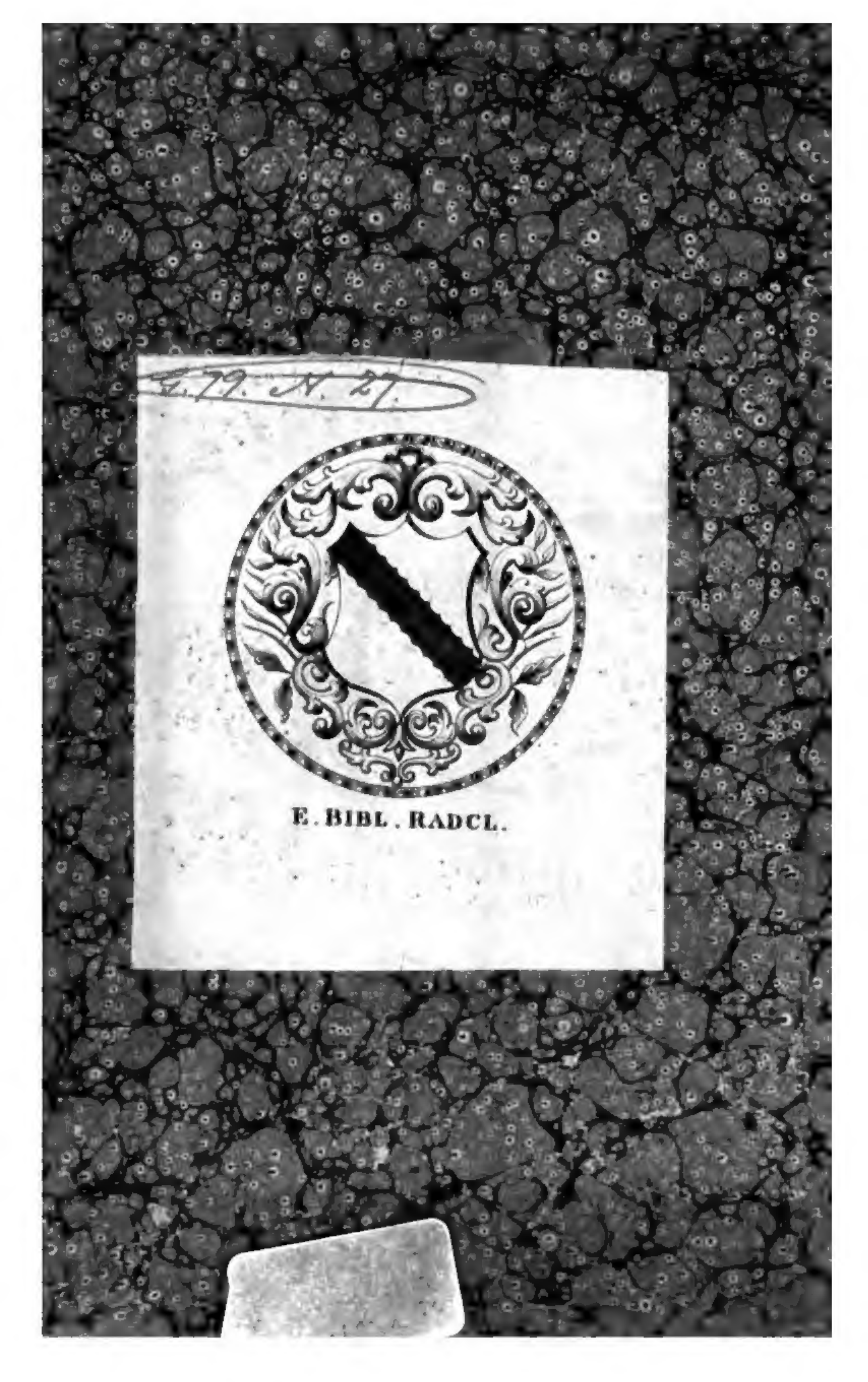

Google






E. BIBL. RADCL.



DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME TROISIÈME.

LISTE DES AUTEURS PAR ORDRE DE MATIERES.

Zoologie générale, Anatomie, Physiologie, Tératologie et Anthropologie.

MM.

CASIMIR BROUSSAIS, ✱, D. M., professeur à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

DUPONCHEL fils, ✱, méd. de l'École polytechniq.

DUVERNOY, ✱, D.-M., membre de l'Institut, professeur au Collège de France, etc.

MILNE EDWARDS, O. ✱, D.-M., memb. de l'Ins.

FLOURENS, C. ✱, D.-M., secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie française, etc.

MM.

ISIDORE GEOFFROY S.-HILAIRE, O. ✱, D.-M., membre de l'Institut, insp. génér. de l'Université, professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle, etc.

DE HUMBOLDT (le baron Alexandre), C. ✱, membre de l'Institut de France, de l'Académie royale de Berlin, etc.

MARTIN SAINT ANGE, O. ✱, D. M. membre de plusieurs sociétés savantes.

Mammifères et Oiseaux.

ISIDORE GEOFFROY S.-HILAIRE, O. ✱, D.-M. membre de l'Institut, etc.

BAUDEMENT, professeur à l'Institut national agronomique, membre de la Société philomatique.

GERBE, aide-naturaliste au Collège de France.

DE LAFRESNAYE, membre de plusieurs soc. sav.

LAURILLARD, ✱, membre de plusieurs sociétés savantes.

DE QUATREFAGES, ✱, docteur en médecine, etc.

ROULIN, membre de la Société philomatique, etc.

Reptiles et Poissons.

BIBRON, ✱, professeur d'histoire naturelle.

VALENCIENNES, ✱, membre de l'Institut, professeur-administrat. au Muséum d'histoire naturelle.

Mollusques.

DESHAYES, ✱, membre de plusieurs sociétés sav.

VALENCIENNES, ✱, membre de l'Institut, etc.

ALCIDE D'ORBIGNY, O ✱, membre de la Société philomatique, etc.

Articulés.

(Insectes, Myriapodes, Arachnides, Crustacés, Cirrhopodes, Annelides, Helminthides, Systolides.)

AUDOUIN, ✱, D.-M., membre de l'Institut, professeur-administrat. au Muséum d'histoire naturelle.

BLANCHARD, membre de plusieurs sociétés sav.

BOITARD, ✱, auteur de plus. ouvrages d'hist. nat.

BRULLÉ, ✱, prof. à la faculté des scienc. de Dijon.

CHEVROLAT, membre de plusieurs sociétés savant.

DESMAREST, secrétaire de la soc. entomolog. de France.

DUJARDIN, ✱, professeur d'histoire naturelle.

DUPONCHEL, ✱, membre de plusieurs sociétés sav.

LUCAS, membre de la Société entomologique.

GERVAIS, professeur d'histoire naturelle, membre de la Société philomatique.

MILNE EDWARDS, O. ✱, D.-M., membre de l'Institut, profess. administ. au Muséum d'histoire naturelle, etc.

Zoophytes ou Rayonnés.

(Echinodermes, Acalèphes, Foraminifères, Polypes, Spongiaires et Infusoires.)

ALCIDE D'ORBIGNY, O. ✱, membre de la Société philomatique de France, etc.

DUJARDIN, ✱, professeur d'histoire naturelle, etc.

MILNE EDWARDS, O. ✱, D.-M., mem. de l'Inst., etc.

Botanique.

DE BRÉBISSON, membre de plusieurs sociétés savantes.

BRONGNIART, O. ✱, D.-M., membre de l'Inst., professeur-administrateur au Muséum d'histoire naturelle, etc.

DECAISNE, ✱, membre de l'Institut.

DUCHARTRE, professeur à l'Institut national agronomique, membre de la Société philomatique, etc.

DE JUSSIEU, O ✱, D. M., membre de l'Inst., professeur administr. au Muséum d'histoire naturelle.

LÉVEILLÉ, D.-M., memb. de la Société philomatiq.

MONTAGNE, ✱, D. M., memb. de la Soc. phil., etc.

RICHARD, ✱, D.-M., membre de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine.

SPACH, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle.

Géologie, Minéralogie.

CORDIER, C. ✱, membre de l'Institut, prof.-adm. au Muséum d'histoire naturelle, etc.

DELAFOSSE, ✱, professeur de minéralogie à la Faculté des sciences, etc.

DESNOYERS, ✱, bibliothécaire au Muséum d'histoire naturelle, membre de plusieurs sociétés sav.

ELIE DE BEAUMONT, O. ✱, membre de l'Institut, profes. au Collège de France, insp. gén. des mines.

CH. D'ORBIGNY, ✱, membre de plusieurs sociétés savantes, etc.

CONSTANT PRÉVOST, ✱, membre de l'Institut, profes. de géologie à la Faculté des sciences, etc.

Chimie, Physique et Astronomie.

ARAGO, C. ✱, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc.

BECQUEREL, O ✱, membre de l'Institut, profess.-administrateur au Muséum d'histoire naturelle, etc.

DUMAS, C. ✱, D.-M., membre de l'Inst., prof. de chim. à la fac. de méd. et à la fac. des scienc., etc.

PELOUZE, ✱, membre de l'Institut, professeur de chimie au collège de France.

PELTIER, membre de plusieurs sociétés savantes.

RIVIÈRE, ✱, professeur de sciences physiques.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET rue Mignon, 2

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE

RÉSUMANT ET COMPLÉTANT

tous les faits présentés par les Encyclopédies, les anciens Dictionnaires scientifiques, les Œuvres complètes de Buffon, et les meilleurs Traités spéciaux sur les diverses branches des sciences naturelles; — Donnant la description des êtres et des divers phénomènes de la nature, l'étymologie et la définition des noms scientifiques, les principales applications des corps organiques et inorganiques, à l'agriculture, à la médecine, aux arts industriels, etc.;

OUVRAGE UTILE

Aux Médecins, aux Pharmaciens, aux Agriculteurs, aux Industriels, et généralement à tous les hommes désireux de s'initier aux merveilles de la nature;

PAR MESSIEURS

ARAGO, AUDOIN, BAUDEMENT, BECQUEREL, BIBRON, BLANCHARD, BOITARD, DE BRÉBISSON, AD. BRONGNIART, C. BROUSSAIS, BRULLÉ, CHEVROLAT, CORDIER, DECAISNE, DELAFOSSE, DESHAYES, DESMAREST, J. DESNOYERS, ALCIDE ET CHARLES D'ORBIGNY, DOYÈRE, DUCHARTRE, DUJARDIN, DUMAS, DUPONCHEL, DUVERNOY, ÉLIE DE BEAUMONT, FLOURENS, IS. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, GERBE, GERVAIS, HOLLARD, DE JUSSIEU, DE LAFRESNAYE, LAURILLARD, LEMAIRE, LÉVEILLÉ, LUCAS, MARTIN ST-ANGE, MILNE EDWARDS, MONTAGNE, PELOUZE, PELTIER, C. PRÉVOST, DE QUATREFAGES, A. RICHARD, RIVIÈRE, ROULIN, SPACH, VALENCIENNES, ETC.,

DIRIGÉ PAR M. CHARLES D'ORBIGNY,

Et enrichi d'un magnifique Atlas de planches gravées sur acier.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

CHEZ LES ÉDITEURS, MM. RENARD, MARTINET ET Cie,

RUE ET HOTEL MIGNON, 2 (quartier de l'École-de-Médecine),

ET CHEZ

LANGLOIS ET LECLERCQ, Rue de la Harpe, 81.

VICTOR MASSON, Place de l'Ecole-de-Médecine, 1.

Mêmes maisons, chez L. Michelsen, à Leipzig.

1849

LISTE

DES ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉES DANS CET OUVRAGE.

(Les abréviations en petites capitales placées au commencement de chaque article indiquent la grande classe à laquelle ils appartiennent.)

Acal. . . .	Acalèphes.
Anat. . . .	Anatomie.
Ann. . . .	Annales.
Annél. . . .	Annélides.
Arach. . . .	Arachnides.
Astr. . . .	Astronomie.
Bot	Botanique.
Bot. cr. . .	Botanique cryptogamique.
Bot. ph. . .	Botanique phanérogamique.
Bull	Bulletin.
Chim. . . .	Chimie.
Cirrh. . . .	Cirrhopodes.
Crust. . . .	Crustacés.
Échin . . .	Échinodermes.
Fig.	Figure.
Foramin . .	Foraminifères.
Foss	Fossile.
G ou *g*. . .	Genre.
Géol	Géologie.
Helm. . . .	Helminthides.
Hist. nat. .	Histoire naturelle.
Infus. . . .	Infusoires.
Ins. . . .	Insectes.
Mam. . . .	Mammifères.
Mém. . . .	Mémoire.
Météor. . .	Météorologie.
Min.	Minéralogie.
Moll	Mollusques.
Myriap. . .	Myriapode.
Ois.	Oiseaux.
Paléont. . .	Paléontologie.
Ph. ou *Phan.*	Phanérogame, ou phanérogamie.
Phys	Physique.
Physiol. . .	Physiologie.
Pl.	Planche.
Poiss. . . .	Poissons.
Polyp. . . .	Polypes, Polypiers
Rad.	Radiaires.
Rept.	Reptiles.
Spong. . . .	Spongiaires.
Systol. . . .	Systolides.
Syn. ou *Synon.*	Synonyme.
Térat. . . .	Tératologie.
V. ou *Voy.* .	Voyez.
Vulg.	Vulgaire.
Zool.	Zoologie.
Zooph	Zoophytes.

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

C

CAAMA. MAM. — Nom d'une esp. du g. Antilope.

*CAANTHE, DC. (Ca...? ἄνθη, fleur). BOT. PH. — Synonyme du genre *Mussænda* L., et qui deviendra peut-être un genre distinct, lorsque les deux espèces qu'il renferme seront mieux connues. (C. L.)

CAAPEBA, Plum. (nom vernaculaire). BOT. PH. — Synonyme du genre *Cissampelos*, L. (C. L.)

CABALLERIA, R. et P. (*Caballero*, cavalier; ici nom propre?). BOT. PH. — Synonyme de *Myrsine*, L. (C. L.)

CABARET. OIS. — Nom vulgaire du *Fringilla montium*, esp. du g. Linotte.

CABARET. BOT. PH. — Nom vulgaire français du genre *Asarum*. (C. L.)

CABARET DE MURAILLE. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Cynoglosse printanière.

CABASSOU. MAM. — *Voyez* KABASSOU.

*CABÈRE. *Cabera* (nom mythologique). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, établi par M. Treitschke, dans la grande tribu des *Geometræ* de Linné ou des Phalénites de Latreille. En adoptant ce genre dans notre *Hist. natur. des Lépidopt. de France*, nous l'avons réduit à 5 espèces ayant la plus grande analogie entre elles, non seulement par le dessin de leurs ailes qui se compose de simples lignes transverses, presque parallèles entre elles, mais encore par leur manière de vivre: elles fréquentent de préférence les endroits humides des bois, et volent ordinairement ensemble. Elles paraissent pour la première fois en mai, et pour la seconde en juillet et en août. Leurs Chenilles, de la famille des Arpenteuses, sont minces, allongées et légèrement verruqueuses, avec la tête ovale. Elles se transforment à la superficie du sol dans un léger cocon, revêtu de grains de terre. Elles vivent sur les arbres ou sur les arbustes. Celles qu'on trouve à la fin de l'été ne donnent leurs papillons qu'au printemps suivant, après avoir passé l'hiver en chrysalide; celles qu'on rencontre à la fin de mai subissent toutes leurs métamorphoses dans l'espace de six semaines ou deux mois. — Parmi les 5 espèces que nous rapportons à ce genre et qui sont toutes figurées dans l'ouvrage précité, nous ne mentionnerons ici que la *C. strigillaria* (*Geom. respersaria* Hubn.), commune dans les bois des environs de Paris. (D.)

CABÉRÉE. *Caberea.* POLYP. — Genre de Polypes bryozoaires, de la famille des Cellariées, établi par Lamouroux. Ils ont leurs cellules fort petites, disposées en quinconce à l'une des faces seulement des articulations, comme pinnées, d'un polypier calcaire, phytoïde, dichotome, portant à la face dorsale la continuation des radicules filamenteuses à l'aide desquelles il est fixé. M. de Blainville, qui a rectifié les caractères attribués aux Cabérées par Lamouroux, cite 2 espèces dans ce g.: *Cellaria pectinata* Lamk., et *C. dichotoma* Lamx.; l'une et l'autre de l'Australasie. (P. G.)

CABESTAN. MOLL. — Nom vulgaire *Purpura Trochlea* Lam. On appelle FAUX CABESTAN le *Murex Dolarium* Lamk.

CABIAI. *Hydrochœrus*, Erxleb. — MAM. Sous le nom générique de *Cavia* emprunté Klein, Gmelin avait réuni un assez grand nombre de Rongeurs, présentant entre eux une certaine analogie de formes et de mœurs,

et que les naturalistes avaient jusque là promenés d'un genre et même d'un ordre à l'autre. Cuvier, le premier, en sépara les Agoutis (*Chloromys*) ; depuis, Frédéric Cuvier proposa de former un genre particulier des Pacas (*Cœlogenys*) ; enfin Cuvier distingua encore des Cabiais proprement dits les Cobayes (*Cavia*), et, plus tard, Frédéric Cuvier rapprocha de ce dernier genre les Mocos (*Kerodon*). *Voyez* les mots AGOUTI, COBAYE et PACA.

Les caractères du genre Cabiai (*Hydrochœrus*), ainsi réduit, sont les suivants : Quatre molaires en haut et en bas de chaque côté de la mâchoire, formées de lames verticales, transverses et parallèles ; quatre doigts en avant, trois en arrière, tous palmés et armés d'ongles très larges.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, le Cabiai (*H. capybara*), que Linné avait réuni aux Cochons sous le nom de *Sus hydrochœrus*. Le Cabiai est le plus grand rongeur connu ; il a près de 1 mètre de longueur sur 50 centimètres de hauteur. Ses formes sont trapues et ramassées ; ses jambes, courtes, forment autant de rames robustes, grâce aux membranes qui réunissent les doigts. Un poil dur, lisse, peu fourni, d'un brun jaunâtre sur la partie supérieure du corps, un peu plus clair sous le ventre, le couvre en entier. Sa tête est forte, obtuse, son museau très épais, sa lèvre supérieure fendue, ses oreilles sont courtes et arrondies. Le mâle porte, au-dessus du museau, une protubérance nue d'où suinte une sérosité inodore, sécrétée sans doute par une glande particulière.

La femelle a six mamelles de chaque côté du corps. Elle porte, dit-on, quatre petits, qu'elle met bas sur un lit de paille préparé d'avance.

Le Cabiai paraît se trouver dans toute l'Amérique méridionale ; mais il habite surtout les bords des rivières de la Guiane et des nombreux affluents du fleuve des Amazones. C'est là qu'on le rencontre réuni en grandes troupes. A la moindre apparence de danger, il cherche un refuge dans l'eau, et y cache tout le corps, en ne laissant à l'air que l'extrémité des narines, afin de respirer. Blessé ou vivement poursuivi, il plonge et reste long-temps sous l'eau. Dans quelques provinces de l'Amérique méridionale, on fait une chasse active à cet animal, dont la chair passe pour un excellent manger.

Comme tous les animaux qui, dans l'état sauvage, vivent en société, les Cabiais sont susceptibles de s'apprivoiser, surtout lorsqu'ils sont pris jeunes. Ils sont sensibles aux caresses, reconnaissent la main de celui qui les soigne, et se rendent à son appel.

(A. DE Q.)

CABOCHE. OIS. — Nom vulgaire de la Chevêche.

CABOCHON. *Capulus*, Mont. ; *Peleopsis*, Lam. MOLL. — Genre de Mollusques de l'ordre des Gastéropodes pectinibranches de Cuvier, Trachélipodes turbinacés de Lamarck, ayant pour principaux caractères : Coquille conique à sommet plus ou moins recourbé ou spiral ; ouverture arrondie ; cavité profonde offrant une impression musculaire en forme de fer à cheval. Animal conique, légèrement spiral, muni d'une tête distincte ; branchies sur une rangée sous le bord antérieur de la cavité branchiale ; trompe assez longue ; sous le cou un voile membraneux très plissé ; deux tentacules coniques portant les yeux à leur base extérieure. Ce genre, dont nous possédons une belle espèce sur les côtes de Cette, le CABOCHON BONNET DE HONGROIS, ne renferme qu'un petit nombre d'espèces vivantes et beaucoup plus de fossiles. On l'a long-temps confondu avec les Patelles. (C. D'O.)

CABOMBA. BOT. PH. — Genre établi par Aublet (*Guy.*, I, p. 321, t. 124), et formant le type d'une petite famille distincte, celle des Cabombées. On le distingue aux caractères suivants : Calice composé de 6 sépales : 3 extérieurs sessiles, et 3 intérieurs onguiculés. Étamines 6, hypogynes, à anthères introrses. Pistils généralement au nombre de 3, distincts et dressés au centre de la fleur. Ovaire uniloculaire, contetenant 2 ovules superposés ; style terminé par un stigmate simple. Le fruit se compose de 1 à 3 carpelles charnus, indehiscents, terminés en pointe à leur sommet contenant une ou deux graines superposées. La plante qui sert de type à ce g., le *Cabomba aquatica* Aubl. (*l. c.*), a le port de la Renoncule aquatique ; comme elle, elle nage à la surface des eaux, et présente des feuilles submergées et opposées, divisées en lanières étroites, et d'autres émergées, alternes, pel-

tées, elliptiques et entières; les fleurs sont solitaires aux aisselles des feuilles. Cette plante croît dans les diverses parties de l'Amérique, depuis le Canada jusqu'au Brésil. Le nom de *Cabomba* a été changé à tort par Schreber en celui de *Nectris*, qui doit être rejeté. (A. R.)

CABOMBACÉES, CABOMBÉES. BOT. PH. — Ce petit groupe, que quelques botanistes considèrent comme une simple tribu des Nymphæacées, en diffère néanmoins par plusieurs caractères qui ont paru suffisants à d'autres auteurs pour établir une famille distincte, nommée aussi *Hydropeltidées*, et ainsi caractérisée : Calice à 3-4 folioles imbriquées et persistantes, avec lesquelles alternent autant de pétales. Étamines en nombre double ou multiple, hypogynes, à filets libres, à anthères terminales, oblongues, biloculaires, introrses. Deux ou plusieurs ovaires libres, verticillés, contenant chacun 2-3 ovules suspendus en série rectiligne le long d'une suture longitudinale interne, surmontés chacun d'un style plus ou moins court, et d'un stigmate simple, et devenant autant de carpelles indéhiscents, quelquefois réduits en nombre par suite d'avortement. Graines à test coriace, renfermant, au sommet d'un périsperme charnu dont l'extrémité est creusée à cet effet d'une petite fosse, l'embryon entouré d'une petite poche membraneuse, en forme de champignon, dont les cotylédons, très courts, forment le pied, et dont la radicule, très épaisse, forme le chapeau discoïde. Celle-ci répond à un micropyle saillant en forme de mamelon.—Les espèces, peu nombreuses, se trouvent dans les régions chaudes de l'Amérique, et une seule à la Nouvelle-Hollande. Ce sont des plantes herbacées, aquatiques, à feuilles alternes, les unes flottantes et peltées, les autres submergées et parfois divisées en nombreux filets; à fleurs axillaires, solitaires, de couleur jaune ou pourpre.

GENRES : *Cabomba*, Aubl. (*Nectris*, Schreb.). — *Hydropeltis*, Rich. (*Brasenia*, Schreb. — *Ixodia*, Soland.—*Rondachine*, Bosc.). (AD. J.)

***CABRALEA** (nom propre). BOT. PH. — Ce g., de la famille des Méliacées, composé d'espèces brésiliennes, est consacré au navigateur Cabral, auquel on doit la découverte du Brésil. Ses caractères sont les suivants : Calice court, à 5 folioles quinconciées. Pétales en nombre égal, alternant avec les folioles, libres, réfléchis vers leur milieu. Étamines en nombre double, à filets soudés en un tube cylindrique, glabre, terminé supérieurement par 10 crénelures bifides, portant intérieurement 10 anthères insérées au-dessus de ces crénelures, et alternant avec elles, dressées, étroites et légèrement arquées. Ovaire engaîné par un tube 5-gone 5-crénelé, à 5 loges, renfermant chacune 2 ovules superposés, surmonté d'un style filiforme, glabre, que termine un stigmate plus large, discoïde. — Les espèces, au nombre de 4, offrent une tige ligneuse, des feuilles pennées avec impaire, à folioles opposées, inéquilatérales, la terminale portée sur un long pétiole déformé; à panicules axillaires, quelquefois réunies en nombre, et comme fasciculées sur un pédoncule avorté et dépourvu de feuilles. Il y a des fleurs où le nombre des parties est réduit à 4 au lieu de 5. (AD. J.)

CABRE. MAM. — Synonyme vulgaire de Chèvre.

***CABRERA**, Lagasc. BOT. PH. — Synonyme de *Digitaria*, Juss.

CABRI. MAM. — Nom vulgaire du Chevreau.

CABRILLET. BOT. PH. — Nom vulgaire français du genre *Ehretia*. (C. L.)

CABROLLE. POISS. — Nom de pays du Caranx glauque.

CACABUS (κακάβη, sorte de vase culinaire). BOT. PH. et CR.—Deux genres ont reçu ce nom : l'un, établi par Bernhardi, est syn. de *Physalis*, L.; l'autre, créé par Endlicher, est syn. de *Peziza*, Dill. (C. L.)

CACAJAO. MAM. — Nom d'une esp. du g. Saki.

CACALIA (nom employé par Dioscorides pour désigner, à ce qu'on suppose, le *Cacalia alpina*). BOT. PH. — Famille des Composées. M. De Candolle a restreint ce genre aux espèces qui ont pour caractères généraux : Capitule pluriflore homogame, composé de fleurs tubuleuses, 5-fides, hermaphrodites. Involucre formé d'un seul rang de folioles, dont le nombre varie de 5 à 30, et accompagnées à la base de quelques bractéoles. Réceptacle dépourvu de paillettes. Styles à rameaux terminés par un cône assez court et couvert de poils. Fruits oblongs, glabres, surmontés d'une aigrette formée de soies raides, scabres, et disposées sur un

seul rang. — Ainsi limités, les *Cacalia* sont des herbes vivaces, munies de feuilles alternes souvent pétiolées, dentées ou lobées, portant des capitules disposés en corymbe ou en panicules, et garnis de fleurs blanches, roses ou jaunâtres. La plupart des espèces anciennement admises dans ce genre font aujourd'hui partie des Seneçons et des *Adenostyles*. (J. D.)

CACALIANTHEMUM (*Cacalia* et ἄνθεμον, fleur). BOT. PH. — On désigne sous ce nom une des sections du genre *Kleinia*, comprenant toutes les espèces munies de capitules homogames, qui contiennent des fleurs hermaphrodites. (J. D.)

CACAO. BOT. PH. — Fruit du Cacaoyer. *Voyez* ce mot.

CACAOYER, CACAOTIER. *Cacao. Theobroma*, Lin. BOT. PH.—Noms donnés à un genre d'arbres appartenant à la famille des Byttnériées de De Candolle, et à la polyadelphie pentandrie de Linné. Ses caractères sont : Fleurs en petits faisceaux naissant au-dessus de chacune des feuilles, petites, rougeâtres ou jaunâtres. Calice à cinq sépales, caduc. Corolle à cinq pétales linguiformes, creusés de fossettes à leur base, attachés à la base du tube staminifère ou androphore, ce dernier urcéolaire. Étamines 10, dont cinq seulement sont fertiles et portent chacune deux anthères enfoncées dans la cavité des pétales. Style filiforme, portant un stigmate à deux divisions ou à deux lobes. Ovaire ovale, strié, à cinq loges polyspermes; il lui succède un fruit à péricarpe ligneux, indéhiscent, ordinairement long de 5 à 8 pouces, jaune ou d'un beau rouge écarlate, selon l'espèce. Les graines, de la grosseur d'une petite fève, sont horizontales, oblongues, nichées dans une pulpe butyracée : ce sont elles qu'on nomme proprement *Cacao*. La pulpe du fruit est agréable au goût, et l'on en fait des liqueurs rafraîchissantes.

Les Cacaoyers sont des arbres qui tous croissent dans l'Amérique équatoriale, dans les forêts qui les protègent contre l'effort des vents ; leur port agréable a beaucoup d'analogie avec celui de nos Cerisiers. Leurs feuilles sont généralement grandes, très entières ou quelquefois dentées, munies de petites stipules caduques. Leurs fleurs, tantôt solitaires, tantôt fasciculées, sont placées soit à l'aisselle des feuilles, soit sur le tronc ou les grosses branches ; on en voit en tout temps d'épanouies, mais c'est aux approches des solstices qu'il y en a le plus. Long-temps avant la découverte de l'Amérique par les Européens, les Indiens avaient soumis ces arbres à la culture. Les Caraïbes donnaient à l'arbre même le nom de *Cacao*, et les Mexicains celui de *Cacahoaquaitl*; ils nommaient le fruit *Cacahoatl*, et savaient déjà le torréfier pour en préparer une boisson qu'ils appelaient *Chocolatl*, d'où nous avons fait *Chocolat*.

Il y a plusieurs espèces de Cacaoyers ; mais tous produisent des graines ayant les mêmes propriétés, et servent par conséquent à faire du chocolat : seulement leur qualité est un peu différente, d'où il résulte que, dans le commerce, on est assez dans l'usage de les mélanger. Toutes contiennent une huile qui s'épaissit naturellement et qui prend alors le nom de *Beurre de Cacao*, à cause de sa ressemblance avec le vrai Beurre, tant par sa couleur que par sa consistance. Comme sa fermeté approche de celle du suif de mouton, il arrive assez fréquemment, dans le commerce de la droguerie, qu'on la falsifie en la mélangeant avec cette dernière substance, et il est fort difficile de s'en apercevoir. Ce *Beurre de Cacao* est un peu plus adoucissant que le Beurre frais ordinaire : aussi la médecine s'en est-elle emparée pour en composer des pommades contre les gerçures des mamelles, les brûlures, etc. ; elle en prépare aussi des suppositoires employés contre les hémorrhoïdes. Le charlatanisme ne pouvait pas manquer d'en composer des cosmétiques merveilleux, et c'est ce qui est arrivé, si l'on en juge par les nombreuses annonces des journaux.

Mais ce qui donne une haute importance à la culture des Cacaoyers et une immense extension au commerce de leurs graines, c'est l'usage du chocolat, répandu si rapidement dans toute l'Europe. Cette boisson, ou, si l'on aime mieux, cette nourriture, n'est rien autre chose que le Cacao torréfié à la manière du Café, puis broyé aussi fin que possible (car de là dépend en grande partie sa qualité), et ensuite uni au sucre pour être broyé de nouveau au moyen de cylindres de fer. Cette pâte, dont on forme des tablettes en la jetant dans des moules, porte le nom de *chocolat de santé*, et il est bien re-

marquable qu'en cet état et sans autre mélange, elle est très indigeste. Pour lui ôter ce grave inconvénient et la faire supporter par tous les estomacs, on est obligé d'y mélanger quelque aromate, tel que la Cannelle ou la Vanille ; mais alors elle perd son nom de chocolat de santé pour prendre celui de l'aromate qu'on y a mélangé. Les propriétés médicales du chocolat ont été fort exagérées ; cependant il est à peu près certain qu'il est analeptique et convient aux personnes épuisées ou convalescentes, quand leur estomac, toutefois, peut le supporter. Dans tous les cas, c'est une nourriture agréable et saine, et c'est déjà beaucoup si ce n'est tout. Le commerce reconnaît plusieurs qualités de Cacao, par exemple, le Caraque, le Surinam, le Barbiche, celui des Iles, etc. *Le Caraque* croît dans le Caracas ; il est plus onctueux et plus amer que les autres sortes, et il est généralement préféré en France et en Espagne, tandis que les peuples du nord de l'Europe donnent la préférence à celui des îles. Une sorte qui paraît être supérieure à toutes les autres est le Cacao de Soconuzco ; mais il se consomme en totalité dans le Mexique, où il est cultivé.

Je ne pense pas que le Cacao du commerce appartienne à une espèce unique (le *Theobroma cacao*), ainsi que l'a prétendu l'auteur de l'article Cacaoyer du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* ; et j'ai même la certitude que chaque espèce fournit des graines de qualités différentes, ainsi que je l'ai dit plus haut. Mais comme je reviendrai sur ce sujet en citant les espèces dont les graines se trouvent dans le commerce, je vais parler ici de la culture de cet arbre précieux.

Les Cacaoyers ne peuvent être cultivés en Europe qu'en serre chaude, et seulement comme objet de curiosité ou d'étude botanique. Dans ce cas, on peut les conserver en les traitant de la même manière que le *Caféier. Voyez* ce mot.

Dans nos colonies, il faut à ces arbres une bonne terre légère, ni trop sèche ni trop humide, et une exposition abritée des grands vents. On leur consacre ordinairement les nouveaux défrichements, et l'on plante des Bananiers dans leurs intervalles, afin de les abriter des ardeurs du soleil pendant leur jeunesse. On donne des labours aussi profonds que possible. Ils doivent être semés sur place, parce que le pivot de leurs racines leur est absolument nécessaire pour résister aux ouragans et aux grandes sécheresses dont les contrées intertropicales, les seules où ils peuvent être cultivés utilement, sont si souvent affligées. On doit mettre leurs graines en terre aussitôt qu'elles sont récoltées, car elles perdent en quelques jours leurs vertus germinatives. On peut semer en pépinière si l'on veut ; mais, dans ce cas, on dépose les graines dans de petits paniers de lianes, qu'on tient à l'ombre et enterrés jusqu'à ce que le jeune arbre ait atteint la hauteur de 8 à 10 pouces ; alors on enlève les paniers pour les enterrer en place, et lorsqu'ils sont pourris, ce qui arrive très peu de temps après, le Cacaoyer peut étendre librement ses racines en pleine terre.

Quand on sème en place, en quinconce, on met l'intervalle de 8 à 10 pieds entre chaque arbre, selon M. Tussac, et de 20 à 30 pieds, selon Bosc. Cette énorme différence résulte sans doute de ce que ces naturalistes ont vu cultiver deux espèces différentes de Cacaoyers. Quoi qu'il en soit, il est prudent de semer de trois à cinq graines à chaque endroit, parce que si toutes ne lèvent pas, soit par l'effet de la sécheresse, soit parce qu'elles ont été dévorées par les rats, il en restera toujours au moins une, et aucune place ne sera vide. Quand les plants ont acquis une certaine force, on arrache ceux qui sont de trop en laissant le plus vigoureux. On donne au moins deux binages pendant le cours des deux ou trois premières années. A deux ans, les jeunes Cacaoyers ont de 2 à 4 pieds de hauteur, et à trois ans ils commencent à fleurir ; mais ils ne donnent de récoltes importantes qu'à cinq ans, et ils sont en bon rapport pendant vingt-cinq ou trente. Les soins qu'on leur donne pendant ce temps-là consistent à les étêter de manière à les maintenir à une hauteur de 12 à 15 pieds pour faciliter la récolte des fruits, à leur donner un binage annuel, et à les défendre contre l'envahissement des mauvaises herbes.

La forte récolte du Cacao se fait en décembre ; il y en a une moindre en juin. Chaque arbre peut donner deux à trois livres d'amandes sèches. Aussitôt les fruits cueillis on les ouvre et on en retire les graines, on les met dans de grands canots de bois, et on

les couvre de feuilles de Bananier ou de Balisier, sur lesquelles on pose des planches chargées de pierres. Elles restent à fermenter pendant quatre à cinq jours, durant lesquels on a soin de les remuer tous les matins; puis, quand elles ont acquis une couleur rougeâtre, on les fait sécher au soleil, et on les met dans le commerce. Une *Cacaoyère* bien tenue est d'un excellent produit, attendu que ses frais sont payés par la culture des plantes, Patates, Bananes, etc., qu'on met dans ses intervalles, et que sa récolte manque rarement.

Cacaoyer commun, *Theobroma cacao* Lin. Arbre de 30 à 40 pieds, à rameaux droits et grêles. Feuilles courtement pétiolées, longues de 10 pouces, oblongues ou ovales-oblongues, acuminées, très entières, glabres et de la même couleur sur les deux surfaces. Stipules linéaires et caduques. Fleurs rougeâtres, petites, nombreuses, en cymes caulinaires et raméaires, ou axillaires. Fruit rougeâtre ou jaunâtre, glabre, lisse, à dix pans, ovale-oblong, affectant un peu la forme d'un petit Concombre. Graines un peu plus grosses qu'une amande.

Cette espèce est la plus généralement cultivée dans les Antilles et dans quelques parties de l'Amérique continentale. Son fruit est connu dans le commerce sous le nom de Cacao des îles.

Cacaoyer de la Guiane, *Theobroma guianensis* Willd. Arbrisseau de 15 pieds, à rameaux courts et inclinés. Feuilles courtement pétiolées, longues de 8 pouces, oblongues, acuminées, sinuolées-denticulées, glabres en dessus, cotonneuses en dessous; stipules petites et caduques. Fleurs jaunâtres, en fascicules caulinaires et raméales. Fruit couvert d'un duvet roux, ovoïde, à cinq angles. Graines presque globuleuses, comprimées, roussâtres.

Les Caraïbes donnent le nom de *Cacao* à cette espèce qui croît dans les forêts marécageuses de la Guiane. Ses amandes, fraîches, sont excellentes à manger, et se trouvent souvent mêlées, dans le commerce, avec celles du Cacao ordinaire. La pulpe du fruit est blanche, fondante, vineuse, agréable, et, par la distillation, on peut en retirer une liqueur spiritueuse.

Cacaoyer bicolore, *Theobroma bicolor* Humb. et Bonpl. Arbrisseau de 10 à 12 pieds, à rameaux étalés. Pétioles longs d'un pouce; feuilles longues d'un pied, oblongues ou obovales-oblongues, acuminées, un peu sinuolées, à sept nervures, vertes en dessus, blanchâtres en dessous, obliquement cordiformes à la base; stipules courtes, lancéolées-subulées. Fleurs petites, d'un pourpre noirâtre, en cymes axillaires et solitaires. Fruit long de 6 pouces, ligneux, ovale-globuleux, pentagone, soyeux et rugueux.

Cette espèce forme à elle seule de vastes forêts dans les vallées de la Colombie et du Brésil, où les Indiens la connaissent sous le nom de *Bacao*. Elle est cultivée au pied des Andes de Quindin, quoique ses graines, qu'on mêle dans la proportion d'un tiers au Cacao ordinaire, ne soient pas d'une excellente qualité. La pulpe jaune qui les entoure a une saveur très agréable, et avec l'écorce ligneuse du fruit, on fait des gobelets et autres petits ustensiles de ménage.

Cacaoyer sauvage, *Theobroma sylvestris* Willd. Arbrisseau de 15 pieds, quelquefois multicaule, à rameaux irréguliers. Feuilles courtement pétiolées, de 8 pouces de longueur, très entières, oblongues, acuminées, arrondies à la base, glabres en dessus, cotonneuses et rougeâtres en dessous; stipules oblongues, pointues. Fleurs jaunâtres, en fascicules caulinaires et raméales. Fruit ovoïde, cotonneux, à duvet roussâtre, non anguleux, long de 5 pouces; pulpe blanche, gélatineuse. Graines ovales, comprimées, roussâtres.

Il croît dans les forêts humides de la Guiane, et ses amandes sont bonnes à manger, quoiqu'on les trouve très rarement dans le commerce.

Les autres espèces de Cacaoyers sont encore peu connues, et ce n'est que très rarement que leurs graines sont envoyées en Europe. Tels sont, par exemple, les Cacaoyer élégant (*T. speciosa* Mart.), du Brésil, à fleurs deux fois plus grandes que celles de l'espèce commune; — Cacaoyer blanchatre (*T. subincana* Mart.), trouvé dans les forêts du bord des Amazones; — Cacaoyer a petit fruit (*T. microcarpa* Mart.), remarquable par son fruit, qui ne dépasse pas la grosseur d'une Prune : il croît sur les bords du Rio-Negro; — Cacaoyer a feuilles étroites (*T. angustifolia* DC.), du Mexique; — Cacaoyer a feuilles ovales

(*T. ovatifolia* DC.), qui croît également au Mexique, et qui fournit probablement l'excellent Cacao connu sous le nom de *Cacao de Soconusco*. (Boit.)

CACARA. bot. ph. — Nom vernaculaire de plusieurs espèces du genre *Dolichos*. (C. L.)

***CACASPISTES** (κακός, mauvais; ἀσπίς, serpent). rept. — Ritgen désigne sous ce nom les Serpents venimeux dont le corps est garni de plaques.

CACATOËS. ois. — Même chose que Cacatois.

CACATOIS. *Cacatua*, Briss. (nom tiré du cri même d'une des espèces de ce genre d'Oiseaux). ois. — Genre de la famille des Perroquets et de la division des Perroquets à queue courte et égale de Cuvier. Il fait partie de nos Zygodactyles *préhenseurs*, de notre famille des *Psittacidées*, et de notre sous-famille des *Cacatuinées*. Ses caractères sont : Bec très robuste, court, très arqué dessus et dessous; comprimé sur les côtés; bords très anguleux ou dentés; extrémité de la mandibule inférieure échancrée, et se terminant souvent en pointe de chaque côté de cette échancrure. Tête grande et ornée d'une huppe mobile et pliable chez la plupart. Ailes longues. Queue terminée carrément ou légèrement arrondie, tantôt de longueur médiocre, tantôt allongée et très ample à son extrémité.

Brisson fut le premier qui, en 1760, sépara, sous le nom de Kakatois, les Cacatois des autres Perroquets à queue courte; mais il ne connaissait, de même que Buffon, que les Cacatois à plumage blanc, et nullement les *grandes espèces* noires de l'Australasie, dont Vigors a fait son g. Calyptorhynque, ni celles du même pays dont on a fait les g. *Callocephalon* et *Psittrichas*. Les modifications multipliées qu'apportent dans la même espèce les différences d'âge et de sexe, ont jeté pendant long-temps de la confusion dans la détermination des espèces; mais les travaux monographiques de Kuhl et de Wagler ont contribué à dissiper plus d'un doute, et les ornithologistes modernes sont assez généralement d'accord sur les divisions à établir dans ce groupe. Il résulte donc de l'ensemble des études comparatives faites sur ce genre intéressant qu'il est aujourd'hui divisé de la manière suivante :

1° Cacatois. *Cacatua*, Briss. Renfermant toutes les espèces à huppe très mobile, à coloration blanche, relevée seulement par de légères teintes soufrées ou orangées, habitantes de l'Inde, de ses grandes îles et de la Nouvelle-Hollande.

2° Calyptorhynque. *Calyptorhynchus*, Vig. et Horsf. Composé de grandes espèces de la Nouvelle-Hollande à plumage noir luisant, parfois sombre et enfumé, relevé par de grandes plaques d'un rouge vif ou orangé, ou couleur de soufre traversant la queue en forme de larges zones; à huppes plus simples et moins mobiles; à ailes et queue beaucoup plus développées; à pattes plus faibles; à bec plus court, plus fortement arqué, et plus finement caréné que chez les espèces précédentes. D'après la forme moins vigoureuse de leur bec, elles vivent principalement de racines bulbeuses et de fruits mous, et se tiennent en petites troupes dans les forêts en montagnes de la Nouvelle-Hollande. On les dit très sauvages, et on n'en apporte point de vivants en Europe.

3° Callocephalon, Less. *Corydon*, Wagl. Ce genre n'est composé que de la seule petite espèce, *Psittacus galeatus*, de la Nouvelle-Hollande, à plumage noir varié de gris et d'olivâtre sombre, et remarquable surtout par une huppe verticale dont les plumes légères, à barbes effilées et pendantes vers leur extrémité, retombent en forme de panache.

4° Psittrichas, Less. (*Illustr. de zool.*, pl. 1). *Dasyptilus*, Wagl. (*Monogr. Psittac.*). Ses caractères sont : « Bec faible, plus long que haut, peu élevé et peu arqué; tête et haut du cou en partie dénudés, et couverts de poils simples et rigides, autour des yeux et sur les joues; plumes de l'occiput et du cou raides, étroites et couchées; ailes grandes; queue moyenne et arrondie. » Ce genre, originaire de la Nouvelle-Hollande, se rapproche par le plumage des Calyptorhynques; mais il en diffère par la nudité de son cou, caractère qui lui est commun avec les Aras.

Les Cacatois blancs, les seuls qu'on apporte vivants en Europe, sont de tous les Perroquets les plus dociles et les plus susceptibles d'attachement. Ils sont mimes et cabrioleurs, et développent à chaque instant leur belle huppe dès qu'ils sont mus par quelque sentiment de crainte, de colère ou de curiosité. J'en possède un, le Cacatois à huppe rouge, que je laisse libre tous les jours

au dehors de mon habitation. Il ne cherche jamais à s'en éloigner; et, quoiqu'il vole très bien, il se contente d'en parcourir les arbres les plus voisins, se suspendant souvent à l'extrémité des branches les plus flexibles, et prenant plaisir à s'y balancer avec grâce, la tête en bas, les ailes et la huppe ouvertes, et en poussant de grands cris de satisfaction. A l'approche de la nuit il descend sur les branches basses, attendant qu'on vienne lui présenter le poing pour le reporter dans sa cage. Comme la plupart des Perroquets en domesticité, les Cacatois ont de l'antipathie pour les enfants, probablement à cause de leurs mouvements brusques et bruyants, qui les effraient et les contrarient. Lorsqu'on les a tourmentés ou frappés, ils en conservent rancune assez long-temps, se mettent en colère à l'approche de celui dont ils ont à se plaindre, et cherchent à le mordre avec une sorte de fureur. Lorsqu'un objet les effraie, ils entr'ouvrent et ébouriffent tellement tout leur plumage en se berçant lentement, que dans ces moments leur figure est des plus bizarres, et ne rappelle pas mal celle de la Chouette Effraye lorsqu'on s'en approche le jour. (Lafr.)

CACATUA, Briss. ois. — Nom scientifique du g. Cacatois.

*CACATUINÉES. *Cacatuinæ*. ois.—Sous-famille de la famille des Psittacidées ou des Perroquets, faisant partie de nos Zygodactyles préhenseurs dans notre sous-ordre des Zygodactyles.

Cette sous-famille répond à celle des *Plyctolophinæ* de Swainson et Bonaparte, et des *Cacatuinæ* de G. R. Gray dans sa *List of the genera*. (Lafr.)

*CACCINIA (nom propre). bot. ph.—Genre de la famille des Aspérifoliées, formé par Savi (*Coroll. bot.*, I, t. 1, f. 1-6) sur une plante herbacée, ascendante, indigène de la Perse, à feuilles étroites, glauques, subcharnues, ciliées-dentées en scie, scabres; à fleurs quelquefois tétramères, disposées en forme de grappes. (C. L.)

CACHALON. min. — Même chose que Cacholong.

CACHALOT. *Physeter*, Linn. mam. — Genre de Cétacés qu'on peut caractériser de la manière suivante : Tête énorme, brusquement tronquée en avant, formant le tiers ou le quart de la longueur totale du corps. Dents rudimentaires ou nulles à la mâchoire supérieure, bien développées, et en nombre variable à la mâchoire inférieure.

Si la détermination et la distinction des espèces est souvent embarrassante quand il s'agit d'animaux vivant auprès de nous, et dont l'examen peut être répété en quelque sorte aussi souvent que le besoin s'en fait sentir, les difficultés deviennent bien autrement grandes quand le naturaliste doit s'occuper de ces êtres qui vivent loin de nous, au sein d'un élément que l'homme ne parcourt qu'accidentellement. Elles deviennent presque insurmontables lorsqu'il faut étudier ces monstres marins que le hasard seul peut placer sous des yeux exercés aux recherches scientifiques. Échoué sur le sable de nos rivages, leur immense corps s'affaisse et se déforme sous son propre poids, alors même qu'une décomposition déjà avancée ne l'a pas déjà défiguré en partie, et cette circonstance ajoute à la difficulté très réelle qui résulte pour le dessinateur de l'impossibilité d'embrasser d'un coup-d'œil des masses considérables, pour l'anatomiste, de la nécessité de disséquer des organes par trop volumineux. Aussi, la plupart des figures représentant les grands Cétacés sont-elles peu comparables entre elles, et chaque observateur, réduit pour ainsi dire à ses propres forces, a dû se trouver entraîné à voir, dans chaque individu qu'il examinait, quelque modification jusque là inconnue du type générique. Encore les naturalistes auxquels nous faisons ici allusion se sont-ils trouvés dans les circonstances les plus favorables. Que sera-ce si nous voulons faire entrer en ligne de compte les observations nécessairement tronquées des navigateurs, qui souvent n'ont pu qu'entrevoir à des distances assez éloignées, ces géants de la mer, ou encore les rapports nécessairement inexacts et exagérés des pêcheurs?

Les réflexions qui précèdent s'appliquent plus particulièrement peut-être au genre Cachalot qu'à tout autre. Il en est peu qui offrent une aussi grande dissidence d'opinions dans les écrits des auteurs les plus estimés. Il en est peu où il soit aussi difficile de démêler la vérité au milieu des observations inexactes et contradictoires qui composent la masse de nos connaissances à leur égard. Quelques détails historiques

justifieront sans peine cette assertion. Les anciens paraissent avoir eu des notions positives sur les Cachalots, car on en trouve dans les mers dont les productions leur étaient le plus connues, et en particulier dans la Méditerranée. Leur *Orca* appartenait probablement à ce genre, et c'est à un Cachalot qu'il faut rapporter ce que Pline dit d'un énorme poisson qui, attaqué à Ostie par plusieurs galères romaines, submergea plusieurs de ces embarcations. C'est sans doute aussi de nos Cachalots qu'il veut parler lorsqu'il raconte qu'on trouve, dans la mer des Gaules, des *Physeter* qui se dressent à la surface des flots de manière à s'élever à la hauteur des voiles des vaisseaux, en faisant jaillir de grandes masses d'eau.

Il faut arriver à cette grande période des *temps modernes* qui a reçu le nom d'époque de la Renaissance, pour trouver quelques documents sérieux sur les animaux qui nous occupent. Ambroise Paré, le premier, figura assez grossièrement un Cachalot de 58 pieds de long, pris en 1577, près d'Anvers. Vingt ans après environ, Clusius figura et décrivit un de ces Cétacés échoué sur les côtes de Hollande. Johnston, Sibbald, Hasœus, Dudley, Bayer, ajoutèrent, à ce qu'on connaissait sur ce sujet, quelques renseignements recueillis, soit par eux-mêmes, soit auprès des pêcheurs de Baleines. Dans les premières années du XVIIIe siècle, Anderson eut occasion d'observer personnellement plusieurs Cachalots échoués à l'embouchure de l'Elbe, et publia quelques notions assez précises. Malheureusement il y joignit d'autres détails qui lui furent fournis par diverses personnes, et qui sont évidemment erronés. Il faut compter parmi ces derniers ceux qu'il donne sur les dents à plusieurs pointes qui auraient été placées à la partie postérieure de la mâchoire. Depuis, Despelettes, Pennant, Robertson, Othon Fabricius, Schreber, Camper, Alderson, firent encore diverses observations, presque toujours sur des individus qui venaient échouer sur nos côtes. Enfin, quelques voyageurs, entre autres MM. de Chamisso, Quoy et Gaimard, Beale, ajoutèrent quelques faits nouveaux aux renseignements déjà obtenus. Mais il est à regretter que souvent ils n'aient pu juger par eux-mêmes, et qu'ils aient été forcés de s'en rapporter au témoignage de gens dont l'exactitude laisse beaucoup à désirer. Ainsi, le Cachalot bosselé, figuré dans l'atlas du *Voyage de l'Uranie*, a été dessiné d'après le seul rapport d'un marin, et M. de Chamisso a publié ses dessins et ses descriptions d'après les sculptures en bois qu'il s'était fait faire par les pêcheurs Aléoutes.

Nous le répétons, tous ces renseignements, en grande partie inexacts ou erronés, sont en tout cas peu analogues entre eux. On ne peut compter avec quelque certitude que sur ceux qui ont été recueillis dans ces derniers temps, et encore laissent-ils beaucoup à désirer : aussi voyons-nous les auteurs systématiques varier extrêmement dans la fixation des espèces. Sibbald, le premier, eut l'idée de réunir ensemble les Cétacés dont la mâchoire inférieure est seule armée de dents. Il en décrivit quatre espèces, dont une n'a évidemment aucun des caractères du genre Cachalot, et est sans doute un Béluga (*voyez* DAUPHIN). Rai, Artédi, ne firent que copier Sibbald. Brisson reconnut 7 espèces de Cachalots. Linné en admit 4 dans son genre *Physeter*. Bonaterre crut pouvoir en caractériser 6. Lacépède en admit 8 auxquelles Desmarets en ajouta une neuvième, établie d'après les dessins chinois. Ces deux derniers auteurs divisèrent le genre Cachalot en 3 sous-genres : les *Cachalots* proprement dits, les *Physales* et les *Physetères*.

G. Cuvier, dans ses recherches sur les ossements fossiles, fut amené à faire une étude sévère de tous les matériaux épars que nous venons d'indiquer. Pour déterminer les espèces perdues, il fallait avoir une connaissance exacte des espèces actuellement vivantes. Le résultat de cet examen fut que toutes les espèces admises jusque là se réduisaient à une seule bien constatée, le Cachalot macrocéphale, qui paraît se trouver dans toutes les mers arctiques. Quelques différences que présentèrent à ce savant des mâchoires provenant de Cachalots pris dans les mers antarctiques, le conduisirent pourtant à soupçonner que ceux-ci pourraient bien former une espèce distincte; mais il ne crut pas pouvoir la caractériser suffisamment. Frédéric Cuvier et Lesson admirent pleinement les conclusions de G. Cu-

vier. Nous adoptons également cette manière de voir : aussi réunirons-nous dans l'histoire du Cachalot macrocéphale ce que nous savons de plus positif sur l'organisation et les mœurs de ces animaux.

Le Cachalot macrocéphale (*Physeter macrocephalus* Lacép.) est un de ces Mammifères géants dont la masse énorme avait besoin d'être soutenue dans un milieu d'une densité considérable pour que ses mouvements ne devinssent pas trop difficiles. La Baleine seule l'emporte sur lui sous le rapport de la taille. On assure avoir rencontré de ces animaux qui avaient jusqu'à 85 pieds de longueur. Il n'est pas rare d'en voir de 70 pieds de long, et dont le maximum de circonférence est de 52 pieds. Il porte une tête énorme, dont la longueur fait à peu près le tiers de celle du corps. Cette tête ressemble à un gros cylindre légèrement comprimé et brusquement tronqué en avant. A la partie inférieure se trouve la bouche, dont la mâchoire inférieure est presque entièrement cachée par la supérieure, qui déborde de tous côtés. Cette tête monstrueuse se joint sans aucune apparence de cou à un corps massif, conique, terminé par une large nageoire caudale. Sur le dos se trouve un nombre variable de protubérances charnues représentant la nageoire dorsale. Les nageoires pectorales ou les bras occupent leur place ordinaire, et leur étendue, bien que considérable, paraît être peu proportionnée à la masse qu'elles doivent aider à mettre en mouvement. La peau qui recouvre ce cétacé est douce au toucher comme de la soie. Sur les parties supérieures du corps, la couleur est noirâtre ou d'un bleu ardoisé, souvent mêlé de reflets grisâtres ou verdâtres, et tacheté de blanc; le ventre est toujours blanchâtre.

On ne sait que fort peu de choses sur les organes des sens des Cachalots. Chez eux, comme chez les autres Cétacés, le toucher doit être rendu fort obtus par la couche épaisse de lard que recouvre la peau. Les yeux, proportionnellement très petits, sont situés fort en arrière du museau sur une légère saillie. Leur couleur est, dit-on, jaunâtre, et quelques poils raides et courts qui les entourent peuvent être regardés comme les représentants des cils ou des sourcils. L'oreille ne se distingue à l'extérieur que par une ouverture très étroite qui sert d'orifice externe au conduit auditif. Les narines, réunies en une seule ouverture semi-circulaire, percée à la partie supérieure et antérieure du museau, remplissent le rôle d'évent, et servent par conséquent surtout d'orifice externe à l'appareil respiratoire. De tous les organes des sens, la langue seule semble pouvoir être le siége d'une fonction bien développée. Elle est épaisse, charnue, recouverte de téguments délicats, et susceptible de mouvements d'extension et de contraction fort étendus.

Les deux mâchoires sont armées de dents; mais, à la mâchoire supérieure, ces organes demeurent rudimentaires ou disparaissent entièrement; à la mâchoire inférieure, au contraire, ils acquièrent un développement assez considérable. Leur nombre et leur forme sont d'ailleurs variables. Dans le jeune âge, ces dents sont sans racines, coniques et légèrement recourbées en arrière. Plus tard elles prennent une racine, deviennent ovoïdes, et se redressent presque entièrement. Le plus grand nombre qu'on ait eu occasion d'observer est de 54. Un individu de 70 pieds de long en portait 52, tandis qu'un autre qui n'avait que 49 pieds n'en présenta que 36. Ainsi, elles sembleraient se multiplier à mesure que la taille de l'animal augmente. Au reste, ces dents paraissent servir uniquement à retenir la proie qu'elles ont saisie, et, lorsque la bouche se referme, elles sont reçues dans des cavités creusées dans les gencives de la mâchoire supérieure.

Nous possédons un trop petit nombre de détails anatomiques sur les Cachalots pour entrer ici dans des détails qui trouveront mieux leur place à l'article cétacé (voyez ce mot); mais nous devons faire connaître les particularités du squelette, qui séparent nettement le genre qui nous occupe de tous les groupes voisins.

Nous avons vu que la tête de ces animaux présentait extérieurement la forme d'un cylindre comprimé, qu'elle était par conséquent d'une grosseur égale partout. Il n'en est pas de même de la tête osseuse. Lorsqu'on a enlevé les parties molles, on trouve un crâne très petit, terminé en arrière par un mur à pic, formé en grande partie d'une espèce de crête occipitale extrêmement élevée au-dessus du niveau du crâne,

et dont la base cache presque entièrement les pariétaux en se contournant pour s'unir aux maxillaires. Ceux-ci, en se portant fort en arrière, complètent cette espèce d'enceinte semi-circulaire, et leurs bords, très élevés en dessus, achèvent de former une grande concavité dont les parois latérales vont en diminuant de hauteur d'arrière en avant. Le plancher de ce bassin est composé des intermaxillaires et du vomer qui occupe la ligne médiane. Ainsi, les os de la face forment à eux seuls la plus grande partie de cette tête de Cachalot, si démesurément développée, eu égard au reste du corps.

Un fait très remarquable, c'est que ces os ne sont pas symétriques. Ceux du côté droit ont toujours un développement plus considérable que ceux du côté gauche, et ce défaut de symétrie se traduit extérieurement par la position de l'évent, qui est toujours placé de ce côté. Ces diverses circonstances semblent venir à l'appui de l'assertion de quelques voyageurs, qui assurent que les yeux sont toujours inégaux, et que le gauche est quelquefois presque entièrement atrophié.

La cavité dont nous venons de décrire la portion osseuse est complétée en dessus et en avant par une voûte cartilagineuse qui paraît pouvoir s'ossifier avec l'âge. Une cloison membraneuse, horizontale, la partage en deux cavités, l'une supérieure, l'autre inférieure. C'est dans les vastes cavernes résultant de cet ensemble de disposition que se trouve la substance long-temps appelée très improprement *sperma ceti*, et connue aujourd'hui sous les noms de *Blanc de Baleine* ou de *Cétine*. Elle est renfermée dans des espèces de cellules formées par l'entre-croisement des cloisons membraneuses. Ce réservoir communique en outre avec une espèce de grand tronc vasculaire rempli de la même substance, qui règne, dit-on, le long du dos, et se ramifie dans toute l'étendue de la couche graisseuse sous-cutanée.

Ce réservoir de matière grasse est traversé obliquemememt d'arrière en avant, par la prolongation membraneuse du canal nasal, qui vient, comme nous l'avons dit plus haut, s'ouvrir un peu sur la gauche, à l'extrémité du museau, et former l'évent.

Le reste du squelette des Cachalots n'offre rien de particulier. Nous ajouterons seulement que, des sept vertèbres du cou, l'atlas seul est libre; les autres sont soudées en un seul os. Le nombre des vertèbres dorsales est de quatorze ou de quinze, et chacune d'elles porte une côte dont les apophyses sont remarquables par leur grosseur.

La pêche du Cachalot a long-temps été négligée. Ces Cétacés sont plus difficiles à capturer que la Baleine, et il paraît que ce n'est pas sans danger qu'on les attaque. On les rencontre presque toujours réunis en troupe, et lorsqu'il s'en trouve quelqu'un de pris ou de blessé, les autres accourent à son secours. Un navire même considérable n'est pas alors en sûreté au milieu de ces colosses, dont les mouvements précipités par la fureur semblent capables de briser ou d'engloutir tout ce qui se trouve autour d'eux : aussi les pêcheurs ont-ils long-temps porté toute leur attention sur la Baleine, dont le lard, bien plus épais et moins fibreux, semblait d'ailleurs plus propre à les récompenser de leurs fatigues. Mais depuis que la Cétine a été employée dans l'industrie, ils ont également déclaré la guerre aux Cachalots, les ont presque entièrement chassés de nos mers, et sont obligés de les poursuivre jusque dans les grandes mers antarctiques. C'est de là que nous viennent principalement aujourd'hui l'huile de Cachalot, la Cétine et l'Ambre gris, parfum dont l'origine, long-temps discutée, est aujourd'hui bien connue. *Voyez* AMBRE GRIS.

Ainsi que nous venons de le dire, les Cachalots parcourent ordinairement les mers, réunis en troupes quelquefois nombreuses. Ces troupes reconnaissent pour chef un mâle qui nage en avant, prêt à donner le signal du combat ou de la fuite. Le cri, très fort et très retentissant, qu'ils poussent en pareil cas ressemble, dit-on, au son des cloches.

On ne sait rien de bien positif sur la proportion des mâles et des femelles qui composent ces hordes errantes, non plus que sur le mode d'accouplement des deux sexes et sur la durée de la gestation. Le nombre des petits paraît être de un à deux par portée, et en venant au monde, ils ont déjà acquis le quart de la grandeur qu'ils doivent atteindre. Les mères paraissent être très attachées

leur nourrisson, et au moindre péril elles se hâtent de l'entraîner avec elles ou de le défendre. Cet amour les aveugle au point qu'on assure que lorsque le petit vient à échouer, la mère subit le même sort par suite des efforts qu'elle fait pour aller à son secours.

On comprend que l'entretien de corps organisés aussi considérables doit exiger une grande quantité de nourriture : aussi les Cachalots sont-ils très voraces. Tout leur est bon, Poissons, Mollusques, Crustacés. On assure qu'ils poursuivent les Requins et les jeunes Baleines avec un tel acharnement qu'ils les forcent à se jeter sur la plage, où quelquefois ils échouent eux-mêmes, entraînés qu'ils sont par l'ardeur de la chasse. Les Phoques sont aussi exposés à leurs attaques, et l'homme lui-même n'en est pas à l'abri. Les pêcheurs islandais assurent que souvent ces animaux saisissent avec la gueule les légers bateaux dont se servent les peuples du Nord, les renversent, et dévorent l'équipage qui les montait.

On doit à M. Beale quelques détails de mœurs intéressants sur les Cachalots de la mer du Sud. Ce chirurgien a souvent rencontré dans ses voyages des bandes de 2 ou 300 Cachalots. Il les a vus se battre entre eux avec fureur, s'élancer les uns contre les autres en cherchant à se saisir par la mâchoire inférieure. Dans l'état de repos leur respiration est très régulière, et le jet d'eau qui sort par l'évent n'est presque que de la vapeur. Lorsque l'animal est agité, ce jet est projeté violemment en avant, et les aspirations se succèdent à des intervalles plus rapprochés. Il dit avoir reconnu que ces animaux peuvent se passer de respirer pendant une heure et vingt minutes. En temps ordinaire, le Cachalot fait environ 2 lieues à l'heure ; mais il peut doubler cette vitesse. On le voit alors élever et abaisser rapidement son immense queue, et le corps suivant son mouvement se découvre et se plonge alternativement dans les flots. A chaque impulsion il s'élève ainsi de 25 à [illegible] pieds au-dessus de l'eau, et quelquefois même s'élance tout entier hors de la mer. Ces faits viennent, on le voit, tout-à-fait à l'appui de ce que Pline nous dit des *Physeter* de la mer des Gaules.

(L. de Q.)

CACHICAME. MAM. — *Voyez* TATOU.

CACHIMAN. BOT. PH. — *Voyez* ANONE.

***CACHINNA** (Gray, *List of genera*). OIS. — Genre d'Oiseaux de proie de Flemming, synonyme de celui de *Macagua herpetotheres* de Vieillot, qui lui est antérieur. *Voyez* MACAGUA. (Lafr.)

CACHOLONG. MIN. — Synonyme Kalmouck de Calcédoine. Ce mot désigne aujourd'hui la variété de Calcédoine, d'un blanc mat. *Voyez* QUARTZ AGATE. (Del.)

CACHOU. BOT. PH. — On appelle ainsi une substance médicamenteuse, autrefois connue sous le nom de *Terra japonica*, et qu'on extrait dans l'Inde des gousses non mûres du *Mimosa catechu* L. Quelques auteurs disent qu'on la retire de la décoction du bois : mais il est plus généralement admis qu'elle provient des fruits avant qu'ils ne soient parvenus à leur entière maturité. On trouve dans le commerce un assez grand nombre de variétés de Cachous dont l'origine n'est probablement pas toujours la même. Le plus communément, le Cachou est en pains ou gâteaux du poids d'une demi-livre à une livre, d'un brun rougeâtre, assez lourds, à cassure luisante et comme résineuse, d'une saveur astringente, laissant dans la bouche un arrière-goût sucré et agréable, sans odeur marquée. Le Cachou est en très grande partie composé de Tannin, qui forme plus de la moitié de son poids, et d'une matière extractive particulière, mêlée d'une certaine quantité de mucilage. C'est un médicament tonique et astringent très énergique, dont on fait un très fréquent usage, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Pour l'usage interne, on prépare, soit des pastilles ou tablettes, soit un extrait qui le débarrasse de toutes les matières étrangères qu'il contient ; à l'extérieur on l'emploie sous forme de lotions ou d'injections dans la diarrhée chronique, ou dans toutes les autres affections où l'usage des astringents est indiqué.

On trouve encore assez souvent dans le commerce un suc qu'on désigne aussi sous le nom de *Cachou en masses*. C'est un suc extrait du *[illegible]*, arbrisseau de la famille des Légumineuses. Il est en masses plus ou moins volumineuses, enveloppées dans les feuilles de l'arbre qui l'a produit. Il jouit des mêmes propriétés que le Cachou ordinaire. (A. R.)

CACHRYS. *Cachrys* (κάχρυς, plante indéterminée ; V. Pline, lib. XXIV, cap. 11). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Smyrnées, formé par Tournefort (*Inst.*, 172), adopté et revu par De Candolle, qui le divise en trois sections (*Mém.*, V, 65 ; *Prodr.*, IV, 236) : a. *Eucachrys* ; b. *Ægomarathrum* ; c. *Lophocachrys*. Il renferme environ une quinzaine d'espèces, croissant dans les contrées méridionales et orientales de l'Europe, au Caucase, etc. Ce sont des plantes pérennes, à feuilles décomposées ; à fleurs jaunes, réunies en ombelles nombreuses, dont les involucres et les involucelles sont polyphylles. On en cultive plusieurs espèces dans les jardins. Le *Cachrys lævigata*, ou Cachryde à feuilles lisses, est assez commun dans le midi de la France. (C. L.)

***CACICUS** (Cacique, nom générique des princes indiens en Amérique). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, de la famille des Mélasomes, établi par M. Dejean, dans son dernier Catalogue, sur une seule espèce rapportée du Tucuman par M. Lacordaire, et nommée par lui *C. americanus*. Ce g. a été adopté par M. Solier dans son *Essai sur les Collaptérides* ; il le place dans sa tribu des Akisites, division des Élénophorites. M. Lacordaire a observé que le *C. americanus* produit un bruit assez fort en frottant ses pattes postérieures contre le bord extérieur de ses élytres. On peut s'assurer de ce fait sur l'insecte mort, dit M. Solier, en faisant frotter les cuisses postérieures sur les petites côtes transverses de la carène des flancs. (D.)

CACIQUE. OIS. — *Voy.* CASSIQUE.

***CACOCHONDRITES** (κακός, mauvais ; χόνδρος, grain). REPT. — Nom donné par Ritgen à une famille d'Ophidiens venimeux à peau grenue.

***CACONAPEA**, Cham. BOT. PH. — Synonyme de *Herpestes*, Gærtn. (C. L.)

***CACOPHOLIDOPHITES** (κακός, mauvais ; φολίς, écaille ; ὄφις, serpent). REPT. — Ritgen appelle ainsi une famille de Serpents venimeux à peau écailleuse.

***CACOSCELES** (κακοσκελής, qui a des jambes faibles). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycites, établi par M. Newman (*Entomolog. Magaz.*, 1839, p. 491), sur une seule espèce décrite et figurée par lui sous le nom de *C. œdipus*. Cette espèce, de la taille du *Prionus coriarius*, a été trouvée sur les côtes d'Afrique, dans la baie d'Algoa. (D.)

***CACOSCELIS** (κακοσκελής, qui a de mauvaises jambes). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Alticites, créé par M. Chevrolat, et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, en mentionne 7 espèces de l'Amérique équinoxiale. La *Galleruca famelica* de Fab., et l'*Altica binotata* d'Illiger, ont servi de types à ce g. On distingue les *Cacoscelis* à leurs cuisses postérieures épaisses, aplaties, et ayant la forme d'un carré long et oblique. Le dos des jambes postérieures est sillonné et garni de soies très épaisses ; leur terminaison, au-dessous de l'insertion du tarse, offre une petite dent à peine visible, qui indique que ces Insectes ne peuvent sauter bien haut. (C.)

CACOSMIA (κακός, mauvais ; ὀσμή, odeur). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Vernoniacées, établi par Kunth pour un sous-arbrisseau des Andes du Pérou qui a quelques rapports avec le g. *Flaveria*, et possède une odeur forte et désagréable qui lui a valu son nom. (C. D'O.)

***CACOSTOLA** (κακός, mauvais ; στολάς, cuirasse). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Saperdines, établi par M. Dejean, dans son dernier Catalogue, avec 2 espèces du Brésil qu'il a nommées *C. leucophæa*, et *C. tenua*. Ce g. est voisin de celui d'*Hippopsis*, près duquel il se trouve placé ; mais ses antennes sont moins longues et dépassent à peine le corps ; elles ont 11 articles presque égaux, seulement le 2e est très court. La tête est tronquée et inclinée, bicornue ; le corselet et les élytres sont cylindriques, les secondes plus larges, arrondies chacune à l'extrémité. (C.)

CACOUCIA (nom vernaculaire). BOT. PH. —Genre de la famille des Combrétacées, tribu des Combrétées, formé par Aublet (*Guyan.*, 1, 450, t. 179), et renfermant des arbrisseaux grimpants, croissant dans les Guyanes, à feuilles alternes et opposées, courtement pétiolées, ovales-aiguës, très entières, veinées ; à fleurs assez grandes, coccinées, bractéées, disposées en une grappe spiciforme, terminale, simple. On cultive dans les serres en Europe le *C. coccinea*. (C. L.)

CACTACÉES ou **CACTÉES**. *Cactaceæ vel Cacteæ*. BOT. PH. — Les caractères génériques de cette famille seront définis à l'article OPUNTIACÉES. (C. L.)

CACTIERS. *Cacti*. BOT. PH. — Dénomination appliquée par Jussieu à la famille des Cactées ou Cactacées. (C. L.)

CACTOIDES. *Cactoidæ*. BOT. PH. — Dénomination appliquée par Ventenat (*Tabl.* 3. 289) à la famille des Cactacées. (C. L.)

*__CACTORNIS__ (κακτός, chardon ; ὄρνις, oiseau). OIS. — Genre ou plutôt section du g. *Geospiza*, formée par M. Gould (*Proceed.* 1837, p. 5 et 49), sur un petit groupe de Fringilles ou Gros-becs marcheurs, particuliers à l'archipel des Gallapagos, situé vis-à-vis le Pérou. *Voyez* GEOSPIZA. (LAFR.)

*__CACTUS__ (κάκτος, plante épineuse ; *Cactus* des modernes). BOT. PH. — Dénomination générique imposée par Linné aux genres de la famille des Cactacées, établis de son temps, et qu'il réunissait ainsi en un seul. Haworth, plus tard, ne l'appliquait qu'au g. *Melocactus*. (C. L.)

CADABA (nom vernaculaire). BOT. PH. — Genre de la famille des Capparidacées, tribu des Capparidées, formé par Forskal (*Ægypt.* 67), et comprenant environ 8 espèces, croissant en Asie et en Afrique. Ce sont des sous-arbrisseaux glabres ou couverts d'une pubescence glanduleuse, à feuilles alternes, simples ou trifoliolées ; à fleurs axillaires, solitaires. (C. L.)

CADAMBA, Sonn. [*Wight. ic.* t. 40], (nom vernaculaire). BOT. PH. — Synonyme du g. *Guettarda*, Vent. (C. L.)

CADELLE. INS. — On donne ce nom, dans le midi de la France, à une larve qui ronge le Blé renfermé dans les greniers. Cette larve est celle du *Trogosita caraboides* Fab., espèce de Coléoptères de la famille des Xylophages. *Voyez* TROGOSITE. (D.)

CADENELLES. BOT. PH. — Nom vulgaire des fruits du Genévrier oxycèdre.

*__CADÉTIE__. *Cadetia*. BOT. PH. — Le g. établi sous ce nom dans la famille des Orchidées, tribu des Malaxidées, par M. Gaudichaud (*Voy. de l'Uranie, Bot.*, p. 422, t. 33), ne nous paraît nullement distinct du g. *Dendrobium*, auquel il doit être réuni. L'espèce unique qui le compose, et que M. Gaudichaud a décrite et figurée sous le nom de *Cadetia umbellata*, est la même que celle que nous avons nous-même décrite et figurée (*Voy. Astrolabe*, *Sert.*, p. 13, t. 5) sous le nom de *Dendrobium hispidum*. C'est par oubli que nous n'avons pas indiqué que ces deux plantes sont identiques. (A. R.)

CADIA (nom vernaculaire). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Cæsalpiniées, établi par Forskal (*Ægypt.* 90), sur un arbrisseau indigène de l'Arabie-Heureuse et cultivée dans nos jardins. Le *C. varia* est inerme, a des feuilles imparipennées, à folioles alternes ou opposées, linéaires ; des fleurs blanches, passant au rose, assez grandes, portées sur des pédoncules axillaires, solitaires, 2-3-flores. (C. L.)

*__CADISCUS__ (καδίσκος, sorte de petit vase). BOT. PH. — Cette plante, laissée par M. De Candolle parmi les genres douteux à la suite des Composées, semble offrir quelque analogie avec les *Tagetes*. On n'en connaît imparfaitement qu'une seule espèce indigène de l'Afrique australe. (J. D.)

CADMIE. *Cadmia* (καδμεία, espèce de minéral qui se trouvait près de Thèbes). MIN. — Les anciens minéralogistes donnaient le nom de Cadmie fossile au minerai ordinaire de Zinc ou Calamine. On a ensuite appliqué ce nom à l'oxyde de Zinc, qui, dans le traitement des minerais zincifères, s'attache aux parois du fourneau. Cet oxyde est en masses fibreuses et concrétionnées d'un gris cendré. (DEL.)

CADMIUM (*Cadmia*, Cadmie fossile). CHIM., MIN. — Métal découvert, en 1818, par Stromeyer dans plusieurs minerais de Zinc. Il est blanc comme l'Étain, brillant et susceptible d'un beau poli ; il est mou, facile à couper, et tache comme le plomb les corps qui le touchent. Sa pesanteur spécifique est de 8,6. Il est très fusible, et cristallise par décantation en octaèdres réguliers. Il se liquéfie bien au-dessous du rouge, et se volatilise à une température plus élevée. Il se combine avec l'oxygène dans les proportions de 100 à 14,35 ; il forme avec les acides des sels incolores ; il s'allie avec la plupart des autres métaux. On reconnaît sa présence dans un minerai en chauffant celui-ci sur le charbon ; il dépose alors autour de la matière d'essai une auréole de poussière de couleur rouge ou jaune orange. (DEL.)

*__CADMUS__ (nom mythologique). INS. —

Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Cryptocéphalides, créé par M. Chevrolat, et adopté par M. Dejean, qui, dans son dernier Catalogue, en mentionne 2 espèces de la Nouvelle-Hollande, le *Crypt. gigas* Oliv., et le *C. pruinosus* C. (C.)

*CADMUS (nom mythologique). BOT. CR. — Phycées. *Voyez* SPHÆROPLEA.

CADOREUX. OIS. — Nom vulgaire du Chardonneret en Picardie.

CADRAN. *Solarium*. MOLL. — Genre de Coquilles univalves marines, de l'ordre des Gastéropodes pectinibranches de Cuvier, et de la division des Trachélipodes turbinacés de Lamarck. Le genre Cadran, séparé des Toupies par Lamarck, n'est qu'un simple sous-genre pour beaucoup de conchyliologistes. Il se distingue des autres Toupies par une spire en cône très évasé, dont la base est creusée d'un ombilic fort large où l'on suit de l'œil les bords intérieurs de tous les tours marqués par des cordons crénelés. On en connaît sept espèces, propres aux mers australes et à celle des Indes; une seule, le CADRAN STRIÉ, se trouve dans la Méditerranée. Il y en a un nombre à peu près égal de fossiles, qui se trouvent principalement dans les environs de Paris, dans les départements des Landes et de la Gironde, ainsi qu'en Italie. (C. D'O.)

CADRAN. BOT. CR. — Nom assez impropre qu'on donne, dans quelques parties de la France, à l'Oronge vraie. *Voyez* ORONGE. (LÉV.)

CADSURA. BOT. PH. — *Voyez* KADSURA.

CADUC. *Caducus*. ZOOL., BOT. — On donne ce nom à toute partie qui ne persiste pas pendant la durée des organes dans la composition desquels elle entre. Kirby a appelé *pattes caduques* celles qui manquent à l'insecte aux différentes phases de sa métamorphose. En botanique, cette expression est plus fréquemment employée; ainsi l'on appelle *calice caduc* celui qui tombe au moment de l'épanouissement de la fleur comme dans le Pavot; la corolle est *caduque* dans la Vigne et dans le Pigamon; les stipules sont *caduques* dans plusieurs espèces de Passiflores. La caducité paraît être le résultat de la présence d'une articulation au point d'insertion de l'organe dont la chute doit être prématurée. (C. D'O.)

*CADUCIBRANCHES (*caducus*, caduc; *branchiæ*, branchies). REPT. — Latreille (*Familles naturelles du Règne animal*) appelle ainsi les Amphibiens tétrapodes dont les branchies disparaissent quand l'animal devient adulte. Ce sont les Batraciens anoures et une grande partie des Urodèles, c'est-à-dire les Grenouilles, Crapauds, Rainettes, Pipas, Salamandres, Tritons, etc. (P. G.)

*CÆCILIUS (*Cæcilia*, animal aujourd'hui indéterminé). INS. — Genre de la tribu des Psocides, de l'ordre des Névroptères, établi par Curtis (*British entomol.*) sur quelques petites espèces de Psoques dont les tarses n'ont que deux articles, et dont le bord postérieur des premières ailes offre trois cellules. Le type de ce genre est le *Cæcilius fenestratus* Curt., trouvé en Angleterre. (BL.)

*CÆCULUS (nom mythologique). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, établi par MM. de Castelnau et Gory dans leur iconographie de cette tribu. Ils y rapportent 6 espèces, dont 1 de la Sibérie, 1 d'Alger, 1 de Bagdad, 1 présumée de la Nubie, 1 de Bolivie, et 1 dont la patrie est inconnue. Nous citerons comme type du genre le *Cæculus sibericus* (*Buprestis siberica* Fab., ou *tartarica* Pall.). M. Dejean a placé cette espèce dans son g. *Cyphonata*. (D.)

*CÆDIUS (κῆδος, deuil?). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, établi par M. Dejean dans son dernier Catalogue, et qui, d'après la place qu'il y occupe, paraîtrait appartenir à la tribu des Pédinites de M. Solier, qui ne l'a pas encore publiée au moment où nous écrivons ceci. M. Dejean rapporte au genre dont il s'agit trois espèces, savoir : *C. coriaceus* Dej., de l'Ile de France; *C. madagascarensis* Dup., de Madagascar, et *C. diaperoides* Dej., de Guinée. (D.)

*CÆLEBOGYNE (*cælebs*, célibataire; γυνή, femelle). BOT. PH. — Ce nom, qu'on pourrait sans doute blâmer à cause de son étymologie moitié latine et moitié grecque, a été donné à un g. d'Euphorbiacées qui mérite toute l'attention des botanistes, par un fait exceptionnel dans la physiologie végétale, l'existence d'un ovaire fécond sans l'intervention d'organes mâles. En effet, le petit arbrisseau originaire de la Nouvelle-Hollande, qu'on a appelé ainsi, transporté de-

puis plus de 12 ans dans les jardins d'Angleterre y a fructifié plusieurs fois, et ses graines ont germé et produit de nouveaux individus complétement semblables aux premiers, ce qui repousse la supposition d'une fécondation hybride. Ses fleurs consistent en un ovaire à 3 loges 1-ovulées, surmonté d'un gros stigmate sessile à 3 branches larges, réfléchies, toutes couvertes de papilles, et qui devient plus tard une capsule à 3 coques. Il est entouré de bractées plus ou moins nombreuses, chargées ordinairement en dehors à leur base d'une grosse glande. Plusieurs de ces ovaires sont situés sur un petit épi terminant une branche axillaire. Les feuilles alternes, par leur consistance coriace et leurs dents épineuses, rappellent celles du Houx, et ont fait donner à l'arbrisseau le nom spécifique d'*ilicifolia*. En comparant ces caractères à ceux des différents g. de la même famille, ils semblent assigner sa place auprès du *Sapium* qui présente des ovaires à peu près semblables, accompagnés chacun d'une bractée biglanduleuse, et de 3 sépales eux-mêmes ordinairement munis de glandes. Que toutes les fleurs mâles qui composent le sommet d'un épi florifère de *Sapium* viennent à avorter, et que par suite les femelles situées au-dessous prennent plus de développement; que plusieurs de leurs glandes se soudent deux à deux comme dans l'Euphorbe, et l'on aura à peu près une inflorescence de *Cœlebogyne*. C'est donc l'avortement de ces mâles qui établit la différence du nouveau genre. Les recherches les plus minutieuses n'ont pu faire à aucune époque découvrir ni rudiment d'anthères, ni granules de pollen fixés sur le stigmate qui demeure frais très long-temps, après l'époque consécutive à la fécondation où il se fane d'ordinaire. (AD. J.)

CÆLENA. INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Phalénides, établi par M. Stephens, et adopté par M. Westwood. Ce genre rentre dans celui d'*Apamea* de M. Treitschke. *Voyez* ce mot. (D.)

CÆLIDIA. INS. — *Voyez* COELIDIA.

***CÆLIN.** INS. — Genre de la famille des Ichneumonides braconides, établi par M. Nees d'Esenbeck (*Mon. des Ichn. d'Eur.*) pour les espèces qui ont l'abdomen separé du corselet par un long appendice. (C. D'O.)

CÆLIOXYS. INS. — *Voyez* COELIOXYS.

CÆLOGENUS ou **CÆLOGENYS.** MAM. — *Voyez* COELOGENUS, COELOGENYS.

CÆLOPA. INS. — *Voyez* COELOPA.

***CÆNIA** (καινία, victoire sanglante). INS. — Genre de Coléoptères, famille des Malacodermes, tribu des Lampyrides, établi par M. Newman (*Entomol. magaz.*, n° 24, 1838) sur une seule esp. nommée par lui *C. scapularis*, sans indication de patrie. (D.)

CÆNOPTERIS (καινός, nouveau; πτερίς, fougère). BOT. FOSS. — Ce nom a été donné par Bergius à un genre de Fougères, admis par beaucoup d'autres sous celui de *Darea*, qui lui a été donné par Willdenow; mais, conformément à l'opinion de Rob. Brown, la plupart des botanistes ne considèrent pas ces plantes comme différant des *Asplenium*. *Voyez* ce mot. (AD. B.)

CÆNOTHALAMES. BOT. CR. — (Lichens.) *Voyez* COENOTHALAMES.

CÆOMA (καίω, je brûle). BOT. CR. — Le professeur Link, paraissant ne pas vouloir abandonner entièrement l'opinion des anciens, et surtout des agriculteurs, relativement à l'origine des Champignons épiphytes, a donné ce nom aux *Uredo* et *Æcidium* de Persoon. Quelques auteurs ont adopté les idées du célèbre professeur de Berlin; d'autres, au contraire, ont conservé, avec raison, les anciennes dénominations de Persoon. En effet, Link a commis une erreur en considérant l'enveloppe des spores des *Æcidium*, qui est un véritable péridium, comme un état pathologique de l'épiderme et des cellules sous-épidermiques. La différence d'organisation qui existe entre les genres *Uredo* et *Æcidium* est si grande, comme je l'ai démontré dans mon Mémoire sur les Urédinées (*Ann. des Sc. nat.*, janv. 1839), qu'ils n'appartiennent même pas à la même famille, quoique parasites l'un et l'autre, et vivant quelquefois simultanément sur la même feuille. *Voyez* les mots UREDO, TESTICULARIA, PUCCINIA, TRIPHRAGMIUM, ÆCIDIUM et ENDOPHYLLUM. (LÉV.)

***CÆOMACEÆ.** BOT. CR. — Famille de Champignons établie par Corda dans ses *Icones*, et qui est composée d'un grand nombre de genres tous très petits, se développant sur la surface des végétaux ou dans leurs tissus, et dont les spores sont toujours simples. Elle embrasse les genres suivants :

Cæoma, Lk.; *Uredo*, Pers.; *Ustilago*, Lk.; *Sepedonium*, Lk.; *Gymnosporium*, Cord.; *Melanconium*, Lk.; *Cryptosporium*, Kunze; *Coccularia*, Cord.; *Coniosporium*, Lk.; *Myxosporium*, Lk.; *Coniothecium*, Cord.; *Dapsylosporium*, Cord.; *Fusarium*, Lk.; *Fusidium*, Lk.; *Tubercularia*, Tode; *Stromateria*, Cord.; *Chroostroma*, Cord.; *Melanostroma*, Cord.; *Gloiostroma*, Cord.; *Epicoccum*, Cord.; *Illosporium*, Mart.; *Echinobotryum*, Cord., et *Physoderma*, Wallr.

Les caractères de cette famille, si elle doit être conservée, ne conviennent pas à tous les genres : seulement les spores sont imples; mais il faut observer qu'elles ne sont pas toutes supportées par une base ou un stroma commun. En effet, dans les g. *Fusidium*, *Sepedonium*, elles sont fixées à des filaments, tandis que dans les g. *Tubercularia*, *Epicoccum*, etc., elles ont un véritable stroma. Mais le plus grand inconvénient qu'elle présente, c'est de ne pas comprendre les g. *Puccinia*, *Triphragmium*, *Phragmidium*, etc., qui ont avec les *Uredo* la plus parfaite analogie par leur mode de développement et par leur structure, et ne différant entre eux que par un degré d'organisation plus ou moins parfait. En effet, dans le g. *Uredo*, les sporanges ou capsules, qu'on a regardés jusqu'à ce jour comme des spores, sont simples ou uniloculaires; dans les g. *Puccinia*, *Gymnosporangium*, *Podisoma*, ils sont bispores ou biloculaires. Ils sont disposés en triangle dans le *Triphragmium*, et sur une série de 4, 5, et même plus, dans le g. *Phragmidium*, etc. Il y a dans cette petite famille, à laquelle je conserve le nom d'*Urédinées*, et sur laquelle je reviendrai plus tard, un enchaînement de caractères qui ne se rencontre dans aucune autre, et qui ne permet pas de la diviser en plusieurs, ni de la réunir à d'autres. (Lév.)

CÆOMURUS (καίω, je brûle; οὐρά, queue). bot. cr.— Lorsque M. Link rédigea la partie des Champignons de l'édition du *Systema naturæ* de Linné que Willdenow a publiée, on reconnut de suite que cette rédaction fut le fruit non seulement d'une grande érudition, mais encore d'un grand nombre d'observations. Dans l'analyse des Urédinées proprement dites, il vit que le plus grand nombre des espèces avaient les spores sessiles, et que d'autres au contraire les avaient pourvues d'un pédicelle plus ou moins long. Ce fut à ces dernières qu'il donna le nom de *Cæomurus*. Ce genre, que Link avait déjà établi (*Obs. myc.*), ne fut cependant pas conservé dans le *Systema naturæ*, mais bien confondu avec toutes les espèces d'*Uredo* et d'*Æcidium* sous le nom de *Cæoma*. Plus tard (1830), M. Marchand de Luxembourg, dans un ouvrage très intéressant qu'il a publié avec M. Numan, directeur de l'École vétérinaire des Pays-Bas, sur les propriétés nuisibles que les fourrages peuvent acquérir pour différents animaux domestiques par la production des Cryptogames, a rétabli ce genre sous le nouveau nom de *Pucciniola*, genre qui ne peut également rester dans la science, puisque les espèces d'*Uredo*, excepté celles qui appartiennent à la section des *Ustilago*, présentent des spores pédicellées. *Voy.* uredo. (Lév.)

***CÆPORIS** (κηπωρός, jardinier). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Alticites, créé par M. Dejean dans son dernier Catalogue. Des 3 espèces qu'il mentionne, une seule est décrite sous le nom de *Galleruca stigmula* Germ. (*Sp.*, p. 602.) (C.)

CÆSALPINIA (A. Césalpin, médecin, botaniste du XVI[e] siècle). bot. ph. — Genre fort remarquable de la famille des Papilionacées, type de la tribu des Cæsalpiniées, créé par Plumier (*Gen.* 28, t. 9), et adopté par tous les auteurs qui l'ont suivi. De Candolle le divise en 4 sections, auxquelles Vogel en ajoute une 5[me]; ce sont : a. *Nugaria*, DC.; b.? *Brasilettia*, DC.; c. *Sappania*, DC.; d. *Libidibia*, DC.; e. *Peltophorum*, Vog. Les espèces bien déterminées de ce beau genre sont au nombre d'environ une quinzaine, presque toutes introduites et cultivées dans nos jardins. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux, le plus ordinairement armés d'aiguillons, croissant dans les parties tropicales de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, à feuilles alternes, abruptipennées, portées sur des rameaux simples ou paniculés; à fleurs jaunes ou jaunâtres, disposées en grappes terminales, dont les pédicelles sont ébractéés à la base. Plusieurs d'entre eux offrent particulièrement un haut degré d'intérêt. Le *C. mimosoides* Lam., originaire du Malabar, a des feuilles aussi sensibles et aussi contractiles que la Sensitive commune.

Le *C. Sappan* L., des Indes orientales, fournit par son bois, connu vulgairement sous les noms de *Bois de Sappan*, ou Brésillet des Indes, une belle teinture rouge pour les laines et les cotons. Le *C. echinata* Lam., du Brésil, espèce qu'on ne rapporte qu'avec doute à ce genre, fournit également à la teinture ce qu'on appelle dans le commerce le *Brésillet* ou *Bois de Fernambouc*. Outre ce précieux produit, ses nombreuses fleurs, panachées de rouge et de jaune, exhalent une odeur suave ; son bois est encore susceptible de recevoir un beau poli. Les principaux caractères de ce genre sont : Un tube calicinal, turbiné-urcéolé, dont le limbe 5-parti, décidu, les lacinies réfléchies, l'inférieure plus grande, concave ; 5 pétales onguiculés, insérés à la gorge du calice, alternant avec les lobes de celui-ci ; l'inférieur hétéromorphe, plus vivement coloré. Étamines 10, ascendantes, insérées avec les pétales, aussi longues ou plus longues qu'eux, toutes fertiles, velues à la base. Style ascendant, non articulé à la base ; stigmate largement pelté-capité. Légume comprimé, suboblong, inerme, ligneux ou spongieux, 2-4-sperme. (C. L.)

*CÆSALPINIÉES. BOT. PH. — Grande tribu de la famille des Légumineuses, caractérisée par une corolle presque régulière, des étamines le plus souvent libres, et un embryon droit. *Voyez* LÉGUMINEUSES. (AD. J.)

*CÆSAREA (nom propre). BOT. PH. — Genre formé par Cambessèdes (*Mém. mus.*, XVIII, 373, t. 18), rapporté avec quelque doute à la famille des Géraniacées, dans laquelle Endlicher (*Gen. Pl.*, t. 6052) le place à côté du *Vivania*, Cuv., dont il est fort voisin, et en forme une petite tribu dont ce dernier est le type. Ce g. comprend quelques espèces herbacées du Brésil austral, à tiges rameuses, garnies de feuilles opposées ou verticillées par quatre à la base des rameaux, très courtement pétiolées, ovales ou longuement lancéolées, grossièrement dentées en scie ou sinuées, glabriuscules en dessus ou velues-soyeuses, couvertes en dessous d'un tomentum d'un blanc pur ; à fleurs axillaires, blanches, violettes ou rouges, longuement pédicellées, et disposées en panicules au sommet des rameaux. (C. L.)

*CÆSIA (Fréd. Cæsio, botaniste italien). BOT. PH. — Le père Vellozo avait appliqué à un arbrisseau du Brésil la dénomination de *Cæsia spinosa*, et nous en a laissé une figure dans sa *Flora fluminensis* (t. III, t. 23). Comme il existe un g. *Cæsia*, formé par Robert Brown, dans la famille des Liliacées (Asphodélées), Reissek (*msc.*) forma d'après cette figure, bien qu'elle soit très médiocre et incomplète, le genre *Cormonema*. *Voy.* ce mot. (C. L.)

CÆSIE. *Cæsia* (nom propre). BOT. PH. — M. Robert Brown a nommé ainsi un genre de la famille des Liliacées, qui se compose de quelques espèces qui croissent à la Nouvelle-Hollande et à la Tasmanie, et auquel ce savant botaniste donne pour caractères : Calice coloré, composé de 6 sépales égaux et étalés. Étamines 6, attachées à la base des sépales. Ovaire à 3 loges, contenant chacune 2 ovules redressés et collatéraux. Le fruit est une capsule à 3 loges, rarement uniloculaire par avortement, indéhiscente, contenant ordinairement une ou deux graines dans chaque loge. Les espèces qui composent ce genre sont herbacées, à racine fasciculée, assez souvent annuelles, à feuilles étroites, et à fleurs disposées en grappes ou en panicule. (A. R.)

CÆSIO. POISS. — *Voyez* CÆSION.

CÆSIOMORE. *Cæsiomorus*. POISS. — Nom imaginé par M. de Lacépède pour comprendre dans un g. distinct deux Poissons figurés par Commerson, et que le premier de ces deux naturalistes plaçait en même temps dans d'autres genres et sous d'autres espèces, en rapportant à celui-ci les phrases que le voyageur français avait inscrites sur les dessins mêmes des deux Poissons. Ce g. qui, malgré son nom, n'avait aucun rapport avec les Cæsions, n'a pas dû être conservé. C'est parmi les Trachinotes qu'il convient de ranger les deux Poissons dont il s'agit. Le Cæsiomore Bloch (*C. Blochii*) est tellement voisin du Trachinote faucheur de Lacépède, le même que le *Scomber falcatus* de Forskal, qu'on pourrait les regarder comme identiques. L'autre, le Cæsiomore Baillon, est un Trachinote également voisin du Trach. faucheur, dont Lacépède avait inscrit la phrase parmi les synonymes de son Caranx glauque, lequel est composé de plusieurs autres espèces : le *Lichia amia*, le *Caranx ascensionis*, etc. (VAL.)

CÆSION. *Cæsio*. POISS. — Genre de la famille des Ménides, ainsi nommé par

Commerson, qui le croyait voisin des Scombres, et en aurait fait, par conséquent, un Scombéroïde. Lacépède, en adoptant les idées de Commerson, ajouta à la diagnose des Césions des caractères que ces Poissons ne présenten pas. C'est ainsi qu'il a parlé de carènes relevées sur les côtés de la queue, de petites nageoires à deux aiguillons au-devant de l'anale, etc.; nous avons démontré ces erreurs dans notre Ichthyologie. Si Commerson avait eu l'idée de comparer le poisson pour lequel il établissait ce g. à un Picarel (*Sparus smaris* Lin.), au lieu de le comparer à un Maquereau, il n'aurait peut-être pas établi ce g. que lui et Lacépède avaient mal caractérisé. Il comprend aujourd'hui des Poissons sparoïdes, à corps plus ou moins allongé, plus ou moins haut; à dorsale reculée *au-delà des pectorales*; à bouche peu protractile; à dents en velours aux mâchoires, et à palais lisse. A l'espèce vue par Commerson, et que Lacépède avait appelée *Cæsion azuror*, nous en ajoutons 9 espèces, toutes originaires de la mer des Indes. Nous retranchons toutefois de ce g. le *Cæsion poulain* de Lacépède, qui est le même que le *Scomber equula* de Forskal, et qui apppartient au groupe des Zées dans la grande division des Scombéroïdes. (VAL.)

CÆSULIA (*cæsullæ*, ceux qui ont les yeux bleus; allusion à la couleur des fleurs). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, et qui a pour caractères: Capitules uniflores, réunis en glomérules ou en capitule général. Involucre formé de deux folioles ou valves carénées, membraneuses, soudées entre elles à la partie inférieure, et faisant corps avec l'ovaire qu'elles dépassent et qu'elles semblent couronner par deux points analogues à ceux des *Bidens*. Les corolles tubuleuses se divisent en 5 lobes; les rameaux des styles sont filiformes, glabres et divergents; les anthères assez raides, et accompagnées à la base de soies lisses. Les fruits, comprimés, manquent d'aigrette, et semblent munis de deux ailes, lesquelles résultent des deux folioles de l'involucre. — Le *Cæsulia*, dont la place est encore assez incertaine, est une herbe vivace qui croît dans les lieux humides ou les marais du Coromandel; elle porte des feuilles amplexicaules, linéaires, atténuées aux deux bouts et à l'aisselle desquelles se développent des capitules sessiles, renfermant des fleurs d'un bleu tendre, dont l'épanouissement marche du centre à la circonférence, et dénote ainsi une inflorescence terminale. (J. D.)

**CÆSULIÉES.* BOT. PH. — Une des divisions de la tribu des Inulées (Composées-Astéroïdées), comprenant le seul genre *Cæsulia*. (J. D.)

***CÆTOCAPNIA.** BOT. PH. — MM. Link et Otto ont décrit et figuré sous ce nom (*Icones* du Jardin de Berlin, p. 35, t. 18) un g. syn. de *Bravoa*, de MM. La Llave et Lexarza. *Voy.* BRAVOA. (A. R.)

CAFÉ. BOT. PH. — Nom donné au fruit du Caféier. A la Martinique, on appelle CAFÉ BATARD le *Tetramerium*; à Mascareigne, le *Coffea mauritiana*, et les graines de *Gærtneria*, et CAFÉ DIABLE, l'*Iraucana guianensis*.

CAFÉ AU LAIT. MOLL. — Nom vulg. du *Cypræa camea*.

CAFÉIER, CAFÉYER ou **CAFIER**. *Coffea*, Lin. BOT. PH. — On nomme ainsi des arbrisseaux, tous exotiques et des contrées intertropicales, appartenant à la famille des Rubiacées, et à la Pentandrie monogynie de Linné. Ils ont pour caractères génériques: Fleurs sur des pédoncules axillaires. Style à stigmate bifide. Étamines 5, rarement 4. Corolle tubuleuse, ordinairement à 5 divisions, en ayant quelquefois de 4 à 7. Limbe du calice très court, presque globuleux, adhérant avec l'ovaire; ce dernier devient un fruit cérasiforme, à deux loges monospermes; les deux noyaux cartilagineux renferment chacun une graine convexe du côté externe, plane et avec un sillon longitudinal profond du côté interne. Les feuilles sont opposées, courtement pétiolées, et les stipules solitaires et entières. On mentionne de 30 à 35 espèces de ce genre, mais 12 ou 15 seulement sont déterminées. Une seule est devenue célèbre par son utilité, parce qu'elle fournit le *Café* du commerce; c'est le CAFÉIER CULTIVÉ, *Coffea arabica* Lin., fort joli arbrisseau toujours vert, n'atteignant que 3 à 15 pieds dans nos serres, et s'élevant quelquefois jusqu'à 40 pieds entre les tropiques. Feuilles opposées, ovales-lancéolées, aiguës, d'un vert luisant et agréable; rameaux opposés-croisés; en juillet et août (dans nos serres). Fleurs axillaires, groupées à l'aisselle des feuilles, blanches ou un peu

rosées, odorantes, approchant, pour la forme et l'odeur, de celle du Jasmin d'Espagne ; il leur succède un drupe ombiliqué, de la grosseur d'une petite Cerise, passant successivement du blanchâtre ou jaunâtre, au vert, au rouge, puis enfin au rouge-brun presque noirâtre ; la chair en est glaireuse, jaunâtre et d'une saveur douceâtre. Les deux noyaux sont minces et formés par la paroi interne du péricarpe. La graine, d'une consistance dure, a le périsperme corné, et constitue le Café du commerce. A Bourbon, on en possède une variété moins grande, plus touffue, à feuilles crépues, cultivée depuis 1819 dans les serres du Jardin des Plantes, à Paris, sous le nom de *Café-le-Roi*.

« Le Cafier, dit Raynal, vient originairement de la Haute-Éthiopie, où il a été connu de temps immémorial, où il est encore cultivé avec succès. Son grain est plus gros, un peu plus long, moins vert, et presque aussi parfumé que celui qu'on commença à cueillir dans l'Arabie, vers la fin du xve siècle. On croit communément qu'un mollach nommé Chadely fut le premier Arabe qui fit usage du Café, dans la vue de se délivrer d'un assoupissement continuel, qui ne lui permettait pas de vaquer convenablement à ses prières nocturnes; ses derviches l'imitèrent. Des bords de la mer Rouge le Café passa à Médine, à la Mecque, et, par des pèlerins, dans tous les pays mahométans. » Mais le meilleur Café vient toujours de l'Yémen, et particulièrement de Moka, où les Arabes le connaissent sous le nom de *Kahoueh*, dont nous avons fait le mot *Café*. Comment le mollach Chadely devina-t-il les propriétés du Café? c'est ce que les auteurs racontent de la manière la plus ridicule. Il s'aperçut, disent-ils, que les Chèvres qui avaient brouté les feuilles de cet arbrisseau devenaient plus légères, plus sauteuses que de coutume, et bondissaient dans une sorte d'ivresse qui les tenait éveillées. Il eût été bien plus simple, et surtout plus vraisemblable, de supposer que le mollach avait appris les propriétés de cette boisson de ses voisins les Éthiopiens.

Quoi qu'il en soit, l'usage des infusions de Café se répandit très rapidement, à partir du milieu du xve siècle, dans tout l'Orient, en Syrie, en Arabie, en Égypte, en Turquie, en Perse, dans l'Inde, et jusqu'à Ceylan et à Java. Il n'en fut pas de même en Europe, quoique Rauwolff en ait parlé en 1583, dans la relation de ses voyages en Orient, et que Prosper Alpin ait donné la description du Caféier en 1591. Ce fut à Venise, en 1615, qu'on prit du Café pour la première fois en Europe, puis à Marseille en 1654. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il ne parvint pas à Paris de Marseille, mais directement de l'Orient par le voyageur Thévenot, et seulement en 1667. A peu près vers la même époque (en 1669), Soliman-Aga, ambassadeur de Mahomet IV à Paris, fit goûter de cette liqueur à quelques courtisans qui la trouvèrent excellente, et l'arménien Paskal, qui accompagnait le diplomate, ouvrit à Paris le premier café public. Son établissement ne prospéra pas, et il fut obligé de le transporter à Londres, où il eut un succès si prodigieux, qu'en 1688, il y avait dans cette capitale autant de cafés qu'au Caire, selon le botaniste Ray.

Cependant, en France, l'usage du Café restait confiné dans quelques maisons de grands seigneurs, lorsqu'une circonstance vint lui donner un très grand développement. Les médecins dénoncèrent cette boisson à l'opinion publique, comme extrêmement dangereuse pour la santé, et ils déclarèrent que ce n'était rien autre chose qu'un *poison lent*. On connaît le bon mot que cette exagération fournit à Voltaire. Dès que le Café fut défendu, tout le monde voulut en prendre, et bientôt Paris n'eut rien à disputer à Constantinople pour le nombre de ses cafés publics. Il est assez remarquable que c'est une cause à peu près semblable qui produisit un pareil effet dans cette capitale de l'empire turc. Au milieu du xviie siècle, le grand vizir Kuproli se transporta, déguisé comme le Giafar des *Mille et une Nuits*, dans les principaux cafés de Constantinople. Il y trouva une foule de gens mécontents, qui, persuadés que les affaires du gouvernement sont en effet celles de chaque particulier, s'en entretenaient avec chaleur, et censuraient avec une hardiesse extrême la conduite des généraux et des ministres. Il passa de là dans les tavernes où l'on vendait du vin, et les trouva remplies de gens simples et de soldats qui s'enivraient sans dire un seul mot sur la politique. Ces derniers établissements lui parurent devoir être tolérés, mais il fit

fermer les premiers, défendit rigoureusement l'usage du Café, et fit déclarer par le Muphti que cette boisson était comprise dans la loi de Mahomet, qui défend les liqueurs fortes. C'en fut assez pour en populariser l'usage à Constantinople.

Pendant long-temps l'Europe fut tributaire de l'Arabie pour le commerce du Café, et les Hollandais furent les premiers qui pensèrent à le cultiver eux-mêmes dans leur colonie de Batavia, d'où ils en envoyèrent quelques plants dans leur jardin botanique d'Amsterdam. Ce ne fut qu'au commencement du siècle dernier, sous le règne de Louis XIV, qu'un plan de ce précieux arbuste fut transporté de Hollande au Jardin du Roi, à Paris, où l'on parvint à le multiplier dans les serres chaudes, simplement comme objet de curiosité. Ce fut là que le capitaine Declieux en prit trois pieds pour les transporter à la Martinique, dans l'espérance de les multiplier, et d'en enrichir nos colonies en en répandant la culture. La traversée fut périlleuse et longue, au point qu'on fut forcé de ménager l'eau, et de mettre l'équipage et les officiers à la demi-ration. Declieux, prévoyant sans doute les immenses résultats que devait avoir la mission dont il s'était chargé, aima mieux se priver d'eau que d'en laisser manquer ses plantes. Néanmoins, malgré tous ses soins, il en perdit deux pendant la route, et n'arriva à la Martinique qu'avec un seul Caféier. C'est de ce pied que sont sorties toutes les vastes plantations qui couvrent aujourd'hui les Antilles et les contrées chaudes du continent américain. En moins d'un siècle, la culture du Café devint une source si considérable de richesses pour nos colonies que, dès 1776, on évaluait à 28 millions de livres de Café la quantité que la seule partie française de Saint-Domingue exportait en France. Si l'on joint à cette estimation ce que nous recevions de nos autres colonies, et ce qui était expédié en Europe de toutes les îles anglaises, danoises, hollandaises et espagnoles, on arrive à cette conséquence que le sucre seul a pu rivaliser d'importance commerciale avec le Café.

Il en est du Café comme de plusieurs autres productions de la nature : le terrain, le climat, la température, ont sur ses qualités une très grande influence, d'où il résulte que chaque contrée en produit avec une qualité spéciale plus ou moins recherchée. Le plus estimé vient de Moka, et se reconnaît facilement à ses grains petits et ronds. Cette forme leur vient de ce que, par une singularité assez remarquable, une des graines avorte presque constamment dans ces contrées, et celle qui reste s'arrondit dans la pulpe du fruit. C'est le même phénomène physiologique que celui qui fait distinguer les Marrons de Lyon des Châtaignes de tous les autres pays. Après le Moka viennent trois sortes de Cafés qui se disputent le second rang : l'un est celui de Java, le second celui de Bourbon, le troisième celui de Cayenne ; mais ce dernier est peu connu en Europe, parce que, jusqu'à présent, les Américains ont consommé presque tout ce que cette colonie a pu produire. Le Café de la Martinique est particulièrement estimé, et même beaucoup de personnes le préfèrent à celui de Bourbon ; enfin, vient le Café de Saint-Domingue et des autres îles sous le vent.

L'usage du Café est aujourd'hui tellement répandu dans toutes les classes de la société qu'il serait oiseux de parler ici du plaisir que procurent son parfum agréable et sa saveur si recherchée. Quoi qu'on en dise, toute manière de le préparer est bonne, excepté celle de le faire bouillir dans l'eau, parce que, dans ce cas, le plus délicat de son arôme s'échappe par la vaporisation. La graine de Café cru n'est douée d'aucun parfum, et n'offre qu'une saveur herbacée peu agréable ; il est constaté aujourd'hui qu'en cet état il possède des propriétés fébrifuges, quoiqu'il soit peu ou point employé en médecine. C'est la torréfaction qui lui donne son arome suave et sa délicieuse saveur, en développant deux de ces principes extractifs, l'un nommé *Caféine* par les chimistes, l'autre consistant en une huile empyreumatique particulière. Si on laisse trop brûler le Café, ces deux principes disparaissent, le premier par la carbonisation, l'autre par l'évaporation, et il perd à la fois toutes ses qualités. Considéré sous le rapport hygiénique, il est certain que le Café, même quand on en abuse jusqu'à un certain point, n'a aucune des propriétés malfaisantes que lui attribuaient les anciens médecins. Il est tonique, stimulant, favorise la digestion et les sécrétions ; il excite les facultés intellectuelles

sans trop les exalter; il neutralise en partie les effets des boissons spiritueuses, et peut même être employé avantageusement dans les empoisonnements par les narcotiques, et particulièrement contre l'opium. Cependant, il ne convient bien qu'aux tempéraments froids et aux personnes replètes; celles qui ont la constitution délicate, nerveuse ou bilieuse, doivent s'en abstenir.

En France, on ne peut cultiver le Caféier que pour orner les serres chaudes, d'où il ne sort que pendant les plus fortes chaleurs de l'été. On le plante en caisse, dans une bonne terre à Orangers, et l'on a soin de le placer dans un endroit bien aéré, afin d'éviter l'attaque des Cochenilles. On l'arrose fréquemment en été, très modérément en hiver, et on le change de vase tous les ans ou au plus tard tous les deux ans, afin de lui donner de la nouvelle terre. Il fleurit très bien et produit des graines parfaites, qu'on sème aussitôt leur maturité dans de petits pots enfoncés dans la tannée d'une couche chaude.

Partout où le Café peut se cultiver utilement on lui donne les soins dont nous allons parler. Il lui faut surtout un climat particulier, où la température ne descende jamais au-dessous de 10 degrés, et ne monte que rarement au-dessus de 25 à 30. Il se plaît sur le penchant des montagnes ombragées, à l'exposition du levant, dans un sol plutôt un peu humide que trop sec, et dans les localités non soumises aux vents de mer. Il réussit surtout admirablement dans les terres vierges nouvellement défrichées. On le sème en pépinière, dans un bon terrain, et les graines lèvent un mois ou six semaines après; on leur donne les soins ordinaires pendant un an ou quinze mois, et ordinairement les jeunes plants sont alors assez forts pour être transplantés à demeure, dans des trous préparés pour les recevoir à la distance de 2 à 4 mètres les uns des autres et disposés en quinconce. On les défend contre l'effort des vents qui ébranleraient leurs racines, l'on tient la terre nette de toutes les plantes parasites, et l'on remplace avec soin les plants malades ou mal venus par d'autres plus vigoureux qu'on prend dans la pépinière. Trois ou quatre ans après la plantation, les Caféiers commencent à donner des fruits. C'est alors qu'on leur fait subir une opération pour arrêter la sève, la forcer à se jeter dans les branches latérales, les mettre à fruits, et en rendre la récolte plus facile à cueillir; elle consiste à étêter les arbrisseaux, à la hauteur de 1 mètre ou 1^{m},30 si l'on a planté les pieds à 2 mètres d'intervalle, ou à 2 mètres de hauteur si on les a plantés à 3 ou 4 mètres les uns des autres.

Les Caféiers fleurissent pendant tout le cours de l'année; mais c'est principalement au printemps et en automne qu'ils se couvrent d'un plus grand nombre de fleurs. Les fruits mûrissent quatre mois après l'éclosion des fleurs qui les ont produits, et sont cueillis à la main à mesure qu'ils entrent en maturité, d'où il résulte que la récolte dure à peu près toute l'année.

Avant de livrer les graines du Café au commerce, il faut les débarrasser de la pulpe qui les entoure, et pour cela on emploie, selon les pays, des procédés différents. Les uns réunissent les fruits en tas, au soleil, et les remuent chaque jour jusqu'à parfaite dessiccation, afin d'éviter la fermentation. D'autres les font macérer dans l'eau pendant 24 ou 48 heures avant de les faire sécher, etc., etc.; mais la meilleure méthode est celle qu'on nomme grager, et qui fournit le Café connu dans le commerce sous le nom de *Café gragé* ou *Café fin vert*. Elle consiste à faire passer les fruits nouvellement cueillis sous la meule d'un *grage*, sorte de moulin à décortiquer, qui sépare la graine de sa pulpe sans enlever la pellicule mince qui lui sert d'enveloppe immédiate. On fait ensuite sécher les graines au soleil, qui leur donne une teinte verdâtre.

Comme nous l'avons dit, il existe encore un assez grand nombre d'espèces de Caféiers, mais aucune ne fournit des grains ayant les propriétés du Caféier cultivé. (Boit.)

CAFÉINE. CHIM. — *Voyez* CAFÉIER.

***CAFIUS** (καφέω, je respire?). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Staphylinides, établi par Leach, mais non adopté par M. Erichson, qui en rapporte les espèces au g. *Othius* du même auteur. (D.)

CAFFRE (Levaill. Afriq. 6). OIS. — Synonyme de *Falco vulturinus*, esp. du genre Aigle-Pêcheur.

CAICAS (les Caicas). OIS. — C'est, dans le Traité de M. Lesson, une de ses sections dans

les Perroquets à queue médiocre régulièrement carrée. *Voyez* PERROQUET. (LAFR.)

CAIDBEJA, Forsk. (nom vernaculaire). BOT. PH. — Synonyme de *Forskolea*. (C. L.)

CAIEU et non **CAYEU**. BOT. — *Voyez* BULBE.

CAILLE. *Coturnix*. OIS. — Section du genre Perdrix. *Voyez* ce mot. (LAFR.)

CAILLEBOT. BOT. PH. — Nom vulgaire du Viorne obier.

CAILLELAIT. BOT. PH. — Nom vulgaire des espèces du genre *Galium*.

CAILLETOT. POISS. — Nom vulgaire du jeune Turbot en Normandie.

CAILLETTE. OIS. — Nom vulgaire du Pétrel.

CAILLEU TASSART. *Cathoessus*. POISS. — Nom vulgaire d'un poisson des Antilles, qui y est aussi nommé *Savalle*, et dont on a fait le genre Mégalope. M. Cuvier a employé cette dénomination pour un genre de la famille des Clupéoïdes très voisin des Harengs, et s'en distinguant parce que le dernier rayon de la dorsale se prolonge en filet plus ou moins long. D'ailleurs leur bouche n'a pas de dents, ce qui les distingue des Mégalopes, dont la bouche est dentée. On peut séparer aussi les Cailleux Tassarts en deux groupes : Des espèces ont le museau court et la lèvre supérieure échancrée comme les Aloses ; d'autres ont le museau prolongé et saillant comme les Anchois. On trouve de ces Poissons dans les mers de l'Inde ou d'Amérique. Je crois que ce genre de Cuvier subira des modifications que je ferai connaître dans mon histoire de la famille des Clupées, quand j'aurai revu ces espèces. (VAL.)

***CAILLIÆA** (Caillié, voyageur français en Afrique). BOT. PH. — Genre de la famille des Mimosées, tribu des Acaciées, formé par Guillemin et Perrotet (*Flor. Seneg.*, I, 239), et renfermant quelques arbrisseaux croissant dans l'Asie et l'Afrique tropicales. Ce genre a pour synonymes le *Dichrostachys* de Wight et Arnott, et les deux principales espèces sont le *Mimosa cinerea* L., et le *Desmanthus trichostachys* DC. (C. L.)

CAILLOU. GÉOL. — *Voyez* SILEX.

CAILLOU ROULÉ. GÉOL. — On nomme ainsi tout fragment de roche dure, quelle que soit sa nature minéralogique, qui a été évidemment usé et arrondi par l'action prolongée des eaux. C'est au frottement les uns contre les autres des divers fragments que les eaux courantes ou les vagues de la mer mettent en mouvement, qu'est due la formation des Cailloux roulés. On donne plus particulièrement le nom de *Galets* à ceux des Cailloux roulés qui doivent leur forme au flux et au reflux de la mer sur les rivages.

On ne devrait donner le nom de *Cailloux roulés* qu'aux fragments arrondis de *Silex* (ou Caillou), et réserver le mot *Galets* pour désigner d'une manière générale toutes les pierres roulées, quelle que soit leur nature minéralogique. *Voyez* SILEX et GALETS.

Lorsque les Cailloux roulés sont réunis par un ciment, ils forment des *Poudingues*. (C. P.)

CAIMAN. REPT. — *Voyez* CROCODILE.

***CAIMANS**. REPT. — M. de Blainville a donné ce nom à une famille de Reptiles émydosauriens, comprenant ceux dont le museau est large et court.

***CAIRINA**, Steph. OIS. — C'est, dans la *List of the genera* de Gray, un synonyme de *Sarkidiornis*, Eyt., ayant pour type l'*Oie bronzée* ou *de la côte de Coromandel*, *Anas melanotus* Buff. (*Enl.* 937). *Voyez* ANATIGRALLE. (LAFR.)

***CAJANÉES**. BOT. PH. — Une des sections établies dans la grande tribu des Papilionacées de la famille des Légumineuses. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

CAJANUS. *Cajan*, Adans. (nom vernaculaire). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, type de la tribu des Cajanées, formé par De Candolle sur le *Cytisus cajan* de Linné. Il ne renferme encore que deux espèces, le *C. bicolor* DC., qui est cette dernière, et le *C. flavus* DC. (*Cytisus pseudocajan* de Jacquin), toutes deux exotiques, l'une de l'Amérique, et l'autre de l'Asie tropicale, et cultivées dans nos serres d'Europe. Ce sont des arbrisseaux dressés, pubescents, et comme veloutés, à feuilles pennées-trifoliolées, dont les folioles ovales-lancéolées-mucronées ; à stipelles courtement subulées; à stipules lancéolées; à fleurs simplement jaunes ou maculées de pourpre, disposées en grappes axillaires, pédonculées, corymbiformes, et portées par des pédicelles géminés, sortant de bractées oblongues-lancéolées ; à légumes hérissés, pubescents. (C. L.)

CAJEPUT (*cajupúta*, nom malais de cette substance). BOT. — Huile verdâtre, très volatile, d'une odeur pénétrante assez semblable à un mélange d'essence de Térébenthine, de Camphre, de Menthe et de Rose, obtenue par la distillation des feuilles du *Melaleuca leucodendron*. On avait avancé sans preuves suffisantes que cette huile a la propriété d'éloigner des collections d'histoire naturelle les Insectes qui les dévorent; mais on a des exemples de l'inutilité de ce moyen. Les naturels des Moluques l'imprègnent de la fumée de Benjoin, et s'en servent comme de pommade. Dans notre matière médicale, l'huile de Cajeput est réputée stimulante, sudorifique et antispasmodique. (C. d'O.)

*CAJOPHORA (καίω, je brûle; φορός, porteur; allusion à la douleur que cause la piqûre des poils de ces plantes). BOT. PH. — Genre de la famille des Loasacées, formé par Presl (*Rel. hænk.*, II, 41, t. 56), et comprenant quelques espèces indigènes du Pérou et du Chili. Ce sont des plantes herbacées, annuelles ou vivaces, rameuses, souvent volubiles et hérissées de poils raides et tubulés, dont la piqûre cause des ampoules douloureuses. Les feuilles en sont opposées, lobées ou bipinnatifides, éstipulées; les pédoncules axillaires ou terminaux, uniflores, solitaires. Les fleurs sont jaunes, bractéées. On cultive assez souvent dans les jardins le *C. lateritia* G. D. (*Loasa lateritia*, Bot. mag.) (C. L.)

CAJOU, CAJU, CAZOU et **CAZE**. BOT. PH. — Noms malais servant à désigner les arbres en général et le bois qu'on en retire. Les noirs transportés dans nos colonies y ont introduit ces noms, qui, joints à une épithète, constituent l'appellation vulgaire de plusieurs végétaux arborescents. On retrouve dans la langue madécasse, mais avec une aspiration qui les défigure un peu, les noms de *Cazou* et de *Caze*, pris dans la même acception. (C. d'O.)

*CAJUPUTI, Adans. *Fam.*, II (nom vernaculaire). BOT. PH. — Synonyme de *Melaleuca*. (C. L.)

CAKILE (nom arabe de plusieurs espèces de ce genre). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, type de la tribu des Cakilinées, formé par Tournefort (*Inst.*, 482), et renfermant un certain nombre d'espèces, croissant en Europe et en Amérique, en-deçà du tropique du cancer. Toutes sont herbacées, annuelles, glabres, rameuses, à feuilles pinnatifides ou dentées; à fleurs blanches ou purpurescentes, en grappes dressées, oppositifoliées et terminales; à pédicelles ébractéés, filiformes; silicule lomentacée, bi-articulée, comprimée. On en cultive quelques unes dans les jardins d'Europe: ce sont entre autres les *C. maritima* et *americana*. (C. L.)

*CAKILINÉES. BOT. PH. — Une des tribus établies par M. De Candolle dans la famille des Crucifères (*voyez* ce mot), et ayant pour type le g. Cakile. (Ad. J.)

CALABURA, Pluk. (nom vernaculaire). BOT. PH. — Synonyme de *Muntingia*, Plum. (C. L.)

CALADÉNIE. *Caladenia* (καλός, beau; ἀδήν, glande). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Aréthusées, établi par Rob. Brown (*Prodr.*, I, 323), et adopté par tous les botanistes subséquents. Il se compose aujourd'hui d'une trentaine d'espèces, toutes originaires de la Nouvelle-Hollande. Ce sont des plantes toutes terrestres, à racine tuberculeuse, portant des feuilles radicales ordinairement étroites, et des fleurs solitaires sur une hampe radicale. Leur calice est comme bilabié, tout couvert de glandes. Le sépale supérieur est dressé, les latéraux recouvrent souvent le labelle, ou, réunis aux deux inférieurs, constituent la lèvre inférieure. Le labelle est onguiculé, concave, simple, ou trilobé. L'anthère renferme 4 masses polliniques bilobées. (A. R.)

*CALADIÉES. BOT. PH. — L'une des tribus établies dans la famille des Aroïdées. Elle se subdivise en 2 sous-tribus: 1° les COLOCASIÉES, contenant les genres *Remusatia*, *Colocasia*, *Caladium*, *Peltandra*, *Xanthosoma*, *Acontias*, *Syngonium* et *Culcasia*; 2° les PHILODENDRÉES, composées uniquement du genre *Philodendron*. *Voyez* AROÏDÉES. (A. R.)

CALADION. *Caladium* (légère altération de καλάθιον, sorte de petite corbeille; forme des spathes). BOT. PH. — Type de la tribu des Caladiées, dans la famille des Aroïdées. Ce genre, établi par Ventenat (*Jard. de Cels*, t. 50) et adopté par MM. Schott et Endlicher (*Melet.* 18), qui en ont circonscrit les limites, peut être ainsi dé-

fini : Spathe droite et roulée. Spadice androgyne. Étamines nombreuses, couvrant toute la partie supérieure du spadice. Elles se composent d'une écaille peltée, portée par un axe très épais, autour duquel sont soudées plusieurs anthères uniloculaires, s'ouvrant par un pore terminal. Les étamines les plus inférieures sont avortées et squammiformes. Les pistils, nombreux, occupent la partie inférieure du spadice. Ils se composent d'un ovaire à deux loges, contenant chacune de deux à quatre ovules attachés à la cloison et redressés. Le fruit est une baie à une ou deux loges, contenant un petit nombre de graines. MM. Schott et Endlicher ne laissent dans ce genre qu'une seule des espèces qui y avaient été rapportées, savoir le *Caladium bicolor* Vent., figuré dans l'*Atlas* de ce Dictionnaire, Monocotylédones, *pl.* 2. Ils en décrivent deux autres nouvelles. Ce sont toutes des plantes vivaces, à feuilles généralement peltées et à spathe blanche. Toutes trois sont originaires d'Amérique. (A. R.)

*CALAIS (nom mythologique). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, subdivision des Élatérides. M. Delaporte, qui a créé ce genre (*Revue Silbermann*, t. IV, p. 9), l'a séparé du genre *Alaus*, près duquel il devra être placé. Les *Calais* ont les antennes plus courtes et le corselet dépourvu de taches ocellées ; il cite 3 espèces des Indes orientales : les *A. speciosus*, *tricolor* et *lacteus* de Fab., et décrit 2 espèces du Sénégal comme appartenant à son genre. (C.)

*CALAIS (nom mythologique). BOT. PH.— M. De Candolle a créé ce g., qui fait partie des Composées-Chicoracées, sur quelques plantes de la Californie, qui ont pour caractères : Capitules multiflores. Involucre double : l'extérieur plus court, sous forme de calicule à 2-6 folioles ; l'intérieur cylindracé, composé de 10 à 12 écailles disposées sur deux rangs. Le réceptacle, dépourvu de paillettes, porte des fleurs qui reposent sur des fruits cylindriques, atténués au sommet, et couronnés par une aigrette formée de 5 paillettes dilatées et scarieuses à la base, s'enveloppant réciproquement à la manière des lobes d'une corolle à préfloraison tordue, et terminées chacune par une sorte de soie rude et dressée. (J. D.)

CALAMAGROSTIDE. *Calamagrostis* (καλαμάγρωστις, sorte de roseau). BOT. PH. — Famille des Graminées, tribu des Arundinacées. Ce genre, assez nombreux en espèces, a été primitivement proposé par Adanson et adopté depuis par presque tous les agrostographes. Il comprend les espèces du genre *Arundo* de Linné, dont les épillets sont uniflores. Les valves de la lépicène, membraneuses et très allongées, sont plus longues que la fleur. Les paillettes de la glume sont environnées à leur base de très longs poils disposés en bouquets ; l'inférieure porte une arête qui naît de son dos ou de son sommet ; très rarement cette arête manque. Les étamines sont au nombre de 3. Le fruit est une cariopse glabre.

Les espèces de ce genre, au nombre d'environ une douzaine, sont des plantes vivaces, à épillets pédicellés et disposés en panicule. Presque toutes sont originaires d'Europe ou de l'Amérique du Nord. Celles qu'on rencontre le plus communément en France sont les *C. epigeios* Roth., *C. lanceolata* Roth., *C. littorea* DC., qui croissent dans les prés ou sur le bord de la mer. (A. R.)

*CALAMANTHUS (κάλαμος, roseau ; ἄνθος, sorte de petit oiseau). OIS. — Genre formé par M. Gould pour recevoir 2 espèces de Farlouzes ou plutôt de Cysticoles des roseaux de la Nouvelle-Hollande. Il est synonyme du genre *Praticola* de Swainson. *Voyez* CYSTICOLE. (LAFR.)

*CALAMARIA, Dillen. (*calamus*, roseau). BOT. CR. — Synonyme d'*Isoetes*, Linn.

* CALAMARIE. *Calamaria* (*calamus*, plume, fétu). REPT.—Genre d'Ophidiens établi par Boié (*Isis*, 1826), et qui a été subdivisé depuis ; aussi est-il, pour MM. Duméril et Bibron, le type d'une petite famille de la section des Xiphodontes, et qu'ils nomment *Calamariens*. Les caractères assignés aux *Calamaria* par ces naturalistes sont les suivants : Scutelles nasales excessivement petites ; pas de frontales antérieures ni de frenale. Ils en indiquent trois espèces, et entre autres le *Coluber calamaria* de Linné. (P. G.)

*CALAMARIÉES. *Calamariæ*. BOT. PH. et CR. — Linné avait donné ce nom à une famille de Monocotylédonés, comprenant les genres aujourd'hui classés dans les Cypéracées ; mais il y avait introduit avec doute

les genres *Juncus*, *Scheuchzeria* et *Flagellaria*, qui appartiennent aux Alismacées et aux Joncées.

Endlicher a désigné sous ce nom la sixième classe de sa méthode qui comprend l'unique famille des Équisétacées, renfermant le g. *Equisetum*, L., et le g. *Calamites*, Suck., son représentant probable à l'état fossile. (C. D'O.)

*CALAMARIENS. REPT. — Les Calamariens, dont Boié faisait un seul genre, sont de petits Serpents de l'Inde appartenant à la section des Ophidiens-Xiphodontes de MM. Duméril et Bibron, et que ces naturalistes, dans leur traité d'Erpétologie, élèvent au rang de famille, en leur reconnaissant pour caractères : Dents maxillaires supérieures assez fortes, comprimées, très pointues au sommet, recourbées en arrière dès leur base ; les premières moins coniques que les suivantes, et les dernières les plus courtes de toutes.

MM. Duméril et Bibron portent à trois le nombre des genres de cette petite famille : ce sont les *Calamaria*, *Carphophis* et *Carphophiops*. (P. G.)

CALAMÉES. *Calameæ*. BOT. PH. — Kunth et Martius ont donné ce nom à une tribu de la famille des Palmiers, ayant pour type le g. *Calamus*.

CALAMENT. BOT. PH. — Nom vulgaire d'une espèce du genre Mélisse.

*CALAMIDES. *Calamides*. POLYP. — Nom donné par Latreille à une famille de la classe des Polypes ayant le corps en forme de tuyau de plume.

*CALAMIFORME. *Calamiformis* (*calamus*, plume; *forma*, forme). BOT. PH. — Cette épithète, employée en histoire naturelle, sert à désigner les parties des animaux ou des plantes ayant la forme d'un tuyau de plume. Tels sont le corps des Pennatules et une espèce du genre *Mesembryanthemum*, dont les feuilles sont grêles et longues. (C. D'O.)

CALAMINA (καλάμη, chaume). BOT. PH. — Famille des Graminées. Le genre ainsi nommé par Palisot de Beauvois n'a pas été généralement adopté. Il comprend des espèces rangées dans les genres *Anthistiria* et *Apluda*. (A. R.)

CALAMINE. *Calamina*. MIN. — On a donné le nom de *Calamines* ou *Pierres calaminaires* à des masses compactes, concrétionnées ou terreuses, souvent cellulaires, comme vermoulues, et formées en très grande partie de silicate de Zinc, entremêlé souvent de carbonate du même métal. Ces pierres constituent le minerai de Zinc le plus important par l'abondance de ses gîtes et la facilité de son exploitation. Elles se présentent en amas considérables au milieu des calcaires de sédiments secondaires, depuis le terrain houiller jusqu'aux étages jurassiques. Les principaux gîtes de Calamine sont ceux de la Haute-Silésie, des pays de Limbourg et de Juliers, aux environs d'Aix-la-Chapelle, de la Carinthie, et du Derbyshire en Angleterre. On n'employait autrefois ce minerai que pour convertir le Cuivre rouge en laiton ; maintenant on s'en sert à Liége pour préparer le Zinc métallique, qu'on est parvenu à laminer et à tirer à la filière, et qu'on substitue au Plomb pour le doublage des baignoires, des réservoirs, etc., et pour la couverture des édifices. *Voyez* ZINC.

Le nom de Calamine, emprunté à l'art de la métallurgie, est employé par plusieurs minéralogistes comme nom spécifique, et désigne alors exclusivement le silicate de Zinc, qui forme la base des pierres calaminaires. *Voyez* SILICATES. (DEL.)

*CALAMINTHA, Mœnch et Koch (καλαμίνθη, l'herbe aux chats). BOT. PH. — Synonyme et section du genre *Melissa*, L. et Benth. (C. L.)

CALAMITA (diminutif de *calamus*, roseau ; allusion à l'habitat). REPT. — Nom scientifique du g. Rainette.

CALAMITE. *Calamita* (καλαμίς, tige de roseau). POLYP. FOSS. — Guettard a, dans ses *Mémoires*, donné ce nom à des Caryophyllées fossiles semblables à des tuyaux réunis ; tel est le *Caryophyllea musicalis*.

*CALAMITEA (par analogie avec *Calamites*). BOT. FOSS. — Sous ce nom, M. Cotta (*die Dendrolithen*, p. 68) a désigné des tiges pétrifiées, d'une structure très remarquable, qu'il présumait appartenir aux tiges des terrains houillers connus depuis long-temps sous le nom de *Calamites*. Quelques indices d'articulations transversales et la disposition des stries à la surface extérieure établissaient cette probabilité. Depuis, des échantillons plus étendus, que j'ai recueillis dans les houillères de Saint-Bérain, m'ont montré ces articulations d'une manière très prononcée, et une surface extérieure très analogue à celle des noyaux, dépouillés de leur écorce

charbonneuse, de certaines espèces de Calamites, telles que le *Calamites pachyderma* (*Hist. vég. foss.*, I, pl. 22). Mais quoique la structure intime de ces tiges soit bien conservée, leur opacité s'oppose à ce qu'on étudie les détails de leur organisation. Les échantillons observés en premier par M. Cotta, et trouvés en Saxe aux environs de Schemnitz, sont au contraire silicifiés, et peuvent être soumis à une étude approfondie : c'est ce qu'a fait dernièrement le docteur Alexandre Petzholdt, dans un opuscule très intéressant, intitulé : *Ueber Calamiten*, etc. (Dresde, 1841). Dans ce même travail, ce savant a fait connaître l'organisation des *Calamites* proprement dites, telle qu'elle est conservée à l'état charbonné dans quelques *Calamites* ordinaires des terrains houillers, dans lesquelles *le centre est occupé par un dépôt non organisé*. Cette partie, que M. Petzholdt considère comme formant les parois tout entières d'une tige fistuleuse, me paraîtrait plutôt correspondre à sa partie corticale seulement.

Mais on peut encore se demander s'il est certain que les *Calamitea* ne soient que la partie intérieure des *Calamites*, dont les tissus ligneux et vasculaires auraient été conservés par la pétrification, et si les *Calamites* sont bien les mêmes tiges dans lesquelles, par suite d'autres circonstances dans le mode de conservation, l'axe ligneux aurait été entièrement détruit, tandis qu'au contraire, l'écorce seule aurait été conservée.

En examinant cette question avec attention, on est conduit à la résoudre affirmativement et à considérer les *Calamitea* comme les axes ligneux des *Calamites*, ou au moins de certaines espèces de *Calamites*, probablement des espèces à écorce charbonneuse épaisse, et à stries longitudinales très marquées sur le noyau intérieur, peu apparentes au contraire extérieurement, telles que les *Calamites pachyderma*, *approximatus*, *nodosus*. Peut-être les *Calamites* à écorce mince, à stries longitudinales moins prononcées sur le noyau intérieur, à tubercules articulaires très marqués, constituent-elles un autre groupe renfermant des espèces moins ligneuses, et peut-être même des plantes d'une organisation très différente.

Je dois, du reste, faire observer que plusieurs des tiges fossiles désignées sous ce nom par M. Cotta, se rapportent probablement à des végétaux d'autres familles. Ainsi ses *Calamitea concentrica* et *lineata* paraîtraient plutôt se rapporter à des bois de Conifères, tels que ceux qu'on rencontre assez fréquemment dans les mêmes terrains; les *Calamitea striata* et *bistriata*, mais surtout la première de ces espèces, doivent au contraire être considérées comme types de ce genre.

C'est également sur le *Calamitea striata* qu'ont été faites les observations d'anatomie microscopiques de MM. Petzholdt et Unger, et les *Calamitea* transformées en carbonate de Fer, que j'ai recueillies dans les terrains houillers de Saint-Bérain (département de Saône-et-Loire), me paraissent aussi se rapporter à cette espèce, ou n'en différer que très légèrement. Ce sont donc les tiges de cette espèce que je vais faire connaître avec plus de détail, et le genre *Calamitea* ne devra comprendre que les tiges pétrifiées qui offriront une organisation analogue.

Ces tiges ont une moelle centrale très volumineuse, souvent aplatie, elliptique ou linéaire, suivant le degré de pression que la tige a subi. Le tissu cellulaire qui remplissait cette partie centrale doit avoir été plus ou moins complétement détruit par cette pression, et par suite de son altération plus facile; cependant, M. Petzholdt a reconnu son existence, et constaté que le centre de la tige n'était pas entièrement occupé par une vaste lacune. Autour de cette moelle, dans la position qu'occupe l'étui médullaire des plantes dicotylédones, se trouve une série de petites lacunes tubuleuses, cylindriques complétement distinctes de la zône ligneuse qui entoure la moelle. Ce cylindre ligneux, souvent fort épais et très régulier, qui s'étend depuis la moelle jusqu'à la surface externe des échantillons, et dans les morceaux de Saint-Bérain, jusqu'à l'enveloppe charbonnée représentant l'écorce de ces tiges, est composé de bandes rayonnantes alternatives, très régulières, d'aspect et de couleurs en général très différents, d'une largeur à peu près semblable dans le *Calamitea striata*, alternativement larges et étroites dans le *Calamitea bistriata*. Ces lames rayonnantes, qui se continuent dans toute la longueur de la tige d'une articulation à une autre sans interruption, sembleraient au

premier aspect résulter de l'alternance de faisceaux ligneux et de rayons médullaires celluleux, très larges, comme ceux des Poivres, des Ménispermées, etc. Cependant l'étude microscopique démontre que ces lames rayonnantes alternatives sont formées, les unes et les autres, d'un tissu allongé, dirigé parallèlement à l'axe de la tige, séparées par des rayons médullaires étroits, interrompus, et composés de petites cellules quadrilatères, comme celles qui constituent en général ces parties. Mais, abstraction faite de ces rayons médullaires étroits et peu apparents, ces lames rayonnantes sont chacune composées d'un seul tissu; les unes de fibres ligneuses, à parois épaisses, lisses, sans stries, ni ponctuations, et d'un plus petit diamètre; les autres de vaisseaux rayés, ou plutôt de ces fibres rayées transversalement qui constituent tout le système vasculaire des Fougères, de certaines Cycadées, etc. Ces fibres rayées ont un plus grand diamètre que les fibres ligneuses qui composent les autres lames rayonnantes; leur coupe transversale est à peu près quadrilatère, et leurs parois sont beaucoup moins épaisses; la nature de ces fibres ou vaisseaux rayés est tout-à-fait semblable à celle des parties vasculaires des *Sigillaria*, des *Stigmaria*, des *Lepidodendron* et des *Psaronius*. Elles sont en outre disposées comme dans le *Sigillaria elegans* et le *Stigmaria ficoides*, en séries rayonnantes, régulières, séparées par des lames celluleuses rayonnantes étroites, formées d'une seule rangée de cellules quadrilatères; mais, dans ces deux genres de plantes fossiles, il n'existe que des faisceaux formés par les vaisseaux rayés. Ici, au contraire, il y a alternativement des faisceaux de cette nature, et d'autres formés de fibres fines et lisses, comparables ou aux fibres ligneuses ordinaires ou aux fibres du liber. Cette alternance de faisceaux rayonnants de deux natures tout-à-fait différentes est un caractère très remarquable, qui n'a jusqu'à ce jour été signalé dans la tige d'aucun végétal vivant.

Malgré cette différence essentielle, peut-on établir quelques rapports entre ces tiges et celles des végétaux vivants? L'existence de la moelle et des rayons médullaires est un caractère propre aux végétaux dicotylédonés; l'uniformité du tissu de chacun des faisceaux ligneux, la nature des vaisseaux qui constituent une partie d'entre eux, se trouvent particulièrement dans les Dicotylédones gymnospermes, telles que les Conifères et les Cycadées, et d'après ces caractères les *Calamitea* seraient le type d'une famille spéciale de cette classe.

Ces rapprochements doivent-ils faire rejeter complétement les rapports des Calamites avec les Équisétacées, rapports que nous avions fondés sur leur structure extérieure, et que la plupart des botanistes avaient admis? c'est ce que nous allons examiner à l'article CALAMITES. (AD. B.)

*CALAMITÉES. *Calamiteæ*. BOT. FOSS. — Nom donné à la famille qui comprendrait les *Calamites* et les *Calamitea*, en admettant que ces deux genres soient différents l'un de l'autre, et constituent une famille distincte de celle des Équisétacées. *Voyez* CALAMITES et CALAMITEA. (AD. B.)

CALAMITES. *Calamites* (καλαμίς, tige de roseau). BOT. FOSS. — On a désigné depuis long-temps, sous ce nom, des tiges qui se rencontrent très fréquemment dans les terrains houillers, et qu'on avait anciennement considérées comme des tiges de grands Roseaux ou Bambous, ce nom étant dérivé de celui de *Calamus*, donné vulgairement par les anciens aux Roseaux, et appliqué depuis par Linné à un genre de Palmiers à tige grêle et flexible, les Rotangs. Il est maintenant bien reconnu que les tiges fossiles qui nous occupent n'ont aucun rapport avec celles des plantes monocotylédones que nous venons de citer; mais, quoique nous ayons contribué un des premiers à démontrer cette erreur, nous avons cru devoir admettre le nom de *Calamites* si généralement adopté précédemment, et qui a également été conservé par les auteurs plus récents.

Si nous pensons avoir bien établi les différences de ce genre et des tiges de Monocotylédones, nous sommes beaucoup moins convaincu de la réalité de ses rapports avec les Prêles ou *Equisetum*, rapports que nous avons déjà indiqués il y a vingt ans, et cherché à démontrer, en 1828, en nous fondant sur les moyens alors à notre disposition, c'est-à-dire sur la comparaison attentive des formes extérieures.

En effet, les tiges des Calamites sont articulées, ou du moins présentent des indices

de cloisons ou diaphragmes intérieurs, qui se dénotent au dehors par des anneaux transversaux, correspondant à des interruptions dans les stries longitudinales dont ces tiges sont marquées, lorsqu'elles sont en bon état et bien complètes. Leur surface extérieure est formée par une couche de Charbon très régulière, d'une épaisseur plus ou moins grande, mais très uniforme, qui présente tous les caractères de la surface externe de la tige. —Cette couche charbonneuse est tellement mince, dans quelques espèces, qu'on ne peut pas supposer qu'elle représente toute l'épaisseur d'une tige fistuleuse; car des tiges semblables, d'un décimètre environ de diamètre sur 2 à 3 mètres d'élévation au moins, et n'ayant pas un demi-millimètre d'épaisseur, comme on l'observe dans le *Calamites Suckowii*, n'auraient évidemment pas pu se soutenir et conserver leur régularité. D'un autre côté, cette couche devient trop épaisse, dans quelques espèces, pour qu'on puisse la considérer comme un simple épiderme, même pour un épiderme épais et coriace comme celui de certaines plantes grasses. Il nous semblerait donc plus naturel de considérer cette couche charbonneuse comme une enveloppe externe de la tige analogue à l'écorce tout entière, et recouvrant une partie intérieure, détruite dans les tiges que renferment les Schistes ou les Grès, comme il est maintenant bien certain que cela a lieu pour les *Sigillaria* et les *Lepidodendron*, dont l'axe ligneux, quoique ayant existé, a toujours été détruit dans ce mode particulier de conservation.

Tantôt, cette écorce très mince suit toutes les modifications de forme du noyau argileux ou arénacé sur lequel elle est appliquée; dans ce cas, les caractères de la plante sont à peu près les mêmes lorsqu'elle est dans son état d'intégrité et pourvue de son écorce, et lorsqu'elle ne présente plus que le moule ou noyau intérieur : c'est ce qu'on observe dans les *Calamites Suckowii*, *Cistii*, *cannæformis*. Tantôt, au contraire, l'écorce épaisse n'offre plus à l'extérieur les mêmes formes que le noyau qu'elle recouvre; elle est quelquefois parfaitement lisse, ou à peine marquée de quelques légères ondulations, et ne présente aucune trace d'articulation, tandis que le noyau qui nous représente la portion intérieure de la tige détruite et sur laquelle était appliquée l'écorce charbonnée offre des articulations très nettes et des sillons longitudinaux plus ou moins réguliers; on reconnaît facilement cette structure dans les *Calamites approximatus*, *nodosus* et *pachyderma*.

Ces différences dans l'épaisseur de la couche corticale charbonneuse sont-elles le résultat de différences spécifiques, chaque espèce ayant sous ce point de vue une structure spéciale, comme nous l'avons admis précédemment dans l'Histoire des végétaux fossiles, ou bien ces différences tiendraient-elles au moins en partie à l'âge des individus? C'est une question sur laquelle nous reviendrons plus tard.

Il résulte toutefois de cette épaisseur plus ou moins grande de l'écorce que, dans plusieurs de ces plantes, la tige est parfaitement lisse extérieurement, sans aucun indice apparent au-dehors d'articulation ou d'insertion d'organes appendiculaires, tandis que le noyau intérieur, ou la tige recouverte par cette écorce, présente des articulations transversales très prononcées, et des sillons longitudinaux très réguliers et très marqués qui alternent toujours entre eux des deux côtés d'une articulation.

Dans les espèces ou dans les individus à écorce mince, la surface externe présente, au contraire, tous les caractères qu'offre constamment le noyau intérieur dont elle suit fidèlement les contours, et l'on remarque en outre, très souvent, dans ce cas, des tubercules placés entre les sillons, le long des articulations, tantôt d'un des côtés seulement, tantôt au-dessus et au-dessous des articulations. Ces tubercules, souvent elliptiques, forment quelquefois comme un double collier très régulier autour de chaque articulation. L'aspect de la surface de l'épiderme dans ces points ne semble pas indiquer que ce soient des cicatrices d'insertion d'organes qu'on n'a jamais vu naître de ces points, mais plutôt des indices de la position d'organes rudimentaires, comme les mamelons ou écailles qui représentent les feuilles sur certaines plantes. D'après cette manière de considérer ces tubercules, ils indiqueraient des organes rudimentaires verticillés, les uns par leur position correspondant aux feuilles, les autres probablement à des mamelons radiculaires. Cette disposition nous

paraissait analogue à celle des feuilles déjà si réduites, qui, par leur réunion, forment la gaîne des *Equisetum* actuels, et nous étions d'autant plus disposé à considérer ces tubercules comme les représentants des dents de ces gaînes à l'état rudimentaire, qu'une espèce, tout-à-fait semblable par ses autres caractères aux Calamites ordinaires, offrait à chaque articulation une gaîne dentée, ne différant de celle des Prêles que par sa direction étalée dans un plan presque perpendiculaire à la tige, c'est le *Calamites radiatus* (*Hist. vég., foss.* 4, pl. 26, fig. 1, 2).

Si nous examinons maintenant la forme générale de ces tiges, nous verrons qu'elles s'atténuent ordinairement vers leur base, souvent en se courbant comme si elles naissaient d'une souche rampante; que, dans cette partie inférieure, les articulations sont plus rapprochées, et paraissent, dans plusieurs échantillons, donner naissance à des racines verticillées; que la tige, généralement simple, produit cependant quelquefois des rameaux qui naissent latéralement des articulations, ordinairement sans ordre régulier, quelquefois en verticilles plus ou moins complets; ces rameaux prennent leur origine, non pas au-dessus de l'articulation, comme dans les Graminées et les Palmiers, où l'articulation est indiquée extérieurement par la cicatrice d'insertion de la feuille amplexicaule, mais sur l'articulation même ou au-dessous, comme dans les *Equisetum*. Tous ces faits observés sur un grand nombre d'échantillons établissent parfaitement l'absence de toute analogie entre ces plantes et les Monocotylédones-Arundinacées; ils semblent au contraire indiquer de nombreux rapports avec les Équisétacées, surtout si l'on se rappelle la grande dimension qu'atteignent ces végétaux dans la période contemporaine des dépôts Jurassiques et la forme du *Calamites radiatus* si analogue à celle des *Equisetum*. Mais quelques autres points d'organisation, découverts dans ces derniers temps, montrent cependant combien ces végétaux de l'ancien monde différaient de nos Équisétacées et ne nous paraissent pas permettre de les classer dans cette famille.

Tant qu'on n'a connu les Calamites qu'à l'état d'empreinte dans les roches qui accompagnent la Houille, on pouvait supposer que c'étaient des végétaux à tiges fistuleuses, sans parties dures et ligneuses, presque dépourvus de vaisseaux, et dont la partie charbonnée, jointe peut-être à quelques tissus intérieurs plus délicats et détruits, constituait toute la tige. La compression considérable que présentaient souvent ces tiges lorsqu'elles étaient étendues parallèlement aux couches, leur déformation, dans quelques cas, semblaient même confirmer cette supposition. Cependant, il y a quelques années, M. Cotta a fait connaître, sous le nom de *Calamitea*, des tiges pétrifiées, trouvées en Allemagne dans les Grès rouges de la formation houillère, qu'il présuma se rapporter à des Calamites. Nous avons retrouvé des tiges semblables changées en Fer carbonaté lithoïde, formant des nodules dans la Houille même de Saint-Bérain, et plusieurs de ces morceaux présentaient des articulations bien distinctes et une surface extérieure sillonnée, comme celle des Calamites et particulièrement du *Calamites pachyderma*; cette partie extérieure était transformée en Charbon comme elle l'est ordinairement dans les Calamites, où la partie centrale est remplacée par une substance amorphe. Nous avons indiqué à l'article CALAMITEA l'organisation remarquable de cet axe ligneux présentant une moelle très étendue et des lames rayonnantes, formées alternativement de vaisseaux ou fibres rayées et de fibres ligneuses, lisses et plus fines, ces lames rayonnantes étant en outre divisées par des rayons médullaires étroits. Ce corps ligneux, ainsi constitué, devait être recouvert par une partie corticale, détruite dans les *Calamitea* silicifiées de Chemnitz, décrites par M. Cotta, et dont l'anatomie microscopique a été donnée par M. Unger dans le mémoire de M. Petzholdt (*Ueber Calamiten*), mais qu'on retrouve à l'état charbonné dans les *Calamitea* de Saint-Bérain que nous citions précédemment, et qui seule existe dans les Calamites conservés dans les Schistes et les Grès du terrain houiller. C'est ainsi que les *Sigillaria*, les *Lepidodendron*, les *Stigmaria*, sont réduits dans ces mêmes circonstances à leur écorce charbonneuse, quoique tous trois aient possédé à l'état vivant un axe ligneux plus ou moins volumineux par rapport au diamètre de la tige.

Cette partie corticale, dans les *Calamites*, est ordinairement réduite à une couche de

Charbon compacte et brillant, dans lequel on n'aperçoit pas d'organisation, mais qui paraîtrait résulter de la pression et de l'amincissement de cette écorce. M. le docteur Petzholdt, dans l'opuscule déjà cité, a montré que, dans quelques cas, on trouvait, dans les roches qui accompagnent la Houille, des tiges de Calamites qui, n'ayant pas été aplaties par la compression, ont conservé cette zône charbonnée sans que sa structure ait presque subi d'altération; que, dans ce cas, elle formait une zône beaucoup plus épaisse, présentant des lacunes longitudinales, régulières, entourée de toutes parts par le tissu végétal, et que les espaces qui séparaient ces lacunes offraient des lames rayonnantes qu'il suppose formées par des alternances de tissu cellulaire et de vaisseaux. — Le savant que nous venons de citer a parfaitement représenté cette organisation remarquable, qu'on n'avait pas encore observée; et, considérant cette zône comme constituant la tige tout entière et entourant une cavité centrale, il reconnaît dans cette organisation une grande analogie avec celle de nos *Equisetum*; c'est ce dont on ne saurait douter, si en effet la tige des Calamites ne consistait que dans cette partie charbonnée; mais si, comme tout porte à le penser, d'après le mode habituel de conservation des autres tiges du terrain houiller, également réduites à leur écorce charbonnée, et d'après l'analogie de forme extérieure qui existe entre les *Calamites* et les *Calamitea*; si, dis-je, ces dernières sont la partie ligneuse des premières, la zône externe, décrite par M. Petzholdt, ne serait que l'écorce de ces tiges privées de leur axe ligneux, et la présence ainsi que la structure si particulière de cet axe ligneux ne permettraient plus d'établir de rapports intimes entre ces tiges et les Équisétacées. Les Calamites constitueraient alors une famille tout-à-fait spéciale, actuellement détruite, et appartenant probablement comme les Conifères, les Cycadées, les Sigillariées, à la division des Gymnospermes, à moins qu'on ne voulût admettre que nos Équisétacées herbacées actuelles, en acquérant un développement arborescent, ne pussent présenter dans leur axe ligneux, réduit dans nos espèces vivantes à de petits faisceaux vasculaires à peine visibles, un accroissement qui l'amènerait à la dimension et à la structure qu'on observe dans les *Calamitea*, de même qu'on reconnaîtrait difficilement dans la tige celluleuse, molle et légère d'un *Æschinomene paludosa*, les parties qui formeront le bois épais et solide d'un *Robinia*, d'un *Acacia*, ou de tout autre arbre de la même famille des Légumineuses.

Contrairement à l'opinion que nous venons d'émettre, et d'après laquelle les *Calamites* seraient la partie corticale, et les *Calamitea* l'axe ligneux d'un même genre de plantes, M. Petzholdt suppose que ce sont deux genres de végétaux tout-à-fait distincts, dont le premier représente de vraies Équisétacées, le second des tiges dicotylédones: de nouvelles recherches amèneront probablement la découverte d'échantillons qui décideront cette question d'une manière positive.

En terminant cet examen, je dois faire observer que la plante fossile, désignée par M. Corda, sous le nom de *Calamoxylum* (*Sternb. Flor. der Vorw.*, t. 2, append., p. 26, tab. LIV), est évidemment d'un tout autre genre que les *Calamitea*, et ne saurait appartenir ni au même genre, ni à la famille des Cycadées. *Voyez* CALAMOXYLUM.

Les Calamites, dont nous venons d'examiner la structure, les caractères distinctifs et les rapports avec les plantes vivantes, constituent un des genres les plus fréquents dans les terrains houillers; il n'y a pas de mines de Houille qui n'en présente, et leur abondance peut faire supposer qu'elles ont contribué efficacement à la production de la Houille. Les espèces de ce genre sont nécessairement difficiles à distinguer, vu le petit nombre de caractères variables qu'elles présentent, et l'on peut douter si leur distinction a été généralement bien établie. Les caractères qui nous avaient semblé avoir le plus de valeur, lorsque nous nous sommes occupé de cette question (*Histoire des végétaux fossiles*), étaient l'épaisseur de l'écorce charbonnée et la forme des côtes ou cannelures qui séparent les sillons longitudinaux que cette écorce présente, soit extérieurement, soit intérieurement; mais on conçoit que si cette tige offre l'organisation qu'on a reconnue dans les *Calamitea*, si la zône ligneuse et son enveloppe corticale sont analogues, dans leur structure et leur mode général de développement, à ces parties dans les Conifères, il y aura accrois-

sement, avec l'âge, de ces deux parties, soit avec accroissement total de la tige, soit avec réduction de la zône celluleuse interposée entre elles, comme on l'observe dans les Cycadées. Dans ce cas, la différence d'épaisseur de l'écorce serait ou pourrait être un effet de l'âge, et la largeur des stries, correspondant chacune à un faisceau vasculaire, pourrait dépendre de l'accroissement du corps ligneux, puisque ces faisceaux disposés en lames rayonnantes s'accroissent par leur côté extérieur sans se subdiviser, et deviennent par conséquent de plus en plus épaisses. Il y a cependant des différences absolues, dans l'épaisseur de l'écorce et dans la largeur et la convexité des côtes longitudinales, qui paraissent fournir des caractères distinctifs importants, car on ne trouve pas de passages insensibles. C'est sur ces caractères qu'ont été fondées la plupart des espèces de Calamites, car le rapprochement des articulations, à moins qu'il n'existe dans toute l'étendue d'une longue tige, comme pour le *C. approximatus*, et la présence ou l'absence des tubercules, ne paraissent que des caractères accidentels, dépendant de la partie de la tige qu'on a sous les yeux ; ces caractères existant en général vers la base des tiges, et disparaissant vers leur sommet.

Tout ce que nous venons de dire s'applique spécialement aux tiges des Calamites, à ces sortes de colonnes cylindriques, qui se montrent souvent traversant les couches du terrain houiller perpendiculairement à leur direction, et qui atteignent ainsi 2, 3, et 4 mètres de long. C'est sur ces tiges que la classification des espèces a été fondée. Mais, comme nous l'avons déjà dit, ces tiges donnent quelquefois naissance à des rameaux, soit isolés, et naissant irrégulièrement de quelques unes des articulations, comme les rameaux des *Equisetum hyemale*, et *limosum*, soit disposés en verticilles comme ceux des *Equisetum fluviatile*, *palustre*, *arvense*. Ces rameaux, du moins les principaux, offrent la même organisation que les tiges elles-mêmes ; mais ne se subdivisent-ils pas eux-mêmes en rameaux secondaires, et ces ramuscules ne porteraient-ils pas alors des organes appendiculaires foliacés et des organes reproducteurs ? Quelques faits déjà observés pourraient le faire présumer ; ainsi MM. Lindley et Hutton ont figuré dans le *Fossil Flora* des échantillons de *Calamites nodosus* terminés par des rameaux verticillés, portant eux-mêmes des feuilles verticillées, qui ont tous les caractères d'une Astérophyllite ; d'un autre côté, plusieurs Astérophyllites ont présenté des tiges principales assez grosses, qui acquéraient alors une partie des caractères des rameaux des Calamites ; cependant ces tiges, et le *Calamites nodosus* lui-même, que nous citions précédemment, n'ont pas tous les caractères de vraies *Calamites*, et en particulier les stries parallèles si régulières des tiges et des rameaux principaux de ce genre. L'absence de ce caractère tiendrait-il à l'état jeune et plus herbacé de ces jeunes rameaux sur lesquels la compression aurait fait disparaître les sillons longitudinaux ?

Si l'on arrivait à prouver cette connexion des Astérophyllites avec les Calamites, les premiers n'étant que les rameaux feuillés des plantes dont ces dernières seraient les tiges, on aurait fait un grand pas dans la connaissance d'un des groupes les plus remarquables des végétaux de l'ancien monde ; car on aurait alors sur ces végétaux des données presque aussi complètes que sur les végétaux vivants. Les *Calamites* nous donnent les formes extérieures de leurs tiges principales ; les *Calamitea* la structure interne de ces mêmes tiges ; les *Asterophyllites* leurs rameaux et leurs feuilles, et les *Volkmannia*, leurs fructifications. C'est la connexion de ces diverses parties qu'on doit s'efforcer de constater ; mais ce n'est que dans la mine même qu'on peut arriver à ce résultat : l'étude des collections ne suffit pas.

Du reste, l'admission de ces divers genres de plantes fossiles, comme ne constituant que des parties diverses des mêmes plantes, ne ferait que confirmer les rapports que nous indiquions précédemment entre les Calamites et les Gymnospermes, comme on peut le voir en consultant l'article ASTÉROPHYLLITES, dont l'étude nous avait conduit au même résultat.

Tout ce que nous venons de dire des *Calamites* ne s'applique qu'aux *Calamites* du terrain houiller ; les *Calamites* des formations plus récentes, du Grès bigarré et du Keuper, telles que les *C. Mougeotii* et *arenaceus*, ne sont connues jusqu'à ce jour qu'à l'état de noyaux intérieurs dépouillés d'écorce ; leurs caractères sont par conséquent très douteux, et tant que leur forme exté-

rieure et leur structure interne ne seront pas connues, on peut douter si ce sont des formes toutes particulières d'Équisétacées dont on trouve d'autres espèces gigantesques dans ces terrains, de vraies Calamites analogues à celles des formations houillères ou les tiges d'un genre particulier, dont le genre *Schizoneura* de MM. Schimper et Mougeot serait peut-être les rameaux. (Ad. Brongniart.)

*CALAMODYTA (κάλαμος, roseau; δύτης, de δύνω, je me cache). ois.—Genre formé par Meyer en 1822, et synonyme de celui d'*Acrocephalus*, Naum., adopté par Gray (*List of genera*) comme plus ancien, et de ceux de *Calamoherpus*, Boié; *Salicaria*, Selby; *Arundinaceus* ou Rousserolle de Lesson. L'espèce type est la Rousserolle, *Turdus arundinaceus* Gmel. *Voyez* rousserolle. (Lafr.)

*CALAMOHERPUS (κάλαμος, roseau; ἕρπω, je me glisse). ois. — Genre formé par Boié, en 1826, pour recevoir les Fauvettes dites de roseaux, ou les Rousserolles. *Voyez* rousserolle. (Lafr.)

*CALAMOPHILUS (κάλαμος, roseau; φιλέω, j'aime). ois. — C'est un genre de Leach dans la famille des Mésanges, ayant pour type la Mésange moustache, *Parus biarmicus*, et pour synonymes *Ægythalus* de Boié, les *Moustaches* de Cuv., et *Mystacinus*, Brehm. Le premier de ces noms est celui adopté par Gray (*List of genera*); mais, dans sa préface, il le remplace par celui de *Panurus*, Koch, 1816, n'ayant pas eu connaissance de la date de publication de Koch, lors de l'impression de sa *List of genera*. *Voyez* mésange. (Lafr.)

*CALAMOPORA (*calamus*, roseau; *porus*, pore). polyp. — Genre établi par M. Goldfuss dans la famille des Milléporées, pour les g. Favosite et Alvéolite de Lamarck. Cette réunion de deux g. en un seul n'a pas été adoptée par M. de Blainville, à cause des différences qui justifient leur séparation. (C. d'O.)

*CALAMOSPIZA, Bonap. (κάλαμος, roseau; σπίζα, pinson). ois.—Genre fondé par M. Bonaparte dans la famille des Fringilles, sur une espèce de Fringille ou Gros-bec de l'Amérique du Nord, le *Fringilla bicolor* (Prairie finch de Townsend) et d'Audubon, ayant, dans la forme du bec et dans son ensemble, beaucoup de rapports avec le Bouvreuil violet de la Caroline, *Fringilla purpurea*, sauf la coloration. Il en diffère par des ailes plus courtes et obtuses, les quatre premières pennes étant presque égales, et les tertiaires ou les scapulaires atteignant presque l'extrémité des primaires, comme chez les Alouettes; par une queue coupée carrément et non fourchue, et par des ongles moins arqués et plus allongés, surtout celui du pouce.

Ce genre a pour synonyme celui de *Corydalina*, Lark-finch d'Audubon (*Synopsis of the birds of Amer.*, 1839). On pourrait raisonnablement rapprocher ce genre de celui de *Geospiza* de Gould, formé aussi sur des espèces de Gros-becs marcheurs des herbes, des îles Gallapagos.

Le *Calamospiza bicolor* habite les parties occidentales de l'Amérique du Nord, les plaines de *Plate river*, selon Audubon. Il fera partie de notre famille des Fringillidées et de notre sous-famille des Fringillinées, renfermant les espèces marcheuses. *Voy.* ces deux mots. (Lafr.)

*CALAMOXYLUM (κάλαμος, tige de roseau; ξύλον, bois). bot. foss. — M. Corda, en établissant ce genre, semblerait admettre, par le nom qu'il lui donne, que cette tige est la partie ligneuse d'une Calamite, quoiqu'il n'exprime nulle part, à ce qu'il m'a paru, cette opinion d'une manière positive; il l'admet comme voisine des Cycadées, et décrit la seule espèce connue, trouvée dans le Grès houiller de Chomle par M. de Sternberg, sous le nom de *Calamoxylum cycadoideum*. Il est bien difficile de déterminer quel est le caractère qui a pu déterminer ce savant à établir un semblable rapprochement, car ni la forme extérieure ni la structure ne sont celles des Cycadées. Cette tige est cylindrique, striée extérieurement, et formée, dans toute sa zône la plus externe, d'un cylindre composé de vaisseaux rayés transversalement ou obliquement, disposés sans aucun ordre, ne formant pas de séries rayonnantes régulières, et que ne sépare aucun rayon médullaire. L'absence des rayons médullaires est un caractère qui distingue le cylindre vasculaire, dont M. Corda a formé son genre *Calamoxylum*, de toutes les Cycadées aussi bien que de la plupart des plantes dicotylédones; c'est au contraire un caractère qui, joint à la nature et à la disposition des vaisseaux, établit les plus grands rapports entre cet échantillon et l'axe cylindrique vasculaire du *Le-*

pidodendron Harcourtii (Hist. végét. foss., t. II, pl. 20). L'identité me paraît même si complète que je ne doute pas, si la figure de M. Corda est exacte, que ce ne soit l'axe vasculaire d'un *Lepidodendron* dépouillé de la zône cellulaire et de l'écorce qui l'enveloppe. *Voyez* LEPIDODENDRON et LYCOPODIACÉES. (AD. B.)

*CALAMPELIS (καλός, beau; ἄμπελος, vigne). BOT. PH. — Genre de la famille des Bignoniacées, tribu des Eccrémocarpées, établi par Don (*Edinb. new. phil. journ.*, VII, 89) sur l'*Eccremocarpus scaber* de Ruiz et Pavon, et renfermant quelques plantes croissant au Chili. Elles sont suffrutiqueuses, grimpantes, à feuilles opposées, pétiolées, bipennées, et terminées par un cirrhe composé, spiral; les pennes primaires sont bijuguées, à folioles incisées, dentées en scie; à fleurs coccinées, comme unilatérales, disposées en grappes oppositifoliées, pédonculées, multiflores. On cultive fort souvent dans nos jardins l'espèce indiquée dans cet article. (C. L.)

CALAMUS (κάλαμος, roseau). BOT. PH. — Genre de la famille des Palmiers, tribu des Lépidocaryées de Martius, établi par Linné et adopté par presque tous les botanistes. Il se compose d'un assez grand nombre d'espèces d'un port tout particulier, et qui croissent dans les régions tropicales de l'ancien continent. Souvent leurs tiges, grêles, naissent par touffes, et s'élèvent à une très grande hauteur, soit directement, soit en s'appuyant et rampant sur la tige des autres végétaux ligneux. Leurs feuilles sont alternes et éloignées; leur pétiole, commun, est long, flexueux, quelquefois dépourvu de folioles et roulé en forme de vrille ou pendant et droit. Leur spadice, d'abord terminal, devient latéral par l'élongation du sommet de la tige; il est rameux et incomplétement enveloppé dans une spathe engaînante. Les extrémités des rameaux du spadice sont quelquefois nues et allongées en forme de cordes. Les fleurs, assez petites, sont distiques vers la partie supérieure des ramifications de la panicule. Elles sont dioïques ou polygames, disposées en épis ou chatons plus ou moins allongés, accompagnés à leur base d'une gaîne qui tient lieu de spathe; chaque fleur est accompagnée d'une ou plusieurs bractées concaves ou cupuliformes. Dans les fleurs mâles, le calice extérieur est plus court et a 3 dents plus ou moins profondes. Le calice intérieur, plus grand, est formé de 3 sépales quelquefois presque distincts jusqu'à leur base. Les 6 étamines ont leurs filets monadelphes par la base, leurs anthères introrses et sagittées; le pistil est rudimentaire. Le calice est le même dans les fleurs femelles; l'ovaire est à 3 loges monospermes, surmonté de 3 stigmates sessiles. Le fruit est une baie monosperme, recouverte d'écailles imbriquées et renversées.

Deux espèces de ce genre méritent plus spécialement d'être mentionnées ici. L'une est le *C. rotang* L., qui croît dans l'Inde, et dont les tiges, grêles et flexibles, sont apportées en Europe pour faire les cannes connues sous le nom de *Rotangs* (voyez ce mot). L'autre est le *C. draco* L., également originaire de l'Inde, et dont on retire l'une des variétés de ce suc astringent appelé *Sang-dragon*. *Voyez* ce mot. (A. R.)

CALAMUS AROMATICUS. BOT. PH. — Synonyme d'*Acorus*.

CALANCHOE. BOT. PH. — *Voyez* KALENCHOE. (C. L.)

*CALANDRA (κάλανδρος, espèce d'alouette). OIS. — Genre de M. Lesson dans la famille des Alouettes, ayant pour type l'*Alouette calandre*, et pour synonyme adopté par Gray (*List of the genera*) le genre *Melanocorypha*, Boié (1828). *Voyez* ALOUETTE, ALAUDIDÉES et ALAUDINÉES. (LAFR.)

CALANDRE (κάλανδρος). OIS. — Espèce du genre Alouette, *Alauda Calandra* L. *Voyez* ALOUETTE.

CALANDRE. *Calandra*. INS. — Genre de Coléoptères tétramères, de la famille des Curculionites, établi par Clairville, et appelé ainsi par lui d'après le nom vulgaire de l'une des espèces qu'il renferme, et qui n'est que trop connue par ses ravages dans les magasins de Blé, comme nous le verrons plus bas. Ce g. a été adopté sans modifications par Fabricius, Olivier et Latreille; mais, vu le grand nombre d'espèces qui sont venues s'y rattacher successivement (on en compte aujourd'hui environ 200), Schœnherr, dans son *Genera et Species Curculionidum*, en a fait une division, sous le nom de *Rhynchophorides*. Elle se compose de 24 genres, parmi lesquels nous avons cherché inutile-

ment le nom de *Calandra*, qu'il a jugé à propos de remplacer par celui de *Sitophilus*, et cela, sans doute, parce que ce nom de *Calandra* lui a paru faire anomalie parmi les autres, qui sont tous tirés du grec. Mais c'est une méthode très vicieuse, que de sacrifier ainsi le fond à la forme ; car on doit toujours respecter les noms admis dans la science et consacrés par l'usage, comme celui dont il s'agit.

Les Calandres se distinguent des autres Curculionites par les caractères suivants: Antennes insérées vers la base du rostre; funicule de 6 articles; massue de 2; le dernier spongieux. Rostre allongé, grêle, légèrement courbé, sans sillons latéraux. Mandibules obtuses, tridentées. Palpes très petits. Lèvre et menton linéaires. Mâchoires ciliées ou velues. Du reste, considérés dans leur ensemble, ces Insectes ont une forme elliptique, et sont plus ou moins déprimés en dessus. Leur corselet est ovalaire, très rétréci en avant, et arrondi en arrière. Leurs élytres, planes, ne recouvrent pas l'extrémité de l'abdomen et cachent des ailes membraneuses dont il ne paraît pas qu'ils fassent souvent usage. Leurs pattes, très robustes, ont les tarses spongieux en dessous, avec le pénultième article en cœur, non bilobé. Les Calandres marchent très lentement, et se cramponnent fortement au corps qui les soutient. Toutes celles qu'on connaît, à l'exception d'une seule, dont nous parlerons plus bas, et qui n'appartient peut-être pas à ce g., vivent à l'état de larve aux dépens des plantes monocotylédones, les unes dans les racines ou les tiges, les autres dans l'intérieur des graines ou des semences. Parmi ces dernières, qu'on nomme *Sitophages*, la plus commune en Europe, et la plus redoutable pour nous, puisqu'elle attaque la principale base de notre nourriture, est la Calandre du blé (*Calandra granaria* Oliv., *Curculio granarius* Linn.). Sa larve est quelquefois en si grand nombre dans un monceau de Blé, qu'elle n'en laisse que le son; et malheureusement, l'on ne s'aperçoit de ses dégâts que lorsqu'il n'est plus temps d'y remédier, attendu qu'elle ne ronge que l'intérieur du grain qui la renferme, et qu'elle y prend tout son accroissement, sans endommager l'enveloppe; de sorte que ce n'est qu'en prenant une poignée de grains qu'on s'aperçoit à leur légèreté qu'ils sont vides.

Parmi les divers moyens indiqués par les agronomes pour prévenir ou diminuer les ravages de ces Insectes, nous ne mentionnerons que celui qu'on a reconnu être le plus efficace, et en même temps le moins coûteux. Lorsqu'un tas de Blé est infecté par les Calandres, on dresse à côté de ce tas un petit monticule de grains auquel on ne touche plus, tandis qu'on remue le premier avec une pelle. Les Calandres qui habitent le grand tas, étant inquiétées, l'abandonnent pour se réfugier dans le petit, auquel on ramène, avec un balai, celles qui s'en écartent. On continue cette opération pendant quelques jours et à des intervalles très rapprochés, et lorsqu'on juge que le nombre des individus réunis dans le petit tas est assez considérable, on les fait tous périr en jetant, sur celui-ci, de l'eau bouillante. Ce procédé, qui détruit les Insectes parfaits, et non les larves contenues dans les grains, doit être employé aux premières chaleurs du printemps, avant que la ponte ait eu lieu; il réussit plus complétement si l'on substitue au petit tas de Blé une quantité égale de grains d'Orge pour lesquels il paraît que les Calandres ont une préférence marquée.

La Calandre du riz (*Curculio oryzæ* Linn.) est, pour les pays où l'on cultive cette graminée, un aussi grand fléau que celle du Blé pour l'Europe, car elle a la même manière de vivre et de se propager que sa congénère. Elle attaque aussi les grains de Mil, au Sénégal, suivant Olivier. Quant aux espèces *Rhizophages*, c'est-à-dire qui vivent dans l'intérieur des tiges ou des racines, nous citerons: 1° la Calandre palmiste (*Calandra palmarum* Fab., Oliv., *Curculio id.* Linn.). Cette espèce, une des plus grandes du g. (elle a près de 2 pouces de long), se trouve dans toutes les collections. Sa larve, connue vulgairement sous le nom de *Ver palmiste*, a été figurée par mademoiselle de Mérian; elle vit dans la moelle du tronc du Palmier, et se métamorphose dans une coque qu'elle se construit avec les fibres qui entourent cette moelle. Les naturels de la Guiane, de Surinam, etc., et même les créoles la font griller, et la mangent comme un mets très délicat; 2° la *Calandra Guerinii* Chevr. (*Conocephalus id.* Schœn.), qui a

été trouvée à Madagascar, sur une espèce de Vaquois (*Pandanus*), g. d'arbres voisin des Palmiers ; 3° la *Calandra acupunctata* Chevr. (*Scyphophorus acupunctatus* Schœnh.), qui vit au Mexique, dans la tige ou la racine du Maguey (*Agave cubensis*), dont les naturels obtiennent une boisson qui se convertit en boue infecte, lorsque cette plante est attaquée par la larve de l'insecte en question ; 4° la *Calandra zamiæ* (*Sphenophorus id.* Schœnh.), souvent importée du cap de Bonne-Espérance, et qui éclôt dans nos serres, où elle vit dans la tige de la plante dont elle porte le nom ; 5° la *Calandra abbreviata* Fabr., Oliv. (*Sphenophorus abbreviatus* Schœnh.), qui se trouve à la fois en France, en Barbarie et en Sibérie. Cette espèce est la plus grande de celles d'Europe ; elle atteint quelquefois 8 lignes de long, et peut être considérée comme le type du genre ; elle est ordinairement toute noire, et offre une variété à élytres brunes. Il y a lieu de croire que sa larve vit dans l'intérieur de quelques Roseaux. J'ai trouvé plusieurs fois l'insecte parfait sur les plantes aquatiques d'une mare qui existait sur les bords de la Seine, à l'extrémité du Champ-de-Mars, avant la construction du pont d'Iéna ; 6° enfin, la *Calandra linearis* (*Rhynchophorus id.* Herbst., *Calandra tamarindi* Christ.). On la trouve quelquefois dans les caisses de conserve de Tamarin, envoyées d'Amérique ; ce qui semblerait annoncer que cette espèce a une manière de vivre différente de celle des autres, et n'appartient pas au même genre. (D. et C.)

*CALANDRÉIDES. *Calandreides*. INS.— Schœnherr avait d'abord désigné ainsi une division de la famille des Curculionides, ayant pour type le g. Calandre, et qu'il a remplacée depuis par celle de *Rhynchophorides*. (D.)

CALANDRELLE (diminutif de Calandre). OIS. — Nom d'une espèce du g. Alouette, *A. arenaria*.

*CALANDRINIA (L. Calandrini, botaniste italien). BOT. PH.— Beau genre de la famille des Portulacacées, type de la tribu des Calandriniées, établi par Kunth (*in Humb. et Bonp.*, *N. Gen. et sp.*, VI, 77, t. 526), renfermant un assez grand nombre d'espèces, croissant surtout dans l'Amérique australe extra-tropicale, très rarement dans la Nouvelle-Hollande méridionale. Ce sont des plantes herbacées annuelles ou suffrutiqueuses, à feuilles alternes, très entières, éstipulées, ovales-lancéolées, charnues, subsessiles ou longuement pétiolées ; à fleurs ordinairement très belles, rarement peu remarquables, axillaires ou oppositifoliées, solitaires ou en grappes, pourpres ou d'un rose pâle. On en cultive dans les jardins près d'une vingtaine, dont l'une des plus belles est la *C. discolor*, recherchée surtout par la beauté de son feuillage, d'un beau vert glauque maculé de pourpre sombre, et de ses larges fleurs d'un rose cocciné. (C. L.)

*CALANDRINIÉES. *Calandrinieæ*. BOT. PH. — Tribu établie dans la famille des Portulacées (*voy.* ce mot), et ayant pour type le g. *Calandrinia*. (AD. J.)

*CALANDRITES. *Calandrites*. INS. — M. le comte de Castelnau désigne ainsi un groupe de Curculionites, composé des g. *Rhina*, *Sipalus*, *Calandra*, *Athrotomus*, *Amorphocerus*, *Cossonus* et *Dryophthorus*. (D.)

*CALANE. *Calanus*. CRUST. — Sous ce nom est désigné par Leach un genre de Crustacés de la famille des Monocles, et que M. Edwards range dans son ordre des Copépodes. Cette coupe générique, à laquelle on rapporte le *Cyclops finmarchianus* de Müller, présente tous les caractères généraux des Cyclopes, et en diffère seulement par le manque des 2 antennes postérieures et par le grand allongement des antérieures. (H. L.)

CALANTHE. *Calanthe* (καλός, beau ; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, établi par R. Brown (*Bot. reg.*, 578), adopté par Lindley. Le même genre a été nommé *Centrosis* par Dupetit-Thouars, et *Amblyglottis* par Blume. Ses caractères sont : Calice étalé ; les 3 sépales extérieurs presque égaux ; les 2 latéraux étant quelquefois un peu soudés avec le labelle ; les 2 intérieurs généralement plus petits que les externes. Labelle embrassant le gynostème et soudé avec ses bords, ordinairement éperonné, le plus souvent à 3 lobes, offrant des lamelles ou des tubercules sur son disque. Gynostème court ; rostelle pointu ; anthère contenant 8 masses polliniques attachées 4 par 4 à 2 glandes bipartibles.

Les espèces de ce genre, au nombre d'une vingtaine, sont toutes originaires de l'Inde. Une seule croît dans les îles australes d'Afrique. Ce sont des plantes terrestres, à feuil-

les larges et pliées; à fleurs généralement blanches ou rosées, disposées en longues grappes. (A. R.)

*CALANTHEA, DC. (καλός, beau; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Synonyme de *Colicodendrum*, Mart. (C. L.)

*CALANTICA (*calantica*, coiffe). BOT. CR. — Nom que Battarra donne à un agaric dont le chapeau est blanc, mamelonné, et supporté par un pédicule droit, charnu, blanc, pourvu d'un anneau qui naît d'un mycelium blanc, rameux et anastomosé. Fries regarde cette espèce comme une variété de l'*Agaricus constrictus*. (LÉV.)

CALAO. *Buceros*, L. OIS. — Genre faisant partie des Passereaux syndactyles de Cuvier. Ses caractères sont : Grande taille. Bec de très forte dimension, de forme variable quant à sa partie supérieure, mais toujours grand, élevé, comprimé et arqué, de substance celluleuse, à bords sinueux ou inégalement dentelés. Narines rondes ou ovalaires, basales, ouvertes dans la substance cornée, immédiatement au-dessous de la proéminence ou casque qui surmonte la mandibule supérieure; chez la plupart des espèces, de longs cils aux paupières. Tarses gros, épais; pieds syndactyles à doigts courts, mais gros et épatés, l'interne réuni à sa base, et l'externe jusqu'au-delà du milieu au médian. Ailes de longueur moyenne, à rectrices tertiaires prolongées jusqu'à la pointe des primaires. Queue allongée, ample et arrondie à son extrémité; tuyaux des rémiges non recouverts en dessous, comme chez tous les Oiseaux, par des couvertures inférieures. Plumage rare et très peu fourni, souvent duveteux ou comme poilu, sur la tête, le cou et le tronc.

Cuvier a établi, dans son *Règne animal*, deux sections dans le genre Calao : les Calaos *à proéminences*, et ceux *sans proéminences*.

M. Lesson, dans son Traité, l'a sectionné en trois sous-genres, sous les noms de Tock (*Tockus*), pour les espèces à bec sans proéminences, à arête vive, à bords lisses ou dentelés; de Calao (*Buceros*), pour celles à casque, et à bords du bec déchirés ou crénelés dans l'âge adulte; et de Naciba (*Bucorvus*), pour une espèce à bec peu courbé, très comprimé, à narines recouvertes de faisceaux de poils rigides, à casque tronqué en avant, où il n'est fermé que par une membrane. C'est le Calao d'Abyssinie, *Buceros Abyssinicus* Gmel.

M. Gray (*List of the genera*) a remplacé ce nom générique de *Bucorvus* (Naciba), Less., par celui de *Tragopan* (Mœhring), qui, selon lui, est antérieur et date de 1752. Il adopte comme genres les deux autres sous-genres de M. Lesson, *Buceros* et *Tockus*.

Parmi les espèces très variées qu'offre ce genre, dont M. Temminck a donné une monographie et figuré un très grand nombre d'espèces dans ses Planches coloriées, il en est une remarquable entre toutes, non seulement par son bec court, gros, presque droit, surmonté d'une protubérance arrondie, à face antérieure, large et presque carrée; mais par une queue d'une longueur extraordinaire, très étagée, avec les deux rectrices médianes dépassant les deux précédentes de 12 à 14 pouces : c'est le CALAO A CASQUE ROND de Buffon, *Buceros galeatus* Lath. En 1829, époque de la publication de la seconde édition du *Règne animal* de Cuvier, ce savant ne citait encore que la tête de ce rare oiseau qu'on possédait seule au Muséum, et qui seule avait été figurée par Buffon (*Pl. enl.* 933). En 1834, nous rencontrâmes chez un marchand naturaliste une peau complète et très adulte de cette espèce, et nous nous empressâmes de le faire figurer et de le décrire dans le *Magasin de zoologie* de Guérin, 1834. Le général Hardwick l'avait déjà publié dans les *Trans. Lin.*, comme Cuvier l'annonce dans ses additions à la fin du volume. C'est, de toute la série, la seule espèce qui présente une queue à rectrices médianes prolongées, ce qui lui donne 4 pieds 2 pouces de longueur, du bout du bec à l'extrémité de ces rectrices.

Il habite les îles de Java et Sumatra, et aussi la presqu'île de Malacca.

Le genre Calao fait partie de notre famille des Bucéridées et de notre sous-famille des Bucérinées. *Voyez* ces mots. (LAFR.)

Les Calaos sont des Oiseaux d'un naturel taciturne qui vivent en troupes nombreuses dans les forêts des contrées chaudes de l'ancien continent et de la Nouvelle-Hollande.

Leur vol est pesant et de peu de durée, et ce désavantage n'est pas compensé par la facilité de la marche; bien loin de là, cet

exercice paraît les fatiguer beaucoup ; et, quand ils sont à terre, ils sautent comme les Corbeaux : aussi se tiennent-ils presque toujours perchés sur les arbres les plus élevés, et choisissent-ils de préférence ceux dont le feuillage est peu touffu, et même les branches desséchées.

La nourriture des Calaos consiste en fruits, en graines et en Insectes. Véritables omnivores, ils se repaissent également de chair fraîche ou putréfiée ; ils font la chasse aux Rats et aux Souris, qu'ils gardent pendant quelques instants dans leur bec pour les ramollir, et qu'ils engloutissent dans leur large gosier après les avoir jetés en l'air. On dit même que les grandes espèces suivent les chasseurs pour dévorer les intestins ou les débris du gibier qui leur sont abandonnés.

Les Calaos, retirés dans les lieux sombres, font entendre de fréquents claquements de bec produisant un bruit de nature singulière et qui s'entend au loin. Leur cri ordinaire est un mugissement sourd, quelquefois entrecoupé d'un petit gloussement aigu.

C'est dans le creux des arbres qu'ils construisent leur nid : ils s'y retirent chaque soir, lors même que le temps de l'incubation est passé. La ponte consiste en quatre ou cinq œufs, communément d'un blanc sale, que couvent alternativement le mâle et la femelle. Ils ont grand soin de leurs petits, qui ne les quittent qu'à un âge avancé.

Le bec des jeunes Calaos diffère essentiellement de celui des adultes. Dans leur jeunesse il est de nature consistante ; et, à mesure que l'oiseau avance en âge, son bec, en prenant de l'accroissement, devient de plus en plus celluleux ; il s'amincit même au point de devenir diaphane, de sorte que, malgré ses proportions monstrueuses, il est fort léger, et ne trouble en rien leur équilibre.

Dans les Indes, où certaines espèces sont en grande vénération, les Calaos sont nourris dans les maisons, qu'ils purgent des petits Rongeurs qui les infestent. Dans l'état de domesticité, ces Oiseaux mangent du pain, et s'accommodent de tous les genres de nourriture. La coloration ordinaire de leur plumage est le noir ou le gris relevé de blanc.

La chair des Calaos est délicate, et celle des Moluques, C. *hydrocorax*, qui vit principalement de noix muscades, a un fumet très agréable.

Le nombre des espèces de ce genre est considérable, et semble représenter dans l'ancien monde les Toucans qui habitent exclusivement l'Amérique, dont ils diffèrent cependant par la conformation de leur langue, petite et placée au fond de la gorge, tandis que chez ces derniers elle est longue, grêle et barbelée. (C. D'O.)

CALAPPE. *Calappa.* CRUST. — Genre de Crustacés décapodes brachyoures, de la famille des Oxystomes, de la tribu des Calappiens, établi par Fabricius, et ainsi caractérisé : Carapace fortement bombée en dessus, très large en arrière où elle se prolonge de chaque côté, de manière à former, au-dessus des pattes des quatre dernières paires, une voûte sous laquelle ces organes sont complétement cachés. Front étroit, triangulaire ; orbites petits et presque circulaires ; yeux gros et courts. Antennes internes de grandeur médiocre et se reployant presque verticalement sur le front. Épistome non distinct ; cadre buccal se terminant antérieurement par un canal longitudinal divisé en deux gouttières distinctes qui servent à conduire au dehors l'eau venant des branchies. Plastron sternal très étroit. Pattes de la première paire très grandes, disposées à s'appliquer contre la bouche et à cacher entièrement la partie antérieure du corps ; les suivantes grêles, de longueur médiocre et terminées par un article styliforme et cannelé. Abdomen de la femelle offrant sept articles, et seulement cinq chez le mâle, les trois qui précèdent le pénultième étant soudés entre eux. Les espèces que cette coupe générique renferme sont au nombre de huit, d'une taille assez grande, et habitent des mers très variées, car on les rencontre dans la Méditerranée, dans celles des Indes et d'Asie, et jusque sur les côtes d'Afrique baignées par le grand océan Atlantique. Des deux espèces que la Méditerranée nourrit dans son sein, nous citerons le *C. granulata* Fabr., très abondant sur les côtes de l'Algérie, est bon à manger, et d'une digestion facile. (H. L.)

*CALAPPIENS. *Calappii.* CRUST. — M. Milne-Edwards (*Hist. nat. des Crust.*) désigne sous ce nom une tribu de Décapodes brachyoures, famille des Oxystomes, et dont les

caractères peuvent être ainsi exposés : Carapace tantôt circulaire, tantôt très élargie, et toujours plus ou moins bombée. Front de largeur médiocre ; bords latéraux de la carapace minces et plus ou moins dentelés. Antennes externes petites, distinctes. Pattes externes fortes, comprimées, courbées de manière à s'appliquer contre la région buccale, et armées en dessus d'une crête plus ou moins élevée. Ouvertures par lesquelles l'eau arrive dans les cavités respiratoires disposées de la manière ordinaire au devant de la base des pattes ; nombre des branchies normal. Les genres *Calappa*, *Platymera*, *Mursia*, *Cryptosoma*, *Thealia*, *Orithya*, *Matuta* et *Hepatus* appartiennent à cette tribu. (H. L.)

*CALASPIS (καλός, beau ; ἀσπίς, écusson). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Cycliques, fondé par M. Hope (*Coleopterist's Manual*, 1840, p. 160, 182) sur le *Cassida grossa* de Linné, et créé antérieurement dans le Catalogue de M. Dejean, sous le nom d'*Eugenysa*. (C.)

CALATHE. *Calathus* (κάλαθος, corbeille). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carnassiers, tribu des Carabiques, sous-tribu des Calathites, établi par Bonelli, et adopté par tous les entomologistes. L'un de ses principaux caractères est d'avoir les crochets des tarses fortement dentelés en dessous. Les Insectes de ce g. sont de moyenne taille, très vifs, et généralement de couleurs sombres. On les trouve sous les pierres, au pied des arbres, dans les endroits froids et humides. Ils paraissent propres à l'Europe et au nord de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Le dernier Catalogue de M. Dejean en mentionne 25 espèces, parmi lesquelles nous citerons comme type le *Calathus cisteloides* Illig., dont le *Calath. frigidus* n'est qu'une variété. — Cette espèce se trouve à la fois en France et dans la Perse occidentale. (D.)

*CALATHEA (*calathus*, petit panier). BOT. PH. — Genre établi par Meyer (*Esseq.* 6) dans la famille des Cannacées, pour des plantes herbacées de haute taille, originaires de l'Amérique tropicale. On en connait aujourd'hui une vingtaine d'espèces. (C. D'O.)

CALATHIDE. *Calathidis* (κάλαθος, corbeille). BOT. PH. — M. Henri de Cassini appelait ainsi l'inflorescence des Synanthérées, plus généralement désignée sous le nom de *capitule*. *Voyez* ce mot. (A. R.)

CALATHIDIFLORE. *Calathidiflorus* (*calathus*, corbeille ; *flos*, fleur). BOT. PH. — On appelle ainsi l'involucre, lorsqu'il entoure un clinanthe chargé de fleurs sessiles ou presque sessiles, comme cela a lieu dans les Synanthérées.

*CALATHIDIPHORE. *Calathidiphorum* (κάλαθος, corbeille ; φέρω, je porte). BOT. PH. — Cassini donne ce nom à la partie communément hérissée de poils qui, dans les Synanthérées, porte les calathides du capitule.

*CALATHITES. *Calathites*. INS. — M. le comte de Castelnau (*Hist. nat. des anim. artic.*, faisant suite au *Buffon-Duménil*, t. I, p. 100) désigne ainsi un groupe de Coléoptères, de la tribu des Carabiques, qui se compose des g. *Dolichus*, *Ctenipus*, *Calathus*, *Pristodactyla* et *Taphria*. Ce sont des Insectes très agiles, de moyenne taille, presque toujours de couleurs sombres. Ils habitent au pied des arbres, sous les pierres. Plusieurs espèces sont aptères ; quelques unes hivernent sous les écorces des arbres. (D.)

CALATHUS. INS. — *Voyez* CALATHE.

*CALBOA, Cavan. (nom propre). BOT. PH. — Un des synonymes du genre *Quamoclit*, Tourn. (C. L.)

CALCAIRE. *Calcarius* (*calx*, *cis*, chaux). MIN. — Pierre calcaire ; pierre à chaux. Cet adjectif, pris substantivement, est devenu un nom spécifique, par lequel on désigne maintenant l'espèce minérale qu'Haüy appelait Chaux carbonatée, c'est-à-dire le Carbonate de chaux rhomboédrique. Le Calcaire peut être considéré, soit comme espèce minérale, soit comme roche. Dans le premier cas, il comprend les nombreuses variétés connues sous les noms de Spath et de Stalactite calcaire, d'Albâtres, de Marbres salins et Marbres ordinaires, de Craie, Marnes, Pierres à chaux et à bâtir, etc. Son histoire minéralogique sera faite avec détails au mot CARBONATES, où il se trouvera ainsi rapproché des autres espèces avec lesquelles il a le plus de rapports. Considéré comme roche, c'est-à-dire comme masse minérale formant de grands dépôts dans la nature, il est extrêmement répandu dans tous les terrains de sédiments, depuis les plus anciens jusqu'aux plus modernes ; et, par ses modifications de structure et de

composition, constitue un grand nombre de variétés particulières, connues sous les noms de *Calcaire lamellaire* ou *saccharoïde*, de *Calcaire compacte*, de *Calcaire oolithique*, de *Craie*, de *Calcaire grossier*, de *Calcaire marneux*, de *Calcaire siliceux*, de *Calcaire globuliforme*, etc. Tous ces Calcaires n'ont pas la même origine, et sous ce rapport on les distingue en *Calcaires métamorphiques*, *Calcaires marins*, *Calcaires d'eau douce*, *Calcaires de sources minérales*. *Voy.* ROCHES. (DEL.)

CALCAIRE. *Calcarius* (*calx*, *cis*, chaux). GÉOL. — Terme employé génériquement par les géologues pour désigner les masses minérales ou roches, qui, étant essentiellement composées de Chaux carbonatée, se dissolvent plus ou moins complétement, avec effervescence, dans l'acide nitrique, et donnent de la Chaux caustiquepar la calcination; tels sont les marbres statuaires, les diverses sortes de marbres colorés, la pierre lithographique, le Calcaire oolithique, la Craie, la Pierre à grains grossiers des environs de Paris, etc. Ces exemples indiquent combien les Calcaires présentent de variétés sous le rapport de leur composition, de leurs caractères extérieurs, de leurs propriétés, et aussi sous celui de leur mode de formation. En effet, les uns sont uniquement de la Chaux carbonatée, cristallisée, incolore (Marbre statuaire, Stalactite, Albâtre); dans d'autres, cette substance est intimement combinée avec de la Magnésie et de la Silice (Dolomie, certains Travertins), et la texture de ces roches annonce que leurs molécules ont été rapprochées, ou au moins disposées en vertu d'une action chimique. La plupart des Calcaires au contraire, ceux qui, dans la composition du sol, jouent le rôle le plus important, ont évidemment été formés par voie de sédiment. Ce sont des mélanges en proportions très variables d'Argile et de Sable avec des particules de Chaux carbonatée de diverses grosseurs détachées de roches préexistantes, ou de corps organisés. Ces matières, charriées par les eaux, se sont déposées simultanément et successivement sur le trajet de celles-ci; souvent elles ont été colorées par des substances métalliques ou charbonneuses, et leur consistance actuelle est le résultat d'une simple cohésion, ou l'effet d'un ciment cristallin qui a pénétré après coup les amas sédimentaires.

Un assez grand nombre de sources qui paraissent provenir de l'intérieur de la terre versent encore à la surface du sol émergé et dans les bassins remplis d'eau, une quantité considérable de Chaux carbonatée qui entre dans la composition de roches calcaires cristallisées et sédimentaires qui se forment encore journellement; d'une autre part, les Mollusques et les Polypiers sécrètent sans cesse une immense quantité de matière calcaire, et les dépouilles de ces animaux brisées, triturées, deviennent la base principale de la plus grande partie des sédiments que les eaux de la mer déposent sur le fond de celle-ci et sur ses rivages. L'examen et l'étude des roches calcaires de tous les âges conduisent à reconnaître qu'elles ont eu de semblables origines.

Les Calcaires sont presque toujours disposés en bancs régulièrement stratifiés, qui alternent souvent avec des lits d'Argile, de Grès ou de Sable. Ils renferment de nombreux fossiles, qui y sont presque toujours entassés pêle-mêle et brisés; parmi eux dominent les débris de Mollusques marins et de Polypiers, tandis que, dans les assises argileuses et arénacées qui alternent dans les mêmes localités avec les bancs calcaires, ces Polypiers sont aussi rares que les végétaux et animaux terrestres et fluviatiles y sont abondants. On expliquera au mot FORMATION à quoi il faut attribuer ces différences; on verra aussi à cet article qu'il existe des dépôts calcaires qui ont été formés dans les eaux douces, et qui contiennent exclusivement des débris d'animaux lacustres ou fluviatiles, mais que la matière calcaire de ces dépôts a une origine différente de celle des principaux calcaires de formation marine. *Voyez* FORMATION, ROCHE, TERRAINS. (C. P.)

CALCANÉUM (*calcaneum*, talon). ZOOL. — On nomme ainsi un des os les plus volumineux du tarse, correspondant au semilunaire de la main. *Voyez* OS.

***CALCAR** (*calcar*, éperon). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Ténébrionites, établi par Latreille, et adopté par tous les entomologistes. Ce g. est fondé sur une seule espèce (*Trogosita calcar* Fabr.) retranchée du g. Trogosite de cet auteur, la même que le *Tenebrio elongatus* de Herbst. Cette espèce se

trouve en Espagne, en Corse et en Barbarie. Elle est figurée dans l'*Iconographie du Règne animal de Cuvier*, pl. 30, fig. 8. (D.)

CALCAR. MOLL. — Nom latin du g. Éperon de Montfort.

***CALCARATA**, Pall. OIS. — Synonyme de Bruant de Laponie.

***CALCARIFORME.** *Calcariformis* (*calcar*, éperon ; *forma*, forme). BOT. PH. — Cette expression s'emploie pour tous les appendices naissant des organes floraux, et qui sont prolongés en forme d'éperon : tels sont ceux qu'on observe sur les étamines antérieures des Violettes. (A. R.)

CALCARINE. *Calcarina*, d'Orb. (diminutif de *calcar*, éperon). FORAM.— Ces jolies petites Coquilles, qui représentent tout-à-fait une molette d'éperon, ont été réunies par nous en un genre ainsi caractérisé : Coquille libre, spirale, déprimée, très rugueuse. Spire enroulée sur le côté, entièrement apparente en dessus, embrassante en dessous. Loges prolongées en appendices marginaux, souvent très allongés. Ouverture en fente longitudinale contre l'avant-dernier tour de spire.— Les espèces de ce genre, très grosses relativement aux autres Foraminifères, ont quelquefois jusqu'à 3 millimètres de diamètre. On les trouve seulement à l'état vivant sur les bancs de Coraux des îles océaniennes. (A. D'O.)

***CALCEARIA** (*calcearium*, chaussure). BOT. PH.— Le genre de la famille des Orchidées, ainsi nommé par Blume (*Bijdr.*, 418), doit être réuni au genre *Corysanthes* de R. Brown. *Voyez* CORYSANTHES. (A. R.)

CALCÉDOINE. MIN.— *Voy.* QUARTZ AGATE.

CALCÉOLAIRE. *Calceolaria* (*calceolus*, petit soulier ; forme de la corolle chez ces plantes). BOT. PH. — Genre extrêmement remarquable de la famille des Scrophulariacées, tribu des Verbascées, établi par le père Feuillé (*Obs.* III, t. 12), et renfermant au moins une soixantaine d'espèces indigènes du Chili et du Pérou. Ce sont des plantes annuelles, suffrutiqueuses ou frutiqueuses, acaules ou caulescentes, à feuilles opposées ou ternées, très rarement alternes, très entières, dentées, crénelées ou dentées en scie, quelquefois pennatiparties ou pennées, tomenteuses, soyeuses ou veloutées ; à pédoncules uni-multiflores, alaires, axillaires, en corymbes terminaux ; à fleurs jaunes, blanches ou pourpres. On en cultive environ une vingtaine dans les jardins d'Europe, où plusieurs d'entre elles ont produit un très grand nombre de charmantes variétés qui font les délices des amateurs. En effet, les fleurs de ces variétés, bien supérieures en beauté et en grandeur à celles du type, affectent toutes les nuances du jaune, du blanc et du pourpre, et portent en outre, vers la partie inférieure de la corolle, sur le sabot proprement dit, de larges macules ou une multitude de petits points d'une autre couleur, dont l'effet est infiniment gracieux. (C. L.)

***CALCEOLAR**, Lœfl. (*calceolus*, sorte de chaussure). BOT. PH. — Un des nombreux synonymes du genre *Jonidium*, Vent. (C. L.)

CALCÉOLE. *Calceolus* (*calceolus*, petit soulier). MOLL. FOSS.—Genre de Coquilles fossiles de l'ordre des Conchifères Monomyaires de Lamarck, établi par cet auteur dans sa réforme du genre Anomie de Linné. Il a persisté à lui conserver sa place dans la famille si peu naturelle des Rudistes, dont il a formé un groupe voisin des Brachiopodes ; mais les observations récentes des conchyliologistes modernes et entre autres celles de M. Deshayes, ont confirmé les rapports qui existent entre les Calcéoles et les Cranies, comprises aujourd'hui dans la famille des Brachiopodes. Les caractères de ce genre sont : Coquille bivalve, symétrique, régulière ; valve inférieure grande, conique, courbée, plane en dessous, convexe en dessus, ouverte obliquement, fort épaisse ; valve supérieure peu convexe, operculiforme, striée en dedans et partagée dans le milieu par une lame perpendiculaire ; charnière droite, multidentée sur la valve inférieure, articulée avec la valve supérieure par une seule dent moyenne, conique, intrante, plus grosse et plus saillante que les autres. Animal tout-à-fait inconnu.

On ne connaît que 2 ou 3 espèces de Calcéoles trouvées en Allemagne. (C. D'O.)

CALCEOLUS, Benth. (*calceolus*, petit soulier). BOT. PH. — Synonyme sectionnaire du genre *Coleus*, Lour. (C. L.)

CALCIPHYRE (*calx*, *cis*, chaux ; φύρω, je pétris). GÉOL. — Nom proposé par M. Al. Brongniart pour une roche calcaire, tantôt compacte, tantôt grenue, renfermant du Feldspath, du Pyroxène, du Grenat ou de l'Amphibole. Cette dénomination répond à

celles de *Calcaire feldspathique*, *pyroxénique*, *grenatique* et *amphibolique*. (C. d'O.)

*CALCIPHYTES (*calx, cis*, pied, base ; φυτόν, plante). bot.—M. de Blainville, dans l'article zoophytes du *Dictionnaire des sciences naturelles*, et dans son *Manuel d'Actinologie*, nomme ainsi des corps organisés végétaux, tels que les Corallines et certains Fucoïdes, etc., qu'avant lui la plupart des zoologistes réunissaient aux Zoophytes. Il en sera question à différents articles de ce Dictionnaire, et au mot zoophytes. Voici comment il caractérise les Calciphytes :

Corps organisés, phytoïdes, plus ou moins solides, fixes, sans radicules pénétrantes, composés de deux substances : l'une intérieure, plus ou moins fibreuse ; l'autre extérieure, crétacée, poreuse, continue ou non, d'où résultent alors deux espèces d'articulations. (P. G.)

CALCITRAPA (suivant Theis, de *calx*, talon, et *trapp*, piége, nom celtique ; l'involucre est couvert de fortes épines). bot. ph. — Section du g. Centaurée, comprenant les espèces dont les folioles de l'involucre portent des sortes d'appendices palmés, offrant au centre une longue pointe epineuse, accompagnée à la base de deux pointes plus courtes. La Centaurée chausse-trappe croît communément le long des chemins, et passe pour un sudorifique. (J. D.)

*CALCITRAPOIDES, Vaill. (*Calcitrapa* et εἶδος, ressemblance). bot. ph.—Synonyme de *Calcitrapa*.

CALCIUM. (*calx*, *cis*, chaux). chim.—Métal decouvert par H. Davy à la fin de 1807, en soumettant a la pile galvanique un Sel calcaire recouvert de Mercure et en distillant l'amalgame qui en résulte. Le Calcium, qui, par sa combinaison avec l'oxygène, constitue la Chaux, n'existe pas à l'état natif ; on ne le rencontre qu'à l'état d'oxyde, uni presque toujours à d'autres oxydes ou à des acides.

Ce métal est d'un blanc d'argent, solide, beaucoup plus pesant que l'eau ; chauffé a l'air, il brûle avec eclat, et produit un oxyde qui est la Chaux vive. Traité par l'eau, il la decompose en donnant de l'hydrogène et en passant a l'etat d'oxyde. Il se combine avec l'oxygène en deux proportions. Le Calcium n'est en usage ni dans les arts ni en medecine.

*CALCOTHRIX (χαλκός, airain ; θρίξ, cheveu, filament). bot. cr. — (Phycées.) Ce genre, créé par M. Desvaux et cité par Agardh (*Consp. critic. Diatomacearum*), renferme plusieurs espèces de la famille des Diatomées qui doivent rester dans les g. *Schizonema* et *Micromega*. L'aspect brillant et métallique que prennent, en séchant, les filaments de ces Algues, explique l'étymologie du nom de ce g., qui devrait, pour plus de régularité, être écrit chalcothrix. (Bréb.)

CALCUL. *Calculus* (*calculus*, petit caillou, gravelle). anat. — On donne ce nom à certaines concrétions qui se forment accidentellement dans le corps des animaux. Quelques auteurs établissent cependant une différence entre le *calcul* et la *concrétion* ; ils réservent le premier de ces noms pour les corps inorganiques qui se forment dans les canaux ou réservoirs tapissés par une membrane muqueuse, tels que la vessie, les conduits biliaires ; tandis qu'ils donnent le second à ceux qui se rencontrent dans les autres voies ou dans l'épaisseur des organes. Comme cette distinction n'offre aucune importance réelle, nous renvoyons au mot concrétion l'examen de tous ces produits anormaux. (A. D.)

CALDASIA (Joseph Caldas, botaniste espagnol). bot. ph. — Genre de la famille des Polémoniacées, établi par Willdenow (*Hort. Berol.*), et ne renfermant qu'une espèce. C'est une petite plante du Mexique, herbacée, annuelle, très rameuse, couverte de poils glanduleux, à feuilles alternes, crénelées-dentées en scie ; à pédoncules axillaires, géminés, uniflores, ebractéés ; à fleurs assez petites, d'un beau bleu violacé. Elle est cultivée dans les serres en Europe. — Deux autres g. ont aussi reçu ce nom : l'un, établi par Lagasca, est syn. d'*Oreomyrrhis*, Endl. ; l'autre, créé par Mutis, est syn. du g. *Helosis*, Rich. (C. L.)

CALDCLUVIA (Alex. Caldcleugh, membre de la Société d'horticulture de Londres). bot. ph. — Genre de la famille des Saxifragacées, tribu des Cunoniées, formé par Don (*Edimb. Philos. Journ.*, IX, 92) pour un petit arbrisseau du Chili, à feuilles opposées, simples, coriaces, lancéolées, glabres, glauques en dessous, grossièrement dentées ; à stipules interpetiolaires lancéolées, décidues ; à fleurs blanches, disposées en panicules axillaires. On le trouve quelquefois

dans les jardins des curieux en Europe. (C. L.)

CALEA (καλός, beau). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, qui a pour caractères : Capitule multiflore, parfois homogame ou radié, à ligules femelles ; fleurons jaunes. Involucre ovale ou rarement campanulé, et formé d'écailles imbriquées, souvent obtuses et sèches. Réceptacle plus ou moins conique, couvert de paillettes. Rameaux des styles dépourvus d'appendices. Fruit cylindrique, comprimé ou anguleux. Aigrette formée de plusieurs paillettes (5-20) souvent linéaires-lancéolées, scarieuses, acuminées, uninervées, presque égales.—Les *Calea*, originaires de l'Amérique équinoxiale, sont en général des arbustes garnis de feuilles opposées, 3-nervées, rudes, entières ou dentées. (J. D.)

***CALEACTE** (*Calea* et ἀκτίς, rayon). BOT. PH.— Section du g. *Calea*, comprenant les espèces à capitules rayonnés. — Ce mot est aussi employé par M. Lessing pour désigner une plante synonyme de *Lemmatium* de M. De Candolle. (J. D.)

CALEANA. BOT. PH. — Le genre ainsi nommé par R. Brown (*Prodr.*, I, p. 329), et que M. Endlicher appelle *Caleya*, appartient à la tribu des Aréthusées. Il se compose de 3 espèces originaires des côtes de la Nouvelle-Hollande. Ce sont de petites plantes terrestres et glabres, offrant une seule feuille radicale, linéaire, enveloppée à sa base par une gaine. Leur hampe est nue et porte une ou deux fleurs ordinairement verdâtres, ayant le labelle et le gynostème d'un brun foncé. Le calice est comme à 2 lèvres, formé de sépales étroits et presque égaux. Le labelle, onguiculé à sa base, a son limbe concave et vésiculeux, susceptible de certains mouvements d'irritabilité. Le gynostème est dilaté et pétaloïde, concave, terminé par une anthère persistante, contenant 4 masses polliniques. (A. R.)

CALEBASSE. BOT. PH.—Nom donné aux fruits de plusieurs espèces de Cucurbitacées et à celui du Baobab. Ainsi l'on appelle C. DOUCE, le *Cucurbita lagenaria* ; C. D'HERBE, une variété de l'espèce précédente qu'on mange aux Indes comme le Concombre avant sa maturité, et qui y est connue sous le nom de *Belaschora* ; C. DU SÉNÉGAL, le fruit de l'*Adansonia*. (C. D'O.)

CALEBASSIER. BOT. PH. — Synonyme de *Crescentia*.

***CALEBRACHYS**, Cass. (καλός, beau ; βραχύς, court). BOT. PH. — Synonyme de *Calydermos*, Lagasc.

CALECTASIE. *Calectasia* (καλός, beau ; ἔκτασις, développement). BOT. PH. — Genre établi par R. Brown à la suite des Joncées, et qui se compose d'une seule espèce originaire de la Nouvelle-Hollande. C'est un arbuste très rameux, à feuilles aciculaires, un peu engaînantes à leur base, portant des fleurs bleues et solitaires au sommet de leurs jeunes rameaux. Chacune d'elles est enveloppée à sa base par la gaîne des feuilles. Le calice est coloré, tubuleux et hypocratériforme ; son limbe est étoilé et à 6 lobes égaux, dont 3 un peu plus extérieurs. Les étamines sont au nombre de 6, et incluses. Le fruit est une sorte d'akène enveloppé dans le tube calicinal persistant. (A. R.)

***CALECTASIÉES.** *Calectasiæ*. BOT. PH. —M. Endlicher appelle ainsi un petit groupe de la famille des Joncées, qui ne se compose que du seul genre *Calectasia*. (A. R.)

***CALÉDONITE** (de Calédonie, ancien nom de l'Écosse). MIN. — Nom donné par M. Beudant à un minéral de Leadhills en Écosse, décrit par M. Brooke sous le nom de Sulfato-Carbonate de Plomb cuprifère. Suivant le minéralogiste anglais, ce minéral cristallise en prismes rhomboïdaux d'environ 95° ; il est composé, sur 100 parties, de 32,8 de carbonate de Plomb, 11,4 de carbonate de Cuivre, et 55,8 de sulfate de Plomb. Il est réductible au chalumeau sur le Charbon, et soluble avec une légère effervescence dans l'acide azotique, en laissant un résidu de sulfate de Plomb. Sa dureté est de 2,25 ; sa densité de 6,4 ; sa couleur, le vert tirant sur le bleuâtre. *Voyez*, pour la comparaison de ce minéral avec plusieurs autres substances de composition semblable, le mot SULFATO-CARBONATES. (DEL.)

***CALÉFACTION.** *Calefactio* (*calefactio*, action d'échauffer). PHYS. — Phénomène en vertu duquel une goutte d'eau projetée sur une plaque métallique chaude conserve longtemps sa forme globuleuse, avant de s'évaporer et sans mouiller la plaque. M. Boutigny a étudié avec soin la Caléfaction dont la cause est inconnue.

***CALENDRIER DE FLORE.** BOT. PH. —

Linné, dont le génie éminemment poétique savait saisir si heureusement les aspects variés sous lesquels on pouvait envisager les phénomènes de la végétation, avait remarqué que non seulement les divers végétaux fleurissent à des époques différentes de l'année, mais qu'en général, sous une même latitude, la même plante fleurit à peu près à la même époque. Ainsi, en Suède, à Upsal, les Daphnés et la Pulmonaire fleurissent en avril, les Violettes et les Primevères en mai, le Thym et la Buglosse en juin, etc. C'est en dressant ainsi un tableau mois par mois de la floraison d'un certain nombre de végétaux, que l'illustre naturaliste avait formé son *Calendrier de Flore*. Lamarck, à l'article FLORAISON de l'*Encyclopédie méthodique*, a dressé un tableau plus complet de la floraison pour le climat de Paris. On comprend qu'il doit exister une très grande différence entre le Calendrier de Flore de Linné, fait à Upsal, et celui que Lamarck dressait à Paris. On peut consulter ces deux tableaux dans la *Philosophie botanique de Linné* (éd. I, p. 172) et dans l'*Encyclopédie méthodique*, vol. 2, p. 510). (A. R.)

CALENDULA (*calendula*, souci). OIS. — Genre formé par Swainson dans la famille des Alouettes pour recevoir l'Alouette à gros bec d'Afrique. *Voy.* ALOUETTE. (LAFR.)

CALENDULA, Neck. BOT. PH. — Nom scientifique du g. Souci. *Voy.* ce mot.

CALENDULACÉES. *Calendulaceæ*. BOT. PH. — Sous-tribu établie par H. Cassini dans la famille des Synanthérées, comme premier groupe de la tribu des Composées-Cynarées, et comprenant les divisions Calendulées, Ostéospermées et Othonnées.

*CALENDULÉES. *Calenduleæ*. BOT. PH. — Division établie par H. Cassini dans la famille des Synanthérées, tribu des Cynarées, et renfermant les trois g. *Calendula*, *Oligocarpus* et *Tripteris*.

*CALENDULINE. *Calendulina* (*calendula*, souci). BOT. PH. — Substance mucilagineuse assez analogue à la gomme, extraite par Geiger des fleurs du Souci officinal.

*CALENDYMA (καλός, beau; ἔνδυμα, vêtement). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, tribu des Mélyrides, fondé par M. Dejean, sur une seule espèce nommée par lui *C. viridifasciatum*, et rapportée du Chili par M. Lacordaire. Ce g. est voisin des *Melyris* de Fabricius. (D.)

*CALENUS (nom d'un devin étrurien). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Érotylides, créé par M. Dejean aux dépens du g. Érotyle de Fabricius, et ayant pour type une espèce du Brésil, que j'ai nommée *C. signaticollis* dans ma Monographie de ce g., p. 75, pl. 7, fig. 66. (D.)

*CALÈPE. *Calepus*. INS. — Genre formé par Thunberg aux dépens du g. Hispe, pour l'*H. spinipes* de Fabricius, à cause de ses jambes longues, grêles et arquées, dont les deux antérieures sont, chez les mâles, armées intérieurement d'une longue épine. (C. D'O.)

CALEPINA. BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, tribu des Zillées, établi par Adanson (*Fam.*, II, 423), et adopté par les auteurs postérieurs. Il ne se compose guère que d'une espèce, croissant spontanément dans l'Europe australe, le Levant, et quelquefois aux environs mêmes de Paris. C'est une plante herbacée annuelle, dressée, glabre, à feuilles radicales disposées en rosette, courtement pétiolées, pennatipartiles, dont le lobe terminal est grand, oblong ou orbiculé et obtus; les caulinaires sessiles, auriculées-aiguës à la base, sagittées, oblongues, entières; à fleurs blanches, en grappes oppositifoliées, allongées, aphylles; pédicelles filiformes. (C. L.)

*CALEPTERYX (καλός, ή, beau, belle; πτέρυξ, aile). INS. — Leach et plusieurs autres entomologistes anglais emploient cette dénomination pour désigner génériquement les espèces que la plupart des auteurs regardent comme les types du g. Agrion: tel est l'*A. virgo* L. *Voyez* AGRION et LIBELLULIENS. (BL.)

CALEYA (G. Caley, collecteur de plantes). BOT. PH. — M. Endlicher nomme ainsi le g. *Caleana* de R. Brown. *Voy.* CALEANA. (A. R.)

CALFAT. OIS. — Nom vulgaire du *Loxia oryzivora*, espèce du g. Sénégali.

*CALIBRACHOA (καλός, beau; βραχύς, braie). BOT. PH. — Genre formé par La Llave et Lexarza (*Nov. Veget. descript.*, II, 3), et dont la place, dans le système naturel, n'est point encore déterminée. Il ne renferme qu'une espèce indigène du Mexique, et ayant le port d'un *Convolvulus*. La tige en est procombante, cylindrique; les rameaux

sont alternes, subdichotomes; les feuilles alternes, oblongues, très entières, glabres; les fleurs solitaires, petites, violacées, terminant des pédoncules plus courts que les feuilles, et naissant dans les dichotomies. (C. L.)

*CALICAL. *Calycalis*. BOT. PH.—M. Lestiboudois désigne sous ce nom l'insertion, quand les étamines sont adhérentes. Cette expression répond à celle de *Périgyne*.

CALICE. *Calyx* (κάλυξ). BOT. PH. — C'est l'enveloppe la plus extérieure de la fleur dans les fleurs complètes, dont le périanthe est double; c'est l'enveloppe unique dans celles dont le périanthe est simple, comme les Monocotylédonés et les Dicotylédonés monochlamydés. Le calice est le verticille extérieur de la fleur; il est formé de folioles en nombre variable qu'on appelle *sépales*. Tantôt ces sépales sont parfaitement libres et distinctes les uns des autres, et le calice est dit *polysépale*, comme dans la Giroflée, le Lin, le Pavot; tantôt ils sont soudés ensemble dans une étendue plus ou moins grande de leur longueur, et le calice est appelé *gamosépale* ou *monosépale*, comme on le voit dans l'OEillet, la Rose, la Belladone, etc.

Les folioles du calice, ou sépales, ne sont que de véritables feuilles ou des bractées, qui ont encore conservé beaucoup de ressemblance avec les feuilles qui garnissent les tiges. Comme ces dernières, ils sont encore d'une couleur verte, offrent des nervures composées de vaisseaux, un épiderme avec des stomates. Seulement leur grandeur et leur figure ont été modifiées.

Le calice peut être *régulier* ou *irrégulier*. Il est régulier quand les sépales qui le composent, libres ou soudés, sont disposés symétriquement et avec régularité autour de l'axe de la fleur. Ainsi, le calice du Lin, celui de la Belladone, etc., est régulier, tandis que celui du Pied d'Alouette, de l'Aconit, des Orchis, est irrégulier.

Nous avons dit tout-à-l'heure que les sépales conservaient en général l'apparence foliacée, c'est-à-dire qu'ils avaient encore la couleur et le tissu des feuilles. Mais il arrive assez fréquemment aussi qu'ils sont colorés de teintes très vives et très éclatantes, de manière à ressembler pour l'aspect aux pétales. Ainsi, dans beaucoup de plantes de la famille des Renonculacées, comme l'Ancolie, les Delphinium, les Aconit, etc., et dans beaucoup d'autres familles comme les Thymélées, presque toutes les Monocotylédonées, les sépales sont colorés. C'est dans ce cas qu'on dit du calice qu'il est *pétaloïde*. Un calice polysépale peut être formé d'un nombre variable de sépales, mais cependant ce nombre est constant dans chaque espèce, et souvent même dans tout un genre. Ainsi le calice est *disépale* ou composé de deux sépales dans la plupart des plantes de la famille des Papavéracées et des Fumariacées; il est *trisépale* dans les Anonacées; il est *tétrasépale* dans les Crucifères, *pentasépale* dans les Linacées, les Arénariées, les Géraniacées; *hexasépale* dans un grand nombre de familles de plantes monocotylédonées.

Les sépales d'un calice polysépale peuvent être diversement arrangés; ainsi, ils sont quelquefois dressés et rapprochés en forme de tube, comme dans le Chou et beaucoup d'autres Crucifères; d'autres fois, les sépales sont disposés en cloche, ou enfin ils peuvent être étalés ou même réfléchis et pendants.

Entre le calice polysépale et le calice gamosépale, il existe des nuances ou passages insensibles. Ainsi les sépales ne sont quelquefois adhérents entre eux que par leur partie la plus inférieure, de manière qu'il est assez difficile de décider si le calice est polysépale ou gamosépale.

Le calice réellement gamosépale, c'est-à-dire celui qui se compose d'un nombre variable de sépales soudés, peut présenter des formes extrêmement variées. Ainsi, il est *cylindrique* dans l'OEillet, *prismatique* dans la Primevère, *campanulé* dans la Belladone, *urcéolé* dans la Rose, *vésiculeux* dans le *Silene inflata*, l'Alkékenge; *étalé* dans la Bourrache, etc., etc.

Le nombre des sépales soudés pour former un calice gamosépale est variable. Il est toujours indiqué par le nombre des lobes qu'il présente. Ces lobes sont séparés par des incisions plus ou moins profondes. Ainsi, le calice peut être *denté*, *fendu* ou *partagé*, suivant que les sépales sont soudés dans la majeure partie de leur longueur, ou jusqu'au milieu de leur hauteur, ou seulement par leur partie la plus inférieure. (A. R.)

CALICE COMMUN. BOT. PH. — On appe-

lait ainsi autrefois l'involucre qui entoure le capitule dans les plantes de la famille des Synanthérées et des Dipsacées. *Voyez* CAPITULE et INVOLUCRE. (A. R.)

*CALICIÉES. *Caliciea*. BOT. CR. — (Lichens.) Le genre qui sert de type à cette petite tribu des Lichens gymnocarpes, a été fondé par Persoon (*Uster. Ann.*, VII, t. 3, fig. 1 à 3) sur des plantes qui jusque là avaient été regardées par Dillen, Linné et Haller comme des Champignons. Acharius adopta le genre de Persoon ; mais il en sépara plus tard quelques espèces, dont il fit son g. *Coniocybe*. Enfin Fries, qui forma (*Lich. Eur.*, p. 381) une petite tribu de ces deux g., y en ajouta un troisième sous le nom de *Trachylia*. Considérées d'une manière générale, les Caliciées sont des Lichens composés : 1° d'un hypothalle peu apparent ou disparaissant de bonne heure, et souvent, à l'instar de celui des Fonginées, s'enfonçant en rampant sous les fibres ligneuses avec lesquelles ses filaments s'entrelacent ; 2° d'un thalle crustacé, granuleux, qu'on n'aperçoit pas toujours, soit qu'il manque tout-à-fait, soit que, déliquescent, il s'évanouisse promptement ; 3° enfin d'apothécies orbiculaires ou globuleuses, recouvertes, dans leur jeunesse, d'une membranule (Acharius) non persistante, et dont la chute prématurée laisse à nu un disque pulvérulent. Les apothécies des Caliciées sont sessiles ou pédicellées. La lame proligère, ou le disque, est plane ou convexe, et contenue dans une sorte d'excipulum, qui n'est que la continuation du pédicelle, quand celui-ci existe. On trouve écrit partout que ce disque est recouvert de sporidies nues et pulvérulentes ; mais, en étudiant les *Calicium*, nous avons observé que, comme dans les Sphérophores (*voyez Ann. Sc. nat.*, 2e sér., XV, p. 146, t. 15, f. 1), ces sporidies sont primitivement contenues dans des thèques accompagnées de paraphyses. Et comme la nature du thalle, quand on le rencontre, ne laisse d'ailleurs aucun doute sur la place que doivent occuper ces plantes, ce nouveau caractère, tiré de la présence de thèques renfermant primitivement les sporidies, vient fournir un nouvel et puissant argument contre l'opinion des cryptogamistes qui classent encore ces productions parmi les Champignons myxogastres. Il est pourtant bien vrai que l'affinité de ces plantes entre elles est si grande, que nous sommes forcé de reconnaître avec Eschweiler (Martius, *Fl. Bras.*, I, p. 61) que le *Coniocybe furfuracea* doit, malgré son apparence lichénoïde, et si l'on tient compte de la structure, rentrer définitivement dans la famille des Gastéromycètes. Le capitule sporigère y est en effet formé, comme dans les Lycoperdacées, d'un réseau de filaments très menus, anastomosés entre eux, ou d'un vrai *capillitium* entre les mailles duquel sont placées les spores. Il nous est toutefois impossible de prononcer si elles y sont primitivement fixées, comme cela est d'ailleurs probable ; car toute la plante est si menue, qu'il faut un grossissement de 800 fois pour distinguer le réseau.

Les Caliciées vivent le plus souvent sur le bois mort, et c'est une des raisons qui les avaient fait ranger dans la classe des Champignons. Quelques unes, mais en petit nombre, sont parasites sur d'autres Lichens, dont la croûte leur sert de thalle (ex. : *Calicium stigonellum*). Les g. qui composent cette tribu sont, selon Fries, *Calicium*, Pers. ; *Coniocybe*, Ach., pr. part. ; *Trachylia*, Fr. (C. M.)

*CALICINAIRE (FLEUR). *Calycinaris*. BOT. PH. — Le professeur De Candolle appelait ainsi les fleurs dont les pétales multipliés sont dus à la multiplication des sépales du calice. *Voy.* MONSTRUOSITÉS VÉGÉTALES. (A. R.)

*CALICINAL. *Calycinalis*. BOT. PH. — Cette épithète s'emploie pour toutes les parties qui appartiennent au calice. Ainsi l'on dit *folioles calicinales* pour exprimer les sépales ; *préfloraison calicinale*, etc. (A. R.)

*CALICINIEN. *Calycinianus*. BOT. PH. — M. Mirbel nomme *indusie calicinienne* celle qui provient du calice, comme dans les Labiées, la Jusquiame, etc.

CALICIUM (κάλυξ, *calyx*, calice). BOT. CR. — (Lichens.) Ce genre n'est pas resté tel que l'avait créé Persoon, qui y confondait des plantes de familles diverses. Acharius y réunit d'abord le *Calicium furfuraceum* Pers., qu'il en sépara plus tard sous le nom de *Coniocybe capitellatum*. Le même lichénographe établissait trois sections dans ce g., selon que les espèces avaient leurs apothécies sessiles (*Acolium*) ou stipitées, et, dans ce dernier cas, selon qu'elles étaient margi-

nées (*Phacotium*) ou que le disque convexe envahissait la marge, comme dans le *Bæomyces* (*Strongylium*). Plus tard, la première section devint son g. *Cyphelium*, que M. Chevalier (*Fl. Paris.*) nomma *Calicium*, et les deux dernières, c'est-à-dire les Caliciums pédicellés, formèrent son genre *Calicium* dont, par une bizarrerie singulière, notre compatriote déjà cité fit, lui, son g. *Cyphelium*, changeant ainsi sans nécessité aucune la signification des deux noms. Quoi qu'il en soit, celui de *Calicium* est seul resté, la présence ou l'absence du stipe n'ayant pas été, dans ce genre, considérée comme un caractère assez important.

Au mot CALICIÉES, nous avons énuméré les principaux caractères du genre dont nous traitons ici; nous n'ajouterons que peu de choses à ce que nous en avons dit. La croûte (*thallus*), à moins qu'elle ne soit hypophléode, est granuleuse, souvent déliquescente, et comme lépreuse, quelquefois absolument nulle. Les apothécies, cratériformes ou turbinées, sont stipitées ou sessiles quelquefois dans la même espèce; d'où le peu d'importance de ce caractère. L'excipulum, carbonacé, est souvent d'une couleur différente du stipe. Le disque, plat ou convexe, devient de bonne heure pulvérulent. Voici la structure du nucléus, telle que nous l'avons observée dans le *C. lenticulare*, structure soupçonnée ou entrevue par Eschweiler, mais que nous n'avons trouvée décrite dans aucun ouvrage. Le disque est convexe, tout couvert à la maturité de sporidies fuligineuses, oblongues, biloculaires, primitivement contenues dans des thèques. Celles-ci sont cylindriques, amincies à la base, de la plus grande ténuité, et accompagnées de paraphyses, lesquelles, comme on sait, ne sont que des thèques avortées. Il faut employer un grossissement de 800 fois en diamètre pour les voir bien distinctement. Tant que les sporidies sont contenues dans les thèques, elles ne paraissent pas divisées en deux loges par une cloison transversale, c'est-à-dire qu'elles n'ont qu'un seul nucléus. Ce n'est qu'après leur sortie de la thèque qu'elles acquièrent une dimension double de celle qu'elles avaient d'abord, et que s'opère la division en deux loges distinctes. Longueur des thèques, $\frac{7}{200}$ millim.; diamètre, $\frac{1}{500}$ millim. — Longueur des sporidies dans la thèque, $\frac{1}{200}$ millim.; grosseur, $\frac{1}{400}$ millim.; dimensions qui, comme nous venons de le dire, deviennent positivement doubles à la maturité.

Les esp. de ce g. habitent sur le bois mort ou sur la croûte de quelques Lichens. On n'en connaît guère qu'une vingtaine, toutes européennes; au moins n'est-il pas venu à notre connaissance qu'on en ait trouvé dans le Nouveau-Monde une seule qui ne pût rentrer dans les espèces connues. (C. M.)

*CALICULAIRE (ESTIVATION). *Calycularis.* BOT. PH.—M. De Candolle appelle ainsi un mode de préfloraison dans lequel les pièces d'un involucre étant disposées sur deux rangs, l'extérieur ne recouvre ou n'entoure que la base de l'intérieur, à la manière d'un calicule. C'est ce qu'on observe, par exemple, dans le g. Séneçon. (A. R.)

CALICULE. *Calyculus* (diminutif de *calyx*, calice). BOT. PH. — Ce nom s'applique à une espèce particulière d'involucre placé immédiatement en dehors d'une fleur, et appliqué contre le calice de manière à sembler former un second calice. On trouve un Calicule dans plusieurs genres de la famille des Malvacées, comme les Mauves, les Guimauves, les Hibiscus, les Cotonniers, etc., et de la famille des Rosacées, comme les Fraisiers, les Potentilles, etc., etc. Tantôt le Calicule est composé de folioles ou bractées distinctes, comme dans les Mauves, par exemple, où il est formé de trois folioles, et les Fraisiers et les Potentilles, où l'on en compte cinq. Tantôt les folioles qui le constituent se soudent de manière à former un Calicule gamosépale, comme on l'observe dans le genre *Althæa*, par exemple. Le Calicule est un organe qui, par ses modifications, peut servir à distinguer les genres dans certaines familles, celle des Malvacées, par exemple. (A. R.)

*CALICULÉ. *Calyculatus* (*calyx*, calice). BOT. PH. — Se dit d'un calice ou d'une fleur accompagnée d'un Calicule, comme dans la Mauve, la Guimauve, etc. (A. R.)

*CALIDICTYON (καλός, beau; δίκτυον, filet). BOT. CR. — (Phycées.) M. Greville a publié sous ce nom (*in Lindl. A nat. Syst. of Bot.*, p. 452), un nouveau genre de Floridées auquel il assigne les caractères suivants: Fronde membraneuse, rouge, presque foliacée; feuilles s'anastomosant entre elles, et composées d'un réseau nu et arti-

culé. Le même genre ayant été publié deux ans plus tôt sous le nom de *Dictyurus* par notre savant ami M. Bory de Saint-Vincent, c'est ce dernier nom qui doit être adopté. *Voyez* DICTYURUS. (C. M.)

CALIDRIS, Cuv. OIS.— Sous-genre dans les Bécasseaux ou Tringas. *Voyez* MAUBÊCHE.

CALIGE. *Caligus*. CRUST. — Genre de l'ordre des Siphonostomes, de la famille des Peltocéphales, de la tribu des Caligiens, créé par Muller et ainsi caractérisé : Corps déprimé, ayant la partie antérieure recouverte d'un test membraneux en forme de bouclier rétréci postérieurement. Antennes proprement dites placées sous le bord du test, courtes, aplaties et composées de deux articles. Yeux au nombre de deux, ovalaires, colorés en rouge chez les individus vivants. Appareil buccal situé en arrière du front, se composant d'un suçoir conique renfermant dans son intérieur deux longs appendices styliformes et dentelés. Pattes-mâchoires constituant des organes de préhension, à l'aide desquelles l'animal se fixe sur sa proie. Pattes proprement dites au nombre de 4, dont les 3 premières, fixées sous la portion thoracique du test, et la quatrième de chaque côté du pénultième anneau du thorax. Abdomen étroit, terminé de chaque côté chez les femelles par un long tube ovifère, cylindrique et étendu en ligne droite.

MM. Pickering et Dana (*American journal of sciences and arts*, t. XXXIV, n° 2) ont fait connaître l'anatomie extérieure d'une espèce de Calige trouvée sur les côtes de l'Amérique.

Les Caliges se rencontrent ordinairement sur la peau ou sur les parois de la bouche ou de la cavité branchiale des Poissons, et paraissent subir dans leur jeune âge des changements de forme très considérables. 15 espèces environ appartiennent à ce genre, et ont été décrites par M. Milne-Edwards dans le tome II• de son *Histoire naturelle des Crustacés*. (H. L.)

CALIGIDES, CALIGITES. CRUST. — Synonymes de Caligiens.

***CALIGIENS**. *Caligii*. CRUST.— M. Milne-Edwards (*Hist. naturelle des Crustacés*, t. II) désigne sous ce nom une tribu qui appartient à l'ordre des Siphonostomes et à la famille des Peltocéphales. Les caractères distinctifs sont : Thorax à anneaux simples et sans appendices dorsaux. Bouclier céphalique grand, plus ou moins ovalaire, ayant la portion de son bord postérieur se confondant avec les deux ou trois premiers segments thoraciques. Pattes garnies de longues soies plumeuses. Abdomen se terminant par deux petites lames dirigées en arrière, et ne portant pas d'appendices latéraux. Les genres *Caligus*, *Chalimus*, *Trebius*, et *Nogagus* sont compris dans cette tribu. (H. L.)

CALIGITES. CRUST. — *Voyez* CALIGIDES.

CALIGULE. *Caligula* (*caligula*, bottine). OIS. — Nom donné par Illiger à la peau qui recouvre le tarse des Oiseaux.

CALIGUS. CRUST. — *Voyez* CALIGE.

***CALIMANDE**. POISS. — Nom vulgaire d'une espèce du genre Plie, *Platessa cardina*.

***CALIMERIS** (καλός, beau; μέρος, partie). BOT. PH. —Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Astéroïdées, établi par Nees d'Esenbeck pour des plantes herbacées vivaces, à tige anguleuse ; à feuilles entières ou inciso-dentées ; à fleurs en corymbe dont le disque est jaune et dont les ligules sont blanches ou bleues. On en connaît une dizaine d'espèces, originaires, pour la plupart, des parties montagneuses de la Sibérie. (C. D'O.)

CALINEA, Aubl. BOT. PH. — Synonyme du g. *Doliocarpus*, Roland. (C. L.)

***CALINUX**, Raf. BOT. PH.— Synonyme de *Pyrularia*, L.-C. Rich.

***CALIPHYLLUM**, Gaud. (καλός, beau; φύλλον, feuille). BOT. PH.— Synonyme du g. *Porphyrion*, Tausch. (C. L.)

CALISPERME. *Calispermum* (καλός, beau; σπέρμα, semence). BOT. PH. — Genre établi par Loureiro dans la *Flore de la Cochinchine*, pour un arbrisseau grimpant, rameux, inerme, a feuilles alternes et à fleurs en grappes terminales, que l'auteur avait placé à la fin de la famille des Berbéridées, et que les botanistes modernes ont relégué dans les *Genera incertæ sedis*. (C. D'O.)

CALLA (nom que donne Pline à une plante indéterminée). BOT. PH. — Famille des Aroïdées, tribu des Callées, dans la sous-famille des Callacées. Ce g. se compose d'un petit nombre d'esp., et a pour type le *Calla palustris* L., qui croît dans les tourbières des montagnes des Vosges. Les caractères de ce g. peuvent être ainsi résumés : Spathe ordinairement presque plane ; spadice, nu dans sa partie inférieure, et tout couvert dans

le reste d'étamines et de pistils entremêlés. Étamines longues ; leur filet, dilaté dans sa partie supérieure, écarte les deux loges de l'anthère qui sont presque globuleuses, et s'ouvrent par un sillon longitudinal. Ovaire surmonté d'un stigmate sessile et discoïde, à une seule loge contenant un assez grand nombre d'ovules dressés au fond de la loge. Le fruit est une baie oligosperme. (A. R.)

*CALLACÉES. *Callaceæ.* BOT. PH. — L'une des grandes divisions ou sous-ordre établi par MM. Schott et Endlicher dans la famille des Aroïdées. *Voyez* AROÏDÉES. (A. R.)

CALLARIAS (χαλλαρίας, merlan). POISS.— Nom vulg. d'une esp. du g. Gade, *G. callarias* L.

*CALLÉES. *Calleæ.* BOT. PH.—L'une des tribus établies dans la famille des Aroïdées. *Voyez* ce mot. (A. R.)

*CALLEIDA (χαλός, beau; εἶδος, forme). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncatipennes, établi par M. Dejean dans son *Species* général, et adopté par tous les entomologistes. Les espèces de ce g. étaient confondues auparavant avec les *Cymindis*, les *Drobius* et les *Lebia* ; mais elles se distinguent facilement des premiers par leurs tarses dont le pénultième article est fortement bilobé, et des deux autres par leurs palpes labiaux, dont le dernier article est fortement sécuriforme. Ce sont de jolis Insectes, à couleurs brillantes et métalliques. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne 25 espèces, toutes exotiques, la plupart de l'Amérique, et quelques unes de l'Afrique et de la Nouvelle-Hollande. Nous citerons comme type la *C. metallica* Dej., du Brésil. (D.)

*CALLIA (χάλλος, beauté). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Lamiaires, sous-tribu des Convexes, établi par M. Serville, et adopté par tous les entomologistes français. Les espèces de ce g. sont toutes exotiques, de petite taille, mais ornées de couleurs veloutées, brillantes ou métalliques. On les trouve sur le tronc des arbres, d'après M. Lacordaire. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en indique 6, dont une de Cayenne et 5 du Brésil. Nous citerons, parmi ces dernières, la *C. azurea*, dont le corps est velouté, et d'un bleu violet chatoyant, avec une tache jaune triangulaire au milieu du corselet. (D.)

CALLIANASSE. *Callianassa* (nom mythologique). CRUST. — Ce genre, établi par Leach, appartient à la famille des Thalassiens ou des Macroures fouisseurs, et à la tribu des Cryptobranchides. Il est remarquable par la carapace petite, qui n'occupe guère plus du tiers de la longueur du corps ; par les pédoncules ocellaires, presque lamelleux ; par le premier article des antennes intérieures, gros, et par les antennes externes, ne présentant aucun vestige d'écaille mobile à leur base. Les pattes de la troisième paire sont monodactyles, très élargies vers le bout, et constituent une sorte de bêche à l'aide de laquelle ces Crustacés creusent le sable et s'y enfoncent. L'abdomen est très grand. Les branchies sont sublamelleuses, au nombre de 6 de chaque côté. Deux espèces composent ce genre ; celle qui leur sert de type est la *C. subterrannea* Mont., qui habite les côtes d'Angleterre, de France et d'Italie, et qui se tient enfoncée dans le sable à quelque distance du rivage. (H. L.)

*CALLIANIDE. *Callianidea.* CRUST.—Sous ce nom, M. Milne-Edwards désigne un genre de Crustacés qui appartient à la famille des Thalassiens ou des Macroures fouisseurs et à la tribu des Cryptobranchides. Ses caractères distinctifs sont : Carapace n'ayant guère plus du tiers de la longueur de l'abdomen, et ne recouvrant pas le dernier anneau thoracique. Rostre nul. Yeux à pédoncule court et à cornée transparente. Antennes au nombre de 4, grêles, s'insérant à peu près sur la même ligne transversale. Appendices de la bouche petits. Pattes variant beaucoup pour la longueur ; celles de la première et de la cinquième paire les plus longues ; celles qui suivent beaucoup plus petites. Abdomen composé de 7 segments portant en dessous cinq paires de fausses pattes. Lames de la nageoire caudale au nombre de cinq, larges et arrondies. Branchies thoraciques au nombre de dix de chaque côté. La seule espèce connue est la *C. typa* Edw., qui a pour patrie les côtes de la Nouvelle-Irlande. (H. L.)

CALLIANIRE. *Callianira* (nom mythologique). ACAL. — Péron et Lesueur ont établi sous ce nom (*Annales du Muséum*, t. XV) un genre d'Acalèphes voisin des Béroés et du même ordre, celui des Ciliogrades ou Cténophores. Quelques espèces seulement en

faisaient alors partie; mais leur nombre s'est accru par suite des recherches de MM. Rang, Quoy, Lesson, Mertens, etc., et pour Eschscholtz, les Callianires formaient déjà le type d'une famille appelée *Callianiridea*.

M. de Blainville, dans les nouvelles additions qu'il a faites à son *Manuel d'Actinologie*, n'admet pas comme autant de genres les coupes proposées par les auteurs, coupes dont les caractères ne sauraient être reproduits ici. Voici comment il définit le genre Callianire: Corps plus ou moins allongé, plus ou moins libre, entre une paire de larges lobes simples, pouvant s'étaler ou s'abaisser autour de lui; ouvertures buccale et anale opposées et assez petites: la première accompagnée de deux paires d'appendices diversiformes; ambulacres incomplets, au nombre de huit, inégaux, dont deux paires au moins sur les lobes du manteau.

Les sous-genres de Callianires qui doivent être conservés paraissent au même naturaliste être au nombre de quatre :

Leucothoa, Mert.; *Alcinoe*, Rang.; *Mnemia*, Eschsch.; *Calymna*, Eschsch.; *Ocyroe*, Rang; *Bolina*, Mert.

Les Callianires, dont quelques zoophytologistes écrivent à tort le nom *Callianyra*, sont des animaux pélagiens dont les espèces sont à peu près de toutes les mers; il y en a plusieurs dans celles d'Europe. Leurs dimensions ne sont pas considérables. (P. G.)

*CALLIANIRIDEA. ACAL. — Eschscholtz (*Syst. der Acalephen*) élève au rang de famille un groupe de ses Acalèphes Cténophores (*Ciliogrades*, Blainv.), comprenant les genres *Cestum*, *Cydippe* et *Callianira*, auxquels se joignent plusieurs coupes nouvellement établies, et auxquelles on a aussi donné une valeur générique. M. de Blainville, dans les nouvelles additions qu'il a faites à son *Actinologie*, n'admet que les trois genres d'Eschscholtz, mais sans les réunir en une famille spéciale. Toutefois, nous en parlerons dans autant d'articles particuliers. (P. G.)

*CALLIANTHEMUM (καλός, beau; ἄνθεμον, fleur.) BOT. PH. — Genre de la famille des Renonculacées, ? tribu des Anémonées, établi par C. A. Meyen (*in Ledeb. Fl. Alt.* II. 336), sur le *Ranunculus rutæfolius* de Linné. Il renferme un petit nombre d'espèces vivaces, croissant dans les montagnes d'Europe, à feuilles radicales entières, les caulinaires multiparties. (C. L.)

*CALLIANTHIA (καλός, beau; ἄνθος, fleur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, tribu des Lampyrides de Latreille, groupe des Téléphorites de M. de Castelnau, établi par M. Dejean aux dépens du g. *Telephorus* d'Olivier, qui correspond au g. *Cantharis* de Fabricius. Ce g. est très nombreux en espèces. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne 79, toutes d'Amérique, à l'exception d'une seule (*C. pulchella* Mac-Leay), qui est de la Nouvelle-Hollande, et qui est décrite dans la partie zoologique des deux voyages de *la Coquille* et de *l'Astrolabe*. (D.)

*CALLIASPIS (καλός, beau; ἀσπίς, écusson). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Cycliques de Latreille, établi par M. Dejean, qui le place à côté du g. *Imatidium* de Fabricius. Il y rapporte 4 espèces de Cayenne, dont la *Cassida rubra* d'Olivier peut être considérée comme le type. (D.)

*CALLIASTER (καλός, beau; ἀστήρ, étoile). ÉCHIN. — Un des groupes nombreux établi par M. Gray (*Ann. and Mag. of nat. hist.* 1840) dans son arrangement méthodique des Astéries, comme subdivision du g. *Goniaster* de M. Agassiz. *Voyez* ASTÉRIE. (C. d'O.)

*CALLIBOTRYS, Salisb. (καλός, beau; δοτρύς, grappe.) BOT. PH. — Synonyme sectionnaire du g. *Erica* de Linné. (C. L.)

CALLIBRYUM (καλός, beau; δρύον, mousse). BOT. CR. — (Mousses.) Ce g., fondé par Widel (*Primit. Fl. Werth.*) sur le *Polytrichum undulatum*, n'a point été adopté. *Voy.* CATHARINEA. (C. M.)

CALLICARPA (καλός, beau; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Verbénacées, tribu des Ægiphilées, fondé par Linné (*Gen.*, 135), et renfermant des arbrisseaux indigènes de l'Asie et de la Nouvelle-Hollande tropicales, assez rares en Amérique, et en-deçà de l'équateur, couverts d'une pubescence rameuse et étoilée, furfuracée; à feuilles opposées, simples; à fleurs petites, blanches ou purpurescentes, disposées en cimes axillaires, dichotomes. On en cultive une douzaine dans les serres chaudes d'Europe, où les plus connues sont les *C. longifolia* et *purpurea*. (C. L.)

*CALLICEPHALUS (καλός, beau; κεφαλή, tête). BOT. PH. — Synonyme de *Phalolepis*, qui est une section du grand genre Centaurée. (J. D.)

*CALLICERAS (καλός, beau; κέρας, corne). INS. — Genre de la famille des Oxyures, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Nees von Esenbeck, sur quelques espèces européennes qui ne diffèrent guère des *Ceraphrons* que par des antennes un peu verticillées dans les mâles, et par un abdomen ovalaire presque sessile, avec la tarière des femelles entièrement cachée. On peut considérer comme le type du genre le *C. fuscicornis* Nees von Esenb., répandu dans le nord de l'Europe. (BL.)

CALLICÈRE. *Callicera* (καλός, beau; κέρας, corne). INS. — Genre de Diptères, division des *Brachocères*, subdivision des Tétrachoetes, famille des Brachystomes, tribu des Leptides, établi par Meigen, et adopté par M. Macquart. Ce g. se distingue principalement du g. *Cérie*, auquel Latreille l'avait réuni, par ses antennes sans pétiole; par son abdomen large et non cylindrique; enfin, par la nervure sous-marginale des ailes, qui est droite, au lieu d'être sinuée. M. Macquart n'y rapporte qu'une seule esp., la C. CUIVREUSE, *Callicera aenea* Meig. (*Bibio id.* Fabr.). Cette esp. se trouve depuis le nord de l'Allemagne jusqu'en Italie, mais elle est rare. (D.)

*CALLICERUS (καλλίκερως, qui a de belles cornes). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Aléocharides, établi par Curtis (*Brit. ent.*, t. 443), mais non adopté par M. Erichson, qui en comprend les espèces dans le g. *Homalota* de Mannerheim. *Voyez* ce mot. (D.)

*CALLICHEN (καλός, beau; ἴχνος, pied). OIS. — Genre formé par Brehm, en 1830, dans sa famille des Canards (type, *Anas rufina*), et synonyme de celui de *Branta*, Boié, qui lui est antérieur. (LAFR.)

*CALLICHLORIS (καλλίχλωρις, d'un beau vert). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Phyllophages de Latreille, fondé par M. Dejean, sur une seule esp. du Chili, qu'il nomme *C. elegans*. (D.)

*CALLICHROA (καλός, beau; χρόα, couleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Senécionidées, et qui a pour caractères: Capitule multiflore, hétérogame; fleurs du rayon femelles presque sur deux rangs, ligulées, larges, cunéiformes; celles du disque hermaphrodites, 5-dentées. Involucre polyphylle, à folioles placées sur deux rangs; réceptacle déprimé, fimbrillifère, dépourvu de paillettes, suivant Don, ou, suivant Schauer, garni sur le bord de 2-3 séries d'écailles. Fruits obfusiformes, ceux du rayon glabres, plus comprimés, privés d'aigrette, à disque élevé, tronqué, les extérieurs entourés par les folioles de l'involucre; ceux du disque velus et couronnés d'une aigrette. — Le *Callichroa*, dont on ne connaît encore qu'une seule espèce, est originaire de Californie. (J. D.)

CALLICHROME. *Callichroma* (καλλίχρωμα, belle couleur). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, établi par Latreille, et modifié par M. Audinet Serville, qui, dans sa nouvelle classification de cette famille (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. II, p. 532), l'a réduit aux seules espèces qui présentent les principaux caractères suivants: Mandibules longues, rétrécies et amincies, terminées en pointe fine, un peu courbée; corselet uni, tuberculeux latéralement. Antennes glabres. Élytres de forme et longueur ordinaires. Ce g., ainsi réduit, renferme cependant encore un assez grand nombre d'espèces qui se font généralement remarquer par les couleurs vives et brillantes dont elles sont parées. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en énumère 23, parmi lesquelles nous citerons: 1° la *Cal. suturalis* (*Ceramb. id.* Fab.), de Cayenne; 2° la *Cal. splendida* Dej., de l'Amérique septentrionale, et 3° la *Cal. rugicollis* Chev., du Mexique. Les Callichromes du Brésil ont une odeur de rose très prononcée, comme celle du g. *Aromia*, notamment l'espèce nommée *phyllopus* par M. Dejean. (D.)

CALLICHTHE. *Callichthys* (καλλίχθυς, espèce de poisson de mer). POISS. — Ce nom, d'un genre de la famille des Siluroïdes, est emprunté des anciens; mais il était employé par eux dans un tout autre sens que ne le fit Linné quand il introduisit le mot de *Callichthys* dans l'Ichthyologie. Athénée se sert du mot καλλίχθυς comme synonyme, ou mieux peut-être comme adjectif de l'ἀνθίας, et ce poisson méritait en effet cette épithète. Si les Grecs dési-

gnaient sous ce nom un poisson particulier, on doit croire, par plusieurs passages d'Aristote, que leur καλλίχθυς était notre Pélamide (*Pelamys sarda* L.). Il est difficile de concevoir pourquoi, dans le *Museum Adolphi-Frederici*, Linné, dès 1746, donne cette dénomination à un petit poisson d'Amérique, qu'il plaça ensuite dans son grand genre *Silurus* sous le nom de *S. callichthys*. Gronovius avait adopté le genre *Callichthys*, et Bloch et Lacépède conservèrent également cette même coupe générique, mais sous le nom de *Cataphractus*. Ce sont des Siluroïdes à corps cuirassé; à deuxième dorsale adipeuse, avec un rayon dans son bord antérieur. La cuirasse consiste en deux rangées de lames étroites et hautes qui embrassent la moitié de la hauteur, celle de la rangée supérieure se croisant un peu avec celle de la rangée inférieure. La tête est recouverte d'un casque osseux; une bouche petite et sans dents; deux barbillons à chaque angle; trois rayons à la membrane branchiostège, les pectorales à épine velue et hérissée de petites pointes; l'épine dorsale est faible. — Ces Poissons, à formes courtes, se tiennent sous les herbes dans la vase des marais, s'y enfoncent facilement, ou même pouvant vivre long-temps à sec, ils profitent de cette faculté pour aller chercher à travers les prairies d'autres eaux quand les chaleurs ont desséché les marais où ils vivaient. Ils peuvent percer les digues, et par cela devenir très nuisibles. On en connaît aujourd'hui dix à douze espèces. (VAL.)

*CALLICNEMIS (καλός, belle; κνήμη, cuisse ou jambe). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Phyllophages, groupe des Mélolonthites, fondé par M. le comte de Castelnau sur une seule espèce originaire d'Italie, et nommée par lui *C. Latreillei* (*Buffon-Duménil*, t. II, p. 129, pl. 14, fig. 2.) Le g. auquel elle sert de type est très voisin du g. *Pachypus*, dont il ne diffère essentiellement que par sa tête tronquée carrément; par son corselet non excavé, et par ses élytres entières dans les deux sexes. — Suivant M. Mulsant, le *Cal. Latreillei* habite plus particulièrement la Barbarie et se trouve aussi, mais rarement, dans les parties chaudes du midi de la France: on l'a pris à Fréjus. (D.)

CALLICOCCA, Schreb. (καλός, beau; κόκκος, graine, coque). BOT. PH. — Synonyme et section du genre *Cephaelis*, Sw. (C. L.)

*CALLICODON, Benth. (καλός, beau; κώδων, cloche). BOT. PH. — Synonyme sectionnaire du g. *Erica*. (C. L.)

CALLICOMA (καλός, beau; κόμη, chevelure, feuillage). BOT. PH. — Genre de la famille des Saxifragacées, tribu des Cunoniées, formé par Andrews (*Bot. rep.*, t. 566) sur une plante indigène de la Nouvelle-Hollande orientale et cultivée dans nos jardins. C'est un arbrisseau à rameaux et à feuilles opposées, simples, penninerves, lancéolées, grossièrement dentées en scie, blanches en dessous, munies de stipules interpétiolaires, elliptiques, membranacées, caduques; à pédoncules géminés, monocéphales, axillaires, plus longs que le pétiole, portant des fleurs petites, rassemblées en capitules épais, globuleux, sessiles au-dessus d'un réceptacle velu; involucre commun, tétraphylle, court, réfléchi; au lieu d'involucelles, 4 ou 6 bractéoles membranacées, entourant chaque fleur. (C. L.)

CALLICORNIA, Turcz. BOT. PH. — Synonyme d'Astéroptère, section établie par De Candolle dans le g. *Leysera*, L.

CALLICTEMIS. INS. — Nom de genre estropié dans le dernier Catalogue de M. Dejean. Voyez CALLICNEMIS. (D.)

*CALLICYSTHUS, Endl. (καλός, beau; κύσθος, partie de la femme). BOT. PH. — Syn. et section du genre *Vigna*, Sav. (C. L.)

*CALLIDEA (καλός, beau; ἰδέα, forme). INS. — M. Laporte de Castelnau a établi sous cette dénomination (*Essai d'une class. des Hémipt.*) un genre dans la famille des Scutellériens, de l'ordre des Hémiptères. Ce g., adopté par M. Burmeister et regardé par nous comme une simple division du g. *Scutellera* proprement dit, ne diffère essentiellement de ce dernier que par l'absence d'un sillon longitudinal à l'abdomen. Les *Callidea* sont de jolis Insectes parés de couleurs vives et métalliques. On en connaît une vingtaine d'espèces, tant des Indes-Orientales que d'Afrique. On peut en considérer comme le type la *C. equestris* (*Tetyra equestris* Fab.). (Bl.)

CALLIDIE. *Callidium* (καλός, belle; ἰδέα, forme). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, établi par Fabricius aux dépens des Capricornes et des Leptures de Linné. Les

Callidies ont les antennes subfiliformes, mutiques, à peine aussi grandes que le corps, et insérées à côté de l'échancrure de l'œil, au lieu de partir du fond de cette échancrure comme dans les Capricornes. Leur corselet ou prothorax est arrondi latéralement, et plus ou moins déprimé en dessus. Leurs pattes sont fortes, avec les cuisses allongées et renflées subitement en massue. Ces Insectes se trouvent dans les forêts, sur le tronc vermoulu des vieux arbres, et dans les chantiers. Quelques espèces continuent de vivre à l'état de larve dans les bois que renferment nos bûchers, et voilà pourquoi on en rencontre assez souvent dans l'intérieur des maisons. Quand on les saisit ou qu'on les inquiète, ils font entendre, comme beaucoup d'autres Longicornes, un bruit particulier occasionné par le frottement du prothorax sur la base de l'écusson qui est chagrinée. Dans l'accouplement, le mâle, ordinairement plus petit que la femelle, est placé sur le dos de celle-ci. La femelle est pourvue d'une espèce de tarière qu'elle sort de son abdomen, et dont elle perce le bois pour y déposer ses œufs. Les larves ressemblent à des vers mous et allongés, composés de 13 segments, y compris la tête, qui est supportée par un cou très renflé. La bouche est armée de deux fortes mandibules, qui leur servent à ronger et réduire en poudre le bois dont elles font leur nourriture. Elles ont six pattes écailleuses, qu'on distingue à peine tant elles sont petites. Elles n'arrivent à leur entier accroissement et ne se métamorphosent en nymphe qu'au bout de deux ans, pendant lesquels elles changent plusieurs fois de peau.

Malgré tous les retranchements que ce genre a subis depuis sa fondation par Fabricius, il renferme encore un assez grand nombre d'espèces. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne 28 parmi lesquelles nous citerons seulement quelques unes des plus connues, savoir : 1° *Callidium sanguineum* Fabr., la Lepture veloutée couleur de feu de Geoffroy, qui se trouve communément dans les bûchers et les appartements, au premier printemps; 2° *Callidium luridum* Fabr., la Lepture noire à grosses cuisses brunes de Geoffroy, qui se trouve dans les chantiers de Paris; 3° *Callidium clavipes* Fabr., espèce entièrement noire, plus rare que les deux précédentes; et 4° enfin *Callidium bajulus* Fabr., qui se trouve dans presque toutes les parties du monde. M. Mulsant a cru devoir faire un genre particulier de cette dernière, d'après l'indication de M. Serville (*voyez* le g. HYLOTRUPES). Toutes les espèces que nous venons de désigner sont figurées dans Olivier. (D.)

*CALLIDINE. *Callidina* (καλός, beau; δῖνος, tourbillon). SYSTOL. — Genre de Systolides établi par M. Ehrenberg dans sa famille des Philodinées. Il est très voisin des Rotifères, dont il diffère par l'absence des points rouges qu'on a nommés des yeux. L'espèce décrite par M. Ehrenberg sous le nom de *C. elegans* est longue de 0,37 mill. Dans notre *Hist. des Infusoires*, nous en avons décrit une autre espèce, le *C. constricta*, longue de 0,5 mill., et caractérisée par le faible développement de son appareil rotatoire. (DUJ.)

*CALLIDRYAS (nom mythologique). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes de Latreille ou Rhopalocères de Boisduval, tribu des Papilionides, créé par M. Boisduval, aux dépens des Coliades de Fabricius, dont il ne diffère essentiellement que par des antennes plus longues, et dont la massue est plus nettement tronquée. L'auteur en décrit 28 espèces, toutes exotiques (*Hist. des Lépid.*, faisant suite au *Buffon-Roret*), nous citerons comme type la *Callidryas eubule* (*Pap. id.* Linn., *Papil. marcellina* Cram., *Colias eubule* et *marcellina* God.). Cette esp. est très commune au Brésil, à la Guiane, et dans plusieurs parties des Antilles. (D.)

*CALLIDRYNOS (καλός, beau; δρύνος?.... il faut sans doute lire δρύμος, bois de chêne). BOT. PH. — Genre mentionné par Gaudichaud (*Freyc.*, 29), qui en attribue la formation à Néraud. Il ne paraît pas avoir été décrit. (C. L.)

*CALLIGEUM (καλός, beau; *Geum*, genre de plantes). BOT. PH. — Synonyme et section du genre *Geum*, L. (C. L.)

CALLIGONUM (καλός, beau; γονή, nœud, articulation). BOT. PH. — Genre de la famille des Polygonacées-Eupolygonées, formé par Linné (*Gen.*, 600), et auquel on rapporte comme synonymes sectionnaires les genres *Calliphysa*, Fisch. et Mey., et *Pterococcus*, Pall. Il renferme quelques plantes croissant dans le Levant et l'Asie médiane, d'un aspect singulier, et dont trois environ sont cultivées dans nos jardins. Ce sont des ar-

brisseaux aphylles, à rameaux dichotomes, articulés; chaque articulation est ceinte d'une gaîne membranacée, courte, obliquement tronquée, remplaçant les feuilles. Les fleurs, d'un vert blanchâtre, sont pédicellées (pédicelle médian articulé), et sortent des gaînes. — Il existe un autre genre, *Calligonum*, Lour., rapporté en synonymie au *Trachytella* de De Candolle. (C. L.)

*CALLIGRAPHA (καλή, belle; γραφή, peinture). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, établi par M. Chevrolat, dans la famille des Chrysomélines, sans publication de caractères. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, y rapporte 27 espèces, toutes d'Amérique, et parmi lesquelles figurent 2 Chrysomèles de Fab., la *Ch. philadelphica*, et la *Ch. exclamationis*. *Voyez* CHRYSOMÉLINES. (D.)

CALLIMATION. INS. — *Voyez* CALYMMATION.

*CALLIMÈNE, Fisch. INS.—Synonyme de *Bradyporus*, Charp.

*CALLIMICRA (καλός, beau; μικρός, petit). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, établi par M. Dejean, pour y placer deux espèces du Brésil, nommées par lui l'une *C. lucida* et l'autre *C. venustula*. MM. de Castelnau et Gory, dans leur Iconographie des Buprestides, rangent ces deux espèces dans leur g. *Corœbus*; ils nomment la première *C. bicolor*, et conservent à la seconde le nom donné par M. Dejean. (D.)

*CALLIMOME (κάλλιμος, très beau). INS.— Genre de la famille des Chalcidiens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Spinola, et adopté par tous les entomologistes. Les *Callimome*, qui ont reçu aussi de Fabricius la dénomination de *Diplolepis*, se font remarquer par leurs antennes fusiformes, composées de treize articles, dont le premier grêle et allongé, et par leur abdomen sessile, ovalaire, avec la tarière des femelles presque aussi longue que le corps, capillaire et droite. Ces Insectes sont de petite taille, et revêtus de couleurs brillantes et métalliques. On en connaît un grand nombre d'espèces européennes. Les plus répandues sont les *C. cynepedis* (*Ichneumon cynepedis* Linn.), *C. bedeguaris* (*Diplolepis bedeguaris* Fab.), etc. (BL.)

CALLIMORPHE. *Callimorpha* (καλή, belle; μορφή, forme). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Chélonides, établi par Latreille qui y comprenait plusieurs espèces qu'on en a retranchées depuis; de sorte qu'il se réduit aujourd'hui à celles dont les principaux caractères sont: Antennes longues et simples dans les deux sexes. Palpes un peu plus longs que la tête, écartés, peu velus et pointus. Trompe très développée. Tête et corselet squammeux. Abdomen lisse et cylindrique. Ailes grandes relativement au corps. Les Callimorphes sont des Lépidoptères à corps svelte, et dont les ailes sont ornées de couleurs vives et brillantes. Quoique appartenant à la famille des Nocturnes, ces Insectes volent en plein jour et dans les endroits les plus exposés au soleil. Ils aiment à se reposer sur les fleurs de Chardons dont ils sucent le nectar à l'aide de leur longue trompe comme les Lépidoptères diurnes. C'est en juillet qu'ils se montrent ordinairement. Leurs chenilles sont ornées de couleurs variées et hérissées de poils courts. Ils se cachent pendant le jour et se nourrissent de plantes basses. Leur transformation a lieu dans un léger réseau qu'ils filent quelquefois en commun. — Ce g. se réduit en Europe à trois espèces, savoir: les *C. dominula* Linn., *C. donna* Esp., et *C. hera* Linn. La seconde n'a encore été trouvée qu'en Italie, principalement dans les environs de Florence. Les deux autres paraissent habiter toute l'Europe, et ne sont pas rares aux environs de Paris. La première préfère les endroits marécageux. (D.)

*CALLIMOSOMA (κάλλιμος, très beau; σῶμα, corps). INS.— M. de Castelnau (*Études entomol.*, p. 156) propose d'établir sous ce nom un nouveau genre de Carabiques avec le *Pamborus Guerini* de M. Gory, espèce de la Nouvelle-Hollande, qui diffère en effet par son facies des autres *Pamborus*; mais il n'en donne pas les caractères. (D.)

*CALLINOTUS (καλός, beau; νῶτος, dos). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides-Gonatocères, légion des Mécorhynques, division des Cholides, établi par Schœnherr aux dépens du g. *Cholus*, dont il se distingue principalement par son rostre presque linéaire et cylindrique, et par ses pieds antérieurs rapprochés à la base. Il y rapporte deux espèces du Brésil, qu'il nomme, l'une *C. Sahlbergii*, et l'autre *C. Zetterstedtii*. (D.)

CALLIODON (καλός, beau; ὀδών, dent). POISS. — Ce nom, imaginé par Gronovius pour désigner le genre des Scares, a été appliqué à une subdivision de ce groupe, dont les dents antérieures sont imbriquées sur plusieurs rangs comme des tuiles. Les latérales sont écartées et pointues. Ce sont des Poissons de la mer des Indes ou d'Amérique, semblables aux Scares par leurs habitudes et leur physionomie. On connaît neuf à dix espèces de ce genre. (VAL.)

CALLIOMORE. *Calliomorus.* POISS.—Dénomination que Lacépède a imaginée, par une contraction du mot Callionyme, pour placer le poisson que Linné avait rangé dans ses Callionymes sous le nom de *Callionymus indicus*, et qui a été reproduit dans le même ouvrage sous le nom de *Cotte madécosse*, d'après un dessin de Commerson. Ce poisson, d'un genre distinct, est un Platycéphale, nom imaginé par Bloch, et adopté par lui en Ichthyologie. Le nom de Calliomore n'est donc plus que synonyme de celui-ci; il n'a pas été conservé dans la méthode ichthyologique. (VAL.)

CALLIONYME. *Callionymus* (καλλιώνυμος, qui a un beau nom). POISS.—La dénomination empruntée aux auteurs grecs de καλλιώνυμος, était celle d'un poisson bien connu sur nos côtes, l'Uranoscope (*Uranoscopus scaber* Lin.). Linné l'appliqua, dès la 10e édition de son *Systema*, à un poisson tout différent; et, depuis, le genre Callionyme prit rang en ichthyologie. Il est caractérisé de la manière suivante : Ouïes ouvertes par un seul trou de chaque côté de la nuque; nageoires ventrales jugulaires, avancées, écartées et plus larges que les pectorales. Tête oblongue; bouche petite et protractile. Dents en fer de lance sur les mâchoires; palais lisse; la peau nue, sans écailles.

Ce genre ne correspond plus à celui de Linné, car ce grand homme gâta le groupe, dont il prenait pour type l'espèce de nos côtes, en y adjoignant le *Callionymus indicus*, qui est un Platycéphale. Pallas introduisit encore dans ce genre une espèce toute distincte par ses caractères génériques, dont le principal consiste en l'absence de ventrales : c'est le *Callionymus baicalensis* de Pallas, ou le Coméphore de Lacépède.

Après avoir retranché les espèces dont nous venons de parler, le genre Callionyme en comprend encore une vingtaine, dont neuf vivent dans nos mers. L'une d'elles, le *Callionymus lyra*, est un beau poisson de nos mers septentrionales. (VAL.)

***CALLIOPE** (nom mythologique). MAM., OIS.—Nom proposé par Ogilby pour un sous-genre d'Antilopiens, établi sur l'*A. strepsiceros*. Latham donne aussi ce nom à une esp. du g. Fauvette, *Motacilla calliope*.

***CALLIOPEA**, Don (nom propre). BOT. PH. — Syn. sectionnaire du g. *Crepis* de Linné.

***CALLIOPSIS**, Sw. (καλός, beau; ὄψις, aspect). BOT. PH. — Un des nombreux synonymes sectionnaires du genre *Pelargonium*, L'hérit. (C. L.)

***CALLIOPSIS** (καλός, beau; ὄψις, figure). BOT. PH. — Ce genre diffère à peine du *Coreopsis*, dont il faisait partie, et s'en distingue uniquement par les paillettes caduques de son réceptacle, et par les rameaux des styles tronqués et non terminés en cône. Ce genre comprend deux plantes cultivées communément dans les parterres : ce sont les *C. tinctoria* et *Atkinsoniana*, à feuilles opposées, unies ou bipennées; à capitules terminaux, offrant des rayons jaunes tachés de brun à la base, et un disque de fleurons jaunes ou pourprés. (J. D.)

***CALLIPELTIS** (καλός, beau; πέλτη, bouclier). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Stellatées, établi par Steven (*Observ. Pl. ross.* 69) sur une espèce indigène de l'Orient et d'Espagne, et cultivée dans nos jardins. Le *C. cucullaria* est une petite plante fort curieuse, annuelle, dressée, très rameuse, grêle, glabre; à feuilles binaires, opposées, oblongues, formant avec deux stipules conformes des verticilles tétraphylles. De chaque aisselle foliaire sortent trois fleurs jaunes très petites (six par conséquent), courtement pédicellées, dont la réunion forme également des verticilles. Le fruit, velu au sommet, est contenu dans une ample bractée membranacée en forme de cornet. (C. L.)

***CALLIPEPLA**, Wagl. (καλλίπεπλος, qui a un bel habillement). OIS. — Genre démembré par Wagler de celui d'*Ortyx*, Vig. ou Colin, pour recevoir l'*Ortyx squamata* Vig. *Voyez* PERDRIX. (LAFR.)

***CALLIPEPLA** (καλλίπεπλος, qui a un bel habillement). INS.—Genre de Coléoptères té-

tramères, famille des Chrysomélines, établi par M. Dejean, pour y placer deux espèces rapportées de la Nouvelle-Guinée par le capitaine Dumont d'Urville, et nommées par lui, l'une, *C. postica*, et l'autre *C. sexsignata*. Ce g. rentre dans la tribu des Galérucites de Latreille. (D.)

*CALLIPHLOX, Boié (καλλίφλοξ, qui jette de belles flammes). OIS. — Synonyme des *Rubis*, Less., et remplacé dans Gray (*List of genera*) par *Mellisuga*, Briss., établi en 1760. *Voy.* COLIBRI. (LAFR.)

*CALLIPHORE (καλός, beau; φορέω, je porte). INS. — Genre de Diptères, établi par M. Robineau-Desvoidy dans son Essai sur les Myodaires, et faisant partie de sa famille des Calyptérées, division des Coprobies ovipares, tribu des Muscides, section des Cérulées. Ce genre a pour type la *Musca vomitaria* de Linné, dont on ne connaît que trop l'instinct qui la porte à venir déposer ses œufs sur les viandes destinées à notre usage. Cette espèce se trouve répandue sur presque tout l'ancien continent. Elle offre plusieurs variétés distinctes qu'on serait tenté de prendre pour autant d'espèces. En général, les Calliphores d'Europe sont d'un noir bleuâtre, nuancé de cendré, tandis que celles de l'Amérique sont ornées de bleu azuré, de bleu hyacinthe, et de vert d'émeraude. Toutefois, celles des deux pays qui vivent dans le voisinage des eaux ont les teintes plus ternes ou plus pâles. L'auteur en décrit 17 espèces, y compris celle que nous avons déjà citée, savoir : 7 d'Europe, 1 du Spitzberg, qui paraît n'être qu'une variété de la *C. vomitaria*, 5 de l'Amérique du Nord, 1 du Pérou, 1 de l'intérieur de l'Afrique, et 2 de la Nouvelle-Hollande. Le g. *Calliphora* a été adopté par M. Macquart, qui le range dans la division des Brachocères, subdivision des Dichœtes, famille des Athéricères, tribu des Muscides, section des Créophiles, et sous-tribu des Muscies. Il y rapporte 10 espèces, dont 8 sont différentes de celles de M. Robineau-Desvoidy. Les larves des Calliphores, suivant M. Macquart, sont blanches, tronquées obliquement à l'extrémité. La tête porte deux cornes charnues, et la bouche est armée de deux crochets cornés ; une pointe également cornée paraît entre ces crochets. De chaque côté du premier segment du corps se trouvent deux stigmates antérieurs; trois stigmates postérieurs paraissent de chaque côté du dernier, sur une tache brune. La partie supérieure de ce segment est munie de onze pointes disposées en rayons. Sept à huit jours suffisent à ces larves pour arriver à l'état de nymphes, et peu de jours après à l'état parfait. (D.)

*CALLIPHYSA, Fisch. et Mey. (καλός, beau; φῦσα, vessie, follicule). BOT. PH. — Synonyme sectionnaire du genre *Calligonum* de Linné. (C. L.)

*CALLIPOGON (καλή, belle; πώγων, barbe). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Prioniens, fondé par M. Audinet-Serville (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. I, p. 141) sur le *Prionus barbatus* de Fabricius, espèce du Mexique dont le principal caractère générique est d'avoir le menton très velu et les mandibules garnies, en dessus comme en dessous, d'un duvet très épais dans les deux sexes. (D.)

*CALLIPRORA (καλός, beau; πρώρα, proue, extrémité). BOT. PH. — Genre établi par Lindley (*Bot. reg.*, t. 1590), et qui fait partie de la famille des Liliacées, tribu des Agapanthées. Il se compose d'une seule espèce originaire de la Californie, ayant des feuilles radicales linéaires-ensiformes, des fleurs jaunes disposées en sertule au sommet de la hampe. Le calice est comme campanulé, formé de 6 sépales égaux et pétaloïdes. Les étamines, au nombre de 6, sont toutes fertiles; leurs filets sont plans, pétaloïdes et bilobés, alternativement plus courts. Les anthères sont attachées entre les deux lobes supérieurs des filets. Le fruit est une capsule triloculaire et à 3 ailes membraneuses. (A. R.)

CALLIPTÉRIDE. *Callipteris*, Bor. (καλή, belle; πτερίς, fougère). BOT. CR.—Synonyme de *Diplazium*, Swartz.

CALLIRHIPIS (καλός, beau; ῥιπίς, éventail). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Élatérides, établi par Latreille (*Règne anim.*, t. IV, p. 459). Les Insectes de ce genre se font remarquer par leurs antennes en forme d'éventail, comme celle des Rhipicères; mais les articles en sont moins nombreux et moins serrés que chez ces derniers. M. le comte de Castelnau, qui a donné une monographie des *Callirhipis* (*Ann. de la Soc.*

ent. de France, t. III, p. 241-257), en décrit 14 espèces, dont 3 de Java, 1 de la Nouvelle-Hollande, et les autres de diverses parties de l'Amérique. Aucune de ces espèces ne se rapporte nominativement à celles que M. le comte Dejean désigne au nombre de 4 dans son Catalogue. Latreille cite comme type la *Callirhipis Dejeanii*, rapportée d'Amboine par M. Dumont d'Urville, et envoyée précédemment de Java au Muséum par MM. Viard et Duvaucel. Les détails génériques de cette espèce sont figurés dans l'*Iconographie du règne animal*, par M. Guérin, p. 13, fig. 6, a-c. (D.)

CALLIRHOÉ. *Callirhoe* (nom mythologique). ACAL. — Genre d'Acalèphes discophores ou médusaires, établi par Péron et Lesueur pour des Méduses à corps orbiculaire, transparent, garni de bras en dessous et de tentacules au pourtour, mais privé de pédoncule, et ayant quatre ovaires chenillés à la base de l'estomac. M. de Blainville a caractérisé ce genre d'une manière plus précise et plus complète. Eschscholtz en fait un genre de sa famille des Océanides, comprenant les Discophores cryptocarpes à disque très convexe, dont la cavité stomacale, peu étendue, s'ouvre au dehors par un orifice buccal en forme de tube, et se prolonge en canaux étroits jusqu'aux bords de l'ombrelle. Il lui donne pour caractères d'avoir des tentacules marginaux, d'être privé de tentacules sous l'ombrelle, qui est excavée, et d'avoir l'orifice buccal pourvu de quatre longs bras. C'est ce dernier caractère seul qui le distingue des Océanides.

On connaît deux espèces de *Callirhoe* : 1° *C. micronema*, large de 40 mill., presque sphérique, à bras très longs et très larges, et à tentacules très courts ; 2° *C. basteriana*, large de 40 à 50 mill., convexe, presque plane, à bras aigus, et à tentacules longs, filiformes. L'une et l'autre vivent sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. (Duj.)

CALLIRHOÉ. *Callirhoe* (nom mythologique). BOT. PH. — L'une des subdivisions du grand g. *Amaryllis*, établie par le professeur Link. Elle correspond à l'*Amaryllis belladona*. *Voyez* AMARYLLIDE. (A. R.)

Nuttal désigne aussi, sous cette dénomination, un genre synonyme du genre *Malva*. L. (C. L.)

CALLIRHOÉ. *Callirrhoe* (nom mythologique). MOLL. FOSS. — Ce genre, institué par Montfort pour une pile d'alvéoles de Bélemnites séparées de la coquille, rentre naturellement dans les Bélemnites, auxquelles il appartient. (C. d'O.)

***CALLISACE** (καλός, beau ; σάκος, bouclier, forme du fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Peucédanées, établi par Fischer (*in Hoffm. Umbell. ed.*, II, p. 170, *excl. sp.*), et ne renfermant qu'une espèce indigène de la Daourie et cultivée dans les jardins. C'est une plante herbacée, pérenne, ayant le port d'une Angélique, à gaines amples dont les supérieures aphylles ; à ombelles pubescentes, multiradiées ; à ombellules multiflores, denses ; à involucre nul ou oligophylle, dont l'involucelle polyphylle, sétacé ; à fleurs blanches. (C. L.)

***CALLISAURE.** *Callisaurus* (καλός, beau ; σαῦρα, lézard). REPT. — Genre de Sauriens dont on ne connaît encore qu'une espèce, *C. draconoides*, rapportée de Californie, et dont M. de Blainville a donné la description dans les *Nouvelles annales du Muséum*. Ses caractères sont un mélange de ceux des Phrynosomes, bien que la forme diffère, et de ceux des Dragons. La dentition est pleurodonte comme dans les premiers ; et aussi comme dans tous les Iguaniens du Nouveau-Monde. La peau est plissée sous le cou et le long des flancs, où elle forme un petit repli. Les cuisses des Callisaures ont des pores très apparents sur une seule rangée ; leur dos n'a pas de crête, et leurs écailles sont homogènes. M. de Blainville place les Callisaures parmi les Draconiens ; MM. Bibron et Duméril le rapportent aux Iguaniens pleurodontes, et ils combattent l'opinion de Wiegmann, qui les réunissait aux Hypsibates. Ces derniers manquent en effet de pores fémoraux, et présentent au contraire des dents palatines et une crête dorsale, ce qui n'a pas lieu chez les Callisaures. (P. G.)

***CALLISEMÆA** (καλός, beau ; σημαία, étendard). BOT. PH. — Beau genre de la famille des Papilionacées, tribu des Dalbergiées, établi par Bentham (*Ann. Wien. Mus.*, II, 105) pour quelques plantes brésiliennes. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles imparipennées ou abruptipennées, à rachis se terminant en une soie, et dont les folioles sont oblongues, plus ou moins [illegible]

crées au sommet; à nervures secondaires parallèles, en lignes serrées; à fleurs dont les pédicelles offrent, au-dessus de la base, deux bractéoles membraneuses, lancéolées, lâches, promptement caduques; à grappes florales axillaires, simples, lâches, pauciflores. (C. L.)

CALLISIE. *Callisia* (κάλλος, beauté). BOT. PH. — Genre de la famille des Commélinées, établi par Lœfling (*It.*, p. [illegible]) et adopté sous ce nom par la plupart des botanistes; c'est le genre que Jacquin a appelé *Hapalanthus*. Les espèces qui le composent, au nombre de 3 ou 4 seulement, croissent dans l'Amérique méridionale. Ce sont des plantes herbacées, à tiges étalées; à feuilles engainantes, lancéolées, ordinairement à bords comme cartilagineuses; à fleurs disposées en sertules axillaires ou terminaux et nus. Les 6 sépales sont disposés sur 2 rangs et persistants; les étamines au nombre de 3, opposées aux folioles extérieures du calice, ont leur filet barbu et dilaté à son sommet qui est arrondi; l'anthère, presque globuleuse, est attachée en avant du filet. Le fruit est une capsule à 2 ou 3 loges, contenant chacune une graine presque carrée et peltée. (A. R.)

***CALLISPHYRIS** (καλός, beau; σφῦρα, marteau). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, établi par M. Newman (*The entomologist*, 1840, part. 2, p. 1) sur une seule espèce de l'île de Chiloë au sud du Chili, nommée par lui *C. macropus*, et remarquable par la brièveté et le rétrécissement de ses élytres, qui se terminent en pointe, ainsi que par la longueur démesurée de ses pattes de derrière, garnies de poils longs et épais qui les font paraître très renflées. Du reste, ce g. se rapproche du g. *Odontocera* de M. Serville. (D.)

CALLISTA (κάλλιστος, très beau). BOT. PH. — Don désigne sous ce nom un des nombreux synonymes sectionnaires du genre *Erica*, L.; et Loureiro un syn. du genre *Acronia*, Presl. (C. L.)

***CALLISTACHYA** (καλός, beau; στάχυς, épi). BOT. PH. — Deux genres ont reçu ce nom : l'un, établi par Rafinesque, est syn. de *Pæderota*, L.; l'autre, créé par Smith, est syn. du g. *Isotropis*, Benth. (C. L.)

CALLISTACHYS (καλός, beau; στάχυς, épi). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Podalyriées-Australasiées, fondé par Ventenat (*Malm.*, t. 115), et renfermant plusieurs plantes de la Nouvelle-Hollande, remarquables la plupart par la beauté de leurs fleurs. Trois espèces ont été introduites dans les jardins d'Europe, les *C. lanceolata*, *ovata*, *linearifolia*. Ce sont des arbrisseaux ou sous-arbrisseaux à feuilles éparses ou verticillées, simples, entières, soyeuses en dessous, accompagnées ou non de stipules; à fleurs jaunes, disposées en épis terminaux; à bractées petites; à pédicelles bibractéolés; à ovaire très velu. (C. L.)

***CALLISTE**, Boié. *Callistus* (κάλλιστος, très beau). OIS. — Synonyme d'*Aglaia*, Swains.; de *Calospiza*, G.-R. Gray. *Voyez* AGLAIA et CALOSPIZA. (LAFR.)

CALLISTE. *Callista* (κάλλιστος, très beau). MOLL. — Poli avait réuni sous ce nom les g. Mactre et Cythérée de Lamarck; mais cette fusion n'a été adoptée par aucun auteur, et ces deux genres sont demeurés intacts. (C. d'O.)

***CALLISTEMMA**, H. Cass. (καλή, belle; στέμμα, couronne). BOT. PH. — Synonyme de Callistèphe, substitué par l'auteur lui-même à *Callistemma*, à cause de sa ressemblance avec le g. *Calostemma* de R. Brown.

***CALLISTEMON** (καλός, beau; στήμων, filet). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, tribu ou sous-famille des Leptospermées, créé par R. Brown (*Bot. Reg.*, 393), et renfermant un assez grand nombre d'espèces, toutes indigènes de la Nouvelle-Hollande, et la plupart fort remarquables par la beauté de leurs fleurs. On en cultive près d'une vingtaine dans les jardins européens. Ce sont des arbrisseaux à feuilles sans stipules, alternes, raides, allongées, verticales ou planes-horizontales; à fleurs le plus souvent d'un pourpre éclatant, semblables à celles des Mélaleuques, mais à filaments libres, comme dans les *Metrosideros*, et disposées en épis feuillés au sommet, ou éparses-immergées dans les ramules. (C. L.)

***CALLISTÈPHE.** *Callistephus* (καλός, beau; στέφος, couronne). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Astéroïdées, sous-division des Diplopappées, établi par H. Cassini, et dont le type est l'*Aster sinensis* Reine-Marguerite de nos jardins), qui ne pouvait rester dans les Aster, dont il diffère trop essentiellement, pour que l'œil le

moins exercé ne puisse en saisir les dissemblances. Les caractères de ce genre sont les suivants : Capitule multiflore, hétérogame. Fleurs du rayon femelles, ligulées, unisériées : fleurs du disque tubuleuses, hermaphrodites. Involucres entourés de bractées courtes, foliacées ; squames 3- ou 4-sériées, ouvertes, ciliées, obtuses. Réceptacle large, convexe, courtement alvéolé. Anthères tronquées ; stigmates du disque ovoïdes à la pointe. Aigrette double, similaire, unisériée, l'extérieure paléacéosétacée; les squamellules courtes, inégales, irrégulières, denticulées ; l'intérieure composée de squamellules sétacées, filiformes, barbellulées, décidues. Ce sont des plantes herbacées annuelles, originaires de la Chine, droites, rameuses, à feuilles alternes, sessiles, subciliées, largement dentées ; à rameaux allongés, monocéphalés ; à capitules larges, originairement blancs à disque jaune. Dans nos jardins, les capitules du *C. sinensis* sont composés de ligules ou de tubes diversement colorés, et affectant les trois couleurs rose, violet et blanc. Ces jolies plantes, si communes dans nos jardins et d'une culture si facile, qu'elles trouvent place dans la plus humble plate-bande aussi bien que dans les parterres les plus brillants, ont été apportées de la Chine au Jardin des Plantes en 1728 ; mais elles étaient alors semblables à notre Marguerite des champs. En 1731, on obtint la variété à fleurs violettes ; en 1772, la Reine-Marguerite double, et quelques années plus tard celle à tuyaux ou Anémone. Les horticulteurs cultivent ces deux dernières variétés, dont toutes les autres ne sont que des sous-variétés. Les Reines-Marguerites se multiplient de graines semées au printemps sur couches, et repiquées dans le courant de juin, ou même simplement mises en place. Elles donnent leurs fleurs depuis le mois d'août jusqu'à la fin de septembre. Le sol qui leur convient le mieux est une terre légère, suffisamment amendée, et une exposition au midi. (C. d'O.)

CALLISTHENE (καλλισθενής, plein de vigueur). BOT. PH. — Genre de la famille des Vochysiacées, formé par Martius et Zuccarini (*Nov. Gen. et sp.*, I, 123, t. 75, 76), et renfermant environ trois espèces remarquables par l'élégance de leur port. Ce sont des arbres habitant les plaines élevées du Brésil, et remplis d'un suc résineux. Les rameaux en sont opposés, ainsi que les feuilles, lesquelles sont subdistiques, très entières, penninerves. Gemmes axillaires, petits, pérulés ; stipules très petites, décidues ; pédicelles axillaires et latéraux solitaires, uniflores, opposés, plus courts que les feuilles. Dans ce genre, la corolle est formée d'un seul pétale d'un jaune rayé, obcordiforme, onguiculé, inséré à la base et entre les deux divisions antérieures du calice. (C. L.)

***CALLISTHENES** (nom d'un philosophe grec, ou, si l'on veut, καλλισθενής, robuste). INS. — M. Fischer de Waldheim (*Entomogr. de la Russie*, t. I, p. 95, ch. 7) désigne ainsi un genre de Coléoptères pentamères de la famille des Carabiques, fondé par lui aux dépens du genre *Calosoma* pour y placer une seule espèce trouvée par le docteur Pander dans les sables des déserts des Kirguises, au midi d'Orenbourg, et qu'il nomme en conséquence *C. Panderi* ; mais ce genre n'a pas paru suffisamment caractérisé pour être adopté par les autres entomologistes qui laissent l'esp. lui servant de type parmi les Calosomes dont elle ne diffère en effet que parce qu'elle est aptère, et que ses élytres sont courtes et arrondies. *Voy.* CALOSOMA. (D.)

CALLISTHENIA, Spreng. (καλλισθενής, plein de vigueur). BOT. PH. — Synonyme de *Callisthene*. (C. L.)

***CALLISTITES.** INS. — Groupe de la tribu des Carabiques, établi par M. le comte de Castelnau, et qui a pour type le genre *Callistus*. Il comprend, en outre, les genres *Loricera*, *Vertagus*, *Oodes*, *Chlænius*, *Epomis* et *Dinodes*. Ce sont des Coléoptères de moyenne taille, ordinairement veloutés ou pubescents, et ornés de jolies couleurs et de taches souvent brillantes. On les trouve au pied des arbres, sous les pierres, au bord des eaux, dans les endroits humides. (D.)

CALLISTODERME. *Callistoderma* (κάλλιστος, très beau ; δέρμα, peau). MOLL. — Nom donné par Poli aux Coquilles de son g. Calliste.

***CALLISTOLA** (καλή, belle ; [illegible]). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des [illegible], de M. Chevrolat, fondé par M. [illegible] sur une seule espèce nommée par lui [illegible] *ciosa*, et rapportée de l'île de [illegible] capitaine Dumont d'Urville [illegible] sin de celui d'*Anisodera* [illegible]

donné les caractères dans le premier volume de ce Dictionnaire. (D.)

CALLISTUS (κάλλιστος, très beau). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Patellimanes, fondé par Bonelli sur le *Carabus lunatus* de Fabricius, qui se trouve dans toute l'Europe. Cette espèce a été long-temps la seule connue de ce genre; mais, depuis, on en a découvert deux autres, l'une au Sénégal et l'autre au cap de Bonne-Espérance. M. Dejean a nommé la première *C. tripustulatus*, et M. Gory la seconde *C. quadripustulatus*; celle-ci est décrite dans le tome II des *Ann. de la Soc. ent. de France*, p. 215. Les *Callistus* sont des Insectes de petite taille, mais de couleurs variées et assez vives, bien qu'ils se tiennent sous les pierres pendant le jour. Ce qui les distingue principalement des autres genres de la même tribu, c'est d'avoir le dernier article des palpes allongé, légèrement ovalaire et terminé presque en pointe. Le *C. lunatus*, qui est assez rare aux environs de Paris, est figuré dans Olivier ainsi que dans l'*Iconographie des Coléoptères d'Europe*, par MM. Dejean et Boisduval, vol. II, pl. 89. (D.)

CALLITHAMNIE. *Callithamnion* (καλός, beau; θαμνίον, arbrisseau). BOT. CR. — (Phycées.) Genre de la famille des Floridées, tribu des Céramiées, fondé par Lyngbye (*Hydrophyt. Dan.*, p. 129), et presque universellement adopté. Les Algues dont ce g. se compose sont encore des Céramies pour MM. Bory, Duby et Crouan ; elles faisaient autrefois partie de cette grande division des Hydrophytes articulées que les botanistes du siècle dernier comprenaient sous le nom général de Conferves. On peut ainsi définir le g. dont il s'agit : Fronde filamenteuse, fixée à sa base, soit par une simple callosité, soit par des radicelles évasées en ventouse au sommet ; filaments articulés, à articles cylindriques, simples, c'est-à-dire formés d'un seul endochrome monosiphonés, et non multiples comme dans les Polysiphonies, séparés par des cloisons le plus souvent transparentes, et dont la longueur, rarement moindre que le diamètre, le surpasse ordinairement de beaucoup. Endochrome coloré, se déformant par la dessiccation, laquelle, en condensant la matière colorante vers les cloisons, donne souvent à chaque article la forme de ces sabliers que les marins nomment *ampoulette*. Ramification variée, très souvent élégamment pennée, à pinnules opposées ou alternes, quelquefois dichotome dans le bas de la plante, puis irrégulièrement rameuse, à rameaux en corymbes ou fastigiés, d'où résultent ces belles formes générales qui ont mérité à ce genre le nom qu'il porte ; d'autres fois, enfin, le filament principal est rampant, et pousse de son côté libre des rameaux simples ou de nouveau divisés. Organes de la reproduction : 1° Favelles ou conceptacles non involucrés, sessiles à la base ou dans l'aisselle des rameaux, contenant des spores nombreuses enveloppées dans un péricarpe transparent et diversement lobé ; 2° Sphérospores ou capsules tri-tétraspores, environnées d'un limbe transparent plus ou moins large, souvent portées par un pédicelle, et placées vers le sommet des derniers ramules. M. Agardh ne distinguait point ces deux sortes de fructifications, ou plutôt il a décrit (*Sp. Alg.*, II, p. 156), comme propre à ce g., la seule fructification sphérospermique, qu'il désigne partout sous le nom de capsules. De là l'erreur où, pour le suivre, nous avons été entraîné en rapportant au g. *Griffithsia* le *Callithamnion flabellatum* Schousb. (*V. Otia hisp. auct. Webb.*, *Pent.* 2, p. 10, t. 6), qui offre une sorte d'involucelle au conceptacle. La consistance des Callithamnies est membraneuse et délicate, et la couleur du plus beau rose, variant quelquefois jusqu'au minium.

Ce g. diffère du *Griffithsia*, 1° par l'absence d'involucre sous les favelles, qui, d'ailleurs, ne s'observent jamais au sommet d'un long rameau transformé en pédicelle, comme il arrive pour ce g. ; 2° par la disposition et la place qu'occupent les sphérospores. Il s'éloigne des Céramies par la structure de ses filaments, composés d'un tube extérieur hyalin, jamais recouvert de cellules au niveau des articulations.

Les Algues qui forment ce genre, l'un des plus riches en espèces élégantes, habitent toutes les mers et se rencontrent sous presque toutes les latitudes, à l'exception des plus extrêmes, soit boréale, soit australe; mais il a son centre dans la zône tempérée, et l'Océan atlantique, qui baigne les côtes de l'Europe, en contient le plus grand nombre. On en compte aujourd'hui environ cent

dix espèces, dont plus des deux tiers appartiennent aux mers de l'Europe. (C. M.)

*CALLITHAUMA (καλός, beau ; θαῦμα, merveille). BOT. PH.—Genre de la famille des Amaryllidacées, formé par Herbert (*Amar.*), et ne contenant qu'une espèce, le *C. spathulatum*, de Truxillo. (C. L.)

*CALLITHEA (καλή, belle ; θέα, déesse). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes ou Rhopalocères, tribu des Nymphalides, établi par M. Boisduval, qui lui donne pour type la *Vanessa callithea* de Godart. C'est un magnifique papillon dont les quatre ailes en dessus sont d'un beau bleu violet, avec une grande tache d'un noir velouté au milieu de chacune d'elles, et dont les ailes inférieures en dessous sont marquées de 24 ou 25 gros points noirs rangés en lignes courbes, sur un fond d'un vert doré très brillant. Cette espèce se distingue génériquement des autres Vanesses par ses ailes entières et arrondies, et par la massue très courte et très renflée de ses antennes. Elle est de l'intérieur du Brésil, et a été figurée dans l'*Histoire naturelle des Lépidoptères faisant suite au Buffon-Roret*, tom. I, pl. 10, fig. 4 et 5. (D.)

*CALLITHERES. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Térédiles, tribu des Clairones, établi nominativement par Latreille, et adopté par M. Dejean ainsi que par M. Spinola, qui, dans sa monographie de cette famille (*Revue Cuv.*, 1841, p. 70) en a publié les caractères, et le range dans la section des Tilloïdes. Ce genre a pour type et unique espèce un insecte de Madagascar nommé *C. Joannisii* par M. Petit, suivant le dernier Catalogue de M. Dejean.

Nota. Il y a lieu de croire que le mot *Callitheres* aurait dû être écrit *Calliteres*, car alors son étymologie s'établirait ainsi : καλός, beau ; τέρω, je perce ; parce qu'en effet l'insecte en question est beau parmi ceux de sa tribu, et que, comme eux, il fait des trous dans le bois à l'état de larve, tandis que *Callitheres*, avec un *th* ou θ voudrait dire un bel animal féroce, ce qui serait en contradiction avec les mœurs de notre insecte, qui n'est pas carnassier, mais xylophage, ou bien encore belle proie, ce qui serait un non-sens. (D.)

CALLITHRIX. MAM.—*Voy.* CALLITRICHE.

CALLITRIC. *Callitriche* (καλλίθριξ, qui a une belle chevelure). BOT. PH. — Genre de la famille des Callitrichinées d'Endlicher, et des Haloragées de De Candolle, ayant pour caractères : Fleurs hermaphrodites ou monoïques; deux bractées opposées, pétaloïdes, à la base de la fleur. Calice nul ; une étamine à filet long et grêle, à anthère réniforme uniloculaire, s'ouvrant par une suture transversale. Ovaire surmonté de deux styles ; une capsule indéhiscente à quatre loges monospermes.

Ce sont des plantes annuelles, essentiellement aquatiques, à feuilles opposées, glabres, entières, de forme variable, formant la rosette, et donnant pendant tout l'été des fleurs d'un blanc sale. Elles croissent dans les eaux douces stagnantes ou dans celles qui ont peu de mouvement, et sur leurs bords, aussi bien que submergées. On trouve les Callitrics répandus dans toute l'Europe et dans l'Amérique boréale. Il croît dans nos environs 2 esp. de Callitrics nommées aussi *Étoiles d'eau* ; ce sont : les *C. sessilis* et *pedunculata*. On en connaît encore plusieurs variétés qui ne paraissent être que des modifications de localité du *C. sessilis*. Ces plantes ne pourraient servir qu'à l'amendement des terres. (C. D'O.)

*CALLITRICHACÉES, CALLITRICHINÉES. BOT. PH. — Le genre *Callitriche*, diversement classé par les auteurs, a été considéré enfin comme type d'une petite famille, où il est jusqu'à présent unique. Il nous semble devoir plutôt rester à la suite des Haloragées (*voyez* ce mot), dont il serait une dégradation. (AD. J.)

CALLITRICHE. *Callithrix* (καλλίθριξ, qui a une belle chevelure). MAM. — Nom d'une espèce du genre Guenon et d'un genre de Singes américains. *Voyez* SAGOUIN. (C. D'O.)

CALLITRICHE. *Callitriche* (καλλίθριξ, qui a une belle chevelure). MOLL. — Genre établi par Poli pour tous les Mollusques à coquille qui n'ont qu'une seule ouverture en forme de trou à la partie postérieure du manteau ; il comprend les genres Moule et Modiole de Lamarck, et Lithodome de Cuvier.

CALLITRICHE. BOT. PH.—*Voy.* CALLITRIC.

CALLITRICHINÉES. BOT. PH. — *Voyez* CALLITRICHACÉES.

CALLITRIS (καλλίθριξ, qui a une belle chevelure). BOT. PH. — Genre établi par Ventenat (*Dec. nov. gen.*, 1803), dans la famille des Conifères, tribu des Cupressinées,

pour des arbrisseaux cupressiformes qui se trouvent dans l'Afrique orientale, ainsi que dans la Nouvelle-Hollande. Ils sont très rameux; leurs rameaux sont articulés, striés, à feuilles très petites et squamiformes articulées à leur base, striées, opposées ou verticillées-ternées, à bourgeons nus. Ce g. est syn. de *Fresnelia* de M. de Mirbel. (C. d'O.)

CALLIXÈNE. *Callixene* (καλός, beau; ξένος, étranger). BOT. PH. — Genre de la famille des Smilacées, établi par Commerson pour un petit arbuste originaire des îles Malouines et du détroit de Magellan. Il est rameux et nu à sa base; ses rameaux portent supérieurement des feuilles alternes elliptiques, munies de nervures très marquées, engaînantes à leur base, et très coriaces. Les fleurs sont solitaires et terminales, pédicellées et accompagnées de quelques bractées. Le calice, adhérent à sa base avec l'ovaire infère, a son limbe composé de six segments caducs; les trois intérieurs portent chacun deux glandes à leur base interne; les étamines, au nombre de six, sont insérées à la base des sépales. Le fruit est une baie à trois loges, contenant chacune trois graines presque globuleuses. (A. R.)

***CALLIZONUS** (καλή, belle; ζώνη, ceinture). INS. — Nom que M. Schœnherr avait imposé à un genre de Curculionides dans son tabl. au méthodique de cette famille et qu'il a supprimé, ce genre ayant été fondu dans celui de *Prepodes*. *Voyez* ce mot. (C.)

CALLOBATE. INS. — *Voyez* CALOBATE.

***CALLOCEPHALON**, Less. (καλός, beau; κεφαλή, tête). OIS. — Genre formé par M. Lesson, en 1837, et demembré de celui de *Calyptorhynchus*, Vig. et Hors., dans le groupe des Cacatois, pour recevoir le *Psittacus galeatus* de Latham. Il est synonyme de *Corydon* de Wagler. *Voyez* CACATOIS. (Lafr.)

***CALLOEAS**, Bechst. OIS. — Synonyme de *Glaucopis*.

***CALLOMYENS.** MAM. — Dans la partie mammalogique du voyage de *la Bonite*, nous nous sommes servi de ce mot pour indiquer la petite famille ou tribu de Rongeurs américains correspondant au genre *Callomys* de M. Is. Geoffroy, genre dont les subdivisions portent actuellement les noms de *Chinchilla*, *Lagidium* ou *Lagotis*, et *Lagostomus*. Les espèces peu nombreuses qui s'y rapportent sont de l'Amérique méridionale (Chili, Pérou et Paraguay). Elles ont les oreilles plus ou moins grandes, la queue en balai, le trou sous-orbitaire considérable pour le nerf sous-orbitaire et la portion antérieure du muscle (1), les incisives non sillonnées, et les molaires au nombre de quatre paires à chaque mâchoire et sans racines distinctes, la partie émailleuse de ces dents formant des ellipses autour de l'ivoire. Leur mâchoire inférieure a la forme habituelle chez les Rongeurs du Nouveau-Monde qui ne rentrent pas dans la famille des Rats proprement dits ou Muriens. MM. Bennett et Waterhouse donnent aux Callomyens la dénomination de *Chinchillinæ*. (P. G.)

CALLOMYIE. *Callomyia* (καλή, belle; μυῖα, mouche). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, subdivision des Dichœtes, famille des Athéricères, tribu des Platypézines, établi par Meigen et adopté par Latreille, ainsi que par M. Macquart, qui y rapporte 5 esp. de France et d'Allemagne, toutes remarquables par les couleurs vives ou les bandes argentées dont elles sont ornées. Nous citerons comme type la *C. elegans* Meig. (*Dolichopus id.* Fabr.). (D.)

***CALLOMYS** (καλός, beau; μῦς, rat). MAM. — *Voyez* CHINCHILLA et VISCACHE.

***CALLOPHORA** (*callus*, cal; φορέω, je porte). BOT. PH. — Section du genre *Wedelia* (famille des Composées), caractérisée par des fruits dépourvus d'ailes, et surmontés de deux callosités obtuses, entre lesquelles se trouve placé un anneau très court, denticulé, qui tient lieu de l'aigrette. (J. D.)

CALLOPILOPHORE. *Callopilophorum* (καλός, beau; πῖλος, chapeau; φόρος, porteur). POLYP. — Donati (*Hist. de la mer Adriat.*) donne ce nom à l'Acétabule de la Méditerranée. *Voyez* ACÉTABULE. (C. d'O.)

***CALLOPISMA** (καλλώπισμα, ornement). BOT. PH. — Genre de la famille des Gentianacées, tribu des Chironiées, établi par Martius (*Nov. Gen. et Sp.*, II, 107, t. 193, 184) pour quelques plantes herbacées croissant dans les plaines du Brésil. Elles sont presque simples, très glabres, à tige dressée, cylindrique, portant des feuilles opposées, décussées, sessiles ou perfoliées, subtrinerves, ceintes d'un bord pellucide; à fleurs roses ou blanches; inflorescence en panicule thyr-

(1) Dans la Viscache, il y a un petit canal incomplet sur la tête osseuse pour le passage du nerf.

..., terminale, dont les pédoncules sont ... à l'opposite. (C. L.)

*CALLOPUS (καλός, beau; ποῦς, pied). MAM. — Nom sous lequel quelques Antilopes ont été indiquées par Albert-le-Grand.

CALLORHYNQUE. *Callorhynchus* (καλός, beau; ῥύγχος, bec). POISS. — Ce nom désigne, dans Gronovius, un poisson à museau obtus, terminé par un lambeau charnu, plié ou coudé sur lui-même en forme de houe. Le dos porte deux dorsales; la seconde finit sur le commencement de la queue, à l'endroit où cet organe porte en dessus la nageoire caudale. Le naturaliste hollandais, en établissant ce genre d'après un individu observé dans le cabinet de Seba, ne savait pas que l'espèce habitait les mers australes et y représentait les Chimères de nos mers arctiques. Linné réunit les deux espèces en un seul genre, qui ont en effet la plus grande ressemblance; mais M. Cuvier sépara de nouveau les Callorhynques comme un sous-genre des Chimères à cause des différences qui existent dans les proportions de la seconde dorsale (*voyez* CHIMÈRE). On ne connaît qu'une seule espèce de Callorhynque, le C. ANTARCTIQUE, celui qui a été d'abord figuré par Gronovius, et dont le dessin a été reproduit dans l'édition de Bloch par Schneider. Une nouvelle figure en a été donnée dans le *Dictionnaire des sciences naturelles* de Levrault, d'après des individus apportés des mers du Cap par Péron. M. Bory de Saint-Vincent a figuré, dans le *Dictionnaire classique*, un Callorhynque qu'il a cru devoir considérer comme une espèce nouvelle, et qu'il a nommé *Callorhynque de Mylius*. Mais il est évident que ce n'est encore qu'une reproduction du Callorhynque antarctique. (VAL.)

*CALLOSTOME. *Callostoma* (καλή, belle; στόμα, bouche). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, subdivision des Tétrachætes, famille des Tanystomes, tribu des Bombyliers, établi par M. Serville et adopté par M. Macquart. Ce genre, qui se distingue de ses voisins principalement par la forme étroite de l'abdomen, a pour type une espèce trouvée à Smyrne, et qui fait partie de la collection de M. Serville. M. Macquart la nomme *Callostoma fuscipennis*. Son nom générique fait allusion au duvet d'un blanc argenté qui orne les bords de l'ouverture de sa bouche. (D.)

*CALLOSTYLIDE. *Callostylis* (καλός, beau; στυλίς, style). BOT. PH. — Le g. que M. Blume avait d'abord nommé ainsi (*Bijdrag.*, 340, fig. 74), a été appelé plus tard par le même auteur (*Fl. Jav. præf.*, VI) *Tylostylis*. *Voyez* ce mot. (A. R.)

CALLUNA (καλλύνω, j'orne, ou plutôt je balaie; on fait des balais avec les tiges). BOT. PH. — Genre de la famille des Éricacées, tribu des Éricées-Euéricées, établi par Salisbury (*Linn. Trans.*, VI, 317) sur une plante connue de tout le monde sous le nom de Bruyère, ou *Erica vulgaris* L. C'est un arbuste qui croît dans toute l'Europe, surtout dans sa partie septentrionale, où il couvre quelquefois des espaces immenses d'un sol noirâtre ou rougeâtre, essentiellement siliceux, et où il domine presque seul; là il s'élève de 40 à 100 et 120 centimètres de hauteur, forme un buisson touffu, glabre dans les terrains secs, pubérule dans les parties marécageuses, à rameaux ascendants, cylindriques, effilés, très ramifiés, garnis de feuilles imbriquées ou à peine étalées, obtuses, linéaires, longues d'à peine 2 millimètres, à bords révolutés en dessous. Fleurs unilatérales, en grappes assez denses, portées par des pédicelles un peu plus courts qu'elles; six bractées opposées par paires. Dans les campagnes, les pauvres se font des lits avec les tiges de cette plante; ils en couvrent le toit de leurs chaumières; on en fait des balais pour les villes, etc. La terre où elle croît spécialement, appelée de son nom *terre de bruyères*, est très recherchée pour la culture des plantes exotiques, qui y prospèrent généralement. (C. L.)

*CALLUS (*callus*, cal, calus). BOT. — Nom donné par les agrostographes à un organe de forme variée, qui se trouve à la base des fleurs dans les Graminées, et qui y détermine une espèce de bourrelet; ce que M. Raspail considère comme le résultat du renversement de la paillette inférieure. (C. d'O.)

*CALLYNTRA (κάλλυντρον, ce qui embellit). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, établi par M. Solier, qui, dans son Essai sur les Collaptérides, (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. V, p. 335, pl. 7, f. 13), le place dans sa tribu des Nyctélites. C'est un démembrement de celui que M. Guérin avait créé précédemment sous le nom de *Nyctelia*, dont il diffère par ses ti-

bias antérieurs et par ses tarses. M. Solier y rapporte quatre espèces, t... tes de l'Amérique méridionale. Nous citerons seulement celle qui en forme le type : *C. multicostata* (*Nyctelia id.* Guér.). (D.)

CALMAR. *Loligo* (*Calamarium*, Calamar en vieux français). MOLL. — Genre de l'ordre des Céphalopodes-Acétabulifères. Connu des anciens Grecs sous le nom de Τεῦθος et Τευθίς, le Calmar n'était pas moins célèbre que la Seiche, par ses habitudes et par les propriétés qu'on accordait à sa chair. Oppien nous dit que, quoique nés dans les eaux, les Calmars fendent également les airs pour se soustraire à la poursuite de leurs ennemis, et qu'alors il serait difficile de savoir s'ils sont Poissons ou Oiseaux. Athénée s'étend sur les qualités extraordinaires qui les faisaient rechercher comme aliment. Néanmoins c'était un déshonneur d'être comparé aux Calmars. Thémistocle parlant aux Érétriens leur dit que, semblables aux Calmars, ils ont une épée et pas de cœur. Aujourd'hui, presque ignorés, ils n'en sont pas moins des plus intéressants dans leurs mœurs. Ce sont des animaux côtiers qui se montrent momentanément sur le littoral de tous les continents ; ils y viennent par troupes nombreuses, y séjournent le temps de la ponte, et disparaissent ensuite jusqu'à l'année suivante. Ils nagent à reculons avec une extrême vélocité, à l'aide du refoulement de l'eau par le tube locomoteur ; c'est ainsi qu'ils s'élancent hors de l'onde comme un trait, et que souvent ils échouent sur la côte. Partout ils sont recherchés comme une nourriture agréable. Les Chinois en font une grande consommation. On les voit sur tous les marchés de l'Inde, du Brésil, et même en France ; les pêcheurs les aiment beaucoup.

Les Calmars ont une forme bien plus allongée que la Seiche ; leur corps est lisse, orné latéralement de nageoires, dont l'ensemble forme un rhomboïde ; ils ont un appareil de résistance qui unit le corps à la tête, à la volonté de l'animal. Leur tête est pourvue de huit bras sessiles et de deux bras tentaculaires ; leurs yeux gros, saillants, sont entièrement recouverts, à l'extérieur, par une membrane transparente formée par la continuité de l'épiderme ; ils sont libres néanmoins en dedans de cette membrane. Les oreilles externes sont protégées par une crête auriculaire transversale, ondulée, très épaisse, placée derrière l'œil. Les ouvertures aquifères sont ainsi réparties : deux brachiales, six buccales et deux lacrymales.

Les Calmars se distinguent des Ommastrèphes, avec lesquels ils ont souvent été confondus, par leurs nageoires réunies postérieurement ; par le manque de paupières ; par la membrane buccale pourvue de capsules ; par leurs bras tentaculaires contractiles, et par leur osselet interne en forme de plume.

Dans ma *Monographie des Céphalopodes acétabulifères*, j'ai décrit 22 espèces de Calmars, dont deux sont propres à la Méditerranée, neuf à l'océan Atlantique, deux à la mer Rouge, et neuf au grand Océan. Sous le rapport de la température, leur distribution géographique prouve qu'ils s'avancent rarement vers les régions froides, qu'ils deviennent communs aux régions tempérées, mais que leur maximum existe seulement sous la zône torride.

On n'a pas encore rencontré de véritables Calmars à l'état fossile. Les osselets décrits comme tels appartiennent, soit à des restes de Bélemnites, soit à d'autres genres. (A. d'O.)

CALMARET. *Loligopsis* (diminutif de Calmar). MOLL. — Genre de Céphalopodes-Acétabulifères, établi d'abord d'une manière très vague par Lamarck, puis circonscrit dans ma *Monographie des Céphalopodes*, et contenant aujourd'hui cinq espèces, toutes des zônes chaudes de l'océan Atlantique et du grand Océan. Les Calmarets sont généralement diaphanes, allongés, et n'offrent presque point de couches musculaires ; aussi leur natation est-elle très lente. Ils forment une véritable anomalie parmi les Décapodes, par le manque de valvule au tube locomoteur, caractère qu'on ne trouve que chez les Octopodes (les Poulpes et les Argonautes). Ils ont, du reste, la forme extérieure allongée des Calmars et des Ommastrèphes, tout en se distinguant de ces genres par leur consistance gélatineuse ou membraneuse ; par leur corps qu'unissent à la tête trois points fixes, l'un cervical, les deux autres sur le ventre ; par leurs nageoires plus terminales ; par leurs yeux subpédonculés, sans sinus lacrymal ; par le manque d'ouverture aquifère ; par les bras tentaculaires placés en

dehors de l'ombrelle ; enfin, par leur osselet interne, pourvu d'une longue tige supérieure.

Les espèces sont ainsi réparties au sein des mers : le *Loligopsis paro*, de l'océan Atlantique ; les *Loligopsis guttata*, *cyclura*, *Peronii* et *chrysophtalmos* du grand Océan.

On n'a encore rencontré aucun reste de Calmarets à l'état fossile. (A. D'O.)

CALOBATE. *Calobates*, Tem. (καλοβάτης, qui marche sur des échasses). OIS. — Genre formé par Temminck (*Pl. col.*) dans la famille des Coucous, sur une espèce nouvelle de Bornéo, et dont les caractères sont, d'après cet auteur : « Bec plus long que la tête, gros, fort, comprimé, pointu en cône, légèrement incliné et courbé vers la pointe. Narines vers le milieu du bec, percées en fente longitudinale dans la masse cornée, recouvertes et presque totalement formées par une plaque cartilagineuse. Pieds très longs ; tarses couverts d'écailles larges ; tous les doigts courts en proportion du tarse ; ongles courts, un peu crochus. Ailes médiocres, très arrondies ; les cinq premières rémiges étagées, la sixième un peu plus courte que la septième, qui est la plus longue. »

Ce genre, qui ne renferme qu'une seule espèce, le Calobate radieux, *C. radiceus*, a sa place entre les Coucous et les Malcohas. Cet oiseau se tient constamment à terre, où il guette les Vers, et fuit le danger à la manière des Fourmiliers par une course sautillante, très rapide, sans jamais se tenir sur les arbres. M. G.-R. Gray reconnaissant que ce nom était déjà employé en entomologie, lui substitue celui de *Carpococcys*. (LAFR.)

CALOBATE. *Calobata* (καλῶς, bien ; βατέω, je marche). INS.—Genre de Diptères établi par Meigen et adopté par M. Robineau-Desvoidy, qui, dans son Essai sur les Myodaires, le place dans sa famille des Phytomides, tribu des Thélydomydes. Les espèces connues de ce genre appartiennent à l'Europe, et se trouvent principalement sur les plantes radiées. L'auteur n'en décrit que deux nommées par lui, l'une *C. solidaginis*, et l'autre *C. soror*.

Le g. Calobate a également été adopté par M. Macquart, qui le range dans la division des Brachocères, subdivision des Dichoetes, famille des Athéricères, section des Muscides, sous-tribu des Leptodites. Il y rapporte cinq espèces, dont nous citerons seulement la première, *C. cibaria* Meig. (*Musca cibaria* Linn.), la même que la *C. solidaginis* de M. Robineau-Desvoidy. Les Calobates ne se reposent pas seulement sur les fleurs radiées pour y chercher leur nourriture ; on les voit souvent aussi sur le feuillage des arbrisseaux, où ils se font remarquer par leur marche élégante et mesurée, ce qu'exprime leur nom générique. Plusieurs de ces Muscides ont la faculté de courir sur les eaux, et c'est par allusion à cette faculté que Linné a donné à l'une d'elles le nom de *Petronella* (mouche de Saint-Pierre, en français). L'Évangile rapporte en effet que cet apôtre marcha un jour sur les eaux soutenu par son divin maître. (D.)

*__CALOBOTA__, Eckl. et Zeyh. (?καλός, bon ; βοτός, pâture). BOT. PH. — Synonyme et section du genre *Lebeckia*, Thunb. (C. L.)

*__CALOBOTRYA__, Sp. (καλός, beau ; βότρυς, grappe). BOT. PH. — Synonyme du *Coreosma* du même auteur, si toutefois ce dernier genre doit être adopté ; sans quoi tous deux devront être réunis comme synonymes au *Ribes* de Linné. (C. L.)

*__CALOCALAIS__ (καλός, beau ; *calaïs*, nom mythologique). BOT. PH.— Section du g. *Calaïs* (*voyez* ce mot) caractérisée par son involucre accompagné, à la base, de trois ou quatre écailles assez longues, et par ses fruits surmontés d'une aigrette dont les paillettes portent une soie au milieu de l'échancrure qu'elles présentent. (J. D.)

*__CALOCAMPA__ (καλός, beau ; κάμπη, chenille). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Noctuélides, sous-tribu des Xylinides, établi par M. Stephens aux dépens du g. *Xylina* de M. Treitschke, et adopté par M. Guénée dans son Essai sur la classification des Noctuélides (*Ann. de la soc. entom. de France*). Ce g. ne comprend que deux espèces : la *Noct. venusta* Hubn., et la *Noct. exoleta* Linn., dont les Chenilles, à corps lisse et allongé, sont d'un beau vert, avec des lignes, les unes d'un rouge carmin, les autres d'un jaune citron, entre lesquelles sont placés des points blancs cernés de noir. Ces Chenilles vivent sur les plantes herbacées, tandis que celles des véritables Xylines vivent sur les arbres. Quant aux deux espèces dont il s'agit à l'état parfait, leur couleur et leur forme les font ressembler absolument à un morceau de

bois mort, quand elles sont en repos, les ailes à demi roulées autour de leur corps. Elles sont figurées dans plusieurs ouvrages, entre autres dans Hubner et dans notre *Histoire des Lépidoptères de France*, t. VII, pl. 3, fig. 1 et 2. (D.)

*CALOCEPHALUS (καλός, beau; κεφαλή, tête). BOT. PH. — Les *Calocephalus* habitent la Nouvelle-Hollande, et font partie de la famille des Composées, tribu des Sénécionées. Ils ont pour caractères : Capitules triflores, homogames, réunis en glomérules sphériques. Réceptacle dépourvu de bractéoles. Écailles de l'involucre obovales, obtuses, scarieuses, undulées, blanches ou jaunes. Corolles tubuleuses à 5-dents. Styles à rameaux tronqués, velus au sommet. Fruits turbinés, papilleux, surmontés d'une aigrette composée de soies simples et soudées à la base en une sorte d'anneau, plumeuses à leur partie supérieure. — Les *Calocephalus* paraissent être des sous-arbrisseaux dressés, à feuilles opposées, linéaires, couvertes d'un duvet blanchâtre. (J. D.)

*CALOCERA (καλός, beau; κέρας, corne.) BOT. CR. — Genre de Champignons que le professeur Fries a séparé des Clavaires, et dont il diffère par une structure cornée. Les espèces qui le composent sont simples ou rameuses, d'une consistance assez tenace ; leur surface est visqueuse, et le pédicule, qui s'enfonce plus ou moins profondément, en forme de racine, dans les écorces ou dans les bois sur lesquels elles se développent, est confondu avec l'hymenium, ou plutôt celui-ci le recouvre entièrement. Jusqu'à ce jour on n'a encore analysé aucune espèce de ce petit groupe, pour s'assurer si la fructification est différente de celle des Clavaires. Cependant M. de Brondeau, qui a publié quelques travaux importants sur les Cryptogames croissant dans les environs d'Agen, n'est pas éloigné de croire que le *Calocera cornea*, l'espèce la plus commune, a, pour l'organisation, quelques rapports avec les Tuberculaires. Ce serait un sujet d'expériences assez curieuses à entreprendre, et qui ne présenterait pas beaucoup de difficultés pour les botanistes qui demeurent à la campagne. Brotero en a fait connaître une grande et belle espèce qui croît sur le tronc des Lauriers. (LEV.)

CALOCHILE. *Calochilus* (καλός, beau; χιλός, nourriture). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Néottiées-Listéridées, établi par Rob. Brown (*Prodr.*, I, p. 320), et qui se compose de trois espèces originaires de l'Australie. Ce sont des plantes terrestres et complétement glabres; à racine fibreuse ; à feuilles ensiformes, canaliculées, et à fleurs brunes, peu nombreuses, disposées en un épi étroit. Les sépales extérieurs sont étalés, égaux et libres ; les deux internes sont pliés, petits et dressés ; le labelle, sessile, pendant, est entier, garni de poils à son disque et sur ses bords. Le gynostème est épais, court et cylindrique. L'anthère, terminée en pointe à son sommet, est parallèle au stigmate et enfoncée dans la partie supérieure du gynostème. Les deux masses polliniques sont marquées d'un sillon. (A. R.)

CALOCHORTE. *Calochortus* (καλός, beau; χόρτος, fourrage). BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées, établi par Pursh (*Fl. of North Am. pl.* 1, p. 240), et offrant pour caractères : Calice coloré, hexasépale, caduc. Sépales onguiculés ou sessiles; les extérieurs plus petits, offrant une fossette nectarifère à leur face interne près de leur base, quelquefois barbus en dedans. Étamines 6, adhérentes avec la base des sépales. Stigmates 6, libres ou adhérents entre eux par leur base, canaliculés et réfléchis. Le fruit est une capsule presque globuleuse à trois loges s'ouvrant en trois valves bifides. Les semences sont nombreuses.

Les espèces de ce g. sont originaires, soit de l'Amérique du Nord, soit du Mexique. Ce sont des plantes bulbeuses, à feuilles ensiformes et engaînantes, et à fleurs blanches ou purpurines disposées en sertule. (A. R.)

*CALOCHROA (καλός, beau; χρόα, couleur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Cicindélètes, établi par M. Hope (*the Colept. manual*, part. 2, p. 19, 1838), et auquel il donne pour type la *Cicindela interrupta* Fabr., originaire de Java, et remarquable par la beauté de ses couleurs. Il y rattache les Cicindèles 8-*notata* Wiedm., *chinensis* Fabr., *Dejeanii* Hope, *princeps* Vig., et une espèce nouvelle figurée dans l'ouvrage précité, pl. 1, fig. 2, et nommée par lui *C. crucigera*. Les caractères qu'il assigne à ce g. se réduisent à ceux-ci : Corps subdéprimé;

labre avancé et ayant cinq dents; cuisses postérieures de longueur médiocre. (D.)

*CALOCHROME. *Calochromus* (καλός, beau; χρῶμα, couleur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, tribu des Lampyrides, établi par M. Guérin (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. II, p. 159) d'après un insecte de la Nouvelle-Hollande (*C. glaucopterus*). Cet insecte, suivant lui, a beaucoup d'affinité avec les Téléphores de Latreille ou Cantharides de Linné; mais il s'en éloigne cependant d'une manière sensible par la forme de sa tête, qui n'est pas aplatie et prolongée en museau comme dans celles-ci, et par l'insertion de ses antennes qui sont très rapprochées à leur base, et d'ailleurs très différentes de celles des Téléphores. (D.)

*CALOCITTA (καλός, beau; κίττα, pie). OIS. — Genre établi par G.-R. Gray (*L. of the Gen.*) dans le groupe des Geais, en remplacement de *Cyanurus*, Sw., pour les espèces de Pies bleues à longue queue d'Amérique. *Voyez* GEAI. (LAFR.)

*CALOCLADIA (καλός, beau; κλάδος, rameau). BOT. CR. — (Phycées.) Après avoir déjà fait connaître (*Syn. Alg.*, p. lvij), sous le nom de *Bowiesia*, le g. qui fait le sujet de cet article, et qui appartient à la belle famille des Floridées dont il est un des plus magnifiques ornements, M. Greville l'a ensuite publié (*in Lindl. Nat. Syst. of Bot.*, p. 436) sous celui de *Calocladia*, que nous conservons ici. Voici ses caractères diagnostiques: Fronde comprimée, cartilagineuse, purpurine ou d'un rouge de sang, linéaire, rameuse, à rameaux distiques ciliés, et parcourue par une nervure longitudinale peu apparente. Conceptacles sphériques, presque terminaux, percés d'un pore au sommet, contenant des spores claviformes fixées à une columelle centrale et rayonnant vers tous les points de la loge. Trois espèces, toutes exotiques, composent ce genre, dont les représentants sont rares dans les collections. (C. M.)

CALOCNEMIS. INS. — *Voyez* CALLICNEMIS.

*CALOCOMUS (καλός, beau; κόμη, chevelure). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Prioniens, établi par M. Serville dans sa nouvelle classification de cette famille (*Ann. de la soc. ent. de France*, t. I, p. 194). Ce g. se distingue principalement des autres Prioniens par ses antennes, dont le onzième et dernier article est armé, à son extrémité, d'une dent latérale qui en simule un douzième. Il est fondé sur une seule espèce rapportée du Tucuman par M. Lacordaire, qui l'a nommée *C. hamatiferus*. M. Guérin l'a figurée dans son *Iconographie du Règne animal de Cuvier*, pl. 42, fig. 8, sous le nom de *Prionus Desmarestii*. Depuis, M. Buquet (*Mag. de zool.*, 1840) en a fait connaître une seconde esp. trouvée en Colombie, et qu'il a publiée sous le nom de *C. Kreuchelyi*. (D.)

*CALODEMA (καλός, beau; δέμας, corps). INS. — Sous-genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, établi par MM. de Castelnau et Gory (*Mon. des Buprest.*, pl. 16, fig. 33), dans le g. *Stigmodera* d'Eschscholtz, sur une grande et magnifique espèce de la Nouvelle-Hollande, nommée par M. Hope, *St. regalis*. Elle a 19 lig. de long sur 7 lig. 1/2 de large. Elle est d'un vert doré très brillant, finement ponctué, avec deux grandes taches pourpres de forme ovale sur le corselet, les élytres d'un châtain clair, et cinq taches jaunes arrondies de chaque côté de l'abdomen. Elle a été trouvée à l'île Maquarie, près de la rivière de Hunter. (D.)

CALODENDRON (καλός, beau; δένδρον, arbre). BOT. PH. — Genre de Diosmées, le même que le *Pallasia* d'Houttuyn, établi d'après un arbre du cap de Bonne-Espérance, et caractérisé de la manière suivante: Calice court, divisé profondément en 5 parties raides et ouvertes. Disque court, tubuleux, à la base duquel s'insèrent autant de pétales alternes, étroits, oblongs, réfléchis, hérissés en dehors de poils étoilés. Filets au nombre de 10, adnés à la base du disque: les 5 opposés aux pétales en offrant eux-mêmes l'apparence, tuberculeux, terminés par une glande ovoïde sans anthère; les 5 alternes terminés par une anthère glanduleuse à son sommet. Style oblong, infléchi, terminé par un stigmate à peine plus épais que lui et partagé par 5 sillons rayonnants. Ovaires 5, soudés par leur face interne en un seul exhaussé sur un long support, couverts de tubercules et contenant chacun 2 ovules superposés. Capsule hérissée de piquants, à 5 angles, 5 valves, et 5 loges 2-spermes.

Rameaux et feuilles opposés ou verticillés par tiers ; celles-ci pétiolées, grandes, parsemées de glandes sur leur bord et dans leur épaisseur, qui est ainsi criblée de points transparents. Pédoncules terminaux, divisés en panicule souvent par trichotomie, à pédicelles comprimés, puis dilatés au-dessous de la fleur. (Ad. J.)

*CALODERA (καλός, beau ; δέρη, cou). ois. — Genre formé par Gould sur deux espèces de la Nouvelle-Hollande, et qu'il a remplacé lui-même par celui de *Chlamydera* adopté par G.-R. Gray (*L. of the Gen.*). *Voyez* chlamydera. (Lafr.)

*CALODERA (καλός, beau ; δέρη, cou). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Aléocharides, établi par M. le comte Mannerheim, et adopté par M. Erichson (*Monographie*, p. 64). Ces Insectes ont, en général, le corps finement ponctué, soyeux, et recouvert d'une poussière blanche. La plupart vivent sur le bord des eaux. Les deux sexes ne présentent aucune différence notable entre eux. M. Erichson en décrit 12 espèces, toutes d'Europe. Nous n'en citerons qu'une comme type du genre : *C. nigricollis* Erich., la même que le *Staph. id.* Payk., l'*Aleoch. id.* Grav., et le *Bolitoch. id.* Lacord. Cette espèce se trouve dans les bois. (D.)

*CALODERUS, Steph. (καλός, beau ; δέρη, cou). ins. — Synonyme de *Cardiophorus*, Esch. (C.)

*CALODISA (καλός beau ; *Disa*, genre de plantes). bot. ph. — L'une des sections établies dans le grand genre *Disa*, de la famille des Orchidées. *Voyez* disa. (A. R.)

CALODIUM, Lour. (καλώδιον, petite corde, forme des tiges). bot. ph. — Synonyme du genre *Cassytha*, L. (C. L.)

*CALODRACON, Benth. (καλός, beau ; δράκων, sorte de plante ? ; ici imitation du mot *Dracocephalum*). bot. ph. — Synonyme sectionnaire du genre *Dracocephalum*, L. (C. L.)

CALODROMUS (καλός, beau ; δρομεύς, coureur). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides-Orthocères, division des Brenthides, établi par M. Guérin, et adopté par M. Schœnherr, qui le place à côté du g. *Traphoderes* (*Gen. et Sp. Curc.*, t. 5, p. 575), dont il se rapproche par son corselet comprimé antérieurement, mais dont il s'éloigne par son rostre très court, et par la structure singulière de ses pieds de derrière, qui sont, en outre, d'une longueur démesurée. L'espèce qui lui sert de type a été nommée *C. Harrisii* par M. Schœnherr, figurée et décrite par M. Guérin, sous le nom de *C. Mellyi*, dans son *Magas. de zool.* 1832, pl. 33. Elle est originaire de Manille. Elle est aussi très bien représentée dans un Mémoire publié par M. Boheman, à Stockholm, en 1839. (D.)

*CALODRYUM (καλός, beau ; δρύον, petit bois). bot. ph. — Genre de la famille des Méliacées, offrant pour caractères : Calice profondément 5-fide ; pétales alternes ordinairement réunis entre eux irrégulièrement par leurs bords ; filets soudés en un tube terminé par 10 dents, qui portent autant d'anthères dressées, terminales, surmontées d'un petit appendice. Style filiforme, terminé par un stigmate en tête, que surmontent 5 petits lobes. Ovaire à 5 loges contenant chacune 2 ovules collatéraux, pendants. Le fruit n'a pas encore été observé. — La seule espèce connue est un arbrisseau de Madagascar, à feuilles alternes, simples, très entières ou légèrement sinuées à la manière du Chêne ; à pédoncules axillaires, courts, accompagnés de bractées et portant 1-2 fleurs. (Ad. J.)

*CALOENAS. ois. — Genre établi par G.-R. Gray, en 1840, dans la famille des Pigeons, et synonyme de la race des *Nicombars* de M. Lesson, ayant pour type *Columba nicobarica*. *Voy.* pigeon. (Lafr.)

*CALOGNATHUS (καλός, beau ; γνάθος, mâchoire). ins. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, établi par M. Guérin (*Mag. zool.*, 1837, class. 9, pl. 172), qui le place dans la tribu des Érodites à côté du genre *Leptonychus* de M. Chevrolat. Ce genre est fondé sur une seule espèce, trouvée au cap de Bonne-Espérance, et remarquable par le développement insolite de ses mandibules, qui est tel, qu'on la prendrait, au premier aspect, pour une espèce de Lucanide. Cette espèce anomale participe à la fois des Hélopiens, des *Zophosis* et des *Erodius*. (D.)

CALOGYNE (καλός, beau ; γυνή, femme ; ici pistil. Il aurait fallu écrire *Calligyne*). bot. ph. — Genre de la famille des Goodéniacées, tribu des Goodéniées, établi par R.

teux en dessus. Les élytres sont longues, parallèles, sans rebords latéraux, finement chagrinées et présentent chacune, dans leur longueur, trois lignes peu élevées. Les pattes sont plus grêles que fortes, et de médiocre longueur. La couleur générale de l'insecte est d'un brun-clair pubescent. Cette espèce habite principalement les bois de la Suède. On la trouve aussi quelquefois dans les Alpes. (D.)

*CALOPHACA (καλός, beau ; φακῆ, lentille). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Lotées-Galégées, constitué par Fischer (*Msc. ex* DC., *Prodr.* II, 270) sur le *Cytisus volgaricus* de Linné. Il ne se compose encore que de cette espèce. C'est un arbrisseau croissant en Sibérie, sur les bords du Volga, à feuilles imparipennées, multi-juguées; à stipules lancéolées; à fleurs jaunes, disposées en grappes axillaires et terminales, pauciflores; à légume oblong, subcylindrique, mucroné par le style, oligosperme, poilu-glanduleux. On le cultive dans les jardins d'Europe. (C. L.)

CALOPHÆNA (καλός, beau ; φαίνω, je brille). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncatipennes, établi par M. Klug, et qui correspond au genre *Cordistes* fondé antérieurement par Latreille. (D.)

*CALOPHANES (καλός, beau ; φανός, dieu de la lumière, ou φάνη, flambeau. BOT. PH. —Genre de la famille des Acanthacées, tribu des Ecmatacanthées-Ruelliées, formé par Don (Sweet. *Fl. Gard.*, II, 181) sur le *Ruellia oblongifolia* de Michaux, et renfermant quelques espèces croissant dans le nord de l'Amérique, dont le type est cultivé dans les jardins d'Europe. Ce sont des plantes herbacées vivaces, dressées, presque simples, à feuilles opposées; à fleurs axillaires solitaires, courtement pédonculées; à corolle bleue, maculée à la gorge. (C. L.)

*CALOPHYLLÉES. BOT. PH. — Tribu de la famille des Guttifères (voy. ce mot), nommé ainsi d'après le genre *Calophyllum*, qui lui sert de type. (AD. J.)

CALOPHYLLUM (καλός, beau ; φύλλον, feuille). BOT. PH. — Très beau genre de la famille des Clusiacées-Guttifères, type de la tribu des Calophyllées, formé par Linné (*Gen.* 658), adopté par tous les auteurs qui l'ont suivi, et renfermant environ une douzaine d'espèces encore peu connues, et qui, lorsqu'elles seront mieux déterminées, devront vraisemblablement faire partie d'autres genres ou même en constituer de nouveaux. Leurs principaux caractères distinctifs sont: Fleurs hermaphrodites ou polygames par avortement. Calice ébractéolé, 2-4-phylle. Corolle 2-4-pétale, hypogyne, à estivation imbriquée-roulée. Étamines nombreuses ou plus rarement définies, libres ou subpolyadelphes à la base, à filaments filiformes, courts, à anthères introrses. Ovaire libre. Style terminal, à stigmate pelté, entier ou sublobé. Drupe globuleux, monosperme; graine dressée. Les *Calophyllum* sont des arbres croissant dans les régions tropicales du globe, à feuilles opposées, sans stipules, pétiolées, coriaces, très entières, luisantes, et remarquables par leur belle nervation, laquelle consiste en une nervure longitudinale, des côtés de laquelle partent parallèlement de nombreuses nervures fines, serrées, qui viennent se confondre au bord du limbe. Les fleurs, ordinairement blanches, très nombreuses, quelquefois assez belles et odorantes, sont disposées en grappes cymeuses ou paniculées. On en cultive plusieurs dans les serres chaudes, en Europe; ce sont particulièrement les *C. inophyllum* L., *tacamahaca* Willd., *spectabile* Willd., *calaba* Jacq., *spurium* Chois. L'une des espèces les plus communes et les mieux connues, le *C. tacamahaca* (*C. inophyllum* Lam.), est un grand arbre des Indes orientales, trouvé également dans les îles de Bourbon et de Madagascar. Il découle, par incision, de son tronc noirâtre et crevassé, une résine connue sous le nom de *Tacamahaca* (*unde nomen specificum*), et d'un usage peu fréquent aujourd'hui. Le bois de cet arbre, d'un beau grain et d'une assez grande dureté, est recherché pour les constructions navales ou civiles, le charronnage, etc. (C. L.)

*CALOPHYSA (καλός, beau ; φῦσα, sorte de vessie). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Miconiées, formé par De Candolle (*Prodr.*, III, 168) pour un arbrisseau brésilien, à rameaux cylindriques, velus ainsi que les pétioles de soies raides, étalées, à feuilles opposées, cordiformes, aiguës, septiplinerves, denticiliées, couvertes en dessus de soies éparses, qui se retrouvent en dessous le long des ner-

vures, entre lesquelles se voient aussi quelques petites glandes ; à la base des pétioles sont de chaque côté des vésicules subarrondies. Les fleurs, peu nombreuses, sont disposées en cymes axillaires, courtes et serrées. Le nom générique de ce végétal fait allusion à la forme du calice, qui, en passant à l'état de fruit, ressemble assez bien à une sorte de bouteille ou de fiole, et devient une capsule bacciforme. (C. L.)

*CALOPHYTES. *Calophytæ* (καλός, beau ; φυτόν, plante). BOT. PH.—Classe proposée par Bartling (*Fam. Pl.*, p. 398) pour des végétaux dicotylédons, polypétales, à pétales et étamines périgynes, rarement hypogynes ; à ovaires disjoints ou plus ou moins conjoints, le plus souvent solitaires ou en nombre défini, rarement multisériés ; à styles libres, en même nombre que les ovaires ; à placentaires axiles ; à graines ordinairement dépourvues de périsperme ; à feuilles alternes, stipulées, le plus ordinairement composées. Cette classe renfermerait diverses familles, telles, par exemple, que les Mimosées, les Cæsalpiniées, les Swartziées, les Papilionacées, les Chrysobalanées, les Amygdalées, les Spiréacées, les Dryadées, les Rosacées, les Pomacées. (C. L.)

CALOPODE. *Calopodium* (χαλοπόδιον, forme de soulier). BOT. PH.—Nom donné par Rumph à la spathe des Aroïdées.

CALOPOGON. *Calopogon* (καλός, beau ; πώγων, barbe). BOT. PH. — Famille des Orchidées, tribu des Aréthusées. Genre établi par R. Brown (*Hort. kew.*, V. p. 204), et ayant pour type le *Limodorum tuberosum* L., plante commune dans presque toutes les parties de l'Amérique du Nord, et qu'on cultive très facilement dans nos serres tempérées. Ses sépales sont étalés, presque égaux ; le labelle libre, rétréci à sa base, dilaté à son sommet, et barbu dans sa partie moyenne. Son gynostème, allongé, est dilaté et membraneux de chaque côté à sa partie supérieure. L'anthère, sessile, contient deux masses polliniques. Le petit nombre d'espèces de ce genre sont des plantes à racine tubéreuse, originaires de l'Amérique septentrionale, ayant une hampe nue, des feuilles solitaires, dressées et lancéolées. (A. R.)

*CALOPSIS (καλός, beau ; ὄψις, aspect). BOT. PH. — Le g. ainsi nommé par Palisot de Beauvois, dans la famille des Restiacées, doit être réuni au grand g. *Restio* de Linné. *Voyez* RESTIO. (A. R.)

*CALOPSITTA (καλός, beau ; ψίττα, abréviation de ψιττακός, perroquet). OIS. — Genre formé par M. Lesson, en 1831, dans la famille des Perroquets, pour le *Psittacus Novæ-Hollandiæ*, syn. de *Nymphicus*, Wag., adopté par Gray (*List of the Gen.*). *Voy.* NYMPHICUS. (LAFR.)

*CALOPTERON (καλόν, beau ; πτερόν, aile). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Serricornes, section des Malacodermes, tribu des Lampyrides, établi par M. de Castelnau (*Suites au Buff.-Dum.*, t. I, p. 261) aux dépens du genre Dictyoptère de Latreille. Les *Calopteron* diffèrent principalement des Dictyoptères par la forme de leur tête non prolongée en museau. Ce sont des Insectes revêtus de couleurs brillantes et propres à l'Amérique. L'auteur en décrit 5 espèces, dont 2 du Brésil, 2 de Cayenne et 1 de Cuba. Nous ne citerons que cette dernière, qui est le *Lycus bicolor* de Fabr. Elle est d'un beau rouge, avec la moitié postérieure des élytres d'un vert métallique à reflets bleus. Le genre *Calopteron* de M. de Castelnau correspond à celui de *Charactus* de M. Dejean, qui doit être considéré comme non avenu, ce dernier n'en ayant pas publié les caractères. (D.)

*CALOPTERUS (καλός, beau ; πτερόν, aile). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, créé par M. le baron de Chaudoir (*Tabl. d'une nouv. subdiv. du genre Feronia* de M. Dejean, etc., etc.). A ce genre il donne pour caractères : Deuxième article des tarses antérieurs transversal chez les mâles, et rebord antérieur des élytres effacé. Les espèces qu'il y rapporte sont les *Pterostichus Duvalii*, *Prevostii*, *fossulatus*, *Minkwitzii*, *variolatus* et *Klugii*, du Species de M. le comte Dejean. (C.)

CALOPTILIUM (καλός, beau ; πτίλον, aile). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, sous-famille des Labiatiflores, tribu des Nassauviacées, établi par Lagasca, qui l'avait d'abord appelé *Sphærocephalus*. C'est une petite plante herbacée du Mexique qui, d'après l'auteur, a beaucoup de rapports avec le *Nassauvia*. (C. D'O.)

CALOPUS. INS. — *Voy.* CALOPE.

*CALORAMPHE. *Caloramphus*, Less. (καλός, beau ; ῥάμφος, bec). OIS. — Genre formé

par M. Lesson, en 1839 (*Revue zool.*), sur un oiseau de l'Inde de la famille des Barbus, auquel il donne le nom de *C. sanguinolentus*, mais qu'il a reconnu être le même que le *Bucco*, Lath., de Gmelin et des auteurs. Le Barbion fuligineux de Temminck (*Pl. col.*) en est le jeune. Cette espèce type doit donc reprendre son nom primitif de *Lathami*, et devient pour nous comme pour Gray le *C. Lathami* Laf. Ses caractères génériques sont, d'après M. Lesson : « Bec moins long que la tête, plus large que haut à la base, très comprimé, convexe en dessus, à arête dorsale en lame, entamant les plumes du front ; à bords presque droits et lisses ; à commissure sans aucune soie ; à mandibule inférieure non renflée en dessous ; à narines frontales, percées en trous arrondis. Ailes ne dépassant pas le croupion ; tarses faibles, courts ; queue à 12 rectrices. » (Lafr.)

*CALORHABDOS (καλός, beau ; ῥάβδος, rameau). bot. ph. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Véronicées, formé par Bentham (*Scroph. ind.*, 44) sur la *Veronica brunoniana* de Wallich. C'est une plante herbacée vivace, du Népaul, glabre, presque simple, de 30 à 60 centim. de hauteur ; à feuilles oblongues-lancéolées, dentées en scie, rétrécies à la base en un court pétiole ; à fleurs agrégées, sessiles, en un épi de 15 à 16 centim. de long. C'est jusqu'ici la seule espèce du genre. (C. L.)

*CALORHEXIA, Torr. et Gr. (καλός, beau ; *Rhexia*, genre de plantes). bot. ph. — Syn. sectionnaire du g. *Rhexia*, R. Br. (C. L.)

*CALORICITÉ (*calor*, chaleur). physiol. — Chaussier a désigné sous ce nom la faculté qu'ont les corps vivants, de développer une certaine quantité de Calorique qui les met en état de résister au froid atmosphérique, et de conserver, par conséquent, dans toutes leurs parties et par tous les temps, une température à peu près égale. Considérée sous ce point de vue, la Caloricité serait une propriété vitale particulière, et même une fonction. *Voyez* chaleur animale. (A. D.)

CALORIQUE. phys. — *Voy.* chaleur.

*CALORNIS (καλός, beau ; ὄρνις, oiseau). ois. — Genre formé par G.-R. Gray (*L. of the Gen.*) en remplacement de *Lamprotornis*, Tem., 2me division, et ayant pour type le *Turdus cantor* Gmel. *Voy.* stourne. (Lafr.)

CALOROPHUS (καλός, beau ; ῥόφος, breuvage). bot. ph. — Labillardière a décrit et figuré sous ce nom un genre (*Flor. Nov.-Holl.*, t. 228) qui a été réuni par la plupart des botanistes modernes au genre *Restio* de Linné. *Voyez* restio. (A. R.)

*CALOSACME, Wall. (καλός, beau ; ἀκμή, pointe, tranchant). bot. ph. — Syn. sectionnaire du g. *Chirita*, Hamilt. (C. L.)

*CALOSANTHES (καλός, beau ; ἄνθη, fleur). bot. ph. — Genre de la famille des Bignoniacées, tribu des Eubignoniées, formé par Blume (*Bijdr.* 760) sur le *Bignonia indica* de Linné, seule espèce dont il soit encore jusqu'ici composé. Recherché pour l'ornement des serres chaudes en Europe, le *C. indica* (*Spathodea pentandra*, Bot. moy., 3081) est un bel arbre des parties tropicales de l'Asie, à feuilles décomposées-pennées, dont les folioles subcordiformes-ovales ; à fleurs grandes et belles, pourprées, nombreuses et disposées en panicules terminales. (C. L.)

*CALOSAURE. *Calosaura* (καλός, beau ; σαῦρα, lézard). rept. — Genre de Sauriens de la famille des Lacertiens, proposé par MM. Duméril et Bibron (*Erpétologie*, V, 261), et dont l'espèce unique est le *Lacerta Leschenaultii* Milne-Edw. Ce petit genre, très voisin de celui des *Ophiops*, s'en distingue par ses paupières, qui sont bien développées. Ses deux plaques naso-rostrales, au lieu d'une seule, l'éloignent des Psammodromes ; et par l'absence de pli sous-collaire, il diffère des Eremias, Acanthodactyles et Scapteires : ceux-ci et les Acanthodactyles ayant d'ailleurs les côtés des doigts dentelés, ce qui n'existe pas chez les Calosaures. L'Inde est la patrie de ce petit animal. (P. G.)

*CALOSMA, Presl. (καλός, bon, bonne ; ὀσμή, odeur). bot. ph. — Synonyme de *Benzoin*, Nees.

CALOSOME. *Calosoma* (καλόν, beau ; σῶμα, corps). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Simplicipèdes de Dejean, ou des Abdominaux de Latreille, établi par Weber et adopté par Fabricius, Latreille et tous les entomologistes qui ont écrit depuis. Cependant ce n'est guère que par son facies qu'il se distingue du genre Carabe, aux dépens duquel il a été créé ; car les caractères, ou plutôt les différences qui les séparent, sont très légères

et ne sont pas toujours constantes. Voici en quoi elles consistent : Troisième article des antennes sensiblement plus long que les autres, légèrement comprimé et tranchant extérieurement. Mandibules plus larges à leur base, inermes et striées transversalement en dessus. Jambes intermédiaires et postérieures arquées, surtout chez les mâles. Élytres en carré plus ou moins allongé, et non ovales. Ailes inférieures bien développées et propres au vol dans les espèces qui en sont pourvues, car quelques unes en manquent. Du reste, les Calosomes ressemblent aux Carabes, mais ils sont encore plus agiles et plus voraces qu'eux : munis d'ailes, ils volent bien dans l'occasion, et se tiennent habituellement sur les arbres, où ils font la chasse aux autres Insectes, principalement aux Chenilles. Quant à leurs larves, celle du *Calosoma sycophanta*, qui forme le type du genre, paraît être la seule qui ait été observée jusqu'à présent, d'après l'histoire qu'en donne Réaumur (t. II, xi. *Mém.*). Cette larve devient aussi longue et plus grosse qu'une chenille de médiocre grandeur (un pouce et demi). Le dessus de son corps est d'un beau noir lustré qui donne à ses anneaux un aspect corné, bien qu'ils soient mous. Elle a six pattes écailleuses, et sa bouche est armée de deux fortes mandibules recourbées en croissant l'une vers l'autre. Cette larve semble avoir été créée spécialement pour diminuer la trop grande multiplication des Chenilles dites *processionnaires*. On sait que ces Chenilles vivent en nombreuse société et se métamorphosent *sous une toile* commune. Eh bien! on ne peut ouvrir un de leurs nids sans y trouver une ou plusieurs des larves dont il s'agit, faisant un horrible carnage des êtres sans défense au milieu desquels elles se sont établies et continuent de vivre, même après que les Chenilles qui ont échappé à leur voracité ont pu se changer en chrysalides, car elles font également leur nourriture de celles-ci. Leur gloutonnerie est telle qu'elles ne cessent de manger que lorsque la peau distendue de leur ventre est sur le point de crever ; alors elles tombent dans un état de torpeur qui ne cesse qu'après que leur digestion est faite et qu'elles se sont entièrement vidées. Mais malheur à elles si elles se laissent surprendre dans cet état, qui ne leur permet plus de faire aucun mouvement ; car elles sont dévorées à leur tour par de jeunes larves de leur espèce, qui les préfèrent pour nourriture aux Chenilles dont elles sont entourées.

M. le comte Dejean, dans son dernier Catalogue, mentionne 29 espèces de Calosomes, dont 6 d'Europe, 3 d'Asie, 3 d'Afrique, 16 d'Amérique, et 1 dont la patrie lui est inconnue. Toutes sont d'assez grande taille, et la plupart ornées de couleurs métalliques très brillantes. Sous ce rapport, le plus remarquable et en même temps le plus commun parmi les espèces d'Europe est le *Calosoma sycophanta* (*Carabus sycophantus* Linn.) déjà cité. On est sûr de le rencontrer sur les Chênes infestés de Chenilles processionnaires, et sa présence s'annonce d'avance par une odeur forte et pénétrante qui n'a rien d'agréable. Cette espèce est très bien figurée dans l'*Iconographie des Coléoptères d'Europe*, par MM. Dejean et Boisduval, t. II, pl. 70. (D.)

***CALOSPIZA** (καλός, beau ; σπίζα, pinson). OIS. — Genre formé par G.-R. Gray (*L. of the Gen.*) dans la famille des Tangaras pour remplacer les g. *Aglaia*, Sw., et *Callistus*, Boié, ses synonymes déjà employés, le premier en botanique, et l'autre en entomologie. *Voyez* AGLAIA. (LAFR.)

CALOSTEMMA (καλός, beau ; στέμμα, couronne). BOT. PH. — Famille des Amaryllidées. M. Rob. Brown a établi sous ce nom un g. qui se compose de quelques espèces originaires de la Nouvelle-Hollande, ayant à peu près le port des *Pancratium*, mais à fleurs petites et jaunes ou purpurines. Leur calice est coloré et infundibuliforme, à tube court et à limbe régulier et étalé. La gorge du calice est munie d'une couronne tubuleuse saillante, présentant douze dents ou lanières dont six alternes portent les étamines. L'ovaire est à une seule loge contenant deux ou trois ovules pariétaux et superposés. Le style se termine par un stigmate simple et obtus. Le fruit est charnu et contient une ou deux graines en forme de bulbilles. (A. R.)

***CALOSTIGMA**, Schott (καλός, beau ; στίγμα, stigmate, en botanique). BOT. PH. — Syn. sectionnaire du g. *Philodendron*, du même. — Ce nom s'applique aussi à un g. de la famille des Asclépiadacées, formé par

M. Decaisne (*Ann. sc. nat. nouv.* IX, 345, t. 12) pour une plante remarquable recueillie par M. Gaudichaud dans la province de Saint-Paul, au Brésil. C'est un arbrisseau volubile, tomenteux ; à rameaux couverts de poils jaunâtres ; à feuilles lancéolées, elliptiques ou ovales, courtement acuminées ou mucronulées, subcordiformes à la base ou arrondies ; à fleurs longuement pédicellées, disposées en ombelles extra-axillaires, dont e pédoncule est court ; les lacinies de la corolle sont crassiuscules et couvertes en dedans de poils très fins et couchés. (C. L.)

CALOSTOMA (καλός, beau ; στόμα, bouche). BOT. CR. — Genre de Champignons établi par Desvaux (*Journ. bot.*, t. II, p. 94, pl. 2, f. 2), auquel Nees a donné plus tard le nom de *Mitromyces*. (LÉV.)

***CALOTA** (καλότης, beauté). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, établi par Harwey et synonyme de *Ceratandra* de Lindley. *Voyez* CERATANDRA. (A. R.)

***CALOTES** (καλότης, sorte de Lézard dans Aristote ; καλός, beau ; οὖς, ὠτός, oreille). REPT. — Linné a nommé *Lacerta calotes* une espèce d'Iguanien prise par G. Cuvier pour type d'un genre distinct sous le nom de *Galéote*, en latin *Calotes*. Ce genre, partagé par M. Kaup en Galéotes proprement dits et en Bronchocèles, renferme des espèces indiennes de taille médiocre, auxquelles MM. Duméril et Bibron assignent les caractères suivants : Tête en pyramide quadrangulaire, plus ou moins allongée, couverte de petites plaques anguleuses ; écaille occipitale fort petite ; langue épaisse, fongueuse, faiblement échancrée au bout ; cinq incisives et deux canines à la mâchoire supérieure. Narines latérales, percées chacune dans une plaque située tout près de l'extrémité du museau ; point de pli transversal sous le cou ; une crête depuis la nuque jusque sur la queue ; écailles des côtés du tronc homogènes, imbriquées, disposées en deux bandes obliques ; pas de pores fémoraux. Ce sont des Iguaniens Acrodontes. (P. G.)

CALOTHAMNUS (καλός, beau ; θάμνος, arbrisseau). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, tribu des Leptospermées, établi par Labillardière (*Nov. Holl.*, II, 25, t. 164), et renfermant quelques arbrisseaux de la Nouvelle-Hollande austro-occidentale dont plusieurs sont cultivés comme plantes d'ornement dans nos serres tempérées. Les feuilles en sont éparses, serrées, sans stipules, subcylindriques ; les fleurs, coccinées, sessiles, axillaires, formant un épi dont le sommet est terminé par des feuilles. (C. L.)

CALOTHECA (καλός, beau ; θήκη, étui, thèque). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Bromées, établi par Palisot de Beauvois (*Agrost.*, t. 17, f. 2), et adopté par le professeur Kunth (*Gram.*, 120 ; *Agrost.*, 374), qui l'a modifié de la manière suivante : Épillets multiflores. Les deux valves de la lépicène sont ovales, oblongues, concaves : l'inférieure a 3 nervures ; la supérieure, un peu plus grande, a 5 nervures. La paillette inférieure de la glume est concave, se prolongeant de chaque côté en une sorte d'aile falciforme ; la paillette supérieure, plus courte, est plane, bicarénée. Le fruit est une cariopse trigone et nue. Les espèces, en assez petit nombre, qui composent ce genre, sont toutes originaires des diverses contrées de l'Amérique méridionale.

Steudel donnait aussi ce nom à un genre également de la famille des Graminées, mais qui rentre dans le genre *Sporobolus* de R. Brown. *Voyez* SPOROBOLUS. (A. R.)

***CALOTHORAX** (καλός, beau ; θώραξ, poitrine). OIS. — Genre formé par G.-R. Gray (*L. of the Gen.*) dans la famille des Colibris, ayant pour synonymes, selon cet auteur, les *Lucifers* de Lesson. (LAFR.)

***CALOTHRIX** (καλός, beau ; θρίξ, cheveu, filament). BOT. CR. — (Phycées.) Genre établi par Agardh dans la tribu des Oscillariées, sous-tribu des Lyngbyées. Ses caractères principaux sont : Filaments membraneux, dépourvus d'un strate muqueux, simples ou munis de rameaux appliqués à leur base, dressés, souvent fasciculés, sans mouvement oscillatoire ; tube continu, renfermant un endochrome discoïdal ou annulaire, donnant lieu à des sporidies lenticulaires.

Les *Calothrix* forment, dans les eaux douces et salées, des touffes filamenteuses assez élégantes, de couleurs variées, le plus souvent verdâtres. Ces Algues croissent attachées aux pierres et aux tiges des végétaux inondés. Leurs filaments, vus au microscope, semblent articulés à cause de la transparence de l'enveloppe, qui permet de

voir les séparations très rapprochées des disques lenticulaires de l'endochrome. Il est difficile de tracer des caractères génériques bien tranchés qui établissent des limites certaines entre les *Calothrix* et les genres *Lyngbya* et *Scytonema*. On en connaît environ quinze espèces, dont les deux tiers appartiennent aux eaux douces; parmi celles-ci, la plus remarquable est le *C. distorta* Ag., qui représente des touffes d'un beau vert bleuâtre dans les eaux froides et limpides. Le *C. rufescens* Carmich. forme, sur les pierres inondées des sources, un enduit d'un brun rougeâtre. Les *C. scopulorum* Ag., et *fasciculata* Ag. croissent sur les roches sous-marines. Une espèce parasite sur les Hydrophytes marines filamenteuses, le *C. confervicola* Ag., a été considérée par M. Endlicher comme devant former un genre particulier qu'il place dans la tribu des Céramiées sous le nom de *Leibleinia*. (Bréb.)

*CALOTIS (καλότης, beauté). bot. ph. — Genre de la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, qui a pour caractères : Capitule multiflore hétérogame; fleurs du rayon 1-sériées femelles, celles du disque tubuleuses 5-dentées, mâles. Réceptacle dépourvu de paillettes, convexe, scrobiculé. Involucre formé de 1-2 rangées d'écailles distinctes et étroites. Fruit comprimé, cunéiforme, terminé par deux paillettes auriculées, et de 1-3 arêtes terminées en crochets. — Les *Calotis* croissent à la Nouvelle-Hollande. *Voyez Bot. regist.*, n° 504. (J. D.)

CALOTROPIS (καλός, beau; τρόπις, carène). bot. ph. — Genre de la famille des Asclépiadacées, tribu des Cynanchées-Calotropidées, formé par Robert Brown (*Mem. wern. soc.*, I, 39) pour renfermer un petit nombre de plantes croissant dans les Indes orientales et la Perse. Plusieurs d'entre elles sont cultivées dans les serres pour la beauté, la singularité et l'arome de leurs fleurs. Ce sont des arbrisseaux ou des herbes à peine suffrutescentes, dressées, glabres, lactescentes; à feuilles opposées, amples, ovales-arrondies ou lancéolées ou oblongues, subsessiles; les inférieures plus distinctement pétiolées; à fleurs grandes, disposées en ombelles intra-pétiolaires. L'une des espèces les plus remarquables est le *C. procera* Andr. (*Asclepias gigantea* Andr., *A. procera* Ait.). La corolle en est blanche, à segments révolutés, lavés de violet; la couronne staminale est d'un beau violet semblable, et ses folioles, égalant le gynostème, se recourbent à la base en rostres prononcés, blanchâtres, dont la disposition et la couleur différente donnent à l'ensemble de la fleur un aspect agréable.—On donne aussi ce nom à un genre de la famille des Papilionacées, tribu des Lotées-Galégées, établi par Don (*Syst.*, II, 228) sur le *Galega tricolor* d'Hooker, et qui n'est pas encore généralement adopté. S'il devait l'être, il serait nécessaire qu'il reçût une autre dénomination, puisqu'il existe déjà un genre sous le même nom. On pourrait encore en changer simplement l'orthographe, et l'écrire *Callitropis* (Don écrivait *Callotropis*), ce qui serait plus régulier et le différencierait assez du précédent. (C. L.)

CALPA (κάλπη, vase). bot. cr. — Mousses. Necker désignait sous ce nom l'urne dans le genre Fontinale. *Voyez* mousses. (A. R.)

*CALPANDRIA (κάλπη, urne; ἀνήρ, ἀνδρός, androcée ou réunion des étamines en forme d'urne). bot. ph. — Genre de la famille des Méliacées, établi par M. Blume, et dont les caractères sont les suivants : Calice composé de 4 folioles inégales, concaves, imbriquées sur deux rangs, persistant. Pétales alternes, inégaux. Étamines au nombre de 25-40, dont les filets sont élargis et réunis en un tube en forme d'urne; les plus extérieurs complétement confondus; les intérieurs libres en partie ou même tout-à-fait. Ovaire à 3-4 loges contenant chacune 6 ovules attachés à l'angle interne sur deux rangs, s'amincissant au sommet en un style épais que termine un stigmate à demi trifide, dont les divisions sont bilobées. Capsule globuleuse, ligneuse, se séparant à la maturité en 3 valves, et dont les loges contiennent chacune 1-2 graines informes, dépourvues de périsperme et d'arille, à cotylédons volumineux et charnus, à radicule supère. — L'espèce unique est un arbrisseau de Java, à feuilles simples, lancéolées, dentées en scie. Les fleurs sont solitaires ou géminées aux aisselles des feuilles. (Ad. J.)

*CALPE (κάλπη, urne). ins. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, et le seul de sa tribu, celle des Calpides, établi par Ochsenheimer sous le nom de *Calyptra*, auquel M. Treitschke a substitué celui de

Calpe, le premier ayant déjà été donné à un genre de Mollusques. Le genre dont il s'agit se rapproche des *Cucullies*, ou mieux encore du genre *Caradea* par les Chenilles, et des *Plusies* par l'insecte parfait. L'esp. unique qui lui sert de type en Europe (*Calpe Thalictri* Treits., ou *Bombyx capucina* Esp.) est remarquable surtout par son corselet très bombé, et divisé en 3 zones de poils bien distinctes, ainsi que par ses premières ailes dont le sommet est très aigu, et le bord interne présente un lobe arrondi précédé d'une échancrure. Cette espèce, figurée dans plusieurs ouvrages, et entre autres dans notre *Hist. nat. des Lépidopt.* (t. VIII, 1re part., pl. 131, fig. 2 et 3), n'a encore été trouvée en France que dans les environs de Perpignan. Sa chenille vit sur le *Thalictrum flavum*, et se renferme dans un léger tissu, entre des débris de feuilles ou de mousses à la surface du sol, pour se changer en chrysalide. Le papillon éclôt en juin ou en août. Plusieurs espèces de l'Amérique du Nord paraissent appartenir à ce genre. (D.)

*CALPE. *Calpe* (nom d'une des colonnes d'Hercule). ACAL. — Genre d'Acalèphes diphydes ou de Diphyes, établi par MM. Quoy et Gaimard, qui l'observèrent dans la Méditerranée près de Gibraltar, ainsi que l'*Abyla*, dont il ne diffère que par la forme de quelques parties, et notamment par la forme de la partie antérieure. M. Eschscholtz a réuni ces deux genres. *Voyez* ABYLE. (Duj.)

*CALPICARPUM, G. Don (κάλπη, urne; καρπός, fruit). BOT. PH. — Synonyme du genre *Cerbera*. (C. L.)

*CALPIDES. *Calpidæ*. INS. — Tribu de Lépidoptères nocturnes, qui a pour type le g. *Calpe*. *Voyez* ce mot. — M. Blanchard (*Hist. nat. des Insectes faisant suite au Buffon-Duménil*, t. III, p. 515) désigne sous le nom de *Calpites* un groupe de Lépidoptères qui correspond à cette tribu. (D.)

CALPIDIA, Dupet.-Th. (κάλπις, εἶδος, petit vase). BOT. PH. — Synonyme du genre *Pisonia*, Plum. (C. L.)

CALPITES. INS. — *Voyez* CALPIDES.

*CALPURNIA (? *Calpurnius*, auteur latin). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Sophorées, établi par E. Meyer (*Comment.* 2), aux dépens de quelques espèces de *Virgilia*, Lam., et de *Robinia*, L'hérit. Ce sont des arbrisseaux appartenant à l'Inde et au cap de Bonne-Espérance, à feuilles dépourvues de stipules, imparipennées, plurijuguées, dont la foliole terminale distante de la dernière paire; à fleurs en grappes axillaires ou terminales, solitaires ou paniculées. On en cultive plusieurs esp. dans les jardins d'Europe. (C. L.)

CALSCHISTE (calx, chaux; schistus, schiste). GÉOL. — Roche à base de Calcaire et de Schiste, à éléments tantôt distincts et tantôt intimement unis; elle fait effervescence dans l'acide nitrique sans s'y dissoudre complétement. (C. d'O.)

CALTHA (*Caltha*, dans Pline, plante indéterminée; syncope de κάλαθος, corbeille). BOT. PH. — Genre de la famille des Renonculacées, tribu des Renonculées, formé par Linné (*Gen.*, 703) et adopté par tous les auteurs postérieurs. Il renferme environ 20 espèces, répandues dans les lieux marécageux et ombragés de l'Europe et de l'Amérique boréale; quelques unes se rencontrent aussi dans l'extrémité la plus australe de ce dernier continent, et dans les parties montagneuses de l'Asie médiane. Ce sont des plantes herbacées, vivaces, à tiges cylindriques, garnies de feuilles entières ou lobées, à pétioles engaînants à la base; à fleurs assez grandes, jaunes, terminales, exinvolucrées. Les principaux caractères de ce genre important sont : Périanthe simple, coloré, 4-5-phylle, rarement 6-8-phylle, dont les divisions persistantes ou décidues. Étamines nombreuses, hypogynes; 4-10 ovaires, ou même plus, libres, uniloculaires, à ovules nombreux, bisériés, fixés à la suture ventrale. Capsules folliculaires, sessiles, membranacées, déhiscentes longitudinalement à l'intérieur. L'espèce type du genre est fort commune dans toute l'Europe, surtout en France, aux environs de Paris, dans les marais et les prés humides, où elle fleurit en mars et en avril. On la connaît sous les noms vulgaires de *Souci d'eau*, de *Populage*. Ses grandes et belles fleurs font un fort bel effet par leur jaune d'or extrêmement brillant, qui se détache sur le vert foncé et luisant de ses larges feuilles arrondies. Employé autrefois en médecine sous le nom de *Populago*, le Souci d'eau est doué d'un principe âcre, et, dit-on, même vésicant. On l'administrait comme purgatif et antiscorbutique. Aujourd'hui il est presque entière-

ment négligé sous le rapport thérapeutique; mais depuis long-temps introduit dans nos jardins, il y a produit diverses variétés, dont une à fleurs pleines. Loiseleur-Deslongchamps rapporte que dans le Nord, ses boutons confits au vinaigre tiennent lieu de Câpres; mais il ajoute que ce condiment doit être peu salubre. Une preuve de la causticité de cette plante, c'est que parmi nos animaux domestiques, les Chèvres et les Moutons paraissent seuls la paître, et non sans quelque répugnance.

Le genre *Caltha* a été divisé par Don et De Candolle en trois sous-genres : *Nirbisia*, Don ; *Psychrophila*, DC. ; *Populago*, DC. — Tournefort et plusieurs auteurs donnaient le nom de *Caltha* à un genre de plantes de la famille des Synanthérées, connu aujourd'hui sous le nom de *Calendula*. (C. L.)

CALTHOIDE. *Calthoides*, B. Juss. (*Caltha*, nom d'une plante; εἶδος, ressemblance). — Syn. d'*Othonna*, L.

CALUMET (*calamus*, roseau). BOT. PH.— Nom vulgaire donné, dans nos Colonies, à plusieurs végétaux dont les Nègres font des tuyaux de pipe. Ainsi, à Haïti, ce nom est donné à une espèce du genre *Lygodium*; à Cayenne c'est le *Mabea piriri* d'Aublet, esp. d'Euphorbiacée. Le CALUMET DES HAUTS, à Mascareigne, est un *Nastus*, de la famille des Graminées. Ce mot, importé sans doute au Canada par les Européens, a passé dans la langue des Indiens, et sert à désigner plusieurs espèces du genre *Arundo*. (C. D'O.)

***CALURUS**, Swains. (καλός, beau; οὐρά, queue). OIS. — Synonyme de Couroucou. *Voyez* ce mot. (LAFR.)

***CALVIFRONS** (*calvus*, chauve; *frons*, front). OIS. — Genre de Daudin indiqué comme douteux par G.-R. Gray (*L. of the Gen.*), et comme synonyme de *Gymnocephalus*, Geoff. (LAFR.)

***CALYBE** (nom mythologique). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Sabulipalpes, établi par M. de Castelnau (*Études entom.*, p. 82) pour y placer une seule espèce originaire de Cayenne, nommée par lui *C. Lepieuri*, de la collection de M. Buquet. Ce g. est voisin des *Tachypus*; mais il en diffère par ses mandibules avancées, son labre carré et son corselet plus étroit que la tête. (D.)

CALYBÉ (nom mythologique). OIS.—Nom d'une espèce du g. Cassican.

CALYBION. *Calybium* (καλύβιον, petite cabane). BOT. PH. — Dans sa classification carpologique, le professeur Mirbel appelle ainsi un genre de fruit que tous les autres botanistes s'accordent à désigner sous le nom de *Gland*. (A. R.)

***CALYCADENIA** (κάλυξ, calice; ἀδήν, glande). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Sénécionidées, établi par De Candolle pour des plantes herbacées recueillies par Douglas en Californie. Elles ont la tige droite, rigide, les feuilles inférieures opposées, les supérieures alternes, raides, linéaires, à bords entiers et roulés, à capitules solitaires portant des fleurs jaunes. On n'en connaît que 4 espèces. (C. D'O.)

***CALYCANDRA**, A. Rich. (κάλυξ, calice: ἀνήρ, étamine, en botanique). BOT. PH.—Synonyme du g. *Cordyla* de Loureiro. (C. L.)

***CALYCANDRIE.** *Calycandria* (κάλυξ, calice; ἀνδρός [ἀνήρ], homme; ici étamine). BOT. PH. — Dans les modifications introduites par mon père (le professeur L.-C. Richard) au système sexuel de Linné, la Calycandrie formait la 12ᵉ classe. Elle renfermait toutes les plantes ayant plus de 10 étamines insérées sur le calice, l'ovaire étant libre ou pariétal. Cette classe comprenait une partie de la Dodécandrie et de l'Icosandrie de Linné. *Voyez* SYSTÈME SEXUEL. (A. R.)

CALYCANTHACÉES, CALYCANTHÉES. *Calycanthaceæ*, *Calycantheæ*. BOT. PH.—Cette famille, primitivement réunie aux Rosacées, est maintenant considérée comme distincte, quoique devant rester auprès d'elles. Le calice présente inférieurement un tube court, urcéolé, épais; supérieurement un grand nombre de divisions imbriquées sur plusieurs rangs, tantôt toutes semblables, tantôt les extérieures offrant l'apparence de bractées, les intérieures celle de pétales qu'elles représentent probablement. Les étamines, en grand nombre, s'insèrent sur un disque charnu qui entoure l'entrée du tube calicinal, et finit par le fermer presque entièrement. Les filets intérieurs sont stériles; les extérieurs terminés par une anthère adnée, biloculaire, extrorse. Les ovaires, nombreux et distincts, sont insérés sur toute la surface du tube, terminés chacun par un style et un stigmate simple, et contenant un

seul ovule dressé ou deux superposés dont le supérieur avorte. Ils deviennent autant d'osselets, remplis chacun par une graine dressée qui, sous une enveloppe membraneuse, présente un embryon sans périsperme, à radicule infère, à cotylédons foliacés et enroulés dans leur longueur. — Les espèces sont des arbrisseaux aromatiques, vulgairement cultivés dans nos jardins, originaires, l'une, qui forme le premier genre, du Japon; les autres, de l'Amérique septentrionale. Leurs tiges, tétragones, sont extrêmement remarquables par quatre faisceaux ligneux, qui accompagnent cette tige ainsi que les branches, engagés dans l'épaisseur de l'écorce aux quatre angles qu'ils contribuent à former. Les feuilles, dépourvues de stipules, sont opposées, très entières, pétiolées. Les fleurs, qui se développent avant elles ou en même temps, sont solitaires, axillaires ou terminales, verdâtres ou d'un brun rougeâtre.

Genres : *Chimonanthus*, Lindl. (*Meratia*, Nees). — *Calycanthus*, Lindl. (*Buttneria*, Duham. — *Beurreria*, Adans. — *Pompadoura*, Buchoz). (Ad. J.)

CALYCANTHÈMES. *Calycanthemæ*. BOT. PH. — Linné (*Phil. Bot.*) a désigné sous ce nom une famille de sa méthode naturelle comprenant onze genres, répartis depuis dans les familles des Onagrées, Mélastomées, Salicariées, Rubiacées et Lythrariées. Agardh avait donné le même nom à une famille composée à peu près des mêmes groupes, et Ventenat l'avait restreint à la seule famille des Lythrariées. (C. d'O.)

CALYCANTHUS (κάλυξ, calice; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Calycanthacées, révisé par Lindley (*Bot. Reg.*, 404; *ex Linn. et aliis*), et comprenant huit espèces environ, presque toutes introduites et fort recherchées dans nos jardins, qu'elles ornent au premier printemps de leurs fleurs, qui, chez plusieurs d'entre elles, exhalent une odeur agréable. Ces plantes ne demandent aucun soin; et, placées dans un coin du jardin au nord et en terre de bruyère, elles prospèrent où peu d'autres plantes pourraient vivre. Une des plus belles espèces du genre linnéen, le *C. præcox*, en a été retiré par Lindley, qui en a fait le genre *Chimonanthus*. Une autre, le *C. floridus*, est un exemple fameux de l'excès où peut parvenir la flatterie; Buchoz en avait fait un genre dédié à la trop fameuse Pompadour. Les principaux caractères de ce genre remarquable sont : Périanthe simple, coloré, à tube urcéolé, court, à limbe multiparti, dont les lobes sont multisériés, imbriqués, subcharnus et coriaces, lancéolés-linéaires. Étamines nombreuses, insérées sur un anneau charnu qui forme la gorge du périanthe. Ovaires nombreux, uniloculaires et uni-ovulés. Styles terminaux, à stigmates obtus; akènes enveloppés par le tube périanthien devenu charnu et cornacé. — Ce sont des arbrisseaux aromatiques, à rameaux brachiés, et appartenant tous à l'Amérique septentrionale. Leurs feuilles sont opposées, pétiolées, très entières, dépourvues de stipules; les fleurs, d'un pourpre noirâtre, sont terminales, et paraissent en même temps que ces dernières. (C. L.)

CALYCERA (κάλυξ, κος, calice; dans ce genre, le calice prend un développement inusité. BOT. PH. — Genre type de la famille des Calycérées, formé par Cavanilles (*Ic.* IV, 34, t. 358), et renfermant un très petit nombre d'espèces, indigènes du Chili, pérennes, très glabres ou subpileuses; à feuilles alternes, pennatifides-dentées; à fleurs en capitules terminaux, solitaires. Le type de ce genre est la *Scabiosa sympaganthera* de Ruiz et Pavon. *Voyez*, pour les caractères génériques, l'article CALYCÉRÉES. (C. L.)

CALYCÉRÉES. *Calycereæ*. BOT. PH. — Petite famille de plantes intermédiaire entre les Dipsacées et les Synanthérées, établie par R. Brown, et que Cassini postérieurement avait désigné sous le nom de *Boopidées*. Les Calycérées sont exclusivement propres à l'Amérique extra-tropicale et tropicale. Elles sont annuelles ou pérennes, rarement suffrutescentes, souvent caulescentes et remplies d'un suc aqueux. Les tiges et les rameaux en sont cylindriques ou anguleux; les feuilles alternes, sessiles, entières ou dentées, souvent pennatifides, dépourvues de stipules. Leurs principaux caractères distinctifs sont : Fleurs hermaphrodites ou unisexuées par l'avortement de l'ovaire et du style, sessiles, rassemblées en un capitule multiflore terminal ou oppositifolié par l'allongement d'un rameau axillaire, très rarement plan au-dessus du réceptacle souvent globuleux ou conique-convexe, et formé d'un involucre de folioles uni-plurisériées, libres

ou plus ou moins connées entre elles. Réceptacle commun, couvert sans ordre de paillettes presque obsolètes ou très rarement disposées en alvéoles et de fleurs entremêlées; tube calicinal conné avec l'ovaire. Limbe 5-parti, à lacinies plus ou moins inégales, ordinairement squamiformes dans les fleurs stériles, plus ou moins allongées et persistantes dans les fertiles. Corolle gamopétale régulière, insérée sur un disque épigyne, à tube allongé, grêle, droit, à limbe campanulé ou infundibuliforme, beaucoup plus court et plus ample que le tube, 5- ou 4-fide, à lacinies linéaires, trinervées. Étamines 5, alternes avec les lacinies de la corolle, insérées à sa base, à filaments adnés dans toute la longueur au tube de celle-ci, et libres à leur sommet. Anthères introrses, biloculaires, dressées, linéaires, exappendiculées, réunies par la base en un tube et longitudinalement déhiscentes. Ovaire infère uniloculaire et uni-ovulé; ovule anatrope, suspendu au sommet de la loge. Disque épigyne, conoïde, ceignant la base du style et de la corolle, se prolongeant dans le tube de celle-ci en une lamelle très ténue, gonflée à la gorge de cette dernière en 5 aréoles glanduleuses. Style terminal, simple, exsert, claviforme au sommet, très glabre; stigmate terminal, très entier, glanduleux, subcapiteux. Akène couronné des lobes calicinaux, souvent endurcis et spinescents, ou de la corolle marcescente, desséchée en une boule hérissée. Graine unique, inverse, à test membraneux, à raphé linéaire et à chalaze apicale; albumen charnu. Embryon orthotrope, axile, cylindrique, plus court que l'albumen. Cotylédons oblongs, obtus, plans, accombants; radicule supère, tournée vers l'ombilic. Plumule indistincte.

Les Calycérées sont réparties en quatre genres seulement : *Gamocarpha*, DC.; *Boopis*, Juss.; *Calycera*, Cav., et *Acicarpha*, Juss. Nous avons dit en quoi elles différaient principalement des Synanthérées; nous ajouterons pour terminer cet article qu'elles s'éloignent surtout des Dipsacées par la réunion basilaire de leurs anthères et la nervation des lobes de la corolle. (C. L.)

CALYCIÉES. BOT. CR. — *Voy.* CALICIÉES.

CALYCIFLORES (VÉGÉTAUX). *Calyciflores* (*calyx*, calice; *flos*, *floris*, fleur). BOT. PH. — Dans sa division primaire du règne végétal, M. De Candolle avait réuni en un groupe toutes les familles à plusieurs pétales libres ou soudés et attachés au calice. Cette grande classe comprend des végétaux très hétérogènes, savoir, toutes les familles polypétales et gamopétales à insertion périgynique et à insertion épigynique. (A. R.)

*CALYCIUM, Ell. (κάλυξ, calice). BOT. PH. — Synonyme d'*Heterotheca*, Cass.

*CALYCOBOLUS, Willd. (κάλυξ, calice; βόλος, action de jeter; allusion à la chute précoce de la corolle que semble jeter le calice). BOT. PH. — Synonyme du genre *Dufourea* de Kunth. (C. L.)

*CALYCOCORSUS. BOT. PH. — Synonyme de *Willemetia*.

*CALYCOGONIUM (κάλυξ, calice; γωνία, angle). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Miconiées, établi par De Candolle (*Prod.*, III, 168), et ne comprenant encore que deux espèces croissant dans les Antilles, particulièrement à Saint-Domingue, à rameaux cylindriques, couverts, ainsi que les pétioles et les feuilles en dessous, d'une pubescence étoilée, floconneuse, tomenteuse, un peu roussâtre; à feuilles 3-5-nervées, courtement pétiolées, ovales-oblongues, obtuses à la base, subcordiformes, très entières, glabres en dessus. Fleurs 1-3, belles, blanches, terminales, courtement pédicellées, et dont le calice est comme ponctué d'une pubescence étoilée, éparse. (C. L.)

*CALYCOMIS, R. Br. (altération de *Callicoma*). BOT. PH. — Synonyme du genre *Callicoma*, du même auteur.

*CALYCOPHYLLUM (κάλυξ, calice; φύλλον, feuille). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Cinchonées-Eucinchonées, formé par De Candolle pour renfermer quelques espèces du genre *Macrocnemis*, Vahl., et croissant dans les Antilles. On en cultive deux dans les jardins comme plantes d'ornement, les *C. candidissimum* et *coccineum* DC. Ce sont des arbrisseaux glabriuscules, à feuilles opposées, pétiolées, membranacées, glabres en dessus, velues en dessous, le long des nervures, à stipules courtes, larges, décidues; à fleurs blanches ou pourpres, disposées en corymbes axillaires et terminaux, dont les pédoncules sont comprimés et trichotomes. (C. L.)

CALYCOPTERIS, Lamk. (κάλυξ, calice;

πτιρίς, fougère : découpures du calice). BOT. PH. — Syn. du genre *Gethonia*. — Richard donne aussi ce nom à un synonyme du g. *Calycogonium*. (C. L.)

***CALYCOSTÉMONES**. *Calycostemones* (κάλυξ, calice ; στήμων, corolle). BOT.— Nom donné par Gleditsch et Mœnch à une classe de plantes dont les étamines sont insérées sur le calice ; cette expression répond à celle de *Périgyne*.

***CALYCOTHRIX** (κάλυξ, calice ; θρίξ, cheveu). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, tribu des Chamélauciées, formé par Labillardière, et renfermant quelques espèces particulières à la Nouvelle-Hollande tropicale et extra-tropicale. Ce sont des arbrisseaux à feuilles éparses, serrées, térétiuscules, ordinairement à courts pétioles et à deux stipules très petites, rigides et sétuliformes. Les fleurs, pourpres, blanches ou jaunes, sont axillaires, solitaires, subsessiles ou rassemblées au sommet des rameaux. (C. L.)

***CALYCOTOME**, E. Mey. (κάλυξ, calice ; τομή, découpure). BOT. PH. — Synonyme du g. *Melinospermum* de Walpers. (C. L.)

***CALYCOTOMON**, Hoffm. (κάλυξ, calice ; τόμος, découpure). BOT. PH. — Synonyme du genre *Cytisus*, L. (C. L.)

***CALYCOTOMUS**, A. Rich. (κάλυξ, calice; τόμος, découpure). BOT. PH. — Synonyme du genre *Conostegia* de Don. (C. L.)

CALYDERMOS (κάλυξ, calice ; δέρμα, peau). BOT. PH. — Ce g., qui fait partie des Composées-Sénécionidées, a été établi par Lagasca sur une plante du Mexique, et a pour caractères : Capitule multiflore, homogame ; involucre oblong, imbriqué, formé d'écailles scarieuses, très obtuses. Réceptacle étroit, conique, couvert de paillettes linéaires, aiguës. Corolles tubuleuses, 5-fides ; rameaux du style terminés par un appendice conique. Fruit 4-5-angulaire, velu et surmonté, dans quelques espèces, d'une aigrette composée de paillettes linéaires, obtuses, parcourues par une légère nervure. Le g. *Calydermos* comprend aujourd'hui 5 espèces indigènes du Mexique, et citées dans le *Prodromus* de M. de Candolle. (J. D.)

Ce nom a aussi été employé par Ruiz et Pavon pour désigner un genre synonyme du genre *Nicandra*, Adans. (C. L.)

***CALYLOPHIS**, Sp. (κάλυξ, calice ; λοφίς, tuyau). BOT. PH. — Synonyme de *Meriolix*, Raf.

***CALYLOPHUS** (κάλυξ, calice ; λόφος, crête). BOT. PH. — Genre de la famille des Œnothéracées, formé par M. Spach sur deux espèces d'*Ænothera*, indigènes d'Amérique, et dont l'une est cultivée dans nos jardins, le *C. Nuttalii* Sp. (*Æn. serrulata* Nutt.). Ce sont des herbes vivaces, suffrutescentes à la base, à racines rampantes, à feuilles subsessiles et profondément denticulées. Les fleurs en sont axillaires, distantes, plus courtes que les feuilles florales ; les boutons obovés-claviformes, à 4 crêtes ; la corolle est d'un jaune vif, assez grande, à stigmate d'un pourpre noirâtre. (C. L.)

***CALYMELLA**, Presl. BOT. CR. — Synonyme de *Platyzoma*, R. Br.

CALYMÈNE. *Calymena*. CRUST. — Genre créé par M. Al. Brongniart, et rangé par M. Milne-Edwards dans sa classe des Trilobites et dans sa famille des Calyméniens. Dans ces Crustacés, tous généralement fossiles, la tête est à peu près demi-circulaire, profondément divisée en deux par deux sillons longitudinaux. Yeux situés sur les lobes latéraux, à cornée réticulée, de forme semi-lunaire. Anneaux du thorax et de l'abdomen difficiles à distinguer entre eux. Segments thoraciques au nombre de 10 ou de 14. Anneaux abdominaux distincts et jamais soudés entre eux. Ce genre renferme une vingtaine d'espèces ; celle qui peut être considérée comme type est la *C. Blumenbachii* Al. Brongn. (*Hist. nat. des Crust. foss.*, p. 11, pl. 1, fig. 1, *a*, *b*, *c*, *d*), qui se trouve dans un calcaire de transition de Dudley, du Gothland, de la Bohême et de l'Ohio. (H. L.)

CALYMENIA, Nutt. (syncope de κάλυξ, calice ; et d'ὑμήν, membrane). BOT. PH. — Synonyme d'*Oxybaphus*, L'hérit. (C. L.)

***CALYMÉNIENS**. *Calymenii*. CRUST. — M. Milne-Edwards désigne sous ce nom une famille de Crustacés qui appartient à la classe des Trilobites, et dont les caractères peuvent être ainsi présentés : Corps très épais pouvant se contracter en boule. Abdomen grand, bien distinctement segmenté, et ressemblant en général beaucoup au thorax. Yeux bien distincts et presque toujours granulés. Cette famille renferme les g. *Homalonotus*, *Asaphus*, *Calymene*. (H. L.)

***CALYMMAPHORUS** (κάλυμμα, couver-

ture; φορός, qui porte). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Collaptérides, tribu des Praosites, établi par M. Solier aux dépens du genre *Praosis*, Eschs. Il y rapporte deux espèces recueillies au Tucuman par M. Lacordaire (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. IX, pl. 9), et nommées par lui, l'une, *C. cucullatus*, et l'autre, *C. ursinus*. (D.)

***CALYMMATION** (χαλυμμάτιον, petite enveloppe). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Lamiaires, fondé par M. Dejean, sur une seule espèce de Madagascar, nommée par lui *C. venustum*, la même que la *C. corallinum* de M. Dupont. (D.)

***CALYMNE.** *Calymna* (nom mythologique). ACAL. — Genre d'Acalèphes Cténophores établi par Eschscholtz dans sa famille des Mnémiides, lesquelles, ayant une cavité stomacale comme les Callianirides, s'en distinguent par l'absence des cirrhes ou tentacules. Le Calymne a le corps ovale-comprimé, plus large que haut, n'ayant de lamelles ou de cils vibratiles que sur les quatre appendices étroits entourant la bouche, et non sur toute la surface du corps. Ces appendices étroits, ciliés, sont d'ailleurs enveloppés par de grands lobes latéraux, qui dirigent leur extrémité libre du côté de la bouche. La seule espèce connue, *C. Trevirani*, habite la mer du Sud près de l'équateur; sa hauteur est de 55 mill., sa largeur de 85 mill. (DUJ.)

***CALYMNODON** (κάλυμμα, capuchon; ὀδούς, dent). BOT. FOSS. — Genre établi par Presl dans la famille des Fougères, et qui ne comprend jusqu'à présent qu'une seule espèce, le *Grammitis cucullata* Bl. (*Polypodium cucullatum* Nees et Bl., *Xiphoteris cucullata* Spreng.). C'est une petite fougère de Java, à fronde simple, coriace, dentée vers sa base, pinnatifide dans la partie supérieure; à pinnules fertiles, unilatérales, arrondies, beaucoup plus grandes que les dentelures du côté stérile; chacune de ces pinnules est traversée par une seule nervure qui porte, vers son extrémité, un groupe presque globuleux de capsules longuement stipitées, et en partie recouvert par le bord du lobe de la feuille.

L'aspect de cette plante et sa structure la font tout-à-fait ressembler aux *Grammitis* du sous-genre *Xiphoteris*, dont elle ne diffère que par ses groupes de capsules presque globuleux. (AD. B.)

CALYMPERES (κάλυμμα, couverture, coiffe; πείρω, je transperce). BOT. CR. — (Mousses.) Ce genre a été créé par Swartz (*Jahrb. der Gewächs.* I *Heft*, p. 3, t. I, fig. 11-15) pour des Mousses acrocarpes haplopéristomées, auxquelles il assigne les caractères suivants : Péristome simple, formé d'une membrane spongieuse, horizontale, sommet du sporophore, laquelle porte des stries plus ou moins apparentes, et rayonnant du centre à la circonférence. Chez quelques espèces, il arrive que la membrane se déchire dans le sens des stries, et il en résulte seize dents courtes qui se relèvent, mais restent adhérentes au bord entier persistant de la membrane. Capsule cylindrique, égale, dépourvue d'anneau, tout entière enveloppée par la coiffe, qui la tient étroitement embrassée à sa base. Coiffe s'ouvrant par une ou plusieurs fentes au niveau de l'opercule, mais ne tombant point, même à la maturité. Pédoncule ordinairement court, très long dans le seul *C. androgynum* Nob. Opercule terminé en bec. Spores petites, globuleuses, lisses et brunes. Fleurs monoïques ou dioïques : les *mâles* gemmiformes, axillaires ou terminales; les *femelles* toujours terminales, composées de 4 à 12 pistils, dont un seul fécond, accompagnées de paraphyses filiformes, articulées, ordinairement nombreuses.

Ces Mousses ont quelque ressemblance avec les Orthotrics, et une grande affinité avec le g. *Syrrhopodon*. Elles forment ordinairement, sur les rochers ou les écorces, des coussinets assez bien fournis. Leur tige est droite ou couchée à la base, simple ou rameuse. Leurs feuilles, linéaires, crispées par la sécheresse, sont entières, parcourues par une nervure, et portent ordinairement à leur sommet des corps celluleux que quelques botanistes ont regardés comme des anthères, que d'autres ont érigés en un nouveau genre (Miquel, *Bull. Sc. phys. et nat. Neerl.*, 1839, p. 37) qu'ils ont nommé *Bryomyces*, et que nous considérons, nous, comme de simples gemmes ou propagules, destinées peut-être à propager la plante. Les espèces peu nombreuses (5 à 6) qui constituent ce g. sont toutes intertropicales, ou dépassent

peu ces limites. Palisot de Beauvois avait proposé pour ce g. le nom de *Cryphium*, qui n'est connu que pour avoir été cité par M. Desvaux dans une exposition méthodique des Mousses (*Mém. de la Soc. Linnéenne de Paris*, t. III). (C. M.)

*CALYPÉOPSIDE. *Calypeopsis* (καλύπτρα, calyptre; ὄψις, aspect). MOLL.—Genre établi par M. Lesson (*Zool. du voy. de la Coquille*, n° 158) pour une coquille de la famille des Calyptraciens, très voisine des Calyptrées. Elle a été trouvée dans les sables de Payta, sur la côte du Pérou. (C. D'O.)

*CALYPLECTUS, R. et P. (καλύξ, calice; πλεκτός, tressé, entrelacé). BOT. PH.— Syn. et section du genre *Lafoensia*, Vandell. (C. L.)

*CALYPOGEIA (κάλυξ, calice; ὑπό, sous; γῆ, terre). BOT. CR. — (Hépatiques.) Raddi a fondé sous ce nom (*Jungerm. Etrusc.*, p. 19) un très beau genre de la tribu des Jongermanniées, sous-tribu des Trichomanoïdées, dont voici les caractères, tels qu'ils ont été exposés par M. Nees dans ses Hépatiques d'Europe : Périanthe charnu, pendant, hérissé de soies radicellaires, adné au sommet de la tige, poussant, au point même où il adhère, ou un peu de côté, un pédoncule qui s'élève de son fond épaissi. Coiffe incluse, membranacée, libre. Capsule tordue, à quatre valves ; valves étroites, restant ouvertes, et se roulant sur elles-mêmes après la chute des spores. Anthéridies agrégées, entourées d'un involucre déchiré, et placées sur un court rameau capituliforme au sommet, et naissant dans l'aisselle d'un amphigastre. Propagines réunies en tête. Plantes rampantes, à feuilles incubes. Stolons rares ou nuls. Périanthes s'enfonçant dans la terre. Amphigastres bifides. Feuilles entières ou bifides. Ce genre ne se compose que de trois espèces, deux européennes, et une originaire du Pérou, où elle a été découverte par M. Alc. d'Orbigny. (C. M.)

*CALYPOGIA (κάλυξ, calice; ὑπό, sous; γῆ, terre). BOT. CR. — (Hépatiques.) L'espèce qui a servi de type à M. Dumortier (*Syll. Jungerm.*, p. 73) pour l'établissement de ce g. n'appartenant point au g. homonyme de Raddi, religieusement conservé par M. Nees d'Esenbeck dans son beau travail sur les Hépatiques d'Europe, ce dernier y a substitué le nom de *Geocalyx*, auquel nous renvoyons le lecteur. (C. M.)

*CALYPSO. *Calypso* (nom mythologique). CRUST. — Les doutes qui existent sur l'existence du crustacé composant cette coupe générique, qui a été établie par M. Risso (*Hist. nat. des Crust. de Nice*), font que cette dernière n'a pu être adoptée. (H. L.)

CALYPSO (nom mythologique). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, établi par Salisbury (*Parad.*, 89), et qui ne se compose que d'une seule espèce, *Calypso borealis* Hook. (*Exot. fl.*, t. 12), ou *Cypripedium bulbosum* L. C'est une petite plante terrestre qu'on trouve répandue dans les régions boréales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Sa tige est renflée et bulbiforme à sa base, portant une seule feuille plissée ; elle est uniflore. Son calice se compose de sépales presque égaux. Le labelle est concave et trilobé. Ses 2 lobes latéraux, soudés, sont placés au-dessus du lobe moyen, qui est dilaté. Le gynostème est dressé et pétaloïde. L'anthère, biloculaire, contient 2 masses polliniques, réunies sur une glande membraneuse et presque carrée. (A. R.)

Cette dénomination a été aussi employée par Dupetit-Thouars pour désigner un genre synonyme du genre *Falacia*, L. (C. L.)

*CALYPTE, Hal. *Calyptus* (καλυπτός, couvert, caché). INS. — Synon. de *Brachistes*, Wesm.

*CALYPTÉRÉES. *Calypteratæ*. INS. — M. Robineau-Desvoidy désigne ainsi la première famille de ses Myodaires, comprenant ceux de ces Diptères qui ont des cuillerons larges, à double squame, et recouvrant les balanciers. Il la partage en quatre grandes divisions : celle des ZOOBIES, qui se compose de deux tribus, les *Oestridées* et les *Entomobies* ; celle des BOTANOBIES, qui ne forme qu'une tribu, les *Phasiennes* ; celles des COPROBIES VIVIPARES, comprenant deux tribus, les *Macropodées*, et les *Théromydes* ; enfin, celle des COPROBIES OVIPARES, qui ne renferme que la tribu des *Muscides*. *Voyez* ces différents mots. (D.)

CALYPTERIA (καλύπτρα, voile). OIS. — Illiger a désigné sous ce nom les tectrices caudales.

*CALYPTERIS (καλύπτρα, voile). BOT. FOSS. — Zippelius, dans une lettre adressée au docteur Blume, insérée dans les journaux de science hollandais, et dans le *Bull. des*

sciences natur. de Férussac, t. XVIII, p. 82, a désigné sous le nom de *Calypteris ......* une nouvelle plante parasite de la Nouvelle-Guinée qui paraîtrait être de la famille des Scitaminées. Il n'en donne aucune description. (Ad. B.)

*CALYPTERIUM (καλυπτήριον, couvercle). bot. foss. — Ce nom a été donné par Bernhardi à un genre de Fougères qui correspond au véritable *Onoclea* de Linné, puisqu'il a pour type l'*Onoclea sensibilis* de cet auteur. *Voy.* onoclea. (Ad. B.)

*CALYPTOBIUM (καλυπτός, caché; βιός, vie). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Xylophages, établi par M. Villa, et adopté par M. Dejean dans son dernier Catalogue, où il est placé après le g. *Monopis* de Ziegler. Ce g. a pour type une espèce de la Lombardie, nommé *C. difficile* par M. Villa. M. Dejean lui en adjoint une autre nommée *C. impressum*, par Kunze. Ce g. est le même que celui auquel M. Porro avait donné le nom un peu bizarre d'*Amphibolenarzon*. (D.)

*CALYPTOCÉPHALE. *Calyptocephalus* (καλύπτω, je couvre; κεφαλή, tête). rept. — Genre de Reptiles batraciens établi par MM. Duméril et Bibron (*Erpétologie*, VIII, 447), et dont l'espèce unique, appelée par eux *C. Gayi*, est originaire du Chili. C'est par erreur que M. Tschudi, dans sa *Classif. des Batraciens*, la nomme *Peltocephalus Quoyi*. Les caractères assignés à ce g. par ses auteurs sont : Tête comme recouverte d'un bouclier rugueux; langue disco-ovalaire, entière, libre à son bord postérieur; une rangée de dents vomériennes interrompue au milieu, située entre les arrière-narines; tympan distinct; trompes d'Eustache assez grandes. Quatre doigts libres, lisses; pas le moindre rudiment de pouce extérieurement; orteils de même forme que les doigts, mais réunis par une membrane; saillie du premier os cunéiforme assez forte, mais non tranchante; une vessie vocale de chaque côté de la gorge des mâles; apophyses transverses de la vertèbre sacrée non dilatées en palettes. (P. G.)

*CALYPTOCEPHALUS (καλυπτός, couvert, κεφαλή, tête). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, tribu des Lampyrides, établi par Gray et adopté par M. de Castelnau (*Hist. nat. des Ins.*, *Buff.-Dum.*, t. 1, p. 263). Ce genre est voisin des Lamprocères, dont il se distingue par un corps linéaire, et parce que les rameaux de ses antennes sont beaucoup plus grêles et plus allongés que chez ces derniers. Il a pour type une espèce de la Guiane anglaise, nommée par le fondateur du g. *C. fasciatus*. M. de Castelnau y joint deux autres espèces de Cayenne, qu'il nomme l'une *C. Goryi*, et l'autre *C. thoracicus*. (D.)

CALYPTOMÈNE. *Calyptomena* (καλυπτός, caché; μένω, je demeure). ois. — Genre démembré de celui de Coq de roche, *Rupicola*, Briss., pour une petite espèce verte de Java. *Voy.* coq de roche. (Lafr.)

*CALYPTOPS (καλυπτός, couvert; ὤψ, œil). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides-Gonatocères, division des Brachydérides, établi par M. Schœnherr (t. 5, p. 890), sur une seule espèce du cap de Bonne-Espérance, nommée par lui *C. granosus*. Ce g. a presque le faciès des *Otiorhynchus*, et a pour principal caractère, ainsi que son nom l'indique, la tête sub-déprimée, et munie de deux lobes très élevés, de forme triangulaire, qui cachent en partie les yeux. (D.)

*CALYPTOPSIS (καλυπτός, couvert; ὄψις, vue). ins. — Genre de Coléoptères hétéromères, établi par M. Solier (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. 4, p. 269), qui le place dans la tribu des Tentyrites, famille des Collaptérides. Ce g. est fondé sur une seule espèce nommée par lui *C. emondi*, et qu'il croit venir de la Grèce. Elle est représentée avec ses caractères génériques dans le volume précité (pl. 6, fig. 1-8). (D.)

*CALYPTORHYNQUE. *Calyptorhynchus* (καλυπτός, couvert; ῥύγχος, bec). ois. — Genre formé par Vigors dans la famille des Perroquets, et démembré du genre *Cacatua* de Brisson, pour recevoir les espèces noires de Cacatois de la Nouvelle-Hollande. Il est synonyme de Banksien (*Banksianus*, Less.). *Voyez* cacatois. (Lafr.)

CALYPTRA. bot. — Nom latin de l'organe désigné sous le nom de Coiffe ou Calyptre. (A. R.)

CALYPTRA. ins. — *Voyez* calpe.

*CALYPTRACÉES. *Calyptraceæ*. moll. — Lamarck avait d'abord donné ce nom à la famille de l'ordre des Gastéropodes, qu'il dénomma plus tard Calyptraciens.

CALYPTRACIENS. MOLL. — Famille de l'ordre des Gastéropodes-Hydrobranches de Lamarck (Pectinibranches de Cuvier), instituée par cet auteur, qui la transforma à plusieurs reprises, sans que ces modifications successives, tout en l'améliorant, contribuassent à la fixer. Cuvier ne l'adopta pas, parce qu'elle présentait l'anomalie d'être composée de Coquilles symétriques et asymétriques. M. de Blainville (*Tr. de Malacol.*) réforma la famille des Calyptraciens de Lamarck, et n'y laissa que les Coquilles non symétriques. M. Deshayes, tout en adoptant les idées de M. de Blainville, rejette, comme douteux, le genre Notrême compris dans cette famille, et y introduit le g. Siphonaire qui a beaucoup de caractères communs avec les Cabochons. La famille des Calyptraciens se trouve aujourd'hui composée des g. Hypponyce, Cabochon, Siphonaire, dépourvus d'appendices internes, et des g. Calyptrée et Crépidule qui en sont pourvus. (C. D'O.)

CALYPTRANTHES (χαλύπτρα, coiffe, voile; ἄνθος, fleur). BOT. PH.—Genre de la famille des Myrtacées, tribu des Myrtées, formé par Swartz (*Fl. Ind. occid.*, II, 917, t. 5) pour renfermer une vingtaine d'espèces, dont plusieurs sont cultivées dans nos jardins. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux de l'Amérique tropicale, à feuilles opposées, dépourvues de stipules, pellucides-ponctuées, très entières; à fleurs blanches, bibractéolées, sur des pédoncules simples ou en cymes ramifiées. Ce g. se distingue principalement par son tube calicinal conné avec l'ovaire, et dont le limbe supère est clos au sommet, puis libre, et se détache en une sorte d'opercule après l'anthèse. (C. L.)

CALYPTRANTHUS, Juss. (χαλύπτρα, coiffe; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Synonyme du genre *Calyptranthes*, Swartz. — Blume emploie aussi ce nom pour désigner un synonyme du genre *Syzygium* de Gærtner. (C.L.)

CALYPTRE. *Calyptra* (χαλύπτρα, coiffe). BOT. CR. — Ce nom est synonyme de Coiffe, et désigne un organe qui enveloppe le pistil dans sa jeunesse, et, se déchirant au sommet chez les Hépatiques pour laisser passer la capsule, persiste à la base du pédoncule, tandis que, dans les Mousses, la rupture s'opérant circulairement à la base, il est soulevé et entraîné par la capsule, et la recouvre souvent jusqu'à la maturité des spores. *Voy.* COIFFE. (C. M.)

CALYPTRÉE. *Calyptræa* (χαλύπτρα, coiffe). MOLL. — Genre de l'ordre des Gastéropodes-Hydrobranches de Lamarck, dont la dénomination a sans doute été empruntée à Klein. Il présente pour caractères: Animal ovale plus ou moins déprimé, non spiral. Tête bien découverte, large, déprimée, bifurquée en avant, avec une bande marginale de chaque côté du cou. Tentacules latéraux, distants, très grands, triangulaires, fort minces, pointus à l'extrémité, portant les yeux sur un petit renflement du milieu de leur bord externe; manteau fort mince, sans tentacules latéraux. Pied subcirculaire, très peu épais, surtout en avant. Cavité branchiale très grande, oblique de gauche à droite, s'ouvrant largement en avant, et contenant une branchie formée de longs filaments raides et exsertiles. Anus à l'extrémité d'un petit tube flottant dans la cavité branchiale; un seul muscle d'insertion subcentrale.

Coquille irrégulière, conoïde, à sommet vertical en pointe et peu postérieur; ouverture très irrégulière; cavité oblongue, conique, contenant, vers le sommet, une lame diversement conformée, sur laquelle une impression musculaire unique, et de forme variable.

Les Calyptrées sont de fort jolies petites Coquilles marines, incolores, souvent épidermées, fragiles, de forme très variable, trochiformes ou patelliformes, et se distinguant à la pièce lamelleuse qui se trouve au fond de leur cavité.

On connaît une douzaine au moins de Calyptrées vivantes, originaires, pour la plupart, des mers tropicales. Les *C. sinensis*, *muricata* et *squama* sont les seules qui se trouvent dans nos mers. La première paraît vivre également dans la mer des Indes. Les deux dernières se trouvent à l'état fossile en France et en Italie. Le nombre des espèces fossiles est de 8; elles appartiennent presque toutes aux terrains tertiaires. On trouve aux environs de Paris les *C. trochiformis*, *lævigata*, *lamellosa*, etc. Les autres se trouvent principalement en Touraine et dans les départements des Landes et de la Gironde, aux environs de Dax et de Bordeaux. (C. D'O.)

***CALYPTRIDIUM** (χαλύπτρα, coiffe;

ιος, spécial). BOT. PH. — Genre de la famille des Portulacacées, tribu des Calandriniées, établi par Nuttal sur une petite plante succulente, herbacée, annuelle, déprimée, rameuse, découverte dans la Californie. Elle a le port d'une *Calandrinia*; les feuilles en sont alternes, radicales, spathulées-oblongues; les fleurs, petites et d'un rose pâle, sont disposées en épis axillaires, serrés, et sont quelquefois unilatérales. Cette plante est surtout remarquable en ce que sa corolle, formée de trois pétales hypogynes, soudés en un tube conique subtridenté au sommet, persiste et couvre la capsule comme d'une coiffe (*unde nomen genericum*). (C. L.)

*CALYPTRIFORME. *Calyptriformis* (*calyptra*, coiffe; *forma*, forme). BOT. PH. — On applique cette épithète aux organes qui ont une forme de coiffe. Ainsi le calice dans le g. *Marcgravia*, la corolle dans la Vigne, sont Calyptriformes. (A. R.)

*CALYPTRION (diminutif de καλύπτρα, coiffe). BOT. PH. — Genre de la famille des Violacées, tribu des Violées, établi par Gingins (*Msc.*), pour plusieurs arbrisseaux ou arbustes grimpants (ordinairement de droite à gauche), inermes, à écorce cendrée, striée, souvent ponctuée de blanc, et habitant l'Amérique tropicale. Les feuilles en sont alternes, fermes, réticulées-veinées, pétiolées, ovales, denticulées-aiguës, très glabres, luisantes, munies de stipules décidues; les fleurs, souvent grandes, blanches, sont disposées en grappes axillaires ou subterminales, feuillées, quelquefois fasciculées-axillaires; leurs pédicelles sont uniflores, bractéés à la base, bibractéolés au milieu, et articulés. On en connaît environ 8 esp., dont une des plus curieuses est le *C. Aubletii* (*Viola hybanthus* Aubl.), cultivé dans les serres en Europe. Le principal caractère du g. est la prolongation en arrière et en capuchon tubuleux du pétale inférieur, comprimé en outre latéralement, resserré au milieu, et tordu plusieurs fois lui-même. (C. L.)

*CALYPTROCALYX (καλύπτρα, coiffe, κάλυξ, calice). BOT. PH. — Famille des Palmiers. M. Blume nomme ainsi un genre qui a pour type l'*Areca spicata* Lam. Les fleurs mâles et femelles sont réunies sur le même spadice, qui est simple. La spathe, incomplète, est quelquefois remplacée par des écailles. Les 3 sépales extérieurs du calice sont concaves, en forme de capuchon, et réunies ensemble; les 3 internes ont la préfloraison valvaire. Le fruit est presque sec et ne contient qu'une seule graine. (A. R.)

*CALYPTROCARPUS (καλύπτρα, coiffe, voile; καρπός, fruit). BOT. PH. — Ce genre a été établi par M. Lessing (*Linnea*, 1834) sur une plante originaire du Mexique, et qui offre pour caractères: Capitule multiflore, hétérogame. Fleurs du rayon ligulées, 1-sériées, femelles, celles du disque hermaphrodites, tubuleuses, 5-dentées. Involucre composé de 5 folioles. Réceptacle paléacé. Fruits plano-obcomprimés, bi-aristés, bordés d'une aile étroite et interrompue. Ce genre, qui fait partie des Composées-Sénécionidées, est voisin des *Heterosperma*, *Synædrella*, dont il diffère par une écorce épaisse qui enveloppe le fruit. (J. D.)

*CALYPTROCARYA (καλύπτρα, coiffe; καρύα, noyer). BOT. PH. — Famille des Cypéracées. Le professeur Nees d'Esenbeck appelle ainsi une des tribus du grand genre *Scleria*. *Voyez* SCLÉRIE. (A. R.

*CALYPTROSPERMUM, Dietr. (καλύπτρα, coiffe; σπέρμα, graine). BOT. PH.—Synonyme du genre *Menodora*, Humb. et Bonpl. (C. L.)

*CALYPTROSTYLIS (καλύπτρα, coiffe; στυλίς, style). BOT. PH. — Famille des Cypéracées. L'une des divisions établies par le professeur Nees d'Esenbeck dans son grand genre *Haplostylis*. *Voyez* ce mot. (A. R.)

*CALYPTURA, Sw. (καλυπτός, caché; οὐρά, queue). OIS. — Synonyme de *Manakin*. *Voyez* ce mot. (LAFR.)

*CALYSPHYRUM (κάλυξ, calice; σφυρόν, pied, talon). BOT. PH. — Genre établi par Bunge (*Enum. Pl. chin. bor.* 34), et dont la place dans les familles naturelles n'est point encore déterminée. L'auteur lui-même le place parmi les Rubiacées, en déclarant qu'il faudra peut-être le réunir aux Lobéliacées, tandis qu'Endlicher, avec doute toutefois, le met à la suite des Lonicéracées, parce que ses feuilles dentées et sans stipules (du moins l'auteur du g. n'en parle pas), ses étamines libres, semblent l'éloigner de ces deux familles et le rapprocher surtout du *Diervilla*, auquel on devra peut-être le réunir. C'est un arbrisseau de la Chine boréale, à feuilles opposées, subsessiles, oblon-

gues, acuminées-dentées ; à fleurs pourpres, à peu près de la grandeur et de la forme de celles du *Rhododendrum dauricum*, binées ou quaternées au sommet des rameaux. (C. L.)

*CALYSSOSPORIUM (κάλυξ, calice ; σπορά, spore : il eût fallu écrire *Calycosporium*). BOT. CR. — Genre de Champignons fondé par Corda (*Sturm. Fl. Germ.*, p. 53, tab. 27). Les organes de la fructification sont situés à l'extrémité et autour d'un pédicelle droit, opaque, annulé, qui traverse un capitule terminal, membraneux, renfermant des spores arrondies, transparentes, et qui, après s'être rompu, reste fixé autour du pédicelle comme un petit calice. Le *C. bicolor* Cord., seule espèce que l'auteur ait fait connaître, croît sur les chaumes desséchés des Graminées. Son pédicule, qui atteint à peine une ligne de longueur, est droit, subuliforme, annulé, et de couleur noire. Le capitule est d'abord gris, puis les lambeaux persistants deviennent roux. Ce g. me paraît devoir être soumis à de nouvelles observations avant d'être adopté. LÉV.

CALYSTEGIA (κάλυξ, calice ; στέγη, toit, couverture ; plutôt *Calycostegia*). BOT. PH. — Genre de la famille des Convolvulacées, tribu des Convolvulées, créé par R. Brown, renfermant environ 20 espèces, répandues dans toutes les parties tempérées du globe, en Europe, en Asie, en Amérique, etc., et dont les types sont les *Convolvulus sepium* et *arvensis*, si communs en Europe, surtout en France, aux environs de Paris. On en cultive en outre une douzaine dans les jardins. Ce sont des plantes herbacées, lactescentes, glabres, volubiles ou couchées, à feuilles sagittées ou réniformes ; à pédoncules uniflores, axillaires. Ce genre se distingue surtout des *Convolvulus*, dont il a été démembré, par un ovaire incomplétement biloculaire, et devenant uniloculaire lors de la maturité. On administre comme purgatif l'extrait du *C. sepium*. (C. L.)

*CALYTHRIX (κάλυξ, calice ; θρίξ, cheveu). BOT. PH. — Première dénomination générique que Labillardière a ensuite remplacée par celle plus régulière de *Calycothrix*. (C. L.)

CALYTRIPLEX, Ruiz et Pav. BOT. PH. — Synonyme d'*Herpestes*, Gært.

CALYX. BOT. PH. — Nom latin du Calice.

CALYXHYMENIA, R. et P. BOT. PH. — Même chose que *Calymenia* ; seulement le mot est un peu plus régulièrement écrit. Il faudrait lire *Calychymenia*. (C. L.)

CAMACÉES. *Chamaceæ*. MOLL. — Famille établie par Lamarck, dans l'ordre des Conchifères dimyaires (Acéphales testacés de Cuvier), pour des Coquilles irrégulières, inéquivalves, se fixant aux rochers et aux coraux comme les Huîtres, à sommets souvent très saillants, inégaux et recoquillés. Le manteau, fermé, est percé de trois ouvertures : l'une nécessaire à la sortie du pied, la seconde à la respiration, et la troisième à l'issue des excréments. Toutes les modifications introduites dans cette famille par les conchyliologistes en ont altéré les rapports naturels, et elle gagne à être conservée telle que l'a établie Lamarck. M. Deshayes y introduit le g. Camostrée de M. de Blainville, de sorte que la famille des Camacées se compose des g. Came, Camostrée, Dicérate et Ethérie. Un examen plus attentif des rapports des trois premiers genres réduira sans doute cette famille aux deux g. Came et Ethérie. (C. D'O.)

CAMAGNOC. BOT. PH. — On nomme ainsi à Cayenne, suivant Aublet, une espèce de Manihot, différant des autres par ses racines, qui sont bonnes à manger sans être râpées, pressées, ni réduites en farine. On peut les faire cuire sous les cendres ou dans un four, ou les faire bouillir. Coupées par rouelles, elles servent de nourriture aux animaux domestiques. (AD. J.)

CAMAIL. OIS. — Nom d'une espèce du g. Tangara, *T. atra*.

CAMARA, Chanv. (καμάρα, voûte). BOT. PH. — Synonyme de *Lantana*, L.

CAMARE. *Camara* (καμάρα, chambre voûtée). BOT. PH. — M. de Mirbel appelle ainsi une grande division des fruits provenant de plusieurs pistils contenus dans une même fleur. La Camare, dit-il, est une boîte péricarpienne, souvent comprimée sur les côtés, et dont le profil a plus ou moins la forme d'un D romain ou de deux S italiques réunies, ou encore d'un arc tendu. Elle est composée de deux valves jointes par deux sutures marginales. C'est dans l'épaisseur de l'une des sutures que se prolongent les vaisseaux conducteurs et nourrisseurs. Cette suture est tournée constamment vers l'axe idéal des fruits, en sorte que, dans la supposition où les dif-

férentes Camares provenant de la même fleur viendraient à se rapprocher et à se souder, la boîte régulière qu'elles composeraient serait divisée en plusieurs loges par des cloisons rayonnantes, et porterait les graines le long de son axe central. *Voyez* FRUIT. (A. R.)

*CAMAREA (nom propre). BOT. PH. — M. A. de Saint-Hilaire a consacré ce genre à D. Manoel Fereira da Camara, gouverneur de la province des Diamants, qui avait reçu et aidé dans ses recherches botaniques le célèbre botaniste. Ce genre appartient à la famille des Malpighiacées, tribu des Méiostémonées, et peut être ainsi caractérisé : Fleurs se présentant sous deux formes tout-à-fait différentes : 1° *Fleurs normales* : Calice partagé profondément en 5 divisions, dont 4 portent chacune 2 glandes. Pétales plus longs, onguiculés, légèrement dentelés sur leur bord. Étamines au nombre de 6, dont 5 opposées aux divisions calicinales. Filets soudés, 3 dans toute leur longueur, 3 seulement par leurs bases ; 4 portant des anthères fertiles ; 2 des anthères stériles changées en une masse pétaloïde chiffonnée. 3-4 ovaires distincts sur un réceptacle conoïde, et dont un seul porte un style terminé par un stigmate simple. Carpelles couverts extérieurement de crêtes ou de petites aspérités en forme d'aiguillons, disposées en séries longitudinales. 2° *Fleurs anormales* : Calice à 5 divisions sans glandes. Pas de pétales et un seul rudiment d'anthère d'une extrême petitesse. 2 ovaires. Style et stigmate nuls ou tout-à-fait rudimentaires. Le fruit comme dans les normales. — Les espèces, au nombre de 6, sont des sous-arbrisseaux à feuilles opposées ou légèrement alternes, quelquefois verticillées 3 par 3, très entières. Les fleurs normales, à corolles jaunes, sont disposées en ombelles ou en corymbes à l'extrémité de la tige simple ou multiple ; les anormales, verdâtres, sont toutes petites et cachées à l'aisselle des feuilles inférieures. On peut, d'après le fruit, diviser ce genre en 3 sous-genres : 1° le *Cryptolappa*, à 3 carpelles glabres, couverts de petites pointes qui rappellent ceux de la Bardane ; 2° le *Racemea*, à 4 carpelles velus, hérissés de pointes molles ; à feuilles linéaires, repliées en dessous par les bords ; 3° le *Camarea*, à 3 carpelles, relevés de petites crêtes transversales, et d'une dorsale allongée en une sorte de petite aile ; à feuilles linéaires. (AD. J.)

*CAMARHYNCHUS, Gould. (καμάρα, voûte ; ῥύγχος, bec). OIS. — Genre ou sous-genre démembré par Gould de son genre *Geospiza*. *Voyez* ce mot. (LAFR.)

*CAMARIA (καμάρα, voûte). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Sténélytres, établi par MM. de Saint-Fargeau et Serville (*Encyclopéd.*, t. X, 2ᵉ part., p. 454), qui le placent dans la tribu des Hélopiens, tandis que M. Dejean le met dans celle des Ténébrionites. Quoi qu'il en soit, il se distingue principalement de ceux qui l'avoisinent par ses antennes, qui n'ont que 10 articles au lieu de 11. Il a pour type une espèce du Brésil, que les auteurs nomment *C. nitida*. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne 22 autres, dont 20 également du Brésil, 1 de Cayenne et 1 de Java. Ce sont pour la plupart des Insectes de grande taille, revêtus de couleurs cuivreuses. (D.)

CAMARIEN (FRUIT). BOT. PH. — Fruit de la nature de la Camare. *Voyez* ce mot. (A. R.)

CAMARINE. *Empetrum* (*camerinheira*, nom portugais de la Camarine à fruits blancs). BOT. PH.—Genre de la famille des Empétrées, long-temps rapporté à celle des Éricacées, ayant pour caractères : Fleurs jamais uniquement mâles, quelquefois femelles avec 3 étamines stériles, le plus souvent hermaphrodites avec un seul filament fertile. Calice monosépale, à 3 divisions entourées de 4 à 5 petites écailles. Corolle de 3 pétales linéaires, ouverts. *Fleurs mâles* : 3 étamines à filets grêles et anthères courtes. *Fleurs femelles* : Ovaire supérieur aplati ; style nul ou très court ; 7 stigmates ; baie orbiculaire, 9-sperme. Ce sont de petits arbustes toujours verts d'environ 1 pied, à tiges humifuses, à feuilles petites, nombreuses et ramassées. Fleurs petites, herbacées, sessiles, axillaires. La C. A FRUITS NOIRS, *E. nigrum*, croît sur les hautes montagnes de l'Europe centrale, et se trouve jusque sous le pôle. Ses baies acidules se mangent dans le Nord ; on leur attribue des vertus antiscorbutiques et diurétiques. Les Groënlandais en préparent, par la fermentation, une boisson alcoolique. Cette plante, de peu d'effet, est cultivée par curiosité dans les jardins botaniques ; elle demande les mêmes soins que les Airelles. L'espèce

appelée jadis *E. album* forme aujourd'hui le genre *Corema*. (C. D'O.)

*CAMAROTE. *Camarota* (χαμαρωτός, qui a la forme d'une voûte). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par Meigen et adopté par M. Macquart, qui lui donne pour type la *Camarota flavitarsis* Meig. Cette Muscide se trouve dans le midi de la France et rarement dans le nord. Elle fréquente les sols calcaires. Ce genre est remarquable par la forme déprimée de la tête; par le style épais des antennes, et par les nervures des ailes dont la marginale est réunie à la médiastine : ce dernier caractère n'existe chez aucun autre diptère à la connaissance de l'auteur. (D.)

*CAMAROTIDES. INS. — Division établie par M. Schœnherr dans la famille des Curculionides-Orthocères, et qui a pour type le g. *Camarotus*. *Voyez* ce mot. (D.)

*CAMAROTIS (χαμάρα, voûte; οὖς, ὠτός, oreille). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Vandées, formé par Lindley (*Sert.*, *Orchid.*, t. 19), et ne contenant encore qu'une espèce? C'est une plante caulescente, de l'Inde, à feuilles distiques, coriaces, oblongues-linéaires, échancrées au sommet; à grappes florales multiflores, axillaires. Le gynostème, dans ce genre, est érigé et très longuement sigmoïde-rostré, d'où son nom générique. (C. L.)

*CAMAROTUS (χαμαρωτός, qui a la forme d'une voûte). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides-Orthocères, division des Camarotides, établi par Germar et adopté par Schœnherr qui y rapporte seulement deux espèces : l'une de l'Amérique méridionale nommée *C. coccinelloides* Klug.; et l'autre *C. cassidoides* Sch., du Brésil. M. Dejean nomme cette dernière *C. rotundipennis*, et la donne comme de Cayenne. (D.)

*CAMASSIA (nom vernaculaire). BOT. PH. — Ce genre de la famille des Liliacées, tribu des Asphodélées, formé par Lindley (*Bot. Reg.*, t. 1486) sur le *Phalangium quamash* de Pursh, ne paraît pas être généralement adopté, et devra probablement rester réuni au genre *Cyanotis*, Raf. (C. L.)

CAMAX, Schreb. BOT. PH. — Synonyme de *Rapourea*, Aubl.

*CAMBALA. *Cambala*. MYRIAP. — M. T. Gray, dans l'*Anim. Kingdom*, désigne sous ce nom un genre de Myriapodes qui appartient à l'ordre des Chilognathes et à la famille des Iulites. Cette nouvelle coupe générique, dont les caractères nous sont inconnus, doit venir se placer, d'après la figure que M. T. Gray en donne, près des *Platyulus*. L'espèce type de ce genre est le *C. lactarius* Gr. (*Op. cit. Ins.*, pl. 135, fig. 2). Nous ne connaissons pas la patrie de cette espèce, dont les caractères spécifiques nous sont aussi inconnus. (H. L.)

*CAMBANIA. BOT. PH. — Nom donné par Commerson au genre de Méliacées, nommé antérieurement par Loureiro *Aglaia*. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

*CAMBEA, Hamilt. BOT. PH. — Synonyme de *Careya*, Roxb.

*CAMBESSEDEA (nom propre). BOT. PH. — Le genre désigné sous ce nom par Kunth est synonyme de *Buchanania*, Roxb. Le même nom a été donné par Wight au genre *Bouea* de Meisner.

*CAMBESSÉDÉSIE. *Cambessedesia* (Cambessèdes, botaniste, collaborateur de M. A. de Saint-Hilaire). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Lavoisiérées, établi par De Candolle pour des sous-arbrisseaux de l'Amérique méridionale, à feuilles sessiles, à fleurs solitaires ou en corymbe, de couleur pourpre ou rouge orangée. On en connaît environ une douzaine d'espèces. (C. D'O.)

CAMBING-OUTANG. MAM. — Syn. d'Antilope de Sumatra.

CAMBIUM. BOT. PH. — Quand au printemps, au moment où la sève est en mouvement, on enlève l'écorce d'une jeune branche, elle se sépare facilement du corps ligneux sur lequel elle est appliquée, et auquel elle semble être fort peu adhérente. Entre ces deux parties constituantes du corps de la branche semble exister un liquide mucilagineux, qui paraît en même temps réunir et séparer l'écorce et le bois. C'est ce liquide organisé que Grew, et depuis lui la plupart des phytotomistes, ont désigné sous le nom de *Cambium*. Le rôle qu'il remplit est extrêmement important dans les phénomènes de la végétation, et surtout de l'accroissement de la tige. C'est lui qui, en effet, est l'origine de tous les tissus nouveaux qui se forment pendant toute la durée de la végétation. On

aurait une idée très fausse du Cambium si on le considérait, ainsi que l'ont fait beaucoup d'auteurs, comme étant un liquide extravasé, et qui apparaît ainsi accidentellement lorsqu'on met à découvert quelque partie du végétal en état d'accroissement. Le Cambium, ainsi que Duhamel l'avait déjà parfaitement remarqué il y a près de cent ans, est une partie organisée, un véritable tissu à l'état naissant. « Pour moi, dit-il (*Physiq. des arbres*, II, p. 27), je crois que la substance mucilagineuse, ou le *Cambium végétal* qu'on trouve entre l'écorce et le bois, n'est pas un suc extravasé, mais un Cambium aussi bien organisé que celui qu'on aperçoit dans les plaies des animaux, lorsqu'elles se cicatrisent. Je ne puis imaginer, ajoute ce grand expérimentateur, qu'une liqueur extravasée puisse produire un corps organisé; et il me paraît plus naturel de croire avec Grew, qu'il se développe entre le bois et l'écorce des vaisseaux et du tissu cellulaire, et que ces substances, extrêmement remplies de sucs, sont aussi tendres que les vaisseaux les plus mous des animaux. » Et un peu plus loin (p. 28), il dit encore : « Si le Cambium a l'apparence d'un mucilage, on n'en doit pas conclure qu'il n'est pas organisé. »

Cette manière d'envisager le Cambium est celle que presque tous les physiologistes modernes ont adoptée, et celle que M. de Mirbel a confirmée par ses belles recherches sur la structure des racines du Dattier. (*Voyez Comptes-rendus de l'Institut*, t. VIII, p. 645, année 1839, et *Mém. de l'Ac. des sc.*, t. XVIII.)

Le travail de M. de Mirbel, dont nous donnerons ici une analyse très succincte, a eu principalement pour objet de suivre expérimentalement le Cambium dans les différentes périodes de son développement et de ses transformations successives, depuis le moment où il commence à apparaître à l'état d'une sorte de tissu encore fluide, jusqu'à celui où il est parvenu à l'état d'utricules ou de vaisseaux. La tâche était belle et difficile; elle exigeait une persévérance et une habitude rigoureuse, indispensables dans des recherches de ce genre. C'est en observant la racine de Dattier dans ses divers développements, au moment où elle sort de la graine par l'acte de la germination, que M. de Mirbel est arrivé aux résultats que nous allons faire connaître.

Le Cambium, dans son état primitif, n'est qu'un mucilage amorphe. C'est une matière qui tapisse, par exsudation, la paroi intérieure des cellules ou des lacunes dans lesquelles il se développe. Bientôt la surface interne de l'utricule qui contient cette matière change d'aspect : elle était d'abord lisse, elle devient inégale et comme mamelonnée, c'est-à-dire qu'elle présente des éminences arrondies et d'abord peu saillantes, qui, peu à peu, passent à l'état de *Cambium globuleux*. Au premier aperçu, dit M. de Mirbel, on le prendrait pour un assemblage de globules étroitement unis les uns aux autres. On y distingue les parties relevées en bosse ; elles sont éclairées, tandis que le contour est dans l'ombre. Le passage de la lumière à l'ombre s'opère par nuances insensibles, comme il arrive à tout corps hémisphérique et poli dont le sommet reçoit directement les rayons lumineux. A ce premier état où une ébauche d'organisation commence à se manifester, succède le *Cambium globulo-cellulaire*, qui ne diffère du précédent qu'en ce qu'au centre de chaque mamelon, on aperçoit un point sombre, indice certain de l'existence d'une cavité. Un peu plus tard, l'apparence globuleuse disparaît complétement, et les cavités acquièrent une grandeur plus considérable. Dans cet état, la matière régénératrice reçoit le nom de *Cambium celluleux*. Ce serait, ajoute M. de Mirbel, se faire une idée fausse du Cambium, de ne voir en lui qu'une matière alimentaire susceptible de se porter d'un endroit à un autre. Ce serait se tromper également de croire que toute la masse du Cambium est organisée. Le Cambium, si je ne m'abuse, est l'alliance, mais non la confusion d'un organisme naissant, produit d'un organisme antérieur, joint à un suc alimentaire qui pénètre incessamment la masse du jeune tissu, et l'accroît par la nutrition. Passé les trois états de Cambium globuleux, de Cambium globulo-cellulaire et de Cambium celluleux, toute apparence de mucilage disparaît, et il n'est plus question de l'existence du Cambium. Il s'est changé en un tissu cellulaire continu, qui, à son tour, se métamorphosera en utricules simples ou en vaisseaux. Telles sont les diverses métamorphoses par lesquelles passe la matière organisatrice pour arriver à constituer, soit les organes primitifs de la plante, soit les orga-

nes nouveaux qui se forment, ou enfin pour accroître ceux qui existaient déjà.

En effet, tantôt le Cambium se dépose, soit par zones ou par couches, comme entre le bois et l'écorce dans la tige des végétaux dicotylédonés, ou entre chacune des zones qui, le plus souvent, constituent la racine des végétaux monocotylédonés, soit par dépôts ou amas séparés, tantôt dans l'intérieur même des utricules du tissu utriculaire, tantôt dans les lacunes résultant de l'écartement ou de la rupture de ce tissu. Dans le premier cas, c'est lui qui donne naissance aux nouvelles couches concentriques qui se forment chaque année, et qui, peu a peu, augmentent le diamètre de la tige ; dans le second cas, c'est encore le Cambium qui sert à l'accroissement latéral des organes, en passant successivement par les états intermédiaires de tissu globuleux, de tissu globulo-celluleux et de tissu celluleux. C'est également lui qui donne naissance aux nouveaux faisceaux vasculaires ; car ses métamorphoses ne se bornent pas aux changements que nous avons rapidement énumerés. Le tissu utriculaire, en effet, est l'origine de toutes les modifications de vaisseaux qui entrent dans la composition des organes végétaux. C'est donc encore le Cambium qui les produit.

Quelle est l'origine, la source du Cambium? Evidemment, il est produit par les sucs elaborés qui circulent dans la plante, en un mot, par le *latex*. Or, on sait que ce fluide nutritif est principalement elaboré dans les feuilles ; qu'ensuite il descend dans l'écorce qui est plus spécialement dans sa région la plus interieure, et qu'en effet, c'est là la partie où les vaisseaux laticiferes existent presque exclusivement. Nous parlons ici seulement des végétaux dicotylédones. En se repandant, par exsudation sans doute, a travers les parois des vaisseaux laticiferes, le fluide nutritif abreuve les tissus au milieu desquels ils sont placés, et c'est alors que le Cambium se produit ; non pas que le fluide lui-même se transforme en Cambium, mais en deposant dans les organes les matériaux qui doivent donner naissance a sa formation. En un mot, le fluide nutritif, dans les végetaux, agit comme le sang dans les animaux, qui, en pénetrant chaque organe et chaque tissu, y laisse les materiaux qui peuvent servir à sa nutrition et à son accroissement. Mais quoique les vaisseaux du latex existent presque uniquement dans l'écorce, le fluide élaboré qu'ils contiennent se répand de proche en proche, dans tous les organes en contact avec la partie qui les contient. C'est ainsi que les couches ligneuses extérieures, les seules qui soient encore susceptibles d'accroissement, reçoivent par transfusion ou par exsudation une certaine quantité de latex qui se répand au milieu du tissu qui les constitue. C'est ainsi également que le latex peut aller former des dépôts de Cambium au milieu des masses de tissu utriculaire qui entrent dans la composition de la plupart des organes de la plante.

Au reste, nous reviendrons sur ce sujet important dans l'article ORGANOGÉNIE, où nous étudierons avec soin le mode de formation des tissus élementaires de la plante et des organes qu'ils constituent. *Voyez* ORGANOGÉNIE. (A. RICHARD.)

CAMBOGIA, Lin. (nom de pays). BOT. PH. — Synonyme de *Garcinia* du même auteur.

CAMBRY. *Cimber*. MOLL. — Ce genre, établi par Montfort sur la *Patella borbonica*, est synonyme du Navicelle de Lamarck. *Voyez* ce mot.

CAME. *Chama* (χήμη, came). MOLL. — Genre de l'ordre des Conchifères dimyaires de Lamarck, famille des Camacees, ayant pour caractères : Animal orbiculaire ou suborbiculaire, épais ; manteau très peu ouvert inférieurement ; pied petit, coudé ; branchies inégales, sur un même côté, la supérieure tres courte ; deux ouvertures postérieures petites, a bords quelquefois saillants et tubuliformes. — Coquille epaisse, solide, adhérente, irrégulière, inequivalve, inéquilatérale, a sommets inegaux, plus ou moins en spirale et distincts. Charnière composée d'une seule dent lamelleuse, épaisse, oblique, subcrenelee, s'articulant avec un sillon de la valve opposée ; ligament extérieur et enfonce ; impressions musculaires assez grandes.

Les Cames vivent en général dans les mers chaudes, a une profondeur quelquefois assez grande, attachees à d'autres Coquilles, à des Polypiers ou aux rochers, et souvent reunies en groupes très variés. Leur adhérence, qui modifie leur forme à l'infini suivant les corps auxquels elles sont fixées, est telle

que souvent on les brise en les arrachant. Leur couleur est rarement brillante, et la valve inférieure est constamment moins colorée que la valve supérieure.

Lamarck les a divisées en deux groupes suivant qu'elles tournent de gauche à droite ou de droite à gauche. Il en a indiqué 17 espèces vivantes, et 13 à l'état fossile ; la plupart se trouvent aux environs de Paris.

(C. d'O.)

CAMÉCERISIER. BOT. PH.— *Voyez* CAMÉRISIER.

CAMÉLÉE. *Cneorum*, L.; *Chamelea*, Tourn. (χαμαίλεος, sorte de plante). BOT. PH. —Genre de la famille des Connaracées, établi par Linné et ayant pour caractères : Calice très petit, à 3 dents persistantes. Pétales 3-4, oblongs. Étamines 3, plus courtes que les *pétales* ; à anthères petites. 1 style; *stigmate 3-fide*; 3 coques monospermes. — Les Camélées sont des arbustes bas, rameux, toujours verts, à feuilles sessiles, entières et allongées ; à fleurs jaunes, pédonculées, axillaires, solitaires ou géminées, quelquefois par groupes de trois, qui apparaissent en été. On en connaît deux espèces : l'une, le *C. tricoccos*, habite les parties pierreuses de nos départements méridionaux; l'autre, le *C. pulverulentum*, est originaire de Ténériffe. Ces plantes demandent l'orangerie, quoique la première espèce soit moins délicate. Elles se multiplient de graines semées un peu après leur maturité. Les Camélées sont âcres et violemment purgatives. On attribue des propriétés fébrifuges à l'écorce du *C. pulverulentum*.

(C. d'O.)

CAMÉLÉON. *Chameleo*. REPT.— Les Caméléons sont des Reptiles dont tout le monde a entendu parler ; et la grande réputation qu'on leur a faite est également due à la versatilité de leurs couleurs et à la bizarrerie de leurs formes.

Χαμαιλέων. C'est ainsi qu'Aristote nous a transmis le nom de ces animaux ; aussi Camus et quelques autres préfèrent-ils écrire *Chaméléon* et non *Caméléon*, comme on le fait aujourd'hui. Les Latins employaient donc avec raison le *Ch*. Le mot grec signifie, assure-t-on, *petit lion*.

Aristote a connu les Caméléons d'après l'espèce qui vit sur une grande partie du littoral méditerranéen, en Asie-Mineure, en Égypte, en Barbarie et en Espagne. Il a donné à son égard des détails fort exacts ; mais les modernes, en confirmant tout ce que le précepteur d'Alexandre nous avait appris sur ces Reptiles singuliers, ont encore contribué aux progrès de la science, en ajoutant beaucoup de détails nouveaux que l'étude anatomique et zoologique de ces animaux leur a appris. La physionomie extérieure des Caméléons doit une partie de son singulier aspect à la grosseur de leur tête, armée quelquefois d'appendices en forme de cornes, et de plus, considérablement augmentée à la nuque par les arcs osseux qui dépendent des pariétaux. Cette tête, presque immédiatement appliquée sur le tronc, est largement fendue par la bouche ; la capacité de sa gorge est en rapport avec le volume considérable de la langue qui s'y cache. Il n'y a pas de trou auditif externe ni de tympan visible ; et les yeux, dont le globe est considérable, quoique leur ouverture pupillaire soit fort petite, offrent la singulière propriété de se mouvoir l'un indépendamment de l'autre ; ce qui permet à l'animal de regarder simultanément dans deux directions tout-à-fait opposées. Le tronc est très comprimé, arqué au dos ; et la queue, à peu près aussi longue que lui, est volubile, et, comme celle de certains Mammifères, susceptible de s'accrocher aux corps environnants. Les pattes ont aussi une conformation très bizarre, et qui donne aux Caméléons une grande facilité pour grimper. Comme dans les Oiseaux qu'on appelle pour cette raison *Scansores*, les doigts sont en deux faisceaux, trois à l'interne et deux à l'externe en avant ; deux internes et trois externes en arrière : chacun de ces doigts est armé d'un ongle aigu.

Les principaux traits ostéologiques des Caméléons sont : le petit nombre de leurs vertèbres cervicales (2 ou 3) ; le nombre fort considérable, au contraire, de celles de la queue (60 ou 70) ; leur sternum cartilagineux et linéaire ; leurs dents, toutes dépendant des os maxillaires ou incisifs et acrodontes, c'est-à-dire implantées sur le bord tranchant de ces os.

Deux traits plus importants de l'histoire des Caméléons sont la structure et les mouvements singuliers de leur langue dans la préhension des aliments, et la conformation

de leur peau qui leur permet des changements de couleurs, de tous temps connus des observateurs, mais non expliqués, et exagérés par la crédulité publique. Les moralistes, comme le dit Camus, ont trouvé dans cet attribut du Caméléon l'emblème d'un si grand nombre d'hommes, que, depuis Plutarque jusqu'à notre La Fontaine, il n'est personne qui n'ait désigné, sous le nom de *peuple caméléon*, la foule des gens dangereux et méprisables. Il faut aussi faire remarquer que les moralistes ont un peu exagéré leurs observations quant au Caméléon; il est certain, ajoute le traducteur d'Aristote, que le Caméléon change de couleur, mais ce n'est pas aussi fréquemment qu'on le dit; et peut-être, ajoute-t-il avec moins de fondement, ce changement n'est-il chez lui qu'une espèce de maladie, une sorte de jaunisse.

Dès 1676, parurent, dans le recueil des travaux anatomiques de MM. les membres de l'Académie des sciences de Paris, travaux dont la rédaction avait été confiée au célèbre architecte et anatomiste Perrault, des détails sur la structure et le jeu de la langue des Caméléons. Suivant les académiciens qui avaient pu étudier un Caméléon vivant et le disséquer après sa mort, toute la partie allongée que l'animal peut lancer hors de sa bouche n'est pas la langue elle-même, et ils ne donnent le nom de langue qu'au renflement de son extrémité (la *massue*, Duvernoy). Tout ce qui est entre elle et l'os hyoïde forme une trompe en manière de boyau, sert à jeter la langue qui lui est attachée en s'allongeant, et à la retirer en se raccourcissant. « Nous avons vu, disent-ils, que quand elle se retirait, il fallait que la membrane qui la couvre fût enfilée par un filet de substance cartilagineuse, fort lisse et fort poli, au bout duquel la langue est attachée... C'est une chose qui nous surprit, ajoutent-ils, que la vitesse avec laquelle nous vîmes le Caméléon darder cette longue langue sur une mouche, et celle avec laquelle il la retira dans sa gueule avec la mouche. » La langue du Caméléon peut, en effet, quand l'animal la lance, atteindre une longueur égale à celle du corps. D'après Perrault et ses confrères, « le mouvement des muscles n'a rien de proportionné avec la vitesse de ceux de la langue, et celle-ci paraît comme cachée par les efforts du vent dont les poumons sont enflés. »

Cette explication, qu'ils n'adoptent pas, est celle qu'ont préférée MM. Duméril et Bibron; et ces savants font remarquer que l'animal lance sa langue comme avec une sarbacane à parois flexibles et allongeables, et qu'il la ramène à lui avec autant de vitesse, comme s'il opérait le vide avec la plus grande rapidité. Ce mécanisme, suivant eux, n'aurait pas lieu d'étonner; car nous savons que, pour absorber les boissons, la plupart des animaux vertébrés sont obligés de faire le vide à l'aide de leurs poumons ou de toute autre manière. Plusieurs autres savants, MM. Houston, Carus et Duvernoy, ont travaillé à la solution de ce petit problème de mécanique animale, et voici la théorie à laquelle s'est arrêté le dernier de ces observateurs. « L'hyoïde, sur lequel toute la langue, et particulièrement son gros bout, est enfilée, représente la tige du bilboquet dont la boule est ici la massue de la langue; la corde qui attache la boule à la tige est encore représentée dans l'appareil de la langue, par le ligament qui s'étend de l'extrémité de l'hyoïde à celle de la massue de la langue. L'effort simultané de tous les muscles que l'hyoïde tire en avant, tels que les génio-hyoïdiens et cérato-hyoïdiens, et les cérato-maxilliens réunis à l'action du mylo-hyoïdien pour soulever le plancher de la bouche, et à celle du maxillo-palatin (l'analogue du génio-vaginien des Serpents), pour jeter hors de la bouche le gros bout de la langue, doit en effet l'en faire sortir, en le détachant de l'hyoïde, comme l'effort du joueur détache la boule de sa tige.

» Au moment même, les muscles linguaux droits rapprochent les lèvres de la capsule, pour pincer la proie que l'animal a visée. Presque aussitôt, la langue rentre dans la bouche par l'élasticité de ses parties fortement distendues; par l'action des sterno-hyoïdiens et cérato-hyoïdiens, qui sont très reculés et très longs, pour avoir plus d'étendue de contraction, et par l'effort des cérato-glosses, qui ramènent toute la langue sur son axe osseux, comme l'adresse du joueur enfile la boule du bilboquet sur sa tige. L'allongement extrême de la langue est l'effet de l'étendue et de l'extensibilité de la peau du fourreau; il est produit par un jet de l'extrémité de la langue, qui, en étant la

partie la plus pesante, se trouve lancée comme une fronde, ou plutôt comme la boule du bilboquet, et quitte de même la tige glissante de l'hyoïde.

» L'impulsion qui lui est donnée par l'hyoïde est celle que l'hyoïde a reçue lui-même de ses muscles propres. »

Les physiologistes professent aussi plusieurs théories relativement aux causes de la *versicolorété* des Caméléons, c'est-à-dire au sujet des dispositions organiques qui permettent à ces animaux de prendre des couleurs assez différentes suivant les instants. La peau semble ne pas adhérer aux muscles dans plusieurs parties, et l'air des poumons peut à volonté être introduit dans les vides qu'elle laisse. Plusieurs Reptiles changent de couleur à la manière du Caméléon, mais dans des limites moins grandes; et, chez le Caméléon lui-même, ces variations ne se manifestent que peu à peu. La teinte ordinaire est le jaune pâle; c'est à peu près celle des arbres sur lesquels l'animal vit d'habitude. Un rapport semblable se remarque entre la teinte de beaucoup d'autres animaux et celle des lieux où se passe leur existence. Le jaune pâle, qui est la couleur du fond, est souvent plus ou moins marbré par place; sa nuance varie, mais dans des limites assez restreintes. Quant aux rayons divergents des paupières, aux bandes longitudinales du corps, aux anneaux de la queue, etc., ils se reproduisent toujours aux mêmes places; mais il n'en est pas de même de certaines taches des flancs et des zones qui les accompagnent. Les teintes de celles-ci et des autres peuvent également changer; mais le détail de leurs variations nous entraînerait trop loin.

On connaissait depuis long-temps plusieurs espèces de Caméléons. Les travaux de MM. J.-E. Gray, Duméril et Bibron, en ont porté le nombre à 14. L'Europe, l'Asie, l'Afrique, Madagascar et la Nouvelle-Hollande, en possèdent; mais c'est à tort qu'on en a supposé à l'Amérique. Onze sont exclusivement propres à l'Afrique; une est commune à l'Europe et à quelques parties de l'Asie et de l'Afrique; une autre se trouve également en Australie, dans l'Asie méridionale, et, assure-t-on, en Afrique, et une dernière a été rapportée d'Asie et d'Afrique; mais elle ne se voit point ailleurs. Celles de Madagascar, au nombre de sept, vivent simultanément dans cette île et sur le continent d'Afrique. Les animaux de ce genre sont essentiellement grimpeurs; ils vivent de petits insectes et sont ovipares. Vallisnieri et plusieurs autres ont été témoins de la manière dont les femelles déposent leurs œufs.

Les Caméléons constituent parmi les Sauriens une famille distincte. *Voyez* CAMÉLÉONIENS. Ils ont fourni aux auteurs anciens matière à une foule de contes plus ou moins ridicules, auxquels on ne fait plus attention aujourd'hui.

L'espèce qui a donné lieu à ces récits erronés vit, comme nous l'avons dit plus haut, sur une grande partie du littoral méditerranéen : c'est le *Chameleo africanus* Lin. On lui a aussi donné différents noms. Ses mœurs sont douces, et son indolence est presque égale à celle des Paresseux ou Bradypes, parmi les Mammifères. Comme ces animaux, le Caméléon est organisé pour vivre sur les arbres : il s'y nourrit d'Insectes. L'extrême allongement dont sa langue est susceptible, et la rapidité avec laquelle il la lance sur l'animal dont il veut s'emparer, suppléent au peu d'agilité du Caméléon. Immobile sur une branche, il attend sa proie avec une patience extrême; et, dès qu'elle est à sa portée, il lance le disque de sa langue, dont la surface est toujours recouverte d'un enduit muqueux. (P. G.)

*CAMELEONIDEA. REPT. — Dénomination employée par M. J.-E. Gray pour la famille qui comprend les Caméléons. *Voyez* CAMÉLÉONIENS. (P. G.)

CAMÉLÉONIENS. REPT. — Les Caméléoniens forment une famille de Sauriens très distincte de toutes celles qui rentrent dans le même ordre, et les zoologistes actuels l'ont tous admise. Cette famille doit son nom au Caméléon, espèce type du seul genre qu'on y ait encore établi; nous renvoyons donc pour l'exposé de ses caractères à l'article consacré à ce genre. Le mot Caméléoniens n'est pas celui que tous les auteurs ont employé. Merrem appelle ces animaux *Prendentia*; Hawort, *Scansoria*; Ritgen, *Podosaures*, *Anabènes*, et MM. Duméril et Bibron, *Chélopodes*; mais ces derniers emploient de préférence le mot *Caméléoniens*, auquel MM. Fitzinger et J.-E. Gray préfèrent celui de *Cameleonidea*. La même variété d'opinion a eu lieu relativement à la place qu'il faut

assigner aux Caméléons parmi les Reptiles. Merrem, en effet, les séparait des autres Sauriens par tout l'ordre des Ophidiens, tandis que d'autres, et c'est le plus grand nombre, les mettent à la tête des Sauriens (les Crocodiliens étant exceptés). M. de Blainville admet qu'ils doivent suivre les Geckos et prendre rang avant les Agamiens; leur système d'écaillure et leurs ongles les rapprochent suivant lui des Geckos. MM. Duméril et Bibron sont de l'avis précédent; et, en effet, par leurs organes locomoteurs et par plusieurs autres caractères, les Caméléoniens semblent représenter, parmi les Sauriens, des animaux que, dans les deux classes précédentes (Mammifères et Oiseaux), on met aussi en première ligne, certaines dispositions qui se répètent chez ces différents animaux (Singes, Perroquets, Caméléons), ayant été regardées avec raison comme des preuves de leur supériorité sur les autres familles du groupe auquel chacun d'eux appartient. *Voyez* CAMÉLÉON. (P. G.)

CAMÉLÉOPARD. MAM. — *Voyez* GIRAFFE.

CAMÉLINE. *Camelina* (χαμαί, à terre; λίνον, lin; petit lin. Il faudrait écrire *Chamelina!*) BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, type de la tribu des Camélinées, formé par Crantz (*Aust.*, t. VII) aux dépens de plusieurs espèces de *Myagrum*. Il diffère surtout de ce dernier genre par son fruit polysperme, et renferme environ une dizaine d'espèces. Ce sont des plantes herbacées annuelles ou pérennes, croissant dans l'Europe et l'Asie médiane, dressées, rameuses, couvertes de duvet ou de sétules bi-trifurquées, à feuilles éparses, sublancéolées, sagittées ou cordiformes, très entières, dentées ou pinnatifides, amplexicaules à la base; à fleurs petites, jaunes, en grappes terminales aphylles, les fructifères allongées. On en élève plusieurs espèces dans les jardins de botanique; et l'une d'elles, la *C. sativa*, est cultivée en grand pour ses graines dont on retire une bonne huile. (C. L.)

CAMÉLINÉES. BOT. PH. — Tribu établie par De Candolle dans la famille des Crucifères, et ayant pour type le g. *Camelina*. (AD. J.)

CAMELLIA (le père Camelli, jésuite). BOT. PH. — Genre de la famille des Ternstræmiacées, type de la tribu des Camelliées, formé par Linné (*Gen.*, 848), et adopté par tous les auteurs. Il renferme dix à douze espèces, particulières aux régions orientales de l'Asie australe. Ce sont de grands arbrisseaux toujours verts, à feuilles alternes, pétiolées, coriaces, luisantes, très entières ou dentées-crénelées, à gemmes amples, couvertes de pérules imbriquées-distiques; à fleurs très grandes et très belles, blanches, roses ou rouges, axillaires et terminales. (*Voyez*, pour les caractères génériques, l'article TERNSTRÆMIACÉES). Plusieurs espèces de ce beau genre sont fort recherchées dans les jardins, particulièrement le *C. Japonica*, objet d'un commerce très considérable, et cultivé avec empressement par tous les amateurs. Dans son pays natal, le *C. Japonica* orne tous les bosquets, tous les parterres; on le plante même autour des habitations.

Quoique introduit en Europe par le père Camelli, dit-on, et dès 1739, ce bel arbuste resta long-temps dans les jardins de botanique ou de quelques curieux, sans qu'on pût se douter de l'immense vogue qu'il devait acquérir un jour. Quelques belles variétés, dont une à fleurs blanches, et une autre à fleurs panachées, furent introduites, au commencement de ce siècle, du Japon en Europe, et donnèrent l'éveil aux horticulteurs sur ce que pouvait produire ce végétal. En effet, en le croisant avec quelques espèces voisines, les *C. reticulata* et *sasanqua*, par exemple, ils en obtinrent de nouvelles plus remarquables, qui se multiplièrent tellement par des semis répétés, qu'on peut estimer à près de quinze cents les variétés indiquées dans les catalogues, depuis 1810 jusque dans ces derniers temps. Aujourd'hui encore, le nombre de ces variétés ne cesse de s'accroître; mais les amateurs les plus difficiles n'en conservent guère que trois à cinq cents, choisies parmi les plus belles. Le *Camellia Japonica* est, nous le répétons, l'objet d'un très grand commerce en Europe et dans le nord de l'Amérique. Un nombre considérable d'horticulteurs s'y livrent avec empressement, et le font marcher de pair avec celui des Roses et des Dahlias. En France, on le cultive principalement en terre de bruyère pure; on le multiplie de graines, de boutures, de marcottes, et surtout de greffes. (C. L.)

*CAMELLIÉES. BOT. PH. — Le genre *Camellia* forme, avec le Thé, un petit groupe que quelques auteurs admettent comme une

famille distincte, sous ce nom ou sous celui de Théacées. Il est considéré par d'autres comme une simple tribu des Ternstrœmiacées. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

CAMELUS. MAM. — Nom latin du Chameau.

***CAMÉRAIRE**, Dill. (*camera*, chambre). BOT. PH. — Synonyme de *Montia*, Michel.

CAMERARIA (Joachim Camerarius, botaniste du XVI[e] siècle). BOT. PH. — Genre de la famille des Apocynacées, tribu des Euapocynacées-Plumiériées, formé par Plumier et renfermant plusieurs espèces indigènes de l'Amérique tropicale. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux remarquables par l'élégance du port et la beauté des fleurs, à feuilles opposées, souvent costées ; à fleurs blanches, jaunes ou orangées, disposées en corymbes axillaires et terminales. On en cultive quatre espèces dans les serres chaudes en Europe. Ce genre est surtout remarquable par la forme de ses follicules, lesquels sont renflés-gibbeux à la base, comme à trois lobes dont le médian plus grand, et par la forme de ses anthères subsessiles, conniventes, et allongées au sommet en un appendice filiforme. (C. L.)

CAMÉRIER. BOT. PH. — Synonyme de Caméraire.

CAMÉRINE. FORAM. — *Voyez* NUMMULINE. (A. D'O.)

CAMÉRISIER et **CAMÉCERISIER.** BOT. PH. — *Voyez* CHAMÆCERASUS. (C. L.)

***CAMÉRITÈLES.** *Cameritelæ* (*camera*, chambre ; *tela*, toile). ARACH. — Ce nom a été donné, par quelques naturalistes, aux Aranéides qui tissent des toiles serrées, dans l'intérieur desquelles elles font ordinairement leur séjour. (H. L.)

***CAMÉROSTOME.** *Camerostoma* (χαμάρα, voûte ; στόμα, bouche). ARACH. — Ce nom a été donné à la partie antérieure du corps des Arachnides, qui forme une sorte de toit ou de voûte au-dessous des organes de la mastication. (H. L.)

***CAMÉRULE.** *Camerula* (*camerula*, petite chambre, loge). BOT. — Nom donné par L.-C. Richard pour désigner une petite loge dans une partie quelconque d'un végétal.

CAMESPERME. BOT. PH. — *Voyez* COMESPERME.

CAMHA. BOT. CR. — On trouve désigné sous ce nom, dans les anciens médecins, une espèce de Truffe que Léon l'Africain découvrit en Numidie, et que Desfontaines a retrouvée depuis dans les déserts de Barbarie. C'est le *Terfez africanorum* de Léon, et le *Tuber niveum* des botanistes modernes. Elle est comestible ; autrefois on la regardait comme douée de propriétés rafraîchissantes. (LÉV.)

CAMILLE. *Camillus.* MOLL. — Genre formé par Montfort pour une petite coquille microscopique dont il a emprunté la figure à Soldani, et qui ne se trouve dans aucune collection ; elle paraît voisine des Cérithes.

CAMIRIUM. BOT. PH. — Rumph appelle ainsi, d'après un nom de pays, l'arbre dont les botanistes ont fait le genre *Aleurites*. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

***CAMISSONIA**, Link. BOT. PH. — Synonyme d'*Onosuris*, Raf.

CAMITES. MOLL. — Synonyme de Came fossile. (A. D'O.)

CAMMARUM, DC. (χαμάρα, chariot couvert, qui est en arcade). BOT. PH. — Synonyme d'*Aconit*, Tournef.

CAMOMILLE. BOT. PH. — *Voy.* ANTHEMIS.

CAMOMILLE DE PICARDIE. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Caméline.

***CAMOSTRÉE.** *Camostræa* (*chama*, came ; *ostræa*, huître). MOLL. — M. de Blainville (*Trait. de Malac.*, p. 631) a désigné sous ce nom une coquille qui a pris place dans la famille des Camacées, auprès des Cames, avec lesquelles elle a les plus grands rapports.

CAMOUCHE. OIS. — Nom du Kamichi à Cayenne.

CAMPÆA (χάμπη, chenille). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Phalénites de Latreille, adopté par M. Westwood (*Syn. of the gen. of the Br. ins.*), qui le range dans la tribu des *Geometridæ* de Stephens. Ce g. correspond à celui de *Metrocampa* créé antérieurement par Latreille. *Voyez* ce mot. (D.)

CAMPAGNOL. *Arvicola*, Lacép. MAM. — Linné avait réuni, dans son grand genre *Mus*, tous ceux des animaux dont nous allons parler qui étaient connus de son temps, à l'exception des Ondatras, qu'il rapprochait des Castors. Ce dernier sous-genre fut compris par Gmelin, dans les Rats de Linné. Pallas, dans son ouvrage sur les Rongeurs, réunit, sous la dénomination de *Mures cuni-*

cularii, les Campagnols et les Lemmings, et Lacépède créa, pour tous les Rongeurs voisins, le genre *Arvicola*, aujourd'hui généralement adopté, et partagé depuis Cuvier en un certain nombre de sous-genres.

Les Campagnols ont pour caractère commun d'avoir partout trois mâchelières comme les Rats. Ces dents manquent de racines, et sont formées par un seul tube d'émail comprimé et plissé de manière à présenter un nombre variable de prismes verticaux. Les bases des prismes opposés se joignent sur la ligne médiane ; de là, résulte l'apparence d'une ligne d'émail placée dans l'axe de la dent, et qui la diviserait en deux portions. Ces caractères distinguent au premier coup d'œil les molaires des Campagnols de celles de quelques autres Rongeurs à dents cannelées sur les côtés ; car celles-ci présentent toujours, dans leur épaisseur, des tubes d'émail isolés. A ce caractère général se joignent quelques autres particularités qui ont servi à l'établissement des groupes secondaires, et dont nous parlerons successivement en traitant de ces derniers. Nous signalerons seulement ici les variations remarquables que présente le nombre des côtes, dont on trouve quatorze, treize ou douze, sans que ces différences si grandes dans le squelette paraissent jusqu'à présent se traduire par des caractères extérieurs bien sensibles.

A. **ONDATRA** (*Fiber*, Cuv.). — Cette première division du grand genre *Arvicola* ne renferme qu'une seule espèce bien connue, facile à reconnaître à ses pieds de derrière à demi-palmés, et à sa queue longue, comprimée et écailleuse.

L'Ondatra ou Rat musqué (*Mus zibeticus* Gmel.), connu déjà depuis fort long-temps, a été étudié avec soin dès le commencement du siècle dernier par Sarrasin, qui en fit connaître l'anatomie dans un Mémoire imprimé en 1725. Ce rongeur est à pe près de la taille des Lapins, mais ses jambes sont plus courtes. Ses doigts, armés d'ongles robustes, portent aux pieds de derrière une demi-palmure, et sont de plus bordés de rangées de poils solides et entre-croisés, comme dans les Musaraignes. La queue est aussi longue que le corps, mais comprimée verticalement sur le milieu de la longueur et couverte de larges écailles. Le poil qui couvre l'Ondatra est de deux sortes : l'un, soyeux et long, de couleur brune, traverse le second formé par un duvet très serré, plus court, plus fin, et dont la teinte est grise.

L'Ondatra a quatorze côtes. Son canal alimentaire est environ six fois aussi long que le corps. Sarrasin dit avoir observé pendant l'hiver, dans l'estomac de cet animal, une membrane blanche, assez épaisse, d'une faible consistance, et qui disparaît pendant la belle saison, époque à laquelle les parois stomacales sont si minces qu'elles sont entièrement transparentes.

On sait que chez un grand nombre de Rongeurs, les organes de la génération semblent s'atrophier presque entièrement hors de l'époque du rut ; qu'au contraire, dans la saison des amours, ils acquièrent un développement très remarquable. Chez aucun de ces animaux, ce phénomène n'est plus marqué que chez l'Ondatra. En même temps, il se manifeste chez lui un appareil glandulaire particulier placé entre le peaucier et le muscle grand oblique de l'abdomen, dont les conduits excréteurs contournent le bord postérieur du pubis, et longent la verge jusqu'au gland chez les mâles, l'urètre jusqu'au clitoris chez les femelles. Il s'en échappe un liquide d'apparence laiteuse dont l'odeur musquée est si pénétrante, que, pendant ses dissections, Sarrasin assure avoir couru le danger d'être suffoqué. Pendant le reste de l'année, cette odeur perd de sa force, et devient, dit-on, assez agréable.

On comprend que ce n'est pas sans quelques raisons que Linné avait placé l'Ondatra dans le genre Castor sous le nom de *Castor zibeticus*. Nous avons déjà parlé de cette queue aplatie et écailleuse qui pourrait être considérée déjà comme établissant entre ces animaux une certaine analogie. Tous deux ont la même patrie ; tous deux présentent, dans leurs habitudes, des ressemblances d'autant plus remarquables que ces mœurs caractéristiques sont plus rares.

Comme le Castor, l'Ondatra est éminemment sociable ; il sait, comme lui, se construire des huttes où il trouve un abri contre les attaques de ses ennemis et contre la rigueur des climats qu'il habite. A quelques égards même, l'Ondatra semblerait avoir une certaine supériorité, en ce que son instinct d'architecte paraît se plier aux circonstances, et qu'il sait profiter des avantages de

certaines localités pour s'épargner une partie de l'ouvrage.

Lorsqu'une colonie d'Ondatras veut construire son village, elle choisit d'ordinaire le bord d'un lac ou d'une rivière dont les rives ne soient pas escarpées, dont l'eau soit naturellement dormante. Ces animaux se dispensent par là de la construction de ces digues souvent si considérables que les Castors ont l'habitude de construire. Mais il en résulte que, selon la crue ou l'assèchement, le niveau des eaux variera ; aussi l'Ondatra a-t-il soin de disposer dans l'intérieur de sa cahute des espèces de gradins, afin de ne jamais être complétement envahi, et les étages supérieurs sont toujours au-dessus des plus hautes eaux. La forme extérieure de ces habitations est celle d'un dôme. Les matériaux qui la composent sont des joncs préalablement enfoncés en terre comme des pilotis, puis tressés avec une parfaite régularité. De la terre glaise pétrie à l'aide des pieds de devant est ensuite soigneusement appliquée partout au moyen de la portion aplatie de la queue. Par-dessus cette muraille, qui a de 4 à 6 pouces d'épaisseur, se place une couverture de joncs entrelacés qui a jusqu'à 8 pouces ; de sorte que l'épaisseur totale de ces cloisons est environ d'un pied. La grandeur des cabanes varie selon le nombre des individus qui doivent l'habiter. Pour une famille de sept ou huit individus, on lui donne 2 pieds environ de diamètre intérieur; mais il y en a de beaucoup plus grandes. Ordinairement, des galeries souterraines conduisent en sûreté les habitants de ce logis au *fond de la rivière*; d'autres sont exclusivement consacrées à déposer les ordures. Mais lorsque les Ondatras ont pu s'établir au milieu d'une jonchaie capable de soutenir le poids de la neige pendant l'hiver, ils ne se donnent pas la peine de creuser ces souterrains, et se contentent de se frayer des routes tracées au milieu des joncs.

Leurs cabanes, réunies en nombre quelquefois considérable, forment de véritables villages où nos Rongeurs s'enferment pendant l'hiver. Au printemps, ils gagnent les hautes terres et se dispersent par couples ; mais, aussitôt que les femelles ont conçu, elles retournent à leurs retraites, tandis que les mâles courent les champs, jusque vers la fin de l'été. Les femelles portent six petits.

Les sauvages de l'Amérique du Nord, frappés de ce qu'il y a de merveilleux dans l'instinct de l'Ondatra, le regardent comme le frère cadet du Castor, tout en attribuant plus d'esprit à l'aîné. Ils lui font la chasse pour s'emparer de sa peau ; mais cette fourrure est assez peu estimée, à cause de l'odeur de musc qu'elle conserve toujours.

B. CAMPAGNOLS PROPREMENT DITS (*Arvicola*, Cuv.; *Hypudœus*, Illig.).—Ce sous-genre est caractérisé par une queue velue, dont la longueur est au moins le tiers de celle du corps et souvent plus considérable. De plus, leurs pieds manquent de palmures, quoique quelques espèces fréquentent le bord des eaux. Enfin, le pouce de devant est caché sous la peau; et, à la place de l'ongle, on ne trouve souvent qu'une callosité.

I. Le RAT D'EAU (*Mus amphibius* Lin.). — Cette espèce, qui paraît commune aux deux continents, se trouve dans toute l'Europe, et s'étend dans une grande partie de l'Asie. Sa taille est un peu plus forte que celle du Rat ; son pelage, dans nos climats, est d'un gris brun foncé. Il paraît qu'il en existe en Sibérie des variétés, dont quelques unes sont peut-être des espèces distinctes. Tels sont le Rat d'eau noir et le Rat d'eau tacheté, à pelage jaunâtre, avec une tache blanche entre les deux épaules, et une petite bande de même couleur sur la poitrine.

La queue du Rat d'eau est d'un tiers plus courte que le corps, et se compose de vingt-trois vertèbres. L'ongle des pouces antérieurs est visible. Ses pieds sont nus, squameux, et par conséquent peu propres à la natation. Cependant, cet animal, dont le nom indique suffisamment les habitudes les plus caractéristiques, nage avec assez de facilité.

Le Rat d'eau vit sur le bord des ruisseaux, non pour y pêcher du poisson, dont il ne mange pas, mais pour y trouver les racines des plantes aquatiques dont il paraît faire sa nourriture de prédilection. Il y creuse un boyau peu profond, parallèle au sol, et présentant de nombreuses sorties.

II. CAMPAGNOL MONTAGNARD (*Arvicola monticola* de Selys-Longchamps).—Cette espèce, décrite par M. de Selys-Longchamps, d'après des individus trouvés dans les Pyrénées, pourrait bien n'être qu'une variété du Rat d'eau dont elle ne paraît différer que

par de légères nuances dans la couleur et la nature du pelage.

III. Schermaus (*Mus paludosus* Linn.). — Cette espèce, découverte par Hermann aux environs de Strasbourg, n'a encore été retrouvée nulle autre part. Elle se distingue du Rat d'eau par la taille, qui est moindre ; par la couleur plus noire de son poil, mais surtout par la brièveté et la forme ramassée de la tête.

IV. Campagnol destructeur (*A. destructor* Sav.) — Cette espèce a de grands rapports avec le Rat d'eau et le Schermaus ; mais elle est néanmoins bien distincte, à en juger par le dessin de son crâne, publié par M. de Selys-Lonchamps dans ses *Études de Micromammalogie*. Le pelage des parties supérieures est jaunâtre mêlé de gris. Les côtés du corps présentent une teinte plus claire. La lèvre inférieure, la gorge et la poitrine sont d'un cendré blanchâtre.

Ce Campagnol a mérité l'épithète de *destructeur*, par les dommages qu'il a occasionnés dans les travaux entrepris pour assainir les maremmes de Toscane. Il va sous terre manger les racines des plantes aquatiques qu'on cherche à propager sur les digues pour les raffermir ; et, de plus, ses longues galeries, traversant souvent les jetées d'outre en outre, donnent une issue aux eaux qu'on cherche à rassembler. Chassés de leurs retraites habituelles par quelque inondation en 1837 et 1838, ils se répandirent dans les plaines voisines, et les ravagèrent. M. Savi assure que les quatre cinquièmes de la récolte furent totalement détruits par eux.

V. Campagnol proprement dit, ou petit Rat des champs (*Mus arvalis* Linn.). — Le corps de ce petit rongeur a environ 3 pouces de long. Sa queue est plus courte de près des deux tiers. Un pelage d'un jaune brun couvre tout le dessus du corps et laisse les oreilles à découvert. Le ventre est d'un blanc sale. Ses pattes sont très petites, son cou est très court.

Le Campagnol choisit d'ordinaire, pour son habitation, des terrains élevés et à l'abri de toute inondation. Il s'y creuse une retraite composée de plusieurs galeries irrégulièrement coudées qui aboutissent à une chambre de 3 ou 4 pouces de diamètre. C'est là que la femelle dispose un lit d'herbes sèches sur lequel elle met bas deux fois par an de 8 à 12 petits.

Une telle fécondité est vraiment effrayante, lorsqu'on songe aux ravages qui résultent parfois de la multiplication de ce petit animal. Aristote avait déjà signalé les dégâts que font certains Rats des champs, quand leur nombre devient trop considérable ; mais nous avons vu de nos jours des provinces entières réduites à la misère par cet ennemi si peu redoutable en apparence. En 1816 et 1817, on estima à près de 3,000,000 les pertes éprouvées par le seul département de la Vendée. Rien n'était épargné par ces Rongeurs. A peine la plante céréale était-elle prête à être cueillie que les Campagnols la coupaient par le pied, mangeaient une partie du grain et emportaient le reste. Bientôt les champs furent entièrement moissonnés, les prairies furent également ravagées. Pour s'en défaire, on fut obligé de les empoisonner, malgré les grands inconvénients que présentait ce mode de destruction. Ils disparurent aussi subitement qu'ils s'étaient montrés. Des faits de ce genre sont loin d'être rares, et doivent engager les agriculteurs à prévenir le développement d'un pareil fléau, en détruisant le plus grand nombre possible de ces animaux, ce qui est assez facile à l'époque des semailles.

VI. Campagnol fauve (*A. fulvus* Desm.). — Cette espèce, découverte en France par M. Geoffroy-Saint-Hilaire, est très rare. M. de Selys l'a trouvée aussi en Belgique. Elle a de grands rapports avec la précédente, dont elle diffère surtout par ses oreilles presque nulles ; par la teinte d'un fauve vif de ses parties supérieures, et par le poil jaunâtre et épais qui couvre ses pieds et ses doigts. Sa queue est d'un tiers moins longue que le corps.

VII. Campagnol de Savi (*A. Savii* de Selys). — Cette espèce nouvelle a été trouvée, par M. de Selys, en Italie. Elle ressemble assez aux deux précédentes ; mais ses oreilles, bien que plus courtes que le poil, sont moins rudimentaires que dans le C. fauve. Son pelage est d'un gris brun terreux, tournant quelquefois au roussâtre obscur sur la tête et le dos. La queue, un peu plus courte que le tiers du corps, est poilue, brune en dessus, blanchâtre en dessous. Les pieds, d'un gris blanchâtre, sont armés d'ongles très forts. Ce

Campagnol multiplie extrêmement en Italie. Le prince de Mucignano assure que, dans une saison, on en tua 11,000 dans une seule ferme des États romains.

VIII. CAMPAGNOL SOUTERRAIN (*A. subterraneus* de Selys).—Ce Campagnol ressemble au premier coup d'œil au petit Rat des champs; mais il en diffère par la couleur du pelage, qui, d'un gris de souris en dessus, passe au cendré foncé sur les pieds, et au noirâtre sur le dessus de la queue, sans jamais présenter, sur les flancs, les teintes jaunes du Rat des champs. Ses yeux sont d'ailleurs plus petits et les oreilles presque nues, ce qui achève de le distinguer de son congénère.

Cette espèce paraît avoir été déterminée pour la première fois par M. Baillon, qui la désigne sous le nom de *Lemmus pratensis*. M. de Selys, en lui donnant le nom que nous lui conservons, a démontré que c'était d'après un individu de cette espèce que Cuvier avait décrit son Campagnol économe. Ce Campagnol est remarquable par son genre de vie. Aussi ennemi de la lumière que la Taupe elle-même, il ne quitte jamais spontanément les retraites souterraines qu'il sait se creuser dans les jardins, les prairies humides. Son unique nourriture consiste en racines, et il préfère surtout celles des Carottes, du Céleri et des Artichauts : aussi occasionne-t-il de grands dégâts dans les jardins potagers. C'est là qu'on le trouve le plus ordinairement réuni en familles distinctes, dont chacune exploite un carré particulier qui semble lui appartenir en propriété et être respecté par les familles voisines.

IX. CAMPAGNOL ÉCONOME (*Mus œconomus* Pall.).—Ce Campagnol, célèbre à plus d'un titre, ressemble beaucoup au *Mus arvalis*, mais sa taille est plus grande. La queue n'a guère que le quart de la longueur du corps; la couleur générale du pelage est plus foncée sur les parties supérieures; le dessus de la queue est presque noir, tandis que le dessous en est entièrement blanc.

Le Campagnol économe ne paraît exister qu'en Sibérie, et c'est à tort que quelques auteurs ont cru qu'il se trouvait en Europe. Sa zone d'habitation s'étend de la Daourie jusqu'au Kamtschatka. C'est au fond des vallées humides de cette vaste contrée que ce petit quadrupède se retire, et déploie, dans la construction de son domicile, une industrie et une prévision de l'avenir vraiment admirables. La chambre principale, d'un pied de diamètre sur trois ou quatre pouces de hauteur, est placée sous une motte solide qui lui forme un plafond naturel à l'abri de tout éboulement. De ce point, pris pour centre, s'étendent en tous sens une trentaine de boyaux s'ouvrant d'espace en espace par des soupiraux d'un pouce de diamètre. C'est là qu'il se tient pendant ses heures de repos, couché sur un lit de mousse, au milieu de sa grande chambre, prêt à s'enfuir par une des galeries qui lui servent en outre de chemin couvert pour aller à la picorée. Mais ces travaux, déjà considérables, ne sont que le premier étage de cette habitation. En dessous se trouvent les magasins, au nombre de trois ou quatre : ce sont de grandes salles qui communiquent, par autant de boyaux sinueux, avec les parties habitées du logis. C'est dans ces espèces de caves que, dès le printemps, nos prévoyants Mammifères apportent les provisions d'hiver. Ce sont des racines et des bulbes de *Phlomis tuberosa*, de *Polygonum bistorta* et *viviparum*, de *Poterium sanguisorba*. Pallas et Steller y ont aussi trouvé des débris à demi rongés de racines de l'Aconit Napel, et d'une Anémone très âcre. Ces racines sont placées en ordre dans les magasins. Chaque espèce forme un tas séparé et disposé avec beaucoup d'ordre. L'Économe a soin de les faire bien sécher au soleil avant de les emmagasiner, et s'il s'aperçoit que l'humidité les gagne, il les tire de son souterrain pour les exposer de nouveau à l'air ou au soleil, afin de les faire sécher une seconde fois.

Tous les travaux dont nous venons de parler sont l'ouvrage de deux petits Mammifères de trois pouces de long au plus, et leur provision d'hiver pèse quelquefois jusqu'à 30 livres : aussi les peuples nomades de la Daourie et les misérables habitants du Kamtschatka recherchent-ils avec empressement la demeure de ces Campagnols pour la dévaliser. Cependant ils ont toujours soin de ne pas enlever toutes les provisions de leur petit fournisseur, et de lui laisser quelque friandise; craignant que, s'ils agissaient autrement, l'Économe ne se tuât de désespoir.

Comme le Lemming, dont nous parlerons plus loin, le Campagnol économe nous pré-

sente le singulier phénomène de migrations non périodiques. Dans certaines années, au Kamschatka, on voit ces animaux se réunir en grandes troupes au printemps, puis partir tous ensemble. Ils se dirigent d'abord vers l'Ouest. Arrivés à l'extrémité nord du golfe d'Ochotsk, ils côtoient la mer vers le Sud, et s'arrêtent seulement sur les bords du Joudoma. Dans cette longue traversée, rien n'arrête leurs longues colonnes, ni bras de mer, ni rivières, ni montagnes. Un grand nombre périssent en route sous la dent des Poissons et des Mammifères carnassiers. D'autres se noient ou arrivent à terre si fatigués qu'ils ne peuvent plus se mouvoir. Quand les Kamschatdales les trouvent dans cet état, ils ne manquent jamais de les réchauffer et de les protéger de tous leurs moyens. Au commencement de l'hiver, les émigrés rentrent dans leur patrie, et leur retour est une fête pour les pauvres habitants de ces tristes régions. Leurs bandes sont suivies par des Carnassiers de toute espèce, qui offrent une chasse assurée; et, de plus, ils présagent des pêches et des récoltes abondantes.

X. Campagnol des hauteurs (*Mus gregalis* Pall.). — Des mêmes contrées que le précédent, mais n'habitant que les lieux élevés. Cette espèce ressemble encore davantage au Campagnol ordinaire; mais son habitat et ses mœurs l'en séparent entièrement. Elle est surtout commune en Daourie, et n'a pas été trouvée dans l'Ouest de l'Europe. Elle se creuse des habitations semblables à celles de l'Économe, mais ne fait provision que de bulbes de Lis.

XI. Campagnol social (*Mus socialis* Pall.). — Ce Campagnol diffère de tous ses congénères par un poil d'une douceur et d'une mollesse extrêmes; par la faiblesse de ses reins qui tient à la petitesse de ses cinq vertèbres lombaires; par la couleur blanche qui borde ses oreilles, et couvre sa queue et ses pieds. Il habite en Sibérie; et, dans quelques déserts sablonneux, il est tellement abondant qu'on ne peut faire un pas sans enfondrer quelques unes de ses demeures. Sa nourriture unique paraît être le bulbe de la *Tulipa gesneriana*.

XII. Campagnol roux (*Mus rutilus* Pall.). — Cette espèce est remarquable en ce que le ventre est presque de la même couleur qui couvre le dessus du corps; ce qui lui a valu son nom. La bouche est légèrement blanchâtre, et les pieds, dont le poil est très fourni, sont également blancs. La femelle n'a que deux mamelles, dont chacune porte deux tétines. Ce Campagnol habite les forêts de la Sibérie, et, seul de tous ses congénères, il pénètre dans les maisons, où il fait autant de dégâts que le Rat.

XIII. Campagnol roussatre (*Arvicola rubidus* de Selys-Longchamps). — Long-temps confondu avec l'espèce précédente, et peut-être avec le *M. glareolus* de O.-F. Müller, ce Campagnol a été bien caractérisé par M. de Selys-Longchamps. Son pelage est d'un roux rubigineux en dessus, cendré sur les côtés, blanchâtre en dessous. Sa queue, plus longue que la moitié du corps, noirâtre dessus, blanchâtre en dessous; ses pieds, également presque blancs, le distinguent des espèces voisines. Il paraît être répandu dans toute l'Europe.

XIV. Campagnol des rochers (*Mus saxatilis* Pall.). — Ressemble à notre Rat des champs; il vit dans les rochers de la Mongolie.

XV. Campagnol des aulx (*Mus alliarius* Pall.). — Cette espèce bien caractérisée a la queue toute velue, les moustaches très longues, le poil d'un gris cendré. La femelle porte six mamelles, dont deux pectorales, deux ventrales et deux inguinales. Il paraît qu'en Sibérie on recherche sa retraite pour s'emparer des Aulx qu'il y emmagasine.

XVI. Campagnol a douze paires de côtes (*Arvicola duodecim costatus* de Selys). — Cette espèce a été établie, d'après M. de Selys-Longchamps, sur des squelettes dont un venait du midi de la France. On ne sait rien d'ailleurs sur ses caractères extérieurs.

XVII. Campagnol d'Astracan (*Mus astrachanensis* Erxleb.). — Cette espèce, très imparfaitement connue, serait, d'après l'auteur qui l'a nommée, de la taille d'une Souris, avec un pelage jaunâtre en dessus, cendré sous le ventre, sur la queue et les pieds.

C. LEMMINGS (*Georychus*; Illig. *Lemmus*, Raf.). — Ce sous-genre est caractérisé par l'extrême brièveté de sa queue et de ses oreilles, et par les ongles de devant, qui semblent annoncer des animaux fouisseurs.

I. Lemming proprement dit (*Mus lemmus*

Linn.). — Cette célèbre espèce est certainement la plus jolie de tout le genre Campagnol. Sa taille est à peu près celle du Rat; mais sa queue n'a guère qu'un demi-pouce de longueur, et ses pattes, extrêmement courtes, sont armées de cinq ongles très courts. La partie antérieure de la tête, le cou et les épaules sont noirs. Le dessus du dos est varié de noir et de jaune; une teinte d'un blanc jaunâtre couvre les flancs, le ventre et les pieds. Ces Rongeurs habitent les Alpes de la Laponie, où chaque famille se creuse un terrier particulier, consistant en un boyau droit, quelquefois bifurqué ou trifurqué, mais ne présentant d'ordinaire qu'une seule ouverture.

A des époques irrégulières, et à ce qu'il paraît, surtout avant les hivers rigoureux, dont ils semblent avoir le pressentiment, les *Lemmings* se réunissent en nombre immense dans certains cantons, et émigrent en masse vers les contrées où les attend une saison moins pénible à supporter. Formés en colonnes serrées et qui paraissent marcher parallèlement les unes aux autres, ils se dirigent en droite ligne vers le but de leur voyage. Rien ne les arrête : les fleuves sont traversés à la nage, les montagnes gravies. Si l'obstacle est de nature à être attaqué, comme une meule de foin, par exemple, ils le percent de part en part pour s'y ouvrir un passage ; s'ils rencontrent un bateau, ils l'escaladent et se jettent à l'eau de l'autre côté. Les rochers, les maisons, peuvent seuls en quelque sorte les écarter momentanément de cette direction fixe, qu'ils suivent comme si une volonté supérieure les y enchaînait. Ils contournent les obstacles, mais reviennent de l'autre côté, sur le prolongement de la ligne droite qu'ils ont suivie jusque là. Toute la nuit et le matin, ces animaux marchent; ils campent dans la journée, et malheur au champ sur lequel ils se sont arrêtés : tout y est rasé comme par le feu. Ces voyages du Lemming sont quelquefois très longs, et il en périt pendant la route des quantités innombrables; à peine un centième regagne-t-il sa patrie. Leurs principaux ennemis sont les Mammifères et les Oiseaux carnassiers de tout genre ; mais on assure que les Rennes eux-mêmes les poursuivent et les mangent avec avidité.

On trouve, dans le voisinage de la mer Blanche, une variété du Lemming qui devrait peut-être former une espèce distincte. Elle est plus petite d'un tiers ; son pelage est d'un fauve brun uniforme sur le dos. Leurs mœurs présentent aussi des particularités spéciales. Tandis que le Lemming de la Laponie ne fait jamais de provisions, celui-ci se creuse des magasins où il entasse le *Lichen rangiferinus*.

II. Lemming zocor (*Mus aspalax* Pall.). — Cette espèce, trouvée par Pallas en Daourie, est essentiellement organisée pour fouir la terre, et sert de passage aux Rats-Taupes. Ses jambes sont très courtes, et les antérieures, presque nues, portent des ongles forts, arqués et tranchants. Un cuir épais et calleux protège ses narines et lui permet de fouiller la terre avec le nez. Son pelage est gris cendré ; il est plus pâle en dessous qu'en dessus. Sa taille varie de 6 à 8 pouces de longueur.

III. Lemming de la baie d'Hudson (*Mus Hudsonius* Pall.). — Il est grand comme un Rat, et couvert d'un poil couleur gris de perle, qui cache entièrement les oreilles et la queue.

IV. Campagnol a courte queue (*Mus lagurus* Pall.).—Pelage d'un gris pâle en dessus, avec une ligne noire qui s'étend depuis l'intervalle des yeux jusqu'à la queue. Cette espèce habite les déserts de l'Irtisch, où elle se nourrit des racines de l'*Iris pumila*. Quoique plus petit que ses autres congénères, ce Campagnol les attaque pour les dévorer, et en est tellement redouté, qu'en général ils lui abandonnent le canton où il a établi sa demeure.

V. Campagnol a collier (*Mus torquatus* Pall.). — Cette espèce manque d'ongles aux pieds de devant. Elle se trouve à l'extrémité nord des monts Oural.

VI. Campagnol taupin (*Mus talpinus* Pall.). —Ce Campagnol porte cinq doigts bien marqués à tous les pieds. Son pelage, changeant avec l'âge, varie du gris jaune au brun noir. On le trouve dans les bassins méridionaux de l'Oural.

C'est probablement parmi les Lemmings qu'il faut placer trois Rongeurs décrits par Rafinesque sous le nom générique de *Lemmus*, mais avec trop peu de détails pour qu'on puisse leur assigner un rang avec quelque certitude. Ce sont :

Le *Lemmus vittatus*, qui porte cinq raies blanches longitudinales sur le dos ;

Le *L. talpoides*, gris de fer en dessus, blanchâtre en dessous ;

Le *L. novæboracensis*, à la queue écailleuse, terminée par une touffe de soies.

Tous trois habitent l'Amérique septentrionale.

Les *Arvicola xanthognathus* Leach, *A. pensylvanicus* Wils., *A. palustris* Harl., des mêmes contrées, ont été décrits avec trop peu de précision pour qu'on puisse les rapporter avec quelque certitude à aucune des divisions que nous avons adoptées pour la nombreuse famille des Arvicoliens.

D. OTOMIS, F. Cuv. — Ce genre, voisin d'ailleurs des Campagnols, s'en éloigne par la composition de ses trois mâchelières, qui représentent en petit les dents de l'éléphant. Elles sont formées de lames minces, légèrement courbées, placées à la file l'une de l'autre ; leurs incisives portent un sillon longitudinal. La queue et les oreilles sont assez développées et couvertes de poil. On n'en connaît qu'une espèce.

I. L'Otomys du Cap (*O. capensis* F. Cuv.). Ce petit Rongeur, de la taille d'un Rat, a le pelage annelé de noir et de fauve. Sa queue est d'un tiers plus courte que le corps.

(A. de Quatrefages.)

CAMPAGNOL VOLANT. mam. — Nom vulgaire du Nyctère de Daubenton.

CAMPAGNOUL ou **CAMPAGNOULE.** bot. cr. — Nom vulgaire de plusieurs espèces d'Agarics.

CAMPAN (Marbre de). géol. — Variété de Calcaire exploité principalement à Campan, dans les Pyrénées. On en connaît trois variétés, le rouge ou grisâtre, le vert et l'isabelle. Ce Calcaire renferme des Orthocératites, des Térébratules, des Encrines, etc. Les noyaux rouges de la *Griotte* de Campan ne sont autre chose que des Nautiles. (C. d'O.)

CAMPANA, CAMPANE (*campana*, cloche). bot. ph. — Nom donné, dans les dialectes méridionaux et dans la langue vulgaire, aux plantes dont les fleurs affectent la forme d'une cloche, telles que les Liserons, les Campanules, certaines espèces de Narcisses, etc.

CAMPANELLE. *Campanella* (*campanella*, petite cloche). bot. ph. — Nom vulg. du *Convolvulus arvensis*.

***CAMPANELLÉ.** *Campanellatus*. bot. — Se dit des fleurs renflées au milieu et resserrées à la gorge ; telles sont celles des Synanthérées.

CAMPANIFORME. *Campaniformis* (*campana*, cloche, *forma*, forme). bot. — Se dit des fleurs dont le calice et la corolle ont la forme d'une cloche ; telles sont les Campanules.

CAMPANIFORMES. *Campaniformæ*. bot. — Nom donné par Tournefort aux plantes de sa première classe, ayant une corolle en cloche ou en grelot, comme les Liserons, les Muguets, les Myrtilles, etc.

CAMPANILLA. bot. ph. — Synonyme de Campanule. — Dans nos colonies, on donne ce nom à diverses espèces des g. Liseron et Ipomée.

***CAMPANOPSIS**, R. Br. (*campana*, cloche, campanule ; ὄψις, apparence). bot. ph. — Synonyme de *Wahlenbergia*, Schrad.

CAMPANULACÉ. *Campanulaceus*. bot. — Syn. de Campanulé et de Campaniforme.

CAMPANULACÉES, CAMPANULÉES. *Campanulaceæ*, *Campanuleæ*. bot. ph. — Famille de plantes dicotylédonées, monopétales, à insertion périgynique. Nous suivrons, pour l'exposition de ses caractères, l'énumération et la circonscription de ses genres, le travail monographique le plus récent et le plus complet dont elle a été l'objet, celui de M. Alphonse De Candolle. — Calice à lobes le plus souvent au nombre de 5, d'autres fois de 3-6-8-10, manquant quelquefois, mais fort rarement, égaux entre eux. Corolle monopétale, le plus ordinairement régulière, offrant supérieurement des divisions qui alternent en nombre égal avec celles du calice, et dont la préfloraison est valvaire. Étamines ordinairement égales en nombre aux divisions de la corolle avec lesquelles elles alternent, rarement moins nombreuses, n'ayant pas d'adhérence dans leurs filets avec le tube de cette corolle (contrairement à la loi la plus générale dans les monopétales) ; ces filets élargis à leur base ; les anthères biloculaires, introrses, presque toujours libres (très rarement soudées entre elles par leurs bords). Ovaire soudé avec le tube du calice, et épaissi au sommet en un anneau qui porte la corolle et les étamines, à loges variant en nombre de 2 à 10, ne correspondant pas

toujours à celui des autres parties de la fleur, et contenant chacune un nombre indéfini d'ovules attachés à l'angle interne. Style simple, hérissé de poils collecteurs disposés en autant de séries qu'il y a de loges d'anthères; stigmate nu, en tête, divisé le plus souvent en autant de lobes qu'il y a de loges à l'ovaire; lobes qui, soudés dans le bouton, finissent par se séparer et diverger, et sont sur les surfaces internes hérissés de papilles. Capsule divisée en autant de loges que l'ovaire, s'ouvrant ou à son sommet, en dedans de la corolle, ou en dehors sur ses côtés, par des trous ou des fentes qui alternent avec les cloisons. Graines menues, offrant dans l'axe d'un périsperme charnu un embryon à peu près cylindrique, à cotylédons courts, à radicule tournée du côté du point d'attache.—Les Campanulacées se rencontrent pour la plupart dans les climats tempérés. Ce sont rarement des arbrisseaux, ordinairement des herbes annuelles ou vivaces remplies d'un suc laiteux, à feuilles dépourvues de stipules, alternes ou plus rarement opposées, le plus souvent dentées. Leurs fleurs sont disposées à l'extrémité des rameaux ou à l'aisselle des feuilles en glomérules, épis, grappes ou panicules, dans lesquelles on voit souvent la terminale se développer la première, ce qui indique une inflorescence définie; elles sont quelquefois accompagnées d'un involucre libre ou adhérent en partie à l'ovaire. Leur couleur est bleue ou blanche, plus rarement jaune ou rougeâtre.

On peut diviser la famille en plusieurs tribus, fondées principalement sur le mode de déhiscence de la capsule.

Tribu I. WAHLENBERGIÉES. Ovules indéfinis. Capsules s'ouvrant au sommet. — Pédicelles redressés après la floraison. — La plupart habitent l'hémisphère austral.

Genres : *Jasione*, L. — *Lightfootia*, Lhér. — *Cephalostigma*, Alph. DC. — *Microcodon*, Alph. DC. — *Platycodon*, Alph. DC. — *Canarina*, J. (*Canaria*, L. — *Pernetya*, Scop.) — *Campanumœa*, Blum. — *Codonopsis*, Wall. — *Wahlenbergia*, Schrad. (*Cervicina*, Del.— *Schultesia*, Roth.—*Glosocomia*, Don.).—*Aikinia*, Salisb. — *Heterochœnia*, Alph. DC. — *Prismatocarpus*, Alph. DC. — *Roella*, L. (*Aculeosa*, Pluk.)—*Edraianthus*, Alph. DC.

Tribu II. CAMPANULÉES. — Ovules indéfinis. Capsule s'ouvrant sur les côtés. — Toutes habitent l'hémisphère boréal.

Genres : *Phyteuma*, Cas. (*Rapunculum*, Trag. — *Rapuntium*, Lob. — *Petromarula*, Bell. — *Michauxia*, Lher. — *Campanula*, Fuchs. *Erineon*, Plin. — *Rapunculus*, Bauh. — *Medium*, Tournef. — *Roucela*, Dumort. —*Erinia*, Noul.—*Marianthemum*, Schrank). — *Specularia*, Heist. (*Avicularia*, Gessn. — *Elatine*, Cæs.—*Legouzia*, Durand.—*Apenula*, Neck.—*Triodallus*, Rafin. – *Trachelium*, L. —*Adenophora*, Fisch. (*Floerkea*, Spreng., *non* W.). — *Symphyandra*, Alph. DC. — *Musschia*, Dumort. — *Pentaphragma*, Wall.

Tribu III. MERCIÉRÉES. 4 ovules à la partie inférieure d'une loge simple supérieurement, partagée inférieurement par un rudiment de cloison.

Genre : *Merciera*, Alph. DC. (AD. J.)

CAMPANULAIRE, *Campanularia* (*campanula*, petite cloche). POLYP. — Genre de la famille des Sertulariées, groupe des Tubulariées, établi par Lamarck pour des Polypes marins à tige simple, volubile et rampante, ou non volubile et rameuse, dont les animaux sont contenus dans des cellules campanulées. On en connaît une quinzaine d'espèces répandues dans les mers d'Europe, dans celles de l'Inde et de l'Australasie. Lamouroux a établi dans ce g. deux divisions; il a formé le g. Clytie pour les espèces à tige grimpante, et le genre Laomédée pour les espèces à tige droite, à cloches plus petites et à branches plus courtes. (C. D'O.)

CAMPANULE. *Campanula* (*campanula*, petite cloche). BOT. PH.— Genre de la famille des Campanulacées, tribu des Campanulées, ayant pour caractères : Calice monophylle à 5 divisions, quelquefois à 10. Corolle campaniforme à 5 divisions. Étamines 5, filets dilatés à la base; stigmates 3 ou 5. Capsule à 3 ou 5 loges polyspermes, s'ouvrant par des pores latéraux. Ce sont des plantes herbacées, ou même des sous-arbrisseaux annuels, bisannuels ou vivaces, à feuilles lisses ou velues et étroites ou larges, sessiles ou pétiolées, et à fleurs le plus souvent bleues, quelquefois blanches, violettes ou jaunes, et disposées en épis, en panicules, ou solitaires à l'axe des feuilles. Ces plantes, dont nous possédons un grand nombre d'espèces, croissent dans les parties tempérées de l'ancien continent; mais elles se voient aussi jusque

sous le pôle, et ne descendent guère au-dessous du 30e degré de latitude. Elles affectionnent surtout les contrées montagneuses.

Le nombre des espèces de Campanules, tel que le genre a été circonscrit par De Candolle, est aujourd'hui de 182; mais la plupart ne sont que des plantes de collection, c'est-à-dire de pur intérêt botanique. Une quarantaine environ servent à la décoration de nos jardins; telles sont : la *C. medium* (Carillon, Violette marine) à grosses cloches blanches ou violettes, la *C. trachelium* (C. gantelée), la *C. persicifolia* (C. à feuilles de pêcher), la *C. pyramidalis* (C. pyramidale), haute quelquefois de plus de deux mètres, et qui donne, depuis juillet jusqu'en septembre, une succession de fleurs étalées, d'un joli bleu, croissant depuis le bas jusqu'au sommet de la tige, la *C. Barrelieri*, qui sert à faire de jolies bordures chargées de clochettes bleues ou blanches, la *C. aurea* (C. de Madère), arbuste toujours vert, à fleurs jaunes, d'orangerie, les *C. latifolia, rotundifolia, carpatica, eriocarpa, glomerata, speciosa, urticæfolia, grandiflora*, etc.; et enfin, la *C. rapunculus* (C. raiponce), dont les racines et les jeunes pousses se mangent en salade. On peut également manger les racines des C. à feuilles de pêcher et gantelée. Toutes les autres espèces ont un suc lactescent d'une amertume repoussante. Il croît spontanément, dans nos environs, une dizaine d'espèces de Campanules. Ce sont en général des plantes peu délicates, qui aiment les terres légères et les expositions chaudes. Elles se reproduisent de graines semées aussitôt après leur maturité, et par la séparation de leurs racines. (C. d'O.)

CAMPANULÉ. *Campanulatus.* BOT. PH. — Synonyme de Campaniforme.

CAMPANULÉES. *Campanuleæ.* BOT. PH. — *Voyez* CAMPANULACÉES.

***CAMPANULINÉES.** *Campanulineæ.* BOT. PH. — Bartling a établi sous ce nom une classe de plantes, comprenant les familles des Goodenoviées, des Lobéliacées et des Campanulacées. Endlicher a adopté cette dénomination, qui ne diffère de la classe de Bartling que parce qu'il y a joint la famille des Brunoniacées.

***CAMPANUMÆA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Campanulacées, tribu des Wahlenbergiées-Lightfootiées, formé par Blume (*Bijdr.* 726) pour deux plantes herbacées, l'une de Java, l'autre des Célèbes, et qui ne paraissent pas encore avoir été introduites en Europe. Elles sont lactescentes, très glabres, à racines tubéreuses; à tiges et à rameaux cylindriques; à feuilles opposées, pétiolées, cordiformes-ovales ou oblongues-linéaires, presque très entières ou denticulées, glaucescentes en dessous; à fleurs solitaires, éparses ou subcorymbeuses. (C. L.)

CAMPDERIA. BOT. PH. — Famille des Hémodoracées. Le g. que nous avions désigné sous ce nom (*Bull. soc. phil.*, 1822, p. 79), et que plus tard (*in Kunth syn.*, I, p. 360) nous avions nommé *Radia*, est le même que le *Vellosia* de Vandelli. *Voyez* VELLOSIE. (A. R.)

Lagasca a aussi employé ce nom pour désigner un syn. de *Kaulfussia*, Scop.

CAMPÊCHE. BOT. PH. — *Voyez* HÉMATOXYLON.

CAMPECIA, Adans. BOT. PH. — Synonyme de *Cæsalpinia*, Plum.

CAMPÉCOPÉE. *Campecopea* (κάμπη, courbure, κώπη, lame). CRUST. — Genre de l'ordre des Isopodes, de la famille des Sphéromiens-Unguiculés, établi par Leach et ainsi caractérisé par cet auteur : Appendice postérieur du ventre ayant la petite lame extérieure seule saillante, allongée et courbée. Corps ou thorax ayant l'avant-dernier article plus grand que le dernier. Les deux seules espèces connues se trouvent sur les côtes d'Angleterre; celle qui peut lui être considérée comme type est la *C. hirsuta* Montag. (*Trans. of the Linn. soc.*, vol. VII, pl. 6, fig. 8). (H. L.)

CAMPELIA (κάμπη, courbure; ἥλιος, soleil). BOT. PH. — Genre de la famille des Commélinacées, créé par M. Richard (*Anal. du Fr.* 46) pour quelques espèces indigènes de l'Amérique et de l'Asie tropicales. Le *Commelina zanonia* L., espèce type du g., est cultivée dans nos jardins. Ce sont des plantes herbacées, vivaces, à tiges dressées, à feuilles largement lancéolées, pubescentes en dessous, à gaînes lâches, à fleurs en ombelles serrées, à bractées géminées, ovales, disposées en involucre, à pédoncules opposés, géminés au milieu. (C. L.)

***CAMPELLA**, Link. BOT. PH. — Synonyme de *Deschampsia*, Palis.

CAMPEPHAGA (κάμπη, chenille; φάγω, mange). OIS. — Genre de Vieillot, synonyme de *Ceblepyris*, Cuv. *Voyez* ÉCHENILLEUR. (LAFR.)

***CAMPEPHILUS**, G.-R. Gray (κάμπη, chenille; φιλός, qui aime). OIS. — Genre formé par Gray dans la famille des Pics, et synonyme de *Drycopus*, Boié. *Voyez* PIC. (LAFR.)

CAMPÉRIEN. POISS. — Nom d'une espèce du g. Scombrésoce, *Esox saurus* Bl.

***CAMPETHERA** (κάμπη, chenille; θήρα, chasse). OIS. — Genre formé par G.-R. Gray (*L. of the Gen.*) dans la famille des Pics, en remplacement de celui de *Dendromus*, Sw., employé en mammalogie. *Voyez* PIC. (LAFR.)

***CAMPHORA** (nom latin du Camphre). BOT. PH. — Genre de la famille des Lauracées, type de la tribu des Camphorées, établi par Nees (*in Wallich Pl. as. rar.*, II), dont le type est le *Laurus camphora* de Linné, ou vulgairement l'arbre au Camphre. Il renferme plusieurs espèces de l'Inde, produisant chacune cette sorte de gomme-résine si utile en médecine. Ce sont des arbres à feuilles alternes, triplinervées, coriaces, très entières, glabres, persistantes. Dans la plupart des aisselles des rameaux est une glande immergée, s'ouvrant en dessous par un pore; les gemmes foliaires, axillaires et terminales, sont pérulées, imbriquées, couvertes de nombreuses squames; les panicules florales dépourvues de bractéoles, petites, subtrichotomes, sans involucres; les fleurs petites, blanchâtres, hermaphrodites ou polygames, à périgone chartacé, 6-fide, caduc. Étamines 9, dont 3 extérieures extroses, munies à la base de deux appendices comprimés, stipités, à anthères ovales, 4-valvulaires; 6 staminodes, dont les 3 extérieurs semblables aux étamines; les 3 intérieurs stipités, à capitule ovale-glanduleux; stigmate discoïde. Baie monosperme, portant à la base une partie obconique et entière du périgone.

L'une des espèces principales, l'arbre au Camphre, le Camphrier, *Camphora officinarum* Bauh. (le *Laurus camphora* des botanistes, *Persea camphora* Spr., etc.), est un arbre d'une assez grande taille, à feuilles triplinervées, luisantes en dessus, glanduleuses aux aisselles des veines. Son fruit est une baie noirâtre de la grosseur d'un pois. Il croît à la Chine et au Japon, où les habitants en retirent la substance connue sous le nom de Camphre.

Le bois du Camphrier est blanchâtre, veiné de rouge, d'un grain dur. On l'emploie volontiers dans les ouvrages d'ébénisterie, quoique son odeur subsiste pendant un temps illimité. On cultive dans les serres, en Europe, plusieurs espèces de *Camphora*. (C. L.)

CAMPHORATA, Mœnch. (*camphora*, camphre). BOT. PH. — Synonyme de *Camphorosma*.

***CAMPHORÉES**. *Camphoreæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Laurinées, ainsi nommée du Camphrier (*Camphora*), son seul genre jusqu'ici. (AD. J.)

CAMPHOROIDE. *Camphoroideum*. BOT. et CHIM. — On nomme ainsi une substance obtenue des huiles essentielles que produisent un grand nombre de plantes de la famille des Labiées, et offrant beaucoup de rapports avec le Camphre proprement dit. Ainsi, selon M. Proust, en exposant ces huiles à l'air libre, elles s'évaporent, et le Camphoroïde se dépose sur les parois du vase sous forme cristalline. C'est ainsi qu'on peut retirer 10 p. 100 de Camphoroïde des huiles de Romarin et de Marjolaine; 12 1/2 p. 100 de celles de la Sauge; 25 p. 100 de celles de la Lavande, etc. On en retire également une certaine quantité de la Menthe, du Thym, etc. (C. L.)

***CAMPHOROMÆA**. BOT. PH. — Genre de la famille des Lauracées, tribu des Camphorées, établi par Nees (*Prog.* 16. *Laur.* 465) pour quelques arbres du Brésil, à feuilles membranacées, alternes, à côtes peu nombreuses dont les nervules réticulées, à nervures triplées ou quintuplées; à fleurs petites, blanchâtres, disposées en petites grappes simples ou paniculées, axillaires et subterminales. (C. L.)

***CAMPHOROSMA** (*camphora*, camphre; ὀσμή, odeur). BOT. PH. — Genre de la famille des Chénopodacées, tribu des Chénopodiées-Camphorosmées, formé par Linné (*Gen.* 164), et renfermant 4 ou 5 espèces herbacées et suffrutiqueuses, appartenant à l'Europe australe et à l'Asie médiane, où elles croissent dans des terrains arides et salins. Elles sont ordinairement poilues, à feuilles linéaires ou subulées, alternes ou fasciculées; à fleurs axillaires, agglomérées, ébractées

On en cultive deux espèces dans les jardins de botanique. (C. L.)

*CAMPHOROSMÉES. *Camphorosmeæ.* BOT. PH. — Tribu de la famille des Atriplicées. *Voyez* ce mot. (AD. J.)

CAMPHRE. *Camphora.* BOT. PH. et CHIM. — Le Camphre est une substance blanche, transparente, éminemment volatile, combustible, concrète, cristalline, d'une odeur pénétrante et subtile, d'une saveur amère et âcre, peu soluble dans l'eau, très soluble dans l'alcool, les huiles fixes et essentielles et plusieurs acides. Les chimistes ne paraissent pas entièrement d'accord sur la proportion des éléments constituants qui le composent ; selon Liebig, il est formé de :

Carbone.	81m,763
Oxygène.	8 ,535
Hydrogène. . . .	9 ,722

Cette substance provient de divers arbres de la famille des Lauracées, et principalement des *Laurus camphora* et *sumatrensis*, du *Dryobalemops aromatica*, etc. Elle ne transsude pas naturellement de l'écorce de ces arbres ; mais on l'y trouve par dessous et dans les cavités du corps ligneux, sous la forme de grumeaux, dont les plus gros ont les dimensions d'un pois. Ces grumeaux sont sans doute le produit des huiles essentielles que ces arbres sécrètent abondamment dans leurs feuilles, leur écorce et même leur bois, et ne seraient très probablement pas autre chose que le Stéaropton de Herberger, la Séreusine de Bizio et de Boullay.

Dans les îles Moluques et au Japon, où l'on s'occupe de l'extraction de ce principe, on fend, en brindilles menues, les tiges des arbres qui le produisent ; on les distille, et on recueille le Camphre en petits grains sublimés qui s'attachent aux rayons d'une natte de paille de riz, laquelle recouvre l'intérieur du couvercle du vase où se fait l'opération. Transporté sous cette forme en Europe, il y subit une épuration, et est livré au commerce en petits pains brillants, lamelleux et cristallins. Le Camphre offre plusieurs particularités physiques assez curieuses ; ainsi, par exemple, son inflammabilité est telle qu'il peut brûler à la surface de l'eau, propriété qui peut faire penser qu'il entrait peut-être dans la composition du feu grégeois. Brisé en petites molécules et jeté ainsi sur l'eau, celles-ci s'agitent vivement en un mouvement gyratoire ; circonstance qui mériterait bien les recherches des physiciens pour recevoir une explication satisfaisante. Soumis à l'action de l'acide nitrique concentré, il se change en acide camphorique.

Le Camphre est très usité en médecine comme calmant et antiseptique. M. Raspail le préconise comme une panacée universelle et conseille de l'absorber, sous forme de cigarettes qu'on fume à froid. Selon cet auteur, elles sont souveraines contre la migraine, les pesanteurs d'estomac, le coryza, les affections des voies nasales, les maux d'yeux, la toux, les rhumes les plus invétérés, les pituites, le croup, et même contre la phthisie pulmonaire, du moins, dit-il, à son premier degré. Le malade, selon lui encore, en éprouve un bien-être presque instantané. On ne peut nier, en effet, que cette substance n'agisse comme un stimulant énergique sur l'économie animale; mais nous ne saurions affirmer que sa puissance sur elle soit telle que l'avance M. Raspail, dont les assertions auraient besoin d'être corroborées par des expériences réitérées.

Le Camphre n'agit pas avec moins de force mais en sens divers, à ce qu'il paraît, sur les végétaux. « Gœppert a vu plusieurs plantes périr en deux ou trois jours dans une eau qui en contenait en dissolution environ un demi-gramme, broyé avec de la gomme arabique. Une demi-drachme de cette substance, mise dans un vase clos avec deux plantes de pois, les a tuées en vingt heures. De petits fragments placés dans les fleurs de l'Épine-vinette, en paralysent tout-à-coup le mouvement des étamines. Selon Willdenow et Droste, des plantes fanées se redressent plus promptement dans de l'eau camphrée que dans l'eau ordinaire; Barton assure qu'elles y végètent avec force. Quoi qu'il en soit de ces assertions contraires, il résulte des expériences de M. Gœppert, expériences répétées et variées sous diverses formes : 1° que les solutions de Camphre agissent de la même manière que les huiles essentielles, mais qu'il en faut une dose double pour produire le même effet; 2° qu'elles détruisent la motilité des parties contractées sans l'avoir préalablement excitée ; 3° qu'elles n'ont aucune action ni sur la germination des pha-

nérogames, ni sur la végétation des cryptogames cellulaires; 4° que ses vapeurs seules suffisent pour agir sur les plantes grasses et les Fougères (De Candolle, *Physiol.*, p. 1348). »

On a long-temps employé le Camphre dans les préparations d'objets d'histoire naturelle; on supposait que son odeur suffirait pour éloigner les Insectes dévastateurs des collections de ce genre; mais l'expérience a prouvé qu'il était à peu près inefficace sous ce rapport, et on a eu recours avec succès à des dissolutions de sublimé corrosif.

En faisant passer un courant de gaz acide hydrochlorique à travers de l'huile de térébenthine, il se dépose, sur les parois du vase, une substance qui présente une grande analogie avec le Camphre. Il serait à désirer que cette expérience fût suivie et réitérée, elle jetterait sans doute un grand jour sur la composition naturelle du Camphre. (C. L.)

CAMPHRÉE. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Camphorosma*.

CAMPHRIER. BOT. PH. — Nom d'une espèce du g. Laurier.

***CAMPICHÆTE.** *Campichœta* (καμπή, courbure; χαίτη, crin). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par M. Macquart sur une seule espèce trouvée par lui dans le nord de la France, sur les herbes d'un sol humide, et qu'il nomme *C. rufipes*. Ce g. se reconnaît principalement au style de ses antennes, dont les deux articles sont bien distincts, et forment un coude. (D.)

***CAMPICOLA** (*campus*, champ; *colere*, habiter). OIS. — Genre formé d'abord par Swainson, dans les Traquets, et ayant pour type le *Saxicola pileata*, auquel il paraît toutefois avoir renoncé dans sa *Class. of. birds.* Gray le regarde comme distinct des *Saxicola*. *Voyez* TRAQUET. (LAFR.)

***CAMPIUM**, Presl (καμπή, courbure). BOT. CR. — Synonyme d'*Acrostic*, L.

CAMPOMANESIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, tribu des Myrtées, formé par Ruiz et Pavon (*Prodr.* 72, t. 13) pour remplacer quelques plantes de l'Amérique tropicale. Ce sont des arbres à feuilles opposées, stipulées, pétiolées, pellucides-ponctuées, très entières; à fleurs blanches, bibractéolées, sur des pédoncules agrégés dans les aisselles foliaires. On en cultive une espèce dans les jardins, le *C. lineatifolia* DC., du Pérou, à fruits jaunes. (C. L.)

***CAMPOSCIE.** *Camposcia.* CRUST. — Ce genre, qui appartient à l'ordre des Décapodes, famille des Oxyrhynques, a été établi par Latreille avec ces caractères: Carapace bombée, presque pyriforme, mais tronquée en avant. Yeux portés sur des pédoncules assez allongés, recourbés en avant et très gros à leur base. Antennes internes se reployant un peu obliquement en avant. Premier article des antennes externes long, se prolongeant presque aussi loin que le rostre, muni à son extrémité d'une tige mobile. Épistome à peu près carré. Pieds-mâchoires externes très allongés, terminés par un ongle cylindrique, légèrement courbé à sa base. L'espèce type de ce genre est la *C. retuja* Latr. (*Règne anim.*, 2ᵉ édit., t. IV, p. 60), qui se trouve dans la mer des Indes. (H. L.)

***CAMPSIA** (καμψία, coffre, étui). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Sténélytres, établi par MM. Lepeletier de Saint-Fargeau et Serville (*Encyclop. méthod.*, t. X, 2ᵉ part., p. 455), qui le placent dans la tribu des Hélopiens, tandis que M. Dejean le met dans celle des Ténébrionites. Ce g., créé aux dépens de celui de *Cnodalon*, Dalm., a pour type le *Cnodalon irroratum* de cet auteur. (D.)

CAMPSIS, Lour. (καμψός, courbé). BOT. PH. — Synonyme d'*Incarvillea*, Juss.

***CAMPSIURA** (καμψός, courbé; οὐρά, queue). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Mélitophiles, établi par M. Hope (*Trans. of the entom. soc. of London*, vol. III, part. 1, 1841, p. 65) d'après une espèce de Cétonide qu'il nomme *C. xanthorhina*, et que MM. Percheron et Gory ont classée mal à propos, suivant lui, dans le g. *Macroma* de M. Kirby, sous le nom de *M. bicolor*. Il pense que le *Macr. javanica* des mêmes auteurs pourrait bien aussi appartenir à son g. *Campsiura*. (D.)

***CAMPSODACTYLE.** *Campsodactylus* (καμψός, courbé, nom égyptien du crocodile; δάκτυλος, doigt). REPT. — Genre de l'ordre des Sauriens, famille des Scincoïdiens, établi par MM. Duméril et Bibron pour un petit scincoïdien du Bengale qu'ils ont nommé C. de Lamarre Piquot (*C. Lamarrei*), ayant la forme d'un petit Orvet, des pattes fort cour-

tes, et le corps marqué d'un bout à l'autre de stries alternativement brunes et jaunes. Il a pour caractère distinctif d'offrir, comme le Crocodile, 5 doigts aux pattes de devant et 4 à celles de derrière. (C. D'O.)

***CAMPSOPLACUNTIA**, Blum. (καμψός, courbé, πλακούντιον, petite galette). BOT. PH. — Synonyme de *Medinilla*, Gaud.

***CAMPSOTRICHUM** (καμψός, courbé; θρίξ, filament). BOT. CR. — Thunberg (*Hora phys. borol.*, p. 83, tab. xvij, fig. 2) désigne sous ce nom un petit genre de Champignons byssoïdes, caractérisé par des fibres noires, obscures, raides, dressées et rameuses, dont les rameaux sont dichotomes, recourbés, flexueux, étalés et un peu allongés, représentant de petits capitules. Les sporidies sont presque ovales, noires et ramassées en petits tas, près du sommet des rameaux terminaux. — Ce genre a besoin d'être encore étudié sur un individu vivant pour connaître parfaitement où sont insérées les spores; cependant Fries le réunit à son genre *Myxotrichum*, qui lui-même renferme peut-être autant de genres que d'espèces. (LÉV.)

***CAMPTA** (καμπτός, courbé). INS.—Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, établi par Kirby, et adopté par M. Westwood (*Synops. of the gener.*), qui le place dans la tribu des *Nitidulæ* de Leach. Ce g. a pour type le *Strongylus luteus* de Herbst. (D.)

***CAMPTAN**. MAM. —Nom d'une espèce du g. Antilope.

***CAMPTERIA**, Presl. BOT. CR. — Synonyme de *Pteris*, Linn.

***CAMPTOCERUS** (καμπτός, courbé; κέρας, corne). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Xylophages, établi par M. Dejean et adopté par Latreille (*Règne animal de Cuvier*, 1839). Ce g. a pour type l'*Hylesinus æneipennis* Fabr., de Cayenne. (D.)

***CAMPTODONTUS** (καμπτός, courbé; ὀδούς, οντος, dent). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Scaritides, établi par M. Dejean (*Species*, t. II, p. 476). Ce genre est intermédiaire entre les *Scarites* et les *Clivines*. L'auteur y rapporte deux espèces, qu'il nomme l'une *C. cayennensis* et l'autre *C. Lacordairei*: toutes deux sont de Cayenne. (D.)

***CAMPTOGNATHUS** (καμπτός, courbé; γνάθος, mâchoire). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Xylophages, tribu des Platysomes de Latreille, établi par M. Dejean, et auquel il donne pour type une espèce du Brésil qu'il nomme *C. mandibularis*. Cette espèce est la même que celle nommée *bicolor* par Perty, et dont il fait son genre *Palæstes*. (D.)

***CAMPTOGRAMMA** (καμπτός, courbé; γράμμα, ligne). INS.—Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Phalénites de Latreille, ou *Geometridæ*, Leach, établi par Stephens, et auquel il donne pour type la *Geometra bilineata* Linn. Ce genre rentre dans celui établi antérieurement par M. Treitschke sous le nom d'*Acidalia*. *Voyez* ce mot. (D).

***CAMPTOLAIMUS** (καμπτός, courbé; λαιμός, gosier). OIS.—Genre formé par G. R. Gray (*L. of the Gen.*), dans la famille des Canards, et substitué par cet auteur à celui de *Camptorhynchus*, Eyt., pour le Canard de Labrador, *Anas labradora* Gm. (LAFR.)

***CAMPTORHINA** (καμπτός, courbé; ῥίν, nez). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Mélolonthides, établi par Kirby (*Ins. recueillis dans le nord de l'Amérique, par M. Richardson*). Ce g., voisin des *Serica*, en diffère: 1° par ses mâchoires armées seulement de 4 dents au lieu de 6; 2° par les crochets des tarses, dont les deux pointes chez lui sont aiguës, tandis que l'une d'elles, l'inférieure, est tronquée dans les *Serica*; 3° enfin, parce qu'il est dépourvu des poils soyeux qui couvrent le corps de ces derniers. M. Kirby nomme *C. atracapilla* l'unique espèce sur laquelle ce g. est fondé: elle a été trouvée au Canada, par le docteur Bigsby, et dans la Nouvelle-Écosse par le capitaine Hall. (D.)

***CAMPTORHINUS** (καμπτός, courbé; ῥίν, nez). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides-Gonatocères, légion des Mécorhynques, division des Apostasimérides, établi par Schœnherr. Les esp. qui constituent ce g. ont le corps plus allongé, et les cuisses postérieures plus longues et plus cylindriques que les Cryptorhynques, avec lesquels ils ont du reste beaucoup de rapports. Schœnherr en décrit 5 esp., et M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne 8, dont 1 d'Europe, 1 de Madagascar, 1 de la Nouvelle-Hollande, et 5 de Java. L'espèce

d'Europe est le *Rhynchænus statua* Fabr., qui se trouve en Toscane, en Tauride, en France, et dans le midi de l'Allemagne. (D.)

*CAMPTORHYNCHUS (καμπτός, flexible; ῥύγχος, bec). OIS. — *Voyez* CAMPTOLAIMUS. (LAFR.)

*CAMPTORHYNCHUS (καμπτός, courbé; ῥύγχος, bec). INS. — Nom sous lequel Schœnherr avait d'abord désigné un g. de Curculionides, et qu'il a changé depuis en celui de *Camptorhinus*, qui a la même signification. *Voyez* ce dernier mot. (D.)

*CAMPTOSCELIS (καμπτός, courbé; σκέλος, jambe). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Féroniens, établi par M. Dejean (*Species*, t. 3, p. 420), d'après le *Scarites hottentota* d'Olivier, le même que le *Carabus megacephalus* Fabr. ou que le *Molops plantaris* Germ. C'est une espèce de Carabique du cap de Bonne-Espérance, de grande taille, aptère, à grosse tête presque carrée, d'un noir brillant, avec les antennes et les palpes d'un brun roussâtre, et des stries lisses sur les élytres, plus profondes dans le mâle que dans la femelle. (D.)

*CAMPTOSEMA (καμπτός, courbé; σῆμα, signe, étendard). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Phaséolées-Dioclécées, constitué par Hooker et Arnott (*Bot. misc.* III. 200), et ne renfermant qu'un arbrisseau, découvert aux environs de Buénos-Ayres. C'est une belle plante volubile, à feuilles trifoliolées, dont les folioles sont stipellées, elliptiques, oblongues, rétuses, mucronulées au sommet, vertes, luisantes en dessus, pâles en dessous; à fleurs rouges, dont les pétales trois fois plus longs que le calice, sur des pédicelles égalant à peine celui-ci, qui est muni de deux petites bractéoles, et disposées en grappes axillaires plus longues que les feuilles. (C. L.)

*CAMPTOSORUS, Link. (καμπτός, courbé; σωρός, tas). BOT. CR. — Synonyme de *Scolopendrium*, Smith.

*CAMPTOSPORUM (καμπτός, courbé; σπορά, spore). BOT. CR. — *Voyez* PSILONIA. (LÉV.)

*CAMPTOSTERNUS (καμπτός, courbé; στέρνον, sternum). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Élatérides, établi par Latreille (*Distrib. méthod. et natur. des Serricornes*, *Ann. de la Soc. entom. de France*, t. III, p. 141), et qu'il caractérise ainsi: Écusson en forme de cœur renversé, plus large postérieurement, tronqué et échancré en devant. Corselet sans ligne élevée, et oblique aux angles postérieurs, en trapèze, aussi large au moins que long; extrémité antérieure du présternum plus inclinée, avec une impression transverse. Ce g. a pour type l'*Elater fulgens* de Fabricius. (D.)

*CAMPTOUM (καμπτός, courbé; nom formé d'après la forme des spores qui sont courbées). BOT. PH. — Fries a confondu ce g. avec le g. *Arthrinium* de Kunze. *Voyez* ce mot. (LÉV.)

*CAMPULEIA, Th. (καμπύλος, recourbé). BOT. PH. — Synonyme de *Striga*, Lour.

CAMPULIPUS. INS. — Synonyme de *Campylipus*.

*CAMPULITROPE. *Campulitropus* (καμπύλος, courbé; τρέπω, je tourne). BOT. PH. — M. de Mirbel a, par cette épithète, désigné la graine, dans laquelle l'ovule, en se développant, s'est recourbé sur lui-même de manière à amener son sommet près de sa base, ce qui le rend plus saillant d'un côté. Les Crucifères et les Légumineuses sont dans ce cas.

CAMPULOA, Desv. (καμπύλος, recourbé). BOT. PH. — Synonyme de *Ctenium*, Panz.

CAMPULOSUS, Palis. (καμπύλος, recourbé). BOT. PH. — Syn. de *Ctenium*, Panz.

*CAMPYLANTHERA, Hook. (καμπύλος, recourbé; *anthera*, anthère). BOT. PH. — Synonyme de *Pronaya*, Hug. — Schott et Endlicher donnent aussi ce nom à un synonyme du g. *Eriodendron*, DC.

*CAMPYLANTHUS (καμπύλος, courbé; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Véronicées, établi par Roth sur une plante encore incomplètement connue et indigène de l'île de Ténériffe. C'est un arbrisseau à rameaux cylindriques, couverts de tubercules produits par les cicatrices résultant de la chute des feuilles; celles-ci sont térétiuscules, filiformes, charnues. Fleurs en grappes axillaires, pubescentes au sommet des rameaux; pédoncules tribractéés à la base. Le fruit en est inconnu. (C. L.)

*CAMPYLIA, Sweet et Lindl. (καμπύλος, recourbé). BOT. PH. — Synonyme de *Pelargonium*, Lhérit.

*CAMPYLIPUS (καμπύλος, courbé ; πούς, pied). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Mélitophiles de Latreille, sous-tribu des Trichites, établi par Kirby, et adopté par M. de Castelnau (*Hist. des Coléoptères*, *Buff.-Dum.* t. 2, p. 160). Suivant ce dernier auteur, il diffère des *Osmoderma* par ses mandibules membraneuses; par son écusson en triangle curviligne; par ses tarses postérieurs longs, et par son menton nu. Il lui donne pour type le *Trichius limbatus* de Fabricius, qui se trouve à Java et au cap de Bonne-Espérance. Ce g. est le même que celui d'*Agenius*, de MM. de Saint-Fargeau et Serville. *Voyez* ce mot. (D.)

*CAMPYLIRHYNCHUS (καμπύλος, courbé; ῥύγχος, bec). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, créé par Mégerle, et non adopté par Schœnherr, qui en répartit les espèces sur les g. *Phytobius* et *Centorhynchus*. (D.)

*CAMPYLOCARPUS, Mey. (καμπύλος, recourbé; καρπός, fruit). BOT. PH. — Synonyme d'*Arabis*, Lin.

*CAMPYLOCARYUM, DC. (καμπύλος, recourbé; κάρυον, noix). BOT. PH. — Synonyme d'*Anchusa*, L.

*CAMPYLOCÈLE. *Campylocelus* (καμπύλος, courbé; κοιλία testins). ANNÉL. — M. Ehrenberg donne ce nom aux Infusoires Entérodèles, dont le canal intestinal présente des courbures dans son trajet.

*CAMPYLOCHILA (καμπύλος, courbé; χεῖλος, lèvre). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, établi par M. Stephens, et adopté par M. Westwood, qui le place dans sa tribu des *Pyralidæ* (*Synops. of. the Gen. of British ins.*) Ce g. est le même que celui désigné antérieurement par M. Treitschke, sous le nom de *Nymphula*. *Voyez* ce mot. (D.)

*CAMPYLOCLINIUM (καμπύλος, courbé; κλίνη, lit, réceptacle). BOT. PH.—M. De Candolle a fondé ce g. sur les espèces du g. *Eupatorium* (famille des Composées), qui ont les fleurs insérées sur un réceptacle légèrement courbé, et presque hémisphérique, les capitules multiflores, l'involucre composé de 2-3 séries inégales, les extérieures ovales, les intérieures plus étroites. Les 5 espèces qui constituent ce g. sont indigènes de l'Amérique. (J. D.)

*CAMPYLODONTIUM (καμπύλος, courbé; ὀδούς, dent). BOT. CR. — Genre de la famille des Bryacées, établi par Schwægrichen (*Suppl.*, t. III) pour une mousse de Pensylvanie vivace et rameuse, dont les seuls caractères connus sont : Sporange latéral, égal à la base; péristome simple, à 16 dents lancéolées, incurvées, conniventes d'abord et réfléchies plus tard. (C. D'O.)

CAMPYLOMYZE. *Campylomyza* (καμπύλος, courbé; μύζω, je suce). INS. — Genre de Diptères, division des Némocères, famille des Tipulaires, tribu des Fongicoles, établi par Wiedmann, et adopté par Meigen, ainsi que par Latreille et M. Macquart. Ce dernier en décrit deux espèces, savoir : *C. bicolor* Wied. et *C. aceris* Meig. Ces deux espèces se trouvent en France et en Allemagne. Le nom générique fait allusion à la courbure de la trompe. (D.)

*CAMPYLONEMA, Poir. (καμπύλος, recourbé; νῆμα, bois). BOT. PH. — Synonyme de *Campynema*, Labill.

*CAMPYLONEURUM, Presl (καμπύλος, recourbé; νεῦρον, nervure). BOT. CR. — Synonyme de *Polypodium*, Linn.

*CAMPYLOPHYTE. *Campylophytum* (καμπύλος, courbé; φυτόν, plante). BOT. PH.—Necker désigne sous ce nom les plantes dont la partie supérieure de la corolle est obliquement infléchie, et le plus souvent contournée en spirale avant l'épanouissement.

*CAMPYLOPODES. *Campylopodes*. BOT. CR.—Nom donné par Bridel à une famille de Mousses ayant pour type le g. *Campylopus*.

*CAMPYLOPS (καμπύλος, courbé; ὤψ, œil). OIS. — Genre de Lichtenstein indiqué par G.-R. Gray à l'article ADDITIONS de sa *List of the Gen.*, mais qu'il avoue ne savoir encore où placer dans son ouvrage. (LAFR.)

*CAMPYLOPTÈRES, Less. *Campylopterus*, Sw. (καμπύλος, courbé; πτερόν, aile). OIS. — C'est, dans le Traité de M. Lesson, la sixième race de son sous-genre Ornismye, renfermant les espèces à tuyaux des rémiges dilatés. (LAFR.)

*CAMPYLOPTERUS (καμπύλος, courbé; πτερόν, aile). OIS. — Genre formé par Swainson dans la famille des Colibris pour les espèces à tuyaux des rémiges dilatés. (LAFR.)

*CAMPYLOPUS, Sp. (καμπύλος, recourbé; πούς, pied). BOT. PH. — Synonyme d'*Hypericum*, Linn.

CAMPYLOPUS (καμπύλος, courbé;

ποῦς, pied). BOT. CR. — Genre de la famille des Bryacées, établi par Bridel pour des Mousses qui croissent dans les parties chaudes et tempérées du globe, soit sur la terre même, soit sur les troncs d'arbres. Les caractères sont : Coiffe conique, fendue sur les côtés ou frangée à la base; sporange terminal, égal à la base ou muni d'une petite apophyse; opercule cuspidé; péristome simple, de 16 dents bifides ou bifissiles, à lanières égales. (C. D'O.)

*CAMPYLORHYNCHUS (καμπύλος, courbé; ῥύγχος, bec). OIS. — Genre formé par Spix, en 1824, sur des Oiseaux d'Amérique, et synonyme de *Grimpic Picolaptes* Less., en restreignant toutefois ce dernier g. aux espèces analogues au *Grimpic zôné* de cet auteur (*Cent. zool.*); il devient alors, selon nous, synonyme ou section du genre *Thriothore.* (LAFR.)

*CAMPYLORUTIS, Sev. (καμπύλος, recourbé; ῥυτίς, ride). BOT. PH. — Synonyme de *Melilotus*, Tournef.

*CAMPYLOSOMES. *Campylosomata* (καμπύλος, courbé; σῶμα, corps). MOLL. — Leach désigne sous ce nom un ordre de la classe des Cirrhipèdes, comprenant ceux qui ont le corps flexible.

*CAMPYLOSPERMÉES. *Campylospermeæ* (καμπύλος, recourbé; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Division établie dans les Ombellifères (voyez ce mot), et ainsi nommée parce qu'elle est caractérisée par le contour de la graine dont le bord se réfléchit et s'enroule du côté interne. (AD. J.)

*CAMPYLOSPORUS, Sp. (καμπύλος, recourbé; σπορά, graine). BOT. PH. — Synonyme d'*Hypericum*, Linn.

*CAMPYLOSTACHYS (καμπύλος, courbé; στάχυς, épi). BOT. PH. — Genre de la famille des Stilbacées, formé par Kunth (*Abhandl. Berl. Acad.*, 1831, 206), et renfermant quelques plantes du Cap. Ce sont des arbrisseaux à feuilles quaternées, linéaires, rigides, coriaces, très entières; à inflorescence spiciforme, terminale, dense, penchée, ou très courte et un peu dressée. Le type de ce genre est le *Stilbe cernua* Thunb. (C. L.)

*CAMPYLOTHECA (καμπύλος, courbé; θήκη, thèque). BOT. PH. — Ce g., créé par Cassini aux dépens de quelques *Bidens*, a pour caractères : Capitule multiflore, hétérogame; fleurs du rayon ligulées, à nervures nombreuses, neutres; celles du disque hermaphrodites, tubuleuses, à tube court, et à gorge très allongée, parcourue par dix nervures. Réceptacle plan, muni de paillettes. Involucre composé de folioles peu nombreuses, oblongues-elliptiques, d'abord dressées, puis réfléchies. Fruits allongés, contournés ou courbés, tétragones-obcomprimés, bordés d'une aile étroite qui se termine elle-même en une petite pointe souvent caduque. — Les 2 espèces de ce genre habitent la Polynésie. (J. D.)

*CAMPYLOTROPIS (καμπύλος, courbé; τρόπις, carène). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Hédysarées-Euhédysarées, formé par Bunge (*Mon. Pl. Chin.*, dec. 1) pour un arbrisseau originaire de la Chine, à feuilles pennées-trifoliolées, dont les folioles très entières; à stipules caulinaires un peu piquantes, subulées, persistantes; à fleurs pourpres, souvent résupinées, réunies en grappes axillaires; à bractées indivises, uniflores; les pédicelles en sont étalés et articulés avec le calice, qui est muni de deux bractéoles très promptement caduques; le légume est obovale, plan, membranacé, monosperme, à suture supérieure rectiligne. (C. L.)

*CAMPYLUS (καμπύλος, courbé). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Élatérides, établi par Fischer (*Entom. de la Russie*, t. 2, p. 153), et adopté par Latreille, ainsi que par M. Dejean et les autres entomologistes. Les espèces de ce g. ont les antennes pectinées comme les vrais *Elater*; mais les articles en sont plus allongés. Les yeux sont globuleux et saillants. Le corselet est presque carré, un peu plus large postérieurement. Les élytres sont très allongées, linéaires, arrondies à l'extrémité. Les *Campylus* ne paraissent pas doués, au même degré que les autres g. de la même tribu, de la faculté de sauter. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne 6, dont 5 d'Europe, et 1 de l'Amérique du Nord. Nous citerons comme type l'*Elater linearis* de Linné. (D.)

CAMPYNEMA (καμπύλος, courbé; νῆμα, filet). BOT. PH. — Genre établi par Labillardière sur une plante découverte par lui au cap Van-Diemen, et qu'il supposait devoir être placé parmi les Narcissées, desquelles l'éloignent suffisamment son périanthe inappen-

diculé, sa racine fusiforme-fasciculée, sa tige feuillée, etc. Quelques auteurs le réunissent avec aussi peu de raison aux Amaryllidées, loin desquelles la rejettent son insertion staminale, son style profondément triparti (Labillardière, probablement à tort, lui en attribue trois). Malheureusement les figures analytiques de l'auteur sont tellement médiocres, qu'il n'est pas possible de statuer à cet égard; d'autant plus que la plante dont il s'agit n'a pas encore été retrouvée depuis lui. Nous nous associons donc provisoirement au sentiment de M. R. Brown, qui le place parmi les Mélanthacées, nonobstant son ovaire infère, en raison de son port, de son style triparti, de sa capsule tripartible; etc. Le *C. lineare*, haut de 30 à 40 cent., a des racines fasciculées-fusiformes, d'où s'élèvent, d'une touffe de feuilles radicales, linéaires, plusieurs tiges glabres, portant deux (2) feuilles gramminéennes très étroites, semi-amplexicaules, et terminées par une (et 2 ou 4) fleur assez semblable à celles des *Melanthium*. C. L.

CAMUNONG ou **CAMUNIUM**. BOT. PH. — Rumph donne ce nom à la méliacée, que Loureiro nomme *Aglaia*. *Voyez* ce mot. AD. J.

CAMUS. MAM. — Nom vulgaire du Dauphin ordinaire.

***CAMUTIA**, Bonat. nom propre. BOT. PH. — Synonyme de *Melampodium*.

CANA. BOT. PH. — Un des noms vulgaires de l'*Arundo donax*.

CANAFISTOLA et **CANAFISTULA**. BOT. PH. — Synonyme de Casse canéficier.

CANAHIA. BOT. PH. — Genre de la famille des Asclépiadacées, tribu des Calotropidées, établi par R. Brown aux dépens de l'*Asclepias laniflora* de Vahl, et ne renfermant que cette espèce. C'est un arbrisseau dressé, de l'Arabie, à feuilles opposées, planes, lancéolées-elliptiques, aiguës; à pédoncules interpétiolaires, fasciculés-multiflores au sommet; à pédicelles imbriqués, unibractéés à la base. C. L.

CANAL MÉDULLAIRE. BOT. PH. — C'est la partie la plus intérieure du corps ligneux, dans la tige et les branches des végétaux dicotylédonés. Elle est formée par l'angle intérieur des compartiments ligneux, et représente une sorte d'étui ou de tube renfermant la moelle. Nous traiterons du mode de formation, de la grandeur, de la forme du canal médullaire aux mots ÉTUI MÉDULLAIRE et MOELLE. *Voyez* ÉTUI MÉDULLAIRE et MOELLE. (A. R.)

***CANALA**, Pohl. BOT. PH. — Synonyme de *Spigelia*, Linné.

***CANALIA**, F. W. Schmidt. BOT. PH. — Synonyme de *Gundia*, Linn.

CANALICULÉ. *Canaliculatus* (*canaliculus*, petit canal). ZOOL., BOT. — Cette expression, employée en zoologie et en botanique, sert à désigner les diverses parties des plantes ou des animaux creusées en canal ou en gouttière.

CANAMELLE (*canna*, canne; *mellis*, miel). BOT. PH. — Synonyme de Canne à sucre.

CANANGA, Aubl. BOT. PH. — Synonyme de *Guatteria*, Ruiz et Pav.

***CANALIFÈRES**. *Canalifera* (*canalis*, canal; *fero*, je porte). MOLL. — Nom donné par Lamarck à une famille de son ordre des Brachélipodes dont la coquille a un canal plus ou moins long à la base de leur ouverture, et dont le bord droit ne change pas de forme avec l'âge. Tels sont les genres Cérite, Pleurotome, Turbinelle, Cancellaire, Fasciolaire, Fuseau, Pyrule, Struthiolaire, Ranelle, Rocher et Triton. (C. D'O.)

CANARD. MAM. — Un des noms vulgaires du Chien barbet.

CANARD. *Anas*, L. OIS. — Nous ne comprendrons, sous ce nom, que les espèces de la famille des Canards que nous avons annoncées, au mot ANATINÉES, devoir faire partie de cette sous-famille (voyez ce mot). L'espèce d'où sont sorties nos races domestiques, le Canard sauvage proprement dit, *Anas boschas* L., peut en être regardée comme le type. Elles se distinguent à l'extérieur par des pattes placées assez en avant pour leur permettre une marche, sinon très facile, au moins beaucoup moins pénible que chez les espèces de la sous-famille voisine, les Fuligulinées ou les Milouins. Elles n'ont point, comme ces derniers, le pouce bordé d'une large membrane; la leur n'est que rudimentaire. Elles ont la tête moins large, le cou plus long, le bec plus égal, le corps moins épais et plus allongé; et, par suite, elles sont moins nageuses et moins plongeuses, moins pélagiennes, plus riveraines, et visiteuses des eaux douces.

Chez les Canards, en général, les renflements de la trachée à sa bifurcation en capsules cartilagineuses de formes et de grosseurs diverses, mais dont la gauche est généralement la plus grande, peuvent servir de caractère pour la distinction des espèces, et très probablement pour celle des groupes naturels. Le renflement du bas de la trachée est peu considérable.

Le savant Cuvier, qui a traité de la famille des Canards ou des Lamellirostres avec la clarté et la simplicité qui lui sont propres, faisait de ce groupe la deuxième division de ses Canards proprement dits, plaçant les Milouins ou Fuligulinées dans la première. Il la subdivisait en plusieurs groupes, tels que :

1° Les Souchets (*Rhynchaspis*, Leach).

2° Les Tadornes (*Tadorna*, Leach).

3° Les Canards musqués (*Moschatus*, Less.).

4° Les Pilets.

5° Les Canards sauvages.

6° La Sarcelle de la Chine Buff., *A. galericulata* L., et le Canard de la Caroline, *A. sponsa* L., espèces étrangères.

7° D'autres espèces, également étrangères. Tels sont les *Anas arborea*, *autumnalis*, *viduata*, etc., et dans ce nombre, l'*A. semipalmata* Latr., dont les pieds ne sont qu'à demi palmés.

8° Le Chipeau ou ridenne (*A. strepera* L., et le Siffleur (*A. penelope* L.), etc.

9° Enfin, diverses petites espèces désignées sous le nom commun de Sarcelles, telles que les *A. querquedula* et *crecca*.

Parmi ces divers groupes, que Cuvier plaçait dans sa seconde division des Canards, ayant pour type l'*Anas boschas*, nous avons pensé que les Tadornes, d'après l'élévation de leurs tarses, la facilité et même la rapidité de leur marche, la saillie de leur front, pouvaient figurer dans nos Anatigrallinées, dont l'*Anas semi-palmata* est le type. Nous y rangeons également, malgré le peu d'élévation de leurs tarses, les Canards musqués, qui ont comme eux les palmures échancrées, la tête avec des parties nues et saillantes vers le front, les ailes surtout et la queue amples, conséquemment un vol facile et non précipité, comme les Anatinées, et une nidification sur les arbres.

Le sixième groupe de Cuvier, qui se compose de petites espèces étrangères à tête huppée, et que leurs habitudes perchantes et nichantes sur les arbres pourraient faire ranger dans nos Anatigralles, s'en éloigne évidemment par le peu de longueur de leurs tarses et leur palmure entière; ce qui nous a engagé à les laisser dans nos Anatinées, où ils forment un chaînon entre eux et les Anatigrallinées, comme les Tadornes en forment un semblable chez ceux-ci.

Son septième groupe renferme positivement la plupart des espèces dont nous avons formé nos Anatigralles; nous les y reportons naturellement, ainsi que l'Oie de Gambie (*Anas gambensis*) dont il faisait un Cygne.

Quant au huitième, où il réunit toutes les espèces auxquelles il ne trouve pas de caractères assez saillants pour les distinguer, il s'en trouve néanmoins parmi elles qui peuvent figurer dans des coupes particulières, et même dans quelques unes de celles que ce savant a établies.

Son neuvième groupe, qui renferme les Sarcelles véritables, représentants, sur une plus petite échelle, de nos Canards-type et de nos Pilets, nous les conservons soigneusement dans notre groupe des *Anas*, et les rangeons à leur suite.

Notre genre Canard (*Anas*) renfermera donc comme sous-divisions :

1° Les Souchets (g. *Spatula*, Boié; *Rhynchaspis*, Leach), remarquables par un bec prolongé, dont la mandibule supérieure est ployée en demi-cylindre et spathuliforme, et dont les lamelles sont si longues et si minces, qu'elles ressemblent plutôt à des cils. Ces espèces vivent de vermisseaux qu'elles recueillent dans la vase au bord des ruisseaux. L'espèce type est le Souchet commun (*enl.* 971, 972), *Anas clypeata* L., auquel viennent se réunir une ou deux autres d'Amérique, et deux de la Nouvelle-Hollande, dont une, l'*Anas membranacea* Lat., a les bords de la mandibule supérieure prolongés, de chaque côté et vers le bout, en un appendice membraneux, ce qui lui a valu de devenir le type du nouveau g. *Malacorhynchus* de Swainson.

2° Les Canards-type (g. *Anas*, L.; type *A. boschas* L.), souches de nos races domestiques. Leur trachée se termine vers le bas par une grande capsule osseuse. Le mâle porte quelques plumes du croupion relevées, et comme recoquillées sur le dos. Ils se sub-

divisent en PILETS (g. *Dafila*, Leach), remarquables par une queue prolongée horizontalement et pointue; par un bec long, mais étroit. L'espèce type est le PILET, *A. acuta* L. (*enl.* 954). La capsule de sa trachée est petite; en SARCELLES (g. *Querquedula*, Steph.; type *A. querquedula* L.), espèces les plus petites du genre, ayant, chez les grandes Sarcelles, la capsule en poire, et chez les petites, environ de la grosseur d'un pois.

3° Les SIFFLEURS (g. *Mareca*, Steph.; type *A. penelope* L.); sans autre caractère que la capsule de la trachée arrondie, médiocre et fort osseuse.

4° Les HUPPÉS (g. *Aix*, Boié; *Dendronessa*, Sw.; type *A. galericulata* L.); espèces étrangères à tête huppée, à bec un peu plus étroit en avant, ayant la capsule de grandeur médiocre et arrondie.

G.-R. Gray (*List of the Genera*) cite encore dans sa sous-famille des *Anatinæ*, répondant à notre groupe actuel, les g. *Chaulelasmus*, G. R. Gray, ou *Chauliodus*, Sw. (type *A. Strepera* L., ou *Chipeau*). — *Leptotarsis*, Gould (type *Lept. Eytoni* Gould).— *Pœcilonitta Eytoni* (type *A. bahamensis* L.) (genres dont nous ne sommes pas bien à portée de reconnaître l'importance), et les g. *Casarca* que nous avons réuni aux Tadornes, et *Cairina*, Flem., plus ancien que *Moschatus*, Less., que nous avons réuni à nos Anatigralles. *Voyez* ce mot, ainsi qu'ANATIGRALLINÉES et CANAROIE. (LAFR.)

Les Canards se distinguent, entre tous les Palmipèdes, par la beauté de leur plumage. S'ils n'ont pas l'éclatante blancheur du Cygne, ils présentent une variété de coloration que la nature a refusée à ce dernier. Le CANARD A ÉVENTAIL, au plumage brillant, au panache vert pourpré et aux rémiges orange, relevées en éventail (voir l'Atlas de ce Dictionnaire, Oiseaux, pl. 12, fig. 2), le dispute en beauté au Faisan doré. Les fines maillures noires sur fond blanc des Sarcelles et des Siffleurs, le plumage si varié du Souchet, la tête d'un beau vert d'émeraude du Canard sauvage, et sa poitrine d'un brun pourpré, flattent agréablement l'œil. Les couleurs qui se rencontrent chez les Oiseaux de ce genre sont le blanc, le noir, le vert, le brun, le gris, le vineux, le pourpré et l'orangé; on n'y voit jamais le rouge vif du Cardinal ou des Aras, le bleu des Martins-Pêcheurs, le jaune brillant du Loriot; ces couleurs semblent avoir été refusées à tout l'ordre des Palmipèdes, et ne décorent que leur bec ou leurs pieds. Cette distinction de plumage n'a lieu que pour le mâle, car les femelles sont vêtues de couleurs sombres et peu variées.

La démarche du Canard est incertaine et sans grâce; ses pieds, reculés en arrière, semblent se refuser à la station; aussi ne vient-il à terre que pour s'y reposer: la terre n'est pas son élément; il est plus essentiellement aquatique. Mais voyez au sein des eaux cet animal qui vous a paru si stupide, il y reprend ses avantages, et sa vivacité vous étonne: il y fait mille évolutions qui exigent autant de force que de prestesse; c'est là aussi qu'il trouve sa nourriture, et le besoin rend l'instinct plus subtil. Tous les Canards vivent de petits Mollusques, d'Insectes aquatiques, de faibles ou de jeunes Crustacés, de vermisseaux, de frai de poisson, de petits Batraciens, d'herbes aquatiques, de lentilles d'eau et de graines de jonc; les grosses espèces vivent de Poissons. Ils ont coutume de tremper dans l'eau, afin de les y ramollir, les aliments qui ne sont pas assez tendres pour être avalés, et leur voracité naturelle s'est encore accrue dans l'état de domesticité, où ils sont devenus de véritables omnivores.

C'est principalement sur le bord des eaux douces, stagnantes ou coulantes, c'est près de nos étangs, de nos lacs et de nos marais que se tiennent les Canards. C'est aussi là qu'ils nichent; et, sous ce rapport, il y a entre toutes les espèces de ce genre identité de mœurs. Ils établissent leurs nids au milieu des joncs, dans les herbes des marécages; quelquefois, comme le Canard sauvage, ils s'éloignent dans les champs, nichent même sur des arbres, et prennent possession de nids de Pies ou de Corneilles abandonnés par ces Oiseaux.

Il ne faut pas demander à leurs nids l'élégance et l'industrie de ceux des Mésanges et des Fauvettes, non plus que la solidité de celui de l'Hirondelle: la femelle dépose ses œufs tout simplement au milieu d'une touffe grossièrement tassée, mais bien garnie de duvet.

La pariade commence au printemps et

dure environ trois semaines. Pendant ce temps tout le peuple Palmipède est en émoi, et les mâles se livrent de rudes combats pour la possession des femelles.

Le nombre des œufs varie suivant les espèces de 8 à 16 et 18 au plus. Leur coloration est généralement différente, et souvent, dans une même espèce, ils varient suivant la ponte; ainsi les œufs du Canard Pilet sont communément d'un bleu verdâtre, ceux des Canards sauvages d'un blanc sale; le Souchet pond des œufs d'un jaune roussâtre, la Sarcelle commune, d'un jaune verdâtre, ce qui n'a pas lieu pour toutes les espèces, et les œufs du Canard siffleur sont d'une couleur cendrée mêlée de vert.

La durée de l'incubation est d'environ un mois. Le mâle reste étranger à la couvaison; il se borne à accompagner sa femelle lorsqu'elle va chercher sa nourriture, et à prévenir toutes les attaques dont elle peut être l'objet.

Les petits éclosent en une seule fois; à peine sont-ils nés que la Cane les conduit à l'eau, en encourageant les plus timides par son exemple. Ils peuvent déjà, pour leur nourriture, se passer de leur mère; mais, tant qu'ils sont faibles, elle les réchauffe sous ses ailes pendant la nuit. Une fois éclos, ils quittent le nid pour n'y plus rentrer.

Les jeunes Canards sont, à leur naissance, couverts d'un duvet jaunâtre ou grisâtre; et, chez les Souchets, la largeur de leur bec, qui paraît disproportionnée avec leur petitesse, leur donne un aspect singulier.

Le cri de toutes les espèces de ce genre est à peu près le même, et les personnes qui ont vécu ou qui vivent à la campagne ne connaissent que trop bien le monotone cancanement du Canard. Un seul diffère, c'est le Siffleur, qui, comme son nom l'indique, pousse un sifflement fort aigu, semblable à celui d'un fifre, et qu'il fait entendre en volant.

Contrairement à ce fait si constant chez les Rapaces, dans lesquels la femelle est toujours plus grosse que le mâle, dans les Palmipèdes, le mâle est toujours plus grand que la femelle, et, dans le Canard sauvage, il se distingue par les quatre plumes moyennes de la queue qui sont relevées en boucle.

Tous les Canards sont sujets à une mue presque subite : souvent en une seule nuit ils perdent toutes leurs plumes. Chez les mâles, la mue arrive après la pariade, et chez les femelles, après l'éclosion des petits. C'est, en général, à la fin de l'automne qu'ils reprennent leur robe de noce.

Dans l'état de liberté, les Canards sont tristes et sauvages; ils se tiennent tout le jour immobiles au milieu des joncs ou des herbes hautes, et n'en sortent que le soir. Peut-être leurs nombreux ennemis les ont-ils forcés à cette défiance. La domesticité a un peu modifié ces habitudes taciturnes; et quoique le Canard ait beaucoup de finesse et de subtilité, il n'en reste pas moins un oiseau de basse-cour fort monotone. Le Siffleur seul fait exception : il est plus gai que les autres Canards. Quant aux jeunes, ils sont constamment plus gentils.

La domestication de ces Oiseaux est généralement facile, et nous avons lieu de nous étonner qu'on n'ait pas cherché à multiplier chez nous le Canard à éventail, qui serait un des plus beaux ornements de nos pièces d'eau, le Souchet, dont la chair et la plume sont fort estimées, et la Sarcelle, que sa délicatesse fait admettre sur la table des riches. Nous avons cependant des exemples à suivre : les Romains élevaient, dans des enclos assez vastes pour qu'elles pussent s'y ébattre, des Sarcelles destinées à paraître dans leurs festins; et le Canard à éventail est commun dans toute la Chine, surtout à Nankin où on le donne aux jeunes fiancés le jour de leur mariage, comme un symbole de la fidélité conjugale, vertu qu'on ne voit guère dans les Canards de nos pays.

La chair du Canard est d'une digestion plus facile que celle de l'Oie, et celle des Canards qui vivent à l'état sauvage est d'un goût exquis, ce qui les a de tous temps exposés aux embûches de l'homme; mais cette chasse est généralement difficile, le chasseur se trouvant dans l'obligation de lutter de ruse avec l'animal qu'il poursuit; car le Canard se laisse difficilement approcher, et il faut le plus souvent le tirer de très loin. A grande distance, le coup porte mal à cause de l'épaisseur du duvet et des plumes qui, pendant la saison rigoureuse, le protègent contre le froid. Aussi a-t-on mis en œuvre toutes les ruses que peut imaginer l'intelligence humaine pour tromper leur finesse. On les chasse à l'affût, à la

hutte, au réverbère, au moyen d'appelants, aux filets, à la nasse, etc. Cette chasse, faite pendant l'hiver, et à la chute du jour ou de fort grand matin, ne convient guère qu'aux hommes habitués aux fatigues de ce rude exercice. On prend aussi des Canards au lacet et à l'hameçon. C'est surtout en hiver, quand les grands froids ayant glacé les eaux stagnantes, forcent les Canards à gagner les eaux vives, qu'il est moins difficile d'approcher ces défiants Palmipèdes, qui souvent laissent passer le chasseur avant de partir. En été, l'on chasse les Hallebrans (jeunes Canards) avec plus de facilité, car on est sûr de les rencontrer barbotant dans les hautes herbes, et si l'on tue la mère et qu'on lui substitue une Cane domestique, on est sûr d'abattre les jeunes jusqu'au dernier.

Sous les hautes latitudes, où les Canards sont beaucoup plus nombreux que dans nos climats, on les chasse au bâton et au fouet avec beaucoup de succès.

Les chasseurs prêtent aux Canards domestiques mâles, qu'on lâche en l'air pour attirer les Canards sauvages, l'instinct de s'éloigner dès qu'ils sont près de l'affût. Cette prévoyance serait, si le fait est exact, la preuve d'une grande intelligence. On serait porté à y croire en lisant l'anecdote si piquante, rapportée par Buffon, des ruses d'un Canard qui faisait le mort pour se soustraire à la voracité d'un Furet. Au reste, que ne peut l'instinct de la conservation !

Quoique les contrées boréales semblent être la véritable patrie des Canards, leur distribution géographique présente beaucoup de variété. Elle s'étend de la ligne aux pôles : les Souchets sont communs dans les parties septentrionales des deux continents et dans la Nouvelle-Hollande. Les Pilets et les Canards sauvages habitent le nord de l'Ancien monde et de l'Amérique, et ces derniers se voient à la fois au Groenland, dans les îles du détroit de la Sonde et aux Antilles.

Les Sarcelles ne remontent pas si haut vers le Nord, quoiqu'on en trouve jusque dans les îles de Feroe, et elles descendent jusque dans les contrées les plus chaudes. On en voit à Java, à Madagascar, à Cayenne, aux Antilles, en Égypte. Elles appartiennent aux parties tropicales et tempérées des deux continents.

La patrie des Canards siffleurs est la partie orientale de l'Europe septentrionale ; ils s'avancent au Sud jusqu'en Sardaigne et même en Égypte, et le type des Canards huppés habite les Philippines et remonte jusqu'au Japon.

Les Canards sont des Oiseaux essentiellement voyageurs ; ils accomplissent en troupes plus ou moins nombreuses, et dans le même ordre que les Cigognes et les Grues, des voyages de plusieurs centaines de lieues. Lorsque le froid se fait vivement sentir dans les contrées boréales, leur séjour d'été, ils les abandonnent et se dirigent vers des pays plus méridionaux. En général, toutes les espèces de ce genre arrivent chez nous dans le courant d'octobre et de novembre, et repartent vers la fin de février ou le commencement de mars, et leur émigration dure jusqu'en avril ; les espèces qui, comme les Sarcelles, vont plus avant dans le sud, font chez nous une double apparition. Toutefois, chaque migration laisse quelques traînards, qui nichent dans nos pays, et la petite Sarcelle y reste toute l'année.

Comme tous les Oiseaux voyageurs, les Canards ont le vol puissant et rapide, et font entendre des cris presque continus.

Réduits en domesticité à une époque très reculée, les Canards occupent dans nos basses-cours une place des plus distinguées. Leurs œufs sont un manger sain et agréable, leur chair est savoureuse, et les gourmets recherchent les pâtes de foie de Canard d'Amiens et de Toulouse, rivaux des célèbres pâtés de foie d'Oie de Strasbourg. Leurs plumes, quoique moins estimées que celles de l'Oie, sont l'objet d'un commerce considérable ; on recherche surtout le duvet qui les couvre en hiver, et qu'on substitue souvent à l'édredon. Peu difficiles sur le choix des aliments, puisque tous leur conviennent, n'exigeant aucun soin de propreté, et fort peu de surveillance pendant l'incubation ou dans leur jeune âge, les Canards présentent de grands bénéfices à ceux qui les élèvent. Ils ont, de plus que l'Oie, l'avantage d'engraisser sans qu'on soit obligé de les enfermer dans une mue. Il faut cependant choisir pour élever les Canards un lieu voisin des eaux, peuplé de petits Poissons, en évitant qu'il s'y trouve des Sangsues, qui font périr les jeunes Canards en s'attachant à leurs pieds. A défaut d'étang on peut creuser une mare où ils puissen

barboter à leur aise, et souvent même, l'on se contente d'un vaste baquet où ils détrempent leurs aliments.

Les Oiseaux réduits en domesticité, ayant perdu l'habitude de faire un nid, il faut disposer à l'usage des Canes des paniers sous lesquels elles se retirent pour pondre, et on peut élever jusqu'à 40 le nombre de leurs œufs en les leur enlevant successivement.

On donne quelquefois à couver à une Poule des œufs de Canard. Rien n'égale sa sollicitude pour ces petits étrangers auxquels elle témoigne autant de tendresse qu'à ses propres enfants. Nous n'essaierons pas, après Buffon, de peindre son inquiétude, quand pour la première fois, les Canards, cédant à l'impulsion de la nature, se jettent à l'eau ; il ne faut rien moins que les obstacles de son organisation pour l'empêcher de les suivre. La première nourriture des jeunes Canards est le millet, on leur donne ensuite de l'orge, puis du maïs, du son, des pommes de terre, etc. ; enfin ils mangent de tout, et recherchent les débris les plus sales des cuisines aussi avidement que la nourriture la plus choisie.

Au bout de trois mois, les jeunes Canards, couverts de duvet dans leur premier âge, prennent leurs plumes et commencent à voler ; au bout de six, ils ont atteint le maximum de leur taille, et sont revêtus de leur riche plumage. La domesticité a modifié les couleurs des Canards, et ce n'est que chez l'espèce sauvage qu'on le trouve dans toute sa beauté. De toutes les variétés du Canard domestique, le *Barboteux*, dont on connaît deux races, la grosse ou Normande, et la moyenne ou Picarde, est la plus lucrative.

Il n'est pas de nation qui n'élève de Canards ; les Chinois en font un grand commerce, et ont recours pour les faire éclore à l'incubation artificielle.

Les Canards domestiques s'accouplent avec les Canards sauvages, et donnent naissance à des individus féconds.

Les espèces de ce g. varient pour la taille, de 24 pouces à 14. Les Pilets et les Canards sauvages sont les plus grands, les Souchets et les Siffleurs occupent le milieu, et les Sarcelles sont les plus petites ; la petite Sarcelle n'est guère plus grosse qu'une Perdrix.

Le genre Canard, limité aux quatre divisions que nous avons adoptées, ne comprend qu'une trentaine d'espèces. (G.)

CANARDEAU. OIS. — Nom vulgaire du jeune Canard.

CANARI. OIS. — Nom vulgaire du Gros-Bec Serin.

CANARIA, Linn. BOT. PH. — Synonyme de *Canarina*, Juss.

CANARINA (du nom des îles Canaries). BOT. PH. — Genre de la famille des Campanulacées, tribu des Wahlenbergiées-Lightfootiées, formé par Jussieu (*Gen.* 164) aux dépens de la *Campanula canariensis* de Linné, et qui renferme aujourd'hui trois espèces, dont deux, un peu douteuses peut-être, sont des arbrisseaux, l'un de la Chine et l'autre des Canaries. Le type du genre, le *C. campanula* Juss., est recherché dans nos jardins pour la beauté de ses fleurs. C'est une plante herbacée vivace, glabre, très glauque, s'élevant à un mètre environ de hauteur ; à racines fusiformes-tubéreuses, remplies d'un suc laiteux ; à tige ascendante, rameuse, renflée-subarticulée à la naissance des feuilles ; celles-ci sont opposées, ou rarement ternées, pétiolées, hastées-subcordiformes, irrégulièrement dentées, luisantes en dessus, plus pâles en dessous ; les pédoncules uniflores, solitaires, nutants, au sommet de rameaux axillaires, feuillés ; les corolles sont belles, amples, un peu charnues et d'un jaune pourpré. (C. L.)

CANARIUM (? diminutif de κάνης, corbeille). BOT. PH. — Genre de la famille des Burséracées, formé par Linné (*Mant.* 127), renfermant une douzaine de plantes propres à l'Asie tropicale, et dont plusieurs produisent une espèce de résine.

Ce sont des arbres à feuilles alternes, imparipennées, à folioles opposées, coriaces, très entières, non ponctuées, dont les supérieures munies à la base de deux stipules grandes, décidues. Les fleurs, ordinairement blanches, sont disposées en panicules terminales, bractéées. On en cultive plusieurs espèces dans les serres chaudes en Europe. (C. L.)

***CANAROIE.** *Anseranas.* OIS. — M. Lesson, dans son Manuel, forma ce genre dans la famille des Canards pour le Canard à pieds demi-palmés, *Anas semi-palmata* Latr., remarquable par des jambes et des tarses très élevés, celles-ci demi-nues ; par des mem-

branes interdigitales courtes et basales, et par un pouce non pinné.

Lorsque nous publiâmes, en 1834, notre genre Anatigralle, ayant pour type l'Oie de Gambie que nous possédions et avions observée vivante, nous ignorions que le savant Leach en eût déjà formé le genre *Plectropterus*, comme M. Lesson avait établi celui d'*Anseranas* pour l'*Anas semi-palmata*. Or, ces deux espèces qui, d'après leurs grands rapports de formes, nous paraissaient ne pouvoir être séparées, étaient positivement les espèces types de notre genre Anatigralle, dénomination qui nous paraissait plus expressive, mais qui avait le tort de leur être postérieure. Nous leur réunissions des espèces américaines beaucoup plus petites, mais également montées sur de longues jambes, à palmures également échancrées, percheuses et nicheuses sur les arbres, dont Swainson a formé, depuis, son genre *Dendrocygna*. Enfin l'Oie bronzée de Coromandel et l'Oie d'Égypte, que nous leur adjoignions aussi, sont devenues, la première, le type du genre *Sarkidornis* pour Eyton, et la seconde celui du genre *Chenalopex* pour Stephen.

G.-R. Gray dans sa *List of the gen.*, adoptant avec raison le genre *Plectropterus* de Leach comme plus ancien que notre *Anatigralla*, a donné alors le nom de *Plectropterinæ* à la sous-famille répondant à la nôtre, celle des Anatigrallinées. Quoique nous fussions peut-être en droit de réclamer le nom d'Anatigralle pour les espèces du genre *Dendrocygna* qui lui est postérieur, nous préférons y renoncer, et adoptons ce dernier nom ainsi que ceux de *Plectropterus* et *Plectroptérinées*, au lieu d'*Anatigralle* et *Anatigrallinées*, et invitons nos lecteurs à vouloir bien en faire autant. Mais comme la sous-famille des Plectroptérinées se composera pour nous de plus de genres que pour M. G.-R. Gray, nous croyons devoir en présenter ici le tableau telle que nous la concevons.

Ainsi Anatigralle devra être remplacé par Canaroie (*Anseranas*, Less.; type *Anas semi-palmata* Lat.), et *Plectropterus*, Leach (type *Anas gambensis* L.). Nous avons peine à croire toutefois qu'on puisse séparer ces deux espèces génériquement; et au lieu de notre sous-famille des *Anatigrallinées*, on devra mettre des *Plectroptérinées*, renfermant les genres *Anseranas*, Less.; *Plectropterus*, Leach; *Sarkidornis*, Eyt.; *Chenalopex*, Steph.; *Dendrocygna*, Sw.; *Cairina*, Flem., ou *Moschatus*, Less. (type *A. moschata* L.), *Tadorna*, Leach (type *Anas tadorna* L.), et *Cereopsis*, Lat.

Le Canaroie a pieds demi-palmés de la Nouvelle-Hollande y est fort rare. Notre Muséum de Paris possède heureusement un bel individu de cette espèce intéressante.

(Lafr.)

CANAVALIA (nom vernaculaire). bot. ph. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Phaséolées-Dioclétées, établi par De Candolle (*Mem. Leg.*, IX, *ex Canavali* Adans.) aux dépens de plusieurs espèces de *Dolichos* (*L. et alii auct.*). Ce sont des plantes ou herbacées annuelles? et vivaces, ou des sous-arbrisseaux volubiles, croissant dans les régions tropicales et subtropicales du globe; à feuilles pinnées-trifoliolées dont les folioles opposées, à impaire distante, accompagnées de stipelles petites, sétacées ou molles; à fleurs roses, blanches ou pourprées, solitaires à chaque nœud, géminées ou ternées, subsessiles, pendantes, disposées en grappes axillaires, allongées, spiciformes, dont le rachis alternativement rameux; à bractées orbiculaires, appliquées sur le calice, et caduques; celui-ci souvent maculé de noir. Ce sont en général de très belles plantes, recherchées pour l'ornement des serres. On en cultive 5 ou 6 espèces, dont l'une des plus remarquables est le *C. Gaudichaudiana*, que nous avons fait connaître dans l'*Herbier général de l'amateur*, t. III.

(C. L.)

CANCELLAIRE. *Cancellaria* (*cancellaria*, en treillage). moll. — Genre de la famille des Trachélipodes-Canalifères (Gastéropodes-Pectinibranches de Cuvier), établi par Lamarck aux dépens du g. Volute de Linné, dont la réforme avait déjà été commencée par Bruguière. Les caractères essentiels de cette coquille sont: Animal semblable à celui de la Pourpre; coquille ovale ou globuleuse, réticulée, épaisse, à spire assez élevée, pointue; ouverture demi-ovale ou à peine canaliculée à la base; bord droit, tranchant, sillonné en dedans; columelle presque droite avec plusieurs plis très saillants; un opercule corné.

Les Cancellaires sont des Coquilles marines d'une forme élégante et très recherchées

dans les collections. Le nombre des espèces vivantes est d'une cinquantaine, appartenant en partie aux mers d'Amérique. Les espèces fossiles, propres aux terrains tertiaires, et dont plusieurs ont leurs analogues à l'état vivant, sont au nombre d'environ trente. (C. d'O.)

*CANCELLE. *Cancellus*. crust. — Ce genre, qui a été établi par M. Milne-Edwards aux dépens de celui de *Pagurus*, appartient à la section des Décapodes anomoures et à la famille des Ptérygures. Les caractères distinctifs de cette coupe générique sont que l'abdomen, au lieu d'être contourné sur lui-même, et de se terminer par une espèce de queue difforme, est parfaitement symétrique; les appendices du pénultième anneau abdominal ont la même forme que chez les Pagures, mais sont semblables des deux côtés; et il n'existe, du reste, aucun autre appendice adhérent à l'abdomen entre ce segment et le thorax. La seule espèce connue est le *C. typus* Edw. (*Ann. des sc. nat.*, 2e série, *Zool.*, t. VI, pl. 14, fig. 9), et dont la patrie nous est inconnue. (H. L.)

*CANCELLÉ. *Cancellatus* (*cancellatus*, en forme de grillage). bot. — On donne ce nom à tous les organes des végétaux qui affectent la forme réticulée; telles sont les feuilles de l'*Hydrogeton fenestralis*, le chapeau du *Clathrus cancellatus*, et celui du *Lycoperdon cancellatum*, le calice de l'*Atractylis cancellata*, etc.

CANCER. crust. — Synonyme de Crabe.

CANCÉRIDES. *Cancerides*. crust. — Synonyme de Cancériens. (H. L.)

*CANCÉRIENS. *Cancerii*. crust. — Milne-Edwards (*Hist. nat. des Crust.*, t. I) désigne sous ce nom une tribu appartenant à l'ordre des Décapodes-Brachyoures, et à la famille des Cyclométopes du même auteur. Les caractères distinctifs de cette tribu peuvent être ainsi exprimés: Carapace assez fortement bombée en dessus, élevée et arrondie sur les bords, avec sa face supérieure ne formant qu'un angle peu aigu. Plastron sternal presque toujours aussi long que large; dernier segment thoracique beaucoup plus petit que les précédents, et séparé de ces derniers par une suture presque droite; anneau thoracique correspondant aux pattes antérieures très développé; voûte des flancs très oblique; selle-turcique postérieure très large. Pattes antérieures ordinairement très grosses, renflées et assez longues; les suivantes courtes et ambulatoires; celles de la seconde paire ayant en général moins d'une fois et demie la longueur de la carapace. Troisième article des pattes-mâchoires externes ordinairement presque quadrilatère, et peu ou point tronqué à son angle interne et postérieur.

Cette tribu, qui est très nombreuse, peut se subdiviser en trois groupes naturels, qui sont: les Cancériens cryptopodes, les Cancériens arqués et les Cancériens quadrilatères. (H. L.)

CANCÉRIFORMES, CANCRIFORMES. crust. — *Voyez* carcinoïdes.

CANCHE. bot. ph. — Synonyme d'*Aira*.

*CANCRASTACOIDES. *Crancrastacoides*. crust. — Nom donné par M. de Blainville à une famille de l'ordre des Crustacés, intermédiaire aux Cancérides et aux Astacoïdes, et comprenant les g. Ranine et Mégalope.

CANCRE. *Cancer*. crust. — Ce nom, qui appartient surtout à la langue vulgaire, sert à désigner les Crabes brachyures. Ainsi on a appelé: C. chevalier, l'*Ocypoda ippeus*, C. jaune, ondé, ours, l'*Homola spinifrons*, C. madré, le *Grapsus varius*; C. migraine, ou migrane, le *Calappa granulata*; C. a pieds larges, le *Platyonychus latipes*; C. peint, de rivière, le *Gecarcinus ruricola* et le *Grapsus pictus*; C. squinado, le *Maïa squinado*.

CANCRELAT. ins. — Un des noms vulgaires de la *Blatta americana*.

CANCRELATS. térat. — Synonyme d'Albinos dans quelques pays.

CANCRIFORMES. crust. — *Voyez* carcinoïdes.

*CANCRINITE (nom propre). min. — On a dédié au comte de Cancrine, ministre des finances en Russie, une substance vitreuse d'un bleu foncé, translucide, à texture laminaire, conduisant par le clivage au dodécaèdre rhomboïdal. Cette substance a été trouvée en Sibérie, près de Zlatow, dans les monts Ilmen; elle a une dureté égale à 5,5, une densité de 2,28. Au chalumeau, elle perd sa belle couleur bleue, et se fond en un verre blanc bulleux; elle se dissout en gelée dans l'Acide chlorhydrique. D'après M. Hoffmann, elle est composée de Silice, 38,40; Alumine, 32,04; Soude, 24,47; Chaux, 0,32. La perte est due à un dégagement de

Chlore. Ce résultat d'analyse, rapproché des caractères qui précèdent, prouve que la Cancrinite n'est point une espèce particulière ; mais qu'on doit la considérer comme une variété bleue de Sodalithe, ainsi que le pense M. G. Rose.

Ce même nom de Cancrinite a été transporté par le minéralogiste que nous venons de citer à une autre substance, qui a été trouvée comme la première dans les monts Ilmen, et qui, par sa composition fort singulière, paraît bien devoir être envisagée comme une nouvelle espèce : c'est un silico-carbonate, formé d'un atôme d'Éléolithe et d'un atôme de Carbonate de chaux. Son analyse a donné à M. G. Rose : Silice, 40,59 ; Alumine, 28,29 ; Soude, 17,38 ; Chaux, 7,06 ; Potasse, 0,57 ; perte, 6,11. La nouvelle Cancrinite est en petites masses d'un rouge de rose tendre, vitreuses, translucides ; elle est facilement clivable suivant trois directions qui se coupent sous des angles de 120°, parallèlement aux faces d'un prisme hexaèdre régulier. Elle se dissout avec effervescence, et finit par se réduire en gelée dans l'Acide chlorhydrique. (Del.)

CANCRITES. crust. — Nom donné aux Crustacés fossiles.

CANCROMA. ois. — *Voyez* savacou.

***CANCROMUS.** ois. — Nom d'une esp. du g. *Platyrhynchus*.

CANCROPHAGE (*cancer*, crabe ; φάγω, je mange). ois. — C'est, dans Barrère, le synonyme de *Cancroma*. *Voyez* savacou.

CANDA. *Canda* (nom propre). polyp. — Genre établi par Lamouroux, pour une espèce de Cellariée, rapportée des mers australes par Péron et Lesueur, et à laquelle il a donné le nom de *Canda Arachnoidea* (*Cellaria* [illegible]). Ses animaux sont inconnus ; ils sont contenus dans des cellules non saillantes, résistantes, subcrétacées, disposées sur des rangs alternes, et sur une face seulement de rameaux dichotomes, articulés, réunis par des fibrilles transverses, et formant dans leur ensemble un polypier frondescent, flabelliforme et radiculé. (C. d'O.)

***CANDARUM**, Rich. bot. ph. — Synonyme d'*[illegible]*, Bl.

***CANDEINE.** *Candeina*, d'Orb. foramin. — J'ai établi ce genre pour des Coquilles libres, spirales, coniques, lisses, non criblées de petits trous dont la spire régulière est oblique, trochoïde. Les loges qui la composent sont nombreuses, sphériques. Leurs ouvertures extérieures sont nombreuses, placées en lignes sur le retour de la dernière loge.

Ces coquilles appartenant à l'ordre des Hélicostègues et à la famille des *Turbinoidæ*, se rapprochent, par leur forme extérieure, des *Globigerina*, dont elles se distinguent néanmoins par leur contexture vitreuse, et non perforée, et par un grand nombre d'ouvertures à la dernière loge.

On n'en connaît jusqu'à présent qu'une seule espèce vivante, des Antilles. (A. d'O.)

***CANDITE** (nom de lieu). min. — Variété de Pléonaste, ou Ceylanite ferrugineuse, d'un noir de velours, trouvée près de Candi, dans l'île de Ceylan. *Voyez* pléonaste. (Del.)

CANDOLLEA (nom propre). bot. ph. et cr. — La célébrité de De Candolle lui a valu plusieurs dédicaces. La seule adoptée par lui, dans son *Prodrome* (t. I, p. 73), est le g. établi par Labillardière (*Nov. Holl.* 2. p. 34), pour un arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, appartenant à la famille des Dilléniacées, ayant les rameaux un peu dressés, cendrés et rugueux, et les feuilles en forme de coin ; ce qui a valu à cette plante le nom de *C. cuneiformis*. De Candolle en fait connaître deux autres espèces, rapportées du même pays par R. Brown. — Labillardière a encore donné ce nom à une plante de la famille des Stylidiacées, qui n'est autre que le g. *Stylidium* de Swartz. On trouve encore dans les auteurs les mêmes noms ; mais n'ayant plus qu'une valeur synonymique. Ainsi, le *Candollea* de Baumgartner est synonyme de *[illegible]*, Sw. ; celui de Mirbel est synonyme de *[illegible]*, Kaulf. ; et celui de Raddi est synonyme de *Plagiochila*, Nees d'E., et de *Radula*, de Dumont. (C. d'O.)

***CANDOLIELLA** (en l'honneur du célèbre botaniste De Candolle). bot. cr. — Phycées. Genre proposé par Benj. Gaillon, dans son travail sur les Némazoaires. Ce g., non adopté, appartient à ses Némazoaires Diarthrosées, et correspond au g. *Diatoma* DC. et *Bacillaria*, Ehrenb. (Bréb.)

CANE. ois. — Nom vulgaire de la femelle du Canard.

CANEBAS. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Guimauve cannabine.

CANÉFICE, CANÉFICIER. BOT. PH. — Nom d'une espèce du genre *Cassia*.

CANELLA. BOT. PH. — Nom spécifique latin du genre Cannelle.

***CANELLACÉES.** *Canellaceæ.* BOT. PH. — Le genre *Canella*, dont les affinités sont encore mises en doute, a paru à M. Endlicher pouvoir devenir le centre d'une petite famille qu'il ne définit pas et place à la suite des Guttifères. (AD. J.)

***CANELLO,** Dimb. BOT. PH. — Synonyme de *Drimys*, Forst.

CANEPÉTIÈRE. OIS. — Nom vulgaire de la petite Outarde.

CANÉPHORE. *Canephora* (κανηφόρος, qui porte les corbeilles sacrées). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Gardéniées, formé par Jussieu (*Gen.*, 208), et renfermant deux espèces indigènes de l'île de Madagascar. Ce sont des arbrisseaux glabres, à feuilles opposées, elliptiques, coriaces, accompagnées de stipules solitaires de chaque côté, triangulaires-aiguës; à fleurs réunies en forme de calathide (*unde nomen genericum*) au sommet de pédoncules dilatés, ou ceintes d'un involucre court, sessiles au sommet des rameaux, et séparées par des squamules. Ce genre, encore peu connu, devrait, selon M. Lindley, être réuni aux Cinchonacées. (C. L.)

CANETON. OIS. — Nom vulgaire du jeune Canard.

CANETTE. OIS. — Nom vulgaire de la Sarcelle d'hiver.

CANICHE. MAM. — Nom le plus vulgaire du Chien barbet.

***CANICIDIA** (contraction de *canis*, chien, et *cædo*, je tue). BOT. PH. — Genre établi par le père Velloso (*Fl. flum.*, IV, 139) sur un arbre qu'il est difficile de déterminer aujourd'hui et de rapporter à l'une des familles connues, en raison de l'extrême médiocrité de la figure qui en est donnée. (C. L.)

CANINES. MAM. — *Voyez* DENTS.

CANINIA. ZOOPH. — Genre de Caryophyllies unistellées ou isolées, établi par M. Michelin (*Congrès de Turin*, 1840; et *Dict. sc. nat., Suppl.*, I, 485), et dédié à M. Ch. Bonaparte, prince de Canino et de Musignano. Il n'en a encore été trouvé qu'une seule espèce, la *Caninia cornucopia* Michel., des terrains de formation secondaire, à Sablé, en Belgique. (P. G.)

***CANINS.** *Canina.* MAM. — Nom donné par Goldfuss et J.-E. Gray à une famille de la classe des Mammifères, ayant pour type le genre *Canis*.

CANIS. MAM. — Nom latin du Chien.

CANNA. MAM. — Nom latin d'une espèce du genre Antilope.

CANNA (*Kaneh*, nom hébreu du roseau). BOT. PH. — Nom latin du Balisier. *Voy.* ce mot.

***CANNABINA,** Brehm. OIS. — Syn. de *Linaria*, Bechst. *Voy.* LINOTTE. (LAFR.)

CANNABINE. *Cannabina* (*cannabinus*, qui a l'aspect du chanvre). BOT. PH. — Ce nom, appliqué comme spécifique à un Eupatoire, une Guimauve, une Ortie, etc., est devenu nom générique et synonyme du *Datisca*. Nous renvoyons à ce mot pour ce qui concerne cette plante. (C. D'O.)

***CANNABINÉES.** *Cannabineæ.* BOT. PH. — Le grand groupe des Urticées a été séparé en plusieurs familles. L'une de celles qu'on a proposées a le g. *Cannabis* pour type, et porte par conséquent le nom de Cannabinées. Nous l'examinerons avec les autres à l'article URTICÉES. (AD. J.)

CANNABIS (κάνναβις, nom grec du chanvre). BOT. PH. — Nom latin du Chanvre.

***CANNACÉES, CANNÉES.** *Cannaceæ*, *Canneæ.* BOT. PH. — Nom donné par Robert Brown à une famille de plantes ayant pour type le g. *Canna*, et par M. A. Richard à une tribu de la famille des Amomées. *Voy.* AMOMÉES.

CANNACORUS (*canna*, canne, roseau; *acorus*, acorus). BOT. PH. — Synonyme de Balisier.

CANNE. BOT. PH. — Nom vulgairement donné à des plantes dont la tige présente une disposition semblable à celle des Roseaux. Ainsi l'on a appelé C. BAMBOCHE, l'*Arundo bambos*; C. A MAIN, le *Calamus petræus*; C. CONGO, C. D'INDE, le *Canna indica*, et le *Costus arabicus*; C. DE RIVIÈRE, à la Martinique, le *Costus arabicus*; à Cayenne, l'*Alpinia spicata*; C. MARINE, aux Antilles, l'*Arum seguinum*, à racine vénéneuse; à Mascareigne, le *Scirpus iridifolius*; et à Cayenne, l'*Alpinia occidentalis*; C. ROSEAU, C. VILE, l'*Arundo donax*. On a donné le nom de C. ROYALE à la variété à feuilles panachées.

CANNE A SUCRE ou **CANAMELLE.**

Saccharum, Lin.; *Saccharophorum*, Neck. BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Saccharinées de Kunth et de la Triandrie-Digynie de Linné. Kunth a établi la tribu des Saccharinées sur les considérations suivantes : Axe articulé; épillets à une ou deux fleurs : l'une sessile, l'autre pédicellée quand ils sont géminés; paillettes membraneuses non carénées, l'inférieure souvent aristée; deux styles. Quant aux caractères génériques, ils peuvent se réduire à ceci : Fleurs en panicules plus ou moins serrées; glume à deux valves, revêtues en dehors d'une houppe de poils longs et soyeux; balle à deux valves glabres, sans houppe de poils.

Si nous retranchons de ce genre important deux espèces qui se trouvent en Europe, et même dans le midi de la France, savoir : la CANNE A SUCRE CYLINDRIQUE (*Saccharum cylindricum* DC., *Lagurus cylindricus* Lin.) et la CANNE A SUCRE DE RAVENNE (*Saccharum Ravennæ* Murr., *Andropogon Ravennæ* Lin.), toutes les plantes de ce genre sont propres aux parties les plus chaudes du globe, quoiqu'elles puissent réussir à un certain point jusque dans le midi de l'Europe, et particulièrement dans quelques provinces de l'Espagne, ainsi que nous le dirons. Les planteurs connaissent environ une huitaine d'espèces de Cannes à sucre cultivées; mais il est probable que, si l'on portait une critique sévère dans l'étude de ce genre, ces prétendues espèces se fondraient les unes dans les autres en autant de variétés qu'on pourrait rapporter à une espèce unique. Quoi qu'il en soit, nous allons passer rapidement en revue celles qui offrent le plus d'intérêt.

CANNE A SUCRE OFFICINALE (*Saccharum officinarum* Lin.).—Plante vivace comme toutes ses congénères, originaire des Indes orientales. De sa racine genouillée et fibreuse s'élèvent de 6 à 12 pieds, plusieurs tiges lisses, articulées et garnies de quarante à soixante nœuds plus ou moins rapprochés. Elles sont épaisses de plus d'un pouce et demi, et remplies d'une moelle blanchâtre, molle, succulente, pleine d'une liqueur sucrée. Les feuilles sont engainantes à la base, longues de 3 à 4 pieds, larges d'un pouce, rudes sur leurs bords, lisses et striées sur leur surface, avec une nervure moyenne longitudinale. Lorsque la Canne fleurit, elle pousse à son sommet un jet sans feuilles ni nœuds, nommé *flèche*, portant une large panicule de fleurs petites, soyeuses et blanchâtres. Le fruit consiste en une semence oblongue, enveloppée par les valves; sous-variétés blanche, jaune et rouge. Les deux plantes qui suivent sont certainement des variétés de celle-ci.

CANNE A SUCRE VIOLETTE (*Saccharum violaceum* Tussac).—Elle est généralement connue aux Indes orientales, d'où elle est originaire, et en Amérique, sous le nom de *Canne à sucre de Batavia*. Elle ne diffère guère de la précédente que par sa couleur violette et le plus de rapprochement des nœuds de sa tige. Ses épillets sont plus petits et les valves de sa glume plus ciliées. Sous-variété à tige rubanée de beau violet et de jaune.

CANNE A SUCRE DE TAÏTI (*Saccharum taitense* Hort. Par.). — Elle est originaire de Taïti, d'où elle fut portée aux Antilles par Bougainville, puis par l'Anglais Bligh. On la distingue des précédentes par sa taille plus haute; par ses nœuds plus éloignés les uns des autres; par les poils plus longs qui entourent l'épillet, et par quelques autres caractères tout aussi peu importants.

Les Cannes à sucre dont nous venons de parler sont à peu près les seules cultivées pour la fabrication du sucre. Les suivantes fournissent un excellent fourrage, et leur moelle est plus ou moins sucrée.

CANNE A SUCRE DE TÉNÉRIFFE (*Saccharum Teneriffæ* Lin.).—Feuilles subulées, planes; fleurs paniculées, mutiques, à involucre remplacé par des poils; glume très velue.

CANNE A SUCRE DU JAPON (*Saccharum japonicum* Thunb.) — Rameaux fasciculés; valves ciliées, l'extérieure aristée

CANNE A SUCRE SPONTANÉE (*Saccharum spontaneum* Lin.). — Originaire du Malabar. Feuilles roulées; panicule étalée; épis simples, capillaires; fleurs involucrées, géminées, l'une pédonculée; tige de 1 ou 2 pieds de hauteur. Cette espèce se plaît dans la terre tourbeuse des marais.

CANNE A SUCRE ROSEAU (*Saccharum arundinaceum* Retz). — Originaire de Tranquebar. Panicule ramassée, à pédoncules divisés; fleurs géminées, sessiles; balle à trois valves, polygame; style noirâtre.

: A SUCRE A PLUSIEURS ÉPIS (*Saccharum ...chion* Sw.). — Originaire des Indes orientales. Fleurs paniculées, à épis ..s, très longs, fastigiés; fleurettes ...es; rafle filiforme.

A SUCRE DU BENGALE (*Saccharum ...o* Retz). — Panicule serrée, à pédoncules divisés; fleurettes géminées; balle ...ives, hermaphrodite.

A SUCRE RAMPANTE (*Saccharum reptans* ...l.). — Originaire de Guinée. Panicule; fleurettes géminées, sessiles, feuilles planes, à gaîne poilue.

L'on connaît encore les *Saccharum compressum*, *mexicanum*, etc.

...on peut le voir par mes courtes ...ons, le genre *Saccharum* est assez ... R. Brown et quelques autres botanistes ont retouché, et divisé en trois ou nouveaux genres, *Monachne*, *Po...um*, *Perotis* et *Saccharum*; mais, leurs travaux se contrarient continuellement, c'est une étude qui reste à faire. ...il en soit, les Cannes à sucre sont ... pleins d'élégance, affectant tous ...ur et gracieux des Roseaux : aussi ...t-on assez souvent dans nos serres chaudes, où on les cultive en pots enterrés dans la tannée. On leur donne une terre substantielle, franche; beaucoup d'eau ... peu en hiver; on les dépote chaque ...ns couper aucune racine, et on les ... de rejetons ou de boutures qu'on ...ndre assez facilement en petits pots dans une couche chaude, en ayant ...tenir la terre constamment humide.

...ucre était-il connu des anciens? Cette question me paraît tout-à-fait résolue pour ... a lu avec quelque attention ce ...s ont laissé sur ce sujet quelques ... grecs et latins. Cette substance est ... par eux tantôt *Miel de roseaux*, *Sel ...*, tantôt *Saccharon* ou *Saccharum*. ... Dioscoride fait l'énumération des ...es espèces de miel, il dit que l'une, ...mme *Saccharon*, se trouve dans l'Arabie-Heureuse, dans la moelle des Roseaux; qu'elle se congèle à la ... sel, et qu'elle est friable comme ... Pline dit à peu près la même chose, ajoute que le sucre vient d'Arabie, ... celui des Indes est meilleur et plus ... que c'est un miel extrait de certain roseau, friable sous la dent, et uniquement réservé pour la médecine. Comme aucun de ces auteurs ne fait mention de l'éclatante blancheur du sucre, il est à croire que les anciens ignoraient l'art de le raffiner par l'épuration. On dit cependant que les Chinois ont su, depuis la plus haute antiquité, l'exprimer de la Canne, l'épurer, le blanchir, et lui donner, en le cristallisant, la forme et la consistance d'un sel. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Arabes connurent le sucre raffiné bien long-temps avant les Européens; il ne fut guère apporté en Europe que vers l'époque des premières croisades, ou peut-être un peu avant. Dans un compte de l'an 1333, pour la maison du dauphin de Viennois, Humbert, il est parlé de sucre blanc; il en est aussi question dans une ordonnance du roi Jean, en 1353. On trouve à la Bibliothèque royale des poésies manuscrites d'Eustache Deschamps, mort vers 1420, dans lesquelles le poëte met le sucre au nombre des plus fortes dépenses d'un ménage aisé. Cette substance était alors fort chère, parce qu'on la tirait de l'Inde par la voie d'Alexandrie, et que les Vénitiens en avaient exclusivement le monopole, faisant alors presque seuls le commerce de la Méditerranée. Cette branche lucrative d'industrie passa ensuite aux Portugais, lorsque Vasco de Gama, ayant découvert le cap de Bonne-Espérance, ouvrit aux Européens une route par mer aux Indes orientales.

A peu près vers la fin du XIIIe siècle, la culture de la Canne à sucre fut transportée des Indes en Arabie, d'où elle passa en Nubie, en Égypte et en Éthiopie. Dans le siècle suivant, elle fut portée en Syrie, en Chypre et en Sicile. En 1420, le prince Henri de Portugal, voulant cultiver l'île de Madère, que ses vaisseaux avaient découverte, y fit planter des Cannes tirées de Sicile. Elles y furent cultivées avec succès, et y produisirent un sucre plus abondant et beaucoup meilleur que partout ailleurs à cette époque. L'Espagne suivit l'exemple du Portugal, en introduisant cette précieuse culture aux îles Canaries, et bientôt après sur le sol même de la mère-patrie. On naturalisa la Canne à sucre dans les royaumes d'Andalousie, de Valence, de Grenade, etc., où elle réussit parfaitement. Enfin cette culture devint la passion de toute l'Europe méridionale, et on

l'essaya jusqu'en Provence, où elle échoua complétement. Charles-Étienne disait, en 1550: « Les sucres les plus estimés sont ceux que nous fournissent l'Espagne, Alexandrie, et les îles de Malte, de Chypre, de Rhodes et de Candie. Ils nous arrivent de tous ces pays moulés en gros pains ; ceux au contraire qui nous viennent de Valence sont en pains plus petits. Celui de Malte est plus dur ; mais il n'est pas aussi blanc, quoiqu'il ait du brillant et de la transparence. Au reste, le sucre n'est autre chose que le jus d'un roseau qu'on exprime au moyen d'une pierre ou d'un moulin, qu'on blanchit ensuite en le faisant cuire trois ou quatre fois, et qu'on jette dans des moules, où il se durcit. » Il semble résulter de ce passage qu'on ignorait encore en France, à cette époque, l'art de raffiner le sucre.

Au XVII[e] siècle, Alexandrie, Chypre et Rhodes ne fournissaient plus de sucre à la France, mais seulement Madère et les Canaries. Il nous en arrivait aussi beaucoup de l'Inde par les Hollandais qui s'étaient emparés des établissements des Portugais. Les Anglais dépossédèrent à leur tour ces derniers de cette branche de commerce, et déjà, en 1660, ils fournissaient presque seuls du sucre au nord de la France.

Cependant, en 1506, la Canne à sucre fut introduite à Saint-Domingue, puis dans nos autres colonies, dans le reste des Antilles, et postérieurement sur le continent américain, où sa culture se répandit prodigieusement. Ce n'est, à proprement parler, que depuis cette dernière époque que l'usage du sucre se répandit chez tous les peuples civilisés, et devint, pour le plus grand nombre, une substance de première nécessité. La facilité qu'on avait dans le Nouveau-Monde de faire cultiver les sucreries par des esclaves multiplia considérablement les plantations et leurs produits, et fit baisser le prix de cette marchandise au point qu'on cessa de cultiver la Canne en Europe. Néanmoins en Espagne, où, comme nous l'avons dit, cette industrie avait été exercée très en grand, on ne l'abandonna pas entièrement, et la Canne y fut cultivée jusqu'à l'époque de la révolution française, notamment par M. de Cabarus, dans le royaume de Murcie. En 1789, on comptait encore dans cette province plus de vingt fabriques de sucre en activité.

En France, sous l'empire et pendant le blocus continental, le commerce maritime étant interrompu, le sucre augmenta tellement de prix qu'il fallut se déterminer à s'en passer, ou à tenter d'en extraire de végétaux indigènes. On soumit tour à tour à l'expérience le Raisin, le Maïs, le Sorgho, la Châtaigne, la Carotte, et enfin la Betterave. Le chimiste allemand Achard fut le premier dont les expériences fixèrent l'attention des gouvernements. Des chimistes français, et principalement Chaptal, perfectionnèrent ses procédés, les modifièrent, et en firent l'application en grand avec un tel succès, que bientôt l'industrie agricole s'en empara dans la plupart de nos départements du Nord ; le sucre de Betterave peut, sous tous les rapports, le disputer aujourd'hui à celui de Canne.

A l'état de pureté, le sucre est blanc, phosphorescent par la percussion, d'une pesanteur spécifique de 1,606. La forme primitive de sa cristallisation est le prisme tétraèdre, ayant un rhombe pour base. Ses éléments, selon Thénard et Gay-Lussac, sont en poids :

Carbone.	42,47
Oxygène.	50,63
Hydrogène.	6,90

En volume, selon Berzélius :

Carbone.	12
Oxygène.	10
Hydrogène. . . .	21

Le sucre, considéré comme substance alimentaire, est trop généralement connu pour que nous en parlions ici. On sait également que c'est par son moyen que la pharmacie déguise la saveur souvent repoussante d'une foule de médicaments. On l'a beaucoup préconisé comme puissant antidote dans les empoisonnements par les sels de cuivre ; mais il paraîtrait qu'il n'a pas toujours produit les résultats qu'on en attendait dans ces circonstances. Ses propriétés nutritives ont beaucoup baissé dans l'opinion de certaines gens, depuis que les expériences de Magendie ont démontré qu'il ne pourrait pendant long-temps servir seul à la nutrition. Mais Buffon avait avancé, bien long-temps avant Magendie, que la variété dans les substances est une des conditions de l'alimentation animale, et qu'il n'est aucune substance, même plus

que le sucre, capable d'alimenter dant un laps de temps assez long. déduire de ce que nous avons dit, que la Canne à sucre peut être ment cultivée dans les climats, jusqu'au 40e ou 42e degré de latique le climat de la zone torride favorable à sa croissance. Pour état complet de maturité il lui douze mois de végétation. Quel qu'on apporte à la cultiver, fait qu'elle n'aura pas une temsuffisante pour provoquer une végétative pendant ce laps de temps, réussira pas. Pour être très pro- elle exige une terre substantielle, ment légère, un peu limoneuse, ou facile à diviser, préparée labours, et amendée avec les de la récolte précédente enterrés à is, ou réduits en cendres. Une multiplication par drageons et par, depuis des siècles, altéré les or- fécondation dans la Canne à su- les Antilles au moins, elle porte des graines fécondes, d'où il 'on ne peut la multiplier de se- Les drageons se détachent du pied plantes, mais ne forment ja- tiges aussi vigoureuses que les enracinées. Ces dernières se font *de canne* : c'est la partie supé- la tige, garnie d'un petit nombre vertes, et formée d'entre-nœuds que les inférieurs. L'époque varie en raison des climats, saisons, des terrains, et plus en- habitudes locales, mais elle se qu'on le peut, pendant un jour la veille de ce jour. On plante en rayons parallèles ou en quin- la distance de 2, 3 ou 4 pieds, de 7 à 10 pouces de profon- à 18 de diamètre, selon la nature ois semaines ou un mois après la, les jeunes Cannes commencent à, et l'on favorise leur développement de sarclages. Au premier, on butte en entassant de la terre autour du second et le troisième n'ont pour de débarrasser le sol des plantes. Lorsque les Cannes ont six mois, barrasse des bourgeons qui croissent à leur pied, et il ne reste plus qu'à les couper pour en extraire le suc, lorsqu'elles sont en complète maturité, ce qui arrive du dixième au quinzième mois après la plantation. Les souches repoussent de nouvelles Cannes, et lorsqu'une pièce de terre est bien entretenue, elle peut produire pendant plusieurs années sans être replantée.

Le produit qu'on retire de la Canne ne consiste pas seulement en sucre, mais encore en sirops qu'on distingue en *sirops fins*, *gros sirops*, *sirops bâtards* et *sirops amers*. Avec ces derniers on fabrique une sorte d'eau-de-vie nommée *Rhum* par les Anglais et *Tafia* dans nos colonies, très recherchée et très répandue dans le commerce. On obtient encore une espèce d'eau-de-vie avec le suc même de la Canne soumis à la distillation, et ce suc, mis en fermentation dans des tonneaux, donne un vin agréable, qu'on parfume avec le suc d'Ananas, d'Orange ou d'Abricot. (BOIT.)

CANNE BERGE. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Vaccinium oxycoccos*. *Voyez* AIRELLE.

CANNE DE PROVENCE. BOT. PH. — Nom vulgaire de l'*Arundo donax* L.

CANNÉES. BOT. PH.—*Voyez* CANNACÉES.

CANNEL-COAL (pour *Candle-coal;* mot anglais, qui signifie *Charbon chandelle*). MIN. — Variété compacte de Houille, semblable au Lignite jayet, qui s'allume aisément et brûle avec une longue flamme; c'est une Houille très hydrogénée, à coke boursouflé, dont les Anglais se servent avec avantage dans la préparation du gaz pour l'éclairage. *Voyez* HOUILLE. (DEL.)

CANNELÉ. *Striatus.* BOT. PH. —*Voy.* CANALICULÉ.

***CANNELÉS.** *Canaliculata.* ECHIN.—Nom donné par Latreille à une famille de la classe des Échinodermes, renfermant ceux dont le corps est garni de rayons creusés en gouttière.

CANNELLE. *Cinnamomum.* BOT. — La Cannelle est l'écorce du *Laurus cinnamomum* privée de son épiderme. Elle arrive dans le commerce en morceaux longs d'un pied, durs, cassants, roulés, provenant des branches de quatre ans. On en connaît trois espèces : une de Ceylan, dont la *Cannelle matte* est une variété, la seconde de Cayenne, et la troisième de Chine, la moins estimée de toutes.

L'écorce de Cannelle est un stimulant fort actif qu'on emploie toujours associée a d'autres médicaments. L'huile essentielle qu'on en tire par distillation est employée concurremment avec l'écorce; mais son action est bien plus profondément irritante.

On a donné le nom de Cannelle à des écorces dont l'odeur et la saveur rappellent celle de la véritable Cannelle.

La C. BLANCHE est l'écorce du *Winterana canella*; la C. DE COCHINCHINE OU DE MALABAR, celle du *Laurus cassia*; et la C. GIROFLÉE, celle du *Myrtus caryophyllata*. (C. D'O.)

CANNELLE. BOT. CR. — Nom vulgaire spécifique donné à quelques esp. de Champignons dont la couleur est d'un brun cannelle.

CANNELLIER. BOT. PH.—Nom d'une esp. du g. Laurier.

***CANNOMOIS**, Palis. BOT. PH. — Syn. de *Restio*, Linn.

* **CANNOPHYLLITES.** *Cannophyllites* (*canna*, genre de plantes; φύλλον, feuille). BOT. FOSS.—Nom donné, dans le *Prodrome de l'histoire des végétaux fossiles*, à un genre de plantes fossiles dont on ne connaît qu'une seule espèce, trouvée dans les terrains houillers du département de la Loire-Inférieure, et qui, par ses feuilles, ressemble aux *Canna* et autres plantes de la famille des Basiliers. C'est en effet une feuille de forme ovale, entière, traversée par une nervure moyenne, épaisse, de laquelle naissent des nervures latérales obliques, fines et simples, ou seulement bifurquées vers leur base. On n'en avait trouvé qu'un seul échantillon incomplet dans les mines de Saint-Georges Chatellaison; depuis, un second échantillon provenant des mines de Kergoque également très incomplet, semblerait montrer des traces d'une fructification épiphylle, analogue à celle des Scolopendres parmi les Fougères. On voit par conséquent que la position de cette plante fossile parmi les monocotylédones phanérogames est encore fort douteuse, et qu'elle pourrait rentrer dans la famille des Fougères, déjà si nombreuse dans ces terrains. De nouveaux échantillons plus complets sont nécessaires pour décider cette question. (AD. B.)

CANOLIRE. *Canolira*. CRUST. — Ce genre, établi par Leach, appartient à l'ordre des Isopodes, à la famille des Cymothoadiens. Ses caractères génériques sont: Yeux peu granulés, convexes, écartés. Abdomen à articles imbriqués sur les côtés: le dernier un peu plus large à son extrémité. Pattes d'égale grosseur. Lames des appendices ventraux postérieurs presque égales, moyennes, les intérieures étant un peu plus longues que les extérieures. On n'en connaît qu'une seule espèce; c'est la *Canolira Rissoniana* Leach (*Dict. des sc. nat.*, t. XII, p. 350), dont la patrie nous est inconnue. (H. L.)

CANON. MAM. — Partie de la jambe du cheval comprise entre le jarret et le boulet.

***CANONANTHUS**, Don. (κανών, règle, tout objet de bois façonné en ligne droite; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Syn. de *Siphocampylus*, Pohl.

CANONNIERS. INS.—Synonyme de Bombardiers.

CANOPE. *Canopus* (nom mythologique). MOLL.—Genre incertain établi par Montfort, et qu'il a été impossible de reconnaître, tant sa description est incomplète.

CANOPUS (nom mythologique). INS. — Genre de l'ordre des Hémiptères, de la tribu des Scutellériens, groupe des Scutellérites, établi par Fabricius, et adopté par tous les entomologistes. Les *Canopus* se font remarquer par leur forme orbiculaire; par leurs antennes de quatre articles, et leurs tarses seulement de deux. On n'en connaît encore que quelques espèces américaines. Le type du genre est le *C. obtectus* Fabr., du Brésil. (BL.)

CANSCORA (altération d'un nom malabare). BOT. PH. — Genre de la famille des Gentianacées, tribu des Chironiées, formé par Lamarck (*Dict.*, I, 602) sur plusieurs espèces d'*Exacum* et de *Gentiana* de Linné. Ce sont des plantes annuelles, simples ou diffuses, à feuilles opposées, nervées; à fleurs rouges ou blanches, subpaniculées, et croissant toutes dans les Indes orientales. On en connaît environ 7 espèces, dont 2 sont cultivées dans les jardins: les *C. diffusa* (*Pladera*, Roxb.) et *decussata*. (C. L.)

CANSJERA, Juss. *Cansiera*, *Cassiera*, alior. (nom malabare altéré). BOT. PH.—Genre de la famille des Daphnacées, formé par Jussieu (*Gen.*, 448), et renfermant un ou deux arbrisseaux grimpants, originaires des Indes orientales, à feuilles alternes, courtement pétiolées, largement lancéolées, très entières, glabres; à fleurs hermaphrodites, pe-

tites, jaunâtres, disposées en épis axillaires ou solitaires ou agrégés, denses, et accompagnées de bractées ovales, apprimées, plus courtes de moitié que le périgone. (C. L.)

CANTALITE, Karst. (nom de lieu). MIN. —Variété de Quartz granulaire et d'un jaune verdâtre, qui se trouve au Cantal. *Voyez* QUARTZ. (DEL.)

CANTALOUP. BOT. PH. — Nom d'une des meilleures variétés du g. Melon.

***CANTHARELLUS** (diminutif de κάνθαρος, coupe). BOT. CR.—Le professeur Fries (*Epicrisis syst. myc.*) a réservé particulièrement ce nom à des Champignons qui, primitivement, avaient été rangés parmi les Agarics et les Mérules. Ce genre est caractérisé par un chapeau ou hyménophore recouvert, sur une de ses faces, d'un hyménium formé de lames en forme de *plis*, charnues, épaisses, rameuses, et à tranche obtuse. Elles sont recouvertes, ainsi que les espaces qui les séparent, de basides sporophores; généralement ils supportent quatre spores. MM. Ad. Brongniart et Decaisne ont vu, sur le *Cantharellus cibarius*, des basides qui avaient six spores. La différence qui existe entre ce genre et les Agarics et les Mérules, est plus facile à saisir à la vue qu'à décrire, quoiqu'il n'ait jamais de volve, d'anneau ni de voile, que la substance soit généralement plus ferme, plus homogène, et que les individus se dessèchent assez facilement. Les *Cantharellus* se présentent avec un pédicule central, latéral, ou ils sont résupinés. Parmi ceux de la première section il en est une espèce qu'on connaît généralement sous le nom de *Chanterelle*; elle se développe en été dans presque toutes les forêts, où elle forme des groupes plus ou moins étendus. Mais, avec un peu d'attention, il est facile de voir que le plus souvent ces groupes sont des segments de cercles qu'on nomme *magiques*. Le chapeau est d'une consistance ferme, charnue; sa surface est glabre, d'abord convexe, puis se creuse en entonnoir; la marge se divise par lobes, se plisse comme la crête d'un Coq, ce qui lui a fait donner par Battarra le nom d'*Alectorolophoides*. Les lames sont épaisses, turgescentes, divisées. Le pédicule est épais à sa partie supérieure, et atténué en bas; le plus ordinairement, il est placé au centre du chapeau, mais souvent il est excentrique, ce qui tient à ce qu'une des parties du chapeau a pris plus de développement que l'autre. Ce champignon se fait remarquer par sa belle couleur jaune chamois. On rencontre cependant quelquefois des individus entièrement blancs; il est un peu coriace, et quand on le mâche cru, il laisse dans la bouche une saveur piquante qui se prolonge assez long-temps. Ce n'en est pas moins une excellente espèce, et qui mériterait bien qu'on fît quelques expériences pour sa conservation. Parmi celles qui ont le pédicule latéral ou qui sont résupinées, elles ne sont d'aucune utilité et appartiennent à la science; et sous ce rapport, on peut consulter la description de l'*Agaricus crispus* (*C. crucibulum* F.) que Turpin a donnée (*Mém. de l'Acad. roy. des sciences*, t. XIV). Quoique les organes de la fructification n'aient pas été exposés avec exactitude, on lira avec intérêt l'exposé des formes et des transformations qu'éprouve le mycelium, avant de pouvoir former un être dans son état parfait. (LÉV.)

CANTHARIDE. *Cantharis* (κάνθαρος, scarabée). INS. — Bien que Linné n'ignorât pas que le nom de Cantharide servait, de son temps comme aujourd'hui, à désigner des Insectes usités en médecine à cause de leur propriété vésicante, cela ne l'empêcha pas de l'appliquer à des espèces entièrement dépourvues de cette propriété, et de comprendre celles qui la possèdent éminemment dans son genre *Meloe*. Vint ensuite Fabricius qui adopta la nomenclature de son maître, en retranchant toutefois du genre *Meloe* les insectes qui nous occupent pour en faire son genre *Lytta*. Mais Olivier et Latreille rétablirent les choses telles qu'elles devaient être, en appelant *Téléphores*, d'après De Geer, les prétendues Cantharides de Linné et de Fabricius, et en restituant ce dernier nom, comme l'avait déjà fait Geoffroy, aux Insectes qui en étaient en possession de temps immémorial. Cependant, tout rationnel qu'était ce changement, il ne fut point adopté par les entomologistes collecteurs, qui forment la majorité, et la nomenclature de Fabricius a prévalu chez eux sur celle d'Olivier et de Latreille. Quant à nous, qui voyons dans l'entomologie autre chose qu'une science de mots, et qui pensons lui rendre service en la rattachant, autant que possible, aux connaissances utiles, nous donnons ici la préfé-

rence aux noms adoptés par Olivier et Latreille. Ainsi, pour nous, le g. Cantharide est celui qui a pour type le *Meloe vesicatorius* de Linné, ou la *Lytta vesicatoria* de Fabricius, c'est-à-dire la *Cantharis officinarum* des pharmaciens. Ce g., qui appartient à l'ordre des Coléoptères hétéromères, est rangé par Latreille dans la famille des Trachélides, tribu des Cantharidies ou Vésicants; et voici comment il le caractérise : Crochets des tarses profondément bifides ; élytres de la longueur de l'abdomen, flexibles, recouvrant deux ailes ; antennes filiformes, notamment plus courtes que le corps, avec le 3e article beaucoup plus long que le précédent; palpes maxillaires un peu plus gros à leur extrémité.

Les Cantharides ont le corps allongé, presque cylindrique ; la tête grosse, presque en cœur ; le corselet petit comparativement à la longueur du corps, presque carré, un peu plus étroit que la base des élytres, qui sont linéaires, flexibles et de la longueur de l'abdomen. Leurs mandibules se terminent en une pointe entière, ce qui les distingue des *OEdémères*, chez lesquelles d'ailleurs le pénultième article des tarses est bilobé. Elles s'éloignent des Méloës, des Mylabres et des Cérocomes par la forme de leurs antennes. Elles ont plus d'affinités avec les *Zonitis*, les *Némognathes* et les *Sitaris*; mais les quatre palpes dans ces 3 genres sont filiformes. Les *Zonitis* ont leurs antennes longues, presque sétacées, avec le second article plus allongé ; les élytres sont fortement rétrécies à leur extrémité dans les *Sitaris*, et les mâchoires sont très allongées dans les *Némognathes*.

Si les Cantharides sont bien connues à l'état parfait, il n'en est pas de même de leurs larves. Olivier cependant, dans le Dictionnaire de Déterville, en donne la description comme s'il les avait vues, et dit qu'elles vivent dans la terre, s'y nourrissent de racines, et y subissent leurs métamorphoses ; mais les détails dans lesquels il entre à cet égard n'offrent rien de précis et peuvent s'appliquer à une foule de Coléoptères de divers genres. D'ailleurs aucun observateur n'a pu, depuis, retrouver les larves dont il s'agit; et feu le professeur Audouin, qui s'est livré aux recherches les plus approfondies sur les Cantharides avant d'en faire le sujet de sa thèse pour être reçu docteur en médecine, avoue lui-même ne savoir rien de leurs premiers états. On en est donc encore réduit à cet égard à des conjectures, et la plus probable, d'après l'analogie, est que les larves des Cantharides vivent en parasites comme celles des Méloës, et n'entrent dans la terre que pour s'y changer en nymphes ; et non pour y vivre aux dépens des racines, comme le disent Olivier et ceux qui l'ont copié. Mais si M. Audouin se tait sur les métamorphoses qu'il n'a pas vues, en revanche il s'étend beaucoup sur leur organisation tant externe qu'interne, et surtout sur leur accouplement et leur fécondation, dont il a fait un chapitre particulier rempli de faits curieux, mais malheureusement peu susceptibles d'analyse. Il a observé entre autres choses que les préliminaires de l'accouplement durent au moins deux heures dans la Cantharide des boutiques, car c'est sur cette espèce qu'il a fait toutes ses observations, et que le mâle ne se détache de la femelle que quatre heures après s'être accouplé, en laissant son pénis engagé dans la vésicule copulatrice de la femelle, ainsi qu'il s'en est assuré en ouvrant le ventre de celle-ci après la fécondation. Dans le chapitre suivant, M. Audouin parle des œufs de la même Cantharide; ils sont, dit-il, assez développés, ont une forme cylindrique et sont courbés dans leur longueur. M. Percheron, dans le *Dictionnaire pittoresque*, dit aussi qu'ils sont cylindriques ; puis il ajoute qu'ils sont jaunâtres et aplatis à l'extrémité. Mais tous deux semblent n'en parler que d'après ce qu'en ont dit leurs devanciers, et par conséquent sans les avoir vus. Cependant il paraîtrait assez contradictoire que M. Audouin, qui a eu la patience d'observer un accouplement pendant plus de six heures, n'ait pas eu celle d'attendre la ponte de la femelle afin d'en parler *ex visu*. Il résulte de tout ceci qu'on ne connaît encore que très imparfaitement l'histoire naturelle de la Cantharide des boutiques, bien qu'un insecte aussi précieux à l'humanité, et qui fournit à la médecine un de ses remèdes les plus énergiques, eût dû engager les entomologistes à l'observer dans toutes les phases de sa vie, mais il est vrai de dire que la plupart de ceux qui prennent ce titre s'occupent plus d'augmenter leur collection de quelques espèces nouvelles, que de connaître les mœurs

de celles qui nous sont utiles ou nuisibles.

Le g. *Cantharis*, L., qui correspond à celui de *Lytta* de Fabricius, comme nous l'avons dit plus haut, comprend un assez grand nombre d'espèces, malgré les réductions qu'il a éprouvées dans ces derniers temps. Le dernier Catalogue de M. Dejean en comprend 24, dont 6 d'Europe, 2 d'Asie ou de Sibérie, 3 d'Afrique, et 13 d'Amérique. Il y a lieu de croire que toutes possèdent plus ou moins la vertu épispastique de la *C. vesicatoria*. Mais si, en France et dans une grande partie du reste de l'Europe, on ne fait usage que de celle-ci, c'est parce qu'elle est plus commune, et que, vivant en société, sa récolte est plus facile et moins coûteuse que ne serait celle des autres espèces qui vivent isolément. La *Cantharis vesicatoria* est d'un beau vert doré, brillant, avec les antennes noires. Les mâles sont plus petits que les femelles, et il existe en général une grande variété dans la taille. Cette espèce se montre vers les mois de mai et de juin, et presque toujours en grand nombre sur les Frênes, les Lilas et les Troènes, dont elles dévorent les feuilles; on la trouve aussi, mais moins communément, sur le Sureau et le Chèvrefeuille.

On récolte peu de Cantharides en France, quoiqu'elles y soient très communes, et la plupart de celles qu'on trouve dans le commerce nous viennent d'Espagne, probablement dans la persuasion où l'on est que celles-ci possèdent plus de vertu que les nôtres; mais c'est une erreur. La présence de ces Insectes se manifeste par l'odeur de souris qu'ils répandent autour d'eux. Lorsqu'à l'aide de cette odeur, on a découvert un arbre sur lequel ils sont réunis en plus ou moins grand nombre (c'est ordinairement un Frêne), voici le procédé le plus simple et le moins dispendieux pour en faire la récolte. Après avoir étendu au pied de cet arbre une toile d'un tissu clair, on secoue fortement les branches pour en faire tomber toutes les Cantharides, lesquelles étant engourdies par le froid de la nuit, car c'est de grand matin qu'il faut faire cette récolte, ne cherchent ni à s'enfuir ni à s'envoler. Lorsqu'on juge qu'elles sont toutes tombées sur la toile, on relève celle-ci par les quatre coins, avec son contenu, et l'on plonge le tout dans un baquet rempli de vinaigre coupé d'eau préparé à cet effet. Cette immersion suffit pour faire périr les Insectes. On les transporte ensuite dans un grenier ou sous un hangar bien aéré, pour les faire sécher sur des claies recouvertes de toile ou de papier. De temps en temps on les remue, soit avec un bâton, soit avec les mains garnies de gants; car, sans cette précaution, qu'il faut aussi employer dans la récolte, les personnes chargées de cette opération seraient exposées à éprouver soit des douleurs aiguës au col de la vessie, soit des ardeurs d'urine, soit même des ophthalmies. Après s'être assuré que les Cantharides sont bien sèches, on les renferme dans des vases de bois, de verre ou de faïence, hermétiquement fermés, et qu'on place à l'abri de l'humidité. Avec ces précautions, les Cantharides conservent très long-temps leurs propriétés. M. le professeur Duméril en a employé qui, au bout de 24 ans d'existence en magasin, avaient encore toute leur énergie. Cependant, malgré le principe corrosif extrêmement actif qu'elles renferment, elles n'en sont pas moins attaquées, comme toutes les substances animales desséchées, par les Dermestes, les Ptines et les Anthrènes, qui, à ce qu'il paraît, n'en mangent que la partie non vésicante. Ce fait semble confirmer l'assertion de M. Farines, pharmacien à Perpignan, qui prétend que le thorax et l'abdomen sont seuls épispastiques, contrairement à l'opinion de M. Audouin, qui assure que toutes les parties de l'insecte le sont également.

Tout le monde sait que les Cantharides s'emploient en médecine tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Arétée, célèbre médecin qui professait à Rome pendant le premier siècle de notre ère, passe pour être le premier qui en ait fait usage comme vésicatoire. Quant à leur emploi à l'intérieur, il remonte à une époque beaucoup plus reculée; car on voit dans Hippocrate qu'il les administrait dans l'hydropisie, l'apoplexie et la jaunisse. Au reste, il est reconnu que la Cantharide des anciens n'était pas la même que la nôtre, mais une espèce du g. Mylabre, qu'on croit être celle de la chicorée (*Mylabris cichorii*), d'après un passage de Dioscoride, où il s'exprime ainsi : *Porro efficacissimæ sunt quæ variæ videntur luteas quæ habent in pennis transversas lineas*, etc., etc (*De Cantharidibus*, lib. II, cap. 65). Le My-

'abre dont il s'agit a en effet des bandes jaunes sur les élytres. Cette espèce, qui est très commune dans le pays qu'habitait Dioscoride, s'emploie encore aujourd'hui en Italie, en Grèce et dans tout l'Orient. Quant à l'espèce dont les Chinois font usage, et que plusieurs auteurs croient être aussi celle de la chicorée, Latreille la rapporte au *Mylabre pustulé* d'Olivier. D'après l'assertion de M. Percheron, la Cantharide usitée en médecine aux États-Unis d'Amérique, est la *Lytta vittata* Fabr. *V. oy.* CANTHARIDIES, CANTHARIDINE, ÉPISPASTIQUES et MYLABRE. (D.)

CANTHARIDE. *Cantharidus.* MOLL. — Montfort a établi ce genre pour une charmante coquille du genre *Trochus*, le *T. iris*, qui rentre dans les Littorines de Férussac.

CANTHARIDE (du nom de l'insecte, à cause de ses propriétés malfaisantes). BOT. CR. — Nom vulgaire de l'*Agaricus cyaneus*.

CANTHARIDIENS. *Cantharidiani.* INS. — Nom donné par Lamarck (*Anim. sans vert.*, t. 4,) à une division de la famille des Trachelides, qui correspond en partie à la tribu des Cantharidies de Latreille. (D.)

CANTHARIDIES. *Cantharidia.* INS. — Latreille, dans la dernière édition du *Règne animal* de Cuvier, désigne ainsi la sixième tribu de la famille des Trachélides, ordre des Coléoptères hétéromères, laquelle se compose des g. *Cérocome*, *Hyclée*, *Mylabre*, *Lydus*, *OEnas*, *Méloë*, *Tétraonyx*, *Cantharide*, *Zonitis*, *Némognathe*, *Gnathium*, *Sitaris* et *Apalus*. La plupart des Insectes de cette tribu, qui correspond au g. *Meloe* de Linné, possèdent cette propriété vésicante ou épispastique dont l'art de guérir sait tirer un si grand parti dans une foule de maladies. Elle est surtout très prononcée dans les g. Mylabre, Cantharide et Méloë, les seuls qu'on ait jusqu'à présent employés en médecine. (D.)

***CANTHARIDINE.** *Cantharidina* (*cantharis*, cantharide). CHIM. — Nom donné par Thompson au principe immédiat auquel les Cantharides doivent leurs propriétés épispastiques, et qu'on obtient en traitant la poudre de Cantharides par l'alcool. Cette substance a été découverte par Robiquet. (C. D'O.)

***CANTHARIDITES.** INS. — M. de Castelnau (*Hist. des Coléopt.*, t. II, p. 271, *Buffon-Duménil*) désigne ainsi un groupe de 9 genres, qui, à l'exception de celui d'*Horia*, appartiennent à la tribu des Cantharidies de Latreille. *V. oy.* ce mot. (D.)

CANTHARIDUS. MOLL. — *V.* CANTHARIDE.

***CANTHARIFERA**, Rumph. (κάνθαρος, coupe; φέρω, je porte). BOT. PH. — Synonyme de *Nepenthes*, Linn.

***CANTHAROCNEMIS** (κάνθαρος, scarabée; κνήμη, jambe). INS. — Genre de Coléoptères tetramères, tribu des Prioniens, fondé par M. Serville (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. 1, p. 132) sur une seule espèce du Sénégal, nommée par M. Dupont *C. spondyloides*. Ce genre diffère des Spondyles par le dernier article des antennes, arrondi au bout avec ses côtés parallèles; par son corselet, dont les côtés sont munis d'une petite épine placée au-delà du milieu; par son écusson semi-circulaire, et enfin par des jambes tridentées au côté externe. (D.)

***CANTHARODEMA** (κάνθαρος, cantharide; δέμας, corps). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, tribu des Lampyrides, établi par M. de Castelnau (*Hist. nat. des ins.*, *Buffon-Duménil*, t. I, p. 276) aux dépens du genre *Telephorus*, et auquel il donne pour type une espèce de l'Amérique du Nord, nommée par lui *C. marginipennis*. Elle est d'un noir cendré, avec le devant de la tête livide, le corselet et la première moitié des cuisses d'un jaune rougeâtre, l'écusson, la bordure et la suture des élytres jaunes. (D.)

***CANTHAROSPERMUM** (κάνθαρος, espèce d'escarbot; σπέρμα, semence). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Phaséolées-Cajanées, formé par Wight et Arnott (*Prodr.*, I, 255) sur le *Phaseolus scarabæoides* de Linné. On en connaît deux espèces indigènes des Indes orientales. Ce sont des arbrisseaux volubiles, à feuilles pinnées-trifoliolées, dont les folioles plus ou moins veloutées sur les deux faces; à stipules décidues, accompagnées de stipelles sétiformes, peu apparentes; à pédoncules axillaires, pluriflores. (C. L.)

CANTHÈRE. *Cantharus* (κάνθαρος, espèce de poisson de mer). POISS. — Dénomination générique de Poissons de la famille des Sparoïdes, prise par Cuvier, du nom spécifique que Linné avait donné à l'une de ses espèces du genre des Spares. Les Canthères ont les dents en carde serrées, celles du rang externe sont un peu plus fortes et plus cro-

La bouche est peu fendue, non pro-. Les rayons branchiostèges sont au de 6. Il n'y a qu'une dorsale. Leur est médiocre, avec 4 cœcums au py- vessie aérienne est grande et sim- se nourrissent de substances végétales les. Ce sont des Poissons voraces, pêche facilement à la ligne. La Médi- nourrit en abondance le Canthère, qui y est connu sous le nom de de *Canthène*, ou de *Cantaro*. Les nomment dans quelques endroits; tous ces noms rappellent la couleur de ce poisson. Il y a sur nos côtes deux autres espèces de Can-, dont l'une y est connue sous le nom *de mer*, et l'autre porte en Nor- le nom de *Sarde grise* ou de *Brême* C'est un bon poisson, à chair blanche comme celle des Bars. On en con- qu'à présent 8 espèces des mers étran- (Val.)

[illegible] (*canthi*, nom malabare de selon Rheede). bot. ph. — Genre mille des Rubiacées, tribu des Psy- -Cofféées, formé par Lamarck 602), et renfermant au-delà de 20, propres à l'Asie et à l'Afrique, à ra- épineux ou inermes; à feuilles oppo- tiolées, coriaces, munies de stipules laires, solitaires de chaque côté; à axillaires, courts, pluriflores. surtout remarquable par son fruit, globuleux ou didyme, charnu et par le lim calicinal, ou comme qué en raison de son peu d'apparence. cultive 5 ou 6 espèces dans nos serres pe. (C. L.)

[illegible] (κάνθων, âne). ins. — Genre ptères pentamères, famille des La- es, tribu des Coprophages, établi nsegg qui, en 1817, en a publié les dans le *Magasin zoologique* de (t. I, 1re partie, p. 38). Ce genre exactement à celui fondé par La- le nom de *Coprobius* dans la édition du *Règne animal* de Cuvier, paru qu'en 1829. Ainsi, si l'on a dates, c'est le nom de *Canthon* prévaloir. Cependant M. de Castel-, à notre connaissance, le seul des en- gistes français qui l'ait adopté dans *t. des Coléopt.* (t. I, p. 68). Suivant lui, et en cela il s'accorde avec Hoffmansegg, les Insectes dont il s'agit diffèrent des *Ateuchus* par leur chaperon bidenté et non trilobé; par leurs jambes postérieures armées d'une seule épine, et par la forme ovalaire de leur abdomen. La plupart sont de moyenne taille, revêtus ordinairement de couleurs brillantes et métalliques, et presque tous propres à l'Amérique. M. de Castelnau en décrit 15 espèces et en désigne 16 autres dans son ouvrage précité. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en énumère 64, qu'il rapporte au g. *Coprobius* de Latreille. De toutes ces espèces, nous n'en citerons qu'une seule, qui peut être considérée comme le type du genre, savoir : l'*Ateuchus volvens* Fabr., de l'Amérique du Nord. Elle est entièrement d'un brun cuivreux foncé, finement granulé, avec les élytres très faiblement striées, l'angle huméral un peu saillant, et trois dentelures assez marquées aux pattes antérieures. (D.)

CANTUA, Willd. (*cantu*, nom péruvien de ces plantes). bot. ph. — Synonyme de *Bronnia*.—Ce nom désigne aussi un g. de la famille des Polémoniacées, formé par Jussieu (*Gen.* 136), et renfermant environ une douzaine d'espèces. Ce sont des arbrisseaux péruviens, dressés, rameux, à feuilles obtuses, fasciculées, pétiolées, elliptiques, acuminées ou cunéiformes-oblongues, très entières ou dentées en scie, ou plus rarement sinuées-pinnatifides; à fleurs grandes, blanches, jaunes ou pourpres, terminales, subsolitaires ou ordinairement subcorymbeuses, dressées ou nutantes. On en cultive quelques unes dans les jardins des amateurs en Europe. (C. L.)

CANUTUS, Briss. ois. — Synonyme de *Tringa*, L.

CAOUANE. rept. — Nom vulgaire de la *Testudo caretta*. *Voyez* tortue.

CAOUTCHOUC. *Gomme élastique*. bot. ph. — Substance végétale obtenue par incision de l'*Hevea guianensis* Aubl. (*Jatropha elastica* L.), ainsi que de l'*Urceola elastica*, du *Ficus indica* et du *Castilloa elastica*, etc.; mais tirée surtout du premier de ces arbres, qui croît en abondance dans les forêts de la Guiane.

Le suc laiteux de l'*Hevea* blanc est reçu, quand il sort de l'arbre, sur un moule d'argile de forme variée, mais ressemblant le

plus souvent à des poires ; il doit sa couleur brune à la fumée à laquelle on l'expose en le faisant sécher couche par couche pour lui donner de la consistance. Dès qu'il est sec, on brise le moule, dont les fragments sortent par l'ouverture réservée à cet effet.

Dans cet état, le Caoutchouc est brun marron, sans odeur ni saveur, tenace, élastique, inaltérable à l'air, fusible à 150°, et répandant alors une odeur fort désagréable, soluble dans l'éther et dans les huiles essentielles, se ramollissant dans l'eau bouillante au point de devenir susceptible de contracter de l'adhérence.

Le Caoutchouc, connu en Europe vers le commencement du XVIIIe siècle, est resté long-temps sans emploi. On s'en servit successivement pour faire disparaître les traces du crayon et en fabriquer des instruments de chirurgie, usage dans lequel il a été remplacé par l'huile de lin lithargyrée épaissie. Dans ces derniers temps, cette substance ayant acquis une nouvelle importance, est devenue l'objet d'une branche de commerce considérable. Réduit à l'état de vernis, on en a enduit des étoffes devenues imperméables par ce procédé ; puis on est parvenu à le filer et à le transformer en bretelles, en ceintures, en coussins élastiques, en appareils de sauvetage, etc. Il s'en consomme chaque année des quantités considérables.

On a obtenu, par distillation du Caoutchouc, une substance cristallisable nommée *Caoutchine*, et une autre huileuse appelée *Evéhine* : toutes deux sont sans usage. (C. d'O.)

CAOUTCHOUC FOSSILE, ou **MINÉRAL**. MIN. — Nom donné à l'Élatérite, sorte de Bitume élastique qu'on trouve dans le Derbyshire en Angleterre. *Voyez* ÉLATÉRITE. (Del.)

CAP. BOT. PH. — On donne ce nom aux excroissances qui viennent sur les Bouleaux du Nord, et servent à faire de petits ustensiles de ménage ou de fantaisie.

***CAPEA** (nom propre). BOT. CR. — (Phycées.) Genre de la tribu des Laminariées, que nous avons établi (*Hist. nat. Canar. crypt.*, p. 141) en prenant pour type la *Laminaria biruncinata* Bor. Il est dédié à M. Cap, pharmacien distingué de la capitale. On le distingue aux caractères suivants : Fronde stipitée. Stipe coriace, cylindrique, muni de crampons radiciformes, et se perdant dans une lame membraneuse, d'abord simple, lancéolée, chargée de dents épineuses sur son disque et ses bords. Les épines prenant peu à peu de l'accroissement, cette lame devient pennée et bipennée, à pinnules recourbées et presque parallèles à la lame primordiale. La fructification consiste en des taches (*sori*) un peu proéminantes au-dessus des faces de la fronde, d'une couleur plus foncée, et qu'on rencontre surtout à la base des pinnules. Sporidies dressées, oblongues, un peu renflées en massue au sommet, granuleuses à l'intérieur, renfermées dans des périspores cunéiformes, pellucides et parallèlement juxtaposées. La couleur de cette algue est d'un brun olivâtre. Une seule espèce compose ce genre ; elle se trouve aux Canaries, au Cap-Vert et sur la côte du Chili. (C. M.)

CAPELAN. POISS. — Espèce particulière de petite Morue qu'on nomme aussi *Officier* sur les côtes de Bretagne. C'est un bon petit poisson qui donne lieu pendant l'hiver à une pêche assez abondante. Les pêcheurs donnent aussi le nom de *Capelan*, à Terre Neuve ou dans d'autres parages, à divers Poissons qui ressemblent plus ou moins au véritable Capelan. (Val.)

CAPELLA. OIS. — Nom d'une espèce du genre Colombe, dont Levaillant fait son sous-genre *Colombar*.

***CAPELLIA** (nom propre). BOT. PH. — Ce g., de la famille des Dilléniacées, type de la tribu des Dilléniées, a été formée par Blume (*Bijdr.* 5), et ne se compose encore que d'une espèce. C'est un arbre, observé par l'auteur à Gara, à feuilles elliptiques-oblongues, sinuées-denticulées ; glabres, à pédoncules terminaux, multiflores. (C. L.)

CAPER. POISS. — Nom donné par les anciens au *Balistes capriscus*.

CAPERON. BOT. PH. — Nom d'une variété du genre Fraisier.

***CAPERONIA** (nom d'homme). BOT. PH. — M. Aug. de Saint-Hilaire a dédié à un pharmacien botaniste d'Orléans ce genre de la famille des Euphorbiacées, et caractérisé ainsi : Fleurs monoïques ou dioïques. Calice à 5 divisions plus ou moins profondes, quelquefois 6 dans les fleurs femelles. Autant de pétales alternes, onguiculés ; pas de glandes. *Fleurs mâles* : dix étamines, exhaussées sur un support qui porte aussi à sa base les pé-

tales, et à son sommet un pistil rudimentaire, disposées par deux verticilles de 5, à filets courts, à anthères introrses et oscillantes. *Fleurs femelles* : Ovaire sessile, à 3 loges 1-ovulées. Style divisé profondément en 3 lobes partagés en éventail et stigmatifères. Capsule à 3 coques.— Les espèces connues, au nombre de 4, croissent dans l'Amérique tropicale, surtout au Brésil. Ce sont des herbes ou des arbrisseaux garnis d'aiguillons ou hispides, à poils simples; à feuilles alternes, oblongues, dentées, colorées dans leur jeunesse d'une teinte purpurine; à épis axillaires. (Ad. J.)

*CAPHYRE. *Caphyra* (nom mythologique). crust. — Ce genre, de l'ordre des Décapodes brachyures, et qui appartient à la famille des Oxystomes et à la tribu des Dorippiens, a été établi par M. Guérin, qui le plaçait dans la tribu des Notopodes de Latreille. Les caractères de cette petite coupe générique peuvent être ainsi exprimés : Carapace quadrilatère, peu convexe et un peu plus large que longue. Front large. Yeux courts et rétractiles Antennes internes se reployant transversalement sur le front. Antennes externes médiocres, ayant leur premier article allongé et soudé au test; leurs second et troisième courts et ovoïdes. Cadre buccal quadrilatère, très large en avant. Pattes-mâchoires externes terminées au côté interne par un bord droit, et ayant leur troisième article petit, tronqué et presque triangulaire. Plastron sternal très large. Pattes de la première paire médiocres, à mains peu comprimées avec la pince courte; pattes suivantes diminuant progressivement de longueur; celles de la quatrième et de la cinquième paires relevées sur le dos. Abdomen composé de sept articles chez la femelle. Mâle inconnu. La seule espèce connue, et qui sert de type à ce genre, est la *Caphyra Rousii* Guér. (*Ann. des sc. nat.*, 1re série, t. XXV, fig. 1 à 5). Elle a été trouvée à la Nouvelle-Irlande. (H. L.)

CAPIA, Domb. bot. ph. — Synonyme de *Philesia*. (C. L.)

CAPIDOLIO. mam. — Nom sous lequel Belon paraît avoir désigné le Dauphin à bec. On ne sait à quelle espèce rapporter le Cétacé désigné sous le même nom par Rondelet.

CAPILLAIRE. *Capillaris* (*capillus*, cheveu). anat. — On nomme *vaisseaux capillaires*, à cause de leur extrême ténuité, les vaisseaux qui sont intermédiaires aux veines et aux artères. Les vaisseaux capillaires ne sont pas des vaisseaux d'un ordre particulier, mais bien les dernières extrémités des artères, devenues presque imperceptibles par leur divisions successives, et se recourbant sur elles-mêmes pour donner naissance aux veines. Ils communiquent ensemble par des anastomoses multipliées, et forment un réseau qui enveloppe toutes les parties de l'organisme. Ce réseau, considéré dans son ensemble, constitue le *système capillaire*, divisé en deux grandes sections : le système capillaire *général*, qui entre dans la structure de tous les organes, et qui établit la communication entre les artères et les veines du corps entier; et le système capillaire *pulmonaire*, propre aux poumons et contenant le sang, qui, se rendant des artères pulmonaires aux veines des mêmes organes, est soumis à l'influence de la respiration. (A. D.)

*CAPILLAIRE. *Capillaris* (*capillus*, cheveu). phys.—Les tubes ou tuyaux capillaires sont ceux dans lesquels l'eau, en raison de la petitesse de leur diamètre (0m,0009, — 1/30 de pouce) s'élève au-dessus de son niveau, lorsqu'on plonge l'une de leurs extrémités dans le liquide. *Voyez* capillarité. (A. D.)

CAPILLAIRE. *Capillaria* (*capillus*, cheveu). helm. — Nom d'un genre de Vers intestinaux employé par Zeder. Il est synonyme de *Trichostoma* de Rudolphi. (P. G.)

CAPILLAIRE. *Capillaris* (*capillus*, cheveu). bot. ph. et cr.— Cette expression, fort usitée en histoire naturelle, et surtout en botanique, désigne les parties des corps allongées en filets déliés aussi fins que les cheveux.

On emploie encore vulgairement cette dénomination pour désigner la plupart des petites Fougères à frondes souples et déliées, qui croissent dans les fentes des murs des puits et des rochers. Ainsi, le Capillaire commun est l'*Asplenium trichomanes*; le C. du Canada est l'*Adianthum pedatum*; le C. de Montpellier ou blanc est l'*Adianthum capillus veneris*; le C. noir, l'*Asplenium nigrum*. (C. d'O.)

*CAPILLAMENT (*capillamentum*, filament). bot. — Nom donné par Tournefort aux filets des étamines.

*CAPILLARIA (*capillus*, cheveu). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, tribu des Yponomeutides, établi par Haworth, et qui rentre dans celui de *Coeleophasia* de Curtis. *Voyez* ce mot. (D.)

CAPILLARIA (*capillus*, cheveu). BOT. CR. — Petit genre de Champignons byssoïdes, créé par Persoon (*Myc. Europ.*, p. 50), caractérisé par des filaments solides, grêles, lisses et rameux, le plus ordinairement disposés en étoile, et fortement adhérents aux corps sur lesquels ils se sont développés. On en rencontre fréquemment deux espèces : l'une dans les vieux chaumes de l'*Arundo phragmites*, et l'autre sur les cloisons que forme la moelle du *Phytolacca decandra*. De semblables productions ne sont pas rares sur les tiges de beaucoup d'autres plantes, et même sur les feuilles. Il est probable que ces filaments, qui sont stériles, se seraient recouverts de réceptacles comme ceux des *Dothidea*, *Asteroma*, *Actinonema*, etc., s'ils eussent été plus long-temps dans des circonstances favorables à leur végétation. (LÉV.)

*CAPILLARITÉ. *Capillaritas* (*capillus*, cheveu). PHYS. — La cohésion des liquides et l'attraction que les solides exercent sur eux, donnent lieu à de nombreux phénomènes qui, lorsqu'on néglige l'action de ces deux forces, semblent contraires aux lois communes de l'hydrostatique. Ces phénomènes ont reçu le nom de *phénomènes de capillarité* ou *capillaires*, parce qu'ils se manifestent principalement quand on met en contact avec des liquides des corps solides présentant des cavités d'une extrême petitesse, et comparables au diamètre, à l'épaisseur d'un cheveu. Ils dépendent donc et de l'attraction mutuelle des molécules liquides, et de celle qu'elles éprouvent des parois solides ou de la courbure des surfaces qui terminent les liquides, et de l'état particulier des couches voisines de ces mêmes surfaces. Ils sont, du reste, tout-à-fait indépendants de la pression atmosphérique, puisqu'on les observe même dans le vide.

L'explication de ces phénomènes a fort exercé la sagacité des savants. Clairaut en donna une théorie mathématique ; De Laplace reprit ce sujet et le traita dans toute son étendue ; enfin Poisson modifia les idées de son illustre devancier, dans sa *Nouvelle Théorie de l'action capillaire*.

Il ne peut entrer dans notre plan de nous étendre sur un sujet qui rentre complétement dans le domaine de la physique ; cependant nous présenterons encore quelques observations qui nous paraissent indispensables.

La production des phénomènes capillaires n'est point essentiellement liée à la forme cylindrique des tubes ; elle n'est pas même liée à la forme *tubaire* : cette forme est seulement la plus convenable pour faire ressortir l'action de la Capillarité. Mais, en général, chaque fois que des surfaces soit courbes, soit planes, plongent dans un liquide et se trouvent rapprochées à une distance suffisamment petite, on observe des phénomènes de Capillarité. L'adhérence d'un disque de verre, de métal, de marbre, à la surface d'un liquide, ou, pour mieux dire, la résistance qu'on éprouve quand on veut retirer ce disque, résulte de la Capillarité ; et, en effet, quand on le sépare du liquide qui le mouille, il emporte toujours avec lui une petite couche de ce liquide. C'est donc cette couche, et non le disque lui-même, qui s'est séparée du reste du liquide ; l'adhésion qu'on a dû vaincre est donc l'adhésion non du disque au liquide, mais bien des molécules liquides entre elles.

Les faits de Capillarité n'appartiennent point exclusivement au cabinet de l'expérimentateur ; ils se présentent fréquemment dans la nature : ainsi la forme que prend une goutte d'un liquide quelconque, suivant sa dimension et la nature du corps avec lequel elle est en contact, est une conséquence de l'attraction réciproque des molécules liquides. L'ascension des fluides dans l'intérieur des végétaux a lieu, au moins en partie, sous l'influence de la force capillaire. Cette même force fait monter l'huile au haut de la mèche ; elle accélère la dissolution du sucre, même quand il ne plonge que par une extrémité dans le liquide dissolvant ; elle pousse les uns vers les autres, et réunit en masse les petits corps flottants sur les liquides. C'est à elle enfin que certains Insectes doivent de se soutenir sur les eaux.

Nous terminerons cet article par ces paroles de Haüy : « On est étonné de voir un si petit phénomène, dont la cause est resserrée dans un si petit espace, s'agrandir en quelque sorte à l'infini par sa généralité. » (A. D.)

CAPILLINE (diminutif de *capillus*, cheveu). BOT. CR. — Nom vulgaire de quelques Lycoperdons du g. Trichie.

CAPILLITIUM (*capillitium*, filament). BOT. CR. — Les mycologistes donnent ce nom au tissu filamenteux qu'on observe dans les Lycoperdacées, les Trichiacées, etc., quand le péridium est déchiré. Examiné au microscope, ce Capillitium est composé de filaments bruns ou noirs, cylindriques, rameux, anastomosés, et cette structure a fait croire pendant long-temps qu'ils supportaient les spores. La belle découverte de la fructification des Lycoperdacées, par M. Berkeley, ne permet plus de leur attribuer cette fonction. L'existence de vacuoles dont le péridium est rempli, et dont les parois sont couvertes de basides sporophores, renverse complétement cette manière de voir. Une découverte aussi importante doit exciter la curiosité des savants qui s'occupent de mycologie, et les engager à analyser dans le jeune âge tous les individus d'espèces différentes qu'ils pourront rencontrer. Le Capillitium, comme l'a très bien démontré M. Corda, représente un organe analogue aux élatères des hépatiques ; il sert à la dissémination des spores, à l'époque de la maturité. Le résultat de cette analyse n'est pas moins curieux que celui qu'a obtenu le respectable botaniste anglais. (LÉV.)

CAPISTRATE. MAM. — Nom d'une espèce du genre Écureuil.

CAPISTRATE. OIS. — Nom d'une espèce du genre Colombe.

CAPISTRUM (*capistrum*, muselière). OIS. — On désigne sous ce nom la partie de la face qui entoure le bec des oiseaux.

CAPITAINE. POISS. — Nom vulgaire de certains Labres, aux Antilles. *Voyez* LACHNOLAYME.

CAPITAINE. MOLL. — Nom vulgaire d'une espèce du genre Came.

CAPITÉ. *Capitatus* (*capitatus*, en forme de tête). BOT. — Se dit de tous les organes terminés en tête arrondie.

CAPITÉES. *Capitatæ*. BOT. PH. — Nom sous lequel Linné désignait une section de la famille des Synanthérées, correspondant au groupe des Cynarocéphales, à cause de la forme globuleuse de leurs capitules.

CAPITELLA (*capitellum*, chapiteau). ANNÉL. — Le ver des mers du Groënland, que Fabricius appelle *Lumbricus capitatus*, est devenu pour M. de Blainville l'objet d'un genre particulier auquel il donne le nom de *Capitella* (*Dictionn. sc. nat.*, LVII, 443). Voici les caractères que lui assigne ce naturaliste : Corps conique, allongé, à coupe circulaire, un peu plus aplati cependant en dessous qu'en dessus, composé d'un nombre médiocre d'anneaux (42 à 82), séparés par des sillons profonds. Tête peu distincte, formant un rostre court et acuminé. Thorax de sept segments plus épais que les autres, et formant par leur réunion une sorte de tête. Abdomen conique, allongé, finissant en fil ténu et obtus. Pieds dissemblables, biramés, formés par deux rangées de petites papilles sétigères, à peine perceptibles sur les anneaux thoraciques, au contraire des soies qui sont plus longues et plus saillantes que pour tous les autres anneaux.

Les *Capitella* se font un tube de sable ; M. de Blainville les rapporte, mais avec quelque hésitation, à la famille des Sabulaires. (P. G.)

CAPITELLE. *Capitellum* (*capitellum*, chapiteau). MOLL. — Nom vulgaire d'une espèce du genre Volute.

CAPITÉS. *Capitati*. CRUST. — Synonyme d'Arthrocéphalés.

CAPITO (*capito*, qui a une grosse tête). OIS. — Dans la méthode de Vieillot, ce nom désigne le genre Barbu, et d'après celle de M. Temminck, il désigne les Barbacous et les Tamatias.

CAPITULARIA, Flœrk. BOT. CR. — Synonyme de *Scyphophorus*, Dec.

CAPITULE. *Capitulum* (*capitulum*, petite tête). BOT. PH. — Cette dénomination est particulièrement appliquée au mode d'inflorescence des Synanthérées, lequel consiste dans la réunion de fleurs nombreuses très serrées entre elles, sessiles ou à peine pédiculées sur un réceptacle, qui n'est autre chose que le sommet dilaté du pédoncule commun. Ces fleurs sont nues ou accompagnées de squames, d'une forme extrêmement variée, de poils ou de soies. Le Capitule est tantôt nu, tantôt pourvu d'un involucre (*voyez* ce mot). C'est la même chose que la *Calathide* de Cassini, le *Céphalanthe* de C. Richard. Outre les Synanthérées, dont il constitue, comme nous l'avons dit, le mode spécial d'inflorescence, le Capitule se retrouve

encore, mais partiellement et çà et là, dans un grand nombre d'autres plantes de familles très diverses : ainsi il existe dans les Dipsacées, les Scabieuses, les Globulariées, le *Gomphrena-globosa*, le *Jasione montana*, le *Phyteuma*, le *Carapichea Aubletii*, etc., etc. (C. L.)

CAPITULÉES. *Capitulatæ.* BOT. — Se dit des fleurs ramassées en capitule, comme celles du *Mimetes capitulata.*

CAPITULIFORME. *Capituliformis* (*capitulum*, petite tête ; *forma*, forme). ZOOL. BOT. — On désigne par cette épithète les organes ayant la forme d'une tête, comme le renflement antérieur des Tænias, le réceptacle des Champignons du genre *Phallus*, et les assemblages de fleurs serrées les unes contre les autres.

CAPITULUM. BOT. PH. — Nom latin du Capitule.

CAPIYGOUA, Azar. MAM. — Syn. de Cabiai.

CAPMORE, Buff. OIS. — Nom d'une espèce du genre Tisserin, *Oriolus textor.*

CAPNIA, Vent. BOT. PH. — Synonyme d'*Umbilicaria*, Hoffm.

***CAPNISA** (καπνίζω, je noircis). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Érodites, fondé par M. Dejean sur le *Bradyus Karelinii* de Faldermann, espèce décrite par ce dernier dans le *Bulletin de la Soc. impér. des naturalistes de Moscou* (année 1839), et trouvée par le voyageur Kareline dans la Turcomanie. Cette espèce, que nous avons vue dans la collection de M. Reiche, a la forme d'un *Zophosis* à élytres lisses. (D.)

CAPNITES. BOT. PH. — Synonyme de Corydale.

CAPNOCYSTE. *Capnocystis.* BOT. PH. — Synonyme de *Cysticapnos.*

***CAPNODIS** (καπνώδης, nuageux). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, établi par Eschscholtz et adopté par la plupart des entomologistes. Ce g. offre cela de particulier, que toutes les espèces qu'il renferme jusqu'à présent appartiennent au bassin de la Méditerranée, et ne s'éloignent pas beaucoup de ses bords. Elles sont d'assez grande taille, la plupart de couleur noire, et plus ou moins saupoudrées de blanc. Dans l'une d'elles cependant (la *C. miliaris* Klug., *chrysomelas* Dupont), cette poussière blanche est remplacée par une poussière dorée. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne 8 espèces, dont 2 du midi de la France, 1 d'Italie, 2 de Syrie, 1 de l'Arménie, et 2 de la Perse occidentale. Nous citerons comme type le *B. tenebricosa* Fabr., très commun en Provence et dans les environs de Nice. (D.)

CAPNOIDES, Gært. Dec. (καπνός, fumeterre ; εἶδος, aspect). BOT. PH. — Synonyme de *Corydalis*, DC.

CAPNOPHYLLUM (καπνός, nom grec présumé de la Fumeterre commune ; φύλλον, feuille). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Peucédanées, formé par Gærtner (II, 32, t. 85), et ne renfermant encore que deux espèces, toutes deux introduites et cultivées dans nos jardins. Ce sont des plantes herbacées annuelles, originaires du Cap, à feuilles multifides-décomposées, dont les découpures cunéiformes à la manière des feuilles de la Fumeterre (*unde nomen genericum*) ; à fleurs blanches, en ombelles oppositifoliées, faussement terminales ; à involucres et involucelles 3-6-phylles, dont les folioles membranacées sur les bords. (C. L.)

***CAPOLIER.** OIS. — Levaillant (*Afriq.*, 189, 130), désigne sous ce nom la *Motacilla macroura.* *Voyez* FAUVETTE.

***CAPPA** (nom par lequel on désigne dans l'Inde une espèce du groupe). BOT. PH. — Section du genre *Inula* (Aulnée), caractérisée par son involucre formé d'écailles régulièrement imbriquées, obtuses ; par ses ligules en petit nombre, très petites, quelquefois nulles ; enfin, par une rangée extérieure de fleurs tubuleuses, femelles, 3-dentées. (J. D.)

***CAPPARÉES.** *Cappareæ.* BOT. PH. — Tribu de la famille des Capparidées (voy. ce mot) ayant pour type le g. *Capparis*, L.

***CAPPARIDASTRUM**, DC. (κάππαρις, caprier). BOT. PH. — Synonyme de *Capparis*, Linn.

***CAPPARIDÉES.** *Capparideæ.* BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédonées polypétales à étamines hypogynes. Calice composé de 4 folioles distinctes, ou quelquefois soudées par leur base en un tube. Disque charnu, quelquefois tapissant le tube du calice, partagé à son sommet en lobes dont le nombre est égal ou double, manquant assez souvent. Pétales 4, alternant avec les divi-

sions calicinales, ordinairement onguiculés, inégaux et déjetés d'un même côté, insérés ordinairement sur le torus, plus rarement sur le disque, manquant dans quelques genres ou remplacés par des lobes qui semblent appartenir au disque. Etamines insérées sur le support de l'ovaire ou le torus, tantôt au nombre de 4 et alternant avec les pétales, tantôt de 6 alternant de même par une disposition analogue à la tétradynamie, souvent en plus grand nombre et ordinairement multiple de 4, à filets libres ou plus rarement soudés à leur base, filiformes ou renflés en massue, fréquemment recourbées, toutes fertiles ou rarement stériles; anthères introrses, biloculaires, à loges s'ouvrant par une fente longitudinale. Torus souvent glanduleux. Ovaire libre, renflé régulièrement ou d'un seul côté, en une glande qui rejette alors latéralement les autres parties de la fleur, sessile ou exhaussé sur un support court ou très allongé et grêle, surmonté d'un stigmate indivis, le plus souvent sessile et orbiculé, d'autres fois aigu ou obtus au sommet d'un style plus ou moins allongé; ovules nombreux, campulitropes, attachés sur plusieurs rangs à des placentas pariétaux opposés au nombre de 2, quelquefois de 4, 8 ou 5, superficiels ou s'avançant jusqu'auprès du milieu de la loge unique. Fruit capsulaire à deux valves, qui se séparent à la maturité des placentas persistants comme dans la plupart des Crucifères, ou indéhiscent, sec ou charnu. Graines nombreuses, réduites quelquefois par avortement à un petit nombre ou même à l'unité, réniformes, à test membraneux ou coriace, ou plus ordinairement crustacé; à membrane interne renflée. Embryon dépourvu de périsperme, dont la radicule cylindrique, plus ou moins longue, se recourbe sur les cotylédons incombants, plans ou enroulés. — Les Capparidées sont des plantes herbacées, annuelles ou vivaces, des arbrisseaux ou même des arbres, à feuilles ordinairement alternes, pétiolées, simples ou palmées, sans stipules visibles ou avec des stipules changées en aiguillons. Les fleurs, hermaphrodites ordinairement, quelquefois diclines par avortement, sont solitaires ou groupées en grappes. Les espèces de cette famille sont répandues dans les régions tropicales, surtout de l'Afrique et de l'Amérique, e ne s'avancent qu'en petit nombre dans les régions tempérées de l'ancien ou du nouveau continent. Le suc d'un grand nombre d'entre elles est antiscorbutique, et ses propriétés stimulantes sont développées dans les fruits de quelques espèces américaines jusqu'au degré de poison.

Tribu 1. CLÉOMÉES. Fruit capsulaire.

Genres : *Cleomella*, DC. — *Gynandropsis*, DC. (*Gymnogonia*, R. Br.) — *Cleome*, DC. (*Sinapistrum*, Moench. — *Atalanta*, Nutt. — *Peritoma*, DC. — *Siliquaria*, Forsk. — *Roridula*, Forsk.—*Rorida*, Roem. et Sch.)—*Dactylæna*, Schrad.—*Physostemon*, Mart. — *Polanisia*, Rafin. (*Jacksonia*, Rafin.—*Corynandra*, Schrad.) — *Cyrbasium*, Endl. (*Cristatella*, Nutt.) — *Isomeris*, Nutt.

Tribu 2. CAPPARÉES. Fruit charnu.

Genres : *Schepperia*, Neck. (*Macromerum*, Burch.)— *Cadaba*, Forsk. (*Stræmia*, Vahl.— *Desmocarpus*, Wall.)— *Thylachium*, Lour.— *Niebuhria*, DC. — *Boscia*, Lam. *non* Thunb. (*Podoria*, Pers.) — *Streblocarpus*, Arnott.— *Mærua*, Forsk. — *Colicodendron*, Mart. (*Calanthea*, DC. — *Quadrella*, Meisn.) — *Capparis*, L. (*Sodada*, Forsk. — *Lindackera*, Sieb.) — *Busbeckea*, Endl. — *Morisonia*, Bl. *Cratæva*, L. (*Othrys*, Noronh.) — *Ritchiea*, R. Br. — *Steriphoma*, Spreng. (*Ræmeria*, Tratt.—*Stephania*,W.—*Tovaria*, R. et Pav.).

M. Endlicher ajoute avec doute à ces genres le *Singana*, Aubl. (*Sterbeckia*, Schreb.) et l'*Hermupoa*, Lœfl., et place à la suite le *Roydsia*, Roxb. Il range de plus, auprès du *Cadaba*, l'*Atamisquea*, Miers. ; mais ce dernier genre n'est autre que l'*Aextoxicon*, Ruiz et Pav., classé autre part. (AD. J.)

CAPPARIS, Lin. (κάππαρις, nom grec du Câprier). BOT. PH. — Nom latin du genre Câprier.

CAPPARO. MAM. — Nom de pays d'une esp. du g. Lagotriche.

CAPRA. MAM. — Nom latin du g. Chèvre.

CAPRÆA. MAM. — Synonyme de *Capreolus*, employé par M. Ogilby comme désignant le sous-genre de Cerfs qui comprend le Chevreuil. (P. G.)

CAPRÆA (*capra*, chèvre). BOT. PH.—Nom spécifique latin du Saule marceau.

CAPRARIA (*capra*, chèvre). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées,

tribu des Gratiolées, formé par Linné (*Gen.* 168), et renfermant une douzaine d'espèces, dont deux ou trois sont cultivées dans les jardins en Europe. Ce sont des plantes herbacées annuelles ou vivaces, ou frutiqueuses, indigènes pour la plupart d'Amérique; quelques unes croissent dans les Indes orientales, en Égypte et au Cap. Les feuilles en sont alternes ou verticillées-ternées, oblongues, dentées en scie, ciliées, à bases très entières; leurs fleurs, peu remarquables, sont portées par des pédicelles axillaires, géminés, souvent allongés. (C. L.)

CAPRELLA. CRUST.—*Voyez* CHEVROLLE.

***CAPRELLIENS.** *Caprellii.* CRUST. —On désigne sous ce nom, en carcinologie, une famille de Crustacés qui appartient à l'ordre des Læmodipodes, et dont les caractères distinctifs sont : Corps allongé, cylindracé et très étroit. Antennes au nombre de quatre et bien développées. Appareil buccal présentant tout-à-fait la même conformation que chez les Crevettines sauteuses. Pattes longues et grêles. Les Crustacés renfermés dans cette famille se tiennent parmi les plantes marines, et ont été partagés en trois coupes génériques qui sont celles de *Caprella*, *Leptomera* et *Naupredia.* (H. L.)

CAPRELLINES. *Caprellinæ.* CRUST. — Synonyme de Caprelliens. (H. L.)

***CAPREOLI.** MAM.—Famille établie par Illiger, et dans laquelle il range les g. Cerf et Chevrotain.

CAPREOLUS. MAM. — Nom spécifique du Chevreuil, *Cervus capreolus.* On l'a aussi donné au sous-genre de Cerfs, dans lequel rentre cette espèce. M. Ogilby le remplace dans ce cas par celui de *Capræa.* (P. G.)

CAPRES. BOT. PH.—Nom donné aux boutons à fleurs du Câprier.

CAPRICERVA. MAM. — Synonyme de Cervichèvre.

CAPRICORNE. *Cerambyx.* INS.—Genre de Coléoptères tétramères, de la famille des Longicornes et de la tribu des Cérambycins. Depuis que ce g. a été créé par Linné, il s'est tellement accru par les nombreuses espèces qui sont venues s'y rattacher, qu'il a fallu y établir des divisions pour s'y reconnaître. Ces divisions ont reçu des noms génériques, et leur réunion forme aujourd'hui la tribu des Cérambycins; de sorte que le g. Capricorne tel qu'il existe aujourd'hui, d'après la nouvelle classification des Longicornes établie par M. Serville dans les *Ann. de la Soc. entom. de France*, se borne aux espèces dont les principaux caractères génériques sont les suivants : les 11 articles des antennes mutiques; les 3ᵉ, 4ᵉ et 5ᵉ manifestement plus épais que les suivants, renflés et arrondis au bout; ceux de 6 à 11 brusquement plus longs et plus menus, presque cylindriques, formant après le 5ᵉ une transition subite; écusson demi-circulaire, transversal, arrondi postérieurement. Du reste, les Capricornes ont le corps allongé, les antennes très longues, surtout chez les mâles; le prothorax cylindrique, unituberculé latéralement, très rugueux ou plissé transversalement en dessus; les pattes longues, fortes, et les cuisses non en massue. Leur couleur est noire ou marron foncé. Ce sont des Insectes de grande taille qui, lorsqu'ils sont contrariés, font entendre un bruit assez aigu produit par le frottement du bord postérieur du corselet sur une pièce du dos du mésothorax placée en avant de l'écusson et nommée *Scutum* par M. Audouin. On les rencontre ordinairement en juin et en juillet sur le tronc des arbres vermoulus, à l'exception d'une espèce (le *Cerambyx cerdo*), qui se repose de préférence sur les fleurs en ombelles. Ils ont le vol lourd et ne prennent leur essor que par un soleil ardent. On les voit quelquefois sur les Chênes disputer aux Cétoines et aux Frelons le fluide qui découle des plaies de ces arbres. Les femelles déposent leurs œufs dans ces mêmes arbres au moyen d'un oviducte, en forme de tarière, caché dans leur abdomen. Cet oviducte, composé de deux ou trois pièces rentrant les unes dans les autres, est susceptible d'une certaine extension. Les larves vivent sous les écorces, aux dépens de l'aubier, quand elles sont jeunes; mais elles perforent le tronc en grandissant. Leur corps est allongé, presque quadrangulaire, mou, blanchâtre, plus large et déprimé à sa partie antérieure, composé, outre la tête, de douze segments, dont le premier, représentant le prothorax, surpasse les autres en grandeur. Leur tête, plus étroite que cet anneau qui la recouvre en partie, est armée de fortes mandibules cornées pour ronger le bois dont elles se nourrissent. Elles ont leurs six pattes écailleuses tellement courtes, qu'on les croirait

spèces. Ce n'est guère qu'au bout de trois ans que ces larves, ayant acquis toute leur taille, se métamorphosent en nymphes, et bientôt après en Insectes parfaits. On peut suivre ces changements en conservant ces larves dans de la sciure de bois, et même dans de la farine; mais il est rare que, par ce moyen, on obtienne l'insecte à son dernier état.

Le g. Capricorne ou *Cerambyx*, tel qu'il se trouve aujourd'hui réduit, ne renferme, suivant M. Serville, que 6 espèces, dont 5 d'Europe et 1 du Sénégal. Nous citerons comme type le *Cerambyx heros* Fab. C'est un des plus grands Coléoptères de notre pays, et sa larve nuit beaucoup aux Chênes, dans les troncs desquels elle creuse des trous très profonds. Cet insecte n'est pas rare dans les forêts de haute futaie des environs de Paris.

M. Dejean, dans son dernier Catalogue, a supprimé le g. *Cerambyx*, et en comprend les espèces dans le g. *Hamaticherus* de Mégerle. *Voyez* ce mot. (D.)

*CAPRICORNIS (*capra*, chèvre; *cornu*, corne). MAM. — M. Ogilby, dans le volume des *Proceedings* de la Société zoologique de Londres, a formé un sous-genre d'Antilopes pour l'*Antilope Thar* de M. Hodgson, espèce du Népaul dont il a déjà été question dans ce Dictionnaire (t. I, p. 619). C'est jusqu'à un certain point une division des *Rupicapra*, Blainv., et dont les caractères sont d'avoir des cornes dans les deux sexes, et d'être pourvus de quatre mamelles. (P. G.)

*CAPRIDÉES. *Capridæ*. MAM.— Groupe de Ruminants à cornes dans lequel se placent les Chèvres. Il a été ainsi nommé par M. Ogilby (*Proceedings* de la Société zoologique de Londres, 1836). *Voyez* CÉROPHORES. (P. G.)

CAPRIER. *Capparis*. BOT. PH. — Genre de la famille des Capparidées, et de la tribu des Capparées, institué par Linné (*Gen.*, 643), adopté par tous les auteurs modernes, et comprenant aujourd'hui un très grand nombre d'espèces (150, selon Steudel), réparties en 5 sous-genres (*Sodada*, Forsk.; *Eucapparis*, DC.; *Capparidastrum*, DC.; *Cynophalla*, DC.; *Breyniastrum*, DC.), lesquels probablement plus tard, lorsque ces plantes seront plus sévèrement examinées, formeront autant de genres distincts. Ces sous-genres sont principalement fondés sur la forme des lacinies calicinales, le nombre des étamines et la forme des fruits (*Voy.* CAPPARIDÉES). Le g. *Capparis*, comme tous ceux de la famille, est surtout remarquable par la longueur inusitée de ses nombreux filets staminaux, dont l'ensemble produit un effet agréable, et en fait rechercher quelques espèces comme plantes d'ornement. C'est ainsi que près de 30 sont cultivées dans les jardins de botanique et chez les amateurs. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux, souvent grimpants, croissant dans les régions tropicales ou subtropicales du globe, dont quelques uns s'avancent même jusque dans le bassin méditerranéen. Leurs feuilles, alternes, entières ou même très entières, ordinairement coriaces, sont accompagnées de stipules épineuses, sétacées ou membranacées et adnées à la tige. Leurs fleurs, ordinairement amples et blanches, ou rarement pourpres, sont bractéées, solitaires, disposées en grappes, en panicules ou en corymbes, plus rarement axillaires ou alaires. L'espèce la plus commune, le *C. spinosa*, est célèbre dans les annales de la gastronomie par le bouton de ses fleurs qu'on fait confire, et dont on fait la sauce dite aux Câpres. Le Câprier est commun dans le midi de la France, où on le cultive dans le but que nous venons d'indiquer. (C. L.)

CAPRIFICATION. *Caprificatio* (*caprificus*, figuier sauvage). BOT. — Opération fort anciennement consignée dans les auteurs, et qui consiste à suspendre aux branches des Figuiers cultivés des chapelets de fruits du Figuier sauvage renfermant un nombre considérable de petits Hyménoptères. On attribue à ces Insectes la propriété de faire mûrir les Figues, en pénétrant dans leur intérieur chargés de poussière fécondante, ou bien en y déterminant, par leur piqûre, un afflux considérable de sève qui en accélère la maturité. Les Égyptiens prétendent obtenir le même résultat en cernant l'œil de la Figue; et chez nous encore on conseille de la piquer avec une aiguille trempée dans l'huile, ou d'y déposer simplement une goutte de ce liquide.

Cette opération, fort controversée, est considérée par quelques botanistes comme absolument inutile, tandis que d'autres s'en déclarent les partisans: le docteur Lindley est de ce nombre. Il cite à l'appui de son

opinion l'usage où sont les Maltais de pratiquer la Caprification sur les Figues tardives, seulement pour en accélérer la maturation ; et il dit que, dans tous les lieux où cette opération est en usage, les arbres donnent dix fois plus de fruits : il ne prétend pas dire pour cela qu'elle soit absolument nécessaire, mais il la croit utile. Il est bien reconnu que le Figuier sauvage renferme une quantité si considérable de fleurs mâles que le pollen peut en être recueilli, tandis que le Figuier cultivé ne contient que quelques fleurs mâles et très peu de fleurs hermaphrodites. Au milieu du conflit des opinions, le plus sage parti à suivre est d'essayer, et les résultats décideront de la valeur de la Caprification, qui est encore en usage dans une partie des îles de l'Archipel.

Les entomologistes ont agité la question de savoir à quel genre appartient l'insecte qui habite le fruit du Figuier. Linné l'avait appelé *Cynips psenes*, et celui qui vit sur le *Ficus sycomorus* portait le nom de *C. sycomorus*. Le docteur Gravenhorst (*Beitr. zur Ent.*, part. 1) a désigné sous le nom de *Blastophaga grossorum* un insecte qui vit sur le *Ficus carica*. Les recherches de M. Westwood, a qui nous empruntons ces détails (*Trans. of the ent. soc.*, vol. II, part. 4, p. 214), lui ont fait découvrir son affinité avec les *Cynips psenes* et *sycomorus*; et il a établi un g. *Sycophaga* pour un insecte qui se trouve dans le fruit d'un Figuier d'Égypte, ayant de grandes affinités avec le *B. sycomori*, mais qui en diffère à trop d'égards pour pouvoir être laissé dans ce g. L'*Agaon paradoxum* de M. Dalman lui paraît se rapprocher beaucoup de ces deux genres; cependant il n'ose se prononcer. (C. d'O.)

CAPRIFIGUIER. *Caprificus* (*capra*, chèvre; *ficus*, figuier). BOT. PH. — Nom donné par les Romains au Figuier sauvage, souche de nos Figuiers cultivés, et qui produit au lieu de fruits doux et sucrés des sycônes secs et farineux. Leurs fruits, toujours remplis d'insectes, ont de tout temps servi à la Caprification. Le seul intérêt que paraisse présenter le Caprifiguier est de permettre l'étude de cet arbre intéressant sur un sujet que la domesticité n'a pas altéré. (C. d'O.)

CAPRIFOLIACÉES, CAPRIFOLIÉES. *Caprifoliaceæ*, *Caprifolieæ*. BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédones, monopétales, épigynes, dont les caractères sont les suivants : Calice adhérent, terminé par 4 ou 5 dents ou divisions plus allongées. Corolle épigyne, à autant de lobes en tube, en entonnoir ou en roue, régulière ou irrégulière. Étamines insérées sur le tube de la corolle, en nombre égal à ses lobes, avec lesquels elles alternent, dont une cependant avorte quelquefois, incluses ou saillantes, à anthères biloculaires, introrses. Ovaire infère, souvent couronné par un disque charnu, à 2-6 loges. On y observe quelquefois ce caractère singulier que les ovules ne sont pas disposés de même dans les différentes loges, que dans une on en trouve un seul suspendu au sommet et qui vient à maturité ; dans les autres, plusieurs attachés sur deux rangs à l'angle interne, et qui avortent. Lorsque toutes les loges sont également multi-ovulées, plusieurs de leurs ovules sont fertiles. Style simple, tantôt plus long et terminé par un stigmate indivis ou bilobé, tantôt très court avec 3-5 stigmates. Fruit indéhiscent, charnu ou sec, à une ou plusieurs loges, mono ou polysperme, par suite des diverses combinaisons d'avortement. Graine pendante, à test crustacé ou osseux, parcouru dans sa longueur par le raphé, tantôt en dedans, tantôt en dehors. Embryon dans l'axe d'un périsperme charnu, droit, à radicule supère et très longue, à cotylédons très courts et demi-cylindriques. Les plantes de cette famille sont des herbes ou des arbrisseaux quelquefois grimpants, qu'on rencontre pour la plupart dans les régions tempérées de l'hémisphère boréal, dont très peu croissent sous les tropiques ou dans l'autre hémisphère. Leurs feuilles sont opposées, simples, entières ou lobées, ou pinnatiséquées, sans stipules; leurs fleurs sont tantôt solitaires sur des pédoncules axillaires ou terminaux, ou rapprochées, et même quelquefois en partie soudées deux à deux, tantôt disposées en têtes, en épis ou en cymes terminales, dans lesquelles les pétales des fleurs extérieures avortées prennent quelquefois un grand développement ; les pédicelles sont souvent munies sous la fleur de deux bractéoles opposées.

Trib. 1. LONICÉRÉES. Corolle tubuleuse, à limbe régulier ou irrégulier. Style filiforme. Raphé tourné en dehors dans la graine.

Genres : *Linnæa*, Gron. (*Obolaria*, Sieg.)

— *Abelia*, R. Br. — *Symphoricarpus*, Dill. (*Symphoria*, Pers.—*Anisanthus*, W.).—*Leycesteria*, Wall. — *Diervilla*, Tourn. (*Weigela*, Thunb.) — *Lonicera*, Desf. (*Caprifolium*, Tourn. — *Periclymenum*, Tournef. — *Chamæcerasus*, Tourn. — *Nintooa*, Sweet. — *Isika*, Adans.) — *Triosteum*, L.—Genre douteux : *Calysphyrum*, Bung.

Trib. 2. SAMBUCÉES. Corolle régulière, en roue. 3 stigmates presque sessiles. Raphé tourné en dedans dans la graine.

Genres : *Viburnum*, L. (*Opulus*, Tourn. — *Tinus*, Tourn.) — *Sambucus*, Tourn. (*Phyteuma*, Lour. *non* L.).

Après ces genres on en cite deux trop imparfaitement connus pour qu'ils puissent y être sûrement intercalés, le *Valentiana* et le *Karpaton* de Rafinesque. (AD. J.)

CAPRIFOLIUM (*capra*, chèvre ; *folium*, feuille). BOT. PH. — Nom latin du g. Chèvrefeuille.

***CAPRIMULGIDÉES.** *Caprimulgidæ*. OIS. —Famille faisant partie de celle des Fissirostres de Cuvier dans l'ordre des Passereaux, et ayant pour caractères : « Bec très court, souvent très petit et très grêle, non denté, mais crochu à la pointe, énormément fendu et dilaté à sa base, garni latéralement de poils gros et raides. Pieds à tarses courts, tantôt faibles, ainsi que les doigts, qui sont réunis à leur base par une membrane, et dont l'externe a une phalange de moins que chez tous les Passereaux ; le médian allongé et terminé par un ongle denticulé, et le postérieur inséré sur la face interne du tarse, tantôt robustes ainsi que les doigts, qui alors sont libres à leur base, avec des ongles de forme et de proportions ordinaires, le pouce inséré sur la face postérieure du tarse. Ailes grandes en général ; plumage lâche, mollet et duveteux, comme chez les Rapaces nocturnes. »

Cette famille, répandue sur tout le globe, semble se rapprocher des Oiseaux de nuit, non seulement par la nature et par les couleurs sombres de son plumage, mais encore par la grandeur de ses yeux, la versatilité de son pouce et ses habitudes crépusculaires. Là se bornent toutefois ses rapports avec eux ; et c'est avec la famille des Hirondelles qu'elle offre les points de contact les plus immédiats dans ses formes, comme dans son genre et son mode d'alimentation, et surtout dans son ostéologie, absolument semblable. On pourrait dire à bon droit que les Engoulevents sont des Hirondelles nocturnes, chez lesquels les Ibijaus, qui ne marchent jamais et ne peuvent se tenir à terre, sont les représentants des Martinets.

Cette famille se divise naturellement en deux sous-familles : celle des Caprimulginées essentiellement marcheurs et humicoles, ayant pour type notre Engoulevent d'Europe, et celle des Podarginées non marcheurs, mais cavicoles et suspenseurs. Quant à la troisième sous-famille, celle des Scotorninées, adoptée par Gray dans sa *List of the genera*, et par Bonaparte (*Birds of Europe and north America*), comme elle n'est fondée que sur le seul caractère du doigt externe, un peu plus court que l'interne, tandis qu'ils sont égaux chez les Caprimulginées, cette seule modification nous paraît de trop peu d'importance pour autoriser non seulement une sous-famille, mais même un genre ; car elle ne paraît influer en rien sur les habitudes de ces Oiseaux, en tout conformes à celles de nos Caprimulginées ; tandis qu'entre ceux-ci et les Podarginées, il y a distinction notable de formes et de mœurs. (LAFR.)

***CAPRIMULGINÉES.** *Caprimulginæ*. OIS. —Sous-famille de notre famille des Caprimulgidées ou des Engoulevents, et dont les caractères sont : « Bec déprimé, toujours très petit et très menu depuis le front, terminé en pointe crochue et retombante, mais énormément fendu et dilaté à sa base, presque toujours garnie d'une rangée de poils gros, raides et sétacés. Pieds courts, faibles ; les doigts antérieurs réunis à leur base par une membrane : le médian allongé et toujours terminé par un ongle prolongé, denticulé sur son bord interne et presque droit, les latéraux très courts, égaux entre eux, ou l'externe un peu plus court que l'interne, le premier ayant une phalange de moins que chez tous les Passereaux, le pouce très court et faible, terminé comme tous les autres doigts par un petit ongle obtus et peu arqué, inséré au côté interne du tarse, et versatile. Ailes grandes en général, mais variant singulièrement chez les diverses espèces quant à la forme et aux proportions de leurs rémiges ; queue offrant des modifications également variées. » Ces diverses modifications dans les ailes et la queue, dans certains ornements

ou aigrettes à la tête analogues à celles des Ducs, mais qui n'en ont apporté aucune notable dans la forme si particulière des pattes, ni même dans celle du bec, ont fourni aux auteurs anglais l'occasion de former autant de genres ou sous-genres. Quant à nous, elles nous ont paru trop peu importantes pour devoir déterminer la distinction générique des espèces, et ne nous ont pas empêché de les réunir toutes dans notre genre Engoulevent, nous réservant toutefois de les faire connaître en détail à son article, ainsi que les caractères sur lesquels elles ont été fondées. (LAFR.)

CAPRIMULGUS (*capra*, chèvre; *mulgeo*, je trais). OIS.—Nom latin du g. Engoulevent.

CAPRINE. *Caprina.* MOLL. — Genre de Mollusques Brachiopodes, établi par M. d'Orbigny père pour des Coquilles qu'il considérait comme étant pourvues de deux valves spirales, contournées en sens inverse. Un grand nombre d'échantillons munis de deux valves m'ont fait modifier ainsi les caractères de ce genre l'un des mieux circonscrits : Coquille divisée intérieurement en plusieurs cavités et dont la valve supérieure spirale est libre, formée d'une contexture fibreuse, et la valve inférieure conique, fixe comme celle des Radiolites. En un mot, les Caprines sont des Radiolites dont la valve supérieure est spirale au lieu d'être conique ou plane.

D'après l'ensemble de mes observations sur ce singulier genre, les Caprines doivent faire partie de la classe des Brachiopodes et rentrer dans un ordre spécial, que j'ai nommé *Brachiopodes irréguliers* ou *Rudistes*.

Les Caprines sont toutes fossiles et appartiennent seulement à l'étage de la Craie chloritée. Je les ai trouvées distribuées comme il suit par zones distinctes dans cet étage (*voy. Ann. des sc. nat.*, 1842, t. XVII, p. 173). 2ᵉ zone de Rudistes : *Caprina adversa*, *quadripartita*, *semi-striata*, *costata*, *striata*. 3ᵉ zone de Rudistes : *Caprina Boissyi*, *Aguilloni* et *carinata*. (A. D'O.)

***CAPRINIDÉES.** *Caprinidæ.* MOLL.—J'ai formé sous ce nom une famille spéciale parmi les *Brachiopodes irréguliers* ou *Rudistes* (*voyez* ces mots), pour renfermer les Coquilles dont les valves, au lieu de représenter deux cônes réunis par leur base comme les Radiolites, sont composées de valves dont l'accroissement sur l'une ou sur les deux se fait plus d'un côté que de l'autre; ce qui détermine, soit une valve oblique à sommet latéral et marginal, soit une ou deux valves enroulées en spirale. Cette famille comprend les genres *Caprina*, d'Orb.; *Caprotina*, d'Orb et *Ichthyosarcolites*.

Toutes les Coquilles de cette famille sont fossiles et appartiennent aux terrains crétacés, où elles sont distribuées par zones bien tranchées. (A. D'O.)

CAPRIOLA, Adans. BOT. PH. — Syn. de *Cynodon*, Rich.

***CAPRIOS** (κάπριος, sanglier). MAM.—Wagler (*Syst. der amph.*, p. 14) remplace par cette dénomination celle de *Mygale* que G. Cuvier a donnée au genre Desman, celle-ci étant déjà employé en zoologie pour un genre d'Arachnides. (P. G.)

CAPRISQUE. POISS. — Nom d'une espèce du g. Baliste, *Balistes capriscus*.

CAPROMYS. *Capromys* (*capra*, chèvre; *mus*, rat). MAM. — Genre de l'ordre des Rongeurs établi par Desmarets, et placé par Cuvier, sous le nom de *Houtias*, dans le groupe des Rats, entre les *Hydromys* et les Rats proprement dits. Ce sont de gros Rongeurs, grimpants, herbivores, à quatre molaires, à couronne plate, dont l'émail se replie en dedans, de sorte qu'il fait trois angles rentrants au bord externe, un seul à l'interne dans les supérieures et l'inverse dans les inférieures. La queue de ces Mammifères est ronde, peu velue; leurs pieds sont, comme ceux des Rats, munis de cinq doigts aux pieds de derrière, et de quatre aux pieds de devant avec un rudiment de pouce. Les pieds des *Capromys* sont très robustes; mais ils ne peuvent leur servir à fouir.

Les espèces de ce genre, qui est originaire de Cuba, sont : le CAPROMYS DE FOURNIER, *C. Fournieri*, gros Rat de la taille d'un Lapin, à pelage rude, de couleur brune mêlée de fauve; les pieds et le museau noirs; la queue brune, moitié moins longue que le corps, et couverte d'anneaux écailleux. C'est le *Chemis* décrit par Oviedo, et connu encore sous ce nom dans toute l'île de Cuba.

Le C. PRÉHENSILE, *C. prehensilis*, découvert plus récemment par Pœppig, est plus rare que l'espèce précédente; il est aussi plus petit. Son pelage, composé de poils souples, est roux mêlé de gris; la tête, le dessus des pattes, les moustaches et les ongles sont

blancs. Il a la queue grêle, aussi longue que le corps, et un peu nue au bout et en dessous.

Le C. DE POEY, *C. Poeyi*, dont la découverte remonte à quelques années seulement, ne diffère de l'espèce précédente que par un pelage marron tiqueté de jaunâtre. Sa tête est jaune-roux en dessus, blanche en dessous; ses moustaches sont noirâtres et blanches à la base; sa queue est entièrement couverte de poils ferrugineux un peu hérissés, et n'est pas unie au bout. Cette nouvelle espèce, envoyée à M. Guérin-Méneville par M. Poey, naturaliste de Cuba, est figurée dans son *Iconographie du Règne animal*, pl. 25, fig. 2.

Les *Capromys* sont des animaux exclusivement herbivores, qui recherchent surtout avec avidité les plantes aromatiques. Leurs mouvements sont lents, et leur démarche ressemble à celle de l'Ours. Ils grimpent aux arbres avec facilité, et se dressent souvent sur les pieds de derrière, comme les Écureuils. Ils ont beaucoup de gentillesse dans les manières, s'apprivoisent facilement, et font entendre, quand on les caresse, un petit grognement de satisfaction. Leur voix est un cri aigu analogue à celui du Rat. (C. D'O.)

*CAPROMYSIDÆ. MAM.—M. Lesson, dans son *Nouveau tableau du règne animal*, t. I, p. 124, indique sous ce nom une famille de Rongeurs dont il ne donne pas les caractères, et qui comprend les genres *Capromys*, *Plagiodontia*, *Mysateles*, *Megamys*, *Cercomys* et *Phlæomys*. (P. G.)

CAPROS. POISS. — Genre de Poissons de la grande famille des Scombéroïdes, établi par Lacépède pour un poisson de la Méditerranée que Linné avait rangé dans son genre *Zeus* sous le nom de *Zeus aper*. Il a comme eux la dorsale profondément divisée, mais sans épine le long de cette nageoire ni en suivant la base de l'anale. La bouche est très protractile. On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre dans laquelle Rondelet a cru reconnaître le Κάπρος d'Athénée, rapprochement au moins fort douteux. C'est cependant ce qui lui a fait donner l'épithète *aper* par Linné, et son nom générique par Lacépède. (VAL.)

*CAPROTINE. *Caprotina* (nom mythologique). MOLL. — J'ai établi sous cette dénomination un très singulier genre de Brachiopodes, composé seulement de Coquilles fossiles spéciales aux terrains crétacés. Ces Coquilles sont formées de deux valves le plus souvent contournées en spirale, dont l'une est fixe et l'autre libre; néanmoins la valve fixe est plus souvent ou plus fortement contournée que la valve supérieure. Elles diffèrent des Caprines par le manque de divisions internes, n'ayant, tout au plus, que des crêtes saillantes. Elles s'en distinguent encore par la valve supérieure, non composée d'un tissu fibreux.

J'en connais un assez bon nombre d'espèces distribuées par zones dans les terrains crétacés; savoir: au sein des terrains néocomiens, une première zone contenant les *C. ammonia*, *Lonsdalii*, *trilobata*, *lamellosa*; dans les Craies chloritées, une 2e zone renfermant les *C. rugosa*, *navis* et *lævigata*; puis une 3e zone où l'on ne rencontre plus que la *C. Archiaceana*. (A. D'O.)

*CAPROXYLON (*caper*, bouc [κάπρος, sanglier]; ξύλον, bois). BOT. PH.—Synonyme du genre *Hedwigia*, Sw. (C. L.)

CAPSALE. *Capsala*. HELM. — Ce genre, dont la distinction est due à Bosc, est très voisin des Axines et des Nitzschies ou Tristomes, que M. Diesing de Berlin a étudiés récemment avec soin; il a même été d'abord confondu avec eux. Cuvier rapporte les uns et les autres aux Polycotylaires; mais ils ont aussi beaucoup d'affinités avec les dernières espèces de la famille des Hirudinées ou Sangsues. L'espèce type du genre Capsale a été découverte sur les Poissons appelés Diodons par Lamartinière, naturaliste de l'expédition de Lapeyrouse, et décrite dans le *Journal de physique*. Elle est parasite de leurs branchies. *Voy.* TRISTOMA. (P. G.)

CAPSE. *Capsa* (*capsa*, coffre). MOLL. — Genre établi par Bruguière pour une coquille de l'ordre des Conchifères dimyaires (Acéphales testacés de Cuvier), que M. de Blainville a réuni aux Donaces, avec lesquelles il a la plus grande analogie, et qu'on ne conserve que jusqu'à ce que la similitude de l'animal avec celui des Donaces puisse être constatée.

Les Capses, au nombre de 2 espèces seulement, sont des Coquilles des mers tropicales. Elles se tiennent dans le sable à peu de profondeur, le bord postérieur tourné vers le haut, pour faciliter l'entrée de l'eau nécessaire à la respiration (C. D'O.

CAPSELLA (diminutif de *capsula*, petite boîte). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, tribu des Lépidinées, institué par Ventenat (*Tabl.* III, 110), et ne renfermant encore que trois espèces originaires d'Europe et répandues dans presque toutes les parties du globe. Ce sont de petites plantes annuelles, assez insignifiantes sous le double rapport ornemental ou économique, à racine pivotante; à tige cylindrique, ramifiée; à feuilles radicales disposées en rosette, étalées, entières et rétrécies à la base, dentées supérieurement, incisées ou diversement lobées; les caulinaires alternes, sagittées à la base, oblongues, dressées; à fleurs blanches, petites, formant des grappes terminales, allongées, dont les pédicelles filiformes. Des trois espèces, une seule (le *C. bursa pastoris*) est extrêmement commune en France, aux environs de Paris : elle croît sur les murs, les décombres, le long des fossés, des routes, partout enfin. Elle a produit diverses variétés, dont une apétale et à 10 étamines; c'est-à-dire que les 4 pétales ordinaires de la corolle sont remplacées par autant d'étamines, et que celles-ci, au nombre normal de 6, sont portées à celui de 10. (C. L.)

CAPSICARPELLE. *Capsicarpella*, Bor. BOT. CR. — Synonyme d'*Ectocarpus*, Ag.

***CAPSICINE.** *Capsicina* (*capsicum*, piment). CHIM. — Substance âcre, huileuse, résinoïde, trouvée par Braconnot dans le Piment commun; elle est complétement inusitée.

CAPSICUM (κάψα, coffret, à cause de son enveloppe vésiculeuse). BOT. PH. — Nom latin du Piment.

***CAPSINI.** INS. — Synonyme de *Mirides*, employé par M. Burmeister (*Handb. der entom.*). *Voyez* MIRIDES. (BL.)

***CAPSOIDE.** MOLL. — Nom donné par M. de Blainville à une sous-division du genre Psammocole.

CAPSULAIRE. *Capsularia*. POLYP. — Cuvier, dans son Tableau élémentaire d'histoire naturelle des animaux, avait donné ce nom à un genre de Polypiers flexibles qu'il n'a pas introduit dans son *Règne animal.*

CAPSULAIRE. MOLL. FOSS. — Esp. du g. Térébratule.

CAPSULAIRE. *Capsularis*. BOT. — La *fructification capsulaire* propre à certaines Thalassiophytes consiste dans des granulations colorées, éparses dans le tissu de la plante, et qu'on regarde le plus généralement comme les premiers rudiments de la fructification. Les *fruits capsulaires* sont des fruits secs, s'ouvrant par déhiscence septicide, ou par disjonction des valves qui composent les cloisons, ou bien par déhiscence apicilaire, basilaire ou latérale, comme dans les Caryophyllées, les Campanulacées, les Papavéracées, les Balsamines, les Crucifères, etc. (C. D'O.)

***CAPSULARIA.** HELM. — Dénomination générique employée par Zeder pour le *Filaria capsula*. *Voyez* FILAIRE. (P. G.)

***CAPSULE.** *Capsula*. MOLL. — Synonyme de Sanguinolaire.

CAPSULE. *Capsula* (*capsula*, petite boîte). BOT. PH. — La Capsule est une sorte de fruit sec, monosperme ou polysperme, uniloculaire ou pluriloculaire, affectant des formes très diverses, et déhiscentes, soit par des valves, soit par des dents terminales ou par des pores.

Ces divers états exigent une foule d'épithètes caractéristiques : ainsi, la Capsule, quant aux graines, est monosperme (g. *Plumbago*, etc.); disperme, trisperme (g. *Claytonia*, etc.); tétrasperme (g. *Melampyrum*); polysperme (g. *Polemonium*, *Saxifraga*). Elle est uniloculaire (g. *Chelidonium*); biloculaire (g. *Antirrhinum*); triloculaire (g. *Tulipa*); quadriloculaire (g. *Epilobium*, etc.). Elle est bivalve (g. *Veronica*); trivalve (g. *Viola*); quadrivalve (g. *Epilobium*). Elle est déhiscente par des dents terminales (g. *Statice*, *Silene*); par des fentes (g. *Canna*); par des pores apicaux (g. *Antirrhinum*, *Papaver*), basilaires (*Campanula rapunculoïdes*, *Fumaria bulbosa*). Quant au mode de déhiscence proprement dite, elle est loculicide, septicide ou septifrage, etc., etc. Quant aux formes qu'elle affecte, la Capsule est tubuleuse, cylindrique, trigone, tétragone, pentagone, etc.; sphérique, ovoïde, comprimée, etc.; ailée, triptère, pentaptère, etc.; elle est aiguë, tronquée, etc. (Consultez Mirbel *Elements de physiol. vég.*, t. II, et A. Richard, *Élém. de bot. et de phys. vég.*) (C. L.)

CAPSUS (*capsus*, coffre). INS. — Genre de la famille des Mirides de l'ordre des Hémiptères, établi par Fabricius, et restreint par plusieurs entomologistes. Les *Capsus*, tels

voisins des *Phytocoris*, s'en distinguent par leur forme un peu plus élargie. Le troisième article de leurs antennes est aussi plus dilaté que les autres, ce qui n'a pas lieu dans les genres voisins. On ne connait qu'un petit nombre d'espèces de *Capsus*; la plupart sont européennes. Celle qu'on doit en considérer comme le type est le *C. capillaris* Fabr., répandu dans la plus grande partie de l'Europe. Plusieurs variétés remarquables de cette espèce ont été considérées par Fabricius comme des espèces distinctes sous les noms de *C. danicus* et *C. tricolor*. (Bl.)

*CAPUA (*χασκύω*, je souffle?). INS.—Genre de Lépidoptères nocturnes établi par M. Stephens et adopté par M. Westwood, qui, dans son *Synopsis* des genres d'Insectes de l'Angleterre, le place dans la tribu des Tortricides. Ce genre a pour type une espèce nommée par l'auteur *C. ochraceana*, espèce qui nous est inconnue, mais qui, par les caractères génériques qu'il lui donne, paraît appartenir au genre *Teras* de M. Treitschke. *Voyez* ce mot. (D.)

CAPUCHON. *Cucullus*. BOT. PH. — On appelle ainsi les boursouflures en forme de sac ou de casque qu'on remarque dans les pétales de certaines plantes, comme les Aconits, etc. Ce sont les Nectaires de plusieurs auteurs anciens.— On traduit aussi, mais improprement, sous ce nom, le *Stylostegium* de Link, ou développement particulier des filaments staminaux, qui, dans les Asclépiadacées, recouvrent d'une sorte de coiffe le pistil commun. (C. L.)

CAPUCIN, Humb. MAM. — Nom d'une espèce du genre Saki.

CAPUCIN. MOLL.—Syn. vulgaire du Cône moine (*Conus monacus*, Gmel.).

CAPUCINE. *Tropæolum* (diminutif de τρόπαιον, trophée; allusion aux formes de la fleur et de la feuille, dont l'une figure un bouclier et l'autre un casque). BOT. PH. — Genre type de la famille des Tropæolacées, formé par Linné (*Gen.*, 466) et adopté par tous les auteurs. Réuni d'abord à la suite des Géraniacées, on dut plus tard l'en retirer, surtout en raison de son fruit bacciforme, tricoque, indéhiscent et non 5-capsulaire, et déhiscent élastiquement, pour en faire le type d'une famille distincte, qui prend naturellement place près de celles-ci et des Balsaminacées, des Linées et surtout des Limnanthacées, auxquelles il ressemble par beaucoup de points (*voyez* pour les caractères l'article TROPÆOLACÉES). Il rassemble aujourd'hui plus de trente espèces, toutes fort remarquables par l'élégance de leur port, la beauté et la singularité de leurs fleurs. Ce sont des plantes annuelles ou vivaces au moyen d'un tubercule hypogé, et appartenant spécialement à l'Amérique australe extra-tropicale. Les feuilles en sont alternes, pétiolées, peltées, entières ou digitipartites, à lobes indivis ou incisés, sans stipules; les fleurs, ordinairement grandes, sont portées sur des pédoncules axillaires, uniflores, souvent allongés et presque toujours dépourvus de bractées. On en cultive près d'une quinzaine dans les jardins d'agrément, parmi lesquelles, outre la classique Capucine commune (*T. majus*) et sa magnifique variété à fleurs d'un rouge de sang foncé, on distingue surtout le charmant *T. moritzianum* Klotzsch, à fleurs panachées, dont les pétales sont bordés de longues franges pourpres. (*Voy. Herb. de l'amat.*, t. III.) (C. L.

*CAPULOIDES. MOLL.— Famille de l'ordre des Gastéropodes pectinibranches de Cuvier, comprenant les g. *Capulus*, *Crepidula*, *Calyptræa*, *Siphonaria* et *Sigaretus*, à coquille légèrement ouverte, à peine turbinée, sans opercule, sans échancrure ni siphon. (C. d'O.)

CAPULUS. MOLL. — Nom latin du g. Cabochon.

CAPURA, Linn. BOT. PH. — Synon. de *Daphne* du même auteur.

CAPYBARA, Marg. MAM. — Nom de l'espèce type du genre Cabiai.

CARABA. BOT. PH. — Nom donné à la Guiane à l'huile extraite de la noix d'Acajou.

CARABE. *Carabus* (κάραβος, crabe). INS. — Nom donné par Linné à un genre de Coléoptères pentamères, de la famille des Carnassiers de Latreille, et qui ne s'applique plus aujourd'hui qu'à une des nombreuses divisions établies dans ce genre, qu'on a converti en tribu, à cause du grand nombre d'espèces qu'il renfermait déjà du temps de son fondateur, et qui a été décuplé depuis Ainsi le genre Carabe, tel qu'il existe maintenant, se borne aux espèces qui, d'après la méthode de M. Dejean la plus générale-

ment suivie pour la famille des Carabiques appartiennent à la tribu des Simplicipèdes, et présentent les caractères suivants : Les quatre premiers articles des tarses antérieurs dilatés dans les mâles ; les trois premiers fortement, le quatrième un peu moins. Dernier article des palpes plus ou moins sécuriforme et plus dilaté dans les mâles. Antennes filiformes ; le troisième article cylindrique, et à peine plus long que les autres. Lèvre supérieure trilobée. Mandibules légèrement arquées, plus ou moins aiguës, lisses et n'ayant qu'une dent à leur base. Une très forte dent au milieu de l'échancrure du menton. Corselet plus ou moins cordiforme. Élytres en ovale plus ou moins allongé. Jamais d'ailes propres au vol. Les seuls genres avec lesquels les Carabes aient véritablement quelques rapports sont les *Procerus*, les *Procrustes* et les *Calosomes* ; mais ils diffèrent des premiers par la dilatation, dans les mâles, des articles des tarses antérieurs ; des seconds, par la forme de la lèvre supérieure et du menton, et des troisièmes par des caractères nombreux qu'il serait trop long d'énumérer ici, mais surtout par le défaut d'ailes propres au vol.

Ces Coléoptères sont éminemment carnassiers ; ils se nourrissent de larves et d'Insectes parfaits plus faibles qu'eux, poursuivent leur proie avec opiniâtreté, et ils sont tellement voraces qu'ils s'entre-dévorent quelquefois entre eux. Ils sont très communs dans les montagnes et dans les grandes forêts, où ils se tiennent pendant le jour sous les pierres, la mousse, les feuilles sèches et dans les vieux troncs d'arbres ; on en trouve aussi plusieurs espèces dans les champs, les jardins et près des endroits habités. La plus grande partie des espèces habitent l'Europe, le Caucase et la Sibérie. On en trouve aussi quelques unes dans l'Amérique septentrionale, l'Asie-Mineure, la Syrie et les côtes de Barbarie, et l'on peut dire que ce genre occupe l'hémisphère boréal jusqu'au 35e degré. On n'en trouve aucune espèce ni au cap de Bonne-Espérance, ni dans la Nouvelle-Hollande ; mais il paraît qu'Eschscholtz en a découvert une au Chili ; ce qui est une forte probabilité pour croire que la partie de l'Amérique méridionale qui s'avance jusqu'au 55e degré de latitude australe, en possède aussi quelques uns, d'au-

-ant mieux que Fabricius décrit
Carabes une espèce qu'il nomme
qu'il indique comme originaire de
de-Feu, mais que personne n'a vu
qu'on n'est pas certain qu'elle ap
au genre *Carabus* actuel.

Pour compléter l'histoire de ce
nous devons ajouter qu'ils exh
odeur très forte qui approche de ce
bac, et que, lorsqu'on les prend, ils
par la bouche ou par l'anus une li
râtre, très âcre, très irritante et nau
Quant à leurs larves, on sait qu'ell
dans la terre ; mais aucune d'elles
été observée ni décrite, tant il est
les découvrir. Du reste, les Carabe
que tous d'assez grande taille, de f
tôt allongée, tantôt courte, le plu
convexe, et quelquefois très aplati
part sont parés de couleurs métall
brillantes, surtout ceux qui habiten
tagnes.

Ce genre, malgré les réductio
éprouvées, étant encore très nom
espèces (on en connaît maintenan
200), M. Dejean y établit 16 divi
sées sur la forme du corps et sur l
des élytres.

1re *division*. Élytres couvertes de
réguliers et sans stries distinctes ;
C. cœlatus Fab. ; Carniole et mon
Jura.

2e *division*. Élytres à stries élev
ou moins interrompues ; exemple :
Dej. ; montagnes de la Croatie.

3e *division*. Élytres avec trois r
points oblongs élevés, et des stri
entre elles ; exemple : *C. catenul*
dans les bois, sous la mousse.

4e *division*. Élytres avec trois r
points oblongs élevés, et des stri
entre elles. Tête très grosse et renf
rieurement ; exemple : *C. mac*
Dej. ; Espagne.

5e *division*. Élytres avec trois r
points oblongs élevés, et une cô
entre elles ; exemple : *C. alternan*
la Farge ; Corse, Italie.

6e *division*. Élytres à côtes élevé
ges fossettes entre elles ; exemple :
thratus Fabr. ; Suède, Sibérie, Hon
lie et midi de la France.

7e *division*. Élytres à côtes élevée

pin : *C. auratus* Fabr. ; commun dans toute la France, dans les champs et les jardins.

8e *division*. Élytres à stries fines et crénelées ; exemple : *C. purpurascens* Fabr. ; dans les bois et les champs, courant dans les chemins ; dans toute la France.

9e *division*. Élytres presque lisses, finement granulées ou ponctuées et sans stries distinctes ; exemple : *C. violaceus* Fabr. ; Suède et nord de l'Allemagne.

10e *division*. Élytres plus ou moins ponctuées, sans stries distinctes, et avec trois rangées de points enfoncés, plus ou moins marqués ; exemple : *C. cribratus* Bœb. ; Caucase.

11e *division*. Élytres presques striées, et avec trois rangées de points enfoncés, plus ou moins marqués ; exemple : *C. bessarabicus* Stev. ; Russie méridionale.

12e *division*. Élytres striées et avec trois rangées de points enfoncés, très marqués ; exemple : *C. gemmatus* Fabr. ; Suède et Allemagne.

13e *division*. Élytres lisses ou avec trois rangées de points enfoncés ; exemple : *C. splendens* Fabr. ; Pyrénées, Espagne.

14e *division*. Élytres presque planes et un peu rugueuses ; exemple : *C. hispanus* Fabr. ; sous les pierres, près des ruisseaux qui descendent des montagnes, dans les départements du Tarn, de l'Aveyron et de la Lozère, en mai et septembre. Le nom qu'il porte est très impropre, car il n'a jamais été trouvé en Espagne.

15e *division*. Élytres planes, plus ou moins striées et avec trois rangées de points enfoncés. Corselet cordiforme. Tête non renflée ; exemple : *C. depressus* Bonel. ; commun en Suisse et en Piémont, dans les Alpes et les Apennins.

16e *division*. Élytres planes plus ou moins striées, et avec trois rangées de points enfoncés, plus ou moins marqués. Corselet presque transverse. Tête renflée ; exemple : *C. irregularis* Fabr. ; en Suisse, en Allemagne et dans les parties orientales de la France.

Toutes ces espèces sont très bien figurées dans l'*Iconographie des Coléoptères d'Europe*, par M. le comte Dejean et le docteur Boisduval.

Geoffroy ayant cru reconnaître, dans les Insectes qui nous occupent, les *Buprestes* ou Enfle-Bœufs des anciens, avait remplacé le nom de *Carabus* de Linné par celui de *Buprestis* ; mais ce changement n'a pas été adopté, et d'ailleurs Latreille a démontré depuis, dans une dissertation *ad hoc*, que le Bupreste des anciens ne pouvait être qu'une espèce de *Méloé*. Par suite de l'opinion de Geoffroy, d'autres auteurs avaient attribué aux Carabes la propriété vésicante des Cantharides ; autre erreur qui a été détruite par les expériences de M. le docteur Bretonneau, célèbre médecin à Tours. (D.)

CARABIENS. INS. — Lamarck désigne ainsi une famille d'Insectes de l'ordre des Coléoptères pentamères, qui correspond à une partie de celle des *Carnassiers* de Latreille, ou aux *Carabiques* de M. Dejean *Voyez* ces deux mots. (D.)

CARABIQUES. *Carabici.* INS. — Latreille, dans sa méthode, désigne ainsi la deuxième tribu de sa famille des Carnassiers, dans l'ordre des Coléoptères pentamères, famille qui se compose de trois tribus, dont les deux autres sont les Cicindélètes, et les Hydrocanthares. Dans le *Species* général de M. le comte Dejean, ce même mot de *Carabiques* est le nom d'une famille qui comprend seulement les deux premières tribus de Latreille, attendu que la troisième, celle des Hydrocanthares, y forme à elle seule une seconde famille dans le même ouvrage. Sans nous prononcer entre ces deux méthodes, dont la discussion prendrait trop de place, nous nous bornerons à faire observer que celle de M. Dejean, pour les Carabiques, étant la plus généralement adoptée, c'est elle que nous avons suivie jusqu'à présent et que nous continuerons de suivre dans ce Dictionnaire.

La famille des Carabiques se compose, suivant cet auteur, de ceux des Coléoptère[s] pentamères carnassiers qui ont 6 palpes, des antennes filiformes ou sétacées, quelque-fois moniliformes, et des pattes uniquemen[t] propres à la course. Elle comprend 190 g[enres] répartis dans 8 tribus, qui sont : les *Cicindélètes*, les *Troncatipennes*, les *Scaritides*, les *Simplicipèdes*, les *Patellimanes*, les *Féroniens*, les *Harpaliens* et les *Subulipalpes*.

Nous renvoyons à chacune de ces tribus pour les caractères qui les distinguent entre elles, ainsi que pour la nomenclature des genres qu'elles comprennent respectivement.

On y trouvera d'ailleurs des détails de mœurs propres à chacune d'elles, et sous ce rapport nous nous bornerons à faire connaître ici ce qui est commun à toute la famille.

M. Léon Dufour a présenté, dans les *Annales des sciences naturelles* (t. VIII, p. 36), le résumé suivant des caractères anatomiques des Coléoptères dont il s'agit : « Les Carabiques, dit ce célèbre anatomiste, sont chasseurs et carnassiers. La longueur de leur tube *digestif* ne surpasse pas plus de deux fois celle de leur corps. L'œsophage est court; il est suivi d'un *jabot* musculo-membraneux bien développé, très dilatable ; puis vient un *gésier* ovale, arrondi, à parois celluleuses et élastiques, armé intérieurement de pièces cornées, mobiles, propres à la trituration, et muni d'une valvule à ses deux orifices. Le *ventricule chylifique*, qui lui succède, est d'une texture molle et expansible, constamment hérissée de papilles plus ou moins prononcées, et rétréci en arrière. L'*intestin grêle* est assez court. Le *cæcum* a la forme du jabot. Le *rectum* est court dans les deux sexes. Les vaisseaux hépatiques ne sont qu'au nombre de deux, en axe diversement reployé, et s'implantant, par quatre insertions isolées, autour de la terminaison du ventricule chylifique. Les *testicules* sont formés, chacun, par les circonvolutions agglomérées d'un seul *vaisseau spermatique*, tantôt presqu'à nu, tantôt revêtu d'une couche adipeuse, d'une sorte de *tunique vaginale*. Les canaux déférents sont souvent repliés en épididyme. Les *vésicules séminales*, au nombre de deux seulement, sont filiformes ; le *conduit éjaculateur* est court, la *verge* grêle et allongée, l'*armure copulatrice* plus ou moins compliquée. Les *ovaires* n'ont que sept à douze gaînes ovigères à chacun, multiloculaires, réunis en un faisceau conoïde. L'oviducte est court ; la *glande sébacée*, composée d'un vaisseau sécréteur, tantôt filiforme, tantôt renflé à son extrémité, et d'un réservoir. La *vulve* s'accompagne de deux crochets rétractiles. Les *œufs* sont ovales-oblongs. L'existence d'un appareil de *sécrétion* excrémentitielle est un des traits anatomiques les plus saillants de tous les Carabiques. Il consiste en une ou plusieurs grappes d'*utricules sécrétoires* dont la forme varie selon les genres, en un *long canal efférent*, en une *veine* ou réservoir contractile, en un *conduit excréteur* dont le mode d'excrétion varie, et en un liquide excrété qui a des qualités ammoniacales. L'*organe respiratoire* a des stigmates ou boutons bivalves, et des *trachées* toutes *tubulaires*. Le *système nerveux* ne diffère pas de celui des Coléoptères en général. »

Les larves dont il nous reste à parler ne sont pas moins carnassières que l'insecte parfait. Leur forme varie suivant le genre auquel elles appartiennent ; cependant elles ont en général le corps allongé, presque cylindrique, composé de douze anneaux, non compris la tête : celle-ci est munie de deux antennes courtes et coniques, et offre de chaque côté six petits yeux lisses. Sa bouche se compose de deux fortes mandibules terminées en crochet aigu, de deux mâchoires portant chacune une division externe en forme de palpe, et d'une languette sur laquelle sont aussi fixés deux palpes moins allongés que ceux des mâchoires. Les trois premiers anneaux portent chacun une paire de pattes cornées. Le premier, ou celui qui correspond au prothorax, est recouvert supérieurement d'une pièce écailleuse, carrée; les autres sont mous. Le huitième est dépourvu de mamelons, et le dernier se termine par deux appendices coniques, dont la forme varie suivant les genres.

La plupart de ces larves vivent et se métamorphosent dans des trous qu'elles creusent en terre. Il est très difficile de les découvrir et de les étudier ; aussi ne possède-t-on encore sur leur compte que très peu d'observations. Celles sur lesquelles on a le plus de faits bien constatés, concernent les g. *Anthia*, *Calosoma*, *Cicindela*, *Ditomus* et *Omophron*.

La famille des Carabiques joue dans la classe des Insectes le même rôle que celle des Carnassiers parmi les Mammifères. Obligés, par leur organisation, de vivre aux dépens des autres Insectes, tantôt ils les attaquent à force ouverte, tantôt ils se tiennent en embuscade pour les surprendre. Des mandibules fortes, tranchantes et plus ou moins aiguës à l'extrémité, une grande force musculaire dans leurs pattes qui leur permet autant de vigueur que de promptitude dans leurs mouvements, tout dans leur structure leur donne un grand avantage sur ceux dont ils font leur proie. Cependant, à l'exception des Cicindèles, qui volent avec la

plus grande légèreté, les espèces des autres g. font peu usage de leurs ailes quand elles en ont, car la plupart en manquent, surtout les grandes espèces ; mais en revanche, elles sont très agiles à la course. Ces Insectes ne chassent ordinairement que la nuit, et se tiennent cachés pendant le jour sous des pierres, dans la mousse, au pied des vieux arbres ou bien sous les écorces. Le plus grand nombre répand une odeur fétide, et, quand on les prend, laisse échapper par la bouche en même temps que par l'anus, un liquide âcre et caustique, qui, dans quelques uns, sort avec bruit, sous la forme d'une vapeur blanchâtre. *Voyez* les mots APTINUS et BRACHINUS. (D.)

CARACAL. MAM. — Nom d'une esp. du g. Chat.

CARACALLA. BOT. PH.—Nom d'une esp. du g. Haricot.

CARACARA. *Polyborus*, Vieil. OIS. — Groupe formé d'abord par Azara sous le nom de *Caracara*, et adopté par Vieillot sous celui de *Polyborus* pour quelques espèces d'Oiseaux de proie d'Amérique dont les formes et les mœurs surtout tiennent autant des Vautours que des Falconidées, ce qui avait décidé le savant ornithologiste Vieillot à les placer dans sa famille des Vautourins. Ils ont effectivement de commun avec les Vautours d'avoir une partie de la tête dénuée de plumes, le jabot saillant, les yeux à fleur de tête, les doigts allongés, et particulièrement le médian, qui dépasse de beaucoup les latéraux, et les ongles peu arqués et un peu obtus. Ils ont encore, dans leur nourriture et leur mode d'alimentation, de grands rapports avec eux ; car, comme eux, ils recherchent les charognes et les immondices, s'abattant dessus comme eux pour s'en repaître, et se tenant souvent à terre. Ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils attaquent, pour les joindre à cette nourriture, quelques petits Mammifères, les jeunes Gallinacés, et surtout des Reptiles, des Mollusques terrestres et même des Insectes et des Vers. C'est en raison de cette alimentation variée que Vieillot a nommé le genre *Polyborus*.

Les Caracaras, qu'Azara avait déjà signalés comme formant un groupe distinct dans les Oiseaux de proie d'Amérique, et sur lesquels il a donné le premier des détails aussi exacts qu'intéressants, ont, d'après lui, un vol horizontal et plus rapide que celui des Aigles et des Buses ; leur démarche est plus facile que celle de tous les autres Oiseaux de proie ; ils s'avancent jusque dans les lieux habités, et sont aussi peu farouches que les *Urubus*. Ils se posent sur les arbres, sur les toits des maisons ou sur la terre, et ne prennent aucun soin pour se cacher. Le mâle et la femelle se tiennent ordinairement ensemble ; et, quand ils sont en amour, ils renversent leur tête en arrière jusqu'à ce qu'elle s'applique sur le dos, en faisant entendre le cri de *caracara*, d'où est venu leur nom. On voit souvent ces Oiseaux en grand nombre sur les charognes. Tel est le portrait fidèle et caractéristique fourni par Azara de son groupe des *Caracaras*, et rapporté scrupuleusement par Vieillot.

Associés aux Cathartes et aux Sarcoramphes, représentants des Vautours de l'Ancien-Monde, les Caracaras semblent, comme eux, créés dans le double but de dévorer les cadavres et de détruire les Reptiles, montrant la même ardeur et la même assiduité à remplir cette double mission. Leur nombre est si grand en Amérique, que la seule espèce du Caracara commun y est, selon Azara, ce qui a été confirmé depuis par M. Alc. d'Orbigny, aussi nombreuse que toutes les autres espèces de Falconidées réunies. Il n'en est pas ainsi de ces dernières, qui, destinées à se repaître de petits Mammifères ou d'Oiseaux vivants, n'y sont que dans une proportion limitée et suffisante seulement pour le maintien de la balance générale.

Aux notions déjà fournies par Azara, M. Alc. d'Orbigny, dans son *Voyage en Amérique*, en ajoute de plus détaillées encore et non moins intéressantes.

« Les Caracaras, dit-il, dont quelques espèces ont été placées à tort dans divers groupes d'Oiseaux de proie, doivent en former un bien distinct, car ils ont tous des caractères qui leur sont spéciaux, comme de ne jamais attaquer les animaux adultes vivants, mais seulement les jeunes Poulets et les jeunes Agneaux qui viennent de naître, dont ils dévorent le cordon ombilical, et quelquefois les intestins ; de vivre, ainsi que les *Cathartes*, de charognes et même d'excréments ; de se tenir et de marcher beaucoup sur le sol ; d'être fort criards, et surtout les plus familiers de tous les Oiseaux de proie. On peut enfin les

regarder comme un groupe dont le caractère le plus distinct est d'être essentiellement marcheur ; aussi leurs ongles, déjà peu arqués pour que leur marche soit plus facile, sont-ils le plus souvent usés ou émoussés à leur extrémité.

» Compagnons fidèles de l'homme partout où il s'est établi, on les retrouve à toutes les zones de latitude et de hauteur depuis les terres les plus australes jusqu'à la ligne et depuis le niveau de la mer jusqu'aux sommets les plus élevés des Andes. Mais tous ne sont pas de même espèce, et chacune d'elles a une zone d'habitation qui lui est propre. Ainsi, le Caracara commun vit partout, depuis la zone glaciale jusqu'à la zone brûlante des tropiques, mais il ne se rencontre jamais sur les hautes sommités, où il est remplacé par le Phalcobène montagnard, espèce nouvelle de Caracara qui, bien différent de celui-là, vit seulement dans les régions élevées, sèches et arides, tandis que le Caracara chimango, fidèle compagnon du premier, l'accompagne partout au milieu des plaines et suit ses habitudes demi-domestiques. Le Caracara chimachima, au contraire, quoique de mœurs non moins paisibles, ne se voit qu'isolé près des maisons voisines des bois, et seulement dans les plaines chaudes, où il reste pour ainsi dire circonscrit entre les tropiques.

Le Caracara est devenu en Amérique le compagnon parasite et souvent importun de l'homme dans tous ses degrés de civilisation. Si le sauvage voyageur s'arrête et se construit une cabane, il vient se percher dessus comme pour en prendre possession le premier, et séjourne aux alentours pour profiter des restes de sa nourriture. Si un hameau, si un établissement agricole où l'homme s'entoure d'un grand nombre d'animaux domestiques, viennent à s'élever, il arrive et campe dans le voisinage ; là, il redouble de vigilance et d'assiduité dans l'espoir d'une nourriture abondante et facile. Stimulé par son appétit vorace, il ne craint pas de s'abattre au milieu des villes et des basses-cours pour enlever de jeunes Poulets, ou ravir à l'habitant négligent le morceau de viande qu'il fait sécher au soleil. Mais, à part ces cas particuliers de rapine, les Caracaras rendent un vrai service aux habitants des villes et des campagnes, en dévorant les animaux morts et les immondices de toute espèce, comme les Cathartes, et souvent on les voit disputer avec acharnement à ces dégoûtants rivaux la possession d'un lambeau de chair.

» Les Caracaras sont certainement les plus familiers de tous les Falconidées, ce en quoi ils se rapprochent des Cathartes, et s'éloignent de tous les autres Falconidées. A peine se dérangent-ils du passage du voyageur, et s'ils s'en croient trop près, ils s'en éloignent seulement de quelques pas, en marchant ou en sautant. Généralement querelleurs, ils se livrent entre eux des combats sanglants. Cependant, ils se réunissent par couples chaque soir, et passent ordinairement la nuit à côté de leur fidèle compagne sur les branches basses du vieil arbre qu'ils ont adopté. Dans les lieux où les arbres sont éloignés, on voit le Caracara commun terminer sa chasse de la journée bien plus tôt qu'ailleurs, un trajet de 5 à 6 lieues ne l'effrayant pas pour aller retrouver son gîte habituel, et il franchit cet espace en un instant. Dans les lieux où les arbres manquent, il choisit pour domicile le point le plus élevé des buissons, ou, à défaut de buissons, un tertre, mais cela très rarement. Ces détails regardent particulièrement le Caracara commun et le Chimango. La troisième espèce, le Chimachima, est moins sociable, et ne montre jamais, quoique ne craignant pas l'homme, cette extrême familiarité et cet esprit de rapine qui rassemble les deux autres espèces et les Cathartes. Il s'attache aux bêtes de somme que les bâts ont blessées, se pose et se cramponne avec tant de force sur leurs plaies qu'il déchire, qu'il ne reste à l'animal ainsi dévoré pour ainsi dire tout vivant, d'autre ressource que de se rouler à terre ou de se jeter dans un bois. Cette espèce, beaucoup moins commune que les autres, peut être considérée comme n'offrant pas plus d'un individu sur cent de l'espèce commune, et sur dix de Chimango.

Les Caracaras ont un vol qui les fait facilement reconnaître de loin. Leurs ailes sont coupées carrément à l'extrémité et, ouvertes, elles présentent une forme oblongue d'égale largeur, un parallélipipède. Leur marche habituelle les distingue éminemment de tous les autres Falconidées. On les voit effectivement se promener à pas lents,

rizontal comme nos Poules, et ong-temps cet exercice. La nou- même, notre Phalcobène mon- se perche jamais sur les arbres, urnée à terre et la nuit sur les rochers et les pics les plus escar- des habitations.

et de rapine qui caractérise le Ca- un le porte à accompagner quel- hasseur sans qu'il s'en doute; et, dernier a touché ou blessé un oi- n'est prompt à le ramasser, le il enlève sa chasse avec une ef- exemple, quoique d'ailleurs jamais le plus petit oiseau vi- cruel manége contre les Agneaux nt nés est tellement redouté, que ment le berger ne perd pas un vue sa brebis prête à mettre bas, un berger qui, dans la province de conduit, surveille et ramène seul ux troupeau, n'en laisse jamais impunément un Caracara.

s'accouple toute l'année, comme s domestiques, dont peut-être il a urs. Cependant, il est à peu près ne fait qu'une ou deux couvées place son nid sur les arbres les s et les plus enlacés de lianes, ou iers à défaut de grands arbres. posé, à l'extérieur, de branchages ineux, et l'intérieur est quel- pissé de crins. Il y dépose deux rouge violet, couverts de taches es de la même couleur. » (*Voyez yage en Am., Ois.*, pl. 1. f. 5.)

cara semble réunir à lui seul tous de tyranniser ses semblables; car, ns doute à la force de son bec, ment on le voit s'attaquer tantôt aux autres espèces de Caracaras, Catbartes, aux Mouettes, ou à tel n qui le gène; mais s'il voit quel- ces dernières avaler un bon mor- in il s'acharne à sa poursuite, la harcèle jusqu'à ce qu'il l'ait con- dégorger, pour s'en nourrir lui- alement qu'il lui envie. Les Mouet- belliqueuses, dégorgent prompte- nt habituées à le faire à la mer s sont poursuivies par les Ster- les Puffins; mais les Cathartes quefois résister, et alors combat sanglant, où le Caracara remporte toujours la victoire qu'il doit à la supériorité de ses armes.

On compte cinq ou six espèces du genre Caracara; car aux trois espèces dont nous venons de faire mention, et dont la plus commune est le Caracara de Marcgrave et d'Azara (*Falco cheriway* Jacq., le Busard du Brésil de Brisson, *Falco brasiliensis* Gm., *Polyborus vulgaris* Vieil., *Gal.*, pl. 7.), il faut ajouter le Caracara noir, *Falco aterrimus* (Tem., *pl. col.* 37 et 342), véritable Caracara, dont Vieillot a fait, on ne sait pourquoi, son genre Iribin (*Daptrius*), et le *Gymnops fasciatus* de Spix, pl. 4. Quant à la nouvelle espèce, habitante du sommet des Andes, et découverte par M. Alc. d'Orbigny, le *Phalcobœnus montanus* d'Orb. (*Voyage en Am., Ois.*, p. 51, pl. 2, f. 1, 2), soit qu'on adopte le genre ou qu'on n'en fasse qu'une simple sous-division, les caractères qui le distinguent des autres Caracaras sont: Tarses emplumés sur un tiers de leur longueur, avec le reste réticulé; doigts plus allongés, presque semblables à ceux des Gallinacés, et terminés par des ongles longs, déprimés, élargis, très peu arqués, et obtus ou fortement usés à la pointe; et quant aux mœurs, des habitudes entièrement marcheuses et rupicoles, ne se perchant jamais sur les arbres, mais seulement sur les rochers.

Il est très douteux que le Caracara funèbre de Temminck (*pl. col.*, 192 et 224) appartienne à ce groupe. M. Lesson, dans son Traité, le place dans les Circaëtes. Il habite, selon cet auteur, toutes les régions avancées du Sud, telles que les îles Malouines, la Terre-de-Feu, la Nouvelle-Zélande, la Terre de Diemen, et le sud de la Nouvelle-Hollande. (LAFR.)

*CARACARAS. OIS.—C'est, dans le Traité de Lesson, la première tribu de la famille des Falconidées, renfermant les genres *Iribin* et *Rancanca* de Vieillot, et *Caracara*, Marcgr. Elle est synonyme des *Caracarides* de d'Orb. (*Voy. en Am.*), et des *Polyborinæ* de Bonaparte et de G.-R. Gray (*L. of the gen.*), que nous adoptons également. (LAFR.)

CARACHERA, Forsk. BOT. PH.—Synonyme de *Lantana*. (C. L.)

CARACO, Pall. MAM. — Nom d'un esp. du g. Rat.

CARACOLLE. BOT. PH. — Synonyme de *Caracalla*.

CARACOLLE. MOLL.—*Voy.* CAROCOLLE.

***CARACTÈRES.** ZOOL., BOT., MIN.—*Voy.* MÉTHODES.

CARADAMINOPSIS. BOT. PH. — Nom écrit ainsi par erreur. *Voyez* CARDAMINOPSIS.

***CARADRINA** (nom d'un fleuve de l'Albanie qui se jette dans l'Adriatique; en italien, *Drino-Negro*). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, établi par Ochsenheimer, aux dépens du grand genre *Noctua* de Fabricius, et adopté par tous les lépidoptéristes. Ce genre renferme une vingtaine d'espèces généralement de couleur grise, et dont plusieurs sont assez difficiles à distinguer entre elles, tant elles sont peu caractérisées; mais on les reconnaît toutes génériquement à leur corselet lisse et subglobuleux, à leur abdomen court et non crêté et à leurs ailes supérieures, dont le bord terminal est arrondi. Leurs Chenilles sont courtes, ramassées, atténuées aux deux extrémités, souvent rugueuses et couvertes de points inégaux ou saillants, donnant chacun naissance à un poil rude et le plus souvent recourbé. Elles se nourrissent de plantes basses, sous lesquelles elles se cachent pendant le jour. Nous citerons comme type du genre la *Caradrina respersa* Treits., qui se trouve principalement dans le centre de la France, et qui paraît en juillet. Elle est figurée et décrite, ainsi que toutes les autres, dans notre *Histoire des Lépidoptères de France.* (D.)

***CARADRINIDES.** *Caradrinides.* INS. — Nom d'une tribu de Lépidoptères nocturnes établie par M. Boisduval (*Genera et index methodicus Europæorum Lepidopterorum*), et qui se compose des genres *Simyra*, *Caradrina* et *Hydrilla.* (D.)

***CARAGANA**(nom vernaculaire). BOT. PH. — Ce genre, de la famille des Papilionacées, tribu des Lotées-Galégées, établi par Lamarck (*Dict.*, I, 615, t. 607, fig. 12, col. 3), aux dépens d'une partie des *Robinia* de Linné (2e sect.), renferme environ 20 espèces propres à l'Asie médiane, et presque toutes cultivées dans les jardins d'Europe comme plantes d'ornements. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux, à feuilles abruptipinnées, multijuguées; à folioles mucronées, dont le pétiole séteux ou spinescent au sommet; stipules souvent également spinescentes; à fleurs jaunes ou très rarement blanches, dont l'étendard est souvent de couleur différente, portées sur des pédicelles axillaires, uniflores et souvent fascicules. Le principal caractère distinctif de ce genre est d'avoir le calice 5-fide, le légume cylindrique, les graines globuleuses, et le pétiole spineux au sommet. (C. L.)

CARAGUATA (nom vernaculaire.) BOT. PH. — Genre de la famille des Broméliacées, formé par le père Plumier (*Gen.*, 10), très voisin du *Tillandsia*, et sur l'adoption duquel les auteurs modernes ne sont pas d'accord, par cette raison principale que les 3 ou 4 espèces qui le composent sont assez peu connues. On sait qu'en général la famille des Broméliacées attend une révision aussi sévère que rationnelle. (C. L.)

CARAIPA (nom vernaculaire). BOT. PH. — Genre de la famille des Ternstrœmiacées, tribu des Laplacéées, formé par Aublet (*Guyan.*, I, 561, t. 223-224), et renfermant une douzaine d'espèces environ. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux propres à l'Amérique tropicale (celles de l'Inde et d'Afrique font désormais partie du genre *Xylocarpus*), à feuilles alternes, ou très rarement opposées, courtement pétiolées, penninerves, très entières, sans stipules; à fleurs disposées en grappes axillaires, plus courtes que les feuilles, dont les pédicelles inférieurs opposés, les supérieurs épais, articulés à la base. Par son port et la disposition de ses étamines (8-10 filaments soudés en un tube denté au sommet et anthérifère à la gorge), ce genre appartiendrait aux Méliacées, parmi lesquelles le rangent plusieurs auteurs; tandis que son fruit (drupe sec) et surtout ses graines ex-albumineuses le rapprochent, au sentiment de De Candolle, des Guttifères, auxquelles le réunit Endlicher. (C. L.)

***CARALLIA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Rhizophoracées, formé par Roxburgh (*pl. Corom.*, III, 8, t. 211), et renfermant 5 ou 6 espèces propres à l'Asie tropicale et aux îles adjacentes. Ce sont des arbrisseaux toujours verts, glabres, à feuilles opposées, rigides, luisantes en dessus, dentées; à pédoncules axillaires, épais, courts, raides, doublement bifides ou trifides, pluriflores. On cultive dans les serres, en Europe, le *C. lucida* des Indes orientales. A ce genre en ont été réunis plusieurs autres, placés auparavant, mais avec doute, par leurs au-

s des familles différentes; tels sont le de Dupetit-Thouars (Rutacées), lia, du même; le *Diatoma* de *in partem*, Myrtacées), etc. (C. L.)

LUMA (nom vernaculaire). BOT. de la famille des Asclépiadacées, apéliées, établi par Robert Brown rn., *soc.*, I, 23) pour quelques l'Inde, quelquefois épiphytes, à les, charnues, tétragones, dres-ariquées, subramifiées, aphylles, sur les angles à chaque dent, rameaux sont jeunes, une petite céolée, foliacée, caduque; à fleurs xillaires au sommet des rameaux, is d'une forme singulière et élé-périanthe rotacé, profondément à les lacinies étalées ou dressées. espèces les plus jolies (le *C. fim-* L.), cultivée depuis long-temps dans porte des fleurs renversées en lochettes chinoises, et dont le pé-un blanc jaunâtre, est en dedans strié de raies pourpres trans-s lacinies en sont filiformes, li-lobers, d'un pourpre brun, et s de longs poils qu'agite sans indre vent. (C. L.)

BOLE. BOT. PH. — Nom du fruit olier.

BOLIER. *Averrhoa* (Averrhoës, decin arabe). BOT. PH. — Genre lle des Oxalidacées, formé par n., 576), et ne renfermant encore espèces, les *A. Bilimbi* Rh. et L., toutes deux types des deux s de ce nom, et qui, lorsqu'elles ux connues, formeront peut-être s distincts dans cette petite fa-place de ce genre dans le système t encore assez contestée. Les uns parmi les Rhamnées, les autres Térébinthacées, etc., et nous avons ntiment le plus général en les aux Oxalidacées. Ce sont de petits l'Inde, à feuilles alternes, impari-un stipulées, dont les folioles al-sessiles, multipennées, ovales, très entières; à fleurs peu re-s, disposées en grappes panicu-ales. Le fruit est une petite baie (C. L.)

CARAMOTE. CRUST. — Nom vulgaire d'une esp. du g. Pénée.

CARANDAS. BOT. PH. — Nom d'une espèce du genre *Carissa*.

CARANDIER. *Caranda* (nom vernaculaire). BOT. PH. — Petit palmier de l'île de Ceylan, dont Gærtner, sous le nom de *C. pedunculata*, a seulement fait connaître le fruit, et qui ne paraît pas avoir été depuis examiné par d'autres botanistes. (C. L.)

CARANGA, Wahl. (nom vernaculaire). BOT. PH. — *Voyez* CURANGA. (C. L.)

CARANGUE. POISS. — *Voyez* CARANX.

*CARANISTES (χαρανιστής, capital). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Staphylinides, établi par M. Erichson (*Monographie*, pag. 923). Ce genre, placé par l'auteur entre les g. *Palæstrinus* et *Staphylinus*, est fondé sur une seule espèce du Bengale, nommée par lui *C. Westermanni*. Sa longueur est de 7 lig. 1/2. Elle est noire, avec la tête, le corselet et les élytres d'un bleu obscur; l'abdomen ferrugineux à son extrémité et marqué sur le dos d'une tache noire, tomenteuse; les pattes de couleur châtain. (D.)

*CARANISTES (χαρανιστής, capital). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides-Orthocères, division des Anthribides, établi par Schoenherr (t. V, pag. 270), et auquel il rapporte deux espèces qu'il nomme, l'une *C. lineatus* et l'autre *C. languidus*; la première de Madagascar; la seconde de cette île et de celle de Bourbon. Ce genre, suivant l'auteur, a presque le facies des Cistèles. (D.)

CARANX. POISS. — Genre de Poissons de la famille des Scombéroïdes, caractérisé par deux dorsales avec une épine couchée en avant de la première; par deux épines libres au-devant de l'anale. Le corps est couvert de petites écailles, excepté le long de la ligne latérale, où elles s'élèvent en crête osseuse denticulée, plus ou moins forte. La caudale est grande et fourchue. Ils n'ont rien du corselet des Thons, mais souvent, après la dorsale et l'anale, on trouve de fausses pinnules. Ce genre ainsi caractérisé ne correspond plus aux Caranx de Lacépède, qui avait emprunté le genre de Commerson. Cet habile zoologiste avait très probablement tiré ce nom du mot de *Carangus*,

sous lequel les marins français, espagnols et portugais, désignent aux Antilles ou aux Indes les grandes espèces de Caranx à tête élevée et tranchante, et il est probable que ce nom est une corruption du mot *Acarauna*, qui désigne génériquement, sur les côtes du Brésil, les Poissons à corps élevé. Cette étymologie est plus vraisemblable que celle donnée par Commerson lui-même, qui voulait faire croire qu'il avait formé le mot de *Caranx* du grec κάρα (tête), à cause de la grosseur de la tête de ces Poissons. Il n'est pas vrai qu'elle soit plus grosse que celle de la plupart des autres Poissons, et il y en a beaucoup qui l'ont plus grosse.

Le genre des Caranx est un des plus nombreux en espèces. Les unes ont le corps allongé, oblong, la tête peu convexe, la ligne latérale couverte de lames hautes et armées de pointes sur toute la longueur. On peut leur donner le nom de *Saurels* : c'est la dénomination de l'espèce commune sur nos côtes. Une seconde division pourrait comprendre les espèces à corps allongé comme les Saurels, mais dont la ligne latérale n'a de boucliers que sur la moitié postérieure du corps. Nous avons nommé ces espèces plus spécialement *Caranx*; et, dans une troisième subdivision à tête haute et comprimée, à profil tranchant, avec la ligne latérale des Caranx, on réunirait les espèces auxquelles on appliquerait alors le nom de *Carangues*. Ces différences sont trop légères, et les groupes se fondent entre eux par des nuances trop insensibles, pour élever ces subdivisions à la hauteur d'une coupe générique. Mais elles sont commodes pour déterminer le grand nombre d'espèces de ce genre. On trouve aussi quelques variations dans la dentition de ces Poissons, mais les caractères que nous pouvons en tirer ne sont pas assez constants pour en faire autre chose que des sous-divisions trouvées dans les groupes secondaires du genre Caranx. L'espèce ordinaire de Caranx, abondante sur toutes les côtes d'Europe, se nomme Saurel sur celles de Picardie et de Normandie ; c'est un mauvais poisson huileux qui a la forme du Maquereau, ce qui le fait aussi appeler *Maquereau bâtard*. Il en existe de nombreuses variétés, et qui présentent entre elles de telles différences dans le nombre des boucliers de la ligne latérale, et dans les rapports de longueur des deux parties de la courbure de cette même ligne, qu'on serait tenté d'en faire des espèces distinctes ; car les boucliers de la ligne latérale varient de 70 à 99, c'est-à-dire d'un tiers en nombre. Non seulement l'espèce s'observe en Europe, mais nous en avons reçu soit du cap de Bonne-Espérance, soit des mers australes de l'Amérique du Sud, jusqu'à Chiloé, qui ne nous paraissent pas différer spécifiquement de celle d'Europe ; et, comme nous en avons aussi des variétés très voisines de la Nouvelle-Hollande, d'Amboine, de la Nouvelle-Zélande, du Japon, nous devons regarder le Saurel comme étant du nombre des Poissons qu'on peut appeler cosmopolites. Quelques Caranx étrangers, surtout ceux des Antilles, ont non seulement un goût peu agréable, mais encore leur chair devient vénéneuse. Les personnes qui en ont mangé éprouvent des nausées, des éruptions cutanées, des vomissements, qui déterminent quelquefois des espèces d'empoisonnements assez graves. Il faut donc, dans les pays étrangers, ne prendre de ces Poissons qu'avec beaucoup de précautions. (VAL.)

CARANXOMORE. POISS. — Genre peu naturel établi par Lacépède pour des Scombres distribués par Cuvier dans les genres Coryphène, Centronote et Cichle.

CARAPA (nom caraïbe). BOT. PH. — Genre de Méliacées établi par Aublet d'après un arbre de la Guiane, qui y porte vulgairement ce nom. Ses caractères sont les suivants : Calice à 4-5 folioles, imbriquées. Autant de pétales alternes, libres, réfléchis, obtus. Étamines en nombre double, à filets soudés complétement en un tube terminé par 8-10 crénelures entières, portant en dedans autant d'anthères incluses, alternant avec les crénelures, épaisses, introrses, attachées par le bas de leur dos. Style court, épais ; stigmate en forme de chapeau, convexe. Ovaire porté sur un disque concave qui le déborde, à 5 loges et à 5 [illegible], dont chacune renferme 4 ovules insérés sur deux rangs à l'angle interne, l'un au-dessus de l'autre. Fruit globuleux, à péricarpe épais, se séparant en 4 valves opposées aux cloisons, qui, amincies en membrane, finissent par disparaître plus ou moins complétement ; de sorte qu'une seule loge semble renfermer les graines, au nombre de 6-12, attachées à l'axe central qui

persiste, ascendantes, convexes en dehors, anguleuses en dedans, de forme irrégulière, grosses et revêtues d'un tégument épais et spongieux. Embryon antitrope, à radicule courte et dorsale, à cotylédons épais, inégaux, soudés en un seul corps, situés l'un au-dessus de l'autre. Outre l'espèce de la Guiane, on en trouve une au Sénégal et en Guinée où elle porte vulgairement le nom de *Toulouma*, et qui a les plus grands rapports avec la première. Toutes deux sont de grands arbres à feuilles pennées avec ou sans impaire, à longues panicules terminales. L'amande contient une huile amère dont les Galibis se frottent le corps pour éviter la piqûre des Insectes. (AD. J.)

CARAPACE. *Testa.* ZOOL. — C'est le nom des appareils plus ou moins semblables à des boucliers, qui protègent extérieurement le corps de certains animaux ou quelques unes de leurs parties.

Il y a des Mammifères qui sont pourvus d'une carapace; exemple : les Tatous. Les Chéloniens ont aussi un mode de protection analogue; mais leur carapace n'est pas fournie par les mêmes organes que celle des Quadrupèdes dont il vient d'être question. Beaucoup de Poissons (des Silures, les Coffres, les Pégases, etc.) ont de même des carapaces partielles ou même générales, et l'on dit qu'ils sont *cataphractés*. Une carapace existe aussi chez beaucoup d'Entomozoaires, et la pièce solide qui recouvre le dos et la tête des Crustacés reçoit également ce nom. Il est enfin des Infusoires et une foule d'autres animaux inférieurs auxquels on connaît aussi un appareil protecteur plus ou moins analogue, tantôt siliceux, tantôt calcaire. Mais il est plus convenable de parler de ces différentes sortes de carapaces à propos des genres qui en sont pourvus. C'est aussi ce que nous croyons devoir faire pour celles des animaux supérieurs. (P. G.)

CARAPAT. BOT. PH. — Synonyme de Ricin. Ce nom est quelquefois aussi donné à l'huile qu'on tire de cette graine.

CARAPÉ. OIS. — Nom d'une espèce du genre Nothure, *Nothura nana*.

CARAPICHEA (nom vernaculaire). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Psychotriées-Céphalidées, formé par Aublet (*Guyan.* I. 167, tom. 68), et différant fort peu du *Cephaelis* de Swartz, auquel il vaudrait peut-être mieux le réunir. Quoi qu'il en soit, à l'exemple de De Candolle et d'Endlicher, nous en traiterons ici séparément. Il ne contient guère que deux espèces, les *C. Aubletii* DC. (*C. guianensis* Aubl.) et *Patrisii* DC. Ce sont des arbrisseaux glabres, à ramules un peu noueuses (la figure d'Aublet ne représente rien de tel); à feuilles pétiolées, ovales, acuminées, accompagnées de stipules géminées, soudées à la base et biglandulifères; à fleurs blanches, très petites, rassemblées en un capitule courtement pédonculé, naissant des aisselles foliaires supérieures et ceint de quatre bractées aiguës, dont 2 ovales-lancéolées, longuement développées (*in C. Aubletii*, *ex fig. Aubl.*). (C. L.)

CARATAS ou **CARATHAS.** BOT. PH. — *Voyez* KARATAS.

CARAVELLE. MOLL. — Nom vulgaire du *Physalis pelagica*.

CARAYA, Azar. MAM. — Nom de pays d'une esp. du g. Alouate.

CARBENI, Adans. BOT. PH. — Synonyme de *Cnicus*, Vaill.

CARBO. OIS. — Nom spécifique du Cormoran dans Linné, et devenu aujourd'hui nom générique. *Voyez* CORMORAN. (LAFR.)

CARBOCÉRINE, Beud. (de *carbo* et de *cerium*). MIN. — Syn. de Carbonate de Cerium. *Voyez* CARBONATES. (DEL.)

***CARBONARIA.** BOT. PH. — Synonyme de *Monimia*.

CARBONATES (*carbo*, charbon). MIN. — Ordre ou grand genre chimique de la minéralogie, l'un des plus naturels des classifications modernes. Les substances qui font partie de ce groupe ont pour caractère commun d'être solubles dans les acides, les unes à froid, les autres à chaud, et de dégager alors avec effervescence un gaz incolore et inodore, qui est de l'acide carbonique. Tous les Carbonates connus jusqu'à présent sont solides, ont une dureté inférieure à 5, et des formes cristallines qui se rapportent seulement aux trois systèmes rhomboédrique, rhombique et klinorhombique.

Comme ce groupe *Carbonates* est l'une des divisions les plus importantes de la méthode que nous avons adoptée, en même temps que l'une de celles qui s'offrent les premières dans l'ordre alphabétique, nous croyons devoir indiquer ici en peu de mots les règles

de classification que nous nous proposons de suivre, et qu'on trouvera, du reste, exposées au mot MÉTHODE, avec tout le soin et tous les développements que comporte l'importance du sujet.

Le point de départ de notre classification est le principe de spécification posé par Haüy, et que nous regardons comme incontestablement acquis à la science. Ce principe est que l'identité d'espèce consiste dans l'existence simultanée d'une même composition et d'une forme moléculaire identique. Il suit de là que l'espèce minérale a deux types ou deux caractères fondamentaux d'égale valeur, dont l'un est la forme de la molécule, ou, ce qui revient au même, la forme cristalline, et l'autre est la composition chimique, telle que la donne l'analyse. Cela étant, il est manifeste que les divisions supérieures de la méthode, si elles sont rationnellement établies, peuvent et doivent offrir trois sortes de *genres* ou de groupes de degrés différents, pour lesquels on descendra progressivement de la classe jusqu'à l'espèce : l'un, purement chimique, basé sur une certaine ressemblance générale de composition, comme celle qu'indiquent les expressions de *Carbonates*, de *Sulfates*, de *Sulfures*, etc.; un autre, purement cristallographique, et à l'exemple du précédent, fondé sur une certaine ressemblance générale de cristallisation, comme celle qui résulte de l'analogie du système cristallin, et que rappellent les dénominations reçues d'espèces *Cubiques*, *Rhomboédriques*, *Rhombiques*, *Klinorhombiques*, etc.; un 3e enfin, plus rapproché de l'espèce et beaucoup plus naturel, fondé sur l'analogie des types chimiques et des types cristallins tout à la fois : ce dernier groupe, qu'on pourrait appeler physico-chimique, est le g. *minéralogique* proprement dit, résultant du rapport que Mitscherlich nous a fait connaître sous le nom d'*Isomorphisme*. Au-delà, il n'y a plus que des *espèces*, c'est-à-dire des réunions de corps, offrant une ressemblance ou identité complète des individus, relativement au type chimique, à la forme cristalline, et par suite aux principaux caractères physiques, tels que la densité, la dureté, la couleur, etc.

Une Méthode rationnelle nous paraît devoir offrir toutes les divisions que nous indiquons ici, et qui sont de nature à pouvoir se coordonner entre elles. Mais comment établir leur subordination? Lequel des deux caractères, le chimique et le cristallographique, devra le céder à l'autre? Nous exposerons ailleurs les raisons qui, selon nous, doivent faire accorder la prééminence au caractère chimique; et, par conséquent, c'est le grand genre chimique que nous subdiviserons en genres cristallographiques, lesquels à leur tour se partageront en g. proprement dits ou groupes d'espèces isomorphes. Mais, afin de distinguer entre eux ces divers genres par des dénominations différentes, nous assignerons aux premiers les noms d'*Ordre* et de *Tribu*, déjà consacrés dans d'autres parties de l'histoire naturelle.

Cela posé, l'ordre des Carbonates se partagera, d'après les systèmes cristallins dont ses espèces ont offert des exemples, en trois tribus seulement : la tribu des Carbonates *Rhomboédriques*, celle des Carbonates *Rhombiques*, et celle des Carbonates *Klinorhombiques*. Mais la détermination du caractère chimique pouvant, dans quelques espèces, devancer celle du caractère cristallographique, il y a lieu d'établir à la fin de chaque ordre un appendice particulier, où l'on groupera les espèces dont la composition générale est connue, mais dont la forme cristalline n'est pas encore suffisamment déterminée; ou, ce qui est la même chose, de former de ces espèces une sorte de tribu surnuméraire et provisoire, sous le nom de *Substances adélomorphes*, tribu qui, par sa nature, devra nécessairement changer au fur et à mesure des progrès qui s'accompliront dans cette partie de la science. — Arrivons maintenant à la description de l'ordre des Carbonates, et de ses diverses subdivisions, établies selon les règles précédentes.

ORDRE DES CARBONATES.

Première tribu. — RHOMBOÉDRIQUES.

1er *Genre* Cr. — Clivable parallèlement aux faces d'un rhomboèdre de 104° à 107° 40'.

1re espèce. CALCAIRE (ou Carbonate de chaux, Kalkspath).—L'une des substances les plus abondamment répandues dans la nature; facile à reconnaître par la propriété qu'elle a de faire une vive effervescence dans les acides, de se réduire en chaux vive par la calcination, et de se laisser rayer profon-

[illegible]ment par une pointe de fer. Caract. spécif. : [illegible] — clivages parallèles aux faces d'un rhomboèdre de 105° 5'. Densité = 2,5 ; dureté = 3. Éclat vitreux, transparent, sans couleur; possédant la double réfraction à un haut degré, et en montrant les effets à travers des faces parallèles. — Son analyse a donné :

Acide.	43,71
Base.	56,29

Les formes cristallines du Calcaire sont extrêmement nombreuses. On a observé et calculé les faces d'une douzaine de rhomboèdres différents, d'autant de scalénoèdres, de plusieurs dirhomboèdres, et des deux prismes hexagonaux. Toutes ces formes, par leurs combinaisons, produisent des variétés, dont le nombre s'élève à plusieurs centaines. Celles qu'on rencontre le plus souvent sont : le rhomboèdre aigu de 78° 51' (*Inverse* de Haüy); le rhomboèdre obtus de 134° 57' (*Équiaxe*, H.) ; le scalénoèdre de 104° 38' et 144° 24' (*Métastatique*, H.). Plusieurs de ces variétés montrent une grande tendance à produire des groupements réguliers par transposition, hémitropie, etc.

Le nombre des variétés de formes accidentelles et de structure est aussi très considérable. Parmi les premières, on distingue le Calcaire en *Stalactites* (*voyez* ce mot). On y rapporte les Stalagmites, qui sont des masses mamelonnées, stratiformes, composées de couches ondulées, et dont la couleur varie entre le blanc jaunâtre, le jaune de cire ou de miel, et le brun rougeâtre. C'est cette variété qui fournit l'Albâtre calcaire ou Albâtre oriental, qu'il ne faut pas confondre avec celui qu'on prend si souvent pour terme de comparaison, lorsqu'on veut désigner la blancheur; ce dernier est un Albâtre gypseux (*voyez* ALBATRE). — Nous citerons encore les *Pisolithes*, ou *Dragées de Tivoli*, en globules de la grosseur d'un pois ou d'une amande, composés ordinairement de couches concentriques avec un petit grain de matière étrangère pour noyau central ; les *Incrustations* calcaires, et les *Travertins* produits par les sources incrustantes (*voyez* INCRUSTATIONS) ; le Calcaire pseudomorphique en coquilles, madrépores, etc.

Parmi les variétés de structure ou en masses amorphes, on distingue : le *C. laminaire limpide*, dit *Spath d'Islande*, parce que le plus beau qu'on connaisse provient de cette île : c'est celui que recherchent les physiciens pour les expériences relatives à la double réfraction et à la polarisation de la lumière ; —le *C. fibreux*, à fibres droites et soyeuses, variété assez rare, qu'on travaille en Angleterre pour en faire des bijoux de forme arrondie ; — le *C. lamellaire* ou *saccharoïde*, à cassure brillante, grenue ou finement lamellaire : c'est à cette variété que se rapportent le Marbre statuaire des anciens, dit de *Paros*, et le marbre statuaire des modernes, dit de *Carrare*. Ce dernier a le grain semblable à celui du sucre ; il se tire des carrières de Carrara, sur la côte de Gênes. Il en existe aussi en France dans les Pyrénées. Ces marbres saccharoïdes appartiennent aux terrains des Schistes cristallins, anciennement nommés *terrains primitifs* ; — le *Calcaire compacte*, sublamellaire, à pâte mêlée de fragments d'Encrinites ;—le *C. compacte*, à grain fin et à cassure terne, diversement coloré par des mélanges mécaniques : c'est celui dont on fait l'emploi le plus habituel, sous le nom de *Marbres* (*voyez* ce mot). Les marbres veinés et colorés appartiennent en général à la série des terrains de transition, ou aux plus anciens terrains de sédiment connus ; — le *C. compacte lithographique*, de couleur jaunâtre, à grain serré, et à cassure lisse, susceptible de poli, et pouvant se laisser légèrement imbiber d'eau. On l'emploie dans la lithographie, nouvel art qui consiste à remplacer les planches de cuivre dont se servent les graveurs, par des pierres polies sur lesquelles on dessine avec un crayon gras. Les meilleures pierres lithographiques sont celles de Pappenheim, en Bavière ; mais on en trouve d'assez bonnes en France, particulièrement à Châteauroux (Indre), à Belley (Ain), etc. ; — le *C. oolithique*, en grandes masses composées de globules, assez gros communément, et quelquefois très fins, et qu'on a comparés à des œufs de Poissons. Les Calcaires lithographiques et oolithiques sont communs dans les terrains secondaires moyens, surtout dans l'étage des terrains Jurassiques ; — le *C. crayeux* ou la *Craie*, quelquefois sablonneuse et grisâtre, souvent blanche et très friable, laissant des traces de son passage sur les corps durs. Triturée et délayée avec de l'eau, elle fournit une pâte dont on

fait le blanc d'Espagne. On l'emploie aussi pour la préparation de la Chaux maigre et de la Chaux hydraulique. Sa position géologique est bien déterminée : c'est elle qui forme la limite supérieure du sol secondaire; — le *C. grossier*, plus ou moins mélangé de sable (la Pierre à chaux, et la Pierre à bâtir commune), d'un jaune ou d'un blanc sale, à grain grossier, et non susceptible de poli. Il est très abondant aux environs de Paris, où il se fait remarquer par la grande quantité de Coquilles marines qu'il renferme, et particulièrement par des espèces du g. *Cérithe*. Il forme la plus grande partie de l'étage inférieur des terrains tertiaires. On l'emploie principalement comme pierre de taille, mais il sert aussi à l'extraction de la Chaux, avec la Craie, le Marbre et les autres variétés de Calcaires (*voy.* CHAUX); —le *C. bitumineux*, de couleur noire ou brune, répandant, lorsqu'on le chauffe, une odeur bitumineuse, et perdant, par l'action continue du feu, sa couleur et son odeur; — le *C. fétide*, exhalant, par la chaleur ou par le frottement, une odeur d'acide sulfurique; —le *C. quartzifère*, des carrières de Grès de la forêt de Fontainebleau, et des environs de Nemours. Ce Calcaire a l'apparence d'un Grès, mais il fait une vive effervescence dans l'acide azotique. Il est souvent cristallisé avec beaucoup de netteté sous la forme de la variété en rhomboèdre aigu qu'Haüy a nommée inverse. La matière calcaire a entraîné mécaniquement et retenu dans sa masse des particules siliceuses, qui n'ont point gêné sa cristallisation ; et, parce que ces cristaux ont extérieurement l'aspect du Grès, on leur donnait autrefois le nom fort impropre de *Grès cristallisé de Fontainebleau*. On trouve aussi la même variété en concrétions mamelonnées et en masses amorphes.

Parmi les variétés de mélange, on distingue : le *C. siliceux*, à texture compacte et à grain variable, ordinairement fin, plus dur que le Calcaire commun, et laissant un résidu de silice par la dissolution dans l'acide nitrique; comme le précédent, il est commun dans la partie inférieure des terrains parisiens; — le *C. argileux* (Marne calcaire), provenant du mélange du Calcaire avec l'Argile, et qui se distingue par la propriété qu'il a d'être à la fois fusible, effervescent et ductile avec l'eau (*voyez* MARNES).

Nous avons indiqué en peu de mots, dans ce qui précède, la position géologique des principales variétés de Calcaires que nous avons citées. De plus amples détails sur les gisements de celles qui forment des masses considérables à la surface du sol seront donnés aux articles ROCHES et TERRAINS, auxquels nous renvoyons. Nous ajouterons seulement quelques remarques au sujet des variétés qui ne se trouvent qu'accidentellement au milieu des grandes masses. Le Calcaire cristallisé se rencontre principalement dans les gîtes métallifères; c'est du Harz dans le nord de l'Allemagne, du Derbyshire et du Cumberland en Angleterre, que proviennent la plus grande partie des beaux groupes qui ornent les collections minéralogiques; les fissures des diverses roches et les petites cavités qu'elles offrent çà et là en sont fréquemment tapissées. Les Stalactites garnissent l'intérieur des cavernes ou grottes des pays calcaires.

2e espèce. DOLOMIE (Carbonate de Chaux et de Magnésie, Bitterspath, Calcaire lent, Spath perlé).—Ce minéral a de grandes analogies avec l'espèce précédente; son caractère distinctif le plus apparent est son éclat légèrement nacré, joint à la lenteur de l'effervescence qu'il produit avec l'acide azotique. La solution chauffée donne d'abord un précipité abondant par l'oxalate d'ammoniaque; puis, en refroidissant, elle se troue de nouveau, et donne encore un précipité.

Caractères spécifiques : $\ddot{C}Ca + \ddot{C}Mg$; — clivable parallèlement aux faces d'un rhomboèdre de 106° 15'. Densité = 2,8; dureté = 3,5. Eclat vitreux tirant sur le nacré. Analyse :

Acide carbonique.	47
Chaux.	31
Magnésie.	22

Cette substance se trouve assez fréquemment en cristaux rhomboédriques assez simples, quelquefois groupés deux à deux par pénétration, et le plus souvent réunis en druses blancs à l'état de pureté, mais présentant fréquemment des teintes jaunes ou vertes, rouges ou brunes, lorsque cette substance se mélange avec les Carbonates de Fer et de Manganèse. Elle offre aussi quelques variétés globulaires ou mamelonnées; et, à l'état lamellaire, grenu ou compacte, elle con-

forme des couches ou de grandes masses irrégulières (voyez DOLOMIE). A l'état cristallin, elle se trouve dans les gîtes métallifères, particulièrement au Mexique, dans les Alpes du Piémont, de la Savoie, du Saint-Gothard et du Tyrol.

On rapporte à cette espèce, comme variétés de mélange, la *Miémite*, d'un jaune verdâtre, de Miemo en Toscane, la *Tharandite*, de Tharand en Saxe, et la plus grande partie des substances appelées *Spaths schisteux*, *Spaths perlés*, *Spaths brunissants*, dont les cristaux rhomboédriques sont ordinairement contournés en forme de selle, et qu'Haüy rangeait dans un appendice à la suite de son espèce Chaux carbonatée, en leur donnant les épithètes de magnésifère et de ferro-magnésifère.

La Konite de Retzius et le Gurhofian de Karsten ne sont que des variétés compactes et presque pures de Dolomie.

3e espèce. GIOBERTITE (Carbonate de Magnésie, Magnésite en partie, Talkspath). — Caractères spécifiques : $\ddot{C}Mg$; en poids, Acide carbonique, 51,7 ; Magnésie, 48,3. Clivable parallèlement aux faces d'un rhomboèdre de 107° 25'. Densité = 3 ; dureté = 4,5 ; éclat vitreux. Soluble lentement à froid, et avec une faible effervescence dans l'acide azotique ; solution précipitant par la potasse, même après avoir été traitée par un sulfhydrate ; ne précipitant pas par l'oxalate d'ammoniaque.

La Giobertite se trouve disséminée en cristaux dans les roches magnésiennes, et en filons dans les roches serpentineuses, où elle accompagne fréquemment la Magnésite ou l'Hydrosilicate de Magnésie. Ses cristaux, quand ils sont purs, ce qui est rare, ressemblent beaucoup à ceux de la Dolomie ; mais ils n'offrent point de courbure, comme il arrive souvent à ces derniers, et ne renferment point de Chaux. Le plus ordinairement ils contiennent quelques centièmes d'oxydule de Fer, qui leur donnent une teinte grise ou brunâtre, ce qui constitue la sous-espèce nommée *Breunérite*, dans laquelle l'angle du rhomboèdre a été trouvé de 107° 22' seulement. Enfin il s'y ajoute parfois une petite quantité de matière bitumineuse qui les colore en noir, comme on le voit dans les variétés du Salzbourg, improprement nommées, par Haüy, *Chaux carbonatée ferrifère*. Le Salzbourg, le Tyrol et la Styrie sont les pays dans lesquels on la rencontre le plus communément. A Hrubschitz en Moravie, à Baldissero et Castellamonte dans le Piémont, on observe la Giobertite en masses compactes ou terreuses, au milieu des roches ophiolithiques.

4e espèce. PLUMBO-CALCITE. Selon Johnston, il existerait un Carbonate de Chaux et de Plomb, composé de 92,2 de Carbonate de Chaux et de 7,8 de Carbonate de Plomb, et isomorphe avec les espèces précédentes. Ce minéral, trouvé à Wanlockhead en Angleterre, dans les haldes d'anciennes mines de Plomb, cristallise en rhomboèdre de 104° 53' ; les cristaux sont isolés ou réunis en druses, et le plus souvent à faces courbes ; leur densité est de 2,0 ; leur dureté est un peu inférieure à celle du Calcaire. Ils fondent sur le charbon en émail blanc.

5e espèce. MÉSITINITE (Mesitinspath de Breithaupt. Carbonate de Magnésie et de Fer). Cette substance, qui a beaucoup de ressemblance avec la Sidérose lenticulaire, est à la Giobertite et à la Sidérose ce que la Dolomie est à la Giobertite et au Calcaire, c'est-à-dire une espèce intermédiaire, résultant du mélange des deux Carbonates en proportions atomiques égales. Elle est clivable parallèlement aux faces d'un rhomboèdre de 107° 14'. Sa formule de composition est $\ddot{C}fe \times \ddot{C}Mg$. Densité=3,3 ; dureté=4 ; éclat vitreux ; couleur jaunâtre. On la trouve à Traverselle en Piémont, avec la Dolomie, le Cuir fossile et le Quartz hyalin.

6e espèce. ANKÉRITE ou ROHWAND (Fer spathique blanc). Substance qu'on a confondue, comme la précédente, avec la Sidérose lamellaire ou le Fer spathique. C'est encore une espèce mixte, composée de Carbonate de Chaux et de Fer, avec un peu de Carbonate de Magnésie et de Manganèse. Elle cristallise en rhomboèdre de 106° 12'. Densité = 3 ; dureté=4. Couleur : le blanc grisâtre ou rougeâtre. On la trouve en masses cristallines au Rathhausberg, près de Gastein, et en plusieurs points de la Styrie.

7e espèce. SIDÉROSE (Carbonate de fer, Fer spathique et Fer lithoïde), — $\ddot{C}fe$; clivable en rhomboèdre de 107°. Densité = 3,9 ; dureté = 4. Couleur : le gris jaunâtre et le jaune isabelle, passant au brun rougeâtre et au brun noirâtre, les dernières nuances

produites par l'altération de la substance, qui tend à se transformer en oxyde ou hydrate de Fer. Cette substance est composée de Fer oxydulé 61,37, et d'acide carbonique 38,63. Calcinée au chalumeau, elle donne une matière noire ou rouge qui fond en globule noir, attirable à l'aimant. La solution, qui se fait lentement à froid, donne un précipité abondant par le cyanure ferroso-potassique. Cette substance étant un des principaux minerais de fer, nous réservons les autres détails de son histoire pour l'article FER, où les différents minerais de ce métal seront décrits comparativement.

On peut considérer comme une Sidérose manganésifère l'*Oligonspath* de Breithaupt, qui se rencontre à Ehrenfriedersdorf en Saxe.

8ᵉ espèce. DIALLOGITE (Carbonate de Manganèse, Manganspath).—$\ddot{C}Mn$; rhomboèdre de 106° 51′. — Densité = 3,5; dureté = 4,5. Couleur : le rouge de rose, brunissant à l'air. Donnant au chalumeau une fritte verte par la fusion avec la Soude. Composé de 62,25 d'oxydule de manganèse, et de 37,75 d'acide carbonique (*voy.* MANGANÈSE).

9ᵉ esp. SMITHSONITE (Carbonate de Zinc, Galmey, Zinkspath). — $\ddot{C}Zn$; rhomboèdre de 107° 40′. — Densité =4,5 ; dureté = 5. Couleur : le blanc ou le jaunâtre. Donnant à la calcination une fumée blanche qui se dépose autour de la pièce d'essai. La solution dans l'acide azotique, qui se fait avec une vive effervescence, donne, par l'ammoniaque, un précipité qui se redissout par un excès de cet alcali. — La Smithsonite est composée d'oxyde de Zinc 64,55, et d'acide carbonique 35,45. *Voir*, pour les autres détails de son histoire, l'art. ZINC.

2ᵉ tribu. — RHOMBIQUES.

Genre unique. $\ddot{C}r$. — Forme primitive : prisme rhombique droit.

1ʳᵉ esp. ARAGONITE (Carbonate de Chaux prismatique).—$\ddot{C}Ca$. — Ayant la même composition relative, et par conséquent donnant à l'analyse le même résultat que le Calcaire, mais différant de cette dernière espèce par l'ensemble de toutes ses propriétés physiques. L'Aragonite se clive difficilement parallèlement aux pans et à la petite diagonale prisme d'un orthorhombique de 116° 16′. Sa densité est un peu plus considérable que celle du Calcaire; elle est de 2,96; sa dureté est de 3,5, en sorte qu'il raie le Carbonate de Chaux ordinaire. Il a la double réfraction à deux axes.

Cette espèce est remarquable par la singularité de sa cristallisation, et surtout par les longues discussions qu'elle a fait naître entre les chimistes et les cristallographes. Les divergences d'opinions venaient de ce qu'on ne s'entendait pas sur la valeur des mots de *composition chimique*, et que les chimistes n'avaient point encore établi, entre la composition relative et la composition absolue, une distinction bien importante, dont la réalité a été confirmée plus tard par l'admission du principe de l'isomérie. Aujourd'hui la cause de ces divergences a complétement disparu, et tout le monde serait bien près d'être d'accord si un autre malentendu, produit par une application peu réfléchie du terme de *dimorphe*, n'était venu ranimer la controverse et obscurcir pour quelque temps encore une question des plus simples. On verra au mot DIMORPHISME ce que signifie réellement cette expression, dont on a beaucoup abusé. En ce moment nous nous bornerons à dire que, pour les chimistes qui prétendent attribuer au Dimorphisme la valeur d'un nouveau principe, le Calcaire et l'Aragonite sont l'un et l'autre du Carbonate de Chaux, c'est-à-dire une même espèce qui seulement se montre dimorphe; tandis que, pour nous comme pour Haüy, le Calcaire est un Carbonate de Chaux et l'Aragonite en est un autre. Ces deux espèces de Carbonates sont des composés isomères, et leur hétéromorphie est précisément la conséquence des modifications isomériques qui les distinguent.

Ces modifications résultent sans aucun doute des circonstances différentes dans lesquelles se forment les deux Carbonates. On a reconnu par l'expérience que l'Aragonite se forme seulement par la voie humide. Elle ne peut subsister à une haute température; lorsqu'on la soumet à une chaleur rouge faible, elle se désagrége, tombe en poussière, et passe à l'état de Calcaire spathique. Cette propriété de se déliter au feu et de tomber en poussière est un caractère qui peut servir à la distinguer du Calcaire proprement dit. On sait, depuis les travaux de J. Hall, que ce dernier peut

se former à une haute température et sous une pression considérable ; mais il se produit aussitôt une voie humide, à une basse température, et dans des conditions autres que celles qui déterminent la formation de l'Aragonite. Il faut avouer cependant qu'on observe quelquefois dans la nature, comme on peut aussi obtenir dans les opérations des laboratoires, un mélange des cristaux des deux espèces.

Il est rare de rencontrer de l'Aragonite sous la forme de cristaux simples. Ce minéral a une singulière tendance à former des groupes composés de cristaux tellement assortis, que le tout présente l'aspect d'un prisme qui aurait été produit d'un seul jet. Ces groupes résultent de l'accolement de deux, trois ou un plus grand nombre de prismes rhomboïdaux, dont les axes sont parallèles, et qui sont tantôt simples vers les bases et tantôt modifiés de diverses manières. On rencontre aussi très communément l'Aragonite en masses bacillaires ou fibreuses, dont les éléments sont droits ou rayonnés, et en groupements coralloïdes, dus à une multitude de petites aiguilles cristallines qui se groupent les unes sur les autres en se disposant obliquement autour d'un axe commun. Elles forment ainsi des branches cylindriques, qui se contournent et se ramifient entre elles à la manière du Corail. Cette variété était connue des anciens sous le nom de *Flos ferri*, parce qu'ils la prenaient pour une sorte de végétation, et qu'elle se trouve habituellement dans les gîtes de minerais de Fer.

L'Aragonite se rencontre principalement en cristaux implantés dans les fentes des dépôts serpentineux et basaltiques, et en cristaux disséminés dans les Argiles gypseuses des terrains salifères. Les lieux d'où proviennent les plus belles cristallisations sont Bilin en Bohême, Leogang dans le Salzbourg, Bastène près de Dax, en France, et Molina en Aragon. C'est de ce dernier pays qu'a été tiré le nom d'Aragonite.

2ᵉ esp. Witérite. (Carbonate de Baryte.)— $\ddot{C}Ba$. Prisme rhombique de 118° 30'.— Cristaux simples, et groupes de cristaux analogues à ceux de l'espèce précédente. Densité=4,2; dureté = 3,5. Éclat vitreux et un peu gras, sans couleur. Soluble lentement avec effervescence dans l'acide nitrique; la solution précipite abondamment par l'acide sulfurique, quelque étendue qu'elle soit. Cette substance, assez rare, se trouve en cristaux implantés, en masses fibreuses, aciculaires ou compactes, striées et subfibreuses dans les filons, et particulièrement dans les mines de Plomb d'Angleterre. On la cite aussi dans quelques autres contrées.

3ᵉ espèce. Strontianite. (Carbonate de Strontiane.) — $\ddot{C}Sr$. Prisme rhombique de 117° 16'. — Mêmes habitudes de cristallisation que les deux espèces précédentes. Densité = 3,7; dureté = 3,5. Éclat vitreux un peu gras, sans couleur; quelquefois cependant nuancé de jaune ou de verdâtre. Soluble avec effervescence dans l'acide nitrique; solution cessant de précipiter par l'acide sulfurique lorsqu'elle est très étendue. C'est encore une substance de filon qu'on a trouvée particulièrement à Stronthian en Écosse, à Braunsdorf en Saxe, et à Leogang dans le Salzbourg.

4ᵉ espèce. Céruse. (Carbonate de Plomb. Bleyspath.) — $\ddot{C}Pb$. Prisme rhombique de 117° 14'. Même tendance aux groupements réguliers que dans l'Aragonite. Densité=6,7; dureté=3,5. Éclat gras ou adamantin dans les cristaux. Facilement réductible au chalumeau sur le charbon. — Solution nitrique précipitant, sur un barreau de Zinc, des lamelles métalliques brillantes. *Voyez*, pour les autres détails de cette espèce importante, le mot plomb.

5ᵉ espèce. Junckérite. (Carbonate de Fer prismatique.) Cette espèce rare, découverte par M. Paillette dans la mine de Poullaouen en Bretagne, et décrite par M. Dufrénoy, serait, d'après ce minéralogiste, au Carbonate de Fer rhomboédrique ce que l'Aragonite est au Spath calcaire. Composition atomique: $\ddot{C}Fe$ — Prisme rhombique de 108° 26'. Cet angle a son correspondant dans les quatre espèces qui précèdent, et les variations qu'il éprouve dans la série sont très légères. Densité = 3,8; dureté = 4.—En très petits cristaux octaédriques, à faces convexes, d'un gris jaunâtre.

3ᵉ tribu. — klinorhombiques.

Nous n'indiquerons point ici les genres qui se confondent avec les espèces, le principe de l'isomorphisme n'ayant pas encore pu leur être appliqué. Une seule de ces es-

pèces est anhydre, toutes les autres sont hydratées.

1re espèce. Barytocalcite. Carbonate de Baryte et de Chaux. — C Ba + C Ca. Composé de 65,6 Carbonate de Baryte, et de 34,4 de Carbonate de Chaux. Cristallisant en prismes obliques à base rhombe, ... de 95 15', ... Pesanteur spécifique = 3,6; dureté ..... vitreux, sans couleur. Cette substance a été trouvée ..... à Alston-Moor, dans le comté de Durham, en Angleterre.

2e espèce. Natron. Sous-carbonate de Soude hydraté. — C Na + 10 Aq. Cristaux dérivant d'un prisme rhomboïdal ..... 19', dont la base est inclinée ..... pans.

3e espèce. Urao. Trona. Sesqui-carbonate de Soude, dont la formule est : C Na + 4Aq. Prisme rhomboïdal oblique de 47 ..... la base est inclinée aux pans de 103 17'.

4e esp. Gay-Lussite. Carbonate de Soude et de Chaux hydraté. — C Na + C Ca + 6 Aq. Prisme rhomboïdal de 111 10'; base inclinée sur les pans de ..... pour l'histoire chimique et ..... de ces trois espèces de Carbonates, ... Soude.

5e espèce. Azurite. Carbonate bleu de Cuivre, Kupferlasur, ... — C Cu Aq ; en poids : Acide carbonique, ...; oxyde de Cuivre, ...; Eau, 5,22. — Forme fondamentale : Prisme rhomboïdal oblique de ..... ; base inclinée sur les pans de 91° 47'. Densité = 3,8 ; dureté ..... Couleur : le bleu d'azur passant au bleu-noir ..... Donnant de l'eau par la calcination, et noircissant. Solution nitrique précipitant du Cuivre sur une lame de Fer. — L'Azurite se présente presque toujours cristallisée, ou en sphéroïdes composés de cristaux groupés. On la trouve aussi à l'état terreux. L'Azurite est sujette à une altération qui la fait passer au vert et la transforme dans l'espèce suivante. *Voyez*, pour plus de détails sur l'histoire minéralogique de ces deux espèces, le mot Cuivre.

6e espèce. Malachite. Carbonate vert de Cuivre. — C Cu Aq. En poids : Acide carbonique, 20,00 ; oxyde de Cuivre, 71,82 ; Eau, 8,18. Forme primitive : Prisme rhomboïdal oblique de 103° 42', base inclinée sur les pans de 111° 48'. Densité = 3,6 ; dureté = 2,5. Éclat soyeux. Couleur : le vert pré ou vert d'émeraude. — Il y a dans la Malachite plus d'eau et moins d'acide carbonique que dans l'Azurite. Le passage de l'Azurite à la Malachite ..... que par une simple ..... ; on s'en rend compte au ..... la substitution d'un atome d'Eau à un atome d'Acide carbonique. *Voyez* Cuivre.

..... — ..... douteuses.

Cette division comprend quelques espèces douteuses ou incomplètement connues, dont nous nous bornerons à présenter ici une simple énumération :

1° La ..... Carbonate de Cuivre ..... et anhydre, auquel passe la Malachite par la perte de son eau ;

2° La ..... Carbonate de Cérium ..... terreux et grisâtre, qui se trouve ..... sur la Cérite de Bastnaës ;

3° Un ..... qui accompagne ..... de Suède ;

4° La ..... Carbonate de Bismuth, signalée récemment par M. Breithaupt ;

5° Enfin, un Carbonate d'Argent, espèce encore problématique, citée comme provenant de la mine de Wenceslas, près d'Altwolfach, dans le pays de Bade.

(Delafosse.)

CARBONE. ..... charbon. chim. — Parmi les corps élémentaires, le Carbone est sans contredit l'un des plus importants. En effet, il est un des principes constituants des animaux et des végétaux ; le règne minéral nous le présente sous la forme de Diamant, d'Anthracite, de Houille, de Lignite, etc., etc. ; il se trouve dans l'air à l'état d'acide carbonique ; il forme sous le même état, avec différentes bases, les nombreux Carbonates répandus dans la nature.

Seul peut-être de tous les corps simples, le Carbone ne peut être complétement caractérisé par ses propriétés physiques ; car si la nature nous l'offre pur dans le Diamant, elle nous le présente aussi à un état de pureté presque complète dans l'Anthracite, et l'on sait la différence prodigieuse qui existe entre ces deux corps.

L'un est le plus dur, le plus incombustible, le plus limpide, le plus brillant, le plus rare de tous les minéraux. L'autre, malgré une

identité pour ainsi dire complète de composition, est noir, opaque, le plus souvent friable, combustible et répandu en couches puissantes dans de nombreuses localités.

Comme le Carbone est l'un des principes constituants des substances organiques, c'est de la décomposition, par le feu, de ces substances, et surtout de celles du règne végétal qu'on le retire. Il s'en faut toutefois qu'obtenu de cette manière il soit pur : il est toujours mêlé de différents sels ; il contient en outre une certaine quantité d'Hydrogène. Le Carbone, résultant de la combustion des substances organiques, porte plus particulièrement le nom de *Charbon*.

On peut cependant se procurer du Carbone pur, en brûlant à l'air des matières résineuses ou huileuses, qui, comme on sait, sont très riches en Carbone. La fumée produite par cette combustion imparfaite laisse précipiter une suie noire, très légère, connue sous le nom de *noir de fumée*. Soumis à une nouvelle calcination dans des vases fermés, ce noir de fumée perd les particules huileuses qu'il avait entraînées, et peut, dès lors, être considéré comme du Carbone pur.

D'après ce qui précède, le Carbone est généralement solide, inodore, insipide, infusible au feu le plus violent, insoluble dans l'eau ; ses autres caractères, comme la couleur, la densité, la dureté, sont variables.

Tel que la nature nous le présente le plus souvent, ou tel qu'on le retire des substances organiques, le Carbone est noir, brillant ou opaque, plus ou moins pesant, plus ou moins friable ; il possède, du reste, toutes les propriétés chimiques qui caractérisent les corps très combustibles. Il est rangé parmi les Métalloïdes.

Mis en contact avec les gaz simples ou composés, le Carbone, à l'état de *Charbon*, jouit de la propriété de les absorber en plus ou en moins grande quantité. Cette absorption, sur laquelle la température, la nature du gaz, celle du corps absorbant, le nombre et le diamètre de ses pores, sa densité, exercent une grande influence, cette absorption a toujours lieu avec un faible dégagement de chaleur, ainsi que le démontre l'expérience faite sous la cloche à mercure.

Dans le même état, le Carbone possède encore la faculté d'absorber l'odeur, la couleur, le goût des diverses substances avec lesquelles on le met en contact.

Ces deux propriétés ont été mises à profit dans les arts, dans l'industrie et dans l'économie domestique.

Corpora nil agunt, nisi soluta. Ce vieil axiome de chimie trouve son application dans l'histoire du Carbone ; et, en effet, ce corps, ne pouvant jamais être amené à l'état fluide, ne présente qu'un petit nombre de combinaisons directes, bien qu'on puisse lui supposer des affinités assez énergiques. Ce n'est donc qu'avec l'Oxygène et le Soufre qu'il se combine directement, et ce n'est que sous l'influence d'affinités complexes qu'il s'unit à l'Azote, au Chlore, à l'Hydrogène et à un petit nombre de métaux. Quant aux nombreux composés organiques que le Carbone forme avec les trois gaz les plus répandus à la surface de notre globe (Azote, Hydrogène, Oxygène), nous devons reconnaître dans leur formation l'action de forces toutes différentes, de forces *vitales* dont l'examen n'entre point dans le cadre de cet article, exclusivement destiné à l'histoire chimique du Carbone.

Le Carbone forme avec l'Oxygène trois composés remarquables : deux gazeux, l'*Acide carbonique* et l'*Oxyde de Carbone* ; un solide, l'*Acide oxalique*.

Nous n'avons rien à dire de l'*Acide carbonique*, dont l'histoire a été retracée par la savante plume de M. Pelouze. *Voyez* ACIDES.

L'*Oxyde de Carbone*, gazeux comme l'acide carbonique, est composé d'un atome de Carbone et d'un atome d'Oxygène ; il est incolore, inodore, insipide, d'une densité égale à 0,9670 ; il n'a point d'action sur la teinture du tournesol. Impropre à la combustion et à la respiration, il éteint une bougie enflammée et asphyxie les animaux qui le respirent. Indécomposable par la chaleur seule, il est éminemment combustible, et passe à l'état d'acide carbonique en absorbant, sans changer de volume, une quantité d'Oxygène égale à celle qu'il renferme déjà. Bien que doué d'une grande puissance désoxydante, il peut cependant, dans quelques cas, céder une portion de son Carbone à certains métaux, et passer ainsi à l'état d'acide carbonique. Le gaz oxyde de Carbone s'obtient par plusieurs procédés, mais tous

fondés sur ces deux principes, soit d'enlever à l'Acide carbonique une portion de son Oxygène, soit de lui fournir une plus grande proportion de Carbone.

L'*Acide oxalique*, qui se rencontre tout formé dans le règne organique, et qu'on obtient par la modification chimique de divers composés ayant la même origine, diffère de la plupart des composés animaux et végétaux en ce qu'il ne renferme point d'Hydrogène ; il est formé d'un atome d'Oxygène et d'un atome d'Acide carbonique. *Voyez* ACIDES.

Le Carbone, avons-nous dit, se combine directement avec le Soufre. En faisant passer ce dernier corps en vapeur sur du Charbon bien calciné, on obtient un composé liquide, de consistance huileuse, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, très volatil, très inflammable, d'une odeur fétide, d'une saveur âcre et brûlante. Ce corps porte indifféremment le nom de *Carbure de Soufre* ou de *Sulfure de Carbone*. Découvert par Lampadius à la fin du siècle dernier, étudié depuis par Vauquelin, Thénard et d'autres chimistes, il est resté sans usage.

Le Carbone forme avec l'Azote un composé remarquable qui joue le rôle de corps simple : c'est le *Cyanogène* (voyez ce mot). Indépendamment du Cyanogène, il existe une autre combinaison solide d'Azote et de Carbone à laquelle M. Liebig a donné le nom de *Mellon*.

Aux articles CHLORE et HYDROGÈNE, nous parlerons des combinaisons du Carbone avec ces deux corps. Les dernières, très nombreuses, différant entre elles soit chimiquement, soit par de simples modifications isomériques, présentent une véritable importance, et sous le rapport industriel, puisque le gaz de l'éclairage et ses résidus sont des composés de ce genre, et sous le point de vue scientifique, puisque des combinaisons d'Hydrogène et de Carbone forment la base de la plupart des composés organiques. Quant aux combinaisons du Carbone avec les métaux, celles qui s'opèrent avec le Fer offrent seules de l'intérêt. La Mine de plomb (Plombagine, Graphite), avec laquelle se fabriquent les crayons, regardée long-temps comme un Carbure de Fer, n'est qu'un simple mélange d'une grande quantité de Carbone avec une petite quantité de Fer. La Fonte et l'Acier sont de véritables Carbures de Fer contenant, l'une de 2 à 4 centièmes de Carbone, l'autre de 6 à 10 millièmes.

Le Carbone, en minéralogie, forme un genre renfermant plusieurs espèces, telles que le Diamant, le Graphite, l'Anthracite, la Houille, la Lignite, etc., etc. (A. D.)

CARBONIDES. MIN. — Famille minérale comprenant les corps formés de Carbone pur ou uni à d'autres substances. Elle se compose des g. Carbone et Carbonates.

CARBONIQUE (ACIDE). CHIM. — *Voyez* ACIDES.

CARBURE DE FER. MIN.—Synonyme de Graphite.

CARCADET et **CARCAILLOT.** OIS. — Nom vulgaire de la Caille.

CARCAJOU. MAM. — Synonyme de Blaireau du Labrador.

***CARCÉLIE.** *Carcelia* (nom d'homme). INS. — Genre de Diptères, établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*), et dédié par lui à l'entomologiste Carcel, mort victime de son zèle pour la science, dans les environs de Smyrne. Ce g. fait partie de la famille des Calyptérées, division des Zoobies, tribu des Entomobies. Les espèces assez nombreuses qu'il renferme se rencontrent ordinairement dans les terrains desséchés, et font entendre en volant un fort bourdonnement. Les larves observées vivent dans des Chenilles de Lépidoptères nocturnes. Des 21 espèces décrites et nommées par l'auteur, 20 sont de France, et une, à ce qu'il présume, est de Saint-Domingue ; nous citerons parmi les premières la *C. amœna*, sortie de la chrysalide du *Liparis chrysorrhœa*. (D.)

CARCÉRULAIRES. *Carcerularis* (*carcer*, prison). BOT. — M. de Mirbel appelle ainsi les fruits secs indéhiscents renfermant un petit nombre de semences libres. Il les divise en trois groupes : la *Cypsèle*, le *Cérion* et la *Carcérule*. Cette dénomination correspond aux *fruits pseudospermes* de De Candolle.

CARCÉRULE. *Carcerula* (*carcer*, prison). BOT. — Nom donné par M. de Mirbel à des fruits secs indéhiscents qui ne sont ni des Cérions ni des Cypsèles. Cette dénomination répond à l'*Utricule* et à la *Samare* de Gærtner, au *Sclérantle* de Mœnch et au *Cypsidium* de Link : tels sont les fruits des Ama-

, des Urticées, de la Belle-de-nuit, e, de l'Orme, etc.

:HARHIN, Blainv. POISS. — Syno- : Requin.

:HARIAS (καρχαρίας, requin). POISS. atin du Requin.

CHARIODONTES (καρχαρίας, re- ὀδούς, ὄντος, dent). POISS. — Syno- Glossopètres.

:HÉSIER. *Carchesium* (καρχήσιον, rus.—Ce g., créé par M. Thunberg, la *Vorticella Polypium* de Müller. lainville, dans son Actinologie, a provisoirement le g. Vorticelle, il soit convaincu qu'il renferme des s hétérogènes.

IN. *Carcinus* (καρκίνος, crabe). CRUST. genre, rangé dans l'ordre des Dé- brachyures, et qui fait partie de la les Portuniens, a été établi par Leach. ipe générique est ainsi caractérisée: plus large que longue, fortement sur les côtés. Régions branchiales loppées. Front avancé, horizontal; salaires, dirigées en avant, munies nure à leur bord supérieur, d'une bord inférieur avec l'hiatus qui leur angle interne, logeant la base nne externe. Antennes internes se t obliquement en dehors dans leurs, qui sont presque circulaires. Cadre lus large en arrière qu'en avant, avec me article des pattes-mâchoires for- dilaté en dehors, et échancré à ses ngles internes. Plastron sternal beau- us long que large, et fortement ré- arrière. Tarses des pattes postérieu- ent élargis, et de forme lancéolée, ue ceux des pattes précédentes sont ts. Abdomen du mâle ne se com- ue de cinq segments. L'espèce type est le *Carcinus mœnas* Leach (*Ma- L.*, tab. 5, fig. 1, 2). Elle est très e sur nos côtes; à marée basse, on t entre les pierres ou enfoncée dans ; elle court sur la plage avec rapi- eut être conservée hors de l'eau pen- s long-temps sans périr. Dans son e, elle est très variée en couleur; elquefois la carapace parsemée de lanches, rouges ou noires, de formes bizarres. Suivant M. Savigny, elle it s'étendre jusqu'aux rivages de l'Égypte. Quoique sa chair ne soit pas très délicate, on en expédie cependant beaucoup pour les villes de l'intérieur, dans les mois de juin et de juillet; elle sert d'appât pour la pêche lorsqu'elle est à l'état mou. La femelle, suivant M. Bouchard Chantereaux, porte de 184,000 à 185,000 œufs, de couleur jaune ou aurore, qui deviennent bruns quelque temps avant l'éclosion. C'est à ce crustacé, selon M. de Brébisson, que le peuple, dans le département du Calvados, a donné le nom de *Crabe enragé*. (H. L.)

CARCINITES. *Carcinites*. CRUST. — Ce nom, anciennement employé pour désigner tous les Crustacés fossiles de la grande famille des Brachyures, sert aujourd'hui à dénommer un petit groupe de Crustacés vivants, comprenant les g. *Thia*, *Carcinus* et *Polydectus*.

CARCINOIDES. *Carcinoides*. CRUST. — Famille de l'ordre des Décapodes brachyures, établie par M. Duméril.

CARCINOPODES. CRUST. FOSS. — Nom donné aux pattes de Crustacés à l'état fossile.

CARCINUS. CRUST. — *Voyez* CARCIN.

CARDAMANTICA. BOT. PH. — Synonyme de *Lepidium ruderale*.

CARDAMINDUM. BOT. PH. — Nom donné primitivement, par Tournefort, au g. Capucine.

CARDAMINE. *Cardamine* (καρδαμίνη, nom chez les anciens d'une plante analogue au cresson). BOT. PH.—Genre de la famille des Crucifères-Pleurorhizées, tribu des Arabidées, établi par Tournefort (*Inst.* 109) et adopté par tous les auteurs. Il renferme un grand nombre d'esp. (75) répandues dans toutes les contrées de la terre, mais principalement dans le nord de l'ancien continent. Ce sont des plantes herbacées annuelles, bisannuelles ou vivaces, souvent sarmenteuses à la base, glabres ou assez rarement revêtues de sétules simples ou d'une pubescence fourchue; à racines fibreuses ou granuleuses; à feuilles alternes, pétiolées, diversiformes: les supérieures quelquefois sessiles, indivises, lobées ou pinnatiséquées; à pétioles ordinairement à peine dilatés à la base, très rarement auriculés; à fleurs blanches, petites ou roses, ou les branches disposées en grappes terminales, aphylles. Dans quelques espèces fort peu nombreuses, les pédoncules sont radicaux et uniflores. Ces plantes par-

ticipent, mais à un faible degré, des qualités générales naturelles aux Crucifères. On en cultive plus de 25 dans les jardins de botanique, et à peine 2 ou 3 dans ceux des curieux : parmi elles on remarque le *Cardamine pratensis* L., qui a produit une belle variété à fleurs doubles. 15 esp. environ croissent naturellement en France, dont 4 ou 5 aux environs de Paris. On les trouve dans les endroits humides, les prés, les bois, etc. (C. L.)

*CARDAMINOPSIS. C. A. Mey. BOT. PH. —Synonyme d'*Arabis*, Linn.

CARDAMOMUM. Rumph. BOT. PH. — Synonyme et esp. du genre *Amomum*. (C. L.)

*CARDANE. *Cardanus*, Westw. INS. — Genre de la famille des Lamellicornes, désigné dans les collections de Paris sous le nom de *Platycerus cylindricus*, et faisant partie du g. *Eriglora* de M. de Laporte.

CARDÈRE. BOT. PH. — Nom vulgaire français du g. *Dipsacus*. (C. L.)

CARDIACÉES. *Cardiaceæ*. MOLL. — Famille de l'ordre des Conchifères dimyaires, établi d'abord par Lamarck, sous le nom de *Cardiacées*, puis modifié plus tard par lui-même, qui changea cette première dénomination en celle de Cardiacées. Sous cette dernière forme, elle comprend les g. Bucarde, Cardite, Cypricarde, Hyatelle, Isocarde, et est placée entre les Conques et les Arcacées. Cuvier établit sous le même nom une famille contenant un grand nombre de g., et correspondant assez bien à celle des Conques de Lamarck. Latreille et Férussac ont adopté cette famille, non sans la modifier, ce qui ne l'a pas rendue plus naturelle. M. de Blainville a totalement démembré les Cardiacées, dont il a réparti les g. dans plusieurs familles de ses Lamellibranches. La plupart des conchyliologistes s'accordent aujourd'hui à rejeter cette famille. (C. d'O.)

*CARDIADÉES. *Cardiadeæ*. MOLL. — Nom donné par Lamarck à une famille qu'il nomma plus tard Cardiacées.

*CARDIADERUS (καρδία, cœur; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Féroniens, établi par M. Dejean (*Species*, vol. III, p. 22, aux dépens du g. *Daptus* de M. Fischer de Waldheim, et adopté par MM. Brullé et de Castelnau. Ce genre est fondé sur une seule espèce nommée *C. chloroticus* par Gebler, la même que le *Pogonus luridus* de Sturm. Elle se trouve, suivant M. Fischer, dans les steppes de la Sibérie. (D.)

*CARDIANDRA (καρδία, cœur; ἀνήρ, en botanique, étamine). BOT. PH. — Genre de la famille des Saxifragacées, tribu des Hydrangées, formé par Siebold et Zuccarini (*Flor. Jap.*, I, 119, t. 63) sur un sous-arbrisseau du Japon, à tiges herbacées, hautes de 60 à 70 centimètres, ramifères, à feuilles alternes, pétiolées, oblongues, aiguës, penninerves, dentées en scie, dépourvues de stipules; à fleurs disposées en corymbe, et dont les marginales en rayons sont stériles. (C. L.)

*CARDIAPUS (καρδία, cœur; πούς, pied). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Galérucides, établi par M. Curtis, et adopté par M. Westwood (*Synopsis of the genera of British insects*), qui le range dans la sous-tribu des Halticides. Ce g. a pour type une espèce propre à l'Angleterre, nommée *C. Matthewsii* par M. Curtis. (D.)

CARDIAQUE. BOT. PH. — Nom d'une esp. du g. *Leonurus*.

*CARDIGENIUS (καρδία, cœur; γένειον, menton). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Collaptérides, tribu des Asidites, créé par M. Solier (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. V, p. 492). Ce g. se distingue principalement de ceux de la même tribu par son menton en forme de cœur. L'auteur y rapporte deux espèces, qu'il nomme *C. cicatricosus* et *laticollis*. La première se trouve au Chili, et la seconde en Amérique : localité inconnue. (C.)

*CARDILIE. *Cardilia*. MOLL. — Genre de l'ordre des Conchifères dimyaires, famille des Arcacées, établi par M. Deshayes sur l'*Isocardia semisulcata* de Lamarck, et ayant pour caractères : Coquille ovale, oblongue, longitudinale, cordiforme et ventrue; crochets grands et saillants; charnière pourvue d'une petite dent cardinale, qui se redresse à côté d'une fossette; ligament intérieur reçu dans un cuilleron; l'impression musculaire antérieure arrondie et superficielle; la postérieure sur une lame mince, horizontale et saillante dans l'intérieur. Animal inconnu. Les individus sur lesquels ce genre a été établi ont été recueillis à la Nouvelle-Hollande. (C. d'O.)

CARDINAL. MOLL. — Nom d'une esp. du g. Cône.

NALE. INS.—Nom français donné oy à un g. de Coléoptères penta- la famille des Trachélides, et de *Pyrochre*. (D.)

IALE. MOLL.—Nom d'une esp. du

IALE. BOT. PH.—Nom d'une esp. ie, d'un Glaïeul, d'une Sauge, etc.

IALES. MOLL. — *Voy.* DENTS.

NALIS. OIS. — Genre formé par irte en 1831, ayant pour type le *tinalis* de Linné, de l'Amérique ale. *Voyez* GROS-BEC. (LAFR.)

IE. POISS. — *Voyez* CALIMANDE.

NIFÈRE. *Cardiniferus* (*cardo*, nière; *fero*, je porte). MOLL. — ce nom aux Coquilles dont les es sont articulées par une sorte de .

IOCARPON (χαρδία, cœur; χαρ-), BOT. FOSS. — Les fruits fossiles j'ai donné ce nom, dans le *Pro- l'Histoire des végétaux fossiles*, se ns dans les terrains houillers, où ez fréquents. Ils se reconnaissent e naturellement comprimée, len- à contour cordiforme, plus ou fondément échancré à leur base, par une pointe mousse qui in- t sommet organique. Ces fruits néral parfaitement symétriques, milieu dans les Grès, où ils ne pas avoir été fortement compri- s et minces dans les Schistes par pression qu'ils y ont éprouvée. On istinguer plusieurs formes très dis- i indiquent des espèces bien tran- férant également par la taille et portions; les plus grands ont en- timètres de diamètre transversal, etits moins d'un centimètre. Les s diamètre transversal plus grand mètre longitudinal, les autres sont re un peu allongés; enfin ils sont oins échancrés à la base. On ne re établir que des hypothèses sur e ces fruits, puisqu'on ne les a ja- rés qu'isolés des tiges qui ont dû ; cependant les connaissances plus u'on possède sur d'autres groupes ux fossiles du même terrain permet- lir ces hypothèses avec plus de pro- ux articles ASTÉROPHYLLITES et CALAMITES, j'ai déjà indiqué les rapports probables de ces deux genres, les rapports des uns et des autres avec les *Gymnospermes;* les Calamites par la structure interne des tiges; les Astérophyllites par la présence, dans quelques cas, d'organes de fructification trop particuliers, mais dont les uns paraissent être des graines axillaires assez analogues aux *Cardiocarpon*. On peut donc supposer que les *Cardiocarpon* seraient les fruits ou plutôt les graines mûres de plantes du groupe des Gymnospermes, et probablement des Calamites. L'association très fréquente de ces graines et de ces tiges donnerait aussi quelque vraisemblance à cette supposition. La forme de ces graines ne serait pas contraire à cette hypothèse, car elle ne s'éloigne pas de celle des graines de quelques plantes du groupe des Gymnospermes, tels que les Cycas et les Ifs; d'un autre côté, une analogie de forme très frappante avec les capsules des Lycopodiacées m'avait fait penser que les *Cardiocarpon* pouvaient être les fruits des *Lepidodendron*; et l'apparence de corps réniformes semblables à la base des feuilles de quelques uns de ces végétaux semblerait d'accord avec cette supposition. Il y a donc là un point douteux à éclaircir par de nouvelles recherches; mais il est très probable que c'est à l'un de ces deux genres que doivent se rapporter les *Cardiocarpon*. (AD. B.)

***CARDIOCARPUS**, Reinw. (χαρδία, cœur; χαρπός, fruit). BOT. PH.—Syn. de *Souiamea*, Lam.

***CARDIOCRINUM**, Raf. (χαρδία, cœur; χρίνον, lis blanc). BOT. PH.—Syn. de *Lilium*.

***CARDIOGRADES.** *Cardiogrades* (χαρδία, cœur; *gradior*, je marche). CRUST.— M. de Blainville désigne sous ce nom un ordre de la classe des Arachnodermaires, parce que le mode de la locomotion y est principalement le résultat d'un mouvement alternatif de systole et de diastole, analogue à celui qu'exécute le cœur des animaux plus élevés dans l'échelle. (H. L.)

CARDIOLITES. MOLL. FOSS. — Syn. de Bucardites.

***CARDIOLOCHIA.** BOT. PH. — Division établie par Reichenbach dans le g. Aristoloche, et ayant pour type l'*A. labiosa*.

***CARDIOMERA** (χαρδία, cœur; μέρος, division). INS. — Genre de Coléoptères penta-

mères, famille des Carabiques, tribu des Féroniens, établi par M. Bassi de Milan sur une seule espèce qu'il a rapportée de Palerme, et qu'il nomme *C. Genei*, l'ayant dédiée à M. le professeur Gené de Turin. MM. Brullé et de Castelnau ont adopté ce g. dans leurs ouvrages respectifs, et ce dernier le place entre les *Platyonus* et les *Agonum*, avec lesquels il a plusieurs rapports; mais il en attribue par erreur la création à Rossi, et c'est sans doute aussi par erreur qu'il en a changé la terminaison en *us*. (D.)

*CARDIONEMA (καρδία, cœur; νῆμα, fil). BOT. PH. — Genre de la famille des Caryophyllées, tribu des Paronychiées, établi pour une petite plante herbacée du Mexique, à plusieurs tiges portant des feuilles opposées, aigues, et de petites fleurs sessiles, d'un blanc verdâtre. (C. D'O.)

*CARDIOPETALUM (καρδία, cœur; πέταλον, pétale). BOT. PH. — Genre formé par Schlechtendal (*Linnæa*, IX, 328), peu connu encore, incomplétement décrit par l'auteur, et rapporté avec doute à la famille des Anonacées. Il ne se compose que d'une espèce; c'est une plante du Brésil, à feuilles alternes, oblongues ou elliptiques; à pédoncule ebractee, articulé à la base; à calice triphylle. Corolle de 6 pétales sagittés-cordiformes, à onglets courts, larges, connés à la base en anneau. C. L.

*CARDIOPHORUS (καρδία, cœur; φορός, qui porte). INS.—Genre de Coléoptères pentameres, famille des Sternoxes, tribu des Elatérides, établi par Eschscholtz et adopté par Latreille (*Ann. de la société ent. de France*, tom. 3, pag. 152), ainsi que par M. Dejean, qui, dans son dernier Catalogue, y rapporte 55 espèces de divers pays, mais dont la majeure partie appartient à l'Europe. Les espèces de ce genre se reconnaissent à leur écusson cordiforme; à leurs hanches postérieures légèrement échancrées au-dessus du trochanter; à leur corps peu allongé et subparallèle. Nous citerons, comme type, l'*Elater thoracicus* Fabr., qui se trouve aux environs de Paris, sur le Tremble et sur les Saules: il est d'un noir bleuâtre brillant, avec le prothorax d'un rouge ferrugineux. (D.)

*CARDIOPHTHALMUS (καρδία, cœur; ὀφθαλμός, œil). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Scaritides, créé par M. Curtis (*Trans. la Soc. lin. de Londres*, vol. 18, p. 18[illegible]). L'auteur n'y rapporte qu'une seule espèce qu'il nomme *C. clivinoides*, et qui a été trouvée au port Famine, détroit de Magellan. (C.)

*CARDIORHINUS (καρδία, cœur; ῥινός, bouclier). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Elatérides, établi par Eschscholtz, et adopté par Latreille et M. Dejean. Le second en a donné les caractères dans sa distribution méthodique des Serricornes (*Ann. de la soc. ent. de France*, vol. 3, pag. 145); et le troisième, dans son dernier Catalogue, y rapporte 15 espèces dont 12 du Brésil et 3 de Cayenne. Latreille cite comme type de ce genre l'*Elater plagiatus* de Germar. (D.)

CARDIOSPERMUM (καρδία, cœur; σπέρμα, graine). BOT. PH.—Genre de la famille des Sapindacées, formé par Linné (*Gen.* 498), et renfermant une vingtaine d'espèces. Ce sont des plantes herbacées annuelles, vivaces ou à peine frutiqueuses, volubiles ou très rarement dressées, connues dans l'Amérique tropicale, rares en Afrique, et dont une seule semble cosmopolite dans toutes les régions tropicales. Les feuilles en sont alternes, biternées ou plus rarement supra-décomposées, pétiolées; les folioles dentées et insérées, souvent marquées de points ou de petites raies pellucides, sans stipules; les fleurs mâles et hermaphrodites sur le même pied, ou dioïques, disposées en grappes et en panicules axillaires; à pédoncule commun, dans beaucoup d'espèces bicirrheux au sommet. Plusieurs espèces (?) sont cultivées dans les jardins, et particulièrement le *C. halicacabum* L., dont les blanches revêtues d'un arille cordiforme, *unde nomen genericum* servent dans son pays natal, l'Inde, à faire des bracelets et des colliers. On en recommande les racines en décoction contre les maladies des voies urinaires, et la *C.* [illegible] L. (C. L.)

*CARDIOTARSUS (καρδία, cœur; ταρσός, tarse). INS. — Genre de Coléoptères pentameres, famille des Sternoxes, tribu des Elatérides, fondé par Eschscholtz et adopté par M. Dejean, qui, dans son dernier Catalogue y rapporte une seule espèce nommée par lui *C. capensis*, comme originaire du cap de Bonne-Espérance. Ce genre est placé entre

les *Æolus* et les *Cardiophorus* du même auteur (Eschscholtz). (D.)

***CARDIOTHECA**, Ehrenb. BOT. PH. — Syn. d'*Anarrhinum*, Desf.

CARDISOME. *Cardisoma* (καρδία, cœur; σῶμα, corps). CRUST. — Ce genre, qui a été établi par Latreille, appartient à l'ordre des Décapodes brachyures, et est rangé par M. Milne-Edwards dans sa famille des Catométopes, et dans sa tribu des Gécarciniens. Les caractères distinctifs de cette coupe générique sont : Cadre buccal ayant la forme d'un carré long, avec les bords latéraux droits. Deuxième article des pattes-mâchoires externes rétréci antérieurement; troisième moins long que le précédent, s'élargissant d'arrière en avant; ceux qui suivent à peu près cordiformes. Front large, presque droit; fossettes antennaires tout-à-fait transversales, et séparées par une surface demi-circulaire et très large. Pattes de la troisième et de la quatrième paire les plus longues, avec les tarses quadrilatères et très épineux. Branchies couchées sous la voûte des flancs, au nombre de sept de chaque côté. Deux espèces composent ce genre; elles vivent dans les bois, et se creusent des terriers profonds et obliques, dont elles ne sortent que pendant la nuit. L'esp. qui peut en être considérée comme le type est le *Cardisoma carnifex* Latr., qui se trouve dans les environs de Pondichéry. (H. L.)

CARDISPERMUM (καρδία, cœur; σπέρμα, semence). BOT. PH. — Synonyme de *Dimorphotheca*. (J. D.)

CARDITE. *Cardita*. MOLL. — Genre de l'ordre des Conchifères dimyaires, famille des Cardiacées, établi par Bruguière et réformé par Lamarck, qui en sépara sans motifs suffisants les Vénéricardes, aujourd'hui réunies à ce genre par presque tous les conchyliologistes. Quelques uns seulement, et M. de Blainville est de ce nombre, y joignent les Cypricardes. La place assignée dans la méthode au genre Cardite est à côté des Mulettes, à cause de leurs nombreuses analogies. Les caractères de ce genre sont : Animal suborbiculaire ou transverse, épais, ayant le manteau ouvert dans toute sa longueur; anus séparé par une bride transverse postérieure; point de siphons véritables; pied petit, lancéolé; ouverture buccale garnie de trois ou quatre paires de tentacules. Coquille suborbiculaire ou transverse, équivalve, inéquilatérale, non bâillante, le plus souvent garnie de côtes ou de stries rayonnant du sommet à la base; deux dents cardinales : la postérieure toujours oblique sous le corselet, l'extérieure quelquefois oblique comme la première, quelquefois droite, quelquefois avortée. M. Deshayes divise les Cardites en deux groupes : les unes à bords crénelés, et à dents cardinales obliques, comprenant les Vénéricardes de Lamarck, ou bien transverses et très inéquilatérales, et à dent antérieure nulle ou droite, et les autres à bords entiers, affectant la forme des Modioles, ayant les deux dents cardinales rapprochées et obliques, lisses ou presque lisses.

Les Cardites sont des Coquilles marines, dont quelques unes s'attachent par un byssus aux corps sous-marins. On en connaît une cinquantaine d'espèces, dont un grand nombre de fossiles, presque toutes des terrains tertiaires, et remarquables par la profusion avec laquelle elles s'y rencontrent. Nous en possédons plusieurs espèces dans les environs de Paris. (C. d'O.)

CARDIUM. MOLL. — Nom latin du genre Bucarde.

CARDON. CRUST. — Nom vulgaire du Crangon commun.

CARDON. BOT. PH. — *Voyez* ARTICHAUT.

CARDOPATIUM (nom appliqué par les anciens à une espèce de Chardon). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées-Cynarées, tribu des Gortériées, établi par M. de Jussieu (*Ann. mus.*, VI, 324) et ne se composant que d'une espèce originaire du Levant. C'est une plante très épineuse, à capitules nombreux réunis en corymbe, et munis de feuilles pinnatifides. Elle a pour caractères essentiels : Capitule homogame, de 8 fleurs environ. Involucre formé d'écailles coriaces, oblongues, imbriquées, dentées, et terminées pour la plupart en une pointe très aiguë. Réceptacle étroit, fimbrillé. Corolle bleue, palmée, 5-fide, tube à lobes cornés au sommet, également corné et gibbeux inférieurement; anthères terminées à la base par des appendices chargés de poils dirigés en bas. Fruit allongé en col, velu, couronné d'une aigrette, formée de 8-10 paillettes, placées sur un rang, dentées, inégales, et de la longueur du col du fruit. (J. D.)

CARDOPATUM, Pers. BOT. PH. — Synonyme de *Cardopatium*, Juss.

CARDUACÉES. *Carduaceæ*. BOT. PH. — Nom d'une des grandes sections de la famille des Synanthérées, correspondant en partie aux Cynarocéphales de M. de Jussieu. De Candolle en a fait un groupe dans les Cynarocéphales, et C. Richard une tribu de sa Synanthérie-Monostigmatie.

CARDUÈLES. BOT. CR. — Nom vulgaire d'Agarics qui croissent sur la tige des Châtaigniers.

***CARDUELIS** (nom du Chardonneret dans Pline). OIS. — Genre de Brisson, ayant pour type le Chardonneret, *Fringilla carduelis* L., adopté tantôt comme sous-division dans les Fringilles ou les Gros-Becs, et tantôt comme genre propre. *Voyez* GROS-BEC. (LAFR.)

***CARDUINÉES**. *Carduineæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Synanthérées-Cynarées, établi par H. Cassini, et ayant pour type le g. *Carduus*.

CARDUNCELLUS (*carduncellus*, petit chardon). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Cynarées, établi par Adanson (*Fam.*, II, p. 116) pour des plantes herbacées, vivaces, acaules ou caulescentes, à feuilles pinnatilobées, dentées en scie; à fleurs bleues, très rarement blanches, réunies en capitules ovés. On en connaît 5 espèces croissant dans toutes les parties du globe. Le *C. mitissimus* croît aux environs de Paris, sur le bord des bois. (C. D'O.)

CARDUUS. BOT. PH. — Nom latin du g. Chardon.

CARELIA. BOT. PH.—Genre de la famille des Synanthérées-Vernoniacées, établi par Lesson pour un petit arbrisseau du Brésil, duveteux, blanchâtre, à feuilles opposées, oblongues-ovales, pétiolées, obtuses à leur base; à capitules pédicellés, dichotomiquement disposés en corymbe et composés d'une cinquantaine de fleurons. — Adanson avait fondé sous ce nom un g. du même groupe, qui a été réuni aux *Ageratum*. (C. D'O.)

CARÈNE. *Carina*. BOT. PH. — On nomme ainsi les deux pétales inférieurs des fleurs papilionacées, qui, ordinairement rapprochés l'un contre l'autre et soudés par leur bord inférieur, offrent quelque ressemblance avec la carène d'un vaisseau.

CARÉNÉ. *Carinatus* (*carina*, carène). BOT. — Cette épithète, qui s'applique aux bractées, aux feuilles, aux spathelle valves des fruits, désigne celles don anguleuse se rapproche de la car vaisseau.

***CARENOSTYLUS** (κάρηνον, στῦλος, soutien). INS. — Genre de res pentamères, famille des Carabi bli par M. le baron de Chaudoir *d'une nouv. subdiv. du g. Feronia*, L'espèce que l'auteur rapporte à ce le *Pœcilus infuscatus* Hoffm., De trouve dans le midi de la France, e et en Portugal.

CARENUM (κάρηνον, tête, som — Genre de Coléoptères pentamère des Carabiques, tribu des Scaritid par Bonelli sur une seule espèce, l *cyaneus* Fabr., de la Nouvelle-Hol g., dont il a publié les caractères, pas dans le *Species* de M. Dejean, son dernier Catalogue, probableme que l'espèce d'après laquelle il a ne faisait pas partie de sa collectio a été adopté par Latreille (*Règ. anim* dernière édition) ainsi que par MM. de Castelnau, dans leurs ouvrages Ce dernier y rapporte même une 2e crite par M. Boisduval dans la pa mologique du voyage de *l'Astrola* les noms générique et spécifique d *marginatus* Leach. Mais tous les ent tes de Paris qui ont comparé cette es *rites cyaneus* Fab., s'accordent à dire et l'autre n'en font qu'une. *Voy.* ARN

CARET. REPT. — Synonyme de *imbricata*. *Voyez* TORTUE.

CAREX. BOT. PH. — Nom latin Laiche.

CAREYA (nom propre). BOT. PH. de la famille des Myrtacées, tribu des toniées, fondé par Roxburgh (*Pl. di* pour une petite plante herbacée

CARGILLIA (James Cargill, n BOT. PH. — R. Brown a établi sou dans la famille des Ébénacées, u comprend deux espèces d'arbrisse Nouvelle-Hollande : le *C. laxa*, do est 3-4 parti, et le *C. australis*, don n'est pas divisé.

***CARGNIEULE**. GÉOL. — Syno Calcaire magnésien caverneux.

CARIACOU. MAM. — *Le Ca* Buffon, appelé aussi *Cherreuil d'*

ar ce célèbre naturaliste, est le *Cervus nemoralis* des auteurs modernes. Il vit à la Guiane et au Mexique. (P. G.)

*CARIACUS. MAM. — Ce nom, dérivé de celui du *Cariacou*, est donné par M. Lesson (*Nouv. Tableau du règne anim.*, I, 173) à un sous-genre de Cerfs américains, réunis par M. H. Smith aux *Mazamas*. M. Lesson en signale 9 esp., et entre autres, les *Cervus campestris* et *nemoralis*. (P. G.)

CARIAMA. *Cariama*, Briss. (de *Cariama* ou *Sériema*, nom de l'espèce type de ce g. d'oiseaux au Brésil). OIS. — Genre formé par Brisson, sur une espèce d'oiseau du Brésil, et d'après le nom même qu'il y portait, au rapport de Marcgrave et de Pison, les premiers qui l'aient fait connaître. Ce g. a encore reçu de Geoffroy Saint-Hilaire le nom de *Microdactylus*; d'Illiger, celui de *Dicholophus*; de Vieillot, enfin, celui de *Lophorhynchus* d'abord, puis plus tard de *Cariama* (*Gal.*, pl. 259). Linné l'avait placé à tort dans son genre *Palamedea* (Kamichi), dont il s'éloigne tant par la forme des pattes. Au milieu de ces diverses dénominations génériques, celle de *Cariama* de Brisson, tirée du nom même de l'esp., semble avoir prévalu, comme la plus ancienne, et est, pour ce motif, adoptée dans la *L. of the g.* de Gray.

Ses caractères sont : « Bec plus long que la tête, arqué également dans sa longueur, de sa moitié à la pointe, comme chez les Gallinacés à peu près, mais plus comprimé, fendu jusque sous les yeux, garni à sa base de plumes longues, décomposées, relevées en forme de huppe verticale et frontale. Narines médianes, obliques, à ouverture à moitié recouverte par une membrane. Paupière supérieure garnie de cils longs et raides; tour des yeux nu. Tarses très longs, grêles, largement écussonnés (et non réticulés comme l'a indiqué Vieillot, cette réticulation n'ayant lieu que près de l'articulation du talon); tibias très longs et nus dans la plus grande partie de leur longueur, réticulés, et recouverts de quelques grandes scutelles obliques à leur base près des plumes; les trois doigts antérieurs courts, surtout les latéraux et l'interne en particulier, tous deux l'étant beaucoup plus que le médian; ces doigts épais, assez robustes, unis par un léger repli membraneux; le pouce très court, élevé, n'appuyant point sur le sol. Ongles des doigts externe et médian, courts, robustes, peu arqués, et un peu obtus, comme chez les Oiseaux marcheurs. L'interne, au contraire, très arqué et acéré, comme chez les Oiseaux de proie. Ailes courtes, obtuses. Queue assez longue, arrondie, à 12 rectrices. »

Nous nous sommes un peu étendu sur les caractères génériques de ce singulier type, parce que ceux des pattes, entre autres, n'avaient été que très imparfaitement décrits, quoique leur structure et celle des ongles méritassent une attention toute particulière.

La seule espèce dont ce genre se compose est un de ces Oiseaux à caractères si distincts et si particuliers, qu'on ne peut les placer dans aucun groupe déjà existant, et qu'ils doivent devenir types de familles ou sous-familles nouvelles : aussi Cuvier, qui a rangé cette espèce dans l'ordre des Échassiers à la suite de ses Pressirostres, l'a-t-il présenté comme leur étant seulement alliée, et comme y formant à elle seule un groupe particulier.

D'après nos propres idées, le genre *Cariama* doit former à lui seul une sous-famille dans l'ordre des Échassiers sous le nom de *Cariaminées*, et en tête de la famille des Ardéidées; car nous pensons que les caractères extérieurs, tels que la nudité du bas de la jambe, la forme distincte du bec, et surtout des pattes l'éloignent suffisamment des Oiseaux de proie, et en font un échassier; et il est très probable que la connaissance de son squelette viendra confirmer cette opinion, d'ailleurs la plus généralement adoptée. Il est, selon nous, le représentant en Amérique, mais sur une très grande échelle, de nos *Coure-Vite* de l'ancien continent, à bec très fendu comme lui, et probablement aussi mangeurs de Grillons.

Le *Cariama* ou *Sériema* des Brésiliens, qui est appelé *Saria* au Paraguay, et par les naturalistes Cariama huppé (*Cariama cristata*), est, d'après Azara, un oiseau qui ne se tient que sur la lisière des forêts en montagnes et peu fourrées, et sur les collines pierreuses, qui se nourrit de Reptiles terrestres, de Lézards surtout, et d'Insectes, qui se tient ordinairement par couples ou en petites troupes, qui est d'un naturel très sauvage, et qui, lorsqu'il se voit poursuivi, ne s'envole

qu'à la dernière extrémité. Nous tenons de M. Aug. de Saint-Hilaire, naturaliste voyageur au Brésil, qu'on l'y chasse à cheval, que son vol est bas et de peu de durée, en sorte que bientôt fatigué par une poursuite vive et prolongée, il se laisse prendre vivant. On est parvenu à l'élever en domesticité, en Amérique, à cause de la bonté de sa chair, qui l'a fait nommer Faisan par les Espagnols : ce qui semble une indication de plus pour ne pas le regarder comme appartenant à l'ordre des Oiseaux de proie. Il est rare au Paraguay.

En domesticité, il porte le cou et la tête élevés ; son regard est fier, sa démarche grave ; et, quand il a quelque sujet de crainte, il examine avec attention autour de lui avant de se décider à rester ou à prendre sa course, qui est son seul moyen de défense. Il est doux, et n'attaque jamais aucun autre oiseau. Ses noms de *Cariama* au Brésil, et de *Saria* au Paraguay, ont rapport à son cri aigu, si fort qu'on l'entend à un mille de distance.

D'après M. Lesson, lorsqu'on le poursuit il se blottit dans les buissons et dans les trous. Sa femelle fait son nid avec des branches sèches enduites de fiente de vache, et y pond deux œufs blancs. Ses petits sont de bonne heure en état de courir.

Sa longueur totale est de 30 à 32 pouces ; le tour de ses yeux, qui est nu, est de couleur bleuâtre ; une huppe de petites plumes molles couvre le front et retombe en faisceau sur le bec. Le plumage est en entier d'un grisâtre roux, finement vermiculé de brun ; les ailes sont courtes, la queue médiocre, arrondie, terminée de blanc sur les rectrices les plus extérieures ; les tarses sont jaunes, ainsi que l'iris. (LAF.)

*CARIAMINÉES. *Cariamineæ*. OIS. — Sous-famille de notre famille des Ardéidées, et dont les caractères sont les mêmes que ceux du genre *Cariama*. LAFR.

CARIBLANCO, Humb. MAM. — Syn. de *Cebus leucolæmus*.

CARIBOU, Briss. MAM. — Syn. de Cerf-Renne.

CARICA-PAPAYA. BOT. PH. — *Voyez* PAPAYER.

*CARICÉE. *Caricea* [illegible], g. de plantes INS. — Genre de Diptères, établi par M. Robineau Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*), et faisant partie de sa famille des Mésomydes, division des Larves Rhizophages, tribu des Limosellées. Les Caricées se font surtout remarquer par leur second article antennaire plus épais ; par leur chète villeux, et même presque plumeux. Ainsi que leur nom l'indique, c'est au milieu des Scirpes, des Laîches, des Joncs et autres plantes aquatiques qu'il faut les chercher. Elles vivent principalement sur le bord des ruisseaux, des étangs et des marais, à l'ombre des bosquets environnants, et à l'abri des rayons du soleil, dont elles semblent redouter l'éclat. L'auteur en décrit 15 espèces, toutes nommées par lui, et trouvées dans les environs de Saint-Sauveur, à l'exception d'une seule, qui lui a été communiquée par M. le comte Dejean. Nous citerons comme type celle qu'il nomme *Caricea communis*, et qui est commune parmi les herbes des champs et des endroits humides. (D.)

CARICOIDE. [illegible], figue ; εἶδος, aspect). ZO. PH. — Guettard appelle ainsi un genre peu connu de Zoophytes fossiles, que plusieurs auteurs ont pris à tort pour des Figues pétrifiées. P. G.)

CARICHTERA. BOT. PH. — *Voyez* CARICHTERA.

*CARIDINE. *Caridina* [illegible], petite crevette. CRUST. — Ce genre, établi par M. Milne-Edwards, appartient à l'ordre des Décapodes-Macroures, à la famille des Salicoques, et à la tribu des Alphéens. Ses principaux caractères génériques sont : Carapace terminée par un ventre lamelleux. Yeux saillants ; antennes internes très longues, terminées par deux grands filets multi-articulés. Pattes-mâchoires grêles, longues et pédiformes. Pattes des deux premières paires didactyles ; les antérieures courtes, ayant le carpe à peu près triangulaire. Main courte, terminée par deux doigts lamelleux, profondément creusés en cuillère. Abdomen se rétrécissant graduellement vers le bout. Deux espèces composent cette coupe générique ; celle sur laquelle cette dernière est établie est la *Caridina typus* Edw. *Hist. nat. des Crust.*, t. III, dont la patrie nous est inconnue. La seconde espèce est la *C. longirostris ejusd.*, trouvée dans la rivière de la Macta, aux environs d'Oran. (H. L.)

*CARIDIOIDES. *Caridioides*. CRUST. — Famille de l'ordre des Stomapodes, établie par Latreille et ainsi caractérisée : Carapace

peu comprimé latéralement; tête avec le thorax. Carapace descen-haque côté contre la base des uvrant la totalité du thorax ainsi et ne présentant en avant qu'un mentaire. Pattes thoraciques, grê-ires et semblables entre elles. composé de sept segments, dont remiers portent de fausses pattes et dont la sixième forme, avec ices du sixième segment, la na-ale. Appareil respiratoire variant tantôt les branchies n'existent ; on en trouve des vestiges aux les abdominales, et d'autres fois au contraire, très développées et s sous le thorax. M. Milne-Hist. nat. des Crustacés, t. II) par-famille en deux tribus: les Mysiens cifériens. (H. L.)

OCHLOA, Nees (καρίς, crevette; e). BOT. PH. — Synonyme d'U-l.

Caria. BOT. — Mot employé pour ne maladie qui désorganise et les tissus vivants. des tissus animaux ne doit point ce dans cet ouvrage. tissus végétaux dépend de causes Ainsi, dans les organes de la fruc-surtout parmi les céréales, elle est ent déterminée par la présence des producteurs, ou sporules, de cer-tes cryptogames. Dans le bois, la peu étudiée, bien qu'assez fré-a pour résultat de ramollir le tissu le réduire en poussière, de le trans-terreau. Elle peut être spontanée; elle est causée par la vieillesse de sa constitution vicieuse, par la fluence du milieu ambiant. D'au-est accidentelle, et résulte d'une térieure qui mis à nu une por-ois. Elle est aussi fréquemment r des larves d'Insectes qui chemi-le cœur même de l'arbre. (A. D.)

. BOT. PH. — Voy. KARIL.

LON. BOT. PH. — Nom vulgaire de ula medium.

LONNEUR. OIS. — Nom vulgaire ce du g. Merle, Turdus tintinna-

IA, Eyt. OIS. — Genre formé par Eyton pour le *Canard musqué* et synonyme de *Moschatus*, Less., et de *Cairina*, Flem., ce dernier leur étant antérieur, et adopté comme tel (*List of the g.*). (LAFR.)

CARINAIRE. *Carinaria* (*carina*, carène). MOLL. — Genre de Gastéropodes, long-temps placé dans le g. Patelle, que Lamarck rapprocha des Argonautes, et désigna sous le nom de Carinaire. Gmelin, qui avait bien remarqué les analogies de ces deux g., avait confondu, dans un même groupe, les Carinaires et les Argonautes. Cuvier plaça les Carinaires dans les Gastéropodes, entre les Septaires et les Calyptrées. M. de Blainville, se fondant sur d'autres rapports, rapprocha également les Carinaires des Argonautes, mais en laissant les premières dans les Gastéropodes, ou dans sa famille des Nectopodes, division de l'ordre des Nucléobranches, et en plaçant les Argonautes dans les Ptéropodes, qui en forment la seconde famille. Toutefois, si les affinités des Carinaires ne sont pas encore bien connues, il est évident que leur place ne peut être ailleurs que dans les Gastéropodes. Les caractères de ce genre sont : Animal gélatineux, transparent, à manteau épais, toujours couvert d'aspérités, terminé en pointe en arrière et arrondi en avant à la base de la trompe; celle-ci est verticale, terminée par la bouche, qui est triangulaire et contient un appareil de mastication composé de trois lames, garnies chacune de rangées de crochets. Deux tentacules coniques, allongés et recourbés en avant, portant les yeux à leur base, en dehors et sur de petits tubercules arrondis; une ou plusieurs nageoires; le nucléus placé dans une cavité, au côté dorsal, sous le bord postérieur de la nageoire ventrale, et protégé par une coquille; la terminaison du canal intestinal et des organes de la génération dans un tubercule au côté droit.

Coquille mince, fragile et transparente, enroulée obliquement sur la droite, à spire très petite, et uniquement au sommet; à ouverture extrêmement grande et oblongue, divisée en deux parties presque égales par une carène longitudinale.

Les Mollusques de ce genre sont de jolis animaux, transparents comme du cristal, ornés de vives couleurs; ils ne vivent que dans les hautes mers, nageant presque tou-

jours sur le ventre d'après MM. de Blainville et Costa, et sur le dos d'après Péron et M. Rang. Quand ils s'arrêtent, ils se fixent, au moyen de leur ventouse, aux corps flottants à la surface de l'eau. Ils paraissent se nourrir de matières animales. Du reste, on ne sait rien de leurs mœurs non plus que de leur mode de reproduction. Les Carinaires sont si fragiles qu'on les trouve rarement entières, surtout l'espèce vitrée à reflets opalins, d'un bel effet. Il n'en existait autrefois que très peu dans les collections d'Europe : elles sont aujourd'hui moins rares ; mais l'on cite encore comme la plus belle celle du Muséum d'histoire naturelle de Paris. On en connaît quatre espèces. (C. d'O.)

*CARINE. *Carina*, Kaup. ois. — Genre synonyme de celui d'*Athene*, Boié, pour désigner le g. Chevêche. (Lafr.)

*CARINIFÈRE. *Cariniferus* (*carina*, carène ; *fero*, je porte). zool. et bot. — On se sert de ce mot pour désigner les parties des plantes ou des animaux qui sont munies d'une carène.

CARIOCATACTES. ois. — *Voyez* caryocatactes.

*CARIONANTHUS, Schott. bot. ph. — Synonyme de *Cephalaria*, Schrad.

CARIOPSE. *Cariopsis* (κάρη, tête ; ὄψις, figure). bot. ph. — Fruit sec, indéhiscent, monosperme, à péricarpe mince, se confondant avec les téguments de la graine dont on ne peut le distinguer à l'époque de la maturité. Les fruits des Graminées sont des Cariopses.

*CARIOPSIDE. *Cariopsis* (κάρη, tête ; ὄψις, figure). bot. ph. — Nom donné par Agardh à un assemblage de Cariopses réunies circulairement comme dans les Malvacées.

CARIPA. bot. ph. — Syn. de *Pirigara*, Aubl., et de *Gustavia*, Lin. fils.

CARIPE. poiss. — Nom donné par les Indiens des bords de l'Orénoque à un petit poisson du g. des Sérasalmes, de la famille des Salmonoïdes, et redoutable aux personnes qui se baignent dans l'Amazone ou l'Orénoque, à cause des blessures qu'il leur fait avec ses dents comprimées et tranchantes comme des lancettes. (Val.)

CARIS. *Caris* (καρίς, crevette). arach. — Genre de l'ordre des Arachnides trachéennes, de la famille des Gamases, établi par Latreille, qui lui donne pour caractères : Un suçoir, des palpes apparents, un corps arrondi, très plat et revêtu d'une peau écailleuse. Dugès (*Mémoires sur les Acariens*) est porté à regarder les *Caris* comme étant des larves d'un Ptéropte. L'esp. type du g. *Caris* est le *C. vespertilionis* Latr.; il se trouve ordinairement sur les Chauves-Souris. (H. L.)

CARIS (καρίς, crevette). ins. — Nom donné par M. Fischer de Waldheim à un g. de Carabiques, et qui n'a pu être conservé, parce qu'il avait déjà été appliqué par Latreille à un g. d'Arachnides. Il a été remplacé depuis par celui de *Ctenostoma*. (D.)

CARISSA. bot. ph. — Genre de la famille des Apocynées, tribu des Carissées, établi par Linné. Il renferme des arbrisseaux lactescents, épineux dans la plupart des espèces, inermes dans deux espèces seulement. Ils ont les feuilles opposées, sur des rameaux communément dichotomes ; leurs fleurs sont disposées en corymbes ou en panicules. Ce sont des plantes qui croissent aux Indes et dans l'Afrique australe. On en connaît une vingtaine d'espèces environ, dont cinq sont cultivées dans les jardins européens. (C. d'O.)

CARISSÉES. *Carisseæ*. bot. ph. — Tribu de la famille des Apocynées, ayant pour type le g. *Carissa*. (Ad. J.)

CARLIN. mam. — Syn. de Chien-Doguin.

CARLINE. *Carlina*. bot. ph. — Genre de la famille des Synanthérées-Cynarées, établi par Tournefort. Ce sont des plantes herbacées, vivaces, à tige très courte pour la plupart, et ayant pour caractères : Calice imbriqué, composé de folioles, dont les unes intérieures sont scarieuses et plus colorées ; les autres extérieures sont lâches, incisées et épineuses. Réceptacle paléacé ; corolle à cinq dents égales ; aigrette sessile, plumeuse. Le nombre des espèces de Carlines est d'environ une quinzaine ; elles sont toutes indigènes des pays montueux de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie septentrionales. On mange en guise d'Artichaut le réceptacle des *C. acaulis* et *acanthifolia*. Il croît dans les environs de Paris une esp. de Carline, *C. vulgaris*, commune dans les lieux secs et pierreux et sur le bord des chemins. (C. d'O.)

CARLINÉES. *Carlineæ*. bot. ph. — Tribu de la famille des Synanthérées-Cynarées, ayant pour type le g. *Carlina*.

CARLUDOVICA, Ruiz et Pav. (nom propre). bot. ph. — Synonyme de *Ludovia*, Pers.

CARMANTINE. BOT. PH. — Syn. de *Justicia*.

***CARMELITA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Mutisiacées, établi par Gay pour une plante herbacée du Chili, vivace, subacaule, monocéphale; à feuilles subradicales, en rosettes, linéaires, en spathules obtuses, velues et très entières. Capitule grand, sessile, naissant au milieu des feuilles; fleurs jaunes. On n'en connaît qu'une seule espèce, nommée par l'auteur *C. formosa*.

***CARMICHÆLIA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses, tribu des Lotées, établi par R. Brown, pour un arbre très remarquable de la Nouvelle-Hollande, dont la cime est divisée en un grand nombre de rameaux cylindriques à leur origine, et s'aplatissant insensiblement vers leur extrémité très largement dentée. Feuilles ternées ou pinnées, à folioles obcordées, se développant après la floraison dans les dentelures des tiges et des rameaux; fleurs en grappes, d'un rouge lilas, et régulièrement striées de pourpre. On n'en connaît qu'une seule espèce, le *C. australis*. (C. D'O.)

***CARMINATIA** (*Carminati*, médecin). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Eupatoriées, établi par Moçoso (*Fl. mex. ic. ined.*) pour une plante herbacée annuelle du Mexique, à tige glabre simple ou à rameaux opposés; à feuilles opposées, pétiolées, ovales, grossièrement dentées, et de texture papyracée; à capitules solitaires ou en panicules portées sur un pédicelle court; à fleurs rougeâtres à l'état sec. Ce g. présente plusieurs points de ressemblance avec les g. *Liatris* et *Kuhnia*. La seule esp. connue porte le nom de *C. tenuifolia*. (C. D'O.)

CARMINE. *Carminum*. CHIM. et ZOOL. — Nom donné au principe colorant de la Cochenille et du Kermès. La Carmine est d'un pourpre vif, fond à une chaleur de 50°, se dissout dans l'eau, et est inaltérable à la lumière. Les acides la dissolvent et en changent la couleur en écarlate.

CARMONA, Cav. (nom propre). BOT. PH. — Synonyme d'*Ehretia*, Linn.

CARMONEA. BOT. PH. — Syn. de *Carmona*.

CARNASSIERS. *Feræ*. MAM. — Tous les auteurs s'accordent à donner le nom de Carnassiers à cet ordre de Mammifères, dont le Lion, le Chien, la Marte, l'Ours, représentent les types principaux, et que caractérisent ses molaires plus ou moins comprimées, son estomac simple et petit, son intestin court. Les auteurs s'accordent également sur le rang qu'il convient d'assigner aux Carnassiers dans la classification. Dans toutes les méthodes, ces Mammifères suivent, médiatement ou immédiatement, les Primates, et précèdent les Rongeurs. Mais on est loin de s'entendre sur les limites de cet ordre, et par conséquent sur sa caractéristique.

Sans entrer à cet égard dans l'examen des innombrables méthodes ou systèmes proposés jusqu'à ce jour (*voyez* MAMMALOGIE), nous ferons connaître du moins, dès à présent, les deux classifications qui ont été le plus long-temps et le plus généralement adoptées, celles de Linné et de Cuvier. Ce sont, en effet, celles qui offrent au point de vue historique le plus d'intérêt; et ce sont celles aussi qu'il nous importe le plus de faire connaître, afin de pouvoir exposer clairement la classification suivie dans cet ouvrage.

Dans le *Systema naturæ*, les *Feræ*, placés au troisième rang après les *Primates* et les *Bruta*, sont caractérisés par l'existence, à chaque mâchoire, de six incisives et de grandes canines plus ou moins écartées des autres dents. Néanmoins, Linné réunit dans cet ordre les dix genres suivants: *Phoca*, *Canis*, *Felis*, *Viverra*, *Mustela*, *Ursus*, *Didelphis*, *Talpa*, *Sorex* et *Erinaceus*; genres dont une partie seulement offre les caractères dentaires assignés à l'ensemble des *Feræ*.

Dans la classification de Cuvier, telle qu'on la trouve exposée dans ses premiers ouvrages et dans la 1re édition du *Règne animal*, l'ordre des *Feræ* est conservé, mais avec diverses modifications qui ne nous paraissent pas toutes également heureuses. Le nom de *Carnassiers* est substitué au mot *Feræ*, qu'il était fort difficile de faire passer dans notre langue. Les Mammifères ailés, placés par Linné à la fin des *Primates*, sont transportés à la tête de l'ordre des Carnassiers. Par une conséquence nécessaire de cette adjonction des Mammifères ailés aux *Feræ* de Linné, l'ordre, devenu évidemment très disparate, est partagé en quatre grandes sections, que l'auteur appelle familles, sa-

voir : les Mammifères ailés ou CHÉIROPTÈRES ; les INSECTIVORES, caractérisés par leurs molaires hérissées de pointes coniques (*Talpa*, *Sorex* et *Erinaceus* de Linné) ; les Carnassiers proprement dits, ou CARNIVORES (*Phoca*, *Canis*, *Felis*, *Viverra*, *Mustela* et *Ursus* de Linné) ; enfin, les MARSUPIAUX (*Didelphis* de Linné), si différents de tous les Mammifères précédents par leur mode de reproduction, et parmi lesquels se trouvent d'ailleurs un très grand nombre d'espèces complétement frugivores, ou mieux et plus généralement végétivores.

Dans la seconde édition du *Règne animal*, Cuvier, en élevant les Marsupiaux au rang d'un ordre distinct, a fait subir à sa méthode une modification qui constitue sans nul doute une amélioration importante, mais encore très incomplete. Les Marsupiaux, comme on le reconnait aujourd'hui très généralement (voyez MAMMIFÈRES et MARSUPIAUX), ne sont pas seulement séparés des autres Mammifères par des différences de valeur ordinale. De plus, l'ordre des Carnassiers de Cuvier reste encore, après ce retranchement opéré, tellement disparate que l'illustre zoologiste a été réduit à adopter pour lui cette caracteristique : *Mammifères a trois sortes de dents, sans pouce libre et opposable aux extrémités antérieures*. Or, cette caractéristique est doublement inadmissible. D'une part, un grand nombre de Mammifères que Cuvier place dans la *première* et dans la *troisième famille* des Carnassiers, *n'ont point les trois sortes de dents*. D'un autre côté, tous les Chéiroptères, qui cependant, pour Cuvier, sont des Carnassiers, ont véritablement *les pouces libres et opposables aux extrémités antérieures* : tout au contraire, un grand nombre d'especes de l'ordre précédent manquent de ce caractère. On doit remarquer aussi que les trois grandes sections ou sous-ordres entre lesquels Cuvier divise d'abord l'ordre des Carnassiers, savoir : les Chéiroptères, les Carnivores, les Insectivores, sont d'un rang supérieur à celui des véritables familles naturelles.

En essayant de mettre la classification en harmonie avec l'etat actuel de la science, nous avons donc été conduit à nous écarter de la méthode de Cuvier en plusieurs points. Nous avons circonscrit l'ordre dans des limites plus étroites, en en excluant, n
.ement les Marsupiaux, mais aussi l
roptères. Ces derniers nous parais
voir constituer un groupe ordinal
comme l'avaient admis anciennem
menbach, Pennant, Daubenton, et
l'admettent avec nous MM. Van der
Duvernoy, le prince de Canino, Les
terhouse et plusieurs autres zoolog
tingués.

Les Carnivores et les Insectivore
vier constituant seuls l'ordre des Car
il devient dès lors possible de caract
groupe avec exactitude, soit par un e
de modifications organiques d'une g
leur, soit, correlativement avec celle
des caractères indicateurs très facil
sir. Ainsi, pour les definir en deux
Carnassiers ont seuls, parmi les
fères à génération normale, les qu
trémités terminées en pattes ou
geoires et les dents dissimilaires disp
série continue. De ces deux carac
premier différencie immédiatement
nassiers à l'égard, soit des ordres su
où les extrémités antérieures sont co
en bras ou en ailes, soit des dernier
où les quatre membres sont en colo
second complete la distinction, en
les Carnassiers des Rongeurs, chez
les dents anterieures sont séparées
térieures par un large intervalle, co
le nom de *barre*. Les Carnassiers o
leurs les molaires ou une partie
elles plus ou moins comprimées, l'
simple et peu volumineux, l'intesti
caractères organiques qu'on ne
pas chez les Rongeurs, chez lesque
gime dietetique vegetal est généralem
dominant, et par suite l'appareil
plus ou moins complexe.

Les divisions primaires établies pa
sous les noms de CARNIVORES et d'INS
RES sont tres naturelles, et doivent e
les caractéristiques qu'on leur don
ralement. Les Carnivores ont les mo
non hérissées de pointes, et de gran
nes saillantes, entre lesquelles sont
ses des incisives beaucoup plus petit
que toujours au nombre de 6 a cha
choire. Les Insectivores ont au c
des molaires hérissées de pointes, au
desquelles sont des fausses-molaires

ces comme dans le sous-ordre précédent; puis des dents antérieures dont la disposition est extrêmement variable. En conservant ces caractéristiques, nous n'avons pu toutefois conserver pour les groupes des Carnivores et des Insectivores, ni l'ordre relatif dans lequel les place Cuvier, ni la valeur qu'il leur attribue. Les Insectivores sont liés par les rapports les plus intimes avec les Rongeurs, et doivent en être rapprochés dans la classification : ils doivent donc être placés immédiatement avant ceux-ci, à la suite des Carnivores, auxquels l'ensemble de leur organisation, et spécialement l'existence de circonvolutions cérébrales plus ou moins développées (1), assignent d'ailleurs un rang plus élevé dans l'échelle zoologique. Les Insectivores, que Cuvier place avant les Carnivores, doivent donc les suivre. Les uns et les autres sont, du reste, loin de se distinguer par de simples caractères de familles; ils constituent deux sous-ordres dont le premier se subdivise en deux sections très distinctes : les *Carnivores ordinaires*, dont les extrémités sont en forme de pattes (ce sont les cinq genres *Canis*, *Felis*, *Viverra*, *Mustela* et *Ursus* de Linné); et les *Carnivores amphibies* ou *empêtrés*, chez lesquels les membres, excessivement courts et en forme de nageoires, ne peuvent plus soutenir l'animal, condamné dès lors, quand il est à terre, à se mouvoir par une reptation lente et difficile. Tels sont les *Phoca* de Linné, auxquels il faut ajouter le Morse, que Linné avait placé à la fin de son ordre des *Bruta*.

Ces remarques succinctes, destinées seulement à servir de lien entre les divers articles relatifs aux Carnassiers, seront complétées aux mots CARNIVORES, INSECTIVORES, MAMMIFÈRES et MARSUPIAUX. (I. G. S.-H.)

CARNASSIERS. *Carnivora*. INS. — Nom donné par Latreille à la première famille des Coléoptères pentamères qu'il partage en deux sections : les TERRESTRES, qui se divisent en deux tribus, les *Cicindélètes* et les *Carabiques*, et les AQUATIQUES qui n'en forment qu'une seule, les *Hydrocanthares*. Dans la méthode de M. Dejean, les Carnassiers, dont le nom a disparu, se divisent en deux familles, savoir : les CARABIQUES, qui se composent de tous les Carnassiers terrestres de Latreille, et les HYDROCANTHARES, qui comprennent ses aquatiques. Ayant adopté, dans ce Dictionnaire, la nomenclature de M. Dejean comme la plus généralement suivie pour les Insectes dont il s'agit, nous renvoyons aux mots CARABIQUES et HYDROCANTHARES pour plus amples détails. (D.)

CARNAUBA. BOT. PH. — Palmier du Brésil, encore peu connu, qu'on croit être le *Ceroxylum*.

***CARNIFEX**, Sundev. OIS. — Synonyme de *Phœnicercus*, Sw. (LAFR.)

CARNIVORA. INS. — *Voy.* CARNASSIERS.

CARNIVORES. *Carnivora*. MAM. — Ce nom s'applique, dans un sens général, à tous les animaux qui se nourrissent en totalité ou en grande partie de chair, et il est alors synonyme de *Carnassiers*. Dans un sens plus spécial, en Mammalogie, on appelle *Carnassiers* (*voyez* ce mot) l'un des ordres de la classe des Mammifères, et *Carnivores* une division de cet ordre. Dans cette nomenclature que Cuvier a introduite dans la science, et qui, bien qu'elle ne soit pas exempte d'inconvénients, a été consacrée par l'usage, le mot *Carnivores* est pris dans le sens de *Carnassiers* par excellence, et répond à l'expression si généralement usitée de *bêtes féroces*.

Tous les Carnivores, comme l'indique leur nom, vivent, soit en totalité, soit en partie, de chair, ou mieux et plus généralement, de matières animales; par exemple de sang, de substance cérébrale, de tendons, parties qu'un grand nombre d'espèces préfèrent à la chair musculaire; plusieurs se nourrissent aussi en partie d'os. Il est peu d'espèces qui, dans leur régime diététique, n'associent aux matières animales quelques matières végétales; il en est qui vivent autant de végétaux que de parties animales; il en est même qui sont plus végétivores que carnivores. Ces différences d'instincts concordent nécessairement avec des différences de conformation, soit de l'ensemble de l'appareil digestif, soit de chacune de ses parties,

(1) L'absence ou l'état rudimentaire des circonvolutions cérébrales n'est pas un fait propre aux Carnassiers Insectivores, mais un caractère général pour les divers Insectivores à quelque type qu'ils appartiennent. Nous avons fait voir, depuis plusieurs années, dans nos cours, que les Singes eux-mêmes ne font pas exception. Les Ouistitis, les Saïmiris, offrent cette circonstance, que leur encéphale est *au-dessus* de celui des autres Singes par le *volume* du cerveau, et *au-dessous* par la *structure* de cet organe, presque entièrement lisse à sa surface.

spécialement de l'intestin, d'autant plus court, de l'estomac, d'autant plus petit, des molaires, d'autant plus tranchantes que l'animal est plus carnassier.

Les caractères dentaires ont donc réellement dans ce groupe, l'importance très grande qu'on leur a souvent attribuée avec beaucoup moins de raison, pour la totalité de la classe des Mammifères. Une crête plus ou moins saillante, un tubercule plus ou moins épais, se lient souvent, chez les Carnassiers, à de très grandes différences dans le régime diététique, et peut fournir de véritables caractères génériques. De là, la nécessité où nous sommes d'examiner avec quelque soin la disposition du système dentaire chez les Carnivores en général, et les différentes modifications qu'il présente selon le degré de carnivorité des animaux.

§ I. *De l'appareil dentaire chez les Carnivores.*

Bien que les dents de la partie antérieure des mâchoires aient physiologiquement beaucoup moins d'importance que les dents de l'arrière-bouche, elles offrent des conditions non seulement aussi fixes, mais plus fixes encore que celles-ci. Le Morse seul excepté, on trouve toujours, à chaque mâchoire, deux grandes canines très saillantes, de forme conique ou conoïdale, entre lesquelles sont placées des incisives beaucoup plus petites. Celles-ci, dans la longue série des Carnivores ordinaires ou non empêtrés, sont presque invariablement au nombre de six à l'une et à l'autre mâchoire. On ne connaît qu'une seule exception relative à l'Enhydre, et encore n'existe-t-elle que pour l'une des mâchoires. Il est remarquable que ce nombre de six à chaque mâchoire, si constant dans ce groupe, ne se retrouve au contraire jamais chez les Carnivores empêtrés ou amphibies, pas plus que dans l'ordre qui représente les Carnassiers dans la série des Marsupiaux. On trouve, parmi les premiers, 6 et 4, 4 et 4, 4 et 2, 2 ou 4 et 0; parmi les seconds, 10 et 8, 8 et 6, 10 et 6; c'est-à-dire à peu près toutes les combinaisons possibles, excepté les nombres 6 et 6, qui, par conséquent, sont caractéristiques des Carnivores non empêtrés.

Quant aux molaires, elles se rapportent à deux types principaux : molaires similaires, et molaires dissimilaires. Les Carnivo-

res à molaires similaires sont tous
nivores empêtrés, et un genre fort
tionnel de Carnivores empêtrés, not
Protèle, qui, avec des canines et des
très semblables à celles des Chiens,
dents moyennes et postérieures, d
dents conoïdales, à couronne sim
on ne peut retrouver les analogues
mi les Édentés et les Cétacés. Les
de plusieurs Carnivores empêtrés
même la couronne simple, mais so
autre forme et plus développées. En
tres genres de ce dernier groupe ont
laires similaires, mais non plus à c
simple, par exemple, à couronne tri
ou trilobée.

Les Carnivores à molaires dissi
sont tous les Carnivores non empêtré
le Protèle. Il existe toujours chez
avant, des molaires plus petites e
complexes, les fausses molaires; en
des molaires plus grosses et plus co
les mâchelières. Parmi celles-ci, la
ou les deux dernières ont ordinaire
couronne plus ou moins large et
leuse, d'où le nom de dents *tube*
qu'elles ont reçu de M. Frédéric Cuv
tre les tuberculeuses et les fausses
il existe au contraire, de chaque côté
que mâchoire, une dent comprimée
ronne tranchante, connue sous le
carnassière. Les tuberculeuses sup
et inférieures sont généralement opp
tre elles, couronne à couronne, et pa
quent très propres à *broyer* les mati
gétales, tandis que les carnassières
lames, se rencontrant côte à côté co
deux branches d'une paire de cise
sont très propres à *couper*, à diviser l

Cette analyse des caractères den
quelque succincte qu'elle soit, suf
pour montrer que plus grand sera
veloppement des carnassières et pl
celui des tuberculeuses, plus dev
dominer le régime diététique anima
l'être devra être exclusivement ca
Au contraire, plus les tuberculeus
croîtront et plus les carnassières vi
à diminuer, plus l'animal sera à la
gétivore et carnivore, en d'autres
omnivore. On arrive facilement à ce
tat par le seul raisonnement, en pa
la notion, si bien acquise à la science

constitution harmonique de toutes les parties d'un même appareil, et plus généralement d'un même être. Mais l'observation seule peut faire connaître jusqu'à quel point les modifications du système dentaire expriment fidèlement et clairement les modifications du régime diététique, et dans quelles limites s'exercent les variations que présentent les Carnivores.

De ces deux questions, la première se trouvera résolue pour chaque genre dans l'article consacré à son histoire; et nous ne pouvons qu'émettre ici cette assertion, sans en fournir les preuves, que le degré de carnivorité d'un animal est toujours exprimé avec une précision presque mathématique par les modifications de son système dentaire, et spécialement des dents carnassières. La seconde question, la détermination des limites de variations, appartient au contraire, par sa nature même, à cet article général, et nous la traiterons ici avec quelque détail.

Si l'on essaie de disposer les Carnivores en une série régulièrement formée, depuis les plus exclusivement carnassiers jusqu'aux espèces qui inclinent le plus vers le régime végétal, il se présente sans nul doute de nombreuses et assez graves difficultés de détail; mais la détermination, soit de la direction générale de la série, soit de ses termes extrêmes, soit même des principaux termes intermédiaires, peut être aisément et rigoureusement obtenue. Les *Felis* de Linné offrent évidemment le *maximum* de carnivorité: viennent ensuite les *Mustela*, puis les *Viverra* et les *Canis*, enfin les *Ursus*, et un genre non distingué par Linné, mais qu'il est nécessaire de mentionner ici en particulier, le Kinkajou. Le Lion ou le Tigre, pour prendre spécialement quelques exemples, l'Ours ou le Kinkajou, tels sont donc les termes extrêmes entre lesquels viennent s'intercaler, chacun à leur rang, tous les autres Carnassiers; tels sont les types qui vont nous offrir les limites cherchées, savoir : chez les premiers, la limite en plus du développement des carnassières et la limite en moins de celui des tuberculeuses, et l'inverse chez les autres.

Chez le Lion, et de même dans tous ses congénères, l'atrophie des tuberculeuses va, à la mâchoire inférieure, jusqu'à la disparition complète; à la supérieure, jusqu'à un état presque rudimentaire : il n'existe de chaque côté pour tuberculeuse qu'une dent très petite, très peu saillante hors de l'alvéole, enfin placée hors rang en dedans de la partie postérieure de la carnassière, et presque sans usage. La carnassière est au contraire énorme, et sa couronne se termine par trois lobes tous comprimés et tranchants. En outre toutes les autres mâchelières, soit de l'une, soit de l'autre mâchoire, revêtent d'une maniere très marquée les caractères des carnassières, c'est-à-dire qu'elles sont comprimées, tranchantes, et alternes par rapport à celles de l'autre mâchoire. La distinction des mâchelières en tuberculeuses et carnassières est donc ici en quelque sorte seulement théorique : pour la fonction, il n'existe plus que des carnassières.

Chez les Ours, c'est l'inverse qui a lieu. Une seule molaire, placée vers le milieu de l'arcade alvéolaire, conserve, et non encore sans quelque altération, le type d'une molaire de Carnivores; et toutes les arrière-dents sont épaisses, à couronne large, et opposées à leurs correspondantes. Les dents molaires postérieures offrent surtout au plus haut degré ces caractères, et sont de vraies dents de Frugivores : aussi les Ours, comme chacun le sait, vivent-ils, dans les circonstances ordinaires, beaucoup plus de végétaux que de matières animales.

On peut exprimer en d'autres termes, et par des faits plus sensibles encore, ces différences extrêmes entre le Lion et l'Ours, en recourant à quelques expressions numériques. En prenant pour unités chez le Lion la longueur de la tuberculeuse et la surface de cette même dent prise sur une coupe horizontale de la couronne, les nombres correspondants pour la dent qui précède celle-ci, ou la carnassière, sont, approximativement pour la longueur 6,5, pour la surface, 17.— En faisant de même chez l'Ours, en prenant pour unités la longueur et la surface de sa dernière tuberculeuse, les nombres correspondants pour la dent tranchante sont, pour la longueur, 0,5, pour la surface 0,19. Si, au lieu de comparer l'unique tuberculeuse du Lion à la seule carnassière proprement dite, ou l'unique dent tranchante de l'Ours à une seule tuberculeuse, on comparait la première à l'ensemble des dents tranchantes, et la se-

conde à l'ensemble des dents aplaties et propres à broyer, on arriverait, soit pour les longueurs, soit surtout pour les aires, à des différences bien plus grandes encore. Quant aux volumes, nous ne les avons pas calculés, à cause de la forme très irrégulière des couronnes et des racines; mais nous dirons que le volume de la carnassière supérieure du Lion est de beaucoup supérieur à la somme des volumes de toutes les autres molaires de la même rangée; et, de même, que la dernière tuberculeuse de la même mâchoire chez l'Ours est au moins égale en volume à toutes les autres molaires de la même rangée, prises ensemble.

Il nous est impossible d'entrer ici dans aucun détail sur les dents des Carnivores, qui se placent, par leur système dentaire aussi bien que par leur régime diététique, entre les *Felis* et les Ours. Nous renvoyons à cet égard aux articles qui ont été ou seront consacrés à chaque genre. Toutefois nous ferons remarquer que les modifications relatives au système dentaire, qui concordent, dans la plupart des genres, avec l'existence d'un régime mixte, peuvent se rapporter à deux types très distincts. Chez un grand nombre de Carnivores, on trouve des mâchelières intermédiaires, par leurs formes, entre les types si tranchés que nous ont offerts l'Ours et le Lion, et il arrive que les mêmes dents sont à la fois, mais d'une manière plus ou moins imparfaite, aptes à la *section* de la chair et au *broiement* des matières végétales. Chez d'autres, au contraire, l'ambiguïté du régime diététique résulte, non des formes ambiguës des molaires, mais de l'existence simultanée de mâchelières très caractérisées comme carnassières, et d'autres, postérieures à celles-ci, non moins caractérisées comme tuberculeuses.

§ II. *Des caractères fournis par les autres appareils.*

Les appareils locomoteur et sensitif sont, avec l'appareil digestif et spécialement le système dentaire, ceux qui fournissent aux Carnivores les caractères les plus nombreux et les plus importants. Sans entrer ici dans des détails qui trouveront naturellement leur place dans d'autres articles, il sera du moins utile de montrer dès à présent comment ces caractères concordent avec les précédents.

Il ne suffit pas à l'animal carnivore de pouvoir agir sur la chair dont il se repaît, par des dents et un appareil digestif dont les formes, la disposition et la structure ont, avec leur fonction, les rapports les plus admirablement harmoniques. Il faut, avant tout, que l'animal puisse reconnaître de loin la présence d'une proie, aussi attentive à l'éviter que lui-même est ardent à sa recherche. La proie aperçue, il faut qu'il puisse l'atteindre; et, après l'avoir atteinte, qu'il puisse la vaincre et s'en rendre maître. De là diverses conditions nécessaires dont la concordance mérite au plus haut degré de fixer l'attention.

Les organes des sens présentent chez tous les Carnivores un grand développement; mais ce développement ne porte pas chez tous sur les mêmes sens. Nous avons fait remarquer depuis long-temps que la vue et l'ouïe sont spécialement très perfectionnées chez les Carnivores par excellence, l'odorat et le goût chez ceux des Carnivores qui inclinent davantage vers le régime végétal. C'est ainsi que les Ours, et plus encore les Coatis et quelques autres genres voisins, offrent des fosses nasales d'une étendue considérable, au-devant desquelles le nez se prolonge souvent en un groin mobile. Les mêmes os qui forment le plancher des fosses nasales forment la voûte du palais; la langue est très développée, et la membrane palatine très étendue dans ces mêmes genres. Au contraire, les globes oculaires sont peu volumineux, et les caisses auditives ne font presque jamais qu'une très faible saillie à la base du crâne. Chez les *Felis*, l'inverse a précisément lieu : les caisses auditives sont considérables, et les yeux très développés, ceux-ci présentant d'ailleurs dans leur structure deux modifications importantes; d'où les habitudes diurnes d'un certain nombre d'espèces, les habitudes nocturnes des autres (1).

(1) Dans ce genre, comme dans plusieurs autres, ce sont les grandes espèces qui sont diurnes; les petites qui sont nocturnes. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de ce fait cette autre remarque, que les petites espèces, soit parmi les *Felis*, soit dans d'autres genres de Carnivores, et de même encore parmi les Singes, ont le cerveau proportionnellement plus développé que les grandes, et sont plus rusées. On peut donc dire, en général, comme nous l'avons établi dans notre cours, que les petites espèces font la nuit, plus par

echerchons pourquoi les Carni-
tcellence ont l'odorat et le goût
loppés que la vue et l'ouïe,
ns apercevoir la raison philoso-
e fait en nous plaçant au point
armonie nécessaire de toutes les
être. Il nous paraît, en effet, se
ane donnée qui, au premier as-
embler n'avoir avec lui aucune
la disposition des armes les plus
des Carnivores, leurs canines.
placées à la partie antérieure des
ne peuvent agir comme armes
re-croisant d'une mâchoire à
leur entre-croisement a lieu par
vation de la mâchoire inférieure,
la contraction des deux massé-
deux ptérygoïdiens internes,
s'insèrent les uns et les autres
ches montantes du maxillaire
s canines sont donc tout-à-fait
la mâchoire inférieure, et c'est
en arrière que s'avancent les
ateurs. Il suffit de réfléchir sur
tion, pour conclure, en partant
les plus élémentaires sur la
leviers, que, plus la mâchoire
era allongée, plus, toutes cho-
d'ailleurs, l'action du système
spécialement celle des canines,
affaiblie : d'où résulte, comme
nécessaire de la loi d'harmo-
veté de la mâchoire inférieure,
de toute la face, chez les Carni-
cellence ; laquelle, à son tour,
moindre développement des or-
tifs antérieurs.

t, ou, comme on les nomme plus
t chez ces animaux, les griffes,
chez les Carnivores, des armes
sance est généralement connue.
seulement ici que les ongles de-
dinairement plus acérés à mesure
ts deviennent plus tranchantes,
revient au même, à mesure que
vient plus exclusivement carni-
, chez le Lion et les autres *Felis*,
, par un mécanisme qu'on ne
admirer, deviennent rétractiles ;
s de l'animal, logées durant la
s de véritables fourreaux, se trouvent ainsi protégées contre toutes les causes qui pourraient en altérer l'acuité. Dans les genres qui viennent après les Felis, les ongles ne sont qu'à demi rétractiles : ces genres sont donc déjà moins bien armés en même temps qu'ils sont moins carnivores. Enfin, dans la suite de la série, la rétractibilité devient nulle, et par suite les ongles sont plus ou moins complétement obtus. Cette concordance est fort remarquable, et mérite plus d'attention qu'on ne lui en a généralement accordé. Du reste, on doit bien le remarquer, c'est une simple concordance, et non un rapport exact de proportionnalité, qu'on doit admettre entre l'existence d'ongles plus ou moins acérés et celle de mâchelières plus ou moins tranchantes. Plusieurs groupes, et principalement celui des *Mustela* de Linné, offrent des exemples de genres très semblables par les dents, ayant par suite le même degré de carnivorité, et néanmoins différant notablement par la conformation de leurs ongles.

, ce que les grandes font, le jour, plus par ruse.

Nous terminerons par quelques remarques sur la conformation des membres, et spécialement des pieds. Comme on l'a si souvent remarqué, les Carnassiers sont tantôt plantigrades, tantôt semi-plantigrades, tantôt digitigrades. Il n'y a pas long-temps encore que les zoologistes attachaient à ces modifications une très grande importance, et tellement qu'ils avaient cru devoir faire deux ordres distincts des Plantigrades et des Digitigrades (*voy.* MAMMALOGIE). Non seulement ces ordres sont aujourd'hui abandonnés ; mais les caractères par lesquels on les distinguait ne paraissent même plus aujourd'hui suffisants pour différencier des familles. Ce sont de simples caractères génériques ; et encore ne faut-il y avoir recours qu'avec précaution : le même animal se tient, dans certaines attitudes, sur ses doigts seulement, dans d'autres sur ses pattes et ses paumes tout entières. Nous avons même constaté que les espèces qui doivent par la suite être le plus complétement digitigrades, marchent souvent dans leur premier âge à la manière des Plantigrades : c'est ce qu'on peut vérifier sur le Chien lui-même.

En disposant les Carnivores terrestres d'après leur mode de station, on place nécessairement, à l'une des extrémités de la série, les espèces qui s'appuient sur la sur-

face inférieure tout entière des pieds; à l'autre extrémité, celles qui, dans la station et dans la marche, relèvent la plus grande partie du pied. La série qu'on forme ainsi concorde d'une manière remarquable avec celle qu'on forme d'après le système dentaire, sans qu'on puisse toutefois lier, par des rapports exacts de proportionnalité, les modifications des mâchelières et celles des pieds. On peut dire généralement que les espèces les plus exclusivement carnivores, et qui ont par conséquent les mâchelières les plus tranchantes, sont celles aussi qui s'appuient sur la moindre partie du pied; et que, réciproquement, les genres les plus omnivores sont en même temps les plus plantigrades. Tels sont, par exemple, les Kinkajous, les Ours, et plusieurs genres voisins qui vivent, comme eux, en grande partie de végétaux : ces Carnivores s'appuient jusque sur la partie postérieure du talon. Dans le groupe des *Mustela*, et de même dans celui des *Viverra* de Linné, deux groupes chez lesquels on voit se produire parallèlement de semblables modifications de presque tous les systèmes, le talon commence à se relever au moment même où les carnassières commencent à être caractérisées. Dans le groupe des *Canis*, la marche est franchement digitigrade, de même que les habitudes sont celles d'espèces essentiellement carnivores : l'animal s'appuie uniquement sur la face inférieure des phalanges. Enfin les *Felis*, qui sont de tous le plus complétement carnivores, sont aussi ceux chez lesquels les plantes et les paumes touchent le sol sur la plus petite partie de leur surface. Les phalanges onguéales, étant relevées, n'ont plus aucun contact avec le sol; et les premières et secondes phalanges supportent seules le poids du corps.

Les métacarpes et les métatarses des vrais digitigrades diffèrent à la fois de ceux des vrais plantigrades et par la direction et par la forme. Chez les Ours et tous les vrais plantigrades, les métacarpes et métatarses, horizontaux aussi bien que les doigts, sont courts et larges. Dans les semi-plantigrades, ils sont médiocrement longs et larges, et présentent des degrés d'obliquité très différents soit d'une espèce à l'autre, soit dans la même espèce et chez le même individu selon les attitudes qu'il prend. Dans les vrais digitigrades, ils se rapprochent plus ou moins de la verticale par leur direction, et les métacarpes peuvent même être entièrement verticaux. En même temps, de larges et courts qu'ils étaient, ils deviennent longs et grêles; en sorte que, soit par leur direction, soit par leur forme, ils semblent, non plus faire partie du pied, mais constituer entre la jambe et le pied un segment de plus dans les membres. De là résultent pour ceux-ci une plus grande longueur relative, et, ce qui est bien plus important encore comme condition d'agilité dans la course et surtout dans le saut, l'existence d'une brisure de plus dans l'ensemble du membre.

A ces considérations se rattache naturellement l'explication d'un fait général auquel on n'a point fait attention, quoiqu'il soit relatif à des caractères extérieurs toujours mentionnés par les zoologistes dans les caractéristiques génériques. Tout genre omnivore, dans le groupe que nous étudions, est pentadactyle aux quatre membres : au contraire, les genres qui offrent le moins de carnivorité, et la plupart de ceux qui les avoisinent, sont tétradactyles, soit à l'une des paires de membres, soit même aux quatre membres à la fois. Cette concordance peut sembler singulière; car on ne voit aucune relation directe entre la condition du régime diététique et le nombre des divisions digitales de l'extrémité des membres. Mais, s'il n'y a point de relations directes entre ces deux ordres de faits, il en est d'autres qui, pour être indirectes, ne sont ni moins remarquables ni moins constantes. On vient de voir comment on est conduit à apercevoir une concordance entre les habitudes plus ou moins exclusivement carnivores d'un animal, et l'allongement plus ou moins grand de ses métacarpes et de ses métatarses. Or, d'un autre côté, et par une conséquence directe de la loi du balancement des organes, l'allongement du pied, en d'autres termes, son hypertrophie, se lie à l'atrophie plus ou moins complète de l'un des doigts. Le même fait se reproduit d'une manière plus remarquable dans plusieurs groupes de Singes, par exemple, chez les Semnopithèques, et plus encore chez les Colobes, les Ériodes, les Atèles. Enfin, c'est encore le même fait qu'on voit se reproduire, en quelque sorte, sur une plus grande échelle chez les Rumi-

nants et dans plusieurs groupes de Pachydermes où, l'allongement et le développement étant portés beaucoup plus loin encore, l'atrophie des doigts s'étend de même beaucoup plus loin; d'où l'existence de genres tridactyles, didactyles, monodactyles même.

Nous pourrions beaucoup multiplier ces exemples d'harmonie et de corrélation entre des modifications organiques qui souvent, au premier aspect, semblent n'avoir entre elles aucun lien, aucune connexion; mais ce qui précède suffit pour donner une idée de l'ensemble des variations qu'on observe dans la série des Carnivores non empêtrés; variations que l'on peut résumer dans ce fait général: les espèces les plus essentiellement carnivores sont celles qui ont les molaires à la fois les plus tranchantes et les plus propres à la section de la chair; l'estomac et le canal alimentaire les plus simples; les sens, spécialement l'ouïe et la vue, le plus développés; les mâchoires les plus courtes et les plus fortes; les ongles les mieux préservés par la rétractilité et les plus acérés; enfin, les métacarpes et les métatarses les plus longs, et les membres les mieux disposés, toutes choses égales d'ailleurs, pour l'agilité dans la course et dans le saut.

On trouvera, dans les divers articles génériques, le développement et les preuves de détail des considérations générales qui précèdent. Mais nous devons, en particulier, renvoyer le lecteur aux articles PHOQUE, MORSE, HYÈNE et PROTÈLE; savoir: aux deux premiers, afin qu'il puisse se faire une idée exacte des modifications que subit le type général des Carnivores dans les espèces essentiellement aquatiques; aux deux derniers, à l'article PROTÈLE surtout, à cause des modifications, si bien concordantes entre elles, que subissent à la fois dans ces espèces le système dentaire, les membres, et qui fournissent en quelque sorte la contre-épreuve des considérations qui viennent d'être présentées.

§ III. *De la classification des Carnivores.*

Cette classification peut sembler, au premier aspect, d'après ce qui précède, devoir être exempte de toute difficulté. Établir la série d'après les divers degrés de carnivorité que présentent les genres, semble à la fois très rationnel et très facile: très rationnel, puisque tous les systèmes se modifient corrélativement selon que l'animal est plus ou moins carnivore; très facile, puisque la forme des molaires, et spécialement le rapport de développement des dents carnassières à celui du développement des dents tuberculeuses, expriment très nettement et très fidèlement, d'une part, au point de vue anatomique, les conditions organiques de l'ensemble du canal alimentaire, de l'autre, physiologiquement, le degré de carnivorité.

Mais s'il en est ainsi en général, et si, par suite, la direction de la série est peu difficile à déterminer, il n'en est pas moins vrai qu'il reste à résoudre, à un point de vue plus spécial, de nombreuses et plus ou moins graves difficultés.

Les unes tiennent à ce fait signalé plus haut, qu'il y a concordance générale, mais non proportionnalité entre les modifications des autres appareils et celles du système dentaire. Un animal pourra donc être plus carnivore qu'un autre par ses dents, et ce dernier, au contraire, par la conformation de ses griffes, ou même par celle de ses membres, se rapprocher davantage des Carnivores par excellence.

Les dents elles-mêmes, à les considérer isolément, peuvent parfois donner lieu à des difficultés; car certains genres sont remarquables, comme nous l'avons dit aussi, par des dents de forme mixte, les autres par la coexistence de dents bien caractérisées comme carnassières, et d'autres bien caractérisées comme tuberculeuses. Dans ces deux cas, mais par des causes bien différentes, le régime doit donc être, et est en plus ou moins grande partie végétal.

Mais toutes ces difficultés ne sont que secondaires. Les unes peuvent être résolues par diverses considérations particulières, variables selon les genres qu'elles concernent. Les autres, il est vrai, résistent jusqu'à présent aux efforts des zoologistes; mais elles n'affectent que des points d'une faible importance. Là n'est donc point le nœud de la difficulté en ce qui concerne la classification dans son ensemble. Ce nœud se trouve au contraire dans la multitude des types, très légèrement différents les uns des autres, que la nature a créés dans ce groupe, et, par suite, des rapports divers et entre-croisés de cent

manières, par lesquels une transition intime s'opère entre la plupart d'entre eux : aussi ce groupe est-il un de ceux où l'impossibilité de classer tous les genres en une série unilinéaire est le plus manifeste, et où la classification, sur quelque principe qu'on la fonde, offre le plus de difficultés.

Il est cependant quelques groupes auxquels on peut, dès à présent, assigner des caractères très nets et un rang parfaitement déterminé dans la série ; il est quelques points qu'on peut considérer comme placés désormais en dehors de toute discussion.

La division ailleurs indiquée (*voyez* CARNASSIERS), et généralement admise des Carnivores en empêtrés ou *Ordinaires*, et non empêtrés ou *Amphibies*, est l'un de ces faits définitivement, et déjà même depuis longtemps, acquis à la science.

La subdivision des Empêtrés ou Amphibies en deux familles, l'une comprenant le Morse, l'autre tous les autres ensemble, est également nette et tranchée ; elle est fondée d'ailleurs sur des caractères importants, tirés surtout du système dentaire. De ces deux familles, la principale correspond exactement au genre *Phoca* de Linné, et doit manifestement occuper le premier rang.

Parmi les Carnivores non empêtrés, nous trouvons de même un genre qui nous paraît devoir être séparé de tous les autres : c'est le Kinkajou (*Potos*, *Cercoleptes* ou *Caudivolvulus* des auteurs). M. Frédéric Cuvier nous paraît avoir été trop loin en enlevant ce Carnivore à l'ordre des Carnassiers pour le reporter parmi les *Primates*. Mais les caractères dentaires que cet auteur a signalés sont réels, et, comme nous l'avons montré depuis plusieurs années dans nos cours, les caractères fournis par le crâne, les organes des sens, la queue, et surtout les doigts, concordent avec les caractères dentaires pour faire des Kinkajous une famille distincte, la première des Carnivores. Les Primates se relient aux Carnivores par cette petite famille, comme aux Chéiroptères par la première famille de l'ordre précédent, celle des Galéopithèques.

Les Carnivores amphibies, d'une part, les Kinkajous, de l'autre, étant séparés, il reste cette innombrable suite de Carnivores que Linné a comprise sous les noms de *Canis*, *Felis*, *Viverra*, *Mustela* et *Ursus*. Est-il possible de séparer ceux-ci en plusieurs familles ? Nous ne le pensons pas. En recherchant quels groupes présentent les différences extrêmes, quels groupes tendent par conséquent le plus à s'isoler en des familles distinctes, on trouve immédiatement que ce sont, d'une part, le genre Ours, le plus omnivore et le plus complétement plantigrade ; le genre *Felis*, le plus entièrement carnivore et le moins plantigrade de tous ; enfin les Loutres et les Enhydres, dont toute l'organisation est modifiée pour la vie aquatique. Mais comment séparer les Loutres des Martes et des Putois, quand les caractères des premières, loin d'être opposés à ceux des Martes et des Putois, sont absolument les mêmes, se produisant avec une notable exagération ? Comment séparer soit les *Felis*, soit les *Ursus* de certains Carnassiers intermédiaires entre eux qui les relient intimement, tels que les Ratels et les Gloutons ? Et même, si l'on veut aborder directement la difficulté, quelles différences trouvera-t-on entre les deux termes extrêmes eux-mêmes, les *Felis* et les *Ursus* proprement dits, sinon, d'une part, des différences de proportion qu'on ne saurait ériger au rang de caractères de famille ; de l'autre, des différences de dispositions plus tranchées sans nul doute, mais en réalité moins importantes encore, et pouvant manquer d'un genre à celui qui le suit immédiatement ? Parmi les caractères que fournit ce dernier ordre de différences, je citerai comme exemple la rétractilité même des ongles, condition organique si remarquable chez les *Felis*, et qui concorde si bien avec les autres traits caractéristiques de ce type ; condition qui néanmoins manque chez le *Guépard*, si semblable aux vrais *Felis* par l'ensemble de son organisation, que les auteurs le considèrent généralement comme constituant un simple sous-genre dans ce groupe.

Les *Canis*, les *Felis*, les *Viverra*, les *Mustela*, les *Ursus* de Linné, par des raisons dont nous n'avons pu qu'indiquer ici les principales, sont donc pour nous des groupes d'une seule et même famille : en d'autres termes, des sections ou tribus analogues à celles qu'on distingue dans la famille des Singes, non moins nombreuse et plus variée encore dans ses formes que la famille dont nous avons à nous occuper ici.

ivision des Carnivores non empê-
ux familles est loin d'avoir reçu la
le l'usage; mais elle nous paraît
e l'un des principes fondamentaux
hode naturelle, savoir : la réparti-
tres en groupes de divers degrés,
nt et exclusivement d'après la va-
aractères distinctifs de ces êtres,
ent d'après le nombre de ceux qui
ent à chaque groupe. Le partage
s Carnivores en deux ou plusieurs
peu près également nombreuses
s nul doute plus commode pour
se livre à l'étude de ces animaux;
circonstance, d'une très grande
s s'il s'agissait d'une classification
s, est de nulle valeur lorsqu'il
représenter, et pour ainsi dire de
r une méthode naturelle, les rap-
les degrés de proximité ou d'éloi-
qui résultent de la comparaison
s groupes entre eux.
ux familles que nous sommes ainsi
à admettre parmi les Carnivores
, la seconde reste tellement nom-
que sa subdivision en groupes d'un
rieur ou tribus devient elle-même
ve fort complexe, fort difficile, et
elle il n'est guère possible d'arri-
s l'état présent de la science, à des
certains et rigoureux. Au milieu
rgences d'opinion des auteurs, on
endant presque tous les classifica-
ccorder à conserver, parfois sous
s différents, et surtout avec des ca-
iques plus exactes et plus régulières,
groupes établis dès l'origine par
nous les conserverons de même, au
rovisoirement, et nous nous servi-
la nomenclature de Linné dans les
remarques qui nous restent à pré-

rsus et les *Felis* de Linné, spéciale-
s vrais Ours et le Tigre ou le Lion,
incontestablement, d'après ce qui
, les deux termes extrêmes de la
rie, rationnellement, les *Canis*, les
, les *Mustela*, doivent être intercalés
ux, comme termes intermédiaires
à relier les uns aux autres les pre-
et les derniers genres; en d'autres
, à combler plus ou moins complète-
l'intervalle qui sépare les extrêmes.
Présentons donc quelques remarques suc-
cinctes sur les groupes intermédiaires, et
voyons si la série *uni-linéaire* que tant d'au-
teurs ont cherchée ici comme partout, et
que quelques uns ont cru avoir trouvée,
n'est pas, pour ce groupe (comme pour tous
les groupes complexes sans aucune excep-
tion), une pure chimère.

Nous n'hésitons pas à affirmer qu'il en est ainsi. Les *Mustela* et les *Viverra*, en désignant sous ces noms, comme le faisait Linné, d'une part tous les genres qui se rangent autour des Martes, et tous ceux qui se rangent autour des Civettes et des Mangoustes, forment deux groupes, qui sont, à cet égard, fort remarquables. Dans chacun d'eux, le fond commun d'organisation se modifie de telle sorte qu'un certain nombre de genres se rapprochent beaucoup par leur système dentaire et par leur marche des *Ursus*, d'autres au contraire des *Felis*. Chacun d'eux, en effet, comprend des types plus ou moins omnivores et plantigrades, et d'autres très carnassiers et digitigrades. Si donc l'on place, soit les *Mustela* après les *Viverra*, soit les *Viverra* après les *Mustela*, on a nécessairement une série dans laquelle, après être arrivé des Omnivores-plantigrades à de véritables Carnivores-digitigrades, se retrouvent d'autres Omnivores-plantigrades, suivis de nouveau de véritables Carnivores-digitigrades. Voici une première et très grave infraction au principe qui sert de base à l'hypothèse d'une série uni-linéaire. Une seconde et non moins grave résulte de l'existence dans le groupe des *Mustela*, d'espèces éminemment aquatiques, les Loutres et les trois genres voisins, Aonyx, Saricovienne, Endydre. A quelque point qu'on intercale dans la série des Carnivores, généralement composée d'espèces terrestres, ces types profondément modifiés par la vie aquatique, n'est-il pas évident qu'on altère la régularité, qu'on brise l'unité de la série? Si maintenant, au lieu de comparer dans leur ensemble les *Viverra* et les *Mustela*, nous descendions à la comparaison des divers types génériques en particulier; si nous faisions aussi entrer en ligne de compte les difficultés qui résultent de l'étude des autres Carnivores, tels que les *Canis* de Linné, les Hyènes et les Protèles, nous verrions que c'est presque sur

tous les points de la prétendue série uni-linéaire que les efforts des zoologistes doivent échouer devant d'insurmontables difficultés.

La série uni-linéaire étant inadmissible, nous avons dû rechercher si, dans ce cas comme dans d'autres analogues, nous ne pourrions recourir avec avantage à cet autre mode de classification que nous avons nommé *multi-sérial* ou *parallélique* (voy. les mots MAMMIFÈRES et SÉRIE). Nous sommes loin de penser que l'emploi d'une telle classification suffira pour lever ici toutes les difficultés; mais nous nous croyons fondé à la présenter ici (et il en est toujours de même) comme beaucoup plus exacte, quoiqu'imparfaite encore, et plus philosophique que les méthodes ordinaires. N'est-il pas évident que les *Mustela* et les *Viverra*, au lieu d'être placées les unes à la suite des autres comme se succédant en une série unique, doivent être placées en regard comme constituant deux séries distinctes, par lesquelles on passe graduellement, par deux voies différentes et parallèles, des Omnivores-plantigrades aux vrais Carnivores-digitigrades? La concordance si parallèle de ces deux séries, déjà si manifeste à ne considérer que leur direction générale, ne ressort-elle pas des analogies plus spéciales qu'on peut signaler entre divers genres de *Mustela* et de *Viverra*, lesquels genres sont si manifestement des termes correspondants dans l'une et l'autre série? Et à cet égard, toutes les découvertes récentes de la science, en ce qui concerne les Carnivores, ont une tendance remarquable à remplir dans l'une des séries parallèles les lacunes qu'on y pouvait apercevoir en la comparant à l'autre; lacunes dont l'existence ne pourrait d'ailleurs fournir une objection de quelque valeur contre le principe même des classifications paralléliques. Pour citer quelques exemples, nos nouveaux genres *Galidia* et *Galidictis* ne sont-ils pas les représentants, parmi les *Viverra*, des Martes proprement dites et des Putois? Et si l'on pouvait remarquer encore, il y a quelques années, que le parallélisme était rendu très incomplet par le défaut, dans la série des *Viverra*, de toute espèce analogue aux Loutres et aux autres *Mustela* aquatiques, cette lacune n'a-t-elle pas elle-même été comblée par la découverte aussi remarquable qu'inattendue du genre *Cynogale*, véritable par tous ses caractères essentiels même temps si analogue aux Loutr forme générale; par la conformatio pieds; par son mode même de co et toutes ses habitudes? Ainsi le par qui existait déjà entre les *Muste* *Viverra* pour les genres terrestres les plantigrades-omnivores jusqu' tigrades-carnivores, se continue m jusque parmi les genres aquatiqu

Nous ne pouvons qu'indiquer ici ports d'une manière générale, en r aux articles spéciaux, dans lesqu aurons à exposer et à analyser les c et les rapports de chaque genre. I ment nous pourrons faire compre netteté et établir rigoureusement cordance dont l'indication, faite à de vue général, ne pouvait d'aille ver place que parmi ces considéra l'ensemble des Carnivores.

(ISIDORE GEOFFROY SAINT-HI

CAROCOLLE. *Carocollus.* MOLL institué par Denis Montfort pour le dont le dernier tour est anguleux. tère ne suffisant pas pour l'établ d'un g. nouveau, on l'a laissé dan lices, dont il forme une division.

CAROLINE. INS. — Nom vu l'*Æshna forcipata*.

CAROLINEA, Linn. fils. BOT. P nonyme de *Pachira*, Aubl.

CAROLLIA. MAM. — Genre de tères de la tribu des Phyllostomes par M. J.-E. Gray (*Magazine of* *Botany*, 1838). Il a pour espèce typ *lostoma brachyotum* Maxim., dont brane interfémorale est large et tro queue nulle et l'oreillon très petit.

***CARONCULAIRE.** *Caruncul* — M. de Mirbel nomme *arille* car celle qui est formée d'une ou de plu roncules, comme dans le *Polygala*

CARONCULE. *Caruncula* (car tit lambeau de chair). ZOOL. et BOT.- sance charnue, le plus souvent dénu mes et d'une couleur vive, qui se v au front, à la base du bec, et en g les appendices céphaliques ou cer quelques Oiseaux. Telles sont les c du Dindon, celles de la Grue, du C — En botanique, c'est le renflement

rtaines graines qui entoure le hile ans le haricot, ou bien un appen- eux semblable à celui du *Sterculia* is. (G.)

NCULÉS. *Carunculati*. OIS.—C'est, éthode de Vieillot, une des familles dre des Oiseaux Sylvains et de sa Anisodactyles, dont un des prin- aractères est d'avoir la tête ou la le inférieure caronculée, et renfer- genres *Glaucope*, *Dilophe*, *Créadion* te. Ce caractère étant de trop peu nce pour autoriser seul un rappro- en famille, et même un groupe gé- ces divers genres se trouvent au- i séparés, et plus naturellement ré- ns diverses familles. (LAFR.)

SA. MOLL. — Nom vulgaire du *Mu-* rides.

TTA, DC. BOT. PH. — Syn. de Ca- ucus, Tournef.).

TTE. MOLL. — Nom d'une espèce Cône.

TTE. *Daucus*. BOT. PH. — Genre de e des Ombellifères, sous-ordre des mées, tribu des Thapsiées, établi nefort, et ayant pour caractères : générale pinnatifide, chacune des ofondément découpée. Fleurs de la nce plus grandes que les autres, de l'avortement des organes sexuels; centre également stériles, mais re développées, et le plus souvent ; 5 pétales pliés en cœur, et 5 éta- lternes à anthères simples; akène hérissé de poils raides. Après la flo- s pédoncules des fleurs extérieures nt, ce qui donne à l'ombelle géné- forme presque sphérique. On en nviron une quinzaine d'espèces, ndées de propriétés aromatiques, me, le *D. gummiferus* Lam., qui les rochers au bord de la Méditer- dont on extrait par incision une sine fort odorante. Le *Daucus ca-* croît spontanément en France, a mélioré par la culture, une des ra- gères les plus agréables et les plus On en cultive plusieurs variétés : *courte hâtive*, la plus délicate et la de de toutes, la *jaune*, la *rouge lon-* *blanche* employées pour la nour- l'homme ou pour celle des bes-tiaux, la dernière surtout, qui est la plus rustique, et la *violette*, d'un goût plus fort, d'un usage moins répandu, et quelques autres variétés moins importantes. Elles demandent une terre légère et ameublie par de profonds labours, et des arrosements fréquents. On les sème au printemps et en automne. On n'emploie guère la Carotte en médecine que comme émollient, et l'on vante surtout son action dans les maladies des voies urinaires. Les semences de la Carotte sauvage sont stimulantes, et entrent dans le mélange qui sert à faire la liqueur appelée les *Sept graines*. (C. D'O.)

CAROUBE. BOT. PH. — Nom du fruit du Caroubier.

CAROUBIER. *Ceratonia*. BOT. PH. — Genre de la famille des Légumineuses, tribu des Cæsalpiniées, établi par Linné pour un arbre du midi de l'Europe et de toutes les contrées du littoral de la Méditerranée, à branches tortueuses, souvent pendantes, formant une cyme étalée; à feuilles ailées, sans impaires, composées de 6 ou 8 folioles, très entières, obrondes-ovales, coriaces, lisses et d'un vert cendré; à fleurs d'un pourpre foncé, en petites grappes sur la partie nue des branches. Calice petit, 5-fide, dépourvu de corolle. Etamines 5, quelquefois 6 ou 7; filets plus longs que le calice; ovaire entouré d'un disque charnu à 5 lobes et staminifère; légume long, comprimé, à loges pulpeuses; semences dures et luisantes.

Le fruit du Caroubier, qui a jusqu'à 10 pouces de longueur sur un de largeur, contient une pulpe d'un goût sucré, assez agréable lorsqu'elle est mûre. En Espagne, en Italie et même en Provence, on donne le fruit du Caroubier aux bestiaux, qui le mangent avec avidité et gagnent à ce régime un embonpoint rapide. Dans les temps de pénurie, les pauvres s'en nourrissent. Comme ce fruit est commun, il ne paraît guère sur la table du riche. On tire de sa pulpe une eau-de-vie d'assez bon goût, mais qui a l'inconvénient de conserver l'odeur du fruit; dans l'Orient, on se sert du suc de la Caroube réduit à l'état sirupeux pour faire des conserves. Ses propriétés médicinales sont à peu près celles de la Casse, mais il est moins laxatif. Le bois du Caroubier, connu dans les arts sous le nom de *Carouge*, est d'une grande dureté, et sert à faire de belle me-

nuiserie. Cet arbre n'est pas difficile sur le choix du terrain ; il aime surtout les roches voisines de la mer et des cours d'eau ; mais sous notre climat il est d'orangerie. (C. d'O.)

CAROUBIER DE LA GUIANE. BOT. PH. — Syn. de Courbaril.

CAROUGE (*Xanthornus*, Briss., Cuv. ; *Pendulinus*, Vieil.) (ξανθός, jaune ; ὄρνις, oiseau). OIS. — Genre formé par Brisson sur l'*Icterus minor nidum suspendens* de Sloane ou *Banana bird* de Brown, l'*Oriolus bonana* de Gmelin, le *Carouge* (*Enl.* 535-1.-1), et faisant partie de la famille des *Cassiques* de Cuvier et de celles des *Tisserands* de Vieillot. Les espèces de ce genre se trouvaient comprises dans le grand genre *Oriolus* de Linné et de Latham qui renfermait les *Cassiques*, les *Troupiales* et les *Loriots*. Ce genre, tel qu'il est restreint, et tel que nous le concevons aujourd'hui, a pour caractères : « Bec conique, entier, généralement plus court que la tête, ou très droit, ou légèrement arqué dans sa longueur, et alors un peu grêle, allongé et aigu ; mandibule supérieure se prolongeant entre les plumes du front sous forme d'angle très aigu ; pieds conformés comme ceux d'Oiseaux percheurs avec des ongles épais, courts, très arqués et peu propres à la marche. »

Les espèces de ce genre, comme toutes celles de la famille des Ictérinées dont il est le g. type, ont donc pour caractère essentiel des pattes conformées pour la station habituelle sur les branches, soit qu'elles s'y tiennent simplement perchées ou cramponnées pour s'y nourrir de leurs fruits. Quelques modifications dans la forme du bec seulement avaient motivé, de la part de Cuvier et de Vieillot, une subdivision dans les *Troupiales* en *Carouges* et en *Troupiales* ; mais ces deux savants, malheureusement pour les ornithologistes qui les étudiaient, avaient donné à chacune de ces dénominations un sens opposé, en sorte que les Carouges de Cuvier étaient les Troupiales de Vieillot, et *vice versâ*.

Le double caractère tiré de la forme des pattes, comme des habitudes qui en sont une dépendance, une fois admis, notre genre Carouge (*Xanthornus*, Briss.) peut se diviser en *Carouges* proprement dits (*Xanthornus*, Briss. ; *Pendulinus*, Vieill.), remarquables par un bec assez grêle, arqué et très aigu ; par une queue assez longue et étagée, tels que les *Carouges chrysocéphal*[...] *à long bec*, de Vieillot, et en *Balt*[...]*terus*, Briss. ; *Yphantes*, Vieill.) des premiers par un bec générale[...] court, plus épais et droit ; par [...] médiocre et arrondie. Tels sont le[...] (*Icterus minor* Briss.) et l'*Ori*[...]*thornus* Gmelin, etc. Mais ici comm[...] ces deux formes de bec passent [...] l'autre par des espèces intermédi[...]

Les Carouges, comme toutes les [...] la famille des Cassiques, ne se [...] qu'en Amérique. La plupart vivent [...] et cependant quelques uns ont l'[...]cial des Troupiales, avec lesquel[...] lent quelquefois ; ils ne fréquente[...] plaines, et se plaisent dans les [...] bosquets, surtout les endroits [...] cherchent leur nourriture sur le[...] descendent à terre pour y saisir l[...] mais ne vont point à la recherch[...]nes des céréales : aussi les renc[...] rarement dans les champs ense[...] abondent au contraire les *Troup*[...] *Quiscales*.

Le plus grand nombre constr[...] les Cassiques, des nids en forme [...] suspendus à l'extrémité des br[...] très ingénieusement tissés en ber[...] cependant la forme de ces nids va[...] les espèces. Ainsi le *Carouge ba*[...] Martinique donne au sien la form[...] d'un globe creux ; il le fixe sous [...] de Bananier, de manière que c[...] d'abri et en fait elle-même pa[...]rouge à gorge noire, ou Troupi[...] de Vieillot (*Buff. enl.*, 607-1, 2) [...] sien en forme d'écuelle profonde, [...]pend par ses deux anses ou oreill[...]mité de deux branches flexibles, [...] les *Carouges à long bec* se réu[...] troupes pour nicher sur le même [...] y voit leurs nids, de forme cylind[...] pendus à l'extrémité des haute[...] et flottant librement dans l'air.

Parmi les espèces de Carouges [...] ou Baltimores, nous citerons c[...] des plus marquantes par la viv[...] couleurs, le *Carouge Jamacaii* (*[...]macaii* Gmel.), le *Jamacaii* de [...] *Carouge jamac* de Vieillot, figu[...] n° 2 de ce Dictionnaire, où il es[...] tort *Carouge orangé* (*Xanthornus*

Est long de près de 10 pouces ; la tête et tout le devant du cou, les ailes, la queue et une bande transversale sur le dos sont d'un noir profond ; le derrière et les côtés du cou, le bas du dos et le croupion, les petites couvertures des ailes, et tout le dessous, depuis la poitrine, sont d'un jaune orangé vif. Il y a, vers le milieu de l'aile, une bande longitudinale blanche ; le bec est noir, avec la base cuivrée. Il habite le Brésil. (Lafr.)

CAROUGE. bot. ph. — Nom vulgaire du bois du Caroubier.

CAROUSSE. poiss. — Nom vulgaire du *Perca Labrax* L.

***CAROVAGLIA** (nom propre). bot. cr. — (Mousses.) Bridel (*Bryol. univ.*, II, p. 753) avait donné à une nouvelle mousse le nom d'*Esenbeckia*, qu'il a fallu changer, parce qu'un genre homonyme avait été établi par M. Kunth parmi les Rutacées. M. Endlicher lui a conséquemment imposé (*Gen. Plant.*, n° 500) celui de *Carovaglia*, botaniste italien. Voici les caractères de l'espèce unique de ce g., qui n'a été trouvée qu'à Java : Péristome double, l'extérieur composé de 16 dents doubles, c'est-à-dire réunies deux à deux par une masse pulpeuse, et fixées à la partie interne du bord épaissi de la capsule ; l'intérieur formé d'autant de cils très déliés, courts et fugaces, partant du même point que les dents extérieures et alternant avec elles. Coiffe en mitre presque entière à la base, stylifère et glabre. Capsule égale, sans anneau, brièvement pédonculée. Fleurs mâles inconnues. Fleurs femelles gemmiformes, latérales, mais placées au sommet de rameaux très courts ; un seul pistil fécondé. Cette mousse, rare dans les herbiers, a un peu le port d'une Lycopodiacée. (C. M.)

CAROXYLUM, Thunb. bot. ph. — Syn. de *Salsola*, L.

CARPADÈLE (καρπός, fruit ; ἄδηλος, couvert). bot. — Ce nom, donné par M. Desvaux aux fruits des Ombellifères, est synonyme de Polakène.

CARPAIS, Latr. arach. — Synonyme de Gamase du même auteur.

***CARPALIMUS** (καρπάλιμος, prompt). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, établi par Stephens (*Illust.*, V, p. 221) et non adopté par M. Erichson, qui, dans sa *Monographie*, en comprend les esp. dans le g. *Trogophloeus* de Mannerheim. (D.)

CARPANTHUS (καρπός, fruit ; ἄνθος, fleur). bot. ph. — Synonyme d'*Azolla*, Lam.

CARPATHOS ou **CARPATON.** bot. ph. — Syn. de *Lonicera periclymenum*.

CARPE (καρπός, poignet). zool. — Partie des membres antérieurs des Vertébrés comprise entre l'avant-bras et la main. C'est aussi le quatrième article de la pince des Crustacés. On appelle encore Carpe, ou point de l'aile, la portion du bord externe de l'aile des Hyménoptères offrant une expansion cornée, et formée par la réunion des nervures radiale et cubitale.

CARPE. poiss. — Ce poisson, connu de tout le monde, que nous trouvons déjà désigné par les auteurs de la renaissance sous les noms de *Carpo*, *Carpa*, *Carpena*, et dans les langues du Nord sous ceux de *Karpf* ou de *Karpfen*, est aujourd'hui des plus communs et des plus répandus dans toutes les eaux douces de l'Europe. Le nom de *Carpena* est connu beaucoup plus anciennement, car il se trouve déjà dans les auteurs du VI[e] siècle. Il ne me paraît pas probable qu'il ait alors désigné le poisson auquel les Grecs appliquaient le nom de Κυπρῖνος, et que Pline a traduit par le mot de *Cyprinus*. Ausone ne paraît pas avoir connu la Carpe, puisqu'il ne la cite pas ; ce qui d'ailleurs nous semble d'accord avec ce qu'on dit de la Carpe, poisson donné comme originaire de la Perse et des contrées chaudes de l'Asie, et introduit peu à peu en Europe. On a conservé les noms des souverains sous lesquels ce poisson s'est répandu successivement en Allemagne, et plus tard en Angleterre, ce qui prouve que c'est une des espèces de Poissons soumises à la puissance de l'homme, et propagées par lui sur la surface de la terre. On a depuis long-temps avancé que la Carpe est aussi répandue en Amérique ; je sais positivement qu'elle existe à Cayenne : d'autres voyageurs l'ont citée comme se voyant à la Nouvelle-Orléans. Ce poisson, de forme gracieuse, a une longue dorsale, la bouche petite, un peu protractile, sans dents, pourvue de quatre barbillons, les pharyngiens armés de cinq dents à couronne plate, traversée par des collines d'émail. Il n'a, comme les autres Cyprinoïdes, que trois rayons à la membrane branchiostége. Le corps est couvert de grandes écailles.

La couleur est un vert doré plus ou moins

brillant, selon la nature du fond sur lequel vit ce poisson. Le canal intestinal est long, replié, et caché en partie entre les nombreux lobules du foie; une grande vessie aérienne double, et communiquant, par un canal long et étroit, de la seconde portion à la partie antérieure de l'œsophage, est remplie de gaz azote assez pur. Les laitances du mâle sont blanches, et remplissent une grande partie de l'abdomen quand elles sont développées. Les ovaires sont encore plus gros à proportion, et contiennent, suivant Bloch, 600,000 œufs. Le palais de ce poisson est épais et charnu, et constitue cette partie délicate et recherchée des gourmands sous le nom de *langue de Carpe*. Ce poisson croît assez vite dans les premières années de sa vie; son développement est ensuite plus lent. Il paraît qu'il vit très long-temps, quoique sa longévité soit établie plutôt sur des assertions que sur des expériences dont les registres auraient été tenus avec la rigueur nécessaire pour leur donner l'authenticité désirable. On dit que quelques Carpes des bassins de Fontainebleau remontent au temps de François Ier: il en serait de même de celles des étangs de Chantilly ou de Pontchartrain: on donne 200 ans à celles des eaux de Charlottenbourg. Ce poisson devient plus grand dans l'est de l'Europe que dans les provinces du Nord. On parle de Carpes de 5 pieds prises dans le Volga ou dans le Dniester. Elles acquièrent jusqu'à 70 livres; et si Paul Jove ne s'est pas mépris, il y aurait dans le lac de Côme des Carpes du poids de 200 livres. La ténacité vitale de ce poisson est très grande: aussi peut-on le transporter facilement, et le tenir long-temps dans de la mousse humide: l'on se sert, dit-on, de ce moyen, pour les engraisser d'une sorte de pâtée, faite de lait caillé et de mie de pain trempée dans du vin. On dit même que cette nourriture leur donne un très bon goût. On peut également les soumettre avec succès à l'opération de la castration, et c'est aussi un bon moyen de les faire engraisser promptement.

Il y a beaucoup de variétés de Carpes dans les différentes eaux de l'Europe, quant à leur largeur, à leur épaisseur et à leur couleur. On en connaît aussi quelques espèces dont les individus perdent leurs écailles, de façon qu'on ne leur en trouve plus que le long du dos, du ventre et de la ligne latérale. Il y en a même qui n'ont point d'écailles; ces variétés ont reçu les noms de *Reine des Carpes*, de *Carpes à cuir*, ou de *Carpes à miroir*. Les Carpes sont sujettes aussi à une sorte de monstruosité causée par une déformation des os du crâne, et surtout des frontaux; un ou deux os de la face y sont seuls intéressés. Ces individus ainsi déformés sont appelés quelquefois *Carpes à tête de Dauphin*.

La Carpe est devenue, dans nos méthodes ichthyologiques, une espèce auprès de laquelle on peut grouper plusieurs Cyprinoïdes, dont les uns ont comme elle des barbillons autour de la bouche, et les autres en sont dépourvus. On trouve en Europe plusieurs Poissons de la première subdivision, dont les uns, comme les espèces nommées *Cyprinus elatus*, *C. regina*, par Ch. Bonaparte, prince de Canino; *C. hungaricus*, par M. Heckel; *C. Nordmanni*, par M. Valenciennes, sont si voisines de la Carpe commune, qu'on pourrait les croire de simples variétés de ce poisson. L'on connaît d'autres Carpes des eaux douces du Bengale, de Java; et, d'après des dessins chinois, nous jugeons qu'il y en a d'autres espèces dans les étangs de la Chine ou du Japon.

L'Europe nourrit encore en abondance une espèce bien distincte de Carpe, dédiée par M. Heckel à M. Kollar sous le nom de *Cyprinus Kollarii*, et qui est remarquable par l'extrême brièveté de ses barbillons. Les pêcheurs des environs de Paris la distinguent de la Carpe par le nom de *Carreau*, qu'ils appliquent aussi cependant à une autre espèce voisine, mais sans barbillons, le Carrassin. On la tient au même prix que la Carpe commune à la vente de l'étang de Saint-Gratien.

Les Carpes de la seconde division ou celles sans barbillons ont été distinguées comme un genre à part sous le nom de *Cyprinopsis* par M. Fitzinger, ou de *Carassius* par M. Nilsson; mais les barbillons ne m'ont pas paru, vu leur peu d'importance, un organe sur lequel on puisse fonder des coupes génériques.

Nous avons en Europe, comme je l'ai dit plus haut, le Carrassin et la Gibèle, puis quelques autres espèces distinguées récemment par les ichthyologistes, qui ont étudié avec détails et beaucoup de soin, comme MM. Agassiz et Heckel, les Poissons de l'Europe cen-

ait connaître quelques espèces
ı Japon ou de l'Inde; c'est
ıre que se rapporte le poisson
; nous conservons dans nos ap-
us le nom de *Poisson rouge*, ou
la Chine. *Voy.* ce mot. (VAL.)
:arpe a encore été donné à des
. Cyprin, et à d'autres appar-
ımilles différentes. Ainsi l'on a
BUGGENHAGEN, une esp. du g.
MER, le Labre tacheté; C. DU
du g. Labéon.

E. *Carpellum* (modification de
BOT. PH. — De Candolle nomme
s partiels des Renonculacées,
s, des *Liriodendrum tulipifera*,
, etc. Cette dénomination ré-
le Camare, que donne à cette
L de Mirbel. Les Carpelles sont
indéhiscents, polyspermes ou
, secs ou charnus, libres ou
:e dernier état ils prennent le
pe, qui signifie fruit composé.
ınistes, le Carpelle est une
sur les bords et composée de
de l'épicarpe, de l'endocarpe
rpe, lesquelles répondent aux
e la feuille, c'est-à-dire l'épi-
locarpe à ses surfaces supé-
ieure, et le mésocarpe au mé-
lques auteurs généralisent ce
uent indifféremment au fruit
, des Légumineuses, des Ro-
(C. L.)

M (χαρπήσιον, espèce de bois
r. PH. — Genre de la famille
s-Sénécionidées, établi par
s plantes herbacées, droites,
euilles alternes et dentées; à
es, terminales ou axillaires,
ine; assez rares en Europe, où
us qu'une seule espèce, et plus
us l'Asie méridionale. Ce nom
;ner chez les anciens des plan-
ılité desquelles on n'est pas
(C. D'O.)

Banks et Sol. BOT. PH. — Syn.
ı, R. Br.

EA (χαρφαλέα, qui dessèche).
re de la famille des Rubiacées,
ı Cinchonacées, établi par Jus-
abrisseau de Madagascar, à
les, lancéolées, et à fleurs dis-
posées en corymbes terminaux. On n'en connaît qu'un seule espèce, le *Carphalea corymbosa*.

*CARPHEPHORUS (χάρφη, fétu; φέρω, je porte). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Eupatoriées, établi par Cassini pour des plantes herbacées vivaces, à tige simple; à feuilles alternes, linéaires ou lancéolées, entières ou dentées; à capitules en corymbe ou rameux et à fleurs pourpres. Les esp. du g. *Carphephorus* habitent l'Asie boréale et centrale.

*CARPHOLOMA, Don. BOT. PH. — Syn. de *Lachnospermum*, Willd.

*CARPHOPHIOPS (*Carphophis*, ὤψ, aspect). REPT. — Genre de Calamariens proposé par MM. Duméril et Bibron, et différant seulement des *Carphophis* par la présence d'une paire de petites scutelles internasales. Il n'y en a encore qu'une espèce: *C. vermiformis* Dum. et Bibr.; sa patrie est l'Amérique septentrionale. (P. G.)

*CARPHOPHIS (χάρφη, fétu; ὄφις, serpent). REPT. — Genre de Calamariens établi par MM. Duméril et Bibron, et dont les caractères sont: Scutelles nasales bien développées; pas de frontales antérieures, une fréno-oculaire. Le type de ce genre est le *Carphophis amœna* Dum. et Bibr., qui vient de l'Amérique septentrionale. (P. G.)

*CARPHOSTEPHIUM, Cass. BOT. PH. — Syn. de *Ptilostephium*, H. B. K.

*CARPHURUS (χαρφυρός, fait de paille?). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, établi par M. Erichson (*Entomog.*, p. 182), qui y rapporte 2 esp., les *C. dispar* et *luteolus*; il indique le premier comme originaire de Singapour, et se tait sur la patrie du second. (C.)

*CARPIDIER ou CARPIDION. *Carpidium*. BOT. PH. — Nom donné aux fruits partiels qui se sont soudés pendant la maturité: tels sont ceux des Mûres.

*CARPILIE. *Carpilius*. CRUST. — Ce genre, créé par Leach, et appartenant à l'ordre des Décapodes brachyures, est rangé par M. Milne-Edwards dans la famille des Cyclométopes et dans la tribu des Cancériens arqués. Quatre espèces composent ce genre; elles habitent les mers d'Asie et celles d'Amérique. Celle qui peut lui servir de type est le *Carpilius corallinus* Fabr. (*Ent. syst.*, t. II); elle se trouve aux Antilles. (H. L.)

***CARPINUS** (*carpinus*, charme). BOT. FOSS. — La présence de ce g. de Cupulifères dans les terrains tertiaires a été bien constatée par l'empreinte d'un fruit trouvé dans les marnes d'eau douce d'Armissau, près de Narbonne (*Ann. des scienc. nat.*, t. 15, p. 48, pl. 3, fig. 6), dont les caractères sont exactement ceux du fruit et de la bractée trilobée qui l'accompagne dans les *Carpinus* actuels. Il y a cependant quelque différence de forme entre cette bractée et celle des fruits de notre Charme d'Europe, qui m'ont fait considérer l'espèce fossile comme différente des espèces vivantes. Je l'ai désignée sous le nom de *Carpinus macroptera*. On trouve aussi, dans les terrains de la même époque, des feuilles qui, par leur forme et par leur nervation, ont une grande analogie avec celles du Charme, et se rapportent probablement à ce genre. (AD. B.)

CARPINUS. BOT. PH. — Nom latin du Charme.

CARPIONE. POISS. — Nom de pays de la Truite pointillée, *Salmo alpinus* Bl., fort commune dans les eaux douces aux environs des Alpes.

CARPOBALSAMUM. BOT. PH.—Nom du fruit de l'*Amyris opobalsamum*.

CARPOBLEPTA, Stackh. BOT. CR. — *Voyez* FUCUS. (C. M.)

CARPOBOLUS, Schwein. BOT. CR.—Syn. de *Cyathodium*, Lehm.—Micheli donne aussi ce nom à un g. syn. de *Sphærobolus*, Tod.

***CARPOCALYMMA** (καρπός, fruit; κάλυμμα, enveloppe). BOT. PH. — Genre de Zippelius (selon Macklock *Bijdr. tot de nat. Wet.*, V, 142) cité dans le *Bulletin de Férussac*, XVIII, 92, et qui ne paraît pas avoir encore été décrit. (C. L.)

***CARPOCAPSA** (καρπός, fruit; κάψις, action de dévorer). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par M. Treitschke aux dépens des g. *Tinea* et *Tortrix*, Linn., et *Pyralis*, Fabr. En adoptant ce g. (*Hist. nat. des Lépidoptères de France*), nous l'avons placé dans notre tribu des Platyomides. Il ne comprend qu'un petit nombre d'espèces, remarquables non seulement par les couleurs métalliques dont elles sont ornées à l'état parfait, mais encore par la manière de vivre de leurs Chenilles. Celles-ci vivent, les unes dans l'intérieur des fruits à pépins, les autres aux dépens de la sève des arbres fruitiers, en creusant des espè galeries cylindriques entre l'écorce et bier. Les premières sortent des fruit qu'elles ont atteint tout leur développ et se cachent, comme les secondes, s écorces, et quelquefois dans la terre se changer en chrysalide. Parmi les pèces que nous rapportons à ce g., n terons comme type, la plus connue ravages dans les vergers, la *Carp pomonana* Treit. (*Tinea pomonella* d né, ou *Pyralis pomana* de Fabrici chenille vit dans l'intérieur des pom des poires, dont elle mange les pépin d'entamer les parties environnantes comment elle se trouve logée au cent fruit sans qu'on s'aperçoive au-deho où elle y est entrée; car les pommes poires dites véreuses, c'est-à-dire qu sentent un trou à l'extérieur, ne conti plus de Chenilles, comme on le verr bas. Un de ces fruits est à peine nou la femelle du Papillon dépose un œu l'ombilic. Cet œuf ne tarde pas à écl la petite chenille qui en sort perce u pour pénétrer jusqu'au cœur du fru n'en continue pas moins à grossir. trou étant proportionné au diamètr chenille, qui est à peine grosse com crin au moment de son éclosion, on qu'il s'oblitère facilement, et qu'au bo certain temps il n'en reste plus aucu à l'extérieur. Cette chenille, qui se toujours seule dans un fruit, parvie nairement à toute sa taille à la fin d ou au commencement d'août, c'est lorsque les pommes et les poires so deux tiers de leur grosseur; elle peu alors 3/4 de pouce de longueur. Lorsq poque de sa transformation arrive, el du fruit par un trou qu'elle perce da à la circonférence, ce qui explique p les fruits qui offrent un trou à l'exté contiennent plus de Chenilles. Elle s alors sous les écorces, et même quel dans la terre, où elle se fabrique un d'un tissu blanc et serré, mêlé de p de bois rongé ou de débris de feuilles Elle passe ainsi toute la mauvaise sa ne se change en chrysalide qu'en mai de l'année suivante, pour devenir inse fait trois semaines après, c'est-à-dire ment où les pommes et les poires se n

ocapsa pomonona est répandue dans parties de l'Europe où l'on cultive r et le Poirier. Sa Chenille attaque is le fruit du Prunier. La Chenille lon sont figurés dans beaucoup , entre autres dans Hubner et Roë-sillon seul est figuré dans le nôtre l. 248, fig. 2 et 3). (D.)

CERAS, Link. BOT. PH. — Syn. , Dill.—Ce nom a été donné aussi Richard à un genre de la famille cées, formé par le même auteur ll., XXI, 98) sur le *Martynia lon-* nné. C'est une plante herbacée cultivée dans les jardins, où elle a ite du cap de Bonne-Espérance, La tige en est dressée, un peu sca- lles opposées, pétiolées, ovales- s fleurs pourpres, axillaires, op- illaires, sur des pédoncules bi- t à la base. (C. L.)

CERÆ et CARPOCERIA, Du- . *Bot.*, p. 68). BOT. CR. — Syn. ériés. (C. M.)

COCCYX, G.-R. Gray. OIS.—Syn. , Temm., ayant pour type le C.

DES (καρπός, fruit; εἶδος, forme). re de Coléoptères tétramères, fa- rculionites, division des Apos- , créé par M. Dejean, dans son pour y placer une espèce du cap Espérance, nommée *C. pilula* par Schœnherr fait rentrer cette es- genre *Ocladius*. (C.)

DESMIE. *Carpodesmia* (καρπός, , lien). BOT. CR. — (Phycées.) Ce , de la tribu des Fucacées, a été Greville (*Syn. Sp. Alg.*, p. XXXIV) spèce démembrée du g. *Cysto-* , la *C. zosteroides*. Voici ses : Fronde plane, linéaire, dicho- rue par une nervure longitudi- de vésicules. Réceptacles tuber- és dans l'épaisseur de la fronde e. On ne connaît point son ha- (C. M.)

DETES, Herb. BOT. PH.—Syn. de , Ker.

DETUS (καρπός, fruit; δετός, em- BOT. PH. — Genre rapporté avec famille des Célastrinées, avec la- ésente le plus d'affinités. Il a été établi par Forster pour un arbre de la Nouvelle-Zélande, haut d'environ 6 à 7 mètres, dont les tiges et les rameaux sont parsemés de tubercules, les feuilles alternes et les fleurs disposées en grappes solitaires ou géminées, axillaires et terminales.

*CARPODINUS (καρπός, fruit; δῖνος, toupie, sabot). BOT. PH. — Genre de la famille des Apocynacées, tribu des Mélodinées, formé par R. Brown (*Msc. ex* Don *Syst.*, IV, 100), et renfermant deux espèces encore peu connues. Ce sont des arbrisseaux appartenant à l'Afrique tropicale, et dont les feuilles sont opposées, ovales-lancéolées, pourvues de cirrhes axillaires; les fleurs géminées, subsessiles et axillaires. Le fruit (biloculaire) est semblable à une orange, et renferme des graines nidulantes dans une pulpe. Ce g. paraît voisin du *Melodinus*, Forst. (C. L.)

CARPODONTOS, Labill. BOT. PH.—Syn. d'*Eucryphia*, Sp.

CARPOLEPIS, Palis. BOT. CR. — Syn. de Muscoïde, Micheli.

CARPOLITHES (καρπός, fruit; λίθος, pierre). BOT PH. — Ce mot, employé pour désigner d'une manière générale les fruits fossiles, ne doit être appliqué qu'à ceux qui sont connus trop imparfaitement pour qu'on puisse les rapporter soit à un genre, soit au moins à une famille connue, et pour lesquels on ne peut pas cependant établir d'une manière certaine des différences assez positives avec les plantes vivantes pour en former des genres nouveaux. C'est ainsi que plusieurs fruits de terrain houiller ont été désignés par les noms de *Carpolithes alata*, *sulcata*, etc., que d'autres des terrains tertiaires ont reçu les noms de *Carpolithes thalictroides*, *Carpolithes ovulum*, etc. Ces noms ne doivent être considérés que comme des expressions provisoires jusqu'à ce que de nouveaux matériaux plus parfaits, et une comparaison plus étendue permettent soit de rapprocher ces fruits d'un genre connu, soit de les élever au rang de genre nouveau, si aucun genre dans le monde actuel ne peut les recevoir. (AD. B.)

*CARPOLOBIA (καρπός, fruit; λόβιον, petite gousse). BOT. PH. — Genre incomplétement déterminé par G. Don (*Syst.*, I, 370), et rapporté avec quelque doute à la famille des Polygalacées. Il renferme un petit nombre d'arbrisseaux rameux, indigènes de l'A-

frique tropicale, à feuilles alternes, ovales ou cordiformes, acuminées, entières; à grappes florales axillaires, pauciflores. Le fruit, dont la forme a donné son nom au genre, est un drupe monosperme, soyeux, en forme de gousse, dont l'unique graine est veloutée comme lui. (C. L.)

*CARPOLOGIE (καρπός, fruit; λόγος, discours). BOT. — Nom donné à la science qui a pour objet spécial l'étude des fruits.

CARPOLYZA. BOT. PH. — Genre établi par Salisbury (*Parad. Lond.*, t. 63) dans la famille des Amaryllidées, pour une plante du Cap, à feuilles linéaires, recourbées; à hampe contournée en spirale à la base; spathe à deux valves linéaires; fleurs blanches et penchées. L'espèce type est cultivée depuis long-temps dans nos serres tempérées où elle a été d'abord désignée sous les noms de *Crinum tenellum* ou *spirale*, *Strumaria spiralis*, etc.

*CARPOMORPHE. *Carpomorpha* (καρπός, fruit; μορφή, forme). BOT. CR. — Nom donné aux apothécies des Lichens qui ressemblent à des fruits, bien qu'il ne soit pas prouvé qu'elles soient le résultat de la fécondation et qu'elles renferment des semences.

*CARPONEMA, DC. BOT. PH. — Syn. d'*Heliophila*, N. Burm.

*CARPOPHAGA (καρπός, fruit; φάγω, je mange). OIS. — Genre établi par Selby aux dépens du g. Colombe, et ayant pour type la *Columba ænea*. *Voy.* PIGEON. (G.)

*CARPOPHAGUS (καρπός, fruit; φάγω, je mange). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Bruchides, créé par M. Mac-Leay (*Appendix*, suite à la *Relation du voyage du capitaine Phil. King*, p. 447). L'auteur lui donne pour type une espèce qui vit à la Nouvelle-Hollande sur un arbrisseau du genre *Banksia*, et qu'il appelle pour cette raison *C. Banksiæ*. M. de Castelnau a adopté ce g. dans son Histoire des Coléoptères; mais il le place dans la famille des Chrysomélines, tribu des Eupodes, entre les g. *Megamerus*, Mac-Leay, et *Megalopus*, Fabr. (C.)

*CARPOPHILUS (καρπός, fruit; φίλος, qui aime). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Nitidulides de Mac-Leay, attribué à Leach (*Coleopt. Manual* de M. Hope, p. 151). Ce g. aurait pour type la *Nitidula flexuosa* de Fabricius, qu'on trouve en France et dans une partie du reste de l'Europe. (C.)

CARPOPHORE. *Carpophorum* (καρπός, fruit; φέρω, je porte). BOT. — Ce nom, créé par Link, est synonyme de Gynophore. Cette dernière dénomination a été introduite dans la science par M. de Mirbel.

*CARPOPHYLLUM (καρπός, fruit; φύλλον, feuille). BOT. CR. — (Phycées.) L'algue qui est devenue le type de ce nouveau genre fondé par M. Greville (*Syn. Alg.*, p. xxxv) faisait autrefois partie du g. Sargasse. Cet auteur donne à ce g. les caractères suivants: Fronde plane ou comprimée. Rameaux foliiformes occupant les deux côtés opposés de la fronde principale. Réceptacles cylindriques, tuberculeux, disposés en grappes (*racemi*) marginales. Ces plantes, qui acquièrent de grandes dimensions, habitent les côtes de la mer Pacifique et de l'Océanie. (C. M.)

*CARPOPODIUM, DC. BOT. PH. — Syn. d'*Heliophila*, N. Burm.

*CARPOPOGON, Roxb. (καρπός, fruit, πώγων, barbe). BOT. PH. — Syn. de *Mucuna*, Adans.

*CARPOTHECA (καρπός: fruit; θήκη, coffre). BOT. CR. — (Phycées.) Mertens nommait ainsi le réceptacle des Sargasses. (C. M.)

CARPOTROCHE (καρπός, fruit; τροχή pour τροχός, roue). BOT. PH. — Ce genre, le même que le *Mayna* de Raddi (lequel devait changer de nom, puisque sous cette dénomination il en existait déjà un créé par Aublet), a été revu, défini et ainsi nommé par M. Endlicher (*Gen. Pl.*, 5066). Il appartient à la famille des Bixacées, tribu des Prockiées, et renferme un petit nombre d'arbres brésiliens, à feuilles alternes, pétiolées, denticulées, accompagnées de stipules pétiolaires, subulées, décidues; à fleurs (polygames par avortement) blanches, odorantes, soyeuses, disposées en grappes simples et dressées (les mâles plus petites, moins nombreuses, séparées des hermaphrodites dans certains individus), dont les pédicelles sont munis d'une bractée et de deux bractéoles alternes, et articulés au-dessus de la bractéole supérieure; à fruit de la grosseur du poing. (C. L.)

*CARRADORIA, Mart. (nom propre). BOT. CR. — (Phycées.) Synonyme du g. *Polyphonia*, Grev. (C. M.)

CARRASSIN. *Carassinus*. POISS. — Nom

d'une espèce de Carpe que les Alle- ppellent *Karausch*, et dont on a fait us, pour désigner spécialement cette e Cyprin. Il diffère surtout de la r l'absence de barbillons ; il a aussi plus court, plus trapu. Rare en il est un des plus communs dans llemagne, et dans les provinces mé- s et orientales de la Russie, où Pal- ervé le fait si curieux que ce pois- s par les glaces pendant l'hiver, s'y t s'y engage si bien qu'on est obligé casser la glace pour le retirer d'entre eaux. Tous ces individus reviennent quand la chaleur fait fondre les gla- (VAL.)

RASSEAU. POISS.—Nom vulgaire d'une g. Carpe, *Cyprinus carassius*.

RASSEAU. *Fulgur*, Mont. MOLL. — Syn. le.

RELÉE. REPT. — C'est le nom sous atreille a désigné l'espèce de Tortue que Daudin appelait l'Aréole, et r *Testudo areolata*.

RELET. POISS. — Nom vulgaire de lanche, *Pleuronectes platessa*.

RICHTERA. BOT. PH. — Genre de la les Crucifères, ordre des Orthopla- bu des Vellées, établi par De Can- ur une petite plante annuelle, indi- s parties méridionales de l'Europe et al de la Méditerranée. Ses caract. tamines libres ; style ovale, plan, ; fleurs petites, jaunes, pâles; silicules tes, à pédicelle infléchi.

RIÈRE DES FRUITS. BOT. PH. — concrétions pierreuses qui se trou- ns l'intérieur de certains fruits, des surtout, et qu'on suppose formées par tions de glandes ou de vaisseaux ag- la auprès de l'ombilic, et s'étendant de l'axe du fruit pour se grouper au- s pépins. Elles contiennent quelque- la silice.

RTACÉ. *Chartaceus* (*chartaceus*, qui est du papier). BOT.—Se dit de l'épi- et du péricarpe quand ils sont secs, s et tenaces, ayant l'aspect du par- . Tels sont le péricarpe de l'*Anagal- ensis*, le tegmen du *Pyrus commu- e*.

RTALLUM. INS. — Genre de Co- es tétramères, famille des Longi- cornes, tribu des Cérambycins, créé par Mégerle dans le catalogue de Dahl, et adopté par M. Serville, qui en a établi les caractères (*Ann. Soc. ent. de France*, tom. III, p. 94). L'espèce qui a servi de type à ce genre est le *Callidium ruficolle* de Fab., qu'on trouve dans le midi de l'Europe et en Barbarie. Il est à remarquer que, dans tous les ouvrages antérieurs au dernier Catalogue de M. Dejean, ce genre a été appelé *Certallum*, par suite probablement d'une faute d'impression dans le premier index qui en a fait mention. (C.)

CARTE GÉOGRAPHIQUE. MOLL. — Nom vulg. d'une esp. du g. Porcelaine.

CARTE GÉOGRAPHIQUE BRUNE et CARTE GÉOGRAPHIQUE FAUVE. INS. — Noms sous lesquels Engramelle désigne deux Lépidoptères diurnes, qu'on a cru longtemps former deux espèces distinctes, et qui n'en font qu'une malgré leur dissemblance énorme, puisque l'une (*Pap. prorsa* de Linn.) a le fond des quatre ailes en dessus d'un brun noir, et l'autre (*Pap. levana* du même auteur) a ce même fond d'un fauve vif, et qu'il existe en outre des différences assez notables entre elles pour le dessin. Or, voici comment on s'est assuré que l'une n'était qu'une variété de l'autre. Sur un certain nombre de chrysalides provenant de la même nichée de Chenilles trouvée dans le courant de juin, on a laissé éclore les unes dans leur temps, c'est-à-dire en juillet, et l'on a mis les autres à la cave pour en retarder l'éclosion jusqu'au printemps suivant. Celles ci ont donné des Cartes géographiques fauves, et les autres des Cartes géographiques brunes ou noires. On a fait plus ; on a laissé quelques unes de ces chrysalides à la cave jusqu'au mois de juillet, et alors seulement on les a soumises à l'influence de la chaleur de la saison : elles ont produit des Cartes géographiques noires. Enfin, parmi ces éclosions, il s'est trouvé quelques individus qui participaient des deux couleurs, et dont quelques amateurs ont fait une troisième espèce, sous le nom de *porima*. — On pourrait conclure de ces expériences, que la Carte géographique noire (*prorsa*) serait le type de l'espèce, et que la fauve ou rouge (*levana*) n'en serait qu'une variété occasionnée par l'influence du froid auquel sa chrysalide est soumise pendant l'hiver, variété devenue constante

par la répétition annuelle de la même cause. Toujours est-il que la *levana* ne se montre jamais qu'au printemps (c'est-à-dire à la fin d'avril, qu'elle se montre seule et en petite quantité, et qu'elle ne reparait plus le reste de l'année ; de même qu'il est constant que la *prorsa* ne commence à paraître qu'au mois de juillet, qu'elle se montre également seule, mais en plus grand nombre que la *levana*, et qu'on continue de la trouver dans l'arrière-saison dans les localités où elle est commune. Ainsi, la *noire* ou *prorsa* provient nécessairement d'œufs pondus par la *rouge* ou *levana*, qui éclosent en juin, et la rouge, d'œufs pondus par la noire, qui éclosent en août ou septembre, et dont les Chenilles ne deviennent Papillons qu'après avoir passé l'hiver en chrysalide.

Ces expériences ont été faites tant par l'auteur de cet article que par le docteur Boisduval ; et M. Geyer d'Augsbourg, qui en a fait depuis d'analogues, a obtenu les mêmes résultats.

Le Lépidoptère dont il est question dans cet article appartient au g. *Vanessa*. *Voyez* ce mot. (D.)

*CARTERETIA (Carteret, célèbre voyageur). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Malaxidées, formé par M. A. Richard (*Sert. astrol.*, X, t. 4), et ne renfermant qu'une espèce. C'est une petite plante parasite, vivace, découverte à la Nouvelle-Guinée, à feuilles longues d'environ 33 centimètres ; à scape muni de bractées vaginantes, portant des fleurs verdâtres, petites, disposées en grappes. (C. L.)

*CARTERICA (καρτερικός, patient). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Lamiaires, créé par M. Dejean dans son dernier Catalogue, et placé par lui entre les genres *Pteroplius* et *Aganarchus* de M. Serville. L'espèce sur laquelle est fondé ce genre est originaire de Cayenne, et a été nommée par l'auteur *C. bandina*. (C.)

*CARTERONYX (καρτερός, fort ; ὄνυξ, ongle). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, indiqué seulement par M. Dejean dans son dernier Catalogue, et dont M. de Castelnau a publié depuis les caractères, mais sans adopter le nom de M. Dejean, auquel il a substitué celui de *Monocrenus*. *Voyez* ce mot. (C.)

*CARTERUS (καρτερός, robuste). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides-Gonatocères, division des [illegible] ch rh nchides, établi par M. Schœnherr [illegible] une seule espèce originaire de la Nouvelle-Hollande, nommée *C. squalidus* par M. Mac Leay, et rapportée par M. Dejean au g. *P*[illegible] *tomus* de Dalman. Si le g. dont il s'[illegible] est conservé, le nom devra en être changé, car M. Dejean l'avait déjà appliqué avant M. Schœnherr à un g. de la tribu des Scaritides.

On donne encore le nom de *Carterus* à [illegible] genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Scaritides, établi par M. Dejean (*Iconographie des Coléoptères d'Europe*, t. I, p. 233, et *Spec. gen.*, t. V, p. 515) sur le *Ditomus interceptus* d'Hoffmansegg qui se trouve en Portugal. M. de Castelnau a adopté ce g. dans son *Histoire des Coléoptères*. (D.)

CARTESIA, Cass. BOT. PH. — Syn. de *Stoebena* L'hérit.

CARTHAME. *Carthamus*, Tourn. [illegible] Berk. altération du mot arabe [illegible] BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Cynarées-Carthamées, formé par Tournefort, et renfermant à peine deux ou trois espèces. Ce sont des plantes herbacées annuelles ou bisannuelles, croissant en Orient, et cultivées tant pour leur utilité que pour l'ornement des jardins. Les racines en sont fibreuses ; les tiges rameuses ; les feuilles glabres, lancéolées, dentées, ciliées ou épineuses ; les fleurs (capitules) sont d'un jaune de safran, et passent en vieillissant à l'orangé sombre. Dans ce genre les capitules sont homogames ; l'involucre est formé de trois séries de squames diversiformes ; les réceptacles sont plans et couverts de fimbrilles linéaires, fines ; les akènes glabres, obovales-tétragones, sans aigrettes. L'esp. la plus commune et la plus généralement cultivée sous le double rapport que nous avons indiqué, est le *C. tinctorius*, vulgairement dit *Safran bâtard*, ainsi nommé à cause des deux principes colorants qu'on en tire : le premier [illegible] très soluble dans l'eau et [illegible] rant les qualités du second ; celui-ci [illegible] soluble seulement dans les alcalis, [illegible] est précipité par les acides. Cette dernière couleur a toutefois peu de fixité ; mais comme ses nuances sont fort belles et [illegible]

sent à l'infini, les teinturiers l'emploient généralement et spécialement pour les étoffes de soie et de coton. En Orient, cette couleur, mêlée au talc réduit en une poudre extrêmement fine, forme un fard fort recherché par les dames. Ses graines, appelées *Graines de Perroquet*, sont violemment purgatives pour l'homme et nutritives pour les Perroquets : autrefois employées en médecine, elles sont maintenant tout-à-fait inusitées. (C. L.)

*CARTHAMÉES. *Carthameæ*. BOT. PH.— Nom donné par Cassini à une section de la tribu des Cynarées, ayant pour type le g. *Carthamus*, et comprenant en outre les g. *Kentrophyllum*, *Onobroma* et *Carduncellus*.

*CARTHAMINE. *Carthamina*. CHIM.—Nom donné par John au principe colorant des fleurs du Carthame.

CARTHAMOIDES, Vaill. BOT. PH.—Syn. de *Carduncellus*.

*CARTHODIUM, Sol. BOT. PH.—Syn. de *Craspedia*, Forst.

CARTILAGE. *Cartilago*. ZOOL. — Tissu souple, élastique, d'un blanc opalin, n'étant évidemment qu'un état primitif du système osseux, dont il ne diffère qu'en ce qu'il renferme de moindres quantités de matières terreuses et fort peu de gélatine. Les Cartilages sont isolés, dans le nez, les oreilles, la trachée-artère, etc.; sur d'autres points, ils revêtent les extrémités articulaires des os, leur servent d'intermédiaires, ou bien se continuent avec eux. Leur fonction alors est d'amortir les chocs par leur élasticité, et de résister aux frottements qui tendent à détruire ces parties. La membrane fibreuse analogue au périoste qui recouvre les Cartilages a reçu le nom de *périchondre*. Avec l'âge la plupart des Cartilages finissent par s'ossifier, et l'identité des tissus osseux et cartilagineux est telle qu'on voit les Cartilages devenir os, et dans certaines circonstances, comme le rachitisme, les os devenir cartilagineux. Dans la classe des Oiseaux, où l'ossification est rapide, il n'existe presque pas de Cartilages, et la composition chimique des parties cartilagineuses offre des différences notables avec celle de ces mêmes parties chez les Mammifères. Les Reptiles, dont le tissu osseux contient peu de gélatine, se rapprochent sous ce rapport des Poissons chondroptérygiens ; le squelette de ces derniers est mou, flexible et presque entièrement composé de Cartilages ; on n'y trouve pas de sels calcaires ni de gélatine, mais une matière particulière qui a beaucoup d'analogie avec le mucus.

Parmi les invertébrés, les Mollusques bivalves seuls présentent, dans le ligament articulaire de la charnière des valves, une espèce de tissu cartilagineux. Nous renvoyons à l'article OSTÉOGÉNÉSIE pour les détails destinés à compléter cet article. (C. D'O.)

CARTILAGINEUX (POISSONS). POISS. — *Voyez* CHONDROPTÉRYGIENS.

CARTONEMA (καρτός, tondu ; νῆμα, filament). BOT. PH. — Genre de la famille des Commélinacées, formé par M. R. Brown (*Prodr.*, 271), et ne contenant encore qu'une espèce. C'est une plante herbacée, vivace, indigène de la Nouvelle-Hollande tropicale, couverte de poils lâches et ayant assez bien le port du *Philydrum* ; à racine tubéreuse au-dessous des fibres ; à tige simple ou peu ramifiée, feuillée, garnie de feuilles linéaires, allongées, amplexicaules ; à fleurs jaunes, sessiles, bibractéées, disposées en un épi multiflore, terminal ; bractées foliacées, persistantes, dont l'une sous-tendante et l'autre intérieure latérale. Cette plante est cultivée dans les jardins. (C. L.)

CARTONNIÈRES. INS. — On applique cette dénomination à quelques espèces de Guêpes américaines qui construisent leurs nids avec une substance ressemblant beaucoup à du carton, quant à la couleur et à la texture. *Voyez* GUÊPES. (BL.)

CARUM, vulgairement CARVI (? Carie, province de l'Asie-Mineure ; mot emprunté à Pline). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Amminées, formé par Linné, revisé par Koch (*Umbell.*, 121) et renfermant 7 ou 8 espèces, réparties par M. De Candolle dans deux sous-genres : *Carvi* et *Bulbocastanum*. Ce sont des plantes annuelles, bisannuelles ou vivaces, indigènes des parties médianes et australes de l'Europe et de l'Amérique, du nord de ce dernier continent ainsi que de l'Inde supérieure. Les racines en sont ordinairement tubéreuses, comestibles ; les feuilles pennatiséquées, dont les segments multifides ; l'involucre et les involucelles nuls ou polyphylles ; les fleurs blanches. On en cultive plusieurs espèces dans les jardins ; et la plus commune d'entre elles, le *C. carvi*,

croît naturellement aux environs de Paris. Elle est bisannuelle, et s'élève quelquefois à près d'un mètre. Les principaux caractères de ces plantes sont : Un stylopode déprimé ; des styles défléchis ; un carpophore libre, bifurqué au sommet. (C. L.)

*CARUMBIUM, Reinw. BOT. PH. — Syn. d'*Omalanthus*, Ad. Juss.

*CARVANACA, Hodg. OIS. — Syn. d'Œdicnème, correspondant au g. *Esacus* de M. Lesson, et ayant pour type l'*E. recurvirostris*. (G.)

CARVI. BOT. PH. — *Voyez* CARUM.

CARVIFEUILLE. *Carvifolium*, Vill. BOT. PH. — Syn. de *Selinum carvifolium*.

CARVIFOLIA, L. BOT. PH. — Synonyme de *Selinum*. (C. L.)

CARYA (καρύα, noyer). BOT. PH. — Genre de la famille des Juglandacées, formé par Nuttal aux dépens de plusieurs espèces du *Juglans* de Linné, et renfermant une douzaine d'espèces environ. Les principaux caractères différentiels de ce genre sont : 3 ou 6 étamines au lieu de 14-16 ; un seul style sessile, au lieu de 2, etc. Les plantes qui le composent sont toutes propres à l'Amérique boréale. Ce sont des arbres dont les jeunes parties sont couvertes d'une pubescence étoilée ; leurs feuilles sont alternes, imparipennées, dépourvues de points glanduleux et de stipules ; les pédoncules mâles et femelles sortent en même temps que les feuilles de la même gemme ; les femelles sont terminales, triflores ; les mâles, situés sous les feuilles, sont munis de deux stipules et disposés en trois épis, lesquels sont amentacés, grêles, pendants et étroitement bractées. Ces arbres fournissent d'excellents bois à l'économie industrielle. (C. L.)

CARYBDÉE. *Carybdea* (nom mythologique). ACAL. — Genre de Méduses établi par Péron et adopté par Lamarck pour deux espèces, dont l'une, *Carybdée marsupiale*, habite la Méditerranée, où M. Milne-Edwards a pu l'étudier avec soin (*V. Ann. sc. natur.*, t. XXVIII, p. 248, pl. 11, 12). Eschscholtz rapporte, sans l'avoir vue, cette même espèce à son genre *Oceania*. Les caractères donnés à ce g. par Péron et Lamarck sont : Corps orbiculaire, convexe ou conoïde en dessus, concave en dessous, sans pédoncule, ni bras ni tentacules, mais avec des lobes divers à son bord. Ces lobes, qui sont au nombre de quatre, longs et effilés [...] *C. marsupiale*, doivent cependant êt[...] dés comme des tentacules. L'autr[...] de Péron, *C. périphylle*, a été obs[...] cet auteur dans l'océan Atlantique [...] rial ; elle est large de 3 à 4 cen[...] MM. Quoy et Gaimard en ont déc[...] espèces nouvelles dans le voyage d[...] *labe* (*C. bicolore* et *C. bitentaculée* [...] OCÉANIE.

*CARYCHIE. *Carychium*. MOLL. [...] établi par Müller pour deux petites [...] terrestres que la plupart des conch[...] les confondent parmi les Auricules [...]

*CARYEDON (καρύα, noix ; ἔδω, [...] INS. — Genre de Coléoptères tétra[...] la famille des Rhynchophores, pr[...] Steven pour certaines esp. du g. [...] dont le corps est plus allongé, le[...] postérieures renflées, et les jamb[...] res arquées, terminées intérieur[...] pointe. Le type est le *Bruchus go*[...]

CARYGUEYA. MAM. — Nom de [...] g. Didelphe.

*CARYOBORUS (καρύα, noix ; [...] race). INS. — Genre de Coléoptères té[...] famille des Curculionides-Orthocè[...] sion des Bruchides, établi par M[...] herr, et auquel il donne pour typ[...] *chus serripes* d'Hoffmansegg, orig[...] Brésil. M. Dejean, dans son dernier C[...] n'adopte pas ce g., dont il fait [...] une division du g. *Bruchus* de [...] *Voyez* ce mot.

CARYOCAR (καρύον, noix). [...] Genre de la famille des Rhizobolé[...] par Linné (*Mant.*, 247), et conte[...] pèces environ. On lui réunit comm[...] les deux genres *Pekea* et *Souari* d'[...] comme synonyme le *Rhizobolus* de [...] lequel n'étant pas adopté n'aurai[...] laisser son nom à la famille. Ce so[...] bres fort remarquables de l'Améri[...] cale, à rameaux opposés, articulé[...] des feuilles opposées, pétiolées, pal[...] foliolées, dont les folioles très co[...] pétiolulées, coriaces, veinées-ru[...] dentées en scie ; les pétioles sont a[...] la base et dépourvus de stipules ; [...] terminales, belles et disposées en [...] les pédicelles articulés à la base e[...] met. Les amandes renfermées dan[...] sont comestibles, et, chez quelques

tyraceum, par exemple, elles donnent
ile très abondante, grasse, épaisse,
se, qu'on emploie souvent à Cayenne
e de beurre. On en cultive plu-
lans nos serres en Europe. Quant
ort ornemental, la plus élégante est
ciferum L., grand et bel arbre, dont
rs, d'un pourpre très sombre et
noir, n'ont pas moins de 14 à 15
tres de hauteur sur un diamètre
ionné ; les filaments staminaux sont
ment nombreux, exserts, et leur
uleur jaune tranche avec la teinte
les pétales, dont les bords infé-
t supérieurs sont toutefois d'un
ecciné vif. (C. L.)

YOCATACTES. OIS. — Synonyme
Casse-Noix.

YOCHLOA, Trin. *non* Spreng. (κά-
ix ; χλόη, herbe). BOT. PH. — Genre
mille des Graminées, tribu des Ory-
itué par Trinius (*ex Nees, in Mart.*
, II, 299) pour une ou deux plantes
nes encore peu connues. Les chau-
nt gazonnants ; les épillets monoï-
iflores dans chaque panicule, qui
male. Dans les deux sexes, les glu-
nombre de deux, sont mutiques, et
lles nulles ; deux styles à stigmates
dans les femelles ; six étamines
mâles. Cariopse globuleuse, libre.
(C. L.)

YODAPHNE (κάρυον, noix ; δάφνη,
). BOT. PH. — Genre de la famille des
es, tribu des Cryptocariées, formé
e (*in Nees Laurin.*), et comprenant
pèces environ. Ce sont des arbres ja-
à feuilles trinerves ou triplinerves ;
s axillaires pédicellées, formées de
peu nombreuses, subcoriaces, ca-
à pédoncules axillaires, courts, as-
s, trichotomes ou subcorymbeux,
ppes presque simples. (C. L.)

YOLOBIS, Gærtn. BOT. PH. — Syn.
ocarpus, Gærtn.

YOPHYLLÆUS. HELM. — Ce genre,
ppelle indifféremment en français
llée ou *Gérofié*, a été établi par
t adopté par tous les naturalistes.
le rapporte aux *Trématodes*, et M. de
lle à son ordre des Vers apodes *pro-
des*. L'espèce type est parasite des
s d'eau douce, et particulièrement
des Cyprins d'Europe. On la trouve commu-
nément dans l'intestin des Brêmes, des Bar-
beaux, etc.

Les Caryophyllées, qui forment dans l'or-
dre auquel elles appartiennent une famille
sous le nom de *Proteocephala* (Blainv.), se
reconnaissent aux caractères suivants :
Corps mou, un peu ténioïde et subarticulé ;
tête élargie, de forme variable, et laissant
sortir inférieurement une sorte de trompe
sans crochets. Anus terminal postérieure-
ment ; appareil générateur bisexuel, porté
sur des individus différents. L'organe femelle
est ouvert un peu en avant de l'extrémité
postérieure aussi bien que l'organe mâle, qui
se distingue par un appendice simple et sail-
lant. (P. G.)

CARYOPHYLLAIRES. *Caryophyllaria*.
POLYP. — Lamouroux avait établi sous cette
dénomination un ordre de Polypes à poly-
piers pierreux, comprenant les g. Caryo-
phyllie, Turbinolopse, Turbinolie et Cyclo-
lithe ; il les séparait des Astrées, des Fongies
et des Méandrines. Ce mode de classifica-
tion, peu en rapport avec les affinités des
animaux dont il vient d'être question, n'a
pas prévalu (P. G.)

CARYOPHYLLASTER (κάρυον, noix ;
? φυλλάς, feuillage). BOT. PH. — Synonyme
d'*Antherura*. (C. L.)

CARYOPHYLLATA, Tourn. BOT. PH. —
Syn. de *Geum*, Linn.

CARYOPHYLLÉES. *Caryophylleæ*. BOT.
PH. — L'ancien nom de l'OEillet, *Caryophyllus*,
qui désigne maintenant une tout autre plante,
le Girofier, avait été appliqué à une cer-
taine forme de fleur, et, par suite, à une clas-
se de la méthode de Tournefort. La plupart
des auteurs l'ont laissé à la famille qui com-
prend la plupart des plantes de cette classe,
quelques uns ont proposé de le changer en
celui de *Dianthées*. Nous avons conservé le
nom de Caryophyllées, si bien établi, quoi-
qu'il soit contraire aux règles de la nomen-
clature.

Les caractères de ce groupe éminem-
ment naturel sont les suivants : Calice
à 4-5 folioles libres ou soudées en tube jus-
qu'à une certaine hauteur. Pétales alternes,
onguiculés ou sessiles, entiers ou bilobés,
insérés sur le support de l'ovaire ou sur un
anneau charnu, un peu soudé avec la base
de l'ovaire, manquant quelquefois entière-

ment. Étamines en nombre double, rarement égal par avortement, insérées avec les pétales, à filets quelquefois monadelphes. Ovaire stipité ou sessile, surmonté de 2-5 stigmates linéaires, longs, sessiles ou continuant autant de styles, hérissés de papilles sur leur face interne. Ovaire traversé dans son centre par un axe épais qui porte des ovules campulitropes plus ou moins nombreux, séparés quelquefois par autant de cloisons qu'il y a de stigmates, mais le plus souvent par la brièveté ou l'avortement de ces cloisons dans une loge unique. Fruit très rarement charnu, presque toujours capsulaire, s'ouvrant en 2-5 valves, à une seule loge, quelquefois coupée de cloisons incomplètes, renfermant plusieurs graines amphitropes sur un placenta central. Embryon recourbé autour d'un périsperme farineux, à radicule tournée vers le hile, à cotylédons oblongs.

Les genres qui composent cette famille sont des plantes herbacées, devenant rarement sous-frutescentes, à feuilles opposées, indivises, assez souvent connées à leur base, dépourvues de stipules ; à inflorescence dichotome ou ramassée en cymes plus ou moins contractées.

Nous avons conservé ainsi l'ancienne circonscription des Caryophyllées, que les auteurs les plus modernes étendent en leur adjoignant les genres apétales ou à insertion périgynique dont on avait fait les Scléranthées et les Paronychiées, lesquelles en effet s'en rapprochent beaucoup.

Les espèces nombreuses se rencontrent dans les parties tempérées ou froides du globe, et celles des tropiques ne font pas exception à la règle, puisqu'elles croissent sur les montagnes, et jusqu'à leur limite la plus élevée.

Trib. 1. ALSINÉES. Folioles du calice distinctes. Pétales sessiles.

Genres : *Sagina*, L. (*Spergella*, Reichenb.) — *Alsinella*, Dill.) — *Buffonia*, Sauv.—*Queria*, Lœfl. — *Alsine*, Wahlenb. (*Minuartia*, Lœfl. — *Siebera*, Schrad. — *Sommerattera*, Hopp. — *Cherleria*, Hall.) — *Triplateia*, Bartl. (*Hymenella*, Moç. et Sess.) — *Honkeneja*, Ehr. (*Adenarium*, Rafin. — *Halianthus*, Fries. — *Hallia*, Dumort. — *Ammonalia*, Desv.) — *Lepyrodiclis*, Fenzl. —*Merckia*, Fisch. (*Wilhelmsia*, Reichenb.)—*Dolophragma*, Fenzl. — *Thylacospermum*, Fenzl. (*Periandra*, Cambess.) — *Arenaria*, L. *Eremogone*, Fenzl. (*Gouffeia*, DC.) — *Mœhringia*, L. — *Krascheninikovia*, Turczan. — *Brachystemma*, Don. — *Odontostemma*, Benth. — *Holosteum*, L. — *Stellaria*, L. (*Adenonema*, Bung.) — *Larbrea*, St.-Hil. — *Cerastium*, L. (*Esmarchia*, Reich.)—*Mœnchia*, Ehr.—*Malachium*, Fries.

Trib. 2. SILÉNÉES. Folioles du calice soudées en tube. Pétales onguiculés.

Genres : *Velezia*, L. — *Dianthus*, L. (*Kohlrauschia*, Kunth. — *Tunica*, Scop.) — *Gypsophila*, L. (*Dichoglottis*, Fisch. — *Heterochroa*, Bung.— *Rokejeka*, Forsk. — *Banffya*, Baumg.) — *Saponaria*, L. — *Vaccaria*, Medic. — *Silene*, L. (*Otites*, Ott. — *Behenia*, Neck.) —*Viscaria*, Rohl. — *Lychnis*, Tourn. (*Githago*, Desf. — *Agrostemma*, L. — *Hedona*, Lour.) —*Cucubalus*, Tourn. (*Scribaea*, Fl. Wett. — *Lychnanthus*, Groel.) —*Drypis*, Mich.—*Acantophyllum*, C. A. Mey. (Ad. J.)

CARYOPHYLLES. POLYP. — Syn. de Caryophyllites.

CARYOPHYLLIE. *Caryophyllia*. POLYP. — Genre de Polypiers pierreux établi par Lamarck pour un nombre assez considérable d'espèces, mais que les progrès ultérieurs de la science ont fait partager en plusieurs autres. L'étude des animaux de ce polypier a dû les faire rapporter aux Rayonnés zoanthaires, qui ont, comme on sait, un seul orifice intestinal, habituellement entouré de tentacules. Ils sont de la même famille que les Astrées. Plusieurs espèces sont fossiles, et se trouvent dans des terrains marins dont l'ancienneté varie ; d'autres sont aujourd'hui vivantes. Leurs polypiers sont fixés tantôt isolément, tantôt plus ou moins fasciculés, mais jamais soudés en masse à la manière de ceux des Astrées. Il y en a dans nos mers. On partage les Caryophyllies en *Desmophyllum*, Ehrenb.; *Cyathina*, Ehrenb.; *Cœnosmilia*, Michel. ; *Stephanocora*, Ehrenb.; *Monomyces*, Ehrenb. ; *Lithodendron*, Schweig.; *Calamophyllia*, Blainv. (P. G.)

CARYOPHYLLITES (καρυόφυλλον, clou de girofle). POLYP. — Nom des Caryophyllies fossiles dans différents ouvrages. (P. G.)

CARYOPHYLLODENDRON. BOT. PH. — Synonyme de Giroflier. *Voy.* ce mot.

CARYOPHYLLOIDES. POL. — Syn. de Caryophyllites.

PHYLLUM, Endl. BOT. PH. — de *Dianthus*, Linn.

PHYLLUS. BOT. PH. — Nom la- Œillet.

OPTERIS (κάρυον, noix; πτερίς ile). BOT. PH.— Genre de la famile nacées, ? de la tribu des Lippiées, unge (*Pl. Mongolico-chin.*, dec. 1, 135) sur une seule plante décou- la Mongolie. C'est un arbrisseau s les parties exhalent une légère feuilles en sont presque entières, les fleurs, d'un beau bleu, sont en panicules axillaires, opposées s et terminales. (C. L.)

OTAXUS, Zucc. (κάρυον, noix; τά- BOT. PH. — Syn. de *Torreya*, Arn.

OTE. *Caryota*. BOT. PH. — Genre es de l'Asie équatoriale établi sous par Linné, et qui pendant long- renfermé qu'une seule espèce due dans les jardins de botanique, *urens*, plante non moins remar- r le feuillage que par ses autres

ryota sont des Palmiers à fleurs réunies sur le même spadice, ternées sur les rameaux de ce spa- leur médiane femelle, les latérales rieurs spathes entourent la base ; chaque fleur mâle présente une florale double chacune à trois l'extérieure imbriquée, l'intérieure . Les étamines sont nombreuses (de , réunies par la base de leurs filets orte de godet au centre duquel on meme trace de rudiment de pistil. ères sont linéaires, fixées par leur s fleurs femelles ont leur double à sépales imbriqués, trois étami- ées qui manquent quelquefois, le ovaire triloculaire surmonté de males sessiles. Le fruit est une baie graines, ou à graines souvent soli- chaque graine, demi-sphérique, a perme corné et runciné ; l'embryon sur le côté extérieur et convexe de

est simple, élancée, lisse; les feuil- es espacées, laissent des cicatrices es sur la tige ; elles sont bi- ou tri- , et les folioles cunéiformes, aires, obliquement tronquées, sont dentelées et lacérées sur leur bord terminal; les spadices sont très grands, pendants, et naissent entre les feuilles.

Pendant long-temps, on n'a connu qu'une espèce de ce genre, le *Caryota urens*, qui doit ce nom spécifique à la sensation brûlante que cause la chair de son fruit lorsqu'on veut le manger. On confondait avec elle le *Caryota rumphiana* Mart., et le *Caryota sobolifera* Wall., auxquels on doit encore ajouter le *Caryota mitis* de Loureiro, et trois espèces nouvelles de Java décrites par M. Blume. Toutes sont de l'Asie équatoriale, et présentent le même port et le même feuillage que le *Caryota urens*.

Quant au *Caryota horrida* de Jacquin, qui est originaire de Caracas, il appartient probablement à un autre genre. (AD. B.)

***CASALEA** (l'abbé Manoel Ayres de Casal). BOT. PH. — Genre de la famille des Renonculacées, tribu des Renonculées, formé par M. A. Saint-Hilaire (*Fl. Bras.*, I, 6, t. 1) pour renfermer les espèces de Renoncules tripétales, au nombre d'environ 5 ou 6. Ce sont des plantes herbacées, vivaces, très glabres, croissant dans les marais de l'Amérique boréale, tropicale et extra-tropicale ; à feuilles alternes, entières ou partites ; à fleurs blanches ou jaunes, petites ou même quelquefois très petites, portées sur des pédoncules oppositifoliés. (C. L.)

CASARCA. OIS. — Nom d'une esp. du g. Tadorne (*Tadorna casarca*), érigée en g. par M. Ch. Bonaparte. (G.)

CASCALHO. GÉOL. —C'est le nom qu'on donne au Brésil à une espèce de Poudingue formé de fragments arrondis de Quartz réunis par un ciment ferrugineux, dans lequel les Diamants se trouvent le plus communément engagés.

CASCARILLA, Adans. BOT. PH. — Synonyme de *Croton*, Linn.

***CASCELIUS**. INS.— Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Harpalides, créé par Curtis (*Trans. Lin. Soc. Lond.*, V, 183), et qu'il a composé de deux espèces (*C. Gravesii* et *Kingii*) provenant du détroit de Magellan. Ce genre correspond, du moins en partie, à celui que M. Guérin-Méneville a établi antérieurement sous le nom de *Creobius* (*Mag. zool.*, *Voyage de la Favorite*, 1838, p. 225), *Voyez* CREOBIUS. (C.)

CASCHIVE. POISS. — Nom d'une esp. du g. Mormyre.

CASCOLYTRUM, Desv. BOT. PH. — Synonyme vicieux de *Chascolytrum*.

CASEARIA (J. Casearius, collaborateur de Rheede). BOT. PH. — Genre de la famille des Samydacées, formé par Jacquin (*Amer.*, 132), et renfermant une cinquantaine d'espèces, dont une douzaine ont été introduites dans les jardins européens. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux croissant dans les régions tropicales, et principalement en Amérique. Les feuilles en sont alternes, distiques, très entières ou dentées en scie, pellucides-ponctuées, accompagnées de stipules pétiolaires géminées; les fleurs verdâtres ou quelquefois roses, disposées en ombelles ou agglomérées dans les aisselles des feuilles, plus rarement solitaires, portées sur des pédicelles articulés, bractéés à la base. Ce genre se divise en deux sous-genres : a. *Casearia* proprement dit, divisé en 5 sections ; b. *Chætocrater*. Il ne diffère du genre *Samyda*, avec lequel il compose la petite famille des Samydacées, que par un périanthe (simple dans les deux) 4-6-fide et non 4-5-fide ; 12-30 étamines au lieu de 8-18 ; un stigmate à divisions distinctes ou soudées, au lieu d'être simple ; une capsule 3-4-valve et non 3-5-valve, etc. (C. L.)

CASET. INS. — Les pêcheurs donnent ce nom à certaines larves, et particulièrement à celles des Phryganes, de l'ordre des Névroptères, dont ils se servent pour amorcer leurs lignes.

CASEUM. ZOOL. — *Voyez* LAIT.

CASIA, Tourn. BOT. PH. — Synonyme d'*Osyris*, Linn.

***CASIGNETUS** (κασίγνητος, frère). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Lamprinites, établi avec doute par M. Mac-Leay (*Horæ entomol.*, édit. Lequien, p. 13), parce qu'il supposait que l'insecte sur lequel il se fondait pourrait bien être la femelle de son *Pholidotus lepidosus*; ce qui, en effet, s'est vérifié depuis. Ainsi le mot *Casignetus* doit être rayé du vocabulaire entomologique. (C.)

CASIMIRA, Scop. BOT. PH. — Synonyme de *Melicocca*, Linn.

***CASIMIROA** (nom propre). BOT. PH. — Genre formé par La Llave et Lexarca (*Nov. Veg. Descr.*, II, 2), et dont la place dans le système naturel n'a pu encore êtr[e] ... ne renferme qu'un petit arbre ind[igène du] Mexique, à feuilles pinnées-palm[...] nées ou septénées, pétiolées, l[...] glabres, entières ; à fleurs en grapp[es ...] du volume d'une grosse pomme et [...] très agréable.

CASMARHYNCHOS ou mieux [...] RHYNCHOS, Tem. OIS. — Syn. d'A[...]

***CASNOIDEA.** INS. — Genre d[e Coléopt]ères pentamères, famille des Ca[rabiques,] tribu des Troncatipennes, établi [par M. de] Castelnau (*Buffon-Duménil, Ins.*, [...]) aux dépens du g. *Casnonia* de La[treille,] auquel il donne pour type la *C[...] phala* Fab., des Indes orientales. [...] se distingue des autres Casnonies [...] nultième article de ses tarses, qu[i ...] ment bifide et presque bilobé.

***CASNONIA.** INS. — Genre de C[oléoptères] pentamères, famille des Carabiq[ues,] des Troncatipennes, établi par Lat[reille aux] dépens des *Odacantha* de Fab[ricius, et] adopté par M. Dejean (*Species*, I[...]). Ce g. est le même que celui créé [...] rement par Klug sous le nom d'[...] et il faut y rapporter le *Colliuris* [...] sis de Degéer. Les Insectes qu'il [renferme] sont tous exotiques, et ont quel[ques rap]ports de forme avec certains *Ap*[...] lement exotiques. C'est sans dou[te ...] de cette ressemblance que Linn[é a décrit] un Attélabe de la *Casnonia* pensyl[vanica, la] seule espèce qu'il connût. Les Ca[snonies sont] de petite taille, de couleurs [...] se font remarquer par leur tête p[...] rétrécie postérieurement en form[e ...] par leur corselet allongé, étroit [...] avant, et par leurs élytres presqu[e ...] M. Dejean en désigne 12 espèces [dans son] dernier Catalogue, et n'en décrit q[...] son *Species*. Sur les 12, 8 sont [d'Amé]rique, 3 du Sénégal, et 1 des Ind[es orienta]les. Nous n'en citerons que deu[x : la C.] *inæqualis* Dej., du Brésil, et la *Ca*[...] *lensis* Encycl., du Sénégal.

CASOAR. *Casuarius* (*Cassuw*[...] de cet oiseau en langue malais[e]). Genre de l'ordre des Échassiers br[...] de Cuvier, ayant pour caractères : [...] droit, comprimé, arrondi vers le [...] réné en dessus, portant à sa base [...] osseux ; mandibule inférieure mol[...]

leuse à son extrémité ; fosses na-
olongeant dans toute la longueur
rines petites, situées à la partie la-
a pointe du bec, et couvertes d'une
médiane ; cou et joues nus ; à la
deux fanons pendants ; pieds ro-
usculeux, à tarses nus et réticulés,
trois doigts dirigés en avant et
ngles inégaux, l'ongle interne trois
and que les autres ; ailes impro-
, portant cinq baguettes arron-
ines et sans barbes ; rectrices

, qui paraît être le représentant
dans les îles de l'archipel in-
dernière cesse de se montrer,
par son anatomie pour former
. Il a les intestins courts, les
, pas de ventricule succentorié,
n'excède pas celui des autres
ais il s'en rapproche par d'autres
organiques, et surtout par sa
ologique : car comme elle il a
plati, et des clavicules épaisses
l'omoplate ; mais il s'en éloigne
par le nombre de ses vertèbres
n'est que de treize ; par la pré-
rotule et par la privation d'un
casque qui recouvre sa tête est
l'os frontal, d'un tissu cellu-
gmente de volume à mesure que
développe, et paraît affaisser la
rieure des orbites. Une mem-
ture cornée et formée de cou-
ntriques recouvre cette singulière
. L'œil du Casoar, petit, à iris
, et garni d'un rang de poils noirs
forme de sourcils, donne à sa
une expression dure et farou-
le haut de son cou sont nus
couverts de quelques poils
autour du trou auriculaire.
partie est revêtue d'une peau
ardoisé sous la gorge, bleue
, rouge vif derrière le cou et
rides. Les caroncules qui lui
bas du cou sont mi-parties de
bleu. Le devant du sternum est
plumes, et couvert d'une callosité
par la pression du corps de l'a-
il se couche.
qui le couvrent sont lâches,
et si dépourvues de barbules que, vues même de près, elles ressemblent à du poil d'Ours ou de Sanglier ; leur couleur est un brun-noir luisant. Leur longueur, qui s'accroît à partir du cou jusqu'au croupion, leur fait cacher complétement cette partie, qui est dépourvue de queue.

L'aile, qui n'a guère que 9 centimètres de longueur, porte cinq tuyaux de plumes noirs, fistuleux, sans barbes, dont le plus long a près de 3 décimètres. On les regarde comme une arme défensive, mais le fait n'est pas prouvé.

La taille du Casoar est moindre que celle de l'Autruche ; car il n'a guère plus d'un mètre et demi de hauteur, et son corps est plus massif.

Le Casoar habite les îles de l'archipel indien, et surtout les forêts profondes de l'île Céram. Ceux qu'on élève à Amboine n'en sont pas originaires, ils y ont été apportés des îles situées plus à l'est. Cet oiseau paraît être fort rare ; en 1597, époque où les Hollandais l'apportèrent de Java en Europe pour la première fois, on leur en avait fait présent comme d'un oiseau peu commun. Clusius, qui l'a décrit le premier, l'avait désigné sous le nom d'*Émeu* ou d'*Émé*, et Bontius, sous celui de *Cassoware*, dont nous avons fait Casoar.

Le caractère du Casoar est sauvage ; on le dit même méchant lorsqu'il est en liberté, et, quand il veut attaquer ou se défendre, il se sert de son pied, au moyen duquel il détache de vigoureuses ruades. On prétend même qu'il lance des pierres en arrière. Poivre, qui en a élevé un en liberté à l'Ile de France, dit l'avoir vu plusieurs fois frapper de ses pieds les arbres chargés de fruits qu'il ne pouvait atteindre, afin de les en détacher. Du reste, c'est un animal stupide et glouton, mais facile à apprivoiser. Sa démarche est bizarre et saccadée, ce qui ne l'empêche pas d'être un excellent coureur.

Il vit éloigné des demeures de l'homme, et se nourrit de fruits, d'œufs et même, dit-on, de petits animaux qu'il avale sans les diviser. Ceux qu'on a élevés en domesticité se contentaient de tous les genres de nourriture ; du pain, des fruits, des racines potagères grossièrement coupées en faisaient la base. Ils boivent abondamment, et consomment de 4 à 5 litres d'eau par jour.

Les Casoars vivent le plus communément par couples solitaires ; à l'époque des amours, le mâle est atteint d'une sorte de frénésie qui le rend fort dangereux. La femelle pond dans un trou creusé dans le sable trois ou quatre œufs cendrés, verdâtres vers le gros bout, et parsemés en cet endroit de tubercules d'un vert plus foncé. Ils sont moins gros et plus allongés que ceux de l'Autruche, et la coque en est fragile. Abandonnés pendant le jour à la chaleur du soleil, la mère ne les couve que pendant la nuit, et le mâle reste étranger à l'incubation, dont la durée, observée chez ceux élevés en domesticité, est de 28 à 30 jours. Les petits, dans leur jeunesse, sont dépourvus de casque, et couverts seulement de duvet, bariolé alternativement de roux clair et de blanc grisâtre. Chez eux, le doigt du milieu est légèrement frangé.

Le cri du Casoar est une sorte de grognement guttural qui, dans la colère, devient un bourdonnement très ronflant. Sa chair est de mauvais goût : aussi ceux qu'on élève sont-ils seulement un objet de curiosité.

Les naturalistes s'accordent assez peu sur la place à assigner à cet oiseau. Les uns le mettent à la fin des Gallinacés, entre cet ordre et les Échassiers : Cuvier le range en tête des Échassiers, M. Lesson le place avec les Oiseaux anormaux, au commencement de toute la classe ; mais, quelle que soit la place qu'on lui assigne dans la méthode, on ne le sépare pas de l'Autruche, et on le rapproche presque toujours de l'Outarde, avec laquelle il a des caractères communs.

Nous renvoyons au mot ÉMOU, pour le Casoar de la Nouvelle-Hollande, qui diffère assez du CASOAR A CASQUE, représenté dans l'Atlas de ce Dictionnaire, Oiseaux, pl. 8, pour former un genre à part, et qui paraît servir de passage de ce dernier à l'Autruche. (G.)

*CASPAREA ou CASPARIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Cæsalpiniées, formé par Kunth (*Ann. sc. nat.*, I, 85), et dont le type est le *Bauhinia porrecta*. Il renferme un petit nombre de plantes croissant dans l'Amérique tropicale. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux inermes, à feuilles alternes plus ou moins profondément bilobées, munies de stipules pétiolaires, géminées ; à fleurs blanches, roses ou rouges, disposées en grappes axillaires et terminales, et portées sur des pédicelles unibractéés à la base et bibractéoles au sommet. Le légume est stipité, sec, largement linéaire, comprimé, bivalve, polysperme. (C. L.)

CASQUE. *Galea*. ZOOL., BOT. — On appelle ainsi, en ornithologie, la proéminence calleuse qui se trouve sur le sommet de la tête de certains Oiseaux, tels que le Casoar et les Calaos.

En entomologie, cette expression a été employée par Lyonnet, pour désigner l'ensemble des parties solides qui composent l'enveloppe extérieure de la tête des Insectes ; et Réaumur appelle ainsi la pièce roulée, mobile et de consistance membraneuse qui, dans les Névroptères et les Orthoptères, recouvre les mâchoires. Cette expression correspond à celle de Galète.

En botanique, on désigne aussi généralement sous ce nom la lèvre supérieure des corolles labiées, quand elle est voûtée inférieurement en forme de casque. Telles sont les divisions supérieures du périanthe des Orchidées, etc. (G.)

CASQUE. *Cassis* (*cassis*, casque). MOLL. — Bruguière est le créateur de ce genre ; il l'a formé avec l'une des sections des Buccins de Linné, et l'a caractérisé pour la première fois dans l'*Encyclopédie méthodique*. Longtemps avant lui, le genre Casque avait été désigné de la manière la plus nette par Lister, dans les pl. 996 à 1016 de son *Synopsis conchyliorum*. De toute la série des espèces de Lister il ne faut en retrancher que deux, pour rendre le genre aussi parfait que l'a fait Bruguière. Gualtieri lui-même avait déjà réformé Lister ; de sorte que, pour être équitable, on doit dire que Bruguière eut le mérite d'introduire, dans la méthode linnéenne réformée, un genre qui se trouvait tout préparé dans Lister et Gualtieri.

Depuis que le genre Casque a été institué, il a été adopté par tous les conchyliologistes ; et quoique, jusque dans ces dernières années, on ait eu peu de renseignements sur l'animal, presque tous les auteurs méthodiques ont laissé le genre qui nous occupe dans le voisinage des Buccins. On ne peut en effet éloigner ces genres dans une méthode naturelle ; ils ont entre eux des rapports na-

ur les coquilles que par les ani-
lle-Chiaje, dans le 3e volume de
ss MM. Quoy et Gaimard, dans
l'Astrolabe, ont donné des fi-
ieurs espèces de Casques.

lans ce genre, développe un lar-
passe la coquille en avant et en
i est coupé transversalement
t plus arrondi en arrière, et il
émité un opercule corné, as-
presque toujours rayonné du
qui est marginal, comme dans
jusqu'à la circonférence. Cette
l'opercule est surtout très re-
ns le Casque sillonné de la
Le manteau s'étale en dehors
non seulement sur le bord
ore sur le gauche, où il cou-
sité qui s'y trouve. En avant,
prolonge en un canal charnu,
, à la base, a une duplicature
pas les bords de l'échancrure
andis que le canal lui-même
gé, recourbé dans sa longueur,
l'animal d'avant en arrière. La
grosse, subtriangulaire, sup-
n col court. En dessous, on voit
muscle longitudinale, par la-
ait sortir et rentrer une
cylindrique, à l'extrémité de
ouve la véritable bouche. Le
de la tête est concave, et les
gent en deux longs tentacu-
la base desquels et sur le côté
ent les yeux saillants. L'a-
marche lentement; il n'a
vives et promptes de la plu-
ins. Comme tous les autres
la même famille, les Casques
animaux. Ils se tiennent dans
les sables, à peu de profondeur
ouvent ils se cachent dans le
entièrement, et vont y atta-
usques bivalves qui s'y tiennent
ent pour eux une proie assez

es du genre, d'après la coquille,
ts : Coquille bombée; ouver-
nale, étroite, terminée en avant
al court brusquement redressé
la coquille. Columelle plissée
gulièrement; bord droit épais,
, presque toujours denté en de-
dans; bord gauche développé en une large callosité.

Dans le genre Casque, il y a plusieurs espèces très grandes qui sont recherchées dans le commerce pour la fabrication des Camées; presque toutes sont ornées de vives couleurs. Elles se distinguent des Cassidaires par la brièveté du canal terminal, et des Buccins par la longueur de l'ouverture, le bourrelet du bord droit, ainsi que par la forme particulière de la callosité du bord gauche. La plupart des espèces sont, comme les Tritons, garnis de varices irrégulièrement distribuées, et qui sont les traces des premiers bourrelets du bord droit.

Le genre Casque comprend un assez grand nombre d'espèces, soit vivantes, soit fossiles. Les vivantes proviennent, pour le plus grand nombre, des mers intertropicales; les fossiles se rencontrent toutes dans les terrains tertiaires. On en compte plus de trente vivantes et vingt fossiles. (Desh.)

CASQUILLON. moll. — Nom vulgaire d'une esp. du g. Nasse.

*CASSANDRA. bot. ph. — Une des divisions établies par Don (*Edinb. new philos. Journ.* XVII. 158) dans le g. *Andromeda*, et dont le type est l'*A. calyculata*.

CASSARD. ois. — Nom vulgaire ancien de la Buse commune.

CASSAVE. bot. ph. — Espèce de pain ou de galette préparée avec la racine du *Jatropha manihot*, vulgairement appelé *Manioc*, râpée ou broyée, dont on exprime le suc, qui est un poison très subtil, et que des chimistes modernes pensent être de l'acide hydrocyanique. La Cassave, cuite entre deux plaques de fer, est un mets commun aux Indes, et forme la base de la nourriture des nègres de nos colonies. Les créoles eux-mêmes la mangent avec plaisir, bien qu'elle soit très fade. Descourtilz, qui a vécu à Saint-Domingue, dit qu'elle conserve toujours un goût désagréable, semblable à l'odeur de l'urine de souris. Il a sans doute mangé de la Cassave mal préparée, et mêlée à une proportion assez considérable d'extractif et de fibre végétale; car on ne trouve rien de semblable dans celle qui nous est envoyée sous le nom de *Sagou blanc* ou de *Tapioka*. (C. d'O.)

CASSE. *Cassia* (κασσία, le Cannelier ou son écorce ?). bot. ph. — Genre important de

la famille des Papilionacées, tribu des Cæsalpiniées, formé par Linné (*Gen.*, 514) et renfermant aujourd'hui plus de 300 espèces, plus ou moins bien déterminées. En voici, d'après les auteurs modernes, les caractères principaux : Calice 5-phylle, dont les folioles inégales, décidues, soudées à la base. Pétales 5, insérés à la base du calice, onguiculés, inégaux, alternant avec les lacinies de celui-ci. Étamines 10, ordinairement inégales, insérées avec les pétales, dont 3 postérieures souvent stériles, et 5 alternes manquant quelquefois ; filaments filiformes ou subulés, libres. Anthères biloculaires, déhiscentes au sommet par une petite fente ou un double pore, et s'ouvrant en même temps de la base. Ovaire sessile ou le plus souvent stipité, multi-ovulé. Style filiforme ; stigmate simple ou finement cilié, quelquefois renflé. Légume cylindrique ou plan-comprimé, ligneux, coriace, indéhiscent ou bivalve, uniloculaire ou multiloculé par des cloisons transverses, souvent polysperme et rempli de pulpe. Graines comprimées, albumineuses. Ce sont des arbres, des arbrisseaux, des arbustes ou des herbes inermes, répandues dans les contrées tropicales et subtropicales du globe. Leurs feuilles sont alternes, abrupti-pennées ; les folioles multijuguées, très entières, munies de stipules pétiolaires géminées ; les pétioles le plus ordinairement glanduleux ; les fleurs presque toujours jaunes.

Plusieurs botanistes se sont occupés de ces plantes, et en ont distrait un certain nombre d'espèces pour en composer des genres nouveaux, qu'on s'accorde assez généralement à regarder comme de simples mais excellentes sections du genre commun. Ce sont, outre une nombreuse synonymie, que le cadre de ce livre nous oblige à passer sous silence : *Fistula*, DC., *Chamæfistula*, DC. (celui-ci sous-divisé ainsi : *Xylobium*, Vog. ; *Euchamæfistula*, Vog. ; *Herpetica*, DC. ; *Oncolobium*, Vog.) ; *Prosoperma*, Vog. ; *Chamæsenna*, Vog. ; *Senna*, DC. ; *Psilorhegma*, Vog. ; *Lasiorhegma*, Vog. (sous-divisé en : *Absus*, DC. ; *Baseophyllum*, DC. ; *Chamæcrista*, DC. ; ou en *Xerocarpus*, Vog. ; *Euchamæcrista*, Vog.). Les Casses sont en général de belles plantes ; on en cultive près d'une centaine dans les jardins d'Europe. La plupart d'entre elles possèdent des qualités purgatives à un degré plus ou moins élevé, et les plus employées sous ce rapport sont les *Cassia lanceolata* Forsk., *fistula* L (vulgairement le Canéficier), *senna* L., *obovata* Collad., *acutifolia* Del. (toutes trois portent dans le commerce le nom de *Séné*). La Casse dite en bâton ou des boutiques est le fruit du Canéficier ; ce fruit est une gousse cylindrique, ligneuse, longue de 50 à 60 centimètres, d'un brun noirâtre, plane sur les deux sutures, et dont les intervalles sont remplies par de nombreuses stries transversales très fines et très serrées ; l'intérieur est occupé par un nombre considérable de loges remplies d'une pulpe rougeâtre et d'une saveur douceâtre, dans chacune desquelles nage une seule graine. Cette pulpe est un purgatif très doux et très fréquemment employé. (C. L.)

CASSE AROMATIQUE et **CASSE GIROFLÉE**. BOT. PH. — Noms anciens de la Cannelle.

CASSE EN BOIS et **CASSE ODORANTE**. BOT. PH. — Synonymes de *Cassia lignea* et *odorata*.

CASSE-LUNETTE. BOT. PH. — Synonyme vulgaire d'Euphraise officinale, et de Centaurée-bleuet.

CASSE-MOTTE ou **BRISE-MOTTE**. OIS. — Nom vulgaire du Traquet motteux.

CASSE-NOISETTE. OIS. — Nom vulgaire de la Sittelle torchepot.

CASSE-NOIX. *Nucifraga*, Briss. ; *Caryocatactes*, Cuv. OIS. — Genre de l'ordre des Passereaux, de la division des Conirostres et de la famille des Corbeaux. Ses caractères sont : « Bec fort, allongé, droit, tendu, longicône et comprimé sur les côtés, à pointe un peu déprimée et légèrement obtuse ; à mandibule supérieure dépassant l'inférieure ; à narines basales, petites, arrondies, recouvertes par les plumes frontales sétacées et dirigées en avant comme chez les Corbeaux. Tarses médiocres, scutellés ; doigts latéraux à peu près égaux, l'externe soudé au médian à sa base, l'interne totalement séparé ; ongles peu arqués, mais très allongés, surtout le postérieur et le médian, comprimés et très acérés. Ailes construites sur le type obtus, à quatrième et cinquième rémiges les plus longues, la première courte et arrondie. Queue moyenne, arrondie, à douze rectrices. »

Les Casse-noix peuvent être regardés comme formant dans la famille des Corvidées un

; d'Oiseaux à moitié grimpeurs,
d'avoir, comme tous les autres
ette famille, des habitudes mar-
percheuses, doivent au con-
près la conformation de leurs
r très peu de la première de ces
posséder en revanche celle de se
onnés et suspendus aux troncs
hes d'arbres. C'est effectivement
it habituellement, soit pour ex-
sous les écorces ou de l'intérieur
t les larves perforantes, soit pour
cônes et les pignons des arbres
se nourrir de leurs amandes. Ils
ment partie de ces espèces de
qui, dans la plupart des genres
s'éloignent des espèces types par
ies de forme comme de mœurs;
nablement dire qu'ils forment,
mille des Corbeaux, un groupe
spenseurs analogue à celui des
dans celle des Fringilles.
it que, d'après leur genre d'ali-
es Casse-noix soient habitants des
ts, et surtout de forêts monta-
vertes de Sapins: aussi les trouve-
communément en France, dans
et la Lorraine, sur les Alpes, en
Savoie: ils se retrouvent aussi,
st, en Sibérie et au Kamschatka.
quelque sorte dans leurs forêts
ses, ils semblent ne les quitter
nière extrémité; et, lorsque la di-
nts les force à descendre dans
plaines jusque dans nos dépar-
Nord, ce qu'ils ne font qu'à des
ses éloignées et irrégulières, ils
i affaiblis par le défaut de nour-
ils se laissent approcher et tuer
coups de bâton; il suffit de leur
les appâts pour qu'ils donnent en
tous les piéges qu'on leur tend. Ils
ent alors de noisettes, de fruits du
nds, et quelquefois même de jeu-
x et d'œufs, suivant Temminck;
nt les arbres, et en frappent l'é-
ls percent à coups de bec, selon
teur. La croyance qu'ils causaient
réjudice aux forêts, en perçant les
à la manière des Pics, leur a fait,
illant, déclarer une guerre conti-
a part des propriétaires, ce qui se-
se de leur non-propagation dans les bons pays et de leur retraite dans les forêts escarpées. Nous avons peine à adopter une telle opinion; car s'il en était ainsi, nos Pics, reconnus bien positivement comme perçeurs de nos Chênes et des meilleurs arbres de nos forêts, auraient dû encourir la même disgrâce, et être également repoussés dans les forêts des montagnes; tandis que nous les voyons au contraire habiter paisiblement, malgré leurs dégâts reconnus et quelques déclarations de guerre partielles, non seulement nos forêts en plaines, mais nos moindres boqueteaux et nos campagnes, pour peu qu'elles soient plantées de quelques arbres. En second lieu, leur bec, à pointe un peu déprimée et à mandibules d'inégale longueur, peut bien leur servir à dépecer les écorces, peut-être même l'extrémité des branches vermoulues, ainsi que les pignons et les cônes d'arbres résineux, mais non à ouvrir un trou dans le cœur d'un arbre sain, comme peut le faire le bec à pointe comprimée et cunéiforme des Pics, qui, d'ailleurs, ne creusent ces trous qu'afin d'y établir leur couvée; tandis qu'il est reconnu que les Casse-noix nichent dans les trous naturels des arbres creux, où ils pondent cinq ou six œufs d'un gris fauve avec quelques taches d'un gris brun. Nous avons peine à croire également que les Casse-noix puissent escalader et grimper le long des troncs d'arbres comme les Pics; car nous reconnaissons bien, dans la forme de leurs ongles, une analogie véritable avec ceux des Oiseaux qui peuvent se tenir momentanément cramponnés ou accrochés verticalement, mais non avec ceux des espèces réellement grimpeuses, comme *Pics*, *Grimpereaux*, *Sittelles*, etc.

Notre Casse-noix proprement dit (*Nucifraga caryocatactes* Briss., *Corvus caryocatactes* Lin., Gmel., le *Casse-noix* Buff. *Enl.* 50, Vieil. *Gal.*, pl. 105) a tout le plumage d'un brun couleur de suie, sans tache sur le sommet de la tête et le dessus du cou, mais couvert sur tout le dos, excepté sur le croupion et sur les petites couvertures de l'aile, de gouttelettes blanches qui ne se présentent plus sur la gorge et le devant du cou que comme des stries fines et rares; tandis que sur les côtés du cou, sur la poitrine et tout le dessous, elles forment de larges taches presque confluentes. Les ailes et la queue sont d'un noir luisant; celle-ci est large-

ment terminée de blanc, l'iris est noisette, le bec et les pieds sont noirs. La femelle a le plumage teint d'une nuance roussâtre, avec des variations accidentelles dans lesquelles domine plus ou moins le blanc.

On a cru long-temps que l'espèce européenne était la seule du genre; mais, dans ces derniers temps, on en a découvert deux autres en Asie et dans l'Inde, différant à peine de la nôtre. De plus, le docteur Brehm a cru reconnaître dans la nôtre deux espèces distinctes confondues jusqu'alors, et reconnaissables aux proportions du bec; il les a distinguées sous les noms de *Nucifraga macrorhynchus* et *Nucifraga brachyrhynchus* (Brehm, *Isis*, 1820). S'il n'y a d'autre différence spécifique, comme je le présume, que dans les proportions du bec, il serait bien possible que l'âge seul apportât ces différences chez des individus de cette espèce, comme chez tant d'autres. M. Baillon (d'Abbeville) les cite néanmoins toutes deux au nombre des espèces qui visitent l'arrondissement d'Abbeville (*Catalogue zoologique* de cet arrondissement, p. 11). Dans le Calvados, cet oiseau apparaît aussi à des époques éloignées et irrégulières; il est de passage accidentel en Hollande, selon Temminck, qui ajoute, dans la quatrième partie de son Manuel, que les allures et le genre de vie de cet oiseau tiennent beaucoup de ceux des Pics.

Ce genre fait partie, pour nous comme pour tous les auteurs anciens et modernes, de la famille des Corvidées et de la sous-famille des Corvinées; mais il forme dans cette sous-famille, comme nous l'avons déjà dit, un petit groupe particulier et distinct par ses mœurs de tous les autres de la famille.

(Lafr.)

CASSE-NOYAUX. ois.—Nom vulgaire du Gros-Bec commun.

CASSE-PIERRE. bot. ph. — Nom vulg. des Pariétaires, de diverses Saxifrages, et du *Crithmum maritimum*, qui croissent dans les murs et sur les rochers.

***CASSEBEERA** (nom propre). bot. ph.— Kaulfuss a établi sous cette dénomination un genre de Fougères encore peu nombreux, voisin des *Cheilanthes*, qui comprenait, sous le nom de *Ch. pteroides* Sw., l'espèce sur laquelle le genre *Cassebeera* a été fondé. Ce genre, intermédiaire aux *Cheilanthes* et aux *Adiosorus*, renferme quelques petit[es] de Fougères à stipe lisse, noir et c[...] fronde coriace, dont les pinnules ter[...] nées ou bipinnées, sont libres jus[...] base, entières, à peu près ovales, cré[...] leur bord. Sous ces crénelures du b[...] fronde sont des groupes de capsu[...] nés, presque globuleux et recou[...] un tégument scarieux commun [...] groupes voisins, et s'ouvrant e[...]

Les pétioles sont grêles et ne re[...] qu'un seul faisceau vasculaire co[...] les *Cheilanthes* et dans beaucoup [...] *tum.* ([...]

***CASSEBEERIA**, Dennst. bot. [...] nonyme de *Sonerila*, Roxb.

***CASSELIA** (nom propre). bot. [...] genre de Dumortier est synonyme [...] *hammera* de Reichenbach.— Le n[...] est appliqué à un genre de [...] des Verbénacées, tribu des Lipp[...] mé par Nees et Martius (*N. A.* [...] XI, 73, t. 6), et ne renfermant q[...] ou 5 espèces. Ce sont de petits arb[...] siliens à feuilles opposées, pétiolé[es] tières ou dentées; à fleurs peu no[...] disposées en grappes axillaires.

CASSIA. bot. ph.—Nom latin d[...]

CASSICAN. *Barita*, Cuv. ois.— [...] Cassican, donné par Buffon à cet [...] destiné à rappeler sa ressemblan[ce] Cassiques et les Toucans, quoiqu[...] de similitude avec les premiers q[...] seconds. Une des particularités d[...] ture, qui constitue même un de s[...] res essentiels, est l'échancrure cir[...] est à la base du bec supérieur et [...] plumes du front; du reste, il a l[...] droit, arrondi au dos, comprimé [...] tés, à pointe légèrement crochue [...] crée latéralement; ses narines b[...] réduites à de simples fentes lon[...] sans espace membraneux; le be[...] est anguleux à la base, et garni [...] ment de plumes courtes jusqu'à l[...] sa longueur. Tarses robustes, [...] pouce est le plus long. Ailes mé[...] longues; queue égale, excepté da[...] pèce où elle est étagée.

Les Cassicans ont le port, la [...] couleur de nos Corbeaux, à la suit[e] ils se trouvent le plus naturellem[ent] et ils servent de passage des Cor[...]

et aux Vangas, dont les rapproche
inflèchie de leur bec.
s sont noirs comme nos Corbeaux,
lu gris cendré de nos Corneilles; et
petites espèces, grosses comme nos
t variées de noir et de blanc.
bitudes des Cassicans sont aussi
nos Corvidées : comme eux, ils sont
s, et poursuivent même les petits
comme eux, ils sont remuants et
lu reste leurs mœurs sont peu con-
plus rapace de tous est le C. FLU-
tibicen, dont la voix diffère de celle
ngénères par sa douceur. Le C. RÉ-
, B. strepera, très commun à l'île
lk, est d'un naturel doux. Il ne
ais la nuit et ne cesse de faire reten-
ses cris; d'où son nom de *Réveilleur*.
t encore rapporter à ce g. deux ou
res espèces, excepté le C. DESTRUC-
i parait être une espèce intermédiai-
ssicans et aux Vangas, dont il a le
m. On y réunit aussi le C. GYMNOCÉ-
Temminck, qui serait mieux peut-
t les Pies-Grièches. Tous les Cassi-
t originaires des Terres australes,
présentent sans doute nos Cor-
(G.)

ICANS. OIS. — C'est, dans le *Traité*
logie de M. Lesson, la quatrième fa-
es Passereaux conirostres Éleu-
tyles, renfermant les genres *Phony-*
assican, *Vanga*, *Barara* et *Myo-*
'est aussi, dans le *Règne animal* de
un groupe composé des *Cassicans* et
..., qu'il présente comme sous-
ranger venant se grouper autour des
èches. (LAFR.)

ICULUS, Sw. OIS. — Syn. de Cas-
(LAFR.)

ICUS. OIS. — Nom latin du genre
de Brisson. M. G.-R. Gray (*List*
...) lui a substitué à tort le nom
... *Voy.* CASSIQUE. (LAFR.)

IDA. INS. — Nom latin du genre

IDA, Tourn. BOT. PH. — Synonyme
...ris, L.

SIDÆMYIE. *Cassidæmyia* (*cas-*
sside; μυῖα, mouche). INS. —
s Diptères, division des Brachocè-
ille des Athéricères, tribu des Mus-
tabli par M. Macquart. C'est à ce g.
m.

que paraît appartenir la Tachinaire, dont le larves ont été découvertes par M. Léon Dufour dans le corps de la Casside verte; de là, le nom que lui a donné M. Macquart. Il renferme 9 espèces, toutes de France; nous citerons comme type la *C. clausa* Macq., la même que la *Dufouria id.* de Robineau-Desvoidy. Elle a 2 lignes de long. Elle est d'un noir de jais, velue, avec les cuillerons et la base des ailes, jaunâtres. (D.)

CASSIDAIRE. *Cassidaria* (*cassida*, casque). MOLL. — Le seul changement que Lamarck ait apporté dans le genre Casque de Bruguière, consiste dans la création du petit g. Cassidaire. Ce genre a à peu près la même histoire que celui des Casques. Comme la plupart des Coquilles qui proviennent de la Méditerranée, celle qui sert de type au g. Cassidaire se trouve dans nos premiers naturalistes du XV[e] siècle, Belon, Rondelet, Gesner, et dans presque tous ceux des siècles suivants jusqu'à Linné, qui la confondit avec les Buccins. Tous les auteurs systématiques qui suivirent adoptèrent l'opinion de Linné, et c'est ainsi que pour Martini, Chemnitz, Born, Schroter, etc., les Cassidaires furent des Buccins. Dans la réforme que fit Bruguière du g. Buccin, il plaça par analogie les Cassidaires dans son g. Casque, et c'est là que Lamarck en trouva les éléments rassemblés. La création du g. de Lamarck date de 1811 (*Extrait du cours*). Avant cette époque, Montfort, dans sa Conchyliologie systématique, l'avait proposé sous le nom de *Morio*; mais le g. de Lamarck prévalut, et celui de Montfort fut oublié. Depuis Lamarck, presque tous les auteurs ont adopté et son g. et la place qu'il lui assigne dans la méthode. Cependant, Cuvier et Férussac n'ont mentionné ce g. qu'à titre de sous-genre des Buccins. M. Sowerby, dans son *Genera of shells*, proposa de séparer un g. des Cassidaires de Lamarck sous le nom d'*Oniscia*. Le type de ce g. est le *Cassidaria oniscus* de Lamarck (*Strombus oniscus* de Linné); mais, comme je l'ai fait observer ailleurs, les Coquilles de ce nouveau g. ne paraissent pas avoir des caractères suffisants pour être séparées des Cassidaires, et il ne serait admissible qu'autant qu'on trouverait dans l'animal des caractères particuliers.

Le genre Cassidaire, tel que Lamarck l'a

conçu, paraît artificiel en ce que l'animal de l'espèce méditerranéenne ne diffère pas de celui des Casques. L'opercule lui-même, que nous avions cru différent dans les deux g., a des caractères identiques dans certaines espèces de Casques, de sorte que tout porte à croire que prochainement les Cassidaires seront de nouveau réunies aux Casques. Les caractères génériques peuvent être exprimés de la manière suivante : Animal semblable à celui des Casques. Opercule corné, dont le sommet est marginal et médian comme dans les Pourpres. Coquille ovoïde ou ovale-oblongue. Ouverture longitudinale, étroite, terminée en avant par un canal courbé, ascendant. Bord droit épais, en bourrelet; bord gauche appliqué sur la columelle, le plus souvent rude, granuleux, tuberculeux ou ridé.

Les Cassidaires sont des Coquilles marines qui, pour leur forme et leurs caractères, ont la plus grande analogie avec les Casques : elles peuvent se distribuer en deux groupes. Dans le premier, avec la *Cassidaire échinophore*, dont la Tyrsénienne n'est qu'une variété, se rangeraient presque toutes les espèces fossiles ; dans le second groupe, se liant au premier par l'intermédiaire du *Cassidaria striata*, seraient placées les Onisçies de M. Sowerby, et quelques espèces fossiles qui en dépendent. Les Cassidaires se distinguent des Casques : celles du premier groupe par le canal plus allongé et moins recourbé en dessus; celles du second groupe en ce qu'elles sont moins convexes, plus cylindracées, ont le canal étroit, court, à peine relevé et échancré. Le nombre des espèces est peu considérable : quatre vivantes de la Méditerranée et de l'océan indien ; sept fossiles provenant des terrains tertiaires. (Desh.)

CASSIDAIRES. *Cassidariæ*. INS. — Nom donné par Latreille à une tribu de Coléoptères tétramères, de la famille des Cycliques, et qui se compose des g. *Hispa*, *Cephaloleia*, *Imatidium* et *Cassida*. M. de Castelnau (*Buffon-Duménil*, *Ins.*, tom. II, p. 510) divise cette tribu en deux groupes, les *Cassidites* et les *Hispites*. M. Chevrolat, qui en a fait une étude particulière, la restreint aux deux g. *Imatidium* et *Cassida*, mais, comme ces deux g. renferment aujourd'hui 400 espèces et plus, il les érige en sous-tribus et divise ensuite celles-ci en un certain nombre de g., qui tous ont été adoptés par M. Dejean dans la dernière édition de son Catalogue, mais dont les caractères n'ont pas encore été publiés. Dans cet état de choses, nous pourrions les passer sous silence; car un g. dont les caractères ne sont pas connus n'existe pas dans la science. Cependant, comme le Catalogue où ils sont mentionnés sert de base à l'arrangement de la majeure partie des collections de Coléoptères qui existent en France, nous croyons devoir en donner ci-après la nomenclature, en indiquant en même temps leur concordance avec ceux que M. Hope, entomologiste anglais, a établi de son côté dans la même tribu (*Coleopt. manual*, part. III) postérieurement à ceux de M. Chevrolat, sans en publier également les caractères, excepté pour quelques uns, et en citant à chacun d'eux, pour leur tenir lieu provisoirement de caractères, l'espèce qui leur sert de type, et que nous avons eu soin de choisir parmi celles qui ont été décrites par les auteurs les plus connus. Par ce moyen, nous serons dispensés de faire un article à part de chacun des g. dont il s'agit, et nous nous contenterons, à leur lettre respective, de citer leurs noms comme mots de renvoi au présent article.

M. Chevrolat, comme nous l'avons dit plus haut, partage la tribu des Cassidaires en deux sous-tribus ayant pour type, l'une le g. *Imatidium* de Fabricius, et l'autre le g. *Cassida* de Linné.

La première comprend les espèces dont la tête est libre ou découverte, et la seconde celles chez qui elle est entièrement cachée par le corselet. La première se compose des 16 genres suivants, y compris 3 qui appartiennent à M. Dejean, savoir : *Spæropalpus*, type *Spæ. cinctus* Dej., du Brésil; *Craspedonta* (*Calopepla*, Hope), *C. leayana* Latr., Ind. orient.; *Basiprionota* (*Prioptera*, Hope), *Cass. 8-punctata*, Fabr., Indes orientales; *Notosacantha*, *Cass. echinata* Fabr., Java; *Thyreocephala*, Dej., *Th. badia* Dej., cap de Bonne-Espérance; *Imatidium*, *Im. fasciatum* Fabr., Cayenne; *Delocrania*, Dej., *Del. cuspidata* Dej., Brésil; *Hemisphærota* (*Porphyraspis*, Hope), *Cass. erythrocera* Germ., Amérique boréale; *Callaspis*, Dej., *Cass. rubra* Oliv., Cayenne; *Orexitina*, *Cass. humeralis* Oliv., Saint-Domingue; *Calyptocephala* (*Imat-

dium, Hope), *Cass. trigemina* Lacord., Cayenne; *Acromis* (*Selenis*, Hope), *Cass. spinifex* Fab., Cayenne; *Echoma* (*Omoplata*, Hope), *Cass. marginata* Fabr., Cayenne; *Omocera* (*Tauroma*, Hope), *Cass. bicornis* Fabr., Cayenne; *Polychalca*, *Cass. variolosa* Fabr., Brésil; *Discomorpha* (*Oxynodera*, Hope), *Cass. variegata* Fabr., Cayenne.

La seconde sous-tribu comprend 15 g. appartenant tous à M. Chevrolat, savoir : *Eugenysa* (*Caluspis*, Hope), type *Cass. grossa* Fabr., Cayenne; *Cyrtonota* (*Mesomphalia* Hope), *Cass. lateralis* Fabr., Cayenne; *Botanochara* (*Pœcilapsis*? Hope), *Cass. nervosa* Fabr., Brésil; *Chelimorpha*, *Cass. multipunctata* Oliv., Cayenne; *Ischyrosonyx*, *Is. oblonga* Dej., Brésil; *Elytrogona* (*Cyphoptera*, Hope), *Cass. ampulla* Oliv.; *Hybosa*, *Hy. gibbera* Dej., Brésil; *Physonota*, *Cass. alutacea* Klug, Mexico; *Asteriza*, *Cass. flavicornis* Oliv., Saint-Domingue; *Deloyala* (*Aspidimorpha*, Hope), *Cass. crux* Fabr., Brésil; *Omaspides*, *Cass. transversa* Fabr., Cayenne; *Dorynota* (*Botanota*, Hope), *Cass. bidens* Fabr., Brésil; *Basipta*, *Cass. pallens* Klug, cap de Bonne-Espérance; *Coptocycla*, *Cass.* 11-*punctata* Fabr., Cayenne; *Cassida*, *C. viridis* Fabr., Europe.

Parmi les 400 espèces et plus qui sont réparties dans les 31 genres que nous venons de désigner, on en compte à peine 30 qui soient particulières à l'Europe; le plus grand nombre appartient aux contrées les plus chaudes de l'Amérique, qui produit les plus grandes et les plus belles d'entre elles, et le reste est fourni par les autres parties du globe. Du reste, les Cassidaires sont aussi remarquables par la variété de leurs formes, dont quelques unes sont très bizarres, que par la vivacité et l'éclat souvent métallique de leurs couleurs. Sous ce dernier rapport, quelques unes de nos espèces indigènes pourraient rivaliser avec les exotiques; mais malheureusement elles perdent leur éclat en mourant; et si on le fait revivre en exposant l'insecte à la vapeur de l'eau chaude, ce n'est que pour un instant, c'est-à-dire pendant le peu de temps que le corps conserve de l'humidité. Il n'en est pas de même des espèces exotiques; celles-ci conservent après leur mort les couleurs qu'elles avaient pendant leur vie.

Quant aux mœurs de ces Insectes, surtout à l'état de larve, elles sont des plus curieuses, ainsi qu'on le verra à l'article CASSIDE, auquel nous renvoyons pour ne pas nous répéter. (D. et C.)

* CASSIDE. *Cassidix*, Less. OIS. — Genre formé par M. Lesson (*Traité d'ornithologie*) pour l'oiseau connu sous le nom de *Cassique à mantelet* (*Corvus mexicanus* L. Gm.), *Cassicus niger* (Vieil., Gal., pl. 89). Ce genre est synonyme de celui de *Scaphidurus*, Swains., 1831. *Voyez* SCAPHIDURE. (LAFR.)

CASSIDE. *Cassida* (*cassida*, casque). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, créé par Linné, et adopté par tous les entomologistes. Ce g. appartient à la famille des Chrysomélines de M. Dejean, ou à celle des Cycliques de Latreille, qui le range dans sa tribu des Cassidaires. La dénomination vulgaire de *Scarabées-tortues* que portent les Cassides donne une juste idée de leur conformation. En effet, leur tête qui est très petite et déprimée, leur corps qui est étroit et aplati en dessous, leurs pattes qui sont courtes et rétractiles, sont cachés entièrement et même débordés par le corselet et les élytres, qui sont très dilatées et forment par leur réunion une sorte de test ou de bouclier sous lequel l'insecte se trouve abrité comme une Tortue l'est dans sa carapace. Ce bouclier est concave en dessus, concave en dessous; il est presque circulaire, souvent ovale, quelquefois triangulaire; et, dans plusieurs espèces, il est transparent et poreux. Du reste, les principaux caractères génériques de ces Insectes sont : Antennes insérées à la partie supérieure de la tête, presque contiguës à leur base, courtes, droites, grossissant insensiblement vers le bout; labre court, transverse, un peu échancré antérieurement, la lèvre inférieure étroite et entière. Mandibules courtes, larges et tridentées. Mâchoires simples; les palpes antérieurs en massue, et les postérieurs filiformes. Pattes étendues parallèlement à la surface inférieure du corps, et dépassant à peine la circonférence du corselet et des élytres, lorsque l'insecte marche. Tarses aplatis, garnis de poils en dessous et munis de crochets aigus.

Il résulte de cette organisation que les Cassides font peu usage de leurs jambes, et encore moins de leurs ailes, que leurs mouvements sont d'ailleurs très lents : aussi

les rencontre-t-on presque toujours dans l'immobilité la plus parfaite sur les plantes dont elles se nourrissent, et où elles semblent collées à la surface des feuilles ou des tiges qui les soutiennent. Cette immobilité paraît être même un moyen de conservation ou de défense pour quelques espèces, dont la couleur verte se confond avec celle de la plante sur laquelle elles vivent, de sorte que l'œil de leur ennemi, trompé par l'apparence, croit voir dans la saillie que forment leurs élytres bombées une sorte d'excroissance ou de production végétale, au lieu d'un être vivant.

Ces Insectes, du moins les espèces d'Europe, se trouvent, au commencement de l'été, sur les Artichauts, les Chardons et les Menthes. Les femelles déposent sur les feuilles de ces plantes des œufs oblongs qu'elles rangent les uns auprès des autres, de manière à former de petites plaques, qu'elles recouvrent quelquefois d'excréments, sans doute dans le double but de les soustraire à la vue, et de protéger les larves au moment de leur naissance. Ces larves, herbivores comme l'insecte parfait, sont remarquables, autant par leur organisation que par leurs habitudes, qui sont des plus singulières. Elles ont le corps mou, large, court, aplati, bordé sur les côtés d'appendices branchus et épineux avec six pattes écailleuses; la tête petite, de consistance cornée, garnie de dents, et offrant de chaque côté trois petits tubercules dans la partie supérieure, et quatre points noirs dans celle d'en bas : ceux-ci sont regardés comme des yeux par Degéer. Mais ce qui est surtout digne d'attention, c'est la queue ou partie postérieure du corps qui se termine en une espèce de fourche à deux branches, dans l'intervalle desquelles est placé l'anus. Chaque branche consiste en un filet écailleux, conique, terminé en pointe aiguë et parallèle à celui du côté opposé ; il est garni, au côté externe, depuis sa base et seulement jusqu'à la moitié de sa longueur, d'épines fort courtes. L'anus est situé à l'extrémité d'un mamelon plus ou moins recourbé, et que la larve élève à son gré. La disposition de ces diverses parties est telle que, lorsque les excréments sortent de l'anus, les fourchons qui sont inclinés du côté de la tête les reçoivent successivement, et deviennent en quelque sorte la charpente d'un toit de matière excrémentitielle, le[illegible] couvre tout le corps sans s'y appu[illegible] plus souvent ce toit est immédiate[illegible] dessus du corps, qu'il touche sans l[illegible] ger ; quelquefois il en est à une certa[illegible] tance, mais dans une position hori[illegible] dans d'autres moments la larve [illegible] perpendiculaire au corps. Enfin, l[illegible] des déjections peut être entièrem[illegible] versée en arrière et se traîner après [illegible] qui, dans ce cas, reste découvert. [illegible] larve ne s'aventure ainsi que l[illegible] n'éprouve aucune inquiétude ; [illegible] moindre apparence de danger, e[illegible] sur elle son toit protecteur, et [illegible] perçoit plus à sa place qu'un tas d[illegible] Tel est le moyen, aussi simple [illegible] lier, que la nature a donné à ces la[illegible] préserver leur corps mou des im[illegible] qui pourraient leur nuire, et les [illegible] en même temps à la vue de leurs [illegible]

Ce n'est qu'après avoir changé [illegible] fois de peau que la larve se trans[illegible] nymphe sur la feuille même où elle [illegible] Pour se préparer à cette transform[illegible] abaisse sa queue, et la porte en ar[illegible] la même ligne que le corps. Par [illegible] ment contre la feuille, elle se débarr[illegible] bord de la couverture dont nous avo[illegible] plus haut, et qui lui devient déso[illegible] tile. Elle se fixe ensuite sur cet[illegible] feuille par les deux anneaux du [illegible] suivent celui où est attachée la [illegible] paire de pattes, et reste ainsi pend[illegible] ou trois jours, au bout desquels elle [illegible] enfin sa dernière peau pour paraître [illegible] forme de nymphe. Celle-ci a aussi [illegible] fourchue, mais dont les deux bra[illegible] inermes, et beaucoup moins lo[illegible] celles de la larve ; c'est par cette [illegible] reste engagée dans la dépouille de l[illegible] réduite en peloton, qu'elle est fixée [illegible] feuille où la transformation s'est [illegible]

Cette nymphe, plus courte que la [illegible] est de forme ovale et aplatie ; elle a [illegible] ple corselet, presque semi-lunaire, [illegible] contour est bordé d'un rang d'épi[illegible] tes et simples ; l'abdomen est garni [illegible] lement d'appendices ou de lames pl[illegible] forme de feuilles ; et, sur chaque côté [illegible] s'élèvent quatre petits tuyaux qui [illegible] stigmates. L'insecte parfait se dével[illegible] bout de douze ou quinze jours.

l'article CASSIDAIRES que le g. tellement accru depuis Linné, la nécessité de l'ériger en de diviser celle-ci en plusieurs celui qui conserve ce nom licable qu'aux espèces dont le élytres réunis donnent à l'in- circulaire ou subovalaire. son dernier Catalogue, rap- ainsi réduit 49 espèces, dont 16 des Indes orientales, 1 de la nde, 3 d'Amérique et 27 d'Eu- lterons parmi ces dernières : viridis Lin., celle qu'on peut me le véritable type du g., et pportent particulièrement les de mœurs consignées dans cet ssida murrœu Fabr., qui offre nstantes : l'une à fond vert printemps, et l'autre à fond montre au milieu de l'été : de couleurs paraît avoir la que celle que nous avons don- ARTE GÉOGRAPHIQUE (*voyez* ce ssida nobilis, qui, sur un fond r chaque élytre une ligne d'un s brillant; mais cet éclat dis- vie de l'insecte. Ces trois es- t aux environs de Paris, et figurées dans une foule (D.)

L. MOLL. — Syn. de Cassidaire.

S. *Cassidites*. INS. — Nom de Castelnau à un groupe de daires de Latreille, et qui se *Cassida* et *Imatidium*. Ces 2 g. communs : Antennes très rap- se, presque cylindriques, et tie supérieure de la tête. Corps ou moins déprimé. (D.)

S. *Cassidites*. MOLL. — Petite née par Latreille, dans ses *Fa- animal*, pour rassembler les asque, Cassidaire et Ricinule. e, extrait des Purpurifères de peut être adopté, à cause de la Ricinules qui n'ont pas assez avec les Casques pour en être , et trop avec les Pourpres pour des. (DESH.)

S. ÉCHIN. — Nom donné aux lles.

E. ... — Syn. latin de Casside.

* **CASSIDOCARPUS**, Presl. BOT. PH. — Synonyme d'*Asteriscium*, Cham. et Schl.

CASSIDULE. *Cassidulus* (diminutif de *cassis*, casque). ÉCHIN. — Genre d'Échinides, établi par Lamarck pour quatre espèces, dont une seule vivante, ayant « le corps irrégulier, elliptique, ovale ou subcordiforme, convexe ou renflé, garni de très petites épines, avec cinq ambulacres bornés et en étoile, la bouche subcentrale et l'anus au-dessus du bord. » Ce genre diffère des Clypéastres et des Spatangues par la position de l'anus, que ceux-ci ont dans le bord même, et ceux-là au-dessous du bord ou dans le bord ; ses ambulacres bornés, pétaloïdes, le distinguent des Nucléolites, dont les ambulacres complets se prolongent en dessous jusqu'à la bouche. Cependant M. Goldfuss a confondu les Cassidules dans son genre Nucléolite. M. Agassiz caractérise à peu près comme Lamarck son genre Cassidule, qui ne comprend que des espèces fossiles, et le place dans sa famille des Clypéastres, qui ont la bouche centrale ou subcentrale. M. Desmoulins ne laisse dans son g. Cassidule que la dernière espèce de Lamarck (*C. aplatie*), avec cinq autres espèces fossiles, dont quatre inédites, et une autre (*C. porpite*) que M. Agassiz range avec les Scutelles. Il en reporte les autres espèces dans le genre Nucléolite. C'est après de telles modifications que M. Desmoulins a pu caractériser ainsi les Cassidules : « Bouche centrale, symétrique ; supports osseux ; ambulacres bornés ; 4 pores génitaux ; anus au-dessus du bord ; aires presque égales ; bouche ronde non enfoncée. » (DUJ.)

CASSIDULE. *Cassidula*. MOLL. — On trouve, dans le Catalogue de Portland, un g. qui porte ce nom créé par Humfrey, et qui correspond au g. Pyrule de Lamarck. (DESH.)

***CASSIDULINE**. *Cassidulina*. FORAMINIF. — Nous avons formé ce g., en 1825, pour des Coquilles microscopiques suborbiculaires, libres, spirales, équilatérales, ayant une spire embrassante, composée de loges alternes, se succédant régulièrement de chaque côté, en recouvrant une partie du côté opposé, ce qui présente dans l'ensemble un aspect rapiécé singulier. Ces Coquilles sont percées d'une ouverture allongée, sur le milieu de la dernière loge, latéralement à l'axe spiral.

Ce g., l'un des plus remarquables entre les Foraminifères, nous montre dans son en .

semble une coquille nautiloïde, à tours embrassants, dont chacun, au lieu d'être composé d'une succession de loges simples, est formé d'un empilement alterne de loges, qui n'occupent, chacune, qu'un des côtés de la coquille. On connait jusqu'à présent 4 esp. de ce g. : une de la Méditerranée, une des côtes du Pérou, et 2 de la Patagonie. (A. d'O.)

CASSIDULINES. ÉCHIN. — Syn. de Cassidites.

CASSIE. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Mimosa farnesiana*.

CASSIÉES. *Cassieæ*. BOT. PH. — De Candolle a donné ce nom à une tribu de la famille des Légumineuses, ayant pour type le g. *Cassia*.

CASSIER. BOT. PH. — Syn. vulgaire de Canéficier.

*CASSIERA. BOT. PH.—Syn. de *Cansjera*.

*CASSIGIAT. MAM. — Nom d'une espèce du g. Phoque.

CASSINE (nom vernaculaire). BOT. PH.— Genre de la famille des Aquifoliacées, formé par Linné (*Gen.*, 371), et renfermant environ une douzaine d'espèces, indigènes de l'Afrique australe et de l'Inde (Népaul) : une seule appartient à l'Amérique et a été découverte à Saint-Domingue. Ce sont des arbrisseaux à rameaux tétragones ; à feuilles opposées, courtement pétiolées, coriaces, luisantes, très entières ou dentées ; à fleurs petites, hermaphrodites ou polygames, blanchâtres, disposées en cymes multiflores, et dont le pédoncule est plus court que les feuilles. (C. L.)

CASSINE. BOT. CR. — Nom trivial qu'on donne dans quelques pays à la Chanterelle (*Cantharellus cibarius*). Ce mot, suivant Paulet, vient de Casse, qui, en gaulois, signifie Chêne, arbre sous lequel croit assez généralement ce champignon. (Lév.)

*CASSINIA, R. Br. BOT. PH. — Synonyme d'*Angianthus*, Wendl.

*CASSINIE. *Cassinia* (H. Cassini, botaniste français). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, établi par R. Brown (*Trans. lin.*, XII, p. 126) pour des sous-arbrisseaux de la Nouvelle-Hollande à feuilles éparses, le plus souvent linéaires, plus rarement oblongues ou lancéolées, très entières ; à bords quelquefois roulés, corymbes ou panicules terminaux ; involucre hémisphérique, oblong ou turbiné. On en connait une vingtaine d'espèces, que De Candolle divise en deux sections : les *Glossophylla* et les *Anactilæna*. A ce g. ont été réunis les g. *Chromochiton* et *Achromolæna* de Cassini, et quelques esp. de *Calea* de Labillardière.

*CASSINIÉES. *Cassinieæ*. BOT. PH.—Division établie par Lessing dans la tribu des Gnaphaliées, ayant pour type le g. *Cassinia*.

CASSIOPÉE. *Cassiopea* (nom mythologique). ACAL.—Genre de Méduses établi par Péron et adopté par Lamarck, qui y réunit les Ocyroés du même auteur et le caractérise ainsi : « Corps orbiculaire, transparent, muni de bras en dessous. Point de pédoncule ; point de tentacules au pourtour. Quatre bouches ou davantage au disque inférieur. » Lamarck en décrit cinq espèces, y compris l'Ocyroe lineolata de Péron. M. de Blainville n'admet que les quatre espèces de Cassiopées de Péron, et y ajoute la C. de Borbon, très belle espèce de la Méditerranée, étudiée en détail par M. Delle-Chiaje. M. Tilesius en a décrit (*Acta naturæ curios.*, t. XV) une autre espèce large de 10 à 16 centimètres, et trouvée près des îles Canaries : c'est la *C. canariensis*. Eschscholtz place le genre Cassiopée dans sa famille des *Rhizostomides*, ayant pour caractères l'absence totale de bouche entre les bras, qui sont très ramifiés ou plissés, et l'absence de tentacules marginaux. Mais cet auteur ne laisse dans ce genre que les espèces pourvues de huit ovaires, c'est-à-dire les *C. andromeda* (*C. forskalea* Lk.), *C. lunulata* (*C. borlasea* Lk.), *C. frondosa* et *C. borbonica*. Il reporte les autres dans un genre Rhizostome. (Duj.)

CASSIPOUREA (nom vernaculaire). BOT. PH. — Genre formé par Aublet (*Guyan.*, I, 529, t. 211), et rapporté avec quelque doute à la famille des Rhizophoracées (Légnotidées). Il contient 5 ou 6 espèces indigènes de l'Amérique et l'Afrique tropicales. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles opposées, subpétiolées, ovales, aiguës, penninerves, très entières ou obscurément dentées, munies de stipules interpétiolaires lancéolées ; à pédicelles uniflores, bractéés à la base, et portés sur des pédoncules axillaires, agrégés ou solitaires. (C. L.)

CASSIQUE. *Cassicus*, Briss. (cassis, casque, à cause de la saillie osseuse de la mandibule supérieure entre les plumes du front, qu'on remarque chez ces Oiseaux). OIS. — Genre

Brisson aux dépens de son genre : (*Icterus*), formant, dans le *Règne* Cuvier, une des trois subdivisions siques, et faisant partie de la fa- Tisserands de Vieillot. Nous igno- quoi M. G.-R. Gray, dans sa *List of* , 2e édition, a substitué à ce nom : *Cassicus* celui de *Cacicus*, qu'il Cuvier, 1799-1800, mais qui n'est par cet auteur dans aucune des ions de son *Règne animal*. Sa créa- t d'ailleurs bien postérieure à celle us, Briss. (en 1760). Dans tous les ractères du genre sont : « Bec plus la tête, très droit, longicône, beau- s haut que large, à mandibule su- arrondie, et se prolongeant entre es frontales par une échancrure moins large, demi-circulaire et gib- tés du bec comprimés et très droits re à le rendre presque quadrila- ines petites, ovalaires, rapprochées du bec, et ouvertes dans sa partie médialement en avant des plumes de l'échancrure frontale. Pattes , à tarses et doigts forts, scutellés ; ts, élevés, et brièvement arqués hez les Percheurs. Ailes assez lon- troisième rémige la plus longue ; mple, allongée et étagée ; plumage d noir ou olive, relevé par du jaune t rouge. »

armi les Cassiques que se trouvent grandes espèces de la famille des les. Ils sont, comme toute cette fa- articuliers à l'Amérique ; et, réunis ages et aux *Baltimores*, ils y for- e sous-famille sous le nom d'Ictéri- posée d'espèces beaucoup plus per- que les autres, vivant moins en et remarquables par la construction nids presque tous en forme de bour- pendus à l'extrémité des branches. ssiques, qu'Azara a distingués sous l'*Yapus* qu'ils portent en Amérique, nt, dit-il, dans les bois et les forêts, quentent point les campagnes. Ils t leur nourriture sur les arbres, broussailles et à terre, marchent ance et ne voyagent point en bandes, ont la plupart des Troupiales, des s et des Baltimores. Leur nourriture se de vers, d'insectes, de baies et de graines qu'ils avalent entiers. Tout leur convient en captivité, et ils montrent alors la docilité qu'on remarque chez certains Troupiales. Ils ont la même aptitude pour articuler des mots, imiter le cri des animaux et apprendre des airs sifflés ; ils choisissent pour placer leurs nids suspendus, tantôt les arbres qui sont sur le bord de l'eau, tantôt les lieux déserts et couverts de halliers : leur ponte est de deux à quatre œufs. Ils en font plusieurs dans l'année et dans diverses saisons, comme presque tous les Oiseaux sédentaires sous la zone torride.

C'est particulièrement sur les arbres de la lisière des bois que le Cassique huppé niche en commun et en assez grand nombre sur le même arbre, suspendant son nid à l'extrémité des branches horizontales et très loin du tronc. Ce nid est en forme de bourse ou de poche, longue de 3 pieds et large de 10 pouces à sa partie inférieure, qui est hémisphérique ; l'entrée est vers le haut, et le fond est garni d'une couche épaisse de grandes feuilles sèches de l'arbre même. Il est formé de brins d'écorce d'une espèce d'Aloès, entrelacés de petits joncs et de beaucoup de filaments noirs semblables à des crins de cheval. Le Cassique *Jupupa* place le sien sur les arbres dont les branches s'avancent sur l'eau, le construit d'herbes sèches, et lui donne la forme d'une coloquinte, avec l'entrée latérale et oblique : de sorte que l'eau de la pluie ne peut y pénétrer. Le Cassique *Pupui* de Vieillot, ou *Yapu noir* d'Azara, que nous avons reconnu être le même que l'*Amblyramphe de Prévost* (Lesson, *Cent.*, pl. 54), est remarquable par son plumage d'un noir profond, uniforme et presque sans reflet ; par un bec blanc-jaunâtre conformé comme celui des autres Cassiques, quant à son pourtour, mais ayant l'échancrure frontale beaucoup moins profonde et moins large, et les deux mandibules terminées en pointe arrondie et très déprimée. Il construit aussi son nid, comme les autres Cassiques, en forme de poche longue de 3 pieds, le compose de joncs et autres matières flexibles, le garnit au fond d'un matelas de grandes feuilles, et le suspend à des branches peu élevées.

Cette espèce est remarquable entre toutes les autres, non seulement par sa couleur noire uniforme, et ses mœurs plus buissonnières et plus marcheuses ; elle l'est aussi

par l'immense étendue de son habitat sur le continent américain ; car sa ligne d'habitation s'étend depuis le Paraguay, où Azara l'a vue et décrite pour la première fois, jusqu'au Mexique, où elle n'est pas rare, et d'où je l'ai reçue. M. Alc. d'Orbigny l'a rapportée d'Yuracarès en Bolivie. On pourrait supposer d'après cela que c'est une espèce voyageuse qui, du Paraguay, se dirigerait obliquement vers les côtes occidentales du Pérou pour pénétrer ensuite dans le Mexique par l'isthme de Panama ; mais les Cassiques étant peu voyageurs, et ces deux points d'habitation se trouvant séparés l'un de l'autre par une distance très considérable, il est beaucoup plus vraisemblable que le Cassique Pupui de Vieillot (l'Yapu noir d'Azara), est une de ces espèces américaines privilégiées sous le rapport de l'habitat, et qui, quoique sédentaires, se trouvent répandues sous une infinité de zones différentes et les plus éloignées.

Chez cette espèce, ainsi que chez le *Cassique* ou *Troupiale diadème* de Temminck (*pl. col.* 482), les caractères distinctifs des Cassiques proprement dits s'affaiblissent visiblement. Chez cette dernière espèce, l'échancrure frontale se rétrécit, au point de laisser de l'incertitude sur le groupe auquel elle doit appartenir ; mais, quoique son bec soit beaucoup moins haut à sa base que chez les autres Cassiques et l'échancrure plus étroite, elle se termine néanmoins d'une manière circulaire et non aiguë comme chez les autres groupes, et nous pensons que c'est dans celui des Cassiques qu'il figure le plus naturellement. Swainson, après en avoir fait le type de son genre *Cassiculus*, renonce à ce genre dans sa *Classif. of birds*, et replace cet oiseau dans le genre *Cassicus*. Dans tous les cas, cette espèce, ainsi que le *Cassique Pupui*, peuvent être regardés comme espèces de transition des Cassiques aux Troupiales, tant par la forme de leur bec que par celle de leurs ongles, plus allongés et moins arqués.

Chez les Cassiques, les sexes nous présentent une énorme différence dans la taille. Le mâle est de près d'un tiers plus grand que la femelle, ce qui a souvent fait supposer qu'ils formaient deux races de la même espèce. Quant aux couleurs, elles sont entièrement semblables. (LAFR.)

CASSIQUE NOIR. OIS. — Nom vulg. de l'*Oriolus niger*, esp. du g. Tisserin.

CASSIS. MOLL. — Nom latin du g. Casque.

CASSIS. BOT. PH. — Nom vulgaire d'une espèce de Groseiller à fruits noirs.

CASSITÉRITE. MIN. — Synonyme d'Étain oxydé.

CASSUMUNAR, Coll. BOT. PH. — Syn. de *Zingiber*, Gærtn.

CASSUPA (nom vernaculaire). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Gardéniées-Eugardéniées, formé par MM. de Humboldt et Bonpland (*Pl. æquinoct.*, I, t. 12) sur une seule espèce, appartenant à l'Amérique tropicale. C'est un arbre à feuilles opposées, longuement pétiolées, obovales-allongées, coriaces, subtomenteuses, longues de 30 centimètres et plus, accompagnées de stipules lancéolées, persistantes ; à fleurs de 3 à 6 centimètres de long, d'un rouge pâle, disposées en thyrses terminaux, paniculés, oppositiflores ; deux ou trois bractées sous chaque fleur, et quelquefois ... calice. (C. L.)

CASSUTA. BOT. PH. — *Voy.* CASSYTHA.

CASSUTA, Gr. BOT. PH. — Syn. ... *cuta*, Tourn.

CASSUVIÉES. *Cassuvieæ.* BOT. ... Synonyme d'Anacardiées, l'une des ... dans lesquelles on a divisé le grand ... des Térébinthacées. *Voy.* ce mot. ...

CASSUVIUM, Rumph. BOT. PH. — ... d'*Anacardium*, Rottb.

CASSYTHA, L. *non* Gr. (... σύω, je recouds), nom de la Cuscute ... Grecs modernes). BOT. PH. — Genre ... mille des Lauracées, type de la tribu ... Cassythées, formé par Linné (*Gen.* ... revu et mieux défini par Gærtner (... et quelques autres auteurs. Il renferme ... dizaine d'espèces croissant au Brésil, ... Indes orientales, à Ceylan, à la Nouvelle-Hollande, dans l'Afrique australe, dans l'Amérique équinoxiale, etc. Ce sont des arbrisseaux ou des herbes parasites, ... les, aphylles, ayant le port et l'aspect de notre Cuscute d'Europe. Ils vivent ... autres plantes au moyen de radicules ... liformes. Les fleurs sont petites, disposées en épis simples ou composés, et accompagnées à la base de petites bractéoles ... cées. (C. ...

***CASSYTHÉES.** *Cassytheæ.* BOT. ...

Tribu de la famille des Laurinées (*voyez* ce mot), ayant pour type et jusqu'ici pour unique genre le *Cassytha*. (Ad. J.)

CASTAGNEAU. poiss. — C'est le nom vulgaire d'un petit poisson extrêmement commun dans toute la Méditerranée, qui ne vient pas dans notre Océan septentrional, et dont M. Cuvier a fait le type du genre *Chromis*. Cet illustre naturaliste a placé le Castagneau parmi les Labroïdes ; mais comme ce poisson a deux appendices cœcales au pylore, j'ai cru devoir l'en retirer, ainsi que les espèces qui entrent avec lui dans le genre *Chromis*, pour le placer dans la famille des Sciénoïdes avec les Amphiprions et autres genres voisins de ce groupe. (Val.)

CASTAGNEUX. ois. — Nom vulgaire du petit Grèbe.

CASTAGNOLE. poiss. — Dénomination vulgaire sur les côtes de la Méditerranée, appliquée par Duhamel à un poisson qui fait le type d'un genre particulier de la famille des Squamipennes, et caractérisé par des dents en carde aux deux mâchoires et aux palatins; par une dorsale unique étendue sur toute la longueur du dos, et une anale presque aussi allongée sous la queue. Le corps est haut et comprimé, remarquable par la brièveté et la hauteur de la tête, dont le profil tombe verticalement ; ce qui dépend surtout de la hauteur des crêtes occipitales du crâne. La bouche est fendue obliquement. Les trois nageoires verticales sont écailleuses sur presque toute leur surface. Les écailles du tronc sont remarquables par leur forme haute et étroite, finement striées ou veinées, et prolongées en pointe aiguë de leur angle supérieur ou inférieur. La couleur du poisson est un blanc argenté un peu obscur, tirant sur l'étain. Il pèse de 5 à 6 kilog., et est quelquefois long de 0m,85 cent. Le canal intestinal est court, et a cinq appendices aux cœcums. Cette espèce, commune dans la Méditerranée, a chair savoureuse, blanche et estimée, se montre quelquefois dans l'Océan ; c'est même par des individus égarés et rejetés par les flots sur les plages d'Angleterre que les ichthyologistes ont commencé à en avoir les premières notions ; cependant Linné n'en a pas parlé dans son *Systema naturæ*. Duhamel l'a connu en Provence, et y a peut-être appliqué légèrement le nom de Castagnole ; car son nom, dans les ports où il est le plus commun, est Roudanin. Cependant M. Risso lui donne le nom de *Castagnolla*. Outre cette espèce commune, qui serait une utile et facile importation sur nos côtes de l'Océan, on connaît trois ou quatre espèces étrangères de ce genre ; l'une d'elles, originaire du Chili, devient aussi grande que notre Castagnole. (Val.)

*CASTALIA (nom mythologique). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, établi par MM. de Castelnau et Gory dans leur Iconographie de cette tribu. Ce g., qui correspond à celui de *Strigoptera* de M. Dejean, a pour type le *Bupr. bimaculata* Fabr., des îles Philippines. (D.)

CASTALIA (nom mythologique). annél. — Genre de la famille des Néréides proposé par M. Savigny (*Syst. des Annélides*, p. 45) pour le *Nereis rosea* d'Othon Fabricius. Cette espèce diffère des *Eulalia* et des *Aonis* par ses cirrhes tentaculaires supérieurs et ses styles postérieurs, qui sont grêles et fort longs. Ses pieds sont à deux rames ou faisceaux de soies bien distincts. (P. G.)

CASTALIA, Salisb. (nymphe changée en fontaine par Apollon). bot. ph. — Synonyme du genre *Nymphæa*, dont De Candolle en a fait une section. (C. L.)

CASTANEA. bot. ph. — Nom latin du Châtaignier.

*CASTANÉES. *Castaneæ*. bot. ph. — Adanson nommait ainsi le groupe d'Amentacées pour lesquels on a, depuis, généralement adopté le nom de Cupulifères. *Voyez* ce mot. (Ad. J.)

*CASTANOSPERMUM (κάστανον, châtaigne ; σπέρμα, fruit). bot. ph. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Sophorées, établi par A. Cunningham (*in Hook. bot. misc.*, I, 241, t. 51, 52) pour renfermer une seule espèce. C'est un grand arbre de la Nouvelle-Hollande orientale, à feuilles imparipennées, dont les folioles ovales-elliptiques, très entières, glabres ; à fleurs jaunes, disposées en épis simples ou rameux ; à légumes stipités, oblongs-cylindracés, bivalves, longs d'environ 16 à 17 centimètres, et contenant des graines comestibles plongées dans une pulpe. (C. L.)

CASTELA (Castel, auteur français d'un poëme sur les plantes). bot. ph. — Genre de la famille des Ochnacées, type de la tribu des

Castélées, établi par Turpin (*Ann. Mus.*, VII, 78, t. 5) pour quelques arbrisseaux des Antilles (3). Dans ces plantes, les rameaux du sommet et les ramules axillaires ou infra-axillaires sont courts et spinescents; les feuilles alternes, subsessiles, elliptiques ou ovales, coriaces, rigides, mucronées, roulées au bord, luisantes en dessus, discolores en dessous; les fleurs, unisexuelles par avortement, d'un jaune de safran, sont axillaires, très courtement pédicellées, solitaires ou subfasciculées; les fruits rouges. On en cultive une espèce dans nos jardins, le *C. Nicholsoni* Hook. (C. L.)

*CASTÉLÉES. *Castelecæ.* BOT. PH.—Tribu de la famille des Ochnacées, ayant pour type le genre *Castela.* (AD. J.)

CASTELIA, Cass. BOT. PH. — Syn. de *Priva*, Adans.

CASTIGLIONIA (nom propre). BOT. PH. — Sous ce nom, Ruiz et Pavon ont dédié au comte de Castiglioni, amateur et protecteur éclairé de la botanique, un genre synonyme du *Curcas* d'Adanson. (AD. J.)

CASTILLEJA (Castillejo, botaniste espagnol). BOT. PH.— Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Rhinanthées, établi par Mutis (*ex Lin. fil. Supp.*, 293), et renfermant 25 espèces environ répandues dans toute l'Amérique, et dont quelques unes croissent également dans le nord de l'Asie. Ce sont des plantes herbacées annuelles ou vivaces, des sous-arbrisseaux ou des arbrisseaux, à feuilles alternes, entières ou trifides, dont les florales bractéiformes, hétéromorphes, colorées; à fleurs blanchâtres ou verdâtres, axillaires, solitaires ou disposées en épis terminaux. On en cultive plusieurs dans les jardins européens. On les distingue aisément à un calice tubuleux, comprimé, fendu en devant; à une corolle hypogyne, rugueuse, dont le tube comprimé, la lèvre supérieure linéaire, canaliculée, entière, l'inférieure souvent très courte, tridentée ou trifide. (C. L.)

*CASTILLOA (nom propre). BOT. PH. — Genre formé par Cervantes (*Gaz. de liter. du Mex.*, 2 juill. 1794, *C. ic.*), et rapporté avec quelque doute à la famille des Artocarpées. La seule espèce qui en fait le sujet est un arbre du Mexique encore peu connu, rempli d'un suc laiteux, à rameaux alternes, poilus dans la jeunesse; à feuilles alternes, oblongues, cordiformes à la base, veloues sur les deux faces, obscurément dentées, munies de stipules membranacées; à fleurs monoïques, axillaires, les mâles binées ou ternées, pédicellées, alternant sur le même rameau avec les femelles, qui sont solitaires et sessiles. (C. L.)

CASTINE. MIN. — Carbonate de chaux qu'on mêle au minerai de Fer, dans les hauts fourneaux, pour lui servir de fondant.

CASTNIE. *Castnia.* INS.— Genre de Lépidoptères, de la famille des Crépusculaires, établi par Fabricius (*Syst. gloss.*), et adopté par Latreille, qui le place dans sa tribu des Hespéries-Sphinges (*Encycl. méthod.*, t. IX, p. 794). Ce g. fait le passage des Diurnes aux Crépusculaires, et se distingue des Sphingides par des antennes non dentées et [illegible]formes, et par des palpes distinctement [illegible] articulés, non contigus, et brièvement garnis d'écailles. Il ne se compose que d'espèces exotiques, toutes remarquables par leur grande taille, la vivacité et l'éclat de leurs couleurs. Latreille, dans l'ouvrage précité, en décrit 18, dont 7 de Surinam, 9 du Brésil, et 2 sans indication précise de localité, mais également d'Amérique. Nous [illegible] comme type la *C. cyparissias* F. [illegible] rée sous ce nom dans Herbst, et [illegible] de *dedalus* dans Cramer. Ce Lépid[illegible] vole dans les bois de Surinam, [illegible] pouces 1/2 d'envergure. Ses aile[illegible] noir-brun chatoyant avec deux ba[illegible] ches de part et d'autre.

Une particularité que présenten[illegible] nies, et que nous ne devons pas [illegible] silence, c'est d'avoir les écailles [illegible] vrent le corselet et la base de leurs [illegible] coup plus grandes que celles des [illegible] pidoptères. Vues à la loupe, elle[illegible] blent en petit à des plumes d'oise[illegible]

*CASTNIENS. *Castnii.* INS. — [illegible] chard (*Buffon-Duménil*, *Ins.*, t. [illegible] désigne ainsi la première famille [illegible] doptères Crépusculaires. Elle corr[illegible] celle des Hespéries-Sphinges de La[illegible] se divise en deux tribus : les *A*[illegible] les *Castnites*. *Voyez* ces mots.

*CASTNITES. INS. — Nom [illegible] M. Blanchard (*Buffon-Duménil*, *In*[illegible] p. 472) à la deuxième tribu de la fa[illegible] Lépidoptères Crépusculaires, et qui [illegible] les g. *Castnia*, *Hecatesia* et *Ægoce*[illegible]

CASTOR. *Castor*, Linn. MAM. — Le genre Castor se distingue de tous les autres Rongeurs par des pieds de derrière presque entièrement palmés, et une queue aplatie horizontalement en forme de large spathule que recouvrent des écailles. Le nombre des doigts est de cinq à chaque pied ; le plus long est celui du milieu. Les deux mâchoires portent de chaque côté quatre molaires à couronne plate, formées d'un ruban d'émail qui, à la mâchoire supérieure, se replie de manière à former une échancrure en dedans, et trois en dehors, tandis qu'à la mâchoire inférieure on trouve une disposition tout opposée.

Le Castor du Canada (*Castor fiber* Linn.). — Cette espèce, dont le nom est connu de tout le monde, forme à elle seule le genre dont nous nous occupons. Quelques naturalistes ont voulu distinguer comme espèce particulière les Castors qu'on trouve en France, dans le Rhône et le Gardon, en Allemagne, sur les bords du Danube, etc. ; mais, ainsi que nous le verrons plus loin, on doit s'en tenir, sur ce sujet, à l'opinion déjà admise par Buffon, qui avait confondu ces animaux sous un seul nom spécifique, malgré leur différence d'habitat.

Le Castor est un des Rongeurs actuellement vivants les plus remarquables par la taille. Il a en général deux pieds de long, sans compter la queue ; sa hauteur est d'un pied environ. Ses formes sont lourdes et ramassées. Ses pieds de derrière, bien plus longs que ceux de devant, en diffèrent encore par la palmure qui les distingue, et par un ongle double qui se trouve à l'avant-dernier doigt. Le pelage du Castor est assez variable : on en trouve d'entièrement blancs, aussi bien que de tout noirs ; mais la teinte la plus générale est d'un roux marron, plus foncé en dessus qu'en dessous. Cette livrée est due à des poils soyeux, longs et luisants, qui dépassent et recouvrent un duvet très fin, très serré, imperméable à l'eau, d'une couleur grise et comme argentée.

Ce pelage, très épais sur tout le reste du corps, devient plus rare sur la tête. Celle-ci est obtuse, et se termine par des narines prolongées au-delà des mâchoires, qui se meuvent presque continuellement avec rapidité, surtout quand l'animal est affecté par quelque odeur extraordinaire. La lèvre supérieure est fendue. Le devant de la bouche est armé d'incisives très fortes, plates, et de couleur orangée sur leur face externe, blanches et triangulaires en dedans. La langue, très peu extensible, paraît susceptible de s'appliquer en arrière contre le palais, et de remplir ainsi le rôle d'un opercule.

L'œil du Castor est très petit, ainsi que la pupille ; celle-ci, dont l'ouverture est circulaire, se ferme presque complétement lorsque l'animal est exposé à une vive lumière. La troisième paupière est rudimentaire, et ne peut aucunement servir à garantir l'œil du contact de l'eau. La conque de l'oreille est petite et de forme elliptique. Quand le Castor plonge, il l'abaisse contre sa tête, et empêche ainsi l'arrivée du liquide dans son conduit auditif.

La voix du Castor consiste en une espèce de petit cri plaintif, qui, lorsqu'on l'inquiète, se change en un murmure sourd et une espèce d'aboiement faible.

L'orifice externe des organes de la génération et celui de la défécation s'ouvrent tous deux dans une espèce de poche commune ou cloaque, placé tellement sous la queue qu'on a peine à comprendre comment peut se faire l'accouplement. De chaque côté de cette poche se trouvent deux paires de glandes ; les supérieures sécrètent une humeur onctueuse et odorante particulière connue sous le nom de *Castoréum*. Les anciens, et Élien en particulier, paraissent avoir regardé ces corps glandulaires comme les testicules : il n'en est rien. Les organes chargés de préparer la liqueur fécondante sont profondément enfoncés dans les aines, d'où ils sortent peut-être pendant l'époque des amours. Le Castor se sert de ses pieds de devant pour saisir et manier les objets avec autant d'adresse que l'Écureuil. Les doigts en sont profondément divisés et parfaitement libres ; et quoique le pouce ne soit pas opposable aux autres, ceux-ci trouvent dans l'acte de la préhension un point d'appui presque équivalent dans les tubercules charnus placés à la base de ce qu'on pourrait appeler la paume des mains. Les pieds de derrière au contraire jouent le rôle de rames fortes et robustes, et sa queue remplit à merveille celui de gouvernail.

Les habitudes de ce Rongeur sont presque entièrement aquatiques. On a pourtant fort exagéré quand on a dit qu'il formait le passage des Mammifères terrestres aux animaux

aquatiques. Rien, dans sa structure anatomique, n'autorise cette assertion, mise en avant par des auteurs qui s'appuyaient seulement sur quelques apparences trompeuses ou sur des faits erronés. La chair de son train de derrière n'a pas le moins du monde le goût de poisson ; et, quant aux écailles qui couvrent sa queue, c'est à tort qu'on les a assimilées à celles de ces derniers animaux. Elles ressemblent bien plutôt aux écailles des Pangolins, à celles même qui entourent la queue des Rats et de quelques Musaraignes, et se composent de poils agglutinés. Peut-être pourrait-on, à bien plus juste titre, les comparer aux ongles de l'homme, dont elles ne diffèrent qu'en ce que leur croissance paraît être limitée.

De tous les Mammifères connus, le Castor est peut-être le plus propre à nous donner des notions précises sur cette partie de leur histoire si difficile et si obscure encore, qui s'occupe, non plus de leur structure anatomique et du jeu de leurs organes, mais de ce premier moteur qui détermine toutes leurs actions. La question de l'intelligence considérée chez des êtres qui nous sont si inférieurs à cet égard, se complique encore de celle de leurs *instincts* si variés. Cette étude, nous en sommes pleinement convaincu, serait d'un haut intérêt, et, suivie par un homme capable d'en comprendre toute la portée, elle ne manquerait pas de conduire à des résultats de la plus grande importance pour la philosophie. Un jour viendra sans doute où la science de l'homme moral et intellectuel trouvera dans la *psychologie comparée* un aide aussi réel, aussi puissant que celui que la science de l'homme matériel a puisé dans l'*anatomie* et la *physiologie comparées*. Les bornes de cet article s'opposent à ce que nous développions cette pensée; nous nous bornerons donc à émettre quelques propositions, et à en faire l'application immédiate à l'animal que nous étudions.

Chacun sait quelle admirable industrie les Castors déploient pour la construction de leurs demeures. Réunis au nombre de deux ou trois cents vers les mois de juin ou de juillet, ils commencent par choisir un endroit convenable. Ils paraissent aimer de préférence les cours d'eau assez considérables pour supporter le flottage des matériaux qu'ils auront à mettre en œuvre. Tout choix [illegible] suppose une comparaison, et toute comparaison entraîne nécessairement raisonnement. Ce n'est donc pas à l'aveugle et seulement par suite de cette impulsion intérieure [illegible] nous nommons *instinct*, que les Castors [illegible] déterminent. Une fois l'emplacement choisi, il faut barrer la rivière afin d'obtenir [illegible] niveau constant ; la construction d'une digue devient nécessaire. Chacun se met à l'œuvre. Si quelque gros arbre se trouve sur le [illegible] de la rivière, il servira pour ainsi dire de point d'appui à tous les travaux subséquents. Lors même qu'il est plus gros que le corps d'un homme, les Castors le coupent à l'aide de leurs puissantes incisives, à un pied [illegible] un pied et demi au-dessus du sol, et [illegible] très bien diriger sa chute de manière à [illegible] qu'il tombe en travers de la rivière. [illegible] encore il nous semble évident que l'instinct seul n'est pas mis en jeu. Une fois abattu, ils l'ébranchent de manière à ce qu'il [illegible] partout également. D'autres travailleurs répandus dans les environs, toujours en [illegible] de la digue, coupent d'autres arbres d'un moindre diamètre, mais dont plusieurs [illegible] encore plus gros que la cuisse, les [illegible] sur place, les traînent ensuite dans la rivière, en dirigent le flottage, et l'y [illegible] jusqu'au lieu où ils doivent être [illegible] Là, ces pieux sont dressés verticale[illegible] tre le gros tronc d'arbre dont [illegible] parlé, et tandis qu'un certain nombre [illegible] industrieux Rongeurs les maintien[illegible] cette position, d'autres plongeant [illegible] l'eau y creusent les trous destinés [illegible] l'extrémité de ces pilotis. Pendant qu[illegible] tie de la peuplade est ainsi occupée, [illegible] cette espèce de claire-voie très [illegible] ques Castors apportent des branches [illegible] et les entrelacent aux pieux vertica[illegible] tres vont chercher de la terre, la [illegible] avec leurs pieds, la battent avec le[illegible] puis en forment des pelotes qu'ils [illegible] tent avec leurs dents et dont ils rev[illegible] maçonnerie. Plusieurs rangs de pi[illegible] ainsi plantés l'un devant l'autre, et l'[illegible] prend enfin l'aspect d'une digue lé[illegible] arquée en amont du courant, de dix [illegible] pieds d'épaisseur à sa base, de deux [illegible] pieds au sommet, et huit à dix pieds [illegible] teur sur quelquefois près de cent [illegible] longueur.

it que la construction de cette chaus-
pose chez les Castors un instinct de
tion très développé, mais qu'elle exi-
ème temps un grand nombre d'actes
et que les circonstances modifient.
le prouve encore, c'est que lorsque
aux peuvent découvrir un lac à leur
nce et dont le niveau est constant,
pensent de tous ces travaux gigan-
et procèdent immédiatement à l'in-
s de leurs cabanes. Celles-ci sont
ur pilotis plein près du bord de
Leur forme est à peu près ronde,
r grandeur varie depuis quatre jus-
t ou dix pieds de diamètre intérieur
nombre des habitants. Les murs, de
ds d'épaisseur environ, s'élèvent
verticalement et sont couverts d'une
le dôme. Presque toujours cette ha-
est divisée en deux étages. L'infé-
t de magasin. On y place les écor-
branches tendres qui serviront de
l'hiver. Une porte cachée par l'eau
ans cette partie de la maison, et
ux habitants de s'échapper en plon-
tage supérieur est plus particuliè-
estiné à l'habitation, et les Castors
nt toujours dans un état de pro-
reté.

l'édification de ces cabanes, les Cas-
veloppent la même habileté et le
mélange d'actes instinctifs et d'actes
que dans la construction de leurs
Ainsi, à en juger par ces travaux, le
devrait être un animal très intelli-
n'en est rien pourtant. Ceux de ces
qu'on a pu élever en domesticité
ont montré fort peu d'intelligence
tout ce qui ne tenait pas à leur instinct
leur : aussi peut-on dire que ces
sont un des meilleurs exemples
on citer à l'appui de cette propo-
ise par M. Isidore Geoffroy : que
animaux *l'instinct* est en rapport
le *l'intelligence*. Ajoutons toutefois
faut entendre ici par ce dernier mot
semble des facultés autres que celles
nécessaires pour l'accomplissement
s commandés par l'instinct do-

imaux, a-t-on dit, se distinguent de
: en ce que chez eux les individus
vent être perfectionnés sans que

l'espèce y gagne. On a admis également que l'espèce ne pouvait être altérée. Il y a quelque chose de trop absolu dans les idées généralement répandues à cet égard. Nos races domestiques nous offrent des exemples de ce que peut l'éducation long-temps prolongée sur des races entières, et la transmission des *instincts acquis*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, est un fait qu'on ne saurait nier. Les Castors nous offrent un exemple du fait contraire. Que la contrée où ils résident vienne à se peupler, qu'une guerre active leur soit déclarée, et bientôt nous verrons disparaître cette espèce de civilisation animale si admirable à étudier. Une peuplade de Castors qui a vu ses baraques détruites et un grand nombre de ses membres tués, se disperse, et bientôt chacun d'eux, au lieu de chercher à se réunir à ses semblables, s'habitue à vivre isolément. Dès lors plus de ces travaux considérables qui exigent l'association et le concours des efforts d'un grand nombre d'aides. L'instinct lui-même semble changer : d'architectes et de constructeurs qu'ils étaient, ces animaux deviennent fouisseurs, et au lieu de se bâtir une cabane commode, ils se contentent de se creuser un long terrier aboutissant à la berge de quelque fleuve. On les appelle alors *Castors terriers*, et ce sont eux qui étaient connus des anciens et qu'on trouve encore en Europe. Déjà dans l'Amérique du Nord même il est bien rare de trouver des Castors réunis en peuplades : l'homme les a presque tous dispersés, et ce n'est plus guère que dans les déserts qui s'étendent à l'ouest des États-Unis et du Canada qu'on peut encore admirer ces animaux développant librement les instincts qu'ils ont reçus de la nature. (A. de Q.)

CASTOR. ois. — Nom spécifique sous lequel Frisch et Naumann ont désigné le Harle vulgaire, *Mergus merganser*. (G.)

CASTOREA, Plum. bot. ph. — Syn. de *Duranta*, Linn.

CASTORÉUM. mam. — Substance résinoïde d'un brun rougeâtre à l'extérieur et d'un fauve jaunâtre à l'intérieur ; d'une odeur forte, pénétrante et fétide ; d'une saveur âcre et amère, sécrétée par des glandes situées sous la peau de l'abdomen du Castor, entre l'origine de la queue et la partie postérieure des cuisses. Le Castoréum est composé de Castorine, d'une huile volatile,

de résine, de mucus, d'albumine, d'osmazome, de carbonates, de benzoates, etc. Administré sous forme de teinture alcoolique à la dose de 10 à 20 grains, il agit comme excitant de la circulation et sédatif du système nerveux : aussi est-il employé dans l'hystérie, l'hypochondrie, etc. (C. d'O.)

*CASTORINA. mam. — Le Castor n'est pas seulement l'espèce type d'un des genres les plus intéressants de l'ordre des Rongeurs, il est encore pour plusieurs auteurs l'objet d'une famille parmi les animaux du même ordre, et on lui associe différents autres genres. M. A. Wagner, dans son Mémoire inséré aux *Archives d'Erichson* pour 1841, donne à la famille qui a le Castor pour principale espèce le nom de *Castorina*, et il n'y rapporte que les deux genres *Castor* et *Myopotamus*. Pour M. Wagner, les *Castorina* se placent entre les *Murina* ou les Rats et les *Hystricina* ou les Porcs-épics. Nous avons combattu dans un petit travail relatif aux Sciuriens la réunion généralement admise du Castor aux *Myopotamus*, ces animaux différant par leur organisation, et particulièrement par la forme de leur tête osseuse, beaucoup plus qu'ils ne se ressemblent par leur physionomie extérieure. Le Myopotame se rapproche, en effet, beaucoup des Hystriciens et surtout des *Capromys* (voyez capromysidée), qui appartiennent à cette série de Rongeurs dont le crâne est pourvu d'un trou sous-orbitaire considérable, dont les dents molaires sont au nombre de seize, dont la mâchoire inférieure est d'une forme si particulière, et dont les espèces sont essentiellement confinées dans l'Amérique méridionale et australe.

M. Waterhouse, à qui l'on doit des travaux remarquables relatifs à la classification des Rongeurs, avait bien senti les différences qui tendent à faire séparer le Castor et les Myopotames ; mais il nous semble que les affinités qu'il reconnaît au Castor ne sont pas à l'abri de toute critique. Pour ce savant mammalogiste, le genre qui nous occupe appartient à la grande famille des Rats, c'est-à-dire aux Museides ou Muriens. Le Castor manque cependant de l'un des caractères propres à ces animaux, caractère qui nous a déjà servi tout-à-l'heure, et dont M. Waterhouse a tiré lui-même un excellent parti : nous voulons parler de la forme du trou sous-orbitaire. Les Écureuils, les Tamias et les Marmottes sont les seuls Rongeurs qui ressemblent à cet égard au Castor. Dans le reste de son organisation, celui-ci a également plusieurs traits d'analogie évidente avec les animaux de cette famille, principalement avec les Marmottes : néanmoins les conditions au sein desquelles se passe son existence étant d'une autre nature, ses organes de locomotion ont aussi un autre caractère : au lieu de grimper ou de fouir, il nage. On pourrait donc voir, ce nous semble, dans le Castor, le représentant aquatique de la tribu des *Arctomys* ou Marmottes, comme F. Cuvier a déjà reconnu dans le *Pteromys* l'animal aérien du même groupe; et cette subdivision de la famille des Sciuriens aurait alors ses espèces plus ou moins aériennes, terrestres et aquatiques.

Dans son *Nouveau tableau du Règne animal*, M. Lesson place le Castor dans la famille des *Hydromysidæ*, avec l'Ondatra, le *Myopotame*, le *Guillinomys* et l'*Hydromys*; mais évidemment M. Lesson tient plutôt compte ici de l'analogie d'habitat de ces animaux que de leur analogie d'organisation. C'est par une exagération du même principe que Blumenbach réunissait dans un même ordre de Mammifères, sous le nom de Palmipèdes, les genres Castor, Phoque, Loutre et Ornithorhynque. Une application convenable des lois de la subordination des caractères a fait justice de cette classification purement systématique ; la même règle fera sans doute abandonner à M. Lesson la réunion systématique des genres que nous venons de citer, et dont deux seulement, le Myopotame et le *Guillinomys*, sont peut-être du même groupe. Ce sont bien des animaux dont les habitudes se ressemblent ; mais, à part leurs organes locomoteurs, ils ont des caractères fort divers. (P. G.)

*CASTORINE. *Castorina*. zool. — Principe encore peu connu isolé par M. Bizio du Castoréum traité par l'alcool bouillant. On ignore si c'est à ce principe que le Castoréum doit ses propriétés.

CASTORS FOSSILES. paléont. — Voyez rongeurs fossiles.

*CASTRALTIA, A. Rich. (nom propre). bot. cr. — (Phycées.) Synonyme du g. *Seuberia* de Greville. (C. M.)

INA, Rumph. BOT. PH. — Voy.
UARINÉES.

INÉES. *Casuarineæ*. BOT. PH.—
suarina, autrefois réuni aux Co-
a été depuis avec raison détaché
r une petite famille distincte,
ie des Myricées. Les caractères
ille, qui jusqu'ici n'a pas d'au-
doivent être par conséquent les
les siens, et sont les suivants :
oïques ou dioïques ; les *mâles*
rangés par verticilles qu'entou-
le gaînes courtes, terminées par
t striées. Chacune consiste en
mine, dont le filet, accompagné
sa base d'une petite bractée per-
t de plus de deux bractéoles pla-
à droite, l'autre à gauche, et de
s encore plus petites, l'une en
tre en dehors. L'anthère bilocu-
ongeant détache, enlève et garde
met, en manière de coiffe, ces
soudées ensemble par leur par-
m. Les fleurs *femelles* forment
non une sorte de petit cône ; ce
l'ovaires à l'aisselle d'une brac-
ux bractéoles latérales sans ca-
ires sessiles, comprimés, termi-
tyle court et deux stigmates fili-
tiennent chacun un seul ovule
otrope, et deviennent autant de
mes, d'abord renfermées entre
n, découvertes plus tard, et très
es par la structure de la petite
surmonte, et dont l'épaisseur est
née d'un amas de fils spiraux.
, entouré immédiatement d'un
t à l'endocarpe, a sa radicule
ment en sens inverse de son point
l est en bas. Les *Casuarina* sont
s des arbrisseaux fréquents sur-
Nouvelle-Hollande, se rencon-
dans l'Inde, dans ses îles et dans
anie, surtout près des tropiques
. Ils sont remarquables par l'ab-
illes, remplacées par des gaînes
tige striée aux nœuds et émettant
s verticillés, ce qui leur donne
e ressemblance avec les Prêles,
ales néanmoins et par leur fructi-
ar l'origine de leurs rameaux en
m en dedans des gaînes. (AD. J.)

RINITES BOT. FOSS. — Schlotheim avait désigné sous ce nom, dans sa *Flora der Vorwelt*, les plantes fossiles à feuilles verticillées qu'on avait pendant longtemps comparées à des *Galium* et à des *Hippuris*, et qui depuis ont formé les genres *Asterophyllites* et *Annularia*; il est évident que ces fossiles n'ont pas plus d'analogie avec les *Casuarina* qu'avec les deux genres auxquels on les avait précédemment comparés. Le *Casuarinites equisetiformis* peut être considéré comme le type du genre *Asterophyllites*, et le *Casuarinites stellatus*, comme celui des *Annularia*. *Voyez* ces mots.

Tout récemment, M. Gœppert, dans un Mémoire sur l'anatomie des tiges de *Casuarina*, a signalé un morceau de bois fossile qui, d'après lui, offre beaucoup d'analogie avec le bois de *Casuarina*, et qui pourrait recevoir le nom de *Casuarinites*. Mais l'échantillon ne paraît pas assez bien conservé, et l'auteur n'est pas entré à cet égard dans des détails suffisants pour qu'on puisse apprécier l'exactitude de ce rapprochement.

(AD. B.)

CASUARIUS. OIS. — Nom latin du genre Casoar.

CATA. OIS. — Nom vulg. d'une esp. du g. Ganga.

CATABROSA (κατάβρωσις, action de manger avidement). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Festucacées-Bromées, formé par Palisot de Beauvois (*Agrost.* 97, t. 19, f. 8), et renfermant 7 ou 8 espèces environ, dont quelques unes sont cultivées dans les jardins de botanique ou de quelques amateurs. Ce sont des herbes annuelles ou vivaces, répandues dans les parties extratropicales du globe ; au Caucase, au Chili, en Europe. La plus commune d'entre elles, celle qui a servi de type à l'auteur, le *C. aquatica* (*Aira aquatica* Linn.) est répandue à la fois en Europe, en Asie, en Amérique. C'est une graminée croissant dans les endroits inondés, rampante, à rameaux dressés, simples ; à feuilles planes ; à fleurs articulées, décidues, disposées en épillets pédicellés sur une panicule confusément rameuse et verticillée. (C. L.)

*CATACANTHUS. INS.—Genre de la tribu des Scutellériens, groupe des Pentatomites, établi par M. Spinola (*Essai d'une classific. des Hémipt. hétéropt.*) sur quelques espèces très voisines des vraies Pentatomes. (BL.)

*CATACHÆNUS (καταχαίνω, je bâille). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides-Gonatocères, légion des Brachyrhynques, division des Brachydérides, établi par M. Schœnherr (t. 6, p. 305) pour y placer une seule espèce originaire de Manille, et nommée par lui *C. cinctellus*. Ce g. placé à côté de celui d'*Engnathus* s'en distingue principalement par l'ampleur et l'écartement de ses mandibules. (D.)

CATACLÉSIE. BOT. PH. — *Voyez* CATOCLÉSIE.

CATACLYSME. GÉOL. — *Voyez* DÉLUGE.

*CATADROMUS (κατά, sur; δρόμος, course). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Féroniens, établi par Mac-Leay sur le *Carabus tenebrioides* d'Olivier, et adopté par M. Dejean (*Species*, t. 3, p. 186) ainsi que par M. de Castelnau (*Buffon-Duménil, Ins.*, t. 1, p. 121). Ce dernier auteur, dans ses *Études entomologiques*, en décrit, sous le nom de *C. australis*, une seconde espèce propre à la Nouvelle-Hollande, et M. Boisduval, dans la partie zoologique du *Voyage de l'Astrolabe* (*Ent.*, 2e part., pag. 34) en a fait reconnaître une troisième, à laquelle il a donné le nom de *C. Lacordairei*. La première (*C. tenebrioides*) est une des plus grandes de la famille des Féroniens : elle a 28 lignes de long, sur 8 lignes 1/2 de large. Elle est figurée dans Olivier ainsi que dans les *Annulosa javanica* de Mac-Leay. Wiedmann l'a décrite sous le nom de *Harpalus rajah*, dans ses *Analecta entomologica*, p. 7. Cette belle espèce est originaire de Java. (D.)

*CATAGRAMMA (κατά, sur; γράμμα, chiffre). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Nymphalides, établi par M. Boisduval aux dépens des *Nymphales* de Latreille. Ce g., que son auteur n'a fait qu'indiquer, a été adopté par M. Blanchard (*Buffon-Duménil, Ins.*, t. 3, p. 449). Il renferme un assez grand nombre d'espèces propres à l'Amérique méridionale, et ayant entre elles beaucoup de ressemblance pour les dessins qui ornent leurs ailes. Elles sont généralement de moyenne taille, parées de couleurs vives, et marquées, sur le dessous de leurs ailes inférieures, de taches imitant plus ou moins, chez plusieurs, le chiffre 80 ou 88. Nous citerons comme type la *C. clymena* (*Pap. clymena* Cram., ou *Nymphal. clymenus* [illegible] *cycl.*, t. IX). Cette espèce se trouv[e] à la Guiane et au Brésil.

*CATALASIS. INS. — Nom d[onné par] M. le comte Dejean, dans son Ca[talogue, à] un groupe de Coléoptères pentam[ères,] famille des Lamellicornes, qui f[aisait au]trefois partie du g. *Melolontha*. M[. de Cas]telnau avait fondé antérieuremen[t sur les] mêmes Insectes le g. *Anoxya*, [dont nous] avons donné les caractères dans l[e premier] volume de ce Dictionnaire. *Voye[z]* [...] Depuis, M. Heer, dans le troisième fascicule de sa Faune helvétique d[es Coléop]tères, qui a paru en 1841, a adopt[é ce] g., mais en lui donnant le nom de [...] de M. Dejean.

CATALEPTIQUE. BOT. PH. — [Nom vul]gaire du Dracocéphale de Virginie.

*CATALIUM, Hamilt. BOT. PH.— *Carallia*, Roxb.

*CATALOBUS. BOT. PH. — Divi[sion éta]blie par C. A. Meyer (*Ledeb. Fl.* [...] 15) dans le g. *Arabis*.

CATALPA (nom vernaculaire) — Genre fort intéressant de la fa[mille des] Bignoniacées, tribu des Técomé[es, établi] par Jussieu (*Gen.*, 138), renferm[ant ...] espèces, et dont le type est le [*Bignonia*] *Catalpa* de Linné. Ce sont des ar[bres indi]gènes des parties tropicales et ext[ratropica]les de l'Amérique, et dont quelqu[es-unes s'a]vancent jusque dans la Caroline. [Ca]ractères principaux sont : Calice [...] corolle hypogyne, dont le tube ve[ntru-cam]panulé au sommet; la lèvre supé[rieure] bilobée, l'inférieure trifide. Étami[nes insé]rées sur le tube corolléen, dont 2 fe[rtiles, 3] stériles; anthères biloculaires. Styl[e ...] stigmate bilamellé. Capsule silic[uiforme,] biloculaire, bivalve, dont les grai[nes ...]verses, nombreuses, comprimées, [bordées] d'une aile frangée. Les feuilles en[...]nées, verticillées, simples, cordif[ormes-]oblongues; les fleurs assez grande[s ...] sont disposées en panicules termin[ales ...] espèces sont cultivées dans nos ja[rdins; la] plus remarquable est le *Syringa[folia]* (*Bi*[*g*]*nonia Catalpa* L.), arbre d'en[viron ...] mètres de hauteur, dont le tronc [...] gracieux, mais dont l'ample feuill[age et les] belles fleurs d'un beau blanc po[nctué de] pourpre font un très bel effet [...]

grands jardins paysagers. On peut en voir, au Jardin des Plantes de Paris, une avenue qui, chaque printemps, excite l'admiration des curieux. (C. L.)

CATANANCHE. BOT. PH. — Nom scientifique du g. Cupidone. *Voyez* ce mot.

*CATANANCHÉES. *Catananchecæ*. BOT. PH. — Tribu de la section des Chicoracées, établie par Don, et ayant pour type le g. *Catananche*.

CATAPÉTALE. *Catapetalus* (κατά, en bas; πέταλον, pétale). BOT. — Linné et Linck après lui, ont désigné sous ce nom les corolles polypétales, dont les pétales, adhérents par leur base à l'androphore, ne tombent pas séparément après la floraison, comme on le voit dans les Malvacées.

*CATAPHAGUS (καταφαγάς, vorace). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des *Sternoxes*, tribu des Élatérides, établi par M. Stephens, dans son Entomologie de l'Angleterre, et qui comprend les *Elater marginatus*, *sputator*, *obscurus* et *lineatus* de Linné, ainsi que l'*E. limbatus* Fab. (D.)

*CATAPHRACTE. *Cataphracta* (κατάφρακτης, cuirasse). POISS.— On appelle ainsi les pièces écailleuses qui recouvrent le corps de certains Poissons, tels que les Callichthes, et qui forment une espèce de cuirasse. (C. D'O.)

*CATAPHRACTÉS. *Cataphracti*. POISS.— Dénomination de Poissons de la famille des Siluroïdes, appliquée par Bloch à des *Doras*, et par Lacépède aux *Callichthys*. *Voyez* ces mots. (VAL.)

CATAPHRACTUS. MAM., POISS.—*Voyez* TATOU et CALLICHTHE.

*CATAPHRONETIS (καταφρονητής, méprisé). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Diapériales, créé par M. Dejean dans son dernier Catalogue, sans indication de caractères. L'espèce qu'il y rapporte a été nommée par lui *C. brunnea*; elle se trouve dans le midi de la France et aux îles Ioniennes, d'où elle a été rapportée par M. Parreys. Cet entomologiste l'a nommée *C. crenata*, et l'a rapportée au g. *Uloma*. (D.)

*CATAPIESIS (καταπίεσις, pression). INS. — Genre de l'ordre des Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Scaritides, établi par M. Solier, qui en a décrit très au long les caractères, et les a figurés grossis (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. V, p. 595). Ce genre, qu'il place à côté de celui de *Morio* de Latreille, est fondé sur une espèce unique qu'il a achetée comme venant du Brésil, et qu'il nomme *C. nitida*, parce qu'elle est d'un noir très luisant en dessus. (D.)

*CATAPIESTUS (καταπιέζω, je déprime). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Ténébrionites, créé par M. Perty (*Observationes nonnullæ*, p. 38, fig. 7). L'insecte qui lui a servi à l'établir est de Java; il le nomme *C. piceus*. Ce même insecte est indiqué, dans le Catalogue de M. Dejean, sous le nom de *Plateia orientalis* ou *Tenebrio complanata* de Dalmann. M. Guérin (*Revue zool.*, 1841) en a fait connaître une 2e espèce de Bornéo, qu'il nomme *C. mediocris*. (C.)

*CATAPIONUS (καταπίων, très gras). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides-Gonatocères, légion des Brachyrhynques, division des Cléonides, établi par M. Schœnherr (t. VI, *pars secunda*, p. 245) sur une espèce qui lui a été communiquée par M. Chevrolat, et à laquelle celui-ci a donné le nom de *C. basilicus*. Cette espèce est originaire de la province de Cachemire dans les Indes orientales. (D.)

CATAPPA. BOT. PH. — Nom d'une espèce de *Terminalia*, dont Gærtner avait fait un genre qui n'a pas été adopté. Le *C. do mato* des Portugais de l'Inde est le *Quisqualis indica* de Linné.

CATAPUCE. BOT. PH. — Nom vulgaire de l'Euphorbe épurge.

*CATAPYCNUS (κατάπυκνος, dur, épais). INS. — Genre de Coléoptères, famille des Curculionides-Gonatocères, légion des Mécorhynques, division des Apostasimérides, établi par M. Schœnherr (t. IV, *pars prima*, p. 39) pour y placer deux espèces du Brésil, nommées par lui, l'une *C. granulosus*, et l'autre *C. nodulosus*. Ce g. est voisin de celui qu'il nomme *Cnemargus*; mais il a le corps plus convexe en dessus, et le rostre plus large et autrement construit. (D.)

*CATAPYGES (καταπύγων, obscène). INS. — Genre de Coléoptères, famille des Curculionides-Gonatocères, légion des Mécorhynques, division des Apostasimérides, établi par M. Schœnherr (t. IV, *pars secunda*, p. 982) sur une seule espèce, le *Lixus albo-striatus* Fabr., qui se trouve en Guinée. (D.)

CATARACTES. GÉOL. — Les Cataractes ne sont que des cascades considérables produites le plus souvent par des ravins jetés sur la route des fleuves. Les eaux, après s'y être précipitées en jaillissant parfois du sommet des rochers, reprennent leur course, et roulent au milieu de leurs flots les débris qu'elles ont entraînés dans leur chute.

Les Cataractes perdent chaque jour de leur élévation par la dégradation des roches sur lesquelles l'eau coule, ou par l'exhaussement du sol sur lequel elle tombe. Ce phénomène, d'un haut intérêt géologique, puisqu'il est une des causes qui ont contribué à modifier la surface du globe, est sans doute aujourd'hui moins fréquent qu'aux époques anciennes; cependant il se manifeste encore, avec sa majesté terrible, sur un grand nombre de points de la terre; il se présente plus fréquemment, dans des proportions moins gigantesques, au milieu des torrents formés par les pluies qui ravinent le sol à des profondeurs souvent considérables. Les cols et la plupart des autres dépressions qu'on remarque dans les montagnes sont, sans aucun doute, le résultat de l'action érosive des eaux, qui ont puissamment contribué à creuser ou à élargir les vallées.

Les Cataractes les plus anciennement connues sont celles du Nil, hautes d'environ un mètre et demi, et qui ne sont plus que de simples rapides. L'Afrique en a d'autres bien plus importantes; l'Asie centrale en possède quelques unes, et l'on trouve en Europe celles de Nettina en Dalmatie, de Serio en Italie, du Rhin à Schaffhouse, de Luleå en Suède, de l'Ardèche et du Tarn en France, etc. L'Amérique méridionale en compte un assez grand nombre, et l'Amérique du Nord cite ses Glen's falls dans l'Hudson, ses Little falls, ses Bellows falls; mais la plus célèbre de toutes les Cataractes est celle du Niagara, rivière de 12 à 15 lieues de cours, qui réunit les eaux du lac Érié et des autres lacs supérieurs à celles du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.

Les chutes du Niagara sont situées à environ 20 milles du lac Érié, et à 14 du lac Ontario, au-dessous de la plus grande des îles dont est parsemé le Niagara. Elles tombent d'une crête de rochers calcaires, disposés en forme d'hémicycle, et qui [illegible]brassent un espace considérable au-[illegible] du niveau de la rivière. L'île de la [illegible] divise la nappe d'eau en deux immenses [illegible]lonnes, dont la hauteur est évaluée à [illegible] mètres. Elle a près d'une lieue de [illegible]. Le bruit qu'elle fait s'entend de 15 [illegible] lieues, et l'énorme nuage de vapeurs qui [illegible] lève au-dessus de la chute s'aperçoit [illegible] 25 lieues. L'eau, en se précipitant [illegible] sommet des rochers, ronge les couches [illegible]teuses sur lesquelles repose le lit calcaire [illegible] fleuve, et les roches privées de support [illegible]bent avec fracas au fond du ravin qu'[illegible] jonchent de débris. Chaque année [illegible] de nouveaux éboulements; aussi la Cata[illegible] rétrograde-t-elle sans cesse du côté du [illegible] Érié. Dans l'espace de 40 années, le [illegible] a été de 45 mètres, et le ravin s'est [illegible] à mesure que son lit s'est rétréci. On [illegible]pose qu'il était jadis à 11 kilomètres du point où il est aujourd'hui, et qu'il a fallu 9 à 10,000 ans pour le creuser. Si la destruction de la roche continue dans les mêmes proportions, dans 30,000 années la Niagara aura rejoint le lac Érié, qui, à son tour, se précipitera dans l'abîme [illegible] au-dessous de lui; à moins que d'ici là [illegible] lac, dont la plus grande profondeur [illegible] que de 20 mètres, n'ait été comblé par les [illegible]diments qu'y viennent chaque année [illegible] ser les rivières et les torrents [illegible] leurs eaux. Tous les hommes [illegible] occupés des grands phénomènes [illegible]ture, ont consacré des pages br[illegible] style à reproduire les profonde[illegible]sions d'étonnement et de terreur [illegible] le spectacle imposant des grande[illegible]tes, dont les eaux, réduites en [illegible] écumante, roulent en grondant [illegible] impétueux, ou, sous la forme de [illegible] légères, réfléchissent les couleurs [illegible] et éblouissent les yeux. Pour les [illegible]listes, il est un autre sujet d'adm[illegible] c'est de voir se dérouler lentement [illegible]ses de modifications si faibles en ap[illegible] et pourtant si puissantes en réalité, [illegible]sister aux révolutions produites [illegible]tière solide par l'action continue d[illegible] aqueux, qui remue l'écorce du globe [illegible]leverse les continents.

[illegible]

CATARIA, Mœnch. BOT. PH. — *Nepeta*, L.

RRACTA. OIS. — Genre établi par aux dépens du g. *Stercorarius*, et ir type le *St. parasiticus*. (G.)

RRACTES, Briss. OIS. — Genre · Brisson, et synonyme de Gorfou auteur. *Voyez* ce mot. (LAFR.)

RRHACTES, Cuv. OIS. — Cuvier i, dans son *Règne animal*, le genre :s de Brisson, que ce dernier écrit *'oyez* CATARRACTES. (LAFR.)

RRHINIENS. MAM. — M. Is. Geoff-s les *Annales du Muséum*, t. XIX, ce nom à la famille des Singes de Monde, dont l'un des caractères est :s narines rapprochées et ouvertes is du nez. Ces animaux ont aussi caractères distinctifs ; le principal le leur formule dentaire, qui est la ez l'homme. Il en sera question avec étails à l'article SINGES. (P. G.)

LSARCUS (κατάσαρκος, charnu). enre de Coléoptères tétramères, fa-, Curculionides-Gonatocères, légion hyrhynques, division des Entimi-il par M. Schœnherr (t. V, *pars se-*. 812), et auquel il rapporte 5 esp., : la Nouvelle-Hollande. Nous cite-me type celle qu'il nomme *C. bi-* d'après M. Hope. (D.)

LSCOPUS (κατάσκοπος, qui obser--Genre de Coléoptères pentamères, es Carabiques, tribu des Troncati-tabli par Kirby sur le *Carabus fas-* Wiedmann. Ce g. a été adopté par ean, Brullé et de Castelnau. Le pre-décrit 6 espèces dans son *Species*, et ne 9 dans son dernier Catalogue, es Indes orientales, 3 d'Afrique et rique. Ces Insectes sont parés de métalliques assez brillantes. M. Wes-, qui a observé sur les lieux ceux s orientales, a trouvé le *Catascopus* fabr. (*fascialis* Wied.) sous l'écorce iers. (D.)

LSETUM (κατά, sur ; *seta*, soie). — Genre de la famille des Orchida-ibu des Épidendrées, formé par hard (*in Kunth, Synops. Pl. Æquin.*, I renfermant environ une vingtaine ı dont plus de la moitié sont re-s avec empressement et cultivées serres chaudes, en raison de l'ex-gularité de la forme de leurs fleurs. Ce sont des plantes épiphytes ou épigées, à tiges fusiformes, portant les vestiges des anciennes feuilles ; à feuilles plissées, vaginantes à la base ; à scapes radicales, chargées de fleurs amples, belles, verdâtres, quelquefois maculées de pourpres, disposées en grappes. Les principaux caractères de ce genre remarquable, auquel M. Lindley croit devoir réunir les deux genres *Monacanthus* et *Myanthus* (*voyez* ces mots), qui, selon lui, n'en seraient que des variétés purement accidentelles, sont : Divisions périgoniales externes et internes presque égales, conniventes, en globe ou étalées. Labelle charnu, nu, ventru ou plan, frangé, sacciforme au-dessous du sommet, obscurément trilobé. Gynostème dressé, libre, aptère, cirrheux ou mutique de chaque côté à la base ou au sommet (*unde nomen genericum*). Anthères incomplétement biloculaires, tronquées en avant. Pollinies 2, bilobées en arrière ou sillonnées, à caudicule nue, très grande, à glandule cartilagineuse, presque carrée. (C. L.)

CATASTOME. POISS. — *Voyez* CATOSTOME.

***CATAULAX** (κατά, sur ; αὖλαξ, sillon). INS. — Genre de la tribu des Scutellériens, groupe des Pentatomites, de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Spinola (*Essai d'une class. des Hémipt. hétéropt.*) sur quelques espèces que nous avons regardées comme formant une simple division du genre *Halys*. Quoi qu'il en soit, les *Cataulax* en diffèrent principalement par un corps moins déprimé ; par une tête moins prolongée, et par des antennes plus épaisses. (BL.)

CATECHU. BOT. PH. — *Voyez* CATHECU.

CATÉNAIRE. *Catenaria* (*catena*, chaîne). POLYP. — Genre de Polypes bryozoaires de l'ordre des Cellariées, Blainv. On en doit la première distinction à M. Savigny. Lamouroux l'appelle *Hippothoe* ; M. de Blainville a modifié son nom en celui de *Catenicella*. Voici les caractères que lui assigne le dernier de ces naturalistes : Animaux contenus dans des cellules cornées, ovales, à orifice non terminal et marginal, naissant l'une de l'autre et bout à bout ou transversalement, de manière à former une sorte de réseau ou de chaîne adhérente à la surface des corps sous-marins. (P. G.)

CATÉNAIRE. *Catenaria* (*catena*, chaîne)

BOT. CR. — (Phycées.) Ce genre, qui serait resté dans l'oubli si Lamouroux n'en eût parlé, a été établi par Roussel (*Fl. Calvad.*) sur des Algues tellement étrangères l'une à l'autre, qu'il n'a point été adopté. (C. M.)

*CATENARIA (*catena*, chaîne). BOT. FOSS. — M. de Sternberg a donné ce nom à une tige fossile du terrain houiller qui, d'après sa figure, paraît dans un état très imparfait de conservation, et qui n'est probablement que le noyau dépouillé de son écorce d'une tige de *Sigillaria* à cicatrices très rapprochées. *Voyez* SIGILLAIRE. (AD. B.)

CATENELLA (*catena*, chaîne). BOT. CR. —(Phycées.) Genre de la famille des Floridées, tribu des Cryptonémées, fondé par M. Greville (*Syn. spec. Alg.*, p. lxjii) sur le *Gigartina Opuntia* Lamx., et caractérisé comme il suit : Fronde filiforme, rampante, poussant de nombreux rameaux marqués de rétrécissements circulaires qui leur donnent la forme d'un collier. Cette fronde est composée au centre de filaments longitudinaux, lesquels, en rayonnant ensuite successivement vers la périphérie, revêtent la forme de chapelets. Les sphérospores, seule fructification observée dans l'unique espèce qui constitue ce g., sont, selon M. J. Agardh, placées dans les cellules de la circonférence. La *C. Opuntia* habite les mers d'Europe ; sa couleur est violacée et sa consistance presque gélatineuse. (C. M.)

*CATENICELLA (*catena*, chaîne ; *cella*, cellule). POLYP. — Synonyme de Caténaire, employé par M. de Blainville. Il correspond au genre *Hippothoe* de M. Lamouroux, et comprend les deux espèces *Cat. Savignyi* et *C. divaricata*. (P. G.)

CATÉNIPORE. *Catenipora*. ZOOPH. — Genre de Madrépores que Lamarck plaçait à tort auprès des Eschares, et M. de Blainville parmi les Caryophylliens. Il ne comprend qu'une seule espèce, le C. ESCHAROÏDE, du calcaire de transition de l'Europe septentrionale et de l'Amérique. M. Goldfuss en a séparé le C. LABYRINTHIQUE, pour en faire le genre *Aulostoma*. (P. G.)

*CATENULA (diminutif de *catena*, chaîne). HELM.— Dugès a nommé Caténule, dans un Mémoire qui fait partie des *Ann. des scienc. nat.*, t. XXVI, un genre d'Helminthes vivant dans les eaux douces ou marines et qui serait fort curieux, si les vues que ce sava logiste a émises à son égard se trou confirmées. Le *Catenula* appartiend effet, selon lui, à l'ordre des Bothroc et ce serait le seul genre non paras qu'ici connu dans le groupe des Tæ Bothriocéphales, etc. Il faudrait a regarder, suivant Dugès, comme l pris par Linné pour un Tænia fluvi dont il est dit dans la *Fauna suecica* *articulata, teres ; habitat in paludibus, digito longior, teres, articulatum, al lucidum, pedibus omnibus destitut larva cujusdam culicis.* »

On ne doit pas dissimuler cepend les Caténules ont autant ou même finités avec les Planaires qu'avec l et c'est même parmi les premières ler avait classé l'une d'elles, la *gessereusis* de Dugès (*Planaria* Müll.) qui vit dans les eaux sur les côtes de Danemark. exactes recherches, Dugès pu voir sur le *C. lemnæ*, soit grande élongation, soit dans extrême, ni points oculiformes, ni suçoir, ni bouche proprement il suppose que les enfoncements à l'extrémité antérieure, la des latérales représentent les des Bothriocéphales.

Le *Catenula lemnæ*, qui est l du genre, habite les eaux France ; il rampe sous les feuilles ou Lentilles d'eau ; sa plus grande n'est que de 2 lignes et demie.

*CATEPHA, Lesch. BOT. PH. *Trachymene*, Rudg.

*CATEPHIA (κατήφεια, tri Genre de Lépidoptères, de la turnes, établi par Ochsenheimer du grand g. *Noctua* de Linné, MM. Treitschke et Boisduval. (*Genera et ind. method. europ.* le place dans sa tribu des Cato *Catephia* se compose jusqu'à pré pièces, dont la plus connue est la *chymista* Fab., l'Alchimiste de G se trouve en mai et juin dans les environs de Paris. Cette espèce dans l'*Hist. nat. des Lépidopt.* (t. V, pl. 53, fig. 1). Elle a les périeures noirâtres, avec des

...us foncé, et ses ailes inférieures avec une large bordure noire. (D.)

...ETES ou CATHERETES. INS. ...e Coléoptères pentamères, fa... Clavicornes, établi par Herbst, ...respond à celui de *Cercus*, créé ...ment par Latreille. *Voyez* ce (D.)

...ÆA (Mark Catesby, natura-...). BOT. PH. — Genre de la fa... Rubiacées, tribu des Gardéniées-..., formé par Linné (*Gen.*, 130), ... 7 à 8 espèces indigènes des ... Brésil et du Mexique. Ce sont ...x glabres, munis d'épines su-..., à feuilles opposées, petites, ... blanches, axillaires, soli-... en cultive 4 ou 5 dans nos (C. L.)

...NUS. INS. — Genre de Co-...ramères, de la famille des Cur-... division des Rhyncophorides, ..., dans son Catalogue, attribue ...herr, et auquel il rapporte une ...ésil que celui-ci aurait nommée ...*i*. Mais aucun de ces deux ... dans l'ouvrage de l'entomo-..., qui aura eu sans doute quel-... les changer depuis qu'il les a ... par lettre à M. Dejean. D'a-... que leur donne celui-ci dans ..., il y a lieu de croire qu'ils ... à ceux d'*Orthognathus livi-*...herr. (C.)

... nom arabe de plusieurs de ces ... PH. — Genre de la famille des ..., tribu des Évonymées, formé ... (*Ægypt.*, 63), pour quelques ...ant dans l'Afrique et l'Asie tro-... n'en compte que 6 ou 7 espèces, ... n'a encore été introduite dans .... Ce sont des arbustes ou des ... ordinairement épineux, à feuil-..., souvent fasciculées-serrées, ... rameaux, coriaces, très en-...nelées-dentées, munies de cils ...; à fleurs blanches, pédicellées, ...ées, disposées en corymbes axil-... (C. L.)

...AMISTES ou mieux CATAMIS-... mélange). INS. — Genre de ...res pentamères, famille des Clavicornes, attribué à Illiger, et syn. du g. *Georissus* de Latreille. (C.)

*CATHANTHES, Rich. BOT. PH. — Syn. de *Tetroncium*, Willd.

*CATHARANTHUS, G. Don. BOT. PH. — Syn. de *Lochnera*, Reich.

CATHARINEA (nom propre). BOT. CR. — (Mousses.) Ce g., fondé par Ehrhardt (*Beytr.* I, p. 178) sur plusieurs espèces de Polytrics à urne cylindrique, et à coiffe presque glabre, a été adopté par Bridel, dans sa *Bryol. univ.*, II, p. 97, où l'on en trouvera les caractères. Il ne forme pour nous qu'une des trois sections du g. Polytric, auquel nous renvoyons. (C. M.)

CATHARISTA, Vieill. OIS. — Synonyme du g. *Cathartes* d'Illiger. (LAFR.)

CATHARSIS. BOT. PH. — Syn. de Gypsophile.

*CATHARSIUS (καθάρσιος, qui a la faculté de nettoyer). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Coprophages, proposé par M. Hope (*Coleopterist's manual*, p. 21), et auquel il donne pour type le *Scarabæus molossus* de Linné. Il y réunit les *Copris ursus* Fabr., *Achates* ou *Sagax* Sch., *Olivieri* et *Asrael* de Kirby. Ces espèces, dont le chaperon est à peine évasé, habitent les contrées intertropicales. (C.)

CATHARTE. *Cathartes* (καθαρτής, qui purifie; à cause des services que rendent ces Oiseaux en mangeant les débris putréfiés). OIS. — Genre de l'ordre des Rapaces, famille des Vautours, ayant pour caractères : Tête et une partie du cou seulement dénuées de plumes; bec grêle, droit jusqu'au-delà du milieu et renflé à l'extrémité, courbé seulement vers la pointe; narines ovales et longitudinales, percées de part en part. Tarses nus, faibles et réticulés; ongles courts, obtus; troisième rémige la plus longue, douze rectrices.

Les Cathartes forment un groupe très naturel; ils sont au nouveau continent ce que les Percnoptères sont à l'ancien. Comme eux, les moins robustes de tous les Vautours, ils vivent aussi sans crainte de l'homme, qui les respecte, des débris de sa nourriture qu'ils disputent aux animaux domestiques.

On n'en connaît que deux espèces bien constatées : 1° l'Uaubu (*Vultur jota* Ch. Bon., *V. atratus* Wils.), de la taille d'un petit Din

don, à plumage d'un noir brillant ; toutes les parties nues de la tête et du cou couvertes d'un duvet court et noir, et sillonnées de rides profondes. Ils sont très communs dans toutes les contrées chaudes et tempérées de l'Amérique, mais surtout dans le Pérou, où ils vivent en troupes dans les villes, sous la protection des lois. On les trouve rarement dans la Caroline, et plus souvent dans la Floride. Au temps de la conquête il n'y en avait pas dans la partie de l'Uruguay, et ils y ont passé en suivant les navires.

La ressemblance de l'Urubu avec le Dindon l'a fait appeler *Gallinaza* par les premiers Espagnols ; et Desmarchais, à qui nous devons sur cet oiseau des détails intéressants, le regarde comme un Coq d'Inde carnivore. Les anciens colons de Saint-Domingue le désignaient sous le nom de *Marchand*.

La chair de l'Urubu est coriace et filandreuse, et répand une odeur de charogne que rien ne peut faire disparaître ; ce qui n'empêchait pas les nègres de les tuer pour les manger, et a donné lieu à des mesures préventives très sévères pour empêcher leur destruction.

Ces Oiseaux quittent ordinairement les villes à la chute du jour, et vont passer la nuit sur les arbres ou sur les rochers, pour revenir le lendemain remplir les mêmes fonctions que la veille. Ils suivent aussi les chasseurs ; et, dès que ces derniers ont enlevé la peau d'un animal, ils fondent dessus, et en un instant ils ont dévoré la chair et laissé le squelette aussi blanc que s'il avait été préparé par un habile anatomiste.

Leurs mœurs sont celles des Vautours. Comme leurs congénères, ils vivent en grandes troupes, et fondent ensemble et en tournoyant sur la même proie, qu'ils dévorent en silence, suivant le dire de quelques voyageurs ; du reste, c'est un animal fort stupide.

Ils nichent sur les grands arbres, et leurs œufs sont d'un blanc roux. Les petits, nourris par les parents jusqu'à ce qu'ils puissent voler, sont blancs dans leur jeunesse, bruns la première année, et ne deviennent noirs qu'avec l'âge.

2° L'Aura (*Vult. Aura* Vieil.), qu'on rencontre le plus habituellement au Brésil, au Paraguay, aux Malouines, à la Guiane, et jusqu'aux États-Unis, où il ne passe pas la Pensylvanie, est à peu près de la taille du précédent, quelquefois plus petit. Il en diffère par la peau de son cou, qui est d'une couleur de chair très vive ; son plumage est noir roux ; ses tarses sont orangés ; la queue est inégale et plus courte que les ailes.

Ils volent assez près de terre avec aisance ; mais, au battement intermittent de leurs ailes, on dirait qu'à chaque instant ils veulent se poser. Leur nid consiste en un simple trou qu'ils creusent en terre, sous les halliers, et dans lequel ils pondent deux œufs blancs et marqués de rougeâtre. Les petits naissent couverts d'un duvet blanc.

Les Auras ont les mêmes mœurs que les Urubus, mais ils sont moins communs près des lieux habités ; cependant, ils sont aussi d'un caractère confiant, et on peut les approcher sans qu'ils se dérangent, surtout lorsqu'ils mangent. Bien que vivant presque exclusivement de chair morte, ils tuent quelquefois des Agneaux, attaquent les Serpents, et joignent à leur nourriture des Mollusques terrestres et des Insectes. Ils se perchent ensemble sur de vieux arbres, et y restent des heures entières immobiles et les ailes entr'ouvertes, comme le font tous les Vautours.

On a placé le Vautour de Californie ou Vautourin, *Vultur Californianus*, parmi les Cathartes ; mais il en diffère par sa grande taille. Latham, qui l'a décrit le premier, sur l'individu apporté par Meazins, dit qu'il a de grands rapports avec le Condor ; nous en parlerons plus longuement à l'article SARCORAMPHE.

Illiger, qui a établi le g. Catharte, y a compris les Percnoptères et les Sarcoramphes ; M. Temminck confond dans un même nom ces deux premiers genres ; mais ces groupes sont assez distincts pour justifier une séparation. (G.)

L'espèce du Catharte Vautourin paraît confinée aux parties occidentales de l'Amérique du Nord. Autant les deux premières sont communes, surtout dans l'Amérique du Sud, autant celle-ci est rare. On n'en connaît encore que trois individus dans les collections d'Europe : l'un au Muséum britannique, le plus anciennement connu, et d'après lequel Latham, Shaw et même Temminck ont publié leurs descriptions et leurs figures qui se ressentent de la mauvaise préparation de cet exemplaire défiguré ; le second reçu de-

puis peu au Musée des Pays-Bas, venant de la Nouvelle-Californie, et que M. Temminck indique comme un vieux mâle; et le troisième au Musée de Prusse. Nous ajouterons, au sujet de cet oiseau, que le professeur Lichtenstein, directeur du Musée de Berlin, qui a été à portée de voir et d'observer ces trois individus, nous a dit qu'il leur trouvait, dans leur ensemble et dans toutes leurs parties, tant de rapports de forme avec le Sarcoramphe Condor femelle, qu'il ne doutait pas que ce ne fussent trois femelles, et que le mâle adulte, encore inconnu, ne dût être caronculé comme le Condor mâle, dont il a la grosseur, et dont il paraît être le représentant dans l'Amérique du Nord. Il nous a assuré que pour lui, cet oiseau était un vrai Sarcoramphe et non un Catharte. Espérons que bientôt l'arrivée de cet oiseau à notre Muséum parisien fournira aux ornithologistes français l'occasion de faire quelque observation déterminante à ce sujet. Nous tenons encore du même savant que le prince de Neuwied a cru reconnaître, dans le Catharte du Mexique et de la côte ouest de l'Amérique septentrionale regardé jusqu'ici comme l'Aura, une espèce qui en serait distincte. Si le fait vient à se confirmer, l'Amérique du Nord aurait alors deux espèces de Cathartinées qui lui seraient particulières, cette nouvelle espèce, et le Catharte ou Sarcoramphe Vautourin, *Vultur Californianus*. *Voyez* CATHARTINÉES et SARCORAMPHE. (LAFR.)

***CATHARTES.** OIS. — Genre formé par Illiger pour tous les Vautours du Nouveau-Monde, auxquels il réunissait cependant les espèces de l'ancien, formant le genre *Neophron* de Savigny. Ce genre a été adopté par tous les ornithologistes, sauf quelques modifications. (LAFR.)

CATHARTINÆ. OIS. — C'est, dans la *List of the genera* de G.-R. Gray, une sous-famille de sa famille des *Vulturidæ*, renfermant les genres *Neophron*, Sav.; *Cathartes*, Illig. et *Sarcoramphus*, Dum. (LAFR.)

***CATHARTINE.** *Cathartina.* CHIM. — Principe actif du *Cassia senna*, découvert dans cette plante par Lassaigne et Feneulle.

***CATHARTINÉES.** *Cathartinæ.* OIS. — Sous-famille de l'ordre des Oiseaux de proie ou Rapaces, et de la famille des Vulturidées. Ses caractères sont: Bec long, robuste chez quelques espèces, et surmonté alors à sa base par des caroncules charnues, plus grêle chez d'autres et sans caroncules, courbé seulement à la pointe, qui, chez tous, est un peu renflée et crochue. Tête oblongue, aplatie, dénuée de plumes, ainsi que le haut du cou; une ouverture commune aux deux narines, sans cloison nasale, et percée de part en part, sous une espèce d'arcade super-rostrale, au fond de laquelle se voient distinctement les orifices des deux narines. Tarses, doigts et ongles en général faibles et grêles, quelquefois de grosseur médiocre, mais le pouce toujours plus faible et plus grêle que les doigts antérieurs, inséré sur le tarse au-dessus de leur niveau, et terminé par un ongle court et obtus, ne pouvant servir à retenir une proie ni même à s'y cramponner; doigt médian antérieur réuni à sa base aux deux latéraux par une membrane presque également prolongée.

Cette sous-famille, composée uniquement de Vautours américains, nous paraît d'autant plus naturelle qu'elle présente, dans les deux genres qui la composent, les Cathartes et les Sarcoramphes, des caractères communs à tous, et tout-à-fait distincts de ceux de l'autre sous-famille, les Vulturinées, et qu'elle établit une grande coupe géographique entre les Vautours de l'ancien monde et ceux du nouveau. Il est facile de reconnaître par notre caractéristique que cette séparation est basée sur trois caractères importants: 1° L'ouverture commune aux deux narines, non cloisonnée et percée de part en part; il y en a deux latérales et cloisonnées chez tous les Vulturinées. 2° Le doigt médian antérieur réuni à sa base aux deux latéraux par deux membranes égales; il n'y en a qu'une chez les autres entre le médian et l'externe. 3° Un pouce visiblement plus faible que les doigts antérieurs, inséré sur le tarse plus haut qu'eux, et terminé par un petit ongle court et obtus; chez tous les Vulturinées, le pouce est robuste, de même grosseur pour le moins que les autres doigts, et son ongle, également robuste et fortement arqué, est à peu près aussi fort que celui du doigt interne. On pourrait encore ajouter que, chez tous les Cathartinées, la courbure du bec, commençant plus près de son extré-

mité, y forme un renflement terminal qui ne se retrouve chez aucun Vulturinée.

Il y a déjà quelques années que nous publiâmes notre opinion sur ce sujet, et quoiqu'avant nous les savants Illiger et Temminck aient eu l'idée de former un seul groupe des Vautours du nouveau monde, ils ont eu le tort, selon nous, de leur réunir le *Vautour alimoche* de l'ancien continent, qui n'a de rapports avec eux que par son bec grêle, comme celui de l'Urubu, quoique de forme toute différente, mais qui s'en éloigne par l'absence des trois caractères importants que nous venons de signaler; ce qui le place évidemment avec les Vulturinées dont il a les trois caractères opposés.

Cette coupe géographique et naturelle une fois établie, on peut subdiviser notre sous-famille des Cathartinées en *Sarcoramphes* (Duméril), renfermant les espèces à pattes et à bec plus forts, ayant ce dernier surmonté à sa base par des caroncules charnues, et en *Cathartes* proprement dits, à pattes et à bec plus grêles et sans caroncules, de même que la sous-famille des Vulturinées, renfermant les espèces de l'ancien continent, se subdivise naturellement en Vautours à gros bec ou vrais Vautours, et en Vautours à bec grêle ou Néophrons. Parmi ceux-ci, le Néophron moine (*Catharte moine* Tem., *pl. col.*, 222), espèce nouvelle des côtes occidentales d'Afrique, offre, comme le *Néophron alimoche*, les trois caractères opposés à ceux des Cathartinées, et s'en éloigne encore davantage par la petitesse remarquable de l'ouverture de ses narines cloisonnées.

Il est évident que les deux groupes de Vautours de l'ancien et du nouveau continent sont conformés sur deux types bien distincts, renfermant chacun des espèces à gros bec et des espèces à bec grêle. Mais, d'après ce que dit Temminck (*pl. col.*, art. Catharte), qu'il existe, dans l'ancien continent, une troisième espèce de Catharte (de Néophron pour nous) qui a été vue dans les voyages entrepris au Congo, et qu'il nomme *Cathartes meleagrides*, d'après le dessin de la tête et du bec qu'il en possède, où ce bec est beaucoup plus fort que celui des deux Néophrons connus et surmonté en outre d'une caroncule unique ressemblant à celle du Dindon, l'Afrique, qui nous offre déjà, dans ses deux *Néophrons alimoche* et *moine*, les représen-

tants des Cathartes d'Amérique, nou
nirait donc encore, dans cette nouve
pèce du Congo, l'analogue des Sarcora
à bec caronculé.

D'après les observations de M. Alc. d
gny, les Cathartinées, bien que se r
chant beaucoup, quant à leur distri
géographique, puisqu'ils appartien
presque toutes les zones de latitude et
teur, n'en ont pas moins des mœurs
lieux d'habitation très différents. Les
tes, en effet, sont toujours vagabonds
aucun domicile fixe: tantôt planant a
met des montagnes glacées, tantôt ab
les plaines les plus chaudes, et vivant
remment dans les lieux arides, ou su
sière de ces immenses et majestueuses
qui couvrent une partie des vastes
du pays; mais il en est autrement d
coramphes. Ainsi le *Vultur papa*, ce
Vautours, craintif par nature, ne vi
que dans les pays chauds, des forêts
leur lisière; tandis que le Condor
tour à tour les terrains arides et
soit des lieux où l'homme pasteur
domination habituelle, soit des lie
moins accessibles, et s'élève du niveau
mer à celui des neiges perpétuelles,
depuis les régions polaires jusqu'à la
En général, les Cathartes aiment les
tions, autour desquelles ils se mont
familiers; tandis que les Sarcoram
s'en approchent qu'à la dérobée,
ment lorsqu'il s'y trouve des
Autant les Cathartes sont dé
regardés avec indifférence, en ce q
nuisent en aucune manière aux hab
qui même ils épargnent, dans les vi
peine d'enlever les immondices; au
Sarcoramphes s'en font redouter, en p
souvent la terreur et le ravage par
troupeaux et dans les basses-cours. Il
promettent constamment les intér
agriculteurs, et les embarrassent b
en les obligeant à une surveillance
tant plus active qu'ils sont plus
ment réunis par bandes dès qu'un
commune les attire dans un même
ciables alors, mais alors seulement,
se disputer plus tard le fruit de le
quête. Point de distinctions d'espèce
ces associations dévastatrices; tous le
bres de la famille, y compris même l

maras. s'acharnent sur la même curée. Ils mangent alors avec tant de voracité que leur jabot devient saillant après leur repas, qu'ils ne volent plus qu'avec peine, étant obligés de parcourir un assez grand espace de terrain avant de reprendre leur essor; ce qui souvent cause la mort de beaucoup d'entre eux, surtout des Sarcoramphes, car les habitants saisissent ce moment pour les poursuivre, et les atteignent alors facilement. Le *Catharte Aura* est le seul qui n'ait point à souffrir de son avidité dans cette circonstance.

Tous ne volent pas de la même façon; mais généralement leur vol est très prolongé. On les voit planer pendant plusieurs heures en suivant la lisière des bois ou les sinuosités des montagnes et des vallons, ou tournoyer à une grande hauteur; puis, dès qu'ils sont repus, ils restent des journées entières perchés, soit au faîte d'une maison, soit sur un arbre, soit dans les anfractuosités d'un rocher ou d'une falaise. Là, le col enfoncé dans les épaules, le corps presque horizontal, ils digèrent en repos, en attendant la fin de l'orage, si le mauvais temps est le motif de leur station momentanée. Ils marchent par sauts et rarement à pas lents comme les Caracaras, mais avec facilité. Leur vue est au moins aussi perçante que celle des Falconidées, car ils distinguent une proie et se laissent tomber dessus, bien que perdus au sein des nuages à une hauteur telle qu'on ne saurait quelquefois les apercevoir. Leur odorat n'est pas moins fin; car ils paraissent sentir de fort loin un cadavre quelconque sous l'épaisseur du feuillage qui le dérobe à leur vue. M. Alc. d'Orbigny les a vus aussi sentir d'assez loin un corps caché sous terre, et dont leur odorat pouvait seul leur révéler l'existence. Leur cri est généralement rauque et désagréable; mais ils ne le font entendre que lorsqu'ils se disputent une proie ou dans leurs querelles amoureuses. On ne les voit par paires qu'au temps des amours. Ils dépouillent alors momentanément leur égoïsme naturel. Les femelles pondent d'ordinaire deux ou trois œufs, jamais plus, et rarement moins de deux, toujours couvés par elles seules; mais, dès que les petits sont nés, le père et la mère, devenus de tendres parents, se partagent leur éducation.

Les Guaranis, naturalistes par instinct, donnent le nom générique d'*Iribu* à toutes nos espèces de Cathartinées, y ajoutant toutefois un nom spécifique pour chacune d'elles. Ce nom qui s'écrit *Iribu* doit se prononcer *Urubou*, en donnant aux *u* un son guttural intermédiaire entre l'*u* et l'*i*, selon M. Alc. d'Orbigny, de qui j'ai emprunté ces détails de mœurs intéressants.

La sous-famille des Cathartinées, ou Vautours d'Amérique, n'est pas très nombreuse en espèces; elle n'en renferme que cinq ou peut-être six, si celle du Mexique, regardée jusqu'ici comme l'*Aura*, en différait effectivement, comme le pensent le prince de Neuwied et M. le professeur Lichtenstein. Jusqu'ici, les espèces bien constatées sont les *Sarcoramphes Condor* (*voyez* l'atlas de ce Dictionnaire, Oiseaux pl. I) et *Papa*, ou Roi des Vautours, et les *Cathartes Urubu*, *Aura* et *Californien*. Ce dernier, qu'on n'a encore trouvé que dans les contrées occidentales de l'Amérique du Nord, peut être regardé comme le représentant, dans cette Amérique, du Condor de l'Amérique du Sud, qu'il égale en grosseur, et dont il a, selon M. Lichtenstein, tous les caractères de forme; et si, comme le pense ce savant ornithologiste, les trois seuls individus connus et non caronculés étaient des femelles, et que le mâle, encore inconnu, fût caronculé comme on l'observe chez le Condor, le nombre des Sarcoramphes serait alors de trois au lieu de deux.

M G.-R. Gray, dans sa *List of the genera*, a formé, dans sa famille des *Vulturidæ*, une sous-famille des *Cathartinæ*; et, se conformant aux vues d'Illiger et de Temminck, il y range, à côté des genres *Cathartes* et *Sarcoramphus* du Nouveau-Monde, le genre *Neophron*, de l'ancien continent, contrairement à notre manière de voir. *Voyez* CATHARTE et SARCORAMPHE. (LAFR.)

CATHARTOCARPUS (καθαρτής, purgatif; καρπός, fruit). BOT. PH. — Division établie par Persoon dans le g. *Cassia*, et qui a pour type la *C. fistula*.

***CATHEA**, Salisb. BOT. PH. — Syn. de *Calopogon*, R. Br.

CATHECU. BOT. PH. — Nom d'une esp. du g. Arec.

CATHERETES. INS. — *Voyez* CATERETES.

CATHERINETTE. BOT. PH. — Nom vul-

gaire de la Ronce commune et de l'Euphorbe épurge.

CATHESIA. ins. — Nom de genre écrit ainsi à tort au lieu de *Mecatesia*. *Voy.* ce mot. (D.)

*CATHESTECUM (καθεστηκώς, fixé). bot. ph. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Pappophorées, établi par Presl (*in Reliq. Haenk.*, I, 295, t. 42). Il ne renferme qu'une seule espèce (*C. prostratum*) encore peu connue, à tige couchée, rameuse, radiante, garnie de feuilles planes; à fleurs peu nombreuses, subunilatérales et disposées en épis pédonculés. (C. L.)

*CATHETOGYRATÆ. bot. ph. — Nom donné par Bernhardi et adopté par Presl pour une division de la famille des Fougères, qui correspond à la plus grande partie des Polypodiacées de Rob. Brown, c'est-à-dire à ce groupe, à l'exclusion des Cyathéacées et des Hyménophyllées. *Voyez* fougères. (Ad. B.)

*CATHETURUS (κάθετος, abaissé; οὐρά, queue). ois. — Genre établi par Swainson en 1837 (*Class. of birds*), sur un oiseau de la Nouvelle-Hollande, et synonyme de celui de Talégalle de Lesson, qui lui était antérieur. Swainson, croyant reconnaître dans la nudité de la tête et du cou de son *Catheturus australis* des caractères du Vautour, avait fait, de ce Gallinacé, un genre de *Vulturidée marcheur*, qu'il plaçait par conséquent dans sa famille des *Vulturidæ*. Il est reconnu généralement aujourd'hui que c'était une erreur, et que, de plus, on n'a encore découvert aucune espèce de Vautour à la Nouvelle-Hollande. M. Gould, dans son magnifique ouvrage intitulé : *The birds of Australia*, a représenté le *Catheturus australis* de Swainson, sous le nom de *Talegalla Lathami*. Swainson, toutefois, n'avait fait que répéter une erreur déjà commise avant lui par Latham, qui avait nommé cet oiseau *New Holland Vulture*, motif pour lequel M. Gould lui donne le nom de *Lathami*. C'est positivement cet oiseau si remarquable par son énorme nid, formé de végétaux entassés en forme de cône, qui, venant à fermenter, font éclore les œufs que la femelle a placés dans un enfoncement pratiqué à son sommet, et qu'elle ne couve it. *Voyez* talégalle. (Lafr.)

...US (κάθετος, perpendiculaire; à cause de la position des anthères rel... au filet). bot. ph.—Loureiro, sous ... a décrit un arbre de la Cochinchine ... paraît pas différer des *Phyllanthus* (... mot). Les filets sont soudés en un ... du sommet de laquelle partent 3 a... angle droit. (A...

CATHOESSUS. poiss. — Syn. ... Cailleu-Tassart. *Voyez* ce mot.

CATILIE. *Catilia* (κατιλύω, je ... boue?). ins.—Genre de Diptères, é... M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur l... daires*), et faisant partie de sa fam... Calyptérées, division des Coprobi... res, tribu des Macropodées. Ce g... fondé sur une seule espèce trouvée ... teur aux environs de Paris, et nom... lui *C. nitida*. Il la décrit ainsi : ... 3 lig. 1/2 ♂, cylindrique; tout le c... luisant, avec un peu de cendré ... l'abdomen; médians et épistome ... cuillerons blancs; ailes à nervures ... prononcées.

*CATILLARIA (*catillus*, petit ... bot. cr. — (Lichens.) Une des ... g. *Lecidea* dans Acharius, et qui ... toutes les espèces à thalle crustacé...

CATILLE. *Catillus* (catil... écuelle). moll. — Lorsque M. ... établit le genre *Catillus* dans sa ... *géologique du bassin de Paris* ... connaissait encore qu'un petit n... pèces, et l'on n'avait pas enc... l'identité de leurs caractères av... genre Inocérame, institué assez l... avant par Parkinson. Le grand n... pèces actuellement connues de... a fait reconnaître l'inutilité d... M. Brongniart. *Voy.* inocérame.

CATIMBIUM, Juss. bot. ph. — ... *Globba*, Linn.

CATIMURON. bot. ph. — Syn... de Ronce.

CATINGA. bot. ph.—Sous ce ... rique vernaculaire, Aublet comp... arbres de la Guiane, incomplète... crits, appartenant probablemen... mille des Myrtacées, et dont on ne c... le feuillage et le fruit. Celui-ci est ... ou une baie globuleuse ou ovale, ... laire, monosperme, couronnée p... calicinal 4-parti, à test charnu

sicules remplies d'un principe huileux aromatique. Les feuilles sont opposées ou alternes, ovales, acuminées aux deux extrémités, très entières et pellucides-ponctuées. (C. L.)

CATINUS-LACTIS. MOLL. — Petit genre établi par Klein, dans son *Tentamen Ostracologiæ*, pour une coquille qui appartient au genre Sigaret. On pourrait voir, dans ce genre de Klein, l'origine du genre Sigaret de Lamarck. *Voyez* SIGARET. (Desh.)

CATMARIN. OIS. — Nom vulgaire et spécifique du *Colymbus septentrionalis*, espèce du g. Plongeon. (G.)

CATOBLEPAS (κάτω, en bas; βλέπω, je regarde). MAM. — Sous-genre de Ruminants à cornes ou Cérophores, que M. H. Smith a proposé dans la traduction anglaise du *Règne animal* de G. Cuvier. Il y rapporte les *Antilope Brookesii*, *gnu* et *taurina*. *Voy.* ANTILOPE. (P. G.)

*CATOCALA (κάτω, au-dessous; καλός, beau). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, établi par Schrank aux dépens du grand g. *Noctua* de Linné, et adopté par tous les auteurs qui ont écrit depuis sur les Lépidoptères. Ses caractères sont : Antennes grêles et filiformes dans les deux sexes. Dernier article des palpes nu et cylindrique. Trompe longue et robuste. Corselet lisse, squameux, avec le collier et les ptérygodes bien marqués. Abdomen en cône allongé dans les deux sexes, crêté et terminé par un pinceau de poils dans les mâles. Ailes grandes relativement au corps, et formant un toit presque plat dans le repos. — Les Chenilles sont allongées, plates en dessous et atténuées aux deux extrémités. Elles ont la première paire de pattes membraneuses plus courtes que les autres, et celles du dernier anneau plus longues; elles sont ciliées sur les côtés, et l'avant-dernier segment est surmonté de deux petits tubercules. Elles se tiennent appliquées pendant le jour contre le tronc ou les grosses branches des arbres sur lesquels elles vivent, et où il est très difficile de les apercevoir à cause de leur couleur qui se confond avec celle des écorces. La chrysalide, enveloppée d'un léger tissu, est munie d'une matière pulvérulente d'un blanc bleuâtre.

Ce genre est un des plus naturels qu'on ait établis dans la grande tribu des Noctuélites de Latreille. Les espèces qu'il renferme sont toutes remarquables par l'ampleur de leurs ailes, dont les inférieures seules sont ornées de couleurs éclatantes, tandis que les supérieures, qui les recouvrent pendant le repos, sont au contraire de couleurs sombres; de là le nom de *Catocala* que leur a donné Schrank, et qui veut dire *belles en dessous*. Quant au nom vulgaire de Lichenées ou Likenées qu'elles portent dans les anciens auteurs, il leur a été donné parce que les premiers observateurs ont supposé que leurs Chenilles se nourrissaient du Lichen qui croît sur le tronc des arbres; mais c'est à tort, car elles ne mangent que des feuilles; et si pendant le jour elles se tiennent de préférence parmi les Lichens, c'est pour se soustraire à la vue de leurs ennemis, leurs couleurs variées de gris et de brun se confondant avec celle de ces cryptogames lorsqu'ils sont desséchés.

On connaît maintenant en Europe 22 espèces de *Catocala* qui se partagent en 3 groupes, d'après la couleur du fond de leurs ailes inférieures, savoir : celles à fond bleu, celles à fond rouge, et celles à fond jaune-orangé; ces trois couleurs sont rehaussées chez toutes par une large bordure et des bandes noires. Nous en citerons une de chaque groupe : 1° la *Catocala fraxini* (*Noct. id.* Linn., Fab., etc.), la *Lichenée bleue* de Geoffroy; 2° la *Catoc. nupta* (*Noct. id.* Linn., Fabr.), la *Lichenée du saule* de Geoffroy, moins grande que la précédente; 3° la *Catoc. conversa* (*Noct. id.* Esper.), la *Converse* Engram., plus petite que la *nupta*. — Les deux premières se trouvent communément aux environs de Paris; la troisième habite particulièrement le midi de la France. (D.)

*CATOCALIDES. *Catocalides*. INS. — Tribu établie par M. Boisduval (*Gen. et ind. meth.*, p. 166), dans la famille des Lépidoptères nocturnes, et qui a pour type le g. *Catocala*. Elle se compose en outre des g. *Catephia*, *Ophiusa*, *Microphisa* et *Cerocala*. (D.)

*CATOCALITES. *Catocalites*. INS. — M. Blanchard (*Buffon-Duménil*, *Ins.*, t. III, p. 518) désigne ainsi un groupe de Lépidoptères nocturnes, dans la famille des Noctuéliens, et qu'il compose des g. *Catephia*, *Catocala*, *Ophiusa*, *Ophideres* et *Phyllodes*. Ces deux derniers ne renferment que des espèces exotiques. (D.)

*CATOCHA (κατοχή, inspiration). INS.— Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Tipulaires, tribu des Gallicoles, établi par M. Halyday, et adopté par M. Macquart. Ce g. est fondé sur une seule espèce remarquable par la dilatation des tarses : aussi l'auteur l'a-t-il appelée *C. latipes*. Elle est d'un noir luisant, avec les pieds d'un jaune obscur, les tarses bruns et les ailes grisâtres. (D.)

*CATOCHRYSOPS (κάτω, au-dessous; χρυσός, or; ὤψ, œil). INS.—Genre de Lépidoptères, de la famille des Diurnes, tribu des Lycénides, établi par M. Boisduval (*Voyage de l'Astrolabe*, *Ent.*, 1re part., pag. 87) aux dépens du g. *Lycœna* de Fabricius, pour y placer trois espèces, dont une inédite qu'il nomme *C. cyta*, et qui provient de la Nouvelle-Irlande. Les deux autres sont des îles de l'Australie ou de la Nouvelle-Hollande, et ont été décrites par Fabricius, la première sous le nom de *Lic. strabo*, et la seconde sous celui de *Lic. centaurus*. (D.)

CATOCLÉSIE. *Catoclesium* (κάτω, en dessous; κλείω, je cache). BOT. — Ce nom, créé par M. Desvaux, répond à celui de Carcérule de M. de Mirbel.

CATODON (κάτω, en bas; ὀδούς, dent). MAM. — Linné, dans les premières éditions de son *Systema naturæ*, nommait ainsi le g. de Cétacés qui a pour espèce type le Cachalot. *Voyez* CACHALOT. (P. G.)

*CATOGLOCHIS (κάτω, en bas; γλωχίς, pointe). PALÉONT. — Mot proposé par l'abbé Croizet pour désigner un sous-genre de Cerfs fossiles d'Auvergne (et non d'Amérique, comme on l'a imprimé par erreur au mot *Anoglochis*), dont le premier andouiller est rapproché de la couronne. (L...D.)

*CATOLETHRUS (κατώλεθρος, pernicieux). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides-Gonatocères, division des Cossonides, établi par M. Schœnherr (t. IV, *pars secunda*, p. 1077). Ce g. est voisin des *Rhyncolus*, dont il se distingue par un rostre arqué plus mince et plus long; par un corselet moins allongé, et par des élytres moins convexes. L'auteur y rapporte deux espèces, l'une du Brésil, et l'autre du Mexique. Il nomme celle-ci *C. rufus*, et la première *C. longulus*, d'après M. Chevrolat, qui la lui a communiquée. (D.)

CATOLOBUS. BOT. PH. — Ortl vicieuse employée à l'article Arab *Catalobus*. *Voyez* ce mot.

*CATOMÉTOPES (κάτω, en bas espace). CRUST. — M. Milne-Edwar bli sous ce nom une famille de la s Décapodes brachyures, à corps épais, assez régulièrement rhoml ovalaire; à yeux portés sur des p longs et grêles, et présentant, dans reils respiratoire et copulateur, de larités de structure qui les distingu des Oxyrhynques et des Cycloné groupe, qui renferme plusieurs t ganisation, est divisé en six tribus les Thelphusiens, les Gécarciniens nothériens, les Ocypodiens, les Go et les Grapsoïdiens. Il en sera plu ment question à l'article CRUSTACÉS mot. (

*CATOMISMUS. INS.— Genre d tères tétramères, famille des Curc division des Erirhinides, commu moi à M. le comte Dejean, qui l'a dans son Catalogue. Il y rapporte du cap de Bonne-Espérance qu' *C. mœrens*. Ce g. n'a pas été dé ceux publiés par M. Schœnherr, se trouve indiqué comme de cet au le Catalogue des Insectes recue l'Afrique australe par M. Drège. que j'ai reçu sous le nom de *C. Dr* me paraît devoir rentrer dans cett mais je ne saurais assigner préci place qu'il doit y occuper. Sa t égale, très sillonnée; les pattes mutiques, les postérieures plus l tibias sont terminés par un ongle ressemble assez à un *Cleogonus*, et tingue cependant par son corsel droit sur le côté.

CATONIA (Caton, célèbre Ro PH. — Quatre genres ont été, à di prises, proposés sous ce nom, et été assez complétement décrit, c ractères qui leur étaient assigné pas assez distincts pour détermin tion de l'un d'eux. Ainsi le *Catoni* kus est synonyme de *Crepis*; celu d'*Ericybe*. Dans sa *Flora flumin* t. 8), le père Vellozo fit un ge *nia*, sur une plante de l'Octandri nie, et que l'extrême médiocrité

empêche de reconnaître; enfin, sous ce même nom, P. Brown en proposa un, cité également par Jussieu, plus tard par MM. Poiret et Jaume Saint-Hilaire, et qu'on ne saurait également rapporter à aucune famille. (C.L.)

CATOPES (κατωπός, qui a les yeux en dessous). POISS. — M. Duméril (*Zool. anal.*) propose de donner ce nom aux nageoires ventrales des Poissons qui correspondent aux membres postérieurs des autres Vertébrés. Il les avait d'abord appelés *Catopodes*.

***CATOPHRACTES** (κάτω, en dessous; φράκτης, clôture). BOT. PH. — Genre de la famille des Bignoniacées, formé par Don (*Proceed. Linn. Soc.*, 1839, 4), pour une plante encore peu connue, découverte dans le pays des Namaquois. C'est un arbrisseau dressé, épineux, à feuilles fasciculées, simples, dentées en scie; à fleurs blanches, belles, latérales et subsessiles. (C. L.)

CATOPHTHALMITE. MIN. — Synonyme de Silex chatoyant.

CATOPODES. POISS. — *Voyez* CATOPES.

CATOPS (κάτω, dessous; ὤψ, œil). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Nécrophages, créé par Fabricius. Knoch et Illiger ont donné aux Insectes qui rentrent dans ce g. le nom de *Ptomaphagus*, et Latreille celui de *Cholera*; mais le nom de *Catops* a prévalu comme plus ancien. Les *Catops rufescens*, *morio*, *agilis* et *truncatus* Fabr., se trouvent aux environs de Paris. M. W. Spence a donné (*Tr. de la Soc. Linn. de Londres*) une monographie des espèces d'Angleterre sous le nom de *Choleva*. Le nombre des espèces d'Europe peut s'élever à une trentaine. On en connaît 2 ou 3 des États-Unis. Ces Insectes sont très vifs, nocturnes, et se brisent facilement; on les trouve sous les bûches humides, sous les pierres et sous les feuilles mortes dans les bois. (C.)

***CATOPTES** (κατόπτης, qui fait sentinelle). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides-Gonatocères, légion des Brachyrhynques, établi par M. Schœnherr (tom. VI, *pars secunda*, p. 243), sur une seule espèce originaire de la Nouvelle-Zélande et décrite par lui sous le nom d'*Obliquo-signatus*. (D.)

***CATOPTROPHORE**. *Catoptrophorus* (κάτοπτρον, miroir; φέρω, je porte). OIS. — Genre établi par M. Ch. Bonaparte (*Syn.*, p. 328) pour le Chevalier semi-palmé, *Totanus semi-palmatus*, et qu'il fonde sur le développement des palmures de ses doigts. *Voyez* CHEVALIER. (G.)

***CATOPYGE**. *Catopygus* (κάτω, en bas; πυγή, fesse). ÉCHIN. — Genre d'Échinides formé par M. Agassiz aux dépens du genre Nucléolite, et comprenant des espèces fossiles qui ont le disque ovale, les ambulacres convergeant uniformément vers le sommet, l'anus à la face postérieure. Ces espèces, au nombre de huit, sont les *Nucleolites columbaria* et *ovulum* de Lamarck, *N. castanea* et *N. depressa* de Brongniart, *N. pyriformis* et *N. subcarinata* de Goldfuss, et le *Catopygus obovatus* décrit par M. Agassiz. (Duj.)

***CATOSCOPIUM** (κάτω, en bas; σκοπέω, je regarde). BOT. CR. — (Mousses.) Genre de Mousses acrocarpes, haplopéristomées, établi par Bridel (*Bryol. univ.* I. p. 368), aux dépens des *Weissia* d'Hedwig. Le *W. nigrita*, qui en forme le type, est la seule espèce connue, à moins qu'à l'exemple de MM. Bruch et Schimper, on n'y réunisse le *W. Martiana* Hop. et Hornsch. Ces Mousses présentent pour caractères: Péristome simple, composé de 16 dents aiguës, infléchies, solides; coiffe très étroite, longuement conique, se rompant au sommet, et glissant le long du pédoncule; capsule inégale, munie d'une apophyse manifeste et d'un anneau. Fleurs dioïques terminales: les *mâles* en tête, composées d'environ 16 anthéridies, et de paraphyses; les *femelles*, d'un très petit nombre de pistils sans paraphyses. Ces Mousses habitent dans les lieux tourbeux et élevés de l'Europe, où elles forment des gazons touffus. (C. M.)

CATOSTOME. *Catostomus* (κάτω, en bas; στόμα, bouche). POISS. — Genre de Poissons de l'Amérique septentrionale, de la famille des Cyprinoïdes, caractérisé par l'épaisseur des lèvres verruqueuses qui entourent une bouche ouverte en dessous et propre à sucer. Il n'y a pas de cirrhes ou de tentacules autour de ces lèvres comme en ont les Labéons, Cyprinoïdes de l'Asie ou de l'Afrique, et remarquables, comme les Catostomes, par l'épaisseur de leurs lèvres. La dorsale et les autres nageoires sont celles des Ables. On connaît maintenant une douzaine d'espèces

de ce genre décrites par M. Lesueur Une d'elles, le CATOSTOME A GRANDES ÉCAILLES, présente une particularité anatomique fort remarquable, et qui consiste en ce que la vessie aérienne est divisée en trois parties dont la dernière communique avec l'œsophage par un canal semblable à celui qui, dans la Carpe, lie la seconde vessie à la partie antérieure du tube digestif. (VAL.)

CATOXANTHA (κάτω, en bas; ξανθός, jaune). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, établi par M. Dejean pour y placer deux espèces que MM. Gory et de Castelnau, dans leur Iconographie de cette tribu, rapportent au g. *Chrysochroa*. Ces deux espèces sont : 1° le *Bup. bicolor* Fabr., le géant des Buprestes, et l'un des plus brillants ; 2° le *C. Boisduvalii*, qui peut rivaliser pour l'éclat des couleurs avec le premier, nommé à cause de cela *C. opulenta* par M. Gory. *Voyez* CHRYSOCHROA. (D.)

CATRACA. OIS. — C'est le nom d'une espèce du genre *Parrakoua* ou *Parraqua*. *Voy.* ce mot. (LAFR.)

CATTA, Lam. MAM. — Nom spécifique du Maki mococo.

***CATTLEYA** (W. Cattley, amateur de plantes). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Epidendrées, formé par Lindley (*Collect.*, t. 33, 37), et renfermant aujourd'hui près d'une trentaine d'espèces, dont plus de la moitié sont cultivées à l'envi dans nos Jardins. La plupart sont remarquables par la beauté de leurs fleurs, dont quelques unes sous ce rapport excitent même l'admiration ; car non seulement la nature leur a donné une ampleur considérable (celles de certaines espèces ont jusqu'à 16 et 17 centimètres de diamètre), un brillant coloris, mais encore une odeur extrêmement suave. Ce sont des plantes épiphytes, pseudobulbifères, appartenant toutes à l'Amérique tropicale, à feuilles solitaires ou géminées, coriaces ; à fleurs terminales, sortant souvent d'une grande spathe. Les principaux caractères de ce beau genre sont : Divisions périgoniales externes membranacées ou charnues, étalées, égales ; les internes ordinairement plus grandes. Labelle entier ou trilobé, enveloppant le gynostème et s'attachant avec lui ; celui-ci claviforme, allongé, semi-cylindrique, échancré. Anthère charnue, quadriloculaire, dont les bords des cloisons membranacées. Pollinies 4 ; autant de caudicules repliées. (C. L.)

***CATUBÉE.** *Catubea*, Mart. BOT. PH. — Syn. de *Coutoubea*, Aubl.

CATURUS, Linn. BOT. PH. — Syn. d'*Acalypha*, Linn.

***CATUS.** MAM. — Nom spécifique du Chat, Brisson en avait fait un nom générique.

***CAUCALIDÉES.** *Caucalideæ*. BOT. PH. — Syn. de Caucalinées. *Voy.* ce mot.

***CAUCALINÉES.** *Caucalineæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Ombellifères. *Voy.* ce mot. (AD. J.)

CAUCALIS (καυκαλίς, sorte de plante indéterminée). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, type de la tribu des Caucalinées, formé par Linné, et comprenant aujourd'hui environ une douzaine d'espèces. Ce sont des plantes herbacées, annuelles ou à peine bisannuelles, indigènes des parties médiane et australe de l'Europe, à feuilles multifides, dont les folioles lancéolées, étalées, à fleurs blanches : celles du disque mâles et stériles. On en cultive plusieurs espèces dans les Jardins, et deux ou trois croissent aux environs de Paris. (C. L.)

CAUCANTHUS (*cauca*, nom arabe ; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Un arbuste que les Arabes appellent *Cauca*, a fourni à Forskal ce genre que ses caractères encore fort imparfaitement connus semblent rapprocher des Malpighiacées. Ce sont : Un calice petit, campanulé, 5-parti, dépourvu de glandes. Des pétales beaucoup plus longs, constamment onguiculés, ovales, concaves, ouverts. 10 étamines à filets filiformes, droits, à anthères didymes. 3 styles subulés ; des stigmates tronqués. Un ovaire velu, plus long que le calice. L'auteur n'a pas vu le fruit, et ajoute, par ouï-dire seulement, que c'est une baie de la grosseur d'un œuf de pigeon. Les rameaux sont couverts d'un duvet farineux et cendré. Les feuilles sont rapprochées, opposées, glabres, pétiolées ; les fleurs blanches, disposées en corymbes terminaux. (AD. J.)

CAUDAL. *Caudalis* (*cauda*, queue). ZOOL. — On désigne par cette épithète tout ce qui a rapport à la queue. Ainsi l'on appelle *appendice caudal* un prolongement aminci qui termine le corps ; *nageoire caudale*, celle qui termine la queue de presque tous les Poissons et des Cétacés.

LISONE. *Caudalisona.* REPT. — i par Fitzinger aux dépens des Linné, et dont le type est le *C.*

S. POLYP. — Nom donné par La- famille de l'ordre des Polypes comprenant ceux dont le corps en pointe ou en queue.

(*caudex*, tige). BOT. — Ce nom, r les botanistes anciens comme le tige (*caudex ascendant*), l'a par Linné pour désigner le rhi- idées et des Fougères, ou *cau-* . Willdenow l'appliquait au miers et des Fougères arbores- hardi, au collet des végétaux, a base persistante de certaines ; telles sont les Gentianes et . (C. D'O.)

LE. *Caudicula* (diminutif de . BOT. — Nom donné par M. Ri- celle qui porte les masses pol- Orchidées.

ANES. *Caudimanus* (*cauda*, , main). MAM. — Dénomina- quelle on a compris les Singes t continent dont la queue est

RBERA (*cauda*, queue; *ver-*). REPT. — C'est, dans Gesner autres naturalistes, le nom , genre de Sauriens de la Iguanes, appelé *Uromastix* par (P. G.)

VULUS. MAM. — Synonyme ou *Potos.*

. *Caudula* (*caudula*, petite — Kirby appelle ainsi les ap- cés qui terminent le corps des de la famille des Lépismènes.

PE. *Caulerpa* (καυλός, tige;). BOT. CR. — (Phycées.) Ce d'Algues, créé par Lamouroux . *bot.*, II, p. 143), appartient des Zoospermées. Ses caractères e rampante ou rhizôme cylin- e dans le sable du rivage par des rameaux radiciformes, et pous- côté supérieur des frondes mem- foliacées, vertes, souvent comme planes et entières ou pennées, à briqués de tous côtés ou disposés ngs opposés. Nous en avons fait connaître l'organisation intérieure dans un Mémoire présenté à l'Académie des sciences (séance du 18 septembre 1837), et sur lequel il a été fait, par M. Ad. Brongniart, un rapport auquel nous ne pouvons que renvoyer. (Voy. *Comptes-rendus hebdom. de l'Institut*, 26 février 1838.) M. Decaisne a constaté l'accroissement par zones concentriques des tiges et des frondes, et l'a très bien figuré (*pl. arab.*, t. VI, b, 5). Les Caulerpes sont nombreuses et se présentent sous un grand nombre de formes qui motiveront peut-être la formation de plusieurs genres. Déjà M. Bory en avait séparé celles à rameaux claviformes, imbriqués, dont il avait formé son g. *Chauvinia.* M. Decaisne propose d'ériger aussi en sous-g. la section des *Chemnitzia*, dans laquelle les rameaux, claviformes aussi, sont aplatis en tête de clou au sommet. Le nombre des Caulerpes s'élève à environ trente-cinq espèces ; leur centre géographique est dans les mers équatoriales. Une seule, le *C. prolifera*, est propre à la Méditerranée. M. Hombron l'a rapportée aussi de Manga-Reva. (C. M.)

*CAULERPÉES. *Caulerpeæ.* BOT. CR. — (Phycées). M. Greville a élevé le genre Caulerpe à la dignité de tribu, et ce n'est pas sans raison, si l'on considère que leur structure spongieuse et leur mode d'accroissement les séparent naturellement des Siphonées, auxquelles les avait réunies M. Harvey, et les tiennent bien plus éloignées encore des Ulvacées, où elles avaient d'abord été placées. (Voyez *De l'organisation et du mode de reproduction des Caulerpées*, *Ann. Sc. nat. Bot.*, 2e série, tom. IX, p. 129.) Ce que nous avons dit au mot CAULERPE nous dispense d'entrer dans de plus grands détails, puisque les caractères génériques sont applicables à la tribu.

Celle-ci se compose des g. *Caulerpa*, Lamx., et *Tricladia*, Dne. (C. M.)

*CAULERPITES. BOT. FOSS. — J'ai donné ce nom à une section des Fucoïdes ou Algues fossiles, qui me paraissait offrir surtout de l'analogie avec le genre *Caulerpa.* Parmi les sept espèces que j'avais placées dans cette section, il en est plusieurs qui paraissent bien des Algues analogues aux *Caulerpa* : tels sont le *Fucoides frumentarius* (*Algacites frumentarius* Schloth., *Nachtr. z. Petref.*, tab. 27, fig. 1), et le *Fucoides Nilsonianus*

(*Hist. vég. foss.*, pl. 2, fig. 22). Mais il en est d'autres tels que les *Fucoides Brardii*, *Orbignianus* et *hypnoides*, qui me paraissent devoir sortir de ce g. et de la famille des Algues, et n'être que des rameaux de Conifères (*voy.* CONIFÈRES FOSSILES). — Quant aux *Fucoides lycopodioides* et *selaginoides*, également rapportées à la section des *Caulerpites*, et provenant des schistes bitumineux du pays de Mansfeld, leur classification est encore très douteuse. Quelques uns des échantillons paraissent aussi devoir se rapporter aux *Walchia* dans la famille des Conifères ; d'autres s'éloignent notablement des plantes de ce groupe, et sembleraient, par leur peu de régularité, appartenir à la famille des Algues. (AD. B.)

CAULESCENT. *Caulescens* (*caules*, tige). BOT. — Cette expression sert à désigner les plantes pourvues d'une tige, par opposition à celles qui en sont privées.

*CAULICINAL. *Caulicinalis.* BOT. — Qui croît sur les tiges et les rameaux. Tel est l'*Agaricus caulicinalis.*

*CAULICOLES. *Caulicolæ* (*caulis*, tige; *colere*, habiter.) BOT. PH. — Epithète donnée par M. De Candolle aux plantes phanérogames qui, comme la Cuscute, vivent en parasites sur les tiges des autres végétaux.

*CAULICULE. *Cauliculus.* BOT. — L.-C. Richard appelle ainsi la partie intermédiaire de l'embryon qui a germé et qu'on aperçoit entre les cotylédons et la racine. Ce mot est synonyme de Plumule. Link donne le même nom à chacune des diverses tiges qui sortent d'une seule racine.

*CAULIFLORÉES. *Cauliforæ* (*caulis*, tige; *flora*, fleur). BOT. PH.—Division établie dans le genre *Oxalis* pour les espèces qui ont les pédoncules axillaires et uniflores.

CAULINAIRE. *Caulinaris* (*caulis*, tige). BOT. — On donne ce nom à tout organe appendiculaire naissant sur la tige ou qui en dépend ; tels sont les épines des *Cactus* et du g. *Gleditsia*, les aiguillons des Rosiers, les racines du Lierre, de la Vanille et du *Pandanus*, les stipules des *Lathyrus*, les glandes qui affectent la même position, les fleurs de la Cuscute, du Papayer, du Cacao, et les capsules de certains Lycopodes, etc. M. Dutrochet appelle *Élongation* ... résulte du développe-ment en longueur de la racine ou d... après leur formation.

CAULINIA (Caulini, botaniste ... BOT. PH. — Genre de la famille des ...cées, établi par Willdenow (*in Act. Berol.* 1798, 87), et contenant 7 ou ... ces, croissant sous des climats ... vers, en Europe, en Égypte, à la ...loupe, dans l'Amérique boréale, ... orientales. Ce sont des plantes aq... submergées, annuelles ou vivaces, ... dans les étangs, les fossés et les ... tiges simples ou rameuses ; à feuill... sées, dont les plus jeunes fascicul... aisselles, dilatées à la base, très en... plus ordinairement dentées ; à fleur... ques, très petites, agglomérées dan... selles foliaires. La plus commune, ... *nia fragilis* Willd. (*Najas minor* All.) ... pandue par toute l'Europe, et ... abondamment aux environs de ... les bords de la Seine, etc.

Deux autres genres ont aussi ... l'un, établi par Mœnch, est syn... *Kennedya*, Vent. ; l'autre, créé par ...dolle, est syn. de *Posidonia*, Kœn. ...

*CAULINITES. BOT. FOSS.—Sous ... générique, j'ai désigné des empreint... trouvées dans le Calcaire grossier ... rons de Paris, et qui me paraissent ... fait analogues génériquement à cell... *linia oceanica* de De Candolle, dont ... dépouillées plus ou moins complèt... leurs feuilles, sont si fréquentes s... vages de la Méditerranée. Ce foss... d'abord été considéré par Desmarest ... un polypier, et désigné par le nom ... *phitoites parisiensis*; mais on ... crois, douter de son origine vég... son analogie avec les tiges des *Zos...* *Caulinia*. De nouveaux échantillons ... nant aussi du Calcaire grossier des ... de Paris, me font même penser qu'... dans cette formation plusieurs esp... partenant à ce genre. Ce sont tou... tiges cylindriques rameuses et pr... chotomes, marquées de cicatrices tra... les laissées par les insertions des fe... plus ou moins rapprochées suivant l... ces ; ces cicatrices très étroites embr... moitié ou presque la totalité de la tig... d'une égale largeur dans toute leur é... rien n'indique ni nervure moyenne ...

illaire. La tige est lisse ou finement et n'est pas articulée; il y a quelques es arrondies, laissées par les origines ficelles; mais elles sont rares, et ne pas sur chaque mérithalle comme rhizômes. Il est probable que les linéaires, rubanées, sans nervures es, si fréquentes dans le même Cal- que j'ai désignées sous le nom de enervis et teniæformis, sont les de ces mêmes plantes. (Ad. B.)

LOBIUS (καυλός, tige; βίος, vie). Genre de Lépidoptères de la famille nes, établi par moi dans la tribu (*Hist. nat. des Lépid. de France*, pag. 157), sur la *Tineas parganiella* la chenille vit dans l'intérieur de plusieurs plantes aquatiques, particulièrement dans celles du natans. Les caractères généri- cette Teigne à l'état parfait sont d'a- palpes inférieurs arqués et relevés de la tête; une trompe rudimen- antennes moins longues que le formes dans les deux sexes; la droite que le corselet, celui-ci ar- bord terminal des premières ailes ment, et le bord postérieur des dénudé et garni d'une frange très Cette espèce n'est pas rare dans les de Paris, où il y a des étangs bor- natans; mais on ne peut qu'en élevant la chenille. (D.)

OCARPE. *Caulocarpus* (καυλός, , fruit). bot. — Nom qu'on plantes vivaces qui per- plusieurs fois du fruit. De Can- le nom de *Caulocarpiens* aux qui jouissent de cette propriété. *Caulocarpique*.

OCARPIEN, CAULOCARPIQUE. , *Caulocarpicus*. bot.—*Voyez*

OGASTER (καυλός, tige; γαστήρ, bot. cr. — Genre de Champignons Corda (*Sturm. Fl. germ.*, p. 61, et placé dans la famille des Pilobo- se présente sous la forme de petits libres, dressés, longs, simples, és, et un peu renflés en forme de Sur les côtés de cette tigelle sont péridioles membraneux, ovales, libres et recouverts de poils; ils renferment des spores simples et globuleuses sans aucun mélange de filaments. La seule espèce désignée sous le nom de *C. chordostyloides* est blanche, avec les spores de couleur rousse; elle a été trouvée sur les fruits de l'Érable. (Lév.)

***CAULOGLOSSUM** (καυλός, tige; γλῶσσα, langue). bot. cr. — Genre de Champignons très remarquable, appartenant aux Gastéromycètes, et caractérisé par un péridium qui se continue avec le pédicule, et s'ouvre en se déchirant sur les côtés. Les spores sont situées autour d'une columelle centrale dont la forme est conique ou cylindrique. Ce genre a été fort bien caractérisé par Greville (*Edim. phil. journ.*). Jusqu'à ce jour on ne l'a encore trouvé qu'aux Indes et dans la Caroline. (Lév.)

CAULOPTÉRIDES. bot. foss. — *Voyez* caulopteris.

***CAULOPTERIS** (καυλός, tige; πτερίς, fougère). bot. foss. — M. Lindley a donné ce nom à des tiges analogues à celles des Fougères arborescentes actuelles, dont on a trouvé quelques exemples dans les terrains houillers. J'avais réuni ces fossiles comme une simple section aux *Sigillaria*, dans mon *Histoire des végétaux fossiles*; mais je reconnais actuellement qu'il faut conserver ce genre séparément, les Sigillaires devant même, en tout ou en partie, être exclues de la famille des Fougères. (*Voy.* mon Mémoire sur le *Sigillaria elegans* dans les *Archives du Muséum*, tom. I.) Les *Caulopteris* sont donc les seuls exemples de tiges de Fougères en arbre qui se rencontrent dans les formations anciennes, et elles n'y sont pas nombreuses. Ce sont des tiges quelquefois assez grosses dont l'étendue en longueur n'a pas été reconnue, qui portent de grandes cicatrices pétiolaires, ovales ou oblongues, disposées en séries longitudinales, plus ou moins espacées, et sur lesquelles, lorsqu'elles sont bien conservées, on aperçoit des traces de faisceaux vasculaires. Ces faisceaux sont tantôt petits, arrondis, isolés les uns des autres, et assez nombreux sur chaque cicatrice, comme dans les Cyathées actuelles; mais les espèces dans lesquelles on peut soupçonner cette disposition ne les montrent que d'une manière très obscure: ce sont les *Caulopteris peltigera* (*Sigillaria peltigera*, *Hist. vég. foss.*, I, 147, pl. 138);

Caulopteris macrodiscus (*Sigillaria macrodiscus*, *Hist. vég. foss.*, I, 148, pl. 139); *Caulopteris Cistii* (*Sigillaria Cistii*, *Hist. vég. foss.*, I, 148, pl. 140, fig. 2); *Caulopteris primæva* (Lindl. et Hutt., *Foss. flor.*, 42. *Sigillaria Lindleyi*, *Hist. vég. foss.*, I, 149, t. 140, fig. 1); et *Caulopteris Phillipsii* Lindl. et Hutt., pl. 140.

Le *Lepidodendron punctatum* Sternb. (*Sigillaria punctata*, *Hist. vég. foss.*, I, 421, pl. 141), que j'avais placé aussi dans la section des *Caulopteris*, me paraît appartenir également à des tiges de Fougères arborescentes, mais à une tribu différente de celle des Dicksoniées, et devoir former avec quelques autres espèces un genre spécial, genre que M. Corda a établi dans le dernier fascicule du *Flora der Vorwelt* sous le nom de *Protopteris*.

Ce genre renfermerait cette espèce, *Protopteris punctata*, le *Protopteris Cotteana* Cord., dont la texture interne, seule connue, confirme les rapports avec les Dicksoniées, et qui ne diffère peut-être pas spécifiquement de l'espèce précédente, le *Protopteris Singeri* (*Caulopteris Singeri* Gœpp.), et une nouvelle espèce très remarquable par sa belle conservation et par sa position géologique beaucoup plus moderne dans les Grès verts inférieurs à la Craie, espèce découverte près de Grandpré (département de la Meuse) par M. Duvignier, et que je me propose de publier prochainement dans les *Archives du Muséum*. Cette tige appartient évidemment à une Fougère arborescente, probablement de petite taille, analogue aux *Dicksonia antarctica*, aux *Cibotium* et autres Fougères arborescentes de ce groupe. Ces esp. sont toutes caractérisées par leurs cicatrices pétiolaires présentant une seule cicatrice vasculaire, formant une bande repliée, soit en forme d'U, soit en forme de cisailles, avec les extrémités recourbées en dedans. (Ad. B.)

*CAULOTRETUS (καυλός, tige; τρητός, troué). bot. ph. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Cæsalpiniées, proposé par M. A. Richard (? *Msc.*) pour renfermer plusieurs espèces de *Bauhinia* de Linné. On en connaît 6 ou 7 espèces. Ce sont des arbres ou plus ordinairement des arbrisseaux grimpants et cirrhifères, indigènes de l'Amérique tropicale. Les feuilles en sont alternes, bilobées, souvent mêlées à des feuilles conjuguées, munies de stipules décidues; à fleurs blanches ou jaunâtres, disposées en grappes terminales et axillaires, dont les pédicelles sont bractéés à la base, bibractéolés au milieu. On les répartit en deux sous-genres: a. *Eucaulotretus*, Endlich. b. *Tylotæa*, Vog. (C. L.)

CAURALE. *Eurypyga*, Illig. ois. — Buffon a donné à ce petit Échassier le nom de Caurale, c'est-à-dire Râle à queue, par contraction de *Cauda*, queue, et de Râle, à cause de la ressemblance qu'il lui trouvait avec ce dernier oiseau. Ses caractères sont: Bec plus long que la tête, droit, pointu, épais à la base, et comprimé sur les côtés. Sillon nasal très profond, occupant les deux tiers de la mandibule supérieure; côté de la mandibule inférieure sillonné; pointe du bec échancrée. Narines linéaires, ouvertes, percées dans une membrane qui recouvre le sillon nasal. Pieds longs, grêles; tarses allongés, scutellés en devant; doigts antérieurs étroits; l'externe réuni par une membrane; pouce allongé, portant presque en entier sur le sol. Ailes amples; troisième rémige la plus longue. Queue très longue, large et égale.

Le Caurale est un oiseau de la taille d'un Courlis, à cou mince et élancé, à jambes basses, à queue étalée, rappelant, par son plumage nuancé par bandes en zig-zag de brun, de roux, de gris-blanc et de noir, la coloration si douce et si moelleuse de nos Phalènes. Les créoles de Cayenne l'ont appelé *Oiseau du soleil*, *Paon des Palétuviers*, *Petit Paon des Roses*, quoiqu'il ne présente aucun des caractères qui rappellent ce brillant Gallinacé.

Le Caurale vit dans l'intérieur des terres, au centre des grands bois, et dans les savanes, le long des rivières et des ruisseaux de la Guiane. C'est un oiseau solitaire, faisant entendre un sifflement lent et plaintif que les chasseurs imitent pour le faire approcher. Sa nourriture consiste en Poissons, en Insectes, en larves et en Mollusques qu'il tire de la vase. Son caractère défiant et sauvage a empêché d'étudier ses mœurs, de sorte que nous ne connaissons aucune des circonstances de sa nidification.

On n'en connaît jusqu'ici qu'une seule espèce, le *C. phalénoïde* dont la place n'est pas déterminée avec précision par les orni-

es : Latham le rangeait parmi les , Gmelin parmi les Hérons et les à la fin desquels l'a rejeté Cuvier. l'a mis entre les Tantales et les Temminck entre les Râles et les ; mais nous partageons l'opinion R. Gray (*List of genera*, 86), qui le les Grues et les Hérons, en tête de des Ardéinées. Il participe en effet genres ; et si sa structure exté-pelle la Grue, son genre de vie le des Hérons. (G.)

. MOLL. — Synonyme de *Cyprea*

, Scop. BOT. PH. — Synonyme de

. PHYS. — *Voyez* MATIÈRE.

(καύσιμος, qui a la propriété de — Genre de Coléoptères hété-famille des Vésicants, créé par dans son Catalogue, sans indica-. L'espèce qu'il y rapporte ; elle a été décrite par M. Klug , p. 437), sous le nom de . Ce g. vient avant celui de *Te*-Latreille, dont il ne se distingue de l'écusson, qui est étroit long. (C.)

. — Synonyme vulgaire de des Cévennes.

Causticus (καυστικός, de). CHIM. — Les Caustiques sont qui, mises en contact avec un , le détruisent en le corrodant, du feu. Les plus actifs et les : la Potasse caustique, le , le Nitrate d'argent en , le Sublimé corrosif, les , et plusieurs préparations

(καῦστις, chaume qui jaunit). de la famille des Cypéra-Cladiées, établi par R. Brown , et renfermant 4 ou 5 espèces de la Nouvelle-Hollande extra-, et ayant le port de certaines Res-sont des plantes herbacées, viva-aphylles (dont les gaînes sphacélées, prolongées d'un côté en subulé, concolore) indivises, cy-vers la base, paniculés vers le trichotomes, semi-cylindriques ; extrêmes subulés, comprimés-foliiformes ; à fleurs terminales le plus souvent solitaires, hermaphrodites ; à épillets dont les pédoncules sont renfermés dans une gaîne, et les paillettes imbriquées multifariées. (C. L.)

CAVALAM, Rumph. BOT. PH. — Synonyme de *Sterculia*, Lin.

CAVALE. MAM. — Synonyme de Jument.

***CAVALIER.** POISS. — Synonyme d'*Ephippura*.

***CAVALLIUM.** BOT. PH. — Genre de la famille des Sterculiacées, établi par Schott et Endlicher pour le *Sterculia urens*, et que la plupart des auteurs replacent dans le genre *Sterculia*. (C. D'O.)

***CAVANILLA** (nom propre). BOT. PH. — Plusieurs g. ont été dédiés au célèbre botaniste espagnol Cavanilles, dont deux sous le nom de *Cavanilla* : l'un par Desmasseaux, qui rentre dans le Plaqueminier ou *Diospyros* ; l'autre dont on ne connaît que la figure insérée au *Flora fluminensis*, d'après laquelle on reconnaît sans incertitude une espèce d'Euphorbiacée du genre *Caperonia*. (AD. J.)

CAVANILLA, CAVANILLEA. BOT. PH. — Outre les deux genres cités dans l'article précédent, et dédiés au botaniste Cavanilles, on en connaît un troisième établi par Thunberg, dont le nom est orthographié de la même manière, et qui est synonyme du genre *Adelanthus* d'Endlicher. D'un autre côté, Borkhausen, Lamarck, Gmelin et Medikus, en en changeant un peu la désinence, en firent aussi chacun des genres particuliers dont aucun n'a été adopté. Celui du premier auteur est synonyme du *Weissia* d'Hedwig ; celui du second, de *Diospyros* ; le troisième g. répond au g. *Sida*, le quatrième au *Pentapetes*. Enfin, après tant de vicissitudes, cette dénomination est définitivement restée à un g. constitué par Ruiz et Pavon sur de meilleurs errements. *Voyez* CAVANILLESIA. (C. L.)

CAVANILLESIA (Cavanilles, botaniste espagnol). BOT. PH. — Genre de la famille des Sterculiacées ?, tribu des Bombacées, établi par Ruiz et Pavon (*Prodr.* 97, t. 20), pour trois espèces indigènes de l'Amérique tropicale. Ce sont de grands arbres dont les jeunes pousses sont couvertes d'une pubescence étoilée, à feuilles alternes, pétiolées, cordiformes ou subpeltées, 5-7-lobées, membranacées, décidues ; à fleurs roses, dis-

posées en ombelle, et paraissant avant les feuilles. (C. L.)

***CAVE** (*cava*, creux; sans doute à cause de l'étendue de leur diamètre). ANAT. — On donne ce nom à deux troncs veineux qui rapportent au cœur le sang de toutes les parties du corps. *Voyez* VEINES.

***CAVENDISHIA** (nom propre). BOT. PH.— Genre de la famille des Éricacées, tribu des Vacciniées, formé par Lindley (*Bot. reg.*, 1791) sur un petit arbrisseau encore peu connu, toujours vert, trouvé au Pérou. Les gemmes en sont grandes, imbriquées; les feuilles comme celles des Lauriers; les fleurs capitées, involucrées, sont pourpres et d'un bel aspect. Le calice, conné avec l'ovaire, est tubulé, campanulé, tronqué, 4-denté; la corolle cylindracée, 5-dentée; les filaments staminaux, insérés à la base de la corolle, sont inclus, charnus, monadelphes, à connectifs alternes, hastés, à anthères mutiques. L'ovaire est infère, 4-loculaire; chaque loge multi-ovulée; stigmate simple. (C. L.)

CAVERNES. GÉOL. — *Voyez* GROTTES.

CAVERNEUX. POISS. — Nom vulgaire du *Blennius cavernosus* Schn., espèce du g. Blennie.

CAVERON. BOT. PH. — Nom vulgaire du Prunellier.

CAVIA. MAM. — Nom latin du Cobaye.

***CAVIADEÆ.** MAM. — M. Lesson appelle ainsi, dans son *Nouveau tableau du règne animal*, la famille des Cabiais, g. *Cavia* de Linné, dont les genres sont ceux de *Chloromys*, *Cœlogenys*, *Cobaïa*, *Kerodon*, *Mara* et *Hydrochœrus*. Les deux premiers ont la dentition et plusieurs caractères des Hystriciens, et divers mammalogistes sont tentés de les placer dans la famille de ces derniers. C'est à tort que M. Lesson met le *Toxodon*, singulier g. fossile, décrit par M. Owen, parmi les Caviens. On verra, à l'article TOXODON de ce Dictionnaire, que l'animal ainsi nommé tient des Dugongs par plusieurs points essentiels, et que probablement aussi, il avait des affinités avec les Hippopotames, réunion de caractères qui n'a rien d'étrange, si l'on se rappelle que les Dugongs sont des animaux aquatiques de la famille des Éléphants, et que leur place dans l'échelle zoologique est entre les Pachydermes proboscidiens, et les Pachydermes ordinaires. (P. G.)

CAVIAR. POISS. — Aliment très recherché dans le Nord et dans une partie de l'Orient, et qui se prépare avec les œufs de l'Esturgeon.

CAVICORNES. *Cavicornia.* MAM. — ... ger a établi sous ce nom parmi les Ruminants une famille dans laquelle il a placé les Chèvres et les Antilopes.

CAVILLONE. POISS. — Nom vulgaire de la *Trigla aspera* Viv., espèce du g. Trigle.

CAVINIUM, Th. BOT. PH. — Syn. de *Thibaudia*, Pav.

***CAVITAIRES.** *Cavitaria.* HELM.— Nom donné par Cuvier au premier ordre des Intestinaux, comprenant ceux qui ont un canal intestinal flottant dans une cavité abdominale et distincte, avec une bouche et un anus. Cette dénomination correspond à celle de Nématoïdes de Rudolphi, et d'Entozoaires apodes oxycéphalés de M. de Blainville. Ce groupe comprend les g. Filaire, Trichocéphale, Cucullan, Ophiostome, ...caride, Strongle, Spiroptère, Physaloptère, Sclérostome, Linguatule, Prionoderme, ...née, Némerte, Tubulaire, Ophiocéphale, Cérébratule.

CAVOLINE. *Cavolina.* MOLL.— ... a créé sous ce nom un genre de Mollusques Nudibranches, que nous caractérisons ... Corps allongé, mollasse. Pied épa... souvent acuminé postérieurement ... en avant ou latéralement prolongé ... appendices tentaculiformes. Tête ... tincte, portant antérieurement de... cules buccaux coniques; sur la par... rieure, deux tentacules ordinaire... massue, divisés en feuillets ou ... la base postérieure desquels sont ... lorsqu'ils sont visibles. Branchies ... des deux côtés du dos, composées ... nombreux cylindriques ou coniq... quelquefois, le plus souvent ... transversales ou par groupes pairs ... des organes de la génération et de l'... un tubercule situé au côté droit, en ... au-dessous des premiers lobes bran...

Les Cavolines habitent toutes le... depuis les régions glacées des pôles ... la zône torride. Ce sont des anim... élégants dans leur forme, de cou... riches, que Cuvier les avait nommés ... (*voyez* ce mot); mais Bruguière ay... tériorité, nous revenons au premi... imposé par ce dernier auteur. Les C...

it sur les Algues marines au moyen r pieds ; et c'est ainsi que quelques ont transportées au sein des océans, bancs du *Sargassum natans*. (A. d'O.)

EU. bot. — *Voyez* caïeu.

LUSEA (nom propre). bot. ph. — e la famille des Résédacées, formé A. Saint-Hilaire, sur le *Reseda ca-* de Linné. C'est une plante herbacée, t en Égypte, à feuilles linéaires, lan- ondulées, velues, portées par des ra- hérissés de poils ; à fleurs disposées ppes, dont les pédicelles bractéés se. Ce genre ne contient que cette et diffère du g. *Reseda* par un calice dont les lacinies subégales ; une co- 5 pétales ; 10 à 14 étamines ; un nguement stipité, etc. (C. L.)

OPOLLIN. mam. — Nom d'une es- g. Sarigue.

IU. mam. — Nom d'une espèce du g.

RATIA, Juss. bot. ph. — Synonyme s, Lin.

E, CAZOU. bot. ph. — *Voy.* cajou.

. ins. — Genre de la famille des Chal- groupe des Ptéromalites, de l'ordre ménoptères, établi par M. Haliday *d. magaz.*), sur une petite espèce en Angleterre. Ce genre se fait sur- arquer par l'absence totale des ailes, des antennes grêles et filiformes, eur premier article très long et fort les suivants courts et épais. (Bl.)

NOTHUS (κεάνωθος, espèce de char- bot. ph. — Genre de la famille des nées, tribu des Frangulées, formé né (*Gen.*, 267), renfermant plus de es, dont un quart environ sont cul- ns les jardins comme plantes d'or- . Ce sont des sous-arbrisseaux gla- pubescents, rarement épineux, ap- nt à l'Amérique boréale. Les rameaux dressés ; les feuilles alternes, dentées subtrinerves ; les fleurs, d'un beau blanches, jaunes ou bleues, sont dis- s panicules terminales ou en grappes s. Les principaux caractères de ce re sont : Un tube calicinal subhémi- e, concave, dont le limbe coloré, acé, 5-parti ; une corolle de 5 pé- guement onguiculés, exserts, étalés, en limbe et insérés au bord d'un disque annulaire, subpentagone, spongieux, couvert de petits mamelons et revêtant le tube calicinal ; 5 étamines insérées avec les pétales et leur étant opposées ; d'abord incluses, puis dressées et exsertes ; les filaments filiformes ; anthères extrorses ; style simple, trifide, dont les stigmates très petits, papilliformes ; une capsule triloculaire, tricostée, ceinte à la base d'une partie du tube calicinal. (C. L.)

CEBATHA, Forsk. bot. ph. — Syn. de *Cocculus*, DC.

*CEBLEPYRINÆ. ois. — Sous-famille faisant partie de la famille des *Laniadæ* dans la *Classif. of birds* de Swainson. Elle est synonyme, sauf quelques modifications, de notre sous-famille des Céblépyrinées. *Voyez* ce mot. (Lafr.)

*CÉBLÉPYRINÉES. *Ceblepyrinæ*. ois. — Sous-famille de notre famille des Muscicapidées, et dont les caractères sont : « Bec élargi à sa base, mais dépourvu de longs poils à son ouverture. Ailes pointues. Queue ample arrondie ou étagée latéralement, quelquefois légèrement échancrée au milieu. » Cette sous-famille, composée uniquement d'espèces de l'Ancien-Monde, renferme : 1° les *Échenilleurs* de Levaillant, auxquels nous réunissons, comme l'a fait Temminck, les *Choucaris* de Cuvier, qui ne sont que de grosses espèces d'Échenilleurs ; 2° les *Phœnicornis* de Boié et de Swainson, renfermant quelques espèces de Muscicapidées asiatiques à plumage généralement d'un rouge éclatant, tels que les *Muscicapa flammea* et *miniata* de Temminck. *Voyez* les genres échenilleur et pericrocotus de Boié, ce dernier étant substitué à celui de *Phœnicornis* comme plus anciennement formé par le même auteur dans la *List of the genera*, etc. (Lafr.)

CEBLEPYRIS, Cuv. ois. — Nom latin du g. Échenilleur.

*CÉBOCÉPHALE. *Cebocephalus* (κῆβος, singe ; κεφαλή, tête). térat. — Genre de Monstres unitaires appartenant à la famille des Cyclocéphaliens. (Is. G. S.-H.)

CÉBRION. *Cebrio* (nom d'un géant dans la mythologie). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, tribu des Cébrionites, établi par Olivier, et adopté par Fabricius, Latreille et tous les entomologistes qui sont venus ensuite. Les Cébrions, par leur faciès et la solidité de leurs élytres,

lient la tribu à laquelle ils appartiennent à celle des Élatérides; mais, par le reste de leur organisation, ils ne peuvent être placés ailleurs que parmi les Malacodermes. Ce sont des Insectes, remarquables non seulement par les différences énormes qui existent entre les deux sexes, mais encore par leur manière singulière de s'accoupler. Le mâle a des antennes très longues, les pattes grêles, les élytres longues, amincies et recouvrant le pygidium ou extrémité de l'abdomen; il est ailé. La femelle a les antennes très courtes, les pattes renflées, les élytres courtes, écartées, et laissant à découvert le pygidium qui se termine par une longue tarière : elle est aptère. Ces différences sont telles, que Latreille lui-même, à une époque où l'accouplement des deux sexes n'était pas encore connu, avait fait de la femelle du *C. gigas* Fabr. (*C. brevicornis* Ol.) un nouveau genre sous le nom d'*Hammonia*, qui a été supprimé depuis. On doit à M. Guérin-Méneville les premières observations faites sur cet accouplement des plus bizarres, comme on va le voir. Se trouvant en Provence, en 1812, il remarqua dans un champ des environs de Toulon, au mois de septembre, et après une assez forte pluie d'orage, un très grand nombre de *Cebrio gigas* qui volaient à la manière des Hannetons, et allaient de temps en temps se heurter contre les corps qu'ils rencontraient. L'année suivante, à la même époque, et dans les mêmes circonstances atmosphériques, il retourna dans la même localité, et cette fois, ayant vu cinq de ces Cébrions posés à terre, il les observa avec attention, et ne tarda pas à s'apercevoir que l'un d'eux était accouplé avec un individu, qui, ayant son corps caché dans un trou de 2 lig. 1/2 à 3 lignes de diamètre, ne laissait sortir que l'extrémité postérieure de son abdomen. Il saisit ce couple, et ne fut pas peu surpris de reconnaître, dans l'individu femelle caché en terre, le *Cebrio brevicornis* d'Olivier, ou *Tenebrio dubius* de Rossi, dont Latreille avait fait, comme nous venons de le dire, son g. *Hammonia*.

M. Audouin, dans un voyage qu'il fit dans les Pyrénées-Orientales en 1833, a eu occasion de vérifier l'exactitude des observations de M. Guérin, et a rendu compte de celles qu'il a faites lui-même à la Société entomologique de France, dans sa séance du 6 novembre de la même année. Il en résulte que la tarière de la femelle, la seule partie de son corps q[ui] sorte de terre au moment de l'accouplement, a la forme d'un tube, dans lequel le mâ[le] introduit l'organe qui caractérise son se[xe] et qu'ainsi cette tarière sert non seulement à la ponte des œufs dans la terre, mais en[-] core à rendre possible un accouplement inusité. Il en résulte aussi que le ramolli[s-] sement de la terre par la pluie est indispen[-] sable pour que les deux sexes puissent [se] rapprocher. Voilà pourquoi ce n'est qu'ap[rès] de fortes averses qu'on rencontre des C[é-] brions. Ils disparaissent tous par un tem[ps] sec.

M. Dejean, dans son dernier Catalogue désigne 10 espèces de ce g., dont 7 du mi[di] de l'Europe, 1 d'Afrique, 1 de Java, et 1 [de] l'Amérique septentrionale. Indépendamment du *C. gigas* déjà cité, nous mentionnerons ici le *C. morio* Dufour, qui se trouve en E[s-] pagne, et qui, par sa couleur noirâtre, se di[s-] tingue facilement du précédent, qui est d'[un] brun fauve ou testacé. (D.)

CÉBRIONITES. *Cebrionites.* INS. — Tr[ibu] établie par Latreille dans l'ordre des Colé[op-] tères pentamères, famille des Serricornes, section des Malacodermes, et qu'il compo[se] des g. *Physodactylus*, *Cebrio*, *Anelastes*, *Ca[l-] rhipis*, *Sandalus*, *Rhipicera*, *Ptilodactyla*, *[E-] cillus* (*Atopa*, Fabr.) *Elodes* (*Cyphon*, Fab[r.]) *Scyrtes*, *Nycteus*, et *Eubria*. Ces différents [g.] ont pour caractères communs : Mandib[u-] les pointues sans échancrure ni dents ; p[al-] pes filiformes ou plus grêles à l'extrémi[té.] Corps arqué ou bombé en dessus. Tête sa[ns] étranglement à sa partie postérieure. E[x-] cepté le mode singulier d'accouplement [du] g. *Cebrio*, qui sert de type à cette trib[u,] on ne sait que très peu de chose sur l[es] mœurs des Cébrionites. Beaucoup se tie[n-] nent sur les plantes, dans les lieux hu[mi-] des et même aquatiques. Tous sont ailé[s,] du moins les mâles ; car dans le g. Cébri[on,] les femelles sont aptères. Leurs larves [ne] sont point connues ; on présume qu'el[les] vivent et se transforment dans la ter[re.] (D.)

*CÉBUGALE (*cebus*, sapajou ; γαλῆ, [b]elette). MAM. — Genre proposé [par] M. Lesson (*Mammalogie méthod.*, p. 215), dans lequel se place l'espèce appelée par [Cuvier] *C. Commersonii*, Lémurien de Madagas[car]

que M. Geoffroy avait nommé long-temps avant *Cheirogaleus major*. (P. G.)

CEBUS. MAM. — Nom latin du g. Sajou.

CECHENUS (κεχηνώς, bâillant). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Simplicipèdes de M. Dejean, établi par M. Fischer de Waldheim aux dépens du g. Carabe (*Entom. de la Russie*, tom. I, p. 110). M. Dejean n'a pas trouvé ce g. suffisamment caractérisé pour l'adopter; il en a placé les espèces dans la 10e division de son g. *Carabus*. M. Fischer lui donne pour type le *Carabus Boeberi* d'Adams, qui se trouve sous les pierres dans l'Ossetie, région du Caucase, et y réunit les *Car. Creutzeri* Ziegl., et *irregularis* Fabr. (D.)

*CECIDODAPHNE (κηκίς, noix de galle; δάφνη, laurier). BOT. PH. — Genre de la famille des Lauracées, tribu des Cryptocaryées, institué par Nees (*in Wall. Pl. as. rar.*, II, 61) et ne contenant qu'une espèce, la *C. glaucescens* (*Laurus glaucescens* Hamilt.). C'est un arbre de l'Inde encore peu connu, à feuilles alternes, veinées, à fleurs hermaphrodites?, réunies en panicules courtes, multiflores. (C. L.)

CÉCIDOMYIE. *Cecidomyia* (κηκίς, ἴδος, galle, excroissance; μυῖα, mouche). INS. — Genre de Diptères némocères, famille des Tipulaires, tribu des Gallicoles, établi par Meigen et adopté par Latreille, ainsi que par M. Macquart, qui lui donne pour caractères : Tête hémisphérique. Antennes de la longueur du corps, ordinairement de 24 articles dans les mâles, de 14 dans les femelles; les deux premiers courts et nus. Pieds allongés: 1er art. des tarses très court; 2e très long. Ailes frangées, à 3 nervures longitudinales. Les Cécidomyies sont dans l'ordre des Diptères ce que sont les *Cynips* parmi les Hyménoptères. Les femelles sont munies d'un oviducte rétractile, en forme de tarière qui leur sert à percer certaines plantes pour y déposer leurs œufs. Il se forme, à l'endroit de la blessure, une espèce de galle qui prend un grand accroissement; cette galle renferme la larve qui y trouve à la fois l'abri et la nourriture, et qui n'en sort qu'à l'état d'insecte parfait. Les excroissances occasionnées par la piqûre de Cécidomyies acquièrent quelquefois des dimensions considérables, et ont des formes très variables; on les rencontre le plus souvent sur les Pins, les Genévriers, le Lotier, la Vesce, le Genêt commun, etc. Ce genre est assez nombreux en espèces. M. Macquart (*Hist. des Diptères*, t. I, p. 159-162, *Buffon-Roret*) en décrit 18, parmi lesquelles nous citerons les plus remarquables: 1o La CÉCIDOMYIE DU SAULE, *C. salicina* Meig., qui a été décrite par Degéer (*Mém.*, tom. VI, pag. 402).

Elle dépose ses œufs sur certaines espèces de Saules; les larves qui en naissent sont d'un jaune rougeâtre, et les galles ressemblent tantôt à des roses doubles, mais vertes comme les feuilles de l'arbrisseau, tantôt à des tubérosités irrégulières, de figures très variées, formées par les branches mêmes, qui, dans certains cas, ont pris une croissance démesurée.

2° La CÉCIDOMYIE DU PIN, *C. pini* Meig. Suivant Degéer (*loc. cit.*, p. 417), cette espèce vit sur le Pin, à l'état de larve, dans une coque de soie blanche enveloppée de résine et collée aux feuilles.

3° La CÉCIDOMYIE DES MARAIS, *C. palustris* Meig. Au mois de mai, les épis en fleurs du Vulpin des prés sont couverts d'une multitude de ces petits Insectes. M. Macquart en a vu beaucoup qui introduisaient l'extrémité de leur abdomen entre les valves des glumes, sans doute pour y déposer leurs œufs.

4° La CÉCIDOMYIE DU BOUILLON BLANC, *C. verbasci* Vall. La larve de cette espèce vit solitaire dans la fleur du Bouillon blanc, dont la corolle s'arrondit et reste fermée sans s'épanouir. La nymphe est armée antérieurement d'une pointe dont elle se sert pour sortir de sa retraite, dans l'ouverture de laquelle sa dépouille reste engagée. La larve devient souvent la proie de celle d'un autre insecte, l'*Eulophus verbasci*.

5° La CÉCIDOMYIE DU LOTIER, *C. loti* Meig. Suivant Degéer (*loco cit.*, p. 420), les larves de cette espèce vivent en société dans les fleurs du *Lotus corniculatus*, qui se transforment en des vessies pointues au sommet. Parvenues à toute leur taille, elles en sortent pour se transformer en nymphes dans la terre, et ne tardent pas à paraître sous la forme d'insecte ailé.

6° Enfin la CÉCIDOMYIE DESTRUCTIVE, *C. destructor* Wied. (*Ann. Zweif.*, n° 2), de l'Amérique septentrionale, où elle fait beaucoup de tort aux blés. Les Américains l'ap-

pellent *Mouche de Hesse*, parce qu'ils croient qu'elle leur a été importée dans la paille que les Hessois, faisant partie de l'armée anglaise, apportèrent avec eux lors de la guerre de l'indépendance. Quoi qu'il en soit, la femelle de cette espèce dépose ses œufs avant l'hiver à l'insertion des feuilles du froment, qui, à cette époque de l'année, sont toutes très voisines du collet des racines. La larve qui en naît mange le chaume en descendant sous les racines, et le fait périr. C'est en juin de l'année suivante que cette larve acquiert sa dernière forme et parvient à l'état parfait. *Voyez* TIPULAIRES GALLICOLES. (D.)

*CÉCIDOMYTES. INS. — Groupe ou sous-tribu établie par M. Blanchard dans l'ordre des Diptères, et qui se compose des g. *Lestremia*, *Zygoneura*, *Cecidomyia*, *Lasioptera* et *Psychoda*. Ce groupe correspond à la tribu des *Tipulaires gallicoles* de M. Macquart, dont nous avons suivi dès le principe et continuerons de suivre la méthode dans ce Dictionnaire. (D.)

CÉCILIE. *Cæcilia* (*cæcus*, aveugle). POISS. — Genre institué par Lacépède pour une espèce d'Anguilliformes, que Linné avait appelé *Muræna cæca*. Ce poisson ressemble aux Sphagebranches par la position des trous des ouïes percés sous la gorge; mais il en diffère en ce qu'il n'a aucune trace de nageoires, même de verticales. Malgré cette absence complète de toutes les nageoires, ces animaux n'en sont pas moins des Poissons; car ils ont des branchies recouvertes par un appareil operculaire et une membrane branchiostège, comme dans les autres Vertébrés de cette classe. On ne connaît encore qu'une seule espèce de poisson de ce genre, originaire de la Méditerranée. Linné, comme nous l'avons dit, le fit connaître par une description très courte sous le nom de *Muræna cæca*. Bloch le rapproche de son genre Sphagebranche; mais Lacépède, en le jugeant plus exactement, en fit un genre distinct qu'il nomma Cécilie; et, comme l'espèce avait été apportée à Linné par Brander, il la nomma *Cæcilia Branderiana*. Depuis, M. de La Roche en retrouva un individu aux îles Baléares, et il le fit connaître par une bonne description et une figure très correcte dans les *Annales du Muséum*, t. XXI, fig. C, mais en adoptant le nom d'*Apterichthe* que M. Duméril a préféré à celui donn[é par La]cépède. Il a en effet l'avantage d[e mieux] caractériser le poisson, et, de plus, [il évite] une sorte de confusion ou de doubl[e emploi] du même mot, puisque le nom de C[écilie est] employé en erpétologie pour désign[er un des] genres les plus curieux de la classe [des Rep]tiles. (

CÉCILIE. *Cæcilia* (*cæcus*, aveugle[)] — C'est à l'époque de Linné qu'on a [eu la pre]mière connaissance des animaux de [ce genre] singulier, et ce célèbre naturaliste [est le pre]mier qui les ait distingués en u[n genre à] part. Mais leurs caractères n'ont été [bien étu]diés que par les zoologistes de notr[e époque,] et c'est à MM. Duméril, de Blainv[ille, Ten]bron, etc., que la science doit les [résultats de] les recherches faites à cet égard.

Les Cécilies sont étrangères à l'Eu[rope; ce] sont des animaux serpentiformes, [mais] les mœurs, ainsi que l'a fait remar[quer ...]ron, semblent se rapprocher de c[eux des] Tritons. Comme eux, ces Reptiles so[nt aqua]tiques, et se tiennent dans les endr[oits ma]récageux. Ils ont aussi la peau nu[e ou mu]queuse, et on les eût aussi classés [parmi les] Batraciens sans leur forme qui rapp[elle pres]que complètement celle des Serpent[s, et] toutefois l'anus presque terminal, di[sposition] qui est fort rare dans ces derniers, [et qui] concorde avec tout le reste de l'org[anisation] des Cécilies pour en faire de vrais Ba[traciens.] Ainsi, leurs maxillaires supérieurs [ne sont] pas mobiles; leur mâchoire inféri[eure n'a] pas d'os carré ou inter-articulaire; le[urs ver]tèbres sont biconcaves comme celles [des Pois]sons, etc.; leur langue n'est pas bif[ide, et] ils manquent du double pénis de[s Ophi]diens, et les écailles de leur peau, [au lieu] d'être formées par l'épiderme, c'est-à[-dire par] un dessèchement de la partie superf[icielle du] derme, sont de petites plaques situ[ées dans] le derme lui-même, principalement [au voi]sinage des plis circulaires dont l[e tégu]ment des Cécilies est annelé de dis[tance en] distance.

Un seul caractère, propre aux Ba[traciens,] manquait aux Cécilies, ou plutôt n'[avait pu] être constaté chez elles: nous voulo[ns parler] de la métamorphose que tous les Ba[traciens] éprouvent en passant du jeune âge [à l'état] adulte. Mais, il y a quelques anné[es seule]ment, M. J. Muller publia qu'il avait

une jeune Cécilie conservée au Musée de Leyde (*Cæcilia hypocyanea* Van Hass., la *C. glutinosa* Lin., espèce de Java et de Ceylan), une ouverture placée de chaque côté du cou, un peu en arrière de la fente buccale, et que c'était celle des trous branchiaux; il en conclut que ces animaux subissent des métamorphoses analogues à celles des autres Amphibiens.

Sans nier qu'il en soit ainsi pour l'espèce dont il vient d'être question, d'après une observation faite à la Guiane par M. Leprieur, observation que nous avons publiée ailleurs (*Dict. sc. nat.*, suppl., I, p. 171), on peut dire que la chose n'a pas toujours lieu de la sorte. M. Leprieur a obtenu en effet, d'une *Cæcilia bivittata* qu'il s'était procurée vivante, six petites Cécilies, toutes sans branchies, même au moment de leur naissance. Mais ce fait est loin d'être une objection réelle à la réunion des Cécilies aux Batraciens, et l'on pourra voir, à l'article REPTILES de ce Dictionnaire, qu'on cite plusieurs autres animaux du même groupe qui seraient aussi dans le même cas des Cécilies étudiées par M. Leprieur.

Les Reptiles qui nous occupent n'atteignent pas une taille considérable. Ils ont rarement deux pieds de longueur, et leur diamètre n'a pas même un pouce; on ne leur voit aucune trace de membres. Il en a été décrit une dizaine d'espèces, réparties comme il suit, en quatre genres, par MM. Duméril et Bibron.

a. Museau creusé de fossettes:

* Au-dessous de chaque narine, *Cæcilia*, Wagl.;

** Au-devant de chaque œil, *Siphonops*, Wagl.;

*** Au-dessous de l'œil, sur la lèvre, *Epicrium*, Wagl.

b. Museau non creusé de fossettes, *Rhinatrema*, Dum. et Bibr.

Les Cécilies viennent de l'Amérique méridionale (Mexique, Brésil, Guiane), de l'Inde (Java, Malabar, Ceylan), et d'Afrique (îles Seychelles et Gabon). MM. Duméril et Bibron signalent la *Cæcilia rostrata* comme étant à la fois des Seychelles et de l'Amérique méridionale; mais, ainsi qu'ils le font remarquer, le fait est trop contraire aux données connues de la géographie zoologique pour ne pas demander confirmation.

Schneider avait vu, dans les Cécilies, le g. de Serpents le plus voisin des Poissons, et particulièrement des Murènes; Linné, qui réunissait les Salamandres et les Tritons aux Lézards à cause de leur forme, avait aussi classé les Cécilies parmi les Serpents, et cela, d'après le même principe. G. Cuvier fut le dernier naturaliste célèbre qui imita cet exemple, mais uniquement pour les Cécilies. Avant la publication de sa seconde édition du *Règne animal*, MM. Duméril et de Blainville les avaient déjà mises parmi les Amphibiens (Batraciens), et c'est la place qu'on leur assigne actuellement. La seule question qui reste en litige est de savoir si elles doivent être plus rapprochées des Serpents à cause de leur physionomie extérieure, ou, pour cette raison, reléguées à la fin des Batraciens. Cette seconde manière de voir, qui est celle de M. de Blainville, repose sur le fait que les Cécilies étant des Batraciens apodes et vermiformes, et par là même, modelés sur un type qui rappelle la dégradation organique, doivent être au dernier rang dans leur classe, comme le sont aussi dans la leur ou dans le groupe quelconque auquel ils appartiennent les animaux modelés d'après le même plan. Mais c'est une double question de morphologie et de zoologie qui ne doit point nous occuper ici. (P. G.)

*CÉCILOIDES. *Cæciloides.* REPT.— Nom que MM. Duméril et Bibron (*Erpétologie*, VIII, 259) donnent à la famille unique de leur sous-ordre des Batraciens péromèles. Elle répond au g. *Cæcilia* de Linné. *Voyez* CÉCILIE. (P. G.)

*CECRACTES (κεκράκτης, bruyant). INS.— Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionides, division des Brachydérides, établi par Schœnherr (*Synon. et sp. Curcul.*, t. VI, p. 303), qui le place entre les *Scytropus* et les *Eugnathus*. On le prendrait au premier abord pour un *Polydrosus*; mais la forme de son rostre est très différente. (C.)

CECROPIA (nom mythologique). BOT. PH. — Genre fort remarquable de la famille des Artocarpacées, formé par Linné (*Gen. ex Lœfl. it.*, 272), et renfermant quatre ou cinq espèces, appartenant toutes à l'Amérique tropicale. Dans les Antilles, où ces plantes sont assez communes et cultivées pour l'ornement des jardins, on donne à plusieurs espèces le nom vulgaire de *Bois-*

Trompette, en raison de ce que les tiges sont tout-à-fait creuses et renflées aux articulations. On les cultive également pour le même objet dans les serres chaudes en Europe. Ce sont des arbres élégants, à feuilles alternes (insérées aux nœuds caulinaires), cordiformes, peltées, palmatilobées, ordinairement d'une couleur différente en dessous; les plus jeunes enroulées dans des stipules spathiformes. Les fleurs, qui sont dioïques, ébractéolées, sont disposées en épis fasciculés-ombellés, munis à la base d'une bractée à peu près semblable aux stipules. Dans les mâles (très nombreuses), le périgone est turbiné-anguleux, obtus, subbidenté, et s'ouvre par une fente transverse; dans les femelles (qui sont en petit nombre), le périgone est campanulé, resserré à son orifice et presque entier. Chez les premières, les étamines, au nombre de deux, ont leurs filaments filiformes, courts, un peu exserts, leurs anthères oblongues-tétragones, biloculaires. Chez les secondes, ces organes, en nombre égal, sont stériles et alternes avec les dents du périgone; l'ovaire est ovale, uniloculaire; le stigmate terminal, subsessile, capité. Le fruit est un akène monosperme recouvert du périgone persistant. La graine, comme l'ovule, est inconnue. Ces deux espèces, les plus communes et le plus généralement cultivées, sont le *C. peltata* L., dont le tronc s'élève quelquefois à plus de 30 pieds, sans donner aucune ramification, et qui croît aux Antilles, et le *C. palmata* Willd., du Brésil. (C. L.)

*CECROPIS. OIS. — Genre établi par M. Lesson aux dépens du g. *Hirundo*, et ayant pour type l'*H. purpurea*. (G.)

CÉCROPS. *Cecrops* (Cécrops, nom du fondateur d'Athènes). CRUST. — Ce genre, qui appartient à l'ordre des Siphonostomes, à la famille des Peltocéphales et à la tribu des Pandariens, a été créé par Leach et adopté par tous les carcinologistes. On n'en connaît qu'une seule espèce : c'est le *C. Latreillei* Leach (Guér., *Iconogr. crust.*, pl. 95, fig. 8). Cette espèce, qui a jusqu'à un pouce de long, vit sur les branchies du Thon. Le mâle est de moitié plus petit que la femelle, et se trouve accroché sous la partie postérieure de son corps. (H. L.)

CÉDONULLI. MOLL. — Nom d'une espèce du g. Cône et d'une Came.

CÉDRAT. BOT. PH. — Nom du Cédratier.

CÉDRATIER. BOT. PH. — Nom d' riété du Citronnier.

CÈDRE. *Cedrus*. BOT. PH. — Ce n appliqué à des arbres très différents place dans les méthodes botaniques leur origine géographique; mais le nistes le réservent spécialement au C *Liban*, grand arbre de la famille des res, *Pinus Cedrus* Linn. Quelques ont considéré les Cèdres, dont on maintenant deux espèces, comme u spécial; les autres les ont réunis aux (*Larix*): c'était l'opinion de Tournef tres ont formé un seul genre de ce et des Sapins sous le nom d'*Abies* classification de Richard dans sa M *phie des Conifères*; d'autres enfin, à l'opinion de Linné, ne font qu'un de ces arbres et des Pins : c'est l Lambert, admise par Endlicher dans *nera plantarum*. En combinant les de végétation et de port avec ceux d nes reproducteurs, nous croyons qu diviser les *Pinus* en plusieurs genres Cèdre appartiendrait alors au genre ou *Larix*. *Voyez* ce mot.

Le nom de *Cèdre* a été encore app beaucoup d'autres Conifères, et mê arbres de familles différentes. Ainsi appelé :

C. ACAJOU, C. MAHOGONI, le *mahogoni* et le *Cedrela odorata*.

C. BLANC, le *Cupressus thuyoides*

C. DE BUSACO, le *Cupressus pendul*

C. D'ENCENS, C. D'ESPAGNE, le *Ju* *thurifera*.

C. DE LA CAROLINE, C. DE Virginie, *niperus virginiana*.

C. DE LA JAMAÏQUE, le *Guazuma*

C. DE LYCIE, le *Juniperus phoenicea*

C. DE SIBÉRIE, le *Pinus cembra*.

C. DES BERMUDES, le *Juniperus ber*

C. ROUGE, le *Juniperus virgini* l'*Icica altissima*.

CEDRELA. BOT. PH. — Genre de mille des Cédrélacées, auquel on a donné le nom diminutif de Cèdre, à ce dernier nom lui-même, à cause bois, qu'on comparait à celui du Cèdre la beauté et l'incorruptibilité. Il offre ractères suivants : Calice court,

s, dressés, munis en dedans et pli dans le milieu de leur lon- mes de la fécondation exhaussés port que revêt un disque glandu- lés, soudé dans leur intervalle des 5 pétales, terminé supérieu- 5 lobes. 10 filets insérés au haut 5 opposés aux pétales, très iles, manquant même quelque- lait; 5 alternes, subulés, portant anthère cordée, attachée par sa d'abord et plus tard oscillante. , pentagone, caduc. Stigmate né supérieurement de 5 rayons, tés obscurément de 5 angles. sur le support et le disque, à ovulées. Fruit capsulaire se sé- maturité, du sommet à la base, qui alternent avec autant de elles-ci s'en séparent et restent , qui présente ainsi 5 ailes, entre ont suspendues les graines, pro- rieurement en une aile membra- perme mince, charnu, intime- ent au tégument mince et spon- yon dressé, à cotylédons foliacés, ule courte, saillante, supère. Les nombre de 9, sont originaires, les , les autres de l'Amérique tro- premières se distinguent par la upport de l'ovaire et par le nom- ules, des secondes où il y en a upport allongé. Toutes sont des s coloré et odorant, à feuilles rées sans impaire, dont les fo- uilatérales, à grandes pani- ales. (Ad. J.)

A, Lour. bot. ph. — Syn. de m.

ACÉES, CÉDRÉLÉES. *Cedre-* *leæ*. bot. ph.—Le *Cedrela* est le famille à laquelle M. R. Brown second de ces noms, que nous pour le premier, laissant à une m de Cédrélées. On les confon- avec les Méliacées, et elles ont apports assez intimes pour qu'il les traiter ensemble. *Voyez* mé- (Ad. J.)

A, Schreb. bot. ph. — Synon. al.

, Mill. part. bot. ph.—Syn. de *Ce-* Ce nom s'applique encore à un g. créé par Miller, et syn. de *Swietenia*, Lin.

CEIBA, Mart. et Zucc. bot. ph. —Syn. de *Bombax*, Linn.

CEINTURE. poiss. — Nom vulgaire de Poissons de l'ordre des Acanthoptérygiens, famille des Tænioïdes, auxquels on a donné le nom de *Ceinture*, à cause de la forme de leur corps qui les fait ressembler à un ruban d'argent. Cuvier a donné à ce g. le nom de *Trichiure*, du nom latin *Trichiurus*.

CEINTURE DE PRÊTRE. ois. — Syn. vulg. d'une variété de l'Alouette hausse-col.

CEIX. ois. — *Voyez* ceyx.

CELA, Mœhr. ois. — Syn. de Casoar.

CÉLACHNÉE. *Cœlachne*. bot. ph.—Genre de la famille des Graminées, tribu des Festucacées, établi par R. Brown pour une petite plante de la Nouvelle-Hollande qu'il nomme *C. pulchella*. Elle a le port d'une petite Brize. Son chaume est glabre et rameux; ses feuilles sont planes et dépourvues de ligules; ses fleurs très petites et disposées en panicule étroite.

CÉLADON. ins. — Nom d'une espèce de Phalène.

***CELÆNO.** *Celæno*. mam. — M. Leach a établi, sous ce nom, dans la famille des Vespertiliens, un genre composé d'une espèce unique, le *C. Brooksiana*, dont la patrie est inconnue, et qui paraît devoir rentrer dans le g. Sténoderme, dont il a les caractères généraux. Il en diffère toutefois par le nombre des incisives supérieures, qui n'est que de deux. (C. d'O.)

CÉLAN. poiss.— Nom vulgaire du *Clupea Pilchardus*, esp. du g. Hareng.

***CELANTHERA.** bot. ph.— Nom donné par Thouin (*Mém. acad. scienc.*, 1786) au genre généralement adopté depuis sous le nom de *Marattia*. *Voyez* ce mot. (Ad. B.)

CÉLASTRE. *Celastrus* (κήλαστρον, arbrisseau aujourd'hui indéterminé). bot. ph. — Ce genre linnéen, qui comprendrait aujourd'hui un grand nombre de plantes, a été réduit, d'après les travaux des botanistes modernes, et en particulier de M. Kunth, à quelques espèces croissant dans l'Amérique boréale, l'Asie et l'Afrique tropicales, et dont 5 ou 6 environ sont cultivées dans les jardins européens. Nous citerons parmi elles les *C. bullatus* et *scandens*. Ce sont des arbrisseaux inermes, à feuilles alternes, submembranacées, très entières ou dentées

en scie, munies de cils stipulaires peu apparents; à fleurs dioïques, petites, pédicellées, disposées en grappes axillaires et terminales, bractéées. Le calice en est urcéolé, 5-fide; la corolle formée de 5 pétales insérés sous un disque périgyne, beaucoup plus grands que les divisions du calice et alternant avec elles. Les étamines, au nombre de 5, sont insérées dans les sinus du disque, plus courtes que les pétales et alternant avec eux; à filaments subulés, à anthères introrses, biloculaires. Le style est court, épais, à stigmate tubulé. Le fruit est une capsule coriace, subglobuleuse, 2-4-loculaire. (C. L.)

CÉLASTRINÉES. *Celastrineæ*. BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédones polypétales périgynes, confondue autrefois avec les Rhamnées qu'on en a séparées avec raison, et qui s'en distinguent facilement par leurs étamines opposées aux pétales. Ses caractères sont les suivants : Calice à 4-5-divisions plus ou moins profondes, imbriquées dans la préfloraison, égales, revêtu dans son fond d'un disque charnu plus ou moins épais, qui lui adhère quelquefois jusqu'à une certaine hauteur. Pétales en nombre égal, alternes, insérés sous le rebord du disque, plans, à préfloraison imbriquée. Étamines en même nombre, alternes avec les pétales, insérées avec eux ou sur le rebord ou en dedans du disque, à filets courts, à anthères introrses, biloculaires, dont le connectif est souvent dilaté en dehors. Ovaire sessile, plus ou moins plongé dans le disque, libre ou soudé en partie avec lui, à 2, 3 ou 5 loges renfermant chacune un seul ovule anatrope, ou le plus souvent deux collatéraux dressés, rarement plusieurs ascendants sur deux rangs. Style court, épais; stigmate partagé en autant de petits lobes qu'il y a de loges. Le fruit est tantôt indéhiscent, charnu ou quelquefois en forme de samare, à loges monospermes, ou bien capsulaire, à loges 2-polyspermes et à déhiscence loculicide. Les graines sont le plus souvent enveloppées plus ou moins complétement d'un arille charnu, coloré, et sous un test crustacé renfermant, dans l'axe d'un périsperme charnu, un embryon droit à radicule infère, à cotylédons foliacés. — Les Célastrinées habitent les régions chaudes du globe; mais approchant les tropiques, elles les passent rarement, et s'observent ainsi le plus abondamm les 24ᵉ et 40ᵉ degrés de latitude, su cap de Bonne-Espérance. Ce sont bustes ou des arbrisseaux, quelqu lianes, à feuilles alternes ou rarem sées, simples, très entières ou dent vent coriaces et glauques, accomp stipules petites et caduques. Les hermaphrodites, rarement unisexu avortement, sont blanches, verd purpurines, disposées en cymes axil

Tribu I. ÉVONYMÉES. Fruit caps

Genres : *Putterlickia*, Endl. — *L lum*, Wight. — *Evonymus*, Tourn. *cardia*, J. (*Florinda*, Noronh. — *C* Commers.) — *Catha*, Forsk. (*Gym* W. et Arn.) — *Celastrus*, Kunth. — *nus*, Faill. (*Hænkea*, R. et Pav.) — *Mi* Wall. — *Pterocelastrus*, Meisn. (*As* Eckl. et Zeyh.).

Tribu II. ÉLÆODENDRÉES. Fruit d

Genres : *Ptelidium*, P. Thouars. (Spreng.) — *Wimmeria*, Schlecht. *kofera*, Mart. — *Pleurostylia*, W *Hartogia*, Thunb. (*Schrebera*, *Elæodendron*, Jacq. (*Rubentia* *Schrebera*, Retz. — *Portenschlag Nerija*, Roxb. — *Skytophyllum Mystroxylon* et *Crocoxylon*, Eckl. *Myginda*, Jacq. (*Rhacoma*, L. — *lum*, P. Br.) — *Oreophila*, Nutt *tima*, Raf.).

M. Endlicher place à la suite de Kunth, et avec doute les genre *Carpodetus*, Forst. — *Bhesa*, Ha *tegiton*, Blum. — *Tralliana*, Lour. — *Goupia*, Aubl. (*Gl* Schreb.) — *Perrottetia*, Kunth. — R. Pav. (*Alziniana*, Dietr.).

CELASTRUS. BOT. PH. — Nom g. Célastre.

***CÉLÉINÉES.** *Celeinæ*. OIS. — mille de la famille des Picidées dont les caractères sont : « Doigt court que l'antérieur; arête sup bec légèrement courbée, ses sillon manquant chez la plupart. Tarse que le doigt versatile; tête ayant occipitale de plumes soyeuses. »

Cette section, qu'on pourrait comme le genre Marcheur, dans

[illegible] famille des Pics, renferme effective- [illegible] espèces qui parfois se tiennent à [illegible] y marchent momentanément pour [illegible] les Fourmis et autres Insectes ; tels [illegible] Pics verts et gris d'Europe, et quel- [illegible] étrangères analogues. Ces espè- [illegible] le g. *Gecinus*, Boié ou *Brachylo-* [illegible]. Les autres g. faisant partie de [illegible]-famille sont : *Hemilophus*, Sw. ; Boié ou *Malacolophus*, Sw. ; *Meiglip-* [illegible], Kaup. ; *Chrysodotus*, Sw., et [illegible], Strick. *Voyez* ces mots. (Lafr.)

[illegible] BOT. PH. — Nom vulgaire d'une [illegible] g. Ache, *Apium graveolens*, à la- [illegible]culture a fait perdre sa saveur re- [illegible] et ses propriétés si souvent mal- [illegible] l'homme ; car les bêtes ovines [illegible] mangent sans répugnance. Le [illegible] plante saine et fort agréable, [illegible] crue ou cuite. On en cultive [illegible] variétés : le Céleri à couper, les [illegible] plein, blanc et violet, et le Céleri [illegible] racine devient plus grosse que [illegible] c'est l'un des légumes les plus [illegible] parties septentrionales de la [illegible] toute l'Allemagne. Il est fort [illegible] parfumé. On le mange en sa- [illegible] sauce. Les Céleris demandent [illegible] meuble et de fréquents arrose- [illegible] sème en avril ; en septembre, [illegible] qu'on veut faire blanchir, et [illegible] on les recouvre de paille ou de [illegible] les empêcher de geler. Les [illegible] Céleri jouissent des propriétés [illegible] de toutes les Ombellifères.

[illegible]ADES. *Celerigrada* (*celer*, [illegible], marche). MAM. — Nom [illegible] M. de Blainville a désigné l'or- [illegible], à cause de la rapidité de [illegible]ments.

[illegible]E. MIN. — Syn. de Strontiane [illegible]

[illegible] (κηλήτης, qui a une hernie). [illegible] de Coléoptères tétramères, fa- [illegible]curculionides, créé par Schœnherr [illegible] *Curcul.*, t. III, p. 634), qui le [illegible] les *Phenomerus* et les *Madarus* ; [illegible] l'ordre naturel serait-il mieux [illegible] des *Isorhynchus*. Ce g. ressem- [illegible] première vue à un *Erirhinus* ; mais [illegible] du rostre et des antennes est diffé- [illegible] Il ne renferme qu'une espèce prove- [illegible] Brésil, et décrite par l'auteur sous le nom de *C. binotatus* (*Rhynchænus*, Klug.). (C.)

*CELEUS. OIS. — Genre créé par Boié aux dépens du g. Pic, et ayant pour type le *Picus flavescens*. (G.)

*CELIA. INS. — Genre de la famille des Crabronides, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Schuckard (*Fossorial hymenopteres*), aux dépens du g. *Stigmus* de Jurine. Il se distingue de ce dernier par des antennes coudées ; des mandibules bidentées dans les mâles, et simples dans les femelles ; des pattes sans épines, etc. Le type du g. est la *C. troglodytes*, répandue dans une grande partie de l'Europe. (Bl.)

*CÉLIBE. INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, attribué à Latreille par M. le comte Dejean, et à Kirby par MM. Boisduval et de Castelnau. Dans le Catalogue de la collection de M. Dejean, il fait partie des Mélasomes, et vient à la suite des *Asida*. Selon MM. Boisduval et de Castelnau, il appartiendrait aux Taxicornes, et devrait être placé non loin des *Cossyphenes*. En effet, il est très rapproché du genre *Heleus*, et ne s'en distingue qu'en ce que la tête est libre et non recouverte par le corselet. On compte environ 10 à 12 espèces de ce genre, toutes originaires de la Nouvelle-Hollande. M. Boisduval (*Voyage de l'Astrolabe*) en a fait connaître 2 espèces, dont une porte le nom de *C. silphoides*, et l'autre celui de *C. cassidoides*. Le *Silpha lævicollis* Fab. doit peut-être y être placé. (C.)

CÉLIBE. *Celibs*. FORAM.? — Montfort a créé sous ce nom un genre de Coquilles multiloculaires, offrant des loges globuleuses placées les unes au bout des autres, formant une ligne droite et percées chacune, sur le côté, d'une ouverture ronde. Personne, depuis Montfort, n'ayant reconnu le Célibe sur les côtes de la mer Adriatique, où cet auteur l'indique, nous pourrions croire que ce genre est apocryphe, comme tant d'autres qui ne sont dus qu'à l'imagination de cet auteur. (A. d'O.)

*CELINA. INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes établi par M. Stephens, et adopté par M. Westwood, qui (*Synops. of the genera of British insects*) le place dans la tribu des Géométrides. Ce g. répond à celui de *Larissa* de Curtis, et a pour type la *Lar. imbutata* du même auteur.

Ce nom sert aussi à désigner un g. de Coléoptères pentamères, famille des Hydrocanthares, tribu des Hydroporides, établi par M. Aubé (*Species général des Coléoptères de la Collect. de M. Dejean*, t. VI, p. 444) aux dépens du g. *Hydroporus* de Clairville. Ce g. se distingue de tous ceux de la même tribu par la présence de l'écusson qui n'est pas visible chez les autres. L'auteur n'y rapporte que 3 espèces, toutes propres à l'Amérique, savoir : *Celina latipes* Brul., type du genre (*Voyage de M. Alc. d'Orbigny dans l'Amér. mérid.*, tom. VI, pag. 150), *Celina aculeata* Chevr., du Brésil, et *Celina angustata*, Dej., de Cayenne et des États-Unis. (D.)

*CELLA (*cella*, resserre). BOT.—Nom sous lequel Scopoli a désigné le fruit de son g. *Pontoppidana*, dont le péricarpe est triple, ligneux à l'extérieur, pulpeux dans sa partie moyenne, et membraneux à l'intérieur.

CELLAIRE. *Cellaria* (*cella*, loge). POLYP. — Ce genre, le principal de la famille des Cellariées, telle qu'on l'admet à présent, a été établi par Pallas, et subdivisé depuis par Lamarck, Lamouroux, de Blainville, Nordmann et plusieurs autres. Les animaux des Cellaires qu'on avait supposés hydriformes, c'est-à-dire à un seul orifice intestinal, sont bryozoaires ou à deux orifices : tous sont marins. Les espèces en sont communes, même dans les mers d'Europe. (P. G.)

CELLANTHUS. MOLL. — Synon. de Cellulie.

CELLARIA. POLYP.—Nom latin du genre Cellaire. (P. G.)

CELLARIÉES. *Cellarieæ*. POLYP.—Nombreuse famille de Polypes bryozoaires dans laquelle se placent les Flustres, les Cellaires et quelques autres genres, mais dont plusieurs auteurs ont néanmoins distrait les Flustres pour en faire une famille à part. Les Cellariées sont des animaux marins, tentaculés ; on en connaît un grand nombre d'espèces. Leurs polypiers sont membraneux, divisés en loges articulées ou jointes entre elles, et dans chacune desquelles réside un polype. Il en existe à l'état fossile, et les terrains qui les renferment sont de formation marine. Celles qui vivent actuellement sont également marines ; nous avons toutefois décrit, comme appartenant à cette famille, un g. vivant dans les eaux douces, en Europe. *Voyez* PALUDICELLE. (P. G.)

CELLÉPORE. *Cellepora* (*cella*, loge ; pore). POLYP.— Genre de la famille des Polypes bryozoaires à polypiers membraneux operculifères ; on en doit la distinction à Lamarck. Ses caractères sont : Cellules compactes, bien distinctes, urcéolées, ventrues, ouverture terminale ronde, operculée, formant, par leur accumulation irrégulière, une sorte de polypier fragile, comme spongieux, poreux, appliqué ou encroûtant.

Les espèces madréporiformes ont reçu de Lamouroux le nom de *Celleporaria*. Celles-ci et celles du genre Cellépore proprement dit vivent également dans les eaux de la mer. On en cite une vingtaine. (P. G.)

CELLÉPORÉES. *Celleporeæ*. POLYP. — Groupe de Polypes dont le principal genre est celui de *Cellepora*, établi par Lamarck, et dont les espèces sont remarquables par leurs cellules plus ou moins elliptiques, presque verticales et irrégulièrement amoncelées les unes sur les autres. Il en résulté que la surface du polypier est inégale, et que les cellules sont disposées sur plusieurs étages ; aussi la masse totale peut-elle devenir considérable. Les polypes sont bryozoaires. *Voy.* CELLÉPORE. (P. G.)

CELLULAIRE (TISSU). ZOOL. — BOT. — ANIMAUX et ANATOMIE VÉGÉTALE.

CELLULAIRES. *Cellulares* (cellule, petite loge). BOT. — Nom [illegible] MM. De Candolle et de Humboldt [illegible] taux dans la composition desquels [illegible] que du tissu cellulaire, et qui sont [illegible] de vaisseaux. Telles sont les A[illegible] dénomination à laquelle répond [illegible] lulaires.

* **CELLULARIA.** POLYP. — [illegible] correspondant à celui de *Cellari*[illegible] ment la famille des Cellariées.

CELLULARITES. POLYP. [illegible] donné aux Polypiers fossiles du [illegible]

*CELLULES. *Cellulæ*, *Favi*, [illegible] *lula*, petite loge). INS. — On nomme [illegible] loges construites par plusieurs [illegible] l'ordre des Hyménoptères, tels que [illegible] les et les Guêpes, pour y déposer [illegible] ou leurs provisions, et y élever [illegible] ves. On donne encore ce nom a[illegible] de l'aile membraneuse des Insectes [illegible] par l'intersection des trachées. L[illegible] le nombre de ces cellules sont ext[illegible] variables, et servent à distinguer [illegible]

certains ordres. Jurine a fait une heu- : application de ce caractère dans sa elle méthode de classer les Hyménop- et les Diptères, perfectionnée par [illegible]. Les principes sur lesquels elle [illegible] seront développés aux mots HYMÉ- [illegible] et INSECTES.

[illegible] botanique, on donne le nom de *cellules* [illegible] petites cavités fermées de toutes parts, [illegible] la forme ovale, oblongue ou hexa- [illegible], et de la réunion desquelles résulte le [illegible] cellulaire. M. Turpin appelait *cellule in-* [illegible], celle qui constitue le végétal à l'état [illegible] simple. Ce nom a encore été employé [illegible] synonyme de Lacune. (C. D'O.)

[illegible] nom sert aussi à désigner les loges dans [illegible] sont placés les Polypes à polypiers, [illegible] une partie endurcie de la sub- [illegible] de ces animaux. Leur consistance va- [illegible], leur forme toujours caractéristique, [illegible] précautions curieuses que la nature a [illegible] pour abriter les petits êtres qui y vi- [illegible], seront indiquées à l'article POLYPES. (P. G.)

[illegible]. *Cellanthus*. FORAM. — En co- [illegible] des figures du *Nautilus craticula-* [illegible] Fichtel et Moll, Montfort en a formé [illegible] sous le nom de *Cellulie*. C'est pour [illegible] espèce du genre Polystomelle (*voyez* [illegible]), que Fichtel a mal observée, et que [illegible] n'a pas comprise. (A. D'O.)

[illegible]A (nom mythologique). BOT. PH. — [illegible] la famille des Composées-Eupato- [illegible] par Cassini pour des plantes her- [illegible] australes, à tige droite, sim- [illegible] monocéphale; à feuilles radicales [illegible]; à capitule dont le disque jaune et [illegible]. On n'en connait que 2 esp., les [illegible] et *spathulata*. Le *C. rotundifolia* [illegible] jourd'hui partie du g. Alciope, [illegible] d'*A. tabularis*.

[illegible]. *Celonites*. INS. — Genre de [illegible] Hyménoptères, famille des Di- [illegible] tribu des Masarides, établi par [illegible] un insecte du midi de l'Eu- [illegible] diffère guère du g. *Masaris*, au- [illegible] réuni Fabricius et Jurine, que [illegible] plus massif. On n'en connait [illegible] esp., le *C. apiformis*. M. Dela- [illegible] *Cœlonites*. (C. D'O.)

[illegible]A (κηλός, brillant). BOT. PH. — [illegible] monde connait cette belle plante, si [illegible] et si recherchée, à laquelle on donne le nom vulgaire d'Amarante, de Passe-velours, de Crête de Coq; elle est le type de ce genre, formé par Linné, et appartenant à la famille des Amarantacées, tribu des Célosiées. On en connait un assez grand nombre d'espèces, dont environ une dizaine sont cultivées dans nos jardins. Ce sont des plantes annuelles ou bisannuelles, indigènes de l'Asie et de l'Afrique tropicales, rares en Amérique. Elles sont dressées, glabres, quelquefois suffrutescentes, à feuilles alternes, dont le limbe décurrent en pétiole; à fleurs hermaphrodites, tribractéées, scarieuses, brillantes, disposées en épis. Le périgone est pentaphylle; elles ont 5 étamines à filaments filiformes, connés à la base en forme de coupe, à anthères biloculaires; point de staminodes; un style court, à stigmate capité ou trilobé; pour fruit un utricule circoncis, renfermant un grand nombre de graines lenticulaires-réniformes. (C. L.)

*CÉLOSIÉES. *Celosieæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Polygonées, ayant le g. *Celosia* pour type. (AD. J.)

*CÉLOSOME. *Celosomus* (κήλη, hernie; σῶμα, corps). TÉRAT. — Genre de Monstres unitaires, appartenant, comme l'indique son nom, à la famille des Célosomiens. (IS. G. S.-H.)

*CÉLOSOMIENS. *Celosomæi*. TÉRAT. — Famille de Monstres unitaires, appartenant à l'ordre des Autosites, et caractérisée par l'existence d'une éventration plus ou moins étendue, et toujours compliquée de diverses anomalies des membres, des organes génito-urinaires, ou même du tronc dans son ensemble.

Bien que les monstruosités célosomiques ne soient pas rares, cette famille est l'un des groupes tératologiques dont l'histoire est le moins avancée, et offre, dans l'état présent de la science, le moins d'intérêt. Aussi nous suffira-t-il de mentionner ici, en les caractérisant succinctement, les six genres dès à présent connus, et de compléter leurs caractéristiques par quelques remarques générales.

I. ASPALASOME. *Aspalasomus*, Geoff. S.-H. (ἀσπάλαξ, taupe; σῶμα, corps). — Dans ce g., l'éventration, occupant la partie inférieure de l'abdomen, détermine spécialement des modifications remarquables dans la conformation des organes génito-urinaires. L'appa

reil urinaire et l'appareil sexuel, au lieu de se confondre, comme à l'ordinaire, à leur terminaison, et de s'ouvrir au-dehors par un orifice commun, sont partout séparés, et se terminent à l'extérieur par des ouvertures distinctes. Cette disposition, qui rappelle l'un des faits les plus connus de l'organisation de la Taupe, a valu à ce genre le nom qu'il a reçu de M. Geoffroy Saint-Hilaire.

II. Agénosome. *Agenosomus* (ἀ privatif; γεννάω, j'engendre; σῶμα, corps). — Ce g. a de même été établi par M. Geoffroy Saint-Hilaire (sous le nom d'*Agène*, modifié depuis par l'addition de la terminaison *some*, commune aux différents genres de Célosomiens). Dans ce groupe, comme dans le précédent, l'éventration porte surtout ses effets sur la région inférieure du tronc, et spécialement sur l'appareil génito-urinaire; mais l'anomalie s'étend beaucoup plus loin, et va jusqu'à l'atrophie des organes génitaux et urinaires, tantôt très rudimentaires, tantôt tout-à-fait nuls.

III. Cyllosome. *Cyllosomus*, Is. Geoff. (κυλλός, boiteux; σῶμα corps). — L'éventration, latérale et inférieure dans ce g., entraîne l'absence ou l'état rudimentaire du membre pelvien du côté occupé par l'éventration.

IV. Schistosome. *Schistosomus*, Is. Geoff. (σχιστός, fendu, coupé; σῶμα, corps). — Ce g. est caractérisé par des anomalies analogues à celles des Cyllosomes, mais beaucoup plus complexes et plus remarquables. Toute la portion antérieure des parois abdominales est dépourvue des téguments normaux qui sont représentés seulement par des membranes minces et diaphanes. Les membres pelviens sont tous deux frappés d'atrophie, et le corps est inférieurement comme tronqué.

V. Pleurosome. *Pleurosomus*, Is. Geoff. (πλευρά, côté; σῶμα, corps). — L'éventration, latérale et supérieure, thoracique en même temps qu'occupant la partie supérieure de l'abdomen, est compliquée de l'atrophie plus ou moins complète du membre thoracique du côté occupé par l'éventration.

VI. Célosome. *Celosomus*, Is. Geoff. (*voy.* plus haut). — L'éventration envahit ici toute la poitrine, et non l'un de ses côtés seulement : le sternum est affecté de fissure, ou même manque plus ou moins complétement, et le cœur fait hernie au-devant de la poi- , comme les viscères digestifs au-devant de l'abdomen. Ce genre est d cun autre remarquable par herniaire d'un grand nomb de là le nom de *Célosome* qui en raison de ce qu'on y tr *maximum* les anomalies q généralement les Célosomie

De ces six genres, les trois été observés que chez l'hom me au contraire n'est établi Veau décrit par Fingerhut. L dans lesquelles l'éventration racique et abdominale, sont nues chez l'homme et les ani derniers, nous citerons en par let célosome, sorti d'un œuf (périences sur les causes des M. Geoffroy Saint-Hilaire av dans une situation verticale.

Les Monstres célosomien nairement vivants, mais le très près leur naissance. To un individu qui a vécu q Gockel en cite un autre qui second jour; et un troisièm vécu même jusqu'au onziè en croire Mercklein. L'éta muscles de l'abdomen est des causes de mort chez ces la respiration, faute de l'un musculaires, ne peut se fai parfaitement. (

CELSIA (nom propre). n de la famille des Scophul des Verbascées, formé par plus nettement détermin (*Scroph. ind.*, 16), qui le genres : a. *Pseudothapsus* c. *Nefflea*. Il renferme, sel une vingtaine d'espèces, do viron a été introduite da Ce sont des herbes ou des s croissant dans le bassin méd tout dans la partie orienta médiane et sur les monts E les en sont alternes, les inf pennatifides, lyrées; les f blables à celles de notre M bractéées, en épis terminau sur des pédoncules solitair nés, recourbés par la suite.

*CELTIDÉES. *Celtideæ*. famille, établie par Richard

les uns, et est pour les autres confon-
avec celle des Ulmacées, avec laquelle
l'exposerons. (Ad. J.)

...LTIS. bot. ph. — Nom latin du Mico-
...ier.

...LYPHUS (κέλυφος, coquille, écaille).
— Genre de Diptères, division des Bra-
...ères, famille des Athéricères, tribu des
...ides, établi par Dalman et adopté par
...Macquart. Ce g. est l'un des plus re-
...quables de l'ordre des Diptères, par la
...formation de l'écusson, qui se dilate en
...e et recouvre l'abdomen et les ailes.
...expansion est formée de deux tégu-
...s; le supérieur très convexe, de sub-
...cornée; l'inférieur plat et membra-
... Elle présente ainsi une capacité pro-
...ment remplie, d'après l'opinion de
...Macquart, d'un fluide qui accélère ou re-
... vol, en augmentant ou en diminuant
... de l'insecte. Cet auteur en décrit
...pèces : le *Celyphus obtectus* de Dal-
...originaire de Java, et le *Cel. scutatus*
...mann, des Indes orientales. (D.)

...LYS, Jur. ins. — Syn. de *Pem-*
...

...GIUM (κενός, creux; ἀγγεῖον, vase).
· Genre de Champignons que Per-
... primitivement réunis aux Pé-
... Fries a formé un g. particulier,
... par un réceptacle membraneux
... tantôt fixé par le centre, tantôt
... pédicelle, mais toujours très
... ménium, d'une couleur con-
... différente, est composé de thèques
... des paraphyses, dont les spores,
... de 8, s'échappent comme dans
... Toutes les espèces croissent sous
... des arbres ou des arbrisseaux, et
... libres quand elles sont entière-
...oppées. Si l'on vient à les compa-
... Pézizes, on voit que les *Cenan-*
... diffèrent que par le réceptacle, qui
... moins coriace. Ils ont en outre
... rapports avec les *Tympanis*, mais
... dans le jeune âge, ont une espèce
...amenteux, qui est uni au bord de la
... recouvre l'hyménium. Quand ce
... rompu, il est alors difficile de les
...r.

...ur du *Systema mycologicum* en a
...atre divisions principales, qu'on
...sidérer comme des sous-genres :

1° *Scleroderris*, qui naissent sous l'épiderme des arbres ; ils sont munis d'un pédicelle très court, sphériques, et s'ouvrent circulairement et régulièrement. C'est à cette section qu'appartiennent les *C. ribes* F. et *cerasi* F., qu'on rencontre très fréquemment sur les Groseillers et les Cerisiers. Le *C. prunastri* F. est remarquable par les formes qu'il affecte; dans des circonstances, il est parfaitement reconnaissable; mais dans d'autres, il s'allonge et se présente sous la forme d'une pointe noire plus ou moins allongée. Persoon même en avait fait le *Spheria prunastri*.

2° *Triblidium*. Comme les précédents ils naissent sous l'écorce, sont presque stipités; mais le réceptacle s'ouvre par trois, quatre ou plusieurs fentes qui s'étendent du centre à la circonférence. Le *Cenangium pinastri* F. qu'on peut considérer comme type, est très fréquent sur les branches de Sapin.

3° *Clithris*. Ce sous-genre diffère de ceux qui précèdent, en ce que le réceptacle s'ouvre, comme dans les *Hysterium*, par une fente longitudinale. Nous en avons deux espèces qu'on peut observer journellement : le *C. ferruginosum*, qui croît très abondamment sur les rameaux du *Pinus sylvestris*, et que Persoon a décrit sous le nom de *Peziza abietis*; l'autre, le *C. quercinum*, qu'on observe sur les rameaux du Chêne. Bulliard l'a très bien figuré (tab. 432, fig. 4) sous le nom de *Variolaria corrugata*.

4° *Excipula*. Les espèces de cette section se développent presque sur l'épiderme même, elles sont sessiles ; mais les réceptacles sont cornés, sessiles, nus, d'abord fermés, puis s'ouvrent et forment un cercle régulier. L'hyménium est d'une consistance molle et presque déliquescente. L'*Excipula rubi* se rencontre assez fréquemment sur le *Rubus idæus*; les autres sont plus rares.

Les trois premières sections du g. *Cenangium* sont parfaitement distinctes, mais la quatrième s'en éloigne; aussi, Fries en a-t-il fait un g. particulier qu'il place entre les g. *Actidium* et *Labrella*.

Quand on examine un *Cenangium*, on se demande s'il était bien nécessaire de créer un genre nouveau; malgré le grand nombre de Pézizes qui existent, il me semble qu'il n'y avait pas nécessité. Toutes s'ouvrent, il est vrai, d'une manière circulaire,

on pouvait alors y laisser les *Cenangium* qui s'ouvrent comme elles, et conserver seulement dans un autre g. les espèces qui s'ouvrent longitudinalement ou par rayons. La différence de consistance dans le réceptacle ne paraît pas un caractère assez important pour fournir un caractère générique. Il faudra donc un jour, pour ne pas embrouiller la science par des caractères factices, revenir à la première idée de Persoon, qui en avait fait des Pézizes dans son *Synopsis Fungorum*, et qui plus tard, probablement pour ne pas paraître ignorer les progrès de la mycologie, adopta en partie les idées d'une école aujourd'hui substituée à la sienne. (Lév.)

CENARRHENES (κενός, inutile; ἄῤῥην, mâle). BOT. PH. — Genre formé par Labillardière (*Nov. holl.*, I, 36, t. L.) dans la famille des Protéacées, tribu des Nucamentacées-Persooniées, pour un arbre qu'il observa dans l'île de Van-Diemen, glabre, à feuilles alternes, planes, dentées en scie, luisantes, couvertes en dessus de glandules cutanées; à fleurs alternes, sessiles, unibractéées, dont le périgone décidu, et disposées en épis axillaires, simples. Le nom générique fait allusion à 4 glandes hypogynes semblables à de petites étamines, alternant avec les véritables. (C. L.)

CENCHRAMUS. OIS. — Nom sous lequel Mœhring (1752) a désigné le Dindon, *Meleagris gallopavo.* (G.)

CENCHRIS. REPT. — Nom d'une esp. du g. *Boa.*

CENCHRITES. MOLL. FOSS. — Chez les anciens auteurs qui se sont occupés de fossiles, ce nom paraît être synonyme des petits grains arrondis qui composent certaines roches calcaires, et qu'on nomme aujourd'hui *Oolithes.* (A. d'O.)

CENCHRITES. MIN. — Nom donné par les anciens aux petits Diamants qui n'étaient pas plus gros qu'un grain de millet.

CENCHROMA (κέν ou κὶν, et χρῶμα, couleur). INS. — Nom donné par M. Germar, et adopté par M. Dejean, dans son premier Catalogue, à un genre de Coléoptères tétramères, de la famille des Curculionites. Il a reçu depuis, de M. Schœnherr, le nom d'*Hypomeces* qui a prévalu. (C.)

CENCHRUS (κέγχρος, millet). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Panicées, établi d'abord par Linné, qui y avait introduit un grand nombr[e] mais elles en ont été successivem[ent] et, après la réforme de Palisot ce genre ne comprend plus q[ue] pèces. Ce sont des herbes pr[...] annuelles, propres aux parties [...] deux continents; à chaume [...] vent rameux; à feuilles plane[s] minaux simples; à épillets ses[...] chis continu. Palisot a pris po[ur] genre le *C. echinatus.*

CENDRES. GÉOL. — *Voyez* VOLCANS.

CENDRIÈRE. GÉOL. — *V*[...]

CENDRILLARD. OIS. — [...] Piaye américain.

CENDRILLE. OIS. — Nom [...] plusieurs esp. de Passereaux, Mésange charbonnière, la [...] louette gros bec.

CENIA (κενός, creux). BOT. [...] la famille des Composées-Sénéc[...] bli par Commerson pour des [...] cées du Cap, à feuilles alternes, [...] à lobes linéaires; à pédoncul[es] aphylles, renflés, creux, striés [...] portant un capitule à disque [...] connaît une dizaine d'espèces, dolle a divisées en deux sectio[ns] *nocenia*, pour les espèces dont rayon sont ligulées ou bilab[...] *Discocenia*, pour 2 esp. dont rayon sont tubuleuses.

CÉNOBION. *Cœnobium* ([...] mun; βίος, vie). BOT. PH. — appelle ainsi un fruit régulier, qu'à sa base en péricarpes [...] n'adhérant en aucune façon lice, et articulés sur un gynob[...] un style unique. Ces périca[rpes] sont pour M. de Mirbel des *Ér*[...] Selon leur nombre, les Cénob[...] *érémés, quadri-érémés*, etc.; tels des Labiées, des Borraginées, dolle donnait à ce genre de fru[its] *Gynobasiques.*

CÉNOBIONNAIRE. *Cœnobi*[...] — Épithète par laquelle M. d[...] signe les fruits qu'il a appel[és] (*voyez* ce mot). Le 1er ordre de [...] tion carpologique porte le titre *nobionnaires.*

CÉNOBIONNIEN. *Cœnobion*[...]

fructification qui a du rapport avec
bions, mais qui en diffère en ce que
urpes sont attachés à un axe qui porte
et que M. de Mirbel désigne par le
Hérésile cénobionnienne. Tels sont
de la Cynoglosse officinale.

BITE. *Cenobita*. CRUST.—Ce genre,
créé par M. Milne-Edwards, appar-
rdre des Décapodes (section des
s), à la famille des Ptérygures et
les Paguriens. Les caractères qui
ent du genre Pagure peuvent
xprimés : Antennes internes lon-
deuxième article dépassant de
s pédoncule des antennes exter-
iné par deux tigelles, dont l'une
e; par l'abdomen qui est con-
lui-même, et presque entière-
braneux en dessus. Six espèces
e genre : cinq sont propres aux
, et une à la mer du Sud ; celle
être considérée comme type est
es Edw. (*Hist. nat. des Crust.*,
pl. 22, fig. 11 à 13). (H L.)

CCUM (κενός, vide; κόκκος, grain).
Genre de Champignons décou-
Mougeot, et placé par Fries dans
eres. Il se présente sous la forme
us ou moins réguliers, dont le
e depuis celui d'un grain de
jusqu'à celui d'un pois ; ils sont
es comme du charbon, tant
qu'à l'intérieur ; quelquefois
s, mais le plus souvent creux.
microscope, ils ne m'ont ja-
enté qui pût être considéré
anes de reproduction ; ils sont
ules extrêmement petites et
ui rappellent la structure des
Peut donc les considérer comme
ons qui ont été arrêtés dans
ement. Les auteurs en ont dé-
èces : le *Cenococcum geophila*,
à la surface de la terre, le plus
mobile ; d'autres fois son my-
iste, et alors il est entouré d'un
s grand nombre de filaments
La *C. xylophilum* a été décou-
ismann, à Saint-Pétersbourg,
pourri. (Lév.)

ASTRE. *Cenogaster* (κενός, vide;
tre). INS. — Nom donné par
à un g. de Diptères de la tribu
des Syrphides, et qui, quoique très expressif, n'a pu être conservé, attendu que Geoffroy avait depuis long-temps appelé ce même g. *Volucelle*. *Voyez* ce mot. (D.)

CENOLOPHIUM (κενός, inutile; λοφίον, petite aigrette). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Sésélinées, formé par Koch (*Umbell.*, 103) sur l'*Athamanta denudata* de Fischer, et ne renfermant que cette espèce. C'est une plante herbacée vivace, glabre, trouvée sur les bords du Volga, à feuilles bipinnatiséquées, dont les segments sont divariqués, subtrifides, les lacinies lancéolées, cuspidées, très entières, nervées; à fleurs blanches, dont les involucres nuls ou monophylles, les involucelles polyphylles. Elle est cultivée dans quelques jardins. (C. L.)

CENOLOPHON (κενός, inutile; λόφος, crête). BOT. PH. — Genre de la famille des Scitaminées, tribu des Amomées, formé par Blume sur une plante fort peu connue encore (le *C. rubrum*), découverte dans l'île Célèbes, et ayant le port des *Alpinia*. Les tiges en sont fort élevées; les feuilles oblongues-lancéolées, velues en dessous; l'inflorescence est en épi terminal, à l'exception de l'étamine et de l'ovaire. On n'en connaît ni la fleur ni le fruit; l'auteur dit seulement que les lacinies internes du limbe périgonial sont très petites, denticuliformes (*unde nomen genericum*), et le labelle très grand, concave. (C. L.)

CÉNOMIE. INS. — *Voy.* COENOMYIE.

CÉNOMYCE, Achar. (κενός, vide; μύκης, champignon). BOT. CR. — (Lichens.) Synonyme de *Cladonia*. (C. M.)

CÉNORAMPHES. *Cenoramphi*. OIS. — Nom sous lequel M. Duméril a désigné, dans sa *Zoologie analytique*, une famille de l'ordre des Passereaux renfermant les Grimpeurs à bec léger et celluleux, tels que les Toucans, les Aracaris, etc. (G.)

CENTAURÉE. *Centaurea* (*centaurus*, centaure). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées-Cynarées, composé d'un nombre considérable d'espèces répandues sur toute la surface du globe, et présentant entre elles, malgré la constance des caractères essentiels qui les font réunir dans un même genre, des dissemblances qui ont déterminé les botanistes à les grouper en séries ou sections portant des dénominations particuliè-

res. Les caractères communs de ce g. sont : Fleurons de la circonférence presque toujours stériles, plus rarement hermaphrodites, et dépassant quelquefois le disque ; akène comprimé à hile latéral ; aigrette toujours composée de soies subfiliformes, rudes, le plus souvent plurisériées, celles de la circonférence subconniventes et plus petites que celles du centre, rarement égales ou plus longues ; les écailles de l'involucre de forme variée.

Nous donnerons ici, sans rappeler la série des modifications qu'a subies ce genre, les divisions qui y ont été établies par De Candolle.

Série I. Aploplépidées. Écailles de l'involucre sans appendices, ou munies d'appendices scarieux non ciliés, plus rarement épineux. Elles sont divisées en 5 sections : *Hyalœa*, *Centaurium*, *Microlophus*, *Chartolepis* et *Phalolepis*.

Série II. Jacéinées. Écailles moyennes de l'involucre scarieuses, ciliatodentées, non ou à peine décurrentes à la pointe. 8 sections : *Jacea*, *Pterolophus*, *Lepteranthus*, *Ætheopappus*, *Stizolophus*, *Plectocephalus*, *Psephellus*, *Cheirolophus*.

Série III. Cyanées. Appendice des écailles moyennes de l'involucre plus ou moins scarieux, prolongé le long de l'écaille, plus rarement terminé en épines simples. 9 sections : *Melanoloma*, *Cyanus*, *Odontolophus*, *Lopholoma*, *Spilacron*, *Acrolophus*, *Acrocentron*, *Hymenocentron* et *Crocodylium*.

Série IV. Calcitrapées. Appendice des écailles de l'involucre, corné, piquant, muni à sa pointe d'épines pinnatilobées. 4 sections : *Verutina*, *Mesocentron*, *Corethropsis* et *Calcitrapa*.

Série V. Séridiées. Écailles de l'involucre déprimées, imbriquées, pourvues, à leur sommet, d'un appendice corné, épineux et palmé. 5 sections : *Philostizus*, *Seridia*, *Pectinastrum*, *Seridioides* et *Alophium*.

Ces 31 sections comprennent 201 espèces, et De Candolle a rejeté à la fin du genre, sans les avoir groupées, une quarantaine d'espèces trop imparfaitement connues pour être classées. Les *C. conifera* et *galactites*, différant essentiellement des Centaurées, en ont été séparées pour former les g. *Leuzea*, DC., et *Galactites*, Mœnch.

Le nombre des esp. cultivées dans nos jardins est d'une quarantaine environ. Les plus universellement répandues sont : la Grande Centaurée, *C. centaurium* ; la C. musquée, *C. moschata*, les *C. crocodylium*, *montana*, *candidissima*, *ragusina*, *americana*, etc. Il en croît spontanément, dans les environs de Paris, une dizaine d'espèces parmi lesquelles nous citerons la *C. cyanus* ou Bluet, une des plus communes, qui se trouve souvent mêlée, dans des proportions considérables, aux céréales dont l'homme fait sa nourriture. On lui attribue des propriétés ophthalmiques, d'où lui vient son nom de Casse-lunettes. la *C. Jacea* (Jacée), abondante dans les prés et considérée comme un excellent fourrage ; la *C. calcitrapa* (Chausse-trappe, Chardon étoilé), petite plante diffuse et hérissée d'épines, qui croît partout sur le bord des chemins ; toutes les parties en sont amères, propriétés qui lui sont communes avec ses congénères. On la préconise comme succédanée du quinquina. Sa racine passe pour un excellent diurétique, et on lui attribue des vertus égales à celles du Chardon bénit, *Centaurea benedicta*, qui croît dans le midi de la France. Le nom de Centaurée a encore été improprement donné à d'autres plantes ; ainsi l'on appelle :

Centaurée bleue, la *Scutellaria galericulata*.

C. jaune, la *Chlora perfoliata*.

Petite centaurée, l'*Erythræa*.

CENTAURELLA (diminutif de *Centaurium*). bot. ph. — Genre de la famille des Gentianacées, tribu des Gentianées-Chironiées, formé par L.-C. Richard (*in Mich. Pl. bor. Amer.*, t. 98, *t.* 12), et renfermant trois ou quatre espèces seulement. Ce sont des plantes basses, annuelles, indigènes de l'Amérique boréale, à feuilles opposées, subulées, très petites ; à fleurs terminales, petites, blanches ou un peu verdâtres. (C. L.)

CENTAURIÉES. *Centaurieæ*. bot. ph. — Nom d'une division de la tribu des Composées-Cynarées, ayant pour type le g. *Centaurea*.

CENTAURIUM, DC. bot. ph. — Syn. de *Centaurea*, Less. — Hall., syn. de *Rhaponticum*, DC. — Pers., syn. de *Centaurella*, L. Rich.

***CENTAUROPSIS** (*centaurea*, centaurée ; ὄψις, aspect). bot. ph. — Genre de la famille des Composées-Vernoniacées, établi par Bo-

1833) pour des plantes frutiqueuses
les de Madagascar, à feuilles alter-
jue entières, obovales ou ovales, à
ourts, à base cunéiforme; à capi-
es-oblongs, en corymbe ou soli-
leurs pourpres, d'après l'herbier. On
ait que deux esp., les *C. lanuginosa*
sa.

LLE. *entella*. BOT. PH. — Genre
Linné et réuni aux Hydrocotyles.

EMERUS. INS. — Genre de Coléop-
mères, famille des Curculionides,
des Apostasimérides, créé par
lat sans indication de caractères.
l'a adopté dans son Catalogue, et
entre les *Phytophilus* et les *Erirhi-*
herr; mais, par suite d'une er-
graphique, ce nom se trouve mal
c'est *Centromerus* qu'il devrait y
κέντρον, pointe, éperon; μηρός,
e genre renferme deux espèces de
l'une *C. comosus* Ch.; l'autre *C.*
q., lesquelles n'ont pas été dé-
M. Schœnherr. (C.)

ES. MAM. — Syn. généralement
ais vicieux, de *Centetes*.

ILLE. *Centunculus* (*centunculus*,
urd'hui indéterminée). BOT. PH. —
famille des Primulacées, tribu des
es, formé par Linné (*Gen.*, 189).
nnait guère que 2 espèces, dont
dans l'Amérique du Nord, et
Europe; celle-ci se trouve fré-
aux environs de Paris, où elle est
le nom vulgaire de Centenille,
de l'auteur suédois. Ce sont de
tes annuelles, couchées ou dres-
onde à peine haute de 0^m05 cent.);
ternes; à fleurs axillaires, solitai-
les ou pédonculées, ébractéées. (C. L.)

ES. MAM. — Nom latin du genre

ODE. BOT. PH. — Nom vulg. du
aviculare, esp. du g. Renouée.

PEDA, Less. BOT. PH. — Syn. de
hala, DC.

IPÈDE. *Centipes* (*centum*, cent;
. INS. — Kirby donne ce nom aux
ui, comme les Scolopendres, ont
nquante pattes et moins de deux

THÈQUE. *Centotheca* (κέντημα,
aiguille; θήκη, gaîne). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Festucacées, établi par Desvaux (*Journ. bot.*, III, 70) pour le *Cenchrus lappaceus*, herbe de l'Asie tropicale et de l'Océanie, qui diffère fort peu des Poas à la suite desquels il est placé.

***CENTRADENIA** (κέντρον, éperon; ἀδήν, glande). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Lavoisiérées, formé par G. Don (*Syst.*, II, 765), et ne contenant qu'une espèce découverte au Mexique, le *Rhexia inæquilateralis* de Chamisso et Schlechtendal. C'est un sous-arbrisseau à rameaux tétragones, velus; à feuilles opposées, dont l'une très petite, l'autre beaucoup plus grande, toutes oblongues, lancéolées-aiguës, très entières, ciliées, membranacées, triplinerves, dont les côtés très inégaux; à fleurs peu nombreuses, disposées en grappes axillaires. Son nom générique fait allusion à ce que, dans ce g., les plus petites anthères se prolongent en un appendice glanduliforme. (C. L.)

CENTRANODON (κέντρον, épine, ὀδούς, dent). POISS. — Genre établi par Lacépède pour placer le prétendu *Silurus imberbis* de Gmelin ou d'Houttuyn. La description incomplète du naturaliste hollandais, reproduite avec confiance sous le nom que celui-ci lui avait imposé, a induit en erreur M. de Lacépède, qui n'a pas reconnu dans elle un Platycéphale, dont les caractères spécifiques ne sont pas suffisamment développés pour en déterminer l'espèce. Ce g. doit, en tout cas, comme nous l'avons fait, être rayé des méthodes ichthyologiques. (VAL.)

CENTRANTHERA (κέντρον, éperon; ἀνθηρά, anthère, en botanique). BOT. PH. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Gérardiées, établi par R. Brown (*Prodr.*, 488), et renfermant un très petit nombre d'espèces, dont aucune ne paraît encore avoir été introduite dans nos cultures. Ce sont des plantes herbacées vivaces, indigènes d'Asie et de la Nouvelle-Hollande tropicale, à tiges dressées ou diffuses, rigides, scabres, garnies de feuilles subsessiles, oblongues ou lancéolées, très entières ou paucidentées; à fleurs sessiles, alternes, ou les inférieures opposées, souvent unilatérales, celles de la base distantes, les supérieures souvent en épis. (C. L.)

CENTRANTHUS (κέντρον, éperon; ἄνθος,

fleur). BOT. PH. — L'une des plus belles plantes d'Europe, connue sous le nom vulgaire de Valériane rouge, qu'on trouve fréquemment en France, aux environs de Paris, sur les vieilles murailles, et dont on admirait, il y a quelques années, avant l'achèvement du canal St-Martin, les beaux panaches de fleurs pourpres, suspendus en nombre immense aux murs du vaste fossé de la Bastille. Cette plante, introduite dès lors dans nos jardins, où elle a produit une charmante variété à fleurs blanches, est le type du g. dont il s'agit. Il a été déterminé par De Candolle (d'après Necker). Il appartient à la famille (*Fl. fr.*, IV, 258 et s.) des Valérianacées, et contient environ 6 espèces, la plupart admises dans les cultures des amateurs. Ce sont des plantes herbacées vivaces, rarement annuelles, croissant dans le bassin méditerranéen, l'Asie-Mineure, le Caucase, etc., à feuilles opposées, indivises, ou pennatiséquées; à fleurs rouges ou blanches, et disposées en panicules corymbeuses. Ce g. se distingue de celui de *Valeriana*, Neck. (*non* Linn.) par l'éperon dont est ornée la base; le tube périanthien interne dont le tube est régulier, 5-fide; une seule étamine (et non 3). (C. L.)

CENTRARCHUS (κέντρον, épine, ἀρχός, anus). POISS.—Genre de la famille des Percoïdes, à dents en velours, à dorsale unique, et à rayons à la membrane branchiostége. Les caract. du g. consistent dans la présence de dents en velours ras sur les palatins, sur le vomer et sur la base de la langue. Le bord du préopercule est aussi dentelé. Ainsi caractérisé, ce g. comprend de petits Percoïdes, dont la plupart des espèces ont de nombreux rayons épineux à l'anale. Le *C. sparoides* en a jusqu'à neuf; mais il en est aussi qui n'ont que trois épines: tels sont les *Centrarchus viridis* et *gulosus*, quoique cette dernière espèce ait d'abord été décrite comme une espèce du genre *Pomotis*. Nous connaissons aujourd'hui d'autres espèces qui ont sept, six, cinq et même quatre rayons épineux à l'anale. Toutes vivent dans les eaux douces de l'Amérique septentrionale, où les peuples des bords du lac Pontchartrain les nomment *Perches d'étang*. Il paraît que, dans le Nord, ils sont appelés *Rock bass* (Perche de roche). On doit la connaissance de ce genre à M. Bosc, qui remit à Lacépède le dessin et la description pèce du *Centrarchus sparoides*, mais savant plaça malheureusement pa Labres. (

CENTRATHERUM (κέντρον, ἀθήρ, épi). BOT. PH. — Genre de mille des Composées-Vernoniées, par M. H. Cassini, pour une plant cée de l'isthme de Panama, qu'il a *C. punctatum*. Elle a la tige grêle, c que, haute d'environ 0^m,80, rame feuilles sont pétiolées, alternes, ov quées, parsemées de vésicules tra tes. Elle porte, au sommet des rame capitules solitaires formés de fleurs phrodites. (C.

CENTRINE. *Centrina.* POISS. — I nation spécifique d'un poisson carti que Linné nommait *Squalus centrin* nous appelons le Humantin (voyez M. Cuvier en a fait un genre distin probable que le nom grec Κεντρίνη, racine est Κέντρον (aiguillon), dési ce poisson ou l'Aiguillat (*Squalus a* Lin.), devenu aussi le type d'un g tinct de la famille des Squales.

***CENTRINUS** (κεντρίς, pointe) Genre de Coléoptères tétramères, des Curculionites, division des Ap rides, créé par Schœnherr (*Syn Curculion.*, t. III, p. 736). Ce genre plus de 80 esp., la plupart origi l'Amérique méridionale; quelque mais en petit nombre, proviennen tilles, et d'autres de l'Amérique se nale. La trompe, chez ces Insectes, e arquée, mince; elle peut s'appuy poitrine, où elle est reçue dans un plus ou moins prononcée et situ sous du prothorax: celui-ci est qu armé, chez les mâles, de deux poi gés en avant, lesquelles ressembl défenses d'Éléphant. M. Schœnherr ce genre en plusieurs groupes, sui les cuisses sont simples ou armées premier se trouve le *C. quadriri* (*Rhynchænus*), et le *C. carbona* (*Calandra*); et, dans le dernier, le *C* de Kirby (*Cryptorhynchus*), et le *C. dus* (*Rhync.*, Ol.) Ces groupes se doute érigés plus tard en genres.

CENTRIS (κεντρίς, aiguillon). INS de l'ordre des Hyménoptères, de la

des Anthophorides, tribu des Apiens, établi par Fabricius, mais considérablement restreint par les entomologistes modernes. Les Centris se font remarquer par un corps extrêmement épais et velu; par des ocelles disposées en triangle sur le sommet de la tête; par des mandibules quadridentées; par des ailes antérieures pourvues de quatre cellules cubitales, dont la dernière très incomplète, etc.

On connaît une cinquantaine d'espèces de ce genre, qui habitent toutes les régions équatoriales de l'Amérique. Les mœurs de ces insectes sont encore inconnues. Les couleurs dont ils sont ornés sont généralement vives et agréablement nuancées. L'espèce qu'on doit considérer comme le type du genre est le *C. furcata* Fab. (Bl.)

CENTRISQUE. *Centriscus* (κέντρον, aiguillon). POISS. — Genre de Poissons de la famille des Tubulirostres, établi par Linné pour l'espèce vulgairement appelée la *Bécasse de mer* par les riverains de la Méditerranée. A ce genre Linné rapportait une seconde espèce qui en a été séparée, et dont on a fait le genre Amphisile. Les caractères du g. Centrisque consistent dans un corps ovale et comprimé, terminé par un museau tubuleux, que termine une petite bouche fendue obliquement. Il y a trois rayons grêles à la membrane des ouïes. Le dos porte deux nageoires; la première, reculée en arrière, consiste en une longue et forte épine supportée par un appareil osseux qui tient à l'épaule, comme cela a lieu dans beaucoup de Poissons. Cet appareil est recouvert par des [illegible] larges et dentelées; les écailles du corps sont petites et rudes. On trouve à l'intérieur un intestin grêle sans cœcum, replié trois fois sur lui-même; la vessie natatoire est très grande. Nous ne connaissons encore qu'une seule espèce de ce genre, le *Centriscus scolopax*. Par une erreur commise dans les notes de Forskal, les éditeurs ont malheureusement [illegible], l'espèce y avait été inscrite sous le nom de *Silurus cornutus*. M. de Lacépède pensant alors que le poisson indiqué dans cette courte notice avait de l'affinité avec les Silures, a établi, d'après elle, le genre Macroramphose qui doit être rayé des catalogues ichthyologiques. Ce petit poisson de la Méditerranée avance dans l'Atlantique jusqu'aux îles Canaries. (Val.)

***CENTROCARPHA**, Don. BOT. PH. — Syn. de *Rudbeckia*, L.

* **CENTROCERCUS** (κέντρον, éperon, aiguillon; κέρκος, queue). OIS. — Swainson a établi sous ce nom un g. formé aux dépens du g. Tétras, et dont le type est le *Tetrao urophasianus* Ch. Bonap., décrit par M. Douglas (*Trans. soc. Lin.*, t. XVI, p. 133), et que Lewis et Clarke ont désigné sous le nom de *Cock of the plains*. C'est un oiseau de Californie, qui paraît être, dans le Nouveau-Monde, le représentant de notre Coq de bruyère. *Voyez* TÉTRAS. (G.)

***CENTROCERUM** (κέντρον, pointe; κέρας, antenne). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, établi par M. Dejean, dans son Catalogue, sans indication de caractères. Il l'a placé près des *Clytus*; mais, dans l'ordre naturel, il doit avoisiner les *Elaphidion*. L'espèce qu'il y fait entrer se trouve à Buénos-Ayres, et a été nommée par lui *C. festivum*. (C.)

* **CENTROCHEILA** (κέντρον, pointe; χεῖλος, lèvre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Cicindélètes, établi tout récemment par M. Lacordaire (*Mém. de la Société royale des sc. de Liége*). Ce g. est fondé sur la *Cicindela bipustulata* de Latreille, placée par M. Dejean et tous les auteurs parmi les *Oxycheila*, et pour laquelle M. Guérin-Méneville avait créé, dans ce dernier g., une section sous le nom de *Pseudoxycheila*, en la fondant uniquement sur la moindre largeur des élytres à leur base comparativement à celle du prothorax. Mais M. Lacordaire ayant trouvé des caractères plus solides pour convertir cette section en genre, est parti de là pour considérer comme inédit le nom peu euphonique que lui avait donné M. Guérin, et s'est cru autorisé à le remplacer par un plus convenable. (D.)

* **CENTROCLINION** (κέντρον, épine; κλίνιον, réceptacle). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Mutisiacées, établi par Don, pour des plantes suffrutiqueuses du Pérou, à rameaux cylindriques; à feuilles alternes, courtement pétiolées, glabres en dessus et tomenteuses en dessous, entières ou bordées de fortes dentelures; à capitules

terminaux à longs pétioles. Ce genre ne renferme qu'un petit nombre d'espèces cultivées dans nos jardins botaniques ; son caractère essentiel consiste en épines courtes et disposées sur plusieurs lignes concentriques dont son réceptacle est hérissé.

(C. d'O.)

CENTRODONTE. POISS.—Syn. de Bogue.

CENTROGASTER (κέντρον, aiguillon ; γαστήρ, ventre). POISS. — Genre de Poissons établi par Houttuyn, et inscrit par Gmelin, dans la 13e édition du *Systema naturæ*, mais qui n'a pas pu être conservé ; car des quatre espèces dont il se compose, les deux premières (*Centrogaster fuscescens*, et *Cent. argentatus*) sont des Amphacanthes que le vague des descriptions d'Houttuyn rend difficiles à déterminer. La troisième, le *Centrogaster equula* est de la famille des Zées et du genre *Equula* ; et la quatrième, le *C. rhombeus* est du g. des *Pseuus*. (Val.)

***CENTROGLOSSA** (κέντρον, pointe ; γλῶσσα, langue). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, établi par Matthews (*Ent. mag.*, V, p. 194), et non adopté par M. Erichson qui, dans sa Monographie, en comprend les espèces dans son g. *Myllæna*. (D.)

***CENTROGNATHUS** (κέντρον, pointe ; γνάθος, mâchoire). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Crémastochilides, créé par M. Guérin-Méneville (*Revue zoologique*, 3, 1840, p. 79). Ce g. a été adopté par M. Burmeister, et placé par lui entre les *Genuchus* et les *Cænochilus*. L'espèce qui a servi de type à l'établissement de ce g. provient de la côte Malaie ; M. Guérin l'a nommée *C. subrugosus*. (C.)

***CENTROLÉPIDÉES.** *Centrolepideæ*. BOT. PH. — Petite famille de la classe des Monocotylédonées, établie par Desvaux (*Ann. des sc. nat.*, 1828, 13, 36), ayant pour caractères essentiels : Périanthe nul ou quelquefois une glume à 2 valves ; 1 étamine à anthère simple ; 3 à 18 ovaires attachés à un axe commun. Fruit composé d'utricules monospermes à déhiscence longitudinale.—Ce sont de petites herbes touffues, semblables à des Scirpes, à feuilles sétacées ayant une gaîne à la base ; à scapes filiformes, nues, indivises, et à fleurs contenues dans une spathe terminale. Ces plantes, propres à la Nouvelle-Hollande, ont des affinités avec les Restiacées, dont elles diffèrent par leurs nombreux carpelles déhiscents, et leur inflorescence spathacée. Cette famille se compose des g. *Aphelia*, R. Br. ; *Alepyrum*, R. Br. ; *Centrolepis*, Labill. (*Desvauxia*, R. Br.), et du g. anomal *Gaimardia*, Gaud. Elle répond à celle des Desvauxiées de Lindley. (C. d'O.)

***CENTROLEPIS** (κέντρον, aiguillon ; λεπίς, écaille). BOT. PH. — Genre de la famille des Centrolépidées de Desvaux, établi par Labillardière, et composé d'une seule espèce, le *C. fascicularis*, petite plante de la terre de Diemen à feuilles fasciculées, un peu [illegible] tées sur leurs bords, et de moitié [illegible] longues que les hampes florales.

***CENTROLOBIUM** (κέντρον, aiguillon ; λόβιον, petite gousse). BOT. PH. — Genre établi par Bentham (*in Annal. Wien. Mus.*, II, 95), sur une plante du Brésil, le *Nissolia robusta* du père Vellozo *Fl. fl.*, VII, t. 85), et qui fait partie de la famille des Papilionacées, tribu des Dalbergiées. C'est un très bel arbre malheureusement peu connu, entièrement glabre, à feuilles imparipennées, dont les folioles subcoriaces, ovales - oblongues, penninerves, [illegible] ment mucronées ; à inflorescence terminale, en grappes paniculées, dont les pédicelles bibractéolés. Le légume, subsessile, [illegible] à peine comprimé, indéhiscent, d'un aspect véritablement curieux, est terminé par un fort mucron, vestige du style, [illegible] très longues épines, et muni d'une [illegible] térale de plus de 20 centimètres de [illegible] 9 à 10 de large.

CENTROLOPHE. *Centrol*[illegible] aiguillon ; λόφος, cou). POISS.—[illegible] sons de la famille des Scomber[illegible] des Coryphènes, et qui se disti[illegible] les-ci, par le palais qui est lisse [illegible] Le profil de la tête est aussi [illegible] genre, créé par Lacépède, sous [illegible] nation que nous lui avons co[illegible] vait pas été caractérisé par [illegible] il faisait porter son caractère [illegible] tites saillies pointues, visibles [illegible] et au-devant de la dorsale du [illegible] avait sous les yeux ; caractère [illegible] cidentel, et résultat du dessèche[illegible] sant poindre sous la peau l'extrémité [illegible] trois premiers interépineux. La [illegible]

espèce du genre Centrolophe est un poisson abondant sur toutes les côtes de la Méditerranée, décrit et figuré par Rondelet sous le nom de *pompilus*, mais que l'auteur du genre Centrolophe laissait, comme ses devanciers, parmi les Coryphènes, sous le nom de *Cor. pompilus*. Cette espèce, qui devient noire dans l'alcool, et que les auteurs indiquent comme plombée, est d'un beau vert glauque argenté avec les nageoires bleuâtres. J'en ai sous les yeux un fort beau dessin fait d'après un individu vivant, et que je tiens de l'obligeance de M. Costa de Naples, à qui je dois de rectifier ici l'erreur commise dans notre grande ichthyologie relativement à la couleur de ce poisson. La seconde espèce vient de l'Océan, et c'est sur un individu desséché et pêché à l'embouchure de la Seine, que M. de Lacépède a formé le genre Centrolophe, en ne faisant pas attention que cette espèce, désignée par Pennant sous le nom de *Black-ruffe*, était devenue le *Perca nigra* de Gmelin, placée par Lacépède dans le genre des Holocentres, sous le nom de *Holocentrus niger*. On connaît encore trois autres espèces de ce genre dont deux viennent des contrées chaudes de l'Atlantique et de la mer des Indes. (VAL.)

*CENTRONIA (κέντρον, éperon, aiguillon). BOT. PH.—Deux genres ont reçu ce nom: l'un, créé par Blume, est rapporté comme synonyme au genre *Gasparinia* d'Endlicher.

L'autre est un genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Mélastomées-Lavoisiérées, formé par Don (*in Mem. Wern. Soc.*, IV, 314), pour une plante indigène du Pérou, et ne renfermant que cette espèce, le *C. laurifolia*, ou l'*Osbeckia peruviana* de Pavon (*in Lamb. Herb.*). C'est un bel arbre dont les jeunes branches sont couvertes d'un duvet épais, ferrugineux, et garnies de feuilles pétiolées, amples, elliptiques-acuminées, coriaces, très entières, penninerves, réticulées-veinées, glabres en dessus, luisantes, couvertes en dessous d'un duvet roux, devenant glabres en vieillissant; les fleurs en sont grandes, pourpres, et disposées en une grande panicule terminale. (C. L.)

CENTRONIES. *Centroniæ* (κέντρον, aiguillon). ZOOPH.—Nom proposé autrefois par Pallas pour un groupe d'animaux épineux ou rayonnés, comprenant les Échinodermes, les Crinoïdes et les Actinies. (DUJ.)

*CENTRONIPUS (κέντρον, pointe; πους, pied). INS.—Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Ténébrionites, établi par M. Dejean, et placé dans son dernier Catalogue immédiatement après le g. *Tenebrio* de Fabricius. Il y rapporte 4 espèces, toutes de l'Amérique, parmi lesquelles nous citerons celle que M. Chevrolat a nommée *C. extensicollis*, et qui provient du Mexique. (D.)

*CENTRONOTA, DC. BOT. PH. — Syn. de *Gasparinia*, Endl.

CENTRONOTE. *Centronotus* (κέντρον, aiguillon; νῶτος, dos). POISS. — Dénomination créée par Lacépède, pour réunir, dans un même genre, des espèces qui appartiennent à des genres distincts, et dont l'une, le *Cent. acanthias*, est une Épinoche (*Gast. aculeatus*), poisson de la famille des Perches à joues cuirassées. Les autres espèces reconnaissables sont des Scombéroïdes; mais nous n'avons pu retrouver celles qu'il a désignées sous le nom de *Cent. carolin*, et *Cent. gardénien*. M. Cuvier a pris, dans le *Règne animal*, le nom de Centronote pour désigner la tribu des Scombéroïdes qui ont la dorsale précédée d'épines libres, et qui comprend les genres Pilote, Élacate, Liche et Trachinote. (VAL.)

*CENTROPETALUM (κέντρον, éperon; πέταλον, pétale). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Ophrydées, formé par M. Lindley (*Sert. Orchid.*, n. 21, *in not*), et renfermant jusqu'ici une seule espèce, indigène du Pérou. C'est une plante herbacée, à feuilles distiques, charnues, linéaires, falciformes; à fleurs jaunes, de grandeur médiocre, portées sur des pédoncules solitaires terminaux. (C. L.)

*CENTROPHORUS (κέντρον, pointe; φορός, porteur). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Brenthides, établi par M. Chevrolat (*Revue zoologique*, 1839, p. 180), au dépens du genre *Ceocephalus* de Schœnherr. Les espèces qui s'y rapportent sont toutes africaines. Sur les 8 qui sont décrites, 6 se trouvent à Madagascar, la 7e à Sierra-Leone, et la 8e au cap de Bonne-Espérance. On retrouve encore cette dernière au Sénégal, et dans le royaume d'Oware. Ce genre se distingue des *Ceocephalus* par ses cuisses forte-

ment éperonnées et échancrées; caractère qui n'existe pas chez le précédent. (C.)

CENTROPHYLLUM. BOT. PH. — *Voyez* KENTROPHYLLUM.

***CENTROPINÆ.** OIS. — Sous-famille que M. Gray avait adoptée dans la première édition de sa *List of the genera*, et qu'il a rejetée dans la seconde (1841), la remplaçant par celle des *Coccyzinæ*. (LAFR.)

CENTROPODE. *Centropodus* (κέντρον, aiguillon; ποῦς, ποδός, pied). POISS. — Genre de Poissons établi par Lacépède sur la description d'une espèce de la mer Rouge nommée, par Forskal, *Scomber rhombeus*. Ce poisson, qui n'a rien de commun avec les Scombres, rentre dans le genre des *Psettus*, et le genre Centropode a dû être rayé des méthodes ichthyologiques. (VAL.)

***CENTROPODIUM**, Burch. BOT. PH. — Syn. d'*Emex*, Neck.

***CENTROPOGON** (κέντρον, aiguillon; πώγων, barbe). BOT. PH. — Genre de la famille des Lobéliacées, tribu des Délissées, formé par Presl (*Monog.*, 48), et comprenant environ une douzaine d'espèces, dont la plupart sont cultivées dans nos jardins sous d'autres noms génériques. Ce sont des plantes herbacées ou suffrutescentes, ou même des sous-arbrisseaux, appartenant à l'Amérique tropicale, à feuilles alternes, entières, dentées; à fleurs axillaires, solitaires, longuement pédonculées (ou plutôt, pour quelques espèces du moins, à très longs tubes). Le type de ce genre est le *Lobelia surinamensis* Lin. Le principal caractère de ce g. consiste en la forme de la corolle, insérée au sommet du tube calicinal, assez longuement tubulée, courbe au milieu, à limbe quinquéfide, dont les lacinies sont falciformes et roulées en sorte de casque, les inférieures étalées. (C. L.)

CENTROPOME. *Centropomus* (κέντρον, aiguillon; πῶμα, opercule). POISS. — Ce nom générique a été composé par M. de Lacépède, pour réunir, dans un genre particulier de son 19e ordre des Thoraciens, un grand nombre de Percoïdes qui étaient bien loin d'avoir tous les caractères génériques assignés à ce genre. En en séparant toutes les espèces n'ayant pas le caractère exprimé dans la diagnose, nous en avons retiré les Sandres, les Varioles, les Aprons, et il n'est plus resté dans le genre Centropome qu'une seule espèce. Son caractère consiste en ce que l'opercule n'a pas d'épines. D'ailleurs, le préopercule, l'inter-opercule et le sous-opercule sont dentelés ou épineux. Des dents en velours couvrent les mâchoires et le palais. Il y a sept rayons à la membrane branchiostége; deux dorsales séparées s'élèvent sur le dos. On ne connaît qu'une espèce de ce genre répandue dans toutes les parties chaudes de l'Amérique méridionale; on la désigne à Cayenne sous le nom de *Brochet de mer*. Bloch a connu ce poisson, et le rangea d'abord parmi les Sciènes, sous le nom de *Sciæna undecimalis*, à cause des onze rayons de la première dorsale; puis il le retira de cette famille, où il était fort mal placé, pour le classer encore plus mal dans son édition posthume donnée par Schneider, puisqu'il en fit un Platycéphale. Lacépède a plusieurs fois reproduit cette espèce d'abord sous les noms de *Sphyrène orvert*, d'après un dessin de Plumier, et de *Persèque loubine*. Marcgrave l'avait indiquée et figurée sous le nom de *Camuri*. (VAL.)

CENTROPRISTES (κέντρον, aiguillon; πρίστις, scie). POISS. — Genre de Percoïdes à dorsale unique, à dents en velours, ayant le préopercule dentelé, l'opercule épineux, la membrane branchiostége à sept rayons. Ce sont donc des Serrans à dents en velours, sans dents canines. La plupart des espèces viennent d'Amérique; on en connaît cependant deux de la mer des Indes. La mieux connue de toutes est le Centropriste noir, ou le *Black bass* (Perche noire) des Américains. (VAL.)

CENTROPUS, Ill. OIS. — Synonyme de Coucal.

CENTROPYX, Sp. REPT. — Synonyme de *Trach[illegible]r.* (P. G.)

***CENTROSCELIS** (κέντρον, pointe; σκέλος, jambe). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chysomélines, créé par M. Chevrolat, et adopté par M. Dejean dans son Catalogue. Les Insectes de ce genre faisaient autrefois partie du genre *Chrysomela*. La *Chry. notata* Fab. lui a servi de type pour l'établir: elle se trouve au cap de Bonne-Espérance. Plusieurs autres espèces inédites proviennent du même pays; elles offrent toutes un assez grand nombre de variétés. (C.)

*CENTROSEMA (κέντρον, éperon ; σῆμα, étendard). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Phaséolées-Clitoriées, établi par De Candolle aux dépens de diverses espèces de *Clitoria*, et renfermant environ 25 espèces, dont quelques unes sont cultivées dans nos serres sous d'autres noms génériques. Ce sont d'élégants arbrisseaux ou de belles plantes herbacées, volubiles, appartenant toutes à l'Amérique, et particulièrement au Brésil. Les feuilles en sont trifoliolées, ou quelquefois subquinquéfoliolées ; les folioles opposées, stipulées, avec l'impaire plus ou moins distante ; quelquefois ces feuilles sont unifoliolées par l'avortement des folioles latérales ; les stipules sont linéaires, acuminées ou aiguës ; les fleurs sont blanches, roses, violacées, coccinées ou d'un blanc jaunâtre, et portées par des pédoncules axillaires, solitaires ou binés, pauciflores, munis de bractées semblables aux stipules inférieures, la supérieure souvent orbiculaire, subcucullée, amplexicaule ; les bractéoles plus grandes, couchées sur le calice et striées. Le caractère principal de ce genre curieux consiste en ce que l'étendard de la corolle largement arrondi, dépassant les ailes, exappendiculé, rétréci et plissé à la base, porte sur le dos un éperon court, obtus, et s'insère par un onglet peu allongé et gibbeux à l'extérieur. Le légume est subsessile, linéaire, plan-comprimé, renflé aux deux sutures, et contient de nombreuses graines estrophiolées. (C. L.)

*CENTROSIA, A. Rich. BOT. PH. — Syn. de *Calanthe*, R. Br.

*CENTROSIS, Sw. BOT. PH. — Syn. de *Limodorum*, Tourn.

CENTROSPERMUM, Kunth. BOT. PH. — Syn. d'*Acanthospermum*, Schr. — Sp., syn. de *Chrysanthemum*.

*CENTROSTACHYS (κέντρον, aiguillon ; στάχυς, épi). BOT. PH. — Genre de la famille des Amarantacées, tribu des Achyranthées-Ærvées, formé par Wallich (*in Roxb. fl. Ind.*, II, 497), et ne renfermant qu'une espèce, l'*Achyranthes aquatica* de Roxburgh. C'est une plante herbacée aquatique, vivace?, à feuilles opposées, lancéolées ; à fleurs hermaphrodites, tribractéées, complétement étalées ou réfléchies après l'anthèse, et disposées en épis serrés. Son nom générique fait allusion aux 5 folioles du périgone, lesquelles sont spinescentes, tandis que les bractées en sont mutiques. (C. L.)

*CENTROSTEMMA (κέντρον, éperon ; στέμμα, couronne). BOT. PH. — Genre formé par M. Decaisne (*in Nouv. Annal. sc. nat.*, IX, 271, t. 11 *c*) dans la famille des Asclépiadacées, tribu des Pergulariées-Hoyées, et auquel il a donné pour type l'*Hoya multiflora* de Blume. Il ne renferme encore que cette espèce. C'est un arbrisseau volubile du Japon, à feuilles opposées, subcoriaces, veinées ; à fleurs dressées, longuement pédicellées, disposées en ombelles interpétiolaires, terminales, multiflores. (C. L.)

*CENTROSTOMES. *Centrostomata*. ÉCHIN. — M. de Blainville, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, LX, et dans l'*Actinologie*, appelle ainsi une famille d'Échinides ou Oursins, chez lesquels la bouche est centrale, et non subcentrale ou terminale. Tels sont les *Galerites*, *Echinometres*, *Echinus* et *Cidarites*. (P. G.)

CENTROTUS (κεντρωτός, armé d'aiguillons). INS. — Genre de la famille des Membranides, de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, établi par Fabricius, mais très restreint par les entomologistes modernes. Tel qu'il est adopté aujourd'hui, ce genre se distingue surtout de ceux de la même famille par un écusson visible, des élytres libres, n'étant point engagées sous le prothorax, et des jambes élargies.

Les *Centrotus* ont la faculté de sauter, principalement à l'aide de leurs pattes postérieures, qui ont des cuisses un peu renflées. Ces Insectes vivent sur les plantes, dans les endroits humides. On rencontre, aux environs de Paris, le *C. cornutus* Lin., le type du genre. (Bl.)

*CENTROURUS (κέντρον, aiguillon ; οὐρά, queue). OIS. — Nom générique de Swainson, dans la famille des Perroquets, synonyme de celui de *Nestor* de Wagler, qui lui est antérieur. *Voyez* NESTOR. (LAFR.)

* CENTRURIDES. ARACH. — M. Koch (*Arachniden systems*) désigne sous ce nom une famille comprenant les Scorpions qui ont dix yeux, une paire médiane et quatre bilatérales. Au genre *Centrurus* établi par M. Ehrenberg, il ajoute celui de *Vœjovis*. Les Centrurides connus sont américains. (P. G.)

*CENTRURUS (κέντρον, aiguillon ; οὐρά, queue). OIS. — C'est ainsi que M. Strickland

a désigné, en 1841, le g. *Centrourus* de Swainson (1837), et synonyme lui-même du g. *Nestor*, Wagl. (1830), le plus ancien par conséquent. *Voyez* NESTOR. (LAFR.)

* **CENTRURUS** (κέντρον, piquant; οὐρά, queue). ARACH. — Genre établi par M. Ehrenberg (*Symbolæ physicæ*) pour les Scorpions américains à quatre paires d'yeux latéraux, ce qui porte à dix le nombre de ces organes dans ces espèces. On n'en connaît qu'un petit nombre, et leur patrie est l'Amérique. Exemple : *Centrurus galbinus* Koch (*Arachn.*, pl. 139, f. 320). (P. G.)

CENTUNCULUS. BOT. PH. — Nom latin du g. Centenille.

* **CENTURUS.** OIS. — Genre établi, par M. Swainson, dans le groupe des Pics formant la sous-famille des Céléinées, et ayant pour type le *Picus carolinensis*. (G.)

CÉNURE. HELM. — *Voyez* CORNURE.

* **CEOCEPHALUS** (κέω, je divise ; κεφαλή, tête). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Curculionites, division des Brenthides, créé par Schœnherr (*Synon. et Sp. Curcul.*, t. I, p. 357, et t. V, p. 510). Les espèces qui en font partie sont les *Br. caudatus* Lat., *C. codicillus*, *C. appendiculatus*, *C. Dehaani* Sch., et *Br. reticulatus* Fab. Les deux premières se trouvent à l'île Bourbon, et les deux dernières à Java. Ces Insectes ont la trompe droite, large et longue ; la tête échancrée en arrière en forme de cou ; les antennes ont leurs articles en massue près de la base, et subglobuleux vers l'extrémité ; les cuisses sont simples. J'en ai retranché les espèces africaines pour en faire le genre *Centrophorus*, leur rostre étant plus court, mince, cylindrique, et leurs cuisses fortement unidentées et échancrées. (C.)

CEODES (κηώδης, odoriférant). BOT. PH. — Sous le nom de *Ceodes umbellifera*, Forster, dans la relation de son voyage dans les mers australes, décrit un arbuste à rameaux dichotomes, à grandes feuilles, à fleurs en ombelle d'une odeur agréable ; mais il lui assigne des caractères tellement incomplets et incertains que la plupart des auteurs, ne pouvant lui assigner une place rationnelle, le passent sous silence. (C. L.)

* **CEONYX.** MAM. — Nom que M. Temminck donne aux *Couscous*, groupe de Phalangers. *Voyez* PHALANGERS. (P. G.)

CÈPE. BOT. CR. — *Voyez* CEPS.

CEPHAELIS (κεφαλή, tête ...
Genre de la famille des Rubiac...
Psychotriées, formé par Sw...
45), et comprenant au-delà d...
d'espèces, dont une douzaine...
cultivées dans les jardins. Ce...
tes herbacées, suffrutescentes, ...
seaux dressés ou rampants, ...
les parties chaudes de l'Amériq...
sant de quelque réputation en ...
raison des qualités émétiques d...
cines sont douées. Leurs feuill...
sées, pétiolées, ovales-aiguës, ...
chaque côté de stipules gémin...
soudées en une seule qui est ...
dentée ; les fleurs, entremêl...
téoles, sont réunies en capitul...
ou axillaires, sessiles ou pédonc...
pagnés de 2 à 8 bractées oppos...
formant un involucre. Les prin...
tères de ce genre important so...
cinal obovale, conné avec l'ov...
limbe supère, très court, 4-5-...
supère, infundibuliforme, dont...
ou velue, le limbe 4-5-lobé. ...
incluses, insérées au-dessous d...
filaments très courts, à anth...
incombantes. Style simple, ...
sert, à stigmate bifide. Baie ...
gue, succulente ou assez sèch...
par les restes persistants du cal...
de deux pyrènes osseuses, ...
spermes. L'espèce la plus cél...
la plus commune et la mieux ...
ipecacuanha A. Rich., est un ...
du Brésil, que Brotero, le ...
connaître sous le nom de *Cal...
cuanha*, et qui fournit au comm...
émétique à laquelle on donne l...
cacuanha brun.

CÉPHALACANTHE. *Cephal...*
φαλή, tête ; ἄκανθα, épine). POIS...
a composé ce mot pour désign...
Poissons de la famille des T...
conséquent un Percoïde à joue...
ressemble plus encore à un D...
Poisson volant qu'à un Trigle. ...
rassée a la forme d'un parallél...
miné par quatre longues poi...
des surscapulaires et des préop...
bords de ces pointes sont den...
les pectorales courtes ne dépas...
pèce de seconde nageoire formé...

[illegible]elles par la réunion des rayons libres et pectoraux des Trigles. Par ce caractère, le poisson ressemble aussi aux Dactyloptères ; mais il en diffère par la brièveté des pectoraux. On peut donc dire de lui que c'est un Dactyloptère sans ailes, ou un Trigle sans [illegible] libres et pectoraux. On ne connaît [illegible] qu'une espèce de ce genre originaire de [illegible]inam, et que Linné avait d'abord dé[illegible] et figurée, dans le *Museum Adolphi* [illegible]*rici*, sous le nom de *Pungitius pusillus*. [illegible]rieurement il fit reparaître cette [illegible] (*Systema naturæ*) dans le genre [illegible]oches, en l'appelant *Gasterosteus* [illegible]*ella*. M. de Lacépède eut raison de la [illegible] de ce genre, puisqu'elle n'en présente [illegible] des caractères ; mais il était inutile [illegible] un nouveau nom dans la nomenclature, et il eût mieux fait de conser[illegible] première dénomination de *Pungitius*, [illegible] d'abord à ce genre par Linné. (Val.)

[illegible]ALAGES (κεφαλαλγής, qui a mal à [illegible] Genre de Coléoptères tétramè[illegible] Curculionites, division des [illegible] créé par Schœnherr (*Syn. et* [illegible] VI, p. 467), qui le place entre [illegible] et les *Haplopus*. Des deux [illegible] rapporte, l'une est de Saint-[illegible] de Cuba. La première a [illegible] lui *C. murinus*, la deuxième [illegible] par moi, sous le nom du [illegible]*tonomus? Cubæ*, mais avec [illegible] ces Insectes ont en effet [illegible]semblance avec ceux de ce [illegible] en diffèrent par leurs yeux [illegible]rs antennes plus courtes, [illegible] l'extrémité de la trompe. [illegible] des *Cepurus* par leurs jam[illegible] sommet, et leurs anten[illegible] conformées. (C.)

[illegible]NDRA (κεφαλή, tête ; ἀνήρ, [illegible]anique). BOT. PH.—Genre de [illegible] Cucurbitacées, tribu des Cu[illegible] formé par Schrader (*in Eckl. et* [illegible] *Pl. cap.*, 280) pour une plante [illegible] Cap, à racines tuberculeuses, [illegible] feuilles alternes, courtement [illegible]quélobées, glaucescentes ; à [illegible]ples ; à fleurs dioïques, grandes, [illegible] orangé, portées sur des pédon[illegible]illaires, solitaires, uniflores. Aux [illegible]elles succèdent des fruits pourpres-cramoisis, de la forme et de la grosseur d'un œuf de pigeon, et renfermant des graines blanchâtres. (C. L.)

CÉPHALANTHE. *Cephalanthium* (κεφαλή, tête ; ἄνθος, fleur). BOT. — Nom donné par Richard au mode d'inflorescence des Synanthérées. Cette dénomination répond à celle de Calathide.

***CÉPHALANTHÉES.** *Cephalantheæ*. BOT. PH. — Sous-tribu établie par De Candolle dans la tribu des Spermacocées du grand groupe des Rubiacées. Elle a pour type, et jusqu'ici pour unique genre, le *Cephalanthus*, L. (Ad. J.)

CEPHALANTHERA (κεφαλή, tête ; ἀνθερός, fleur, anthère). BOT. PH. — Genre établi par L.-C. Richard (*Orchid. europ.*, 21) dans la famille des Orchidées aux dépens des *Epipactis*, dont il diffère par son ovaire sessile, son calice à sépales dressés et connivents, son labelle embrassant les organes sexuels, son anthère terminale, et ses pollinies au nombre de deux et bilobées. Ce sont des plantes herbacées et sylvicoles de l'Europe centrale et australe.

***CEPHALANTHUS** (κεφαλή, tête ; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Spermacocées-Céphalanthées, établi par Linné (*Gen.*, 113), et contenant environ une douzaine d'espèces, dont une seule jusqu'ici a été introduite dans nos cultures, le *C. occidentalis*. Ce sont des arbrisseaux croissant en Amérique et en Asie, à rameaux cylindriques ; à feuilles opposées ou ternées, munies de stipules courtes, libres ou presque soudées ; à fleurs jaunâtres, sessiles, agglomérées, mais distinctes en capitules globuleux, sur des réceptacles velus et portés par des pédoncules nus, sortant des aisselles foliaires supérieures et du sommet des rameaux. (C. L.)

***CEPHALARIA** (κεφαλή, tête). BOT. PH. — Genre de la famille des Dipsacées, tribu des Scabiosées, institué par Schrader (*Ind. sem. Gœtting.*, 1814) pour quelques plantes retirées des *Scabiosa* de Linné. On en connaît une vingtaine d'espèces répandues dans l'Europe médiane, l'Asie boréale et méditerranéenne, ainsi qu'au cap de Bonne-Espérance ; une dizaine environ sont cultivées dans les jardins. Ce sont des plantes herbacées vivaces, très rarement annuelles, à feuilles opposées, dentées ou pinnatifides,

à fleurs blanchâtres, jaunâtres ou lilacinées, réunies en capitules (*unde nomen genericum*) terminaux, subglobuleux, dont les paillettes extérieures stériles. Les principaux caractères de ce genre sont : Un involucre polyphylle, plus court que les paillettes du réceptacle qui sont mutiques ou aristées ; un involucelle tétraèdre, 8-sillonné, dont la couronne 4-8-dentée. Tube calicinal conné avec l'ovaire, à limbe supère, cyathiforme ou discoïde. Corolle épigyne, 4-fide. Étamines 4. Style filiforme, dont le stigmate longitudinal ; utricule monosperme enveloppé par l'involucelle, et couronné par les vestiges du calice. Graine inverse. (C. L.)

CEPHALEIA. INS. — *Voy.* CÉPHALIE.

*****CÉPHALÉIDÉES.** *Cephaleideæ.* BOT. PH. — Sous-tribu établie par De Candolle dans la tribu des Psychotriées du grand groupe des Rubiacées, et ayant pour type le genre *Cephaëlis.* (AD. J.)

*****CEPHALEIS**, Vahl. BOT. PH. — Syn. de *Cephaëlis*, Sw.

CÉPHALÉMYIE. *Cephalemyia* (κεφαλή, tête ; μυῖα, mouche). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Œstrides, établi par Clarck aux dépens du g. Œstre de Linné, et adopté par Meigen et Latreille, ainsi que par M. Macquart (tom. II, p. 51). Ce g. est fondé sur une espèce (*Œstrus ovis* Linn.) dont la larve vit dans les sinus frontaux et maxillaires des Moutons, et sort par les narines lorsqu'elle est sur le point de se transformer en nymphe. Cette transformation a lieu dans la terre, comme celle des autres larves de la même tribu. *Voyez* l'article OESTRIDES pour plus de détails à ce sujet. Nous ajouterons seulement ici que c'est à la présence des larves des Céphalémyies dans les sinus frontaux des Moutons qu'il faut attribuer ces accès de vertiges qui s'emparent tout-à-coup de ces animaux, et les font aller se heurter la tête contre les corps les plus durs ; car il n'est pas douteux que ces larves ne doivent leur causer les plus vives douleurs chaque fois qu'elles se remuent, comme nous le voyons chez l'homme pour le *Tænia.*

Les Céphalémyies ont le corps peu velu ; la tête grosse et arrondie antérieurement ; point de cavité buccale ; les cuillerons grands ; la première cellule postérieure des ailes fermée.

L'unique espèce de ce g., *Cephale* Clarck (*Œstrus id.* Linn., Fabr., M tab. 38, fig. 16) a 5 lignes de long rougeâtre, le front à bandes pourp antennes noires, le corselet grisâtre tubercules noirs, très nombreux e chacun un poil, l'écusson d'un fa nâtre, l'abdomen d'un blanc soy pieds fauves et les ailes hyalines. trouve dans toute l'Europe.

CÉPHALÉS (κεφαλή, tête). MOL doit à Cuvier la division des Mollu 2 grandes classes, et il a fondé lea tion sur la présence ou l'absence d ce qui est exprimé par les noms d *lés* pour les Mollusques qui n'ont tête et de *Céphalés* pour ceux qu une. *Voyez* MOLLUSQUES. (

*****CEPHALEUROS** (κεφαλή, tête moisissure). BOT. CR. — Genre de gnons découvert à Surinam par We dénommé par Kunze. Il apparti section des Hyphomycètes de Fries sente pour caractères : Des filame sés, fertiles, simples, non cloisonné terminent à leur sommet en périd longés qui ont la forme de massue renferment des spores libres. Le *cens* Kunze, croît sur les feuilles forme des taches orbiculaires verd pâlissent par la dessiccation. Le C Kunze, n'a été trouvé jusqu'à ce j sur les vieux Agarics.

*****CÉPHALIADE.** TÉRAT. — Syn. phalopage.

*****CEPHALIDIUM**, A. Rich. — Syn. d'*Anthocephalus*, L. C. Rich.

*****CÉPHALIE.** *Cephalia* (κεφαλή INS. — Genre de Diptères, divi Brachocères, famille des Athéricère des Muscides, établi par Meigen et ad Latreille, ainsi que par M. Macquart (p. 482). Ce g., qui n'a encore été qu'en Allemagne, est remarquabl grosseur de la tête à laquelle son allusion. Quoique d'un faciès très de celui des *Sepsis*, ces Muscides tiennent cependant par leur organi la même tribu. M. Macquart en déc espèces, nommées par Meigen, l' *rufipes*, et l'autre *C. nigripes.* La pr longue de 4 lignes, est noire, avec la base des antennes, les côtés du

...ion et les pattes fauves ou testacés. Les ailes sont terminées par une tache brune chez les femelles. (D.)

*CEPHALINA, Thonn. BOT. PH. — Syn. de *Sarcocephalus*, Afzel.

*CEPHALOBARUS (κεφαλοβαρής, qui a la tête pesante). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Curculionites, division des Brenthides, établi par Schœnherr (*Syn. et Sp. Curcul.*, t. V, p. 517). L'espèce qui s'y rapporte a une tête d'un volume tout-à-fait extraordinaire, surtout chez le mâle. Cet insecte provient de la Nouvelle-Grenade, et a été décrit sous le nom de *C. macrocephalus*, que lui a donné M. Dejean. Les individus les plus grands ont jusqu'à 3 pouces; mais il s'en rencontre qui sont de moitié plus petits. Ce g. est très voisin des vrais *Brenthus*, et ressemble aux *Cleoderes*; la forme du corps est cependant plus aplatie que chez ces derniers. (C.)

*CÉPHALOBRANCHES (κεφαλή, tête; βράγχια, branchies). ANNÉL. — Dans un article sur les Vers, inséré dans l'*Encyclopédie du XIXe siècle*, M. Milne-Edwards nomme ainsi le grand groupe d'Annélides Chétopodes ou Sétigères, qui répond aux Tubicoles, et comprend les Serpuliens et les Térébelliens. (P. G.)

*CEPHALOCERA (κεφαλή, tête; κέρας, corne). INS. — Genre de la tribu des Tenthrédiniens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Klug (*Jahrburcher der Insect.*) sur quelques espèces brésiliennes qui se rapprochent beaucoup du genre *Athalia*. (BL.)

*CÉPHALOCÈRE. *Cephalocera* (κεφαλή, tête; κέρας, corne). INS. — Genre de Diptères, division des Aplocères, famille des Tanystomes, tribu des Mydasiens, établi par Latreille, et adopté par M. Macquart (*Dipt. exot.*, t. I, p. 13). Ce g., suivant Latreille, diffère principalement des *Mydas* par sa trompe allongée et avancée en forme de siphon. M. Macquart en décrit trois espèces, toutes du cap de Bonne-Espérance. Nous citerons celle qui a servi de type à Latreille, et qu'il nomme *C. longirostris*. Elle est noire, avec le corselet rayé de jaunâtre, l'abdomen fascié de blanc dans le mâle, et de jaune dans la femelle, les pieds jaunes. Sa longueur est de 6 lignes 1/2. (D.)

*CÉPHALOCLE. *Cephaloculus* (κεφαλή, tête; *oculus*, œil). CRUST. — Synonyme de g. *Polyphemus*. *Voyez* ce mot. (H. L.)

*CÉPHALOCTEUS. INS. — Genre de la tribu des Scutellériens, de l'ordre des Hyménoptères, section des Hétéroptères, établi par M. Léon Dufour (*Ann. de la Soc. entom. de France*), et adopté par tous les entomologistes. On n'en connaît encore qu'une seule espèce, c'est le *C. scarabœoides* (*Cydmus scarabœoides* Fabr.), déjà rapporté plusieurs fois de Tanger et de l'Andalousie. (BL.)

CEPHALOCULUS. CRUST. — *Voyez* CÉPHALOCLE.

CÉPHALODE. *Cephalodium* (κεφαλώδης, en forme de tête). BOT. CR. — Nom donné par Sprengel aux apothécies des Lichens, arrondies, sans bordure ni bourrelet, et prenant naissance sur un *podetium*, ainsi qu'on peut le voir dans les *Cenomyce* et les *Stereocaulon*, qui offrent un exemple de la fructification céphalode.

*CÉPHALODELLE. *Cephalodella* (κεφαλή, tête; δῆλος, apparent). ZOOPH. — Genre d'animaux microscopiques établi par M. Bory pour les espèces du g. *Cercaria* (*C. catellus*, *catellina* et *lupus* de Müller), ayant l'extrémité antérieure du corps séparée en une sorte de tête, dépourvue néanmoins de bouche ou de cils vibratiles. Ces espèces ont été distribuées par M. Ehrenberg dans ses genres *Diglena* et *Cycloglena*, de sa famille des Polytroques. (C. D'O.)

*CEPHALODENDRON (κεφαλή, tête; δένδρον, arbre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères établi par Latreille dans un ouvrage posthume intitulé : *Distribution méthodique et naturelle des g. des diverses tribus de la famille des* SERRICORNES, inséré dans le t. III des *Ann. de la Soc. entom. de France*, p. 113-170. Latreille place ce g. dans la tribu des Cébrionites, entre les Phyllocères de M. Dejean et les Ptilodactyles d'Illiger, et lui donne pour type l'*Eucnemis ramicornis* de Klug, qui se trouve au cap de Bonne-Espérance. Cet insecte a le corps ovalaire et les articles des antennes du mâle, projetant chacun un rameau linéaire, velu et inarticulé, depuis et compris le 3e article jusqu'au 11e et dernier inclusivement. M. de Castelnau, qui a adopté ce g. (*Buffon-Duménil, Ins.*, t. I, p. 225), le met dans la tribu des Eucnémides. (D.)

CÉPHALODIENS (κεφαλή, tête). BOT. CR.

— (Lichens.) Ce nom n'appartient plus qu'à l'histoire de la science. Acharius s'en servait, à une époque où l'on ne connaissait pas bien encore la structure intime des Lichens, pour désigner un des ordres de sa classe des *Cœnothalami*, remarquable surtout par ses apothécies arrondies en tête, sessiles sur la continuité de la fronde ou bien insérées, soit à l'extrémité des rameaux de celles-ci, soit sur des pédicelles propres. Deux sections divisaient cet ordre : dans la première venaient se ranger les g. *Bœomyce*, *Cenomyce*, *Isidium* et *Stereocaulon* ; dans la seconde étaient placés les Sphérophores et les Rhizomorphes. (C. M.)

***CEPHALODONTA** (κεφαλή, tête ; ὀδόντος, dent). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Hispides, créé par M. Chevrolat, et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, en mentionne dix espèces inédites, du Brésil et de Cayenne. M. Perty (*Delect. anim.*, *art.*, p. 100, tab. 19, fig. 10) en a fait connaître une onzième, qu'il a publiée sous le nom de *Chalepus goniapterus*. (C.)

***CEPHALOLEIA** (κεφαλή, tête; λεῖος, lisse). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Hispides, créé par M. Chevrolat, adopté par M. Dejean qui, dans son Catalogue, en mentionne 27 espèces, dont 22 proviennent d'Amérique, 2 des Indes orientales, et 3 du Sénégal. Ces Insectes ont un peu du faciès des Cassidaires, mais ils sont étroits, quelquefois allongés carrément, entièrement lisses, sans épines; leur corselet est ou arrondi en avant et sur les côtés, ou en carré transverse. Les *Hispa metallica*, *nigricornis* Fabr., l'*Hisp. nigricornis* d'Olivier, espèce distincte de la première, et l'*Alurnus cyanipennis* de Perty rentrent dans ce genre. (C.)

***CÉPHALOMÈLE.** *Cephalomeles* (κεφαλή, tête ; μέλος, membre). TÉRAT.—Genre remarquable de Monstres doubles, appartenant à la famille des Polyméliens. (Is. G. S.-H.)

***CEPHALOON** (κεφαλή, tête ; ὠόν, œuf). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, établi par M. Newmann (*The entomological magazine*, n° XXIV, 1838, p. 376), sans indiquer ni à quelle famille ni à quelle tribu il appartient; mais, d'après les caractères très détaillés qu'il en donne, il paraîtrait devoir être rangé parmi les Hélopiens. Il est fondé sur une seule espèce qu'il nomme *Ceph. lepturides*, et qui se trouve au Canada et dans le nord des États-Unis d'Amérique. (D.)

***CEPHALOPACHUS** (κεφαλή, tête; παχύς, épais). MAM. — M. Swainson (*[illegible] des quadrupèdes*) établit ce genre pour le Tarsier de Banca, qui aurait, dit-on, une paire d'incisives supérieures de moins que le Tarsier ordinaire des îles Moluques et Philippines. Nos collections ne le possèdent pas encore.

Dans la *Mastologie méthodique* de M. Lesson, ce genre, encore douteux, change de nom pour s'appeler *Hypsimaque* en français et *Hypsicebus* en latin. (P. G.)

***CÉPHALOPAGE.** *Cephalopages* [illegible] tête, et la terminaison commune aux [illegible] doubles supérieurement et inférieurement [illegible] TÉRAT. — Genre très remarquable de [illegible] tres doubles appartenant à la famille des [illegible] somphaliens. (Is. G. S.-H.)

*** CEPHALOPAPPUS** (κεφαλή, [illegible] παππός, aigrette). BOT. PH. — Genre [illegible] famille des Composées-Nassauviées [illegible] par Nees et Martius (*Nov. act.* [illegible] 5, t. 1), pour des plantes [illegible] Brésil, subacaules, à feuilles [illegible] ovales-oblongues, aiguës, dentées [illegible] ses en dessous, à scapes allongé[illegible] les, couvertes d'un poil laineux [illegible]

***CEPHALOPHIS** (κεφαλή, tête; [illegible] pent). INS. — Genre de Coléoptè[illegible] res, famille des Longicornes, créé [illegible] pont, sans indication de caractères [illegible] par M. Dejean, qui, dans son Cat[illegible] placé parmi les Prioniens, et entre [illegible] *pis* et les *Monodesmus*. Sa véritable [illegible] près des *Sipylus* de M. Guérin-Méneville [illegible] pèce qu'on y a fait entrer est [illegible] a été nommée par M. Dupont *C.* [illegible] *nis*, et semble établir le passage [illegible] *dra* aux *Spondylis*.

CEPHALOPHOLIS (κεφαλή, tête; [illegible] λίς, écaille). POISS. — Dénomination [illegible] laquelle Bloch comprenait des Poissons [illegible] sius de ses Bodians, et dont toutes [illegible] ces, rapportées à ces deux groupes [illegible] ichthyologiste, ont dû rentrer dans [illegible] des Serrans. *Voyez* ce mot.

CÉPHALOPHORE. *Cephalophora* [illegible] tête ; φορός porteur). BOT. PH. — [illegible] la famille des Composées-Sénécionidées [illegible] établi par Cavanilles (*Icon.*, VI, [illegible]

herbacées du Chili, dont le carac-
el consiste dans ses fleurs soli-
bulenses, portées à l'extrémité
pédoncules. Le *C. glauca* est le
genre.

LOPHORES. *Cephalophora* (κε-
φορός, porteur). MOLL. — Ce nom,
ar M. de Blainville, correspond
de Mollusques formées par Cu-
les noms de *Céphalopodes* et de

lainville n'a fait ce changement
autre sous la même consonnance
parties de sa nomenclature. *Voy.*
ES.

ALOPHUS (κεφαλή, tête ; λόφος,
— Sous-genre d'Antilopes
Hamilton Smith, et nommé
par M. Ogilby. Les *Anti-*
, *mergens*, *grimmia* et quel-
font partie. C'est une sous-
sous-genre *Grimmia* tel qu'il est
Dictionnaire, t. I, p. 623.
(P. G.)

PODES. *Cephalopoda* (κεφαλή,
, pied). MOLL. — Cuvier a
nom une classe distincte de
caractérisés par les pieds ou les
portent à la partie antérieure de
plus avancés dans l'échelle des
organisation, puisqu'ils pos-
haut degré les sens de la vue,
, ainsi que de puissants
préhension et de locomotion;
facultés plus complètes que
, les Céphalopodes sont
les plus volumineux des Mol-
distinguent de tous les autres
de leurs organes.
l'antiquité par les poëtes
des plus agréables comparai-
les plus gracieuses, ceux-
comme sacrés, ceux-là comme
l'astuce, ou comme ayant en-
hommes la navigation (l'*Argo-*
animaux qui nous occupent sont
aujourd'hui dignes de toute notre at-
n'ont rien perdu de leur valeur
yeux de l'observateur qui tente
au sein des océans, ou sur les
continents. Est-il, en effet, rien
que ces êtres tour à tour lis-
d'aspérités, rouges, pourprés, blancs ou bleuâtres, qui, véritables Caméléons aquatiques, changent de teintes avec la rapidité de la pensée et suivant les différentes impressions qu'ils en reçoivent? Parmi les animaux nageurs, en existe-t-il de plus agiles, de plus vifs; puisque, dans la natation, on les voit fendre l'onde avec la rapidité de la flèche, sans qu'on puisse en quelque sorte les y suivre, ou développer assez de force pour s'élever au-dessus des eaux, jusque sur le pont des navires; ne restant jamais en place; tantôt ici, tantôt là, agitant soit leurs bras soit leurs nageoires, ou repoussant l'eau par leur tube locomoteur; doués enfin de toutes les facultés motrices des animaux les plus élevés dans l'échelle?

Ils présentent les contrastes les plus singuliers. Les uns, symbole de l'égoïsme, vivent isolés dans leur retraite, d'où ils chassent, et paraissent s'y fixer, lorsque la saison des amours ne les rapproche pas pour quelques instants; tandis que les autres, image de la sociabilité la plus intime, vivent toujours par troupes innombrables, voyagent de concert, apparaissent inopinément par milliers sur les côtes à des époques déterminées, et deviennent, dans certaines régions, les victimes des Oiseaux pélagiens et des Cétacés à dents, qui s'en nourrissent presque exclusivement.

Jetons-nous un coup d'œil historique sur les Céphalopodes? nous les trouvons, au temps d'Aristote, chantés par les poëtes, et parfaitement décrits sous les noms de *Sepia*, de *Teuthos*, de *Teuthis*, de *Polypos*, de *Nautilus*, etc. Au moyen-âge, Gesner, Belon, Salvianus et Rondelet nous reproduisent les textes des Aristote, des Élien, des Athénée, des Oppien, sans chercher à les enrichir de faits nouveaux. Après cette période, où l'érudition et les discussions philologiques remplaçaient l'observation, a commencé l'esprit méthodique. Linné, distribuant tous les êtres dans ses coupes, créa, pour les Céphalopodes, le g. *Sepia* renfermant toutes les espèces sans Coquille. Mais, par suite d'un changement fâcheux dans la science, ce grand homme enleva le nom de *Nautilus* à l'espèce qui le portait en Grèce, et en forma le g. *Argonaute*, tandis qu'il appliquait la dénomination de *Nautilus* à des Coquilles multiloculaires inconnues des anciens. Cuvier, en créant la

classe des Céphalopodes, y conserva toutes les Coquilles multiloculaires, microscopiques ou non. Lamarck et M. de Blainville l'imitèrent. En 1825, nous proposâmes de séparer tout-à-fait des autres Coquilles les espèces microscopiques sous le nom de *Foraminifères*, tandis que le reste des Céphalopodes rentrait dans les *Cryptodibra[nches]* [de] Blainville et dans nos *Siphoni[fères]*.

Aujourd'hui qu'on a recon[nu que les Fora]minifères forment une class[e à part dans] l'embranchement des Zoophy[tes, les Cépha]lopodes peuvent être zoologiq[uement classés] ainsi qu'il suit :

Ier *Ordre*.

ACÉTABULIFÈRES.

Animaux libres, symétriques, formés de deux parties distinctes : l'une postérieure ; le corps rond, allongé, cylindrique, ouvert en avant, et contenant deux branchies paires, etc. L'autre, antérieure ou céphalique, portant en avant des bras armés de cupules, de crochets pédonculés ou sessiles. Latéralement, des yeux, un orifice auditif ; audessous, un tube locomoteur entier. L'animal est contenu dans une coquille non cloisonnée ou renferme, dans sa partie médiane, soit un osselet interne déprimé, soit une coquille formée de loges aériennes.

Ire *Tribu*.

OCTOPODA.

- **Ire *Famille*. OCTOPIDÆ, d'Orb.**
  Huit bras ; yeux fixes unis aux téguments. Point d'osselet médian. Appareil de résistance charnu. Nageoires nulles. Cupules sessiles, sans cercle corné. Point de membranes buccales.
  — *Octopu[s]*, *Eledon[e]*, *Philon[exis]*, *Argona[uta]*.

IIe *Tribu*.

DECAPODA.

Dix bras. Yeux libres dans leur orbite. Un osselet dorsal, médian. Appareil de résistance cartilagineux. Des nageoires. Une membrane buccale. Cupules pédonculées, pourvues d'un cercle corné.

- **IIe *Famille*. SEPIDÆ, d'Orb.**
  Une paupière inférieure aux yeux. Membrane buccale sans cupules. Point de crêtes auriculaires. Tube locomoteur sans brides. Bras tentaculaires, rétractiles en entier.
  — *Cranch[ia]*, *Sepiol[a]*, *Sepiol[a]*, *Rossia*, *Sepia*, *Belopt[era]*, *Spirul[irostra]*.

- **IIIe *Famille*. LOLIGIDÆ, d'Orb.**
  Point de paupières. Membrane buccale armée de cupules. Une crête auriculaire transversale. Tube locomoteur pourvu d'une double bride. Bras tentaculaires contractiles ou en pointe.
  — *Loligo*, *Sepiot[euthis]*, *Teudop[sis]*.

- **IVe *Famille*. LOLIGOPSIDÆ, d'Orb.**
  Point de sinus lacrymal. Tube locomoteur sans valvule et sans bride. Crête auriculaire nulle. Point d'ouvertures aquifères anales. Osselet corné.
  — *Loligop[sis]*, *Histiot[euthis]*, *Chirot[euthis]*.

- **Ve *Famille*. TEUTHIDEÆ, d'Orb.**
  Un sinus lacrymal. Tube locomoteur pourvu de valvules et de brides. Crêtes auriculaires nombreuses. Ouvertures aquifères anales très prononcées. Osselet corné.
  — *Onych[oteuthis]*, *Enopl[oteuthis]*, *Kelae[no]*, *Omm[astrephes]*, *Conot[euthis]*.

- **VIe *Famille*. BELEMNITIDÆ.**
  Osselet interne corné, élargi antérieurement, rétréci et terminé postérieurement par un godet encroûté en dehors d'un rostre, contenant une série aérienne de loges percées d'un siphon.
  — *Belemn[ites]*, *Belemn[itella]*.

- **VIIe *Famille*. SPIRULIDÆ.**
  Animal raccourci. Coquille interne spirale, formée de loges aériennes.
  — *Spirula*.

IIe *Ordre.*

TENTACULIFÈRES.

Tête peu distincte du corps. Un appendice charnu servant à la reptation. Un grand nombre de tentacules cylindriques, rétractiles, annelés, sans cupules, entourant la bouche. Quatre branchies. Tube locomoteur fendu sur toute sa longueur. Animal contenu dans la loge supérieure d'une coquille symétrique ou non, munie d'un grand nombre de loges aériennes, droite, arquée, enroulée sur le même plan, ou turriculée.

Ire *Famille.*

NAUTILIDÆ.

Coquille spirale ou droite, à cloisons simples ou onduleuses, non découpées sur leurs bords. Siphon non marginal. Lignes d'accroissement convexes en avant.

- *Nautilus*, Lin.
- *Aganides*, Montf.
- *Cyrthoceras*.
- *Lituites*, Bren.
- *Orthoceras*, Bren.

IIe *Famille.*

AMMONIDÆ.

Coquille spirale, arquée ou droite, à cloisons découpées, anguleuses ou digitées, divisées sur leurs bords en lobes profonds. Siphon marginal. Lignes d'accroissement concaves en avant.

- *Goniatites*, Haan.
- *Ammonites*, Brug.
- *Crioceras*, Lév.
- *Toxoceras*, d'Orb.
- *Ancyloceras*, d'Orb.
- *Scaphites*, Parkins.
- *Hamites*, Park.
- *Ptychoceras*, d'Orb.
- *Baculites*, Lamk.
- *Turrilites*, Lamk.
- *Helicoceras*, d'Orb.

Considérés sous le rapport des changements qui se sont opérés dans leur forme depuis la première animalisation jusqu'à nos jours, les Céphalopodes offrent les résultats les plus curieux et les plus importants, puisqu'ils peuvent utilement guider le géologue dans la reconnaissance de l'âge relatif des terrains. Déjà nombreux, déjà très variés dans leurs détails, ils se montrent avec les premiers animaux qui paraissent sur le globe. Leurs formes sont alors fort simples : ils ont des Coquilles droites ou enroulées sur le même plan, divisées par des cloisons entières. Les terrains siluriens nous montrent, avec les *Trilobites* et les *Asaphus*, diverses espèces des genres *Orthoceras*, *Cyrthoceras*, *Phragmoceras* et *Nautilus*. Mais ces premières espèces disparaissent bientôt, remplacées par d'autres dans les couches dévoniennes et par d'autres encore au sein des terrains carbonifères, où les *Goniatites* acquièrent leur plus grand développement spécifique.

Après les terrains carbonifères, les *Orthoceras*, les *Cyrthoceras*, les *Phragmoceras*, totalement anéanties, deviennent des formes perdues qui ne doivent plus se montrer sur notre planète, et, de tous les g. qui existaient, il ne reste que les Nautiles, auxquels se joignent, pour la première fois, des Ammonites pendant la période des terrains triasiques. Mais ces premières Ammonites ont des cloisons toutes particulières, peu divisées, bien différentes de celles des étages supérieurs. Avec les terrains triasiques, les Céphalopodes existants disparaissent encore; et, dans les terrains jurassiques qui les recouvrent, ils sont remplacés par un plus grand nombre d'êtres tout-à-fait distincts. En même temps que d'autres espèces de Nautiles, se montrent beaucoup de Bélemnites rondes et de nombreuses Ammonites à cloisons découpées et ramifiées, si remarquables par la diversité de leurs formes et par leurs détails. Elles couvraient alors les mers de leurs espèces souvent gigantesques, dont nous n'avons plus d'analogues, quoiqu'à cette époque elles composassent des couches entières. Aux séries d'espèces d'Ammonites toujours distinctes qui se succèdent dans les différents étages des couches du Lias, de l'Oolithe, dans les couches oxfordiennes, coralliennes, kimmeridiennes et portlandiennes se joignent des formes génériques inconnues. Les Sèches, les Sépioteuthes, les Onychoteuthes, les Kélæno se montrent sur le globe, en représentant des types de formes jusqu'alors inconnues.

Remontons-nous d'un étage ? Passons-nous des terrains jurassiques aux terrains crétacés ? nous voyons, avec l'étage néocomien, une faune toute nouvelle ; non seulement des Ammonites ornées extérieurement de points d'arrêts, des Bélemnites comprimées, mais encore une série particulière de genres, tels que les *Conoteuthis*, les *Crioceras*, les *Ptychoceras*, les *Toxoceras*, les *Baculites*, les *Hamites*, les *Scaphites* et les *Ancyloceras*.

Bientôt, avec le Gault, l'ensemble change d'aspect. Les Ammonites sont ornées de pointes sur les côtés du dos ; les Bélem-

nites n'ont plus qu'un seul représentant, les *Ptychoceras*; les *Toxoceras* cessent d'exister, tandis que les *Turrilites* et les *Helicoceras* apparaissent sur ce nouvel horizon. Avant les premiers dépôts de la Craie chloritée, la faune se renouvelle encore; les espèces sont distinctes, leur proportion numérique n'est plus la même, et l'ensemble de la zoologie est bien différent. Après ce maximum de développement de formes, les Céphalopodes à cloisons sinueuses s'éteignent peu à peu, et cessent entièrement avec la Craie blanche, où les Bélemnitelles seules existent comme dernier vestige des Bélemnitidées (Voyez *Paléontologie française*).

Les terrains tertiaires les plus rapprochés de notre époque ne nous montrent que quelques espèces de Céphalopodes, comme représentants de cette classe. Plus de ces nombreuses Coquilles droites ou contournées à cloisons entières des terrains anciens; plus de ces Coquilles élégamment enroulées, à cloisons sinueuses ou ramifiées des terrains jurassiques et crétacés; dans ce nouvel horizon, on ne voit d'autres Céphalopodes que les Nautiles, les Sèches, les Béloptères, les Spirulirostres, seuls restes de cette zoologie si variée et si multipliée des couches inférieures, ou seulement des genres qui devaient prolonger leur existence jusqu'à nous, et devenir nos contemporains.

Si après toutes ces séries successives, nous voulons jeter un coup d'œil sur les Céphalopodes cloisonnés d'aujourd'hui, nous pourrons dire qu'il n'en existe plus que des débris, comparativement à ces nombreuses espèces dont nous venons de parler. Ils sont représentés seulement par deux Nautiles et une Spirule, en tout 3 espèces vivantes; mais une partie des autres Céphalopodes, dont les restes ne pouvaient pas toujours être conservés dans les couches terrestres, nous offre un grand nombre d'espèces des plus singulières par leur organisation, par leurs mœurs, et par le rôle qu'elles jouent actuellement. Leurs troupes innombrables peuplent le sein des mers sous toutes les latitudes, ou présentent, sur nos côtes, un aliment abondant aux habitants du littoral des deux hémisphères. Ainsi, outre les deux g. que nous venons de citer (Nautile et Spirule), nous avons encore les Poulpes, les Philonexes, les Argonautes, les Cranchies les Sé-

pioles, les Rossies, les Calm
teuthes, les Calmarets, les Hi
Onychoteuthes, les Énoplote
mastréphes, sur lesquels trois,
Sépioteuthes et les Onychot
dès l'époque des terrains jura
que tous les autres ne nous s
l'état vivant, et pourraient
ciaux à notre époque. (*Voy*
graphie des Céphalopodes ac
(A.

*CÉPHALOPSIDES. *Ceph*
Tribu établie par M. Macquart
Diptères, division des Brachoc
Athéricères, et qui se compos
culus et *Atelenevra*. Les caract
ces deux g. sont d'avoir la tête
style des antennes dorsal, et
trois cellules postérieures au
nale est allongée. Cette trib
du g. *Cephalops* de Meigen, l
lui de *Pipunculus*, Latr.,
comme plus ancien, mais qu
phonie n'a pas permis à M. M
vertir en nom de tribu. *Voy*
nous donnons des détails sur
Insectes qu'il désigne génér

*CÉPHALOPSITES. *Ceph*
Groupe établi par M. Blanch
des Diptères, et qui correspon
Céphalopsides de M. Macqua

CÉPHALOPTÈRE. *Ceph*
St.-Hil. (κεφαλή, tête; πτερόν,
à cause de la grande hupp
la tête de l'oiseau type de ce
Genre formé par Geoff. Saint
du Mus., t. XIII, 1809) sur un
sil, et dont les caractères sont
allongé, triangulaire et dép
crochue et dentée; à narines
ouvertes dans une membran
fosse nasale. Pieds courts,
construits sur le type perche
avec les doigts latéraux all
palement l'externe. Ailes l
courte. Tête surmontée d'un
nouie en forme de parasol; p
du cou dénudée; un large f
retombant sur le thorax.

L'oiseau type de ce g., le
ornatus Geoff. (*Ann. du Mus.*
est certainement un des plus
de la série, par la magnifiq

il est orné. De la grosseur à peu près d'une Corneille, son plumage en a la teinte noire à reflets bleus, surtout vers le bord des plumes; celles du dessus de la tête s'élèvent verticalement, en forme de petites tiges dénudées et en rayonnant, puis se garnissent de barbes qui, s'épanouissant dans tous les sens, forment une huppe en forme de parasol retombant sur le front et tout autour de la tête; une sorte de fanon de plumes tombantes d'un noir-bleu brillant vient recouvrir la partie dénudée du cou. Temminck, dans ses *Planches coloriées*, Vieillot, dans sa *Galerie*, en ont donné de belles figures, mais postérieurement à celle des Annales. On ne sait encore rien sur les mœurs de ce singulier oiseau, qui, d'après la forme élargie de son bec, analogue à celui des Baccivores, doit probablement se nourrir en grande partie des baies et fruits mous si nombreux dans les forêts du Nouveau-Monde. Ses pattes, conformées sur le même type que celles des Cotingas, éminemment frugivores, indiquent, comme chez eux, une station habituelle sur les arbres, et très probablement le même g. de nourriture; car l'absence de grands poils à l'ouverture du bec annonce que, comme les Cotingas, il n'est point muscivore, ce dernier caractère étant, au contraire, l'apanage de tous les Muscicapidées. Le Muséum n'a possédé long-temps qu'une mauvaise dépouille de ce rare oiseau qu'il avait reçue du cabinet d'Ajuda de Lisbonne, à qui le Brésil en avait fourni deux individus; mais, dans ces derniers temps, il s'en est procuré de beaux exemplaires, qui ornent aujourd'hui la galerie. Les forêts de l'intérieur du Brésil étant l'habitation de cet oiseau, il a été difficile jusqu'à ce moment d'obtenir des renseignements sur ses mœurs. Espérons que de nouvelles investigations nous en fourniront bientôt. Le genre Céphaloptère fait partie de notre famille des Baccivoridées, et de notre sous-famille des Coracinées. Voyez ces mots. (Lafr.)

CÉPHALOPTÈRE. *Cephaloptera* (κεφαλή, tête; πτερόν, aile, nageoire). POISS. — Genre de Poissons de la famille des Raies, établi par M. Duméril pour désigner les Cartilagineux à nageoires pectorales grandes, élargies et pointues, dont la tête, obtuse et carrée en avant, porte à chaque angle une petite nageoire dirigée en avant, simulant une sorte de corne. Cette petite nageoire se roule toujours en dessous et en dedans au-devant de la bouche de l'animal, qui est une fente linéaire large; de très petites dents, qui ne paraissent plus qu'une fine granulation sur l'os maxillaire, couvrent les deux mâchoires. La queue, grêle et filiforme, porte à sa base une petite nageoire, derrière laquelle il y a un aiguillon. Les espèces du genre Céphaloptère sont d'une taille énorme et d'un poids considérable. On prend, avec les Thons, dans les madragues de la Méditerranée, une espèce que Lacépède a dédiée au professeur Giorna de Turin, sous le nom de *Raia Giorna*, que Bloch désignait sous celui de *Raia Cephaloptera*, et qui a été depuis nommée par M. Risso *Céphaloptère Masséna*. Il y en a plusieurs autres espèces dans l'Atlantique et dans les mers de l'Inde.

Rafinesque a reproduit ce genre de Poissons sous le nom d'*Apturus*; cette dénomination est inexacte, d'après ce que j'ai dit plus haut de la nageoire portée sur la base de la queue de ces Poissons. (Val.)

***CEPHALOPUS.** MAM. — Division proposée par Smith dans le g. Antilope.

***CEPHALOSERIS**, Pœpp. BOT. PH. — Syn. de *Polyachyrus*, Lagasc.

***CEPHALOSPHÆRUS** (κεφαλή, tête; σφαῖρα, sphère). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Apostasimérides, créé par M. Dejean dans son Catalogue, sans indication de caractères. Ce g., suivant cet auteur, devrait suivre les *Strongylotes* de Schœnherr. Les 2 espèces qu'il y rapporte viennent du Brésil; il les a nommées *C. rectirostris* et *C. cylindricus*. (C.)

***CEPHALOSPORIUM** (κεφαλή, tête; σπορά, spore). BOT. CR. — Genre de Champignons que Corda a d'abord placé dans les Polyactidées, et ensuite dans les Stilbinées. Il est caractérisé par des filaments stériles, rameux et continus; ceux qui sont fertiles sont droits, sans cloisons subuliformes, terminés en pointe à leur sommet, qui supporte des spores simples et réunies en capitule. L'absence du renflement ou de vésicule au sommet des petits pédicelles le fait facilement distinguer du genre *Haplaria*, avec lequel on pourrait le confondre. (Lév.)

***CEPHALOSTENUS** (κεφαλή, tête; στενός, étroit). INS. — Genre de Coléoptères hétéro-

mères, famille des Mélasomes, division des Collaptérides, tribu des Scaurites, établi par M. Solier, qui en a publié et représenté les caractères dans le t. VIII des *Ann. de la Soc. ent. de France*, p. 184, pl. 7, fig. 9-16. Ce g. se distingue des *Scaurus* par son menton plus petit; par sa tête plus longue; par ses antennes plus robustes et grossissant vers l'extrémité, et par l'article terminal des palpes labiaux plus renflé. L'auteur n'y rapporte que deux espèces provenant de la Morée, et nommées, l'une *C. Dejeanii* par lui, et l'autre *C. elegans* par M. Dejean. (D.)

* **CEPHALOSTIGMA** (κεφαλή, tête; στίγμα, stigmate, en botanique). BOT. PH. — Genre de la famille des Campanulacées, tribu des Wahlenbergiées-Lightfootiées, formé par M. Alph. De Candolle, et renfermant à peine quatre ou cinq espèces encore assez peu connues, et croissant dans la Sénégambie et la Birmanie. Ce sont des plantes annuelles, à feuilles alternes, linéaires, ou lancéolées ou ovales; à fleurs disposées en grappes ou en panicules. Un des principaux caractères du genre est d'avoir un style filiforme dont le stigmate est simple, velu, capité, ce à quoi le nom générique fait allusion. (C. L.)

CÉPHALOSTOMES. *Cephalostomata*. ARACH. — Ce nom a été donné par Leach à une famille de l'ordre des Arachnides trachéennes. (H. L.)

***CEPHALOTAXUS** (κεφαλή, tête; τάξος, if). BOT. PH. — Genre formé par MM. Siebold et Zuccarini (*Fl. Jap.*, t. 130, 131?) pour un petit groupe d'arbres dioïques japonais, à rameaux secondaires distiques, dont les gemmes à pérules persistantes, décussées-imbriquées; à feuilles alternes, subdistiques, linéaires, mucronées-aiguës, légèrement falciformes, uninerves, parcourues à la face inférieure par deux larges bandes de stomates multisériées et subsistant à l'état vert pendant trois années, et à pétioles très courts et décurrents. Chatons staminigères sortant des aisselles foliaires, et portés par des supports couverts de bractées serrées-imbriquées; les pistilligères prenant naissance dans les aisselles des pérules intérieures, sur des supports nus et tétragones; fruits mûrissant la seconde année. (C. L.)

CÉPHALOTE. *Cephalotes* (κεφαλή, tête). MAM. — Genre de l'ordre des Chéir[optères], famille des Ptéropiens, établi par [Geof]froy Saint-Hilaire pour des Chauve[-souris] voisines des Roussettes, mais qui [dif]fèrent par leur index manquant [d'ongle], par les membranes de leurs ailes [qui se] réunissent au milieu du dos, [...] adhérent par une cloison verticale [longi]tudinale, et par l'absence des incis[ives ré]duites quelquefois au nombre de [...] en connaît deux espèces : une des [...] la C. DE PALLAS, *C. Pallasii*, et la [C. DE PÉ]RON, *C. Peronii*, rapportée de Tim[or par le] voyageur auquel elle a été dédiée.

***CÉPHALOTÉES**. *Cephaloteæ*. [...] Le genre *Cephalotus*, placé d'abord [parmi les] Rosacées, en a été exclu plus tard, [...] à M. Brown pouvoir devenir le [...] petite famille qu'il compose seul [...] qui, voisin des Crassulacées, [...] l'absence de pétales; la préfloraison [...] de son calice; la petitesse de [...] relativement à son périsperme [...] dant, et par plusieurs autres [...] moindre importance. (A[d. J.])

CEPHALOTES. *Cephalotes*. [...] M. Duméril avait réuni sous ce [nom dans] sa *Zoologie analytique*, les genres [des] Cottes et des Scorpènes, et qui [...] démembrés de ces grandes coupes [...] nes. Cette famille correspondrait [à peu] près à celles de nos Percoïdes à [joues cuiras]sées; mais M. Duméril avait [...] tort de ces deux grands genres [...] pres, qui sont des Gades, et les [...] cartilagineux, qui avoisinent le [Cy]clopterus *Lumpus* Linn.), et sont [...] des Discoboles.

CEPHALOTES (κεφαλωτής, [...] tête). INS. — Genre de Coléopt[è]res, famille des Carabiques, tribu [...] niens, établi par Bonelli et [...] été adopté par tous les entomolog[istes, ex]cepté par les Anglais, qui lui [...] celui de *Broscus*, donné au [...] re par Panzer. Ce genre est [...] *Carabus cephalotes* de Linné, [...] moyenne taille, toute noire, remarq[uable par] sa grosse tête, et par l'étrangl[ement qui] existe entre le prothorax et l'abd[omen,] qui le fait ressembler un peu à un [...] aussi Olivier l'avait-il placé dans [...] à tort, car il n'en a du reste aucun [...]

[illegible]tes, et n'appartient même pas à la même tribu. Le genre dont il se rapproche le plus est celui auquel Mégerle a donné le nom de *Broscus*, et qui ne forme qu'une division du g. *Feronia* dans la méthode de M. Dejean. Ce dernier, dans son *Species*, en décrit 4 espèces, dont 2 d'Europe, 1 d'Égypte, 1 d'Arabie et 1 de l'Asie-Mineure. Nous citerons le *Cephalotes vulgaris* (*Carab. cephalotes* de Linné et de Fabricius), qui se trouve communément sous les pierres dans toute l'Europe, et le *Ceph. nobilis* Dej., qui se distingue de tous les autres par sa couleur d'un vert bronzé assez luisant. Ce dernier ne se trouve qu'en Orient. (D.)

***CEPHALOTHECEÆ et CEPHALOTHECIA**, Dumort. (*Comm. Bot.*, p. 115 et 68). BOT. CR. — Synonyme de *Marchantieæ*, Nees d'Esenbeck.

***CEPHALOTHECIUM** (κεφαλή, tête; θήκη, thèque). BOT. CR. —Corda (*Icones Fung.*, t. 2, p. 14, tab. X, fig. 62) a décrit un petit champignon de l'ordre des Mucédinées, et qui est caractérisé par ses filaments dressés, simples, cloisonnés, terminés en pointe au sommet, et auquel est fixé un petit nombre de spores ovales à une seule cloison, et dont le point d'attache est légèrement saillant. Le *Cephalothecium roseum* de Corda ne diffère du *Trichothecium roseum* de Link que par le dernier caractère. On peut donc, s'il n'y a que cette seule différence, réunir ces deux genres en un seul. (Lév.)

***CEPHALOTHORAX** (κεφαλή, tête; θώραξ, poitrine). ARACH. — Latreille a employé ce nom pour désigner, dans les Arachnides et les Entomostracés, la partie qui correspond au thoracide des Crustacés décapodes, et qui résulte de la tête confondue avec le tronc. (H. L.)

CEPHALOTRICHIA (κεφαλή, tête; τρίχιον, poil). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Mélolonthides, qui, d'après M. Hope, dans son *Coleopterist's Manual*, p. 19, aurait été établi par M. Kirby; mais il ne dit pas s'il a été publié. Le *Melolontha alopex* de Fabricius serait l'espèce type de ce genre. M. Dejean, dans son Catalogue, en a fait un de son côté, avec la même espèce, et il le nomme *Lucata*. (C.)

CEPHALOTRICHUM (κεφαλή, tête; θρίξ, cheveu). BOT. CR. — Link (*Obs.* 1, p. 18) a donné ce nom à un petit groupe de Champignons de la première section des Hyphomycètes de Fries, et qui sont caractérisés par un réceptacle subuliforme, raide, terminé à son sommet par un capitule, composé de filaments sur lesquels les spores sont attachées. Ce g. a quelque analogie avec les *Isaria*. On n'en connaît encore que trois espèces, qui croissent sur les feuilles et les bois en décomposition. (Lév.)

CÉPHALOTRICS. *Cephalotrichi.* BOT. CR. — Nom donné par Nees d'Esenbeck à la cinquième et dernière sous-famille de l'ordre des Champignons Hyphomycètes, à réceptacles verticaux ou horizontaux et réunis; à sporidies et stromas simples et libres. Elle se compose des genres *Ceratium*, *Cephalotrichum*, *Epichyrium*, etc.

CEPHALOTUS (κεφαλή, tête; οὖς, ὠτός, oreille). BOT. PH.—Genre formé par Labillardière (*Nov. Holl.*, II, 7, t. 145), et dont la place dans le système naturel est encore controversée. Des auteurs qui font autorité en ont fait le type d'une petite famille qu'ils placent entre les Crassulacées et les Francoacées, bien que la nature de son fruit doive l'éloigner des premières, et que son port et la forme de ses feuilles (ascidies) le rapprochent des Sarracéniacées. Comme ce n'est pas ici le lieu de discuter les diverses opinions émises à ce sujet, nous passerons outre à la description de ce genre singulier. R. Brown (*in Fl. Voy.*, II, 601, t. 4), qui revit le *Cephalotus* de Labillardière, en fixe ainsi les caractères, dont voici le sommaire: Périgone simple, coloré, de 6 lacinies profondes, égales, ovales-lancéolées, pubescentes extérieurement, munies intérieurement d'une petite dent, et renflées à la base de poils hérissés, capités. Étamines 12, incluses, insérées au bord du tube périgonial, à filaments subulés, dressés connivents; à anthères subarrondies, didymes, adnées à un connectif subglobuleux, longitudinalement déhiscentes. Ovaires 6, sessiles, ovales, uniloculaires, renfermant un ovule unique, anatrope, dressé de la base. Autant de styles terminaux, subcylindriques, dont les stigmates simples. Akènes membranacées, ceintes du périgone et des étamines persistantes. — Ce g. ne renferme guère qu'une espèce bien connue, le *C. follicularis*, qui croît dans les lieux inondés et marécageux de la Nou-

velle-Hollande austro-occidentale, et qu'on cultive dans les jardins des curieux. C'est une plante fort remarquable, à tige peu élevée, portant des feuilles de deux sortes : les unes, qui semblent radicales, sont rassemblées au sommet des tiges, éstipulées, elliptiques, très entières, glabres ou à peine velues, dépourvues de nervures, et portées par des pétioles semi-cylindriques, un peu dilatés au point d'insertion ; les autres, mêlées avec les premières, sont de véritables ascidies, pétiolées, pendantes, à orifice annulaire, et muni d'un opercule. Les fleurs sont petites, blanches et dépourvues de bractées, disposées en une sorte de corymbe sur une scape très simple, velue, portant quelques bractées distantes et alternes. L'épi terminal se compose d'épillets pédonculés, 4-5-flores, munis de bractées linéaires-subulées, soustendantes. L'opercule des ascidies s'élève ou s'abaisse, comme dans les *Nepenthes*, selon l'état hygrométrique de l'atmosphère ; l'intérieur en est souvent rempli d'un liquide d'une saveur douceâtre, plus ou moins limpide, produit d'une sécrétion particulière à la plante, plutôt que le résultat des eaux pluviales, et dans lequel viennent se noyer un grand nombre d'Insectes. (C. L.)

CEPHALOXIS, Palis. BOT. CR. — Synonyme de *Bartramia*, Hedw.

***CEPHALOZIA**, Dumort. BOT. PH. — Syn. de *Jungermannia*, Dill.

CEPHALUS, Shaw. POISS. — Syn. de Mole.

***CEPHAX**. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, groupe des Priocérides, fondé par M. de Castelnau (*Buffon-Duménil*, t. III, p. 175) sur une espèce du cap de Bonne-Espérance, qu'il nomme *C. Reichii*. La même espèce est indiquée au Catalogue de M. Dejean, sous les noms de *Coryptius capensis*, qui sont de lui. Mais antérieurement a ces deux auteurs, M. Westwood avait établi, toujours avec la même espèce, le g. *Xiphodontus*. *Voyez* ce mot. (C.)

CÉPHÉE. *Cephea* (nom mythologique). ACAL. - Genre de Médusaires établi par Péron, et adopté par Lamarck, qui y réunit les Rhizostomes du même auteur, et les caractérise ainsi : « Corps orbiculaire, transparent, ayant en dessous un pédoncule et des bras. Point de tentacules au pourtour de l'ombrelle Quatre bouches ou davantage au disque inférieur. » Les C[illegible] phées de Péron diffèrent de ses Rhizo[illegible] seulement, en ce que ceux-ci ont les [illegible] simplement bilobés et non entremêl[illegible] cirrhes et polychotomes. On sait d'a[illegible] aujourd'hui que les quatre bouches, [illegible] ment indiquées par Lamarck, sont des [illegible] tés ovariennes naturellement fermées [illegible] une membrane mince qui se déchire [illegible] ment. Eschscholtz a rétabli les deux [illegible] de Péron, et les a placés dans sa famil[illegible] Rhizostomides, caractérisée par l'a[illegible] totale d'une bouche entre les bras, [illegible] ramifiés ou plissés, et pourvus de [illegible] les ouvertures ou de suçoirs nombreu[illegible] genre Céphée doit donc comprendre [illegible] ment les espèces qui ont des tentacu[illegible] cirrhes entre les bras ; les espèces [illegible] sont dépourvues sont des Rhizosto[illegible] connaît six espèces de Céphées, [illegible] marquables par leurs grandes di[illegible] leur belle coloration ; la derni[illegible] *C. du Cap*, décrite par MM. Q[illegible] mard dans le *Voyage de l'Uran*[illegible] de deux pieds. Les cinq premiè[illegible] par Forskal et par Péron, habi[illegible] mer Rouge, soit la Méditerran[illegible] du Sud.

CEPHEN (κηφήν, frelon). IN[illegible] ployé par Aristote pour désigne[illegible]

CÉPHÉNÉMYIE. *Cephene*[illegible] bourdon ; μυῖα, mouche). INS[illegible] Diptères, division des Brach[illegible] des Athéricères, tribu des O[illegible] par Latreille et adopté par [illegible] (*Hist. des Diptères*, faisant [illegible] *Roret*, tom. II, p. 50). Le[illegible] g. ont le corps velu comm[illegible] l'abdomen court, large, pre[illegible] les ailes écartées, avec leu[illegible] rieure entr'ouverte à l'extre[illegible] rons grands et recouvrant [illegible] Du reste, elles se distingu[illegible] et des Céphalémyies, par leur [illegible] palpes saillants. M. Macquar[illegible] espèces, dont une de la Lap[illegible] triche, et la troisième du [illegible] rope, sans indication précise [illegible] ne mentionnerons ici que la [illegible] a servi de type au g., la *Ceph*[illegible] (*Oestrus id.* Fabr. . Ce no[illegible] est le nom vulgaire qu'elle p[illegible] pays qu'elle habite. Sa larve [illegible]

ls écailleux à la bouche, et vit
au des Rennes, suivant M. Au-
; dans leurs sinus frontaux, sui-
Macquart. Ce dernier ajoute que
arfait a été trouvé en Saxe, où il
de Rennes; d'où l'on doit croire
rre n'est pas particulière à ce ru-
mais peut se développer aussi dans
animaux du même genre. (D.)

OS (nom mythologique). OIS. —
ait établi, sous ce nom, un petit
qu'il séparait des Guillemots, avec
on peut le laisser, puisqu'il leur est
par son plumage, ses formes gé-
son genre de vie. (G.)

US (nom mythologique). INS. —
l'ordre des Hyménoptères, tribu
Urocériens, établi par Fabricius
par Latreille et tous les ento-
. Les *Cephus* ont un corps long et
antennes un peu en massue, d'en-
articles, un abdomen comprimé.
nait douze à quinze espèces euro-
le type en est le *Cephus pyg-*
, répandu dans le centre et le
rope. (BL.)

ON (diminutif de Cèpe). BOT. CR.
Paulet donne à une petite es-
ou Bolet. (LÉV.)

Cepola. POISS. — Le genre du
nous réservons aujourd'hui
Cepola ne se rapporte plus à ce-
nné avait attribué cette déno-
érique.

de la famille des Tœnioïdes.
allongé et comprimé, est sem-
lame d'épée. La dorsale et l'a-
longues, distinctes de la cau-
étroite, mais longue ou lancéo-
porte des dents crochues; les
nageoires sont flexibles, quoique
soient simples. Le premier rayon
le est dur, osseux et poignant.
onnaissons dans nos mers qu'une
du genre *Cepola*, déjà repré-
illughby, et qui, à cause de sa cou-
nommée *Cepola rubescens*; mais
ie de cette espèce a été prompte-
ée, même par ceux qui l'établis-
ughby a même cru qu'un poisson
ierasfer, de la famille des Anguil-
nséquent sans ventrales, était le
celui dont on a fait le *Cepola ru-*
bescens, mais désigné par lui et par les auteurs ses contemporains ou prédécesseurs sous le nom de *Tœnia*, qui convient très bien à notre poisson. Il dit que ce poisson du genre *Fierasfer* se nomme *Cepola*; et c'est d'après cette indication que le genre, où le *Cepola* ne devait pas entrer, a été nommé cependant *Cépole*. Ce poisson abonde dans la Méditerranée, et se trouve aussi au Nord jusque sur les côtes d'Irlande. On ne le nomme nulle part Cépole; ses noms vulgaires sont *Roudgeole* à Marseille, *Calegnairis* à Nice, *Cavagiro*, *Freggia* ou *Lamia* à Gênes.

Quelques auteurs ont cru que ce pouvait être le *Myrus* des anciens. Ils en jugeaient ainsi, parce que Dorion, dans Athénée, donne à son *Myrus* l'épithète de ὑποπυῤῥίζοντα (couleur de feu); mais il est facile de voir que ce passage se rapporte à l'une de nos espèces de Murènes. (VAL.)

CÉPOLE. *Cepolis*. MOLL. — Montfort propose, sous ce nom, un genre inutile pour l'*Helix impressa* de Lamark. *Voyez* HELIX. (DESH.)

CEPPHUS. OIS. — Mœhring, qui s'est le premier servi de ce nom (1752), paraît avoir voulu désigner ainsi une espèce du g. Plongeon (*Colymbus glacialis*). Après lui, Pallas l'a appliqué au grand Guillemot (*Colymbus troile*), et Wagler à l'Ombrette (*Scopus*), de l'ordre des Échassiers. (G.)

CEPS, CÈPE ou **CEP.** BOT. CR. — Noms vulgaires de plusieurs espèces comestibles du g. Bolet. *Voyez* MYCOLOGIE.

***CEPURUS** (κηπουρός, jardinier). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Molytides, établi par Schœnherr (*Syn. et Sp. Curcul.*, t. II, p. 349) qui le place entre les *Hylobius* et les *Molytes*. Ce g. a un peu le port d'un *Phytonomus*, mais il s'en distingue par ses antennes plus courtes, plus épaisses; par les angles postérieurs du corselet aigus, et par ses jambes munies, à l'extrémité interne, d'un onglet horizontal. Le *Cur. torridus* d'Olivier, qu'on trouve au Sénégal, a servi de type pour la création de ce genre. (C.)

***CÉRACÉ.** *Ceraceus* (*cera*, cire). BOT. — Qui a la consistance et l'aspect de la cire.

***CERACHIS**, Gært. BOT. PH. — Syn. de *Spilanthes*, Jacq.

***CERÆGIDION** (κέρας, corne; αἰγίδιον, chevreau). INS. — Genre de Coléoptères té-

tramères, famille des Lamiaires, établi par M. Boisduval (*Mag. de zool.*, 1835), qui le place près du g. *Dorcadion*; mais, par sa tête perpendiculaire, coupée obliquement de haut en bas, il doit s'éloigner de ce groupe. L'espèce que cet auteur y rapporte a été trouvée dans la partie nord de la Nouvelle-Hollande, et a été nommée par lui *C. horrens*. (C.)

***CERAGENIA** (κεραία, antenne; γενειάς, duvet). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, division des Cérambycins, créé par M. Serville (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. III, p. 32) qui n'y rapporte qu'une seule espèce, le *Cerambyx bicornis* Fabr., qu'on trouve au Brésil, à Cayenne et dans d'autres contrées de l'Amérique méridionale. Cette espèce a sur le front deux cornes obtuses. Ses antennes sont pubescentes. (C.)

CERAIA, Lour. BOT. PH. — Synonyme de *Dendrobium*, Sw.

CÉRAISTE. *Cerastium* (κεράστης, cornu). BOT. PH. — Genre de la famille des Caryophyllacées, tribu des Alsinées-Cérastiées, établi par Linné (*Gen.*, 585), et renfermant plus de 60 espèces que divers auteurs, qui révisèrent le genre linnéen, partagèrent, pour en faciliter l'étude, en 5 sections qui sont : a. *Dichodon*, Bartl.; b. *Schizodon*, Fenzl.; c. *Strephodon*, Sering.; d. *Orthodon*, Sering.; *Mœnchia*, Ehr. On cultive presque toutes les *Céraistes* dans les jardins de botanique, et plusieurs sont même recherchées par les amateurs, pour la beauté de leurs fleurs; entre autres le *C. tomentosum* L., dont les fleurs, assez grandes et d'un blanc pur, sont accompagnées d'un feuillage cotonneux et comme argenté. On tapisse de cette jolie plante les rochers des jardins paysagers, où elle fait un bon effet. Ce sont en général des plantes herbacées annuelles ou vivaces, formant des touffes gazonnantes et croissant dans les parties tempérées de l'univers; elles sont le plus ordinairement velues ou tomenteuses, à tiges subcylindracées, se terminant par des dichotomes en une inflorescence ou puniculée-cymeuse, feuillée ou corymbiforme, ou subombellée. Les feuilles de diverses formes sont sessiles, distantes et très rarement imbriquées, ou quelquefois rétrécies à la base en une sorte de pétiole. On trouve aux environs de Paris 6 ou 7 espèces

de Céraistes. Les princip[...]
ce genre important sont : C[...]
rement 4-parti. Corolle de[...]
les subhypogynes, obcordif[...]
ou oblongs, profondément [...]
tus, quelquefois très enti[...]
Étamines 8-10, moins souv[...]
pogynes, à filaments subu[...]
libres, à anthères biloculai[...]
lement déhiscentes. Stigma[...]
mes, opposés aux lacinie[...]
terminant un ovaire sessile[...]
qui devient une capsule me[...]
lindrique, carrée ou courb[...]
calice ou rarement plus [...]
débiscentes par des dents en[...]
des stigmates, soit dressé[...]
conniventes en un cône, [...]
sommet en cercle ou sur l[...]
renferme des graines nom[...]
leuses, réniformes ou com[...]
leuses, granulées ou convi[...]
tubéreuses et à ombilic ést[...]

Il existe un autre genre C[...]
qui est synonyme de l'*Hol*[...]

***CÉRAMANTHE.** Reich[...]
douteux de *Scrophularia*, Tr[...]

CÉRAMBYCINS. *Ceram*[...]
mot, qui vient de *Cerambyx*[...]
g. Capricorne, est employé p[...]
gistes pour désigner tantôt [...]
tôt une tribu dans l'ordre [...]
tétramères. Latreille, qui s[...]
premier, l'avait d'abord ap[...]
famille des Coléoptères tétra[...]
antennes; mais il a appelé, [...]
mille *Longicornes*, et le [...]
bycins ne désigne plus pour [...]
dans cette même famille. M. A[...]
qui a publié, dans les *Ann. d*[...]
France, une nouvelle classi[...]
gicornes, a suivi l'exemple d[...]
pour ces deux auteurs, les [...]
bornent à ceux des Longicor[...]
tent l'ensemble des caractère[...]
bre très apparent, s'étenda[...]
largeur de l'extrémité antéri[...]
Mandibules de grandeur or[...]
bles ou peu différentes dan[...]
Lobes des mâchoires très d[...]
lants. Yeux toujours échancr[...]
du moins en partie, la bas[...]
Tête avancée ou penchée, [...]

…ment verticale. Palpes ayant leur dernier article en triangle ou en cône renversé, ou presque cylindrique, mais toujours tronqué au bout. Corps ailé.

Latreille, dans la dernière édition du *Règne animal* de Cuvier qui a paru en 1829, n'établit que 27 g. dans la tribu qui nous occupe; mais lui-même reconnaissait leur insuffisance pour classer d'une manière naturelle tous les Cérambycins connus à cette époque. Or, leur nombre ayant plus que quadruplé depuis, on ne sera pas étonné que M. Serville, dans sa nouvelle classification, ait ajouté, aux 27 g. de Latreille, 63 nouveaux g. dont plusieurs ont été créés par divers auteurs; ce qui forme un total de 90 g., qu'il divise en deux sous-tribus, les Brévipennes et les Longipennes, se subdivisant à leur tour en plusieurs groupes qui n'ont pas de noms, et dont les caractères distinctifs sont trop détaillés pour être rapportés ici. Voici dans quel ordre ces 90 g. sont rangés.

1re sous-tribu. Brévipennes.

Genres : *Necydalis*, *Tomopterus*, *Stenopterus*, *Odontocera*.

2e sous-tribu. Longipennes.

Genres : *Rhinotragus*, *Oregostoma*, *Pachyteria*, *Colobus*, *Callichroma*, *Ionthodes*, *Aromia*, *Rosalia*, *Disaulax*, *Litopus*, *Polyschizis*, *Malacopterus*, *Eurymerus*, *Mallocera*, *Purpuricenus*, *Anoplistes*, *Criodion*, *Achryson*, *Chrysoprasis*, *Deltaspis*, *Eburia*, *Cerasphorus*, *Dorcasomus*, *Cerambyx*, *Hammaticherus*, *Xestia*, *Trichophorus*, *Cosmisoma*, *Euporus*, *Coremia*, *Cordylomera*, *Trachelia*, *Promeces*, *Phœnicocerus*, *Dorcacerus*, *Chlorida*, *Ceragenia*, *Lophonocerus*, *Ctenodes*, *Cryptobias*, *Desmoderus*, *Phœdinus*, *Charinotes*, *Dendrobias*, *Trachyderes*, *Xylocaris*, *Ancylosternus*, *Oxymerus*, *Stenaspis*, *Crioprosopus*, *Rachidion*, *Lissonotus*, *Megaderus*, *Distichocera*, *Tragocerus*, *Orthostoma*, *Compsocerus*, *Prodontia*, *Amphidesmus*, *Elaphidion*, *Malloosoma*, *Xystrocera*, *Listroptera*, *Tmesisternus*, *Deilus*, *Callidium*, *Arhopalus*, *Asemum*, *Stromatium*, *Saphanus*, *Gracilia*, *Clostrocera*, *Clytus*, *Eriphus*, *Tragidion*, *Temnopis*, *Piezocera*, *Obrium*, *Cartallum*, *Stenygra*, *Ozodes*, *Rhopalophora*, *Cycnoderus*, *Ibidion*, *Ancylocera*, *Leptocera*.

Depuis le travail de M. Serville, M. Mulsant a fait paraître (en 1839) une Monographie des Longicornes de France, dans laquelle il admet également la tribu des Cérambycins, mais en lui donnant le nom de famille. Parmi les 26 g. dont il la compose, nous en avons remarqué 8 de sa création sous les noms de *Ropalopus*, *Phymatodes*, *Semanotus*, *Oxypleurus*, *Solenophorus*, *Platynotus*, *Anaglyptus* et *Leptidea*.

Parmi tous les genres que nous venons d'énumérer, il en est quelques uns seulement qui présentent des particularités de mœurs ou d'organisation, qui ont été ou seront mentionnées à leurs articles respectifs. Pour ne pas nous répéter, nous ne parlerons ici que de ce qui, sous ce double rapport, est commun à tous. Des quatre tribus dont se compose la famille des Longicornes, celle des Cérambycins est la plus remarquable. Les Coléoptères qu'elle renferme sont généralement de grande taille, à formes élancées, à très longues antennes, surtout dans les mâles, et à pattes proportionnées pour la longueur à celles du corps; d'où résulte, dans la structure de ces Insectes, une harmonie qui plaît à l'œil, indépendamment des couleurs vives et brillantes dont la plupart sont ornés. Leurs yeux, d'une conformation singulière, sont plus ou moins échancrés pour recevoir la base des antennes, lorsque l'insecte juge à propos de les renverser sur son dos. Les articles de celles-ci sont plus ou moins renflés vers le haut, surtout les premiers, et vont en diminuant de grosseur d'une manière très sensible depuis la base jusqu'à l'extrémité de ces organes. Ils sont tantôt glabres, tantôt pubescents, tantôt garnis de poils en touffes ou en faisceaux, et tantôt armés d'épines. Le prothorax est rarement lisse, presque toujours rugueux, quelquefois mutique, et souvent garni de chaque côté d'un ou deux tubercules, tantôt arrondis, tantôt surmontés d'une pointe. Les élytres, dans les Brévipennes, sont quelquefois si courtes (g. *Necydalis*, Serv.; *Molorchus*, Fabr.), qu'elles ressemblent à deux écailles qui laissent à découvert la presque totalité des ailes et de l'abdomen. Dans les Longipennes, excepté dans le g. *Colobus* qui lie ensemble ces deux sous-tribus, elles recouvrent entièrement les ailes et l'abdomen, et sont quelquefois parallèles ou d'égale largeur dans leur longueur; mais le plus souvent elles se rétrécissent de la base

à l'extrémité, où elles sont munies, dans quelques genres, d'une petite épine près de la suture. Enfin l'abdomen des femelles est toujours terminé par un oviducte en forme de tarière, à l'aide duquel elles insinuent leurs œufs dans les fissures des arbres ou des plantes, dans l'intérieur desquels les larves qui en naîtront doivent vivre et croître jusqu'à leur métamorphose en nymphes.

Comme pour tous les Insectes, ce sont les contrées les plus chaudes du globe qui produisent les Cérambycins les plus grands et les plus beaux. Cependant nous en possédons quelques uns en Europe qui ne sont pas trop inférieurs aux exotiques, soit pour la taille, soit pour l'éclat des couleurs. Nous citerons, sous le premier rapport, le g. *Cerambyx* proprement dit, et, sous le second, les g. *Aromia*, *Rosalia* et *Purpuricenus*. Malgré leur forme élancée et leurs longues pattes, les Cérambycins, destinés à vivre sur les arbres ou sur les fleurs, sont de très mauvais marcheurs ; ils sont mieux partagés sous le rapport du vol ; mais à moins d'un temps très chaud, ils prennent rarement leur essor. Dans ce cas, ils dirigent leurs antennes en avant, et les tiennent sur la même ligne que le corps pour lui servir de contre-poids ; car chez eux, l'attache des ailes, en raison de la brièveté du corselet, est placée si près de la tête, que, sans ce contre-poids, leur corps ne pourrait se maintenir dans une position horizontale pendant l'action du vol.

On rencontre les Cérambycins, les uns dans les bois sur les arbres malades, où ils s'abreuvent de la liqueur qui découle de leurs troncs ulcérés ; les autres sur les fleurs, dont ils disputent le nectar aux autres Insectes qui s'en nourrissent. On voit d'après cela qu'ils sont très peu nuisibles, du moins à l'état parfait. Mais il n'en est pas de même sous l'état de larves : celles-ci, lorsqu'elles appartiennent aux grandes espèces, font beaucoup de tort aux arbres dans le tronc desquels elles vivent, et qu'elles transpercent de part en part ; d'autres n'attaquent que l'aubier, et quelques unes se nourrissent de la moelle des plantes fistuleuses. Elles sont privées de pieds ou n'en ont que de très petits ; elles ont le corps mou, blanchâtre, plus gros en avant, avec une tête écailleuse pourvue de fortes mandibules, et sans autres parties saillantes. Le temps qu'elles mettent à

croître avant de se changer en ny
rie suivant les genres et même le
et se prolonge d'autant plus que e
sont plus grandes. Au reste, leur e
et leur manière de se transformer
près les mêmes dans toutes les tri
en traiterons plus longuement à l'a
ricornes. *Voyez* ce mot.

CERAMBYX. ins. — Synonym
Capricorne. *Voyez* ce mot.

CÉRAMIAIRES, Bory (κεράμ
terre). bot. cr. — (Phycées.) Syn
miées, Duby.

CÉRAMIANTHÈME. *Ceram*
(κέρας, corne ; ἄνθεμον, fleur).
(Phycées.) Genre établi par D
Stor. nat. mar. Adriat.) pour
confervoides de Lamouroux. Ce
adopté que par Adanson, et
lons que pour mémoire.

*CÉRAMIÉES. *Ceramieæ.*
cées.) Cette belle tribu, de la
dées, a été savamment traitée
moires successifs de M. Duby,
Mémoires de la Soc. d'hist. nat.
quels nous ne pouvons que
teur. Toutefois, nous ne saurions
circonscription de la tribu
établie dans ce savant travail.
la préférence à la délimitation
vient d'en être faite par M. J.
ses *Algæ medit. et adriat.*, p.
caractères généraux qu'il lui
tubuleuse, articulée, rarement
continue. Fructification
(conceptacles) nues ou invol
mant de nombreuses spores
spore hyalin, souvent mucil
pant irrégulièrement à la m
spores extérieures, sessiles
l'extrémité d'un petit rameau,
4 spores tétraèdres, enveloppées
périspore. On voit par cette
le g. *Polysiphonia* a été avec
ce groupe. Les genres qui le com
Callithamnion, Lyngb. ; *Gr*
Wrangelia, J. Ag. ; *Spyridia*,
dera, J. Ag. ; *Ceramium*, Ag. ; *P*
Microcladia, Grev.

*CÉRAMITES ou CÉRAM
Groupe de la tribu des Euménien
des Hyménoptères, établi par M.

des anim. art.) pour le seul genre *Ce*-. Ce groupe se distingue de tous ceux même tribu par des ailes antérieures es horizontalement pendant le repos, ement doublées dans le sens longitu-. (Bl.)

RAMIUM (κεράμιον, vase en terre). a. — (Phycées.) Ce n'est pas du genre nyme de Roth (*Cat. Bot.*, I) qu'il doit ci question, genre vague et composé es incohérentes, mais bien de celui donné son nom à une tribu de la fa- des Floridées, et que M. Agardh a dé- une manière précise (*Sp. Alg.*, II,). Il peut être ainsi caractérisé : Fronde , articulée, le plus souvent di- , composée d'un seul tube continu, quel une série simple (*monosiphon*) les cylindriques colorées (*endochro*-) superposées l'une à l'autre, et qui être muni, au niveau des entre- ou moins renflés, d'un réseau irrégulières colorées qui en alté- endroit la transparence. Fructifi- ble : 1° Conceptacles sessiles le rameaux, entourés de quelques en guise d'involucre, et contenant, ispore entier ou lobé, gélatineux, nombreuses spores anguleuses. pores se développant en grand les cellules extérieures des , où elles apparaissent sphéri- périspore hyalin, puis se sé- régulièrement en 4 spores. des espèces connues est d'en- ; à moins qu'avec M. Kützing, publier une Monographie de ce , 1841, *Heft.* 6, p. 727), on ne mettre les 5 nouveaux g. *Hormo*- *ceras*, *Echinoceras*, *Acantho*- *ceras*, et les 48 espèces qu'il convenable d'y former. (C. M.)

RAMIUM (κεράμιον, vase en terre). — M. Reinwardt avait désigné par des notes manuscrites, un g. . Hornschuch, en le publiant *plantarum* de la Société de Ra- , l'a changé en *Tegularia* ; mais ce sur l'*Aspidium truncatum* Sw., identique avec le *Didymochlæna* de , qui est généralement admis. mot. (Ad. B.)

a aussi appliqué le nom de *Ceramium* à un genre qu'on regarde comme synonyme du genre *Bragantia* de Loureiro.

CERAMIUS. ins. — Genre de l'ordre des Hyménoptères, de la tribu des Euméniens, établi par Latreille et adopté par tous les entomologistes. Les *Ceramius* se font particulièrement remarquer par leurs palpes labiaux plus longs que les maxillaires, et par les ailes antérieures n'offrant que des cellules cubitales. M. Klug, auteur d'une Monographie de ce genre, en a fait connaître quatre espèces : deux du cap de Bonne-Espérance, et deux du midi de l'Europe.

M. Lepeletier de Saint-Fargeau en a fait connaître une nouvelle espèce d'Orus ; mais les mœurs de tous ces insectes nous sont encore inconnues. (Bl.)

***CERANDRIA** (κέρας, corne ; ἀνδρία, force). ins. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Taxicornes, établi par M. Dejean aux dépens du g. *Trogosita* de Fabricius, et auquel il donne pour type une espèce d'Espagne, nommée *T. cornuta* par ce dernier auteur. Il y réunit 4 autres espèces : une de Carthagène (*Trog. maxillosa* Fabr.), une de l'Ile de France (*Cer. vicina* Dej.), une de France (*Cer. testacea* Dej.) et une de Tanger (*Cer. pusilla* Dej.). (D.)

CERANTHERA, Palis. bot. ph. — Syn. d'*Alsodeia*, Th. — Raf., syn. de *Solanum*, Lin. — Ell., syn. de *Dicerandra*, Benth.

***CÉRANTHIE.** *Ceranthia.* ins. — Genre de Diptères, établi par M. Robineau Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*). Ce genre fait partie de la famille des Calyptérées, division des Zoobies, tribu des Entomobies. L'auteur n'y comprend que deux espèces, nommées par lui, l'une *Cer. fulvipes*, et l'autre *Cer. podacina*, toutes deux des environs de Saint-Sauveur. (D.)

***CERANTHUS**, Schreb. bot. ph. — Syn. de *Linociera*, Sw.

***CÉRAPE.** *Cerapus* (κέρας, corne ; ποῦς, pied). crust. — Genre de l'ordre des Isopodes, de la famille des Crevettines, établi par Say, et ainsi caractérisé : Antennes grosses, terminées par un grand article styliforme. Premier anneau thoracique distinct de la tête, supportant une paire de pattes terminées par une petite main plus ou moins préhensile. Mains de la seconde paire, grandes, trianguliformes, armées d'une forte griffe composée des deux articles du mem-

bre. Pattes suivantes grêles. Deux espèces composent ce genre ; celle qui lui sert de type est le *C. tubularis* Say (*Journ. of the Acad. of Philad.*, tom. I, pl. 4, fig. 7 à 11). Cette espèce, dont la longueur égale environ un quart de ligne, et qui habite dans des tubes membraneux parmi les *Fucus*, sur les côtes des États-Unis d'Amérique, est très remarquable par ses mœurs, en ce qu'elle se tient dans un petit tube assez semblable à la gaîne des Friganes, et se traîne partout avec lui sans se servir de ses pattes pour marcher, mais en s'aidant seulement de ses antennes. (H. L.)

CERAPHRON. INS. — Genre de la tribu des Proctotrupiens (*Oxyures*, Latr.) établi par Jurine et adopté par tous les entomologistes, avec de plus ou moins grandes restrictions. Les véritables Céraphrons ont un corps assez court ; des antennes coudées de onze articles dans les mâles, et de dix seulement dans les femelles, et des ailes n'offrant qu'une seule cellule radiale, sans aucune autre nervure. Ce genre se compose d'un assez grand nombre de petites espèces européennes ; elles vivent à leur état de larve, parasites de divers Insectes. M. Westwood a vu sortir du Puceron des Fèves le *Ceraphron Carpentieri*, et M. Bouché a trouvé le *Ceraphron Syrphii* parasite de plusieurs espèces de *Syrphus*.

Le type du genre est le *C. sulcatus* Jur., qui habite l'Europe centrale. (BL.)

***CÉRAPHRONTITES** ou **CÉRAPHRONTIDES.** INS.—Groupe de la tribu des Proctotrupiens, comprenant principalement le genre *Ceraphron* et quelques petits genres voisins. (BL.)

***CÉRAPODINE.** *Cerapodina* (diminutif de Cérape). CRUST. — M. Milne-Edwards, (*Hist. naturelle des Crustacés*, t. III) désigne sous ce nom une coupe générique que M. Templeton avait rangée dans le genre *Cerapus*. Ce nouveau genre, qui appartient à l'ordre des Amphipodes et à la famille des Crevettines, se distingue de celui de *Cerapus*, par la conformation de ses antennes, dont les deux paires se terminent par un filet multi-articulé; par la tête, qui est confondue avec le premier anneau thoracique, et enfin par les quatrième, cinquième et sixième paraissant être dépourvus de pattes. La seule espèce connue est le *C. abditus* Templ. (*Trans. of the Entom. soc. of Lond.*, t. I, p. 186, pl. 20, fig. 5), longue d'une ligne et demie environ, qui vit dans un petit tube cylindrique, papyracé, ouvert aux deux bouts, et se sert de ses mains pour se traîner sans abandonner la gaîne. Elle a été trouvée pendant une traversée de [illegible] Angleterre. (H. L.)

CERAPTERUS (κέρας, corne; [illegible], aile). INS.—Genre de Coléoptères [illegible], famille des Xylophages, tribu des [illegible], établi par Swederus et adopté par [illegible] ainsi que par M. de Castelnau. Ce g., [illegible] aux dépens des *Paussus* de Fabricius, [illegible] fondé sur une espèce de la Nouvelle-Hollande nommée par l'auteur *Cerapt.* [illegible], suivant M. de Castelnau, et qui paraît être la même que celle décrite par M. [illegible] (*Trans. of the entom. Soc.*, vol. II, [illegible] the second, pag. 95), sous le nom de *Macleayi* ; c'est aussi sous ce dernier nom que M. Boisduval l'a mentionnée, dans la partie entomologique du *Voyage de l'Astrolabe* (2ᵉ part., pag. 462). (D.)

***CERAPTERYX** (κέρας, corne; [illegible], aile). INS.— Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, établi par M. Curtis, et adopté par M. Westwood, dans son *Synopsis* des g. d'Insectes de l'Angleterre. Ce g., qui appartient à la tribu des *Noctuelides* de M. Stephens, a pour type la *Noctua graminis* de Linné, que M. Boisduval place dans son g. *Heliophobus*. *Voyez* ce mot. (D.)

***CERAPTOCERUS** (*Cerapterus*, genre d'insectes; κέρας, corne, antenne). INS. — Genre de la famille des Chalcidites, groupe des Encyrtites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Westwood et adopté par nous (*Hist. anim. art.*). Ce petit genre, très voisin des *Encyrtus*, s'en distingue surtout, aussi bien que des autres genres du même groupe, par des antennes extrêmement larges et aplaties comme dans les *Cerapterus* (ordre des Coléoptères). On n'en connaît encore qu'une seule espèce trouvée en Angleterre : c'est la *C. mirabilis* Westw. (BL.)

***CERASPHORUS** (κέρας, corne ; [illegible], porteur). INS. — Genre de Coléoptères [illegible] mères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, créé par M. Serville (*Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. III, p. 10). Cet auteur y a établi deux divisions : dans la première rentre le *C. hirticornis*, espèce du [illegible]

ui a les antennes excessivement ve-
s élytres arrondies et mutiques.
n, dans son Catalogue, en a fait avec
n g. qu'il appelle *Ceropogon*, réser-
tre division pour le g. *Cerasphorus*,
élytres sont tronquées et armées
ine à chaque angle terminal. Les
s *garganicus* et *rusticus* Fabr. en
e; M. Newman (*in the Entomol.*)
donc pas dû créer, pour placer
spèces, un nouveau g. auquel il
om de *Chion*. Elles appartiennent
x aux États-Unis, et c'est par er-
Fabricius donne à la dernière les
Indes pour patrie. (C.)

PIS (κῆρ, cœur; ἀσπίς, écusson).
de Coléoptères pentamères, fa-
mellicornes, tribu des Scara-
bli par MM. de Saint-Fargeau et
ns l'*Encyclopédie* (tom. X;
370), et adopté par MM. De-
elmau. Ce g. se distingue des
la forme de son écusson en
doubles crochets de ses tarses
et par le bord postérieur du
est tridenté. M. Dejean en dé-
ont 15 du Brésil, une du Pérou
ili. Ce sont de jolis Insectes
écailles de diverses couleurs.
, comme type, le *Ceraspis*
(D.)

REPT. — Nom de la *Vipera*
du g. Vipère.

Cerastes (κέρας, corne). MOLL.
sification générale des Mollus-
, d'après les animaux, Poli
à l'animal du genre *Cardium*
(DESH.)

ÉES. *Cerastieæ*. BOT. PH. — La
ées, dans les Caryophyllées, est
par M. Fenzl en plusieurs sec-
Cérastiées, ayant pour type
stium, en forment une, carac-
styles opposés aux divisions du
ent 4 ou 3; une capsule cylin-
quefois amincie en cône à son
ite ou recourbée, formant, sous
e, un tube terminé par des dents
double des styles. (AD. J.)

IN. REPT. — Nom d'une esp. du
his.

STIS (κεράστης, espèce de ser-
— Genre de Lépidoptères, famille
des Nocturnes, établi par Ochsenheimer aux dépens du g. *Noctua* de Fabricius et adopté par M. Treitschke, ainsi que par M. Boisduval, qui le place dans la tribu des Orthosides. Les espèces de ce g. se reconnaissent à leur corselet lisse et peu convexe, à leur abdomen aplati et terminé carrément dans les deux sexes, et à leurs ailes supérieures courtes et légèrement arrondies à leur bord postérieur. Les Chenilles sont rases, cylindriques, épaisses, veloutées, de couleurs sombres et marbrées, avec la tête petite et globuleuse. Elles vivent sur les plantes basses, se cachent pendant le jour, et s'enterrent pour se changer en chrysalides. M. Boisduval, dans son *Genera et ind. method.*, en désigne 18 espèces, dont 6 se trouvent en France. Nous citerons comme type le *Cerastis vaccinii* (*Noct. idem* Linn.), qui se trouve aux environs de Paris. (D.)

*CERASTITES, Gr. BOT. PH. — Synon. de *Meconopsis*, Vig.

CERASTIUM. BOT. PH. — Nom latin du genre Céraiste.

*CÉRASTODERME. *Carastoderma* (κέρας, corne; δέρμα, enveloppe.) MOLL. — Dans sa nomenclature, Poli donne ce nom aux Coquilles du genre *Cardium*. (DESH.)

CERASUS. BOT. PH. — Nom latin du g. Cerisier.

*CERATANDRA (κέρας, corne; ἀνήρ, étamine). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Ophrydées, établi par M. Lindley (*Orchid.*, 363), qui le divise en 2 sections : a. *Euceratandra* (*Hippopodium*, Harw.), b. *Euota* (*Calota*, Harw.). Il renferme quelques espèces appartenant au Cap, à feuilles linéaires-sétacées, dilatées à la base, et enveloppant toute la tige; à racines fasciculées, allongées, charnues, tomenteuses; à fleurs réunies en un épi serré. On en cultive en Europe une espèce, le *C. ochroleuca* (*Ophrys atrata* L.). Le périgone en est bilabié; la division apicilaire la plus extérieure se soude avec les divisions intérieures en une sorte de casque, qui se prolonge et penche ordinairement en avant; les divisions latérales externes sont étalées et libres. Le labelle est onguiculé, lunulé, nu ou muni d'un appendice charnu, libre au sommet; gynostème en forme de fer à cheval; stigmate petit, trilobé; anthère couchée, adnée aux branches du stigmate; pollinies sans glandules. (C. L.)

*CERATANTHERA, Horn.—BOT. PH. — Syn. de *Globba*, Linn.

CERATIA (κέρας, corne). BOT. PH.— Nom chez les anciens d'une plante indéterminée, et que divers auteurs modernes se sont en vain efforcés de rapporter à des plantes, dont quelques unes ont dû être restées inconnues aux Grecs, comme aux Romains. (C. L.)

CERATINA (diminutif de κέρας, corne, antenne). INS. — Genre de la famille des Mellifères (Apiens, Bl.), établi par Latreille et adopté par Spinola, Jurine et tous les autres entomologistes. Les Cératines ont, dans l'ensemble général de leur conformation, de grands rapports avec les Xylocopes; et plusieurs auteurs, entre autres M. Spinola, ont avancé qu'elles avaient une manière de vivre très analogue. M. Lepeletier de Saint-Fargeau, remarquant au contraire chez ces Insectes l'absence de palette propre à la récolte du pollen, les considère comme parasites; et il assure même qu'ils déposent leurs œufs dans les nids des Osmies, leurs larves devant vivre aux dépens des provisions amassées par ces dernières. On connait un petit nombre d'espèces indigènes et exotiques de ce genre, dont le type est la *C. callosa* (*Megill. callosa* Fab.). (BL.)

CERATIOLA (diminutif de κεράτιον, petite corne). BOT. PH. — Genre de la famille des Empetracées, formé par L. C. Richard, et ne renfermant encore qu'une espèce découverte dans l'Amérique du Nord. C'est un sous-arbrisseau rigide, ascendant, à nombreux rameaux simples, dressés, munis de feuilles alternes, rapprochées, et comme verticillées, étalées, aréreuses, obtuses, luisantes, carénées en dessus, creusées d'un sillon en dessous, et non accompagnées de stipules; les fleurs, d'un brun pâle, sont sessiles, axillaires, solitaires ou rassemblées en petit nombre, et donnant naissance à des baies oranges. La seule esp. que ce g. renferme (*C. ericoides*) est cultivée depuis long-temps comme plante d'ornement. (C. L.)

*CERATIOSICYOS (κεράτιον, petite corne; σίκυος, concombre). BOT. PH. — Genre de la famille des Passifloracées, tribu des Modeccées, établi par Nees (*in Eckl. et Zeyh., Enum. Pl. cap.*, 281) pour une plante du Cap, herbacée, vivace, grimpante, à feuilles alternes, pétiolées, palmées, 3-7-fides, dont les lacinies acuminées, dentées en scie; à fleurs unisexuées, verdâtres, petites; les m[...] grappes dont les pédoncules souven[...] fères; les femelles solitaires longue[...] donculées, et naissant souvent e[...] grappes des premieres. ([...]

*CERATITES (κερατίτης, encorné [...] Genre de Coléoptères tétramères, fa[...] Longicornes, division des Lamiaire[...] par M. Serville (*Annal. de la Soc* [...] *Fr.*, t. IV, p. 81). L'espece qu'il [...] trer se trouve au Sénégal; il la no[...] *jaspidea*. Une 2e esp., le *C. pollens* [...] quet (indiqué au Catalogue de M. [...] comme se trouvant à Java, n'offre [...] caractères propres à ce genre.

*CERATITES (κερατίτης, encor[...] CR.—Link a décrit sous ce nom quel[...] d'*Ecidium*, qui, par l'allongemen[...] péridium, ont quelque ressembla[...] de petites cornes, comme les *Æci*[...] *rea* et *cancellata*. Mais ce dernier [...] être séparé, et former un genre pa[...] en raison de la réunion des extrém[...] péridium. Les autres espèces, com[...] *pini*, *elatinum* et *columnare* appartie[...] genre *Peridermium*.

*CERATITIS (κερατίτης, encor[...] — Genre de Diptères, division [...] chocères, famille des Athericères, [...] Muscides, fondé par M. Mac-Leay (*Z*[...] *Journal*, n. XVI, an. 1829), sur un[...] dont la larve est très nuisible aux [...] cultivés dans l'île Saint-Michel, [...] Açores, et qu'il nomme par cette r[...] *citriperda*. M. le marquis de Brém[...] une note qui fait partie des *Ann. d*[...] *ent. de France* (tom. XI, pag. 1[...] fait connaître d'abord l'identité de c[...] pece avec celle qui cause égale[...] grands dégâts aux mêmes arbres à [...] France, et il en décrit et figure ens[...] seconde sous le nom de *C. hispanica*, ayant été trouvée dans les environs de [...] par M. Ghiliani. Il pense que le *Teph*[...] *tata* de Wiedman (*Analect. entom* [...] p. 55) n'est pas autre chose que la Mu[...] l'Ile de France; d'où il suit que le [...] *lophora*, fondé sur cette espèce par [...] quart, est identique avec celui de [...] créé précédemment par M. Mac-Leay, le nom par conséquent doit prévaloi[...]

CERATIUM (κεράτιον, petite corne[...] CR.—Ce genre, que Fries place dans

ètes, a été créé par Albertini et de
nitz (*Conspect. Fung.*, p. 358). Il se
marquer par les petits réceptacles
x ou en forme de cornes, d'une
nce molle, presque mucilagineuse,
verts de petits flocons, qui supportent
res. Le *C. hydnoides* Alb. et Schw.,
rencontre très fréquemment en au-
, croît par groupes sur les bois pourris;
blanc comme la neige, se réduit en
au plus léger contact, et se présente
a forme de petites branches ou de cor-
neuses et aplaties. Quand on le met
tact avec une goutte d'eau, les spo-
détachent à l'instant même, et le pe-
ibre de filaments qui subsistent fait
qu'il s'y est presque entièrement dis-
s autres espèces sont beaucoup plus
t se rencontrent également sur les
décomposition. (LÉV.)

TIUM. *Ceratium* (κέρατιον, petite
rus. — Genre établi par Schranck
fusoire fort remarquable que O.
it nommé *Bursaria hirundinella*, et
de Saint-Vincent a voulu faire le
ndinelle. Nitzsch, en adoptant ce
a mi avec raison la *Cercaria tripos*
. Ehrenberg réunit ces espèces à
ridinium; mais, dans notre *Hist.*
nous avons cru devoir le conserver
caractérisé par les prolon-
forme de cornes du test corné
espèces, en y comprenant
um fusus (*Peridinium*, Ehrenb.),
horescente de la mer Baltique
M. Michaelis. Le genre *Ceratium*
la famille des Péridiniens qui
animaux sans organes internes
eloppés d'un test résistant ou
, irrégulier, d'où sort un long fila-
forme, et qui présente en outre
urs sillons occupés par des cils
(DUJ.)

UM, Blum. BOT. PH.—Syn. de
du même auteur.

OBLEPHARUM (κέρας, corne;
paupière). OIS. — Division établie
dans le g. Macareux, pour le
Fratercula arctica. (G.)

OCARPUS (κέρας, corne; καρ-
). BOT. PH. — Genre de la famille
odiacées, tribu des Atriplicées,
r Buxbaum (*Comm. Petrop.*, I, 244,
t. 9) pour une plante annuelle, indigène des sables de l'Asie médiane, à rameaux nombreux et divariqués, garnis de feuilles alternes, étroitement lancéolées, très entières; à fleurs monoïques, petites, vertes, dont les mâles quaternées ou quinées, très courtement pédicellées sur les divisions des ramules; les femelles solitaires, sessiles, ébractéées dans l'aisselle des feuilles. Cette plante est cultivée dans les jardins botaniques d'Europe. (C. L.)

* **CERATOCARYUM** (κεράς, corne; κάρυον, noix). BOT. PH. — Genre de la famille des Restiacées, établi par M. Nees d'Esenbeck (*Lindl. introd.* 2e édit., p. 451), pour une espèce d'herbe du Cap peu connue, à chaumes simples, aphylles; à fleurs mâles en thyrse, à fleurs femelles disposées en épis serrés à l'extrémité du chaume; à bractées inférieures stériles, la terminale seule fertile.

***CERATOCEPHALA**, Wall. (*Comp. Fl. Germ.*, III, p. 39) (κέρας, ατος, corne; κεφαλή, tête). BOT. CR. — (Hépatiques.) Synonyme d'*Anthocérotées*, Nees. (C. M.)

CERATOCEPHALUS, Vaill. (κέρας, corne; κεφαλή, tête). BOT. PH.—Syn. de *Bidens*, Linn.

C'est aussi le nom d'un genre de la famille des Renonculacées, tribu des Renonculées, formé par Mœnch (*Meth.*, 218) et révisé par De Candolle (*Syst.*, 1) pour deux espèces annuelles très petites, croissant dans les endroits stériles et les champs cultivés de l'Europe médiane, à feuilles radicales multiparties, à scape uniflore. Le type de ce petit genre est le *Ranunculus falcatus* de Linné. Ce genre, assez peu distinct des Renoncules proprement dites, n'en diffère guère que par ses étamines indéfinies, mais en nombre moindre (5-15); ses carpelles en épi court muni d'un double renflement à la base et terminé en un long style persistant, corniforme et stigmateux intérieurement. (C. L.)

***CERATOCHILUS**, Lindl. BOT. PH.—Syn. de *Stanhopea*, Hook.

CERATOCHLOA, Palis. BOT. PH. — Syn. de *Bromus*, L.

***CERATOCOLUS**. INS. — Nom d'une division établie par M. Brullé dans le g. *Crabro*, et dont le type est le *C. subterraneus*.

***CERATODACTYLIS** (κέρας, corne; δάκτυλος, doigt). BOT. PH. — Ce nom a

été donné par J. Smith à un genre de Fougères, publié par MM. Hooker et Bauer (*Gen. filic.*, t. 36), et fondé sur une plante du Mexique, à feuilles stipitées, glabres, tripinnées, dont les pinnules inférieures stériles, alternes, pétiolées, sont oblongues-elliptiques, obliques à leur base, dentelées, à veines une seule fois dichotomes; les pinnules supérieures fertiles sont contractées, linéaires, un peu courbées, quelquefois trifurquées, et ont leurs bords membraneux, repliés en dessous, formant un tégument qui couvre tout le dos de la pinnule. — Les groupes de capsules sont linéaires, fourchus, les capsules recouvrant les veines bifurquées et parallèles entre elles dans toute leur longueur. Ce g., rapproché par Endlicher des *Tænitis*, paraîtrait plus voisin des *Allosorus*. (Ad. B.)

*CÉRATODES (κερατώδης, forme de corne). MOLL.—M. Guilding a proposé de former, sous cette dénomination, un genre pour celles des Ampullaires qui ont la forme de Planorbes (*Ampullaria cornu-arietis*, par exemple). Ce genre est d'autant moins recevable, que M. Guilding lui-même a donné la preuve que les animaux de l'*A. cornu-arietis* ne diffèrent pas de ceux des autres espèces d'Ampullaires, et nous pouvons ajouter que relativement aux formes des Coquilles, on passe insensiblement des plus déprimées aux plus globuleuses. *Voy.* AMPULLAIRE. (Desh.)

*CERATODON (κέρας, ατος, corne; ὀδούς, dent). BOT. CR. — (Mousses.) Le type de ce genre fondé par Bridel (*Bryol. univ.*, I, p. 480) est le *Mnium purpureum* L. Il appartient à la division des Acrocarpes Haplopéristomées. Ses caractères sont les suivants : Péristome simple, composé de 16 dents libres à la base, chacune desquelles est partagée en deux portions filiformes, liées entre elles inférieurement par des productions transversales, mais parfaitement distinctes dans le reste de leur longueur. Coiffe en capuchon. Capsule inégale, un peu inclinée, munie d'un anneau et d'un rudiment d'apophyse (*Struma*), et enfin profondément sillonnée après la dissémination des spores. Celles-ci sont globuleuses, diaphanes, granuleuses. Fleurs dioïques; les mâles et les femelles capituliformes, composées d'un petit nombre d'anthéridies ou de pistils, et de paraphyses articulées. Ces Mousses, au nombre de 2 ou 3, habitent l'Europe et les lieux ... rés de l'Asie et de l'Amérique. L'une ... le *Ceratodon purpureus*, est très comm... conséquemment excessivement poly... (C. M.)

*CERATOGNATHUS (κέρας, corne; ... θος, mâchoire). INS. — Genre de Coléo... pentamères, famille des Lamellicor... groupe des Priocérides, créé par M. ... wood (*Ent. Magazine*). L'insecte qu'il y ... entrer se trouve à Van-Diemen. Il le ... *C. niger*. Ce g. paraît voisin des *Xip...* *tus* du même auteur. (C.)

* CERATOGONON (κέρας, corne; ... articulation). BOT. PH. — Meisner (in ... *Pl. as. rar.*, III, 63) a établi ce genre ... famille des Polygonacées, tribu des ... nées-vraies, sur une plante prob... annuelle, cultivée dans le jardin ... de Calcutta et dont on ignore la patrie ... cise. La tige en est ascendante, cy... les feuilles pétiolées, ovales-tria... hastées, les gaînes cylindriques, ... concis, cilié-sétacé; les fleurs sont ... les mâles et les femelles sortent de ... aisselle. Elles sont disposées en é... axillaires, solitaires, très lâches, ... les bractées sont cylindriques, cil... flores; les pédicelles environ trois ... longs que la bractée, articulés ... de la fleur, et ensuite défléchis. On ... naît ni l'ovaire ni les styles.

*CERATOGONYS, Pert. INS. — ... *Cryptostoma*, Dej.

CERATOIDES, Scheuchz. MOLL. — ... du *Baculites vertebratus*, que l'aut... pris pour des vertèbres fossiles de ...

*CERATOLEPIS, Cass. BOT. PH. — ... de *Pamphalea*, Lagasc.

* CERATOLOBUS (κέρας, corne; ... lobe). BOT. PH. — Un Palmier ... Java (le *Ceratolobus glaucescens*) ... tige grêle, sarmenteuse, est em... les gaînes allongées, couvertes de ... breuses épines étalées des ancien... des, a servi de type à Blume (in ... *et* Schult., *Syst.*, 7), pour établir ce ... qui appartient à la famille des Palm... tribu des Calamées. Les pennes des ... des sont rhombiques-cunéiformes, ... lées-dentées en devant, d'un blanc ... que jaunâtre en dessous, et portant ... un rachis souvent atténué en une

...e. Les spadices sont latéraux, à pé... grêle, allongé, adné à la surface ...des frondes; les fleurs, polygames... ...es, renfermées dans une spathe ... qui se déchire ensuite irréguliè... ...l, sont paniculées et d'un jaune pâle; ...ules sont disposées sans ordre au... ...des ramifications et sous les fleurs. ...ils sont d'un jaune roussâtre. (C. L.)

...ATONEMA, Roth. BOT. CR.—Syno... *Dematium*, ou, selon Lindley, d'*An*... ...—Pers., synonyme du genre *Phle*...

...TONIA. BOT. PH. — Syn. latin du ...ier.

...TONYX (κέρας, corne; ὄνυξ, ongle). ... de Coléoptères pentamères. ...r (*Journ. entomol.*, 1839, p. 196) ...bleau des Eucnémides, dans le... ...ainsi le nom de ce g., dont il at... ...ation à M. Perty. Il est appelé ...par M. de Castelnau, qui cite la ...(*Revue Silbermann*, 3, 181, di... ...*stomides*). Ce g. est le même ...*ryptostoma* de Latreille (*Rè*... ...*N.*, p. 453). Les trois seules ... qui s'y rapportent sont les ...*ais*, *denticornis* Fabr., et le ... M. Perty. (C.)

...TALUM (κέρας, ατος, corne; ...). BOT. PH. — Genre de la ...xifragacées, tribu des Cuno... ... Smith (*Nouv. holl.*, I, 9), ... quelques arbres (4 ou 5) ou ...eaux de l'est de la Nouvelle-... ...uilles opposées, simples ou ...es en scie, glabres, munies ...terpétiolaires, subfoliacées, ...fleurs disposées en panicules ... genre se distingue principa... ... lacinies raides et cornifor... ...étales de sa corolle, lesquels ...ts dans quelques espèces et ...tres. De là, la division de ce ... sections (*Meriderma*, Don ...*hil. journ.*, IX, 91], corolle ...*opetalum*, Endl., corolle pen... ... chacune probablement devra ... tard en genre distinct. L'une ... *C. gummiferum*, qui appartient ..., est cultivée dans les jardins (C. L.)

*CERATOPHRYS (κέρας, corne; ὀφρύς, sourcil). REPT.—Genre établi par Boié, dans l'ordre des Batraciens pour quelques espèces de Grenouilles de l'Amérique méridionale, à tête large, à peau grenue, en tout ou en partie, portant sur chaque paupière une saillie membraneuse en forme de corne, et dont quelques unes ont le tympan caché sous la peau. Gravenhorst a fait de ces dernières espèces son g. *Strombus*. (C. D'O.)

*CÉRATOPHTHALMES. *Ceratophthalma*. CRUST.—Cuvier et Latreille donnent ce nom à une famille de Crustacés décapodes, comprenant ceux qui ont les yeux placés le plus souvent à l'extrémité de deux pièces mobiles. (H. L.)

*CERATOPHYA (κέρας, ατος, antenne; φύω, je produis). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Brachystomes, tribu des Syrphides, établi par Wiedmann, et adopté par Latreille, ainsi que par M. Macquart. Ce dernier en décrit 3 espèces, savoir : *Cer. notata* Wied., *Cer. longicornis* Wied., et *Cer. fuscipennis* Macq. Les deux premières, du Brésil, et la troisième, de Philadelphie. (D.)

*CÉRATOPHYLLÉES. *Ceratophylleæ*. BOT. PH. — Le genre *Ceratophyllum*, que sa structure singulière ne rattache à aucune famille, a paru en conséquence devoir à lui seul en constituer une dont les caractères seront ceux mêmes du genre, c'est-à-dire les suivants : Fleurs monoïques. Calice divisé en beaucoup de lanières verticillées, et renfermant dans les mâles 10-20 étamines, à anthères sessiles, biloculaires, terminées par 3 pointes; dans les femelles un ovaire libre, au sommet duquel le style forme une pointe stigmatique sur l'un de ses côtés, renfermant dans sa loge unique, pendu à son sommet, un seul ovule orthotrope. Cet ovaire devient une nucule coriace, et la graine, sous une mince membrane, offre un embryon fort remarquable par sa radicule dirigée en sens inverse du point d'attache, c'est-à-dire infère, par ses deux cotylédons écartés l'un de l'autre, par sa gemmule extraordinairement développée, polyphylle, et dont les deux folioles les plus extérieures ont été généralement décrites, comme deux autres cotylédons croisés avec les premiers. M. Ad. Brongniart a fait connaître le développement anormal de cet embryon, qui, se dégageant

de son sac dont la gemmule seule reste coiffée, croît ainsi en dehors de lui. Les Cératophyllées sont des herbes submergées, vivant dans les eaux douces de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Leurs feuilles verticillées sont découpées en lanières linéaires et dentées, et portent les fleurs solitaires à leur aisselle. (Ad. J.)

CERATOPHYLLUM (κέρας, corne; φύλλον, feuille). bot. ph.—Genre type et unique de la famille des Cératophyllées, établi par Linné, et renfermant environ 8 espèces. Ce sont des plantes herbacées annuelles (?) ou vivaces, plus ou moins submergées et croissant dans les lacs, les étangs, les fleuves et les ruisseaux des parties tempérées de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique; à feuilles verticillées, rigidules, di-trichotomes-multifides, à involucres axillaires, solitaires. Deux d'entre elles, les *C. demersum* L., et *C. submersum* L., croissent aux environs de Paris, où on les trouve dans les mares et les fossés pleins d'eau. Les caractères de ce genre étant précisément ceux de la famille, nous renvoyons le lecteur à cet article. *Voyez* cératophyllées. (C. L.)

CÉRATOPHYTES. *Ceratophyta*. polyp.—Première tribu de la famille des Polypes à polypier, établie par Cuvier (*Règne anim.*, nouv. édit., III, 309), qui y réunit les Antipathes et les Gorgones. (C. d'O.)

***CERATOPHYTUM** (κέρας, corne; φυτόν, souche). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, le même que celui de *Cerophytum* de Latreille. M. Stephens (*British Entomol.*) en a changé l'orthographe probablement parce qu'il l'aura trouvée incorrecte, comme elle l'est en effet. *Voyez* cerophytum. (C.)

***CERATOPHYUS** (κέρας, corne; φύος, souche). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides arénicoles de Latreille, créé par M. Fischer de Waldheim (*Entom. de la Rus.*, t. II, p. 143). Ce g. est voisin des *Géotrupes*, avec lesquels plusieurs entomologistes les confondent encore aujourd'hui, bien qu'il en soit très distinct. Les espèces qui y rentrent sont les *Geot. ammon* Pall., *G. Hoffmanseggii* Dej., *G. Fischeri* Zwich (*G. dispar* Ross.), et *G. monoceros* de Dahl. Le 1er et le 3e se trouvent dans les provinces méridionales de la Russie, le 2e en Espagne, et le dernier en Toscane. (C.)

***CERATOPODIUM**, Cord. bot. *Voyez* aspergillini.

CERATOPOGON (κέρας, ατος, ... πώγων, barbe). ins.—Genre de Dip... sion des Némocères, famille des T... tribu des Culiciformes, établi par ... et adopté par Latreille, ainsi ... M. Macquart. Ce g. se distingu... lement de ceux de la même tri... tête déprimée en avant et prolong... rement en museau, et par ses a... 13 articles, dont les 8 premiers ... leux ou ovales et garnis, dans ... de longs poils formant un pin... obliquement en dehors. Il renfer... grand nombre d'espèces toutes ... M. Macquart en décrit une ving... lesquelles nous citerons le *Cerato... culatus* Guér. (*Ann. de la S...* tom. II, 194, fig. 9), dont l... sous les écorces des arbres morts...

***CÉRATOPTÈRE.** *Cerat...* corne; πτερόν, aile). poiss. — ... Henle ont, dans leur dernier ... vail sur les Cartilagineux, séparé ... loptères, les espèces semblables ... par la forme du corps, le prolo... petites nageoires recourbées et ... corne au-devant de la tête, ... mâchoire supérieure manque de ... auteurs rangent dans le genre C... le grand Cartilagineux des Anti... par Bancroft sous le nom de *Se...* ble de mer), et que peut-être M. ... aussi mentionné sous le nom de ... *tera Giorna*. Une autre espèce ... mer Rouge. Elle a été dédiée à ... berg, et nommée *Ceratoptera E...*

CERATOPTERIS (κέρας, co... fougère). bot. ph. — Genre de F... j'ai décrit dans le *Bulletin de la S... lomatique* en 1821, et qui constitu... genre *Parkeria* de Hooker, établi... cemment, et qui en diffère à peine... tribus les plus distinctes et les p... relles de la famille des Fougères. ... *ratopteris* a reçu aussi les noms d'... *pus*, Kaulf.; *Teleozoma*, R. Br.; ... Desv. Les plantes qui lui ont ser... étaient les *Pteris thalictroides* L. ... *cornuta* Pal. Beauv. Ce sont, ainsi ... tres espèces qui se rangent dans ...

...ères très remarquables par leur végé... annuelle ou bisannuelle, sans rhi..., vivaces, croissant dans les marais, et ...nt dans l'eau, à frondes herbacées, ..., n'ayant nullement l'aspect des feuil... autres Fougères ; à pinnules stériles ...ées ou oblongues, souvent confluen...innules fertiles linéaires, très étroi...vent fourchues comme un bois de ...nt les bords, repliés en dessous jus...ervure médiane, recouvrent les cap... sont insérées le long d'une nervure à la nervure médiane. Ces capsules ...ses, isolées, sessiles, globuleuses, et un anneau élastique qui les en...sque complétement dans le *Cera*... qui ne forme qu'un petit disque la... le *Parkeria*, seule différence entre ...genres. Cet anneau est large, plat ...s capsules s'ouvrent par une fente ...le opposée à l'anneau élastique, ...ent des séminules assez grosses, ...les des Osmundacées, à tégument ... divisant en trois valves lors de la ...m.

...re, dont on connaît cinq ou six ...ms les régions équatoriales des ...ents, se cultive facilement dans ... Presque toutes les espèces sont c'est-à-dire qu'il se forme à l'ais...furcations, des frondes, de petits ...adventifs, qui se développent ...le même, puis se détachent, tom...um et continuent à croître et à re... plante. (Ad. B.)

...ORHINA et CERATORHYN...ap. ois. — Synonymes de Céro... (G.)

...OSANTHES, Juss. bot. ph. — ...chosanthes, L.

...OSPERMUM, Pers. bot. ph. — ...tia, Adans.

...OSPORIUM, Chev. bot. ph. — ...bospora, Pers.

...OSTACHYS (κέρας, corne ; στά... bot. ph.—Genre établi par Blume ...4), et rapporté avec doute à la fa... Combrétacées. Il ne renferme ...pèce encore incomplétement dé... un grand arbre à feuilles épar...gues, très entières, très glabres, ...en dessous ; à fleurs réunies en ca...rrés, disposées en épis axillaires, et entremêlées de processus filiformes, spongieux. (C. L.)

*CERATOSTEMMA (κέρας, corne ; στέμμα, couronne). bot. ph. — Genre de la famille des Éricacées, tribu des Vacciniées, formé par Jussieu (*Gen.*, 163) et renfermant 5 ou 6 espèces, indigènes du Pérou. Ce sont des arbustes à feuilles alternes, coriaces, très entières ; à feuilles solitaires ou réunies, pédonculées, sortant de gemmes pérulées, axillaires. L'une des plus remarquables est le *C. biflorum* (Pœpp. et Endl., *Pl. ch.*, I, t. 10). (C. L.)

*CERATOSTIGMA (κέρας, corne ; στίγμα, stigmate, en botanique). bot. ph. — Bunge créa ce genre (*Enum. Pl. chin.*, 55) dans la famille des Plumbaginées, pour une petite plante vivace recueillie aux environs de Pékin, et qui n'est pas encore suffisamment connue. Les feuilles en sont obovales, aiguës, bordées de cils rigides ; les fleurs, d'un bleu agréable, sont rassemblées en capitules terminaux. On n'en connaît ni le fruit ni la graine ; on sait seulement que l'ovaire est uniloculaire, et ne contient qu'un ovule. (C. L.)

*CERATOSTYLIS (κέρας, corne ; στύλος, style). bot. ph. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, établi par Blume (*Bijdr.*, 304, fig. 56) pour six espèces d'Orchidées des montagnes de Java, parasites, caulescentes, sans bulbes, à pédoncules uniflores à la base des feuilles et entourés d'écailles.

*CERATHOTHECA (κέρας, corne ; θήκη, coffret). bot. ph. — Genre de la famille des Bignoniacées, tribu des Sésamées, formé par M. Endlicher (*Linn.*, VII, 1, t. 1, 2; *Atakt.*, t. 5) pour renfermer un très petit nombre d'espèces herbacées, indigènes de l'Afrique tropicale. Les tiges en sont dressées, tétragones, mucoso-pruineuses, à feuilles opposées, pétiolées, anguleuses, grossièrement dentées ; à pédoncules floraux axillaires, courts, opposés, solitaires, uniflores à la base, munis de 2 bractéoles glandulifères dans leur aisselle. Dans ce g., le fruit est une capsule plane-comprimée, tronquée, à 4 angles corniformes (*unde nomen*) au sommet, quadriloculaire, septicide-bivalve, et renferme de nombreuses graines comprimées et cartilagineuses au bord. (C. L.)

*CERATUPIS (κέρας, corne ; ὄνυς, qui

aide). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Taxicornes, créé par Perty, et non adopté. Ce g. rentre dans celui d'*Uloma* de Mégerle. (D.)

*CÉRATURGE. *Ceraturgus* (κέρας, corne; ουργός, fabricant). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Tanystomes, tribu des Asiliques, établi par Wiedmann, et adopté par Latreille ainsi que par M. Macquart (t. III, p. 288). Ce dernier auteur en décrit 2 espèces : le *Ceraturgus aurulentus* Wied. (*Dasypogon id.* Fabr.), de l'Amérique septentrionale, et le *Cer. cornutus* Macq. (*Dasypogon id.* Wied.), dont la patrie est inconnue. (D.)

CÉRAUNIAS. MIN. — Syn. de Céraunite.

CERAUNION, Theophr. BOT. CR. — Syn. d'*Elaphromyces*, Nees.

CÉRAUNITE (κεραυνίας, qui provient de la foudre). MIN. — Ce nom, qui veut dire *Pierres de foudre*, a été donné par les anciens à des Pierres de diverses natures et de formes différentes qu'on croyait tombées avec la foudre, telles que des Pyrites, des Bélemnites, des Jades, etc.

Dans les temps modernes, il est devenu synonyme de Pierres météoriques. *Voyez* AÉROLITHES. (DEL.)

CERBERA (Cerbère, chien tricéphale, portier de l'enfer mythologique; allusion aux propriétés vénéneuses des plantes de ce genre). BOT. PH. — Genre de la famille des Apocynacées, tribu des Ophioxylées, formé par Linné et renfermant un petit nombre d'esp., toutes remarquables par les grâces trompeuses de leur port et de leurs fleurs. Ce sont en général des arbres originaires de l'Asie tropicale, et dont toutes les parties contiennent un liquide laiteux, abondant et éminemment mortifère. Ils sont assez élevés; les feuilles sont éparses, cunéiformes-oblongues, aiguës, glabres; les fleurs belles, grandes, terminales, ordinairement blanches ou rosées. On en cultive avec empressement quelques-unes dans nos serres, où elles fleurissent assez volontiers. Les genres *Tanghinia* et *Thevetia*, démembrés de celui-ci, en sont néanmoins assez peu distincts (voy. ces mots pour l'appréciation des caractères différentiels). Le *Cerbera* a un calice 5-parti, étalé; une corolle hypogyne, infundibuliforme, à gorge 5-dentée, à limbe 5-lobé, dont chaque division oblique; 5 étamines incluses, insérées au haut du tube, à anth[...] siles, mucronées, incombant [...] mate; un style filiforme, dont [...] discoïde, crénulé au bord inf[...] convexe et échancré en dessus [...] un double drupe séparé (dont [...] souvent), semi-bivalve, couv[...] fibreux; un placentaire lamell[...] base, coupe la loge en deux [...] graines, solitaires par avortem[...] nées au placentaire.

CERBÈRE. *Cerberus* (nom [...] que). REPT. — Genre d'Ophidie[...] G. Cuvier (*Règ. anim.*, II, 81, [...] nonyme d'*Homalopsis*, Boié.

CERCAIRE. *Cercaria* (κέρ[...] INFUS. — Genre de la famille d[...] res apodes de M. de Blainvill[...] Müller pour des Infusoires à [...] neux, très contractile, élargi e[...] miné par une sorte de queue p[...] prononcée. Ces animaux, qui vi[...] eaux douces ou salées et dans d[...] sions, ne semblent différer des [...] par leur appendice caudal. Les [...] vaux de M. Nitzsch sur les C[...] complétement modifié ce g., qui [...] plus les mêmes espèces que d[...] Lamarck; plusieurs ont été pl[...] Planaires, et le nombre s'en tr[...] sept.

CERCARIÉES. *Cercarieæ*. FAM[...] établie par M. Bory de Saint-[...] l'ordre des Infusoires homog[...] appendiculé, et ayant pour ty[...] *caria*. C'est dans cette famille q[...] Zoospermes.

*CERCASPIS (κέρκος, queue [...] pent). REPT. — Genre d'Ophidie[...] Wagler (*Syst.*, p. 191) pour le [...] Kuhl, que M. Schlegel ne sépa[...] codons. Ce Serpent est de l'île C[...]

*CERCEIS. *Cerceis* (nom my[...] CRUST. — Ce genre, qui a été étab[...] ne-Edwards (*Hist. naturelle d*[...] t. III), appartient à l'ordre des I[...] tion des Nageurs) et à la famil[...] roniens (tribu des Onguiculés). [...] cés qui composent cette petite [...] rique ont beaucoup d'analogie [...] la section désignée sous le nom [...] *roma*; mais leur corps est beau[...] flexible : ils ne peuvent le repli[...]

r leur tête contre leur abdomen. ; générale est même plus allongée, e, au lieu d'être large et courte, e aussi longue que large, à peine le forme triangulaire et arrondie es yeux en occupent les bords la- ont dirigés en dehors ; quant aux ies du corps, elles diffèrent peu ... Les espèces comprises dans genre sont au nombre de deux, ...tata et *C. bidentata* Edw. (*op.* . Ces deux espèces sont propres le-Hollande. (H. L.)

...LE. ois. — Nom vulgaire de la

...IS. ins. — Genre de la famille ...ries, de l'ordre des Hyménoptè- ... par Latreille (*Genera Crust. et* ...pté par tous les entomologistes. ...e font particulièrement remar- ...rs ailes offrant trois cellules ...t la seconde pédonculée, et ' nervure récurrente, ainsi que ...t par l'abdomen ayant la base ...e chaque segment resserrés et

... un grand nombre d'espèces ... elles construisent ordinaire- ...s dans des sentiers, et appro- ...urs larves avec divers insectes. ...observations de M. Westwood, ...a (*Sphex arenaria* Lin.), le ..., approvisionne les jeunes avec ...e Charançon appartenant au ...*nus*.

...ér a fait connaître les habi- ... *ornata* Latr., qui nourrit ses ...fférentes espèces d'Hyménop- ...ant au genre *Halictus*. Enfin, ...iers temps, M. Léon Dufour a ...servations pleines d'intérêt sur ...ne nouvelle espèce de *Cerceris*, ...onne ses petits d'un Bupreste ... dans le midi de la France. En ... de cette habitude, il l'a nom- ... *bupresticida*. *Voyez* CRABRO- (Bl.)

...IS, Boié. ois. — Syn. de *Falco* ... (G.)

...IS, Wagl. (*Isis*, 1822). ois. — ...é aux dépens du g. *Ibis*, et qui ... l'*Ibis oxycercus* de Spix. (G.)

...DOCERUS (κερκίς, navette ; κέρας, corne). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Rhyncophorides, créé par M. Guérin-Méneville (*Icon. Règ. anim.*, pl. 39, f. 6), et adopté par Schœnherr (*Syn. et sp. Curculion.*, t. III, p. 850). Ses principaux caractères sont : Antennes des mâles terminées en marteau ; écusson étroit, long, arrondi par le bout ; pygidium tricaréné et arrondi carrément. Les espèces qui s'y rapportent proviennent de Java et de Bornéo ; on en connaît 7 à 8. Le *C. nigro lateralis* Gm., en est le type. On rapporte aussi à ce g., mais avec doute, le *Cal. albicollis* Oliv., de l'Afrique équinoxiale. (C.)

CERCIS. bot. ph. — Nom latin du Gaînier.

CERCLE A BARRIQUE. bot. ph. — Nom vulgaire d'une esp. du g. *Bauhinia*.

* **CERCOCARPÉES.** *Cercocarpeæ.* bot. ph. — Section établie par MM. Torrey et A. Gray parmi les Rosacées dans la tribu des Dryadées, et comprenant les genres *Purshia* et *Cercocarpus*. (Ad. J.)

* **CERCOCARPUS** (κέρκος, queue ; καρπός, fruit). bot. ph. — Genre de la famille des Rosacées-Sanguisorbées, établi par Kunth (*Nov. gen. am.*, VI, p. 232) pour un arbre du Mexique, à feuilles alternes, entières, stipulées, et à fleurs axillaires, en ombelles fasciculées. La seule esp. de ce g. est le *C. fothergilloides*.

CERCOCÈBE. *Cercocebus* (κέρκος, queue ; κῆβος, singe). mam. — M. Geoffroy Saint-Hilaire a réuni, sous ce nom générique, plusieurs Singes de l'ancien continent qui établissent une transition entre les genres Cercopithèque et Macaque. *Voyez* CERCOPITHÈQUE, MANGABEY et MACAQUE. (Is. G. S.-H.)

CERCODEA, Lam. ; **CERCODIA**, Murr. bot. ph. — Syn. d'*Haloragis*, Forst.

CERCODIANÉES. *Cercodianeæ.* bot. ph. — La famille établie sous ce nom par Jussieu, et sous celui d'Hygrobiées par Richard, est la même que les Haloragées de R. Brown, dont le nom a prévalu. (Ad. J.)

* **CERCOLABES.** mam. — Sous-genre de la famille des Hystriciens proposé par Brandt.

CERCOLEPTES. mam. — Syn. latin de Kinkajou.

* **CERCOMONAS** (κέρκος, queue ; *monas*, monade, de μόνος, seul). infus. — Genre de l'ordre des Infusoires asymétriques, famille

des Monadiens, ayant pour caractères : Animal arrondi ou discoïde, tuberculeux, avec un prolongement postérieur variable en forme de queue, plus ou moins long, plus ou moins filiforme. Les *Cercomonas* ne diffèrent des Monades que par leur prolongement postérieur, et M. Dujardin dit qu'il croit avoir vu souvent des Monades passer par degrés à l'état de *Cercomonas*. Ces animaux, dont on compte 9 espèces, se trouvent dans les infusions de diverses natures, et leur longueur varie de 0,0085 à 0,035. (C. d'O.)

* **CERCOMYS** (κέρκος, queue ; μῦς, rat). MAM. — Genre de la tribu des *Echimys* dans l'ordre des Rongeurs, établi et caractérisé par F. Cuvier (*Nouv. Ann. Mus.*, I, 449). On ne lui connaît encore qu'une espèce : elle est du Brésil. *Voy.* ECHIMYS. (P. G.)

* **CERCONECTES.** OIS.—Genre établi par Wagler (*Isis*, 1832), et ayant pour type l'*Anas mersa*. (G.)

* **CERCOPIDES.** *Cercopidæ*. INS. — Famille de la tribu des Cicadiens, de l'ordre des Hémiptères, comprenant un assez grand nombre de genres que nous rangeons dans quatre groupes distincts, qui sont les Typhlocybites, les Ulopites, les Jassites et les Cercopites. Ces Insectes sont répandus dans les diverses parties du monde. On les rencontre toujours sur les végétaux, dont ils sucent la sève, en les piquant au moyen de leur bec. La plupart d'entre eux ont la propriété de sécréter une matière blanche semblable à de l'écume qu'ils déposent sur les végétaux.

Les Cercopides sont des Insectes assez petits ou de moyenne taille, ayant généralement des formes élégantes, et des couleurs vives ou variées. (Bl.)

* **CERCOPIENS.** *Cercopii*. INS. — Syn. de Cercopides.

CERCOPIS (κερκώπη, sorte d'insecte). INS. — Genre de la famille des *Cercopidæ*, de l'ordre des Hémiptères, établi par Fabricius et adopté par tous les entomologistes, avec quelques restrictions.

Les *Cercopis* se font remarquer par leur corps assez massif ; par leurs antennes dont le troisième article conique est terminé par une soie inarticulée ; par leurs élytres presque coriaces dans toute leur étendue, embrassant les parties latérales du corps, etc.

On trouve des *Cercopis* dans toutes les parties du monde. Ce sont des Insectes de moyenne taille, le plus souvent ornés de couleurs vives, jaunes ou rouges sur fond noir. L'espèce qu'on doit considérer comme le type du g. est le *C. sanguinolenta* Fabr., assez commun aux environs de Paris et dans une grande partie de l'Europe. (Bl.)

* **CERCOPITES.** INS. — Groupe de la famille des Cercopides, comprenant les genres *Cercopis*, *Aphrophora*, *Tettigonia*, ... *canthus*, *Ledra*, *Penthimia*. (Bl.)

CERCOPITHÈQUE ou **GUENON.** *Cercopithecus* (κέρκος, queue ; πίθηξ ou πίθηκος, singe). MAM. — Buffon, dans sa célèbre division des Singes en cinq groupes ... avait compris sous le nom de Guenons tous ceux des *Singes de l'Ancien-Monde* ... *la queue est aussi longue ou plus longue que le corps*. Par ce dernier caractère, les Guenons se distinguaient des deux autres groupes de l'Ancien-Monde, les *Singes* proprement dits, et les *Babouins* : elles étaient d'ailleurs caractérisées, par rapport aux groupes du Nouveau-Monde, ... et les *Sagouins*, par l'existence ... ischiatiques. Cette classification, fort remarquable pour l'époque ... proposée, ne tarda pas à être a... grand nombre d'auteurs. Parmi ... nous suffira de citer Erxleben, q... dans son *Systema regni animal*... groupes de Buffon, crut devoi... chacun d'eux un nom latin, afi... lier les idées de Buffon avec les ... les formes de la nomenclature ... Le mot *Guenon*, en particulier ... fort difficile de faire passer en lat... placé par le mot *Cercopithecus*, ... d'après son étymologie, le caract... tif assigné par Buffon à ses Guen... *Cercopithecus* a été depuis franc... sa forme actuelle, *Cercopithèque*, ... plus en plus à se substituer au ... *non*, d'une part à cause de sa ... plus régulière et mieux en harmon... noms des autres groupes de la mê... de l'autre, à cause des inconvéni... chés à l'emploi scientifique du mo... dans un sens fort différent de s... tion vulgaire. Ajoutons que le mot ... *thecus* étant consacré en latin par l... néral, l'emploi en français du mot G...

e le premier aucun rapport ni de sens mposition, aurait encore un autre et nconvénient : celui de créer une doumenclature, tout-à-fait inutile, et dès ieuse, comme l'est toute terminologie dante (1). C'est d'après ces motifs s préférons, avec M. de Blainville ieurs zoologistes distingués, le mot thèque au mot *Guenon*, qui d'ailleurs l'emploi dans le sens que lui donnait le groupe des Guenons tel que l'avait grand naturaliste, n'étant plus addans l'état présent de la science.

upe des Guenons a, en effet, subi démembrements successifs. Dès le ement de ce siècle, Lacépède, Cufroy Saint-Hilaire, plaçaient dans le lors nouveau, des Macaques, et s Babouins ou Cynocéphales, plu Guenons de Buffon, que leur us allongé et quelques autres caparent des espèces d'abord comelles sous le nom commun de n 1811, le groupe des Guenons thecus, déjà circonscrit par ces iminations, perdait encore quelles à 4 doigts, érigées en g. sous *Colobus* par Illiger. En 1812, la gnez devenait le type du genre *asalis*, établi dans le travail gé- Geoffroy Saint-Hilaire sur les es. Enfin, en 1825, toutes ces esques, si remarquables par leurs les et leur estomac complexe, ées par M. Frédéric Cuvier en un inct, nommé Semnopithèque, s (voyez, pour tous ces démemu g. Guenon, les articles COLOBE, SEMNOPITHÈQUE, et aussi les mots LASIOPYGE, PYGATHRICHE et noms de g. proposés pour dies, mais qui n'ont point été adop- le démembrement paraît ne pas rêter là : déjà, comme on le verra plus bas, on a proposé d'ériger en un nouveau g., sous le nom d'*Æthiops*, les deux Singes connus sous le nom de *Mangabeys* (*voyez* ce mot); et je vais montrer, dans cet article même, que la *Guenon talapoin* de Buffon, réunie à une espèce nouvelle qui sera décrite plus bas, doit former un g. distinct; g. que j'ai fait connaître dans mes cours, et tout récemment publié (mais non encore décrit avec détail), sous le nom de MIOPITHÈQUE, *Miopithecus*.

Il suit de ces détails préliminaires, indispensables pour établir la concordance entre les diverses variations successives de la nomenclature, que le groupe des *Guenons* de Buffon, ou des *Cercopithecus* d'Erxleben, comprenait, outre les espèces que nous appelons aujourd'hui *Cercopithecus* : 1° quelques *Macacus* et *Cynocephalus*; 2° les *Mangabeys*, g. proposé récemment, et dont nous aurons à discuter les caractères; 3° le g. *Colobus*; 4° le g. *Nasalis*; 5° le g. *Semnopithecus*, g. qui est, à lui seul, fort considérable, et ne comprend pas moins de 15 espèces; 6° enfin notre nouveau g. *Miopithecus*.

Nous renverrons à autant d'articles spéciaux ce qui concerne, non seulement ceux des Macaques et des Cynocéphales qu'on avait autrefois confondus avec les Cercopithèques, mais aussi le petit groupe des Mangabeys, et les genres Colobe, Nasique et Semnopithèque (*voy.* ces mots). Cette élimination faite, il nous reste les Cercopithèques des auteurs les plus modernes, parmi lesquels nous trouvons encore à distinguer les véritables Cercopithèques et les Miopithèques. Notre article se divisera donc naturellement en deux parties, dont la première renfermera la description des 20 espèces environ qu'on connaît parmi les Cercopithèques, et la seconde, celle de deux espèces de Miopithèques, l'une anciennement connue, l'autre nouvelle.

I. GENRE.

Cercopithèque. *Cercopithecus.*

Les caractères de ce genre, qu'on trouve exactement présentés dans presque tous les traités de zoologie, et sur lesquels il sera, par conséquent, inutile d'insister beaucoup ici, peuvent être donnés ainsi :

Formes assez grêles. Membres et queue longs (mais moins que chez les Semnopithèques et les Colobes). Mains assez allongées,

(1) ne peut et ne doit exister qu'une seule nomenclature, celle qui est commune aux savants de tous les pays, la nomenclature latine. Chaque être n'a donc qu'un seul nom scientifique, son nom latin, d'après les principes de la nomenclature linnéenne; chaque nation rend ensuite *autant qu'elle le peut* dans sa langue, tantôt y faisant passer *ce nom lui-même* avec changement d'orthographe ou de terminaison (cercopithecus, cercopithèque), tantôt le traduisant (*simia*, singe), tantôt le remplaçant par un équivalent plus ou moins exact (*motacilla*, *hochequeue*, *bergeronnette*, *sauteur*, *hocheur*). *Voy.* NOMENCLATURE.

ayant souvent les doigts réunis à leur base par des membranes. Pouces antérieurs bien développés, beaucoup moins cependant que les postérieurs. Ongles en gouttières. Crâne médiocrement volumineux, déprimé et sans front (dans l'état adulte). Crêtes surcilières très peu prononcées, et même nulles pendant une grande partie de la vie de l'animal. Museau assez court. Angle facial de 50° environ. Yeux médiocres. Nez très peu saillant, à narines arrondies, inférieures, très rapprochées l'une de l'autre. Des callosités ischiatiques très prononcées. Pelage bien fourni, plus ou moins tiqueté. Des abajoues très amples. Incisives médianes supérieures très développées. Canines très longues, comprimées, tranchantes en arrière. Mâchelières toutes quadrangulaires, à quatre tubercules non pointus. Taille de 4 à 6 décimètres (du museau à l'anus).

Cette caractéristique, exprimée ici en termes aussi concis qu'il est possible, renferme tous les éléments d'une distinction rigoureuse. Ainsi, indépendamment des autres caractères qui concordent avec ceux-ci, la saillie du nez distingue nettement les Guenons des Nasiques. Leurs molaires toutes quadrituberculées les caractérisent, d'une part, à l'égard de ces mêmes Nasiques et de presque tous les autres Singes de la seconde tribu, chez lesquels la cinquième mâchelière inférieure a cinq tubercules ; d'autre part, à l'égard des Miopithèques qui ont cette même molaire seulement tri-tuberculée. Par leurs formes médiocrement grêles, les Cercopithèques se distinguent des Colobes et des Semnopithèques, si remarquables par leur gracilité, et des Macaques et des Cynocéphales, si trapus. Ils sont différenciés, à l'état adulte, par ce même caractère, et par le développement des pouces antérieurs, des Semnopithèques qui ont ces doigts très courts, et des Colobes qui les ont rudimentaires ou même entièrement nuls à l'extérieur; enfin, par l'angle facial, d'une part, des Macaques, de notre g. Cynopithèque, et surtout des Cynocéphales, qui ont le museau beaucoup plus long, et des Semnopithèques, des Colobes, et d'une autre part, des Miopithèques, qui l'ont beaucoup plus court. Ajoutons, et ce caractère anatomique est le seul que nous devions citer dans cet article, que l'estomac des Cercopithèques est simple, et fort différent par conséquent, de l'estomac si com[...]
gulier des Semnopithèques. [...]

Les Cercopithèques forment
n'est pas moins bien circonscri
port géographique qu'au poi
logique. Tous sont, soit du
cain, soit de cette portion de l
médiatement contiguë à l'Afri
quelque sorte, pour la zoolo
que, la terminaison, soit enfi
caines, telles que celles du
Gorée. Au contraire, nous n
d'une manière certaine (voy
page 308) aucun Cercopithèqu
gascar, où la grande famille
semble remplacer celle des Si
bon, ni à Maurice, île dans la
d'ailleurs, vraisemblablemen
l'y a importée, une espèce de
tiellement asiatique, des Mac

La proximité de l'Europe
l'extrême fréquence de nos
plusieurs parties de cette rég
ple, avec le Sénégal, la Gui
Bonne-Espérance, sont les rai
mais non les seules, qu'on
du peu de rareté des diver
Cercopithèques dans les m
ropéennes. Ce fait s'explique
partie par la facilité avec laqu
pithèques, de même que les
Cynocéphales, et généralement
ges de la seconde tribu, qui
non complexe, supportent le
changement de climat. Il exi
entre ceux-ci et les autres Si
conde tribu, tels que les Se
la même différence qu'on tro
Singes de la troisième, entre le
leurs analogues à tant d'autr
Cercopithèques, et les Atèle
bien comparables par la gra
formes et l'atrophie plus ou
de leurs pouces antérieurs, au
ques et aux Colobes.

Les occasions d'observer l
ques vivants n'ont donc pa
zoologistes des grandes ville
ressortent de leurs observatio
vants.

Le genre Cercopithèque n'
faitement naturel, en d'autr
comprenant pas seulement de

s sur un type parfaitement
rel n'est pas non plus exac-
iez tous les Cercopithèques.
espèces à museau un peu
ies un peu plus trapues, à
us courte, qui se rappro-
des Macaques par leurs
ques; dans les mêmes es-
n'est pas non plus sans
ui de ces derniers. Comme
outefois au même degré,
s sont, dans l'âge adulte,
té qu'il est fort difficile
caresses et les bons trai-
peu de pouvoir sur eux
et la crainte du châti-
sante dans le moment,
le. Nous ne connaissons
n de dompter rapidement
adulte : c'est la section
anines, aussi longues à
série des dents d'un côté,
eures sont tranchantes en
l'une lame de couteau;
i l'aide desquelles ces Sin-
es plaies, et parfois causent
artérielles d'une extrême
ésarmé, un Cercopithèque
ment de naturel : il a la
iblesse, et, loin d'attaquer,
poursuivait naguère.
ithèques, au contraire,
gracieux dans leurs for-
et à queue un peu plus
a un peu plus court, et à
nt, comme les Semnopi-
rapprochent, plus faciles
aturellement un peu plus
derniers Cercopithèques,
plus rares dans nos cli-
édents, sont-ils d'autant
r les amateurs d'animaux,
plus intéressants dans les

pendant pas conclure de
is de dire, que ces der-
es soient sans rapports
remiers. Il en est des dif-
el comme des différences
it des différences du plus
lesquelles l'analogie gé-
ainsi tout Cercopithèque,
i apprivoiser, affectueux

même, quoique toujours malin, dans son enfance, prend, dès qu'il est adulte, un caractère différent. Une vivacité, une pétulance telles, que, hors la maladie ou la vieillesse, il n'est guère pour un Cercopithèque que deux états, le mouvement non interrompu et le sommeil; une curiosité très grande, et qu'éveille au plus haut degré, comme chez un enfant, la vue de tout objet nouveau; une extrême mobilité d'impressions; une aptitude singulière à passer en quelques instants, et pour les motifs les plus légers, de la gaieté, qui d'ailleurs est leur état le plus habituel, à la tristesse, de la tristesse à la joie, de la joie à la colère : tel est alors le naturel de l'animal. On le voit désirer ardemment un objet, témoigner la joie la plus vive s'il parvient à l'avoir, et presque aussitôt le rejeter avec indifférence, le briser avec colère. On le voit se complaire dans la société d'un autre individu, lui donner, à sa manière, des marques de tendresse, et tout d'un coup s'irriter contre lui, le poursuivre en jetant des cris rauques, et le mordre comme un ennemi : puis la paix se fait, et les caresses recommencent, jusqu'à ce qu'un nouveau caprice amène une nouvelle crise. « Il y a, » dit M. Geoffroy Saint-Hilaire (*Cours de l'histoire naturelle des Mammifères*, p. 18), en parlant des espèces de ce genre, « quelque » chose d'ambigu dans leurs allures : il en » est à peu près de même quant aux idées » qui les occupent. Rien ne parvient à les » fixer : elles sont vives jusqu'à l'extrava- » gance, d'ailleurs presque toujours gaies.... » Elles témoignent fréquemment de la cu- » riosité; mais lorsqu'elles semblent livrées » à l'examen le plus sérieux, il suffit de la » moindre chose pour détourner leur atten- » tion, au point de laisser tomber ce qu'elles » tiennent dans leurs mains. C'est un spec- » tacle fort curieux que de les voir ainsi » changer à chaque instant de sentiments et » d'occupations. »

Malgré le grand nombre de Cercopithèques qui sont chaque année transportés en Europe, et quoiqu'ils vivent bien dans nos climats, il est rare qu'ils s'y reproduisent. Un zoologiste distingué signalait même, il y a quelques années, comme une circonstance remarquable, que, parmi les Singes de l'Ancien-Monde, les Macaques seuls se reproduisent

dans nos climats, malgré la fréquence des accouplements dans toutes les espèces. Aujourd'hui nous connaissons des exemples de cette reproduction, outre les Macaques, chez le Cynocéphale papion, chez le Magot, chez un Mangabey, et enfin, parmi les espèces qui appartiennent incontestablement au groupe des Cercopithèques, chez le *Grivet* de M. Frédéric Cuvier. Nous avons figuré dans l'Atlas de ce Dictionnaire, Mammifères, pl. 6, une femelle de cette espèce, avec son petit né à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle. Cette même femelle a mis bas deux autres fois : l'un de ses petits a été élevé. On a remarqué que cette femelle, contrairement à ce qu'on observe dans d'autres espèces, s'empressait aussitôt après la mise bas de manger son délivre. Comme le font toutes les femelles des Singes de la seconde tribu, elle portait constamment son petit pendant les premières semaines, le soutenant d'abord dans une position telle, qu'appliqué ventre à ventre contre sa mère, le petit avait la bouche devant le mamelon. Plus tard, au contraire, elle laissait au petit le soin de se tenir lui-même en s'accrochant à l'aide de ses quatre mains aux poils de sa mère ; celle-ci semblait alors ne plus s'occuper de son fardeau, et sautait avec la même agilité que si elle n'eût eu à porter qu'elle-même. Le mâle, loin de partager avec la femelle le soin du petit, était fort indifférent pour l'une et pour l'autre, et parfois leur cherchait querelle et les maltraitait : aussi fut-on obligé de l'isoler. Par un contraste remarquable et qui intéressait vivement les visiteurs, on voyait il y a quelques années, en 1837, dans l'une des loges de la ménagerie du Muséum, la femelle du Grivet, seule avec son petit qu'il avait fallu dérober aux taquineries et aux mauvais traitements du mâle ; et, dans la loge immédiatement contiguë, on contemplait avec un vif intérêt plusieurs Cynocéphales papions et un Cynocéphale chacma, entourant deux femelles et deux petits nés d'elles, caressant les deux mères avec les plus vives démonstrations de tendresse, les serrant entre leurs bras, les embrassant presque à la manière humaine, et se disputant le plaisir de porter les petits, qui, après avoir passé de bras en bras, étaient fidèlement rendus à leurs mères.

Les Cercopithèques sont, à la fois, sauteurs et grimpeurs par excellence. Ils grimpent le long d'une surface verticale, p[...] qu'il existe des points en saillie sur l[...] ils puissent s'accrocher, avec une [...] comparable à celle d'un quadrupè[de] courant sur le sol. Ils franchissent [...] saut de grands espaces, soit horizonta[...] soit même de bas en haut, toujou[rs] d'eux-mêmes, et s'élançant avec une [...] rité et une justesse de coup d'œil éto[nnante] vers le but qu'ils veulent atteindre. [...] est tellement leur allure naturell[e] [...] terre même, c'est par une suite de [...] et non de pas, qu'ils s'avancent, p[...] qu'ils veuillent se hâter. Ce mode [...] motion, auquel ils ne recourent d'[...] que pour peu de temps, est parfoi[s] [...] très grande rapidité. Lorsque rien ne [...] un Cercopithèque, il marche lentem[ent] [...] ses paumes et ses plantes, à peu p[rès] [...] manière des Quadrupèdes plantigra[des] [...] naires, mais en suivant, au lieu de l[...] droite, une ligne brisée, et faisant un [...] de zigzags.

Les Cercopithèques sont bien moi[ns] [...] nus dans l'état sauvage que dans l[a] captivité. On sait cependant qu'ils [...] par troupes nombreuses, dans les [...] exécutant de branches en branches, [...] d'arbres en arbres, et à une hauteu[r] [...] dérable au-dessus du sol, des sauts [...] miterait pas le plus hardi bateleur. L[es voya]geurs rapportent, mais le fait deman[de] [...] fication, que chaque troupe a une s[...] qui, si elle voit paraître un ennemi, je[tte aus]sitôt un cri d'alarme. A ce cri, toute la [...] se rassemble sur la cime d'un arbre [...] cette cime comme d'une forteress[e] [...] que individu, retranché derrière une [...] che, lance sur l'ennemi commun un [...] de projectiles, tels que des fruits, d[es bran]ches d'arbre, et souvent des excr[éments]. Les Cercopithèques se rendent de l[...] si redoutables, que non seulement [...] gres craignent de pénétrer dans l[es par]ties de forêts qu'ils habitent, mais [...] plus grands Quadrupèdes, les É[léphants] eux-mêmes, sont parfois obligés [...] retraite devant des ennemis qui les [...] gnent, sans pouvoir être jamais attei[nts par] eux. En vain, dans leur fureur, le[s élé]phants essaieraient-ils d'abattre ou [...] cher l'arbre séculaire qui porte la [...] ennemie : leurs trompes et leurs dé[fenses]

ne peuvent rien contre lui. Et si même, par impossible, l'arbre attaqué cédait, les Singes, s'élançant sur le plus voisin, rendraient cette victoire inutile.

Malheureusement pour les Cercopithèques, les Éléphants, les Lions, les Quadrupèdes ne sont pas leurs seuls ennemis. Ils en ont un redoutable dans l'homme, dont la flèche ou la balle sait aller les chercher au milieu du feuillage, ou derrière la branche dont ils essaient de se faire un bouclier : ils en ont de plus redoutables encore dans les Aigles, mais surtout dans les Serpents, qui, se glissant la nuit le long des arbres et montant jusqu'à leur retraite, les surprennent endormis, et les engloutissent avec une rapidité qui ne leur permet pas même une tentative de fuite ou de combat.

Le régime diététique des Cercopithèques est très varié. Ils sont avides de miel, d'insectes, d'arachnides, mangent parfois des mollusques, et cherchent à dénicher des œufs d'oiseaux ; mais le fond de leur nourriture consiste en feuilles, fruits et racines. Parfois, dans la saison de la maturité des fruits, des légumes ou des récoltes, ils se rendent, la nuit, par troupes, dans les champs cultivés, et même ne craignent pas de pénétrer, près des habitations, jusque dans les jardins et les vergers. Pendant qu'une sentinelle veille à la sûreté de ses compagnons, ceux-ci s'empressent de remplir leurs abajoues, puis de dévorer ce qu'ils peuvent saisir, gaspillant autour d'eux ce qu'ils n'emportent pas ; en sorte qu'un assez petit nombre d'individus suffit pour dévaster tout un verger ou même un champ d'une médiocre étendue.

Les anciens connaissaient sans nul doute au moins deux espèces de ce genre. Le Κῆφος ou Κῆβος des Grecs, d'Élien en particulier, espèce dont Erxleben a transporté le nom à un groupe de Singes américains, était un véritable Cercopithèque ; non le *Cercopithecus mona*, comme le pensait Buffon, non le *C. ruber*, comme l'ont dit Schreber et Erxleben, mais, comme l'a montré M. Ehrenberg, une espèce voisine de ce dernier, et récemment établie par M. Ehrenberg lui-même et par M. Hemprich, le *C. pyrrhonotus*. Le Κερκοπίθηκος des Grecs, du moins celui de Strabon, n'est certainement point un Cercopithèque, dans le sens actuel de ce mot, puisqu'il habitait l'Inde ; mais le *Cercopithecus* de Pline, qui est un Singe d'Éthiopie, paraît être le *C. griseoviridis*, ou le Grivet, espèce qu'on trouve figurée sur quelques monuments égyptiens avec son congénère, le *C. pyrrhonotus*, et avec le fameux Κυνοκέφαλος, *Cynocephalus*, des anciens. *Voy.* CYNOCÉPHALE.

Le nombre des espèces présentement connues dans le genre *Cercopithecus*, en comprenant celles qui seront ici décrites pour la première fois, ne s'élève pas à moins de 21. C'est plus que n'en possédait, à une époque encore peu éloignée de nous, le genre *Cercopithecus* tel qu'on le définissait d'abord, c'est-à-dire comprenant, outre les vrais Cercopithèques et les Mangabeys, les Singes qui composent aujourd'hui les genres *Nasalis*, *Semnopithecus*, *Colobus* et *Miopithecus*. Afin de faciliter la distinction spécifique des Cercopithèques, je les diviserai, d'après les différences organiques plus haut mentionnées, et d'après les différences de naturel qui concordent avec celles-ci, en deux sections subdivisées en sept petits groupes, d'après le mode de coloration.

SECTION I. Espèces à museau un peu plus court et à formes plus sveltes. Elles ont le naturel plus calme et plus doux.

A. *Espèces à nez velu et blanc.*

1. CERCOPITHÈQUE HOCHEUR, *C. nictitans* Erxl.—Cette espèce, d'abord décrite par Buffon sous le nom de *Guenon à nez blanc proéminent*, a le pelage d'un noir très tiqueté de jaune-pâle olivâtre sur les parties supérieures et latérales de la tête (y compris les pommettes) et du corps. Le menton est blanchâtre; le dessous du corps d'un gris-noirâtre un peu tiqueté. *Les membres et la queue sont noirs*. Les callosités existent; et c'est doublement à tort qu'Illiger avait placé cette espèce dans son genre *Lasiopyga*, où elle se trouvait réunie au *Semnopithecus nemæus*, espèce qui a d'ailleurs des callosités aussi bien que le *C. nictitans* et tous les autres *Cercopithecus* et *Semnopithecus*. Cette jolie espèce, remarquable non seulement par la blancheur, mais aussi par la proéminence assez marquée de son nez, habite la Guinée.

2. C. BLANC-NEZ, *C. petaurista* Erxl.—Elle a été décrite, par Allamand et par Buffon, sous le nom de *Blanc-nez*, qu'elle a conservé, et sous le double nom de *Blanc-nez* et d'*Ascagne* par Audebert, qui avait à tort distingué

une troisième espèce à nez blanc. Chez ce beau Cercopithèque, qui, comme le précédent, habite la Guinée, les parties supérieures du corps et de la tête sont d'un vert plus ou moins lavé de roux et tiqueté de noir, les inférieures, d'un blanc très pur sous la gorge et le menton. Les membres sont en dehors, et la queue est, en dessus, d'un *gris foncé* tiqueté d'olivâtre; le dedans des membres est cendré, le dessous de la queue blanc. Les poils du dessus de la tête sont, chez les individus complétement adultes, allongés et un peu redressés, et forment ainsi une sorte de huppe large, mais très courte.

B. *Espèces ayant les parties latérales et inférieures de la face garnies de très longs poils.*

3. C. BARBU, *C. pogonias* Bennett (*Proceed. of the Soc. zool. of London*, ann. 1833, p. 67). —Belle espèce découverte il y a quelques années à Fernando Po, et très remarquable par l'existence d'une longue barbe d'un blanc jaunâtre, qui couvre toutes les parties latérales et inférieures de la face, et tombe jusque sur le col. Le pelage est d'un noirâtre tiqueté de blanc, qui *passe au noir sur le milieu du dos*, la croupe, le dessus et l'extrémité de la queue. Le front et la face externe des cuisses sont d'un jaunâtre tiqueté de noir. Parties inférieures du corps et de la queue, et face externe des membres d'un jaune roussâtre. — Il ne faut pas confondre cette espèce avec la *Guenon barbique* des auteurs, qui appartient au genre Semnopithèque. *Voyez* ce mot.

C. *Espèces à queue d'un roux vif.*

4. C. MOUSTAC, *C. cephus* Erxl.—Espèce depuis long-temps connue et très distincte par la coloration de la tête : *le tour de la bouche est noir* avec du *blanc* placé immédiatement au-dessus du noir. Le dessus de la tête est d'un vert lavé de roussâtre et tiqueté de noir, et *des poils allongés, formant une tache jaune assez étendue*, existent entre les yeux et les oreilles. Le dessus du corps et la face externe des membres sont d'un roux légèrement verdâtre et tiqueté de noir. Les mains sont noirâtres; la gorge et le dessous du corps, blanc; la face externe des membres et la région anale, cendrées. La queue, près de son origine, est grise en dessous, et d'un brun roux tiqueté en dessus : le reste est d'un *roux vif*, plus clair en dessous et vers l'extrémité. Cette espèce habite la Guinée; et, malgré le nom qu'on lui a donné, n'est point le Κῆβος des Grecs, qui habitait le nord-est, et non l'ouest de l'Afrique (*Voyez* plus haut, page [illegible]

5. C. A OREILLES ROUGES, *C. erythrotis* Waterh.—Espèce de Fernando Po, que caractérisent, d'après Ch. Waterhouse, son pelage [illegible] (les poils étant annelés de jaune et de noir), ses *joues* et sa gorge *blanches*, ses [illegible] râtres, ses *oreilles rousses*, de même que la région anale, enfin sa queue d'un [illegible] avec la ligne médiane supérieure et l'extrémité noirâtre.

D. *Espèces ayant la queue de couleur variable, mais terne, et sans bande noire blanche.*

6. C. AUX LÈVRES BLANCHES, *C.* [illegible] —Espèce encore inédite, et dont la patrie est inconnue. Elle peut être ainsi décrite [illegible] long et bien fourni; poils du dos [illegible] dirigés en arrière. Sur chaque joue [illegible] quet de longs poils dirigés en arrière [illegible] les garnies intérieurement de [illegible] roussâtres. Parties supérieures [illegible] d'un gris foncé très tiqueté de [illegible] olivâtre. Sommet de la tête d'un [illegible] queté de jaune verdâtre; front et [illegible] jaune verdâtre tiqueté de noir, par [illegible] anneaux clairs dominent dans cette partie. Une tache noire sur la face au-dessus [illegible] commissure des lèvres; *le tour de la bouche blanc*. Gorge et parties [illegible] res d'un blanc sale. Les quatre mains [illegible] face interne des membres de devant [illegible] face externe des membres postérieurs [illegible] cendré brunâtre; face interne des [illegible] autres, cendrée. Tour de l'anus et [illegible] *la queue* dans une assez grande étendue [illegible] fauve sale dessus de la queue, dans [illegible] portion, variée de roux et de noir [illegible] de cet appendice, *noir*. — Cette espèce [illegible] rapports les plus intimes avec le *C.* [illegible] *tans* par la couleur des parties supérieures [illegible] et par la disposition des poils de [illegible] mais elle s'en distingue nettement par la coloration des parties inférieures [illegible] de la queue. Elle a des poils fauves ou [illegible] oreilles, et rappelle aussi l'espèce précédente.

coloration de la queue est bien dif-
Enfin, elle ressemble aussi, par plu-
ractères, au *C. Campbelli*, dont la
on va suivre; mais elle s'en distingue
ieue jaunâtre inférieurement dans
e de son étendue ; par la couleur
s postérieures du corps, qui est
que celle des parties antérieures,
isposition des poils du dos, tous
dirigés en arrière, et presque pa-
tre eux.

AMPBELL, *C. Campbelli* Waterh.
spèce, découverte récemment à
ne, est remarquable par son pe-
et touffu, et par la disposition
s partageant et divergeant sur le
dos. Les parties supérieures sont
olivâtre, les poils étant annelés
le jaune ; les parties postérieures
et les cuisses sont d'un gris ar-
de très petits anneaux. Les par-
ures du corps et le dedans des
nt blancs. La queue, variée en
noir et de jaune sale, l'est, en
noir et de blanchâtre, les poils
ité étant plus longs et noirs.

IN, *C. Martini* Waterh. — Les
le cette espèce sont les suivants :
ong. Parties supérieures grisâ-
ils étant annelés de noir et de
âtre; dessus de la tête, bras et
âtres; poitrine d'un blanc sale;
face *externe des cuisses*, brunâ-
oils d'un brun rougeâtre à la
queue. Cette espèce, de Fernando
est imparfaitement connue.

INCK, *C. Temminckii* Ogil. —
teuse et que nous ne mention-
pour mémoire. Elle n'est con-
r un individu en très mauvais
possède le Musée de Leyde depuis
i vient de la côte de Guinée. Le
at de cet unique individu n'a
de le décrire complétement. Il
ndré tiqueté de blanc, avec les
ars, le menton et la poitrine d'un
et le ventre cendré. La couleur
: n'est pas connue.

MONOÏDE, *C. monoides* Nob.
nouvelle, dont la patrie est in-
dont les caractères sont les sui-
sus de la tête et nuque d'un vert
tiqueté de noir; dessus du col, côtés
de la tête, longs poils sur les joues, et partie inférieure des flancs, d'un gris tiqueté; dos et partie supérieure des flancs d'un roux tiqueté, légèrement lavé de vert; épaules, face externe des bras, avant-bras, les quatre mains, une partie des cuisses, et la plus grande partie de la queue, d'un noir pur; le reste des cuisses et la base de la queue, d'un noir grisonnant; face externe des cuisses et des jambes, ventre et bas de la poitrine, grisâtres; devant de la poitrine et gorge, blancs. Oreilles garnies supérieurement, à leur face interne, de poils blancs assez longs.

Cette espèce, que nous décrivons d'après un vieil individu, a, comme l'indique son nom, les plus grands rapports avec le *C. mona*, dont la description va suivre. La coloration des parties supérieures est presque exactement la même que chez celui-ci; et la taille, les formes, les proportions sont aussi les mêmes. Mais la Mone a les parties inférieures d'une couleur très différente, et il faudrait une grande inattention pour confondre les *C. mona* et *C. monoïdes*. Cette nouvelle espèce a aussi quelques rapports avec le *C. cephus* par la couleur de son dos, et avec une espèce qui sera décrite plus bas, le *C. leucampyx*, par la disposition de ses couleurs. La distinction est d'ailleurs trop facile pour qu'il y ait lieu d'insister sur les caractères différentiels. Enfin le *C. monoides* a aussi de nombreux rapports de coloration avec un singe encore imparfaitement connu, le *Semnopithecus* ou *Cercopithecus albogularis* de quelques zoologistes anglais; espèce dont les affinités naturelles ne sont pas encore suffisamment déterminées, et que nous nous bornerons, sans l'intercaler dans la série, à citer à la fin de cette première partie de notre article (*Voyez* page 307). Pour le moment, il nous suffira de faire remarquer que le *C. monoides*, quoiqu'il ait, comme le *S.* ou *C. albogularis*, la gorge blanche, ne peut être confondu avec celui-ci, chez lequel, d'après les zoologistes anglais, la couleur générale du pelage est le gris tiqueté, passant sur le dos au vert olivâtre; chez lequel aussi la poitrine est d'un blanc pur, le pelage long et fin, et les pouces antérieurs courts; caractères dont aucun ne se retrouve chez le *C. monoides*.

E. *Espèces ayant la queue de couleur va-*

riable, mais terne, et ayant une bande sur-cilière blanche ou blanchâtre.

11. C. MONE, *C. mona* Erxleb.— Cette belle espèce, venant de Guinée, et peu rare dans les ménageries, présente, comme plusieurs de ses congénères, des couleurs fort différentes selon les régions du corps : la tête est olivâtre ; les joues sont d'un olivâtre clair ; une tache noire s'étend de la partie supérieure de l'orbite à l'oreille, et l'on remarque sur le front une ligne d'un blanc verdâtre. Le dos, les épaules, les flancs, sont d'un roux tiqueté de noir. La croupe est noire, à l'exception de *deux taches elliptiques blanches*, placées à droite et à gauche de l'origine de la queue. Les mains et la face externe des membres sont noires. Les parties inférieures du corps et le dedans des membres sont d'un *blanc pur qui*, sur ceux-ci, *tranche avec le noir* de la région externe. La queue est variée de jaune et de noir, avec l'extrémité noire. C'est Buffon qui a appliqué en propre à cette espèce le nom de *Mone* ou *Mona*, sous lequel (ainsi que sous ses diminutifs *Monina* et *Mounina*) on désigne les Singes dans plusieurs langues méridionales.

12. C. ROLOWAY, *C. Roloway* Erxleb.—Ce Cercopithèque, qui est aussi de Guinée, et qu'Allamand a décrit sous le nom de Roloway ou de Palatine, a été confondu, par la plupart des auteurs, avec l'une des espèces suivantes, le *C. diana*, quoique la coloration de son ventre et de son dos soit très nettement caractéristique. Le *dos* est d'un *brun* très foncé, presque noir (il est marron chez la Diane) ; la tête, les flancs, les cuisses, les jambes sont d'un gris obscur, les poils étant terminés par une pointe blanchâtre. On remarque une ligne blanche sur le devant du front, et sous le menton une barbe pointue pareillement blanche. La poitrine, le ventre (qui est noirâtre chez la Diane) et la face interne des cuisses, sont d'une couleur *blanche* tirant sur l'orangé (pendant la vie de l'animal).

13. C. DIANE, *C. diana* Erxleb.—Cette espèce, avec laquelle on avait confondu la précédente et celle qui va suivre, est un Singe de la Guinée, du Congo, de Fernando Po, ayant les caractères suivants : *Parties latérales de la face*, poils du menton, formant *une barbe pointue et assez longue* ; gorge, poitrine, partie antérieure et externe de l'épaule et du bras, d'un blanc pur. Une ligne blanche étroite à la partie antérieure du front. Milieu du *dos marron. Ventre* [illegible] Flancs d'un gris foncé, tiqueté de blanc. La queue noire ainsi que les membres, sauf le dedans de la cuisse qui est roux ou roussâtre, et une ligne longitudinale jaunâtre sur la face externe.

14. C. A DIADÈME, *C. leucampyx* [illegible] *Simia leucampyx* J.-B. Fisch., *C.* [illegible] *tus* Is. Geoff.—M. Frédéric Cuvier, qui distinguait le *C. Roloway* du *C. diana*, [illegible] confondu avec celui-ci une belle espèce [illegible] la côte occidentale d'Afrique, que la [illegible] gerie a possédée il y a quelques années. [illegible] Fischer, en 1829, et nous en 1830, [illegible] connu, chacun de notre côté, cette [illegible] et donné à l'espèce nouvelle les noms spécifiques de *leucampyx* et de [illegible] qui ont la même signification. Fidèle à [illegible] principes de nomenclature, nous adoptons ici le nom de Fischer, qui est antérieur d'un an au nom proposé par nous-même. [illegible] caractères du *C. leucampyx* [illegible] vants : Dessus du corps et [illegible] olivâtre tiqueté de noir ; [illegible] forme de croissant sur le fron[illegible] est blanche, ainsi que le desso[illegible] (mais non toute la gorge et [illegible] Queue noire tiquetée de blanc [illegible] Pour prévenir toute nouvelle er[illegible] rons remarquer que parmi le[illegible] confondues, par divers auteurs [illegible] de *C. diana*, la couleur blanche [illegible] rieurement, chez le *C. Roloway* [illegible] poitrine, le ventre ; chez le *C.* [illegible] et la poitrine, mais non le ventre [illegible] *leucampyx*, le menton seulement [illegible] troisième espèce, en outre, il [illegible] de barbe, et la lunule frontale [illegible] plus grande.

SECTION II. Espèces à museau [illegible] long et à formes moins svelte[illegible] naturel plus pétulant et plus [illegible] les précédentes.

F. *Espèces à pelage gris-verd*[illegible]

Quelques auteurs ont compris [illegible] sous le nom commun de *Singes* [illegible] dinairement appliqué en propre [illegible] plus commune de ce groupe, [illegible] L'histoire de ces espèces avait [illegible]

r suite d'une erreur et d'une ites par M. Frédéric Cuvier iement de l'une d'elles. L'avans avons eu de pouvoir disposles matériaux autrefois em: naturaliste, nous a permis de s rectifications qui, sans ce sent été impossibles. Aussi tous jusqu'à ce jour, n'ont-ils pas rre M. Frédéric Cuvier, et ne s faire autrement que de repromes inexactitudes.

ALANDE, *C. Lalandii* Nob.—Les exemple de M. Frédéric Cuvier, ment confondu cette espèce avec M. Desmoulins (article GUENON tire classique d'histoire naturelle, 8, 1825) a seul jusqu'à présent spèce; mais il a commis une auerreur en prenant pour des adulivant comme tels, de très jeunes il l'a conduit à proposer le nom, 't irrégulier, de *Guenon naine* *pusillus Delalande*. Nous conle espèce le nom de Delalande, rtée, il y a vingt-deux ans, de trale, où déjà Levaillant l'avait ais nous modifions le nom profait inadmissible pour une este cède en rien par sa taille à ses les caractères spécifiques sont Une bande blanche au-devant age long, d'un *gris légèrement* le dos et sur les flancs; parties u corps et externes des membres. La face, le *menton* et les *quatre* . Queue grise, avec l'extrémité entouré *de poils ras, d'un roux* , qui habite l'Afrique australe, la Cafrerie, et qui nous est prénu par l'examen d'une série le tout sexe et de tout âge, est us les Cercopithèques de cette que son pelage, très long, n'est it pas vert, *même sur le dos et la* un gris à peine teinté de vert ou

IVET, *C. pygerythrus* Fr. Cuv., *mus* Desmar.—Cette espèce est. tous les ouvrages modernes; i les auteurs, les uns, la décrirtie d'après nature, en partie Frédéric Cuvier, en mélangent les traits avec ceux de la précédente; les autres transportent au *C. pygerythrus* la description du *C. Lalandii;* erreurs qui ne pouvaient être évitées. Le *C. pygerythrus*, qui est fort rare, n'était connu que par la description, inexacte d'ailleurs, de M. Frédéric Cuvier; et le *C. Lalandii*, avec lequel ce célèbre zoologiste avait lui-même confondu le *C. pygerythrus*, existe au contraire aujourd'hui dans toutes les grandes collections. Les véritables caractères spécifiques, pris d'après l'individu-type, sont les suivants: Une bande blanche au-devant du front. Pelage d'*un vert jaunâtre tiqueté de noir* sur la tête, le dos, les épaules, les flancs, le dessus de la queue; gris sur la face externe des membres. Parties inférieures du corps et de la queue, et dedans des membres blancs. La face, le *menton*, les *quatre mains* dans leur totalité, le bout de la queue, noirs. *Tour de l'anus d'un roux vif*. Cette espèce, comme on le voit par cette caractéristique, se rapproche à plusieurs égards de la précédente; mais elle s'en distingue par son pelage *vert-jaunâtre* et non *gris*. Quant aux espèces suivantes, le *C. pygerythrus* en diffère par la coloration du tour de l'anus, par celle des mains, et surtout par celle du *menton* (caractère exprimé dans la figure de M. Frédéric Cuvier, mais qu'il a entièrement omis dans sa description).

Quelle est la patrie de cette espèce? C'est ce que nous ignorons encore entièrement. Fr. Cuvier et, d'après lui, tous les auteurs disent le *C. pygerythrus* originaire du cap de Bonne-Espérance. Cette origine est inexacte, ou du moins rien n'en prouve l'exactitude. L'individu-type, encore seul connu, avait été acheté à un marchand d'animaux qui n'a pas fait connaître la patrie de ce Singe; et l'on ne peut que présumer qu'il venait d'une région indéterminée de l'Afrique; région qui même serait bien plutôt l'ouest ou le nord de l'Afrique que le sud, si bien exploré par MM. Delalande, Smith, Verreaux et tant d'autres. Si M. Fr. Cuvier a indiqué le Cap comme la patrie du *C. pygerythrus*, c'est toujours par suite de la même confusion entre celui-ci et le *C. Lalandii*. Nous ferons remarquer, en terminant, qu'on ne peut d'ailleurs reprocher cette confusion au célèbre zoologiste que nous venons de nommer: elle était

presque inévitable. A l'époque où il écrivait, et lorsqu'il n'avait sous les yeux qu'un *C. pygerythrus* tout-à-fait adulte, et de très jeunes *C. Lalandii*, rien de plus naturel que d'attribuer à des différences d'âge les différences qui existent, pour la nature et la couleur du pelage, entre ces deux espèces, ayant l'une et l'autre le menton noir et le tour de l'anus roux.

15. C. MALBROUCK, *C. cynosurus* Geoff. Saint-Hilaire, *Simia cynosuros* Scop., *C. tephrops* Benn.—Cette espèce, dont la patrie, connue depuis peu, est la côte occidentale d'Afrique, est, à plusieurs égards, voisine de la précédente. Ses caractères sont les suivants : Une bande blanche au-devant du front (plus large, mais moins nettement circonscrite que dans les espèces précédentes et que dans la suivante). Pelage d'un vert très jaunâtre, tiqueté de noir sur la tête, le dos, les épaules et les flancs; gris, sur la face externe des membres. Parties inférieures du corps, *y compris le menton*, et dedans des membres, blancs. La face noirâtre, avec le tour des yeux livide. Mains noires ou noirâtres, *avec l'extrémité des doigts plus claire.* Queue d'un gris noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Les poils roux autour de l'anus, en petit nombre, et ne formant point une tache bien circonscrite. — On voit, par ce dernier caractère, que c'est à tort que l'existence de poils roux autour de l'anus (d'où le nom de *pygerythrus*) a été présentée comme réellement caractéristique du Vervet. Non seulement le *C. Lalandii*, que M. Frédéric Cuvier confondait avec celui-ci, mais aussi le Malbrouck qu'il en distinguait, ce dernier toutefois à un moindre degré, ont des poils roux autour de l'anus. Il faut substituer à ce caractère celui qui résulte de la couleur du menton, *noir* chez les deux premiers Singes verts, *blanc* chez le Malbrouck. En outre, comme M. Fr. Cuvier l'a d'ailleurs fait remarquer, la face est autrement colorée, et il en est de même chez les mâles, du scrotum, qui est bleu-lapis chez le *C. cynosurus* et vert-de-gris chez le *C. pygerythrus.*

Nous avons remarqué, dans un individu de l'espèce que nous venons de décrire, une anomalie trop rare pour que nous la passions sous silence. Il existe de chaque côté, à la mâchoire inférieure, une mâchelière surnuméraire, conformée comme les mâchelières normales, et placée obliquement en arrière et un peu en dehors de celle-ci. Nous avons déjà observé et cité (*Histoire génér. des anomalies*, t. I, p. 660) deux cas assez analogues parmi les Singes à six molaires; mais nous n'en connaissions encore aucun parmi les Singes à cinq molaires.

16. C. GRIS-VERT ou GRIVET Fr. Cuv., *C. griseo-viridis* Desmar., désigné, depuis la publication de ce dernier nom, par M. Frédéric Cuvier, sous le nom de *C. griseus*, et par M. Desmoulins, sous celui de *C. subviridis.*—Cette espèce habite l'Abyssinie, où elle porte le nom de *Tota*, le Sennaar, où on la nomme *Abellan*, et l'Égypte. Elle a, comme les espèces précédentes, une bande blanche au-devant du front; mais cette bande est étroite. Les joues sont garnies de longs poils blancs, dirigés en arrière. Le pelage est d'un vert jaunâtre tiqueté sur la tête, le dos, les épaules et les flancs; d'un gris tiqueté de blanc sur la face externe des membres. Le dessus de la queue est d'un gris qui devient de plus en plus foncé, et passe au noir vers l'extrémité. Les parties inférieures, *y compris le menton*, et le dedans des membres sont blancs. La face est noire, et les mains noirâtres. Il n'existe *point de poils roux autour de l'anus.* Le mâle a le scrotum vert-de-gris (*Voyez* notre Atlas, Mammifères, pl. 6). — Le *C. griseo-viridis* se rapproche donc beaucoup des espèces précédentes, par l'ensemble de sa coloration; mais il se distingue : 1° du *C. pygerythrus*, en ce qu'il n'a ni le menton et la totalité des mains noirs, ni le tour de l'anus roux; 2° du *C. cynosurus*, par les longs poils de ses joues, par l'absence complète de poils roux à l'anus, autour duquel sont, au contraire, des poils blancs assez longs, et par la couleur verte du scrotum. Ces caractères de coloration concordent avec des différences très marquées dans la forme de la tête, plus ronde, et à museau plus gros chez le *C. cynosurus*, pyramidale, et à museau plus fin chez le *C. griseo-viridis.*

17. C. CALLITRICHE, *C. sabæus* Desm., vulgairement *Singe vert* ou *Singe de Saint-Jacques.*—Espèce du Sénégal, et des îles du cap Vert, très distincte par son pelage d'un vert doré vif, passant au gris sur la face externe des membres, et sur une partie de la

[illegible] et par un *flocon de poils jaunes* termi[illegible] celle-ci. La face est noire, et surmon[illegible] d'une ligne surcilière blanche peu dis[illegible]. La face est plus allongée que dans les [illegible] espèces précédentes. C'est le plus commun des Cercopithèques, et ses caractères distinc[illegible] sont trop faciles à apercevoir, et d'ailleurs généralement indiqués avec trop de net[illegible], pour qu'il soit inutile d'insister sur eux.

18. C. Tantale, *C. Tantalus* Ogil.—Cette espèce, qui ne nous est connue que par une courte description récemment publiée par M. Ogilby (*Proceed. Soc. zool. of London*, [illegible] 1841, p. 33), est, comme les précéden[illegible], d'un vert olivâtre en dessus, et cendrée sur la face externe des membres. La queue est brune, mais terminée, comme chez le Callitriche, par des poils jaunes. Les poils du périnée sont aussi jaunes (*flavi*), et les parties inférieures du corps sont de cette couleur. La face est noirâtre, avec le tour des yeux livide. Il existe une bande surci[illegible] blanche. Cette espèce est encore très [illegible] connue, et l'on ignore sa [illegible].

19. C. roux-vert, *C. rufo-viridis* Nob.—[illegible] espèce que nous avons récemment [illegible] vivante, et qui par son pelage, en partie [illegible], en partie d'un roux verdâtre, et en partie roux, fait le passage des *Singes* [illegible], [illegible] des *C. griseo-viridis*, *C.* [illegible] et *C. pygerythrus*, aux *Singes roux* qui composent notre dernier petit groupe. Il [illegible] sur le front un bandeau blanc, large, [illegible] la couleur contraste avec celle de la face, [illegible] noire. La tête est en dessus d'un vert olivâtre, et le corps d'un *roux ver*[illegible] [illegible] *fonc*és, depuis les membres anté[illegible] jusqu'aux postérieurs, sont d'un *roux* [illegible] tiqueté de noir : cette couleur [illegible] supérieurement par nuances [illegible] au roux verdâtre du dos. Les [illegible] les cuisses sont d'un gris ver[illegible] [illegible] de la face externe des mem[illegible] [illegible]; mode de coloration fort ana[illegible] [illegible] celui de la plupart des *Singes verts*. Les parties [illegible] inférieures et le dedans des mem[illegible] [illegible] blancs. Les mains antérieures sont d'un noir [illegible] tiqueté, les postérieures grisâtres. La queue [illegible] d'un gris foncé en dessus, est d'un [illegible] en dessous. Nous regrettons de [illegible] pouvoir faire connaître la patrie de cette jolie espèce : nous nous la sommes pro-

curée, pour la ménagerie du Muséum, par la voie du commerce, et nous ne possédons aucun renseignement sur son origine. Seulement, ayant acquis notre individu avec une Mone, nous pouvons conjecturer que le C. roux-vert a pour patrie, comme cette dernière espèce, la côte occidentale d'Afrique.

G. Espèces à pelage roux.

20. C. patas, *C. ruber* Geoff. St.-Hil., vulgairement *Singe rouge*.—Il habite la côte occidentale d'Afrique, en particulier le Sénégal, et est suffisamment caractérisé par son pelage roux en dessus, blanc en dessous, avec les épaules et la face externe des épaules et des bras, gris ou grisâtres, et le *nez noir*. Ce Singe est très fréquemment transporté en Europe; mais il vit plus difficilement dans nos climats que les espèces à pelage vert.

21. C. a dos rouge, *C. pyrrhonotus*.—Espèce habitant la Nubie, et y portant le nom de *Nisnas*. Elle a été établie, il y a quelques années, sous ce nom, par MM. Hemprich et Ehrenberg (*Verhand. Gesellsch. Naturforsch. Freunde*, t. I, 1829, et *Symbolæ physicæ*, 1830). Elle peut être ainsi caractérisée : Pelage roux en dessus et sur la partie inférieure des membres; partie postérieure du dos et dessous de la queue d'un roux plus foncé que le reste du pelage. *Nez blanc*. Cette espèce, très distincte du *C. ruber* par ce dernier caractère, l'est aussi par la couleur des épaules et de la face externe des bras, qui sont rousses comme le corps, et non grises ou grisâtres. Les deux espèces ont d'ailleurs, à l'état adulte, la même taille (six décimètres du bout du museau à l'anus). L'assertion contraire n'a été émise que parce qu'on avait comparé le *C. pyrrhonotus* parfaitement adulte à des *C. ruber* encore jeunes. Quant à l'opinion, encore tout récemment émise, que le *C. pyrrhonotus* est identique avec le *C. ruber*, elle est réfutée à l'avance par ce qui précède.

En terminant cette première partie de notre article, nous indiquerons, sans prétendre le classer, un Singe qui a beaucoup occupé dans ces derniers temps les zoologistes anglais, et dont les affinités naturelles sont néanmoins encore indéterminées. C'est le *Semnopithecus albogularis* de Sykes (*Proc. zool. Soc. of Lond.*, 1830-31), reporté depuis, par M. Sykes lui-même et par

MM. Ogilby et Martin, dans le g. *Cercopithecus*. Ce Singe est, suivant les uns, un véritable Semnopithèque, selon les autres un Cercopithèque voisin des *C. cynosurus* et *C. griseo-viridis* ; selon d'autres encore, elle fait le passage des Semnopithèques aux Cercopithèques. C'est une espèce à tête arrondie, à abajoues peu développées, à formes grêles, presque comme chez les Semnopithèques, mais à cinquième molaire inférieure quadri-tuberculée, et n'ayant point l'estomac complexe des Semnopithèques. Sa couleur dominante est le gris tiqueté ; couleur qui sur le dos passe au vert olivâtre : la gorge et la poitrine sont d'un blanc pur ; les membres et la queue sont noirs. La détermination de la patrie de cette espèce est un problème non moins intéressant à résoudre que celle des affinités naturelles du *Semnopithecus* ou *Cercopithecus albogularis*. Deux individus arrivés en Angleterre à des époques et par des voies différentes, ont été indiqués comme venant de Madagascar, mais non toutefois d'après des renseignements authentiques. Cette espèce remarquable viendrait-elle en effet de Madagascar, et faudrait-il effacer de la science l'un des faits les plus intéressants de la géographie mammalogique (*voy.* page 298), le remplacement dans cette grande île de la famille des Singes par celle des Lémuriens ?

M. Genre.

Miopithèque. *Miopithecus.*

Dès 1829, dans notre *Mémoire sur les caractères des Singes américains*, nous avions fait connaître que le Singe décrit par Buffon sous le nom de *Talapoin*, diffère, par la disposition de ses narines, des vrais Cercopithèques. Une étude plus complète nous a montré qu'il en diffère également par plusieurs autres caractères importants, et qu'il doit être érigé en un genre distinct. Ce genre, que bientôt nous avons pu enrichir d'une seconde espèce, peut être ainsi caractérisé :

Formes assez grêles. Membres et queue longs. Mains assez allongées, ayant les doigts réunis à leur base par des membranes : pouces antérieurs bien développés, bien moins cependant que les postérieurs — Ongles en gouttière. *Crâne* volumineux, *s'élevant supérieurement au-dessus des orbites. Museau très court.* Angle facial de soixante degrés en-viron. Yeux très grands. Conques auriculaires très grandes. Nez très peu saillant. Cloison inter-nasale *assez épaisse. Narines de forme al-longée, ouvertes*, non pas seulement sur le nez, mais *à la fois inférieurement et latérale-ment.* Des callosités ischiatiques. Des aba-joues. Incisives médianes supérieures dé-veloppées. Canines supérieures longues (chez les adultes) et tranchantes postérieurement. Aux deux mâchoires, les deux premières mâ-chelières quadrangulaires, à quatre tubercules dont les deux externes à la mâchoire supé-rieure, et surtout les deux internes à l'infé-rieure, sont saillants et *pointus*. — Dernière *molaire de chaque mâchoire, plus* petite que les précédentes. *L'inférieure* se ré... arrière, *n'ayant que trois tubercules*, savoir *deux antérieurs*, disposés comme ceux des autres mâchelières, et un *talon* plus ... que le reste de la dent. *La supérieure* ... *une disposition analogue*, et beaucoup ... étendue d'avant en arrière que ... ment. Taille très inférieure à ... les autres Singes de l'ancien continent ... trois à quatre décimètres).

A ces traits distinctifs, nous aj... caractères ostéologiques suivants : ... ture antérieure des fosses nasales ... signalé par Daubenton, remonte ... dessus du niveau inférieur des ... taires : ce caractère remarquable ... la fois de la plus grande étendue ... nale de cette ouverture, de la br... face, et du diamètre considérable ... Celles-ci, dont l'ouverture antér... grande, a presque autant de haut... largeur, sont très profondes. El... séparées intérieurement que par ... osseuse très mince, transparente ... une partie de son étendue, comme ... sieurs Singes américains. Le dia... téro-postérieur du grand trou oc... moindre que son diamètre trans... sait que le contraire a ordinaire... Enfin nous ajouterons que les ma... rieures, et spécialement les métat... très allongés, beaucoup plus que ... Cercopithèques.

L'espèce qui forme le type de ce ... Talapoin, dont on verra avec inté... lette dans l'*Ostéographie* de M. de ... non seulement a été jusqu'à pré...

èques, mais a souvent
certaines espèces de ce
· exemple, était porté à
ı un jeune *C. cephus*, et
nimal, 1re édition, t. I)
us. Le Talapoin a en ef-
ame ce dernier et quel-
hèques, et ses organes
être semblables à ceux
cus, en diffèrent peu.
taire, qui offre chez le
tres qu'on ne retrouve
ige, et bien plus encore
caractéristique des or-
le volume considérable
issent à ce Singe des ca-
iportants et bien tran-

: que toutes les modifi-
qui distinguent le Tala-
l'une manière plus gé-
ques des *Cercopithèques*
es de l'ancien monde,
cher des Singes améri-
si du volume de l'en-
es oculaires, de l'ex-
face, de l'étendue des
, de la disposition très
rines, de la petitesse de
, de la saillie et de la
ıbercules des mâchelié-
petitesse de la taille.
énagerie du Muséum a
èques, les avons-nous
s fois pour des Singes
ar des zoologistes, au
nnes qui n'étaient pas
ce.
avons donné à ce genre
itSinge; de Μείων, moin-
ίων, moins, et de πίθηξ
rappelle la petite taille
ı ce genre. C'est la con-
etite taille qui, avec la
sur les narines, nous a
t à revoir avec soin les
s du Talapoin. Les con-
s nous sommes arrivé
nent avec les résultats
cherches sur les varia-
ıns les animaux (*voyez*
ie générale); et encore
qu'à nous applaudir d'a-

voir suivi, dans l'une de ses conséquences, le principe que nous avons posé, il y a dix ans, sur la similitude de la taille des espèces véritablement congénères.

Les mœurs des Miopithèques dans l'état sauvage ne sont nullement connues. En captivité, quelques individus ont pu être étudiés à Paris et à Londres, et tous les observateurs, quand ils n'avaient pas sous les yeux des individus malades, ont été frappés, comme nous l'avons été nous-même, de la grâce, de la gentillesse et de la douceur de ces jolis Singes. Nous pouvons donc dire de leur naturel ce que nous avons dit de leurs caractères organiques : il diffère notablement de celui des Cercopithèques, et se rapproche de celui des Singes américains, notamment de ces petites et élégantes espèces insectivores, et à cerveau et organes des sens si développés, les Callitriches et les Saïmiris, qu'ils semblent représenter parmi les Singes de l'ancien monde.

Les espèces, au nombre de deux, viennent l'une et l'autre de la côte occidentale d'Afrique ; mais la région qu'elles habitent n'est point encore suffisamment déterminée.

1. M. TALAPOIN, *M. talapoin* Nob., *Simia*, puis *Cercopithecus talapoin* des auteurs qui ont toujours conservé à cette espèce, même en latin, le nom que Buffon, la croyant indienne, lui avait imposé. — Ses caractères spécifiques sont les suivants : Le nez noir ; les poils du front relevés et formant une sorte de huppe large et courbe. Pelage d'un *vert* tiqueté, plus foncé sur le corps, plus clair et plus lavé de jaune sur la face externe du corps et le dessus des mains. Dessous du corps et dedans des membres blancs ; queue grisâtre.

Nous avons fait remarquer ailleurs (*Zool.* du *Voy. de Bélanger*) que le *Cercopithecus pileatus* des *auteurs modernes* est établi sur un Talapoin décoloré par l'action long-temps prolongée de l'alcool. C'est à tort que quelques zoologistes récents, en suivant les indications que nous avions données à l'égard du *C. pileatus*, ont ajouté à la synonymie du Talapoin la Guenon couronnée de Buffon, *Simia pileata* Sh., qui est un Macaque, comme nous avions pris soin de le dire.

2. M. CHEVELU, *M. capillatus*.—Les caractères de cette nouvelle espèce (indiquée par nous dans les *Comptes-rendus hebd. de l'Ac.*

des sc., t. XV, p. 720), sont les suivants: Poils du front relevés, et formant une huppe assez courte. Ces poils et les parties supérieures et latérales du corps, ainsi que la face externe des membres et le dessus des mains, d'un *roux* légèrement nuancé de verdâtre et tiqueté de noir; le dessous du corps et le dedans des membres blancs. Le dessus de la queue et la croupe, près de l'origine de celle-ci, noirs; le dessous de la queue grisâtre. Malheureusement l'état imparfait de conservation de notre individu ne nous a permis de constater ni la coloration du bout de la queue, ni, ce qui est plus regrettable, celle du nez.

Ce singe, bien que nous ne connaissions ni son crâne ni ses dents, a trop d'analogie avec le Talapoin, par la disposition des couleurs et la conformation des ongles et des autres organes extérieurs, pour que nous hésitions à le considérer comme lié avec le Talapoin par les affinités les plus intimes. Il n'en diffère, outre une taille un peu plus considérable (environ 4 décimètres du bout du museau à l'origine de la queue, au lieu d'un peu plus de 3), que par quelques différences faciles à apprécier, mais d'une faible importance. Ainsi la teinte générale est rousse (non cependant sans une teinte d'olivâtre) et non verte. La couleur presque entièrement noire de la première moitié des poils du dessus du corps, fournit aussi un caractère distinctif, ces poils étant cendrés dans la portion correspondante chez le Talapoin. Du reste, dans les 2 espèces, la seconde partie des poils est pareillement colorée par grands anneaux, les uns noirs, les autres plus clairs. Chez le Talapoin, le mode de coloration des poils de la huppe est généralement le même que celui des poils du corps. Chez le *M. capillatus*, il n'en est ainsi qu'en arrière, les poils de la partie antérieure de la huppe étant annelés sur toute leur longueur. Enfin le Talapoin a sur la joue un bouquet de poils jaunes dirigés en bas, qui manque chez le *M. capillatus*. On voit, par la nature des caractères presque minutieux auxquels nous sommes obligé de recourir pour la distinction des deux espèces, que nous avons pu sans témérité les considérer comme congénères, quoique l'une d'elles soit seulement connue jusqu'à présent par sa dépouille. (Isidore Geoffroy St-Hilaire.)

*CERCOSAURA (κέρκος, queue; σαῦρα, lézard). rept. — Genre de Sauriens [illegible] par Wagler dans la famille des [illegible] Lézards proprement dits. L'espèce [illegible] le *Cercosaura ocellata*. [illegible]

*CERCOSTYLOS (κέρκος, queue [illegible] λος, style). bot. ph. — Genre de la fa[illegible] Composées-Sénécionidées, établi pa[illegible] (*Synops.*, 239) pour une plante [illegible] Brésil, ligneuse à sa base, à feuilles [illegible] sessiles, décurrentes, très entières, [illegible] d'une pubescence blanchâtre, à [illegible] solitaires, placés à l'extrémité des [illegible] allongés et aphylles au sommet, [illegible] rons jaunes. On n'en connaît qu'u[illegible] le *C. brasiliensis*.

*CERCOTRICHAS (κέρκος, qu[illegible] χός [θρίξ], poil). ois. — Genre de [illegible] la famille des Saxicolidées, ayant p[illegible] le Merle de Mindanao, *Turdus* [illegible] et postérieur à celui de *Copsychus*, (1827). *Voyez* ce mot. [illegible]

CERCUS (κέρκος, petite bête qui [illegible] vigne). ins. — Genre de Coléoptères [illegible] res, famille des Clavicornes, tribu [illegible] laires, établi par Latreille (*Règne* [illegible] *Cuvier*, t. IV, p. 506), et qui com[illegible] partie au g. *Catheretes* de Herbst. [illegible] compose d'un certain nombre d'[illegible] pèces qui avaient été mal observ[illegible] les unes avaient été placées [illegible] parmi les *Dermestes*, et les [illegible] *Sitones*. Les *Cercus*, du reste, [illegible] sins des *Nitidules*, et n'en diff[illegible] par la forme de leurs antennes [illegible] premiers articles sont grand[illegible] dans les mâles. Ces Insectes [illegible] que les fleurs : leurs larves [illegible] M. Dejean, dans son dernier [illegible] mentionne 16 espèces, dont 1 [illegible] d'Amérique. Nous n'en citer[illegible] le *Cercus pedicularius* Fabr., [illegible] aux environs de Paris, et le [illegible] de l'Amérique septentrionale [illegible] cius avait fait un *Sitones*.

CERCYON (nom d'un bri[illegible] ble). ins. — Genre de Coléoptères [illegible] famille des Palpicornes, trib[illegible] dites de Latreille, établi par [illegible] *misc.*, t. III), aux dépens d[illegible] *dium* et *Hydrophilus* de Fabri[illegible] M. Brullé (t. II, p. 283), les *C*[illegible] tinguent des Sphéridies par l[illegible] rieure, peu ou point visible, et [illegible]

[illegible] qui est globuleuse et composée de [illegible]. Ce sont du reste des Insectes de pe-[illegible], qui vivent dans les fentes comme [illegible]; cependant quelques unes vi-[illegible] le bord des eaux.

[illegible] a été adopté par MM. Sa-[illegible] Stephens; ce dernier (*System. Ca-*[illegible]) en mentionne 60 espèces propres à [illegible]. *Le* Catalogue de M. Dejean n'en [illegible] que 20, dont 1 du cap de Bonne-[illegible], 2 du Brésil, 4 de l'Amérique [illegible], 1 de la Sibérie et 12 d'Europe. [illegible] décrit 3 de Madagascar, mais il [illegible] de Leach *Cercydium*, probable-[illegible] d'une faute typographique. [illegible], parmi les espèces d'Europe, le [illegible] Fabr., et le *Cereyon* [illegible], qui se trouvent tous deux [illegible] de Paris. (C.)

[illegible], Ruiz et Pav. BOT. PH. — [illegible] *Cordia*, R. Br.

[illegible] (nom propre). BOT. PH.— Genre [illegible] Caryophyllées-Paronychiées, [illegible] et Sesse (*Flor. Mex. ined.*, [illegible]., III, 377) pour une plante [illegible]ique, basse, diffuse, ayant [illegible]niaires, à feuilles opposées ou [illegible]lées, linéaires, cuspidées, sti-[illegible] axillaires, petites, solitaires, à [illegible] et uni-bibractéolés.

[illegible]ATULE. *Cerebratulus*. HELM. [illegible] par Renieri pour 2 espèces [illegible] mer Adriatique très voisines [illegible] ou Némertes, mais à corps [illegible] moins cylindrique que chez [illegible] (P. G.)

[illegible]ES (*cerebrum*, cerveau). [illegible] vulgaire donné à quelques [illegible] raison de ce que leurs ca-[illegible] simulent assez bien les cir-[illegible] d'un cerveau humain. (P. G.)

[illegible]O-SPINAL (AXE). PHYS. —*Voy.*

[illegible]LIUM, Hall. BOT. PH. — Syno-[illegible]*riscus*, Hoffm.

[illegible]ITHE (κηρός, cire; λίθος, pierre). [illegible] Drée a décrit sous ce nom, dans [illegible] de son Musée minéralogique, [illegible] peu connue, d'un vert jau-[illegible] à la translucidité et la mollesse [illegible] qui se présente en grains dissé-[illegible] des roches qui ont l'apparence [illegible] (DEL.)

CÉRÉOPSE. *Cereopsis* (κηρός, cire; ὄψις, aspect). OIS. — Genre de l'ordre des Palmipèdes, de la famille des Lamellirostres, établi par Latham (*Ind. ornith. suppl.*, 1790) pour un oiseau de la Nouvelle-Hollande qu'il nomme *C. Novæ-Hollandiæ* (*C. cinereus*, C. CENDRÉ, Vieill.), et qui pourrait rentrer dans le groupe des Bernaches, dont il ne diffère que par la petitesse plus grande encore de son bec; par la membrane qui le recouvre en partie, et dans laquelle sont percées des narines ovales.

Le Céréopse est de la taille d'une petite Oie. Son plumage est cendré, avec les tectrices alaires, les rémiges primaires et les rectrices d'un brun obscur. Les tarses sont robustes et d'un jaune orangé, la membrane natatoire et les ongles noirs; ces derniers plus aigus que chez les Bernaches. Il porte au pli de l'aile un petit éperon obtus. On n'a encore aucun détail sur les mœurs et les diverses circonstances de la vie des Céréopses; mais tout porte à croire qu'ils ne peuvent différer que fort peu des Bernaches. (G.)

***CEREOPSINÆ.** OIS. — M. G.-R. Gray avait (*Genera of birds*, 1840) établi sous ce nom un groupe de sa famille des Anatidées, ayant pour type le g. *Cereopsis*. (G.)

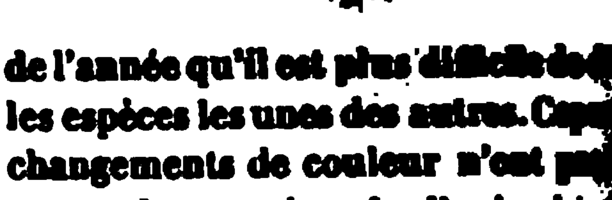
***CEREOPSIS.** INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, division des Lamiaires, établi par M. Dupont, sans indication de caractères. M. Dejean l'a adopté dans son Catalogue, et a donné à l'espèce qui lui sert de type, et qui est originaire des Indes orientales, le nom de *C. saga*. Ce g. a quelque rapport avec les *Batocera* et les *Hypsioma*. (C.)

CÉRÉRITE (de la planète Cérès). MIN. — *Voyez* CÉRITE. (DEL.)

CERESIA, Pers. BOT. PH. — Synonyme de *Paspalum*, L.

***CERESIUM** (κηρέσιος, nuisible). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, établi par M. Newman (*in the Entomologist*, t. I, p. 328) qui y rapporte 3 esp. des îles Philippines, et 2, avec doute, de la Nouvelle-Hollande. Il les nomme *C. raripilum*, *C. immite*, *C. æthiops*, *C. introrsum*, *C. vile*. Ces Insectes semblent avoir assez de rapport avec les *Callidium* et les *Obrium*. (C.)

***CEREUS**, Ock. CRUST. — Syn. d'*Actinocera*, Blainv.



CEREUS. BOT. PH. — Nom latin du genre Cierge.

CERF. *Cervus.* MAM. — Genre de Ruminants caractérisé surtout par l'existence de prolongements frontaux de structure tout-à-fait osseuse, et nullement enveloppés d'un étui corné comme ceux des Bœufs, des Chèvres, etc. Ces bois, quoique ordinairement ramifiés, ne le sont cependant pas dans les deux Cerfs à dagues de l'Amérique méridionale qu'on rapporte à ce genre, et ne paraissent pas non plus susceptibles de se renouveler (1) dans les animaux de ces mêmes régions. On voit que cette différence de structure est le seul caractère qui distingue réellement les Cerfs des Antilopes, qui ont comme eux des formes sveltes et légères, un cou allongé, de petits sabots se correspondant par une face plane; en arrière de ces sabots deux petits ergots impropres à la marche, et enfin des membres postérieurs plus élevés que les antérieurs.

Cette analogie d'organisation se retrouve encore dans la formule dentaire, pour le nombre et la disposition des molaires et des incisives, ces dernières étant également absentes à la mâchoire supérieure. Quant aux canines, elles existent chez certains Cerfs, et manquent chez d'autres. Dans quelques espèces, elles se présentent chez le mâle, et sont absentes chez la femelle. Quand elles existent, c'est toujours à la mâchoire supérieure. Au reste, nous sommes fortement porté à croire que l'existence des canines, dans les mâchoires des animaux de ce genre, est beaucoup plus générale que ne le pensent les zoologistes. Nous avons en effet trouvé des canines à la mâchoire supérieure d'un Cerf de Virginie, et à celles de deux Biches venant de l'Amérique méridionale. Avant nous, M. Martin avait communiqué à la Société zoologique de Londres (*Proc.*, 1836, p. 4) la découverte faite par lui d'une canine rudimentaire, trouvée dans les gencives d'une Biche de l'Amérique méridionale dont, malheureusement, il ne fait point connaître l'espèce.

Le pelage des Cerfs est uniquement composé de poils soyeux, dont la coloration varie avec les saisons. En hiver, les teintes du pelage sont beaucoup plus uniformes et moins brillantes; et c'est aussi à cette époque

(1) Hamilton Smith dans Griffith, *Règne animal*, t. IV, p. 66.

de l'année qu'il est plus difficile de
les espèces les unes des autres. Ces
changements de couleur n'ont pas
toutes les parties de l'animal;
plus fréquent que de voir les
tête, du pourtour des fesses et de
conserver intactes, à quelque épo
soit, les couleurs qui les caracté

L'Axis, parmi les Cerfs de l'an
nent, et les Cerfs de l'Amérique m
sont les seuls animaux qui
paru se soustraire à ces mutation
Quant à ce qui concerne l'influ
sur la coloration des Cerfs, to
sait que la presque totalité des
a une livrée.

Les influences dépendantes
sont pas aussi actives, et la
absolue qui sépare les mâles
à part celle relative à la t
plus petite chez ces derni
dans l'existence de bois dans
Tout au contraire, il existe des
pants entre le bois de Cerfs
de la génération, absolument
servir d'une phrase emprunté
froy Saint-Hilaire père,
l'homme, entre les organes de
et la barbe (*Mém. de la Soc.*
1799). Ainsi, dans les climats
pas de crise violente et limité
persistent pendant plus d'une an
Dict. class., t. III, art. CERF),
également produit par la castra
dernier exemple de cette influ
ganes procréateurs, nous citer
tion que M. Isidore Geoffroy
publiée d'un Cerf adulte, ch
suite d'une maladie des testic
arrêtés dans leur développem
sistent qu'en de simples dagues,
cylindrique et remarquables à l'
l'état très compacte et presque
système osseux. (*Hist. gén. des*
p. 643.)

L'âge, au contraire, a, sur les
de simplicité et de complication
sentent ces prolongements, une
bien constatée. On sait, en effe
ment bien aujourd'hui que le
tombe chaque année, à des ép
de la vie de l'animal, par un
a comparé à celui de la sig

ns les os nécrosés, on sait que oujours remplacé par un autre qué, jusqu'à un certain terme après lequel il repousse tou- le même état. Tous les bois des à effet primitivement de simples des développements successifs seuls les différences de formes olongements, qui d'abord se res- us. Il est même, comme nous dit, des Cerfs dont la tête est tou- de simples dagues.

cet accroissement des bois s'ac- t les uns par l'addition, sur la rche, d'andouillers nouveaux à trouvent déjà; chez les autres, , et la plupart des Cerfs indiens ces, par l'augmentation, en gran- main et des andouillers, qui ne au-dessus de deux. Quand on chant des zoologistes à créer de pèces par le seul examen des bois, der comme un véritable progrès mination, par l'observation, ments que le développement de subir à ces prolongements fron- moyen, on ne s'expose pas à spèces de deux âges d'une seule. se encore moins l'entraînement M. Hamilton Smith à s'exagérer l'importance des caractères du même ordre, dont M. de Blainville (1) s'était servi pour diviser les Cerfs en sections, et à établir à son tour, dans le genre qui nous occupe, 6 ou 7 groupes ou sous-genres. La plupart d'entre ces sous-genres ne nous semblent pas devoir être adoptés, la base sur laquelle ils sont établis étant trop restreinte; car les indications qu'on en déduit ne sont applicables qu'aux individus mâles. Quant à ce qui concerne l'absence ou l'existence des canines dans ces divers groupes, nous croyons avoir déjà suffisamment motivé le peu d'importance que nous attachons aux inductions qu'on en peut tirer.

Cependant le Muntjac, l'Élan et le Renne nous semblent devoir être séparés des Cerfs, pour former trois types génériques. La première de ces espèces a été, dès 1816, considérée sous ce point de vue par M. de Blainville, qui a créé pour elle le genre Cervule; plus tard, elle est devenue pour M. Ogilby le type du genre Prox.

Quant à l'Élan, il suffit de l'examiner avec attention, pour reconnaître que les formes particulières de sa tête, de son museau et de son crâne, la brièveté de son cou, la prédominance de son train antérieur sur son train postérieur, le séparent tout-à-fait des Cerfs. Disons enfin que les sabots du Renne, au lieu

(1) [illegible] de son ouvrage de Mammalogie, p. 448, Desmarets donne de la manière suivante la division des Cerfs [illegible] M. de Blainville. La concordance de ces sections avec celles établies par M. Smith est telle que [illegible] pas à dire que ce dernier zoologiste n'a pas fait autre chose que leur donner des noms.

[illegible] des *Cerfs en sections, par M. de Blainville.*	*Division des Cerfs en sous-genres ou groupes, par M. Smith.*
[illegible] subcrassies.	
[illegible]	
[illegible] basilaire ni médian, les supérieurs plus ou moins réu- [illegible] en une vaste empaumure digitée à son bord externe [illegible]. — Espèce Élan.	Groupe des *Alces* (*Alcedine group*, Sm.)
[illegible]	
[illegible] et médian * aplatis. . . . . Esp. Renne.	Groupe des *Tarandus* (*Tarandine group*.) H. Sm.
** coniques. o. Les supér. aplatis, etc. Esp. Daim.	Groupe des Platycères (*Platycerine group*.) H. Sm.
oo. Les supérieurs également coniques. { Esp. Cerf ordinaire du Canada, etc.	Groupe des Élaphes (*Elaphine group*.) H. Sm.
[illegible] basilaire sans médian { 1° Esp. tachetées. — Axis, Cerf-Cochon.	Groupe des *Axis* (*Axine group*, H. Sm.).
2° Esp. non tachetées. — Cerf hippélaphe, etc.	Groupe des *Rusa*.
[illegible] sans basilaire { Chevreuils { de l'ancien continent. Esp. Chevreuil . . . . . . (queue presque nulle). .	Groupe des Chevreuils (*Capreoline group*, H. Sm.)
du nouveau continent. Cerfs de Virginie, etc. . . . (queue plus ou m. longue).	Groupe des Mazame (*Mazamine group*.)
[illegible] simples à tous les âges — Daguets.	Groupe des Subulo. H. Sm.
[illegible] pédonculés. . . . . Genre Cervule.	Groupe des Stylocères.

[illegible] de description des espèces, nous avons combiné le mode suivi par M. de Blainville avec celui adopté [illegible] *fau.*, t. IV.)

de se correspondre à leur face interne par une surface plane, se correspondent par une face convexe, comme chez les Chameaux, ainsi que l'a fait observer avec raison, le premier, M. le professeur Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Nous croyons donc devoir adopter le g. *Alces* de M. Ogilby (*Alcedine group*, Ham. Sm.), et le g. *Tarandus* de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, adopté plus tard par M. Ogilby.

Sous le point de vue de sa distribution géographique, le g. Cerf a des espèces dans l'ancien et dans le nouveau continent. Il en existe dans ce dernier, sous toutes les latitudes, depuis le Canada, jusqu'aux confins les plus méridionaux de la Patagonie. Dans l'ancien continent, l'Asie surtout est riche en espèces de ce genre; et, indépendamment de celles qui lui sont propres, elle possède dans son intérieur la plupart des espèces qui se trouvent aux îles de la Sonde. Les Mariannes, les Philippines, les Moluques, l'île de Timor, celle de Bourou, en ont également. L'Afrique, si riche en Antilopes, est presque totalement dépourvue d'espèces de ce genre. Enfin, la Nouvelle-Hollande, les archipels qui l'environnent, ceux qui s'étendent en latitude de la Nouvelle-Zélande aux îles Sandwich, en longitude des îles Fidgi, aux îles de Pâques et Chiloé, les îles basses de la Micronésie, offrent la même pénurie que l'Afrique.

Quoique le plus généralement les types de forme des prolongements frontaux, qui servent de base aux distinctions établies entre les diverses espèces de Cerfs, paraissent en rapport avec un habitat spécial, il faut convenir que, dans les deux mondes, il existe des types de forme réellement analogues. On peut sans contredit regarder le Cerf du Canada comme représentant en Amérique notre Cerf commun; et les deux Cerfs connus sous les noms de *Gouazouti* et *Gouazoupoucou*, comme représentant le Chevreuil d'Europe dans la partie méridionale du nouveau continent. Il devient pour nous également évident que la position plus ou moins méridionale des espèces est en rapport avec l'état de simplicité, soit du merrain lui-même, soit de ses ramifications ou des andouillers. Ainsi, ni dans nos climats tempérés, ni dans les régions boréales, on ne trouve d'espèces à prolongements frontaux aussi réduits dans leurs dimensions que nous les présentent les Cerfs daguets de l'Amérique [illegible]
ridionale. De même, à peine peut-on [illegible]
sur le continent indien, quelques [illegible]
des bois du Cerf de nos climats, [illegible]
celui de Virginie dans le Cerf élaphoïde [illegible]
Hodgson, et dans les Cerfs de Wallich [illegible]
Duvaucel. Le groupe des Cerfs à bois [illegible]
de deux andouillers seulement, est [illegible]
traire si fréquent dans ces latitudes, [illegible]
peut jusqu'ici le considérer comme [illegible]
peu près confiné dans le continent [illegible]
dans les archipels qui l'avoisinent.

Nous ne croyons pas cependant [illegible]
suivre l'exemple de Frédéric Cuvier [illegible]
Desmoulins, qui ont distribué les [illegible]
près leur répartition géographique [illegible]
préférons les diviser en deux sections [illegible]
des Cerfs qui ont les bois en [illegible]
celle des Cerfs qui ont les bois [illegible]
toute leur étendue, comme l'[illegible]
déjà fait Cuvier dans son *Règne* [illegible]
M. le professeur Isidore Geoffroy [illegible]
laire dans ses *Leçons orales* [illegible]
coup sûr, la base sur laquelle [illegible]
division est bien artificielle; [illegible]
elle repose sur l'existence de [illegible]
sez faciles à saisir, et partant [illegible]
appliquer, nous la préférons à [illegible]
préalablement la connaissance [illegible]
rigine des espèces.

SECTION I. *Cerfs à bois plat*[illegible]

En mettant de côté l'Elan et [illegible]
nous considérons comme typ[illegible]
Alces (*Alcedine group*, Ham. [illegible]
Tarandus (*Rangiferine* gro[illegible]
Smith), la section des Cerfs [illegible]
comprend qu'une seule espèce [illegible]

Le DAIM (*Cervus dama* L., [illegible]
Gesn. Briss., dont le pelage, [illegible]
d'été, est fauve, avec des tache[illegible]
le corps et deux raies égaleme[illegible]
l'une longitudinale sur les flanc[illegible]
ticale sur la cuisse, fauve éga[illegible]
sans taches blanches sur la fa[illegible]
membres, offrant des teintes plu[illegible]
côtés du cou. Sur la ligne médi[illegible]
gne, jusqu'à l'origine de la que[illegible]
de couleur plus foncée que le re[illegible]
et, sur les côtés de cette ligne, [illegible]
des taches blanches assez [illegible]
disposées. La queue, qui des[illegible]
repli de la jambe, est noire des[illegible]

es sont blanches
'une raie noire
pelage du Daim
ırme : les taches
a queue conser-
ouleur.
peu plus foncée
ın peu plus pâle
lessous et en de-
la tache blanche
lupart des Cerfs.
inférieure et du
ıen sont de cou-
tache.
oindre que celle
c'est une des es-
séder de canines
ıtre sexe. Indé-
ıpéciales de son
. distinguer par
lui couvrent le
ciale de la queue
L'Axis seul étant
:, on pourrait le
ous verrons plus
tiels de ces deux

rec l'âge, comme
erfs. Le premier
nent arquée, et
ıservent toujours
é antérieure. La
ı prend deux an-
t, et souvent sa
r former un com-
. Les années sui-
lentèle à ses bords
quelquefois même
ı échancrures se
ındouillers récur-
, la palmature se
e en se subdivi-
poque, elle com-
assure même, dit
ınt par redevenir
eux de la première
ıalerie d'anatomie
ède encore la tête
parlé Cuvier, tête
que usées jusqu'à
ıt n'a que des bois

ı parlons, les dif-
férences de couleur absolue, connues sous les noms d'*albinisme* et de *mélanisme* se sont transmises par voie de génération avec assez de fixité pour qu'on y ait distingué une race blanche et une race noire. Dans la race blanche, les bois sont de couleur rosée ; dans la race noire, l'animal est en hiver d'un brun tête de Maure dans la partie supérieure du corps, d'un brun plus pâle aux parties inférieures, avec une tache plus noire de chaque côté des fesses : il devient seulement d'une teinte plus claire en été. C'est sur ces différences que Fr. Cuvier, croyant en outre que les Daims noirs présentaient des formes plus sveltes et plus élancées que ceux de la variété fauve, s'était principalement basé pour établir une espèce distincte, à laquelle il avait donné le nom de *Cervus mauricus* (*Bull. de la Soc. phil.*, 1816, p. 72); mais depuis, ce naturaliste avait abandonné sa première opinion. Enfin il en existe une variété dite *variété panachée*, produite par le croisement de la race brune et de la race blanche, brune sur le front, le dessus du cou, avec le museau, le dos brun, également moucheté de blanc ; les flancs, au contraire, sont blancs, mouchetés de brun, etc. La queue est d'un brun très foncé, avec quelques poils blancs et un flocon de poils fauves à son extrémité.

La mue et le rut sont de quinze jours plus tardifs dans le Daim que dans le Cerf d'Europe : il préfère aux grandes forêts, séjour habituel de cette dernière espèce, les bois coupés de champs et de collines. Le Daim est plus domestique que le Cerf de nos climats, et dès lors, comme le fait observer Buffon, il n'est pas étonnant qu'il soit sujet à des variétés plus fixes. Ceux qu'on élève dans les parcs se battent très fréquemment entre eux. Lorsqu'il est chassé, le Daim emploie les mêmes ruses que le Cerf, mais il les répète plus fréquemment que ce dernier.

Les régions tempérées du continent européen paraissent seules posséder cette espèce, et l'on ignore totalement si elle a été toujours indigène en France et en Espagne. L'époque de son introduction dans diverses parties de l'Allemagne semble beaucoup mieux déterminée; et, d'après de Mellin, cité par Cuvier, il paraît que c'est le grand électeur qui l'a donnée au Brandebourg, et le roi Frédéric-Guillaume I[er] à la Poméranie. Les

zones boréales ne possèdent guère que des Daims aborigènes ; car, d'après Linnæus et Retzius, ceux qu'on y trouve auraient été importés d'ailleurs. Ceux qui existent en Angleterre se trouvent dans les mêmes conditions ; la race tachetée y a été importée de l'Inde, suivant Pennant, et la race brune, de Norwège, au temps de Jacques I[er]. On en trouve en outre depuis la Pologne jusqu'en Perse. Le nord de l'Afrique ne paraît pas non plus être dépourvu de Daims ; et Cuvier, qui d'abord ne croyait pas à l'existence de cette espèce sur le continent africain (*Oss. foss.*, 2ᵉ édit., t. IV), nous a plus tard appris qu'il avait vu un Daim sauvage tué dans les bois au sud de Tunis (*Règne animal*, 2ᵉ éd., t. I, p. 262).

SECTION II. *Cerfs à bois ronds.*

Le nombre des Cerfs à prolongements frontaux arrondis dans la plus grande partie de leur étendue est très considérable, puisqu'il comprend tous ceux dont il nous reste à parler. Nous sommes malheureusement obligé de les grouper d'après les formes et la disposition des bois et le nombre des andouillers.

A. *Cerfs dont les bois présentent plus de deux andouillers.*

Le Cerf de Virginie, le Cerf de Duvaucel, celui de Wallich, le Cerf Wapiti, le Cerf d'Europe et le Cerf élaphoïde appartiennent à cette première section, qui, ainsi qu'on le voit, a des représentants sur l'ancien comme sur le nouveau continent. Nous ferons observer, en outre, que des six espèces que nous y comprenons, trois seulement appartiennent aux contrées chaudes de l'ancien continent ; ce qui est bien peu, comparativement aux Cerfs à deux andouillers qui sont excessivement nombreux dans ces mêmes latitudes. Nous commencerons leur description par celle du Cerf de Virginie, que sa taille, la forme générale de son bois, et la tendance de ce bois à s'aplatir à son sommet à mesure que l'animal vieillit, rapprochent tellement du Daim, que les voyageurs l'ont tantôt décrit sous le nom de Cerf, et tantôt sous le nom de Daim de Virginie.

1. CERF DE VIRGINIE, *Cervus virginianus* Gm. — Cet animal, appelé aussi Cerf de la Louisiane, et qui paraît habiter les contrées chaudes et tempérées de l'Amériq[illegible] septentrionale, est couvert, pendant [illegible] d'un pelage de couleur fauve, [illegible] un peu sur le doré. La même teinte [illegible] serve sur l'extérieur des membres, et [illegible] vient un peu plus pâle sur le cou et [illegible] les memrbes antérieurs. La tête est [illegible] gris brun plus foncé au chanfrein et [illegible] roux sur le front. Le dessous de la [illegible] choire, le pourtour de l'œil, une [illegible] transversale de chaque côté au-dessus [illegible] l'ouverture des narines (séparée de [illegible] même couleur, qui existe de chaque [illegible] bout du nez et sur l'extrémité de la [illegible] inférieure, par une bande de couleur [illegible] qui s'étend jusque sur la mâchoire [illegible] rieure au-devant de l'angle des lèvres [illegible] gorge, l'abdomen, le pourtour des [illegible] sont de couleur blanche. En hiver, le [illegible] est fauve-grisâtre, et quelquefois [illegible] râtre. Les taches de la face conservent les mêmes teintes qu'en été.

La queue, aussi longue que celle du Daim, et en tout temps noire à son extrémité, est toujours blanche en dessous, et [illegible] ment fauve en été, et fauve-[illegible] hiver.

Comme toutes les espèces de ce [illegible] Cerf de Virginie est susceptible [illegible] La galerie de mammalogie du [illegible] sède maintenant deux individus [illegible] tement atteints de cette maladie. [illegible] d'entre eux, le corps, le dos, les [illegible] l'extrémité de la face, ne sont [illegible] de poils blancs. Sur le front, les [illegible] gris-jaunâtre à leur extrémité [illegible] le reste de leur étendue est [illegible] les et l'espace compris entre [illegible] blanc-jaunâtre, de sorte [illegible] venant blancs, dans la [illegible] leur étendue, les poils [illegible] ont conservé sur la tête [illegible] de leur coloration ordinaire [illegible] individu, l'albinisme est [illegible] plet. Les poils blancs du [illegible] fet çà et là, dans toute leur [illegible] ques poils gris-foncé sans [illegible] leur blanche. La queue n'est [illegible] dans sa moitié antérieure et à [illegible] reste offrant, en assez grand [illegible] poils brunâtres et des poils fauves [illegible] tour du jarret présente des poils [illegible]

é, et une tache longitudinale de couleur se voit de chaque côté à la terne et antérieure des pieds de der-dessus des sabots, dont elle est par du blanc. Deux taches de la couleur s'observent aussi en dedans bres postérieurs, et à peu près au niveau que celle dont nous venons de

la tête a encore moins éprouvé la mation albine : le front, le chan- dos des oreilles, l'espace qui les très bruns ; la teinte du front ve. En arrière de l'œil, les poils couleur blanchâtre, de sorte que, individu, il y a mélange de poils ides avec des poils du pelage autres du pelage d'hiver.

rons totalement quelles sont les qui ont fait éprouver à ces indivi-difications dont nous venons de à coup sûr, des causes qui façon à empêcher la mue chez x, à faire garder à l'un des ves-age d'été, en même temps que du pelage d'hiver ne nous sem-voir être que des causes débilitan- la plupart de celles auxquelles la production de la maladie al-

aintenant du bois de cette es- remarquable, lorsqu'il est com- forme concave de sa face anté- façon que la pointe du cercle dépasse en avant son point de meule, et quelquefois même missure des lèvres. Le maître à la face interne du merrain un peu verticalement en dedans. ître andouiller, tous les autres la convexité de l'arc. Indépen-de sa forme, ce bois est encore par sa tendance à s'aplatir à 'il vieillit : aussi M. Hamilton -t-il placé dans son sous-genre *mine group*).

que dans le deuxième bois que se cette tendance à devenir concave, presque spéciale à cette espèce, le is étant une simple dague. Alors issent les premiers andouillers, celui qui est le plus voisin de la cette époque de sa pousse, et le maître andouiller. Les autres qui ne dépassent guère le nombre de trois, à moins que le Cerf ne soit assez vieux, ne paraissent que vers la cinquième année. Cette espèce au reste présente, dans les formes de son bois, des différences assez grandes, et pour n'en citer qu'une qui s'est présentée à notre observation chez un Daguet, dont la tête a été donnée à la galerie du Muséum par M. Lherminier, les deux dagues sont recourbées en crochet à leur extrémité supérieure.

Les habitudes de cette espèce sont peu connues. Au dire de Desmarests, les individus qui ont vécu à la ménagerie du Muséum prenaient leur pelage d'hiver en octobre, et celui d'été au mois de mars ou d'avril. Leurs bois se découvraient en septembre et tombaient en février. Ils entrent en rut en novembre et décembre. La durée de la gestation de la femelle est de neuf mois ; et les petits qui naissent en juillet ou en août, avec leur livrée et un petit bouquet de poils noirs sur le milieu du pied de devant, ne changent de robe qu'au bout d'un an. La voix du mâle est analogue à celle du Cerf commun, mais moins forte, et il ne la fait guère entendre que pendant le rut.

Existe-t-il, dans l'Amérique du Sud, des Cerfs qu'on puisse considérer comme représentant, dans la partie méridionale du nouveau continent, les Cerfs de Virginie, mais dont les bois seraient rapetissés par les ardeurs de la zone torride ? ou bien ces Cerfs de l'Amérique méridionale, qui, par les taches de leur tête, par leur coloration générale et même par la teinte noire de l'extrémité de leur queue, un peu plus courte cependant, se rapprochent du Cerf de Virginie, tandis qu'ils s'en éloignent par l'état de réduction de leur bois, constituent-ils une espèce particulière ? Tel est le problème dont Cuvier a soulevé la solution, et qui, éclairci d'une manière convenable, nous paraît de nature à déterminer peut-être définitivement si le Cerf du Mexique est réellement une espèce particulière.

On sait combien d'efforts Cuvier a faits pour arriver à quelque résultat certain sur ce sujet, et comment il avait donné un soin spécial à la détermination des synonymies pour connaître jusqu'à quelles latitudes le Cerf de Virginie s'était propagé

dans les régions australes du nouveau continent. C'est ainsi qu'il regarde le Cariacou de Cayenne décrit par Daubenton (t. XII, pl. 44), comme n'étant que le Cerf de Virginie en habit d'hiver.

C'est cette biche de Cayenne, ce Cariacou que M. Hamilton Smith considère comme une espèce particulière, à laquelle il donne le nom spécifique de *Cervus nemoralis*, en le plaçant dans le groupe des Mazama.

Voici maintenant la description que ce zoologiste donne de l'animal :

« Les bois n'ont pas plus de 8 pouces de long : ils sont à peu près verticaux, rugueux à leur base, avec un petit andouiller n'ayant pas plus d'un pouce de hauteur s'élevant verticalement à une petite distance sur la partie antérieure du merrain (*beam*), qui, à l'insertion de l'andouiller, se courbe en arrière, et étant légèrement aplati, se tourne en dedans et en avant, en formant une courbure en crochet (*uncinated*). Ce merrain ainsi courbé émet un petit andouiller postérieur qui constitue une vraie bifurcation. Le mâle et la femelle sont à peu près de la même grandeur et offrent les mêmes couleurs. La tête est plus ronde et pas aussi allongée que dans le Gouazouti ; et le corps est plus long que dans le Chevreuil, ayant environ vingt-huit pouces de hauteur aux épaules, trente à la croupe.

» Le cou, les épaules, les côtés et le dos sont de couleur gris-brun jaunâtre. Les parties inférieures de l'abdomen, la marge des fesses et la queue en dessous blancs. La face est gris-brun plus obscur : le reste de la région entourant le nez (*leaving the region of the nose*), les lèvres et le menton sont blancs, avec une tache noire au-dessus du nez, une de chaque côté de la bouche à la lèvre supérieure, et une à l'angle de la lèvre inférieure. L'espace entourant les orbites et les joues est d'un brun obscur, avec un peu de blanchâtre derrière les yeux. Les oreilles sont longues et pointues, gris-brun en dehors, et gris-blanchâtre en dedans. Yeux gros ; larmiers petits ; museau petit également, rond et noir. Du genou au *fanon* (*fetlock*) se trouve une ligne obscure. Le reste des membres est de couleur ochrée (*ochery*). La queue a environ 4 pouces de long, et est de couleur foncée en dessus, sans longs poils blancs à [illegible] extrémité (Smith, *loc. cit.*, pag. 137). » Nous n'insisterons pas sur les analogies que présente cette espèce avec le Cerf de Virginie; mais, quant à la forme du bois, il est évident qu'on ne saurait lui contester de l'analogie avec ceux que Cuvier a fait [illegible] (*Oss. fossiles*, t. IV, pl. 5, fig. 19, 20, [illegible] 22), et qui sont connus dans les cabinets [illegible] le nom de *bois de Chevreuils d'Amérique*. M. Smith a déjà signalé ce rapport, et il [illegible] évident que les bois de son *Cervus* [illegible] présentent autant de différences, comparés à ceux du Cerf de Virginie, que ceux [illegible] portés par Cuvier au Cariacou ou Biche [illegible] Cayenne.

Quelques variations se manifestent [illegible] les dimensions. Ainsi, au Daguet que M. [illegible] teau lui avait envoyé de Cayenne, [illegible] connu sous le nom de *Cerf blanc* [illegible] *des palétuviers*, Cuvier donne environ [illegible] ces (68 centimetres) de hauteur au [illegible] M. Smith, à son Cerf Cariacou, 28 pouces de hauteur aux épaules, et 30 de hauteur à la croupe. La différence des dimensions [illegible] plique très bien par ce fait, que l'animal [illegible] M. Smith donne la description était parfaitement adulte, porteur qu'il était [illegible] peut-être complet, tandis que celui [illegible] par Cuvier était simplement un [illegible] Or, en comparant les dimensions du Cerf de Virginie données par Cuvier à celles [illegible] données Smith, on s'aperçoit que l'animal décrit par ce dernier est toujours [illegible] petite taille.

Si nous disons maintenant [illegible] *nemoralis* de Smith habite les [illegible] et que l'individu qui lui a serv[illegible] sa description, et qu'il a dessi[illegible] les jardins de l'hôpital de Ne[illegible] avait été amené de Virginie, [illegible] amenés à conclure qu'il exis[illegible] deux variétés, pour ne pas di[illegible] pèces, bien distinctes du Cerf [illegible] l'une à grande taille, c'est l'esp[illegible] le nom vulgaire de Cerf de Vir[illegible] à petite taille, c'est le Cariacou [illegible] *moralis* Sm.); ces deux variétés [illegible] blant beaucoup par leur aspe[illegible] forme, par leur couleur, et diffé[illegible] bois ; la variété à petite taille [illegible] mêmes latitudes que l'espèce à gra[illegible] et de plus Cayenne, la Guiane,

[illegible]icain ; Smith nous apprend qu'il a [illegible] à la Jamaïque une femelle de cette espèce venant de Honduras.

Cerf de Duvaucel, *Cervus Duvaucelii* [illegible] — Nous mettons ce Cerf à côté de celui [illegible] Virginie, parce que, par la concavité [illegible]ieure de son bois, il rappelle une des [illegible]ditions spéciales du Cerf de Virginie, [illegible] la courbure n'y soit pas si forte. Le [illegible] donne qu'un seul andouiller de sa [illegible], dirigé en avant; les autres naissent de ses [illegible] supérieure et postérieure, et se dirigent [illegible] et un peu en arrière et en dedans. Ils [illegible] nombre de deux ou de trois, et l'inférieur, ordinairement le plus grand, se bi[illegible] ou se trifurque suivant l'âge, en sorte [illegible] total on peut compter, dans les bois [illegible] fait dessiner Cuvier, à qui nous em[illegible] cette description, de cinq à sept [illegible] à chaque perche; quelquefois, il y a un [illegible] tubercule dans l'aisselle de l'andouiller de la base.

Ce Cerf habite le continent indien. On [illegible] connaît que les bois, dont la découverte est due à l'infortuné naturaliste auquel Cuvier a dédié l'espèce.

Cerf de Wallich, *Cervus Wallichii* [illegible] — Ce Cerf est gris-brun foncé; sa queue [illegible] courte, et un large disque sur la croupe [illegible] blanc pur; comme à l'ordinaire, le [illegible] l'œil et celui de la bouche sont plus [illegible]; il y a du blanc sous la mâchoire, et [illegible] tache noire sous l'angle des lèvres. Les [illegible] sont fauve-clair, ainsi que le de[illegible] cuisses. Les bois, ronds comme ceux [illegible] Cerf d'Europe, s'écartent dès la base de [illegible] à dépasser beaucoup les côtés de la [illegible] cette base sont deux andouillers di[illegible] avant, et même l'inférieur descend [illegible] front; un autre andouiller est aux [illegible] de la hauteur et un peu en avant; [illegible] pas le sommet des bois.

[illegible] Cerf habite le Népaul, et c'est de cette [illegible] continent indien qu'il avait été [illegible] à la ménagerie de Barakpour, par le [illegible] Wallich, directeur du Jardin de la [illegible] des Indes, à Calcutta. Le dessin [illegible] Duvaucel en avait pris sur les lieux [illegible] a été reproduit par M. Frédéric Cu[illegible] les planches de la ménagerie du [illegible]

[illegible] d'Europe, *Cervus elaphus* L. — [illegible] du Cerf d'Europe est dans la saison d'été d'un fauve plus ou moins clair, avec une ligne brune plus foncée sur la région médiane du dos, et sur les côtés de laquelle sont éparpillées des taches de couleur fauve pâle. La croupe et la queue offrent des teintes plus affaiblies. En hiver, le pelage est gris-brun, et sans manifestation d'aucune tache.

La tête, allongée, convexe entre les meules, munie de canines obtuses dans les deux sexes, est de couleur grise, plus ou moins brune ou jaunâtre, plus foncée au chanfrein, et plus pâle autour de l'œil. Deux taches de couleur blanche se voient, l'une à l'extrémité de la lèvre inférieure, et l'autre sous le bout du nez. Une tache noirâtre existe de chaque côté, comme dans la presque totalité des espèces de ce genre, en avant de la commissure des lèvres. Le dessous du corps, les côtés, le dedans des cuisses et les pieds offrent la même couleur que la tête

Il existe quelques variétés de cette espèce. L'une, connue sous le nom de Cerf de Corse (*Cervus elaphus corsitanus* Sm.) se trouve vis-à-vis du Cerf d'Europe, à cause de sa taille, dans les mêmes conditions que le Cerf Cariacou (*Cervus nemoralis* Sm.) par rapport au Cerf de Virginie. Ce Cerf de Corse est en effet plus petit; il a les jambes courtes, le corps trapu et le pelage brun. Ceux de la variété du Cerf des Ardennes, quoique plus grands de taille, ne sont que de vieux individus de l'espèce ordinaire, l'âge ayant la propriété d'allonger les poils de l'encolure. Il en existe une variété à tête blanche, qui paraît assez commune dans les bois de Chantilly, et qu'on met beaucoup de soin à conserver et à entretenir, d'après les renseignements qui nous ont été fournis par M. Jean Reynaud, le savant directeur de l'*Encyclopédie nouvelle*.

La forme des bois fournit un des meilleurs caractères qu'on puisse employer pour distinguer cette espèce. Ces prolongements sont ronds, branchus, s'écartant d'abord l'un de l'autre, de façon que leur concavité regarde en dedans et un peu en arrière, avec trois andouillers tournés en avant et un peu en dehors, et une empaumure terminale ou couronne formée de deux à cinq dagues. Le premier bois est tout simplement une dague, le second n'a le plus fréquemment qu'un

andouiller; le troisième 3 ou 4, etc. Enfin, passé la septième année, le nombre des andouillers croît sans règle fixe. Cependant les plus vieux Cerfs n'en ont d'ordinaire que 10 ou 12 en totalité.

C'est au printemps que les bois tombent dans cette espèce, et ils se refont au mois d'août : leur chute est plus hâtive de deux mois dans les vieux Cerfs. Suivant Buffon, la mue de la tête des Cerfs avance si l'hiver est doux, et retarde s'il est rude et de longue durée. Lorsque le bois est repoussé et qu'il a pris un peu de solidité, ils le frottent contre les arbres pour le dépouiller de la peau dont il est revêtu. Le rut, qui suit l'époque à laquelle ces animaux ont bruni leur tête, et qui est chez eux une véritable fureur, donnant lieu à de fréquentes luttes, le rut vient en septembre pour les jeunes, et trois semaines ou un mois plus tôt pour les vieux. La Biche, qui porte huit mois et quelques jours, met bas à la fin de mai, et le Faon, qui est unique, est fauve, tacheté de blanc, avec sa croupe dénuée de taches et offrant déjà la coloration fauve-pâle.

Cet animal est propre aux contrées tempérées et boréales de l'ancien continent, dont il habite les grandes forêts, qu'il quitte en hiver, pour aller et venir dans les pays plus découverts, dans les petits taillis et même dans les terres ensemencées. Il va par troupes dès le mois de décembre, et se met à l'abri du froid dans les endroits bien fourrés. A la fin de l'hiver, il gagne le bord des forêts, et après qu'il a refait son bois, ce qui arrive au printemps comme nous l'avons déjà dit, il se sépare de ses compagnons. Les jeunes seuls restent ensemble. Lorsqu'on le chasse, il n'est sorte de ruses que cet animal n'imagine pour échapper aux limiers. Il va, vient, passe et repasse souvent deux ou trois fois sur sa voie, cherche à se faire accompagner d'autres bêtes pour donner le change; et alors il perce et s'éloigne tout de suite, ou bien il se jette à l'écart, se cache et reste sur le ventre. Si ses ruses et ses détours sont inutiles, il n'hésite pas à se jeter à l'eau pour dérober son sentiment aux chiens. Si ces derniers sont sur la voie, quoique aux abois, il essaie encore de se défendre en blessant, à coups d'andouillers, les meutes ou les chevaux des chasseurs.

En Afrique, ce Cerf n'habiterait, [illegible] Desmoulins, que l'Atlas et ses vallées. Les Portugais l'ont importé à l'Ile de France, et les Anglais, suivant Smith, à la Jamaïque.

5. Cerf Wapiti, *Cervus W*[illegible] Cuv., *Cervus canadensis* Gm. — Sous le point de vue de la forme de son bois, et même de l'ensemble de ses caractères, on peut, jusqu'à un certain point, considérer le Wapiti comme représentant notre [illegible] commun dans les parties boréales du nouveau continent. Il est cependant d'un [illegible] environ plus grand que l'espèce de nos [illegible] mats : la queue est en outre plus rudimentaire et réduite à un simple moignon. Son [illegible] ses flancs sont couverts de poils de [illegible] gris-blanchâtre, un peu teintée de [illegible] été, fauve-brun en hiver. En toute saison, la tête, allongée, obtuse, armée de canines, [illegible] couleur brune, teinte que partagent les [illegible] poils qui existent à la partie inférieure du cou. La tache de la croupe est [illegible] plus grande que dans le Cerf d'Europe, entourée d'une raie noirâtre de forme semi-elliptique qui s'étend jusqu'au jarret, le long de la face postérieure du membre postérieur. Les membres sont de même couleur [illegible] corps.

Le bois est très grand, ayant à [illegible] forme générale de celui de notre [illegible] rope, avec le premier andouiller [illegible] abaissé dans la direction du [illegible] andouillers du sommet du bois [illegible] jamais la couronne comme [illegible] nière de ces espèces.

L'absence de taches sur les [illegible] rales de la ligne médiane du [illegible] veté plus grande de la queue, [illegible] tion et la teinte plus pâle des [illegible] croupe, nous semblent des caractères [illegible] à faire distinguer le Wapiti de [illegible] tre espèce que ce soit. Il paraît que c'est le même animal que le Cerf du [illegible] quoique, au dire de Fischer, M. Warden [illegible] sidère ce dernier individu comme se [illegible] guant du Wapiti par une queue [illegible] plus longue, et l'absence de la tache [illegible] croupe.

Ce Cerf, propre aux régions boréales [illegible] nouveau continent, ne se porte pas [illegible] au Nord que l'Elan. Il en existait autrefois en Virginie, dit Cuvier, et l'on en trouve [illegible] core beaucoup, selon le même observateur

es parallèles, de l'autre côté des s Bleues.

'est à cette même section que nous devoir appartenir :

F A GRANDES OREILLES, *Cervus* ay, que Cuvier a cru devoir rap- Cerf Hippélaphe.

F A GRANDE QUEUE, *Cervus ma-* ., que Smith met comme le pré- s le groupe des Mazames, et que Lesson considèrent comme étant ne le *Cervus leucurus* de Douglas.

F OCCIDENTAL, *Cervus occidentalis* ith, dont le principal caractère s l'excessif allongement du se- iller. C'est ce Cerf que Smith se- rté à regarder comme le Cerf- ay et de Lewis et Clarke.

F ÉLAPHOÏDE, *Cervus elaphoides* Cerf habite le continent in- e les trois derniers, qui sont grande source d'incertitude, parties boréales du continent e connaît du Cerf élaphoïde gne surtout d'intérêt, comme on entre le groupe des Cerfs ers (groupe des *Rusa* de oupe des Cerfs qui ont plus llers. Il présente, en effet, sommet des bois de notre mais le merrain est dé- iller en avant comme en n'en voit plus qu'un à la ans presque tous les Cerfs a ressemblance de ce bois Cerf d'Europe que M. Hodg- primer en appelant *Cerf éla-* auquel il appartient, et dont nt nous ne connaissons pas tères.

e le bois est muni seulement deux andouillers.

ont le bois est muni seule- ndouillers appartiennent tous euil, aux régions chaudes des . Chez les uns, l'andouiller su- point constitué par la bifurca- re du merrain, c'est le cas de s indiens; chez les autres, l'an- érieur se trouvant dans les con- sus énoncées, on pourrait les comme munis de bois soit à trois andouillers, soit à un seul andouiller, et à merrain bifurqué. Le Chevreuil peut être considéré comme le type de cette forme de bois. Nous allons commencer la description des espèces par celles du continent indien, que Smith a réunies dans ses deux groupes des *Rusa* et des *Axis*.

10. CERF HIPPÉLAPHE, *Cervus hippelaphus* Cuv., *Rusa major* Hamilt. Sm. — Comme tous les Cerfs de l'Inde, l'Hippélaphe a son bois muni inférieurement d'un andouiller dirigé en avant; et son andouiller supérieur part du bord externe du merrain. Il paraît, d'après une note communiquée par Duvaucel à Cuvier, que sa taille atteint au Bengale celle du Cheval.

Sa tête a le museau plus pointu que celui de notre Cerf d'Europe, et le chanfrein moins bombé; le crâne est de même convexe sur le cerveau, et l'espace interorbitaire plus aplati. Les larmiers sont grands, et l'animal, à ce qu'il paraît, les ouvre et les ferme à volonté. Les canines sont obtuses, au moins dans les mâles, car nous ignorons si elles ont été trouvées dans les femelles.

Le pelage de ce Cerf est formé, sur le dos, les flancs et la face externe des membres, de poils durs, secs et cassants; sur le dessus du cou, les joues et la gorge, ces poils acquièrent une longueur assez grande pour constituer à l'animal une véritable crinière qu'il relève comme le Sanglier, au dire de Cuvier, qui l'a observé vivant. Leur couleur, dans toutes ces parties, est en hiver d'un gris brun, plus ou moins foncé; en été, la teinte en devient plus claire et plus dorée; la croupe est fauve-pâle. Le pourtour de l'œil, le dedans des cuisses, le bas des jambes sont fauve-blanchâtre. Le dessous du bord de la mâchoire inférieure n'est que blanchâtre, et cette couleur s'observe également sur le bord de la mâchoire supérieure et autour du nez. On observe enfin, comme à notre Cerf d'Europe, un ruban brun autour du museau, et une tache noirâtre sous l'angle des lèvres.

Le dessous de la poitrine, les côtés du ventre sont noirâtres; la queue est brune et terminée par des poils noirs assez allongés.

Cet animal, qui, par la plupart de ses caractères, rappelle le Cheval-Cerf décrit par Aristote, à cela près, cependant, que ses cornes n'approchent point de celles du Che-

vreuil, et que cette dernière analogie convient mieux à l'espèce suivante, cet animal habite le Bengale et les îles de la Sonde. Existe-t-il sur la portion occidentale de la zone boréale du nouveau continent? Cuvier était porté à le croire, ayant reçu de New-York un bois apporté de la côte nord-ouest de l'Amérique, lors de l'expédition des capitaines Lewis et Clarke, bois auquel il trouvait beaucoup de traits de ressemblance avec celui de son Cerf Hippelaphe. Suivant le même naturaliste, le Cerf-Mulet ou *Cervus auritus* de ces mêmes voyageurs pourrait bien n'être qu'un Hippelaphe (1).

11. Cerf d'Aristote, *Cervus Aristotelis* Cuv. — Ce Cerf est plus grand que le Cerf Hippélaphe. Sa tête osseuse est autrement formée, l'intervalle des bois étant moins saillant et la partie occipitale moins longue à proportion ; les trous sourciliers sont plus grands ; le museau est plus allongé ; les larmiers sont encore plus grands et plus profonds. Son bois est également configuré d'une manière différente ; l'andouiller de la base s'élevant à plus de la moitié de la hauteur du merrain, tandis que l'andouiller supérieur est tout près de la pointe, très petit et dirigé en arrière.

Quant au pelage, il est très semblable à celui de l'Hippélaphe ; ce sont les mêmes couleurs, les mêmes longs poils à l'encolure, les mêmes teintes blanche et fauve pâle ; seulement la queue, plus courte que celle de l'Axis, comme celle de l'Hippélaphe, est brune et non pas noire.

Ce Cerf, qu'on retrouve également à Java et à Sumatra, habite le Bengale : il est commun à Sylhet, dans le Nepaul et vers l'Indus. Comme le Cerf d'Aristote, comme l'Hippélaphe, la plupart des espèces de Cerfs propres aux îles malaises se retrouvent également sur le continent indien : et ce fait nous donne une confirmation palpable de l'analogie spécifique que M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire fils a déjà annoncé exister entre les animaux dont se composent la Faune du continent indien et celle de l'archipel des îles de la Sonde.

12. Cerf-Cheval, *Cervus equinus* Cuv. — Dans le Cerf-Cheval, le front est plus aplati que dans toute autre espèce, et le chanfrein moins bombé. Les deux sexes ont des canines. Les merrains sont plus [illegible] que dans l'Hippélaphe et de couleur [illegible]geâtre brun foncé : l'andouiller supérieur se dirige en arrière. Le pelage est [illegible]sâtre, plus obscur sur le ventre, [illegible] le ferrugineux aux parties postérieures [illegible] la queue, l'intérieur des membres [illegible] blanchâtre ; son museau est noir [illegible] menton blanc. Cette espèce habite l'archipel indien (Raffles, *Mém. de la Soc. Lin.* t. XIII. — Cuv., *Oss. foss.*, IV, p. [illegible]).

13. Cerf des Mariannes, *Cer[illegible]nus* Desm. — Les bois de ce Cerf [illegible] de couleur cendrée ; l'andouiller [illegible] moins dirigé en dehors que dans les autres Cerfs indiens et très élevé, le supérieur dirigé en arrière et naissant presque de la face postérieure du merrain. Les poils de cette espèce observée par Cuvier (*loc. cit.*, p. 45), sur un individu apporté par MM. Quoy et Gaimard, lors de l'expédition de [illegible], étaient raides, ondulés, et d'une couleur gris-brunâtre. Les fesses et les poils du dessous de la queue, qui était assez courte, avaient la couleur blanche. On voyait quelques poils blancs au-dedans des oreilles.

Le Cerf des Mariannes habite-t-il les Philippines? Cuvier était porté à considérer comme spécifiquement identiques le Cerf rapporté des Mariannes par MM. Quoy et Gaimard, et le jeune Daguet apporté de Manille par M. Dussumier. La forme semblable du crâne légitimait ce rapprochement, au dire de cet observateur. Cependant, ajoute-t-il, la tête de l'individu apporté des Mariannes manque de [illegible] et celle du Cerf des Philippines [illegible] vue. Ce rapprochement souriait [illegible] à Desmoulins, qui s'appuyait [illegible] blir sur la tradition suivant [illegible] Cerf des Mariannes aurait été [illegible] Philippines aux Mariannes, à [illegible] dant, dit-il, qu'il n'y ait deux es[illegible] Philippines. M. Hamilton Smith, [illegible] traire, se fondant sur la longueur [illegible] gues que porte cet individu, le [illegible] côté du Muntjac dans son groupe [illegible] *locères*. Nous croyons même ne [illegible] tromper en avançant que le seul [illegible] que possède la collection du Muséum [illegible] type de l'espèce qu'il a établie [illegible]

(1) Cuvier considérait la Biche de Malacca décrite par son frère comme étant la femelle de l'Hippelaphe.

Philippines (*Cervus philippi-*

ɪ Péron, *Cervus Peronii* Cuv.
erf de Péron, l'andouiller su-
beaucoup plus haut que dans
ɪ l'Hippélaphe. Son point d'in-
ɪ merrain, dont il atteint pres-
e en hauteur, est externe et

ividu venu de Timor qui a vécu
le du Muséum en 1834, et qui
que le Cerf de Virginie, le pe-
ssé de poils rudes et durs au
ouleur brun-noirâtre sur les
artie supérieure du cou, plus
ligne médiane du dos, plus pâle
des flancs qui avoisine l'abdo-
térieur des membres, où la
abdomine. Le dedans des cuis-
et la partie inférieure du cou,
res. Il y a une tache fauve-
séparation des doigts, plus
s membres de devant que sur
ère. Au-dessus des sabots, les
t roux, plus clairs en dedans,
en avant et en dehors sur le
ieur, tandis que sur le mem-
r la teinte roussâtre est, au con-
ncée en arrière. L'intervalle
des membres antérieurs ainsi
antérieure de l'abdomen, sont
nâtre au milieu et blanchâtre
la moitié postérieure offre du
e. La tête est plus pâle que le
s, ce qui est surtout vrai du
a lèvre supérieure. Le dessous
e inférieure, une tache à côté
ont de couleur blanche; une
pâle s'observe en arrière de
eres; enfin l'orbite est relevé
nt: on sait que Cuvier a re-
particularité dans la tête os-
Cerf de Péron.
a face supérieure de la cou-
; elle est terminée par un flo-
le couleur roux foncé. Sa face
blanche, ainsi que le pourtour
oses.

unicolore, *Cervus unicolor*
Cervus unicolor? Schr. — Nous
s de cette espèce que la des-
n a donnée M. Hamilton Smith
ome IV, du *Règne animal* de
Griffith), d'après un dessin de Daniells.

Le bois s'élève sur un pédicule grêle, et prend une direction divergente par rapport à la tête. Il existe un andouiller à la base, courbé en avant avec sa pointe dirigée en dedans. Le 2ᵉ andouiller naît à la moitié du merrain, et est dirigé en dedans. Les oreilles sont amples et pointues, le museau noir et large; les larmiers paraissent plus petits que dans le Cerf Hippélaphe. Le front est couvert de poils sombres finissant en pointe entre les yeux. Poils longs et hérissés sous la gorge; la queue a seulement quelques pouces de longueur, sans touffe à son extrémité, et les épaules sont plus élevées que la croupe. L'animal est de couleur brun-noirâtre uniforme.

Cette espèce de Cerf, si c'est un vrai Cerf, car cette circonstance d'avoir les épaules plus élevées que la croupe le rapproche bien de l'Élan; cette espèce, disons-nous, réside dans les forêts les plus inaccessibles de l'île de Ceylan. M. Smith lui a donné ce nom d'*unicolore*, parce qu'il croit que c'est bien l'animal auquel Schreber a appliqué la même épithète. C'est ce Cerf de Schreber que Cuvier croit être identique avec l'espèce qu'il a désignée sous le nom de Cerf de Péron.

16. Cerf Axis, *Cervus axis* Erxl., *Axis maculatus* Ham. Sm.—Le pelage de l'Axis est fauve-brunâtre, tacheté de blanc. Sur la ligne médiane du dos, une ligne brune beaucoup plus foncée règne depuis la partie inférieure du cou jusqu'à la racine de la queue; et le long de cette ligne brune sont éparpillées deux rangées de taches blanches, l'une à droite et l'autre à gauche. Ces taches sont assez bien disposées en ligne, et beaucoup plus longues que larges. La queue est aussi longue que chez le Daim, et s'étend par conséquent jusqu'au jarret: elle est en dessus de la même couleur que le fond du pelage de l'animal, c'est-à-dire fauve-brunâtre, et blanche en dessous: ces deux teintes sont séparées l'une de l'autre par une raie noire qui règne sur les parties latérales du prolongement caudal. Les fesses sont blanches.

La coloration de la tête est fauve-grisâtre; entre les deux yeux se trouve un chevron brun-noirâtre étendu d'un œil à l'autre, et finissant en pointe inférieurement en s'étendant jusqu'au nez. Au-dessus du museau se

trouve une bande brune, transversalement étendue d'une mâchoire inférieure à l'autre, plus foncée sur les parties latérales que dans la partie centrale; quelquefois même, la teinte brune est si vaguement dessinée sur cette bande au-dessus du museau qu'il n'en existe vestige que sur les côtés. Le tour de l'œil est plus pâle que le reste de la tête, quelquefois même gris-blanchâtre. Le bout du museau est noir, et sur les parties latérales se trouve cette tache blanche qu'on retrouve chez tant de Cerfs. Les côtés du cou offrent une teinte moins foncée que le reste du corps.

Le dessous de la mâchoire inférieure et la gorge sont blancs : puis la coloration brune reparaît jusque entre les deux membres antérieurs. L'abdomen est blanc, ainsi que deux lignes à la face interne des avant-bras, et une ligne en avant de chaque cuisse. La face externe des membres est fauve-brun, sans taches, et une tache brune se voit sur les pieds à la bifurcation des doigts.

L'Axis se distingue nettement des autres Cerfs indiens par les caractères que nous venons d'exposer; les formes plus sveltes de son bois suffiraient pour le mettre à part, si déjà la particularité qu'offre son andouiller supérieur de naître à la face interne du merrain et d'être à peu près vertical, ne l'isolait de tous ceux que nous avons passés en revue, et chez lesquels l'andouiller supérieur naît tantôt en avant et tantôt en arrière.

A plus forte raison, on ne peut confondre ses perches avec celles qui portent plus de deux andouillers. Mais comme sa coloration, immuable en toute saison, pourrait le faire confondre avec le Daim en pelage d'été, quoique la palmature du sommet du bois de ce dernier suffise déjà pour l'isoler, il ne sera peut-être pas inutile d'esquisser les principales différences de ces deux Cerfs.

Dans l'ensemble général du pelage en premier lieu, la teinte de la robe de l'Axis est plus foncée, plus brune que celle du Daim. De plus, les teintes noires de la tête de l'Axis sont absentes chez le Daim, et sa queue est tricolore, fauve en dessus, blanche en dessous, avec du noir sur les côtés limitant ces deux couleurs; tandis que la queue du Daim est en tout temps simplement fauve en dessus et blanche en dessous. En revanche, le Daim a la tache de ses fesses cerclée de noir en dehors, à quelque époque de l'année que ce soit, tandis que la région correspondante chez l'Axis est simplement blanche. La ligne blanche verticale que chacun de ces animaux porte de son côté sur la croupe, est plus antérieure chez le Daim que chez le Cerf indien.

L'Axis est des mêmes pays que l'Hippélaphe. Au dire de M. Smith, cité par M. Fischer, il paraît que ceux de Java constituent une variété de l'espèce, de même que ceux qui habitent Ceylan. Au Bengale, cet animal est à peu près réduit en domesticité, et l'on l'engraisse pour le manger. On ne sera donc pas surpris de nous voir faire des vœux pour que dans notre pays on imite présentement les Indiens; vœux qui nous semblent d'autant plus réalisables que les individus qui ont vécu à la ménagerie du Muséum s'y sont fréquemment propagé. Chez l'Axis, le rut ne paraît pas avoir d'époque fixe, et les femelles les peuvent produire dans toutes les saisons; elles portent neuf mois à peu près. Les petits naissent tachetés comme les adultes, et les bois des jeunes mâles ne commencent à paraître que dans leur deuxième année. Dès le premier bois, un tubercule marque le premier andouiller · sur le second bois, [illegible] commence à pousser à la troisième [illegible] les deux andouillers se montrent. [illegible] cette époque, le nombre des [illegible] étant fixé, ceux-ci, comme les [illegible] les portent, ne font qu'acquérir [illegible] volume. Leur cri est un petit abo[illegible] les femelles ont la singulière ha[illegible] tordre leur cou, de manière que la [illegible] garde le ciel.

17. Cerf-Cochon, *Cervus porcinus* [illegible] merm., *Porcine deer* Pennant. [illegible] le premier établi cette espèce, que [illegible] a confondue avec l'Axis. Elle est de [illegible] tite taille; ses formes sont lourdes [illegible] ves, sa tête assez grosse. Ses bois [illegible] sur des meules beaucoup plus [illegible] chez les autres Cerfs, observation [illegible] par Desmarest; et l'andouiller sup[illegible] naissant du bord interne du merr[illegible] petit, et se dirige en arrière et en [illegible]

Le pelage est gris-fauve-brun, pl[illegible] sur la croupe, plus foncé sur les [illegible] et surtout sur ceux de devant. Les [illegible] la tête sont blanchâtres et le cha[illegible]

ır brune, ainsi que le front, qui est ce-
nt jaunâtre au pourtour des meules.
e offre des taches à peu près sembla-
celles qui se voient dans les mêmes
s sur les autres Cerfs. Le pourtour des
est blanc ainsi que le dessous de la
qui est au contraire fauve en dessus.
men est blanc dans la partie mé-

erf-Cochon habite le continent indien;
graisse et on le mange comme l'Axis.
'hésiterons donc pas plus que pour ce
à conseiller sa domestication dans
ays.

Cerf aux paupières nues, *Cervus*
pebra Ogilb. (*Proc.* 1830-31). — Ce
originaire des rives du Gange, est
taille du Daim, quoique plus lourd
formes. Il est de couleur brune uni-
presque noire, particulièrement sur
, le cou et la ligne médiane du dos,
oils blancs sur la queue, le ventre et
ns des cuisses. Le corps est obscuré-
einté de blanc, et cette couleur ne se
ste qu'après un examen attentif, fait
nfluence d'une lumière appropriée.
est rude et grossier, plus long sur le
le sur la tête, le cou et les extrémités
t noirs et sans taches. Les bois sont
ortant seulement deux andouillers:
du front, et l'autre aux deux tiers
de sa longueur. Le museau est
oir et nu; les larmiers sont très ap-
Les yeux larges, ainsi que les oreil-
ont la forme de celles des Bœufs. Les
noirs, et un espace considérable
e chaque œil est de la même cou-
ses poils.

...rf de Leschenault, *Cervus Lesche-*
...v. — Connu seulement par un bois
de sa base un andouiller médiocre,
pointe se partage en deux branches
gales faisant chacune le quart de
eur. Le Cerf nain (*Cervus pumi-*
) et le Cerf Pseudaxis (*Cervus*
de Java), décrit dans le texte du
e *la Bonite*, appartiennent, comme
lents, à cette même série des Cerfs
ois n'a que deux andouillers. Le
Cerf de Leschenault provient de
Coromandel.

maintenant aux Cerfs chez les-
ndouiller supérieur peut être considéré comme constituant la bifurcation antérieure du merrain. Le Chevreuil, le Cerf du Mexique, les deux Cerfs de l'Amérique méridionale connus sous les noms de *Gouazouti* et de *Gouazoupoucou*, ainsi que le Cerf Cariacou dont nous avons déjà donné la description, appartiennent à cette section.

20. Chevreuil, *Cervus capreolus* L. — Le Chevreuil, dont M. Smith a fait le type d'un de ses sous-genres (*Capreoline group*), et que M. Ogilby sépare des Cerfs ordinaires pour en former le genre *Capræa*, est dans la saison d'été de couleur fauve doré ou roussâtre, plus grisâtre sur la tête et le devant du cou, plus blanchâtre sous le corps de l'animal. La queue est remplacée par un simple tubercule, et il existe sur les fesses une bande qui, lorsqu'elle ne disparaît pas en été, est de couleur fauve. En hiver, le pelage est fauve-brunâtre, et la bande transversale des fesses devient blanche.

La tête, privée de larmiers, a le bout du museau brun; mais l'extrémité de la lèvre inférieure et la tache du bout de la lèvre supérieure sont de couleur blanche.

Le Chevreuil habite les régions tempérées du continent européen, et Smith cite le témoignage du capitaine Williamson en faveur de son existence sur le continent asiatique. Il en existe deux variétés, l'une rousse et l'autre brune : c'est cette dernière espèce qu'on considère, au dire de Smith et de Desmarest, comme propre au duché de Luneboug. L'Axis de Gmelin, qu'on rapporte au *Cervus pygargus* de Pallas et de Schreber, ne serait point différent, suivant Cuvier, de notre Chevreuil d'Europe. Cependant, nous ne devons pas omettre que, dans la 2ᵉ édition de son *Règne animal*, ce zoologiste, suivant en cela l'exemple de Desmarest, a décrit à part le Chevreuil de Tartarie (*Cervus pygargus* Pall.), absolument comme s'il le considérait comme une espèce bien déterminée.

Le Chevreuil est monogame; et l'amour, dans cette espèce, paraît consister dans un attachement tendre et durable. Il vit, dans les pays secs et élevés, en petites familles, composées du mâle, de la femelle et des petits de l'année. Il perd son bois à la fin de l'automne, le refait en hiver, et entre en rut dans les quinze premiers jours de novembre. La Chevrette porte cinq mois et demi,

et met bas au mois d'avril deux petits, toujours mâle et femelle, qui s'attachent l'un à l'autre pour la vie, et qui ne quittent leurs parents qu'au bout de 8 à 9 mois.

21. CERF DU MEXIQUE, *Cervus mexicanus* L. Desm.—Le Cerf du Mexique est-il une espèce particulière? On comprendra notre réserve sur ce sujet, si nous disons que Pennant, qui l'a établie, lui rapporte les bois des animaux connus sous le nom de bois de Chevreuil d'Amérique, dont nous avons parlé à l'occasion du Cariacou, et que Cuvier est tenté de regarder les bois qu'il a observés, comme appartenant au Gouazoupoucou d'Azara.

Dans l'impossibilité où nous sommes de nous prononcer présentement sur cette question, nous nous contenterons de donner la description qu'a faite de cet animal M. Lichtenstein, qui le croit identique avec l'*Acculliame* d'Hermandez.

« *Taille du Daim dans sa plus grande » force* (1) ; *bois moyennement aplati et sans » empaumure, avec andouiller interne vertical » et extrémités des fourches fortement cour- » bées en avant et en dedans, rond et noueux » à la racine, aplati et blanchâtre dans le reste » de son étendue ; couleur uniformément gris- » brun obscur, avec le dessous de la queue » blanc.*

» La tête est allongée, le museau effilé, le » nez dénudé, de couleur noire et sans tache » perceptible aux côtés de la mâchoire infé- » rieure, couverte, comme la gorge, de poils » blanchâtres. Le pelage, sur le milieu de la » portion dorsale du nez, sur le front, [illegible] » tre les oreilles, est plus serré [illegible], » plus long et de couleur plus [illegible] » que dans le reste de la tête. Les poi[illegible] » poils sont dirigées en arrière, disp[illegible] » plus marquée dans la Biche que [illegible] » mâle. Le poil est court sur tout le [illegible], » serré et lisse. Sa couleur en [illegible] » celle du poil de Chevreuil, et sans [illegible] » de rouge ; seulement, dans le rut [illegible] » *laüfen*), la couleur brune obscure se [illegible] » en une coloration brun-clair [illegible] » plus nette. Le dedans, aussi bien [illegible] » l'abdomen et la gorge, sont blancs [illegible]

» Le bois est rond à sa racine, [illegible] » profonds sillons bordés principale[illegible] » avant et en dedans de beaucoup de [illegible] » ou perlures. Il a dans cette partie [illegible] » ces de circonférence, et dans la [illegible] » (Rose) à peu près 5. Large d'envi[illegible] » doigts au-dessus de la couronne [illegible] » se voit cependant pas chez tous les [illegible] » dus), il devient lisse et prend une [illegible] » aplatie, pendant qu'à son côté interne, il » donne un andouiller dont la direct[illegible] » tout-à-fait verticale, en sorte que, [illegible] » une longueur de près de 3 pouces [illegible] » les pointes de ces deux andouillers [illegible] » pas beaucoup plus éloignées l'une de l'au- » tre que ne le sont les deux [illegible] » leurs racines. Dans le reste de [illegible] » due, le bois devient plus aplati, [illegible] » l'endroit où les deux perches [illegible] » éloignées l'une de l'autre (ce [illegible] » ou 7 pouces de la couronne), [illegible] » de 2 pouces ; à ce niveau, il [illegible] » une fourche dont la branche [illegible] » dans une direction presque [illegible] » dans une longueur de 4 à 5 [illegible] » courbe en dedans avec sa [illegible] » que la branche postérieure, se[illegible] » longue de 3 pouces, continue [illegible] » primitive de la perche, et de[illegible] » verticale.

» La bifurcation antérieure est [illegible] » comprimée vers sa pointe, de [illegible] » mer une vive arête, et le bord [illegible] » assez saillant quelquefois pour [illegible] » l'extrémité de cet andouiller » d'une nouvelle fourche (com[illegible] » voit dans la figure sur la [illegible] » che), etc. »

(1) Les dimensions de l'animal observé et décrit par M. Lichtenstein sont les suivantes :

	Pieds.	Pouc.
Longueur du corps jusqu'à la racine de la queue.	4	9 1/2
Longueur de la queue (avec les deux pouces de la touffe de l'extrémité).	»	6
Longueur de la tête jusque entre les deux oreilles.	1	»
Longueur du bois depuis la couronne jusqu'à la pointe postérieure.		9 1/2
Longueur du bois depuis la couronne jusqu'à la pointe antérieure.	»	11 1/2
Distance directe de la couronne à la pointe postérieure.	»	8 3/4
Distance directe de la couronne à la pointe antérieure.	»	7 1/2
Distance directe entre les deux pointes postérieures.	»	11 1/4
Distance directe entre les deux pointes antérieures.	»	7 3/4
Longueur des oreilles.	»	5 1/2
Largeur des oreilles.	»	3 3/4
Taille en avant.	2	9
Taille en arrière.	2	10

DES MARAIS, *Cervus paludosus* *uazoupoucou*, Az.—Le bois de ce e en des perches épaisses, cylin- ant, à quatre pouces et demi au- la meule, un andouiller tantôt antôt simple, dirigé d'abord en ensuite en haut. L'extrémité du divisée en deux pointes.

s et l'extérieur des membres -bai ; l'intérieur de l'oreille, de la tête et de la poitrine, ainsi deux des cuisses de derrière, ou blanchâtres. Du blanc entoure es, et descend de chaque côté mufle, où il fait le tour de la l y a du noir au bout du mu- e tache noire de chaque côté à périeure. Une bande noire règne frein et jusque entre les yeux. des ongles à la seconde join- nde sous la poitrine, et le des- queue, sont noirs, ainsi qu'une court à l'intérieur du jarret. Il le noir de la poitrine et du mu- à plusieurs individus. Le Faon taches.

DES CHAMPS, *Cervus campestris* Fr. *zouti*, Azar.—Dans le Gouazouti, posé d'une perche assez mince, ux pouces et demi de la meule un douiller antérieur, et se termine urcation formée par deux andouil- près égaux. Les trois andouillers pris dans le même plan vertical. Ce remarquable par sa régularité; grand nombre que nous avons nous n'avons pas trouvé la plus ation au type de forme que nous signaler. Aussi, nous semble-t-il ster sous ce rapport les disposi- sait anormales du bois donné au Muséum par le capitaine Letour- lequel les andouillers sont en quantité. Ce bois, dont Cuvier figure et la description, appar- suivant lui, à un très vieux indi- espèce dont nous parlons.

e, dans cette espèce, est fauve, un , avec des teintes plus pâles sur i avoisine l'abdomen et sur l'ex- membres; plus foncé sur la ligne u dos et du cou, et sur l'espace entre les deux meules et les deux oreilles. La queue est brunâtre sur la face supérieure, blanche à son extrémité et en dessous. Le dessous de la mâchoire inférieure, la gorge, l'intérieur des oreilles, qui sont longues et pointues, ainsi que le dessous du corps et l'intérieur des membres, sont blancs. Les fesses offrent au pourtour de l'anus une tache blanche moins étendue que dans les autres espèces; le tour des yeux et une tache au bout de la lèvre supérieure sont de couleur blanche.

Cette espèce habite l'Amérique du Sud comme la précédente, à laquelle elle est inférieure en taille. Elle est immuable dans ses couleurs comme tous les Cerfs de cette partie du nouveau continent. Mais, tandis que le Gouazoupoucou séjourne habituellement dans les esters, ou langues de terre basse formées près les rivages, soit maritimes, soit fluviatiles, par la retraite des eaux ou par leurs alluvions, le Gouazouti habite les plaines découvertes. Sa course est très rapide, et lorsqu'un mâle est poursuivi, il répand une odeur infecte dont on est frappé à quatre cents pas de lui. Cette odeur est, dit-on, beaucoup plus forte au temps du rut. Les femelles ne l'ont point ou ne l'ont que faiblement. Le Faon du Gouazouti a une livrée, celui du Gouazoupoucou en est dépourvu.

C. *Cerfs daguets* (*Subulonine group*, Ham. Sm.).

Les Cerfs daguets, exclusivement originaires de Cayenne, se distinguent nettement de tous les autres Cerfs par l'état rudimentaire de leur bois, qui réalise, à s'y méprendre, les conditions de forme du premier bois des autres espèces. De plus, leur tête est plus acuminée, plus pointue, et dans leur crâne, leurs os incisifs, ainsi que la portion du maxillaire supérieur qui lui fait suite en arrière, sont plus verticalement dirigés, moins déjetés en dehors. Leurs larmiers sont très rudimentaires, et la partie nue et glanduleuse de leurs narines plus étendue que dans tous leurs congénères. Ces deux espèces sont, comme le Gouazouti et le Gouazoupoucou, susceptibles de domestication, au dire de Desmoulins.

L'une de ces espèces, le CERF NÉMORIVAGE (*Cervus nemorivagus* Fr. Cuv. — *Gouazoubira*, d'Azara) a les bois durs,

solides, plus inclinés en arrière que dans le suivant. Le pelage est d'un brun grisâtre formé de poils de cette couleur, ayant un peu de blanchâtre vers leur pointe ; les lèvres, le dessous de la tête, sont de même blanchâtres. Le ventre, l'intérieur des jambes de devant, depuis le poignet jusqu'au sabot, sont de couleur blanche, teintée de fauve ; cette dernière coloration existe au contraire purement dessinée sur la partie la plus extérieure des fesses, le dessus de la queue et la partie inférieure des membres postérieurs. Le Faon est tacheté de blanc.

L'autre de ces espèces, le Cerf roux (*Cervus rufus* Fr. Cuv. — *Gouazoupita* d'Azara), a le pelage roux vif en dessus, et brun obscur tournant du roux sur le dessus de la tête et la face externe des oreilles et des jarrets. Les taches de la tête, si communes dans les autres Cerfs, manquent à cette espèce, comme au Gouazoubira, et la couleur blanche existe seulement sur la partie postérieure du ventre, le dessous de la queue et le pourtour des fesses.

Sous le point de vue de leurs habitudes, ces deux espèces offrent entre elles beaucoup d'analogie. Toutes deux, en effet, vivent d'habitude dans les bois, et n'en sortent qu'à la fin de septembre et au mois d'octobre, tourmentées qu'elles sont par les Taons. Le Gouazoubira vit solitaire ; il est nocturne, ou, pour parler plus exactement, crépusculaire, ne sortant jamais avant le crépuscule pour fourrager au bord des bois, dans les cultures des Indiens dites Chacaras (1).

Existe-t-il deux espèces de Gouazoupita, l'une à grande taille, l'autre à petite taille, par conséquent dans les mêmes rapports de grandeur que le Cariacou et le Cerf de Virginie ? Ce fait nous semble très probable, mais certainement il n'est point encore démontré. Quoi qu'il en soit, c'est de la petite espèce que M. Hamilton Smith fait son *Cervus simplicicornis*, lui donnant pour caractères d'être plus petit que le Gouazoupita, d'avoir des teintes plus animées, et de manquer de canines. Cette dernière allégation nous paraît trop absolue ; car, sur deux crânes de Biches envoyés du Brésil, l'un par M. Auguste de Saint-Hilaire, l'autre par Delalande, et appartenant bien certainement à la petite espèce, nous avons trouvé des canines. Smith ajoute que les poils de dessus sont plus longs, la queue plus courte, le pourtour des yeux annelé de noirâtre ; il existerait également du noirâtre à la bouche.

Nous terminerons cet article par la description d'une espèce connue seulement jusqu'ici par la désignation spécifique de Cerf d'Antis (*Cervus antisiensis* d'Orb.), que lui a donnée M. Alc. d'Orbigny, l'intrépide voyageur qui l'a rapportée de l'Amérique méridionale.

Le pelage de cet animal est brun, [illegible] de blanc jaunâtre sur les flancs, la [illegible] médiane du dos, l'extérieur des [illegible] jusqu'au jarret, le dessus et l'extérieur du cou, brun-blanchâtre au contraire sur les côtés de la tête et le front. Le dessous de la mâchoire inférieure, la moitié supérieure du dessous du cou, l'extrémité de la lèvre supérieure, une tache transversale étendue d'une ouverture de narine à l'autre, le dedans des membres, le pourtour des organes génitaux sont blancs, ainsi que la tache des fesses, le dessous, les côtés et l'extrémité de la queue. Une ligne longitudinale brune, mais mélangée de poils blancs, occupe la région supérieure de ce dernier organe dans la moitié antérieure de son étendue. L'extérieur des membres, depuis les sabots jusqu'au jarret, est fauve. Le dessous du corps est brunâtre.

La tête a la forme de celle du Cerf de Virginie, et le front est assez bombé. Les larmiers sont assez grands, et le chanfrein est couvert d'une ligne brunâtre qui se divise supérieurement, chaque moitié de la bifurcation allant de chaque côté rejoindre la base des meules. Les oreilles sont allongées, pointues à leur sommet, d'un gris brun en dehors, avec une tache de poils blancs à leur base, ayant en arrière et en dehors des poils blancs assez allongés sur leur bord externe et antérieur, mais seulement sur la moitié inférieure de ce bord. En arrière de la tache blanche de la lèvre supérieure, existe une tache brune plus obs-

(1) D'Azara, dans son *Histoire des mammifères du Paraguay* (t. I, p. [illegible] et suiv.), a donné, des quatre Cerfs qu'il a observés, une description comparative, que nous regrettons bien de ne pouvoir transcrire en entier.

ction longitudinale que ver-

›elage du Cerf d'Antis sont
ıssants, caractère physique
.e espèce se distingue des
e l'Amérique méridionale,
sont au contraire très doux
· cette particularité, le Cerf
·oche des Cerfs indiens, qui
ont des poils ainsi faits. Ces
flexibles sur la queue et sur
espace interauriculaire jus-
des deux moitiés de la bi-
ligne brune du chanfrein.
cette partie du corps et sur
ls sont moins longs que par-

·actère de ces poils consiste
ration annelée. L'anneau de
ınchâtre; il devient ensuite
foncé supérieurement, en-
ınâtre, et celui de la pointe
ımbre. Sur ceux de la tête,
ıe à la pointe de ces poils.
blanches, les poils sont uni-
ette couleur.
bois ne présente pas jusqu'ici
ni les Cerfs décrits: la meule
ntourée d'une couronne hé-
ıres obtuses; à un pouce et
ouces de la couronne, le bois
a bifurcation antérieure se
pour se porter ensuite un peu
puis en arrière, de façon que
le dans cette dernière direc-
ı en dedans. La bifurcation
lirige au contraire en arrière,
enter sa concavité en avant
en arrière. Ce bois, comme on
e réellement quatre cornes,
t certainement l'appeler Cerf
divisions rudimentaires du
rontal du Cerf d'Antis sont
ı au sommet et creusées de
inaux peu marqués.
is habite la Cordilière orien-
ublique de Bolivia, princi-
ıvirons de la ville de la Paz.
le sommet des monts, et les la-
quente sont élevées de 4,000
us du niveau de la mer, ré-
gétation n'offre plus que des
conçoit dès lors combien il est difficile de s'en emparer: aussi, pour prendre possession des individus dont nous lui devons la connaissance, M. Alc. d'Orbigny fut-il obligé de requérir l'assistance du corrégidor de Palca, à six lieues de la Paz. Conformément aux ordres qu'ils en reçurent, les habitants de la commune de Palca et ceux d'une commune voisine cernèrent à leur base un groupe de montagnes et en gravirent les flancs, de façon qu'à la cime de la Cordilière, le cercle formé par les chasseurs s'étant beaucoup rétréci, l'animal se vit forcé de subir le sort qu'on lui réservait (1). (D. PUCHERAN.)

CERFS FOSSILES. PALÉONT. — Dans les lieux où se rencontrent des ossements de Bœufs, c'est-à-dire dans les terrains meubles, les tourbières, les cavernes et les brèches osseuses, on trouve diverses espèces de Cerfs, dont tous les naturalistes regardent quelques unes comme éteintes. Les dépôts tertiaires qui contiennent des os de Mastodontes, de Rhinocéros et de Dinotherium, en offrent également plusieurs différentes de celles qui vivent aujourd'hui; mais il n'est guère possible de se prononcer sur le rejet ou l'admission de toutes celles qu'on a établies depuis quelques années, parce que les difficultés inhérentes à la détermination des os fossiles sont augmentées, pour ce genre, par la singulière propriété qu'elles offrent toutes de perdre et de reproduire annuellement un bois qui varie presque toujours de forme, dans les premières et les dernières années de la vie de l'animal. Avec quelque soin, on peut se procurer en un petit nombre d'années une série de perches des espèces vivantes, prises dans les différents âges, et avoir ainsi sous les yeux les transformations que ces excroissances subissent avant d'arriver à leur état parfait. Quant aux espèces fossiles, cette opération offre de très grandes difficultés; elle demande une longue suite d'observations que le temps seul peut amener, car on trouve souvent des perches de différents âges détachées de leur crâne, et par conséquent sans autre indication que leur forme pour la distinction des espèces; et, tant qu'on ne possédera pas la série des

(1) M. Bennett (*Proc.*, 1830-1831, p. 27) a décrit la Biche d'un Cerf auquel il a donné le nom de *Cervus humilis*. Cette Biche venait du Chili.

bois de chacune, on courra risque de se tromper. C'est surtout dans les alluvions anciennes d'Eppelsheim et dans celles de l'Auvergne, ainsi que dans les collines tertiaires sub-apennines qu'on en a découvert de tout-à-fait nouvelles; mais il paraît que les terrains meubles et les cavernes en ont offert aussi quelques unes qui diffèrent de celles que Cuvier a décrites dans les *Ossements fossiles*.

Nous allons d'abord faire mention des espèces qui se trouvent dans cet ouvrage; ensuite nous indiquerons celles qu'on a établies depuis la publication de ce livre, en négligeant les caractères tirés des dents, qui nous mèneraient beaucoup trop loin, et ne nous attachant autant que possible qu'à ceux que les bois fournissent.

1. Cerf a bois gigantesque, *Cervus euryceros* Ald., *Cervus megaceros* Hart. —Il est connu généralement sous le nom d'Élan fossile d'Irlande, parce qu'il est plus commun en cette île que partout ailleurs. C'est une espèce intermédiaire entre le Cerf et l'Élan; elle tient du Cerf par ses proportions générales et par la forme de son crâne, et de l'Élan par sa taille et par la forme de ses bois. Toutefois, les palmes presque horizontales de ceux-ci diffèrent des palmes de l'Élan par les andouillers de leur bord postérieur, par le moindre nombre et l'extrême grandeur de leurs andouillers antérieurs, et par leur élargissement progressif. Dans l'Élan, au contraire, la palme s'élargit subitement, et se rétrécit graduellement en haut. Ces bois ont, dans le fossile, une envergure de plus de trois mètres; leur merrain est cylindrique; et, immédiatement au-dessus de la couronne, naît un andouiller quelquefois bifurqué, qui se porte en avant et en haut. On a trouvé des dépouilles de cet animal dans les Iles Britanniques, en France, en Allemagne, en Pologne et en Italie, dans les terrains meubles qui recèlent des os d'Éléphants et de *Rhinoceros tichorrhinus*. En Irlande, on les déterre ordinairement sous des lits de tourbe et dans des couches de marne. Comme on n'a jamais vu de tête de cette espèce dépourvue de bois, il est probable que, comme chez notre Renne, les deux sexes en portaient.

2. Renne d'Étampes, *Cervus tarandus priscus*.—Il est voisin du Renne vivant, et a été trouvé dans le sable entre des blocs de grès à Étampes, et dans la caver[n]gues, département du Lot. On l'a aussi, dit Cuvier, en Toscane, et il morceaux qui lui ont été rap M. J. Pentland.

3. Daim de la Somme, *Cervus d teus*.—Trouvé dans les tourbières d et les sables des bords de la Somm de cette espèce étaient assez sem ceux du Daim, mais d'une très gr la principale différence consiste e meule est en connexion immédia frontal sans aucun pédicule int qui la porte. Cette espèce se trouve en Allemagne. On la rencontre au vergne, dans les terrains d'all de la montagne de Gergovie.

4. Cerf fossile, *Cervus primig* —Cette espèce se trouve en gr dans les tourbières, les sables cavernes à ossements de l'Europ terre en produit comme les autr quoiqu'il n'y ait point aujourd'hui sauvages en ce pays. Ses bois ne guent, selon Cuvier, de ceux du naire, que par plus de grandeur; plus grands même que ceux du Canada.

5. Chevreuil fossile, *Capreolus* Les tourbières et les sables d'allu nissent cette espèce, qui ne paraît d rien du Chevreuil ordinaire. Un s offert à la base un petit andouiller trouve point dans nos Chevreuils.

Enfin Cuvier compte dans les b seuses de Gibraltar, de Cette et d'A Cerf de la taille d'un Daim dont l sont pas connus; deux Cerfs des b seuses de Pise, dont l'un était à p même taille que notre Cerf comm tre un peu plus grand, mais dont laires, entourées à leur base de co lants, ressemblent à celles des Cerfs chipel des Indes; enfin une espèce des brèches de Pise, dont les dents les mêmes caractères que les deux tes. Ces trois espèces appartiennent doute à ce sous-genre ou au m groupe de Cerfs, dont les bois, com des Axis, ne portent à chaque p deux andouillers. Les alluvions d'Auvergne fournissent plusieurs ce sous-genre, dont quelques unes

que celles-ci. S'il en est ainsi,
clure que les brèches osseu-
poraines de ces alluvions.
s huit espèces de Cerfs fos-
ar Cuvier, non compris son
lentabuzard, sur lequel nous

blication des *Ossements fos-*
uvert et l'on découvre tous
ssements de Cerfs, enregis-
ecueils académiques, dans les
tifiques, comme les *Annales*
turelles, le *Journal minéralo-*
ique de Léonard et Bronn;
ires particuliers, et dans les
ntologiques et géologiques,
géologique et minéralogique
Issoire, par MM. Devèze et
Ossements fossiles du départe-
-Dôme, par MM. l'abbé Croi-
mé; les *Ossements des caver-*
r M. Smerling; les *Mammi-*
Wurtemberg, par M. Jäger;
itrée de Georgensgmünd en
. Herman de Meyer; les *Re-*
Ossements humatiles des ca-
el-Vieil, par MM. Marcel
ibreuil et Jean-Jean; les
cabinet de Darmstadt, par

me de Sallèle, département
l'on est trouvé plusieurs, à
l. de Christol a donné le nom
us Reboulii. Cette même ca-
la Bize ont fourni deux espè-
iles, auxquels M. de Christol
ms de *Capreolus Tournalii* et
ryi. Ce même savant, dans la
fossiles de Pézenas et de
sérée dans les *Annales des*
les, a fait connaître deux au-
Chevreuils qu'il nomme *Ca-*
ii et *Capreolus Tolozani*; le
aille de notre Chevreuil, et le
tit. Ces localités ont encore
e Christol des ossements de
oyen desquels il s'est assuré
uile ne portait point de dents
l'espèce vivante, et des osse-
(*Alces fossilis* H. de M.),
e distinguait par la dépression
lévation du sommet du front,
marquées l'une et l'autre que
dans l'Élan vivant. M. H. de Meyer en cite aussi dans le XVI[e] vol. des *Curieux de la nature*, qui ont été trouvés dans la haute Italie, ceux-là mêmes que cite Breislak dans sa *Géologie de la Lombardie*.

S'il était reconnu que les ossements du Renne et de l'Élan appartiennent aux espèces actuelles, et non à des espèces éteintes qui pouvaient s'accommoder de notre climat, leur existence, dans le midi de l'Europe, confirmerait les idées de M. Agassiz sur une époque de grand refroidissement du sol de l'Europe; car l'un d'eux, étant domestique, n'aurait certainement pas disparu de nos contrées, si le climat ne lui eût été contraire.

M. Félix Robert a fait connaître, dans les *Ann. de la Soc. d'agr. sc. et arts du Puy en Velay*, 1829, quelques Cerfs de l'Auvergne, dont l'un, le *Cervus solilhacus*, de la taille de l'Élan, doit être compris, à cause de ses bois à deux andouillers seulement, dans le sous-genre *Axis*. Une perche de 1 mètre de longueur avait son premier andouiller placé à 33 centimètres de la couronne, et le second à 60. Cette espèce pourrait bien être la même que la grande espèce de Nice de Cuvier : elle provient des marnes limoneuses supérieures aux terrains tertiaires des environs de Polignac. Le second de ces Cerfs de M. Robert est le *Cervus dama Polignacus*, espèce qui offrait les mêmes dimensions que la précédente, et dont les bois étaient plus aplatis aux deux tiers de leur hauteur, et pourvus autour de l'aplatissement de plusieurs petits andouillers, comme on en voit dans le Daim. Son maître andouiller se trouvait immédiatement au-dessus de la couronne. Du même gisement que le précédent.

Les cavernes de Lunel-Vieil ont fourni à MM. Marcel de Serres, Dubreuil et Jean-Jean, quatre espèces de Cerfs, à savoir :

Le *Cervus intermedius*, dont les bois se rapprochent de ceux du Cerf commun et du Cerf du Canada; le *Cervus coronatus*, distingué par une ligne circulaire saillante, placée à la base de la meule, laquelle dessine très bien cette partie sur le frontal; le *Cervus antiquus*, dont la dernière molaire inférieure est à double cône; le *Cervus pseudo-virginianus*, Cerf à meules et à bois demi-aplatis.

MM. l'abbé Croizet et Jobert aîné ont fait connaître, dans leurs *Recherches sur les ossements du Puy-de-Dôme*, diverses espèces

de Cerfs, dont plusieurs sont incontestables. Les uns n'ont que deux andouillers, comme l'Axis et l'Hippélaphe et quelques uns de nos Cerfs de trois ans, dont le premier est placé immédiatement au-dessus de la couronne. Tels sont :

Le *Cervus Etueriarum*, dont les perches sont à double courbure ; le second andouiller étant antérieur et placé à la naissance de la seconde courbure. Du ravin des Étuaires.

Le *Cervus pardinensis*, dont les perches ont chacune deux légères inflexions seulement ; le second andouiller, également antérieur, est placé aussi à la naissance de la seconde inflexion. Du point de contact des terrains tertiaires et des alluvions volcaniques.

Le *Cervus arvernensis*, dont les perches presque rectilignes forment entre elles un angle très ouvert jusqu'à la naissance du second andouiller, qui est dirigé en dessous. Elles éprouvent à cet endroit une déviation assez forte, mais néanmoins les pointes terminales se dirigent encore en dehors. Des sables volcaniques de Malbattu. Quelques autres Cerfs, figurés par l'abbé Croizet, n'ont également que deux andouillers ; mais le premier naît à une certaine distance de la couronne, comme chez nos Chevreuils. Tel est le *Cervus cusanus*, dont les bois sont de la grandeur de ceux de notre Chevreuil. Du ravin des Étuaires et d'Ardey. D'autres, tout en ayant le premier andouiller placé loin de la couronne, ont des bois à plusieurs branches. Ce sont :

Le *Cervus ardeus*, dont les perches, fortement courbées en arrière jusqu'à la naissance du maître andouiller, se relèvent ensuite un peu en s'écartant, et se terminent par une sorte de palme à trois pointes, et peut-être plus. Des sables volcaniques d'Ardey.

Le *Cervus ramosus*, dont les bois, d'abord courbés en dehors, se recourbent gracieusement en dedans, de manière à former presque un ovale. Le maître andouiller est placé à peu près au quart de la longueur de la perche, le second à moitié ; celui-ci est suivi de trois et peut-être même de quatre autres andouillers de plus en plus petits. Tous sont placés au bord antérieur du merrain, et dirigés en avant et en haut. Ces bois sont tellement aplatis sur les côtés, que MM. Devèze et Bouillet, dans leur *Essai géologique*

et minéralogique sur les é
ont considérés comme
Élans. Cette belle espèc
les alluvions volcanique
il en est qui ont trois an
deux andouillers seulem
minale bifurquée, car
pointes ne suivant la di
il serait difficile de dire
andouiller : le premier
est situé immédiateme
couronne, et le second
sont :

Le *Cervus Issiodorens*
second andouiller extern
deux légères courbes de
tes terminales de celle-
en longueur et en larg
de Perrier.

Le *Cervus Perrieri*, à
fondément. Le second a
placé vers les deux tiers
rain, qui, depuis sa bas
andouiller, est presque
angle très ouvert au dro
La pointe terminale inte
l'externe. De la montag

Outre ces espèces figu
cité, la collection p
M. l'abbé Croizet a cédé
tient encore des osseme
tres espèces que ce sava
la publication de son ouv
vus gergovianus, *C. bor*
vensis, *C. Croizeti*, *C. d*
Du Renard, *C. de Vi*
mais comme nous n'av
d'aucune de ces espèces
sible de les caractériser

M. Kaup, dans la d
ments de Mammifères
tadt, a fait connaître les
tre dans les alluvions
du Rhin ; mais, n'aya
contré les bois de ces C
pour la distinction des e
la forme de leurs dents,
ne peuvent trouver pl
sont : le *Cervus Berthol*
Cerf commun, mais d
blent plus à celles du C
du Cerf : le *Cervus nanus*
vreuil, mais à molaires

l peu près de la grandeur de
ina, et par conséquent, la
èce de Cerf connue jusqu'à
rus anocerus, qui ressemble
ac par la longueur de ses
ls manquent de maître an-
perches courtes se terminent
es; le *Cervus dicranocerus*,
; nature que le précédent,
; le *Cervus curtocerus* du ter-
Eppelsheim, espèce qui a de
Elaphus; le maître andouil-
lcé à la base de la couronne.
travail, M. Kaup a déjà éta-
ments de Cerfs proprement
deux espèces : l'une qu'il a
elaphus primigenius, qui est
', et l'autre *Cervus elaphus*
distingue par un merrain

nvoyé au Muséum, parmi un
l'ossements de divers autres
uantité considérable de bois
enant du dépôt tertiaire de
nommé *Dicrocère*. Ce Cerf
ues meules, mais moins
ant que celles de notre Cerf
e celles du *Dicranocerus* de
ois n'ont aussi que deux poin-
il andouiller qui existe naît
ase que la perche, en sorte
re une seconde perche anté-
u'un andouiller.
ines tertiaires sub-himalaya-
tre aussi diverses espèces de
il n'ont point encore été déter-
uve seulement, dans le t. IV
itique, la représentation d'un
is que le lieutenant du génie
oit appartenir à un Élan.
le calcaire d'eau douce de
département du Loiret, on
èce de Cerf que Cuvier a fait
le nom de *Chevreuil de Mon-*
rvus capreolus aurelianensis
ents molaires postérieures de
listinguent de celles du Che-
pointes plus grosses à la face
nt de chaque demi-cylindre,
t qui entoure la base du côté
ux molaires antérieures sont
antes et divisées en trois lo-
ollet à la base de la seconde

seulement. Ces différences, que Cuvier considérait comme constituant un caractère presque générique, ont paru suffisantes à M. Kaup pour en faire un genre sous le nom de *Dorcatherium*, qu'il pense devoir être placé en avant des Cerfs, et il en décrit une espèce qu'il appelle *D. navi*, dont les débris existent aussi bien dans le calcaire tertiaire de Findheim que dans les sables d'Eppelsheim. M. Kaup ne dit point si cette espèce est la même que celle de Montabuzard, ou si cette dernière doit être comptée comme un *Dorcatherium aurelianense*. Mais il pense que le genre *Palæomeryx* de H. de Meyer a beaucoup d'affinité avec le *Dorcatherium*, et en effet, les différences de ces deux genres nous ont paru peu sensibles; les *Palæomeryx* doivent donc être considérés, aussi bien que les *Dorcatherium*, comme des sous-genres de Cerfs, plutôt que comme des genres particuliers. M. Herman de Meyer compte déjà cinq espèces de *Palæomeryx* : le *P. Boyani*, le *P. Kaupii*, le *P. pygmæus*, tous trois des terrains lacustres de la contrée de Georgensgmünd, le *P. minor*, de la molasse d'Arau, et le *P. Scheuchzeri*, de la molasse de la Suisse et des bords du Rhin.

Ainsi, nous comptons environ cinquante espèces de Cerfs fossiles, décrits ou simplement mentionnés, et il nous en a probablement échappé quelques unes. On trouvera peut-être que ce nombre est bien grand pour le peu d'étendue des contrées qui leur sont assignées, et quelques personnes seront sans doute par là même disposées à croire que plusieurs doubles emplois se révèleront par la suite. Tout en étant persuadé que quelques unes de ces espèces sont à effacer, nous croyons cependant que les espèces réelles sont encore nombreuses, et qu'on doit sous ce rapport comparer le centre de l'Europe, au temps où vivaient ces Cerfs, à quelques contrées de l'Afrique, les environs du Cap, par exemple, où l'on trouve un nombre d'espèces d'Antilopes non moins considérable. On doit d'ailleurs considérer que toutes ces espèces n'ont pas vécu ensemble, mais qu'elles étaient réparties entre deux populations ou deux faunes : celle qui a laissé des débris dans les terrains tertiaires, et celle dont on trouve les restes dans les terrains d'alluvion ou le diluvium.

(LAURILLARD.)

CERFEUIL. *Cerefolium.* BOT. PH. — Nom vulgaire d'une esp. du g. *Anthriscus* (*voyez* ce mot), dont on cultive deux variétés dans les jardins, le *C. commun* et le *C. frisé.* Cette plante, dont la saveur aromatique est très prononcée, entre dans un grand nombre d'assaisonnements. Elle était jadis employée en médecine comme diurétique; mais l'usage en a été abandonné. L'*Anthriscus Cerefolium* croît spontanément sur le bord des chemins. La plante cultivée dans quelques jardins sous le nom de C. MUSQUÉ n'est pas un *Anthriscus*, mais un *Myrrhis*. *Voyez* ce dernier mot. (C. D'O.)

CERF-VOLANT. INS. — Nom vulgaire du mâle de la plus grande espèce du g. Lucane (*Lucanus Cervus*) qui se trouve en France. *Voyez* LUCANE. (D.)

CÉRIE. *Ceria* (κέρας, corne). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Brachystomes, tribu des Syrphides, fondé par Fabricius et adopté par Meigen, Latreille, ainsi que par M. Macquart, qui le place en tête de la tribu dont il fait partie. Les Insectes de ce g. sont tous variés de noir et de jaune, ce qui, joint à leur forme, les fait au premier aspect ressembler à des Guêpes. On les rencontre sur les fleurs, mais plus ordinairement sur les ulcères des troncs d'arbres dans lesquels on suppose que vivent leurs larves, car elles n'ont pas encore été observées. M. Macquart en décrit 3 espèces, savoir : *Ceria conopsoides* Meig. (*id. clavicornis* Fabr.), qui se trouve en France depuis mai jusqu'en octobre; *Ceria subsessilis* Illig., Meig., du nord de l'Allemagne jusqu'en Italie; *Ceria vespiformis* Latr., de l'Italie et de la Barbarie. (D.)

***CERIGO** (nom d'une île de l'archipel). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes établi par M. Stéphens, et adopté par M. Boisduval, qui le place dans sa tribu des Noctuides (*Genera et ind. method.*, pag. 101). Ce g. est fondé sur une seule espèce, la *Noct. cytherea* de Fabricius, qui se trouve en juillet aux environs de Paris, dans les bois secs. On la rencontre quelquefois volant sur les Chardons. (D.)

CÉRINE. MIN. — Sous ce nom, que quelques minéralogistes considèrent comme synonyme d'Allanite, M. Beudant désigne le Silicate de Cerium noir, qui accompagne la Cérite dans les mines de Riddarhyttan, en Suède. *Voyez* CERIUM. (DEL.)

CERINTHE. BOT. PH. — Dénomination latine du genre *Mélinet.* (C. L.)

CERINTHOIDES, Boerh. BOT. PH. — Syn. de *Steenhammera*, Reichenb.

CÉRION. *Cerio* (κηρίον, cellule). BOT. — Nom donné par M. de Mirbel aux fruits des Graminées ; il est synonyme de Cariopse.

***CERIOPS** (κηρίον, alvéole ; ὄψ, forme). BOT. PH. — Genre de la famille des Rhizophoracées, formé par Arnott (*Ann. of nat. hist.*, I, 363) pour renfermer deux plantes retirées des *Rhizophora* (*R. decandra* Roxb., *R. timoriensis* DC.). Ce sont des arbres croissant sur les bords de la mer, en Asie et dans la Nouvelle-Hollande ; à feuilles opposées, obovales, glabres, très entières ; à stipules caduques, interpétiolaires ; à fleurs à peine du volume d'un pois, dont le calice est muni d'une bractée cupuliforme (*unde nomen genericum*) ; pédoncules égalant presque le pétiole, et portant au sommet une cyme subcapitée, formée par la réunion de fleurs nombreuses. (C. L.)

***CERIORNIS**, Swains. OIS. — Syn. de Tragopan, dont le *Tragopan Duvaucelii* de Temm. est le type. (G.)

***CERIPHASIA.** MOLL. — Tel est le nom que M. Swainson propose pour un genre qu'il établit aux dépens des Mélanies, renfermant celles qui, par leurs tubercules et par la dépression antérieure de leur ouverture, se rapprochent un peu des Cérites ; mais ce genre ne peut être adopté. *Voy.* MÉLANIE. (DESH.)

CERISCUS, Gærtn. BOT. PH. — Syn. de *Randia.*

CERISE. BOT. PH. — Nom du fruit du Cerisier. Ce nom a été étendu à d'autres fruits qui offrent une ressemblance parfaite avec la Cerise. Ainsi l'on a appelé :

CERISE A CAPITAINE, les fruits du *Malpighia urens.*

C. DE JUIF, ceux de l'Alkekenge.

C. D'OURS, ceux de la Busserole.

CERISETTE. BOT. PH. — Syn. vulg. de Morelle faux Piment.

CERISIER. *Cerasus* (Cérasonte, ville de l'Asie-Mineure). BOT. PH. — Le *Cerasus* de Tournefort, adopté et rejeté tour à tour par les auteurs systématiques, et ne différant réellement du genre *Prunus* que par

des caractères sans nulle importance scientifique, comme, par exemple, des feuilles condupliquées et non convolutées dans les gemmes, un drupe très glabre et non pruineux, etc., doit rester réuni à ce genre, dont nous le considérons, avec plusieurs botanistes modernes, comme une simple section. *Voyez* PRUNIER. (C. L.)

CÉRITE. *Cerithium* (κηρίτης, cérite). MOLL. — Si nous voulions remonter dans l'histoire de ce genre, nous le trouverions mentionné pour la première fois dans l'ouvrage de Rondelet, qui connut l'espèce la plus vulgaire de la Méditerranée. Depuis cette époque jusqu'au moment où Adanson (*Hist. des Coquilles du Sénégal*) créa le genre, tel qu'il a été conservé jusqu'aujourd'hui, un très grand nombre d'auteurs, Bonanni, Lister et Rumphius surtout, en ont figuré un assez grand nombre d'espèces. Il est fâcheux que Linné n'ait pas adopté le genre d'Adanson; il était très nettement distingué des *Murex*; mais Linné évitait, autant que possible, de multiplier ses genres, et peut-être aussi, dans sa manière large de les envisager, ne trouvait-il pas que celui d'Adanson fût suffisamment caractérisé. La méthode linnéenne ne présente pas seulement cet inconvénient. Trompé par une fausse appréciation de formes extérieures, Linné fit passer une espèce de Cérite parmi les *Trochus*, et quelques autres dans son genre *Strombus*. Cette distribution vicieuse des espèces fut long-temps imitée par les successeurs de Linné, jusqu'au moment où Bruguière (*Encycl. méth.*) réhabilita le genre d'Adanson, en le caractérisant d'une manière plus complète. A dater de ce moment, le genre Cérite fut adopté par tous les conchyliologues. Cependant Montfort ayant fait avec l'espèce que Linné rapporte aux Troques, un genre sous le nom de *Telescopium*, quelques auteurs, tels que Cuvier, Férussac, etc., conservèrent ce mauvais genre *Telescopium*, et le mirent en rapport avec le genre *Trochus*. Le genre Cérite est tellement naturel, qu'il a été impossible, malgré le grand nombre des espèces, d'y établir des sous-divisions. Toutes les formes soit de l'ouverture, soit de la coquille en général, présentent dans l'ensemble du genre des modifications tellement graduées, qu'il est impossible d'établir des coupures assez nettes pour former des genres.

La coquille des Cérites étant canaliculée à la base, tous les auteurs ont naturellement compris ce genre dans la longue série des Coquilles canaliculées. Lamarck leur fait commencer cette série, Cuvier les rapproche des *Murex*, et la plupart des naturalistes sont encore aujourd'hui partagés entre ces deux opinions. L'opinion de Lamarck nous paraît être celle qui se rapproche le plus des rapports naturels; en effet, les animaux des Cérites ont la plus grande analogie avec ceux des Mélanies. L'ouvrage déjà cité de MM. Quoy et Gaimard en donne la preuve la plus évidente, et nous pouvons ajouter que la manière de vivre diffère peu dans les deux genres, quoiqu'ils habitent, l'un les eaux douces, et l'autre la mer : aussi M. Quoy n'a-t-il pas manqué de mettre les deux genres qui nous occupent dans les rapports les plus intimes. Ce qui a contribué à abuser un grand nombre de naturalistes, et Lamarck le premier, sur la place que ce genre doit occuper dans la série générale, c'est qu'on supposait l'animal vorace et vivant à la manière des Murex, des Strombes et de tous les autres Mollusques à Coquilles canaliculées; mais l'observation m'a démontré que les Cérites vivent de plantes. Ces animaux se tiennent en général à peu de profondeur; ils rampent sur les rochers garnis de cryptogames marins, et se nourrissent souvent de leurs détritus en décomposition. L'animal rampe sur un pied court et ovalaire, à l'extrémité postérieure duquel est fixé un opercule corné, multispiré, assez voisin de celui de certains Troques. La tête est proboscidiforme, fendue à son extrémité par une ouverture longitudinale qui est celle de la bouche. Cette trompe est ridée transversalement, conique, convexe en dessus, et porte à l'arrière 2 tentacules coniques, à la base desquels, et du côté externe, se trouvent des yeux à peine saillants. Le manteau revêt l'intérieur de la coquille, se creuse en canal à l'extrémité antérieure pour revêtir celui de la coquille, et se montre à peine au-dehors sur le bord extérieur du test.

Les Coquilles appartenant au genre Cérite sont toutes turriculées, allongées, à sommet pointu, ce qui est cause que presque

tous les auteurs, jusqu'à Linné, qui les ont figurées, les ont confondues avec les Vis. Elles sont spécialement caractérisées par la forme de l'ouverture, qui est ovale, obronde, creusée à la base d'un canal court, ayant le bord droit très saillant en avant, et assez fréquemment déprimé vers l'angle postérieur. La columelle est lisse, fortement arquée dans sa longueur, courte et tronquée obliquement à son extrémité. Il résulte de ce qui précède, que les caractères du genre peuvent être exprimés de la manière suivante :

Animal à pied court, quelquefois dilaté en avant; tête proboscidiforme; bouche terminale; 2 tentacules coniques, portant les yeux non saillants à la base, au côté externe; un opercule corné, orbiculaire, multispiré, ayant le sommet subcentral. Coquille turriculée, à ouverture oblongue, oblique, terminée à sa base par un canal court, tronqué ou recourbé, jamais échancré; bord droit, mince ou épaissi, saillant en avant.

Parmi les nombreuses espèces du genre Cérite, il y en a quelques unes dont la spire est constamment inverse. Ce petit caractère, qui n'a point d'importance, ne pourrait suffire à l'établissement d'un genre, car nous nous sommes assuré que, relativement à l'animal, il ne présentait aucune différence générique avec les autres espèces de Cérites. On connait actuellement, dans le genre Cérite, plus de 300 espèces, soit vivantes, soit fossiles. Les terrains tertiaires sont particulièrement riches en espèces de Cérites, tandis que les terrains secondaires en offrent un si petit nombre, qu'on a cru pendant long-temps qu'elles n'y existaient pas. Cependant on sait actuellement qu'il y a des Cérites jusque dans les parties inférieures du terrain jurassique. Quant aux espèces vivantes, on les trouve dans presque toutes les mers; cependant, il faut le dire, la plus grande partie se montre dans les mers les plus chaudes, là où la végétation sous-marine devient plus considérable. (Desh.)

CÉRITE (de Cérès). MIN. — Silicate rouge de Cerium. *Voyez* CERIUM. (Del.)

* **CÉRITES**. MOLL. — Famille proposée par Férussac (*Tableaux systématiques des Mollusques*) pour le g. *Cerithium* lui seul. Quelle que soit la manière d'envisager les rapports du g. Cérite, la famille des Cérites ne peut être adoptée. (Desh.)

CERITHIUM. MOLL. — Nom latin du g. Cérite.

CERIUM (nom dérivé de celui de Cérès). CHIM. et MIN. — Métal dont la découverte est due aux chimistes suédois Hisinger et Berzélius. Il a été trouvé pour la première fois dans la Cérite, minéral pesant de la mine de Bastnäs, près de Riddarhytta dans le Westmanland. Il appartient à la classe des métaux qui absorbent l'oxygène aux plus hautes températures; il est cassant, lamelleux, d'un blanc grisâtre, et presque infusible, quoiqu'on soit parvenu à en sublimer de petites portions : l'eau régale peut seule le dissoudre. L'étude des minéraux qui le contiennent a besoin d'être refaite au point de vue chimique; car on a souvent confondu l'oxyde de Cerium avec celui d'un autre métal qui l'accompagne fréquemment, le *Lanthane* (*voyez* ce mot). On reconnaît la présence du Cerium ou de son oxyde dans un minéral, à ce que celui-ci donne avec le borax, au feu d'oxydation, un verre qui est rouge ou orangé foncé tant qu'il est chaud, et qui devient jaune en se refroidissant.

Le Cerium n'existe pas dans la nature à l'état de pureté. On le rencontre [illegible] sieurs espèces du genre Fluorure [illegible] cérine, la Basicérine, l'Yttrocérite [illegible] dans une espèce du genre Carbonate [illegible] bocérine); dans deux espèces du [illegible] phate (la Monacite et l'Edwarsite); [illegible] assez bon nombre de Silicates (la C[illegible] Tschewkinite, la Cérine et l'Allanite [illegible] dolinite, l'Orthite et le Pyrorthite); [illegible] dans un Silico-titanate, rapporté [illegible] chenault de la côte de Coromandel. [illegible] ces divers mots. [illegible]

CERIUM. BOT. PH. — Genre [illegible] Loureiro pour une herbe annuelle, à [illegible] alternes pluri-nervées, à fleurs en [illegible] minaux, sessiles, pourvues de bract[illegible] n'en a cité qu'une seule esp. sous le [illegible] de *Cerium spicatum*. Endlicher le rejette [illegible] ses genres douteux; d'autres auteurs [illegible] placé à la suite des Solanées.

CERMATIDES. *Cermatides*. INS. — [illegible] nyme de Scutigérides, employé par [illegible] *Voyez* SCUTIGÉRIDES. [illegible]

CERMATIE. *Cermatia*. INS. — Sy[illegible]

employé par Illiger et par le
ı. *Voyez* SCUTIGERA. (BL.)
. BOT. PH. — Nom de la Noix
ırité complète.

Polyprion. POISS. — Sous ce
e emprunté aux dénomnations
pêcheurs, et dont l'étymologie
ile, pour ne pas dire impos-
er, nous avons désigné, en
un de nos grands Percoïdes
'anée, commun sur le marché
jue sa chair blanche et tendre
:r, et qui cependant, resté in-
delet et à Belon, n'a que tout
is place dans nos Catalogues

res du g. Cernier consistent
grosse, dont les arcades sur-
aux bords du préopercule, ce-
, le sous-opercule et l'inter-
urscapulaires et une crête éle-
alement sur l'opercule, sont
dents sont en velours ou en
mâchoires. La dorsale est uni-
épineux de la ventrale et ceux
gros et dentelés. Ces caractères
nés par M. Cuvier quand il a
Polyprion, en le détachant des
auxquels Bloch l'avait associé,
ction d'un dessin que Latham
yé. D'ailleurs Bloch avait re-
espèce sous le nom d'*Epinc-*
ius, d'après des notes de

ıt encore qu'une espèce de ce
ı DES MARSEILLAIS, qui se re-
de Bonne-Espérance, sur les
rique méridionale, autour du
ui se promène depuis Monte-
'alparaiso du Chili. Cette esp.
verser le grand Océan, car on
rouvée autour de la Nouvelle-
:r l'a vue dans les parages et
de la Princesse-Charlotte.
(VAL.)

:ES (χειροξάτης, dont les pieds
INS. — Genre de Coléoptères
, famille des Curculionites,
enthides, créé par Schœnherr
Curcul., t. V, p. 487), qui n'y
ne 3 espèces, le *Brent. tri-*
et ses *C. sulcatus* et *C. pyg-*
est originaire de Java ou de
Sumatra, la 2e du cap de Bonne-Espérance, et la 3e du Mexique. Ce genre a des représentants à Cayenne, à la Nouvelle-Grenade et dans d'autres contrées de l'Amérique méridionale; on en connaît environ 10 espèces. Il se rapproche assez des *Trachelizus*, près desquels il a été placé; mais son corps est bien plus aplati, et l'armure des jambes antérieures des mâles est très différente. Femelles inconnues. (C.)

* **CEROCALA** (κέρας, corne; καλός, beau). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Catocalides, fondé par M. Boisduval sur une seule espèce placée par M. Treitschke dans le g. *Ophiusa*, mais qui s'en distingue principalement par ses antennes largement pectinées dans le mâle, et par la forme de ses palpes, dont le dernier article est très long, très grêle et très aigu. Cette espèce a été nommée *C. scapulosa* par les auteurs allemands, parce que le dessin de ses ailes supérieures représente assez bien un scapulaire lorsqu'elles sont fermées. Bien que M. Treitschke dise qu'on la trouve à la fois en Espagne et dans nos départements méridionaux, ce qui nous a déterminé à la décrire et à la figurer dans notre *Hist. nat. des Lépidopt. de France*, t. VII, p. 353, pl. 121, cependant tous les individus qui en existent dans les collections de Paris proviennent de l'Andalousie. (D.)

* **CEROCEPHALA** (κέρας, corne; κεφαλή, tête). INS. — Genre de la famille des Chalcidiens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Westwood (*in* Guér., *Magaz. de zool.*) sur une petite espèce (*Cerocephala cornigera* Westw.) trouvée en Angleterre. Ce genre, qui se rapproche des *Spalangia*, s'en distingue surtout par une tête tridentée, et par des ailes pourvues de nervures plus courtes. (BL.)

CÉROCOME. *Cerocoma* (κέρας, corne; κόμη, chevelure). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Vésicants, créé par Geoffroy, et adopté par tous les entomologistes. Les Cérocomes ont, par leur organisation générale, beaucoup de rapports avec les Cantharides et les Mylabres; toutefois, elles en diffèrent essentiellement par leurs antennes composées seulement de 9 articles, lesquels sont dilatés, inégaux, et de forme irrégulière dans les mâles, tandis qu'ils sont arrondis et grossissent graduellement du premier

au dernier dans les femelles. Les deux sexes se distinguent en outre par la couleur des pattes et des antennes, qui sont d'un jaune fauve chez les premiers, et noirs ou verts chez les seconds. Ces Insectes, peu nombreux en espèces, deviennent d'autant plus communs qu'on se rapproche davantage du littoral de la Méditerranée : aussi en trouve-t-on sur les côtes septentrionales de l'Afrique comme dans l'Europe méridionale. Leurs élytres sont ordinairement d'un brun-vert métallique comme celles de la Cantharide des boutiques, et leur abdomen est fauve. Les Cérocomes fréquentent les fleurs, principalement celles en corymbes. Quoiqu'elles volent avec agilité, il est facile de les prendre à la main lorsqu'elles ont la tête enfoncée dans le calice des fleurs pour en extraire le suc mielleux dont elles paraissent très avides. Leurs larves ne sont pas encore connues, mais l'analogie porte à croire qu'elles sont parasites comme celles des Meloes, et qu'elles ne se retirent dans la terre que pour subir leur dernière métamorphose. On ne connaît encore que 7 ou 8 espèces de ce g., parmi lesquelles nous citerons la *Cerocoma Schæfferi* Fabr., qui peut être considérée comme le type du g.; on la trouve quelquefois assez abondamment aux environs de Paris sur les fleurs de la Millefeuille.

Il résulte des expériences faites par M. Frédéric Leclerc, d'après le procédé de M. le docteur Bretonneau, et consignées dans la thèse qu'il a soutenue, le 23 mai 1825, pour être reçu docteur en médecine, que la *Cerocoma Schæfferi* n'est pas moins épispastique que la Cantharide des boutiques. Il y a lieu de croire d'après cela qu'il en est de même de toutes les espèces du même genre ; mais elles ne sont pas, du moins en France, assez nombreuses en individus pour devenir comme celle-ci un objet de commerce. (D.)

*CEROCTENUS, κέρας, corne; κτείς, peigne). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, division des Prioniens, créé par M. Dejean. M. Serville (*Ann. Soc. entom. de France*, t. I, p. 130 et 196), l'a adopté et en a publié les caractères. L'espèce type est le *C. abdominalis* Dej. et Serv., qu'on trouve au Brésil. Les *C. unicolor* et *C. equestris* Dej., proviennent du même pays, et ne sont peut-être que des variétés de la première. Suivant M. Lacordaire, qui les a observés [illegible] lieux, les Cérocténes vivent [illegible] et on les trouve [illegible] grande chaleur du jour [illegible] aucun bruit. [illegible]

* CERODON. MAM. — Syn. de [illegible]

* CÉROLITHE [illegible] MIN. — M. Breithaupt a donné [illegible] substance d'un aspect [illegible] verdâtre, translucide [illegible] légèrement vitreux [illegible] conchoïdale, et qui se trouve [illegible] en rognons dans la Serpentine [illegible] Saxe, et à Frankenstein en [illegible] Pfaff, c'est un Silicate hydraté [illegible] de Magnésie. [illegible]

* CÉROMYE. *Ceromya* [illegible] mouche). INS. — Genre de Diptères [illegible] par M. Robineau-Desvoidy [illegible] les *Myodaires*. Ce g. fait partie [illegible] des Calyptérées, division des [illegible] des Entomobies. L'auteur [illegible] pèces de diverses parties de [illegible] toutes nommées par lui. Nous [illegible] lement la première *C.* [illegible] lui a été communiquée par M. [illegible] geau. [illegible]

CERONIA. BOT. PH. — Syn. de [illegible]

* CEROPACHA [illegible] épaisse). INS. — Nom donné par [illegible] à un genre de Lépidoptères [illegible] tribu des Noctuo-Bombycites [illegible] rieurement *Cymatophora* par les [illegible] lemands. *Voyez* ce mot. [illegible]

CÉROPALES [illegible] lation). INS. — Genre de la famille des [illegible] gides, de l'ordre des Hyménoptères [illegible] par Latreille et adopté par tous les [illegible] logistes. Les Céropales ont [illegible] mée ; des antennes filiformes [illegible] et légèrement épaissies vers l'extrémité [illegible] les femelles, des pattes postérieures [illegible] ses ; etc. On en connaît un petit [illegible] d'espèces, la plupart européennes [illegible] est le *C. maculata* Latr., répandu [illegible] grande partie de l'Europe. [illegible]

CEROPEGIA [illegible] BOT. PH. — Genre fort intéressant [illegible] famille des Asclépiadées, tribu des [illegible] pélées-Céropégiées, institué par [illegible] (*Gen.*, 280), revisé par R. Brown [illegible] *Wern. Soc.*, I, 21), et confirmé par [illegible]

ces répandues dans les In-
, l'Afrique et les grandes
. On en cultive une dou-
ardins botaniques, et plu-
plantes d'ornement, parti-
C. elegans Hook., et *C. sta-*
r. Ce sont, d'après notre ob-
lantes aphylles ou feuillées,
s ou charnues, lignescentes
vent même tubéreuses, vo-
efois lactescentes; à feuilles
s-lancéolées, aiguës ou ob-
; à fleurs solitaires ou gémi-
es, quelquefois subombel-

x caractères du genre sont
nous : Calice 5-parti ; co-
nt tubulée, légèrement ren-
ifundibuliforme, à lacinies
italées, réfléchies ou plus
entes au sommet, tantôt
cucullées. Gynostége tou-
ontenu dans la partie basi-
tube corolléen. Couronne
ophylle, 5-10-15-lobée, ou
ent 2-sériée; lobes de la
vales, entiers ou subtrilo-
dément bifides, très glabres
elus; ceux de la série in-
a trilobulés, opposés aux
ent ligulés. Anthères sim-
terminées par une courte
nies dressées, basifixes ou
mate mutique, pentagone;
adracés ou oblongs. Graines
ez ordinairement échan-
l'ombilic. (C. L.)

ÉES. *Ceropegiæ*. BOT. PH. —
ille des Asclépiadées, ayant
Ceropegia.

ES (κέρας, corne; φορός,
— Tribu établie par M. de
la famille des Ruminants,
tous ceux à cornes creuses.

US (κέρας, corne; φορός, por-
e comte de Castelnau (*Hist.*
Buffon-Dum., t. II, p. 10)
nom générique la première
par lui dans le g. *Nitidula*
l y rapporte 5 esp., qui se
autres par deux appendices
lettes, placés de chaque côté
ssous de la base des anten-
nes. Nous citerons comme exemple la *Nitidula marginata* Fabr., qui se trouve, mais rarement, aux environs de Paris. *Voyez* NITIDULE. (D.)

* CEROPHYSA (κέρας, corne; φυσάω, j'enfle). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Gallérucites, créé par M. Chevrolat, et adopté par M. Dejean dans son Catalogue. L'espèce qui s'y rapporte est de Java; elle a été décrite par M. Wiedmann (*Zoolog. mag.*, t. II, p. 78, n. 120) sous le nom de *Galleruca nodicornis*. Cet insecte est violet en dessus, bleu en dessous, avec les pattes jaunes et les antennes noires; celles-ci ont les 6[e] et 7[e] art. excessivement dilatés, le 7[e] plus grand, déprimé en dessus vers l'extrémité, le 11[e] et dernier ovoïde-acuminé; le corselet est faiblement sillonné en travers. Femelle inconnue. (C.)

CÉROPHYTE. *Cerophytum* (κέρας, corne; φυτόν, plante; allusion à la forme des antennes qui sont ramifiées). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Serricornes, créé par M. Latreille et adopté par tous les entomologistes. Son auteur l'avait d'abord placé dans la tribu des Élatérides; mais, dans un ouvrage posthume qui fait partie des *Ann. de la Soc. entom. de France*, t. III, il en a fait le type d'une nouvelle tribu, celle des Cérophytides, en lui donnant les caractères suivants : Côté interne du 3[e] art. des antennes des mâles et des suivants jusqu'au 10[e] inclusivement, jetant un rameau ou deux allongés; le 11[e] et dernier presque en forme de triangle renversé; antennes des femelles simplement en scie; mandibules étroites, arquées, sans dent au côté interne; 2[e], 3[e] et 4[e] art. des tarses courts, triangulaires : celui-ci creusé supérieurement en gouttière pour recevoir le suivant; crochets du bout dentelés.

Ce genre est fondé sur une espèce unique nommée par l'auteur *C. elateroides*; elle est figurée dans l'*Iconographie du Règne animal* de Cuvier par M. Guérin, fasc. 4, pl. 12, fig. 6.

Cette espèce est fort rare dans les environs de Paris, où on la rencontre dès le mois de février et jusqu'à la fin d'août. J'ai trouvé près de Rouen, et au pied d'un très grand Peuplier, un Bolet sortant à peine de terre; l'ayant dégagé et enlevé avec soin, j'en ai

fait sortir trois mâles de cette espèce ; puis j'ai rétabli exactement ce Bolet dans sa place primitive, et j'y ai recueilli chaque jour, pendant deux semaines, plusieurs Cérophytes mâles (il est à remarquer que, dans les Coléoptères, les mâles sont plus nombreux que les femelles, et paraissent toujours avant celles-ci). Après quinze jours d'attente, j'obtins enfin deux femelles ; mais mon Bolet ayant été détruit par de jeunes pâtres, je n'ai pu vérifier, comme je me le proposais, si les larves existaient dans le Champignon, ou si l'insecte y était attiré par l'odeur de ce végétal. Ce qu'il y a de certain du moins, c'est qu'il y trouve sa nourriture. Les Cérophytes sautent à la manière des Taupins, mais moins haut et moins facilement. Ce genre a un représentant en Amérique ; j'ai fait connaître cette seconde espèce, qui est du Mexique, sous le nom de *Cerophytum rufipalpe*. (C.)

*CÉROPHYTIDES. *Cerophytides*. INS. — Latreille (*Distr. méthod. et nat. des genres et des diverses tribus d'ins. coléopt. de la famille des* SERRICORNES, ouvrage posthume inséré dans le volume V des *Ann. de la Soc. entom. de France*, pages 113 à 170) a établi, sous ce nom, une tribu qui se compose des g. *Troscus*, *Lissomus*, *Chelonarium*, *Cryptostoma* et *Cerophytum*. Cette tribu fait le passage des Eucnémides aux Élatérides. Les Insectes qu'elle renferme n'ont pas, comme ces derniers, la faculté de sauter, du moins dans un degré aussi prononcé, bien qu'ils en aient jusqu'à un certain point le faciès, ce qui tient à la forme de leur présternum, dont la saillie est courte et aplatie. Du reste, ils ont le corps ovoïde ou presque orbiculaire ; la tête plus ou moins triangulaire, déprimée et avancée ; le corselet trapézoïdal plus large que long, très peu rebordé latéralement ; les antennes, dans le plus grand nombre, logées, soit en totalité, soit en partie, dans des rainures présternales. (D.)

*CÉROPLASTES (κηρός, cire ; πλάστης, qui fait). INS. — M. Gray désigne ainsi (*Spicilegia zoologica*) un genre de la tribu des Cocciniens, qu'il a établi aux dépens du g. *Porphyrophora* de Brandt, sur le *Porph. margarodes* Burm. (*Handb. der Ent.*) (BL.)

CÉROPLATE. *Ceroplatus* (κέρας, corne ; πλάτος, large). INS. — Genre de [illegible] vision des Némocères, famille des [illegible] res, tribu des Fongicoles, créé par [illegible] adopté par Latreille, Fabricius, M. [illegible] ril, ainsi que par M. Macquart. Ce [illegible] ainsi que son nom l'indique, se [illegible] principalement par la forme des [illegible] qui sont très comprimées et plus [illegible] dans le milieu. M. Macquart en décrit [illegible] pèces, dont 2 d'Europe et 1 de l'A[illegible] septentrionale. Nous n'en citerons [illegible] le *C. tipuloides*, qui se trouve aux [illegible] rons de Paris, et sur lequel Bosc a [illegible] genre. Il est long de 4 à 5 lignes, de [illegible] jaunâtre avec des lignes longitudinales [illegible] sur le corselet, et des bandes trans[illegible] également noires sur l'abdomen. [illegible] (*Mém. ins.*, t. V, p. 23, pl. 4, fig. [illegible] a donné la figure et une histoire [illegible] taillée de la larve de cette espèce [illegible] les principaux traits. Cette larve vit [illegible] ciété de 8 à 10 individus sur l'A[illegible] chêne. Elle est très allongée, [illegible] toujours enduite d'une liqueur [illegible] Sa tête écailleuse est armée de [illegible] chets, et l'extrémité de son corps [illegible] de quatre petits tubes aérifères. [illegible] sur la surface inférieure de l'[illegible] semble ne se nourrir que du [illegible] transsude. Munie d'une filière à [illegible] elle revêt d'une couche de soie [illegible] lequel elle pose, et ne peut [illegible] sans tapisser l'espace qu'elle [illegible] Lorsqu'elle se fixe, elle se co[illegible] la même substance un pavillon [illegible] entièrement. Enfin, au moment [illegible] former en nymphe, elle ne [illegible] dans la terre, comme la larve [illegible] Tipulaires ; mais elle se file une [illegible] chée à l'Agaric qui l'a nourrie, [illegible] secte parfait sort au bout de 12 [illegible]

Le savant Bosc, pendant son [illegible] Caroline, a eu occasion d'[illegible] mœurs de la larve d'une autre [illegible] du même g. nommée par lui *C*[illegible] *bonarius*. Il a communiqué ses ob[illegible] à Latreille, qui les a insérées tex[illegible] à l'art. CÉROPLATE, dans le [illegible] *tionn. d'hist. nat.* de Déterville, [illegible] en résulte que cette larve offre [illegible] points de ressemblance avec la [illegible] Elle vit en société sur les Bolets [illegible] ries, et cette société se compose [illegible]

nd nombre d'individus. Mais
lisent en ce point que tous les
le même famille vivent et se
sous une tente commune, à
chenilles des Yponomeutes, tan-
s larve du *Ceropl. tipuloides*
n à part au moment de se
a nymphe. (D.)
SIS (κέρας, corne ; πλησίος,
- Genre de Coléoptères tétra-
s des Longicornes, tribu des
lé par M. Serville (*Ann. Soc.*
, t. 4, p. 93). 10 espèces afri-
rtient ; 8 proviennent du cap
rance, une du Sénégal, et la
ôte d'Angola. Parmi les es-
, sont les *Lamia hottentota*,
ensis, *æthiops* et *bicincta*
.et la *Lam. æstuans* d'Oli-
ll y avait compris en outre la
e Fabricius, que M. Dejean
ur en former un genre dis-
nom de *Diastocera*. La *Lam.*
Hope (*tricincta* Dej., origi-
) doit en être exclue égale-
es : Antennes presque rap-
base, implantées sur un avan-
t angulcusement fendu. (C.)
ION (κέρας, corne ; πώγων,
-Genre de Coléoptères tétra-
s des Longicornes, tribu des
établi par M. Dejean, dans
, avec une des deux divisions
phorus de M. Serville, celle
nes sont barbues, et les ély-
. L'espèce qui s'y rapporte est
hirticornis Dej.-Serv., qu'on
égal. (C.)
A (κέρας, corne ; πρίων, scie).
uillé et Delaporte, dans leur
des Diapères (*Ann. des sc.*
), désignent ainsi un genre
de la famille des Taxicornes,
lemment *Epilampus* par Dal-
s mot. (D.)
RE. *Ceroptera* (κέρας, corne ;
s.—Genre de Diptères, divi-
hocères, famille des Athéri-
des Muscides, établi par
ur une seule espèce, retran-
phorus de Meigen, et nommée
C. *rufitarsis*. Elle a été trouvée
par le comte Hoffmansegg.
Cette muscide n'a qu'une ligne de long ; elle est noire, avec les ailes ferrugineuses, garnies de soies à leur base. (D.)

*CÉRORHYNQUE (κέρας, corne ; ῥύγχος, bec). OIS. — Genre établi par M. Ch. Bonaparte pour un oiseau qui paraît être intermédiaire aux Stariques et aux Macareux, et se distingue surtout de ces derniers par son bec lisse sur les côtés. Il a pour caractères : Bec court, très comprimé, plus long que haut, très lisse, recouvert à sa base d'une membrane calleuse surmontée d'un appendice imitant une corne. Mandibules légèrement recourbées à leur pointe, la supérieure dentée, l'inférieure pointue, triangulaire à la base ; narines marginales linéaires à demi fermées par un repli membraneux. Tête emplumée. Tarses rejetés en arrière, médiocres, écussonnés ; doigts unis par une forte membrane, et munis d'ongles robustes ; pas de pouce. Ailes courtes, pointues, la première rémige la plus longue ; queue courte à 14 rectrices. Le Cérorhynque, dénommé par son auteur *C. occidentalis* (*Chimerina cornuta* d'Eschscholtz), est un oiseau noir, dont le ventre et la poitrine sont blancs, le bec et les tarses jaunes, et qui porte sur les oreilles deux touffes blanchâtres. Il habite les côtes nord-ouest de l'Amérique, et Eschscholtz l'a trouvé dans les attérages de l'île Saint-Paul, près du Kamtschatka. Ses mœurs paraissent être celles des Macareux. (G.)

*CEROSTENA (κέρας, corne ; στενός, étroit). INS.—Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Colaptérides, créé par M. Solier (*Ann. Soc. ent. de Fr.*, tom. V, p. 325), aux dépens de quelques *Nyctelia* du Catalogue de M. Dejean. Les espèces qu'il y comprend sont celles que M. Lacordaire a rapportées du Tucuman, et qu'il a nommées *Nyct. deplanata* et *vestita*. Caractères : Antennes grêles, à articles jusqu'au 10e inclus, étroits, allongés et à peine coniques. (C.)

*CEROSTERNA (κέρας, corne ; στέρνον, poitrine). INS.—M. Dejean (*Catal.*) a indiqué sous ce nom un genre de la famille des Longicornes, qui répond à celui de *Hoplophora*, dont M. Hope a publié les caractères dans les *Trans. de la Soc. linn. de Londres*, à l'occasion d'une nouvelle espèce des Indes orientales. (C.)

CEROSTOMA (κέρας, corne ; στόμα, bou-

che). INS. — Genre de Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Tinéites, établi par Latreille, qui en a depuis compris les espèces dans son g. *Alucite*. (D.)

* **CEROTOMA** (κέρας, corne; τομή, incision). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Gallérucites, créé par M. Chevrolat et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, en mentionne 18 espèces, dont 13 d'Amérique, 3 des Indes orientales, et 2 des terres de l'océan Pacifique. Les *Crioceris variegata*, *denticornis*, *caminea*, *lœta*, *cincta* et *palliata* de Fab., en font partie. Caractères : Antennes insérées sur le front, rapprochées à la base ; 1er article assez long, conique ; 3e et 4e renflés, offrant dans leur ensemble une forte échancrure, qui se termine par une épine sur le dernier article. (C.)

* **CÉROXYDE**. *Ceroxys* (κέρας, corne; ὀξύς, aigu). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par M. Macquart avec ceux des *Ortalis* de Fallen, dont le 3e article des antennes se termine en pointe, ainsi que l'indique leur nom générique. Ces Muscides se reposent le plus souvent sur le tronc des arbres. Parmi les 8 espèces décrites par l'auteur, nous citerons celle qu'il nomme *Ceroxys elegans* (*Mekelia id.* Rob.-Desv.), qu'il ne faut pas confondre avec l'*Otites formosa*. Elle a 3-4 lignes de long, la tête fauve, avec les yeux bordés de blanc ; le corselet noir, et recouvert d'un léger duvet brun ; l'abdomen à bandes cendrées ; les cuisses noires, les jambes fauves ; les ailes un peu fuligineuses, avec 6 taches noirâtres sur les nervures. On trouve cette espèce sur l'écorce des Chênes et des Peupliers. (D.)

***CEROXYLON** (κηρός, cire ; ξύλον, bois). BOT. PH. — MM. de Humboldt et Bonpland ont décrit, sous le nom de *Ceroxylon andicola* (*Plant. æquin.*, tom. I, tab. 1, 2), un Palmier des Andes du Pérou remarquable par la cire qui exsude de la surface de son tronc. Depuis, il a été reconnu que cet arbre appartenait au genre plus anciennement désigné, par Ruiz et Pavon, sous le nom d'*Iriartea*. *Voyez* ce mot. (AD. B.)

* **CEROYS** (κέρας, corne ; οὖς, oreille). INS. — Genre de la tribu des Phasmiens, de l'ordre des Orthoptères, établi par M. Serville (*Ins. orth.*, *suites à Buffon*) aux dépens du g. *Cladomorphus* de Gray. Les [illegible] font remarquer principalement par leur [illegible] thorax épineux et sans rugosités, et [illegible] disposition des plaques terminales de l'ab[illegible] men. [illegible]

* **CÉROZODIE**. *Cerozodia* (κέρας, [illegible] ὀζώδης, plein de branches). INS. — [illegible] Diptères, division des Brachocères, [illegible] des Tipulaires, tribu des Terricoles, [illegible] par M. Westwood (*Zoolog. journ.*) et [illegible] par M. Macquart. Ce g. est remarquable [illegible] le grand nombre des articles des [illegible] qui s'élèvent à 32, et qui, à l'exception [illegible] 2 premiers et du dernier, émettent [illegible] un rameau allongé ; organisation à [illegible] son nom fait allusion, et qui le place [illegible] les Rhipidies et les Ozodicères. Il est [illegible] sur une seule espèce qui habite les [illegible] la rivière des Cygnes, en Australie. [illegible] longue de 10 lignes, de couleur [illegible] avec les rameaux des antennes [illegible] et 4 petites taches discoïdales, [illegible] les ailes. [illegible]

CERRUANA et **CERVANA**. BOT. PH. — Syn. de *Ceruana*.

CERTALLUM. INS. — *Voyez* [illegible]

CERTHIA, L. OIS. — Nom latin du [illegible] Grimpereau, et que Linné appliquait à [illegible] grand nombre de petites espèces d'Oi[illegible] différant par leurs formes, leur coloration [illegible] leurs mœurs, des vrais Grimpereaux. *Voyez* ce mot. (L[illegible])

***CERTHIADÆ**, Less. OIS. — [illegible] adoptée par Lesson (*Tr. d'orn.*) [illegible] le g. *Certhia* (Grimpereau) et [illegible] reaux ayant comme lui la faculté de grim[illegible] per. *Voyez* CERTHIADÉES.

***CERTHIADÉES**. *Certhiad*[illegible] mille répondant aux Grimpe[illegible] vier, et dont les principaux ca[illegible] « Bec long en général, souven[illegible] comprimé et entier. Pieds de [illegible] mais conformés pour grimper [illegible] développés et plus ou moins [illegible] base ; le pouce et son ongle [illegible] ment longs. Queue étagée, épin[illegible] plement rigide. Coloration som[illegible] souvent brune ou roussâtre. »

Cette famille, faisant partie d[illegible] dactyles, renferme les sous-famil[illegible] tinées, Certhianées, Tichodrom[illegible] glodytinées et Sittinées.

***CERTHIANÉES**. *Certhian*[illegible]

amille des Certhiadées, dans
isodactyles. Ses caractères
s allongé, comprimé, plus ou
Pattes à doigts et ongles très
onformés pour l'action de
sce et son ongle singulière-
Queue rigide et épineuse à
Plumage brun-roux, à flam-
ires. »
amille ne se compose que
e genre de locomotion est en-
dant sur les troncs et les bran-
la manière des Pics, et ren-
res Grimpereau, Picucule,
s, et Oxyure. (Lafr.)
IA, Gould (*certhia*, grimpe-
ne). ois. — Genre ou sous-
démembré de celui de *Geos-*
auteur. *Voyez* GEOSPIZA. (Lafr.)
IUDA. ois. — Nom latin du
de la famille des Alouettes.
E et SIRLI. (Lafr.)
A. ois. — Genre formé par
le *Certhia flaveola* de Linné.
?. (Lafr.)
IYX. Less. (*certhia*, grimpe-
ile). ois. — Genre formé en
son, et placé par G.-R. Gray
s) dans la sous-famille des
'espèce type est le *C. leuco-*
rthionyx variegatus Less.);
s caractères de ce g., et n'en
spèce type. (Lafr.)
RUS, Lafr. ois. — Nom la-
pereau-Mésange, que nous
w. *Cuv.*, et *Mag. de zool.* de
elques espèces de Mésanges
élande. *Voyez* GRIMPEREAU-
(Lafr.)
ois. — Synonyme de *Cer-*

BOT. PH. — Genre de la fa-
idées-Astéroïdées, établi par
., 152) pour des plantes her-
sous-arbrisseaux d'Egypte,
s alternes presque amplexi-
grossièrement ou incisées-
apitules en cymes et à fleurs
s *Buphthalmum pratense* de

BOT. PH. — Syn. de *Spilan-*

* **CERUCHUS** (κεροῦχος, qui a des cornes). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, groupe des Priocérides, créé par M. Mac-Leay (*Horæ entomologicæ*, p. 115). Ce genre est le même que celui de *Tarandus* de Mégerle, cité par MM. Dejean et Dahl dans leurs Catalogues respectifs. On ne connaît que 3 espèces qui s'y rapportent: le *Lucanus tarandus* Panz. (*tenebrioides* Fab., Lat., Még.), le *silesianus* Még., et le *Balbi* de Lap. (*T. americanus* Dej.). Le 1er vit dans le bois de Sapin, où sa larve a été trouvée: il habite les pays montagneux d'une grande partie de l'Europe; le 2e est propre à la Silésie, et le 3e aux États-Unis. M. Hope (*Colopter. manual*) cite les *Lucanus quercus* de Knoch et *piceus* de Fabricius comme faisant partie de ce genre. Le 1er rentre dans le genre *Platycerus* de Latreille, et quant au 2e il m'est inconnu. (C.)

CERURA (κέρας, corne; οὐρά, queue). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par Schrank et adopté par les entomologistes anglais. Ce g. correspond à ceux d'*Harpyia* d'Ochsenheimer, et de *Dicranura* de Latreille, dont le nom, quoique moins ancien, a prévalu chez les entomologistes français. (D.)

CÉRUSE. MIN. — Syn. de Carbonate de plomb. *Voyez* PLOMB et CARBONATES. (Del.)

CERVANA. BOT. PH. — Syn. de *Ceruana*.

CERVANTESIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Santalacées, établi par Ruiz et Pavon (*Prod.*, 31, t. VII), pour quelques arbres ou arbrisseaux inermes, découverts au Pérou, à feuilles éparses, simples, entières; à fleurs subsessiles, bractéées, disposées en groupes, formant des cymes axillaires et terminales subdichotomes (*Endlicher*). (C. L.)

CERVEAU. *Cerebrum*. ZOOL. — *Voy.* ENCÉPHALE.

CERVEAU DE MER ou **DE NEPTUNE.** POLYP. — Nom vulgaire de Polypiers pierreux appartenant au g. Méandrine, et particulièrement à la M. cérébriforme de Lamarck.

CERVELET. ZOOL. — *Voyez* ENCÉPHALE.

* **CERVEQUUS** (*cervus*, cerf; *equus*, cheval). MAM. — M. Lesson (*Tabl. Règ. anim.*) a établi sous ce nom un genre de Ruminants, dans lequel se placerait le prétendu Cheval bisulque du Chili (*Equus bisulcus*) décrit par Molina, et sur lequel on manque

encore de renseignements. M. Lesson donne au genre *Cervequus* le numéro 9 dans la famille des Cerfs, entre les *Cariacus* et les *Subula*. On doit rappeler, toutefois, que M. Gay, naturaliste français, qui explore le Chili depuis plusieurs années, a écrit à l'administration du Muséum (*Nouv. Ann. Mus.*, IV, 92) : « Ce que je regrette infiniment, c'est le mauvais état dans lequel se trouve le fameux *Equus bisulcus* de Molina, que M. le président de la République avait, à ma prière, envoyé chasser dans les Cordillières des Indiens Huiliches. Ce quadrupède, qu'on avait révoqué en doute, et que Molina avait si improprement classé parmi les Pachydermes, est un véritable Ruminant, devant former sans doute un genre nouveau voisin des Chevrotains, et bien caractérisé par deux grands trous situés à la base des yeux (larmiers), comme s'ils servaient à la respiration. Sa taille est un peu plus grande que celle d'un grand Cerf; il est de la même couleur. » (P.G.)

CERVIANA, Min. BOT. PH.—Syn. de *Mollugo*, L.

* CERVICHÈVRE. *Cervicapra* (*cervus*, cerf; *capra*, chèvre). MAM. — Division établie par M. de Blainville dans le g. Antilope, et comprenant les espèces à cornes simples, droites, courbées en avant ou en arrière, n'ayant jamais de brosses, presque jamais de mufle, le plus souvent des larmiers, des pores inguinaux, et une queue courte.

CERVICINA, Del. BOT. PH. — Syn. de *Wahlenbergia*, Schrad.

CERVICOBRANCHES. *Cervicobranchiata*. MOLL. — M. de Blainville (*Traité de malacologie*) divise en trois ordres la 3ᵉ sous-classe des Mollusques, celle des Paracéphalophores hermaphrodites. L'ordre second est celui des Cervicobranches. M. de Blainville le caractérise par une large cavité branchiale ouverte au-dessus de la tête. Cette tête est saillante, avec deux tentacules coniques portant des yeux sessiles au côté externe de la base. Deux familles constituent l'ordre des Cervicobranches : les Rétifères et les Branchifères. La première ne contient que le seul genre Patelle; la seconde renferme les genres Fissurelle, Émarginule et Parmophore. *Voyez* ces mots. (DESH.)

* CERVINA, Gr. BOT. CR. — (Phycées.) Synon. de *Fucus*, Lin. (C. M.)

CERVULES. *Cervuli*. MAM. — [...] établie dans le g. Cerf par M. de [...] pour les espèces dont le bois es[...] un long pédicule osseux dépendan[...] front. Ce groupe comprend les C[...] jac, Musc et à petits bois.

CERVUS. MAM. — Nom latin [...] Cerf.

*CÉRYLE (κηρύλος, espèce d[...] mer). OIS. — Genre formé par Boi[...] dans la famille des *Martins-Pêch*[...] pour type le Martin-Pêcheur pie ([...] *dis* L.).

CERYLON (κήρ, malheur; [...] — Genre de Coléoptères tétram[...] des Xylophages, créé par Latreil[...] t. III, p. 13), qui y rapporte le [...] *roides* de Fab. et l'*Ips terebrans*[...] classant l'un et l'autre dans u[...] distincte; mais ces espèces a[...] évidemment chacune à un genr[...] 1ʳᵉ espèce seule devra être rés[...] g. *Cerylon*; une 2ᵉ espèce, le C[...] Gyll., en doit faire partie.

M. Dejean, dans son Catalogue [...] tionne 6 espèces; mais il est [...] qu'elles appartiennent à des g[...] rents. La 6ᵉ, le *C. perforatum* C[...] de type à M. Westmael pour [...] *Ammobates*, trouvé récemment [...] rons de Paris par M. Montandon [...] et le *Langelandia anophthalma* [...] nombre de ceux qui n'ont point [...]

CÉRYOMIDE ou CÉRYO[...] CR. — Syn. de Bolet.

CÉSALPINIÉES. BOT. PH. — [...] SALPINIÉES.

*CESATIA. BOT. PH. — G[...] mille des Ombellifères, tribu [...] permées-Hydrocotylées, formé [...] cher (*Ann. Wien. mus.*, II, 20[...] plante découverte dans l'intér[...] Nouvelle-Hollande austro-occid[...] une plante herbacée dont les f[...] rieures triparties, à lobes liné[...] l'involucre de cinq folioles lan[...] tières, un peu plus courtes q[...] celles; les fleurs, au nombre d[...] ombelles latérales et terminale[...]

CÉSIOMORE. POISS. — V[...] MORE.

n (*cestum*, ruban). ACAL.—
[uable du groupe des Aca-
corps symétrique. On en
à M. Lesueur, qui en
type dans les parages
ranée), en 1823. C'est un
ais dont le grand dia-
ur et non en longueur;
tionnellement fort court,
e dépend-elle de l'extrême
s parties latérales. C'est
ont les cils ambulacraires.
ale et buccale sont au mi-
posées l'une à l'autre, pe-
productions cirrhiformes
de la bouche.
ris observé par M. Lesueur
tre et demi de large. Esch-
ltre une espèce plus petite
ropre aux mers du Sud,
. *de l'Acad. de Saint-Pé-*
it avec beaucoup de soin
s le nom de *C. amphi-*

s ou *Axiotima* et *Lemnis-*
ents de celui des Cestes.
(P. G.)
estoides. HELM.—G.Cuvier
nille de Vers intestinaux
genre Ligule, et il la place
tres. M. de Blainville ne
ules d'avec les Bothrocé-
s, et le genre Bothrimonc
raît en effet intermédiaire
res. (P. G.)
(*κέστρον*, trait, épieu).
re de l'ordre des Chon-
ciens, établi par G. Cuvier
nd genre Squale pour une
e-Hollande, *Squalus Phi-*
s caractères sont: Events,
avé des Émissoles; une
chaque dorsale, comme
mâchoires pointues avan-
museau, et portant, au
petites, pointues, et, vers
dents fort larges et rhom-

estrum (*κέστρον*, espèce de
. — Genre de la famille
de la tribu des Cestri-
inné, adopté par tous les
es, et renfermant une
soixantaine d'espèces. Ce sont des arbris-seaux de 2 à 4 mètres de hauteur, et tous indigènes de l'Amérique tropicale. La plupart sont intéressants par la beauté de leur port et le parfum de leurs fleurs. On en cultive près de trente, tant dans les jardins botaniques que dans ceux des amateurs. Tels sont, entre autres: le *C. nocturnum* L., dont les fleurs verdâtres, et d'un bel aspect, répandent pendant la nuit une odeur agréable, mais forte; le *C. diurnum* L., à fleurs petites, blanches, exhalant leur parfum pendant le jour; le *C. parqui* L'hérit., dont les fleurs réunies en fascicule, et d'un blanc verdâtre relevé de violet ou de pourpre, sont odorantes pendant la nuit; le *C. auriculatum* L'hérit., à fleurs verdâtres, pubescentes, exhalant dans les ténèbres un arome musqué qui, pendant le jour, devient désagréable et presque fétide. Les feuilles en sont alternes, solitaires ou rarement géminées, très entières, ovales-lancéolées, acuminées ou aiguës ou même obtuses, d'un vert sombre, et quelquefois, lorsqu'on les froisse entre les doigts, émettant une odeur vireuse, qui semblerait indiquer des propriétés délétères. Les fleurs réunies, soit en grappes bractéées, axillaires ou en corymbes, soit en épis ou en fascicules, sans être revêtues d'une brillante livrée, sont néanmoins, par leur nombre et leur forme qui rappelle celle des Jasmins, d'un aspect gracieux et assez ornemental. Leurs couleurs sont ordinairement le blanc verdâtre ou le vert jaunâtre.

Les principaux caractères des *Cestrum* sont: Calice campanulé, 5-fide; corolle hypogyne, infundibuliforme, à tube allongé, élargi supérieurement, à limbe 5-parti, subplissé, étalé ou roulé en dessous. Étamines 5, incluses, insérées sur le milieu du tube de la corolle, à filaments simples ou unidentés en dedans, à anthères longitudinalement déhiscentes. Style simple, à stigmate subcapité, concave, ou obscurément bilobé. Baie ceinte du calice ou enveloppée par lui, biloculaire ou uniloculaire par l'oblitération de la cloison et l'adhérence des placentaires. Graines peu nombreuses à ombilic ventral; un embryon droit dans l'axe de l'albumen; des cotylédons foliacés; une radicule infère. (C. L.)

*CESTRINÉES. *Cestrineæ*. BOT. PH.

Tribu de la famille des Solanées, ayant pour type le genre *Cestrum*. (Ad. J.)

CESTRON. bot. ph.—Syn. de Bétoine.

CESTRORHIN. poiss.—Syn. de Marteau.

CESTRUM. bot. ph. — Syn. latin de Cestreau.

CESTUM. moll. — Nom latin du genre Ceste.

CÉTACÉS. mam. — Ces monstrueux et gigantesques enfants des mers forment, dans le *Règne animal* de Cuvier, le huitième et dernier ordre des Mammifères, d'où il résulte qu'ils se trouvent placés entre les Bœufs et les Vautours dans ce qu'on appelle la classification naturelle!

Il est plusieurs manières d'étudier les êtres vivants : les uns, comme Buffon, n'ont pas voulu voir les analogies qui lient les espèces les unes aux autres, ces liens frappants, incontestables, qui les réunissent en groupes et les rapprochent en familles, parfaitement tranchées, quand on ne se préoccupe pas trop de certaines espèces qui paraissent un peu adultérines et sont de transition, comme, par exemple, le Guépard placé parmi les Chats, quoique ses ongles non rétractiles le rapprochent des Chiens. Des naturalistes ont dit : « Il n'y a que des espèces, et les groupes nommés genres, familles, ordres, etc., sont purement systématiques et artificiels. » Telle était l'opinion de Buffon ; mais Buffon jalousait le méthodiste Linné, et s'il n'eût pas craint de trop ressembler au grand naturaliste du Nord, il aurait probablement fait une classification. D'autres ont pensé d'une manière absolument contraire ; ils ont cru que toutes les espèces, sans exception, se touchaient par des analogies rigoureuses pour former ce qu'ils appelaient la *grande chaîne des êtres*, et ils se sont épuisés en efforts inutiles pour trouver la place que chaque chaînon devait occuper dans cette série qu'ils croyaient non interrompue et sans ramification. Cuvier vint et dit : L'animal existe, puis il sent, puis il agit ; donc les organes qui touchent à l'existence doivent fournir les caractères primaires ; ceux qui fournissent la sensation donneront les caractères secondaires, et les caractères tertiaires seront pris dans ceux de la locomotion. Comme ces caractères sont subordonnés par leur importance, la méthode s'arrangera en raison de leur subordination.

Partant de ce raisonnement très [illegible] il arrangea son *Règne animal* en ordres, [illegible] tribus, en familles naturelles, etc. ; [illegible] même, dans cet ouvrage, viola la [illegible] subordination des caractères, en [illegible] tantôt l'un, tantôt l'autre, selon que [illegible] convenait le mieux pour l'arrangement [illegible] espèces. Dès lors on ne s'occupa plus [illegible] ver le chaînon dans l'espèce, mais dans [illegible] groupes plus ou moins nombreux, [illegible] tant des *familles naturelles*. On fit à la [illegible] gie l'application de la méthode botanique [illegible] Jussieu, et l'étude changea tout-à-fait [illegible] Cuvier déclara positivement que la [illegible] serait arrivée à son plus haut point de [illegible] tion, et qu'elle aurait complètement [illegible] son but, quand on aurait trouvé la [illegible] tion la plus rigoureusement naturelle [illegible] opinion, qui n'est pas la mienne, est [illegible] ment adoptée, et l'on ne s'occupe plus [illegible] jourd'hui qu'à chercher avec [illegible] bienheureuse classification naturelle. [illegible] doute pour se reposer quand on l'aura trouvée (si elle est trouvable), car [illegible] ne restera plus rien à faire : on [illegible] la science ! !

Pour aller à la recherche de cette [illegible] naturelle, deux manières [illegible] présentaient. Dans l'une, on [illegible] à l'inconnu, et cette voie [illegible] rationnelle à Cuvier : il l'adopta [illegible] prit, homme de mémoire pa[illegible] excellent anatomiste, connais[illegible] ment l'organisation humaine, [illegible] garder l'étude de l'anatomie c[illegible] de l'histoire naturelle tout [illegible] tout simple qu'il prît l'Homme [illegible] de départ, puisqu'il le prenait [illegible] de comparaison. Il plaça donc l'[illegible] tête de sa classification, et partit [illegible] arriver de groupe en groupe jus[illegible] malcule infusoire. Et voilà com[illegible] chalot se trouve *naturellement* [illegible] entre le Bison et le Vautour.

L'autre manière de procéder, [illegible] sification naturelle, consiste à [illegible] ple au composé, et du moins comp[illegible] composé, etc. C'est la marche qu[illegible] Lamarck et d'autres naturalistes, [illegible] ou à raison, prétendaient mettre [illegible] losophie dans la science. Ceux-là [illegible] la nature sur la marche de la [illegible] avaient la prétention de classe[illegible]

ême ordre que celui dans lequel
t dû paraître sur la surface de no-
infiniment petit. Leur mode de
ion est à peu près celui de Cuvier,
orné. Or, ce qu'il y a de bien sin-
st que Cuvier lui-même, dans son
es *Ossements fossiles*, vient sanc-
une manière puissante la ration-
cette méthode, que Lamarck n'a
ivre, et que Cuvier n'a pas voulu
a paléontologie prouve par des
les animaux et les végétaux les
lement organisés ont occupé les
nes couches géologiques, et qu'à
l'on remonte de couche en cou-
aux terrains de dernière forma-
rganisation se complique et passe
ent par tous les degrés intermé-
complication, depuis le plus ho-
ophyte jusqu'à l'Homme. Il ne
one plus, pour avoir une méthode
dans l'ordre de la création, ordre,
le seul naturel, que de renoncer
inéaire non interrompue, d'ad-
s la classification des embranche-
llèles, et de déterminer, ce qui
s difficile, où ces embranchements
nt et où ils finissent.

ne classification dont la nature
éléments, les Cétacés paraissent
mière fois au sein des terrains
es Dauphins, les *Ziphius*, moitié
moitié Cachalots, puis les Épau-
fin les Lamantins. Ce sont les
mmifères habitants de la terre,
ne, *Didelphis Bucklandi*, est con-
son gisement par les plus savants
istes. Les Cétacés suivent les *Me-*
moitié Poissons, moitié Lézards,
ière époque, les Reptiles mons-
s *Cetiosaurus* ou Baleines-Lézards
la deuxième époque. Ils précè-
iatement, dans la troisième épo-
rnivores amphibies, tels que le
ris, etc. (Voir Huot, *Cours de*
m. I, p. 237 et suiv., etc.)

arant les Cétacés aux autres Mam-
n trouve que les organes dont ils
, comme le bassin par exemple,
, non par oblitération d'une par-
emment développée, mais par
développement d'une partie res-
rudimentaire. Il n'y a pas avorte-
ment, dégénérescence de l'espèce, ainsi que le pensent la plupart des naturalistes; seulement l'espèce ne s'est pas perfectionnée ou, si l'on aime mieux, modifiée par une complication d'organes.

Dans le premier cas, celui où les parties manqueraient par oblitération, les Cétacés seraient venus après les autres Mammifères, et devraient alors occuper la place que Cuvier leur donne dans sa classification. Dans le second cas, les Cétacés auraient précédé les autres Mammifères dans l'ordre de la création, ce qui est démontré, comme nous l'avons dit, par les belles découvertes paléontologiques de Cuvier lui-même, et ce naturaliste ne les aurait pas mis à leur place dans sa classification.

La solution de cette question est d'une haute importance en histoire naturelle, non seulement pour le perfectionnement de la méthode, mais encore pour la philosophie de la science. C'est par elle seule qu'on peut arriver à la connaissance approfondie d'une foule de faits jusqu'à présent mal expliqués ou restés sans explication.

Considérés en général, les Cétacés forment un ordre parfaitement tranché. Tous habitent les eaux, et ont une conformation qui ne leur permet pas d'en sortir: aussi les anciens les prenaient-ils pour des Poissons. Sur la terre, la masse énorme de leur corps ne leur permettrait pas le moindre mouvement; et, il y a plus, le poids de la partie qui se trouverait regarder le ciel écraserait la partie qui toucherait à la terre. C'est ce qui arrive quand ces monstrueux animaux viennent échouer sur la plage: ils s'aplatissent, s'affaissent au point que les viscères pressés par un poids considérable ne peuvent plus remplir leurs fonctions. La respiration devient d'abord pénible, quoique les poumons soient, au moins dans les Souffleurs, environnés de fibres musculaires qui augmentent beaucoup la puissance de l'organe: puis elle devient impossible, et l'animal meurt en fort peu de temps asphyxié, quoique plongé dans le seul élément respirable pour lui. Sa force musculaire n'est nullement en rapport avec l'énormité de sa taille, et cela par une loi générale de la nature qui fait décroître cette force en raison inverse et proportionnelle du développement de la taille, dans tous les animaux.

En conséquence, pour que les Cétacés puissent se mouvoir et changer de place, il leur faut un élément qui soutienne leur masse sans trop la comprimer, et qui lui serve de point d'appui sans lui opposer trop de résistance : l'eau est cet élément. Tous manquent de pieds de derrière ; mais leur corps plus ou moins cylindrique, toujours allongé, se termine postérieurement par une queue épaisse et une nageoire cartilagineuse, horizontale, qui les remplace avantageusement dans les fonctions qu'elle doit remplir. C'est à l'aide de cette queue qu'ils se poussent en avant pour nager ; et leurs bras, ou nageoires de devant, ne leur servent guère qu'à se maintenir dans l'attitude qui leur est naturelle ou à se diriger à droite ou à gauche. La position horizontale des nageoires de la queue fait que ces animaux ont une manière de nager tout-à-fait différente de celle des Poissons ; ces derniers, ayant la nageoire caudale verticale, poussent l'eau de droite à gauche, et de gauche à droite, tandis que les Cétacés la poussent du haut en bas et de bas en haut. Cette organisation leur donne une grande facilité pour plonger, mais il en résulte aussi qu'ils ne peuvent parcourir la surface que par des mouvements ondulatoires, si prononcés dans les Marsouins, qu'on les croirait toujours disposés à faire la culbute. Leur tête, ordinairement fort grosse, tient au corps par un cou si énorme qu'ils paraissent ne point en avoir. Leurs extrémités antérieures ont les os aplatis, raccourcis, recouverts d'une membrane tendineuse, ce qui leur donne toute l'apparence de véritables nageoires dont, en effet, elles remplissent les fonctions. Ces animaux respirent l'air en nature : aussi ont-ils des poumons et non des ouïes, et ne peuvent-ils habiter que la surface et non le sein des eaux. Ils plongent avec facilité, ainsi que nous l'avons dit ; mais, comme les Mammifères, ils ne peuvent rester sous l'eau qu'un temps limité fort court, de dix à vingt-cinq minutes au plus, et sont obligés de venir respirer l'air à la surface. Leurs oreilles sont ouvertes à l'extérieur par des trous fort petits, et entièrement dépourvues de conque extérieure ; leur sang est chaud ; leur circulation double ; ils font des petits vivants, et non des œufs ; la femelle porte des mamelles au moyen desquelles elle les allaite, et la réunion de tous ces caractères en fait une classe de Mammifères tout-à-fait [illegible]

Outre ces caractères généraux, les [illegible] en présentent d'autres, particuliers à [illegible] tains individus, d'où l'on a dû les séparer [illegible] plusieurs divisions, dont on a fait des [illegible] les, qu'on a ensuite subdivisées en [illegible] Ces animaux sont fort peu connus, [illegible] facilité pour les étudier ; car leur [illegible] les mers lointaines et glacées qu'ils [illegible] tent, ne permettent aux naturalistes [illegible] les avoir dans des cabinets d'histoire [illegible] relle, ni d'aller les observer sur les [illegible] où les baleiniers seuls vont les chercher. [illegible] étant, avant d'entrer dans les détails [illegible] pensables pour faire connaître leurs [illegible] sions méthodiques, il est nécessaire [illegible] nous jetions un coup d'œil rapide sur [illegible] anatomie.

La colonne vertébrale est, chez eux, [illegible] posée d'un nombre variable de [illegible] selon les espèces ; cependant, les [illegible] cervicales sont constamment au [illegible] sept, excepté chez le Lamantin, qui [illegible] six. Elles sont toujours fort minces, et [illegible] soudées les unes aux autres chez les [illegible] leines, ce qui rend le mouvement [illegible] impossible ; les six dernières seulement [illegible] unies dans les Cachalots, ce qui [illegible] un léger mouvement par le [illegible] condyles occipitaux sur l'atlas, [illegible] même peut éprouver une très [illegible] Les Dauphins et les Marsou[illegible] nairement que les deux pre[illegible] sées ; enfin, dans les Dugo[illegible] Plataniste et Rorqual, elles [illegible] que pour cela les mouvem[illegible] soient très aisés. Les vertèbr[illegible] nombre variable, selon les es[illegible] apophyses épineuses de mêm[illegible] les transverses, penchées en [illegible] longeant progressivement de [illegible] la dernière. Les vertèbres lo[illegible] apophyses épineuses égale[illegible] gues, mais droites ou dirig[illegible] Comme le bassin manque, ou [illegible] pas articulé à la colonne v[illegible] vertèbres sacrées se confon[illegible] lombaires et les coccygienne[illegible] ses de ces dernières s'oblitère[illegible] ment.

Le sternum est large, court, [illegible] pièce dans les Baleines, [illegible]



les Marsouins et les Dauphins, de es Dugongs. Les côtes sont remar- par leur grande courbure : il y en a dans les Dauphins, 12 à 15 dans les , 14 dans les Cachalots, 16 dans les ins, 18 dans les Dugongs. Le bassin pas chez les Lamantins; il commence trer chez les Dauphins, où il con- deux petits os rudimentaires, longs, perdus dans les chairs, l'un à droite re à gauche de l'anus. Chez les Ba- à l'extrémité de ces os, qu'on peut er à des rudiments d'iléons, se trouve un second os plus petit, arqué, avec mité externe, qu'on peut regarder un commencement d'ischion ou de , dans les Dugongs, le rudiment composé de deux paires d'os deux à deux et bout à bout par un , et attaché aux vertèbres par un rtilage.

embres antérieurs sont beaucoup normaux. Ils sont attachés au tronc omoplate plus ou moins large, qui mais soutenue par une clavicule; ils nent, comme ceux des autres Mam- , de l'humérus, du radius, du cu- carpe, du métacarpe et des pha- Le radius et le cubitus ont déjà leur lindrique dans le Lamantin et le mais, dans les Cétacés souffleurs, comprimés, aplatis, quoique un peu les os du corps, du métacarpe, alanges. Celles-ci sont quelquefois breuses, et en rangs droits et

est remarquable, dans les Baleines Cachalots, par un énorme déve- qui fait quelquefois le tiers ou le la longueur totale de l'animal. trueuse grosseur ne résulte pas nde amplitude de la boîte cé- mais bien d'un excès de dévelop- os de la face des mâchoires, et maxillaire supérieur. Le crâne, ellement plus petit dans les que dans la plupart des Mammi- drupèdes, est fort étroit d'avant re, et très élargi transversalement. Cachalots, les parties postérieures illaires et l'occipital sont énormé- veloppés pour former la grande ca- se trouve accumulée l'Adipocire ou Cétine, si ridiculement nommée *Sperma-ceti* par les anciens.

Le système dentaire n'est pas moins singulier chez ces animaux que le reste de leur organisation. Si, outre un grand nombre de prétendues anomalies dentaires qui se rencontrent dans tous les ordres des Mammifères, les Marsupiaux n'avaient pas déjà compromis l'importance qu'on a voulu donner aux dents pour la classification naturelle, il suffirait de l'étude des Cétacés pour détruire tout-à-fait cette importance. Les dents manquent dans les Narvals, aux canines près; car leurs défenses, quoique extérieures et tout-à-fait analogues à celles de l'Éléphant, n'en sont pas moins des canines implantées dans le maxillaire. Les Baleines en manquent également, mais elles sont remplacées par de larges lames d'une substance cornée, nommée dans le commerce *Fanon* ou *Baleine*. Les dents des Stellères ont une grande analogie avec les plaques de l'Ornithorhynque; les molaires des Dugongs ressemblent beaucoup à celles de l'Oryctérope, et celles des Lamantins à celles des Quadrumanes.

Enfin les dents coniques des Dauphins et des Cachalots ont les racines faites à peu près comme celles des incisives de lait dans l'homme; mais le nombre en est très variable, même chez les individus de la même espèce.

Si nous passons au système musculaire des Cétacés, nous trouvons ce qu'on appelle des anomalies, me paraissant toutes en faveur de la méthode de classification qui, procédant du simple au composé, placerait les Cétacés, non avant les Vautours, mais avant les Carnassiers amphibies, et au commencement de la classe des Mammifères.

Les muscles du cou, quoique à peu près inutiles, existent à l'état rudimentaire et en même nombre que chez les autres Mammifères. Ceux qui s'attachent à l'atlas et à l'axis sont particulièrement d'une maigreur et d'une brièveté dénonçant visiblement leur inutilité. Les muscles du dos ne présentent guère de différence avec ceux des Mammifères, si ce n'est qu'ils sont plus développés et qu'ils se prolongent jusque sur les vertèbres coccygiennes. Par exemple, le long dorsal s'attache au crâne antérieurement, et vient fixer ses tendons jusqu'au

bout de la queue ; le sacro-lombaire parcourt le même trajet, seulement ses tendons postérieurs s'attachent aux apophyses transverses de la queue.

Dans les Cétacés, le principal organe du mouvement de translation étant la queue, on devait y retrouver les rudiments des muscles, qui, plus tard, chez les Quadrupèdes, donneront aux pieds de derrière leur puissance de mouvement : c'est aussi ce qui arrive. La queue des Cétacés a tous les muscles de celle des autres Mammifères; et de plus : l'antagoniste du sacro-lombaire en dessous des apophyses transverses; un lombo-sous-caudien naissant au-dessus des cinq ou six vertèbres dorsales, sous le long dorsal, et s'étendant jusqu'à l'extrémité de la queue; un lombo-sous-caudien d'une très grande épaisseur, venant de la région pectorale et s'attachant sur les côtés aux apophyses transverses, et en dessous, aux os en V des deux tiers postérieurs de la queue; un muscle venant des os rudimentaires du bassin, et s'insérant aux os en V de la moitié antérieure de la queue; enfin le grand droit et l'oblique ascendant, qui, de l'abdomen, vont s'attacher en arrière à la base de la queue, sur ses côtés.

Tous les autres muscles diffèrent peu de ceux des Mammifères quadrupèdes, à cela près que ceux des membres antérieurs sont pour la plupart rudimentaires comme les membres eux-mêmes, et que quelques uns ont des points d'attache différents. Par exemple, dans le Dauphin, et peut-être dans tous, le grand dentelé ne s'étend pas jusqu'aux vertèbres cervicales et s'arrête aux côtes ; le petit pectoral se dirige vers l'extrémité antérieure du sternum, etc.

Tels sont les principaux organes du mouvement. Si nous passons à ceux de la nutrition, parmi lesquels il faut comprendre les dents dont nous avons déjà parlé, nous retrouverons encore une analogie frappante avec les mêmes organes dans les Quadrupèdes : seulement nous nous bornerons à faire remarquer ici l'insuffisance de l'anatomie pour établir la classification naturelle. Parmi les Quadrupèdes, tous les Carnassiers, les Rongeurs et les Pachydermes, ont l'estomac simple; les Ruminants seuls, vivant d'herbe, en ont quatre. Chez les Cétacés, nous avons également des herbivores qui ont plusieurs estomacs; Carnassiers qui devraient n'en a n'en ont pas moins de trois, et vent de cinq à sept, au grand de Frédéric Cuvier, qui s'expri « Cette grande complication de l' dit-il, chez des animaux qui se des substances les plus animali être, est une anomalie dont il important de rechercher la cause partant des faits constatés, on n'e par aucune analogie à la recon

Nous ne pousserons pas plus cription des organes de la nutri qu'ils ne sont pas assez bien cela. Quant à ceux de la circul dirons que le système artériel qui présente une modification par les circonvolutions infinies et le vaste plexus des vaisseaux sang oxygéné qui se trouve plèvre, entre les côtes de la colonne vertébrale. Ces vai indispensables à des anima destinés à rester parfois assez sous l'eau sans revenir à la ner leur sang par la respiration chez les Dauphins et les Balei sente aucune modification mais dans le Dugong et le S deux ventricules sont profond rés, ce qui le rend fourchu.

Les organes de la respiratio peu de ceux des Quadrupèdes diaphragme, aux poumons, et à la trachée-artère : mais les sont grandes quant aux narines dire au canal par lequel passe l' pour pénétrer dans les po avons vu que les Cétacés n'ont culté de mouvoir la tête, à cause vele, de la grosseur de leur cou, à cause de la soudure de tout vertèbres cervicales ; ils sont obli ger constamment couchés dans horizontale, et de respirer l'air Cela étant, si leurs narines éta au bout du museau, comme dans Mammifères, ne pouvant pas le pour mettre ce museau hors de seraient obligés de prendre une verticale à chaque inspiration d' faire sans cesse un mouvement

qui les empêcherait d'avancer marche, et les priverait de la fuir devant le danger, comme suivre leur proie. La nature a paré inconvénients en leur plaçant l'ou- conduits aériens sur le point le ent de la tête, de manière à se trouve toujours hors de l'eau animal est dans la position hori- lui est naturelle. Cette ouver- le nom d'*Évent*. Son orifice est les Dauphins, et situé vers le la tête; simple dans les Cacha- uché de l'extrémité supérieure ; double et en forme de crois- sur le sommet de la tête, chez Dans les Cétacés herbivores , l'orifice des narines se et sur la partie antérieure dans le Lamantin, et dans le partie moyenne et supérieure. phins, qui seuls ont été étudiés port, les parties principales qui l'évent sont : le larynx, qui re- dans les arrière-narines ; les pharynx, dont la disposition est la faculté d'étreindre la par- de l'organe respiratoire ; les mbraneuses et charnues placées supérieure des narines. Dans tous les arrière-narines se ressem- redressement presque vertical et de l'ethmoïde, et le manque des os du nez.

Baleine ouvre la gueule pour gueule se remplit nécessai- , et c'est au moyen de ses la vide ; les Souffleurs ont appareil de compression con- les deux poches musculeuses avons parlé, susceptibles d'une traction, qui pousse l'eau vers de l'évent avec une force d'au- que des soupapes charnues de refluer vers la gorge. Elle au-dehors par les narines en jets plus ou moins forts, mais eur a sans doute été exagérée urs. Les évents ont, comme on double fonction, car celle-ci n'a pport avec l'acte de la respira- la température de l'atmosphère , que le froid est excessif, l'air pulmonaire chargé d'humidité que chasse la Baleine, se condense à sa sortie des narines en une vapeur plus ou moins épaisse, formant des jets plus ou moins visibles, phénomène qu'on observe chez tous les animaux à sang chaud, pendant l'hiver ; mais, dans toute autre circonstance, aucun jet ne se montre, et l'acte extérieur de l'expiration se passe dans les Souffleurs comme dans les autres Mammifères.

Le système nerveux est très peu connu dans les Cétacés, et il est probablement identique avec celui des autres Mammifères, avec les modifications nécessitées par les formes de ces animaux, et le milieu qu'ils habitent. Il paraît que les nerfs olfactifs n'existent pas, ou du moins sont réduits à des filets presque imperceptibles, et que les Dauphins, les Marsouins et les Baleines sont privés du sens de l'odorat ; du moins il est certain que l'ethmoïde n'offre pas de trace de trous dans les premiers, et que s'il y en a dans les Baleines, ils sont en très petit nombre et ne donnent passage à aucun nerf.

Les téguments qui recouvrent le corps n'offrent, quoi qu'on en ait dit, rien qu'on ne retrouve dans les autres Vertébrés ; et j'ai été moi-même dans le cas de le vérifier à Honfleur au mois d'août dernier (1842) sur un Marsouin. Dans la peau de ces animaux, comme dans celle des Quadrupèdes, on retrouve assez facilement les six organes décrits par Breschet et Roussel de Vauzème, savoir : le derme ; les corps papillaires, très développés, dit-on, dans les Baleines, mais très peu dans le Marsouin, comme j'ai pu m'en assurer ; l'appareil sudorifique ; l'appareil d'inhalation ; l'appareil blennogène, et l'appareil chromatogène. Ces deux derniers organes consistent en glandes dont les premières fournissent la liqueur muqueuse formant le derme en se desséchant, et les secondes la liqueur qui colore la peau. Il résulterait du développement des corps papillaires, que les Baleines devraient avoir une grande finesse de tact, et c'est aussi ce que je crois, quoique les auteurs aient avancé le contraire. Je développerai cette opinion en traitant des sens des Cétacés. La peau, considérée comme membrane, offre trois parties bien distinctes : l'épiderme, composé d'une première couche fort mince, et d'une seconde épaisse ; le derme, qui se confond par sa face

interne avec la couche adipeuse nommée lard, et fournissant au commerce l'*huile de baleine*. Cette couche de lard est extrêmement forte, et offre parfois, dans les Baleines, jusqu'à 5 à 6 décimètres d'épaisseur. La peau, constamment dépourvue de poils, forme quelquefois sur le dos des gibbosités, ou une élévation en forme de nageoire, mais qui n'a que l'apparence d'un organe de la natation ; car elle est privée de mouvement, n'est soutenue par aucun os, et ne consiste qu'en une masse de matière adipeuse et tendineuse.

Tous les Cétacés n'ont que deux mamelles : les Herbivores les ont placées sur la poitrine, et les Souffleurs sur le ventre, de chaque côté de la vulve ; celle-ci a la plus grande analogie avec la vulve d'une Vache, et le pénis a un fourreau chez tous ; les testicules sont intérieurs, placés sur les muscles lombo-sous-caudiens. Une question long-temps et vainement agitée est celle de savoir comment se fait l'accouplement chez les Cétacés. Les uns ont avancé que la femelle se renverse sur le dos ; et, d'après ce que Stellère dit avoir vu, il paraitrait que le fait est vrai pour les animaux qui portent le nom de ce voyageur, peut-être aussi pour les Dugongs et les Lamantins. D'autres ont prétendu que, dans les Baleines, le mâle et la femelle se couchent sur le côté pour se rapprocher. Le fait est que personne jusqu'à ce jour n'a été témoin de l'accouplement, et qu'on en est réduit à des conjectures sur ce sujet, comme sur le temps de la gestation, que quelques personnes croient être de sept à onze mois, selon les espèces. Il est plus certain que les animaux de cet ordre ne font qu'un petit, car on n'en a jamais trouvé qu'un à la suite des mères qu'on a harponnées. « Les petits tettent, le fait est du moins très probable, dit F. Cuvier, car il n'est pas impossible. » Si l'on apportait dans la science un scepticisme aussi sévère qu'il plait à F. Cuvier de le montrer ici, il faudrait douter de tout. Les petits tettent certainement ; car, lorsque la femelle conduit un jeune Baleineau, on lui trouve constamment les mamelles pleines d'une abondance de lait gras, d'une odeur et d'une saveur agréables, analogues à celles du lait de jument. Comment se fait l'allaitement ? Voilà le point discutable ; mais il vaut mieux attendre que l'observation nous ait éclairés sur cet objet, que d'avancer [illegible] conjectures hasardées.

Il est rationnel de conclure de [illegible] j'ai dit sur l'organisation des Cétacés, [illegible] ces animaux ont les sens obtus, et [illegible] telligence peu développée. J'ai dit [illegible] Cétacés souffleurs devaient être à peu [illegible] privés de l'odorat ; cependant ce sens [illegible] chez eux, si l'on s'en rapporte aux [illegible] tions de Hunter et d'Albert ; mais alors [illegible] croire que c'est avec un très léger [illegible] pement, et seulement dans les Bale[illegible] il est certain que les Cachalots et les [illegible] phins ont l'ethmoïde tout-à-fait im[illegible] L'organe de l'ouïe ne parait guère [illegible] fectionné, si l'on en juge par le [illegible] conque extérieure de l'oreille, et par [illegible] nimes proportions de la caisse auditive : [illegible] Scoresby dit-il qu'un coup de canon [illegible] une assez petite distance n'émeut pas [illegible] une Baleine, et ne lui fait donner [illegible] gne capable de faire croire qu'elle l'ait [illegible] tendu. D'une autre part, il est certain [illegible] les pêcheurs, pour approcher cet animal [illegible] portée du harpon, sont obligés de s'[illegible] avec les plus extrêmes précautions, afin de [illegible] pas lui donner l'éveil du danger qui la [illegible] nace, ce qui le ferait fuir avec rapidité [illegible] conclus de ces deux faits qui paraissent [illegible] tradictoires, qu'en effet la Baleine a le [illegible] de l'ouïe très obtus, mais celui du tact [illegible] coup plus délicat qu'on ne le croit [illegible] ment. En effet, il est très possible qu'[illegible] soit pas avertie de l'approche des [illegible] neurs par le bruit, mais bien par le [illegible] vement d'ondulation que le [illegible] rames impriment à la mer, et [illegible] léger clapotement des eaux [illegible] On pourrait encore regarder comme [illegible] du toucher dans tous les Cétacés, [illegible] et Herbivores, ces petits poils [illegible] et rares, placés autour des lèvres. Le [illegible] tin peut sans doute prendre par le [illegible] une connaissance plus exacte des [illegible] rieurs, car sa main, un peu moins [illegible] faite que celle des autres espèces, a les [illegible] munis de petits ongles, et sa lèvre [illegible] rieure, avancée en une sorte de petite [illegible] est recouverte, surtout à l'extrémité, [illegible] peau très délicate qui doit jouir d'une [illegible] grande sensibilité. Le nez avancé des [illegible] doit avoir à peu près la même [illegible]

Les Cétacés ne peuvent pas non plus [illegible]

lt très perfectionné ; tous ont
, graisseuse, dépourvue de pa-
; Dauphins et les Marsouins.
Dauphins et les Cachalots, sont
nivores et ne vivent que de
uelles les premiers surtout
cesse la chasse ; mais leurs
permettent pas de la mâcher
servir qu'à l'arrêter, et peut-
ler quand elle est trop grosse
être avalée d'un seul morceau.
aleines, sont également carnas-
se nourrissent plus de Crus-
usques et de Zoophytes, que de
paraissent même manger des
ques. Ils ne poursuivent jamais
ais ils recherchent les parties
ces petits animaux abondent :
avant en ouvrant leur énorme
ils la referment tout-à-coup,
qu'elle contient par leurs
ilent les petits animaux qui
et que retiennent les barbes
s. L'ouverture du gosier des
t nullement proportionnée à
aille : aussi ne cherchent-elles
que les bancs de Sardines, de
tres Poissons de moindre gros-
l y a disette d'autres petits ani-
l est des espèces plus amies des
lles que je viens de nommer,
éloignent guère, parce qu'elles
r les bas-fonds, les Algues et
marines qui font leur unique
ls sont les Dugongs, les Stel-
mantins. Il y a chez eux une
algré la fixité de la langue.
vue, elle paraît assez bonne,
e soit pas d'une très longue
uphin suit aisément de l'œil
s'il chasse ; et, malgré la pres-
ements de sa proie, il est rare
de vue ; mais, pour que l'or-
le toute l'amplitude de ses fa-
u'il soit plongé à une certaine
ns l'eau, même pour distin-
qui sont hors de cet élément.
leurs, l'énorme développement
t leur projection latérale éloi-
l'encéphale ; les canaux opti-
étroits, les globes oculaires
clérotique a une épaisseur au
n quart de son diamètre · avec de telles conditions, il est impossible que leur vue soit très nette et très étendue. Les Herbivores seuls ont l'œil pourvu d'une paupière latérale ; dans les Souffleurs, il est privé de glandes lacrymales ; mais les paupières sont inférieurement garnies de petites glandes qui sécrètent une matière muqueuse propre à lubrifier la sclérotique.

Avec de tels organes et des sens aussi peu perfectionnés, les Cétacés ne peuvent être doués d'une grande intelligence : aussi, sous ce rapport comme sous tous les autres, restent-ils très inférieurs aux Mammifères quadrupèdes. Chez eux l'instinct de la sociabilité paraît dominant, et il en résulte toutes les autres passions qu'on leur a reconnues. Le mâle et la femelle vivent ensemble, et ne peuvent être séparés que par la mort ; ils aiment leurs petits avec beaucoup de tendresse, ne les quittent jamais, d'où il suit qu'ils vivent en troupes ou au moins en familles ; que les Stellères font tous leurs efforts pour délivrer un des leurs lorsqu'il a été harponné, selon le voyageur Steller ; que les Cachalots s'avertissent à la distance de 6 ou 7 milles de la présence d'un danger, selon Beale ; qu'ils se défendent avec fureur quand on les attaque, et que tous se protègent mutuellement, selon F. Cuvier. Quant à ce que dit ce dernier auteur de la supériorité d'intelligence du Dauphin, rien ne me semble moins vrai, et il faut croire que le jugement de ce naturaliste a été influencé par les contes de l'antiquité.

Le Dauphin, selon les anciens, est un animal très intelligent, plein de douceur et de bonté, sensible à la bienveillance, se familiarisant avec les personnes qui le traitent bien, leur obéissant, s'attachant à elles, se faisant même un besoin si impérieux de ses sentiments affectueux, qu'il périt quand la fatalité lui enlève la personne qu'il aime. Pausanias, Pline, Élien et beaucoup d'autres content à ce sujet des anecdotes fort jolies. Tout cela, comparé à la brutalité, à la stupide voracité du Dauphin de nos jours, donne envie de connaître mieux l'animal que les anciens ont voulu désigner sous ce nom de Dauphin. Vous ouvrez Aristote, et vous lisez qu'il a la gueule placée sous la tête, très loin du bout du museau, et que, pour saisir sa nourriture, il est obligé de se tourner sur le côté et même sur le dos. Vou-

lez-vous en savoir davantage? prenez Pline, et vous verrez qu'il ajoute à ce qu'a dit Aristote, que le Dauphin a sur le dos une nageoire épineuse, arme puissante avec laquelle il combat et dompte les plus cruels ennemis. Or voici le curieux : ces deux caractères, de la position de la bouche et de la nageoire, sont positifs et n'appartiennent qu'à un animal ; et cet animal si bon, si affectueux, si ami de l'homme, c'est le Requin. Voilà l'animal que le poëte Oppien, après l'avoir si bien décrit qu'il est impossible de le méconnaitre, fait sortir de la mer au son de la flûte des bergers, pour accompagner les innocentes brebis et goûter avec elles le repos sous le doux ombrage des bois (*Halieutiques*, chant 1er). Mais laissons là pour ce qu'elles valent toutes les grossières erreurs de l'antiquité.

Les Cétacés ont des habitudes géographiques dont ils ne sortent jamais, quoi qu'en ait pensé Frédéric Cuvier: « Les Cétacés souffleurs, dit-il, se tiennent dans les grandes mers où les différences de la température sont *fort légères*, et où il semble qu'ils doivent trouver constamment et en abondance la nourriture qui leur convient. On ne voit donc pas quels obstacles pourraient contraindre les Cétacés à se renfermer dans certains parages, à préférer certaines latitudes, eux qui voient constamment les routes ouvertes devant eux, et qui peuvent les parcourir avec tant d'aisance et de rapidité. » D'abord, il me paraîtrait fort étonnant que, pour des animaux forcés de vivre toujours à la surface de l'eau, et même une partie du corps à l'air, la température du pôle n'eût que de *fort légères* différences avec celle de l'équateur. Ensuite il est à peu près prouvé aujourd'hui que les espèces sont cantonnées à demeure fixe dans des régions limitées non seulement entre des parallèles, mais aussi entre des méridiens, comme l'a fort bien établi le naturaliste A. Desmoulins, dans son Mémoire sur la distribution géographique des Vertébrés. Chaque espèce a un goût de préférence pour telle ou telle nourriture, et il serait difficile de concevoir une cause qui pût lui faire abandonner une localité où elle trouve l'abondance, pour aller se promener sans but sous des climats qui ne lui offriront pas les mêmes ressources. La même raison qui contraint les animaux voyageurs [illegible] patrier annuellement, la recherche [illegible] ments, doit, ce me semble, fixer [illegible] cés dans le lieu de leur naissance. [illegible] voyons, chez les Mammifères quadru[illegible] une prédilection instinctive pour les [illegible] tés, quelquefois très restreintes, qui [illegible] vus naître, et cette prédilection est [illegible] que, chassés de leur patrie par les [illegible] ils y reviennent toujours, même [illegible] leur vie. Pourquoi les Cétacés se[illegible] privés de cet instinct si nécessaire [illegible] nature pour tenir les êtres vivants [illegible] pillés sur le globe, et les empêc[illegible] s'entasser dans les climats les plus [illegible] risés?

Non seulement les Cétacés ne sont [illegible] bicoles, mais encore il en est d'uniqu[illegible] fluviaux, d'uniquement pélagiens, d'[illegible] tres qu'on ne rencontre guère que [illegible] haute mer. Parmi les Dauphins, [illegible] Plataniste, ne quitte jamais le [illegible] Gange, un autre, celles du [illegible] et de l'Orénoque. L'Hypéroodon, le [illegible] ceps, le Beluga, les Delphinorhynques [illegible] ronnés et microptères, le Nesarnak, [illegible] sent confinés au nord de l'Atlantique, [illegible] s'avancer jamais au-dessous du 40e [illegible] lèle. Le Narval existe depuis le [illegible] qu'au tropique ; le Marsouin et le [illegible] commun ne quittent pas nos mers tempé[illegible] rées ; le Dauphin de Desmarest et le [illegible] de Risso appartiennent à la Méditerranée; dans l'Océan austral, se trouvent les Dauphins à sourcils blancs, de Péron, du Cap, etc. Le Dauphin noir habite les mers du Japon avec d'autres Cétacés [illegible] connus. La Baleine franche est [illegible] les mers du Nord, et la Baleine du Cap [illegible] l'hémisphère austral. Les Cachalots se trouvent également dans le grand Océan et dans l'océan Atlantique ; mais on n'est pas sûr que tous soient d'une espèce identique; les Rorquals habitent également des [illegible] conscrites. Parmi les Cétacés [illegible] un Lamantin vit dans une grande [illegible] cours des fleuves de la Colombie, [illegible] tre à l'embouchure de plusieurs fleuves de l'Afrique. Le Dugong se plaît sur les [illegible] fonds de l'Archipel asiatique, et [illegible] fucus sur les bords des Moluques jusqu'à la Nouvelle-Hollande ; il se retrouve [illegible] sur quelques plages de la mer Rouge. Le

ites familles sur les ri-
étroit de Behring, etc.
ivisé les Cétacés ainsi

de moyenne grosseur,
1re des Delphiniens.
extrêmement grande.
est dont la mâchoire
le dents, et qui man-
mâchoire supérieure.
le 2e des Physétériens.
oire inférieure est dé-
t mâchoire supérieure
groupent dans une fa-
ainiens.
ur subdivise ces trois
suivante :

Delphiniens.

breuses, et disposées
aux mâchoires.

ourt et non prolongé

orsale : les *Marsouins.*
e : les *Delphinaptères.*
en bec.
ne : les *Dauphins.*
les *Inies.*
ng et mince : les *Pla-*

s peu nombreuses et
bout des mâchoires,
ité de l'une d'elles seu-

i des *Hétérodons.*

ues, mais une ou deux
dirigées parallèlement
choire supérieure.

des *Narvals.*

Physétériens.

eoire dorsale : ce sont

pas : ce sont les *Ca-*

Baleiniens.

nageoire : les *Baléi-*

ent pas : les *Baleines.*

qu'on retire des Cé-

tacés par leur huile, leur adipocire ou blanc de baleine, leurs fanons, leurs dents, leur peau, etc., m'autorise à finir, non par l'histoire de leur pêche, car il en sera traité aux articles des genres et des espèces, mais par quelques réflexions sur les abus énormes qui se sont glissés dans ce genre d'industrie commerciale, industrie qui devait former de bons matelots pour notre marine militaire.

Pendant nos guerres maritimes de l'empire, la pêche de la Baleine fut entièrement oubliée en France, au point que nous fûmes complètement tributaires des étrangers pour l'huile, le blanc de baleine et les fanons; ce qui faisait sortir de nos ports des sommes immenses, sans compensation. La Restauration comprit tout ce qu'il y avait d'onéreux et d'humiliant dans une telle position, et elle résolut de la changer. Le 8 février 1816, parut une ordonnance par laquelle le gouvernement offrait aux armateurs qui voudraient armer des baleiniers une prime tellement forte, qu'elle couvre, et au-delà, les dépenses d'un armement, lors même que le navire s'en revient à vide. Les équipages, au moins dans les premières années, devaient être composés de matelots étrangers, connaissant cette pêche pour l'avoir déjà faite, et de matelots français destinés à l'apprendre; plus tard, le gouvernement augmenta les primes pour les baleiniers dont les équipages et les officiers étaient entièrement français, et accorda des franchises de quelques mois aux marins qui partaient pour la pêche. Après trois campagnes, et un examen prouvant qu'ils étaient capables, on leur délivrait, sur leur demande, un brevet de capitaine de pêche, ou même de capitaine au long cours. Vinrent ensuite les compagnies d'assurance, qui consentirent à assurer non seulement la coque des navires, mais encore la cargaison, quoiqu'elle ne fût qu'en expectative, de manière que les armateurs ne couraient aucune chance de perte.

Tout ceci était tellement encourageant, qu'en peu d'années la France n'eut plus rien à envier ni à demander aux étrangers, et cent navires baleiniers français, partis de nos ports du Nord, principalement du Havre, fournissaient ce qu'il fallait d'huile à la consommation de notre industrie. Tout allait parfaitement bien, si d'énormes abus, que

nous allons signaler, n'étaient venus se jeter à la traverse. Lorsqu'un négociant veut armer un baleinier, il choisit d'abord un capitaine, auquel il accorde depuis un quinzième jusqu'à un neuvième de la cargaison à venir, selon qu'il a plus ou moins de confiance dans ses talents de navigateur et de pêcheur. Celui-ci choisit lui-même son équipage, ordinairement composé de quatre lieutenants ou chefs de pirogues, et d'autant de harponneurs, d'un médecin, de sept autres employés subalternes, et de seize matelots, en tout trente-trois hommes, y compris le capitaine. Cependant, le nombre des matelots peut varier en plus ou en moins, selon la grandeur du navire. Si l'on en retranche le médecin et le commandant, il est rare de trouver parmi les autres, officiers et matelots, un homme assez lettré pour savoir plus que signer son nom. Les lieutenants et les employés ont une part de cargaison convenue avec le capitaine, et qui peut être plus ou moins forte; mais celle des matelots n'est jamais que du 232ᵉ ou 225ᵉ, d'où il résulte qu'après une excellente pêche et un voyage de vingt-deux mois, il revient à chacun de ces derniers 6 à 700 francs, très rarement davantage. Qu'on juge, d'après cela, si les capitaines peuvent trouver de bons sujets pour les accompagner, et si cette écume des ports, rebut de la marine du commerce, qu'ils sont forcés de prendre faute de mieux, renferme les éléments d'une école pratique propre à former, avec le temps, de bons sujets pour la marine royale. Le premier but du gouvernement est donc absolument manqué, et il le sera toujours, tant que l'armateur seul profitera de la prime, car un homme intelligent et bon sujet, trouvera plus d'avantages à s'occuper chez lui d'un travail quelconque, qu'à courir les mers pour gagner 700 francs en deux ans.

J'ai dit que la prime d'une part, et les compagnies d'assurance de l'autre, produisaient une somme assez considérable pour offrir un bénéfice à l'armateur dans le cas de naufrage, soit avant, soit après la pêche. De là, un autre abus tellement honteux, que ce n'est pas sans répugnance que je vais en parler ici, en avertissant néanmoins le lecteur que peu de négociants se livrent à ce coupable trafic. Un capitaine part pour la pêche ; il double le cap Horn ; et là, il se trouve tellement isolé de [illegible] autorité française qu'il n'est aucun [illegible] d'éclairer sa conduite. Il s'approche [illegible] côte par un bon vent et une mer [illegible] Voilà que tout-à-coup, par un accident [illegible] sait habilement faire naître, un câble, [illegible] chaîne, se rompt au milieu d'une [illegible] manœuvre, et malgré tous les efforts [illegible] quipage, le vaisseau fait naufrage par le [illegible] beau temps du monde, sans qu'on [illegible] accuser personne. Le capitaine dresse [illegible] verbal de cet affreux malheur, le [illegible] lieutenants, le fait signer par eux, [illegible] des autorités locales forcées de s'en [illegible] ter à lui, et voilà l'armateur en règle [illegible] prime et la compagnie d'assurance. [illegible] l'équipage à terre, et il n'y manque [illegible] homme, car dans ces naufrages il ne [illegible] mais personne, puis, le consul français [illegible] agent renvoie en France, sur les [illegible] de l'État, les matelots qui n'ont [illegible] à prendre de nouveaux engagements [illegible] d'autres baleiniers français ou [illegible] L'armateur n'a plus qu'à toucher la [illegible] du gouvernement et celle de la compagnie [illegible] d'assurance : il indemnise le capitaine [illegible] fait un bénéfice certain, facile, sans [illegible] les chances de la pêche.

Ce n'est pas tout : il reste la cargaison [illegible] vire, plus ou moins avariée; il [illegible] dre aux enchères. Mais les au[illegible] taines localités, où, par pare[illegible] leiniers vont toujours faire n[illegible] singulier hasard, sont très c[illegible] prennent le pauvre capitaine [illegible] ration, et s'arrangent de man[illegible] adjuger à vil prix le navire nau[illegible] nant certaines petites indemni[illegible] mystérieusement. Avec fort pe[illegible] navire est remis en état, con[illegible] port des côtes d'Amérique, à [illegible] par exemple, et là, il est vendu à [illegible] qu'il avait coûté, quelquefois [illegible] L'armateur encaisse, pour la [illegible] la valeur du navire. Dans tout ce[illegible] de victimes que le gouvernement[illegible] pagnies d'assurances, et les pauvres [illegible] qui, après un an d'un pénible voy[illegible] trent chez eux les mains vides, si [illegible] n'aiment rester en Amérique pour [illegible] bonder et y vivre dans la misère, ce [illegible] rive que trop fréquemment.

Mais si la pêche a été bonne, ab[illegible]

matelots heureux, car ils recevront se part? Il n'en est rien. Ces hommer, au caractère brutal, aux mœurs s, se ruent sur la terre comme des ffamées, lorsqu'ils arrivent dans un rès cinq à six mois de navigation. souvir des passions long-temps com-, il leur faut de l'argent, et ils n'en . Si le capitaine est ce qu'ils appelbon enfant, il leur en fournira jusconcurrence de la valeur de leur prise, moins cependant les intérêts ffois, peuvent monter à 20, 25 ou 0 p. 0/0, selon que le capitaine est moins bon enfant. Arrivés en France, uvent la misère qui les en avait .

e autre circonstance. La pêche a s, car le bâtiment rapporte 2,000 d'huile; les matelots ont été hon-s, sobres, actifs; il revient à chacun arriques 1/2, et l'on arrive sans ava-telot, en mettant pied à terre, a d'argent que de marchandise, qu'il vienne promptement au se-famille ou de son ménage, qui pendant ses deux années d'ab-l'huile, qui vaut, terme moyen, barrique, se trouve être en baisse que 60 en cet instant. L'arma-rendre service à son matelot qui au commerce, lui achète au r le pied de 510 francs les huit demie, puis, à la suite d'une bourse ou après un ou deux e, il les revend 722 fr. 50 c. ré la plaie, c'est à d'autres d'y de. (BOITARD.)

FOSSILES. PALÉONT. — Les Cé-des animaux marins, n'ont pas ouilles dans ces dépôts lacustres ent un si grand nombre d'autres s, et ce n'est que dans les Calcai-tertiaires et les sables qu'on en a . Ils sont jusqu'ici peu nombreux, qui appartiennent aux grandes es-me les Baleines et les Cacha-rent de telles difficultés par leur leur étendue, qu'on peut à peine comparaisons suffisantes pour les er. Toutefois Cuvier a décrit des de Cétacés herbivores, de Dau-de Baleines. On a déjà vu, à l'article de ces dernières, les espèces qui en existent. Nous observerons cependant que c'est à tort que les *Balæna macrocephala* et *B. arcuata* de Desmoulins ont été conservées, puisque Cuvier, dans ses *Ossements fossiles*, a fait, au moyen des pièces sur lesquelles ces espèces sont établies, un nouveau genre de Cétacés voisin des Cachalots et des Hypéroodons, auquel il a donné le nom de *Ziphius*. *Voyez* ce mot. (L.....D.)

CETERACH. BOT. PH. — La Fougère, connue sous le nom vulgaire et pharmaceutique de *Ceterach*, avait été rapportée par Linné au genre *Asplenium*; mais l'absence de tégument l'a fait exclure de ce g., et les auteurs modernes l'ont tantôt rapportée au g. *Grammitis*, au g. *Gymnogramma*, et tantôt ils l'ont considérée comme un g. particulier sous le nom de *Ceterach*.

Cette dernière opinion fut celle de Willdenow et de De Candolle : la première est adoptée par Swartz et Presl. Il est certain que la différence entre les *Ceterach* et les *Gymnogramma* repose plutôt sur l'aspect que sur des caractères de fructification; mais, néanmoins, le groupe auquel on a donné ce nom est très naturel. Ce sont des Fougères à frondes coriaces, pinnatifides ou bipinnatifides; à pinnules semi-elliptiques, adhérentes par toute leur base au rachis, recouvertes inférieurement d'écailles larges et nombreuses qui cachent entièrement la fructification. Les capsules sont disposées en lignes continues le long des nervures secondaires, qui sont simplement fourchues. Ce dernier caractère est celui des *Gymnogramma*, ce qui a fait réunir ces deux g. par Presl; mais les *Gymnogramma* sont des Fougères à frondes très subdivisées, à pinnules membraneuses rétrécies à leur base, ordinairement cunéiformes-lobées, et le plus souvent dépourvues d'écailles ou n'en offrant pas de larges et scarieuses comme les *Ceterach*. Presl énumère 5 esp. de la tribu des *Gymnogramma*, qui correspond au g. *Ceterach*. Le *C. officinarum* est commun sur les rochers dans plusieurs parties de la France. (AD. B.)

CÉTHOSIE. *Cethosia*. INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Diurnes, tribu des Nymphalides, établi par Fabricius et adopté par Latreille. Ce g. semble lier les Danaïdes aux Argynnes, et a beaucoup de

rapports avec les Vanesses, dont il diffère par la massue plus grêle et plus allongée de ses antennes; par ses palpes plus écartés dans toute leur longueur et plus amincis à l'extrémité; enfin par les crochets des tarses, simples et non bifides. Godart, dans l'*Encyclopédie*, en décrit 17 espèces, toutes exotiques, dont 9 de l'Amérique méridionale, 1 d'Afrique, 3 de la Chine, 1 du Malabar, 1 de Java et 2 de la Nouvelle-Hollande. Toutes ces espèces sont plus ou moins remarquables par l'éclat de leurs couleurs, et la plupart d'assez grande taille. Nous citerons comme type la *Cethosia Julia* Fabr. (*Pap. alcyonea*, Cram. pap. 18, pag. 38, pl. 215, fig. *a*, *e*, *g*), très commune à la Guiane et au Brésil. (D.)

CÉTINE. ZOOL.—*Voy.* BLANC DE BALEINE.

* **CETIOSAURUS** (κῆτος, baleine; σαῦρος, lézard). REPT. FOSS. — Genre de Reptiles gigantesques décrit par M. R. Owen (*Procès-verbaux de la Société géologique*, juin 1841, et dans la deuxième partie du rapport de ce savant fait à l'Association britannique pour l'avancement des sciences, 1841), et dont les débris se rencontrent dans les formations oolithiques de diverses parties de l'Angleterre. Il se distingue des autres genres de grands Reptiles des terrains sous-crétacés, tels que le *Megalosaurus*, l'*Iguanodon*, le *Poikilopleuron* et le *Streptospondylus*, par des caractères plutôt négatifs que positifs, mais cependant très reconnaissables pour ceux qui en ont examiné quelques os. Les vertèbres et les os des membres présentant une structure spongieuse, et ces derniers n'offrant aucune trace de cavité médullaire, M. Owen pense que ces animaux étaient marins; il pense aussi que leur grandeur et leur force doivent les faire considérer comme des animaux carnassiers qui remplissaient, dans les mers où se déposait l'oolithe, la fonction des grands Cétacés de nos mers actuelles, celle de modérer la trop nombreuse multiplication de certaines espèces. Ce genre comprend déjà quatre espèces, qui jusqu'ici se distinguent principalement par la longueur relative de leurs vertèbres.

1. *Cetiosaurus longus* Owen.—Le corps d'une vertèbre de la queue de cette espèce, rencontrée dans les oolithes supérieur et inférieur, est légèrement concave à chaque extrémité. Il est long de 178 millimètres, large de 197, et haut de [illegible]

2. *Cetiosaurus brevis* Owen.—Le [illegible] d'une vertèbre dorsale, trouvée dans le [illegible] rain néocomien (couches wealdiennes), a la face postérieure plus concave que l'[illegible] rieure. Il est long de 90 millimètres, [illegible] de 161, et haut de 153.

3. *Cetiosaurus medius* Owen.—Le [illegible] d'une vertèbre de la queue, qui provient des couches situées sous le terrain néocomien, a la face antérieure plus concave [illegible] postérieure. Sa longueur est de 111 [illegible] mètres, et sa largeur de 178.

4. *Cetiosaurus brachyurus* Owen.—Le [illegible] d'une vertèbre dorsale, rencontrée [illegible] terrain néocomien, a la face antérieure [illegible] gèrement convexe à sa moitié supérieure [illegible] et concave à sa moitié inférieure; la [illegible] postérieure est uniformément concave. [illegible] 76 millimètres de long, 114 de large, et [illegible] de haut. (L...)

CÉTOINE. *Cetonia.* INS. — [illegible] léoptères pentamères, famille des [illegible] cornes, tribu des Scarabéides-Mélitophiles, établi par Fabricius aux dépens du [illegible] *Scarabæus* de Linné, et adopté par [illegible] entomologistes; mais il a été [illegible] modifié depuis sa création, à cause [illegible] nombre d'espèces exotiques q[illegible] s'y rattacher, et parmi lesqu[illegible] la nécessité d'établir de nou[illegible] pour en faciliter l'étude. D[illegible] avait retranché son g. *Goliat*[illegible] g. *Cremastocheilus*; Kirby, [illegible] *Macroma* et *Schizorhina*; [illegible] *Agestrata* et *Gymnetis*; et en [illegible] son g. *Macronota*; lorsque L[illegible] et Gory, dans leur *Monogra*[illegible] *nes*, en ont distrait à leur tour [illegible] auxquels ils ont donné les [illegible] *gnatha*, *Amphistoros*, *Dicher*[illegible] et *Lomaptera*. Cependant, [illegible] retranchements, le genre Cét[illegible] existe aujourd'hui, est enco[illegible] breux de sa tribu. En effet, M[illegible] cheron évaluent à plus de 200 [illegible] espèces qu'il renferme; ils [illegible] figurent 186, auxquelles ils [illegible] caractères essentiels d'avoir le [illegible] des mâchoires entièrement co[illegible] et la lèvre arrondie. Nous ajo[illegible] caractères que les Cétoines ont [illegible] le corps ovale et déprimé dans [illegible]

tête petite et prolongée en un
is long que large ; le prothorax
égèrement convexe, très étroit
nt, et large postérieurement ;
angulaire et plus ou moins
lytres fortement sinuées ; l'in-
xiste de chaque côté entre l'an-
r du corselet et l'angle huméral
ytre, rempli par une pièce trian-
sa position a fait nommer axil-
les jambes fortement dente-

les Cétoines sont des Coléoptères
e lourde et massive n'a rien de
ais, par compensation, la na-
arées, comme les Buprestes,
s les plus vives et les plus bril-
ourra s'en faire une idée en
a belle Iconographie qu'en ont
. Gory et Percheron. Parmi les
ables qui s'y trouvent repré-
is citerons : 1° celle qu'ils nom-
spèce du Sénégal, dont les cou-
ssi vives que variées ; 2° la
m de Fabricius, qui est entière-
vert doré très éclatant. C'est la
n que nous ayons en Europe ;
n en Grèce, en Italie, et dans
la France.

les ont le vol assez rapide et
tiennent leurs élytres fermées
s l'exécutent ; ils se contentent
ver pour permettre à leurs ailes
es de se déployer au moment
leur essor, et de se reployer
abattent sur une plante. Les
ent à se reposer sur les fleurs
-et en corymbes, ainsi que sur
et les Carduacées, pour en su-
miellée à l'instar des Abeilles
ons. C'est ainsi que le calice de
ouvent visité dans nos jardins
pèce commune (*Cetonia aurata*
) le vert d'émeraude contraste
la plus agréable avec la cou-
de cette reine des fleurs. Cepen-
s espèces s'abreuvent de pré-
la sève extravasée qui suinte à
ce des arbres. Quant à leurs
s sont loin d'être aussi voraces
bles que celles des Hannetons,
s leur ressemblent beaucoup par
ation. Elles se tiennent ordinai-
rement dans le détritus qui s'amasse au pied des grands arbres dont le tronc a été creusé par le temps. L'on en trouve aussi assez souvent dans les fourmilières ; « et les partisans » de l'instinct des Fourmis, dit M. Perche- » ron, en ont tiré de suite la conséquence » que ces larves vivaient en bonne intelli- » gence avec elles. Nous croyons, ajoute cet » entomologiste, que si l'on eût pris la peine » d'examiner seulement avec un peu d'at- » tention la position relative des unes et des » autres, on se serait aperçu que la terre, » autour de la larve, est toujours très bat- » tue et compacte, qu'il n'existe entre la loge » qu'elle occupe et la fourmilière aucune » communication ; ce qui, nous le pensons, » peut beaucoup contribuer à la bonne har- » monie qui règne entre elles. D'un autre » côté, pour rendre compte du motif qui a » pu déterminer la larve à choisir une pa- » reille habitation, deux raisons, nous » croyons, peuvent l'expliquer : la facilité » d'agir au milieu d'une terre meuble peut » être la première ; quant à la seconde, la » chaleur qui existe dans les fourmilières » peut y attirer ces larves quand arrive l'ar- » rière-saison, époque où on les y trouve le » plus habituellement. » M. Mulsant (*Hist. des Lamellicornes*, pag. 545) pense que si les Fourmis souffrent dans leur nid la présence des larves des Cétoines, c'est qu'elles trouvent dans les matières excrémentitielles de ces larves quelque chose qui flatte leur goût. Quoi qu'il en soit de ces deux opinions, toujours est-il qu'à l'approche du froid, les larves dont il s'agit s'enfoncent à la profondeur de 2 ou 3 pieds, se pratiquent une loge pour y passer l'hiver, et ne la quittent qu'au retour du printemps. Lorsqu'elles ont pris tout leur accroissement, c'est-à-dire au bout de trois ou quatre ans, elles se renferment dans une coque ovale très solide, lisse intérieurement et rugueuse en dehors, qu'elles se fabriquent avec les matières qui les entourent, et dont elles font une espèce de ciment au moyen d'une liqueur gommeuse qu'elles dégorgent ; elles ne tardent pas à s'y transformer en nymphes, et environ un mois après elles en sortent à l'état d'insecte parfait. Ces observations ont été faites principalement sur la Cétoine dorée, *Cetonia aurata* Fabr., ou l'Émeraudine de Geoffroy, espèce que nous avons déjà nommée, et qui

peut être considérée comme le type du genre. *Voyez* l'art. CÉTONIDES. (D.)

*CÉTONIDES. INS. — Nom d'une division de la tribu des Scarabéides-Mélitophiles de Latreille, famille des Lamellicornes, ordre des Coléoptères pentamères, établie par MM. Gory et Percheron (*Monographie des Cétoines*, etc., pag. 18). Elle se compose de 10 g., ayant pour caractères communs : 1° pièces axillaires saillantes entre les angles postérieurs du corselet ou prothorax, et les angles huméraux des élytres ; 2° écusson non recouvert par le prothorax. Voici maintenant les noms et les caractères distinctifs de ces 10 genres, ce qui nous dispensera de faire un article pour chacun d'eux, du moins pour ceux qui n'ont pas encore paru dans ce Dictionnaire, et qui n'y seront mentionnés que comme mots de renvoi à celui-ci.

A. *Lobe terminal des mâchoires corné.*

Genres : *Cremastocheilus*, Knoch. Caractères : Sternum non proéminent ; 1er art. des antennes triangulaire, non déprimé. Type, *C. castaneæ* Latr. — *Diplognatha*, G. et P. : Sternum non proéminent ; 1er art. des antennes arrondi. Type, *C. gagates* Oliv. — *Gnathocera*, Kirb. : Sternum proéminent ; chaperon carré. Type, *C. africana* Fabr. — *Amphistoros*, G. et P. : Sternum proéminent ; chaperon bidenté. Type, *C. elata* Fab. — *Macroma*, Kirb. : Sternum proéminent ; chaperon bilobé. Type, *C. scutellata* Fabr.

B. *Lobe terminal des mâchoires non corné.*

Genres : *Goliathus*, Lam. Caractères : Lobe terminal des mâchoires dépourvu de poils à son extrémité ; lèvre fortement échancrée. Type, *C. micans* Oliv. — *Schizorhina*, Kirb. : Lobe terminal des mâchoires dépourvu de poils à son extrémité ; lèvre simplement sinuée. Type, *S. Australasiæ* Donov. — *Cetonia*, Fabr. : Lobe terminal des mâchoires entièrement couvert de poils ; lèvre arrondie. Type, *C. aurata* Fabr. — *Dicheros*, G. et P. : Lobe terminal des mâchoires entièrement couvert de poils ; lèvre carrée. Type, *C. bicornuta* Latr. — *Ichnestoma*, G. et P. : Lobe terminal des mâchoires entièrement couvert de poils ; lèvre triangulaire. Type, *C. heteroclyta* Latr.

Toutes les Cétonides ayant à peu près les mêmes mœurs que les Cétoines, nous renvoyons, pour ne pas nous répéter, à ce [illegible] nous en avons dit à l'article de ces [illegible] mais nous croyons devoir mentionner [illegible] observations anatomiques faites par [illegible] Dufour sur la Cétoine dorée (*Cetonia* [illegible] Fabr.), lesquelles peuvent s'appliquer, [illegible] quelques modifications, à toutes les [illegible] espèces du même groupe. D'après ce [illegible] anatomiste, l'estomac de la Cétoine [illegible] s'agit diffère peu de celui du Hanneton ; [illegible] est cependant moins long, et sa [illegible] externe est couverte de petites papilles [illegible] perficielles en forme de points. Un [illegible] excessivement court le suit, et présente [illegible] sitôt un renflement allongé qui n'est [illegible] caverneux comme celui du Hanneton, [illegible] a tous les caractères du cœcum des [illegible] Insectes. L'appareil biliaire est [illegible] celui des Carabiques, mais plus long et [illegible] délié. Suivant le même anatomiste, les [illegible] ganes génitaux mâles se composent [illegible] tiellement d'une paire de testicules [illegible] deux masses, composées chacune de [illegible] utricules agglomérés, du centre [illegible] partent autant de conduits propres qui [illegible] tissent successivement à un canal [illegible] On remarque aussi des vésicules [illegible] ques, tubuleuses, et toutes ces [illegible] bouchent par des orifices disti[illegible] du conduit éjaculateur.

M. Marcel de Serres (*Mém.* [illegible] *nat.*, t. IV) a fait de son côté [illegible] servations sur l'appareil respir[illegible] toines. Il en résulte que cet ap[illegible] compliqué ; qu'il se compose d'[illegible] innombrable de trachées ou [illegible] matiques qui enveloppent tous [illegible] depuis la tête jusqu'à l'extrémi[illegible] men ; qu'elles sont très multip[illegible] autour du tube intestinal et des [illegible] producteurs, qu'elles envelopp[illegible] seau inextricable. Cependant [illegible] chées partent de plusieurs troncs [illegible] qui fournissent des branches [illegible] fort nombreuses, dont les princip[illegible] tissent directement aux stigmates. [illegible] des trachées pulmonaires accomp[illegible] jours le vaisseau dorsal auquel [illegible] nissent de nombreuses ramifica[illegible] troncs des trachées artérielles [illegible] traire fixés sur les côtes infér[illegible] corps, et leurs branches s'étende[illegible] dans les pattes. *Voyez* CÉTOINE.

TONIENS. ins. — M. Mulsant (*Hist. Coléopt. de France*, pag. 517) dési-
sa huitième famille de la tribu des
cornes, et la divise en trois branches
Valguaires, *Trichiaires* et *Cé-*
. La première ne comprend que le
; la seconde se compose des g. *Os-*
, *Gnorimus* et *Trichius*; et la troi-
g. *Cetonia*, *Oxythyria* et *Tropi-*
deux derniers sont de la création
. *Voy.* cétonides, gymnéti-
cides. (D.)

ONITES. ins. — M. de Castelnau
des Coléopt., *Buffon-Duménil*,
gne ainsi une division établie
la tribu des Scarabéides-Méli-
treille, et qui se compose en
tonides et des Gymnétides de
Percheron. *Voyez* cétonides et
. (D.)

AGA, Less. ois. — Genre de la
-mouches, formé par Swain-
crit *Setophaga*. *Voyez* séto-
(Lafr.)

, Renz. moll. — Syn. de Co-

A (*cetra*, bouclier). bot. cr. —
irconscription donnée par Fries
peu plus large, nous l'adop-
a été limité par lui (*Syst.*
p. 238), et non tel que l'avait
(*Lich. univ.*, p. 96). Voici à
on pourra reconnaître ces
t partie de la tribu des Par-
lle cartilagineux, membra-
fruticuleux, et, dans ce der-
au centre, ascendant ou même
est fertile. Apothécies tenant
la forme peltée ou en bouclier
scutellaire, fixées par le côté
du thalle, et conséquemment
marginées par ce même thalle.
. Lame proligère assez mince,
diatement sur la couche médul-
obovales ou en massue, con-
à 8 sporidies elliptiques, hyali-
petites. Paraphyses nulles dans
et *aculeata*, les seules que nous
ysées.

de ce g., presque toutes euro-
vivent en général sur la terre, en-
ou sur les rochers. Elles pré-
fèrent les régions froides. Leur nombre est de 15 ou 16. L'une d'elles, dont nous allons encore dire quelques mots, vu son importance comme aliment et comme médicament, a son centre vers le pôle arctique et sur les plus hautes montagnes; c'est le fameux Lichen d'Islande, *C. islandica*, que tout le monde connaît, au moins sous ce nom, en ignorant sans doute et son origine et l'utilité dont il est dans l'économie domestique. Le *C. islandica* se distingue de ses congénères par son thalle foliacé d'un roux châtain, lacinié, et à laciniures garnies de cils, et par le disque bai-brun de ses apothécies. Il doit son nom à l'usage que quelques peuples du nord, et principalement les habitants de l'Islande, en font comme aliment. On le moissonne tous les trois ans, ce laps de temps étant nécessaire au développement complet du Lichen, et par un temps humide; car, excessivement fragile à l'état sec, on le réduirait en poussière, au grand détriment de la récolte, si on le cueillait dans d'autres circonstances atmosphériques. Pour s'en servir, on lui fait subir une macération de vingt-quatre heures, afin de lui enlever son amertume; puis on le mange bouilli et réduit en gelée dans du lait frais ou aigri, ou bien, après l'avoir réduit en poudre, on le mélange avec de la farine pour en faire des galettes. On peut même le mêler au pain ordinaire dans diverses proportions. Cet aliment est sain et très nourrissant. La médecine emploie avec succès la décoction ou la gelée de cette substance, soit dans les affections pulmonaires chroniques, soit dans les convalescences, comme aliment doux et restaurant tout à la fois. (C. M.)

* CETTIA, Bonap. ois. — Genre formé par Bonaparte, en 1838, pour la *Sylvia cetti* Marm. *Voyez* rousserolle. (Lafr.)

* CEUTHOSPORA (κεῦθος, caché; σπορα, spore). bot. cr. — Genre de la famille des Pyrénomycètes, tribu des Cytisporées, établi par Fries pour de petits Champignons parasites, croissant sur les feuilles coriaces de certains végétaux, et ayant pour caractères: Perithécium inné, caché dans un tubercule vésiculo-charnu, astome, et à déhiscence irrégulière; nucléus subdéliquescent.

* CEUTOCERUS ou plutôt CEUTHOCERUS (κεύθω, je cache; κέρας, corne). ins. —

Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, créé par M. Schüppel, et publié par M. Germar (*Sp. ins.*, p. 85, tab. 1, f. 2, a.). Cet auteur n'y rapporte qu'une seule espèce trouvée parmi des grains de Riz, et qu'il pense être exotique; il lui a donné en conséquence le nom de *C. advena*. Ce genre est assez rapproché des Histéroïdes; mais il s'en distingue par des mandibules non avancées, et des élytres recouvrant entièrement l'abdomen. (C.)

* **CEUTORHYNCHUS** ou plutôt **CEUTHORHYNCHUS** (κεύθω, je cache; ῥύγχος, rostre). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Apostasimérides, créé par M. Schüppel et adopté par M. Germar, puis par M. Schœnherr. Ce genre offre environ 120 espèces presque toutes européennes; on n'en connaît guère, jusqu'à présent, plus de 3 ou 4, qui soient exotiques. Ces Insectes n'ont pas plus de 2 à 5 millimètres de longueur; ils représentent en miniature les *Cratosomus*, genre américain de taille gigantesque; ils se trouvent sur les fleurs et les feuilles des plantes, surtout de celles qui appartiennent à la famille des Crucifères. Les larves et les nymphes ont été observées dans l'enveloppe des graines et dans les racines de ces plantes. MM. Dejean et Dahl désignaient autrefois ces Insectes, dans leurs Catalogues, sous le nom de *Falciger* de Mégerle. M. Stephens les a décrits (*British entomology*) sous le nom de *N[illegible]*. (C.)

***CEVALLIA**. BOT. PH. — Genre formé par Lagasca (*Nov. Gen. et Sp.*, II, t. I), et qui paraît appartenir à la famille des Calycérées, ou être voisine de celles des Loasées, Endl., *Mant.*, 5118, 1. Il ne renferme encore qu'une espèce, vivace, ayant le port d'un *[illegible]*, et qui est indigène du Mexique. (C. L.)

CEYLANITE. MIN. — *Voyez* SPINELLE.

CEYX, Lacep., nom mythologique. OIS. — Genre formé par Lacépède, en 1800, pour quelques espèces de Martins-Pêcheurs à trois doigts, et ne différant réellement des Martins-Pêcheurs que par cette conformation tridactyle. L'espèce type (*Alcedo tridactyla*, L.) a, dans la forme de son bec, de l'analogie avec le groupe des Martins-Chasseurs; tandis qu'une autre, le *Ceyx australis* (*Zool. illus.*, pl. 26), en a dans cette même partie avec le groupe Martins-Pêcheurs, ce qui a engagé [illegible] à en former le sous-genre *Alcyone* [illegible] mot.

CEYX (nom mythologique). INS. [illegible] de Diptères établi par M. Duméril [illegible] *anal.*, pag. 283), qui le place dans [illegible] des Chétoloxes. Ce g. n'a pas été a[illegible] les Diptérologistes, et les espèces q[illegible] ferme ont été réparties entre les g. [illegible] et *Micropeza* de Meigen. *Voyez* [illegible] mots.

CHABASIE, Bosc. (χαβάζιος, [illegible] minéral inconnu, dans le poème [illegible] sur les pierres). MIN. — Syn.: Chab[illegible] Cuboïcit, Weiss.; Zéolithe rhomboï[illegible] Zéolithe cubique en partie. Espèce [illegible] de l'ordre des Silicates alumineux, [illegible] tribu des Rhomboédriques, dont l[illegible] fondamentale est un rhomboèdre [illegible] 94° 46' très voisin de celui du Quartz [illegible] la formule de composition est [illegible] la Silice étant supposée ne conten[illegible] atôme d'oxygène. Cette composition [illegible] che la Chabasie de l'Analcime et [illegible] bite, car on peut dire qu'elle n'[illegible] Analcime calcaire surhydratée; [illegible] la Stilbite ne serait qu'une Cha[illegible] excès de Silice. Aussi ces trois [illegible] sont-elles fréquemment associées [illegible] dernières sont même souvent intim[illegible] lées l'une à l'autre. — Dureté de [illegible] 4,5; pes. spécif., 2,2. — Substa[illegible] ou blanche, quand elle est pure, [illegible] quelquefois la couleur rouge de [illegible] rouge de brique, propre à différen[illegible] de Zéolithes; son éclat est vitreu[illegible] calcination elle donne de l'eau; e[illegible] soufle, et fond au chalumeau en [illegible] meux; elle est soluble par digest[illegible] acides.

Ses cristaux simples sont: le [illegible] fondamental, dont les faces prés[illegible] vent des stries parallèles aux ar[illegible] nantes, et disposées comme de [illegible] plume de part et d'autre de la dia[illegible] que; la variété *trirhomboïdale*, [illegible] cédente tronquée sur ses arêtes c[illegible] et ses angles latéraux; la même, [illegible] des facettes d'un scalénoèdre tri[illegible] On observe souvent des formes [illegible] produites par le croisement et la [illegible] de deux cristaux de la forme prim[illegible]

nt dont l'un est censé avoir
ur rapport à l'autre.
appartient, comme l'Anal-
te, aux formations trappéen-
s aux roches plutoniques et
connues sous les noms de
te, de Dolérite, de Wacke et
la rencontre en une multi-
, dans le Palatinat, le Tyrol,
ohême, les îles Faröer, les
ouvelle-Écosse. C'est de la
à l'est de l'État du Maine,
s du Nord, que proviennent
rouge foncé, ordinairement
le Stilbite, de Laumonite et

à l'espèce de la Chabasie les
s sous les noms de Lévyne,
'Hydrolithe, de Sarcolithe de
Gmélinite et de Lédérérite.
(Del.)

AU. poiss. — Nom vulgaire
es mers septentrionales dont
rent, sous ce nom, le cercle
ouvent sur les attérages du
les îlots rocailleux du Kam-
l appartiennent toutes au
us). (Val.)

ss. — Nom vulgaire d'un
s eaux douces de l'Europe,
t au genre Cotte (*Cottus*).
(Val.)

dédié à Dominique Chabré,
ph. — Les *Chabræa* appar-
bu des Nassauviées dans la
osées, et sont pour la plu-
t Chili. Ce sont des herbes
lus fréquemment vivaces,
illes dentées ou lobées, et
fermant des fleurons her-
biés, homogames, en forme
nt sur un réceptacle dé-
lettes; et présentant sou-
la lèvre extérieure et deux
es anthères, appendiculées
terminent à la base en
ou moins longues, plus
euses. Le fruit, générale-
, est couvert de poils pa-
né d'une aigrette formée
de paillettes soudées à la
s d'anneau. Ce g. renferme
ceria, *Lasiorhiza* et le *Cas-siopea*. Plusieurs espèces se trouvent figu-rées dans les *Icones selectæ*, publiées par M. Delessert. (J. D.)

CHACAL. mam. — *Voyez* chien.

CHACAMEL. ois. — Syn. de *Crax vociferans*, espèce du g. Hocco. (G.)

CHA-CHA, ou **CLA-CLA.** ois. — Nom vulgaire de la Litorne, espèce du g. Merle, division des Grives. (G.)

***CHACMA.** mam. — Nom d'une espèce du genre Cynocéphale.

CHACRELAS. zool. — *Voyez* albinisme.

***CHACURA.** ois. — Hodgson (*Ind. Rev.*, 1837) a établi sous ce nom un genre formé aux dépens du g. Perdrix, et qui a pour type la *P. saxatilis* de Meyer. (G.)

CHADET. moll. — Adanson nomme ainsi, dans son *Voyage au Sénégal*, une coquille du genre Cérite (*Cerithium fuscatum?* Lamk). (Desh.)

***CHÆNACTIS** (χαίνω, je m'entr'ouvre; ἀκτίς, rayon). bot. ph. — Genre appartenant à la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, et intermédiaire entre l'*Hymenopappus* et le *Bahia*. — Il diffère du premier par les fleurs du rayon, plus grandes et plus ouvertes, et par son aigrette composée seulement de 5 à 6 squamelles au lieu de 15 à 16 comme dans l'*Hymenopappus*. Il diffère du second par les fleurs du rayon, qui ne sont ni ligulées ni femelles; de l'un et de l'autre par la composition de l'aigrette appartenant, soit aux fleurs du disque, soit aux fleurs du rayon. — On ne connaît encore que 2 espèces du genre *Chænactis*, et toutes deux ont été découvertes en Californie. (J. D.)

* **CHÆNANTHE** (χαίνω, je m'entrouvre; ἄνθη, fleur). bot. ph. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Vandées, formé par Lindley (*Bot. Reg.*, 1838, *Misc.*, 38) sur une plante éphiphyte (*C. Barkeri*) découverte au Brésil, et dont la description complète n'a pas encore été publiée. Le nom générique fait allusion à la forme du périgone qui est ringent. (C. L.)

***CHÆNANTHERA**, Rich. bot. ph. — Syn. latin de Chærianthe.

CHÆNANTHOPHORES. *Chænanthophoræ* (χαίνω, je m'entr'ouvre; ἄνθος, fleur; φορός, porteur; qui porte des fleurs bâillantes ou munies de deux lèvres). bot. ph. — Ce nom a été proposé par Lagasca

pour désigner les Composées appartenant au groupe des Labiatiflores proposé antérieurement par M. De Candolle. (J. D.)

CHÆNOCARPUS, Neck. bot. ph.—Synonyme du genre *Spermacoce*, L. (C. L.)

*CHÆNOMELES, Lindl. bot. ph —Syn. de *Cydonia*, Tourn.

*CHÆNOPLEURA (χαίνω, je m'entr'ouvre; πλευρά, flanc). bot. ph. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Charianthées, formé par M. A. Richard (*Msc. ex DC. Prodr.*, III, 197), sur un arbrisseau encore peu connu, croissant dans l'île de Saint-Domingue, ayant le port d'un *Miconia*, et étant très glabre, à feuilles opposées, pétiolées, lancéolées-oblongues, obtuses à la base, acuminées au sommet, bordées de petites dents, distantes, ayant la forme de cils, 3-ou presque 3-plinerves; à fleurs d'un blanc rosé, disposées en thyrses terminaux à divisions opposées, formant des sortes de grappes. (C. L.)

CHÆNORAMPHE. ois.—Voyez bec-ouvert.

*CHÆNOSTOMA (χαίνω, je m'entr'ouvre; στόμα, bouche). bot. ph. — Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Buchnérées-Manuléées, formé par Bentham (*Bot. mag. Comp.*, I, 377), et renfermant une vingtaine d'espèces environ, dont quelques unes sont cultivées comme plantes d'ornement dans les jardins européens. Ce sont des plantes herbacées annuelles ou plus souvent vivaces, ou même suffrutiqueuses, indigènes du cap de Bonne-Espérance, à feuilles opposées, dentées ou plus rarement très entières; à feuilles florales semblables aux bractéiformes, non adnées au pédicelle; à fleurs axillaires ou en grappes, assez longuement pédonculées, et ne noircissant pas en desséchant; à capsules glabres. (C. L.)

CHÆREFOLIUM. bot. ph.—Syn. ancien de Cerfeuil.

CHÆROPHYLLUM (χαίρω, je me réjouis; φύλλον, feuille). bot. ph. — Ce genre, formé par Linné, adopté par tous les auteurs modernes, a été révisé par plusieurs d'entre eux, entre autres par De Candolle (*Prodr.*, IV, 224), qui le divise en trois sections, lesquelles pourront peut-être devenir plus tard autant de genres distincts. Elles sont fondées sur la nature et sur la forme différente du fruit; ce sont : a. *Physocaulis*,

b. *Brachystylis*, c. *Euchæro*[...]
tué comme il l'est aujourd'hu[...]
phyllum comprend une tren[...]
répandues dans toute l'Euro[...]
australe, l'Asie-Mineure, e[...]
taine sont cultivées dans le[...]
niques et plusieurs sont em[...]
decine. Ce sont des plante[...]
nuelles ou bisannuelles, plus [...]
ces, à feuilles décomposées [...]
ments dentés ou multifide[...]
nul ou oligophylle; à inv[...]
phylles; à fleurs blanches, [...]
ou jaunes.

Le genre *Chærophyllum* de[...]
nonyme d'*Anthriscus*. Voyez [...]
feuil.

CHÆROPOTAME. mam.[...]
ropotame.

*CHÆTACANTHUS (χα[...]
ἄκανθα, épine). bot. ph. —[...]
mille des Acanthacées, trib[...]
canthées-Ruelliées, formé[...]
Lindl., *Introd.*, édit. II, 446), [...]
herbacée, indigène du Cap[...]
posées, ovales, glabres; à f[...]
solitaires, sessiles, bibract[...]
les et calices très longuem[...]
durcissant avec l'âge. Le typ[...]
la *Ruellia setigera* de Perso[...]

*CHÆTACHLÆNA (χαί[...]
enveloppe). bot. ph. — Gen[...]
des Composées-Mutisiacées, [...]
(*Linn. transact.*, XVI, 258), [...]
annuelle du Pérou, qui crot[...]
quil, et qu'il nomme *Ch.* odo[...]
des Soucis; les tiges décom[...]
ou rameuses; les feuilles cau[...]
pétiolées, ovales, sinuato-d[...]
rées, velues en dessous, les [...]
longuement pétiolées; des ca[...]
portés sur des pédoncules fi[...]
et laineux, et à écailles ma[...]
terminale.

*CHÆTÆA, Jacq. bot. [...]
Buttneria, Lœfl.

CHÆTANTHERA (χαί[...]
θηρά, anthère). bot. ph. —[...]
mille des Composées-Muti[...]
Ruiz et Pavon (*Prodr.*, 10[...]
tes herbacées du Chili, [...]
membraneuses, univers[...]
[illegible]



es, jaunes. Le type de ce ... On en connaît trois

S (χαίτη, crin; ἄνθος, ... Genre de l'ordre des Res... R. Brown (*Prod.*, 251), ... herbacée du littoral austral ... Hollande ayant le port des ... l'a appelée *Ch. leptocar-*

...NA (χαίτη, crin; ἄρθρον, ... Genre de Coléoptères de la ... élytres, établi par M. Wa... correspond à celui de *Cylli-* ... (D.)

...E. *Chætephora*, Brid. (χαί-... φέρω, porteur). BOT. CR. — ... Synonyme sectionnaire du g. ... (C. M.)

...ίνιον, petite crinière). BOT. ... la famille des Graminées, ... s, établi par Nees (*Mart.* ...), pour une plante du Bré... me assez élevé, à feuilles ... ence en grappes spicifor... les fasciculés, articulés

...MA (χαίτη, poil; ἔλιμμα, ... e formé par Swainson dans ... grièches, et synonyme de ... s, Sm., qui lui est anté... ot. (LAFR.)

...X (χαίτη, long crin; ... fleur, calice). BOT. PH. — ... des Papilionacées, tribu ... s, établi par De Candolle ... ; *Prodr.*, II, 243), et dont ... *vincentrisa* du *Botani-* ...). Il ne renferme encore ... issant toutes deux dans ... Ce sont des plantes suffru... s, à feuilles imparipen... ayant les folioles ovales, ... pules lancéolées-linéai... ... ; à fleurs jaunes, ... res, uniflores, fasciculés. ... cultivée dans quelques ... (C. L.)

... BOT. PH. — Synonyme ...

...(χαίτη, crin; χεῖλος, ... Genre de Lépidop... les Tinéites, éta-blii par M. Stéphens, et qui répond à celui de *Rhinosia* de M. Treitschke. (D.)

CHÆTOCHILUS, Wahl. BOT. PH. — Syn. de *Schwenkia*, L.

*CHÆTOCNEMA (χαίτη, crin; κνήμη, jambe). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Alticides, créé par M. Stephens (*Illustr. Brit. entom. Mandibulata*, t. V, p. 385), et composé de 6 espèces : les *Alt. aridella*, *Sahlbergii* et *aridula* Gyllen., *saltitans*, *picipes* et *concinna* Steph. Cette dernière paraît être fort commune dans les environs d'Édimbourg. (C.)

*CHÆTOCYPHE, Cord. BOT. CR. — Syn. de *Solenia*, Hoffm.

CHÆTODIPTÈRE. POISS. — *Voyez* CHÉTODIPTÈRE.

CHÆTODON. POISS. — *Voyez* CHÉTODON.

CHÆTOGASTER. ANN. — *Voyez* NAIS. (P. G.)

*CHÆTOGASTRA (χαίτη, long crin; γάστρα, sorte de vase). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Osbeckiées, établi par De Candolle (*Prodr.*, III, 131), et renfermant environ une quarantaine d'espèces retirées des genres *Osbeckia* et surtout *Rhexia*, et que l'auteur a réparties en 3 sous-genres : a. *Monocentra*, DC.; b. *Diotanthera*, c. ? *Bractearia*. Ce sont des arbrisseaux, des sous-arbrisseaux, ou bien des herbes, croissant dans l'Amérique tropicale, à tiges et à rameaux tétragones, portant des feuilles opposées, pétiolées, 3-5-nervées, très entières ou à peine denticulées, couvertes de poils plus ou moins rudes et piquants ou soyeux; à fleurs roses, violacées ou pourpres, réunies en glomérules axillaires et terminaux, sessiles ou pédonculés, dont l'ensemble forme une panicule; chacune d'elles est munie d'une bractée solitaire, persistante; pendant la maturation du fruit, le calice reste immuté, ou ses lacinies croissent et se dénudent. On en cultive avec prédilection quelques espèces dans les jardins. (C. L.)

*CHÆTOGLENA (χαίτη, épine; γλήνη, prunelle). INFUS. — Genre d'Infusoires asymétriques établi par M. Ehrenberg. Il ne diffère du *Chætotyphla* que par le point rouge qu'on a pris pour un œil, et rentre, ainsi que ce dernier, dans le g. *Trachelomonas*.

*CHÆTOLEPIS (χαίτη, long poil; λε-

πίς, écaille, écorce). BOT. PH. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Osbeckiées, proposé par Endlicher (*Gen. Pl.*, 6233), d'après une section établie par De Candolle dans le genre *Osbeckia*. Il ne renferme qu'une espèce, le *Rhexia microphylla* de Bonpland (*Rhex.*, t. II). C'est un arbrisseau de l'Amérique australe, à rameaux nombreux, cylindriques, strigueux-scabres; à feuilles opposées, très courtement pétiolées, ovales, très entières, 5-nervées, couvertes sur les deux faces de poils rudes et couchés, d'un vert plus pâle en dessous; à fleurs jaunes, solitaires, pédicellées, groupées en une sorte de corymbe. (C. L.)

CHÆTOMIUM (χαίτη, poil). BOT. CR. — Genre de Champignons Gastéromycètes-Périsporiacés, établi par Kunze (*Myc.*, I, 15) pour de petits Champignons noirâtres, croissant à la surface de divers végétaux, et ayant pour caractères: Peridium membranacé, subglobuleux, couvert de poils opaques, ouvert au sommet; sporules simples, translucides, entourées d'une matière gélatineuse. Le *Ch. globosum* est la seule esp. décrite par Kunze.

***CHÆTOMONAS** (χαίτη, crin; μόνος, seul, monade). INFUS. — Genre de la section des Épitriqués nus, de la famille des Cyclidines, ayant pour caractères: Corps dépourvu de cils, mais garni de soies non vibratiles, les cils de la bouche non compris.

***CHÆTONOTUS** (χαίτη, crin; νῶτος, dos). INFUS.—Genre de l'ordre des Rotifères monotroques nus, section des Ichthydines, ayant un vaisseau dorsal au lieu de cœur, des transversaux hyalins, bien distincts et sans mouvements propres; un canal alimentaire simple; une couronne de cils simple et entière, point variable; point d'yeux; le corps glabre, avec la face dorsale du corps garnie de soies.

***CHÆTOPAPPA** (χαίτη, chevelure; πάππος, aigrette). BOT. PH. —Genre de la famille des Composées, voisin du *Boltonia*, et qui a pour caractères: Capitule multiflore, radié; fleurs du rayon 1-sériées, femelles, ligulées, celles du disque hermaphrodites, tubuleuses, 5-dentées. Réceptacle nu, étroit. Aigrette double ou presque double: le rang extérieur composé d'écailles larges et hyalines, plus courtes dans les fleurs du disque, plus longues au contraire dans celles du rayon; le rang intérieur formé constamment de cinq soies raides et rudes. — Ce genre n[e ren]ferme encore qu'une seule espèce in[digène] de l'Amérique boréale: c'est une petit[e plante] annuelle couverte de poils scabres, [à tige] rameuse et multicaule, et munie de [feuilles] radicales obovales-spathulées, atténu[ées en] pétiole, et portant à leurs aisselles [des ra]meaux terminés par un seul capitule [termi]nant des ligules de couleur blanche [ou] au pourpre. (J.

***CHÆTOPHORA** (χαίτη, soie et φορός, porteur). INS.—Genre de Colé[optères] pentamères, établi par MM. Spence et [Kirby] et adopté par MM. Brullé et de Cast[elnau]. Ce g. appartient à la tribu des Byrrhi[ens de] Latreille, et se distingue des *Byrrhus* [par la] massue des antennes très serrée, et c[ompo]sée de 3 articles au plus, dont le der[nier] beaucoup plus gros et presque glob[uleux]. Ses tarses filiformes et à dernier arti[cle] long le rapprochent des *Georyssus*. L[es in]sectes dont il se compose habitent les [en]droits sablonneux. Nous citerons [comme] type le *Ch. arenaria* (*Byrrhus arenari[us]* Sturm), qui se trouve dans le sud-est [de la] France. Suivant M. Hope (*Coleopter[ist's Ma]nual*, 1840, pag. 108), M. Dilwyn aur[ait éta]bli avec cette espèce son g. *Syncalypta*. [V.] ce mot.

CHÆTOPHORA (χαίτη, soie; [φορός,] porteur). BOT. CR. et PH. — (Phycées.) [Genre] d'Algues de la tribu des Batrachosper[mées,] établi par Agardh, avec les caractè[res sui]vants: Fronde gélatineuse (globuleu[se ou] lobée), composée de filaments arti[culés,] rameux, partant d'une base commu[ne; les] rameaux terminaux sont prolongés [en un] filament ténu, inarticulé, qui sembl[e une] longue soie diaphane, caractère qui [rap]proche ce g. des Batrachospermes au[xquels] l'avait réuni Vaucher, et des Riv[ulaires] dont il faisait partie avant qu'Agard[h l'en] eût séparé. L'endochrome qui remp[lit les] articles des filaments est le plus s[ouvent] d'un beau vert; aussi les Chætophores [dont] le port est généralement élégant, s[ont] remarquables par leur couleur brillan[te. Ce] g. renferme une douzaine d'esp. do[nt les] trois quarts sont d'eau douce. Parmi [celles-]ci, on doit citer principalement le *C[h.] diviæfolia* Ag., qui a des expansions [géla]queuses, vertes, lobées, et qui croît [dans] les eaux pures, attaché aux pierres e[t]

eaux de bois inondés, souvent en so-
avec le *Ch. elegans* Ag., qui est glo-
s. Les esp. marines sont presque tou-
nes ou rougeâtres. (Bréb.)

hætophora de Nuttal est synonyme du *Chætopappa*, DC.

ÆTOPHORELLA (χαίτη, crin, soie; porteur). bot. cr. — (Phycées.) Nom
par B. Gaillon au g. *Chætophora*.
gement, destiné à ramener les noms
ins groupes d'Algues à une terminai-
forme, n'a point été adopté. (Bréb.)

TOPHOREÆ. bot. cr. — *Voy.* chè-
ies.

TOPHOROIDEÆ. bot. cr. — *Voy.*
oïdées.

TOPS (χαίτη, poil; ὤψ, visage). ois.
de Swainson dans sa sous-famille
, et syn. de celui d'*Argya*
(Lafr.)

TOPSIS, Grev. bot. cr.—Syn. de
Fr.

TOPTÈRE (χαίτη, crin; πτερόν,
— Genre de l'ordre des Annéli-
par Cuvier (*Règ. anim.*, 2e édit.,
ui le place à la fin de la section
nches. Ce g. a été établi pour un
mer des Antilles, de 0,24 à 0,25
habitant un tuyau de substance
parchemin, d'où son nom de
nlaceus, et ayant pour caract.:
mâchoire ni trompe, garnie
'une lèvre munie de deux ten-
petits; ensuite vient un disque
de pieds, puis une paire de
ux soyeux représentant des sor-
s branchies, en forme de lames,
es plutôt en dessous qu'en des-
nt le long du milieu du corps.
(C. d'O.)

SOMA (χαίτη, chevelure; σῶμα,
— Genre de Coléoptères tétra-
ille des Longicornes, tribu des
établi par M. Dejean dans son
sans indication de caractères.
e cet auteur y rapporte est du
ne-Espérance: il la nomme *Ch.*
le ressemble un peu à une Sa-
est très velue; le 3e article des
st fort allongé; il offre près de
quelques bouquets de poils espa-
re est placé entre les *Desmiphora*
ina de M. Serville. (C.)

*CHÆTOSPORA (χαίτη, crin; σπορά, semence). bot. ph. et cr.—Genre de la famille des Cypéracées, tribu des Rhynchosporées, établi par R. Brown (*Prod.*, 232), et ayant le faciès des *Schœnus*, dont il ne diffère que par la présence de soies hypogynes. Ces plantes, dont on connaît une quinzaine d'espèces, sont originaires du cap de Bonne-Espérance, de l'Australie et de l'Amérique méridionale; une espèce est propre à l'Europe.

Le *Chætospora* d'Agardh est synonyme du g. *Nuccaria*, Endl.

*CHÆTOSTOMA (χαίτη, long poil; στόμα, orifice). bot. ph. — Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Lavoisiérées, formé par De Candolle (*Prod.*, III, 112), et renfermant 4 ou 5 petits arbustes d'une consistance assez sèche, ayant le port des *Erica* et croissant au Brésil. Leur tige, nue inférieurement, porte des rameaux fastigiés ou divergents, garnis de feuilles sessiles, décussées, acéreuses, sèches; les fleurs minuscules et pourpres, à anthères jaunes, sont terminales et solitaires. Un des caractères principaux du g. consiste en ce que le limbe calicinal est entouré extérieurement de longues soies disposées annulairement. (C. L.)

*CHÆTOSTROMA, Cord. bot. cr.—Syn. de *Periola*, Fr.

*CHÆTOTROPIS, Kunth. bot. ph.—Syn. de *Nowodworskya*, Presl.

*CHÆTOTYPHLA (χαίτη, crin; τυφλός, aveugle). infus. — Genre d'Infusoires asymétriques, de la famille des Thécamonadiens, établi par M. Ehrenberg pour une esp. qu'il nomme *Ch. armata*, et qui ne paraît différer des *Trachelomonas* que par les soies et les épines dont son têt est entouré. (C. d'O.)

*CHÆTURA (χαίτη, poil, épine; οὐρά, queue). ois.—Genre formé par Stephen dans la famille des Hirondelles, rejeté par Gray (*List of the genera*), comme déjà employé en botanique et en entomologie, et que cet auteur a remplacé par celui d'*Acanthylis*, Boié. Les Acanthyles de Boié, qui sont encore les *Hirondelles acutipennes* de Vieillot, sont des espèces de Martinets, à rectrices terminées par des pointes ou épines qui leur servent à se maintenir cramponnées verticalement sur les troncs d'arbres ou les rochers. Les caractères du g. sont: « Doigts antérieurs assez longs, l'extérieur presque égal au médian,

l'interne plus court ; pouce très court ; tarse plus long que le médian ; queue courte, terminée carrément avec les tiges prolongées au-delà des barbes en forme d'épines. »

Quelques petites espèces de ce g. se rencontrent dans les deux Amériques, et Azara en a décrit avec détail une du Paraguay. Des espèces beaucoup plus fortes se retrouvent sur l'ancien continent et à la Nouvelle-Hollande. Ce g. fait partie, pour nous comme pour Swainson, de la famille des Hirundinidées, et de la sous-famille des Cypsélinées. (LAFR.)

CHÆTURUS (χαίτη, crin ; οὐρά, queue). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Agrostidées, établi par Link aux dépens du g. *Polypogon*, et dont le *P. subspicatus* est le type. Il en diffère par la valvule inférieure de la lépicène prolongée en une longue soie ; par la glume membraneuse et diaphane, et par les valves non dentées. On ne connaît que deux esp. de *Chæturus* propres aux climats tempérés, les *Ch. fasciculatus* et *divaricatus*. (C. D'O.)

CHAGNOT. POISS. — Nom vulgaire du Squale glauque.

CHAIA. OIS. — Nom d'une esp. du g. Kamichi, le *Palamedea chavaria*. (G.)

CHAILLETIA (nom propre). BOT. PH. — Genre type de la petite famille des Chailletiacées, établi par De Candolle (*Ann. mus.*, XVII, 158, t, I, f. 2, *Excl. sp.*), et renfermant 5 ou 6 espèces, croissant à la Guiane, à Madagascar, dans l'ouest de l'Afrique tropicale et dans l'île de Timor. Ce sont de petits arbres et des arbrisseaux à feuilles alternes, courtement pétiolées, coriaces, veinées, très entières, accompagnées de stipules pétiolaires géminées, décidues; à fleurs blanchâtres, petites, portées sur des pédoncules axillaires, fasciculés ou dichotomes-corymbeux, libres ou cornés à la base avec les pétioles, et comme insérés à leur sommet ; à calices velus ou hérissés, glabres intérieurement. Des deux espèces introduites et cultivées dans nos serres, l'une le *C. toxicaria* Don, est regardée comme vénéneuse. (C. L.)

***CHAILLETIACÉES**. *Chailletiaceæ*. BOT. PH. — Famille de plantes dont les caractères sont les suivants : Calice à 5-divisions plus ou moins profondes, égales ou inégales, velues en dehors, colorées en dedans. 5 écailles pétaloïdes (que beaucoup d'[illegible] considèrent comme de véritables [illegible] d'autres comme des étamines stériles) [illegible] rées au fond du calice, alternant [illegible] divisions, entières ou plus souvent [illegible] Étamines en même nombre que les é[illegible] alternant avec elles et s'insérant de [illegible] quelquefois soudées inférieurement [illegible] elles et les réunissant ainsi en un tube [illegible] plus souvent libres dans toute leur é[illegible] à anthères introrses et biloculaires. [illegible] des opposées aux écailles. Ovaire [illegible] sessile, surmonté de 2-3 styles [illegible] ou soudés dans une partie de leur l[illegible] et terminés par un stigmate en tête [illegible] lobé, à 2-3 loges contenant chacune [illegible] les pendus et collatéraux. Fruit [illegible] sulaire, s'ouvrant en deux valves [illegible] sont opposées les cloisons ; tantôt [illegible] à 1-2 loges monospermes par [illegible] Graine suspendue, quelquefois [illegible] arille coloré, dépourvue de périsperme, [illegible] embryon droit dont les cotylédons [illegible] la radicale très courte et supère. Les [illegible] ces peu nombreuses sont répandues [illegible] les tropiques, dans la Guiane, à Sierra-Leone, Madagascar, dans l'Inde et à [illegible] Ce sont des arbustes ou arbrisseaux à [illegible] alternes, pétiolées, entières, acc[illegible] de deux stipules ; à inflorescence [illegible] ment dichotome, naissant à l'ais[illegible] feuilles par un pédoncule qui le [illegible] vent se soude par sa partie inférieure [illegible] le pétiole.

Genres : *Moacurra*, Roxb. [illegible] Wall. cat.). — *Chailletia*, DC. [illegible] *thus*, Wahl. — *Dichapetalum* [illegible] Pet.-Thouars. — *Plappertia*, [illegible] *Tapura*, Aubl. (*Rohria*, Sch[illegible]

***CHAINETTE**. HELM. — [illegible] Ch. Leblond a nommé en [illegible] voisin des Planariens, établi [illegible] le nom de *Catenula*. *Voyez* l[illegible] l'*Atlas helminthologique* de [illegible] Bremser, par MM. Grundler [illegible] ville.

CHAIR. ANAT. — *Voyez* TISS[illegible]

***CHAIXIA**, Lapeyr. BOT. [illegible] *Ramondia*, L.-C. Rich.

***CHAKIATELLA**, Cass. BOT. [illegible] de *Wulffia*, Neck.

***CHALARIUM**, Poit. BOT PH. [illegible] *giera*, Cass

IUS (χαλαρός, flexible?). INS.—
Diptères établi par Wilkes, et
I. Westwood, qui le range dans
Scenopidæ. Ce g. répond à celui
de M. Macquart. *Voy*. ce mot.
(D.)

S, Lour. BOT. PH.—Syn. de *Mur-*

É. *Chalceus*, Cuv. POISS.—Genre
de la famille des Salmonoïdes,
es Serrasalmes. Ils diffèrent de
e qu'ils ont le ventre arrondi,
les Serrasalmes l'ont comprimé
en scie. Les dents de l'inter-
ont comprimées et tranchantes,
ire en porte de petites, rondes ou
caractère les distingue des Té-
s. Les espèces qu'on connaît
Nil ou des grands fleuves de
équinoxiale. (VAL.)

DE. *Chalcides* χαλκός, airain).
re de Sauriens qui a donné son
famille à laquelle il appartient
CIDIENS), quoique ce nom ait
anciens une signification diffé-
e dont nous devons parler ici, et
nnée Daudin. Les Chalcides de
le sont en effet de l'Amérique
, sauf une espèce qu'on sup-
ire du Bengale. On en connaît
Chalcides de Pline est au con-
ple de la Méditerranée. Les espè-
lcide sont des *Chalcidiens* ou
membres excessivement courts
e 2 ou 3 petits ongles surmontant
oigts tout-à-fait rudimentaires.
st pourvu d'un sillon bilatéral;
est bifide, et leur palais garni
urs narines sont latérales et s'ou-
re dans la plaque naso-rostrale et
labiale; leurs yeux sont pourvus
s. Ils n'ont pas le tympan visible
ent; leurs tempes sont scutel-
plaques subcrâniennes grandes.
Chalcide de Lacépède (*Chalcides*
e Bonnaterre, espèce à laquelle
plusieurs autres noms. (P. G.)

IDES ou CHALCIS (χαλκός, ai-
. — Nom sous lequel Pline parle
ce de Lézard du Midi de l'Europe,
it: *Genus lacertorum quasdam æneî*
as in tergo habens; unde et nomen

Ce Saurien est très probablement celui du
midi de la France et des autres parties de
l'Europe australe dont les naturalistes font
actuellement le g. *Seps*, et qu'ils nomment
Seps Chalcides ou *Tridactylus*. Quant au
mot *Chalcides*, il a été employé comme nom
générique pour un petit groupe dont l'ani-
mal qui le portait chez les Romains ne fait
plus partie, et lui-même a servi à dénommer
une famille bien caractérisée. *Voy*. CHALCIDE,
CHALCIDIENS et SEPS. (P. G.)

CHALCIDIENS. *Chalcidii*. REPT.—Famille
de Reptiles Sauriens, dont on doit la distinc-
tion au naturaliste bavarois Oppel. On lui a
donné les différents noms de *Chalcidiens* (Op-
pel), *Chalcides* (Merrem et Goldfuss), *Chal-
cidoïdes* (Fitzinger), *Chalcididés* ou *Chalcidi-
nés* (J. E. Gray), *Ptychopleures* (Wiegmann),
Cyclosaures (Duméril et Bibron). Elle est
voisine des Scinques et aussi des Amphis-
bènes: ceux-ci lui sont même adjoints par
les deux erpétologistes que nous venons de
citer; mais l'absence de trous auditifs ex-
ternes, la nature des squames, etc., sont
autant de caractères au moyen desquels on
peut les en distinguer: aussi en a-t-il été
question ailleurs (*voyez* AMPHISBÉNIENS). Le
principal caractère des Chalcidiens est d'a-
voir un sillon bilatéral sur le tronc; leurs
membres présentent d'ailleurs les mêmes
différences que celles qu'on observe chez
les Scincoïdiens: bien développés chez les
premières espèces, et au nombre de 4, ils y
sont d'abord pentadactyles, puis tétradac-
tyles et ensuite très courts et en stylets;
chez d'autres, ils sont au nombre de 2
seulement; et, chez les dernières, on n'en re-
trouve plus aucune trace, du moins à l'exté-
rieur.

Voici les genres de cette famille: *Zo-
nure* ou *Cordyle*, *Tribolonote*, *Gerrho-
saure*, *Saurophide*, *Gerrhonote*, *Pseudope*,
Ophisaure, *Pentodactyle*, *Hétérodactyle*,
Chalcide. Sauf le genre Tribolonote, qui est
de la Nouvelle-Guinée, les autres sont d'A-
mérique ou d'Afrique. (P. G.)

*CHALCIDIENS. *Chalcidii*. INS. — Tribu
de l'ordre des Hyménoptères, caractérisée
par des antennes ordinairement coudées, et
n'ayant jamais plus de 12 ou 13 articles; par
des palpes fort courts, et par des ailes n'ayant
qu'une seule cellule cubitale incomplète,
sans cellule radiale. Les Chalcidiens sont en

général de la taille la plus exiguë, mais presque tous sont ornés de couleurs brillantes, variées et métalliques. Ces Insectes composent une tribu extrêmement nombreuse en espèces. Ces dernières forment aussi une longue série de genres, que nous classons dans plusieurs groupes : les *Leucospites*, *Chalcidites*, *Eurytomites*, *Ptéromalites*, *Eulophites*. Tous les Chalcidiens ont des mœurs analogues. A l'état d'insecte parfait, ils fréquentent les fleurs ou les plantes en général ; mais ce qu'il y a surtout de curieux dans leurs habitudes, c'est la manière dont vivent leurs larves, et les lieux où s'effectue le dépôt des œufs. En effet, c'est le corps d'autres larves ou de nymphes, ou même l'intérieur des œufs de certaines espèces, que ces Insectes vont choisir pour y établir le berceau de leur postérité. Le Chalcidien femelle entame la peau d'une Chenille, à l'aide de la tarière que porte l'extrémité de son abdomen, et dépose aussitôt des œufs au même endroit; peu de jours après, de petites larves naissent de ces œufs dans le corps de la Chenille. Elles y vivent aux dépens de cette dernière, mais en ne rongeant d'abord que le tissu graisseux, afin de ne pas tuer leur victime. Ces larves se métamorphosent dans l'intérieur même de la Chenille, ou auprès d'elle, en se filant de petits cocons. Quelquefois elles se servent de sa dépouille comme d'un abri protecteur.

Les larves des Chalcidiens sont blanchâtres, de consistance molle, de forme ovalaire ou légèrement atténuées en arrière. Elles sont privées de pattes, et l'on juge sans peine qu'elles n'en avaient pas besoin, puisqu'elles ne doivent jamais se déplacer sensiblement, pendant tout le cours de leur existence.

Les nymphes retracent déjà toutes les parties de l'insecte parfait ; on peut les distinguer toutes, mais emmaillotées, comme cela a lieu chez la plupart des nymphes.

Les habitudes des Chalcidiens diffèrent peu entre elles ; on remarque seulement que certaines espèces, certains genres mêmes s'attaquent toujours à des larves, d'autres à des nymphes, d'autres à des œufs ; quelques unes attaquent aussi les Pucerons. Il est positif que le plus grand nombre des Chalcidiens vivent chacun aux dépens d'une espèce particulière, bien que le cas ne soit pas général. Ce sont, au reste, des Insectes très utiles à l'agriculture, qui contri... puissamment à arrêter la trop grande ... plication des Insectes phytophages. M. ... douin en a observé une dizaine d'espè... détruisent constamment les Chenilles ... Pyrale de la vigne, dont les ravages ... redoutables. Dans quelques cas aussi, ... arbres couverts de Pucerons en sont ... tie débarrassés par les Chalcidiens.

Cette tribu a été l'objet de travaux i... tants de la part de plusieurs entomolog... mais, comme on le pense bien, pour ... sectes qui n'ont pas ordinairement plus ... ligne ou deux de longueur, les espè... tiques sont presque entièrement ... M. Walker, qui a publié sur celle ... monographie des espèces d'Anglete... décrit environ 1200 espèces. MM. ... et Haliday en Angleterre, ainsi que ... Von Esenbeck ont notablement ... fait connaître ces Insectes.

CHALCIDIES. INS. — Voyez ... DITES.

CHALCIDITES. *Chalcidites*. Groupe de la tribu des Chalcidiens ... dre des Hyménoptères, comprenant ... res *Chalcis*, *Dirhinus*, *Palmon*, *C... rocera*, *Eucharis*, *Thoracantha*.

***CHALCIMON**, Dalm. INS. — ... THOLIDOTES et CASIGNÈTES.

CHALCIS (χαλκός, airain). INS. — ... la tribu des Chalcidiens, de l'ordre ... ménoptères, établi par Fabricius ... par tous les entomologistes avec ... moins grandes restrictions. On ... *Chalcis* à leur corps épais, à leur ... à leurs ailes n'offrant qu'une ... bifurquée au milieu, et à leurs ... rieures très développées et pro... les cuisses étant très renflées, ... dessous, et munies d'un sillon ... s'applique la jambe.

Les espèces de ce genre, quoique ... tites encore, sont grandes par ... taille de celles qui composent les ... autres genres de la même tribu. ... la *Chalcis sispes* (*Sphex sispes* L.) ... dans l'Europe méridionale, mais ... aux environs de Paris.

M. Westwood a établi les genres ... *meria* et *Hockeria*, que nous avons ... *Hist. nat.*, comme de simples divisi... g. *Chalcis* proprement dit. Les car...

ment ne consistant que
n peu plus ou un peu
dicule de l'abdomen, et
ures. (Bl.)

doites, Less.; *Chrysococ-*
rain). ois.—Genre formé
., 1831), dans la famille
recevoir de petites espè-
le et de la Nouvelle-Hol-
s par un plumage bril-
étalliques des plus vifs.
ériques sont : Plumage
étallique. Bec et confor-
genre Coucou propre-
our type l'espèce euro-
courts, presque entière-
armi les trois ou quatre
me entre autres, le Cou-
cupreus Lat. (Voy. *Gal.*
e par son plumage du
onde à reflets d'or ; le
couleur serin. Elle se
nne-Espérance, et aussi
e légère modification de
n'indiquer qu'une va-
pèce.
us étant le premier nom
petit groupe par Lesson,
ceyx le premier en grec,
peut les admettre l'un et
nymes, celui de *Chryso-*
plus ancien, étant bien
(Lafr.)

US (χαλκός, airain ; χρόα,
nre de Coléoptères pen-
s Carabiques, tribu des
ar M. de Chaudoir avec
g. (Dejean, *Species*),
ap de Bonne-Espérance.
ce ce g. à la suite des
(C.)

MUS (χαλκός, airain ;
—Genre de Coléoptères
des Curculionites, tribu
s (division des Apostasi-
ur), créé par M. Chevro-
M. Schœnherr et Dejean.
rte (*Catal.*) 15 espèces,
s à l'Amérique et une
Hollande, et Schœnherr
; mais, d'après les des-
e d'espèces inédites que
lon, ce genre peut s'éle-
ver à une trentaine d'espèces. Ces Insectes sont d'une couleur métallique, tantôt brillante, tantôt obscure ; leurs élytres offrent des côtes entre lesquelles il existe 2 stries ponctuées. (C.)

CHALCOICHTHYOLITHE. ross. — Schistes ardoisiers pyriteux portant l'empreinte de Poissons.

***CHALCOLEPIDIUS** (χαλκός, cuivre ; λεπίς, ἰδος, écaille). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Serricornes, section des Sternoxes, tribu des Élatérides, créé par Eschscholtz et adopté par Latreille, ainsi que par MM. Dejean et de Castelnau.

Les Insectes de ce genre sont de grande taille, et garnis de stries de poils d'une autre couleur que celle du duvet qui recouvre leurs élytres, ce qui les fait paraître rayés longitudinalement. Leur corps est en outre parsemé d'écailles métalliques plus ou moins nombreuses. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, en désigne 17 espèces, toutes d'Amérique. M. de Castelnau en décrit 6, parmi lesquelles nous citerons comme type le *Chalcolepidius sulcatus* (*Elater id.* Fab., Oliv.) qui se trouve à Cayenne. (D.)

* **CHALCONOTUS** (χαλκός, airain ; νῶτος, dos). ins. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Coprophages, créé par M. Dejean dans son dernier Catalogue, sans indication de caractères, pour y placer l'*Ateuchus cupreus* de Fab. et d'Oliv., qui est la même espèce que l'*Onitis belial* du premier de ces deux auteurs, et que Fabricius indique à tort comme de Cayenne ; car elle est d'Afrique, et se trouve à la fois au Sénégal et au cap de Bonne-Espérance.

M. Reiche (*Tabl. d'une division systém. de la tribu des Coprophages*, inséré dans la *Revue zoologique* de 1841, pag. 211) a adopté le genre dont il s'agit, en lui conservant le nom de M. Dejean, comme il le devait par égard pour son véritable fondateur. Néanmoins, afin de nous conformer aux principes établis, nous pensons que le nom d'*Anachalcos*, donné à ce même genre par M. Hope, qui cependant n'ignorait pas celui de M. Dejean, devra prévaloir, attendu que M. Hope a le premier publié (*Coleopter. manual*, 1839) les caractères génériques de l'unique espèce sur laquelle il est fondé. — L'*Ana-*

chalcos lycus de Westwood, rapporté de Sierra-Leone, formerait la 2ᵉ espèce de ce genre. (C.)

*CHALCOPHANA (χαλκός, airain, φανή, brillant). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Eumolpites, créé par M. Chevrolat, et adopté par M. Dejean. Ce dernier, dans son Catalogue, en mentionne 31 espèces provenant de diverses contrées de l'Amérique, mais principalement de l'Amérique méridionale. Ce genre se distingue des *Colaspis*, Fab., à côté desquels il se trouve placé, en ce que les 6 à 7 derniers articles des antennes sont bien plus renflés que chez ceux-ci. Type, *Ch. maculata* Dej., du Brésil. (C.)

*CHALCOPHANES (χαλκοφανής, qui a l'éclat du cuivre). OIS. — Genre formé par Wagler dans la famille des Troupiales, et syn. de celui de *Quiscale*, Vieil., et de *Scolecophagus*, Sw., dont le premier lui est antérieur. *Voyez* QUISCALE et SCOLECOPHAGES. (LAFR.)

*CHALCOPHORA (χαλκός, airain ou cuivre; φορός, porteur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, de la famille des Serricornes, section des Sternoxes, tribu des Buprestides, créé par M. Serville et adopté par MM. Dejean et Solier. Ce dernier en a publié et représenté les caractères grossis dans les *Ann. de la Soc. entom. de France*, t. II, p. 278, pl. 10, fig. 9). M. Dejean y rapporte 7 espèces que MM. Gory et de Castelnau ont comprises dans la 2ᵉ division de leur genre *Buprestis* (*Iconographie des Buprestides*, t. II). Ces 7 espèces sont toutes d'assez grande taille, et revêtues de couleurs bronzées ou cuivreuses, ainsi que l'indique leur nom générique. Nous citerons comme type le *Ch. mariana* Sol. (*Buprestis id.* Fabr.), qui se trouve principalement dans le midi de l'Europe; mais aussi en Allemagne, et quelquefois dans les environs de Paris. (D.)

*CHALCOPLACIS (χαλκός, airain; πλάξ, plaque). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Eumolpites, créé par M. Chevrolat, et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, en mentionne 11 espèces de l'Amérique méridionale. Ce genre se distingue des *Chalcophana* et des *Colaspis* par les antennes dont les 2 derniers articles sont réunis, le pénultième est cylindro-conique, et le dernier acuminé et en forme de toupie. Ty[illegible] *certa* Dej., du Brésil.

*CHALCOSOMA (χαλκός, airain [illegible], corps). INS. — Genre de Coléoptères [illegible] mères, famille des Lamellicornes [illegible] Scarabéides, établi par M. Hope [illegible] rist's manual, 1837, p. 11 et [illegible] trer 3 espèces des Indes orient[illegible] elles sont de couleur métallique [illegible] *lucus atlas* Fab. ♂, *S. Chiro*[illegible] *caucasus* F., 3° *S. hesperus* [illegible] de ces espèces ont une longue [illegible] tête, et deux sur le côté anter[illegible] rax. Ces trois cornes offrent u[illegible] gale longueur.

CHALEF. *Elæagnus* [illegible] nom grec d'un arbrisseau qu[illegible] être le Gattilier. BOT. PH. — [illegible] la famille des Éléagnacées, form[illegible] *Gen.*, 150 et adopté par tous [illegible] modernes. Ses principaux ca[illegible] Fleurs hermaphrodites ou p[illegible] le périgone, tubuleux à la b[illegible] limbe campanulé, régulier, [illegible] étamines, au nombre de 4[illegible] à la base des lacunes du lim[illegible] avec elles; à l'entrée d[illegible] un disque annulaire ou con[illegible] un akène recouvert par le tu[illegible] qui se renfle, s'endurcit [illegible] se creuse en ombilic au som[illegible] renferme environ une vingta[illegible] Ce sont des arbres ou des arbris[illegible] sant dans l'Europe centrale, [illegible] et surtout dans le Japon. Les [illegible] sont alternes, couvertes de [illegible] brillantes; les ramules sou[illegible] cents; les fleurs axillaires [illegible] néral, leur port élégant et leur [illegible] aspect particulier, ordinairement [illegible] tre, les font admettre dans les [illegible] sagers, où l'on respire avec p[illegible] assez suave que répandent les fleurs [illegible] ques espèces. Le bois en est tendre [illegible] peut guère servir que pour le chauffage [illegible] mange en Orient les fruits de [illegible] pèces les plus communes, l'*E*[illegible] L., connu vulgairement sous le [illegible] *vier de Bohême*, à cause de sa ressem[illegible] avec l'Olivier. Une nouvelle espèce [illegible] téressante, décrite par M. De[illegible] *flora*, sans contredit la plus be[illegible] a des feuilles d'un vert foncé en [illegible]

ctites verrues blanches, et
ineux plus ou moins vif en
eurs en sont extrêmement
ictuées d'un pourpre pâle,
gréable. (C. L.)
(χαλεπός, incommode). INS.
optères pentamères, famille
s, tribu des Scarabéides,
-Leay, et adopté par M. De-
italogue. Dix-sept espèces
ique méridionale y sont in-
doit regarder comme types
olontha *barbata* et *geminata*
r est décrit par Olivier sous
bia. (C.)
ns. — *Voyez* CALÈPE.
ITS. — *Voy.* TEMPÉRATURE.
IMALE. ZOOL. — *Voyez*

MA (χάλιξ, pierre; δῶμα,
- Genre de la tribu des
es Osmiides, de l'ordre des
tabli par M. Lepeletier de
adopté par nous (*Hist. des*
domes, détachées du genre
treille, en diffèrent très
ort des caractères zoolo-
, légères différences dans
s mandibules fournissent
les distinctions. Mais les
des habitudes qui ne sont
nalogues à celles des au-
famille des Osmiides.
re, la CH. DES MURAILLES
b.), a été l'objet d'obser-
ssantes de la part de di-
parmi lesquels nous de-
remière ligne le célèbre
bile observateur appelle
elle maçonne, et l'on verra
sans raison. La Chalico-
les construit en effet son
te de mortier très dur,
sur les murs. Tout le
ment voir ces nids, pen-
s endroits bien exposés aux
Ils ont la forme d'une
solidité et leur adhérence
lles qu'on ne saurait les
ployer un ciseau bien acé-
dessus un violent coup de
ace extérieure de ces nids
rer comme des placards

de terre lancés contre les murailles. La surface en est toujours un peu raboteuse, ce qu'il faut attribuer à la nature du gravier que recueille notre *Maçonne* pour faire sa construction. Ces modestes habitations renferment ordinairement dans leur intérieur six à huit alvéoles, dont les parois lisses sont faites d'un mortier beaucoup plus fin que la masse générale. Quand les loges sont achevées, l'industrieuse mère les approvisionne d'une pâtée composée de miel et de pollen; ce que font, au reste, la plupart des autres Hyménoptères de la tribu des Apiens. Elle pond ensuite auprès de cette provision. La larve qui naît de ses œufs presque aussitôt, trouve ainsi à sa portée la subsistance nécessaire pour acquérir tout son accroissement.

Quand elle est arrivée à cette période de son existence, elle se file une coque soyeuse qui ne remplit pas totalement sa cellule; alors a lieu sa transformation en nymphe. Six semaines plus tard, l'insecte parfait s'est débarrassé des langes de la nymphe; mais on est alors à la fin de l'automne, et il doit rester dans sa demeure jusqu'au printemps prochain. Lorsque les premières chaleurs du soleil se font sentir, notre Chalicodome nouveau-née ramollit l'enveloppe qui l'entoure, en dégorgeant un liquide abondant, et en enlevant successivement, avec ses mandibules, le mortier détrempé. Ces habitations sont assez solides pour se maintenir pendant plusieurs années; et, comme la construction demande un travail long et pénible, il arrive fréquemment que des femelles s'emparent d'anciens nids, et se contentent de les réparer. Quelquefois même elles en viennent à se disputer la propriété d'une demeure ainsi abandonnée. Le nid d'une autre espèce du même genre, répandue seulement dans l'Europe méridionale, la CHALICODOME DE SICILE (*Chal. Sicula* Ros.), ne diffère guère de celui de la précédente qu'en ce qu'il est sphérique et appliqué autour des branches d'arbres. (BL.)

*CHALICORUS. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, établi par M. Erichson (*Entomographien*, p. 124), lors de la révision et de la publication des Malachies du Musée royal de Berlin. Caractères: Antennes de 11 articles dis-

tincts ; palpes maxillaires à 4e article sécuriforme ; chaperon très court ; labre transversal ; tarses antérieurs du mâle à 5 articles simples. Cet auteur ne rapporte à ce genre qu'une espèce, le *C. vinulus*. (C.)

*CHALICOTHERIUM (χάλιξ, calcaire ; θηρίον, animal). MAM. FOSS. — Genre de Pachydermes établi par M. Kaup (*Descriptions des oss. de Mamm. foss. du mus. de Darmstadt*) sur quelques dents assez semblables à celles de l'*Anoplotherium*, mais dont les caractères ne nous paraissent pas assez déterminés pour être exprimés par des paroles. Selon M. Kaup, ce genre, qui comprend déjà deux espèces, a de l'affinité avec le g. Lophiodon et le g. Tapir, et doit être placé entre les *Anoplotherium* et les *Palæotherium*. La plus grande espèce, le *Chalic. Goldfussii*, pouvait avoir la taille du Rhinocéros de Java, et la plus petite, le *Chalic. antiquum*, celle du Rhinocéros de Sumatra. (L...D.)

*CHALILITHE, Thompson (χάλιξ, caillou ; λίθος, pierre). MIN. — Pierre siliceuse, hydratée, d'un brun rougeâtre, ayant, par son aspect, de l'analogie avec certains Silex ferrugineux, et qui ne paraît être qu'une variété de Rétinite ou Pechstein. Elle vient des monts Donegore, près de Sandy-Brae, dans le comté d'Antrim en Irlande. M. F. de Kobell la rapproche de la Thompsonite. (DEL.)

*CHALIME. *Chalimus* (χάλιμος, empoisonneur). CRUST. — Burmeister (*Mém. des cur. de la nat. de Bonn*, t. XVII) a donné ce nom à de petits Crustacés que M. Milne-Edwards, dans le tom. III de son *Histoire naturelle* sur ces animaux, range dans l'ordre des Siphonostomes, dans la famille des Peltocéphales et dans celle des Caligiens. Les Crustacés qui composent cette coupe générique ont beaucoup d'analogie avec les Caliges ; mais ils en diffèrent par la présence d'un appendice médian qui naît du milieu de la face inférieure du front, présente des trous de divisions annulaires à sa base et se termine par un bouton. Cet appendice ressemblant beaucoup à ceux qui servent à fixer les Lernées sur leur proie, est probablement destiné aux mêmes usages. Quant à la conformation générale du corps, elle se rapproche beaucoup de celle des Nogagues. L'espèce type de ce genre est le *C. scombris* Burm. (*Op. cit.*, pag. 294, pl. 13, fig. 13 à 18) ; elle [...] vée sur le Maquereau. M. K[...] *d'Hist. nat.*, t. II, p. 20, pl. 1[...] crit une seconde espèce de *Ch*[...] distingue de la première par l[...] thorax et de l'abdomen, mais [...] M. Milne-Edwards, paraît [...] jeune.

*CHALK. GÉOL. — Syn. an[...]

*CHALK MARLE. GÉOL. — [...] de Craie marneuse.

CHALKOLITHE (χαλκός, [...] pierre). MIN. — Nom du P[...] d'Urane et de Cuivre. *Voyez* [...] URANE.

*CHALKOPHACITE (χα[...] φακός, lentille). MIN. — Syn. [...] ou Linsenerz, arséniate de cui[...] octaèdres, aplatis comme des l[...] CUIVRE et ARSÉNIATES.

*CHALKOPYRITE. MIN. [...] de Cuivre pyriteux. *Voyez* [...] FURES.

*CHALKOSIDÉRITE (χα[...] σίδηρος, fer). MIN. — Ullman[...] nom à un Phosphate vert de F[...] qui se trouve en concrétions [...] l'Hématite fibreuse de Siegen[...]

*CHALKOSINE. MIN. — N[...] M. Beudant au Cuivre sulfur[...] et SULFURES.

*CHALKOTRICHITE (χα[...] θρίξ, cheveu). MIN. — MM. G[...] haupt ont désigné ainsi le [...] rouge en filaments capillaires [...] Bannat, qu'on a confondu a[...] rouge octaédrique, mais qui [...] distinct par sa forme cristalli[...] aussi par sa composition. D'[...] ten, il renfermerait un peu [...]

CHALOUPE CANNELÉE [...] vulgaire de l'*Argonaute Arg*[...]

CHALUC. POISS. — Nom vu[...] *Merlus*.

CHALYBÆUS. OIS. — [...] genre Calybé de Cuvier (*Règ*[...] membré des Cassicans. *Voye*[...]

CHALYBÉ. OIS. — *Voyez* [...]

*CHALYBÉ (nom mythol[...] Genre de Lépidoptères, fami[...] nes, tribu des Yponomeutide[...]

id. de France, t. X, p. 343,
x dépens du g. *Yponomeuta*
'il a été réduit par M. Treit-
érise ainsi : Palpes très ar-
ux premiers articles com-
ent, et le dernier très grêle
Trompe peu développée.
Abdomen court, large et
rieur des premières ailes
condes ailes étroites.
ndé sur une espèce décou-
mière fois dans la Russie
Pallas (*Voyage en Russie et
trionale*, *append.*, t. VIII,
uvée depuis en Espagne et
a France : c'est la *Phalæna*
a même que la *Tinea au-*
a l'*Yponomeuta id.* Treits.
(D.)

s. — *Voyez* CALYBE.
.—Nom latin du g. Came.
MOLL.— *Voy.* CAMACÉES.
ANUS, Rumph. BOT. PH. —
Linn.
AMUS, Nees. BOT. PH. —
Palis.
ASUS, Tourn. BOT. PH. —
u g. *Lonicera*. *Voy.* CHÈVRE-

MIS, Gr. BOT. PH. — Syn.
nus, syn. de *Rhodothamnus*,

ENE, Mitch. BOT. PH.—Syn.

EA (χαμαί, à terre; δόρυ,
Genre de Palmiers améri-
ies, arundinacées, s'élevant
à de 4 à 5 mètres, et ne dé-
quefois 1 à 2 mètres, por-
pinnées, engainantes à la
moins éloignées, et laissant
des cicatrices annulaires,
s Bambous et des Rotangs.
nnules plus ou moins nom-
étroites et lancéolées, d'au-
elliptiques et acuminées,
t très élégant à ces petits
lusieurs espèces sont actuel-
dans les serres de nos jar-
t l'avantage de fleurir assez
et d'exiger une culture plus
de la plupart des plantes de
utes les espèces de ce genre sont dioïques; les spadices rameux, naissant à l'aisselle des anciennes feuilles déjà détruites, forment une panicule grêle sortant de plusieurs spathes courtes qui ne les enveloppent que dans leur jeunesse. Les fleurs mâles ont un calice court, trilobé, et trois pétales ovales, connivents, valvaires; les étamines au nombre de six, à filaments courts, libres, naissant du fond de la fleur, et entourant un rudiment d'ovaire; les fleurs femelles ont leurs enveloppes florales plus courtes et étroitement imbriquées; elles entourent immédiatement un ovaire triloculaire surmonté de trois petits stigmates sessiles. Le fruit est une baie presque toujours monosperme par suite de l'avortement constant, dans la plupart des espèces, de deux des ovules. Les fleurs sont jaunes ou verdâtres; les fruits ovoïdes sont ordinairement noirâtres, quelquefois jaunes ou rougeâtres.

La plupart de ces jolis petits Palmiers viennent du Mexique ou des Andes du Pérou, quelques uns du Brésil ou de Caracas. C'est sur une espèce de cette dernière localité, figurée par Jacquin dans le jardin de Schönbrun sous le nom de *Borassus pinnatifrons*, que Willdenow a établi le genre *Chamædorea*. (AD. B.)

*CHAMÆDORIS (χαμαί, qui s'élève peu; δωρίς, nymphe de la mer). BOT. CR. — (Phycées.) En étudiant le g. *Nesea*, que Lamouroux rangeait parmi ses Polypiers calcifères, nous avons reconnu qu'il se composait d'esp. très différentes par la structure, quoique analogues par le port, et nous en avons conséquemment séparé celle qui nous a servi de type pour fonder (*Comp. rend. Ac. sc.*, séance du 25 juillet 1842) le nouveau g. dont nous donnons ici les caractères : Fronde dressée, tubuleuse, en massue, puis cylindrique, contenant de la matière verte dans son intérieur. De membraneuse qu'elle était dans sa jeunesse, cette fronde devient cornée, pâle et opaque, surtout vers sa base fixée dans le sable de la mer par quelques fibres noueuses et contournées. Avec l'âge, cette partie inférieure est marquée d'étranglements circulaires qui lui donnent l'apparence d'une trachée-artère. De son sommet s'élève une touffe de filaments confervoïdes, rameux et articulés, dont le premier article communique avec le tube de la fronde. Ce g., qui se compose d'une seule espèce, le *C. annulata*

Nob., croît aux Antilles. Nous devons nos exemplaires à M. Duperrey, ingénieur hydrographe de la marine. *V.* encore Decaisne, *Ann. sc. nat.*, août 1842, p. 113. (C. M.)

CHAMÆDRYS, Tourn. BOT. PH. — Syn. de *Teucrium*, L.

* **CHAMÆLAUCIÉES.** *Chamælaucieæ.* BOT. PH.—Ce groupe, confondu primitivement avec les Myrtacées, desquelles il se distingue par ses étamines ordinairement définies et son ovaire uniloculaire, prend chaque jour plus d'importance, et quelques auteurs le considèrent comme devant former une famille distincte. *Voy.* MYRTACÉES. (AD. J.)

CHAMÆLAUCIUM. BOT. PH. — *Voyez* CHAMÆLEUCIUM.

CHAMÆLEA, Tourn. BOT. PH.—Syn. de *Cneorum*, Linn.

CHAMÆLEDON, Link. BOT. PH. — Syn. d'*Azalea*, L.

***CHAMÆLEON**, C. Bauh. BOT. PH. — Syn. de *Cardopatium*, Juss.

CHAMÆLEUCIUM (χαμαιλεύκη, Tussilage). BOT. PH. — Genre de la famille des Myrtacées, type de la tribu des Chamælauciées, formé par Desfontaines (*Mem. Mus.*, V, 39, t. 3, f. *b.*), et ne renfermant encore que 2 espèces, dont l'une, le *C. ciliatum* Desf., est cultivée dans les jardins d'Europe. Ce sont des arbrisseaux indigènes de la partie austro-occidentale de la Nouvelle-Hollande, à feuilles opposées, souvent serrées, éstipulées, semi-cylindriques, ou linéaires-triquètres, à fleurs blanches, axillaires ou terminales, courtement pédonculées. (C. L.)

* **CHAMÆMELES** (probablement *Chamæmelon*, χαμαί, à terre [nain]; μῆλον, pomme. Ce mot, en son entier, était, dit-on, chez les Grecs, le nom de la Camomille). BOT. PH. — Genre de la famille des Pomacées, formé par Lindley (*in Linn., Trans.*, XIII, 104, t. II) sur un arbrisseau de l'île de Madère, encore incomplétement connu, le *Cratægus coriacea* Soland. Les feuilles en sont alternes, simples, coriaces, obovales, obscurément crénelées, luisantes, à stipules décidues; les grappes florales sont bractéées, axillaires, et aussi longues que les feuilles. (C. L.)

***CHAMÆNEMA**, Kutz. BOT. CR. — Syn. d'*Hygrocrocis*, Ag.

***CHAMÆNERION**, Tourn. BOT. PH.— Syn. d'*Epilobium*, L.

***CHAMÆPELIA**, Sw. OIS.—Synonyme de *Columbigallina*, Vieill., qui lui [...]
Voyez COLOMBIGALLINE.

CHAMÆRAPHIS (χαμαί, [...] aiguille). BOT. PH. — Genre de[...] Graminées, tribu des Panicées[...] Brown sur une esp. unique de[...] vace de la Nouvelle-Hollande[...] *cea*), à feuilles distiques, liné[...] arrondie; épi composé de fleu[...] distiques, parallèles sur un a[...] munies à leur sommet d'une [...] gue. Cette plante a les plus g[...] avec les Panics.

***CHAMÆREPES** (χαμαιρεπ[...] BOT. PH. — L'*Ophrys alpina* [...] type et l'unique esp. de ce g., fo[...] gel dans la famille des Orch[...] des Ophrydées. C'est une peti[...] bacée, vivace, croissant sur l[...] de l'Europe médiane, à rhi[...] culé; à feuilles graminéennes[...] base; à inflorescence spicifor[...]

CHAMÆRHIPIS. INS. — [...] RHIPES.

***CHAMÆRHODÉES.** *Cha*[...] PH. — Tribu établie par MM. [...] Gray dans le groupe des Drya[...] grandes divisions des Rosacée[...]

***CHAMÆRHODOS** (χαμαί, ῥόδον, rose). BOT. PH. — Genr[...] des Rosacées, tribu des Dry[...] rhodées, établi par Bunge (in [...] I, 429; *Ledeb. ic.*, 257), et [...] 7 espèces. Ce sont des vég[...] queux, couverts de poils gland[...] sant dans l'Europe médiane. [...] plusieurs dans les jardins. [...] sont alternes, tripartites ou bi[...] tiparties, accompagnées de sti[...] les fleurs, blanches ou pourp[...] solitaires ou paniculées.

***CHAMÆRIPHES.** BOT. PH [...] par Gærtner au genre *Chama*[...] *Voyez* ce mot.

CHAMÆROPS (χαμαί, à [...] broussailles). BOT. PH.—Genr[...] établi par Linné, remarqua[...] renferme les espèces de cette [...] tendent le plus vers le pôle b[...] dans l'ancien continent; en [...] genre Sabal étend peut-être se[...] plus loin. Les *Chamærops* so[...] des Palmiers de petite dimensi[...]

ent dans la nature plus de 4 à 5 mè- et souvent même présentant à peine ge distincte au-dessus du sol. L'espèce s connue est le *Chamærops humilis* des de la Méditerranée, très abondante es parties les plus chaudes de cette ré- rare ou manquant complétement dans rties nord, en France, par exemple. se montre en effet qu'au-delà du en Italie et en Espagne. Sur toute la européenne de la Méditerranée, on ne e qu'une variété sans tige apparente, ant réellement le nom de *humilis*; en ie, sa tige s'élance souvent davantage, nant quelques mètres d'élévation, soit influence du climat, soit qu'il existe pays une variété distincte. En Amé-, le *Chamærops histrix* représente, dans orgie et la Floride, notre espèce euro- se, et se fait remarquer par les longues s noires, dressées, qui accompagnent ses des feuilles; enfin quelques espèces imparfaitement connues croissent à la , au Japon, au Népaul et au Mexi- Tous ces Palmiers ont des feuilles fla- ormes assez petites, dont les bases très chées laissent de nombreuses écailles tige; le sommet du pétiole est tronqué. eurs, dioïques ou polygames-dioïques, disposées en panicules, et leur spa- st renfermé dans plusieurs spathes d entièrement closes, puis fendues et nt à la base du spadice. Le calice, à es et 3 pétales valvaires, renferme 6 à mes, dont les filaments sont soudés base; dans les fleurs femelles ou her- dites, ces filaments sont réunis en pule hypogyne qui entoure la base ires. Il y a trois ovaires distincts sur- chacun d'un stigmate subulé sessile. ts sont des baies monospermes, ternées ites à un moindre nombre par avor- , quelquefois plus nombreuses dans vidus cultivés. Le périsperme est cor- èrement runciné, et l'embryon latéral près de sa surface externe. (Ad. B.)

AMÆRRHIPES (χαμαιρεπής, qui e vers la terre). INS. — Genre de Co- res pentamères, famille des Serricor- tribu des Rhipicérides, établi par La- e (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. IV,) et adopté par M. de Castelnau (*Hist. des Insectes*, Buffon-Duménil, t. I, p. 256), qui en a mal à propos changé le nom en celui de *Chamærhipis*. Latreille le carac- térise ainsi: Point de palettes sous les tarses; leur dessous simplement garni de duvet. Mandibules moyennes, débordant à peine le labre. Ce genre est fondé sur une seule es- pèce du Sénégal nommée, par l'auteur, *Chamærrhipes ophthalmicus*, et qui paraît être la même que le *Chamærrhipes senega- lensis* de M. de Castelnau. (D.)

*CHAMÆSAURA (χαμαισαῦρα, petit lé- zard). REPT. — Schneider, dans le second volume de son histoire des Amphibies, avait réuni, sous la dénomination générique de *Chamæsaura*, huit espèces de Sauriens Chal- cidiens et Scincoïdes, dont les erpétologis- tes modernes ont fait autant de genres dis- tincts, et l'espèce à laquelle seule est resté ce nom, le *Lacerta anguina* de Linné, a même servi à l'établissement de celui que Merrem appelle *Monodactylus*. C'est un ani- mal serpentiforme, propre à l'Afrique aus- trale. Toutes ses écailles, sauf celles de la tête, sont lamelleuses, minces, rhomboïda- les, très imbriquées et carénées à leur milieu. Les pattes, au nombre de quatre, res- semblent à de simples stylets, à l'extrémité desquels on voit un petit ongle pointu; la langue est en fer de lance; le corps manque du sillon bilatéral des autres Chalcidiens, famille d'animaux dans laquelle se place le *Chamæsaura*. (P. G.)

*CHAMÆSAURINA. REPT. — M. Ch. Bonaparte, dans son tableau méthodique de la classe des *Amphibia*, distingue sous ce nom une tribu de la famille des *Ophio- sauridæ*, dont le caractère est d'avoir les squames étroites, aiguës et égales sur le dos et sur l'abdomen. (P. G.)

*CHAMÆSCIADIUM (χαμαί, à terre; σκιάδιον, ombrelle). BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Ammi- nées, formé par C.-A. Meyer (*Verzeich. Cauc. Pflanz.*, 122) sur le *Bunium acaule* de Bie- berstein, et ne renfermant encore que cette espèce. C'est une plante basse, acaule, crois- sant sur le Caucase, à racine fusiforme, al- longée; à feuilles radicales bipinnatiséquées, dont les segments multipartis, les lobes li- néaires-sétacés; à involucre et involucelles polyphylles dont les folioles subulées; à fleurs jaunes. Elle est cultivée dans les jar- dins botaniques. (C. L.)

***CHAMÆSPHACOS** (χαμαί, à terre [nain]; σφάκος, sauge). BOT. PH. — Schrenk a, dans son *Enumeratio Plantarum novarum* (28), établi ce genre, appartenant à la famille des Labiacées, pour une petite plante annuelle, croissant dans la Soungarie. Elle est glabriuscule ; les feuilles en sont ovales-oblongues, aiguës, bordées de dents rigides et séteuses ; les fleurs subsessiles, solitaires, axillaires et accompagnées de bractées courtes et sétacées. (C. L.)

CHAMÆSTEPHANUM, Willd. BOT. PH. — Syn. d'*Achyropappus*, H.-B. K.

***CHAMÆZA**, Vig. (χαμαί, à terre ; ζάω, je vis). OIS. — Genre formé par Vigors, en 1825, dans la famille des Fourmiliers, sur une espèce assez voisine des *Grallaria* de Vieillot, quoique en différant sous plusieurs rapports. Swainson la confondait avec eux ; et Ménétrier, dans sa *Monographie des Myothères*, en a fait autant. Cependant l'espèce type ne présente pas, avec les Échassiers, dans l'ensemble de ses formes, cette similitude qu'offrent les *Grallaria*, et qui leur avait valu ce nom de la part de Vieillot. Les caractères génériques sont, d'après Vigors : « Bec court, légèrement arqué, couvert, à sa base jusque sur les narines, par les plumes frontales. Ailes très courtes, arrondies. Tarses longs et grêles, à doigts assez allongés, l'externe réuni à sa base avec le médian ; pouce allongé, robuste, ainsi que son ongle qui est très comprimé. Queue courte, épaisse, arrondie. » L'espèce type, le *Ch. meruloides* Vig., ou FOURMILIER FLAMBÉ (Less., *Tr. d'orn.*), qui est brun-roux en dessus, blanc-roussâtre en dessous, avec des mèches noires longitudinales, offre au premier abord l'aspect d'une Grive, ce qui lui a valu son nom ; mais, par ses mœurs humicoles et sa nidification sur le sol, selon M. Ménétrier (*Monog. des Myothères*), il se rapproche entièrement des Grallaries ; et peut-être, malgré quelques différences de forme, serait-il mieux de l'y réunir. L'espèce type n'est pas rare au Brésil. *Voyez* GRALLARIE. (LAFR.)

CHAMAGROSTIS, Borkh. BOT. PH. — Syn. de *Mibora*, Adans.

CHAMALIUM, Juss. BOT. PH. — Syn. de *Cardopatium* du même auteur.

CHAMAREA. BOT. PH. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Sésélinées, établi par Ecklon et Zeyher (*Enum.*, 346), et dont le type est l'*Anethum capense* de Thunberg. Il ne contient encore que 2 espèces [illegible] sont des plantes herbacées [illegible] croissant au Cap, à tige cylindrique [illegible] mifiée, glabre. Toutes les feuilles [illegible] cales, tripinnatiséquées, à segments [illegible] fastigiés ; les fleurs blanches, dis[illegible] ombelles quadri-quinquéradiées, et [illegible] d'ombellules 9-12-flores ; les [illegible] les involucelles 4-5-phylles, à fol[illegible] acuminées, striées, décidues. [illegible]

CHAMEAU. *Camelus*, Linn. [illegible] animaux que nous comprenons [illegible] dénomination générale forment [illegible] groupes qui, par l'espèce d'[illegible] leurs caractères, embarrassent [illegible] naturalistes classificateurs. [illegible] thodes le plus généralement [illegible] jourd'hui, et dans lesquelles [illegible] fères sont classés d'après [illegible] tions tirées des organes de la [illegible] de la mastication, il est assez [illegible] déterminer le rang que doivent [illegible] ment occuper les Chameaux ; et, [illegible] chant à l'ordre des Ruminants, [illegible] évidemment l'harmonie d'un [illegible] leurs très naturel. En effet, à [illegible] de la fonction physiologique de la [illegible] tion et de l'appareil organique [illegible] son accomplissement, les Chameaux [illegible] aucun des caractères assignés à [illegible] Leurs pieds sont bifurqués, il est [illegible] leurs doigts ne sont pas revêtus de [illegible] qui, dans les Ruminants à cornes, [illegible] au côté interne, de manière à leur [illegible] le nom d'animaux à pieds fourchus. La [illegible] tition présente des caractères [illegible] différentiels. Tous ont des canines [illegible] mâchoires, et quelques uns des [illegible] la mâchoire supérieure ; enfin, l'appareil de la rumination présente lui-même des dispositions organiques spéciales. [illegible] Chevrotains, le grand genre des [illegible] peut être considéré comme établissant [illegible] quelques rapports, un passage des [illegible] dermes aux Ruminants. Nous le [illegible] en deux sous-genres, savoir : les Chameaux *proprement dits* et les *Lamas*.

A. Chameaux proprement [illegible]

Camelus.

Les caractères de ce groupe [illegible] résumer ainsi : Mâchoires portant [illegible]

et en bas ; deux incisives à la érieure, six à l'inférieure ; ières en haut, dix en bas. s, garnis en dessous d'une es- lle qui avance jusque vers doigts. Des bosses ou loupes le dos.

caractéristique, nous avons a détermination des dents, la r de Frédéric Cuvier. Nous ont que la question aurait be- diée de nouveau. Ce natura- semble avoir hésité. En effet, la mâchoire inférieure, cor- mine supérieure, ressemble ne canine. Elle est séparée molaires par un espace con- s elle est très petite, et, im- a avant, se trouve une grande p plus longue et plus forte, ns les caractères d'une véri- oit-on, à l'exemple de F. Cu- rticle CHAMEAU du *Diction- naturelle*, considérer cette e dépendant des incisives, à voir une canine, comme il ans son ouvrage sur les dents s? Cette dernière manière de it préférable ; toutefois, la n complétement résolue que herches faites sur les jeunes t sûrement déterminé le lieu le cette dent. Dans le cas où ait qu'elle prend naissance inférieur, il faudrait bien y e. Au reste, cette détermi- oute ici une assez faible im- nous avons quelque peu in- t, c'est seulement pour mon- mple de plus, combien ces l'*incisives* et de *canines*, aux- ssifications mammalogiques caractères les plus essen- l'être encore nettement défi- grand nombre de cas, les que nous possédons à cet a près suffisantes. Personne sur la valeur de ces termes d'un Carnassier, d'un Ru- s, etc. ; mais la difficulté se itôt qu'on veut les appliquer e transition. Nous nous con- naler a cet égard l'embarras évident qu'a éprouvé F. Cuvier dans la dé- termination des dents des Insectivores, et les contradictions qu'il n'a pu éviter.

Les pieds des Chameaux sont bifurqués comme ceux des autres Ruminants, c'est- à-dire qu'il ne reste que deux doigts à cha- cun d'eux ; mais ces doigts ne sont pas en- veloppés de corne, et portent seulement, sur la dernière phalange, un ongle assez court et crochu. Ce qui distingue surtout ces or- ganes de la locomotion, c'est une espèce de semelle de nature cornée qui, partant de la partie postérieure, protége les doigts dans presque toute leur étendue, en sorte que, vus en dessous, ils n'ont l'air d'être séparés qu'à leur extrémité.

L'appareil de la digestion ressemble, dans ses dispositions générales, à ce qu'on voit chez les autres Ruminants. On retrouve ici les quatre estomacs caractéristiques ; mais la panse présente une particularité digne d'être signalée : elle semble partagée en deux po- ches bien distinctes. L'une d'elles ne diffère en rien de ce qu'on observe chez les ani- maux de ce groupe ; l'autre, au contraire, présente des espèces de cellules cubiques disposées d'une manière assez régulière. C'est cette portion de la panse à laquelle quelques anatomistes ont donné le nom de *réservoir* ou de cinquième estomac. Nous re- viendrons plus loin sur les fonctions qu'on peut lui attribuer.

Un autre caractère du genre qui nous oc- cupe consiste, comme chacun le sait, en des excroissances ou bosses placées sur le dos, et dont le nombre varie de une à deux. Ces bosses sont des espèces de loupes adi- peuses ; on ne trouve dans leur intérieur ni muscles ni os, et la colonne vertébrale ne subit aucune déviation dans les endroits qui leur correspondent.

A ces signes distinctifs s'en joignent d'au- tres d'une moindre importance, mais dont l'ensemble donne aux animaux qui nous oc- cupent un aspect général tout particulier. Leur tête, petite et fortement arquée, semble terminée par une lèvre supérieure fendue dans son milieu, et dont les deux moitiés, susceptibles de mouvements très variés, peu vent se mouvoir séparément. C'est dans cet organe que paraît surtout résider le sens du toucher. Ils s'en servent évidemment pour palper les objets qu'on leur présente, et les

sensations qu'ils acquièrent par ce moyen semblent être assez délicates.

Les yeux des Chameaux sont saillants et ternes, ce qui donne à leur physionomie quelque chose de stupide. Ces yeux sont d'ailleurs, comme ceux des autres Ruminants, protégés par une double paupière. L'ouverture de la pupille est oblongue et horizontale. On ne trouve pas chez eux de larmiers. Le sens de la vue paraît, au reste, très développé chez ces animaux.

Quoique les conques de l'oreille soient peu développées, l'ouïe est très exercée dans le Chameau. Au moindre bruit il s'éveille, et a l'air d'écouter avec attention.

Les narines sont percées assez loin de l'extrémité du museau. Elles forment, dans la peau, deux simples fentes que l'animal ouvre et ferme à volonté. On ne trouve autour d'elles aucune trace de ce corps glanduleux qui forme le mufle des autres Ruminants, et qui acquiert dans le Bœuf un développement si considérable. Nous manquons de détails plus précis sur l'appareil olfactif; mais les sensations dont il est le siége paraissent développées, car le Chameau leur doit de découvrir, à des distances souvent très considérables, les sources si rares dans les pays qu'il habite.

La langue est, chez nos Ruminants, fort longue, molle, très mobile et recouverte d'une membrane muqueuse, lisse et très douce au toucher. Malgré la sobriété proverbiale du Chameau, le sens du goût est loin d'être en lui aussi obtus qu'on pourrait le croire. Si, dans ses longs et pénibles voyages au travers du désert, il sait se contenter des herbes grossières et desséchées qui se rencontrent dans ces lieux désolés, il sait aussi dans l'occasion choisir le meilleur fourrage, et, pour lui comme pour un grand nombre d'autres animaux, le sel est une friandise qu'il recherche avec avidité.

Pour compléter ce que nous avons à dire sur les caractères extérieurs des Chameaux, nous ajouterons que la tête est placée sur un cou long et grêle, partant d'un corps dont la masse disgracieuse semble beaucoup trop considérable pour les jambes qui la supportent. Ce défaut de proportions est surtout très marqué pour le train postérieur. Le pelage, dont l'épaisseur et la couleur varient au reste selon les races, se compose de poils laineux, mêlés de qu[...] est toujours plus long et plus [...] tête, les bosses et les cuisses, [...] qui ajoutent encore à l'étran[...] Chameaux présentent au pu[...] Joignons à ce qui précède une [...] rassée, des mouvements qui s[...] cuter toujours avec malad[...] aurons une idée du triste ext[...] animaux les plus utiles, c[...] sente à lui seul le Cheval, [...] Mouton.

Les Chameaux ont la verg[...] rière; les mâles et les femelle[...] même manière. Mais, pendant l[...] gane génital se redresse et s[...] L'accouplement ne se fait qu'a[...] de difficulté. D'après quelqu[...] ciens, ces animaux peuvent [...] à l'âge de trois ans; mais cett[...] semble peu fondée, car ils n'[...] viron la moitié de leur cr[...] melle porte douze mois, et [...] pendant un an. Lorsqu'on v[...] animaux vigoureux, on l[...] Chameau téter et paître en l[...] l'âge de quatre ans. Alors [...] commence à le charger et à l[...] ler. En agissant autrement, o[...] tardir l'espèce. Ce résultat [...] manifeste dans l'Inde, où les [...] ditions des Anglais, nécessita[...] immense de ces animaux, l[...] ployer trop jeunes. La plu[...] résister à la fatigue; et auj[...] toute l'étendue des possessi[...] ques, il est fort difficile de s[...] Chameaux.

L'or et la soie, a dit Buffon[...] les vraies richesses de l'Or[...] Chameau qui est le trésor [...] paroles de notre grand natur[...] faitement vraies. Le Chameau[...] habitants des contrées où il s[...] que le Renne est pour le[...] nourrit de son lait, plus ab[...] rant plus long-temps que c[...] che; de sa chair, qui, chez l[...] dit-on, aussi bonne que celle [...] habille de son poil, plus long[...] leux, dans quelques races, q[...] les plus estimées. Dans ses lo[...] au milieu des déserts, l'Ara[...]

s de ses Chameaux comme litière pour bêtes de somme, comme combustible r préparer ses aliments ; et retire de ses ments le sel ammoniac que, pendant siècles, il a seul fourni à l'industrie.

est surtout comme bête de somme que meau est précieux à son propriétaire. Il a pu rendre habitables ces contrées où l'Arabe a, de tout temps, trouvé asile pour sa farouche indépendance ; il a pu rapprocher par le commerce peuples que des océans de sable sépa- les uns des autres : aussi les Orien- t-ils appelé, dans leur langage figu- Navire du désert. Il doit ses avantages x circonstances principales : la con- de ses pieds et l'extraordinaire é à laquelle on l'accoutume. La se- rge et plate que la nature a éten- ses doigts lui permet de marcher cer dans des sables mouvants où resterait comme enseveli, d'où le se tirerait pas sans des efforts et au-dessus de ses forces. Cette , d'ailleurs si bien appropriée spécial, le rend peu propre à la les terrains glissants, dans les sur les sentiers rocailleux.

é du Chameau est proverbiale mais il faut ajouter que c'est, en , une qualité acquise. Sous ce Chameaux élevés pour vivre rts de l'Arabie et de l'Afrique périeurs à ceux qui habitent des s favorisées de la nature. Les dressent de bonne heure. Dès naissance est terminée, on com- égler leurs repas, qu'on éloigne davantage, en même temps ue graduellement la quantité de iture. On les habitue surtout à se boisson, et, par cette éducation, on à portée de supporter une absti- ement difficile à comprendre. Un chargé de huit cents à mille livres, x à douze lieues sous un soleil brû- a souvent pour tout aliment qu'une de grains, quelques dattes ou une pelote de pâte de maïs. Il est souvent à dix jours sans boire ; mais, au bout temps, s'il passe dans le voisinage mare d'eau, il la sent, fût-elle à une -lieue de distance ; et, doublant aussitôt le pas, il court se désaltérer pour la soif passée et pour la soif à venir.

Cette faculté du Chameau de se passer de boire pendant un temps considérable, bien que placé dans les conditions les plus propres à développer en lui la soif, a été généralement attribuée à ce qu'il déposait dans le *réservoir* une provision d'eau qui s'y conservait sans subir d'altération. En effet, à quelque époque qu'on ouvre le corps d'un de ces animaux, on trouve, dans cette partie de la panse, une certaine quantité de ce liquide à peu près pur, accumulée dans les cellules dont nous avons parlé. Plus d'une fois des voyageurs perdus dans les sables ont eu recours à ce moyen pour se procurer de l'eau, et ont conservé leur vie en sacrifiant celle d'un certain nombre de leurs Chameaux ; mais il nous paraît peu probable qu'il n'y ait là qu'une simple conservation. Il nous semble plus raisonnable et plus d'accord avec la généralité des faits de regarder la présence de l'eau dans ces réservoirs comme due à une véritable sécrétion. Ce phénomène n'aurait dès lors rien de plus extraordinaire que la sécrétion de l'air dans la vessie natatoire de quelques Poissons, ou mieux que celle de l'eau dans l'urne des *Nepenthes*.

Ce n'est pas seulement d'eau que les Chameaux semblent faire provision pendant leurs heures d'abondance. On dirait que, destinés par la nature à traverser de longs jours de disette, ils ont également reçu le don de mettre en réserve une certaine quantité d'aliments solides que l'organisme sait retrouver quand le besoin s'en fait sentir. Les loupes graisseuses ou bosses qu'ils ont sur le dos paraissent du moins jouer ce rôle important. Lorsque le Chameau est quelque temps privé de sa ration ordinaire, on voit ces éminences diminuer ; et, après un long et pénible voyage, on ne trouve plus à leur place qu'une espèce de poche formée par la peau, et qui retombe le long du dos. Le corps tout entier maigrit en même temps et les forces diminuent bientôt avec rapidité. Pour que ces animaux puissent rendre tous les services qu'on en peut tirer, il leur faut un certain degré d'embonpoint : aussi les marchands qui font le voyage de la Barbarie en Éthiopie partent-ils avec des Chameaux gras, et capables de

porter de lourdes charges. A leur retour, ces mêmes Chameaux sont excessivement amaigris et affaiblis. Ils les vendent alors vil prix à des Arabes qui les engraissent et la vigueur leur revient avec l'embonpoint. Nous ne pouvons signaler ces phénomenes, sans faire remarquer combien ils semblent venir à l'appui des doctrines physiologiques que M. Dumas commence à introduire dans la science.

Les Chameaux appartiennent à l'ancien continent, et se trouvent surtout en Afrique et en Asie. Des deux especes qu'on connait, l'une parait préferer les climats tempérés, et se trouve, dit-on, jusque sur les bords du lac Baikal. L'autre s'acclimate au contraire dans tous les pays chauds. Ce genre occupe, dans la portion orientale de l'ancien continent, une zone de trois à quatre cents lieues de large, et qui s'étend de la Barbarie jusqu'en Chine. Au midi, ces animaux, qui semblent redouter la zone torride, s'arrêtent là où l'on commence à trouver l'Eléphant. Au reste, la mere-patrie des Chameaux, comme celle du Chien et du Cheval, est tout-à-fait inconnue. Entierement soumis à l'homme, ce genre semble ne se multiplier qu'avec lui, et les quelques Chameaux sauvages qu'on rencontre dans le midi de la Tartarie doivent bien évidemment leur origine à des individus mis en liberté, par suite des opinions religieuses de quelques unes des hordes à demi-sauvages qui parcourent ces deserts.

On comprend que des animaux aussi complétement domestiques doivent avoir été profondément modifiés: aussi existe-t-il un grand nombre de races qui varient de pelage, de taille, de proportion. Les Chameaux du Turquestan ont, dit-on, jusqu'à sept pieds et demi au garrot, et, selon le pere du Halde, il s'en trouverait en Chine dont la taille n'excéderait pas celle de l'Ane. On est dès lors fort embarrassé pour reconnaitre s'il faut rapporter toutes ces variétés à une seule souche primitive. Buffon, se fondant sur ce que toutes ces races peuvent se croiser entre elles et donner naissance à des produits féconds, n'admet qu'une seule espece, mais nous devons dire que, dans l'histoire de cet animal, cet illustre naturaliste a peut être accordé trop à l'influence de la domestication. C'est ainsi qu'il attribue uniquement à l'éducation la [illegible] dont tous les Chameaux s'accroupissent pour se reposer, et même il regarde le développement des callosités qu'ils portent aux genoux et au sternum, comme un [illegible] de l'esclavage héréditaire auquel l'espèce a été soumise de tout temps. Lacépède, au contraire, et avec lui la plupart des naturalistes de nos jours admettent deux espèces distinctes de Chameaux caractérisées par le nombre des bosses. Nous adopterons cette maniere de voir.

1. Le Chameau a deux bosses, ou Chameau proprement dit (*Camelus bactrianus* [illegible]). — Cette espece est la plus grande [illegible] et parait avoir subi moins de [illegible] que celle dont nous parlerons [illegible]. Il a de 6 à 7 pieds de hauteur [illegible] même davantage. La [illegible] du pelage est d'un brun [illegible] moins foncé. Le poil est [illegible] que tout le corps, mais il [illegible] vient comme crépu sur les bosses [illegible] du cou. Au-dessous de la [illegible] forme de longues mèches [illegible] autant de fanons, et entourant [illegible] de devant d'épaisses manchettes.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit en parlant des Chameaux en général. Cependant [illegible] Jardin des Plantes, sur deux [illegible] les qui y ont vécu pendant plusieurs années, quelques observations qui ont de l'interet. Ces animaux entraient en rut à la fin de l'automne; et cet état [illegible] par ces sueurs d'une odeur très forte et très désagréable, par un écoulement fourni par produisant un organe glanduleux [illegible] rière la tête, par la perte de l'appétit. Ils cessaient presque entièrement [illegible], et, comme le rut durait près de quatre mois, ils maigrissaient beaucoup. Leurs bosses [illegible] fondaient [illegible] se réduisant [illegible] peau affaissée sur lui-même. Après [illegible] nait la mue qui faisait tomber les poils, et ceux-ci ne commençaient à repousser qu'au bout de deux mois. Ce n'était que qu'au mois de juin que les poils avaient pris toute leur longueur, en sorte que ces animaux étaient en quelque sorte nus pendant l'hiver, et ne recouvraient leur toison que pendant l'été.

Le Chameau était connu des anciens [illegible]

s d'Aristote, le nommaient Cha-
Bactriane. On l'élève principa-
les climats tempérés, et c'est
e jusqu'au lac Baïkal. Dans la
hibet, les provinces septentrio-
erse, cette espèce est pour ainsi
employée. Elle supporte fort
s assez rigoureux. Les deux in-
s qui ont vécu à la ménagerie du
antes avaient été employés, en
mme bêtes de trait. On en a vu
jusqu'en Pologne. Il n'y a pour
s de doute que l'espèce ne s'ac-
lement en France, surtout dans
s méridionales, et il est inutile
r les services qu'on pourrait re-
troduction dans quelques unes
tées, par exemple, dans les
Gascogne, où elle trouverait un
le à celui de sa propre patrie.
s de la compagnie qui se pro-
iter ces plaines presque dé-
turaliser chez nous un animal
ment utile, et d'imiter en cela
e de Toscane. On sait que ce
oduit les Chameaux dans ses
s'y sont multipliés, et qu'aujour-
ent comme bêtes de somme à
de ses propriétés.

MEAU A UNE BOSSE OU DROMA-
medarius Linn.). — Cette espèce
facilement de la précédente en
a qu'une seule bosse placée au
s. Ses formes sont d'ailleurs
et moins massives que celles
. Répandue sur une plus grande
obe, et chez des nations dont
t le genre de vie diffèrent da-
e a subi de très nombreuses
s, et nous sommes loin de con-
ement toutes ses variétés. Les
es dont parlent les voyageurs
sidérablement pour la taille, les
, la couleur et la nature du pe-
es sont presque nues, d'autres
ment couvertes de poils longs et
teintes qu'ils présentent varient
un très foncé jusqu'au blanc.
s, la mue est complète comme
meau ; chez d'autres, elle ne se
à peu et d'une manière par-
'il y a de plus remarquable, c'est
tions atteignent jusqu'aux fonc-

tions qui d'ordinaire échappent le plus com plétement à l'empire de l'homme. Ainsi, le rut s'est manifesté à des époques très différentes chez les individus appartenant à trois races distinctes, et qui ont pu être observés avec soin au Jardin des Plantes. Chez un Dromadaire venu d'Alger, cet état commençait en février. Il se manifesta au mois de mai dans deux autres individus venus l'un d'Égypte et l'autre de la Turquie.

L'espèce du Dromadaire habite le midi des contrées où l'on trouve le Chameau. Elle semble redouter davantage le froid, et mieux supporter la chaleur. C'est elle qu'on emploie exclusivement dans les voyages à travers le désert ; et, sous ce rapport, on distingue deux races principales qui ne diffèrent peut-être que par suite d'une éducation qui a commencé de très bonne heure. Dans la première, destinée à porter des fardeaux, on recherche surtout la force, et cette qualité est sacrifiée à la légèreté. Dans la seconde, au contraire, on a développé, autant que possible, cette dernière qualité. Les Dromadaires coureurs ont des formes plus sveltes ; leur taille est aussi un peu moindre que celle des Dromadaires porteurs ; mais la rapidité de leur marche au milieu des sables brûlants des déserts a quelque chose de merveilleux. On assure qu'ils franchissent, sans s'arrêter, un espace de 40 à 50 lieues en un jour. Pendant ces courses forcées, leurs conducteurs ne cessent de chanter. Ils prétendent que le Dromadaire aime la musique, et que c'est le meilleur moyen de soutenir son courage.

B. **Lamas.** *Auchenia*, Illig.

Les Lamas sont, dans le Nouveau-Monde, les représentants des Chameaux, dont ils possèdent tous les principaux caractères. On avait cru que leur panse ne présentait pas le renflement particulier désigné sous le nom de réservoir; mais M. Duvernoy a démontré le contraire, et, de plus, a reconnu que, même dès leur bas âge, la panse offrait déjà une étendue bien supérieure à celle des autres estomacs; ce qui, dans les Ruminants ordinaires, ne se manifeste que chez les adultes.

Les Lamas se distinguent des Chameaux par l'absence de bosses sur le dos, et par la séparation complète des doigts. D'ailleurs, leurs formes sont plus sveltes, et se rap-

prochent davantage de ces justes proportions, d'où résulte pour nous un ensemble gracieux. Leur taille est moindre que celle des Chameaux ; sous ce rapport, ils rentrent dans la loi générale proposée par notre illustre Buffon.

Le nombre des espèces qui doivent être rapportées au genre Lama est loin d'être fixé d'une manière certaine. Le désaccord que présentent là-dessus les naturalistes tient sans doute à la domestication subie par une ou plusieurs de ces espèces, et à la diversité des races qui en a été le résultat. Nous n'admettrons comme distinctes que les trois qui, ayant vécu au Jardin des Plantes, ont pu être assez étudiées pour qu'il ne reste que peu de doutes à leur égard.

1. Le Guanaco ou Lama proprement dit (*Camelus llacma* Linn.). — Le Lama était la seule bête de somme employée par les habitants du Pérou, lors de la découverte de l'Amérique, et cet animal, comme plusieurs autres, dont l'utilité pour l'homme est de tous les instants, n'y existait plus à l'état sauvage. Du moins M. de Humboldt pense que ceux qu'on rencontre libres et errants dans les gorges des Cordilières ne sont que les descendants d'individus domestiques. Par suite de cet asservissement de l'espèce entière, il s'était établi plusieurs races distinctes, dont on comprend qu'il devient difficile d'établir avec précision les caractères spécifiques. On peut pourtant dire, d'une manière générale, que la taille du Lama est à peu près celle d'un petit Cheval : il a quatre pieds de hauteur au garrot, et cinq de longueur. Sa tête est petite et bien placée. Il porte des callosités au sternum, aux genoux et aux carpes. Son poil varie de couleur, d'épaisseur et de longueur ; mais les teintes brunes paraissent y dominer, et il est toujours plus long et plus frisé sur le corps que sur la tête, le cou et les jambes.

L'emploi du Lama comme bête de somme est bien moins fréquent depuis l'introduction des Chevaux dans l'Amérique du Sud. Cependant, il sert encore à transporter des fardeaux dans les sentiers escarpés des Cordilières, où la sûreté de son pied le rend très propre à cet usage. Il porte 150 livres environ, mais sa marche est très lente ; et, lorsqu'on veut l'accélérer, il se couche à terre comme résolu à se laisser assommer sur place. Cette espèce est d'ailleurs [illegible] plus d'un titre. La chair des jeunes [illegible] excellent manger. Leur peau donne [illegible] assez estimé, et leur poil sert à [illegible] étoffes.

2. L'Alpaca (*C. paco* F. Cuv.). — [illegible] espèce, que les voyageurs n'ont [illegible] que d'une manière assez vague, [illegible] sidérée par quelques naturalistes [illegible] une simple variété de la précédente ; [illegible] d'après les recherches et les obser[illegible] F. Cuvier, elle en paraît être bien [illegible] L'Alpaca n'a guère que 3 pieds de [illegible] garrot, sur 3 pieds 6 pouces de [illegible] manque de callosités ; mais un [illegible] qui le fait reconnaître au premier [illegible] d'œil, c'est l'abondance et la longueur [illegible] poils laineux qui couvrent les côtés [illegible] cou et tout son corps, tandis que la [illegible] n'est couverte que de poils ras et [illegible] tous soyeux, et que l'intérieur des [illegible] et le ventre sont presque nus. La [illegible] l'Alpaca joint à une finesse qui [illegible] que celle des tissus de Cachemire, une [illegible] gueur bien plus considérable ; et [illegible] que, si l'on parvenait à naturaliser [illegible] mal, l'industrie ne trouvât dans sa [illegible] une branche importante de commerce. ([illegible] l'atlas de ce Dictionnaire, [illegible], pl. 11, fig. 1.)

3. La Vigogne (*C. Vicogna* Gmel.). — [illegible] la plus petite espèce du genre qui [illegible] cupe ; mais peut-être serait-elle la [illegible] si l'homme, au lieu de la chasser [illegible] bête fauve et de la détruire peu à peu, [illegible] chait à la soumettre à son empire, [illegible] le Lama. Sa riche toison, qui, par la finesse et le moelleux, surpasse [illegible] laines connues, le récompenserait [illegible] ment de ses soins. Malheureusement, la [illegible] pidité et la paresse des habitants du [illegible] veau-Monde ont opposé jusqu'à ce jour, à la réalisation de ces projets, des [illegible] surmontables. Pour s'emparer des [illegible] cet animal précieux, qui fait l'objet d'un commerce assez considérable, ils le [illegible] vent jusque sur les sommets les plus [illegible] pés des Andes, où il s'est réfugié, et le [illegible] bre en diminue de jour en jour.

La Vigogne ressemble beaucoup au Lama, mais ses formes générales sont plus [illegible] et plus élégantes ; ses jambes plus [illegible] et plus menues. Sa tête plus courte [illegible]

ıt plus large, orné de deux grands
›irs, lui donnent un air d'intelligence
vacité remarquable. La plus grande
u corps est d'un brun légèrement vi-
le reste est de couleur isabelle. La
st jaunâtre; la poitrine, le dessous du
t le dedans des cuisses sont blancs.
qui pend sous la poitrine a jusqu'à
s de longueur. Cet animal paraît être
sociable que le Lama. Cependant,
comme lui à vivre en troupes, ayant
es besoins et les mêmes habitudes,
ien certain qu'avec quelques efforts
iendrait à le rendre également do-
c. (A. DE QUATREFAGES.)

AMEAUX FOSSILES. PALÉONT. —
e n'a point encore fourni d'ossements
du genre Chameau; mais M. Bojanus
onnaître (*Curieux de la nat.*, t. XII)
nts molaires supérieures qu'on lui a
voir été trouvées en Sibérie, et qui ont
nde ressemblance avec celles du Cha-
Comme ce naturaliste y a observé
s différences, il a créé, pour l'animal
ces dents ont appartenu, les noms
ue et spécifique de *Merycotherium*
m (de Μηρυκάζω, je rumine, et θηρίον,
. Depuis, M. Hugh Falconer, le capi-
utley, ainsi que le lieutenant du gé-
er, ont trouvé, dans les collines sub-
ranes, des os fossiles d'une espèce de
u à laquelle ils ont donné le nom de
sivalensis. Ces messieurs assurent
remarqué aucune différence entre
ce Chameau fossile et ceux du Cha-
vant, sans doute le *Camelus bactria-*
leur a servi de point de comparai-
les observations ultérieures consta-
identité, il en faudra conclure que
es de Chameaux sont fort ancien-
u'elles ont vécu longtemps à l'état
avant d'arriver à l'état domestique.
ons les espèces, parce qu'il est fort
qu'on en trouvera du *C. dromeda-*
i bien que du *C. bactrianus*. (L...D.)

EAU. MOLL. — Nom vulgaire du
lucifer.

EAU LÉOPARD. MAM. — Syn. de

EAU DU PÉROU. MAM. — Syn.

EK. MAM —Nom d'une espèce du
-èle.

CHAMÉLAUCE. BOT. PH. — *Voyez* CHAMÆLAUCIUM.

CHAMELEA. BOT. PH. — *Voy.* CAMÉLÉE.

CHAMELEAGNUS. BOT. PH. — Syn. de *Myrica gale*.

CHAMELEO. REPT. — Nom latin du genre Caméléon. On en a dérivé plusieurs dénominations appliquées à la famille qui comprend ce genre : *Chaméléoniens*, *Chaméléonidées*, *Chaméléontidées*, etc. (P. G.)

***CHAMELEOLIS** (*Chameleo*, Caméléon; *olis*, contraction d'*Anolis*). REPT.—Th. Cocteau a créé, sous ce nom, un genre d'Iguaniens distinct de celui des *Anolis* par l'écaillure de son ventre qui est granuleuse, tel est le *Cham. fernandina* (Cocteau *in* Ramon de la Sagra, *Hist. nat. de Cuba*), appelé *Anolis chameleonides*, par MM. Duméril et Bibron (*Erpétologie*, IV, 168). (P. G.)

***CHAMELEOPSIS** (*Chameleo*, Caméléon; ὄψις, apparence). REPT. — Genre de Sauriens créé par MM. Wiegmann et J.-E. Gray, dans la famille des Iguaniens, pour une espèce américaine dont la physionomie extérieure rappelle, jusqu'à un certain point, celle des Caméléons. MM. Duméril et Bibron ne le distinguent pas de celui de *Corytophanes* de Boié, à l'article duquel nous renvoyons.

L'espèce type du genre *Chameleopsis* est le *Quatapulcalt* d'Hernandez, *Chameleo mexicanus* de Wiegmann. (P. G.)

***CHAMERANTHEMUM** (χαμαί, à terre; *Eranthemum*, genre de plantes). BOT. PH. — Genre de la famille des Acanthacées, tribu des Ecmatacanthées, formé par Nees (*in Lindl. Introd.*, *ed.* II, 445), pour un sous-arbrisseau du Brésil, à feuilles opposées, à fleurs en épis lâches, munies de bractées et de petites bractéoles. (C. L.)

CHAMIRA (nom propre). BOT. PH.—Genre de la famille des Crucifères, tribu des Héliophilées, formé par Thunberg (*Nov. Gen.*, II, 48), et ne contenant encore qu'une espèce, le *C. cornuta* (*Bunias paradoxa* Bks., *herb.*). C'est une petite plante herbacée, grêle, annuelle, indigène du Cap, à feuilles pétiolées, cordiformes, grossièrement dentées; à fleurs blanches, disposées en grappes lâches dont les pédicelles filiformes et ébractéés. Elle est cultivée dans quelques jardins botaniques. (C. L.)

CHAMISSOA (Chamisso, botaniste alle-

mand). BOT. PH. — Genre de la famille des Amarantacées, tribu des Achyranthées, formé par Smith (*in Humb. et Bonp.*, *Nov. Gen.*, II, 158, t. 12), et renfermant environ une douzaine d'espèces assez insignifiantes sous le rapport ornemental, et dont une seule jusqu'ici a été introduite dans les jardins botaniques (*C. altissima* Kh.). Ce sont des plantes herbacées ou frutiqueuses, annuelles ou vivaces, glabres ou pubescentes, croissant sous les tropiques des deux continents. Les feuilles en sont alternes; les fleurs disposées en épis axillaires terminaux, ou globuleuses capitées, et dépourvues de feuilles florales. (C. L.)

***CHAMISSONIA**, Link. BOT. PH. — Syn. de *Sphærostigma*, Sering.

CHAMITIS, Soland. BOT. PH. — Syn. d'*Azorella*, Lam.

CHAMLAGU. BOT. PH. — Nom d'une esp. du g. Robinier.

CHAMOIS. MAM. — Nom d'un genre d'Antilopiens. *Voyez* ANTILOPE.

***CHAMOISITE** (d'un nom de lieu). MIN. — Minerai ferrugineux, en masses compactes ou oolithiques, d'un gris-verdâtre, d'une assez grande dureté, et doué de la propriété magnétique. Quelques minéralogistes en font une espèce, bien qu'il soit encore très imparfaitement connu. Sa pesanteur spécifique est de 3,4; il donne de l'eau par calcination dans le tube fermé, devient alors noir et plus magnétique. Il est attaquable par les acides, en laissant de la Silice gélatineuse. D'après une analyse de M. Berthier, il se compose de : Silice, 14,3; Alumine, 7,8; Protoxyde de fer, 60,5; Eau, 18,4. — Il se trouve en couches peu étendues, mais nombreuses, dans les dépôts calcaires de la montagne de Chamoison, arrondissement de Saint-Maurice, dans le Valais. On l'exploite avec avantage comme minerai de Fer. (DEL.)

CHAMORCHIS, Rich. BOT. PH. — Syn. de *Chamærepes*, Spreng.

***CHAMOSTRÆA**. MOLL. — Nom proposé par M. de Roissy pour le genre *Cleidothærus* de M. Stutch. *Voy.* ce mot. (DESH.)

CHAMPACA, Rheed. BOT. PH. — Syn. de *Michelia*, L.

CHAMPIA (nom propre). BOT. CR. — (Phycées). L'Algue qui sert de type à ce g., originaire du cap de Bonne-Espérance, a porté successivement les noms d'*Ulva* et de *Mertensia*, avant de recevoir celui de *Champia*, qu'elle a définitivement conservé. Ce genre, de la tribu des Chondriées, fut établi par Lamouroux (*Essai*, p. 51), en l'honneur de Deschamps, botaniste et médecin, qui faisait partie de l'expédition commandée par d'Entrecasteaux. On le caractérise de la manière suivante : Frondes réunies en touffe, cylindriques, de la grosseur d'une plume d'oie, cloisonnées à des distances rapprochées et en apparence articulées, simples puis dichotomes ou rameuses, à rameaux souvent tournés du même côté. C'est dans l'aisselle de ceux-ci qu'on rencontre le plus ordinairement la fructification, qui est quelquefois latérale. Celle-ci consiste en ramules fasciculés, claviformes ou ovoïdes, dans l'épaisseur desquels sont nichées les sphérospores. Quelques uns de ces ramules se transforment en rameaux, mais restent stériles, nouvelle preuve que la fructification n'est qu'un arrêt de végétation. La couleur de cette Algue est d'abord d'un beau rose qui passe au jaune sale ou au verdâtre. Sa consistance est cornée. Dans le *C. Tasmaniæ* Harv., que nous devons à M. Harvey, cette consistance est membraneuse. On connaît 3 ou 4 espèces de ce g. dont le centre géographique est le Cap. (C. M.)

CHAMPIGNONS. BOT. CR. — *Voy.* MYCOLOGIE.

CHAMPIGNON DE MALTE. BOT. PH. — Syn. de *Cynomorium*.

CHAMPIGNONS DE MER. ZOOL. — Appellation vague donnée à des plantes marines, à des Polypiers et à d'autres productions pélagiennes qui ont une ressemblance plus ou moins parfaite avec les Champignons.

CHAMPSÈS (χάμψαι). REPT. — Au rapport d'Hérodote, les anciens Égyptiens appelaient les Crocodiles χάμψαι; actuellement ils les nomment *Temsah*, ainsi que les voyageurs s'accordent généralement à le rapporter.

Merrem a employé le mot *Champsa* pour désigner le sous-genre des Crocodiles proprement dits. (P. G.)

CHANGEANT. *Trapelus*. REPT. — Sous-genre de Sauriens de la famille des Agamiens, établi par G. Cuvier (*Règne anim.*, II, 35), pour y placer l'*Agama mutabilis*, et qu'il dit être assez difficile à séparer entièrement

Agames trapus et épineux. En sous-genre n'a pas été conservé ; ieurs erpétologistes allemands en vé le nom pour l'appliquer aux roprement dits. MM. Duméril et férent le mot *Agama*. *Trapelus* rec Τραπελός, qui veut dire *Chan*-animaux offrent en effet la par-le changer de couleurs presque ent que les Caméléons. M. Is. pporte, d'après son père qui a, séjour en Égypte, observé des s en vie, que souvent ils sont d'un nuancé de violet, avec la queue noir et des taches rougeâtres , disposées sur le dos, de ma-quatre ou cinq petites ban-ales assez régulières. Dans nts, le bleu est remplacé par r; alors la tête et les pattes sont nuancées de verdâtre, et rien plus les premières couleurs, si petites taches rougeâtres du dos. (P. G.)

oiss. — Nom vulgaire appliqué de Forskal à des Poissons de familles différents, et que M. La-troduit comme dénomination plusieurs espèces qui ont dû ; ainsi, le *Sparus Chani* n'est *cabrilla*; le *Mugil Chani* est etc., etc. (VAL.)

MOLL. — Adanson (*Voy. au* ce nom à une espèce du de Lamarck, *Avicula atlan*- (DESH.)

POISS. — Nom vulgaire appli-al à une espèce de poisson ab-seule dorsale. Cet auteur l'a-ent placé, pour s'en souvenir le nom de *Mugil Chanos*, ait aucun rapport avec les es-nre. Lacépède a désigné sous *Chanos* le genre qu'il établis-cer l'espèce de Forskal, mais les vrais rapports, parce qu'il le Chanos devait être voisin des descriptions incomplètes de dues plus vagues par Lacé-fait oublier ce poisson jusqu'au les naturalistes l'ont retrouvé de l'Inde, mais sans le re-de sorte qu'il fut classé dans un genre particulier sous un nom nouveau, celui de *Lutodeira*. C'est M. Ehrenberg qui a, le premier, retrouvé le poisson de Forskal et nous l'a fait connaître. *Voyez* LUTODEIRA. (VAL.)

CHANT. OIS. — *Voyez* VOIX.

CHANTERELLE. BOT. CR. — *Voyez* CANTHARELLUS.

CHANTEUR. OIS. — Nom vulgaire d'une esp. d'Épervier, *Nisus canorus*, appelé aussi Faucon chanteur, le seul de tous les Rapaces qui ait la voix harmonieuse. (G.)

CHANTEURS. *Canori*. OIS. — Dans la méthode de Vieillot, c'est la 20[e] famille de sa tribu des Anisodactyles, ordre des Sylvains. Ce groupe est d'autant moins naturel qu'il renferme à la fois des Oiseaux véritablement chanteurs, d'autres qui sont privés des agréments de la voix, tandis qu'il en a exclu dont le chant est plein d'harmonie. Les genres qui composaient cette famille, qu'aucun ornithologiste n'a adoptée, sont distribués dans différentes sections fondées sur des caractères plus conformes à l'esprit de la méthode naturelle. (G.)

CHANTRANSIE. *Chantransia* (nom propre). BOT. CR. — (Phycées). Deux genres différents ont été proposés sous ce nom : l'un par De Candolle (*Flor. fr.*, II, p. 49), qui réunissait des *Lemanea* et des Conferves ; l'autre par Fries (*Syst. orb. veget.*, p. 338), qui est le même que le *Trentepohlia* d'Agardh. Or, ce dernier nom ayant la priorité, il doit être préféré. *Voyez* TRENTEPOHLIA. (C. M.)

CHANTRE. OIS. — Un des noms vulg. du *Motacilla trochilus*, esp. du g. Roitelet. Il doit cette dénomination à son ramage, beaucoup plus agréable que celui du Roitelet commun. (G.)

CHANVRE. *Cannabis* (κάνναβις, chanvre). BOT. PH. — Genre formé par Tournefort (*Inst.*, 1308), adopté ensuite par tous les botanistes postérieurs, et qui le plaçaient parmi les Urticacées, avec lesquelles, en effet, il présente beaucoup d'affinités, mais dont il s'éloigne principalement par son ovule pendant, campylotrope, son embryon hétérotrope et exalbumineux. Aussi ces différences essentielles, signalées par les auteurs modernes, ont-elles engagé Endlicher à faire de ce genre le type d'une petite fa-

mille (les Cannabacées, Rob.; Cannabinées, Endlich.), dans laquelle, outre le type, il comprend le genre *Humulus*. Celui dont il s'agit ne renferme qu'une espèce, le *C. sativa*. C'est une plante annuelle, indigène de l'Asie médiane, et cultivée de temps immémorial en France et dans toute l'Europe, où elle croît assez spontanément, et où elle est, dans ses divers produits, l'objet d'un commerce important.

Le Chanvre est dioïque, et l'on remarque une grande différence dans le port, et surtout dans la stature de l'individu femelle. Celui-ci est toujours plus grand, vit plus longtemps que le mâle, en raison de la mission qu'il a reçue, la maturation des graines destinées à propager l'espèce. Cette différence dans la nature et la grosseur des tiges est telle, que les habitants des campagnes donnent le nom de Chanvre mâle à l'individu femelle, en raison du préjugé qui attribue au sexe masculin la supériorité et la force.

La famille des Cannabinées (Cannabacées) n'ayant été considérée, dans ce Dictionnaire, que comme une section des Urticacées, nous donnerons ici les caractères différentiels du genre *Cannabis*.

Fleurs dioïques. *Fleurs mâles* en grappe; périgone pentaphylle, dont les folioles subégales, à estivation imbriquée, étalées lors de l'anthèse. Étamines 5, opposées aux folioles du périgone; filaments filiformes, courts; anthères terminales, grandes, oblongues, pendantes, à deux loges quadrisillonnées-opposées, s'ouvrant longitudinalement. Ovaire rudimentaire nul. Fleurs femelles réunies en épi, unibractéées; périgone monophylle, urcéolé, très finement membranacé, recouvrant l'ovaire. Ovaire subglobuleux, uniloculaire; ovule unique, pendant, campylotrope. Style court, terminal; stigmates 2, allongés-filiformes, pubescents. Le fruit est une cariopse uniloculaire-bivalve, indéhiscente, contenant une graine oncinée, à test verdâtre, très finement membranacée et colorée à l'ombilic. Embryon exalbumineux, hétérotrope, onciné; cotylédons incombants, convexes dorsalement; radicule longue, supère, opposée à l'ombilic. Feuilles inférieures opposées; les supérieures alternes, incisées, hispides.

Les de notre Dictionnaire ne nous

permettant pas de donner à
mique de cet article l'étend
rait comporter, nous ne par
cinctement de la culture,
tion et des usages du Chan
mencerons par réfuter l'op
par certains agronomes, con
à toutes les preuves, que le
pas une plante de grande c
rons au contraire que ce
fort bien aux grandes exploi
et qu'il serait irrationnel d
courager par les calculs d
présentent les agronomes li
le succès dépend du choix
climat où cette culture ré

Le Chanvre ne supporte n
resse, ni excès d'humidité
mier cas il reste bas, sa
et dure; dans le second,
donne que de mauvais pro
voir déterminer d'une mani
ture des terres propres à la
vre, il est reconnu en prin
celles qui, sans acception
sont le plus riches en hum
nent le mieux.

Un labour profond à l'a
plus superficiels au printem
parations indispensables du
fumé chaque année, à l'a
avec des engrais chauds et l

L'époque du semis varie
lités, c'est-à-dire de mars ou
opération doit toujours ave
les gelées ne sont plus à cr
à la volée, dans les proporti
tolitres par hectare, suivan
nesse qu'on veut obtenir de
recouvre légèrement la gr
sage avec un fagot d'épines
autant qu'on le peut de la cl
seaux et les Mulots qui son
chènevis. Pendant tout le c
tation, un seul sarclage lui s
trois ou quatre mois, c'est-à
en août, on arrache brin à
mâle qui jaunit le premier,
sécher au soleil, en petites b
Un ou deux mois après, on a
vre femelle et on en récolte
battant, ou en faisant passer l
vre à l'égrugeoir. Quand elle

ans des tonneaux ou des sacs.
Chanvre est sec on le porte au
d'obtenir, par cette opération,
véritable fermentation, la sépa-
bres ligneuses, unies entre elles
ière gommo-résineuse. Nous
dans aucun détail sur les divers
rouissage, qui tendent au même
s dirons seulement que le rouis-
s eaux stagnantes présente de
rs à cause des exhalaisons mé-
s'en dégagent, et nuisent à la
mmes et des animaux. Les eaux
t préférables ; mais l'autorité a
l'intérêt de la conservation
rouissage dans les rivières.
principe narcotique contenu
parties du Chanvre, tue le
ûrement que la Coque du Le-
le rapport de la salubrité,
ans les eaux courantes est
ent supérieur à la première
un troisième mode de rouis-
il est vrai, que les deux pré-
qui ne présente aucun incon-
rouissage sur le pré. Il réunit
itions de salubrité désirable ;
rait être mis en pratique dans
l'on cultive le Chanvre. Les
conisées par les philanthro-
acer le rouissage, n'ont jus-
té que des déceptions. Il est
lanthrope ; mais il est encore
rtout plus difficile de l'être
e ; et l'on aurait dû, avant
savantes machines, savoir
nt remplir l'objet qu'on se

ison, la durée du rouissage
stagnantes ou courantes est
rs, celle sur pré est de près
s que cette opération est ter-
masse le Chanvre, on le fait
cher, et l'on sépare la filasse
e au moyen de trois manipula-
ent au même but : le *teillage*,
à la main, occasionne une plus
de temps, il est vrai, mais
lasse plus longue et plus belle,
dant les loisirs forcés de l'hi-
riers des fermes ; le *broyage* et
il se font au moyen de machines,
tre avantage que plus de rapi-

dité. Le *serançage* destiné à affiner la filasse, termine la série des opérations qui doivent en précéder la mise en vente. On teille surtout en Champagne et en Bourgogne, et l'on broie en Picardie, en Alsace et en Anjou.

Les ouvriers occupés à la préparation du Chanvre sont gravement incommodés par la poussière qui s'en dégage; et ce métier longtemps prolongé abrège leur vie. Ils pourraient en atténuer les effets délétères en travaillant soit en plein champ, soit dans des ateliers où l'on aurait établi un système raisonné de ventilation.

Un fait acquis à la science, c'est qu'il n'existe qu'une seule espèce de Chanvre (*C. sativa*); si celui de notre pays ne s'élève pas à plus d'un mètre et demi, tandis que celui de Piémont, par exemple, atteint de 3 à 4 mètres, c'est qu'il se trouve dans des conditions moins favorables de végétation, et qu'on ne peut obtenir de résultats plus avantageux qu'en choisissant pour sa culture le sol et le climat qui lui conviennent le mieux ; toutes les variétés de Strasbourg, de Bourgogne (entre autres celle cultivée à Châlons-sur-Saône, et qui a jusqu'à 3 mètres 1/2), d'Italie, etc., ne sont que le résultat d'influences locales. Sous le climat de Paris, ces variétés gigantesques dégénèrent si rapidement, qu'en deux ou trois ans au plus elles sont revenues au type primitif ; cependant on a toujours un avantage à tirer des graines de Chanvre du Nord.

La quantité de filasse produite par un hectare planté en Chanvre, peut être approximativement évaluée à 650 ou 700 kilogrammes, et celle de Chènevis à environ trois fois la semence, à cause du mode de culture qui a plutôt en vue la production de la filasse que celle de la graine. Dans la Champagne, la Picardie, la Bourgogne, l'Anjou, la Touraine, l'Alsace, la Bretagne, la culture du Chanvre est fort étendue ; mais pas autant encore qu'il le faudrait, et nous sommes, à cet égard, tributaires de la Russie, de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Amérique pour des sommes considérables; néanmoins, cette branche importante de production mériterait un encouragement spécial de la part du gouvernement, et notre marine ainsi que notre industrie devraient se voir affranchies d'un tribut, qui, en sage économie politique, ne peut se justifier que par

l'impuissance du climat à produire la denrée qui en est l'objet. De tous nos Chanvres, ceux de Champagne sont les plus recherchés, à cause de leur excellente qualité; cependant, depuis quelques années, ils commencent à dégénérer.

L'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, sont dans une pénurie complète sous le rapport de la production du Chanvre; ils sont obligés d'en tirer du dehors pour leur approvisionnement. L'Angleterre seule en importe pour près de 13 millions par an.

Après la production de la filasse, la tige du Chanvre est à peu près sans usage; c'est un chauffage très insignifiant à cause de son peu de durée; et le seul parti qu'on en puisse tirer est d'en faire des allumettes. On peut encore employer le charbon léger qui en provient, à faire de la poudre à tirer; mais la préparation en est difficile, par suite de la rapidité de son incinération. Ses graines, converties en excellente huile à brûler, bonne pour la peinture grossière et la fabrication du savon noir, sont l'objet d'un commerce assez étendu. Les fermières mêlent en hiver ces graines à la nourriture de leurs Poules pour les échauffer et les faire pondre, et tous les Oiseaux de la famille des Fringilles en sont très friands. Le marc qui reste après l'extraction de l'huile sert à engraisser les Porcs, et se mêle à la chair hachée qu'on donne aux Becs-Fins élevés en cage. Dans le Nord, le Chènevis mondé est mêlé à certains aliments.

Dans les Indes, en Chine, à Madagascar, et dans tout l'Orient, on fume les feuilles de Chanvre, en les mêlant à celles du tabac, pour se procurer une ivresse semblable à celle de l'opium, et dont les effets sont plus dangereux sans doute encore, puisqu'ils plongent dans un état complet d'insensibilité. C'est au moyen de cette plante, appelée *Hachih* en Syrie, que le Vieux de la Montagne, si célèbre dans l'histoire de nos croisades, s'était rendu maître de l'imagination des fanatiques appelés par les croisés *assassins* (de *Hachichin*, qui veut dire ceux qui mangent du hachih). Dans une grande partie de l'Asie, on ne fait aucun usage de la filasse.

Le Chanvre, jadis employé en médecine comme résolutif, a été complètement banni de la thérapeutique.

Aucun insecte, dit-on, n'attaque le Chanvre, si ce n'est la larve du Sphi[nx tête de] Mort, sans doute à cause de s[on] odeur, ce qui expliquerait la rép[ugnance des] bestiaux à s'approcher des Chè[nevières].

Employé dès la plus haute an[tiquité à la] confection de toutes sortes de [cordages, le] Chanvre n'a pu être obtenu q[ue dans les] temps modernes en assez belle q[ualité pour en] faire de la toile. Du temps d'Olivi[er de Serres], la filasse qu'on en tirait était grossière, et l'histoire cite comm[e une rareté] les deux chemises de toile de C[hanvre que] possédait Catherine de Médicis.

On a encore donné ce nom [à quelques autres] nes plantes appartenant pour l[a plupart à] des familles différentes. Ainsi l'[on appelle] :

CHANVRE AQUATIQUE, le *Bid*[...]

CH. DE CANADA, l'*Apocyn*[...]
num.

CH. DE CRÈTE, le *Datisca* [...]

CH. DE LA NOUVELLE-ZÉLAN[DE, le *Phor*]*mium tenax*.

CH. DES AMÉRICAINS, l'*Agav*[...]

CH. DU JAPON, le *Spirea jap*[...]

CH. PIQUANT, l'*Urtica can*[...]

CHAODINÉES. *Chaodineæ*. [...] cées). Famille établie par M. B[ory de Saint-]Vincent pour un grand nomb[re d'êtres] d'ordre inférieur dont la natur[e et le dévelop]pement étaient peu connus, [...] siologiste avait rapprochés à c[...] loppe muqueuse propre à [...] dividus de cette famille ambig[...] une création provisoire qui se[...] pour attendre une organisati[on qu'elle] reçoit de différentes selon la n[ature des cor]puscules qui la pénètrent ou q[...] pent. On dirait encore l'origin[e de deux exi]stences bien distinctes, l'une animale, l'autre purement vég[étale, et dans] cette sorte de création rudi[mentaire, où] nous formerons le genre *Cha*[*os* ...] nous n'oserions assigner la pl[ace dans la na]ture, mais que nous signale[rons à l'atten]tion des naturalistes. Il devi[ent le type] de la famille naturelle dont no[us proposons] l'établissement sous le nom de [Chaodinées] (Bory, *Dict. Clas.*). Ces opi[nions ont] été l'objet de vives discussions[, et quelques] critiques qui ne se sont pas re[ndu compte ou n'ont] pas voulu se rendre compte de [la ma]niere de voir du savant natu[raliste qui les] émettait, nous paraissent acco[...]

ce caractéristique à la cou-
qui entoure les productions
hétérogènes rapportées à
us voyons dans ces plantes,
nstitutif, modifié par des
iverses formes, mais bien
es dispositions de leurs or-
à des familles ou à des tri-
qui peuvent être entourées
muqueuse plus ou moins

us, les *Chaodinées propre-*
stant en une couche mu-
aille ou ne contient aucune
se remplissent, sans ordre,
ou moins considérable, des
rmes diverses, renferment
enant aux Protococcoïdées
smidiées.

Trémellaires, dont le mu-
, globuleux ou en expan-
ns divisées, rentrent dans
stocinées et des Rivula-
s *Chaodinées diphyses*, qui
laments confervoïdes, ap-
ibu des Batrachospermées.
(Bréb.)

om d'une contrée de l'an-
. — Genre de Lépidoptères
e des Notodontides, fondé
Illust. of brit. ent., vol. II,
uel il donne pour type la
e Fabricius. Cette espèce
Notodonta des auteurs alle-
(D.)

haos). bot. cr.—(Phycées).
posé par M. Bory de Saint-
s végétaux amorphes des
principalement remarqua-
ilt muqueux qui recouvre
de formes diverses. Nous
l'article chaodinées, notre
ger ces productions, que
, pour la plupart, aux
ou aux Protococcoïdées.
Bor. est un *Protococcus* ou
et les autres espèces pa-
tre rapportées aux genres
matococcus. (Bréb.)

CHAPITEAU. *Pileus*. bot.
nflement de la partie supé-
pignon qui porte l'hyme-
nac.

CHAPEAU CANNELLE. bot. cr.—Nom vulgaire donné par Paulet à l'*Agaricus castaneus*.

CHAPEAU D'ÉVÊQUE. bot. ph. — Nom vulgaire de l'Épimède des Alpes.

CHAPELET. rept.—Nom vulgaire d'une espèce du g. Couleuvre, que Cuvier regarde comme identique au *Coluber sibilans* de Seba.

CHAPELIERIA (Chapelier, voyageur français). bot. ph. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Gardéniées-Eugardéniées, formé par Ach. Richard (*Mém. soc. hist. nat. Par.*, V, 252) pour un arbrisseau découvert dans l'île de Madagascar. Les feuilles en sont opposées, coriaces, elliptiques-aiguës, très glabres, munies de stipules interpétiolaires, entières, caduques; les fleurs, courtement pédicellées, sont rassemblées dans les aisselles foliaires. (C. L.)

*CHAPELLIERA, Nees (nom propre). bot. ph. — Synonyme et section du genre *Elynanthus*, Pal. (C. L.)

CHAPERON. *Clypeus*. ins. — Cette expression a plusieurs acceptions : Latreille appelle ainsi la partie du front des Coléoptères la plus voisine de la lèvre supérieure; suivant Fabricius, c'est le labre des Orthoptères, des Névroptères et des Hyménoptères; d'après M. Strauss, c'est une des six pièces du crâne, placée au-devant de l'épicrâne et recouvrant la bouche en entier.

CHAPERON DE MOINE. bot. ph. — Un des noms vulgaires de l'Aconit napel.

CHAPITEAU. bot. cr.—*Voy.* chapeau.

*CHAPMANNIA (Chapmann, naturaliste voyageur allemand). bot. ph. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Hédysarées, établi par Torrey et A. Gray sur une plante herbacée, subdressée, velue, visqueuse, découverte dans l'Amérique boréale. Les feuilles en sont irrégulièrement imparipennées, accompagnées de stipules libres, membranacées, décidues; les fleurs, polygames et sessiles dans l'axe d'une bractée ovale, sont bibractéolées et disposées en grappes terminales, lâches, subcomposées, à pédoncules 1-2-flores. (C. L.)

CHAPON. ois. — *Voyez* coq.

CHAPTALIA (dédié au célèbre Chaptal). bot. ph.—Ce genre, qui fait partie des Composées, tribu des Mutisiacées, a pour caractères : Capitule multiflore, hétérogame,

paraissant muni de rayons ; involucre campanulé, formé d'écailles imbriquées, linéaires-lancéolées, aiguës. Fleurs du disque mâles, stériles, renfermant un style court, simple ; celles du disque placées sur deux rangs et fertiles ; corolles du disque tubuleuses, bilabiées ; la lèvre extérieure 3-dentée, l'intérieure 2-dentée; les fleurs femelles du rang intérieur à peine ligulées ou munies de très petites lèvres ; celles du rang extérieur, au contraire, manifestement ligulées et à languettes blanches, plus longues que le style. Style des fleurs femelles bilobé au sommet. Fruit cylindracé, atténué aux deux bouts, glabre, pourvu au sommet d'un disque assez dilaté à l'intérieur duquel naît une aigrette composée de plusieurs rangées de paillettes très ténues et scabres.—Les *Chaptalia* sont des herbes vivaces, indigènes de l'Amérique. (J. D.)

*CHAPTIA. OIS.—Genre formé par Hodgson, en 1837, présumé par Gray (*List of genera*) devoir faire partie de la famille des Drongos, et ayant pour type le *Chaptia muscipetoides* Hodg., que Gray soupçonne être le même que le *Dicrurus æneus* de Vieillot. (LAFR.)

CHAR. MOLL. — Bruguière avait adopté sans examen un genre établi, par Gioeni, sur l'estomac d'une Bulle, erreur signalée par Draparnaud, ce qui a fait rayer ce g. des catalogues.

CHAR DE NEPTUNE. POLYP.—Nom vulgaire donné par les marchands au Madrépore palmette, variété du M. muriqué.

CHARA. BOT. CR. — Nom latin de la Charagne. *Voyez* ce mot. (AD. B.)

CHARACÉES. *Characeæ*. BOT. CR.—Cette famille, établie par L.-C. Richard, ne comprend que le seul genre *Chara* de Linné, que quelques auteurs, et particulièrement Agardh, ont divisé en deux : *Chara* et *Nitella*. Ce genre a occupé les places les plus diverses dans la classification ; rangé par Linné, parmi les Phanérogames, dans la Monoécie-Monandrie, de Jussieu le classa parmi les Nayades, place que lui conserva De Candolle, tout en restreignant la famille à un nombre de genres beaucoup plus limité. R. Brown l'a aussi mis au nombre des Phanérogames monocotylédones à la suite des Hydrocharidées ; quelques auteurs l'ont même classé parmi les Dicotylédones à la suite des

Élodées ou Haloragées, av[...]
lum et *Ceratophyllum*, d[...]
port et partage l'habitat. S[...]
égard, une opinion tout e[...]
auteurs modernes l'ont ra[...]
les les plus simples du [...]
l'ont placé auprès des C[...]
grande classe des Algue[...]
émise par Wallroth et M[...]
Agardh, a été partagée d[...]
temps par Endlicher, qui,
Plantarum, ouvrage reco[...]
tant de rapports, a placé le[...]
les Conferves et les Ulv[...]
une description très inex[...]
tères, et qui n'est nulle[...]
avec les observations publ[...]
depuis vingt ans.

Ces observations, sur le[...]
viendrons à l'article CHARA[...]
sent classer ce genre parmi[...]
les plus élevées, près des[...]
Marsiléacées, ou tout au mo[...]
et les Mousses et les Hépati[...]
se rapprochent par la struc[...]
ganes mâles. La principale[...]
ces familles et celle des C[...]
dans la simplicité d'orga[...]
tiges, des ramules et des p[...]
rait appeler des feuilles o[...]
mais on sait combien, dans[...]
nérogames elles-mêmes, e[...]
une structure moins compl[...]
tes aquatiques complètem[...]
comparées aux plantes de[...]
qui vivent hors de l'eau. A[...]
qu'on peut appeler *confer*[...]
et des rameaux du *Chara*, [...]
miner leur classification ; [...]
la nature de leurs organ[...]
qui doit nous diriger dans [...]
les range évidemment parmi[...]
les plus élevées.

CHARACHERA, Forsk. [...]
nonyme de *Lantana*, L.

CHARACINS. *Characini*. [...]
établi par Artédi dans le g[...]
mon pour les Saumons n'a[...]
4 ou 5 rayons aux ouïes. [...]
breux cœcums des Saumons[...]
visée par un étranglement[...]
prins, mais pas de dents sur l[...]
les Truites. La forme de le[...]

tassez pour avoir déterminé Cu-
iser dans les sous-genres suivants:
Anostomes, Serpes, Piabuques,
, Tétragonoptères, Chalceus,
ocins, Citharines, Saurus, Sco-
pes. *Voy.* SAUMONS.

CTUS, Dej. INS. — Syn. du g.
le M. de Castelnau. (D.)

DRIÉES. *Charadrieæ.* OIS. —
formé sous ce nom une famille
s Échassiers, dont le genre Plu-
rius) est le type, et il y comprend
le, Vanneau, Pluvier, OEdicnème
M. Swainson adopte ce groupe
de *Charadriadées*; mais il en
driers, qu'il met parmi les Ar-
y introduit les Court-Vite. Les
systématiques ont modifié
ainsi; il est devenu des *Chara-*
M. Ch. Bonaparte (qui a donné
aradrinées à une division de ce
Gray en a fait ses *Charadrianées*,
Charadrii, etc. Nous ne citerons
ications apportées par ces di-
au groupe des Pluviers; nous
ment que cette famille est encore
rement définie, et nous croyons
le petit groupe des Pluviers tel
abli par Cuvier, qui n'y com-
deux sous-genres OEdicnème
Voyez ce dernier mot. (G.)

RIUS. OIS. — Nom latin du g.

AS (nom propre). INS. — Genre
res nocturnes fondé par M. Ste-
trations of British entomology,
108), qui le range dans sa fa-
ctuides. Ce g. se compose de
ont 3 sont propres à l'Angle-
sont pas connues; les 2
la *Noct. cespitis* Fab. (*Lupe-*
t.), et la *Noct. graminis* Linn.
id. Boisd.). Ces deux espèces
en France, mais rarement.
adoptant le g. de M. Stephens
Soc. ent. de France, t. X, p. 241),
seule *Noct. graminis.* (D.)

NE. *Chara.* BOT. CR. — Les
constituent ce genre, connues
s vulgaires de *Charagne* ou
, sont extrêmement communes
x douces de toute l'Europe, et
qu'il paraît, répandues sur presque toute la surface du globe. Vaillant, en 1719, les réunit sous le nom générique de *Chara*, et en donna un caractère qui, ainsi qu'on le verra, était, à plusieurs égards, plus exact que celui admis par beaucoup d'auteurs modernes.

Adopté par tous les botanistes subséquents, ce genre fut placé dans les classes les plus diverses des différents systèmes, tantôt auprès des plantes les plus parfaites par leur organisation, tantôt auprès des végétaux les plus simples, et occupant, dans le règne végétal, les derniers degrés de l'échelle. Il en fut de même de la famille des Characées, que L.-C. Richard a établie pour ce genre que l'isolement dans lequel le placent ses caractères insolites ne permet pas de rattacher immédiatement à aucune autre famille naturelle. Elle fut rangée soit parmi les Phanérogames, soit parmi les Agames près des Conferves, soit parmi les Cryptogames auprès des Marsiléacées.

Cette variation dans la classification de ce genre tient à l'inexactitude du caractère qui en a été tracé par plusieurs de ces auteurs.

L'existence très apparente de deux systèmes d'organes concourant à la reproduction, tous deux extérieurs et bien distincts l'un de l'autre, l'un renfermant le germe de la reproduction, l'autre l'accompagnant, mais ne devenant jamais un vrai corps reproducteur, engagea Linné, de Jussieu, R. Brown, De Candolle, à placer les *Chara* parmi les Phanérogames, et généralement auprès des Nayades, si singulières elles-mêmes par plusieurs points de leur organisation. La nature de ces organes, ainsi qu'on va le voir, ne permet cependant aucune comparaison entre ces plantes et les *Chara*.

Les observations incomplètes de Schmidel et d'Hedwig, acceptées sans contrôle par plusieurs auteurs contemporains, leur ayant fait considérer les fruits du *Chara* comme un conceptacle rempli d'un grand nombre de graines ou de spores très fines, les conduisirent à placer ce genre auprès des Conferves ou des Céramiaires, opinion encore admise aujourd'hui par Endlicher, dans son *Genera Plantarum*. Cependant, dès 1823, je faisais remarquer (*Dict. class. Hist. nat.*, III, p. 476) que les observations de Vaucher sur la germination des *Chara* prouvaient, comme Vaillant l'avait établi dans son actère

du genre *Chara*, que les fruits de ces plantes étaient monospermes. Ce caractère et la place qui en résulte pour les Characées ont été admis par Lindley dans son *Natural System of Botany*.

Les observations plus récentes faites sur la structure de ces organes, sur leur germination, sur la texture remarquable de l'autre système d'organes qui l'accompagne, me paraissent ne laisser aucun doute sur l'organisation, beaucoup plus parfaite qu'on ne le pense assez généralement, des plantes de cette famille.

On peut caractériser ainsi les *Chara* et la famille des Characées : Végétaux aquatiques submergés, à tiges articulées, cloisonnées, simples ou composées de plusieurs cellules tuberculeuses parallèles. Rameaux verticillés. Organes reproducteurs de deux sortes, portés sur le côté supérieur ou à l'extrémité de ces rameaux, et souvent accompagnés de ramuscules ou bractéoles. *Organes mâles :* Vésicules sphériques, transparentes, recouvrant une seconde enveloppe colorée, formée de plusieurs pièces portant dans leur centre des vésicules oblongues, d'où naissent, vers le centre, des tubes nombreux, vermiculés, cloisonnés, renfermant des filaments très déliés, repliés, doués de motilité, sortant de ces tubes lors de leur immersion dans l'eau. *Organes femelles :* Oblongs ou ovoïdes, formés de deux enveloppes : l'externe molle, formée de cinq tubes membraneux contournés en spirale, et formant au sommet une couronne à cinq dents ; l'interne crustacée, également formée de cinq lames spirales colorées ; embryon unique, contenu sous ces enveloppes et en remplissant entièrement la cavité, formé d'une seule cellule remplie de fécule.

Ce sont ces graines de fécule, s'échappant de la vésicule qui constitue l'embryon, que plusieurs observateurs ont prises pour autant de spores libres ; mais un examen plus attentif suffit pour démontrer qu'ils ont tous les caractères de la fécule, et leur irrégularité ne permettrait même pas de supposer que ce fussent des spores de nature amylacée.

Vaillant et Linné, d'après lui, avaient donc raison de donner pour caractère aux *Chara* une capsule monosperme. Le mode de germination, observé par Vaucher (*Mém. Soc. hist. nat. de Genève*, tom. I), prouve d'une manière positive cette unité d'em-

bryon ; car il a fait voir que, laissées après leur parfaite maturité à l'a les petites graines ou capsules de germaient au printemps, en produi cune une seule tigelle, qui sort du cinq dents, et forme une espèce de au sommet de chacune de ces capsules. Ce fait, observé par Vauc firait pour distinguer complétement des Conferves et autres Agames. examinant ces mêmes graines en tion, on brise leur enveloppe, on base de cette tigelle n'est autre vésicule encore en partie remplie qui, occupant tout l'intérieur avant la germination, s'est allo sommet pour former le premi la tige de *Chara*.

Le fruit des *Chara* ne contient seul embryon ; mais, si ce n'est sule polysperme, peut-on même soit un fruit monosperme, comme celui de beaucoup de je ne le pense pas. Il n'y a rien cet organe reproducteur qu'on parer à un vrai pistil : pas de de véritable ovule fixé dans la vaire ; et, si l'on voulait assimiler à quelque chose de mieux végétaux phanérogames, il faud parer aux graines nues des la disposition générale des l'ovule, qu'on retrouverait, ainsi cropyle, dans les deux téguments de *Chara*, et dans l'ouverture couronne terminale, et, à ce certaines parasites pour la formati bryon aux dépens des cellules constituent le nucelle. Mais des analogies parmi les plantes par le reste de leur organisation, que, par leur double tégument, bryon formé d'une vésicule rempl cule et de mucilage, leur mode nation, les graines des Marsiléacées extrême ressemblance, dans tous l ractères essentiels, avec celles des seulement, elles se développent rieur de conceptacles, mêlées avec ganes fécondateurs, tandis que, *Chara*, ces deux sortes d'organes sérés extérieurement sur les ram

Les organes mâles ou fécondat

s moins remarquables que
leur structure est même
iquée, quoique très bien
ux nombreuses recherches
objet depuis une vingtaine
; des globules parfaitement
s ou orangés, placés en gé-
ment au-dessous des grai-
lus gros que ces graines
se, ils cessent bientôt de
s que les graines augmen-
ent bientôt égales ou plus
à une certaine époque, ils
uvrent même assez régu-
ssent par disparaître avant
olète des graines qu'ils ac-
sont composés d'un tégu-
sse, incolore, transparent,
dessous se trouve un se-
ius solide, coloré en rouge,
uit plaques triangulaires à
ppliqués les uns contre les
s de cellules oblongues cu-
it, en rayonnant, du centre
e, et remplis de granules
s de la face interne de cha-
ues ou valves, qui se sépa-
obule se détache et se dé-
ésicule oblongue, transpa-
s le centre du globule, où
réunies entre elles par l'in-
e petite masse cellulaire.
ntiennent aussi un assez
granules rouges; de l'ex-
le chacune d'elles ou de la
qui les réunit, naissent une
nts ou tubes sinueux ver-
cloisonnés, qui remplissent
u globule. Chacun des arti-
ats contient, lorsqu'ils sont
tat adulte, un petit corps
n spirale dans cette petite
les filaments sont plongés
rtes de petits filets se met-
mouvement, s'agitent, et
er à s'échapper de leur
y parviennent bientôt, au
lupart des cas, sans qu'on
ture par laquelle ils sont
nt à se mouvoir dans l'eau
ins de rapidité, suivant la
a saison.
ord aperçus par Bischoff, mieux observés par Meyer, ont été l'objet de recherches très étendues de la part de M. Thuret, qui a fait connaître le mode de formation et la forme remarquable de ces petits animalcules végétaux (voyez *Ann. des sciences naturelles*, 1840, t. XIV, p. 65, pl. 5, 6, 7 et 8). En effet, un examen très attentif, avec un excellent microscope et un éclairage convenable (car la ténuité de ces animalcules filiformes exige la réunion de tous les moyens propres à rendre la vision plus nette), montre que ces animalcules ne sont pas d'une structure aussi simple qu'on l'avait cru. Leur corps est filiforme, grêle, diversement contourné en spirale, formant en général de trois à cinq tours de spire; près d'une de leurs extrémités naissent deux filets d'une ténuité extrême, fixés au même point de l'animalcule, en égalant ou en dépassant le corps en longueur, et s'agitant dans l'eau avec une telle rapidité qu'on ne peut les observer parfaitement que lorsque leurs mouvements se ralentissent, soit par l'évaporation du liquide, soit par quelque autre circonstance, ou lorsqu'ils cessent complétement par l'addition, dans ce liquide, d'un peu d'iode. L'extrémité près de laquelle ils sont fixés est toujours celle qui se dirige en avant dans le mouvement des animalcules, et ils s'agitent alors comme les tentacules d'animaux plus parfaits. L'observation de ces tentacules, due à M. Thuret, en montrant dans ces corps une organisation beaucoup plus complexe qu'on ne l'avait pensé, jointe à l'irrégularité, à l'étendue et à la persistance de leurs mouvements, prouve la spontanéité de ces mouvements, et les rend tout-à-fait comparables à ceux des animalcules spermatiques. On sait, du reste, que l'existence de ces animalcules filiformes, dans les organes fécondateurs, n'est pas bornée aux *Chara*, et que les anthéridies de toutes les Mousses et Hépatiques en présentent de fort analogues (*Ann. sc. nat.*, 2e série, t. X, 1838, p. 319). On ne saurait donc douter que les globules rouges des *Chara* ne soient des organes analogues à ces anthéridies, et destinés ainsi qu'elles à concourir à la reproduction des plantes qui les portent.

Les *Chara*, si remarquables par la structure de leurs organes reproducteurs, n'offrent pas moins d'intérêt au physiologiste

par leurs organes de la végétation. En effet, c'est sur cette plante que Corti a observé, en premier lieu, la circulation intra-cellulaire, signalée depuis dans les cellules de beaucoup d'organes différents des végétaux, mais toujours étudiée de préférence sur les *Chara*, où elle se montre avec une constance et sur une échelle qui en rendent l'observation plus facile.

Quoique nous ne puissions pas, à l'occasion de ces plantes, étudier ce phénomène d'une manière générale, nous allons exposer la manière dont il se passe dans les tiges de ces végétaux.

Les tiges des *Chara* offrent deux structures différentes. Dans les unes, qui appartiennent aux espèces composant le genre ou le sous-genre *Nitella*, la tige et les rameaux sont formés d'un seul tube cylindrique à parois assez épaisses, mais simple et tapissé intérieurement de granules verts; dans les autres, constituant le vrai genre *Chara*, la tige est formée d'un tube central entouré d'une sorte d'étui ou d'écorce composé de tubes plus petits réunis entre eux, et qui déterminent des stries ou cannelures longitudinales sur la surface externe, tandis que cette surface est lisse dans les *Nitella*; en outre, la tige doit à cette différence de structure beaucoup plus de fermeté dans les *Chara* proprement dits, plus de flexibilité et de mollesse dans les *Nitella*. Du reste, chacun de ces tubes, soit dans les tiges des *Chara*, soit dans celles des *Nitella*, a la même organisation.

C'est un cylindre dont la paroi est formée d'une membrane simple, incolore, et dont la cavité ne présente ni cloison ni diaphragme, soit longitudinal, soit transversal, quoique quelques auteurs lui en aient attribué; cette cavité est remplie d'un liquide aqueux incolore, dans lequel flottent des granules ou des vésicules incolores ou d'un vert pâle. La surface interne de ces tubes est tapissée de granules verts d'une grosseur très uniforme, disposés en séries longitudinales, très régulières et plus ou moins serrées entre elles; les granules qui les composent sont toujours contigus dans une même série. Ces séries, parfaitement parallèles entre elles, sont plus ou moins obliques par rapport à l'axe du tube; mais c'est le résultat d'une sorte de torsion qui fait varier les degrés de cette obliquité.

Le fait le plus essentiel à l
ces séries de granules verts e
surface interne du tube, à
deux bandes parallèles à ce
et opposées entre elles, qui e
tement dépourvues.

Cette disposition des granu
rents aux parois internes des t
également sur le tube simple
rameaux des *Nitella*, et sur
et les tubes périphériques d
rameaux composés des *Chara*
sité de la coloration et le ra
ces globules verts, sur les g
qui sont en rapport avec la
les phénomènes de circulation
observer dans ces tubes qu
central dépouillé de son env
corticaux des vrais *Chara*, te
hispida et *tomentosa*; et c'e
ainsi isolés que les phénomè
tout étudiés. On a pu const
tement qu'il y avait un cou
cendant, par exempl , le lo
rois couvertes de séries de
montant en sens inverse le
opposée, après avoir pass
l'autre le long des bouts d
correspondent aux articulat

Jamais le mouvement n'a
sens ni dans l'autre, pour l
respond aux deux bandes
granules. Quand un des g
qui font apercevoir le mouv
y est porté accidentellemen
tionnaire, ou, se rapproc
ment de l'un ou de l'autre
est bientôt entraîné par l
s'observe assez souvent,
ment qu'il n'y a pas, chez l
de cloison longitudinale ou
interne entre les deux co
Slack l'avait pensé, en
plantes ses observations su
comme il arrive peut-être
taux. Les courants ayant l
rallèlement aux séries de glo
ou moins obliques par rap
tube, suivant que ces séri
sont plus ou moins inclinée
cet axe. Tous ces faits, ains
autres signalés par les dive
ont étudié ce phénomène

irement par M. Dutrochet, prou-
iemment, comme l'avait déjà pensé
l, et comme l'a bien établi M. Du-
que ces courants ont lieu sous l'in-
le ces séries de globules fixés aux
 tube, et sont déterminés par une
 ces globules sur le fluide.

lci l'avait attribué à une action élec-
mparant ces séries de globules à des
petites piles. Il croyait même avoir
, dans chaque globule, deux glo-
ature et de couleur différentes ;
 n'a été revu, depuis lui, par
rvateur.

riences spéciales faites par MM. Bec-
Dutrochet, pour déterminer si le
 interne du Chara avait lieu sous
d'une action électrique, les ont,
 , conduits à cette conclusion
 qui produisent le mouvement
 les Chara, ne peuvent, sui-
 apparences, être rapportées
 »

 Donné a ajouté un nouveau
 irait à une autre explication
 de la circulation intra-cellu-
 que les globules en séries de
 du tube des Chara, déta-
 par une pression graduelle
 dans le liquide qui remplit ce
 le tube même, soit hors du
 aient un mouvement rotatoire
 translation, s'ils se trouvent en
 courants, joint à un mouve-
 slation, s'ils sont placés dans
 Le même genre de mouve-
 ente dans des séries détachées
 globules, qui généralement
 en forme de cercle, et tour-
 u centre de ce cercle comme
 Ainsi la surface de chacun de
 doit avoir une action sur ce li-
 nant qui, lorsque les globules
 ait mouvoir ce liquide, qui, au
 lorsque les globules sont libres,
 leur mouvement ; phénomène
 déjà observé sur les membranes
 urvues de cils vibratiles, lesquels
 aussi des courants dans le li-
 les baigne, et dont les fragments
 meuvent par suite du mouve-
 ces mêmes cils. Mais, dans les
 mobiles des Chara, les observa-
tions les plus attentives n'ont jamais pu faire découvrir de traces de ces cils ; et, si l'on compare ces globules aux spores également douées des mouvements spontanés des Conferves, on sera porté à penser que c'est plutôt par une contraction successive des diverses parties de ces globules, par un changement de forme, analogue à une sorte de mouvement péristaltique, que le fluide ambiant, ou le globule lui-même, est mis en mouvement.

Nous avons insisté sur les phénomènes physiologiques si curieux que présentent les tiges de toutes les cellules tubuleuses des *Chara*, non que ce phénomène soit uniquement propre à cette plante, mais parce que nulle part il n'est plus prononcé et plus facile à étudier, et qu'il fait ainsi partie de l'histoire complète de ce genre.

Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur la classification des nombreuses espèces de ce genre, sur leur manière de vivre et leur distribution géographique, nous verrons que ces plantes, croissant toutes dans les eaux douces ou quelquefois dans les eaux saumâtres des mers intérieures, telles que la Baltique, paraissent répandues sur presque tous les points du globe, mais n'ont été cherchées et étudiées avec soin qu'en Europe.—On les a retrouvées à la Nouvelle-Hollande, au Chili, dans l'Inde, au Sénégal, etc.

M. Alex. Braun, qui s'est livré avec un soin particulier à l'étude de ces plantes, les considère comme ne formant qu'un seul genre divisé en plusieurs sections, et comprenant seulement 23 espèces à l'époque où il a présenté un premier tableau de ces recherches en 1834 ; mais un grand nombre de variétés, qui, pour plusieurs auteurs, sont de véritables espèces, feraient plus que doubler le nombre de ces dernières.

D'autres auteurs, en premier M. Agardh, et depuis lui M. Endlicher, ont divisé le genre *Chara* en deux, les *Chara* et les *Nitella* ; les premiers offrant une tige composée de plusieurs tubes et des anthéridies placés immédiatement au-dessous des graines ; les autres ayant la tige formée d'un seul tube sans tubes corticaux, et les anthéridies séparés des graines ou sur des pieds distincts, ou sur les sommets des rameaux. Mais ces deux caractères ne sont pas toujours réunis, et

M. Braun cite des espèces ayant la fructification des *Chara* et la tige des *Nitella*, et qui paraissent s'opposer à cette division, sur laquelle on ne pourra avoir d'opinion bien établie que lorsque toutes les espèces auront été étudiées dans les diverses phases de leur fructification. (Ad. Brongniart.)

* **CHARAMUS** (? χαραμός, trou, cavité). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, créé par M. Steven (*Mus. Mosq.*, t. 2, p. 92), mais non adopté par Schœnherr, qui en comprend l'unique espèce (le *Ch. Lama* Dej.-Stev.) dans le genre *Hypsonotus*. Elle avait été publiée antérieurement par Germar, sous le nom de *H. clavulus*. (C.)

CHARANÇON. *Curculio.* ins. — Genre de Coléoptères tétramères, établi par Linné, et qui, d'après les caractères qu'il lui donne (antennes presque en massue insérées sur un rostre avancé), renfermerait aujourd'hui plus de 3,000 espèces au lieu de 95 qu'il y rapporte, d'après la 12e édition de son *Systema naturæ*. Aussi les entomologistes qui sont venus depuis, l'ont-ils subdivisé en un grand nombre de coupes génériques, dont la réunion forme une des principales divisions ou tribus de la grande famille des Rhynchophores de Latreille, la même que celle des Curculionites de M. Dejean, ou Curculionides de M. Schœnherr. Cette tribu ou division porte, dans la méthode de Latreille, le nom de Charançonites, et répond en partie à celle des Gonatocères de Schœnherr.

Il résulte de là que le g. Charançon (*Curculio*), tel qu'il existe aujourd'hui, n'a de commun que le nom avec celui de Linné, et qu'il se réduit à un petit nombre d'espèces, qui, d'après Latreille, se distinguent génériquement des autres Curculionides par les caractères suivants : Antennes de onze articles, dont le premier fort long et les trois derniers réunis en une massue, insérées à l'extrémité du museau-trompe, lequel est toujours court, épais, non appliqué contre la poitrine, et offre de chaque côté une rainure oblique où se loge la partie inférieure du premier article des antennes; pénultième article des tarses toujours bilobé. Ce g. ainsi caractérisé répond à celui d'*Entimus* de Germar, Schœnherr et Dejean, qui, dans leur nomenclature, n'ont pas jugé à propos de conserver le nom de *Cur*[...]
prend que des espèces d'Am[...]
de grande taille et, comme
noms qui leur ont été donné[...]
couleurs les plus riches. Nous [...]
type le *Curculio splendidus* Fa[...]
Oliv.), qui se trouve au Brés[...]
un courte description : Longu[...]
gnes ; corps noir en partie, re[...]
tites écailles d'un vert doré de[...]
corselet ayant une ligne enfo[...]
doré, et les côtés de cette de[...]
avec de petits tubercules noir[...]
des stries couvertes de gros p[...]
taches dorées assez grandes, [...]
lièrement; pattes noires, cou[...]
d'un gris bleuâtre.

Latreille rapporte au mê[...]
jolie petite espèce très brillan[...]
communément, dans le mid[...]
sur le Tamarisc (*Curculio T*[...]
mais elle appartient au g[...]
Germar.

L'ancien g. Charançon ren[...]
espèces intéressantes à con[...]
leurs mœurs, soit à cause de[...]
nous causent : on en trouv[...]
chacun des g. auxquels elle[...]
aujourd'hui. Ainsi, pour les[...]
Blé, du Riz, du Palmier, [...]
pour celui des Noisettes, [...]
pour celui de la Vigne, [...]
pour celui de la Livèche, [...]
chus, et pour le Charanço[...]
voy. lixus.

CHARANÇONITES. *Cur*[...]
Latreille avait d'abord dési[...]
mille de Coléoptères tétramè[...]
g. *Curculio* et *Attelabus* de Lin[...]
appelé depuis cette famill[...]
phores, en y réunissant les *B*[...]
auteur, il n'a plus appliqué le[...]
çonites qu'à une tribu de cett[...]
laquelle tribu se divise en de[...]
Brévirostres, c'est-à-dire ce[...]
seau-trompe est court et épa[...]
tennes insérées à son extrém[...]
girostres, ceux dont le mu[...]
plus ou moins long, avec le[...]
rées le plus souvent vers [...]
quelquefois entre les yeux. L[...]
tion se compose de 31 g. et la[...]
en tout 74 g. dont nous nous [...]

à la nomenclature, attendu qu'elle
double emploi avec celle des g.
dans la division des *Gonatocères* de
r, dont nous avons suivi jusqu'à
la méthode comme la plus récente
complète pour la famille des Cur-
Voyez ce mot et celui de GONA-
(D.)

INSON. MOLL. — Synonyme vul-
ne pavé.

NTIA. BOT. PH. — Synonyme de
e.

(χαράξ, pieu). POISS. — Les au-
qui ont écrit sur l'ichthyolo-
sous ce nom, des Poissons trop
t décrits pour qu'on puisse
ec précision à quel genre ils
Cependant, le poisson cité
t être un Holocentre. Plus ré-
onovius a employé ce nom
des Poissons de la famille des
ribués par Cuvier dans ses
Chalceus, etc., etc. M. Risso
son tour pour l'appliquer
espèce de Sparoïde, séparé
r Cuvier, et érigé par lui en
ct. Il a conservé le nom de
e nom scientifique du Pun-
mot.

S (nom mythologique). INS.—
optères diurnes, de la tribu
les de Latreille, fondé par
sur une seule espèce (*Nym-*
tr.), qui s'est propagée sur
de la Méditerranée où croît
butus unedo), sur lequel vit
qui se trouve par conséquent
ique, en Asie et dans la par-
de l'Europe. Mais cette es-
nombre de congénères parmi
la plupart d'Afrique, et les
s orientales.

s, à l'état parfait, se rappro-
p des *Apatura*, et n'en dif-
ue par leurs ailes inférieures
deux queues avant l'angle
il n'en est pas de même
iers états : les Chenilles des
tête surmontée de deux cor-
, et le dernier segment terminé
e ; la tête de celles des Cha-
ée de quatre cornes, et leur
érieure est aplatie en forme de queue de poisson. — Leurs Chrysalides diffèrent encore davantage : celle des *Apatura* est fortement comprimée sur les côtés, et carénée sur le dos ; celle des Charaxes est presque ovoïde, avec la partie abdominale de forme conique.

Le *Ch. jasius* se trouve en France depuis Perpignan jusqu'à Antibes, mais principalement aux environs de Toulon et dans les îles d'Hyères, où abonde l'Arbousier. Ce Papillon, comme tous ses congénères, a le vol extrêmement rapide, et ne se laisse pas approcher facilement lorsqu'il est en repos. Aussi, pour se le procurer, surtout en bon état, faut-il se donner la peine d'élever sa Chenille, dont l'éducation, heureusement pour les amateurs, ne présente aucune difficulté, et réussit presque toujours. — C'est un des plus grands et des plus beaux Lépidoptères diurnes de l'Europe ; il est figuré avec sa chenille et sa chrysalide dans plusieurs ouvrages iconographiques. (D.)

CHARBON. *Carbo.* CHIM. et MIN. — *Voyez* CARBONE et COMBUSTIBLES CHARBONNEUX. (DEL.)

CHARBON. BOT. CR. — *Voy.* UREDO.

CHARBONNIER. ZOOL. — Nom d'une variété et, suivant quelques auteurs, d'une espèce du sous-genre Renard. *Voy.* CHIEN. — En erpétologie, ce nom s'applique à une espèce d'*Anolis*. — Les pêcheurs désignent aussi sous ce nom le Merlan noir, *Gadus carbonarius*.

CHARBONNIÈRE. OIS. — Nom vulgaire du *Parus major* L., espèce du g. Mésange. Le *P. ater*, esp. du même genre, porte aussi vulgairement le nom de PETITE CHARBONNIÈRE. (G.)

CHARDINIA. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Cynarées, établi par Desfontaines aux dépens du genre *Xeranthemum*, et auquel il donne pour type le *X. orientale*.

CHARDON. POISS. — Nom vulgaire d'une espèce du genre Raie, *Raia fullonica*.

CHARDON. *Carduus.* BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Cynarées, établi par Gærtner, et ayant pour caractères : Capitule à fleurs égales ; involucre composé d'écailles imbriquées, lancéolées ou linéaires, non scarieuses en leurs bords, à sommet le plus souvent pointu ou aminci. Réceptacle fimbrillifère ; tube de la corolle court, oblong

à la gorge, à limbe quinquéfide, en gueule renversée. Filets des étamines libres et velus. Anthères appendiculées, linéaires, allongées; prolongement nul; stigmates réunis. Fruits oblongs, comprimés, glabres; aréole apicilaire presque charnue, basilaire, un peu oblique. Aigrettes plurisériées, réunies à leur base en anneau par des poils filiformes se détachant du fruit. Ce sont des herbes droites, simples, monocéphales ou divisées en rameaux monocéphales, à feuilles caulinaires décurrentes, pinnatilobées ou entières, à capitules subglobuleux ou oblongs, droits et s'inclinant le plus souvent après la floraison, à fleurs pourpres ou quelquefois blanches.

Il n'y a plus qu'une cinquantaine d'espèces de Chardons, depuis la réforme du genre qui a vu disparaître successivement les plantes qu'on y avait momentanément réunies, et qui ont été distribuées dans des genres voisins. Ils sont propres à presque toutes les parties de l'Europe, de l'Asie-Mineure, de l'Asie centrale, de l'Afrique septentrionale, et paraissent surtout aimer les lieux montueux. Ce sont des plantes épineuses très abondantes, dont les fleurs sont recherchées des Abeilles. — Elles ne sont d'aucun usage, ni en économie domestique, ni en médecine; l'aspect désagréable de leur tige épineuse n'a pas empêché qu'on n'en introduisît quelques espèces dans les jardins, comme plantes d'ornement; tels sont les *Carduus acanthoides*, *alpestris* (variété du *C. defloratus*), *argemone*, *crispus* et *personatus*; mais ils sont en général peu recherchés; il en croît spontanément 4 ou 5 espèces dans nos environs.

Certaines plantes munies d'épines ont encore été vulgairement appelées Chardons; quelques unes seulement appartiennent à la famille des Composées. Ainsi l'on a appelé :

CHARDON BÉNIT, le *Centaurea benedicta* et le *Carthamus lanatus*.

CH. A FOULON, CH. BONNETIER, le *Dipsacus fullonum*.

CH. ÉTOILÉ, le *Calcitrapa lanata*.

CH. HÉMORRHOÏDAL, le *Serratula arvensis*.

CH. DES PRÉS, *Cnicus oleraceus*.

CH. ROLLAND, OU ROULANT, le Panicaut commun, *Eryngium campestre*. (C. D'O.)

CHARDON (PETIT). MOLL. — Synonyme vulgaire de *Murex senticosus*.

CHARDON DE MER. [...] vulgaire des Oursins.

CHARDONNERET. *Fri*[...] OIS. — Nom vulgaire d'une [...] neau, dont on s'accorde à [...] distinct auquel on réunit les [...] Tarins ou Serins, et qui es[...] par un bec très effilé. Croisé [...] il donne naissance à des mé[...] le nom de *Mulets* à cause d[...] et qui ont perdu une partie [...] livrée du Chardonneret, u[...] lis oiseaux de nos pays. C[...] CH. DU CANADA le *Fr. tristis* [...] notte de la Louisiane.

CHARÉE. INS. — *Voyez* [...]

* **CHARIANTHÉES.** *Ch*[...] PH. — Tribu ou plutôt sous-[...] par Seringe (*in* DC. *Prodr.* [...] la famille des Mélastomacées [...] guant surtout par des anthè[...] hiscence a lieu au moyen de [...] nales. Elle comprend les gen[...] Don; *Chænopleura*, Rich.; [...] *Eurychia*, Blum.; *Astronia*, [...] bablement le *Spathandra* [...] Perrotet.

* **CHARIANTHUS** (χαρ[...] ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Ge[...] des Mélastomacées (Charian[...] par Don (*in Mem. Wern.* a[...] renfermant 5 ou 6 espèces [...] l'Amérique tropicale, et prin[...] les Antilles. Ce sont des arb[...] à feuilles opposées, pétiolé[...] très entières ou rarement [...] tées; à belles fleurs pourpr[...] une cyme corymbeuse, trich[...]

CHARIBDE. *Charybs.* M[...] genre établi par Montfort po[...] copié dans Soldani, et qu'il [...] une coquille de Céphalop[...] *Voyez* SPIROBBE.

* **CHARICLEA** (nom myt[...] — Genre de Lépidoptères noct[...] M. Stephens (*Illustr. of Brit.* [...] pag. 92), qui le range dans [...] Noctuides. Ce g. a été adopté [...] duval et Guénée, qui le pla[...] dans la tribu des Xylinides; i[...] une seule espèce extrêmement [...] *Delphinii* Linn., etc.), dont la [...] vivre exclusivement sur le D[...]

dans les jardins, du moins je ne rencontrée sur celui des champs, consolida. Elle se nourrit des core vertes de la première de ces ites, et se trouve quelquefois ment dans les jardins de Paris où est cultivée. Parvenue à toute sa illet, elle s'enfonce dans la terre anger en chrysalide, et son pa- qu'en mai ou juin de l'année

pèce est figurée, sous ses trois Hubner, ainsi que dans notre relle des Lépidoptères de France. (D.)

IA (χαρίεις, élégant). INS. — Coléoptères tétramères, famille nes, tribu des Prioniens, créé lle (*Ann. de la Soc. entom. de* 1837). Ses principaux caractères de 11 articles; élytres allant t des angles huméraux à l'ex- pèce que cet auteur y rapporte e; il l'a nommée *C. cyanea.* petite de cette famille; la fe- connue. (C.)

IS (χαρίεις, gracieux). BOT. PH. famille des Composées-Eupa- bli par H. Cassini, pour une e du cap de Bonne-Espérance, ge dressée, rameuse, striée et les inférieures opposées, ses- es supérieures alternes, ses- es, lancéolées ou linéaires; minaux, solitaires; à fleurs du , et de la couronne violettes. ce de ce g. a reçu de Cassini . *heterophylla.* (C. D'O.)

TOPTENUS, Chevr. INS.— genre *Sphenothecus* de M. De- caractères ont été publiés par (C.)

SSA (χαρίεσσα, gracieux). INS. Coléoptères pentamères, famille s, tribu des Clérones, créé par *Delecius anim. art.*, p. 109, t. 22, le classe parmi les Chrysomélines tribu des Gallérucites; l'espèce porte est du Brésil : il la nomme *vais.* Ce genre est le même que *Brachymorphus* (*voyez* ce mot). ans sa Monographie des Clérones e paraître, a classé les 2 espèces décrites sous l'un et l'autre de ces genres parmi les *Enoplium.* (C.)

*CHARIESTÈRE. *Chariesterus* (χαριέστερον, gracieux). INS. — Genre de l'ordre des Hémiptères, famille des Coréens, établi par M. Delaporte aux dépens du g. *Coreus*, et ayant pour type le *C. antennator.* L'auteur lui-même en a fait une simple division des *Coreus.* (C. D'O.)

*CHARINOTES (χάρις, grâce; νῶτος, dos). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, division des Trachydérides, établi par MM. Serville et Dupont (*Ann. soc. ent. de France*, t. III, p. 39; *Mag. zool. Guérin*, 1839, pag. 20, pl. 150). Caractères : Antennes de 12 art.; 5e et 6e presque égaux, graduellement dilatés; présternum renflé, muni d'une pointe peu visible; mésosternum renflé. Le *Ch. fasciatus* est l'espèce type; elle a été trouvée dans la province de Minas Geraës, au Brésil, par M. Auguste Saint-Hilaire. (C.)

*CHARIPTERA (χάρις, grâce, beauté; πτερόν, aile). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, établi par M. Guénée, dans la tribu des Hadénides (*Ann. de la Soc. entom. de France*, t. X, p. 243), et qu'il compose de 4 espèces remarquables par le dessin élégant qui orne leurs premières ailes, savoir : *Noct. aprilina* Linn., *Noct. culta* Fab., *Miselia gemmea* Treits., et *Noct. adjunctana* Boisd. La première appartient au g. *Agriopis* de M. Boisduval. *Voyez* ce mot. (D.)

*CHARIS (χάρις, grâce). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, établi par M. Newman (*The entomologist*, 1840, part. II, pag. 21), pour y placer trois espèces du Brésil, qu'il nomme *C. Euphrosyne*, *Erato* et *Aglaia.* Ce genre est voisin de celui que M. Serville a fondé sous le nom de *Tomopterus.* (D.)

*CHARISSA (χάρις, grâce, agrément). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, tribu des Phalénites de Latreille, établi par M. Curtis et adopté par M. Stephens (*Illustrations of British entomology*, vol. III, pag. 267), qui le place dans sa tribu des *Geometridæ.* Ce g. répond à celui de *Gnophos*, créé antérieurement par M. Treitschke. *Voyez* ce mot. (D.)

CHARLOT. OIS.—Un des noms vulgaires

du Courlis commun, *Numenius arcuatus*. (G.)

*CHARLWOODIA, Sweet. BOT. PH. — Synonyme de *Cordyline*, Comm.

CHARME. *Carpinus*. BOT. PH. — Genre de la famille des Cupulifères, formé par Linné, et renfermant 5 ou 6 espèces habitant les parties tempérées et même froides de l'Europe et de l'Amérique boréale, dont deux croissent aussi dans l'Inde orientale. Ce sont des arbres à feuilles alternes, ovales ou oblongues, très entières, annuellement caduques, plissées avant la vernation dans des gemmes pérulées, et dont l'inflorescence en chatons se développe en même temps que les feuilles. L'espèce la plus commune et la plus importante sous le rapport économique est le *Carpinus betulus* L. C'est un arbre indigène, formant en grande partie l'essence de nos forêts, où il atteint une hauteur d'environ dix à quinze mètres. Son port est élégant, élancé, bien ramifié, et forme une belle et large cime; les feuilles en sont légères, glabres, ovales, aiguës, finement plissées et dentées, d'un vert agréable. Il se plaît surtout dans les terrains calcaires.

Cet arbre est non seulement un bel ornement de nos forêts et de nos parcs, mais il est surtout précieux par la qualité de son bois, qui est blanc, dur, pesant, d'un grain fin et serré. Les charrons et les mécaniciens en font un grand usage. On en fabrique des roues de moulins, des pressoirs, des vis, des manches d'outils, des leviers, des maillets, etc., etc. C'est aussi un très bon bois de chauffage; il produit en brûlant une flamme vive et claire, dure long-temps, donne beaucoup de chaleur et un excellent charbon. Blessé au moment où la sève se remet en mouvement, il en perd par la plaie une énorme quantité; et quelquefois d'entre les gerces de l'écorce suinte une substance gommeuse, rougeâtre, soluble dans l'alcool, assez analogue à la gomme de certaines Pomacées.

Transporté dans nos jardins, où il est connu sous le nom de Charmille, on le tient par la taille à l'état nain, en le recépant sans cesse; il pousse alors de nombreux ramules fort effilés, très flexibles, et se prête par là à toutes les formes que le caprice ou la mode suggère au jardinier. Un des mérites de cet arbre est encore de bonne heure au printemps, et ver fort tard ses feuilles en aut les caractères distinctifs du genre

Fleurs monoïques. *Fleurs mâles* cylindriques latéraux. Périgone à squames simples, ébractéées, Étamines 12 (ou plus nombreuses à la base d'une squame périgo ments simples; à anthères ova laires, velues au sommet. *Fleurs* Chatons terminaux, lâches, à tes, décidues; involucre biflore, lioles géminées, pétiolées, trilob à limbe supère, cupuliforme. Ovaire infère, biloculaire; ov dans les loges, anatropes, sommet de la cloison. Style deux, allongés, filiformes. fère, lâche; noix solitaires, entre les involucres, ovales costées, apiculées par le Graine pendante, à test très branacé. Embryon exalbumin trope; cotylédons obovés, cule supère, immergée.

*CHARMOSYNA (χαρμόσυνα ois. — Genre établi par Wagler du g. Perroquet, et ayant pour *tacus papuensis*.

CHARNIÈRE. MOLL. — *Voy* QUES.

*CHARNU. *Carnosus*. BOT. — que cette épithète aux parties dont le tissu épais et une consistance analogue à chair.

*CHAROPUS (χαρωπός, ins. — Genre de Coléoptères mille des Malacodermes, trib des, créé par M. Erichson (*E* p. 119). Caractères: Antennes palpes maxillaires, filiformes, miné; chaperon très court, labre transverse; tarses antérieu de 5 articles simples. 5 espèces composent ce genre.

Le *Malachius pallipes* d'Olivi aux environs de Paris, en est mâles de ce genre sont ailés et aptères.

CHAROSPERME. *Charosperm* nom d'un genre de plantes;

BOT. CR. — (Phycées). Genre établi pour plusieurs Algues qui appar- aux genres *Draparnaldia* et *Ba-*... (BRÉB.)

...APÈNE. BOT. PH. — Synonyme vul- Charme.

...RPENTIER. OIS.—Traduction fran- mot espagnol *Carpenteras*, nom ...el Azara a décrit les *Pics* (*Hist.* ... *du Paraguay*). *Voy.* PIC. (LAFR.)

...RPENTIERA, Gaud. BOT. PH. — ... de *Chamissoa*, H. B. K.

...PENTIÈRES. INS.—Nom vulgaire ... femelles d'Hyménoptères de la ... Apiaires, qui percent le bois pour ... leurs œufs.

... ou CHARÉE. INS.—Nom sous ... pêcheurs désignent toutes sortes de ...lièrement celles des Friganes.

...RGUS (χάρτης, papier ; ἔργον, ...). — Genre de la tribu des Ves- ...dre des Hyménoptères, établi par ...r de Saint-Fargeau sur quelques ...ces de Guêpes américaines, très ... par le genre de construction ... Le type du genre est le *Ch.* ..., très répandu à Cayenne, d'où ... nous rapportent fréquemment ... qui sont ordinairement très ...orme de cône renversé, et plus ...sés par le bas. Ces habitations ...és d'une sorte de carton très fin et si semblable à du carton de fabricants les plus exercés ne ...onnaître s'il n'est pas sorti d'une ...ciale.

...abord, la demeure de nos *Char-* ... fermée de toutes parts par une ...érale ; mais on ne tarde pas à ...qu'il existe, à la partie inférieure, ...verture arrondie, ayant tout 12 millimètres de diamètre. Les ... à l'intérieur disposés par étages ... avec l'enveloppe même. Les ...ours hexagonales, sont placées ... la partie inférieure des gâteaux. ... effet, que, dans tous les guêpiers, ...'un seul rang de cellules, comme ...arque dans les ruches d'Abeilles. ... de *Chartergus* sont en outre sus- ... s'agrandir considérablement. Ils ...ord courts et ne renferment qu'un ... gâteaux ; mais, quand le nombre des individus augmente, les petits Vespiens agrandissent leur domaine, en établissant des loges sur la partie inférieure de l'enveloppe, qui devient alors un gâteau. Dès ce moment, les ouvrières prolongent les parois extérieures de l'enveloppe et entourent le nouveau gâteau, jusqu'à ce qu'un semblable travail recommence.

La collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris renferme plusieurs de ces nids qui contiennent une nombreuse série de gâteaux et ont atteint un grand développement en longueur.

Il est encore une autre espèce appartenant à ce genre et construisant un nid très analogue, que nous ne devons pas oublier de mentionner ici, à raison de la célébrité qu'elle a acquise.

Cet insecte est connu au Brésil sous la dénomination de *Guêpe Lecheguana*. Il a souvent été cité par divers naturalistes, entre autres par M. de Saint-Hilaire, qui a failli être empoisonné par le miel de cette petite Guêpe. Voici ce qu'on rapporte à ce sujet.

M. Auguste de Saint-Hilaire, dans une excursion, s'était arrêté quelque temps sur les bords du Rio de Santa-Anna. Il vit un guêpier suspendu à un arbre. Deux hommes qui l'accompagnaient, un soldat et un chasseur, détruisirent le guêpier et en tirèrent le miel. M. de Saint-Hilaire en mangea un peu, ainsi que ses deux hommes. Ils le trouvèrent tous agréable au goût ; mais bientôt ils tombèrent dans un état de faiblesse indéfinissable, et bientôt le vertige s'empara de leur tête. Le chasseur, assis dans une charrette à côté de son maître, se leva tout à coup, déchirant ses vêtements et les jetant loin de lui. Il prit un fusil, le fit partir et se mit à courir dans la campagne, criant que tout était en feu autour de lui. De son côté, le soldat, qui avait cependant déjà éprouvé des vomissements, monta à cheval courant la campagne ; mais bientôt il tomba, et quelques heures plus tard on le trouvait profondément endormi dans l'endroit même où il s'était laissé tomber.

M. de Saint-Hilaire et ses gens avaient bu de l'eau tiède en quantité ; les vomissements qu'ils avaient eus les avaient soulagés : ils commencèrent à reprendre leur état normal. Le lendemain M. de Saint-Hilaire était en-

core faible; ses deux hommes n'avaient pas non plus repris toutes leurs forces.

D'après les renseignements que prit le savant botaniste, tous, Portugais, Espagnols, Guaranis, etc., s'accordèrent à lui dire que le miel de la Guêpe Lecheguana n'était pas toujours dangereux; mais que parfois il occasionnait une sorte d'ivresse et de délire dont on ne se délivrait que par des vomissements, et qui allaient quelquefois jusqu'à la mort. Les indigènes assurèrent connaitre parfaitement la plante sur laquelle la Guêpe Lecheguana va souvent sucer le miel empoisonné; mais comme on ne put la lui représenter, il en fut réduit à des conjectures. (BL.)

***CHARTOPTERYX** (χάρτης, carte; πτέρυξ, aile). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, établi par M. Hope pour y placer une espèce de l'Australie, figurée et décrite par M. Westwood (*Arcana entomologica*, n° 3, p. 43, pl. 12, fig. 2), sous le nom spécifique de *Kiidrenii*. Son nom générique, dit l'auteur, fait allusion aux lignes dont la partie inférieure de ses élytres est marquée comme une carte géographique. M. Westwood pas plus que M. Hope n'indique la famille ou la tribu à laquelle ce nouveau g. appartient; mais, d'après la figure que le premier en donne, il nous a paru pouvoir être rangé parmi les Hélopiens. (D.)

CHARTREUSE. MOLL. — Nom vulgaire d'une espèce du genre Hélice.

CHARTREUX. MAM.—Nom d'une variété du Chat domestique.

***CHARYBDIS** (nom mythologique). CRUST. — M. Dehaan (*Fauna japonica*) désigne sous ce nom un genre de Crustacés qui, par la forme de sa carapace et celle de ses organes de la manducation et de la locomotion, vient se ranger dans l'ordre des Décapodes-Brachyures, et dans la famille des Portuniens de M. Milne-Edwards. Cette nouvelle coupe générique, qui n'est qu'un démembrement de celle de *Thalamita*, Latr., renferme sept espèces: les *T. 6-dentata*, *T. variegata*, *T. annulata* Fabr., *T. erythrodactyla* Lamk., *T. natator* Herbst., appartiennent au genre *Charybdis*. M. Dehaan, dans l'ouvrage ci-dessus cité, en décrit et figure deux espèces nouvelles, dont l'une est appelée *C. miles*, et l'autre *C. variegatus*; ces deux espèces ont été rencontrées dans les mers du Japon. (H. L.)

CHARYBS. MOLL. —

***CHARYTONIA.** INS

tères pentamères, fami

section des Sternoxes, tri

établi par M. Gistl, et q

Sternocera, créé antérieu

choltz. *Voyez* ce mot.

CHASALIA (nom p

Genre de la famille des I

Psychotriées-Coffées, ét

(*ex Juss., in Mem. mus.*,

environ une dizaine d'es

les Iles de France et de I

arbrisseaux glabres, à

ternées-verticillées, mu

les, indivises ou soudée

drifide; à fleurs sessile

met des rameaux, ou di

corymbeuses. Ce genre

remarquable, en ce q

sessiles et insérées en

milieu ou sur le somm

rolle.

CHASCANUM (χάσκα

aujourd'hui inconnue,

l'*Antirrhinum majus* des

—Genre de la famille d

des Lippiées, formé pa

Pl. Afr. aust., 275), e

Buchnera annua de Lin

pèces environ, toutes

Ce sont des plantes he

leurs tiges et suffrute

feuilles opposées, de

fleurs en épis.

***CHASCOLYTRUM**

λυτρον, glume). BOT. P

mille des Graminées, tr

établi par M. Desvaux (

pour une plante herba

des et tempérées de l'A

ayant pour caractères:

nicules simples ou ram

litaires, géminés ou se

lets pédicellés presque

articulé. L'espèce type

Chascolytrum elegans, qu

écrit *Cascolytrum*, et

pour synonyme le *Briza*

***CHASMAGNATHU**

γνάθος, mâchoire). CRUST

dre des Décapodes-Brac

ionoplaciens, que nous rangeons telle coupe générique établie par n (*Fauna japonica*). Le Crustacé l ce nouveau genre a été créé a d'analogie avec les *Cleistostoma ;* c près de ces derniers que nous levoir le placer. L'espèce type de ce le *C. convexa* Deh. ; elle habite les Japon. (H. L.)

MANTIUM, Link. BOT. PH. — e d'*Uniola*, L.

ARHYNCHOS. OIS. — *Voy.* CAS s.

ATOPTERUS (χάσμα, ατος, ου- ερόν, aile). INS. — Genre de Co- ntamères, famille des Lamelli- des Scarabéides, division des éé par M. Dejean dans son Ca- opté par MM. Saint-Fargeau et cl. méth., t. X, p. 337) qui lui caractères : Mâchoires termi- lobe membraneux et soyeux ; ndi; pattes antérieures biden- des tarses petits, égaux, bifi- *villosulus*, *pilosulus* et *hirtulus* uvent en Espagne, et le *C. hir-* Barbarie. C'est sur la première que ce g. a été fondé. (C.)

, Salisb. BOT. PH. — Synonyme *ron*, Herm.

(χάσμα, biatus). INS. — Genre pentamères, famille des La- tribu des Scarabéides, division de Latreille, fondé par MM. Ser- letier de Saint-Fargeau (*Ency-* . X, 2ᵉ part., pag. 378) sur une du cap de Bonne-Espérance, eux *C. decora*. Ce g. a été adopté ainsi que par M. Dejean, qui, alogue, en désigne une seconde me pays sous le nom de *C. inor-* smes sont très voisins des Chas- mais s'en distinguent suffisam- écailles dont leur corps est en rt, et par la forme inégale des leurs tarses. Leur nom générique à leurs élytres béantes. (D.)

IA, Schott. BOT. PH. — Syn. de , Mart.

ODIA (χασμωδία, bâillement). re de Coléoptères pentamères, fa- Lamellicornes, tribu des Scara- vision des Xylophiles de Latreille, établi par Mac-Leay (*Horæ entomologicæ*, édit. Lequien, pag. 91), qui le place dans sa famille des *Rutelidæ*, à côté des *Macraspis*. Il en diffère principalement par l'échancrure du labre et du chaperon, qui sont entiers chez ces derniers. Ce g. a été adopté par Latreille et par les autres entomologistes. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, y rapporte 5 espèces, dont 4 du Brésil et 1 de Cayenne. Nous citerons comme type la *Chasm. viridis* de Mac-Leay, que M. Dejean rapporte avec doute à l'*emarginata* de Schœnherr; elle est d'un vert foncé très brillant, avec les élytres à peine striées, l'anus et les côtés du corps ridés, les cuisses et le dessous du corselet très velus. Du Brésil. (D.)

***CHASMODON** (χασμώδης, bâillant, entr'ouvert). INS.—Genre de la tribu des Ichneumoniens, de l'ordre des Hyménoptères, famille des Braconides, établi par M. Haliday aux dépens du genre *Alysia*. Les Chasmodons en diffèrent par un étranglement du thorax et par l'absence d'ailes. On ne connaît encore qu'une seule espèce de ce genre : c'est le *Ch. apterum* (*Alysia aptera* Nees von Esenb.), qui a été trouvé en France, en Allemagne et en Angleterre. (BL.)

***CHASMONE**, E. Mey. BOT. PH. — Syn. d'*Argyrolobium*, Eckl. et Zeyh.

***CHASOLIUM** (nom propre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Oxytélides, établi par M. le comte de Castelnau dans ses *Études entomologiques* (2ᵉ livr., pag. 132), et reproduit dans son *Histoire des Coléoptères* faisant suite au *Buffon-Duménil*, t. I, p. 190), pour y placer une seule espèce de Madagascar, qu'il nomme *C. Ernestini*. M. Erichson, dans sa Monographie, n'a pas admis ce genre, et pense que l'espèce qui la constitue est la même que son *Isomalus complanatus*. *Voyez* le g. ISOMALUS. (D.)

CHASSE-BOSSE. BOT. PH. — Nom vulgaire de la Lysimaque commune.

CHASSE-CRAPAUD. OIS.—Un des noms vulgaires de l'Engoulevent d'Europe. (G.)

CHASSE-FIENTE. OIS. — Un des noms vulgaires sous lequel Kolbe et Levaillant ont désigné le Vautour fauve ou V. griffon, *Vultur fulvus*, qui ne mérite pas plus que ses congénères cette dénomination, puisque tous les Oiseaux appartenant à ce groupe ont un genre de vie identique. (G.)

CHASSELAS. BOT. PH. — Nom vulgaire d'une variété de Raisin. *Voy.* VIGNE.

CHASSE-PUNAISE. BOT. PH.—Nom vulgaire de la Cimicaire.

CHASSERAGE. BOT. PH. — Synonyme de Passerage.

***CHASSEUSES.** *Venatoriæ.* ARACH. — Cette épithète a été donnée par Lister aux Araignées qui ne filent pas de toiles pour attraper leur proie, et qui la prennent soit à la course, soit en la guettant. (H. L.)

***CHASTENÆA** (nom propre). BOT. PH.— Genre de la famille des Mélastomacées, tribu des Lavoisiérées, établi par De Candolle (*Prodr.*, III, 102) pour un arbrisseau de l'Amérique australe dont le port est celui d'un *Meriania*. Il ne renferme qu'une espèce. Les feuilles en sont opposées, pétiolées, ovales, trinerves, très entières, coriaces; les fleurs amples, pédicellées, ébractéées, et disposées en forme d'ombelles, au sommet des divisions raméaires. (C. L.)

CHAT. *Felis.* MAM. — Les Chats doivent former, non pas un genre, mais, comme l'a dit M. Is. Geoffroy (*Leçons de Mamm. des cours scient.*, p. 40), une section à laquelle il donne le nom de Féliens. C'est, dans la classification de ce savant naturaliste, la 6e de son sous-ordre des Carnivores, ordre des Carnassiers, série des Mammifères quadrupèdes. Cette famille, très naturelle et fort aisée à caractériser, vient après les Hyènes et se lie aux Chiens par le Guépard : elle termine la grande série des Carnassiers digitigrades. Ces animaux ont le museau arrondi, formé de deux mâchoires courtes, et par conséquent très fortes, armées de 28 à 30 dents, savoir : 6 incisives en haut et autant en bas; 2 canines supérieures et 2 inférieures; 8 molaires à la mâchoire supérieure, et seulement 6 à la mâchoire inférieure dans le plus grand nombre. Quelques uns, les Lynx, n'ont que 28 dents, parce que, au moins à l'état adulte, il leur manque la petite molaire antérieure. Leur langue et leur verge sont hérissées de petits aiguillons cornés, très rudes et recourbés en arrière; ils ont 5 doigts aux pieds de devant, 4 à ceux de derrière, tous armés d'ongles puissants, crochus, tranchants, rétractiles, se dressant vers le ciel à la volonté de l'animal, lui permettant de saisir et de déchirer sa proie, en se recourbant ensuite; puis, lorsqu'il est en repos, se logeant entre les doigts, de manière à n'user [...] ment ni leur pointe aiguë, ni le [...] inférieur. Un seul, le Guépard [...] armes terribles. Du reste, leurs [...] le plus ordinairement nocturne [...] leur tête ronde, leurs oreilles [...] dos arqué, leurs jambes courtes [...] donnent à tous un air de famill[e] [...] aisément reconnaître. Je crois [...] viser en trois genres, sur des ca[...] que j'exposerai à leur article m[...]

1er GENRE.

Guépards. *Cynailurus*, [...] *pardus*, Duvern.

Déjà, Frédéric Cuvier, dans [...] *des Mammifères*, avait indiqué [...] créer au moins un sous-genre [...] maux, lorsque M. Is. Geoffroy [...] confirma définitivement ce gen[re] [...] nécessairement adopté. Ces ani[maux] [...] des Chats proprement dits q[...] leurs ongles faibles, usés à la [...] tractiles, comme ceux des Chi[ens] [...] propres ni à retenir, ni à déchi[rer] [...] Leurs doigts sont plus allongé[s] [...] vrais Chats, d'où il résulte qu[...] ovale en avant et non pas [...] comme les Chats, 32 dents; [...] des canines sont presque effa[...] res tranchantes ont leur lob[e] [...] noncé; les 2 premières d'en [...] lobes au lieu de trois; la der[nière] [...] ou carnassière d'en bas, pré[sente] [...] d'un talon effacé à peine sensi[ble] [...] bule pointu et très distinct, ce [...] les Guépards des Hyènes. La [...] laire d'en haut a également [...] lobe plus marqué que dans le [...] en revanche, son tubercule int[...] rement effacé. Leur queue e[...] que celle de tous les grands F[...] plus élancée, leur colonne v[...] droite, leurs jambes sont plu[s] [...] tête est plus courte, plus peti[te] [...] Enfin, leurs formes générales, [...] ont de courir, leur extrême [...] attachement et leur obéissance [...] tre, leur courage, les rapproch[ent] [...] plus des Chiens que des Chats [...] renferme qu'une espèce, sauf [...]

Le GUÉPARD ou FADH, *Cyn*[...] DUV., *Felis jubata* Schr. et Lin[...]

[illegible] *Fedh* ou *Fedh* des Arabes, le *Fars* [illegible], le *Pars* des Russes, le *Joz* ou [illegible] Turcs, le *Tigre chasseur* des [illegible] *Léopard à crinière*, l'*Onça* des Ita[illegible] Portugais, selon G. Cuvier, etc. — [illegible] animal habite l'Asie méridio[illegible] plusieurs contrées de l'Afrique. Ses [illegible] gracieuses, légères et élancées ; [illegible] celle d'un Mâtin : il a 1m,137 [illegible] 1/2) de longueur, non compris la [illegible] 0m,650 (2 pieds) de hauteur. Son [illegible] d'un beau fauve clair en dessus et [illegible] en dessous ; de petites taches [illegible] et pleines, également semées, [illegible] la partie fauve ; celles de la [illegible] sont plus larges et plus la[illegible] dernière moitié de sa queue [illegible] anneaux alternativement [illegible] ; enfin les poils de ses joues, [illegible] la tête et du cou, sont plus [illegible] que les autres, ce qui lui [illegible] une espèce de petite crinière. [illegible] une physionomie particulière [illegible] le faire reconnaître : une [illegible] de l'angle antérieur de l'œil, [illegible] traversant la joue et en s'é[illegible] à la lèvre supérieure, vers [illegible] ; une autre plus courte part [illegible], et se rend vers la tempe. [illegible] robe, le Guépard joint la lé[illegible] des mouvements. Ayant les [illegible] ongles libres et posant sur [illegible] extrémité très peu pointue, [illegible] beaucoup plus d'agilité que les [illegible] aisément atteindre le gibier [illegible] mais il ne peut grimper sur [illegible] choses qui le rapprochent [illegible] aux habitudes. Aussi de[illegible] temps s'en est-on servi pour [illegible] suivant les Turcs et les Per[illegible] de leurs premiers rois qui sut [illegible] animal à cet usage ; mais les [illegible] dans le 10e siècle, Avicenne [illegible] du 11e, et Eldemiri dans [illegible] parlé les premiers. Selon Elde[illegible] fils de Walid, eut l'idée de le [illegible] pour cet usage, au Lion et au [illegible] employait dans les Indes de[illegible] haute antiquité, si l'on s'en rap[illegible]. Quoi qu'il en soit, je répéterai [illegible] à ce sujet dans mon *Histoire* [illegible] *du Jardin des Plantes*.

[illegible], au Malabar, dans la Perse, et dans quelques autres parties de l'Asie, on élève ces animaux pour s'en servir à cet exercice. Les chasseurs sont ordinairement à cheval, et portent le Guépard en croupe derrière eux ; quelquefois ils en ont plusieurs, et alors ils les placent sur une petite charrette fort légère et faite exprès. Dans les deux cas l'animal est enchaîné, et a sur les yeux un bandeau qui l'empêche de voir. Ils partent ainsi pour parcourir la campagne, et tâcher de découvrir des Gazelles dans les vallées sauvages où elles aiment à venir paître. Aussitôt qu'ils en aperçoivent une, ils s'arrêtent, déchaînent le Guépard, et lui tournant la tête du côté du timide ruminant, après lui avoir ôté son bandeau, ils le lui montrent du doigt. Le Guépard descend, se glisse doucement derrière les buissons, rampe dans les hautes herbes, s'approche en louvoyant et sans bruit, toujours se masquant derrière les inégalités du terrain, les rochers et autres objets, s'arrêtant subitement, et se couchant à plat ventre quand il craint d'être aperçu, puis reprenant sa marche lente et insidieuse. Enfin, quand il se croit assez près de sa victime, il calcule sa distance, s'élance tout-à-coup, et en cinq ou six bonds prodigieux et d'une vitesse incroyable, il l'atteint, la saisit, l'étrangle, et se met aussitôt à lui sucer le sang. Le chasseur arrive alors, lui parle avec amitié, lui jette un morceau de viande, le flatte, le caresse, lui remet le bandeau, et le replace en croupe ou sur la charrette, tandis que les domestiques enlèvent la Gazelle. Néanmoins, il arrive quelquefois que le Guépard manque son coup, malgré ses ruses et son adresse. Alors il reste tout saisi et comme honteux de sa mésaventure, et ne cherche jamais à poursuivre le gibier. Son maître le console, l'encourage par des caresses, et les chasseurs se remettent en quête avec l'espoir qu'il sera plus heureux une autre fois. Dans le Mogol, cette chasse est pour les riches un plaisir si vif, qu'un Guépard bien dressé et qui a la réputation de manquer rarement sa proie, se vend des sommes exorbitantes. » En Perse, cette chasse se fait à peu près de la même manière, à cette différence près que le chasseur, qui porte le Guépard en croupe, se place au passage du gibier que des hommes et des Chiens vont relancer dans les bois. L'empereur Léopold Ier

avait deux Guépards aussi privés que des Chiens. Quand il allait à la chasse, un de ces animaux sautait sur la croupe de son Cheval, et l'autre derrière un de ses courtisans. Aussitôt qu'une pièce de gibier paraissait, les deux Guépards s'élançaient, la surprenaient, l'étranglaient, et revenaient tranquillement, sans être rappelés, reprendre leur place sur le cheval de l'empereur et sur celui de son courtisan.

Comme on le voit par ces faits, il s'en faut de beaucoup que le Guépard ait le caractère perfide et féroce de la plupart des grands Chats, avec lesquels les naturalistes l'ont classé. Quoique habitant des forêts et vivant de proie, il est peu farouche et s'apprivoise fort aisément. Alors, il s'attache à son maître, répond à sa voix, le suit, le caresse, se laisse dresser à chasser pour lui, et montre autant d'intelligence que de douceur. Celui qui vivait, il y a peu d'années, à la ménagerie, venait du Sénégal. Il était si familier qu'on l'avait placé dans un parc, où il vivait librement, et dont jamais il n'a cherché à sortir. Il obéissait au commandement du gardien de la ménagerie, et il aimait surtout les Chiens, avec lesquels il jouait toute la journée, sans jamais chercher à leur faire aucun mal. Un jour, il reconnut, parmi les curieux qui visitaient la ménagerie, un petit nègre qui avait fait la traversée du Sénégal sur le même vaisseau que lui, et il lui fit autant de caresses qu'un Chien en ferait à son maître qu'il retrouverait après une longue absence.

2ᵉ Genre.

Chats proprement dits. *Felis.*

Ces animaux ont 30 dents, comme le g. précédent; leur carnassière supérieure a trois lobes, et un talon mousse en dedans; l'inférieure a deux lobes pointus et tranchants, sans aucun talon; enfin, ils n'ont qu'une très petite tuberculeuse supérieure, sans rien qui lui corresponde en bas. Il résulte du nombre, de la forme et de la disposition des dents, que les mâchoires sont très courtes, et que les dents, étant peu éloignées des puissances qui meuvent les mâchoires, peuvent agir avec d'autant plus de force, que le point d'articulation des mâchoires, le condyle, est sur la ligne des dents. La langue des Chats est hérissée de papilles cornées tellement dures, qu'elles déchirent la peau, même quand ces [illegible] bornent à lécher leur proie. Leurs [illegible] armés d'ongles rétractiles; la ph[illegible] guéale plus courte que haute, à l[illegible] rieur profondément échancré, [illegible] tête plus étendue en haut de la [illegible] précédente; celle-ci est, en ce[illegible] d'une gorge pour recevoir le [illegible] pondant de la phalange ongu[illegible] gorge part un ligament très fort [illegible] son élasticité, tient la phalange [illegible] dressés, sans aucun effort [illegible] part de l'animal. Un effort des [illegible] chisseurs n'est nécessaire que [illegible] Il résulte de toute cette organi[illegible] Chats doivent être, et sont en [illegible] maux éminemment carnivores, [illegible] rissant absolument que de chair [illegible] qu'ils le peuvent de chair [illegible] de vie. Leur système dentaire [illegible] d'analogie avec celui des [illegible] n'ont pas, comme ces der[illegible] glanduleuse sous l'anus.

Le genre des Chats renfe[illegible] très nombreuses, et qui ne [illegible] entre elles que par la grand[illegible] leur: aussi leur histoire est [illegible] brouillée. De cette ressembl[illegible] devait nécessairement résulte[illegible] blance de mœurs, et c'est [illegible] Si on les étudie en anato[illegible] maux sont incontestablement [illegible] être les plus féroces et les plus [illegible] les carnassiers; et leur struct[illegible] blement en harmonie avec [illegible] Ils ne peuvent courir comme [illegible] que leurs membres et leur [illegible] brale ont une flexibilité d'art[illegible] rend incapables de conserve[illegible] bles efforts, la rigidité néce[illegible] mais ils grimpent avec la [illegible] lité, se plient, se courbent, [illegible] une extrême souplesse, et [illegible] très grande distance Leur [illegible] généralement moins développé [illegible] Mammifères qui les précéde[illegible] sification de Cuvier; ce qui [illegible] ment du peu de place que l'[illegible] loppement de leurs mâchoires [illegible] cles de leur tête a laissé à la [illegible] De là, leur peu de courage; car, [illegible] en puisse dire, le courage est [illegible] de l'intelligence qui domine l'[illegible]

m. L'homme, par cette rai-
le plus courageux des ani-
en effet, comme il en est le
mais la stupidité peut quel-
n de courage, soit en em-
r le danger, comme dans
le Glouton, soit en l'exagé-
z les animaux lâches, qui,
menacée, combattent avec
areur; c'est ce qu'on appelle
eur, et celui-ci est terrible.
les n'attaqueront leur proie
eront poussés par la plus
sités, la faim; ils ne l'atta-
e face, dans la crainte d'une
ils se glisseront dans l'om-
e placeront en embuscade,
ilence et avec une patience
era, s'élanceront sur elle à
surprendront et la tueront
is la moindre lutte. Alors
faible victime succombera
e défendre, ils ne commet-
tre sans colère; et, s'ils ren-
re résistance, la crainte les
uite honteuse ou à la fu-
rnier cas, le combat sera
péré. Tels sont les Chats.
landais chassaient aux en-
et l'un d'eux s'approcha
Lion était caché dans les
ne pouvait voir le chas-
s doute par le bruit de ses
pour ceux d'un animal ru-
d prodigieux il s'élança sur
il le saisit au bras. Mais il
n adversaire; et, surpris
a sa propre attaque, il resta
nt plus de trois minutes,
e chasseur, sans oser ni le
, ni l'attaquer pour le dé-
; les yeux, afin de ne pas
rd effrayant de sa victime.
ation ne cessa qu'au mo-
eur eut frappé le monstre
eau. Alors commença une
ne finit que par la mort de
Dans les rampoks de Java,
tre des Tigres et des Pan
hommes. On amenait dans
aux renfermés dans des
t ils étaient tellement ef-
les hommes qui les entou-

raient, qu'il fallait mettre le feu à leur cage pour les obliger d'en sortir, et les attaquer à coups de dards pour les déterminer à combattre.

Du reste, les Chats ont les sens excellents. Leur odorat, quoique moins parfait que celui des Chiens, a cependant le degré de finesse nécessaire pour leur faire découvrir d'assez loin un ennemi; leur ouïe, perfectionnée par leurs habitudes nocturnes, est encore favorisée par le développement de leurs oreilles; leurs yeux sont parfaitement organisés; la dilatabilité et la contractilité de l'iris leur permet de voir également bien le jour et la nuit. Le goût seul paraîtrait, chez eux, manquer d'une certaine délicatesse, aussi avalent-ils leur proie par lambeaux plutôt qu'ils ne la mâchent. Ayant peu d'intelligence, les Chats sont peu susceptibles d'éducation; et, quoi qu'on fasse, on ne peut exciter chez eux des facultés dont ils n'ont pas les organes. C'est à cela qu'on doit attribuer les habitudes farouches, le caractère indépendant et sauvage que le Chat domestique a conservés, malgré l'ancienneté de sa servitude. Aucune espèce connue ne vit en société, et l'amour même ne parvient à réunir le mâle et la femelle que pendant le court instant du désir et de l'accouplement. Du reste, cette vie solitaire, cette antipathie pour la société, s'expliquent assez bien par les besoins individuels. Les Chats ne se nourrissent que de proie vivante; il faut à chacun d'eux un espace assez grand de pays pour le nourrir, et tout être qui doit lui disputer son gibier, partager ou plutôt diminuer ses moyens d'existence, lui est nécessairement hostile. L'instinct de la solitude, naissant de cette cause, est indélébile chez ces animaux: aussi tiennent-ils au pays, à la localité où, dès leur enfance, ils ont trouvé une nourriture suffisante. Ils s'y affectionnent au point que le Chat domestique le plus doux, le plus caressant, tient plus à la maison qu'à son maître; il ne la quitte jamais pour le suivre, et y revient quand on l'a transporté dans une nouvelle demeure.

Tous les Chats, pour exprimer leur satisfaction, même dans les plus grandes espèces, font entendre ce *rourou* qu'à Paris l'on appelle *filer* dans le Chat domestique. Tous *feulent* en soufflant et en montrant leurs dents lorsqu'ils menacent, et cependant leur voix

varie beaucoup d'une espèce à une autre : par exemple le Lion rugit d'une voix creuse et presque semblable à celle d'un Taureau ; le Jaguar aboie comme un Chien ; le Chat miaule ; le cri de la Panthère ressemble au bruit d'une scie, etc.

Si le Lion et le Tigre ont été vantés pour leur courage, ils ne l'ont pas moins été, ainsi que toutes les grandes espèces du genre, pour leur cruauté et leur férocité prétendue indomptable, et l'un n'est pas plus vrai que l'autre. Les Chats sont beaucoup moins cruels que la plupart des petits Carnassiers auxquels nous ne faisons pas ces reproches. La Fouine, la Belette, le Renard, par exemple, semblent donner la mort pour le plaisir de tuer, et s'ils pénètrent dans un poulailler, une basse-cour, une bergerie, iis n'en sortent plus tant qu'il y reste un être vivant. Les Chats, au contraire, n'attaquent que quand ils ont faim, et se contentent, pour l'ordinaire, d'une seule victime. Au milieu d'un troupeau nombreux et sans défense, ils saisissent leur proie, la dévorent, et se retirent sans faire attention aux autres, jusqu'à ce que la faim les y ramène ; ils ne tuent jamais sans nécessité. Quant à leur prétendue férocité, elle n'existe pas plus chez eux que chez les autres Carnassiers. Quoi qu'on en ait dit, toutes les espèces s'apprivoisent fort bien et sont susceptibles d'affection pour leur maître.

Pour mettre le moins de confusion possible dans l'histoire difficile des espèces, je les diviserai en trois sections.

SECTION 1re. *Chats de l'ancien continent.*

Le LION, *Felis Leo* de tous les naturalistes, l'*Azad* des Arabes, le *Gehad* des Persans. — C'est le plus célèbre de tous les Chats, et le plus grand concurremment avec le Tigre. Son pelage est communément d'un fauve assez uniforme ; le dessus de la tête et le cou du mâle adulte portent une épaisse crinière, tandis que le reste du corps est couvert de poils ras ; sa queue est terminée par un gros flocon de poils. La femelle ressemble au mâle, avec cette différence qu'elle a la tête plus petite et qu'elle manque de crinière. Les naturalistes ont signalé plusieurs variétés de Lion, qui sont :

Le **Lion jaune du Cap**, peu dangereux, mais se glissant quelquefois la nuit dans les basses-cours pour s'emparer des Chiens, des Moutons, et, quand il le peut, du gros bétail. A leur défaut, il se contente de dévorer les immondices qu'il rencontre.

Le **Lion brun du Cap**, le plus fort, le plus redouté de tous, mais devenu fort rare, et se retirant dans l'intérieur, à mesure que la civilisation s'avance vers le centre de l'Afrique.

Le **Lion de Perse et d'Arabie**, à crinière épaisse et pelage d'une couleur isabelle pâle. Il paraît que c'est à cette variété, devenue fort rare, qu'on doit rapporter les Lions qui vivaient autrefois en Grèce.

Le **Lion sans crinière**, variété dont l'existence douteuse ne repose que sur la foi d'un voyageur (Olivier, *Voy. en Syrie*, etc., t. II, p. 427). Il habiterait les confins de l'Arabie. Le professeur Kretschmer avait annoncé, en 1827, au major Smith, qu'il avait reçu de Nubie la peau et les mâchoires de ce Lion, que le major suppose être plus grand que l'espèce ordinaire, a pelage brunâtre et sans crinière. Serait-ce le Lion qu'on voit souvent figuré sur les anciens monuments égyptiens?

Le **Lion du Sénégal**, à crinière peu épaisse et pelage un peu jaunâtre.

Le **Lion de Barbarie**, a pelage brunâtre, avec une grande crinière dans le mâle. Cette variété est commune dans la province de Constantine, en Algérie, et c'est elle que nous voyons le plus communément dans nos ménageries.

Toutes ces variétés paraissent également différer par la grandeur, car on trouve des Lions adultes qui ont jusqu'à huit à neuf pieds (2m,599 à 2m,924) de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à la naissance de la queue, mais seulement dans les déserts où ils vivent sans inquiétude de proies abondantes ; d'autres, et ce sont les plus ordinaires, ne dépassent pas cinq pieds et demi (1m,786) de longueur, sur trois et demi (1m,137) de hauteur. Les femelles sont seulement d'un quart plus petites que les mâles.

Si l'on s'en rapportait aux anciens auteurs, il faudrait ajouter à ces variétés, le Lion à crinière crépue, tel que le représentaient les anciens monuments, sur la foi d'Aristote (lib. IX, c. 69) ; et, sur la foi d'Elien (lib. XVII, c. 26), le **Lion des Indes**, noir à

s dressait à la chasse ; peut-
ne variété *noire*, que, selon
l, c. 17), on trouvait en Syrie.
ur moderne ne fait mention
rniers ; mais ce n'est pas une
ite pour nier leur ancienne
tout quand on réfléchit aux
iles de grands Chats qui se
mmunément partout, même
t dont les analogues vivants
nt perdus de nos jours. Pour-
s noirs et crépus n'auraient-
u de l'Arabie et de la Sy-
s Lions fossiles ont disparu
et des environs de Paris ? Il
pèce elle-même est tout en-
d'une destruction complète,
t, avant un siècle peut-être.
rodote, Aristote, Pausanias,
, de leur temps, les Lions
communs en Macédoine, en
carnanie, en Thessalie, où
n'en existe plus. L'Écriture-
a, Apollonius de Tyane, Elien,
nt qu'il y en avait beaucoup
rticulièrement en Syrie, en
environs de Babylone, entre
le Gange, etc. Aujourd'hui
re plus guère en Asie qu'entre
rse, et dans quelques rares
abie.

ux où l'espèce existe en plus
à notre époque, c'est-à-dire
le est devenue tellement rare,
nde comment les anciens Ro-
pu rassembler une si grande
eurs cirques. Pline (lib. VIII,
uintus Scévola fut le premier
plusieurs à la fois dans le cir-
n édilité. Sylla, pendant sa
mbattre cent mâles à la fois ;
nts, dont trois cent quinze
ur quatre cents. » Peut-être
re n'en contient-elle pas un
aujourd'hui.

ne connaissant pas d'animal
plus fort que le Lion, en ont
nimaux, et l'ont orné de ver-
aient royales, telles que la
actère, la supériorité du cou-
la générosité, etc. Buffon,
'écrivain plus qu'en celle de
fait comme tous ses devan-
ciers, c'est-à-dire que, sans trop s'inquiéter de la vérité de ces faits, il nous les a transmis dans son style séduisant. Il est fâcheux que toutes ces belles qualités du Lion s'évanouissent devant la réalité toujours peu poétique et encore moins flatteuse. Ce roi des animaux ressemble à tous ses congénères, ou, s'il se distingue du Tigre, du Jaguar, etc., c'est par sa poltronnerie. Quoique n'ayant pas la pupille nocturne, il ne sort de sa retraite que la nuit et seulement quand il est poussé par la faim. Alors, soit qu'il se glisse dans les ténèbres à travers les buissons, soit qu'il se mette en embuscade dans les roseaux, sur les bords d'une mare où les animaux viennent boire, par un bond énorme il s'élance sur sa victime, qui est toujours un animal faible et innocent, ne pouvant lui opposer aucune résistance lors même que, dans son attaque, il n'emploierait pas la surprise, la ruse ou la perfidie. Ce n'est que poussé par une faim extrême qu'il ose assaillir un Bœuf ou un Cheval, ou tout autre animal capable de lui résister. Dans tous les cas, s'il manque son coup, il ne cherche pas à poursuivre sa proie parce qu'il ne peut courir, et l'on a appelé cela de la générosité, comme on a décoré du nom de gravité la lenteur forcée de sa marche. Sa nourriture ordinaire consiste en Gazelles, et en Singes quand il peut les surprendre à terre, car il ne grimpe pas aux arbres. Dans l'ombre, il parcourt la campagne ; et, s'il ose alors s'approcher en silence des habitations, c'est pour chercher à s'emparer des pièces de menu bétail échappées de la bergerie ; il ne dédaigne pas même de prendre des Oies et autres volailles quand il en trouve l'occasion. Enfin, faute de mieux, il se jette sur les charognes et les voiries, malgré cette noblesse et cette délicatesse de goût qu'on lui suppose. Il est arrivé assez souvent à nos sentinelles, à Constantine, de tirer et tuer des Lions qui venaient la nuit rôder autour de la ville afin de manger les immondices jetées hors des murs. Si, pendant le jour, un Lion a la hardiesse de s'approcher en tapinois d'un troupeau pour saisir un mouton, les bergers crient aussitôt haro sur le voleur, le poursuivent à coups de bâton, lui arrachent sa proie de vive force, mettent leurs Chiens à ses trousses, et le forcent à une fuite honteuse et précipitée. Il en ar-

rive souvent autant au cap de Bonne-Espérance, quand des bawers hollandais le surprennent rôdant autour de leurs écuries; ils en ont même tué quelquefois à coups de fourche.

C'est dans les vastes solitudes où il domine en maître, parce qu'il domine seul, que le Lion déploie toutes les facultés qui assurent sa puissance. Là, sûr de la supériorité de ses forces, n'ayant jamais attaqué un être qui ait pu lui résister, et surtout n'ayant jamais lui-même été attaqué, comptant sur une agilité qui n'est comparable qu'à sa vigueur, il ne craint jamais de manquer de proie, et se contente alors d'une seule victime à d'assez longs intervalles; mais il la lui faut vivante. Sa figure est imposante et mobile comme celle de l'homme, et ses passions se peignent non seulement dans ses yeux (toujours un peu louches), mais encore dans les rides de son front. Sa démarche est légère, quoique lente et oblique; sa voix est terrible, et tous les animaux tremblent à une demi-lieue à la ronde quand son rugissement fait retentir les forêts pendant la nuit; c'est un cri prolongé, d'un ton grave, mêlé d'un frémissement plus aigu. Lorsqu'il menace, son front se ride et se plisse; il relève les lèvres, montre ses énormes dents, et souffle comme le Chat domestique. Dans la colère, ses yeux deviennent flamboyants et brillent sous deux épais sourcils qui s'élèvent et s'abaissent comme par un mouvement convulsif; sa crinière se redresse et s'agite; de sa queue, il se bat les flancs. Tout à coup il fléchit sur ses pattes de devant, ses yeux se ferment à demi, sa moustache se hérisse, son agitation cesse, il reste immobile, et le bout de sa queue raide et tendue fait seul un petit mouvement lent de droite à gauche. Malheur à l'être vivant qu'il regarde dans cette attitude; car il va s'élancer et déchirer une victime.

Quelque terrible que soit le Lion dans sa colère, il fuit devant l'homme, et ne l'attaque que s'il en est attaqué lui-même. On le chasse avec des Chiens appuyés de piqueurs à cheval; on le relance dans son fourré, on l'en déloge, on le poursuit, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à le tuer. Son prétendu courage ne tient pas contre l'adresse d'un Nègre ou d'un Hottentot, qui souvent l'attaquent tête à tête avec des armes assez légères. Ils le prennent quelquefois vivant dans des [illegible] creusées sur son passage et couvertes [illegible] zon; et, dès qu'il est prisonnier, il [illegible] au dire de Buffon, d'une lâcheté telle [illegible] peut l'attacher, le museler et le cond[illegible] l'on veut. Pris jeune, il s'appr[illegible] bien, est doux et caressant non [illegible] avec son maître, mais encore avec les [illegible] maux domestiques élevés avec lui. C[illegible] dant il serait dangereux de trop s'y [illegible] il est capricieux comme tous les [illegible] et le moindre de ses caprices peut [illegible] la mort. Soit que Buffon ait cru aux [illegible] que nos pères ont débités sur le L[illegible] rence, sur celui d'Androclès, etc., [illegible] son amour pour les contrastes l'ai [illegible] ennoblir le Lion pour l'opposer au [illegible] ainsi qu'il a fait du Chien pour le faire [illegible] traster avec le Chat, toujours est-il [illegible] nous parle de cet animal d'une [illegible] propre à nous en donner une fausse [illegible] qui touche parfois de bien près au [illegible] Par exemple, après nous avoir dit qu'il [illegible] serve la mémoire et la reconnaissance [illegible] bienfaits, il ajoute que : « Sa colère est [illegible] ble, son courage magnanime, et son [illegible] *sensible.* » J'avoue que pour moi, la [illegible] bilité du Lion est une chose extr[illegible] curieuse. Au reste, cette sensibilité ne l'em[illegible] pêche pas de dévorer ses propres petits, [illegible] que font presque tous les Chats, toutes les fois qu'il peut découvrir la retraite où la [illegible] melle les a cachés.

Comme tous les animaux de son genre, la Lionne a quatre mamelles. Elle porte [illegible] huit jours, fait de deux à cinq petits, et les allaite ordinairement six mois. Quoique moins forte que le Lion, pour les défendre elle combat jusqu'à la dernière extrémité, même contre les mâles de son espèce. Elle cherche toujours, pour mettre bas, un lieu très écarté et d'un difficile accès. Lorsqu'elle craint la découverte de l'endroit où elle a caché ses petits, elle embrouille sa trace en retournant plusieurs fois sur ses pas, et finit par les emporter dans une autre cachette, quelquefois très éloignée, où elle les [illegible] plus en sûreté. Elle chasse pour eux, et leur apporte du gibier, qu'elle leur apprend à déchirer, dès qu'ils sont assez forts pour cela, et elle ne les abandonne que quand ils sont capables de se défendre contre le danger et de saisir leur proie. Tous les petits se [illegible]

aissant ; leur pelage est laineux ur jeunesse, plus foncé que celui re, avec de petites raies brunes, és, sur les flancs et à l'origine de le n'est qu'à cinq ou six ans, lors- iennent complétement adultes, te plus aucune trace de cette li- dès l'âge de trois ans, la crinière à pousser aux mâles. Si l'on en nalogie et par la régle générale a posée, le Lion doit vivre de te-cinq ans. (*Voyez* l'atlas de ce , Mammifères, pl. 8. A.)

Il est né, à la ménagerie de une Tigresse qu'on avait ac- un Lion, deux petits que Fr. représenter dans son *Histoire Mammifères* (pl. 106, 17e liv.). doux l'un et l'autre, ne res- à leur père ni à leur mère, et laient pas même entre eux. ement de deux espèces si dif- pourrait-il pas expliquer la on qui existe dans l'histoire ie des Chats ?

elis tigris Lin., le *Tigre royal Paleng* des Persans, le *Radja- inaou-Besar* des Malais, le des Javanais, le *Lau-Hu des* animal est le plus grand et le Chats. Sa taille égale et sur- lle du Lion; mais il est plus le; sa tête est plus arrondie, et nt proportionnellement plus elage est d'un fauve vif en des- pur en dessous, partout irré- yé de noir en travers, ce qui le bien de toutes les grandes espè- re. Sa queue, noire au bout, est t annelée de cette couleur et , c'est un des plus beaux et ts animaux qu'on connaisse. pportait aux voyageurs, il ha- les parties de la terre, erreur ce qu'ils ont donné le nom de que tous les grands Carnassiers é et moucheté. Quant au véri- Il habite les Indes orientales et , les déserts qui séparent la Sibérie orientale, jusque entre l'Irtisch et d'Ischim, et même, ement, jusqu'à l'Obi. Il est com- Bengale ; mais jamais on ne l'a trouve en-deçà de l'Indus, de l'Oxus et de la mer Caspienne.

Buffon, s'il a paré le Lion des qualités qu'il n'a pas, s'est plu, par compensation et pour faire ombre au tableau, à nous peindre le Tigre avec les couleurs les plus noires ; il le représente comme ayant une férocité inouïe, une cruauté indomptable, et une soif de sang qui le dévore constamment. Le fait est que le Tigre n'est pas plus cruel que le Lion; mais il est plus rusé pour approcher sa proie, plus audacieux pour l'attaquer, et plus courageux pour la combattre. Poussé par la faim, il se jette indifféremment sur tous les animaux, même sur l'homme, et dans ce cas aucun danger ne l'intimide. On en a vu sortir de la forêt, s'élancer avec la rapidité de l'éclair, saisir un cavalier au milieu d'un bataillon, d'une armée, l'emporter dans les bois et disparaître avant même qu'on ait eu le temps de le poursuivre. Ce qui sans doute n'a pas peu contribué à la réputation de cruauté qu'on lui a faite, c'est cette audace indomptable qui lui fait braver les armes de l'homme, et le rend, pour notre espèce, le plus terrible des animaux et le fléau des Indes orientales. Pour épier plus aisément sa proie, il habite de préférence les roseaux qui croissent sur les bords des fleuves et des grandes rivières ; et, comme il nage fort bien, il aime à gagner les îlots afin d'y établir son domicile temporaire. De là, il observe ce qui se passe sur le fleuve, et va chercher, pour s'en nourrir, les cadavres d'hommes et d'animaux qui flottent sur les ondes. Quand sa faim est assouvie, il cesse de devenir dangereux, et son caractère méfiant et timide reprend le dessus ; il se cache dans les fourrés et fuit la présence de l'homme, à moins qu'il n'en soit attaqué. Ses habitudes sont, dans les circonstances ordinaires, absolument semblables à celles du Lion et des autres grands Chats. La femelle met bas de trois à cinq petits, qu'elle cache de la même manière que la Lionne, pour empêcher le mâle de les dévorer. Il arrive, mais très rarement, qu'un des petits est Albinos ; en grandissant il devient entièrement blanc, et l'on ne reconnaît ses bandes qu'à une certaine incidence de lumière qui les fait paraître plus opaques. Un de ces Albinos a vécu à la ménagerie d'Exeter-Change, et a été figuré par Griffith dans son *Règne animal*, p. 444.

Pris en bas âge et élevé en domesticité, le Tigre ne se montre ni plus féroce ni plus farouche que le Lion. Il s'apprivoise parfaitement, reconnaît son maître, le caresse, s'y attache autant qu'aucun autre animal, excepté le Chien, et il est même susceptible d'une certaine éducation. On sait que l'empereur Héliogabale se montra dans Rome sur un char traîné par deux de ces animaux, et les anciens savaient le dresser à la chasse. On a vu, à Francfort, un Tigre d'une rare beauté, que son maître avait habitué à faire divers exercices; et tout Paris sait que le sieur Martin entrait dans la cage d'un de ces animaux qu'il montrait en public, le caressait, le contrariait même, sans qu'il en soit jamais résulté le moindre accident. Le Tigre qui vivait dans la ménagerie de Paris, en 1835, se promenait librement sur le pont du vaisseau qui l'amenait en France, et les mousses du bâtiment dormaient entre ses jambes, la tête appuyée sur ses flancs, qui leur servaient de traversins. Il paraît que ce fut Auguste qui fit venir à Rome les premiers Tigres qui parurent en Europe (Pline, lib. VIII, cap. 17).

Le **Tigre ondulé** ou *Felis nebulosa* de Fr. Cuv., n'est, selon ce naturaliste, qu'une variété du Tigre ordinaire, dont les taches noires, au lieu de former des lignes transversales, se recourbent pour enceindre de grandes taches d'une couleur plus claire. Il a vécu pendant trois ans à Londres, où il avait été amené de Canton. Quant à moi, je pense qu'on doit le rapporter à l'espèce de l'Arimaou-Dahan, ou *Felis macrocelis* de Temminck.

La PANTHÈRE, *Felis pardus* Lin., Temm., *non* Cuvier ni la plupart des autres naturalistes français, le *Nemr* des Arabes, le *Léopard* de Buffon qui la croyait d'Afrique, figurée pl. 101 de Schreber. — Cet animal n'ayant jamais été ni vu ni dessiné par les naturalistes français, qui ont constamment fait leur Panthère d'une variété du Léopard, nous devons comparer ces deux animaux pour en donner une idée précise. La Panthère est beaucoup plus petite que le Léopard; son pelage est d'un fauve jaunâtre foncé, et non d'un fauve clair, avec de nombreuses taches en rose, très rapprochées, ayant au plus 12 à 14 lignes (0m,027 à 0m,032) de diamètre, avec le centre de la même couleur que celle du fond du pelage, tandis que dans le Léopard les taches sont assez distantes, de 18 [illegible] (0m,041) de diamètre, avec le centre [illegible] plus foncé. La tête de la Panthère a le [illegible] plus allongé; sa queue, composée de [illegible] huit vertèbres au lieu de vingt-[illegible] aussi longue que le corps et la tête [illegible] semble, tandis que celle du Léopard [illegible] longueur du corps seulement. Enfin, la [illegible] thère ne se trouve pas en Afrique, [illegible] lement dans l'Inde. Elle est particu[illegible] commune au Bengale, dans les îles [illegible] Sonde, probablement à Java, à Su[illegible]

Telle est l'opinion de Temminck [illegible] mienne. Grâce aux relations faciles [illegible] tent entre la Hollande et l'Inde, ce [illegible] liste a été à portée d'appuyer son [illegible] sur des faits et des échantillons [illegible] tables.

La Panthère n'habite que les forêts; [illegible] monte sur les arbres avec une [illegible] lité, ce que ne font ni le Lion [illegible] le Tigre, afin de poursuivre les [illegible] les autres animaux grimpeurs [illegible] nourrit. Ses yeux sont vifs, dans [illegible] vement continuel; son regard est [illegible] frayant, et ses mœurs sont d'une [illegible] rocité. Elle n'attaque pas l'homme [illegible] elle n'en est pas insultée; mais, à la [illegible] provocation, elle entre en fureur, se [illegible] pite sur lui avec la rapidité de la [illegible] et le déchire avant qu'il ait eu le temps de penser à la possibilité d'une lutte. La [illegible] elle vient rôder autour des habitations [illegible] lées pour surprendre les animaux domesti[illegible] ques, les Chiens surtout; et, faute de proie vivante, elle se nourrit de cadavres. [illegible] reste, ses habitudes ne diffèrent [illegible] celles des autres Chats.

Le LÉOPARD, *Felis Leopardus* Lin. et Temm., *Felis pardus* et *Felis Leopardus* G. Cuv., *Felis varia* Schreb., l'*Engoi* du Congo. — Cet animal varie pour la taille, depuis [illegible] pieds onze pouces jusqu'à quatre [illegible] plus, non compris la queue, c'est-à-dire qu'il égale presque la stature d'une L[illegible] Son pelage est d'un fauve clair, [illegible] dix rangées de taches noires, en [illegible] rose, c'est-à-dire formées de l'assemblage de trois à quatre petites taches simples [illegible] chaque flanc. Quant au reste, il [illegible] de la Panthère par les caractères [illegible] énoncés à l'article de cette dernière.

voulu décrire et dessi-
t les Léopards, ou du
qui portent ces noms
it à la ménagerie, soit
naturelle, à Paris, sans
avrir en eux le moindre
qui pût me les faire
'ant à la main le *Règne*
eus recours à ses *Re-*
ents fossiles, et j'y lus:
rd distinct spécifique-
, je pense que ce doit
t nous avons reçu des
onde, peau d'un plus
s un peu plus petites,
les de la Panthère, etc.»
paraît convenir tout-
le Temminck. Il en ré-
ion *Règne animal*, Cu-
de Panthère et de Léo-
s très fugitives de ce
ses *Recherches sur les*
ne VII, p. 400), il re-
r, mais pour nommer
Iles de la Sonde que je
t, être une Panthère, et
le *Panthère* à des ani-
ont, à mon avis, des
tte inversion de nom n'a
ientifique, tant qu'on
ement quels sont les
iens nommaient Léo-
e qui me paraît extrê-
ır ne pas dire impos-

le Léopard d'Afrique,
Indes, est célèbre par
oognos., t. III), qui lui
Panthère, dit qu'il se
, dans la Soungarie et
ıx monts Altaï. Comme
ı les mœurs, il grimpe
ne grande agilité. Les
aucoup, et cependant
e active pour s'empa-
qui est très belle. Les
recherchent beaucoup
ire des colliers.

Felis uncia Schreb.,
. (Figurée par Griffith,
onça de Linné. — Ce
se le Léopard, n'ayant
emi, non compris la queue qui est de la longueur du corps, moins la tête. Son pelage est plus long, d'un gris blanchâtre sur le dos et sur les côtés, et d'un gris encore plus blanc sous le ventre; comme celui du Léopard, il est moucheté de taches en rose, à peu près de la même grandeur et de la même forme, mais plus irrégulières. La plupart des naturalistes (et moi-même pendant long-temps) ont cru que l'Once de Buffon devait être le *Felis onça* de Linné, et par conséquent le Jaguar, d'où il est résulté que cet animal a été rayé des Catalogues comme faisant double emploi. Cependant, j'avais pris note, dans ma jeunesse, d'une fourrure que le hasard avait fait tomber entre mes mains, et cette note, que j'ai actuellement sous les yeux, renferme une description qui convient parfaitement à l'Once. A peu près vers le même temps, G. Cuvier, dans une addition qu'il plaça à la fin du IV° vol. de l'édition in-4° de ses *Recherches sur les ossements fossiles* (tom. VII, p. 404 de la dernière édition in-8), publia cette note que je rapporte textuellement: « L'Once de Buffon, qui n'avait pas été vue depuis ce grand naturaliste, paraît s'être retrouvée. M. le major Charles Hamilton Smith, l'un des naturalistes qui connaissent le mieux les Quadrupèdes, m'a *fait voir* le dessin d'un animal que le roi de Perse avait envoyé au roi d'Angleterre, et qu'on nourrissait à la tour de Londres. Il venait des hautes montagnes du nord de la Perse, et il offre tous les caractères qu'on observe dans la figure de Buffon, etc. Il est probable que cet animal, qui paraît destiné à vivre dans des pays assez froids, est celui qui se porte au midi de la Sibérie et dans le nord de la Chine, etc.»

Sur le témoignage de G. Cuvier, d'Hamilton Smith, de Buffon, de Schreber, de Shaw, et sur celui de mes propres yeux, j'ai cru devoir rétablir ici, ne fût-ce que pour mémoire, un animal qui avait été rayé du tableau des Mammifères. Quant à ses mœurs, Buffon a tellement confondu son histoire avec celle d'autres grands Chats, qu'il m'est impossible d'en rien démêler de certain.

Le Serval ou Tiger-Boschkat, *Felis serval* Lin. et Temm., *Felis Galeopardus*, *Capensis* et *Serval* Desm., le *Chat-tigre* des fourreurs, le *Chat du Cap* de Forster, le

Chat-pard de Perrault, le *Serval* de Buffon. — Cet animal atteint jusqu'à 28 pouces (0m,758) de longueur, non compris la queue qui en a huit ou neuf (0m,217 ou 0m,244); ses oreilles sont grandes, rayées de noir et de blanc; son pelage est d'un fauve clair, tirant quelquefois sur le gris ou sur le jaune; il a le tour des lèvres, la gorge, le dessous du cou et le haut de l'intérieur des cuisses blanchâtres; des mouchetures noires sur le front et les joues; un rang de ces mouchetures vers le pli de la gorge; le long du cou, quatre raies noires, dont les extrêmes, interrompues sur l'épaule, reprennent pour finir plus loin; les intermédiaires, vers le même point, s'écartent, et, entre elles, naissent deux autres raies qui vont se terminer au tiers antérieur du dos; il a deux bandes noires à la face interne du bras; tout le reste de son pelage a des taches isolées, et sa queue, de moitié moins longue que son corps, est annelée de noir. Du reste, toutes ces taches sont pleines.

Cet animal habite les forêts du cap de Bonne-Espérance et de toute la partie méridionale de l'Afrique. Selon le voyageur Bruce, il se trouverait aussi en Abyssinie. Il grimpe sur les arbres avec beaucoup d'agilité pour donner la chasse aux Oiseaux et aux Singes, aux Rats et aux autres petits animaux. Son caractère reste farouche dans la captivité, et il est impossible de l'apprivoiser, parce qu'il est insensible aux bons traitements, et qu'il entre en fureur à la moindre contrariété. Sa fourrure chaude, douce et fort belle, est d'une assez grande valeur.

Le Chat nigripède, *Felis nigripes* de Burchell et Griffith. — Ce Chat paraît avoir beaucoup de rapports avec le Serval, et habite les mêmes contrées. Il a la taille de notre Chat domestique. Il est d'un roux approchant de la couleur du tan, plus pâle en dessous, entièrement couvert de taches noires plutôt longues que rondes. Celles du dos et du cou forment quelquefois des bandes; celles des épaules et des jambes sont transversales et d'un noir plus profond. Dans les vieux individus, les taches supérieures passent au brun, et les autres, au contraire, deviennent d'un noir plus intense. Le dessous des pieds est très noir, d'où lui est venu son nom. Ses oreilles sont ovales, obtuses, d'un brun mêlé uniforme, avec leur bord antérieur garni de poils aussi longs qu'elles. La queue

est de même couleur que
neaux, mais confusément
quatre pouces de sa base.
les mêmes habitudes que le

Le Chat doré, *Felis ch*
aurata de Temm. — Il a env
demi de longueur, non co
celle-ci est moitié de la lo
seulement, avec une ban
long de sa ligne médiane,
les oreilles sont courtes,
en dehors, roussâtres en d
est très court, luisant, d'
vif, sans taches sur les pa
avec quelques petites tache
flancs et le ventre; ce der
roussâtre, et les quatre
roux doré. Sa patrie et
inconnues. Je soupçonne
doit être reportée aux Lyn

Le Chat obscur, *Felis*
noir du Cap de Fr. Cuv.,
Cap par Péron. — Son p
un peu roussâtre, avec de
sales d'un noir foncé et
il a sept anneaux à la que
plus petit que le Chat d
Son naturel est fort dou
qui a vécu à la ménagerie
privé.

Le Chat de la Cafre
Desm., est d'un tiers plus
Chat sauvage. — Il est d'
dessus, et blanchâtre en
pières supérieures sont bl
est entourée de trois colli
des brunes transversales
bandes noires lui traverse
vant, et douze celles de
est longue, à quatre anne
et terminée de noir. Il est
d'où il a été rapporté par

Le Chat ganté, *Felis ma*
Temm., est à peu près de
domestique. — Il est d'un g
plante des pieds noire; il a
ou huit bandes noires, arq
queue est longue, noire en
anneaux rapprochés de cou
gne de son dos est noire;
rieures sont blanches, nua
la poitrine; la face externe
vant a quatre ou cinq petit



ses, et la face interne deux s noires; il porte cinq ou six s sur les cuisses. Cette espèce te, et probablement toute la ionale de l'Afrique.

u BENGALE, *Felis bengalensis torquata* Fr. Cuv., le *Chat du* ...e.—Il est de la taille du Chat n pelage est d'un gris fauve lanc en dessous; son front est atre lignes longitudinales brues de deux; il a un collier sous autre sous la gorge; des taches ngées s'étendent sur son dos; u ventre sont mouchetés de ue est brunâtre, avec des anrents. On le trouve au Ben- faudra-t-il réunir à cette

ACHES DE ROUILLE, *Felis rubiflora* Geoffroy.—Sa taille est es que celle de notre Chat sa queue forme environ le ueur totale. Son pelage est âtre en dessus et sur les dessous; il a sur le dos trois nales; les taches des flancs, aille, sont disposées en sé- longitudinales. Les taches noirâtres, disposées en ban- irrégulières. La queue est ur que le fond du pelage, s. Ce Chat a été trouvé par les bois de Lataniers des en- ichéry.

ESTIQUE, *Felis catus* Linn.— trop connu pour qu'il soit né- ire la description; mais il n'en de son type. Le Chat sauvage n gris brun, un peu jaunâtre n gris jaune-pâle en dessous; quatre bandes noirâtres qui ne seule plus large, régnant s bandes transverses très la- ancs et les cuisses; du blanc vres et sur la mâchoire infé- eau d'un fauve clair; deux près du bout de la queue qui noir, ainsi que la plante des ouces (0m,596) de longueur, a queue, c'est-à-dire qu'il est grand que la variété domes-

Malgré sa petite taille, on retrouve, dans le Chat sauvage, toutes les habitudes des grandes espèces. Il vit, isolé dans les bois, de la chasse active qu'il fait aux Perdrix, aux Lièvres, et à tous les autres animaux faibles; il grimpe sur les arbres avec agilité et dépose ses petits dans leur tronc caverneux. Chassé par les Chiens courants, il se fait battre et rebattre dans les fourrés, absolument comme le Renard; puis, lorsqu'il est fatigué, il s'élance sur un arbre, se couche sur une grosse branche basse, et, de là, il regarde fort tranquillement passer la meute, sans s'en mettre autrement en peine. Autrefois, il était commun dans toute la France; mais, depuis une cinquantaine d'années, il y devient fort rare, et l'on ne le trouve plus guère que dans les grandes forêts.

De cette espèce, et peut-être de son croisement avec le Chat ganté, sont provenues les nombreuses variétés de Chats domestiques qu'on peut, à l'imitation de Linné, classer en plusieurs races, savoir: 1° **Le Chat domestique tigré**, *Felis Catus domesticus* Linn., 2° le **Chat des Chartreux**, *F. C cœruleus* Linn., 3° le **Chat d'Espagne**, *F. C. hispanicus* Linn., 4° le **Chat d'Angora**, *F. C. angorensis* Linn., 5° le **Chat rouge de Tobolsk** de Gmelin, 6° le **Chat de Chine à oreilles pendantes**, 7° le **Chat malais** de Raffles, sans queue ou avec une queue noueuse. Une singularité inexplicable, c'est que tous les Chats marqués de trois couleurs, jaune, noir et blanc, sont des femelles.

Buffon a évidemment chargé de sombres couleurs le portrait du Chat, pour faire valoir celui du Chien. Cet animal est d'un caractère timide; il devient sauvage par poltronnerie, défiant par faiblesse, rusé par nécessité, et voleur par besoin. Il n'est jamais méchant que lorsqu'il est en colère, et jamais en colère que lorsqu'il croit sa vie menacée; mais alors il devient dangereux, parce que sa fureur est celle du désespoir, et qu'alors il combat avec tout le courage des lâches poussés à bout. Forcé, dans la domesticité, de vivre continuellement en société du Chien, son plus cruel ennemi, sa méfiance naturelle a dû augmenter, et c'est probablement à cela qu'il faut attribuer ce que Buffon appelle sa fausseté, sa marche insidieuse, etc. Il a conservé de son indépen-

dance tout ce qu'il lui en fallait pour assurer son existence dans la position que nous lui avons faite, et si l'on rend cette position meilleure, comme à Paris, par exemple, où le peuple aime les animaux, il abandonnera aussi une partie de son indépendance en proportion de ce qu'on lui donnera en affection. La Chatte, plus ardente que le mâle, entre communément en chaleur deux fois par an, en automne et au printemps; elle porte 55 à 56 jours, et ses portées ordinaires sont de 4 à 6 petits. Ces animaux vivent ordinairement de 10 à 15 ans.

SECTION II. *Chats d'Amérique.*

Le JAGUAR, *Felis onça* Lin., le *Tigris americanus* Boliv., l'*Onza* des Portugais, le *Tlatlauqui-ocelotl* d'Hernandès, le *Yaguarété* d'Azara, la *grande Panthère* des fourreurs. — Après le Tigre et le Lion, cet animal est le plus grand de son genre. D'Azara dit en avoir mesuré un qui avait six pieds (1m,949) de longueur, non compris la queue, qui elle-même était longue de vingt-deux pouces (0m,596). Son pelage est d'un fauve vif en dessus, semé de taches plus ou moins noires, ocellées, c'est-à-dire formant un anneau plus ou moins complet, avec un point noir au milieu. Ces taches sont au nombre de quatre ou cinq par lignes transversales sur chaque flanc; quelquefois ce sont de simples roses; elles n'ont jamais une régularité parfaite, mais sont constamment pleines sur la tête, les jambes, les cuisses et le dos, où elles s'allongent tantôt sur deux rangs, tantôt sur un seul. Le dessous du corps est blanc, avec de grandes taches irrégulières, pleines et noires; le dernier tiers de la queue est noir en dessus, annelé de blanc et de noir en dessous. (*Voyez* l'atlas de ce Dictionnaire, Mammifères, pl. 8.) Il en existe une espèce lus petite, figurée par Smith. Sa couleur est plus pâle et plus cendrée, et ses mœurs paraissent plus féroces.

Le Jaguar est répandu depuis le Mexique exclusivement, jusque dans le sud des Pampas de Buenos-Ayres, et nulle part il n'est plus commun et plus dangereux que dans ce pays. Malgré le climat presque tempéré et la nourriture abondante que lui fournit la grande quantité de bétail qui paît en liberté dans les plaines, il y attaque très souvent l'homme; tandis que ceux du Brésil, de la Guiane et des parties les plus chaudes de l'Amérique fuient devant lui, à moins qu'ils n'en aient été attaqués. Les bois marécageux du Parana, du Paraguay et des pays voisins, sont peut-être les endroits où ils sont le plus multipliés, et où les accidents sont le plus fréquents; ils étaient encore si nombreux au Paraguay, après l'expulsion des jésuites, qu'on y en tuait deux mille par an, selon d'Azara. Aujourd'hui le nombre en est considérablement diminué. Cependant, au Brésil et dans la Guiane, presque régulièrement au lever et au coucher du soleil, on entend leur cri retentir à une très grande distance. Il consiste en un son flûté, avec une [illegible] aspiration pectorale, ou bien, quand il est irrité, en un râlement profond qui se termine par un éclat de voix terrible. Le Jaguar se plaît particulièrement dans les [illegible] les grandes forêts traversées par des fleuves, dont il ne s'éloigne pas plus que le Tigre, parce qu'il s'y occupe sans cesse à la chasse des Loutres et des Pacas. Comme le Tigre, il nage avec beaucoup de facilité, et va dormir, pendant le jour, sur les îlots, au milieu des touffes de joncs et de roseaux. Il pêche, dit-on, le poisson, qu'il enlève très adroitement avec sa patte. Il ne quitte sa retraite que la nuit, s'embusque dans les buissons, attend sa proie, se lance sur son dos en poussant un grand cri, lui pose une patte sur la tête, de l'autre lui relève le menton, et lui brise ainsi le crâne sans avoir besoin d'y mettre la dent. Il est d'une force si extraordinaire, qu'il traîne aisément dans un bois un Cheval ou un Bœuf qu'il vient d'immoler. Il attaque les plus grands Caïmans; et s'il est saisi par eux, il a l'intelligence de leur crever les yeux pour leur faire lâcher prise.

En plaine, le Jaguar fuit presque toujours devant l'homme, et ne fait volte-face que lorsqu'il rencontre un buisson ou des herbes hautes dans lesquels il puisse se cacher. On prétend qu'il vit en société avec sa femelle, ce qui ferait exception parmi les animaux de son genre. Quoique pesant, il grimpe sur les arbres avec autant d'agilité que le Chat sauvage, et fait aux Singes une guerre cruelle. La nuit, rien n'égale son audace; et, sur six hommes dévorés par les Jaguars, à la connaissance de d'Azara, deux furent enlevés devant un grand feu de bivouac.

noir, **Jaguaréte** de Marcgrave, a Erxl., n'est qu'une variété accit fort rare du Jaguar ordinaire, ne diffère absolument que par la On trouve aussi une variété Albionnée par d'Azara.

UAR ou GUAZOUARA, *Felis puma disconcolor* Lin., le *Lion puma* des pagnoles, le *Tigre rouge* de Cayenli du Mexique, le *Cuguacu-arana* de le *Pagi* du Chili, a, selon Griffith, constamment ronde. — Il atteint (1m,299) de longueur, et quelantage, non compris la queue, -six pouces (0m,704). Son pelage rve agréable et uniforme, sans e; sa queue est noire à l'extréoreilles sont aussi de cette couble un peu au Lion, mais re ni flocon de poils au bout Son corps est plus allongé; ses us courtes; sa tête est plus rtionnellement moins grosse; e. On le trouve au Paraguay, Mexique, à la Guiane et aux Couguar de **Pensylvanie** de ne très légère variété.

urs, cet animal semble avoir avec le Loup qu'avec les lui, il égorge tout un trous'il en a le temps, avant d'en omme lui, après avoir satisil cache le reste de sa proie. aire et vagabonde, et il prédes Pampas ou prairies herdes forêts. La nuit, il vient des habitations, tâche de se basses-cours, s'empare des outons, des Cochons, et de animaux incapables de lu ellement fort lâche, il n'atl'homme, et très rarement le major Smith raconte un fait de ces animaux. On l'avait s une cage, et, comme on défaire, on lui tira un coup de balle lui perça le corps. L'aniccupé à manger lorsqu'il reçut le seul signe de douleur qu'il de redoubler subitement de voe jets sur sa nourriture avec une vidité, et la dévora en buvant sang, jusqu'au moment où il tomba mort. Il monte aussi sur les arbres, mais en s'élançant d'un seul bond et non en grimpant à la manière des Chats. Il s'apprivoise très aisément, devient fort doux, s'attache à son maître et lui rend ses caresses.

Je regarde le **Couguar noir** de Buffon, *Felis discolor* de Schreber, comme une simple variété du Couguar ordinaire, à pelage un peu plus brun et légèrement plus long. On le trouve à Cayenne.

Le CHAT UNICOLORE, *Felis unicolor* Traill., est de moitié plus petit que le Couguar.—Son pelage est en entier d'un fauve brun-rouge sans taches; sa queue est longue; ses oreilles n'ont point de noir; sa tête est beaucoup plus pointue, et ses petits ne portent point de livrée, tandis que ceux du Couguar en portent une comme les Lionceaux. Il habite les profondes forêts de Déméraray et de la Guiane hollandaise.

Le YAGOUAROUNDI, *Felis yagouaroundi* Desm., est de la taille d'un Chat domestique.—En petit, il ressemble assez au Couguar par ses formes allongées; mais son pelage est d'un brun noirâtre, tiqueté de blanc sale; les poils de la queue sont plus longs que ceux du corps, et ceux de sa moustache sont à longs anneaux alternativement noirs et gris. Il habite le Paraguay, et probablement aussi le Chili. « L'Yagouaroundi, raconte d'Azara, qui l'a découvert le premier, habite seul, ou avec sa femelle, les bords des forêts, les buissons, les ronces et les fossés, sans s'exposer dans des lieux découverts. Il grimpe avec facilité aux arbres pour y prendre des Oiseaux, des Rats, des Micourés, des Insectes, etc., et il attaque aussi les volailles, s'il en trouve une occasion favorable pendant la nuit; car cet animal est nocturne (sa pupille est ronde). Enfin, c'est un Chat sauvage, sans qu'on puisse en donner une meilleure idée que par cette dénomination. Je ne doute pas qu'on puisse le priver, parce que j'en ai vu un pris adulte, qui se laissait toucher vingt-huit jours après. »

Le CHALYBÉ, *Felis Chalybeata* Herm. (*Observation. zoolog.*, pag 36; Smith. et Griff., *Règn. anim.*, pag. 474). — Cette espèce a 2 pieds 6 pouces de longueur, non compris la queue, qui a près de 14 pouces. Son pelage est grisâtre ou chocolat, avec du blanc sur

chaque poil, marqué de taches rondes, pleines, opaques, d'un brun foncé; l'extérieur de l'oreille est noir, avec une tache blanche au milieu, l'intérieur blanchâtre; sa queue, d'une couleur plus foncée, porte douze anneaux obscurs, et a l'extrémité noire. Smith a vu et dessiné cet animal dans la ménagerie de Bellock, et Griffith en donne la figure, à la page 473 de son *Règne animal*; mais ni l'un ni l'autre ne parlent de sa patrie. Cependant, Hamilton Smith le compare au Yagouaroundi, et pense qu'il pourrait bien n'en être qu'une variété tachetée, d'où je conclus qu'il le croyait d'Amérique. Si l'on rapproche la mauvaise figure qu'en a donnée Griffith de celle du Chat de Java de Fr. Cuvier, on est tenté de ne le regarder que comme une très légère variété du Kuwuc, *Felis minuta* de Temminck, et alors il habiterait Java et Sumatra. D'un autre côté, Hermann croit qu'il est d'Amérique; mais la description de Smith ne s'accorde pas parfaitement avec celle d'Hermann. Ce dernier dit que son *Chalybeata* a deux pieds de longueur, non compris la queue, qui en a un, d'où il résulte qu'il serait plus petit. Il est fauve en dessus, blanc en dessous; ses taches sont d'un noir bleuâtre, les antérieures et celles d'entre les épaules, simples, celles des côtés presque binées, et les postérieures en anneau, presque comme dans la Panthère; tout le reste s'accorde assez bien. J'en conclus que s'il y a véritablement une espèce de Chalybé, ce doit être celle d'Hermann.

Le Chat a ventre taché, *Felis celidogaster* Temm., non le *Chat à ventre tacheté* de Geoffroy, qu'il faut reporter, selon Temminck, au Lynx bai. — Il est de la grandeur de notre Renard. Son pelage est doux, lisse, court, d'un gris de Souris, marqué de taches pleines d'un brun fauve; les taches du dos sont oblongues et les autres rondes; il a cinq ou six bandes brunes, demi-circulaires, sur la poitrine; le ventre est blanc, marqué de taches brunes; il a deux bandes brunes sur la face interne des pieds de devant, et quatre sur les pieds de derrière; sa queue est un peu plus courte que la moitié totale de son corps, brune, tachée de brun foncé; ses oreilles sont médiocres, noires à l'extérieur; ses moustaches sont noires et terminées de blanc. Il habite le Chili ou le Pérou, et ses [illegible] sont inconnues.

L'Ocelot, Maracaya, ou [illegible] *Felis pardalis* Lin., le *Chibiguazou* d'Azara, l'*Ocelot* n° 1 d'Hamilton Smith. — Il a environ 3 pieds (0m,975) de longueur, non compris la queue, qui a quinze pouces (0m,406); quelquefois on en trouve d'un peu plus grands. Le fond de son pelage est d'un gris fauve; il a sur les flancs et sur la croupe cinq bandes obliques d'un fauve plus foncé que celui du fond, bordées de [illegible] brun; une ligne noire s'étend [illegible] vertex; deux autres vont o[illegible] l'œil sous l'oreille, d'où pa[illegible] transverse noire, interromp[illegible] lieu du cou, et suivie de d[illegible] rallèles; on lui voit quatre [illegible] sous la nuque, deux sur les [illegible] trois plus ou moins interromp[illegible] l'épine du dos; le dessous d[illegible] l'intérieur de ses cuisses sont [illegible] semés de taches noires isolé[illegible] très joli animal, absolumen[illegible] dormant tout le jour dans les [illegible] habite, et n'en sortant que la [illegible] livrer à la chasse des Oiseaux [illegible] et autres petits Mammifères. [illegible] ses mœurs d'un seul trait, en [illegible] a tout à la fois les habitudes [illegible] celles des Fouines. Il parait, [illegible] qu'il vit cantonné avec sa femelle [illegible] ne quitte guère la forêt qui l'a [illegible] habite l'Amérique méridionale [illegible] lièrement le Paraguay.

Le Chat enchaîné, *Felis* [illegible] Smith, cité et figuré par Griffith [illegible] me paraît être une variété de l'O[illegible] qu'en dise M. Lichtenstein. — Il [illegible] grandeur de notre Chat sauvage [illegible] jambes sont proportionnellement [illegible] que celles de l'Ocelot; il a aussi [illegible] grosse et le corps plus massif; [illegible] dessous des yeux et tout le dess[illegible] sont d'un jaune rougeâtre, et [illegible] d'un jaune d'ocre; les joues son[illegible] ainsi que tout le dessous du cor[illegible] rieur des jambes; plusieurs ra[illegible] ches noires partant des oreilles [illegible] sur le front; une seule raie s'éten[illegible] extérieur des yeux au-dessous d[illegible] les épaules, le dos, les flancs, l[illegible] les cuisses portent de longues ban[illegible]

ıt noires et brun-rouge ; le ventre
ː ont des raies noires, et la queue
ː anneaux incomplets de cette
ouleur. Il habite le Brésil.

·CO-OCELOTL ou OCELOTL DU MEXI-
is pseudopardalis, probablement
ⁿ 2 d'Hamilton Smith. — Ce Chat
ı plus petit que le précédent. Il a,
ıubenton, 2 pieds 5 pouces de lon-
ns la queue, sur seize pouces de
u garrot. Il diffère de l'Ocelot par
, qui, bien que bordées, ne for-
des bandes continues, mais sont
s unes des autres ; par sa queue
ːe, et par ses jambes plus hautes. Il
mme un Chat, préfère le poisson
le, habite la baie de Campêche,
peu près tout ce qu'on sait de son
Buffon (tom. 9, pl. 18) l'a figuré
ɔm de *Jaguar*.

· A COLLIER, *Felis armillata* Fr. Cuv.
ıucoup d'analogie avec les quatre
s, et particulièrement avec l'Oce-
Hamilton Smith ; mais il est plus
l'Ocelot ordinaire, et sa queue est
te. Il a 0m,650 de longueur non
queue, qui en a 0m,300, et sa hau-
ːnne est de 0m,320. Son pelage est
jaunâtre en dessus, et blanc en
Du reste, ses taches sont comme
l'Ocelot, dont il n'est peut-être
ːtite variété. Il habite les mêmes

que quand on comparera avec at-
dans leurs formes, leurs couleurs
habitudes, les Chats à collier,
elotl, enchaîné et Ocelot, on arri-
nser que ce sont autant de varié-
espèce unique. Quant à moi, telle
ɪpinion.

T OCÉLOÏDE, *Felis macroura* Wied.,
Il ressemble également à l'Ocelot ;
pelage est plus clair, faiblement
cre qui s'éclaircit sur les flancs ;
notablement plus longue et moins
rs l'extrémité ; sa taille est plus
n corps plus allongé, ses jambes
basses, et les taches de ses flancs
ndues. Il habite le Brésil.

ıTI, *Felis mitis* Fr. Cuv., *Felis*
chintz. Il a vingt-deux pouces et
,610) de longueur, non compris la
.i en a dix (0m,271) ; c'est-à-dire qu'il
est un peu moins grand que notre Chat sauvage. Son pelage est fauve, ou d'un gris brunâtre pâlissant sur les flancs, blanc aux joues et sous le corps ; les taches blanches ou noires de sa tête et de son oreille sont les mêmes que dans l'Ocelot ; son museau est couleur de chair ; il a trois séries de taches noires le long du dos : celles des flancs, des épaules et de la croupe sont d'un fauve foncé, bordées de noir tout autour, excepté au bord antérieur. Il y en a sept ou huit au-dessus l'une de l'autre. Quelques unes de celles de l'épaule s'unissent en une bande oblique. Sur les jambes, ce sont des taches pleines, un peu en forme de bandes ; elles sont plus petites sur les pieds, et il n'y en a point sur les doigts ; celles du ventre sont pleines aussi, mais nuageuses ; la queue a dix ou douze anneaux noirs. Cette espèce se prive aisément, a beaucoup de douceur, et contracte promptement toutes les habitudes de notre Chat domestique. Son miaulement est plus grave et moins étendu que celui de ce dernier.

Le GUIGNA, *Felis guigna* de Molina. — Selon l'opinion de G. Cuvier, cette espèce pourrait bien n'être qu'une variété du Margay. Il est de la grandeur de notre Chat sauvage, et en a les formes générales. Son pelage est fauve, marqué de taches noires, rondes, larges d'environ cinq lignes (0m,011), s'étendant sur le dos jusqu'à la queue. Il habite l'Amérique méridionale, et particulièrement le Chili.

Le COLOCOLLO ou CALO-COLA, *Felis colocolla* de Molina. — Il est de la grandeur de l'Ocelot ; son pelage est blanc, plus ou moins grisâtre, avec des bandes longitudinales flexueuses, noires et bordées de fauve. La queue est semi-annelée jusqu'à sa pointe, de cercles noirs. Ses jambes, jusqu'aux genoux, sont d'un gris foncé. Il se trouve au Chili et à Cayenne. Selon Molina, il habite les forêts, ainsi que le précédent, et tous deux se rapprochent des habitations pendant la nuit, pour faire visite aux poulaillers et enlever la volaille. Ils se nourrissent habituellement de Souris et d'Oiseaux.

Le MARGAY, *Felis tigrina* Linn., le *Chat de la Caroline* de Collinson, et le *Margay* de Buffon. — Il a plus de 21 pouces (0m,569) de longueur, non compris sa queue, qui en a 11 (0m,298) ; son pelage est d'un fauve grisâ-

tre en dessus, blanc en dessous; il a quatre lignes noirâtres entre le vertex et les épaules, se prolongeant sur le dos en séries de taches longues; les taches des flancs sont longues, obliques, plus pâles à leur centre qu'à leurs bords; il y en a une verticale sur l'épaule, et d'autres ovales et éparses sur la croupe, les bras et les jambes; les pieds sont gris, sans taches, et la queue porte douze ou quinze anneaux irréguliers. Cet animal a les mœurs de notre Chat sauvage et vit de petit gibier, de volaille, etc.; mais il est d'un naturel plus farouche, plus indomptable, et par là même très difficile de plier à la servitude. Il habite le Brésil, le Paraguay et la Guiane. Dans ce dernier pays, on le mange et on trouve sa chair très délicate.

Le Chat élégant, *Felis elegans* Less. (*Cent.*, pl. 21). — Il a le pelage épais, court, très fourni, d'un roux vif et doré en dessus, avec des taches d'un noir intense, tandis que les flancs et le dessous du corps sont d'un blanc tacheté de brun foncé; les membres, roux en dehors, blancs en dessous, sont mouchetés de brun, et la queue est annelée de brun sur un fond roux en dessus et blanchâtre en dessous. Il a un cercle noir autour des yeux; deux raies partant du milieu de la paupière montent parallèlement sur le crâne, et se prolongent sur le cou, avec plusieurs taches plus ou moins allongées et brunes sur l'occiput. Son dos est couvert de nombreuses raies interrompues de taches rondes, très noires et pleines; sur les côtés ces taches sont aurore, à centre d'un fauve vif. Cette espèce a un pied et demi de longueur, non compris la queue, qui a environ un pied. On trouve ce Chat dans les forêts du Brésil, où, selon Lesson, il serait assez commun.

L'Eyra, *Felis eyra* Desm., l'*Eyra* d'Azara. — Il a 20 pouces (0m,542) de longueur, non compris la queue, qui en a 11 (0m,298); son pelage est d'un roux clair; il a une tache blanche de chaque côté du nez, et ses moustaches sont également blanches; sa queue est plus touffue que celle du Chat domestique. Sa pupille est ronde. G. Cuvier (*Recherches sur les ossements fossiles*, t. VII, p. 426) dit qu'il a la mâchoire inférieure blanche; mais c'est peut-être une erreur, car d'Azara dit positivement le contraire. Quoi qu'il en soit, l'Eyra est très doux, d'un caractère gai, et il s'apprivoise très facilement. Il vit ... forêts du Paraguay et du Brésil.

Le Chat nègre, *Felis nigra*... — ... connais cette espèce que par une ... Cuvier (*Ossem. foss.*, t. VII, pag. X, ... copiée par A. Desmoulins, insérée ... dans le *Dictionnaire classique d'H... relle*; par Lesson, dans son *Manuel de ... logie*; par Griffith, dans son *Règne* ... dont voici le texte: Le Nègre serait ... plus grand que notre Chat sauvage, ... noir. Sa longueur serait de 22 pouces, ... queue en aurait 16. Il est de l'... méridionale.

Le Chat de la Nouvelle-Espagne, *Felis mexicana* Desm., le *Chat sauvage de la Nouvelle-Espagne* de Buff. — Espèce ... mise par Desmarest. Son pelage est ... gris bleuâtre uniforme, moucheté de ... Il habite les forêts de la Nouvelle-Es... Serait-ce le Chat d'Hoffmansegg ... Griffith?

Section III. *Chats des îles ... de l'archipel des Indes*

L'Arimaou ou Melas, *Felis* ... *Panthère noire* de quelques natural... G. Cuvier et Temminck regardent ... cet animal comme une variété de la ... mais Péron, et surtout Lesson, qui ... dans son pays, le considèrent comme ... pèce distincte, et je partage ... leur opinion, que j'ai pu en voir ... à la ménagerie. Il est de la grandeur ... Panthère, et il en a les formes ... Son pelage est d'un noir vif, sur lequel ... dessinent des zônes de la même couleur, ... qui semblent plus lustrées. Sur la plupart ... des figures enluminées qu'on a données de cet ... animal, on voit des taches d'un noir plus ... foncé, disposées comme celles du Léopard; ... ne doute pas que ce ne soit purement ... un caprice des dessinateurs, car je n'ai ... pu apercevoir de semblable sur celui dont ... je viens de parler, et que j'ai ... Il n'habite que les districts les ... de l'île de Java, où on le dit assez ... Les Javanais l'emploient dans les ... du rampok. L'Arimaou est un animal fa... rouche, indomptable, qui n'habite que les ... forêts sauvages. Au moyen de ses ... puissants et crochus, il grimpe avec ... sur les arbres, poursuivant de branche ...

ur sommet, les Wouwous
t il se nourrit. Ses yeux
ans un mouvement con-
it cruel, effrayant, et ses
atroce férocité. Cepen-
is l'homme s'il n'en est
mais à la moindre pro-
en fureur, se précipite
idité de la foudre, et le
ait eu le temps de penser
e lutte. Pendant le jour,
s ses halliers; mais la
sujet d'effroi pour tous
l rôde silencieusement
ns isolées, pour surpren-
iestiques, les Chiens sur-
il a un goût de prédi-

s *minuta* Temm., *Felis*
induta Desm., *Felis su-*
tranensis Horsf., le *Cha*
le *Servalin* et le *Chat de*
.—Il a la taille et un peu
Chat domestique, mais
urte et plus grêle, et ses
petites. Son pelage est
lair en dessus, moins
; le dessous est blanc;
aches noires s'étendent
ent aux épaules, et d'au-
parties supérieures du
be, c'est le Servalin ou
mminck, et ses variétés

is de Desmarest et Hors-
gris brun clair en dessus
sous, avec quatre lignes
ongées sur le dos, et des
ses sur les flancs; une
ous la gorge, et deux ou
cou.

le Desmarest, à pelage
it plus ou moins sur le
risâtre, tachetée de noir,
nsversales de cette cou-
et deux bandes blanches
partant du coin de l'œil
dant sur le front en pas-
les. Son corps est par-
es noirâtres, un peu al-
it 7 à 8 séries le long du
e Chat a vécu quelque
le, en 1842, et m'a offert
un caractère des plus extraordinaires et que je crois presque unique dans le genre des Chats: il a les pieds palmés, et la membrane qui réunit les doigts s'étend jusqu'à l'extrémité des phalanges onguéales. Si cette particularité n'existe pas dans les deux précédents, il faudra regarder ce Chat comme formant une espèce distincte, propre à l'île de Sumatra. On doit aussi en déduire, par analogie, qu'il habite le bord des eaux ou les marais, et que ses habitudes le rapprochent du Lynx des marais. Je ne connais que l'Ocelot qui offre une particularité analogue à celle-ci; mais les membranes de ses doigts sont bien moins grandes, bien moins remarquables que dans celui-ci.

Le Chat de Diard, *Felis Diardii* G. Cuv. —Il a 3 pieds de longueur (0m,975), non compris la queue, qui a 2 pieds 4 pouces (0m,758). Le fond du pelage est d'un gris jaunâtre; le dos et le cou sont semés de taches noires formant des bandes longitudinales; d'autres taches descendent de l'épaule en lignes perpendiculaires aux précédentes, sur les cuisses et une partie des flancs, et leurs anneaux sont noirs, à centre gris; il a des taches noires et pleines sur les jambes; les anneaux de sa queue sont nuageux. Il habite Java.

Le Rimaou-dahan ou Chat longibande, *Felis macrocelis* de Temminck, *Felis nebulosa* Griff., le *Tigre ondulé* de Fr. Cuvier, le *Tigre à queue de Renard* du docteur Horsfield. —Cet animal a 3 pieds (0m,975) de longueur, non compris la queue, qui a 2 pieds 8 pouces (0m,867). Il est d'un gris jaunâtre, avec des taches noires, transversales et très grandes sur les épaules, obliques et plus étroites sur les flancs, où elles sont séparées par des taches anguleuses, rarement ocellées; ses pieds sont forts et munis de doigts robustes; sa queue est grosse et laineuse. Cette espèce se trouve à Bornéo et à Sumatra. Sir T.-S. Raffles nous donne des renseignements assez détaillés sur cet animal. Selon ce voyageur, il est rare à Sumatra, quoiqu'on l'y trouve à peu près partout. C'est dans l'intérieur de Bencoolen qu'il paraît y en avoir le plus; il habite de préférence à proximité des habitations, pour s'en approcher la nuit et saisir quand il le peut les petits animaux domestiques et même la volaille; mais les habitants ne le redoutent que pour cela, car

il n'attaque jamais l'homme. Il se nourrit, à défaut de volaille, d'Oiseaux qu'il va saisir sur les arbres, de petits Mammifères, et quelquefois de jeunes Faons. Presque toujours on le rencontre sur les arbres, où il passe, dit-on, une partie de sa vie ; il y dort dans l'enfourchure des branches, et c'est en raison de cette habitude que les gens du pays l'ont nommé *Dahan* (enfourchure). En captivité, il est fort doux, très gai, et recherche beaucoup les caresses de son maître, qu'il reçoit en se couchant sur le dos et remuant la queue à la manière des Chiens. Il s'affectionne même aux autres animaux domestiques, et sir Raffles dit en avoir vu deux qui ne pouvaient plus se priver de la société d'un jeune Chien qu'ils avaient l'habitude de voir passer devant leur prison.

3e Genre.

Lynx. *Lynx.*

Ces animaux ont été regardés jusqu'ici comme devant former une simple division dans le genre des Chats, parce qu'on ne leur avait pas trouvé un caractère assez tranché pour en faire un genre ; cependant ce caractère existe, au moins dans la plupart, et peut-être dans tous. Il consiste à n'avoir pas de petite fausse molaire antérieure, c'est-à-dire cette petite dent placée contre et derrière la canine de la mâchoire supérieure chez les vrais Chats, ce qui réduit le nombre de leurs dents à vingt-huit au lieu de trente. Je suis certain que ce caractère existe dans les Lynx d'Europe et d'Amérique, dans le Chat manoul, dans le Chat pampa d'Azara, dans le Chat de montagne, et dans trois ou quatre autres espèces. On pourra regarder comme caractères moins importants, ou peut-être quelquefois comme supplémentaires, la queue moins longue que dans les autres Chats, les oreilles terminées par un pinceau de poils, et la fourrure généralement plus longue que dans le genre précédent.

Section I. *Lynx de l'ancien continent.*

Le Loup-Cervier, *Lynx vulgaris.*—*Felis Lynx* Lin., le *Wargelue* ou le *Lo* des Suédois, le *Los* des Danois, le *Goupe* des Norwégiens, le *Rys ostrowidz* des Polonais, le *Rys* des Russes, le *Sylausin* des Tartares, le *Potschori* des Géorgiens, et enfin le Lynx ordinaire des auteurs. — Cet animal [illegible] de 2 pieds 4 pouces à 2 pieds 10 [illegible] (0m,758 à 0m,921), c'est-à-dire que sa [illegible] presque le double de celle du Chat sauvage. La queue ne dépasse pas 4 [illegible] (0m,108). Le dos et les membres [illegible] roux clair, avec des mouchetures [illegible] noirâtre ; le tour de l'œil, la gorge, le [illegible] sous du corps et le dedans des jambes [illegible] blanchâtres ; trois lignes de taches [illegible] sur la joue joignent une bande [illegible] large et noire, placée sous l'oreille [illegible] côté du cou, où les poils, plus longs [illegible] leurs, forment une sorte de collerette ; quatre lignes noires prolongées de [illegible] au garrot, et au milieu d'elles une [illegible] interrompue ; des bandes mouchetées [illegible] ques sur l'épaule, transversales sur [illegible] jambes ; les pieds d'un fauve pur, [illegible] le tarse rayé d'un fauve brun [illegible] enfin la queue est fauve, avec [illegible] en dessous et des mouchetures [illegible]

On trouve des variétés de cette espèce [illegible] ont les taches et bandes moins fortes, [illegible] queue rousse avec le bout noir, tout le [illegible] sous du corps blanchâtre, et la taille [illegible] petite. Fischer en cite une variété [illegible] châtre.

Comme le Loup, le Lynx pousse [illegible] sorte de hurlement pendant la nuit, il attaque de préférence les Faons, et ces [illegible] habitudes lui ont probablement [illegible] chasseurs son nom vulgaire de Loup-Cervier. Autrefois, il y en avait en France et [illegible] Allemagne ; mais, depuis une [illegible] d'années, ils en ont disparu, si ce n'est peut-être dans quelques grandes forêts des Alpes et des Pyrénées. Il paraît qu'on en [illegible] encore assez fréquemment en Espagne, et qu'ils sont très communs dans les [illegible] nord de l'Europe, de l'Asie et du [illegible] Aussi agile que fort, le Loup-Cervier [illegible] sur les arbres avec beaucoup de [illegible] pour surprendre les Oiseaux dans leurs [illegible] et poursuivre les Écureuils, les [illegible] même les Chats sauvages, qui ne [illegible] lui échapper. Quelquefois il se place en [illegible] buscade sur une des basses branches [illegible] s'élancer de là sur un Faon de [illegible] Cerf, de Daim ou de Chevreuil, il lui [illegible] sur le cou, s'y cramponne avec ses [illegible] et ne lâche prise que lorsqu'il a [illegible] proie, en lui brisant la première vertèbre [illegible]

lère un trou derrière le crâne cervelle par cette ouverture. taque une autre partie du cands animaux, à moins qu'il par une faim excessive. Pris en captivité, il s'apprivoise devient même caressant, ce de pas de reprendre sa liberté trouve la plus légère occasion. mes soient assez épaisses, il grâce et de légèreté; son œil est s cependant doux et expressif. tat, il est d'une propreté repasse beaucoup de temps à se lisser sa jolie robe, qui fournit assez estimée. C'est un grand Hermines, de Lièvres, de Lapins et d'autre gibier.

Lynx pardina. — *Felis par*temm., le *Chat-pard* des voya*Cervier* des académiciens de la taille de notre Blaireau; longue que celle du Loup; aux joues de grands favoris; court, d'un roux vif et lustré, ches ou taches longitudinales fond, avec de semblables tae. Il habite les contrées les l'Europe, telles que le Portugal, la Sicile, la Turquie et

ou CHULON, *Lynx cervaria.* Temm., le *Kat-lo* des Suédest à peu près celle d'un est conique, plus longue que tête noire; ses moustaches sont pinceaux de ses oreilles sont et manquent quelquefois; d'un cendré grisâtre, brunis; sa fourrure est fine, douce, surtout aux pattes, avec dans l'adulte, brunes âge. On le trouve dans le nord a les mêmes mœurs que les sa grande taille et sa force redoutable pour le gros giattaque les Chevreuils adultes, et autres animaux rumigrandeur.

ou MANUL, *Lynx manul.—Fe*., le *Stepnaja-Koschka* des Rusde la taille d'un Renard; sa touchant à terre, est marquée de six à neuf anneaux noirs; son pelage est d'un fauve roussâtre uniforme, très touffu et très long; il a deux points noirs sur le sommet de la tête, et deux bandes noires parallèles sur les joues; son museau est très court.

Temminck n'a point admis cette espèce; mais la figure bien caractérisée que Pallas en a donnée, figure que G. Cuvier paraît n'avoir pas vue (*Ossem. foss.*, tom. VII, pag. 426), ne laisse aucun doute sur son existence. Ce Lynx habite les steppes nus, déserts et rocheux qui s'étendent entre la Sibérie et la Chine. Il paraît qu'il ne se plaît pas dans les bois, où il n'entre jamais, et qu'il préfère les pays stériles et hérissés de rochers: aussi n'est-il pas rare dans la Daourie et dans toutes les contrées comprises entre la mer Caspienne et l'Océan, au sud du 52e degré de longitude. C'est un animal nocturne qui ne sort que la nuit du trou de rocher où il dort pendant le jour, pour aller faire la chasse aux Oiseaux et aux petits Mammifères dont il se nourrit. C'est surtout à la timide famille des Lièvres qu'il fait une guerre aussi acharnée que cruelle.

Le CARACAL, ou LYNX DES ANCIENS, *Lynx caracal.* — *Felis caracal* Lin., le *Siagoush* des Persans, l'*Anak-el-Ared* des Arabes, le *Kara-Kalack* des Turcs, le *Lynx africain* d'Aldrovande, le *Lynx de Barbarie* et *du Levant* des voyageurs. — Il a 2 pieds 5 pouces (0m,785) de longueur, non compris la queue, qui a 10 pouces (0m,271); il est par conséquent de la taille d'un de nos plus grands Barbets. Son pelage est d'un roux uniforme et vineux en dessus, blanc en dessous; ses oreilles sont noires en dehors, blanches en dedans; sa queue lui atteint les talons; il a du blanc au-dessus et au-dessous de l'œil, autour des lèvres, tout le long du corps et en dedans des cuisses; sa poitrine est fauve, avec des taches brunes; une ligne noire part de l'œil et se rend aux narines; il a une tache de la même couleur à la naissance des moustaches. On en connaît plusieurs variétés, savoir:

Le Caracal d'Alger, qui est roussâtre, avec des raies longitudinales; il a une bande de poils rudes aux quatre jambes, et ses oreilles manquent quelquefois de pinceaux.

Le Caracal de Nubie, dont la tête est plus ronde, qui n'a point de cercle sur le pelage,

mais qui porte des taches fauves sur les parties internes et sur le ventre.

Le Caracal du Bengale, dont la queue et les jambes sont plus longues que dans les précédents.

Cette espèce habite l'Afrique, la Perse et l'Arabie ; elle a les mœurs et les habitudes du Loup-Cervier ; elle attaque d'assez grands animaux, tels que Gazelles, Antilopes, etc. On dit que le Caracal suit le Lion pour recueillir les débris de sa proie, mais ceci me paraît un fait hasardé. Lorsqu'il s'empare d'une Gazelle, il la saisit à la gorge, l'étrangle, lui suce le sang, et lui ouvre le crâne pour lui manger la cervelle; après quoi il l'abandonne pour en chercher une autre. Du reste, il paraît avoir les mêmes habitudes que notre Loup-Cervier, et, pris jeune, il s'apprivoise assez bien, sans néanmoins perdre son goût pour la liberté. Les Grecs avaient consacré cet animal à Bacchus, et très souvent ils le représentaient attelé au char de ce dieu. Pline en raconte les choses les plus merveilleuses. Selon lui, il avait la vue si perçante qu'il voyait très bien à travers les murailles ; son urine se pétrifiait en une pierre précieuse nommée *Lapis lyncarius*, qui guérissait une foule de maladies, etc.

Le Chaus ou Lynx des marais, *Lynx chaus*. — *Felis chaus* Guldenst., le *Dikaja koschka* des Russes, le *Kir myschak* des Tartares, le *Moes-gedu* des Tcherkasses. — Il est long de 2 pieds (0m,650), non compris la queue, qui a 8 à 9 pouces (0m,217 à 0m,244) de longueur. Ses jambes sont longues ; son museau est obtus; ses oreilles sont pourvues de pinceaux très courts ; il a une bande noire depuis le bord antérieur des yeux jusqu'au museau ; son pelage est d'un gris clair jaunâtre ; le bout de sa queue est noir, avec deux anneaux de la même couleur qui en sont rapprochés. Il habite l'Égypte, la Nubie et le Caucase. Il est surtout commun sur les bords du Kur et du Terek. Il présente une particularité assez rare parmi les animaux de la famille des Chats ; c'est d'être un excellent nageur, et de se plaire dans l'eau, où sans cesse il est occupé à faire la chasse aux Canards et autres Oiseaux aquatiques, et aux Reptiles. Il vient aussi à bout de s'emparer des Poissons en plongeant.

Le Chat à oreilles rousses de Fr. Cuvier n'est qu'une variété du Chaus, à pelage plus pâle, à bandes moins apparentes sur le corps et sur les jambes, et à queue plus [illegible] On ne compte que deux ou trois [illegible] noirs au plus à la queue du Chaus, [illegible] qu'on peut en compter au moins cinq complets à celle du Chat à oreilles rousses. [illegible] Cuvier pense que si ce Chat n'est pas une espèce distincte, on doit le rapporter au *Felis caligata* qui suit ici ; mais il nous est [illegible] possible de partager cette opinion, [illegible] que par la seule considération de la [illegible] des pattes, etc.

Le Lynx botté, *Lynx caligat*[illegible]. — *Felis caligata* Bruce et Temm., *Felis libyca* [illegible] — [illegible] a 22 pouces de longueur (0m,623), non [illegible] la queue, qui en a près de 14 (0m,3[illegible]) [illegible] est grêle. Ses oreilles sont grandes, [illegible] en dehors, à pinceaux bruns très [illegible]; la plante des pieds et le derrière des [illegible] d'un noir profond ; le milieu du [illegible] ligne moyenne de la poitrine [illegible] d'un roussâtre clair ; les parties [illegible] du pelage d'un fauve nuancé de [illegible] semé de poils noirs ; les cuisses [illegible] quées de bandes peu distinctes, d'un [illegible] clair ; il a deux bandes d'un roux [illegible] les joues ; la queue est de la couleur [illegible] à sa base, terminée de noir, avec [illegible] quatre demi-anneaux vers le bout, [illegible] par des intervalles d'un blanc plus [illegible] pur. Il habite l'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'au cap de Bonne-Espérance et [illegible] de l'Asie. « Cet animal, dit le voyageur Bruce, habite le Ras-el-Feel en Abyssinie, et, tout petit qu'il est, vit [illegible] ces énormes dévastateurs des forêts, le Rhinocéros et l'Éléphant, et dévore les [illegible] de leur carcasse quand les chasseurs [illegible] une partie de la chair ; mais sa principale nourriture consiste en Pintades dont [illegible] est rempli. Il se met en embuscade dans les endroits où elles vont boire, et c'est là que je le tuai. L'on dit que cet animal est [illegible] hardi pour se jeter sur l'homme, s'il se trouve pressé par la faim. Quelquefois il monte sur les gros arbres, quelquefois il se cache sous les buissons ; mais, à l'époque où les Mouches deviennent très incommodes par leurs piqûres, il s'enfonce dans les cavernes ou bien il se terre. »

Section II. *Les Lynx d'Amérique*.

Le Lynx du Canada, *Lynx canadensis*. — Fr[illegible]

nadensis Geoff., *Felis borealis* Temm., Godman, le *Lynx du Canada* et le *Lynx* sissipi de Buffon. — Il est plus petit que ical, et sa queue est obtuse, tronquée, ès peu de noir au bout, plus courte tête; ses moustaches sont noires et es; il a de très longs pinceaux de poils illes; sa fourrure est fauve, à pointe ls blanche, ce qui rend le fond géné- cendré grisâtre, ou ondé de gris run; elle est extrêmement longue, aux pattes; et, pendant l'été seule- après la mue, on lui voit des li- is foncées aux joues, quelques mou- s aux jambes, et même quelques ta- r le corps. Selon Ed. Griffith (*An.* vol. 2, pag. 424), il aurait l'œil diurne, que le Chat-Cervier ou Lynx bai a la nocturne. Il habite le nord de l'A- e, et peut-être aussi de l'Asie.

NX BAI, ou CHAT-CERVIER des four- *ynx rufa.* — *Felis rufa* Guld. et Temm., *dasypus* Nieremb., l'*Ocotochtl* d'Her- , le *Bay-cat* des Anglo-Américains, *à ventre tacheté* de Geoffroy, le *Felis* Fr. Cuv., le *Lynx du Mississipi*, et le *Amérique* des voyageurs. — Cet ani- de la taille de notre Renard. Les x de ses oreilles sont petits; sa queue te, très grêle, avec quatre anneaux quatre noirs; ses favoris sont courts; age, roussâtre en été, d'un brun en hiver, est toujours ondé et rayé. e, il a les formes et les habitudes e Lynx d'Europe. Il habite les États-

JEROS, *Lynx pageros.* — *Felis pageros* le *Chat pampa* d'Azara. — Il est long de es (0m,758) non compris la queue, qui (0m,271). Son pelage est long, doux, un clair en dessus, montrant, sous taine incidence de lumière, une raie hine, et d'autres parallèles sur les la gorge et tout le dessous du corps anchâtres, avec de larges bandes fau- travers; les membres sont fauves à eur, annelés de zones obscures; les ont les pinceaux blancs, formés par ls de l'intérieur de l'oreille; les mous- sont annelées de noir et de blanc, et inent par cette dernière couleur. Ce abite les pampas au sud de Buénos- Il se nourrit de Perdrix et autre menu gibier, et attaque les Chevreuils ou Gouazoutis.

Le LYNX DE LA FLORIDE, *Lynx floridana.* — *Felis floridana* Desm. — Espèce douteuse de Rafinesque, qui, selon l'opinion de G. Cuvier, pourrait bien n'être qu'une variété du Lynx bai, dont elle a le port. Sa taille est un peu moindre; son pelage est grisâtre; il n'a pas de pinceaux aux oreilles; ses flancs sont variés de taches d'un brun jaunâtre, et de raies onduleuses noires. Il habite non seulement la Floride, mais encore la Géorgie et la Louisiane.

Le LYNX DORÉ, *Lynx aurea.* — *Felis aurea* Desm. — Espèce encore douteuse de Rafinesque, que G. Cuvier soupçonne n'être qu'une variété du Lynx bai. Ses oreilles sont dépourvues de pinceaux. Il est de moitié plus grand que notre Chat sauvage; sa queue est très courte; son pelage est d'un jaune clair brillant, parsemé de taches noires et blanches; son ventre est d'un jaune pâle sans taches. On ne l'a trouvé en Amérique que sur les bords de la rivière Yellowstone, vers le 44e parallèle.

Le LYNX DE MONTAGNE, *Lynx montana.* — *Felis montana* Desm. — G. Cuvier pensait qu'il pourrait bien n'être qu'une variété du Lynx de Canada; mais, depuis, il a été mieux connu, et on l'a même eu vivant à la ménagerie, où l'on a pu s'assurer qu'il forme une espèce distincte. Son pelage est grisâtre et sans taches en dessus, blanchâtre avec des taches brunes en dessous; ses oreilles sont dépourvues de pinceaux, garnies de poils noirs en dehors, avec des taches blanchâtres et fauves en dedans; sa queue est courte, grisâtre. Il habite les monts Alleganys, les montagnes du Pérou et les États de New-York.

Le LYNX A BANDES, *Lynx fasciata.* — *Felis fasciata* Desm. — Il n'est peut-être, selon G. Cuvier, qu'une variété du Lynx du Canada, auquel il ressemble beaucoup. Sa taille est courte; les pinceaux des oreilles sont noirs au-dehors; sa queue est courte, blanche, avec l'extrémité noire; son pelage est très épais, d'un brun roussâtre, avec des bandes et des points noirâtres en dessous. Il a été trouvé par Clarke et Lewis à la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale.

Le LYNX DE LA CAROLINE, *Lynx caroliniensis.* — *Felis caroliniensis* Desm., peut-être

le *Chat-Tigre* de Collinson?—On n'a que des renseignements fort incomplets sur cette espèce. Son pelage est d'un brun clair, rayé de noir depuis la tête jusqu'à la queue ; son ventre est pâle, avec des taches noires ; ses moustaches sont noires et raides ; il a deux taches noires sous les yeux, et ses oreilles sont garnies de poils fins ; ses jambes sont minces, tachées de noir. La femelle a les formes plus légères que le mâle ; elle est d'un gris roussâtre, sans aucune tache sur le dos ; son ventre est d'un blanc sale, avec une seule tache noire. Cette espèce habite la Caroline.

Temminck, dans sa quatrième Monographie, n'admet pas autant d'espèces que j'en signale dans cet article, et Temminck a raison, au moins dans le plus grand nombre de cas. Cependant, j'ai cru devoir ne pas heurter ici les naturalistes qui pensent que la quantité des noms et des descriptions fait la richesse de la science, et d'ailleurs, tant qu'on n'attachera pas au mot *espèce* un sens rigoureusement défini, et accepté par tous, ceci n'aura pas une grande importance. Voici la liste des Chats admis par Temminck, liste qu'il faudrait probablement encore réduire si l'on admettait en principe que l'espèce se constitue seulement par l'impuissance des métis ou mulets à produire entre eux.

SECTION I. *Chats de l'ancien monde.*

Les *Felis Leo*, le Lion ; *Tigris*, le Tigre ; *Jubata*, le Guépard ; *Leopardus*, Léopard ; *Pardus*, la Panthère ; *Macrocelis*, le Longibande ; *Serval*, le Serval ; *Cervaria*, le Chelason ; *Borealis*, Lynx du Canada ; *Lynx*, le Loup-cervier ; *Pardina*, le Lynx parde ; *Caracal*, le Caracal ; *Aurata*, le Chat doré ; *Chaus*, le Lynx des marais ; *Caligata*, le Lynx botté ; *Catus*, le Chat domestique ; *Maniculata*, le Chat ganté ; *Minuta*, le Kuwuc ou Servalin.

SECTION II. *Chats d'Amérique.*

Les *Felis concolor* et *discolor*, Couguar ou Puma ; *Onça*, le Jaguar ; *Jagouaroundi*, le Yagouaroundi ; *Celidogaster*, Chat à ventre tacheté ; *Rufa*, Chat bai ; *Pardalis*, l'Ocelot ; *Macroura*, l'Océloïde ; *Mitis*, le Chati ; *Tigrina*, le Margay. (BOITARD.)

Quelques autres Mammifères ont encore

reçu le nom vulgaire de Ch
a appelé :

CHAT BIZAAM, CH. CIVETTE, la Civette ; CH. DE CONSTANTI NETTE, la Genette commune ; le Coïndou ; CH. VOLANT, les G et le *Pteromys taguan* ; CH. DES NOIRES DES INDES, la Gene

CHATS FOSSILES. PALÉ sements de plusieurs espèces recueillis dans les cavernes, seuses, les couches meubles tertiaires supérieurs. Cuvier naître deux espèces, dont l'un *læa*, diffère de tous les *Felis* crête sagittale courte, par la largeur du crâne, près des orbitaires, et une moins grand des temporaux, en se rapproc de la Panthère par l'uniform bure de son profil supérieur fossile surpassant celui du Li il est impossible de le rapp thère. L'autre, le *Felis antiqu* de la grandeur de la Panthère pas trouvé jusqu'ici de tête pour en faire une comparai deux espèces se rencontrent cavernes de Hongrie, d'Allem terre et de France ; elles aussi dans les brèches osseus Italie dans les environs de les alluvions de nos fleuves. vu les différences que pré *Felis spelæa*, comparée à c Chats (différences déjà signal fuss dans le tom. X des *No des Curieux de la nature*, Cuvier dans le tom. IV de *siles*), d'admettre que les o espèce soient les restes de anciens assurent avoir habit trées du midi de l'Europe. Il ble que ce grand Chat, conte léphant à longues alvéoles ros a narines cloisonnées, était ci une espèce distincte. MM. res, Dubreuil et Jean Jean espèces de Chats de la cave Vieil, réunies à trois espèces *Felis spelæa*, d'un sixième le Lion ; le *Felis leo*, de la tail tuel ; le *Felis leopardus*, le *Fe*

ıessieurs pensent que, dans
l n'y a que le *Felis spelæa*
;e perdue, et ils supposent
atre autres qui ne se trou-
›pe en ont été chassées par

ızet et Jobert aîné, dans
sur les Ossements fos-
lôme, ont décrit cinq es-
fossiles provenant des al-
; sous-volcaniques d'Au-
es sont le *Felis arvernen-*
ı grandeur le Jaguar; le
de la taille du Couguar;
con, plus haut d'un tiers
t; le *Felis issiodorensis*,
du Lynx du Canada; enfin
ris, de la taille du Lynx
is megantereon se distingue
tes les espèces vivantes,
ırd a proposé d'en faire un
us le nom de *Stenodon*. La
de la mâchoire inférieure,
:s canines et les incisives,
. l'angle antérieur de son
très prolongé et recourbé
nes supérieures sont très
et semblables à celles qui
es à Cuvier, comme appar-
fossile du val d'Arno, au-
ait donné le nom d'*Ursus*
cueille aussi en Auvergne
également aplaties, mais
randes que celles qui se
es aux mâchoires du *Felis*
our lesquelles M. Bravard
e, sous le nom de *Felis* ou
is.
écrit, dans les *Ossements*
et de Darmstadt, quatre
; provenant des sables ter-
du Rhin : le *Felis apha-*
deur du *F. spelæa*; le *Fe-*
aille du Lion, c'est-à-dire
que le précédent; le *Felis*
e un peu au-dessous de la
Felis antediluviana, un
le précédent. Outre cela,
our des dents canines apla-
fort semblables à celles du
ı ou du *F. cultridens*, un g.
Machairodus. M. Lartet a
errains tertiaires du dépar-

tement du Gers, deux espèces de Chats, qu'on trouvera décrites dans l'*Ostéographie* de M. de Blainville, au chapitre CHAT, actuellement sous presse.

M. Lund, dans sa *Faune fossile du Brésil*, parle de trois espèces de Chats, l'un plus grand que le Jaguar, l'autre un peu moindre que le Couguar, et le troisième de la taille du Chat à longue queue. Enfin, MM. Hugh et Falconer citent deux Chats parmi les Fossiles des montagnes sub-himalayanes. Tels sont jusqu'à présent les représentants du genre Chat parmi les Faunes précédentes. On voit qu'ici, comme dans presque tous les genres, s'il y a des espèces dont l'extinction soit incertaine, il s'en trouve pour lesquelles on ne peut conserver le plus léger doute; tel est, pour n'en citer qu'une, ce *Felis megantereon* auquel un menton extrêmement allongé devait donner une physionomie bien particulière. (L...D.)

CHAT-HUANT. OIS. — *Voyez* CHOUETTE.

CHAT MARIN. POISS. — Nom vulgaire de l'*Anarrhichas lupus*, d'une espèce du g. Pimélode, le *Silurus catus*, et du Squale roussette.

CHAT ROCHIER. POISS. — Nom vulgaire du *Squalus catulus*.

CHATAIGNE. MAM. — Nom donné à une partie cornée qui se voit souvent soit à la partie inférieure, soit à la partie supérieure de la jambe de devant du Cheval.

CHATAIGNE. BOT. PH. — Fruit du Châtaignier. *Voyez* ce mot.— Ce nom a encore été donné à d'autres fruits; ainsi l'on a appelé : CH. D'AMÉRIQUE, le fruit du *Sloanea dentata*; CH. DU BRÉSIL, le fruit de la Bertholétie; CH. D'EAU, le fruit de la Macre; CH. DE CHEVAL, celui du Marronnier d'Inde; CH. DU MALABAR, le fruit du Jacquier; CH. DE MER, la graine du *Mimosa scandens*; CH. SAUVAGE, le fruit du *Brabeia stellata*; CH. DE TERRE, la racine du *Bunium bulbocastanum*; CH. DE LA TRINITÉ, le fruit du Pachirier à grandes fleurs.

CHATAIGNE A BANDES. MOLL. — Nom vulgaire du *Murex nodosus*.

CHATAIGNE NOIRE. INS. — Nom vulgaire donné par Geoffroy à l'*Hispa atra*. *Voyez* HISPE.

CHATAIGNIER. *Castanea* (κάστανον, châtaigne). BOT. PH. — Genre de la famille des Cupulifères, formé par Tournefort (*Inst.*, 252),

réuni ensuite à tort par Linné au g. *Fagus* dont il est très voisin, il est vrai, mais dont il diffère surtout par son mode d'inflorescence et la nature de son fruit. Il est adopté aujourd'hui par tous les botanistes, et renferme douze ou quinze espèces, toutes d'un port élégant, et croissant dans les parties tempérées et extratropicales de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique boréale, dans l'île de Java, les Moluques, etc. Ce sont des arbres ou de grands arbrisseaux à feuilles alternes, très entières ou dentées, quelquefois comme incisées, et dont les fleurs paraissent en même temps que les feuilles. Les caractères génériques du *Castanea* sont : Des fleurs monoïques ou très rarement hermaphrodites. *Fleurs mâles* agglomérées en nombre indéfini, entourant des rachis axillaires, plus rarement solitaires, bractéolées; périgone calicinal profondément 5-6-parti. Étamines 8-15, insérées à la base du périgone, autour d'un disque glanduleux, à filaments filiformes, allongés, simples, à anthères biloculaires, incombantes, dont les loges opposées. *Fleurs femelles et hermaphrodites* : gemmes axillaires, subsolitaires, formées de nombreuses bractées linéaires, inégales, connées, avec un involucre campanulé, 1-3-flore; limbe périgonial supère, 5-8-fide. Étamines 5-12, très petites et fort souvent abortives. Ovaire infère, 3-6-loculaire; ovules anatropes, solitaires dans les loges, et appendus au sommet de l'angle central. Style très court, épais; stigmates sétiformes, étalés, en nombre égal à celui des loges. Le fruit est une sorte de capsule formée d'un involucre coriace, hérissé, et renfermant trois, deux, ou même une seule nucule; celles-ci ovales-trigones ou subanguleuses, monospermes, à épicarpe coriace, à endocarpe fibreux. Graine pendante, à test membranacé, pénétrant par de nombreux replis dans les fentes du nucléus. Embryon exalbumineux, orthotrope, à cotylédons très grands, épais, farinacés, souvent inégaux, plissés et étroitement cohérents, à radicule supère, immergée.

L'espèce la plus commune, et en même temps la plus importante sous le rapport économique, est le CHATAIGNIER PROPREMENT DIT, le *C. vesca* Gærtn. (*C. sativa* Mill., *vulgaris* Lmk, *Fagus castanea* L.). C'est un grand et bel arbre, commun dans les forêts de l'Europe, où il est connu de [illegible] tiquité comme indigène, se plaisant [illegible] parties déclives des montagnes, dans [illegible] sablonneux, profond, et réussissant [illegible] bien dans les plaines et dans un [illegible] caire ou gras ou aquatique. Il abonde [illegible] tout sur les bords du Rhin, dans le [illegible] les Pyrénées, le Périgord, le Lim[illegible] Alpes, les Cévennes, la Corse, etc. [illegible] branches sont longues et étalées; [illegible] lisse, grisâtre; ses feuilles lancéolées [illegible] gues, pointues, glabres, fortement [illegible] nervées, et bordées de dents aiguës [illegible] temps de l'imprégnation (avril-mai), [illegible] chatons mâles exhalent une odeur [illegible] tique qui se répand au loin.

Cet arbre acquiert quelquefois une [illegible] seur prodigieuse, et plusieurs sont [illegible] dans l'histoire par leur énormité. On [illegible] entre autres le Châtaignier dit du [illegible] Etna, auquel les voyageurs donnent [illegible] circonférence de plus de 50 mètres. Le [illegible] en est creux; et, dans son intérieur, [illegible] pratiqué une retraite capable d'abriter [illegible] un troupeau et son berger. Une [illegible] locale rapporte que ce fameux Châtaignier abrita pendant un orage, sous son [illegible] lage, dans son voyage d'Espagne [illegible] Jeanne d'Aragon et toute sa suite, [illegible] de plus de cent cavaliers; de là, le [illegible] Châtaignier aux cent chevaux. D'[illegible] teurs prétendent qu'on y a même [illegible] maisonnette avec un four où l'on [illegible] ses propres fruits, en chauffant [illegible] dépens de l'arbre lui-même, [illegible] fragments que les habitants lui [illegible] coups de hache; acte de [illegible] doit nécessairement en amener [illegible] disparition complète. Outre [illegible] qui aujourd'hui n'existe plus [illegible] (il a été, dit-on, frappé par la [illegible] trouve dans le même lieu quelques [illegible] tous également d'une grosseur [illegible] naire. On cite en France plusieurs [illegible] taigniers, dont un des plus [illegible] existe près de Sancerre. Il a, dit-on, [illegible] 10 mètres de circonférence; on le [illegible] d'au moins mille ans, ce qui ne l'[illegible] pas de produire chaque année d'[illegible] récoltes de fruits. Toutefois il n'est [illegible] dans ces monstres gigantesques, [illegible] prendre l'imagination; car il est [illegible] comme le pensent les botanistes [illegible]

es énormes résultent de la sou-
ces partiels qui se seraient natu-
effés par approche, en raison de
ge immédiat et de leur crois-
e.

Châtaignier est pesant, élasti-
grande ténacité ; son grain est
et peut recevoir un assez beau
rit difficilement à l'air, dans la
s l'eau, et est rarement attaqué
ectes. Toutefois son emploi,
de construction, a peut-être
té ; car il a été reconnu que
onstructions réputées faites de
ent été de chêne. Comme bois
il donne assez de chaleur,
produit un assez bon charbon ;
loi sous ce rapport est dange-
n des nombreuses étincelles
essamment en pétillant. Ses
es servent avec succès à faire
des treillages, des échalas, etc.
encore à confectionner des cu-
uets, etc.

rêts, comme dans celles de l'A-
ntrionale, où il croît égale-
aignier a produit de nom-
és qu'il serait trop long d'é-
les se distinguent surtout par
grosseur et la saveur des
bre de ceux-ci dans la co-
variétés reçoivent d'ailleurs
culaires en patois, dans cha-
es se sont produites ; et le lec-
en connaître les principales
rd consulter la nouvelle édi-
es et arbustes de Duhamel, le
âtaigne de Parmentier, et les
iés par Desmarest (*Journal de*
–1772, etc.).

Châtaignier est un aliment
ondant ; il est composé d'une
é d'amidon, d'une partie plus
idérable, selon les localités,
crée, et d'une très minime
uten. Dans les Cévennes, le
Corse, etc., les Châtaignes en-
plus grande part dans la nour-
uvres paysans, qui les font rô-
ir, ou en composent même une
. Ce pain, toutefois, est pesant,
tion difficile, en raison de la
ité d'amidon qu'il renferme, et
que n'allège pas, comme dans le froment, une assez grande partie de gluten ; défaut, du reste, auquel il serait facile de remédier, si l'on ne possédait pas d'autres végétaux plus abondants en matières nutritives. Dans certains cantons, le Limousin, par exemple, à l'aide de quelques préparations industrieuses, on parvient à enlever l'enveloppe immédiate du fruit, laquelle, en cuisant avec lui, lui communique nécessairement une partie de son astringence et de son amertume. Dans le Gard, près d'Alais, on dessèche les Châtaignes de manière à pouvoir les conserver pendant plusieurs années. On en obtient la dessiccation complète en les étalant sur des claies au-dessous desquelles on entretient continuellement un feu d'abord modéré et dont on augmente progressivement l'intensité, jusqu'à ce que les Châtaignes aient atteint un certain degré de dureté qui en indique l'état désiré. On les jette ensuite dans des sacs mouillés, qu'on roule et qu'on frappe doucement en tous sens pour en détacher l'écorce. On vanne ensuite, et l'opération est terminée.

Les grosses Châtaignes, connues sous le nom de Marrons, viennent des environs de Lyon et de Saint-Tropez (Var). La Sardaigne nous en envoie également d'immenses quantités, et ce fruit est l'objet d'un commerce d'importation et d'exportation qui n'est pas sans importance.

La Châtaigne, conservée naturellement, est sujette à se gâter, et les piqûres de certains insectes lui communiquent de l'amertume.

Nous avons dit que le Châtaignier se plaît sur les montagnes et dans un sol léger et profond. Sa culture, dès le principe, demande quelques soins. On ne le multiplie que de graines, qu'on sème en place ou en pépinières abritées des vents par des arbres ou des haies vives. On pourrait également le multiplier par le bouturage et la greffe ; mais le premier procédé est trop long, trop dispendieux, et l'on emploie généralement le second pour conserver quelques variétés précieuses que les graines ne reproduiraient probablement pas. Pour les Châtaigniers destinés à la haute futaie, le terrain doit avoir préalablement été préparé par plusieurs labours successifs. Les Châtaignes sont plantées une à une en quinconce et dans des rigoles tracées parallèlement avec le soc de la

charrue ou la pioche du cultivateur. On les place à un décimètre les unes des autres, et on les recouvre de 8 à 10 centimètres de terre. Deux ou trois ans après, on les distance à un mètre et demi ; ils doivent rester quatre ou cinq ans dans cet état. A cette époque, le plant a atteint 2 ou 3 mètres de hauteur sur un diamètre à la base de 6 centimètres. On les relève alors pour les mettre définitivement en place, dans un terrain défriché et préparé à l'avance. L'année suivante, et après leur bonne reprise, on les greffe en flûte, et on a soin de choisir pour greffes les meilleures variétés sous le rapport alimentaire. Quatre, cinq ou six ans au plus après cette opération, les jeunes Châtaigniers commencent à rapporter ; chaque année voit s'augmenter leurs produits, qui ne cessent guère que par une cause accidentelle, telle que la carie, par exemple, maladie à laquelle ces arbres sont très sujets.

Quant aux Châtaigniers destinés aux bosquets ou aux taillis, on peut les semer plus drus, ou même jeter deux ou trois graines dans chaque trou. On sarcle la première année, et, dès la seconde, on bine deux fois par an, au printemps et en automne. On butte le jeune plant vers la troisième année.

Les fruits destinés aux semis doivent conserver leur enveloppe, et l'on peut les confier à la terre dès le mois d'octobre, si le temps est favorable. Dans le cas contraire, on les met stratifier pendant l'hiver, et l'on sème en février ou en mars, en ayant soin de ne point rompre la radicule ; puis on les couvre de terre au moyen d'une herse sans dents. (C. L.)

CHATAIRE. BOT. PH. — Syn. vulgaire du g. *Nepeta*.

CHATELANIA, Neck. BOT. PH. — Syn. de *Tolpis*, Adans.

CHATI. MAM. — Nom d'une esp. du g. Chat, *Felis Chati*.

CHATILLON. POISS. — *Voy.* CHATOUILLE.

***CHATOESSUS.** POISS. — Syn. de Cailleu Tassart.

* **CHATOIEMENT.** MIN. — Cette expression, qui fait allusion à l'éclat changeant des yeux du Chat dans l'obscurité, a été employée, en minéralogie, pour désigner les reflets variés produits par certaines pierres, lorsqu'on change l'angle sous lequel on les regarde.

CHATON. *Catulus*, *Amentum*, [...] BOT. — Mode d'inflorescence propre à [...] arbres, surtout à ceux de la famille [...] Amentacées et des Conifères, [...] la réunion de fleurs unisexuelles, [...] en épi autour d'un axe commun, [...] de bractées faisant l'office de [...] Il tombe de lui-même après la [...] caractère qui le distingue de l'épi.

CHATOUILLE. POISS. — Nom [...] d'une esp. du g. Ammocète, le *P[...] branchialis*.

CHATTE. MAM. — Nom vulgaire de la [...] melle du Chat.

CHATTE PELEUSE, CH. PELU[...] — Synonyme de Calandre du blé.

***CHAULELASMUS**, Gr. OIS. — Syn. [...] *Chauliodus*, Sw.

CHAULIODE. *Chauliodus* (χαυλιόδους [...] dents saillantes). POISS. — Genre de la [...] mille des Lucioïdes, comprenant des [...] sons remarquables par la longueur des [...] de la mâchoire supérieure qui croisent [...] branches de l'inférieure, quand la [...] fermée. Ce sont de petits Poissons de la [...] diterranée, qui ont beaucoup de rapport avec les Stomées. *Voy.* ce mot. [...]

CHAULIODES (χαυλιόδους, à dents [...] lantes). INS. — Genre de la tribu des [...] mérobiens, groupe des Sialides, de la [...] des Névroptères, établi par Latreille, et adopté par tous les entomologistes. [...] connaît les *Chauliodes* à leurs mandibules courtes et dentées, à leurs antennes [...] nées et assez courtes, ainsi qu'à leurs ailes larges, pourvues de nervures saillantes. Ces Insectes sont exotiques. Le type du genre est le *Ch. pectinicornis* (*Hemerobius [...] cornis* L.), habitant la Pensylvanie et la Géorgie (Amér. sept.). [...]

***CHAULIODUS.** OIS. — Genre établi par Swainson (*Nat. hist. of Birds*, t. II, [...] ayant pour type notre Chipeau, *Anas strepera*, esp. du g. Canard. [...]

* **CHAULIODUS** (χαυλιόδους, dont les dents avancent hors de la bouche). [...] Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Tinéites, établi par M. Treitschke, et adopté par nous (*Hist. nat. des Lépidoptères de France*, t. XI, p. [...] Ce genre se distingue de ceux de la [...] tribu par ses palpes courts, peu garnis d'écailles, légèrement renflés au milieu, et [...]

es, falquées, garnies de
d interne. Il ne renferme
(les *Tinea illigerella* et
) dont les Chenilles ver-
sur les plantes basses, en-
unies en paquet, et se mé-
s un léger réseau, entre-
terre et de mousse. Leurs
dans le courant de juil-
, en adoptant le g. dont il
ménil, *Ins.*, t. III, p. 555),
anger le nom en celui de
ttendu la trop grande res-
auliodus avec *Chauliodes*,
évroptères créé antérieu-
ille. (D.)

ATHUS (χαυλίογναθος, mâ-
ins. — Genre de Coléoptè-
amille des Malacodermes,
des de Latreille, établi par
sact. de la Société d'Hist.
ile, t. III, 3[e] série). Ce g.,
du genre *Telephorus*, s'en
développement tout parti-
ires qui se prolongent en
s. Il a pour type le *Tele-
rus* de Degeer. (D.)

RPHA, Blanch. INS. —
auliodus, Treits. *Voyez* ce
(D.)

GRA, Roxb. BOT. PH. —
nocarpus, Gært.

mus. BOT. — Tige simple,
coupée de nœuds d'où nais-
comme dans les Graminées.

ῦνος, vain, superbe). OIS.
é ce nom à un Échassier du
guay déjà désigné, par d'A-
de *Chuia*, que Linné avait
ype des Jacanas, dont Vieil-
g. particulier, sous le nom
t que les auteurs modernes
. Kamichi, sous le nom de
ria. (G.)

L. OIS. — Nom de pays de-
d'une esp. du g. Vautour,
. (G.)

TUS (χαῦνος, léger, superbe;
. — Genre formé par G.-R.
t démembré de celui de *Ma-
et* Selb., pour quelques es-
lèches d'Afrique, à plumes
gues et touffues, et dont le
type est le *Ch. Sabinei* (Jard et Selby's, *Ill. orn.*, pl. 27). *Voyez* MALACONOTE. (LAFR.)

*CHAUNORNIS (χαῦνος, lâche; ὄρνις, oiseau). OIS. — Genre proposé par M. G.-R. Gray, en 1841, et indiqué (*List. of the genera*) comme faisant partie du groupe des Tamatias, et ayant pour type le *Ch. Tamatia* (*Bucco Tamatia* Gm., *Enl.*, 746, 1). (LAFR.)

*CHAUNUS (χαῦνος, gonflé). REPT. — Genre de Batraciens Bufoniformes établi par Wagler, et réuni à celui qu'il nommait *Paludicola*, par M. Tschudi. Voici les caractères que lui assigne ce naturaliste : Tête petite, anguleuse; museau tronqué; narines supérieures; langue oblongue, entière, libre en arrière; point de dents; tympan caché. Doigts libres; orteils réunis par une membrane à leur base; métacarpe fort grand; deux gros tubercules au métatarse; parotides à peine distinctes. Corps ovale, épais. — Les *Chaunus* sont de l'Amérique méridionale. (P. G.)

CHAUS. MAM. — Nom d'une espèce du g. Chat, *Felis Chaus*.

CHAUSSE-TRAPPE. MOLL. — Nom vulgaire d'une esp. du g. Rocher.

CHAUSSE-TRAPPE. BOT. PH. — Nom vulgaire d'une espèce de Centaurée, *C. Calcitrapa*.

CHAUVE-SOURIS. MAM. — Nom vulgaire sous lequel on comprend tous les Cheiroptères, à l'exception du Galéopithèque. *Voyez* CHEIROPTÈRES. (A. DE Q.)

CHAUX. *Calx*. MIN. — Protoxyde de Calcium; une des anciennes terres alcalines, connue de toute antiquité, à raison de l'abondance avec laquelle elle est répandue dans la masse de notre planète. Elle ne se rencontre jamais pure, mais toujours combinée avec des acides, savoir, avec l'acide carbonique dans les coquilles des Mollusques et le test des Zoophytes, avec l'acide oxalique dans certains végétaux, avec l'acide phosphorique dans les os des animaux vertébrés, enfin avec les acides carbonique, sulfurique, phosphorique, arsénique, silicique, borique, titanique, tungstique, dans un grand nombre d'espèces minérales. Dans les classifications qui procèdent par les bases ou principes électro-positifs comme celle d'Haüy, la Chaux constitue un grand genre minéralogique, dans lequel toutes ces espèces viennent se ranger sous les noms de Chaux car-

bonatée, Chaux sulfatée, Chaux phosphatée, etc.; mais, dans les méthodes modernes, où le groupement des espèces se fait d'après les principes électro-négatifs, le genre *Chaux* ne peut plus exister ; et toutes les espèces qu'on y rapportait anciennement sont dispersées dans les genres Carbonates, Sulfates, Phosphates, Silicates, etc., et c'est là qu'il faudra les chercher dans ce Dictionnaire.

La Chaux pure est blanche, infusible, d'une saveur âcre, caustique, alcaline. Elle a beaucoup d'affinité pour l'eau ; quand on l'arrose avec ce liquide, elle s'échauffe, siffle, et se réduit en une poudre blanche et volumineuse qui est de l'hydrate de Chaux. On donne à l'hydrate le nom de *Chaux éteinte*, pour le distinguer de la *Chaux vive*, terme par lequel on désigne, dans le langage ordinaire, la Chaux caustique et anhydre. La dissolution de l'hydrate calcique dans l'eau porte le nom d'*Eau de Chaux*. M. Gay-Lussac a trouvé que, quand on évapore l'Eau de Chaux sous le récipient de la machine pneumatique, l'hydrate cristallise en prismes hexaèdres réguliers. Un caractère qui distingue la Chaux des autres terres, c'est qu'elle produit avec l'acide chlorhydrique un sel très déliquescent (le Chlorure de calcium), et avec l'acide sulfurique un sel volumineux, très peu soluble dans l'eau (le Gypse). La Chaux a beaucoup d'affinité pour la Silice, et la précipite de sa dissolution dans la Potasse caustique. Son hydrate se combine même avec le sable quartzeux, quand on mêle celui-ci avec la Chaux vive, et qu'on gâche le tout avec de l'eau. Le mélange tend à se convertir en une masse dure et pierreuse qu'on nomme *Mortier*.

La Chaux sert à une multitude d'usages dans la vie commune, les arts et les manufactures. Les plus fréquentes applications qu'on en fasse sont pour l'amendement des terres et la confection des mortiers. La Chaux ne se retire en abondance que des calcaires ou carbonates de Chaux naturels. On choisit de préférence les variétés les plus compactes, et on les calcine dans des fours construits exprès pour cette opération, et auxquels on donne la forme la plus avantageuse, pour que la pierre à Chaux ne reçoive que la quantité de chaleur suffisante. Selon la nature des pierres qu'on emploie, on obtient des qualités de Chaux très différentes. Les Calcaires purs prod[illegible] qu'on appelle la *Chaux grasse*, qui [illegible] beaucoup, c'est-à-dire prend beaucoup [illegible] à l'extinction, supporte une forte [illegible] sable, et fournit une grande [illegible] mortier. Elle est économique, mais [illegible] Chaux de mauvaise qualité ; car [illegible] longtemps à se durcir à l'air, n'y [illegible] mais une parfaite consistance, et [illegible] pas dans les endroits humides. Les [illegible] mélangés de Silicates alumineux, [illegible] naissance à la *Chaux maigre* et à la [illegible] *hydraulique*. La Chaux maigre, qui [illegible] productive que la Chaux grasse, [illegible] absorbe beaucoup moins d'eau et [illegible] peu de sable, a sur elle l'avantage [illegible] cir promptement et fortement à l'air, [illegible] même dans les endroits humides : [illegible] donc la préférer à la Chaux grasse, [illegible] qu'on tient à la solidité des [illegible] tions. La Chaux hydraulique [illegible] seulement dans les endroits humides, [illegible] même très promptement sous l'eau, [illegible] la rend indispensable dans les [illegible] qui doivent être submergées.

On fait artificiellement de [illegible] maigres et hydrauliques, avec [illegible] calcaires susceptibles de se [illegible] la Craie et les Marnes. On les [illegible] bouillie épaisse, qu'on mélange [illegible] Silicates alumineux réduits [illegible] comme certaines scories de [illegible] can, de la brique pilée, etc.; [illegible] pains, qu'on laisse sécher au [illegible] cuit ensuite, comme des [illegible] res. On pourrait aussi se [illegible] éteinte, au lieu de Calcaire [illegible]

CHAVANCELLE. BOT. [illegible] gaire du *Boletus soloniensis*.

CHAVARIA. OIS. — [illegible] esp. du g. Kamichi. *Voyez* [illegible]

CHAVAYER. BOT. PH. — Syn. [illegible] *landia umbellata*.

CHAYOTA, Jacq. BOT. PH. — [illegible] *Sechium*, P. Brown.

CHEILANTHES (χεῖλος, [illegible] fleur ; forme des indusies). BOT. [illegible] de la famille des Fougères établi [illegible] et conservé depuis presque [illegible] Ce sont de petites Fougères à [illegible] subdivisées, très délicates ; à [illegible] tites, plus ou moins arrondies, [illegible] crénelées, portées sur des [illegible]

et fermes comme ceux des *Adia-*
ent ce g. est très voisin. Les pinnu-
t des nervures pinnées, simples ou
ées, terminées par un groupe de
s marginal, arrondi, très petit, re-
par le bord recourbé des crénelures
ade, et par un tégument membra-
rieux, souvent très étroit, qui fait
bord de la fronde. Ce sont cet en-
t du bord des frondes, ce tégument
ependant des capsules, qui dis-
médiatement ce g. des *Adian-*
rent aussi un port assez différent.
les rapproche davantage des
parmi lesquels Presl a placé plu-
anthes des autres auteurs, et des
qui se distinguent par l'absence
tégument marginal.—Les *Chei-*
des Fougères fort élégantes,
arquables par la petitesse et le
leurs pinnules, quelquefois re-
un duvet fin et serré, assez rare
gères. On en connait environ
croissant dans des contrées très
C. odora seul croît dans le midi
(Ad. B.)

ANTHITES. BOT. FOSS. — Les
iles, si fréquentes dans les ter-
rs, mais si rarement en fructi-
été divisées génériquement, tan-
caractères seuls que présentent
stériles, c'est-à-dire d'après la
ioles et la distribution des ner-
tôt d'après l'analogie plus ou
oncée qu'on reconnaissait entre
et les genres actuellement ad-
ette famille. C'est ce principe
ppert a admis et d'après lequel
par exemple, les Fougères que
réunies sous le nom de *Sphe-*
Adiantites, *Cheilanthites*, *Hy-*
et *Trichomanites*. S'il y avait
es positifs pour distinguer, d'a-
preintes de frondes stériles, les
iantum, *Cheilanthes*, *Hymeno-*
Trichomanes, cette division serait
; mais, dans l'état actuel de nos
nces sur la famille des Fougères,
ourrait être admise que pour le
bre d'espèces qu'on trouverait
cation. Pour celles, au contraire,
connait qu'à l'état stérile, et dont
, dans cet état, n'offrent que des
caractères ambigus entre ces divers genres actuellement existants, et plusieurs autres qu'on pourrait énumérer, tels que les g. *Lindsæa*, *Davallia*, *Dicksonia*, *Asplenium*, *Darea*, etc., il me paraît valoir mieux de les réunir sous le nom générique de *Sphenopteris*, que de les distribuer presque au hasard dans les genres *Cheilanthites*, *Adiantites*, *Hymenophyllites*, *Trichomanites*. Ce sera, si l'on veut, un genre provisoire, mais qui subsistera longtemps encore si l'on veut attendre qu'on puisse le remplacer par une classification précise et assurée.

Quoi qu'il en soit, M. Gœppert a rapporté à son genre *Cheilanthites* 27 espèces, dont 23 se sont trouvées dans les terrains houillers de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, et 4 dans les formations jurassiques de l'Angleterre. Parmi ces plantes, quelques unes ont en effet beaucoup d'analogie avec les *Cheilanthes*; d'autres davantage avec les *Davallia*, etc. (Ad. B.)

CHEILINE. *Cheilinus* (χεῖλος, lèvre). POISS.— Genre de Poissons de la famille des Labroïdes, établi par Lacépède, avec une dénomination empruntée à Commerson. Tel qu'il est caractérisé aujourd'hui, le genre auquel nous avons conservé ce nom ne correspond plus à celui de Lacépède. Ces caractères consistent dans l'épaisseur des lèvres, dans la grosseur des dents coniques sur un seul rang, dans la présence de larges écailles sur les joues, et enfin dans l'interruption de la ligne latérale. Les écailles du corps sont larges, minces, peu adhérentes. Elles avancent presque sur la caudale ; mais la dorsale et l'anale sont nues, comme dans les Labres. Ce sont de beaux Poissons, originaires des mers de l'Inde ; je n'en connais aucun de la Méditerranée ou de l'Atlantique équatoriale. Plusieurs de ces Cheilines ont les os verts comme l'*Esox belone* Lin. Les vertèbres sont plus foncées que les autres os ; il semble qu'on les ait plongées dans une solution de cuivre. Lacépède rapportait à ce g. la *Cheiline scare*, Poisson qui n'a été vu par aucun naturaliste depuis Belon, et dont l'espèce repose sur les documents laissés par ce savant voyageur. Si le *Scarus* de Belon existe, ce ne serait pas dans le genre des Cheilines qu'il prendrait place. A cette espèce hypothétique, Lacépède ajoutait la Cheiline trilobée, dont Commerson avait

laissé une description très détaillée, et très exacte. Il n'y avait pas fait entrer d'autres espèces qu'il aurait pu cependant trouver dans Forskal. Je compte aujourd'hui plus de vingt espèces dans ce genre. (VAL.)

CHEILION. *Cheilio* (χεῖλος, lèvre). POISS. — Genre de la famille des Labroïdes, établi sous ce nom par Commerson, quoiqu'il ne l'ait pas suffisamment caractérisé. Se fondant sur les caractères de la méthode linnéenne, ce naturaliste, compagnon de Bougainville, le distinguait des Labres par l'absence des prolongements cutanés des rayons épineux de la dorsale. Il en avait d'ailleurs observé, sur les marchés de l'Ile de France, deux espèces, dont il a laissé la description dans ses manuscrits. Ces matériaux ont servi à Lacépède pour introduire ce genre dans sa méthode; mais, comme ce naturaliste ne recourait pas à la nature, il l'a placé, contre toutes ses affinités, auprès des Pomatomes, des Harpés, des Piméloptères, genres appartenant eux-mêmes à des familles toutes différentes et éloignées les unes des autres.

Cuvier reconnut le genre de Commerson; mais il ne crut pas devoir le distinguer des Labres, parce qu'il pensait que la mollesse des rayons ne donnait pas un caractère assez tranché. Cuvier aurait eu raison si ces Poissons n'avaient pas, avec cette mollesse des rayons, d'autres dispositions particulières de dentition qui ne laissent aucun doute sur la valeur générique de ce petit groupe intermédiaire entre les Labres et les Girelles. Les caractères du genre, tels que je les ai donnés dans notre *Histoire naturelle des Poissons*, consistent en des intermaxillaires élargis et couverts en dedans de granulations qu'on n'observe dans aucun autre Labroïde. Les dents de la rangée externe sont comprimées, triangulaires et tranchantes. Les deux mitoyennes seules sont en crochets; tous les rayons sont mous et flexibles, quoique les neuf premiers de la dorsale et les deux de l'anale soient simples et sans articulations ou bifurcations. La membrane branchiostége a six rayons; la ligne latérale n'est pas interrompue. Il y a sur l'opercule un petit nombre d'écailles.

Les deux premières espèces ont été observées, à l'Ile de France, par Commerson, et retrouvées sur les marchés de cette île par presque tous les voyageurs qui y ont fait des collections de Poissons, quoiqu'ils ne [illegible] pas très abondants. Leur chair est [illegible] de bon goût.

Nous avons reconnu une troisième [illegible] de ce genre dans les Poissons rapp[illegible] de l'Ile de France par M. Dussumier. [illegible] nomme *Tassard marron*; et comme, [illegible] toutes nos colonies, on donne le [illegible] *Tassard* aux Poissons à dents tra[illegible] comme les Cybiums ou les Sphyrènes, [illegible] assez curieux de reconnaître que les [illegible] ont aussi saisi et exprimé la ress[illegible] que les Cheilions ont avec ces [illegible] Commerson n'est pas le premier [illegible] qui ait observé des Poissons de ce [illegible] car Forskal en a fait connaître une [illegible] qu'il a publiée sous le nom de *L*[illegible] *mis*. On en connaît encore 3 ou 4 [illegible] pèces du grand Océan indien. (VAL.)

CHEILOCOCCA, Salisb. BOT. PH. — [illegible] de *Platylobium*, Sm.

CHEILODACTYLE. *Cheilodactylus* [illegible] λος, lèvre; δάκτυλος, doigt. POISS. — [illegible] de Poissons de la famille des Sciénoïdes, [illegible] une seule dorsale armée de [illegible] épines; à corps ovale, comprimé, [illegible] peu fendue, cachée sous l'avance du [illegible] à dents en velours ou en cônes peu [illegible] les mâchoires seulement; à palais lisse; [illegible] pectorales composées de deux [illegible] rayons : les supérieurs étant divisés [illegible] culés comme ceux de tous les [illegible] sons, et les inférieurs simples, [illegible] par une membrane qu'ils dépassent [illegible] fois dans une partie de leur longueur. [illegible] conformation rappelle celle qu'on [illegible] dans les Cirrhites parmi les [illegible] dans les Scorpènes parmi les [illegible] cuirassées.

Lacépède, auteur de ce genre, [illegible] le poisson sur lequel il observait ces [illegible] tères avait des rapports avec les Labres, [illegible] pour rendre ce rapprochement, il [illegible] nom de *Cheilodactyle*. Il le plaça dans l'or[illegible] dre des Abdominaux à cause de [illegible] des ventrales, qui lui a paru [illegible] que celles des autres thoraciques. [illegible] trompé sur cette double affinité, [illegible] qui portent la ventrale sont [illegible] ceinture humérale, et ne restent [illegible] bres dans les muscles abdominaux; [illegible] le poisson est évidemment un Sciénoïde, et non un Labroïde. L'espèce décrite [illegible]

le n'était pas non plus nouvelle il le pensait ; Gronovius l'avait men-, et très probablement sur le même in- qui avait ensuite passé sous les yeux re naturaliste français. Nous avons d'autres espèces à ce genre, toutes es du grand Océan austral. Une au- se rencontre aussi sur les côtes du (Val.)

ODIPTÈRE. *Cheilodipterus* (χεῖ-δίπτερος, à deux ailes). POISS. — Poissons de la famille des Per- sin des Apogons, et caractérisé ts en fin velours aux deux mâ- mi lesquelles on voit saillir quel- crochets pointus. Des dents en t au vomer et aux palatins ; le bopercule a un double rebord, et l est finement dentelé. L'oper- manque d'aiguillons. Les deux t bien séparées ; la membrane a sept rayons. Les écailles caduques, et couvrent la tête e le tronc. Les nageoires n'en Tels sont les caractères généri- pe que nous avons conservé thyologie, et qui diffère beau- que Lacépède avait formé sous ation. C'est d'après l'inspection Commerson, fort mal gravé dans I, pl. 34, fig. 1), que ce dernier, poisson représenté à un Labre, dorsales, a formé le mot im- *eilodiptère*. Ce nom, en effet, idée fausse du poisson repré- ommerson ; ce poisson n'ayant épaisses d'un Labre. D'ailleurs, lodiptère de Lacépède comprend les plus éloignées les unes des si le Ch. heptacanthe est du g. le Ch. chrysoptère du g. Per- cyanoptère est du g. Ombrine, et brine commune, le Ch. acoupa re Sciénoïde du g. Corb, les Ch. Ch. macrolépidote, Ch. tacheté des Éléotris, voisins par consé- Gobies. La seule espèce qu'on pporter au g. tel que nous l'avons té, est le Ch. rayé, espèce que La- reproduite en double emploi, d'a- escription de Commerson, sous le *entropome macrodonte*. Nous avons description du Ch. rayé d'après nature, et nous y avons aussi joint la description de deux autres, conservés dans le Cabinet du roi. Il ne nous est pas venu depuis d'autres espèces. (Val.)

* **CHEILODROMUS** (χεῖλος, plage ; δρομεύς, coureur). OIS. — Genre institué par Rüppel, qui a pris pour type le *Charadrius ægyptiacus*, esp. du g. Pluvier. (G.)

* **CHEILOMENES** (χεῖλος, lèvre ; μήνη, lune). INS. — Genre de Coléoptères trimères, famille des Coccinellides, créé par moi et adopté par M. Dejean, dans son Catalogue. Des huit espèces qu'il y rapporte, quatre sont originaires des Indes orientales, une de la Nouvelle-Hollande, une du Sénégal, et deux du cap de Bonne-Espérance. Beaucoup d'espèces de ce genre, encore inédites, proviennent de cette partie de l'Afrique méridionale. On doit regarder comme types de ce genre les *Coccinella* 6- *maculata*, *interrupta* et *lunata* Fabr. (la *C. vulpina* Fabr., *sulphurea* Oliv., est regardée comme formant une variété de cette dernière). On ne sait rien encore sur leurs mœurs. (C.)

* **CHEILONYCHA** (χεῖλος, lèvre ; ὄνυξ, υχος, ongle). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Cicindélètes, fondé tout récemment par M. Lacordaire (*Mém. de la Soc. roy. des scienc. de Liége*, t. I, p. 65 et suivantes, année 1842) sur la *Cicindela chalybea* Dej., du Brésil. Cette espèce se distingue des autres Cicindèles par un corps assez épais, et par des élytres courtes et subcylindriques. Son nom générique fait allusion à la forme avancée du labre, dont la dent médiane est très saillante, surtout chez la femelle. (D.)

* **CHEILOPSIS**, Mocq. BOT. PH. — Syn. présumé de *Dilivaria*, Juss.

* **CHEILOSA** (χεῖλος, bord d'une coupe). BOT. PH. — Genre établi par M. Blume dans la famille des Euphorbiacées, d'après un grand arbre de Java, qui offre les caractères suivants : Fleurs dioïques. Calice ouvert à 5 divisions inégales ; pas de corolle. *Fleurs mâles :* 8-10 étamines à filets libres, saillants, autour d'un rudiment central de pistil qui ceint un anneau glanduleux, court. *Fleurs femelles :* Ovaire entouré inférieurement d'un urcéole (dont la forme donne sans doute son nom au genre), à 3 loges 1-ovulées. Style persistant, profondément divisé en 3 branches, chacune bifide et réfléchie.

Capsule globuleuse, tomenteuse, marquée de 6 sillons et se séparant en 3 coques. Graines à enveloppe presque charnue. Feuilles alternes, oblongues, bordées vers le sommet de dents écartées, coriaces, glabres. Fleurs disposées en grappes axillaires et rameuses. (Ad. J.)

*CHEILOSIE. *Cheilosia* (χεῖλος, lèvre). ins. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Brachystomes, tribu des Syrphides, établi par Mégerle, et adopté par M. Macquart, qui lui donne pour caractères : Face concave en dessus, à proéminence au milieu; bord de la bouche saillant. Antennes presque contiguës; 3ᵉ art. orbiculaire; style légèrement velu. Il en décrit 21 espèces, toutes d'Europe, et la plupart assez rares, à l'exception de la *Cheilosia vidua* (*Syrphus id.* Meig.), commune dans les prés au mois de mai. (D.)

*CHEILOTOMA (χεῖλος, lèvre; τομή, coupure). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Clythraires, établi par moi et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, n'y rapporte que 2 espèces : la *Clythra bucephala* Fab., et la *Cheilotoma erythrostoma* de Faldermann. La 1ʳᵉ se trouve aux environs de Paris pendant le mois de juin, sur les fleurs des prairies; et la 2ᵉ, dans les provinces méridionales de la Russie et dans la Perse occidentale. (C.)

*CHEILYCTIS, Raf. bot. ph. — Synonyme de *Monarda*, L.

*CHEIMATOBIA (χεῖμα, ατος, hiver; βιόω, je vis). ins. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Phalénites de Latreille, fondé par M. Stephens (*Illust. of british entomology*, vol. III, p. 274), sur la *Geom. phal. brumata* de Linné, et la *Geom. rupicapraria* des auteurs allemands. Dans notre *Hist. natur. des Lépidoptères de France*, nous plaçons la première dans le g. *Larentia* de Treitschke, et la seconde dans le g. *Hibernia* de Latreille. (D.)

*CHEIMATOPHILA (χεῖμα, ατος, hiver; φιλέω, j'aime). ins. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, établi par M. Stephens, qui le place dans sa tribu des *Tortricidæ*, et auquel il donne pour type une espèce nommée, par M. Haworth, *C. castaneana*, et qui nous est inconnue. (D.)

*CHEIMONEA (χειμών, hiver). ois. — Genre établi par Kaup (*Skizz. En*... I, 84) dans la 17ᵉ classe de sa ... ayant pour type le *Larus tridact*...

*CHEIMONOPHILA (χειμών, hiver; φιλέω, j'aime). ins. — Ge... doptères, de la famille des Noct... des Tinéites, établi par nous (... *Lépid. de France*, t. XI, p. 53, ... 8 et 9) sur une seule espèce (*Ti*... Linn.) que nous avons retranch... *matophila* de Treitschke. — M. W... *nops. of the genera of british in*... que le nom générique de *Chei*... ne diffère du nôtre que par le ... d'une syllabe, à la *Tinea* ph... Schrank, qu'il place parmi le... tides de M. Stephens, et qui ... nous au g. *Lemmatophila* de Tr...

*CHEIRACANTHUS (χείρ, ... θα, épine). helm. — Genre ... testinaux nématoïdes établi ... (*Ann. mus. Berlin*, 1839), po... de Vers, dont l'une est parasi... de plusieurs espèces de *Felis*, ... canal intestinal du *Sudis gigas*. ... ports avec les Échinorhynques ... gles; mais il se rapporte plu... de ceux-ci. En voici les carac... grêle, élastique, atténué en ... épines palmées, 2-5-dentées su... térieure du corps, simples en ... paraissant un peu plus loin. ... buleuse, un peu déprimée, ... nes simples; bouche termina... nue. Queue du mâle spirale, ... extrémité, et présentant de ch... petites saillies obtuses; pénis ... longé, simple. — M. Nord... ce genre pourrait bien être l... *Gnathostoma* de M. R. Owen. ...

CHEIRANTHÉES. *Cheiran*... — Tribu de la famille des Cruci... pour type le g. *Cheiranthus*.

*CHEIRANTHERA (χείρ, ... anthère, en botanique, d'ἀνθηρός ... ph. — Genre de la famille des Pi... formé par All. Cunningham (... 1719) pour un sous-arbrisse... dans l'est et le sud-ouest de l... Hollande, et ne contenant que ... Les rameaux en sont dressés, ... les feuilles alternes, linéaires, ...

bincisées au sommet, les
:ulées dans les aisselles;
:au bleu, sont groupées en
ıux, dont les pédicelles roi-
rique fait allusion à la dis-
ines, lesquelles, au nombre
: unilatérales. (C. L.)
)DENDRON, Lavrag. bot.
Cheiranthera, Humb. et

US. bot. ph. — Syn. latin

ph. — Nom d'une esp. du

Link. bot. ph.—Syn. d'*E-*

ı (χείρ, εἶρος, main; δέσις,
ore de Coléoptères hétéro-
es Taxicornes, proposé par
son dernier Catalogue, et
nau a publié les caractères
ı nom en celui d'*Anemia*.
Dejean y rapporte les 3 es-
u'il a nommées ainsi: 1° *C.*
'. *granulata* Delap.), 2° *C.*
'. *opatroides*. La 1re se trouve
2e en Égypte, et la 3e en
é (*De quib. Ins. novis*) a fait
espèce de Sardaigne, ap-
irodes sardous. (C.)
E. *Cheirogaleus* (χείρ, main;
— Commerson, naturaliste
française commandée par
ıit rassemblé de nombreu-
ıi furent envoyées après sa
n de Paris, ainsi que ses
dessins. C'est d'après l'ins-
le ces dessins faits à Mada-
ıt l'authenticité ne reposait
ption ni sur des pièces con-
Étienne Geoffroy établit en
nnales du Muséum, le genre
i un passage de la note pu-
même temps qu'une copie
de Commerson :
ɩ que ces dessins nous font
mme les Chats, la tête ronde,
eau courts, les lèvres gar-
bes, les yeux grands, sail-
:hés, les oreilles courtes et
:ue est longue, touffue, ré-
ndrique, se ramenant natu-
ant, ou s'enroulant tantôt sur elle-même et tantôt autour du tronc. Jusque là ce ne sont que des traits empruntés en quelque sorte à la famille des *Felis*; mais ces traits sont combinés dans les animaux de Commerson à des doigts aussi profondément divisés et aussi propres à la préhension que le sont ceux des Makis. On trouve également dans ces deux genres d'animaux un pouce à chaque main aussi écarté, aussi distinct et aussi susceptible de mouvements propres. Ces nouveaux animaux n'ont d'ailleurs d'ongle large, court et aplati qu'aux pouces; les ongles des autres doigts sont étroits, grêles, aigus, et dépassent de beaucoup la dernière phalange. Toutefois cette disposition des ongles n'en fait pas des griffes comme celles des Arctopithèques, des Ours ou des Chats; leur forme et leur position les font plus ressembler à ces ongles subulés qui, dans les Makis, ne garnissent que le seul deuxième doigt des pieds de derrière. »

Les dimensions respectives des trois animaux figurés par Commerson ont fait admettre à M. Ét. Geoffroy trois espèces de Cheirogales, sous les noms spécifiques de *major*, *medius* et *minor*.

Le *Cheirogaleus minor* est sans doute, comme l'admettait M. Ét. Geoffroy, le *Little maucauco* de Brown et de Pennant, que Buffon nommait *Rat de Madagascar*. C'est donc le *Lemur murinus* des nomenclateurs, c'est-à-dire un animal de la famille des Lémuriens, et très voisin des Makis proprement dits. M. Ét. Geoffroy a proposé depuis de le distinguer génériquement sous le nom de *Microcebus*. C'est un Lémurien à trois paires de mamelles.

Quant aux *Cheirogaleus medius* et *major*, il est plus difficile d'établir leur synonymie par rapport aux autres Lémuriens rapportés par les voyageurs qui ont, depuis Commerson, visité Madagascar. Aussi M. Ét. Geoffroy, dans ses *Leçons sur l'Histoire des Mammifères*, a-t-il appelé Cheirogale de Milius (*Cheirogaleus Milii*) une espèce de ce genre plus nouvellement observée, et qu'on a possédée vivante au Muséum de Paris.

F. Cuvier, qui avait d'abord parlé du *Cheirogaleus Milii* de M. Ét. Geoffroy sous le nom de *Maki nain*, dans le t. II de son *Histoire naturelle des Mammifères* (édition in-folio), en a fait dans la réimpression in-4° du même ouvrage un genre distinct, et il en a rem-

placé le nom par celui de *Myspithecus typus*. Il y décrit avec soin la dentition de ce quadrumane, qui présente avec un même nombre de dents, c'est-à-dire 36, la même formule que les Makis. Il donne aussi en détail les caractères extérieurs, auxquels il reconnaît avec raison une certaine analogie avec ceux des Galagos, sauf pour la longueur des tarses et l'ampleur des oreilles. Le crâne, décrit et figuré par M. de Blainville (*Ostéographie des Lémurs*, p. 35, pl. 7), est plus court et un peu plus large que celui des Makis, ce qui le fait ressembler à ceux du Galago, du Loris paresseux et du *Lemur griseus*. Ce dernier diffère en effet des autres Makis par plus de brièveté dans le crâne; mais, par ses mamelles pectorales ainsi que par l'ensemble de son squelette, il appartient bien au genre Lémur. Le Cheirogale de Milius a les côtes assez larges, en treize paires au lieu de douze comme celles des Makis; il a par conséquent treize vertèbres dorsales, nombre que M. de Blainville a déjà reconnu au Maki nain, et qui paraît devoir être considéré comme un des caractères génériques des Cheirogales. Les vertèbres lombaires du *Ch. Milii* sont au nombre de sept, comme celles du Maki nain et des vrais Makis; il y a vingt-sept vertèbres coccygiennes, sept sternèbres, et un trou au condyle interne de l'humérus pour le passage du nerf médian. Le pénis est soutenu par un petit os bifurqué à l'une de ses extrémités. Les intestins ont un cœcum d'un diamètre plus considérable que le colon, et dont la longueur égale 0,02. Les yeux du *Cheirogale de Milius* sont très grands et à pupille ronde; tout son corps, excepté son museau et l'extrémité de ses membres, est couvert d'un pelage épais, mais très doux au toucher. Le front, la partie postérieure de la tête, le dessus du cou, les épaules et le dessus des bras, le dos, les côtés du corps, la croupe, les cuisses, les jambes et toute la queue sont d'un gris fauve uniforme. Le dessous de la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous et les côtés du cou, la poitrine, la face interne des bras, le ventre et la face externe des cuisses sont blancs. Les mains et la face sont de couleur de chair pendant la vie.

Comme on devait s'y attendre, les habitudes du Cheirogale qu'on a possédé vivant étaient celles d'un a
Au rapport de F. Cuvier, il
jour caché dans un nid de
roulé en boule, dormant
ment; mais il sortait de sa
que la nuit commençait, et
vement jusqu'au jour. Sa
agilité étaient extrêmes; e
de fruits, de pain et de bisc

F. Cuvier parle d'une fem
en même temps que le mâl
pouilles et le squelette son
sénm; mais il ne dit pas qu
position de ses mamelles. I
pendant que ce caractère fû
le Maki nain, qui est aussi
a, comme les Galagos et l
paires de mamelles: une a
aux hypochondres, et la tro

Un autre Lémurien, déc
car par M. Jules Goudot, e
sont un peu plus élancées q
cédent, a été considéré com
aussi au genre Cheirogale.
en a fait figurer le crâne so
mur furcifer (*Ostéographie*
pl. 7). La première avant-m
de cette espèce est canin
est plus allongé dans sa p
celui du Cheirogale de Mil
du nez un peu busqués.

Le *Lemur furcifer* se di
par sa queue plus longue e
loration. Le pelage est lain
cendré avec quelques nu
dessous du corps est plus
sont d'un roux noirâtre, et
râtre veloutée commence
largit un peu au dos, et va
où elle se bifurque, se di
œil, passe dessus, et se term
seau. Le reste de la face est
a la couleur générale du c
mière moitié; elle devient
conde.

M. J.-E. Gray vient d'in
espèce de Cheirogale sous
Smithii (*Ann. and mag. of*
et il cite dans sa descriptio
de M. Andrew Smith, dont
sons pas les caractères.

Le genre Cheirogale est d
peu connu; mais les nouvel

es il a donné lieu, permettent de le
:r comme une réunion de plusieurs
e Lémuriens de moyenne ou de pe-
, et plus intimement liés aux Ga-
ux Tarsiers, que ne le sont les au-
ariens madécasses. Ils manquent
aches qu'on leur avait attribuées.
ses sont assez allongés, et leurs
'èrent peu de ceux des Makis; ils
rien des Chats.
'este, pour terminer cet article,
genre Cheirogale, sous le point
my mique.
nous l'avons dit plus haut,
cas de F. Cuvier n'est qu'un
ie ux observé que ne le permet-
ures laissées par Commerson;
Ch eirogaleus Commersonii dé-
Vi gors et Horsfield est, d'après
un *Aotus* (*Voy.* ce mot),
au *Nyctipithecus felinus* de
est par conséquent le Brésil, et
r. Quant aux quatre genres
-cebus, *Gliscebus* et *Myoxi-*
par M. Lesson dans son In-
que, et dans chacun desquels
pèces citées plus haut, ils
nsidérés comme non avenus,
tous double emploi. (P. G.)
ELES (χείρ, main; *meles*,
— Nom d'un sous-genre de
groupe des Molosses, établi
lorsfield (*Zoological resear-*
pour une espèce de l'Inde.
(*Monogr. de mammal.*) s'est
cette espèce. *Voy.* MOLOSSE.
(P. G.)
YENS. MAM. — Famille de
établie pour le genre *Cheiro-*
ussi *Chiromyens. Voy.* ce mot.
(P. G.)
YS (χείρ, main; μῦς, rat).
om, que l'usage a consacré, n'est
ancien de ceux qu'on a donnés
être qui le porte; il n'est pas non
illeur, puisque la prétention que
oir eue son auteur de lui faire
es affinités naturelles du *Cheiro-*
as été justifiée par un examen
t de l'animal.
eur français Sonnerat découvrit,
de Madagascar, le Mammifère dont
question, et le nom d'*Aye-Aye*,

qu'il lui imposa, rappelle l'exclamation que les habitants d'un autre point de l'île firent entendre à la vue de cet être si bizarre et assez rare pour leur être resté jusqu'alors inconnu. L'Aye-Aye présente en effet un extérieur fort étrange; mais l'examen attentif de ses caractères le rend bien plus curieux encore. Buffon, qui compare avec assez de raison les dents de l'Aye-Aye à celles des Écureuils, mais qui en assimile à tort la tête à celle de ces animaux, lui consacra une note descriptive trouvée à sa mort dans ses papiers. Cette note fut publiée par Lacépède, avec des observations relatives à de véritables Écureuils, bien que Buffon dise expressément, en terminant son histoire de l'Aye-Aye, que cet animal a des rapports avec les Tarsiers par l'aplatissement du pouce de ses pieds de derrière, ainsi que par sa queue longue et touffue, ses oreilles droites, nues et transparentes, la nature laineuse de ses poils et la longueur de ses doigts. Gmelin, néanmoins, inscrivit l'Aye-Aye parmi les Écureuils, sous le nom de *Sciurus madagascariensis*; mais Schreber en fit un Maki, et l'appela *Lemur psilodactylus*. M. E. Geoffroy le considéra le premier comme devant former un genre à part, qu'il dédia à Daubenton. G. Cuvier remplaça par la dénomination de *Cheiromys* celle de *Daubentonia* de Geoffroy; et M. de Blainville proposa, mais sans en faire réellement usage, le nom de *Myspithecus* ou de *Myslemur*, comme plus en harmonie avec les principes d'une nomenclature méthodique.

Sonnerat s'était procuré deux *Cheiromys*, et l'un de ces animaux, qu'il conserva en captivité pendant deux mois, fut nourri de riz cuit. Au rapport de ce voyageur, le régime habituel des Aye-Ayes consiste en larves d'Insectes, et il paraît que les longs doigts de leurs membres antérieurs leur servent également à fouiller sous les écorces des arbres, et à pousser, jusque dans leur gosier, leur proie que sans doute ils mangent vivante.

Celui des deux Aye-Ayes qui fut plus particulièrement observé par Sonnerat paraît être le même qu'on voit encore dans les galeries du Muséum de Paris. L'autre a sans doute été détruit avant d'avoir profité à la science; et comme, depuis lors, aucun exemplaire de cette curieuse espèce n'est venu à la connaissance des naturalistes, il s'en est

suivi bien des lacunes dans leurs notions sur le *Cheiromys*; aussi, grâce à la singularité de ses caractères, la diversité d'opinion qui s'était élevée entre Gmelin et Schreber s'est-elle continuée chez leurs successeurs. MM. E. Geoffroy et Cuvier d'une part, de Blainville et Is. Geoffroy de l'autre, ont surtout pris part à ce débat, les deux premiers continuant à rapporter l'Aye-Aye à l'ordre des Rongeurs, et les deux autres au contraire les rapprochant des Lémuriens dans l'ordre des Quadrumanes ou Primates ; ce qui nous oblige à développer ses principales particularités caractéristiques, un peu plus que s'il s'agissait de l'un de ces genres nombreux dont tout le monde interprète uniformément les traits organiques.

La peau bourrée d'un *Cheiromys*, la tête osseuse et quelques os des membres, tout du même sujet, sont les seules parties connues, et au moyen desquelles a dû être établie l'histoire zoologique de cette singulière espèce. Nous avons déjà indiqué la physionomie de quelques unes de ces parties. Il importe de signaler aussi la grosseur de la tête, dont la forme arrondie, surtout dans sa partie crânienne, dénote un cerveau considérable; la position terminale des narines; l'absence de fissure verticale au milieu de la lèvre supérieure ; l'ampleur des conques auditives fort minces et ouvertes en avant; deux mamelles seulement, placées à la région inguinale ; la nature du pelage composé de deux sortes de poils, les uns soyeux, quoique rudes, longs et lisses, les autres laineux et composant une sorte de bourre à la base des premiers ; enfin la queue longue, et que les poils, fort longs eux-mêmes, rendent touffue, mais non distique. Quant aux membres, au crâne et aux dents, ils méritent que nous nous y arrêtions davantage.

Les membres antérieurs ont cinq doigts comme les postérieurs, mais la forme en est assez différente. Le radius et le cubitus sont distincts dans toute leur longueur, et leur forme rappelle celle des mêmes os chez les Quadrumanes. Le carpe montre aussi, entre ses deux rangées, l'os intermédiaire que présentent un grand nombre d'animaux du même ordre, et qu'eux seuls ont offert jusqu'ici. Les doigts sont allongés, principalement l'annulaire ; le médius, après lui le plus long, est remarquable par son extrême gracilité; l'annulaire dépasse un peu [illegible] et le pouce, quoique écarté, n'est pa[illegible] lement opposable. Au contraire, [illegible] membres postérieurs l'est complètement, [illegible] comme chez les Lémuriens, le second [illegible] a son ongle plus effilé que celui des [illegible] doigts. Le tarse est un peu allongé.

Un des principaux caractères [illegible] consiste dans l'état complet du [illegible] taire, et ce caractère, joint à plusieurs [illegible] ceux que présente la même partie [illegible] lette, eût été plus que suffisant [illegible] ranger l'Aye-Aye parmi les Quadrumanes. La considération des membres ne [illegible] plus aucun doute à cet égard; mais [illegible] caractère dont nous n'avons [illegible] parlé, fit négliger à quelques [illegible] toute la valeur de ceux-ci; [illegible] parler du système dentaire. [illegible] ticle MAMMALOGIE de ce Dictionnaire, [illegible] l'influence, tantôt juste, [illegible] qu'a eue, sur la science, [illegible] téristique des dents; et l'Aye-Aye [illegible] des exemples les plus remarquables de [illegible] influence.

Il est dépourvu de canines, et, [illegible] aux Rongeurs, il présente en [illegible] rieurement et inférieurement, [illegible] fortes incisives séparées des m[illegible] espace vide comme celui qu'[illegible] *barre* chez ces animaux. Les [illegible] mêmes ont quelque chose de [illegible] geurs ; on en compte quatre [illegible] et trois en bas, toutes à couronne [illegible] et comparables, jusqu'à un certain [illegible] celles des Écureuils. M. de [illegible] *téographie des Lemurs* et G. [illegible] *animal*) ont fait connaître [illegible] téologiques des *Cheiromys*, [illegible] ce que nous avons dit plus [illegible] chacun d'eux a cru devoir les [illegible].

Lacépède, Illiger, Ogilby, [illegible] le *Cheiromys* comme un lien [illegible] drumanes et les Didelphes [illegible] c'est exclusivement sur l'[illegible] quelques uns des caractères [illegible] de ces animaux que repose toute [illegible] logie ; et les véritables différences [illegible] qu'on leur reconnaît doivent, [illegible] les en faire séparer. Tout justifie [illegible] prochement fait par Schreber, et [illegible] MM. de Blainville, Is. Geoffroy et [illegible] autres naturalistes, entre le *Cheiromys* [illegible]

· Toutefois la valeur du groupe
itue parmi ces animaux est bien
tée; et si tout le monde admet
Aye forme un genre distinct de
ais Makis, quelques personnes
ncore d'accepter pour ce genre
on d'une famille particulière,
r MM. Illiger et Isid. Geoffroy,
ommée *Leptodactyles* (Illiger),
s Is. Geoffroy). (P. G.)

IECTE. MAM. — *Voyez* CHIRO-

PLATYS (χείρ, χειρός, main;
ins. — Genre de Coléoptères
famille des Lamellicornes,
ibéïdes, attribué à M. Kirby,
eopterist Manual), qui y rap-
us truncatus et *cornatus* de
uér.). La 1re de ces espèces
uvelle-Hollande, et la 2e aux
Ce genre offre les caractères
icnemis de M. de Castelnau
M. Erichson, et n'en diffère
Voyez ces deux noms. (C.)

RES ou CHAUVES-SOU-
, Cuv. (χείρ, main; πτε-
— Les naturalistes ont
qui signifie *animaux dont la*
une aile, à l'ensemble des
struits non plus pour mar-
du sol, mais bien pour s'é-
voir dans les airs à la ma-
x. Pour parvenir à ce résul-
essaire que le plan général
mammalogique éprouvât de
ments; aussi les Chauves-
nt-elles, surtout au premier
anomalies telles que leur vé-
a longtemps été méconnue.
s nocturnes, le choix de leur
t fait, pour des peuples entiers,
dégoût et d'horreur. Moïse les
re des animaux impurs dont
Dieu ne doit jamais manger la
recs semblent les avoir prises
s de leurs Harpies. Au moyen-
ont les compagnes des sorciers,
garous; et quand on a voulu re-
atan, on a chargé ses épaules de
de Chauves-Souris. Bien des an-
t écoulées avant que les natura-
mêmes eussent des notions préci-
êtres ambigus. Aristote les défi-
nit des Oiseaux à ailes de peau, et s'étonne de ne leur trouver ni queue, ni croupion. Pline, suivant les errements de son illustre prédécesseur, les regarde également comme des Oiseaux qui, par une exception unique, engendrent leurs petits vivants, et les allaitent au moyen de mamelles. Aldrovande les réunit à l'Autruche, parce que, dit-il, *ces deux espèces d'Oiseaux* participent de la nature des Quadrupèdes. Scaliger signale la Chauve-Souris comme *le plus singulier des oiseaux*, couvert de poils au lieu de plumes, manquant de bec et portant des dents. Plus tard, pourtant, le petit nombre connu de Chauves-Souris fut placé parmi les *Quadrupèdes;* et enfin Linné, s'exagérant la valeur de quelques uns de leurs rapports, alla jusqu'à les réunir à l'Homme et aux Singes dans son ordre des *Primates*.

Si l'étude des êtres s'enchaînant naturellement les uns aux autres pour former ce magnifique ensemble que nous désignons sous le nom de *Règne animal*, est remplie d'un si grand attrait, on comprend tout ce qu'il y a d'intérêt puissant à examiner de plus près encore ceux qui semblent échapper aux règles générales. A ce titre, un Cétacé ou *Mammifère poisson*, un Cheiroptère ou *Mammifère oiseau*, méritent toute notre attention. Un problème bien digne de la science serait de ramener ces exceptions apparentes sous l'empire de la loi commune, et de montrer la nature toujours une jusque dans ce qu'un œil inattentif pourrait prendre pour des écarts désordonnés; aussi allons-nous entrer ici dans quelques détails assez circonstanciés. Mais pour mieux nous faire comprendre, nous poserons d'abord quelques principes généraux, en le faisant aussi brièvement que l'exige un article de Dictionnaire.

Lorsque nous jetons un coup d'œil sur les espèces diverses qui composent le règne animal, chacune d'elles nous apparaît comme pourvue de deux sortes de caractères : les uns l'isolent des espèces voisines et l'individualisent dans l'espace et le temps; les autres rattachent entre elles un certain nombre d'individualités, et les réunissent en groupes plus ou moins régulièrement circonscrits. Ce que nous venons de dire des espèces s'observe également entre ces groupes primitifs, et, par l'appréciation des caractères de plus en plus généraux, l'esprit peut établir des

groupes secondaires, tertiaires, et délimiter tous ces groupes. Reconnaître leur subordination réciproque, fixer exactement leurs rapports et leurs différences, leur plus ou moins de proximité ou d'éloignement, constituer par suite une méthode naturelle parfaite, tel est le problème que s'est posé la science moderne, et vers la solution duquel elle marche sans doute; mais, il faut bien le dire, avec lenteur, résultat inévitable des difficultés du sujet.

Malgré tout ce qui manque encore à nos classifications les plus parfaites, nous pouvons cependant dire dès aujourd'hui qu'elles embrassent assez bien l'ensemble des êtres appartenant au règne animal, et que, parmi les groupes qu'elles admettent, un certain nombre sont bien connus, et par là même irrévocablement fixés. Ce que nous disons ici s'applique à des groupes de degrés très différents, désignés par les mots de *classes*, d'*ordres*, de *familles* et de *genres*.

Lorsque nous étudions un de ces groupes vraiment naturels, que nous en pesons et apprécions tous les caractères, notre esprit se crée, pour ainsi dire involontairement, l'image d'un type idéal qui les réunirait au plus haut degré possible. Mais, entre ce type à la conception duquel nous n'arrivons que par un procédé artistique, et sa manifestation dans les espèces existantes, il se trouve toujours une différence plus ou moins grande. C'est ainsi que l'homme et la femme n'ont jamais présenté la réalisation complète des beautés que les peintres et les sculpteurs ont rêvées, qu'un petit nombre d'entre eux sont parvenus à représenter sur la toile ou à ciseler dans la pierre.

Nous regarderions comme les plus parfaits l'homme ou la femme qui rappelleraient le mieux les formes, les proportions des chefs-d'œuvre de la sculpture et de la peinture. Eh bien ! de même chaque animal sera, pour nous, d'autant plus élevé dans le groupe dont il fait partie, qu'il se rapprochera davantage du type idéal dont nous parlons. S'en éloigner sera une condition d'infériorité.

Nous voyons en général, dans chaque groupe, un certain nombre d'êtres qui présentent à un haut degré le cachet caractéristique de leur type. Il en est d'autres, au contraire, chez qui cette empreinte semble s'effacer, et cette dégradation relative peut être le résul-

tat de trois causes différentes, [illegible] semble ou séparément. Les [illegible] tinctifs peuvent s'affaiblir; ils [illegible] gérer; ils peuvent se compliquer [illegible] tères étrangers qui viennent à la [illegible] de nouveaux rapports, et détrui[illegible] existaient. Tant que ces altéra[illegible] passeront pas certaines limites, [illegible] tout en s'écartant de son type [illegible] restera encore plus ou moins [illegible] rattaché; mais il viendra un [illegible] limites franchies, devra appar[illegible] nouveau.

Lorsque l'altération dont [illegible] sultera de la suppression d'un [illegible] bre des caractères distinctifs [illegible] groupe, accompagnée de l'appa[illegible] ractères entièrement nouveaux, [illegible] conserveront entre eux que [illegible] rapports. Il n'en sera pas de [illegible] les différences dépendront [illegible] moindrissement ou de l'[illegible] caractère primitivement [illegible] nouveau type ne sera pour [illegible] rivé du premier; et quelque [illegible] soient les dissemblances [illegible] toujours possible de remonter [illegible] dont il émane.

Dès lors, nous pouvons [illegible] le règne animal tout entier [illegible] posé en un certain nombre [illegible] de types primitifs autour [illegible] sent, dans un ordre et à des [illegible] bles, leurs dérivés immédiats [illegible] nent eux-mêmes naissance à [illegible] et ainsi de suite. Les espèces [illegible] nent toutes se ranger dans ce [illegible] imaginaire, en se distribuant [illegible] son degré de ressemblance [illegible] virtuel.

Les caractères, dans l'accept[illegible] nous donnons ici à ce mot, [illegible] ment liés aux conditions d'exist[illegible] ne sauraient varier sans que [illegible] soient influencées. La récipro[illegible] ment vraie, et nous pouvons [illegible] changement dans les conditions [illegible] entraîne nécessairement des [illegible] plus ou moins profondes dans [illegible] res. Cette manière d'envisager [illegible] se prêtant d'ailleurs plus facilement [illegible] sonnement, c'est elle qui nous [illegible] guide pour nous rendre compte [illegible]

ntes que présente l'ordre des
s.
encore ici une remarque impor-
ui les caractères distinctifs de cha-
il s'en trouve toujours quelqu'un
ence prédomine. Souvent cette in-
telle que ce caractère étant donné,
'en déduisent comme conséquence
, on comprendra sans peine que ce
t à se modifier, l'importance rela-
ractères doit souvent changer, et
emple, un des caractères primiti-
bordonnés venant à éprouver une
considérable, ce caractère peut
hanger de rôle, dominer à son
e de l'organisme, et entraîner des
ns propres à rétablir l'équilibre.
istes ont trop souvent perdu de
ariabilité de la valeur des ca-
t peut-être pourrait-on attri-
oubli la lenteur avec laquelle
ns vers une méthode réellement
t effet, si nous attribuons tou-
aractère devenu inférieur dans
elconque, l'importance qu'il a
d'autres groupes ; si, en même
ui subordonnons un caractère
de dominateur, il est évident
a impossible de juger des rap-
t groupe dont il est devenu le
istique, et, par suite, de la place
ire celui-ci dans le cadre géné-
ne nous allons faire des Chau-
ns présentera l'un des exemples
res à prouver toute l'impor-
servations que nous venons

er, nous poserons en fait, ce
est universellement reconnu
que les Chéiroptères appartien-
primitif des Mammifères. Or,
un Mammifère ? En négligeant
econdaires, nous pouvons dire
nimal essentiellement constitué
la surface du sol, et y rencontrer
ement de toutes ses conditions
Dès lors, un corps horizontal,
ts ou membres en nombre suf-
permettre une locomotion ra-
uire par leur nombre même, tel
abstrait du Mammifère, en ce
à la vie individuelle. Pour ce
e la vie d'espèce, le Mammifère

engendre ses petits vivants, et les allaite pendant un temps variable.

Sous ce dernier rapport, les Chauves-Souris répondent entièrement à toutes les exigences du type auquel elles appartiennent. Nous retrouvons aussi chez elles un tronc dont l'ensemble rappelle celui des Mammifères les mieux caractérisés. Leurs membres postérieurs, à quelques dispositions près, dont nous signalerons la cause un peu plus loin, rentrent dans la règle générale. Les membres antérieurs, au contraire, ont entièrement changé de forme et de fonctions. En même temps, le système tégumentaire présente, sur divers points du corps, une tendance extraordinaire à un développement exagéré, relativement à ce que nous observons dans les autres dérivés du type. Tout autour des divers organes des sens, et sur toutes les parties latérales du tronc, il se contourne en cornets, ou s'étend en larges membranes.

Tels sont les faits bruts que nous montre la simple observation ; voyons quelle peut en être la cause, et quelles conséquences ils entraînent.

En créant les Chauves-Souris, l'Auteur de toutes choses a voulu faire un *Mammifère volant*. Il fallait donc remplacer ici l'aile caractéristique de l'Oiseau par un appareil identique quant à la fonction, mais très différent au point de vue anatomique. Sans ces deux conditions, le nouvel être, ou n'aurait pu voler, ou aurait pour ainsi dire pris au type Oiseau son caractère le plus essentiel. Il y aurait eu confusion, et rien n'est plus contraire aux grandes lois qui régissent la nature.

Que fallait-il pour que la première de ces conditions fût efficacement remplie ? Il fallait développer un des organes extérieurs de telle sorte qu'il présentât une surface suffisante pour que, dans ses mouvements, il pût prendre sur l'air ambiant un point d'appui dû à la résistance de ce fluide. Or, lequel des systèmes organiques se prêtait le mieux à cette extension ? Il est évident que c'est le système cutané. De là ces larges membranes qui forment l'aile de la Chauve-Souris. Ces membranes sont formées par deux feuillets de peau s'étendant et s'amincissant de manière à se doubler pour présenter à la fois une grande solidité et la lé-

gèreté indispensable dans le cas dont il s'agit.

Ces membranes une fois obtenues, il fallait leur donner des supports ; car sans cela leur ténuité même eût été un obstacle à ce qu'elles remplissent les fonctions qu'on en attendait. Ces supports ne pouvaient être pris que dans le système osseux et dans une partie de ce système jouissant de mouvements étendus. Les os des membres seuls se prêtaient à cet usage ; et ceux des membres antérieurs, placés de manière à maintenir la tête en haut, devaient être évidemment préférés. C'était donc sur ces os que devaient porter les modifications nécessitées par une destination toute nouvelle.

Or, pour atteindre le but proposé, deux conditions devaient être remplies. Il fallait que les os destinés à supporter les membranes alaires fussent à la fois étendus et légers. D'autre part, il était nécessaire que, dans les mouvements d'impulsion qu'ils communiqueraient au corps, une trop grande facilité de mouvements en tous sens ne nuisît pas à la fixité du point d'appui. Deux moyens très simples ont satisfait à ces deux exigences.

D'abord les os du bras et de l'avant-bras sont déjà fort allongés ; puis, sur le carpe, s'implantent quatre os métacarpiens fort longs et fort grêles qui divergent en tous sens, à peu près comme les rayons d'un cercle, et auxquels font suite des phalanges de même nature. Ces os ainsi modifiés soutiennent et tendent la membrane cutanée, comme les baguettes d'un parapluie maintiennent en place le taffetas qui les recouvre. Dans l'accomplissement de ces nouvelles fonctions, l'ongle terminal, qui sert aux Mammifères ordinaires d'arme ou d'organe accessoire de locomotion, devenait complétement inutile; aussi n'existe-t-il pas, et avec lui disparaît la dernière phalange destinée à le supporter.

Dans ces changements éprouvés par la main et les doigts, le pouce seul conserve ses formes et sa mobilité normales ; aussi l'ongle et sa phalange se retrouvent-ils ici dans leur intégrité.

Voilà donc l'aile construite ; restait à lui donner la solidité indispensable. Il a suffi pour cela de fixer la main modifiée dans un état intermédiaire entre la pronation et la supination, et de détruire [illegible] ces mouvements dans les os de l'[illegible] Pour cela, le cubitus a été [illegible] n'a conservé que son tiers [illegible] cette portion, soudée comme [illegible] contre le radius, donne à celui-[illegible] nécessaire pour résister aux [illegible] rables qu'il est obligé de [illegible] mouvements de flexion et d'[illegible] devenus seuls possibles entre [illegible] des parties du membre [illegible] rapports se rapprochent de [illegible] tent entre la cuisse et la jambe [illegible] crâne se détache-t-il dans [illegible] cubitus, et se métamorph[illegible] véritable rotule brachiale.

Les nouvelles fonctions [illegible] bre antérieur nécessitent [illegible] bien plus violents et bien [illegible] la marche sur un plancher [illegible] leur influence s'étend [illegible] parties qui concourent à [illegible] ment. L'omoplate est longue [illegible] apophyse coracoïde se [illegible] courbe en avant de manière [illegible] que le rôle d'une seconde [illegible] ci est longue, très forte, [illegible] nière à élargir la poitrine [illegible] qu'elle fournit de larges [illegible] aux muscles puissants qui [illegible] vers le tronc. Le sternum [illegible] l'empreinte de ces modifica[illegible] développé, et sur la ligne [illegible] une sorte de bréchet qui [illegible] Oiseaux, et qui, comme [illegible] est destiné à multiplier les [illegible] du muscle grand pectoral.

Les changements im[illegible] Mammifères par une [illegible] d'existence, le vol, sont [illegible] rables, mais ne s'en [illegible] d'une manière très simple [illegible] premier, l'expansion des [illegible] membranes alaires. Mais là [illegible] la tendance du système [illegible] ses limites ordinaires. La [illegible] tend entre les quatre membres, [illegible] sur la queue, comme pour [illegible] la forme de parachute, à l'[illegible] des nouvelles fonctions. De plus, autour des oreilles et à l'[illegible] rines, des replis souvent très [illegible] tous destinés à donner à ces [illegible]

té exquise. Le toucher lui-même avoir acquis par l'extension de la se délicatesse extraordinaire. On sait allanzani, après avoir arraché les des Chauves-Souris, les vit se diriger même sûreté qu'auparavant, et vo- s son appartement sans jamais se au plafond. On sait aussi que ce physiologiste avait été conduit par garder ces animaux comme doués ième sens qui leur révélait l'appro- obstacle solide; mais la perfection du suffit pour expliquer ce phénomène. oit en effet sans peine que, perce- moindres mouvements de l'air, il s bien avertir la Chauve-Souris de té d'un corps qui occasionne dans des remous et des contre-courants ibles pour nous.

xpansion des téguments, soit par l de son existence, soit par les ns secondaires qu'elle nécessite, ose un animal marcheur en ani- s elle a permis à cet animal de se diriger dans les ténèbres, d'y et d'y atteindre sa proie; elle l'a portée d'habiter ces sombres ca- e pénétra jamais la lumière du squer à chaque instant de perdre n choc imprévu. En un mot, elle ssance au type des *Cheiroptères* iple dérivation du type plus gé- *Mammifères*. Le système cutané me ici une importance prédo- t les caractères qu'il nous four- t ce sens, essentiellement domi- r conséquent lorsque nous vou- r de la place qu'occupent dans les diverses espèces qui s'y rat- est dans cet ordre de faits que ons chercher nos termes de com-

squ'il s'agira de déterminer les re- générales des Cheiroptères avec les voisins, nous devrons nous atta- les considérations d'un ordre bien t. Ce seront alors les caractères les s du type des Mammifères qui de- nous guider. Or, sous ce point de vue, le nerveux se présente en première comme fournissant les signes les plus ts. Sans entrer ici dans des détails traient trop de développement, nous dirons d'une manière sommaire que le cerveau des Cheiroptères ressemble beaucoup à celui des Insectivores et des Rongeurs par sa forme ovalaire rétrécie en avant; par la nullité complète des circonvolutions cérébrales; par le peu de développement des hémisphères cérébraux, qui ne recouvrent jamais le cervelet; par la brièveté du corps calleux, dont la longueur égale à peine celle des tubercules quadrijumeaux; par la position fort en arrière de ces tubercules, etc. Toutes ces circonstances anatomiques rapprochent singulièrement le cerveau des Cheiroptères de celui des Oiseaux, et tendraient par conséquent à les placer à un rang inférieur dans la série mammalogique.

En revanche, il en est d'autres qui semblent leur assigner, au contraire, une place fort élevée. Leurs organes externes de la génération sont entièrement semblables à ceux des Singes. Les femelles sont, à ce qu'on dit, sujettes à un écoulement vaginal périodique qui rappellerait les menstrues. Enfin, et cette considération a été regardée comme ayant une grande valeur, leurs mamelles sont placées sur la poitrine comme chez l'Homme et les Quadrumanes.

D'un autre côté, les organes mêmes de la génération présentent, dans leur profondeur, des circonstances qui rentrent dans ce que nous avons vu des rapports établis par le système nerveux. Ainsi la matrice se prolonge en deux longues cornes droites qui indiquent une tendance vers la division complète observée chez un grand nombre de Rongeurs, toutes semblables à celles qu'on observe chez un petit nombre de ces derniers.

Enfin les dents elles-mêmes nous offrent des discordances assez sensibles. Chez toutes les Chauves-Souris proprement dites, celles qui se rapprochent le plus du type virtuel, nous trouvons un système dentaire essentiellement insectivore d'accord avec leurs habitudes. Chez les Roussettes qui sont frugivores, et qui s'éloignent encore à d'autres égards du type des Cheiroptères, on rencontre des molaires à couronne plate, qui rappellent celles de quelques Quadrumanes. Mais ce qui, dans tous les cas, nous paraît établir une différence sensible entre ces derniers et l'ordre dont nous parlons, c'est la grande variabilité du nombre des incisives

et le peu d'importance dont elles paraissent douées. On les voit, en effet, disparaître quelquefois entièrement, tantôt à la mâchoire supérieure, tantôt à la mâchoire inférieure; et, dans un assez grand nombre de cas, elles restent presque rudimentaires. Si l'on adopte les idées que nous avons développées ailleurs (*Considérations sur les caractères zoologiques des Rongeurs, et sur leur dentition en particulier*), on trouvera ici un rapprochement de plus à établir entre les Rongeurs et les Cheiroptères.

Quelles conséquences tirer de ces faits en apparence opposés? Nous croyons devoir en conclure que les Cheiroptères sont un de ces groupes fort embarrassants pour le zoologiste systématique, obligé de décrire les animaux en passant de l'un à l'autre par une série linéaire; que, si nous voulons nous faire une idée exacte de leurs rapports avec les autres Mammifères, nous ne saurions y parvenir par ce moyen; mais qu'en définitive les groupes avec lesquels leurs affinités sont les plus étroites, sont en premier lieu les Insectivores, et en second lieu les Rongeurs. Or, nous avons cherché à établir (*loco citato*) que la place assignée à ceux-ci dans la plupart des classifications, était trop élevée, et nous croyons pouvoir en dire autant des Cheiroptères.

Pour terminer ce que nous avions à dire de général sur les Cheiroptères, il nous reste à signaler quelques unes de leurs habitudes. Ici encore nous retrouverons l'influence du caractère essentiel de cet ordre. Le membre antérieur, passé à l'état d'aile, est devenu très peu propre à la marche; aussi n'est-ce qu'avec de pénibles efforts que la Chauve-Souris se meut à la surface du sol. Étendant aussi loin que possible l'ongle crochu qui termine son pouce, elle se cramponne à quelque aspérité du terrain; puis, le membre une fois fixé attire à lui le reste du corps, en même temps que les pieds postérieurs poussent d'arrière en avant pour aider à ce mouvement. Il est facile de comprendre que ce mécanisme doit diriger le corps de côté, et dans la direction du membre antérieur qui entraîne le corps. Mais l'autre bras agit à son tour de la même manière, et par suite, comme l'a fort bien observé M. Geoffroy, la marche d'une Chauve-Souris s'exécute, non point en ligne droite, mais par une suite de zigzags dont l'[illegible] détermine la direction réelle.

Les Chauves-Souris sont toutes [illegible] maux nocturnes. Retirées pendant [illegible] dans les carrières, dans les [illegible] les troncs d'arbres, elles attendent [illegible] du crépuscule dans un état d[illegible] presque constante et sans doute de [illegible] meil. Pendant ces heures de repos, [illegible] sont suspendues par leurs pattes de [illegible] dont les ongles, courbés en [illegible] formant une ligne continue, sont [illegible] ment appropriés à cet usage. Cette [illegible] leur permet de fuir facilement à la [illegible] apparence de danger, tandis que, [illegible] sont à terre, la longueur de leurs [illegible] empêche le plus souvent de prendre [illegible] vol. Souvent elles s'accrochent les [illegible] autres, et forment ainsi des [illegible] mes. C'est surtout dans les [illegible] terraines de certaines cavernes qu'on [illegible] trouve ainsi réunies en nombre [illegible] considérable, que leur fiente forme une [illegible] che épaisse sur le sol. M. Geoffroy a [illegible] bien observé et décrit le petit [illegible] l'aide duquel elles savent prendre la [illegible] nécessaire pour se débarrasser de leurs [illegible] créments sans se salir.

Presque tous les Cheiroptères sont [illegible] tivores; les Roussettes seules font [illegible] à la règle et se nourrissent de fruits. [illegible] tôt que le crépuscule commence à [illegible] à la nuit, on voit ces chasseurs [illegible] sortir de leurs sombres retraites, [illegible] après leur proie avec une [illegible] les aveugle sur le danger, et ne leur [illegible] pas de distinguer les piéges les plus [illegible] Aussi peut-on prendre des [illegible] ris à la ligne, en amorçant [illegible] un insecte, et en agitant cet [illegible] dans l'air. Lorsque la chasse est abondante, [illegible] mettent une partie en réserve [illegible] poches d'abajoues qui leur garnissent les [illegible] côtés de la bouche.

Ces animaux ne sont nullement [illegible] observer vivants. Privés de leur liberté, [illegible] ne tardent pas à périr, quelque [illegible] prenne pour les conserver. Nous [illegible] ici quelques observations intéressantes [illegible] à M. G. Daniell, sur les habitudes [illegible] Pipistrelle et de la Noctule.

En juillet 1833, M. Daniell reçut [illegible] melles fécondées de Pipistrelles, et [illegible]

e où elles furent fort turbulen-
ıgeaient avec avidité les Mou-
.nde crue, mais refusaient ob-
viande cuite. Lorsqu'une Mou-
lans la cage, elles l'étourdis-
:oup d'aile, et se jetaient sur
étendues comme pour lui fer-
te. La mastication et la déglu-
t lentes et pénibles. Plusieurs
.ent nécessaires pour dévorer
Mouche. Au bout de dix-neuf
q Pipistrelles étaient mortes. A
ı trouva qu'elles ne portaient
etit.

1834, M. Daniell se procura
les et un mâle appartenant au
:. Le mâle était très sauvage,
ı cesse à s'échapper, et mourut
:-huit jours, après avoir refusé
de nourriture. Trois femelles
peu après. Celle qui survécut
ec du foie et du cœur de vo-
mangeait à peu près comme
:ien. Elle mettait un soin par-
toilette, employait beaucoup
toyer sa fourrure, et à la parta-
rtions par une raie droite qui
eu du dos. Pour cela, elle se
trémités postérieures comme
:lle mangeait beaucoup relati-
poids, et se tenait presque
pendue au sommet de sa cage,
:tte position que le soir, pour
urriture.

Daniell ayant remarqué que
paraissait fort inquiète, l'ob-
n, et fut témoin de son accou-
ès une heure d'agitation envi-
le s'accrocha par les membres
tendit ses pieds de derrière, et
ne de manière a former avec
inter-fémorale une espèce de
aquelle fut reçu un petit, de
:ment assez forte, entièrement
le. Un cordon ombilical, long
, l'attachait à la mère, qui ne
e couper, puis se mit à lécher
son petit. Cela fait, elle reprit
:coutumée, et enveloppa si bien
ses ailes qu'il fut impossible
mode d'allaitement. Le lende-
ourut, et l'on trouva la jeune
rente encore à la mamelle. On essaya de la nourrir à l'aide d'une éponge imbibée de lait; mais elle succomba à son tour au bout de huit jours, sans que ses yeux fussent ouverts. Quelques poils seulement commençaient à se montrer sur le corps.

Les Cheiroptères, considérés par un certain nombre de naturalistes comme une simple famille de l'ordre des Carnassiers, nous paraissent devoir former un ordre à part. Nous partageons à cet égard la manière de voir de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. On sait que le groupe qui nous occupe a été de la part de ce naturaliste l'objet de travaux nombreux et importants: aussi adoptons-nous également la classification qu'il a proposée.

M. Isidore Geoffroy partage l'ordre des Cheiroptères en quatre familles: 1° celle des *Galéopithéciens*, qui ne renferme que le seul genre Galéopithèque; 2° la famille des *Ptéropiens*, dont le type est fourni par les Roussettes; 3° celle des *Vespertiliens*, renfermant un grand nombre de genres, qui devront plus tard être distribués en un certain nombre de familles nouvelles ou au moins de tribus; 4° enfin, la famille des *Vampiriens*, formée avec les Phyllostomes de Cuvier. De ces quatre familles, la première, la seconde et la quatrième sont parfaitement naturelles. La troisième renferme un grand nombre de genres encore trop peu connus pour être classés définitivement, mais dont l'ensemble forme une série dans laquelle le type des Cheiroptères se prononce de plus en plus, depuis les Noctilions jusqu'aux Mégadermes.

La distribution géographique des Cheiroptères présente quelques faits assez remarquables. La seule espèce connue de Galéopithèque est propre aux îles de la Sonde. On ne trouve les Vampiriens qu'en Amérique. Tous les Ptéropiens appartiennent à l'ancien continent, en y comprenant la Polynésie, qui n'en possède qu'un seul genre. Quant à la famille des Vespertiliens, elle a des représentants sur toute la surface du globe. Parmi les douze genres principaux admis par M. Isidore Geoffroy comme entrant dans sa composition, trois paraissent être cosmopolites (*Vespertilion*, *Lasiure*, *Oreillard*); un se rencontre à la fois dans les parties les plus chaudes des deux continents (*Nyctinome*); un paraît être commun aux cli-

mats chauds et aux contrées tempérées de l'ancien continent (*Rhinolophe*); un autre habite spécialement le midi de l'Europe (*Dinope*); quatre sont répartis dans les contrées chaudes de l'Asie et de l'Afrique (*Taphien*, *Nyctère*, *Rhinopome*, *Mégaderme*); enfin deux paraissent être propres à l'Amérique chaude (*Noctilion*, *Molosse*).

Mais si, parmi ces genres, il en est quelques uns qui appartiennent à la fois aux deux continents, il n'en est plus de même des espèces, quelque nombreuses qu'elles soient. Sous ce rapport, les faunes des deux mondes sont presque entièrement différentes. M. Isidore Geoffroy, en démontrant l'identité spécifique des Nyctinomes du Brésil et du Bengale, a fait connaître la seule exception bien constatée jusqu'ici à cette règle générale.

Voir les articles relatifs aux différents genres, et plus particulièrement les mots GALÉOPITHÈQUE, ROUSSETTE, VESPERTILION, MÉGADERME, PHYLLOSTOME. (A. DE QUATREFAGES.)

* **CHEIROSPORA**, Mong. BOT. PH. — Synonyme de *Stilbospora*, Pers.

CHEIROSTEMON (χείρ ain; στήμων, filament). BOT. PH. — Genre de la famille des Sterculiacées, tribu des Bombacées, formé par Humboldt et Bonpland (*Fl. Æquin.*, I, 82, t. 24), et ne contenant qu'une espèce. C'est un arbre indigène du Mexique, à tronc grêle, élancé, terminé par une cyme touffue, comme sphérique. Le bois en est blanc, très léger; les feuilles en sont alternes, pétiolées, subarrondies-ovales, 5-7-lobées-aiguës, cordiformes à la base, d'un glauque verdâtre en dessus, blanchâtres-tomenteuses en dessous, accompagnées de stipules ovales, amincies, décidues. Le périanthe est unique, 3-bractéé à la base, subcampanulé, blanchâtre-tomenteux en dehors, pourpré en dedans; les pédoncules sont 1-flores, solitaires; dans l'appareil staminal est un tube cylindrique, exsert, 5-fide au sommet, à lacinies mucronées, unilatérales (*unde nomen genericum*). Le *C. platanoides* est cultivé dans plusieurs jardins européens. (C. L.)

***CHEIROSTYLIS** (χείρ, main; στῦλος, style). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Néottiées, établi par Blume, pour une plante originaire des montagnes boisées de l'île de Java, et dont on ne connaît qu'une espèce qu'il a nommée *Ch. montana*. (C. D'O.)

***CHEIROTHERIUM** (χείρ, main [illegible] θηρίον, animal). PALÉONT. — En 1828, le [illegible] rend H. Duncan a fait connaître (*Trans. de la Soc. roy. d'Éd.*, vol. XI) des pas d'[illegible] imprimés en creux dans le nouveau [illegible] rouge du comté de Dumfries, et [illegible], en 1834, a trouvé, près de Hildburg[illegible], sur la face inférieure d'un banc de Grès [illegible] garré, d'autres empreintes, mais [illegible] en relief, dans des creux de l'Argile [illegible] jacente, laquelle avait été traversée, [illegible] rentes directions, par les animaux [illegible] tants, au moment où la surface [illegible] encore molle. C'est à ces empreintes [illegible] M. Kaup a donné le nom assez [illegible] *Cheirotherium*. Les traces du Grès d'[illegible] hausen paraissent indiquer que les [illegible] qui les ont laissées avaient cinq doigts [illegible] pieds, et que le pouce était écarté des [illegible] tres doigts; mais, comme la partie de l'em[illegible] preinte qu'on prend pour celle du [illegible] est extérieure, on a supposé que ces [illegible] maux marchaient en fauchant, c'est-à-[illegible] en portant le membre droit à gauche, [illegible] gauche à droite. Diverses opinions [illegible] émises sur les animaux dont ces traces [illegible] vèlent l'existence. Le révér. H. Duncan [illegible] gardait les empreintes qu'il avait [illegible] vertes comme des pas de [illegible]; mais le révér. doct. Buckland, après avoir fait quelques expériences, leur trouva la plus grande ressemblance avec les pas d'une Tortue terrestre. M. de Humboldt, [illegible] rant sans doute que, dans les Schistes de Stonesfield, qui appartiennent à la formation oolithique, placée immédiatement au-dessus du Grès bigarré et du Keuper, il se trouve des Didelphes, a pensé que ces [illegible] étaient de l'ordre des Marsupiaux; le comte de Munster et M. Link les rapportent à la [illegible] des Batraciens. Cette dernière opinion est partagée par M. Richard Owen, qui [illegible] ces empreintes à des espèces de Batraciens, pour lesquelles il a formé un genre sous le nom de *Labyrothodon* (voyez ce mot), [illegible] dont l'une des espèces est ce *Salamandroïdes Jœgeri* ou *Mastodon salamandroïdes*, dont nous avons parlé à l'article BATRACIENS [illegible]SILES. Dans cette supposition, il est [illegible] que les pieds ne portaient que quatre doigts, et qu'ils étaient munis, comme quelques [illegible] de nos Batraciens vivants, d'une espèce d'[illegible] mure externe qui a laissé l'empreinte [illegible]

r celle du pouce, en supposant, a été dit plus haut, que l'animal n fauchant.

ouvé de semblables empreintes rrières de nouveau Grès rouge de ill en Angleterre; mais au lieu anc, contenant des empreintes ildburghausen, il y en a trois sé- es couches d'Argile.

ique, le professeur Hitchcock *rnal of sc.*, t. XXXII) a publié te qu'il a faite, en 1835, dans es rouge, de plusieurs emprein- ibue, les unes à des pas de Mam- auxquelles il donne le nom de *ites*, les autres à des traces de 'il appelle *Sauroidichnites*, et iers à des traces indubitables eaux qu'il nomme *Ornithichni-* prend toutes ces empreintes général d'*Ichnites* (ἴχνος, pied, et λίθος, pierre). Sans e mot d'*Ichnolithes* nous paraît e à celui de *Cheirotherium*. te d'empreintes de pied d'Oi- ortante, en ce qu'elle nous es animaux, dont on ne con- ements fossiles que dans les res, existaient déjà cependant t des terrains secondaires. roposé (*Mém. de l'Acad. de* ie, t. I) le nom de *Cheirotherium* cé herbivore, trouvé dans colline sub-apennine de Mon- Tanaro, qui nous paraît ap- enre *Metaxytherium* (*voyez* ce r M. de Christol. (L...D.)

ss. — Dénomination employée e des pêcheurs indiens, comme mieux, comme une sorte de e pour désigner plusieurs es- rinoïdes qui se distinguent par ns, devenant alors analogues ètes spécifiques. Ces hommes oir la nature, à reconnaître ses productions, disent *Phul-Chela*, a, etc., pour désigner ces Poissons. n a adopté ce nom qu'il a latinisé re passer dans le langage linnéen, servi pour distinguer une coupe e de ses Cyprins. Ce sont des Pois- aissables à leur ventre tranchant, s allongé et comprimé, à leur pe- tite tête en fer de lance, et à leurs lèvres sans barbillons. L'auteur anglais y range sept espèces, dont la forme est, en général, assez semblable à celle de notre *Cyprinus cultratus*. Comme la dorsale est aussi recu- lée sur le dos, et répond à l'anale, Cuvier a adopté ce nom pour une subdivision de ses *Leuciscus*, en prenant pour type de ce groupe le *Cyprinus cultratus*, et en y ajoutant les es- pèces sans barbillons de Buchanan. M. Agas- siz, dans son travail sur les Cyprins, a donné le nom de *Pelecus* aux premières espèces, réservant alors celui de *Chela* aux espèces qui ont des barbillons, ce qui fait que le g. de M. Agassiz devient précisément tout autre que le genre formé par M. Buchanan. Quant à moi, je n'ai pu encore me faire une idée juste de ce que M. Buchanan voulait ap- peler du nom de *Chela*; car j'y trouve réu- nies des espèces qui ont depuis trois jusqu'à neuf rayons aux ventrales, et qui ont aussi deux lignes latérales de chaque côté. Ces espèces seront génériquement aussi distinc- tes entre elles qu'elles le sont des *Cyprinus cultratus*. Cette coupe est donc encore fort incertaine en ichthyologie. M. John M'Clel- land, qui a fait un grand et beau travail sur les Cyprinoïdes de l'Inde, a placé les *Chela* de M. Buchanan, les uns dans ses *Perilam- pus*, les autres dans ses *Opsarius* ou dans ses *Leuciscus*, ce qui, selon moi, ne laisse pas d'accroître encore les incertitudes sur des Poissons encore peu connus. (VAL.)

* **CHELARIA** (χηλή, pince, tenailles; al- lusion à la forme des palpes). INS. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Nocturnes, tribu des Tinéites, établi par M. Haworth et adopté par MM. Stephens et Westwood, ainsi que par nous (*Histoire des Lépidoptères de France*, t. XI, p. 353, pl. 299, fig. 10). Ce genre est fondé sur une seule espèce (*Ti- nea rhomboidella* de Linné, ou *conscriptella* de Hubner) qui se trouve dans le nord de la France. (D.)

* **CHELEPTERYX** (χηλή, pince; πτέρυξ, aile). INS. — Sous-genre de Lépidoptères nocturnes, établi par M. Gray dans le g. *En- dromis* (*The trans. of the entom. Society of Lond.*, vol. 1, *part the second*, pag. 121), pour y placer une espèce de l'Australie (Sydney), nommée *Collesi* par M. Children. Son nom générique indique la forme de ses ailes, dont les inférieures plus longues que les su-

périeures ont leur sommet courbé en crochet. (D.)

* **CHÉLICÈRE.** *Chelicera* (χηλή, pince; κέρας, corne). ARACH.—Sous ce nom, sont désignées par Latreille, dans les Arachnides, deux pièces de la tête, représentant les antennes intermédiaires des Crustacés décapodes, souvent configurées en pinces, quelquefois aussi lamellées et faisant partie d'un suçoir; ces organes coopèrent d'une manière toujours directe aux fonctions de la mastication. (H. L.)

* **CHELIDIS**, Glog. OIS. — Synonyme de *Phibalura*, Vieill.

CHÉLIDOINE. *Chelidonium* (χελιδών, hirondelle). BOT. PH. — Genre de la famille des Papavéracées, établi par Tournefort, et ayant pour caractères : Calice à 2 sépales glabres et caducs; corolle à 4 pétales en croix. Étamines hypogynes en nombre indéfini; silique à 2 valves, s'ouvrant de la base au sommet, uniloculaire, portant sur les sutures deux placentas se réunissant en un stigmate bilobé, mais séparés, dans le reste du fruit, de manière à simuler une cloison à jour. Graines ayant, au-dessus de l'ombilic, une crête anguleuse et comprimée.

Ce sont des plantes herbacées, vivaces, propres aux parties tempérées de l'hémisphère boréal, toujours vertes, renfermant dans leur tige succulente un suc jaune et âcre; les tiges sont rondes, rameuses; les feuilles alternes, pétiolées, pinnatifides, à segments dentés ou lobés; pédoncules axillaires et terminaux, multiflores, disposés en ombelle; fleurs jaunes, médiocres.

Ce genre, réformé par De Candolle, ne comprend plus que deux espèces : la GRANDE CHÉLIDOINE, *Ch. majus*, vulgairement appelée *Éclaire*, qui se trouve partout en abondance, à l'ombre des vieux murs, où elle fleurit tout l'été, et se multiplie sans culture, et la CH. LACINIÉ A FEUILLES DE CHÊNE, *Ch. quercifolium*, dont les feuilles sont presque linéaires, et les pétales découpés.

Toutes les parties de ces plantes contiennent un suc jaune, fétide, d'une âcreté fort grande, dont l'usage médicinal a été sagement abandonné. Bien qu'il ait été préconisé dans la goutte et l'hydropisie, on ne s'en sert plus aujourd'hui que pour détruire les verrues. On a essayé avec assez de succès à utiliser cette matière colorante d[...] ture des tissus. Le nom de Ché[...] de ce que les anciens croyaient q[...] delle guérit, avec le suc de cett[...] yeux malades de ses petits.

CHELIDON (χελιδών, hiron[...] — Genre formé par Boié (*Isis*[...] démembré du genre *Hirundo*, l[...] *urbica* ou Hirondelle de fenêtre[...] indique, comme caractères de es[...] que le blanc prédomine sur le[...] que leurs œufs sont blancs, qu[...] ont une conformation partic[...] genre doit être conservé, il devr[...] restreint à la seule espèce typ[...] seule possède les deux caracté[...] quants de tarses et doigts em[...] doigts externes soudés. *V*[...]

CHÉLIDONES ou CHÉL[...] C'est, dans la Méthode de V[...] d'une famille de son ordre [...] de la tribu des Anisodacty[...] les genres Hirondelle, Ma[...] vent, Ibijau et Podarge, et syn[...] des Fissirostres de Cuvier. C[...] la classification de Temminck[...] le nom de la même famille. [...] blé, ainsi qu'à plusieurs aut[...] qu'elle devait plutôt former [...] qu'une seule : ce sont les *Ch*[...] les *Hirondinidées*.

***CHÉLIDOPTÈRE.** *Chel*[...] δών, hirondelle; πτερόν, [...] Genre formé par Gould, et [...] lui de *Barbacou* de Levaill[...] ou Monase (*Monasa*, Vieillot), [...] des Coucous, pour recevoir [...] de Barbacou à courte que[...] Levaillant sous le nom de [...] OU A CROUPION BLANC (pl. 46 d[...] par Pallas et Gmelin sous c[...] *tenebrosus* (quoi qu'en dise M[...] par Vieillot (*Ency.*, t. 1330) [...] MONASE A PIEDS JAUNES (*Mon*[...] par Buffon, sous celui de PETI[...] DE CAYENNE (*Enl.* 505), et p[...] sous celui de MONASE TÉNÉBR[...] *nebrio*, pl. 323, f. 1). Cet Oi[...] peut-être un peu légèrement d[...] bacou, en a entièrement les [...] quilles. Il se tient toute la jou[...] branche sèche, et ne se donne[...]

écessaire pour saisir au vol les In-
i passent à sa portée. Il niche dans
creux, et quelquefois dans un trou
rsqu'il en rencontre de tout faits.
(LAFR.)

DOURE. *Chelidoura*. INS.—Genre
l'ordre des Orthoptères par M. Ser-
t *Forficula aptera*. *Voyez* FORFI-

R. ARACH.— *Voyez* CHÉLICÈRE.

ASTRE. *Cheligaster* (χηλή,
p, ventre). INS. — Genre de
sion des Brachocères, famille
s, tribu des Muscides, établi
rt aux dépens des *Sepsis* de
Tephritis de Fabricius. Ces
vent le plus souvent sur
r. Macquart en décrit trois
citerons comme type la
is, *Sepsis id.* Fall., *Te-*
Elle est d'un noir luisant,
lets blancs, et les ailes un
ans les deux sexes. Lon-
2. (D.)

HA. INS. — *Voyez* CHELY-

US (χηλή, pince; νῶτος,
enre proposé par M. Swain-
e des Haliotidées, pour ras-
tines et quelques Sigarets.
adopté. (DESH.)

χιλμών, nom d'un poisson
Hesychius). POISS.— Genre
er aux dépens des Ché-
pour y placer deux Poissons
autre, et remarquables par
ment de leur museau. Cette
dépend de la longueur ex-
intermaxillaires et de la
ure. Ces deux os sont réunis
ane sur presque toute leur
orte que la bouche fendue à
ce long museau n'a qu'une
erture. Les dents sur ces deux
nt en velours ras; le maxil-
la base du cône du bec comme
aque revêtue d'écailles. Leur
nageoires, leurs écailles, et
position générale des couleurs,
tout-à-fait à ceux des autres

onnait encore que deux espèces
, toutes deux de la mer des Indes,
et différant l'une de l'autre par le plus ou
moins d'allongement du bec. L'espèce à bec
médiocre est le *Chætodon rostratus* de Linné.
Elle vient de Java, y habite les eaux douces
ou marines indifféremment, et a une
habitude des plus singulières. Elle lance
à plus d'un pied de distance des gouttes
d'eau sur les Insectes posés sur les plantes,
et les fait ainsi tomber dans l'eau pour
s'en nourrir. Pour s'amuser de ce stratagème,
les Chinois de Java élèvent de ces Poissons
dans des vases remplis d'eau, et leur
tendent avec un brin d'herbe des Insectes au-dessus
du vase. M. Reinwardt a été souvent
témoin de cette habitude, et m'a raconté
le fait plusieurs fois. Il était d'ailleurs
connu et décrit avant lui. (VAL.)

*CHELMSFORDITE (nom de lieu). MIN.
— Nom donné par MM. J. et S. Dana à un
minéral trouvé par eux à Chelmsford, dans
l'État de Massachusetts, et qu'ils ont regardé
comme une sous-espèce de Wollastonite ou
de Spath en table, tandis que Thompson y
voit une variété de Paranthine. Il se rencontre
dans le Calcaire au milieu du Micaschiste,
avec l'Apatite, le Quartz et le Mica.
Il est en masses amorphes, ou cristallisé en
prismes rectangulaires, striés longitudinalement.
Sa couleur est le blanchâtre, avec
des nuances diverses de vert et de rouge.
Il pèse spécifiquement 2,4. Au chalumeau,
il fond en bouillonnant en un émail blanc
bulleux. Selon MM. Dana, ses principes
composants seraient la Silice et la Chaux.
(DEL.)

* CHELOBASIS (χηλή, pointe; βάσις,
base). INS. — Genre de Coléoptères tétramères,
famille des Chrysomélines, tribu des
Hispites, créé par M. Gray (*Animal Kingdom*,
t. II, p. 143, pl. 101, fig. 4), et adopté
par M. Dejean dans son dernier Catalogue.
Ce g. est le même que celui établi par
M. Perty (*Delectus animalium articul.*, pag.
101, pl. 20, fig. 7), sous le nom d'*Arescus*.
L'espèce qu'il y rapporte est du Brésil; il la
nomme *A. labiatus*. Elle ne diffère aucunement
de la *Chelobasis cornigera* de M. Gory,
citée au Catalogue de M. Dejean : seulement
cette dernière a été trouvée à Cayenne, où
l'on rencontre quelquefois des espèces propres
à l'un et à l'autre pays. Ce genre est caractérisé
par un avancement de la tête en
forme de corne tronquée entre les antennes;

le 1er article de celle-ci offre une épine courbe. (C.)

*CHELOCHIRUS (χηλή, pince; χείρ, main). INS. — Genre du groupe des Aradites, tribu des Cimiciens, de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Spinola (*Revue zool.*). Ce savant entomologiste ne nous a fait connaître qu'une seule espèce de *Chelochirus*. (BL.)

*CHELODERUS (χηλή, dent; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, établi par M. Gray (*Règne anim. angl. Ins.*, t. II, p. 117, pl. 119), et adopté par M. de Castelnau (*Buffon-Duménil*, *Ins.*, t. II, pag. 400), qui le met dans la tribu des Prioniens ou Prionites de Latreille, entre les g. *Meroscelisus* et *Allocerus* de M. Serville. Ce g. est fondé sur une espèce unique du Chili, nommée par l'auteur anglais, *C. Childrenii*. (D.)

CHÉLODINE. *Chelodina* (χέλυς, tortue; δίνη, courant d'eau). REPT. — Fitzinger a nommé ainsi un genre de Chéloniens de la famille des Émydes (*Elodites*, Dum. et Bib.), et dont on connaît trois espèces seulement : l'une de la Nouvelle-Hollande, c'est la plus anciennement connue ; les deux autres de l'Amérique méridionale. Elles se rapprochent des Chélydes, et font comme elles partie des Élodites pleurodères, c'est-à-dire des Chéloniens habitant les marais, et qui, entre autres particularités, présentent celle de ne pouvoir rentrer leur cou sous la ligne médiane de leur carapace, pendant le repos, et le placent sur un des côtés de leur corps. Les Chélodines ont à chaque pied cinq doigts, mais dont quatre seulement sont armés d'ongles ; elles n'ont pas de barbillons sous la gorge, caractère qui, joint au précédent, les distingue des autres Pleurodères. Leur carapace est assez déprimée, unie, garnie, à son pourtour, de vingt-cinq écailles et le sternum de treize. Wagler a remplacé le nom générique de ces animaux par celui d'*Hydromedusa*.

L'espèce de la Nouvelle-Hollande est le *Testudo longicollis* de Shaw, *Chelodina Novæ-Hollandiæ* de MM. Duméril et Bibron. Sa carapace est d'un brun marron, ovale-oblongue, à peine rétrécie en avant et terminée en angle obtus en arrière; son sternum est jaune, à suture brune. Sa longueur totale est de 20 pouces.

La *Chelodina flavilabris* est une espèce du Brésil, nouvellement décrite par [M. Dumé]ril et Bibron (*Erpétol. gén.*, II, ...) rapace est allongée, ovale, ... en avant ; son front est conve... choires sont d'un beau jaune. L... tale, 2 pieds.

Le *Chelodina Maximiliani* ... la troisième espèce connue, ... Brésil et de quelques autres ... mérique méridionale. Sa cara... brun clair, tacheté de noir, ... son front est plat, jaunâtr... brun, ainsi que les mâchoires ... du cou. Longueur totale, 3 p...

*CHÉLONANTHÈRE. *Cheli*... λώνη, tortue; *anthera*, anth... Genre de la famille des Orchi... Vandées, établi par Blume p... herbacées, parasites, bulb... vent des feuilles de forme... des pédoncules multiflore... dont on connaît un assez... d'espèces, sont originaires d... dien.

CHELONARIUM (χελώνη, ... — Genre de Coléoptères penta... par Fabricius, et adopté par ... mologistes, qui ne s'accord... place qu'il doit occuper dans ... turelle. Latreille, après l'avoi... dans la famille des Clavicorn... Byrrhiens (*Gen. Crust. et Ins.*... le range (*Règ. anim. de Cuvier*... dans la famille des Serricorn... Élatérides. M. Dejean, dans s... talogue, le maintient parmi l... entre les g. *Troscus* et *Nemat*... Castelnau (*Buffon-Duménil*, ... le place dans la famille des ... des Eucnémides, sous-tribu ... Il faut que ce g. présente des ... équivoques pour qu'on le ... d'une famille à une autre. En ... les entomologistes s'accorde... jet, nous nous bornerons à di... pèces qu'on y rapporte sont ... rique du Sud, à l'exception d'u... *Lecontei* Dej.) qui appartient ... du Nord. M. Dejean, dans son ... logue, en désigne 12, parmi le... citerons comme type le *Ch. Bu*... qui paraît être le même que le...

espèce est de Saint-Domin-
(D.)

:ελώνη, tortue). BOT. PH. —
ıille des Scrophulariacées,
ées, établi par Linné (*Gen.*,
ıant 5 ou 6 espèces, recher-
ement des jardins. Elles ap-
es à l'Amérique boréale. Ce
ıerbacées, vivaces, à feuilles
es, à fleurs en épis termi-
énérique fait, dit-on, allu-
de la lèvre supérieure. Les
ctères de ce g. sont : Calice
tubulée, convexe en arrière,
à la base; 5 étamines, dont
ımes, exsertes, insérées sur
ılle, à anthères biloculaires,
le simple, à stigmate subbi-
loculaire, septicide-bivalve,
inés; graines nombreuses,
ordées d'une large mem-
(C. L.)

Chelonia (χελώνη, tortue).
recs donnaient indifférem-
Χελώνη aux trois sortes de
res, fluviatiles et marines
ent. On trouve toutefois, dans
spèce d'eau douce était plus
ıpelée Ἐμύς, et les modernes
tte dénomination au groupe
e est devenue le type. Lin-
ıyait les mots latins de préfé-
i viennent du grec, réunit
m d'Aristote dans le seul g.
lorsque les Tortues furent
les erpétologistes comme un
r, que M. Alex. Brongniart a
ens (*Voy.* ce mot), les pre-
ablis dans cet ordre furent
, pour les espèces terrestres,
les d'eau douce, et *Chelonia*
ivent dans la mer. Nous trai-
CHÉLONIENS, des perfection-
à recevoir ce premier essai
tion des Tortues, mais nous
ésent rappeler qu'il fut aisé
s *Chelonia* de M. Brongniart,
formant le g. *Dermatoche-*
n *Sphargis* (Merrem). Elle
t d'écailles ; ce caractère la
it des diverses espèces aux-
nom de *Chélonées*, et qui
ı seules Tortues marines au-

jourd'hui connues. Merrem a remplacé le mot *Chelonia*, pris dans cette acception plus restreinte, par celui de *Caretta*, qu'on n'a pas adopté.

Les Tortues marines composent une famille bien distincte de Chéloniens, et MM. Duméril et Bibron les ont réunies sous le nom commun de *Thalassites*, qui rappelle leur genre de vie ; ce sont aussi les *Carettoïdes* de M. Fitzinger, les *Halychælones* de M. Ritgen, les *Testitudines Oiacopodes* de Wagler, etc. Pour MM. J. E. Gray, Ch. Bonaparte et quelques autres nomenclateurs, les Chélonées, aussi bien que les *Dermatochelys*, forment chacune une tribu distincte ou même une famille, et ils donnent à la première de ces familles les noms de *Chéloniadées*, *Chelonina*, etc.

Destinées à passer leur vie au sein des mers, les Chélonées et le genre dont elles sont si voisines, diffèrent notablement des autres Tortues. Leurs formes et leurs habitudes sont appropriées à ce nouveau milieu; et, comparés à ceux des autres Chéloniens, leurs organes locomoteurs semblent avoir subi certaines modifications qui en font, dans leur groupe, les analogues des Phoques, des Cétacés, et surtout des Manchots, les représentants marins actuels des Vertébrés pourvus de poumons. Aussi embarrassées, quand elles viennent à terre, que le sont les Manchots, avec lesquels on les a surtout comparées, elles jouissent comme eux, dès qu'elles sont dans l'eau, d'une grande facilité de mouvements qu'elles doivent aussi à la transformation de leurs membres en véritables rames. Mais c'est probablement à tort qu'on a voulu reconnaître, entre les Chélonées et les Manchots, un lien qui unirait la classe des Oiseaux à celle des Reptiles. Leur apparente ressemblance tient à l'analogie de leurs conditions d'existence ; et, comme espèces aquatiques, les uns et les autres paraissent devoir être placés les derniers dans leur groupe respectif.

Les Tortues marines sont d'une taille égale à celle des plus grandes espèces terrestres, et toujours supérieure à celle des espèces d'eau douce. Elles vivent en grand nombre dans les mers intertropicales, viennent assez souvent sous les zones tempérées des deux hémisphères; mais leur présence sous des latitudes plus froides est purement

accidentelle. Une même espèce peut vivre dans des parages fort distants, et se retrouver, par exemple, dans l'océan Atlantique et dans la mer des Indes, particularité que leur organisation explique jusqu'à un certain point, mais dont on a peu d'exemples dans les autres animaux marins. C'est ainsi qu'on a rapporté le *Chelonia virgata* de différents points de l'océan Atlantique américain, des mers du Cap, de la mer des Indes et de la mer Rouge, et le Caret (*Ch. imbricata*), de Bourbon, des îles Seychelles (mer des Indes), d'Amboine (Moluques), de la Nouvelle-Guinée, et, assure-t-on, de Cuba.

Les animaux de ce genre ont de tout temps fixé l'attention des peuples littoraux, des naturalistes et des navigateurs. La singularité de leurs formes aurait seul mérité cette distinction aux Chélonées, si l'excellence de leur chair, l'abondance de leurs œufs et l'extrême finesse de l'écaille que plusieurs d'entre elles fournissent à l'industrie ne les rendaient encore plus utiles que curieuses. Semblables à diverses autres Tortues aquatiques, les Chélonées n'ont pas la faculté de rentrer sous la carapace leurs pattes et leur tête; mais elles n'en sont pas moins très bien protégées par les plaques d'écaille dont cette carapace est recouverte, et par les squames épidermiques fort dures qu'on voit sur leur crâne et sur leurs membres. Leurs mâchoires sont garnies d'un bec de corne et tranchantes à leur bord; leur tympan n'est pas visible extérieurement; leur cou est peu allongé, et leur queue ne dépasse guère le bord postérieur de la carapace. Celle-ci est plus ou moins cordiforme, appointie en arrière et déprimée, de manière à n'offrir à l'eau qu'une résistance assez faible, dont il ne faut plus tenir compte quand on lui compare la force d'impulsion due aux quatre rames formées par les membres. Les plaques marginales de cette carapace sont habituellement au nombre de 13 de chaque côté, l'antérieure commune aux deux côtés, assez large, et la postérieure séparée; total, 25. Elles en entourent habituellement 13 autres, dites plaques du disque, mais dont la paire latérale antérieure est divisée en deux chez les Caouanes, ce qui leur donne 15 écailles au disque au lieu de 13. Le *Ch. Dussumieri* a 17 plaques au disque, dont 5 seulement sur la ligne médiane, comme dans les autres espèces. Cette Chélonée présente d'ailleurs 26 écailles marginales [illegible]
ret a les plaques du disque im[illegible]
les des autres Chélonées sont [illegible]
comparables à un placage de [illegible]
les plaques marginales offrent [illegible]
analogue; dans le *Ch. mydas*, elles [illegible]
par leurs bords, et sont conti[illegible]
que dans d'autres elles sont imbr[illegible]
une étendue variable du po[illegible]
cipalement en arrière, ce qui [illegible]
plus ou moins dentelé (*C.* [illegible]
sumieri). Les écailles du plastron [illegible]
trois sortes : 1° moyennes ou [illegible]
à celles du disque, au nombre [illegible]
res, plus une antérieure impaire [illegible]
2° latérales grandes, au nombre [illegible]
chaque côté; 3° latérales petites [illegible]
avant et en arrière des précédentes [illegible]
axillaires ou inguinales, suivant [illegible]
tion. La charpente osseuse [illegible]
nale que ces plaques de la [illegible]
plastron cachent à la vue, [illegible]
chez les autres Chéloniens, [illegible]
pièces du squelette propre [illegible]
celles du dermato-squelette. Les [illegible]
tercostaux n'y sont remplis par [illegible]
osseuse que dans les deux [illegible]
due, ce qui n'empêche pas le [illegible]
ces marginales d'être complet [illegible]
partie osseuse du plastron, c'est [illegible]
sternum, la plus grande partie de [illegible]
ne s'ossifie pas, et ses os pairs, [illegible]
numéros 2 et 3, ne se touchent [illegible]
bord interne; ceux de la quatrième [illegible]
(*xyphosternaux*, E. Geoff.) ont [illegible]
contact à leur pointe postérieure, [illegible]
plus ou moins apophysés à leur [illegible]
l'os qui est impair (*entosternal*, Geoff.) [illegible]
étroit et fort allongé. La tête [illegible]
ment et latéralement des plaques [illegible]
riables pour le nombre et pour la forme, [illegible]
lon les espèces; mais ce qu'elle présente [illegible]
tout de caractéristique, c'est une [illegible]
seuse bilatérale à la crête sagittale, [illegible]
recouvre les muscles temporaux et [illegible]
tie des cervicaux postérieurs, [illegible]
entre elles, et le cartilage dont le [illegible]
recouvert. G. Cuvier y voit une [illegible]
pariétal, le frontal postérieur, le [illegible]
le temporal et le jugal réunis [illegible]
avec la caisse. Cette détermination [illegible]
critiquée par différents auteurs, et [illegible]
tres par M. Laurent; mais ce naturaliste [illegible]

a vérité que Cuvier, lors-
a voûte osseuse du crâne
omme une ossification de
muscle temporal? nous ne
rmer. M. de Blainville ad-
Cuvier, et M. Carus, pour
ire de cette voûte osseuse,
ı dermato-squelette.
ons ce qui est relatif au té-
et au squelette en parlant
antérieurs sont plus grands
rs; les doigts sont peu ou
ztérieurement. Ordinaire-
'ongle qu'au premier doigt
mais quelquefois le second
ient un.
ont été partagées, dans
frale de MM. Duméril et
sous-genres :
ICHES, qu'on pourrait appe-
RIQUÉES, auxquelles nous
opre le nom de *Caretta*,
gen, et CAOUANES que Fit-
halassochelys.

ʒNR. Mydases.

que au nombre de treize,
museau court, arrondi;
are légèrement échancrée
faibles dentelures sur ses
de la mâchoire supérieure
pièces, profondément den-
ılés. Un ongle au premier
atte.
CHE, *Chelonia mydas*. On
'estudo viridis (Schneider),
Merrem), *Testudo macro-*
e.—Sa carapace est subcor-
ngée, glacée de verdâtre et
rbrée; ses plaques médio-
gones. Elle atteint jusqu'à
ng, sur une largeur moin-
on poids s'élève à 7 et 800
Chatham, en Angleterre,
ividu qui devait avoir au
Cette espèce vit principale-
Atlantique, et c'est à elle
surtout les détails curieux
le des Tortues marines, et
que les œufs et la chair
rent aux navigateurs dans
nés. Les Chélonées fran-
n effet le voisinage des
îles et des côtes désertes; et lorsqu'elles vont à terre, ce qui est rare, c'est de préférence sur les rivages bas et sablonneux. Elles y viennent à l'époque de la ponte, et font souvent un trajet considérable pour s'y rendre; puis elles regagnent la pleine mer. On cite comme lieu de prédilection, pour la ponte des Tortues franches, l'île aux Caïmans, dans la mer des Antilles; celle de Saint-Vincent au cap Vert, et celle de l'Ascension, dans l'océan Atlantique méridional; mais il en existe beaucoup d'autres. Une seule femelle peut donner jusqu'à deux ou trois cents œufs, tous ronds comme des biscaïens, à coque granuleuse et peu résistante, dont le seul inconvénient est que leur albumen ne se coagule pas par la coction. Il est à regretter que cet albumen, qui paraît différent de celui des Oiseaux, n'ait pas été analysé chimiquement. Lors de la ponte, les mâles quittent en même temps que les femelles leurs parages habituels, et les suivent dans leurs voyages; ce à quoi les déterminent bien plutôt l'instinct de sociabilité qui anime ces animaux et leur désir de la reproduction, que le sentiment généreux qu'on leur prête quelquefois de protéger les femelles. L'acte de la fécondation s'appelle *Cavelage*; il s'opère souvent en route.

Il paraît que les œufs des Chélonées éclosent plus ou moins vite, suivant la manière dont les rayons solaires échauffent le sable où ils ont été déposés. Aux îles du cap Vert, il leur faut, assure-t-on, dix-sept jours; et les jeunes, aussitôt qu'ils ont brisé leurs enveloppes, gagnent immédiatement la mer, et pour ainsi dire en ligne droite; mais, si court que soit le trajet, de nombreux ennemis, principalement des Oiseaux de proie, sont là pour les attaquer; et d'autres non moins voraces, des Crocodiles et des Poissons, attendent leur immersion. L'accroissement des jeunes Chélonées est rapide; Valmont de Bomare exagère cependant, lorsqu'il rapporte qu'un habitant de Saint-Domingue, en s'embarquant pour la France, prit avec lui une Chélonée franche, qui grandit d'environ un pied en un mois.

On rencontre souvent au large des bandes de Tortues franches, et les voyageurs ont plusieurs manières de les prendre. C'est une opération très facile lorsque les Chélonées

sont endormies à la surface de l'eau ou qu'elles y viennent pour respirer. Dans les mers du Sud, des plongeurs habiles profitent de ces moments favorables pour arriver sous les Tortues, et parviennent ainsi à les saisir. On dit aussi que, sur la côte de Mozambique, à la Chine et sur quelques points de la mer des Indes, on s'empare de ces animaux à l'aide de certains Poissons, nommés, pour cette raison, *Poissons pêcheurs*. Christophe Colomb avait déjà signalé ce fait, et Commerson, Middleton et Salt assurent l'avoir également constaté ; d'après Salt, ce poisson est le Rémora (voyez ECHENEIS). Lorsque ce voyageur était, en 1809, comme consul anglais, sur la côte de Mozambique, l'évêque lui ayant fait présent d'un de ces poissons, tous les habitans lui dirent que l'espèce en était employée à la pêche des Tortues. S'il faut l'en croire, on attache l'*Echeneis* au bateau par une corde, et, dès qu'on voit une Tortue, on le jette à l'eau pour qu'il aille aussitôt se fixer, par la ventouse dont sa tête est garnie, au reptile pélagien dont on veut s'emparer ; et comme l'*Echeneis* ne manque pas son coup, il devient aisé, en tirant la corde, de ramener à bord le poisson et le reptile.

C'est aussi vers les bords de la mer Rouge que Pline fait vivre les *Chelonophages*, ou mangeurs de Tortues, mais il ne nous dit pas si, pour satisfaire leur amour de la table, les Romains avaient mis à contribution la chair de ces animaux. Chez les modernes, elle n'est plus le partage exclusif des navigateurs, et l'on amène souvent en Europe des Chélonées vivantes pour le repas des riches. On en vend souvent à Londres. Le *Turtle soup* jouit, dans toute l'Angleterre, d'une réputation assez méritée pour avoir provoqué la contrefaçon, c'est alors du *Mock turtle soup*, dont le Veau seul fait les frais. Les diverses autres espèces de Chélonées sont également bien accueillies des gastronomes ; et, sur plusieurs points des côtes d'Angleterre, on a établi des parcs ou des viviers dans lesquels on recueille les Chélonées que le commerce amène. La figure 2, de la planche nº 2 (Reptiles) de notre Atlas, est faite d'après une Chélonée franche rapportée vivante à la ménagerie du Muséum de Paris. La chair de ces Tortues est par elle-même fort bonne, mais le goût exquis qu'e[illegible] à la sauce fait surtout sa supér[illegible] sieurs grandes villes de France [illegible] l'Angleterre à cet égard, et, dans [illegible] voit assez souvent aujourd'hui des Ché[illegible] nées vivantes, chez les marchands [illegible] mestibles. Quelques unes sont [illegible] par la marine, d'autres [illegible] nos côtes ou à peu de distance [illegible] mais le nombre de celles-ci n'est [illegible] dérable, et elles appartiennent [illegible] l'espèce de la Caouane. On [illegible] la graisse des Chélonées, malgré [illegible] verdâtre. Elle fond à une temp[illegible] élevée.

L'espèce de Chélonée à [illegible] quelle nous rappelons tous [illegible] donné lieu à beaucoup de [illegible] phes que nous passerons sous [illegible] nom spécifique est souvent [illegible] comme celui du fameux [illegible] dont parle la fable ; mais, [illegible] il serait emprunté de [illegible] pour racine [illegible] par quelque compilateur.

Les naturalistes rapportent [illegible] sous-genre des Mydas, soit [illegible] pèces distinctes, soit comme [illegible] tés, les *Chelonia virgata*, Dum. [illegible] *mer Rouge*, de Bruce, *Voy.* [illegible] *Nil*, pl. 42, de la mer Rouge, *C*[illegible] *losa* et *lacrymata* G. Cuv. [illegible] *Chelonia marmorata* Dum. et Bib. [illegible] l'Ascension).

2ᵉ SOUS-GENRE. **Caretta.** [illegible]

Plaques des disques [illegible] nombre de treize ; museau [illegible] primé, mâchoires à bords [illegible] telures, recourbés légèrement [illegible] tre à leur extrémité, deux [illegible] nageoire. On n'en connaît [illegible] espèce.

CHÉLONÉE IMBRIQUÉE, *Chelon*[illegible] le *Caret*. — Sa carapace est [illegible] marbrée de brun sur un fond [illegible] jaune, son dos est en toit, et [illegible] telures se remarquent à la partie [illegible] du limbe. Cette espèce n'atteint [illegible] taille des Chélonées franches, et [illegible] ne va pas au-delà de 200 livres. Sa [illegible] pas aussi estimée, on la dit [illegible] vais goût ; mais l'écaille [illegible]

n commerce important. Cette ıussi fournie par la Chélonée a Caouane; mais celle du Ca- grande supériorité. La dé- d'une Tortue se compose : *ce* ou disque de la partie dor- *astron* ou disque inférieur; marginales; ce qu'on appelle *onglons*. La dépouille d'un pèse environ 3 ou 4 livres. en approchant du feu les ca- n sont encore garnies; et, ain de l'homme en ait changé est dite *écaille brute*. L'art de en empare de préférence, et merce sous mille formes dif- ille a une grande analogie elle se travaille comme elle, r un grand poli. Sa supériorité onsiste dans sa transparence ıccidentée et dans sa nature ieu d'être fibreuse ou lamel- amollit par l'action de l'eau par le même moyen ou par la s rognures d'écaille sont éga- tibles de s'agglutiner; elle nom d'*écaille fondue*. On est ter l'écaille au moyen d'une ussi faut-il se tenir en garde au genre de fraude. On pêche l'océan Atlantique américain les Indes, depuis Madagascar relle-Guinée.

ɪ. Thalassochelys.

lisque non imbriquées; mâ- ıent recourbées l'une vers l'au- nité.

AOUANE, *Chelonia caouanea.* lusieurs autres noms, dont et Bibron ont fait le relevé : *ata* (Rondelet), *T. marina careua* (Linné), *T. cephalo Ch. pelagorum* (Valenciennes). θαλάσσιος d'Aristote.—Sa cara- allongée, subcordiforme dans t très carénée, avec son bord lé, chez les jeunes sujets; elle ıques marginales et deux on- patte. La Caouane est com- Méditerranée et dans tout l'o- e. On la voit accidentellement Angleterre et de France.

MM. Duméril et Bibron en rapprochent, comme espèce distincte cependant, le *Chelonia olivacea* d'Eschscholtz, qu'ils appellent *Ch. Dussumieri*. Sa carapace est élargie, subcordiforme, carénée dans le jeune âge, unie dans l'âge adulte, et a vingt-sept écailles limbaires. Il n'y a qu'un seul doigt à chaque patte; les plaques costales de la première paire et celles de la quatrième vertébrale sont souvent doubles. Cette Tortue se trouve dans les mers de la Chine, sur la côte malabare, dans les parages de l'Abyssinie, etc. (P. G.)

*CHÉLONIADÉES. *Cheloniadeæ.* REPT. —Nom de la famille des Chélonées, dans la classification de M. J.-E. Gray. (P. G.)

*CHÉLONIDES. *Chelonides.* INS.—Tribu de Lépidoptères nocturnes, établie par M. Boisduval (*Ind. method.*, p. 61, an. 1840) aux dépens de celle des Noctuo ou Pseudo-Bombycites de Latreille, et qui se compose des g. *Callimorpha*, *Trichosoma*, *Nemeophila*, *Chelonia* et *Arctia*. Les caractères communs à ces différents sous-genres sont d'avoir le corps robuste, l'abdomen tacheté ou moucheté, les ailes en toit arrondi dans le repos, et ornées de couleurs vives et tranchantes, surtout les inférieures. Toutes les Chenilles des Chélonides sont plus ou moins velues, courent très vite, sont polyphages pour la plupart, et se changent en chrysalides dans des coques de soie d'un tissu lâche et mince, dans des feuilles ou dans la mousse. (D.)

*CHÉLONIE. *Chelonia* (χελώνη, tortue). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Noctuo-Bombycites, établi par Latreille et adopté par Godart, ainsi que par M. Boisduval. Ce dernier, dans son *Index methodicus*, qui a paru en 1840, le place avec d'autres g. qui en ont été démembrés dans sa tribu des Chélonides, et le réduit aux espèces qui présentent les caractères suivants : Palpes aussi velus que squameux, médiocrement longs et formant une sorte de bec court. Trompe rudimentaire ou presque nulle. Antennes pectinées dans les mâles, et légèrement dentées dans les femelles. Ailes larges et ornées des plus vives couleurs, disposées en bandes ou taches légèrement confluentes. Toutes les espèces de ce g. sont connues sous le nom d'*Écailles*, et proviennent de Chenilles hé-

rissées de poils plus ou moins longs, implantés sur des tubercules. Ces Chenilles vivent solitairement, la plupart sur les plantes basses, et quelques unes sur les arbustes. Parmi les 20 espèces que M. Boisduval rapporte à ce g., nous citerons comme type la *Chel. caja* (*Bombyx id.* Linn., Fab., etc.), dont la chenille, connue des amateurs sous le nom de *Martre* ou *Hérissonne*, se trouve principalement sur la grande Ortie, au printemps. Cette espèce est répandue dans toute l'Europe. (D.)

CHÉLONIENS. *Chelonia* (du substantif grec χελώνη, qui désignait anciennement les Tortues). REPT. — M. Alex. Brongniart, dans sa *Classification des Reptiles*, publiée en 1805, tire deux dénominations appliquées à des Reptiles : celle de *Chélonée* (voyez ce mot), désignant un genre de Tortues de mer, et celle de *Chéloniens*, qui est d'une signification plus large, et s'étend à tout le groupe des Reptiles, comprenant les Tortues de terre et celles d'eau douce ou salée, animaux dont on a fait les familles des Émydes, Trionyx et Chélonées. Les Chéloniens, qui faisaient anciennement partie des Quadrupèdes ovipares, sont généralement considérés aujourd'hui comme le premier ordre de la classe des Reptiles, et prennent rang entre les Oiseaux et les Crocodiles. Cette manière de voir est généralement adoptée. Ces animaux ont en effet des caractères qui semblent les rapprocher de ceux qui viennent d'être cités ; mais M. Straus les en a tout récemment éloignés (*Traité d'anatomie comparative*, I, 22), pour en faire une classe à part qu'il place entre les Batraciens et les Poissons.

La forme extérieure des Chéloniens, aussi bien que la nature de leurs organes, les font aisément distinguer des autres Vertébrés, et en particulier des Reptiles : aussi n'est-il personne qui ne les reconnaisse à la première vue ; cependant les nombreuses espèces de cet ordre présentent des caractères assez différents, suivant qu'elles sont destinées à vivre sur terre ou dans l'eau, et que, dans ce dernier cas, elles habitent la mer, les marais et les fleuves. C'est d'après la considération de ces traits secondaires qu'on les a partagées en quatre familles dont nous parlerons bientôt. Disons d'abord que tous les Chéloniens manquent

de dents, et que leurs mâchoires
d'un étui corné en forme de
moins puissant ; que leur corps
discoïdal ou bombé, à quatre m
leur peau est rarement nue, e
ment couverte d'un épiderme
sur le corps, le cou, les membres
ques écailleuses, contiguës ou
sur la région thoraco-abdominale
cerveau et leurs sens ont un
loppement ; qu'ils sont ovipares
tous les âges par les poumons
les deux ventricules du cœur
séparés. Leur crâne, auquel
fixé d'une manière immobile
le rachis par le corps de sa v
tale ou, comme on dit, par
dyle, ce qui leur est commun
seaux, les autres Reptiles
et les Poissons ; le reste d
présente diverses particul
à signaler dès à présent. L
Chéloniens, depuis la
jusqu'à la première sacrée
donnent, à leur point de
culation non mobile à des
lent et se confondent bientôt
gements latéraux d'une c
dont la ligne médio-dorsale
apophyses épineuses, et qui
dance de la peau (dermato-
rieurement, cette carapace est
représentée par une partie
jointe bilatéralement avec el
nommée *plastron*. La peau et
la recouvrent immédiatement
ainsi que ceux de la carapace
tion au reste de la peau. L
plastron forment une esp
verte en avant et en arrière
de la tête et du cou, des pattes
qui trouvent chez beaucoup
abri dans la boîte elle-même.
membres est cachée par l
la ceinture osseuse antérieure
prend, aussi bien que le b
d'appui sur la colonne vertébrale
interne de la carapace : aussi l
radiculaires sont-ils en dedans
dehors de la cavité thoraco-
disposition toute spéciale, et q
mais à tort, que les Chéloniens
maux retournés (*corpore*

éphalo-rachidien des Tortues
a important ; les renflements
rachial ne sont pas très consi-
e premier ne nous a pas semblé
sinus supérieur bien distinct.
ian inférieur de la moelle est le
le de tous, et, dans la Tortue
ous a présenté, au-dessous de la
blanche, une dilatation canali-
me dans toute sa longueur. Le
en offre néanmoins un évase-
able (*calamus scriptorius*) du sil-
, et dont le cervelet ne recouvre
; celui-ci se continue avec les
pelés bijumeaux qui sont un
que lui, et semblent doublés
antérieure par une seconde
ements plus petits. Les hémi-
ent ensuite ; ils ont un rudi-
ssure de Sylvius, et leurs ven-
sont considérables, communi-
iatement avec ceux des lobes
loit noter que ceux-ci sont en
listincts des hémisphères que
du cerveau d'Emyde commune
Janus. On voit, à la hauteur des
adrijumeaux antérieurs et
te, le trou de la glande pitui-
lande est assez considérable.
ser de lire, dans l'*Anatomie* de
e le corps des vertèbres est su-
noelle épinière, et tout ce qu'on
de d'insertion des membres
ip de sa bizarrerie prétendue,
elle que les antérieurs appar-
vro-squelette du cou, puisque
erveuses viennent de cette ré-
orte qu'ils prennent leur point
eurement ou extérieurement à
ique, c'est-à-dire sur les vertè-
et leurs côtes, qui leur servent
le point d'appui, ou à leur face
rtèbres dorsales et leurs côtes
n effet, le névro-squelette d'une
les paires rachidiennes. Les
s des nageoires postérieures des
, à notre avis, une particu-
oins facile à comprendre que
ertion des membres chez les

iellement en arrière et en avant
ion des membres que le der-
le de la carapace prend un plus grand développement, et tout le pourtour de cet appareil protecteur paraît aussi lui appartenir. Quant au plastron, on l'a toujours considéré comme représentant le sternum des autres animaux, et il a été comparé de préférence à celui des Oiseaux. Il est initialement composé de neuf pièces, dont une impaire et les autres divisées en quatre paires. M. E. Geoffroy les appelle, la première, *Entosternal*, et les autres *Épisternaux*, *Hyosternaux*, *Hyposternaux* et *Xyphisternaux*. Ces pièces osseuses laissent quelquefois un espace non ossifié à leur centre, et leurs bords peuvent avoir aussi de fortes échancrures. C'est dans les espèces terrestres qu'elles ont le plus de solidité. Chez quelques Chéloniens de ce groupe, dits *Tortues à boîte*, le sternum présente en avant ou en arrière une partie mobile, et quelquefois il y a mobilité en arrière comme en avant ; c'est ce qui a lieu dans les Cinosternes, qui ont une pièce intermédiaire immobile. Dans les Cistudes, le sternum est séparé en deux par une articulation transversale de sa partie moyenne, et ses moitiés antérieure et postérieure sont également susceptibles de mouvement.

Les plaques écailleuses dont la carapace et le plastron sont le plus habituellement recouverts ont une grande valeur pour la caractéristique des différents genres de Chéloniens, lorsqu'on les étudie dans leur nombre et même dans leur forme respective.

Celles de la carapace sont dites *centrales* ou *marginales*, suivant leur position ; elles reposent immédiatement sur la partie dermato-squelettique de cette carapace. Celles du plastron prennent également des noms en rapport avec leur position ; de même que les précédentes, elles sont appliquées immédiatement sur les os. *Voyez* CHÉLONÉE.

Entre autres particularités du canal intestinal de ces animaux, nous rappellerons que l'œsophage des espèces marines est garni de grandes pointes coniques assez consistantes, fort nombreuses, dirigées vers l'estomac, et que, dans la plupart des Chéloniens connus, l'estomac lui-même ne diffère en apparence de l'œsophage et du reste de l'intestin que parce qu'il est situé en travers et légèrement dilaté. Le duodénum a sa membrane muqueuse comme

gaufrée ; il n'y a pas de cœcum à l'endroit où les intestins grêles débouchent dans le colon, mais seulement une valvule. Plusieurs autres particularités anatomiques de ces animaux, et particulièrement celle de leur myologie, tout-à-fait en rapport avec les particularités que présente le squelette, seront exposées ailleurs.

On a décrit plus de cent trente espèces de Chéloniens actuellement vivantes à la surface du globe, et le nombre de celles que la Paléontologie fait connaître (*voy.* TORTUES FOSSILES) est déjà considérable. On en trouve dans un grand nombre de couches fluviatiles ou marines ; il en est même qui ont appartenu à des espèces terrestres.

Voici, d'après la classification adoptée par MM. Duméril et Bibron, dans leur grand ouvrage (*Erpétologie générale*), le tableau des différents genres de Chéloniens actuellement vivants qui sont venus à la connaissance des naturalistes :

1° CHÉLONIENS TERRESTRES OU CHERSITES. *Voyez* TORTUES.

Genres : *Tortue*, *Homopode*, *Pyxide*, *Cinixys*.

2° CHÉLONIENS ÉLODITES OU DE MARAIS. *Voy.* ÉMYDES.

a. *Cryptodères*, ou à cou susceptible de rentrer sous la partie dorsale de la carapace.

Genres : *Cistude*, *Émyde*, *Tetronyx*, *Platysterne*, *Émysaure*, *Staurotype*, *Cinosterne*.

b. *Pleurodères*, ou à cou se reployant sur le côté du corps.

Genres : *Peltocéphale*, *Podocnémide*, *Pentonyx*, *Sternothère*, *Platémyde*, *Chélodine*, *Chélyde*.

3° CHÉLONIENS POTAMIDES OU DE FLEUVES. *Voy.* TRIONYX.

Genres : *Gymnopode*, *Cryptopode*.

4° CHÉLONIENS THALASSITES OU DE MER. *Voyez* CHÉLONÉE.

Genres : *Chélonée*, *Dermatochelyde* ou *Sphargis*.

Outre l'ouvrage de MM. Duméril et Bibron, cité plus haut, on pourra consulter avec avantage, pour l'étude des Chéloniens, l'*Histoire générale des Tortues*, par Schneider ; l'*Ostéologie des Tortues vivantes*, par G. Cuvier (*Oss. fossiles*, t. V), et l'*Anatome Testudinis europeæ* de Bojanus. (P. G.)

CHÉLONIENS FOSSILES. PALÉONT. — *Voyez* TORTUES FOSSILES.

CHELONISCUS. MAM. — Wagler a donné ce nom à une division qu'il a voulu établir dans le grand genre Tatou. Il y rapporte le Tatou géant (*Dasypus gigas* Cuv.). Le genre *Cheloniscus* de Wagler est à peu près le même que le genre Priodonte (*Priodon*) de F. Cuvier. *Voyez* TATOU. (A. DE Q.)

CHÉLONITES. REPT. FOSS. — Nom donné aux Tortues d'eau douce.

***CHÉLONITES.** *Chelonites*. INS. — M. Blanchard (*Buffon-Duménil*, *Ins.*, t. III, p. 497) désigne ainsi un groupe de sa tribu des Bombycites, lequel groupe répond à la tribu des Chélonides de M. Boisduval, et comprend de plus les g. *Hazis* et *Leptosoma* du même auteur, qui ne renferment que des espèces exotiques. (D.)

***CHELONODEMA** (χελώνη, tortue ; δέμας, corps). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Troncatipennes, établi par M. de Castelnau (*Études entom.*, 1re livr., pag. 49), et adopté par M. le comte de Mannerheim (*Bulletin de la Soc. imp. de Moscou*, 1837, n° 2, p. 32). Ce g., qui renferme 4 espèces, toutes du Brésil, en y comprenant celle décrite par M. de Mannerheim sous le nom d'*elegans*, a pour type la *Lebia* [illegible] Dej. (D.)

CHELONURA (χελώνη, tortue ; οὐρά, queue). REPT. — Nom d'un g. de la famille des Émydes, proposé par M. Flemming, pour la Tortue serpentine, et qui est synonyme d'Emysaure. *Voyez* ce mot. (P. G.)

CHELONUS (χελώνη, tortue). INS. — Genre de la famille des Braconides, tribu des Ichneumoniens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Jurine, et adopté généralement par tous les entomologistes. Les *Chelonus* sont de petits Insectes très singuliers par leur abdomen, dont la partie dorsale forme une carapace d'une seule pièce ; leurs yeux sont velus. — Le type du genre est le *Ch. oculator* Fab., qui habite la plus grande partie de l'Europe. Il voltige ordinairement sur les Ombellifères. (BL.)

***CHÉLOPODES** (χηλή, griffe ; πούς, pied). MAM. et REPT. — Goldfuss, Ficinus et Carus ont donné ce nom à un ordre de Mammifères dont les doigts sont armés d'ongles aigus. Cet ordre correspond à celui des Carnassiers de Cuvier.

Le même nom a été donné aussi par

ṙril et Bibron à la famille des Ca-
s. *Voyez* ce mot.

ꞏTOMA (χεῖλος, lèvre; στόμα, bou-
— Genre de l'ordre des Hyménop-
ille des Mellifères, établi par La-
: un insecte très voisin du g. Hé-
t il diffère par des palpes maxil-
articles, et par des mandibules
troites, arquées et échancrées à
.—On n'en connaît encore qu'une
ce, le *Ch. maxillosa*, répandue
grande partie de l'Europe, et dont
dépose les œufs dans de vieux
bres.

URA (χηλή, pince; οὐρά, queue).
re de Lépidoptères de la famille
nes, établi par M. Hope (*Linn.*
. XVIII, p. 444), et qui a pour
spèce originaire d'Assam, contrée
orientale. Cette espèce, qu'il
bifasciata, offre cette particula-
on abdomen se termine en une
s, dont chaque branche est mu-
sa partie moyenne, d'un double
(D.)

DE. *Chelys* (χέλυς, tortue). REPT.
le la famille des Émydes, dans
Chéloniens, et que M. Duméril
lytique, p. 76) a établi pour une
itique de l'Amérique méridionale.
ie, dont la physionomie extérieure
gulière et quelque peu hideuse,
anciennement connue sous le nom
ata, dénomination que Merrem
me comme générique. On l'a aussi
parapa (Barrère et Firmin).
pèce a la tête fortement déprimée,
angulaire, et on l'a comparée sous
au Pipa (voyez-en la description
se dans Cuvier, *Oss. foss.*, V, 189).
s sont prolongées en une petite
a bouche est largement fendue, et
ires sont arrondies et peu épaisses.
s antérieures ont cinq doigts, et
errière quatre. La Chélyde mata-
le deux barbillons charnus au
et son cou est garni en dessus de
ppendices cutanés assez longs; de
de *Testudo fimbriata* que lui im-
eider. Elle est d'eau douce. On la
Brésil et à la Guiane dans des
marécageux. Sa longueur totale at-
u'à 2 et 3 pieds. Sa chair est esti-
mée. M. Duméril en cite un individu femelle qui, amené vivant à Paris, y pondit plusieurs œufs, dont un se développa et fournit un petit.

On soupçonne, d'après une lettre adressée à l'erpétologiste Daudin par Ruiz de Xelva, et d'après quelques observations de MM. Duméril et Bibron, l'existence d'une seconde espèce de Chélyde, propre aux mêmes régions que la vraie Matamata. Celle-ci a pour caractères: Carapace ovale-oblongue, tricarénée, à écailles subimbriquées et surmontées de lignes concentriques, coupées par d'autres lignes irradiées. (P. G.)

***CHÉLYDOIDES.** REPT.—Fitzinger élève au rang de famille le genre *Chelys*, qui ne paraît pas devoir être séparé de ceux de la grande catégorie des Émydes ou Chéloniens Élodites, bien qu'il semble lier cette famille à celle des *Trionyx* ou *Potamides*. (P. G.)

CHÉLYDRE (χέλυς, tortue; ὕδωρ, eau). REPT.—Nom qu'il ne faut pas confondre avec celui de *Chélyde* (*voyez* plus haut), et qui a été donné d'abord à un Serpent aquatique, puis à une Tortue d'eau douce, et que Wagler ainsi que M. J.-E. Gray, d'après M. Schweigger, ont plus particulièrement appliqué à un genre de la famille des Émydes, ayant pour objet la Tortue serpentine (*Testudo serpentina*), qui vit dans l'Amérique septentrionale. M. Flemming nomme *Chelonura* le même genre, et MM. Duméril et Bibron l'appellent *Émysaure*. *Voyez* ce mot. (P. G.)

***CHELYMORPHA** (χέλυς, tortue; μορφή, forme). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines, tribu des Cassidaires. *Voyez* ce dernier mot. (C.)

CHELYS. REPT. — Nom technique du g. Chélyde de M. Duméril (*voyez* CHÉLYDE). Les Grecs l'employaient comme synonyme de χελώνη, signifiant *Tortue*. (P. G.)

***CHEMERINA** (χειμερινός, d'hiver). INS. — Genre de Lépidoptères nocturnes, de la tribu des Phalénites de Latreille, établi par M. Boisduval (*Gener. et Ind. method.*, pag. 193) pour y placer une espèce découverte en Corse, et retrouvée depuis en Provence par le docteur Rambur, qui lui avait donné le nom de *Caliginearia*, mais que M. Boisduval a remplacé par celui de *Ramburaria*, attendu que le premier nom avait déjà été appliqué à une autre espèce. L'apparition de celle dont il s'agit n'a lieu qu'en

janvier ou février, ce qui justifie son nom générique. (D.)

CHEMNITZIA, Scop. BOT. PH. — Syn. de *Strychnos*, L.

***CHEMNITZIE**. *Chemnitzia* (nom propre). MOLL. — J'ai établi, sous ce nom, dans la famille des *Pyramidellidæ*, un genre de Mollusques Gastéropodes ainsi caractérisé : Coquille allongée, non ombiliquée, composée d'un grand nombre de tours, le plus souvent cortulés en longs. Bouche entière, ovale ou anguleuse, large en avant, rétrécie en arrière, pourvue d'un labre mince et tranchant. Columelle droite, souvent encroûtée. Ces Coquilles ont, dans l'âge embryonnaire, l'axe de la spire transversal à l'axe de l'âge adulte.

Les Chemnitzies sont toutes marines, et vivent à d'assez grandes profondeurs sur le littoral de toutes les régions. Fossiles, elles se rencontrent dans tous les terrains.

Ce genre avait été confondu par les conchyliologistes avec les Mélanies ; mais puisqu'on en séparait, non sans raison, les Eulimes et les Bonellies pour en former des genres distincts, il convenait d'en retirer encore les *Chemnitzia*, attendu qu'elles ne se rangent bien ni avec l'un ni avec l'autre. En effet, les Chemnitzies diffèrent des Eulimes par leur coquille non polie, et dès lors ne devant pas être protégée par l'animal. En résumé, le genre Chemnitzie est destiné à recevoir les Coquilles marines, vivantes et fossiles, mal à propos classées parmi les Mélanies, toutes fluviatiles. (A. D'O.)

CHEN. OIS. — Genre établi par Boié aux dépens des g. Oie et Bernache. Il prend pour type l'*Anas hyperborea*, et y réunit l'*A. bernicla* ou Cravant et l'*A. magellanica*. (G.)

CHENALOPEX. OIS. — Nom donné par les anciens à la Bernache armée, *Anas ægyptiaca*. C'est le type d'un g. établi sous ce nom par Stephens, et dont M. Lesson a fait le nom scientifique de son g. Bernache, quoique Stephens ait expressément séparé son g. *Chenalopex* de son g. *Bernicla*, dont le type est le Cravant. (G.)

CHÊNE. *Quercus*. BOT. PH. — L'étymologie de ce nom est fort incertaine ; néanmoins on suppose avec quelque raison qu'il vient de *Quernus*, expression employée par Pline. Quant au mot original, Vossius veut qu'il vienne d'un mot grec qui signifie dur, âpre. Quelques étymologistes le font [illegible] ménien *Gazni*, nom du Chêne [illegible] langue.

Cet arbre appartient à la famille [illegible] pulifères, et présente pour caractères : [illegible] monoiques. *Mâles* : Chatons grêles, [illegible] et dépourvus de bractées ; périgone [illegible] nal 6-8-parti, à divisions inégales, [illegible] bifides dans quelques espèces. [illegible] insérées à la base du périgone. [illegible] disque glanduleux ; filaments [illegible] simples, inégaux ; anthères [illegible] didymes, à locules subapposés. [illegible] Bourgeons axillaires ou portés sur [illegible] commun, sessiles, munis de [illegible] d'un involucre uniflore composé [illegible] nombre d'écailles égales, imbriquées, [illegible] mant cupule à la base de la fleur. [illegible] périgone supère, 6-fide ou [illegible] denticulé. Ovaire infère, tri-[illegible] laire. Ovules géminés, [illegible] par leur milieu à l'angle interne de la [illegible] Style court et épais ; stigmates [illegible] nombre que les loges, [illegible] primés, raccourcis, obtus, [illegible] Gland ou nucule monosperme, [illegible] oblong, coriace, renfermé plus [illegible] dans l'involucre devenu une [illegible] gneuse, pendant ; test mince, [illegible] embryon dépourvu d'endosperme, [illegible] trope ; cotylédons plans-convexes, [illegible] charnus ; radicule immergée, [illegible]

Les Chênes sont des arbres [illegible] taille de 0^m,40 ou 0^m,50 jusqu'à [illegible] à feuilles le plus communément [illegible] sinuées, découpées, lobées [illegible] caduques ou persistantes : celles [illegible] molles et pubescentes, celles [illegible] riaces, souvent glabres, à stipules [illegible] très petites et fugaces ; inflorescence le plus ordinairement ayant lieu à la [illegible] axillaire, supérieure ou terminale.

Les Chênes ne croissent ni dans les [illegible] tropicaux ni dans les climats [illegible] trées tempérées de l'hémisphère [illegible] nal leur conviennent le mieux. [illegible] dans toute l'Europe, où ils [illegible] nord jusqu'en Scanie, par le [illegible] tude et descendent au sud jusqu'[illegible] tes d'Afrique. Ils se trouvent dans l'[illegible] Mineure, sur l'Atlas, sur le Caucase, [illegible] Chine, au Japon, sur les pentes et dans les vallées de l'Himalaya, sur les [illegible]

lles de la Sonde, aux États-Unis, assent pas le 45° ; au Mexique et ordillières, où on les trouve à d'élévation ; mais cet arbre semnger à tout l'hémisphère austral. e, qui de nos jours forme endiitié des parties boisées de la st-à-dire 4 millions d'hectares, r, dès la plus haute antiquité, vastes forêts de l'Europe ; et les èces, telles que les *Q. robur, cer-* étaient dominantes.

, auquel se rattachent tant de et qui, à toutes les époques, a i grands services aux peuplades mbre de ses forêts, a été, penongue suite de siècles, l'objet ation profonde de la part des itives, depuis les bords sauvages ne jusqu'aux fertiles plages de mée. Partout, les traditions cuious montrent le Chêne jouant iers rôles dans les cérémonies ligieuses. Les Grecs, dont l'imatique décorait des formes les plus es erreurs grossières des autres raient placé sous l'écorce des Hamadryades, dont la vie était liée à celle de l'arbre : témoin menaçantes de celle qu'Erysichr en abattant l'arbre dans lerait ; et les anciens attribuaient ie si longue vie, cause probable iération, qu'ils donnaient aux s 932,120 ans d'existence. Les aient également dans l'intérieur mais elles pouvaient les quitter, , sans doute par mesure de pod'abattre un arbre, avant que assent déclaré que les nymphes aient s'en étaient retirées. C'est ondeur de la forêt de Dodone, qu'on allait religieusement reoracles rendus par les Chênes branches entrelacées de l'arbre iter étaient la récompense du s jeux olympiens. Les Romains, es que les Grecs, en avaient fait se des vertus civiques. Les adolin et de Teutatès célébraient, ombres forêts de Chênes de l'île u du pays des Carnutes, leurs ystères ; et les Druides, armés de la serpe d'or, y allaient détacher une fois l'an, au 6ᵉ jour de la lune de décembre, le Gui, qui croît rarement sur leur écorce et joue un si terrible rôle dans l'histoire de Baldur. C'est ce même Gui de Chêne qu'on distribuait au peuple au commencement de janvier, et qui a donné naissance à l'ancien cri d'*A gui l'an neuf*, pour annoncer le renouvellement de l'année. Avec le temps, et par suite des progrès de la science et de la raison, le Chêne a perdu son auréole poétique ; mais il a conservé ses droits à la reconnaissance de l'homme, comme un des arbres forestiers les plus utiles.

Le bois du Chêne, un des plus durs et des plus résistants, produit, à l'état de taillis, un excellent bois de chauffage ; et, comme futaie, l'on en tire la plus grande partie des charpentes, sciages, merrains, etc., employés dans les constructions civiles et maritimes, dans les travaux de menuiserie, de charronnage et d'ébénisterie. Les sculpteurs en bois s'en servent pour la décoration des grands édifices publics ; et c'est avec ce bois, que le temps a noirci comme l'ébène et rendu aussi dur que le fer, que sont faites les boiseries de nos églises et les charpentes de nos vieilles cathédrales, que le préjugé vulgaire croit encore être en Châtaignier, bien que Daubenton ait reconnu le contraire.

Toutes nos grandes forêts contiennent une partie de Chênes dont l'exploitation suffit aux besoins de notre industrie ; mais on trouve dans le commerce, sous le nom de *Chêne de Hollande*, des bûches plus grosses que celles du Chêne ordinaire, particulièrement recherchées par les menuisiers et par les facteurs de pianos. Il paraît que ce ne sont que des Chênes des Vosges transportés en Hollande et immergés pendant deux ou trois ans au fond des canaux, où ils acquièrent les qualités que nous leur connaissons.

Le Chêne est un excellent bois de chauffage ; mais, pour en obtenir le maximum de chaleur, il faut qu'il soit âgé de quarante ans au plus. A cette époque, il donne 109° de chaleur ; à mesure qu'il vieillit, il perd de sa puissance calorifique ; et, à 200 ans, il ne donne plus que 69°. De tous les bois qu'on soumet à la carbonisation, le Chêne est celui qui fournit le charbon le plus dense, car il pèse 45 kilogr. la voie.

L'écorce de toutes les espèces sert à prépa-

rer le *tan*, employé dans le tannage des cuirs. C'est sur des Chênes de 12 à 15 ans qu'on enlève l'écorce, en la détachant, pendant la végétation, au moyen d'un maillet de bois ; on la laisse ensuite sécher ; et, avant de l'employer, on la réduit en poudre grossière. Cette même écorce, si riche en tannin, sert à frelater le quinquina, et on la considère comme un des plus puissants succédanés de ce médicament. Le tan qui a servi à la préparation des cuirs est introduit dans le commerce des combustibles, sous le nom de *Mottes à brûler*, et les horticulteurs l'emploient pour remplir les bâches des serres chaudes. Il s'y établit une fermentation lente qui dure plusieurs mois.

Les fruits de la plupart des Chênes, surtout des espèces de nos forêts, ont une saveur acre très désagréable, et ils ne servent qu'à la reproduction des forêts et à la nourriture des bêtes fauves et des Porcs. Autrefois, on en administrait la poudre torréfiée, comme un tonique astringent ; mais on ne s'en sert plus, et l'usage thérapeutique du Chêne est bien restreint, sinon tout-à-fait abandonné. On parvient à dépouiller les glands de leur âcreté en les laissant macérer dans une lessive ; et, depuis quelques années, le public est l'objet d'une mystification industrielle dans laquelle ces fruits jouent le principal rôle. On lui vend, sous le nom de *Racahout des Arabes*, de la fécule mêlée à du cacao et du sucre, comme un analeptique dont la farine de gland fait la base. L'inventeur avait bien essayé d'y en introduire ; mais il a trouvé plus commode, et surtout plus lucratif, d'y substituer la fécule, qui atteint le même but.

Avant la culture des céréales, les espèces de Chênes à fruits doux servaient a la nourriture de populations entières. De nos jours, en Grèce, dans l'Asie-Mineure, dans les Etats barbaresques, en Espagne et en Portugal, on mange crus, bouillis ou grillés, les glands d'une espèce appelée, par les botanistes, *Q. ballota*, et qui portent en espagnol le nom de *bellotas*. Elle pourrait sans doute fort bien réussir dans les parties montagneuses de nos départements méridionaux. M. Michaux dit que plusieurs espèces de glands de Chênes d'Amérique sont fort recherchées comme aliment par les nègres et par les indigènes.

Parmi les productions utiles du Chêne, il faut encore compter :

L'écorce du CHÊNE QUERCITRON, *Q. tinctoria*, grand et bel arbre de l'Amérique du Sud, dont il a été fait avec succès, en 1818, un semis au bois de Boulogne pour remplacer la partie du bois dévastée par les armées étrangères. Cette écorce sert à teindre en jaune les cuirs, les laines, la soie et les bois ; mais on ne l'emploie pas pour les toiles. Le quercitron remplace avec avantage la gaude et le bois jaune. Il nous en arrive chaque année des États-Unis, et surtout de Philadelphie, une quantité assez considérable en boucauts de 5 à 700 kil.

Le Liége, produit par le CH. LIÉGE, *Q. suber*, arbre du midi de l'Europe, assez semblable au *Q. ilex*, est cette croûte épaisse, spongieuse, formée par le développement du tissu cellulaire, et qu'on enlève tous les huit ou dix ans aux mois de juillet et d'août. On commence à écorcer les Chênes-lièges de 14 à 15 ans ; mais cette première écorce ne sert qu'à faire des bouées et du noir de fumée. Ce n'est qu'à 25 ans qu'on peut en employer l'écorce à faire des bouchons.

Le Kermès, *Coccus ilicis* L., *Lecanium ilicis* des entomologistes modernes, vit sur les branches et les feuilles d'un Chêne nain de nos provinces méridionales, d'où le nom de CH. A KERMÈS, *Q. coccifera*, de l'arbre qui nourrit cet insecte. Avant l'introduction de la cochenille, les habitants de la Provence en faisaient un commerce considérable pour la teinture en écarlate ; mais, depuis, cette branche de commerce a bien diminué.

Les larges cupules du *Q. ægilops*, CH. VELANI, arbre de l'Archipel et de l'Asie-Mineure, qui se trouve à l'état sauvage sur le littoral de l'Océan, connues sous le nom de *Vélanède*, sont employées dans l'Orient, ainsi que par les Italiens et les Anglais, aux mêmes usages que la noix de galle.

La noix de galle est produite par le *Q. infectoria*, répandu dans toute l'Asie-Mineure, depuis le Bosphore jusqu'en Syrie, et depuis les côtes de l'Archipel jusqu'en Perse. Ce sont, comme l'on sait, des excroissances rondes, dures et tuberculeuses, produites sur les feuilles de cet arbre par la piqûre d'un *Cynips* appelé *C. gallæ tinctoriæ*. La récolte a lieu en juillet avant la sortie de l'insecte. Cette cueillette produit la *Galle noire*

i est pleine, pesante et entière;
nche, bien moins estimée, est
ur plus claire, et elle porte un
insecte y a fait en s'échappant.
galle d'Alep et d'Anatolie sont
timées. Elles servent à teindre
étoffes de toute sorte, à pré-
irs, à fabriquer de l'encre, etc.
galle de nos pays sont sans va-
contiennent que fort peu de tan-
de gallique. On s'en sert en mé-
faire des lotions et des injections

que rien n'est plus varié que les
Chêne, et que les espèces les
esques ainsi que les plus hum-
ent, dans l'économie forestière et
, une place éminemment utile.
er rang se placent, comme arbres
, les espèces européennes, telles
PÉDONCULÉ, *Q. pedunculata*,
OU A GRAPPES, CH. FEMELLE,
nos forêts, s'élevant jusqu'à 40 et
le CH. ROUVRE, *Q. robur*, appelé
SSILE, CH. COMMUN A GLANDS
des plus beaux arbres forestiers,
nait 6 variétés, mais toutes moins
le précédent; le Tauzin, CH.
Q. tauza, bel arbre de 20 à 25
is dur et noueux, excellent pour
tions et le chauffage, dont les
ches sont souples et flexibles, et
rt bien dans les lieux arides;
RIS, *Q. cerris*, à bois dur et
nt, et propre aux terrains pier-
s, mais offrant, ainsi que le pré-
lle particularité que les glands
ans sur l'arbre, et leurs nom-
iétés, toutes à feuilles caduques;
ERT, CH. YEUSE, *Q. ilex*, arbre de
randeur, à feuilles persistantes,
limats chauds et les terrains secs
ois, lourd et compacte, est d'un
age; le CH.-LIÉGE, *Q. suber*, dont
tion plus haut, et dont la culture
eur fort négligée. — Parmi les es-
érique, nous citerons comme
culture aussi facile que notre
mun, le CH. BLANC, *Q. alba*, pré-
Américains à toutes les autres es-
CH. ROUGE, *Q. ruber*; CH. A GROS
macrocarpa; CH. ÉCARLATE, *Q.*
M. DES MONTAGNES, *Q. montana*;
espèces à feuilles caduques, qui résisten fort bien à nos hivers, et ont un excellent bois; et, parmi ceux à feuilles persistantes, le CH. VERT, *Q. virescens*, qui réussirait très bien dans les parties incultes du midi de la France. Toutes ces espèces sont intéressantes sous le rapport forestier. Nous donnerons les détails de culture qui se rattachent à la partie économique de leur histoire, mais nous ne décrirons aucune des espèces, au nombre de plus de 100, répandues dans toute la zone de la végétation de ces arbres si utiles.

Les Chênes sont des arbres à racines pivotantes et fort longues, qui ont besoin d'un sol assez profond pour qu'elles puissent s'y étendre à leur aise. Ils aiment une terre franche et un peu humide, et l'exposition du N. et de l'E., à mi-côte. Les sols pierreux sans aridité leur conviennent encore, bien que leur croissance y soit moins rapide; mais, dans les terrains humides et dans les vallées profondes, où leur végétation est très prompte, le bois est mou, sans nerf, et sujet à la pourriture. En général, pour la réussite du Chêne, il faut bien étudier les circonstances locales qui lui conviennent.

Les forêts de Chênes peuvent être aménagées en futaie ou en taillis; mais l'on ne doit adopter ce dernier mode d'exploitation que dans les terrains maigres et rocailleux, où tout autre aménagement est impossible.

Les Chênes se reproduisent par semis, par plants enracinés arrachés dans les chênaies, et par plants cultivés en pépinière.

Le semis a lieu en automne et au printemps, au moyen de glands ramassés à mesure qu'ils tombent au pied des arbres les plus vigoureux et plantés dans la situation la plus favorable. Les méthodes défectueuses de conservation des glands ont fait préférer les semis d'automne, quoiqu'ils soient soumis à de nombreuses chances de destruction; mais, d'un autre côté, les semis de printemps manquent souvent par suite de l'absence d'humidité et de la mauvaise conservation de la semence. On échappe à ce double inconvénient en semant au printemps des glands stratifiés, de manière qu'au moment du semis le gland commence seulement à germer. Quelle que soit la méthode qu'on adopte, le semis a lieu en place après un profond labour à la charrue pour les grandes étendues de terrain, et à la bêche ou à la

pioche pour les simples bosquets. Cependant, pour les semis de printemps, on donne un second labour un mois avant de semer.

Pour les graines non stratifiées, le semis a lieu à la volée, et on recouvre à la herse; tandis que pour celles qui ont été stratifiées, on sème en rayons, on recouvre à la pelle d'environ un pouce de terre. Quelques forestiers ont essayé avec succès de planter en fossette après un léger labour à la pioche.

Il faut environ 3 hectolitres de glands pour ensemencer à la volée un arpent forestier ; ce qui fait 120,000 glands, tandis que, par la méthode de stratification, il n'en faut que la moitié.

Pour abriter le jeune plant contre les rayons du soleil, et pour obtenir un dédommagement de ses premiers frais, on sème, parmi les glands, de l'Avoine ou du Blé de mars. Dans les terrains exposés au midi, dans les sols secs et battus par les vents, on sème du Genêt et de l'Épine blanche pour abriter les Chêneaux. Les forestiers regardent, nous ne savons pour quel motif, l'Épine noire comme contraire au jeune plant.

La plantation au moyen de drageons enracinés ne doit être employée qu'en l'absence de toute autre ressource ; mais, quand des motifs particuliers empêchent de semer en place, on sème en pépinière. On y laisse le jeune plant pendant 2 ou 3 ans, les plants de 5 à 6 réussissant souvent mal, et on les met en place à 1m ou 1m,50 de distance. Les trous destinés à recevoir le plant doivent avoir environ 50 cent. en tous sens; mais en général, ils doivent être proportionnés au volume des racines et à la vigueur du plant.

Dans les terrains chauds, la transplantation d'automne est la meilleure; tandis que, dans les sols froids et humides, on préfère celle du printemps. Il entre environ 6,000 plants dans un hectare de bonne terre, et le double dans une mauvaise. On plante encore des arbres à haute tige pour futaie, mais alors il n'en faut que 8 à 900 par hectare, et on les espace de 4 à 5 mètres.

Les soins à donner aux forêts nouvellement plantées sont des binages, en ayant soin surtout de débarrasser le sol des mauvaises herbes. Deux ans après, on resème les plants vides, et, au bout de 3 ans, il y a, d'après l'opinion de savants forestiers, avantage à les recéper à fleur de terre pour donner de la force aux racines et obtenir
vigoureux. Cette opération se
serpette, en taillant l'arbre en bi
du nord ; on prétend même qu'i
geux de faire subir un recépag
destinées à être élevées en futai
soin de supprimer les rejetons i
ne réservant que le jet le plus bea
droit. On regarnit encore les clai
des arbres à haute tige, plantés à 2m
de distance.

Les usages multipliés du Chêne
les époques de sa vie, et le besoin
plus d'espace et de développement
nes arbres à mesure qu'ils gran
nécessité des *éclaircies*. Cette opér
se fait par arrachis, a communément
5 ans en 5 ans, suivant le mode d'
tion ; mais en général, il est plus av
de retarder l'exploitation que de l'ava
les coupes décennales devraient être
de la pratique.

Certains forestiers ont encore la
réprouvée aujourd'hui, de faire des
sur taillis ; et, après la quatrième écl
ne font plus cette opération que d
en dix ans, en donnant à chacun
0m,70 d'intervalle de plus entre ch
bre. Mais on préfère élever sur le ch
futaie, qu'on exploite par coupes
et totales d'une partie de la forêt,
plusieurs reprises pour faciliter le
ment. Les coupes se font à la coup
deux terres et en bec de flûte, en év
clater les souches.

Les Chênes croissent avec une le
cessive : d'après les calculs de Bu
leur accroissement est d'environ 7
par année, ce qui ferait à 120 ans
3 mètres seulement de circonférence.

L'époque de l'exploitation est de
avril ; mais on la prolonge jusqu'en
cause de l'écorcement des arbres qui
que pendant la sève. Dans les pay
corcement se fait sur pied, on ab
bres aussitôt après. Un soin d'une
portance pour les propriétaires de
de recéper tous les bois mal-venant
bougris, afin de n'avoir que des arb
belle végétation.

La durée de la vie du Chêne est
gue : elle peut aller jusqu'à 4 ou 5
mais, le plus communément, à 120

ience à se couronner, les bran-
chent et meurent, la cime en-
t le tronc lui-même devient le
s qui le rongent ; il faut donc
it cette époque.
ites groupent les Chênes entre
qu'ils ont les feuilles lobées, den-
es ; mais quelques uns établis-
premières divisions deux gran-
omprenant les arbres à feuilles
ceux à feuilles persistantes :
e phénomènes d'une bien plus
ance que les formes acciden-
lage. (G.)

TIT). BOT. PH. — Nom vul-
rium et *Veronica chamædrys*,
ctopetala.

RIN. BOT. PH.—Nom vulgaire
ulosus et de plusieurs de ses

PEX. OIS. — *Voyez* CHENA-

DOPORE. *Chenendopora.*
établi par Lamouroux pour
calcaire jurassique supérieur
mé *Ch. fungiformis*. Il est très
giaires ficoïdes. (P. G.)

. *Chenesia* (nom propre). INS.
ptères, division des Némocè-
s Tipulaires, tribu des Fon-
par M. Macquart sur une es-
i lui a été communiquée par
Chénée près de Liége. Ce g.,
aturelle lui a paru difficile à
rapproche un peu de celui
L'auteur nomme *C. casta-*
it il s'agit, et la décrit ainsi :
gne 1/2. Tête noire. Thorax
peu obscur. Abdomen noir.
ers d'un jaune pâle. Ailes un
nervures brunes. (D.)

CHÈNEVIS. BOT. PH.—Nom
Chanvre.

IOT. PH. — Nom donné par
mpignons qui croissent sur

Eruca. INS. — Nom donné
t des Lépidoptères, depuis
'œuf jusqu'à leur transfor-
salide. Cet état répondant
chez les Insectes des autres
traiterons à ce dernier mot
répétitions. *Voy.* LARVE. (D.)

CHENILLE. *Vertagus*. MOLL. — M. Schumacher, dans son *Essai d'une classification des coquilles*, substitue ce nom à celui du g. Cérite. *Voyez* CÉRITE. (DESH.)

En conchyliologie on appelle vulgairement:
CHENILLE BARIOLÉE, le *Murex aluco*;
CH. BLANCHE, le *Cerithium vertago*;
CH. BLANCHE STRIÉE, le *Cerithium fasciatum*;
CH. GRANULEUSE, le *C. granulatum*;
CH. (GRANDE), le *C. nodulosum*;
CH. DE MER, l'Aphrodite hérissée et un Oscabrion.

CHENILLE AQUATIQUE. INFUS.—Nom vulgaire de la *Lepadella cirrata*.

CHENILLETTE. BOT. PH.—Nom vulgaire de la Scorpiure.

***CHENISCUS** (χηνίσκος, petite oie). OIS. —Nom d'une espèce du g. Bernache, érigée en g. par Eyton, et dont la *Bernicla coromandeliana* est le type. M. Gray (*List of genera*) en fait un synonyme de son g. *Microcygna*. M. Brooke comprend, dans le g. *Cheniscus*, l'*Anas madagascariensis*, qui est pour M. G.-R. Gray le type du g. *Nettapus* de Brandt. (G.)

CHENNIUM (χηνίον ou χήννιον, petite oie) INS.—Genre de Coléoptères dimères, famille des Psélaphiens, établi par Latreille et adopté par tous les entomologistes français. M. Aubé, dans sa Monographie de cette famille, qui a paru en 1833, le place dans la section de ceux qui ont onze articles aux antennes, et dont les articles des tarses sont inégaux. Ses principaux caractères sont d'avoir le deuxième article des palpes sphérique et les antennes moniliformes. Ce g. ne renferme jusqu'à présent qu'une seule espèce trouvée par Latreille dans le département de la Corrèze, et nommée par lui *Ch. bituberculatum*. (D.)

CHENOLEA, L. BOT. PH. — Syn. de *Kochia*, Roth.

CHÉNOLOBIE. MOLL. — *Voy.* CIRRHIPÈDES.

***CHENOPIS.** OIS.—Wagler a établi, sous ce nom, un genre formé aux dépens du genre Cygne, et dont le C. NOIR, *Cygnus atratus*, est le type. (G.)

CHÉNOPODE. *Chenopodium* (χήν, oie; πούς, pied ; certaines espèces ont des feuilles palmées : de là aussi leur nom vulgaire français de *patte d'oie*). BOT. PH. — Genre type de la famille des Chénopodiacées (Chénopo-

diées-Kochiées), établi par Linné, et ayant pour caractères : Fleurs hermaphrodites. Périgone de 5 divisions carénées dorsalement. Étamines 5, insérées à la base du périgone et opposées à ses lacinies. Squamules hypogynes nulles. Ovaire déprimé, uniloculaire, uni-ovulé. Stigmates 2, filiformes, très courts. Utricule membranacé, déprimé, enveloppé par le périgone connivent et devenu pentagone. Graine horizontale, lenticulaire-déprimée, à test crustacé ; embryon annulaire, périphérique, ceignant un albumen abondant, farinacé ; radicule centrifuge.

On compte plus de 60 espèces de Chénopodes. Ce sont des plantes annuelles ou rarement suffrutescentes, répandues dans les parties tempérées des deux hémisphères, et plusieurs sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Comme la plupart des plantes de cette famille, beaucoup d'espèces de ce genre sont éminemment intéressantes par leurs diverses propriétés, tant sous le rapport économique que sous le rapport pharmaceutique. En général, elles n'affectent pas de sol particulier, croissent partout, et principalement dans les décombres, les champs cultivés, le long des chemins, les endroits arides ; quelques unes se plaisent sur les bords de la mer, dans les marais salins, etc. Elles sont parsemées de glandules d'un aspect farinacé et contenant une huile essentielle particulière, dans les principes de laquelle gisent les propriétés spéciales à chacune d'elles. Leurs feuilles sont alternes, pétiolées, dilatées ou étroites, ou même cylindriques-subulées, plus ou moins charnues, sinuées ou dentées ; leurs fleurs sont petites, verdâtres, ebractéées, ordinairement disposées en glomerules, formant une sorte de grappe ou de panicule terminale.

Nous citerons parmi les espèces les plus connues et les plus intéressantes : le *Chenopodium botrys* L., plante du midi de la France, exhalant de toutes ses parties une odeur forte et aromatique, d'une saveur âcre et amère, indiquant des propriétés énergiques. On s'en servait en effet avec succès dans les affections hystériques, les catarrhes chroniques ; aujourd'hui elle paraît être tombée en désuétude. Le *C. anthelminticum* L., de l'Amérique septentrionale, ou on l'emploie comme vermifuge ; on la cultive dans le même but en Europe. Le *C. ambrosioides* L., vulgairement *Thé du Mexique*, dont on [illegible] par infusion, une boisson agré[illegible]rement excitante, en usage dans [illegible]mérique méridionale sous le n[illegible] Elle s'est tellement multipliée [illegible] aux alentours des villes, qu'o[illegible] l'on ne connaissait son origine [illegible] indigène. Le *C. setigerum* DC., [illegible] les bords de la Méditerranée, e[illegible]pagnols, par exemple, retirent [illegible]tion une excellente soude. Le [illegible] Willd., du Chili et du Pérou, s'[illegible]viron un mètre de hauteur, d[illegible]tants mangent les feuilles en [illegible]nards, et les graines en bouillie. [illegible]nes, dit-on, tirent encore de ces [illegible] excellente bière. Cette plante, q[illegible]vée en France avec succès, est [illegible] intérêt pour nous. Les graines on[illegible]tume fort désagréable, et les f[illegible] moins bonnes que l'Épinard. Le [illegible] pourrait fort bien le remplacer, [illegible] comme fourrage seulement. L'é[illegible] de ces plantes, quelque intéressan[illegible] soient, serait ici trop longue ; nou[illegible]nerons donc en n'omettant pas to[illegible] *vulvaria* L., plante annuelle si co[illegible] Europe, dans tous les lieux incul[illegible] bord des chemins, dans tous les [illegible] friche, si facile à reconnaître à l'[illegible]phitique qu'elle exhale quand o[illegible] entre les doigts ; elle est, ainsi qu[illegible]*trys*, réputée antispasmodique.

CHÉNOPODÉES, CHÉNOP[illegible] *Chenopodeæ, Chenopodieæ*. BOT. [illegible] avons dû préférer à ce nom celui [illegible]cées (V. ce mot), sous lequel la [illegible] avait été primitivement établie. [illegible]

***CHEOBULA** (nom propre). BOT. PH. — [illegible] plante figurée, dans la *Fl*[illegible] t. 116, sous le nom de *Cheobula* [illegible] été encore rapportée à aucun genre, [illegible]son sans doute de la médiocrité du dessin [illegible] de l'absence de caractères exacts qui [illegible]mettent la détermination. (C. L.)

***CHEPORUS**. INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Féroniens Dej., établi par [illegible] et adopté par Latreille (*Règne animal*, t. [illegible], p. 396), ainsi que par M. le Baron de Chaudoir (*Bulletin de la soc. imp. de Mo*[illegible] 1838, n° 1, pag. 12 et 49). Ces deux derniers auteurs lui donnent pour type le [illegible]

is Fabr., se trouvant surtout en 'après M. Dejean, et caractérisé ent par son chaperon échan- (D.)

ELA, CHÉRAMÉLIER. BOT. h donne le premier nom à un Java qui appartient au genre ce mot), et lui a fait donner en ui de *Chéramélier*. (AD. J.)

ELLE et CHÉRAMELLIER. oms vulgaires du fruit du *Cicca*

OLIA. BOT. PH. — Nom d'une mone.

OLIER. BOT. PH. — Nom vul- nona cherimolia Lamk.

IA, Cass. BOT. PH. — Synonyme re, R. et P.

RIA, Hall. BOT. PH.—Syn. d'*Al-* b.

S. INS. — *Voyez* KERMÈS.

YLLÉES. *Chærophylleæ*. BOT. Richard a désigné sous ce nom l'ordre des Ombellifères, ayant g. *Chærophyllum*.

THÈQUE. *Cheropithecus*. MAM. n des Cynocéphales, adopté de- nom générique par M. de Blain-

US (χέρρος, désert, inculte). INS. Coléoptères tétramères, famille nides-Gonatocères, légion des ques, division des Pachyrhyn- hi par Dalman et adopté par r (t. I, p. 499, et t. V, p. 802), le 10 espèces, toutes de la Nou- de. Elles sont pour la plupart a taille; leur corps est court, eux, de couleur obscure; elles s. Type : *Curcul. infaustus* Oliv. (D.)

EA, Lin. REPT.— Syn. de *Vipera* id., esp. du g. Vipère connue sous petite Vipère, et qui se trouve ent dans les contrées septentrio- Europe. (P. G.)

INA (χέρσινος, terrestre). REPT. Chéloniens terrestres établi par iray, pour la Tortue anguleuse gulata), de Madagascar, laquelle, aucoup d'autres, n'a que 11 pla- les au lieu de 12. *Voy.* TORTUE. (P. G.)

***CHERSIS** (χέρσος, terrestre). ARACH. — Quoique cette coupe générique ait été primitivement désignée par Savigny sous le nom de *Chersis*, et ensuite, par Audouin, sous celui de *Platyscelum*, c'est, à notre avis, le nom de *Palpimanus* de M. Léon Dufour qu'il faut adopter, cet auteur ayant été le premier qui en ait fait connaître les caractères génériques. *Voyez* PALPIMANUS. (H. L.)

***CHERSITES.** REPT. — Aristote appelait χελώνη χερσαία, c'est-à-dire Tortue terrestre, les Tortues de terre connues de son temps; mais le nombre s'en est beaucoup accru, et les divers genres qu'elles ont permis d'établir ont été réunis en une seule famille. C'est pour cette famille que MM. Duméril et Bibron, dans leur *Erpétologie générale*, emploient le nom de *Chersites*. Les genres dont ils la composent sont les suivants : *Tortue*, *Homopode*, *Pyxide* et *Cinixys*. Le nombre en est plus considérable pour quelques auteurs; c'est ce dont il sera question à propos de ceux que nous venons de citer et principalement à l'article TORTUE. (P. G.)

***CHERSOTIS** (χέρσος, désert, inculte). INS. — Genre de Lépidoptères Nocturnes, établi par M. Boisduval, dans sa tribu des Noctuides (*Genera et index methodicus Lepidop. europ.*, page 103). Ce genre se compose de dix espèces retranchées par cet auteur des *Agrotis*, *Trachea* et *Noctua* de M. Treitschke. Les Chenilles sont cylindriques, allongées, avec des raies pâles, longitudinales; elles se nourrissent de plantes basses, se cachent pendant le jour et s'enfoncent dans la terre pour se changer en chrysalides. Le type de ce g. est la *Noctua rectangula* Fab., qui se trouve en Suisse et en France, dans le département des Basses-Alpes. (D.)

***CHERSUS** (χερσαῖος, terrestre). REPT. —Genre de Chéloniens, établi dans la famille des Chersites par Wagler, pour la TORTUE BORDÉE (*Testudo marginata*) d'Orient, dont le sternum est mobile en arrière. La TORTUE MORESQUE est aussi dans ce cas. Les *Chersus* ne forment, dans la méthode de MM. Duméril et Bibron, qu'une simple section du genre *Testudo*. *Voy.* TORTUE. (P. G.)

CHERSYDRE. *Chersydrus* (χέρσος, vipère; ὕδωρ, eau). REPT. — Genre de Serpents, établi par Cuvier, (*Règ. anim.*, II,

pag. 98), pour l'Acrochorde fascié, espèce de Serpent de mer de l'archipel indien. (P. G.)

CHERT. GÉOL. — Synonyme anglais d'Hornstein.

CHERVI ou **CHIROUIS**. BOT. PH.—Nom d'une espèce du g. *Sium*.

***CHESIAS** (surnom de Diane). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Phalénites de Latreille, établi par M. Treitschke, et adopté par nous, dans l'*Hist. nat. des Lépidopt. de France*, vol. VIII, 1re partie, pag. 497. Ce g. se compose de 7 espèces dans l'auteur allemand; mais deux seulement lui appartiennent réellement : ce sont les *Phal. spartiata* Fabr., et *Geom. obliquata* Hubn. Ainsi, M. Boisduval, dans son *Genera et ind. methodicus*, a eu raison d'en retrancher les autres esp., qu'il a réparties dans divers genres. Les caractères des véritables *Chesias* sont d'avoir les palpes s'élevant au-dessus du chaperon; les ailes en toit très aigu dans le repos, les supérieures étroites et lancéolées et les inférieures arrondies. Leurs Chenilles sont lisses, allongées, avec la tête globuleuse; elles se métamorphosent dans la terre. (D.)

***CHESNEYA** (lord Chesney, voyageur anglais). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Lotées-Galégées, institué par Lindley (*It. Chesn. inedit. c. ic.*), et ne renfermant encore qu'une espèce découverte sur les bords de l'Euphrate. C'est un arbrisseau très rameux, diffus, et dont toutes les parties sont couvertes de duvet. Les feuilles en sont imparipennées-quadrijuguées; les folioles subarrondies, apiculées; les stipules ovales, réfléchies; les pédoncules uniflores, bibractéolés au-dessous du sommet; les fleurs jaunes, épineuses, à étendard tomenteux. Ce genre se distingue surtout par la forme de son légume, d'abord comprimé, puis cylindracé, terminé en forme de bec par le style persistant, et rempli d'une pulpe sèche. (C. L.)

***CHÈTE.** *Chetum* (χαίτη, soie). INS. — M. Robineau-Desvoidy appelle ainsi une pièce tri-articulée des antennes de certains Myodaires, que les entomologistes désignent ordinairement sous le nom de *Soie* ou *Filet*. (D.)

***CHÉTIE.** *Chætia* (χαίτη, soie, crin). ANNÉL.—Hill, dès 1752, dans son *History of animals*, avait distingué sous ce [illegible] genre Dragonneau, appelé *Gordius* par Linné. *Voyez* DRAGONNEAU. [illegible]

***CHÉTOCÈRE.** *Chetocera* (χαίτη, [illegible] κέρας, corne). INS.—Genre de Diptères, établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*), et faisant partie de sa [illegible] des Palomydes, qui ne renferme [illegible] tribu portant le même nom. Ce genre est fondé sur une seule espèce trouvée [illegible] par l'auteur, et nommée par lui *C. [illegible]pennis*. (D.)

CHÉTOCÈRES. INS.— *Voy.* [illegible]

CHÉTODIPTÈRE (*Chætodon*, [illegible] don; δίπτερος, à deux nageoires [illegible]— Lacépède avait établi sous ce nom [illegible] le caractère du *Chætodon Plumieri* [illegible] par Bloch et par Gmelin, un genre pour distinguer le poisson ainsi [illegible] autres espèces du genre des Chétodons. Bloch ayant, comme il le dit, trouvé dans les manuscrits de Plumier, la figure d'un poisson voisin des Chétodons, la fit graver (pl. 211, fig. 1) sous le nom de *Chætodon Plumieri*, et caractérisa l'espèce par la présence de deux dorsales, [illegible]

Il ne fit pas attention qu'il gravait (pl. 212, fig. 2) évidemment la même espèce de poisson tirée aussi des manuscrits de Plumier, en se servant du travail de Broussonnet sur ce Chétodon, nommé par cet ichthyologiste *Chætodon faber*. Dans sa [illegible] édition, Bloch ne cite plus que cette seconde espèce; il oublie le *Chætodon Plumieri*. Ce silence me confirme dans l'opinion que les deux espèces sont semblables, et reposent sur des documents identiques. A l'article du *Chætodon faber*, Bloch n'a plus tiré son caractère de la [illegible] des [illegible] dorsales, non plus qu'à d'autres espèces, qui les ont cependant divisées [illegible] profondément. Tels sont les *Chæt. [illegible]*, *C. falcatus*, et d'autres. Lacépède ne travaillait que sur les ouvrages de Gmelin, a [illegible] génériquement sous un nom formé de la contraction des mots *Chætodon* et *Diptère*, la seule espèce à laquelle ces auteurs indiquaient deux dorsales. Il a fait reposer ce genre sur une espèce nominale. [illegible] le travail de Broussonnet, le nom de *Chætodon faber* doit être imposé à l'espèce [illegible] dans l'ouvrage de Lacépède, reparaît [illegible] le même, dans le genre Chétodon [illegible]

Squamipennes à dents en soie, s Chétodons et à deux dorsales, ent à trois groupes distincts, et e Chétodiptère de Lacépède re- ne erreur ou tout au moins sur emploi, on comprendra les rai- t déterminé à ne pas adopter le ous ce nom, par Lacépède. (VAL.)

ON. *Chætodon* (χαίτη, crin ; dent). POISS. — Genre de Pois- ar Linné, ou mieux par Artédi, six espèces appartenant en- d'hui au genre qui a conservé ination, après tout ce qui en a vement détaché par les ichthyo- ch et Lacépède ont d'abord re- Chétodons les genres Ampha- mpiprion, Pomacentre; et Cuvier, core plus loin la réforme, en a re- ylles, les Premnades, qui appar- es familles différentes de celles s, et a composé la famille, dans ace ce genre, de plusieurs autres e celui de Linné. Les genres Ho- anthopode, Chétodiptère de La- rtiennent à la même famille que s, les Heniochus, et autres gen- és par Cuvier. Ce grand maître : actuelle a préféré désigner cette e nom de *Squamipennes*. Il est egretter qu'il n'ait pas employé le *odonoïdes*, comme souvenir d'un de Linné. Toutefois, il ne faut ue les genres de la division des es à dents tranchantes, comme res, ou ceux de la tribu à dents mme les Raiis, sont caractérisés ose tout-à-fait opposée à la si- lu mot Chétodonoïde. Le nom de es présente donc l'avantage de les genres de cette famille sous nation qui leur convient sans ex- is il a cependant l'inconvénient, ien léger, de pouvoir s'appliquer ns qui, comme les Nébris, les les Chevaliers de la famille des ont, aussi bien que les Chéto- geoires couvertes d'écailles. Mais se souvenir que, dans les mé- irelles qui président à la distri- ères, les diagnoses des groupes sur l'ensemble des caractères, oisit, pour désigner la famille, celui qui paraît le plus saillant. Ce qui fait placer les Nébris et les Lépiptères dans la famille des Sciènes, c'est leur important caractère d'avoir le museau saillant en avant par l'avance de l'ethmoïde, en même temps que ce museau est caverneux ou lacuneux, et d'avoir la bouche petite et fendue sous le museau ; la présence des écailles sur les nageoires ne fournit ici qu'un caractère secondaire. Dans les Squamipennes, le museau n'est pas saillant, la bouche est fendue à l'extrémité, et les nageoires sont couvertes d'écailles. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet avec plus de détails à l'article SQUAMIPENNES (*voyez* ce mot).

Si le genre *Chætodon*, tel que Linné l'avait composé, forme la plus grande partie de la famille des Squamipennes, le genre auquel nous réservons aujourd'hui le nom de *Chætodon* comprend les espèces qui réunissent les caractères suivants : Le corps est comprimé, à peu près ovale, elliptique, quelquefois comme arrondi ; la queue courte et comme tronquée. La tête petite; la bouche peu avancée, très peu fendue; des dents grêles, flexibles, serrées comme les soies d'une brosse; les nageoires, et principalement la dorsale et l'anale, enveloppées jusqu'au bord par des écailles semblables à celles du tronc. Le palais et la langue lisses et sans dents; la membrane branchiostège soutenue par six rayons; les opercules sans armures ; de très fines dentelures au préopercule. Les rayons mous de la dorsale se continuent par une courbe à peu près uniforme et semblable à celle des rayons épineux et à celle du corps, de sorte que la portion molle de la nageoire dorsale est terminée en angle arrondi, ou ne se prolonge qu'en un filet délié.

Réduit à ces caractères, le genre est encore très nombreux en espèces ; on en compte plus de 60 qui peuvent se grouper entre elles par la distribution de leurs couleurs. Presque toutes en effet ont une bande noire qui descend du front à travers l'œil sur le bas de la joue ; nous l'avons nommée la *bande oculaire*. Mais après les espèces qui présentent ce caractère, quelques autres ont le corps traversé par des bandes verticales, obliques ou longitudinales. (*Voyez* l'atlas de ce Dictionnaire, Poissons, pl. 8, fig. 1). A la suite de ces deux premiers groupes, on peut placer les espèces dont les flancs sont semés

de petits points ou de petites taches brunes. Dans d'autres espèces, on ne trouve plus ces bandes ni ces points ; mais on voit, sur l'arrière du corps, une ou deux bandes interrompues, et une ou deux taches quelquefois liserées, et devenant un véritable ocelle. Il y a des espèces fort nombreuses qui ont quelques parties noires en arrière de la bande oculaire, et qui peuvent être réparties d'après la direction des stries ou lignes de reflets. Ainsi, ces lignes entourant chaque écaille couvrent le corps d'une espèce de réseau. Les stries sont longitudinales, ou verticales, ou forment des chevrons dont l'angle est dirigé en avant, ou bien encore les stries latérales obliques du dos croisent à angle droit les stries obliquo-latérales du ventre. A ces caractères, tirés de la direction des bandes ou des stries, se joignent des ocelles, ou des taches noires entourées d'un cercle blanc ou jaune. Enfin, quelques espèces se distinguent des autres par un fil que forme le prolongement de plusieurs rayons mous de la dorsale. Presque tous ces Poissons ont de 12 à 13 rayons épineux à la dorsale, mais d'autres n'en ont que 9, et 25 à 30 rayons mous.

Telle est la séparation des nombreuses espèces de ce genre, toutes étrangères, et principalement des mers des Indes-Orientales. On en voit des variétés infinies le long des côtes rocheuses. Elles se meuvent avec rapidité, se tiennent à de petites profondeurs comme pour montrer les teintes brillantes et variées dont elles sont ornées. Non moins parés que les Colibris ou les Souimangas, ces riches ornements de la classe des Oiseaux, ces Poissons reflètent les couleurs dorées des métaux ou éclatantes des pierres précieuses, relevées par des oppositions de taches ou de bandes noires qui contribuent par leur opposition à en accroître encore les jeux de lumière et le brillant. Ces couleurs si vives sont disposées sur des fonds rose, pourpre, azuré, et l'homme peut jouir de toutes ces beautés parce que les individus viennent jouer à la surface des récifs, et se détachent encore au milieu des couleurs vives et variées des coraux au milieu desquels ils vivent. Ce séjour les a fait quelquefois nommer *Klipvisch* (Poisson de roche) ; dans nos colonies américaines on les nomme souvent *Demoiselles* ; et sIediminutifs *Isabelita* ou *Catalineta*, sous lesquels les Espagnols les désignent, se rattachent à la même idée. Ils ont l'habitude de suivre en mer les corps en mouvement ; aussi les voit-on de temps à autre, dans la haute mer, éloignés de toute côte, mais groupés autour de bois flottants et entraînés par les courants. Ils aiment à se tenir longtemps dans le sillage des navires, et suivent quelquefois plusieurs jours le même bâtiment. On a même des exemples de Chétodons qui ont traversé l'Atlantique, et sont venus se faire prendre dans la Tamise. Schneider a remarqué avec sagacité que les Chétodons n'avaient pas échappé aux observations des anciens. Ce sont les Poissons désignés dans Élien par le nom de *Citharœdus*, et nous avons fait voir, dans notre Ichthyologie, que l'un de ses deux *Citharœdus* est un Holacanthe (*Holacanthus imperator* Lam.), et l'autre le *Chætodon vittatus*.

Plusieurs espèces de Chétodons présentent des particularités remarquables. *Voyez* surtout au mot PLATAX celles qui caractérisent les os de ces singuliers Poissons. (VAL.)

*CHÉTODONIDES. *Chætodonidæ*. POIS. — Nom donné par M. de Blainville à une famille de l'ordre des Poissons thoraciques ayant pour type le g. *Chætodon*.

CHÉTOLOXES (χαίτη, soie; λοξός, latéral, oblique). INS. — M. Duméril (*Zoologie analytique*, pag. 282) désigne ainsi une famille de Diptères dont le caractère principal est d'avoir des antennes à poil isolé, latéral, simple ou barbu.

Cette famille correspond au genre Mouche de Linné, et comprend 12 g. dont nous croyons inutile de donner la nomenclature, attendu qu'elle formerait double emploi ou confusion avec celle des familles de M. Macquart, dont nous suivons ici la méthode. (D.)

*CHÉTOPHORÉES. *Chætophoreæ*. BOT. CR. — (Phycées). Tribu de la famille des Zoospermées, créé par M. J. Agardh (*Linnæa*, XV, *Heft.*, IV, p. 450), et qui a pour type le g. *Chætophora*, Ag. (*voy.* ce mot). Ses caractères sont : Filaments rameux, articulés, à endochromes verts, décolorés à chaque bout, enveloppés d'une matière gélatiniforme qui les unit quelquefois entre eux en leur donnant la forme de frondes gélatineuses irrégulièrement divisées. Le mode de reproduction,

›n connu dans toutes, mais ›servé dans le *Draparnaldia*, ıe celui que nous avons dé- ›*psis*. Ces Algues vivent or- ıs les eaux douces, rarement s genres qui se rangent dans : *Bolbochæte*, Ag.; *Drapar-* ıætophora, Ag. (C. M.)

DROIDÉES. *Chætophoroi-* ca. — Synonyme de Chéto- ȝardh. (C. M.)

DES. *Chætopoda* (χαῖτη, δος, pied). ANNÉL. — M. de ıtème *d'Helminthologie* pu- dans le *Dictionnaire des* *es*, t. LVII) nomme ainsi atégorie des Vers annélides parties latérales du corps, its poils épineux inarticu- desquelles ils se meuvent pieds rudimentaires. Il les la similitude ou la dissem- ies dans chaque animal, et ou la variété de forme des ımes, en trois ordres, qui *riciens*, les *Paromocriciens* *iens*. Il sera question d'une e, à l'article VERS, de l'orga- ›rincipales singularités ob- animaux.

ıit, bien avant M. de Blain- groupe correspondant à ce- les, puisque, dans son *Ta-* *e des animaux*, publié en ait, comme première caté- e des Vers, ceux *qui sont* *ou de soies pour s'aider dans* . Mais depuis cette époque, nion; et, dans son ouvrage *nal*, les *Tubicoles*, les *Dorsi-* *branches sétigères* rempla- unique des Chétopodes. (P. G.)

RIENS. ANNÉL. — Une espèce e d'Annélides Chétopodes, ıer des Antilles, a servi à G. ıblissement du genre *Chæ-* *nim.*, t. III, p. 208, 1830); l'ont fait regarder avec rai- e-Edwards, comme devant lle particulière à laquelle ce né le nom de *Chétoptériens*. fait connaître une deuxième espèce de Chétoptère propre aux mers d'Europe.

G. Cuvier n'a donné que très peu de détails sur les Chétoptères; ceux que MM. Milne-Edwards et Sars ont publiés font bien connaître l'organisation extérieure de ces Annélides; mais on n'en a point encore étudié l'anatomie.

Le corps des Chétoptères est long et plus ou moins aplati. On ne lui distingue pas de tête proprement dite; mais il est néanmoins subdivisible en trois parties, comme celui des Chétopodes Hétérocriciens. La première partie est élargie, et plus ou moins disciforme-allongée; son bord antérieur est plus ou moins transversal. La bouche qui est au-dessous de ce rebord n'a ni trompe ni mâchoire. On remarque, à chacun de ses côtés, un tubercule ou une petite antenne.

Les pieds sont de quatre sortes. Ceux de la partie antérieure du corps consistent en une seule rame dorsale ayant l'aspect d'un cornet membraneux, et du fond de laquelle naît un faisceau de soies. Les pieds de la seconde sorte se composent de deux rames, dont la dorsale ressemble beaucoup, quant à son mode d'organisation, à celle des pieds de la première sorte, et dont la rame ventrale ne forme qu'un seul lobe charnu, qui, d'abord bien distinct, se soude bientôt avec celui du côté opposé pour former une sorte de bourrelet transversal impair. Les pieds de la troisième sorte, qui suivent les précédents, manquent aussi de soies à leur rame ventrale, dont chaque paire est confluente sous la ligne médiane; mais leur lame dorsale également dépourvue de soies, est représentée par un grand appendice membraneux et boursouflé, qui se confond avec son congénère, de manière à former une espèce de sac vasculaire dorsal et impair. Enfin les pieds de la quatrième sorte, qui occupent la partie postérieure du corps, se composent d'une rame dorsale, presque semblable à celle des pieds de la première et de la seconde espèce, et d'une rame ventrale formée de deux tubercules charnus bien distincts, et occupant toute la face inférieure du corps.

Les Chétoptères sont des Annélides nageuses. Ils ont pour retraite un tube de nature membraneuse. Voici comment on a caractérisé les deux espèces connues dans ce groupe :

Chétoptère a parchemin, *Chetopterus pergamentaceus* G. Cuv. (Edwards, *Annélides*, p. 281, pl. 8, f. 1 à 4; id. *Iconogr. du Règne anim.*, pl. 20, f. 2). — C'est l'espèce des Antilles. Elle a 6 à 8 pouces de longueur, et son corps est fort étroit, si ce n'est à la partie antérieure, à peu près large de dix lignes. La seconde paire de ses pieds, de la deuxième sorte, qui est la dixième de tout le corps, est très développée, et ses deux rames dorsales, soutenues par un grand nombre de soies, forment de chaque côté du corps une sorte d'aile, ce qui a valu à ces animaux leur nom générique.

Chétoptère de Norwège, *Chetopterus norvegus* Sars (*Beskrivelser*, p. 54, pl. 2, fig. 29.)—Cette espèce, découverte par M. Sars, auprès de Bergen, en Norwége, et que M. Bouchard Chantereaux nous a dit avoir retrouvée sur les côtes de France, à Boulogne, a la partie antérieure du corps partagée en dix segments pourvus de pieds sétigères; la deuxième en quatre segments réunis entre eux par une partie fort étroite, et la troisième en quatorze, tous pédigères. Sa bouche est munie d'une paire d'antennes plus prononcée que celles du *Chetopterus pergamentaceus*.

G. Cuvier écrit *Chœtopterus* et non *Chetopterus* comme M. Edwards. On a reproduit, à l'article chætoptère de ce Dictionnaire, le peu de détails donnés par Cuvier sur cette famille remarquable d'Annélides. (P. G.)

*CHETUSIA. ois. — Genre établi par le prince de Canino aux dépens du genre Pluvier, et dont le *Ch. Gregarius* est le type. (G.)

CHEVAL. *Equus*, Linn. mam. — Les animaux dont nous allons tracer rapidement l'histoire, forment, au milieu des Mammifères, un de ces groupes parfaitement distincts, d'autant plus embarrassants pour les zoologistes que leurs caractères, éminemment propres à les réunir en une famille naturelle, ne les rattachent aux autres groupes que d'une manière très éloignée. Le type idéal du Cheval n'a subi que des modifications légères pour donner naissance aux six espèces que nous connaissons; mais, en revanche, il n'a que bien peu de rapports avec les types plus généraux auxquels on a essayé de le rapporter. Aussi est-il peut-être un des meilleurs exemples à citer à l'appui des quelques idées générales que [illegible] rapidement indiquées ailleurs (l'article chiroptères de ce Dictionnaire).

De l'extrême ressemblance qu'[illegible] entre eux tous les Chevaux, il est [illegible] les naturalistes ont été généralement d'accord pour en former un genre [illegible]. M. Gray seul a eu l'idée de le [illegible] en deux sous-genres, dont le premier (*Equus*) ne renfermerait que le Cheval, [illegible] le second (*Asinus*) comprendrait les [illegible] tres espèces. M. Isidore Geoffroy [illegible] de peine à démontrer combien cette [illegible] était peu fondée, en rappelant que les caractères assignés par l'auteur anglais à [illegible] cun de ces deux sous-genres s'[illegible] souvent chez tous les deux. D'un autre [illegible] les différences extrêmes qui isolent le [illegible] dont nous parlons ont conduit les [illegible] listes à de grandes variations sur la place qu'on devait lui assigner, sur l'importance même qu'on devait lui attribuer dans les classifications zoologiques. Storr et [illegible] en ont fait un ordre distinct sans [illegible] sur le rang qui lui convenait. Dans les ouvrages de Linné, les Chevaux forment [illegible] genre de ses *Belluæ*, et sont placés [illegible] des Hippopotames. Pour Cuvier, ils [illegible] le type d'une famille (les *Solipèdes*) [illegible] Pachydermes, famille qui ne renferme [illegible] le genre Cheval. M. Isidore Geoffroy, [illegible] tage les Pachydermes en quatre [illegible] sous-divisées elles-mêmes en familles, place dans la dernière section et entièrement [illegible] la famille des Solipèdes, composée du seul genre Cheval, attribuant ainsi à [illegible] nière un degré d'importance supérieur à celui de la *famille*, mais inférieur à celui de l'*ordre*. *Voyez* les mots [illegible] dermes.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons assigner au genre Cheval les caractères suivants: Un seul doigt et un seul sabot à chaque pied; point d'ongles rudimentaires en arrière; de chaque côté du métacarpe et du métatarse des stylets osseux représentant deux doigts latéraux; trois incisives et six molaires à chaque mâchoire et à chaque côté dans les deux sexes. Les mâles ont en outre une petite canine en haut, et quelquefois aussi en bas; ces canines ne se voient presque jamais chez les femelles. On pourrait joindre à ces caractères déjà bien

existence de *châtaignes*, ou plares rugueuses, placées près du iembres antérieurs, et au-dessus t membres inférieurs. Ces plasistance cornée sont ou de sim-:ions épidermiques, ou des poils et ne sauraient être regardées :allosités amenées par le frottees parties sont complétement à s rapport. Au reste, nous dirous ne cette cause, regardée comme es callosités chez les Singes et ux, ne nous paraît nullement nce que quelques naturalistes, res Buffon, lui ont attribuée.

te les Chevaux ne vomissent jandie a découvert les causes de ce détaillée de leur tube digestif. est composé de deux parties disrtie supérieure est musculeuse, la partie inférieure est simstique. Elle aboutit à l'estomac obliquement en formant un car-bres très fortes tiennent con-mé, si bien que, même après la nal, il faut employer une grande ntroduire le doigt. Ceci nous ex-ent les contractions de l'estomac, u'elles sont aidées par celles des minaux, ne peuvent déterminer trograde des aliments. L'ouverte, au contraire, est toujours larrte, et doit laisser très facileles aliments, et surtout les boisac est simple et petit; mais en s intestins sont très volumineux, surtout est énorme. Il s'ensuit s Chevaux, la digestion doit être inale.

espèces du genre Cheval paraisn partagées sous le rapport des ucher général est délicat; et, r corps soit en entier recouvert s, on voit leur peau se froncer et u moindre attouchement, surl a lieu sous le ventre.

ue est douce. Leur lèvre supéusceptible de s'allonger et d'exéuvements assez étendus; aussi ils pour ramasser leur nourrient ils semblent s'en servir pour t palper certains objets. Le sens d'ailleurs aussi développé chez eux que chez les autres Herbivores. La conque auditive, dont les dimensions varient selon les espèces, est toujours assez grande chez les Chevaux, et leur ouïe paraît très délicate. Au moindre bruit imprévu, on les voit s'arrêter avec attention, en dirigeant leur oreille de ce côté.

Leurs yeux sont généralement grands, et à fleur de tête. La pupille a la forme d'un parallélogramme horizontal. La vue est excellente; et, bien que ce ne soient pas des animaux nocturnes, ils distinguent nettement les objets dans l'obscurité.

Le sens qui paraît être le plus exquis chez les Chevaux, c'est l'odorat, quoique l'appareil olfactif ne présente pas ici un aussi grand développement que chez les Carnassiers. Les narines sont très mobiles et séparées par un espace nu, mais non glanduleux. Lorsque l'animal veut reconnaître un objet qui lui inspire de la défiance, on le voit ouvrir largement les naseaux, comme pour ne perdre aucune des émanations qui peuvent s'en exhaler, et l'on assure que, dans l'état sauvage, il évente ainsi ses ennemis à plus d'une lieue de distance.

Les organes de la génération n'offrent rien de bien remarquable dans le genre qui nous occupe. La verge est grande, et contenue dans un fourreau dirigé en avant. Les testicules sont en dehors. Chez les femelles, on trouve quatre mamelles inguinales. La portée est de 11 à 12 mois, et les mères mettent bas en se tenant debout, ce qui ne s'observe que chez un très petit nombre de Mammifères.

Le genre Cheval se compose, de nos jours, de six espèces qui présentent de grandes ressemblances. Chez toutes, on trouve sur le corps un poil court et ras en été, qui s'allonge pendant la saison froide. Chez toutes, excepté peut-être chez le Cheval proprement dit, ce pelage tend à présenter des bandes alternativement claires et foncées. Toutefois, cette tendance est peu prononcée dans l'Ane et dans l'Hémione. Elle est, au contraire, très marquée chez le Couagga, le Dauw, et surtout le Zèbre. A ces différences de pelage correspondent des différences de patrie. Les espèces à robe uniforme sont asiatiques; les espèces à pelage zébré sont africaines. Ainsi, comme l'a fait observer M. Isidore Geoffroy, la division du genre en grou-

pes secondaires se trouve être exactement la même, soit qu'on la fonde sur l'appréciation des caracteres zoologiques, soit qu'on la déduise de leur distribution geographique telle du moins qu'elle étai avant d'avoir été altérée par l'industrie humaine. En effet, les six espèces qui composent ce genre appartiennent en propre à l'ancien continent, et tous les Chevaux américains, domestiques ou sauvages, proviennent d'individus importés d'Europe. De grandes étendues de terrains séparent d'ailleurs les localités d'où paraissent être originaires les espèces asiatiques et les espèces africaines. Il semblerait donc qu'il a existé pour le genre Cheval deux centres de création, un pour chacune de ces deux parties du monde.

A côté des caracteres zoologiques et anatomiques que nous venons d'indiquer comme étant communs à toutes les espèces du genre Cheval nous devons en signaler un autre, qui, quoique emprunté à un ordre de faits bien différent, ne nous paraît pas moins important. Nous voulons parler de l'instinct qui porte ces animaux à se réunir en troupes plus ou moins nombreuses et a accepter pour chef celui d'entre eux que sa force, son courage, et sans doute aussi son expérience, rendent digne de ce poste élevé. Cet instinct se montre avec la même force dans les espèces asiatiques et africaines. Effacé en apparence chez nos Chevaux domestiques, sans doute parce que l'occasion de se manifester lui manque il reparaît avec toute son énergie lorsque ces animaux, échappés à l'empire de l'homme, retrouvent leur liberté native. Mais alors se montre un fait qui nous semble bien remarquable, et sur lequel nous reviendrons plus loin Cet instinct, bien que restant le même au fond, se manifeste d'une manière différente dans des localités éloignées. Tandis que les Tarpans de la Tartarie vivent pour ainsi dire par familles composées seulement de quelques membres les sauvages descendants de la race espagnole, répandus dans les pampas de l'Amérique méridionale, forment des peuplades extrêmement nombreuses, où les individus se comptent par milliers.

Une autre particularité bien digne de remarque, c'est que toutes les espèces de Chevaux paraissent pouvoir se féconder mutuellement, et donnent naissance à des métis ou *Mulets*. Nous nous bornerons [illegible] le moment à citer quelques faits [illegible] renverrons à un article spécial pour [illegible] d'une manière générale cette [illegible] une des plus intéressantes dont [illegible] cuper la zoologie. *Voyez* MULET.

Examinons maintenant avec [illegible] détails chacune des six espèces que [illegible] avons nommées plus haut, en [illegible] par celle qui a fourni à bon droit le [illegible] nérique de ce groupe.

I. Le CHEVAL, *Equus caballus* Lin. [illegible] les animaux qui peuplent la surface [illegible] globe il en est quelques uns dont la [illegible] entièrement liée à celle de l'espèce [illegible] et qui semblent avoir été créés [illegible] mestiques. On dirait que l'auteur de [illegible] choses, en plaçant l'homme sur la [illegible] voulu l'entourer de serviteurs destinés [illegible] surer son existence et à lui faciliter la [illegible] quête de l'univers. A peine [illegible] soupçonner de quelle souche sont [illegible] Bœufs, et ce n'est plus qu'[illegible] sile que nous rencontrons les [illegible] leurs ancêtres. Nulle part on [illegible] de traces authentiques de Cheva[illegible] en est de même du Cheval. L'espè[illegible] entière est soumise ; elle est devenue [illegible] propriété. Si quelques individus échappés [illegible] cet empire ont, il est vrai, propagé [illegible] plaines de l'Asie et de l'Amérique [illegible] plus indépendantes celles-ci n'ont [illegible] encore oublié leur vieille [illegible], et lorsque le nœud coulant du [illegible], le lazzo du Mexicain viennent arrêter la [illegible] vagabonde d'un de ces enfants du [illegible] ou des pampas, celui-ci ne [illegible] connaître son maître, à reprendre le joug que ses pères avaient [illegible] coué.

De cette domestication complète du Cheval est née l'extrême difficulté de [illegible] ner sa patrie. Longtemps on a fait [illegible] a l'Arabie de la production de ce [illegible] quadrupède. Huzard est le premier [illegible] qui se soit élevé contre une opinion [illegible] créée par un assentiment universel, et [illegible] raisons par lesquelles il la [illegible] nous paraissent décisives. Les livres de Moïse ne parlent que des Chevaux d'Égypte, et nullement de ceux d'Arabie C'est [illegible] de l'Égypte que, d'après le livre des Rois, Salomon faisait venir les siens. [illegible]

ne les Syriens tiraient les leurs de ce ou de l'Arménie. Les écrivains nt ici d'accord avec les auteurs s la nombreuse cavalerie qui faide l'expédition dirigée par Xerxès rèce, on ne voit pas figurer les ux-ci sont montés sur des Chas le règne d'Auguste, Strabon dit, de l'Arabie, que ce pays produit x de toute espèce, *excepté des Che-* s, dans les premières guerres qui l'établissement de l'Islamisme on ne voit figurer de cavalerie mée de Mahomet ni dans celle mis, et dans l'énumération des ue le prophète recueille après la n'est nullement question du

combattue par Huzard vient le ce fait, que, depuis nombre race la plus parfaite de Cheent de l'Arabie. Mais comment rmée? Quelques témoignages ermettent de le soupçonner. d'Arrien, et peut-être bien ant, on exportait d'Égypte en hevaux destinés à être offerts le ce pays, comme le don qui tre le plus agréable. Plus tard, s grecs, guidés par le même sser en Arabie un assez grand s Chevaux de Cappadoce si essiens. On peut d'ailleurs supprelations commerciales ont dû ulement de la Perse, de la Mé- encore une des races les plus l'on tienne compte maintenant rêmes que prennent les Arabes la propagation et le perfectiones animaux, et l'on comprenle comment ils ont pu, chez eux, , au point que, dès 1272, Marcoir, à Aden, embarquer un grand Chevaux arabes qu'on y venait e tous les points de l'Inde. On à surtout comment ces Chevaux uérir, dans un intervalle de plus ns, les qualités précieuses qui les ujourd'hui à la tête de toutes les ues.

sidérations historiques qui précés en ajouterons quelques unes ns la nature même du Cheval. S'il était réellement originaire de l'Arabie, il devrait, rendu à lui-même, rechercher de préférence les pays chauds; car on sait que tout animal qui échappe à l'influence modificatrice de l'homme tend à se rapprocher autant que possible de ses premières conditions d'existence. Or, il n'en est pas ainsi. Les Chevaux sauvages qui habitent les vastes plaines de la Tartarie remontent en été vers le Nord. Ils ne s'avancent jamais à plus de trente degrés vers le Sud; et en hiver, bien loin de rechercher les vallées où ils trouveraient une espèce d'abri contre la rigueur de la saison, ils s'élèvent sur les montagnes dont le vent glacial du nord a balayé la neige.

Ces faits ne nous permettent pas d'embrasser ici l'opinion de Huzard, qui paraît pencher à regarder le Cheval comme originaire du centre de l'Afrique. Nous regardons cette espèce comme essentiellement asiatique, et née, soit sur le grand plateau central qui occupe une si vaste portion de cette partie du monde, soit au nord-est de la chaîne du Caucase.

Quoi qu'il en soit, tous les Chevaux sont aujourd'hui domestiques; et ceux à qui l'on donne l'épithète impropre de *sauvages*, ne doivent être regardés que comme une simple race. C'est à ce point de vue que nous en parlerons plus bas. Mais avant d'entrer dans ces détails, donnons d'abord une idée générale de l'espèce telle que nous l'avons journellement sous les yeux.

« La plus noble conquête que l'homme ait » jamais faite est celle de ce fier et fougueux » animal qui partage avec lui les fatigues de » la guerre, et la gloire des combats. — » Aussi intrépide que son maître, le Cheval » voit le péril et l'affronte; il se fait au bruit » des armes, il l'aime; il le cherche et s'ani- » me de la même ardeur: il partage aussi ses » plaisirs; à la chasse, aux tournois, à la » course, il brille, il étincelle. Mais docile au- » tant que courageux, il ne se laisse point » emporter par son feu; il sait réprimer ses » mouvements. Non seulement il fléchit » sous la main de celui qui le guide; mais » il semble consulter ses désirs; et, obéis- » sant toujours aux impresssions qu'il en » reçoit, il se précipite, se modère, ou s'ar- » rête et n'agit que pour y satisfaire; c'est » une créature qui renonce à son être pour

» n'exister que par la volonté d'une autre, » qui sait même la prévenir; qui, par la » promptitude et la précision de ses mouvements, l'exprime et l'exécute; qui sent » autant qu'on le désire, et ne rend qu'autant que l'on veut; qui, se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes » ses forces, s'excède et meurt pour mieux » obéir. »

Dans ce tableau emprunté au plus grand peintre qu'ait eu la nature, on regrette de ne pas voir quelques traits consacrés à des services non moins nécessaires et certainement plus utiles. Ce n'est pas seulement dans les hasards périlleux de la guerre et de la chasse, ou au milieu de brillantes fêtes, que l'homme a recours au Cheval. C'est encore lui qui, le premier peut-être, l'aida à défricher la terre qui le nourrit. C'est lui qui se charge de transporter ses fardeaux; c'est à sa force et à sa légèreté que son maître a dû de diminuer les distances, d'établir au loin des relations qui, sans lui, seraient impossibles. Jusqu'à ces derniers temps, il a été le seul lien entre les peuples éloignés des bords de la mer, et que séparaient de vastes plaines ou des chaînes montagneuses. Si, de nos jours, le génie inventeur de l'homme a su trouver dans la vapeur un moyen plus prompt encore pour répondre à son impatience, ce n'est là qu'un auxiliaire applicable à un petit nombre de cas, et jamais les locomotives ne feront une concurrence réelle au Cheval, si ce n'est sur un petit nombre de lignes exceptionnelles.

Nous examinerons plus loin, dans un article séparé, les races sauvages ou domestiques; nous essaierons de montrer les modifications que la servitude et la liberté, le changement de climat et la nourriture apportent dans les qualités physiques ou morales du Cheval. Ici nous esquisserons seulement son histoire naturelle pour ne pas trop la séparer de ce que nous avons à dire sur les autres espèces du même genre.

C'est au printemps, à cette époque où la nature semble secouer la torpeur où la jettent les froids de l'hiver, que le Cheval éprouve le besoin de se reproduire. Alors les mâles appellent les femelles par des hennissements à la fois graves et retentissants, et celles-ci leur répondent, quoique d'une voix moins forte. La gestation est de douze mois envi[ron] se délivre debout. Le poula[in] de poils, les yeux ouverts; bes, quoique proportionnel[lement] gues, ont assez de force po[ur] lui permettre de marcher. A[u bout de deux] ou trois ans, le jeune Che[val peut re]produire, et les femelles [sont plus] précoces que les mâles; ma[is] leur permettre de se livre[r aux] fatigants plaisirs de l'amou[r]; nés de ces alliances prématu[rées] mais d'une belle venue, e[t] puisent et se ruinent souve[nt] faut attendre l'âge de qua[tre ans pour] les Chevaux de trait, et ju[squ'à ...] ans pour les Étalons fins d[u] Limousin. Cette précaution [né]gligée est une des plus n[...] conservation des races.

Le poulain tette environ [...] assure que, pour avoir des [...]goureux, il est bien de le s[evrer] avant qu'il ait atteint cet âg[e ...] développement entier vers l[...] née. Cependant il est quelq[ues ...] raissent plus précoces. D[...] traire sont bien plus tardi[ves ...] dernières, nous signalerons [la] belle race limousine. On est[ime la durée en]tière de la vie du Cheval [...] viron, terme moyen.

La dentition du Cheval [...] assez uniforme pour perm[ettre ...] presque avec certitude, da[...] vidu jusqu'à une certaine é[poque ...] jours après la naissance, on [voit] deux incisives moyennes à [...] à trois ou quatre mois, il [...] tres à côté des premières; [les] dernières se montrent à l'[...] Ces dents de lait se rempl[acent dans le] même ordre, entre deux et [...] intervalles de six mois; de [...] vail de cette seconde dentiti[on ...] dix-huit mois ou deux ans. [...] ont, au moment où elles sort[ent ...] un creux placé à leur extr[émité ...] s'efface par le frottement, et [...] résulte fournit ainsi le [...] d'estimer l'âge du Cheval.

Les incisives de lait sont [...] plus étroites que celles de la [...]

collet est aussi plus marqué. A
ɩenviron les deux médianes com-
perdre leur creux ; à vingt mois
est ordinairement effacée dans
cisives qui ont paru en second
de deux ans on n'en trouve au-
dans les deux latérales. Nous
e ces dents de lait sont rempla-
seconde dentition. Les produits
ière perdent leur creux dans le
: les premières à la mâchoire
re quatre ans et demi et cinq
ıdes entre cinq et six ans; les
e sept et huit ans. Les incisives
ısent moins rapidement. Les
x moyennes disparaissent vers
ıée ; celles des suivantes vers
les des deux latérales vers la
cet âge, le Cheval *ne marque*
nes tirés des plis du palais,
molaires, du plus ou moins
es yeux, n'ont presque plus
ıins Chevaux ont des dents
té qu'elles résistent au frot-
ısent jamais. On les appelle
Cette particularité s'observe
ez les femelles que chez les
ontre surtout dans quelques
l' Europe, en particulier chez
onais.
rche au pas, trotte et ga-
ndre compte de ces diver-
a coutume d'examiner sé-
mouvements exécutés par
ıtre pieds ; mais il est beau-
le de les réunir deux à deux,
ainsi cette locomotion d'un
celle des bipèdes. Alors on
ocomotion qui nous occupe
ıt semblable chez les animaux
s et chez ceux qui n'en ont que
ci sa complication apparente
nt à ce que, dans certains cas,
des qui entrent dans la compo-
ıadrupède n'exécutent pas en
ı des mouvements identiques.
le pas et dans le trot, le *bipède*
la jambe antérieure, ce sera la
que le *bipède* gauche mettra en
. Il n'y a entre ces deux allures
le différence indépendamment
ıtitude des mouvements, c'est
s premier, le *bipède gauche* ne part pas en même temps que le *bipède droit*. Dans le galop comme dans la course des animaux à deux jambes, la locomotion n'est qu'une suite de sauts exécutés avec plus ou moins de rapidité ; mais, dans le petit galop, les deux *bipèdes latéraux* du Cheval sautent l'un après l'autre, et, de là, ces quatre temps que l'oreille reconnaît si facilement, tandis que, dans le galop à fond de train, ils exécutent simultanément les mêmes mouvements, et alors l'assimilation de cette allure à la course simple est frappante au premier coup d'œil. *Voyez*, pour plus de détails, l'article LOCOMOTION.

Indépendamment de ces trois modes naturels de locomotion, les Chevaux peuvent en prendre deux autres, qui sont un effet de l'éducation ou celui de la fatigue. Dans l'*amble*, les deux pieds d'un même côté partent à la fois et se portent simultanément en avant, puis ceux du côté opposé exécutent le même mouvement. Ici encore nous pouvons appliquer notre théorie. Mais, au lieu de considérer comme liés fonctionnellement deux à deux les deux membres d'un même côté, il faut faire la même supposition pour les deux jambes placées aux extrémités de l'animal : nos *bipèdes théoriques* seront donc, l'un *postérieur*, l'autre *antérieur*, au lieu d'être *latéraux*. On voit dès lors que l'amble résulte de ce qu'ils trottent en emboîtant le pas, si l'on peut s'exprimer ainsi. Dans l'*aubin*, où le Cheval galope du train de derrière pendant qu'il trotte du train de devant, cette décomposition du *quadrupède* en *bipède antérieur* et *bipède postérieur* est encore bien plus marquée. Ces deux allures, avons-nous dit, ne sont nullement naturelles aux Chevaux ; on les dresse à trotter l'amble, à cause de la douceur de mouvement qui en résulte. Quant à l'aubin, on l'observe surtout chez les Chevaux de diligence qu'on presse outre mesure, pendant qu'ils traînent un poids trop considérable pour obéir facilement aux saccades résultant d'un véritable galop.

II. L'ANE, *E. asinus* L.—Moins beau, moins brillant, moins intelligent que le Cheval, l'Ane n'est devenu notre serviteur que depuis une époque bien moins reculée, et son type sauvage, connu des anciens sous le nom d'*Onager*, habite encore les déserts de l'Asie où les Tartares lui donnent le nom de *Koulan*.

L'Onagre est de la grandeur d'un Cheval de moyenne taille ; sa tête est lourde ; ses oreilles sont moins longues que celles de nos Baudets communs. Son pelage est d'un gris ou d'un jaune brunâtre. Une longue bande brune s'étend sur la ligne dorsale d'un bout du corps à l'autre, et le poil qui la forme est floconneux et ondoyant, même pendant l'été. En hiver, cette espèce de crinière est moins distincte, parce que le corps entier se couvre d'une toison semblable. Une ou deux bandes grises coupent en croix cette ligne longitudinale à la hauteur des épaules. Les côtés de l'encolure sont sillonnés de lignes que forment des bouquets de poils relevés à contre-sens (*épis*).

Cette espèce sauvage était bien connue des anciens. On la trouve mentionnée dans les livres de Moïse, et même ce législateur la croyant d'une autre espèce que l'Ane domestique, défendit de les accoupler. Plus tard, cet animal figura dans ces fêtes somptueuses que les empereurs donnaient au peuple romain, comme pour le dédommager de la perte de sa liberté. D'après Jules Capitolin, l'empereur Gordien nourrissait entre autres animaux rares 30 Anes sauvages, et Philippe en fit paraître une vingtaine dans les jeux séculaires. Depuis, on avait presque perdu de vue cet animal, lorsque Pallas le retrouva et le décrivit avec son exactitude ordinaire, lors de son voyage en Russie, en 1773.

L'Ane paraît avoir la même patrie que le Cheval ; mais, partis sans doute d'un même centre de création, l'un fut porté plus au nord, l'autre plus au midi. Dans ses migrations périodiques, l'Onagre descend jusqu'au golfe Persique, et jusqu'à la pointe sud de l'Indostan. En revanche il ne paraît pas dépasser au nord le 45e degré de latitude. Dans ces voyages, il suit la même tactique que le Cheval. Réunis en hordes innombrables, les Anes sauvages traversent les déserts de l'Asie sous la conduite de chefs dont les ordres sont exécutés avec une admirable ponctualité. S'ils viennent à être attaqués par les Loups, ils se rangent en cercle, en plaçant au centre les Poulains et les vieillards, frappent leurs ennemis des pieds de devant, les déchirent par de cruelles morsures, et remportent toujours la victoire. Mais l'Onagre trouve dans l'homme un ennemi plus redoutable. Celui-ci lui déclare la guerre pour améliorer ses races domestiques, pour [...] peau, avec laquelle il fait le c[...] nourrir de sa chair, qui pa[...] pour un mets des plus délic[...] de sa course le dérobe ass[...] une attaque ouverte ; mais il [...] dre aux piéges, aux nœuds co[...] souvent dans les embuscad[...] dent ces peuples chasseurs [...]

Si le Cheval n'existait pas [...] l'Ane serait pour nous le pr[...] maux. C'est la comparaison [...] L'Ane sauvage et le Cheval r[...] sont à peu près de même tail[...] gre est plus fort et plus agile. [...] l'un est-il l'objet de tant de s[...] tre de tant de dédain ? Cette [...] sans doute à la supériorité in[...] Cheval. Toutefois, nous aurion[...] l'espèce de l'Ane d'après le[...] abâtardis par les mœurs et [...] froid que nous trouvons dan[...] gnes. En Perse, où l'on élève [...] Anes domestiques, l'espèce s'[...] blement anoblie. Leur taille [...] Chevaux ; leurs formes sont [...] tes, leur physionomie animée [...] Employés à tous les usages q[...] sont l'apanage des Chevaux, [...] mêmes services, et la rapidi[...] selle est si bien connue que l[...] sans préfèrent cette monture [...]

III. L'HÉMIONE ou DZIGGET[...] *nus* Pallas. — Aristote et Elie[...] mentionné cet animal comm[...] l'Ane sauvage et du Mulet [...] dernes l'avaient perdu de vue, [...] serschmidt le reconnut et le [...] Mulet fécond d'Aristote. Mai[...] qui, dans un de ses beaux Mé[...] crivit le premier avec beauc[...] lui donna le nom qui lui a ét[...]

L'Hémione mérite complète[...] par la ressemblance qu'il offre [...] le Cheval par les parties an[...] tronc, avec l'Ane par les postéri[...] présente le même mélange ; pa[...] celle rappelle celle de l'Ane, et ce[...] par sa forme. On peut en di[...] oreilles qui, un peu moins lon[...] les de l'Ane, se rapprochent de c[...] val par leur coupe et par leur i[...] Un trait qui n'appartient à auc[...]

ious servent de terme de com-
ıst la forme des narines. Chez
eurs ouvertures simulent deux
ınt la convexité est tournée en

le l'Hémione est formé d'un poil
La couleur en est presque uni-
lanche pour les parties infé-
rnes, isabelle pour les portions
upérieures. Ces deux couleurs
sensiblement l'une dans l'au-
externe des membres, on ob-
ues barres transversales d'une
s pâle. La crinière, qui com-
t en avant des oreilles, s'étend
rot en diminuant insensible-
ueur : les poils qui la compo-
âtres. Elle semble se continuer
de même couleur qui règne
le la ligne dorsale, s'élargit
uvant, se rétrécit assez brus-
s avoir dépassé les hanches, et
ner en pointe sur le haut de la
s, dans sa plus grande étendue,
e poils aussi ras que le reste
On trouve seulement à l'extré-
uet de crins noirâtres.
escription abrégée, nous avons
grand nombre de détails qu'on
un Mémoire très intéressant,
I. Isidore Geoffroy, dans les
ales du Muséum.
le du Jardin des Plantes pos-
ment (1843) quatre Hémio-
Trois ont été envoyés par
r ; le quatrième est né à la
e 25 Juillet 1842. L'autre fe-
vait mis bas également à peu
le époque ; mais le petit mou-
mbre de la même année, des
maladie très fréquente chez
dans le jeune âge, la diar-
uve en ce moment dans les ga-
éum. Nous pensons qu'on nous
décrire les diverses livrées que
es Solipèdes. Nous allons le
i de mots, et d'une manière
avec la description de l'adulte
I. Isidore Geoffroy.
Hémione mort à l'âge de moins
is avait encore la même robe
nt de sa naissance. Ses pro-
t élégantes, et il n'a pas ces longues jambes qui défigurent le poulain. Le sabot est encore plus comprimé que chez l'adulte. La tête, un peu moins forte proportionnellement, est surtout moins haute. La teinte isabelle tire sur le rougeâtre à la hauteur des côtes. Partout ailleurs elle est plus pâle que chez l'adulte. Les zébrures des membres semblent remplacées par un réseau isabelle à peine sensible. Vers la ligne dorsale, la couleur des flancs passe insensiblement à une teinte blanchâtre : en même temps le poil s'allonge et se relève contre la crinière. Celle-ci s'étend depuis la tête jusque vers le tiers supérieur de la queue. Les poils qui la composent ne sont pas assez raides pour mériter le nom de crins, et ont quelque chose de laineux. Leur longueur est de 9 centimètres sur le cou : ils se raccourcissent insensiblement, et n'ont plus que 5 centimètres sur le milieu du dos ; mais ils s'allongent de nouveau sur les hanches, où ils ont près de 8 centimètres. Cette prolongation de la crinière couvre tout l'espace qu'occupera plus tard la bande noire. La couleur de cette crinière varie : sur le cou, les poils placés dans l'axe sont roux ou noirâtres ; sur les bords se trouvent des flocons de couleur blanchâtre. Au-delà du garrot, les poils sont roux dans leur plus grande étendue, et blancs à leur extrémité. Le pinceau qui termine la queue est composé, au centre, de poils noirâtres entourés de poils blancs. Ce pinceau naît par une pointe qui se prolonge sur la ligne médiane de la queue jusque vers le tiers moyen. Voici quelques mesures prises sur ce jeune individu, qui a été monté avec le plus grand soin :

Hauteur au garrot.	0m,815
— *id.* aux hanches.	0 ,85
Longueur de l'extrémité du museau à l'origine de la queue. . . .	1 ,11
Longueur de la tête.	0 ,325
— *id.* de la queue, bouquet compris.	0 ,35
Hauteur à partir du plan de position jusqu'à l'extrémité supérieure du canon antérieur.	0 ,25
id. jusqu'à l'extrémité du canon postérieur.	0, 41

Le poulain d'Hémione encore vivant, et qui aujourd'hui (Janvier 1843) a près de six

mois, a grandi très rapidement. Sous tous les rapports, il semble tenir le milieu entre celui que nous venons de décrire et les Hémiones adultes. Ses formes sont déjà presque identiques, et ses couleurs encore moins vives, le sont pourtant plus que chez le poulain mort, excepté sur les côtes, où la nuance rougeâtre a disparu. Le poil qui couvre le corps tout entier est long et légèrement floconneux, ce qu'on ne saurait attribuer à la saison puisqu'il n'a pas changé chez les adultes. La crinière, d'une teinte noirâtre déjà assez prononcée, se prolonge au-delà du garrot par des poils longs, mais clairsemés. Les poils qui occupent la place de la bande dorsale sont d'un brun roux. Sur la croupe, ils ne sont pas plus longs que ceux du reste du corps ; mais vers les hanches ils s'allongent du double, et cette *crinière postérieure* se prolonge également sur la queue, de manière à joindre presque l'origine du bouquet terminal qui remonte aussi plus haut.

L'Hémione se trouve en grand nombre dans le pays de Cutch, au nord de Guzarate. On ne peut les prendre qu'avec des piéges, leur course étant plus rapide que celle des meilleurs Chevaux arabes. Il paraît qu'on pourrait les apprivoiser avec assez de facilité. M. Dussumier assure qu'à Bombay, on s'en est servi comme Chevaux de selle et de trait. Les Hémiones de la ménagerie sont encore loin de cet état de soumission ; cependant ils connaissent leur gardien, et le jeune poulain vient le flatter quand il lui apporte sa nourriture. L'extrême vivacité qui semble former le fond du caractère de ces Solipèdes, serait peut-être la plus grande difficulté qu'on aurait à vaincre pour les amener à un état de domestication ; mais, et en cela nous partageons entièrement l'opinion de M. Isidore Geoffroy, l'acquisition d'une nouvelle espèce domestique nous paraît avoir assez d'importance pour qu'on ne doive pas reculer devant quelques obstacles.

IV. Le Couagga, *E. quaccha* Gmel. — Les trois espèces que nous venons d'examiner appartiennent à l'Asie : il nous reste à parler de celles de l'Afrique. Nous placerons à leur tête le Couagga, comme celle qui présente le plus de rapports avec ses congénères asiatiques. En effet, ce Solipède rappelle assez bien les formes du Cheval par la légèreté de sa taille, la petitesse de sa tête, de ses oreilles ; mais il a la que[illegible] dorsale et les barres transvers[illegible] D'un autre côté, les zébrures [illegible] partie antérieure de son corps [illegible] ainsi dire, le cachet que lui a[illegible] centre de création d'où il éma[illegible]

La taille du Couagga est celle [illegible] de moyenne grandeur : sa haut[illegible] est d'environ 4 pieds. Le fond [illegible] la tête et sur le cou est brun [illegible] le dos, les flancs, le haut des [illegible] d'un brun clair qui pâlit et [illegible] gris roussâtre sur le milieu des [illegible] parties internes et inférieures [illegible] sez beau blanc. Sur le fond [illegible] et du cou sont des raies d'un [illegible] rant sur le roussâtre. Le nomb[illegible] tion de ces raies paraissent va[illegible] et les individus. Une ligne [illegible] long de l'épine, et descend [illegible] queue comme chez l'Hémion[illegible] de cet animal est courte et [illegible] générale est coupée par des [illegible] correspondantes aux raies du [illegible]

Le Couagga paraît être propr[illegible] les plus méridionales de l'Afriq[illegible] en grand nombre les karoos [illegible] la Cafrerie, où il se nourrit de [illegible] ses et d'une espèce particuli[illegible] Comme les autres Chevaux, il [illegible] qui se mêlent souvent aux troup[illegible] bres. Les voyageurs lui ont [illegible] *Cheval du Cap*, et il paraît [illegible] sous tous les rapports. Il s'a[illegible] ment, et les colons hollandais [illegible] l'habitude d'en élever avec [illegible] naire, qu'il défend avec [illegible] animaux féroces, et surt[illegible] Hyènes.

La ménagerie du Muséum a [illegible] dant quelque temps un Coua[illegible] mourut à l'âge de dix-huit [illegible] l'aspect des Chevaux et des An[illegible] à diverses reprises son cri [illegible] vainement de le croiser avec [illegible] mais on sent combien peu on [illegible] comme décisif l'insuccès qui [illegible] tative isolée.

V. Le Dauw, *E. montanus* Burch[illegible] espèce, qui a été la dernière [illegible] tenir le milieu entre le Zèbre et l[illegible] Elle se rapproche davantage de [illegible]

ses proportions, tandis que
lle davantage la robe carac-
mier.
uw est à peu près de 3 pieds
rot ; sa longueur de 4 pieds
d du pelage est isabelle sur
ieures, blanc aux parties in-
e dessus du corps est rayé
ou bruns, transverses en
s en arrière, se ramifiant et
surtout dans le milieu du
du museau est noir : de ce
atorze rubans noirs. Sept se
hors se réunissent sur le
nombre égal de lignes de
qui partent à angle pres-
mmet de la tête, et vien-
se les premières, des espè-
Les autres se dirigent obli-
joues, et se réunissent aussi
e d'autres bandes venant de
hoires. Les rubans noirs du
nt sur la crinière, qui est
ment noire et blanche. Le
lu cou se divise sur le bras
dans lequel s'en inscrivent
autres. La queue est toute
e pelage est ras, excepté à la
rinière. Celle-ci est raide, et
comme dans le Cheval sur
s. *Voyez* l'Atlas de ce Dic-
mifères, pl. 10, fig. 2.
re de la femelle en ce qu'il
que ses rubans sont moins
. L'un et l'autre ne portent
u'aux membres antérieurs.
moment, à la ménagerie du
âle et une femelle de Dauw
é, et qui l'habitent depuis
es. Ils s'y sont même propa-
dernière (1842), au mois de
melle a mis bas un poulain,
t beau. Ces animaux parais-
vec plaisir les soins de leur
reconnaissent fort bien. Ce-
it loin d'avoir perdu le sou-
r de leur ancienne indépen-
is un accès de colère, l'un
a cuisse à l'homme qui le soi-
s accidents de ce genre arri-
ment aux gens qui soignent
rovenant des races les plus
us n'en restons pas moins bien convaincus que le Dauw, comme tous ses congénères, pourrait être soumis à notre empire. Peut-être même, à cause de la force de ses membres, qui semblent annoncer à la fois beaucoup de vigueur et de légèreté, pourrait-on en retirer des avantages au moins pareils à ceux qu'on a trouvés en Orient dans la domestication de l'Onagre.

Le Dauw sauvage habite le Cap, et sans doute une étendue considérable de l'Afrique montagneuse.

VI. Le Zèbre, *E. zebra* Linn.—Quoi qu'en ait pu dire Buffon, le Zèbre n'est nullement supérieur au Cheval par la beauté des formes ; et, sous ce rapport, il ressemble singulièrement à notre Ane domestique. Mais sa taille est bien plus élevée, et la richesse de sa robe, que tout le monde connaît, suffirait seule pour le séparer nettement de toutes les autres espèces du même genre. Le fond de ce pelage est blanc, glacé de jaunâtre, et cette teinte règne seule sous le ventre et à la partie supérieure et interne des cuisses. Partout ailleurs, elle est rayée de bandes dont la direction est perpendiculaire à l'axe de la partie qu'on observe, excepté sur le chanfrein où cette direction est longitudinale. La couleur de ces bandes est rousse sur le museau, partout ailleurs leur teinte est noire ou d'un brun presque noir. Leur nombre paraît être constant dans certaines parties du corps : on en compte 8 sur le cou, 2 sur l'épaule, 12 sur le tronc. Chaque cuisse en présente 4 plus larges que les autres qui en dessinent très bien la convexité. Le reste des membres, les oreilles, etc., sont irrégulièrement rayés de noir et de blanc, et le tour du museau est tout entier d'un brun noirâtre.

Le mâle et la femelle se ressemblent. Les jeunes Poulains naissent avec les couleurs de l'espèce, seulement le brun est plus pâle.

La ressemblance qui existe entre le Zèbre et l'Ane avait depuis long-temps fait penser que ces espèces pourraient se croiser et donner naissance à des métis. Cette expérience a été tentée pour la première fois en Angleterre par lord Clive, qui, suivant Buffon, n'y put réussir qu'en faisant peindre un Ane de manière à simuler un Zèbre. Nul doute que la femelle mise en expérience n'eût reconnu une supercherie aussi grossière, si la nature ne l'eût disposée à rece-

voir les caresses d'un animal aussi voisin. Aussi les essais de lord Clive renouvelés à la ménagerie avec un Zèbre femelle ont-ils été couronnés de succès, sans qu'on ait eu recours à aucun artifice. Son accouplement avec un Ane d'Espagne de forte race fut fécond, et au bout d'un an et quelques jours, elle mit au monde un métis qui vit encore aujourd'hui. Plus tard, on essaya de la réunir au Cheval, ce qui se fit également sans difficulté; mais malheureusement elle mourut au huitième mois de sa grossesse. Le fœtus, avec les formes du père, avait une partie de la robe de la mère. Ces expériences paraissent prouver que toutes les espèces de ce genre peuvent se féconder entre elles, ainsi que nous l'avons déjà dit.

On a longtemps regardé le Zèbre comme un animal indomptable. Les faits avancés par Buffon et quelques autres auteurs sur des équipages formés par cet animal ont été démentis, et l'on serait peut-être encore dans le doute à cet égard, sans les observations faites à la ménagerie sur la femelle dont nous venons de parler. Ce Zèbre, qui avait été pris jeune, et avait appartenu au gouverneur du Cap, était fort doux, et se laissait approcher, conduire et mener presque aussi facilement qu'un Cheval bien dressé.

Aristote et ses commentateurs ne paraissent pas avoir connu le Zèbre; mais il a dû figurer dans les spectacles sanglants des cirques romains. Philippe rapporte que Caracalla tua dans un seul jour un Éléphant, un Rhinocéros, un Tigre et un *Hippo-Tigre*. Le même auteur, dans un autre passage, raconte que le préfet du prétoire, Plautius, fameux par ses brigandages administratifs, envoya des centurions dans les îles de la mer Erythrée pour y enlever les Chevaux du soleil *semblables à des Tigres*. Ces deux expressions ne peuvent évidemment se rapporter qu'à notre Zèbre. Diodore de Sicile paraît aussi avoir parlé de cet animal dans sa description des pays troglodytes, mais d'une manière assez obscure. Au reste, il n'est pas surprenant que les Romains aient eu connaissance de cet animal; car, bien que sa véritable patrie semble être le Cap, l'espèce s'étend dans presque toute l'Afrique orientale, et elle est très commune au Congo et en Abyssinie.

Chevaux (Races).

Section I. *Races libres*, ou [illegible], *Races sauvages*.

Nous avons déjà dit que le Chev[illegible] pas à l'état sauvage, et nous part[illegible] cela l'opinion des zoologistes qui ont [illegible] approfondi la question. Cependant [illegible] auteurs ont admis la manière de v[illegible]sée. Ils se fondent sur les récits de [illegible] voyageurs, et sur ce qu'on sait des C[illegible] qui vivent en liberté dans les [illegible] l'Asie. Examinons rapidement la [illegible] ces diverses objections.

Hérodote raconte que, sur les [illegible] l'Hipanis, en Scythie, il y avait des C[illegible] sauvages qui étaient blancs, et que [illegible] partie septentrionale de la Thrace, il [illegible] trouvait qui avaient le poil long de [illegible] doigts par tout le corps. Aristote cite la S[illegible] Pline, les pays du Nord; Strabon, les A[illegible] et l'Espagne comme possédant des Ch[illegible] sauvages. Tous ces témoignages ne p[illegible] évidemment s'appliquer qu'à des races [illegible] logues à celles dont nous parlerons [illegible] l'heure. Nous en dirons autant de [illegible] Cardan rapporte au sujet de l'Écosse [illegible] Orcades; Olaüs, de la Moscovie; D[illegible] l'île de Chypre; Struys, de l'île de [illegible] Dans le peu de détails donnés par ce[illegible] teurs, on trouve toujours quelques [illegible] traits caractéristiques des *Tarpans*, [illegible] vaux libres de l'Asie, mais rien qui [illegible] faire supposer qu'ils ont vu des Chevaux [illegible] descendus de races primitivement [illegible] voisées.

Léon l'Africain assure avoir vu [illegible] en Numidie, un poulain sauvage dont le p[illegible] était blanc et la crinière crépue; [illegible] consigné ce fait, en ajoutant que les Chevaux [illegible] sauvages de l'Arabie et de la Libye [illegible] petits, de couleur cendrée, et si rapides [illegible] course qu'aucun Cheval domestique ne p[illegible] vait les atteindre. Il est à présumer, [illegible] tout d'après cette dernière particularité, [illegible] ces prétendus Chevaux sont des Onagres, [illegible] Anes sauvages.

Les seuls faits bien authentiques sur [illegible] quels s'appuient les partisans de l'opinion que nous combattons sont empruntés à l'his[illegible] toire des Chevaux qui vivent en liberté [illegible] les déserts de l'Asie, et qu'on nomme *Tar[illegible] pans*. Voyons jusqu'à quel point les [illegible]

ils en tirent peuvent être justes.
rpans se distinguent par les carac-
ants : La tête est grande proportion-
t au reste du corps ; le front bombé
des yeux ; le chanfrein droit ; les
lus longues que celles de nos Che-
estiques, sont habituellement cou-
rrière ; le pourtour de la bouche
aux garnis de longs poils. Leurs
ont plus longs et plus forts, et
re se prolonge au-delà du garrot.
poil *quelquefois* long et ondoyant
ras.
cription empruntée à un des na-
ui ont embrassé l'opinion que
ons à réfuter, ressemble sous
ports à celle que d'Azara nous a
Chevaux libres de la Plata. Pour
r origine est bien connue, et
ls tirent leur origine des Che-
ls échappés à leurs maîtres de-
ête du Nouveau-Monde. Dans
e l'Amérique du Sud, comme
es de l'Asie, le Cheval rendu à
er du une partie des belles for-
ait à l'education. Sa taille a
jambes et sa tête ont grossi ;
sont allongées et rejetées en ar-
l est devenu plus grossier ; et,
arquable, nous retrouvons
ces Chevaux dont le poil
eux semblerait devoir être
mats rigoureux. Deux siècles
suffi pour produire en Amé-
presque entièrement sem-
qu'on regarde en Europe
sauvage primitif.
ailleurs ne laisse aucun doute,
ve, dans les steppes qui s'é-
Don, l'Ukraine et la Crimée,
i ressemblent en tout aux
on connait parfaitement l'o-
les descendants de quelques
pés de l'armée de Pierre-le-
son expédition contre la ville
uoi voudrait-on assigner une
te a des races qui présentent
mêmes caractères ?
, il est vrai, sur quelques cir-
pelage, et plus encore sur ce
que les Alzados, ou Chevaux
Amérique reviennent sans peine
mestique, tandis que les Tarpans sont indomptables. Ces deux assertions sont également contredites par le rapport des voyageurs. On sait que les Cosaques et les Tartares montent souvent ces prétendus Chevaux sauvages dont ils s'emparent à l'aide de nœuds coulants ; et, d'autre part, Buffon assure que les Chevaux libres de Saint-Domingue et de la Virginie sont, même après avoir été dressés, très revêches et ombrageux.

Quant aux différences présentées par la robe de ces Chevaux, dans l'ancien et le nouveau continent, elles sont presque nulles. En Asie, pas plus qu'en Amérique, on ne trouve de Cheval pie dans ces hordes errantes ; les noirs sont très rares dans les deux localités ; mais en Europe, les couleurs les plus communes sont le brun, l'isabelle et le gris de souris, selon Forster ; en Amérique, le bai-châtain, au rapport de d'Azara. Sur l'un et l'autre continent, on en trouve d'ailleurs de toutes les couleurs, et ce peu de fixité dans les teintes du pelage serait seule une preuve décisive en notre faveur, car elle est contraire à ce qu'on observe dans toutes les espèces sauvages.

La seule différence réelle qui existe entre les Tarpans et les Alzados s'observe dans la manière dont ils appliquent l'instinct d'association qui leur est commun. Les premiers vivent en petites troupes de 15 à 20, toujours composées d'un seul mâle, de ses femelles et de leurs poulains. Les Alzados, au contraire, se réunissent en nombre immense. D'Azara assure qu'on en rencontre des troupeaux composés de plus de dix mille individus. Il nous paraît qu'on peut assez facilement rendre compte de ce qu'il y a de singulier, au premier abord, dans le fait que nous rappelons ici. Les Tarpans vivent dans un pays où ils n'ont en général à combattre que des ennemis assez faibles. Les Loups seuls, et pendant l'hiver seulement, peuvent leur faire courir quelque danger. En Amérique, au contraire, les Chevaux rendus à la liberté avaient à se défendre contre de grandes espèces de Chats, bien autrement redoutables, et, de là, pour eux, la nécessité de se réunir en plus grand nombre. D'ailleurs, la nature même des lieux se prêtait à la vie en commun de ces peuplades vagabondes par la vaste étendue et la fertilité des plaines qu'elles parcourent ; tandis que, sous ce

dernier rapport surtout, les landes du nord de l'Asie laissaient beaucoup à désirer. Enfin les observations de M. Roulin paraissent démontrer que ces grandes troupes d'Alzados résultent seulement de la réunion peut-être fortuite de familles semblables à celles des Tarpans. En Amérique comme en Sibérie, chaque étalon possède un certain nombre de juments qu'il protége avec courage et surveille avec jalousie. Pendant le jour, ces familles se réunissent et se mêlent pour paître en commun ; mais, tous les soirs, les mâles rassemblent leurs femelles, et chaque petite bande, sous la conduite de son chef, gagne sa retraite de nuit. Celle-ci est une espèce de gîte dont on ne change que par nécessité.

Au reste, quel que soit le nombre de Chevaux qui se sont ainsi réunis, leurs mœurs restent les mêmes. Ils mènent toujours une vie errante au milieu des pâturages où ils trouvent leur nourriture. Chaque bande occupe un canton d'une étendue proportionnée à ses besoins, le regarde comme son domaine, et en défend l'approche aux hordes étrangères. Le fourrage vient-il à manquer, on se met en route sous la conduite des chefs. Ce doit être pour les voyageurs un spectacle à la fois admirable et terrible que celui de ces migrations de dix mille Chevaux traversant en liberté les plaines sans bornes du Nouveau-Monde, et ébranlant le sol sous leur galop cadencé. Précédés par des éclaireurs, ils marchent en colonne serrée que rien ne peut rompre. La colonne elle-même est subdivisée en pelotons, tous composés d'un mâle et de ses femelles. L'avant-garde signale-t-elle une caravane, un gros de cavalerie, aussitôt les mâles qui se trouvent en tête se détachent, vont reconnaître de l'œil et de l'odorat. Puis, au signal de l'un d'eux, la colonne entière charge l'ennemi, ou bien se détourne et passe à côté, en invitant par des hennissements graves et prolongés les Chevaux domestiques à les rejoindre. Il est rare que cet appel ne soit pas entendu ; et, à l'approche de ces Alzados, les voyageurs doivent se hâter d'attacher solidement leurs Chevaux, pour les mettre hors d'état de fuir. L'oubli de cette précaution entraînerait presque à coup sûr la perte de leurs montures.

Ce n'est pas seulement dans l'Amérique du Sud que les Chevaux se sont [illegible] tipliés à l'état sauvage. On en [illegible] lement dans la Floride ; mais les [illegible] ont été obligés de les détruire, [illegible] voir conserver leurs Chevaux [illegible] qui se laissaient trop facilement [illegible] par ces individus affranchis.

A côté de ces races qui ont reconquis [illegible] leur liberté première, il s'en trouve [illegible] sieurs qui servent pour ainsi dire [illegible] diaires entre elles et les races les [illegible] rement soumises. Il faut ranger [illegible] nombre les Chevaux d'Islande, que [illegible] maîtres laissent paître sur les [illegible] sauf à les reprendre quand le [illegible] fait sentir. On doit encore y rapporter [illegible] troupeaux que les Cosaques du Don [illegible] sans les garder dans les déserts de l'[illegible] et qui obéissent moins à leurs propriét[illegible] qu'aux chefs qu'ils se sont choisis. Nous [illegible] cerons à côté de ces derniers les Chev[illegible] la Finlande, qui passent l'été dans une [illegible] pendance absolue, vivant en troupes à la [illegible] nière des Tarpans, mais qui reviennent [illegible] dant l'hiver au toit qu'ils connaissent. [illegible] nous mettrons dans la même catég[illegible] Chevaux de la Camargue ou delta du [illegible] On croit dans le pays que ces derniers [illegible] viennent de Chevaux barbes [illegible] par les Sarrasins sur cette plage [illegible] de quelques unes des descentes [illegible] saient jadis sur nos côtes. Entière[illegible] à elle-même, cette race a sans [illegible] néré ; mais elle est encore fort belle, [illegible] tout conservé la plupart des [illegible] cieuses qui distinguent ses [illegible] sés. Les Chevaux de la [illegible] pied remarquablement sûr, et [illegible] mis, ils sont fort dociles et [illegible] mais il faut les contraindre à [illegible] premier jour où l'on cherche à les [illegible] sans quoi ils restent presque [illegible]

SECTION II. *Races* [illegible]

L'asservissement du Cheval [illegible] nous dit, dater de l'époque [illegible] pèce humaine vint prendre [illegible] terre comme d'un domaine [illegible] par le Créateur ; mais, pour [illegible] sance de ce patrimoine, elle [illegible] bien des obstacles, soutenir [illegible] bats. Dans cette lutte, le Chien [illegible] doute son premier auxiliaire, le [illegible]

. Comme le Chien, il dut suffire à lui mille besoins; et son espèce se pliant ne merveilleuse facilité à chaque né- nouvelle, à chaque caprice même de ître, il en résulta un nombre de ra- sque infini. Avant d'entrer sur ce su- s quelques détails, essayons quelques es générales sur les modifications omme et la nature ont fait subir à l qui nous occupe.

avier s'est plaint de ce que, dans la ion des diverses races, on s'était ment préoccupé des caractères phy- et anatomiques, en négligeant entiè- les qualités morales. Cette observa- ns semble très juste. Ces qua- rient autant que l'extérieur du Le Cheval est un animal générale- ntelligent, affectueux et doué de p de mémoire; mais cet ensemble ie par l'éducation, par l'influence u où il se trouve placé. On re- chez les Chevaux comme chez les la hardiesse ou la poltronnerie, la ou l'irascibilité, une perception tte, ou lourde et embarrassée. Or nces de caractères se transmettent ussi sûrement que les formes et tions du corps: elles caractérisent les races. Aussi Buffon veut-il le choix des étalons, on se préoc- nt de ces vices, de ces vertus, que eur et de la beauté; et cette recom- n nous paraît avoir une haute im- Que ferez-vous d'un nouveau Bu- 'il ne veut souffrir ni la selle ni le 'il met à chaque instant la vie de e en péril?

ar que l'intelligence et les qualités du Cheval se développent dans ur étendue, il faut que l'homme lui aide; il faut qu'il le traite en com- en ami, non pas en esclave. Sous le nos charretiers le Cheval s'abrutit, bre au moral plus encore peut-être hysique. Cet animal, comme tous les a besoin de ne recevoir que des im- ns nettes et précises. Comment serait- ble qu'il en fût ainsi, lorsque l'idée oir s'allie sans cesse chez lui à l'idée peur du châtiment? Son cerveau ne ent plus que des impressions confuses, ciation des idées devient impossible; l'ardeur et la bonne volonté font place au découragement, à la paresse, et quelquefois à un désir de vengeance. Mais si vous profitez des heureuses dispositions que lui départit la nature; si, armé de patience et de douceur, vous vous adressez à son intelligence et à ses penchants affectueux, vous obtiendrez les mêmes résultats que l'Arabe, vous les dépasserez même. Pour prouver ce que nous avançons ici, il nous suffira de rappeler à nos lecteurs les merveilles qu'une foule sans cesse renouvelée court admirer tous les soirs au *Cirque* des Franconi.

La couleur du pelage ne peut guère être mise au nombre des caractères essentiels des races. Presque toutes produisent des Chevaux de tous poils; cependant il en est quelques unes qui semblent affectionner certaines couleurs; ainsi les Chevaux barbes sont généralement gris; les andalous noirs ou bai-marron. Les Chevaux danois sont presque les seuls qui présentent assez souvent ces robes à couleurs singulières, connues sous le nom de robes pies ou tachetées.

La variation de la taille est au contraire remarquable et caractéristique dans plusieurs races de Chevaux. En général, on peut dire que celles qui viennent des pays tempérés l'emportent sous ce rapport sur les races exposées à un excès de froid ou de chaud. Les plus grands Chevaux connus, ceux dont les proportions ont quelque chose de colossal qui rappelle nos Chevaux de bronze, se trouvent en France, où ils servent au halage des bateaux sur le bord de quelques grandes rivières, et en Angleterre où ils sont connus sous le nom de Chevaux de brasseurs. Les plus petits, au contraire, se trouvent, dans le Nord, en Irlande et surtout aux îles Shetland; au Midi, dans les provinces méridionales de la Chine et de l'Inde. Mais l'influence du froid et de la chaleur, quoique diminuant également la taille, produit sous tous les autres rapports des effets bien différents. Les petits Chevaux irlandais et shetlandais sont robustes, agiles et pleins de feu; tandis que ceux qu'on trouve dans l'Inde et la Chine sont faibles, chétifs, et d'un fort mauvais service.

La nature même du terrain semble produire des résultats analogues. Sous une même latitude, les Chevaux de montagnes

sont de petite taille, mais compensent presque ce désavantage par leur vigueur; ceux des plaines, au contraire, en atteignant des dimensions plus considérables, restent toujours lâches et mous. On peut citer comme exemple les petits Chevaux de la Corse et des Pyrénées, d'une part; de l'autre, les lourdes montures des fermiers de la Beauce.

Ces contrastes nous paraissent pouvoir s'expliquer par l'influence que doivent exercer sur les premiers l'air vif et sec des montagnes, la nourriture frugale dont ils doivent souvent se contenter, et sans doute aussi l'exercice violent qu'entraînent les difficultés du terrain. Les seconds, au contraire, toujours plongés dans une atmosphère lourde et humide, repus de végétaux aqueux, et n'ayant à faire que des marches faciles, doivent ressentir les effets d'un milieu dont l'influence s'exerce jusque sur les plantes.

Une température modérée, et également éloignée de l'excès du froid et de celui de la chaleur; une contrée où le jeune poulain puisse exercer ses forces naissantes sans se fatiguer outre mesure; une atmosphère pure, un régime nourrissant, mais non stimulant, telles seront donc les conditions les plus favorables à l'élevage des Chevaux. Les pays de coteaux présentent assez ordinairement ces avantages: aussi voyons-nous généralement les belles races prendre naissance dans de semblables localités; et si, ailleurs, on parvient à perfectionner l'espèce, ce n'est qu'à force de soins et par des croisements souvent répétés avec les races les plus privilégiées.

Nous dépasserions de beaucoup les bornes d'un article de dictionnaire, si nous voulions entrer dans des détails, même fort restreints, sur toutes les races qu'a fournies l'espèce du Cheval; nous indiquerons donc seulement en peu de mots ce que les travaux des divers auteurs nous ont appris sur les principales d'entre elles.

Races françaises. Disons-le tout de suite: peu de pays sont aussi heureusement doués que notre patrie sous le rapport qui nous occupe: aussi les Chevaux de France ont-ils eu de tout temps une grande réputation. Dès avant les conquêtes de César, les Romains connaissaient les Chevaux gaulois, et les estimaient autant que les célèbres coursiers de l'île de Crète. Les Chevaux bretons surtout passaient pour être infatigables. Plus tard, lorsque nos chevaliers, armés de toutes pièces, recherchèrent des montures à la fois fortes et agiles, ils tirèrent de la Normandie leurs Chevaux de bataille. A cette époque aussi, la race limousine, si intelligente, si souple, fut recherchée comme monture de parade, et eut le privilége de fournir aux nobles châtelaines leurs haquenées les plus élégantes. En même temps se formait dans le Midi cette race qu'on cherche à rétablir de nos jours, la race navarine, qui donne de si beaux Chevaux de selle. Le Boulonais, la Franche-Comté échangeaient, contre les races de luxe que nous venons de citer, leurs Chevaux de trait si recherchés encore pour le service des messageries. L'Auvergne, le Poitou, la Bourgogne, produisaient d'excellents bidets presque égaux aux forts Chevaux de selle élevés dans le Roussillon, le Bugey, le pays d'Auch, le Forez, etc.

Il faut bien le reconnaître: ce magnifique développement de l'espèce chevaline était dû, en majeure partie, aux grands vassaux, qui tous possédaient de superbes haras pour la chasse et pour la guerre. Richelieu détruisit à la fois les grands feudataires et les utiles établissements qu'ils avaient fondés. Colbert, cet homme de génie, qui comprenait si bien toutes les sources de la richesse nationale, Colbert tenta vainement de les rétablir; et pourtant la dégradation de nos races indigènes se fit cruellement sentir pendant les longues guerres du règne de Louis XIV. On estime à *cent millions* environ le prix qu'il fallut payer à l'étranger pour cinq cent mille Chevaux. En 1790, la révolution qui s'établissait au nom du peuple, abolit et dispersa au hasard ce qui restait des anciens haras. Les guerres qu'elle amena à sa suite, en enlevant aux propriétaires tout ce qui leur restait de meilleurs Chevaux, ne laissa plus dans nos campagnes, pour la propagation de l'espèce, que des animaux de rebut, et ces vieilles races abâtardies marchèrent promptement à une dégradation inévitable.

De nos jours, la race normande proprement dite a cessé d'exister; et malgré les nombreuses tentatives faites pour la relever, on est loin d'avoir encore réussi. La plupart des Chevaux de Normandie sont aujourd'hui propres au trait et à la voiture. Ils [illegible]

, à cause de leurs belles for-
leurs regards ; mais en gé-
nous et manquent de fond.
vu, dans quelques courses
coureurs normands lutter
ntre des purs-sang anglais ;
'avec de la persévérance et
bien entendus, on parvien-
, sinon les admirables Che-
si recherchés par nos an-
moins une race nouvelle
e peut-être aux besoins ac-
imousine et navarine avaient
ue entièrement disparu des
es enrichissaient il y a une
es. Elles commencent à se
rnière, en particulier, a fait
arquables depuis l'établis-
urses à Tarbes. Il en est de
races du Perche, du Boulo-
; des Ardennes. Encore quel-
soins assidus, et notre artil-
sse cavalerie trouveront, il
se remonter sans être obli-
rvoir hors du royaume.
e aussi, mais depuis peu de
it, à s'occuper de celle de nos
qui avait peut-être le mieux
cien type : nous voulons par-
retonne, une des plus pré-
de la France, et qu'on a trop
gligée. Le Cheval breton est
bré, très musculeux, plein
nergie ; s'il ne possède pas les
es de l'arabe, il lui ressem-
ort du fond et de la solidité.
ormes s'allieraient très bien
evaux barbes et arabes, et
ne pourraient que donner
race des plus belles et des
parlant des races françaises,
s pas oublier non plus les
Corse et des Pyrénées. Bien
ite taille, ils sont remarqua-
igueur et la sûreté de leurs
nt et galopent sans hésitation
ntiers rocailleux de nos mon-
tadins, qui vont chaque an-
plaisir ou la santé aux bains
n'ont pas d'autres montures
ces vallées pittoresques.
ues années, le gouvernement
toute la gravité de l'état de

choses que nous venons de signaler ; il semble reconnaître enfin que la France ne doit pas dépendre, pour la remonte de sa cavalerie, de peuples qui d'un instant à l'autre peuvent être ses ennemis, et les événements politiques de 1840 auront été sans doute, pour nos hommes d'État, un avertissement dont ils auront compris toute la portée.

Les haras ont été reformés, des courses établies, des prix fondés. On est allé chercher en Angleterre et en Arabie les étalons propres à renouveler le sang appauvri de nos races. Dernièrement, le gouvernement français est même parvenu à se procurer un certain nombre de Chevaux de la race *Kochlani*. Espérons que d'autres mesures viendront compléter ce qui manque encore à ces encouragements, et que nous cesserons enfin de payer à l'étranger ce tribut de *trente millions* que nous coûtent, terme moyen, chaque année, les Chevaux qu'il nous amène.

Race arabe. Cette race fournit sans contredit les premiers Chevaux du monde ; et pourtant, le Cheval arabe est loin de présenter l'ensemble de traits auquel nous attachons l'idée de beauté. Sa tête est presque carrée, son chanfrein droit ou creux, son encolure droite, et même quelquefois renversée. Mais ses articulations larges et fortes servent de point d'attache à des muscles puissants qui se dessinent sous une peau lisse, à poil ras, et que parcourent en tous sens des vaisseaux sanguins très apparents. Son poitrail est large ; ses jambes sont fines et nerveuses, ses tendons nettement détachés du canon ; son pied est excellent, et terminé par un sabot dont la corne est d'une extrême dureté. Cet ensemble annonce à la fois la vigueur et l'agilité : aussi, aucun Cheval n'égale-t-il le Cheval arabe courant sous l'homme, dressant la tête et l'encolure de manière à protéger le cavalier, devançant à la course l'Autruche et l'Antilope, ou se précipitant au milieu d'un combat. C'est à lui seul peut-être que s'applique, dans toute son étendue, ce beau passage du livre de Job, alors que Jéhovah, parlant du sein des nuées, interroge le juste tombé, et lui retrace toutes les magnificences de la création :

« As-tu donné la force au Cheval ? As-tu revêtu son cou d'un hennissement éclatant comme le tonnerre ? »

« Feras-tu bondir le Cheval comme la Sauterelle? Le son magnifique de ses narines est effrayant. »

« Il creuse la terre de son pied ; il s'égaie en sa force ; il va à la rencontre des hommes armés. »

« Il se rit de la frayeur ; il ne s'épouvante de rien , et il ne se détourne point de devant l'épée. »

« Il n'a point peur des flèches qui sifflent autour de lui , ni du fer luisant de la hallebarde et du javelot. »

« Il creuse la terre plein d'émotion et d'ardeur au son de la trompette, et il ne peut se retenir. »

« Au son bruyant de la trompette, il dit : *Ah! Ah!* Il flaire de loin la bataille, le tonnerre des capitaines et le cri de triomphe. »

D'une sobriété extrême , le Cheval arabe ne demande à son maître que cinq ou six livres d'orge , et quelquefois un peu de paille hachée; doué d'un fond d'haleine inépuisable, il fait habituellement 18 à 20 lieues par jour, quelquefois davantage. Tout en lui annonce la vigueur, la force et la bonté ; et ces qualités précieuses qu'il a reçues de ses ancêtres, il les transmet à sa postérité. Toutes les races s'améliorent en se retrempant à cette source si pure. Celles même qui lui sont supérieures pour la taille, et dont les formes sont très différentes, s'ennoblissent par le mélange de son sang généreux.

Élevé dans la tente commune, et faisant pour ainsi dire partie de la famille, le Cheval arabe a pour son maître l'attachement et la fidélité du Chien. Il se montre quelquefois l'émule de cet animal par la sûreté de son instinct. Lorsqu'un Arabe tombe de son coursier et ne peut se relever , celui-ci s'arrête , et reste auprès de lui en hennissant jusqu'à ce qu'il arrive du secours. Si quelquefois, vaincu par la fatigue , le cavalier se couche pour dormir au milieu du désert, il se tient tranquille à ses côtés ; mais, à l'aspect d'un autre homme, il hennit, et réveille celui qui semble sommeiller sous sa garde. En revanche, il n'est rien au monde que l'Arabe préfère à son Cheval , ou mieux à sa jument, car c'est pour cette dernière qu'il semble réserver toute son affection. On trouve, dans les récits des voyageurs, mille exemples de cet attachement. Un vieil Arabe possédait une jument qui l'avait [illegible] dans maintes rudes batailles, [illegible] courses rapides. Parvenu à l'âge de quatre-vingts ans , et ne pouvant plus la [illegible], il la céda à son fils aîné , en lui faisant promettre de ne jamais se livrer au repos avant d'avoir pourvu à tous ses besoins. À la première escarmouche, le jeune homme fut tué, la jument tomba entre les mains de l'ennemi. En apprenant cette nouvelle, le vieillard s'écria : « J'ai trop vécu, puisque j'ai perdu à la fois mon fils et ma jument! » [illegible] en disant ces mots , il expira.

L'Arabe tient à la réputation de sa jument autant qu'à son propre honneur. Sir John Malcolm rapporte à ce sujet une anecdote caractéristique. Un scheick des environs de Bassorah , avait de magnifiques haras. Une de ses meilleures juments disparut [illegible] qu'il pût découvrir si elle s'était égarée [illegible] si elle avait été dérobée. Quelque temps après , sa fille s'enfuit avec un jeune homme d'une autre tribu qui l'avait plusieurs fois demandée en mariage, sans obtenir le consentement du père. Celui-ci monta à cheval avec ses amis, et poursuivit le ravisseur, mais en vain. Les deux amants échappèrent à leur poursuite , grâce à la rapidité de leur monture; et le vieux chef jura qu'ils devaient être portés par le diable ou par la jument qu'il avait perdue. Il apprit bientôt qu'il avait deviné juste : l'amant de sa fille était le voleur de sa jument, et s'était servi de cette dernière pour enlever sa maîtresse. Le scheick, heureux de voir qu'il n'avait pas été battu à la course par un Cheval étranger, se réconcilia avec le jeune homme, à condition que celui-ci lui rendrait sa chère jument.

Ce n'est pas sans peine que les Arabes sont parvenus à produire, à conserver leurs admirables Chevaux. Leur race noble, qu'ils nomment *Kochlani*, *Kohejle* ou *Kochlhan*, est pour eux l'objet de soins dont nous avons peine à nous faire une idée. Chaque Cheval a sa généalogie mieux tenue, et plus authentique peut-être, que celle de nos plus fiers barons. Les Arabes donnent deux mille ans d'existence à la race Kochlani, et prétendent qu'elle a pris naissance dans les haras de Salomon. S'il y a un peu de l'hyperbole orientale dans ces prétentions, toujours est-il que, parmi ces [illegible]

ques de l'espèce chevaline, il en
es titres bien en règle remontent à
atre cents ans. Les juments de
ne sont couvertes que par un éta-
me sang, et en présence d'un té-
reste près d'elle pendant vingt
ur s'assurer qu'aucun étalon vul-
en approche. A la naissance du
e même témoin est appelé, et doit
'e de naissance, qui est expédié
ent et dans les sept jours qui sui-
achement.

être regardé comme appartenant
e noble, un Cheval arabe doit
aves. Le poulain, jusque là li-
la liberté, est conduit à son maî-
i lui saute sur le dos, et le lance
ain au milieu des sables et des
désert. Il lui fait faire ainsi une
2 ou 15 lieues, puis il le force à
nage tout haletant et couvert de
mal, au sortir du bain, doit se
i n d'ardeur. S'il résiste à cette
n caractère est définitivement
est reconnu pour un digne des-
a race *Kochlani*.

difficile de se procurer en Eu-
evaux Kochlani. La plupart de
t été achetés sous ce nom ap-
en réalité à des races inférieu-
n t, il est possible d'obtenir à prix
elques étalons. Mais il n'en est
e des juments : les Arabes ne
aucun prix. Seules elles trans-
oblesse, et c'est toujours par les
e comptent les généalogies. On
de les préserver de toute mé-
quand cela arrive, par hasard,
st regardé comme appartenant à
père. Au contraire, on fait sou-
r des juments de race inférieure
lons Kochlani, et le poulain est
a race maternelle.

ommment de la race privilégiée,
en possèdent deux autres. Les
littéralement *Chevaux de race in-*
spondent à nos *demi-sang*, ou *sang*
sont d'excellents Chevaux, aux-
e manque souvent que des parche-
r avoir la même valeur que les vrais
. C'est à cette race qu'appartien-
lupart des Chevaux arabes qu'on
Europe. La race la plus inférieure
porte le nom d'*Attechi*. Ce sont des Chevaux fort ordinaires, qu'on n'emploie guère que pour les services les plus communs. C'est probablement de cette race que descendent les quelques Chevaux libres qu'on dit exister dans quelques parties sauvages de l'Arabie, et que les habitants du pays chassent avec ardeur comme un gibier des plus estimés.

Race barbe. Cette race, qui paraît descendre de la race arabe, s'en rapproche peut-être plus qu'aucune autre par sa vigueur, la longueur de son haleine, et la rapidité de sa course. Les formes en sont plus agréables, et son encolure surtout flatte bien davantage les yeux : aussi est-elle très recherchée pour le manège. Le fameux Cheval, connu des Anglais sous le nom de *the Godolphin arabian*, appartenait à cette race. Il fut acheté à Paris, où il traînait la charrette d'un porteur d'eau, et transporté en Angleterre. Il y devint le père de quelques uns des plus illustres coureurs, et contribua puissamment à relever la race anglaise dégénérée. Les Chevaux barbes nous viennent principalement du Maroc et du pays de Fez.

Race Dongola. Le royaume de Dongola et les districts voisins, placés entre l'Égypte et l'Abyssinie, fournissent une race de Chevaux qui, au dire de Bruce, ne le céderait en rien aux deux précédentes. Ils ont la taille beaucoup moins longue à proportion que les Chevaux arabes, mais sont également agiles, robustes, intelligents, et très attachés à leurs maîtres.

Ces Chevaux sont regardés comme les meilleurs du nord-est de l'Afrique. Leurs propriétaires prétendent que ce sont les descendants d'un des cinq Chevaux sur lesquels Mahomet et ses compagnons s'enfuirent de la Mecque à Médine dans la nuit sacrée de l'Hégire. Les étalons de cette race sont plus estimés que les juments. Leur prix est très élevé. Bosman assure en avoir vu un qui fut vendu au Caire pour une somme équivalant à mille livres sterling ou 25,000 francs.

Races turkomane et *circassienne*. La contrée qui s'étend au sud de la Tartarie, au nord-est de la mer Caspienne, et qu'on désigne sous le nom de Turkistan, a de tout temps été renommée pour ses excellentes races de Chevaux. On leur reproche, il est vrai, d'avoir les jambes trop longues, la tête

trop grande ; mais ces défauts sont plus que compensés par leurs excellentes qualités. A la fois agiles et robustes, ils semblent défier la fatigue. On assure qu'on a vu de ces Chevaux parcourir environ 300 lieues dans l'espace de onze jours consécutifs, ce qui fait près de 30 lieues par jour. Au reste, l'éducation entre pour beaucoup dans cette faculté de supporter les traites les plus longues. Les Turkomans élèvent leurs Chevaux à peu près comme le font les Arabes pour leurs Chameaux de course. Ils les habituent de bonne heure à toute espèce de fatigues et de privations. De plus, ils les préparent lorsqu'ils doivent partir pour une expédition, les font jeûner, les privent de boisson, les amaigrissent ainsi, et les rendent capables de résister aux courses les plus rapides et les plus prolongées. On assure que ces Chevaux peuvent alors supporter un galop soutenu pendant sept et huit heures.

En Circassie, chaque grande famille de princes ou de nobles élève une race particulière de Chevaux, qu'on marque sur la fesse, pendant qu'ils sont jeunes, d'un signe particulier. Appliquer le signe qui distingue les descendants d'une race illustre à un Cheval d'une origine commune, est un crime qu'on punit de mort. La plus renommée de ces races circassiennes porte le nom de *Shalokh*, et appartient à la famille des Sultans de Tau. Son signe distinctif est un fer de Cheval avec une flèche. Les Chevaux Shalokh sont remarquables par leur force et leur légèreté plutôt que par la beauté de leurs formes.

Race persane. Les Chevaux persans étaient célèbres bien des siècles avant qu'on ne connût les Chevaux arabes, à une époque où ceux-ci n'existaient peut-être pas. Ils formaient jadis la meilleure cavalerie de l'Orient. Les Chevaux persans de race pure étaient si estimés, que les rois les envoyaient comme cadeaux du plus grand prix, et que lorsque les Parthes voulaient se rendre leurs dieux propices par un sacrifice des plus solennels, ils immolaient un de ces animaux. Cette race n'a pas dégénéré, et de nos jours encore, est regardée comme une des plus parfaites. Le Cheval persan se rapproche beaucoup de l'arabe, auquel il est supérieur pour la beauté des formes extérieures. Sa tête est plus fine et sa croupe mieux faite. On assure même qu'il est plus rapide au départ ; mais si la course se prolonge, l'arabe ne tarde pas à prendre le devant.

Race turque. Le Cheval turc provient du croisement de l'arabe et du persan. Son corps est plus long, sa croupe plus droite que chez le premier, mais il porte la tête comme lui. Ses qualités le rapprochent davantage du second. La race turque a [illegible] à la formation de la race anglaise. Les [illegible] de *Bierley-turc* et de *Helmsley-turc* sont [illegible] connus en Angleterre, et se lient à [illegible] meilleures familles de coureurs.

Races espagnoles. Les provinces d'Andalousie, de Grenade et d'Estramadure fournissent seules à l'Espagne des Chevaux d'un grand prix. On y distingue deux races, dont l'une est assez commune et fort propre au service de la cavalerie. L'autre, beaucoup plus rare, ne s'est conservée dans toute sa pureté qu'à la chartreuse de Xérès, et chez quelques grands propriétaires. Celle-ci a les plus grands rapports avec notre race limousine ; les Chevaux qui en proviennent sont très recherchés comme Chevaux de selle, et le prix en est très élevé. Comme nos limousins, ils n'atteignent tout leur développement que vers l'âge de huit ans.

Races anglaises. Le Cheval anglais proprement dit est le Cheval de course. La souche première de cette race aujourd'hui si estimée paraît avoir été un Cheval français vendu à vil prix à un Anglais, et croisé avec des juments du pays. Depuis, on a eu soin de relever de plus en plus la race par des croisements fréquents avec des étalons barbes ou arabes. Les Chevaux de *premier sang* sont les fils d'un de ces étalons joints à une jument déjà croisée d'arabe ou de barbe au premier degré.

Les Chevaux de course ressemblent beaucoup aux barbes ou aux arabes, mais ils ont la tête plus forte, les oreilles plus grandes, le corps plus allongé ; ils sont d'ailleurs plus hauts et plus étoffés. Ils possèdent beaucoup de force, de vigueur et de hardiesse, mais manquent de souplesse et de grâce. On sait combien est extraordinaire la rapidité de leur course. On assure qu'on a vu l'un de ces Chevaux parcourir jusqu'à 80 pieds dans une seconde, ce qui suppose une vitesse d'environ 9 myriamètres, ou 23 lieues à l'heure.

Il est inutile de rappeler à nos lecteurs

porté en Angleterre l'amour, on
: la fureur des courses. La po-
ière accourt à ces fêtes publi-
resse autour des hippodromes.
les plus célèbres ont lieu à
, à Epsom et à Ascot-Heath.
plusieurs jours, et donnent
paris énormes, qui absorbent
les fortunes les plus considéra-
que se rencontrent les *sportmen*
ngués ; que se conserve la tradi-
ts faits de ces héros du *turf*, les
ornhill, les Schaftoe, les Quib-
i aussi, on redit les noms des
lèbres par les victoires qu'ils
ées eux-mêmes ou par celles de
dants. Parmi eux, nous citerons
ien, qui, né dans les déserts de
acheté à Alep, et devint le père
le de coureurs renommés. Au
ses fils, on distingue surtout
ters ou *Devonshire*, qui, élevé
r la chasse, fit preuve de tant
et d'agilité, que son maître le fit
l'hippodrome où il dépassa tous
Bleeding ou *Bartlett's childers*,
mais dressé; *Almanzor* et quel-
. Les deux Childers servirent
néliorer la race, et c'est parmi
ndants que se trouvent les plus
reurs, entre autre *Blaze*, *Snap*,
et par-dessus tous, le fameux

incomparable, dont tout véri-
an ne prononce le nom qu'avec
uit en 1764. Il était fils de *Marsk*
e. Il remontait, par ses ancêtres
usqu'à *Darley arabian* : par sa
it arrière-petit-fils de *Godolphin*
Cheval barbe dont nous avons
aut, et qu'ont rendu célèbre les
de son existence, la tendre ami-
it avec un Chat, et la noblesse
ndants. Dès sa jeunesse, Éclipse
e montrer digne de cette haute
dmirait la beauté et le caractère
e ses formes. Né dans les écuries
mberland, il fut cédé à un reven-
iaux pour 75 guinées, environ
. Le colonel O'Kelly acheta la
a propriété. L'année suivante,
éputation de ce bel animal eut
elly désirant en être seul pro-
priétaire, paya la moitié restante 1,000 livres sterling ou 25,000 francs.

Éclipse ne parut dans la carrière qu'à l'âge de cinq ans. Lors de son début, et après qu'il eut gagné la première manche, son maître ayant remarqué qu'au lieu de le presser, le jockey l'avait continuellement retenu, offrit de parier qu'il déterminerait d'avance le rang qu'occuperaient tous les coureurs à la manche suivante. La chose parut si peu probable, qu'une foule de personnes acceptèrent le défi, et les paris s'élevèrent très haut. Sommé alors de se prononcer, et de dire comment il plaçait les chevaux, il s'écria : — « Éclipse le premier, les autres nulle part! » — L'événement justifia sa prévision. Éclipse distança tous ses rivaux, et ceux-ci, dans le langage du *turf*, demeurèrent sans places.

L'année suivante, Éclipse battit *Bucéphale* qui n'avait jamais été vaincu. Deux jours après il distança *Pensioner*, un des coureurs les plus renommés de son temps. La même année il remporta le grand prix à York. Dès ce moment aucun Cheval n'osa courir contre lui, et il couronna sa brillante carrière de dix-sept mois, en parcourant au pas l'hippodrome de New-Market, et en enlevant ainsi, faute de concurrents, le grand prix royal. A dater de cette époque, ce bel animal ne fut plus employé que comme étalon, et mourut à l'âge de vingt-cinq ans, en 1789. Parmi ses enfants, on compta 334 Chevaux qui furent couronnés en diverses occasions, et gagnèrent à leurs maîtres une somme de plus de 160,000 liv. sterl. Mais si Éclipse n'a jamais rencontré de rival pour la rapidité, il a été dépassé sous le rapport de la fécondité par *King-Herod*, autre descendant de *Darley arabian*. Celui-ci n'a pas laissé moins de 497 fils qui, par les prix qu'ils remportèrent, valurent à leurs propriétaires plus de 200,000 livres sterling, ou 5,000,000 de francs.

Indépendamment des Chevaux de course, l'Angleterre possède trois autres races principales qui s'éloignent de plus en plus de la précédente. Ce sont les Chevaux de chasse, ceux de carrosse et ceux de trait. Le nombre total de tous les Chevaux anglais est d'environ 1,300,000, représentant une valeur d'à peu près 367,000,000 de francs. Mais quel que soit d'ailleurs le croisement de ces divers

Chevaux, on retrouve toujours, jusque dans les individus les plus inférieurs, l'influence du sang arabe ; et l'on peut dire qu'il n'est peut-être pas un seul pays au monde où l'espèce chevaline soit aussi généralement belle et bonne que chez nos voisins d'outre-mer.

Race shetlandaise ou sheltie. Parmi les races appartenant au sol de l'empire britannique, nous devons une mention toute particulière à celle qui habite les îles placées au nord de l'Écosse. Les Chevaux shetlandais sont de véritables miniatures. Il en est parmi eux qui égalent à peine en hauteur nos Chiens de Terre-Neuve. Pour en donner une idée, nous citerons le trait suivant. Un Anglais avait acheté une de ces charmantes petites montures, mais ne savait comment l'amener. Le Sheltie avait à peine deux pieds et demi de haut ; il paraissait docile. Le voyageur le plaça à ses côtés sur le siége d'un cabriolet. Il s'y coucha comme l'eût fait un Chien, et fit ainsi le voyage. Au reste, malgré leur petite taille, les Shelties sont extrêmement robustes, et résistent à la fatigue d'une manière remarquable. On rapporte qu'un de ces animaux, dont la hauteur était à peine de deux pieds neuf pouces, fit en un jour plus de 13 lieues, en portant un cavalier qui pesait près de 50 kilogr.

Races indiennes. Partout où les Anglais ont pénétré, ils ont cherché à créer ou à modifier en bien les races de Chevaux ; et leurs efforts se combinant avec l'influence des climats, il en est résulté de nombreuses variétés de l'espèce. Leurs vastes possessions dans les Indes orientales se prêtaient admirablement à ces sortes d'expériences : aussi en ont-ils profité, et le nombre des races indiennes est assez considérable. Nous avons dit plus haut que les Chevaux ordinaires des contrées les plus méridionales étaient petits, faibles, et d'un très mauvais service. A côté de cette variété dégénérée se trouve une des plus belles races connues, la race *Toorky*, née du croisement de la race persane avec des Chevaux turkomans. Le Toorky est grand, beau de formes, très gracieux dans ses mouvements, et d'une extrême docilité. Habilement mené, il s'anime peu à peu, et déploie autant de vigueur que de rapidité dans sa course. Les races *Iranee Cozakee*, *Mojinniss*, *Tazee*, présentent aussi d'excellentes qualités. Enfin, on trouve dans les montagnes [illegible] des possessions anglaises, de petits [illegible] qui ressemblent, pour la taille et [illegible] des autres qualités, à nos petits [illegible] des Pyrénées.

Races tartares, *transylvaines*, [illegible] *polonaises.* Toutes ces races, qui [illegible] descendre de Chevaux arabes, ont [illegible] quelque chose de leur origine, et [illegible] sent des Chevaux sobres, légers, [illegible] et bons coureurs. On leur reproche [illegible] la tête carrée, de manquer de corps, [illegible] les sabots étroits et à talon trop [illegible] reste, ce dernier défaut se corrige [illegible] ferrure appropriée, et ne nuit [illegible] solidité de leurs pieds. Une remarque [illegible] relativement aux Chevaux polonais, [illegible] qu'ils sont presque tous *bégus*.

Races allemandes. La plupart des [illegible] rains allemands prennent grand soin de [illegible] haras, et croisent fréquemment leurs [illegible] ments avec des Étalons arabes, turcs, [illegible] glais ou espagnols : aussi les [illegible] sont-ils forts beaux. Le commerce des [illegible] vaux est très considérable en [illegible] et c'est dans cette contrée surtout [illegible] France va chercher ce qui lui est [illegible] saire pour remplacer ses races [illegible] très grand nombre de nos Chevaux [illegible] lerie viennent du Holstein et du [illegible] bourg : cette dernière contrée [illegible] en outre de magnifiques attelages. Ces [illegible] vaux, hauts de taille, souples, [illegible] solides, proviennent presque [illegible] ments du pays croisées avec des [illegible] glais.

Races américaines. Partout où [illegible] porte ses pas, il amène avec [illegible] suite les animaux dont il a fait [illegible] ses esclaves. En prenant [illegible] veau-Monde, il n'en a pas chassé [illegible] les races humaines qui lui disputaient [illegible] il a déclaré également la guerre à [illegible] êtres nuisibles ou inutiles, et les a [illegible] par ceux qui lui étaient de quelque [illegible] Les Chevaux, inconnus des indigènes [illegible] rique, et qui furent pour eux, [illegible] quête, l'objet d'une si grande [illegible] Chevaux sont aujourd'hui bien plus [illegible] muns dans ces contrées qu'en Europe. Sur la vaste étendue du nouveau continent, il s'est formé un grand nombre de races. Les souches primitives varient aussi bien par

ıx que pour les hommes. Le Chenada et de la Louisiane est génél'origine française, aussi bien que e; mais comme celui-ci, il dispantôt sous le flot anglais qui le tous côtés. Le reste de l'Amérique jusqu'à la Floride et au Mexique, ılé par des Chevaux anglais. Enir du Mexique jusqu'au cap Horn, ous les Chevaux sont de sang es-

al canadien est généralement rene un excellent trotteur, et sous il l'emporte sur la plupart de ses igine anglaise. La Pensylvanie bons Chevaux de trait, et quelopres à la chasse. Le Cheval anen moins mélangé, se retrouve reste des États-Unis. Les plus idus habitent la Géorgie et la de riches planteurs, héritiers leurs ancêtres, s'occupent avec améliorer et d'entretenir la race. ux américains les plus estimés Chili : on en distingue trois ne est caractérisée par son all'amble. La race la plus recher- nom de *Bruzo*. Ses mouveune élégance extrême, et l'on tous les ans en Europe quels comme objets de curiosité.

race touche de près aux Alzatre regardée comme représenmérique du Sud les Chevaux à des Cosaques du Don. Le Chevaux chiliens est très conse fait surtout avec le Pérou.

(A. DE QUATREFAGES.)

FOSSILE. PALÉONT. — On rens grand nombre, des ossements genre Cheval dans les couches récélent des os de Rhinocéros, de Cerfs et de Bœufs, ainsi que ernes et les brèches osseuses ; jusqu'ici impossible de les disespèces actuelles. Il est vrai de squelettes de toutes les espèces c'est-à-dire du Cheval, de l'Ane, a, de l'Onagga et de l'Hémione, lent tellement, lorsqu'ils sont de e, qu'on n'a point encore trouvé res propres à les différencier. Ce-Cheval étant généralement d'une taille supérieure à celle des autres espèces, et les ossements dont nous parlons offrant les mêmes dimensions que les siennes, on peut croire qu'ils appartiennent bien réellement à cette espèce appelée *Equus fossilis*.

On rencontre de ces ossements, non seulement en Europe, mais encore en Amérique, où l'on sait qu'il n'existait point de Chevaux avant l'arrivée des Européens. M. le docteur Theodore Leclerc en a rapporté du Texas qui se trouvaient également mêlés avec des os de Bœufs. Ce fait prouve que la disparition des races fossiles du diluvium ne doit pas être attribuée à l'action des hommes, comme quelques naturalistes le pensent ; car même en supposant, ce qu'il est difficile d'admettre, que l'utilité des Chevaux n'ait point été reconnue des populations indigènes de l'Amérique, ces populations n'étaient point assez nombreuses, elles n'occupaient point assez complétement le sol pour avoir fait disparaître un animal aussi rapide à la course.

S'il est impossible de distinguer ces Chevaux des terrains meubles ou diluviens, il n'en est pas de même de ceux qu'on trouve dans les sables tertiaires. M. de Christol a découvert, dans le bassin de Pézénas, département de l'Hérault, et dans la vallée de la Durance, des ossements d'une espèce de Cheval dont l'émail des dents molaires supérieures, au lieu de présenter un croissant au milieu du bord interne, montre un cercle qui ne se confond point avec les croissants du reste de la dent; et, comme les os du squelette ont offert aussi quelques différences à M. de Christol, il a fait de cet animal un genre auquel il a donné le nom d'*Hipparion* (petit Cheval). Peu de temps après, M. Kaup a trouvé, dans les sablières d'Eppelsheim, sur les bords du Rhin, mêlées avec des os de Dinothérium, de Mastodontes et de Rhinocéros, des dents de Chevaux qui offrent le même caractère que celles de l'Hipparion ; mais soit qu'il n'eût point connaissance de l'établissement de ce genre, soit qu'il ait pensé que les ossements d'Eppelsheim diffèrent de ceux de Pézénas, il en a fait aussi un genre sous le nom d'*Hippotherium* (de ἵππος, et θηρίον), et il en distingue déjà deux espèces : l'*Hipp. gracile* et l'*Hipp. nanum*. Mais ces deux genres doivent

être, selon nous, réunis, et n'en former qu'un seul. (L...D.)

On a encore donné le nom de Cheval à des animaux appartenant à des genres différents, et n'ayant avec le Cheval qu'une grossière ressemblance. Ainsi l'on a appelé :

CHEVAL-CERF, le Cerf des Ardennes et l'Antilope chevaline ;

CH. DES FLEUVES, l'Hippopotame ;

CH. MARIN, le Morse. Parmi les Poissons, on a donné ce nom à l'Hippocampe, qui, après sa mort, se contourne de manière à présenter l'encolure du Cheval. (C. D'O.)

CHEVAL DU BON DIEU. INS. — Nom vulgaire du Grillon des champs.

CHEVAL DU DIABLE. INS. — Nom vulgaire des Mantes et des Spectres dans le midi de la France.

CHEVALIER. *Totanus.* OIS. — Genre de l'ordre des Échassiers, famille des Bécasses, ayant pour caractères : Bec plus long que la tête, grêle, comprimé sur les côtés, le plus communément droit, quelquefois un peu retroussé, ferme à la pointe et mou à la base, la mandibule supérieure légèrement recourbée vers la pointe ; sillon nasal ne passant pas la moitié de sa longueur ; narines linéaires et basales ; langue filiforme, médiocre et pointue ; iris brun. Articulation métatarsienne très saillante ; tarses grêles, munis de larges scutelles, d'un quart plus longs que le tibia, qui est à demi-nu. Les doigts au nombre de quatre ; les deux externes unis par une large membrane, une membrane moins étendue et quelquefois nulle à la base des doigts internes. Pouce rudimentaire et touchant le sol par l'extrémité seulement ; les doigts externes et internes égaux, et l'ouverture des doigts externes moins grande que celle des doigts internes. Coloration des tarses variable, verte, rouge, orange, grise, brune, couleur de chair, etc. Ailes médiocres, presque aussi longues que la queue, de 12 rectrices ; première rémige la plus longue ; queue courte et égale ou légèrement arrondie.

Ces Oiseaux, dont la taille varie depuis celle d'une Grive jusqu'à celle d'un Moineau, se distinguent entre tous les petits Échassiers longirostres par l'allure libre et dégagée qui leur a valu leur nom. Belon dit dans son naïf langage, que « les Français voyant un oysillon haut encruché sur ses jambes, quasi comme étant à [illegible], l'ont nommé Chevalier. » Son [illegible] vient du dialecte sicilien *Tot*[illegible] désigner des Oiseaux de rivage, [illegible] Chevaliers et les Barges.

Un des principaux caractères [illegible] des Chevaliers est la consistance [illegible] qui leur permet de vivre dans [illegible] secs et fermes ; tandis que les [illegible] lesquelles ils ont le plus d'affinité [illegible] si mou qu'elles ne peuvent fouiller [illegible] la vase ou la terre molle.

La coloration générale des Cheva[illegible] comme dans tous les Oiseaux [illegible] mille, varie deux fois l'an, [illegible] plus ou moins foncé, avec des [illegible] de blanc sur le dos, le cou et la [illegible] poitrine partage la teinte générale [illegible] ventre est le plus communément [illegible] souvent la gorge est de cette [illegible] de plus difficile que la désignation [illegible] mage dans une même espèce [illegible] suivant la saison ; mais la livrée [illegible] toujours des couleurs plus [illegible] res que celle d'hiver. Le plumage [illegible] est à peu près celui des adultes [illegible] d'automne, et l'on ne trouve [illegible] sexes, d'autre différence que [illegible] un peu plus forte des femelles [illegible] de plumage des Chevaliers [illegible] termination des espèces de ce [illegible] cile, qu'aujourd'hui même [illegible] les travaux de M. Temminck, [illegible] habiles ornithologistes classificateurs [illegible] peut en regarder le nombre [illegible] goureusement défini.

Ils vivent en petites troupes [illegible] rement solitaires, sur le bord [illegible] douces stagnantes ou courantes [illegible] espèces vivent sur les rives des [illegible] ves et les plages maritimes, [illegible] aussi dans les bois marécageux, [illegible] comme le *Campestris*, dans les [illegible] et sablonneux, où ils se nourrissent [illegible] d'insectes et de frai de poisson. [illegible] espèces paraissent donner la préférence [illegible] Mollusques bivalves, et quelques [illegible] mangent des Poissons et de petits [illegible] on dit même aussi des Algues. [illegible] très perçante, et ils aperçoivent [illegible] insecte qui s'agite autour d'eux [illegible] épient leur proie avec patience, [illegible] s'avancent jusque dans l'eau [illegible]

, et ils annoncent leur succès par un ouvement de queue. Toute bonne cu- t pourtant pas le partage unique de d l'a découverte, car ses congénères nt de toutes parts pour la lui dispu- ez communément, ils ne quittent un qu'après l'avoir complétement épuisé. hevaliers courent avec légèreté sur des ruisseaux, les pieds souvent dans l'eau, et en remuant la queue le font les Canards. Certaines espè- les que les *T. vociferus* et *nutans*, t constamment la tête. Ils nagent et nt avec assez de facilité, quoique ra- t, et rasent en volant la surface de n frappant l'air par coups détachés, ssant souvent un cri aigu. Comme s Oiseaux qui se nourrissent de vers, d'une grande propreté, et se lavent soin le bec et les pieds.

iseaux de ce genre sont essentielle- ratiques; une double migration les hez nous en automne et au prin- c'est-à-dire en septembre et de mars et quelques espèces ne s'y rencon- accidentellement à d'autres épo- l'année. C'est dans le nord des ntinents que les Chevaliers vont r ponte, qui paraît avoir lieu en qui n'empêche pas qu'il n'y en ait ent aussi dans l'Europe centrale : Guignette, *T. hypoleucos*, et le *T. ochropus*. Comme tous les cet ordre, ils construisent négli- avec quelques graminées et des ibles, un nid dans les herbes et des eaux, ou bien ils pondent mple trou pratiqué dans le sable, cinq œufs pointus, variant du châtre au jaune verdâtre, parse- le gros bout surtout, de taches rouges, quelquefois réunies, le *T. calidris*.

nstances de l'incubation et de l'é- petits ne sont pas connues. On me si certaines espèces, qui, Bécasseau, *T. ochropus*, se voient une partie de l'année, y font leurs sait seulement que ces derniers le nid dès qu'ils sont éclos, et que les vivent par couples à l'époque de sans qu'on ait remarqué parmi eux mie.

Ces Oiseaux sont répandus par tout le globe : on les trouve depuis le Bengale, les Iles de la Sonde et des Moluques, où ils se voient toujours en plumage d'hiver, jusqu'aux contrées arctiques, qu'ils paraissent affectionner pour leur ponte. L'Amérique septentrionale en nourrit un grand nombre, et ils paraissent choisir de préférence les marais salants pour lieu de leur séjour habituel.

Le cri des Chevaliers n'est pas le même dans toutes les espèces. C'est un petit sifflet agréablement modulé dans le *T. ochropus* assez semblable à celui de l'Hirondelle de fenêtre dans le CH. GAMBETTE, *T. calidris;* un gémissement aigu dans le CH. GUIGNETTE, *T. hypoleucos*; quelquefois il est doucement modulé, ce qui, sur le lac de Genève, l'a fait appeler *Sifflasson*; et c'est un cri semblable à celui des Barges, dans le CH. AUX PIEDS VERTS, *T. glottis*, qui diffère des Chevaliers proprement dits par son bec retroussé.

La plupart des Chevaliers sont peu défiants, surtout ceux qui vivent en troupes, et ils se laissent approcher d'assez près pour être tirés. Les CH. BÉCASSEAU, *T. ochropus*, et ARLEQUIN, *T. fuscus*, comme toutes les espèces solitaires, font cependant exception, car ils sont très difficiles à joindre, et exercent quelquefois longtemps la patience du chasseur. La chair de ces Oiseaux est fort délicate, ce qui les fait rechercher, quoique dans notre pays ils ne soient communs que sur un petit nombre de points, surtout en Lorraine, en Auvergne, dans les Vosges, sur les bords de la Saône, en Picardie et jusque dans la Brie. On voit assez souvent aussi la Gambette dans les Pyrénées; mais certaines esp., telles que le Ch. gambette, *T. calidris*, et le Ch. arlequin, *T. fuscus*, sont surtout communes en Hollande. Les États-Unis, les Iles de la Sonde, des Moluques, Java et Saint-Domingue, nourrissent un grand nombre de Chevaliers. On les chasse au fusil, aux filets, aux gluaux et aux piéges, qu'on appâte avec des vers, et l'on en prend quelquefois dans ceux tendus aux Bécasses. Les Chevaliers pris jeunes peuvent être élevés en domesticité avec du pain trempé dans du lait; ils deviennent assez familiers pour aller sans crainte de l'homme chercher, dans la terre fraîchement remuée des jardins, les vers qui s'y trouvent mais, à l'époque des migra-

tions, la nature reprend son empire, et ils partent pour ne jamais revenir.

L'homme n'est pas le seul ennemi des Chevaliers, les Oiseaux de proie en enlèvent souvent pour s'en repaître ; mais ils choisissent de préférence ceux qui vivent seuls, car la sentinelle placée par ceux qui vivent en troupes les prévient de l'approche du danger.

Il y en a de 35 à 40 esp., en rétablissant dans ce genre celles qui en ont été séparées pour former des genres distincts, tels que les genres *Glottis*, Nills.; *Totanus glottis*; *Tringoides*, Bonap.; *T. hypoleucos*, *Actiturus*, du même auteur, *T. bartramius*, et *Catoptrophorus*, id., *T. semi-palmatus*, Wills., esp. propre aux États-Unis. Nous en avons 10 espèces en Europe, qui sont les CH. SEMI-PALMÉ, *T. semi-palmatus*; CH. ARLEQUIN, *T. fuscus*; CH. GAMBETTE, *T. calidris*; CH. STAGNATILE, *T. stagnatilis*; CH. A LONGUE QUEUE, *T. bartramia*; CH. CUL-BLANC, *T. ochropus*; CH. SYLVAIN, *T. glareola*; CH. PERLÉ, *T. macularius*; CH. GUIGNETTE, *T. hypoleucos*; et CH. ABOYEUR, *T. glottis*.

Sept espèces se trouvent en France.

Les classificateurs placent les Chevaliers, les uns en tête de la famille des Bécasses, les autres plus ou moins près des Échassiers Macrodactyles. Mais comme l'arbitraire a ici force de loi, et que les raisons apportées par chacun ont une égale valeur, il est difficile d'assigner à ce groupe la véritable place qu'il doit occuper dans la méthode; nous inclinerions cependant à l'opinion de ceux qui les rapprochent des Avocettes, et des Oiseaux de ce groupe dont les habitudes sont le plus aquatiques. (G.)

CHEVALIER. *Eques*, Bl. POISS. — Genre de Poissons établi par M. Bloch, sur deux espèces américaines, dont une, connue de Linné, avait été placée parmi ses Chétodons. Ce n'est pas cependant à cette famille que ce genre appartient, quoique ses nageoires impaires soient, comme celles des Chétodons, couvertes d'écailles. Ce genre appartient à la famille des Sciénoïdes, parce que le museau, saillant et caverneux, est formé par l'avancement de l'ethmoïde, et que sous lui se cache la bouche, comme on le voit dans les Maigres, dans les Sciènes et autres Poissons de cette famille. Comme eux aussi, les Chevaliers ont la tête couverte d'écailles jusqu'au bout du museau, la mâchoire inférieure percée de pores [illegible] de petites fossettes, le palais [illegible] dents, deux dorsales, la seconde [illegible] due sur toute la longueur du [illegible] petite. Ils n'ont pas de barbillons [illegible] symphyse de la mâchoire. Les Chevaliers ont la bouche petite et peu [illegible] dents en velours sur les deux [illegible] et ne se prolongeant pas en fil [illegible] soyeux, comme celles des Chétodons [illegible] membrane branchiostège a sept [illegible] première dorsale est courte et [illegible] pointe assez aiguë; la seconde, très [illegible] est couverte d'écailles. La seconde [illegible] de l'anale est faible.

On ne connaît encore que trois [illegible] ce genre, toutes trois des mers [illegible] riales américaines. Celle que Linné [illegible] nommée *Chætodon lanceolatus*, et [illegible] fait son *Eques americanus*, s'appelle [illegible] tilles le *Gentilhomme*. La seconde [illegible] aux mêmes îles sous le nom [illegible] *Maman Baleine*, est notre *Eques* [illegible] Je ne connais pas le nom vulgaire de la troisième, l'*Eques lineatus*. [illegible] connu ce poisson, mais il [illegible] classé dans le genre qu'il [illegible] raison pour les deux précédents. C'est [illegible] *Grammistes acuminatus*. [illegible]

CHEVALIER NOIR, Geoff. INS. — Syn. de *Panagæus crux major*.

CHEVALIER ROUGE, Geoff. INS. — Syn. de *Badister bipustulatus*.

CHEVANNE, CHEVAINE. [illegible] POISS. — Noms vulgaires de plusieurs esp. du g. Able.

CHEVAUCHANT. BOT. — *Voyez* [illegible] TANT.

CHEVÊCHE. OIS. — *V.* [illegible]

CHEVÊCHOIDE. OIS. — [illegible] *passerinoides*, esp. du sous-genre Chevêche. *Voyez* CHOUETTE.

CHEVELINE. BOT. CR. — Syn. [illegible] de Clavaire.

CHEVELU. BOT. — Syn. de [illegible] Cette expression, employée [illegible] épithète, sert à désigner les appendices [illegible] formes qui garnissent certaines [illegible] les racines pourvues de nombreuses [illegible] fications capillaires.

* **CHEVELUES.** *Capillatæ* [illegible] M. Walckenaer donne ce nom [illegible] *des Ins. apt.*, t. I, p. 535, à la [illegible]

omisus, et dont les carac-
omen ovoïde, couvert de
que le céphalothorax et les
ptième race comprend le
Walck. (H. L.)

. *Coma*. BOT. — On donne
e de feuilles qui couronne
ines espèces de Fritillaires.
ette qui accompagne cer-
et naît de leur enveloppe
ie dans les *Asclepias*. Les
ies sont toujours contenues
e.

DES ARBRES. BOT. —
les plantes grimpantes et
elles que le *Tillandsia us-*
es et l'Hydne rameux.

BLONDE. BOT. PH.—Nom
pennata.

DORÉE. BOT. PH. — Syn.
inosyris.

IOL. et BOT. — *Voy.* POILS.
on a donné le nom de Che-
ux de diverses sortes affec-
oillaire. Ainsi l'on nomme :
IABLE, la Cuscute ; CH. D'É-
nce ; CH. DE MER, le *Fucus*
compressa ; CH. DU ROI, le
des ; CH. DE VÉNUS, l'Adian-
er ; CH. DE LA VIERGE, plu-
yssus ; CH. DE PAYSANS, la
étiolée par sa culture dans
gnée à Paris sous le nom de
.

-ROUX-BRUN. BOT. CR. —
Boletus granulosus.

BOT. CR. — Syn. vulgaire

E. MAM.—On donne ce nom
illers des bois du Cerf, si-
a second.

S. — Nom vulgaire du *Leu-*
. du g. Able.

pra, Gmel. MAM. — Le mot
otre langue, comme le mot
une double signification :
mun, il désigne une espèce
Ruminants répandue dans
s parties de l'ancien monde,
mémorial, elle se propage
que ; dans le sens que lui
ralistes, il s'applique non
nimal domestique et à l'espèce sauvage qu'on suppose en être la souche primitive, mais encore à toutes les espèces qui s'en rapprochent par l'ensemble de leurs caractères.

Pris dans cette dernière acception, le mot a varié de valeur suivant les temps, c'est-à-dire qu'il n'a pas toujours été appliqué aux mêmes espèces. Cependant, on peut dire, en général, que depuis Aristote jusqu'à Pallas, on s'en est servi pour tous les Ruminants cavicornes, qui semblaient ne pouvoir être assimilés, à cause de leur taille, aux Bœufs, et, à cause de la nature de leur pelage, aux Moutons. Ainsi, sans avoir une idée précise de ce que nous entendons par genre, les anciens ont employé le mot Chèvre dans un sens générique, désignant sous le nom de Chèvres sauvages plusieurs animaux qu'ils reconnaissaient d'ailleurs comme espèces distinctes, et pour lesquels ils avaient des noms particuliers : *Dorcas*, *Oryx*, *Kemas*, *Dama*, *Caprea*, etc. Le moyen-âge conserva l'habitude de ces désignations collectives, et, aux *noms* particuliers déjà en usage, en ajouta quelques autres, résultant pour la plupart d'une mauvaise lecture des manuscrits. Ce fut aussi à peu près de la même manière que, pour le sujet qui nous occupe, il ajouta aux *faits* : c'est-à-dire que s'il parut en grossir le nombre, ce fut surtout en rendant méconnaissables ceux qui étaient déjà connus. Aussi, malgré le mérite incontestable de quelques écrivains de cette époque, considérés même comme naturalistes, n'en dirais-je rien ici s'ils n'avaient adopté, dans leur exposition des productions des trois règnes, un ordre qu'ils léguèrent aux naturalistes du XVIe siècle. Ceux-ci, riches d'une immense érudition, recueillirent, avec un zèle et une patience infatigables, toutes les notions relatives à l'histoire naturelle qui se trouvaient éparses dans les écrits des âges antérieurs, restituèrent les textes corrompus, rapprochèrent les passages qui pouvaient s'élucider réciproquement et sans faire de critique proprement dite (ce qui eût peut-être été dangereux à une époque où l'on n'avait pas encore suffisamment les moyens de contrôler les *dits* par les *faits*), en préparèrent les principaux éléments pour l'usage de leurs successeurs. L'ordre alphabétique qu'à l'exemple des encyclopédistes du XIIIe siècle, ils

suivaient dans leur histoire des animaux, eut un résultat qu'ils n'avaient pas cherché peut-être, mais qui n'en était pas moins important ; ce fut de bien faire ressortir les groupes qui avaient été vaguement aperçus par les anciens. Les naturalistes classificateurs, qui commencèrent à paraître vers la fin du XVIe siècle, trouvèrent ainsi quelques parties de leur travail déjà assez avancées, et ils en profitèrent. C'est ce qui leur est arrivé pour les Ruminants cavicornes, et en particulier pour les Chèvres, comme on peut s'en assurer en lisant, dans le précieux ouvrage de C. Gesner, les passages qui se rapportent à ces animaux.

Quoiqu'à l'époque où se firent les premières classifications zoologiques, les progrès de la géographie eussent amené la découverte de beaucoup de Mammifères nouveaux, ceux qui furent d'abord admis dans le groupe *Chèvre* avaient été presque tous connus des anciens, et le nombre en resta longtemps assez limité pour que la nécessité d'une subdivision ne se fît pas bien vivement sentir. Ainsi Ray, en 1693, comprenait, dans son *Caprinum genus*, 11 espèces qui toutes peut-être, à l'exception d'une seule, la Grimme, avaient été plus ou moins clairement indiquées dans les écrits des Grecs ou des Romains ; et, en 1766, Linné, dans sa 12e et dernière édition du *Systema naturæ*, n'en avait pas une seule qui fût réellement nouvelle (1), si ce n'est l'Argali de Sibérie, qu'il avait même le tort de confondre avec deux autres Moutons anciennement connus, le Mouflon de Sardaigne et le Mouflon de Crète. Deux Antilopes, appartenant aux parties de l'Afrique explorées seulement dans les temps modernes, avaient figuré dans les éditions précédentes, et disparu, l'on ne sait pourquoi, de celles-ci.

Ray n'avait connu de véritables Chèvres

(1) Les modifications que subit le genre Chèvre dans les éditions successives du *Systema naturæ* ne sont pas telles qu'on aurait pu les attendre des progrès de la science ; cependant elles ne peuvent être passées ici sous silence ; mais avant de les exposer il est nécessaire de dire quelle était la composition de ce groupe dans l'ouvrage de Ray, ouvrage non seulement fort remarquable pour l'époque où il parut, mais qui aujourd'hui même fournirait peut-être quelques indications utiles pour une distribution naturelle des Mammifères.

Le genre *Chèvre* de Ray comprend, comme je l'ai dit, onze espèces, dont deux ne sont réellement que des variétés domestiques de l'Ægagre, mais se ressemblant si peu qu'on conçoit très bien qu'elles aient pu être longtemps considérées comme spécifiquement différentes ; viennent ensuite le Bouquetin des Alpes, puis six des Antilopes de Pallas, le Chamois, la Gazelle des Indes, qu'il confond avec l'Addax de Nubie, et qu'il donne par suite comme espèce africaine, le Pasan de Buffon, dont il n'a connu que les cornes, et auquel il assigne à tort l'Inde pour patrie, le Kevel, la Grimme, enfin le Bubale. Il y aurait ici double emploi s'il était prouvé qu'on doit reconnaître l'animal que nous nommons aujourd'hui, dans le petit Bœuf de Belon (*Obs.* lib. II, cap. 50), ce dernier ayant été déjà mentionné dans le *Synopsis*, à l'occasion du genre Bœuf, mais comme une espèce encore trop peu connue pour qu'on pût lui assigner sa [illegible]. Après ces Antilopes, enfin, Ray place deux vrais [illegible], le Mouflon de Crète (*O. orient.*, Wagner), indiqué par [illegible], et le Mouflon à manchettes, d'Afrique (*O.* [illegible]) peint en traits parfaitement reconnaissables par [illegible] le nom de Chèvre de Lybie, et admirablement [illegible] par Caius, qui en avait vu un individu à Londres, [illegible] (Gesner, t. I, p. 267, fig. 67). L'inclusion de ces deux [illegible] espèces dans le genre Chèvre a d'autant plus [illegible] surprendre de la part du naturaliste anglais qu'il avait déjà indiqué à la suite du genre *Mouton*, et comme devant probablement y prendre place un jour, le Mouflon de Sardaigne, longtemps regardé comme une espèce [illegible], et qui lui paraissait, dit-il, avoir les plus grands rapports avec un des *Tragelaphus* de Gesner, le Mouflon de Crète.

En 1735, Linné, dans la première édition du *Systema naturæ*, publiée sous forme de tableaux synoptiques, divise, comme Ray, les Ruminants en trois genres : Chèvre, Mouton et Bœuf ; mais rien n'indique qu'il lui ait emprunté cette division ni même qu'il ait connu son travail. Il a [illegible] précié les vrais rapports des différents genres des Ruminants en plaçant près des Cerfs les Chameaux, que le naturaliste anglais rejetait à la suite des Pachydermes ; [illegible] bien connu les espèces. Voici en effet celles que comprend son genre CAPRA : *Hircus*, *Ibex*, *Rupicapra*, *Strepsiceros*, *Gazella*, *Tragelaphus*. Les deux derniers noms employés [illegible] qualificatifs sont complètement vagues, puisqu'ils [illegible] l'un et l'autre appliqués à des espèces bien différentes, le mot *Strepsiceros* n'a pas un sens [illegible] déterminé, et l'on ne sait s'il s'agit de l'animal de Pline ou de celui de [illegible] Ray, qui l'avait employé dans le dernier sens, c'est-à-dire comme désignant un Mouton à cornes droites [illegible] spirale, avait eu le tort d'en faire une espèce distincte, mais du moins il ne l'avait pas séparé de ses congénères.

Dans la deuxième édition du *Systema naturæ* [illegible] 1740), Linné a profité du travail de Ray qu'il [illegible] de citer. Il adopte toutes ses espèces d'Antilopes à l'exception d'une seule, le Bubale, qu'il supprime [illegible] comme espèce encore trop peu connue, en revanche, il en ajoute une autre bien plus mal déterminée, que lui avait fournie le grand ouvrage de Seba, un ruminant de très petite taille, qui est peut-être un Chevrotain de l'Archipel indien, mais qu'il confondit longtemps avec une Antilope [illegible] un Guevei. Il retranche du genre *Capra* les deux Mouflons de Belon et de Caius, sans les faire entrer dans le genre [illegible] enfin, il introduit avec notre Chèvre domestique d'Europe trois autres variétés, qu'il suppose originaires d'[illegible], savoir : celles qu'il a nommées depuis *C.* [illegible] et *C.* [illegible] *curva*, et la Chèvre mambrine, déjà présentée comme espèce distincte par Ray. Pour cette dernière, l'erreur était jusqu'à un certain point excusable, le chanfrein busqué et les oreilles pendantes donnant à l'animal un *facies* tout particulier, elle l'était beaucoup moins pour les deux autres, qui sont des variétés très peu anormales, et pourtant Linné y persista jusqu'à la fin.

Les éditions du *Systema* postérieures à la seconde, [illegible]

[illegible]uquetin des Alpes, et deux variétés [illegible]hèvre domestique qu'il considérait [illegible]spèces distinctes ; quant à l'espèce dont ces deux races sont probable[illegible]rivées, il ne paraît pas en avoir [illegible]existence. Linné a son tour consi[illegible] spécifiquement différentes, non [illegible] ces deux races créées sous l'in[illegible] de l'homme, mais deux autres en[illegible], des espèces sauvages, il ne men[illegible]llement que celle qui l'avait été [illegible] Gray ; car sa *C. bezoartica* a cer[illegible]actères (*cornua teretia*) qui ne con[illegible]t point à la vraie Chèvre du Bézoard, [illegible] empruntés à des Oryx, désignés [illegible] quelques auteurs sous le même

[illegible], qui publia en 1756 son *Règne [illegible] en neuf classes*, nous conserva, [illegible] *Genus hircinum*, les espèces des premières éditions du *Systema* de Linné, et en ajouta seulement deux nouvelles espèces prises à des sources assez suspectes à deux vagues passages d'Hernandez interprétés par l'ignorant Seba. Avant lui, on avait déjà placé les espèces sauvages de Moutons parmi les Chèvres mais il y fit entrer de plus un Mouton domestique à toison laineuse, qu'il désigna sous le nom d'*Hircus laniger*.

Pour suivre l'ordre des temps, j'aurais dû mentionner, avant la classification de Brisson, celle de Klein, qui la précéda de cinq années ; mais j'aurais pu sans inconvénient l'omettre tout-à-fait et je me contenterai de dire que l'auteur qui fait comme tous ses devanciers un genre pour les Bœufs et un autre pour les Moutons, comprend, dans un troisième, dans le genre *Tragus*, non seulement tous les autres Ruminants cavicornes, mais encore les Chevrotains et la Girafe.

A peine Linné avait-il dit son dernier mot sur la répartition des Ruminants cavicornes, que Pallas en proposa une autre et cette fois le changement n'était pas, comme celui de Klein, l'effet d'un pur caprice, mais le résultat d'observations nouvelles et d'une plus juste appréciation des caractères importants des espèces. Par suite de ce remaniement exposé d'abord dans les *Miscellanea zoologica* (La Haye 1766), puis présenté avec de nouveaux développements dans le premier fascicule des *Spicilegia* (Berlin, 1667), le groupe des Bœufs seul restait tel qu'on l'avait toujours admis les Chèvres proprement dites réunies aux Moutons formaient un second genre un troisième enfin comprenait sous le nom d'Antilopes toutes les autres espèces que Ray et Linn avaient fait entrer dans le genre *Capra*, et quelques unes encore qu'on avait depuis peu découvertes au Cap au Sénégal dans l'Inde, dans l'Afrique australe. Pallas dans la création de ce dernier genre, fut d'ailleurs guidé par un travail récent de Buffon et de Daubenton sur les Gazelles (1).

[illegible] l'auteur a données lui-même que celles qui ont [illegible] ses soupçons ou qu'il a consacrées de son [illegible] mentionnant relativement au genre Chèvre [illegible], ce n'est que, par suite d'une étrange [illegible] y voit réuni à la Gazelle des Indes, sous le [illegible], l'*Ægagre* ou Chèvre-à-Bezoard animal [illegible] avait décrit et figuré d'une manière recon[illegible] *Amœn. acad.*, le de *Corinnagra*, [illegible] édition Stockholm, 1758) nous voyons re[illegible] Mouton Argali de Sibérie admis cette fois sur [illegible] de Gmelin, mais d'ailleurs confondu avec [illegible] des îles de la Méditerranée et du conti[illegible] de plus nouveau applique [illegible] qui, dans les éditions précédentes n'était [illegible] par une phrase caractéristique et il devient [illegible] Linné a appliqué à la Gazelle commune, [illegible] description que Ray avait donnée de Ke[illegible] et dernière édition, enfin, contient plu[illegible] qui ne sont pas tous également heureux [illegible] espèce qui n'avait pas en place dans [illegible], le Saïga, *Colus* des anciens, est [illegible] de *C. tatarica* de l'aut des espèces, [illegible] deuxième édition avaient toujours figuré [illegible] près du Porte-Musc, par l'application fausse [illegible] d'une remarque de Bosman qui [illegible] de cette espèce comme et de certains [illegible] des îles de la Sonde. L'auteur [illegible] fois que les cornes figurées dans la planche [illegible] pas, comme il l'avait cru jusqu'alors, [illegible] duquel elles sont placées et fait Che[illegible] sont petites seulement l'Asie, [illegible] à la nouvelle détermination de l'espèce, [illegible] l'Afrique qui était pour la détermination [illegible] ne l'est plus pour celle-ci. — La seconde espèce [illegible] le Grimm, qui, ayant toujours jusque là été de [illegible] cornes, parce que le seul individu qu'on [illegible] une femelle est rangé Chevrotains, [illegible] des Indes *Corniagra*, n'est plus dans cette [illegible] confondue la Chèvre Bezoard, *Ca*[illegible] Kaempfer, mais celle-ci est rendue [illegible] description qu'on donne de ses cornes description [illegible], non aux cornes d'un Bouquetin mais à [illegible] Oryx.

(1) Tout en continuant à relever avec une rigueur extrême les erreurs vraies ou supposées des classificateurs, Buffon avait été insensiblement amené faire de la classification, et probablement, si le temps le lui eût permis, il serait arrivé un jour faire, [illegible] distribution méthodique, sinon du règne animal tout entier, du moins des deux classes de Vertébrés à sang chaud seulement il eût procédé dans un ordre inverse, c'est-à-dire qu'au lieu de considérer les espèces [illegible] le dernier terme d'une série de subdivisions pratiquées d'une manière toujours un peu arbitraire, il les eût

Quoique le XIIe vol. de l'*Histoire naturelle*, dans lequel ce travail est consigné, ait précédé de deux ans la dernière édition du *Systema*, il ne paraît pas que Linné en ait eu connaissance, non plus que du volume précédent, qui contient, sur le Mouflon, des recherches dont il eût certainement profité pour réformer son genre *Ovis*. Celles que Buffon fit au contraire sur le Bouquetin et le Chamois n'auraient pu que jeter de la confusion dans le genre *Capra* (si elles avaient été de nature à faire illusion à tout autre qu'à leur auteur), puisque dans les deux animaux que nous venons de nommer, il ne voulut voir que deux variétés spontanées, représentant, l'une le type mâle, et l'autre le type femelle d'une espèce originairement la même. Cette erreur fut relevée avec sévérité par Pallas dans le 11e fascicule de ses *Spicil.*, consacré à l'histoire de l'Argali et du Bouquetin de Sibérie (1).

prises pour point de départ, et se fût élevé à des groupes de plus en plus généraux. On touchait en effet à l'époque où la zoologie allait pouvoir adopter cette méthode, qui, pour être profitable à une science descriptive, doit la prendre quand elle est déjà riche de faits et n'en est pas encore encombrée, quand les espèces connues sont assez nombreuses pour que les principaux types s'y trouvent représentés, et pas assez pourtant pour qu'un même homme ne puisse successivement les passer toutes en revue, puis les embrasser à la fois d'un coup d'œil.

(1) Il revient encore sur ce sujet dans le fascicule suivant où, à l'occasion des caractères distinctifs des Antilopes, il insiste sur l'invariabilité des espèces sauvages. Il montre que Buffon a tantôt invoqué, tantôt repoussé ce principe, et lui reproche de s'être laissé fréquemment entraîner à soulever des paradoxes étranges par le besoin de contredire les naturalistes qui ne s'étaient pas rangés humblement à sa suite.

.... « Impellens quicquid sibi summa petenti
Obstaret, gaudens que viam fecisse ruinâ. »

Que cette accusation soit fondée ou non, on regrette de la voir faite à l'occasion de ce douzième volume de l'histoire naturelle, où Pallas avait si largement puisé pour son travail sur les Antilopes, dont il offrait ici un troisième remaniement. Si l'on se reporte en effet aux deux précédents (*Miscell. zool.*, 1766, *Spicil.*, 1er fasc. 1767), on voit que l'auteur n'y fait pas figurer une seule espèce qui ne se trouvât déjà décrite ou mentionnée avec quelques détails importants dans le volume publié par Buffon en 1764, et que même, se conformant à l'exemple que le naturaliste français lui avait donné pour les Gazelles, il répartit ces espèces en petits groupes, qu'il caractérise par la forme des cornes. Ce système de distribution, basé exclusivement sur un caractère fort apparent sans doute, mais réellement sans importance fonctionnelle, pouvait conduire à rapprocher des espèces d'ailleurs très disparates. Il est fâcheux que Pallas s'en soit tenu à ce premier essai, et qu'il n'ait pas cherché à prendre les éléments de ses déterminations, non plus dans un caractère unique, mais dans les combinaisons de plusieurs caractères, qu'il était d'ailleurs loin de négliger quand il s'agissait de distinguer les espèces entre elles. S'il eût tenu compte de la

Dans cette publication, Pallas [illegible]
de trois espèces de Chèvres [illegible]
seules qu'il ait jamais connues ; [illegible]
Bouquetin de Sibérie, dont il [illegible]
ses observations personnelles, [illegible]
description, mais qu'il confond, [illegible]
l'a fait jusqu'à la fin de sa vie, [illegible]
ritable Ibex ou Bouquetin des Al[illegible]
Bouquetin du Caucase observé par
stœdt, et auquel il croit pouvoir [illegible]
l'animal désigné sous le nom de Ca[illegible]
par Buffon, qui n'en avait eu qu[illegible]
lette ; 3° l'Ægagre déjà décrit par
qui en avait envoyé un crâne [illegible]
Dans ce dernier animal, qu'il [illegible]
comme la souche principale de [illegible]
mestiques, Pallas reconnaît bien [illegible]
capra de Kæmpfer, et croit aussi [illegible]
cet animal dans la description
Monardes d'un animal qu'il soupç[illegible]
la Chèvre du Bézoard. Cette [illegible]
est au moins douteuse ; car, quoi[illegible]
tails donnés par le médecin de [illegible]
puissent convenir qu'à un Bouque[illegible]
sont pas assez précis pour perme[illegible]
cider quelle est l'espèce dont il
comme il nous apprend que ce [illegible]
laye de Cerf était venu par la voie
(ce qui eût été un étrange chemin
gagre), on peut croire qu'il s'agit
den, dont l'existence à l'ouest et à
mer Rouge est aujourd'hui bien
Pallas est moins justifiable enco[illegible]
loir rapporter à l'Ægagre, ou à un
espèce très voisine, la description
avait donnée de son *Tragelaphus* [illegible]
tanie (2), qui n'est autre que le [illegible]

présence ou de l'absence des poches inguinales, [illegible] des larmiers, du nombre des [illegible] sence des cornes dans les deux sexes [illegible] mâles, etc., il fut arrivé à des groupes [illegible] tainement reconnu que ces groupes [illegible] devoir être élevés au rang de genres, [illegible] d'assigner à chacun de ces genres une [illegible] téristique, au lieu qu'il ne le peut faire [illegible] tant de leur réunion [illegible] puis, et toujours sans succès, [illegible] Antilopes des caractères [illegible] caractères distinctifs. [illegible] bientôt après [illegible] tain nombre d'espèces, [illegible] dans presque toutes.

(2) « Videtur omninò Monardes verum [illegible] quem vivum descripsit. Credibile [illegible] *Tragelaphum* [illegible] animal fuisse, adeo que synonymum [illegible] Tragocamelum esse relegandum. » *Spicil.* [illegible] de la page 53.) On voit par ce passage que Pal[illegible]

es. Outre ce Mouton, dont il mé-
ujours les véritables affinités, l'au-
Spicilegia mentionne avec plus ou
détails, dans son 11e fascicule,
Moutons sauvages qui nous sont
ajourd'hui, sauf ceux des monts
et des chaînes qui s'y rattachent;
erche à les rapporter tous à une
èce, considérant les différences ex-
qu'ils présentent entre eux comme
de changements dus à l'influence
ts (1).
rd, dans son *Mémoire sur les va-*
es animaux (*Acta Petrop.*, t. IV,
784), il ne semble plus disposé à
cette identité. Enfin dans un der-
age (2), il reconnait définitivement

es applications qu'il a essayé de faire de la
Ôlus. Celle qu'il rappelle en terminant ce
tout-à-fait insoutenable, et l'on dirait qu'elle
ment sur la ressemblance des deux mots *Tra-*
gocamelus. — Sous ce dernier nom, Parsons
Nil-Gau, d'une manière incomplète il est vrai,
très reconnaissable : Pallas cependant conti-
y voir une espèce distincte. (*Spicil.*, fasc. XII,
39.)
les éléments de la comparaison qu'il établit

observations sur l'Argali sibérien, dont il
individus des deux sexes et d'âges diffé-

la bonne description que Buffon et Daubenton
Mouflon de Corse, description accompagnée
très satisfaisante ;
dications fournies par Belon relativement au
le, qu'on sait aujourd'hui différer assez
l'espèce propre aux îles occidentales de la
qui semble en revanche s'étendre vers
montagnes de la Perse, où il existerait
avec une autre espèce ;
recueillies par Gmelin et sur les dépouilles
voyageur : ces dépouilles, à en juger par la
a figurée (fasc. XI, tab. V, fig. 1), et quoi
th (*Proc. zool. Soc.*, 1840, p. 73), pourraient
à un Mouflon commun à la Perse et à l'île
les notes, dans lesquelles l'auteur a joint à
rvations des renseignements obtenus de la
du pays, renferment quelques indications
rapporter à la seconde espèce persane, plus
li sibérien, et dont notre Musée possède plu-
unes envoyées par M. Gambe, consul à Ti-
rapportées par M. Botta ;
agments d'histoire naturelle contenus dans la
onnaires jésuites en Californie, fragments
montagnes rocheuses, le Bœuf musqué et l'Ar-
sont indiqués comme trois espèces de Mou-
et du dernier animal que Pallas dit avoir
objets de parure provenant de la côte nord-
continent, duvet d'une blancheur éclatante,
la plus belle laine d'Espagne, et qui lui
être fourni par un vrai Mouton.
graphia Rosso-Asiatica, ouvrage complétement
l'année 1811, mais qui n'a été rendu public qu'en

m.

deux espèces sauvages de Moutons qu'il dé-signe sous les noms d'*Ægoceros argali* et *Æg. musimon* (1); ces deux espèces, jointes au Bouquetin de Sibérie qu'il n'a jamais distingué du Bouquetin des Alpes, à l'*Ægagre* et au Bouquetin du Caucase (2), composent son genre *Ægoceros*.

Ce genre, dans lequel se trouvent réunies des espèces appartenant à deux types que Pallas lui-même avait reconnus comme bien distincts (3), ne pèche point pour cela contre les règles de la classification, et l'on peut dire même qu'il rentre plutôt dans le cas général, puisque la plupart des autres genres se laissent également subdiviser en deux ou plusieurs groupes secondaires au moins aussi différents entre eux que le sont les Chèvres des Moutons (4). Mais, remarquons

(1) Sous le nom d'*Æ. musimon*, Pallas comprend, avec les deux Mouflons de la Méditerranée, ceux de la Perse, des environs de la Caspienne, et en général ceux de toutes les parties de l'Asie comprises entre le 25e et le 40e degré de lat. N. Il y rattache même spécialement les Moutons sauvages de l'Himalaya, dont il devait alors la connaissance à Pennant. Pour son *Æ. argali*, il lui assigne pour *habitat* non seulement la Sibérie, mais encore toutes les parties froides du continent asiatique, et, quoiqu'avec quelque doute, celles du nouveau continent.

(2) Pallas a eu le tort de désigner le Bouquetin du Caucase sous le nom d'*Æ. Ammon*, nom dont l'emploi dans la mythologie est trop connu pour qu'il fût permis de l'appliquer à tout autre animal qu'à un vrai Mouton, et qui a été en effet appliqué à l'Argali par plusieurs des naturalistes qui ont écrit postérieurement à l'impression de la *Zoographia Rosso-Asiatica*, mais antérieurement à sa publication.

(3) Pallas, dans le onzième fascicule des *Spicil.*, indique d'une manière à la fois très concise et très complète les caractères distinctifs de ces deux types. Sa comparaison porte, il est vrai, sur deux espèces particulières, l'Argali et le Bouquetin de Sibérie ; mais il a bien soin de faire remarquer, et dans ce passage, page 37, et dans une note mise au bas de la page 8, que ce qu'il dit de l'*Æg. musimon* et de l'*Æg. ibex* s'applique également en général aux *Oves* et aux *Hirci* des naturalistes antérieurs. Parmi les caractères qu'il indique comme exclusivement propres aux Moutons, il faut remarquer la présence de sinus lacrymaux, de poches inguinales nues et de pores interdigitaux. Ce dernier trait d'organisation, sur lequel Pallas insistait en 1776, mais qu'il ne donnait pas pour nouveau, a été présenté en 1834, dans les Mémoires de l'Académie de Turin, comme une découverte. La distraction est d'autant plus étrange que l'existence des pores interdigitaux donnant lieu, chez les Moutons, à une maladie assez commune, le piétin, est connue de tous les vétérinaires.

(4) Les naturalistes qui ont continué à séparer génériquement les Chèvres des Moutons ont été déterminés surtout par le désir de respecter autant que possible la distribution de Linné, distribution dont ils s'écartent d'ailleurs en ce point même, sans paraître s'en douter; car leurs genres *Ovis* et *Capra* sont ceux de la treizième édition du *Systema naturæ*, qui, dans cette partie comme dans toutes celles où il diffère de la douzième, est l'œuvre de Gmelin, et non point de Linné.

le bien, on n'a pas encore complétement satisfait à ce qu'exige la classification quand on a groupé convenablement les espèces connues qu'on fait entrer dans un genre; il faut encore donner le moyen d'y rattacher les espèces qui pourraient être découvertes par la suite, c'est-à-dire choisir parmi les traits d'organisation communs à toutes les espèces qu'on a considérées, ceux qui semblent le plus importants, et les exprimer dans ce qu'on nomme la *formule caractéristique*. Or, dans cette seconde partie de sa tâche, Pallas n'a pas été aussi heureux que dans la première. Voici en effet comment il s'exprime : « Je comprends sous le nom d'*Ægoceros* tous les animaux qui ont les cornes anguleuses, recourbées, rugueuses; qui ont les ergots très petits; qui manquent presque complétement de brosses aux genoux et de sinus lacrymaux; tous ceux en un mot qui, chez les naturalistes, forment les genres *Ovis* et *Capra*, en retranchant du dernier les Antilopes. » Il est évident que cette formule est défectueuse à plusieurs égards, et particulièrement en ce qu'un des caractères y est exprimé de manière à ne convenir ni à l'un ni à l'autre des deux groupes dont se compose le genre. On ne peut dire en effet d'aucune des cinq espèces admises par l'auteur qu'elle manque *à peu près* de sinus lacrymaux, car les trois dernières, de même que nos Chèvres domestiques, en manquent complétement, et les deux premières les ont, comme tous nos Moutons, parfaitement distincts quoique peu développés.

Les formules données par les autres naturalistes, qui, à l'exemple de Pallas, ont réuni les Moutons aux Chèvres, ne sont pas non plus complétement satisfaisantes quoiqu'elles ne soient pas sujettes aux mêmes objections. Je citerai ici, comme exemple, celle qu'Illiger donnait en 1811, en en retranchant seulement les caractères communs à la famille entière des Ruminants cavicornes : « Genre *Capra*.—*Museau* allongé, avec mufle glanduleux (1);— *menton* barbu chez certaines espèces (les Chèvres), imberbe [illegible] autres (les Moutons).—*Sinus* [illegible] plusieurs. — *Cornes* anguleuses, [illegible] en travers de stries ou de bourrelets, [illegible] sement courbées. — *Oreilles* de [illegible] moyenne, pointues.— *Mamelles* [illegible] et au nombre de deux.— *Queue* très [illegible] ou seulement courte.—*Ergots* petits. »

Cette formule a été depuis repr[illegible] que sans changement par un grand [illegible] de naturalistes : ainsi Goldfuss, [illegible] modifie seulement en un point; [illegible] vantage sur la séparation des Chè[illegible] Moutons, qu'il distingue non seu[illegible] l'absence ou la présence de la barbe, [illegible] encore par la direction et la [illegible] cornes, la forme du chanfrein, et [illegible] nature du pelage. L'indication qu[illegible] lativement à ce dernier point n'est pas [illegible]

Fischer, dans son *Syn. Mam.*, 18[illegible] littéralement la phrase d'Illiger, sauf [illegible] point où il substitue à un énoncé [illegible] un énoncé faux. Illiger avait [illegible] pas dire que, chez ses *Capræ*, l'espace [illegible] bout du museau (*rhinarium*) se [illegible] lement à l'état rudimentaire; Fischer le [illegible] disparaître complétement (*rhinarium* [illegible]

Les autres formules qu'on a [illegible] chent toutes également par quelque [illegible] essentiel, de sorte qu'on pourrait [illegible] objection sérieuse contre la [illegible] genre, de la difficulté qu'on rencontre [illegible] bien définir.

Les classificateurs qui ont [illegible] parer génériquement les Chèvres [illegible] tons avaient à remplir une tâche plus [illegible] et Pallas lui-même leur avait [illegible] min. Quelques uns, il est vrai, [illegible] tachés de préférence à des [illegible] ration que l'illustre naturaliste [illegible] qu'en seconde ligne, tels que la [illegible] chanfrein, l'absence ou la présence [illegible] barbe; mais la plupart ont avec lui [illegible] déré comme caractères dominants [illegible] sence ou la présence des sacs sous-[illegible] des poches inguinales, des sinus [illegible] taux (1), la forme du front, celle [illegible]

(1) *Rhinarium*, expression qu'il définit en ces termes : « Nasi pars extrema, ubi cute glabrâ, tenui, plerumque humidâ distincta est, » et qu'il oppose à *chiloma*, museau entièrement velu, ainsi que cela se voit dans la formule du genre Antilope : « Rostrum productum, *rhinario* aut *chilomate* instructum, » museau effilé avec ou sans mufle glanduleux.

(1) M. Ogilby, qui a communiqué [illegible] zoologique de Londres, un travail [illegible] sification des Ruminants, y caractérise [illegible] vants les deux genres Chèvre et Mouton :

Ovis. — *Cornua* in utroque sexu, [illegible] immobiles; fossæ interdigitales parvæ; [illegible] nulli; *mammæ* duæ. Typus est *Ovis* [illegible]

Capra.— *Cornua* in utroque sexu; [illegible]

tés diffèrent à quelques égards,
grande partie à ce qu'ils n'ont
l ce qui distingue la *définition*
ce que nous nommons la *for-*
se; cette dernière devant se
dication des caractères essen-
ue la définition peut faire men-
s traits qui sont communs aux
ces du genre sans l'être à la fa-
ière, et dont plusieurs sont sus-
e modifiés par le fait de la do-
reste, il vaut mieux à cet égard
ès que par défaut ; l'important
r. Des formules très concises

parva; *folliculi inguinales* nulli, *mam-*
Capra hircus. Ad hoc genus pertinent *Ovis*
lope lanigera aut *Americana* auct.
l plus guere aujourd'hui l'Antilope lani-
vous, et si l'on a cru pouvoir l'y ratta-
ch l'on ne connaissait encore de l'animal
aine et quelques dépouilles incomplètes,
ce que les classeurs américains la dési-
t de *Mountain goat* (Bouc de montagnes)
h mouchettes (*Tragelaphus*), qui appar-
e des *Ægocères* de Pallas, si l'on n'en fait
sixième sousgenre, comme l'a proposé
ude sur ce que l'animal manque de sinus
l'est point aux Chèvres qu'on le doit réu-
ques dont il a tous les autres caractères.
tions, au moins fort contestables, ou
es deux formules de M. Ogilby des in-
t fausses ; ainsi l'on s'étonnera à bon
uer des poches inguinales aux Moutons,
s interdigitaux aux Chèvres. Ce n'est pas
exactitudes qui sont de pures inadver-
re de simples fautes d'impression, que
el la classification de M. Ogilby, nous
i remarques sur les principes qui ont
la formation du genre qui nous occupe,
lon des Ruminants en général. Sa pre-
ffère de celle qui est généralement adop-
lit deux familles au lieu d'une seule des
ns, la famille des *Capridées* et celle des
lées se composant de toutes les espèces
la apparent, l'autre se trouve compren-
it Linné, dans sa 12e édition du *Systema*,
us ; elle est divisée en 7 genres, tous ca-
s deux dont nous venons de parler, par
ence, et, dans ce dernier cas, par le
développement des sacs sous-orbitaires,
s et des sinus interdigitaux, par le nom-
t par la présence ou l'absence des cornes
r cette uniformité, cette sorte de symé-
ions semblent plus propres à satisfaire
ur s'il est certain que les formules gé-
e famille doivent être toutes corrélati-
, pour ainsi dire, les unes des autres,
'elles doivent être toujours tirées de la
mes parties. — L'auteur a pris soin de
les motifs qui l'ont guidé dans le choix
el encore il semble avoir fait une fausse
principe. Il est bien vrai que, pour les
ieur, la distinction des groupes doit re-
ets d'organisation assez profondes pour

peuvent être fort admirées par ceux qui n'ont jamais eu occasion de les appliquer, peuvent même paraître suffisantes tant qu'on n'en fait l'application qu'aux espèces connues de l'auteur; mais ce qu'elles ont d'incomplet se décèle presque toujours dès qu'on en veut faire usage pour la détermination d'un nouvel animal. Ce qu'il faut éviter avec soin, c'est bien moins d'introduire dans l'énoncé un caractère qui ne soit pas essentiel, que d'y comprendre un caractère qui ne soit pas rigoureusement général, même quand l'exception porterait sur un cas unique. Ainsi c'est un reproche qu'on peut faire à la défini-

entraîner des différences de fonctions; mais, quand on arrive aux dernières subdivisions, on est forcé d'employer, comme caractères, des traits d'organisation qu'on juge importants d'après leur constance et dont réellement on ignore l'usage. Si l'on veut s'obstiner à n'admettre que ceux auxquels on est parvenu à assigner *après coup* un genre d'utilité, on s'expose à en négliger de meilleurs pour lesquels l'imagination n'aura rien suggéré ; pour ceux même auxquels on s'est arrêté, il est rare que les relations qu'on leur suppose avec les habitudes ou les besoins des animaux soutiennent bien l'épreuve d'un examen de détail : M. Ogilby, par exemple, suppose que, chez les Ruminants cavicornes, les pores interdigitaux sont en rapport avec l'*habitat* de l'animal, avec la nature aride ou marécageuse du sol que foule son pied ; et il ne remarque pas que les Chèvres et les Moutons, qui, à l'état sauvage, ont à très peu près le même *habitat*, nous offrent sous le rapport des pores interdigitaux une opposition marquée.

Dans la famille des Capridées, le premier caractère est, comme il a été dit, fondé sur la considération des cornes ; dans celle des Moschidées, où les deux sexes ont le front désarmé, c'est le plus ou moins grand développement du mufle qui sert à établir la première distinction générique : à cela près les caractères sont pour les deux familles tirés des mêmes parties, c'est-à-dire du nombre des mamelles, et de l'absence, la présence, la grandeur des poches sous-orbitaires inguinales et interdigitales.

Dans cette famille des Moschidées, telle que l'admet M. Ogilby, il n'y a qu'un genre dont les espèces soient connues des zoologistes, le genre *Moschus*; un second ne compte qu'une espèce, dont l'auteur est le seul, jusqu'à présent, à admettre l'existence (il n'en connaît que quelques dépouilles, et le caractère par lequel elles se distinguent des Mammifères connus pourrait bien être un simple cas de monstruosité). Mais M. Ogilby admet qu'il y a encore d'autres genres à découvrir, et pour combler la lacune, qui, suivant lui, existerait entre cette famille et celle des Capridées, il admet l'existence *actuelle* de deux autres genres dont il indique d'avance la patrie, et dont il donne la formule en combinant des caractères tirés des cinq parties que nous avons nommées plus haut. Il ne dit pas, au reste, pourquoi il a choisi ces deux combinaisons de préférence à toutes les autres. Sans doute il n'a pas examiné toutes celles qui étaient possibles, et peut-être même n'en soupçonne-t-il pas le nombre. Si l'on remarque, en effet, que des cinq caractères qu'il emploie trois sont susceptibles de trois modifications (le plein développement de l'organe, son état rudimentaire et son absence complète), et que les deux autres ont de même chacun deux formes possibles, on verra qu'on pouvait établir cent huit formules différentes. Dans la famille des Bovidées, le nombre des genres qu'on

tion, d'ailleurs très bonne, que Desmarest a donnée du genre Chèvre dans l'*Encyclopédie méthodique* (*Mammalogie*, part. 2, 1822). Son premier caractère, qui a rapport au nombre et à la disposition des dents, doit être supprimé. Il est en effet superflu de mentionner, à l'occasion du genre, les traits communs à toute la famille (l'absence des canines aux deux mâchoires, et des incisives à la mâchoire supérieure). Le nombre des incisives à la mâchoire inférieure est même inutile à indiquer, puisque l'unique exception qu'on avait cru trouver ne s'est pas vérifiée (1); et, quant au nombre des molaires, il est impossible de le faire entrer parmi les caractères génériques, ce nombre n'étant pas le même dans toutes les espèces (2). En supprimant cette indication qui est inexacte, et deux ou trois autres qui, portant sur des rapports de dimensions, sont nécessairement un peu vagues, et en ajoutant, comme l'avait déjà fait, en 1817, M. Fr. Cuvier, dans le t. VIII du *Dictionnaire des sciences médicales*, quelques traits sur lesquels Pallas lui-même avait attiré l'attention, soit en traitant spécialement des Ægocères, soit en parlant des Antilopes, la définition du genre qui nous occupe peut se donner à peu près dans les termes suivants :

Chèvres. *Capræ*, Gmel.

Ruminants cavicornes.—*Cornes* prismatiques existant chez les deux sexes: très grandes chez les mâles, portées sur un noyau osseux creusé de cellules qui communiquent avec les sinus frontaux, très rapprochés [illegible] divergentes à leur origine, où [illegible] est dans le prolongement du plan [illegible] portant en haut et en arrière [illegible] grand arc dont la courbure [illegible] prononcée vers la pointe qu[illegible] marquées en travers de ride[illegible] ondulées, et souvent, a [illegible] rieure, de bourrelets saill[illegible] de couleur brune plus ou mais jamais complétement [illegible] de *larmiers* ni de [illegible] ou plus généralement p[illegible] *tanés* à la tête. — *Mufle* r[illegible] gurant une sorte d'Y, dont l'espace étroit qui sépare les[illegible] que les branches se prolon[illegible] leur bord supérieur.—*Langu*[illegible] hérissées à l'intérieur de p[illegible] *Menton* garni d'une barbe [illegible] rieurement (1), plus ou [illegible] vant les espèces, pouvant [illegible] apparente que chez les vieux [illegible] leur pelage d'hiver (2). — *Col* [illegible] ramassé. — *Queue* courte, p[illegible] férieurement. — *Mamelles* [illegible] deux, séparées par un raphé [illegible] *cules* volumineux contenus d[illegible] libre, allongé dans le sens ve[illegible] robustes, surtout au train de [illegible] de *brosses* aux poignets (3).—

pourrait ainsi établir *a priori* serait encore bien plus considérable, puisqu'il faudrait tenir compte non seulement de la présence ou de l'absence des sinus cutanés à la tête et aux pieds, mais encore du lieu qu'ils y occupent, ceux de la tête pouvant être circum-orbitaires ou maxillaires, et ceux des pieds pouvant exister, soit au train de devant, soit au train de derrière, soit aux deux à la fois : les trois cas en effet non seulement sont possibles, mais se présentent dans la nature, ainsi que l'a constaté M. le docteur Rousseau, qui, attaché depuis de longues années à notre Muséum d'histoire naturelle, a eu l'occasion d'examiner presque tous les Ruminants qui ont vécu à la ménagerie.

Il faut reconnaître que M. Ogilby n'est pas le premier qui ait établi ainsi *à priori* des combinaisons de caractères, et il faut reconnaître aussi que, dans quelques cas, on a découvert des espèces qui satisfaisaient à l'une des formules imaginées; mais on n'en doit pas moins dire que ces sortes de *jeux* ne profitent guère à l'histoire naturelle, qui est une science d'observation et de déduction, et non une science spéculative.

(1) Dans le cas du Nanguer, auquel Pallas assignait 6 dents incisives seulement. *Spicil.*, fasc. I, p. 8.

(2) La *Capra Caucasica* a 8 molaires de chaque côté à la mâchoire supérieure, et 7 à l'inférieure.

(1) Dans plusieurs espèces sauvages de [illegible] est garnie inférieurement de [illegible] ment deux masses distinctes qui [illegible] avant [illegible] déjà [illegible] manchettes; et [illegible] la description de [illegible] dre par cette expression [illegible] *dirisée*. C'est une disposition [illegible] dans la barbe de l'animal qu'on a [illegible] *Capra Jemlaica*, que la forme de [illegible] éloigne des vraies Chèvres. On ne [illegible] leurs quels mots [illegible] quand on ignore encore s'il en [illegible] essentiels tels que l'absence de [illegible] de poches inguinales nues, [illegible] voisin des mamelles, etc.

(2) Ce caractère ne pourrait être [illegible] tions ultérieures confirmaient ce que M. [illegible] voir affirmer de la *Capra Jubrat*. Il a [illegible] pendant toute une année un mâle [illegible] a point vu de traces de barbe, même dans [illegible] mais on a affirmé la même chose du Bouquetin et cependant je montrerai qu'à partir de [illegible] née, les mâles ont une barbe pendant l'[illegible] rait que l'apparition de cet ornement fut plus [illegible] Chèvre Jâbral.

Pallas compte dans le nombre des [illegible]

gots petits, servant chacun
orps élastique, comparable
ent, chez les an maux on-
es du pied qui appuient
petit osselet vestige du
ls de deux sortes : les poils
sont longs, très lisses (1),
front, à la nuque, le long
les épaules poils laineux
s, très abondants.

toutes les espèces, exha-
emps du rut, une odeur
déplaisante, qui, quoi
ne disparaît jamais com-
par le fait de la domes-
ombats qu'ils se livrent à
dressent sur les jambes de
ombant se heurtent obli-
. Ces deux caractères ne
moins bien des Moutons
eux que nous avons énon-
Chèvres comme les Mou-
ontagnes mais avec celle
remières semblent aimer
lement à cause de leur
cause de leur basse tem-
quoique dans les chaînes
trouvent à la fois, à l'é-
imaux de l'un et l'autre
s occupent en général
élevée et par conséquent
l'état de domesticité, ce
qui supportent le mieux

Antilopes l'absence de larmiers aux
lat., t. I, p. 221). On ne concevrait
faire un trait commun à toutes les
lequel il comprend positivement
si l'on ne remarquait qu'en analy-
s (*Spicil. zool.*, fasc. XI, p. 14), il
ge où il est fait mention des longs
pues, *genibus longo et denso pilo*
littéral de M. Hodgson, ces longs
ules paraissent bien se prolonger
poils sont ailleurs et il ne paraît
au-dessous, les poils forment une

Antilopes des *Ægocères*, entre au-
cervin, c'est-à-dire par poil de
Capricornes, s'il appartenait
l'Antilopes les distinguerait bien
Moutons, et lui-même signale des
me l'Argali. J'en ai trouvé de sem-
rapporté de Perse par M. Botta
ales, les Moutons sauvages passent
une grande partie de la saison
que, dans plusieurs parties de la
désigne sous le nom de *Stepnoï*
...

les rigueurs de l'hiver, et qui ont le plus de peine à s'acclimater dans les pays très chauds.

Un ensemble de caractères, tel que celui que nous venons de présenter, pourrait être commun à des animaux fort dissemblables d'ailleurs par l'aspect général par la proportion des diverses parties leur grandeur absolue la distribution des couleurs etc. mais ce n'est point le cas pour les Chèvres. Toutes celles que nous connaissons offrent à l'état sauvage un tel air de famille, que, dans les descriptions qu'en faisaient les voyageurs qui les avaient observées dans divers pays, on ne remarquait guère d'autres différences que celles qui pouvaient fort bien être attribuées à l'influence du climat ou des autres circonstances extérieures. Pour décider cependant si ces écrivains avaient parlé de simples variétés ou d'espèces distinctes, la critique des textes était insuffisante, et la comparaison directe des objets eux-mêmes indispensable. Cette comparaison devint possible par suite des grandes expéditions d'histoire naturelle faites sous les auspices du gouvernement russe. Dans peu d'années, le musée de Saint-Pétersbourg reçut les dépouilles de trois espèces distinctes ; et Pallas put réunir aux renseignements que Gmelin le jeune et Guldenstædt avaient rassemblés sur l'Ægagre et le Bouquetin du Caucase (1), ceux qu'il avait recueillis lui-même sur le Bouquetin de Sibérie. Il ne put comparer à ce dernier des dépouilles de notre Bouquetin des Alpes ; et ne trouvant point, dans la description que Daubenton en avait donnée en 1764, un renseignement qui l'eût éclairé sur la différence des deux animaux (2), il continua toujours à les confondre.

Depuis l'année 1783, époque à laquelle Pallas publia la description de la Chèvre du Caucase que Guldenstædt avait toujours

(1) En constatant l'existence dans même pays de deux sortes de Chèvres sauvages, l'Ægagre et le Bouquetin Caucase, Guldenstædt faisait quelque chose de plus que de grossir le catalogue des Mammifères connus. Il montrait aux naturalistes combien était facile de s'égarer quand on voulait considérer comme de simples effets des circonstances extérieures les ressemblances observées entre des animaux congénères provenant de pays différents.

(2) Pallas soin de dire que les cornes du Bouquetin de Sibérie sont à leur base *subtriquètres*. Daubenton avait oublié de faire remarquer que celles du Bouquetin des Alpes forment dans cette partie un rectangle allongé d'avant en arrière.

différé de donner dans l'espoir de la rendre plus complète, plusieurs autres espèces ont été successivement proposées comme devant se ranger dans le même groupe, mais trois seulement ont pu jusqu'ici être admises à en faire partie ; ce sont : le Beden des montagnes situées à l'est et à l'ouest de la mer Rouge, le Bouquetin des Pyrénées et le Jâhral du Népaul. On devra probablement y rattacher aussi le Markhur ou Rawacheh du petit Thibet, que M. Vigne a décrit et figuré en 1840 (1) ; car un des caractères que lui assigne cet écrivain qui parle de visu, la disposition en spirale des cornes, le distingue de toutes les autres espèces connues, et les raisons qu'a données depuis M. Blyth, pour en faire une simple race marronne provenant d'une des variétés de nos Chèvres domestiques, sont loin de paraitre concluantes. Un autre Bouc sauvage dont M. Vigne trouva les dépouilles dans les mêmes parages que celles du Markhur, et qu'on lui désigna alors sous le nom de *Chup* (2), pourrait bien être l'animal qu'il a mentionné ailleurs sous le nom de *Skyn* comme habitant du petit Thibet ; c'est peut-être aussi celui que Fraser a vu dans le haut de la vallée du Sutledje, et qu'il nomme *Burrl*, par suite d'une méprise qui lui a fait confondre ce Ruminant avec l'Argali des mêmes montagnes (3) ; c'est enfin vraisemblablement celui qu'on nomme Kyl dans le Cachemire. Tous les renseignements qui se rapportent à ces diverses dé[illegible]nominations semblent indiquer un animal très semblable d'aspect à notre Bouquetin des Alpes, mais dont les cornes [illegible] aussi longues, [illegible] [illegible] les (1). Un Bouquetin des Nilgherries [illegible] recemment par M. Learin, se [illegible] du Skyn de l'Himalaya par la présence [illegible] longue barbe, ce qui semble le rapprocher du Bouquetin de Sibérie.

Par tout son aspect extérieur et [illegible] ce qu'on connait de sa structure [illegible] l'animal qui a été désigné sous le nom de *Capra jemlaica*, s'éloigne assez des véritables Chèvres pour qu'on doive s'abstenir provisoirement de l'y rattacher. Si le [illegible] Ægocère est conservé, on ne peut [illegible] douter qu'il ne s'y trouve compris, [illegible]

(1) Vigne « Personal narrative of a visit to Ghuzni, Kabul, and Afghanistan. » Lond. 1840, in-8, chap. 3, *passim*. La vignette placée en tête du chapitre est défectueuse, les deux cornes ne sont pas symétriques, et il est évident que le dessinateur n'en avait qu'une sous les yeux quand il a fait sa figure dont il faut cependant lui savoir gré. M. Vigne rapporte, en le donnant pour ce qu'il vaut, un conte que lui firent les gens avec lesquels il voyageait, savoir que le Markhur mange des Serpents. Nous verrons plus tard que cette fable, qui se trouve également dans une Histoire naturelle écrite en Perse vers le commencement du XIVe siècle, et dont il serait possible de retrouver des traces à une époque beaucoup plus ancienne dans les écrivains de l'Occident (par exemple dans Pline, lib. VIII, cap. 32, qui l'attribue au Cerf), est fondée sur un pur calembourg. Parmi les fables qui ont eu cours en histoire naturelle, il y en a une bonne partie qui repose simplement, comme on peut en avoir la preuve, sur ce qu'on a voulu expliquer, au moyen de mots appartenant à la langue vulgaire, un nom pris à une langue oubliée.

(2) Vigne, *loco citato*, p. 85.

(3) *Fraser journal of a tour through the Himâlâyâ mountains* Lond. 1800, in-4, pag. 352. Les peaux que M. Fraser a vues étaient des peaux d'Argali, comme il le prouve clairement lui-même en disant que les poils paraissaient autant de tubes spongieux creux à l'intérieur.

(1) M. Hutton, qui écrit Skyn [illegible] 1828, dans le temple de Meerut, un grand nombre [illegible] de cet animal qui y avaient été déposées [illegible] il remarqua que toutes étaient fort [illegible] prit que, depuis plus d'une génération, [illegible] plus dans les environs où il paraissait [illegible] commun. Il est probable que l'introduction [illegible] est pour quelque chose dans ce fait. M. [illegible] avoir vu ce Bouquetin vivant, mais [illegible] contrerent, près de Lepree, un petit troupeau [illegible] grande partie de femelles, circonstance qui [illegible] des habitudes semblables à celles de notre Bouquetin des Alpes. (*Journ. of a trip through Kunawur*, [illegible] *soc. of Bengal*, nov. 1839.)

Le Skyn paraît être l'animal dont il est parlé dans les encyclopédies chinoises sous le nom de *Chan-Yang*. [illegible] sent quelques uns des auteurs cités dans ces [illegible] lations, un animal qu'on trouve dans les [illegible] au nord-ouest de la Chine. Sa taille égale presque celle de l'Ane ; ses cornes longues, recourbées [illegible] seulement de bourrelets saillants, gros comme le doigt d'un homme, et séparés les uns des autres. [illegible] contre parfois des individus qui n'ont qu'une [illegible] le mot *Yang* signifie Mouton aussi bien que Chèvre, [illegible] à l'histoire de notre Bouquetin plusieurs traits [illegible] à un Argali, et même quelques uns empruntés [illegible] Yak. Les auteurs recommandent d'ailleurs de ne pas confondre le Chan-Yang avec le *Ling-Yang* [illegible] ressembler beaucoup à notre Chamois, [illegible] Chèvre de montagnes (Chan-Yang) principalement par la forme de ses cornes qui sont courbées en [illegible] longues de 4 à 5 pouces, arrondies, marquées [illegible] culaires peu saillants et très rapprochés. [illegible] que croyaient autrefois les chasseurs [illegible] s'aider à grimper, des crochets dont sa tête [illegible] que porte au front le Ling-Yang lui servent, [illegible] vants chinois, à se suspendre à des branches [illegible] dormir. C'est ce qu'on dit aux Moluques [illegible] L'histoire du Ling-Yang est encore plus [illegible] Chan-Yang, et on y trouve mêlés des traits [illegible] nent non seulement aux Chèvres, aux Moutons [illegible] mais encore à une espèce de cavicorne qui [illegible] et dont le poil, très long à la partie [illegible] se réunit à partir de la poitrine jusqu'à la [illegible] en un certain nombre de flocons distincts, [illegible] nommer Mouton à neuf queues.

bablement, comme le Mouflon à le type d'un sous-genre distinct. eut comprendre, ni parmi les même parmi les Ægocères, le u Népaul que M. Duvaucel avait un Bouquetin, mais à qui M. F. t assigné sa véritable place. On y encore bien moins le Tackhaitse, laines, et que Daniel, le seul eu- 'ait vu jusqu'à présent, compare pour le pelage, pour le port et le.

aux Chèvres véritables, nous er pour les diverses espèces que signalées plus haut comme étant nt établies, non pas des descrip- bles, mais des indications un peu caractères par lesquels chacune es se distingue des six autres.

'QUETIN DES ALPES (*Capra ibex*). *molaires* au nombre de six de aux deux mâchoires.

s différentes suivant les sexes, ent sous le rapport des dimen- aussi sous celui de la forme.

âles, les cornes sont comprimées t, et presque deux fois moins edans en dehors que d'avant en rs deux faces latérales, à peu et parallèles entre elles, sont, face postérieure qui est arron- es de stries ondulées; la face an- ne transversalement, est séparée terne par une vive arête, et de un filet saillant: elle présente espace des bourrelets très épais, nent en dehors d'une manière en dedans par un gros nœud lié itudinal. Ces bourrelets, au nom- à trente chez les individus un ont mieux marqués et plus gros moyenne que vers la base. Vers s sont aussi moins proéminents guliers de position; mais, dans la figure de la corne change no- devenant d'abord triangulaire u rétrécissement graduel de la ure qui finit par se perdre dans itudinal, puis ensiforme par suite ution de la face postérieure. Les vieux mâle, mesurées suivant re, ont jusqu'à 1 mètre de lon- nême davantage. Les cornes de la *femelle*, au contraire, sont très courtes, et atteignent à peine 14 à 15 centimètres; elles sont triangulaires, offrant à l'union de la face interne avec la face extero-antérieure un filet très saillant, renflé d'espace en espace par des nodosités plus prononcées que dans notre Chèvre domestique. Les cornes, chez les femelles, paraissent se montrer assez tard; chez les mâles, au contraire, elles commencent à poindre très peu de temps après la naissance. D'abord assez semblables pour la forme à celles des femelles, elles s'en distinguent cependant en ce que les nodosités de leur bord antérieur sont beaucoup plus fortes; bientôt apparaît un vrai bourrelet transversal, et au-dessous commence à se faire voir la face antérieure plane avec son filet interne saillant. Chez un jeune individu de la galerie zoologique de Paris dont l'âge n'excède pas dix à onze mois, les cornes, mesurées le long de leur courbure, ont de longueur $0^{m},27$, et de contour à leur base $0^{m},19$.

Sous le rapport de la taille, il y a aussi entre le mâle et la femelle une différence très notable, et beaucoup plus grande que celle qui existe entre nos Boucs et nos Chèvres domestiques. On assure que l'Elagne (c'est ainsi qu'on nomme la femelle) est d'un tiers plus petite que le mâle; de sorte que celui-ci ayant au garrot $0^{m},87$ de hauteur, la femelle aurait seulement $0^{m},54$. Je ne connais point de mesure immédiate d'une femelle adulte; mais la différence ne me paraît pas avoir été exagérée, et s'accorde assez bien avec les différences dans les poids, qui doivent être à peu près comme les cubes des dimensions linéaires, c'est-à-dire dans le rapport de 27 à 8 à peu près: or le poids de la femelle ne dépassant pas, dit-on, 43 à 44 kilog., celui du mâle atteint jusqu'à 145.

Une autre différence entre les sexes consiste en l'absence de *barbe* chez les femelles; les mâles, quoi qu'on en ait dit, prennent de bonne heure cet ornement, mais ne le portent qu'en hiver (1). — Le *Rut* a lieu en

(1) Dans les anciennes descriptions et dans les anciens dessins le Bouquetin des Alpes est toujours représenté comme barbu; ce qui devrait paraître fort étrange s'il était vrai, comme le prétendent aujourd'hui beaucoup de naturalistes, que l'animal n'a jamais de barbe ou n'en a que rarement, et comme cas exceptionnel. Les deux opinions sont certainement inconciliables; mais les observations sur lesquelles elles reposent peuvent être bonnes; seulement, de part et d'autre, on se sera trop hâté de les généraliser. La plupart

janvier ; la *Naissance* des petits dans les derniers jours de juin ou les premiers jours de juillet (1). — *Habitat* [illegible] semble aujourd'hui confiné [illegible] canton des Alpes piémontaises, [illegible] autrefois dans toutes les parties [illegible] la chaîne comprise entre le mont [illegible] mont Eisenhut, en Styrie ; peut-être [illegible] époque plus ancienne, habitait-il [illegible] partie de la chaîne des Apennins : [illegible] Varron nous apprend que, de son [illegible] existait des Chèvres sauvages dans [illegible] tons différents, tous les deux [illegible] du mont Sibylla (États de l'Église) [illegible] ne donne aucun détail qui permette [illegible] tifier l'espèce.

2. Le Bouquetin de Sibérie (*Capra* [illegible] *sii*). — *Dents molaires*, en même [illegible] dans l'espèce précédente. — *Cornes* [illegible] offrant dans les trois quarts de leur [illegible] à partir de la base, une courbure [illegible] et s'infléchissant ensuite de plus [illegible] pidement à mesure qu'elles approchent [illegible] la pointe. Vers cette extrémité, [illegible] comprimée latéralement ; dans le [illegible] son étendue, elle est à peu près [illegible] La face antérieure, légèrement [illegible] marquée d'espace en espace de [illegible] plus proéminents à la partie [illegible] deux extrémités, n'est point [illegible] dans les cornes de l'Ibex en [illegible] vive-arête, en dedans par un [illegible] Les bords qu'elle forme à sa jonction [illegible] les faces latérales sont très [illegible] lui que forment ces deux faces [illegible] trant en arrière est encore plus [illegible] figure des cornes de femelles n'a point [illegible] que je sache, indiquée par les [illegible] Pallas dit seulement, d'après les [illegible] ments obtenus près des Tartares [illegible]

des anciennes figures ont été faites d'après des animaux conservés dans des parcs, et probablement à l'époque où l'animal étant renfermé dans l'étable s'offrait plus commodément au peintre pour l'étude des détails ; il était alors dans son pelage d'hiver. Au contraire, les individus adultes conservés dans les galeries zoologiques (et ce sont ceux qui ont servi de modèles pour les figures et de types pour les descriptions des zoologistes modernes), sont, en général, des animaux tués dans les montagnes, c'est-à-dire dans leur robe d'été ; car, comme nous l'apprend Berthout (*Mém. de la Soc. de Lausanne*, année 1789, pag. 177), ce n'est guère qu'au mois d'août et de septembre qu'on peut se livrer à cette chasse. Je vais montrer, au reste, en prenant les Bouquetins aux différents âges, que la barbe se montre et disparaît tour à tour chez les mâles, suivant les saisons. — Ma comparaison portera sur cinq individus dont un a été observé trois fois à six mois d'intervalle, avec l'indication de l'âge à chaque fois ; l'âge des autres (qui détermine la saison dans laquelle chacun d'eux est mort, puisque l'époque de la naissance est constante) sera indiqué d'une manière suffisamment précise par leurs dimensions, dont je donne ici la table.

Désignation des individus.	Taille mesurée au garrot.	Age observé ou déduit des dimensions.	Saison de la mort observée ou conclue.	Pelage d'hiver ou d'été, présence ou absence de barbe.
	millim			
A. Jeune Bouquetin de la galerie zool. de Paris.	580	10 à 11 mois	Avril ou mai.	Poil d'hiver, nulle apparence de barbe.
B. Bouquetin décrit par Daubenton.	596	14 à 15 mois	Mort à la ménagerie de Versailles au plus fort de l'été.	Poil d'été, point de barbe.
C. Deuxième Bouquetin de la gal. zool.	660	18 à 20 mois	Janvier ou février.	Poil d'hiver, poils du menton dépassant les autres, de 2 à 3 lignes.
D. Bouquetin de la ville d'Aigle, printemps de 1784.	712	2 ans.	. . . .	Point de barbe.
D' Le même, ou six mois plus tard.	. . .	2 ans 1/2.	. . . .	Petite barbe.
E. Troisième Bouquetin du musée de Paris.	750	2 ans 1/2.	. . . .	Barbe brune de 12 centimètres de long.
D'' Bouquetin de la ville d'Aigle, vu au printemps de 1785.	. . .	3 ans.	. . . .	Point de barbe.

Le plus jeune de tous ces individus (celui que nous désignons par la lettre A) n'a pas atteint [illegible] est encore dans sa première robe presque [illegible] posée de poils laineux, ses cornes sont [illegible] d'ailleurs il n'y a nulle apparence de barbe, [illegible] évidemment trop jeune. Le second, [illegible] musée de Versailles au plus fort de l'été, la barbe [illegible] également. Nous voyons qu'elle a [illegible] le 3e C, qui a son pelage d'hiver de [illegible] qu'elle manque au Bouquetin d'Aigle observé [illegible] temps D, mais qu'elle avait apparu chez [illegible] et qu'elle existe également chez le 3e Bouquetin [illegible] qui, d'après ses dimensions, avait le [illegible] que d'ailleurs la nature de son pelage ; [illegible] Bouquetin d'Aigle qui était barbu au [illegible] ne l'était plus en juin 1785.

(1) Je dois relever ici une erreur dans [illegible] marest. Il y est dit que les petits naissent [illegible] C'est l'époque de la mise bas pour la Chèvre [illegible] la transposition d'une espèce à l'autre est peut-être [illegible] seulement à l'imprimeur

:ux mâles dont il s'est servi,
s ont les cornes longues « tout
ed et demi; » ce qui doit pa-
beaucoup, si l'on se rappelle
tre espèce, elles n'atteignent
ices (1).— La *barbe* se montre
exes; mais elle est beaucoup
z les mâles, et, au menton,
pouces de longueur; ils se
in se portant en arrière, mais
it le long des ganaches jus-
: postérieur des mâchoires.—
la queue un espace nu où l'on
ture, en forme de croissant,
le fond est tourné vers le sa-
l quelque chose de semblable
espèces congénères? c'est ce
ons jusqu'à présent, ou pour
s ne le savons que pour une
ssigne au Bouquetin de Si-
s lombaires seulement; Dau-
en donner 6 au Bouquetin
qu'il dit que, pour le nom-
sition générale des os, le
; animal ne diffère point du
ne; c'est en effet le nom-
uvé à un squelette de no-
natomie comparée. Comme
aucoup sur le nombre qu'il
on Bouquetin, en l'opposant
x qu'il a rencontré chez l'Ar-
, que même il semble consi-
rence comme un des carac-
entre les Chèvres et les Mou-
tenir son observation pour
savoir seulement si c'est le
s'est présenté à lui (2).

D'après les renseignements fournis par les Tartares qui vivent aux pieds des monts Sayansk, les petits du Bouquetin de Sibérie naissent dans le mois de mai; ce qui, en supposant le temps de la gestation à peu près égal pour toutes les espèces, reporte le temps du *rut* en décembre, un mois plus tôt par conséquent que pour le Bouquetin des Alpes, et, comme on va le voir bientôt, plus tard d'un mois que pour le Bouquetin du Caucase.

La *distribution géographique* de l'espèce n'est pas encore bien déterminée. On sait qu'elle se rencontre sur divers points de la grande chaîne de montagnes qui sépare la Sibérie de la Tartarie orientale, surtout dans cette portion où sont les sources du Iénisseï, rivière dont les eaux transportent quelquefois bien loin dans l'intérieur du plat pays les cornes des Bouquetins qui ont péri sur les monts Sayansk ou sur le petit Altaï. Du côté de l'ouest il ne paraît pas que l'animal s'avance beaucoup aujourd'hui, et s'il est vrai qu'il ait été autrefois jusque dans l'Oural, du moins n'y existe-t-il plus maintenant. Du côté opposé il s'étend vers les montagnes, où naissent les affluents supérieurs de la Lena. Va-t-il jusqu'au Kamtschatka, comme Pallas l'avait dit d'abord? on a quelque lieu d'en douter, d'après le silence que notre naturaliste garde à cet égard dans sa dernière publication. Il est beaucoup plus douteux encore qu'on le trouve jusque dans les îles Kuriles, et l'espèce de Ruminants cavicornes qu'on dit exister à l'état sauvage dans l'île de Kounachir pourrait bien être un Argali. On en connaît en effet au Kamtschatka, dans des lieux très peu élevés au-dessus du niveau de la mer; mais, si la basse latitude d'une station compense pour les Moutons le défaut d'élévation hypsométrique, les Chèvres, sous tous les parallèles, ont, comme nous l'avons dit, le besoin des hauteurs. Par cette raison, on ne peut s'attendre à voir le Bouquetin sibérien au nord de l'Altaï, où il ne rencontrerait en général qu'un pays plat. Du côté du sud, au contraire, il aurait pu trou-

sesquidodrante cornua. » Peut-être fau-
ante (six pouces).
vertèbres dans une même espèce pré-
t sauvage, des différences plus fré-
n général porté à l'admettre. On sait,
s la première femelle d'Aurochs qui a
quement, le nombre des vertèbres cos-
celui qu'on avait trouvé dans le mâle.
stiques, le nombre de ces os est, à plus
rier. Parmi les squelettes que j'ai exa-
natomie, j'ai trouvé 6 vertèbres lom-
des Alpes, à un métis de Bouquetin et
à 4 cornes, à un Bouc d'Angora, à un
ce, à un Bouc de la Haute-Égypte; mais
e la même race n'en avait que 5 pen-
dda en avait 7. — Chez des Moutons,
érences du même genre; ainsi, une
Bélier et une Brebis mérinos, une
élier à large queue, m'ont offert ver-
tèbres lombaires, et je n'en ai trouvé que 6 à deux Béliers flamands et à un Bélier de Corse.

Parmi les Cochons, des anomalies pareilles ont été signalées par M. Eyton dans les *Proceedings* de la Société zoologique de Londres, année 1837, pag. 23.

ne par-
dans la
surtout
ouban,
Abetie.
des
le

français parle de cornes de quatre coudées de longueur ; et quoique Guldenstædt ne paraisse pas en avoir trouvé de cette taille aux individus qu'il a eu occasion d'observer, il résulte de ce qu'il dit, comme des pièces qu'il a envoyées, que les cornes, dans cette espece, sont encore plus grandes que dans les autres. Wagner, qui regarde comme très plausible l'hypothèse de Desmarest, l'appuie, en faisant observer, d'une part, que la nature, la teinte du pelage, paraissent être les ...mes chez les deux animaux (du moins ...nt qu'on en peut juger d'après les ...s assez vagues des descriptions), et ...art, que le Bouquetin de Crète a ...e barbe brune comme le Bouque...ase : il insiste sur cette derniere comme excluant l'idée que l'a...ppartenir à l'espèce des Py...arait être celle de Belon.

...ra *Ægagrus* Pall., *Pa*...hèvre du Bézoard de ... et autres voyageurs).

...es au nombre de 6 de cha...ux deux mâchoires. *Cornes* tres ...u nulles chez la femelle (1), grandes

...rent
...en gran-
de celles
entre le
long. La
...me que
...rcassie. -
... en
Caucase ;
...rable à
...me le

...elon la-
...quetins
...'a voulu
...'est pas
...terpréter
...de Con-
...ceci en
deux dif-
...paraitre
...pe et de
des mon-

...les assez
...oup plus
...ême le,
...es, ainsi
laquelle
...rattacher
...neure ou

...a côte de Syrie? Dans le premier cas, ce serait l'Ægagre qui, vivant dans le Taurus, se trouve en quelques points de cette chaîne à une assez petite distance de l'île, dans le second, ce serait un Bouquetin de Syrie, qui, selon toute apparence, est le même que le Bedden de la Palestine. Il n'y auroit d'ailleurs nulle invraisemblance à supposer que le Bouquetin cypriote constitue une espèce distincte, et le fait même serait presque prouvé si l'on pouvait considérer comme appartenant à cet animal, ainsi que Girtanner semble le donner à entendre, une corne figurée dans le tome XXIX du *Journal de physique*. Cette corne, qui se trouvait dans le cabinet de la bibliothèque Sainte-Genevieve, et qui diffère assez notablement de celle de l'Ægagre, ressemblait de tout point, selon le naturaliste que nous venons de citer, à des cornes de Bouquetin de Chypre qu'il avait vues au Musée britannique. Malheureusement Girtanner n'était pas bien bon appréciateur des ressemblances ; il avait le premier appelé l'attention sur la forme particulière des cornes du Bouquetin des Alpes, et il était bien près de confondre toutes les autres, dès qu'il ne les trouvait pas quadrangulaires à leur base avec une face antérieure plane, comprise entre une arête et un filet saillant. Si les cornes du Bouquetin Cypriote existent encore au Musée britannique, il sera intéressant de les comparer, d'une part, avec la figure des cornes d'Ægagre donnée par Pallas (*Spicil.*, *fasc.* XI, pl. 5, fig. 2 et 3), et, de l'autre, avec la figure donnée dans le *Journal de physique*. On a un Catalogue imprimé du cabinet de la bibliothèque Sainte-Geneviève (Paris 1692, in-fol.), mais la corne en question n'y est point mentionnée, non plus qu'une corne de l'Ibex, que Girtanner y vit aussi en 1786 ; l'une des deux cependant, probablement la dernière, se trouvait déjà dans la collection, et on la voit dans la pl. IV sur le rayon inférieur de l'armoire à gauche.

(1) Kæmpfer dit (*Amænit. exot.*, p. 398) : *Cornua fœminis sunt nulla vel exigua*. La figure de la femelle qu'il donne

ver plusieurs chemins pour s'avancer, sans renoncer à ses habitudes montagnardes, vers l'Inde, la Péninsule indo-chinoise et la Chine proprement dite; mais, d'après le peu qu'on sait aujourd'hui sur la faune de cette vaste région qu'on désignait naguère encore sous le nom de plateau central de l'Asie, on a lieu de croire que, parmi les Chèvres sauvages qui s'y trouvent, plusieurs constituent des espèces entièrement nouvelles; de sorte qu'on ne sait où s'arrêtent, d'un côté, celles que l'on connaît plus ou moins bien dans les chaînes australes, et, de l'autre, l'espèce sibérienne, qui ne va probablement pas aussi loin que le supposait Pallas.

3. Le Bouquetin du Caucase (*Capra Caucasica* Guld., *Æg. Ammon* Pall.). — *Dents molaires* au nombre de 8 de chaque côté à la mâchoire supérieure, et de 7 à l'inférieure. — *Chanfrein* droit, large, de niveau avec le front, qui est aussi remarquablement large. — *Cornes :* celles du mâle sont très grandes, dirigées en haut et un peu en dehors, mais se rapprochant vers leur pointe par suite de la courbure générale. Triangulaires dans toute leur étendue, ces cornes ont une face postérieure large, et deux faces antérieures séparées par un bord mousse; l'interne marquée en travers de gros bourrelets assez irréguliers de forme et de position, et l'externe ne présentant, comme la face postérieure, que de simples stries ondulées. Les cornes de la femelle sont très courtes, subtriangulaires comme celles du mâle, mais avec cette différence que la face la plus large est en dedans. Des deux faces externes l'antérieure est la plus étroite; le bord qui se rencontre à l'union de ces deux faces est le plus mousse des trois; le plus tranchant est celui qui se trouve à l'union des faces interne et antérieure; il présente une suite de nodosités qui sont les renflements des stries de la face interne.

J'ai dû reproduire ce que Pallas fait dire à Guldenstædt relativement aux cornes de la femelle; mais je doute qu'il ait bien lu ou bien corrigé les notes du voyageur (1) : du moins semble-t-il y avoir une contradiction dans la position respective qu'il assigne aux faces et aux angles; car si l'angle le plus aigu se trouve en avant, le plus [illegible] doit être postérieur et non antérieur.

La *barbe*, chez le mâle, est longue de [illegible] ces (11 centimètres environ); elle garnit [illegible]lement le menton, et ne s'étend point à la ganache; elle paraît manquer complètement dans la femelle. — Les *formes de l'*[illegible] paraissent plus trapues que celles des deux espèces précédentes. — Le *pied*, suivant Guldenstædt, ne présente point d'une manière [illegible] marquée la bride transverse qui, dans les autres Chèvres, s'oppose à l'écartement des doigts. Les sabots sont noirâtres ainsi que les cornes. — Les *yeux*, placés très en [illegible], sont proportionnellement petits; l'iris [illegible] est mordoré.

Voici quelle est, dans cette espèce, la *distribution des couleurs* (en supposant qu'elle soit la même pour les deux sexes, ce que le savant voyageur ne put constater, n'ayant eu à sa disposition qu'une femelle entière et deux têtes de mâles). La tête est d'un gris fauve mêlé, participant de la couleur des diverses parties des poils, qui sont plus [illegible]nâtres vers la pointe et plus cendrés vers la racine; les narines, les lèvres, le [illegible] sont noirâtres; la gorge et l'intérieur des oreilles d'un blanc sale. Le cou tout entier, le dos, les flancs, les épaules et la partie externe des cuisses, sont d'une teinte [illegible] obscure, et cette teinte est celle de l'extrémité des poils, le cendré de la racine ne se laissant point voir extérieurement. Une bande étroite, d'un brun roux, court depuis la nuque tout le long de l'épine dorsale. La poitrine est noire, mêlée de quelques poils blancs; le ventre est blanc-[illegible]; les fesses sont d'un blanc tirant sur le jaune: cette couleur se voit encore à la partie interne des membres abdominaux, et sur le côté externe du métatarse, où elle forme une grande tache ovale. Les membres [illegible] sont aussi de couleur noirâtre en dehors, et surtout à la partie antérieure; ils sont blancs à leur partie interne et postérieure. La queue est noire, bordée extérieurement de quelques poils jaunâtres.

La femelle conçoit en novembre et met bas en avril. On assure que le mâle ne recherche point les Chèvres domestiques qui s'approchent des lieux où il fait son séjour. Les habitants du Caucase, qui prennent [illegible]

(1) « Descriptio capitum duorum masculorum et integræ feminæ, qualem in manuscriptis cel. Guldenstædt invenio, hic *paucis mutatis* vel exclusis, subjungo. » Acta Petrop., t. III, part. 2.

unes, prétendent qu'on ne par-
les élever.
n du Caucase se trouve dans la
elle il a tiré son nom, surtout
ces du Térek et du Kouban,
es Ossètes et dans la Kakhétie.
parties les plus élevées des
formation primitive; on ne le
dans les montagnes calcaires
s élevées, et où l'on rencontre
'Ægagre. Ainsi les deux espè-
habitant la même chaîne, ne
posées à se mêler. Les habi-
connaissent bien l'une et l'au-
chacune des noms distincts
dt a pris soin de recueillir, et
s a transmis (1).
t-ce au Bouquetin du Caucase,
à remarqué Desmarest, qu'on
ce que dit Belon de son Bouc
île de Crète (2). Le voyageur

français parle de cornes de quatre coudées de longueur; et quoique Guldenstædt ne paraisse pas en avoir trouvé de cette taille aux individus qu'il a eu occasion d'observer, il résulte de ce qu'il dit, comme des pièces qu'il a envoyées, que les cornes, dans cette espèce, sont encore plus grandes que dans les autres. Wagner, qui regarde comme très plausible l'hypothèse de Desmarest, l'appuie, en faisant observer, d'une part, que la nature, la teinte du pelage, paraissent être les mêmes chez les deux animaux (du moins autant qu'on en peut juger d'après les termes assez vagues des descriptions), et d'autre part, que le Bouquetin de Crète a une longue barbe brune comme le Bouquetin du Caucase: il insiste sur cette dernière circonstance, comme excluant l'idée que l'animal puisse appartenir à l'espèce des Pyrénées, idée qui paraît être celle de Belon.

4. L'Ægagre (*Capra Ægagrus* Pall., *Paseng* des Persans, Chèvre du Bézoard de Chardin, Tavernier et autres voyageurs). — *Dents molaires* au nombre de 6 de chaque côté aux deux mâchoires. *Cornes* très petites ou nulles chez la femelle (1), grandes

e à Guldenstædt l'honneur d'avoir décou-
lu Caucase. Il est bien certain qu'il a,
turaliste, décrit cet animal, et donné
ses habitudes; mais aucun voyageur n'en
é l'existence? c'est ce dont il est permis de
l en effet à rapporter à la *C. caucasica* le
it par un missionnaire de la Propagande,
dix-septième siècle, a visité divers points
ouve aussi dans les montagnes de la Col-
Archange Lamberti, un animal qui tient
Cerf, auquel il ne le cède point en gran-
le il a des cornes approchantes de celles
ortes en arrière, d'une couleur entre le
elles ont bien trois palmes de long. La
il est fort délicate, et plus estimée que
ai vu de cette même espèce en Circassie. »
ait croire que le P. Lamberti a eu en
t aussi dans plusieurs parties du Caucase;
de ce dernier n'est guère comparable à
s que pour le Bouquetin du Caucase le
ien de choquant.
t l'on a répété après lui, que Belon in-
le deux espèces distinctes de Bouquetins
; peut-être est-ce en effet ce qu'a voulu
nçais; mais, dans ce cas, il ne s'est pas
, et l'on peut tout aussi bien interpréter
ut qu'il a parlé des Bouquetins de Can-
hypre comme étant différents; voici en
prime: « Aussi en avons trouvé deux dif-
sauvages), comme avons fait apparaître
leurs cornes apportées de Chypre et de
ait présent à M. J. Choul, bailli des mon-

s espèces distinctes dans deux îles assez
utre, est une supposition beaucoup plus
elle qui les réunit dans une même île.
provisoirement à la *C. Caucasica*, ainsi
ut, le Bouquetin de Candie, à laquelle
entales connues pourra-t-on rattacher
venir de la côte de l'Asie-Mineure ou

de la côte de Syrie? Dans le premier cas, ce serait l'Ægagre qui, vivant dans le Taurus, se trouve en quelques points de cette chaîne à une assez petite distance de l'île; dans le second, ce serait un Bouquetin de Syrie, qui, selon toute apparence, est le même que le Bedden de la Palestine. Il n'y aurait d'ailleurs nulle invraisemblance à supposer que le Bouquetin cypriote constitue une espèce distincte, et le fait même serait presque prouvé si l'on pouvait considérer comme appartenant à cet animal, ainsi que Girtanner semble le donner à entendre, une corne figurée dans le tome XXIX du *Journal de physique*. Cette corne, qui se trouvait dans le cabinet de la bibliothèque Sainte-Geneviève, et qui diffère assez notablement de celle de l'Ægagre, ressemblait de tout point, selon le naturaliste que nous venons de citer, à des cornes de Bouquetin de Chypre qu'il avait vues au Musée britannique. Malheureusement Girtanner n'était pas bien bon appréciateur des ressemblances: il avait le premier appelé l'attention sur la forme particulière des cornes du Bouquetin des Alpes, et il était bien près de confondre toutes les autres, dès qu'il ne les trouvait pas quadrangulaires à leur base avec une face antérieure plane, comprise entre une arête et un filet saillant. Si les cornes du Bouquetin Cypriote existent encore au Musée britannique, il sera intéressant de les comparer, d'une part, avec la figure des cornes d'Ægagre donnée par Pallas (*Spicil.*, *fasc* XI, pl. 5, fig. 2 et 3), et, de l'autre, avec la figure donnée dans le *Journal de physique*. On a un Catalogue imprimé du cabinet de la bibliothèque Sainte-Geneviève (Paris 1692, in-fol); mais la corne en question n'y est point mentionnée, non plus qu'une corne de l'Ibex, que Girtanner y vit aussi en 1786; l'une des deux cependant, probablement la dernière, se trouvait déjà dans la collection, et on la voit dans la pl IV sur le rayon inférieur de l'armoire à gauche.

(1) Kæmpfer dit (*Amœnit. exot*, p. 398): *Cornua fœminæ sunt nulla vel exigua*. La figure de la femelle qu'il donne

chez le mâle, se portant, à leur naissance, un peu en avant de la ligne du chanfrein, et décrivant, à partir de ce point, une courbe qui, sauf vers la pointe où elle tend à se resserrer, forme un arc de cercle assez régulier (1); presque contiguës à leur base, et peu divergentes entre elles, leur écartement, après avoir augmenté graduellement jusque vers le commencement du quart postérieur, va en diminuant à partir de là jusqu'à la pointe; leur gaîne, cornée, d'une teinte plus pâle que chez nos trois premiers Bouquetins, est beaucoup moins épaisse (2), et sa surface extérieure est marquée, non plus de gros bourrelets, réguliers de forme et de position comme dans les *C. Ibex* et *C. Pallasii*, ou irréguliers et confluents comme dans la *C. Caucasica*, mais de simples rides ondées qui, d'espace en espace, se montrent un peu plus grosses et rapprochées en faisceau; les renflements qui résultent de cette disposition sont plus ou moins marqués, et surtout plus ou moins nombreux, variant ainsi dans les cornes d'adulte de 3 ou 4 jusqu'à 9 ou 10. Au reste, la différence à cet égard pourrait bien n'être pas un simple cas de variétés individuelles, mais constituer des variétés permanentes pour les divers pays où l'espèce se trouve.

On devrait distinguer trois faces dans les cornes de l'Ægagre, mais la face postérieure, beaucoup plus étroite que les deux autres, est désignée par Pallas comme un bord; le bord antérieur est mince, de l'épaisseur du petit doigt, et limité extérieurement par une gouttière qui court tout le long de sa moitié inférieure; la face externe est irrégulièrement convexe, l'interne est plane; toutes les deux se perdent dans le bord ou côté postérieur, qui est complètement arrondi.

La *barbe* existe chez les deux sexes (1), et c'est une particularité qui rapproche cette espèce de notre Chèvre commune, à laquelle elle ressemble, suivant Gmelin, par l'aspect général de la tête.

L'Ægagre est plus bas sur jambes que notre Bouc commun (2), mais son corps est

planche IV, n° 2 (et non n° 1, comme on le dit dans le texte), ne porte point de cornes. Gmelin, de son côté (*Reise durch Russland*, t. III, p. 494), assure qu'on lui a apporté plusieurs femelles, et qu'aucune n'avait de traces de cornes; il semblerait donc que cette partie avorte dans le plus grand nombre de cas, ce qui ne laisserait pas que d'être étrange pour l'animal qu'on représente comme la souche de nos races domestiques, races où les *femelles* ont communément des cornes qui sont, comparativement à celles des mâles, plus grandes que dans les espèces sauvages.

(1) Cette augmentation de la courbure vers la pointe a lieu également pour les cornes des espèces précédentes.

(2) « Cornua fusco-cinerescentia; mole licet maxima, levia tamen, ut detractæ ossibus geminæ vaginæ (quas optime cum Plinio gladiorum vaginis comparaveris) tantum tres libras cum sesqui-quatuor unciis pondere exæquent. » Pallas, *loc. cit.*, p. 46. — Notre auteur remarque un peu plus loin (page 50, note) que ces cornes sont trop faibles pour être employées, comme celles du Bouquetin de Sibérie, à faire des arcs, de sorte que ce serait cette dernière espèce qu'Homère aurait désignée dans le passage où il décrit l'arc de Pandarus fait avec les cornes d'une Chèvre sauvage sauteuse, ἰξάλου αἰγὸς ἀγρίου.

Comme Pandarus amenait ses guerriers des rives de l'Esepe, rivière qui prend sa source dans l'Ida, c'est dans cette montagne qu'il a dû tuer l'animal. Je ne tirerai de là d'ailleurs aucune conclusion relativement à l'espèce de Chèvre sauvage qui se trouvait en Troade dans les temps héroïques, car je ne suis pas bien certain que le poète connût exactement la Faune du mont Ida; mais ce que je ne crains pas d'assurer, c'est qu'il connaissait bien les Bouquetins, car il n'en dit pas un mot qui ne soit caractéristique. L'animal est d'un naturel défiant, puisque c'est d'une cachette que Pandarus lui lance sa flèche. Son séjour favori est sur les sommets pelés des monts. Il est frappé au moment où il s'élançait du haut d'un rocher, et c'est sur la roche nue qu'il tombe mourant. Les cornes qui surmontent sa tête ont de longueur seize travers de main (*Dôron*), c'est-à-dire 1 mètre 17 cent. environ. Voilà les renseignements qui se trouvent condensés dans quatre vers (*Iliade*, chant IV, vers 106 et s.).

Belon dit que les cornes du Bouc-Estain de Crète servent à faire des arcs, et ainsi ce serait, en supposant juste la remarque de Pallas sur l'inutilité des cornes d'Ægagre pour cet emploi, une nouvelle raison à ajouter à celles qui ont déjà fait rapporter à la *C. caucasica* la Chèvre Candiote.

(1) Gmelin ne dit point que la femelle soit barbue, et Kœmpfer ne s'exprime pas clairement non plus à ce sujet dans le texte (Animal magnitudinem Capræ domesticæ quidemque barbatum caput obtinens); mais dans sa figure, qui, bien que mal dessinée, est précieuse parce qu'elle est unique, on voit ce trait très clairement indiqué. La barbe du mâle est représentée assez petite et s'étendant peu en arrière; au reste, la longueur et l'abondance des poils qui garnissent le menton peuvent dépendre de la saison et de l'âge de l'animal; Gmelin dit en effet que la barbe est assez longue.

(2) La brièveté relative des jambes est très apparente dans la figure donnée par Kæmpfer et dans une autre beaucoup meilleure qui date d'un millier d'années avant l'ère chrétienne. Cette dernière figure se voit sur un bas-relief des ruines de Persepolis, et a été reproduite très fidèlement par M. Ker Porter (*Travels in Georgia, Persia, Armenia, ancient Babylonia*, Lond., 1821, in-4, t. I, p. [illegible]). Certaines parties qui, dans cette sculpture, paraissent d'abord mal rendues, se comprennent quand on les rapproche de la figure de Kœmpfer; ainsi le cou pourrait paraître trop gros, trop renflé à la partie postérieure, mais l'image donnée par le savant hanovrien montre que cette apparence est due à la longueur des poils qui garnissent la région cervicale, et qui d'une part descendent jusque vers le garrot, tandis que de l'autre ils s'avancent sur la partie supérieure du front. Les cornes présentent des marques transversales plus nombreuses que celles qui surmontent le crâne [illegible]

; de même grosseur ; il est couvert
ras, ou du moins bien couché,
lui du Cerf, et ce trait, fort peu im-
e ressemblance, paraît être celui
valu de la part de quelques voya-
opéens le nom que Kœmpfer tra-
Capricerva.

ur du pelage est, sur le cou, le dos
es, un roux glacé de gris. Il règne
la longueur du dos une raie noire
ez large du côté du cou, et va en
sant vers l'origine de la queue ; la
également noire et de longueur
la partie antérieure de la tête est
les côtés sont d'un gris roux,
peu de noirâtre ; la partie pos-
t couverte de poils roux auxquels
s des poils gris ; la barbe et la
t d'un châtain foncé (1). L'Ægagre

paraîtrait n'être pas aussi indifférent au froid que les autres Bouquetins. Guldenstædt l'a vu, dans le Caucase, occuper une station moins élevée que l'espèce congénère qui est dans la même chaîne. Cependant Gmelin nous dit qu'en Perse il habite les points culminants des plus hautes montagnes, où on le rencontre par troupes, souvent dans des parages que fréquentent également les Mouflons. C'est un animal très défiant et très agile.

L'*époque du rut* et la durée de la gestation ne nous sont pas connus d'une manière précise ; le voyageur que nous venons de nommer, le seul qui en ait parlé, se contente de dire que ces animaux entrent en chaleur dans l'automne, et que les petits naissent au printemps.

L'*habitat* n'est guère plus exactement déterminé : Kœmpfer a *vu* l'Ægagre en Perse, dans les montagnes du Laristan ; il en a vu à Casbin un autre individu, tué probablement dans l'Elbrouz, et il croit, d'après les renseignements qu'il obtint dans cette ville, que l'animal habite les montagnes du Khoraçan (1). Gmelin l'avait trouvé dans une position intermédiaire, mais sur l'autre versant des montagnes, dans les provinces de Gilan et de Mazenderan, de sorte qu'on peut dire qu'il habite toute la chaîne qui borde la Perse du côté de la mer Caspienne, aussi bien que celle qui la borde du côté du golfe Persique. La chaîne australe, en se prolongeant vers l'ouest, s'approche du Caucase, et l'Ægagre, ainsi que l'a constaté

melin, et figuré dans le XIe fascicule des *Spi-*
elles n'en offrent guère plus que la corne ap-
par Guldenstædt et figurée dans les
., t. III, part. 2, pl. XVII *b*, fig. 2. Dans
e, les bourrelets, sans être bien saillants,
ur le contour par de petits ressauts qu'on
dans la figure persépolitaine; mais Gmelin
apprendre que les anneaux transverses
les vieux individus, sans doute à cause de
ont de frotter leurs cornes contre les arbres
d'en détacher l'écorce, qu'ils mangent avide-
itude, commune à toutes les espèces du genre,
tout très prononcée chez l'Ægagre, et lui a
que portent aujourd'hui, sous une forme un
Ruminants que Pallas a séparés des Chèvres.
dit que, dans l'Ægagre, les cornes à leur
lieu de faire suite au plan du front, comme
les trois espèces précédemment décrites,
peu en avant; ce trait est encore parfaite-
dans la sculpture persépolitaine, qui serait
tout point si l'accroissement de courbure
l'animal vers leur extrémité libre n'était un
Malgré cette légère incorrection, la figure est
lle que ne le sont la plupart de celles qu'on
Mammifères dans les livres d'histoire natu-
d on se rappelle d'ailleurs que le palais dont
est à une très petite distance de cette
tagnes que Kœmpfer dit être dans toute son
le par l'Ægagre, on ne peut se méprendre sur
représenter l'artiste persan. M. Hamilton
le en effet comme s'il ne pouvait y avoir au-
égard.

ouré, dans la *Zoographia Rosso-Asiat.*, une
r le dessinateur de Gmelin; mais la partie de
aux Ægocerus a paru depuis longtemps, et
, pour l'Ægagre, que des têtes osseuses. Au
est peu regrettable; car Pallas, qui, certes,
lle en fait de dessins, déclare celui-ci mauvais,
aisément, quand on a vu la figure que le même
de l'Argali du nord de la Perse (*Gmelin-*
Russland, t. III. p. 55).

ne parle ni de la couleur de la région abdo-
celle des jambes; mais la figure de Kœmpfer, toute mauvaise qu'elle est, nous fournit encore quelques renseignements à cet égard. On voit que, pour les jambes, la distribution des couleurs est à peu près comme chez notre Bouquetin des Alpes, c'est-à-dire que la partie antérieure est presque partout d'une couleur foncée, et qu'une tache claire occupe la partie postérieure du canon. Le poil du ventre paraît aussi être d'une nuance plus claire que celle des flancs, et en être séparé par une bande foncée, comme cela a lieu dans plusieurs Chèvres sauvages et dans bien d'autres Ruminants cavicornes.

(1) Kœmpfer dit (*Amæn.*, *fasc.* II, p. 399) qu'il vit à Casbin, entre les mains de quelques uns des principaux habitants, de beaux Bézoards « quos se obtinuisse affirmabant ex *Corasaan* sive *Chorasmia* » On pourrait, à cause de ce double nom, se demander si les Chèvres qui fournissaient ces Bézoards ne venaient pas du Kharesm, ou pays de Khiva, qui confine au sud avec la Perse ; mais comme précédemment, p. 398, il avait dit, en parlant des Ægagres de cette même province de *Chorasmia*, qu'ils sont surtout nombreux aux environs de la ville de Sebsewaar (Sobsawar de la carte d'Arowsmith), il n'est pas douteux qu'il s'agit ici du Khoraçan.

Guldenstædt, vit aussi dans ces montagnes. Voilà tout ce qu'on sait de positif sur la distribution géographique de l'espèce. Pallas, à la vérité, l'étend beaucoup davantage; mais c'est sur de pures conjectures, dont quelques unes sont aujourd'hui reconnues parfaitement fausses, tandis que d'autres sont assez probables, tout en ayant besoin d'être justifiées par des observations directes. Ainsi, l'Ægagre se trouvant dans les montagnes du Khoraçan, il est probable qu'il se rencontre aussi dans celles qui s'y rattachent du côté du Caboul; mais est-il vrai qu'il s'avance vers l'est aussi loin que ces montagnes, qu'il passe dans l'Hindou-kouch, et de là dans l'Himalaya, où il serait connu sous le nom de *Bok aeri;* c'est ce qui n'est rien moins que prouvé. Pallas place aussi notre Ægagre dans le Taurus, où l'on peut, en effet, s'attendre à le trouver; il le place de même dans l'île de Candie, et d'après ce que nous avons dit page 515, note 1, la chose semble plus douteuse. Enfin, il lui assigne également pour patrie les Alpes helvétiques et les Pyrénées, ce qui est tout-à-fait faux.

On croit généralement, avec Pallas, que nos Chèvres communes tirent leur origine principale de l'Ægagre; c'est une question qui n'a jamais été bien discutée et qui nous forcera à revenir sur l'histoire de cette espèce, quand nous traiterons des races domestiques.

5. Le Bedden ou Beden (*Capra Sinaïtica* Hempr. et Ehrenb., Bouc sauvage de la Haute-Égypte, F. Cuvier (1)). — *Dents molaires* au nombre de cinq de chaque côté aux deux mâchoires. Des huit incisives, les deux externes paraissent n'être point remplacées à la seconde dentition, de sorte que si l'on n'avait observé que des adultes, on pourrait citer cette [illegible] offrant une exception à la règle [illegible], ainsi qu'on l'avait cru, et avec [illegible] peu de raison, pour le Nangu[illegible]. — [illegible] chez les mâles, elles sont [illegible] que celles du *C. Ibex*, mais [illegible] et marquées de même, à leur [illegible] rieure, de gros bourrelets saillants [illegible] par des intervalles assez réguliers; [illegible] semblent encore à celles-ci en [illegible] sont ensiformes vers la pointe, [illegible] à leur partie moyenne, et quadr[illegible] la base. Mais tandis que, dans le [illegible] des Alpes, la corne, à son origine, [illegible] sente une parallélipipède rectangle, [illegible] le Bedden, le même tronçon offre [illegible] gles aigus, l'antéro-interne et le [illegible] terne; les deux bords obtus [illegible] montant, de plus en plus [illegible] nissent par disparaître, tandis que les [illegible] aigus se prolongent jusqu'à l'extrémité, [illegible] venant, l'un le bord convexe, l'autre le [illegible] concave de la partie ensiforme [illegible] antérieure, qui, d'après ce qui [illegible] dit, regarde un peu en [illegible] d'être plane, comme chez l'Ibex, [illegible] ment arrondie, et dépasse en [illegible] latérale, de sorte que la limite de [illegible] faces, au lieu d'être marquée, [illegible] l'Ibex, par une vive arête, l'est [illegible] petite rigole peu profonde, mais [illegible] parente cependant dans la partie [illegible] Les faces latérales présentent [illegible] verses qui manquent le plus [illegible] les vieux individus dans la partie [illegible] Des rides semblables se voient [illegible] antérieure dans l'intervalle des [illegible] relets. La couleur de ces [illegible] quée par M. F. Cuvier [illegible] M. Ehrenberg comme d'un gris [illegible] s'en ferait une plus juste idée [illegible] présentant un corps noirâtre [illegible] jauni par une longue exposition à la [illegible] sière et à la fumée. Les cornes [illegible]

(1) Le nom de *C. Nubiana*, proposé en 1825 par M. Cuvier comme synonyme latin de cette espèce, ne pouvait être adopté, puisqu'il paraît, d'après le témoignage de deux naturalistes qui ont visité les pays voisins de la mer Rouge, que le Bouquetin de la Haute-Égypte ne dépasse point du côté du sud les frontières de la Thébaïde. Ehrenberg affirme qu'on ne l'a jamais vu en Nubie, et Rüppel déclare également qu'on ne le rencontre point au sud du 24° parallèle nord, c'est-à-dire de la ligne qui sépare la Nubie de l'Égypte; Rüppel ajoute que des divers noms latins par lesquels l'espèce a été successivement désignée, celui qu'il faudrait adopter si l'on n'avait égard qu'à la question de priorité, serait le nom de *C. Arabica*, que porte, dans le catalogue du musée de Vienne, un spécimen qui y avait été envoyé du Sinaï, en 1807, par le P. Agnelli.

(1) La description des cornes, donnée par [illegible] les *Symbolæ physicæ*, est complètement [illegible] de nombreuses fautes d'impression qui [illegible] tueux ouvrage. M. Wagner, qui n'a pas vu [illegible] confusion (*anterior* pour *interior*, et [illegible] lettres semblables), a rendu [illegible] le [illegible] suppléments qu'il a publiés à l'ouvrage de [illegible] ments très estimables d'ailleurs, et dans lesquels [illegible] plusieurs indications qui m'ont été fort [illegible] article.

iefois près d'un mètre de es de la femelle, au con- t rarement dépasser 18 à ubtriangulaires à leur par- es offrent une face interne ient convexe, et deux faces ar un bord mousse; dans s inférieurs, elles se por- ant légèrement, en haut et t, dans toute cette portion, vers de rides pressées peu ient des anneaux complets; ır, qui est lisse, offre une contraire, c'est-à-dire que, , il regarde en haut et en ue la concavité de la por- garde en arrière et en bas. existe chez le mâle dans est, en hiver, longue de 16 à d'après ce que dit M. Ehren- 'été elle est beaucoup plus que complétement chez la lles, chez le mâle, n'ont pas ngueur de la tête; chez la it plus des deux tiers de n revanche, chez celle-ci la ionnellement plus courte. dden, d'un quart plus pe- a, dans l'ensemble de ses de rapport avec la Chèvre le a le corps plus court, et ortionnellement plus lon- domestique (2).

des couleurs est sensible- ez les deux sexes : la tête, e et la portion voisine de ces externe et antérieure de l'avant-bras et de la jambe, la partie antérieure du carpe et du tarse sont de couleur brune plus ou moins foncée suivant les régions. L'abdomen, le périnée, la face interne des membres, la partie postérieure des canons, une tache en croissant renversé au-dessus de l'articulation du poignet, enfin, les doigts jusqu'à la naissance des ongles sont d'un blanc pur. La partie postérieure du cou, la poitrine, une tache mal limitée sur la joue au-devant des yeux, le devant de l'épaule et le bas des flancs sont d'un brun plus foncé que le reste. La teinte de l'épaule, en se prolongeant sur le membre antérieur, prend en descendant une teinte de plus en plus foncée ; au niveau de la callosité du poignet et au paturon, cette bande brune antérieure s'élargit subitement en dehors et en dedans de manière à former deux anneaux colorés, l'un à la partie supérieure, l'autre à la partie inférieure du carpe. Une disposition à peu près semblable se voit aux membres abdominaux : seulement l'anneau supérieur est incomplet du côté interne. La gorge et le dedans des oreilles sont blanchâtres ; la barbe est d'un brun tirant sur le noir. Les poils qui la composent atteignent 14 à 15 millimètres de longueur. Une raie d'un brun foncé règne le long de l'épine, commençant un peu au-dessous de la nuque et finissant avant la naissance de la queue. Cette bande colorée forme une ligne saillante, une sorte de crinière couchée dont les poils ont 60 à 65 millimètres de longueur, et même plus vers le garrot. Les poils du cou, sans être aussi longs, le sont plus que sur le reste du corps ; ceux du dos et des flancs sont entourés près de leur racine d'un duvet cendré ; à leur partie moyenne, mais plus près pourtant de la pointe que de la base, ils présentent un aplatissement marqué. M. Ehrenberg, qui a eu l'occasion d'observer fréquemment des troupes de Bedden, a toujours vu que chez les femelles les parties colorées offrent une teinte plus claire que chez les mâles. Il a aussi trouvé la robe d'été de couleur moins sombre que celle d'hiver.

Nous ne savons pas avec précision quelle est pour le Bedden l'*époque du rut* et de la naissance des petits : Ehrenberg dit qu'il n'a tué en novembre aucune femelle pleine, et c'est à quoi l'on pouvait s'attendre, à moins que l'époque de la gestation ne fût

dir vu à Kerek, sur la côte orientale aire de cornes de Bedden dont cha- pieds 1/2 (1 met. 137 mil). (*Travels* med. Lond. 1822, in-4, page 405.)

les du Bedden paraissent bien ren- Ehrenberg; la planche de M. F. Cu- n animal devenu obèse en captivité de nourriture et du défaut d'exer- un port tout différent de celui qu'il liberté. L'individu qui a servi de mo- illes sont conservées dans la galerie r pas tout-à-fait la même teinte que la par Ehrenberg, même en tenant qu'amènent périodiquement les sai- qu'une différence individuelle, ou pèce répartie en un certain nombre des autres n'offre pas dans tous une aractères extérieurs? C'est ce que des pourront seules nous apprendre.

pour cette espèce fort différente de ce qu'elle est dans les autres. Ce qui tendrait à faire croire que ces époques sont à peu près les mêmes que pour l'Ibex des Alpes, c'est que, en novembre, les vieux mâles au lieu de se tenir isolés, comme c'est leur coutume pendant la plus grande partie de l'année, s'étaient déjà réunis aux troupeaux de Chèvres, ce qui indiquait comme très prochaine la saison des amours (1).

La *distribution géographique*, sans être encore parfaitement déterminée pour cette espèce, l'est beaucoup mieux que pour la plupart des espèces précédentes. Seetzen (2) et puis Burkhardt (3) ont constaté son existence dans la chaîne qui borde à l'orient la plaine que parcourt le Jourdain, et dans plusieurs des montagnes à l'est de la mer Morte; le père Agnelli (4), Ehrenberg et d'autres voyageurs l'ont observé dans le groupe du Sinaï; Ehrenberg l'a constatée également de l'autre côté de la mer Rouge, dans la haute montagne de Gareb, située non loin du Nil, entre les 27e et 28e degrés de latitude nord (5). Le Bedden remonte-t-il vers le sud jusqu'à Thèbes, où on le voit figuré dans les peintures qui décorent un sépulcre (1)? notre naturaliste n'en dit rien. Il affirme d'ailleurs de la manière la plus positive que l'animal ne va pas jusqu'en Nubie (2); mais comme, évidemment, il n'a pas eu de bons renseignements sur la faune des régions méridionales, son témoignage à cet égard serait de peu de valeur s'il n'était confirmé par celui de Rüppel, qui, connaissant très bien l'existence de Bouquetins dans des provinces plus rapprochées de l'équateur, dit néanmoins que le Bedden ne s'avance pas au sud au-delà du 24e parallèle (3).

Les limites géographiques au sud et au nord paraissent donc assez bien connues; elles sont au contraire encore un peu vagues dans les deux autres directions. Du côté de l'est, plusieurs auteurs ont men-

(1) « In vallibus Sinaiticis, nobis iter facientibus, quaternæ, octonæ et vicenæ montanæ capræ non raro obviam fiebant, uno eodemque die sæpe iterata vice greges vidimus. Semper in summa præruptaque rupe aut lente ingrediebantur aut tranquilli ad nos in ima valle itinerantes despiciebant. In summo fastigio rupis semper marem promoto et obliquo capite cornubus validis insignem vidimus. » (Ehrenb. et Hempr. *Symbolæ physicæ*.)

(2) Seetzen, *Mém. pour servir à la connaissance des tribus arabes en Syrie et dans l'Arabie déserte et pétrée* (daté de Saint-Jean d'Acre, juin 1806) Voyez *Annales des Voyages* t. VIII, pag. 313.

(3) Burckhardt. *Travels in Syria and the Holy land*, p. 405.

(4) Rüppel. *Neue Wirbelthiere zu der fauna von Abyssinien gehorig*, Francfort, 1835-40, in-fol, p. 17.

(5) « Duæ illæ quas ex Ægypto superiore allatas habuimus, et tertia quam vivam a præfecto Cosseirensi Turco dono acceperam, ex altissimo monte Gareb, qui ex adverso oppidi Siut medius inter Cosseir et Sues in maris Rubri littore est, et altitudine summos montes Sinaiticos æquare videtur, delatæ fuerunt; illic enim Bedden vagari Beduini narrabant. » Il avait dit un peu plus haut : « In montibus proximè ad Cosseir et qui inter oppidum Cosseir et Nilum, prope pagum Kineh sunt, montanas capras habitare non audivimus nec vidimus. In montibus Toaerik etiam et Daraga qui proximè ad Sues sitæ sunt, nulla vestigia nec in rupibus nec in oro Arabum invenimus »

Forskal avait depuis longtemps signalé l'existence d'un Bouquetin sur les bords de la mer Rouge, mais sans l'indiquer comme constituant une espèce particulière; l'animal figure dans la liste des Mammifères qu'il a observés en Egypte, avec une note indiquant qu'on l'a aussi amené de l'Hedjaz. Forskal perdit l'occasion de le voir de ce côté de la mer Rouge, renonçant, pour soigner un compagnon malade, à l'excursion qu'il avait projetée dans le Sinaï, montagne qui, n'ayant jamais été visitée par un [illegible], lui promettait une ample moisson.

(1) Voyez dans Hoskins (*Travels in Ethiopia*, Lond., [illegible], in-4, p. 325) la planche qui représente une grande procession peinte sur un tombeau à Thèbes. La figure du Bedden y est parfaitement reconnaissable, et cependant elle est loin d'être exacte, parce que le peintre a ajouté quelque chose à ce que lui présentait le modèle, soit vivant, soit dessiné, qu'il avait sous les yeux. Son modèle était évidemment un individu femelle, comme on le reconnaît à la couleur roux-clair de la robe, à la blancheur de la poitrine (le mâle a cette partie brune), mais surtout à la proportion des oreilles qui ont au moins la longueur des deux tiers de la tête, et à l'absence complète de la barbe. Pour en faire un mâle, l'artiste a pensé qu'il suffisait de changer la forme des cornes, et cette forme lui étant familière (car les Égyptiens l'ont très souvent reproduite dans des vases et des ornements), il l'a bien rendue quant à l'aspect général, mais quant aux détails, il a eu le tort de vouloir faire [illegible] les deux côtés le relief des bourrelets transverses, et [illegible] le bord concave dentelé comme le bord convexe. Le dessin, dans l'ouvrage anglais, est fort petit, et on peut douter qu'il ait rendu exactement les parties blanches et colorées des pieds; cependant on distingue encore, à l'un des pieds de devant, du blanc au-dessous du paturon. La couleur blanche de l'abdomen est bien marquée, et les taches blanchâtres à la gorge et près du menton sont également bien observées.

(2) « In Nubia de his animalibus [illegible] [illegible], sed illic *Tragelaphus* Capram montanam [illegible], cujus specimen Berolinum attulimus. » (Ehr., *loco citato*.)

(3) Wagner, qui n'a point distingué le Bouquetin d'Abyssinie du Bouquetin de la Haute-Egypte, parle d'une Chèvre sauvage trouvée par Burckhardt en Nubie [illegible] que la ville de Shendi ou Chendi, et dit que, comme ce voyageur n'en a point donné de description, on n'est pas [illegible] qu'elle appartienne à l'espèce du Bedden. Il est bien plus probable qu'il s'agit ici de la Chèvre Walie, que Rüppel dit habiter les provinces de Gojam et de Semen, provinces qui sont situées entre le 11e et le 14e degré de latitude, la ville de Chendi étant elle-même par le 17e degré, et peu plus distante en longitude qu'en latitude.

[illegible]né l'existence d'une Chèvre sauvage qui, en Syrie, porte le nom de *Vahhl*. Mais, comme le remarque Ehrenberg, l'animal n'a, jusqu'à présent, été observé par aucun naturaliste, de sorte qu'on n'est point autorisé à le rapporter à l'espèce de la *C. Sinaitica*. Pour l'ouest, les renseignements sont encore plus incomplets, et M. Hamilton [illegible], en donnant comme probable l'existence du Bedden dans l'Atlas, ne cite malheureusement pas ses autorités.

Aristote a dit (1), et Pline a répété après lui (2), que l'Afrique n'a point de Chèvres sauvages. Cela ne prouverait pas absolument que le naturaliste grec a ignoré l'existence du Bedden dans la Haute-Égypte, puisque souvent, chez les anciens, le mot Afrique désignait le pays limité à l'ouest par la chaîne libyque. Au reste, il est très probable qu'Aristote n'a jamais rien appris sur le Bouquetin d'Égypte, qui est resté inconnu même à Élien. En effet, l'animal que cet écrivain, dans sa précieuse compilation, désigne sous le nom de Chèvre libyque, n'est autre chose que le Mouflon à manchettes.

[illegible] Le Bouquetin Walie (*Capra Walie* [illegible]).—Sauf dans les traits d'organisation et de mœurs qui sont communs à tous les Bouquetins, le Walie et le Bedden ne se ressemblent guère, et si on les a d'abord confondus, c'est uniquement parce qu'ils habitent l'un et l'autre des pays situés à l'ouest de la mer Rouge, des pays traversés par le [illegible]. Le Walie a beaucoup plus de rapports avec notre Ibex, dont il se distingue [illegible] bien nettement par diverses particularités, et notamment par la configuration de sa tête osseuse. Son *front*, en effet, [illegible] à la partie moyenne une éminence elliptique dont le grand diamètre, dirigé [illegible] en avant, occupe à peu près le [illegible] moyen de l'espace compris entre le [illegible] supérieur et le bord inférieur des frontaux; en outre, son nez est plus busqué, [illegible] comme celui d'un Mouton. — Les [illegible] sont, chez les mâles, grandes et fortes, [illegible] semblables à celles de notre Bouquetin des Alpes, que les différences [illegible]dent pas celles qu'on rencontre en comparant les cornes d'individus appartenant à une même espèce. Peut-être la face postérieure est-elle un peu plus arrondie. D'ailleurs, l'aplatissement des deux faces latérales qui rencontrent à angle droit la face antérieure également plane, l'arête qui limite extérieurement cette dernière, le filet saillant qui, du côté opposé, la sépare de la face externe, tout est semblable de part et d'autre, jusqu'à la forme des bourrelets transverses, dont chacun représente une sorte de corniche avec sa marge supérieure bien plate et sa doucine à double inflexion. M. Rüppel dit que les cornes du Walie sont beaucoup plus grosses que celles de l'Ibex; mais s'il y a une différence à cet égard, elle n'est pas grande, comme on peut s'en assurer en établissant pour les deux espèces quelques rapports de dimensions (1). Les femelles ont, comme dans toutes les espèces connues, les cornes beaucoup plus petites et autrement configurées que les mâles (2). — *Barbe*. La femelle, d'après ce que Rüppel apprit des gens du pays, est complétement privée de cet ornement. De deux individus mâles observés par notre voyageur, l'un, en raison de son âge, devait être imberbe; l'autre, plus grand, mais qui n'avait pas encore sans doute atteint tout son dévelop-

(1) « In Africa non aper, non cervus, non *Capra sylvestris* [illegible]. » Aristote, *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. 28.

(2) « In Africa autem nec apros, nec cervos, nec Capreas, nec ursos. » Plin., *Hist. natur.*, lib. IX, cap. 58.

(1) Je prendrai pour terme de comparaison un des Ibex conservés dans notre galerie zoologique, celui qui se trouve, dans la note de la page 512, désigné par la lettre E; il offre aussi, comme l'individu décrit par Rüppel, un nœud qui forme la base de la corne, dont le contour mesuré en ce point est de 25 centimètres, la hauteur de l'animal au garrot étant 75 cent. Chez l'autre Bouquetin, ces deux dimensions sont, d'une part, 2 pieds 7 pouces, et de l'autre, 10 pouces 2 lignes, ou, en réduisant le tout en lignes, 372 et 122; or 75 : 25 :: 372 : 124, d'où l'on voit qu'il manque deux lignes au contour de la corne du Bouquetin Abyssin pour qu'elle soit proportionnellement aussi grosse que celle de notre Ibex. Relativement à la longueur, la différence, toujours très petite, est en sens inverse : mesurées le long de leur courbure extérieure, les cornes ont, chez notre Ibex, 52 centimètres, tandis que celles du Walie, qui, pour être dans le même rapport avec la taille prise au garrot, devraient avoir 21 pouces 1/2 seulement, en ont en effet 28. Si j'avais employé pour cette comparaison, au lieu des mesures que j'ai prises moi-même, celles que donne Girtanner au Bouquetin d'Aigle observé à deux et à trois ans, l'avantage pour la longueur comme pour la grosseur eût été du côté de l'animal Abyssin; mais le Bouquetin de Girtanner avait été pris fort jeune, et, par suite de l'état de captivité, le développement de ses cornes pouvait bien n'avoir pas été tout-à-fait normal.

(2) On assura à M. Rüppel que ces cornes étaient arrondies (*zugerundete*); mais sans doute par cette expression, on voulait seulement dire qu'elles n'offraient point de vive arête.

pement (1), portait au-dessous du menton un bouquet de poils assez courts, dirigés obliquement en arrière et en bas. Peut-être cette disposition est-elle toute différente de celle qu'eût présentée un animal déjà vieux ou seulement observé dans une autre saison. La couleur du pelage et sa longueur dans certaines parties doivent aussi se ressentir de l'influence des mêmes causes; mais M. Rüppel paraît n'avoir pas pu recueillir d'observations à ce sujet. Il a même oublié de dire si l'individu qu'il décrit est en robe d'été ou en robe d'hiver. Voici au reste quelle est, chez cet individu, la distribution des couleurs.

Un beau brun-châtain s'étend sur le devant et le dessus de la tête, sur les parties supérieures du cou et du dos; le nez, une tache en forme de virgule qui, descendant entre l'œil et l'oreille, s'avance obliquement vers la joue, les côtés du cou, le devant de l'épaule et la partie moyenne des flancs, sont d'un brun terre d'ombre; le dessous de l'œil, le dessous de l'oreille, la ganache, la partie antérieure du cou, la poitrine, la face interne des membres, la partie postérieure de l'abdomen, sont d'un blanc sale.

(1) M. Rüppel ne disant rien de l'âge de l'individu dont il donne les dimensions, on pourrait croire qu'il le considère comme adulte. En supposant que telle fût en effet son opinion, je ne saurais la partager. C'est entre la quatrième et la cinquième année que les Bouquetins arrivent à toute leur taille. Or, le *Specimen* décrit dans la Faune d'Abyssinie n'a guère plus de trois ans, comme on le reconnaît à divers signes, et en particulier à la disposition de ses cornes; elles sont, ainsi que je l'ai dit, très semblables à celles de l'Ibex, et le sont à tel point qu'il est impossible de ne pas admettre que leur développement se fait de la même manière dans les deux espèces, de sorte qu'à un même âge le nombre des nœuds ou bourrelets transverses sera le même de part et d'autre. Mais le Bouquetin Ibex que j'ai déjà pris pour terme de comparaison présente 7 bourrelets à chacune de ses cornes, le Bouquetin de la Faune Abyssinienne en ayant 8 suivant la figure, 8 ou 9 suivant le texte; or, comme le premier n'est âgé que de 2 ans et 1/2, en donnant une année de plus au second, ce sera beaucoup accorder; je crois qu'on serait plus près de la vérité en évaluant à 9 mois la différence. Mon Ibex à l'âge de 2 ans 1/2, âge qu'il atteint vers le commencement de décembre, est en pleine robe d'hiver; les poils de sa barbe, qui ont acquis toute la longueur qu'ils auraient eue cette année (12 centimetres), descendent verticalement; dans le Walie, au contraire, les poils de cette partie suivent encore à peu près la direction qu'ils ont à leur racine, c'est-à-dire qu'ils se portent obliquement en arrière, faisant avec le bord inférieur de la mâchoire un angle de 45 degrés environ : c'est exactement ce que nous voyons dans la pl. CCXXXI C. de Schreber, qui représente un Ibex avec son poil du commencement de l'hiver, et sa barbe naissante.

Le passage de la bande du dos à celle du ventre se fait par nuances insensibles, tandis que, chez la plupart des autres Bouquetins, c'est près du point où commence le blanc de l'abdomen que les flancs offrent la bande la plus obscure, les poils dans cette partie ayant la même couleur que sur la ligne médiane du dos. Sur les jambes, la distribution du blanc, du noir et du brun est à peu près la même que chez le Beden.

Les *poils* sont très courts sur tout le corps, et M. Rüppel dit n'avoir trouvé nulle trace de cette crinière, qui, chez d'autres espèces, règne le long de l'épine (1). Autour des cornes, et sur le front, où ils forment une étoile, les poils sont réunis par mèches, et à demi frisés. Ils sont assez longs à la queue, surtout à son extrémité, où ils forment un pinceau noir. — La *queue* elle-même est très courte; elle est nue inférieurement : l'animal la porte, suivant son caprice, tantôt basse et tantôt redressée.

Entre la queue et l'anus se voit un double enfoncement au fond duquel s'amasse une pommade d'odeur très pénétrante.

De chaque côté du fourreau, M. Rüppel a trouvé deux mamelons rudimentaires, et ce nombre se trouve aussi assez souvent, quoique toujours comme cas anormal, chez nos Boucs domestiques (2). Quant aux le-

(1) Il ne faut pas oublier que, chez les espèces [illegible] règne le long de l'épine une sorte de crinière dont la [illegible] est toujours plus noire que celle du reste du dos, [illegible] moment, après la mue, où les poils de cette région [illegible] tinguent de ceux des parties voisines ni par la longueur [illegible] par la couleur.

(2) Daubenton, dans sa description du Bouc [illegible] t. V, p. 35), dit que l'animal qui lui a servi pour cette description offrait en avant du scrotum [illegible] *apparents*, quoique le nombre normal [illegible] ment; puis, dans la description du Bouc, [illegible] mamelons, qui ont la même situation [illegible] sont aussi sujets à varier en nombre [illegible] dernier animal. « Il n'y en a qu'un de chaque [illegible] la plupart des individus, et dans les autres [illegible] deux d'un côté et un de l'autre, ou deux de chaque côté; [illegible] toutes les fois que j'ai vu deux mamelons de chaque côté, il y en avait un qui était moins gros que l'autre. C'est dans les femelles, et surtout dans celles qui ont du lait, [illegible] rechercher les différences qui se trouvent entre les mamelons, et celles qui sont entre les mamelles. [illegible] Chèvres n'ont que deux mamelles, et il n'y a [illegible] qu'un mamelon à chaque mamelle; cependant [illegible] une qui avait deux mamelons bien formés sur [illegible] mamelles... » La différence de volume des mamelons [illegible] et anormaux est en général, comme l'a bien vu Daubenton, d'autant moins marquée que l'animal est plus loin de l'âge nubile : c'est ce que j'ai constaté, surtout chez le [illegible]

notre voyageur, ainsi que je l'ai eu occasion d'observer, on doit, euve du contraire, supposer habituellement, de même que domestiques, deux mamelles, et tre.

, dit Rüppel, habite les plus des montagnes de l'Abyssinie, e toutes ces montagnes indistinc- is seulement de celles qui, pen- artie de l'année au moins, sont e neige : aussi ne le trouve-t-on provinces de Simen (Samen) et , et il y est même aujourd'hui

UQUETIN DES PYRÉNÉES (*Capra* chinz).—Ce Bouquetin ne figure e distincte que dans les publi- plus récentes, et il y figure sous i prête à plus d'une objection. uve en effet, d'une part, qu'il our exclusif les Pyrénées, et de y soit le seul représentant du (1). Quoi qu'il en soit, voici les caractères que lui assignent les naturalistes qui ont été à portée de l'observer (1) :

Cornes. Par leur aspect général elles nous rappellent la Chèvre domestique, bien plus qu'aucune des espèces précédentes. Chez celles-ci, en effet, nous avons toujours vu la corne décrire une courbe plane et qui, chez les mâles du moins, ne présente aucun point de réflexion ; dans la nouvelle espèce, au contraire, de même que dans la Chèvre domestique, la corne décrit une double courbure, et présente du côté de la pointe une flexion en sens opposé de celle qu'elle avait près de la base. On peut distinguer dans ces cornes, comme Pallas l'a fait pour celles de l'Ægagre, deux faces, l'une interne et l'autre externe, et deux bords, l'un très épais et arrondi, l'autre mince, qui forme une arête saillante. Dans l'Ægagre, et aussi dans la Chèvre commune, le bord mousse et épais est en arrière, l'arête tranchante en avant ; dans le Bouquetin des Pyrénées, c'est justement l'inverse. Assez divergentes à leur origine, les deux cornes se portent d'abord en haut et en arrière, puis en arrière et en bas. Dans toute cette portion de leur trajet, où elles se sont continuellement écartées l'une de l'autre, elles semblent avoir éprouvé un mouvement de torsion, en vertu duquel l'arête tranchante, de postérieure qu'elle était à l'origine, est devenue enfin supérieure. A ce point, qui correspond à peu près à l'union du tiers extrême avec le tiers moyen, la corne, qui jusque là avait eu sa concavité dirigée en bas, commence à s'infléchir en sens inverse ; elle cesse aussi à peu près vers ce point de se porter en dehors, et tend au contraire à se rapprocher de celle du côté opposé (dans la Chèvre commune, le mouvement en dehors persiste jusqu'au bout). Des rides flexueuses très pressées entourent la corne en forme d'anneau. Pour des bourrelets proprement dits, on n'en voit point ; mais la corne offre une suite de renflements séparés par des dépressions ou

…e est si fréquent qu'il se présente une fois …elons rudimentaires sont placés le plus … des deux paires normales ; quelquefois, …, entre les deux paires.

… souvent cité de Gaston Phœbus ne paraît … la *Capra Pyrenaica*, mais à une espèce … la barbe est plus longue, et dont les … comme la jambe d'un homme », sont … d'épais bourrelets ; la robe paraît aussi …férente, montrant du fauve partout où … la vérité, rien ne dit qu'il s'agisse d'un …es, et si on l'a supposé jusqu'ici, c'est …ement parce que l'auteur du livre était …comte de Béarn. Mais cet indice paraîtra … se rappellera que Gaston, qui avait … une grande partie de l'Europe, a parlé … vivent que dans des contrées fort éloi…es : ainsi le Renne (qu'il avait observé en … Maurienne, comme on le croyait avant …i le sujet d'un chapitre entier.

…spinar des Chèvres sauvages d'Espagne … *y Monteria*, p. 220), ce qui a rapport …age convient bien à la *C. Pyrenaica* ; mais …-à-fait de même relativement aux cornes, … des bourrelets distincts et séparés les … semble aussi indiquer que les cornes se … en arrière ; enfin il leur assigne de très …. On en trouve, dit-il, qui ont jusqu'à …ngueur, 1m,044. — Remarquons encore, … nous ne pouvons pas douter que l'auteur … en *Espagne* (il le déclare expressé… dit que les montagnes où il les a trouvées … la chaîne des Pyrénées ; on a même lieu … la manière dont il s'exprime, qu'il en …ieurs provinces.

(1) Nous empruntons ces caractères au travail de M. Schinz sur les espèces sauvages de Chèvres (*Nouv. Mém. de la Soc. helvét. des sc. nat.*, t. 2 ; Neufchâtel, 1838). La description qu'on y trouve de la *C. Pyrenaica* a été faite par M. Bruch d'après trois individus conservés au Musée de Mayence. Nous avons essayé de suppléer à ce qu'elle a d'obscur ou d'incomplet au moyen des figures données par M. Schinz, regrettant bien d'ailleurs que ce naturaliste n'en ait pas confié l'exécution à un peintre plus habile.

étranglements irrégulièrement espacés, et dont le nombre peut varier notablement d'un côté à l'autre chez le même individu. Ces dépressions ne sont nulle part plus profondes que sur l'arête saillante qu'elles découpent en festons. — Les cornes de la femelle, à partir de leur base, se portent en haut et en dehors en se courbant légèrement; elles sont aplaties d'arrière en avant, et sillonnées à leur surface de stries peu profondes. — La longueur des cornes, mesurées suivant leur courbure, a été trouvée, chez un mâle conservé au musée de Mayence, de 81 centimètres; chez une femelle appartenant à la même collection, elle était de 25 à 26 centimètres seulement: la couleur de ces cornes est d'un brun noirâtre.

La *couleur du pelage* est, sur le dos, les flancs et une grande partie du cou, d'un brun cendré; au ventre, autour des parties sexuelles, à la face inférieure de la queue, à la face postérieure des jambes, elle est d'un blanc sale; les côtés de la tête sont brun-foncé; les jambes, la poitrine, une ligne qui règne le long de chaque flanc, une autre qui court tout le long de l'épine dorsale, la face supérieure de la queue, et la barbe chez les vieux mâles, sont d'un brun presque noir. Chez les femelles et chez les jeunes mâles, toutes ces parties sont d'une teinte beaucoup moins foncée.

La *barbe*, qui n'occupe pas seulement la partie moyenne du menton, mais s'étend jusqu'à l'angle des mâchoires, paraît d'ailleurs rester assez courte: dans l'individu du musée de Mayence, elle atteint à peine 6 centimètres de longueur; la femelle a toujours été trouvée imberbe.

La *taille* du mâle dont nous venons de parler est de 86 centimètres au garrot et 90 à la croupe; celle de la femelle est de 71 au garrot et un peu moins à la croupe (1).

La *distribution géographique* de cette espèce est encore assez mal connue. Dans les Pyrénées, où ont été obtenus tous les spécimens qu'on en possède, elle paraît, au dire des chasseurs, ne se trouver que du côté espagnol. Il existe bien, dans l'intérieur de la Péninsule, et même jusqu'à son extrémité opposée, dans la Sierra de Ronda, des Chèvres sauvages dont il est parlé dans divers traités sur la chasse; mais les auteurs de ces ouvrages se sont beaucoup plus occupés des habitudes des animaux afin d'en déduire les moyens de les surprendre, qu'ils ne se sont occupés des formes, et ainsi ils ne nous fournissent point les moyens de décider s'il existe en Espagne une seule ou bien plusieurs espèces de Bouquetins.

8. Le BOUQUETIN JHARAL (*Capra Jharal*, Hodgs.). — Les diverses Chèvres dont nous venons de faire mention, bien que présentant chacune quelque particularité d'organisation suffisante pour caractériser l'espèce, offrent encore une telle somme de ressemblance qu'il est impossible de séparer les unes des autres. Celle dont il nous reste à nous occuper, au contraire, s'écarte à tel point du type commun, par tout son aspect extérieur, qu'on ne serait pas surpris d'apprendre un jour qu'elle manque de l'un ou l'autre de ces caractères dont les Chèvres proprement dites doivent présenter la réunion. Hâtons-nous de dire cependant qu'elle a toutes les habitudes de ces animaux, ainsi que l'a reconnu M. Hodgson (1). Ce naturaliste, qui aura si puissamment contribué à nous faire connaître la faune Himalayenne, [illegible]

(1) M. F. Cuvier a donné, dans l'*Histoire naturelle des Mammifères* (avril 1833), une bonne figure d'un animal qu'il désigne sous le nom de Bouquetin des Pyrénées. L'individu est bien jeune pour que les caractères spécifiques soient chez lui fortement accusés; cependant il aurait fallu que l'âge produisît en lui de grands changements pour qu'à l'état adulte il fût conforme à la description de Bruch et à la figure de Schinz. Si la personne qui l'avait donné au Musée, où il a vécu quelque temps, n'a pas été trompée sur le lieu d'où on l'avait amené, on aurait une nouvelle raison de croire à l'existence d'une deuxième espèce de Bouquetin dans les Pyrénées.

(1) M. Hodgson, quoique ayant reconnu dans cet animal plusieurs des caractères essentiels du genre Ovis, a été surtout déterminé à le faire entrer dans ce genre par la considération de ses mœurs. J'ai pu observer pendant près d'une année, un Jharal et un [illegible] de même sexe, à peu près de même âge, tous deux parfaitement apprivoisés et jouissant d'une pleine liberté; quoique ces deux bêtes eussent été [illegible] stances toutes semblables, leurs manières ne [illegible] en rien: tandis que dans le [illegible] perçer quelque chose du [illegible] l'autre montrait le caractère [illegible] de la Chèvre [illegible] sa vivacité. La préférence que témoignait le [illegible] lieux escarpés et de difficile accès, l'[illegible] de ses mouvements dans les [illegible] plus périlleuses, l'habitude qu'il avait [illegible] cornes l'écorce des arbres afin de s'en [illegible] combattre en se dressant sur ses jambes, [illegible] quement de la tête au moment de la [illegible] deur qu'il exhalait et qui devenait [illegible] temps du rut, tout cela le distinguait du [illegible] de tous les vrais Moutons, et ne permettait pas de [illegible] naître en lui un Bouc

Jhâral, que seul, jusqu'à pré-
occasion de bien étudier, les
its suivants. L'individu qui lui
la description est un mâle con-
comme adulte (1), et qui avait
oyenne 84 centimètres environ.
ormée, épaisse à la base, fine
eau; *chanfrein* droit; *narines*
ges, séparées par un espace nu,
ses notablement plus courtes
comprimées latéralement, et
it en arrière, une dimension
s'en faut, à la moitié de celle
a longueur. Les deux faces la-
la rencontre en avant forme
ante qui règne tout le long de
se creusent un peu des deux
taille de manière à former une
au contraire un peu convexes
nt de la face postérieure, qui
lie, et qui s'unit à elles sans
Le marque leurs limites mu-
nes sont placées obliquement
, en avant, leurs bases sont
ués; à partir de leur nais-
portent en arrière et en haut
ne courbe régulière, et s'éloi-
l'une de l'autre, leur écarte-

ment à la pointe résultant presque entièrement de leur diminution d'épaisseur dans le sens transversal. Elles offrent, depuis leur base jusqu'à une très petite distance de leur extrémité, une suite de rides qui en embrassent tout le pourtour, et qui ne font pas plus de saillie sur la crête antérieure que sur le reste de la surface. — La *barbe* paraît manquer complétement; du moins M. Hodgson n'en a vu nulle trace apparaître chez un mâle qu'il a observé toute une année. Les *poils* sont, à la partie inférieure des mâchoires et sur les joues, aussi courts que sur le chanfrein; au cou au contraire, surtout à la partie supérieure et sur les épaules, ils sont très longs, formant une crinière léonine qui retombe des deux côtés, et s'avance jusque sur les bras. Sur le reste du corps, le poil, médiocrement long et bien couché, recouvre un duvet très fin et très abondant.

Le Jhâral est haut sur jambes, et, suivant M. Hodgson, décidément plus haut au garrot qu'à la croupe, ce qui est le contraire de ce que nous avons vu chez les autres Bouquetins. Il a le train de devant bien fourni, le train de derrière assez grêle, et la croupe avalée; la couleur de la robe, dans les parties supérieures, participe des deux couleurs des poils. Sur les flancs et surtout au dos où les poils

les naturalistes ne seront-ils pas d'ac-
un pour considérer comme un animal
veloppement (*a mature specimen*) le Jhâ-
our la description qu'il a donnée en 1833
manches, et pour celle qui a paru l'année
lletins de la Société zoologique de Lon-
ent datée du mois de mars 1834, et les
ablement ont été faites à moins d'une
Dans la première notice, l'auteur parle
s de gaieté auxquels se livrait parfois son
vements fantasques, des bonds, des ca-
pait faire au moment le plus inattendu:
me semble, les jeux d'un animal
t certain, c'est qu'il croissait encore; a
nous lui trouvons 3 pouces de plus en
taant, ce qui n'est nullement prouvé,
inuait à grandir, du moins était-il bien
on plein et entier développement. C'est
bien beaucoup d'espèces de Mammifères,
où leur taille devient stationnaire, n'ont
'on pourrait appeler toute leur parure.
mple, n'offrent à cet âge, chez l'Ibex et
rtins, que la moitié environ de la lon-
ront avec le temps; les longs poils qui,
nts, garnissent certaines régions, n'ap-
fort tard, et quand l'animal est dans sa
. Il n'y aurait donc pas beaucoup sujet
trouvait par la suite, d'une part, que le
le menton dépourvu de barbe (au moins
s), et de l'autre que ses cornes, tout en
ment fort courtes, prennent pourtant
une longueur un peu moins disproportionnée à leur épaisseur d'avant en arrière. Relativement aux cornes, il est dit, dans la première des deux notices, que leur direction est moins en haut qu'en arrière, ce qui est conforme à ce que nous montre la figure; dans la seconde c'est tout le contraire qui se lit. Il est bien vrai que, chez plusieurs espèces appartenant à l'ancien genre *Capra* de Linné, l'âge modifie considérablement la direction des cornes; mais, dans le cas dont il s'agit ici, ce serait le changement inverse qu'on eût pu s'attendre à trouver; et d'ailleurs, pour s'effectuer, il lui eût fallu un temps plus considérable. La différence des deux versions tient donc probablement à une faute d'impression ou à un *lapsus calami*. C'est encore de cette manière qu'il faut se rendre compte d'une autre bizarrerie apparente, d'une diminution en longueur, qui semblerait avoir coïncidé avec un accroissement en hauteur. Il y a, en outre, entre les deux descriptions, des discordances qui tiennent, les unes à ce que l'animal a éprouvé des changements en vieillissant (dans la couleur, par exemple, qui était d'abord très différente de celle que nous avons indiquée); les autres, à ce que l'auteur a acquis dans l'intervalle de ses deux communications des renseignements plus complets. Ainsi, dans les *Asiatic Researches*, M. Hodgson dit qu'on a vu le Jhâral, qui est un animal très lascif, couvrir des Brebis, des Chèvres, des femelles de Chevrotains porte-musc, mais qu'il n'est point à sa connaissance qu'aucun de ces accouplements ait été fécond. Dans le *Bulletin de la Société zool.*, au contraire, il déclare que « le Jhâral produit avec la Chèvre domestique, à laquelle il ressemble *plus* qu'aucun des autres Bouquetins ». Suivant nous, aucun Bouquetin ne ressemble *moins* à la Chèvre que le Jhâral.

sont courts et bien couchés, c'est la teinte de leur extrémité, le brun, qui prédomine; dans les régions où ils sont longs, c'est-à-dire à la crinière, c'est leur portion grise qui donne presque exclusivement la couleur. L'abdomen et les membres, au-dessus du poignet et du jarret, sont fauves; les parties latérales et postérieures des canons sont de même couleur; leur partie antérieure est marquée d'une bande noire qui s'élargit en descendant jusqu'à toucher les ergots. Le devant et les côtés de la tête sont d'un brun noirâtre; une tache longitudinale fauve-pâle s'étend de chaque côté du chanfrein; une autre plus courte, mais de même couleur, se voit au-devant de chaque œil; les lèvres et le menton sont grisâtres; il y a une tache noire à la lèvre inférieure près de la commissure; le bout de la queue et des oreilles est noirâtre; l'espace nu compris entre les narines est noir; la langue et le palais offrent la même couleur.

La *patrie* du Jhâral est, d'après ce que nous apprend M. Hodgson, cette portion du versant austral de l'Himalaya qui forme la province de Kachar. Il s'y tient dans le voisinage des neiges perpétuelles.

Dans des montagnes situées beaucoup plus au sud, dans les Nilgherries, on connaît sous le nom de *Jungle sheep* (Mouton des Jungles) un Ruminant qui, malgré l'absence de crinière, paraîtrait se rapprocher beaucoup du Jhâral, si l'on en jugeait par les descriptions incomplètes qu'on nous en a données; mais les deux animaux ont des habitudes qui empêchent qu'on ne puisse les confondre; car tandis que le premier recherche les lieux élevés et découverts, l'autre, comme son nom l'indique, se tient dans les lieux boisés.

Les huit espèces de Bouquetins dont il vient d'être parlé ne sont pas les seules dont se compose le genre, ne sont pas même les seules dont l'existence ait été constatée; ainsi il en est trois ou quatre que nous pourrions indiquer par quelques uns de leurs caractères distinctifs; mais comme nous ne pourrions donner pour aucune rien qui ressemblât à une description, nous nous contenterons de ce qui a été dit à ce sujet page 510.

Mœurs des Bouquetins.

Nous en sommes, relativement aux mœurs des Bouquetins, à peu près au point où l'on en était il y a un siècle relativement à leurs formes; les différences d'une espèce à l'autre ont passé inaperçues au milieu des ressemblances qui sont certainement très nombreuses et très frappantes. Le Bouquetin des Alpes ayant été plus étudié sous ce rapport que tous les autres, ce que nous allons dire devra toujours, à moins que nous ne prévenions du contraire, être considéré comme n'étant, à la rigueur, bien constaté que pour lui.

Les Bouquetins sont des animaux grégaires, qui vivent par petites troupes composées de dix à vingt individus et quelquefois davantage. Ces troupes, pendant presque toute l'année, ne se composent que des femelles, de leurs petits, et des mâles âgés de moins de six ans; les mâles qui ont dépassé cet âge vivent solitaires. « Plus ils sont vieux, dit Berthout van Berchem, moins ils aiment à vivre en société. Ils s'endurcissent contre le froid, et en hiver ils ont l'habitude de se placer sur les hauteurs, en face de la partie de l'horizon d'où vient l'orage; ils y restent sans bouger, au point qu'on les prendrait pour des statues; ils vont seulement manger de temps en temps aux environs, et reviennent ensuite à la place qu'ils ont choisie. Les femelles et les jeunes n'ont point cette habitude, et se tiennent dans toutes les saisons à de moindres hauteurs. »

Ce besoin d'isolement qu'éprouvent les vieux mâles n'est pas quelque chose de particulier aux Bouquetins, et nous avons eu occasion de le faire remarquer également pour les Bœufs. Ajoutons que, dans les deux genres, ces individus solitaires sont d'un naturel très peu endurant, et disposés en général à attaquer tout être qui viendrait les troubler dans la retraite qu'ils ont choisie, retraite qu'ils ne quittent que dans le temps du rut.

« Lorsque les Boucs sont hors d'avec les Chèvres, dit Gaston Phœbus, ils courent sus aux bêtes et aux gens... Le Bouc blesse d'un coup qu'il donne, non du bout de la tête (tête pris en langage de vénerie pour corne), mais du milieu, tellement qu'il rompt les bras et les cuisses de ceux qu'il atteint. »

Au temps du rut, les Bouquetins à tout âge se mêlent; les mâles combattent

, et les plus forts écartent les au-
out d'un mois, les vieux Boucs s'é-
le nouveau, les jeunes reparais-
troupeaux se reforment, et, du
ns nos pays, descendent vers le
montagnes, entrant dans la région
., pendant la plus grande rigueur
, ils ont moins à souffrir du froid
rouvent quelque chose à manger.
r du printemps, les troupeaux
t vers les hauteurs; mais les fe-
i sont pleines se séparent pour un
, dit Gaston, « vont demeurer près
aux pour faonner. »
lle, ou Étagne (1), n'a, de chaque
l'un petit qui marche au moment
de naître, et qui, une heure après,
cher à l'approche d'un danger.
, dit Berthout, n'abandonne ja-
petit à moins qu'elle ne soit chas-
s'il ne peut la suivre, il va se
s des trous de rochers ou des ter-
marmottes, quelquefois à une toise
leur. Le danger passé, la mère re-
der son petit; mais si elle tarde
temps, c'est au contraire le Che-
vient la chercher; il sort de son
pelle, puis rentre dans un autre
la voit, il accourt à elle; mais si
blessée et couchée, dès qu'il sent
il fuit, puis revient une seconde
encore par la même raison. Il se
difficilement de la perte de sa mère.»
Cynégétique, liv. II, vers. 343 à
ussi que les petits, lorsque leur
prise dans des rêts, au lieu de
rochent d'elle, même le chasseur
ent. Il est vrai qu'il suppose que
ur obtenir la liberté de sa mère,
ir lui-même en rançon.
Bouquetin n'est pas moins gai
vreau, et il a les mêmes jeux;
ux qui, dans l'animal domestique,
dictés par un pur caprice, se re-
t, chez l'autre, comme une utile
e par laquelle l'animal se pré-
en avoir conscience, à des actes
ard il lui faudra, sous peine de
ter avec une parfaite précision.
d nous voyons le Chevreau, dans

un bond soudain, porter deux ou trois fois les pieds en sens opposés avant de retomber à terre, il peut nous sembler que cet exercice n'est bon à rien; mais les chasseurs montagnards savent fort bien que c'est par des mouvements semblables que le Bouquetin adulte parvient à s'élever entre deux rochers, sautant de l'un à l'autre, et gagnant à chaque bond une station plus haute. Quelques personnes douteront peut-être du fait, mais il paraît cependant suffisamment attesté. Une autre preuve non moins étonnante d'agilité que donnent les Bouquetins, même ceux qu'on a tenus en captivité, c'est de gravir, en deux ou trois sauts, une paroi presque verticale qui n'offre que de petites aspérités, et d'atteindre ainsi à une hauteur de 5 à 6 mètres (1). Dans le sens horizontal, ils franchissent de très grands espaces sans paraître faire aucun cas des affreux précipices qui souvent séparent le point d'où ils sont partis de celui où il leur faut arriver. Enfin, quand il s'agit de sauter de haut en bas, ils n'hésitent pas, dit-on, à s'élancer d'une hauteur de 20 mètres. Quand ils se précipitent volontairement d'un lieu très élevé, ils ont l'air de se jeter tête première, et les montagnards croient que ce sont en effet leurs cornes qui reçoivent le premier choc; ils s'expliquent par là comment des chutes qui seraient mortelles pour tout autre animal sont presque un jeu pour le Bouquetin. Les naturalistes, à qui l'explication n'a pas paru de bon aloi, ont pris en général le parti commode de nier le fait. Goldfuss cependant remarque que si cette opinion

(1) [illegible] *Étagne*, comme on l'a imprimé page 511.
[illegible] *Estaigne*, et l'on disait Biche-Estaigne
[illegible] Bouc-Estain.

(1) Berthout dit d'un jeune Bouquetin qu'il avait observé chez le gouverneur d'Aigle, dans le pays de Vaud : « Je l'ai vu avec admiration, dans une des cours intérieures du château, grimper en deux bonds le long d'une muraille, et parallèlement à elle, sans autre appui que la petite saillie des pierres que le mortier un peu dégradé laissait paraître, et de là s'élancer, par un troisième bond, sur le dessus d'une autre muraille, qui faisait angle droit avec la première. Il commença par se placer vis-à-vis du point où il voulait atteindre, parallèlement au mur le long duquel il devait grimper, et il l'examina attentivement; puis, comme s'il y eût renoncé il se mit à parcourir au petit pas la cour où il était renfermé; il revenait de temps en temps devant son but, se mettait dans la même position, se balançait quelquefois sur ses jarrets, comme pour essayer leur élasticité. Enfin, après avoir fait ce manége assez longtemps, il se décide, s'élance, grimpe le long du mur dont nous avons parlé, et se trouve sur celui où il voulait parvenir. On l'a vu se tenir sur le tranchant d'une porte. Il avait choisi son logement sous le toit de la tour la plus élevée du château.» (*Soc. des sc. phys. de Lausanne*, t. III.)

était dénuée de tout fondement, rien ne serait plus étrange que de la trouver admise dans presque tous les pays où l'on trouve des Bouquetins; car ce qui se dit de l'Ibex dans nos Alpes se dit aussi du Beddem en Palestine et du Bouquetin de Sibérie dans l'Altaï. Déjà, relativement à cette dernière espèce, Pallas avait remarqué qu'il n'est pas rare de rencontrer des individus dont une corne est brisée, ce qui semble indiquer que, dans les chutes, ces parties sont exposées à recevoir des chocs violents. Tel est en effet le cas : les Bouquetins, comme nous le ferons voir par la suite, doivent nécessairement, quand ils sautent de leur plein gré de haut en bas, se mettre la tête entre les jambes, et leurs cornes doivent toucher le sol, non pas avant les pieds, mais immédiatement après. Si quelquefois la tête porte la première, ce doit être quand l'animal, calculant mal ses distances, a manqué la pointe de rocher qui devait le recevoir et est tombé plus bas; c'est assez souvent ce qui arrive quand il est effrayé par des chasseurs, et c'est même, comme nous l'apprend Espinar, un moyen sur lequel comptent quelquefois les montagnards espagnols. Le moyen a d'ailleurs cet inconvénient, qu'on ne peut pas toujours aller chercher au fond du précipice le corps brisé du Bouquetin.

On sent bien qu'un animal aussi agile ne peut guère devenir la proie du chasseur que lorsqu'il est surpris : aussi avons-nous vu Pandarus se tenir caché en attendant le moment de décocher ses flèches au Bouquetin du mont Ida. Nous verrons de même, quelques mille ans plus tard, Kæmpfer se tapir dès avant le jour dans une caverne à une petite distance d'une mare où l'on supposait que les Bouquetins devaient venir boire dans la matinée. Dans l'île de Crète, comme nous l'apprend Belon, les paysans, afin d'avoir le temps d'ajuster le Bouquetin, placent près du lieu par lequel ils s'attendent à le voir passer, une Étagne privée, et ils ont soin de se placer eux-mêmes derrière quelque buisson à l'opposite du vent, « sachant bien que le Boucestain est de si grans sens d'odorer qu'il les sentirait de cent pas. » Dans les Alpes, on prend aussi de grandes précautions pour n'être pas senti, et pour cela, comme il y a habituellement le matin un courant d'air ascendant le long du flanc des montagnes, les chasseurs s'arrangent de manière à occuper déjà les hauteurs au moment où les Bouquetins qui ont passé la nuit dans les bois [illegible] sins de la région des graminées [illegible] les pentes en paissant et [illegible] presque constamment baissée (1). Il est singulier, remarque Berthout, que [illegible] que lorsque l'animal sent le chasseur il se sauve, car s'il le voit sans le sentir, il se contente de siffler et de le regarder; s'il est couché, il se sauve, siffle et [illegible] dès qu'il le sent, il s'enfuit (2).

Les Bouquetins se nourrissent [illegible] de graminées et de feuilles des [illegible] pestres; dans l'hiver, ils sont [illegible] jeunes pousses des arbustes et [illegible] Ils aiment beaucoup le sel, et [illegible] ment les efflorescences salines qui [illegible] à la surface des rochers ou [illegible] argileuses saumâtres. On ne sait pas [illegible] quelle est la durée de la vie des Bouquetins; Berthout l'estime de 28 ou 30 ans; mais pour arriver à cette évaluation, il [illegible] tains rapports, qui ne sont pas [illegible] bien établis. Il montre d'ailleurs [illegible] est absurde l'opinion généralement [illegible] parmi les chasseurs, que l'âge de ces animaux peut se connaître à leurs cornes, dont le nombre des nœuds indiquerait [illegible] des années.

Pour terminer cet article, il nous resterait à parler des Chèvres domestiques [illegible] cipales races qu'elles nous présentent [illegible] des exigences typographiques [illegible] à nous arrêter ici, ce que nous [illegible] encore se trouvera au mot [illegible], qui, anciennement, dans une grande partie de la France, désignait le Bouc et [illegible] Cervus dama des naturalistes. [illegible]

(1) Espinar, qui indique les divers [illegible] chasse les Bouquetins en Espagne, dit [illegible] moment où, quittant les hauts [illegible] ont passé la nuit, ils regagnent les [illegible] à se tenir le jour.

(2) Ehrenberg a aussi remarqué que les [illegible] voyaient passer la caravane au pied des [illegible] ils se tenaient, ne témoignaient aucun effroi. [illegible] Ruminants cavicornes sont beaucoup [illegible] pressionnés par la vue que par l'odorat; [illegible] déjà été remarqué, et notamment pour les [illegible] plusieurs des expéditions récentes vers les [illegible] cheuses, les voyageurs passaient parfois à [illegible] tance d'une immense troupe de [illegible] maux poursuivaient leur route sans se [illegible] déjà beaucoup plus éloignés, ils [illegible] caravane, une terreur soudaine [illegible] route devenait générale.

EAU. MAM. — Nom du petit de la

EFEUILLE. *Lonicera* (Adam Lo-
cien botaniste allemand). BOT. PH.
nistes encore aujourd'hui ne pa-
s entièrement d'accord sur la dé-
de ce genre, établi dans le principe
, qui réunissait sous cette dénomi-
s ceux qui en avaient été distraits
, c'est-à-dire les genres *Caprifo-*
, *Chamæcerasus*, *Diervilla*,
de Tournefort, et le *Sympho-*
le Dillen. A.-L. de Jussieu, dans
tel ouvrage (*Genera plantarum*),
contraire et déterminait le *Ca-*
, le *Xylosteum*, le *Diervilla* et le
. Malgré cette grande auto-
nistes modernes n'ont accepté
tincts que les deux derniers, et
ment ils divisent assez générale-
re linnéen :

, Desf. *Spec.* LONIC. L.

, Juss. Baies solitaires, cou-
par le limbe calicinal, uniloculaire
par l'oblitération postérieure des

rifolium, Tourn.
iclymenum, Tourn.
, Juss. Baies géminées, distinc-
nées, se dénudant au sommet
calicinal, 2-3-loculaires.
, Sw., DC. Ovaires et baies
à-fait distinctes.
æcerasus, DC. Baies libres ou
souvent subconcrètes entre elles
base et divergentes au sommet.
lles égales à la base ou a peine
euses.
enta, DC. Baies libres ou concrè-
Corolles très gibbeuses d'un côté
base.
, DC. Baies soudées en une seule
mbiliquée.

, type de la famille des Lonicéra-
foliacées, *Auct.*, et ainsi composé,
un assez grand nombre d'espèces
dans toutes les régions tempé-
rées, situées en dehors des tropi-
l'hémisphère boréal. On en trouve
elques unes dans les contrées tro-
l'Asie et de l'Amérique. Ce sont des arbrisseaux grimpants ou dressés ; les feuilles en sont opposées, pétiolées ou sessiles, souvent connées, entières ou subruncinées dans la même espèce ; l'inflorescence diverse, mais toujours axillaire ; les fleurs ordinairement belles et souvent odorantes. Voici la caractéristique du genre : Calice tubulé, ové ou subglobuleux, conné avec l'ovaire, à limbe supère, court, 5-denté, persistant ou décidu. Corolle supère, tubuleuse, campanulée ou infundibuliforme, à tube égal ou gibbeux à la base d'un côté, à limbe 5-fide, régulier ou ringent. Etamines 5, exsertes ou incluses, insérées sur le tube corolléen. Ovaire infère, 2-3-loculaire. Ovules en nombre dans les loges, anatropes, appendus à l'angle central. Style filiforme ; stigmate capité. Baie charnue, oligosperme, 3-loculaire ou 1-loculaire par l'oblitération postérieure des cloisons. Graines inverses, crustacées. Embryon orthotrope, dans l'axe d'un albumen charnu ; cotylédons elliptiques ; radicule supère, rapprochée de l'ombilic.

On en cultive près de 40 espèces pour l'ornement des jardins, où l'on recherche surtout les espèces grimpantes pour en orner les treillages, les berceaux, les murailles nues, etc. Peu difficiles sur le choix du terrain, ils réussissent assez bien partout, préférant toutefois une entière exposition au soleil. Là, les espèces à fleurs odorantes, les *L. hortensis* et *sylvatica*, développent leur pittoresque feuillage, et répandent au loin à la ronde l'arome délicieux de leurs nombreux bouquets. Abandonnés à eux-mêmes auprès d'un arbre, au pied d'une colonne, ils l'enlacent de mille replis, et en peu d'années ils en ont gagné le faîte, d'où retombent avec grâce leurs nombreuses guirlandes odorantes. Admis sans soutien dans nos parterres, ils prennent la forme d'un petit arbrisseau, supportent bien la taille, et prennent, sous le ciseau du jardinier, toutes les formes qu'il plaît à celui-ci de leur donner.

Les Chèvrefeuilles se multiplient avec la plus grande facilité de boutures, de marcottes et de graines. Leur disposition à émettre des racines est si grande, que souvent les rameaux qui traînent sur le sol s'y enracinent d'eux-mêmes. On attribue, et à tort sans doute, des qualités malfaisantes aux baies de certaines espèces, entre autres au

L. sylvatica (*L. periclymenum* L.). Néanmoins, les Vaches, les Moutons et les Chèvres en broutent les feuilles. On fabrique, dit-on, avec ses branches, des dents de herses, des peignes de tisserands, des tuyaux de pipe, etc. Dix espèces croissent communément en France; ce sont, outre celles que nous venons de citer, les *L. pallida* Host., *implexa* Ait., *dumetorum* Mœnch., *nigra* Guimp., *pyrenaica* L., *alpigena* L., *cærulea* L., *etrusca* Savi. (C. L.)

CHEVRETTE. MAM. — Nom de la femelle du Chevreuil.

CHEVRETTE. CRUST. et INS. — En France, dans les ports de l'Océan, on désigne vulgairement sous ce nom la Crevette de mer ou le Cardon, crustacé macroure du g. Crangon. *Voyez* ce mot. Dans son *Histoire naturelle des Insectes des environs de Paris*, Geoffroy a nommé CHEVRETTE BLEUE le *Lucanus caraboides* de Linné, et CHEVRETTE BRUNE, le *Trogosita caraboides*. *Voyez* PLATYCÈRE, LUCANE et TROGOSITE. (H. L.)

CHEVREUIL. MAM. — Nom d'une espèce du g. Cerf. *Voyez* ce mot.

CHEVREULIA (dédié à M. Chevreul). BOT. PH. — Ce g. appartient à la tribu des Mutisiacées, parmi les Composées, et offre pour caractères : Capitule pauciflore, hétérogame, subradié; involucre cylindracé, formé d'écailles imbriquées, linéaires, scarieuses au sommet. Réceptacle nu. Fleurs du disque mâles, celles du rayon femelles. Corolles très ténues, glabres : celles du disque tubuleuses, régulières, 5-fides; celles du rayon ligulées ou tronquées. Anthères des fleurs mâles munies d'appendices basilaires. Style de fleurs femelles grêle, bilobé, à rameaux étalés ou plus ou moins recourbés. Fruit oblong, glabre, terminé au sommet en une sorte de bec plus ou moins allongé et couronné d'une aigrette composée d'une seule série de soies filiformes, presque lisses. — Les *Chevreulia* sont de petites herbes vivaces, indigènes des parties australes de l'Amérique du Sud. Elles ont le port de quelques *Helichrysum*, près desquelles on les plaçait avant Cassini. On en connait aujourd'hui sept espèces. (J. D.)

CHEVRIERIA (nom propre). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des *Omalini* d'Erichson, établi par M. Heer, dans son *Entomologie helvétique*, sur une espèce propre à la Suisse, qu'il nomme *C. velox*. Quoique ce g. ait le facies des *Sunius*, il le place, d'après ses caractères, entre les *Lathrobium* et les *Olophrum* de l'auteur précité. (D.)

CHEVROLLE. *Caprella*. CRUST. — Genre de l'ordre des Læmodipodes, famille des Caprelliens, établi par Lamarck et adopté par tous les carcinologistes. Ces Crustacés sont remarquables par la tête renflée en avant, et se rétrécissant graduellement vers la partie postérieure. Les antennes de la première paire sont beaucoup plus longues que celles de la seconde, et se composent d'un pédoncule de trois articles, et d'une tige terminale multi-articulée. Celles de la seconde tige se terminent ordinairement par un article non annelé et paraissent être pédiformes. Les yeux sont petits et circulaires. Les pattes de la première paire s'insèrent près de la bouche, celles de la seconde paire sont fixées au premier article mobile du thorax. Les pattes des trois dernières paires sont fixées aux trois derniers anneaux du thorax, se dirigent obliquement en arrière, et ont le pénultième article un peu élargi. L'abdomen paraît être composé de trois segments, et porte près de la base une paire de petits appendices styliformes et bi-articulés.

Ces Crustacés se trouvent communément sur les plantes marines; leur démarche ressemble à celle des Chenilles arpenteuses; ils nagent assez bien, en courbant et en redressant alternativement les extrémités de leur corps. On les voit quelquefois tourner avec rapidité sur eux-mêmes. Dans tous ces mouvements, leurs antennes sont vibrantes. — Ce genre comprend six espèces, dont quatre se trouvent sur les côtes de France et d'Angleterre, les deux autres habitent l'île Maurice. La *C. linearis* Latr. peut être considérée comme le type de ce genre singulier. (H. L.)

CHEVROTAIN. *Moschus*, Lin. MAM. — Les naturalistes du dernier siècle avaient confondu sous ce nom un assez grand nombre de Ruminants, qui n'avaient guère de commun que la petitesse de la taille et l'élégance des formes. Buffon lui-même, malgré la sagacité de sa critique, tomba dans cette erreur de son temps, en regardant comme faisant partie du groupe des Cer-

e Guevei du Sénégal, qu'on a re-
puis être une Antilope (*A. pyg-*
. Ce fut Linné qui établit le genre
et le rapprocha des Chameaux.
e petit groupe semble servir de pas-
les Caméliens et les Ruminants
. Les animaux qui le composent
, il est vrai, de cette cinquième
macale distinguée par quelques
es sous le nom de *Réservoir;* mais
ore des canines très développées à
re supérieure. On trouve dans le
un péroné grêle qui n'existe pas
s les Chameaux. Enfin, nous ajou-
ue les cornes n'existent jamais,
z les mâles.
vrotains, réunis en un seul genre
et Cuvier, ont été divisés en deux
es, selon qu'ils portent ou non une
putiale sécrétant une matière odo-
s adopterons ici cette classification,
rmulerons ainsi l'ensemble des ca-
e cette petite famille.

Ruminants sans cornes, portant des canines à la mâchoire supérieure, présentant un péroné bien distinct.	Sans poche prépatiale.	Chevrotains proprement dits.
	Avec poche prépatiale.	Musc.

1er Sous-Genre.

rotains proprement dits.
Tragulus.

s caractères différentiels que nous
exposer, les Chevrotains ressem-
. Ruminants ordinaires. Leur mâ-
érieure est dépourvue d'incisives;
t huit à la mâchoire inférieure.
laires sont au nombre de vingt-
ix de chaque côté à chaque mâ-
s manquent de larmiers, ce qui
ue des Cerfs, dont ils ont d'ail-
mufle séparant l'ouverture des
Leurs oreilles sont de grandeur
pointues et fort mobiles. La queue
. Les mâles ont la verge dirigée en
s femelles ne portent que deux ma-
acées entre les jambes de derrière.
maux sont encore assez peu con-
' petitesse et leur légèreté les déro-
ement à la recherche de l'homme.
remarqué le premier que ce groupe
re à l'ancien continent, et les re-
de ses successeurs ont confirmé ce
ait de géographie zoologique. Le *Moschus americanus* établi d'après Seba n'est, selon Cuvier, qu'un jeune ou une femelle d'un des Cerfs de la Guiane. D'après le même auteur, il en est ainsi du *Moschus delicatulus* de Shaw; c'est le faon d'un Cerf d'Amérique.

Les Chevrotains paraissent être en général des animaux d'une extrême délicatesse, et ne peuvent supporter les voyages de long cours : aussi a-t-on été fort longtemps avant de parvenir à en conserver de vivants dans nos ménageries. On connaît peu leurs mœurs et leurs habitudes, qui doivent être à peu près les mêmes que chez les Gazelles. Buffon, tenant compte, d'un côté, de leur petitesse, qui semble annoncer qu'ils ont plusieurs petits à chaque portée, et, d'un autre côté, de leur caractère d'animaux à pieds fourchus, qui devrait faire supposer qu'ils n'ont jamais qu'un ou deux petits à la fois, se demande si la nature n'aurait pas tout concilié en les faisant se reproduire plus souvent. Il fait un appel aux voyageurs pour qu'ils s'occupent de la solution de ce problème. Nous ne croyons pas qu'on ait encore fait d'observations positives sur ce sujet.

1. Le Chevrotain, *M. pygmæus* Linn. — Cet animal est le plus petit des Ruminants. Sa taille ne dépasse pas celle du Lièvre; mais toutes ses formes sont d'une élégance et d'une délicatesse admirables. Le dessus de son corps est d'un beau roux passant au fauve sur les côtés. Toutes ses parties inférieures sont blanches. Il est à regretter que la finesse de son pelage ne réponde pas à ce que ses couleurs ont d'agréable; mais son poil, ainsi que chez les espèces suivantes, est court, gros et sec.

Le Chevrotain paraît habiter les parties les plus chaudes de l'Afrique et de l'Asie, où il vit à la manière des Antilopes. Sa légèreté est extraordinaire; il fait des sauts et des bonds prodigieux, mais il ne peut soutenir longtemps ces violents efforts. On assure que les Indiens le prennent à la course, et que les nègres le chassent de même et le tirent à coups de bâton ou de petites zagaies. C'est un gibier très recherché.

2. Le Mémina, *M. memina* Linn. — Buffon regarde cette espèce comme une simple variété de la précédente; mais cette opinion n'a pas été adoptée par les naturalistes qui

ont écrit après lui. Le Mémina, qui habite l'île de Ceylan, est plus grand que le Chevrotain; sa couleur est brune, avec des taches blanches semblables à celles des Faons qui ont encore leur livrée. La gorge est entièrement blanche. Cette espèce est d'ailleurs encore peu connue.

3. Le Chevrotain de Java, *M. javanicus*. — Cet animal ressemble au précédent pour la taille; il en diffère par le pelage, qui n'est point tacheté, mais ondé de noir dans les parties brunes. Il porte en outre trois bandes blanches sur la poitrine.

4. Le Kranchil ou Kanchil, *M. kranchil*.— Le pelage de cette espèce est d'un roux brun, tirant sur le noir au dos. Il est, de plus, rayé de bandes blanches et fauves qui s'étendent de l'angle des mâchoires aux épaules. Ses canines sont longues et recourbées.

Le Kranchil se trouve à Sumatra, où il habite les profondeurs des forêts, et se nourrit des fruits du *Gmelina villosa*. Il se distingue même des autres espèces par sa légèreté et l'étendue des bonds qu'il fait lorsqu'il est poursuivi. On assure que, dans ce cas, il s'élance de manière à s'accrocher aux branches d'un arbre par ses deux longues canines, et qu'il laisse ainsi passer au-dessous de lui les Chiens ou les autres animaux de proie qui lui donnent la chasse. Sa ruse et sa finesse sont passées en proverbe, et les Malais disent d'un habile voleur, qu'il est rusé comme un Kranchil.

5. M. de Blainville a donné quelques détails sur un Chevrotain dont on trouve la figure dans l'*Oriental Miscellany*, sous le nom de Musc de l'Inde. Cette espèce serait remarquable par la longueur de ses canines.

Dans une notice sur le genre *Moschus* de Linné, M. Gray a réduit à trois les cinq espèces précédentes; mais le peu de détails qu'il a donnés sur les motifs qui l'ont engagé à faire cette réduction nous engagent à conserver, au moins provisoirement, les distinctions établies par Frédéric Cuvier. Le célèbre naturaliste anglais a décrit aussi les deux espèces suivantes, qu'il regarde comme bien distinctes.

6. *Moschus fulviventer* Gr. — Ce Chevrotain, assez semblable au Kranchil, s'en distingue par la couleur fauve de son ventre. La teinte générale est roussâtre, variée de noirâtre. Il porte une large bande noire sur la nuque, et trois autres plus étroites sur la poitrine. Cette espèce habite l'archipel des Malais et les Indes orientales.

7. *Moschus stanleyanus* Gr. — Les poils de cette espèce de Chevrotain sont d'un fauve ardent, avec l'extrémité noire. Elle se distingue d'ailleurs, au premier coup d'œil, par le brillant du pelage et par l'absence de bande à la nuque. Bien qu'on ait eu de ces animaux vivants dans la ménagerie du comte de Derby, on ignore quelle est au juste leur patrie.

8. M. Ogilby a regardé comme nouvelle une espèce de Chevrotain venue de Sierra-Leone, et qui semble tenir le milieu entre le *Memina* et le *M. stanleyanus*, tout en se rapprochant, par la taille, du Musc proprement dit (*M. moschiferus*). Il a proposé de lui donner le nom de *Moschus aquaticus*, emprunté aux habitudes de cet animal, qui paraît habiter de préférence le bord des fleuves.

2e Sous-Genre.

Musc. *Moschus*.

Cette sous-division se distingue des Chevrotains proprement dits, seulement par la présence d'une poche considérable placée en avant du prépuce chez le mâle, et qui sécrète une substance odorante. On ne peut y rapporter, avec quelque certitude, qu'une espèce, le Musc (*M. moschiferus* Linn.). C'est l'espèce la plus célèbre et la moins connue du groupe qui nous occupe. Le Musc est grand comme un Chevreuil; et, comme ce dernier, il est presque entièrement privé de queue. Sur presque tout le corps, le poil des parties supérieures est blanc, avec l'extrémité noire, brune ou fauve. Il en résulte que la couleur générale est indéterminée, et varie selon l'aspect sous lequel on regarde l'animal. Le front est noir, relevé chez les jeunes par une tache blanche placée au milieu. Il y a des teintes foncées au-dessus et au-dessous des yeux; mais le reste de la tête paraît d'un gris ardoisé, par suite du mélange de noir et de blanc dont nous parlions tout-à-l'heure. Les parties inférieures présentent une teinte blanche assez uniforme. Partout le poil est dur, raide, si gros et si cassant qu'on pourrait presque lui donner le nom d'épines. Les sabots et les ergots sont noirs.

Nous avons dit, en parlant des Chevrotains, que leur dentition ressemblait à celle des Ruminants ordinaires, si ce n'est qu'ils portent à la mâchoire supérieure deux longues canines, qu'on pourrait regarder comme de véritables défenses. Celles du Musc sont très développées chez le mâle, et sortent de la bouche en s'incurvant d'arrière en avant. Leur bord postérieur est tranchant, et l'animal s'en sert selon les circonstances, soit pour couper des racines, soit pour se défendre.

La poche caractéristique du Musc est placée sous le ventre, en avant du prépuce : elle a près de 3 pouces de diamètre. Pendant l'hiver on ne peut la distinguer extérieurement. Dans la saison chaude, et surtout à l'époque du rut, elle forme une saillie bien prononcée. Cette poche s'ouvre en dehors par un orifice, et l'on assure que, lorsque la matière odorante gonfle outre mesure son réservoir naturel, l'animal se frotte contre les arbres et les rochers pour se débarrasser de ce trop-plein. Le Musc recueilli de cette manière est le plus pur et le plus estimé ; mais il est presque impossible d'en trouver dans le commerce. L'organe sécréteur qui nous occupe présente d'ailleurs des particularités remarquables. La membrane qui tapisse l'intérieur de sa cavité est, dit-on, sèche comme du parchemin, même à l'époque où ses fonctions sont le plus actives. En revanche, elle est entourée d'un lacis vasculaire très riche. Le Musc lui-même est sécrété à l'état solide; et, lorsque la poche est pleine, il reste toujours, à l'intérieur de la sphère remplie par la matière odorante, un vide qui se tasse seulement de la circonférence au centre.

Le Musc paraît originaire de cette région montagneuse qui occupe une grande partie de l'Asie centrale. Sa vie est nocturne et solitaire ; sa timidité extrême. Il paraît avoir été inconnu aux Grecs et aux Romains. Aristote et Pline n'en font aucune mention, non plus que du parfum qu'il fournit. Les auteurs arabes en ont parlé les premiers, et Sérapion a donné, au VIIIe siècle, une description de cet animal.

Bien qu'habitant des contrées aussi éloignées de nous, le Musc semble pouvoir s'acclimater en Europe, et peut-être pourrait-on l'élever sans grandes difficultés. Dans le siècle dernier, le duc de la Vrillère a eu, pendant trois ans, dans son château de l'Hermitage, près de Versailles, un de ces Mammifères qui avait mis trois ans à lui parvenir. Il avait donc vécu pendant six ans en captivité, et encore sa mort fut-elle toute accidentelle. Daubenton, qui en fit l'anatomie, trouva une égagropile engagée dans la caillette et fermant l'orifice du pylore, à peu près comme aurait pu le faire une soupape bombe. Cet animal était très timide, et ne se laissait pas approcher. Sa souplesse et sa vivacité étaient extrêmes. Son train de derrière, plus développé que celui de devant, en faisait un animal éminemment propre au saut : aussi ne se mouvait-il, pour ainsi dire, que de cette manière. Il semblait prendre plaisir à bondir contre un mur perpendiculaire, qui lui servait de point d'appui, pour s'élancer dans une direction opposée.

Le Musc est recherché pour sa chair, mais bien plus encore pour la matière odorante qu'il produit, et qui porte le même nom. Cette substance, dont tout le monde connaît l'odeur forte et pénétrante, est solide, en grumeaux de différentes grosseurs, d'un rouge noir et assez semblable à du sang desséché. Elle s'écrase facilement sous le doigt; sa saveur est âcre et légèrement amère. Sa composition est très complexe. D'après MM. Blondeau et Guibourt, qui en ont fait l'analyse, on y trouve de la stéarine, de l'élaïne, de la gélatine, de l'albumine, de la fibrine, une huile acide unie à l'ammoniaque, une huile volatile, de la cholestérine, une substance très carbonée soluble dans l'eau, des hydrochlorates d'ammoniaque, de potasse et de chaux, un acide particulier, en partie saturé des mêmes bases, un acide combustible, des carbonates, des phosphates de chaux, enfin une petite quantité d'eau. Malgré les soins que ces chimistes ont dû prendre pour se procurer le Musc à l'état de pureté, nous doutons qu'ils y soient parvenus. La présence de la fibrine, dans la substance mise en expérience, nous semble prouver qu'elle avait été mélangée avec du sang de l'animal. (A. de Q.)

CHEYLÈTE. *Cheyletus* (χεῖλος, lèvre). arach. — C'est à l'ordre des Trachéennes, à la famille des Holètres, à la tribu des Acarides, qu'appartient ce genre établi par Latreille, et dont les caractères distinctifs

sont les suivants : Organes de la manducation formant un bec gros, avancé et conique ; palpes courts, très gros, en forme de bras, et dont le dernier article est terminé par un crochet en faucille ; huit pattes ; corps ové. Le corps des espèces qui composent ce genre est entièrement mou et sans plaque écailleuse.

C'est sur l'*Acarus eruditus*, espèce décrite par Schrank (*Enum. Insect. Austriæ indigenorum*, p. 515, n° 1058) qu'a été établi ce genre. Elle est très petite, et se trouve ordinairement dans les livres ; on la rencontre aussi dans les collections ; sa démarche est lente. Le *Pediculus musculi* du même auteur est aussi rangé par Latreille dans le genre *Cheyletus*. (H. L.)

CHEYLÉTIDES. *Cheyletides*. ARACH. — Cette famille, fondée par Leach (t. XI des *Trans. Linn. societ.*), et appartenant à l'ordre des Trachéennes, a été circonscrite par Dugès d'une manière plus rationnelle. Ainsi les genres que le fondateur de cette coupe générique rangeait dans une seule famille, forment, dans le travail de Dugès, trois tribus distinctes qui sont désignées sous les noms de *Trombidiés*, *Acarés* et *Bdellés*. (H. L.)

***CHIAMELA.** REPT. — Genre de Sauriens de la famille des Scinques, proposé par M. J.-E. Gray. (P. G.)

***CHIASOGNATHUS** (χιάζω, je forme l'X ; γνάθος, mâchoire). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Lucanides de Latreille, créé par M. Stephens (*Trans. of the Cambridge philos. Society*), et adopté par MM. Brullé et de Castelnau dans leurs ouvrages respectifs. Ce g. est fondé sur une seule espèce (*Chiasognathus Grantii* Steph.), trouvée d'abord dans l'île de Chiloë, et ensuite dans les environs de Valparaiso. C'est un très bel insecte, remarquable non seulement par l'éclat de ses couleurs métalliques, mais encore par la longueur extraordinaire et la forme bizarre de ses mandibules : elles sont aussi longues que la tête et le corps réunis, droites latéralement, courbées en dessous, dentées intérieurement dans presque toute leur longueur, terminées en crochets et croisées l'une sur l'autre vers leur extrémité ; elles sont en outre armées, à leur base, de deux espèces de défenses inclinées vers la terre. Cet insecte, très rare, n'existe encore que dans quelques collections : M. Stephens n'a connu et figuré que le mâle. Le Muséum de Paris possède une femelle, qui lui a été envoyée par M. Gay ; elle est moins brillante que le mâle. Ce g. est très voisin du *Pholidotus* de Mac-Leay. (D.)

CHIASTOLITHE (χιαστός, en croix ; λίθος, pierre). MIN. — Syn. de l'Andalousite Macle, dont les cristaux offrent sur leur coupe transversale l'apparence d'une croix obliquangle ou d'un X grec. *Voyez* MACLE. (DEL.)

***CHIAZOSPERMUM** (χιάζω, je place en croix ; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Genre de la famille des Papavéracées (Fumariacées), tribu des Hypécoées, établi par Bernhardi (*Linn.*, VIII, 465), et dont le type est l'*Hypecoum erectum* de Linné. C'est une plante annuelle, indigène de l'Asie médiane, à tige dressée, dichotome, remplie d'un suc aqueux. Les feuilles radicales en sont pétiolées, multifides, à lobes linéaires, aigus ; les caulinaires petites, sessiles, à lobes distants, très étroits ; les fleurs jaunes, tachetées de pourpre, sont portées par des pédicelles, alternant tantôt par dichotomie, tantôt terminaux. (C. L.)

***CHIBIA.** OIS. — Genre formé par Hodgson, en 1837, sur une espèce de Drongo du Népaul, l'*Edolius barbatus* J.-E. Gray, *Edolius crishna* Gould (*Procedings*, 1836, p. 5). *Voyez* DRONGO. (LAFR.)

CHIBIGOUAZOU, d'Azara. MAM. — Synonyme d'Ocelot. *Voy.* CHAT.

CHICHE (POIS). BOT. PH. — *Voy.* CICER.

***CHICKRASSIA.** BOT. PH. — Cet arbre, nommé dans l'Inde *Chickrassi*, a fourni l'étymologie de ce genre ; une fausse orthographe l'avait fait indiquer primitivement sous le nom de *Chukrasia*. Il appartient aux Cédrélacées, et offre les caractères suivants : Calice court à 5 dents ; 5 pétales dressés. Étamines au nombre de 10, dont les larges filets sont soudés dans toute leur longueur en un tube terminé par 10 dentelures qui soutiennent autant d'anthères dressées et saillantes. Ovaire exhaussé sur un large disque, se terminant en un style court et épais, qui porte un stigmate en tête légèrement trilobé, à 3 loges oblongues contenant chacune un grand nombre d'ovules disposés horizontalement sur deux rangs, et attachés à l'angle

sule ligneuse à trois valves, qui,
hiscence, se partagent en deux
séparent de l'axe sur lequel les
is restent fixées en manière d'ai-
imbriquées, comprimées, pro-
bas en une aile membraneuse,
ous leur tégument, un embryon
obliquement orbiculaires, à ra-
gue, dirigée vers le hile.— Les
s connues sont de grands arbres
nt le bois est estimé pour l'ébé-
urs feuilles sont pennées ou bi-
rs fleurs disposées en panicules
(Ad. J.)

NÆA, Comm. bot. ph. — Syn.
t.

L. bot. ph. — Syn. vulgaire de
maine.

ACÉ. moll. — *Voy.* murex.

ACÉES. *Cichoraceæ.* bot. ph.—
par Seb. Vaillant pour une des
sions de la famille des Compo-
icoracées ont long-temps formé
s auteurs une famille distincte,
s le nom de *Semi-flosculeuses;*
ce groupe est généralement con-
e tribu des Composées. Ses ca-
les suivants : Corolle tubuleuse
nt, mais plus ou moins profon-
ue du côté interne, et formant
e sorte de languette (demi-fleu-
terminée par cinq petites dents
parcourue par autant de nervu-
ant au sommet ; les anthères, le
irement linéaires, sont munies
s basilaires, et contiennent un
ux à sa surface, anguleux, en
forme dodécaédrique ; le style,
rêle, glabre à sa partie infé-
illeux vers le sommet, se divise
eaux cylindracés également pa-
uemment arqués ou contournés
ndation, et bordés, à leur face
le stigmate. — Les Chicoracées
antes lactescentes, munies de
rnes, habitant les régions tem-
'hémisphère boréal, et offrant
ligulées réunies en capitules, et
ent de couleur jaune, mais quel-
ches, roses ou bleues.
e des Chicoracées, admis soit
n, soit comme famille distincte,
ent été associé aux Composées, et placé à la suite des Campanulacées et des Lobéliacées par la présence d'un suc propre laiteux commun à ces dernières familles, par la forme de la corolle plus ou moins profondément fendue, ainsi que par la soudure des anthères, qui s'observe également parmi les Lobéliacées.

Les Chicoracées se partagent, d'après M. De Candolle, en 8 groupes ou sous-tribus, qui sont.

1. Scolymées. Réceptacle paléacé supportant des fruits surmontés d'une aigrette en forme de couronne ou parfois paléacée. Ce sont des herbes épineuses offrant des capitules munis de bractées, et contenant des fleurons de couleur jaune.

Genres : *Diplostemma*, Hochst. et Steud.; *Scolymus*, Tourn.

2. Lampsanées. Réceptacle dépourvu de paillettes. Aigrette nulle.

Genres : *Lampsana*, Tourn.; *Rhagadiolus*, Tourn.; *Kœlpinia*, Pall.

3. Hyosériдées. Réceptacle dépourvu de paillettes. Aigrette en forme de couronne ou composée de plusieurs paléoles entières, assez larges, très souvent courtes, mais parfois aussi allongées et raides; fleurons jaunes, excepté dans la Chicorée (*Cichorium*) et la Cupidone (*Catananche*), où ils sont bleus.

Genres : *Apogon*, Ell.; *Arnoseris*, Gærtn.; *Hyoseris*, Juss.; *Hedypnois*, Tourn.; *Aposeris*, Neck.; *Hænselera*, Boiss.; *Catananche*, Vaill.; *Cichorium*, Tourn.; *Calais*, DC.; *Tolpis*, Biv.; *Fichtea*, Schultz; *Krigia*, Schreb.; *Microseris*, Don.; *Cynthia*, Don.

4. Hypochéridées. Réceptacle paléacé. Aigrette paléolée; paléoles étroites, semi-lancéolées, mais découpées sur les fruits placés au centre du capitule; fleurons jaunes.

Genres : *Hypochæris*, DC. et Vaill.; *Achyrophorus*, Scop.; *Seriola*, L.; *Metabasis*, DC.; *Phalacroderis*, DC.

5. Rodigiées. Réceptacle paléacé. Aigrette velue, scabre.

Genres : *Rodigia*, Sprg.; *Ammogeton*, Schrad.; *Pachylepis*, Less.; *Pinaropappus*, Less.

6. Scorzonérées. Réceptacle dépourvu de paillettes. Aigrette paléolée; paléoles très étroites semi-lancéolées : les intérieures au moins, ou celles appartenant aux fruits du centre plumeuses, très rarement scabres; fleurons jaunes ou pourpres par exception.

Genres : *Thrincia*, Roth. ; *Kalbfussia*, Schultz ; *Leontodon*, Juss. ; *Apargia*, Less. ; *Oporinia*, Don. ; *Millina*, DC., Cass. ; *Podospermum*, DC. ; *Geropogon*, L. ; *Tragopogon*, Tourn. ; *Urospermum*, Scop. ; *Hymenonema*, Cass. ; *Scorzonera*, DC. ; *Asterothrix*, Cass. ; *Microderis*, DC. ; *Picris*, Juss. ; *Helminthia*, Juss.

7. Lactucées. Réceptacle dépourvu ou très rarement muni de paillettes. Aigrette composée de poils longs très délicats, fugaces, argentés, libres jusqu'à la base ; fleurons jaunes, blancs ou roses.

Genres : *Lactuca*, Tourn. ; *Chondrilla*, L. ; *Pyrrhopappus*, DC. ; *Taraxacum*, Hall. ; *Willemetia*, Neck. ; *Ixeris*, Cass. ; *Macrorhynchus*, Less. ; *Barkhausia*, Mœnch. ; *Ætheorhiza*, Cass. ; *Crepis*, Mœnch. ; *Phœnopus*, Cass. ; *Brachyramphus*, DC. ; *Chorisis*, Don ; *Zacyntha*, Tourn. ; *Heteracia*, Fisch. et Mey. ; *Endoptera*, DC. ; *Pterotheca*, Cass. ; *Lomatolepis*, Cass. ; *Intybellia*, Cass. ; *Microrhynchus*, Less. ; *Picridium*, Desf. ; *Zollikoferia*, DC. ; *Sonchus*, Cass. ; *Trachodes*, Don ; *Malacothrix*, DC. ; *Youngia*, Cass. ; *Prenanthes*, Vaill. ; *Lygodesmia*, Don.

8. Hiéraciées. Réceptacle dépourvu de paillettes. Aigrette composée de poils raides, très fragiles, libres, prenant très fréquemment une teinte jaunâtre ou rousse, à l'époque de la maturité du fruit. Fleurons jaunes, blancs ou bleus.

Genres : *Hieracium*, L. ; *Nabalus*, Cass. ; *Rhea*, Bert., Decaisn. ; *Andryala*, L. ; *Dubyœa*, DC. ; *Mulgedium*, Cass. ; *Melanoseris*, Decaisn. ; *Anisoramphus*, DC. ; *Troximon*, Gærtn. ; *Picrosia*, Don et Decaisn. (J. D.)

CHICORÉE. *Cichorium* (nom que les anciens paraissent avoir appliqué à l'*Endive*, en réservant celui de *Seris* pour la Chicorée sauvage). bot. ph.—Ses caractères sont les suivants : Capitule multi- ou pluriflore. Involucre double : l'extérieur court, composé de 5 écailles environ ; l'intérieur plus long, formé de 8-10 folioles. Réceptacle plan, dépourvu de paillettes, quelquefois légèrement alvéolé et couvert de très petites soies. Les fruits obovés, comprimés, striés et glabres, supportent, au lieu d'aigrette, de nombreuses écailles très courtes, obtuses, constamment disposées sur un ou deux rangs. Les espèces du genre *Cichorium* sont toutes indigènes de l'ancien continent ; ce sont des herbes à racines vivaces, à tiges [illegible], munies de feuilles dentées ou [illegible], et de capitules composés de fleurons à [illegible] leur bleue.

On connaît plusieurs espèces et [illegible] distinctes de Chicorées. L'Endive (*Cichorium Endivia*) paraît originaire du Japon [illegible] de la Chine, et s'être introduite dans les jardins potagers de l'Europe, vers 1548. La Scarole est une race obtenue en [illegible]. La Chicorée proprement dite (*C. Intybus*) [illegible] cultive en grand dans quelques parties de nos départements du Nord, et surtout en Belgique, à cause de ses racines, qui, torréfiées, servent à amender le Café. Cette plante, dont la préparation et la culture paraissent être la mieux entendues en Belgique, se cultive également aux environs de Saint-Pétersbourg, où son introduction est assez récente. Étiolée dans les caves et blanchie par un procédé particulier, la Chicorée se vend à Paris sous le nom de *Barbe de capucin*. (J. D.)

CHICORÉE FRISÉE. moll.—Nom vulgaire du *Murex ramosus*, type du g. Chicoracé de Montfort.

CHICORÉE D'HIVER. bot. ph.—Nom vulgaire du *Crepis biennis* L.

CHICORÉE DE MER. bot. ph.—Nom vulgaire de plusieurs espèces du g. [illegible], qui, sur plusieurs parties de notre littoral, sont mangées avec avidité par les bêtes à cornes.

CHICOT. bot. ph.—Nom vulgaire du *Guilandina bonduc* et du *Gymnocladus canadensis*.

CHICQUERA. ois.—Nom sous lequel Levaillant (*Afr.*, pl. 30) a désigné une esp. du g. Faucon, *Falco chicquera*. (G.)

CHIEN. *Canis*, Linn. mam.—Genre de Mammifères carnassiers digitigrades de G. Cuvier, formant, dans la classification de M. Is. Geoffroy, la famille des Vulpiens, la 5ᵉ du sous-ordre des Carnivores, ordre des Carnassiers. Les Chiens, que nous considérons, à l'exemple de M. Is. Geoffroy, comme devant former une famille, et non un genre, ont de 40 à 42 dents, savoir : six incisives en haut et autant en bas ; deux canines à chaque mâchoire ; douze molaires supérieures, et douze ou quatorze inférieures. Ces dents présentent trois fausses molaires en haut, quatre en bas, et des

ises derrière l'une et l'autre car-
a première supérieure de ces tu-
s est fort grande. Leur carnas-
rieure n'a qu'un petit tubercule
; mais l'inférieure a sa pointe
tout-à-fait tuberculeuse. Ils ont
de devant quatre doigts dans le
noïde ; dans les vrais Chiens et
ls, cinq doigts, dont quatre seu-
chent la terre, le pouce se trou-
trop haut pour atteindre le sol,
pour ainsi dire qu'à l'état rudi-
Les pieds de derrière ont quatre
quand on en trouve cinq, ce qui
mais que dans quelques races
domestiques, ce cinquième ne
considéré que comme une su-
accidentelle, et sans importance
nt à la classification, mais du
intérêt pour la philosophie de la
urs ongles ne sont ni rétractiles
nts, aussi ne sont-ce pas des ar-
es animaux, et ils ne leur sont
pour la locomotion. La langue
est douce, non armée d'aiguil-
ils n'ont pas de poche anale
Hyènes.

ns se trouvent sur presque toute
du globe, soit à l'état sauvage,
domestique, et le plus ordinai-
es ces deux états. Autour du pôle
cupent, parmi les Chiens domes-
ui des Esquimaux et celui de Si-
, parmi les espèces sauvages,
occupe tout le littoral de la mer
tout le nord de l'Europe et de
essus du 60e degré ; le Renard
le Renard croisé du nord de l'A-
t du Kamtschatka. Un peu plus
le, mais toujours au nord, on
Europe, le Chien d'Islande, le
, le Loup noir, le Renard ordi-
existe également en Amérique.
rnier pays, à peu près sous les
itudes, notre Loup ordinaire ;
orant, celui des prairies et le Re-
tous trois des bords du Missouri.
e Wah des Hymalaya.

e zône plus tempérée, et en se rap-
u tropique, apparaissent, outre
p et notre Renard, les nombreu-
u Chien domestique, que la dou-
limat et une antique servitude ont façonnées de mille manières, tant au moral qu'au physique, et dont le nombre est incalculable en Europe, en Asie et en Amérique. Puis en Asie, dans l'Inde et la Tatarie, le Corsac et le Karagan ; le Renard gris dans la Virginie ; et le Renard tricolore qui, des États-Unis, se répand dans l'Amérique méridionale jusqu'au Paraguay.

Les Jackals occupent un zône oblique à l'équateur, depuis l'Inde et la Perse jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Si nous portons nos investigations sur toute la zône équatoriale entre les deux tropiques, et même jusqu'à la latitude du cap de Bonne-Espérance, nous verrons que cette zône n'est pas moins riche en espèces. Dans l'Inde, nous trouverons le Quao, le Renard du Bengale, le Chien de Sumatra, le Loup de Java, etc. L'Amérique nous fournira l'Alco, le Loup du Mexique, le Culpeu du Chili et des îles Malouines ; le Koupara ordinaire et le petit Koupara, tous deux de la Guiane, et le Loup rouge. L'Afrique offrira le Renard d'Égypte, le Fennec d'Angola ; le Renard de Lalande, le Kenlie et la Hyénoïde, tous trois du Cap. Nous trouverons le Dingo dans la Nouvelle-Hollande ; et enfin nous verrons toutes les îles de l'Océanie peuplées de nombreuses variétés de Chiens domestiques.

D'après cela, on peut croire qu'il est peu de Carnassiers, si l'on en excepte les Chats, qui soient aussi répandus sur la surface de la terre, que les Chiens. Aussi n'en est-il pas qui aient subi, par l'influence des climats, de la nourriture et de la domesticité, des altérations organiques plus profondes et plus variées. Je divise cette famille en trois genres, savoir : 1° Les *Chiens*, à pupilles diurnes ; 2° les *Renards*, à pupilles nocturnes ; 3° et les *Hyénoïdes*, ou *Hyénopodes* de M. Is. Geoffroy, à quatre doigts à tous les pieds.

1er Genre.

Chiens. *Canis*, Linn.

Ces animaux ont tous les caractères que nous venons de mentionner. Leurs pieds antérieurs ont toujours cinq doigts, ce qui les distingue parfaitement des Hyénoïdes, qui n'en ont jamais que quatre à tous les pieds. Leur pupille est ronde, leurs incisives supérieures sont très échancrées, et l'odeur

qu'ils exhalent n'est jamais fétide, quoique assez forte, caractères qui les distinguent tous très bien des Renards. Quelquefois ils habitent des cavernes, des trous de rochers, mais jamais ils ne se creusent de véritables terriers. A l'état de domesticité, tous les Chiens *aboient*, sans en excepter le Loup; de même, tous, à l'état sauvage, *hurlent* et n'aboient point, si ce n'est quelquefois, et seulement en chassant les animaux dont ils se nourrissent. La plupart des Chiens, peut-être tous, ont l'instinct de la sociabilité; aussi vivent-ils en troupes souvent très nombreuses, conduites par les vieux mâles : ils semblent alors obéir à une sorte de discipline, et s'entendre fort bien entre eux pour suivre le gibier, l'attaquer, se défendre mutuellement en cas de besoin, déchirer et dévorer, sans querelles et ensemble, une proie qu'ils ont chassée en commun.

Dans les pampas de l'Amérique méridionale, les Chiens domestiques, abandonnés et redevenus sauvages depuis l'époque de la conquête, se sont étonnamment multipliés, forment des troupes extraordinairement nombreuses et très redoutables pour le gros bétail, ainsi que pour les Chevaux qui paissent en liberté dans les estancias. Ils ne quittent pas les plaines découvertes, n'entrent jamais dans les bois, et marchent toujours en nombre, dans la crainte des Jaguars. Ils habitent des cavernes naturelles, et, faute de celles-ci, ils savent s'en creuser, si l'on s'en rapporte à d'Azara. Non seulement ils se plaisent dans leur vie sauvage, mais encore ils aiment à y entraîner les Chiens domestiques, employant, pour les embaucher, toutes les ressources de leur intelligence. Cependant, en Amérique comme en Afrique, le Chien libre n'a pas entièrement perdu cet instinct qui le porte à vivre avec l'homme. Quand on le prend au piège, jeune ou vieux, il ne lui faut que quelques jours pour s'accoutumer à la servitude, pour s'attacher à celui qui le soigne, de manière à le suivre et à ne plus le quitter.

Nous ferons remarquer ici une chose qui ne paraîtra singulière qu'aux personnes qui n'ont pas une idée arrêtée sur ce qu'on doit entendre par le mot espèce, en histoire naturelle : c'est que dans tous les climats, malgré la différence d'espèce de stature

de tempérament, tous les Chiens [illegible] Jackals, Chiens domestiques, etc. [illegible] en rut au mois de décembre, et r[illegible] cet état quinze jours; dans tous, [illegible] tion ne se prolonge pas au-delà de [illegible] maines; tous peuvent être croisés [illegible] duire ensemble des petits qui ne [illegible] lement stériles ou mulets, et dont [illegible] pendant plusieurs générations [illegible] duction collatérale. Il en résulte [illegible] que le Chien, le Loup et le Jac[illegible] trois races appartenant à la même [illegible] En effet, si l'on admet, sans autres [illegible] rations, comme caractères spécifiq[illegible] taines modifications organiques [illegible] tomie revèle, pourquoi faire trois es[illegible] Chien, du Loup et du Jackal, p[illegible] dissection la plus minutieuse n'a [illegible] trer aucune différence analomique [illegible] trois animaux? Il est vrai que G. C[illegible] dique, dans certains os de la tête, [illegible] légères différences de grandeur ou [illegible] geur. Mais si l'on regarde cette [illegible] modification comme suffisamment [illegible] ristique pour établir trois espèces [illegible] conséquent, même en faisant d[illegible] clature, et constituer aussi trois [illegible] Mâtin, de la Levrette et du [illegible] certainement ces animaux d[illegible] entre eux par la taille, la cou[illegible] difications anatomiques, que [illegible] Loup et le Jackal. Serait-ce [illegible] tudes, dans les mœurs de [illegible] qu'on irait chercher des diffé[illegible] ques? Mais tous ont les mêm[illegible] les mêmes mœurs, les mê[illegible] tous, à l'état sauvage, sont [illegible] nes dans les forêts, soit qu'[illegible] quis leur liberté, se condui[illegible] manière; tous, en domestici[illegible] bles de recevoir de l'éducation [illegible] ver de l'attachement pour le [illegible] se ressemblent en tous points [illegible] le singulier phénomène phy[illegible] présente leur accouplement. [illegible] fermement que tous ces ani[illegible] ment qu'une espèce unique, [illegible] le Dogue, etc., le Loup et le [illegible] des chefs ou des types de races [illegible] cune de ces races a fourni, soit par [illegible] modification, soit par le croisement, [illegible] grand nombre de variétés et de prétendu[illegible] espèces qui peuplent aujourd'hui leur [illegible]

ie l'homme a fait pour le Cheval, Poule, le Pigeon, il a dû le faire imal qu'il affectionne bien da- , il le fait encore tous les jours. it des petits Chiens, je suppose, autant qu'il le pourra, son Chien lividu plus petit que lui; et, s'il eur de prédilection, une forme ion, il choisira, autant que pos- l'accouplement, un individu de ir et de cette forme. A mesure ira des générations comme il les eviendra plus sévère dans son a taille, la couleur et la forme; et nts produiront bientôt une race ut-à-fait différente de ses pre- ; et si cette race plait générale- eulement on la conservera pure, on la perfectionnera. Si, avec admettons, comme je l'ai dit, qu'une espèce dans le genre e opinion nous mène à la facile an problème qui, jusqu'à ce embarrassé les naturalistes, et ont beaucoup occupés.

s savoir si le Chien domestique airement d'une espèce perdue, , ou du Jackal (Pennant, *Zoo- nique*, Guldenstædt); ou bien ique (Buffon), ou enfin de plu- ces qui se seraient croisées (Pallas, Desmoulins). Pour arri- lution satisfaisante, il faut d'a- er cette question : Existait-il, nesticité du premier Chien que est attaché, plusieurs variétés dentiques avec les variétés que ns domestiques? La Paléontolo- à cette question en nous appre- époques antédiluviennes, avant ne parût sur la terre, il exis- uzaine d'espèces ou variétés de nt quelques unes correspondent it avec nos variétés actuellement u Chien domestique, une entre celle de l'Épagneul, et une autre lu Mâtin (voir les Mémoires de tet, sur les Mammifères fossiles ne). Nous en pouvons déjà con- e Mâtin et l'Épagneul, ayant eu ces époques reculées, ne vien- n Loup ni d'un Jackal perfec- modifiés par la domesticité que l'homme leur aurait imposée; et de ce fait, nous pouvons, par analogie, déduire les mêmes conséquences, pour quelques autres variétés très tranchées. Le Chien domestique n'appartient donc pas, au moins depuis que l'homme se l'est approprié, à un type unique. S'il a eu plusieurs types dans les temps antédiluviens, pourquoi les variétés qui ont paru depuis sa servitude n'auraient-elles pas eu une origine semblable, par le croisement avec le Loup, le Jackal, et toutes leurs variétés sauvages qu'on nomme aujourd'hui espèces? Écoutons ce que dit à ce sujet A. Desmoulins : « Comme dans l'Amérique, dans la Nouvelle-Hollande, avant la découverte par les Européens, il existait à la fois des Chiens domestiques et des Chiens sauvages; et comme ces derniers y étaient évidemment indigènes, rien n'implique que ces Chiens domestiques ne provenaient pas des espèces du pays. Il résulte donc de cette considération (et de la fécondité des Métis), que les variétés si nombreuses des Chiens domestiques ou demi-domestiques, suivant la civilisation de chaque peuple, ne doivent pas être rattachées à un seul et même type primitif, modifié seulement par les influences des climats, de la domesticité, etc.; mais doivent être rapportées, chacune dans sa contrée, à diverses espèces sauvages. Néanmoins, les émigrations, à la suite de l'homme, de chacune de ces espèces de Chiens devenus domestiques, auront amené entre elles des croisements d'une espèce domestique à l'autre, croisements dont les produits, modifiés tantôt avec une espèce sauvage, tantôt avec une autre, auront amené les diversités si nombreuses que nous voyons aujourd'hui pour la taille, la figure et la qualité des poils; ce à quoi auront concouru aussi les influences du climat et du régime. Ces dernières influences, quand leur mode et leur durée persévèrent assez longtemps, peuvent amener un raccourcissement et un changement de figure du tube intestinal, plus considérable d'une variété domestique à une autre, que d'un genre à l'autre dans le reste des Carnassiers. »

Je crois donc, comme M. Desmoulins, que les nombreuses variétés du Chien domestique viennent : 1° du croisement de celui-ci avec des Chiens sauvages; et Her-

mann (*Observationes zoologicæ*, pag. 26 et suiv.) en est tellement persuadé qu'il cherche à rapprocher de leurs types sauvages les variétés décrites par Buffon ; 2° qu'elles viennent aussi des soins que l'homme s'est donnés pour croiser, ainsi que je l'ai dit, ces premières variétés entre elles, et en obtenir des races façonnées selon son goût et sa fantaisie ; 3° du climat qui est aussi une cause de variations ; mais bien moins influente que l'a cru Buffon, beaucoup moins que les causes précédentes, et surtout fort lente. Je crois, en outre, que les Chiens sauvages et les Chiens domestiques ne forment qu'une seule et même espèce, en en excluant néanmoins les Renards et les Hyé-noïdes que j'ai retirés du genre. Telle est mon opinion ; mais comme je n'ai pas la prétention de l'imposer aux lecteurs, je n'en suivrai pas moins la nomenclature généralement adoptée par les naturalistes.

Section I. Chiens domestiques.

Le Chien domestique, *Canis familiaris* Linn.—Cette espèce ne se distingue du Loup, du Jackal et d'autres Chiens sauvages, que par sa queue toujours plus ou moins recourbée, tandis que, dans les autres, elle est ou devrait être constamment droite. Tel est le seul caractère que les naturalistes ont pu trouver pour déterminer cette espèce, et le caractère est si peu important, qu'on pouvait voir l'été dernier (1842) à la ménagerie de Paris, une Louve prise au piége, qui, dans sa captivité, avait tellement contracté les habitudes des Chiens avec lesquels elle vivait, qu'elle portait la queue en trompette et *aboyait* toute la journée. Le Chien varie de mille manières pour la taille, les couleurs et les formes.

Le Chien ! A ce nom, il n'est pas un homme qui n'ait un souvenir agréable ou touchant, celui d'un gai compagnon des jeux de son enfance, d'un gardien sûr et vigilant à la maison, d'un aide indispensable à la chasse, d'un guide ou d'un éclaireur dans un voyage, d'un intrépide défenseur dans le danger, d'un sauveur quelquefois, mais toujours d'un ami désintéressé, aussi dévoué que fidèle, prêt à partager, dans tous les instants et avec le même empressement, les misères ou les joies de son maître. Le Chien n'a qu'une pensée, qu'un besoin, qu'une passion, c'est l'affection : il faut qu'il aime ou qu'il meure ! Pour témoigner son attachement à celui qui l'a élevé et dont il a reçu les premières caresses, il est capable des dévouements les plus sublimes : les dangers, la fatigue, la faim, les intempéries de l'air, les privations de tous genres ne sont rien, s'il les supporte avec lui et pour lui. Par ses caresses, il console le malheureux qui, sans son Chien, n'aurait pas un ami sur la terre ; il embellit, il peuple la solitude de son obscur réduit ; il occupe son cœur, le distrait de la pensée de ses douleurs, et l'aide à traverser une misérable vie oubliée par les hommes. Il l'encourage et semble l'aimer d'autant plus qu'il le voit plus opprimé par la main de fer de l'adversité. Dans ses durs travaux, il l'aide même au-delà de ses forces : il s'excède à tirer une voiture, à tourner la roue d'un soufflet de forge, à maintenir l'ordre dans un troupeau. Cet ami fidèle, ce domestique dévoué n'est jamais plus heureux que lorsqu'il croit se rendre utile, qu'il reçoit un sourire pour l'encourager, et une caresse pour salaire. C'est alors surtout qu'il déploie cette admirable intelligence qui le met tant au-dessus des autres animaux, et qui ne le cède qu'à l'homme.

Pour défendre son maître, le Chien ne connaît ni crainte ni danger ; et fût-il sûr de périr dans la lutte, il s'élance avec intrépidité, attaque avec fureur, et ne cesse de combattre de toutes ses forces, de tout son courage, qu'en cessant de vivre. Il le défend contre les animaux féroces dix fois plus forts que lui ; contre les brigands qui menacent ses jours, et il vit pour le venger, s'il n'a pu le dérober au poignard des meurtriers par le sacrifice de sa propre vie. Il veille sur lui s'il est blessé, nettoie ses plaies, en étanche le sang en les léchant, et ne le quitte que pour aller chercher du secours. Il l'arrache aux flots qui allaient l'engloutir ; il le réchauffe de son haleine, le couvre de son corps, après s'être volontairement enfoncé avec lui dans les avalanches de neige ; enfin, il oublie complétement l'instinct de sa propre conservation pour ne penser qu'à la conservation de celui qu'il aime. Le Chien se plaît où son maître se plaît, quitte sans regret les lieux qu'il abandonne, et, avec lui,

: la cuisine du prince au
:ote. Dans l'intérieur du
e les vieux parents, les
rmir à leurs pieds; il aime
les enfants et joue bien
ux. En un mot, il ne vit
son maître; et si l'im-
:nt le lui arracher, il se
ıbeau, s'y couche, et y
et de douleur.

qu'aimant, il supporte
inouïe l'ingratitude et les
ıts dont trop souvent on
:t son affection. Si on le
ie; si on le frappe, il se
ɔn œil suppliant, si doux,
nde grâce pour une faute
ı'a pas commise. Il se
e son tyran, lui lèche les
attendrir, de désarmer sa
is il n'essaie de repousser
gression, la force par la
soient l'injustice et la bar-
lice; et, s'il se sent blessé
dernier regard, en mou-
n regard de pardon et de

ıs croire que dans ce que
e ce noble et bon animal,
ıtion : je n'ai pas écrit une
je ne puisse justifier par
x, et je pense même qu'il
ıes lecteurs qui ne puisse
uns. Je terminerai par un
qui complétera le portrait.
ɔendamment de la beauté
vivacité, de la force, de
excellence toutes les qua-
qui peuvent lui attirer les
ne : un naturel ardent, co-
:e et sanguinaire, rend le
ɔdoutable à tous les ani-
ans le Chien domestique,
s plus doux, au plaisir de
ésir de plaire.... Plus do-
plus souple qu'aucun des
lement le Chien s'instruit
nais encore il se conforme
, aux manières, à toutes
eux qui le commandent; il
la maison qu'il habite;
domestiques, il est dédai-
ınds et rustre à la campa-gne. Toujours empressé pour son maître et prévenant pour ses seuls amis, il ne fait aucune attention aux gens indifférents, et se déclare contre ceux qui, par état, sont faits pour importuner : il les connaît aux vêtements, à la voix, à leurs gestes, et les empêche d'approcher. Lorsqu'on lui a confié, pendant la nuit, la garde de la maison, il devient plus fier et quelquefois féroce; il veille, il fait sa ronde; il sent de loin les étrangers, et pour peu qu'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élance, s'oppose, et, par des aboiements réitérés, des efforts et des cris de colère, il donne l'alarme, avertit et combat. Aussi furieux contre les hommes de proie que contre les animaux carnassiers, il se précipite sur eux, les blesse, les déchire, leur ôte ce qu'ils s'efforçaient d'enlever; mais, content d'avoir vaincu, il se repose sur les dépouilles, n'y touche pas, même pour satisfaire son appétit, et donne en même temps des exemples de courage, de tempérance et de fidélité. »

D'après ce qu'on vient de lire, nous n'avons pas besoin de dire que le Chien est le plus intelligent des quadrupèdes, sans en excepter l'Éléphant; c'est, comme l'a écrit G. Cuvier, la conquête la plus complète, la plus singulière et la plus utile que l'homme ait faite sur la nature sauvage. Tous ces animaux sont remarquables par le grand développement de l'appareil olfactif; aussi leur odorat est-il tellement fin qu'il peut remplacer, et remplace en effet à la chasse, et dans beaucoup d'autres circonstances, les organes de la vue. Par une erreur assez singulière, Buffon a cru que les Chiens perdaient la voix, quand on les transportait en Amérique; que, dans les pays chauds, ils se dépouillaient de leurs poils, et qu'enfin toutes leurs facultés diminuaient d'énergie par l'effet d'un climat nouveau, et principalement de la chaleur : l'observation a prouvé qu'il n'en était rien. Cependant, le Chien domestique abandonné dans le désert et rendu à la vie sauvage, non seulement en Amérique, mais partout ailleurs, perd bientôt l'habitude d'aboyer sans en perdre la faculté. Cela vient simplement de ce qu'obligé de vivre de proie et de rapine, de surprendre le gibier dont il doit se nourrir, de dérober sa marche aux animaux féroces et plus forts que lui, il contracte l'habitude du silence,

et finit par perdre le *talent* d'aboyer, comme aurait dit Griffith.

Les Chiens naissent les yeux fermés : ils les ouvrent le dixième ou le douzième jour; leurs dents commencent à changer au quatrième mois, et à deux ans ces animaux ont terminé toute leur croissance. La femelle porte soixante-trois jours, et fait de six à douze petits. Enfin ces animaux sont vieux à quinze ans, et n'en dépassent guère vingt.

Nous ne terminerons pas cet article sans parler d'une maladie terrible, l'*hydrophobie* ou *rage*, qui les atteint quelquefois, et en fait alors la terreur de populations entières, plus, à la vérité, par l'exagération du danger que par le danger lui-même. Il était important de connaître les causes de la rage, afin d'en prévenir les accidents ; aussi plusieurs médecins et vétérinaires ont-ils fait des recherches et des observations sur ce sujet. (*Voyez Pathol. can.*, par Delabère-Blaine. — *Rabies contagiosa*, par Parry. — *Commentaires médicaux*, Mém. de Meynell, t. X. — La *Cyclopédie*, de Rees. — *Bibliothèque raisonnée*, 442, avril, mai, juin, 1750. — *Trans. med. Philadelp.*, vol. I. — *Inquis. med. Philadelp.*, 1798. — *Dissertation sur la rage*, par Blegnier. — *Nouveau traité de la rage*, par Trolliet. — *Mémoire de la Soc. de méd.*, pag. 122. — Astruc, *Mém.*, Montpellier. — Baudot, *Journ. de la Soc. roy. de méd.* — Artuc, *Recueil périodique*, t. IV. — *Gazette de santé* du 11 sept. 1813. — *Journal de méd.*, t. XXXIX, etc., etc.) Si j'ai multiplié ici les citations, c'est que je dois réfuter un préjugé généralement répandu, qui ne laisse pas que d'avoir de l'importance ; le voici : on a cru que les chaleurs de l'été et la soif étaient les causes de la rage ; de là, on a pris pour empêcher le mal de mauvaises mesures propres à le produire.

Partant de cette vieille erreur populaire, un préfet de police et un maire de village mettent, sans réclamation, hors la loi, le Chien déclaré propriété par nos lois ; et tandis que les tribunaux condamnent un voleur de Chien, la police fait empoisonner ou enlever ces animaux sans respect pour la propriété, s'appuyant sur un préjugé qu'elle seule entretient, et qui a été cent fois contredit et renversé par la science et par l'observation. Il en résulte un spectacle démoralisant pour nos enfants, affligeant pour nos femmes et répugnant pour tous, l'agonie d'un malheureux animal se tordant au milieu des douloureuses convulsions de la mort; il en résulte qu'en faisant semer de l'arsenic et de la noix vomique sur la voie publique, on risque d'empoisonner, et on empoisonne en effet quelquefois, du moins si on s'en rapporte à la rumeur publique, non pas seulement des Chiens, mais de malheureux enfants ; il en résulte encore que le peuple, déjà naturellement peu porté à aimer les personnes chargées de sa difficile administration, souvent plus blessé par une petite vexation qui touche à ses affections qu'il le serait par un abus plus grand, fait rejaillir jusque sur le pouvoir la haine qu'il porte à ses agents. En Allemagne, en Angleterre, et dans plusieurs autres États qui nous entourent, le Chien est regardé comme une propriété aussi sacrée que les autres; on la respecte de même, et un impôt modéré mis sur les Chiens empêche leur trop grande multiplication et en prévient tous les inconvénients. Il est à désirer que le gouvernement, prenant en considération un vœu exprimé cette année par un conseil général de département, agisse comme l'Allemagne et l'Angleterre, et fasse disparaître une coutume dangereuse et immorale. Outre que ce serait le meilleur moyen de prévenir les accidents qui peuvent résulter, soit de la rage, soit de la férocité des Dogues de combat, on atteindrait un autre but très important, celui de diminuer le nombre prodigieux de ces animaux, qui, selon des calculs statistiques qu'il est inutile de rapporter ici, consomment un dix-septième des substances alimentaires de la France.

Quoi qu'il en soit, la statistique des Chiens enragés, publiée dans les *Mémoires de la Société royale de Paris*, prouve que cette maladie n'est pas plus fréquente pendant l'été que dans toute autre saison, et il paraîtrait même qu'elle se montre plus fréquemment en février, mai, septembre et octobre, que dans les autres mois de l'année. Si la chaleur était la cause du développement de cette affreuse maladie, il y aurait certainement beaucoup plus de Chiens enragés dans les pays chauds que partout ailleurs : or il arrive positivement le contraire, et mieux que cela même ; car dans les contrées les plus chaudes, la rage est absolument

ie. Volney dit qu'il n'en a jamais en- parler en Égypte ; Larrey, Brown et es auteurs disent qu'elle n'a jamais le climat brûlant de la Syrie ; nous l'autorité de Burrow pour avancer s est entièrement inconnue dans les contrées de l'Amérique méridionale, s plusieurs îles des Açores. Barrow, son *Voyage en Afrique*, affirme qu'il a jamais eu d'exemple, ni chez les , ni au cap de Bonne-Espérance. Il pas plus vrai qu'elle soit occasionnée n froid intense, car elle n'existe pas e Groënland ; et enfin Trolliet (*Nouv. de la rage*, 575) assure qu'elle n'est us commune pendant les froids rigou- de l'hiver que pendant toutes les au- isons.

soif et la faim ne sont pas plus des s du développement de la rage que la r ou le froid. A Rosette, à Constantino- Alep, et dans d'autres villes de l'O- les rues sont encombrées de Chiens er- qu'on ne détruit jamais, et que nourrit quelquefois la charité musulmane. le l'été est chaud et que les citernes desséchées, ces animaux meurent par ses de chaleur, de soif et de faim, et tant aucun ne devient enragé (Son- *Voyage en Égypte*, t. I, p. 313). Est-ce ne influence particulière du climat? car, ainsi qu'on va le voir, ce phéno- est absolument le même en France et le. Le savant Redi, dans le dernier siè- laissé mourir à Florence, de faim et f, des Chiens et des Chats qui n'ont aucun symptôme de cette maladie. lat, à l'École vétérinaire de Lyon, rt et Huzard, à l'École d'Alfort, ont cette expérience, et dans aucun cas nt vu se déclarer des signes d'hydro- . Ces malheureux animaux, sur la fin r vie, cherchaient encore à boire, ue leurs organes fussent rétrécis et forces anéanties, au point de ne plus ermettre d'avaler. Les uns ont vécu nte-et-un jours, quelques uns trente- d'autres vingt-cinq, dix-huit, etc. ; as un seul n'est devenu enragé.

nt à moi, je crois que si la rage est aladie spontanée, ce que nient la plu- es plus savants médecins anglais, la qui la produit n'est ni dans la chaleur atmosphérique, ni dans la soif et la faim, ni dans la mauvaise qualité des aliments, der- nier fait suffisamment établi par les expé- riences de Magendie, mais dans une priva- tion longue et totale de la réunion des sexes. Telle est aussi l'opinion des savants vétéri- naires français que j'ai cités plus haut.

Le Chien, ayant suivi l'homme sur tous les points de la terre, a dû, comme lui, éprouver les influences des divers climats. De plus, soumis à la plus antique des do- mesticités, il en a subi les conséquences ; aussi n'est-il pas d'animal connu qui four- nisse des races plus variées, mieux caracté- risées, et peut-être plus constantes quand on veut les conserver pures. Nous ne citerons ici que les principales, reconnues par les na- turalistes. Buffon, prenant le Chien de ber- ger pour le type de l'espèce, a essayé de classer méthodiquement toutes les variétés qu'il croyait en provenir par le seul fait des changements de climat ; mais cette distri- bution est aujourd'hui tout-à-fait surannée. Celle de Fr. Cuvier ne vaut pas mieux, parce qu'il l'a établie sur l'ostéologie de la tête, et que, dans ces animaux, les os varient de proportions relatives, non pas seulement de race à race, mais encore dans les individus de la même race et de la même variété.

* Les Matins. *A corps ordinairement de grande taille ; à museau long, plus ou moins effilé vers le nez ; à oreilles cour- tes, courbées seulement vers le bout, quel- quefois droites.*

† *Variétés tout-à-fait domestiques.*

1o **Le Mâtin ordinaire** de Buff., *Canis la- niarius* Lin., *Canis grajus hibernicus* Ray. — Il est de grande taille et a la queue relevée. Son pelage est assez court, d'un fauve jaunâ- tre, quelquefois blanc et noir ; son nez est constamment noir. Quoique de taille assez légère, il est robuste et courageux. Sans être très caressant, il est attaché à son maître et le défend intrépidement dans le danger. C'est un gardien fidèle et vigilant dans les maisons isolées et les fermes, dont il écarte les Loups et autres Carnassiers plus petits.

2o **Le Grand Danois** de Buff., *Canis dani- cus major*. — C'est le plus grand de tous les Chiens : Marc-Paolo dit en avoir vu d'aussi grands que des Anes. Il tient un peu du Mâ- tin ; mais il a les formes plus épaisses, le

museau plus gros et plus carré, les lèvres un peu pendantes. Son pelage est constamment d'un fauve noirâtre, rayé transversalement de bandes à peu près disposées comme celles du Tigre. Quoique très fort et bon pour la garde, c'est peut-être de tous les Chiens le plus paresseux et le plus inoffensif. Croisé avec le Mâtin, il produit une variété très robuste, très courageuse, qu'on emploie à la chasse du Loup et du Sanglier, et que quelques naturalistes ont confondue avec le véritable Mâtin. Il est probable que les Chiens d'Épire, si célèbres par leur force et leur courage, étaient de cette race. (*Voir* Aristote, liv. 3, cap. 21, et Pline, liv. 8, cap. 50.)

3° Le **Danois moucheté**, *Canis danicus* Desm., le *Dalmatian*, ou *Coach-dog* des Anglais, non le Braque du Bengale de Buffon, mais le Chien de *voiture* ou *moucheté* du docteur Delabère-Blaine (*Pathologie canine*), et de Bewick (*A general history of quadrupeds*). — Il ne doit pas être confondu avec le précédent, car il y a fort peu d'analogie entre eux. Il est un peu plus mince et plus léger que le Mâtin, dont il atteint quelquefois la taille; son pelage est ordinairement blanc, marqué de taches arrondies, petites et nombreuses; sa queue est grêle, relevée, recourbée; ses yeux ont souvent une partie de l'iris d'un blanc bleuâtre de porcelaine. Purement de luxe, il était de mode autrefois de le faire courir devant les Chevaux de carosse. Il a peu d'intelligence et peu d'affection.

4° Le **Petit Danois**, *Canis variegatus* Lin., est une sous-variété du précédent, plus petite, plus trapue, à front plus bombé et à museau plus pointu.

5° Le **Lévrier**, *Canis grajus* Lin., le *Grey-Hound* des Anglais. — C'est le plus svelte, le plus léger de tous les Chiens. Son museau est pointu, fort allongé; son abdomen très resserré; ses jambes sont très longues et fort menues, et son pelage est ordinairement court et lisse. On en compte plusieurs sous-variétés, savoir :

6° Le **Grand Lévrier**, *Boar-hound* des Anglais, à pelage d'un gris ardoisé ou d'un gris de Souris, tirant très rarement sur le fauve, ordinairement court et lisse, quelquefois long, raide et hérissé. Il a fort peu d'intelligence; mais il a une vivacité et une gaieté qui, jointes à l'élégance de ses formes, plaisent généralement. Conj[illegible], avec un Épagneul ou un Braque, qui [illegible]vent et font lever le gibier, on l'emploie à la chasse du Lièvre. Il a peu d'odorat, et ne peut suivre le Lièvre à la piste; mais en plaine, quand rien ne peut le dérober à sa vue, il se met à sa poursuite avec la rapidité de l'éclair, l'atteint bientôt, le lance en l'air d'un coup de nez afin de l'étourdir, ce qui lui donne le temps de retenir l'élan de sa course, de revenir sur ses pas et de le saisir.

7° Le **Lévrier d'Irlande**, *Canis grajus hibernicus*, *var.* Ray. Il est d'une belle taille, et ses formes sont parfaitement combinées pour la force et la vitesse. Son pelage est ordinairement rude, d'une teinte gris-cendré tirant sur le jaune.

8° Le **Lévrier de la haute Écosse**, *Wolf-Dog* des Anglais, à membres plus robustes que les précédents, et à pelage long et hérissé. On le retrouve dans le nord de l'Europe et en Irlande. Il paraît tenir de plus près au Mâtin, et il a conservé de l'odorat. C'est par lui qu'a commencé la race perfectionnée du Lévrier.

9° Le **Lévrier de Russie**.

10° Le **Lévrier d'Italie ou Levron**, *Canis italicus* de Linné.

11° Le **Lévrier Chien turc**, cité par Lesson. Je ne le connais pas, à moins qu'il ne fasse double emploi avec le *Canis* [illegible], ce que je crois.

A la suite de ces Lévriers, on placera les *Lurcher* et les *Tumbler* des Anglais, variétés à peu près perdues.

12° Le **Chien de berger**, *Canis domesticus* Lin.—Semblable au Mâtin, mais à oreilles courtes et droites, à queue horizontale ou pendante; pelage long, hérissé, noir ou noirâtre. Il est plein d'intelligence, surtout pour la garde des troupeaux, très sobre et très affectionné à son maître. En Afrique, en Amérique et en Asie, les variétés du Chien de berger sont si nombreuses, qu'il y en a de toutes les tailles et de toutes les couleurs, mais toujours avec les mêmes formes et le poil hérissé. Dans le midi de l'Angleterre, il est ordinairement blanc et noir, avec des poils quelquefois crépus. Ceux d'Écosse sont généralement plus petits. Nous en avons en France deux sous-variétés très distinctes.

e **Chien de Brie**, le plus estimé en

» **Chien de montagne**, *Cur dog* des , a le pelage ordinairement brun, fourni ; sa tête est forte, son front son cou gros ; il a les yeux et le nez les lèvres d'un rouge obscur. Plus ie le Chien de Brie, plus fort, plus combattre et à écarter les Loups, oins intelligent. Ce n'est rien autre e le précédent, croisé avec une forte Mâtin. On le préfère dans les pays montagneux, ainsi que pour ac-ner les troupeaux en voyage.

: **Chien du mont Saint-Bernard**, a **des Alpes**, est bien voisin du pré-— Il est né de la femelle du Mâtin avec un mâle de Chien de berger ; ervé la taille de sa mère, et acquis longs et l'intelligence de son père. te variété que les moines du mont rnard ont dressée à aller à la re-des voyageurs égarés dans les nei-out le monde sait avec quelle sa-elle ardeur de zèle ils s'acquittent uses fonctions.

es variétés indigènes, on peut pla-hiens exotiques suivants.

Poull, ou **Chien de la Nouvelle-** *Canis Novæ-Hiberniæ*, Less. Il est plus petit que celui de la Nou-lande, dont nous allons parler. Son st pointu ; ses oreilles sont cour-s et pointues ; ses jambes grêles ; ge ras, brun ou fauve. Les habi-a Nouvelle-Irlande le multiplient it dans des sortes de parcs pour le et ils l'ont habitué à se nourrir de cipalement de végétaux et de pois-Lesson dit qu'il est hardi, coura-orace.

iétés sauvages ou demi-sauvages, exotiques.

Chien marron d'Amérique res-it Buffon, à nos Lévriers ; mais ces sont un peu moins élancés. Ils ont linaire la tête plate et longue, le filé, l'air sauvage, le corps mince né, le pelage hérissé, fauve ou Ils sont très légers à la course, en perfection, et s'apprivoisent ai-

18° **Le Chien du cap de Bonne-Espérance**, de Kolbe, a le museau pointu, les oreilles droites, la queue longue et traînant presque à terre, le poil clair, tirant sur le fauve, long, toujours hérissé. On le trouve vivant à l'état sauvage et à celui de domesticité, et on le dit excellent pour la garde des troupeaux. Il existait dans le midi de l'Afrique avant le voyage de Vasco de Gama. On le trouve marron au Congo.

19° Le **Dingo** ou **Chien de la Nouvelle-Hollande**, *Canis Australasiæ* Desm., F. Cuv. — Sa tête et son museau allongés le font un peu ressembler au Renard ; il est plus grand et atteint la taille de notre Chien de berger ; ses oreilles sont droites ; son pelage est fauve ou, mais rarement, d'un brun rougeâtre en dessus, toujours plus pâle en dessous ; il se compose de deux sortes de poils : l'extérieur soyeux, celui de dessous plus fin et laineux ; sa queue est très touffue, et il la porte horizontalement en courant. C'est de tous les Chiens celui dont les détails anatomiques se rapprochent le plus de ceux du Loup.

Au temps de la découverte, il n'y avait sur le continent australien aucun quadrupède qui rappelât l'Ancien-Monde, si ce n'est le Chien ; de là quelques naturalistes ont tiré, par analogie, la conséquence un peu forcée, ce me semble, que cet animal devait, en des temps antérieurs, y avoir été transporté des îles de l'archipel Indien. Le Dingo, aussi misérable que les sauvages tribus australiennes qu'il suit dans leurs continuelles migrations, vit de Crabes, de Coquillages et de débris de Poissons ; aussi, toujours affamé, est-il extrêmement vorace. Il n'aboie pas, mais il hurle d'une manière lugubre ; et, à l'état sauvage, aux alentours de Port-Jackson, il s'occupe chaque nuit à donner la chasse aux volailles et aux Brebis portées par les Européens en Australie. Aussi hardi qu'affamé, il ne craint même pas de se jeter quelquefois sur le gros bétail, et lui fait des morsures presque toujours mortelles, au dire des colons. Il en résulte qu'on lui fait une guerre soutenue, et l'on a observé qu'il est extrêmement vivace et fort difficile à tuer. Quand cet animal surprend un grand Kangourou, il s'élance sur son dos, s'y cramponne et le déchire ; mais si celui-ci l'aperçoit et se retourne pour le combattre, le Dingo se retire à quelques pas pour

recommencer son attaque aussitôt que l'autre veut s'en aller. Harassé de fatigue, le Kangourou finit toujours par succomber sous une de ces attaques incessantes.

20° Le **Wah** ou **Chien de l'Hymalaya**, *Canis hymalayensis* Less. — Museau pointu et tête allongée ; oreilles droites et pointues ; poils extérieurs bruns et soyeux, les intérieurs cendrés et laineux. Il est d'un gris cendré sous la gorge, avec deux taches noirâtres sur les oreilles ; sa queue est touffue. On le trouve dans les montagnes de l'Hymalaya.

21° Le **Dhole** ou **Chien des Indes orientales**, *Canis indicus*.—Il a les formes générales et la taille du Dingo, mais son pelage est d'un roux uniforme brillant, et sa queue est moins touffue. Il vit, à l'état sauvage, en Orient et dans l'Afrique méridionale. Les Dholes se réunissent en troupes nombreuses pour chasser les Gazelles, ce qu'ils font ordinairement en plein jour, afin d'éviter autant que possible la dangereuse rencontre des Léopards et des Lions. Néanmoins, quand le danger se présente, ils le bravent intrépidement, en se défendant mutuellement, et, à force de harceler leur ennemi par leur grand nombre, ils le forcent presque toujours à la retraite, et même quelquefois à leur abandonner sa propre proie.

22° Le **Quao**, *Canis quao* Hardw., a beaucoup d'analogie avec le Chien de Sumatra, mais ses oreilles sont moins arrondies, et sa queue est plus noire. On le trouve dans les montagnes de Ramghur, dans l'Inde, où il paraît vivre à l'état sauvage.

23° Le **Chien de Sumatra**, *Canis sumatrensis* Hardw., a le nez pointu, les yeux obliques, les oreilles droites, les jambes hautes, la queue pendante et très touffue, plus grosse au milieu qu'à sa base ; il est d'un roux ferrugineux, plus clair sur le ventre. Il vit à l'état sauvage, dans les forêts de Sumatra. Il a beaucoup d'analogie avec le Dingo, selon Raffles (Voir *Trans. Soc. linn.*, tom. XIII, part. 1), ainsi qu'avec le Quao. Sa voix est plutôt un cri qu'un aboiement, et son urine est fétide.

Ici, quoi qu'on en puisse dire, je placerai deux Chiens que tous les naturalistes regardent comme espèces, et que je ne puis admettre, en adoptant même leurs autres opinions, que comme de simples variétés de notre Chien domestique.

24° Le **Koupara** ou **Chien crabier**, *Canis thous* Linn., *Canis cancrivorus* [illegible], le *Chien des bois de Cayenne* de Buff., a le pelage cendré, varié de noir en dessus, d'un blanc-jaunâtre en dessous. Ses oreilles sont brunes, droites, courtes, garnies de poils jaunâtres en dedans ; les côtés du cou et le derrière des oreilles sont fauves ; les [illegible] et le bout de la queue noirâtres. Il vit en famille dans la Guiane française, où on le rencontre en petites troupes de sept à huit individus, rarement plus ou moins. Il se plait dans les bois où coulent des ruisseaux peuplées d'Écrevisses et de Crabes, qu'il sait fort bien pêcher, et dont il fait sa nourriture de prédilection. Quand cette ressource vient à lui manquer, il chasse les Agoutis, les Pacas et autres petits Mammifères [illegible], faute de mieux, il se contente de fruits. Il est peu farouche et s'apprivoise avec la plus grande facilité. Une fois qu'il a reconnu un maître, il s'y attache, ne le quitte plus, ne cherche jamais à retourner à la vie sauvage, et devient pour toujours le commensal de la maison. Il s'accouple sans répugnance avec les Chiens domestiques, et les métis qu'il produit sont très estimés pour la chasse des Agoutis et des Akouchis. Ces métis, croisés de nouveau avec des Chiens d'Europe, produisent une race encore plus recherchée pour la chasse.

25° Le **Petit Koupara**, *Canis* [illegible], est probablement une variété du précédent. Sa tête est plus grosse, son museau plus allongé ; son pelage est noir et fort long. Il habite le même pays, a les mêmes habitudes, mais son instinct le porte à faire aux Cabiais une guerre beaucoup plus active. Aussi les sauvages l'élèvent-ils de préférence pour la chasse de ces animaux.

** Les Épagneuls. *Moins grands que les Mâtins ; à museau généralement moins long, moins effilé vers le nez ; à oreilles presque toujours longues, larges et pendantes.*

† *Oreilles droites ; nez assez effilé.*

26° Le **Chien-Loup**, *Canis pomeranus* Linn., est un peu moins grand que le Berger, à museau long et effilé ; oreilles droites ou pointues ; queue horizontale ou relevée, enroulée en dessus ; pelage court [illegible]

ong, soyeux, mais non frisé sur le
un blanc jaunâtre, rarement gris
Il est assez attaché à son maître,
n excellent gardien, dont le cou-
asse les forces. On le trouve dans
rope tempérée et septentrionale.
iste une sous-variété à pelage d'un
eige extrêmement long et soyeux,
rve en Allemagne.
Chien de la Chine, *Canis sinen-*
sis grande analogie avec notre
; mais il est plus grand, plus
lourd, et son pelage est noir.
des Plantes de Paris en a eu plu-
qui avait amenés de Canton.
Chien des Esquimaux, *Canis bo-*
v., a beaucoup d'analogie avec le
. Sa queue est relevée en cercle;
est peu fourni, très fin, ondulé,
variable, avec de grandes taches
grises. Ce Chien est extrêmement
dans son pays, à cause de l'usage
l'emploie; on en attèle deux ou
un traîneau, et, par ce moyen,
la plus grande rapidité, de fort
sur la glace ou sur la neige.
Chien de Sibérie, *Canis sibiricus*
distingue des précédents par son
long sur tout le corps, d'un gris
cendré, ou noir avec un collier
l'extrémité de l'oreille un peu
l'emploie au même service que
. On a vu, il y a quelques an-
route de Paris à Corbeil, un
me dans une petite calèche traî-
x Chiens de Sibérie, franchir
fois par semaine cette distance
rapidité qui ne le cède qu'à celle des
fer. Pendant que deux Chiens
autres étaient placés derrière
sur un siége à rebord; à moitié
maître les attelait à leur tour à la
les deux premiers venaient pren-
ce et se reposer sur le siége. Par
relais, le jeune homme pouvait
fort longue route sans fatiguer
attelage.
Techichi, *Canis americanus*
de la taille du Bichon, et remar-
la petitesse de sa tête; son corps
son dos arqué, sa queue courte
, son pelage long et jaunâtre,
queue. Il habite l'Amérique.

†† *Oreilles grandes, pendantes, à poils longs et soyeux; nez moins effilé que dans les précédents.*

31° **L'Épagneul français**, *Canis extrarius* Linn., a les oreilles très longues, larges et tombantes, terminées par de longs poils soyeux. Ses jambes sont assez courtes; son pelage est long, soyeux, ordinairement mêlé de blanc et de brun-marron. Il est excellent pour la chasse de plaine et pour le marais; mais il craint beaucoup la chaleur, et ne jouit de toute la finesse de son nez que le soir et le matin; il s'attache beaucoup à son maître. On regarde, comme sous-variété de l'Épagneul, le *Comforter* des Anglais.

32° **Le Petit Épagneul**, Buff., le *Pyrame* de Buff., et le *Chien de Calabre*. Ce sont des animaux fort petits, peu intelligents, mais ayant beaucoup d'affection pour leur maître. Le premier ressemble tout-à-fait à un Épagneul en miniature; son pelage est blanc, plus ou moins taché de jaune ou de brun, avec les oreilles d'une de ces deux couleurs. Le *Pyrame* lui ressemble, mais son pelage est moins long, moins soyeux, avec les pattes de devant, les joues, le dessous des yeux, et deux taches sur le front, d'un fauve roux très vif. Le Chien de Calabre, le *Springer* or *Cocker* des Anglais, ressemble au Pyrame, mais il est plus grand. On les élève pour les appartements. Probablement il faut aussi ranger dans les sous-variétés dégénérées de l'Epagneul, voisines de celles-ci, les trois variétés suivantes.

33° **Le Bichon**, *Canis melitœus* Linn., fort petit, mais à taille leste et dégagée; à pelage ordinairement d'un fauve plus ou moins grisâtre ou jaunâtre, long, hérissé partout, et particulièrement autour des yeux. Il est sans intelligence, criard, généralement peu attaché à son maître. Le *Petit Griffon* en est une légère sous-variété un peu plus grande.

34° **Le Chien Lion**, *Canis leoninus* Linn., est très petit, fort remarquable par son pelage ordinairement blanc ou jaunâtre, très long et très soyeux sur la partie antérieure du corps, fort court sur la partie postérieure, ce qui lui donne un peu, sous le rapport de la crinière, l'apparence d'une miniature de Lion.

35° Le **Gredin**, Buff., *Canis brevipilis*

Linn., se distingue de tous les autres par son pelage long et soyeux aux oreilles, court et presque lisse sur tout le reste du corps. Il est petit et ordinairement noir.

21° Le **Petit Barbet**, Buff., ne diffère du petit Épagneul que par son pelage moins soyeux et très frisé. Toutes ces petites espèces sont peu intelligentes et exigent beaucoup de propreté.

36° L'**Épagneul frisé** est de la grandeur d'un Braque de Bengale, dont il a les formes générales ; son pelage est d'un brun chocolat foncé, court, frisé et bouclé sur tout le corps, très court et très lisse sur la tête, excepté aux oreilles, où il est long et soyeux. Il est plus commun en Allemagne qu'en France. Il a les mêmes qualités que l'Épagneul français.

37° L'**Épagneul anglais**, *Canis extrarius britannus*, est comme l'Épagneul français; mais son pelage est plus soyeux, plus long, entièrement noir, avec une tache de fauve-rouge vif sur chaque œil. Il a pour la chasse les mêmes qualités, mais moins d'ardeur.

38° Le **Chien anglais** ou **Épagneul écossais**, *Canis extrarius scoticus*, l'*English setter* des Anglais, diffère de l'Epagneul français par ses formes légères, plus élancées; par ses oreilles plus haut placées, plus petites; par sa queue en panache, plus recourbée et plus relevée; enfin, par ses yeux jaunes et son nez rose. Son pelage est constamment blanc, avec de larges taches blondes. Il est excellent pour la chasse en plaine, mais il est très délicat. Ce beau Chien, introduit en France par Charles X, l'année même de sa déchéance, est aujourd'hui assez commun en Normandie. Du reste, il a déjà existé chez nous, car on le voit assez fréquemment représenté dans les tableaux de chasse peints du temps de François Ier.

39° Le **Chien terrier** ou **Renardier**, *Canis vulpinarius*, le *Terrier* des Anglais, est petit, mais robuste et musculeux; son museau est fort et un peu court; ses oreilles sont petites et à demi pendantes; ses jambes assez courtes; son pelage est ras, brillant, noir, avec le derrière des pattes, les joues, et deux taches sur les yeux d'un fauve vif. Il est courageux, hardi, entreprenant, mais peu attaché à son maître. On l'emploie à la chasse pour acculer le Renard dans son terrier, où il pénètre assez aisément.

40° Le **Terrier griffon** en est une sous-variété à oreilles plus droites, et à poils plus longs, plus ou moins hérissés.

††† *Nez comme dans les précédents; mais jambes très courtes proportionnellement au corps, ce qui fait paraître celui-ci très long; pelage long ou hérissé, jamais soyeux.*

41° Le **Basset à jambes droites**, *Canis vertagus* Linn., a les oreilles et la tête comme le Chien courant, mais le museau plus fin et plus allongé; son corps est très long, ainsi que sa queue; ses jambes sont grosses et fort courtes. Son pelage est ras, ordinairement brun ou noir, et, dans ce dernier cas, l'animal est marqué de feu sur les yeux et sur les quatre pattes. Ce Chien n'est ni attaché ni fidèle. On s'en sert pour la chasse du Blaireau, du Lapin et du Levraut. La femelle, si elle en a la facilité, va volontiers faire ses petits dans les bois, et ne les amène à la maison qu'au moment de les sevrer. Il y en a une sous-variété à pelage plus long, un peu hérissé.

42° Le **Basset à jambes torses**, Buff., ne diffère du précédent que par ses proportions moins grandes, et ses jambes de devant contrefaites et tordues. Quelquefois le fond de son pelage est blanc, marqué de taches noires ou d'un marron foncé. Il a les mêmes qualités, et l'on s'en sert de la même manière. Il faut rapporter à la suite de cette variété le *Tourne-Broche*, *Turnspit* des Anglais, très petit, à pelage d'un gris ardoisé taché de noir.

43° Le **Basset de Burgos** est un peu plus petit que le précédent, et à jambes torses. Ses oreilles sont plus grandes, plus pendantes; son museau plus fin et plus allongé; ses formes moins lourdes, et son pelage, ordinairement d'un fauve gris de souris, est très ras. Il est excellent pour la chasse du Levraut.

44° Le **Basset de Saint-Domingue** a été apporté de Haïti par le docteur Ricord, ancien voyageur correspondant du Jardin des Plantes. Ce naturaliste, dont la riche collection fut détruite en 1831, par l'ouragan qui renversa de fond en comble la ville des Cayes, à Saint-Domingue, croit que ce Basset a été apporté aux Antilles, du continent de l'Amérique espagnole, côte ferme. Comme nos Bassets, il a le corps allongé, les jambes

t courtes, fortes, torses, et celles de
arquées. La tête est assez grosse, le
effilé, les oreilles petites, larges, à
ndantes ; les yeux bleus ; la queue
elevée ; le pelage court, lisse, noir
s, blanc en dessous, variant assez
du noir au fauve ou au tacheté.
que les Rats, transportés aux Antil-
s vaisseaux, sont devenus un fléau
olons par les dégâts qu'ils font dans
tions de cannes à sucre. Aussi les
élèvent-ils ce Basset avec beau-
oin, et, dès l'âge d'un an, ils l'em-
donner la chasse à ces pernicieux
, qui se sont multipliés à l'infini.
s Chiens sont dressés par les vieux,
bituent à les suivre à la piste, à
ndre et à les étrangler avant qu'ils
le temps de se cacher dans leurs
rmi les échantillons très nombreux
aleries du Muséum doivent au zèle
ord pour le progrès des sciences
s, on remarque un de ces Bassets
is, n'ont pas encore été décrits par
s. *Voy.* l'Atlas de ce Dictionnaire,
ms, pl. 7 D.

plus court que dans les précédents ; buste ; jambes d'une longueur propor- assez fortes. Poils longs, soyeux, lai- hérissés.

Barbet ou **Caniche**, *Canis aquati-* le *Large rough Water-Dog* des An- *rand Barbet* de Buff., atteint quel- grandeur d'un Mâtin, mais il a les us courtes et plus fortes, et le corps t ; son museau est épais, peu al- pelage très long, frisé et un peu oir ou blanc, ou mêlé de ces deux C'est le plus fidèle et le plus in- es Chiens. Quelquefois on le dresse e, surtout dans le nord de l'Eu- y est utile parce qu'il va très bien lais, en France, il ne vaut jamais l et le Braque, qui ont l'odorat plus fin que lui.

Petit Barbet, *Canis minor* Linn., du grand que par sa taille plus s variable, et par son pelage un laineux et plus hérissé. Du reste, ilité et même intelligence.

Barbet-Griffon ou **Chien anglais**, etit encore que le précédent, à poils s, plus hérissés, moins laineux, à oins pendantes, plus petites à formes généralement plus légères. Il est blanc, quelquefois taché de blond roussâtre. Aussi attaché à son maître que le précédent, il a moins d'intelligence, et son éducation est beaucoup plus difficile. Il est colère et quelquefois criard.

48° Le **Griffon**, *Canis arrectus*, le *Chien courant métis* de Buff., est de la taille du plus grand Barbet, mais à formes moins lourdes. Son pelage est rude, hérissé, peu épais, ordinairement d'un fauve roux ou noirâtre, quelquefois grisâtre, rarement blanc. Je le crois un ancien métis du Courant et du Barbet. Il est bon à la chasse du Lièvre, mais meilleur pour celle du Renard. Rarement il s'attache beaucoup à son maître, et ses manières sont rudes et grossières.

49° Le **Chien de Terre-Neuve**, *Canis aquatilis*, n'est probablement qu'un ancien croisement du Barbet et du Mâtin transportés en Amérique. Il est au moins de la taille du premier, mais plus épais ; il a le museau nu, gros et assez allongé ; les oreilles ne sont ni très grandes ni très pendantes, mais à poils fournis, longs et soyeux, comme celles de l'Épagneul ; son pelage est soyeux, très long, onduleux, blanc avec de grandes parties noires ; la queue est recourbée, relevée en beau panache. On dit qu'il a les pieds palmés. Il se plaît à aller dans l'eau pour en retirer les objets qui flottent à la surface ; mais on a beaucoup exagéré cette qualité qui ne domine pas plus chez lui que chez le Caniche. Cet animal est aimant, fidèle, et susceptible d'une certaine éducation.

††††† *Nez comme dans les précédents ; oreilles très pendantes, larges et longues ; poils ras ; queue mince, peu recourbée, en fouet.*

50° Le **Chien courant**, Buff., *Canis gallicus*, Lin., le *Fox-hound* des Anglais. Il a le museau assez long ; les oreilles larges, longues et pendantes ; les jambes robustes, assez longues ; le corps gros et allongé ; la queue mince et relevée ; le pelage ras, court, blanc mêlé de noir, ou mêlé de blanc et de fauve jaunâtre, ou entièrement noir, et dans ce cas il est marqué de feu aux quatre pattes et sur les yeux. Il est excellent pour la chasse du Lièvre, du Cerf, du Sanglier, mais il est brutal, égoïste, et n'a aucun attachement pour son maître. Le *Beagle* des Anglais en est une sous-variété plus petite.

51° Le **Chien courant suisse** est absolument semblable au précédent, si ce n'est qu'il est entièrement noir, à l'exception de deux taches sur les yeux, des joues, de la poitrine, et de l'intérieur des quatre pattes, qui sont d'un fauve plus ou moins vif ou jaunâtre. Il est excellent pour la chasse du Renard et du Lièvre, mais son caractère est farouche. Il n'obéit pas, ne s'attache à personne, et mord à la moindre contrariété. Il ne souffre ni les caresses ni les corrections.

52° Le **Limier**, *Canis sagax* Lin., le *Old-english hound* des Anglais, ressemble au Courant, mais il est plus grand, plus robuste; son nez est plus gros et plus grand; ses oreilles sont très longues, très larges, très pendantes et assez plissées; ses lèvres sont un peu pendantes. Il a les mêmes habitudes et les mêmes qualités que le Courant, et s'emploie comme lui à la chasse du Lièvre et des grandes bêtes fauves. Cependant, on ne s'en sert guère qu'en le conduisant à la laisse pour faire l'enceinte et découvrir le gibier.

53° Le **Chien d'arrêt**, *Canis avicularius* Linn., le *Spanish pointer* des Anglais, a les oreilles plus courtes, moins larges et surtout moins pendantes que le précédent; son museau est un peu moins long, assez épais; son corps moins allongé, très musclé, robuste; la poitrine large; les jambes plus robustes et moins longues; le pelage blanc, avec des taches toujours d'un brun marron plus ou moins foncé, et jamais noires. Il a du courage, de l'ardeur, de l'intelligence, de l'attachement pour son maître, et les passions très vives. Il est excellent pour la chasse de plaine, et craint peu la chaleur; mais, dans les marais, il est sujet à prendre des douleurs.

54° Le **Braque à nez fendu** en est une variété qui ne le vaut pas à la chasse.

55° Le **Braque**, Buff., le *Harrier* des Anglais, en est une sous-variété plus grande, plus efflanquée, beaucoup moins robuste, mais ayant du reste toutes ses qualités et ses défauts.

56° Le **Braque de Bengale** de Buffon n'est point le *Dalmatian* ou *Coach dog* des Anglais représenté par Bewick (*A general history of quadrupeds*), qui l'a confondu, ainsi que tous les auteurs anglais, avec notre Danois. Il a les formes générales du Braque, mais ses jambes sont plus longues; son pelage est constamment blanc, avec quelques taches de brun marron, et de nombreuses mouchetures d'un brun-grisâtre. Il a sur les yeux, et souvent sur les pattes de devant, de petites taches d'un fauve plus ou moins jaune ou rougeâtre. Il a les mêmes qualités que le Chien d'arrêt, et ses passions sont beaucoup moins vives.

*** Les Dogues. *Ils sont quelquefois de grande taille; leur museau est court, leur front saillant, et leur tête arrondie; leurs oreilles courtes, à demi pendantes. Leur corps robuste.*

57° Le **Grand Dogue**, *Canis molossus* Lin., le Dogue de Buff., le *Mastiff* des Anglais, a le museau noir, court; les lèvres grandes, épaisses, pendantes et noires. Ses oreilles sont courtes, redressées à la base; son corps est allongé, gros, robuste; sa queue est relevée et recourbée en dessus. Il a le pelage ras, d'un fauve ordinairement pâle, plus ou moins ondulé de noirâtre, quelquefois avec de grandes parties blanches. Ce Chien est courageux, extrêmement fort, et propre au combat quand il y a été dressé, car son humeur est assez pacifique. Il s'attache à son maître, mais ses habitudes sont grossières et brutales.

58° Le **Dogue du Thibet** diffère du précédent par sa tête plus grosse, plus arrondie, ses lèvres plus amples et son nez plus court. Son pelage est généralement noir, à quelques parties plus pâles ou grisâtres, assez long, un peu hérissé; et sa queue, très fournie de longs poils, forme un assez beau panache. Son caractère et ses mœurs sont absolument semblables.

59° Le **Doguin** est une sous-variété plus petite du Dogue. Son pelage tire un peu sur le noirâtre; ses oreilles sont plus longues et ses lèvres plus pendantes. Il a quelque intelligence pour conduire les troupeaux, mais il est triste et brutal: aussi ne le voit-on guère que chez les bouchers.

60° Le **Boule-Dogue**, *Canis fricator* Lin., le *Bull-Dog* des Anglais, est plus petit que le Dogue; il a le corps beaucoup moins long, les pattes moins fortes, et la queue tout-à-fait recourbée en cercle; son museau est extrêmement court, entièrement noir; son nez est relevé, et sa tête presque ronde. Son pelage

nairement d'un fauve pâle et
...nc dans une variété. Il a peu
...t et encore moins d'intelligence,
...ge intrépide dégénère souvent
surtout quand il a été dressé
...at ; il devient alors véritable-
...ux.
...glais ne diffère du précédent
...nez fendu. Il est d'un caractère
...he et s'attache davantage.
...lin ou Mopse, *Canis mopsus*,
des Anglais, est extrêmement
encore plus court que le Boule-
il semble être la miniature ; sa
...rment ronde ; sa face, sans mu-
...re jusqu'aux yeux ; sa queue,
trompette ; ses jambes courtes,
...ès trapu, et son pelage d'un
plus foncé. Il est criard, sans
...ni attachement. Il a, en outre,
avoir l'haleine forte et d'une
...réable. Cette variété a été très
...n France, il y a quarante ans ;
...t très rare aujourd'hui.
...hien d'Artois n'est rien autre
... Boule-Dogue à museau plus
...lat, comme celui du Carlin. Les-
...le comme provenant du Roquet
..., ce qui me paraît assez vrai-

...ien d'Alicante ou de Cayenne,
...lusiœ Desm., a le museau court
...gue, le long poil de l'Épagneul,
...nir du croisement de ces deux

...ien d'Islande, *Canis Islandicus*
...ucoup d'analogie avec le Carlin ;
...lus grand, et son pelage est lisse
...ête est ronde, ses yeux sont gros
... ; ses oreilles à demi droites.
...logue anglais, *Canis anglicus*
...n métis du Mâtin et du Dogue. Il
...s très pendantes ; son pelage est
...t fauve, tantôt blanc tacheté de
...unes. Je ne connais pas cette va-
...onnée par M. Lesson, et je ne
...ue ce soit le *Ban-Dog* de Bewick,
...nier appartient évidemment à la
...s Mâtins, et non à celle des Do-
...me on peut le voir à la page 33,
...al *history of quadrupeds*, 4ᵉ édit.
...QUETS. *Taille médiocre ou petite ;*
...etites, à *demi-pendantes ; front*
bombé ; tête un peu arrondie ; museau court, mais pointu ; poils ordinairement ras, quelquefois nuls.

67° Le **Roquet**, *Canis hybridus* Linn., est petit ; il a la tête ronde ; les yeux gros, le front bombé, les oreilles petites, presque pendantes ; la queue redressée, les jambes petites, le pelage noir ou varié, ras. Il est courageux, quoique faible et méprisé par les Chiens plus grands que lui, hargneux, criard, mais attaché à son maître et très fidèle.

68° Le **Chien turc**, *Canis caraibœus*, *Canis œgyptius* Linn., *Chien de Barbarie*, se distingue de tous les autres par sa peau presque entièrement nue, noire ou couleur de chair, ou à taches brunes ; il a le front très saillant ; le museau pointu comme celui du Roquet, mais plus long ; les oreilles assez longues, très peu pendantes, horizontales ; les membres grêles, et un peu la forme d'un petit Lévrier ; sa queue est relevée et recourbée, et sa taille ne dépasse pas celle d'un grand Roquet. On l'a cru d'abord originaire de Turquie, puis de l'Afrique, de la Barbarie ou de l'Égypte. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que Christophe Colomb le trouva en Amérique, dans les îles Lucayes, lors de la découverte, en 1482, et qu'il le retrouva, en 1494, dans l'île de Cuba, où les habitants l'élevaient pour le manger. Les Français qui abordèrent les premiers à la Martinique et à la Guadeloupe, en 1635, l'y trouvèrent. Il est encore très commun à Payta, dans le Pérou.

69° Le **Chien turc à crinière**, de Buffon, n'en diffère que par sa taille plus grande, et par une sorte de crinière étroite à poils longs et rudes, qui commence sur le sommet de la tête, et s'étend en bande étroite jusqu'à la naissance de la queue. C'est un Métis du Chien turc croisé avec un Épagneul, ou une autre variété à longues soies. Ces Chiens sont tristes, peu attachés et peu intelligents. En vieillissant, ils deviennent fort laids, parce que leur figure se ride et se grime d'une manière fort désagréable.

Nous terminerons la nomenclature des variétés par :

70° Le **Chien de rue**, *Canis domesticus hybridus*, qui ne peut se rapporter à aucune des quatre races précédemment décrites, parce qu'il résulte du croisement

fortuit de deux ou plusieurs variétés appartenant à des races différentes. Il varie de mille manières en grandeur, en forme, en couleur et en intelligence. Très souvent, la femelle met bas, à la fois, des petits de races différentes de la sienne, et qui n'appartiennent pas même entre eux à la même variété, quoique tous enfants du même père. Ceci me paraît être une preuve de plus de ce que j'ai avancé précédemment sur la création des variétés.

SECTION II. **Chiens sauvages considérés comme espèces par les auteurs.**

* *Animaux de la taille des plus grands Mâtins.*

Le LOUP ORDINAIRE, *Canis Lupus* Linn., le *Wolf* des Anglais, ne peut être séparé du Chien par des caractères zoologiques; mais on peut l'en distinguer par sa vie constamment sauvage; par son pelage d'un fauve-grisâtre; par une raie noire qu'il a sur les jambes de devant quand il est adulte. Sa queue est droite; ses yeux sont obliques, à iris d'un jaune fauve. Sa taille varie beaucoup, et il paraît qu'il devient d'autant plus grand qu'il habite plus avant dans le nord. Si l'on en croyait Gilibert, il y en aurait dans les forêts de la Lithuanie dont la taille ordinaire serait de cinq pieds de longueur, non compris la queue, tandis que chez nous il n'atteint guère que deux pieds et demi à trois pieds, très rarement quatre. Comme les Lièvres, les Renards et autres animaux, son pelage devient blanc en hiver, dans le nord; mais on y en trouve quelquefois qui restent constamment blancs, et ce sont probablement des variétés *Albinos*. Le Loup existe dans toute l'Europe, excepté dans les îles Britanniques où il a été détruit; il habite aussi le nord de l'Asie, de l'Amérique, et il est à croire qu'il a pénétré de l'ancien continent dans le nouveau par les glaces du Kamtschatka. Partout où il existe, il est le fléau des bergeries et la terreur des bergers. Il est d'une constitution très vigoureuse; il peut faire quarante lieues dans une seule nuit, et rester plusieurs jours sans manger. Sa force est supérieure à celle de nos Chiens de la plus grande race.

Le Loup n'est ni lâche ni féroce, quoi qu'en ait dit Buffon. S'il n'est pas tourmenté par la faim, il se retire dans les bois, y passe le jour à dormir, et n'en sort que la nuit pour aller fureter dans la campagne. Alors il marche avec circonspection, évitant toute lutte inutile, fût-ce même avec les animaux plus faibles que lui; il fuit les lieux voisins de l'habitation des hommes; sa marche est furtive, légère, au point qu'à peine l'entend-on fouler les feuilles sèches. Il chasse aux Mulots et autres petits Mammifères, mange des Reptiles, des œufs de Cailles et de Perdrix quand il en trouve, et ne dédaigne pas, faute de mieux, les baies de ronces, et surtout celles des raisins. Il aime beaucoup les pommes et les poires, mais seulement quand elles sont pourries. Il parcourt le bord des ruisseaux et des rivières pour se nourrir des immondices que les eaux rejettent sur leurs bords; et son odorat est d'une telle finesse, qu'il lui fait découvrir un cadavre à près d'une lieue de distance. Aussitôt que le crépuscule du matin commence à teindre l'horizon, il regagne l'épaisseur des bois, et retourne assez ordinairement dans la retraite qu'il a connue pour quelque temps. S'il en est éloigné, et si le jour le surprend avant qu'il y soit rendu, sa marche devient plus insidieuse: il se glisse derrière les haies, dans les fossés, et, grâce à la finesse de sa vue, de son ouïe, de son odorat, il parvient souvent à gagner un buisson solitaire sans être aperçu. Si les bergers le découvrent et lui ferment le passage, il court à toutes jambes, s'il est cerné et atteint, il combat avec courage contre les Chiens qui l'accablent par leur nombre; il succombe et meurt, mais sans jeter un cri.

Quand cet animal est poussé par la faim, il oublie cette défiance naturelle que Buffon appelle à tort de la poltronnerie, et devient aussi audacieux qu'intrépide, sans néanmoins renoncer à la ruse si elle peut lui être utile. Il se détermine alors à sortir de son fort pendant le jour; mais, avant de quitter les bois, il ne manque jamais de s'arrêter sur la lisière et d'éventer de tous côtés. Lorsqu'il s'est ainsi assuré qu'il n'y a pas de danger à craindre, il parcourt la campagne, s'approche d'un troupeau avec précaution pour n'être pas aperçu avant d'avoir marqué sa victime, s'élance sans hésiter au milieu des Chiens et des bergers, saisit un mouton, l'enlève, l'emporte avec une légèreté telle

it être atteint par les Chiens, et
r la moindre crainte de la pour-
lui fait, ni des clameurs dont on
e. D'autres fois, et j'ai été té-
fait, s'il a découvert un jeune
périmenté dans la cour d'une
e, il s'en approche avec effron-
portée de fusil : il prend alors
attitudes, fait des courbettes,
es, se roule sur le dos, comme
jouer. Mais quand le jeune no-
aller à ces trompeuses amorces
e, il est aussitôt saisi, étranglé
dans le bois voisin pour être dé-
u'un Chien de basse-cour est
disputer sa vie, deux Loups se
et savent fort bien s'entendre
r dans un piége. L'un se met en
et attend ; l'autre va rôder au-
erme, se fait poursuivre par le
ire ainsi jusqu'auprès de l'em-
ais tous deux se jettent à la fois
ieureux Chien, qui tombe vic-
courage et de la perfidie de ses
a vu très souvent un Loup
r en plein jour dans un hameau,
hien à la porte d'une maison,
milieu de la rue, ou un Mouton
ergerie, l'entraîner dans les bois
hourras d'une population en-
me malgré les coups de fusil qui
vent plus l'atteindre.
out pendant la nuit que le Loup
lie sa prudence ordinaire pour
courage qui va jusqu'à la témé-
aître-t-il un voyageur accompa-
hien, il le suit, s'en approche peu
ette tout-à-coup sur l'animal ef-
isit jusque entre les jambes de
, l'emporte et disparaît. On en a
vent suivre un cavalier pendant
eures, dans l'espérance de trou-
ment propice pour étrangler le
dévorer. Il lui arrive même de
voyageur à pied, et cependant il
mais l'homme, dans les circon-
linaires ; et il a cela de commun
s animaux.
al ne vit pas solitaire, comme le
mais dans les pays très peuplés,
France, où il est sans cesse pour-
st obligé de s'isoler très souvent,
ulte que le plus ordinairement on
le rencontre seul. Il n'en est pas moins vrai qu'il vit en famille, même chez nous, et que dans les solitudes du nord, les Loups s'assemblent en troupes nombreuses, au moins pendant l'hiver. Lorsque des neiges abondantes couvrent la terre, ne trouvant plus de nourriture dans les bois, ils descendent ensemble des montagnes, viennent dans la plaine faire des excursions jusqu'à l'entrée des villages et des villes, et l'on dit que dans cette circonstance, leur rencontre a été funeste à plus d'un voyageur.

Si, pendant la nuit, le Loup peut se glisser dans une bergerie sans être découvert, il commence par étrangler tous les Moutons les uns après les autres, puis il en emporte un et le mange. Il revient en chercher un second qu'il cache dans un hallier voisin, puis un troisième, un quatrième, et ainsi de suite jusqu'à ce que le jour vienne le forcer à battre en retraite. Il les cache dans des lieux différents et les recouvre de feuilles sèches et de broussailles ; mais, soit oubli, soit défiance, il ne revient plus les chercher. De cette habitude de tout tuer, où je vois plus de prévoyance que de cruauté inutile, Buffon conclut que le Loup est d'une cruauté inouïe, d'une indomptable férocité. « Il aime la chair humaine, dit-il, et, peut-être, s'il était le plus fort, il n'en mangerait pas d'autre. » La critique fait aujourd'hui justice de toutes ces exagérations ; mais il n'en est pas moins vrai que quelquefois des Louves affamées, à l'époque où elles ont des petits, se sont jetées sur des enfants, des femmes, et même des hommes ; les annales de plusieurs de nos départements en font foi.

Fr. Cuvier a donné l'histoire de deux Loups qui vivaient à la ménagerie, et qui ont montré pour leur maître un attachement aussi grand, aussi passionné qu'aucun Chien ait pu l'éprouver. L'un d'eux, ayant été pris fort jeune, fut élevé de la même manière qu'un Chien, et devint familier avec toutes les personnes de la maison ; mais il ne s'attacha d'une affection très vive qu'à son maître. Il lui montrait la soumission la plus entière, le caressait avec tendresse, obéissait à sa voix, et le suivait en tous lieux. Celui-ci, obligé de s'absenter, en fit présent à la ménagerie, et l'animal souffrit de cette absence, au point qu'on craignit de le voir mourir de chagrin. Pourtant, après plu-

sieurs semaines passées dans la tristesse et presque sans prendre de nourriture, il reprit son appétit ordinaire, et l'on crut qu'il avait oublié son ancienne affection. Au bout de [illegible] mois son maître revint au Jardin des Plantes, et, perdu dan[s] la foule des spectateurs, il s'avisa d'appeler l'animal. Le Loup ne pouvait le voir, mais il le reconnut à la voix, et aussitôt ses cris et ses mouvements désordonnés annoncèrent sa joie. On ouvrit sa loge : il se jeta sur son ancien ami et le couvrit de caresses, comme aurait pu le faire le Chien le plus fidèle et le plus attaché. Malheureusement il fallut encore se séparer, et il en résulta pour ce pauvre animal une maladie de langueur plus longue que la première. Trois ans s'écoulèrent : le Loup, redevenu gai, vivait en très bonne intelligence avec un Chien, son compagnon, et caressait ses gardiens. Son maître revint encore ; c'était le soir, et la ménagerie était fermée. Il l'entend, le reconnaît, lui répond par ses hurlements, et fait un tel tapage, qu'on est obligé d'ouvrir. Aussitôt l'animal redouble ses cris, se précipite [v]ers son ami, lui pose les pattes sur les épaules, le caresse, lui lèche la figure, et menace de ses formidables dents ses propres gardiens qui veulent s'interposer. Enfin, il fallut bien se quitter. Le Loup, triste, immobile, refusa toute nourriture ; une profonde mélancolie le fit tomber malade ; il maigrit, ses poils se hérissèrent, se ternirent ; au bout de huit jours il était méconnaissable, et l'on ne douta pas qu'il ne mourût. Cependant, à force de bons traitements et de soins on parvint à lui conserver la vie, mais il n'a jamais voulu depuis ni caresser ni souffrir les caresses de personne.

Que l'on compare cet animal avec nos féroces Dogues de combat, et, en l'absence de tous caractères anatomiques différentiels, qu'on décide s'il est ou non de l'espèce du Chien. En outre, le Loup est également apte à recevoir l'éducation du Chien. « En Orient, et surtout en Perse, dit Chardin, on fait servir des Loups à des spectacl[es] pour le peuple ; on les exerce de jeunesse à la danse, ou plutôt [à] une espèce de lutte contre un grand nombre d'hommes. On achète jusqu'à 500 écus un Loup bien dressé à [l]a danse.

Intéressé par système à séparer le Loup de l'espèce du Chien, Buffon a dit que la Louve porte trois mois et demi ; or, dans la ménagerie, où ces animaux font [illegible] tous les ans, la gestation n'a [illegible] de deux mois et quelques jours [illegible] qui est 2 ou 3 ans à croître, [illegible] La femelle met bas, du mois de [illegible] au mois de mars, de 6 à 9 pet[its] [illegible] moins de trois, qui naissent les yeux [illegible]

Il existe entre le Chien domestique [illegible] Loup une antipathie et une haine qu[e] [illegible] croyait constitutionnelles, mais que [illegible] sements faits à la ménagerie ont [illegible] nir d'une autre cause, et cette cause [illegible] le Chien domestique, à l'instigation [illegible] l'homme, a déclaré une guerre [illegible] au Loup ; il le harcèle, le poursuit [illegible] bat dans toutes les occasions, [illegible] journalière et incessante a dû [illegible] ment amener une haine [illegible] deux races, haine qui est devenue [illegible] taire et instinctive.

Le [illegible] ou Loup noir [illegible] *Vulpes* [illegible] nis *lycaon* Linn., [illegible] confondu par Gmelin avec le Canis [illegible] tus de Pennant, n'est probablement [illegible] variété du précédent ; il est de [illegible] deur, mais ses formes sont [illegible] plus élancées, et sa couleur est [illegible] profond et uniforme. Il habite [illegible] ment la Russie et le nord de l'[illegible] s'il n'y a pas confusion dans [illegible] on le trouve accidentellement dans [illegible] les montagnes de la France. G. Cuv[ier] [illegible] en avoir vu quatre tués dans [illegible] ments, et, depuis, la ménagerie [illegible] sède deux amenés des Pyrénées [illegible] aussi rencontré dans le Canada [illegible] animal beaucoup plus féroce [illegible] ordinaire : mais je ne connais [illegible] thentique sur lequel on [illegible] opinion.

Maintenant je pose cette [illegible] Loup noir du nord de l'Europe [illegible] Louve, est-il en un mot, le *Canis lycaon*, de [illegible] qu'on le croit bien le même que le Loup noir [illegible] me, je pense en France ? S'il n'est pas le même [illegible] Cuvier, qu'on peut le conserver dans [illegible] comme espèce à la manière [illegible] tes ; s'il est le même, non seul[ement] [illegible] pas une espèce, mais ce n'est [illegible] pas même une variété constante du Loup [illegible] ordinaire ; c'est tout simplement un [illegible] de mélanisme, comme on [illegible] beaucoup d'autres espèces d'animaux.

1, Jaguar, etc., comme on en voit es attaqués d'albinisme. Je fonde n sur ce fait, dont j'ai été té- ui a été consigné par Fr. Cu- plusieurs années, deux Loups dans les Pyrénées, furent ap- ménagerie de Paris, s'y accouplè- duisirent chaque année des pe- petits ne se ressemblaient pas, t à la couleur. Pas un n'était noir, et chez plusieurs le noir ment disparu pour passer au moins brun, ou plus ou moins nâtre. Ils avaient même perdu té de forme si remarquable parents. De ce fait, unique re des Mammifères si ces Loups stitué une espèce, Fr. Cuvier es Loups noirs des Pyrénées n'é- autre chose que des Métis de quel- s nos Chiens domestiques avec et, s'appuyant sur des récits po- ne méritent aucune croyance, est pas rare de voir de tels ac- dans les pays de forêts. Quand e dit Fr. Cuvier serait vrai, querait ni la couleur noire de , ni la différence de couleur de car les variétés de Chiens se t pures par la génération), ni la es petits, etc. Mais je ne crois uplement d'un Chien, dans les ne Louve; je crois encore moins n, qui apporte avec lui, dès sa ne haine et une frayeur instinc- up, puisse s'approcher d'une ment que pour la combattre et . Il est donc probable que ces en France à de longs interval- paraissant qu'accidentellement, le dit Georges Cuvier, ne sont que ordinaires attaqués de méla- tout naturellement aussi, leurs ent retourner plus ou moins à imitif, au Loup ordinaire, parce nisme et l'albinisme sont des ui ne se transmettent que fort ra- la génération, et jamais dans ntensité.

donc conclure de tout cela, chait à le faire Fr. Cuvier, que noirs de France ne constituent pèce; mais non pas, comme le croyait le même auteur, que ces animaux forment une race métive.

Le Loup odorant, *Canis nubilus* Say (*Major long's expedit.*) est plus grand que notre Loup ordinaire, auquel i ressemble. Son pelage est obscur et pommelé à sa partie supérieure, et le gris domine sur ses flancs; mais ce qui le distingue plus particulièrement de ses congénères, c'est l'odeur forte et fétide qu'il exhale. Cet animal robuste, d'un aspect redoutable, habite les immenses plaines du Missouri, dans l'Amérique septentrionale. Il a les mêmes mœurs que notre Loup, mais avec les modifications qu'amène forcément la vie du désert. Dans ces vastes solitudes, il ne se trouve que rarement en présence de l'homme : aussi n'a-t-il pas appris à le craindre. Il vit en troupes nombreuses, chasse les Daims et autres animaux ruminants, et ose assaillir le Bison quand il le trouve écarté de son troupeau. Les sauvages qui peuplent le pied des montagnes rocheuses et les bords de l'Arkansas redoutent cet animal; et quand ils sont parvenus à en tuer un, ils se font un trophée de sa dépouille, qu'ils portent en forme de manteau, avec la peau de la tête pendante sur leur poitrine.

Le Loup des prairies, *Canis latrans* Harl, le *Prairie's Wolf* de Say, se trouve dans les mêmes contrées que le Loup odorant, et a les mêmes habitudes; cependant il paraît un peu moins carnassier, car il se nourrit souvent de baies et autres fruits. Son pelage est d'un gris cendré, varié de noir et de fauve cannelle terne. Il a sur le dos une ligne de poils un peu plus longs que les autres, lui formant comme une sorte de crinière courte; ses parties inférieures sont plus pâles que les supérieures, et sa queue est droite. Comme tous les Chiens sauvages que les nombreuses populations des pays civilisés n'ont pas forcés à s'éparpiller, le Loup des prairies vit en troupes composées quelquefois de plus de cinquante individus associés pour la chasse, l'attaque et la défense, aguerris, soumis à une sorte de tactique régulière. Ils poursuivent les Daims, les Cerfs, les Argalis, les forcent ou les surprennent, et les dévorent en commun.

L'Agouara-gouazou ou Paraépaga, le

Loup rouge de Cuvier, *Canis jubatus*, est de la taille de nos plus grands Loups. Sa couleur générale est d'un roux cannelle foncé sur les parties supérieures, plus pâle en dessous, presque blanc à la queue et dans l'intérieur des oreilles ; il a le pied, le museau et le bout de la queue noirs ; une courte crinière noire part de la nuque et s'étend jusque derrière l'épaule, quelquefois tout le long du dos. Cette espèce, si l'on s'en rapporte à d'Azara, n'est pas rare dans les Pampas de la Plata, où il habite exclusivement les esters, ou lieux marécageux et inondés sur les bords des rivières. Contre les habitudes des autres Chiens, sa vie est solitaire ; il ne sort de sa retraite que la nuit, pour aller à la recherche des animaux aquatiques qu'il poursuit à la nage avec une grande facilité ; il se nourrit non seulement de sa chasse, mais encore de fruits, et d'Azara en a possédé un qui mangeait jusqu'à des oranges. Il paraît néanmoins qu'il préfère à tout, les Oiseaux, leurs œufs, les Rats, les Reptiles, et les cannes à sucre. Comme il est aussi agile coureur que bon nageur, il fait quelquefois la chasse aux Cerfs ; mais ce n'est que très rarement, et poussé par une faim extrême, qu'il attaque le gros bétail, et son courage alors ne le cède pas à sa force. En esclavage, il gregne et aboie comme un Chien domestique, mais avec plus de force et de confusion, dit l'auteur cité plus haut ; il paraît qu'il s'apprivoise fort bien, et qu'on peut même le dresser à la chasse. Dans le courant de mai, époque de ses amours, ce Loup fait retentir les Pampas de ses hurlements qui s'entendent de très loin, et qui ont un son lugubre et effrayant ; il répète plusieurs fois de suite, et en les traînant, les sons *goua-a-a*, *goua-a-a*. La femelle, qui ressemble tout-à-fait au mâle, a six mamelles, et fait, à chaque portée, trois ou quatre petits, qu'elle met bas vers le mois d'août, et qui la suivent à la chasse aussitôt qu'ils peuvent marcher. Le nom d'Agouara-gouazou, que porte cet animal, signifie, en langage guaranis, grand Renard, *Agouara*, Renard ; *gouazou*, grand.

Le Loup du Mexique, *Canis mexicanus* Linn., n'est guère moins grand que notre Loup ordinaire. Son pelage est d'un gris roussâtre, mélangé de taches fauves, marqué de plusieurs bandes noirâtres qui s'étendent de chaque côté du corps, depuis la ligne dorsale jusqu'aux flancs ; le tour du museau, le dessous du corps et les pieds sont blanchâtres. Ce Chien habite les parties chaudes de la Nouvelle-Espagne, et paraît beaucoup moins farouche que le précédent.

Le Loup de Java, *Canis javanicus* Fr. Cuv., ne m'est connu que par un article de Fr. Cuvier, inséré dans le *Diction. des Sc. nat.* Il ressemble beaucoup au Loup ordinaire pour la taille et pour les formes ; mais ses oreilles sont plus petites, et son pelage est d'un brun fauve, noirâtre sur le dos, à la queue et aux pattes ; il a été trouvé à Java par Leschenault.

*** Animaux ne dépassant guère la taille de notre Renard.*

Le Culpeu, Molin., *Canis antarcticus* Shaw., est un peu plus grand que le Chacal. Son pelage est d'un gris roussâtre ; ses jambes sont fauves ; sa queue, rousse à son origine, est noire au milieu et terminée par du blanc. Il habite le Chili et l'île Falkland, l'une des Malouines, où il a été trouvé par le capitaine Freycinet, et précédemment par le commodore Byron et par Bougainville. Cet animal a une vie solitaire et misérable, qu'il passe en grande partie dans un trou qu'il se creuse dans les dunes, sur les bords de la mer et des fleuves. Toujours maigre, sans cesse affamé, il se nourrit de lapins et du gibier qu'il peut saisir à force de ruse et de patience. Comme on n'a pas observé si sa pupille est diurne ou nocturne, on n'est pas certain s'il appartient au Chien ou au Renard. Le terrier qu'il se creuse ferait croire que peut-être il appartient au genre de ce dernier ; mais comme Bougainville dit l'avoir entendu aboyer de la même manière que les Chiens ordinaires, et que Molina avance la même chose, j'ai cru devoir le laisser provisoirement avec eux jusqu'à ce qu'on ait de plus amples renseignements.

C'est sur la foi de Molina que j'ai réuni le *Canis culpaeus* du Chili au *Canis antarcticus* de Pennant, quoique la description de Molina ne convienne pas rigoureusement au Chien antarctique, qui a le bout de la queue blanc. Voici cette description du Culpeu : *Canis caudâ rectâ elongatâ, apice concolore levi.* Quant au reste, il semble

le rapport de la taille, ils se ressemblent : il en est de même pour les [illegible] Molina, sur cet objet, renvoie [illegible] il le commodore Byron, du Chien des îles Malouines. Or, Molina écrivait son histoire naturelle du Chili dans le Chili même, et il connaissait parfaitement le Culpeu qui paraît y être commun. Après avoir dit qu'il creuse son terrier dans les campagnes, comme le Renard, et qu'il se nourrit de petits animaux, il ajoute : «Lorsque le Culpeu aperçoit un homme de loin, il marche tout droit à lui, en s'arrêtant de distance en distance pour le considérer attentivement. Si l'homme ne fait aucun mouvement, l'animal reste quelques minutes à le regarder, puis, sans montrer les moindres intentions hostiles, il se retourne tranquillement et s'en va. J'ai rencontré plusieurs fois de ces animaux dans les bois, et toutes les fois ils m'ont fait la même manœuvre. Dans le pays, chacun les connaît et ne les craint pas. Cette singulière curiosité des Culpeus les expose tous les jours aux coups de fusil des chasseurs, et c'est pour cette raison que cet animal, aussi fécond que le Renard, est moins commun que lui au Chili.»

Le Corsac ou Adive, *Canis corsac* Linn. Le *Nougs-hari* du Malabar, le *Chien du Bengale* de Pennant, est beaucoup plus petit que le Renard, et ne dépasse pas la grandeur d'un Chat. Ce joli animal, aujourd'hui si peu connu en France qu'on va le voir à la ménagerie comme une curiosité, a été néanmoins fort commun à Paris sous le règne de Charles IX, parce qu'il était de mode chez les dames de la cour d'en avoir au lieu de petits Chiens ; elles les désignaient sous le nom d'*Adive*, et les faisaient venir à grands frais de l'Asie. Le Corsac a le pelage d'un gris fauve uniforme en dessus, d'un blanc jaunâtre en dessous ; les membres sont fauves ; la queue est très longue, touchant à terre, et noire au bout. Il a de chaque côté de la tête une raie brune qui va de l'œil au museau.

Il habite les déserts de la Tatarie, et se retrouve dans l'Inde, où il a été souvent confondu avec le Jackal. Les Corsacs vivent en troupes, non dans les bois, mais dans les steppes déserts et couverts de bruyères, où sans cesse ils sont occupés à chasser les Oiseaux, les Rats, les Lièvres et autres petits animaux. Pendant la nuit, ils font entendre leur voix, moins glapissante que celle des Jackals, mais tout aussi désagréable. Ils s'accouplent au mois de mars ; la femelle porte autant de jours que la Chienne, et met bas en mai ou en juin, de six à huit petits qu'elle allaite pendant cinq à six semaines. Ces animaux n'ont pas moins de finesse que le Renard pour s'emparer de leur proie, consistant quelquefois en nids de Canards et autres oiseaux, dont ils mangent les œufs et les petits après avoir surpris la mère. On dit que le Corsac ne boit pas ; mais, nonobstant l'affirmation de G. Cuvier, il est permis de douter de ce fait, qui serait une étrange anomalie dans le genre Chien.

Le Karagan, *Canis caragan* Pall.-Gmel., est très probablement l'animal que Buffon a décrit sous le nom d'*Isatis*, le prenant pour l'Isatis de Gmelin. D'autres naturalistes veulent que le Karagan soit le même animal que le Corsac ; mais comme il en diffère par la taille et la couleur, et, en outre, qu'il en a été distingué par les Tartares Kirghis eux-mêmes ; que ces Tartares font un commerce immense de la peau de ces deux animaux ; qu'ils s'occupent presque exclusivement à leur faire la chasse, et qu'il était d'un haut intérêt pour eux de savoir s'ils sont réellement distincts, il me semble qu'on est suffisamment autorisé à les distinguer. D'ailleurs, le docteur Tilesius (*Nova acta physio-medic. acad. nat. cur.*, 1823) distingue parfaitement le Karagan de Pallas de l'Isatis, mais sans donner de détails sur cet animal. Le Karagan, donc, est un peu plus grand que le Corsac ; son pelage est d'un gris cendré en dessus, d'un fauve pâle en dessous. Il est excessivement commun dans les vastes solitudes de la Tatarie, et principalement sur les bords de l'Oural, où il vit de la même manière que le Corsac. Les chasseurs kirghis lui font une guerre incessante pour s'emparer de sa fourrure, qui est assez estimée, et ils apportent annuellement à Orenbourg jusqu'à 50,000 peaux de ces animaux.

Le Kenlik ou Tenlik, *Canis mesomelas* Erxl., le *Jackal du Cap* des voyageurs, le *Chacal à dos noir* de quelques naturalistes, porte sur le dos une plaque triangulaire d'un

gris-noirâtre ondé de blanc, large sur les épaules, et finissant en pointe vers la base de la queue; ses flancs sont roux, sa poitrine et son ventre blancs; sa tête est d'un cendré jaunâtre, son museau roux, ainsi que ses pattes; sa queue, qui descend presque jusqu'à terre, a, sur son tiers supérieur, deux ou trois anneaux noirs ainsi que son extrémité. Il paraît, si l'on s'en rapporte au peu que les voyageurs nous ont appris sur ses mœurs, qu'il a les mêmes habitudes que le Jackal.

L'Anthus, *Canis anthus*, Fr. Cuv., le *Chacal du Sénégal* des voyageurs, n'est bien certainement, comme le dit M. Is. Geoffroy, qu'une très légère variété du Jackal, quoique Fr. Cuvier l'ait érigé en espèce. Il en diffère par son odeur un peu moins forte. Son pelage est gris, parsemé de quelques taches jaunâtres en dessus, blanchâtres en dessous; sa queue est fauve, avec une ligne longitudinale noire à sa base, et quelques poils noirs à sa pointe. Ses mœurs sont absolument les mêmes, et voici un fait qui confirme encore mon opinion. Une femelle de cette espèce vivait à la ménagerie; on mit avec elle, dans la même cage, un Jackal mâle de l'Inde, et ils ne montrèrent aucune répugnance l'un pour l'autre, ce qui n'arrive pas aux animaux d'espèces différentes, quoique très rapprochées. Le 26 décembre ils s'accouplèrent, et le 1er mars suivant la femelle mit bas cinq petits, qui eurent les yeux fermés pendant dix jours. Deux seulement ont vécu, et lorsqu'ils furent adultes, l'un était farouche, méchant, indomptable; l'autre fort doux et caressant. Cette différence de caractère est un fait très remarquable : il prouve que chez les animaux comme chez l'homme, il y a, outre le caractère général de l'espèce, un instinct, un caractère individuel qui peut rendre deux individus très différents dans leurs mœurs et leurs habitudes. C'est à quoi Buffon n'avait pas assez réfléchi quand il s'est fondé, pour séparer le Loup de l'espèce du Chien, sur le caractère farouche du premier et sur le caractère affectueux du second.

Le Jackal, Schakal ou Tschakkal, *Canis aureus* Lin.; *Canis barbarus?* Shaw.; le *Chacal* ou *Loup doré*, G. Cuv.; le *Thos* de Pline, le *Thoës* d'Aristote, le *Góla* des Indous, le *Nari* de Coromandel, le *Tura* de Géorgie, le *Mebbia* d'Abyssinie, l'*Adive* ou *Adibe* des Portugais de l'Inde, le *[illegible] Dib* des Barbaresques, le *Waui* des Arabes; le pelage d'un gris jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous, en général d'une couleur plus foncée que celle de l'*Anthus*. Sa queue, assez grêle et noire à l'extrémité, ne lui descend qu'aux talons. Il exhale une odeur forte et désagréable. Sa taille est à peu près celle du Renard; mais il est un peu plus haut sur jambes, et sa tête ressemble à celle du Loup. On le trouve dans toute l'Afrique, si, comme je le crois, l'*Anthus* en est une variété; en Asie, depuis la Turquie jusque dans l'Inde, et en Morée. Il varie beaucoup en raison des contrées qu'il habite, et nous mentionnerons ici ses principales variétés, d'après un excellent travail de M. Is. Geoffroy.

1° Le **Jackal du Caucase**, que nous venons de décrire. Tilesius le regarde comme une espèce particulière, qu'il croit être le type de notre Chien domestique (*Histoire natur. de l'Isatis, du Chacal du Caucase et du Corsac*).

2° Le **Jackal de l'Inde**.

3° Le **Jackal de Nubie**, *Canis variegatus*, de l'Atlas de Ruppel.

4° Le **Jackal d'Alger**. Celui-ci est un peu plus grand que les autres, et son pelage plus rude. Les parties supérieures sont assez abondamment variées de noir, surtout à la croupe et à l'extrémité de la queue; le dessous est d'un fauve clair; il a, sur le devant des jambes de devant, une ligne noire interrompue. Il se prive fort bien, et plusieurs de nos officiers en promènent à l'attache dans les rues d'Alger.

5° Le **Jackal de Morée**, le seul que possède l'Europe, et qui était resté inconnu avant notre expédition de Morée.

6° Enfin l'**Anthus**, de Fr. Cuvier.

Guldenstædt, Tilesius, et d'autres naturalistes, pensent que le Jackal est le type de notre Chien domestique, et ils apportent de fort bonnes raisons à l'appui de leur opinion; mais je n'en reste pas moins convaincu que le Jackal n'a fait que contribuer pour une part à l'existence des nombreuses variétés du Chien domestique, et que toutes les autres variétés sauvages de ce genre y ont également contribué. Quoi qu'il en soit, le Jackal produit très bien avec le Chien do-

le, comme on le voit tous les jours
Kalmouks, et comme on l'a vu il y
'années à Constantinople. Les anciens
ient que le Lion, lorsqu'il allait à la
était conduit par un petit animal qui
ouvrait sa proie. Le roi des forêts,
avoir atteinte et terrassée, ne man-
mais d'en laisser une portion pour
de, qui l'attendait à l'écart, et qui
n approcher que lorsque le Lion s'é-
ré. Les anciens nomment cet ani-
s leurs ouvrages, le *Pourvoyeur du*
r, les naturalistes du dernier siècle,
la chose au sérieux, se sont escri-
ir savoir si ce pourvoyeur du Lion
Thos d'Aristote ou un autre animal,
est résulté une polémique aussi sou-
ment ridicule que souverainement
Les Grecs ne savaient pas mieux que
qu'était ce guide complaisant; car ils
tiré ce conte d'une jolie fable in-
le Pilpaï, et voici cette fable. « On
ait un jour à ce petit animal qui
toujours devant le Lion pour faire
gibier : — Pourquoi t'es-tu consa-
l au service du Lion? — C'est parce
me nourris des restes de sa table. —
quels motifs ne l'approches-tu ja-
l jouirais de son amitié et de sa re-
ance. — Oui, mais c'est un grand :
se mettre en colère! » Aujourd'hui
écoute plus sur des apologues, et l'on
le Lion n'a pas besoin d'un autre
eur que lui-même.

kals vivent en troupes d'une tren-
dividus au moins, et quelquefois
de cent, particulièrement dans les
olitudes de l'Afrique et de l'Inde.
ces animaux n'aient pas la pupille
, ils dorment le jour, et la nuit ils
ent la campagne pour chercher leur
s ensemble, et, pour ne pas trop
rser, ils font continuellement reten-
pagne d'un cri lugubre ayant quel-
ogie avec les hurlements d'un Loup
iements d'un Chien. On pourrait
r une idée en prononçant lentement
n ton très aigu les syllabes *Oua....*,
. Ils sont alors tellement auda-
u'ils s'approchent des habitations, et
dans les maisons qui se trouvent
. Dans ce cas ils se jettent sur
aliments qu'ils rencontrent, et ne manquent jamais d'emporter ceux qu'ils ne peuvent dévorer à l'instant. Toutes les matières animales conviennent également à leur voracité, et ils attaquent, faute de mieux, les vieux cuirs, les souliers, les harnais des chevaux, et jusqu'aux couvertures de peaux des malles et des coffres. Comme les Hyènes, ils vont rendre visite aux cimetières mal clos et mal gardés des musulmans, déterrent les cadavres et les dévorent. Aussi, pour mettre les morts à l'abri de ces animaux, est-on obligé parfois de mêler à la terre dont on les recouvre de grosses pierres et des épines. Si une caravane ou un corps d'armée se mettent en route, ils sont aussitôt suivis par une légion de Jackals, qui, chaque nuit, viennent aussitôt rôder autour des campements et des tentes, en poussant des hurlements si nombreux et si retentissants, qu'il serait impossible à un voyageur européen de s'y accoutumer au point de pouvoir dormir. Après le départ de la caravane, ils envahissent aussitôt le terrain du campement, et dévorent avec avidité tout ce qu'ils trouvent de débris des repas, les immondices, et jusqu'aux excréments des hommes et des animaux.

Lorsqu'une troupe de Jackals se trouve inopinément en présence d'un homme, ces animaux s'arrêtent brusquement, le regardent quelques instants avec une sorte d'effronterie qui dénote peu de crainte, puis ils continuent leur route sans trop se presser, à moins que quelques coups de fusil ne viennent leur faire hâter le pas.

Quoique se nourrissant de charognes et de toutes sortes de voiries, quand ils en rencontrent, ils ne s'occupent pas moins de chasser chaque nuit, et quelquefois en plein jour, tous les animaux dont ils croient pouvoir s'emparer; mais néanmoins c'est aux Gazelles et aux Antilopes qu'ils font la guerre la plus cruelle. Ils les chassent avec autant d'ordre que la meute la mieux dressée, et joignent à la finesse du nez et au courage du Chien, la ruse du Renard et la perfidie du Loup. On a dit qu'ils poussent quelquefois la hardiesse jusqu'à se jeter sur les enfants et sur les femmes; mais ceci est une exagération, qui n'est appuyée, à ma connaissance, sur aucune observation positive. Il est plus certain qu'ils osent, quoique très rarement, et seulement quand ils sont en

grand nombre, attaquer des Bœufs et des Chevaux.

Le voyageur Delon rapporte que, dans le Levant, on élève des Jackals dans les maisons; mais il ne dit rien sur leurs habitudes qui, du reste, doivent être assez douces, du moins si l'on en juge par les Jackals qui vivent à la ménagerie. Ces derniers sont doux, affectueux, caressants, mais capricieux, et passant quelquefois, sans motif apparent, du plaisir à la colère. Leur accouplement, la gestation, et toutes les circonstances de l'allaitement et du développement des petits, ne diffèrent en rien de ceux du Chien.

2e Genre.

Renards. *Vulpes.*

Ces animaux diffèrent de ceux du genre précédent par leur système dentaire. Leurs incisives supérieures sont moins échancrées, ou même rectilignes sur leur bord horizontal; leurs rangées dentaires, au lieu d'être continues, ont les trois premières molaires séparées, ne se touchant pas, et il reste surtout un large intervalle entre la canine et la première molaire. Leur pupille est nocturne, allongée verticalement; leur queue est plus longue, plus touffue; leur museau est plus conique et plus pointu, et ils exhalent en général une odeur fétide. Du reste, ils ont les pieds comme les Chiens, c'est-à-dire cinq doigts aux pieds de devant et quatre à ceux de derrière.

Les Renards, quoique aussi forts que les Jackals, n'osent pas attaquer des animaux qui pourraient leur résister, et ils se bornent à vivre de Rats, de Lièvres, de Lapins, et autres petits Mammifères, d'Oiseaux, de Reptiles, et même d'Insectes et de fruits en baies quand ils ne trouvent pas mieux. Ils aiment particulièrement les raisins. Jamais ils ne touchent au cadavre d'un animal mort, ni à aucune autre voirie, à moins qu'ils ne soient pressés par une faim extrême; comme aux Chats, il leur faut une proie vivante. S'ils ont moins de courage que les Chiens, en récompense ils ont plus de finesse, et leurs ruses sont célèbres depuis la plus haute antiquité. Ils ne chassent que la nuit, et le jour ils dorment dans des terriers qu'ils savent se creuser avec assez d'art. Leur vie est solitaire, et ce n'est même que rarement et pour peu de temps que le mâle habite le même lieu que la femelle. Néanmoins, ils aiment assez à rapprocher leurs terriers les uns des autres, et ils se mettent volontiers deux ensemble pour chasser le même Lièvre. Ces animaux n'aboient ni ne hurlent, mais *glapissent*. Ils sont moins répandus sur le globe que le Chien, et l'on n'en a encore trouvé ni dans la Nouvelle-Hollande, ni dans les îles des archipels indiens.

Section I. Renards de l'ancien continent.

Le Renard ordinaire, *Vulpes vulgaris*, *Canis vulpes* Lin., le Renard, Buff., le *Fuchs* des Allemands, le *Fox* des Anglais, le *Räf* des Suédois, le *Zorra* des Espagnols, le *Lis* des Polonais, le *Lisa* des Russes, le *Tilk* des Turcs et des Persans, le *Tadleb* ou *Doren* des Arabes, et enfin le *Nori* des Indous. Il est d'un fauve plus ou moins roux en dessus, blanc en dessous; le derrière de ses oreilles est noir; sa queue est touffue, terminée par un bouquet de poils blancs. Je regarde comme simples variétés de celui-ci les Renards suivants:

1° Le Renard charbonnier, *Canis alopex* Lin., *Brand-Räf* des Suédois, le *Kohlfuchs* des Suisses, n'en différant que par le bout de sa queue qui est noir, ainsi que quelques poils de son dos, son poitrail, et le devant de ses pattes de devant. Steinmuller pense que ce n'est que le jeune âge du Renard ordinaire; quant à moi, je le regarde comme une variété individuelle, assez commune dans les montagnes du département de Saône-et-Loire, où j'en ai tué plusieurs fois de jeunes et de vieux des deux sexes, mais principalement des mâles.

2° Le Renard musqué de la Suisse diffère du Renard ordinaire par son odeur musquée. Cette odeur n'est pas agréable comme on l'a dit, mais analogue à celle de la Fouine. Du reste, il est d'un beau rouge pâle en dessous, au lieu d'être blanc, et l'extrémité de sa queue est noire, avec quelques poils blancs disséminés.

3° Le Renard noble ou Edelfuchs de la Suisse, n'est rien autre chose qu'un très vieux mâle charbonnier.

4° Le Renard croisé d'Europe, *Canis crucigera* Briss. et Gern., qu'il ne faut pas confondre avec le *Canis decussatus* de Geoffroy, ne diffère du Renard charbonnier que par

›s poils noirs lui formant une croix los.

Renard à ventre noir, *Canis mela-r* de Bonaparte, ne me paraît être sous-variété du Renard charbon-›nt la gorge, la poitrine, le ventre, ›té intérieur des cuisses, sont d'une noirâtre en hiver, et deviennent en été. Il habite l'Italie, et se trouve efois en France, quoique rarement, s forêts montagneuses entre la Loire iône.

Renard blanc, *Canis albus* de quel-ıteurs, qui est une variété indivi-albinos, ou un Renard ordinaire du en pelage d'hiver.

agile que le Loup, presque aussi in-le, le Renard est plus rusé à la et plus ingénieux pour se dérober au . Il habite un terrier qu'il sait se creu-›ord des bois ou dans les taillis, sous cs d'arbres, dans les pierres, les ro-ou enfin dans la terre, mais alors sol en pente, afin d'éviter l'humidité nondations. Quelquefois il s'empare ier d'un Blaireau, ou même de ce-ı Lapin, et l'élargit ou le distribue sa commodité. Il le divise en trois : la *maire*, près de l'entrée; c'est la femelle se tient quelques mo-›n embuscade pour observer les envi-vant d'amener ses petits jouir des influences de l'air et des rayons du c'est aussi là que le Renard qu'on e s'arrête quelques minutes pour 'instant favorable d'échapper aux ırs. Après la *maire*, vient la *fosse*, où ›r, la volaille, et autres produits de ne sont déposés, partagés par la fa-et dévorés. Presque toujours la *fosse* a ›sues, et quelquefois davantage. *L'ac-* tout-à-fait au fond du terrier; c'est ıtion de l'animal, l'endroit où il dort, net bas et allaite ses petits. Ce terrier uère habité qu'à l'époque où le Re-ève sa jeune famille, et lorsqu'il veut ber à un danger pressant. Dans toute irconstance, il passe la journée à dor-ns un fourré quelquefois fort éloigné etraite, mais toujours rapproché du il a l'intention de commettre quelque ation. Vers la tombée de la nuit, il sa cachette et se met en quête. Il par-court les lieux un peu couverts, les buis-sons, les haies, pour tâcher de surprendre des Oiseaux endormis, ou la Perdrix sur ses œufs; il se place à l'affût dans un buisson épais, pour s'élancer et saisir au passage le Lièvre ou le Lapin. Quelquefois il parcourt le bord des étangs, et se hasarde même dans les joncs et les marécages pour s'em-parer des jeunes Poules d'eau et autres Oi-seaux aquatiques. A leur défaut, il mange des Mulots, des Rats d'eau, des Lézards et des Grenouilles.

Si, pendant ces excursions, le chant d'un Coq vient troubler le silence de la nuit, il s'achemine avec précaution vers le ha-meau d'où viennent ces sons alléchants, il en fait cent fois le tour, et malheur à la vo-laille qui ne serait pas rentrée le soir dans la basse-cour! elle serait saisie et étranglée avant même d'avoir eu le temps de crier. Lorsque le jour commence à paraître, il rentre dans le bois, reste à proximité de la ferme, et passe la journée en observation. Si la vo-laille s'écarte dans les champs pour aller chercher sa pâture, il la guette avec soin, choisissant des yeux sa victime, et attendant patiemment l'occasion de s'en emparer. Tant que le Chien de garde rôde ou veille dans les environs, il reste immobile et tapi dans sa cachette; mais celui-ci rentre-t-il un instant dans la ferme, le Renard se coule le long d'une haie, en rampant sur le ventre. Pour approcher sans être aperçu, il se glisse derrière tout ce qui peut le masquer, un buisson, un tronc d'arbre, une touffe d'herbe; parvenu à proximité, d'un bond il se jette sur sa proie, fuit au fond des bois avec autant de vitesse que de précau-tions pour n'être pas aperçu, et là il la mange avec sécurité. Quand son coup lui a réussi, on peut être sûr qu'il reviendra à la charge tous les trois ou quatre jours, et qu'au bout de l'année il ne restera pas une seule pièce de volaille dans la basse-cour, si l'on ne parvient à saisir le voleur.

Dans les pays où le Lièvre abonde, deux Renards savent très bien s'entendre pour leur faire la chasse. L'un s'embusque au bord d'un chemin, dans le bois, et reste immobile; l'autre se met en quête, lance le Lièvre, le poursuit vivement en don-nant de temps à autre de la voix, pour avertir son camarade. Le Lièvre fuit et ruse

devant lui comme devant les Chiens, mais le tout en vain; le Renard le déjoue, est toujours sur ses traces, et combine sa poursuite de manière à le faire passer dans le chemin auprès duquel son compagnon est en embuscade. Celui-ci, dès qu'il voit le Lièvre à sa portée, s'élance, le saisit; l'autre chasseur arrive, et ils le dévorent ensemble. Si l'affûteur manque son coup, au lieu de courir après le Lièvre, il reste un moment saisi de sa maladresse, puis, se ravisant, et comme s'il voulait se rendre compte des causes de sa mésaventure, il retourne à son poste, et s'élance de nouveau dans le chemin; il y retourne, s'élance encore, recommençant plusieurs fois ce manége. Sur ces entrefaites, son associé paraît et devine sur-le-champ ce qui est arrivé; dans sa mauvaise humeur, il se jette sur le maladroit, et un combat de cinq minutes est livré. Ils se séparent ensuite, l'association est rompue, et chacun se met en quête pour son propre compte.

Buffon, avec son élégance ordinaire, mais avec plus de vérité que de coutume, a dit : « Le Renard est fameux par ses ruses, et mérite sa réputation; ce que le Loup fait par la force, il le fait par adresse, et réussit plus souvent. Il emploie plus d'esprit que de mouvement; ses ressources semblent être en lui-même : ce sont, comme l'on sait, celles qui manquent le moins. Fin autant que circonspect, ingénieux et prudent, même jusqu'à la patience, il varie sa conduite, il a des moyens de réserve qu'il sait n'employer qu'à propos. » Dans ma jeunesse, j'ai beaucoup chassé le Renard, et je lui ai vu employer, pour se tirer du danger, des ruses qui supposent certainement beaucoup d'intelligence. Mais ces ruses sont toujours les mêmes, et une fois que l'expérience vous les a apprises, rien n'est plus facile que de le rendre victime de sa propre finesse. Par exemple, lorsqu'il est lancé par les Chiens, après avoir fait une tournée de dix minutes, il revient constamment repasser exactement sur sa voie, à cent ou cent cinquante pas environ de l'endroit où il a été lancé. Quand il est pris par les Chiens, après avoir lutté un moment, il contrefait parfaitement le mort, et se laisse tourner et retourner par les chasseurs sans faire le plus petit mouvement; puis tout-à-coup, au moment où l'on y pense le moins, il se relève et décampe lestement.

Quelques naturalistes ont prétendu que le Chien de Laconie dont parle Aristote n'était rien autre chose que le Renard plié à la domesticité; mais ce fait me paraît d'autant plus douteux que cet animal ne s'apprivoise jamais complétement. Il entre en chaleur en hiver, et la femelle, qui ne fait qu'une portée par an, en avril et mai, ne met jamais bas moins de trois petits, et rarement plus de quatre ou cinq. Elle en a le plus grand soin, et si elle s'aperçoit qu'on ait rôdé autour de son terrier, elle les en tire pendant la nuit, et les transporte un à un dans un autre. Le Renard met dix-huit mois à croître, et vit treize ou quatorze ans.

Le Renard de Bengale, *Vulpes bengalensis*, — *Canis bengalensis* Shaw., habite l'Inde, et me paraît une variété du Renard ordinaire, dont il diffère peu, au moins quant aux mœurs. Il est brun en dessus, avec une bande longitudinale noire sur le dos; il a le tour des yeux blancs, et sa queue est noire au bout.

Le Renard d'Égypte, *Vulpes niloticus*, — *Canis niloticus* de Geoffroy, figuré pl. IV de l'atlas de Rüppel, habite l'Égypte et la Nubie, et offre beaucoup d'analogie avec le précédent, dont il a la taille et probablement les mœurs. Il a le dessus du corps roussâtre, le dessous d'un gris cendré; les pieds fauves et les oreilles noires. Peut-être n'est-ce qu'une variété du précédent.

Le Renard pale, *Vulpes pallidus*, — *Canis pallidus* de Cretzschmar, figuré pl. II de l'atlas de Rüppel, se trouve également en Égypte et en Nubie; il est d'un fauve très clair en dessus, blanc en dessous, avec la queue touffue et noire à l'extrémité. On sait qu'il habite un terrier pendant le jour, qu'il chasse pendant la nuit, et que, par conséquent, ses mœurs sont à peu près les mêmes que celles de notre Renard commun.

Le Renard varié, *Vulpes variegatus*, — *Canis variegatus* Rüppel, figuré dans l'atlas de ce voyageur, à la planche X. Comme les deux précédents, il habite l'Égypte et la Nubie. Son pelage est d'un fauve jaunâtre en dessus, blanc en dessous; sur le dos et sur la queue, il est varié de mèches noires formées par des poils plus longs que les autres. Ces trois espèces me paraissent avoir

ds rapports, et pourraient bien
:s variétés d'âges et de sexes
espèce.

i Renard bleu, — *Vulpes la-*
is lagopus Linn., le *Pesets* des
Fialracka des Suédois, le *Refr*
, le *Graa-ræv* des Danois, le
innois, le *Melrak* des Norwé-
il des Lapons. Son pelage est
fourré, très moelleux, presque
de la laine, mais non crépu,
endré foncé, tantôt blanc; le
es doigts est garni de poils, et
doigt des pieds de devant est
si fort que les autres, un peu
ement, avec l'ongle plus
bout du museau est noir. Cet
uve sur tout le littoral de la
et des fleuves qui s'y jettent,
nord du 69e degré de latitude.
s les Renards, l'Isatis est rem-
, de hardiesse, et enclin à la
cesse il est occupé, pendant
rreter dans la campagne, et
on l'entend chasser avec une
t à la fois de l'aboiement du
glapissement du Renard. Il a
t l'avantage de ne pas craindre
ger avec la plus grande faci-
hasarde-t-il souvent à traver-
des rivières ou des lacs, pour
r, parmi les joncs des îlots, les
aux aquatiques. Les Isatis ont
re habitude, que je crois uni-
s Carnassiers : ils émigrent en
u du pays qui les a vus naître,
bier dont ils se nourrissent or-
vient à manquer. En général,
ns ont lieu vers le solstice d'hi-
igrants descendent quelquefois
0e degré; ils n'y fixent point
s et n'y creusent pas de ter-
'ils y restent quelquefois trois
s, mais jamais plus. Passé ce
s, pendant lequel le gibier a
ler dans leur patrie, ils y re-
c empressement.

e de ces animaux est extrême-
se et fait une branche de com-
érable; aussi leur fait-on une
ance. S'il arrive à un chasseur
n ou deux petits, il les apporte
qui les allaite et les élève jus-
qu'à ce que leur fourrure puisse être vendue. Les voyageurs prétendent qu'il n'est pas rare de trouver de pauvres femmes qui partagent leur lait et leurs soins entre leur enfant et trois ou quatre Renards bleus. Ces animaux se plaisent dans les contrées déboisées et découvertes, sur des montagnes nues, et c'est sur leur penchant, ou au moins sur des collines élevées, qu'ils aiment à creuser leurs terriers. Ils entrent en chaleur vers la fin de mars, et la femelle porte environ neuf semaines. En mai et juin, elle met bas sept à huit petits, et même beaucoup plus si l'on s'en rapporte à Gmelin. Les mères blanches font leurs petits d'un gris roux en naissant, et les mères cendrées font les leurs presque noirs. Vers le milieu du mois d'août, ils commencent à prendre la couleur qu'ils doivent conserver toute leur vie. En septembre, ceux qui doivent être blancs sont déjà d'un blanc pur, excepté une raie sur le dos et une barre sur les épaules, qui noircissent encore; on les nomme alors *Krestowiki* ou *croisés*. En novembre, ils sont entièrement blancs, mais leur pelage n'a toute sa longueur et tout son prix que depuis décembre jusqu'en mars. Les gris prennent leur couleur plus vite; ce sont les plus précieux, surtout quand cette couleur est d'un gris ardoisé tirant sur le bleuâtre. La mue commence en mai et finit en juillet. A cette époque, les adultes ont la même livrée que les nouveaux-nés de leur couleur, et ils parcourent des phases de coloration absolument semblables.

Le Renard de Lalande ou Megalotis, *Vulpes Lalandii*, — *Canis megalotis* Desm., *Canis Lalandii* Desmoul., est plus haut sur jambes que notre Renard; sa tête est plus petite et sa queue plus fournie, ses oreilles très grandes, égalant presque sa tête, sont remarquables par un double rebord à leur bord inférieur externe. Son pelage est d'un gris brun en dessus, d'un fauve pâle et plus laineux en dessous; il a une bande de poils noirâtres et plus grands que les autres le long du dos, le devant des quatre pieds est d'un brun noirâtre; le dessus et le bout de sa queue sont noirâtres; enfin tout le pelage de cet animal est plus laineux que dans les autres espèces. Il habite le cap de Bonne-Espérance et la Cafrerie.

Le Zerdo ou Fennec, *Vulpes fennecus*,

— *Canis fennecus* Less., *Canis Zerdo* Gmel., *Fennecus Brucii* Desm., *Canis Zerda*, *Pygmœus* ou *Saharensis* Leuckart., l'*Animal anonyme* de Buffon. C'est le plus petit de tous les Renards ; ses jambes sont grêles ; son museau est effilé ; il a les oreilles très grandes, bordées à l'intérieur de longs poils blancs ; son pelage est d'un joli roux isabelle en dessus, avec une tache fauve placée devant chaque œil ; la base et le bout de la queue sont noirs.

Aucun animal n'a soulevé autant que celui-ci de polémiques parmi les naturalistes. On en a fait tantôt un Chien, tantôt un Galago ; Desmarest a cru devoir en faire le type d'un nouveau genre, et définitivement on l'a placé avec les Renards, auxquels il appartient. Les uns ont dit qu'il grimpait sur les arbres, d'autres qu'il vivait de dattes, etc. Le vrai est qu'il est carnivore comme les autres espèces de son genre ; et, quoique ses mœurs soient fort mal connues, il est certain qu'il doit se nourrir de petits Mammifères, d'Oiseaux, etc. — Le voyageur Bruce, qui a eu plusieurs fois occasion de le voir pendant son voyage en Abyssinie, loin de nous avoir donné des renseignements utiles sur cet animal, n'a fait qu'embrouiller sa synonymie et son histoire. On le trouve à Dongola, en Afrique.

Le Renard d'Afrique, *Vulpes famelicus*, — *Canis famelicus* Cretzschmar, figuré dans l'atlas de Rüppel, pl. V, a beaucoup d'analogie avec le précédent, mais ses oreilles sont moins longues. Il a la tête jaune et le corps gris, ainsi que les deux tiers de la queue, qui est blanche à l'extrémité. Il a été trouvé en Nubie par M. Rüppel, qui l'a envoyé au Musée de Francfort.

Le Renard de Denham, *Vulpes Denhamii*, — *Canis fennecus* Denham, diffère du Zerdo par son pelage d'un roux blanchâtre uniforme, seulement plus pâle en dessous ; son dos brun est rayé de lignes noires très déliées ; son menton, sa gorge, son ventre et les parties internes de ses cuisses et de ses jambes sont blancs ; son museau est noir. On prétend qu'il vit de dattes, ce qui me paraît plus que douteux.

Cet animal se trouve dans l'Afrique centrale, et les Arabes emploient sa peau comme fourrure.

Section II. **Renards d'Amérique.**

Le Renard fauve, *Vulpes fulvus*, — *Canis fulvus* Desm., le *Renard de la Virginie*, Palisot de Beauvois, est absolument semblable à notre Renard ordinaire, et il n'y a certainement que la distance géographique qui ait pu déterminer les naturalistes à séparer ces deux animaux. Je ne répéterai pas ici ce qui a été dit mille fois sur la facilité que les animaux du nord de l'Europe ont dû avoir pour passer sur le nouveau continent ; il suffit qu'on les y trouve assez souvent pour ne pas révoquer la chose en doute, et par conséquent il est au moins inutile pour la science de créer sans autre raison de nouvelles espèces. Quoi qu'il en soit, le Renard fauve a le pelage nuancé de roux et de fauve ; le dessous du cou et du bas-ventre blanc ; la poitrine grise ; la face antérieure des jambes de devant et les pieds noirs, avec du fauve sur les doigts ; l'extrémité de sa queue est blanche. Du reste, il a la taille, les formes et les mœurs de notre Renard. On le trouve aux États-Unis d'Amérique.

Le Renard argenté, *Vulpes argentatus*, — *Canis argentatus* Fr. Cuv., le *Renard argenté* ou *Renard noir* de G. Cuv., le *Canis lycaon* de Gmelin, qui l'a confondu avec le Loup noir. Il est long de près de deux pieds, non compris la queue ; son pelage est d'un noir de suie, partout piqueté ou glacé de blanc, excepté aux oreilles, aux épaules et à la queue, où il est d'un noir plus pur ; il a le bout de la queue, le dedans de l'oreille et le dessus des sourcils blancs ; son museau et le tour de son œil sont gris, et son iris jaune. Voilà encore un animal qui a passé d'un continent dans l'autre ; car, s'il habite principalement le nord de l'Amérique, on le trouve aussi dans le Kamtschatka, comme l'affirment Krakenninikof et Lesseps. Il a les mêmes habitudes que notre Renard, mais comme il est plus grand et plus fort, il est aussi plus courageux, et ne craint pas d'attaquer des animaux d'une certaine grosseur. On dit que lorsqu'il peut approcher d'un troupeau, il a la hardiesse d'enlever, malgré les cris des bergers, les Agneaux et Chevreaux qui lui conviennent, ce qui me paraît une exagération. C'est probablement pour avoir entendu raconter de pareils

Gmelin l'aura confondu avec le
la fourrure est moins estimée que
nard bleu, mais cependant elle a
en a eu un vivant à la ménagerie
les Plantes, et on lui a reconnu
habitudes du Renard ordinaire.
e dernier, il marchait la tête et
isses, et, quoique fort bien ap-
assez doux, il gardait un amour
ui a fini par le faire mourir dans
et le marasme. Lorsqu'on le con-
grognait comme un Chien en
s dents, et il eût été dangereux
r dans ses moments de mauvaise
le tristesse. Il exhalait une odeur
able, mais qui ne ressemblait
du Renard ordinaire. Il parais-
up souffrir de la chaleur pendant

d GRIS, *Vulpes Virginianus*, —
inianus Erxl., le *Renard gris* de
e *Grey-Fox* des Anglo-Améri-
selon G. Cuvier, une très légère
Renard tricolore, et telle est aussi
n. Il ne s'en distingue que par
ntièrement d'un gris argenté. On
ns la Caroline et la Virginie.

ACHAY ou RENARD TRICOLORE,
reo-argentatus, — *Canis cinereo-*
chreb., Fr. Cuv., a 39 pouces 1/2
r sur 15 pouces 1/4 de hauteur
Il est noir, glacé de gris en des-
est d'un gris fauve, le museau
ir; les oreilles et les côtés du cou
ux vif; l'intérieur de l'oreille est
i que la gorge et les joues; le
noir; la face interne des membres
ssous est fauve, plus vif vers les
s pâle sous le ventre et la poi-
ueue est fauve, nuancée de brun,
s par du noir foncé. Il habite les
et le Paraguay.

, apporté de New-York, a vécu à
rie de Paris; sans être méchant,
ez farouche, et il exhalait une
désagréable. C'est, je crois, à
l'on doit la première descrip-
animal, et quelques détails inté-
ur ses mœurs. « L'Agouarachay,
dit-il, s'apprivoise et joue avec
de la même manière et avec plus
e et d'expression que le Chien;
t les personnes de la maison, et les fête en les distinguant des étrangers, quoiqu'il n'aboie jamais contre ces derniers. Mais s'il entre dans la maison un Chien du dehors, son poil se hérisse, et il le menace par ses *aboiements* jusqu'à ce qu'il le fasse fuir, sans toutefois oser le mordre. Il ne gronde point contre les Chiens de la maison, au contraire, il joue et folâtre avec eux. Il vient lorsqu'on l'appelle au crépuscule du matin et du soir, parce qu'il se couche et dort le reste du jour, afin de n'avoir pas besoin de repos pendant la nuit, qu'il emploie à parcourir la maison pour chercher des œufs et des oiseaux domestiques, auxquels il ne pardonne jamais quand il peut en attraper. Il n'est pas docile, et si l'on veut le faire entrer dans un lieu ou si l'on veut l'en faire sortir, il faut beaucoup de peine pour l'y obliger; il souffre même auparavant des coups, auxquels il répond en grognant. »

A l'état sauvage, l'Agouarachay a les mêmes mœurs que notre Renard, mais plus de hardiesse, car il ose approcher, pendant la nuit, des bivouacs où dorment les voyageurs pour s'emparer des sangles et des courroies de cuir, qu'il emporte et dévore. Il pousse l'effronterie jusqu'à s'introduire dans les basses-cours pour en enlever la volaille, ou toute autre chose à sa convenance. Enfin, dans le Paraguay, on assure qu'il mange des fruits, des cannes à sucre, et qu'il suit le Jaguar pour s'approvisionner de ce que celui-ci gaspille. Sa voix, qu'il fait entendre pendant la nuit, est gutturale, retentissante, et semble prononcer le mot *goua-a-a*. Quelquefois la femelle met bas en plein air, dans un tas de feuilles ou d'herbes sèches; mais le plus ordinairement elle s'empare d'un terrier de Vizcache, dans les pampas et non dans les bois, l'agrandit, et y fait, en octobre, de quatre à cinq petits qui naissent presque noirs, et parmi lesquels se trouve quelquefois, quoique rarement, un Albinos. Dans tout autre temps les Agouarachays habitent les bois et les épais buissons, où ils vivent solitairement.

Le RENARD AGILE, *Vulpes velox*, — *Canis velox* Say, a été observé pour la première fois par le major Lelong, pendant son expédition au Missouri. Son pelage est doux, fin, soyeux, fauve et d'un brun ferrugineux; le dessous de sa tête est d'un blanc pur, et les poils de son cou, plus longs que les au-

tres, lui forment une sorte de fraise. Il a la taille svelte, le corps mince, ce qui, dit-on, le rend très léger à la course ; sa queue est longue, cylindrique, noire. Il se plaît dans les pays découverts, sur les bords du Missouri, se loge dans un terrier, et paraît avoir les mêmes habitudes que nos Renards.

Le RENARD CROISÉ, *Vulpes decussatus*, — *Canis decussatus* Geoff., *Canis cruciger* Schr., est de la taille de notre Renard ; tout son corps, et surtout le dos, la queue, les pattes et les épaules sont d'un gris noirâtre, plus foncé vers les épaules, à poils annelés de gris et de blanc ; il a une grande plaque fauve de l'épaule jusqu'à la tête, et une autre de même couleur sur le côté de la poitrine. Son museau, les parties inférieures de son corps et ses pattes, sont noirs ; sa queue est terminée par du blanc. On le trouve dans le nord de l'Amérique, et probablement jusqu'au Kamtschatka.

3e GENRE.

Hyénoïdes. *Hyenoides.*

Ces animaux ont le même système dentaire que les Chiens, seulement le petit lobe en avant des fausses molaires est moins prononcé. Leur pupille est arrondie, diurne, et ils n'ont que 4 doigts à tous les pieds. Ces caractères les rapprochent à la fois des Chiens et des Hyènes, avec lesquels ils ont de nombreuses affinités. Jusqu'à présent on n'en connaît qu'une espèce.

La HYÉNOÏDE PEINTE, *Hyenoides picta*, — *Hyæna picta* Tem., *Hyæna venatica* Burch. et Brooks, *Canis pictus* Desm., le *Chien hyénoïde* Cuv. Sa taille est celle d'un grand Mâtin, et, de tous les animaux, c'est elle qui a le pelage le plus agréablement varié. Sur un fond grisâtre se dessinent d'une manière plus ou moins tranchée des taches blanches, noires, d'un jaune d'ocre foncé, très irrégulièrement parsemées et mélangées, quelquefois assez larges, d'autres fois très petites, toujours placées sans ordre et sans nulle symétrie. Non seulement ces taches varient beaucoup sur les parties correspondantes du même animal, mais encore d'individu à individu. Sa tête est grosse ; son museau large et noir ; ses yeux sont gros et saillants ; ses oreilles larges, grandes, arrondies et velues ; sa queue touffue, blanche au bout, descend jusqu'à ses talons. « Un voyageur très digne de foi, dit M. Is. Geoffroy, qui a vu vivant un individu de cette espèce, nous a assuré qu'il tenait dans un état habituel de flexion, non pas seulement, comme les Hyènes, les membres postérieurs, mais aussi, ce qu'on n'a encore observé chez aucun autre animal, les membres antérieurs. » *Voy.* notre atlas, MAMMIFÈRES, pl. 7 A.

La Hyénoïde habite le midi de l'Afrique. Avec tout le courage du Chien elle a la voracité des Hyènes, ce qui la rend très dangereuse pour le bétail. Elle se réunit en troupe plus ou moins nombreuse, et ose alors se défendre contre le Léopard, et même contre le Lion. Elle aime à se nourrir de voiries et de cadavres corrompus ; et pour satisfaire ce goût, elle a la hardiesse de pénétrer, pendant la nuit, dans les cours des fermes, et même dans les villages, où elle vient ramasser les immondices jusqu'aux portes des maisons. Malgré cela, elle ne se livre pas moins avec ardeur à la chasse des Gazelles et des Antilopes. Dans ce cas, plusieurs Hyénoïdes se réunissent en meute, et poursuivent leur gibier avec autant d'ordre et de persévérance que nos meilleurs Chiens courants, et en plein jour. Lorsque l'animal est pris ou forcé, elles le dévorent toutes ensemble sans se quereller ; mais elles ne souffrent pas qu'un animal carnassier d'une autre espèce vienne leur disputer leur proie ; et c'est alors que, comptant sur leur courage, sur leur nombre et sur leur force collective, elles osent résister au Léopard et au Lion. Faute de gibier, les Hyénoïdes attaquent parfois les troupeaux, les Moutons surtout, et même les Bœufs et les Chevaux quand elles les trouvent isolés ; mais aucun fait ne constate qu'elles se soient jamais jetées sur les hommes. Comme elles ont presque toujours été confondues par les voyageurs avec les Hyènes, il est impossible de savoir autre chose de certain sur leurs mœurs et leurs habitudes. (BOITARD.)

CHIENS FOSSILES. PALÉONT. — Des ossements du genre Chien, c'est-à-dire de Renards, de Loups, et peut-être même de véritables Chiens, se rencontrent dans les cavernes ; mais il est si difficile de distinguer le squelette d'un Loup de celui d'un Chien mâtin ou d'un Chien de berger de même taille, qu'il est presque impossible d'affirmer si les os fossiles de la grandeur de ceux de

vent être considérés comme appar- l'un ou à l'autre de ces Carnas- pendant Cuvier pense que l'éléva- a crête sagitto-occipitale qui se re- eux têtes trouvées dans la caverne de uth, annonce un Loup plutôt qu'un L'une d'elles, la seule qu'il ait a même paru avoir le museau plus proportion du crâne que chez les dinaires. Cette espèce (*Canis spe- lf.*) se trouve, non seulement dans nes, mais aussi dans les dépôts di- vec des os d'Hyènes et d'Eléphants. mêmes lieux se rencontrent les os nard (*Canis spelæus minor* H. de ai ont paru à Cuvier venir d'une es- peu plus grande que la commune. ne de Lunel-Viel a fourni à reel de Serres, Dubreuil et Jean es ossements d'un Chien interné- ur la taille au Chien courant et au ressemble, par l'allongement de son et la forte proportion de ses hien retourné à l'état sauvage : c'est *familiaris fossilis* de H. de Meyer. cite deux espèces de Chiens dans fossile du Brésil. Le *Canis troglo-* oup des cavernes, plus bas sur ne le Loup vivant actuellement dans et le *Canis protalopex*, ou Renard nes du Brésil, assez semblable au vivant dans cette partie de l'Amé- sud. Les alluvions sous-volcani- Auvergne ont également fourni à Croizet deux espèces du genre, celle *Canis neschersensis* et *Vulpes* *nsis*.

avard vient d'en trouver dans ces terrains une nouvelle espèce qu'il de nommer *Canis borbonicus*, re- ble, nous écrit-il, par la conforma- ticulière de l'angle de sa mâchoire re.

rains tertiaires supérieurs d'Avaray Beaugency, département du Loiret, avec des os de Mastodonte, de Rhi- et de Dinotherium, des restes d'un nimal carnassier, que Cuvier, d'a- inspection d'une première mâchelière louse, avait jugé être un Loup gi- ne. Cette dent s'est trouvée sembla- f la grandeur, à la dent correspon- l'animal que M. Lartet a découvert dans les terrains tertiaires lacustres du département du Gers, mêlé également avec des os de Mastodonte et de Rhinocéros, et qu'il a nommé *Amphicyon*, animal dont les os des membres ont quelque analogie avec ceux des genres voisins des Ours. Malgré sa dentition, en tout semblable à celle du Chien, sauf une petite dent tuberculeuse de plus à la mâchoire supérieure (et l'on sait que cette dent se trouve quelquefois dans les Chiens), M. de Blainville, dans son *Ostéographie*, se fondant sur la proportion des doigts, des tarses et de la queue, laquelle est fort grande, l'a compris dans son genre ou son groupe des *petits Ours*, quoique la taille de son *Amphicyon major* égale celle de nos plus grands Ours, et que la dent d'Avaray, décrite par Cuvier, annonce un animal plus grand encore d'un cinquième. Mais, comme chez les espèces d'un même genre et de grandeur différente, la largeur des os augmente dans une proportion plus forte que leur longueur ; comme l'astragale et le calcanéum de l'*Amphicyon* se rapprochent beaucoup par leurs formes de ceux du Loup et par leurs proportions de ceux du Lion, la poulie tibiale de l'astragale étant aussi profonde et même plus que dans le Lion et le Loup ; comme cette structure n'existe pas chez les Plantigrades, parce qu'un léger mouvement bilatéral du pied sur leur jambe est nécessaire pour que la face plantaire puisse s'adapter aux inégalités du sol, tandis qu'au contraire la marche digitigrade exige de la fixité dans l'articulation du pied avec la jambe, et par conséquent une poulie astragalo-tibiale à gorge profonde, nous pensons, malgré la brièveté des métacarpiens et des métatarsiens, qu'il y a encore de fortes raisons de douter que l'*Amphicyon* ait été un animal plantigrade, et nous sommes tentés de lui conserver la place que M. Lartet lui a assignée dans sa pensée en le nommant *Amphicyon*, c'est-à-dire voisin ou près du Chien. Quoi qu'il en soit, M. de Blainville en décrit deux espèces : l'*Amphicyon major*, de la taille du Tigre ou d'un grand Ours ; et l'*Amphicyon minor*, d'une taille un peu moindre. En considération de sa grandeur plus forte, nous pensons qu'on pourrait appeler celui d'Avaray *Amphicyon giganteus*. Les terrains tertiaires moyens ont offert à Cuvier une portion de mâchoire in-

férieure du genre Chien (*Ossem. foss.*, III, LXIX, fig. 1), voisine, mais distincte de nos Renards et de nos Chacals. Elle provient des plâtrières des environs de Paris. Nous nommerons cette espèce, en attendant de plus amples informations, *Canis parisiensis*. Suivant M. de Blainville, un fragment de mâchoire de carnassier venant également du plateau de Paris, et que celui-ci a donné (pl. LXX, fig. 12) comme provenant d'une Genette, appartiendrait à une espèce de Chien qu'il se propose de nommer *Canis viverroides*.

Enfin M. Murchison a fait connaître (*Trans. de la Soc. géol. de Londres*, 2ᵉ série, III) un Renard fossile provenant du Calcaire tertiaire d'eau douce d'OEningen, près de Constance, terrain dans lequel se trouvent ces grands squelettes de Salamandres, que Scheuchzer a pris pour des squelettes d'hommes. M. Gédéon Mantell, qui a examiné ce squelette, n'a pu le distinguer du Renard commun, tant les différences qu'il a aperçues lui ont paru légères. Il est vrai que l'écrasement du crâne n'a pas permis de comparer cette partie principale du squelette aussi complétement qu'il serait nécessaire pour prononcer l'identité définitive de l'espèce fossile et de l'espèce vivante; et comme jusqu'ici les Mammifères des terrains tertiaires se sont trouvés différents des Mammifères actuels, nous proposons de nommer ce Renard fossile *Canis antiquus*.

(L...D.)

CHIEN DE MER. POISS. — Nom vulgaire, sur presque toutes nos côtes, et l'on pourrait ajouter dans presque toutes les langues, de Poissons cartilagineux du genre ou de la grande famille des Squales. *Voyez* ce mot. (VAL.)

CHIEN VOLANT. MAM. — Syn. de Roussette commune, *Pteropus vulgaris* Geoff.

CHIENDENT. BOT. PH. — Nom vulgaire du *Triticum repens*, et de plusieurs autres esp. de Graminées traçantes. On appelle encore :

CH. AQUATIQUE, le *Festuca fluitans*;

CH. MARIN, l'*Arundo arenaria*, certains Fucus et des Zostères;

CH. MUSQUÉ, l'*Andropogon schœnanthus*;

CH. QUEUE DE RAT, l'*Alopecurus agrestis*;

CH. RUBAN, l'*Arundo donax*, et le *Phalaris arundinacea* à feuilles panachées;

CH. A VERGETTES, l'*Andropogon digitatum*.

CHIENDENT FOSSILE. MIN. — Nom vulgaire de l'Asbeste flexible.

* **CHILDRÉNITE** (nom d'homme). MIN. — Substance décrite par M. Brooke, et dédiée par lui à M. Children; en petits cristaux jaunâtres ou brunâtres, qui sont des octaèdres rhomboïdaux de 130° 20', 102° 30' et 97°,50', d'une dureté comparable à celle de l'Apatite, et composés, d'après Wollaston, d'acide phosphorique, d'alumine et d'oxyde de fer. Elle a été trouvée à Tavistock, dans le Devonshire, en Angleterre, avec Apatite, Quartz, Pyrite et Sidérose. Cette substance, encore imparfaitement connue, paraît se rapprocher beaucoup de la Wavellite du même pays. (DEL.)

* **CHILECHIUM**, Raf. BOT. PH. — Syn. d'*Echiochiton*, Desf.

* **CHILIANTHES**, Burch. BOT. PH. — Syn. de *Nuxia*, Com.

* **CHILINA**, Gray. MOLL. — Lamarck avait rapporté à son genre Auricule une Coquille qui n'en présentait pas tous les caractères, et à laquelle il a donné le nom d'*Auricula bombeyana*. Lorsque, dans l'*Encyclopédie*, nous avons traité du genre Auricule, nous avons appelé l'attention des naturalistes sur l'*Auricula bombeyana* de Lamarck, et nous avons proposé d'introduire cette espèce dans le genre Lymnée, parce qu'elle en a les principaux caractères. Nous ne connaissions, à cette époque, aucune autre espèce qui eût de l'analogie avec celle de Lamarck. M. Gray, dans son *Spicilegia zoologica*, en ajoutant deux espèces à celles-ci, les laissa parmi les Auricules; et ce ne fut que plus tard, en 1837, que M. Gray proposa, sous le nom de *Chilina*, un genre nouveau qui a pour type l'*Auricula bombeyana* de Lamarck, et dont il donna une monographie dans les *Illustrations zoologiques* de M. Sowerby le jeune. A peu près à la même époque, M. A. d'Orbigny, dans son *Voyage dans l'Amérique méridionale*, institua, pour les mêmes Coquilles, un genre *Bombeya*, dont il compléta les caractères par ceux de l'animal, resté inconnu jusqu'alors.

Le genre *Chilina* diffère, sous quelques rapports, de celui des Lymnées, et cependant il en est extrêmement voisin; comme les Lymnées, il est habitant des eaux douces. L'animal rampe sur un *pied* oblong, armé

, tronqué transversalement en
paré de la tête par un sillon peu
ette tête est auriculée des deux
s plus largement que celle des
et elle porte en dessus une paire
es aplatis, très courts, triangu-
base desquels se trouve le point
après les figures de M. A. d'Or-
rait que le manteau se prolonge
ment dans l'angle de l'ouverture
lle, ce qui n'a pas lieu dans les
a principale différence qui existe
ire et celui des Lymnées consiste
'élargissement de la tête et dans
oriéveté des tentacules ; mais, à
il faut dire que dans quelques
Lymnées, telles que le *Pereger*
trius surtout, les tentacules s'é-
onsidérablement à la base, et se
ent en proportion. Il est à présu-
s cela, que plus tard on trouvera
itres intermédiaires entre les *Chi-*
ymnées, et alors les naturalistes
it.

Chilina peut être caractérisé de
suivante : Animal gastéropode,
e et obtuse, auriculée de chaque
nt en dessus une paire de tenta-
, triangulaires, très courts, réu-
e ; les yeux sont placés au côté
a base des tentacules. Le man-
appendice canaliculé en de-
Coquille. Celle-ci mince, ovale
longue, épidermée ; spire plus
gué ; ouverture ovale, entière,
que large, le bord droit, mince et
columelle assez épaisse, ayant
plis plus ou moins aigus.

a sous les yeux un certain nom-
s de ce genre, on s'aperçoit que
es ne sont pas plus constants
es Lymnées. Ainsi l'on y ob-
spèces qui ont complétement la
ymnées allongées : celles-là n'ont
olumellaire également, comme
nnées. D'autres espèces sont plus
is épaisses, et il en est quelques
t deux très gros plis sur la colu-
iralement les Coquilles du genre
t verdâtres ; presque toutes sont
scies transverses, de points ou de
rougeâtres, coloration qui, nous
ire, ne se montre jamais dans les
Lymnées. — On connaît actuellement 15 esp. de ce genre, qui toutes proviennent des eaux douces de l'Amérique méridionale. (Desh.)

CHILIOPHYLLUM (χίλιοι, mille ; φύλλον, feuille). bot. ph. — Genre de la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, qui a pour caractères : Capitule multiflore hétérogame ; fleurs du rayon femelles, souvent stériles, ligulées, très étroites et disposées sur deux ou quatre rangs ; celles du disque hermaphrodites. Réceptacle convexe, chargé de paillettes acuminées plus longues que les fruits. Involucre composé de deux rangées d'écailles, et présentant en outre des paillettes plus étroites, linéaires, placées entre le rang interne et les fleurs du rayon, lesquelles sont souvent irrégulières et bifides, à tube barbu à la base. Style des fleurs du rayon profondément bifide, à rameaux légèrement velus, celui des fleurs hermaphrodites ou du disque seulement échancré au sommet, à rameaux tronqués et à peine barbus aux extrémités. Fruits comprimés, glabres, dépourvus d'aigrettes. — La seule espèce qui forme ce genre est originaire du Mexique ; c'est une plante vivace sous-ligneuse, munie de feuilles très découpées, bi- ou tripinnatipartites, à lobes inégaux, linéaires, d'où M. De Candolle a tiré le nom de Millefeuilles ou *Chiliophyllum*. (J. D.)

CHILIOTRICHUM (χίλιοι, mille ; θρίξ, τριχός, poil). bot. ph. — Ce genre appartient à la famille des Composées, tribu des Astéroïdées, et présente pour caractères : Capitule multiflore. Fleurs du rayon ligulées, femelles, 1-sériées ; celles du disque hermaphrodites, tubuleuses, à 5 dents. Involucre composé d'écailles imbriquées, oblongues, aiguës. Réceptacle convexe, chargé de paillettes linéaires, barbues au sommet, et placées entre les fleurs. Stigmates des fleurs du disque subulés-linéaires, allongés, pubescents. Fruits grêles, cylindracés, anguleux-striés, terminés par une aigrette composée de plusieurs soies filiformes, scabres, inégales, persistantes. — Le *Chiliotrichum* habite les îles Malouines ; c'est un petit arbrisseau couvert de feuilles alternes, sessiles, coriaces, entières, enroulées en leurs bords, glabres sur la face supérieure, plus ou moins tomenteuses sur l'inférieure. Les pédoncules solitaires portent un seul capitule tomenteux, qui renferme des ligules de

couleur blanche lavées de purpurin à la surface inférieure. On n'en connaît qu'une seule esp., mais qui offre plusieurs variétés. (J. D.)

* **CHILMOORIA**, Halmilt. BOT. PH. — Syn. d'*Hydnocarpus*, Gærtn.

***CHILO** (χεῖλος, lèvre; parce que ces Papillons ont les palpes très développés). INS. — Genre de Lépidoptères Nocturnes, tribu des Crambides, établi par M. Zincken dit Sommer (*Mag. entom. de Germar*, vol. II, p. 34) aux dépens du g. *Crambus* de Fabricius. En adoptant ce g. (*Hist. natur. des Lépidoptères de France*, t. X, p. 32), nous l'avons réduit à une seule esp. (*Chilo phragmitellus* Treitsch., *Tinea phragmitella* Hubn.), remarquable par la longueur de ses palpes dirigés en avant en forme de bec, et par la dissemblance qui existe entre les deux sexes, non seulement pour l'envergure, mais pour la forme des premières ailes, qui sont petites et obtuses dans le mâle, tandis qu'elles sont grandes et aiguës dans la femelle. La Chenille vit dans les tiges du Roseau à balais (*Arundo phragmites*), et s'y transforme en une chrysalide qui passe l'hiver, sans être enveloppée d'une coque: seulement la portion de la tige qui la contient est fermée aux deux bouts par un tissu transversal. Elle est placée la tête en haut, très peu au-dessus du niveau de l'eau, et le trou par où doit sortir le Papillon est bouché par la pellicule intérieure de la tige.

Cette espèce se trouve en Autriche et dans plusieurs contrées de l'Allemagne. (D).

* **CHILOCARPÉES**. *Chilocarpeæ* (χεῖλος, lèvre, bord; καρπός, fruit). BOT. CR. — (Hépatiques.) M. Nees d'Esenbeck désigne sous ce nom (*Hep. eur.*, III, p. 314) ce groupe des Hépatiques membraneuses Gastérocarpées, dont le fruit est presque marginal. Ex.: *Aneura*. (C. M.)

* **CHILOCARPUS** (χιλός, nourriture; καρπός, fruit). BOT. PH. — Genre de la famille des Apocynacées, tribu des Carissées, établi par Blume (*Bijdr.*, 1025) sur deux plantes découvertes par l'auteur à Java, et encore peu connues, car il n'en a pas complété la diagnose. Ce sont des plantes frutiqueuses, grimpantes, à feuilles opposées, veinées; à inflorescence cymeuse, axillaire. Ce genre se distingue surtout par sa capsule cortiqueuse, uniloculaire, remplie d'une pulpe granulaire, et s'ouvrant enfin latéralement pour donner issue à des graines comprimées, convolutées, sillonnées d'un côté, et enveloppées de membranes qui naissent des parois capsulaires. (C. L.)

***CHILOCORUS**. INS. — Genre de Coléoptères trimères, tribu des Coccinellides, créé par Leach, et généralement adopté par les entomologistes modernes. Il se distingue des autres genres établis récemment aux dépens des Coccinelles de Linné, par un chaperon évasé en demi-cintre, et par des épipleures larges et tronqués. 30 à 40 espèces de ce g. sont dispersées dans les diverses contrées du globe; 3 se trouvent aux environs de Paris: ce sont les *Coc. renipustulata* d'Illiger, *bipustulata* et *quadri-verrucata* de Fab. La *Coc. Cacti* d'Olivier, propre à l'Amérique, ne se trouve que sur le Cactier à Cochenille, où elle vit probablement aux dépens de ce précieux Hémiptère, comme nos Coccinelles d'Europe aux dépens de nos Pucerons. (C.)

CHILODIA (χεῖλος, lèvre; ὀδούς, dent). BOT. PH. — Genre de la famille des Labiacées, tribu des Prostanthérées, formé par R. Brown sur un arbrisseau observé sur les côtes orientales de la Nouvelle-Hollande, à rameaux finement pubescents, garnis de feuilles sessiles, linéaires, lancéolées, aiguës, coriaces, légèrement roulées en dessous aux bords et vertes sur les deux faces; les florales conformes; à pédoncules axillaires, uniflores, portant en dessous du calice deux bractées sétacées. Le nom générique est dû à la disposition de la lèvre inférieure de la corolle, laquelle est trifide, et dont le lobe médian est lui-même fendu en deux. (C. L.)

* **CHILODON** (χεῖλος, lèvre; ὀδούς, dent). INFUS.—Genre de la famille des *Trachéliens*, proposé par M. Ehrenberg, et qui a pour caractères: Corps cilié de tous côtés; la bouche remplie d'un faisceau tubuleux de dents, et le front avançant en forme de lèvre élargie, membraneuse ou garnie d'une oreillette en forme de bec latéral. Tels sont le *Kolpoda cucullus* de Muller, et deux ou trois espèces nouvelles. (P. G.)

CHILOGLOTTIS (χίλιοι, mille; γλωττίς, languette). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, établi par R. Brown pour une plante herbacée du Port-Jackson, glabre, pseudo-bulbeuse, munie de deux feuilles radicales ovales, portant plusieurs nervures. La hampe, ayant vers le milieu

le bractée, ne porte qu'une seule ussâtre. L'unique espèce de ce genre nom de *Ch. diphylla*. (C. d'O.)

OGNATHES. *Chilognatha* (χεῖλος, αθος, mâchoire). myriap. — Premier la classe des Myriapodes, établi par adopté par Latreille, qui primiti'avait élevé au rang de famille. Les renfermés dans cet ordre ont le néralement crustacé, cylindrique, pieds très courts, distribués par iques sur les anneaux antérieurs, s doubles sur les autres, toujours par un seul crochet, et de deux anrt courtes, un peu plus grosses vers presque filiformes, et composées ticles. Les mandibules sont crusans palpes, de trois articles, avec s mobiles, imbriquées au bout; ois ces organes sont en forme de a langue, terminant antérieuretête, se présente sous l'apparence ne ou d'un feuillet, divisée à la stérieure par des sutures longitut des échancrures; ces quatre aires s, couronnées supérieurement par eules, dont les deux intermédiaiétroites et plus courtes, situées au'une autre aire, leur servant de mmune. Les organes sexuels sont a partie antérieure du corps; ceux sont placés sur le sixième segment, septième paire de pattes, et ceux de s derrière ceux de la seconde paire. ates, qu'il ne faut pas confondre, es observations de M. Savi, avec latéraux, destinés à la sortie d'une cide et d'une odeur pénétrante que t ces animaux, sont situés alternaen dehors de l'origine de chaque pieds, très petits ou peu apparents. rtures de la respiration communitérieurement avec une double série s pneumatiques, disposées longitunt en chapelet, le long du corps, et tent les branches trachéennes, se t sur les autres organes. On remarre que les organes de la locomotion igus à leur naissance, ou insérés ne médiane et inférieure du corps. er segment du corps dans les uns, dans les autres, et précédé alors i-segment clypéiforme, est ordinairement plus grand que les suivants; le pénultième, dans les espèces anguiformes, se termine souvent en pointe, et le dernier ou l'anal est partagé longitudinalement en deux valvules; enfin les yeux sont lisses, et varient de beaucoup pour le nombre.

M. Savi, et ensuite M. Waga, nous ont dévoilé le développement des Chilognathes : le premier dans son *Histoire du développement des animaux invertébrés* (1828); le second, dans un Mémoire fort intéressant publié (mai 1839) dans la *Revue zoologique* par la Société cuviérienne. Cet auteur, après avoir exposé dans son travail les moyens à employer pour élever les Myriapodes, et pour les conserver vivants pendant un certain laps de temps, explique ensuite la singulière manière de muer de ces Insectes, et donne les diverses conditions dans lesquelles il faut les placer pour ne pas les gêner dans leur changement de peau. Après être entré dans quelques détails sur l'emploi que font les Iules de ces ouvertures qui sont situées le long de leur corps, et que M. Savi a désignées sous le nom de *stigmates*, M. Waga passe à la nourriture des Myriapodes. Dans ce chapitre, les observations l'ont conduit à remarquer que les Chilognathes se nourrissent non seulement de substances végétales, mais encore de substances animales. Enfin, dans le dernier chapitre, M. Waga passe à l'histoire naturelle de ces animaux, c'est-à-dire à leur développement. L'auteur y donne la description des œufs des Iules, la manière dont ces œufs se fendent pour la sortie du jeune Iule; ensuite il explique de quelle manière les anneaux prennent de l'accroissement, et enfin le développement successif des organes de la locomotion. Tel est, en peu de mots, le résumé de l'ouvrage de M. Waga, le seul, après Degéer, qui ait pu examiner avec soin le développement de ces Insectes. M. Savi, il est vrai, a bien étudié le développement d'une espèce de Iule; mais jusqu'à présent ses observations avaient été presque mises en doute, en ce qu'elles n'étaient pas du tout d'accord avec ce qu'avait remarqué Degéer. Le travail de M. Waga sur le développement de ces animaux confirme ce qu'avait avancé le savant italien dans son Mémoire, et démontre pourquoi les observations de M. Savi ne sont pas d'accord avec

celles de Degéer : c'est que ce dernier naturaliste n'a aperçu l'Iule éclos que lorsqu'il était hexapode, et que M. Savi, au contraire, a vu les embryons apodes, c'est-à-dire l'animal dans l'état où il se trouve après que les œufs sont fendus, pour livrer ensuite passage aux jeunes Iules.

Cet ordre comprend trois familles que nous avons désignées sous les noms de *Pollixénites*, *Glomérites* et *Iulites*, lesquelles correspondent aux *Monozonies*, aux *Trizonies* et aux *Pentazonies* de M. Brandt. *Voyez* ces mots. (H. L.)

*CHILOGRAMMA (χεῖλος, lèvre ; γράμμα, ligne). BOT. PH. — Nom donné par Blume à une section du genre *Antrophyum* dans la famille des Fougères. Cette section, rapportée par d'autres auteurs au genre *Tænitis*, constitue le g. *Pteropsis* de Presl. *Voyez* ce mot. (AD. B.)

*CHILOLOBA (χεῖλος, lèvre ; λοβός, lobe). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides Mélitophiles, établi par M. Burmeister (*Handbuch der Entomologie* 3. Band., *Lamellicornia melitophila*, s. 501) aux dépens du g. *Cetonia* de MM. Gory et Percheron, et fondé sur une seule espèce, la *Cet. acuta* de M. Wiedmann. *Voy.* CÉTONIDES. (D.)

* CHILOMONAS (χεῖλος, lèvre ; *monas*, monade, de μόνος, seul). INFUS. — Genre de l'ordre des Infusoires asymétriques, famille des Monadiens, établi par M. Dujardin (*Hist. natur. des Infus.*, p. 295) pour des animaux microscopiques à corps ovoïde - oblong, obliquement échancré en avant, avec un filament délié sortant de l'échancrure. Les *Chilomonas* se meuvent en tournant d'avant en arrière. Ce g. renferme deux espèces, l'une trouvée dans une infusion de mousses, l'autre dans une infusion de sucre et de nitrate d'urée. (C. D'O.)

*CHILONYCTERIS (χεῖλος, lèvre ; νυκτερίς, Chauve-Souris). MAM. — Genre de Cheiroptères, établi par Gray, pour une espèce venue de l'île de Cuba, où elle paraît fort commune. Ses caractères essentiels sont les suivants : Le nez est tronqué obliquement. La lèvre inférieure est arrondie : des deux côtés elle porte deux espèces de replis membraneux qui se prolongent en s'élevant en arrière. Les oreilles sont grandes, latérales, [illegible], et leur bord externe très élargi se prolonge inférieurement avec le repli labial dont nous venons de parler.

On ne connaît qu'une espèce de ce genre, le *C. Mac-Leayii* Gr., dont le pelage, après un séjour prolongé dans l'alcool, est gris de souris, plus pâle en dessous, avec l'extrémité des pieds verdâtre. (A. DE Q.)

CHILOPODES. *Chilopoda* (χίλιοι, mille ; ποῦς, pied). MYRIAP. — Cet ordre, le deuxième de la classe des Myriapodes, a été créé par Latreille, et comprend des animaux dont le corps est toujours linéaire, déprimé, membraneux, composé d'une série nombreuse d'anneaux, recouverts d'une plaque coriace et cartilagineuse, ne portant, dans la plupart, qu'une paire de pieds, insérés sur leurs côtés, et dont la dernière est ordinairement prolongée en arrière sous la forme de queue. Les antennes, toujours plus grêles vers l'extrémité, sétacées, sont composées de 14 articles au moins. La bouche présente un labre fort court ; 2 mandibules écailleuses, munies d'un petit appendice en forme de palpe, comme divisé en deux par l'apparence d'une suture transverse et terminées en manière de cuilleron, dentelé sur ses bords ; une langue quadrifide, dont les deux divisions latérales plus grandes, arquées, annelées transversalement, et dont deux internes en forme d'appendices maxilliformes, triangulaires ; 2 palpes ou petits pieds insérés à leur base et terminés par un petit crochet. Quelques uns ont des yeux à facettes ; mais ceux du plus grand nombre ne se composent que de 4 à 5 yeux lisses, situés sur les bords latéraux de la tête ; ces organes se présentent quelquefois sous la forme d'un seul ocelle, quelquefois ils sont entièrement nuls. Le premier segment du corps porte en dessous deux paires de pieds. Les deux antérieurs sont horizontaux, avancés, réunis inférieurement au moyen d'un article commun, formant une plaque presque triangulaire, avec l'extrémité supérieure comprimée, tronquée et dentelée ; ils sont terminés par un fort crochet écailleux, percé sous son extrémité d'un trou pour la sortie d'une liqueur vénéneuse ; les deux autres pieds ressemblent aux suivants, et sont séparés par un petit segment ventral. Les stigmates sont ordinairement situés sur les côtés du corps et alternent par segment ; ceux des autres sont dorsaux ; les trachées sont en

bulaires; les organes de la généra-
t placés à l'extrémité postérieure du
cachés. Leurs organes internes ont
iés par divers naturalistes, tels que
ius, Gaëde, Marcel de Serres et Léon
qui nous ont dévoilé l'organisation
re de quelques types; les recherches
t premiers ont eu pour objet les es-
s genres *Scutigera* et *Lithobius*, et
es autres, les *Scolopendra* propres.
igmates sont latéraux, et conduisent
sceau de fortes trachées, s'écar-
ious sens, et fournissant des anasto-
ur arcades, avec les trachées et les
s voisins. Les vaisseaux de Malpi-
nombre de deux, sont situés sur les
tube digestif, et occupent plus des
rs de la longueur du corps. On ne
r attribuer d'autre usage que celui
s sécréteurs; l'ovaire et l'oviducte
elle sont impairs; l'organe sexuel
paraît se composer d'un canal im-
rminé par un paquet d'autres con-
ngs et étroits, et deux glandes ac-
. Les yeux lisses, dans les espèces
posent les genres renfermés dans
t, diffèrent de ceux des Araignées et
pions, en ce qu'il n'y a pas, comme
ux-ci, de corps vitré entre le cristal-
choroïde. Sur les 4 à 5 yeux com-
rdinairement chaque groupe ocu-
ois de ces cristallins sont circulaires,
t est elliptique; les uns et les autres
s durs, transparents, très convexes,
uleur d'ambre; leurs convexités in-
orrespondent à des enfoncements,
forme de calices, et contenant les
nternes de l'œil; toute la cavité est
par la choroïde, sous la forme
tine entièrement blanche. M. Gaëde
le canal digestif, le vaisseau dorsal et
me nerveux; la Scutigère aranéoïde
les de notre pays a offert à M. Léon
deux glandes salivaires ayant la
'une grappe ovale, granuleuse, com-
tricules, et quatre vaisseaux hépa-
'inégale grosseur, courts. Les orga-
s de la génération consistent en 2
qui confluent en une anse courte, re-
conduit des deux vésicules sémi-
formant la partie la plus apparente
nes. Ceux de la femelle se compo-
n ovaire et de deux glandes sépa-
rées; la vulve est armée des deux côtés d'une pièce mobile, qui doit jouer un rôle dans l'acte de la copulation; sous les plaques dorsales sont des glandes ou des sachets adipeux, d'où s'écoule une humeur d'un violet rougeâtre; au-dessus des viscères, sont des lobules adipeux blancs, et disposés quelquefois en mosaïques. M. Marcel de Serres a observé, sous chacune de ces plaques, deux poches pneumatiques et des trachées tubulaires, recevant l'air et communiquant avec les trachées latérales et inférieures. Ces Insectes, répandus dans toutes les parties du monde, courent très vite, sont carnassiers, nocturnes, se logent sous les pierres humides, les voûtes, les poutres, les écorces des arbres, dans la terre, le fumier, etc.; quelques uns sont phosphorescents. Diverses espèces exotiques et de grande taille sont généralement redoutées, à raison de leur morsure. Cet ordre a été divisé en deux familles, que nous avons désignées sous les noms de *Scutigérites* et de *Scolopendrites*. *Voyez* ces mots. (H. L.)

* **CHILOPODOMORPHA** (*Chilopoda*, chilopodes; μορφή, forme). INS. — Mac-Leay (*Annulosa Javanica*, édit. Lequien, p. 101) désigne ainsi une des cinq grandes tribus dont se compose l'ordre des Coléoptères, dans sa Méthode, et qu'il divise ensuite en cinq familles, qu'il appelle *Geodephaga* (type, *Carabus*), *Hydradephaga* (type, *Dytiscus*), *Philhydrida* (type, *Hydrophilus*), *Necrophaga* (type, *Silpha*), et *Brachelytra* (type, *Staphylinus*). Le nom de cette tribu indique que les larves des Insectes qu'elle renferme ressemblent aux *Chilopodes*, l'une des familles de l'ordre des Myriapodes. (D.)

* **CHILOPORINA**. HELM. — M. Ehrenberg appelle ainsi une famille de ses *Rhabdocœla* (*Apoda teretularia* Blainv.), dans laquelle il place le sous-genre *Derostoma* de Dugès. La bouche de ces animaux s'ouvre inférieurement, et leur anus est à la partie terminale postérieure du corps. (P. G.)

* **CHILOPSIS** (χεῖλος, lèvre; ὄψις, apparence). BOT. PH.—Un arbrisseau du Mexique, dressé, à rameaux cylindriques pubescents, garnis de feuilles alternes, allongées-linéaires, planes, coriaces, glaucescentes, très entières, a servi à Don pour l'établissement de ce genre (*Edinb. philos. Journ.*, IX, 262),

qui ne comprend que cette espèce, le *C. saligna*. Les fleurs, d'un pourpre foncé, forment une grappe terminale, spiciforme, dense, tomenteuse, à pédicelles courts, bibractéolés. Cette plante est surtout remarquable pour la forme de sa fleur, dont le calice, membranacé, ventru, fendu à la base par devant, a son limbe oblique et tridenté par derrière. Sa corolle hypogyne, tubuleuse à la base, dilatée à la gorge, campanulée, a son limbe 5-fide, bilabié, dont tous les lobes obtus, ondulés, l'antérieur très grand, allongé. (C. L.)

***CHILOPTERIS** (χεῖλος, lèvre; πτερόν, aile). BOT. PH. — Nom donné par Presl à une section du g. *Grammitis* de la famille des Fougères. *Voyez* ce mot. (AD. B.)

***CHILOSCHISTA** (χεῖλος, lèvre; σχιστός, fendu). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, tribu des Vandées, établi par M. Lindley, pour une petite plante épiphyte du Népaul, velue, aphylle, à racines aplaties, vertes et subfoliacées, à fleurs en grappes blanches, odorantes, et à ovaires pubescents. On n'en connaît qu'une seule espèce, la *Ch. usneoides*. (C. D'O.)

***CHILOSCYPHUS** (χεῖλος, lèvre; σκύφος, vase, calice). BOT. CR.—(Hépatiques). M. Corda a fondé ce g. (*in Opiz. Beitr.*) sur un démembrement des Jongermannes de Linné. Il comprend 3 seules espèces à feuilles bidentées. M. Nees d'Esenbeck, qui l'a adopté (*Hep. Eur.*, t. II, p. 359), le définit ainsi : Périanthe latéral trifide et presque bilabié. Amphigastres et feuilles involucrales différentes des caulinaires. Coiffe en massue, incluse ou dépassant le périanthe de manière à le simuler, et se rompant irrégulièrement au sommet. Capsule divisée jusqu'à la base en 4 valves. Élatères à double spirale, nues et caduques. Feuilles périgoniales semblables aux caulinaires, mais renflées à la base. Feuilles caulinaires succubes, horizontales, décurrentes sur le dos de la tige, entières ou émarginées au sommet. Amphigastres bifides. Ces plantes rampent à la surface du sol, surtout dans les lieux humides, et s'y fixent, de même que sur les Mousses, au moyen des faisceaux de radicelles qui partent de la base de leurs amphigastres. Le *Jungermannia polyanthos* L. est le type de ce g. (C. M.)

***CHILOSTIGMA** (χεῖλος, lèvre; στίγμα, stigmate en botanique). BOT. PH.—Genre de la famille des Scrophulariacées, tribu des Gratiolées, formé par Hochstetter (*Fl.* 1841, 373) pour renfermer une seule espèce, découverte sur les parties montagneuses du Cordofan, en Afrique. C'est une plante herbacée, vivace, à tige très courte, simple ou ramifiée à la base, garnie de feuilles serrées, linéaires-allongées, aiguës, scabres aux bords, poilues à la base, ciliées, uninerviées. Les fleurs en sont axillaires, solitaires, sessiles, à bractées et calices hérissés-velus; la corolle est pubescente, blanchâtre, et bleuâtre intérieurement. Ce genre paraît voisin du *Gratiola*; mais il s'en distingue surtout en ce que chez lui, ce sont les deux étamines postérieures qui sont fertiles et les plus longues; les anthères uniloculaires, etc. (C. L.)

***CHILOTREMA**, Leach. MOLL. — Mauvais genre institué par M. Leach pour l'*Helix lapicida*. *Voyez* HÉLICE. (DESH.)

CHIMACHIMA, Az. OIS. — Nom d'une espèce du g. Caracara (*Falco degener* Illig., Épervier anormal), rapporté à tort par quelques ornithologistes au sous-genre Pygargue, dont il n'a nullement les mœurs. (G.)

CHIMÆRA. MOLL. — Nom donné par Poli, dans son grand ouvrage sur les Testacés des Deux-Siciles, à l'animal du g. Pinne de Linné. *Voy.* ce mot. (DESH.)

***CHIMÆRA**, Ochsenh. (monstre fabuleux). INS. — Synonyme d'*Atychia*, Hoffm. *Voyez* ce mot. (D.)

CHIMANGO, Az. OIS. — Nom de pays d'une esp. du g. Caracara, qui pourrait bien n'être qu'une simple variété du *Chimachima*, et en est toutefois une espèce très voisine. (G.)

CHIMANZO. OIS. — *Voyez* CHIMANGO.

CHIMARRHIS (χείμαρρος, torrent; qui croît le long des torrents). BOT. PH. — Genre formé par Jacquin (*Amer.*, p. 61) sur une plante de l'Amérique tropicale. On le rapporte avec doute à la famille des Rubiacées, dans la tribu des Hédyotidées-Chondéléties. Les feuilles en sont opposées, ovales, acuminées aux deux extrémités, très entières, luisantes, courtement pétiolées; les stipules interpétiolaires, solitaires de chaque côté; les fleurs blanches, disposées en cymes ou en corymbes terminaux. C'est un arbre élevé et d'un port élégant, commun à la Martinique, où il croît fréquemment le long des torrents. Les habitants, par cette raison, le

nom de Bois de Rivière, ou *C.*
|. On y joint une seconde espèce
oins connue, le *C. turbinata*; ce
diagnose générique incertaine.

(C. L.)

ZA, R. Br. bot. ph. — Syno-
timophila, Pursh.

E. *Chimæra* (nom mythologi-
. — Genre de Poissons carti-
abli par Linné, et qui offre les
rapports avec les Squales, en
s que, par plusieurs autres
eur organisation ces Poissons
nité avec les autres Cartilagi-
chies libres. Linné leur a donné
ause de la forme singulière de
ndue plus bizarre par la pré-
tains lambeaux osseux ou cuta-
lent souvent sur leur museau.
de la tête qui avance au-delà de
utenue comme celle des Squa-
appareil osseux, est percée de
pores donnant issue à la muco-
u qui recouvre ce museau est
ailles; sur la tête, de nombreu-
posées assez régulièrement lais-
ifice de pores muqueux. Sous
st un vestige d'opercule derrière
oit une seule fente branchiale
l du sac ouvert par cette fente,
t aisément les cinq trous qui
nt aux différentes branchies
pas libres comme celles de l'Es-
ais qui son moins adhérentes
es Squales. Ainsi comme je le
-l'heure, les Chimères tiennent
ecule des Poissons en général;
position de leur museau et de
les, elles offrent plusieurs traits
tion des Squales. Les mâles se
t aussi, comme ceux des Squa-
appendices attachés à l'angle
ventrales et composés de lames
chantes ou hérissées d'épines,
ois branches. Leur intestin est
ni à l'intérieur d'une valvule
Les femelles pondent des œufs
, contenus dans une sorte de
e à bords aplatis et velus.

des Chimères sont de grandes
uses très dures, au nombre de
mâchoire supérieure, et de
férieure. Linné réunissait sous ce nom les diverses espèces répandues en général autour des deux pôles mais Gronovius a donné une dénomination générique à la Chimère antarctique e cette division ayant été adoptée par Cuvier, il en résulte qu'on réserve e nom de Chimère à l'espèce de nos mers qui se trouve également dans notre Océan septentrional et dans la mer Méditerranée Son museau n'est pas terminé par un lambeau charnu; il est conique. Sa deuxième dorsale est longue et étendue sur tout e dos. La caudale ressemble à celle des Squales. L'espèce surnommée le *Roi des Harengs*, ou *Chat*, se prend à la poursuite des bandes de Poissons voyageurs.

(Val.)

CHIMERINA, Esch. ois. — *Voyes* chorthque.

***CHIMERITES**, Blanch. ins. — Sous-tribu des Lépidoptères crépusculaires, répondant à notre tribu des Atychides. *Voyes* ce mot.

(D.)

***CHIMÉRODERME.** *Chimæroderma*, Poli (*Chimæra*, Chimère; δέρμα, peau). moll. — Dans sa Nomenclature, Poli impose ce nom aux Coquilles de son genre *Chimæra*, qui est le même que celui nommé *Pinna* par Linné. *Voyes* pinne.

(Desh.)

CHIMIE. — Les corps matériels que nous présente la nature ou l'art considérés au point de vue chimique, se divisent en deux grandes classes. La première classe comprend les *Corps simples* ou *Éléments*, c'est-à-dire ceux dont on ne peut retirer qu'une seule espèce de matière.

A la seconde classe appartiennent les *Corps composés*, dont il est possible de retirer plusieurs éléments.

L'Or est un élément, parce qu'on n'en peut retirer aucun autre corps que des molécules d'Or. Il est clair qu'on n'affirme pas pour cela que l'Or est un corps réellement simple, un corps *indécomposable*. La preuve d'une pareille affirmation ne pourrait être fournie par aucune expérience mais il est bien plus rationnel et bien plu philosophique de considérer l'Or comme un corps simple, que de se jeter dans des hypothèses vagues et d'ailleurs gratuites sur sa nature composée.

Longtemps de semblables idées ont eu cours parmi les alchimistes; mais elles sont aujourd'hui abandonnées par tout le monde,

et l'on regarde comme de véritables éléments tous les corps qui n'ont pu être décomposés, c'est-à-dire réduits en plusieurs matières de nature différente.

Dans l'état actuel de la science, on connaît 56 Corps simples ou Éléments qu'on divise principalement, pour en faciliter l'étude, en Corps simples non métalliques ou *Métalloïdes*, et en Corps simples métalliques ou *Métaux*.

Les Métalloïdes sont au nombre de 14, et ce sont : l'Oxygène, l'Hydrogène, le Bore, le Silicium, le Carbone, le Soufre, le Sélénium, le Phosphore, le Chlore, le Brôme, l'Iode, le Fluor, l'Arsenic et le Tellure.

L'un de ces Métalloïdes, le Fluor, n'a pu encore être isolé de ses combinaisons. L'arsenic et le Tellure sont rangés par quelques chimistes parmi les métaux.

Le nombre des Métaux est de 42.

Voici leurs noms : Aluminium, Antimoine, Argent, Baryum, Bismuth, Cadmium, Calcium, Cérium, Chrôme, Cobalt, Colombium, Cuivre, Dydyme, Étain, Fer, Glucinium, Iridium, Lantane, Lithium, Magnésium, Manganèse, Mercure, Molybdène, Nickel, Or, Osmium, Palladium, Platine, Plomb, Potassium, Rhodium, Sodium, Strontium, Thorinium, Tellure, Titane, Tungstène, Urane, Vanadium, Yttrium, Zinc, Zirconium.

En partageant les corps simples en Métalloïdes et en Métaux, on a eu principalement égard à certaines différences que les éléments présentent dans leurs propriétés chimiques. Les Métalloïdes et les Métaux s'unissent sans exception à l'Oxygène; presque tous le font même directement et en plusieurs proportions ; mais les uns (ce sont les premiers) ne sont jamais susceptibles de former des composés basiques, des bases alcalines, des oxydes salifiables, tandis que chaque métal forme au moins un oxyde susceptible de s'unir aux acides et de les neutraliser. Les Métalloïdes, en s'unissant à l'Oxygène, produisent des composés neutres ou acides ; mais, nous le répétons, car là se trouve le point essentiel de la classification des éléments, ils ne forment pas de composés basiques ou électro-positifs. Ainsi on ne connaît pas un sulfate d'oxyde de Phosphore, un manganate d'oxyde d'Iode, tandis qu'on connaît au contraire le Sulfate d'oxyde de Zinc, le Manganate d'oxyde de Potassium ou de Potasse.

Quelques uns des Métaux, comme le Manganèse, le Chrôme, etc., forment bien, comme les Métalloïdes, des acides en s'unissant à l'oxygène ; mais ces mêmes métaux produisent également des bases salifiables; ainsi il existe des Sels de protoxyde de Manganèse et de protoxyde de Chrôme.

Les Métaux, surtout les Métaux usuels, se distinguent encore des Métalloïdes par une plus grande densité, par un éclat plus vif, par la propriété de conduire beaucoup mieux l'électricité et la chaleur. Mais ces propriétés sont d'un ordre bien moins important que le caractère chimique qui vient d'être indiqué ; car non seulement elles varient dans les divers métaux, mais elles sont susceptibles de modifications considérables dans le même métal.

Ainsi, en ce qui concerne la densité, le Potassium et le Sodium sont plus légers que l'Eau, et à plus forte raison, que l'Iode, le Soufre, etc.; et avant la découverte des Métaux alcalins, une grande densité était considérée comme un des caractères de la *Métallité*.

Les corps simples, en s'unissant ensemble, forment un nombre extrêmement considérable de combinaisons. Une combinaison chimique se distingue d'un mélange en ce qu'elle ne forme qu'un seul corps dont toutes les parties, même les plus ténues, contiennent une certaine quantité de chacun de ces principes constituants. Ainsi le Marbre, ou carbonate de Chaux, est une combinaison, un *composé chimique*, parce que les plus petites parcelles que la division mécanique la plus parfaite peut en séparer présentent non seulement les divers éléments qui le composent, mais encore dans les mêmes rapports que la masse tout entière qu'on considère.

Un *mélange*, fût-il très intime, de Chaux et de Sable, se distinguera d'une combinaison de ces deux corps, parce qu'on en pourra séparer mécaniquement, d'une part la Chaux, d'une autre part, le Sable. Qu'on examine un pareil mélange avec un microscope d'un pouvoir grossissant considérable, on verra qu'il est hétérogène, tandis que les particules de marbre offriront au contraire une parfaite homogénéité.

net généralement, et tous les phé- chimiques s'accordent avec cette :, que les corps simples ou com- sont pas divisibles à l'infini, et te une limite au-delà de laquelle sion ultérieure devient impossible.

s dernières parcelles de la matière nne les noms de *Molécules*, de s, d'*Atomes*. Ces molécules sont nples, ex. : Soufre, Phosphore, antôt composées, ex.: chlorure de carbonate de Plomb, etc.

olécules intégrantes sont les molé- nes d'un corps simple ou composé; *cules constituantes* sont celles qui nent à chacun des corps qui s'u-

lécules intégrantes sont donc toutes ne nature que le corps dont elles e; en d'autres termes, ce sont les *mêmes de ce corps.*

olécules constituantes sont, au con- s nature différente : elles se réu- l'unissent une à une, deux à deux, *stituer* les molécules intégrantes. que molécule intégrante du sulfate e, composé de Soufre, d'Oxygène ssium, est formée de ces trois élé- mes, tandis que les molécules con- de ce sel sont les molécules mêmes , d'Oxygène et de Potassium.

s corps sont loin de se combiner avec les autres : on observe à cet s différences considérables. Ceux endance à la combinaison est la ode, sont précisément les mêmes ature a répandus avec le plus de . Ainsi l'oxygène, qui est certaine- ous les corps simples ou composés t il existe les plus grandes quanti- gène, que tout le monde sait exister nde quantité dans la masse solide globe, dans l'air et dans l'eau, se directement avec presque tous les ples, et avec un nombre immense déjà composés, et il n'y a aucun avec lequel on ne puisse l'unir, même en des proportions diverses, n agit par des moyens indirects, moyens qui consistent à le présen- rps à l'*état naissant*, c'est-à-dire au même où il se sépare d'une com- . On ne peut s'expliquer cette ten-dance de tous les corps à la combinaison, sans admettre l'existence d'une force inhé- rente, comme la pesanteur elle-même, aux molécules matérielles. Mais cette force dont la nature est complétement inconnue, bien différente de la gravité, ne se manifeste entre les corps doués réciproquement de la plus grande tendance à s'unir, qu'à des dis- tances tout-à-fait inappréciables. Si l'instru- ment d'optique le plus perfectionné peut, nous ne disons pas mesurer, mais seulement saisir l'intervalle qui sépare deux corps, jamais ceux-ci ne s'attireront assez pour se combiner.

Cette attraction chimique que manifes- tent les corps qu'on place dans des condi- tions convenables de rapprochement, porte le nom de *Cohésion*, quand elle s'exerce sur les molécules intégrantes ou particules mê- mes des corps, et celui d'*Affinité* quand elle tend à unir des corps de nature différente, ou en d'autres termes quand elle agit sur les molécules constituantes.

Ainsi, dans un morceau de Silex (combi- naison d'Oxygène et de Silicium), c'est la cohésion qui tient réunies les particules mêmes du Silex, et les empêche de se désagré- ger, de tomber en poussière, et c'est l'affi- nité qui conserve unies les molécules d'Oxy- gène aux molécules de Silicium. La cohé- sion des corps apporte en général un ob- stacle à leur combinaison, et il est rare qu'ils manifestent une affinité énergique, quand on les présente les uns aux autres à l'état solide.

Il faut que l'un d'eux, au moins, soit à l'é- tat liquide ou gazeux. Mêlez du Soufre à du Fer, il n'y aura pas d'action entre ces deux éléments, ou s'il y en a une, elle ne se ma- nifestera qu'après un très long temps ; mais faites fondre l'un d'eux, détruisez ainsi sa cohésion, et leur union aura lieu sur-le- champ. Toutefois, ce phénomène est sou- vent compliqué par les changements appor- tés dans les affinités par la chaleur, l'élec- tricité, etc., etc., et l'on conçoit que l'aug- mentation de la température d'un corps dé- veloppe ou accroisse sa tendance à la com- binaison.

L'affinité n'est pas une force qu'il soit possible de mesurer. Quand on dit qu'elle est plus grande pour C dans A que dans B, il faut indiquer expressément dans quelles

circonstances on place A, B, C. Ainsi l'acide sulfurique versé à la température ordinaire dans une dissolution de Borax (borate de Soude) déplace l'acide borique, s'unit à la Soude, et l'on serait, d'après cela, porté à dire que l'acide sulfurique a plus d'affinité pour la Soude que n'en a l'acide borique, puisqu'il se met à sa place ; mais si je prends ce sulfate de Soude et cet acide borique, et si j'expose leur mélange à une température élevée, l'acide borique reprendra le dessus, se substituera à l'acide sulfurique, et le borate de Soude sera régénéré.

Si je faisais abstraction de la première expérience, je dirais que l'acide borique a plus d'affinité pour la Soude que l'acide sulfurique, et je serais conduit à une conclusion contraire à la précédente. Je ne puis donc dire vaguement que l'un de ces deux acides possède plus d'affinité que l'autre pour les bases; mais je dis que cette affinité est plus considérable dans l'acide sulfurique à une basse température, et dans l'acide borique à une température élevée. Il faut donc de toute nécessité préciser les conditions d'une expérience pour arriver à quelque comparaison dans la nature des affinités électives des corps. Le milieu dans lequel on opère, exerce, comme nous venons de le voir pour la température, une modification quelquefois notable dans l'ordre des affinités. Ainsi l'acide acétique déplace l'acide carbonique du carbonate de Potasse, dans le sein de l'Eau, et à son tour, l'acide carbonique décompose les Acétates, et forme du carbonate de Potasse, lorsque le dissolvant est l'Alcool.

On remarque dans les corps une grande tendance à la stabilité, et il semble que c'est pour l'atteindre qu'ils agissent les uns sur les autres. Quand on met deux corps en présence, et qu'il en peut résulter un troisième plus stable dans les conditions déterminées par l'expérience même, ce troisième corps se forme presque toujours. L'insolubilité, la volatilité des corps, semblent également exalter l'affinité. Ainsi, quand on mêle deux sels solubles qui, par l'échange réciproque de leurs bases et de leurs acides, peuvent former un nouveau Sel insoluble, ce dernier se forme presque constamment. Le sulfate de Baryte, qui est insoluble, se forme et se précipite quand on verse une solution d'un sulfate soluble dans un Sel barytique.

Il en est de même en général des composés insolubles, acides ou basiques. La Potasse se substitue à la plupart des oxydes métalliques, qu'elle précipite de leurs dissolutions salines.

D'un autre côté, un corps volatil est chassé par un autre plus fixe.

L'acide sulfurique, qui bout à 320°, chasse des azotates l'acide azotique, qui est plus volatil, et ce dernier à son tour chasse l'acide carbonique des carbonates. L'acide phosphorique se substitue aux acides des sulfates, azotates, carbonates, et il est lui-même déplacé à de hautes températures par les acides borique et silicique, qui sont beaucoup plus fixes : aussi les affinités de ces deux derniers acides, qui sont faibles à froid, augmentent-elles avec la température.

Les corps ne se combinent qu'en un très petit nombre de proportions, et les composés qui en résultent sont soumis dans leur composition à des lois remarquables par leur simplicité. Il suffira de citer quelques exemples pour faire ressortir l'intérêt que présentent les combinaisons définies.

12.5	d'hydrog.	+ 100	d'oxyg.	= l'eau.
12.5	*id.*	+ 200	*id.*	= l'eau oxygénée.
177.05	d'azote	+ 100	*id.*	= protoxyde d'azote.
177.05	*id.*	+ 200	*id.*	= bi-oxyde d'azote.
177,05	*id.*	+ 300	*id.*	= acide azoteux.
177,05	*id.*	+ 400	*id.*	= a. hypo-azotique.
177,05	*id.*	+ 500	*id.*	= a. azotique.
442,65	de chlore	+ 100	*id.*	= a. hypochloreux.
442,65	*id.*	+ 300	*id.*	= a. chloreux.
442,65	*id.*	+ 400	*id.*	= a. hyperchlorique.
442,65	*id.*	+ 500	*id.*	= a. chlorique.
442,65	*id.*	+ 700	*id.*	= a. perchlorique.
339,	de fer	+ 201,16	soufre	= protosulfure de fer.
339,	*id.*	+ 402,32	*id.*	= id.— bisulfure de fer.
590,	de potasse	+ 501,16	d'ac. sulfurique	= sulfate de potasse.
590,	*id.*	+ 1,002,32	*id.*	= bisulfate de potasse.

La simple inspection de ce tableau montre que quand un corps s'unit en diverses proportions avec un autre, ces proportions sont des multiples simples de la première. Ainsi, si nous représentons le protoxyde d'azote par Az = 177,04 + O = 100, ou par AzO, les autres combinaisons de l'Azote avec l'Oxygène auront nécessairement pour for-

Az O[2] ; Az O[3] ; Az O[4] ; Az O[5]. C'est là on appelle la loi des *proportions mul-* l'une des plus belles qu'on ait jamais ertes en Chimie, et peut-être la plus en heureux résultats. Dalton avait ti cette loi : il admettait que les corps s, en s'unissant, ne pouvaient former nombre restreint de composés sus- es d'être représentés par les symboles ts :

AB^2 ; AB^3 ; AB^4 ; AB^5 ; AB^7 ou A^2B ; B^2 ; A^2B^3 ; A^2B^4 ; A^2B^5 ; A^2B^7.

aston, célèbre physicien et chimiste , vérifia le premier les vues théori- e son compatriote Dalton. Il trouva ans les trois oxalates de potasse con- ur la même quantité de base, il y a antités d'acides représentées par les s 1, 2 et 4 (Ko C^2O^3 ; Ko $C^2O^3)^2$ et $O^3)^4$. Il vit encore que le sulfate acide sse contient deux fois plus d'acide ique que le sulfate neutre.

i des proportions multiples s'applique ent aux corps simples et aux corps sés. Les Oxydes, les Acides, les Sul- les Chlorures sont, dans leur compo- , soumis aux mêmes lois que les sels us venons de nommer. Des lois d'une mplicité président à la formation de s composés, quels qu'ils soient. Pre- s substances gazeuses.

. d'hydr. + 100 vol. d'oxyg. = 200 vol. de vapeur aqueuse.
id. + 100 *id.* azote = 200 *id.* gaz ammoniac.
id. + 100 *id.* chlore = 200 *id.* acide hydrochlorique.
id. + 50 *id.* ox. = 100 *id.* protoxyde d'azote.
id. + 100 *id.* ox. = 200 *id.* bioxyde d'azote.

exemples, qu'on pourrait multiplier oup, prouvent que les gaz se combi- n volumes dans des rapports simples, , lorsqu'il y a une contraction appa- , celle-ci est aussi en rapport simple leur volume primitif. Ainsi, le volume f des gaz hydrogène et oxygène étant né par 3, celui de la vapeur aqueuse produisent est représenté par 2. Quel- is le volume du composé est égal au e des composants, mais il n'est jamais considérable.

tte loi, dont la découverte est due à M. Gay-Lussac, s'étend non seulement à tous les gaz, mais à tous les corps susceptibles de se réduire en vapeurs à des températures plus ou moins élevées, et par analogie on conçoit qu'il n'y aurait aucune exception pour un corps quelconque, simple ou composé, si l'on pouvait produire assez de chaleur pour le réduire en vapeurs.

Le Carbone n'est pas seulement réfractaire, il est encore parfaitement fixe. Cependant on peut le faire entrer dans des combinaisons gazeuses. En l'unissant avec l'oxygène, on obtient de l'oxyde de carbone ou de l'acide carbonique. On est donc naturellement porté à considérer ces gaz comme formés de certains volumes simples d'oxygène et de vapeur de carbone, encore bien qu'on ne puisse fixer d'une manière positive les volumes relatifs de ces deux corps, ni leur état de condensation. On n'a guère à choisir qu'entre deux hypothèses, l'une qui consiste à considérer l'acide carbonique comme formé de volumes égaux de vapeur de carbone et d'oxygène condensés de moitié, l'autre dans laquelle on l'envisage comme formé d'un $\frac{1}{2}$ volume de vapeur de carbone et d'un volume d'oxygène condensés en un volume.

Une pareille hypothèse peut être faite raisonnablement sur les autres corps fixes qui entrent dans un composé gazeux, et elle présente l'avantage de les faire rentrer dans une loi générale qui, outre qu'elle satisfait l'esprit, est très commode pour faciliter l'étude de beaucoup de questions diverses.

On avait depuis bien long-temps observé que quand on décompose des sels neutres, ils donnent naissance, par l'échange réciproque de leurs bases et de leurs acides, à de nouveaux composés salins également neutres. C'est Wentzel qui a le premier trouvé la véritable cause de la conservation de la neutralité dans certaines séries de sels. Il a vu que lorsqu'on prend une certaine quantité de base, par exemple 390 p. de Chaux, et qu'on la neutralise le mieux possible par une série d'acides, il faut, par exemple : 501,16 d'acide sulfurique, 657,03 d'acide azotique, etc., etc.

Que d'autre part, si l'on prend une autre base en proportion telle qu'elle neutralise 501,16 d'acide sulfurique, cette quantité sera exactement celle qu'il faudra employer aussi pour produire la neutralisation la plus

parfaite de 677,03 d'acide nitrique. En d'autres termes, les acides conservent les mêmes rapports dans les nombres qui expriment leur capacité de saturation pour les diverses bases, et réciproquement.

Si donc il fallait, pour neutraliser 1 kilog. de la base A, 2 kilog. d'un acide B et 4 kilog. d'un acide C, et qu'en prenant une autre base A', il fallût pour la saturer 3 kilogr. de B, sans avoir besoin de faire l'expérience, on peut affirmer qu'il lui faudra 6 kilogr. de C, car il existe, entre les nombres 2 et 4, les mêmes rapports qu'entre 3 et 6. On pourra donc établir la proportion :

$$2 : 4 :: 3 : x = 6.$$

Les sels métalliques neutres, dont le métal peut être précipité par un autre métal, donnent naissance à de nouveaux sels également neutres. Ainsi, le sulfate d'Argent en dissolution dans l'eau est décomposé par une lame de Cuivre, et l'on voit l'Argent se déposer peu à peu et si complétement qu'il n'en reste plus une trace dans la liqueur : le Cuivre en a pris la place, et l'on a maintenant du sulfate de Cuivre, qui est au même état de neutralité que le sulfate d'Argent. Rien ne se dégage, rien ne se sépare, sinon le métal de la dissolution. Le phénomène est de la plus extrême simplicité : c'est un métal qui se substitue à un autre ; c'est un nouveau sel qui prend la place du premier.

On peut ainsi opérer successivement plusieurs décompositions. Prenons pour exemple le sulfate d'Argent.

1,952 parties de ce sel contiennent 501 d'acide sulfurique et 1,451 d'oxyde d'Argent. Ces 1,451 d'oxyde d'Argent contiennent 100 p. d'oxygène.

Si l'on y plonge une lame de Cuivre, on obtient de l'Argent métallique, et un sel de Cuivre qui contiendra nécessairement 501 d'acide sulfurique, et une quantité d'oxyde de Cuivre renfermant 100 d'oxygène, puisque l'expérience a consisté dans un simple changement de métal.

Une lame de Cadmium précipitera le Cuivre du sulfate de Cuivre, et fournira du sulfate de Cadmium dans lequel 501 d'acide sulfurique seront unis à une quantité d'oxyde de Cadmium contenant 100 d'oxygène. Enfin le Zinc à son tour précipitera le Cadmium, et donnera du sulfate de Zinc où pour 501 d'acide, l'on a 100 d'oxygène dans la base.

Faisons l'acide sulfurique, So^3 ; l'oxyde d'Argent, *Ago* ; l'oxyde de Cuivre, *Cuo* ; celui de Cadmium, *Cdo* ; et celui de Zinc, *Zno*.

Nous aurons les équations suivantes pour représenter les décompositions précédentes : 1° $AgoSo^3 + Cu = Ag + CuoSo^5$; 2° $CuoSo^3 + Cd = Cu + CdoSo^5$; 3° $CdoSo^3 + Zn = Cd \times Zno\ So^5$. D'où l'on voit, et c'est là une loi de Ritchter qui porte le nom de ce chimiste, que, dans les sels du même genre et au même état de neutralisation, il y a un rapport constant entre la quantité d'acide et la quantité d'oxygène de l'oxyde. C'est à Berzélius qu'on doit d'avoir ajouté à cette loi, qu'il y a aussi un *rapport simple* entre l'oxygène de l'acide et l'oxygène de la base, qui est celui de 3 : 1 dans les sels que je viens de nommer. Il est arrivé à ce résultat important, en faisant un grand nombre d'analyses exactes dirigées principalement dans le but de déterminer les poids atomiques des corps.

Le mot *neutralité* appliqué aux combinaisons chimiques, et particulièrement aux sels, a besoin d'être compris dans sa véritable valeur.

Il y a des matières colorantes, par exemple, celle du *Tournesol*, qui subissent une modification par leur contact avec un acide soluble. Un papier de tournesol qui est bleu devient rouge quand on le plonge dans une dissolution, fût-elle très faible, d'acide sulfurique ; ainsi rougi, il redevient bleu par son contact avec les alcalis, avec les oxydes solubles. Les combinaisons de certains acides avec les bases sont quelquefois neutres relativement aux papiers réactifs ; en d'autres termes, elles ne rougissent pas le papier bleu, elles ne bleuissent pas le papier rouge. Le sulfate de Potasse, l'azotate d'Argent sont dans ce cas ; mais d'autres sels rougissent le papier bleu, le sulfate de Cuivre est dans ce cas ; quelques autres le ramènent du rouge au bleu, comme, par exemple, le carbonate de Potasse.

Le sulfate de Cuivre est donc, relativement au Tournesol, *un sel acide*. Mais quand on met sa composition en *parallèle avec* celle du sulfate de Potasse, *qui est neutre*, on trouve qu'elle lui *correspond complètement*. Le sulfate de *Cuivre étant Cu* + 100 p. d'oxyg. + 501 d'acide sulfurique ou Cuo

e Potasse est P + 100 p. oxygène de sulfurique ou $PoSo^3$. — Voilà sels qui appartiennent évidem- :ur composition à une même sé- en sortiraient par leur action ers réactifs : le premier serait un second un sel neutre. Or, comme tion chimique d'un composé est plus importante à considérer que le se comporter vis-à-vis de telle tière colorante, les chimistes ont ger dans la même série tous les une composition analogue, quelle illeurs leur action sur les ma- ntes. Ainsi tous les sels qui ont le MSo^3, $M'oSo^3$, $M''oSo^3$..., M, résentant des métaux quelcon- des sels neutres. A ce titre, le uivre, quoique rougissant le pa- le Tournesol, est un sel neutre. a été évidemment mal choisi; it été employé avant la connais- e de la composition des sels, et on i. Voici la composition de quel- es principaux sels neutres.

s de la base est à l'oxygène de me 1 : 3 dans les sulfates neutres, alates neutres, les chlorites, les s, les acétates ; comme 1 : 2 dans tes, les sulfites neutres ; comme es chlorates, les iodates, les bro- azotates ; comme 1 : 7 dans les ates, les perchlorates, les per- . Cette composition est indépen- degré d'oxydation des métaux. lfate neutre de protoxyde de fer le sulfate neutre de peroxyde est ; et tous deux sont *neutres* parce lissent cette condition de présen- rt de 1 : 3 dans l'oxygène de leur eur acide. Le sulfate de peroxyde a pour formule $Fe^2o^3So^3$, est un asique, etc.

ns dit qu'un corps simple ne s'u- n autre corps simple qu'en un re de rapports ; qu'un métal, par ne s'unit jamais en plus de 5 ou ns avec l'Oxygène, le Chlore, le c. Cette règle subit cependant xceptions ; ainsi le carbone et s forment un nombre considéra- posés dont quelques uns peuvent its artificiellement.

La nature organique nous présente une foule de combinaisons qui ont pour éléments le Carbone, l'Hydrogène, l'Oxygène et l'Azote, ou les trois premiers seulement de ces corps. L'art, de son côté, est parvenu à former avec ces mêmes corps simples des composés identiques avec ceux de la nature, et quelques autres que celle-ci ne nous offre pas.

Cette fécondité n'appartient qu'aux éléments dont nous venons de parler. Dans le règne minéral on ne trouve que des composés très limités entre les mêmes corps, et il est rare, d'un autre côté, qu'une substance inorganique contienne au-delà de 5 à 6 éléments. L'art imite bien encore ici la nature, et peut reproduire un grand nombre des espèces minérales qu'elle a créées ; mais il est impossible de multiplier ces mêmes espèces avec des éléments inorganiques. Pour plus de clarté, supposons 3 éléments, l'Oxygène, le Chlore et un métal ; le chimiste ne pourra les unir que dans un nombre restreint de rapports. Il pourra former avec eux 2, 3, 4 composés au plus, même en cherchant à mettre ces éléments en contact à l'état naissant ; tandis qu'avec les 4 éléments des matières organiques, il formera un grand nombre de composés divers. En résumé, la nature et l'art, qui peuvent produire beaucoup de combinaisons avec le Carbone, l'Oxygène, l'Hydrogène et l'Azote, n'en peuvent former qu'un très petit nombre avec les autres éléments. Toutefois, on peut remplacer assez souvent dans une matière organique l'un de ses éléments, l'hydrogène, par exemple, par d'autres éléments, comme le chlore, etc.

On a dit que l'art ne peut produire une matière organique qu'en en détruisant une autre ; qu'il faut, par exemple, du sucre, de la gomme, etc., pour faire de l'acide oxalique, et qu'on ne peut obtenir ce dernier avec des corps simples.

Cette assertion n'est pas fondée, et à cet égard l'art est plus puissant qu'on ne le croyait. Nous allons voir qu'avec des métaux et des métalloïdes, et l'aide seul des agents impondérables ordinaires, la chaleur et l'électricité, on peut créer des matières que nous présente la nature vivante dans les animaux et dans les plantes, par exemple l'urée, l'acide hydrocyanique, l'acide oxalique, etc.

Avec de l'hydrogène et de l'oxygène nous

faisons directement de l'*eau*. En abandonnant du fer dans un mélange d'azote, d'oxygène et d'eau, il se forme de l'ammoniaque, qui reste, pour la plus grande partie, dans le fer oxydé ou dans la rouille, qui se produit en même temps qu'elle.

Cette ammoniaque, en passant sur du charbon, à une température d'un rouge sombre, donne de l'acide prussique ou cyanhydrique, que la nature nous présente dans plusieurs plantes.

Cet acide, mis en contact avec l'oxyde de mercure, qu'on peut obtenir par l'oxydation directe de ce métal, fournit du cyanure de mercure. En chauffant ce cyanure on en retire le cyanogène, qui, reçu dans l'eau, s'y décompose, à la lumière, en produits divers, parmi lesquels on remarque : 1° l'acide des oxalis, de l'oseille, l'*acide oxalique*; 2° l'urée, matière animale qu'on trouve dans l'urine de l'homme et de beaucoup d'animaux.

Cet acide oxalique, combiné avec l'ammoniaque, donnera de l'oxalate d'ammoniaque, que la chaleur transformera en oxamide, autre matière particulière, qui, jusqu'à présent, n'a pas été trouvée dans la nature, etc. D'où il suit qu'avec des éléments, le chimiste peut en réalité créer, *de toutes pièces*, des matières que la nature nous présente dans les animaux, dans les plantes comme dans les minéraux, et que l'art même peut en former, dans les mêmes conditions, que la nature ne présente pas.

Il y a cependant des matières organiques que l'art sera sans doute toujours impuissant à imiter; ce sont celles auxquelles la nature a donné certaines formes particulières indépendantes de leur composition, celles qui constituent les organes mêmes des plantes et des animaux, par exemple l'amidon, la fibre musculaire, etc.

Bien que les substances organiques, dont le nombre est si considérable, soient formées des mêmes éléments, ainsi que nous l'avons déjà dit, et qu'elles ne diffèrent entre elles que par les proportions de leurs principes constituants, elles n'en sont pas moins soumises, comme les combinaisons inorganiques, à des lois de composition d'une grande simplicité. Il est rare que les formules qui les représentent soient compliquées. D'ailleurs on y rencontre, comme dans la Chimie minérale, des acides nombreux, des bases, et des corps indifférents ou neutres. Nous citerons parmi les acides l'acide tartrique, ainsi nommé parce qu'on le retire du *tartre* que le jus du raisin laisse déposer pendant sa fermentation; l'acide citrique, qu'on extrait du citron; et l'acide malique, qu'on retire de beaucoup de fruits, et plus particulièrement des pommes : parmi les bases alcalines végétales, la Quinine et la Cinchonine, dans les quinquinas; la Morphine, la Narcotine, la Codéine, dans l'opium ou dans le suc de pavot; la Strychnine et la Brucine, dans la noix vomique, etc.

Parmi les matières indifférentes dont le nombre est considérable, nous citerons les Sucres, les Gommes, l'Amidon, l'Albumine, la Gélatine, etc.

Le plus souvent ces matières ont des noms tirés de ceux des plantes ou des animaux dont on les extrait, ou dans lesquels on les a découvertes pour la première fois. Ces noms n'offrent pas, comme ceux de la plupart des composés inorganiques, l'avantage de rappeler leur composition; mais il est impossible qu'il en soit autrement, tant est considérable le nombre de ces substances.

On avait cru, jusque dans ces dernières années, qu'une combinaison chimique, quelle qu'elle soit, devait toujours présenter les mêmes propriétés, quand, bien entendu, les éléments qui la constituent sont dans des rapports fixes et invariables. Mais on sait aujourd'hui que les mêmes éléments unis dans les mêmes rapports peuvent se grouper d'une manière différente, et donner naissance à des combinaisons dans lesquelles on remarque des propriétés physiques et chimiques extrêmement différentes. On appelle *isomères* les corps dont la composition est parfaitement semblable et la constitution moléculaire différente. Ainsi, l'essence de térébenthine et l'essence de citron sont l'une et l'autre formées de 88,2 de carbone et de 11,8 d'hydrogène; mais elles diffèrent par leur odeur, leur point d'ébullition, leur densité de vapeur, par la quantité d'acide chlorhydrique avec lequel elles s'unissent, etc., etc.

Le raisin nous présente deux acides : l'acide tartrique et l'acide racémique, dont la composition est la même et dont les propriétés sont différentes.

plus : certains corps simples eux-
résentent des différences dans leurs
s physiques. Le Soufre, par exem-
tallise sous deux formes incompa-
Diamant est si différent du Carbone
spect, son éclat, sa densité, etc.,
prendrait l'un et l'autre pour des
t-à-fait différents, tandis que l'iden-
ur nature est parfaitement démon-

avaux de M. Gay-Lussac sur le Cya-
nt montré qu'un corps composé
r, dans un grand nombre de cir-
s, le même rôle qu'un corps sim-
le Cyanogène, qui est évidemment
carbone et d'azote (C^2Az), nous
les propriétés générales de l'iode,
peut mieux l'étudier qu'à côté de
ide.
mures, l'acide hydrocyanique, cor-
nt aux iodures et à l'acide hydro-
. On donne le nom de *radicaux* à
sés qui simulent les réactions des
. Le cyanogène est donc un *radical;*
quelque sorte, un métalloïde com-

mbre des radicaux s'est peu élevé
découverte du cyanogène, et la
temps les composés qu'on con-
mme tels n'ont pu être isolés des
ons dans lesquelles on en suppose
. Ainsi l'*ammonium*, H^4Az, métal
composé, formé de 4 équivalents
ne et d'un équivalent d'azote,
du moins on peut le supposer, en
son avec le chlore, formant ainsi le
'*ammonium* ou sel ammoniac ; mais
squ'à présent impossible de l'en
se décompose en ammoniaque et
gène. D'un autre côté son oxyde
défait, quand on cherche à l'isoler
binaison avec un oxacide, en am-
H^3Az et en eau H^2O.
'il en soit, l'existence du cyano-
rôle analogue à celui d'un élé-
sont mis en doute par aucun chi-
; sans être aucunement en droit
lure que les corps que nous consi-
mme simples sont composés, il est
ile de ne pas voir dans l'immor-
uverte de M. Gay-Lussac un des
les importants dont la philosophie
se soit jamais enrichie. (PELOUZE.)

CHIMONANTHUS (χειμών, hiver ; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Calycanthacées, formé par Lindley (*Bot. Reg.*, t. 404) aux dépens du *Calycanthus præcox* de Linné, dont il diffère surtout par dix étamines seulement, toutes égales, dont cinq alternes stériles, subulées, et cinq fertiles ; à filaments filiformes, se soudant par la suite à la base, et par cela même persistantes ; tandis que, dans les *Calycanthus*, les étamines sont indéfinies, inégales, décidues, à filaments très courts, et douze seulement fertiles, etc. Le *Chimonanthus fragrans* (*Calycanthus præcox* L., *Meratia fragrans* Nees) fleurit en février ou en mars (de là son nom générique), et quelquefois même en décembre, lorsque le temps est doux, et avant qu'il soit entièrement dépouillé de son feuillage. On en connaît une belle variété, dite *C. fr. grandiflorus* (*Lind. Bot. Reg.*, 451), et tous deux sont fort recherchés dans nos jardins. Ce sont des arbrisseaux formant buisson, hauts de 1 à 2 mètres, à rameaux nombreux, étalés, effilés, glabres, comme articulés, à écorce brune et scabre, garnis de feuilles oblongues-lancéolées, coriaces, planes, un peu pubescentes en dessous, le long des nervures. Les fleurs en sont très nombreuses, d'un pourpre violacé, assez amples, et répandant une odeur qui approche de celle de la Jonquille. Originaire du Japon, d'où il fut introduit en Europe vers 1766, on tient le *Chimonanthus* sous le climat de Paris en terre de bruyères, et on le multiplie de marcottes ou de graines, qu'il donne toutefois assez rarement. (C. L.)

***CHIMOPHILA** (χειμών, hiver; φιλός, ami). BOT. PH. — Genre de la famille des Éricacées ?, tribu des Pyrolées, établi par Pursh aux dépens du *Pyrola* de Tournefort, et dont il diffère à peine, pour renfermer deux ou trois petits arbustes toujours verts, indigènes d'Europe et de l'Amérique boréale. Les feuilles en sont éparses ou verticillées, coriaces, lancéolées ou cunéiformes, dentées ; les fleurs en sont blanches, disposées en corymbe ou en ombelle ; les pédicelles finement bractéés. *Voyez* PYROLA. (C. L.)

CHIMPANZÉ. MAM. — Nom de pays du Troglodyte noir, érigé en sous-genre par quelques auteurs. *Voyez* TROGLODYTE.

CHINCAPIN. BOT. PH. — Nom d'une esp. du g. Hêtre.

CHINCHA. MAM. — Sous-genre de Moufette établi par M. Lesson (*Nouv. tableau*, p. 67). *Voy.* MOUFETTE. (P. G.)

CHINCHE. MAM. — Nom d'une espèce de Moufette dans le P. Feuillée, ainsi que dans quelques auteurs. *Voy.* MOUFETTE. (P. G.)

CHINCHILLA. *Chinchilla.* MAM. — Il n'est personne qui n'ait remarqué les élégantes fourrures à poils si doux et d'un beau gris perlé auxquelles on donne le nom de *Chinchilla.* Ces pelleteries, aussi jolies à l'œil qu'agréables au toucher, nous sont envoyées de l'Amérique méridionale, principalement du Chili. Non moins précieuses que l'Hermine, la Marte ou la Zibeline, elles proviennent toutefois d'un animal assez différent de ces derniers par son organisation et par ses habitudes. De même que l'animal du Petit-Gris, celui-ci est un Rongeur, et la petite famille dans laquelle il se place fournit d'autres espèces estimées des fourreurs (*voyez* CHINCHILLIDES) ; elle n'en a pas d'aussi recherchée que le vrai *Chinchilla.* La taille de ce dernier diffère peu de celle de notre Écureuil, mais son corps est moins élancé ; sa queue est en balai et non en panache, elle n'est pas aussi longue que le tronc ; ses yeux sont gros et pleins de vivacité ; ses lèvres supérieures portent des vibrisses, c'est-à-dire des espèces de moustaches composées de longues soies, et ses oreilles, amplement ouvertes, sont arrondies à leur bord et presque nues. Les pattes antérieures du *Chinchilla* sont plus courtes que les postérieures, à cinq doigts, et celles-ci à quatre seulement. Son intestin est pourvu d'un cœcum considérable, et sa dentition offre un caractère distinct de celui de tous les Rongeurs étrangers à ce petit groupe.

Le squelette du *Chinchilla* présente quelques particularités dont nous devons parler brièvement. Son crâne a la caisse auditive considérable et multiloculaire de chaque côté ; inférieurement en arrière, en dessus et en avant du canal auditif, qui est subvertical. La portion supérieure de la caisse est mise à nu entre l'occipital et les pariétaux, et elle est séparée du canal auditif par une bande osseuse étroite provenant de la jonction, à son côté externe, de deux apophyses dont l'une part de l'occipital et l'autre du temporal. Les pariétaux ne montrent aucune trace de la suture sagittale. Les vertèbres dorsales sont au nombre de treize ; il y a six vertèbres lombaires, trois sacrées et vingt et une coccygiennes. Le sternum est composé de six pièces ou sternèbres. Quant aux membres, les antérieurs ont une clavicule complète, c'est-à-dire allant du sternum à l'acromion, partie de l'omoplate qui est ici fort saillante ; l'empreinte deltoïdienne de l'humérus est développée en manière de troisième trochanter, et la fosse olécrânienne est perforée ; caractère qui se retrouve dans le Lagotis, mais qui manque à la Viscache. Le radius et le cubitus sont distincts dans toute leur longueur aussi bien que le tibia et le péroné ; ces deux derniers ont une longueur assez considérable. Les phalanges onguéales ont en général un sillon à leur extrémité libre.

Les mamelles des *Chinchillas* sont au nombre de 3 paires, savoir : une inguinale et deux latérales à la partie antérieure de l'abdomen.

Tous ces détails relatifs à l'organisation du *Chinchilla* sont connus depuis une douzaine d'années seulement ; mais l'animal lui-même était cité depuis longtemps dans les ouvrages des naturalistes. Le P. Joseph Acosta, dans son *Histoire des Indes*, publiée à Barcelone en 1591, parle de ces Rongeurs sous le nom qu'on leur a conservé. « Les Chincilles, dit la traduction française de ce livre, sont de petits animaux comme escurieux, qui ont un poil merveilleusement doux et lisse, et qui se retrouvent en la sierre du Perou. »

Un navigateur anglais, Richard Hawkins, dans son *Voyage à la mer du Sud*, imprimé à Londres en 1593, en fait mention sous le nom de *Chinchilla.* « Sa peau, dit-il, est la plus douce, la plus délicate, la plus curieuse fourrure que j'aie jamais vue. Elle est très estimée dans le Pérou, et le mérite en effet. Peu viennent en Espagne, par la difficulté de les y transporter, et parce que les princes et les nobles du pays s'en emparent. »

D'autres auteurs parlent du *Chinchilla* comme d'une espèce d'Écureuil. Tel est l'Espagnol Alonzo de Ovalle, dans sa *Relation historique du royaume de Chili*, qui a paru à Rome en 1646. Tel est aussi l'auteur anonyme du *Compendium de l'Histoire de*

Chili, publiée en italien, à Bologne, en 1776; mais cette erreur en est à peine une pour l'époque, si on la compare à celle du même auteur lorsqu'il confond le Chinche avec le Chinchilla, et qu'il donne au Chinche « une fourrure si douce, qu'on en fait des couvertures pour les lits. » Il paraît en effet que les anciens Péruviens, plus industrieux que ceux de nos jours, ou plutôt privés des ressources qu'ils durent plus tard à leurs relations avec les Européens, tissaient le poil des Chinchillas pour en faire des étoffes. Buffon a malheureusement accepté l'erreur grossière du compilateur italien; et, après avoir parlé très exactement du Chinche, d'après le P. Feuillée, il termine en disant que « le même animal lui paraît indiqué par Acosta sous le nom de *Chinchilla*, lequel n'est pas très différent de celui de Chinche. »

D'Azara, qui ne laisse échapper aucune occasion de critiquer Buffon, n'a pas manqué de relever cette erreur.

En 1782, l'abbé Molina, natif du Chili, parla aussi des Chinchilles dans son *Essai sur l'histoire naturelle* de cette contrée; mais son récit, publié à Bologne, est écrit de mémoire, et, par suite, peu descriptif. Il y considère avec raison le Chinchilla comme une espèce de *Mus* (Linné) sous le nom de *Mus laniger*.

La subdivision du genre *Mus* en un grand nombre d'autres rendait insuffisants les détails donnés par Molina; et tous les zoologistes qui essayèrent de déterminer sa place parmi les autres Rongeurs, arrivèrent à un résultat plus ou moins fautif. Aussi G. Cuvier préféra-t-il faire du Chinchilla une espèce *incertæ sedis*, ne sachant s'il devait en faire un Écureuil avec de Ovalle, un Rat selon Molina et quelques autres, un Hamster à l'exemple de M. Geoffroy, un Cavia ou même un Lagomys; opinions assez diverses comme l'on voit, et dont aucune cependant n'approchait de la vérité. G. Cuvier jugeait mieux du Chinchilla lorsqu'il le rapprochait de la Viscache, en disant que celle-ci « ne peut guère être qu'une grande espèce de Chinchilla, à poil moins long et moins doux »

En effet, les observations de MM. Is. Geoffroy, Yarrell, Bennett, Emm. Rousseau, etc., ne tardèrent pas à faire voir que le Chinchilla et la Viscache, bien que distincts l'un de l'autre, diffèrent encore plus des autres Rongeurs qu'ils ne diffèrent entre eux; et ils formèrent un petit groupe appelé d'abord *Callomys* par M. Is. Geoffroy, groupe auquel se joignit le groupe *Lagotis*, et qui devint bientôt une petite famille distincte sous le nom de *Chinchillidæ*, *Chinchillides* ou *Callomyens*. *Voyez* ces mots.

D'après Molina, les Chinchillas vivent dans des trous sous terre. Ce sont des animaux sociables, et leur humeur est si douce qu'on peut les prendre dans la main sans qu'ils cherchent à mordre ni même à s'échapper. Ils semblent prendre un grand plaisir à être caressés. En place-t-on un sur soi, il y reste aussi tranquille que s'il était dans sa propre demeure; et cette douceur extraordinaire est due probablement à sa pusillanimité, qui rend le Chinchilla fort timide. Comme ce petit animal est excessivement propre, on ne peut craindre qu'il salisse les habits de ceux qui le tiennent, ou qu'il leur communique aucune mauvaise odeur, car il en est entièrement exempt. Par cette raison il peut habiter les maisons sans aucun désagrément, et presque sans occasionner de dépense; car celle-ci, toujours au dire de Molina, serait très amplement compensée par le produit de la fourrure du Chinchilla. Nous avons dit plus haut que les détails donnés par l'auteur chilien étaient insuffisants, il faut ajouter qu'ils ne sont pas toujours corrects; c'est ainsi qu'après avoir attribué au Chinchilla les dents du Rat des habitations, ce qui est une erreur, il lui a donné de petites oreilles pointues, nouvelle erreur qu'il était encore plus facile d'éviter. Les Chinchillas qu'on a possédés vivants à Londres et à Paris n'étaient pas tous aussi familiers que ceux dont il vient d'être question. Bennett cependant en cite un qui, resté pendant un an en possession de lady Knighton avant d'être offert à la Société zoologique, avait été tenu dans un appartement, et qu'on pouvait laisser courir dans la chambre. Ce Chinchilla, en effet, était doux et assez apprivoisé. Il était fort actif, sautait fort bien et pouvait atteindre d'un seul bond le dessus d'une table ordinaire. Sa nourriture consistait principalement en herbes sèches, telles que du trèfle et de la luzerne. Un autre individu, observé par le même auteur, préférait les graines et les herbes succulentes. Placés dans la même cage, sans avoir pu

s'observer préalablement à distance, et par conséquent sans se connaître déjà, ces deux Chinchillas se battirent à outrance, et l'on dut les séparer. En se fondant sur ce fait, qui se répète cependant presque toujours lorsqu'on réunit sans précaution des animaux, même d'espèce identique, le savant mammalogiste anglais que nous venons de citer combat l'assertion de Molina, que le Chinchilla aime la compagnie des animaux de son espèce. Mais ici le témoignage de plusieurs voyageurs récents est favorable à ce dernier; et, dans quelques parties des Andes chiliennes, les terriers des Chinchillas sont assez nombreux pour ajouter encore à la difficulté des chemins.

Les femelles ont par année deux portées de trois ou quatre petits chacun : aussi le nombre de ces animaux est-il considérable, principalement dans certaines montagnes du Chili et du Pérou. Leur nourriture se compose généralement de plantes bulbeuses. Tout le monde sait qu'en Europe on estime beaucoup leur fourrure, et c'est ce qui les a rendus l'objet d'une chasse très active pour laquelle on emploie des Chiens dressés à les prendre sans endommager leur robe. Ces Chiens sont le plus souvent conduits par des enfants.

Un grand nombre de peaux de Chinchillas sont annuellement expédiées en Europe par Valparaiso et Santiago. Elles sont déjà préparées, et manquent, comme presque toutes celles du commerce, des différentes pièces du squelette, des membres mêmes et de la queue. C'est d'après leur seule inspection que les naturalistes ont pendant longtemps connu les Chinchillas, et les caractères de cette espèce étaient restés ignorés malgré le nombre immense des individus qu'on sacrifiait annuellement. Pendant la grande mode, le chiffre des fourrures expédiées annuellement était si considérable, que les autorités chiliennes ont dû prendre des mesures pour éviter la destruction de l'espèce. Schmidtmeyer, dans son *Voyage au Chili et aux Andes*, publié en 1824, rapporte déjà « que l'usage immodéré qu'on en faisait à cette époque avait occasionné une véritable destruction de ces animaux, » et cependant de 1828 à 1832, il s'est vendu à Londres 18,000 peaux de Chinchillas. A présent, on porte moins cette fourrure chez nous, mais elle est encore assez loin d'être passée de mode en Angleterre.

On ne connaît bien qu'une espèce de Chinchilla, et cette espèce, qu'on ne trouve qu'au Chili et au Pérou, dans les montagnes, se distingue assez des autres Chinchillides pour qu'on l'ait distinguée généralement. E.-T. Bennett laisse à ce genre le nom de *Chinchilla*, ce que font aussi MM. L. Rousseau et J.-E. Gray, etc. J.-B. Fischer et M. Vander Hoeven en ont parlé sous le nom générique d'*Eriomys*, qu'elle portait, assurent-ils, dans le Muséum de Francfort, mais qui n'a pas prévalu. C'est pour eux l'*Eriomys chinchilla*. Pour les mammalogistes cités plus haut, c'est au contraire le *Chinchilla lanigera*. (P. G.)

CHINCHILLA FOSSILE. PALÉONT. — MM. Croizet et Jourdan ont signalé, dans les terrains tertiaires d'Auvergne, des débris qu'ils rapportent au genre du *Chinchilla*. Ce sont des mâchoires à dents molaires au nombre de quatre paires. Leur couronne présente des lamelles semblables à celles des Chinchillides. MM. de Laizer et de Parieu établissent sur ces débris le g. *Archœomys*. M. Croizet a fait le g. *Gergoviomys*. *Voyez* RONGEURS FOSSILES. (P. G.)

***CHINCHILLIDES.** *Chinchillidæ*. MAM. — Petite famille de Rongeurs américains, comprenant les trois genres suivants : *Chinchilla*, Benn., ou *Eriomys*, Lichtenst.; *Lagotis*, Benn., ou *Lagidium*, Mey.; *Lagostomus*, Brook., ou *Viscacha*, Mey. Cette famille, établie d'abord sous le nom ci-dessus par M. Bennett, correspond au g. *Callomys* de M. Geoffroy. On appelle aussi les Chinchillides *Callomyens* (voyez ce mot), *Chinchillina* (Wagner), et *Viscachidæ* (Lesson). (P. G.)

CHINCILLE, Acosta. MAM. — Syn. de *Chinchilla*.

CHINCOU. OIS. — Nom d'une esp. du g. Vautour, *Vultur monachus*. Le même nom a été donné par erreur au *V. galericulatus*. (G.)

CHINGOLO. OIS. — Nom spécifique de l'*Emberiza capensis*. *Voy.* MOINEAU. (G.)

CHINQUIS. OIS. — *Voy.* ÉPERONNIER.

CHIOCOCCA (χιών, neige; κόκκος, baie). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Psychotriées-Coffeées, établi par Linné, revu et limité par P. Browne

174), et renfermant aujourd'hui 7 ou ...s, dont 2, le *C. racemosa*, type du ...t le *C. anguifuga*, sont cultivées dans ...es chaudes en Europe. Toutes appar...t à l'Amérique équatoriale. Ce sont ...risseaux dressés ou sarmenteux, à ... opposées, ovales ou oblongues, ai... glabres, accompagnées de stipules ...ées, élargies à la base, persistantes; ... d'abord blanches, puis jaunes, dis...en grappes axillaires, opposées, sim... paniculées. On attribue aux racines ... plantes des propriétés violemment ...tes, et on les regarde comme un puis...idote contre la morsure des Serpents ...ux. (C. L.)

...DECTON (χιών, neige; δεκτός, qui c'est-à-dire réceptacle). BOT. CR. — ...). Fondé par Acharius (*Syn. Lich.*, ...sur deux seules espèces, ce genre ...cru depuis lui d'un grand nombre ... par les recherches de M. Fée, ...a publié une monographie dans le VII des *Annales des sciences natu*... ...ici les caractères de ce g., qui ap... à la tribu des Endocarpées des Li...giocarpes : Thalle crustacé, cartila... primitivement byssoïde. Verrues ...des auteurs) formées par la cou...ullaire pulvérulente du thalle, et ...quelles sont nichés les nucléus. ... noirâtres et presque arrondis, ont ...istance intermédiaire entre celle de ...de la gélatine. D'abord séparés les ...autres, ils se rapprochent peu à peu ...ent souvent par leur base, tandis ...sommet ou l'ostiole, arrondi ou ... montre au-dehors sans faire de ...et tranche par sa couleur noire sur ...eur des verrues. Thèques courtes, ...e, contenant des sporidies fusifor...sionnées. Ce g. diffère des Pertu...r la couleur du nucléus. On en con...urd'hui 9 ou 10 espèces; la plupart ... sous les tropiques. Une seule, le ...ola, vit dans le midi de l'Europe; ...vons recueillie abondamment en ...x îles d'Hyères. (C. M.)

...ON (nom d'une idole juive, suivant ...s.— Genre de Coléoptères tétramè...ille des Longicornes, tribu des Cé...ns, établi par M. Newmann (*The* ...ist, 1840, part. II, pag. 23). Ce g. se rapproche du g. *Cerasphorus* de M. Serville, et a pour type le *Stenocorus rusticus* de Fabricius. (D.)

*CHIONACHNE (χιών, neige; ἄχνη, duvet). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Phalaridées, formé par R. Brown sur le *Coix arundinacea* de Willdenow, dont il diffère principalement par l'absence d'un véritable involucre osséo-cartilagineux. (C. L.)

CHIONANTHUS (χιών, neige ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Oléacées, tribu des Oléinées, constitué par Linné (*Gen.*, 20), et renfermant 8 ou 10 espèces répandues dans l'Amérique boréale et tropicale, ainsi que dans les contrées chaudes de l'Asie. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux dont les rameaux, comprimés ou tétragones vers le sommet, portent des feuilles opposées, simples, entières, persistantes ou non, courtement pétiolées, renfermées avant la foliation dans des bourgeons axillaires, terminaux et écailleux. Les fleurs en sont blanches, et disposées en panicules latérales ou terminales, ou axillaires, nues ou feuillées. On en cultive 2 ou 3 espèces dans les jardins en Europe. La principale d'entre elles, originaire de l'Amérique septentrionale, est le *C. virginica* L., appelé vulgairement l'arbre à la neige, à cause de l'immense quantité de belles fleurs blanches dont il se couvre. C'est un bel arbrisseau de 4 mètres, à rameaux nombreux, opposés, glabres ou pubescents, comprimés-tétragones, rougeâtres ou ponctués pendant l'extrême jeunesse. Les feuilles en sont fermes, rugueuses, planes, un peu ondulées sur les bords, caduques, et longues de 6 à 30 centimètres sur 10 à 100 millimètres de large; les pétioles fort courts sont marginés, plans en dessus, et souvent d'un pourpre violet; les bourgeons violacés, glabres ou pubescents. Les fleurs, longues de 2 à 3 centimètres, sont disposées en panicules latérales sur les rameaux de l'année précédente, de 8 à 30 centimètres de longueur. Il succède à ces fleurs un drupe ellipsoïde, acuminé, de la grosseur d'une petite olive.

Cette belle plante résiste à nos plus grands hivers; mais, dans le nord de l'Europe et de la France en particulier, elle ne donne pas de fruits. Elle fleurit en mai ou en juin, aime un sol frais et ombragé, et ses fleurs exhalent

une odeur agréable. Son écorce est très amère, et les Américains l'emploient, ainsi que celle de ses racines, contre les fièvres intermittentes. On la multiplie de graines, de marcottes et de greffes, qu'on fixe sur notre Frêne commun ; mais ces greffes réussissent difficilement et ne sont pas de longue durée. (C. L.)

CHIONE, Még. (nom mythologique). MOLL. — M. Mégerle, dans sa classification des Coquilles bivalves, a donné ce nom à un démembrement des *Vénus* de Linné, démembrement déjà établi par Lamark, sous le nom de *Meretrix*, et depuis changé en Cythérée, qui a été généralement adopté. *Voyez* CYTHÉRÉE et VÉNUS. (DESH.)

* **CHIONE**. *Chione* (χιών, neige ?). INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*), et appartenant à sa famille des Palomydes, qui ne renferme qu'une seule tribu portant le même nom. Toutes les espèces de ce g. n'habitent que parmi les plantes des marais. L'auteur en décrit trois, dont nous ne citerons que la première, nommée par lui *Ch. sepedonoidea*. (D.)

* **CHIONE**, DC. BOT. PH. — Synonyme de *Sacconia*, Endl.

* **CHIONÉE**. *Chionea* (χιών, neige). INS. — Genre de Diptères, division des Némocères, famille des Tipulaires, tribu des Terricoles, établi par Dalman (*Ann. ent. holm.*, 1823, p. 35, n° 1), et adopté par Latreille ainsi que par M. Macquart. La seule espèce de ce g., caractérisé principalement par l'absence des ailes, est la *Chionea araneoides* de Dalman, qui se trouve en Suède, dans les bois, sur la neige, pendant tout l'hiver. (D.)

* **CHIONIDÉES**. *Chionidæ*. OIS. — M. Lesson avait désigné sous ce nom, dans son *Manuel d'ornithologie*, un groupe rapporté par lui à l'ordre des Gallinacés, dont le *Chionis* était le type, et qui comprenait en outre les g. Attagis et Thinocore. Dans ses ouvrages ultérieurs, il a fait de ses Chionidées sa famille des Pontogalles ou des Tétraochores. Mais d'autres ornithologistes ont conservé ce premier nom ; et M. G.-R. Gray (*List. of gen.*) a fait des Chionidées, sous le nom de Chionididées, une famille qu'il divise en deux sous-familles, celle des Thinochorinées, comprenant les g. *Attagis*, *Ocypetes* et *Thinocorus*, et celle des Chionidinées qui ne renferme que le g. *Chionis*. Cet ornithologiste rapporte cette famille à l'ordre des Gallinacés, tandis que M. Ch. Bonaparte, qui admet les mêmes divisions, la rapporte à celui des Gralles ou Échassiers, opinion partagée par M. de Blainville, qui l'a établie sur des preuves anatomiques. Le groupe des Chionidées répond aux Vaginales de Cuvier. (G.)

CHIONIS (χιών, neige). OIS. — Genre de la famille des Échassiers-Charadriés établi par Forster, et présentant pour caractères : Bec robuste, conique, convexe, légèrement comprimé ; mandibule supérieure un peu plus fléchie à l'extrémité, à demi recouverte à sa base d'une lame cornée, découpée antérieurement, sillonnée, et sous laquelle se trouvent des narines basales, petites et obliques. Tour des yeux nu, garni de verrues blanches ou orangé pâle chez les adultes ; mandibule inférieure renflée en dessous et pointue. Tarses courts, robustes, réticulés ; doigts antérieurs réunis à leur base par une membrane, pouce rudimentaire et ne touchant pas le sol. La 2ᵉ rémige la plus longue ; une espèce d'éperon au poignet. Queue courte, à rectrices larges et presque droites.

Cet oiseau, découvert par Forster dans les îles Malouines, et commun à toutes les terres Australes, est de la grosseur d'un Pigeon, mais plus massif. Son plumage est d'une blancheur éblouissante ; son bec est jaune chez les adultes, et ses pieds varient du blanchâtre au brun et au rougeâtre, suivant l'âge. Il vit seul ou en petites troupes sur les rochers à fleur d'eau qui bordent la plage, et sa nourriture consiste en herbes marines et débris d'animaux qu'il recueille sur la grève. Son vol est pesant et peu étendu. Ses mœurs sont sauvages et défiantes.

La plupart des navigateurs disent que la chair en est fort bonne, et ressemble à celle du Canard ; mais quelquefois aussi elle a un goût détestable, ce qu'il faut attribuer à la nourriture que le hasard lui a procurée. Vieillot, trompé par le récit de Forster, qui en avait fait un mangeur de cadavres, l'avait appelé *Chionis necrophagus*.

On n'avait jusqu'à ce moment connu qu'une espèce de ce genre, le CHIONIS BLANC, *Ch. alba*, ou bec en fourreau, synonyme de *Vaginalis* de Latham, et de *Coleoram-*

M. Duméril, dénomination qui ré-
nom vulgaire français; mais le Hartlaub vient d'en faire connaître
nde qu'il désigne sous le nom de or.
hionis ont été longtemps ballottés e des Gallinacés à celui des Échas-
ns qu'on sache, avant les travaux Blainville, à quel ordre les rappor-
certitude était en effet fort grande; iseau ressemble beaucoup à un Gal-
e qui lui a valu, de la part des na-
s, les noms de *Pigeon* et de *Poule* ue. Forster, cependant, avait déjà
appartenait à la classe des Oiseaux es qui marchent à gué, et sa place
s Échassiers est irrévocablement à fin de la famille des Pluviers et
'Huîtrier. M. G.-R. Gray l'a néan-
nservé dans ses Gallinacés, entre s et les Tinamous. (G.)

IIOBAS (χιωνόβας, qui marche neige). INS. — Genre de Lépi-
, tribu des Satyrides, établi par le Boisduval (*Genera et ind. method.*,
2) aux dépens du g. *Satyrus* de La-
t qui correspond exactement au réé par nous huit ans auparavant
om d'*Arcticoles*. *Voy.* ce mot. (D).

)NOBATES (χιών, neige; βαίνω, he). MAM. — Genre établi par
(*Skizz. Entw.-Gesch.*, p. 170) aux s g. *Lepus*, et ayant pour type le
riabilis Pall. Il en fait le 51e groupe thode, et réunit son *Chionobates*
tagen, que rapprochent les caracté-
nmns d'une livrée blanche pendant t d'un même habitat.

IIOLÆNA, DC. (χιών, όνος, neige;
élément, enveloppe). BOT. PH. —
plantes appartenant à la famille posées, tribu des Astéroïdées, et qui
ractères : Capitules multiflores, hé-
s; fleurons tubuleux : ceux du rayon
s, 2-3-dentés ou tronqués, femelles
és sur plusieurs rangs; ceux du
 nombre de 15 environ, sont à 5
sexués ou stériles par avortement.
e formé de plusieurs écailles li-
sèches, blanches, glabres et cadu-
ptacle nu, ponctué. Les anthères
urvues d'appendices basilaires; les
s fleurs de la circonférence dépassant les fleurons sont grêles et bifides, ceux qui appartiennent aux fleurs du disque sont indivis, filiformes et légèrement hispides. Les fruits grêles, cylindriques et velus, supportent une aigrette soyeuse unisériée. — Cette plante, originaire du Brésil, se rapproche du g. Conyze par ses caractères. On n'en connaît qu'une seule espèce. (J. D.)

*CHIONOPTERA, DC. (χιών, όνος, neige; πτερόν, aile; par allusion à la couleur de l'aigrette). BOT. PH. — Cette plante remarquable, qui a été découverte dans les Andes du Chili par M. Claude Gay, et figurée dans les quatre volumes des *Icones selectæ* de M. B. Delessert, appartient à la famille des Composées, tribu des Mutisiacées, et présente pour caractères : Capitule multiflore, rayonné; involucre campanulé, formé de plusieurs rangées d'écailles dont les extérieures sont tridentées et les intérieures lancéolées, très entières, égalant en largeur les fleurs de la circonférence. Corolles bilabiées : celles du pourtour, au nombre de 15, sont munies d'une lèvre extérieure très longue, étalée, tridentée, et d'une lèvre très courte, grêle, bifide; celles du disque, longuement tubuleuses, ont les lèvres d'égale longueur, mais l'extérieure 3-dentée; les anthères appartenant aux fleurs du rayon avortent en partie; celles du disque, fertiles, offrent un appendice apicilaire corné, et des appendices basilaires assez longs, en forme de soies épaisses et pubescentes. Le style filiforme se divise au sommet en deux lobes courts et légèrement obliques. Les fruits des fleurs du disque comprimés, presque ailés, oblongs, glabres, supportent une aigrette composée de plusieurs rangées de soies longues et plumeuses. (J. D.)

CHIONOSPIZA, Bonap. OIS. — Syn. de *Montifringilla*, Brehm.

*CHIONOTRIA (χιών, neige; ἰθρύς, bois). BOT. PH. — Genre rapporté avec doute à la famille des Aurantiacées, établi par Jack (*Malag. misc. Bot. mag. comp.*, I, 155), pour renfermer un arbrisseau de l'Asie tropicale, à feuilles opposées, parsemées de points transparents, munies de stipules subulées-aiguës; à fleurs petites, verdâtres, disposées en grappes axillaires, dressées, ramifiées, dont les pédicelles multiflores. Il se distingue principalement par ses 10 étamines à anthères incombantes, par une baie

subglobuleuse, déprimée, remplie d'une pulpe farinacée, renfermant une seule graine arrondie, ombiliquée au sommet. (C. L.)

* **CHIONYPHE** (χιών, neige; ὑφή, tissu). BOT. CR.—(Phycées). C'est dans le tome XIX des *Nov. Act. Acad. Nat. Curios.* que M. Thiennemann a publié ce singulier g. qui appartient à la sous-famille des Zoospermées et vient se placer, selon l'auteur, près des Confervacées parmi les Byssoïdées. Il nous semble voisin du *Trentepohlia*. Voici ses caractères : Filaments jaunes ou verdâtres, libres, cloisonnés, hyalins, dichotomes, entremêlés, se renflant au sommet en une sorte de capsule sphérique et colorée, dans laquelle les spores sont contenues. Cette production a été trouvée sur la neige, à la fin de l'hiver, en Islande et en Saxe. Ce g. se compose de trois espèces. (C. M.)

CHIPEAU. INS. — Nom vulgaire de l'*Anas strepera*, espèce du g. Canard. (G.)

CHIPIU (nom donné par les Guaranis à tous les petits oiseaux granivores, d'après le cri d'une des espèces). OIS. — Genre établi par d'Azara (*Apuntamientos*, etc., t. I), pour des Oiseaux du groupe des Fringilles auxquels il assigne pour caractères : Bec conique, très fort, pyramidal, pointu, et à mandibules égales ; ailes pointues ; queue moyenne, presque égale ou légèrement étagée.

Le genre Chipiu, tel que l'avait établi d'Azara, a cessé d'exister, et les espèces qui le composaient ont été presque toutes réparties dans les genres Touït, Embérizoïde, Passerine et Némosie. Le s.-g. Chipiu de M. Lesson comprend encore des espèces assez hétérogènes.

Les Chipius sont des Oiseaux répandus depuis le Brésil jusqu'à Buénos-Ayres. Dans l'état sauvage, ils vivent en troupes nombreuses et se nourrissent de graines et d'insectes qu'ils ramassent à terre. Ils fréquentent les terrains cultivés, et en hiver se rapprochent des habitations. Ils ne pénètrent pas dans l'épaisseur des bois, mais ils se tiennent sur les bords. Leur vol est rapide, quoique incertain.

Le ramage des mâles est fort agréable. Ils diffèrent de leurs femelles par des teintes plus vives et des proportions plus fortes.

Ces Oiseaux vivent sans peine en captivité, même quand ils ont été pris vieux ; on les nourrit de graines et de maïs concassé. (G.)

CHIQUE. INS. — *Voyez* PUCE.

* **CHIRITA.** BOT. PH. — Genre de la famille des Gesnéracées-Cyrtandrées, établi par Hamilton (*Nepal.*, 39) pour des plantes herbacées du Népaul presque charnues, à tige simple ; à feuilles opposées, pétiolées, dentées, souvent inégales ; à pédoncules axillaires bibractéés, unis ou multiflores ; à corolles grandes, roses, bleues ou jaunes.

* **CHIROCARPUS**, Braun. BOT. PH. — Syn. de *Caylusea*, Saint-Hilaire.

CHIROCENTRE (χείρ, main; κέντρον, aiguillon). POISS. — Genre de Poissons de la famille des Clupéoïdes, établi par M. Cuvier pour une Clupée déjà décrite par Commerson et par Forskal. On ne connaît encore que cette seule espèce. Elle a le corps long, comprimé, le ventre tranchant, mais non dentelé. Le bord de la mâchoire supérieure est formé par les intermaxillaires et les maxillaires, tous deux fortement dentés. La mâchoire inférieure saillante, et plus longue que la supérieure, a aussi de grosses dents coniques et pointues qui se placent entre les dents de la supérieure et dans des sortes de petites alvéoles lorsque la bouche est fermée. La langue est aussi hérissée de dents, mais les palatins et le vomer sont lisses. La membrane branchiostége a sept ou huit rayons. Les pectorales sont longues et pointues, et soutenues par un rayon externe très dur. Une longue écaille triangulaire et pointue saille de l'aisselle de la pectorale. Les ventrales sont très petites, la caudale est fourchue. La vessie natatoire est en fuseau, longue et très étroite ; l'intestin et l'estomac forment un sac très allongé sans cœcum. Commerson donne pour nom vulgaire de ce poisson sur les marchés de l'Ile de France, la dénomination de *Sabre* ou de *Sabran*. Lacépède en a fait un Brochet en lui donnant pour épithète le nom générique adopté par Cuvier. Bloch l'a désigné, d'après Forskal, sous le nom de *Clupea dentex* ; Rüppel l'a figuré. On voit que l'espèce est commune dans toutes les mers de l'Inde. (VAL.)

CHIROCÉPHALE. *Chirocephalus.* CRUST. — Synonyme de *Branchipus*. *Voy.* ce mot. (H. L.)

IROCERA (χείρ, main, rameau; κέρας, , antenne). INS. — Genre de la famille alcidides et du groupe des Chalcidites, par Latreille, et généralement adopté par les entomologistes. Une seule es- qu'on trouve, quoique assez rare- ; dans le midi de la France, compose ce petit genre. On la nomme CH. A ES PECTINÉES (*Ch. pectinicornis*). Chirocère est en effet très remarqua- distinct de tous les genres voisins par tennes insérées au-dessous du front, sées de dix articles portant chacun un rameau, à l'exception toutefois des premiers. (BL.)

IROCOLUS (χείρ, main; κόλος, im-). REPT. — Genre de Sauriens nommé *Heterodactylus* par Spix, et ensuite par Wagler. Ex. : *L'Heter. imbri-* Spix, petit reptile du Brésil que uméril et Bibron viennent de décrire de soin qu'on ne l'avait fait jus- , et qu'ils rapportent à leur famille cidiens. (P. G.)

IRODICA. INS. — Genre de Coléop- tramères, famille des Chrysoméli- des Galérucites de Latreille, éta- M. Germar, qui en a publié les ca- dans la *Revue entomologique* de Sil- (tom. II, 1834, *Descript.*, n° 16,). Ce g., suivant l'auteur, se rappro- beaucoup des Galléruques, et notam- des espèces 4-*maculata* et *adusta*. ndé sur une seule espèce provenant de Bonne-Espérance, et nommée par *chalcoptera*. Elle n'a pas plus de de long. Elle est rouge, légèrement ée en dessus, avec les yeux noirs et tres d'un vert bleuâtre métallique, de rouge testacé. (D.)

IRODOTA (χείρ, main; δοτός,). ÉCHIN. — Genre d'Holothuries, par Eschscholtz, dans son *Atlas zoo-* . *Voyez* HOLOTHURIES. (P. G.)

IROGALEUS, Com. MAM. — *Voyez* GALE.

IROMYENS. MAM. — M. Is. Geoffroy *de mammalogie*, 1835, p. 25) a con- comme formant une famille particu- ainsi que le faisait Illiger, le genre mys (*Voy.* ce mot). M. Is. Geoffroy de avec Schreber et M. de Blainville lacer les Chiromyens auprès des Lé- muriens dans l'ordre des Quadrumanes ou Primates. (P. G.)

CHIROMYS. MAM. — *Voyez* CHEIROMYS.

***CHIROMYZE.** *Chiromyza*. INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Brachystomes, tribu des Xylotomes, établi par Wiedmann et adopté par M. Macquart. Ce g., très voisin des Therèves de Latreille, ne se compose encore que de trois espèces propres au Brésil, et décrites par Wiedmann. Le type est la *Chiromyza vittata* de cet auteur. Ces Diptères sont remarquables par la longueur de leurs pattes antérieures. (D.)

***CHIRON** (nom mythologique). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Lucanides de Latreille, établi par Mac-Leay (*Horæ entom.*, édit. Lequien, p. 20), qui le place dans sa famille des Passalides. Ce g., qui est un démembrement de celui de *Synodendron* de Fabricius, a été adopté par la plupart des entomologistes, et entre autres par M. de Castelnau, qui le met dans sa tribu des Æsalites, et y rapporte trois espèces. Nous citerons comme type le *Chiron digitatus* (*Synodendron digitatum* Fabr.), qui se trouve à la fois au cap de Bonne-Espérance, dans la Haute-Égypte, au Sénégal, et même aux Indes orientales suivant Mac-Leay. Les Chirons ont le corps cylindrique, avec les jambes de devant très larges et les cuisses très grosses, ce qui leur donne beaucoup de force pour fouir. (D.)

CHIRONECTE. *Chironectes* (χείρ, main; νήκτης, nageur). MAM. — Genre de la famille des Sarigues, établi par Illiger pour la seule espèce bien connue de ce groupe qui soit aquatique. On l'appelle l'*Yapock* ou *Yapock*, parce qu'elle est commune dans l'Yapock, grande rivière de la Guiane. Buffon, Zimmermann, etc., décrivaient cette Sarigue comme une espèce de Loutre; mais si elle ressemble à ces dernières par son genre de vie et par la palmature de ses pieds postérieurs, elle appartient bien aux Sarigues par tous ses autres caractères. Comme la plupart de celles-ci, l'Yapock a une poche abdominale, et sa queue, un peu plus longue que le corps, est nue et écailleuse. Ses dents ne diffèrent pas de celles des autres animaux de la même famille; mais ses pieds antérieurs sont remarquables par le développement extraordinaire de l'os pisiforme,

qui fait une saillie comparable à un rudiment de sixième doigt.

On n'a pas de détails précis sur les habitudes de l'Yapock; mais il est probable qu'il est insectivore comme les autres Sarigues, avec cette seule différence que c'est d'insectes aquatiques, et peut-être aussi de poissons, qu'il doit préférablement se nourrir. Ses caractères peuvent faire supposer qu'il est en même temps grimpeur, et qu'il jouit d'une égale agilité dans l'eau, à terre et sur les arbres. C'est un joli petit mammifère agréablement coloré de roux brun, avec trois bandes transversales grisâtres interrompues dans leur milieu, et blanc en dessous. Sa longueur habituelle est de 9 à 10 pouces pour le corps et d'un pied pour la queue. Il est probable qu'on en reconnaîtra de plusieurs espèces, et l'on en a déjà cité au Brésil, à la Guiane et au Pérou, dont les caractères ne paraissent pas être toujours les mêmes. D'après Longsdorf, cité par Desmarest, une Sarigue palmée observée aux environs de Rio-Janeiro aurait la queue velue et non prenante; mais cette espèce n'ayant pas été retrouvée, on doit la considérer comme fort douteuse. D'après Longsdorf, sa longueur totale serait de 2 pieds, et non de 2 pouces (*Not more than two inches*), comme on le dit dans le *British Cyclopædia* de Parkington. (P. G.)

CHIRONECTE (χείρ, main; νηκτός, qui nage). POISS. — Commerson avait imaginé ce nom comme épithète d'une espèce de son genre *Antennarius*. Lacépède, qui confondait, à l'exemple de Linné et d'Artédi, les espèces de ce genre avec la Baudroie, sous le nom de *Lophius*, avait pris l'épithète de Commerson pour désigner, sous le nom de *Lophie chironecte*, une des espèces désignées par le voyageur. Ce nom, spécifique dans Commerson et dans Lacépède, a été choisi par Cuvier pour désigner le genre démembré des *Lophius*, et comprenant les mêmes espèces que Commerson se proposait de réunir sous la dénomination citée plus haut d'*Antennarius*.

Ce sont de petits Poissons à corps, et surtout à tête comprimée, au lieu d'être déprimée ou aplatie comme celle de la Baudroie, ayant sur la nuque et sur le commencement du dos trois rayons libres représentant la première dorsale. En arrière, il y en a une seconde. Les pectorales sont petites et portées sur une sorte de petit pédoncule ou bras soutenu par les osselets allongés du corps, et même aussi par le radial et le cubital; mais cette partie du membre antérieur reste engagée sous la peau. Les ventrales sont petites, avancées au-devant des pectorales; elles sont aussi pédiculées; et quand l'animal est un peu gonflé, il a l'air d'avoir quatre pieds; mais ici les membres postérieurs ou les nageoires ventrales semblent, par leur position avancée, tenir lieu de membres antérieurs. Il paraît qu'ils peuvent se gonfler en avalant de l'air, et en le tenant dans leur estomac large et membraneux. D'ailleurs, la petitesse de leur trou branchial leur permet de rester à sec pendant quelque temps, et même, dit-on, de poursuivre leur proie sur une grève desséchée, mais couverte de vase ou d'autres plantes marines. La gueule est large et fendue; il y a des dents en cardes fines sur les deux mâchoires, sur le chevron du vomer et sur les palatins. La membrane des ouïes a six rayons.

Linné confondait toutes les espèces de ce g. sous le nom de *Lophius histrio*; mais Commerson commença à en distinguer les espèces, et l'on voit comment Lacépède, employant les matériaux de Commerson, a dénommé plusieurs d'entre elles. Cuvier, dans un mémoire spécial sur ce genre, en décrit 10 espèces, et moi-même j'en ai encore beaucoup augmenté le nombre dans mon *Histoire naturelle des Poissons*. On trouve ces espèces dans les contrées chaudes de l'Amérique ou de toute la mer des Indes. — On pourrait séparer de ce genre les deux dernières espèces de ma Monographie, à cause de la réunion des trois rayons antérieurs par une membrane, ce qui en fait une véritable nageoire; et ce fait prouve bien la justesse du rapprochement, qui nous fait considérer ces trois rayons comme représentant, soit dans les Baudroies, soit dans les Chironectes, la première dorsale des autres Acanthoptérygiens. VAL.

CHIRONIA, L. *non* Schm. (de Centaure Chiron). BOT. PH. — Genre de la famille des Gentianacées, tribu des Gentianées-Chironiées, établi par Linné, et renfermant environ une vingtaine d'espèces, dont le nr

ioins sont cultivées dans les jardins
e, en raison de leur gracieux port,
ut de la beauté de leurs fleurs. Ce
ites des plantes herbacées ou suffru-
s, appartenant à l'Afrique australe
ulièrement au cap de Bonne-Espé-
Une seule espèce (*Ch. amœna* Raf.,
gracilis Mich.) indiquée comme
du nord de l'Amérique, et rap-
ce genre, ne paraît pas toutefois
ui rester réunie. Les *Chironia* ont
eaux alternes, des feuilles opposées,
-lancéolées, nervées, des fleurs
les, disposées en panicule. On en ré-
s espèces en trois sous-genres : a.
iron, Endlich. : Corolle resserrée à la
apsule oblongue. Plantes vivaces. b.
pia, Endl. : Gorge de la corolle égale ;
oblongue ou ovale. Sous-arbrisseau.
nia, Mœnch. : Corolle resserrée à la
apsule sub-globuleuse, à peine dé-
; une seule espèce, *Ch. baccifera*.
rincipaux caractères de ce genre in-
t sont : Calice de 5 lacinies subca-
Corolle hypogyne à tube court,
nt, à limbe subcampanulé, de 5
décidues. Étamines 5, insérées à
de la corolle, à filaments courts
, portant des anthères droites ou
nt recourbées, déhiscentes au
par un pore géminé. Style termi-
dirigeant en sens inverse des éta-
t courbé au sommet, à stigmate
. Capsule semibiloculaire, à exo-
charnu, à endocarpe membra-
incomplétement bivalve. Graines
ses, très petites.
leur pays natal les Chironies se plai-
s les pâturages élevés des montagnes
jouissent d'une grande lumière,
mpérature modérée, d'un air vif et
itions essentielles pour leur prospé-
qui chez nous en rendent la culture
facile. Aussi, dans les serres tempé-
nous les conservons en hiver, doi-
s être placées près des vitres et ex-
une chaleur douce, un peu plus
e la température externe. (C. L.)

RONIE. *Chironia*, Desh. MOLL. —
ons proposé ce genre pour une pe-
ille bivalve, voisine des Érycines
rck, et rapportée pour la première
M. le capitaine Chiron. Déjà on
connaissait quelques espèces, qui ont avec celle-ci beaucoup d'analogie : telles sont celles, par exemple, que M. Philippi a rassemblées dans son genre *Bornia*. Mais comme ces espèces sont à peine connues, qu'il en est même qu'on a rapportées au genre *Cardium*, nous avons pensé qu'il serait utile de signaler à l'attention des naturalistes la coquille rapportée par M. Chiron, en lui donnant le nom de l'auteur de sa découverte.

Ce genre, très intéressant, peut être caractérisé de la manière suivante : Coquille bivalve, équivalve, régulière, mince, épidermée ; charnière étroite, ayant sur la valve droite, immédiatement au-dessous du crochet, une dent assez grosse, comprimée et courbée sur elle-même, une dent latérale postérieure oblique ; sur la valve gauche deux dents semblables à celles de la valve droite, mais plus petites. Le ligament intérieur court, très large, enfoncé entre les deux dents de la charnière, et s'appuyant sur de petits cuillerons obliques, cachés presque entièrement sous le bord cardinal. Impressions musculaires écartées, réunies par une impression paléale simple.

D'après les caractères que nous venons d'exposer, il est facile de juger des rapports dans lesquels le genre *Chironia* doit être enchaîné. La charnière est éminemment différente de celle des Érycines, puisqu'elle n'en a pas les cuillerons saillants. Le ligament large, et à cheval en quelque sorte sur le bord cardinal, se rapproche de celui des Ostéodesmes ; mais il est dépourvu de la plaque osseuse qui caractérise ce dernier genre. D'ailleurs l'impression paléale est simple dans les *Chironia*, elle est sinueuse dans les Érycines et dans les Ostéodesmes ; ce qui annonce une différence très notable dans la structure intime des animaux.

Nous ne connaissons qu'une seule espèce dans ce genre. Elle a près d'un pouce de large, et elle provient très probablement des mers de Californie. (DESH.)

* **CHIRONIÉES.** *Chironieæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Gentianées, ayant pour type le genre *Chironia*. *Voyez* GENTIANÉES. (AD. J.)

* **CHIRONIUS.** REPT. — Genre de Serpents de M. Fitzinger, établi sur le *Coluber carinatus* Linn., des bois du Brésil. C'est un *Herpetodryas* pour M. Schlegel. (P. G.)

CHIRONOME. *Chironomus* (χείρ, bras; νόμος, règle). INS. — Genre de Diptères, division des Némocères, famille des Tipulaires, tribu des Culiciformes, établi par Meigen et adopté par Latreille. Les espèces de ce g. sont très nombreuses. M. Macquart en décrit 64, dont 4 d'Amérique et toutes les autres d'Europe. Il les divise en 7 groupes. Tous les Chironomes, à l'exception de quelques uns, sont de très petite taille. Leur nom générique fait allusion à la manière symétrique dont ils étendent leurs pattes lorsqu'ils sont posés. On les voit alors soulever les deux antérieures, qui sont beaucoup plus longues que les autres, et les agiter comme des antennes.

Les larves de ces Diptères sont vermiformes, et ordinairement d'un rouge sanguin. Elles sont douées d'un instinct social : elles habitent en famille des demeures qu'elles construisent sans beaucoup d'art au fond des eaux ou sur les rives. Les matériaux qu'elles emploient sont des particules de feuilles décomposées, que Réaumur a cru leur voir réunir au moyen de fils de soie. Chaque larve se fait ainsi un fourreau tortueux, et la réunion de plusieurs de ces tuyaux forme des masses irrégulières, offrant à leur surface l'ouverture de chacun d'eux. La tête sort souvent, tandis que la partie postérieure reste cramponnée dans l'intérieur. Les larves abandonnent quelquefois leurs fourreaux pour en construire d'autres ; alors elles se meuvent dans l'eau en se contournant vivement comme des Vers, aucun de leurs organes ne remplissant les fonctions de nageoires. Les deux lobes dont elles sont munies à l'extrémité du corps servent sans doute à la respiration. C'est dans leurs fourreaux qu'elles passent à l'état de nymphes ; sous cette forme, elles ne diffèrent des autres Tipulaires culiciformes que par d'élégants panaches placés à l'extrémité des trachées sur le thorax et à la partie postérieure du corps. Les jambes antérieures de l'insecte parfait, qu'on aperçoit à travers l'enveloppe de la nymphe, étant trop longues pour être appliquées contre le corps comme dans les autres Insectes, sont ici contournées d'une manière particulière. Les étuis qui renferment ces ailes ressemblent à des nageoires et en remplissent peut-être les fonctions, lorsque la nymphe quitte sa cellule et vient à la surface de l'eau pour subir sa dernière métamorphose. M. Lepeletier de Saint-Fargeau a observé qu'en sortant de sa peau de nymphe, l'insecte tient ses pieds posés sur l'eau comme les Cousins, jusqu'à ce que le développement de ses ailes lui permette de prendre son essor. Degéer a décrit la larve du Chironomus stercorarius qui vit dans le fumier. Cette Tipulaire paraît être la même que celle que Réaumur a reconnue être vivipare, et dont il fait mention dans son *Mémoire sur les Mouches sarcophages*, qui offrent également ce mode reproductif, si rare parmi les Insectes. (D.)

CHIRONOMITES. INS. — M. Marchand désigne ainsi une tribu de Diptères, qui répond exactement à celle des Tipulaires culiciformes de M. Macquart, dont nous suivons la méthode dans ce Dictionnaire. (D.)

***CHIROPETALUM** (χείρ, main; πέταλον, pétale, de la forme digitée des pétales). BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, et qui offre les caractères suivants : Fleurs monoïques. Calice 5-parti. *Fleurs mâles* : 5 pétales alternes, onguiculés, dont le limbe palmatiparti se découpe en 5-7 lobes aigus. 5 glandes alternant avec les pétales, sur un cercle un peu intérieur. Étamines dont les filets se soudent inférieurement en un support qui soutient un rudiment d'ovaire, et divergent au-dessus, terminés chacun par une anthère adnée à son sommet et introrse. *Fleurs femelles* : Pas de pétales. 5 glandes opposées aux divisions du calice. Ovaire sessile, à 3 loges 1-ovulées. 3 styles distincts, bifides, réfléchis. Capsule globuleuse, à 3 coques monospermes. Les espèces peu nombreuses sont des plantes herbacées originaires du Chili et du Pérou, teintées d'une couleur violâtre ; à poils simples ; à feuilles alternes dentées en scie ; à fleurs disposées en épis axillaires, dans lesquels les femelles occupent le bas, les mâles, plus nombreuses, le haut. (Ad. J.)

***CHIROPOTES.** MAM. — Sous-genre établi par M. Lesson aux dépens du g. Saki.

CHIROPTÈRES. MAM. — *Voyez* CHÉIROPTÈRES.

CHIROSCELIS (χείρ, main; …, jambe). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Ténébrionites, établi par Lamarck, *Ann. du Mus. d'hist. nat.*, t. III, p. 260, pl. 22,

d) sur un insecte de la Nouvelle-
e, auquel il a donné le nom spéci-
bi-fenestrata, à cause de deux ta-
tées, une de chaque côté, en dessous
nd anneau du ventre, lequel est
ieux à cette place, au lieu d'être
mme le reste du corps. Lamarck
ue ces deux taches, qui forment,
mme deux lacunes, pourraient bien
un organe particulier, et servir
e à transmettre quelque lumière
rique comme les deux taches orbi-
du Taupin lumineux (*Elater noctilu-
s*). Quoi qu'il en soit, ce g. a été
ar tous les entomologistes, qui y
nt une seconde espèce, le *Tenebrio*
Fabr. Celle-ci se trouve en Guinée
ôte d'Angole.
s l'étymologie donnée par Lamarck
e, le nom de *Chiroscelis* fait allu-
forme particulière des jambes an-
s, qui, dans les espèces de ce genre,
es et palmées à l'extrémité comme
s. (D.)

OSCÉLITES. INS. — Division éta-
M. de Castelnau (*Hist. des Insect.*,
uméril, vol. II, pag. 216) dans la
Ténébrionites de Latreille, et qui
les g. *Orthocerus*, *Chiroscelis*,
, *Phrenapates* et *Boros*. Tous ces g.
ps allongé, à côtés parallèles, et les
à derniers articles se dilatant su-
à l'extrémité pour former une mas-
 (D.)

TE. *Chirotes* (χειρωτός, qui a des
EPT. — Genre d'Amphisbènes,
mprend encore qu'une espèce, dif-
le toutes celles qu'on a distinguées
s animaux, en ce qu'elle est pour-
embres antérieurs, petits, il est
s à cinq doigts. Il a été établi depuis
s sous ce nom par M. Duméril, et
uis *Bimanus* par Oppel. Les habi-
Chirote ne sont pas connues; mais
tères, sauf celui qui vient d'être
ne le distinguent pas des Amphis-
e même que la majeure partie de
il est américain. C'est un animal
de, long d'un pied à peu près, et
re dans les collections. Ses dents
rodontes, c'est-à-dire appliquées
bord interne des mâchoires; elles
ombre impair à l'inter-maxillaire.
Le corps présente un sillon bilatéral; il y a des pores au-devant de l'anus, et la queue est assez courte.

On appelle *Chirotes canaliculatus*, *lumbricoides* ou *propus*, l'espèce unique qui sert de type à ce genre. Sa patrie est le Mexique. (P. G.)

***CHIROTEUTHE**. *Chiroteuthis* (χείρ, bras; τευθίς, calmar). MOLL. CÉPHALOP. — J'ai établi ce genre, de la famille des Loligopsidées (*Monographie des Céphalopodes acétabulifères*) pour un singulier mollusque, voisin des *Loligopsis* par sa contexture presque gélatineuse, par son tube locomoteur dépourvu de valvule, par sa nageoire terminale, par ses yeux sans sinus lacrymal, et qui s'en distingue néanmoins par sa tête énorme, par son corps libre au lieu d'être attaché à la tête, par son appareil de résistance compliqué, par ses yeux non pédonculés, et surtout par ses bras tentaculaires très longs, terminés par une énorme massue lancéolée, portant une cupule charnue supérieure à son extrémité, tandis que le dessous est armé de quatre rangées de cupules pédonculées.

On ne connaît de ce genre qu'une seule espèce (le *Chiroteuthis Veranyi* d'Orb.), propre à la Méditerranée; elle est remarquable par sa forme, la longueur disproportionnée de son bras, qui est plus de deux fois celle du corps. Ces bras s'allongent comme des mains propres à saisir au loin une proie, et les rapporter à la bouche de l'animal. Parmi les Céphalopodes, c'est sans contredit l'espèce la plus extraordinaire. (A. D'O.)

CHIROTHERIUM. MAM. — *Voyez* CHEIROTHERIUM.

***CHIROTIDÆ**. REPT. — M. Ch. Bonaparte fait du Chirote (*voyez* ce mot) une famille distincte sous ce nom, et il considère tous les Amphisbènes, pourvus ou dépourvus de pattes, comme formant un ordre particulier qu'il appelle *Saurophidii*. *Voyez* REPTILES. (P. G.)

CHIROUIS. BOT. PH. — *Voy.* CHERVIS.

***CHIRU**. MAM. — Nom d'une espèce du g. Antilope.

CHIRURGIEN. OIS. — Nom vulgaire du Jacana.

CHIRURGIEN. POISS. — Nom vulgaire d'une esp. du g. Acanthure.

CHIRUS (χείρ, ός, bras). POISS. — Genre de Poissons établi sous ce nom par Steller, et

que Cuvier a placé à la fin de la famille des Gobioïdes, en disant que ce genre formerait un jour le type d'une famille particulière. Le fait est qu'ils appartiennent au groupe des Percoïdes à joues cuirassées. L'articulation du sous-orbitaire avec le préopercule ne peut laisser de doute sur ce point; d'ailleurs, quand on a saisi ce rapport, on reconnaît bientôt que tout le reste de leur organisation s'accorde parfaitement avec celle des Poissons de ce groupe. Ils ont en effet cinq rayons aux ventrales, qui sont jugulaires, comme celles des Cottoïdes. De même que les Hémilépidotes ou les Hémitriptères, leur corps est couvert d'une peau nue, percée de pores nombreux, mais ici disposée en séries régulières, ce qui a fait croire qu'ils avaient plusieurs lignes latérales. Les rayons des nageoires dorsales sont simples et mous comme ceux des Cottes, auxquels je les compare. Leurs dents assez petites en cônes, les tentacules qui surmontent leur arcade sourcilière, enfin leur séjour dans les mers de Kamtschatka, semblent aussi prouver la vérité de ce rapprochement. Pallas dit positivement que ces Poissons ont des cœcums. Je ne puis concevoir par quel *lapsus calami* G. Cuvier a dit le contraire; car son assertion est précisément tirée de Pallas. Cet illustre voyageur a donné une Monographie fort étendue de ce genre en accompagnant les descriptions de fort belles figures, mais il lui a imposé le nom de *Labrax*. Cette dénomination me paraît même adoptée plus généralement que celle de Steller. On ne connaît que huit à dix espèces de ce genre. (Val.)

CHISMOBRANCHES. *Chismobranchiata* (χίσμη, fente; βράγχια, branchies). MOLL. — M. de Blainville (*Traité de malacologie*) a proposé de rassembler les six genres suivants dans le second ordre de la première section de ceux des Mollusques gastéropodes, qui n'ont pas les organes de la respiration symétrique: Coriocelle, Sigaret, Cryptostome, Oxynoé, Stomatelle et Vélutine.

Cet ordre ne pourra certainement pas subsister. Déjà nous avons fait apercevoir que le genre Cryptostome est un double emploi de celui des Sigarets, et nous pourrons également démontrer que ces genres ont les plus grands rapports avec les Natices, et ne peuvent pas en être séparés. Le genre Oxynoé est probablement un autre double emploi des Sigarets, et il suffit de dire qu'il a été créé et proposé par Rafinesque pour qu'on ait plus de peine encore à l'admettre. Enfin le genre Stomatelle est très voisin des Haliotides, et doit rester dans son voisinage. Il résulte évidemment, d'après ce que nous venons de dire, que l'ordre des Chismobranches doit disparaître de la méthode naturelle. (Desh.)

CHISMOPNÉS. *Chismopnea.* POISS. — M. Duméril a désigné sous ce nom, dans sa *Zool. anal.*, une famille de la sous-classe de ses Poissons cartilagineux, dont les branchies n'ont pas d'opercules, mais des membranes dont l'ouverture forme une fente sur les côtés du cou. Les g. Lophie, Baudroie, Baliste et Chimère qui composent cette famille, sont répartis dans autant d'ordres de Cuvier.

***CHISOCHETON**, Blum. BOT. PH. — Syn. de *Schizochiton*, Spreng.

CHITINE. *Chitina* (χιτών, tunique). CHIM. — Substance ainsi nommée par M. Auguste Odier, et découverte par lui dans les parties solides et tégumentaires du corps et des membres des Insectes et des Crustacés, dans la composition desquelles elle entre pour un quart. On l'obtient en traitant ces deux parties par la potasse à chaud, qui ne fait que la dégager, sans la dissoudre, des autres substances animales avec lesquelles elle se trouve mêlée. Elle offre pour caractère d'être soluble dans l'acide sulfurique à chaud, de ne point jaunir dans l'acide nitrique, de brûler sans se fondre, c'est-à-dire en laissant un charbon qui conserve la forme de l'organe brûlé, enfin de ne pas contenir d'azote. Par ce dernier caractère, la Chitine se rapproche des substances végétales, et l'auteur la compare sous ce rapport au ligneux.

La matière parenchymateuse trouvée par MM. Thouvenel, Beaupoil et Robiquet dans leur analyse des Cantharides n'est autre chose que la Chitine. (D.)

CHITON. MOLL. — Syn. d'Oscabrion.

*** CHITONELLE.** *Chitonellus*, Blainv. MOLL. — C'est le genre Oscabrelle de Lamarck, dont le nom a été inutilement changé par M. de Blainville dans son *Traité de malacologie*. (Desh.)

*** CHITONIA** (χιτών, tunique). BOT. PH.

s de la famille des Zygophyllées, les caractères suivants: Calice 4-duc, à divisions inégales. 4 pétales p plus longs, échancrés, courte-guiculés. Étamines en nombre dou-s courtes que les pétales, égales es; filets filiformes, dressés, à anthè-rant et velues en dedans. Ovaire rminé en un style que surmonte un élargi à 4 lobes, relevé de 4 angles creusé de 4 loges dont chacune con-vules suspendus à l'angle interne, lessus de l'autre, et anatropes. Cap-hiscence septicide qui la partage en comprimées, prolongées supérieu-n une aile large et coriace. Graines à l'axe, comprimées, à test coriace, les sur leur côté interne par un re-tudinal, qui se termine à l'extré-posée vers la chalaze en une crête neuse. Embryon droit, vert, entouré dosperme charnu, blanc, à radicule supère, à cotylédons oblongs.—La pèce connue est un arbrisseau du couvert de poils soyeux, à feuilles vers le bas, opposées plus haut, telle sorte que, dans chaque paire, deux avorte en partie alternative-nnées avec impaire; à pédoncules aux feuilles au haut de la tige, so-t portant une seule fleur grande, pourpre. (Ad. J.)

CHIZÆRHIS, Wagler (χιζή, fente; ; à cause de l'ouverture des na-forme de fente). ois. — Wagler, en membra ce g. de celui de *Muso-*Musophage d'Isert et Latham), pour es connues alors sous les noms de ge varié et de Touraco géant.

ractères de ce nouveau genre sont: ré et large à sa base, puis comprimé, arrondie et très arquée; mandi-érieure moins haute que la supé-moins que moitié, toutes deux t échancrées à leur extrémité, et les sur les bords; narines ouvertes substance cornée du bec à quelque de sa base, tout près de sa tranchée re et en forme de fente assez courte; s allongées, avec les quatre premiè-es étagées; queue allongée, légè-arrondie, avec l'extrémité des pen-se; pieds assez courts; tarses robustes, couverts antérieurement ainsi que les doigts de larges squamelles; doigt médian fort allongé, les latéraux beaucoup plus courts et égaux, réunis au médian à leur base par une courte membrane, le pouce fort court ainsi que son ongle. »

On reconnaît facilement que les seuls caractères distincts de ceux du *Musophage*, ne consistent, pour ce nouveau genre, que dans l'absence de cette sorte de disque corné recouvrant le front du Musophage violet, et dans l'insertion différente des narines. Du reste, ces oiseaux sont, comme les *Touracos* dont ils sont très voisins, frugivores et insectivores, et comme eux aussi particuliers à l'Afrique, où ils fréquentent les bois et les arbres près des rivières.

L'espèce type *Chizærhis variegata* Wagl., *Musophage varié* Vaill. (*Gal.*, pl. 48), *Touraco musophage* Vaill. (*Prom.* et *Guêp.*, pl. 20), *Phasianus africanus* Lat., est en dessus d'un gris cendré qui prend une teinte obscure sur la tête, le cou et la poitrine; une huppe de plumes très déliées et acuminées orne l'occiput; le dessous, depuis la poitrine, est blanc, avec de longues mèches d'un brun noir; les plumes du dessous ont un trait médian de la même nuance; les rectrices et l'extrémité des rémiges sont noires; le bec est jaune-verdâtre. Elle n'est pas rare au Sénégal.

Depuis la formation du genre par Wagler, deux nouvelles espèces sont venues se grouper près de l'espèce type. Elles sont dues au zèle de deux savants explorateurs de l'Afrique orientale et méridionale, Rüppel en Abyssinie, et le docteur Smith au cap de Bonne-Espérance. L'espèce abyssinienne, découverte par le premier, est le *Chizærhis zonurus* Rüpp. (*Faune d'Abyssinie*, 2ᵉ partie, pl. 4), voisine du *variegata*, mais d'un brun noirâtre uniforme en dessus et au côté seulement, blanc-grisâtre en dessous, avec une bande transversale blanche sur le milieu de la queue, interrompue par les deux rectrices médianes, et une huppe occipitale de plumes acuminées.

La seconde espèce, découverte par le docteur Smith dans l'intérieur de l'Afrique méridionale, est le *Chizærhis concolor* Sm. (*Illustr. of the zool. of South Africa, Aves*, pl. 21). Il l'avait déjà décrite dans son *Report of the Exp. for explor. contr. Africa*, 1836, p. 54,

sous le nom de *Coliphimus concolor*, ignorant alors que Wagler avait formé le même genre sous le nom de *Chizærhis* qu'il a adopté à son retour en Europe. Ce savant Anglais nous fournit sur cette nouvelle espèce les détails suivants. C'est vers le 25e degré 34′ de latitude sud qu'il la rencontra pour la première fois, lorsque le pays commençait à se couvrir de bois et de plantations sur le bord des rivières. A sa première vue, les Hottentots le regardèrent comme une espèce de *Colion*, et persistèrent dans cette opinion, fondée sur les grands rapports qu'elle offre effectivement avec eux dans sa manière de se tenir quand elle est perchée, et dans le genre et le peu de durée de son vol. C'est sur le bord des rivières qu'elle se plaît le plus, se tenant perchée sur les branches les plus élevées des arbres, ou les parcourant avec agilité, à la recherche des fruits, qui sont le fond de sa nourriture. Son vol est court, le plus ordinairement d'arbre en arbre. Quelquefois elle bat des ailes avec vigueur et un mouvement accéléré, mais le plus souvent elle ne fait que planer, les ailes étendues, et ne les agitant alors qu'au moment où elle se perche à la fin de son vol. Là, quand rien ne l'inquiète, elle garde une attitude assez stupide et disgracieuse, la tête rentrée entre les épaules, et poussant de temps en temps un cri fort qui semble exprimer le mot *mie*: mais dès que quelque bruit ou quelque objet l'inquiète, sa pause devient au contraire gracieuse et élégante; sa huppe, habituellement tombante, se redresse verticalement, et ses cris deviennent alors plus forts et plus fréquents. Les premiers individus que l'on rencontra étaient très sauvages; mais à mesure que l'on avança ils devinrent beaucoup plus nombreux et moins timides, au point qu'on eût pu en tuer jusqu'à 40 et 50 certains jours, si on l'eût désiré; en ouvrant leur estomac on y trouva, outre des débris de fruits, des ailes et autres parties de Criquets ou Grillons.

Cette troisième espèce du genre, car le Touraco géant est reporté aujourd'hui près des Musophages, diffère des deux autres par un bec plus court, plus fortement arqué et de couleur noire, par un plumage uniformément gris-cendré plus foncé seulement sur les rémiges et à l'extrémité des rectrices, et par une huppe frontale et verticale de plumes légères et décomposées.

Les *Chizærhis*, ainsi que les *Musophages* et les *Touracos* que Cuvier place à la fin de l'ordre des Grimpeurs, mais comme un groupe anomal et isolé, n'ayant réellement pas une conformation de pattes zygodactyle, mais seulement le doigt externe légèrement versatile, nous avons pensé, comme Swainson, qu'ils étaient plus naturellement placés dans les Passereaux que dans ces derniers, qu'ils devaient être rapprochés des *Colious* d'après la grande analogie dans la forme de leur bec, de leurs pattes, de leur plumage et de leurs mœurs frugivores, et former avec eux une famille de nos Passereaux anisodactyles sous le nom de *Musophagidées*, dont ils sont une sous-famille, sous celui de *Musophaginées*. *Voyez* ces derniers mots et celui de COLINÉES. (LAFR.)

CHLÆNACÉES. *Chlænaceæ* (χλαῖνα, ou en latin *læna*, tunique extérieure de l'involucre qu'on observe autour des fleurs. Cette famille se trouve ainsi nommée, non d'après un de ses genres, mais d'après le caractère qui fournit la désinence de tous les noms génériques). BOT. PH. — Famille de plantes dicotylédonées polypétales hypogynes, présentant les caractères suivants: Involucre renfermant une ou deux fleurs: dans le premier cas, en forme d'urcéole plus ou moins charnu, et terminé par 5-6 dents; dans le second, composé de deux bractées membraneuses, grandes et soudées à la base, ou petites et distinctes. Calice de 3 folioles plus courtes que l'involucre, ou le dépassant à peine. 5-6 pétales grands, élargis et quelquefois soudés à leur base. Étamines au nombre de 10 ou plus ordinairement indéfinies, insérées sur la face interne d'un disque urcéolaire hypogynique, crénelé au sommet. Filets libres, filiformes. Anthères biloculaires, introrses. Ovaire libre, sessile, surmonté d'un style que termine un stigmate trilobé, creusé de trois loges renfermant chacune deux ovules suspendus collatéraux. Fruit capsulaire à 3 valves opposées à autant de cloisons, mais ordinairement caché dans l'involucre qui grandit, devient quelquefois charnu, et s'oppose à la déhiscence. Graines réduites à 3 par avortement, ou même à une par celui de deux loges, ordinairement comprimées, à test coriace. Embryon droit

d'un périsperme corné ou charnu, radicule supère, à cotylédons foliacés. — Les espèces, toutes origi-[ne]s de Madagascar, sont des arbres ou arbrisseaux quelquefois grimpants, à [feuilles] alternes, simples, entières, penni-[nervées]; à bourgeons enveloppés dans le [jeune âge] par une stipule oblongue, qui [tombe plus] tard ou persiste rejetée à la base [du pétiole]; à inflorescences dichotomes, [composées] d'un petit ou d'un assez grand [nombre] de fleurs, quelquefois fort grandes. [Ces] parties sont, dans leur jeunesse, couvertes de poils étoilés ou sim-[ples, ceux]-ci quelquefois brûlants.

[Genre]s : *Sarcolæna*, P. Thouars. — *Lepto-[læna]*, Thouars.—*Schizolæna*, P. Thouars. [—*Rhodolæna*], P. Thouars. (Ad. J.)

[CHLÆN]IUS (χλαῖνα, manteau). ins. — [Genre de] Coléoptères pentamères, famille [des Carab]iques, tribu des Patellimanes, [créé p]ar Bonelli et adopté par tous les en-[tomolog]istes. Les *Chlænius* ont les palpes [...] filiformes, le dernier article des [palp]es cylindrique, et le même des la-[biaux en cô]ne renversé. Les mâles se distin-[guent des f]emelles par leurs tarses antérieurs [dont les] trois premiers articles sont très di-[latés et] garnis en dessous d'une espèce de [brosse.] Du reste, ce sont des Insectes de [moyenne] taille, parés ordinairement de cou-[leurs mét]alliques très brillantes, souvent [...] granulés, et la plupart couverts [d'un duv]et court et serré ; c'est à cette der-[nière par]ticularité que fait allusion leur [nom gén]érique. Ils paraissent répandus par [tout le g]lobe : l'Europe, l'Amérique septen-[trionale], l'Afrique, et surtout la partie mé-[ridionale] de l'Asie, en nourrissent un grand [nombre] d'espèces ; ils sont beaucoup plus [rares da]ns l'Amérique méridionale, et jus-[qu'à prés]ent on n'en connaît qu'une espèce [de la No]uvelle-Hollande (*Ch. australis*). Ils [se tienne]nt ordinairement sous les pierres [et les dé]bris des végétaux, aux bords des [eaux] et dans les endroits humides, et [presque] tous exhalent une odeur alcaline [...] et désagréable.

[Ce genre] étant très nombreux en espèces (le [dernier] Catalogue de M. Dejean en désigne [...), c]et auteur y a établi 4 divisions, d'a-[près de]s caractères qu'il serait trop long de [rapport]er ici. Nous citerons seulement comme types une espèce de chacune d'elles : 1° *Chl. quadrinotatus* Dej., du Sénégal ; 2° *Chl. velutinus* Duftschmid, de France et d'Allemagne ; 3° *Chl. nigripennis* Fabr., des environs de Paris ; 4° enfin, *Ch. chloridius* Még., des Indes orientales. (D.)

*CHLÆNOBOLUS, Cass. bot. ph.—Syn. de *Pterocaulon*, Ell.

*CHLÆPHAGA. ois. — Genre établi par Eyton dans le g. Bernache, et dont l'*Anas magellanica* est le type. (G.)

*CHLAMIDODON ou mieux CHLAMYDODON (χλαμύς, enveloppe ; ὀδούς, dent). infus. — Genre de l'ordre des Infusoires asymétriques, famille des Plœsconiens de M. Dujardin, établi par M. Ehrenberg pour un animal microscopique long de 0,11, vert ou hyalin, bigarré de vésicules roses, et vivant dans les eaux de la Baltique. C'est un animal de forme ovale, aplatie, pourvu de cils et de crochets à la face ventrale, et ayant une bouche entourée d'un faisceau de dents droites. La seule espèce connue a été désignée par le créateur du g. sous le nom de *Ch. Mnémosyne*. (C. d'O.)

*CHLAMIDOMONADE. *Chlamidomonas* (χλαμύς, bouclier ; μονάς, monade). infus.— Genre de la famille des *Volvox*, établi par M. Ehrenberg pour le *Monas pulvisculus* de Muller. Ses caractères sont d'être dépourvu de queue, et d'offrir au contraire une double trompe filiforme et un point oculiforme. (P. G.)

*CHLAMYDERA (χλαμύς, manteau ; δέρη, cou ; à cause de l'espèce de mantelet dont est orné le cou des oiseaux de ce genre). ois. — Genre formé par Gould d'abord sous le nom de *Calodera* (*Proceedings*, 1836), puis changé par lui en celui de *Chlamydera*, dans son ouvrage intitulé *Birds of Australia*, 1837, et sa suite, 1841. Ce dernier nom, quoique plus récent, a cependant été adopté de préférence et contre l'usage actuel par Gray (*List of the genera*).

L'espèce découverte par M. Gould est le *Chlamydera* ou *Calodera maculata* Gould (*Proceed.*, 1836, p. 116), et figurée dans la 4e partie de ses *Birds of Australia*, 1841. La seconde espèce, plus anciennement connue, est le *Ptilonorhynchus nuchalis* Jard. et Selby, que ces auteurs avaient réuni génériquement au Piroll velouté. En rapprochant effectivement les Chlamydères des Pirolls ve-

louté et Verdin de Temminck, on trouve entre eux une telle conformité de pattes, d'ailes, de queue et de bec, qu'on ne conçoit pas que le seul ornement occipital des premiers ait pu engager M. Gould à les séparer génériquement, après avoir reconnu surtout qu'ils avaient encore de commun entre eux cette particularité si remarquable de constructions de petits berceaux de rendez-vous. Pour nous, les Chlamydères sont de véritables Pirolls, qui ne peuvent même faire une section dans le genre, car s'ils diffèrent du Piroll velouté par leurs narines non recouvertes de faisceaux de plumes comprimés, ils se rapprochent entièrement, sous ce rapport, des deux autres espèces, le Piroll velouté et le Piroll buccoïde de la Nouvelle-Guinée, qui les ont découvertes comme eux.

Le Chlamydère tacheté a été rencontré par M. Gould à la Nouvelle-Hollande, beaucoup plus à l'intérieur que le Piroll velouté et dans les districts au nord de la Nouvelle-Galle méridionale et des plaines de Liverpool, et à Bezi, sur la rivière Mokay, où il est abondant.

Quant au Chlamydère nuchal, très voisin du premier, mais plus gros, comme il est habitant de la côte nord-ouest, partie peu visitée et encore peu connue, et que n'a point explorée cet ornithologiste zélé, il n'a pu l'observer en nature, mais il a appris du capitaine Grey, à son retour d'une expédition dans ces contrées, que cette espèce avait les mêmes mœurs que le Chlamydère tacheté et le Piroll velouté. (Lafr.)

CHLAMYDIA, Banks. bot. ph.—Syn. de *Phormium*, Forst.

* **CHLAMYDIUM** (χλαμύς, casaque). bot. cr. — (Hépatiques.) M. Nees désigne sous ce nom (*Hep. Eur.*, IV, p. 101) la seconde section du g. *Marchantia*, caractérisée par le pédoncule excentrique des réceptacles femelles. (C. M.)

* **CHLAMYDOPHORA**, Ehrenb. (χλαμύς, ύδος, surtout, manteau; φορός, porteur). bot. ph. — Genre de plantes appartenant à la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, et présentant pour caractères : Capitules multiflores, homogames; corolles 4-5-dentées dont le tube se dilate après la fécondation, de manière à ce que le limbe paraisse plus étroit et plus court que lui. Fruits insérés obliquement sur le réceptacle conique, nu, cylindracés, parcourus par cinq nervures blanches proéminentes, et surmontés d'une aigrette membraneuse plus longue que la corolle presque égale au tube, en forme d'oreillette profondément fendue du côté externe. — Cette plante, qui semble devoir rentrer dans une des sections du genre *Pentzia*, a été décrite par M. Delile sous le nom de *Balsamita tridentata*, dans la Flore d'Égypte, d'où elle est originaire. (J. D.)

CHLAMYDOSAURE. *Chlamydosaurus* (χλαμύς, ύδος, manteau; σαῦρος, lézard). rept. — M. J.-E. Gray a le premier fait connaître la curieuse espèce de Sauriens de la Nouvelle-Hollande pour laquelle il a établi le g. Chlamydosaure, et il l'a dédiée au capitaine King (*Chl. Kingii*). C'est un Iguanien encore rare dans nos collections, mais remarquable par une expansion cutanée de son cou, fort semblable à une grande collerette plissée, fendue en avant et en arrière, dentelée à ses bords, plissée et garnie à sa surface d'écailles rhomboïdales carénées. Le Chlamydosaure est voisin des Sittanes, mais d'une taille bien supérieure, et qui égale celle des plus grands Lézards ocellés du midi de l'Europe; sa queue est longue et grêle; ses cuisses ont une rangée de pores. On ne connaît pas sa manière de vivre. (P. G.)

***CHLAMYDOTHERIUM** (χλαμύς, manteau, cuirasse; θηρίον, animal). mam. foss. — Genre fossile de la famille des Tatous, créé par M. Lund pour un animal dont la cuirasse est à peu près la même que celle de l'Encoubert, et dont la composition des pieds est celle des Cachicames avec des proportions plus grosses. Le système dentaire se rapproche encore de celui de l'Encoubert, en ce qu'il est muni de 4 incisives en haut et de 6 en bas; mais les molaires s'écartent par leur forme de celle de tous les Tatous vivants : elles sont très grandes, très comprimées sur les côtés, et offrent une large surface plate enfoncée dans son milieu par la trituration. Cette structure les rapproche des dents des *Megalonyx*. Ce genre établit des liaisons entre divers genres encore vivants de cette famille, et présente les premiers traits d'affinités avec les Paresseux, traits qui s'augmentent graduellement dans d'autres genres, au point de rendre la ligne de démarcation de ces deux familles les

. L'espèce la plus commune, le
ldtii, était de la taille du Tapir, et
ganteum égalait les plus grands
s. (L...D.)

.MYDOTIS. OIS. — Genre établi
son pour l'*Otis houbara*, esp. du
i. (G.)

IYPHORE. *Chlamyphorus* (χλα-
lier ; φορός, qui porte). MAM. —
curieux de la famille des Tatous,
825 (*Ann. lyc. New-York*), par
, pour une petite espèce du Chili.
question en même temps que des
tous (voyez ce mot). *Chl. truncatus*
de ce singulier animal. (P. G.)

IYS (χλαμύς, manteau). INS. —
:oléoptères tétramères, établi par
dépens des Clythres de Fabricius,
par tous les entomologistes. La-
gne animal, tom. V, pag. 146) le
s la famille des Cycliques, tribu
mélines. Les Insectes qui le com-
tirent des Clythres par leurs pal-
t, qui paraissent bifurqués à cause
ement du second article au-delà
e du troisième et dernier. Ils se
nt, sous plusieurs rapports, des
ux Cryptocéphales, et s'en distin-
eurs antennes courtes et en scie.
n les reconnait facilement à leur
t, épais, presque carré, et cou-
osités ou tubercules qui s'élèvent
ement de leur corselet et de leurs
l'ils font paraître tantôt comme
et tantôt comme chiffonnés. La
ure de ces rugosités varie dans
pèce, ce qui aide beaucoup à les
entre elles, indépendamment de
urs qui sont également très va-
avent d'un éclat métallique très

a publié, en 1824, une Monogra-
s Insectes, où il en décrit 64 es-
s figure 48, toutes d'Amérique, et
du Brésil ou de Cayenne. Nous
omme type du g. la plus connue,
monstrosa Oliv., *Chlytra id.* Fabr.
(D.)

IYSPERMA (χλαμύς, surtout,
σπέρμα, graine). BOT. PH. — Ce
dé par Lessing sur une herbe an-
Mexique, appartient à la tribu
onidées, dans la famille des Com-
posées. Ses caractères sont, d'après son au-
teur : Capitule contenant environ six fleurs
de couleur jaune : trois d'entre elles sont fe-
melles, ligulées et constituent le rayon ; les
trois autres occupent le centre du capitule
et sont hermaphrodites, 5-dentées. L'invo-
lucre, campanulé, se compose de 5 écailles
placées sur un seul rang et entourant un
réceptacle étroit, nu, sur lequel s'insèrent
des fruits dépourvus d'aigrette ; ceux de la
circonférence sont tuberculeux et munis,
du côté interne, de deux ailes larges et très
épaisses en leurs bords ; ceux du disque sont
au contraire triangulaires et couverts de pe-
tites aspérités. (J.-D.)

CHLAMYSPORUM, Salisb. BOT. PH. —
Syn. de *Thysanotus*, R. Br.

* **CHLIDANTHUS** (χλιδή, parure ; ἄνθος,
fleur). BOT. PH. — Genre établi par Lindley
(*Collect.*, t. 34) dans la famille des Amaryl-
lidées, aux dépens du genre *Pancratium*,
pour des plantes herbacées du Chili, à bulbe
tuniqué, à feuilles linéaires apparaissant
tard, à hampe cylindrique, à ombelle ter-
minale, pauciflore, à spathe scarieuse mono-
diphylle, à fleurs grandes et jaunes. Le *Pan-
cratium luteum* de Poiret est le type de ce
genre. (C. D'O.)

CHLIDONIE. *Chlidonia* (χλιδών, bracelet).
POLYP. — Dans la pl. 13 des Polypes du grand
ouvrage sur l'Égypte, M. Savigny a figuré,
sans avoir pu le décrire, un animal marin
dont il fait un genre sous ce nom. Lamou-
roux, et M. Bory, cité par lui, ont bien à
tort considéré ce genre comme du groupe
des Infusoires, et s'ils eussent alors connu la
planche citée, Lamouroux n'aurait pas dit
que les Chlidonies ne diffèrent pas du *Vor-
ticella polypina* (g. *Carchesium*, Ehr.). La pl.
13 des Polypes de M. Savigny est en effet ex-
clusivement composée de Polypiers de la fa-
mille des Cellariés, et MM. Audouin et Bory
(*Explication des planches d'Égypte*) ont, avec
plus de raison, rapproché les Chlidonies des
Loricaria de Lamouroux. La détermination
serait même complétement exacte si la figure
4 qu'ils citent était bien celle que M. Savigny
a voulu inscrire comme représentant sa Chli-
donie ; mais nous en doutons fortement, et
cette figure est plutôt sa Gemellaire (*Gemicel-
laria*, Blainv.). C'est en effet ce qu'admet
M. Milne-Edwards dans la deuxième édition
de l'ouvrage de Lamarck. C'est à la figure 3

(*Eucratea Cordieri*) que le nom de Chlidonie nous semble avoir été donné, et comme le dit encore M. Milne-Edwards, c'est celle d'un polypier voisin des Caténicelles, mais un peu différent. On pourrait donc en faire le *Chlidonia Cordieri*.

Les Chlidonies sont sans doute bryozoaires comme les autres Cellariés. (P. G.)

CHLOANTHES (χλόη, herbe verte; ἄνθη, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Verbénacées, tribu des Lippiées, formé par Rob. Brown (*Prodr.*, 513.; *F. Bauer, Ill. Pl. N.-Holl.*, t. IV), et renfermant environ 4 espèces découvertes dans la Nouvelle-Hollande orientale extratropicale. Ce sont des arbrisseaux pubescents, à feuilles opposées, découvertes, linéaires, bulbées, à fleurs d'un blanc jaunâtre, devenant vertes en desséchant, portées par des pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, bibractéés, à lacinies calicinales subfoliacées, roulées aux bords. Le fruit est un drupe sec, contenant deux nucules (pyrènes) triloculaires, dont la loge intermédiaire est stérile. On en cultive deux espèces dans les jardins européens. (C. L.)

* **CHLOÉ**. *Chloe* (nom de femme). INS. — Genre de Diptères, établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*), et faisant partie de sa famille des Mésomydes, division des Larves coprobies, tribu des Anthomydes. Ce genre ne renferme qu'une espèce qui paraît en mai dans les bois, et dont les individus sont extrêmement nombreux. L'auteur la nomme *Chloe sylvicola*. (D.)

CHLOÉ. *Chloeia* (Chloé, nom d'une nymphe). ANNÉL. — M. Savigny a nommé ainsi (*Syst. des Annélides*, p. 58) un genre d'Annélides voisin des Amphinomes et appartenant à la même famille que ces dernières (*Amphinomiens*). On n'en connaît qu'une espèce propre aux mers de l'Asie, et que Pallas avait entièrement décrite sous le nom d'*Aphrodita flava*. M. Savigny l'appelle *Chl. capillata*.

D'après les observations de MM. de Blainville et Milne-Edwards, les caractères des Chloés peuvent être ainsi résumés : Antennes au nombre de cinq; tête surmontée d'une caroncule; pieds biramés et portant deux cirres; branchies fixées sur le dos et écartées de la base des pieds, en forme de feuilles tripinnatifides, excepté sur les trois premiers anneaux et sur le pénultième, où elles affectent celles de petits cirres.

M. Milne-Edwards doute fort qu'on puisse laisser dans le g. Chloé le *Chl. rupestris* des parages de Nice, décrit par M. Risso. (P. G.)

* **CHLOEBIUS** (χλόη, herbe; βίος, vie). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Otiorhynchides, établi par Schœnherr (*Syn. et Species Curcul.*, t. II, p. 644; et t. VII, p. 410). Des trois espèces qui forment ce genre, l'une est propre à la Sibérie occidentale et les deux autres se trouvent au Caucase : ce sont les *Ch. psittacinus*, *immeritus* et *Steveni*. Ces insectes ressemblent beaucoup aux *Phyllobies*; ils s'en distinguent par les caractères suivants : Fossettes du rostre un peu plus écartées; yeux ovalaires; corselet échancré et lobé près des yeux; extrémité des jambes onguiculée. (C.)

CHLOEIA. ANNÉL. — Nom latin du genre Chloé. *Voyez* ce mot. (P. G.)

* **CHLOENOBIA** (χλοεινός, champêtre; βίος, vie). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Mélolonthides, créé par M. Dejean, qui y rapporte une espèce des États-Unis, nommée par lui *Ch. fastidita*. Cette espèce sépare les *Rhizotrogus* des *Schizonycha*. (C.)

* **CHLOERUM**, Willd. BOT. PH. — Syn. d'*Aboldoba*, Humb. et Bonp.

* **CHLOOPSIS** (χλόα, herbe; ὄψις, apparence). BOT. PH. — Genre de la famille des Liliacées-Anthéricées, établi par Blume. Ce sont des plantes herbacées des forêts tempérées de l'île de Java, à racines fibreuses, à feuilles fasciculées, linéaires, membraneuses à leur base, à fleurs en grappes d'un bleu clair, portées sur des pédicelles articulés au milieu de leur longueur. On en connaît 2 espèces, les *Ch. acaulis* et *coalescens*. (C. D'O.)

* **CHLORA** (χλωρός, jaune). BOT. PH. — Genre de la famille des Gentianacées, tribu des Gentianées-Chironiées, établi par Linné (*Gen.*, 1258), renfermant 8 ou 10 espèces dont quelques unes sont cultivées dans les jardins. Ce sont des plantes herbacées, annuelles, indigènes de l'Europe moyenne et centrale (deux toutefois sont citées comme existant en Amérique, mais il est douteux qu'ils appartiennent à ce genre), à feuilles opposées, nervées, sessiles ou connées-per-

à fleurs terminales, jaunes, soli- disposées en corymbe. Griesebach, occupé de ce genre, le divise en tions (*Gent.*, 116, 118) : a. *Xanthan-* *Urananthus*. Cette dernière, selon, fondée sur le *Lisianthus glaucifo-*. (*Ic. rar.*, t. 33), plante de l'Amé- opicale, à fleurs bleues, devrait n genre distinct. (C. L.)

RÆA (χλωρός, jaune ou vert). BOT. re de la famille des Orchidées-Aré- tabli par Lindley pour des plantes de ie du Sud, croissant au sommet des es, près de la limite des neiges. ines sont fasciculées et charnues; s sont simples, portent des feuilles seulement avec quelques bractées arreau; les feuilles sont oblongues de nervures; les fleurs grandes et épis, blanches, verdâtres ou jau- réablement veinées. (C. D'O.)

ORÆMA (χλωρός, verdâtre; g). ANNÉL. — Genre d'Annélides es, établi par M. Dujardin sur e des côtes de France, dont les sont un mélange de ceux des Sa- les Naïs, mais qui rentre dans la s premières. Il doit son nom à la sang de la seule espèce jusqu'ici e *Ch. Edwardsii*. (P. G.)

RANTHACÉES ou **CHLORAN-** *Chloranthaceæ*. BOT. PH. — Famille es dicotylédonées, à fleurs dicli- ques ou monoïques, quelquefois es dans une inflorescence com- on doit peut-être considérer comme hermaphrodite. Les mâles consis- une anthère uniloculaire dont la dnée à la face interne d'un con- rau; les femelles dans un ovaire d'un stigmate simple et sessile, it dans une loge unique un seul du au sommet, et devenant, à la un drupe que remplit la graine revêtue d'un tégument membra- présentant, au sommet d'un gros e charnu, un embryon très petit, situé par conséquent à l'extré- de la graine, avec une radicule des cotylédons courts et divari- fleurs, nues ou à demi plongées bractée naviculaire, sont situées és terminaux, ou plus rarement axillaires, souvent rameux : celles qu'on décrit comme hermaphrodites, montrant sur un pédicule qui part de la base de l'ovaire, 4 anthères, dont les 2 médianes soudées par leur bord. — Les espèces sont des sous-arbrisseaux ou de petits arbres originaires des contrées tropicales, l'Inde, l'Océanie, l'Amérique. Leurs feuilles, simples et opposées, présentent dans une certaine longueur, sur les côtés et en bas de leur pétiole, des stipules qui, soudées avec celles du pétiole opposé, forment une gaîne amplexicaule.

Genres : *Hedyosmum*, Swartz (*Tafalla*, Ruiz et Pav.).—*Ascarina*, Forst. — *Chloranthus*, Swartz (*Nigrina*, Thunb. — *Creodus*, Lour. — *Cryphæa*, Hamilt. — *Peperidia*, Reichenb. —*Stropha*, Noronha.). (AD. J.)

* **CHLORANTHIE.** *Chloranthia* (χλωρός, vert; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Dupetit-Thouars donne ce nom à un cas de tératologie végétale dans lequel les organes floraux sont convertis en fleurs véritables.

CHLORANTHUS (χλωρός, jaune; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre type de la famille des Chloranthacées, formé par Swartz (*Philos. trans.*, LXXVIII, 359), contenant une dizaine d'espèces propres à l'Asie tropicale. Ce sont des plantes herbacées, annuelles ou suffrutiqueuses, à articulations raméaires renflées, à feuilles opposées, pétiolées, réticulées-veinées, très entières ou dentées, à pétioles dilatés à la base, connés avec les stipules intra-axillaires en une ochrée assez lâche, à fleurs disposées en épis axillaires terminaux, simples ou rameux. On en cultive la moitié environ dans les serres des jardins botaniques d'Europe, et l'une des plus communes, le *C. inconspicuus*, n'a, comme son nom spécifique l'indique suffisamment, rien d'ornemental. Les fleurs en sont vertes, très petites et groupées en panicule terminale. *Voyez*, pour les caractères, le mot CHLORANTHACÉES. (C. L.)

CHLORATES. CHIM. — Sels formés par la combinaison de l'acide chlorique avec les diverses bases. C'est à Berthollet qu'on en doit la découverte. Voici quelles sont leurs principales propriétés : Ils sont solubles dans l'eau, à l'exception du Chlorate de protoxyde de Mercure. Tous sont décomposés à une température inférieure au rouge sombre; la plupart laissent dégager l'Oxy-

gène de leur base et de leur acide, et donnent pour résidu un chlorure métallique. Projetés sur des charbons ardents, ils en activent beaucoup la combustion. Les acides chlorhydrique et sulfurique les colorent en jaune, et en séparent un gaz jaune verdâtre qui détonne avec violence lorsqu'on le chauffe légèrement. Ils ne forment pas de précipité dans les sels d'argent, ce qui les distingue des chlorures et permet de reconnaître quand ils sont purs ou mêlés à ces derniers sels.

Un grand nombre de corps combustibles enlèvent l'oxygène aux Chlorates, et forment, quand on les mêle avec ces composés, des *poudres fulminantes*, qui détonnent par la chaleur ou par le choc. Le Soufre, le sulfure d'Arsenic, le sulfure d'Antimoine, le Charbon, le Phosphore, beaucoup de matières végétales et animales sont dans ce cas. La plupart des métaux sont attaqués par ces sels, qui les convertissent en oxydes ou en acides.

Tous les Chlorates sont les produits de l'art ; il n'en existe pas un seul dans la nature. Le plus important, le seul qui soit employé dans les arts, est le CHLORATE DE POTASSE.

On le prépare de diverses manières, mais surtout en faisant passer du Chlore jusqu'à refus dans une solution concentrée de Potasse, ou en saturant de Chlore le lait de chaux, et faisant bouillir la liqueur qui en résulte avec du chlorure de Potassium. Il se forme, dans ces deux cas, des cristaux de Chlorate de potasse qu'on lave avec de petites quantités d'eau pour les débarrasser du chlorure de Potassium qui les imprègne.

Le Chlorate de potasse cristallise en lames rhomboïdales anhydres, peu solubles dans l'eau froide, fusibles vers 350°, et se décomposant à une chaleur un peu plus élevée en Oxygène et en chlorure de Potassium. La présence d'un peu d'oxyde de Cuivre ou de Manganèse facilite cette décomposition : aussi, lorsqu'on se sert de ce sel pour la préparation de l'Oxygène, est-il commode de le mêler préalablement avec environ la dixième partie de son poids d'oxyde de Cuivre.

Sérullas a fait voir que le Chlorate de potasse, avant de se décomposer complétement, passe d'abord à l'état de perchlorate ; mais cet effet cesse d'avoir lieu lorsqu'on le chauffe en présence de l'oxyde de Cuivre ou de celui de Manganèse.

Le Chlorate de potasse est employé à la fabrication des *briquets oxygénés*. A cet effet, on plonge des allumettes ordinaires dans une pâte molle faite avec une partie de Soufre, et de 2 part. de Chlorate délayé dans un peu d'eau gommée. Lorsqu'elles sont sèches, on s'en sert pour allumer du feu en touchant légèrement, avec leur extrémité, de l'amiante placée dans un petit flacon, et imbibée d'acide sulfurique concentré. L'allumette prend feu aussitôt : le flacon doit être bien bouché, pour que l'acide n'attire pas l'humidité de l'air. Le Chlorate de potasse entre aussi dans la composition des allumettes *à frottement*, dites *allumettes allemandes*. Ces dernières ne diffèrent des précédentes qu'en ce que la pâte avec laquelle on les fait contient une très petite quantité de phosphore qui en augmente considérablement la combustibilité. (PEL.)

CHLORE (χλωρός, jaune ou vert. [illegible] — Le Chlore, ainsi nommé à cause de sa couleur, est un gaz jaune-verdâtre, d'une saveur et d'une odeur forte et désagréable, d'une densité de 2,42, susceptible d'être liquéfié sous une pression de quelques atmosphères. Son action sur l'économie animale est très énergique, et il agit comme poison à faible dose.

L'eau en dissout environ 2 fois et demi son volume à la température ordinaire. Cette dissolution est beaucoup plus [illegible] que le gaz, dont elle possède d'ailleurs toutes les propriétés. Son odeur caractéristique est la même que celle du Chlore. Le gaz s'en dégage par une légère élévation de température et par l'agitation au contact de l'air pendant quelques instants. Cette dissolution se conserve bien dans l'obscurité ou dans des flacons faits en verre bleu, mais elle s'altère à la lumière diffuse, et à plus forte raison à la lumière solaire directe. On la voit se décolorer peu à peu, et bientôt elle ne renferme plus que de l'acide chlorhydrique et un peu d'acide chlorique. Ces deux acides sont dus à la décomposition d'une certaine quantité d'eau dont l'oxygène, en presque totalité, devient libre. Quand on reçoit le Chlore dans l'eau à une température voisine de zéro, elle laisse déposer de nombreux la-

aune verdâtre qui sont formés
Chlore. Cet *hydrate de chlore* peut
obtenu en décomposant, par l'a-
drique, une dissolution aqueuse
chloreux. Quand, après l'avoir
comprimé entre des feuilles de
rd, on l'introduit dans un tube
on scelle par les deux bouts et
auffe légèrement, il se décom-
ore devient libre, et ne trouvant
pour se dégager, il s'accumule
, où la pression qu'il subit ne
le liquéfier. On obtient de la
iquides superposés : l'un infé-
lore pur, l'autre d'eau saturée
l'atmosphère du tube est elle-
ment colorée en jaune verdâtre
e gazeux.

sec ne peut que se dilater quand
ser à travers un tube de porce-
scent, mais lorsqu'il a été mal
qu'on le mêle avec de l'eau,
écomposée, et l'on obtient de
hydrique et de l'oxygène.

s'unit à la température ordi-
e Brome, l'Iode, le Soufre, le
'Arsenic et un grand nombre de
rive même quelquefois, pour
par exemple, que ces com-
effectuent avec un vif dégage-
leur et de lumière. Sous ce rap-
quelques autres, le Chlore se
l'oxygène. Il s'unit au Carbone
oportions différentes, mais au-
omposés ne peut se former di-

l'hydrogène, et exposé à la ra-
re, le Chlore donne immédiate-
explosion du gaz acide chlor-
il est formé de volumes égaux
d'hydrogène, unis sans conden-

ère diffuse, cette combinaison
e lenteur. Elle n'a pas lieu dans

n'existe pas dans la nature à
arté ; mais les composés qu'il
es métaux sont nombreux, et
s, comme le chlorure de So-
rès répandus.

t ordinairement de l'acide chlor-
l'on trouve abondamment et à
s le commerce.

A cet effet, on introduit dans un matras du peroxyde de Manganèse en poudre ou en morceaux d'un petit volume. Le matras porte un tube recourbé dont l'extrémité plonge dans l'eau d'un premier flacon de lavage, et de là il se rend, par un autre tube, dans un flacon rempli d'eau pure, si l'on veut préparer une dissolution de Chlore, ou rempli d'air si on veut obtenir ce corps à l'état gazeux. Dans ce dernier cas, on le dessèche ordinairement en le faisant passer à travers un large tube rempli de chlorure de Calcium. Le Chlore gazeux ne peut pas être recueilli dans le Mercure, parce qu'il attaque rapidement ce métal, ni dans l'eau, parce qu'il y est soluble. Cependant, quand celle-ci est saturée de sel marin, sa faculté dissolvante pour le Chlore diminue beaucoup, et l'on peut y recueillir le Chlore sous la forme gazeuse. Cette opération présente deux inconvénients, celui de donner un gaz saturé d'humidité et celui de répandre de plus ou moins grandes quantités d'un gaz dont l'action sur l'économie animale est très malfaisante.

On prépare encore le Chlore en faisant réagir l'acide sulfurique étendu de la moitié de son volume d'eau sur un mélange de sel marin et de bi-oxyde de Manganèse.

Usage du Chlore. La propriété que possède le Chlore de décolorer la plupart des matières organiques est mise à profit dans le blanchiment des toiles, de la pâte du papier, pour laver les estampes, enlever les taches d'encre, etc., etc. On s'en sert pour détruire les miasmes qui peuvent être répandus dans l'air, par exemple, dans les salles des hôpitaux, dans les amphithéâtres de dissection, etc., etc.

C'est souvent à l'état de *Chlorure d'oxyde* (mélange de Chlorure et d'hypochlorite) que l'on emploie le Chlore. Comme il est peu soluble dans l'eau, celle-ci n'en prend pas la centième partie de son poids. On conçoit qu'on ne puisse pas transporter économiquement de grandes quantités de cette dissolution ; mais en le recevant dans des solutions de potasse ou de soude ou dans de la chaux éteinte, on peut préparer des chlorures d'oxyde qui contiennent des proportions considérables de Chlore, que les acides les plus faibles en détachent facilement.

L'équivalent du Chlore pèse 442,65. (Pel.)

***CHLORIDA** (χλωρίς, ἴδος, vert). INS.— Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, établi par M. Serville (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. II, p. 537, et t. III, p. 31) aux dépens du g. *Stenocorus*, Fabr. Ce g. se distingue des autres de la même sous-tribu par son présternum simple, sa tête horizontale, ses antennes pubescentes et par l'extrémité bi-épineuse de chaque élytre. M. Dejean (*Catal.*) en désigne 4 espèces, dont une du Brésil, une du Mexique et deux de Cayenne. Nous citerons comme type la *C. costata* Serv., *Stenocorus costatus* Fabr. M. Lacordaire, qui a eu occasion d'observer cette espèce sur les lieux, ainsi que la *festiva*, dit qu'elles se tiennent sur les feuilles, le tronc des arbres, et quelquefois sous leurs écorces, qu'elles volent souvent pendant le jour et produisent un son aigu avec le corselet. *Voy.* CÉRAMBYCINS. (D.)

***CHLORIDÉES.** *Chlorideæ.* BOT. PH. — Tribu de la famille des Graminées, ayant pour type le g. *Chloris.*

***CHLORIDES.** MIN.—Dans la méthode de M. Beudant, ce nom désigne une famille de minéraux, dans lesquels le Chlore fait fonction de principe électro-négatif. (DEL.)

CHLORIDIUM, Link. BOT. CR. — Syn. de *Dematium*, Fr.

CHLORIMA (χλωρίς, verdoyant). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, attribué à Germar dans le 1er Catalogue de M. Dejean et dans celui de Dahl, mais qui n'a pas été conservé. Les espèces qu'il renferme sont réparties dans le genre *Chlorophanus*, Dalm. *Voyez* ce mot. (C.)

* **CHLORINE.** *Chlorina* (diminutif de *Chloris*). INS. — Genre de Diptères, établi par M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*) et faisant partie de sa famille des Mésomydes, division des Phyllophages, tribu des Pégomydes. L'auteur n'y rapporte que 2 espèces qu'il nomme, l'une, *C. thoracica*, et l'autre *C. phyllioidea*; la première a été trouvée à Saint-Sauveur, et la seconde dans les environs de Paris. (D.)

CHLORION (χλωρός, vert). INS. — Genre du groupe des Sphégites, de la tribu des Sphégiens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Fabricius, et caractérisé surtout par un labre quadrilobé et de longues mandibules unidentées au milieu. Les Chlorions sont de jolis Insectes de forme élancée, et de couleur verte ou bleuâtre métallique et très éclatante. Ces Hyménoptères sont répandus également dans les pays chauds des deux hémisphères. L'espèce européenne, que plusieurs entomologistes leur adjoignent, paraît devoir rester isolément dans le genre *Ampulex*. On trouve communément à l'île de France et à l'île Bourbon le CHLORION COMPRIMÉ (*C. compressum*), qui fait une guerre acharnée aux Blattes et aux Kakerlacks, si nuisibles dans toutes les colonies.

C'est pour en approvisionner son nid, et donner la nourriture à ses larves, que le Chlorion leur fait une telle guerre. Dès qu'il aperçoit une Blatte, il s'arrête; la Blatte s'arrête en même temps. Le Chlorion s'élance alors sur elle, la saisit avec ses mandibules entre la tête et le corselet, lui enfonce son aiguillon dans l'abdomen, et ne lâche prise que lorsque sa victime ne donne plus aucun signe de vie.

Le Chlorion traîne alors sa proie jusqu'à son nid. L'ouverture n'est pas ordinairement assez grande pour donner passage à un insecte aussi gros que la Blatte; notre Hyménoptère ne s'en étonne nullement et ne recule pas devant une telle difficulté. Il arrache les ailes, souvent aussi les pattes de la Blatte; il pénètre à reculons dans son trou, et tirant avec ses mandibules, il fait entrer son insecte, qui s'allonge et se comprime contre les parois du tube.

La présence des Chlorions est un véritable bienfait dans les colonies, où les marchandises sont fréquemment dévorées ou au moins très détériorées par les Blattes. (BL.)

CHLORIS, Mœhr. (χλωρίς, jaune). OIS.— *Voy.* GROS-BEC et COCCOTHRAUSTINÉES.—Boié a aussi, en 1828, formé sous ce nom un genre dans la famille des *Sylviadæ*, pour quelques petits Bec-fins d'Amérique placés par Swainson dans son g. *Sylvicola*, tels que le *Parus americanus* Lin., ou *Sylvia pusilla* de Wilson. Bonaparte a formé le genre *Parula* pour ces espèces; et, comme le nom de *Chloris* est employé en botanique, Gray, dans sa *List of genera*, a adopté celui de *Parula*, quoique plus récent. *Voyez* ce mot. (LAFR.)

CHLORIS (χλωρίς, vert). BOT. PH.—Genre de la famille des Graminées, tribu des Chloridées, établi par Swartz, mais qui, depuis

r, a subi de nombreuses modifica-
Chloris sont des plantes d'un port
ui se trouvent dans l'Amérique du
s les États-Unis, aux Indes orien-
u cap de Bonne-Espérance. Elles
iume simple ou rameux, les feuil-
s, les épis digités-fasciculés, plus
solitaires ou géminés, les épillets
ux sessiles.

RISOMA, Swains. OIS. — Syn. de
ié, qui lui est antérieur.

RISSA (χλωρίζω, je suis vert). INS.
de Lépidoptères nocturnes, tribu
nites, établi par M. Stephens (*Illust.*
it., vol. III, pag. 315), qui le range
famille des *Geometridæ*. Ce g. se
de 3 espèces qu'il a retranchées de
nous avons fondé sous le nom de
, savoir : les *Geom. viridata* et *thy-*
nn., et *chloraria* Hubn. *Voy.* HE-
(D.)

RITE (χλωρός, vert). MIN. — Talc
, Mica talqueux, Terre verte. Sili-
nieux hydraté à base de Magnésie
toxyde de Fer, en petites lamelles
les, d'un vert plus ou moins foncé,
entre elles avec plus ou moins de
t composant ainsi des masses à
grenue ou écailleuse. Leur nature
n'est pas facile à déterminer, et il
ble qu'il y a diverses espèces ou al-
d'espèces parmi les substances
unies jusqu'à présent sous ce nom.
tés cristallisées paraissent être des
hexagonaux très courts, réguliers,
enant par conséquent soit au sys-
exaédrique, soit au système rhom-
e. Suivant M. de Kobell, ils déri-
d'un dihexaèdre de 120° à la base;
it M. Breithaupt, d'un rhomboèdre
66° 11'. La détermination de ces
n'est donc complétement satisfai-
sous le rapport chimique, ni sous
rt cristallographique. On voit seule-
'elles doivent être placées entre le
es Micas. Le Talc diffère des Chlo-
des Micas par l'absence de l'Alu-
ais, comme la composition des Chlo-
les Micas est variable, on peut dire
ablit une sorte de passage entre les
oprement dits et le Talc, d'une part,
icas magnésiens (ou Micas à un axe)
; pauvres en alumine; et de l'autre
par les Chlorites, qui sont des espèces intermédiaires, des Micas talqueux pour ainsi dire. Il en résulte que dans la nature il est fort difficile d'établir une distinction rigoureuse entre les roches micacées, chloriteuses et talqueuses, d'autant plus que les trois sortes de substances paraissent se suppléer mutuellement dans leur rôle géologique, et donnent naissance à des séries de roches correspondantes. Les moyens de distinction se tirent du toucher, de la dureté et de la flexibilité, des caractères de fusibilité et de solubilité dans les acides, et enfin des propriétés optiques.

Les lamelles de Chlorite se clivent très aisément parallèlement à leurs grandes faces; elles sont transparentes, d'un vert d'émeraude dans la direction de l'axe, et perpendiculairement d'une couleur jaunâtre ou d'un rouge hyacinthe. Elles sont flexibles, mais non élastiques, très tendres, fusibles, dégagent de l'eau dans le tube de verre, et sont complètement décomposées par l'acide sulfurique, ce qui les distingue du Talc proprement dit. Les Chlorites grenues ou écailleuses sont abondantes dans les terrains granitiques et schisteux des Alpes et du Tyrol, dans les montagnes de la Bohême et de la Scandinavie, où on les trouve en nids, en amas et en couches (Schistes chloriteux).

Sous le nom de Terre verte ou de Chlorite terreuse, on a confondu, avec les matières précédentes, des substances d'un vert jaunâtre ou d'un vert bleuâtre qui ne renferment point d'Alumine, et qui paraissent être d'une tout autre nature. Elles se rencontrent en rognons ou en enduit dans les roches amygdalaires des terrains trappéens, ou en grains disséminés dans les sables et calcaires des parties inférieures du sol crétacé et du sol tertiaire. Telles sont les Terres vertes de Chypre et de Vérone qu'on emploie dans la peinture, et celles de la Craie et des calcaires parisiens, composées de silicate de Fer et de silicate de Magnésie. *Voyez* TERRE VERTE. (DEL.)

* **CHLORITSPATH**, Fiedler. MIN. — Substance d'un vert noirâtre divisible en feuillets minces, qui accompagne le Diaspore de l'Oural, et paraît être un silicate d'Alumine et d'oxydule de Fer. (DEL.)

* **CHLOROCOCCUM** (χλωρός, vert; κόκκος, grain.) BOT. CR. — (Phycées.) Genre éta-

bli par M. Greville (*Flore cryptogamique d'Écosse*) avec les caractères suivants : Corpuscules globuleux ou ovoïdes, libres, non muqueux, de couleur verte, réunis en glomérules. Les 3 ou 4 esp. qui composent ce genre ont été souvent confondues avec des esp. de genres voisins, et avec des croûtes stériles ou états primordiaux de divers Lichens, états incomplets connus sous le nom de *Lepraria*. Le *Ch. murale* Grev., esp. la plus commune, forme, sur les murs ombragés, de larges taches ou croûtes d'une belle couleur verte, dont les granules, vus à l'aide du microscope, paraissent ovoïdes et sans cloisons, ce qui les distingue de ceux des *Pleurococcus* auxquels ils ressemblent beaucoup. Dans les *Chlorococcum*, la reproduction a lieu seulement par la dispersion des sporules de l'endochrome. (Bréb.)

* **CHLORODE.** *Chlorodius* (χλωρός, vert). crust. — Genre de l'ordre des Décapodes, établi par Leach, et rangé par M. Milne-Edwards dans sa famille des Cyclométopes et dans sa tribu des Cancériens. Les Crustacés qui composent cette coupe générique ont beaucoup d'analogie avec les Xanthes ; cependant ils s'en distinguent par leur carapace, qui est généralement moins large, et surtout par la disposition de leurs pinces, dont l'extrémité est élargie et profondément creusée en cuillère. Les espèces renfermées dans ce genre sont au nombre de sept, et toutes exotiques. Le *C. ungulatus* Edw. (*Hist. nat. des Crust.*, t. I, p. 400, 21, 16, fig. 6 à 8), qui habite les mers de l'Australasie, est le type de ce genre. (H. L.)

* **CHLOROGONIUM** (χλωρός, verdâtre ; γωνία, angle). infus. — Genre voisin des Euglènes établi par M. Ehrenberg, et caractérisé ainsi : Animal de la famille des Astasiées, pourvu d'un seul œil, nageant librement (ne s'attachant pas à un pédicule fixe), et ayant une queue et une trompe filiforme double. L'auteur n'en connaît qu'une espèce. (P. G.)

* **CHLOROLOPUS** (χλωρός, vert ; λοπός, peau). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, attribué à M. Dejean par M. Boisduval (*Voyage de l'Astrolabe*, p. 358). L'espèce que ce dernier y rapporte est de l'île de Vanikoro ou de la Nouvelle-Guinée : il la nomme *Ch. arrogans*. Schœnherr la classe dans son genre *Geonemus*, et la cite à la table sous le nom générique de *Chloropus*. (C.)

* **CHLOROMÉLANE**, Breithaupt (χλωρός, vert ; μέλας, noir). min. — Syn. de Gronstedtite. *Voyez* ce mot. (Del.)

CHLOROMYRON, Pers. bot. ph. — Syn. de *Verticillaria*, Ruiz et Pav.

CHLOROMYS. mam. — *Voy.* agouti.

* **CHLORONERPE**, Swains. ois. — Genre établi dans le groupe des Pics, et dont le *Picus rubiginosus* est le type. (G.)

* **CHLORONITE.** *Chloronitum*, Gaill. (χλωρός, vert ; *niteo*, je brille). bot. cr. — (Phycées.) Synonyme de *Conferva*. (C. L.)

* **CHLORONITON**, Gaill. bot. cr. — Syn. de *Conferva*, Ag.

* **CHLOROPALE** (χλωρός, vert ; ὀπάλλιος, opale). min. — MM. Bernhardi et Brandes ont donné ce nom à une substance siliceuse d'un vert-pré, compacte ou terreuse, qui se rencontre avec l'Opale, dans les roches trachytiques d'Unghwar en *Hongrie*. Elle est composée de Silice, d'oxydule de Fer et d'Eau. Elle a été prise d'abord pour une Terre verte. (Del.)

CHLOROPHANE (χλωρός, vert ; φαίνω, je parais). min. — Variété de Fluorine de Sibérie, de couleur violette, qui devient phosphorescente par la chaleur en répandant une belle lumière verte. *Voyez* fluorine. (Del.)

* **CHLOROPHANUS** (χλωρός, vert ; φανός, brillant). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Brachydérides, créé par Dalman, et adopté par MM. Germar et Schœnherr. Le dernier de ces auteurs (*Synon. et Sp. Curcul.*, t. VI, p. 426) rapporte à ce genre 20 espèces, qui ont pour patrie la Sibérie, la Perse, la Russie méridionale, la Moldavie, la Hongrie et l'Espagne. L'espèce type est le *Ch.* (*Curculio*) *viridis* de Linné, qui se trouve à peu près dans toute l'Europe. Ces Insectes sont d'un vert très tendre, et bordés de jaune sur le corselet et les élytres ; mais leur couleur étant due à des écailles peu adhérentes s'enlève facilement au toucher. La trompe est moyenne, plane et carénée en dessus, et les élytres acuminées à l'extrémité de la suture. (C.)

* **CHLOROPHAZITE** ou **CHLOROPHÆITE**, Macculoch. min. — Une des Terres vertes qui se trouvent en nids dans les Tr-

es roches amygdalaires. *Voyez*
. (DEL.)

)PHOLUS (χλωρός, vert; φο-
INS. — Genre de Coléoptères té-
mille des Curculionites, créé
n dans son Catalogue, mais non
choenherr, qui en reporte l'une
ces décrites par M. Gory (*Mag.*
us les noms de *Coniatus nigro-
umptuosus* dans son genre *Phy-
ie* et l'autre se trouvent à Ma-
(C.)

PHORA, Gaud. BOT. PH.—Sy-
Maclura. (C. L.)

PHORE. *Chlorophora* (χλωρός,
qui porte). INS.—Genre de Dip-
ar M. Robineau-Desvoidy (*Es-
yodaires*), et appartenant à sa
iytomides, tribu des Myodines.
fondé sur une seule espèce
Brésil, et nommée par l'au-
rata. Elle faisait partie de la
comte Dejean. (D.)

OPHORÉES. *Chlorophoreæ.*
ribu établie dans la grande fa-
ticées (*voyez* ce mot), par
ud, et ayant pour type son
hora. (AD. J.)

PHYLLE. BOT. — *Voy.* CHRO-
aussi une épithète donnée par
ux plantes parasites phanéro-
les de feuilles vertes.

PHYTE. *Chlorophytum* (χλωρός,
plante). BOT. — Fries a dési-
iom toutes les plantes dont l'é-
it d'une manière successive, et
rties ou des expansions vertes.

HYTUM (χλωρός, vert; φυτόν,
PH. — Genre de la famille des
éricées, établi par Ker, et ca-
R. Brown. Ce sont des plantes
racines fasciculées, à feuilles
éaires ou un peu élargies, à
s en grappes, portées sur des
culés dans leur partie moyenne.
uni l'*Anthericum elatum* à l'es-
ouvée à la Nouvelle-Hollande,
le *Ch. luxum.* Ce g. est très
halangium. — Le g. *Chlorophy-*
a été réuni au g. *Borreria* de
(C. D'O.)

PS (χλωρός, vert; ὤψ, œil).
de Diptères, division des Bra-
chocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, fondé par Meigen aux dépens du g. *Oscinis* de Latreille, et adopté par M. Macquart, qui en décrit 36 espèces, toutes d'Europe. Elles sont généralement jaunes, variées de noir, avec les yeux verts, ainsi qu l'exprime leur nom générique. Ce qui les caractérise principalement, c'est la nervure costale des ailes qui ne dépasse pas la sous-marginale. Ces jolies Muscides se trouvent sur les fleurs pendant les mois de juillet et d'août. On peut considérer comme type de ce g. la *Chlorops gracilis* Meig., de France et d'Allemagne. (D.)

*CHLOROPSIS, Jard. et Selb. OIS.—Synonyme de *Phillornis*, Boié. *Voyez* VERDIN.

CHLOROPUS. OIS. — Un des noms latins de la Poule d'eau.

* CHLOROPYGIA, Swains. OIS. — Synonyme de *Brachypteracias*, Lafr.

* CHLOROSA (χλωρός, vert). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées, établi par Blume (*Fl. Jav.*) pour des plantes herbacées, parasites, à racines articulées, à hampe radicale, portant un fourreau à la base, terminée par un épi de fleurs verdâtres portées sur de courts pédicelles, et accompagnées de bractées. On en connaît deux espèces, croissant sur les arbres des vallées ombragées de Java.

*CHLOROSOMA (χλωρός, verdâtre; σῶμα, corps). REPT. — Genre d'Ophidiens de Wagler (*Syst.*, p. 185), reposant sur le *Coluber purpurasceus* de Gmelin, que M. Schlegel ne distingue pas de l'*Herpetodryas viridissimus.* (P. G.)

*CHLOROSPIZA (χλωρός, vert; σπίζα, pinson). OIS.—Genre formé par Bonaparte dans la famille des Fringillidées, et synonyme de *Chloris* de Mœhring et de Brisson, ayant pour type le *Loxia chloris* de Linné ou Verdier. *Voyez* GROS-BEC et COCCOTHRAUSTINÉES. (LAFR.)

*CHLOROSTOMA (χλωρός, vert; στόμα, bouche). MOLL. — M. Swainson, dans ses *Illustrations zoologiques*, propose ce genre pour quelques Turbos. Il lui donne pour type le *Turbo argyrostomus.* Ce g., comme on le voit, ne peut être adopté. *Voyez* TURBO. (DESH.)

* CHLOROTA (χλωρότης, couleur verte). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Xylophi-

les, créé par M. Dejean, dans son Catalogue, sans indication de caractères. Cet auteur y rapporte deux espèces du Brésil, les *Ch. aulica* Dej., et *fastuosa* Buquet. (C.)

CHLOROXYLON (χλωρός, jaunâtre; ξύλον, bois). BOT. PH. — Genre de la famille des Cédrélacées, ainsi caractérisé : Calice court, 5-parti. 5 pétales courtement onguiculés, étalés. 10 filets également étalés, subulés, amincis à leur sommet, portant chacun une anthère vacillante, apiculée. Disque présentant sur son contour 10 sinus alternativement plus ou moins profonds, et où s'insèrent les étamines, entourant la base de l'ovaire avec laquelle il est soudé. Style court, parcouru par 3 sillons, terminé par un stigmate obscurément trilobé. Ovaire à demi plongé dans le disque, à 3 sillons indiquant autant de loges, dont chacune renferme 8 ovules ascendants. Capsule s'ouvrant du sommet à la base en trois valves. Graines prolongées supérieurement en aile. L'unique espèce connue est un arbre de l'Inde, à bois dense et jaune; à feuilles pennées sans impaire dont les folioles sont très obliques et criblées de points transparents; à panicules terminales, grandes et rameuses. (Ad. J.)

CHLORURES. CHIM. — On donne ce nom aux combinaisons du Chlore avec les corps simples non métalliques, et avec les métaux.

Les principaux CHLORURES MÉTALLOÏDIQUES sont les Chlorures de Carbone, de Bore, de Soufre, de Sélénium et de Phosphore. Tous ces composés, à l'exception des quatre Chlorures de Carbone, sont décomposés par l'eau dont l'hydrogène se porte toujours sur le Chlore pour former de l'acide chlorhydrique H CL, et l'oxygène sur le métalloïde pour former un oxacide. Ces Chlorures sont d'ailleurs sans usages.

Les CHLORURES MÉTALLIQUES sont plus importants. La nature nous en présente un grand nombre, et quelques uns, surtout le Chlorure de Sodium, sont employés dans l'industrie et pour les usages ordinaires de la vie.

Tous sont solubles dans l'eau, excepté le Chlorure d'Argent et le protochlorure de Mercure. On les reconnaît à la propriété que possèdent leurs dissolutions de former dans les sels d'argent un précipité blanc, caillebotté, insoluble dans l'eau et dans les acides, très soluble dans l'ammoniaque, et se colorant rapidement en violet par l'action de la lumière.

Mêlés avec du bi-oxyde de Manganèse et de l'acide sulfurique, ils laissent dégager du Chlore.

Chauffés avec l'acide azotique, ils forment une eau régale qui jouit de la propriété de dissoudre l'Or.

Le charbon ne les altère pas.

CHLORURE DE SODIUM. — C'est un des corps les plus répandus dans la nature. On l'y trouve tantôt à l'état solide, en couches considérables, tantôt en dissolution dans l'eau. Dans le premier cas, on le désigne sous le nom de *Sel gemme*. Les bancs de Sel gemme sont nombreux. Il y en a en Pologne, en Hongrie, en Angleterre, en Espagne, dans plusieurs parties de la Russie, en Italie, en Suède, en Norvége, en Suisse : et, il y a quelques années, on en a découvert une en France dans le département de la Meurthe, dans le voisinage de Château-Salins et de Vic.

La plupart des dépôts de Sel gemme sont placés à la base des terrains secondaires, près des grands dépôts qui renferment la Houille, et au milieu de vastes bancs d'argile grise dont ce Sel est presque toujours plus ou moins imprégné. Le sulfate de Chaux accompagne ordinairement le Sel gemme. Il est aussi altéré par la présence d'une petite quantité de sels calcaires et magnésiens et par du Chlorure de Potassium.

On trouve à Wieliczce une variété de Sel gemme très remarquable, qui laisse dégager dans l'eau un gaz identique avec le gaz des marais ou hydrogène protocarboné. Ce gaz y est fortement condensé, de sorte que ce Sel gemme, en se dissolvant dans l'eau, produit une véritable décrépitation. On rencontre quelquefois des débris organiques dans le Sel provenant de cette même saline.

Le Sel gemme est toujours transparent ou au moins translucide, et le plus souvent incolore; mais on en trouve quelquefois de rouge, de jaune, de bleu, de violet, de brun et de vert. On attribue ces couleurs à la présence d'une trace de Fer ou de Manganèse. Tel que le présente la nature, le Sel gemme ne décrépite pas quand on le chauffe ou qu'on le projette sur un corps rouge; mais comme toute autre espèce de Chlorure de Sodium, il présente cette propriété quand

on l'a dissous et fait cristalliser dans l'eau.

La nature nous présente le Sel marin en dissolution dans presque toutes les eaux, même dans celles qui sont les plus douces, et réputées les meilleures. Quelques unes de ces eaux en renferment des quantités considérables, comme par exemple les eaux de la mer, de quelques lacs et d'un grand nombre de sources. Ces dernières se rencontrent dans presque tous les lieux où l'on rencontre des dépôts de Sel gemme, et dans d'autres également nombreux où ces dépôts n'ont pas été observés. Quelques unes de ces eaux sont saturées de Sel. On y trouve en même temps du sulfate de Soude, et des sulfates et des Chlorures à bases de Chaux et de Magnésie.

L'eau du puits salé de Château-Salins contient 13 à 14 centièmes de son poids de Chlorure de Sodium.

Le Chlorure de Sodium est formé d'un équivalent ou 442,65 de Chlore, et d'un équivalent ou 290,90 de Sodium. Il est incolore, transparent, d'une saveur franchement amère et salée. 100 parties d'eau froide en dissolvent 39 p., et 40 parties à 109°,7, qui est le terme de l'ébullition de l'eau saturée de ce Sel. Aussi n'est-ce que par évaporation qu'on en peut obtenir des quantités considérables. Cette faible différence entre la solubilité à froid et à chaud ne se montre que dans des cas extrêmement rares; elle permet de séparer facilement le Chlorure de Sodium de plusieurs autres sels, par exemple du nitrate de potasse qui cristallise en proportion considérable par le refroidissement. Le Sel marin cristallise ordinairement en cubes. Il est fusible à la chaleur rouge, et répand dans l'air des fumées épaisses qui annoncent qu'il est volatil. Exposé au feu, il décrépite fortement.

Tel qu'on le rencontre dans le commerce, le Sel est anhydre; et s'il renferme de l'eau, ce qui arrive souvent, c'est de l'eau hygrométrique, de l'eau simplement interposée entre les cristaux anhydres. Cependant, à de basses températures et dans quelques autres circonstances particulières, on peut le combiner chimiquement avec de l'eau.

Il y a peu de sels dont les usages soient aussi nombreux. On s'en sert pour saler et conserver les viandes, pour relever l'insipidité de la plupart des mets, pour fabriquer la soude artificielle, l'acide hydrochlorique, le Chlore, le sel ammoniac, etc., etc., pour vernir certaines poteries, pour amender les terres, engraisser les bestiaux. Sa valeur vénale est trop faible pour qu'on le fabrique jamais artificiellement. On l'extrait, tantôt des mines de Sel gemme, tantôt de l'eau de la mer ou des sources salées. A Cardona en Catalogne, et à Wieliczce en Pologne, comme il est à peu près pur, on l'extrait du sein de la terre, et on le verse immédiatement dans le commerce. Dans la plupart des autres localités, on le purifie par dissolution et évaporation.

Lorsque les eaux salées dont on veut extraire le sel, n'en contiennent en dissolution qu'une petite quantité, comme par exemple les eaux de la mer, on a recours à des moyens détournés pour concentrer ces dissolutions, car on ne pourrait le faire avec avantage par le feu.

Dans les pays chauds, on a recours à une évaporation spontanée; dans les climats tempérés, la concentration se compose d'une évaporation spontanée et d'une évaporation par le feu.

L'eau des sources salées est ordinairement concentrée dans des *bâtimens de graduation*, vastes parallélipipèdes rectangles, construits avec des fagots d'épines et exposés aux vents qui règnent le plus fréquemment. L'air qui passe de toutes parts à travers les fagots concentre rapidement l'eau, et quand celle-ci a été amenée à un degré voisin de la saturation, on achève l'évaporation dans des chaudières.

Cette évaporation spontanée a lieu sur les bords de la mer, dans des bassins qu'on tapisse d'argile et qu'on appelle *Marais salants*. L'eau de la mer y est conduite par des canaux et s'y évapore sans l'intervention d'aucune chaleur artificielle.

Chlorures décolorants, Chlorures d'oxydes. — Ces composés que la plupart des chimistes considèrent comme des mélanges atomiques de Chlorures métalliques et d'hypochlorites, se préparent en recevant le Chlore dans certaines dissolutions alcalines ou dans la chaux éteinte.

Celui qui est le plus employé, est le Chlorure de chaux. On s'en sert comme rongeur dans les fabriques de toiles peintes, et pour

blanchir les tissus de lin, de chanvre et de coton, la pâte de papier, etc. Ce même composé et le Chlorure de potasse ou de soude (Eau de Javelle) sont également employés pour désinfecter l'air chargé de miasmes, enlever des taches d'encre, etc., etc.

Ces Chlorures laissent dégager abondamment du Chlore quand on les met en contact avec les acides, même avec l'acide carbonique : aussi exhalent-ils sans cesse l'odeur de ce gaz. Ce sont des agents énergiques d'oxydation, et tout à la fois de chloruration. (Pel.)

CHLORURES. min. — L'un des ordres ou grands genres chimiques de la minéralogie, comprenant tous les Chlorures naturels, qui font partie de l'écorce terrestre. Chauffés avec l'acide sulfurique et le peroxyde de Manganèse, ils dégagent tous du Chlore, gaz facile à reconnaître à sa couleur verdâtre et à son odeur safranée. Fondus au chalumeau avec du sel phosphorique mêlé d'oxyde de Cuivre, ils colorent la flamme en bleu pourpre. Si l'on a égard aux différences de système cristallin, on peut les partager en deux tribus :

Les Chlorures cubiques : 1o le *Chlorure de sodium* ou Salmare, Sel gemme (*voy.* l'article précédent, et de plus sel gemme) ; 2° le *Chlorure ammonique* ou Sel ammoniac, Salmiac (*voy.* salmiac) ; et 3° le *Chlorure d'argent* ou Kérargyre, Argent corné (*voy.* argent). Le Sel marin solide ou en roche est quelquefois, mais très rarement, accompagné de Chlorure de Potassium ou Sylvine (*voy.* ce mot) ; celui qui est en solution dans les eaux de la mer y est associé aux Chlorures de Calcium et de Magnésium.

Les Chlorures quadratiques. A cette tribu ne se rapporte dans l'état actuel de la science qu'une seule espèce, le *Chlorure de mercure* ou le *Calomel* (*voyez* mercure).

Outre les Chlorures proprement dits, il existe un groupe de composés qu'on peut appeler Oxy-chlorures, parce qu'ils résultent de la combinaison d'un oxyde et d'un Chlorure ; ce groupe renferme plusieurs espèces : l'*Atakamite*, qui est un oxy-chlorure de Cuivre ; la *Mendipite*, qui est un oxy-chlorure de plomb ; la *Woltzine* (oxy-chlorure de zinc), etc. *Voy.* oxy-chlorures.

Enfin, parmi les Oxy-sels, et notamment dans les genres des Carbonates, Phosphates, Arséniates et Silicates, on rencontre un certain nombre d'espèces chlorifères, qui résultent, non du mélange, mais de la combinaison définie d'un Chlorure avec un Carbonate, un Phosphate ou un Silicate. Ces espèces, déjà nombreuses, nécessiteront peut-être un jour l'établissement de groupes distincts sous des noms particuliers, tels que ceux de *Chloro-carbonates*, *Chloro-phosphates*, *Chloro-silicates*. En attendant, nous les avons classées parmi les genres auxquels elles se rapportent d'elles-mêmes, lorsqu'on néglige le rôle que joue le Chlore dans leur composition. (Del.)

***CHLORYLLIS** (χλωρός, jaune ou vert ; *Yllis*.....? Il faut peut-être lire *Chlorillis*, dim. de *Chloris*). bot. ph. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Phaséolées-Dioclééés, formé par E. Meyer (*Comm. Pl. afr.*, 149) sur une seule espèce, *la C. pratensis* E. M. C'est une plante herbacée vivace, indigène du Cap, à tige procombante, à feuilles trifoliolées ; folioles stipellées, subtrilobées-anguleuses, l'intermédiaire pétiolulée ; fleurs belles, à calices ébractéolés, à étendard subcoriace, vert, à carène d'un vert jaunâtre, à ailes violacées. Ces fleurs sont disposées en grappes terminales, pyramidales, à peine pédonculées. (C. L.)

* **CHNOODES** (χνοώδης, lanugineux). ins. — Genre de Coléoptères trimères, formé par moi aux dépens du genre *Coccinella* de Linné. Les espèces de ce genre sont petites, rondes, convexes, de couleurs métalliques, revêtues d'une pubescence courte et serrée, à dernier article des tarses court et à crochets bifides. M. Dejean, qui a adopté ce genre dans son Catalogue, en mentionne 5 espèces de l'Amérique méridionale, mais il est au moins deux fois plus nombreux. (C.)

* **CHNOOPHORA** (χνόος, duvet ; φορός, qui porte). bot. cr. — Kaulfuss avait établi sous ce nom un genre de Fougères du groupe des Cyathéacées, qui ne paraît pas différer suffisamment des *Alsophila* de R. Brown, la présence seule de poils nombreux autour des capsules ayant servi à le définir, et ce caractère disparaissant successivement dans diverses espèces qui se lient insensiblement avec les vrais *Alsophila*.

Kaulfuss a fondé ce genre sur le *Cyathea villosa* (H. et B. Willd., *Spec.*, t. V, p. 495), espèce originaire de l'Amérique

. M. Blume a rangé dans ce
re plusieurs espèces de Fougères
les de Java, et s'il était adopté,
spèces des Indes orientales vien-
lement s'y ranger. (Ad. B.)

OTRIBA (χνόος, efflorescence,
τρίβω, j'use). ins. — Genre de Co-
rimères, établi par moi avec le
similis de Herbst et de Schœnherr.
, qui a adopté ce genre dans son
ayant reconnu que l'espèce nom-
par Schœnherr était distincte de
, a appliqué le nom de *Ch. assi-*
qui se trouve sur la côte de Gui-
énégal, et a conservé le nom pri-
pèce du cap de Bonne-Espérance.
s, ainsi que les *Epilachna* et au-
voisins, sont couverts d'une vil-
neuse; mais leurs ongles ne sont
tement bifides et n'offrent qu'une
interne; corps plus étroit; étuis
resque en pointe. (C.)

SPIS (χέω, je verse; ἀσπίς, aspic,
π. cr. — (Phycées.) Genre pro-
ray pour les espèces d'Algues de
s Zygnémées appartenant au g.
dont l'endochrome est contourné
ans chaque article des filaments.
Spirogyra de Link, ayant été éta-
rement, doit être préféré à celui
, et à celui de *Salmacis*, Bor.,
ore un synonyme de ce g., que
auteurs regardent comme une
ion du g. *Zygnema*. (Bréb.)

D. ois. — *Voyez* choquart.

A, Oken. moll. — Tel est le nom
n donne au genre Gastrochène,
temps établi par Spengler. *Voyez*
E. (Desh.)

IDIUM (χοιρίδιον, petit cochon).
e de Coléoptères pentamères, fa-
amellicornes, tribu des Scara-
ophages, créé par MM. Lepeletier
(*Encyclopédie méthodique*, t. X,
insi caractérisé : Antennes de 9
assue triplicatile; tête mutique
ux sexes; chaperon échancré ou
rps court, convexe; corselet mu-
sson nul; 4 pattes postérieures
s dilatées, épaisses à l'extrémité;
tis. Le *Ch. simplex*, trouvé à
st l'espèce type de ce g. On doit
les *Sc. melanocephalus* et *capis-*
tratus de Fabricius; mais plus de 80 espèces de l'Amérique méridionale sont encore inédites. (C.)

* **CHOEROCAMPA** (χοῖρος, cochon; κάμπη, chenille). ins. — Genre de Lépidoptères, de la famille des Crépusculaires, tribu des Sphingides, fondé par l'auteur de cet article dans son *Hist. des Lépidopt. de France* (*Suppl.*, t. II, p. 159) aux dépens des Déiléphiles d'Ochsenheimer. Ce g., qui a pour type le *Sph. porcellus* de Linné, se compose de toutes les espèces dont les Chenilles ont été appelées *Cochonnes*, à cause de la forme de leurs trois premiers anneaux, qui sont très rétractiles et terminés par une tête petite et arrondie, ce qui fait que lorsque l'animal les allonge pour atteindre sa nourriture, cette partie de son corps ressemble au groin du Porc ou à la trompe du Tapir. Indépendamment de ce caractère tiré de la larve, l'insecte parfait en fournit d'autres qu'il serait trop long de rapporter ici. Ce g. a été adopté par M. William Harris dans le Catalogue de sa collection (*Journ. américain des sciences et des arts*, n° 2, vol. XXXVI, pag. 20). (D.)

* **CHOEROMORPHA** (χοῖρος, pourceau; μορφή, forme). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Lamiaires, créé par M. Dejean dans son Catalogue, et caractérisé par un corselet mutique, le dernier article des antennes acuminé, et le présternum muni d'une pièce presque carrée, tronquée en avant et en arrière, élargie anguleusement sur chaque côté antérieur. Ce g. serait peut-être mieux placé près des *Tragomorphus* qu'à côté du g. *Stemodonta*. L'espèce qui y est rapportée se trouve à Java, M. Dejean l'a appelée *C. pigra*. (C.)

* **CHOEROPITHECUS**. mam. — Ancien nom des Cynocéphales, adopté récemment comme nom spécifique par M. de Blainville.

CHOEROPOTAME (χοῖρος, cochon; ποταμός, fleuve). mam. foss. — Nom employé par Prosper Alpin, pour un animal imaginaire, et que Cuvier a appliqué à un genre de Pachydermes de la famille des Cochons, trouvé dans les gypses des environs de Paris. Cet animal avait à chaque côté de la mâchoire supérieure 7 molaires, dont 4 de remplacement, coniques, ressemblant un peu à celles de l'Hippopotame, et 3 arrière-

molaires un peu plus larges que longues, et presque carrées. La couronne de ces dernières offre quatre principaux cônes mousses, et deux plus petits, situés, l'un entre les deux cônes antérieurs, et l'autre, qui est le plus petit de tous, entre les deux cônes postérieurs. Au milieu des quatre grands tubercules se voit une petite proéminence légèrement bifurquée, et toute la dent est entourée d'un collet tuberculeux au milieu et à l'angle antérieur du bord externe. La mâchoire inférieure ne portait que six molaires de chaque côté : trois antérieures, pointues et comprimées, deux arrière-molaires à deux paires de tubercules, et une dernière à trois paires. Cette mâchoire était pourvue de canines courtes comme dans les Pécaris, mais moins aplaties et ressemblant davantage à celles des Carnassiers. Il est probable qu'il en existait aussi à la mâchoire supérieure, et que l'une et l'autre portaient des incisives.

Les terrains tertiaires d'eau douce de l'île de Wight, qui recèlent des débris d'*Anoplotherium* et de *Palæotherium*, ont offert à M. Richard Owen une mâchoire inférieure de Chœropotame plus complète que celle que Cuvier a décrite : le bord inférieur de cette mâchoire est très arqué, et son angle postérieur se prolonge en crochet autant et même plus que chez les Carnassiers. Ces caractères, joints à celui qu'offrent les premières molaires coniques, annoncent une certaine affinité avec ces derniers animaux. Et comme les Pachydermes se rattachent déjà par d'autres genres avec d'autres ordres, on peut, ce nous semble, les considérer comme une famille centrale d'Ongulés, qui se lie par les Chœropotames aux Carnassiers, par les Damans, les Eléphants et les Mastodontes aux Rongeurs, par les Anoplotherium aux Ruminants, et peut-être même par les *Dinotherium* aux Cétacés herbivores. M. H. de Meyer ayant donné à deux espèces du même genre qu'il a découvertes dans la molasse de Georgensmünd les noms de *Chær. Meissneri* et *Chær. Sæmmeringii*, M. Owen propose d'appeler l'espèce décrite par Cuvier *Chær. Cuvieri*. M. Desmarest l'avait nommée *Chær. gypsorum*. (L...D.)

*CHŒROPUS (χοῖρος, cochon; πούς, pied). MAM. — Genre de Mammifères didelphes à peine connu. Voici ce qu'on en sait :

Le major anglais Mitchell a découvert sur les bords du Murray, dans l'Est de la Nouvelle-Hollande, un Mammifère de la taille d'un jeune Lapin de garenne, et à peu près de la même couleur. Ce petit animal, aperçu à terre par les guides indigènes du major, se réfugia immédiatement dans un trou d'arbre d'où on put le retirer vivant. Les naturels furent unanimes pour dire qu'ils ne le connaissaient pas encore. Sa tête est allongée et son museau fort grêle; il manque de queue, et ses pattes, surtout les antérieures, ont du rapport avec celles des Cochons. Malheureusement l'exemplaire encore unique de cette singulière espèce est resté au Musée de Sydney, et c'est d'après un dessin de M. Mitchell que le g. *Chœropus* a été établi pour elle par M. Ogilby. Les pattes antérieures paraissent en effet n'avoir que deux doigts égaux entre eux, et dont les ongles, comme ceux de beaucoup de Mammifères du groupe des *Ineducabilia*, ont une tendance à la forme ongulée. Aux membres postérieurs l'index et le médius sont petits et syndactyles.

Chœropus ecaudatus est le nom de ce Mammifère. On en voit une figure dans la relation de la troisième expédition du major Mitchell, tom. II, pl. 38. C'est probablement une forme voisine des Péramèles. (P.G.)

CHOIN. BOT. PH. — Nom vulgaire du g. *Schœnus*.

CHOIN (PIERRE DE). MIN. — Nom vulgaire sous lequel on désigne à Lyon un des calcaires employés dans cette ville comme pierres de construction. (DEL.)

CHOINE. BOT. PH. — Synonyme vulgaire d'*Anona muricata*.

*CHOIROMYCES (χοῖρος, cochon; μύκης, champignon). BOT. CR. — Genre de la famille des Gastéromycètes, établi par Vittadini (*Tuberac.*, p. 50, t. II), pour des tubercules souterrains blancs, recherchés par les Cochons, ayant dans leur jeunesse des propriétés nauséabondes, et, à leur maturité, remplaçant les Truffes, dont ils ont la délicatesse. C'est dans les sables de l'Afrique septentrionale que se trouvent ces végétaux que Desfontaines avait nommés Truffes blanches. Ses caractères sont : Chinus irrégulièrement arrondi, lisse et indéhiscent à l'extrémité, à l'intérieur charnu et veiné; péridioles vésiculeux, pyriformes, longuement pédicellés, disposés sur le côté des

rangioles sphériques et hérissées. (C. d'O.)

A (nom propre). bot. ph. — osmées, consacré par M. Kunth à botaniste genevois, connu par ses les Convolvulacées et sur quel- sujets. — Ses caractères sont : Calice à 5 sépales, caduc ; 5 longs portés sur de courts on- s ; 10 étamines plus courtes ; 5 iés entre eux à la base, qui se un court gynophore portant les lamines, pubescents, contenant 'ules superposés ; 5 styles portés aterne des ovaires au-dessus de it, bientôt rapprochés et soudés que termine un stigmate capité Le fruit n'est connu que par la Bonpland, qui le dit une capsule 5 sillons et terminée par 5 poin- pèce unique, originaire du Mexi- arbrisseau à feuilles opposées, le 3 folioles parsemées de points s, à fleurs blanches disposées en l'extrémité des pédoncules axil- ildes. (Ad. J.)

OSAL. bot. ph. — Synonyme de (C. L.)

STÉRINE. *Cholesterina* (χολή, , graisse). zool. — Nom donné vreul à la substance grasse par- découverte par Green dans les iires, et qui se trouve également g, dans certaines concrétions cé- lans le musc, dans le jaune Elle ressemble aux corps gras priétés, et surtout à la cétine, n diffère en ce qu'elle n'est pas par les alcalis. La Cholestérine alculs biliaires se convertit en stérique par l'action de l'acide

IA, Latr. — ins. Synonyme de ir. (D.)

DES. *Cholides*. ins. — Subdivi- ir Schœnherr dans sa division des rides, et caractérisée ainsi : Pattes éloignées à la base par l'espace plati et plus ou moins canali- genres qu'elle renferme sont les *Rhinastus*, *Cholus*, *Litomerus*, *Dionychus*, *Homalonotus*, *Peta- ncorhinus*, *Trypetes*, *Solenopus*, *Amerhinus*, *Neltarhinus*, *Sclerosomus*, *Haplosonyx*, *Alcides*, *Læmosaccus*, *Strongylotes*, *Derelomus*, *Isonychus*, *Phænomerus*, *Celetes*, *Madarus*, *Pyropus*, *Baridius*, *Barycerus*, *Madopterus*, *Centrinus*, *Cylindrocerus*, *Platyonyx*, *Loboderes*, *Diorymerus*, *Eurhinus*, *Coleomerus* et *Cyrtomon*. (C.)

* **CHOLIPUS** (χωλός, boiteux ; πούς, pied). ins. — Genre de Coléoptères hétéromères, tribu des Ténébrionites, créé par M. Dejean, dans son Catalogue, pour une seule espèce indigène de Java, et qu'il nomme *Ch. brevicornis*. Ce genre est placé entre les *Aspisoma* et *Charinotus* de cet auteur, mais il n'a pas été publié. (C.)

* **CHOLITES**. ins. — Groupe ou sous-tribu de Coléoptères tétramères, établi par M. de Castelnau dans la famille des Curculionites, et qui a pour type le g. *Cholus* de Schœnherr. (D.)

CHOLOEPE. *Cholæpus*. mam. — Voy. paresseux.

* **CHOLOVOCERA** (d'après l'étymologie de ce mot donné par l'auteur, il aurait dû l'écrire *Colovocera*, car il le fait dériver de κολούειν, tronquer, et de κέρας, corne). ins. — Genre de Coléoptères trimères, établi par M. Victor Motschoulski (*Bull. de la Soc. imp. des nat. de Moscou*, 1838, n° II, pag. 177, sur un insecte recueilli par lui à Derbent, non loin de la mer Caspienne, et auquel il a donné le nom spécifique de *formicaria*, attendu qu'il l'a trouvé au milieu des fourmilières cachées sous les pierres. C'est un insecte très petit, d'une demi-ligne de long, entièrement d'un rouge fauve, qui ressemble beaucoup au premier abord à un *Phalacrus* ; mais outre qu'il est trimère, il a les antennes aplaties comme les *Endomychus* et les *Lycoperdina*. (D.)

* **CHOLUS** (χωλός, boiteux). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, créé par M. Germar (*Species insectorum*, p. 212), formant la base de la subdivision des Cholides. Ce genre, qui a été adopté par M. Schœnherr (*Genera et Sp. Curcul.*, t. III, p. 264), renferme 19 espèces, toutes de l'Amérique méridionale. Cet auteur l'a partagé en espèces à écusson apparent, ou sans écusson visible en dessus, deux seulement sont dans ce cas. Les *Cholus* se rapprochent beaucoup des *Dionychus*, principalement par la forme de la trompe ;

mais leur corps rhomboïde et leur rostre aplati au sommet les distingue de suite des *Baridius* et des *Balaninus* ; les espèces types sont les *Rhynchœnus Rana* et *cinctus* de Fab., originaires de Cayenne. (C.)

CHOMELIA (médecin et botaniste français du XVIII[e] siècle). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Psychotriées-Cofféées, constitué par Jacquin (*Amer.*, 18, t. XIII), et renfermant 5 ou 6 espèces croissant dans l'Amérique tropicale. On en cultive quelques unes dans les jardins européens. Ce sont des arbrisseaux souvent épineux, pubescents ou glabres, à feuilles opposées, très courtement pétiolées, rigides, coriaces, munies de stipules courtes interpétiolaires ; à fleurs blanchâtres, d'une odeur agréable, accompagnées à la base du calice de deux bractéoles sétacées, et portées par de courts pédoncules axillaires uni-pauciflores. (C. L.)

***CHOMIOCARPON**, Cord. (χῶμα, éminence ; καρπός, fruit). BOT. CR. — (Hépatiques.) Synon. de *Preissia*, Nees. (C. M.)

***CHONDESTES**. OIS. — Genre de la famille des *Fringillidæ*, formé par Swainson dans le *Zool. journ.*, n° 10, cité dans son *Synopsis of the birds of Mexico* et maintenu par cet auteur dans sa *Class. of the birds.* Il le créa pour une espèce de Pinson marcheur du Mexique, que M. Say avait découvert de son côté dans l'ouest de l'Amérique nord et nommé *Fringilla grammaca.* Swainson nomme *Chondestes strigata* l'espèce type, qui est remarquable par une coloration brun-fauve en dessus, blanchâtre en dessous, et surtout par deux larges bandes longitudinales de couleur ferrugineuse, séparées par une ligne grise qui occupe tout le dessus de sa tête. Ses mœurs plutôt que ses formes ont pu, ce nous semble, autoriser la séparation générique de cette espèce de Fringille, car, ainsi que les Alouettes, il se tient habituellement sur le sol, ce qui lui a fait donner le non anglais de *Lark-finch.* Comme elles, il fréquente les prairies et ne s'envole presque jamais sur les arbres. Son chant est agréable, et souvent il continue de le faire entendre en volant. Ce genre, qui jusqu'ici ne renferme encore que le *Chondestes strigata* de Swainson ou *Fringilla grammaca* de Say, offre, comme l'on voit, de grands rapports dans ses mœurs avec le genre *Plectrophane* de Meyer, ayant pour type l'*Emberiza nivalis* L. (LAFR.)

CHONDODENDRUM. BOT. PH. — Voyez CHONDRODENDRUM.

CHONDRACANTHE. *Chondracanthus* (χόνδρος, cartilage ; ἄκανθα, épine). CRUST. — Ce genre établi par de La Roche, aux dépens des *Lernea* de Muller, appartient à l'ordre des Lernéides et à la famille des Chondracanthiens. La tête est peu distincte du thorax ; ce dernier n'est pas divisé transversalement, et se termine par deux prolongements en forme de cornes, entre lesquels se trouve un petit tubercule abdominal, et les orifices d'où naissent les tubes ovifères. A l'extrémité antérieure de la tête, se trouve une paire d'antennes rudimentaires, et une paire de pattes-mâchoires ayant la forme de crochets assez forts. La bouche est située assez loin en arrière, et armée de chaque côté d'un petit crochet, devant laquelle se trouve une troisième paire de pattes-mâchoires plus grande que la précédente, et ancreuses comme celles de la première paire, mais plus petites. A ces organes succèdent deux paires de lobes bifurqués, qui représentent autant de pattes thoraciques. Sur la portion moyenne du thorax, on remarque une troisième paire de prolongements brachiformes qui paraissent être de même nature que les précédents, mais qui sont simples. Le mâle est extrêmement petit, et se trouve accroché sous l'extrémité postérieure du thorax de la femelle ; il est plus ou moins pyriforme, et ne ressemble pas du tout à la femelle ; sa tête est très grosse ; son thorax est articulé, et il est pourvu de pattes-mâchoires très grandes.

Les espèces que ce genre comprend sont au nombre de 8, et vivent parasites sur les Poissons. Le *C. cornutus* Cuv. (Edw., *Hist. nat. des Crust.*, tom. III, pl. 40, fig. 18 à 22), peut être regardé comme le type de cette coupe générique ; cette espece vit sur les branchies de divers Pleuronectes. (H. L.)

***CHONDRACANTHIENS**. *Chondracanthii.* CRUST. — Cette famille, qui a été établie par M. Milne-Edwards, appartient à l'ordre des Lernéides. Les Crustacés qui la composent sont remarquables en ce que les femelles se fixent sur leur proie à l'aide de petites mâchoires ancreuses, insérées à l'extrémité antérieure de la tête et

sous le front. Les appendices thoraciques ne servent pas au même usage, et ont la forme de pattes ordinairement biramées, très petites et non préhensiles. La tête est distincte du thorax, et porte une paire d'antennes et deux paires de pattes-mâchoires unciformes et ancreuses. Sur les côtés de la bouche, on aperçoit ordinairement une paire d'appendices qui représentent les pattes-mâchoires de la seconde paire, et qui sont quelquefois ancreuses comme les autres, mais souvent rudimentaires. La bouche est quelquefois située très loin en arrière des pattes-mâchoires antérieures, et elle est armée de petits appendices représentant les mandibules. Le nombre et la disposition des appendices correspondant aux pattes thoraciques varient; tantôt on n'en compte que deux paires, tantôt trois, et même quatre. Les tubes ovifères viennent du bord postérieur du corps, de sorte que l'abdomen est rudimentaire, et n'est représenté que par un ou deux tubercules médians. Le mâle se trouve quelquefois accroché sous l'anus de la femelle; il est extrêmement petit, et ne ressemble en rien à celle-ci.

Cette famille comprend 8 genres, qui sont désignés ainsi : *Selius*, *Aethon*, *Clavella*, *Cycnus*, *Tucca*, *Peniculus*, *Lernanthropus*, *Chondracanthus*. (H. L.)

*CHONDRACHYRUM, Nees. BOT. PH.— Syn. présumé d'*Eatonia*, Raf.

CHONDRIA, Agardh (χόνδρος, cartilage). BOT. CR.—(Phycées.) *Voy.* LAURENCIA, Lamx.; CHRYSYMENIA, Ag. fil.; LOMENTARIA, Lyngb., et ACANTHOPHORA, Lamx. (C. M.)

*CHONDRIÉES. *Chondrieæ*. BOT. CR.— (Phycées.) C'est une des tribus de la famille des Floridées, établie par M. J. Agardh (*Linnæa*, XV, 1, p. 20), et à laquelle il donne pour caractères : Fronde celluleuse, continue, souvent étranglée de distance en distance. Sphérospores épars sur les rameaux. Conceptacles externes, au fond desquels sont fixées par leur extrémité amincie des sporidies pyriformes enveloppées d'un péricarpe. Cette tribu comprend, suivant M. J. Agardh, les genres suivants : *Laurencia*, Lamx.; *Champia*, Lamx.; *Lomentaria*, Lyngb.; *Bonnemaisonia*, Ag.; *Asparagopsis*, Montag.; *Calocladia*, Grev.; *Delisea*, Lamx.; auxquels M. Decaisne ajoute (*Ann. sc. nat.*, août 1842) : *Corallopsis*, Grev.; *Catenella*, Grev.; *Dumontia*, Lamx.; *Gracilaria*, Grev.; *Microcladia*, Grev.; *Soliera*, J. Ag. (qui n'est pas, quoi qu'on dise, notre *Gigartina gaditana*); *Phyllophora*, Grev., et *Botryocarpa*, Grev. (C. M.)

CHONDRILLA, Tourn. (qu'on suppose dérivé de χόνδρος, grain, grumeau. — Suivant Vaillant, le suc laiteux des Chondrilles se grumèle facilement). BOT. PH. — Ce genre fait partie des Composées, tribu des Chicoracées, et les plantes qui les composent sont des herbes vivaces, indigènes de l'Europe, des régions orientales, ou plus rarement de la Sibérie. Elles sont munies de tiges droites, raides, souvent dichotomes, de feuilles radicales, roncinées, de caulinaires entières, et de capitules renfermant des fleurons de couleur jaune. Ces capitules, de forme à peu près cylindrique, ne contiennent qu'un petit nombre de fleurs, entourées par un involucre composé de deux rangées d'écailles courtes et apprimées. Le réceptacle nu, étroit, supporte des fruits cylindriques, couverts au sommet de squamelles dont les 5 supérieures constituent une sorte de calicule, et au milieu desquelles le fruit se prolonge sous la forme d'un bec qui supporte une aigrette formée de plusieurs rangées de soies très blanches.—On rencontre fréquemment en France et dans les lieux sablonneux et incultes, le *Ch. juncea*. (J. D.)

*CHONDROCERA (χόνδρος, dilatation; κέρας, corne). INS. — Genre de la tribu des Coréens, de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, établi par M. Laporte de Castelnau (*Ess. clas. des Hém.*), et regardé par plusieurs entomologistes comme une simple division du genre *Coreus*.

On reconnaît facilement les *Chondrocera* à leurs antennes, dont les deuxième et troisième articles sont plus élargis que les autres. Le type est le CH. A LARGES ANTENNES (*Ch. laticornis* Lap.), de l'île de Cuba. (BL.)

CHONDRODENDRUM, R. et P. (et non *Chondodendrum*; χόνδρος, grain; δένδρον, arbre). BOT. PH. —Synonyme de *Cocculus*, DC.

*CHONDRODITE (χονδρώδης, grumeux). MIN. — Maclurite, Brucite des Américains. Nom donné par M. Berzélius à une substance minérale, qui ne s'est encore présentée que sous la forme de grains arrondis, jaunes ou brunâtres, à texture lamelleuse, disséminés

dans les calcaires saccharoïdes, à Sparta dans le New-Jersey, aux États-Unis, à Pargas et à Ersby en Finlande, à Aker en Sudermanie, à Arendal en Norwége, et à Boden près de Marienberg en Saxe. Cette substance a par sa composition de grands rapports avec le Péridot; cependant les analyses de Seybert et de Thomson ont donné 3 à 4 pour 100 d'Acide fluorique, qu'on suppose exister dans ce minéral à l'état de Fluorure de magnésium. Selon Thomson, la Chondrodite des États-Unis est formée de Magnésie, 54,64; Silice, 36; Acide fluorique, 3,75; oxyde de Fer, 3,97; Eau, 1,62. Sa cristallisation est imparfaitement connue : on admet généralement qu'elle appartient au système klinorhombique, et l'on cite des prismes de 147° 48′, terminés par un biseau oblique semblable à celui des cristaux de Pyroxène. Ces prismes sont clivables dans le sens des diagonales, et dans une direction oblique par rapport à l'axe. La Chondrodite est infusible au chalumeau. Sa dureté est comprise entre celles du Quartz et du Feldspath orthose. La Bumite de Bournon qui se trouve au Vésuve, pourrait bien être identique avec le minéral dont il est ici question. (Del.)

CHONDROPETALUM, Rottb. BOT. PH. — Syn. d'*Elegia*, Thunb.

CHONDROPTÉRYGIENS. *Chondropterygii* (χόνδρος, cartilage; πτέρυξ, nageoire). POISS. — Ce mot, qui exprime la nature cartilagineuse du squelette des Poissons, a été imaginé par Artedi, qui faisait de ce groupe son quatrième ordre de la classe des Vertébrés. L'état de cartilage permanent, dans lequel on trouve les os de ces animaux, était le seul caractère qu'Artedi opposait aux Poissons à squelette osseux; ceux-ci étaient ensuite subdivisés d'après l'organisation de leur membrane branchiostége, soutenue par des osselets ou dépourvue de cette sorte de squelette, et qui était exprimée par ces mots: *Branchiis ossiculatis vel Branchiis ossibus destitutis*. La 4e classe était composée des genres *Petromyzon*, *Acipenser*, *Squalus* et *Raia*. Par ce premier essai, Artedi réunissait quatre genres naturels et qui forment entre eux un groupe également conforme, selon moi, aux principes de la méthode naturelle, quoiqu'il semble que l'ordre des Chondroptérygiens d'Artedi ait été composé d'après un seul caractère, l'état cartilagineux du squelette. Les Lamproies et les Esturgeons ne sont pas cependant aussi voisins l'un de l'autre que les Raies et les Squales, qui ont en effet entre eux la plus grande affinité. Malheureusement Linné, qui a rendu tant de services aux sciences naturelles, mais qui n'a pas eu dans tout son *Systema naturæ*, je ne dis pas l'idée, mais même le sentiment des familles naturelles, a brouillé tout ce qu'Artedi avait si bien commencé. Car dès la 10e édition de son *Systema naturæ*, il fait passer tous les Chondroptérygiens dans la classe des Reptiles, ayant commis la faute de faire le groupe des *Amphibia nantes*. Il y a été conduit non seulement par la fausse croyance que ces animaux respiraient par des branchies et par des poumons, mais on voit encore qu'il veut justifier ce rapprochement par la disposition des organes de la génération et par les propriétés toxiques de plusieurs genres, citant la Pastenague qui blesse dangereusement avec son aiguillon sus-caudal, ou la Torpille, qui engourdit avec ses batteries électriques. L'on ne peut nier cependant que, dans cette erreur, l'auteur du *Systema naturæ* n'ait saisi quelques-uns des rapports qui lient en effet les Raies et les Squales aux Reptiles, mais il a exagéré ces rapports. Linné, faisant alors passer tout le groupe d'Artedi dans la classe des Reptiles, y ajoute le genre *Chimæra*, inconnue à son compatriote; mais il vient tout de suite détruire l'ordre encore bien plus naturel en y adjoignant le genre *Lophius*, dont le squelette fibreux n'est pas cartilagineux, et que, d'après l'examen des os du crâne, de la face, des nageoires, l'on doit placer plutôt parmi les Percoïdes que dans le voisinage des Raies.

Mais ce qui prouve encore, comme je le disais tout-à-l'heure, combien Linné était entraîné par ses méthodes artificielles à des rapprochements les plus disparates, c'est ce qu'il fait dans sa 12e édition.

Ses *Amphibia nantes* sont divisés en deux sections; l'une comprend les genres qui peuvent se réunir sous cette diagnose: *Spiracula composita seu plura*. Le nombre des trous branchiaux va caractériser les genres *Petromyzon*, *Raja*, *Squalus*, *Chimæra*; mais ici le genre *Acipenser* est exclu de ce groupe et porté dans la seconde section sous la caractéristique de *Spiracula solitaria*, avec les Lophius, les Cycloptères, les Balistes, les

.es, les Syngnathes, etc., etc., réuposée de genres les plus disparates. it, dans sa *Zoologie britannique*, :rite de revenir aux idées premièedi, de rétablir l'ordre des Chon:iens, et de les placer dans la classe ons. Gouan et Gmelin suivirent la anière de voir; mais il parait que mal compris la table synoptique puisque donnant pour caractère es:s Poissons de cet ordre, la nature euse des soutiens des branchies, leur diagnose à ces mots : *Branchia ea;* d'ailleurs les genres qui y sont sont ceux d'Artedi, ils forment un urel augmenté alors du genre *Chi*ui doit effectivement y prendre

ier, qui, dans ses *Essais de clasdes Poissons*, est revenu aux idées a rétabli aussi le groupe des ptérygiens en laissant voir qu'il en division plus élevée qu'un ordre, n'en faisant pas une classe. C'est, ne suite qu'on ne peut considéomme supérieure ni comme inféelle des Poissons ordinaires; mais quelque sorte parallèle à la preomme, par exemple, les Marsunt parallèles aux autres Mammifèiculés. Je pense qu'il vaut mieux r les Chondroptérygiens comme à diviser en quatre familles : les :ns, composés des Esturgeons et odons; les Chimériens, comprehimères et les Callorhynques, les omes de M. Duméril, qu'on peut er en Squales et Raies, et enfin les mes du même auteur, ou la fa- Lamproies.

dernière famille est étrangère aux ela est vrai, mais les trois premières elles des rapports manifestes. En re la nature cartilagineuse du squeus voyons que le système digestif ur un même plan, et l'on peut dire a bouche jusqu'à l'anus ; car, dans s intermaxillaires sont rudimentaihés sous la peau ; et les maxillaires is aux palatins. L'intestin porte enune longue valvule en spirale ; le est encore une glande distincte une seule masse; dans le genre *Polyodon*, nous lui trouvons un commencement de division en cœcums. Chez tous les Poissons de ces trois familles, le labyrinthe de l'oreille est contenu dans l'épaisseur des os du crâne. C'est par ce dernier caractère, joint à la présence des organes extérieurs des mâles, et des trous péritonéaux de ces animaux, qu'on croit devoir leur trouver de l'affinité avec les Reptiles. Ce rapport est très évident, mais a-t-il l'importance qu'on lui attache ordinairement, c'est ce que je ne pense pas. Je crois qu'il ne faut voir dans cette organisation similaire qu'une de ces reproductions de combinaisons de forme, ou d'emploi des mêmes moyens, dans lesquelles la nature aime à nous révéler en quelque sortes a puissance infinie ; car pour le reste, et surtout pour la partie essentielle de sa constitution, qui dépend de son système respiratoire, un Esturgeon est un poisson tout autant qu'une Perche, malgré la différence de l'organe de l'ouïe. Il ne faut même que la plus légère attention pour ne trouver dans les appendices des mâles des Raies ou des Squales qu'une ressemblance plus apparente que réelle ; car dans les Reptiles, les organes doubles sont au moins dans les Serpents, ainsi que je l'ai pu voir facilement dans les grands Pythons, de véritables organes copulateurs, conduisant par une rainure profonde le sperme liquide et blanc laiteux du mâle dans les organes de la femelle. Les deux organes sont mous, quelques pointes les hérissent à l'extrémité; il n'y a rien en eux de comparable à ce système de pièces osseuses des appendices des mâles des Raies, et ces organes non rétractiles ne peuvent jamais se retirer en dedans, et ils n'ont aucune communication avec les canaux déférents du testicule. Ils ne servent qu'à accrocher la femelle ; la copulation se fait par une juxtaposition des deux cloaques, comme se fait la fécondation d'un grand nombre d'Ovipares.

Je préfère la division des Chondroptérygiens en famille à celle basée sur le plus ou moins de liberté des branchies, ce qui a conduit à établir deux grandes divisions, les Chondroptérygiens *à branchies libres*, et les Chondroptérygiens *à branchies fixes*.

Les Esturgeons et les Polyodons ont les branchies libres et faites comme celles des Poissons osseux ; une grande fente bran-

chiale ouverte ou fermée par le jeu d'un opercule complète cet appareil, qui serait en tout semblable à celui des autres Poissons, si la membrane branchiostége était soutenue par des rayons. Mais dans la Chimère, on ne peut vraiment dire que les branchies soient libres, bien qu'elles ne soient pas fixées comme celles des Squales ; elles ont une conformation intermédiaire entre les deux formes, et tiennent évidemment de l'une ou de l'autre manière d'être ; chaque branchie étant enfermée dans une sorte de poche particulière qui s'ouvre dans une plus grande, commune alors pour toutes. Cet appareil ne communique avec l'extérieur que par une simple fente étroite et verticale. Cependant un reste d'opercule se trouve encore engagé sous la peau. Les Esturgeons tiennent encore des autres Poissons par la présence d'une grande vessie aérienne ; mais les Sturoniens et les Chimères ont le museau fait comme celui des Squales, et leur peau garnie de boucliers osseux dans les uns, nue dans les autres, nous montre une nouvelle affinité avec les Plagiostomes. Cette famille est la plus répandue et la plus considérable en genres et en espèces, ainsi qu'on peut le voir dans le beau et grand travail que MM. Müller et Henle ont fait sur cette branche de l'ichthyologie. (VAL.)

*CHONDRORHYNCHUS (χόνδρος, cartilage ; ῥύγχος, rostre). MAM.—Dès 1814, dans sa *Zoognosie* (III, 142), M. Fischer a distingué sous ce nom l'espèce d'Ours appelée *Ursus labiatus*, par M. de Blainville. Malgré les affinités qu'il lui reconnaît avec les Ours, M. Fischer place à tort son Chondrorhynque parmi les Édentés, ce que firent également Shaw et d'autres naturalistes. *Voyez* OURS. (P. G.)

*CHONDROSEA, Harr. BOT. PH. — Synonyme de *Saxifraga*. (C. L.)

*CHONDROSEPIA (χόνδρος, cartilage, σηπία, Seiche). MOLL. CÉPHAL.—M. Leuckart a proposé ce nom pour les Céphalopodes qui, tout en ayant la forme et les nageoires longitudinales des Seiches, renferment un osselet cartilagineux analogue à l'osselet interne des Calmars ; mais cette division avait antérieurement reçu de M. de Blainville la dénomination de *Sepioteuthis*. *Voyez* ce mot. (A. D'O.)

CHONDROSIUM (χόνδρος, froment). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, tribu des Chloridées, établi par Desvaux pour des herbes de l'Amérique méridionale, à chaumes simples ou rameux à la base et réunis en touffes, à feuilles planes et linéaires, à épis terminaux solitaires ou géminés, dont les épillets sont unilatéraux et contiennent deux fleurs, l'une hermaphrodite, l'autre stérile. On en connaît 4 ou 5 espèces.

*CHONDROSPERMUM (χόνδρος, grain; σπέρμα, semence). BOT. PH. — Genre établi par Wallich et rapporté avec doute par Endlicher (*Gen.*, pl. 3345) à la famille des Jasminacées, et qui probablement doit être placé de préférence parmi les Oléacées. Il renferme deux espèces, dont le type est le *Chionanthus smilacifolius* de l'auteur anglais lui-même. Ce sont des arbrisseaux inermes, grimpants, à rameaux tétragones, à feuilles opposées, pétiolées, ovales, acuminées, trinerves, réticulées-veinées, glauques ; à fleurs en panicules terminales et axillaires, ramifiées-brachiées. (C. L.)

*CHONDRUS, Hartman. MOLL.—M. Hartman, dans sa *Classification des coquilles terrestres et fluviatiles de la Suisse*, a proposé ce nouveau genre pour le *Pupa secale* des auteurs. Ce genre, fondé sur des caractères de trop peu d'importance, ne peut être adopté. *Voyez* MAILLOT. (DUJ.)

CHONDRUS (χόνδρος, cartilage). BOT. CR. — (Phycées.) Genre de la famille des Floridées, tribu des Sphérococcoïdées, fondé par Lamouroux (*Ann. Mus.*, XX, p. 166), sur le *Fucus crispus* L., et généralement adopté aujourd'hui. Il est ainsi défini : Fronde cartilagineuse, d'un rouge livide ou passant au vert, plane, sans nervure, dichotome, à segments linéaires ou cunéiformes, ordinairement obtus au sommet. Conceptacles hémisphériques, sessiles sur une des faces de la fronde ou plus ou moins profondément immergés, rarement pédicellés. Spores petites, arrondies. M. J. Agardh (*Alg. medit.*, pag. 94) a réformé le g. de Lamouroux. Il donne pour types du sien les *C. norvegicus* et *Gigartina Griffithsiae*, et le place parmi les Spongiocarpées de sa tribu des Cryptonémées, prenant ses caractères dans la structure filamenteuse des frondes, et dans les némathécies qui constituent le fruit. Nous attendrons pour l'admettre que le temps ait sanctionné cette nouvelle disposition

dres, tel qu'il a été limité par
se compose d'environ 30 espè-
eulement habitent les mers de
(C. M.)

NE. *Chonetes*, Fischer. MOLL.—
ent inutile proposé par M. Fis-
n *Oryctographie des environs de*
r une coquille incomplètement
artenant au grand genre des
. *Voy.* TÉRÉBRATULE. (DESH.)

RITE, de Kobell (χωνεία et κρι-
ire distingué par sa fusibilité).
ance blanche, compacte, trans-
la spécification est encore in-
qui a beaucoup de rapport avec
te, avec laquelle elle est asso-
Elbe. Elle est composée, d'après
Kobell, de Silice, 35,69; Alu-
; Magnésie, 22,50; de Chaux,
lule de fer, 1,46; et d'Eau, 9,00.
cilement par elle-même en un
ux. Sa pesanteur spécifique est
(DEL.)

, Molin. BOT. CR.—Syn. pré-
rsopteris, Kung.

BOT. PH.—Nom vulgaire donné
au Chili à plusieurs espèces de
nom est cité par Dombey, et
dichaud et d'Orbigny; mais les
uelles il s'applique ne sont pas
ent déterminées. (AD. B.)

ELES. (du nom de l'espèce d'oi-
s ce sous-genre). OIS. — Sous-
par M. Lesson (*Tr. d'orn.*), dans
piale, et auquel il donne pour
Bec plus court que la tête, haut
mandibules légèrement recour-
s arqués et rentrés; tarses ro-
ue ample et échancrée; plumes
ites comme celles des Martins. »
pe et même unique de ce sous-
Vieillot et les auteurs modernes
s le genre Troupiale (*Agelaius*),
mera, n° 62, *Turdus curæus*
oupiale chopi, *Agelaius chopi*
terus sulcirostris Spix. C'est un
grosseur de l'Étourneau, à plu-
oir mat, et facile à reconnaître
étroites et acuminées de sa tête
n, et aux sillons obliques qui se
sur la base latérale de sa man-
eure.
familiarité, et en même temps
le courage poussé jusqu'à la témérité, tels que nous les dépeint l'auteur espagnol chez cet oiseau, sont dans la famille des Troupiales une sorte d'anomalie de mœurs; mais les formes du bec et des plumes acuminées du cou, seuls caractères de forme un peu distincte, se retrouvant chez d'autres espèces de la même famille qui diffèrent un peu sous d'autres rapports, il n'est guère possible de baser une séparation générique. *Voyez* TROUPIALE et AGÉLAINÉES. (LAFR.)

CHOQUART ou CHOQUARD. *Pyrrhocorax* (πῦρ, ρός, roux ou rouge; κόραξ, corbeau; à cause de la couleur rouge des pattes de l'espèce de Corbeau type de ce genre). OIS. — Genre démembré par Cuvier et Vieillot, en 1816, de celui de *Corvus*, pour recevoir l'espèce désignée par Pline, et après lui par Latham et Linné, sous le nom de *Corvus pyrrhocorax*. Les caractères de ce genre sont: « Bec médiocre, assez grêle, légèrement arqué en dessus dans toute sa longueur, légèrement échancré, à narines orbiculaires, mais cachées par les plumes du front, qui sont dirigées en avant, et appliquées sur elles comme chez les Corbeaux; pattes robustes; ongles grands, arqués et très acérés, celui du pouce principalement; ailes grandes et pointues; queue légèrement arrondie comme chez les Corbeaux. »

Ce genre ne se compose, d'après Vieillot, que d'une seule espèce vraiment authentique, le CHOUCAS DES ALPES de Brisson (tom. II, pag. 30, pl. 1, fig. 2; CHOQUARD OU CHOUCAS DES ALPES Buff., Enl., 531; CHOQUART DES ALPES, *Pyrrhocorax alpinus* Vieil., *Gal.* 1, p. 164., pl. 104), qui est un peu plus grand que le CHOUCAS DE CLOCHER, d'un noir intense avec le bec jaune-citron, les pieds noirs dans le jeune âge, puis d'un noir rougeâtre, et enfin d'un rouge vif chez l'adulte. Habitant des Alpes, cet oiseau s'y rencontre en troupes pendant tout l'été, se tient habituellement sur les rochers de leurs sommets, et niche dans leurs crevasses. Il s'y nourrit principalement de baies et de grains alpestres, de Planorbes et autres petits Mollusques terrestres qu'il trouve en abondance dans les interstices des rochers, sous la mousse et les lichens, et aussi d'insectes, entre autres de cette belle Chrysomèle alpine connue sous le nom de *Chrysomela gloriosa*. Il ne dédaigne pas non

plus les charognes. Il niche dans les crevasses les plus inaccessibles des rochers, et pond ordinairement quatre œufs, dont le fond, d'un blanc sale ou légèrement verdâtre, est irrégulièrement couvert de taches sombres, et offre beaucoup d'analogie avec ceux du Choucas et des Corvidées. L'hiver, il descend dans les plaines et émigre dans quelques contrées voisines. Il est très sauvage. On rencontre souvent avec ces Oiseaux sur les montagnes, le joli Tichodrome à ailes rouges, ou Grimpereau de muraille qui semble se plaire dans leur société, escaladant les pans verticaux des rochers, tandis que ceux-ci se tiennent perchés sur leurs pointes.

La seconde espèce rangée dans ce genre par les auteurs d'après Levaillant, est le SICRIN Vaill. (*Ois. d'Afr.*, 2, p. 127, pl. 82), *Corvus crinitus* Daud., *Sexsetaceus* Shaw., *Pyrrho. crinitus* Vieil. (*N. Dict.*) *Pyrrho. setifer* Cuv. (*Règ. an.*) que Wagler dans son *Systema Avium* range dans les Martins (*Pastor*). Nous sommes très portés à adopter son opinion, car ses caractères se retrouvent chez tous les Martins et les Mainates de l'Inde, et paraissent entièrement étrangers aux Choquards ou Corbeaux.

En rapprochant les Choquards des Corbeaux, et surtout des Choucas, il est facile de reconnaître entre eux la plus grande analogie de forme générale, de narines recouvertes de plumes sétacées, de coloration et de mœurs, et on peut les regarder comme de véritables Choucas à bec grêle ; mais si cette seule différence dans le bec a pu en autoriser une distinction générique, on aurait dû leur réunir, comme l'a fait Temminck, le Crave (*Fregilus*), espèce de Corbeau également à bec grêle, mais seulement plus allongé. Nous ne concevons pas que notre célèbre Cuvier ait été assez esclave de sa classification ornithologique d'après la forme du bec, pour placer le premier de ces oiseaux près des Merles dans ses Dentirostres, et le second près des Huppes dans ses Tenuirostres ; il ne faut que comparer leurs mœurs parfaitement identiques pour reconnaître en eux deux véritables Choucas, mais des Choucas à bec grêle qui, à la rigueur, devraient être dans le même genre, ou plutôt ne former, comme l'a pensé Wagler (*Systema Avium*), qu'une section du g. *Corvus*. (LAFR.)

CHORAGUS (χόραγος, chorège, danser). INS. — Genre de Coléoptères, créé par M. Kirby (*Linn. trans.*, tom. 12, p. 14 : *Centurie*, édition Lequien, Paris, 1834, p. 72, pl. 4, fig. 97), qui le suppose trimère, et en fait avec raison la base d'une nouvelle tribu, celle des *Choragides*. Ce genre a pour caractère : Palpes presque sétacés ; les deux premiers articles des antennes renflés, à massue tri-articulée ; corps cylindrique ; tête abaissée ; chaperon long. L'espèce que cet auteur y rapporte a été trouvée en Angleterre, en Belgique et en Lombardie.

M. Curtis a trouvé 4 articles aux tarses de cet insecte, ce qui résulte aussi de mes observations. En examinant ces tarses qui sont robustes, j'ai reconnu un très petit article situé à l'extrémité du deuxième.

Le *Choragus Sheppardi* présente une telle anomalie, qu'on ne doit plus être surpris de le voir figurer dans des classifications si différentes.

Les mœurs de ce Coléoptère sont trop intéressantes pour ne pas citer ce qu'en a dit M. Robert : « Cet insecte est surtout remarquable en ce qu'il possède la faculté de sauter ; il ne le cède point sous ce rapport à la plus agile de nos Altises. Je l'ai trouvé en assez grand nombre, dans le mois de juin, sur un vieux saule, au bord de l'Ourthe, près de Liége. Il se tient immobile sur l'arbre et s'éclipse au moindre mouvement. Je présume qu'il vit sur le bois, et le perfore à la manière des Anobies, l'ayant toujours rencontré à proximité de petits trous.

CHORAS, Buff. MAM. — Synonyme de Mandrill, espèce du genre Cynocéphale.

CHORDA (χορδή, corde à boyau). BOT. CR. — Phycées. Genre de la tribu des Chordariées, de la famille des Phycoïdées, créé par Stackhouse, adopté par Lamouroux (*Ann. Mus.*, XX, p. 46), et dont la place n'est pas encore irrévocablement fixée : les uns le rapportant aux Dictyotées, les autres aux Laminariées. Quoi qu'il en soit, on peut définir ce g. comme il suit. Fronde simple, cylindrique, filiforme, d'un vert olivâtre passant au noir, creusée intérieurement d'une cavité interrompue de distance en distance par des cloisons complètes ou incomplètes. Nous ne connaissons rien de plus admirable que la structure de ces cloisons vues au microscope. Toute la fronde est recouverte de

nts courts, libres et disposés comme
: du velours, c'est-à-dire perpendicu-
ent à l'axe de la fronde ; c'est à leur
ue sont fixées des spores pyriformes.
cus Filum L. sert de type à ce g. dont
connait que 3 espèces, et encore la
-elle été découverte récemment par
lle dans le *Voyage au pôle Sud.* (C. M.)

RDARIA (χορδή, corde à boyau).
. — (Phycées). C'est sur le *Fucus fla-*
mis Fl. Dan. que M. Agardh a insti-
g. (*Syn. Alg.*, p. 12), qui appartient
mille des Phycoïdées, et forme le type
ribu des Chordariées (*voyez* ce mot).
ses caractères : Fronde filiforme,
gineuse, dichotome ou irrégulière-
rameuse, solide et continue, dont
st composé de filaments longitudi-
cloisonnés, entrelacés, qui viennent
sivement aboutir à la circonférence
se terminent enfin par d'autres fila-
courts, horizontaux, claviformes, li-
, cloisonnés aussi. C'est entre ces der-
qui recouvrent toute l'étendue de la
: et que ne relie aucun épiderme,
voient les spores. Celles-ci sont pyri-
, enveloppées d'une tunique transpa-
périspore), et naissent soit de la base,
 milieu du filament rayonnant. On
lve quelquefois, au lieu de spores, des
le gemmes ou de propagules (*Chor-
ordida* Bor.) tout-à-fait semblables
ll de certains *Ectocarpus*. Ce g. se
e de 5 espèces dont deux sont pro-
 mers équatoriales. Il faut en ex-
 C. nemalion Ag., qui forme aujour-
 g. particulier. (C. M.)

RDARIÉES. *Chordarieæ*. BOT. CR.—
s). Tribu de la famille des Phycoïdées,
par M. Greville, successivement modi-
les travaux de MM. Harvey, De-
t J. Agardh, et sur les limites de la-
es phycologues sont encore loin d'é-
ccord. Pour nous, cette tribu est
risée par sa fronde olivacée, brune
âtre, filiforme ou globuleuse, solide
se, devenant dure et cartilagineuse
ibre, de gélatineuse qu'elle était dans
l'une fracture celluloso-filamenteuse.
de est composée au centre, soit de
ts cloisonnés, soit d'une masse de
 arrondies, et à la périphérie, de fi-
s libres, articulés, ordinairement en
massue, lesquels naissant des premiers ou
des cellules centrales, sont disposés ho-
rizontalement et recouvrent toute la fronde
comme les fils d'un velours. La fructifi-
cation, qu'on ne connait pas encore bien
dans toutes les Chordariées, consiste en spo-
res pyriformes attachées par le sommet
aux filaments rayonnants verticillés qui gar-
nissent les frondes. Cette tribu comprend les
genres *Corynephora*, Ag.; *Myriocladia*,
Harv.; *Mesogloia*, Ag.; *Chordaria*, Ag.;
Chorda, Lamx.; *Ægira?* Fries. (C. M.)

* **CHORDEILES**. OIS. — Genre formé par Swainson en 1831 (*North. zool.*, V. 2), dans la famille des *Caprimulgidæ* ou des Engoulevents, sur une espèce de l'Amérique du Nord, le *Caprimulgus americanus* Wils. (*Amer. orn.*, pl. 40, fig. 12), ou Engoulevent Popetue, *Caprimulgus Popetue* Vieil. (*N. Dict.*). Plus tard, Swainson (*Class. of birds*) ne l'employa plus que comme sous-genre de son genre *Caprimulgus*, et lui assigna pour caractères distincts : « Ouverture du bec unie et non garnie de longs poils ; ailes très longues, atteignant l'extrémité de la queue qui est légèrement fourchue. » Les autres caractères génériques de son genre *Caprimulgus*, qui sont l'extrême petitesse du bec à bords infléchis, la brièveté du tarse, la direction en avant de tous les doigts, l'égalité des latéraux et la pectination de l'ongle médian, lui appartiennent également.

Deux ou trois autres espèces américaines viennent encore se ranger dans ce petit groupe naturel et bien distinct par l'absence de poils au bec, par la longueur des ailes atteignant l'extrémité de la queue légèrement fourchue ; caractères qui, joints à une extrême facilité de vol, rapprochent singulièrement ces espèces des Hirondelles. *Voyez* ENGOULEVENT et CAPRIMULGINÉES. (LAFR.)

* **CHORDODERA** (χορδή, corde; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides mélitophiles, division des Cétonides, établi par M. Burmeister (*Handb. der Ent.*, 3. *Baud*, s. 202) aux dépens du g. *Cetonia* de Fabricius. Il y rapporte 2 espèces, la *Cet. 5-lineata* Fab. et la *Cet. pentachordia* Klug. *Voyez* CÉTONIDES. (D.)

CHORDOSTYLUM. BOT. CR. — Ce genre, établi par Tode (*Meckl.*, 1. t. VII, f. 53), a été rapporté avec doute par Endlicher dans les

g. *Periconia*, du même auteur, et *Typhula* de Fries.

*CHOREBUS. INS. — Genre de la tribu des Ichneumoniens, famille des Braconides, établi par M. Haliday, sur quelques espèces indigènes dont les yeux sont velus et le second anneau de l'abdomen plus grand que les autres. Le *Chorebus conjungens* peut être considéré comme le type de ce genre. On trouve cette espèce dans toute l'Europe centrale. Cependant M. Haliday place cette espèce dans un sous-genre particulier qu'il nomme *Chænusa* et regarde comme le type du genre Chorèbe, une espèce qu'il nomme *C. nereidum*. (BL.)

* CHOREIUS (χορεύω, je saute). INS. — Genre de la famille des Chalcidides, groupe des Encyrtitites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Westwood sur de petits Insectes à corps assez large et déprimé, à ailes rudimentaires, à pattes postérieures assez fortes. Les *Choreius* ont la faculté de sauter avec beaucoup d'agilité. Le type est le *Choreius ineptus*, qu'on trouve dans diverses parties de l'Europe. (BL.)

*CHORELLÉES. *Chorelleæ*. INS. — Nom donné par M. Robineau-Desvoidy, dans son *Essai sur les Myodaires*, à une section de la tribu des Anthomydes, famille des Mésomydes, comprenant des espèces qui se balancent et dansent en grandes troupes dans les airs. (D.)

CHORETRUM (χωρήτης, rustique). BOT. PH. — Genre de la famille des Santalacées, établi par Robert Brown (*Prod.*, 354) et très voisin de son genre *Leptomeria*. Il ne renferme encore que 2 espèces, découvertes par l'auteur lui-même sur les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande. Ce sont des arbrisseaux ayant le port des *Leptomeria* et ressemblant assez bien à nos Genêts, ayant de nombreux rameaux, des feuilles éparses, très petites, distantes, placées seulement au-dessous des ramules et des fleurs; celles-ci petites, blanches, axillaires ou terminales, solitaires ou agrégées, quadribractéées. (C. L.)

*CHOREUTES, Treits. INS.—Synonyme de *Xylopoda*, Latreille. (D.)

* CHORILÆNA (χωρίς, séparément; χλαῖνα, d'où en latin *læna*, tunique : enveloppe unique, en opposition au genre voisin *Diplolæna*). BOT. PH. — Genre des Diosmées australasiennes, extrêmement voisin de l'*Eriostemon* ou du *Phebalium*, et ayant les caractères suivants : Calice de 5 folioles imbriquées; 5 pétales plus longs; 10 étamines alternativement plus longues et plus courtes, à filets subulés, inférieurement hispides, glabres supérieurement, à anthères vacillantes. 5 ovaires sur un court gynophore discoïde, contenant chacun 2 ovules superposés. 5 styles, partant chacun de la base de l'angle interne de chaque ovaire, soudés plus haut en un seul que termine un stigmate aigu à 5 lobes. Capsule de 5 coques bivalves, monospermes par avortement. L'unique espèce connue est un arbrisseau originaire du pays du roi Georges, à feuilles alternes, profondément lobées, couvertes en dessous, ainsi que les jeunes rameaux, les calices et les pétales, d'un enduit tomenteux couleur de rouille, composé de poils étoilés; les fleurs sont disposées en cymes contractées à l'aisselle des feuilles. (AD. J.)

*CHORINE. *Chorinus*. CRUST.—Leach désigne sous ce nom des Crustacés qui appartiennent à l'ordre des Décapodes brachyures, à la famille des Oxyrhynques, et que M. Milne-Edwards range dans la tribu des Maïens. Cette coupe générique est ainsi caractérisée : Carapace ordinairement longue et étroite. Rostre formé de deux grosses cornes pointues et horizontales. Yeux rétractiles avec les orbites dirigées en dehors et en bas. Article basilaire des antennes externes étroit et sans épines notables à son extrémité; tiges mobiles de ces appendices s'insérant sous le rostre et en grande partie cachée par lui. Pattes antérieures plus longues, surtout chez le mâle, avec la pince qui les termine assez fortement courbée en dedans; pattes suivantes cylindriques; celles des trois dernières paires de longueur médiocre, les secondes très longues. Chez le mâle, ces organes sont en général une fois et demie ou même près de deux fois aussi longues que celles de la troisième paire.

Ce genre, dont le *C. heros* Leach peut être considéré comme type, renferme quatre espèces, dont deux habitent les mers d'Asie, une celles des Antilles, et enfin la quatrième l'Australasie. (H. L.)

CHORION. *Chorion* (χόριον, enveloppe). ZOOL., BOT.— Nom donné par les anatomistes à la partie la plus extérieure des membranes

ɔppent le Fœtus (*voy.* FOETUS et à la couche la plus épaisse du tissu derme. *Voyez* PEAU.

de *Chorion* a été aussi employé ghi pour désigner la pulpe liquide it la fécondation, constitue l'a- ; la graine et disparaît avant la

IONNAIRE. *Chorionnarius*. BOT.— 'emière classification carpologique Mirbel, c'est le nom qu'il avait t fruits qu'il a plus tard appelés *ires*.

IPETALUM (χωρίς, séparément; pétale). BOT. PH. — Genre de la ; Myrsinacées? formé par Alph. De *Linn. Trans.*, XVIII, 121), sur les *urantiaca* et *undulata* de Wallich, 'ermant encore jusqu'ici que ces tes. Ce sont des arbrisseaux de feuilles alternes, très entières, vales à la base, et rétrécies en oles, à fleurs souvent polygames ement, dont les pétioles ciliés- s ou maculés d'orangé sont dé- la suite (*unde nomen genericum*). sont disposées en grappes pédon- tillaires, munies de bractées per- alternes, très petites. (C. L.)

SEMA (χωρίς, à part; σῆμα, illusion à la netteté de la macule ans ce genre le pétale supérieur). - Genre de la famille des Papilio- ribu des Podalyriées-Eupodaly- ié par Smith (*Ann. of Bot.*, I), et t un assez grand nombre d'espè- une douzaine au moins sont cul- is les jardins d'Europe pour la leurs fleurs. Ce sont des plantes , suffrutiqueuses ou frutescentes, de la Nouvelle-Hollande, cou- ascendantes, à feuilles alternes, simples, très entières ou dentées, , coriaces, souvent glabres, mu- pules petites, subulées; à inflo- n grappes, subterminales, nues res, feuillées, à fleurs rouges ou portées par de courts pédicelles és, et dont les calices, souvent at- a base, portent à l'intérieur un minifère qui en égale en hauteur e 1/4; plus rarement ces calices dis à la base, et le disque est très court. Les principaux caractères de ce beau genre sont : Calice plus ou moins bilabié (le plus jusqu'au milieu); lèvre supérieure simple, courtement bifide; l'inférieure tri- partie. Étendard arrondi, échancré ou bi- fide, dépassant à peine les ailes; celles-ci oblongues, rétrécies à la base; carène ven- true, obtuse, plus courte que les ailes. Étamines libres; filaments glabres. Style court, unciné-courbé, glabre; stigmate oblique ou presque droit, grêle ou capité. Légume sessile ou subsessile, ovale, ventru, nu intérieurement. Graines estrophiolées. (C. L.)

*CHORISIA (χώρισις, séparation). BOT. PH.—Genre de la famille des Sterculiacées, tribu des Bombacées, formé par Kunth (*In Humb. et Bonpl. N. G. et Spr.*, V, 295, t. 485), et renfermant seulement deux ou trois espèces. Ce sont des arbres brésiliens, munis d'aiguillons; leurs feuilles sont al- ternes, longuement pétiolées, 5-7-foliolées- palmées, dont les folioles articulées avec le pétiole (*unde nomen genericum*), lancéolées, acuminées, dentées en scie, accompagnées de stipules décidues; les fleurs grandes, très belles, pourprées, sont portées dans l'aisselle des feuilles supérieures, sur des pédoncules solitaires, géminés ou ternés, comme en grappes par la chute des feuilles, uniflores, et bi-tri-bractéolées sous chaque fleur. (C. L.)

*CHORISIS (χώρισις, séparation). BOT. PH. — Ce genre est fondé sur le *Prenan- thes repens* L., qui habite le Kamtschatka. Il a pour caractères, d'après M. Don : Ca- pitule composé de 10-12 fleurs; involucre formé de 7-10 folioles scarieuses, munies d'une sorte de calicule à leur base; récep- tacle nu. Fruits fusiformes, comprimés, sillonnés, glabres, atténués au sommet où ils se dilatent en un disque épigyne, autour duquel naît une aigrette formée de trois rangées de soies molles et fugaces. — La seule espèce connue est une herbe à feuilles radicales pétiolées, tripartites, du milieu desquelles naît une tige qui supporte de 1 à 3 capitules renfermant des fleurons de couleur bleue, et qui se trouve garnie de feuilles lobées ou entières. — Ce genre, en- core imparfaitement connu, semble devoir se classer près des *Mulgedium* ou des *Pre- nanthes*. (J. D.)

CHORISMA, Don. BOT. PH. — Syn. de *Chorisis*.

CHORISOLÉPIDE. *Chorisolepis* (χωρίς, séparément ; λεπίς, écaille). BOT. PH. — Cassini désigne ainsi l'involucre des Synanthérées quand il est composé d'écailles distinctes.

CHORISPERMUM, R. Br. (χωρίς, séparément ; σπέρμα, graine). BOT. PH. — Syn. de *Chorispora*, DC. (C. L.)

CHORISPORA (χωρίς, à part ; σπορά, semence). BOT. PH. — Genre de la famille des Crucifères, tribu des Cakilinées, formé par De Candolle (*Syst.*, II, 435), et renfermant un petit nombre d'espèces indigènes de l'Asie médiane, dont quelques unes sont cultivées dans les jardins botaniques. Ce sont des plantes herbacées, annuelles ou bisannuelles, ramifiées, couvertes, plus ou moins abondamment, de glandules pédicellées et de poils simples ou rameux ; à feuilles roncinées, dentées ou presque très entières ; les caulinaires éparses, rétrécies en pétiole ; à fleurs violacées, blanches ou jaunes, disposées en grappes latérales et terminales, et dont les pédicelles filiformes, ébractéés. (C. L.)

***CHORISTES** (χωριστής, qui sépare). BOT. PH. — Genre de la famille des Rubiacées, tribu des Hédyotidées-Rondélétiées, formé par Bentham (*Pl. Hartw.*, 63), et contenant un petit nombre d'espèces découvertes au Mexique. Ce sont des arbrisseaux très ramifiés, à feuilles opposées, pétiolées, munies de stipules interpétiolaires, à inflorescence terminale, lâche, dichotome-cymeuse, pauciflore. Ce genre se distingue principalement par sa capsule biloculaire, couronnée par le limbe calicinal, et se séparant en deux coques (*unde nomen genericum*) courtement loculicides, déhiscentes au sommet, et renfermant plusieurs graines aptères, attachées à des placentaires fixés à leur bord intérieur. (C. L.)

***CHORISTITE.** *Choristites*, Fischer. — MOLL. — Double emploi fait par M. Fischer pour des espèces de Coquilles fossiles des environs de Moscou, qui rentrent parfaitement dans le genre *Spirifer* de Sowerby. *Voyez* SPIRIFER et TÉRÉBRATULE. (DESH.)

***CHORISTOPUS**, Eyt. OIS. — Syn. d'*Asteranas*, Less.

***CHORISTOSPORÉES.** *Choristosporeæ* (χωριστός, séparé ; σπορά, spore). BOT. CR. — (Phycées). Dans sa classification des Algues (*Pl. Arab.*, p. 112, et *Ann. sc. nat.*, juin 1842) fondée sur les formes de la fructification, M. Decaisne a imposé ce nouveau nom à la famille des Floridées de Lamouroux. M. Harvey, de son côté, la désigne sous celui de Rhodospermées. Nous traiterons, au mot FLORIDÉES, des caractères qui la distinguent des autres familles des Phycées. (C. M.)

CHORIZANTHE (χωρίζω, je sépare ; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Polygonées-Eriogonées, établi par R. Brown, pour des plantes herbacées de Californie et des sous-arbrisseaux du Chili, à feuilles alternes, les caulinaires rassemblées à la base, et celles des rameaux subfasciculées, souvent velues, à pétioles à peine vaginés à la base, à inflorescence en cymes un peu lâches ou réunies en capitules.

CHORIZEMA. BOT. PH. — *Voyez* CHORISEMA.

CHORLITE. *Rostratula*. OIS. — Nom sous lequel Vieillot avait, dans le *Nouv. dict. d'hist. nat.*, désigné d'abord le g. Rhynchée.

CHORLITO. OIS. — D'Azara (*Apunt. para la Hist. de los páj. del Parag.*) a désigné sous ce nom, donné en Espagne aux Chevaliers et en général à tous les Echassiers longirostres, diverses espèces de Bécasseaux et de Chevaliers propres au Paraguay. Il y faut rapporter aussi son *Chorlito cola negra y blanca*, CHEVALIER A DEMI-COLLIER de Vieillot et Rhynchée de Saint-Hilaire, de M. Lesson, et le *Chorlito tarso comprimido*, dont Vieillot a fait son genre Stéganope, Lobipède de Cuvier.

Le nom de CHORLITO DES LIMES a encore été donné au *Rhynchæa alba*. (G.)

CHORO. MAM. — Nom d'une espèce du g. Alouate.

CHOROIDE. ANAT. — *Voyez* OEIL.

CHOROIDIENNE (GLANDE). POISS. — *Voyez* OEIL.

CHOROK. MAM. — Nom d'une espèce du g. Marte.

CHOROZEMA. BOT. PH. — *Voyez* CHORISEMA.

***CHORTONOMIE.** *Chortonomia* (χόρτος, herbe ; νόμος, loi). BOT. — M. Léman a donné ce nom à l'art de faire les herbiers.

***CHORTOPHILE.** *Chortophila* (χόρτος,

φιλέω, j'aime). INS. — Genre de Dip-
livision des Brachocères, famille des
:ères, tribu des Muscides, créé par
cquart aux dépens des Anthomyies,
l diffère particulièrement par sa tête
ı plus épaisse, par ses antennes moins
ées et dont le style n'est pas orné d'un
ie. Ces Muscides se trouvent le plus
ıt sur les herbes des bois et des prai-
l principalement sur les Graminées,
que l'indique leur nom générique.
cquart en décrit 22 espèces, toutes
pe. Nous n'en citerons qu'une, *Chort.*
Macq., *Adia id.* Rob. Desvoidy, qui
ive en France. (D.)

OTECKIA, Op. et Cord. BOT. PH. —
. de *Disophylla*. (C. L.)

ITIN, Adans. MOLL.—Nom qu'Adan-
ans son *Voyage au Sénégal*, donne à
quille du genre Cône, *Conus Adan-*
amk. *Voyez* CÔNE. (DESH.)

OU (de *Caulis*, nom sous lequel les
désignaient les légumes et herbes po-
s de toutes sortes. Ce nom est devenu
es peuples d'origine étrusque, tels que
mains, les Toscans et les Napolitains,
volo, qui fait *Kohl* en allemand et
en français. Les Anglais ont fait leur
abbage de *Cabus*, qui sert à désigner
ux pommés et qui est venu lui-même
uccio, ayant en Toscan la même si-
tion). *Brassica* (d'après Varon ce mot
e *Præseca*, à cause des découpures des
s du Chou). BOT. PH. — Genre de la fa-
des Crucifères-Orthoplocées siliqueu-
ant pour caractères : Calice tétrasépale,
bossué à la base; corolle à 4 pétales, hy-
e, entière; 6 étamines hypogynes, tétra-
es, libres, non dentées; silique bi-
allongée, presque cylindrique, à
convexes, subtrinervées, veinées; ner-
médiane droite, nervures latérales irré-
s ou flexueuses; plusieurs semences
buleuses, pendantes, unisériées, lisses
ı échancrure; embryon exalbumineux,
mant des cotylédons condupliqués à
le ascendante. Ce sont des herbes
nes du littoral méditerranéen, des
orientales et de l'Amérique australe
ropicale, bisannuelles, plus rarement
lles ou vivaces, quelquefois suffru-
tes à la base, à feuilles radicales pé-
, lyrées ou pinnatifides, feuilles cau-
linaires sessiles ou amplexicaules, entières, à rameaux allongés, aphylles et à fleurs jaunes.

De Candolle (*Prodrom. syst. nat.*, vol. I, p. 213) a divisé le g. *Brassica* en 3 sections : la 1re comprend les Choux proprement dits; *Brassica*, à silique sessile, dépourvue de bec ou surmontée d'un bec conique ne contenant aucune graine; la 2e les *Erucastrum*, à silique sessile surmontée d'un bec conique mono-disperme à la base; la 3e les *Micropodium*, à silique légèrement pédicellée, terminée par un style court, grêle, et un stigmate capité.

Nous ne décrirons dans cet article que le g. *Brassica* proprement dit, et nous traiterons, dans des articles spéciaux, des g. *Erucastrum* et *Micropodium*.

Le nombre des espèces du g. *Brassica* ne va pas au-delà de 17; mais 6 seulement, le CHOU COMMUN ou CHOU SAUVAGE, *Brassica oleracea*; le CHOU-COLZA, *Br. campestris*; le CHOU-RAVE, *Br. rapa*; le CHOU-NAVET, *Br. napus*; la NAVETTE D'ÉTÉ, *Br. præcox*, et le CHOU CHINOIS, *Br. sinensis*, ont en grande culture et dans nos jardins potagers une véritable importance. Leurs nombreuses variétés servent à la nourriture de l'homme et des animaux domestiques, et leurs graines contiennent une quantité considérable d'huile qui sert à l'éclairage et dans les arts.

I. CHOU SAUVAGE, *Br. oleracea sylvestris*.—Espèce sauvage à tige assez élevée et rameuse, à feuilles glauques, lobées et un peu charnues, qui croît spontanément sur le bord de la mer en Angleterre, en France et dans l'Europe septentrionale. Il paraît être le type du Chou cultivé et de ses nombreuses et utiles variétés. Nous établirons parmi les Choux 5 races : 1° les **Choux cabus ou pommés**; 2° les **Choux de Milan**; 3° les **Choux verts ou sans pomme**; 4° les **Choux-raves**; 5° les **Choux-Fleurs** et les **Brocolis**.

1. **Choux cabus ou pommés**, *Br. oleracea capitata*. Feuilles lisses et glauques, charnues, entières ou lobées, les plus jeunes très glabres. Ces Choux, à pommes pleines et serrées, sont les plus savoureux et sont surtout recherchés pour la nourriture de l'homme; leur seul défaut est d'être quelquefois musqués. Les principales variétés de Choux cabus sont : les *Choux d'York*, *pain de sucre*, *cœur de bœuf*, *Saint-Denis*, *de Po-*

mérante, de *Hollande à pied court* et *quinta*.. Ce dernier arrive à un poids considérable dans les terrains riches et frais, et sert à faire la *Choucroute*, qui forme dans le nord de l'Europe la base de la nourriture du peuple. Cet aliment, éminemment excitant et antiscorbutique, consiste, comme on sait, en Choux grossièrement hachés auxquels on a fait subir un commencement de fermentation acide. C'est encore à cette division qu'appartiennent les *Choux rouges*, qu'on mange en salade ou confits, et qu'on a longtemps préconisés contre les inflammations chroniques du poumon ; ce sont les seuls encore employés en médecine sous forme de sirop.

Les anciens regardaient les Choux comme une panacée universelle, et Caton attribua à la vertu de cet aliment d'avoir garanti sa famille de la peste. Dieuches, un des plus anciens médecins dont le nom est cité par Galien, avait écrit sur les propriétés médicinales du Chou un traité qui n'est pas arrivé jusqu'à nous. Suivant l'école de Salerne, son suc relâche le ventre et son parenchyme le resserre.

2. Les **Choux de Milan** ou **pommés frisés**, *Br. oleracea bullata*. Feuilles cloquées et d'un vert foncé réunies en tête, surtout dans les jeunes individus, et à rameaux paniculés. Ils sont moins serrés que les précédents, mais n'ont pas comme eux l'inconvénient de sentir le musc : ce sont surtout des Choux d'été. Les variétés hâtives sont mûres en juin ; les autres pomment au commencement de l'hiver et se conservent jusqu'en mars. Les sous-variétés les plus cultivées sont : les *Milans ordinaire*, *à tête longue*, *dorée*, *des Vertus*, et le *Chou de Bruxelles* ou *à jets*, qui produit dans l'aisselle des feuilles de petits Choux fort recherchés des gourmets.

3. **Choux verts** ou **non pommés**, *Br. oleracea acephala* et *costata*, ne pommant pas, ayant la tige cylindrique et élancée, et jouissant de la propriété de durer 3 ans et plus. Le type de cette race est le *Chou cavalier*, *grand Chou à vaches*, *Chou en arbre*, qui s'élève sans feuilles jusqu'à 2 mètres et a donné lieu au puff du *Chou colossal de la Nouvelle-Zélande*, mystification à laquelle bien des amateurs se sont laissé prendre, tant de nos jours encore on aime le merveilleux. On cultive ses sous-variétés, dont les principales sont les *Ch. moëllier*, *Ch. caulet*, *Ch. vivace de Daubenton*, *Ch. branchu de Poitou*; ce dernier forme une touffe considérable, sans s'élever aussi haut que le cavalier. Il arrive accidentellement à une grosseur monstrueuse, et tout Paris a admiré les proportions gigantesques du *Chou Billaudeau*, triste émule du Ch. colossal, qui vient de donner lieu à un procès auquel se sont trouvés mêlés des noms qu'on ne s'attendait guère à y rencontrer.

On ne peut guère manger ces Choux que lorsque la gelée les a attendris, et l'on sert leurs pousses au printemps, avant le développement des fleurs sous le nom de *Brocolis-asperges*.

Le *Chou palmier*, d'un port élégant et d'une forme gracieuse, est cultivé comme plante d'agrément dans certains jardins potagers. Les *Choux à grosses côtes*, *Br. oleracea costata*, résistant très bien au froid, sont de bons légumes d'hiver.

4. **Choux-raves**, *Br. oleracea caulo-rapa*, dont les diverses variétés produisent au-dessus du collet de la racine un renflement d'un excellent goût quand on les récolte avant qu'ils aient acquis toute leur grosseur. Les variétés cultivées sont : le *Ch.-rave commun*, qui est blanc ou violet, et celui *à feuilles découpées*.

5. **Choux-fleurs** et **Brocolis**, *Br. oleracea botrytis*. Cette race, qu'on suppose produite originairement par le Chou vert, a été apportée en France des pays orientaux au commencement du XVIIe siècle. Les pédoncules floraux forment à leur extrémité, avant l'épanouissement des fleurs, une masse charnue, grenue, consistant en fleurs avortées, et qui est recherchée sur nos tables comme un légume fort délicat.

Les trois principales variétés du Chou-fleur sont : le *tendre*, le *demi-dur* et le *dur*. Ce sont des plantes dont la culture exige des soins assidus et intelligents.

Les *Brocolis* dont la couleur est le violet, ou le blanc ou le jaune, ont la pomme moins serrée que les Choux-fleurs, et ils sont moins répandus dans notre pays, mais beaucoup plus en Italie.

II. Chou-colza, *Brassica campestris*, à feuilles épaisses et glauques, un peu charnues; les feuilles radicales lyrées, subhispides

les caulinaires glabres, cordifor-
lexicaules.
é la plus intéressante est le *Colza*, *tris oleifera*, cultivée dans cer-
omme un fourrage d'hiver, mais
lement pour sa graine. On en cul-
riétés, le *C. d'hiver*, plus rustique
ilture plus répandue, et le *Colza*
premier est le plus productif, et
ilus huileuse, est d'un prix plus
ctolitre pèse de 60 à 70 kil., et il
4 hect. pour une tonne d'huile,
l'autre ne pèse que 55 à 60 kil.,
l, pour la même quantité d'huile,
ct. Un hectare rapporte 8 à 900

eures qualités de Colza cultivées
iennent de Cambrai, Saint-Quen-
, etc. Les qualités supérieures
la Hollande et du Palatinat; on
i du Mecklembourg et de la Rus-
est moins estimé.
u'on tire du Colza sert non seu-
éclairage, mais encore à la fabri-
savons mous. Le commerce de
est l'objet d'opérations commer-
ruineuses que les jeux de bourse,
orale publique devrait flétrir.
Br. campestris qu'on rapporte 2
acines tubéreuses : le *Chou-navet*,
ou de *Laponie*, et le *Ch. rutabaga*
Suède, *Br. napobrassica*; toutes
emière surtout, capables de sup-
froid même intense, sont une
récieuse en hiver pour les Bêtes à
s Moutons.
RAVE RABIOULE OU NAVET TURNEP,
pa, à feuilles non glauques, héris-
s, à calice étalé, à racine charnue,
ne des espèces les plus utiles du g.
t depuis plusieurs siècles on la cul-
nourriture du bétail. On en con-
urs variétés, dont la plus renom-
e de *Norfolk*. L'huile produite par
porte dans le commerce le nom
Rabette; elle est en tout compa-
Navette, et vient des mêmes pays.
à faucher, *Ch. à vaches*, *Br.
pabularia*, acaule, à feuilles larges
assez semblables à celles du
ouvant être coupé plusieurs fois
ée pour servir à la nourriture des

IV. CHOU-NAVET, *Br. napus*, à feuilles glabres et glaucescentes : les feuilles radicales en lyre, les caulinaires pinnatifides et crénelées, et celles du sommet amplexicaules cordato-lancéolées, à siliques divariquées. On ne connaît pas la patrie du type de notre Navet, dont on cultive dans les jardins potagers au moins une vingtaine de variétés. On les rapporte toutes à trois groupes : les *Navets secs*, à chair fine, serrée, ne se délayant pas par la cuisson; les *Navets tendres* à chair plus molle; et les *demi-tendres*, qui tiennent le milieu entre les deux autres. Parmi ces diverses variétés, dont les racines sont indifféremment longues ou rondes, celles de *Freneuse*, des *Sablons*, *gris de Morigny*, de *Meaux*, des *Vertus*, sont les plus estimés. On en mange non seulement la racine, dont la saveur est fort agréable, et qui n'a que le défaut d'être peu substantielle, mais encore les jeunes pousses, bouillies et assaisonnées de diverses manières. C'est surtout en Angleterre qu'on en fait usage sous le nom de *Turnip tops*.

La *Navette*, *Br. napus oleifera*, peut-être le type du précédent, est cultivée pour fourrage; mais son principal emploi est comme plante oléagineuse. Cette plante est moins productive que le Colza; mais elle a l'avantage de donner des produits dans les terrains qui ne pourraient convenir à cette dernière plante. La Navette la plus estimée vient de Caen; celle de Franche-Comté et celle de Lorraine le sont moins.

V. NAVETTE D'ÉTÉ, *Br. præcox*. C'est une plante annuelle à feuilles glabres et glauques : les radicales et les caulinaires inférieures lyrées; celles du sommet cordées-lancéolées, amplexicaules, crénelées, à siliques dressées. La graine, plus petite que celle de l'espèce précédente, est encore moins productive.

VI. CHOU CHINOIS, *Pe-tsai*, *Brassica sinensis*. Cette plante, qui existait depuis longtemps dans nos jardins de botanique, à titre d'espèce botanique seulement, a été réintroduite en France comme plante potagère par les abbés Voisin et Tesson, en 1837. Cette plante, à feuilles blondes et à nervures larges et blanches, ressemble, au premier aspect, plutôt à une Romaine qu'à un Chou. Son accroissement est si rapide qu'il est souvent très difficile de l'empêcher de monter, ce qui en rend la cul-

ture difficile. Cependant on assure qu'en Chine, dans les provinces septentrionales, les Pe-tsai pomment et pèsent jusqu'à 8 à 10 kilogrammes. C'est un légume sain, d'un goût agréable et d'une digestion facile. Le *Pak-choi*, regardé comme une variété du précédent, est une acquisition très intéressante pour nos jardins.

On a étendu le nom de Chou à des plantes de familles et de genres différents. Ainsi l'on a appelé :

Chou bâtard, l'Arabette, *Arabis turrita*.

Ch. caraïbe, deux espèces de Gouets, *Arum esculentum* et *sagittæfolium*.

Ch. de chien, la Mercuriale, *Mercurialis perennis*.

Ch. de Chine, les Brèdes.

Ch. de mer, le Liseron soldanelle, *Convolvulus soldanella*.

Ch. marin, le Crambe maritime, *Crambe maritima*, dont les jeunes pousses blanchies se mangent comme des Asperges.

Ch. palmiste, le bourgeon terminal de plusieurs espèces de Palmiers, principalement de l'Arec, *Areca oleracea*.

Ch. poivre, le Gouet commun, *Arum maculatum*. (G.)

CHOU-FLEUR. bot. ph. — *Voyez* chou.

CHOU-FLEUR DE MER. polyp. — Nom vulgaire du Pocillipore corne de Daim, *Pocilloporus Damicornis* de Lamk.

CHOUAN. ois. — Nom vulg. du Moyen Duc. (G.)

CHOUAN. poiss. — Syn. de Chevanne.

CHOUART. ois. — Un des noms de l'Effraye.

CHOUCADOR. ois. — Nom vulg. du Merle roupenne, *Turdus morio*, que les auteurs modernes rapportent au g. *Spreo*.

***CHOUCALCYON**, Less.; *Dacelo*, Leach. ois. — Genre formé par Lesson (*Traité d'Ornithol.*), dans sa famille des Alcyonées, ou Martins-Pêcheurs, et synonyme de celui de *Dacelo* de Leach, adopté comme plus ancien par Gray (*List of genera*). Le nom *Dacelo* n'étant pas susceptible d'être traduit en français, il nous a paru naturel, tout en l'adoptant comme nom scientifique, de lui donner pour synonyme français celui de *Choucalcyon* de Lesson. Ses caractères sont, d'après cet auteur : « Bec très renflé, très ample, à mandibule supérieure évasée, voûtée, à bords très aigus vers la pointe, à mandibule inférieure fortement arquée en dessous et retroussée. Tarses robustes; ailes assez amples, à troisième et quatrième rémige les plus longues ; queue allongée, étagée ; plumage lâche, soyeux et non lustré.

Les Choucalcyons font partie de cette section des Martins-Pêcheurs désignés en général sous le nom de *Martins-Chasseurs*, étrangers à l'Europe, quoique particuliers à l'ancien continent, et qui ont reçu ce nom parce qu'au lieu de se nourrir comme les autres de petits poissons et autres petits animaux fluviatiles, et d'habiter par conséquent les bords des eaux, ils vivent d'insectes et de vers, et se tiennent le plus habituellement dans les forêts; leurs cris sont souvent assourdissants.

Le g. *Choucalcyon*, Less. (*Dacelo*, Leach), ne renferme que peu d'espèces, en général de forte taille, et particuliers à l'Australie, parmi lesquelles l'espèce type, l'*Alcedo fusca* Gmel., *gigantea* Shaw (Buff., *Enl.* 663, et Vot Gal., pl. 188), se distingue effectivement par sa grosseur, ayant 18 pouces et demi de long, et par un plumage blanchâtre, avec le front, la nuque, de larges moustaches, le dos et les ailes noirâtres, le croupion et la queue brun-roux ; celle-ci, traversée de bandes anguleuses noires, mais blanche sur ses côtés et à l'extrémité; quelques taches, d'un vert Aigue-Marine argentin, se font remarquer sur les ailes et le croupion. Son cri ressemble, dit-on, à un bruyant éclat de rire. Sonnerat le rapporta pour la première fois en France de la Nouvelle-Guinée, et il n'est pas rare à la Nouvelle-Hollande. J'en ai vu un nouveau à la ménagerie du Jardin de la Société zoologique de Londres ; on le nourrissait avec de la chair crue.

Quelques autres espèces se rattachent naturellement à ce groupe ; ce sont le *Dacelo cervinus* de Gould, le *Dacelo Gaudichaudii* (Choucalcyon Gaudichaud de Quoy et Gaim.) et le *Dacelo Novæ-Guineæ* de Gmelin. Ce groupe se fond insensiblement dans celui des *Martins-Chasseurs*, proprement dits *Halcyon*, Swainson, qui ont les mêmes mœurs. *Voyez* martin-chasseur et halcyoninées. (Lafr.)

CHOUCALLE. bot. ph. — Syn. vulg. de *Calla palustris*.

ARI, Buff., Cuv.; *Graucalus*, Cuv.
, nom grec d'un oiseau gris cendré,
a plupart des espèces de ce genre
e couleur). ois.—Genre formé par
ns son *Règne animal*, pour quel-
ces d'Oiseaux particuliers aux
des et à l'Australie, qu'il plaçait
es Pies-Grièches, comme offran
ts avec cette famille.
plaçait dans ses Coracines les
le Cuvier; mais ces Oiseaux, par-
'ancien continent, et d'ailleurs
le forme, ne figurent point natu-
lans ce genre américain, tandis
nt entièrement les mêmes carac-
s Échenilleurs et les Sphécotères
, avec lesquels ils doivent être
'oyez ÉCHENILLEUR. (LAFR.)
AS. ois. — Nom vulgaire d'une
Corbeau, *Corvus monedula* L.
ore donné le nom de Choucas à
t de l'ordre des Passereaux, mais
ennent à diverses familles. Ainsi
lé :
DES ALPES, le Choquard.
A BEC ET PIEDS ROUGES, le Crave

CHAUVE, la Gymnocéphale ca-

DE LA JAMAÏQUE, CHOUCAS DE
'*Oriolus oryzivorus* de Gmelin,
r fait un Tisserin; et les auteurs
m Quiscale, *Quiscalus oryzivorus*

DE LA MER DU SUD, le Tyran

DE LA NOUVELLE-GUINÉE, le
ventre rayé, qui est un Écho-
r M. Temminck.
D'OWIHÉE, CH. DU TROPIQUE, le
: noir.
DES PHILIPPINES, le Drongo Cal-
tius balicassius. (G.)
OU. ois. — Nom d'une esp. du g.
Strix Choucou. (G.)
HIBOU. ois. — Nom du *Strix*
p. du g. Chouette. (G.)
TTE. *Strix*. ois. — Genre de l'or-
paces nocturnes, ayant pour ca-
bec comprimé, crochu, le plus
cliné dès sa base, garni d'une
dans le bord antérieur de laquelle
s des narines arrondies, ouvertes
cachées par des poils dirigés en avant et par les plumes du disque. La mandibule supérieure crochue et aiguë à sa pointe; l'inférieure plus courte, obtuse, échancrée au bout. Jambes complétement emplumées; tarses emplumés ou velus, et quelquefois nus. Pieds munis de quatre doigts; les trois antérieurs presque égaux, l'externe versatile. Ongles rétractiles, forts et crochus. 1[re], 2[e] et 3[e] rémiges dentelées sur les bords. Queue courte, égale, rarement allongée.

Les Chouettes ont la tête grosse, plate, lisse dans certaines espèces, et munies de deux aigrettes dans d'autres. Leurs yeux sont très grands, dirigés en avant, entourés de plumes décomposées formant un disque autour de la base du bec, et s'étendant jusqu'à l'ouverture de l'oreille. Dans la plupart des espèces l'iris est d'un jaune vif, et d'autant plus brillant qu'ils appartiennent à des espèces habitant des contrées plus septentrionales. Toutefois cette règle n'est pas sans exception, car il est d'un jaune foncé dans la Chouette caburé; d'un jaune orangé dans le Choucou; d'un jaune verdâtre dans la Chevêche; d'un jaune brun dans l'Effraye, dont l'iris seul énormément dilaté est apparent, ce qui lui fait paraître l'œil noir; et d'un noir brunâtre dans le Chat-huant Hulotte, *Strix aluco*. Quelquefois l'iris n'a pas la même couleur dans les deux sexes : ainsi, dans la Ch. à terrier, *Str. urucurea*, la femelle a l'iris jaune-pâle, tandis qu'il est jaune vif dans le mâle. Ces Oiseaux jouissent à un plus haut degré que les autres êtres de cette classe de la faculté de dilater leur pupille, qui brille dans les ténèbres.

Leur crâne, qui paraît d'une capacité prodigieuse, est épais et celluleux; et les cavités dont l'étendue est considérable, surtout dans l'Effraye, communiquent avec l'oreille, qui est revêtue extérieurement d'un opercule membraneux variant de grandeur suivant les espèces. Très développé dans les Hiboux et les Chouettes, il est presque nul dans les Chevêches et les Scops. Ils n'ont qu'un osselet de l'ouïe à deux bases coudées.

Leur cerveau est plus volumineux que dans la plupart des Rapaces diurnes; et dans le Hibou, sa masse, comparée à celle du corps, est de 1 : 54; tandis qu'elle n'est dans

le Faucon ordinaire que de 1 : 102, et dans l'Aigle que de 1 . 105.

L'appareil du vol n'a qu'une force médiocre, et leur fourchette ne présente que peu de résistance. Ils volent toujours de biais ; car leurs ailes attachées très haut, et l'absence de queue dans la plupart des espèces, les mettent dans l'impossibilité de diriger les résultantes de leurs forces motrices au centre de gravité, d'autant plus que leur corps est très ramassé, et que leur cou ainsi que leurs jambes est fort court. Les rémiges, qui sont molles et douces, ne frappent que mollement l'air : aussi ces Oiseaux ne font-ils aucun bruit en volant.

Leur plumage est de couleur assez uniforme : le brun, le gris, le fauve et le blanc, agréablement variés de mouchetures et de rayures, sont les teintes dominantes. Généralement le mâle ne diffère que fort peu de la femelle, qui est presque toujours un peu plus grosse, et dont les couleurs sont plus ternes et plus sombres. Cependant dans certaines espèces, comme dans l'Effraye et la Ch. de Tengmalm, elles sont plus claires et plus distinctes ; d'autres fois elles portent des taches qui n'existent pas dans le mâle, et, suivant Faber, les femelles de quelques espèces en plumage d'amour ont des couleurs plus brillantes que les mâles. Mais de tous les Oiseaux ce sont ceux sur lesquels les milieux paraissent avoir le moins d'influence, ce qu'on pourrait attribuer à leur vie nocturne ; car, sous toutes les latitudes, leur plumage est à peu près le même, et sous les trois zones, les mêmes espèces ont absolument la même parure.

La plupart des Chouettes, ennemies de la lumière du jour, ne quittent guère leurs retraites qu'au crépuscule et au clair de la lune, ce qui est le propre des espèces à queue courte et dépassant à peine les ailes ; quant à celles à queue plus ou moins étagée et dépassant de beaucoup les ailes, elles chassent de jour ; on leur a même donné le nom de Chouettes-Éperviers ou Accipitrines, à cause de la ressemblance qu'elles ont avec ces Oiseaux. Cette règle n'est pas sans exception, car parmi les espèces à queue médiocre, il y en a qui voient également le jour. B. Meyer a vu le Harfang, *Str. nyctia*, parcourir les plaines de Livonie, pendant les journées les plus chaudes du mois de juillet, pour y chercher une proie. Mais ce n'est pour ainsi dire qu'une exception dans le nombreux groupe des Chouettes qui passent le jour dans des trous d'arbres ou de masure, ou bien cachés au plus fort d'un fourré pour n'en sortir que lorsque le soleil a quitté l'horizon. Pour des Oiseaux destinés à chasser dans l'ombre, l'organisation de leur vue et celle de leur ouïe, leurs ongles robustes et crochus, leur vol silencieux, sont parfaitement appropriés à leur mode d'existence ; et Belon a bien raison de dire aux détracteurs de ces Oiseaux, que *quiconque prendra garde à leur vue ne la trouvera pas si imbécile qu'on l'a crue*. Quand le hasard les oblige à sortir de leur retraite, ils volent avec une lenteur qui annonce la crainte, et c'est dans cette situation défavorable qu'ils sont assaillis par les Passereaux de toutes sortes qui se trouvent dans le voisinage ; les Merles, les Grives, les Pies, les Geais, les Mésanges, les plus petits Oiseaux entourent en criaillant l'ennemi commun ; et la pauvre Chouette, offusquée par l'éclat de la lumière, ne répond à ces attaques que par des gestes risibles qui décèlent son embarras : ce sont des mouvements de tête dans tous les sens à la manière du Torcol, des craquements de bec, et une trépidation qui semblerait une espèce de danse. C'est à qui l'assaillira, la harcèlera, et les plus faibles, ceux qui la redoutent le plus, sont les plus acharnés ; mais si pendant cette scène le jour disparaît et la nuit s'avance, les rôles changent, l'Oiseau nocturne reprend sa puissance, les Oiseaux diurnes se taisent et fuient, et malheur à celui qui ne se hâte pas de se soustraire aux terribles représailles de la Chouette. Cette antipathie contre les Oiseaux de nuit est partagée par les Rapaces diurnes, qui ne peuvent voir le Grand-Duc sans le poursuivre avec la même fureur ; mais les véritables et irréconciliables ennemis de cet oiseau sont les Corneilles. Klein rapporte ce fait comme assez commun, et il est corroboré par le témoignage de Sprüngli. Cet ornithologiste en vit un poursuivi à grands cris par une troupe de ces Oiseaux avec un tel acharnement, qu'il descendit à terre accablé de lassitude, et se mit sur le dos en présentant ses ongles à ses persécutrices. Les Corneilles se retirèrent, et le Grand-Duc, ramassé dans un état complet d'épuisement,

; dans la maison du narrateur, rvécut qu'un jour à sa victoire.
ıettes se nourrissent de proie vi- les attendent le plus souvent au ilencieusement perchées sur une rre, un bloc de pierre, une bran- nt les espèces, car les unes sont s et d'autres percheuses, et elles se sur les victimes qui passent à leur une fureur et une véhémence qui ɔntraires à leur caractère, ce qui he des Chats, avec lesquels elles ressemblance assez frappante. s vont en quête d'une proie, elles les airs à bas bruit, et surpren- ence les petits Oiseaux endormis its Quadrupèdes qui vont à la

des espèces, telles que le grand rfang, etc., ne se contentent pas nce proie; elles font leur nourri- vres, Lapins, Lagopèdes, Géli- quand ce gibier manque, elles ne ni les Taupes ni les Rats, ni nsectes. Souvent elles ont pour exclusive la proie la plus facile; que la Chevêche à collier vit prin- de Chauves-Souris. Les petites us modestes parce qu'elles n'ont e force, ni les mêmes besoins, se de petits Passereaux, de Ron- petite taille, de Lézards, de Gre- d'Insectes. Les Chouettes précè- nt l'oiseleur à ses lacets, et lui uelques uns des Oiseaux qu'il a raie est dans ce cas. Le Harfang e les chasseurs, et réussit souvent ever des pièces de gibier avant t eu le temps de les ramasser. Les ettent à profit l'habitude de cet r le tuer; ils jettent en l'air un t, le Harfang se jette dessus pour rer, et tombe frappé d'un coup on ne voit les *Strix* se nourrir morts que dans le cas d'extrême ı peut encore, à défaut d'autre, leur faire accepter du poisson. il de la déglutition est conforme à de vie; leur gosier est très am- œsophage est partout d'égale lar- ı, quoique les Chouettes vivent de gésier est musculeux et précédé assez largement dilaté. Leurs cœ- cums sont longs, pédiculés, et renflés en massue.

La plupart des Chouettes ne lacèrent pas leur proie quand elle est de médiocre grosseur, elles l'engloutissent tout entière; pourtant, avant d'avaler les Oiseaux dont elles s'emparent, elles leur rompent les os du crâne. Le grand Duc, avant de manger les Rats ou les Souris, les ramollit en en brisant les parties dures. La Chevêche dépèce les Souris et les Mulots qu'elle attrape, et plume proprement les petits Oiseaux avant de les manger, habitude commune à plusieurs espèces.

Quand les parties digestibles ont passé dans les organes élaborateurs, toutes celles qui ne le sont pas, telles que les os, les plumes, les poils, les ailes et les parties dures des Insectes, sont rejetées par le bec en petites pelotes oblongues ou arrondies, après quelques heures de séjour dans l'estomac. Ainsi que les autres Rapaces, les Chouettes peuvent supporter une longue abstinence et passer sans manger une huitaine de jours. Un naturaliste préparateur oublia, pendant un temps beaucoup plus long, une Effraie qui lui avait été envoyée d'assez loin, et fut très surpris, en ouvrant la boîte, de trouver un vivant à la place d'un mort. L'Effraie se dressa, regarda les spectateurs avec surprise; et rien dans son aspect ne semblait déceler l'affaiblissement causé par une longue abstinence.

Dans l'état de liberté, ces Oiseaux boivent sans doute; mais ce besoin ne paraît pas pressant chez eux, car dans la captivité, ils ne boivent pas volontiers, et c'est avec une sorte de défiance qu'ils plongent le bec dans le liquide, à moins qu'ils ne soient très familiers avec celui qui le leur présente.

L'heure à laquelle les Chouettes sortent pour aller chercher leur proie, et l'état d'engourdissement dans lequel elles surprennent leurs victimes, les mettent rarement en position d'avoir une lutte à soutenir, et ce n'est que dans de rares circonstances qu'on les voit obligées de combattre; mais quand elles sont attaquées, elles se défendent hardiment des ongles et du bec, et quand elles ont affaire à un ennemi auquel elles ne peuvent résister avec avantage, elles se renversent sur le dos et jouent des

griffes pour se défendre, en poussant des cris aigus. La Chouette, *Str. brachyotos*, a la réputation d'être courageuse ; le grand Duc, *Str. bubo*, surtout est fort et hardi ; mais on cite parmi les petites espèces le Caboure, *Str. pumila*, qui se glisse sous les ailes des gros Oiseaux de basse-cour, et même des Caracaras, s'y cramponne et les met à mort en leur déchirant le côté.

Quand elles combattent entre elles ou avec un oiseau capable de leur résister, elles s'élancent l'une contre l'autre dans les airs avec acharnement, se choquent le poitrail, et cherchent à se déchirer à coups d'ongles. Wagner raconte, dans son *Historia naturalis Helvetiæ curiosa*, p. 195, qu'il vit aux environs de Zurich le combat d'un Aigle et d'un grand Duc. Ce dernier avait si fortement pressé son antagoniste dans ses robustes serres, que tous deux tombèrent à terre, l'Aigle mort, et le vainqueur si fortement attaché au corps de son ennemi qu'on put le prendre vivant.

La nidification des Chouettes ne leur coûte pas grand apprêt ; la femelle pond de deux à quatre œufs, quelquefois cinq, d'un blanc le plus souvent pur (presque tous approchant surtout de la forme sphérique), dans les trous de murs et de rochers, dans le creux des arbres, entre les fentes des murailles, sous les toits des grands édifices, ou bien, comme la Hulotte, *Str. aluco*, le moyen Duc, *Str. otus*, dans les nids abandonnés des Pies, des Corbeaux et même des Écureuils. La Chouette, *Str. brachyotos*, construit un nid à terre sur une éminence, ou bien dans les hautes herbes des marais. Parmi les espèces exotiques, il y en a qui nichent en terre dans des terriers ; la Ch. à terrier, *St. urucurea*, ne creuse pas elle-même son nid, ainsi qu'on l'a prétendu : elle s'empare des terriers des Tatous, des Renards, des Maras, et surtout des Viscaches, les plus commodes de tous. La *Ch. suinda*, qui est peut-être une simple variété de la Ch. de Saint-Domingue, s'empare aussi du terrier des Tatous pour y faire sa ponte. Le grand Duc et les variétés exotiques apportent plus de soin dans la confection de leur nid ; ils le font avec des bûchettes entrelacées de racines, et couvertes de feuilles sèches. La Ch. de Virginie ou des Pins, *Str. Virginiana*, place son nid sur un vieil arbre, le compose à l'extérieur de rameaux secs, et à l'intérieur de mousse et d'herbes.

Le mâle et la femelle se partagent les soins et les fatigues de la couvaison ; et certaines espèces seulement telles que l'Urucurea et le Scops, vivent en couple toute l'année, les autres ne se réunissent que pour l'éducation des petits ; passé cette époque elles vivent solitaires. La durée de l'incubation n'est pas connue.

Les jeunes sont, dans les premiers temps, couverts d'un duvet fin et léger qui les rend d'une laideur insupportable. La plupart sont dans ce cas, et les jeunes Effraies, dont les ailes et les pattes sont à peine apparentes, ressemblent tout-à-fait à une houppe de perruquier. Ils sont nourris par leurs parents avec beaucoup de sollicitude, et ne quittent leur nid que lorsqu'ils sont en état de pourvoir à leur subsistance.

Ces Oiseaux, malgré leurs habitudes nocturnes, recherchent le soleil ; ainsi les jeunes Ducs, les Urucureas et sans doute beaucoup d'autres espèces viennent, pendant le premier âge, se chauffer au soleil les yeux fermés et les ailes ouvertes. Parmi les adultes même, on voit la Chevêche caburée, *Strix passerinoides*, dormir au soleil, sur les branches extérieures des arbres de la lisière des bois.

Les jeunes de l'année, avant leur première mue, ont, dans un grand nombre d'espèces, une sorte de masque noir qui a trompé plusieurs naturalistes qui les ont désignées sous le nom de *Chouettes masquées*. Leur livrée varie beaucoup moins que dans les Rapaces diurnes, et après leur première mue il est souvent difficile de les distinguer des adultes ; quelquefois ils ressemblent, dans cet état, aux femelles adultes. Toutes les Chouettes éprouvent une seule mue par an.

Les anciens rangeaient les Chouettes parmi les Oiseaux qui sortent de l'œuf la queue la première ; conte rapporté par Pline d'après l'autorité d'un certain Hylas, qui a écrit sur les augures et la nature des Oiseaux.

La plupart des Chouettes sont sédentaires ; mais quelques espèces, le Scops, entre autres, sont évidemment erratiques. On a vainement cherché à nier le fait ; mais il est aujourd'hui hors de doute que ce dernier,

la brièveté de ses ailes, entreprend
ıges plus ou moins longs. On sait
ıt sédentaire dans quelques pays,
u'il est véritablement de passage
utres.
rfang, qui n'est pas naturel à l'Is-
paraît quelquefois, et il vient alors
nland. En 1817, on en prit un dans
ıges; il s'était perché sur le mât
vire pour s'y reposer. Quoiqu'il soit
des régions boréales, on en voit
fois jusqu'en Livonie, où ils nichent;
aux se montrent aussi accidentelle-
Allemagne et même en Hollande,
n tua en 1822.
ouette à longue queue, *Str. nisoria*,
s le même cas: tout en habitant
ées arctiques, elle vient jusqu'en
ne et même en France, mais jamais
descend jusque dans les pays mé-
x. La Ch. de Tengmalm se voit
ıelquefois dans le nord de l'Italie;
que Meisner dit qu'en Suisse c'est
u sédentaire. La Ch. nébuleuse,
dosa, est de passage dans le Nord;
te, *Str. aluco*, vit et niche dans le
t en automne descend vers le Midi.
à huppes courtes, *Str. brachyotos*,
ıssage régulier en Hollande, où on la
n automne sur le bord de la mer.
oié a fait observer que cet oiseau
migrations des Lemmings, et quand
s Quadrupèdes voyageurs arrivent
s contrées septentrionales, ils sont
par des Chouettes. Cet oiseau, gé-
ent assez rare en Suisse, ne s'y
à l'époque du passage des Bécasses.
e leurs voyages n'ont-ils pas d'autres
et Pline dit que, dans leurs migra-
s Cailles sont escortées d'un certain
d'Oiseaux de nuit, qui chaque jour
ute en enlèvent quelques unes.
ir des jeunes Chouettes est d'un goût
réable, et les Indiens de l'Amérique
ionale estiment beaucoup en hiver
du Harfang, qui est fort gras dans
ison. Chez nous, les adultes ont
dure, amère, et quelquefois même

marque que les Chouettes portent
es une odeur fade et nauséabonde,
cause est inconnue. On l'attribue
séjour dans des lieux étroits et hu-
mides; mais cette odeur, qui persiste dans ceux qu'on élève dans les maisons, est particulière à ces Oiseaux, et tient peut-être à leur genre de nourriture.

Le genre *Strix* est répandu depuis la Laponie jusqu'à Java: ce qui n'empêche pas que ces Oiseaux ne paraissent plus essentiellement propres aux contrées arctiques. Leur présence dans les pays méridionaux ne pourrait, vu cet habitat de prédilection, s'expliquer que par leur genre de vie. Retirés dans des forêts profondes, ils éprouvent une chaleur moins brûlante que dans les plaines, et ils y trouvent un milieu plus supportable.

Un grand nombre d'espèces ont une distribution géographique fort étendue. Ainsi le grand Duc se trouve depuis la Russie jusqu'au cap de Bonne-Espérance. La Chouette, le moyen Duc, le Scops, l'Effraie, sont dans le même cas, et leur plumage y subit à peine des modifications. Le Harfang est le même partout; la Ch. des monts Ourals, qui se trouve en Laponie, en Suède, en Russie et jusqu'en Allemagne, prouve l'inconvénient de donner comme noms spécifiques des noms de localités que viennent contredire les découvertes nouvelles.

Plusieurs espèces ne dépassent pas certaines latitudes. Ainsi la Ch. chevêche, *Str. passerina*, ne se voit jamais au-delà du 55e degré, et d'après d'Azara, la *Ch. suinda* ne se trouve que vers le 27e degré. La Chevêche caburée se voit à l'est des Andes, et la Chevêche à collier dans la zône torride.

L'Europe possède 14 espèces de Chouettes, dont quelques unes se trouvent aussi dans les contrées les plus diverses, et l'Amérique septentrionale n'est guère plus riche que l'Europe. L'Afrique n'en a de son côté qu'un petit nombre, surtout dans les parties les plus chaudes; mais les deux continents les plus riches en Oiseaux de nuit sont l'Asie, surtout les îles de la Sonde, d'où l'on a rapporté des espèces nouvelles, en partie à pieds nus, et l'Amérique méridionale, encore plus favorisée sous ce rapport; elle en a seule plus de 20 espèces, en admettant que celles rapportées et décrites par les voyageurs soient bien des espèces distinctes. La Nouvelle-Hollande, encore inexplorée dans les parties centrales, ne paraît posséder qu'un petit nombre d'es-

pèces de Chouettes, parmi lesquelles l'Effraie est une des plus communes. Au reste, ce que je dis ici est fondé seulement sur les données actuelles, et l'on doit avouer que le débrouillement de la distribution géographique de ces Oiseaux réclame encore des travaux longs et sérieux.

Le cri des Chouettes n'a pas un caractère uniforme ; il varie suivant les espèces, et souvent même la phonation est différente dans la même. Ainsi elle est triste et lugubre dans leur cri de rappel et stridente dans la surprise et la crainte, ce qui est sans doute en partie cause de l'aversion qu'inspirent les *Strix*, qui troublent par leur voix, que nous trouvons funèbre, le silence des nuits ; erreur grossière, puisque nous prenons pour les gémissements de la douleur ou les sons discordants de la haine et de la colère le chant d'amour de ces Oiseaux.

Notre Chat-Huant, *Str. stridula*, fait entendre un cri sonore et traîné, en prononçant *hou-hou*, *hou-hou*. Ce cri est à peu près celui du grand Duc, qui émet en volant le son lugubre de *bou-hou*, *pou-hou*, ou d'autres fois, c'est un simple jurement, semblable à celui du Chat. Dans la grande Chevêche, *Str. ulula*, c'est un hurlement approchant des syllabes *hou-hou*, *hou-hou*, *hou-hou*, d'où le nom de *Ulula* en latin, de *Huhu* en allemand, qui sont de véritables onomatopées. L'Effraie, *Str. flammea*, a la voix aigre et lamentable qu'on représente par les syllabes *crei*, *grei-grei*, *gre-grei*, et d'autres fois c'est un soufflement non moins triste *che*, *chei*, *chue*. Le Hibou, *Str. otus*, répète sans cesse pendant la nuit un gémissement grave et prolongé, *clou*, *cloud*. Notre Chevêche, *Str. passerina*, pousse en volant le cri de *pou*, *pou*, *pou* ; mais quand elle est posée, c'est un autre cri, plus aigre, qui peut être représenté par *gniac*, *oc*, prononcé avec précipitation, ou de *cri*, *cri*, *cri*, *cri*. Le Choucou, *Str. choucou*, répète aussi un *cri*, *cri*, *cri*, *cri*, fort aigre et prolongé, qui devient plus précipité dans l'émotion. L'Urucurea pousse souvent le cri d'alarme *tchei-tchet* ou le *hou-hou* plaintif des autres espèces. Le cri de rappel des Cholibas est *tourourou-toutou*. La frayeur change la voix des Chouettes, qui prennent presque toutes alors le cri strident des Oiseaux de proie diurnes. Elles font aussi craquer leur be[illegible]croquets, et plus particulièrement quand elles se croient menacées.

Les peuples de tous les temps et de tous les pays ont attribué aux Chouettes une influence malveillante. Pline dit, au chapitre XII de son livre X, que tous les Oiseaux qui volent la nuit et ont les ongles crochus, tels que la Chevêche, *Noctua*, le grand Duc, *Bubo*, et la Hulotte, *Ulula*, surtout le grand Duc, sont d'un mauvais présage, principalement en ce qui touche les affaires publiques. Cet oiseau, dit-il, aime non seulement les lieux déserts, mais encore ceux qui sont horribles et d'un accès difficile. C'est un monstre qui ne crie ni ne chante, mais gémit et se plaint toujours : aussi n'apporte-t-il que de mauvaises nouvelles quand on le voit de jour en ville ou quelque autre part que ce soit. Pline ajoute cependant, comme un correctif de cette impression défavorable, qu'il connaît plusieurs maisons sur lesquelles le grand Duc s'est posé, sans qu'il y soit pour cela arrivé de malheur. Sous le consulat de Sextus Papilius Ister et de Lucius Pedanius, un Duc pénétra jusque dans le *Sancta sanctorum*, par suite de quoi, le 5 mars suivant, on fit des processions générales pour apaiser les dieux. Ce préjugé, dont l'origine ne nous est pas connue, est demeuré jusqu'à nous assez profondément enraciné, et les habitants des campagnes regardent encore les Chouettes comme des Oiseaux de sinistre présage ; l'on croit que la présence de l'Effraie sur la maison d'un malade est un pronostic de mort.

Ces préjugés n'ont pas empêché les médecins du moyen-âge, dont la science était puisée dans les contes merveilleux des anciens auteurs sur les propriétés des corps, de conseiller l'administration de certaines parties de ces animaux dans de graves maladies. Les œufs de l'Effraie, entre autres, passent pour avoir la propriété de causer une aversion invincible pour le vin, quand on les avale délayés dans de l'eau-de-vie. On ne sait à quoi s'en tenir sur ce sujet : car on n'a pas trouvé de buveurs qui voulussent l'essayer.

Par une contradiction bien singulière et digne d'être inscrite au livre des folles idées de l'humanité, ces mêmes Oiseaux de présage sinistre ont été choisis, par ceux qui nous ont transmis leurs croyances grossières

e de la sagesse : la Chouette
rable de Minerve que l'Aigle
r. Les érudits ont cherché à
urquoi de cette prédilection,
réussi. Athénée dit, d'après
que les Chouettes étaient très
Attique, et que cet oiseau
ne d'Athènes, qui était la ville
autres disent que c'est parce
avait des yeux de Chouette.
un apologue, que cet oiseau
inerve, à cause de la pénétra-
elle il découvre les secrets de
l'origine de ce rapprochement
e vient sans doute de l'air
hi des Oiseaux de nuit, dont
, pendant le jour, semblerait
de méditation profonde et
grande sagacité.
en regardant les Chouettes
nboles de sagesse et de pru-
apporté un correctif aux ré-
excitaient ces Oiseaux, et nous
justification pour l'aversion
pirent, et pour la proscrip-
nt l'objet. Il semblerait que
nuisible fussent deux termes
nous croyons excuser notre
r notre répugnance. Les Ra-
hardis voleurs, viennent au
basses-cours enlever nos Pou-
ons, détruisent le gibier des-
sirs; en leur faisant la guerre
représailles. Les Chouettes
ns ce cas : en détruisant les
s qui vivent aux dépens de
et les insectes qui pullulent
ps, elles nous rendent assez de
qu'on leur pardonne le meur-
es petits Oiseaux, leurs cris
rdants, et leur air gauche et
examinait de près les Oiseaux
errait que leur plumage est
agréable. Ils n'ont pas, il est
age brillant du Colibri, mais
auves sont agréablement va-
ang, au plumage blanc mêlé
sa jeunesse, blanc de neige
adulte; l'Effraie, à la couleur
finement tachetée de brun;
ne, dont le plumage plus sé-
ent plus chaudement teinté,
t que les Oiseaux de nuit sont
aussi jolis que la plupart des Gallinacés et que presque tous les Rapaces diurnes. Nous tirons à notre insu avantage de leur présence, et nous ne leur en savons nul gré. En élevant les petites espèces dans nos jardins, dans nos greniers, et en les laissant se multiplier en paix, nous comprendrions bien mieux notre intérêt qu'en mettant le long de nos murs des pots pour donner à couver aux Moineaux, petits pillards qui nous grugent pour nous témoigner leur gratitude.

Tous les Oiseaux de nuit s'apprivoisent avec facilité et deviennent familiers; ils n'ont besoin que de quelques jours pour devenir les utiles commensaux de la maison, et ils témoignent alors une confiance égale à tous ceux qui les approchent. Les Chiens cependant les effarouchent un peu par la pétulance de leurs mouvements, et ils s'habituent plus facilement aux mœurs silencieuses et nonchalantes du Chat. On élève des grands Ducs, qui ne se montrent jamais aussi méchants que les Rapaces diurnes; le Nacurutu vit en domesticité dans les maisons, et n'attaque aucun des Oiseaux de la basse-cour, au milieu desquels il vit en paix, si l'on a soin de lui donner à manger. L'Effraie, l'espèce la plus farouche, s'apprivoise quand elle est prise jeune. La Chouette à terrier et le Choliba sont dans le même cas. Le Scops se familiarise sans peine, et sait trouver sa subsistance si on le néglige, sans pour cela chercher à s'échapper.

J'ai successivement eu dans ma maison un moyen Duc et une Chevêche. Le premier avait son plumage adulte quand il me fut donné, et on le laissa immédiatement courir dans le jardin; chaque soir seulement on l'allait chercher pour lui donner à souper. Au bout de quelques jours, il vint lui-même frapper à la porte à l'heure accoutumée, sauta sur la table, et demanda à manger par un cri sourd et peu articulé. Le repas terminé, il descendait au jardin, et passait la nuit à se promener sans incommodité pour le jardinier. Dès que le jour paraissait il se retirait dans un coin à demi éclairé, et paraissait assez offusqué par la lumière. Il ne tarda pas à être étranglé par un Boule-Dogue, de la cabane duquel il s'était approché sans défiance. La Chevêche, non moins familière, avait plus de gentillesse; elle se

laissait volontiers caresser, à toute heure de la journée, sans être incommodée par le grand jour, et souvent elle sortait d'elle-même pour chercher des Insectes, dont elle faisait une destruction fort active. Elle continua sa chasse très avant dans la saison ; et à une époque où les Insectes se montrent à peine, elle en mangeait encore assez pour rejeter deux fois le jour une pelote de débris d'ailes, d'élytres, etc., grosse à peu près comme le bout du doigt. Quoiqu'elle mangeât volontiers de tous les aliments qu'on lui présentait, elle aimait surtout la viande crue, et je l'ai vue plus d'une fois restée pendue par les ongles et le bec à un morceau d'intestin, pendant plus de dix minutes, sans lâcher prise. Chaque fois qu'on essayait de le lui retirer elle poussait un cri aigu et strident, et témoignait une vive colère. La vue des petits Oiseaux lui causait de l'irritation ; elle se jetait souvent même avec fureur sur des Oiseaux en peau, et les frappait de ses ailes à coups redoublés. Quand ils étaient assez légers pour qu'elle pût les emporter, elle s'envolait avec, et se retirait dans un coin pour les y plumer sans trouble.

A la même époque vivait dans la maison un Choucas, qui s'était pris d'une affection singulière pour mon Chien. La Chevêche fuyait ce dernier; mais elle recherchait la compagnie d'un jeune Chat avec lequel elle jouait, et je les ai plus d'une fois trouvés couchés ensemble dans un panier assez étroit pour qu'ils fussent obligés de se presser réciproquement afin d'y trouver place. Le Choucas et la Chevêche étaient ennemis mortels, et après plusieurs rencontres dans lesquelles le Corbeau, malgré son bec robuste et la supériorité de sa taille, n'avait pas eu le dessus, ils s'évitaient mutuellement, et s'étaient pour ainsi dire partagé le jardin : chacun avait son district et n'en sortait pas. La nuit arrivée, la Chevêche devenait maîtresse absolue du terrain, et courait partout à petits pas, mais si précipités qu'on les eût pris pour le trottinement d'un Rat. Elle répondait par un petit cri : *cri, cri, cri*, au nom de *Hou-hou* qui lui avait été donné, et se plaisait fort dans notre compagnie, qui lui devint funeste ; car elle fut écrasée vers le commencement de l'hiver, après avoir eu l'extrémité du tarse fracturé. Sans paraître chercher l'eau d'elle-même, elle buvait chaque fois qu'on lui en présentait, et plongeait dans le vase le bec tout entier sans témoigner trop de défiance.

Jamais je ne l'ai vue se baigner; mais chaque fois qu'il pleuvait, elle allait se coucher sur le sable les ailes étendues, et témoignait par un frémissement général le plaisir qu'elle éprouvait. Elle paraissait également aimer à s'étendre dans la poussière, et restait quelquefois immobile *dans le sable* pendant un quart d'heure, les ailes ouvertes et la tête appliquée contre la terre.

Par une habitude commune à tous les Oiseaux de ce groupe, lorsque quelque chose fixait son attention, elle ouvrait de grands yeux, se gonflait en hérissant ses plumes, se dressait sur ses pattes, et s'accroupissait plusieurs fois de suite en tournant la tête et en faisant des mines fort amusantes.

Si nos Oiseaux de proie nocturnes d'Europe sont tous susceptibles d'être apprivoisés, ils ne peuvent néanmoins vivre dans l'esclavage étroit d'une volière, et ne se plient au joug de la domesticité qu'à la condition de rester libres. Tous ceux qu'on a cherché à élever en captivité sont morts au bout de quelques jours, après avoir refusé obstinément toute nourriture, à moins cependant qu'on ne les ait pris fort jeunes; mais on ne peut trouver aucun plaisir à élever en cage des Oiseaux tristes et au plumage sombre, et l'on a plus d'avantage à les laisser libres ; ils rendent alors dans les jardins de véritables services. Il va sans dire que les petites espèces, plus insectivores que carnivores, sont celles qu'il faut élever de préférence.

J'ai déjà dit que tous les Oiseaux haïssent mortellement les Chouettes, et les poursuivent avec acharnement dès qu'ils les aperçoivent pendant le jour. On s'est servi de cette antipathie pour faire tomber dans le piége des Oiseaux de toutes sortes. On dressait jadis le Duc pour la chasse des Falconidées, et au moyen d'un oiseau bien dressé, on attirait le Faucon, le Gerfaut, *Hierofalco candidans*, le Lanier, *Falco lanarius*, l'Émerillon, *Falco æsalon*, et le Hobereau, *Falco subbuteo*. A peine un de ces Oiseaux, quelle que fût la distance, apercevait-il le Duc que l'oiseleur faisait voleter pour fixer leur attention, qu'il descendait sur l'arbre au-dessous duquel était la loge renfermant

ırs. Il restait pendant quelques regarder son ennemi, puis il s'é- lui avec fureur, et tombait dans lui était préparé. La Chouette et ne sont employées aujourd'hui à la Passereaux, et l'on s'en sert pour les gluaux de la pipée, les Oiseaux ans les environs, souvent même à ce considérable du lieu où l'on se. On prend par ce moyen, en fort nps, un nombre considérable d'Oi- outes sortes qui viennent, comme à mpêtrer dans les gluaux : les Pies, les Grives, les Merles, ac- toutes parts, et leur cri de rap- mirablement d'appeau.

ification des Rapaces nocturnes e bien des fois, et l'on n'a pas en- é d'arrangement naturel qui ré- exigences de la méthode. La plu- iteurs se sont préoccupés de l'ordre et ils ont cherché à trouver une nue fondée sur des affinités allant ant, et liant les uns aux autres les lividus qui composent le genre mais ce groupe présente des ca- néraux si constants, et des nuan- nces séparent les diverses sections tablies, qu'il faut avouer que, dans onstance surtout, la méthode na- en défaut : aussi, tous les arran- ont-ils et doivent-ils être arbitrai- ificiels.

lant avoir égard aux affinités les es, dans la succession des êtres nts ordres, on s'est trouvé arrêté fficultés inextricables qui font le des méthodistes. En effet, si nous houettes aux Rapaces diurnes par ttes accipitrines, nous terminerons ment par les espèces les plus noc- t comment alors les unirons-nous reaux ? Si nous commençons par ièches, comme l'a fait Cuvier, rien passage d'un ordre à l'autre ; et ciation est une contradiction. Si faisons suivre par les *Caprimul-* ne le font MM. Gray et Bonaparte, lons seulement la difficulté d'un nous n'avons pas d'Oiseau semi- i puisse servir de transition. Enfin, éthodiste n'a réussi jusqu'à pré- se que la chose est impossible. Il faut plutôt voir dans le genre Chouette, comme dans tous les groupes ayant des caractères morphologiques bien tranchés, un des rameaux isolés de la classe des Oiseaux jeté en dehors du tronc commun et formant cœcum, n'ayant donc d'autres affinités avec les animaux de cette classe que des propriétés communes à tous les Oiseaux, et avec les Rapaces diurnes que leur communauté de mœurs et de structure.



C'est l'idée d'un plan méthodique de création qui jette le doute et l'obscurité dans les esprits ; on veut toujours voir dans la nature un ouvrier travaillant avec méthode et dans un ordre ne comportant aucune anomalie. C'est à cette opinion qu'il faut attribuer les contradictions des méthodes qui prouvent que tout en gravitant dans les limites de certaines lois, l'arbitraire a bien souvent sa part dans l'organisation des êtres. Ce sont ces anomalies, dont ils ne peuvent se rendre compte, qui déconcertent les méthodistes ; ils veulent à toute force trouver le *pourquoi* de chaque chose ; et c'est ce qui ruine les classifications dont la base est plutôt dans des théories *à priori* que dans les faits réels et positifs. Ainsi, l'on prête à la nature l'intention d'avoir favorisé la vision nocturne de ces Oiseaux par ce disque de plumes écailleuses qui en fait une espèce de réflecteur, comme si les autres Oiseaux et animaux nocturnes avaient le même privilége. Il n'y a chez eux qu'une seule chose qui constitue la propriété de voir pendant la nuit : c'est le grand développement de l'appareil visuel, bien qu'on puisse encore y opposer des exceptions, et le disque facial n'est qu'une dépendance nécessaire de l'appareil auditif.

Il est certes fâcheux que la nature ne se prête pas à nos méthodes ; mais chaque fois que le *pourquoi* d'un fait nous est inconnu, nous devons seulement nous préoccuper du *comment*, et l'imagination ne doit avoir qu'une faible part dans des travaux de cet ordre. Entre des rapprochements plus ou moins spécieux, et des théories qui touchent de plus près à la métaphysique qu'à la science positive, il y a une incommensurable distance ; et comme l'important en histoire naturelle est, avant tout, de grouper les êtres de manière à faciliter l'étude, il faut donc se borner, dans la classification des Chouettes,

à les réunir d'après des caractères similaires généraux, arbitraires sans doute, mais qui, du moins, ne compliquent pas les difficultés. L'histoire des Rapaces nocturnes est tout entière à refaire, et elle demande des développements que ne permet pas cet article, et qui ne peuvent trouver place que dans une Monographie, sans se préoccuper de ce qui les lie par en haut et par en bas. Aussi ai-je simplement adopté la division en 3 groupes de Meyer, en y joignant des sous-divisions prises dans des considérations tirées du disque péri-ophthalmique, de la conque et des pieds, et en les faisant concorder, autant qu'il est possible, avec les genres établis sur des noms spéciaux, que je regarde néanmoins comme de simples dénominations sous-génériques, réservant à tous les individus du groupe le nom de Chouettes, *Strix*.

Dans une famille si homogène et si obscurément définie, de l'aveu même des naturalistes les plus distingués, l'établissement de genres ou de sous-genres, dont le nom n'a rien de commun avec celui de la famille, augmente les difficultés de l'étude, même pour celui qui établit des divisions ; et il ne lui sert qu'à attacher son nom à celui qu'il a créé, satisfaction bien mince si on la compare à l'étendue du mal qu'il fait à la science en compliquant une synonymie déjà si confuse. Les deux législateurs de la zoologie, Linné et Cuvier, étaient d'une réserve extrême chaque fois qu'il s'agissait de créer un nom, parce que leur vue avait une assez haute portée pour qu'ils comprissent les affinités générales qui unissent les êtres entre eux, sans avoir besoin de descendre dans des détails si minutieux, qu'il faut, pour ainsi dire, jouir de la double vue pour les saisir. Ce ne sera que quand nous connaîtrons tous les faits de tous les ordres que nous pourrons essayer d'établir des groupes naturels ; mais nous sommes encore si ignorants des faits qui nous touchent de plus près, que nous ne pouvons rien créer de solide. Pour ne pas sortir de mon sujet, je demanderai si nous connaissons, pour les Chouettes de notre pays, les détails de structure anatomique par âge et par sexe, si nous avons suivi le fœtus dans son évolution, et si nous connaissons le développement des particularités organiques qui caractérisent cette famille : si nous connaissons pour tous la durée de l'incubation, celle de la vie, les maladies et les chances de mortalité, les choses qui leur sont favorables et celles qui leur sont contraires, enfin les sympathies et les antipathies, leurs mœurs, les espèces sédentaires et celles qui sont voyageuses, les époques et les causes de départ, etc. Si cependant ces faits nous étaient connus, nous pourrions être sur la trace de certaines analogies qui serviraient aux progrès de la science ; et la constatation d'un seul de ces faits aurait plus de valeur que la création d'un genre fait toujours aux dépens d'un autre que l'on coupe en deux. D'un autre côté, faute de méthode descriptive rigoureuse, les comparaisons sont impossibles : il y a dans chaque définition une ou plusieurs lacunes qui empêchent de saisir les affinités et les dissemblances, et c'est encore le cas pour les êtres qui nous occupent. Un oiseau obtenu au hasard, dans des circonstances souvent mal observées, est décrit avec légèreté, ou bien, si c'est avec plus de méthode, c'est sur une peau plus ou moins altérée ; de sorte qu'on multiplie sans nécessité les espèces, et l'on fait de la synonymie l'étude la plus importante de la science, et celle qui absorbe inutilement le plus de temps.

Je donnerai pour les espèces types les synonymes et quelques uns de leurs noms locaux ; quant aux mœurs, l'histoire en est mêlée à celle du genre, et c'est là qu'on l'y trouvera.

1er GROUPE. — Chouettes diurnes.

Chouettes Épervières ou Accipitrines.

(Surnies. *Surnia*, Dum.)

Queue étagée ou presque égale ; forme plus élancée ; tête plus petite que dans les Nocturnes ; rémiges moins molles ; disque péri-ophtalmique imparfait ; conque petite et sans opercule ; tête dépourvue d'aigrettes.

Doigts emplumés, queue étagée.

CHOUETTE A LONGUE QUEUE, CH. ÉPERVIÈRE, CAPARACOCH, *Str. funerea* Latr., *Str. nisoria* Mey. — Taille de l'Épervier ; plumage d'un brun noirâtre en dessus, pointillé de blanc et de brun ; raies blanches transversales sur les scapulaires ; dix barres transverses sur la

ue, qui a de 18 à 20 cent. de longueur. ndeur totale, 40 cent. Vit dans tout le l du globe.

n. DE L'OURAL, *Str. uralensis* Pall., nx, Bl —Brune en dessus, avec des ta- s blanches; blanche en dessous, avec de ques taches brunes; cinq bandes en tra- de la queue, qui a 30 cent. Longueur to- , 60 cent. Vit dans les régions arctiques.

Doigts emplumés, queue égale.

n. LAPONE, *Str. laponica* Retz.—Grise en sus, avec des taches et des raies brunes zigzag; parties inférieures blanchâtres semées de taches brunes allongées; pieds doigts rayés de zigzags blancs et bruns. lle, 60 cent. Nord de l'Europe.

n. HARFANG, *Str. nyctea* L., *Nyctea* de ph., *Nyctia* de Swains.—Blanc de neige s l'état adulte, marqué de taches d un n noir dans son jeune âge. Taille, 60 cent. itrées boréales du globe.

Doigts à demi nus, queue étagée.

Ch. HUHUL, CH. NOIRE, CH. DE JOUR, *Str. ula* Latr., *Ciccaba* de Wagler. — Fond r rayé de blanc, quatre lignes blanches la queue. Longueur totale, 40 cent.

2e GROUPE. — **Chouettes nocturnes.**

Formes plus ramassées; plumage mollet; ue courte et égale; tête large et aplatie, aigrettes ou sans aigrettes, disque facial omplet ou très complet.

Tête surmontée de deux aigrettes.
Doigts emplumés.

Chouettes-Ducs.

Bubo, Cuv.

Conque petite; disque facial incomplet.

Ch. GRAND DUC D'EUROPE, DUC, *Bubo*, Cuv., . *bubo* Gm., *Feliceps*, Barr.; *Asio* et *He- ptex*, Swains., 60 à 70 cent. — Plumage rié de noir et de jaune pâle en dessus, ive foncé en dessous, avec des taches noi- s; gorge blanche dans le mâle et pas dans femelle. Hongrie, Allemagne, Russie.

Chouettes à aigrettes.

Lophostrix, Less.

Conque réduite à une cavité ovalaire; sque péri ophtalmique très développé.

Ch. A AIGRETTES, *Str. griseata*, Lath. — umage roux-brun; tache blanche sur le mi- u de l'aile; queue arrondie, rousse, avec des taches blanches; parties inférieures rousses striées de brun; sourcils blancs; aigrettes couchées. Cayenne.

Chouettes-Hiboux.

Otus, Cuv.

Conque en demi-cercle et munie d'un oper- cule membraneux; disque facial arrondi; bec recourbé.

CH. HIBOU, MOYEN DUC D'EUROPE, HIBOU COMMUN, *Otus*, Cuv., *Str. otus* L.— Plumage fauve, flammé de brun; queue portant huit ou neuf barres transversales brunes. Toute l'Europe.

CH. HIBOU-CHOUETTE, CHOUETTE, *Strix bra- chyotos*.— Plumage rouille, flammé de brun au centre; queue rousse rayée de brun; aigrette petite et manquant chez la femelle. Répandue à peu près partout.

Doigts nus.

Chouettes-Scops.

Strix scops L., *Scops*, Cuv., Sav

Disque facial incomplet; bec recourbé.

CH. SCOPS PETIT DUC, *Sc. europæus*. — Plumage brun mêlé de gris, glacé de roux et de noirâtre, brun cendré en dessus, mêlé de roux en dessous; tige des plumes noirâtre; quelques taches blanches sur le rebord des grandes couvertures et des rémiges. Com- mun partout.

Tarses et doigts nus.

Chouettes-Ketupu.

Ketupa, Horsf.; *Cultrunguis*, Hodgs.

Conque ovalaire; disque facial complet; huppes déjetées en arrière; bec recourbé; plumage rouge-ferrugineux taché de noir; rémiges noires rayées de roux; queue noire barrée de jaune; ventre roux flammé de brun; huppes rousses et brunes; tarses jaunes. Java et Sumatra.

Tête sans aigrettes.
Doigts emplumés.

Chouettes-Chats-huants.

Syrnium, Sav., Cuv.

Conque réduite à une simple cavité ova- laire; disque facial complet.

CH. HUANT HULOTTE, *Strix aluco et stridula* L., *Syrnium aluco* Cuv., *Scotiaptex*, Swains. — Plumage grisâtre flammé de brun; abdo-

mon blanc ; queue rayée de brun ; poil des tarses piqueté de brun. Toute l'Europe.

Doigts à demi-emplumés.

Chouettes proprement dites.

Ulula, Cuv.

Conque en demi-cercle munie d'un opercule membraneux ; disque facial arrondi ; bec recourbé.

CH. DE CANADA, *Str. nebulosa* Gm., Vieill. — Plumage brun tacheté de blanc ; abdomen et couvertures inférieures de la queue blanc sale rayé de brun ; queue barrée de brun et de blanchâtre. Amérique du Nord.

Doigts velus.

Chouettes-Chevêches.

Noctua, Savig.

Disque péri-ophthalmique incomplet ; appareil auriculaire presque comme dans les autres Oiseaux ; bec recourbé.

CH. DE TENGMALM, *Str. Tengmalmii* Gm., *Str. dasypus* Bechst., *Nyctale*, Brehm. ; *Scotophilus*, Swains. ; *Athene*, Boié ; *Ægolius*, Vieill. — Brune, tachetée de blanc ; dessous du corps d'un brun plus pâle, avec des gouttelettes blanches plus grandes ; quatre barres transversales sur la queue ; ventre et joues pointillés de blanc. Nord de l'Europe.

CH. COMMUNE, *Str. passerina* Gm., Buff., *Athene*, Boié ; *Carine*, Kaup. — Taille d'un Merle ; plumage varié de noir et de blanc ; demi-collier blanc devant le cou dans le mâle, mais pas dans la femelle ; queue roux-foncé, quatre barres transversales plus claires.

CH. OUCUCUREA, CH. DE COQUIMBO, Briss., CH. A TERRIER, Mol., *Str. urucurea*, *Str. cunicularia* Vieill. — Grise, ponctuée de blanc ; bande blanche au-dessus des yeux ; ailes marquées de taches blanches et brunes ; queue rayée de blanc et de brun ; parties inférieures blanches tachées de brun. Longueur, 25 cent. Paraguay, Haïti, le Brésil.

CH. CHEVÊCHETTE, CHEVÊCHOÏDE CABURÉ, *Str. passerinoides* Tem., *Str. acadica glaucidium* Boié. — Très petite espèce, à plumage nuancé de cendré brun en dessus ; collier noir et blanc ; tache blanche sur la poitrine ; abdomen blanc ; petits points blancs sur la tête et la nuque. Longueur, 20 cent. Brésil.

Doigts nus.

CH. NUDIPÈDE, *Str. nudipes* Daud. — Corps brun en dessus, avec du blanc de chaque côté du cou, blanc en dessous ; chaque plume flammée de brun au centre ; tarses allongés et nus ainsi que les doigts. Longueur, 20 cent. Porto-Rico.

Chouettes-Phodiles.

Phodilus, Is. Geoff.

Conque auditive en demi-cercle ; disque facial imparfait ; bec droit ; 5e rémige la plus longue.

PH. CALONG. — Plumage brun-châtain très pur, et légèrement doré en dessus, avec des points blancs encadrés de noir ; cercle de l'orbite brun clair ; parties inférieures isabelle. Java.

Chouettes-Effraies.

Strix, Cuv.

Conque large, de même que l'opercule ; disque péri-ophthalmique très développé ; bec droit.

EFFRAIE COMMUNE FRESAIE, *Str. flammea* L. — Face grise ; plumage gris de lin glacé, pointillé de blanc et de noir, fauve en dessous sans taches ; abdomen quelquefois d'un blanc pur ; queue légèrement barrée de brun. Europe et presque tout le globe. (GÉRARD.)

CHOUETTE. INS. — Nom vulgaire de la *Noctua sponsa* Latr., et de la Chenille du Seneçon décrite par Godart.

CHOUETTE DE MER. POISS. — Nom vulg. du Lump, *Cyclopterus lumpus*.

CHOUETTE ROUGE. OIS. — Nom vulgaire du Choquard.

***CHOURTKA** (nom donné à cet oiseau par les montagnards du Caucase). OIS. — Genre de l'ordre des Gallinacés, établi par M. Motschoulski, et ayant pour caractères : Bec fort, conique et légèrement recourbé ; narines médianes et nues, couvertes par une écaille cartilagineuse en forme de gland ; joues et tour des yeux nus. Tarses assez courts, nus, robustes ; scutelles rhomboïdales, n'ayant ni éperons ni tubercules ; quatre doigts, le médian le plus long et le pouce rudimentaire, ne touchant le sol que par son extrémité. Ailes obtuses, moins longues que la queue, et ayant la première rémige la plus longue. Queue assez longue, divisée en deux et composée de 14 rectrices.

Cet oiseau, qui ressemble un peu à la Bartavelle, quoique avec des dimensions

p plus fortes, est de couleur jaunâ-
e de gris noirâtre; les rémiges sont
, avec les extrémités noires; les
:es sont également noires; la tête
sont gris en dessus, avec une tache
de chaque côté; une bande grise
lessous de l'œil et va en longeant le
ondre dans la couleur grise de la
qui, ainsi que le ventre, est d'un
geâtre bariolé de noir; le crou-
blanc. Les rectrices sont brunes,
extrémités mouchetées de rouge
; les couvertures supérieures sont
variées de noir, et les inférieures
. Le bec est vert-noirâtre, les mem-
:s narines jaune orangé, l'iris brun
les pieds sont rouges.
e diffère de la femelle par sa taille,
presque celle d'une Oie, par ses
par la peau rougeâtre qui entoure
et par son chant, qui ne ressem-
celui des autres Gallinacés, mais
che de la voix de la Grue, quoique
ablement modulé.
mage d'hiver du Chourtka est de
plus sombre que celui d'été, et
t plus épais. Tout le corps de l'oi-
mente alors de volume, et la place
face disparaît.
a désigné, sous le nom de *Tetrao*
s, un oiseau dont il n'a jamais vu
igure, et qui paraît être le même
observé par M. Victor Motschoulski,
dans son voyage au centre du Cau-
nabite la région des neiges, et ne
jamais dans les plaines, où l'on a
it cherché à le naturaliser. On le
·ir par troupes de 6 à 10 individus
ıentes des précipices avec une ex-
ılité. Son caractère est défiant : au
signe de danger, il s'envole en
de grands cris, de sorte que les
ı les plus habiles ne réussissent à
ıer qu'à la faveur des brouillards.
ourtka se nourrit des graines de
lpines, et l'on trouve presque tou-
ıs son estomac du sable et de petits
Il devient en hiver le compagnon
gre, dont il mange la fiente.
omne, il prend beaucoup de graisse,
ir, qui se rapproche de celle de la
ommune, est recherchée comme un
délicat.

La place assignée au Chourtka, par M. Motschoulski, est entre les Perdrix et les Cailles; mais il est impossible de juger, sur l'inspection de la figure jointe au Mémoire de ce voyageur, si cet oiseau doit être laissé parmi les Perdrix ou s'il mérite réellement de former un genre à part. Quoique nous pensions que le Chourtka devrait sans doute rester dans le genre Perdrix, et que contrairement à l'opinion de M. Motschoulski, nous ne considérions sa grandeur, ses nuances et son chant comme des caractères différentiels suffisants pour justifier la création d'un genre, nous laissons subsister son genre Chourtka jusqu'à ce qu'on ait eu de nouvelles occasions d'étudier cet oiseau. Il existe au Muséum un oiseau non étiqueté que je crois être un Chourtka; mais il a les tarses tuberculés, et l'erreur de M. Motschoulski viendrait sans doute de ce qu'il a fait sa description sur une femelle. S'il en était ainsi, ce nouveau genre resterait dans les Perdrix, dont il a tous les caractères. (G.)

*CHRESTA (χρηστός; suivant Pline, c'est le nom d'une sorte de Chicorée). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées, tribu des Vernoniées qui a pour caractères : Capitules composés de 3-4 fleurs et réunis en glomérules sphériques, terminaux, dépourvus de bractées. Chacun des capitules offre un involucre globuleux dont les écailles inférieures sont parfois laineuses à la base, tandis que les intérieures, allongées, linéaires, sont complétement glabres, et ciliées-dentées en leurs bords; les corolles tubuleuses se divisent au sommet en 5 lanières flexueuses; les étamines insérées à la gorge sont terminées par un appendice ovale et pourvues de soies à la base; le style, grêle et papilleux comme ceux de la tribu, repose sur un disque épigyne cylindracé. Les ovaires pubescents supportent une aigrette composée de deux rangées de soies scabres et d'inégale longueur; les intérieures atteignent presque le sommet du tube de la corolle, et sont moins raides que les extérieures. Les *Chresta* sont originaires du Brésil, et forment des arbustes d'un aspect particulier. Une espèce se trouve figurée dans le 4e volume des *Icones* de M. Benj. Delessert.

(J. D.)

CHRICHTONITE. MIN. — *Voyez* CRAITONITE. (DEL.)

*CHRISTANNIA (nom propre). BOT. PH.— Genre de la famille des Bixacées, tribu des Prockiées, établi par Presl (*Rel. Haenk.*, II, 91, t. 67), et ne renfermant encore qu'une espèce. C'est un arbrisseau indigène du Pérou, à branches éparses, munies de feuilles alternes, pétiolées, denticulées, accompagnées de stipules pétiolaires, géminées, sétacées, décidues; à fleurs hermaphrodites, portées sur des pédoncules terminaux, biflores, dont les pédicelles unibractéés. (C. L.)

CHRISTE MARINE. BOT. PH. — Nom vulgaire donné, sur plusieurs points de notre littoral, à des herbes dont les feuilles se mangent confites au vinaigre, telles que la Salicorne herbacée, l'Inule et le *Crithmum maritimum*.

CHRISTIA, Mœnch. BOT. PH. — Synonyme de *Lourea*, Neck.

* **CHRISTIANA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Tiliacées, tribu des Grewiées, formé par De Candolle, sur une plante de l'Afrique tropicale, non encore décrite, mais caractérisée par un calice trilobé, persistant; une corolle de 5 pétales persistants, ainsi que les étamines, lesquelles sont en nombre indéfini; un fruit formé de 5 capsules adhérentes seulement à la base. (C. L.)

***CHRISTIANITE**, Monticelli et Covelli (nom d'homme). MIN.—Même chose qu'Anorthite. (DEL.)

* **CHRISTIMA**, Raf. BOT. PH. — Synonyme de *Bouvardia*, Salisb.

* **CHRISTOLEA** (nom propre). BOT. PH. — Genre formé par Cambessèdes (*Jacquem.*, 17, t. 17), et rapporté, non sans quelque doute, à la tribu des Sisymbriées, dans la famille des Crucifères-Notorhizées, sur une plante découverte dans l'Asie médiane, ramifiée, couverte d'une courte pubescence simple, à feuilles alternes, sessiles, obovales-cunéiformes, épaisses, incisées-dentées au sommet; à fleurs jaunes, en grappe terminale assez lâche. (C. L.)

CHRISTOPHORIANA, Tournef. BOT. PH. — Synonyme d'*Actea*, Linn.

***CHROICOLYTES** (χρωίζω, je colore; λύω, je dissous). MIN.—Ampère, en 1816, a publié une classification des corps simples, qu'il a divisés en trois classes. L'une de ces classes comprend les métaux, dont les oxydes forment avec les acides des dissolutions colorées. Ce sont les métaux *Chroïcolytes*. M. Beudant a cru pouvoir appliquer ce nom à une classe de minéraux ou corps composés, dont les principes électro-négatifs ont pour radical un élément Chroïcolyte : tels sont ceux qui appartiennent aux groupes des Chromides, des Manganides, des Sidérides, etc. (DEL.)

CHROMATES (dér. de Chrome). MIN. — Genre minéralogique, comprenant tous les composés qui résultent de la combinaison de l'acide chromique avec les bases salifiables. Jusqu'ici on n'a encore trouvé à l'état natif que deux de ces combinaisons : le Chromate rouge de plomb (ou Crocoïse), et le Chromate vert de plomb et de cuivre (ou Vauquelinite). *Voyez* PLOMB. (DEL.)

CHROME (χρῶμα, couleur). MIN. — Métal découvert en 1797, par Vauquelin, dans le Plomb rouge de Sibérie, *et dont le* nom rappelle ses propriétés éminemment colorantes. Son oxyde, qui est isomorphe avec l'alumine, est d'un vert d'émeraude; son acide, isomorphe avec l'acide sulfurique, est d'un rouge de Cinabre, et il forme, avec les bases, des sels particuliers, qui sont pour la plupart de couleur jaune ou rouge. On obtient le métal en réduisant ses oxydes, au moyen du charbon, par le procédé ordinaire. Il est d'un blanc gris, doué de quelque éclat, cassant, et d'après Richter, faiblement magnétique. Il est peu soluble dans les acides, et se conserve à l'air sans altération. Tous les minéraux chromifères donnent, par la fusion avec le carbonate de soude mêlé d'un peu de salpêtre, une matière qui est jaune au feu d'oxydation, et d'un beau vert-pré au feu de réduction.

Le CHROME MÉTALLIQUE est jusqu'ici sans usage; il n'en est pas de même de son oxyde, qui est employé dans les manufactures comme couleur verte, pour peindre sur émail et sur porcelaine.

Le CHROME OXYDÉ (*Chromocher*) est une substance verte, terreuse, qui se rencontre rarement dans la nature, où elle forme des enduits sur le Chromite de fer (Île d'Unst, une des Schetland), ou des nids, des veinules au milieu de matières siliceuses ou feldspathiques (les Écouchets, près du Creuzot, Saône-et-Loire). Elle forme aussi un mélange intime, et peut-être une combinaison avec la Silice, dans le minéral [illegible]

Wolchonskoïte (*voyez* ce mot); enfin, elle intervient accidentellement comme principe colorant dans plusieurs minéraux, dans l'Émeraude verte, dite du Pérou, et dans plusieurs variétés d'Amphiboles, de Diallages, de Micas, etc. L'oxyde chromique est, comme le peroxyde de fer, un sesquioxyde composé de 70,11 de métal, et 29,89 d'oxyde. Il paraît susceptible de produire une coloration en rouge dans certains cas, comme par exemple dans les rubis spinelles, qui sont redevables de leur teinte à une petite quantité d'oxyde chromique, remplaçant une partie d'alumine équivalente.

(Del.)

CHROMIS. poiss. — Autant qu'on peut déduire des écrits des anciens une conjecture tant soit peu fondée sur la signification ou plutôt sur l'application des noms de leurs poissons aux espèces que nous connaissons aujourd'hui, il y a tout lieu de croire que le χρόμις ou le χρωμίς d'Aristote était notre Ombrine (*Sciæna cirrhosa*) ou notre Maigre (*Sciæna aquila*). C'était un poisson de grande taille, cité comme étant avec le *Xiphias* un des meilleurs poissons du printemps, ayant des pierres dans la tête, l'ouïe très fine, et ne frayant qu'une fois par an. Si le χρομίς d'Ælien est le même poisson que le χρωμίς d'Aristote, il n'y aurait même pas beaucoup lieu d'hésiter à croire que ce soit l'Ombrine, puisque le premier lui donne une barbe sous le menton. A la vérité, il l'indique comme plus longue que celle de la Mustèle; et comme Hesychius explique χρέμυς par ὀνίσκος (*Asellus*), ce dernier trait nous éloigne des Sciènes. D'ailleurs, il n'est pas prouvé que l'Ombrine vive en troupe, fasse entendre des sons, habitudes que les Grecs attribuaient aussi à leur χρωμίς. Si nous ne pouvons appliquer avec quelque certitude le mot d'Aristote à un des Poissons avec lesquels il nous a paru avoir quelque affinité, nous pouvons toujours dire que Rondelet a fait une fausse application de ce mot en le rapportant au *Castagneau* des côtes de Provence, petit poisson tout-à-fait méprisé, et que Linné avait rangé d'après Artedi dans le genre des Spares, sous le nom de *Sparus chromis*. G. Cuvier, qui avait eu occasion de voir souvent le petit Castagneau de la Méditerranée, soit à Gênes, soit à Marseille, se convainquit aisément que ce poisson ne devait pas appartenir au groupe des Spares, et aussi, dès la première édition de son *Règne animal*, retira-t-il le *Sparus chromis* Linn., de la famille des Sparoïdes; il en fit le type d'un genre qu'il désigna sous le nom de *Chromis*, et auquel il associa plusieurs Poissons étrangers, soit du Nil, soit des eaux douces ou saumâtres de l'Amérique méridionale. Il plaça ce nouveau genre parmi les Labroïdes. Il a constamment cru que ce rapprochement était basé sur les caractères naturels des familles qu'il établissait, et cependant le type du genre, le *Sparus chromis*, a un caractère anatomique tout-à-fait contraire à ceux de sa famille des Labres, et qui consiste dans la présence de deux petits cœcums au pylore. Je m'étonne que G. Cuvier ne se soit pas assuré, par la dissection, de la présence de ces cœcums, puisqu'il avait à vérifier l'assertion de Willughby, qui les avait observés. C'est là ce qui m'a déterminé à ne plus considérer les *Chromis* comme des Labroïdes; et je les rapproche des Sciénoïdes à dents en velours, à six rayons branchiostéges, et à ligne latérale interrompue. Cette diagnose les place à la tête de la famille et à côté des Amphiprions, des Premnas, et même des Glyphisodons. Je crois aussi que, dans une bonne monographie de ce genre, il faudra en retirer les *Bolti*, ou le *Chromis niloticus* et les espèces américaines qui forment un petit groupe encore distinct du Chromis vulgaire, et qui prennent avec eux les espèces du genre *Cichla*, composé d'un grand nombre de poissons des eaux douces équatoriales. (Val.)

*CHROMITES (dér. de Chrome). min. — Genre de composés analogues aux sels, et résultant de la combinaison de l'oxyde chromique avec les bases salifiables. On n'en connaît encore qu'un seul dans la nature: c'est le Chromite de fer (ou Sidérochrome), le Fer chromé, le seul minerai de Chrome qu'on exploite pour les besoins de l'industrie. Comme ce composé a les plus grandes analogies de composition, de forme et de caractères extérieurs avec le Fer aimant et le Fer titané, nous renverrons son histoire minéralogique au mot fer, où ces diverses substances seront traitées comparativement.

(Del.)

*CHROMOLÆNA (χρῶμα, couleur; χλαῖνα, enveloppe). bot. ph. — Ce nom a

été appliqué par M. De Candolle à une plante de la famille des Composées, et qui présente les caractères suivants : Capitules multiflores ; réceptacle chargé d'un petit nombre d'écailles linéaires, placées entre les fleurs et colorées au sommet. Involucre composé d'un nombre considérable de folioles obtuses, assez lâches, dressées, scarieuses à la base, colorées au sommet, et offrant dans leur ensemble quelque ressemblance avec un cône de Houblon. Les corolles, tubuleuses, sont peu dilatées au sommet, et renferment des étamines dont les anthères sont terminées par des appendices ovales, pétaloïdes et colorés. Les rameaux des styles sont épais, allongés, glanduleux. Les fruits à 5 angles, atténués à la base, glabres, supportent une aigrette 1-sériée, scabre. Le *Chromolæna* appartient à la tribu des Eupatoriées parmi les Composées. C'est une plante vivace à feuilles opposées et dont les capitules, disposés en cyme au sommet des tiges, sont remarquables par la coloration des folioles ou des bractées qui rappellent celles du *Salvia Horminum*, ou du Houblon. On n'en connaît qu'une espèce. (J. D.)

*CHROMOLEPIS. BOT. PH. — Synonyme du *Carduus carlinoides* Gon. (J. D.)

*CHROMOPTILIA (χρῶμα, couleur ; πτίλον, duvet). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides mélitophiles, établi par M. Westwood (*Arcan. entom.*, n° 8, pl. 32) postérieurement à la Monographie des Cétonides de MM. Percheron et Gory. Ce genre est fondé sur une jolie petite espèce de Cétoine de Madagascar, remarquable par les pinceaux de poils noirs et jaunes dont ses tarses sont garnis : aussi l'a-t-il nommée *C. diversipes*. (D.)

*CHROMOSPORIUM, Corda. BOT. CR. — Syn. présumé de *Dendrina*, Fr.

*CHROMULE. *Chromula* (χρῶμα, couleur). BOT. — De Candolle a préféré le nom de Chromule, qui a un sens général, à celui de *Chlorophylle*, donné par MM. Pelletier et Caventou à la matière verte des feuilles, qu'ils ont isolée les premiers, parce que cette substance, qui est composée de carbone et d'hydrogène combinés avec un peu d'oxygène, est susceptible, sous l'action de ce dernier agent, de prendre toutes les nuances de coloration, et qu'elle se retrouve dans les calices, les corolles et les autres parties de la fleur et même dans le fruit, ce qui indique l'identité de nature de la matière colorante des végétaux. Suivant M. Turpin, la Chromule n'est autre que la globuline diversement colorée.

*CHRONOPAPPUS (χρόνος, durée ; πάππος, aigrette ; aigrette persistante). BOT. PH. — Ce nom a été donné à un genre appartenant à la famille des Composées, tribu des Vernoniées, lequel a pour caractères : Capitules réunis en glomérules axillaires renfermant de 8 à 10 fleurs entourées de bractées foliacées, mais ne formant point de véritable involucre. Involucre partiel, ovale, composé d'écailles lancéolées, linéaires, aiguës, imbriquées, tomenteuses sur le dos ; les intérieures plus courtes, très étroites. Réceptacle nu. Corolles à lobes velus sur le dos. Fruits anguleux, courts, glabres, surmontés d'une double aigrette persistante : l'extérieure formée de paillettes oblongues, aiguës ; l'intérieure de soies allongées et dentées. — Ce genre ne renferme qu'une seule espèce originaire du Brésil. (J. D.)

*CHROOLEPUS (χρόος, peau ; λεπίς, écaille). BOT. CR. — (Phycées). Genre de la tribu des Byssoïdées, établi par M. Agardh, pour des productions qu'on rencontre sur les croûtes des Lichens ou sur les rochers, rarement sur les écorces d'arbres. Le type est le *Byssus jolithus* L. On reconnaît ce g. aux caractères suivants : Filaments raides, dressés, continus ou articulés, opaques, ordinairement colorés, tombant en poussière à la fin de leur vie. On en compte 8 ou 9 espèces. Notre *C. ianthinus* (*Canar. Crypt.*, p. 188) est d'une belle couleur violette. (C. M.)

*CHROOSTROMA (χρόος, peau ; στρῶμα, enveloppe). BOT. CR. — Genre de la famille des Cæomacées, établi par Corda (t. V, p. 25), et ayant pour caractères : Stroma étalé, gélatineux, marginé ; glomérules des spores répandus çà et là ; spores simples ; épispore membranacé ; nucléus rempli de petites gouttelettes huileuses. (C. d'O.)

*CHROSPERMA, Buff. BOT. PH. — Syn. d'*Amianthium*, A. Gr.

*CHROTOGONUS (χρώς, corps ; γωνία, angle). INS. — Genre de la tribu des Acridiens, de l'ordre des Orthoptères, établi par M. Serville (*Ins. orth.*, *Suites à Buffon*, et correspondant exactement à notre seconde

division du genre *Ommexecha*, tel qu'il fut adopté par nous (*Monog.*, *Ann. de la Soc. ent. de Fr.*, t. V) et par M. Burmeister.

Les Chrotogones ont pour caractères particuliers des antennes très rapprochées à la base et cylindriques, un prosternum mutique offrant un rebord un peu avancé sur la bouche, etc.

Tous les Insectes de ce sous-genre sont propres aux régions chaudes de l'ancien continent. Nous en regardons comme le type le *Chrotogonus lugubris* (*Ommexecha lugubre* Blanch.) de la Haute-Égypte. (Bl.)

CHRYSÆTOS. ois. — Syn. d'Aigle royal.

CHRYSALIDE. *Chrysalis* (χρυσαλλίς, de χρυσός, or). ins. — On nomme ainsi le second état par lequel passe le Lépidoptère, depuis sa sortie de l'œuf, avant de devenir insecte parfait, ou, si l'on veut, la première métamorphose que subit la Chenille avant de devenir Papillon. Cet état, pendant lequel l'insecte ne prend aucune nourriture et reste dans l'immobilité la plus complète, dure plus ou moins de temps, suivant les saisons et les espèces. Pendant ce temps, il se fait dans l'intérieur de la Chrysalide une élaboration qui donne aux différentes parties du Papillon la consistance nécessaire pour rompre son enveloppe, au moment où tous ses organes auront atteint leur perfection : aussi plusieurs auteurs ont-ils comparé ce qui se passe alors à son égard, à la formation du Poulet ou de tout autre oiseau dans l'œuf. Quoi qu'il en soit, il est facile, avec un peu d'attention, d'apercevoir que les téguments de la Chrysalide enveloppent le Papillon comme s'il y était emmailloté. La tête, les yeux, les antennes, les pattes, les ailes (celles-ci en raccourci) y sont tracées en relief plus ou moins saillant; toutes les parties paires y sont placées parallèlement les unes à côté des autres, et appliquées contre la poitrine, où elles aboutissent à une ligne médiane, occupée par la gaîne de la trompe, lorsque celle-ci existe, car on sait que beaucoup de Lépidoptères en sont dépourvus.

Les Chrysalides des Diurnes varient beaucoup pour la forme, qui est plus ou moins anguleuse, tandis que celles des Crépusculaires et des Nocturnes sont toujours arrondies et cylindrico-coniques. Les premières sont de couleurs diverses, et plusieurs d'entre elles sont toutes dorées, ou seulement ornées de taches d'or et d'argent (g. *Vanessa*), ce qui leur a valu le nom qu'elles portent, ou celui d'*Aurélie*. Les secondes sont d'une couleur uniforme, soit noire, soit brun-marron ou jaunâtre. Quelques unes cependant sont vertes et noires (g. *Plusia*), et d'autres sont garnies de fascicules, de poils colorées (g. *Liparis*). Les unes sont nues et suspendues en plein air ; les autres sont renfermées dans des coques ou enfoncées dans la terre.

On sait qu'on peut retarder ou avancer l'éclosion des Chrysalides à l'aide d'un froid ou d'une chaleur artificiels ; mais il s'en faut bien que cette expérience réussisse sur toutes les espèces. Un fait plus extraordinaire que celui-là, et dont il est impossible de donner une explication physiologique, c'est que sur un certain nombre de Chrysalides de la même espèce et de la même époque, les unes écl0ront au temps voulu, et les autres seulement au bout de deux ou trois ans, bien que toutes fussent placées dans les mêmes conditions. L'auteur de cet article a été à même de constater ce fait sur des Chrysalides de *Thais medesicaste*, et l'a consigné dans une notice insérée tome IV des *Ann. de la Soc. ent. de France*, pag. 661, mai 1835. *Voyez* larve, nymphe, métamorphoses et lépidoptères. (D.)

***CHRYSALIDINE.** *Chrysalidina* (χρυσαλλίς, chrysalide). foramin. — Ce genre, de la famille des Turbinoïdées, est d'autant plus important qu'il appartient géologiquement à une seule époque. En effet, il paraît en innombrable quantité avec la Craie chloritée inférieure du bassin pyrénéen (à l'embouchure de la Charente), pour disparaître aussitôt de la surface du globe, puisqu'on n'en trouve plus au sein des couches crétacées supérieures. C'est une charmante petite coquille ayant la forme d'une Chrysalide, composée d'une spire qui représente des loges réparties sur trois faces opposées. Ces loges se recouvrent en partie, laissant toujours un grand nombre de petits trous apparents au sommet des trois dernières.

Ce genre se distingue des Buliminés, dont il a le facies par ses ouvertures multipliées. Il ne comprend qu'une seule espèce, le *Chrysalidina gradata* d'Orb. (A. d'O.)

CHRYSANTHELLINA. BOT. PH. Syn. de *Chrysanthellum.*

CHRYSANTHELLUM (diminutif de *Chrysanthemum*). BOT. PH. — Ce genre, qui appartient à la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, se compose de plusieurs espèces de plantes annuelles, à feuilles opposées, cunéiformes, plus ou moins profondément incisées et munies de rameaux nus, terminés par un capitule renfermant des fleurons jaunes; elles ont le port des petites espèces de *Bidens.*

Les caractères essentiels de ce genre sont : Capitule pluriflore, radié ; ligules femelles, 1-sériées, linéaires, 2-ou 3-dentées; fleurons du disque 4-ou 5-dentés, hermaphrodites. Involucre composé de 15 écailles disposées sur 2 rangs ; l'extérieur formé de 5, l'intérieur de 10 folioles colorées. Réceptacle plan, chargé de paillettes linéaires. Styles des fleurs du disque divisés en deux branches terminées chacune par un appendice cylindracé, couvert de fortes papilles. Fruits comprimés, entourés d'un bourrelet épais, blanchâtre, de consistance presque subéreuse, échancrés au sommet en forme de cœur, et complétement dépourvus d'aigrette. On en connait aujourd'hui 4 espèces, dont 3 de l'ancien continent. (*Voy.* Delessert, *Icon.*, vol. IV, t. 39.) (J. D.)

CHRYSANTHEMOIDES, Tourn. BOT. PH. — Syn. d'*Osteospermum*, L.

CHRYSANTHEMUM (χρυσός, or ; ἄνθεμον, fleur ; fleur d'or). BOT. PH. — Le genre *Chrysanthemum*, qui appartient, comme on le sait, à la famille des Composées, tribu des Sénécionidées, est intermédiaire entre les *Leucanthemum* (Marguerite des prés) et le *Pyrethrum*, auquel appartient la Camomille des champs (*P. arvense*), et comprend aujourd'hui les espèces dont les fruits des fleurs du rayon sont à trois côtes ou à trois ailes, dont deux latérales, et une postérieure ou tournée vers l'axe; ceux du disque comprimés ou cylindracés, dépourvus d'aigrette ou munis seulement d'une sorte de couronne membraneuse. — Les Chrysanthèmes ainsi limités sont des herbes ou des arbrisseaux originaires de l'Europe ou de l'Afrique, munis de feuilles alternes, et de fleurs dont les ligules sont de couleur blanche ou rose. Les Chrysanthèmes, cultivés dans les jardins, où ils font en automne l'ornement des parterres, appartiennent au g. *Pyrethrum* (*P. sinense* et *indicum*). (J. D.)

CHRYSAORA (χρυσάορος, qui porte une épée d'or). POLYP. — Genre voisin des Millépores et des Myriapores, établi par Lamouroux pour des espèces toutes fossiles du calcaire jurassique. Les Chrysaores sont des Polypiers rameux couverts de *côtes* ou de lignes saillantes très fines qui *se croisent* dans tous les sens ; leurs cellules sont petites, rondes, éparses, situées dans les intervalles des lignes saillantes et non sur leur surface. M. Goldfuss ne les distingue pas des Cériopores. (P. G.)

CHRYSAORE. *Chrysaora* (χρυσάορος, qui porte une épée d'or). MOLL. — Montfort, si prompt à créer des genres de Mollusques que personne n'a rencontrés *depuis lui* dans la nature nomme ainsi un *corps conique*, qui, s'il n'est pas apocryphe, *doit se rapprocher* des Bélemnites. Il l'indique comme provenant de la Craie chloritée de la montagne Sainte-Catherine près de Rouen. Je puis affirmer n'avoir jamais vu rien de semblable parmi les nombreux fossiles de cette localité remarquable que j'ai été à portée d'examiner. (A. D'O.)

* **CHRYSEIA**, Less. BOT. PH. — Syn. d'*Amberboa*, Pers.

CHRYSEIS, Lindl. BOT. PH. — Syn. d'*Eschscholtzia*, Cham.

* **CHRYSESTHES** (χρύσεος, d'or ; ἐσθής, habit). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, proposé par M. Serville et adopté par M. Solier, qui en a décrit et figuré les caractères dans son *Essai sur les Buprestides* (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. II, p. 290, pl. 11, fig. 17). Ce g. a pour type le *Buprestis tripunctata* Fabr., de Cayenne. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, y rapporte 3 autres espèces du Brésil. (D.)

CHRYSIDIDES. INS. — Syn. de Chrysidiens.

CHRYSIDIENS. INS. — Tribu de l'ordre des Hyménoptères, délimitée d'abord par Latreille sous le nom de Chrysidides, l'une des moins nombreuses de tout l'ordre des Hyménoptères.

Elle est composée d'Insectes, dont le corps, presque cylindrique, peut se replier en forme de boule, et dont l'abdomen est formé de trois, quatre ou cinq segments susceptibles

de s'engaîner, et de s'allonger à la manière des tubes d'une lunette. Cet abdomen est terminé, en outre, par une tarière en forme d'aiguillon, dont la piqûre est assez douloureuse.

Les Chrysidiens sont, parmi tous les Hyménoptères, ceux qui présentent les plus vives couleurs ; on peut les comparer à celles des Oiseaux-Mouches et des Colibris. Plusieurs auteurs, à cause de l'éclat de leurs nuances, les ont nommés *Guêpes dorées*. En effet, leur aspect général rappelle un peu celui des Guêpes.

Les mœurs de ces jolis Hyménoptères ont encore été peu observées. Nous savons seulement que les femelles déposent leurs œufs dans les nids d'autres Hyménoptères, tels que ceux des Bembex, des Osmies, etc., leurs larves devant sans doute vivre sur le corps des larves qui habitent ces mêmes nids. M. de Saint-Fargeau a observé des Chrysidiens qui entraient dans des trous pratiqués par des Tenthrèdes, et cherchaient à piquer les larves de ces dernières dans le but de déposer leurs œufs.

Nous admettons dans la tribu des Chrysidiens deux groupes fondés sur quelques caractères, et principalement sur la proportion des palpes ; ce sont les *Parnopites* et les *Chrysidites*. (Bl.)

CHRYSIDITES. ins.—Groupe de la tribu des Chrysidiens, essentiellement caractérisé par les palpes maxillaires assez longs, et composés de cinq articles. Les genres qui se rattachent à ce groupe sont ceux de *Chrysis*, *Elampus*, *Hedychrum*, *Euchrœus*, *Stilbum*, *Cleptes*. (Bl.)

* **CHRYSINA** (χρύσινος, d'or). ins.—Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides-Xylophiles, établi par Kirby, et adopté par M. le comte de Castelnau (*Buffon-Duménil*, *Anim. articulés*, t. II, p. 119), qui le place à côté du g. *Chrysophora* de Latreille. Il s'en distingue, suivant lui, par ses pattes postérieures, dont les hanches forment une avance obtuse, et les tarses, qui sont de la moitié de la longueur de la jambe. M. de Castelnau y rapporte 3 espèces : *Ch. peruviana*, *mexicana* et *auripes*, toutes 3 décrites par Gray (*Anim. King.*, *ins.*, t. I, p. 316 et 517). (D.)

* **CHRYSIPHIALA** (χρυσός, or ; φιάλη, fiole). bot. ph. — Genre de la famille des Amaryllidées-Narcissées, établi par Ker (*Bot. Reg.*, t. 778) pour des plantes bulbeuses de l'Amérique tropicale, à feuilles linéaires, canaliculées ou pétiolées, lancéolées-oblongues, à hampe cylindrique, à ombelle terminale pauciflore, à spathe membranacée bi- ou polyphylle, et à fleurs jaunes. Le type de ce g. est le *Pancratium recurvatum* de Ruiz et Pavon. Endlicher pense qu'on pourrait même faire du *Chrysiphiala* une simple section du g. *Pancratium*. (C. d'O.)

CHRYSIS, Rencalm. bot. ph. — Syn. d'*Helianthus*, Tournef.

CHRYSIS (χρυσός, or). ins. — Genre de la tribu des Chrysidiens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Linné, et adopté depuis par tous les entomologistes avec certaines restrictions. On reconnaît les *Chrysis* proprement dites à leurs palpes maxillaires plus longs que les labiaux, à leur abdomen oblong, semi-cylindrique et assez convexe, etc.

Les espèces connues de ce genre sont assez nombreuses, la plupart européennes, toutes de moyenne taille et revêtues des couleurs les plus éclatantes, d'or, de feu, de rouge et de vert métallique. Elles voltigent sur les fleurs pendant la chaleur du jour.

Le type du genre est la *Chrysis ignita* L., très commune dans toute l'Europe. (Bl.)

* **CHRYSITHRICHÉES.** *Chrysithricheæ*. bot. ph. — Tribu de la famille des Cypéracées établie par Lestiboudois, et ayant pour type le g. *Chrysithrix*.

CHRYSITHRIX (χρυσός, or ; θρίξ, cheveu). bot. ph. — Genre de la famille des Cypéracées-Chrysithrichées, établi par Linné fils pour une plante des plaines sablonneuses du Cap, ayant le port des *Sisyrinchium*, un rhizôme rampant, les feuilles ensiformes et engaînantes, et un épi solitaire très dense, ovale et cylindrique, sortant au-dessous de la base du chaume. La seule espèce connue est le *Ch. capensis*.

***CHRYSOBALANÉES.** *Chrysobalaneæ*. bot. ph. — Famille établie par R. Brown, et considérée par De Candolle comme une tribu de la famille des Rosacées.

CHRYSOBALANUS. bot. ph. — *Voy.* icaquier.

* **CHRYSOBALUS.** ins. — Genre de Coléoptères hétéromères indiqué par M. Boisduval (*Voyage de l'Astrolabe*, *Entomologie*,

p. 267), mais dont il n'a pas donné les caractères ; il devrait avoisiner les *Helops*. L'espèce qui en fait partie est de la Nouvelle-Hollande ; elle a été nommée *Chrysobalus fulgidipennis*. (C.)

* **CHRYSOBAPHUS**, Wall. BOT. PH. — Syn. d'*Anoectochilus*, Blum.

CHRYSOBÉRYL (χρυσός, or, et du mot Béryl). MIN. — Syn. de Cymophane. *Voy.* ce mot. (DEL.)

***CHRYSOBOTHRIDES.** *Chrysobothridæ.* INS. — Nom d'une division établie par MM. Gory et de Castelnau dans leur *Iconographie de la tribu des Buprestides*, et qui se compose des g. *Colobogaster*, *Chrysobothris* et *Belionota*. *Voyez* ces mots. (D.)

* **CHRYSOBOTHRIS** (χρυσός, or ; βόθρος, trou). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, établi par Eschscholtz et adopté par tous les entomologistes. M. Solier, dans son *Essai sur les Buprestides* (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. II, p. 310, pl. 12, fig. 29), en a publié les caractères ; et MM. de Castelnau et Gory, dans leur Iconographie de cette tribu, en ont décrit et figuré 113 espèces, dont 89 d'Amérique, 14 d'Afrique, 3 d'Asie, 4 de la Nouvelle-Hollande, et 3 d'Europe. C'est à ce genre qu'appartient le *Bupr. Chrysostigma* Fabr., qui peut en être considéré comme le type. Cette espèce se trouve en France, en Allemagne, en Russie et jusqu'en Sibérie.

Les *Chrysobothris* sont généralement remarquables par leur éclat métallique, et beaucoup d'entre eux, ainsi que l'exprime leur nom générique, ont de gros points enfoncés couleur d'or sur leurs élytres. (D.)

***CHRYSOCEPHALUM** (χρυσός, or ; κεφαλή, tête). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, tribu des Gnaphaliées-Hélichrysées, établi par Walpers (*Linn.*, XIV, 318) pour une seule espèce croissant dans la Nouvelle-Hollande, et remarquable par un rhizôme ligneux, émettant des tiges effilées, simples, et se garnissant de feuilles linéaires, agrégées, tomenteuses. Les capitules en sont hétérogames, discoïdes, 20-30-flores ; les involucres, les fleurs (celles des bords du disque sont ananthères) et les aigrettes sont d'un jaune d'or. (C. L.)

CHRYSOCHLAMYS (χρυσός, or ; χλαμύς, sorte de casaque). BOT. PH. — Genre de la famille des Clusiacées, tribu des Clusiées, constitué par Pœppig (*Nov. gen. et spec.*, III, 13, t. 211) pour un arbrisseau péruvien, subparasite. Les feuilles en sont opposées, oblongues, rétrécies aux deux extrémités ; les plus jeunes quelquefois obscurément dentées vers le sommet, membranacées, très glabres. Les fleurs sont disposées en panicules terminales de forme pyramidale. Ce genre est surtout remarquable par des fleurs parfaites, dont le périanthe externe est bibractéolé, triphylle ; l'interne formé de 8 ou 9 pétales insérés sur le réceptacle. (C. L.)

* **CHRYSOCHLOA** (χρυσός, doré ; χλοά, vert). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille et tribu des Chrysomelines, créé par M. Hope (*Coleopter. manual*, 1840, p. 165), et correspondant à notre g. *Oreina*, adopté et publié antérieurement par M. Dejean dans son Catalogue. Les espèces qui en font partie sont allongées et un peu aplaties, quoique convexes ; elles se trouvent sur les plantes des plus hautes montagnes de l'Europe centrale et méridionale ; leurs couleurs, habituellement variées de vert et de rouge, sont très brillantes et souvent métalliques. Quelques espèces sont ornées de lignes longitudinales tranchées et fort belles. Sur les 16 connues, on doit regarder comme types les *Chrysomela gloriosa* et [illegible] de Fabricius. (C.)

CHRYSOCHLORE. *Chrysochloris* (χρυσός, or ; χλωρός, verdâtre). MAM. — Ce genre, anciennement établi par G. Cuvier, comprend des Insectivores rapportés avec juste raison à la même famille que notre Taupe d'Europe, et remarquables extérieurement par le luxe des reflets irisés et chatoyants de leur robe. Ce caractère, fort rare chez les Mammifères, se montre ici dans son plus grand développement. Joint à quelques particularités également fort curieuses, mais dont le rapport avec le genre de vie des Chrysochlores est plus facile à comprendre, il permet de distinguer aisément les animaux qui nous occupent de ceux qui appartiennent au même groupe.

On connaît plusieurs espèces de Chrysochlores ; toutes sont de l'Afrique australe, et leur mœurs diffèrent peu de celles de la Taupe. Leur taille est aussi la même, à peu de chose près, mais leur extérieur paraît plus singulier encore. Elles ont le museau

é, un peu relevé plutôt en forme de
›cle transversal qu'en véritable bou-
:urs yeux sont fort petits ; elles n'ont
›reilles externes, et leur corps trapu
assé n'a qu'un faible rudiment de
Les pattes sont courtes; les an-
es plus puissantes, et les trois seuls
qu'elles présentent pourvus d'on-
ciformes très puissants; celles de der-
moins modifiées, plus manifeste-
lantigrades et à cinq doigts moins
its, il est vrai, mais plus utiles à la
, au contraire des premiers, que l'a-
:mploie surtout pour fouiller le sol.
:hrysochlores étaient autrefois appe-
upes dorées ou *Taupes rouges d'A-*
et d'Asie, bien qu'on n'en trouve
s en Asie qu'en Amérique. Brisson
é leur attribuaient les affinités que
ur reconnaissons aujourd'hui. Gme-
:rut plus voisines des *Sorex* que des
opinion qui n'a été adoptée que par
petit nombre de personnes.
ses particularités anatomiques des
hlores, celle de leur système dentaire
ır squelette principalement ne sau-
:re passées sous silence ; elles com-
t d'ailleurs la caractéristique de ces
s.
ıquelette, dont M. de Blainville vient
er une nouvelle description accom-
de figures, dans le chapitre de son
aphie relatif aux Insectivores, pré-
t-neuf vertèbres dorsales, trois lom-
trois sacrées et cinq ou six coccy-
Le crâne est remarquable par le
›ement de sa partie occipitale; il
t et comme conique; ses os zygo-
s sont plus forts que dans aucun
sectivore; sa mâchoire inférieure,
n proportion, a son apophyse an-
considérable, et sa partie coro-
: dépassant pas la hauteur du con-
iculaire. Le développement de la
ı tympan et de l'oreille interne doit
nettre une grande délicatesse dans
ces animaux. Leurs vertèbres man-
:s ossifications en forme de sésa-
ju'on voit au bord articulaire de
›s dans la Taupe, aux dernières dor-
ıux lombaires. L'omoplate est plus
: celle de la Taupe, et la terminaison
e de son épine s'avance au-delà de
l'insertion de la clavicule. Celle-ci, au lieu de ressembler, comme dans la Taupe, à un corps vertébral de poisson, est grêle et allongée comme chez le Hérisson. L'humérus n'est pas moins singulier que celui de la Taupe, mais d'une tout autre apparence. C'est une sorte de croissant irrégulier, dont une extrémité serait formée par la tête supérieure, et l'autre par une énorme tubérosité interne de la partie inférieure (épitrochlée) : celle-ci est percée d'un trou pour le passage du nerf médian. La tubérosité inférieure externe (épicondyle) est bien moindre que l'interne. Le radius et le cubitus diffèrent moins de ce qu'ils sont dans la Taupe, mais la patte offre la singulière particularité d'un pisiforme subcylindrique fort long, et qui remonte en arrière des os de l'avant-bras jusqu'à l'humérus avec la saillie interne duquel il est en connexion par son extrémité. La première rangée des os du carpe possède, en outre de ce pisiforme d'un aspect tout-à-fait exceptionnel, le scaphoïde, le semi-lunaire et le triquètre; la seconde manque du trapèze (il n'y a pas de pouce à la main); elle conserve un trapézoïde pour l'articulation du plus gros doigt, qui correspond à notre annulaire, un grand os, auquel s'articule le doigt médius, et en dehors de celui-ci, deux petits os graniformes, portant le doigt externe qui répond à notre annulaire. Les membres postérieurs n'ont de bien remarquable que l'absence de symphyse pubienne, disposition commune aux Chrysochlores et à plusieurs genres voisins, et qui était commandée par le volume considérable que les petits de ces animaux ont déjà acquis lorsqu'ils viennent au monde.

Les Chrysochlores ont quarante dents, en dix paires pour chaque mâchoire : trois incisives, une canine et six molaires. Ces dents ressemblen plus à celles des Scalopes et des Musaraignes qu'à celles de la Taupe. La première incisive supérieure (de chaque côté) est plus forte que les autres, verticale, tout-à-fait antérieure et triquètre; celles-ci sont comprimées et latérales; la canine est à peu près de même volume. Ces dents sont un peu écartées entre elles. Il en est de même des molaires, qui sont prismatiques; la première et la troisième subégales, mais plus petites que la seconde, et plus fortes que la

quatrième, qui est elle-même double de la postérieure ou cinquième. Ces dents molaires supérieures et celles de l'autre mâchoire semblent être formées par la moitié antérieure seulement de leurs analogues chez la Taupe, les Scalopes, etc. Les deux premières paires d'incisives inférieures sont terminales et aiguës, plus fortes que la troisième, et cette dernière est peu différente de la dent que M. de Blainville reconnaît pour la canine.

Les observations de MM. Lichtenstein, Is. Geoffroy, Ogilby et Andrew Smith ont établi les caractères distinctifs des diverses espèces de Chrysochlores; toutes jusqu'ici proviennent de l'Afrique australe, un des pays les plus riches en animaux fouisseurs. (P. G.)

*CHRYSOCHLORE. *Chrysochlora* (χρυσός, or; χλωρός, vert). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Notacanthes, tribu des Stratiomydes, séparé du g. *Sargus* de Fabricius par Latreille et adopté par M. Macquart. Ce g. ne comprend que des espèces exotiques et se compose de ceux des *Sargus*, dont le 3ᵉ article des antennes est allongé, fusiforme dans les femelles, court et conique dans les mâles. M. Macquart en décrit 4 espèces, dont 3 du Brésil et une de l'Ile de France. Cette dernière, nommée *C. amethystina* par Latreille, est remarquable par sa grande taille (9 lignes de long) et par l'éclat de ses couleurs métalliques. Elle est d'un bleu violet à reflets verts, avec une tache fauve de chaque côté des 2ᵉ, 3ᵉ et 4ᵉ segments de l'abdomen, et les ailes brunes. (D.)

*CHRYSOCHORIS (χρυσός, or; χωρίς, sans). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par M. Curtis et adopté par M. Westwood (*Synops. of the gener. of British ins.*), qui le range dans la tribu des *Yponomeutidæ* de M. Stephens. Ce g. a pour type une espèce nommée *Scissella* par Haworth, laquelle nous est inconnue. (D.)

*CHRYSOCHROA (χρυσός, or; χρωά, couleur). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, établi par MM. Carcel et de Castelnau dans un travail inédit, et adopté par M. Solier, qui en a donné les caractères dans son Essai sur cette tribu (*Ann. de la Soc. ent. de France*, tom. II, p. 270, pl. X, fig. 4). MM. de Castelnau et Gory ont reproduit ce g. dans leur *Iconographie des Buprestides*, et en ont décrit et figuré 42 espèces, dont 28 réparties sur la Chine, le Japon, Java et les Indes orientales, 10 d'Afrique, 3 de la Nouvelle-Hollande et 1 du Chili. Le type de ce g. est, pour eux, une très belle espèce originaire de Java, qu'ils nomment *C. opulenta*, et qui a quelque ressemblance avec le *Buprestis bicolor* de Fabricius, le géant de la tribu, qu'ils rapportent au même g., tandis que MM. Dejean et Solier comprennent ces deux espèces dans le g. *Catoxantha*. *Voyez* ce mot.

Les *Chrysochroa*, au reste, par l'éclat de leurs couleurs et leur grande taille, sont sans contredit les plus beaux Insectes, non seulement de leur tribu, mais de tout l'ordre des Coléoptères. (D.)

*CHRYSOCHROIDES. *Chrysochroidæ*. INS. — Nom d'une division établie par MM. Gory et de Castelnau dans leur *Iconographie de la tribu des Buprestides*, et qui se compose des g. *Sternocera*, *Iridotis*, *Acmæodera* et *Chrysochroa*. (D.)

*CHRYSOCHUS (χρυσοχόος, orfèvre). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines de Latreille, créé par nous et adopté par M. Dejean dans son Catalogue. Les trois espèces que cet auteur y mentionne sont les *Eumolpus asclepiadeus*, *auratus* et *pretiosus* de Fabricius. La première se trouve en Europe et en Asie, la deuxième aux États-Unis, et la troisième quelquefois aux environs de Paris, mais alors abondamment et en famille sur l'*Asclepias*. Ce genre est placé entre les *Platycorynus* et *Euryope* (C.)

*CHRYSOCOCCYX, Boié. OIS. — Syn. de Chalcite. *Voyez* ce mot.

CHRYSOCOLLE (χρυσός, or; κόλλα, colle). MIN. — Nom donné par les anciens à une substance verte qu'ils employaient à souder l'Or. Les naturalistes modernes en ont fait le nom spécifique du Cuivre hydrosilicaté, le Kiesel-Malachit des Allemands. *Voyez* CUIVRE. (DEL.)

CHRYSOCOMA (χρυσός, or; κόμη, chevelure). BOT. PH. — Genre de la famille des Synanthérées, Astéroïdées-Chrysocomées, formé par Linné, révisé et circonscrit par Cassini (*Dict. sc. nat.*, XXXVII, 477). Il se compose d'une quinzaine d'espèces, dont une moitié

n est cultivée dans les jardins en Eu-)e ce nombre, celles qui sont bien dé- iées croissent exclusivement dans l'A- australe. Ce sont des plantes frutiqueu- même des sous-arbrisseaux, à feuilles :s, éparses, linéaires, souvent très en- à rameaux plus ou moins nus au :t; à capitules solitaires, subglobu- lont les fleurs jaunes. Ce genre se dis- principalement par un capitule ho- ie, discoïde, multiflore; un réceptacle ib-alvéolé; un involucre campanulé, urt que les fleurs, et dont les squames lées-oblongues, imbriquées; des akè- ns latéralement, érostres, un peu hé- surmontés d'une aigrette sétacée-poi- nisériée. (C. L.)

IRYSODEMA (χρυσός, or; δέμας, INS. — Genre de Coléoptères penta- famille des Sternoxes, tribu des Bu- es, établi par MM. de Castelnau et lans leur iconographie de cette tribu. épond à celui d'*Evides*, proposé par rille et adopté par M. Dejean dans son : Catalogue. Toutes les espèces qu'il ne sont propres aux contrées les plus s de l'Asie et aux îles situées entre artie du globe et la Nouvelle-Hol- Ce sont des Insectes de grande taille, e tous remarquables par l'éclat de ouleurs métalliques. MM. de Castel- Gory en décrivent et figurent 37 es- parmi lesquelles nous citerons comme lle qu'ils nomment *C. somptuosa*; elle Singapore, dans les Indes orientales. *orestis Smaragdaula* Fabr., de Ma- ippartient à ce genre. (D.)

RYSODOMUS, Swain. (χρυσός, or; maison). MOLL. — M. Swainson pro- s genre, dans ses *Illustrations zoolo-*, pour ceux des Fuseaux qui, tels que *pus*, sont ventrus et ont la queue . Déjà Fabricius (*Fauna groenlandica*) ait un genre *Tritonium* pour ces es- mais si elles doivent éprouver un ement dans leur classification, ce pour entrer dans le grand genre Buc- ir leurs animaux en ont tous les ca- :s. *Voy.* FUSEAU. (DESH.)

RYSODON (χρυσός, or; ὀδούς, dent). —Nom donné, en 1814, par M. Oken, appelé deux ans auparavant *Pectina-* r Lamarck. *Voy.* PECTINARIA. (P. G.)

*CHRYSODORA (χρυσός, or; δορά, peau). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, établi par M. Gistl, et formant double emploi avec celui de *Stenoptera*, fondé antérieurement par M. Solier. *Voyez* ce mot. (D.)

CHRYSOGASTRE. *Chrysogaster* (χρυσός, or; γαστήρ, ventre). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Brachystomes, tribu des Syrphides, établi par Meigen aux dépens des Éristales de Fabricius, et adopté par Latreille ainsi que par M. Macquart. Ce dernier en décrit 14 espèces, dont une seule exotique (*C. nitidus* Wied.), de l'Amérique septentrionale, et les autres d'Europe. Parmi ces dernières, nous citerons le *C. splendens*, qui se trouve aussi en Afrique.—Les espèces de ce g. sont assez rares, et presque toutes se font remarquer par l'éclat métallique de l'abdomen dans les mâles. (D.)

* CHRYSOGLOSSUM (χρυσός, or; γλῶσσα, langue). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées-Pleurothallées, établi par Blume (*Bijdr.*, 337, fig. 7) pour des plantes herbacées terrestres de Java, à racines rampantes, annelées, oblongues ou lancéolées, fibrillifères; à feuilles presque solitaires, ovales, sur de faux bulbes; à pédoncules radicaux; à fleurs médiocres en épi lâche et pédicellées, et munies de bractées portées sur une hampe velue. On en connaît 2 espèces, les *Ch. ornatum* et *villosum*. (C. D'O.)

* CHRYSOGONUM, Bauh. BOT. PH. — Syn. de *Bongardia*, C. A. M.

CHRYSOGONUM (χρυσός, or; γωνία, angle). BOT. PH.—Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, établi par Linné sur une petite plante herbacée de l'Amérique septentrionale, et particulièrement de la Virginie, d'où son nom de *Ch. virginianum*. Elle est vivace, à tige simple et laineuse. Ses feuilles sont pétiolées, spathulées, obtuses ou acuminées, velues et irrégulièrement crénelées. Ses capitules, d'un beau jaune, naissent en groupes du sommet de la tige et de l'aisselle des feuilles, et sont portés sur des pédoncules de 3 à 5 centimètres de longueur. (C. D'O.)

*CHRYSOLAMPIS, Boié (χρυσός, or; λάμπω, je brille). OIS.—Genre formé par Boié dans la famille des Trochilidées, et ayant

pou type l'Oiseau-Mouche rubis topaze, *Trochilus moschitus* Lin. (LAFR.)

CHRYSOLAMPUS (χρυσός, or; λάμπω, je brille). INS. — Genre de la tribu des Chalcidiens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Nees von Esenbeck sur de petits Insectes que les entomologistes anglais ont subdivisés en plusieurs genres. (BL.)

CHRYSOLE. *Chrysolus* (χρυσόηλος, garni de clous d'or). FORAMIN. — Ce genre, établi par Montfort (*Conchyliologie systématique*), forme double emploi avec les Polystomelles de Lamarck. *Voy.* ce mot. (A. D'O.)

CHRYSOLITHE. *Chrysolitha* (χρυσός, or; λίθος, pierre). MOLL. CÉPHAL. — Ancien nom des Ammonites chez quelques uns des auteurs des siècles passés. (A. D'O.)

CHRYSOLITHE (χρυσός, or; λίθος, pierre; c'est-à-dire pierre précieuse). MIN. — Ce nom de la lithologie ancienne a été employé comme terme générique par les Lapidaires modernes, pour désigner des pierres de différente nature, mais toutes de couleur jaune-verdâtre, et qui se distinguaient dans la nomenclature par une épithète particulière ajoutée au nom principal. C'est ainsi que le Corindon jaune de l'Inde était appelé CHRYSOLITHE ORIENTALE; la Cymophane, CHRYS. CHATOYANTE OU DU BRÉSIL; le Phosphate de chaux, CHRYS. D'ESPAGNE; la Prehnite, CHRYS. DU CAP; le Péridot, CHRYS. ORDINAIRE OU DES VOLCANS; certaines variétés de Topaze ou de Béryl, CHRYS. DE SAXE OU DE SIBÉRIE; l'Idocrase, CHRYS. DU VÉSUVE, etc. — Plusieurs minéralogistes allemands ont adopté le mot de Chrysolithe comme nom spécifique, pour désigner le minéral qu'on nomme en France Péridot. *Voyez* ce dernier mot. (DEL.)

***CHRYSOLOMA** (χρυσός, doré; λῶμα, bordure). INS. — Genre d'Insectes Coléoptères tétramères, de la famille des Curculionites, établi par M. Mégerle et reproduit par Dahl dans son Catalogue, mais qui n'a pas été adopté. Le *Curculio Ovulum* d'Illiger, qui en faisait partie, rentre dans le genre *Eusomus* de Germar et de Schœnherr. (C.)

***CHRYSOLOPHUS**, Swains. OIS. — Syn. de *Machetornis*. (LAFR.)

CHRYSOLOPUS (χρυσός, or; λοπός, écaille). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Cléonides, créé par M. Germar et adopté par Schœnherr (*Dispositio methodica*, p. 181). Ce genre ne contient jusqu'à présent qu'une seule espèce fort belle, et qui est très commune à la Nouvelle-Hollande, le *Curc. spectabilis* de Fabricius. On le distingue des *Hypsonotus* par ses antennes, dont les 2 à 8 articles sont plus courts et tronqués au sommet, et par une crête élevée située sur les côtés des yeux. (C.)

***CHRYSOME.** *Chrysoma* (χρυσός, or; σῶμα, corps). CRUST. — M. Risso (*Hist. nat. de l'Europe méridionale*, tom. V) a désigné sous ce nom un Crustacé qui, sans aucun doute, est un *Phyllosoma*, et qui a été rangé dans ce genre par tous les carcinologistes. (H. L.)

CHRYSOMELA (χρυσός, or; μῆλον, pomme). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, créé par Linné et adopté par Fabricius, Olivier, et presque tous les entomologistes qui l'ont suivi; mais il a subi tout récemment de notre part un assez grand nombre de coupes (*voyez* l'article CHRYSOMÉLINES). Latreille l'a pris pour base d'une de ses tribus, mais il l'a beaucoup trop étendue. Ce genre contient des espèces de presque tous les points du globe; cependant, sur environ 120 espèces connues, plus des deux tiers appartiennent à l'Europe. Nous citerons comme types les *Chry. graminis* et *cerealis* de Fab. La première se trouve sur le Baume, et l'autre sous les pierres pendant le jour. (C.)

***CHRYSOMELEA**, Tausch. BOT. PH. — Syn. de *Coreopsis*, L.

CHRYSOMÉLINES. *Chrysomelinæ*. INS. — Insectes Coléoptères tétramères (1).

M. Dejean, dans son Catalogue, réunit en famille, sous ce nom, *trois tribus* de Latreille, les *Eupodes*, les *Cycliques* et les *Clavipalpes* (*Règne animal* de Cuvier, V, pag. 135 à 155).

Chez Latreille, les *Eupodes* offrent deux divisions ou tribus; les *Cycliques*, trois tri-

(1) La taille presque gigantesque des *Doryphores* permet de remarquer 5 articles aux tarses. Ce cinquième article, non aperçu jusqu'ici, est situé à la base de celui qui porte les crochets. Ce fait confirme ce que nous avons avancé en parlant des Brenthides et des grands Longicornes, savoir que tous les Tétramères, désignés comme tels, sont en effet pentamères, et que l'exiguité de ce cinquième article empêche de le reconnaître chez les petites espèces. Les véritables Tétramères se retrouvent parmi les Coccinellides, classés à tort comme Trimères. (Le genre *Epilachna* nous en a fourni la preuve.)

la seconde est celle des *Chryso-*
i nous occupe.
compose des genres suivants :
sion, tête inclinée de bas en haut,
ée : *Clythra*, *Chlamys*, *Lampro-*
otocephalus, *Choragus*, *Eumolpus*.
, tête faiblement inclinée de haut
Colaspis, *Podontia*, *Paropsis*,
is, *Doryphora* (*Apamœa*), *Ti-*
hrysomela et *Phaedon*.
1re subdivision doit être retran-
tribu des Chrysomélines, ainsi
is premiers genres de la seconde;
sion est particulièrement motivée
ière de vivre des Larves et des

lerniers genres de cette seconde
ı, et d'autres de création récente,
notre tribu des Chrysomélines.
us proposons de réunir en famille
ue Latreille a classés dans ses *Eu-*
s Cycliques, dont les mœurs se-
èrement conformes, nous réser-
er au besoin de nouvelles tribus.
ses : *Larves*. Corps nu, grosses,
vivant fixées aux feuilles de plan-
bres au moyen d'un mamelon
ué à l'extrémité de l'abdomen.
écailleuses articulées, assez lon-
écailleuse, arrondie, munie d'an-
t courtes, de mâchoires assez
le petits palpes. Métamorphoses
tantôt sur les feuilles et tantôt
re. Nymphes ovalaires, quelque-
ies par l'anus dans la peau de la
est comprimée et réduite en pe-
lans lequel elles restent de quel-
à quelques semaines.
Tête engagée circulairement et
ndément dans le prothorax, gé-
t plus étroite que ce dernier, mar-
us souvent d'un sillon profond,
en avant, prolongé en arrière,
rme d'un *Y* ou d'un *U*, rarement
l. Palpes de 4 articles de différente
u longueur; dernier court, cy-
glandiforme, cube, anguleux,
ujours tronqué et creusé sur la
. Lèvre en carré plus ou moins
. Antennes insérées en avant des
11 articles moniliformes, filifor-
articipant de ces deux états, cy-
, ou grossissant vers l'extrémité, plus courtes ou un peu plus longues que le prothorax. Yeux petits, latéraux, étroits, appuyés à l'angle antérieur du corselet, ou presque contigus à cet angle. Prothorax moins large que les élytres, transversal ou en carré transverse, profondément cintré sur la tête, également cintré sur le dehors de la base, rebordé sur les 3 ou 4 limites extrêmes de ses faces, et offrant quelquefois un bourrelet épais près des côtés. Écusson petit ou moyen, triangulaire ou semi-arrondi. Élytres globuleuses, ovalaires, allongées, convexes, enveloppant strictement le corps dans les espèces ailées; mais d'une manière encore plus complète en dessous chez les aptères, et à étuis soudés. Abdomen de 5 segments égalant en longueur la moitié du corps de l'insecte. Pattes moyennes assez fortes; cuisses renflées, postérieures dans quelques genres, courbées du dedans au dehors; tarses assez larges, à 1er article conique renflé, à 2e triangulaire, aminci à la base et parfois anguleusement avancé sur chaque côté, à 3e bilobé, soit en rond, soit en carré, élargi par le haut, tous trois garnis en dessous de pelotes épaisses, cotonneuses et jaunâtres (4e article fort petit, ne dépassant pas la dilatation du précédent); dernier long, en massue, presque toujours terminé par deux crochets simples, rarement doubles.

Cette tribu se compose de 43 genres, répartis en plus de 650 espèces. La plupart sont ornées de riches couleurs d'or, de cuivre rouge, de bronze, de vert métallique, de bleu foncé, d'azur, de violet, d'argent nacré. S'il en est d'un aspect obscur et triste, c'est le petit nombre.

Tableau des genres.

1re division : Crochets simples.

A. Élytres soudées, globuleuses.

Genres : *Timarcha*, Még.; type, *Chry. tenebricosa* Fab., Europe. *Iscadida*, Dej. (élytres à tubercules latéraux dentiformes); *I. Dregei* Dej., cap de Bonne-Espérance. *Cyrtonus*, Latr. (prothorax gibbeux, et convexe en dessus, caréné longitudinalement en dessous); type, *C. rotundatus* Dej., France méridionale.

B. Élytres non soudées, sans ailes en dessous.

Genres : *Elytrosphæra*, Ch.; type, *El. au-*

ripennis Ch., Brésil. *Euparocha*, Dej.; type, *Eu. amœna* Dej., Colombie.

C. Des ailes sous les élytres.

Genres : *Doryphora*, Illig., Oliv. (sternum armé d'une longue épine dirigée en avant); type, *D. pustulata* Fab., Cayenne. *Strichosa*, Dej. (prothorax offrant un avancement cornu au-delà des pattes antérieures); type, *St. striatopunctata* Ch., Brésil intérieur. *Labidomera*, Ch. (cuisses antérieures des mâles largement échancrées en dessous, offrant une épine sur la limite interne et deux dents sur l'autre extrémité); type, *Lab. Germari* Chev. (*Doryphora* olim), Mexique. *Leptinotarsa*, Ch.; type, *L. grandis* Dej., Mexique. *Myocorina*, Ch.; type, *My. violacea* Ch., Mexique. *Deuterocampta*, Ch.; type, *Chry. staurauptera* Germ., Brésil. *Polygramma*, Ch.; type, *P. undecimlineata* Ch., Mexique. *Proseicela*, Dej. (les 4 derniers articles des antennes filiformes, longs, égaux); type, *Chry. vittata* Fab., Cayenne. *Zygogramma*, Ch. (crochets des tarses petits, presque réunis); type, *Zy. Lebasii* Dej., Colombie. *Calligrapha*, Ch.; type, *Chry. polyspila* Germ., Brésil. *Chrysomela*, Linné; type, *Chry. graminis* Linné, Europe. *Leucocera*, Ch.; type, *Chry. 10-pustulata* Fab., Saint-Domingue. *Atechna*, Ch. (élytres semi-globuleuses à épipleures tronqués obliquement); type, *Chry. 14-guttata* Fab., cap de Bonne-Espérance. *Stilodes*, Ch. (élytres larges, arrondies, globuleuses, à épipleures tronqués); type, *St. 14-pustulata* Ch., Cayenne. *Pixis*, Dej. (tête petite au niveau du bord antérieur du prothorax; élytres arrondies, convexes); type, *P. Ambigua* Dej., Brésil. *Plagiodera*, Ch.; type, *Chry. Cochleariæ*, Fab., Europe. *Periscapta*, Ch.; type, *P. nana* Dej., cap de Bonne-Espérance. *Microtheca*, Dej.; type, *M. impressa* Dej., Brésil. *Lina*, Meg., Lat. (*Malacosoma*, Dilw.); type, *Chry. Populi* Linné, Europe. *Oreina*, Ch. (*Chrysochloa*, Hope); type, *Chry. speciosa* Fab., Alpes françaises. *Promechus*, Dej. (corps allongé); type, *P. tricolor* Ch., Amboine. *Aulacoscelis*, Ch. (corps presque plan, peu convexe); type, *Aul. melanocera* Ch., Mexique. *Helodes*, Fab.; type, *H. Phellandrii* Fab., Europe. *Eugonycha*, Ch. (corps pilulaire; antennes courtes à articles noduleux); type, *Eug. inflata* Ch., Brésil. *Planagetes*, Ch. (corps oblong; tête petite, tronquée, à peine convexe; antennes courtes; tibias courts, modérément élargis, obliquement tronqués); type, *Pl. ésperioides* Ch., Brésil. *Gastrophysa*, Ch. (*Gastroeides*, Hope) (tête et prothorax plus larges que de coutume; abdomen excessivement développé chez les femelles); types, *Ch. Polygoni* et *Raphani* Fabr., Europe. *Entomoscelis*, Ch. (*Phædon*, Kir.) (tête proéminente; prothorax plus large que les élytres à leur base seulement); type, *Chry. Adonidis* Fab., Europe et Asie. *Leioplacis*, Dej. (antennes grêles, filiformes; 1er article des tarses en carré long, épais, garni ainsi que les suivants, d'un duvet cotonneux, serré et épais); type. *L. Klugii*, des provinces méridionales du Brésil. (Tibias courts, aplatis, coniquement élargis à l'extrémité, uni-épineux ou éperonnés au sommet extérieur.) *Centroscelis*, Ch.; type, *Chry. notata* Fab., cap de Bonne-Espérance. *Spartophila*, Ch.; type, *Chry. litura* Fab., Europe.

2e DIVISION : **Crochets des tarses offrant un onglet moitié plus court que le crochet externe.**

Genres : *Phytodecta*, Kir. (*Gonioctena*, Ch.). Tibias uni-épineux au sommet extérieur; types, *Chry. 10-punctata* Ol., et *C. viminalis* Fab., Europe. *Australica*, Ch. (*Calomela* Hope). Corps oblong, tête grosse, prothorax presque aussi long que les élytres, tibias non épineux. Type, *Ch. Curtisii* Kir., Nouvelle-Hollande.

3e DIVISION : **Crochets des tarses doubles.**

Genres : *Phyllocharis*, Dalmann. (corps allongé, crochets épais, courts, recourbés); types, *Chry. sinuata* Ol., Nouvelle-Hollande, *Gall. undulata* Fab., Java. *Phratora*, Ch. (*Phytodecta*, Kir.); type, *Chry. Vitellinæ* Linné, Europe. *Trochalonota*, Westw. (*Apamæa?* Lat.) (corps sphérique; tibias courts en massues); type, *Chry. Bahia* Germ., Brésil. Latreille a donné à ce genre et à cette espèce 8 articles aux antennes; il y en a réellement 11, comme dans tous les genres ci-dessus. *Pandora*, Dej. (antennes filiformes; tibias anguleux); type, *P. orbicularis* Dej., Brésil.

4e DIVISION : **Crochets des tarses doubles; tête inclinée; élytres non ailées en des-**

sons ; tibias terminés par un ongle crochu.

Genres : *Amphicyrta*, Esch.; type, *A. ...ipes* Esch., Californie. Cet insecte a plutôt le facies d'un Byrrhe que celui d'une Chrysomèle.

L'appareil de la sécrétion biliaire des Cycliques ressemblerait, d'après Léon Dufour, à celui des Longicornes, sous le rapport du nombre et de la double insertion des vaisseaux qui le constituent; mais il offre quelques légères différences quant à la disposition de ceux-ci. Ils sont dans tous au nombre de six, et deux d'entre eux sont ordinairement plus grêles, moins longs, et ont leurs insertions distinctes des autres. Cependant ces derniers caractères ne se rencontrent point dans la *Cassida*. Les six conduits biliaires de cet insecte ne lui ont paru différents entre eux ni en longueur ni en grosseur. Il les a toujours vus diaphanes et point variqueux. Quatre d'entre eux ont leurs insertions ventriculaires groupées sous un même point de la face inférieure de l'organe, mais ne confluent point en une vésicule comme ceux des *Lema*, Fab. (*Crioceris*, Oliv.). Les deux autres s'implantent côté à côté, sur un point distinct des précédents. Les insertions cœcales se font par deux troncs assez longs, bifides.

Dans le genre *Timarcha*, le 1[er] de notre tribu, les quatre conduits biliaires les plus longs s'insèrent à égale distance autour de l'extrémité du ventricule chylifique, de manière qu'une paire de ces insertions est en dessus, et l'autre passe en dessous de l'organe. Les deux vaisseaux les plus courts s'implantent isolément un peu en avant des précédents sur le milieu, et à la face inférieure de l'organe. L'insertion cœcale a offert à M. Léon Dufour quelques variations. Dans certains individus, il a rencontré deux troncs bifides pour les quatre principaux conduits, tandis que les deux vaisseaux plus courts s'abouchent isolément; dans d'autres, il a reconnu un tronc commun, mais court pour les six vaisseaux. Le même auteur pense qu'il a disséqué, sans s'en douter, des espèces différentes de *Timarcha* difficiles à déterminer par leurs caractères extérieurs.

Les Chrysomélines sont phyllophages, héliophobes, vivent en agrégation, et demeurent en repos pendant le jour, fixées aux feuilles, aux tiges, au pied des plantes qu'elles choisissent de préférence, ou cachées sous les écorces, sous les petites pierres des terrains arides. Les Doryphores, les Phytodectes, se placent au sommet des arbres, sous les feuilles; et toutes, ou à peu près, ne s'agitent que la nuit pour prendre leur nourriture. Leur démarche est lente et mal assurée.

Quand on les saisit, ces Insectes rendent par la bouche une liqueur roussâtre abondante ; ils raidissent leurs pattes, se tiennent immobiles et comme morts.

Les Chrysomélines sont disséminées sur tous les points du globe ; plus des deux tiers cependant appartiennent à l'Europe et à l'Amérique ; elles se rencontrent à toute élévation. Le genre *Oreina* semble particulier aux plus hautes montagnes de l'Europe.

Le tort que font aux plantes les Chrysomélines, surtout à l'état parfait, est peu considérable. Cependant la *Lina Tremulæ* dépouille souvent de leur foliation les jeunes pousses du Tremble. L'*Oreina rimosa*, que nous avons trouvée au Mont-Dore, sur une Chicoracée haute de 3 à 4 pieds, avait été si abondante qu'il ne restait plus au commencement de juillet que les tiges de cette plante. Les quelques individus survivants commençaient à attaquer ces tiges à défaut de feuilles. (Chevrolat.)

* **CHRYSOMÉLINITES.** ins. — Tribu établie par M. Laporte de Castelnau (*Histoire naturelle*, t. II, p. 511), et dans laquelle il a réuni les genres ci-après : *Lamprosoma*, *Chlamys*, *Clythra*, *Cryptocephalus*, *Eumolpus*, *Euryope*, *Colaspis*, *Podontia*, *Phyllocharis*, *Doryphora*, *Paropsis*, *Timarcha*, *Chrysomela*, *Trochalonota*, *Phædon*. Caractères : Antennes écartées l'une de l'autre, et insérées au-devant des yeux. (C.)

CHRYSOMITRIS (χρυσός, or ; μίτρα, coiffure). ois. — Genre formé par Boié, en 1828, dans sa famille des Fringillidées, et démembré des *Fringilla*, Lin., pour un petit groupe de Granivores dont l'espèce type est le *Fringilla spinus* Lin., ou le Tarin d'Europe. Boié lui réunit les *Fringilla citrinella* Gmel., du même continent, et les *Fringilla tristis*, *pinus*, *psaltria*, d'Amérique, auxquels Bonaparte a encore ajouté les *Carduelis magella-*

nica Vieill., et *mexicana* Swains. Les caractères de ce petit groupe sont : Bec conique, allongé, comprimé, singulièrement aigu et atténué vers sa pointe. Ailes longues, pointues, avec les trois premières pennes égales et les plus longues ; queue médiocre, légèrement fourchue, et plumage généralement verdâtre ou jaune et noir. On réunissait autrefois ces espèces aux Chardonnerets ; mais Boié les en a distraites, se fondant sur ce que ces petits Fringillidées vivent principalement de semences de Conifères, et forment ainsi un genre très naturel. Ce groupe fait partie, selon nous, de la sous-famille des Coccothraustinées ou Fringillidées seminivores et non marcheurs. (Lafr.)

* **CHRYSOMUS**, Sw. (χρυσός, or ; ὦμος, épaule). ois. — Genre formé par Swainson, en 1837 (*Class. of birds*), dans sa famille des *Sturnidæ* et sa sous-famille des *Icterinæ*, répondant aux Troupiales de Cuvier. Les caractères du genre sont, d'après cet auteur : « Bec semblable à celui du genre *Zanthornis*, mais ayant les bords des deux mandibules infléchis ; ailes médiocres, avec la première penne un peu plus courte que la seconde ; queue arrondie ; pattes conformées pour la marche ; doigts grands, très allongés et grêles ; ongles longs, très minces et peu arqués. »

L'espèce type est l'*Oriolus icterocephalus* Gmel., Carouge à coiffe jaune de Vieillot, la Coiffe jaune Buff. (*Enl.*, 343). Swainson lui réunit une seconde espèce qu'il décrit comme nouvelle dans la dernière partie de sa *Class. of birds*, p. 345, sous le nom de *Chrysomus Zanthopygus*, et qui n'est autre que l'*Oriolus flavus* de Gmelin, Troupiale à tête jaune d'Azara, Troupiale jaune de Vieillot, *Psarocolius flaviceps* Wagl., très bien figuré dans le *Beagle's voyage*, pl. 45. On est étonné que Swainson, après avoir si bien traité la famille des Troupiales, et y avoir judicieusement établi deux très bonnes sections ou sous-familles (ses *Icterinæ* et ses *Agelainæ*, basées sur la forme des pattes conformées pour la marche chez les uns, et pour la préhension des branches chez les autres, et sur des mœurs également distinctes et dépendantes de ces deux genres de conformation), ait placé dans sa sous-famille des Percheuses ou ses *Icterinæ* un genre auquel il assigne pour caractère principal des pattes entièrement conformées pour la marche, et qui en est effectivement pourvu. Quoique en traitant de la famille des Agélainées nous n'y ayons point rangé le genre *Chrysomus*, nous conformant alors aux idées de Swainson, depuis, un examen approfondi des deux ou trois espèces qui le composent et que nous possédons nous a prouvé qu'il devait en faire partie, puisqu'il en réunit les caractères de formes et de mœurs. Il est du reste si peu distinct du genre *Leistes*, que nous avons peine à croire qu'il doive en être séparé. *Voyez* AGÉLAINÉES, et les différents genres de cette sous-famille, auxquels il faut joindre celui de *Chrysomus*, Swains. (Lafr.)

* **CHRYSOMYIE**. *Chrysomyia* (χρυσός, or ; μυῖα, mouche). ins. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Notacanthes, tribu des Stratiomydes, établi par M. Macquart sur plusieurs espèces séparées par lui des Sargues de Fabricius, à cause de la situation et de la conformation de leurs palpes et de l'absence des soies maxillaires. Les espèces que ce genre renferme sont toutes plus ou moins remarquables par leur couleur dorée ou d'un vert cuivreux. M. Macquart en décrit 7, dont 4 d'Europe, 2 d'Amérique et 1 des Indes orientales. Nous citerons parmi les premières la *Chr. formosa* Macq. (*Sargus id.* Meig.), qui se trouve communément en France.

M. Robineau-Desvoidy (*Essai sur les Myodaires*) a établi aussi sous le nom de *Chrysomyie* un genre très différent de celui de M. Macquart ; il ne comprend que des espèces exotiques, et appartient à la tribu des Muscides de ce dernier auteur, qui en a fait une section de son g. Lucilie. *Voyez ce mot.* (D.)

* **CHRYSONOTUS**, Swains. ois. — Syn. de *Tiga*, Kaup.

CHRYSOPALE (χρυσός, or ; ὀπάλλιος, opale). min. — Cymophane chatoyante. *Voy.* CYMOPHANE. (Del.)

* **CHRYSOPELEA** (χρυσός, or ; πελιός, noir). rept. — Genre d'Ophidiens établi par Boié (*Erpétologie de Java*) pour un animal que M. Schlegel considère comme un *Dendrophis ornata* manquant de la plaque frénale. (P. G.)

* **CHRYSOPEPLUS** (χρυσός, or ; πέπλος, robe). ins. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Chrysomélines de Latreille, tribu des Colaspides, créé par

M. Dejean dans son Catalogue sans indication de caractères. La seule espèce que cet auteur y rapporte est du Brésil ; il la nomme *Chry. splendens*, et la place entre les genres *Dorylus* et *Pleuraulaca*. (C.)

* **CHRYSOPHANE**, Breith. (χρυσός, or ; φανή, éclat). MIN. — Sorte de Mica qui se trouve disséminé avec des lamelles de Graphite, dans un calcaire grenu de Warwick, dans l'état de New-York. C'est la même chose que la Holmite de Thomson et la Clintonite des Américains. *Voy.* CLINTONITE. (DEL.)

* **CHRYSOPHANIA** (χρυσός, or ; φανή, éclat). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, établi par Kunth (Less. *Synops.*, 214) pour un petit arbrisseau du Mexique à rameaux dichotomes, à feuilles alternes, elliptiques, lanugineuses, inégalement crénelées, à pétiole décurrent, à panicules terminales et à fleurons jaunes. L'unique espèce de ce genre est le *Ch. fastigiata*.

CHRYSOPHORA (χρυσός, or ; φέρω, je porte). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides - Xylophiles de Latreille, des Rutélides de Mac-Leay, créé par M. Dejean et caractérisé par Latreille (*Règne animal*, t. IV, p. 552). L'espèce type et unique provient de l'Amérique équinoxiale, et se trouve au Pérou et en Colombie. Elle a été publiée par Latreille (*Voyage de Humboldt et Bonpland*, t. II, 25, 1) sous le nom de *Melolontha chrysochlora*. Le mâle a les pattes postérieures très grandes, avec les cuisses grosses, les jambes arquées, et terminées à l'angle interne en une pointe très forte. (C.)

CHRYSOPHRYS (χρυσός, or ; ὀφρύς, sourcil). POISS. — Nom vulgaire, chez les Grecs, de la Dorade commune, et que nous avons employé comme nom latin du genre Dorade. *Voyez* ce mot. (VAL.)

CHRYSOPHYLLUM, L. *Cainito*, Adans., vulgairement le **CAIMITIER** (χρυσός, or ; φύλλον, feuille). BOT. PH.—Genre de la famille des Sapotacées, formé par Linné (*Gen.*, 263), et renfermant aujourd'hui environ une trentaine d'espèces, indigènes de l'Amérique tropicale. On en cultive 7 ou 8 dans les serres chaudes en Europe. Ce sont en général de grands arbres lactescents, remarquables par l'élégance de leur port, et surtout par la beauté de leur feuillage, très souvent couvert en dessous d'un duvet soyeux d'un jaune plus ou moins vif, ou fauve ou rougeâtre ; le bois en est dur, compacte, et sert à différents usages. Les feuilles sont alternes, très entières, multistriées transversalement ; les fleurs, assez peu ornementales, sont portées par des pédoncules axillaires réunis en forme d'ombelle.—Les deux espèces les plus communes sont le *C. Cainito* L., qui, cultivé aux colonies, a produit diverses variétés, qu'on distingue à la couleur du fruit ; il y en a de verts, de rouges, etc. Leur pulpe, douce e agréable au goût, les fait rechercher des habitants, qui les préfèrent souvent aux Sapotes. Le *C. monopyrenum* Sw., moins élevé que le précédent, est remarquable par son fruit monosperme, deux fois plus gros qu'une Olive, et d'une saveur vineuse très agréable.

Les principaux caractères de ce g. intéressant sont : Calice de 5 lacinies imbriquées. Corolle hypogyne, campanulée-rotacée, à limbe 5-parti, étalé. Étamines 5, insérées sur le tube, et opposées aux divisions de la corolle ; point de stériles ; filaments subulés ; anthères extrorses, incombantes, biloculaires, déhiscentes longitudinalement. Style court, exsert ou presque nul ; stigmate déprimé, obscurément 5-10-lobé. Baie 5-10-loculaire, souvent uniloculaire par avortement ; graines solitaires, nucamentacées, dressées, à ventre ras ; embryon gros, orthotrope, dans un albumen très peu abondant ; cotylédons épais, subfoliacés. Radicule presque courbe, infère. (C. L.)

CHRYSOPIA (χρυσός, or ; ὀπός, suc qui découle des arbres). BOT. PH. — Genre de la famille des Clusiacées, tribu des Moronobées, créé par Noronha (*ex* Dupetit-Thouars, *Gen. Madagasc.*, 48) sur deux arbres croissant dans l'île de Madagascar, et remplis d'un suc jaune. Les feuilles en sont opposées, pétiolées, ovales ou spathulées, coriaces, uninervées, veinées transversalement, très entières, et dépourvues de stipules ; les fleurs, d'un pourpre intens sont ébractéées et disposées en corymbes ou en ombellules terminales. Ce genre est surtout remarquable par un ovaire pluriloculaire, à loges pluriloculées, un fruit bacciforme, 5-loculaire, indéhiscent. (C.L.)

* **CHRYSOPILE**. *Chrysopila* (χρυσός, or ; πῖλος, feutre ou poil). INS. — Genre de Dip-

tères, division des Brachocères, famille des Brachystomes, tribu des Leptides, établi par M. Macquart, et qui se compose des espèces comprises dans la 2e section des *Leptis* de Meigen. Elles se distinguent de celles de la première par les palpes relevés, l'insertion des antennes au milieu de la hauteur de la tête, la cellule anale des ailes fermée, enfin par le duvet doré qui revêt le thorax, ainsi que l'indique le nom générique. M. Macquart en décrit 5 espèces, dont 4 d'Europe et 1 de l'Amérique septentrionale; nous citerons parmi les premières la *Chr. aurata* Macq. (*Leptis id.* Meig.), qui est commune au mois de mai dans les prés humides. (D.)

* **CHRYSOPITES.** INS. — Groupe de Diptères établi par M. Blanchard dans la famille des Tabaniens, et qui se compose de 5 g., dont la nomenclature rentre dans celle de M. Macquart. *Voyez* TABANIENS. (D.)

CHRYSOPRASE (χρυσός, or; πράσον, poireau). MIN. — Variété d'Agate d'un vert blanchâtre, qui doit sa couleur à l'oxyde de Nickel. *Voy.* QUARTZ AGATE. (DEL.)

* **CHRYSOPRASIS** (χρυσός, or; πράσινος, qui est d'un vert tendre comme le poireau). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Cérambycins, créé par M. Serville (*Ann. Soc. entomol. de France*, tom. III, pag. 1). Ce genre renferme plus de trente espèces, toutes propres à l'Amérique méridionale, et généralement d'un vert émeraude plus ou moins vif ou foncé. Près de la moitié des espèces connues ont l'abdomen rouge. Les mâles ont les antennes grêles et du double plus longues que le corps. Chez les femelles, elles dépassent tout au plus les élytres. L'espèce type est le *Ch. festiva*. Il faut y rapporter aussi les *Callichroma aurigena* (*fulgida* Dej.), *ventralis* et *rufiventris* de Germar, toutes quatre du Brésil. (C.)

CHRYSOPS (χρυσός, or; ὤψ, œil). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Tabaniens, fondé par Meigen et adopté par Fabricius, Latreille et tous les autres entomologistes. Ce genre, suivant M. Macquart, se distingue de tous ceux qui ont été démembrés du grand g. *Tabanus* de Linné (*Taon* en français), par une face à callosités latérales; par des antennes plus longues que la tête, dont les deux premiers articles sont velus, le troisième subuliforme, égalant en longueur les deux autres, et composé de 5 divisions, et enfin par des yeux d'un vert doré à taches et lignes pourpres. Ces Diptères, à l'état de larves, vivent dans la terre et s'y métamorphosent, suivant Fabricius; à l'état parfait, ils sucent le sang des animaux, qu'ils piquent assez fortement. — M. Macquart en décrit 16 espèces, dont 8 d'Europe et 11 exotiques, dont on connaît, dit-il, aujourd'hui plus de 50. Nous citerons seulement le *Chrysops cœcutiens* Meig. (*Tabanus id.* Linn.), qui peut être considéré comme le type du g. Cette espèce indigène est très commune dans les bois humides fréquentés par les bestiaux, auxquels elle se rend très incommode en cherchant à les piquer autour des yeux. Elle attaque aussi l'homme, et sa piqûre se fait d'autant mieux sentir que le soleil est plus chaud. *Voy.* TAON et TABANIENS. (D.)

CHRYSOPSIDE. *Chrysopsis.* INS. — (Duméril). Synonyme de *Chrysops. Voyez* ce mot. (D.)

* **CHRYSOPSIS** (χρυσός, or; ὄψ, aspect). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Astéroïdées, établi par Nuttal (*Gen.*, II) pour des plantes herbacées, rameuses, à feuilles alternes, entières ou dentées, à capitules terminaux et solitaires dont les fleurs sont jaunes. Les *Chrysopsis* sont originaires de l'Amérique septentrionale. On en connaît une dizaine d'espèces.

* **CHRYSOPTÈRE.** *Chrysoptera* (χρυσόπτερος, qui a des ailes d'or). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Plusides, établi par Latreille, et que nous avons admis, dans notre *Hist. nat. des Lépidopt. de France*, par respect pour l'autorité de ce célèbre naturaliste; mais l'intérêt de la science nous oblige de déclarer ici que ce g. doit être supprimé, comme reposant sur un seul caractère très variable. En effet, les Chrysoptères ne diffèrent des Plusies, dont elles ont été séparées par Latreille, qu'en ce qu'elles ont les palpes beaucoup plus longs que ces dernières. Or, ce caractère n'est bien prononcé que dans une seule des trois espèces comprises dans le g. dont il s'agit (la *Moneta*); il l'est déjà moins dans la *Concha*, et il est tout-à-fait nul dans la *Deaurata*, dont les palpes sont aussi courts que ceux des Plusies. Du reste, ces trois espèces sont remarquables par la profusion avec laquelle la nature a répandu

sur leurs ailes la couleur et l'éclat des métaux les plus précieux; mais sous ce rapport plusieurs Plusies ne leur cèdent en rien. Ainsi, leur nom de *Chrysoptère* leur attribue une qualité qu'elles ne possèdent pas exclusivement. *Voyez* PLUSIE. (D.)

***CHRYSOPTERYX**, Swains. OIS.—Synonyme de *Tijuca*. (LAFR.)

***CHRYSORHOE**, Lindl. BOT. PH.— Syn. de *Verticordia*, DC.

***CHRYSOSCIAS** (χρυσός, or; σκιάς, pavillon, ombelle). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Phaséolées-Rhynchosiées, formé par E. Meyer (*Comm. Pl., Afr.*, 139) et ne renfermant encore que quatre espèces. Ce sont des plantes suffrutiqueuses volubiles, croissant dans l'Afrique australe et couvertes de glandules d'un jaune brillant. Les feuilles en sont pennées-trifoliolées; les folioles étroites, allongées, la terminale distante; stipelles nulles; les fleurs, jaunes, sont disposées en ombelles 2-6-flores, axillaires, pédonculées, et sortent d'une spathe sèche, bivalve, très semblable à des stipules; les graines, d'un noir luisant, sont soutenues dans un légume oblong, renflé, endurci, disperme. (C. L.)

***CHRYSOSOME**. *Chrysosoma* (χρυσός, or; σῶμα, corps). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, séparé par M. Macquart du g. *Tachina* de Meigen et placé par lui dans la section des Créophiles, sous-tribu des Tachinaires. Ce g., qui correspond à celui de *Gymnochæta* de M. Robineau-Desvoidy, est fondé sur une seule espèce, la *Tachina viridis* de Meigen, qui offre, par l'éclat de sa livrée, un contraste avec les couleurs noires ou cendrées des autres Tachines, indépendamment de plusieurs caractères organiques qu'il serait trop long de rapporter ici. Cette espèce, d'un vert doré, avec les palpes et les pieds noirs, et l'abdomen terminé par deux petits crochets obtus, a été trouvée par l'auteur dans les bois de Terueren, près de Bruxelles. (D.)

CHRYSOSPLENIUM. BOT. PH. — *Voyez* DORINE.

***CHRYSOSTACHYS** (χρυσός, or; σταχύς, épi). BOT. PH. — Genre incomplétement décrit, formé par Pohl (*Pl. bras.*, II, 65, t. 143) et rapporté avec doute à la famille des Combrétacées; il ne renferme qu'une espèce. C'est un arbrisseau brésilien, grimpant, à feuilles opposées, coriaces, très entières, ovales; à fleurs petites, d'un jaune d'or, disposées en épis serrés, bractéés, paniculés, terminaux et axillaires. On n'en connaît ni l'ovaire ni le fruit. (C. L.)

***CHRYSOSTEMMA** (χρυσός, or; στέμμα, couronne). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, établi par Lessing (*Synops.*, 227) pour une plante herbacée, brillante, de l'Amérique septentrionale, à feuilles opposées, pétiolées; les inférieures subpinnatifides, les supérieures découpées en trois lobes; pédoncules subgéminés, monocéphales; fleurons de la circonférence jaunes et ceux du disque bruns. L'unique espèce de ce genre est le *Ch. tripteris*, que Linné avait placé parmi les *Coreopsis*. (C. D'O.)

***CHRYSOSTIGMA** (χρυσός, or; στίγμα, stigmate). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, créé par M. Kirby (*Fauna borealis americana*). Le *Calosoma calidum* de Fabricius, propre aux États-Unis, serait l'esp. type de ce genre. (C.)

***CHRYSOSTOMA**, Swains. (χρυσός, or; στόμα, bouche). MOLL.—Démembrement inutile que propose M. Swainson, pour le *Turbo incobaricus*. *Voyez* TURBO. (DESH.)

CHRYSOSTOSE. POISS. — *Voy.* CHRYSOTOSE.

***CHRYSOTE**. *Chrysotus* (χρυσωτός, doré). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Brachystomes, tribu des Dolichopodes, établi par Meigen et adopté par Latreille, ainsi que par M. Macquart. Les espèces de ce g. ont le dernier article des antennes globuleux, avec un long style terminal velu à l'extrémité, et l'organe copulateur du mâle replié dans une rainure du ventre. M. Macquart en décrit 7, parmi lesquelles nous citerons comme type le *Chry. neglectus* Meig. (*Dolichopus id.* Wied.), qu'on trouve en France sur les haies. (D.)

CHRYSOTOSE, Lacép. POISS. — Syn. de *Lampris*.

CHRYSOTOXE. *Chrysotoxum* (χρυσότοξος, qui a un arc d'or). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Brachystomes, tribu des Syrphides, établi par Meigen, et adopté par Latreille ainsi que par M. Macquart. Ce g. se recon-

nait aux antennes un peu plus longues que la tête, insérées sur une élévation conique du front. Du reste, les Chrysotoxes, par leur corps noir, tacheté ou fascié de jaune, ressemblent un peu à des Guêpes. Ils ont le vol rapide, et se reposent souvent sur les fleurs pour se nourrir de leur suc mielleux. M. Macquart en décrit 6 espèces, dont 1 des îles Canaries, 1 de l'île de Terre-Neuve, et les 4 autres d'Europe. La plus connue parmi ces dernières est le *Chrys. arcuatum* Meig., Latr. (*Mulio arcuatus* Fabr.), qu'on trouve assez communément en France sur les fleurs. (D.)

*CHRYSURES, Less. OIS.—*Voy.* COLIBRI. (LAFR.)

*CHRYSYMENIA (χρυσός, or; ὑμήν, membrane). BOT. CR. — (Phycées). Genre de la famille des Floridées, fondé par M. J. Agardh (*Alg. Medit.*, p. 105) sur plusieurs espèces du genre *Chondria* de son père, et placé par lui dans sa tribu des Cryptonémées. Voici les caractères qu'il lui assigne : Fronde tubuleuse, parcourue dans son centre par des filaments épars, et composée, à la périphérie, de deux ou trois couches de cellules oblongues, les intérieures plus grandes, les plus extérieures granuliformes reliées par une gangue, ou matière gélatiniforme. Fructification double : conceptacles fixés à un placenta basilaire, enveloppés d'un réseau de filaments anastomosés, et contenant, dans un périspore hyalin, des spores nombreuses réunies en une seule masse. Ces conceptacles (*favellidia*) sont placés sous la couche extérieure de la fronde, qui se métamorphose en une sorte de péricarpe s'ouvrant au sommet. Sphérospores se développant dans les cellules sous-épidermiques et se divisant en 4 spores.

Le nom consacré à ce g. est tiré des reflets dorés qui frappent l'œil de l'observateur, lorsqu'il regarde ces Algues agitées par le mouvement de la mer. M. J. Agardh y fait entrer 6 espèces de la Méditerranée. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la valeur de ce g. Nous l'admettrions volontiers pour le *C. uvaria* et les espèces analogues; mais nous ne saurions nous résoudre à y réunir avec l'auteur le *Dumontia ventricosa*, qu'il n'est pas plus permis de distraire du genre de Lamouroux que d'en changer le nom. (C. M.)

*CHTHAMALE. *Chthamalus.* MOLL. — Genre de l'ordre des Cirrhopodes, établi par Ranzoni pour les *Lepas depressa* et *stellata* de Poli.

CHTHONIA, Cass. BOT. PH. — Syn. de *Pectis*, L.

*CHTHONOERGUS. MAM. — MM. Keyserling et Blasius appellent ainsi, dans leur *Histoire des animaux vertébrés d'Europe*, un g. de Rongeurs ayant pour type le *Mus talpinus* de Pallas. *Voyez* SPALAX. (P. G.)

CHUKRASIA. BOT. PH. — *Voyez* CHIKRASSIA. (AD. J.)

CHULON. MAM. — Nom d'une espèce du g. Chat. *Voy.* ce mot.

CHUNCOA (nom vernaculaire). BOT. PH. — Genre de la famille des Combrétacées, tribu des Terminaliées, formé par Pavon (*in Juss.*, *Gen.*, 79) pour deux espèces croissant au Pérou et au Brésil, et extrêmement voisin du *Terminalia* de Linné. Ce sont des arbres à feuilles alternes, éparses et serrées au sommet des rameaux, très entières, biglanduleuses à la base en dessous; à fleurs polygames disposées en épis axillaires, bractéés, les hermaphrodites à la base, les mâles au sommet, et sortant souvent avant les feuilles, d'entre les squames des gemmes. Le périanthe est unique, foliacé, tubulé, conné avec l'ovaire, au-dessus duquel il se resserre et se dilate ensuite en un limbe campanulé, 5-denté, décidu. Le fruit est 2-ou 5-ptère. (C. L.)

CHUQUIRAGA. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Mutisiacées, établi par Jussieu (*Gen. pl.*, 178) pour des arbustes du Pérou, rameux, à feuilles coriaces, alternes, dentées, piquantes, très rapprochées et sessiles ; capitules terminaux solitaires, grands, fort apparents et couverts par les feuilles ; folioles de l'involucre couvertes de poils jaunâtres et serrés ; corolle pourpre foncé.

L'espèce type de ce genre est le *Chuquiraga insigne*. MM. de Humboldt et Bonpland en ont ajouté deux autres sur la différence spécifique desquelles M. Kunth exprime du doute. (C. D'O.)

CHUSITE. MIN. — Nom donné par Saussure à un minéral d'un jaune verdâtre, disséminé en petits mamelons dans un Basalte de la colline de Limbourg en Brisgau. Ce minéral n'est probablement qu'une variété

insi que la Limbilite du même (Del.)

A. bot. ph. — Genre de la fa-minées-Bambusées, établi par ist., 427) pour une herbe gi-Ch. scandens), originaire des igneuses de l'Amérique méri-ipant autour du tronc des ar-iuteur quelquefois assez consi-meaux pendants et fasciculés, ines, à panicules terminaux, is, et à épillets pédicellés.

Humb. mam. — Nom d'une es-ile.

CHYME. zool. — Voyez di-

DRES. *Chylivoræ* (*chylus*, , je dévore). ins. — Clarck une famille de Diptères dont rent dans les corps des ani-il suppose se nourrir de leur oestrides. (D.)

Chyliza (χυλίζω, j'exprime le s en jus). ins.— Genre de Dip-n des Brachocères, famille des tribu des Muscides, établi par pté par Meigen, ainsi que par Ce dernier le range dans la calyptères, et la sous-tribu des Les Chylizes ressemblent en dylures; mais elles n'ont pas ci de longues soies sur diver-s corps, et se rapprochent par ires et des Lissa. Ces Muscides ans les bosquets. M. Macquart espèces, toutes de France ou La *Chy. leptogaster* Fall., *itellatus* Fabr., peut être con-ie le type du g. Elle est d'un avec la partie antérieure du ex, les antennes, l'écusson et ies; les ailes sont obscures à (D.)

LADIA, Grev. (χυλός, suc; au). bot. cr. — (Phycées). *Lomentaria*, Lyngbye. (C. M.)

IA, Rich. bot. ph. — Syn. de k.

DRE. *Chylodorus*. crust. — *des sc. nat.*, tom. IV) a donné crustacé que Desmarest range des *Lyncæus*, manière de voir optée par M. Milne-Edwards, dans le tome III de son Histoire naturelle sur ces animaux. (H. L.)

*CHYMATOPHORA, Guén. ins.— *Voy.* cymatophora. (D.)

CHYME. zool. — *Voyez* chyle.

* CHYMOCARPUS (χυμός, suc; καρπός, fruit). bot. ph. — Genre de la petite famille des Tropæolacées, établi par Don (*in Linn. Trans.*, XVII, 18, t. 145) aux dépens du *Tropæolum pentaphyllum* de Lamarck (*Illust.* 177), et ne différant réellement du genre *Tropæolum* (auquel il vaudrait peut-être mieux le laisser réuni comme section) que par une corolle dipétale et un fruit en baie. L'espèce citée, la seule encore que renferme le genre, est une jolie petite plante originaire des environs de Buenos-Ayres, et cultivée avec empressement dans les jardins d'Europe pour l'agrément de son port, de ses feuilles profondément découpées, et de ses fleurs pourpres, dont elle orne en grand nombre le treillage sur lequel on la laisse grimper à sa volonté. D'un tubercule radical, vivace, s'élèvent une ou plusieurs tiges filiformes, grimpantes, glabres, vertes ou purpurescentes, portant des feuilles alternes, pétiolées, subpeltées, 5-partites, dont chaque lacinie elliptique oblongue, très entières, comme pétiolulées par leur base rétrécie; les fleurs, assez grandes, et renversées de manière à ce que leur centre regarde la terre, sont d'un pourpre cramoisi. Le périanthe externe, sub-bilabié, a ses cinq lacinies presque égales, dont l'estivation est valvaire; la lèvre inférieure, trifide, se prolonge à sa base en un éperon mellifère, droit, conique, rétréci vers l'extrémité, qui se termine par un renflement obtus après l'anthèse. Cet éperon interne, formé de deux pétales plus courts que le calice, et insérés entre les lobes latéraux et l'intermédiaire de celui-ci et à sa gorge, est vert, ainsi que ceux-ci, intérieurement et finement ponctué de pourpre. Le fruit est une baie trilobée, ou 1-2-lobée par avortement; chaque lobe est subglobuleux, d'un violet foncé, rempli d'une pulpe bonne à manger, et contient une seule graine. (C. L.)

* CHYMOPHILE. *Chymophila* (χυμός, suc, humeur; φιλέω, j'aime). ins. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Brachystomes, tribu des Syrphides, établi par M. Serville et adopté par M. Mac-

quart. Ce g. est fondé sur une espèce unique provenant des environs de Philadelphie ; elle se distingue des autres Syrphides par sa trompe longue, menue, dirigée en avant comme celle des *Conops*, auxquels elle ressemble aussi par la conformation des antennes. C'est du reste un insecte très brillant, de 5 lignes 1/2 de long, d'un vert doré, avec la face jaune, le front et les antennes noirs, l'écusson et l'abdomen à reflets blancs, les pieds noirs et les ailes un peu brunâtres : aussi M. Macquart l'a-t-il nommé *Chymophila splendens*. Son nom générique indique qu'il hume avec sa trompe les fluides répandus sur les fleurs et les feuilles. (D.)

*CHYPHUS. INS. — Nom d'insecte tétramère de la famille des Curculionites, donné par Thunberg (*in nova acta ups.*, 7, 110 et 124) à l'*Attelabus Curculionoides* de Linné. Ce nom n'a pas été adopté, et il figure seulement dans l'ouvrage de Schoenherr, comme synonyme de ce genre et de cette espèce. (C.)

*CHYRAITA, Lem. BOT. PH. — Synon. d'*Henricea* du même auteur.

*CHYROMYE. *Chyromya*. INS. — Genre de Diptères établi par M. Robineau-Desvoidy dans sa tribu des Myodaires, et faisant partie de sa famille des Malacosomes, division des Merdivores, tribu des Scatophagines. Ce genre, fondé sur une seule espèce qu'on trouve en automne sur les vitres des appartements, et que l'auteur nomme en conséquence *Chyr. fenestrarum*, est une très petite Mouche qui n'a pas plus d'une ligne et demie de long ; elle a le corps d'un jaune fauve et les yeux verdâtres. (D.)

*CHYSIS (χύσις, effusion ; à cause de la manière dont cette plante pend des arbres). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidées-Vandées, établi par Lindley (*Bot. Reg.*, t. 1937) pour une plante herbacée parasite de l'Amérique tropicale, pendant des arbres, à tige plus grêle que les Cyrtopodes, à feuilles nerveuses engaînantes à la base, et à rameaux latéraux multiflores. (C. D'O.)

CHYTRACULIA, P. Br. BOT. PH. — Syn. de *Calyptranthes*, Swartz.

*CHYTRALIA, Adans. BOT. PH. — Syn. de *Calyptranthes*, Swartz.

*CHYTRAPHORA (χύτρα, marmite ; φέρω, je porte). BOT. CR. — (Phycées.) Genre établi par M. Suhr (*Alg. Eckl. Flora*, 1835, t. I, f. 1) sur une production du cap de Bonne-Espérance, que la description et la figure paraissent également exclure non seulement de la tribu des Fucacées, mais encore du règne végétal, et rejeter parmi les Polypiers flexibles. (C. M.)

CIA, Kaup. OIS. — Genre indiqué par Gray dans son *Appendix* à sa *List of genera*, comme formé par Kaup, en 1829, dans la famille des Fringillidées, et démembré du genre *Emberiza*, Lin., pour recevoir le Bruant fou, *Emberiza Cia* Lin. (Buff. *Enl.*, pl. 30, f. 2). (Lafr.)

CIANITIS. BOT. PH. — *Voyez* CYANITIS.

CIBICIDE. *Cibicides*. FORAMIN. — C'est encore un des nombreux genres formés par Montfort (*Conchyl. system.*) sur des figures imparfaites de Soldani. Ce doit être une espèce de Truncatuline. *Voy.* ce mot. (A. D'O.)

*CIBICIDE. *Cibicides*. MOLL. — Déjà Montfort (*Conchyliologie systématique*) avait donné ce nom à un genre de Coquilles microscopiques emprunté à Soldani. M. Fischer, dans son *Oryctographie de Moscou*, a repris ce nom de *Cibicide* pour l'appliquer à un corps qui paraît avoir de l'analogie avec une Radiolite. *Voyez* RADIOLITE. (Desh.)

*CIBOTIUM (κιβώτιον, coffret). BOT. CR. — Genre établi par Kaulfuss dans son *Enumeratio filicum*, et qui correspond au genre publié peu de temps après par M. Gaudichaud sous le nom de *Pinonia*.

Il est fondé essentiellement sur une belle Fougère arborescente des îles Sandwich, désignée par Kaulfuss sous le nom de *Cibotium Chamissoi*, et par M. Gaudichaud sous celui de *Pinonia splendens*.

Kaulfuss rapportait en outre à ce genre le *Dicksonia antarctica* de Labillardière, qui a depuis été rangé par Presl dans le genre *Balantium* ; mais ce dernier auteur place en outre dans le genre *Cibotium* le *Dicksonia prolifera* Kaulf., dont MM. Hooker et Greville ont formé leur genre *Deparia*, le *Dicksonia adianthoides* de Swartz, et une espèce du Mexique, le *Cibotium Schiedei* de Schlechtendal.

On voit qu'il y a quelques doutes sur les limites précises de ce genre ; mais son vrai type est l'espèce ou plutôt les espèces des îles Sandwich ; car, suivant les observations récentes de M. Gaudichaud, plusieurs espèces de ce genre habitent ces îles.

nt toutes des Fougères arborescentes,
ınalogue, par leur structure inté-
à celle des Dicksoniées arborescen-
ıvertes, ainsi que les bases des pé-
t souvent une partie de la fronde, de
ngs, soyeux, mous et flexueux, res-
ıt par leur consistance et leur cou-
ın fauve doré au byssus de la Pinne

·ondes fort grandes, tripinnatifides,
, à pinnules oblongues, entières ou
lées, à nervures pinnées, simples ou
ées, portent à leur extrémité, sur le
ıme de la feuille, un groupe de capsu-
ndi renfermé dans un indusium co-
ivalve, très régulier, dont les deux
ont ordinairement inégales : la plus
extérieure, l'intérieure plus courte.
ractère s'applique particulièrement
ıèces arborescentes des îles Sand-
e *Deparia Macræi* de Hooker, que
réunit, en diffère par ses frondes
son tégument membraneux à deux
égales. (Ad. B.)

ULE. BOT. PH. — Nom vulgaire
spèce du g. Ail.

ULETTE. BOT. PH. — Nom vulgaire
ium schœnoprasum, esp. du g. Ail.

ADA. CRUST. — Belon (*De aquatilibus*,
, p. 353) donne ce nom à la *Squilla*
des auteurs. (H. L.)

ADA. INS. — Nom latin du genre Ci-
'oyez ce mot.

ADAIRES. *Cicadariæ*. INS. — Syno-
e Cicadiens. *Voyez* ce mot.

ADELLE. *Cicadella*. INS. — Syno-
e *Cercopis*.

ADELLIENS. INS. — Synonyme de
ens.

ADELLINA. INS. — Cette dénomi-
synonyme de Cercopiens (*Cercopii*),
ıloyée par M. Burmeister (*Handb. der*
. (Bl.)

ADIDES. *Cicadides*. INS. — Famille
ibu des Cicadiens, de l'ordre des Hé-
s, caractérisée surtout par la pré-
e trois ocelles sur le sommet de la
ır des antennes très courtes terminées
soie grêle, et par l'abdomen présen-
dessous, chez les mâles, deux plaques
bour faisant partie des organes de la
ation, les Cicadides mâles ayant la fa-
e produire une stridulation très aiguë.

Cette famille se compose, pour ainsi dire, du seul genre Cigale (*Cicada*). Les autres coupes que divers auteurs ont établies n'offrent que de trop légères modifications pour les distinguer des vraies Cigales. (Bl.)

* **CICADIENS.** *Cicadii*. INS. — Tribu de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, caractérisée par des antennes très petites, et composées seulement de trois articles Cette tribu comprend quatre familles bien distinctes : ce sont les Cercopides, Membracides, Fulgorides et Cicadides. Insectes vivant tous sur les végétaux dont ils sucent la sève au moyen de leur bec acéré. (Bl.)

* **CICADINA.** INS. — Synonyme de Cicadiens (*Cicadii*) employé par M. Burmeister (*Handb. der Entom.*). (Bl.)

* **CICATRICE.** *Cicatricula*. BOT. — C'est la marque que laissent après leur chute les différentes parties articulées d'un végétal.

* **CICATRICE CARPIQUE.** *Cicatricula fructuum*. BOT. — C'est le nom donné par De Candolle à l'impression différente de l'ombilic qu'on remarque à la base de certains fruits, tels que le Gland, la Noisette, la Châtaigne, etc.

CICATRICULE. BOT. — *Voyez* OMBILIC.

CICCA. BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, à fleurs monoïques ou dioïques, dont le calice, 4-parti, est muni intérieurement de 4 glandes alternes avec ses divisions, ou d'un disque glanduleux. Le milieu, dans les mâles, est occupé par 4 étamines libres; dans les femelles, par un ovaire à chair épaisse, creusé de 4 loges 2-ovulées, surmonté d'autant de styles réfléchis, bifides. Le fruit est charnu. — Les espèces, peu nombreuses, sont originaires, la plupart, de l'Asie tropicale; une seule des Antilles, et celle-là, qui diffère par l'addition d'un cinquième style et d'une loge correspondante, est peut-être génériquement distincte. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles stipulées, alternes, petites, entières, portées sur des rameaux caduques qui simulent les rachis d'une feuille pinnée. Les fleurs sont disposées par faisceaux, accompagnées de nombreuses bractées à l'aisselle de ces feuilles. (Ad. J.)

CICCABA. OIS. — Genre établi par Wagler aux dépens du genre Chouette, et dont le *Strix hukula* Daud., ou *lineata* Shaw, Chevêche huhul, est le type. (G.)

*CICCUS. INS. — Genre de l'ordre des Hémiptères, famille des Cicadiens, établi par Latreille pour certaines espèces de ce groupe dont les antennes se terminent, immédiatement après le second article, en une série de 5 articles cylindriques et allongés. Il y rapporte les *Cicada adspersa* et *marmorata* et le *Fulgora adscendens* de Fabricius.

CICENDIA. BOT. PH. — Genre de la famille des Gentianacées, tribu des Chironiées, formé par Adanson (*Fam.*, 11, 503), adopté par tous les auteurs modernes, et renfermant 8 ou 10 espèces, dont il paraît qu'une seule est jusqu'à présent cultivée dans les jardins où elle est introduite à l'état sauvage, la *Cicendia filiformis* Smith. Ce sont des plantes herbacées, annuelles ou vivaces, croissant dans l'Europe médiane et australe, ramifiées et portant des feuilles opposées, oblongues, nervées ou filiformes, des fleurs terminales paniculées, ou axillaires glomérulées. On partage ce genre en 2 sections : a. *Microcala* ; b. *Hippocentaurea*. L'espèce citée appartient à la première, qui se distingue par des fleurs terminales tétramères ; une capsule uniloculaire ; la seconde par des fleurs disposées de même, mais une capsule semi-biloculaire. (C. L.)

CICER (nom, chez les Latins, d'une espèce de Pois qu'on présume être notre Pois chiche). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Viciées, formé par Tournefort (*Inst.*, 380, t. 210), et adopté par tous les botanistes modernes. Il ne renferme guère que deux espèces bien déterminées, les *C. arietinum* et *songarum*, toutes deux cultivées dans les jardins, et croissant, la première, dans les moissons du midi de l'Europe, et la seconde en Asie. Ce sont des plantes annuelles, couvertes de poils glanduleux, à feuilles impari- ou abruptipennées, dont le pétiole cirrhifère au sommet ; les folioles opposées, mais les inférieures alternes ; toutes, ainsi que les stipules, nervées, dentées ; à pédoncules axillaires, solitaires, articulés, uniflores, défléchis après l'anthère.

Le *Cicer arietinum* est cultivé dans le midi de la France, où on le connaît sous le nom de *Pois chiche*. On en fait, dans certains cantons, torréfier les graines qu'on emploie en guise de Café. Selon Déyeux, les poils qui couvrent la plante transsudent de l'acide oxalique pur. Ce genre est surtout remarquable par la forme de son légume, rhomboïdale dans le *C. arietinum* ; ovale dans le *C. songaricum*, et disperme, renflée dans tous les deux ; par des graines gibbeuses, mucronées, et rappelant assez bien la tête d'un bélier ; ressemblance signalée par Pline, qui décrit le *C. arietinum*. (L. C.)

*CICHLA, Wagler. OIS. — Syn. de Thriothore de Vieillot. (LAFR.)

CICHLE. POISS. — *Voyez* CYCHLE.

* **CICHLOIDES**, Kaup. OIS. — C'est, d'après Gray (*appendix* à sa *List of genera of birds*), une des quatre sous-divisions proposées par Kaup, en 1829, dans le genre *Turdus*, où il laissait comme type le *Turdus musicus*, tandis que sa sous-division *Cichloides* était formée sur le *C. Bechsteinii* (Naum.) Kaup. (LAFR.)

CICHORACÉES. BOT. PH. — *Voyez* CHICORACÉES.

CICHORIUM. BOT. PH. — Nom latin du g. Chicorée.

CICINDÈLE. *Cicindela* (mouche luisante, suivant Pline). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carnassiers, Latr., ou Carabiques, Dej., tribu des Cicindélètes, établi par Linné, et adopté par tous les entomologistes. Depuis que ce g. a été érigé par les uns en tribu, et par les autres en famille, il se borne aux espèces qui se distinguent des autres, d'après M. Lacordaire, par la réunion des trois caractères suivants, savoir : Articles des palpes labiaux non renflés ; tarses non sillonnés en dessus ; cuisses inermes. Cependant, ainsi restreint, il renferme encore près de 250 espèces susceptibles d'être réparties dans 4 divisions, dont voici les types :

1re *Division*. Type : *Cic. chalybea* Dej., du Brésil.

2e *Division*. Type : *C. lugubris* Dej., du Sénégal.

3e *Division*. Type : *C. campestris* Fabr., d'Europe.

4e *Division*. Type : *C. funesta* Fabr., des Indes-Orientales.

La planche 1 des Coléoptères de ce Dictionnaire, fig. 1, représente la *Cicindela chinensis*, une des plus belles du g. D'après cette figure, on peut se faire une idée de la forme générale des autres. Les Cicindèles sont le plus souvent ornées de couleurs mé-

talliques très brillantes, avec des taches plus claires que le fond. Elles ont la tête forte, plus large que le corselet, de gros yeux, des antennes presque filiformes, des mandibules allongées, terminées par un crochet aigu et quadridentées au côté interne, les palpes velus, des ailes propres au vol sous leurs élytres, et des pattes grêles et longues, avec des tarses très déliés. Ce sont les Insectes carnassiers et voraces, dont la démarche est vive et légère, et le vol court et rapide. On les rencontre le plus souvent dans les lieux sablonneux exposés au soleil où ils cherchent leur proie; cependant quelques espèces, telles que la *Germanica*, ne se rencontrent que dans les champs où elles courent entre les herbes sans jamais faire usage de leurs ailes. — Suivant les observations de M. Léon Dufour, le canal digestif des Cicindèles est assez analogue à celui des Carabiques. Sa longueur excède très peu celle du corps de l'insecte; le gésier est plus oblong, garni intérieurement de quatre pointes cornées, conniventes, et les papilles de l'estomac qui le suit sont un peu moins prononcées et plus obtuses que dans les Carabes. Les vaisseaux biliaires et les organes mâles ont aussi la plus grande ressemblance avec les mêmes parties dans les Carabiques.

Feu M. Desmarest père (ancien *Bulletin de la Soc. philomatique*, t. III, pag. 197, pl. 24, fig. 2, 3, 4) a publié sur la larve d'une Cicindèle, que Latreille rapporte à l'*Hybride*, des détails très curieux, malheureusement trop longs pour être reproduits ici en entier. Nous en extrairons les principaux faits. Cette larve, parvenue à toute sa taille, est longue de 22 à 27 centimètres. Son corps est linéaire, mou, d'un blanc sale, composé de 12 anneaux, dont le premier et la tête sont écailleux, d'un vert métallique en dessus et brun en dessous; les pattes sont aussi de la même consistance, mais de couleur brune; elles sont courtes, et leurs tarses ont seulement deux articles, dont le dernier est armé de deux onglets. La tête est beaucoup plus longue que le corps, en forme de trapèze, rebordée en dessus latéralement et postérieurement. Elle présente deux antennes très courtes; six petits yeux lisses et analogues à ceux des Aranéides; une bouche composée d'un labre petit et demi-circulaire, de deux mandibules très longues et très aiguës, de deux mâchoires, d'une languette très petite, et de six palpes fort courts, dont deux à l'extrémité supérieure de cette dernière pièce et les autres sur les mâchoires. Le premier anneau du corps est plus large que la tête, et a la forme d'un bouclier grec; il sert d'attache à la première paire de pattes; les deux suivants en portent chacun une autre. On remarque de chaque côté des neuf derniers anneaux une tache brunâtre avec un stigmate au milieu. Le vaisseau dorsal est très apparent; le huitième anneau est beaucoup plus renflé que les autres, et remarquable en ce qu'il est surmonté de deux tubercules charnus, couverts de poils roussâtres, très serrés, et munis chacun d'un petit crochet corné, dirigé en avant et légèrement recourbé en dehors. Nous verrons plus bas l'usage de cet appareil, dont la saillie donne au corps la forme d'un z. Le dernier anneau est très petit, et terminé par un faible prolongement du canal intestinal au bout duquel est situé l'anus.

Cette larve, à l'aide de ses mandibules et de ses pieds, se creuse dans la terre un trou cylindrique ayant jusqu'à 18 pouces de profondeur, plus large que le diamètre de son corps. Pour le déblayer, elle charge le dessus de sa tête des molécules de terre qu'elle a détachées, se retourne, grimpe peu à peu, se repose par intervalles en se cramponnant aux parois intérieures de son trou par le moyen des deux mamelons garnis de crochets dont nous avons parlé plus haut, et, arrivée à l'orifice, se débarrasse de son fardeau. Lorsqu'elle se tient en embuscade, la plaque de sa tête ferme, exactement au niveau du sol, l'entrée de son habitation. Elle saisit sa proie avec ses mandibules, s'élance au besoin sur elle, et la précipite au fond de son trou en imprimant à sa tête un mouvement brusque de bascule. Elle s'y enfonce elle-même très promptement, au moindre danger. Si elle se trouve trop à l'étroit dans sa demeure, ou que la nature du terrain ne lui convienne plus, elle la quitte et va s'en creuser une autre plus loin. La voracité de ces larves est telle, qu'elles se mangent entre elles lorsqu'elles se rencontrent. M. Desmarest a trouvé au fond de leurs trous des débris de petits insectes, et principalement de la fa-

mille des Carabiques. Lorsqu'elles doivent changer de peau ou passer à l'état de nymphes, elles bouchent l'ouverture de leur trou.

M. Miger a eu occasion d'étudier les mœurs de la larve de la *Cicindela campestris*, et ses observations s'accordent avec celles de M. Desmarest. *Voyez* CICINDÉLÈTES et CICINDÉLIDES.

Nota. Geoffroy a établi, sous le nom de *Cicindèle*, un g. très différent de celui-ci; il se compose d'espèces qui appartiennent aujourd'hui, les unes aux Téléphores d'Olivier, les autres aux Malachies de Fabricius. *Voyez* ces mots. (D.)

CICINDÈLES A COCARDES. INS. — Nom vulg. donné par Réaumur et Fabricius aux espèces du g. Malachie.

CICINDÉLÈTES. *Cicindeletæ*. INS. — Nom donné par Latreille et M. le comte Dejean à la première tribu de la famille des Carnassiers pour l'un, et des Carabiques pour l'autre, dans l'ordre des Coléoptères pentamères, et qui a pour type le g. *Cicindela* de Linné. Depuis les ouvrages de ces deux auteurs, la tribu dont il s'agit a été plus ou moins modifiée par les travaux successifs de MM. Brullé, de Castelnau et Hope, et en dernier lieu par M. Lacordaire, dans un Mémoire inséré parmi ceux de la Société royale des sciences de Liége (tome I, page 85 et suivantes), et intitulé : *Révision de la famille des Cicindélides, etc.* Dans ce Mémoire, M. Lacordaire, après avoir analysé tous les travaux de ses devanciers, et en avoir fait ressortir les qualités comme les défauts, présente à son tour une nouvelle classification, dont voici le résumé. A l'instar de M. Brullé, il érige en famille la tribu des Cicindélètes qu'il sépare des Carabiques de M. Dejean, et il la divise en 30 genres répartis dans 5 tribus qu'il nomme *Manticorides*, *Mégacéphalides*, *Cicindélides*, *Collyrides* et *Cténostomides*. — *Voyez* ces différents mots pour connaître les caractères de chaque tribu, ainsi que la nomenclature des g. qui s'y rapportent; nous nous bornerons à exposer dans cet article ce qui distingue la famille qui nous occupe de celle des Carabiques. Les auteurs s'accordent à lui assigner pour caractères distinctifs, des mâchoires terminées par un onglet articulé, mobile; la languette dépourvue de paraglosses, très courte, et ne dépassant pas le bord antérieur de l'échancrure du menton; les palpes labiaux quadri-articulés, leur support étant allongé et libre; des mandibules allongées, courbées, très aiguës et fortement dentées au côté interne; des yeux grands et saillants; enfin des pattes longues, grêles, ayant constamment les jambes antérieures dépourvues d'échancrures. Mais, de tous ces caractères, la brièveté de la languette et le nombre insolite des articles des palpes labiaux sont les seuls qui soient constants, suivant l'observation de M. Lacordaire. Tous les autres présentent des exceptions ou se retrouvent chez un plus ou moins grand nombre d'espèces de la famille des Carabiques. Ainsi l'onglet articulé, qui termine le lobe interne des mâchoires, manque complétement chez les *Psilocera*, *Procephalus*, *Ctenostoma*, et dans un nouveau g. auquel M. Lacordaire a donné le nom de *Myrmecilla*, tandis qu'on le retrouve dans les Carabiques du g. *Trigonodactyla*, ainsi que l'a fait connaître M. Brullé, d'après l'observation de M. Audouin. Un groupe nombreux de la tribu des Simplicipèdes de M. Dejean, est dépourvu d'échancrure aux jambes antérieures. La grandeur des yeux n'est pas plus constante que la présence de l'onglet des mâchoires. Les *Manticora*, *Amblycheila*, *Omus*, *Oxycheila*, et surtout les *Centrocheila* ont ces organes aussi petits qu'une foule de Carabiques. Quant aux mandibules, il suffira de rappeler que certaines *Anthia* sont au moins aussi bien pourvues à cet égard que pas une espèce de la famille actuelle. Cependant, malgré ces rapports nombreux et incontestables avec les Carabiques, les Cicindélètes ont un facies si particulier, des habitudes tellement caractérisées, surtout en ce qui concerne la rapidité de leur course, et la facilité avec laquelle celles qui sont ailées prennent leur vol, qu'à partir de Linné inclusivement, tous les entomologistes n'ont jamais hésité à en faire un groupe à part, et à lui donner à peu d'exceptions près la même valeur qu'à celui des Carabiques. M. le comte Dejean, comme le dit M. Lacordaire, est peut-être le seul parmi les auteurs modernes qui se soit écarté de l'opinion générale, en réunissant les deux groupes ensemble, et en ne faisant des Cicindélètes qu'une simple division des Carabiques. A l'exception du g. Cicindèle, dont

beaucoup d'espèces se trouvent en Europe, on connaît peu les mœurs des autres Cicindélètes qui sont toutes exotiques, et encore moins leurs premiers états. *Voyez* au surplus l'article CICINDÈLE, où nous entrerons dans d'assez longs détails à cet égard. (D.)

*CICINDÉLIDES. *Cicindelidæ.* INS. — M. Lacordaire désigne ainsi la 3e tribu de la famille des Cicindélètes dans l'ordre des Coléoptères pentamères. Il comprend 12 g. qu'il sépare en deux divisions, d'après la forme vésiculeuse ou non du 3e article des palpes labiaux, ainsi qu'il suit, savoir : Division I. 3e article des palpes labiaux non renflés. Genres : *Oxygonia*, *Cicindela*, *Euryoda*, *Phyllodromu*, *Cheilonycha* et *Odontocheila*. Division II. 3e article des palpes labiaux renflés. Genres : *Physodeutera*, *Megalomma*, *Distipsidera*, *Apteroessa*, *Dromica* et *Euprosopus*.

Cette tribu est plus riche en espèces que toutes les autres de la même famille prises ensemble. Des palpes médiocres, presque égaux, ou ce qui est plus ordinaire, les maxillaires plus longs que les labiaux, constituent son principal caractère ; elle se lie à la précédente, les Mégacéphalides, par le genre *Oxygonia*, et à la suivante, les Collyrides, par le g. *Euprosopus*, qui a de grands rapports avec les *Therates*. (D.)

*CICINDÉLIENS. *Cicindelii.* INS. — M. Brullé désigne ainsi sa 2e tribu de la famille des Cicindélètes dans l'ordre des Coléoptères pentamères. Il la compose des sous-genres *Cicindela*, *Oxycheila*, *Iresia*, *Dromica*, *Euprosopus* et *Therates*. M. Lacordaire, dont la classification est la plus récente, met le g. *Iresia* parmi les Mégacéphalides, et celui de *Therates* parmi les Collyrides. *Voyez* CICINDÉLIDES. (D.)

CICINNURUS, Vieil. OIS. — Nom scientifique du genre Manucode. (LAFR.)

CICLOPHORE ou mieux CYCLOPHORE. *Cyclophorus* (κύκλος, cercle ; φέρω, je porte). MOLL. — Ce genre, établi par Montfort (*Conchyliologie systématique*), est inutile de toutes manières ; car, si l'on en croit la figure et la description, il entrerait très bien dans les Cyclostomes, tandis que, si l'on s'en rapporte à sa manière de vivre dans le Nil, ce serait un démembrement inutile des Paludines. Nous pensons que Montfort, trompé par de faux renseignements, a eu sous les yeux un Cyclostome voisin du *Volvulus* de Muller, et qu'il l'a donné comme coquille fluviatile. *Voyez* CYCLOSTOME. (DESH.)

*CICONES. INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Xylophages, établi par M. Curtis, et adopté par M. Stephens, qui le place dans sa famille des *Engidæ* à côté du g. *Synchita* de Hellwig. Ce g. est fondé sur une seule espèce (*Cic. carpini* Cuv.), la même que la *Synchita variegata* Dej. qui se trouve à la fois en Angleterre et en Allemagne. (D.)

CICONIA. OIS. — Nom latin du g. Cigogne.

*CICONIENS. *Ciconii.* OIS. — Nom donné par M. de Blainville à une famille de l'ordre des Échassiers, ayant pour type le g. Cigogne. (G.)

*CICONINÉES. *Ciconinæ.* OIS. — Sous-famille établie par le prince de Musignano, dans la famille des Ardéidées, et ayant pour type le genre Cigogne, *Ciconia* de Linné. M. G.-R. Gray, qui adopte cette division, y comprend les g. *Anastomus*, *Dromas*, *Ciconia*, *Sphenorhynchus*, *Mycteria* et *Leptoptilos*. Ce groupe est formé des mêmes genres que la famille des Cigognes de Cuvier, à l'exception des g. *Scopus* et *Platalea*, dont M. Gray fait des Ardéinées, et M. Lesson, du premier un Héron, et du second un Cochlorhynque. C'est dans les Hémipalmes qu'il met aussi le g. *Dromas*, que M. Gray place dans les Ciconinées. L'accord des auteurs sur l'établissement de cette sous-famille indique assez les rapports naturels qui unissent entre eux les différents genres qu'ils y ont établis, et les genres anomaux seuls y sont disséminés au hasard par suite de la persistance des méthodistes à vouloir former une série linéaire. (G.)

*CICUTA, Tourn. BOT. PH. — Synonyme de *Conium*, L.

CICUTARIA, Lam. et Juss. BOT. PH. — Synonyme de *Cicuta*, L.

*CICUTARIÉES. *Cicutarieæ.* BOT. PH. — Nom de la 2e des cinq tribus formées par M. A. Richard, dans la famille des Ombellifères, et dont le g. *Cicuta* est le type.

*CICUTINE. CHIM. — Alcaloïde découvert par Brandes dans la Ciguë commune.

CIDARES. ICHTH. — Klein a donné ce

nom à la première section des Anocytes dans la famille des Échinodermes.

* **CIDARIE.** *Cidaria* (surnom de Cérès, suivant l'auteur du genre). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, établi par M. Treitschke, et que nous avons adopté, avec modifications, dans notre *Hist. des Lépidoptères de France.* Ce g., qui appartient à la tribu des Phalénites de Latreille, se borne pour nous aux espèces dont le caractère distinctif est d'avoir les ailes supérieures traversées au milieu par une bande plus ou moins large, et formant toujours un ou plusieurs angles saillants du côté externe. Ces espèces sont au nombre d'une trentaine environ, divisées en 5 groupes, d'après la couleur du fond de leurs ailes supérieures, qui est tantôt jaune, tantôt brun, tantôt d'un vert brun ou pâle, et tantôt enfin de couleurs variées. Nous citerons comme type de chacun de ces groupes : 1° la *C. fulvata* Treits. (*Phal. sociata* Fab.), dont la Chenille fait beaucoup de tort aux Rosiers dans les jardins ; 2° la *C. prunata* Linn., commune partout ; 3° la *C. ruptata* Hubn. ; 4° la *C. picata* Hubn., et 5° la *C. berberata* Treits. (*Ph. id.* Fabr). Ces trois dernières ne se trouvent que dans les bois.

Les Chenilles des Cidaries appartiennent à la classe des Arpenteuses ; elles sont lisses, sans tubercules, généralement plus courtes que longues, avec des raies longitudinales interrompues par les anneaux intermédiaires. Les unes vivent sur les arbres, et les autres sur les plantes basses. Leur transformation a lieu soit dans la terre, soit à sa superficie, soit enfin dans un léger tissu entre des feuilles. (D.)

* **CIDARIS** (κίδαρις, espèce de turban). MOLL. — Genre inutilement établi par M. Swainson pour ceux des Turbos qui sont lisses à l'extérieur ; tels sont les *C. petholatus* et *smaragdus*.

Avant M. Swainson, Klein avait établi, sous le même nom, un genre analogue qui est depuis longtemps abandonné. *Voy.* TURBO. (DESH.)

CIDARIS (κίδαρις, espèce de turban). ÉCHIN. — Le g. Cidarite de Lamarck et de M. de Blainville est devenu la famille des Echinides Cidarites (voyez CIDARITES). Voici comment M. Agassiz caractérise actuellement le g. *Cidaris* : Ambulacres étroits, couverts de petits piquants comprimés ; aires ambulacraires larges, chacune de leurs plaques n'étant surmontée que d'un gros tubercule perforé portant un grand piquant, et autour duquel il y en a plusieurs petits.

Les espèces de ce genre sont les unes vivantes, les autres fossiles des terrains jurassiques, crétacés et tertiaires. (P. G.)

CIDARITES. ÉCHIN. — Genre d'Échinodermes Échinides, établi par Lamarck et subdivisé en plusieurs autres par les zoologistes actuels, MM. Gray, Agassiz, etc., qui en font même une famille particulière sous le nom de *Cidarites*.

Les Cidarites, ainsi élevés au rang de famille, comprennent, en outre, le genre des véritables *Echinus*. Leur caractère le plus marqué est la forme sphéroïde du test, qui porte deux espèces de piquants : les uns plus grands, portés sur de gros mamelons ; les autres plus petits, entourant la base des premiers, ou recouvrant les ambulacres. Leur bouche est centrale, à la face inférieure du disque ; l'anus, qui lui est diamétralement opposé, est situé au sommet du disque, et s'ouvre entre les petites plaques qui l'entourent, vis-à-vis et quelquefois assez près de l'aire ambulacraire postérieure.

Les espèces vivantes et fossiles de Cidarites ont été réparties dans les genres suivants : *Diadema*, Gray ; *Tetragramma*, Ag. ; *Acrocidaris*, Agass. ; *Pedina*, Agass. ; *Hemicidaris*, Agass. ; *Cidaris*, Agass. ; *Echinus*, Linn. ; *Salenia* ; Gray ; *Goniopygus*, Agass. ; *Astropyga*, Gray ; *Echinometra*, Breyn ; *Arbacia*, Gray ; *Glypticus*, Agass.

Les Cidarites sont nombreux en espèces, plus nombreux même qu'aucune autre famille d'Échinides. Ce sont aussi les premiers qui apparaissent dans la série des couches fossilifères ; car on en rencontre dans le Muschelkalk, tandis que les autres se montrent pour la première fois dans les terrains de la formation jurassique. M. Agassiz remarque qu'à cette seconde époque les Cidarites semblent avoir acquis un développement extraordinaire, non seulement en espèces, mais en individus. On en trouve aussi dans la formation crétacée ainsi que dans les terrains tertiaires.

M. Agassiz a décrit avec soin, dans ses travaux sur les Echinides, les espèces fossiles de Cidarites fournies par la Suisse. (P. G.)

ıOLLE. *Cidarollus.* FORAMIN. — :oupe créée par Montfort (*Conchyl.* rès des figures fautives et déna- .r lui de l'ouvrage de Soldani. ablement une espèce du genre *Ro-* Drb. *Voyez* ce mot. (A. D'O.)

3. CRUST.—Marcgrave (*Hist. rerum l.*, p. 185) nomme ainsi le *Cancer* s auteurs, qui appartient actuelle- :. *Gelasimus. Voyez* ce mot. (H. L.)

FUEGIA, Willd. BOT. PH.—Syno- *Fugosia*, Juss.

JGOSIA, Cav. BOT. PH. — Syno- *Fugosia*, Linn.

E. POLYP. — Nom d'une esp. du g. *Cercoides*, Ellis et Sol.

E. *Cereus.* BOT. PH. — Nous re- 'être obligé de renvoyer, pour la et l'histoire de ce beau genre de u travail général que nous avons e donner sur les Cactacées à PUNTIACÉES. Notre définition gé- :rait incomplète ; et à l'époque in- ous avons l'espoir fondé de don- te intéressante famille une histoire agnose que nous chercherons à rapport avec les beaux travaux 's modernes sur les diverses autres égétales. (C. L.)

core donné le nom de Cierge à des affectant la forme pyramidale. Ainsi amé :

AMER OU LAITEUX, les *Euphorbia* s et *antiquorum.*

NT, le *Verbascum nigrum.*

OTRE-DAME, le *V. thapsus.*

E PASCAL. MOLL. — Nom vulg. *Virgo*, esp. du g. Cône.

ES FOSSILES. BOT. PH. — *Voyez* NDRON.

E. *Cicada* (κίκκος, membrane; :hante). INS. — On nomme ainsi genre de la tribu des Cicadiens, nt à l'ordre des Hémiptères et à la s Homoptères. Ce sont des Insectes naissables à leur corps épais, très , assez ramassé ; à leur tête large ngement, supportant des yeux très éminents, des ocelles au nombre lisposés en triangle sur le sommet les antennes extrêmement courtes, emier article assez épais, les sui- nombre de cinq, très grêles et for- mant une soie styliforme, et à leurs ailes enveloppant le corps pendant le repos.

Les Cigales sont surtout remarquables par les organes de stridulation dont les mâles sont pourvus, et dont on retrouve des rudiments chez les femelles. Ces organes sont placés à la base de l'abdomen et à sa partie inférieure (*voy.* l'Atlas de ce Dictionnaire, *Insectes hémiptères*, pl. 1, fig. 2). Ils sont recouverts par une plaque cartilagineuse en forme de volet, dont la dimension est plus ou moins grande suivant les espèces. L'intérieur est divisé en deux loges par une cloison écailleuse de forme triangulaire. Chaque loge présente antérieurement une membrane plissée, et au-dessous une autre membrane mince et transparente connue sous le nom de *miroir*. Enfin, ce qu'on appelle la *tymbale* consiste encore en une membrane plissée qu'on observe de chaque côté, et qui est mise en mouvement par le jeu des muscles. Les muscles se contractant avec force et promptitude, frappent sur les tymbales, et produisent des sons qu'on peut parfois observer après la mort de l'insecte, quand les muscles sont encore susceptibles de jouer artificiellement.

Tels sont, en peu de mots, les caractères les plus saillants, propres à faire reconnaître les Cigales ; telle est aussi la nature de l'appareil du chant, appareil dont il est d'autant plus nécessaire de donner une idée générale, que nous ne le retrouvons dans aucun autre insecte. Beaucoup de Coléoptères, d'Orthoptères, etc., sont aptes à produire des stridulations ; mais c'est toujours d'une manière bien différente, et au moyen d'un mécanisme infiniment plus simple.

Si maintenant nous jetons un rapide coup d'œil sur les régions habitées par les Cigales, on sera peu surpris de voir que, dans certains pays, tout le monde connaît parfaitement, et a toujours connu ces Hémiptères, tandis qu'ailleurs, on désigne sous ce nom des Insectes qui n'appartiennent pas au même ordre.

Les Cigales, qui recherchent déjà l'ardeur du soleil dans les pays chauds, ne se trouvent pas dans les régions tempérées ou froides. En Europe, elles ne paraissent pas dépasser le 45e degré de latitude, et déjà elles deviennent plus rares quand on approche de cette limite. Elles habitent toute l'Europe

méridionale, l'Afrique dans toute son étendue du nord au sud, l'Amérique presque jusqu'aux mêmes parallèles qu'en Europe, tout le centre et le sud de l'Asie, la Nouvelle-Hollande et les îles de l'Océanie. Ce simple aperçu montre combien les diverses espèces de Cigales sont dispersées à la surface du globe.

Il montre en même temps pourquoi les peuples méridionaux connaissaient si bien ces Insectes, tandis qu'au Nord, le vulgaire regarde comme une Cigale la grande Sauterelle verte si commune dans notre pays, et qui fait également entendre une sorte de chant. Nul doute que le bon La Fontaine n'ait eu aussi en vue cette dernière, quand il a dit : « La Cigale ayant chanté tout l'été. » Au reste, comme l'une et l'autre meurent à l'automne, et ne subsistent jamais *jusqu'à la saison nouvelle*, l'idée de la requête à la Fourmi n'est pas fondée sur l'observation.

Les peuples méridionaux ayant sous leurs yeux les vraies Cigales, se trouvant continuellement importunés par leur chant, dont la suave mélodie n'a jamais existé que dans l'imagination des Grecs, ont toujours bien appliqué cette dénomination. On rapporte que ces derniers les conservaient dans des cages, comme on le fait chez nous pour les petits Oiseaux qui égaient leur maître par leur gazouillement.

On voit la Cigale représentée hiéroglyphiquement sur les monuments égyptiens, où, suivant Hor-Apollon, elle désignait emblématiquement les ministres de la religion. On lit des détails sur cet insecte musicien dans une foule d'auteurs grecs. Les poëtes aussi ont célébré ses chants.

Les Grecs désignaient la Cigale sous le nom de *Tettix* (τέττιξ) : c'était au moins le nom le plus généralement adopté ; car il paraît probable que plusieurs autres étaient également employés en diverses parties de la Grèce. Nous n'avons ici à nous occuper que des vraies Cigales, des Cigales chanteuses, comme les appelaient les anciens ; car celles qu'ils appelaient les Cigales muettes ou les petites Cigales, ne sont que diverses espèces appartenant à notre famille des Cercopides.

Si nous passons rapidement en revue ce qui a été dit de plus intéressant sur les Cigales par les anciens auteurs, nous trouvons plusieurs faits bien observés ; mais comme toujours, dans ces temps reculés, l'erreur, l'imagination même, viennent se confondre au milieu de la réalité. Les anciens savaient parfaitement où était situé l'organe du chant ; ils n'ignoraient pas que les mâles seuls en étaient pourvus. Qui pourrait mieux l'attester que ces paroles bien peu galantes du poëte rhodien Xenarchus qui s'écrie, dans un moment d'humeur contre *le beau* sexe : « Heureuses les Cigales, car leurs femelles sont privées de la voix. » Sans doute nous ne nous attacherons pas ici à démontrer qu'une partie du genre humain serait vraiment à plaindre si la plus belle moitié était condamnée au silence ; nous ne citons dans Xenarchus qu'une observation exacte.

Aristote a décrit plusieurs particularités de l'organisation des Cigales et divers faits relatifs à leurs habitudes ; mais il avance à tort que la vue est si mauvaise chez ces Insectes, qu'ils prennent volontiers pour une feuille le doigt qu'on leur présente : au contraire, elles fuient dès qu'on approche. Les Cigales, ajoutait-il, déposent leurs œufs dans les terres incultes, creusant un trou avec la pointe qu'elles portent *à l'extrémité* du corps. Elles les déposent aussi soit dans des roseaux, soit dans des tiges. *Le* ver de la Cigale, ayant pris son accroissement en terre, porte le nom de *Mère-Cigale*, mot par lequel Aristote désigne les nymphes. A l'approche du solstice, dit-il encore, il *sort de dessous terre* pendant la nuit ; son enveloppe se déchire aussitôt, et alors paraît une vraie Cigale, qui devient noire, ferme, et qui ne tarde pas à chanter. Comme on le verra plus loin, c'est bien de cette manière que l'Insecte *parfait* se dépouille de son enveloppe de nymphe. Les Grecs supposaient que la rosée était la seule nourriture des Cigales. Ils regardaient ces Insectes comme agréables au goût, et ils les mangeaient très volontiers. Aristote nous apprend qu'on préférait les nymphes, qu'on mangeait aussi les mâles, mais qu'après l'accouplement les femelles étaient beaucoup plus estimées à cause de leurs œufs. Aujourd'hui il ne paraît pas que ce soit un mets très recherché ; mais cependant, au dire de quelques personnes, les Orientaux ne le dédaigneraient pas complètement.

Les Cigales étaient extrêmement abondantes en Grèce, comme elles le sont encore

aujourd'hui Cependant on ne les trouvait pas dans certaines localités, sans doute parce que leur exposition ne le comportait pas.

A cette époque il fallait bien voir dans tout l'intervention des dieux ; et Diodore de Sicile nous dit : « Il n'y avait point de Cigales dans le territoire de Locres, parce qu'Hercule, incommodé de leur bruit, avait prié les dieux de l'en délivrer, et ses vœux avaient été exaucés. »

Après les observations incomplètes d'Aristote, tout ce que nous trouvons chez les anciens touchant la Cigale est entièrement du domaine de la poésie. Cependant quelque peu de cette poésie se lie si bien à l'histoire de cet insecte, que nous en donnerons une légère idée. Anacréon ne dédaigne pas de consacrer une ode entière à la Cigale ; ode digne d'être adressée à la plus charmante divinité.

« Heureuse créature, s'écrie l'illustre poëte, sur ton trône de feuillage, humant la suave rosée, telle qu'un roi, tu fais entendre des chants pleins de mélodie. Tout ce qui renait chaque année est de ton domaine ; les trésors des champs t'appartiennent, les bois reconnaissent ta suprématie. Tu es bien chère aux laboureurs, car tu ne leur causes aucun dommage ; doux prophète de l'été, tu es révérée de tous les mortels. Les Muses t'aiment, Phœbus lui-même te chérit, lui, Phœbus, qui t'a donné la musique des régions célestes. Toujours jeune, tu ne redoutes pas la vieillesse. Née de la terre, riche de sagesse, tous tes moments sont des heures de repos ; nulles peines, nuls soucis ne te tourmentent. Ni le sang, ni la chair ne sont les éléments de ta vie ; tu es presque semblable aux dieux. »

On voit combien l'imagination du poëte était grande ; l'ode d'Anacréon n'est-elle pas l'image d'un véritable culte à la Cigale ?

Nous regrettons de donner, par notre faible traduction, une idée si imparfaite de cette œuvre véritablement jolie dans l'original ; mais nous avons tâché cependant de rendre de notre mieux les idées de l'auteur. Nous n'en avons pas fini avec la poésie grecque. Écoutons encore Strabon, Antigone, Solinus ; il s'agit d'un combat musical entre Eunome de Locres, et Ariston de Rhegium. Eunome a cassé une des cordes de son luth, et cependant il remportera la victoire, car une Cigale vient se poser à la place de la corde brisée. De là l'image d'une Cigale sur un luth qui devient l'emblème de la musique. Chez les Athéniens, assure-t-on, la Cigale fut le symbole de l'antiquité et de la noblesse ; c'est pourquoi ils portaient des Cigales d'or dans les boucles de leurs cheveux. De là vient aussi qu'on les nomma porteurs de Cigales (τεττιγοφόροι).

Les anciens eurent une si grande admiration, un si grand amour pour la Cigale, que dans l'île de Ténos, ils lui élevèrent un monument.

Nous ne pousserons pas plus loin les citations sur ce sujet ; ce qui précède suffira pour montrer que les peuples de la Grèce eurent une sorte d'adoration pour la Cigale.

Les Latins ne paraissent nullement avoir partagé cette admiration pour le chant de cet Insecte. Ils se sont plus attachés à la réalité, qu'aux illusions du peuple hellénique.

Le poëte de Mantoue, par deux fois au moins, parle de la Cigale, et ne trouve dans son chant qu'un son rauque et désagréable. Dans une des Églogues, il dit : « sous un soleil ardent, les arbustes résonnent du bruit rauque des Cigales. »

« At mecum raucis dum vestigia lustro
Sole sub ardenti resonant arbusta Cicadæ. »

Dans les Géorgiques, la même pensée est reproduite. Par leur chant plaintif, les Cigales brisent les arbustes.

« Et cantu querulæ rumpent arbusta Cicadæ. »

Pline n'ajoute rien à l'histoire de notre Insecte, il reproduit tout ce qu'Aristote avait déjà dit, et son récit n'a point ou n'a que peu d'intérêt.

Chez les anciens, on ne manqua pas non plus d'attribuer aux Cigales des propriétés admirables pour la guérison d'une foule de maladies. On sait qu'à cette époque, chaque plante, chaque insecte devaient produire des cures merveilleuses pour toutes les affections. Il est au moins inutile de rapporter de telles narrations.

Nous croyons devoir terminer ici ce qui touche à la fable ou à la poésie. Chez les poëtes modernes aussi bien que chez les auteurs du moyen âge, nous ne trouverons rien de plus intéressant que chez les Grecs, ni rien non plus qui ait un caractère parti-

culier. Il faut donc en revenir à la vraie science.

Nous examinerons d'abord les particularités les plus intéressantes de la structure et de l'organisation des Cigales.

Ces Insectes comptent parmi les Hémiptères de la plus grande dimension; leur tête très élargie, et offrant en avant, dans toutes les espèces, une pièce fortement striée transversalement leur donne un aspect particulier. Les antennes ne dépassent ordinairement que très peu la longueur de la tête; le premier article est fort épais, mais les autres sont très grêles et constituent un filet styliforme. La structure des antennes mérite d'autant plus d'être prise en considération qu'elle peut fournir un argument touchant le siége de l'ouïe chez les Insectes. A tous les physiologistes qui ont pensé que ce sens résidait dans les antennes, on a objecté l'état rudimentaire de ces appendices chez les Cigales.

On ne peut nier que ces Hémiptères aient la faculté d'entendre, puisqu'ils émettent des sons, qui nécessairement sont destinés à être perçus par leurs semblables. Alors ceux qui refusent aux antennes la faculté de percevoir les sons, ajoutent : Les Cigales devant avoir la faculté d'entendre très développée, si les antennes étaient réellement le siége de l'ouïe, elles seraient développées en proportion.

Or, comme la question nous paraît en valoir la peine, nous démontrerons que l'objection n'est pas fondée; car si les antennes des Cigales sont très courtes, elles sont évidemment susceptibles de mieux vibrer que les grandes antennes des Longicornes; disposition dont il est facile de se rendre compte, puisque la tige est très grêle et repose sur un pédoncule très épais, qui n'est autre que le premier article.

On sait que Savary a prouvé que les tiges vibrantes étaient susceptibles de percevoir les sons.

Ainsi, à notre avis, les antennes de la Cigale, loin de prouver que le siége de l'ouïe ne réside pas dans cette partie de l'insecte, fournissent au contraire une preuve de plus en faveur de cette opinion.

La bouche, comme celle de tous les Hémiptères, est formée par des pièces très allongées constituant un bec ou suçoir.

Les ailes sont grandes, bien développées, parcourues par des nervures solides, mais sans réticulations. Elles sont de consistance membraneuse, généralement uniformes dans toute leur étendue; dans quelques espèces cependant la base en est plus coriace. Chez la plupart des Cigales, les ailes sont transparentes et diaphanes, mais dans un certain nombre aussi, elles sont agréablement colorées.

Les pattes sont grêles et ne leur permettent pas de sauter, comme cela s'observe dans la tribu des Cercopides; leurs tarses sont ordinairement composés de trois articles, mais dans quelques espèces on n'en observe que deux.

L'abdomen est épais. Nous ne reviendrons pas sur l'organe du chant que nous avons décrit précédemment.

Ce qu'il y a encore de remarquable, c'est l'appareil dont les femelles sont pourvues pour perforer les branches d'arbres dans lesquelles elles déposent leurs œufs. Cet appareil a été décrit et représenté dans ses divers détails successivement par Réaumur, et par MM. Burmeister, Doyère, Westwood. Ce dernier a réellement donné une idée très nette de sa structure.

Cependant, quant aux fonctions attribuées à certaines pièces, il reste encore des doutes, et nous croyons que l'observation directe de la Cigale dans l'acte de perforation permettra seule de trancher la question.

Nous commencerons par donner une description succincte de la forme de ces diverses pièces. Le corps de la femelle vu en dessous, le huitième anneau de l'abdomen (*Insectes hémiptères*, pl. 1, fig. 3 de notre *Atlas*) est allongé, fortement atténué à l'extrémité, et renferme deux valves articulées, assez larges et ciliées, servant comme de fourreau à la tarière. Cet instrument, un peu courbé à la base, et légèrement dilaté à l'extrémité, en fer de lance, est inséré à la base du dernier anneau dont il atteint exactement le bout. La tarière est formée par trois pièces distinctes, savoir : deux filets latéraux qui peuvent se disjoindre facilement, ayant leur bord extérieur très solide à l'extrémité et en dents de scie; et un filet médian renfermé entre les pièces latérales assez fortement aplati et lui-même composé de deux parties intimement soudées.

La controverse qui existe entre plusieurs naturalistes est relative à l'usage de chacune de ces pièces. Réaumur, le premier, regardait les filets latéraux comme des organes perforants. Plus tard, M. Burmeister et ensuite M. Doyère pensèrent que le filet médian devait seul être propre à perforer les tiges des végétaux. Ce dernier auteur se fondait principalement sur ce que la Cigale, n'ayant pas assez de poids par elle-même, manquerait de point d'appui, si les filets latéraux ne venaient en quelque sorte lui servir de *grappins*, quand la pièce médiane agit pour percer le végétal.

En dernier lieu, M. Westwood s'attacha à démontrer qu'il y avait là erreur. Les pièces latérales si admirablement conformées pour faire des incisions dans les fibres des végétaux, et la pièce médiane creusée le long des côtés avec une dilatation latérale qui reçoit le bord dilaté des filets à dents de scie pour les retenir en place, lui paraissent des preuves suffisantes que les pièces latérales sont réellement les organes de perforation, et que l'autre pièce leur sert seulement de support.

Quoique cette dernière opinion nous semble la plus probable, nous n'essaierons pas de trancher la question en faveur de l'une plutôt que de l'autre, car toutes les deux sont établies sur des probabilités qui sont loin d'être dénuées de fondement; aussi sommes-nous convaincus que l'observation directe pourra seule donner une solution à cette controverse.

L'anatomie des Cigales a été particulièrement étudiée par M. Léon Dufour; il a décrit leurs divers organes d'après la Cigale de l'Orme (*Cicada Orni*), espèce très commune dans tout le midi de la France. Son canal intestinal a une longueur qui est à peu près dix fois celle de son corps : aussi décrit-il de très nombreuses circonvolutions.

Les Cigales possèdent un organe de sécrétion salivaire très développé. Il consiste en une paire de glandes arrondies, placées de chaque côté de l'œsophage et formées par l'agglomération d'environ une vingtaine d'utricules presque diaphanes et plus ou moins oblongues.

Ces glandes sont placées en arrière l'une de l'autre, mais bien séparées, communiquant entre elles par un conduit intermédiaire. Cet appareil vient déboucher dans le bec par un conduit propre.

Le liquide sécrété par la Cigale paraît surtout avoir pour but de faire affluer la sève vers le point où l'Hémiptère a enfoncé son bec.

Le développement de la Cigale, depuis le moment où l'œuf est pondu, jusqu'à celui où paraît l'insecte parfait, mérite de fixer un moment notre attention.

La femelle, assure-t-on, produit de cinq à sept cents œufs. Elle fait choix de branches mortes pour y effectuer son dépôt, redoutant peut-être l'humidité des branches du bois vert. On reconnaît, à l'inspection des tiges sur lesquelles la femelle a percé des trous et logé ses œufs, de petites élévations oblongues, occasionnées par des filaments de bois détachés d'un côté, mais encore fixés de l'autre. Un observateur, Pontedera, a dit que la Cigale fermait chaque petite fente contenant un œuf au moyen d'une sorte de gomme qui résiste au contact de l'air; mais Réaumur considère ce fait comme inexact.

Au moment de l'éclosion, les jeunes larves, selon Réaumur, ressemblent assez à des Puces par leur forme générale. Ces larves quittent bientôt la loge dans laquelle elles viennent de naître, et s'enfoncent dans la terre, où elles vivent sans doute aux dépens des racines. Elles sont pourvues de six pattes; mais les antérieures sont extrêmement épaisses, principalement les cuisses. En outre, ces dernières sont armées en dessous de fortes épines. Les larves des Cigales prennent tout leur accroissement dans la terre où elles subissent leur transformation en nymphes. Celles-ci ne diffèrent guère de leur premier état que par la présence des rudiments d'ailes sur les parties latérales du thorax. A cette période de leur existence, les Cigales ont des antennes plus épaisses que dans leur état parfait, et elles semblent être de neuf articles. On rapporte que, pendant l'hiver, ces nymphes s'enfoncent en terre à une profondeur de deux ou trois pieds. Au printemps, elles paraissent à la lumière; elles se posent sur quelques plantes et là demeurent immobiles. La chaleur du soleil ne tarde pas à dessécher leur peau, elle se fend même bientôt sur le dos, et l'insecte est à peine un peu raffermi qu'il prend son essor, abandonnant, comme les Libelluliens, une dépouille desséchée.

Nous ne connaissons pas exactement la durée de l'existence des Cigales à l'état d'insecte parfait. Nous savons seulement que durant les mois les plus chauds de l'année, on ne cesse d'entendre leur chant monotone, rauque, perçant et désagréable. C'est ainsi qu'il est considéré par tous les méridionaux. Le chant de la Cigale paraît plus fatigant à entendre que celui des Orthoptères, parce qu'il est toujours plus uniforme. Les Cigales se tiennent sur les arbres dont elles hument la sève au moyen de leur bec acéré ; il est ordinairement assez difficile de les saisir, parce qu'elles fuient au moindre bruit. Leurs ailes bien développées leur permettent de voler avec facilité.

Le genre Cigale forme en réalité un genre très homogène ; on découvre bien entre les diverses espèces qui le composent quelques nuances de modification dans le développement plus ou moins grand des valves qui recouvrent l'organe du chant, dans la dimension des antennes, dans la texture plus ou moins solide de leurs ailes, dans leur coloration, etc. ; mais nous ne trouvons que de très légères différences ; ce qui nous fait croire que le genre Cigale peut fournir des divisions secondaires, mais que de véritables genres établis à ses dépens ne sauraient être adoptés comme tels.

Des genres formés aux dépens du grand genre Cigale ou dans la famille des Cicadides, nous croyons devoir excepter le genre *Hemidictya*, dont les caractères sont sensiblement plus tranchés. On regarde généralement comme le type des Cigales la CIGALE PLÉBÉIENNE (*Cicada plebeja* Lat., *fraxini* Fabr.), longue d'environ 10 pouces, noirâtre avec des maculatures fauves peu marquées, et des ailes entièrement diaphanes.

On rencontre cet insecte dans tout le midi de l'Europe, quelquefois même, dit-on, jusque dans la forêt de Fontainebleau.

Nous avons représenté dans notre Atlas (*Insectes hémiptères*, pl. 1, fig. 1) la plus grande et l'une des plus belles espèces du genre. C'est la CIGALE REMARQUABLE (*Cicada speciosa* Fab.), de l'île de Java.

Le genre Cigale tel que nous l'adoptons est tel que Latreille l'a limité. Lorsque Linné l'introduisit dans la science, il renfermait une foule d'espèces constituant aujourd'hui les genres *Cixia*, *Cercopis*, *Tettigonia*, etc., que nous rangeons dans la famille des Cercopides et dans celle des Fulgorides. Fabricius réserva la dénomination de Cigale (*Cicada*) pour ces derniers, tandis qu'il appliqua celle de *Tettigonia* à nos vraies Cigales. Il était plus juste de conserver ce dernier nom, comme l'a fait Latreille, pour les espèces réellement types du genre dans Linné, espèces auxquelles les anciens et les modernes donnent plus spécialement le nom de Cigales.

(ÉMILE BLANCHARD.)

* **CIGALE DE MER.** CRUST. — Rondelet, dans le tom. II de son *Histoire des Poissons*, désigne sous ce nom le *Scyllarus arctus* des auteurs. (H. L.)

CIGNE. OIS. — *Voyez* CYGNE.

CIGNI. OIS. — *Voy.* CINI.

CIGOGNE. *Ciconia* (*Storch* des Allemands, *Stork* des Anglais, *Cigogna* des Italiens). OIS. — Genre de l'ordre des *Échassiers cultrirostres*, ayant pour caractères : Bec beaucoup plus long que la tête, fort, lisse, large à la base, à bords tranchants, aigu à la pointe, droit ; mandibule supérieure légèrement retroussée ou recourbée, à peine sillonnée ; mandibule inférieure un peu renflée en dessous, fendue en avant des yeux ; narines petites, basales, nues, longitudinales ; langue très courte, plate et triangulaire ; yeux nus autour, souvent la face ou une grande partie du cou nu, et quelquefois un appendice gibbeux au-dessus du cou. Tarses très longs, forts, garnis de squamules ; jambe à demi nue, et quelque fois aux trois quarts ; doigts de devant réunis par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation ; pouce long, grêle, touchant la terre par son extrémité seulement, ou appuyant en entier sur le sol ; ongles petits, déprimés ou robustes et allongés. Ailes amples, larges et concaves. Queue généralement courte et égale.

Les Cigognes, dont la taille varie de 50 cent. à 1m50 et plus, sont de grands Échassiers dont le corps est assez allongé, le cou fort long, la tête petite et sans grâce dans les Maguari, les Argala et les Jabirus, et les jambes grêles, quoique robustes.

Ces Oiseaux, essentiellement migrateurs, et destinés par conséquent à parcourir de longues distances, sont parfaitement organisés pour le vol, et leur pneumaticité est très grande, même dans les espèces de la plus

haute taille. Tous les os des membres antérieurs et postérieurs sont creux, même le fémur, et donnent accès à l'air.

Chez toutes, le larynx inférieur manque, et les bronches sont à la fois très longues et très rigides.

Toutes les espèces qui composent ce groupe ont des mœurs identiques, et à part la différence des climats, elles se nourrissent de la même manière. Leur alimentation est essentiellement animale; elles mangent des batraciens, des reptiles, des mollusques terrestres, des oiseaux, même de petits mammifères, des insectes de toutes sortes, et sont très friandes d'Abeilles, dont on trouve des poignées dans leur estomac; elles sont aussi fort avides de poissons, et causent de grands dégâts dans les ruisseaux empoissonnés et dans les étangs, surtout la Cigogne noire, plus particulièrement ichthyophage, et pêchant avec beaucoup plus d'adresse que la blanche. Les Cigognes à sac et les Jabirus sont plus voraces; mais elles recherchent surtout les reptiles, et font une grande consommation de poissons. C'est dans les prairies basses et humides, dans les marais, dans les savanes, sur le bord des étangs, des lacs et des ruisseaux, sur les plages vaseuses, et au bord des grandes rivières, que les Cigognes vont chercher leur nourriture, ou l'y attendre, immobiles, avec une patience infatigable. Quelquefois, comme la Cigogne noire, elles volent sur les eaux et s'y plongent avec rapidité dès qu'elles aperçoivent une proie. Le Maguari seul se voit souvent dans les terrains secs.

Aucune des espèces de ce genre ne dédaigne les charognes. Sous ce rapport, toutes rendent des services aux pays qu'elles habitent, en détruisant un grand nombre d'animaux nuisibles ou incommodes, ou en se repaissant des débris pestilentiels. Les Marabous délivrent Calcutta de ses immondices infectes. Ces oiseaux sont tellement apprivoisés qu'à l'heure du dîner ils se rendent devant les casernes, s'y rangent en ligne et attendent qu'on leur jette les débris du repas, surtout les os qu'ils avalent tout entiers et se disputent avec acharnement; leur force est assez grande pour que les Chaungoun, malgré leur voracité, n'osent venir les troubler. On s'est exagéré les services que nous rendent les Cigognes de notre pays; car les animaux dont elles font leur nourriture, surtout les reptiles, sauf la Vipère, sont d'inoffensifs insectivores, et n'ont d'autre tort à nos yeux que de nous inspirer de l'aversion.

Dans l'état de domesticité, au joug de laquelle toutes les espèces de ce g. se plient facilement, on les nourrit de basses viandes ou de débris animaux sortant des cuisines. Quand elles sont devenues familières, elles suivent le laboureur, ramassent les vers que met à nu le soc de la charrue, s'attachent aux pas du jardinier dans le même but, dévorent les Taupes, et même les Rats pris au piége. Elles se tiennent aussi près des pêcheurs pour leur enlever les petits poissons dont ils s'emparent. Les Cigognes mangent beaucoup à la fois, et pour plusieurs jours. Elles engloutissent leur proie lorsqu'elle est petite; mais quand elles ont affaire à un animal qui pourrait leur échapper par la fuite ou leur opposer de la résistance, elles le tuent d'abord, lui brisent les os et l'avalent, en le faisant arriver au fond de leur gosier au moyen d'un certain tour de bec propre à tous les Oiseaux à long bec. Les Vipères ne les épouvantent pas, et l'on n'a pas ouï dire que leur morsure leur soit dangereuse. Quand elles attrapent un de ces Ophidiens, d'un coup de bec elles lui brisent la tête, d'un autre l'épine dorsale, et ne le mangent qu'après l'avoir mis hors d'état de nuire.

Leur démarche est lente et grave; elles ne courent que rarement, et pendant peu de temps. Quoiqu'elles vivent sur les terrains humides ou même inondés, elles n'entrent jamais dans l'eau que jusqu'à la jambe. En revanche, elles volent avec une incroyable facilité, quoique assez pesamment. En deux ou trois sauts elles s'élancent de terre, et partent le cou et les jambes tendues, les ailes largement déployées, de manière à figurer une croix, et s'élèvent en décrivant des spires qui vont toujours en s'agrandissant jusqu'au plus haut point où l'œil puisse les suivre. Quand elles redescendent à terre c'est de même en tournoyant; mais leur vol a un caractère plus capricieux que celui des Grues.

Les Cigognes paraissent privées de la voix, si ce n'est dans le jeune âge, où elles articulent un son qu'on peut rendre par *tchiit, tchiit, tchiit*, et qui est celui par lequel elles

demandent de la nourriture ; mais les adultes n'ont d'autre cri qu'un fort clappement, produit en frappant les deux mandibules l'une contre l'autre. C'est un signe de joie ou d'émotion vive ; c'est aussi le cri de rappel et d'amour. Chaque fois qu'elles claquètent elles renversent la tête en arrière, le bec couché presque parallèlement sur le dos. Les Latins avaient rendu imitativement, par le mot *glotterare*, le bruit que font les Cigognes en claquetant.

Dans l'attitude du repos, ou lorsqu'elles guettent une proie, elles se tiennent sur un seul pied, le cou replié, la tête en arrière et couchée sur l'épaule. Cette station, qui pourrait sembler fatigante, ne l'est pas pour ces Oiseaux par suite d'un mode particulier d'articulation du tarse sur la jambe qui en forme une espèce de ressort. Sonnini en a vu aux environs de Thèbes se tenir ainsi immobiles, sur des ilots de sable, pendant des heures entières avec des Pélicans.

Comme chez les autres Échassiers, le nid des Cigognes, dont la grandeur varie depuis 60 centimètres jusqu'à 1 mètre et plus de diamètre, est assez négligemment construit avec des branchages, des roseaux, des mottes de gazon pour le fond, et le dedans est garni d'herbes, de poils, de plumes et de toutes les choses qui peuvent le rendre plus doux. Il est plat, et assez creux seulement pour que les œufs et les petits, après leur éclosion, n'en puissent tomber. Souvent le nid des Cigognes blanches est bordé de nids d'Hirondelles ou de Moineaux. Elles l'établissent sur les arbres les plus élevés, ou sur le sommet des grands bâtiments ; dans les pays où elles vivent en paix avec l'homme, elles le font sur les chaumières, les granges, etc., et s'accommodent de ceux qu'on leur y a préparés au moyen d'une roue posée horizontalement ou d'une grande caisse carrée ; ce qui avait autrefois lieu en France, et se fait encore en Allemagne et en Hollande. La Cigogne noire, plus farouche et plus solitaire, ne niche que sur les arbres.

A Haïti, c'est sur les Mangliers touffus que nichent les Cigognes : le Jabiru établit son nid sur les arbres élevés, l'*Ephippiorhynchus*, sur les Dattiers.

A l'époque de la pariade, qui est surtout celle où les Cigognes sont le plus familières, elles claquètent plus que de coutume, et d'avril en mai pour celles d'Europe ; elles pondent de 3 à 4 œufs, plus rarement 5, blancs et d'un grain très fin, d'après Naumann ; Meyer dit qu'ils sont de couleur ocracée, et Schinz d'un jaune-verdâtre, ce qui vient peut-être de ce que ceux qu'ils ont vus étaient sales.

Les grandes espèces de Cigognes sont, conformément à la loi générale, moins fécondes que les petites : le Jabiru ne fait que 2 œufs, et quelquefois un seul.

L'incubation dure de 28 à 31 jours, et pendant ce temps la femelle, qui, à cette époque, a sur la poitrine trois places dénudées, quitte peu son nid ; elle a pour compagnie constante son mâle qui veille près d'elle, couve en son absence, et va même lui chercher sa nourriture. Jamais ils ne quittent le nid en même temps, et ils veillent sur leurs petits avec la plus tendre sollicitude. Si l'on a touché à leurs œufs, il arrive quelquefois qu'ils les abandonnent ou les jettent hors du nid ; et quand c'est à leurs petits, souvent elles les délaissent tous ; mais quelquefois c'est seulement celui que la main de l'homme a pollué qu'elles sacrifient.

Le plumage des jeunes est semblable à celui des adultes ; seulement le bec et les pieds sont moins colorés, et ces deux parties croissent assez lentement, eu égard au développement du reste du corps. Ils sont, dans le premier âge, couverts d'un duvet brun et assez faibles sur leurs jambes, pour être obligés de se traîner sur les genoux. Les parents les nourrissent d'abord en leur dégorgeant dans le jabot une nourriture préparée, et plus tard ils leur apportent seulement à manger des animaux plus ou moins gros, suivant leur âge.

Aussitôt qu'ils sentent leurs ailes assez fortes, ils s'essaient à voleter au-dessus du nid, et plus tard la mère les exerce à voler circulairement autour.

Quelquefois les jeunes Cigognes deviennent la proie de petits Mammifères carnassiers, tels que les Martes et les Putois, qui, dans la nuit, viennent les étrangler ; mais ni les Corbeaux ni les Oiseaux de proie n'osent en approcher, car les parents veillent sur eux, et l'ennemi assez audacieux pour tenter de les enlever serait repoussé par de vigoureux coups de bec. On a cependant vu des nids assaillis par d'autres Cigognes qui, malgré

la défense désespérée des parents, tuaient les petits sous leurs yeux.

On cite plusieurs exemples frappants de l'attachement des Cigognes pour leurs petits; et, après l'histoire de la Cigogne de Delft, qui, dans l'incendie de cette ville, se laissa brûler avec eux après avoir inutilement tenté de les sauver, Okharius de Rudolstadt rapporte un fait plus extraordinaire encore. Il dit qu'à l'incendie de Kelbra, en 1820, des Cigognes dont le nid était établi sur un des édifices qui devint la proie des flammes allaient chercher de l'eau et inondaient elles-mêmes leur nid et leurs petits pour les préserver du feu, et qu'elles y réussirent, car l'incendie fut éteint avant d'avoir pu les atteindre.

On a prêté aux Cigognes, entre autres vertus que les hommes admirent d'autant plus qu'elles sont plus rares parmi eux, la fidélité conjugale; mais le fait n'est pas sans exception, et Sprüngli, qui jouit de la réputation d'observateur attentif et judicieux, rapporte que le mâle d'une Cigogne ayant été tué peu de jours après son arrivée, la femelle, au bout de deux jours de deuil, céda aux caresses d'un jeune mâle qui avait remplacé le défunt; c'est que chez tous les animaux, le besoin de la reproduction est un des plus impérieux, et s'impose aux regrets même les plus vifs. Ce fait, dont la véracité ne peut être mise en doute, est moins scandalisant pour ceux qui croient à l'éternelle fidélité des Cigognes que le trait suivant, exemple d'inconstance, rapporté par Meisner et Schinz.

Dans un village voisin de Soleure, nichait depuis beaucoup d'années une paire de Cigognes. On remarqua un jour, peu de temps après leur retour, que chaque fois que le mâle s'éloignait pour aller chercher sa nourriture, un autre, plus jeune et plus beau sans doute, venait prendre sa place et prodiguait à la femelle les caresses les plus empressées. Il fut d'abord repoussé; mais il ne se rebuta pas, et finit par gagner ses bonnes grâces, au point qu'un jour les deux amants allèrent trouver l'époux qui se promenait sans défiance dans une prairie pour y chercher sa nourriture, et le tuèrent à coups de bec. Il y a loin de ce trait de barbarie au conte que rapporte l'*Annual register* de 1768, sur la susceptibilité tout orientale des Cigognes du Levant. Il y est dit que les habitants de Smyrne s'amusent à mettre un œuf de Poule dans le nid d'une Cigogne, et qu'à l'apparition de l'étranger, le mâle attire par ses cris les autres Cigognes, qui tuent à coups de bec la femelle soupçonnée d'adultère.

La Cigogne blanche est une des espèces les plus répandues; elle se trouve partout en Europe où elle s'élève au nord jusque dans la Suède méridionale. Dans les autres parties du globe elle ne se voit pas à d'aussi hautes latitudes, et en Asie elle ne passe pas le 50e degré. On la trouve dans la Sibérie méridionale sur les bords de l'Irtirch, en Tatarie, en Perse, au Japon, en Syrie, en Barbarie, en Égypte et en Sénégambie. Elle est commune en Allemagne et en Hollande, un peu plus rare en France, et très rare en Angleterre; mais chez nous, elle est plus sauvage; la noire est plus répandue, et se voit jusqu'en Amérique. La C. VIOLETTE, *C. leucocephala* Tem., se trouve dans les Indes; l'*Abdimii* Licht., en Nubie; le Maguari à la Guiane, au Brésil, au Paraguay; le Jabiru en Afrique et dans l'Amérique méridionale, et dans les Terres australes; les Marabous dans les Indes, à Java et au Sénégal.

Tous ces Oiseaux sont migrateurs; mais ceux dont nous avons le mieux observé les voyages sont nos Cigognes; c'est surtout l'histoire de ces dernières que je rapporte, et comme toutes ont des mœurs semblables, on peut en déduire celles des autres avec les variations qu'y doivent apporter les changements de climat.

Leurs époques de migrations sont régulières, sans avoir rien de bien précis, le tout dépendant de la température. Communément, à la fin de juillet et au mois d'août, les Cigognes jeunes et vieilles se réunissent peu à peu de tous les cantons voisins dans de grandes prairies, quelquefois au nombre de plusieurs milliers, et partent par bandes sur des files très allongées, et à une hauteur d'au moins 400 pieds. Celles qui viennent de pays plus septentrionaux succèdent aux premières, et au mois de septembre on ne voit plus que quelques traînards ou des infirmes.

Le départ est précédé d'une sorte de revue générale accompagnée de force claquements. Les voyageuses vont trouver les Cigognes

apprivoisées que l'habitude retient, et maltraitent celles qui refusent de les suivre. Les pauvres malades qui se présentent au lieu du rendez-vous et sont hors d'état de supporter les fatigues du voyage, sont quelquefois tuées par leurs camarades.

Au moment où elles sont prêtes à partir, elles s'élèvent en tournoyant dans les airs et disparaissent d'un vol rapide.

Il reste toujours des malades et quelques Cigognes apprivoisées. Dans les pays chauds où elles n'ont pas de causes aussi compréhensibles de migration, elles conservent l'habitude des voyages; mais sur certains points et, entre autres, dans les savanes noyées d'Haïti, on en voit toute l'année. Pour montrer jusqu'à quel point les animaux unis par couple éprouvent d'attachement l'un pour l'autre, je rapporterai un fait qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire de ces Oiseaux. On vit pendant trois hivers, dans le Worarlberg, une Cigogne rester dans le pays malgré le froid, et le mâle partir pour ne plus revenir qu'au printemps. Au bout de ce temps le mâle renonça aux voyages, et resta près de sa compagne; ils vécurent ensemble pendant plusieurs années, et ces Oiseaux ayant été tués, on reconnut que la femelle avait été empêchée de partir par une blessure à l'aile qui la gênait dans son vol.

Dans le cours de leur voyage, elles se reposent pendant la nuit sur les arbres ou sur les maisons sans prendre de nourriture. D'autres fois elles s'arrêtent une journée, se repaissent et se remettent en route. A leur retour elles font de même, et quand elles ne trouvent pas favorable le lieu où elles se sont arrêtées, elles repartent.

M. J. Ray (*Faune de l'Aube*) dit qu'au mois d'août on voit quelquefois des bandes composées en partie de jeunes Cigognes s'abattre sur les arbres des bois épuisées de lassitude, et s'y laisser tuer sans avoir la force de fuir.

Elles vont jusqu'en Nubie, en Sénégambie et sur le Niger. En Égypte il en arrive des bandes nombreuses, et il en reste beaucoup en Espagne et en Barbarie où l'on en voit toute l'année.

Il est évident qu'elles reviennent en troupes comme elles sont parties; mais c'est presque toujours par couples qu'on les voit reparaître dans le lieu où elles ont passé l'année précédente. Quelquefois le mâle précède la femelle d'un ou de plusieurs jours. Sans doute elles se dispersent au moment qu'elles sont arrivées dans leur ancienne demeure : le docteur Woldicke a vu un couple de Cigognes descendre en tournoyant et sans hésitation du plus haut des airs sur son nid.

Nous savons que le Maguari, quoique essentiellement américain, a quelquefois paru en France. Il en a été tué un à [illegible] lieues de Nancy vers la fin du siècle dernier, et ses dépouilles sont conservées dans le cabinet d'histoire naturelle de cette ville.

Parmi les Cigognes il en est d'errantes, sans demeure fixe, et qui passent leur vie sans s'apparier.

Les Cigognes, d'un naturel assez doux, ne sont ni sauvages ni défiantes, et peuvent facilement être apprivoisées. Malgré leur air taciturne et leur morne contenance, elles se livrent assez volontiers à la gaieté, et jouent de bonne grâce avec les enfants.

Dans l'état de domesticité, elles reconnaissent les gens de la maison, leur témoignent de l'affection, et à l'heure du repas, viennent se placer près de la table et demander à manger; mais il est certaines personnes dont la vue les irrite, et elles deviennent même méchantes envers celles qui les tourmentent ou qui ont l'air de fuir devant elles.

La domesticité leur fait presque toujours perdre l'habitude des migrations; mais, aux époques du départ, elles s'agitent plus que de coutume, et paraissent en proie à une vive inquiétude. Il arrive souvent alors qu'elles reçoivent la visite de Cigognes sauvages qui passent la journée avec elles; mais elles les évitent et semblent mettre de l'affectation à s'en éloigner. C'est dans ces circonstances qu'il s'engage entre elles des combats presque toujours funestes aux Cigognes apprivoisées.

Quelquefois les Cigognes ne peuvent résister à l'impérieux besoin de changer de climat; elles partent alors pour revenir l'année suivante retrouver ceux qui les ont élevées. Elles témoignent leur joie et leur affection par un clappement très fort, qui est encore le signe de la crainte et de la colère.

Pour empêcher les Cigognes apprivoisées de partir, on leur coupe les ailes avant

l'époque des migrations ; mais dans tout autre temps il est plus agréable de les leur laisser, car c'est un plaisir de les voir s'élever dans les airs en tournoyant autour de la maison et redescendre de même.

Quoiqu'on leur dispose en hiver un abri pour les préserver du froid, elles y résistent fort bien ; et dans l'hiver rigoureux de 1810, on en a vu rester dehors dans la neige jusqu'au ventre sans paraître en souffrir.

Elles annoncent le vent et l'orage par des battements d'ailes, des bonds, des sautillements ; elles jettent en l'air des brins d'herbe, de la paille ou les corps légers qui sont à leur portée, et les rattrapent dans leur bec.

Quelle que soit la liberté dont jouissent les Cigognes domestiques, elles ne se reproduisent pas dans cet état.

Les vertus morales attribuées aux Cigognes, telles que la reconnaissance, la piété filiale, qui leur valut chez les Grecs l'honneur d'une loi qui portait leur nom, et obligeait les enfants à nourrir leurs parents dans leur vieillesse, la tempérance, la fidélité conjugale, l'amour paternel, leur ont mérité chez les Égyptiens, qui avaient un penchant décidé à tout adorer, le respect de la nation et un culte particulier ; et chez les peuples plus éclairés la protection publique, à cause des services qu'elles rendaient au pays en le purgeant des Reptiles. De nos jours, on respecte encore ces Oiseaux dans le Levant, aux Indes, en Amérique et dans le nord de l'Europe ; chez nous, où ils sont plus rares et n'ont pas droit de bourgeoisie, on les chasse sans pitié malgré la médiocre qualité de leur chair, par suite de cette brutale coutume des chasseurs de tirer sur tout ce qui remue à la portée de leur arme. On doit avouer que si, sur certains points, elles sont inutiles, elles peuvent rendre des services ailleurs ; ni la sensualité ni l'intérêt n'en justifient la destruction. Dans les augures, l'apparition de la Cigogne signifiait union et concorde ; dans les hiéroglyphes, piété et bienfaisance : on la voit sur quelques médailles romaines. Les apothicaires du siècle dernier, moins poétiques que les Anciens, la prenaient pour enseigne, parce qu'on lui attribue, d'après Belon, l'invention des clystères. De nos jours, elle a perdu tout son crédit : c'est un Échassier, et rien de plus. On ne mange pas volontiers la chair de la Cigogne blanche, quoique, d'après Descourtilz, elle soit à Haïti fort estimée en salmis ; mais celle de la Cigogne noire a un goût huileux plus désagréable encore. Les Indiens chassent le Jabiru, dont la chair est cependant sèche, mais qui acquiert assez d'embonpoint dans la saison des pluies. Les Cigognes sont généralement sans usage, si l'on en excepte les Marabous, qu'on élève en domesticité pour en obtenir ces panaches légers qui servent de parure aux femmes et ont conservé le nom de l'oiseau qui les produit.

La durée de leur vie paraît être de quinze à vingt ans, et l'on a même l'exemple d'une Cigogne qui en a vécu vingt-deux.

Les parasites externes de la Cigogne sont les *Philopterus* et les *Liotheum* ; et les Helminthes qui les tourmentent sont les Distomes et les Tænias.

Dans la méthode, on place généralement les Cigognes après les Hérons et avant les Tantales. En réunissant en un seul genre des Oiseaux qui ne diffèrent entre eux que par une légère dissemblance dans la forme du bec, et qui ont une structure et des mœurs identiques, on y peut établir les trois sous-genres suivants, dont nous ne citons que les types.

Bec droit.

Cigognes proprement dites.

Ciconia, L.

Tête emplumée et n'ayant de nu que le tour des yeux et une petite place à la base du bec, ou quelquefois la face entière.

Face emplumée.

La Cigogne blanche, *Ciconia alba* Bel. — Haute de 1 mètre à 1m,20, blanche, à pennes des ailes noires et à bec et pieds rouges.

Face nue.

Le Maguari, *C. maguaria* Temm., *C. americana* Briss. — Bec plus volumineux ; plumes du jabot en touffe ; plumage blanc ; ailes et queue noires.

Bec recourbé.

Cigognes Marabous, Cigognes à sacs.

Leptoptilos, Less.

Bec très volumineux ; mandibule supérieure légèrement voûtée ; tête et cou nus ; sac au bas du cou.

Marabou du Bengale, *C. marabou* Temm., *Ardea dubia* Gm., *Ardea argala* Lath. — Manteau d'un brun verdâtre ; ailes gris cendré ; ventre blanc.

Bec retroussé.

Cigognes Jabirus.

Mycteria, L.

Très haute taille ; bec comprimé ; tête et cou nus ou emplumés.

Tête et cou emplumés.

Jabiru du Sénégal, *Mycteria senegalensis* Lath. — Bec rouge à la pointe, noir au milieu ; deux petites pendeloques charnues à la base ; jambes vertes, articulations roses ; plumage blanc ; tête et cou noirs.

Tête et cou nus.

Jabiru d'Amérique touyouyou, *Mycteria americana* Gm. — Blanc, rémiges et rectrices d'un noir pourpre ; bec et pieds noirs.

Le nombre total des espèces de ce genre est de douze, bien déterminées. (Gérard.)

CIGUE. *Cicuta* (nom, chez les Latins, d'une plante qu'on croit être la *Ciguë* des modernes, plante vénéneuse, connue en botanique sous le nom de *Conium*. *Voyez* ce mot). bot. ph. — Genre de la famille des Ombellifères, tribu des Amminées, formé par Linné (*Gen.*, 354), et ne comprenant guère que 4 espèces croissant dans les régions boréales et tempérées des deux hémisphères, où elles se plaisent dans les endroits humides, marécageux ou inondés. Ce sont des plantes vivaces, regardées généralement comme fort malfaisantes, à racines tubéreuses ou fasciculées ; à tige cylindrique, fistuleuse, portant des feuilles tripinnées ou ternatiséquées, terminées par des ombelles composées ; à involucre obsolète ou oligophylle, à involucelles polyphylles ; à fleurs blanches. Une seule espèce est indigène en Europe, la *C. virosa*, que nous décrirons plus bas. Comme il est de la plus haute importance pour la vie des hommes de pouvoir distinguer ces plantes des espèces non vénéneuses, nous donnerons ici la diagnose du genre. Limbe calicinal 5-denté. Pétales, 5, égaux, obcordiformes, terminés en une languette infléchie ; disque plat, à bord crénelé. Styles recourbés. Péricarpe didyme, suborbiculaire, comprimé bilatéralement, solide, couronné. Coques méricarpes) 5-costées ; côtes larges, presque planiuscules, épaisses, contiguës, les latérales marginales un peu plus larges ; vallécules univittées, un étroites ; commissure bivittée et libres sous la membrane. Carpophore devenant libre, biparti. Graines adhérentes, subcylindriques.

La *C. virosa*, vulgairement la Ciguë vireuse ou Ciguë d'eau, seule espèce qui, comme nous l'avons dit, croisse en Europe, s'élève à plus d'un mètre de hauteur, et se trouve communément en France et jusqu'aux environs de Paris, où on l'a découverte à Pontchartrain, prospérant sur les bords des fossés humides. Toutes ses parties, mais surtout la racine et les jeunes pousses, contiennent un suc propre éminemment vénéneux, dont on ne saurait trop se défier, bien que la thérapeutique l'emploie avec avantage contre certaines affections. Chaque année, dans les campagnes, se manifestent des accidents fâcheux, et souvent la mort, par l'ingestion de ces racines dont la ressemblance avec celles du Céleri ou de la Carotte est assez frappante pour tromper beaucoup de personnes ignorantes. Voici au reste la description de cette plante : Rhizome épais, charnu, fistuleux, blanchâtre, cloisonné transversalement, et terminé inférieurement par des racines allongées, [illegible]bricillées, assez épaisses. Tige dressée, finement cannelée, allongée, renflée à la base, ramifiée, flexueuse, articulée. Rameaux simples ou presque simples, effilés, à peine feuillés. Feuilles amples, bi-ou tripennées ; les inférieures longues de 30 à 60 centim. et plus ; pétioles cylindriques, fistuleux, pinnes membraneuses aux bords ; les supérieures plus étroites, bi-auriculées au sommet, subventrues à la base ; folioles sessiles ou pétiolobées, bi-ou triparties, quelquefois décurrentes, minces, d'un vert foncé en dessus, glauque en dessous ; segments lancéolés ou linéaires, aigus, dentés ou incisés, denticulés ; denticules terminés par un mucron blanchâtre et subcartilagineux. ombelles 10-30-radiées, convexes, assez lâches ; ombellules multiflores, convexes et serrées. Involucre nul ou 1-2-phylle ; involucelles à lacinies sétacées, courtes.

Dans les cas d'empoisonnement par cette plante, on devra procéder comme nous l'indiquerons à l'article conium. (C. L.)

CIL. *Cilium.* ZOOL., BOT. — On donne ce nom aux poils qui garnissent le bord des paupières d'un grand nombre d'animaux vertébrés, et les poils raides qui se trouvent sur certaines parties du corps des Insectes. — En botanique, ce sont les poils rigides insérés sur le bord d'une surface sans en faire partie. On désigne encore, sous le même nom, les divisions filiformes du péristome interne des Mousses, et quelquefois aussi les poils du péristome externe. Dans ce dernier cas, il est synonyme de Dents.

CILIAIRE. *Ciliaris.* POISS. — Expression empruntée par G. Cuvier dans la première édition du *Règne animal*, à l'épithète donnée par Bloch au *Zeus ciliaris* pour en faire la dénomination française du genre des Scombéroïdes dans lequel entrait ce *Zeus ciliaris*. Depuis, Cuvier n'a plus adopté pour dénommer ce genre que le mot de *Blepharis*. *Voyez* ce mot. (VAL.)

CILIBE, Dej. INS. — Pour *Celibe*. *Voy.* ce mot.

CILICÉE. *Cilicæa.* CRUST. — Leach avait donné ce nom à un genre de Crustacés Isopodes ; M. Milne-Edwards, dans le tom. III de son *Hist. nat.* de ces animaux, réunit ce g. au *Nesæa* du même auteur, et le place dans sa section des Isopodes marcheurs. (H. L.)

* **CILICIA** (*cilicium*, tissu). BOT. CR. — (Byssacées). Fries a créé ce g. (*Syn. orb. veg.*, pag. 301), pour y placer des productions lichénoïdes tropicales ayant le port des Auriculaires. D'après les modifications que nous avons fait subir à ce g. (*Ann. Sc. nat.*, 2ᵉ série, tom. II, p. 375, tab. 16, f. 2), ses caractères principaux résident, d'une part, dans la présence d'un thalle byssoïde, tantôt étendu sur les écorces et réfléchi en forme d'auvent, tantôt entourant sous forme de pulvinules simples ou lobés les brindilles ou les aiguilles des *Cactus*, composé de filaments confervoïdes entrelacés et mêlés à des cellules gonimiques d'un vert pâle ou d'un jaune d'or; et, d'autre part, dans leur fructification qui consiste en une lame proligère très mince, privée d'excipulum, placée à nu sur le thalle et formée de thèques dans lesquelles on compte de 4 à 6 sporidies. Il n'y a pas de paraphyses. Notre *C. noli tangere* dont on peut consulter la figure au lieu cité, donnera une idée nette de ce g. tel que nous le limitons ici. Cette Byssacée stérile a encore servi de type au g. *Peribotryon* de Fries, ainsi que nous l'avons constaté en visitant l'herbier de Pavon. (C. M.)

* **CILICIOCARPUS**, Cord. BOT. CR. — Synonyme de *Polysaccum*, DC.

* **CILICIPODIUM**, Cord. BOT. CR. — Synonyme de *Stilbum*, Tod.

CILIÉ. *Ciliatus.* BOT. — Cette épithète s'applique à toutes les parties des végétaux telles que feuilles, pétales, anthères, bractées, etc., qui sont bordées de cils.

***CILIOGRADES.** *Ciliograda.* ACAL. — Nom donné par M. de Blainville (*Dict. Sc. nat.*, t. LX, et *Actinologie*, p. 148) à l'ordre qui comprend les diverses sortes de Béroës. Il les sépare des Acalèphes médusaires, dans la classe desquels on le plaçait avant lui. Les cils servant à faciliter la natation de ces animaux, et leur respiration fournissent un de leurs principaux caractères, comme les cirres un de ceux des Échinodermes. (P. G.)

***CILIOLES.** *Ciliola.* BOT. — Bridel donne ce nom aux appendices ciliaires du péristome interne des Mousses, quand ils sont très petits.

***CILIX.** INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, séparé par Leach des *Platypteryx* de Laspeyres, et adopté par M. Boisduval (*Gener. et Ind. method.*, p. 82), qui le place dans sa tribu des Drépanulides. Ce g. est fondé sur une seule espèce (*B. spinula* Hubn., *Bomb. compressana* Fab.), dont la Chenille ressemble à celle des autres *Platypteryx*, mais qui en diffère beaucoup à l'état parfait, en ce que ses premières ailes ne sont ni mucronées, ni falquées comme dans ceux-ci, mais entières et arrondies. On la trouve en France et en Allemagne. Leach aurait dû écrire *Cylix* au lieu de *Cilix*, de κύλιξ qui vient lui-même de κυλίω, je roule, car il y a lieu de croire qu'il a voulu, par ce mot, faire allusion aux mœurs de la Chenille, qui vit et se métamorphose dans une feuille après l'avoir roulée en cornet. (D.)

***CILLENUM.** INS.—Genre de Coléoptères pentamères, famille des Carabiques, tribu des Subulipalpes, établi par Leach, et adopté par MM. Stephens et Westwood, qui le rangent dans leur famille des *Bembildæ*. Ce g. ne renferme qu'une seule espèce, *Cillenum laterale* Leach, qui se trouve en Angleterre et dans le nord de la France. M. Dejean la comprend dans le g. *Bembidium* de Latreille, et la nomme *Leachii*. (D.)

* CILLOEUS (κίλλιος, brunâtre?). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Omalides, établi par M. le comte de Castelnau, dans ses *Études entomologiques* (2e liv., p. 133), et reproduit dans son *Histoire des Coléoptères*, faisant suite au Buffon-Duménil (t. I, p. 490), pour y placer 6 espèces de Madagascar, toutes inédites, et dont nous ne citerons que la première (*C. castaneus*), d'un brun châtain, finement ponctuée, avec de fortes stries sur les élytres. Elle est longue de 4 lignes 1/4. — M. Erichson ne mentionne ce g. que dans son introduction, et nous avons inutilement cherché, dans sa monographie, les espèces qui s'y rapportent. (D.)

CIMBER. MOLL. — *Voy.* CAMBRY.

CIMBEX (κίμβηξ, sorte de guêpe). INS. — Genre de la famille des Tenthrédiniens, groupe des Cimbicites, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Olivier, et adopté par tous les entomologistes avec de plus ou moins grandes restrictions.

On reconnaît surtout les *Cimbex* à leurs antennes divisées en cinq articles, outre une massue bi-ou tri-articulée.

Ces Insectes, d'assez forte taille, et en général parés de couleurs variées, se trouvent surtout en Europe. Le type est le CIMBEX JAUNE (*Cimbex lutea*), qui n'est pas très rare en France. (BL.)

CIMBICIDES. INS. — Synonyme de Cimbicites.

* CIMBICITES. INS. — Groupe de la tribu des Tenthrédiniens, de l'ordre des Hyménoptères, essentiellement caractérisé par un corps fort épais et des antennes très renflées en massue, n'ayant pas plus de huit articles. Ce groupe renferme un petit nombre de g. dont le principal est celui de *Cimbex*.

Tous les Cimbicites ont un vol lourd, et produisent une sorte de bourdonnement. Leurs larves vivent sur les feuilles de différents arbres. Elles ont neuf paires de pattes membraneuses; leur peau est toujours assez fortement chagrinée. Elles subissent leur transformation en nymphe dans des cocons qu'elles se filent entre les branches d'arbres. (BL.)

CIMBRE. POISS. — Nom d'une espèce du g. Lotte, *Gadus cimbricus* Schn.

* CIMBUS. INS. — Genre de la tribu des Réduviens, de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, établi par Hahn (*Wanzen artige Insecten*), sur des espèces de Java, remarquables par leurs antennes dont les articles, à partir du troisième, sont divisés en plusieurs articulations distinctes. Le type est le *Cimbus productus* Hahn. (BL.)

CIME. BOT. — *Voyez* CYME.

CIMENT. GÉOL. — Cette expression s'applique à toutes les couches conglomérées dans lesquelles il faut distinguer deux manières d'être, savoir, tantôt simple et tantôt composée : 1° Dans les roches conglomérées à grains fins et à peu près uniformes, on appelle Ciment la substance minérale qui remplit les interstices des matériaux dont sont formées les couches de transport et de sédiment, et qui, par sa cristallisation, a converti en masses solides des assises qui étaient meubles originairement; exemple : *Grès quartzeux* à grains fins, *Argile endurcie* (Argilite), etc. La substance minérale qui sert ainsi de lien varie suivant les couches et les localités. 2° Dans les conglomérats composés et à gros fragments, on donne aussi le nom de Ciment à la matière complexe et à grains fins qui réunit les diverses parties de la roche; exemple : *Poudingue à Ciment de grès*, etc. (C. D'O.)

* CIMEPAYE. MAM. — Nom d'une espèce du g. Semnopithèque.

CIMEX. INS. — Nom scientifique du g. Punaise.

CIMICAIRE. *Cimicifuga* (*cimex*, punaise; *fugo*, je mets en fuite). BOT. PH. — Genre de la famille des Renonculacées, tribu des Pæoniées, formé par Linné, qui le composa des espèces d'*Actæa*, dont les fruits composés (*Capsules*) sont longitudinalement déhiscents à leur angle interne. Tour à tour adopté ou rejeté par les auteurs, il paraît devoir être aujourd'hui définitivement adopté. Il se compose de 7 ou 8 espèces, dont la moitié environ sont cultivées dans les jardins d'Europe. Ce sont des plantes vivaces, croissant spécialement dans le nord des deux hémisphères, à feuilles bi-tri-ternatiséquées, dont les segments incisés-dentés; à fleurs blanches disposées en grappes. Ce genre diffère principalement de l'*Actæa*, outre le caractère signalé ci-dessus, par la présence d'une corolle de plusieurs ovaires agrégés (et non un seul) et d'un style. Enfin, chez lui, les graines, au lieu d'être horizontales, sont verticales et

couvertes de squamules membranacées et non lisses.

On prétend que les habitants de la Sibérie parviennent à éloigner les Punaises de leurs domiciles en mettant dans certaines places des rameaux de la *Cimicifuga fœtida* L., dont l'odeur intolérable éloigne ces hôtes incommodes. (C. L.)

CIMICIDES. *Cimicidæ*. INS. — Synonyme de Scutellériens.

CIMICIENS. INS. — Syn. de Cimicides.

CIMICIFUGA. BOT. PH. — Nom latin du g. Cimicaire.

CIMOLITHE. MIN. — Nom d'une espèce d'Argile.

CINABRE ou **CINNABRE.** MIN. — Les anciens désignaient sous ce nom l'Oxyde de plomb rouge ou Minium ; on donne aujourd'hui ce nom au Sulfure rouge de Mercure.

CINAMITE. MIN. — Syn. de Kaneelstein.

CINARA. BOT. PH. — Nom scientifique du g. Artichaut.

CINCHONA. BOT. PH. — *Voyez* QUINQUINA. (C. L.)

***CINCHONACÉES.** *Cinchonaceæ*. BOT. PH. — L'une des grandes divisions de la famille des Rubiacées, subdivisée elle-même en plusieurs tribus parmi lesquelles figure celle des Cinchonées. L'une et l'autre doivent leur nom au g. *Cinchona*. (AD. B.)

CINCHONÉES. *Cinchoneæ*. BOT. PH. — *Voyez* CINCHONACÉES.

CINCINNALIS. BOT. CR. — Nom donné par Desvaux à un g. de Fougères qui ne paraît pas différer des *Notholæna*, auxquels Presl en réunit plusieurs espèces. (AD. B.)

***CINCINNULUS,** Dumort. BOT. CR. — (Hépathiques). Syn. de *Calypogeia*, Raddi. (C. M.)

CINCLE. *Cinclus*, Bechst.; *Hydrobata*, Vieil. (parce qu'on pensait que les Oiseaux de ce genre avaient la faculté de marcher au fond de l'eau). OIS. — Genre de l'ordre des Passereaux, et de la famille des Turdidées ou Merles. Si le nom générique de *Cincle* n'était pas aussi généralement employé qu'il l'est aujourd'hui pour le genre dont il est ici question, peut-être serait-il plus conséquent de le remplacer par celui d'*Aguassière* (*Hydrobata*), que Vieillot lui donna en 1816, comme l'a fait Gray dans sa *List of genera of birds*, les noms de *Cincle* et *Cinclus* ayant été donnés primitivement à d'autres genres d'Oiseaux.

Quoi qu'il en soit, ce genre, formé par Bechstein, en 1802, a pour caractères : « Bec petit, grêle, emplumé et arrondi à sa base, où il est un peu déprimé, droit, comprimé et légèrement fléchi et échancré à son extrémité ; narines oblongues, ouvertes en forme de scissure au bas d'une membrane ; articulation de la jambe avec le tarse presque nu. Tarses de longueur médiocre et glabres ; doigts grands et très robustes, l'intermédiaire réuni à la base avec l'externe, totalement séparé de l'interne. Ailes courtes, arrondies, à penne bâtarde très courte, la deuxième rémige la plus longue de toutes ; queue très courte, coupée carrément. »

A ces caractères indiqués par Vieillot, nous ajouterons comme résultat de notre propre observation : « Ongles de longueur médiocre, mais très robustes, très arqués, comprimés et élargis à leur base dans le sens vertical ; pelotes plantaires fort saillantes, principalement celles du dessus de l'extrémité des doigts près des ongles. »

Le Cincle ou Merle d'eau est certainement, dans tout l'ordre des Passereaux, le genre qui offre les caractères de mœurs les plus bizarres et les plus éloignés de ceux particuliers à cet ordre ; car avec des formes et un genre de plumage analogues à ceux de certains Merles ou Fourmiliers, il a la faculté et l'habitude de chercher sa nourriture au sein des eaux, en s'y plongeant et nageant à l'aide de ses ailes au-dessous de leur surface comme les Pélicans, les Grèbes, et les Palmipèdes pêcheurs les mieux organisés pour la natation. Cependant ses pieds ne sont nullement palmés, et son plumage, tout en étant un peu plus tassé que celui de la plupart des Passereaux, est loin d'avoir cette densité particulière aux Oiseaux nageurs. C'est d'après ces habitudes aquatiques et riveraines que Brisson l'avait classé dans ses Tringas. Buffon l'a décrit sous le nom de Merle d'eau, et en cela, il a suivi les anciennes dénominations de *Merula aquatica*, *Turdus aquaticus* de Gesner, Aldrovande, Willughby, et de *Merle d'eau* d'Albin. Les espèces de ce genre tout anomal n'ont cependant, il faut en convenir, aucun rapport réel avec la famille des Merles, et devraient plutôt en former une isolée à eux seuls.

L'espèce type, le MERLE D'EAU de Brisson

et Buff., *Enl.*, 940. — *Sturnus cinclus* Linn., l'AGUASSIÈRE A GORGE BLANCHE (*Hydrobata albicollis* Vieill., *Gal.*, pl. 152), de la grosseur d'un Étourneau à peu près, est d'un brun noirâtre en dessus, ondé en dessous de gris sur le dos et le croupion, avec les paupières, tout le devant du cou et la poitrine d'un blanc pur, et une large bande ventrale d'un brun roux. Destiné à ne trouver sa nourriture qu'au sein des eaux, son plumage, à ce qu'il paraît, quoique peu tassé, est revêtu, comme celui des Oiseaux nageurs, d'une substance huileuse qui le rend imperméable à l'eau. C'est près des torrents bordés de rochers, dans les pays de montagnes qu'il se plaît, particulièrement dans les Pyrénées, les Alpes, et dans des localités analogues, en Angleterre, en Suède, en Hollande, en Espagne et en Italie.

Buffon, trompé, à ce qu'il paraît, par une note de M. Hébert, un de ses correspondants, avait avancé, et après lui tous les auteurs ont répété que le Merle d'eau avait la faculté non seulement d'entrer dans l'eau en marchant, de s'y submerger, mais de continuer à y marcher au fond dans tous les sens comme sur le rivage sec. M. Hébert avait seulement remarqué que toutes les fois que l'eau arrivait à ses genoux, il déployait ses ailes et les laissait pendre jusqu'à terre, qu'il paraissait alors comme revêtu d'une couche d'air qui le rendait brillant sous l'eau, que peut-être il n'abaissait ainsi ses ailes en entrant dans l'eau que pour se ménager cet air, mais que, du reste, il n'y manquait jamais, et qu'il les agitait alors comme s'il eût tremblé. Buffon, pour s'expliquer sans doute cette singulière faculté de se maintenir malgré sa légèreté au fond de l'eau, ajoutait que ses ongles forts et courbés lui servaient à se prendre au gravier en marchant au fond ; mais il ne réfléchissait pas que si cet oiseau, pour s'opposer à la tendance naturelle qu'ont tous les corps légers de remonter du fond à la surface de l'eau, était obligé pour s'y maintenir de s'y cramponner à chaque pas, ce travail pénible l'eût empêché sans nul doute d'y poursuivre et d'y saisir sa proie.

Du reste, cette supposition de Buffon, de même qu'une partie du récit de M. Hébert, perd tout caractère de vraisemblance par suite d'observations faites dans ces derniers temps en Écosse par des ornithologistes distingués et dignes de foi. Il paraît positif, d'après leurs observations réitérées, que le Merle d'eau n'a point la faculté de marcher au fond de l'eau, comme l'avaient annoncé Buffon et presque tous les auteurs d'après lui, mais qu'au contraire, lorsqu'il se submerge, soit qu'il le fasse en volant à la surface de l'eau, ou en y entrant à pied de dessus les bords, aussitôt qu'il commence à disparaître, il déploie ses ailes de toute leur longueur et s'en sert alors comme de nageoires pour s'avancer entre deux eaux à la manière des Harles et des Cormorans, et presque toujours contre le courant, ayant alors le corps placé obliquement, et la tête inclinée en bas. Ce récit est sans nul doute beaucoup plus vraisemblable que l'autre, car cet oiseau n'est point conformé en oiseau marcheur. A terre, il ne marche jamais que quelques pas, et en sautant. Ses tarses assez courts, ses ongles très arqués, le postérieur et l'antérieur intermédiaire surtout seraient très mal conformés, et presque un obstacle pour la marche, tandis qu'ils lui servent merveilleusement, ainsi que les *pelotes* sous-digitales saillantes que j'ai observées, non à se cramponner au fond de l'eau, mais à se maintenir sur la surface glissante des pierres et des roches à fleur d'eau sur lesquelles il se tient habituellement. Il n'est pas du reste bien étonnant que M. Hébert, ayant vu cet oiseau entrer dans l'eau en marchant de dessus une rive, et ressortir de la même manière sur la rive opposée, ait supposé qu'il employait dans le trajet le même genre de locomotion.

Le Merle d'eau vole fort vite *en droite ligne*, et en rasant la surface de l'eau comme le Martin-Pêcheur. En volant il jette un petit cri, surtout au printemps dans la saison de l'amour. D'un naturel solitaire, on le voit toujours seul, excepté lorsqu'on le rencontre avec sa femelle. Celle-ci niche aux bords des eaux, construit un nid en forme de four composé de mousse et d'herbes entrelacées. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs d'un blanc laiteux, longs d'un pouce, ayant 6 lignes de diamètre au gros bout, et se terminant en pointe très sensible. Selon Vieillot, cette forme et cette coloration des œufs du Cincle, entièrement différentes de celles des œufs des vraies Turdidées, nous

semblent offrir de l'analogie avec ceux des Saxicolidées, et surtout des Merles de roche, avec lesquels ces Oiseaux offrent du reste assez de rapports de formes et d'habitudes saxicoles.

On a cru longtemps qu'il n'existait qu'une seule espèce de Cincle, le Cincle plongeur d'Europe; mais M. Temminck en a publié une seconde dans son Manuel, le Cincle de Pallas, des contrées orientales de l'Europe; une troisième a été reconnue dans l'Inde, et figurée par M. Gould dans les Oiseaux de l'Hymalaya; une quatrième enfin, le *Cinclus mexicanus* Swains., *unicolor* Bonap., habite l'Amérique septentrionale. Toutes ces espèces ont les plus grands rapports entre elles. Les trois dernières diffèrent de la nôtre par une coloration sombre et uniforme. (Lafr.)

*CINCLIDIA, Gould. ois. — Synonyme de *Pellorneum*, Swains. (Lafr.)

CINCLIDIUM (κιγκλίς, grillage). bot. cr. — (Mousses). Genre acrocarpe diplopéristomé de la tribu des Bryacées, créé par Swartz (*Schrad. Bot. Journ.*, 1801, I, p. 25, t. 2), et amendé plus tard par Schwægrichen, qui en a mieux compris le péristome intérieur, et l'a ainsi caractérisé : Péristome double : l'extérieur composé de 16 dents aiguës, infléchies, de moitié plus courtes que l'intérieur formé d'une membrane en coupole marquée de 16 plis, entre la carène desquels elle est percée d'ouvertures oblongues correspondantes aux dents, et destinées à l'émission des spores. Capsule égale, pendante, munie d'une apophyse. Coiffe en capuchon. Anneau imparfait, adhérent à l'opercule. Inflorescence hermaphrodite terminale. La seule Mousse connue de ce g. habite les marais et les lieux tourbeux de l'Europe septentrionale, et n'a point encore, que nous sachions, été trouvée en France. MM. Bruch et Schimper n'en font qu'une section de leur g. *Mnium*. (C. M.)

* CINCLIDOTUS (κιγκλίς, grillage; δώτης, qui donne). bot. cr. — (Mousses.) C'est Palisot de Beauvois qui institua ce g. (*Prod.*, p. 26), pour une Mousse acrocarpe haplopéristomée que Linné rapportait aux Fontinales. Généralement admis aujourd'hui, on peut le définir de la manière suivante : Péristome simple, composé de 16 dents profondément bi- tri- ou quadrifides, linéaires à la base et anastomosées entre elles à leur sommet, qui est contourné en spire, à la manière de celles des Tortules. Coiffe entière mitriforme, irrégulièrement laciniée en son bord. Capsule terminale, égale, courtement pédonculée. Opercule conique. Inflorescence monoïque : *Fleurs mâles* axillaires, au nombre de 2 à 3, composées de 6 anthéridies et de paraphyses peu nombreuses. *Fleurs femelles* placées au sommet de rameaux très courts, et consistant en 4 pistils ou environ, entourés des mêmes paraphyses que celles des mâles. Spores lisses. Ces Mousses, car le g. ne possède que deux espèces, habitent les fontaines ou les fleuves, dont elles suivent le courant, attachées aux pierres ou aux racines des arbres du rivage. On les trouve dans toute l'Europe. (C. M.)

* CINCLINÉES. *Cinclinæ*, Bonap. ois. — Sous-famille formée par C.-L. Bonaparte dans la famille des *Turdidæ* ou Merles (*Prodr. syst. orn.*, 1837), pour recevoir le g. Cincle, *Cinclus* (*Hydrobata* Vieil.). Ses caractères sont ceux du genre Cincle, le seul qui en fasse partie. (Lafr.)

* CINCLOCERTHIA (*Cinclus*, cincle; *Certhia*, grimpereau). ois. — Genre formé par Gray, en 1840 (*List of the Gen.*), pour remplacer celui de *Stenorhynchus* de Gould, déjà employé pour désigner un genre de Crustacés. Les caractères assignés par Gould à ce genre (*Proceedings*, 1835, p. 186), sont : « Bec plus long que la tête, grêle, comprimé, arqué, légèrement échancré à sa pointe, avec l'arête supérieure prolongée sur le front, qui est très déprimé; narines ouvertes, ovales. Ailes courtes et arrondies, à première rémige très courte, mais plus longue que la quatrième, qui égale la cinquième et la sixième; queue médiocre, arrondie, formée de dix rectrices? Pieds robustes, le pouce et son ongle forts et de la longueur du tarse, mais plus courts que le doigt intermédiaire; plumage d'une nature mollette. » L'espèce type, que M. Gould avait nommée *Stenorhynchus ruficauda*, aujourd'hui *Cinclocerthia ruficauda* Gr., est en dessus d'un brun foncé sale, prenant une teinte rousse vers la queue, qui est elle-même d'un brun roux foncé ainsi que les rémiges secondaires et les scapulaires; en dessous elle est d'un cendré brunâtre, prenant une teinte brunroux sur les côtés. Sa longueur totale est de

9 pouces 1/2 anglais, celle du bec 1 pouce 3/4, de la queue 3 pouces 1/2, du tarse 1 pouce. Le bec est noir, et les pieds sont bruns. M. Gould ignorait l'habitat du seul individu de cette espèce, et ne pouvait affirmer par conséquent que le nombre des dix pennes de la queue fût caractéristique du genre ou accidentel. M. Gray, dans sa *List of the Genera*, a placé ce genre dans la famille des *Certhidæ* et la sous-famille des *Furnarinæ*. (LAFR.)

*CINCLODES (*Cinclus*, Cincle). OIS. — Genre formé par G.-R. Gray en 1840, faisant partie, dans sa *List of the Genera*, de la famille des *Certhidæ* et de la sous-famille des *Furnarinæ*. Cet auteur l'a démembré de celui d'*Uppucerthia* (Is. Geof.-St.-Hil.), dans lequel nous avons rangé, M. A. d'Orbigny et moi, les différentes espèces dont il le compose, espèces voisines des Fourniers, avec lesquels quelques auteurs les ont placées et qui sont habitantes de la Patagonie, de la Terre de Feu, des côtes du Chili et quelquefois des sommets des Andes. Ces espèces ont tant de rapports avec l'Uppucerthie des buissons, dans leur forme et leur coloration, que, sauf leur bec moins long et moins arqué, il nous paraît presque impossible de leur trouver des caractères génériques distincts. Néanmoins ceux qu'on peut leur assigner sont : « Bec allongé, grêle, non échancré, légèrement arqué dans sa longueur. Tarses et doigts longs et déliés ; ongles de même forme et peu courbés ; ailes de longueur médiocre, avec la première rémige sensiblement plus courte que la seconde, qui est à peu près égale aux trois suivantes. Queue arrondie ou étagée ; plumage de couleur sombre, relevé seulement par du blanchâtre sur les yeux et la gorge et par des bandes roussâtres transverses sur les ailes ; habitudes marcheuses et maritimes. »

Parmi les familles d'Oiseaux à plumage obscur qui, dans le Nouveau-Monde, semblent rivaliser en nombre d'espèces avec celles à plumage brillant et métallique, on doit compter, outre celles des Fourmiliers, des Picucules, des Anabates et des Synallaxes, celle des Furnarinées ou Fourniers, qui se lie à celle des Anabates par le Fournier proprement dit, mais qui, selon nous, ne doit se composer que de genres et espèces habituellement marcheurs, et cherchant sur le sol, soit dans de vastes plaines découvertes, soit sur les rivages maritimes, les Coléoptères, les petits Crustacés et Mollusques dont ils font leur nourriture.

M. Gray semble s'être fondé, pour la formation de son genre *Cinclodes* et son démembrement de celui d'*Uppucerthia*, avec lequel nous l'avions confondu, sur ce que les trois ou quatre espèces qu'il y range ont un genre de nourriture qui leur est particulier avec les Bécasseaux, ne quittant pas le littoral, où ils cherchent dans les fucus rejetés par les flots les petits animaux dont ils se nourrissent, et marchant même quelquefois à quelque distance du rivage sur des amas de fucus flottants.

L'espèce type, le *Cinclodes patagonica* G.-R. Gray, décrite il y a longtemps par Linné sous le nom de *Motacilla patagonica*, et figurée dans les dessins de Forster, a été méconnue depuis par plusieurs ornithologistes et par nous-même, et décrite sous de nouveaux noms, tels que le Fournier du Chili (*Zool. de la Coquille*, I, p. 671), le Fournier de Lesson (Dumont), *Opetiorhynchus rupestris* (Kittlitz, *Mém. de l'Acad. de Saint-Péters.*, p. 16, pl. 8), et *Uppucerthia rupestris* d'Orb. et de Lafr. (*Synops. avium amer.*). Cette espèce, qui a un peu l'aspect d'une grande Farlouse, mais avec un bec plus fort et plus long, a de longueur totale 18 centim. et demi. Elle est d'un noirâtre enfumé, avec une bande sourcilière prolongée jusqu'à la nuque ; la gorge et le haut du cou antérieurement blancs tachetés de noirâtre ; l'aile est traversée obliquement par une bande roussâtre qui termine également les pennes latérales de la queue. Le dessous est d'une teinte moins obscure que le dessus, et toutes les plumes ont une strie blanche dans leur milieu ; le pli de l'aile et sa partie inférieure sont variés de cette couleur. Cette espèce est très commune sur les rivages de la Terre de Feu ; elle se retrouve sur ceux du Chili et dans la république bolivienne, où elle fréquente les parties rocheuses du littoral.

Une seconde espèce, l'*Uppucerthia nigrofumosa* (Nob., *Syn. av. amer.*, 2e part., p. 22, et d'Orbigny, *Voyage*, pl. 57, 2), *Opetiorhynchus nigro-fumosus* (Gray, *Beagle's voy.*, pl. 20), offre exactement la même coloration, mais avec des proportions plus grandes d'un

tiers au moins, un bec et des pattes surtout beaucoup plus robustes; elle habite les rivages du Chili et de Cobija, en Bolivie. M. Darwin, naturaliste de l'expédition du Beagle, dit que quelquefois une paire de ces Oiseaux ou d'une autre espèce du même genre, attirés par les rives pierreuses d'un fleuve, en suivent le courant, et pénètrent ainsi dans l'intérieur du pays à une assez grande distance de la mer, et quoique ces espèces semblent confinées au littoral, on les rencontre quelquefois à de grandes hauteurs. C'est ainsi qu'il rencontra la première espèce, le *Cinclodes patagonica*, dans des vallées pierreuses et arides, à une hauteur d'au moins 8,000 pieds; mais, à la Terre de Feu et aux îles Malouines, elles ne s'éloignent point du rivage, et on les y voit souvent courir, à la manière des Tringas, sur les feuilles flottantes du *Fucus giganteus*. Ces Oiseaux sont d'un naturel paisible, solitaire et peu craintif. Le *Cinclodes antarcticus*, entre autres, particulier aux Malouines, a été cité depuis longtemps par les voyageurs pour son extrême familiarité. En 1763, Pernety raconte qu'ils y étaient si familiers qu'ils venaient presque se percher sur son doigt, et qu'il en tua dix en une demi-heure avec une baguette. Ils sautent légèrement et courent même quelquefois avec vitesse; leur cri, qu'ils ne font entendre que rarement, n'est qu'un son aigu répété précipitamment. Ils nichent ou dans de petits enfoncements de rochers ou dans un trou du rivage, au-dessous de quelque arbre protecteur, et pondent des œufs blancs de forme allongée. Outre les trois espèces que nous venons de citer, nous avons encore décrit (*Synop. av. amer.*) les *Uppucerthia vulgaris*, *montana* et *andæcola*, figurées toutes trois dans le *Voy. de d'Orb.* (Ois., pl. 156 et 157); mais nous avons reconnu depuis que la dernière espèce était identique avec l'*Ochetorhynchus ruficaudus* de Meyen (*Nov. act. Acad. nat., cur.*, p. 81, pl. 11), et cette espèce, particulière aux sommets des Andes, nous paraît s'éloigner sous différents rapports des espèces types, et pourrait effectivement former sous ce nom d'*Ochetorhynchus* un groupe distinct. M. Lesson a décrit dans le *Voyage de la Coquille*, sous le nom de Fournier fuligineux, *Furnarius fuliginosus*, l'espèce décrite précédemment (*Ann. des sc. nat.*, 1826), par M. Garnat, sous le nom de *Certhia antarctica*, et à laquelle M. Gray a maintenu, dans le *Beagle's voy.*, ce nom spécifique antérieurement donné.

Quant au genre d'alimentation maritime des trois ou quatre dernières espèces, les *Cinclodes antarcticus*, *patagonicus*, *nigrofumosus* et *vulgaris*, elle rappelle celle toute semblable et non moins anomale d'un petit groupe de Fringillidées de l'Amérique du Nord, le genre *Ammodromus*, qui nous présente, dans les Conirostres, un fait non moins étrange que celui que nous rencontrons au sud de l'Amérique méridionale dans les Ténuirostres et dans le groupe des Furnarinées.

Nous pensons que ces espèces, soit qu'on les laisse réunies aux Uppucerthies, comme nous l'avons fait, ou qu'on les en sépare en adoptant alors le genre *Cinclodes* de M. Gray, ne figurent pas naturellement dans la famille des Certhidées, où les place M. Gray, famille qui, d'après son nom même, indique des espèces grimpantes comme les Grimpereaux, ou au moins destinées à se maintenir cramponnées, mais qu'étant essentiellement marcheuses, elles doivent au contraire former dans les Ténuirostres, avec les Huppes qui, avec des pattes et un bec conformés dans leur genre, ont aussi des habitudes entièrement humicoles, une famille distincte sous le nom d'Uppupidées, se subdivisant en deux sous-familles, celle des *Uppupinées*, renfermant le genre Huppe, et celle des *Furnarinées*, renfermant les genres marcheurs *Fournier*, *Uppucerthie*, Is. Geof.; *Cinclodes?*, Gray; *Geositta*, Sw.; *Ochetorhynchus*, Mey.; *Eremobius*, Gould, et *Anumbius* (Nob., *Synops. av.*). Nous en retranchons quelques autres genres que M. Gray y rapporte, dans sa *List of the genera*, mais qui, étant grimpeurs de roseaux ou de troncs d'arbres, et non marcheurs, n'y figurent pas convenablement. (Lafr.)

***CINCLORAMPHUS**, Gould (κίγκλος, cincle; ῥάμφος, bec). ois. — Genre formé par Gould (*Proceedings*, 1837, p. 150), dans la famille des *Turdidæ* et la sous-famille des *Crateropodinæ*, et démembré par cet auteur du genre *Megalurus* de Vigors et Horsfield. Ses caractères sont: Bec un peu plus court que la tête, légèrement arqué et échancré; commissure sub-anguleuse à sa base, puis arquée dans toute sa longueur; narines la-

térales, ovales. Ailes médiocres, rigides, à première rémige longue, la seconde et la troisième égales et plus longues. Queue petite, cunéiforme. Tarses robustes, scutellés en avant; doigts allongés, robustes, le pouce surtout, qui est articulé à la base du tarse.

L'espèce type est le *Megalurus cruralis* Vig. et Horsf. (*Trans. Soc. linn.*, tom. XV, pag. 228), de l'Australie, aux environs de Port-Jackson. (Lafr.)

*CINCLOSOME. *Cinclosoma*, Vig. et Horsf. (κίγκλος, cincle; σῶμα, corps). ois. – Genre formé par MM. Vigors et Horsfield (*Linn. trans.*), en 1825, et démembré du genre *Turdus* de Latham, pour une espèce de la Nouvelle-Hollande à aile courte et très marcheuse que Swainson a placée dans sa famille des *Turdidæ*, et sa sous-famille des *Crateropodinæ*, changée par Gray, dans sa *List of the genera*, en celle des *Timalinæ*, nous ne savons trop pourquoi. Les caractères de ce genre australien sont: « Bec assez court, grêle et très droit, les deux mandibules étant également fléchies, mais en sens contraire, à leur extrémité, qui est légèrement échancrée. Ailes fort courtes; les deux premières pennes étagées, les trois suivantes égales entre elles et les plus longues; queue allongée, étoffée et étagée, ses pennes se rétrécissant à la pointe, et ses couvertures inférieures étant très prolongées. Tarses et doigts de longueur médiocre, mais robustes; les externes égaux et séparés du médian dès la base; ongles courts et peu arqués, comme chez les Oiseaux coureurs. »

L'espèce type, le Cinclosome ponctué, *Cinclosoma punctatum* Vig. et Hors. (*Linn. trans.*, vol. XV, pag. 220), *Turdus punctatus* Lat. (figuré par Gould, *Birds of Australia*, part. 1, pl. 11), est un oiseau à plumage des plus agréablement varié; il est, en dessus, d'un brun roussâtre tacheté de noir. Chez le mâle, le front, la poitrine et le dessus de la queue sont gris; celle-ci noire au bout et terminée de blanc; les lorum et le devant du cou, une bande arquée en fer à chevai au bas de la poitrine, des taches oblongues sur le roux des flancs et des couvertures inférieures de la queue, et toutes les couvertures supérieures des ailes sont d'un beau noir luisant d'acier poli; une bande sourcilière partant des narines, une longue tache latérale au-dessous des oreilles, le milieu de l'abdomen et l'extrémité de toutes les couvertures alaires sont d'un blanc pur; le bec est noir, et les pattes couleur de chair pâle, plus foncée sur les doigts; les yeux, couleur de plomb très foncé, sont entourés d'un petit cercle de peau nue brun-noirâtre. La longueur totale est de 20 à 25 centimètres. La femelle diffère principalement en ce qu'elle a la gorge d'un blanc grisâtre et non noire, que sa tache latérale du cou est rousse et non blanche, et qu'elle n'a pas de bande noire au-dessous de la poitrine. Swainson observe que ce genre est l'analogue de celui d'*Accentor* chez les Sylviadées. Il est certain que chez l'Accentor des Alpes, on retrouve des rapports évidents dans la forme du bec, dans les mœurs et dans certaines particularités de plumage; mais les ailes et la queue diffèrent entièrement de forme.

Nous empruntons à M. Gould des détails aussi intéressants que nouveaux sur les mœurs des Cinclosomes, qu'il a observés à la Nouvelle-Hollande, vivants et dans l'état sauvage.

« Le Cinclosome ponctué, dit cet auteur, est répandu sur une très vaste étendue du pays, mais partout il est sédentaire. On le rencontre sur tous les points de la terre de Van-Diemen, et sur la partie orientale de l'Australie, depuis la baie Morton jusqu'au golfe de Spencer, pays à l'ouest duquel je n'ai jamais pu le découvrir. J'ai donc lieu de penser que c'est là sa limite d'habitation dans cette direction, son espèce étant remplacée dans l'Australie occidentale par une autre du même genre, le *Cinclosome à dos brun* que j'y ai découverte. Pendant que j'explorais le sud de l'Australie, j'ai trouvé ces deux espèces répandues sur la surface de cette contrée, dans les localités appropriées à leurs habitudes, entre la grande ceinture du Murray et le lac Alexandrina, qui paraissent être leurs limites d'habitation de l'est à l'ouest; mais du côté du nord son extension n'est pas encore bien connue. Le Cinclosome ponctué habite de préférence les sommets des petites collines pierreuses et des vallons rocheux couverts d'herbes et de broussailles. Son vol est très court, et il prend très rarement son essor, excepté pour traver-

ser un vallon ou passer d'un buisson à un autre. Il se soustrait ordinairement aux poursuites en courant avec célérité sur ce sol pierreux et se cachant sous le taillis ; et lorsqu'on le force à en sortir, il s'élève d'un vol lourd et bruyant comme la Perdrix et la Caille. Ce vol n'est qu'une suite d'ondulations qui se terminent par la descente brusque et presque perpendiculaire de l'oiseau sur le sol. Il se perche rarement sur les petites branches des arbres ; mais on le voit souvent marcher sur leurs troncs abattus et si nombreux dans les forêts de la Nouvelle-Hollande. Privé de ces chants agréables dont plusieurs espèces de Merles sont douées, sa voix ne consiste que dans un faible sifflement qu'il répète souvent sous le taillis, et qui décèle sa présence. On en apporte souvent aux marchés d'Hobart-Town, que l'on expose avec des Pigeons aux ailes bronzées et des Wattle-Birds. Il s'y rencontre communément sous le nom de *Ground-Dove*, Pigeon de terre, nom qui lui a sans doute été donné d'après ses habitudes de marcher et de se nourrir sur le sol comme les Pigeons, et aussi d'après la délicatesse de sa chair. Ses muscles pectoraux sont très développés et très charnus, et son corps, lorsqu'il est plumé, a la forme de celui d'une Caille.

« L'époque de l'incubation est en octobre et les trois mois suivants ; durant ce laps de temps ils font deux ou trois couvées. Le nid, qui est toujours sur le sol, adossé à quelque grosse pierre ou à un tronc d'arbre, ou simplement au milieu d'une touffe d'herbe, est grossièrement construit de feuilles et d'écorces secondaires d'arbres. Les œufs, au nombre de deux, quelquefois de trois, sont longs d'un pouce et quelques lignes, blancs avec de grandes taches d'un brun olive, surtout vers le gros bout, et dont quelques unes, plus ternes, semblent peintes sur la surface interne de la coquille. Les petits, qui, dès le second jour de leur naissance, sont couverts d'un épais et long duvet noir comme les jeunes des espèces du genre Râle, sont bientôt en état de courir, et se revêtent de très bonne heure du plumage de l'adulte, après quoi ils ne sont sujets à aucuns changements périodiques dans leur livrée. L'estomac est très musculeux, et renfermait, dans ceux qu'on a disséqués, des restes de Chenilles et de graines mêlés à des grains de sable. »

La seconde espèce connue depuis peu, le Cinclosome a dos brun, *Cinclosoma castanotus* (Gould, *Proceedings*, 1840, p. 8, et *Birds of Australia*, 1840, part. 1, pl. 12), a les plus grands rapports de forme et de coloration avec la précédente, et par suite les mêmes habitudes ; mais elle paraît confinée aussi exclusivement à la partie occidentale du sud de l'Australie, que la première l'est à la partie orientale ; elle habite différents points de la grande ceinture qui borde le Murray au-dessus du lac Alexandrina, et elle se trouve aussi aux environs de Swan-River, sur les ceintures du Murray. Elle se tient de préférence dans les plaines découvertes où il ne croît que des arbres nains et des broussailles. A Swan-River, on ne la rencontre également que dans les localités les plus stériles et les plus rocheuses. Les forêts de Gommiers blancs, garnies çà et là de broussailles rabougries, sont ses lieux de prédilection. Elle habite surtout l'intérieur ; car le point le plus rapproché des côtes où on l'ait trouvée est Bank's Hutts, sur la route de York, à 53 milles à peu près de Frémantle. Elle est d'un naturel très sauvage et difficile à approcher, quoique habitant des localités où elle n'est jamais inquiétée par les Européens ni par les naturels. Elle diffère par son plumage du Cinclosome ponctué, en ce que le mâle a la gorge, le devant du cou et la poitrine entièrement noirs, le bas du dos et les scapulaires d'un marron vif.

Les Cinclosomes sont, comme l'on voit, un de ces nombreux groupes anomaux dans leur classe si communs dans la zoologie de l'Australie; et, dans la famille des Merles où on les place ordinairement, elles semblent former un chaînon entre les Passereaux et ces Pigeons à mœurs de Perdrix du même pays, dont M. Gould a fait son genre *Geophaps* (Gray, *List of the genera of Birds append.*, p. 12), et dont l'espèce type est la Colombe marquetée, *Columba scripta* (Tem., *Col.*, 187). (Lafr.)

CINCLUS. ois. — Nom scientifique du genre Cincle, ou Merle d'eau. (Lafr.)

CINÉRAIRE. *Cineraria* (*cineres* [*cinis*], cendres ; le dessous des feuilles est d'un ton grisâtre). bot. ph. — Genre de la famille des

Synanthérées-Sénécionidées-Eusénécionées, formé par Lessing (*Syn. excl.* L. et Cass.) et renfermant 30 à 40 espèces propres au cap de Bonne-Espérance, et dont on cultive quelques unes dans les jardins botaniques et dans ceux des amateurs en Europe. Ce sont des plantes herbacées annuelles, ou pérennes, ou suffrutiqueuses, à feuilles alternes, diversiformes, à capitules jaunes. Voici les principaux caractères de ce genre important : Capitules multiflores rarement homogènes, discoïdes, le plus souvent hétérogènes ; fleurs du rayon ligulées, femelles ; celles du disque tubulées, hermaphrodites ; involucre subcaliculé, formé de squames unisériées, scarieux aux bords ; réceptacle plan, nu ; corolles du rayon (quand elles existent) ligulées, celles du disque tubuleuses à limbe 5-denté ; anthères écaudées ; stigmates du disque couverts par un cône très court, surmonté d'une pubescence ascendante. Akènes plans-obcomprimés, érostres, et souvent les extérieurs ailés à un bord. Aigrette conforme, uni-plurisériée, capillaire, égale, caduque. (C. L.)

CINÉRAS. *Cineras.* CIRR. — Genre de la classe des Cirrhipèdes différant des Anatifes par ses enveloppes cartilagineuses, et la petitesse des pièces calcaires qui les recouvrent en partie seulement. *Voyez* CIRRHIPÈDES. (M. S. A.)

CINÉRIDES. *Cineridea.* MOLL. — Nom donné par Leach à une famille de l'ordre des Cirrhipèdes Campylosomates, ayant pour type le g. *Cineras.*

* **CINÉRITES.** GÉOL. — Synonyme de Pouzzolane.

CINÈTE, Jur. INS. — Syn. de *Belyta.*

CINGLE. POISS. — Mot dérivé par une mauvaise prononciation de l'expression allemande *Zingel*, qui s'applique à une grande espèce de Percoïdes du genre *Apron*, qui vit dans le Danube et ses affluents. Le Cingle, que Linné avait nommé *Perca Zingel*, est du même genre que l'*Apron* vulgaire ; mais son corps est plus élevé, sa tête plus allongée et plus déprimée, ses nageoires dorsales ont un plus grand nombre de rayons. Ses couleurs sont plus variées et disposées tout autrement. Le dos est gris-jaunâtre, le ventre est blanc ; quatre bandes nuageuses d'un brun-noirâtre suivent la longueur des flancs. Ce poisson atteint de 0m,300 à 0m,400, et pèse de 2 à 3 livres. Sa chair, blanche et friable, est légère et de bon goût. Il fraie en mars et avril dans les eaux courantes.

C'est une des espèces de Poissons dont on pourrait, avec quelques soins, enrichir les eaux douces de la Seine. (VAL.)

***CINGULA** (*cingula*, ceinture). MOLL. — D'après M. Sowerby (*Manuel de conchyliologie*), ce genre est un double emploi de celui nommé *Rissoa* par Desmarest. *Voy.* RISSOA. (DESH.)

***CINGULÉS.** *Cingulata.* MAM. — Ce nom, employé par Illiger, Goldfuss, Ficinus et Carus, pour désigner des groupes plus ou moins importants suivant la méthode de ces auteurs, comprend toute la tribu des Edentés longirostres, dont le corps est couvert d'une carapace au milieu de laquelle sont des bandes transversales mobiles.

CINI ou **CINIT.** OIS. — Nom vulg. du *Fring. serinus* L., esp. du s.-genre Tarin. (G.)

CINIPS. INS. — *Voy.* CYNIPS.

CINIPSÈRES. INS. — *Voy.* CYNIPSÈRES.

* **CINIXYS.** *Cinixys* (κινέω, je remue ; ἰξύς, lombe). REPT. — Genre de Chéloniens terrestres ou Tortues, dont on ne connaît que trois espèces : deux de la Guiane, l'autre de patrie inconnue. Ces Reptiles sont remarquables par la mobilité singulière dont jouit la partie postérieure de leur carapace, caractère qu'eux seuls présentent. Ils peuvent en effet abaisser ou relever à volonté cette partie de leur appareil protecteur, et lorsqu'ils l'abaissent, fermer complétement leur boîte osseuse, aussi bien que le font d'autres Chéloniens en relevant la partie mobile de leur sternum. Toutefois cette flexibilité ne résulte pas chez eux d'une articulation de la portion mobile sur celle qui reste fixe, mais d'une simple élasticité dont la carapace jouit à cet endroit en raison de son peu d'ossification. A cette particularité, les *Cinixys* joignent celle d'avoir les pattes pentadactyles, mais à quatre ongles seulement en arrière. Leur sternum est d'une seule pièce.

L'établissement de ce genre est dû à M. Bell ; on en trouve dans l'ouvrage de MM. Duméril et Bibron une bonne caractéristique, et une histoire complète des espèces qui s'y rapportent. (P. G.)

CINNA (nom chez les Grecs d'une plante aujourd'hui inconnue). BOT. PH. — Genre de la famille des Graminées, formé par

Linné, et remarquable par une anomalie singulière qui caractérise également quelques autres plantes de la même famille, celle d'être monandre. Comme les botanistes modernes ont réuni à ce genre plusieurs espèces triandres, une révision est devenue nécessaire; car il est en ce moment composé de plantes tout-à-fait hétérogènes, surtout en ce qui regarde celles qui ont été découvertes à la Nouvelle-Hollande. Ce sont en général des Graminées rameuses, à feuilles planes, à panicules serrées, quelquefois spiciformes, dont les épillets sont continus avec les pédicelles. On en connaît une quinzaine; elles croissent en-deçà de l'équateur. En Amérique et dans la Nouvelle-Hollande, on en cultive 5 ou 6 espèces dans les jardins botaniques. On divise le *Cinna* en 3 sous-genres, qui paraissent assez naturels, et qui probablement deviendront autant de genres distincts. Ce sont :

a. *Cinna*, Endlich. Glumes carénées; fleur pédicellée; paillettes nues à la base, l'inférieure nuancée au-dessous du sommet. Panicules serrées. Nord de l'Amérique.

c. *Epicampes*, Presl. Glumes convexes; fleurs sessiles; paillettes poilues à la base, l'inférieure un peu aristée au-dessous du sommet. Panicules spiciformes. Mexique.

c. *Echinopogon*, Palis. Glumes carénées, fleurs subsessiles; l'inférieure aristée au-dessous du sommet, la supérieure munie à la base du rudiment sétuliforme d'une autre fleur. Panicule ovale, spiciforme. Australasie. (C. L.)

*CINNAMODENDRON (κίνναμον, cannelle; δένδρον, arbre). BOT. PH. — Genre formé par Endlicher (*Gen. Pl.*, 5458), et qui, avec le *Platonia* de Martius, le *Canella* de P. Brown, composerait une petite famille qu'il place à la suite des Clusiacées (Guttifères). Il ne renferme qu'une espèce; c'est un petit arbre brésilien (*Canella axillaris* Nees et Mart.), à écorce glabre, blanchâtre, crevassée transversalement, calleuse; à rameaux et à feuilles alternes, pétiolées, elliptiques, coriaces, épaisses, très glabres, très entières, très finement veinées; à stipules nulles; à pédoncules axillaires, triflores, sortant de gemmes squameuses. (C. L.)

CINNAMOLEGUS, Less., en français CANÉLIPHAGE. OIS. — *Voyez* ÉPIMAQUE.

*CINNAMOMÉES. *Cinnamomeæ*. BOT. PH. — Tribu établie par M. Nees d'Esenbeck, dans la famille des Laurinées, ayant pour type, et jusqu'ici pour unique genre, le *Cinnamomum*. (AD. J.)

CINNAMOMUM. BOT. PH. — *Voyez* CANNELLIER.

*CINNYRICINCLUS. OIS. — Genre établi par M. Lesson aux dépens du g. *Cinnyris* de Cuvier, et dont le *C. javanica* est le type. Ce nom est syn. d'*Anthreptes* de M. Swainson. (G.)

*CINNYRIDÉES. *Anthomysi*. OIS. — M. Lesson a établi sous ce nom une famille de ses Passereaux conirostres anisodactyles, comprenant les g. Soui-manga, Héorotaire, Philédon, Dicée, Sucrier, Guit-Guit, Certhionyx, Échelet, Pomathorin, Édile, Pichion, Tichodrome. (G.)

CINNYRIS, Cuv. OIS. — Nom scientifique du g. Soui-manga, et type de la famille des Cinnyridées. (G.)

*CINOGASUM. BOT. PH. — Synonyme de *Croton*. (C. L.)

*CINOSTERNE. *Cinosternon* (κινέω, je remue; στέρνον, le plastron). REPT. — Genre de Tortues paludines ou Chéloniens, de la famille des Émydes, proposé par Spix, et caractérisé d'une manière rigoureuse par MM. Duméril et Bibron dans leur grand ouvrage d'Erpétologie, d'après trois espèces américaines : *Testudo scorpioides* Linn., *Test. pensylvanica* Gmel., et *Cinosternon hirtipes* Wagl.

Voici les caractères des Cinosternes : Tête subquadrangulaire, pyramidale; une seule plaque rhomboïdale sur le crâne, mâchoires un peu crochues; des barbillons sous le menton; écailles du test légèrement imbriquées; plaques limbaires au nombre de 23; sternum ovale, mobile devant et derrière sous une pièce fixe, garni de 11 écailles, à ailes courtes, étroites, subhorizontales; une écaille axillaire très grande, l'inguinale encore plus grande; queue longue dans les mâles, et onguiculée à sa pointe. (P. G.)

*CIONELLA (diminutif de κίων, colonne). MOLL. — Nous trouvons dans le *Manuel de conchyliologie* de M. Sowerby, que M. Jeffrey, dans sa *Classification des Coquilles terrestres de l'Angleterre*, a proposé ce genre *Cionella* pour les *Bulimus octonus*, *Achatina lubrica* et *Acicula*. Ce genre, comme on le voit, ne peut être adopté. *Voyez* AGATHINE. (DESH.)

'CIONISACCUS, Kuhl et Bred. BOT. PH. —Syn. de *Zeuxine*, Lindl.

* CIONIDES. INS. — Division de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, établie par Schœnherr (*Syn. et sp. Cur.*, t. IV, p. 722), et ainsi caractérisée : Antennes de 9 à 10 articles courts ; fascicule composé de 5 ; massue de 3 ou 4 articles. Pieds antérieurs soit rapprochés à la base, soit distants. Elle comprend les genres *Cionus*, *Gymnetron*, *Mecinus* et *Nanophyes*. (C.)

* CIONITES. INS. — Division établie par M. Laporte de Castelnau (*Histoire naturelle*, t. II, p. 362) et synonyme de *Cionides*. (C.)

CIONUS (κιῶν, nom donné par les Grecs à de petits insectes qui dévorent les grains). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, créé par Clairville, et adopté par tous les entomologistes qui ont écrit depuis. Schœnherr (*Synon. et Sp. Curculion.*, tom. IV, p. 722) mentionne 25 espèces qui s'y rapportent : 16 sont d'Europe, 1 se trouve en Sibérie et les 8 autres au cap de Bonne-Espérance. Taille, de 4 à 6 millim. de hauteur sur 2 à 4 de largeur (la majeure partie des espèces de nos environs vivent sur les plantes du g. Molène). Prothorax beaucoup plus étroit que les étuis. Élytres en carré, ovalaires, le plus souvent marquées sur la suture d'un ou de deux points noirs. Mâles à trompe plus courte que celle de la femelle, à antennes insérées plus près de l'extrémité, à abdomen impressionné à la base. Types : *Curculio Scrophulariæ* Lin., *Curculio Verbasci* Fabr. ; Europe. (C.)

CIOTA ou CIOUTA. BOT. PH. — Nom d'une variété de Chasselas, à feuilles laciniées, appelée encore Raisin d'Autriche.

'CIPADESSA. BOT. PH. — Genre de Méliacées, ainsi nommé d'après un arbrisseau que les Javanais nomment *Kipadessa*, et qui forme jusqu'ici son unique espèce. Ses feuilles sont pennées avec impaire à folioles très entières ; ses fleurs disposées en grappes axillaires, composées. Ses caractères sont : Calice à 5 dents ; 5 pétales ouverts ; 10 filets de même longueur que les pétales, intimement soudés en un tube, échancrés à leur sommet, et portant au-dessous chacun une anthère adnée. Ovaire entouré par un disque annulaire, à 5 loges bi-ovulées. Style court ; stigmate en tête, terminé par 5 dents. Fruit globuleux, marqué de 5 sillons et creusé de 5 loges monospermes. (AD. J.)

CIPOLIN. GÉOL. — Nom d'une espèce de Marbre de structure foliacée, auquel on a cru reconnaître de la ressemblance avec les tuniques des plantes bulbeuses, d'où son nom italien de *Cepola*. *Voyez* MARBRES.

CIPURA. BOT. PH. — Genre de la famille des Iridées, établi par Aublet (*Plante de la Guiane*, pl. 13) pour une plante herbacée, à bulbe charnu et tuniqué ; à feuilles ensiformes, nervées ; à spathes terminales, oblongues et imbriquées. Cette plante, qu'Aublet a trouvée en fleur au mois d'août dans les savanes humides de la Guiane, a reçu de lui le nom de CIPURÉ DES MARAIS, *C. paludosa*, d'après son habitat.

CIRCAÈTE. *Circaetus*. OIS. — Genre de l'ordre des Rapaces et du groupe des Aigles, établi par Vieillot dans cette famille si nombreuse, et dont les différentes sections sont si difficiles à caractériser. Il tient le milieu entre les Aigles pêcheurs, les Buses et les Balbuzards. Il a les ailes des premières et les pieds réticulés des derniers. Le type de ce genre est le *Falco brachydactylus* Tem., notre *Jean-le-Blanc*, si redoutable aux basses-cours, et l'on y rapporte les *Falco thoracicus* Cuv., *Cir. cinereus* Vieill., et *Falco coronatus* Temm. On en a séparé l'Aigle bateleur qu'y avait rapporté Cuvier. Avec la figure des Buses, ils ont des formes épaisses, et un des caractères les plus saillants est la presque égalité des doigts.

Ce genre se rapproche beaucoup des Harpies, et les différentes espèces qui le composent ont une distribution géographique très étendue. On en trouve en France, au Sénégal, au Paraguay et au cap de Bonne-Espérance. (G.)

CIRCÆA (Circée, fameuse magicienne de l'antiquité). BOT. PH. — Genre de la famille des Œnothéracées, tribu des Circéées, formé par Tournefort (*Inst.* 155), et ne renfermant encore que trois espèces répandues dans toutes les contrées de l'hémisphère boréal. Ce sont des plantes herbacées, vivaces, dressées ou acendantes, à feuilles opposées, pétiolées, ovales ou cordiformes à la base, denticulées, membranacées, pubescentes ou lisses ; à fleurs blanches, en grappes terminales et latérales simples, dressées : à pédicelles défléchis lors de la maturation du

fruit. Les trois espèces connues sont cultivées dans les jardins botaniques, et deux d'entre elles croissent communément en France ; ce sont la *C. lutetiana* (et Var. *intermedia* DC.), vulgairement l'herbe aux magiciennes, l'herbe de Saint-Étienne, que l'on trouve dans les bois des environs de Paris ; son nom spécifique vulgaire indique l'usage que l'on prétendait en être fait dans les cérémonies magiques ; la *C. alpina*, très fréquente dans les Alpes. La 3e, la *C. canadensis*, l'est particulièrement dans l'Amérique septentrionale. *Voyez*, pour les caractères, l'article OENOTHÉRACÉES. (C. L.)

*CIRCÉ. *Circe* (nom mythologique). MOLL. — M. Schumacher, dans son *Système conchyliologique*, propose ce genre absolument inutile pour rassembler un certain nombre de *Vénus* de Linné, appartenant aux Cythérées de Lamarck, et qui sont suborbiculaires, tels que les *Cartrensis*, *Arabica*, etc. *Voyez* CYTHÉRÉE et VÉNUS. (DESH.)

*CIRCÉACÉES, CIRCÉÉES. *Circæaceæ*, *Circeæ*. BOT. PH. — Tribu de la famille des Onagraires, ayant pour type et pour genre unique le genre *Circæa* de Tournefort. (AD. J.)

*CIRCELLIUM (diminutif de κίρκος, cercle). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides coprophages, établi par Latreille (*Règne animal*, 1839, tom. IV, pag. 535), et adopté par tous les entomologistes. Ce g., fondé sur une seule espèce par son auteur, en renfermerait aujourd'hui 14, suivant M. de Castelnau (Buffon-Duménil, *Ins.*, tom. II, pag. 66 et 67) ; mais M. Reiche, qui a publié, en 1841, une nouvelle classification des Ateuchites (*Revue zoolog.*, 1841, pag. 211-213), le borne à la seule espèce qui a servi de type à Latreille pour l'établir, à savoir : l'*Ateuchus Bacchus* Fabr., du cap de Bonne-Espérance. C'est un insecte de grande taille, de forme presque globuleuse, entièrement noir, qui appartient à la division des Coprophages aptères, et à la section de ceux qui manquent de tarses aux pattes antérieures. M. Westwood (*British encyclopedia*, tom. II, pag. 55) en signale bien une seconde espèce sous le nom de *Lycæus*, mais qui, suivant M. Reiche, ne serait qu'une variété du *Bacchus*. A l'égard des 13 espèces rattachées au g. dont il s'agit par M. de Castelnau, une seule est du cap de Bonne-Espérance : c'est l'*Ateuchus cupreus* de Fabricius, toutes les autres sont de Madagascar. M. Reiche fait de la première le type du g. *Chalconotus*, Dej. (*Anachalcos*, Hope), et place les autres dans le g. *Elissus* du même auteur. Enfin il fait un nouveau g. sous le nom de *Copræcus* du *Circellium hæmisphæricum* de l'Australie, figuré par M. Guérin dans le règne animal (*Ins.*, tab. 21, fig. 8). (D.)

*CIRCINAL. *Circinatus*, *Circinalis*. BOT. — Epithète employée pour désigner les organes roulés sur eux-mêmes en forme de crosse sur un plan vertical ou horizontal. On l'emploie également en zoologie.

CIRCINARIA (*circinare*, arrondir). BOT. CR. — (Lichens). Le même nom a été appliqué à des plantes bien différentes entre elles. Acharius le donnait à la première tribu de son g. *Parmelia*, qui correspond aux Imbricaires de De Candolle ; M. Link à l'*Urceolaria Hoffmanni*, et M. Fée à un g. que Persoon avait établi avant lui sous celui de *Coccocarpia*. Enfin ce dernier avait proposé de réunir, sous le même nom générique, certaines espèces du g. *Sphæria*, dont Fries a fait son g. *Valsa*. *Voyez* ces mots. (C. M.)

CIRCINÉ. *Circinatus* (*circinatus*, enroulé). BOT. — Cette épithète s'emploie pour désigner les diverses parties des plantes telles que les cotylédons, les feuilles qui sont roulées sur elles-mêmes.

* CIRCINÉES. *Circinæ*. OIS. — Sous-famille établie par le prince de Musignano dans la famille des Falconidées, et dont le g. Busard, *Circus*, est le type. M. G.-R. Gray y rapporte les g. *Melicrax*, Gr. ; *Polyboroides*, Smith ; *Serpentarius*, Cuv. ; *Circus*, Kaup. ; *Strigiceps*, Bonap. (G.)

CIRCINOTRICHUM, Nees. BOT. CR. — Synonyme de *Psilonia*, Fr.

*CIRCIUM. BOT. PH. — Orthographe vicieuse pour *Cirsium*.

*CIRCONCIS. *Circumscissus* (*circumscissus*, coupé en travers). BOT. — On désigne sous ce nom les fruits capsulaires qui s'ouvrent transversalement en deux parties.

CIRCOS. ÉCHIN. — Épines d'Oursins fossiles qu'on rapporte avec doute à des espèces du g. *Cidarites*.

CIRCULATION. *Circulatio*. ZOOL. — Dans une acception générale, ce mot désigne tout

mouvement progressif d'un fluide dans des vaisseaux, lors même que ces fluides n'accomplissent pas nécessairement une révolution complète. Ainsi, la salive, le lait, la bile, etc., qui sont sécrétés par des glandes spéciales, et portés de ces glandes au dehors, circulent en parcourant des conduits plus ou moins longs, plus ou moins sinueux. Le chyle passe également du tube digestif dans le sang, au moyen de vaisseaux particuliers qui ne sont parcourus qu'une fois par les mêmes molécules. Les lymphatiques constituent chez un grand nombre d'animaux un système circulatoire analogue au précédent. Enfin le sang parcourt, le plus souvent, un cercle complet, qui fait que ses globules passent un grand nombre de fois dans les mêmes vaisseaux.

Il ne sera question, dans cet article, que de la Circulation du sang dans l'homme et dans les différentes classes d'animaux. On trouvera aux mots LYMPHATIQUE, SÉCRÉTION et NUTRITION tout ce qui a rapport aux autres fluides qui circulent dans l'économie animale à l'aide de vaisseaux, de conduits et de réservoirs.

Le cours du sang est une fonction qui a vivement excité et occupé la curiosité des anatomistes et des physiologistes de tous les temps. L'une des principales utilités de la Circulation, est de porter, en plus ou moins grande quantité, le sang dans un organe où il peut éprouver l'action médiate ou immédiate de l'oxygène. Cet organe respiratoire, modifié à l'infini dans la série des êtres vivants, indique jusqu'à un certain point le degré d'animalité, si différent d'ailleurs chez les animaux à respiration pulmonaire, et chez les animaux à respiration non pulmonaire.

De la Circulation chez les animaux à respiration pulmonaire.

Dans ces conditions se trouvent les Mammifères, les Oiseaux, le plus grand nombre de Reptiles, quelques Mollusques, et les Arachnides pulmonaires. Placé au premier rang dans la classe des Mammifères, l'homme offre l'exemple d'une Circulation entière et d'une respiration pulmonaire des plus complètes. Par double circulation, on entend, d'une part, celle qui se fait du cœur aux vaisseaux capillaires de tout le corps, de l'autre, celle du cœur aux poumons. La première est connue sous le nom de *grande Circulation*; la seconde est dite *petite Circulation*, ou *Circulation pulmonaire*. Cependant ces deux modes circulatoires ne constituent, à proprement parler, qu'un seul cercle, puisque le sang, qui du cœur va aux poumons et de là au cœur, ne saurait revenir directement à l'organe respiratoire sans avoir préalablement parcouru le système capillaire général. Aussi, et par ce fait même, aucun globule sanguin n'échappe à l'action de l'air dans les poumons, tous devant nécessairement parcourir le même grand cercle sans interruption. La grande et la petite Circulation s'exécutent au moyen des battements alternes du cœur, qui correspondent, l'un à la contraction simultanée des oreillettes, l'autre à celle des deux ventricules. Ceux-ci sont disposés de telle sorte que le droit lance le sang aux poumons, et le gauche à tous les organes : de là la dénomination de cœur droit ou pulmonaire donné au premier, et de celui de cœur gauche ou aortique au second : distinction importante, surtout dans une classification physiologique qui serait *basée sur la* structure de l'organe central de la Circulation.

Supposons actuellement que le sang provenant de tous les capillaires du corps passe de ces radicules dans les branches veineuses, de là dans les troncs communs, au nombre de deux principaux : la veine cave supérieure et la veine cave inférieure, pour arriver dans l'oreillette droite ; celle-ci se dilate aussitôt. Sa contraction, qui ne se fait point attendre, pousse le sang en grande partie dans le ventricule droit, en même temps qu'elle en fait refluer une très faible dans les veines caves, ce qui met en mouvement le fluide qu'elles contiennent, et donne lieu au battement léger des veines, que quelques auteurs nomment *pouls veineux*. La contraction du ventricule droit envoie le sang aux poumons, et en fait refluer une partie qui s'arrête presque en totalité contre la valvule tricuspide, située à l'orifice auriculo-ventriculaire. A l'origine du tronc pulmonaire se trouvent trois valvules semi-lunaires ou sigmoïdes, dont la disposition est telle que quand elles sont abaissées par la colonne de liquide, la lumière du vaisseau est entièrement bouchée.

Il résulte de là que le ventricule droit se trouverait à peu près vide après sa contraction, si, par son espèce d'aspiration et par la contraction de l'oreillette droite, il n'y arrivait une nouvelle quantité de sang. Celui-ci, après avoir parcouru tout l'appareil respiratoire, passe dans les troncs des veines pulmonaires, et de là sous l'oreillette gauche, qui l'envoie au ventricule correspondant sans pouvoir s'opposer au reflux qui a lieu dans les veines du poumon, autrement que par la contraction des fibres musculaires de l'oreillette, qui entourent à la manière de sphincters l'ouverture des veines pulmonaires, et qui en diminuent notablement le calibre. Le ventricule gauche, enfin, fait, par son énergique contraction, passer le sang dans toutes les artères du corps. La valvule mitrale, placée à l'orifice auriculo-ventriculaire, et les trois petites valvules sigmoïdes situées à l'origine de l'aorte, agissent dans le même sens que celles du ventricule droit et de l'artère pulmonaire. Ainsi les globules du sang que nous avons pris dans les radicules veineuses ont parcouru l'appareil pulmonaire, et sont retournés dans les artérioles ou capillaires de tout le corps avec des qualités nouvelles que lui a données l'air inspiré. Telle est, à peu de chose près, la Circulation, chez les Mammifères et les Oiseaux; mais, à l'égard du fœtus, elle en diffère tellement qu'il ne devrait en être question qu'au chapitre deuxième, où nous parlerons des animaux à respiration non pulmonaire. Cependant, comme la division que nous adoptons comprend surtout les espèces à l'état adulte, et que d'ailleurs la Circulation du fœtus de l'homme, à cause de son importance physiologique, sera mieux comprise comparée immédiatement avec celle de l'adulte qui vient d'être exposée, nous en traiterons dans le premier chapitre.

Pour plus de clarté, supposons également comme point de départ de cette Circulation les capillaires veineux. De là, les veines caves conduisent le sang dans l'oreillette droite; mais celui-ci n'y arrive plus à l'état veineux seulement. Une branche importante, le canal veineux, provenant de la veine ombilicale (*g*, Mammifères, pl. 4 de l'Atlas de ce Dictionnaire), verse du sang artériel, en quelque sorte, ainsi modifié par le placenta, dans la portion sous-diaphragmatique de la veine cave inférieure, marquée en violet (fig. 1) pour indiquer le mélange. Ce premier fait est très important à établir, car à lui seul il met fin aux innombrables controverses des auteurs qui ont tour à tour admis et rejeté la possibilité du mélange du sang des veines caves dans l'oreillette droite, et voulu expliquer le développement plus grand des membres supérieurs et celui de la tête, d'après la nature du sang qui y arriverait. Voyons donc ce qui se passe dans cette cavité auriculaire droite, et signalons d'abord deux choses capitales : sa communication avec l'oreillette gauche, au moyen du trou de Botal garni d'une languette charnue très peu développée dans le premier âge; et la valvule d'Eustache (*a*, fig. 2), qui semble être formée par la paroi antérieure de la veine cave inférieure (*c*), et qui diminue à mesure que le fœtus approche du moment de la naissance. D'après cela, le sang qui afflue dans l'oreillette droite pendant sa dilatation, passe, au moment de sa contraction, dans le ventricule correspondant d'une part, et de l'autre dans l'oreillette gauche. Quelques physiologistes admettent encore que la colonne de sang qui arrive de la veine cave supérieure, va en entier et sans se mélanger dans le ventricule droit, pendant que celle qui arrive de la veine cave inférieure croise en partie la première sans s'y mélanger pour aller dans l'oreillette gauche. Suivant eux, la valvule d'Eustache serait chargée de s'opposer au mélange du sang, en dirigeant celui de la veine cave inférieure dans l'ouverture de Botal, et en servant, pour ainsi dire, de pont à celui qui arrive de la veine cave supérieure pour son passage dans le ventricule droit. Ce petit tour de force une fois admis, il est positif, qu'abstraction faite du premier mélange opéré dans la portion sous-diaphragmatique de la veine cave, et de celui qui s'opère dans l'oreillette droite où débouchent les veines coronaires, le sang de l'ombilicale arriverait à la tête et aux bras, tandis que celui de la veine cave supérieure irait aux autres organes. Mais qui ne voit l'impossibilité d'une pareille supposition, quand on cherche à se rendre compte des véritables fonctions de la valvule d'Eustache? En effet, cette membrane disposée en croissant, à bord concave, libre, dirigé en haut (*a*, fig. 2, pl. 4), et plus ou moins développée suivant

l'âge, se fixe par l'une de ses extrémités sur le rebord de l'orifice ventriculaire, à côté de la valvule des veines coronaires ; par l'autre sur la paroi interne de l'oreillette, à gauche de la veine cave supérieure. Cette disposition divise évidemment la cavité auriculaire en deux loges ; et comme c'est dans la postérieure que s'ouvrent les deux veines caves, il en doit résulter que loin de s'opposer au mélange du sang, la valvule d'Eustache facilitera la rencontre des deux colonnes sanguines, et cela d'autant mieux que les oreillettes, confondues en une au moyen du trou ovale ou de Botal, aspirent en même temps, leur dilatation étant, comme leur contraction, simultanée. Du reste, si les dispositions anatomiques et les fonctions que nous venons d'assigner à la valvule d'Eustache ne rendaient pas suffisamment compte du mélange du sang dans l'oreillette droite, il n'y aurait qu'à jeter un coup d'œil sur le cœur d'un fœtus, pour se convaincre de la disproportion qui existe entre le volume et la capacité des deux oreillettes, et pour rejeter la possibilité de faire arriver dans la cavité auriculaire gauche, plus petite que la droite, et contenant déjà le sang de veines pulmonaires, une colonne de liquide qui surpasserait de beaucoup celle provenant de la veine cave supérieure et des coronaires réunies, destinée à remplir l'oreillette droite. Enfin, en admettant encore que le sang de la veine cave inférieure, mélangé dans les proportions d'un sur quatre, d'après le volume des vaisseaux, puisse arriver en plus grande quantité dans l'oreillette gauche, on n'expliquera pas, par cette faible proportion de sang vivifié par le placenta, la nutrition plus active de la tête et des membres supérieurs, surtout en tenant compte du nouveau mélange qui s'opère forcément dans l'oreillette gauche par la présence du sang veineux qu'y envoient les branches pulmonaires. En poursuivant le cercle circulatoire chez le fœtus, nous voyons donc que l'oreillette droite envoie du sang mélangé au ventricule correspondant, et l'oreillette gauche du sang encore plus mélangé dans le ventricule du même côté. La valvule du trou ovale, qui se développe avec l'âge, s'oppose d'autant plus au reflux du sang dans la cavité auriculaire droite que le fœtus est moins jeune. La contraction du ventricule droit pousse le sang dans le tronc pulmonaire, qui, après s'être bifurqué, se continue sous le nom de canal *artériel* (*c*, Mammifères, pl. 4, fig. 1 de notre Atlas), et va déboucher dans l'aorte descendante, au-dessous des branches fournies par la crosse, portion recourbée de l'aorte qui naît du ventricule gauche. Cette remarquable disposition fait que le sang n'étant plus obligé de passer en totalité par les poumons, la grande Circulation devient indépendante de la petite ; et c'est pour concourir à ce but que le trou ovale persiste pendant toute la vie fœtale. Or, ce que nous voyons ici d'une manière transitoire s'observe à l'état permanent chez les Reptiles adultes, qui tous ont la faculté de vivre plus ou moins longtemps sans respirer, leur grande Circulation pouvant continuer lors même que la petite s'arrêterait nécessairement dans le grand cercle circulatoire.

En résumé, chez le fœtus, et d'après cette manière de voir, les radicules placentaires vont puiser à la surface interne de l'utérus, par imbibition ou *endosmose*, les matériaux propres à la nutrition des organes du fœtus. Le sang du placenta est transmis au fœtus par la veine ombilicale ; il arrive par [illegible] le lobe gauche du foie, ce qui rend compte de son volume, dans le lobe de Spigel et dans le canal veineux ; puis il se mêle avec le sang de la veine porte, et va dans tout le lobe droit du foie. Il est conduit ensuite par les veines hépatiques dans la portion sous-diaphragmatique de la veine cave, où il rencontre le sang provenant du canal veineux, celui de la veine cave elle-même, et celui des veines diaphragmatiques ; de là il passe dans l'oreillette droite, se combine avec le sang de la veine cave supérieure et celui des veines coronaires : se dirige, en plus ou moins grande quantité, suivant l'âge du fœtus, dans l'oreillette gauche, par le trou ovale, où il rencontre le peu de sang provenant des veines pulmonaires. La contraction simultanée des oreillettes pousse le sang qu'elles reçoivent dans les ventricules correspondants. Le sang du ventricule droit passe, en petite quantité, aux poumons, et en grande quantité dans le canal artériel. Celui du ventricule gauche passe dans la crosse de l'aorte, où le sang du canal artériel a déjà été versé, et va se distribuer aux divers organes. Une grande partie de ce sang, arrivé à la bifur-

tion des iliaques, passe par les artères ombilicales pour aller chercher, au moyen du placenta, de nouveaux matériaux nécessaires à sa modification, et revenir au cœur par la veine ombilicale.

Si nous comparons actuellement le trajet circulatoire du fœtus avec celui de l'adulte, nous voyons que les principales différences consistent : 1° dans la disparition complète du canal artériel et du canal veineux ; 2° dans l'oblitération des artères et de la veine ombilicale ; 3° dans l'augmentation de calibre des artères hypogastriques et crurales ; 4° dans la direction moins oblique de la veine porte sur la veine ombilicale ; 5° dans la séparation complète des deux cavités auriculaires ; 6° enfin dans la direction opposée que prend le sang en traversant la portion de l'ombilicale située dans le sillon transversal du foie. Tous ces changements, pour la plupart, ne s'opèrent pas immédiatement après la naissance ; le canal artériel et le trou de Botal restent ordinairement libres jusqu'au huitième jour ; quelquefois le trou ovale persiste pendant toute la vie, et c'est une des causes qui produisent la maladie bleue ou cyanose. Enfin le seul changement qui s'opère immédiatement après la naissance est le passage du sang de droite à gauche dans la portion de l'ombilicale située dans le sillon transversal du foie. On explique très bien l'atrophie et la disparition complète du canal artériel par la révulsion du sang qu'opèrent les artères pulmonaires au profit des poumons. On conçoit également l'oblitération complète des portions d'artères ombilicales par l'augmentation de calibre que prennent les hypogastriques et les crurales. Quant à l'occlusion du trou ovale, elle s'effectue par l'accroissement successif de la valvule, qui finit par adhérer aux bords de l'ouverture. Il est moins facile de se rendre compte de l'oblitération du canal veineux. Cependant, en considérant que le sang n'est plus envoyé directement dans ce vaisseau par la veine ombilicale, cette oblitération devient possible, et s'effectue du huitième au quarantième jour.

De tous ces faits relatifs à la Circulation du sang chez le fœtus, nous concluons : 1° que le placenta (pl. 4, fig. 1), organe éminemment vasculaire, n'est autre chose qu'une vaste branchie, ou un appareil respiratoire temporaire, propre à modifier convenablement le sang du fœtus ; 2° que c'est aux dépens des fluides déposés à la surface interne de l'utérus, et non transmis par des vaisseaux de communication, que s'effectue le phénomène de la respiration branchiale ; 3° que tout le merveilleux arrangement des organes circulatoires a pour but de ramener sans cesse le sang au placenta, et de le détourner des poumons ; 4° que c'est toujours du sang mélangé qui est porté aux organes du fœtus ; 5° que ce mélange doit être regardé comme une conséquence du mode circulatoire qui s'établit en dehors du cercle pulmonaire ; 6° enfin que le plus grand développement des parties supérieures du fœtus reconnaît pour cause le volume des artères, et non la qualité du sang qui les traverse.

Comme on le voit, la Circulation du sang offre chez les Mammifères deux métamorphoses curieuses et intéressantes à connaître. Celles des Oiseaux, à beaucoup d'égards les mêmes, sont en outre plus nombreuses, parce qu'elles sont plus faciles à observer. Du reste, le point de départ de la formation des vaisseaux, et la Circulation primitive du Poulet se liant d'une manière plus intime peut-être au développement des organes d'enveloppe, il n'en sera question qu'à l'article ŒUF. Nous dirons seulement que le tronc pulmonaire se divise en deux grosses branches, que celles-ci, après avoir donné chacune un petit ramuscule au poumon correspondant, se joignent pour constituer, avec la crosse, l'aorte descendante. Il résulte de cette disposition que le Poulet, avant sa naissance, a un canal artériel à droite, et un à gauche sous forme de crosse.

Dans les Reptiles, la distribution du sang varie suivant les divers ordres que cette classe renferme. Ces ordres comprennent, d'après une classification que nous avons établie : 1° les Crocodiliens ; 2° les Ophidiens ; 3° les Chéloniens et les Sauriens ; 4° les Batraciens ; 5° les Amphibiens. Chez les *Crocodiliens*, la Circulation se fait de la manière suivante : Le sang, arrivé au cœur par les veines caves supérieures, par la veine cave inférieure, et par le tronc des veines coronaires, qui débouche ici, comme chez l'Ornithorhynque, dans le confluent des veines caves, passe de l'oreil-

lette droite dans le ventricule correspondant ; celui-ci dans le tronc pulmonaire et dans une grosse branche nommée crosse gauche, qui va s'ouvrir dans l'aorte descendante par une anastomose très courte. Après avoir traversé les poumons, le sang revient au cœur au moyen des veines pulmonaires, passe de l'oreillette gauche dans le ventricule correspondant, et va dans les carotides et dans la crosse droite. Quant à celui qui a parcouru la crosse gauche, il arrive dans l'aorte descendante, et se mélange ainsi avec le sang artériel de ce tronc. Il résulte de tout cela que la tête reçoit du sang artériel, tandis que les organes qui reçoivent des vaisseaux de l'aorte descendante sont nourris par du sang mélangé. Cette particularité, qui n'avait pas été indiquée par les auteurs avant notre travail sur la Circulation des Vertébrés (année 1829), rapproche en partie l'organisation des Crocodiles, qui déjà, sous d'autres rapports, s'élèvent au premier rang parmi les Reptiles, de celle des Mammifères. En effet, les quatre cavités du cœur s'y retrouvent, et s'il y a différence dans le cours du sang, cela tient à l'existence de la crosse gauche, véritable canal artériel permanent, qui, du ventricule droit, va s'ouvrir dans l'aorte descendante. Or, cette différence n'est réelle que quand on compare la circulation de ce reptile avec celle d'un mammifère adulte ; car, chez le fœtus de ces derniers jusqu'au moment de la naissance, on y retrouve, ainsi que nous l'avons dit, les mêmes conditions, c'est-à-dire un canal artériel qui rend la grande Circulation indépendante de la petite.

Dans les *Ophidiens*, le sang arrive dans l'oreillette droite du cœur par deux veines caves supérieures, par la veine cave inférieure et les veines coronaires; de là, il peut passer dans les deux ventricules, mais dans une proportion différente à cause de la disposition des valvules et des communications des cavités du cœur. Le sang qui a traversé l'appareil respiratoire revient au cœur et arrive dans l'oreillette gauche par un gros tronc qui y débouche. La contraction auriculaire gauche envoie en même temps le sang dans les deux ventrales, au moyen d'une ouverture interventriculaire. A la vérité, les valvules du cœur sont ici tellement disposées, qu'il est bien difficile de leur assigner rigoureusement une fonction spéciale. Suivant M. Retzius, il n'y aurait pas mélange du sang dans le cœur du Serpent Python. Dans la Couleuvre à collier et les autres Ophidiens, la cloison ventriculaire, plus ou moins incomplète, laisse communiquer les deux ventricules. Du reste, il y a, comme chez les Crocodiles, une crosse droite qui fournit les artères de la tête ; une crosse gauche qui se continue avec l'aorte descendante, et une artère pulmonaire qui se bifurque, la branche droite allant au poumon, et la gauche se terminant brusquement en cul-de-sac. De la première naît le rameau qui se distribue au poumon rudimentaire gauche. La distribution de l'artère pulmonaire droite offre ceci de remarquable, qu'elle ne se distribue qu'à la moitié supérieure du poumon, l'autre moitié n'étant plus qu'un simple sac membraneux dépourvu de cellules, et recevant les vaisseaux nourriciers des artères intercostales. Les veines qui en dérivent vont déboucher dans la veine cave inférieure. Ainsi la moitié supérieure et antérieure du poumon des Ophidiens serait destinée à rendre artériel le sang qui y arrive par la branche pulmonaire; tandis que l'autre moitié qui reçoit du sang artériel semblerait plutôt destinée à servir de réservoir à l'air, que propre à modifier le sang, qui, dans tous les cas, subirait deux fois l'action de l'air.

Dans les *Chéloniens* et les *Sauriens*, la Circulation du sang est moins compliquée, le mélange se fait dans le ventricule unique. Le tronc, formé par les veines qui rapportent le sang à l'oreillette droite, se trouve placé à la partie inférieure du cœur. Celui que forment les veines pulmonaires s'ouvre dans l'oreillette gauche. Au moment où les deux oreillettes se contractent, le sang passe dans le ventricule, où il rencontre une cloison plus ou moins grande qui remplit les fonctions de valvule, et va de là dans l'artère pulmonaire, dans la crosse gauche et dans le tronc commun aux artères qui portent le sang à la tête, au cou et à la crosse droite. Nous signalerons encore ici une particularité de la Circulation chez les Tortues : c'est l'anastomose de deux veines rénales avec les veines pulmonaires.

Dans les *Batraciens*, la Circulation semble se modifier un peu à cause de sa distribu-

tion des vaisseaux qui s'élèvent d'un tronc commun du cœur. Mais du reste, chez ces Reptiles, comme chez tous ceux à respiration pulmonaire, il existe une oreillette droite qui reçoit le sang veineux et une oreillette gauche destinée à recevoir le sang artériel. Ainsi chez les Salamandres comme chez les Grenouilles et les autres Reptiles que nous avons étudiés, excepté le Crocodile, il ne peut y avoir mélange que dans le ventricule.

Il nous reste à parler des Batraciens, qu'on a nommés improprement *Amphibiens*; mais comme ces animaux, l'Axolotl, le Ménobranche, la Sirène et le Protée, ne sauraient vivre sans branchies, il ne sera question de leur Circulation que plus tard. Nous renvoyons également à la 2e partie de cet article pour tout ce qui est relatif à la Circulation des têtards de Grenouilles et de Salamandres, les organes n'ayant surtout chez tous qu'une durée passagère, et n'appartenant qu'à un état de transition.

Ainsi, dans les Reptiles à Circulation pulmonaire, le sang qui se distribue aux organes est mélangé. De plus, tout le sang ne passe pas nécessairement par les poumons, c'est-à-dire que la Circulation générale ou grande Circulation est indépendante de la Circulation pulmonaire, celle-ci n'étant qu'une fraction de la première. Or, c'est précisément ce que nous a donné, d'une manière transitoire, la Circulation du fœtus. Passons actuellement aux invertébrés, et voyons comment la Circulation a lieu dans les Mollusques à respiration pulmonaire, et chez les Arachnides pulmonées.

Les *Gastéropodes pulmonés*, sont de tous les ordres de Mollusques, les seuls qui soient pourvus d'un organe de respiration aérien. Les principaux genres où on les rencontre sont les Colimaçons, la Limace, la Testacelle et la Parmacelle, parmi les terrestres; et l'Onchidie, le Bulime des étangs, le Planorbe, parmi les aquatiques. Dans la Limace, où le poumon est sur la partie antérieure du corps, le cœur y est aussi immédiatement sous le poumon. Les innombrables ramifications qui rampent sur la face interne des poumons aboutissent toutes à l'oreillette, et celle-ci dans le ventricule situé sous elle, lequel produit en arrière deux grosses artères, une qui se recourbe subitement en avant pour la bouche, les organes de la génération et l'enveloppe générale; l'autre qui va droit en arrière et se distribue à tous les viscères.

Dans les *Pulmonés testacés*, le ventricule et son oreillette sont situés dans le fond de la grande cavité pulmonaire. Du reste, quelle que soit la forme des poumons, il reçoit le sang du corps, qui, après avoir respiré, se rend dans l'oreillette, et de là dans le ventricule, pour être distribué dans tous les organes par des artères qui varient comme la forme générale de l'animal.

Quant aux *Arachnides pulmonaires*, qui ont le cœur en forme de fuseau, il y a des vaisseaux qui se ramifient dans le foie et les autres viscères de l'abdomen, et d'autres qui vont sur les parois des sacs pulmonaires. Ceux-ci sont considérés comme des veines aboutissant au cœur par deux troncs principaux.

Chez les *Scorpions*, les extrémités du cœur s'amincissent considérablement. Des ramifications vasculaires qui se voient dans le corps gras aboutissent au cou; d'autres, qui s'entrelacent avec les canaux biliaires, sont, avec celles des sacs pulmonaires, tout ce qui est connu de la Circulation chez ces animaux.

De la Circulation chez les animaux à respiration non pulmonaire.

Nous aurons à examiner, parmi les Vertébrés, les Batraciens de la classe des Reptiles et les Poissons; parmi les invertébrés, des Mollusques, des Articulés et les Zoophytes.

Ce n'est que dans le 4e ordre de la classe des Reptiles que nous rencontrons la Circulation branchiale: ce sont les têtards de Grenouilles, de Crapauds, de Rainettes et de Salamandres; le *Menobranchus lateralis*, l'Axolotl, la Sirène et le Protée. Il n'entrerait pas dans notre plan de décrire ici en détail tout ce qui est relatif à la Circulation chez les têtards des Batraciens, leurs organes n'ayant qu'une durée passagère, un état de transition; mais devant comprendre dans ce chapitre les Batraciens qui conservent les branchies pendant toute leur vie, l'étude comparative de ces organes transitoires fera mieux comprendre leur fonction chez des êtres pourvus de poumons rudimentaires impropres à une respiration complète.

Les têtards ou larves de Grenouilles, Crapauds, Rainettes ou Salamandres, ont, lorsqu'ils viennent d'éclore, des branchies qui ne s'atrophient et ne disparaissent qu'à l'époque de la métamorphose, c'est-à-dire lorsque les poumons suffisent à une respiration complète qui remplace la respiration branchiale, également complète pendant quelque temps. Il est évident, d'après cela, que la Circulation doit présenter des changements en rapport avec la fonction respiratoire qui varie, et offrir des degrés de transition importants. Les détails que nous allons donner suffiront pour faire apprécier et comprendre la Circulation branchiale des têtards de Batraciens.

Circulation branchiale du têtard de la Salamandre crêtée, et modification de ses vaisseaux.

Nous distinguerons trois périodes, pour rendre plus sensible la succession des changements qui ont lieu.

Première période. Du cœur partent huit troncs, dont quatre de chaque côté. Les deux premiers troncs donnent, avant de se subdiviser en filets branchiaux, un rameau excessivement ténu qui se subdivise quelquefois; après cela chaque tronc, arrivé à l'extérieur de la tête, donne une multitude de petits vaisseaux. Ces branches se subdivisent en un grand nombre de ramuscules qui constituent un véritable lacis vasculaire d'où naissent autant de troncs semblables aux précédents, et destinés à contenir le sang artériel. Le deuxième tronc donne, comme le précédent, un petit rameau, avant de se diviser en un grand nombre de filets branchiaux. Le tronc résultant des capillaires branchiaux de la première branchie envoie du sang artériel à la tête après avoir reçu la petite branche anastomotique excessivement ténue dont nous avons parlé plus haut. Le tronc provenant de la deuxième branchie s'anastomose avec celui de la première, et va s'ouvrir dans l'aorte après avoir reçu le petit filet anastomotique ou deuxième tronc. Le sang artériel provenant de la troisième branchie qui reçoit le troisième tronc va également dans la crosse de l'aorte; chacune d'elles fournit la pulmonaire et la vertébrale, puis elles convergent vers un même point, et de leur réunion résulte l'aorte descendante; enfin le quatrième tronc, le plus petit de tous, très difficile à bien injecter à cause de son excessive ténuité, va déboucher dans l'artère pulmonaire.

Deuxième période. Elle arrive lorsque les branchies commencent à se raccourcir. Ce raccourcissement est déterminé par le détour du sang des troncs branchiaux dans les vaisseaux qui vont à la tête ou l'aorte descendante, au moyen des anastomoses des premiers et des deuxièmes troncs devenues très volumineuses. Le troisième tronc est celui qui a le plus perdu de son calibre, au bénéfice du quatrième, qui était *le plus petit*. Cette grosse branche va également au poumon après s'être confondue avec le rameau pulmonaire, que nous avons vu fourni par la crosse.

Troisième période. Elle arrive assez rapidement: le troisième tronc *s'oblitérant* par suite du détour du sang dans le quatrième tronc, qui devient le véritable vaisseau pulmonaire, la première branche fournie par la crosse n'étant plus qu'un moyen de communication entre celle-ci et le quatrième tronc, qui se distribue au poumon. En même temps les deux anastomoses des troncs n^os^ *1 et 2*, de plus en plus volumineuses, rendent le cours du sang de plus en plus difficile dans les vaisseaux branchiaux et les communications temporaires qui existaient entre les branches constituant chaque crosse. Ces changements sont les derniers qui s'opèrent chez le têtard; après cela, rien ne doit plus changer en lui sous le rapport de la Circulation. Il résulte de cette métamorphose que le cœur des larves de Salamandres envoie aux branchies tout le sang veineux *du corps*, sauf l'*infiniment petite* quantité qui peut passer par les anastomoses des deux premiers troncs. Nous insistons sur les mots *infiniment petite*, et en cela notre opinion diffère de celle d'un auteur célèbre, M. Rusconi, qui prétend qu'un torrent de sang échappe par ses anastomoses aux branchies. Cette divergence d'opinion vient sans doute de ce qu'il aura examiné des têtards plus âgés. D'ailleurs, qui ne voit ici que le véritable but de la nature est de donner à ces animaux, qui ne viennent jamais dans le principe à la surface de l'eau pour y respirer l'air libre, les moyens de respirer par des branchies, comme le font les Poissons, en attendant que leurs poumons

se développent et deviennent aptes à la respiration pulmonaire ou aérienne? Sans doute il y a un passage, un moment, où les deux fonctions respiratoires s'exécutent, l'une au moyen de l'air contenu dans l'eau, l'autre au moyen de l'air qui pénètre dans les poumons; mais toujours est-il que, pendant la première période, tout le sang passe par les branchies, sauf quelques globules qui s'engagent dans les anastomoses, et dont on ne doit tenir aucun compte.

Ce qu'on vient de dire fera aisément comprendre la Circulation du sang chez les autres Reptiles à branchies permanentes nommés Amphibiens. En effet, ces animaux ont, comme les têtards de Salamandres, des poumons plus ou moins rudimentaires, qui reçoivent des vaisseaux provenant des troncs branchiaux seulement; ils ont en outre des anastomoses qui font communiquer le sang artériel avec le sang veineux; mais ces anastomoses restent très petites et ne détournent pas suffisamment la circulation branchiale, qui persiste chez ces animaux pendant toute leur vie. Ainsi les Amphibiens sont comparables, sous plusieurs points, aux larves de Salamandres arrivées à la deuxième période, et constituent une classe à part et intermédiaire entre les Reptiles et les Poissons.

Circulation chez les Poissons.

Le cœur de ces Vertébrés est formé d'un ventricule et d'une oreillette. Tout le sang veineux arrive dans l'oreillette, passe dans le ventricule, traverse les vaisseaux branchiaux, et se rend dans le tronc dorsal qui constitue l'aorte descendante pour se distribuer aux organes. Chez quelques Poissons, l'Esturgeon en particulier, les vaisseaux qui constituent l'aorte se sont à peine réunis que celle-ci s'enfonce dans un canal cartilagineux qui lui est fourni par le corps des vertèbres. Elle semble s'y dépouiller entièrement de ses tuniques, et le sang y coule dans un tuyau à parois absolument immobiles; c'est des trous de ce tuyau ou canal cartilagineux que sortent les branches artérielles qui se rendent aux parties. Évidemment l'aorte n'a, dans ce cas, aucune action sur le sang qu'elle contient; donc la Circulation s'y exécute en vertu de l'impulsion que le liquide reçoit du cœur, de la contractilité des capillaires branchiaux, de l'aspiration des veines, et de l'action des capillaires généraux.

Circulation chez les Mollusques à respiration branchiale.

Les Céphalopodes sont de tous les animaux ceux dont les organes de la Circulation sont les plus compliqués. On trouve chez eux trois ventricules distincts: deux sont destinés à envoyer le sang aux branchies; le troisième est aortique, et destiné à la Circulation générale. L'artère branchiale est ordinairement garnie de valvules qui empêchent le sang de rétrograder; elle donne autant de rameaux latéraux et perpendiculaires à son tronc qu'il y a de lamelles ou feuillets branchiaux. La veine principale qui contient le sang artériel aboutit au troisième ventricule ou cœur aortique. Celui-ci reçoit donc deux veines branchiales, une de chaque côté, lesquelles y aboutissent séparément. Leurs entrées sont garnies, l'une et l'autre, de deux valvules membraneuses disposées de manière à s'opposer au reflux du sang. Du ventricule aortique s'élèvent les artères du corps, qui toutes sortent immédiatement de sa cavité et non d'un tronc commun.

Dans les *Ptéropodes*, la Circulation se fait, comme dans les Gastéropodes, par un cœur simple, pourvu d'une oreillette unique qui reçoit le sang des branchies, et le transmet au reste du corps au moyen du ventricule.

Dans les *Gastéropodes à branchies*, le cœur est composé d'une oreillette qui reçoit le sang des branchies, et d'un ventricule qui l'envoie aux organes, c'est-à-dire que cet ordre de Mollusques a un cœur aortique; d'où il suit que le sang traverse les capillaires de tout le corps, puis les capillaires des branchies, pour arriver artériel dans l'oreillette. Ce mouvement circulatoire est donc précisément l'inverse de celui qui a lieu chez les Poissons.

Les *Acéphales* ont deux oreillettes et un ventricule. Les branchies de ces animaux forment quatre feuillets parallèles; chaque oreillette reçoit le sang des deux branchies de son côté, et le transmet au ventricule encore aortique qui le distribue aux différents organes. Les ouvertures auriculo-ventriculaires sont garnies de val-

vules, qui ne s'ouvrent que pour laisser passer le sang.

Circulation chez les animaux articulés.

Les *Crustacés décapodes* ont un ventricule qui envoie le sang à tout le corps. C'est donc encore un cœur aortique, comme chez les Gastéropodes, avec cette différence que nous n'avons pas ici d'oreillette intermédiaire.

Les *Branchiopodes* ont généralement un ventricule, et les ramifications vasculaires les plus déliées semblent plutôt creusées dans les organes que pourvues de parois ou tuniques propres.

Dans les *Pœcilopodes*, le cœur est représenté par un long canal à parois très musculeuses qui occupe toute la ligne médiane du second bouclier. Le sang va aux branchies, et en même temps dans les prolongements artériels qui font suite au renflement ventriculaire, ayant ici la double fonction de cœur branchial et de cœur aortique.

Quant aux *Arachnides trachéennes* et aux *Insectes*, comme il n'y a plus qu'un vestige de vaisseau dorsal, et que les tuniques vasculaires finissent par disparaître entièrement, la Circulation y devient nulle.

Les *Annélides*, au contraire, ont un système de vaisseaux clos dont les principaux troncs sont disposés le long des faces dorsale et abdominale du corps, et quelquefois sur les côtés. Malgré cet avantage sur les Crustacés, leur Circulation ne semble pas avoir la même direction, ce qui tient à l'absence d'un ou plusieurs renflements ventriculaires qui déterminent cette direction. Dans tous les cas les troncs principaux du corps communiquent l'un avec l'autre, envoient et reçoivent en même temps par des branches latérales le sang qui va se distribuer aux branchies ou à la peau quand celles-ci manquent, ou à celui qui provient des organes.

Enfin chez les *Zoophytes*, il n'y a plus de véritable Circulation; et d'ailleurs, cette fonction est en général confondue avec celles de la digestion et de la respiration.

Comme on le voit, le mécanisme de la Circulation varie beaucoup suivant les types, et même suivant les classes, ainsi qu'on a pu en juger par les descriptions succinctes que nous avons données. Nous n'ajouterons que peu de chose sur le mouvement du sang et les agents qui le produisent.

Il est évident que pour les animaux pourvus d'un cœur, le mouvement du sang est dû surtout à la contraction du cœur et à l'espèce de vide qui s'opère dans ses cavités. Suivant M. Poidseuille, l'action ventriculaire suffirait. Il n'en serait pas ainsi d'après M. Nougarède de Tayet, qui vient tout récemment de publier un Mémoire intitulé: *Essai sur les causes mécaniques de la circulation du sang*, dans lequel il cherche à démontrer que trois causes principales déterminent le cours du sang dans les vaisseaux, savoir: 1° le vide formé de proche en proche; 2° l'action capillaire; 3° la force de sécrétion et de réparation des organes, cette dernière agissant plus spécialement sur les dernières ramifications des vaisseaux. Tout en admettant ces causes diverses du mouvement du sang chez les animaux pourvus d'un ou plusieurs cœurs, elles seraient insuffisantes pour expliquer la Circulation chez les animaux entièrement dépourvus de cœur; aussi admettons-nous en outre, comme causes du mouvement du sang, l'irritabilité artérielle, l'action spéciale des capillaires, l'action musculaire du corps et la pression atmosphérique.

Pour ce qui est relatif à la vitesse du sang, on peut dire, d'une manière générale, qu'elle n'est pas la même dans tous les vaisseaux, et qu'elle varie beaucoup dans la série animale suivant les espèces. C'est ainsi, par exemple, qu'Héring a démontré qu'une dissolution d'hydrocyanate de potasse qu'on introduit doucement dans l'une des veines jugulaires d'un Cheval, met de vingt à trente secondes pour arriver dans l'autre veine jugulaire, c'est-à-dire à revenir par ces vaisseaux, etc. *Voyez*, pour plus de détails, les mots ARTÈRES, CAPILLAIRES, CŒUR, HÉMATOSE, POULS, SANG, VEINES, etc.

(MARTIN SAINT-ANGE.)

CIRCULATION DANS LES VÉGÉTAUX. BOT. — Les fluides, qui constituent toujours la plus grande proportion des diverses parties des êtres organisés, et qui remplissent la plupart des cavités que laissent leurs tissus solides, sont nécessairement soumis à un mouvement lent ou rapide qui leur permet de se porter vers les organes dont les parties doivent s'accroître ou se renouveler

aux dépens des éléments contenus dans ces fluides : ainsi, le mouvement des fluides est une conséquence nécessaire de la vie. Mais ce mouvement peut être très lent ou tellement obscur qu'il échappe à notre observation; il peut aussi ne pas ramener plusieurs fois de suite le même fluide dans les mêmes canaux, et ne pas constituer une Circulation régulière. En effet, le mot de Circulation devrait être limité au mouvement général des fluides qui, après les avoir portés dans divers organes, les ramènerait à leur point de départ pour recommencer le même mouvement circulatoire. Dans cette acception rigoureuse et telle qu'on l'admet pour le mouvement du sang dans les animaux supérieurs, il n'existe pas de Circulation dans les végétaux, ou du moins pas de Circulation générale; il y aurait tout au plus des Circulations locales et partielles. Cependant le mot de *Circulation* a été souvent appliqué à ces mouvements des sucs des végétaux; et ces mouvements, quoique très différents dans leur mode d'exécution, ayant au moins, quant à leur but et à leur résultat, beaucoup de rapports avec la Circulation dans les animaux, on peut le conserver comme synonyme de mouvement des fluides dans les végétaux.

On peut, en général, distinguer dans les plantes parfaites, douées de racines, de tiges et de feuilles, trois sortes de mouvements des fluides: 1° le *mouvement ascensionnel* de la sève brute résultant de l'absorption des racines; 2° le *mouvement de dispersion* de la sève élaborée ou du *latex*, qui constitue ce que M. Schultz a nommé la *Cyclose*, et ce qu'on pourrait nommer la *Circulation vasculaire*; 3° le *mouvement rotatoire* dans l'intérieur des cellules ou *Circulation intracellulaire*, désignée par M. Schultz par le mot de *Rotation*. Examinons successivement ces trois phénomènes.

Ascension de la sève. On donne le nom de *Sève*, de *Sève brute*, de *Sève lymphatique*, de *Sève ascendante*, au fluide qui, par suite de l'absorption opérée par les extrémités des radicelles, se trouve formé du mélange de l'eau chargée de diverses substances en dissolution qui imprègne le sol avec les fluides contenus dans ces radicelles. L'absorption qui s'opère par les spongioles ou extrémités radicellaires résultant essentiellement de phénomènes d'endosmose (*voyez* RACINES), suppose que ces parties reçoivent continuellement de nouvelles matières organiques qui empêchent qu'elles n'arrivent à l'état d'équilibre de densité avec le fluide environnant, équilibre qui ferait cesser l'endosmose, et par conséquent l'absorption : c'est ce qui résulte en effet de l'accroissement des radicelles par leur extrémité, du renouvellement continuel des tissus qui les constituent, et du retour jusque vers ces extrémités d'une partie de la sève descendante ou élaborée qui doit nécessairement concourir à cet accroissement, et fournir une partie des éléments les plus essentiels pour la formation de ces nouveaux tissus. Ainsi l'absorption s'opère continuellement par les racines avec plus ou moins de force, suivant l'état des extrémités radicellaires et l'état physique du sol dans lequel elles sont plongées. Cette absorption des radicelles, variable aux diverses époques de l'année, est une des causes principales de l'ascension de la sève; c'est, comme l'a dit M. Dutrochet, une force *a tergo*, qui pousse la sève dans les grosses racines, la tige et les rameaux, jusqu'aux feuilles, et cette force est considérable. C'est elle que Hales a déterminée lorsqu'il a vu que, sur un ceps de vigne coupé au niveau du sol, la sève qui s'écoulait du tronçon inférieur pouvait soulever une colonne de mercure de près de 1 mètre. Mais cette force, très considérable au printemps, et même à la fin de l'hiver, avant que les feuilles soient développées, au moment où les radicelles s'allongent et se renouvellent, où l'appareil d'endosmose acquiert par conséquent toute son activité, diminue très notablement durant l'été. C'est sous son influence qu'on voit s'écouler des branches coupées de la vigne la sève désignée vulgairement sous le nom de *pleurs de la vigne*, phénomène qui, à des moments particuliers, s'observe aussi sur beaucoup d'arbres, mais surtout sur les Bouleaux, les Peupliers, les Érables, le *Virgilia*. C'est cette sève qui s'écoule avec force du tronc ou des branches des arbres lorsqu'on les coupe ou qu'on les perfore, et, s'accumulant dans leurs tissus lorsqu'on ne lui donne pas issue, se porte vers les bourgeons et détermine leur accroissement; c'est elle également qu'on recueille sur l'Érable à sucre et sur le Bouleau, et qui, dans le premier,

fournit par son évaporation le sucre d'Érable, et sur le second, donne par la fermentation une liqueur légèrement alcoolique.

Cette ascension de la sève sous l'influence des racines paraît avoir lieu à son maximum avant le développement des bourgeons. Dès que ces organes commencent à s'accroître sous l'influence de la température du printemps; dès qu'ils se gonflent, ainsi que les jeunes rameaux sous cette influence, une autre action se manifeste. C'est une succion opérée par les parties supérieures de l'arbre, résultant probablement de la dilatation même des tissus et de la transpiration encore faible qui s'opère sur les parties jeunes. En effet, dans ces circonstances, une branche coupée et plongée dans l'eau absorbe une partie du liquide, et avec une force telle qu'elle peut déterminer l'élévation d'une colonne de mercure plus ou moins considérable, suivant les circonstances. Cette succion des parties supérieures devient de plus en plus forte à mesure que les rameaux et les feuilles se développent et qu'ils deviennent le siége d'une transpiration plus abondante.

C'est donc sous l'influence de ces deux forces, celle d'absorption et d'impulsion des radicelles, et celle de transpiration et de succion des feuilles et des rameaux agissant très inégalement suivant les saisons et les circonstances atmosphériques, que la sève lymphatique s'élève des extrémités des racines dans le tronc, dans les rameaux et les feuilles d'un arbre ou d'une plante herbacée quelconque.

Quant au trajet que suit ce liquide, l'observation directe des parties d'où il s'écoule et la coloration de ces parties lorsque la sève est chargée de matières colorantes parfaitement solubles, ou lorsqu'on a introduit successivement dans la sève des matières susceptibles de produire, par leur réaction, une couleur très prononcée, montre que la partie ligneuse seule des racines, des tiges et des rameaux, sert de voie à ce liquide; l'écorce et la moelle y sont complétement étrangères. Dans le bois, les vaisseaux et les fibres ligneuses paraissent également servir à la transmission, ces deux voies étant parcourues par elle simultanément lorsqu'elle monte avec abondance au printemps, les fibres ligneuses paraissant plus spécialement servir à sa transmission dans les autres saisons. Cependant le rôle des diverses parties du bois dans ces circonstances n'est pas encore parfaitement clair; il resterait à faire à ce sujet des expériences concluantes.

La sève ascendante ou lymphatique arrive donc par le corps ligneux jusque dans les rameaux et dans les nervures des feuilles qui lui font suite; quant à sa nature, elle résulte de celle du liquide dans lequel plongent les racines, modifié cependant par la prédominance de l'absorption de l'eau pure et par le mélange des matières étrangères auxquelles ce liquide s'est mêlé dans les spongioles mêmes des radicelles, et de celles qu'elle a dissoutes pendant son trajet dans le corps ligneux; car on a reconnu que, durant ce trajet, bien loin de perdre de sa densité par le dépôt de quelques unes des matières solubles qu'elle contient, sa densité augmente à mesure qu'on la recueille à une plus grande hauteur.

Arrivée dans les rameaux herbacés et dans les nervures des feuilles, elle diffuse par imbibition dans le tissu cellulaire du parenchyme des feuilles, et même dans celui de l'écorce des rameaux herbacés par l'intermédiaire des rayons médullaires.

C'est dans ce parenchyme vert que ce fluide est modifié par la transpiration, qui lui enlève une partie de l'eau qu'il contenait, et par la respiration, qui, sous l'influence prédominante de la lumière, augmente la proportion de carbone et quelquefois d'azote qu'il renfermait.

Ces modifications donnent naissance à un nouveau liquide: c'est la *sève élaborée* ou *sève descendante*, le *latex* des physiologistes allemands, dont nous allons examiner la marche.

Circulation vasculaire ou du latex. Dans beaucoup de végétaux, ce suc, modifié par l'acte de la respiration, acquiert ces propriétés physiques qui le font immédiatement reconnaître et permettent de suivre sa marche facilement. Dans ces végétaux en effet, il se présente sous forme d'un suc assez épais, opaque, ordinairement blanc et laiteux, quelquefois jaune ou rougeâtre; c'est ce suc qui s'écoule abondamment des plaies faites à l'écorce et aux nervures des feuilles des Euphorbes, des Figuiers, des

Pavots, des Laitues, des Campanules de la Chélidoine, du Sanguinaria et de beaucoup d'autres végétaux. Mais ce suc n'a pas toujours des caractères aussi prononcés ; il est quelquefois simplement opalin comme de l'eau mêlée de quelques gouttes de lait, et enfin il peut paraître tout-à-fait aqueux. Souvent dans diverses espèces du même genre, les Érables, les Mammillaires, par exemple, il se montre ou laiteux ou aqueux, ou bien, suivant la saison ou la culture, il perd ou acquiert ce caractère, qui dépend de la plus ou moins grande quantité de granules solides et opaques mêlés au liquide, de sorte que l'absence de suc ayant l'apparence laiteuse dans beaucoup de plantes, n'est pas une preuve que le *latex* ou la *sève élaborée* manque dans ces végétaux, mais indique seulement qu'il n'a pas ces caractères particuliers qui signalent immédiatement sa présence. Cependant c'est dans les plantes qui offrent un suc laiteux bien prononcé qu'on peut plus facilement suivre sa marche.

On a longtemps douté si ces liquides étaient contenus dans des vaisseaux particuliers ou s'ils étaient simplement renfermés dans des espaces intercellulaires. Des recherches plus attentives, des macérations et des dissections convenables, l'examen d'organes plus transparents, ont montré que les sucs laiteux étaient toujours renfermés dans des vaisseaux d'une nature spéciale, qu'on a nommés *vaisseaux du suc propre* ou simplement *vaisseaux propres*, *vaisseaux du latex* ou *laticifères*. Ces vaisseaux diffèrent entièrement, par leur nature et leur position habituelle, des vaisseaux spiraux contenus dans le corps ligneux et qui servent à l'ascension de la sève ; ils sont placés à la partie inférieure des nervures des feuilles et passent de là dans l'écorce, particulièrement dans sa partie intérieure, où ils accompagnent les faisceaux fibreux du liber ; enfin on les trouve quelquefois dans la moelle. Ce sont des tubes à paroi mince et transparente, sans ponctuation ni réticulation d'aucune sorte, se ramifiant et s'anastomosant de manière à former un réseau qui s'étend à la face inférieure des feuilles et dans l'écorce, et se propage ainsi jusqu'à la base de la tige, puis dans l'écorce des racines jusque vers les spongioles. La ténuité et la mollesse de la paroi de ces vaisseaux font qu'après la section d'un organe ils se vident assez facilement ou du moins diminuent de diamètre et deviennent peu apparents dans les interstices des fibres ou des cellules entre lesquelles ils passent. Ils ont donc échappé facilement à l'observation dans beaucoup de plantes, surtout dans celles où le suc qui y est renfermé est transparent. M. Schultz, qui en a fait l'objet d'une étude toute spéciale, a fait connaître leur présence dans un grand nombre de plantes où on ne la soupçonnait pas ; peut-être même l'a-t-il trop généralisé en l'étendant aux Conifères, aux Fougères et à d'autres familles de Cryptogames.

Mais le phénomène le plus remarquable parmi ceux dont on doit la connaissance à ce savant, c'est le mouvement rapide du *latex* dans les vaisseaux qui le contiennent. D'abord observé par Schultz dans les feuilles de la Chélidoine, puis dans les sépales plus transparents de cette plante, dans les stipules du *Ficus carica*, dans les pétales des Pavots, dans la corolle du Liseron, sans qu'il soit nécessaire de faire subir à ces organes des préparations qui peuvent altérer le phénomène, il a été également observé sur des lambeaux d'écorce d'Érable, de Figuier, sur des portions de tige d'Alisma, etc. Ce mouvement, qu'on peut voir au microscope toutes les fois que les vaisseaux ne sont pas lacérés, et qu'ils sont dégagés des parties opaques qui les environnaient, consiste en un transport rapide du fluide et des globules qu'il tient en suspension dans une direction à peu près constante dans chaque vaisseau pendant toute la durée de l'observation, lorsque des circonstances étranges ne viennent pas le modifier, mais dans une direction souvent contraire dans les vaisseaux qui marchent parallèlement ; enfin ces courants communiquent entre eux par suite des anastomoses nombreuses qui existent entre ces vaisseaux. Ce mouvement, en un mot, a la plus grande analogie avec celui qu'on observe dans le réseau capillaire des animaux ; et au milieu des directions diverses qu'il affecte, il serait impossible de déterminer quelle est sa marche générale, si plusieurs phénomènes d'accroissement, si l'écoulement même des sucs propres par le bord supérieur des plaies faites à l'écorce, si la pro-

duction du suc propre dans les feuilles n'indiquaient que ce fluide doit se propager successivement des parties supérieures de la plante jusqu'aux extrémités des radicelles, où ces sucs propres se retrouvent d'une manière très prononcée. Là, il est probable qu'il concourt à l'accroissement des radicelles, à la production des tissus qui renouvellent sans cesse les spongioles, qu'il leur fournit les éléments très organisés, et surtout très azotés, qui entrent dans la composition de ces jeunes tissus, et qu'une partie de leurs éléments mêlés au liquide absorbé par ces spongioles rentre dans la sève ascendante.

Ces deux mouvements généraux de la sève, celui de la sève ascendante ou lymphatique par le bois et les vaisseaux spiraux, celui de la sève élaborée ou descendante par l'écorce et les vaisseaux du latex constitueraient donc une sorte de Circulation générale interrompue cependant dans les feuilles par le parenchyme cellulaire des feuilles où s'opèrent les phénomènes respiratoires, et dans les spongioles par le parenchyme de ces organes, siége de l'absorption radicellaire.

C'est par cette interruption du système vasculaire, par l'absence de tout centre d'impulsion pour le fluide, par l'irrégularité et l'indépendance locale de ces phénomènes que la Circulation des sucs dans les végétaux n'est nullement comparable à la Circulation du sang chez les animaux.

Circulation intra-cellulaire. Ce phénomène, observé d'abord avec beaucoup de soin dans les *Chara*, a été depuis reconnu dans les organes celluleux d'un assez grand nombre de plantes, surtout dans ceux qui sont constamment plongés dans l'eau et qui ne contiennent pas de vaisseaux. Les organes qui en sont le siége sont en outre le plus souvent des parties dépourvues de matière verte et de fécule, qui ne sont pas par conséquent des organes d'élaboration pour les fluides. Ce phénomène dans toute sa simplicité a été étudié dans les cellules des tiges du *Nayas fragilis*, dans celles des gaînes de l'*Hydrocharis morsus-ranæ*, dans les poils radicellaires du *Vallisneria spiralis*; il se présente, mais d'une manière plus compliquée, dans les poils des fleurs d'un assez grand nombre de végétaux, particulièrement des *Tradescantia*, des *Campanula*. Ici il est assez modifié pour que Schultz l'ait considéré comme dépendant plutôt de la Circulation générale des vaisseaux laticifères. Ayant déjà donné, à l'article Chara, la description de ce phénomène, tel qu'il s'offre dans ces végétaux où il peut servir de type, et où il a été plus étudié que dans aucun autre, nous indiquerons ici seulement d'une manière générale en quoi il consiste.

Les cellules qui présentent ce mouvement rotatoire renferment un fluide ordinairement très légèrement visqueux, tenant en suspension des corpuscules fort inégaux, les uns presque vésiculaires, les autres très petits, incolores, grisâtres, qui, entraînés par le mouvement du fluide, le rendent appréciable à la vue. En suivant avec attention la marche de ces globules, et particulièrement de quelques uns des plus apparents, on voit que le courant longe les parois mêmes de la cellule dans un même plan, passant par l'axe de ces cellules ordinairement allongées, elliptiques ou cylindroïdes, et se dirigeant ainsi en sens inverse le long des deux parois opposées, de manière à revenir au même point après avoir parcouru toute une circonférence, si la cellule est arrondie, ou deux arêtes opposées, si la cellule est quadrilatère. Si l'on suppose la cellule verticale, et le plan dans lequel s'opère la circulation perpendiculaire à la vision, il y a donc un courant ascendant, à gauche par exemple, un courant descendant à droite; puis ces courants communiquent de l'un à l'autre en passant de gauche à droite le long de la paroi supérieure, et de droite à gauche, le long de l'extrémité inférieure de la cellule, de manière à former un courant continu et fermé.

Dans un grand nombre de cas, la cellule qui présente ce phénomène n'offre aucune trace de double paroi ou de canaux particuliers dans lesquels ce mouvement régulier s'opère; quelquefois même un globule passe de l'un des courants dans l'autre en traversant la cellule vers son milieu, ce qui prouve bien l'absence de toute espèce de diaphragme. Cependant, en général, le fluide qui occupe le milieu de la cellule, et celui qui se trouve près de la paroi dans les deux espaces opposés qui séparent les courants, restent en repos, et les globules qui, sortant du courant, ont pénétré dans ces espaces, y restent immobiles jusqu'à ce que s'étant rapprochés accidentellement d'un des courants, ils soient

ıtraînés par lui. Il y a donc un espace en ·pos dans le centre de la cellule, et deux ·paces ou deux zônes de repos le long de face interne de la paroi, entre les couınts ascendants et descendants.

Si ces espaces en repos et ceux en mou-:ment ne sont pas séparés par des parois, s sont du moins déterminés par une modi-:ation remarquable dans la structure de la ıroi générale de la cellule. Ce caractère, ès apparent dans les tubes des *Chara*, beau-ıup moins dans les cellules des autres ·gétaux, s'y reconnaît cependant tou-urs, soit par un examen attentif, soit par :mploi de quelques réactifs. Il consiste ıns des séries de globules très uniformes ır leur grosseur et disposés très régu-:rement, adhérents à la face interne de paroi de la cellule, et formant sur cette ıroi des stries parallèles entre elles, di-gées dans le sens du courant pour toute :tendue de la paroi qui correspond à ce mou-:ment, manquant au contraire dans l'espace ıi correspond aux zônes de repos. Ces sé-es de globules, dont la direction droite, ıurbée, spirale, détermine également des ıurants droits, courbés ou spiraux, sont évi-:mment ou la cause directe de ces courants ı en rapport avec cette cause, et les expé-ences les plus récentes faites sur les *Chara* ndent toutes à prouver qu'elles en sont la ıuse.

Les cellules qui sont le siége du mouve-ent rotatoire se rencontrent probablement ıns un plus grand nombre de cas que celui ıns lequel on les a observées. Cependant, est évidemment un phénomène assez li-ıité, qui ne s'observe que très rarement ıns les cellules des tissus adultes des plantes ın plongées dans l'eau ; les tiges, les feuilles, plupart des organes de la fleur n'en offrent ıne habituellement aucune trace. Les tiges les racines de quelques plantes aquati-ıes, les gaînes de leurs feuilles en sont le ége le plus ordinaire. Cependant, je suis ɔrté à penser qu'on l'observerait plus fré-uemment si on le recherchait dans les tissus ıcore incomplétement développés, et par-culièrement dans les cellules allongées qui ɔivent devenir plus tard des vaisseaux lym-hatiques. Je l'ai vu dans des cellules de ette nature contenues en de jeunes ra-ınes de *Cucurbita*, où elles formaient des séries longitudinales faisant suite aux vaisseaux parfaits.

Le nombre encore très restreint des cas où cette Circulation intra-cellulaire a été observée ne permet pas d'apprécier son importance physiologique, et de déterminer le rôle qu'elle joue dans le mouvement général des fluides dans les végétaux et dans leur nutrition.

Quelques organes spéciaux des végétaux offrent dans l'intérieur de leurs cellules un mouvement circulatoire plus complexe, que la plupart des auteurs ont considéré comme une modification de la rotation, que M. Schultz regarde comme dépendant de la Circulation générale du latex : ce sont les cellules qui constituent les poils de la fleur de certaines plantes, tels que ceux qui tapissent l'intérieur de la corolle des Campanules, des Commelina, les filets des étamines des *Tradescantia*, qui recouvrent les jeunes fruits du *Sicyos angulata*. Là, d'un point particulier, correspondant à ce qu'il paraîtrait au *nucleus* de ces cellules, partent une infinité de petits courants étroits et diversement anastomosés. Beaucoup d'auteurs les considèrent comme renfermés entre une double paroi de la cellule, comme propre à chaque cellule en particulier, et formant, à l'intérieur de ces organes, une Circulation locale et spéciale, comme dans les cas de Circulation intra-cellulaire décrits ci-dessus. M. Schultz représente au contraire ces petits canaux réticulés comme passant entre les cellules et s'étendant de l'une sur l'autre, et les considère comme des vaisseaux laticifères très fins dépendant de la Circulation vasculaire générale. Des observations plus nombreuses sont nécessaires pour décider entre ces deux opinions.

(Ad. Brongniart.)

* **CIRCULIGÈRES.** *Circuligera*. arachn. — M. Walckenaër, dans le tom. IIe de son *Histoire naturelle des Insectes aptères*, donne ce nom à une race qui appartient au g. *Argus* de l'ordre des Aranéides. L'espèce comprise dans cette race est l'*Argus monoceros* Wider, qui a été rencontré en Allemagne.

(H. L.)

CIRCUMAXILES. *Circumaxiles*. bot. — M. de Mirbel donne ce nom aux nervules appliquées contre un axe central dont elles se séparent à l'époque de la déhiscence.

CIRCUS. ois. — *Voyez* BUSARD.

CIRE. ois. — Membrane épaisse et diversement colorée qui entoure la base du bec de certains Oiseaux, et particulièrement des Rapaces diurnes.

CIRE. CHIM. — Le nom de Cire, d'abord réservé exclusivement à la matière grasse élaborée par les Abeilles, est maintenant appliqué à plusieurs autres substances d'origine végétale et animale dont les propriétés se rapprochent plus ou moins de celles de la Cire ordinaire.

La Cire d'Abeilles transsude entre les anneaux du ventre de ces Insectes, et elles s'en servent pour construire les alvéoles où elles déposent leurs œufs et leur miel. Suivant Huber et quelques autres naturalistes, la Cire ne serait pas tirée du pollen des plantes par les Abeilles, mais celles-ci la formeraient avec le sucre dont elles se nourrissent.

La Cire, extraite par la compression et le lavage des alvéoles, est jaune et très odorante. Pour la blanchir et la dépouiller de quelques impuretés, on la fait fondre dans l'eau, et on l'expose au soleil. Pour cela, on coule la Cire fondue sur un cylindre en bois tournant avec lenteur sur son axe, et plongeant en partie dans l'eau froide; la Cire se divise de la sorte en rubans ou en lanières minces qui n'adhèrent pas au bois mouillé; exposée dans cet état au soleil et à la rosée, elle se blanchit peu à peu; mais pour que la décoloration soit complète, il faut la refondre, et recommencer de nouveau l'exposition à la lumière.

On a vainement essayé de purifier la Cire avec divers agents chimiques, et particulièrement avec le Chlore. Ce dernier corps la blanchit bien, il est vrai; mais il en reste toujours une petite quantité dans la Cire, et cela suffit pour empêcher celle-ci de bien brûler. M. Gay-Lussac a fait voir, il y a une quinzaine d'années, que la Cire traitée par le Chlore donnait naissance à une matière dans laquelle l'Hydrogène était remplacé par une quantité équivalente de Chlore.

La Cire, purifiée comme il vient d'être dit, est parfaitement blanche, sans saveur, d'une odeur presque nulle; sa densité est un peu plus faible que celle de l'eau; elle est de 0,960. Elle entre en fusion à 64°, mais elle commence dès 30° à se ramollir et à devenir flexible; à la température de zéro, elle est dure et très cassante.

L'eau n'en dissout pas la plus faible trace; l'alcool bouillant la sépare en deux matières, dont l'existence a été signalée pour la première fois par John. Ces matières sont la *Cérine*, qui constitue environ les 2/3 du poids de la Cire et qui se dissout dans l'alcool bouillant, d'où elle se sépare presque tout entière par le refroidissement, et la *Myricine*, qui constitue le résidu de la Cire insoluble dans l'alcool bouillant. Il résulte des expériences récentes de M. *Lewy* que la Cérine et la Myricine présentent *la même* composition, et que, sous l'influence des alcalis caustiques hydratés, elles se transforment l'une et l'autre en acide stéarique pur. Suivant ce chimiste, la Cire, la Myricine et la Cérine sont formées de :

Carbone	. . . .	=	80,31
Hydrogène	. . .	=	13,38
Oxygène	. . . .	=	6,31
			100,00

Ces nombres correspondent à la formule chimique $C^{68} H^{68} O^{4}$.

Comme l'acide stéarique est représenté par $C^{68} H^{68} O^{7}$, et qu'il ne se dégage que de l'Hydrogène pendant la transformation de la Cire en cet acide sous l'influence d'une base hydratée, l'équation suivante rend compte d'une manière simple de cette réaction remarquable :

$$\underbrace{C^{68} H^{68} O^{4}}_{\text{Cire.}} + \underbrace{H^{3} O^{3}}_{\text{Eau.}} = \underbrace{C^{68} H^{68} O^{7}}_{\text{A. stéarique.}} + H^{2} \text{ qui se dégage.}$$

Selon M. Gerhardt, la Cire traitée par l'acide nitrique fournit exactement *les acides* que M. Laurent a obtenus avec les huiles grasses. Quand l'action de l'acide nitrique a été longtemps prolongée, on obtient une quantité considérable d'acide succinique. Sous ce rapport encore, la Cire se rapproche des corps gras neutres ordinaires; mais elle en diffère essentiellement en ce qu'elle ne donne pas de Glycérine pendant sa saponification par les alcalis. Cependant, d'après M. Sthamer, la Cire qu'on rencontre dans le commerce sous le nom de *Cire du Japon* donnerait de la Glycérine sous l'influence des alcalis hydratés. Il la considère comme résultant de l'union d'un acide particulier, l'acide palmitique, avec la Glycérine an-

analogue par conséquent à la

le plusieurs espèces de *Myrica*, et
le du *Myrica cerifera*, la Cire du
:lle du lait de l'arbre de la Vache,
ıent beaucoup, par leurs proprié-
leur composition, de la Cire d'A-
ıis la Cire qui existe à la surface
ıp de feuilles et de fruits ne pa-
e dans le même cas. La *Cérosie*,
'euse que M. Avequin a signalée
ɜ de la Canne à sucre, présente,
. Dumas, la composition sui-

ɪone	81,4
rogène	14,1
ʒène.	4,5
	100,0

es sont représentés par la for-
ᵒO².
re végétale fond à 82°; elle est
lans l'eau, entièrement soluble
ıl concentré et bouillant. Elle est
ent dure, très friable et suscep-
:ter, par la fusion et un refroidis-
t, des formes cristallines.
ɔstance est identique sur toutes
ɪ de Canne à sucre; mais on
ıcore aujourd'hui d'expériences
ur décider si cette identité se
ns les matières cireuses que pré-
ucoup de plantes, telles que les
'tes des Choux, les Graminées,
, les Prunes, les baies de Sor-
:tc. En ce qui concerne la Cire
l'Ether de la surface des baies
il paraît bien démontré qu'elle
ntiellement de la Cire d'Abeilles
rosie; car, suivant MM. Berthe-
drimont, elle fond à une tempé-
:rieure à 200°.
's de la Cire sont nombreux. La
e est uniquement formée de Cire.
nement avec l'huile d'olive, la
un médicament externe très em-
le nom de Cérat. Elle sert à la
ı des pièces artificielles d'anato-
cter les vaisseaux, etc. La prépa-
n nomme *Encaustique* est em-
r enduire les parquets mis en
les disposer à recevoir la Cire
nd ensuite par frottement.

Comme la Cire est ductile et très propre à recevoir et à conserver les empreintes qu'on lui donne, elle est fréquemment employée par les modeleurs. (PEL.)

*CIRE FOSSILE. MIN. — Minéral trouvé en Moldavie par le docteur Meyer, en masses assez considérables, d'un brun noirâtre, à structure fibreuse ou conchoïde, et à odeur empyreumatique. Cette substance est composée de : Carbone, 84,75 ; Hydrogène, 15,25.

CIRIER. BOT. PH. — Nom vulg. du *Myrica gale*.

CIRIERS. BOT. CR. — Nom vulgaire de diverses esp. de Champignons ayant la couleur de la cire.

*CIRINOSUM, Neck. BOT. PH. — Syn. de *Cereus*, Haw.

CIROLANE. *Cirolana*. CRUST. — Ce genre, qui a été créé par M. Leach, appartient à la section des Isopodes nageurs, et à la famille des Cymothoadiens errants. Ses caractères peuvent être ainsi exprimés : Corps allongé ; tête presque quadrilatère avec le front, ne s'avançant pas au-dessus de la base des antennes internes. Yeux allongés, dirigés en dehors et en bas. Antennes séparées à leur base par un prolongement de l'épistôme ; bouche saillante, avec les pattes-mâchoires externes grandes et palpiformes. Thorax présentant de chaque côté une bordure formée par les pièces épimériennes des six derniers anneaux. Abdomen de même forme que le thorax, mais un peu plus étroit et composé de six anneaux distincts. Pattes non ancreuses, celles des trois premières paires plus courtes, plus larges, et armées d'un ongle assez fort. Fausses pattes abdominales des cinq premières paires dirigées directement en arrière, peu ou point ciliées, celles de la dernière paire terminées par deux lames mobiles, foliacées, pointues, et ne dépassant guère l'extrémité de l'abdomen. Parmi les quatre espèces que cette coupe générique renferme, une seule est propre aux mers européennes : c'est le *Cirolana Cranchii* Leach, qui a pour patrie les côtes d'Angleterre ; les autres habitent la mer d'Asie et les côtes d'Afrique baignées par le grand Océan atlantique. (H. L.)

CIRON. *Scirus*. ARACHN. — Sous ce nom est désigné par Hermann (*Mém. apt.*, p. 12, 15, 60) un genre d'Arachnides qui appartient à l'ordre des Trachéennes, et qui corres-

pond aux *Bdella* de Latreille. *Voyez* ce mot. (H. L.)

CIRRATULE. *Cirratulus.* ANNÉL. — C'st ainsi que M. Savigny écrit le nom du genre appelé Cirrhatule par Lamarck. Cette orthographe est en effet plus correcte. (P. G.)

CIRRE. *Cirrus* (*cirrus*, sorte de barbe). ZOOL. — Ce mot, souvent écrit *Cirrhe* par les naturalistes, est employé en zoologie dans plusieurs acceptions différentes.

Les ornithologistes, à l'exemple de Merrem et d'Illiger, le donnent à certaines plumes manquant de barbules.

En ichthyologie, on le réserve aux tentacules labiaux ou barbillons d'un grand nombre de Poissons.

Les helminthologistes s'en servent pour désigner une partie importante des appendices chez les Annélides, celle qui remplit essentiellement la fonction tactile, et qui, se développant seule aux anneaux céphaliques, constitue les *Antennes* et les *Cirres tentaculaires* (Savigny) de ces animaux. Les Annélides chétopodes sont surtout pourvus de Cirres. Quelques uns en manquent néanmoins, ex. : les Lombrics, les Naïs, etc. Mais, dans la grande majorité des animaux de cette classe, on trouve des appendices complets ou composés de leurs trois parties : *cirre*, *branchie* et *faisceau de soies*. Les Cirres sont alors des organes mous, lisses, subarticulés ou même moniliformes, constamment paires et susceptibles d'être distingués, pour chaque côté, en supérieur et inférieur. Ceux de l'avant-dernier anneau, lorsqu'ils prennent un grand allongement, reçoivent le nom de *Styles* (Blainv.). Les Cirres des Mollusques ne sont pas comparables aux vrais appendices ; ce sont de petites lanières placées en nombre variable sur le manteau de ces animaux. Les Bivalves en offrent de fréquents exemples. On en voit aussi dans quelques Gastéropodes, et en particulier dans les Physes. M. de Blainville a nommé *Cirrhobranches* un ordre de Mollusques qui comprend le genre Dentale.

Les Échinodermes (*Cirrodermaires*, Blainville) ont généralement le corps plus ou moins garni de Cirres exsertiles, de nature vasculaire, et qui sont pour ces animaux un caractère plus général que celui d'avoir la peau épineuse.

Voyez, pour les prétendues Cirres des Anatifes et des Balanes (*Cirrhipèdes*, [illegible] *Cirrhopodes*, Cuv.), l'article [illegible] ce Dictionnaire.

Les mots *Cirrhatule*, *Cirrhinère*, [illegible] ceux dans la composition desquels [illegible] mot *Cirrus*, devraient s'écrire [illegible], *Cirrinère*, etc. [illegible]

***CIRRHÆA** (*cirrhus*, cirrhe). [illegible] — Genre de la famille des Orchidacées, [illegible] des Vandées, établi par Lindley [illegible] t. 930), et renfermant 12 ou 15 [illegible], dont la plupart sont cultivées dans les [illegible]dins. Ce sont des plantes épiphytes [illegible] bulbeuses de l'Inde ou de l'Amérique [illegible]cale ; à feuilles plissées ; à fleurs [illegible] en grappes radicales, pendantes, [illegible]. Ce sont en général des plantes remarquables par la beauté et l'ampleur de [illegible] fleurs, qui en outre sont très [illegible] mouchetées de pourpre, et [illegible] que toutes une odeur très suave. [illegible]

CIRRHATULE. *Cirrhatulus* [illegible] *tulo*, je porte). ANNÉL. — Lamarck a [illegible] Cirrhatule un genre d'Annélides [illegible] errantes, établi pour l'espèce [illegible] mers du Nord que Linné et Gmelin, [illegible]près Othon Fabricius, avaient nommée [illegible] *bricus cirratus*. Quelques espèces [illegible]vellement découvertes ont porté [illegible] le nombre des Cirrhatules. Leurs [illegible] similaires, peu saillants et formés de deux rames peu éloignées l'une de l'autre. Les cirres ventraux manquent, et les supérieurs de chaque appendice sont au contraire [illegible] allongés et filiformes. Les branchies ressemblent aux cirres ; elles sont fixées sur la partie dorsale de l'un des anneaux antérieurs du corps. M. Milne-Edwards réunit aux Cirrhatules les Cirrhinères de M. de Blainville, et ces animaux font, dans sa méthode, partie de la famille des Ariciens. M. de Blainville les réunit aux Néréiscolées. *Voyez* [illegible] LÉES et ARICIENS. (P. G.)

CIRRHE. ZOOL. — Orthographe vicieuse du mot *Cirre* appliqué à certaines parties appendiculaires des Annélides, des Échinodermes, etc. *Voyez* CIRRE. (P. G.)

CIRRHES. BOT. — *Voyez* VRILLES.

CIRRHEUX. *Cirrhosus.* BOT. — Qui est muni de cirrhes ou vrilles.

***CIRRHIBARBE** (*cirrhus*, cirre ; [illegible], barbe, poil). POISS. — Genre de la famille des Gobioïdes, mais de la division des

Blennies, et qui tient des *Clinus* par le grand nombre des rayons épineux de sa dorsale continue; caractère qui le distingue des Myxodes ou des *Cristiceps*. La bouche est garnie de très nombreux tentacules insérés autour des deux mâchoires. Les dents sont en velours sur les mâchoires et sur le chevron du vomer. On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre; elle vient du cap de Bonne-Espérance. (VAL.)

***CIRRHIFÈRE.** *Cirrhiferus.* ANNÉL. — C'est-à-dire *porteur de Cirre*, nom qu'il faudrait écrire Cirrifère; il est qualificatif des Annélides pourvues de cirres, et en particulier de ceux de leurs anneaux qui portent ces appendices. (P. G.)

CIRRHINE (*cirrhus*, cirre ou tentacule). POISS.—Genre de la famille des Cyprinoïdes, ayant deux barbillons maxillaires, ce qui place leur insertion vers le milieu de la mâchoire supérieure. La dorsale est de moyenne étendue, sans rayons durs; les lèvres sont minces, et bordent les os labiaux ou mandibulaires sans donner à la fente de la bouche aucun caractère particulier. Les Cirrhines diffèrent donc des Barbeaux par la nature de la dorsale et par le nombre des barbillons; elles ressemblent aux Goujons par la dorsale, elles ont le même nombre de barbillons qu'eux, mais l'insertion de ces organes est différente en elles. Ce genre ainsi caractérisé n'est plus le même que celui établi par Cuvier dans le *Règne animal*; il ne comprendra pas aussi toutes les espèces qui y ont été classées par M'Clelland, la plupart de ses espèces faisant partie du genre *Rohita* (*voy.* ce mot). A en juger par les figures de M. Buchanan, il y aurait deux groupes dans les Cirrhines; les unes auraient le museau avancé comme les Barbeaux, mais je ne connais ces espèces que par l'ouvrage de l'auteur; les autres ont le museau non saillant; et de ce groupe je n'en connais que trois espèces, toutes trois originaires des fleuves ou lacs de l'Inde. Quelques autres, comme le *Cyp. reba*, qui abonde dans les étangs et les rivières du nord du Bengale et du Bahar, atteignent 60 à 70 cent., et ont une chair savoureuse. C'est une des espèces que l'on devrait essayer d'importer en Europe. On ne peut douter de la réussite de ces essais s'ils étaient dirigés avec prudence et habileté. (VAL.)

***CIRRHINÈRE.** *Cirrhineris.* ANNÉL. — Genre établi par M. de Blainville (*Dict. sc. nat.*, t. LVII, p. 488) dans sa famille des Néréiscolées, pour un Ver chétopode observé par lui sur la côte de La Rochelle, et dont les cirres sont allongés et doués d'une grande mobilité pendant la vie de l'animal. La partie antérieure du corps des Cirrhinères manque d'yeux et de tentacules. Leur tête est formée d'un seul grand anneau ovale complet, précédé d'un segment labial incomplet. Il n'y a pas sur le dos de branchies foliiformes. M. Lesueur avait proposé pour ce genre le nom de *Proboscidea*, déjà employé. Les Cirrhinères sont des animaux fort voisins des Cirrhatules, et M. Milne-Edwards ne les en sépare même pas. (P. G.)

CIRRHIPÈDES. *Cirrhipedes* (*cirrhus*, cirrhe; *pedes* [*pes*], pieds). CRUST.—Ces animaux ont été classés tantôt parmi les Échinodermes, tantôt parmi les Mollusques, tantôt enfin parmi les Crustacés. Ce sont eux qui ont le plus varié, et dans la dénomination et dans la place qu'ils ont occupées. L'imperfection de leurs organismes justifierait, d'après M. de professeur Serres, toutes les déterminations qu'on leur a assignées. Cependant un autre motif peut également expliquer le désaccord qui règne parmi les auteurs qui ont cherché à classer les Cirrhipèdes; nous voulons parler de l'ignorance dans laquelle on est resté jusque dans ces derniers temps relativement à leur constitution anatomique. Comme il serait trop long d'exposer ici, même d'une manière très succincte, les caractères zoologiques qu'on leur a tour à tour assignés, nous ne parlerons que des travaux récents entrepris plus particulièrement sur les Anatifes (1), de la classe si

(1) *Observations faites sur des Anatifes vivants.* Ces animaux (voy l'atlas de ce Dictionnaire, Cirrhipèdes, pl. 1) sont fixés sur des corps étrangers et marins, notamment aux bois des navires, aux rochers, etc., par la base de leur pédicule (*a*, fig 1) tubuleux, tendineux, souple, mobile et contractile. Lorsqu'ils sont plongés dans l'eau, on les voit sortir leurs cirrhes articulés (fig 1 2, 3, 4, 6, 7. *ff*) de la cavité du manteau où ils sont renfermés: ceux-ci exécutent des mouvements toujours dans le même sens, et comme pour attirer quelque chose vers leur centre. Cette manœuvre a pour résultat d'entraîner vers la bouche les corpuscules alimentaires qui se trouvent en suspension dans l'eau et que l'animal ne saurait aller chercher. L'écartement des valves (*b*, fig 1 et 6) s'exécute lentement, et paraît déterminé par l'impulsion que leur communiquent les cirrhes et le corps même de l'Anatife quand ils sortent de la cavité du manteau (*c*, fig 1). Si les Anatifes qui ont déjà subi la métamorphose d'évolution embryonnaire se chan-

remarquable des Cirrhipèdes, dans le but d'établir une nouvelle classification. Avant de discuter et d'établir les rapports qui existent entre certains Articulés et les Anatifes, nous allons assigner les caractères généraux des Cirrhipèdes.

Toutes les espèces de cette classe sont fixées, les unes par un pédicule : elles constituent les Anatifes proprement dites ; les autres sans pédicule : ce sont les Balanes. Une enveloppe nommée *manteau* renferme le corps, qui présente des traces évidentes de divisions circulaires ou anneaux. La bouche est composée de mâchoires latérales;

gent pas de place, ils peuvent du moins diriger dans tous les sens l'ouverture de leur enveloppe au moyen du pédicule qui est musculaire.

Lorsque les Anatifes sont hors de l'eau, ils ne sortent plus de leur enveloppe, ou du moins très rarement. Ceux qui montrent à plusieurs reprises les cirrhes meurent les premiers; les autres peuvent vivre dix-huit à vingt-quatre heures. On remarque souvent un retrait considérable du pédicule, qui est quelquefois si grand, que la coquille, lorsqu'il y en a une, semble implantée immédiatement sur le bois ou les pierres qui la supportent.

Si l'on vient à couper le pédicule en travers comme pour séparer l'animal du point où il est fixé, on voit sortir une assez grande quantité de liquide blanchâtre; mais bientôt le point où la section a été pratiquée se resserre, se ride et se plisse fortement. Nul doute que cette section ne soit point une chose grave pour l'animal, et que le pédicule ne puisse se coller de nouveau sur un corps quelconque.

Lorsqu'on ouvre le pédicule par une incision longitudinale, on voit dans sa cavité une substance granuleuse (voy. fig. 4. *c*) d'une couleur bleu de ciel foncé, disposée en flocons (voy. fig. A). Cette substance constitue l'ovaire; et les ovules qui en proviennent, et qu'on retrouve à certaines époques dans la cavité du manteau, sont également d'un beau bleu; seulement les grains sont plus volumineux et affectent par leur réunion une forme laminée qu'on a comparée à des coussins. Ces deux plans d'œufs situés de chaque côté de l'animal résultent de l'arrangement successif que les petits œufs prennent en arrivant dans le manteau. Là ils sont fixés par les replis membraneux, très minces, formant une petite gouttière où sont reçus les premiers ovules.

M. le professeur Duvernoy, dont l'inépuisable ardeur d'investigation se soutient si heureusement, vient de faire préparer, pour ses savantes leçons au Collège de France, des pièces sur lesquelles on voit le repli du manteau dont nous venons de parler, terminé en cône et comme un petit cœcum dans le pédicule. Notre savant collaborateur pense que ce prolongement, ouvert du côté du manteau, pourrait servir à conduire l'eau dans l'ovaire qu'elle vivifierait. Il est important, du reste, de faire observer que la coloration bleue des œufs ne se voit que sur les Anatifes frais. L'action de l'alcool les teint d'un roux plus ou moins foncé.

Des téguments des Anatifes. Suivant les espèces, la première enveloppe est tantôt solide, tantôt formée de plaques calcaires (fig. 1), tantôt enfin elle est entièrement dépourvue de parties écailleuses (fig. 4 et 6, Triton rouge). La seconde membrane (*bb*, fig. 4), musculaire dans le pédicule seulement, tapisse l'intérieur des valves, se recourbe sur elle-même (*gg g'g'*) à la manière des séreuses, et reçoit dans sa cavité ou manteau le corps de l'animal, qui est renfermé dans une troisième enveloppe (*ll*). Il résulte de cette disposition qu'il y a isolement complet entre le pédicule et le corps de l'Anatife, sauf le vaisseau nourricier (*b*); pourtant les œufs passent du pédicule dans le manteau; or il existe, dans l'épaisseur de la seconde membrane, un canal (*gg*, fig. 4) qui va du pédicule à l'extrémité des valves, et qui est destiné à servir d'oviducte.

[illegible] corps de l'Anatife, retiré de ses enveloppes, présente sur [illegible] plusieurs sillons qui correspondent au nombre des pieds; chaque segment ou anneau soutient une paire de pattes (fig. 7). Chaque pied est composé d'une partie cylindrique non articulée et garnie de soies, sur laquelle se trouvent deux prolongements cornés de forme [illegible], articulés un grand nombre de fois, et offrant également beaucoup de filaments soyeux. Ces prolongements, qu'on a appelés cirrhes, sont plus ou moins longs suivant les espèces. Ainsi l'Anatife commun (fig. 7) les a plus longs que le Triton (fig. 6 et 6'), en revanche, celui-ci a les pieds plus longs que celui-là. Le nombre des branchies varie également suivant les espèces; l'Anatife commun en a 4 seulement; l'Anatife [illegible] (*Lepas aurita* Gm.) en a 16; le Triton 14, dont [illegible] à la base de chaque pied-mâchoire, etc., etc.

Organes de la digestion. Lorsque la bouche est [illegible] des parties environnantes, elle présente un renflement considérable qu'on pourrait regarder comme étant la tête, cependant on n'y distingue qu'une lèvre supérieure, des mandibules, trois paires de mâchoires et une petite langue (voy. fig. c, 9). Toutes ces pièces ont de l'analogie avec celles qui composent la bouche des Crustacés en général, et plus particulièrement avec celles des [illegible]. L'[illegible] de l'œsophage des Anatifes est tapissé d'une membrane presque cornée qui s'évase en forme de [illegible] dans l'estomac (voy. fig. D). Cet organe tubuleux (*dd*, fig. 8, [illegible]) présente une espèce d'appendice (*d'd'*) qui communique avec la cavité stomacale; l'intestin (*tt*, fig. 9), évasé à son origine, se rétrécit bientôt, se contourne de manière à [illegible], et se termine en se dilatant légèrement vers [illegible]. Ce qu'il y a de remarquable dans cet [illegible], c'est la présence d'un second tube (*tt*, fig. 9) en forme de [illegible] vers le haut, rétréci et terminé en cul-de-sac par le bas. Son extrémité supérieure, qui correspond à l'estomac, présente la même disposition que le bord frangé du pavillon de la trompe de Fallope chez les Vertébrés, et se trouve [illegible] par ses dentelures dans les lacunes aréolaires (*d'*) de l'[illegible] de l'estomac. C'est dans ce cœcum que sont [illegible] les aliments pour y subir le travail préparatoire à la [illegible].

Appareil de la circulation du sang. Depuis Poli on a répété que les Anatifes ont un véritable cœur; cependant, malgré la plus grande attention, nous n'y avons trouvé qu'un vaisseau dorsal, renflé irrégulièrement en [illegible], et aboutissant aux conduits vasculaires de chaque pied. Le principal vaisseau abdominal fournit une grosse branche au pédoncule : c'est celle dont nous avons déjà parlé.

Du système nerveux. L'illustre auteur du *Règne animal*, Cuvier, a comparé la disposition des ganglions nerveux des Anatifes à celle des Articulés. En effet, une série de renflements ganglionnaires (a voy. fig. 5) se trouve située par paires sur la partie antérieure du canal digestif et immédiatement sous l'épiderme. Leur nombre, leur forme et leurs rapports méritaient d'être figurés avec soin, à cause de plusieurs inexactitudes qui se rencontrent dans les planches qu'on a données.

Enfin, la question la plus controversée de l'organisation des Cirrhipèdes est celle qui est relative à l'appareil génital. Les travaux de M. Thompson, qui établirent le libre mouvement de translation des Anatifes pendant leur période embryonnaire, suffisent pour détruire les idées de Home, qui

l'estomac est boursouflé par une multitude de petites cavités qui paraissent remplir les fonctions du foie ; l'intestin, simple en général, présente une corne membraneuse renfermée dans la cavité intestinale. Il existe le long du ventre des filets nommés *Cirrhes*, disposés par paires, composés d'une multitude de petites articulations ciliées, représentant des espèces de pieds ou de nageoires, comme celles qu'on voit sous la queue de plusieurs Crustacés. Entre les derniers cirrhes est un long tube charnu et annelé, qui sert à porter sur les œufs la liqueur spermatique ; à la base de ce tube et vers le dos est l'ouverture de l'anus. Le système nerveux forme au devant du corps une série de ganglions bien symétriques. La circulation se fait dans des cavités sans parois distinctes ; il y a un vaisseau dorsal double, mais point de cœur proprement dit. Les branchies sont toujours situées sur les parties latérales du corps, et fixées à la base des pieds. Les deux appareils sexuels sont bien distincts l'un de l'autre et constituent un véritable hermaphrodisme.

Rapports des Cirrhipèdes. Nous devons maintenant, en nous appuyant sur les faits précédemment exposés, rechercher avec quels animaux les Cirrhipèdes offrent les rapports les plus multipliés et les plus intimes, et par suite déterminer quel rang ils doivent occuper dans la série animale.

Lamarck, en cherchant leur classement, les éloignait des Mollusques, parce qu'il y voyait un système ganglionnaire, des pieds articulés à peau cornée, et plusieurs paires de mâchoires. D'un autre côté, le rapprochement qu'il en faisait avec les Annélides ne lui paraissait pas naturel. L'existence du manteau, l'absence de faisceaux de soies et d'anneaux transversaux qu'il ne trouvait pas sur le corps des Anatifes en étaient la cause. Enfin il pensait que des animaux qui n'ont point de tête, point d'yeux, et dont le corps se trouve enfermé dans une véritable coquille, ne pouvaient être non plus des Crustacés.

Cependant, malgré l'exactitude de ses vues, le célèbre auteur de l'ouvrage sur les animaux sans vertèbres n'a pas cru devoir placer les Cirrhipèdes dans la grande classe des Articulés : cela tient, il nous semble, au peu de valeur qu'il a donnée aux différentes analogies, surtout à celles qui existent sous les rapports anatomiques et physiologiques.

Le système nerveux ganglionnaire, symétriquement placé sur le canal digestif des Cirrhipèdes, conduit déjà à un changement d'organisation qui sert à généraliser la classe des Articulés. La disposition articulée des pieds, celle du corps, qui, quoique moins évidente, est cependant assez sensible, montre aussi que la nature passe ici d'un degré d'organisation à un autre ; la disposition de la bouche offre une analogie qui s'étend non seulement à la forme, mais qui va même jusqu'au nombre des pièces qu'on retrouve chez quelques Crustacés. La ressemblance de la Circulation avec celle d'un grand nombre d'Articulés, l'existence de branchies à la base des pieds, comme chez les Crustacés, et enfin d'autres rapprochements d'une importance secondaire forment les caractères propres aux Anatifes, et communs aux Articulés. Il est presque superflu de dire que ces caractères sont tous en opposition avec ceux assignés aux Mollusques. Chez ceux-ci, le système nerveux, par exemple, est composé d'un certain nombre

les fait germer du pédicule à peu près comme le feraient des bourgeons sur une tige. Cuvier, qui n'a point reconnu la présence de l'ovaire dans le pédicule membrano-musculaire des Anatifes, et qui a pris pour tel les granulations de la glande spermatique, a dit, et l'on a répété d'après lui : « Les « œufs se détachent de leur grappe située sur les parties laté« rales du canal intestinal, cheminent le long des canaux « déférents et du testicule, en se fécondant dans leur mar« che ; ils sont déposés ensuite dans la cavité du manteau « par le tube proboscidiforme qui termine cet appareil. » Ce serait, d'après notre illustre anatomiste, un mode de génération particulier. Poli et Lamarck avaient bien indiqué le lieu où se trouvent les ovaires, mais ils n'avaient pas trouvé de conduit ou d'*oviducte*. Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit au commencement de cet article tant sur le canal que sur l'organe femelle des Anatifes. Quant à l'appareil générateur mâle de ces animaux hermaphrodites, il est placé de chaque côté du canal digestif, depuis l'estomac jusqu'à l'anus, et depuis le dos jusqu'à la base des pieds. Toutes les granulations blanches qui le composent (*aa*, fig. 3) sont soutenues par des pédicules et réunies en groupes par des ramifications allant toutes aboutir à un tronc commun très apparent. Ce tronc (*b*) ou tube, renflé près de l'estomac, se contourne plusieurs fois, diminue de calibre à mesure qu'il approche de l'anus, et lorsqu'il y est arrivé, se réunit avec celui du côté opposé (fig. 8). Le petit conduit qui en résulte est logé dans le prolongement caudal ou *proboscidiforme* (*a'*, fig. 2, 3, 7), et va s'ouvrir à son extrémité garnie de soies comme les cirrhes. C'est ce prolongement proboscidiforme qui conduit la liqueur séminale et non les œufs jusque dans le manteau où ceux-ci se trouvent. Après la fécondation, les œufs se développent, la métamorphose embryonnaire a lieu, et les Anatifes, d'abord libres, vont ensuite se fixer sur différents corps marins.

de masses médullaires disposées en différents points du corps, au lieu de présenter la série régulière et symétrique des ganglions, comme cela a lieu dans les Anatifes et les Articulés. La circulation est toujours aidée au moins par un ventricule charnu, aortique, tandis que les Anatifes n'ont point de cœur proprement dit. Quant à la disposition articulée des pattes et du corps, il y a encore bien moins de ressemblance. Il est donc très facile de séparer les Cirrhipèdes des Mollusques. Toutefois, cela ne suffit pas pour retrouver l'ordre de classement qui leur est le plus convenable. Placés dans l'embranchement des Articulés, ils ont des rapports variés avec chaque classe de cette grande division établie dans le *Règne animal* de Cuvier. Or, il s'agit de connaître et d'évaluer les rapports qui les lient plus intimement avec telle ou telle autre classe. Pour y parvenir, il est nécessaire d'exposer brièvement les caractères les plus généraux qu'on a assignés aux animaux articulés. Ainsi leur système nerveux ganglionnaire est à renflements symétriques; les mâchoires, lorsqu'ils en ont, sont toujours latérales; elles se meuvent de dehors en dedans, et non de haut en bas. Enfin, la plupart de ces animaux peuvent changer de place par la marche, la course, le saut, la rotation, le vol ou la reptation.

Mais les Cirrhipèdes sont privés de la faculté locomotrice; ils ont donc moins de rapports avec les deux dernières classes, les Arachnides et les Insectes, qu'avec les deux premières, les Annélides et les Crustacés. En effet, parmi ces derniers, on trouve quelques espèces qui, comme les Cirrhipèdes, sont privées de locomotion, telles que les Crustacés parasites et certains Annélides. C'est donc avec ces derniers qu'il faut enfin les comparer, afin d'y arriver par déduction au rang qui leur appartient. Sous le point de vue du système nerveux, il y a une égale analogie entre celui des Cirrhipèdes et le système nerveux, soit des Annélides, soit de certains Crustacés inférieurs; mais leur circulation, leurs pieds articulés et leurs bouches surtout, ont beaucoup plus de rapports avec les Crustacés en général. D'un autre côté, les organes de la reproduction sont toujours réunis et constituent l'hermaphrodisme chez les Cirrhipèdes, tandis que, chez les Crustacés, ils sont séparés; les soies qu'on retrouve le plus souvent sur les articulations du corps chez les Annélides manquent chez les Cirrhipèdes. Quant à leur enveloppe externe qui est tantôt cornée, tantôt univalve, tantôt multivalve, elle aurait, d'après Burmeister, plus d'analogie avec l'enveloppe de certains Crustacés, notamment avec celles des *Cypris* et des *Limnodia*, qu'avec celles de quelques Annélides. Ainsi, à part la circonstance de l'hermaphrodisme, caractère qui les rapproche des Annélides, les Cirrhipèdes ont plus de rapports avec les Crustacés. Nous proposons donc de placer la classe des Cirrhipèdes crustacés avant les Annélides, afin d'établir le passage naturel entre ces derniers et les différentes classes déjà admises de Crustacés. Les Cirrhipédiens comprennent plusieurs genres, savoir : Les Anatifes, *Anatifa*, Brug; les Pouce-pieds, *Pollicipes*, Leach; les *Cineras*, Leach; les *Otions*, Leach; les *Tetralasmis*, Cuv.: les Glands de mer, *Balanus* de Brug.: les Balanes proprement dits; les Diademes, *Diadema*, Rouz. *Voyez* ces mots.

(Martin Saint-Ange.)

CIRRHIPÉDIENS. CRUST. — Synonyme de Cirrhipèdes.

CIRRHIPIDES. CRUST. — Synonyme de Cirrhipèdes.

CIRRHITE. *Cirrhites* (κιῤῥίς, espèce de poisson de mer; de κιῤῥός, jaune). POISS. — Genre de la famille des Percoïdes à une seule dorsale, à 6 rayons branchiaux, et ayant les mâchoires armées de dents canines. Par la nature de la dorsale et le nombre des rayons de la membrane branchiostège, on pourrait être tenté de faire de ces Poissons une famille particulière; mais le reste de leur organisation, si voisine de celle des Serrans et des Perches, justifie de reste ce rapprochement déjà saisi par Lacépède, qui n'en classe pas moins ces Poissons dans un ordre fort éloigné de celui où il plaçait la Perche. Le G. dont nous nous occupons ici a été établi par Commerson. Il en avait bien saisi le caractère, qui consiste dans la présence de 6 ou 7 rayons simples, sans bifurcations, mais avec articulations à la portion inférieure de la nageoire pectorale, ces rayons plus longs que les supérieurs dépassant la membrane de la nageoire. Il faut ajouter, pour compléter cette diagnose, que les Cirrhites ont le préopercule

dentelé, l'opercule terminé par un angle plat et émoussé, des dents longues en crochets sur les mâchoires, et en velours sur le vomer. Les palatins, lisses, n'ont aucunes dents. Les ventrales sont insérées un peu en arrière des pectorales, mais pas assez loin pour faire considérer ces Poissons comme des Abdominaux, ainsi que l'a fait M. de Lacépède. Les Cirrhites semblent, par les rayons simples de leur pectorale, se rapprocher des Scorpènes et des Cheilodactyles; mais les dents de ces deux genres sont toutes en velours sur les mâchoires; les Scorpènes ont des dents aux palatins, et les Cheilodactyles n'en ont pas. Les Scorpènes ont les joues cuirassées par l'articulation de leur sous-orbitaire avec le préopercule. Les Cheilodactyles sont de la famille des Sciénoïdes. C'est, au contraire, près des Serrans qu'on doit placer les Cirrhites, dont ils ne diffèrent spécialement que par le nombre des rayons de la membrane branchiostège.

Les espèces de ce g. sont en petit nombre, parées des plus vives couleurs; elles viennent des mers de l'Inde. (Val.)

***CIRRHOBRANCHES.** *Cirrhobranchiata.* MOLL. — Lorsque la structure de l'animal du g. Dentale de Linné fut connue par la publication de notre Monographie de ce g., M. de Blainville, dans sa Malacologie, proposa d'établir pour ce g. lui seul la famille des Cirrhobranches. Cette famille est fondée sur les caractères du g. dont il est question, et M. de Blainville l'a distinguée de la manière suivante : Organes de la respiration en forme de longs filaments nombreux portés par deux lobes radicaux au-dessus du cou. Coquille subtubuleuse, un peu conique dans toute sa longueur et ouverte à ses deux extrémités.

Les détails que nous donnerons sur le g. Dentale en particulier, nous permettent d'abréger cet article sur la famille des Cirrobranches. *Voy.* DENTALE. (Desh.)

CIRRHOLUS (*cirrhus*, cirrhe). BOT. CR. — Genre de l'ordre des Gastéromycètes trichospermes, établi par Martius (*Nov. act. leop. car.*, t. X, p. 511) pour un petit Champignon qu'il nomme *Cirrholus flavus*, et qu'il a trouvé au Brésil sur les bois pourris. Il lui assigne pour caractères : Péridium simple, globuleux, membraneux, s'ouvrant irrégulièrement au sommet; columelle en spirale sortant avec élasticité du péridium, et recouverte de sporules globuleuses très petites.

***CIRRHOPETALUM** (κιῤῥός, jaune de tan; πέταλον, pétale). BOT. PH. — Genre de la famille des Orchidacées, tribu des Dendrobiées, formé par Lindley (*Bot. Reg.*, t. 832), et renfermant une quinzaine d'espèces environ. Ce sont des plantes indiennes, épiphytes, à rhizôme rampant, émettant des pseudobulbes à feuilles solitaires, coriaces, à veines inapparentes; à fleurs petites, ordinairement d'un jaune obscur, et groupées soit en grappes serrées, soit en ombelles au sommet d'un scape radical. On en cultive une partie dans les jardins des amateurs. On les reconnaît surtout à des folioles périgoniales extérieures ringentes, dont les latérales très longues, très acuminées, fortement obliques; les intérieures très petites; un labelle entier; un gynostème fort petit, prolongé à la base, et portant au sommet deux cornes pétaloïdes; une anthère biloculaire; 4 pollinies, dont les deux intérieures lamelliformes et beaucoup plus petites. (C. L.)

CIRRHOPODES. CRUST. — Syn. de Cirrhipèdes.

CIRRHUS (κιῤῥός, jaune). MOLL. — Ce genre, établi par M. Sowerby, dans le *Mineral conchology*, et conservé par lui dans ses différents ouvrages, nous paraît fondé sur des caractères insuffisants. En effet, ce sont des Coquilles trochiformes ou turbiniformes, la plupart sénestres et percées d'un grand ombilic, s'étendant du sommet à la base. Ces caractères conviennent à la fois au genre Évomphale et au genre Cadran : c'est donc à l'un ou l'autre de ces genres que les *Cirrhus* doivent être reportés. (Desh.)

CIRRIFÈRE. ANNÉL. — *Voyez* CIRRHIFÈRE.

***CIRRIGRADE.** *Cirrigrada* (*cirrus*, cirre; *gradior*, je marche). ZOOPH. — Nom donné par M. de Blainville à un ordre de la classe des Arachnodermaires, comprenant ceux dont la face inférieure du corps est garnie de cirres tentaculiformes très extensibles et contractiles.

CIRRIPÈDES. CRUST. — Syn. de Cirrhipèdes.

***CIRRODERMAIRES.** *Cirrodermaria.* ÉCHIN. — Nom des Échinodermes dans la méthode de M. de Blainville. (P. G.)

***CIRRŒDIA** (κιῤῥοειδής, tirant sur le fauve jaunâtre). INS. — Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Noctuélides, établi par M. Guénée (*Ann. de la Soc. ent. de France*, t. VIII, p. 489) pour y placer deux espèces retranchées par lui du g. *Xanthia* de Treitschke; ce sont les *Noct. ambusa* Fab., et *xerampelina* Hubn. *Voyez* XANTHIA. (D.)

***CIRROSPILUS**. INS. — Genre de la tribu des Chalcidiens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par M. Westwood, et adopté par nous (*Hist. des an. art.*). Les Cirrospiles se font principalement remarquer par leurs antennes épaisses, que termine une massue fusiforme. M. Walker a décrit une quantité considérable d'espèces de ce genre, toutes recueillies en Angleterre. Les plus communes paraissent être les *C. zeuxo*, *rhosaces*, etc. (BL.)

CIRSIUM. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Cynarées, établi par Tournefort pour des plantes herbacées, propres aux lieux incultes et montagneux de l'Europe, de l'Asie moyenne et de l'Amérique boréale, ayant le port des Chardons, les feuilles découvertes ou sessiles, variant de forme, le plus souvent épineuses; les fleurs pourpres et jaunâtres.

Malgré les épines qui les hérissent, les *Cirsium* sont d'un effet assez agréable, et le réceptacle de plusieurs espèces est mangé dans quelques pays, comme les Artichauts dans le nôtre. Il croît spontanément dans nos environs, le *C. arvense*, connu vulgairement sous le nom de Chardon hémorrhoïdal, et qui présente quelquefois la particularité d'avoir des fleurs hermaphrodites. — Less., synonyme de *Chamæpence*. (C. D'O.)

CIS (κίς, petit ver qui ronge le blé ou le bois). INS. — Genre d'Insectes tétramères, famille des Xylophages, tribu des Bostrichiens, établi par Latreille aux dépens des *Anobium* et des *Hylesinus* de Fabricius, et adopté par tous les entomologistes. Les Insectes de ce g. ont le corps ovalaire, un peu convexe; la tête petite, bituberculée dans les mâles, et enfoncée en partie dans le prothorax; celui-ci est large; les antennes, plus longues que la tête, sont terminées en massue perfoliée; les pattes sont courtes, et les trois premiers articles des tarses sont égaux et velus. Les *Cis* vivent en société [illegible] Agarics et les Bolets desséchés [illegible] ils se tiennent de préférence à la [illegible] férieure, et au moindre danger [illegible] tomber. Ce sont des Insectes très [illegible] qu'on rencontre principalement [illegible] temps.

Le dernier Catalogue de M. Dejean mentionne 28 espèces de ce g., dont [illegible] 2 d'Afrique et 4 d'Amérique. [illegible] parmi les premières le *Cis* [illegible] (*Anobium id.* Fabr.) et le *Cis* [illegible] (*Anobium id.* Fabr.). Ces deux espèces [illegible] vent aux environs de Paris. [illegible]

CISSA. OIS. — Boié a créé [illegible] g. de la famille des Rolliers dont [illegible] le Pyroll indien, *Corapica* [illegible] Rollier de la Chine, que Cuvier [illegible] ses Rolliers. Barrère avait donné [illegible] la *Pica caudata* Rey, ou [illegible] Vieillot. [illegible]

CISSAMPELOS (κισσάμπελος, [illegible] seron, chez les Grecs). BOT. PH. — [illegible] la famille des Ménispermacées, tribu des Ménispermées, formé par Linné, et [illegible] une quarantaine d'espèces, dont [illegible] unes sont cultivées dans les jardins [illegible] nombre d'entre elles sont encore [illegible] nues, et il est probable que leur [illegible] amènera la division de ce genre [illegible] sieurs autres, ou au moins en [illegible] sections qui feront mieux connaître [illegible] férences caractéristiques assez [illegible] présentent ces plantes. Ce sont [illegible] des sous-arbrisseaux dressés ou des [illegible] seaux, ou même des herbes volubiles [illegible] sant dans les régions intertropicales [illegible] globe; à feuilles alternes, simples, [illegible] entières, pétiolées, orbiculaires, [illegible] diformes ou peltées; à fleurs très [illegible] verdâtres, axillaires et terminales [illegible] rapprochement des feuilles supérieures [illegible] mâles en grappes composées ou [illegible] ses, nues ou bractéées; les femelles [illegible] grappes, groupées dans l'aisselle de [illegible] tées alternantes, et très rarement [illegible] Une des espèces le mieux connues, le [illegible] *reira* L., est une plante qui habite les [illegible] des Antilles, du Brésil, de la Colombie, etc. Elle est digne d'intérêt, en raison des [illegible] ces qu'en tirait autrefois la thérapeutique. Quelques auteurs prétendent que les Brésiliens se servent de son suc contre la [illegible]

sure des Serpents. Sa racine était très recherchée en Europe contre la dysurie, la néphrite calculeuse, la goutte, etc. L'expérience a suffisamment prouvé que la saveur amère et douceâtre à la fois de cette racine possédait en effet des qualités vraiment diurétiques et toniques. On comprend donc peu comment il se fait qu'elle soit aujourd'hui tombée dans une désuétude presque complète.

L'organisation du tissu ligneux de ces plantes est fort curieuse, et a beaucoup occupé les botanistes modernes ; nous n'en dirons rien ici, parce que ce sujet sera traité en son lieu. (C. L.)

***CISSAROBRYON** (κίσσαρος, espèce de ciste ; βρύον, fleur, en général). BOT. PH. — Genre formé par Pœppig (*Frag. synops.*, 29), et rapporté avec doute à la famille des Géraniacées, tribu? des Vivianées, et ne renfermant encore qu'une espèce. C'est un arbrisseau rampant, croissant dans les andes du Chili, à tiges cylindriques, luisantes, peu ramifiées, pubérules ; à feuilles opposées, longuement pétiolées, subarrondies, tronquées à la base, crénelées-5-7-lobées, pubérules en dessous, couvertes en dessus, ainsi que les pédoncules et les calices, d'un duvet blanchâtre ; à fleurs bleues, axillaires. (C.L.)

CISSARON, Diosc. BOT. PH. — On n'est pas d'accord sur la signification de ce nom, qui suivant quelques auteurs désigne un Ciste, et suivant d'autres un Lierre.

***CISSEIS** (κισσήεις, de lierre?). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Sternoxes, tribu des Buprestides, établi par MM. de Castelnau et Gory dans leur Iconographie de cette tribu. Ce g. ne renferme que des espèces de la Nouvelle-Hollande, toutes de petite taille et ayant le facies des *Anthaxia*, dont elles diffèrent par leur labre non bilobé, mais tronqué en avant. Les auteurs en décrivent et représentent six, parmi lesquelles nous citerons comme type le *Ciss. 12-guttata* (*Bupresl. id.*) Guér., entièrement d'un beau bleu métallique, avec le corselet bordé latéralement de jaune, et 12 taches de cette couleur sur les élytres. (D.)

CISSITES (κισσός, lierre). INS. — Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Trachélides, tribu des Horiales, établi par Latreille (*Règn. anim.*, 1829, t. V, p. 59) aux dépens du g. *Horia* de Fabricius. M. Dejean, dans son dernier Catalogue, n'en désigne que deux espèces : l'une qu'il nomme *C. femorata*, et l'autre qui est l'*Horia testacea* de Fabricius ; toutes deux sont des Indes orientales. Nous présumons que Latreille, en donnant le nom générique de *Cissites* à ces Insectes, a voulu faire allusion à leur vie parasite à l'état de larve. Du reste, ils ne diffèrent des Hories à l'état parfait que parce qu'ils ont la tête plus étroite que le corselet, tandis que c'est l'inverse dans celles-ci. *Voyez* HORIA. (D.)

CISSOPIS, Vieillot. OIS. — Synonyme de Béthyle.

CISSUS (κισσός, le lierre). BOT. PH. — Genre de la famille des Vitacées (Ampélidées), tribu des Vitées, formé par Linné sur plusieurs espèces de *Vignes* de Tournefort, adopté et circonscrit par les auteurs modernes, dont l'un a également créé (C.-L. Richard) le g. *Ampelopsis* sur quelques autres espèces dont les caractères forment un passage naturel des *Cissi* aux *Vites* proprement dites (*voyez* AMPELOPSIS). Tel qu'il est aujourd'hui constitué, le genre *Cissus* comprend encore près de 150 espèces ; et l'on présume que les forêts du Nouveau-Monde, et du Brésil en particulier, en renferment encore un grand nombre qui restent à connaître, et appartiendront soit à ce genre, soit à l'*Ampelopsis*. Ce sont des arbrisseaux (très rarement des arbres) sarmenteux, grimpants, croissant dans toutes les régions tropicales du globe, surtout en Asie, et beaucoup plus rarement en-deçà des tropiques. On en cultive une trentaine dans les jardins botaniques et dans ceux des amateurs, moins pour leur beauté que pour leur belle verdure et l'effet pittoresque qu'elle produit sur les murs et les treillages qu'on tapisse de leurs nombreux et longs sarments. Toutes sont cultivées en serre tempérée et en serre chaude. Plusieurs d'entre elles contiennent une telle quantité d'une eau bonne à boire, que, coupée par tronçons, elles peuvent désaltérer un certain nombre de personnes : aussi leur donne-t-on vulgairement le nom de *Liane aux voyageurs*. Les feuilles en sont alternes, stipulées, simples ou composées, pédatiformes, ou plus rarement pennées ou bipennées, souvent pellucides-ponctuées, pétiolées ; les pétioles articulés à la base ; les rameaux florifères oppositifo-

liés ou très rarement axillaires ; les stériles se transformant en cirrhes ; les fleurs, petites, verdâtres, sont disposées en cymes, ou en ombelles involucrées au sommet des rameaux ; les pédicelles articulés à la base.

Les principaux caractères de ce genre important sont : Calice libre, très court, obscurément 4- ou très rarement 5-lobé. Pétales 4, très rarement 5, égaux, concaves, cucullés au sommet, déciduus, à estivation valvaire, insérés en dehors d'un disque hypogyne. Étamines en nombre égal des segments périgoniaux, insérés avec les internes, et leur étant opposés. Style court ; stigmate capité. Baie 1-2-loculaire, 1-2-sperme par avortement. Graines dressées, à test osseux, à épiderme membranacé. (C. L.)

CISTACÉES. *Cistaceæ.* BOT. PH.—*Voyez* CISTINÉES.

***CISTE.** *Cista* (κίστη, panier). BOT.—Scopoli a désigné sous ce nom une triple enveloppe de la graine dont les deux premières sont membraneuses et l'interne charnue. Bernhardi s'est servi de la même dénomination pour désigner un péricarpe à la voûte duquel sont attachées les semences.

CISTE. *Cistus* (κίστος, espèce de Ciste chez les Grecs). BOT. PH.—Genre de la famille des Cistacées (Cistinées), formé par Tournefort et contenant une trentaine d'espèces, réparties par les auteurs modernes en 6 sous-genres, qui sont : a. *Halinum*, Dun ; b. *Ladonium*, Sp. ; c. *Rhodocistus* Sp. ; c. *Erythrocistus*, Dun. ; e. *Ledonia*, Sp. ; f.? *Stephanocarpus*, Spach. Elles sont toutes cultivées dans les jardins. Ce sont des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux, répandus communément dans le bassin méditerranéen ; quelques uns croissent dans le nord de l'Amérique et un très petit nombre sous les tropiques de ce continent. Les feuilles en sont opposées, éstipulées, très entières ou subdenticulées ; les fleurs, blanches, jaunes, roses ou purpurines, sont portées par des pédoncules axillaires ou terminaux, uni-multiflores. Selon M. Bory de Saint-Vincent, l'Espagne est la contrée de l'Europe où les Cistes sont le plus communs. Mêlés aux Hélianthèmes, dont ils sont très voisins, ils couvrent de grands espaces de terrains. On en chauffe les fours et on en convertit les tiges en une sorte de petits charbons dont on chauffe les appartements.

C'est de l'une des espèces les plus communes, le *C. ladaniferus* L., qu'on recueille cette substance résineuse et odoriférante employée autrefois en médecine sous le nom de *Ladanum*. On se le procure au moyen d'une sorte de râteau muni d'un grand nombre de lanières de cuir, qu'on passe à diverses reprises sur les arbustes et qu'on racle ensuite pour en enlever le *Ladanum*. Cette résine est tellement abondante pendant les grandes chaleurs, que M. Bory de Saint-Vincent l'a vue tomber goutte à goutte des feuilles des Cistes qui la produisent et parfumer l'air aux alentours. Enfin, dit le même auteur, le *Cistus ladaniferus* est si commun en Estramadure, que pendant la guerre d'Espagne, nos cavaliers, après une longue marche, avaient leurs genoux enduits de Ladanum. Il croît non seulement en Espagne, mais en Grèce, en Orient, et même en Provence, où on l'a récemment découvert, et se fait surtout remarquer par le nombre et la beauté de ses grandes fleurs blanches, malheureusement un peu fugaces.

Voici les principaux caractères génériques de ce genre remarquable : Calice 3-phylle, muni de deux bractéoles naines ou plus rarement égalant les folioles calicinales en longueur, ou nulles. Pétales 5, rarement 3, hypogynes, égales. Étamines nombreuses, hypogynes, toutes fertiles ; filaments filiformes ; anthères biloculaires, longitudinalement déhiscentes ; ovaire sessile, incomplètement 3-5-loculaire, rarement 6-10-loculaire. Ovules nombreux ou non orthotropes, ascendants ou appendus. Style terminal filiforme ou en massue, articulé avec l'ovaire, parfois presque nul ; stigmate capité. Capsule cartilagineuse, coriace ou ligneuse. (C. L.)

CISTÉES. BOT. PH. — *Voyez* CISTINÉES.

CISTÈLE. *Cistela* (diminutif de *cista*, corbeille?). INS. —Genre de Coléoptères hétéromères, famille des Sténélytres, tribu des Cistélides, établi par Fabricius et adopté par tous les entomologistes ; mais depuis sa fondation on en a retranché plusieurs espèces avec lesquelles on a formé d'autres g. dont on trouvera la nomenclature à l'article CISTÉLIDES. Aujourd'hui le g. qui nous occupe se borne aux espèces dont les principaux caractères sont d'avoir les articles des tarses simples ou non bilobés, et les mandibules sans échancrure à leur extrémité et

terminées par une seule dent formant la pointe.

Les Cistèles sont des Insectes de forme ovalaire arquée, à tête petite, à antennes assez longues et filiformes, à corselet presque carré, à élytres allongées et généralement peu coriaces, à pattes longues. Excepté quelques espèces qui nous viennent d'Afrique et des Indes orientales, toutes appartiennent aux contrées tempérées du globe. Elles se tiennent sur les fleurs et volent avec assez de facilité; leurs larves n'ont pas encore été observées. Parmi les 40 et quelques espèces qu'on rapporte à ce g., nous citerons la *Cist. ceramboides* Fab., la *Cist. sulphurea* id., et la *Cist. bicolor* id.; la première, qu'on peut considérer comme le type du g., se trouve, ainsi que les deux autres, dans les environs de Paris; mais elle est assez rare, et ne se repose pas, comme les autres, sur les fleurs, mais sur le tronc des arbres cariés.

Le g. Cistèle de Geoffroy répond au genre *Byrrhus* de Fabricius. (D.)

***CISTÉLIDES.** *Cistelidæ*. INS. — Tribu de Coléoptères hétéromères, famille des Sténélytres, établie par Latreille, qui la compose des g. *Cistela*, *Lystronychus*, *Mycetochares* et *Allecula*. M. de Castelnau, qui lui donne le nom de CISTÉLIENS, la divise en deux groupes : les **Alléculites**, comprenant les g. *Allecula* et *Plesia*, et les **Cistélites**, qui renferment les g. *Lystronychus*, *Mycetochares*, *Cteisa*, *Cistela* et *Omophlus*. M. Solier, après avoir érigé cette tribu en famille sous la dénomination de XYSTROPIDES, la partage en deux tribus, savoir : les **Cistélites**, qui se composent des g. *Lobopoda*, *Dictopsis*, *Allecula*, *Prionychus*, *Xystronia*, *Lystronychus*, *Xystropus*, *Cteisa*, *Mycetochares* et *Cistela*; les **Cténiopites**, qui se bornent aux g. *Omophlus*, *Cteniopus* et *Megischia*. *Voyez* CISTÈLE. (D.)

CISTÉLÉNIES, CISTÉLIENS, CISTÉLITES. INS. — *Voyez* CISTÉLIDES.

CISTELLA, Blum. BOT. PH. — Syn. de *Geodorum*, Jack.

CISTENA, Leach. ANNÉL.—Synonyme de Pectinaire de Lamarck. (P. G.)

CISTICAPNOS. BOT. PH. — *Voyez* CYSTICAPNOS. (C. L.)

CISTICOLA. OIS. — *Voyez* CYSTICOLA.

***CISTINA.** ÉCHIN.—Genre d'Astéries proposé par M. J.-E. Gray pour une espèce originaire des côtes de Colombie. (P. G.)

CISTINÉES. *Cistineæ*. BOT. PH.—Famille de plantes dicotylédones polypétales hypogynes, dont les caractères sont les suivants : Calice persistant, composé de cinq folioles, dont deux extérieures ordinairement plus petites que les autres, rarement égales ou plus grandes, trois intérieures à préfloraison tordue. 5 pétales alternant avec ces folioles, tordues dans le bouton en sens opposé, très rarement réduits à trois, manquant entièrement dans toutes les fleurs d'un genre, dans un grand nombre de plusieurs autres, et tombant de très bonne heure. Étamines en nombre indéfini : les extérieures quelquefois stériles, à filets filiformes, à anthères fixes, biloculaires, introrses, s'ouvrant par deux fentes longitudinales. Ovaire libre, sessile, 1-loculaire, à plusieurs placentas pariétaux, trois le plus souvent, plus rarement 5 ou 10, tantôt à peine saillants, tantôt s'avançant vers l'intérieur, et formant des cloisons incomplètes qui se rencontrent au centre plus ou moins haut, et partagent ainsi la cavité en autant de demi-loges. Ovules en nombre défini ou indéfini, attachés à ces placentas par de très longs funicules qui aboutissent à un hile qui se confond avec la chalaze, et présentant à l'autre extrémité libre leur micropyle, qui tantôt regarde en haut, tantôt vers le centre de la loge. Style simple, terminé par des stigmates en nombre égal aux placentas, mais rapprochés et réunis en tête. Fruit capsulaire s'ouvrant en 3, plus rarement en 5 ou 6 valves qui portent les placentas sur le milieu de leur longueur, et partagé en autant de loges incomplètes, dans le cas où ces placentas forment le bord de cloisons saillantes. Graines à embryon antitrope entouré d'un périsperme charnu, droit, courbé ou même spiral, revêtu d'un test mucilagineux, se détachant de bonne heure du funicule qui les porte.— Les espèces de cette famille sont des herbes, des sous-arbrisseaux ou des arbrisseaux, souvent couverts d'un enduit résineux, visqueux; à feuilles le plus ordinairement opposées, entières, souvent amplexicaules, et alors dépourvues de stipules; à fleurs jaunes, blanches ou roses, solitaires à l'extrémité des rameaux, ou disposées en grappes unilatérales axillaires. Elles habitent les climats tempérés, abondent surtout dans la partie de l'Afrique

et de l'Europe qui ceint la Méditerranée ; elles sont rares en Amérique et surtout en Asie.

Genres : *Fumaria*, Sp. — *Cistus*, Tournef. (*Halimium*, Spach. — *Rhodocistus*, Sp. — *Ladanum*, Sp.). — *Stephanocarpus*, Sp. — *Ledonia*, Sp. — *Helianthemum*, Tournef. — (*Rhodax*, Sp. — *Tuberaria*, Sp.). — *Crocanthemum*, Sp. — *Heteromeris*, Sp. — *Taeniostema*, Sp. — *Lechea*, L. — *Lechidium*, Sp. — *Hudsonia*, L.

M. Spach, à qui l'on doit une monographie des Cistinées, les partage en deux tribus, la première celle des *Cistées*, auxquelles s'appliquent tous les caractères que nous avons tracés ; la seconde, celle des *Léchidiées*, dans lesquelles les pétales persistent plus ou moins longtemps après la préfloraison, ne présentent pas auparavant la disposition tordue et s'insèrent au bas ou au haut d'un réceptacle stipiforme. (AD. J.)

* **CISTOCARPUM**, Kunth. BOT. PH. — Syn. de *Lediocarpum*, Desf.

* **CISTOGASTRE**. *Cistogaster* (κίστη, panier ; γαστήρ, ventre). INS. — Genre de Diptères, division des Brachocères, famille des Athéricères, tribu des Muscides, établi par Latreille et adopté par M. Macquart, qui le place dans la section des Créophiles, sous-tribu des Gymnosomées. Ce g., qui correspond à celui de *Pallasia* de M. Robineau-Desvoidy, se distingue de ceux de la même tribu par ses antennes courtes, dont le 3e article est ovalaire ; par la forme du style dont le 1er article est court, et le 3e épaissi à sa base, et enfin par la 1re cellule des ailes à pétiole allongé. Il ne renferme que 3 espèces, toutes d'Europe. Nous citerons, comme type, le *Cist. globosa* Macq., *Gymnosoma id.* Meig., ou *Pallasia id.* Rob.-Desv. Cette espèce se repose sur les fleurs de Carotte. (D.)

CISTOIDES. BOT. PH. — *Voyez* CISTÉES.

CISTOMORPHA, Caley. BOT. PH. — Syn. d'*Hibbertia*, Andr.

CISTOPTERIS, Bernh. BOT. CR. — Synonyme de *Lygodium*, Sw.

CISTRAS. MIN. — Ce mot est indiqué comme synonyme de Marne en plusieurs lieux de la France. (DEL.)

CISTUDE. *Cistudo* (*cista*, boite ; *testudo*, tortue). REPT. — Genre de Chéloniens de marais (famille des Émydiens ou Élodites), assez voisin de celui des Emydes proprement dites, et beaucoup moins riche en espèces que celui-ci. On ne lui en connait en effet que cinq, mais dont une est plus connue des amateurs d'histoire naturelle que toutes les autres Élodites, puisque c'est l'espèce la plus commune des eaux douces de l'Europe méridionale. Les deux autres Émydiens européens (*E. sigriz* et *caspica*) sont presque exclusivement des environs de la mer Caspienne et de la Péninsule ibérique, tandis que la Cistude européenne est répandue en Grèce, en Italie, dans le midi de la France, en Espagne, en Portugal, et même en Hongrie, et dans une partie de l'Allemagne, jusqu'en Prusse. Parmi les autres Cistudes, trois sont de l'Inde, l'amboinensis (*Testudo amb.* Daud.) d'Amboine et de Java ; la *trifasciata* (*Sternotherus trif.* Bell) et la *Diardi* (*Emys dhor* Gray), qui est du Bengale et de Java. Celle-ci fournit à M. Bell son g. *Cyclemys*. La 5e espèce de Cistude est américaine, c'est la *carolina* (*Tes. carinata* Linn.) qu'on trouve depuis la baie d'Hudson jusqu'aux Florides.

De même que les Émydes, les Cistudes ont 5 ongles aux pattes de devant, et 4 à celles de derrière. Leur mâchoire est à peu près droite ; elles ont 25 plaques limbaires, 12 sternales, et leur queue, plutôt courte que longue, manque toujours d'étui corné. Elles diffèrent cependant des vraies Émydes par leur plastron, n'adhérent à la carapace que par un simple cartilage, que rend mobile sa séparation transverse médiane en forme d'articulation : aussi l'animal peut-il s'enfermer à peu près complétement dans sa carapace comme dans une boîte.

La CISTUDE EUROPÉENNE, à laquelle on a donné les différents noms de *Tortue bourbeuse*, *jaune*, etc., a pour principal caractère la forme ovale de sa carapace, qui est assez déprimée, noirâtre, avec des taches jaunes disposées en rayons. Elle a 12 à 15 pouces de longueur. Bojanus a consacré à l'étude anatomique de cette espèce son bel ouvrage intitulé : *Anatome Testudinis europeæ*. Beaucoup d'auteurs l'ont aussi étudiée, mais zoologiquement, et nous pourrions citer plusieurs planches qui la représentent d'une manière fort exacte. Elle vit dans les eaux tranquilles ou courantes, nage avec beaucoup de facilité et vient quelquefois à terre ; ses mouvements n'y sont pas très embarrassés. Sa nourriture consiste essentielle-

ment en insectes, mollusques et vers aquatiques; elle poursuit aussi les petits poissons. Ses œufs sont ovalaires, assez allongés. Elle les pond auprès du rivage, dans les endroits humides. A l'approche de l'hiver, elle quitte les eaux et se retire dans des trous pour y passer la mauvaise saison dans un état complet de léthargie.

Il est question de ce Chélonien dans tous les ouvrages de matière médicale; c'est en effet lui qu'on emploie de préférence pour la fabrication des sirops et bouillons pectoraux de Tortue. Sa chair, sans être excellente, est cependant assez bonne; et dans beaucoup d'endroits, on l'emploie comme aliment. La Cistude européenne est représentée dans notre Atlas, à la planche 1 des Reptiles, sous un des noms qu'on lui a donnés, celui de *Cistudo vulgaris*. (P. G.)

*CISTULA (diminutif de *cista*, corbeille). MOLL. — D'après les auteurs anglais, Humphrey (*Museum calonn.*) aurait indiqué sous ce nom un genre qui correspondrait assez exactement à celui nommé *Cyclostoma* par Lamarck. *Voy.* CYCLOSTOME. (DESH.)

CISTULE (*cistula*, petite boîte). BOT. CR. — (Lichens.) Nom sous lequel Willdenow désignait certaines apothécies des Lichens, celles des Sphérophores, par exemple, qui, d'abord sphériques, s'ouvrent par l'érosion de leur sommet, et dans lesquelles on croyait alors les spores primitivement nues. Nous avons montré (*Ann. sc. nat.*, mars 1841) que sous ce dernier rapport on était dans l'erreur, que les sporidies sont d'abord contenues dans des thèques, et que, comparées à celles des autres Lichens, elles n'offrent d'autre différence que celle de s'en échapper de bonne heure, et de continuer à croître après leur sortie. Le nom de Cistule n'a d'ailleurs pas été conservé. (C. M.)

CISTUS. BOT. PH. — *Voyez* CISTE.

CITARELLE. MOLL. — Nom d'une esp. du g. Cancellaire.

CITHARA (κιθάρα, harpe). MOLL. — Ce genre, établi par Klein (*Tentamen ostracol.*), aurait dû être conservé; car il correspond exactement au genre Harpe de Lamarck. *Voyez* HARPE. (DESH.)

CITHAREXYLON (κιθάρα, guitare; ξύλον, bois). BOT. PH.—Genre de la famille des Verbénacées (à laquelle il n'est pas toutefois réuni sans quelque doute), formé par Linné (*Gen.*, 760), et renfermant 25 espèces environ, dont 7 ou 8 sont cultivées dans les serres en Europe comme plantes d'ornement. Aux Antilles, on donne aux espèces communes le nom vulgaire de *Bois de Guitare*. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux de l'Amérique tropicale, à ramules souvent spinescentes, garnies de feuilles opposées, simples, très entières ou dentées; à fleurs blanches ou rouges, disposées en épis lâches, axillaires et terminaux. (C. L.)

*CITHARINE. *Citharina* (κιθάρα, harpe). FORAMIN. — Sous ce nom, j'ai établi (*Foram. des Antilles*) un genre de la famille des Stichostègues, ainsi caractérisé: Coquille libre, régulière, équilatérale, allongée ou triangulaire, fortement comprimée, droite ou arquée, composée de loges superposées sans recouvrement, toujours très obliques, et croissant de la première, souvent globuleuse, à la dernière, tronquée en dessus. Son ouverture arrondie, marginale, est placée à l'angle saillant de la coquille. Ce g. se distingue des Vaginulines par les 8 loges obliques et par la grande compression de la coquille. L'analogie de leur forme avec une harpe m'a fait lui donner le nom de *Citharina*. Toutes les espèces que je connais sont des lias ou des terrains crétacés. (A. D'O.)

CITHARINE. *Citharinus* (nom grec de quelques poissons inconnus). POISS.—G. Cuvier a ainsi nommé un genre de la famille des Salmonoïdes à bouche petite, fendue en travers sous la saillie du museau. Le bord supérieur de la bouche est formé presque en entier par les intermaxillaires qui portent de petites dents, les maxillaires n'en ont aucune, et sont très courts. La langue et le palais sont lisses. La nageoire adipeuse est couverte d'écailles. Ces Poissons viennent du Nil. Gronovius en avait décrit une espèce sous le nom de *Salmo cyprinoides*. Une autre plus grande est connue des Arabes sous le nom d'*Astre de la nuit*, sans doute à cause de la forme élargie de son corps argenté. M. Geoffroy, qui l'a découverte dans le Nil, en a donné une figure dans le grand ouvrage de l'Égypte, pl. 5, fig. 2 et 3. M. Cuvier, en la dédiant à son confrère, l'a appelée *Citharinus Geoffræi*. (VAL.)

CITHAROIDÉES. *Citharoidæ*. ZOOPH. — Nom donné par M. Bory de Saint-Vincent à une famille de l'ordre des Microscopiques

crustodés, à cause de la forme du test des animaux qui la constituent.

CITHARUS. POISS. — Rondelet a désigné sous ce nom deux esp. de Pleuronectes du sous-genre Flétan, *Hippoglossus*, Cuv.

CITIGRADES. *Citigrades.* ARACHN. — Ce nom a été donné par Latreille à une tribu de la famille des Aranéides, renfermant ceux de ces animaux qui se distinguent par la rapidité de leurs mouvements et la vélocité de leur course. (H. L.)

CITILLUS. MAM. — Nom d'une espèce du g. *Arctomys* érigé en g. par Pallas.

* **CITRÉES.** *Citreæ.* BOT. PH. — Section de la famille des Aurantiacées, caractérisée par ses loges multi-ovulées, et nommée ainsi d'après le g. *Citrus* qu'elle renferme. (AD. J.)

CITRIN. OIS. — Nom d'une esp. du g. Fauvette, *Motacilla subflava*, faisant partie du g. Cysticole, et d'un Tangara, *Tanagra citrinella* Temm. (G.)

* **CITRIOBATUS** (κίτριον, citron ; βάτος, ronce). BOT. PH. — Genre de la famille des Pittosporacées, formé par All. Cunningham (*ex* Loud. *Hort. Brit. suppl.*, t. I, p. 185), et ne renfermant encore que deux espèces, toutes deux, selon Loudon (*l. c.*), introduites et cultivées en Europe comme plantes d'ornement. Ce sont des arbrisseaux croissant (l'un d'eux, du moins) dans les halliers ombragés et humides des environs de Port-Jackson, et dans le bois épais de la côte de la colonie de Swan River, dont les habitants leur donnent le nom de Ronces à Oranges (*Orange thorn*), en raison de leurs fruits qui ressemblent à une petite Orange. Les rameaux en sont procombants, couverts d'une pubescence étoilée ; les ramules axillaires spinescentes, garnies de feuilles alternes, courtement pétiolées, ovales ou obovales-cunéiformes, aiguës ou subtronquées au sommet, à bords sinueux, subépineux-dentés ; les fleurs très petites, sessiles, axillaires, solitaires ; les baies coriaces, subglobuleuses, surmontées du style, mono-tétraspermes et remplies d'une pulpe résineuse. (C. L.)

CITRIQUE (ACIDE). CHIM. — *Voy.* ACIDES.

CITRON. BOT. CR. — Nom vulgaire de l'*Agaricus sulfureus*.

CITRONADE. BOT. PH. — Nom vulgaire donné à certaines plantes qui, comme la Verveine, l'Abrotanum, etc., exhalent l'odeur du Citron.

* **CITRONELLA**, Don. BOT. PH. — Syn. de *Villaresia*, Ruiz et Pav.

CITRONNIER. BOT. PH. — *Voyez* ORANGER.

CITRONS. BOT. PH. — Nom qu'on donne aux fruits du Citronnier.

CITROSMA (κίτρον, citron ; ὀσμή, odeur). BOT. PH. — Genre de la famille des Monimiacées, tribu des Monimiées, créé par Ruiz et Pavon (*Prodr.*, 134, t. 29), et renfermant environ 25 espèces, habitant toutes l'Amérique tropicale. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux encore peu connus, à rameaux étalés, un peu comprimés aux articulations ; à feuilles opposées, très entières ou dentées ; à fleurs dioïques ou monoïques, en grappes axillaires, pauciflores. Ce genre se distingue surtout par son fruit : ce sont des drupes en nombre moindre des ovaires (3-10) par avortement, monospermes, et cachés (nidulants) dans un périgone bacciforme, élastiquement déhiscent ensuite par parties inégales. (C. L.)

CITROUILLE. *Cucurbita.* BOT. PH. — Nom vulgaire d'une espèce de Courge.

CITRULLUS, vulgairement COLOQUINTE. BOT. PH. — Genre de la famille des Cucurbitacées, tribu des Bryoniées, formé par Necker (*Elem.*, 389), et renfermant aujourd'hui environ 6 espèces. Ce sont des plantes herbacées annuelles, originaires de l'Asie tropicale et cultivées en Europe, les unes à cause de la saveur agréable de la chair rouge ou blanche de leurs fruits ; les autres à cause du principe amer qu'elles fournissent à la médecine, mais que les praticiens paraissent maintenant laisser tomber en désuétude. Les feuilles en sont alternes, cordiformes, découpées en lobes entiers ou pennatiséqués ; les cirrhes bi-trifides ; les pédoncules axillaires, solitaires, uniflores, érigés pendant l'anthèse, défléchis ensuite ; fleurs monoïques, jaunes, assez petites en comparaison de celles de quelques plantes voisines. Calice commun, 5-fide ; disque cupuliforme ; corolle rotacée, 5-partie. *Fleurs mâles* : 3 étamines ; filaments courts, libres ; anthères inappendiculées, subtrilobées, libres ou syngénèses, à une seule loge linéaire. *Fleurs femelles* : Étamines stériles, rudimentaires ; ovaire infère, 3-6-loculaire, multi-ovulé. Style cylindrique, trifide ; stigmates convexes, réniformes. Baie globuleuse, à chair

solide. Les espèces les plus communes ou le plus fréquemment cultivées sont le *C. colocynthis*, vulgairement Coloquinte, très recherchée de beaucoup d'amateurs pour la singularité de ses fruits, dont la forme a été diversifiée à l'infini par la culture : c'est un des plus violents drastiques que l'on connaisse; le *C. edulis* Sp. (Pastèque, Melon d'eau), cultivé en grand nombre dans les pays chauds, en raison de l'immense quantité de jus rafraîchissant et sucré que fournissent ses fruits. Il a produit un grand nombre de variétés.

Nous ferons remarquer en passant que toutes les espèces appartenant aux genres *Cucumis*, *Citrullus*, *Cucurbita*, etc., cultivées dans les jardins, ont été tellement hybridifiées entre elles, soit naturellement, soit artificiellement, que leur connaissance exacte est aujourd'hui un chaos inextricable. Nous nous proposons d'examiner cette importante question aux mots COURGE et MELON. (C. L.)

CITRUS. BOT. PH. — *Voyez* ORANGER.

***CITTORHYNCHUS**, Willd. BOT. PH. — Syn. de *Gomphea*, Schreb.

CITULE. POISS. — Cuvier a désigné sous ce nom les Carangues dont les pointes de la deuxième dorsale et de l'anale sont très prolongées. Il y rapporte les *Tchawil-parah* et *Mais-parah* de Russel.

CIVELLE. POISS. — Nom vulgaire, dans plusieurs contrées de la France, particulièrement sur les bords de la Loire, des petites Anguilles lorsqu'elles montent par troupes innombrables de la mer dans nos eaux douces. C'est le même poisson qui, à son jeune âge, et dans des circonstances semblables, reçoit le nom de *Montée* sur nos côtes de Normandie. (VAL.)

CIVETTE. *Viverra.* MAM. — Le mot Civette est d'origine arabe; mais il est depuis longtemps usité chez les Européens, pour indiquer une substance odorante comparable au Musc ou au Castoréum, substance qu'on tirait surtout d'Afrique. Il désigne également l'animal qui produit ce parfum, et, dans leur nomenclature, les zoologistes l'ont souvent étendu à un certain nombre d'espèces plus ou moins semblables à la Civette elle-même. Linnæus appelait *Viverra* un genre de Carnassiers dont Buffon et Daubenton, mais surtout les naturalistes actuels, ont fait connaître les nombreuses espèces. On dit aujourd'hui *Viverrien*, *Viverroïde*, *Viverride*, etc., pour indiquer tout animal de cette famille.

Bien que les *Viverra* soient exclusivement de l'ancien monde, les Grecs et les Romains étaient loin de connaître, même par leur espèce type, tous les genres distingués par les modernes; à part la vraie Civette, l'Ichneumon, qui est une Mangouste, et peut-être la Genette, les autres n'avaient point encore été observés de leur temps. On ne trouve dans aucun auteur ancien le mot *Civetta*. Belon, en 1553, paraît l'avoir employé le premier; et si Pline se sert de celui de *Viverra*, il est bien certain que ce n'est pas pour une des espèces appelées ainsi de nos jours. Ruell, qui écrivait peu de temps avant Belon, nous apprend que l'animal dont on tirait le *Zibethum*, ou la Civette, était nommée *Zapetion* par les Grecs; et, d'après M. Dureau de la Malle, cette vraie Civette, de même que plusieurs Mustéliens, a été comprise par les Grecs au rang de leurs Γαλῆ. Le Galé des champs de Silphium, fort semblable à celui de Tartesse, dont parle Hérodote dans son énumération des animaux qui se trouvent chez les Libyens nomades (aujourd'hui le royaume de Tunis), était la véritable Civette. Hésychius, scholiaste d'Aristophane, dit que les Galès de Tartesse sont les grands *Galès*. *Voy.* ce mot.

Il serait plus singulier de ne pas trouver dans les auteurs grecs ou romains des détails plus circonstanciés sur la Genette, celle-ci étant un animal européen. On a pensé qu'il fallait lui rapporter ce qu'Oppien dit de sa petite Panthère, la taille, les couleurs, les mœurs et même l'odeur agréable qu'il lui reconnaît, pouvant assez bien être attribués à la Genette.

Les Viverriens ou la famille de Mammifères qui a pour type la Civette, sont actuellement partagés en un nombre assez considérable de genres, tous de l'ancien monde, et répandus en Asie, en Afrique et à Madagascar. Au g. Genette, qui a des représentants dans ces trois régions, se rapporte la seule espèce européenne de Viverrien. L'impossibilité de traiter dans un seul article de tous les Viverriens connus dans la nature actuelle, aussi longuement que le comporterait le caractère de ce Dictionnaire, nous

force à renvoyer le lecteur au mot VIVERRIENS, pour l'énumération des genres de cette famille, et à l'article de chacun des genres qu'elle comprend pour l'exposé de ses caractères et l'histoire des espèces qu'on y a décrites. Rappelons seulement ici que les Civettes, Genettes, Paradoxures, Cynogales et Mangoustes ou Ichneumons constituent les principales subdivisions de ce groupe.

Il a été plus convenable au contraire de traiter dans un même article (voy. CIVETTES FOSSILES) de toutes les espèces connues de Viverriens fossiles, quel que soit leur sous-genre. La Civette et le Zibeth, dont le Cynogale approche beaucoup, sont les seuls représentants actuels de la famille des Viverriens, dont nous allons parler.

Les Viverriens du genre Civette, tel qu'il est actuellement limité, ne constituent que deux espèces authentiques, la Civette d'Afrique et le Zibeth de l'Inde, et leurs noms latins *Civetta* et *Zibetha* ont tour à tour remplacé, dans quelques ouvrages, la dénomination générique de *Viverra*, que d'autres naturalistes leur laissent en propre. Ces animaux, fort longtemps confondus comme étant de la même espèce, n'ont été bien distingués l'un de l'autre que depuis les travaux de Buffon et Daubenton d'une part, et de G. et F. Cuvier de l'autre. Ils ont quelques caractères communs, et sur ces caractères repose leur réunion générique actuelle.

Leurs molaires, au nombre de six de chaque côté des mâchoires, sont moins carnassières que celles de la plupart des Viverriens, et la postérieure d'en haut est plus ou moins arrondie comme chez les Paradoxures : c'est un des caractères par lesquels le g. *Viverra* diffère anatomiquement des Genettes et des Mangoustes.

La matière odorante que sécrètent les deux espèces du genre *Viverra* présente aussi par son abondance un des caractères de ce petit groupe, et l'organe qui la fournit est plus développé que chez les Genettes, les seuls Viverriens qui offrent également cette particularité. Entre l'anus et les organes de la reproduction dans le mâle comme dans la femelle, on remarque une fente longitudinale conduisant dans deux cavités qui semblent être des replis d'un scrotum comparable à ce que présente souvent l'hermaphrodisme. L'intérieur en est plus ou moins velu, et percé d'une infinité de pores communiquant avec autant de follicules mucipares. La matière odorante est versée par ces derniers, et, suivant l'âge de l'animal, son sexe et l'époque de l'année, elle est plus ou moins abondante. De tout temps cette matière a été un objet de commerce à cause de son emploi pour la toilette et en médecine. Une grande partie de l'Afrique intertropicale, et même l'Inde, nous l'envoyaient anciennement par la voie d'Alexandrie et de Venise. Depuis, on l'a encore obtenue par le Sénégal et par les relations des Hollandais avec l'archipel indien. Il paraît même qu'on avait amené en Hollande des Civettes indiennes ou Zibeths, pour les conserver en vie et recueillir leur pommade. Cette sorte de domesticité des Civettes est d'usage dans quelques parties de l'Éthiopie, mais c'est une véritable captivité et non une domestication. Le caractère farouche et irascible des *Viverra* ne le permet pas autrement. On les tient en cage, et l'on vide leur poche avec une cuillère, en ayant soin, dans quelques endroits, d'y introduire préalablement un peu de substance onctueuse ou même des sucs végétaux qui, se mêlant à la matière sécrétée, en augmentent la quantité. La Civette du commerce est donc fort souvent falsifiée, et, du temps de Buffon, on préférait celle d'Amsterdam, comme préparée par les parfumeurs eux-mêmes. En Afrique, où l'extraction se répète deux ou trois fois par semaine, la quantité d'humeur odorante dépend de la qualité de nourriture et de certaines dispositions de l'animal ; il en rend d'autant plus qu'il est mieux et plus délicatement nourri. Buffon donne à cet égard tous les détails désirables.

L'analyse de la Civette faite par M. Boutron Charlard a fourni les produits suivants : Ammoniaque, Élaïne, Stéarine, Mucus, Résine, huile volatile, matière colorante jaune et quelques sels. Cette substance, autrefois très vantée en médecine, n'est plus employée aujourd'hui qu'en parfumerie. C'est toutefois un stimulant et un antispasmodique énergique. On sait qu'elle a une grande analogie avec le musc ; elle est également fort persistante. Des peaux de Civettes sentent encore leur odeur longtemps après avoir été préparées, et le squelette lui-même en reste imprégné, malgré les lavages nombreux auxquels on le soumet en le préparant.

La Civette et le Zibeth ne sont pas très rares dans les ménageries. Elles y conservent leur mauvais naturel. Ce sont des animaux à pupilles verticales, et chez qui la colère fait à peu près seule diversion à une somnolence habituelle. Comme on ne les débarrasse pas de leur matière odorante, elles en laissent quelquefois tomber des fragments, et l'odeur qu'elles répandent est toujours très forte. On l'augmente encore en les agaçant. Une Civette d'Afrique a mis bas au Jardin des Plantes de Paris. Ses petits, au nombre de trois, n'ont pu être élevés.

1. Civette d'Afrique, *Viverra Civetta*. Belon, qui a donné la première figure de la Civette, la regardait à tort comme l'Hyène des anciens. Habitant les contrées les plus chaudes de l'Afrique, et à demi domestique dans quelques endroits, son produit en a fait depuis longtemps une des richesses des peuples éthiopiens, à cause de son grand emploi dans la parfumerie ancienne et moderne. Elle a 2 pieds (0m650) environ, ou un peu plus pour la tête et le corps, et 1 pied 4 ou 5 pouces (0m,433) pour la queue. Le Zibeth est un peu moindre, et son pelage est moins fourni. Voici comment F. Cuvier expose comparativement les caractères différentiels de ces deux animaux.

Le Zibeth a le corps presque généralement couvert de taches noires, petites et rondes sur un fond gris, teint de brun dans quelques parties. La Civette a sur un fond gris des bandes transversales, étroites et parallèles l'une à l'autre sur les épaules, plus larges sur les côtés du corps et les cuisses, et quelquefois assez rapprochées et contournées pour former des taches œillées. Huit ou dix anneaux noir-brun couvrent la queue du Zibeth, et quatre ou cinq seulement celle de la Civette, dont l'extrémité, sur une longueur de 6 pouces, est entièrement noire, tandis que l'extrémité noire de celle du Zibeth en a à peine 2. Celui-ci a sur les côtés du cou quatre bandes noires sur un fond blanc. La Civette a aussi le cou blanc avec des bandes noires, mais celles-ci se réduisent à trois. Le Zibeth a sous les yeux une tache blanche, et son museau est gris. La Civette a cette partie de la tête entièrement noire, excepté la lèvre supérieure, qui est blanche; elle n'a aucune tache sous l'œil. En général, il y a plus de brun chez le Zibeth que chez la Civette, où les teintes sont plus blanches. La crinière dorsale de la Civette est plus forte que celle du Zibeth, et son pelage en général plus dur par la raideur des poils soyeux.

2. Zibeth, *Viverra Zibetha*. Son nom est une altération du mot arabe, qui signifie la Civette; c'est Buffon qui le lui a imposé en propre. Le Zibeth vit dans l'archipel Indien, à Sumatra, à Bornéo, à Célèbes, à Amboine et aux Philippines. Il est aussi de l'Inde continentale. Peut-être faudra-t-il en distinguer plusieurs espèces, ou du moins plusieurs variétés. Celle qu'on reçoit le plus souvent provient des îles; c'est d'elle qu'a parlé F. Cuvier, dans son *Histoire naturelle des Mammifères*.

Les Zibeths du Bengale ont le fond du pelage fauve; ils sont de taille un peu supérieure, et plus semblables à la Civette africaine. M. J.-E. Gray, qui nous a fait voir la peau d'un de ces Zibeths, les considère comme étant d'une espèce particulière, qu'il appelle *Viverra Telegunga*.

Un caractère anatomique distinguant les Civettes des Zibeths, est l'absence, chez ces derniers, du trou du condyle externe de l'humérus. Le Zibeth et le Cynogale sont les seuls Viverriens qui manquent de ce trou.

On a parlé de Civettes à Madagascar; la Civette d'Afrique est même citée par quelques naturalistes comme étant aussi de ce pays, et Buffon a considéré comme tel le *Falanoue* de Flaccourt, rapporté par d'autres auteurs à d'autres Viverriens. Le fait est que la prétendue Civette de Madagascar est une Genette, le *V. fossa*. (P. G.)

*CIVETTES FOSSILES. paléont. — Jusqu'ici l'on n'a point rencontré ou du moins recueilli d'ossements fossiles de ce genre dans les couches meubles, et ceux qui sont reconnus pour tels viennent des dépôts tertiaires d'eau douce. C'est dans le 3e volume des *Oss. foss.* de Cuvier qu'on trouve la première indication certaine d'une espèce de Genette, provenant du gypse du terrain parisien. M. de Blainville, dans son Ostéographie des *Viverras*, pl. 13, en figure des débris de cinq espèces réparties dans trois des divisions dont se compose ce genre.

1. A la division des Civettes proprement dites, la Civette d'Auvergne, *Viverra antiqua* Bl., de la taille du Zibeth, espèce établie sur deux fragments de mâchoires supé-

rieures et inférieures dont l'un porte 4 dents molaires, recueillis par M. l'abbé Croizet dans ces terrains sous-volcaniques d'Auvergne, si fertiles en ossements fossiles. Le ZIBETH DE SANSANS, *Viv. Zibethoides* Bl., établi sur deux petits fragments de mâchoires inférieures du côté droit, portant 2 dents, recueillis par M. Lartet dans la colline subappennine de Sansans.

2. A la division des Genettes, la GENETTE DE PARIS, *Viv. parisiensis* Cuv., dont la tête, figurée par Cuvier (Pl. LIX, fig. 5, 6 et 7), est considérée par lui comme plus voisine de celle de la Fossane, que de toutes les autres Genettes, mais en différant assez cependant pour constituer une espèce très peu supérieure par sa taille à la Genette commune. La GENETTE GRÊLE, *Viv. exilis* Bl., établie sur un côté gauche de mâchoire inférieure à dents fort incomplètes; de Sansans, par M. Lartet. Espèce d'environ 4 décimètres de longueur.

3. A la division des Mangoustes, la MANGOUSTE GÉANT, *Viv. gigantea* Bl., établie sur deux fragments considérables de mâchoires inférieures portant les 4 dernières dents molaires, recueillis dans le terrain d'eau douce du Soissonnais; de la grandeur d'une Hyène de forte taille. (L...D.)

CIVETTE. ZOOL. — *Voyez* CIVETTE.

CIVETTE. POISS. — *Voyez* CIVELLE.

CIVETTE. BOT. PH. — Nom vulgaire de l'*Allium schœnoprasum* L.

CIXIA. INS. — Genre de la tribu des Fulgoriens, de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, établi par Latreille sur diverses petites espèces, généralement répandues dans notre pays. On reconnaît les *Cixia* à un front étroit et très grêle, à des élytres linéaires, sans nervures transversales, etc. Le type du genre est la *Cixia nervosa* (*Cicada nervosa* Lin.), qui n'est pas rare dans une grande partie de l'Europe. (BL.)

* **CIXIITES.** *Cixiitæ.* INS. — Groupe de la famille des Fulgoriens, tribu des Cicadiens, de l'ordre des Hémiptères, comprenant une dizaine de genres dont le principal est celui des *Cixia*. (BL.)

* **CIXIODES.** INS. — Synon. de Cixiites.

CIXIUS. INS. — *Voyez* CIXIA.

CLA-CLA. OIS.— Synonyme de Cha-Cha.

CLADANTHUS (κλάδος, rameau; ἄνθος, fleur). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées, établi par Cassini pour des plantes herbacées de l'Afrique septentrionale, annuelles, très rameuses, glabres, à feuilles alternes, pinnatiparties, à lobes linéaires trifides, à capitules sessiles axillaires et apicilaires, solitaires, pourvus de bractées à fleurs jaunes. C'est l'*Anthemis arabica* de Linné.

***CLADEYTERUS** (κλαδευτής, qui émonde, qui taille les arbres). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, division des Cyclomides, établi par Schœnherr (*Synon. et sp. Curculion.*, t. VII, p. 157), qui le place avant le genre *Aomus*. Le *Clad. lepidopterus*, originaire de la Cafrerie, est l'unique espèce rapportée à ce genre. (C.)

***CLADIONE**, Latr. INS. — Synonyme d'*Ulocerus*, Sch.

***CLADISCUS** (κλαδίσκος, petit rameau). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clairones, créé par nous (*Annales de la Soc. entomologique de France*, 1843, page 33). L'espèce type, et la seule connue, a été trouvée aux îles Philippines, par M. J. Verreaux; nous l'avons appelée *C. strangulatus*. (C.)

CLADIUM (κλάδος, rameau). BOT. PH.— Genre de la famille des Cypéracées-Cladiées, établi par P. Brown (*Prodr. Nov. Holl.*) pour des plantes herbacées croissant par tout le globe, ayant les caractères des *Schœnus*, dont ils diffèrent par le port. Ce sont des plantes plus grandes et plus consistantes, dont les chaumes sont garnis de feuilles très longues, souvent dentées en scie et engainantes. On en connaît une quinzaine d'espèces, parmi lesquelles le *Cl. Mariscus*, qui croît en Europe. (C. d'O.)

CLADIUS (κλάδος, rameau). INS.—Genre de la tribu des Tenthrediniens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Latreille, et caractérisé par des antennes de neuf articles, pectinées, au moins dans les mâles.

Le CLADIE DIFFORME (*Cladius difformis* Latr.) est le type du genre : on le trouve en France, assez communément aux environs de Paris. Sa larve, observée par M. Brullé, est d'un vert pâle, avec la tête ferrugineuse, et ont le corps garni d'espace en espace de tubercules piligères et de houppes de poils très fins. Cette larve vit sur les rosiers, et surtout ceux du Bengale. Pour se métamorphoser en

nymphe, elle construit un cocon, soit dans le pli d'une feuille, soit à la réunion de deux tiges. La nymphe ressemble tout-à-fait à la larve par sa couleur. Le cocon est jaunâtre, et d'une consistance peu solide vers le mois de juillet. Une quinzaine de jours après la métamorphose en nymphe on voit éclore l'insecte parfait. (Bl.)

CLADOBATE. *Cladobates* (κλάδος, branche; βαίνω, je marche). MAM. — C'est pour M. Fr. Cuvier le nom générique des *Tupaias*, appelés aussi *Sorex-glis* et *Glisorex*. *Voyez* TUPAIA. (P. G.)

***CLADOBIUM**, Lindl. BOT. PH.— Syn. de *Scaphyglottis*, Pop. et Endl.

* **CLADOBIUS** (κλάδος, branche; βίος, vie). INS.—Genre de Coléoptères tétramères, famille des Curculionites, créé par M. Dejean dans son Catalogue, sans indication de caractères. Ce genre est placé près des *Otidocephalus*, et diffère peu des *Oxystoma* de Stephens, qui font partie de l'une des divisions du grand genre *Apion* dans Schœnherr. Il se reconnait à ses yeux moins proéminents que chez les *Oxystoma*, non appuyés au bord du prothorax, lequel est très élevé, mais moins pourtant que l'extrémité des élytres. M. Dejean y rapporte deux espèces les *Cl. Apioides* Dej., et *Apion suturalis* Buq.), de Madagascar. (C.)

***CLADOCERA**, Hope. INS. — Synonyme de *Polyclada*, Chev.

CLADOCERA (κλάδος, rameau; κέρας, corne). POLYP. — Genre de la famille des Astrées, établi par M. Ehrenberg, et se rapprochant des *Columnaria* et des Caryophyllies. Ex. : *Caryophyllia flexuosa* Lamk. (P. G.)

***CLADOCÈRES.** *Cladocera* (κλάδος, rameau; κέρας, corne). CRUST. — Épithète donnée par le législateur de l'entomologie à une famille de l'ordre des Crustacés-Lophyropes, renfermant ceux dont la tête porte de chaque côté une grande antenne en forme de bras, divisée en deux ou trois branches. M. Milne-Edwards (*Hist. nat. des Crustacés*, t. III) n'a pas adopté cette dénomination, et l'a remplacée par celle de *Daphnoïdes*. (H. L.)

***CLADOCHÆTA** (κλάδος, rameau; χαίτη, crin). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Sénécionidées établi par De Candolle (*Prodr.*, VI, 245), pour une plante herbacée, vivace, des rivages sablonneux de la mer Caspienne, tomenteuse, à feuilles alternes, sessiles, oblongues, obtuses, entières, sans nervures, linéaires au sommet; à corymbes terminaux polycéphales; capitules à pédicelles courts. On n'en connaît qu'une seule espèce, la *C. candidissima*. (C. D'O.)

* **CLADOCRINUS.** ÉCHIN. — Genre établi par M. Agassiz dans la famille des Crinoïdes.

***CLADODACTYLUS** (κλάδος, rameau; δάκτυλος, doigt). ÉCHIN. — Genre d'Holothuries Cucumiformes, établi par M. Brandt. Son caractère essentiel consiste dans ses tentacules pinnés qui sont rameux. (P. G.)

***CLADODES** (κλαδώδης, rameux). BOT. PH. — Loureiro a établi, d'après un arbuste très rameux de la Cochinchine, ce genre connu d'une manière insuffisante, mais que ses caractères placent dans les Euphorbiacées, et probablement près de l'*Alchornea*. Ses fleurs monoïques ont un calice 4-parti; les mâles 8 étamines à filets courts et membraneux; les femelles 3 stigmates allongés et réfléchis; une capsule à 3 loges monospermes, 3-lobée et s'ouvrant en 3 pièces. Les feuilles sont alternes, dentées, glabres, rugueuses; les fleurs en grappes terminales. (Ad. J.)

***CLADODIPTERA** (κλαδώδης, rameux; πτερόν, aile). INS. — Genre de la famille des Fulgorides, groupe des Cixiites, de l'ordre des Hémiptères, établi par M. Spinola (*Ann. de la Soc. ent.*, et *Rev. cur.*) sur une seule espèce du Brésil (*Cladodiptera macrophthalma* Spin.). (Bl.)

***CLADODIUM** (κλαδώδης, rameux). BOT. CR. —(Mousses). Ce g., institué par Bridel (*Bryol. univ.*, I, 620) sur le *Pohlia inclinata* Sw., ne diffère réellement des autres *Pohlia* que par son inflorescence hermaphrodite et par son port, qui le rapproche des *Brys*, et de ceux-ci que par l'absence des filets du péristome intérieur. Ces différences, les premières surtout, n'ayant qu'une importance secondaire dans cette tribu, nous renvoyons au mot POHLIA l'exposition des caractères de ces Mousses, que MM. Bruch et Schimper réunissent comme section à leur g. *Bryum*. (C. M.)

***CLADOLABES**, Brandt. ÉCHIN.—Genre d'Holothuries établi par M. Brandt (*Act. ac. pet.*, 1835).

***CLADOMORPHUS**, Gray. INS.— Synonyme de *Bacteria*, Latr.

***CLADONA**, Adans. BOT. CR.—Synonyme de *Cladonia*, Hoffm. (C. M.)

CLADONIA. *Cladonia* (κλάδος, rameau).

BOT. CR. — (Lichens.) Ce g., très naturel, mais excessivement polymorphe, de la tribu des Lécidinées, est encore remarquable par les vicissitudes auxquelles il a été soumis. Fondé par Hoffmann (*Fl. Germ.*, II, p. 114), son nom fut changé par Acharius (*Lich. univ.*, p. 105) en celui de *Cenomyce*, puis le genre lui-même divisé en plusieurs autres, comme *Scyphophorus*, *Helopodium*, *Pyxidaria*, *Capitularia*, *Pycnothelia*, etc. (voyez ces mots). Quant à nous, nous l'admettons tel que l'ont limité et défini Eschweiler (*Fl. Bras.*, t. I, p. 261) et Fries (*Lich. europ.*, p. 206). Ses caractères essentiels consistent en des apothécies primitivement libres et scyphuliformes, c'est-à-dire évidées au centre, puis, l'évolution se continuant de la périphérie au centre, définitivement convexes, orbiculaires, en forme de tête, recouvertes par une lame proligère colorée qui se réfléchit sur l'excipulum, l'enveloppe et le cache complétement. Eschweiler y voit deux hypothèces ; mais l'un est le sommet du podétium modifié, l'autre, qui est en contact immédiat avec la lame proligère, est l'excipulum. Ni ce savant lichénographe ni Fries n'ont pu trouver les thèques, que M. Fée et nous nous avons fort bien vues. Elles ont la forme d'une massue, et contiennent sur un rang six sporidies ovales-oblongues dans les *C. pyxidata*, *alcicornis* et *pungens*, que nous avons analysées. Le thalle est tout à la fois horizontal et vertical, et la dimension de l'une des deux formes est ordinairement en raison inverse de l'autre. Le thalle horizontal est ou foliacé (*C. alcicornis*), ou squameux (*C. furcata*), ou enfin crustacé (*C. rangiferina*). Le vertical, cylindrique, simple ou rameux, fistuleux et souvent crevé à l'aisselle des rameaux, offre deux formes principales : ainsi ses divisions s'évasent au sommet en une sorte d'entonnoir sur les bords duquel se voient les apothécies, ou bien elles conservent leur forme cylindracée, et sont terminées par des fructifications capituliformes. Celles-ci présentent quatre couleurs différentes, qui sont le brun, l'incarnat livide, le rouge et le noir. Ce g. contient un nombre d'espèces plus ou moins grand, selon la manière de l'envisager. Fries, l'un de ceux qui, à notre avis, l'ont étudié le plus philosophiquement, n'en compte en Europe que 21 ; tandis que Delise, qui a fait une monographie de celles de France (*V. Duby, Bot. Gall.*, p. 619), en énumère 53, sans compter un nombre immense de variétés auxquelles, à l'exemple d'Acharius, il a attaché des noms. Quelques espèces sont cosmopolites, mais il en est aussi de propres à différentes zônes.

Nous avons déjà fait mention, au mot *Cetraria*, de l'utilité du Lichen d'Islande : le *Cladonia rangiferina*, que la Providence a semé avec profusion près du pôle, là où toute autre végétation est arrêtée, ne rend pas de moins grands services. Si le premier sert de nourriture à l'homme lui-même, le second est l'aliment unique des Rennes pendant les longs hivers de la Laponie. On peut lire dans Linné (*Fl. Lapon.*, p. 332 seq.) les pages éloquentes où il prouve que sans le précieux Lichen en question, ces contrées deviendraient inhabitables. Au Brésil, on triture avec un peu de sucre et d'eau le thalle du *Cladonia sanguinea* Eschw., et on en forme un liniment employé avec avantage contre les aphthes des nouveau-nés.

Les personnes qui voudront étudier ce g. difficile devront consulter la monographie que Floerke en a donnée, et surtout lire ce qu'en a écrit Fries dans sa *Lichenographia europæa*, p. 206 et suiv. (C. M.)

*CLADOPHILLA (κλάδος, branche; φιλέω, j'aime). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, tribu des Clavipalpes de Latreille, créé par nous et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, y rapporte 4 espèces, dont 3 de Colombie et une de Cayenne; ce sont les *Cl. unguicularis* et *pendula* de Klug, *pusilla* de Dejean, et [illegible] de Lacordaire. Ce genre vient après les *Languria*, dont il n'est qu'un démembrement basé sur le nombre d'articles de la massue des antennes. (C.)

*CLADOPHORA (κλάδος, branche; φορός, porteur). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, tribu des Cycliques de Latreille, sous-tribu des Hispites, créé par M. Dejean, qui n'y rapporte qu'une seule espèce de Cayenne, la *Cl. flabellata*. Cet insecte devra recevoir un nouveau nom générique, M. Guérin Méneville ayant employé ce nom de *Cladophorus* pour un autre genre de Coléoptères. (C.)

*CLADOPHORUS (κλάδος, branche rameuse; φορός, porteur). INS. — Genre de

Coléoptères pentamères, famille des Malacodermes, faisant partie des Lycites, créé par M. Guérin Méneville (*Voyage de la Coquille*, pag. 72), qui y rapporte 4 espèces de la Nouvelle-Guinée : les *Clad. formosus*, *suturalis*, *ruficollis* et *collaris*, ainsi nommées par lui.

M. Gray (*Animal Kingdom*) a donné à tort le nom de *Cladophorus* à une espèce du Brésil, qu'il a figurée, décrite et appelée *Cl. marginata*; elle appartient aux Lampyrites, et M. Laporte de Castelnau l'a classée depuis dans son genre *Ethra*. (C.)

*CLADOPODA, Gr. (κλάδος, rameau; πούς, pied). MOLL. — Tel est le nom que M. Gray propose pour un ordre de Mollusques lamellibranches qui aurait assez d'analogie avec le groupe que Lamarck a nommé Acéphales crassipèdes. M. Gray a établi pour la première fois cet ordre, dans sa classification des Mollusques, fondée sur leur organisation, publiée en 1821 dans le *London repository*, et reproduite, en 1824, dans le *Bulletin universel des sciences* de M. de Férussac. Cet ordre comprend deux des familles de Lamarck, les *Tubicolés* et les *Pholadaires*. *Voyez* ces mots et MOLLUSQUES. (DESH.)

CLADORHYNCHUS (κλάδος, rameau; ῥύγχος, bec). OIS. — M. G.-R. Gray a érigé sous ce nom, en un genre nouveau, l'*Himantopus palmatus* de M. Gould (*Leptorhynchus pectoralis* Dub.). Cet Oiseau, figuré dans le vol. de 1830 du *Magaz. de zoologie*, peut être rapporté aux Échasses. *Voyez* ce mot. (G.)

*CLADOSPHÆRA, Dum. BOT. CR. — Synonyme de *Sphæria*, Hall.

CLADOSPORIUM (κλάδος, rameau; σπορά, spore). BOT. CR. — Genre de la famille des Champignons, tribu des Hyphomycètes, établi par Link (*Berl. Mag.*, VII, 37, sp. 1. 39), pour des végétaux épiphytes croissant sur les feuilles, les écorces et les tiges des plantes sèches, et ayant pour caractères : Sporules simples, ovales, continues d'abord avec le sommet des rameaux, et s'en détachant plus tard. (C. d'O.)

*CLADOSTACHYÉ. *Cladostachys* (κλάδος, rameau; στάχυς, épi). BOT. — On appelle ainsi tout mode d'inflorescence dans lequel les ramifications sont rapprochées et disposées en épi.

*CLADOSTACHYS (κλάδος, rameau; στάχυς, épi). BOT. PH. — Genre de la famille des Amarantacées, tribu des Célosiées, formé par Don (*Nep.*, 76), ne renfermant guère que 3 espèces, et dont le type est le *Blitum frutescens* de Rumph (*Amb.*, V, t. 83, f. 2). Deux d'entre elles sont cultivées dans les jardins botaniques. Ce sont des herbes frutiqueuses, herbacées ou annuelles, croissant dans les Indes orientales, à tiges glabres, diffuses, portant des feuilles alternes, pétiolées, ovales, aiguës; les fleurs sont hermaphrodites, blanches, vertes ou pourprées, petites, peu apparentes, et disposées en épis allongés, paniculés. (C. L.)

CLADOSTÈME. *Cladostema* (κλάδος, rameau; στέμμα, œil). POLYP. FOSS. — Genre de Polypiers fossiles de l'ordre des Encrines, établi par Rafinesque pour deux espèces qui se trouvent aux États-Unis, et qu'il caractérise ainsi : Base branchue; bouches terminales aréolées; articulations à circonférence lisse; centre tubuleux semi-radié autour du creux.

CLADOSTEPHUS (κλάδος, rameau; στέφος, couronne). BOT. CR. — (Phycées). Genre de la famille des Phycoïdées, tribu des Sphacélariées, fondé par M. Agardh, dans son *Synopsis Algarum* (*Introd.*, p. 25), mais plus explicitement caractérisé dans le *Species* (tom. II, p. 9). Ce g., universellement admis aujourd'hui, sera reconnu à sa fronde cartilagineuse, filiforme, rameuse, de couleur olivâtre, passant au noir à l'air libre, en apparence articulée et toute recouverte de fils courts, simples ou bifurqués, verticillés, horizontaux et cloisonnés. Cette fronde, ainsi que nous l'avons dit ailleurs (*Canar. crypt.*, p. 149), est composée de deux ordres de cellules. Celles qui occupent le centre sont longitudinales, confervoïdes, cloisonnées de distance en distance; les autres, qui forment comme l'écorce de la plante, sont, les intérieures, polyèdres, et les plus extérieures, plus petites et irrégulières. Ce sont les filaments axiles confervoïdes de la moelle, qui, au niveau des nœuds, se détachent du faisceau central et irradient vers la périphérie pour y donner naissance aux fils articulés et verticillés dont toute l'Algue est comme hérissée. Cette structure est analogue, mais non identique à celle du g. *Galaxaura*. La fructification consiste : 1° en capsules latérales, ovales ou elliptiques,

courtement pédicellées, percées d'un pore à leur sommet et remplies de spores noirâtres; 2° en granules placés dans l'extrémité renflée des rameaux. On ne connaît guère plus de 4 ou 5 espèces de ce genre, dont deux seulement appartiennent aux mers de l'Europe. (C. M.)

CLADOSTYLES, Humb. et Bonpl. BOT. PH. — Syn. d'*Evolvulus*, L.

***CLADOTHAMNUS** (κλάδος, rameau; θάμνος, buisson, arbuste). BOT. PH. — Genre formé par Bunge (*Mém. Acad. Pétersb.*, *nouvelle série*, 115, t. 1), et qui paraît, avec les genres *Pyrola*, *Chimophila* (peut-être aussi le *Galax* de Linné), devoir constituer une petite famille sous le nom de Pyrolacées, ou simplement faire partie de la même, réunie comme simple tribu à la famille des Éricacées. Il ne renferme qu'une espèce (*Telmica occidentalis* Hook.). C'est un arbrisseau de l'Amérique boréale, haut d'un mètre et plus, très ramifié; à rameaux cylindriques, glabres, mais duveteux, blanchâtres pendant la jeunesse, portant des feuilles éparses, sessiles, elliptiques ou oblongues, rétrécies à la base, obtusiuscules-cuspidées au sommet, très entières, glabres, très finement ciliées sur les bords dans le jeune âge, glaucescentes en dessous, nervées, à fleurs axillaires, solitaires, courtement pédonculées. (C. L.)

***CLADOTRICHIUM** (κλάδος, rameau; θρίξ, cheveu, poil). BOT. PH. — Genre de la famille des Papilionacées, tribu des Césalpiniées, créé par Vogel (*Linn.*, XI, 401), et renfermant quatre espèces environ. Ce sont des arbrisseaux du Brésil à feuilles imparipennées, bi-stipulées (stipules souvent pennatifides), à fleurs en grappes. Ce genre se distingue surtout par les glandes dont sont parsemées les lacinies calicinales et le pétale postérieur de ses fleurs, et les poils ramifiés qui en recouvrent entièrement le légume; celui-ci est en outre comprimé, largement linéaire, rigide, membranacé, et apiculé par la base persistante du style. (C. L.)

***CLADOTRICHUM**, Cord. BOT. CR. — Syn. de *Trichothecium*, Lk.

***CLADOXERUS** (κλάδος, rameau; ξηρός, sec). INS. — Genre de la tribu des Phasmiens, de l'ordre des Orthoptères, établi par M. Serville et Lepeletier de Saint-Fargeau (*Encyclop. méthod.*, t. X). Les Cladoxères ont un corps très étroit et cylindrique, des ailes très petites, des tarses dont le premier article est plus long que tous les autres réunis. Le type est le *Cladoxerus gracilis* Lep. et Serv., du Brésil. (Bl.)

***CLADRASTES** (κλάδος, rameau). BOT. PH. — Grand et très bel arbre de l'Amérique boréale, et introduit, dès 1812, dans nos pays, dont il est un des principaux ornements. Les feuilles en sont imparipennées, bi-quinqué-juguées, à folioles le plus ordinairement alternes; à pétioles dilatés à la base et couvrant les gemmes d'une sorte d'habitacle; à stipules nulles; à fleurs grandes, très nombreuses, blanches, munies de petites bractées caduques, et formant d'amples grappes paniculées, axillaires et terminales, dont les pédicelles sont filiformes, ébractéolés. Cette espèce, qui est la *Virgilia lutea* Mich. (*Arb.*, II, t. 78), constitue à elle seule le genre *Cladrastes*, formé par Rafinesque (*Nor. Gen.*, 1825), et appartenant à la famille des Papilionacées, tribu des Japhorées. (C. L.)

***CLADURA**, Nees (κλάδος, rameau; οὐρά, queue). BOT. CR. — (Hépatiques). Synonyme sectionnaire du g. *Mastigobryum*. *Voy.* ce mot. (C. M.)

***CLADYODON** (κλαδεύω, tailler; ὀδούς, dent; dent à tailler). REPT. FOSS. — Genre nouveau de Reptiles fossiles établi par M. Owen, dont les restes ont été trouvés dans le nouveau grès rouge de Warwick et de Leamington. Ces restes consistent en dents détachées, pointues, recourbées, comprimées latéralement et dentelées à leurs bords antérieur et postérieur. M. Owen a donné à l'espèce qu'il a examinée le nom de *Cladyodon Lloydii*. (L. D.)

***CLÆODERES** (κλαίω, serrer étroitement; δέρη, cou). INS. — Genre de Coléoptères subpentamères, famille des Curculionites, division des Brenthides, établi par Schœnherr (*Synon. et species Curcul.*, t. I, pag. 362, et tom. V, pag. 522), qui y rapporte 3 espèces, dont une du Brésil et deux du Mexique, les *Cl. radulirostris*, *arcuatus* et *biserrirostris*. Ce genre ressemble assez à certains *Brenthus*. (C.)

CLAIRIDES. INS. — *Voyez* CLÉRIENS.

CLAIRON. *Clerus* (sorte de ver qui, suivant Pline, engendre la corruption dans les ruches). INS. — Geoffroy avait donné ce

nom à un g. de Coléoptères renfermant des espèces dont les larves dévorent celles des Abeilles ; mais Fabricius, sans s'embarrasser du sens qu'y attachait l'entomologiste français, l'a transporté à un autre genre, et a nommé *Trichodes* celui de Geoffroy. En vain Latreille a voulu s'opposer à ces changements arbitraires et rétablir les droits de chacun : la nomenclature de l'entomologiste danois a prévalu, et l'on s'accorde généralement à donner aujourd'hui le nom de *Clerus* aux espèces que Latreille appelle *Thanasimus*. Ce g. fait partie de la famille des Serricornes de cet auteur, section des Malacodermes, tribu des Clairones. Les Insectes qu'il renferme sont de forme assez allongée, presque cylindrique; ils ont le corselet bombé, la tête large et inclinée, le dernier article des palpes sécuriformes, les antennes légèrement en massue et les pattes robustes. Leur tête et leur corselet sont hérissés de poils, et leurs élytres ornées de couleurs vives et tranchées, disposées par bandes transverses comme chez les *Trichodes*, dont ils se rapprochent beaucoup par leur organisation, bien qu'ils en diffèrent par les mœurs ; car les *Trichodes*, à l'état parfait, ne se reposent que sur les fleurs, tandis que les Clairons se tiennent constamment sur les troncs d'arbres percés par des Insectes xylophages aux dépens desquels vivent leurs larves, ce qui avait fait supposer qu'elles étaient elles-mêmes lignivores ; mais c'était une erreur, et il est reconnu qu'elles sont carnassières comme toutes celles des Malacodermes.

M. Klug, dans sa Monographie de la tribu des Clairons, publiée en 1840 dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Berlin*, rapporte 70 espèces au g. qui nous occupe, et en figure 6 comme nouvelles. Nous citerons seulement ici le *C. mutillarius*, et le *C. formicarius* Fabr., qui sont les plus connus, et se trouvent aux environs de Paris. (D.)

CLAIRONES. *Clerii.* INS. — Latreille, dans ses *Familles naturelles*, ainsi que dans la dernière édition du *Règne animal* de Cuvier, donne ce nom à une tribu de la section des Malacodermes, famille des Serricornes, ordre des Coléoptères pentamères, qui a pour type le g. Clairon. Les Insectes qui la composent se reconnaissent aux caractères suivants : Antennes grossissant insensiblement et terminées en massue ; corps allongé, presque cylindrique, plus étroit en devant ; abdomen mou, en carré plus ou moins long, recouvert par les élytres ; articles intermédiaires des tarses bilobés et membraneux en dessous ; palpes saillants ; labiaux allongés ou plus longs que les précédents, et terminés le plus souvent en hache ou en cône très allongé.

Latreille, qui n'avait d'abord admis que 5 genres dans cette tribu, la divise en 10 dans ses derniers ouvrages. Ce sont les g. *Cylidrus*, *Tillus*, *Priocera*, *Axina*, *Eurypus*, *Thanasimus* (*Clerus*, Fab.), *Opilus* (*Notoxus*, Fabr.), *Clerus* (*Trichodes*, Fabr.), *Necrobia* (*Corynetes*, Fabr.), et *Enoplium*. M. de Castelnau y ajoute 5 genres nouveaux, savoir : *Tilloides* de lui, *Cymatodera* et *Stigmatium* de Gray, *Denops* de Steven, et *Platynoptera* de Chevrolat, ce qui porte leur nombre à 15, qu'il répartit dans 4 sous-tribus auxquelles il donne les noms de *Tillites*, *Notoxites*, *Priocérites* et *Corynétites*. Enfin M. Klug, dans sa Monographie de cette tribu, qui a paru en 1840, réduit le nombre des g. à 12, dont 3 cependant sont nouveaux et de sa création : ce sont les g. *Ptycopterus*, *Erymanthus* et *Cylistus*; mais, d'un autre côté, il en supprime 5 de ses devanciers, savoir : *Eurypus*, *Tilloides*, *Cymatodera*, *Stigmatium*, *Denops* et *Platynoptera*. Il y aurait sans doute beaucoup à dire sur tous ces changements, qui augmentent la synonymie d'une manière effrayante ; mais une discussion à cet égard serait ici déplacée, et nous devons employer le peu d'espace qui nous reste à parler des mœurs et de l'anatomie des Insectes qui nous occupent, plutôt que de nous étendre sur leur classification.

Nous avons dit, à l'article CLAIRON, que les larves de ces Coléoptères sont carnassières, et dévorent celles d'autres Insectes au milieu desquelles elles vivent. Mais comment se trouvent-elles dès leur naissance dans la demeure de celles-ci ? Il est naturel de supposer que les œufs dont elles naissent y sont déposés par les femelles qui trouvent le moyen de s'y introduire. Mais si cette supposition est admissible pour les larves qui détruisent celles des Insectes sans défense, comme les Xylophages, elle ne s'est

guère pour celles qui vivent dans les ruches des Abeilles et les nids des Bourdons ; car il est difficile de croire que ces Hyménoptères, armés d'aiguillons, se résignent à laisser violer impunément leur domicile par des Coléoptères à téguments mous comme le sont les *Trichodes apiarius* et *alvearius* : aussi, pour expliquer ce fait, a-t-on eu recours à une conjecture plus ingénieuse que vraisemblable : c'est de supposer que les œufs pondus sur les fleurs par ces deux espèces de Clairones, sont recueillis avec le pollen par les Abeilles et les Bourdons, qui les transportent ainsi, sans s'en douter, dans leur habitation. Mais, au lieu de s'en tenir à cette hypothèse, il vaudrait mieux tâcher de découvrir la vérité en examinant de plus près qu'on ne l'a fait jusqu'à présent les mœurs de ces Insectes, dont les uns se tiennent sur les fleurs (les *Trichodes*) et les autres sur les bois cariés (les *Tillus* et les *Clerus*). Quant à leur anatomie, voici ce qu'on en sait : le tube alimentaire a environ deux fois la longueur du corps. Le jabot est très court, conoïde et séparé par une valvule annulaire du ventricule chylifique. Celui-ci est cylindrique, flexueux. L'intestin grêle est également fort court, le cœcum oblong, le rectum bien marqué, filiforme, droit. Les vaisseaux biliaires sont au nombre de six, insérés à l'extrémité du ventricule chylifique et à l'origine du cœcum. L'ovaire se compose d'une trentaine de gaînes biloculaires, réunies en un faisceau. L'oviducte est assez gros, cylindrique, et reçu avec le rectum dans un étui commun, membraneux. (D.)

*CLAIRVILLEA, DC. BOT. PH. — Syn. de *Cacosmia*, H. B. K.

*CLAIRVILLIE. *Clairvillia* (Clairville, entomologiste suisse). INS. — Genre de Diptères, établi par M. Robineau-Desvoidy, dans son *Essai sur les Myodaires*. Ce g. appartient à la famille des Calyptérées, division des Zoobies, tribu des Entomobies. Ce g. est fondé sur une seule espèce très rare, trouvée une seule fois par l'auteur sur les collines calcaires du canton de Saint-Sauveur. Il la nomme *C. pusilla*, et la décrit ainsi : Long. 3 lignes. D'un noir brillant, avec un peu de cendré au corselet ; face albicante ; premiers segments de l'abdomen fauves, avec une ligne dorsale noire ; cuillerons blancs ; ailes à base flavescente et à disque noirâtre. (D.)

*CLAMBUS (κλαμβός, mutilé). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, créé par M. Fischer, qui y place le *Dermestes armadillo* de Degeer, espèce trouvée en Suède. M. Curtis (*List of Colеopt. new Ent.*, t. I, p. 200) mentionne, sous le nom de *Cl. coccinelloides*, une seconde espèce qu'il croit indigène d'Angleterre. (C.)

*CLAMOPHORA ou mieux CHLAMOPHORA (χλαμύς, chlamyde, tunique ; φορός, porteur). INS. — Genre de Coléoptères tétramères, tribu des Gallérucites de Latreille, tribu de nos Alticites, créé par nous et adopté par M. Dejean, qui, dans son Catalogue, en mentionne cinq espèces, toutes inédites et originaires du Brésil. Nos *C. clypeata* et *denticulata* sont les espèces sur lesquelles ce genre a été établi. Les *Clamophora* se distinguent des Insectes sauteurs à cuisses renflées, par leur prothorax orbiculaire, transverse ; par leurs étuis ovalaires et assez largement dilatés. (C.)

CLANCULUS, Montf. MOLL. — Montfort, dans le tome II de sa *Conchyliologie systématique*, donne ce nom à un démembrement inutile des *Trochus* de Linné, démembrement qui correspond au genre Monodonte de Lamarck, g. dont nous démontrerons l'inutilité à l'article TROQUE, auquel nous renvoyons. (DESH.)

CLANDESTINA (*clandestinus*, clandestin, caché). BOT. PH. — La Clandestine ou la Madrate, ou l'Herbe à la matrice, de la famille des Orobanchées (*Clandestina penduliflora* Linn.), est une très belle plante propre aux parties orientales et australes de l'Europe, qu'il est malheureusement à peu près impossible d'introduire dans nos jardins, parce qu'elle se développe spontanément en parasite sur les racines de certains arbres, principalement sur celles des Peupliers. Cachant en terre ses tiges ramifiées et squameuses, elle n'élève au-dessus que ses grandes et belles fleurs d'un pourpre violacé, disposées en épis très courts, fasciculées, longuement pédonculées, et longues d'environ 5 centimètres. On la rencontre en France, en Bretagne, en Provence, dans les Pyrénées, croissant dans les lieux humides et couverts, au milieu des Mousses. Le genre *Clandestina* a été formé par Tournefort (*Inst.*, 952) sur la plante en

question. Linné, en révisant ce genre, y ajouta une deuxième espèce, et en changea la dénomination en celle de *Lathræa*. Les botanistes modernes séparèrent ces deux espèces en deux genres distincts, tout en leur conservant les noms primitifs que leur avaient imposés les deux fondateurs. *Voyez* LATHRÆA. (C. L.)

CLANGULA, Leach. ou Flem. OIS. — *Voy.* GARROT. (G.)

***CLAOXYLON** (κλάω, je casse ; ξύλον, bois; du nom de *bois cassant*, donné vulgairement aux esp. de l'île de Bourbon). BOT. PH. — Genre de la famille des Euphorbiacées, ainsi caractérisé : Fleurs dioïques ou plus rarement monoïques. *Fleurs mâles* : Calice 3-4-parti. Étamines nombreuses sur un réceptacle hémisphérique qui porte entremêlées de petites écailles, à filets libres, terminés chacun par les deux loges d'une anthère, distinctes, dressées et fendues au sommet. *Fleurs femelles* : Calice court à 3 divisions, alternant avec trois appendices intérieurs, charnus, colorés. Ovaire de 2, 3 ou 4 loges, surmonté d'autant de styles courts, réfléchis, tout hérissé à l'intérieur de papilles stigmatiques, et devenant une capsule à autant de coques monospermes, réduites quelquefois à une. Graines enveloppées d'un arille charnu. — Les espèces, au nombre de neuf, sont originaires des îles de Bourbon, de Java et de l'Inde. Ce sont des arbustes ou arbrisseaux à feuilles alternes, pétiolées, dentées, rudes au toucher ; à fleurs disposées en épis ou grappes axillaires sur lesquelles elles naissent séparées ou réunies par pelotons ou fascicules, accompagnées de bractées. Les jeunes parties sont souvent teintes en rouge, ce qui avait fait proposer le nom d'*Erythrochilus* (d'ἐρυθρός, rouge ; χυλός, nourriture, suc), pour un genre que ses caractères trop peu distincts ont dû faire confondre avec celui-ci. (AD. J.)

CLAPIER. MAM. — C'est le nom qu'on donne vulgairement au terrier des Lapins.

* **CLAPPERTONIA** (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Tiliacées, tribu des Grewiées, établi par Meisner (*Gen.*, 36), pour une seule espèce, croissant dans la Guinée. C'est un bel arbre dont les feuilles sont couvertes en dessous d'un duvet fauve, dont les inférieures obtusément 3-5-lobées, les supérieures spathulées, oblongues, dentées ; les fleurs terminales ternées, d'un bleu violacé. (C. L.)

CLAQUETTE DE LADRES ou DE LÉPREUX. MOLL. — Nom vulgaire du *Spondylus gœderopus* Chem.

CLARIAS. POISS. — Nom de Poisson tiré de Belon, et appliqué par Gronovius à des espèces de la famille des Siluroïdes, dont l'organisation n'a été bien connue que par les recherches faites en Égypte par M. Geoffroy Saint-Hilaire. *Voyez* HÉTÉROBRANCHES. (VAL.)

CLARIONEA, DC. BOT. PH. — Syn. de *Perezia*, Lagasc.

CLARKIA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des OEnothéracées, tribu des Épilobiées, formé par Pursh (*Fl. Am. bor.*, I, 160), revu et divisé en deux genres distincts par Spach (*Végét. phanér.*, IV, 392, t. 35), qu'Endlicher (*Gen. pl.*, 6119) ne regarde que comme de simples sections. Il renferme 3 ou 4 espèces seulement, toutes cultivées pour l'ornement des jardins. Ce sont de petites plantes, annuelles ou bisannuelles, à feuilles alternes, courtement pétiolées, très entières ou dentées; à fleurs fort élégantes, pourprées ou lilacinées, axillaires, solitaires, sessiles, dressées ou horizontales, et nutantes en estivation. (C. L.)

***CLASMATODON** (κλάσμα, rompu ; ὀδούς, dent). BOT. CR. — (Mousses). MM. Hooker et Wilson ont ainsi nommé un g. pleurocarpe diplopéristomé qu'ils ont caractérisé (Hook., *Journ. of Bot.*, IV, p. 421, t. 25, A) de la manière suivante : Péristome double, l'extérieur composé de 16 dents courtes, séparables en deux portions ou bifides, l'intérieur formé par une membrane divisée au sommet en autant de cils bifides ou géminés, très irréguliers et alternes avec les dents extérieures. Capsule dressée, égale. Coiffe cuculliforme ou en capuchon. Inflorescence ? Une seule esp., le *C. pusillus*, originaire de l'Amérique septentrionale, compose ce g. que nous trouvons bien voisin du g. *Pylaisæa*, Brid. (C. M.)

CLASSES, CLASSIFICATION. TERM. — *Voy.* MÉTHODES et SYSTÈMES.

CLASTES (κλάστης, qui ébourgeonne la vigne). ARACHN. — Genre de l'ordre des Aranéides, de la tribu des Araignées, établi par M. Walckenaër, et ainsi caractérisé par cet habile aptérologiste. Les yeux, au nombre de huit, sont presque égaux

entre eux et placés sur deux lignes ; la ligne postérieure très courbée en avant, la ligne antérieure droite, toutes deux formant un demi-cercle dont le diamètre est en avant. La lèvre est courte, dilatée et large à son extrémité, qui forme une ligne légèrement courbée et subitement resserrée dans une partie de sa longueur jusqu'à sa base. Les mâchoires sont presque articulées horizontalement, écartées à leur base, bombées et divergentes, ensuite droites et parallèles, resserrées dans leur milieu ; à leur extrémité, elles sont échancrées du côté interne, arrondies au côté externe, coudées et se terminant en angles obtus. Les mandibules sont articulées pour être portées en avant du céphalothorax. Les pattes sont très allongées, très inégales entre elles ; la première paire est la plus longue, la quatrième ensuite, la troisième est la plus courte. Ces Aranéides ne font pas de toile, mais tendent des fils, épient et chassent après leur proie, et se cachent dans les feuilles de différentes plantes.

On ne connait que deux espèces qui appartiennent à ce genre, les *Clastes Freycinetii* Walck. (*Hist. nat. des Ins. apt.*, tom. I, p. 578), qui habite l'ile de Guam, et le *Cl. Abbotii*, *ejusd.*, qui se trouve en Géorgie ; cette espèce a été prise dans les bois de Chênes et de Pins. (H. L.)

*CLASTOCNEMIS (κλαστός, brisé ; κνήμη, cuisse). INS. — Genre de Coléoptères pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides Mélitophiles, division des Trichides, établi par M. Burmeister (*Handbuch der Entomolog.*, 3 *Band*, s. 741) aux dépens du g. *Stripsipher* de MM. Gory et Percheron. Ce g. est fondé sur une seule espèce, le *Cl. maculatus* Burm., dont le mâle est le *Trich. 4-maculatus* Sch. (*Campulipus incurvatus* de Mac-Leay), et la femelle le *Trich. 6-guttatus* Sch. (*Strip. bimaculatus* Gory et Percheron). *Voyez* TRICHIDES. (D.)

*CLATHRACÉES. *Clathraceæ*. BOT. CR. — Tribu de la famille des Champignons établie par M. A. Brongniart, et ayant pour type le g. *Clathrus*.

CLATHRARIA (*clathrus*, grillage). BOT. FOSS. — Genre établi par Mantell (*Trans. geolog. Soc. lin.*, I, p. 423, t. 45, f. 1, 2, 3 ; t. 46, f. 5 ; t. 47, f. 1) pour un végétal fossile rapporté par M. Brongniart à la famille des Liliacées, par Endlicher à l'ordre des Acrobryées fossiles, mais dont la place est encore douteuse. Ces végétaux, qu'on trouvent dans les terrains de Glauconie, présentent pour caractères : Tiges composées d'un axe dont la surface est couverte de fibres réticulées, et d'une écorce formée par la soudure complète des petioles dont l'insertion est rhomboïdale. (. . .)

CLATHRE. *Clathrus* (*clathrus*, grillage). BOT. CR. — Genre de Champignons de la famille des Gastéromycètes, tribu des Phalloïdées, établi par Micheli (*Nov. gen.* . . .) et ayant pour caractères : Utérus sessile, globuleux, lacinié, déhiscent ; réceptacle sessil, globuleux, creux, formé par la réunion des rameaux des Champignons . . . en grillage ; sporules disséminées dans une substance gélatineuse et fétide . . . dans le réceptacle.

Les Clathres, dont les espèces . . . nombreuses, se trouvent dans l'Europe . . . trale et dans l'Amérique tropicale et . . . picale. La seule espèce qui soit répandue dans toute l'Europe est le *Clathrus* . . . (*Cl. cancellatus* Lin.) ; car le *C.* . . . ne paraît en être qu'une variété. Ce . . . lier Champignon forme, en sortant . . . volva, un grillage coralloïde . . . rameaux charnus d'un beau rouge . . . quefois d'une couleur orange, . . . blanchâtre. Il ne tient au sol que . . . petite racine portant à sa base . . . ments d'un volva blanc et lisse, qui . . . vrait la plante avant son dével . . . On trouve en Amérique les *C.* . . . et *columnatus*.

Les Clathres se trouvent en . . . le midi de la France, et les . . . ont produits doivent les faire . . . les espèces délétères. M. Endlicher . . . type de sa tribu des Phalloïdées . . . porte les g. *Laternea*, Turp. ; *C.* . . . Sech., et *Clethria*, P. Br.

*CLATHRIDÉES. *Clathr* . . . — Famille établie par M. Dumortier . . . pens de la grande famille des Champignons . . . et comprenant les g. *Clathrus*, . . . *Junia*, dont le caractère commun . . . senter un hymenium qui se . . . matière visqueuse et sporifère.

CLATHROIDÉES. *Clathroideæ* . . . — Section établie par M. A. Brongniart dans la famille des Champignons . . .

prenant les g. *Phallus*, *Clathrus* et *Battarea*. Elle répond aux *Lytothecii* de Persoon, et aux *Rhantispori* de Link.

CLATHROIDES. *Clathroides.* BOT. CR. — Groupe de la tribu des Clathracées renfermant le g. *Clathrus.*

***CLATHROPTERIS** (*clathrus*, grillage; *pteris*, fougère). BOT. FOSS. — Genre de Fougères fossiles établi par M. Brongniart (*Hist. vég. foss.*, t. 134), ayant pour caractères: Fronde pinnatifide à pinnules entières; nervure médiane en atteignant le sommet, nervures secondaires simples, réunies et parallèles, perpendiculaires à la côte; nervules nombreuses et formant par leur réunion des aréoles quadrilatérales. Les *Clathropteris* se trouvent dans les calcaires gryphites de la Scanie.

CLATHRUS, Ock. MOLL. — M. Ocken, ignorant sans doute l'existence du genre Scalaire de Lamarck, a proposé ce même genre sous le nom de *Clathrus*, emprunté au *Turbo Clathrus* de Linné. *Voy.* SCALAIRE. (DESH.)

CLATHRUS. BOT. CR. — *Voy.* CLATHRE.

CLAUDÉE. *Claudea* (nom propre). BOT. CR.—(Phycées). L'une des Floridées les plus élégantes et certainement la plus extraordinaire par sa forme, trouvée sur les côtes de la Nouvelle-Hollande par le voyageur naturaliste Péron, fut dédiée à son père par Lamouroux, qui la décrivit et la figura dans son *Essai sur les genres des Thalassiophytes*, pag. 33, t. 2, f. 2-4. Sous le prétexte que les règles de la nomenclature avaient été violées, M. Agardh entreprit plus tard de changer le nom de *Claudea* en celui d'*Oneillia*, que personne n'a adopté. L'unique et très rare espèce qui constitue ce genre se reconnaît aux caractères suivants: Fronde cylindrique, rameuse, dichotome, à rameaux garnis d'un seul côté d'expansions membraneuses en forme d'ailes, recourbées, comparables à une serpe émoussée. Ces expansions, d'une belle couleur rose, sont parcourues de l'un à l'autre bord par une quantité considérable de nervures ascendantes, parallèles entre elles, qui, faisant saillie sur le bord libre, le garnissent de dents comme une dentelle. D'autres nervures plus courtes et parallèles aussi entre elles croisent les premières à angle droit. Mais le tissu membraneux venant à être résorbé entre les nervures, celles-ci forment un réseau à mailles elliptico-hexagonales des plus merveilleux. C'est entre quelques unes de ces nervures qu'a lieu l'évolution de la seule fructification connue et décrite par Lamouroux. Elle consiste en stichidies attachées au réseau par leurs extrémités, libres dans le reste de leur étendue, et portant des sphérospores disposées sur deux ou quatre rangées. Si, nous aidant de l'analogie, nous en jugeons d'après le nouveau g. *Martensia*, analysé par nous sur des échantillons que nous devons à la bienveillance accoutumée de M. le baron B. Delessert, le *Claudea* devrait jouir, comme les autres Floridées, des deux formes de fructification, la conceptaculaire demeurant encore inconnue. Nous décrirons en son lieu celle du *Martensia*, qu'une structure analogue place près du *Claudea*. Mais comme il se passera quelque temps encore avant l'impression de cet article, nous nous bornerons ici, pour satisfaire la curiosité des botanistes que cela peut intéresser, à annoncer que les conceptacles du g. *Martensia*, qui ne sont décrits nulle part, nous ont offert la même organisation que ceux du *Thamnophora Seaforthii* que nous avons figurés dans notre *Cryptogamie de Cuba*, p. 59, t. V. f. 1. a-e. (C. M.)

CLAUSENA (nom propre). BOT. PH. — Genre de la famille des Aurantiacées, type de la tribu des Clausénées, institué, aux dépens de plusieurs espèces d'*Amyris* de Roxburgh, par Burmann (*Fl. ind.*, 89), pour 9-10 espèces de l'Asie tropicale, dont une seule jusqu'ici (le *C. pentaphylla*), est cultivée dans les jardins en Europe. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles imparipennées, dont les folioles très entières ou dentées, pubescentes, à fleurs blanches, petites, disposées en grappes ou panicules terminales. (C. L.)

***CLAUSÉNÉES.** *Clauseneæ.* BOT. PH. — L'une des sections de la famille des Aurantiacées, caractérisée par ses loges à deux ovules superposés, et nommée d'après le g. *Clausena.* (AD. J.)

***CLAUSIA** (nom propre). BOT. PH.—Genre de la famille des Crucifères, Pleurorhizées-Arabidées, formé par Trotzky (*Ind. sem. hort. Cas.*, 1839) sur l'*Hesperis aprica* de Poiret, et ne renfermant que cette espèce. C'est une petite plante de la Russie, à tige couverte

de poils rigides; à feuilles simples, alternes; à fleurs purpurines, ébractéées, disposées en grappes terminales, poilues en tête, lors de l'inflorescence. (C. L.)

* **CLAUSILES.** REPT. — Section du g. *Cistudo* dans MM. Duméril et Bibron, t. II, p. 210. (P. G.)

CLAUSILIE. *Clausilia*, Drap. MOLL. — La création de ce genre est due à Draparnaud; on le trouve dans son *Histoire des Mollusques terrestres et fluviatiles de la France*. Il rassemble un certain nombre de Mollusques Gastéropodes testacés, pulmonés, ayant la coquille toujours sénestre, et que son auteur a particulièrement caractérisé par la découverte qu'il fit, dans certaines espèces de ce genre, d'une petite pièce intérieure fixée à la columelle et mobile, cependant, comme une porte sur ses gonds. Tant qu'on ne connut dans les collections qu'un petit nombre d'espèces, le genre Clausilie paraissait suffisamment distinct; mais, depuis que ce genre a été porté à un nombre considérable d'espèces, on s'est aperçu que le caractère principal n'avait point de constance, et par conséquent ne pouvait avoir qu'une très faible valeur. L'animal, du reste, ne diffère en rien de celui des Maillots, et, en conséquence, ces deux genres doivent être réunis. *Voyez* MAILLOT. (DESH.)

* **CLAUSTHALIE**, Beud. (Clausthal, nom de lieu). MIN. — Syn. de Plomb séléniuré. *Voyez* PLOMB. (DEL.)

CLAUSULUS. MOLL. — Syn. de Clausilie.

* **CLAVA**, Humph. (*clava*, massue). MOLL. — Ce genre de Humphrey, d'après les auteurs anglais, correspondrait exactement au genre *Cerithium* d'Adanson, reproduit par Bruguière et adopté par Lamarck et tous les autres zoologistes. *Voyez* CÉRITE. (DESH.)

CLAVAGELLE. *Clavagella*. MOLL. — Ce genre a été institué par Lamarck dans ses *Mémoires sur les Fossiles des environs de Paris*, insérés dans les premiers volumes des *Annales du Muséum*. Il est destiné à rassembler les Coquilles les plus curieuses qui existent parmi les Mollusques acéphalés. Nous verrons, en traitant de la famille des Tubicolés, comment la découverte de ce genre fit comprendre à Lamarck, doué d'une sagacité toute linnéenne, les rapports naturels du *Serpula penis* de Linné, qui, pour Cuvier et d'autres zoologistes, resta longtemps encore éloigné de ses véritables rapports. Dans le tube des Arrosoirs, un peu au-dessous de l'espèce de manchette que forment les tubes de la circonférence du disque, on voit incrustée tout entière une petite coquille bivalve dont les seuls crochets sont saillants. Ce qu'il y a de plus intéressant dans la Clavagelle, c'est que l'une de ses valves se détache du tube pour devenir libre dans son intérieur, tandis que l'autre reste incrustée en entier dans les parois de ce tube et en fait une partie intégrante. Cette disposition achemine donc les Mollusques acéphalés vers le moment où ils auront une coquille bivalve tout-à-fait libre, ce qui a lieu dans le genre Gastrochène d'abord et dans celui des Tarets, qui appartient à la famille suivante, celle des Pholadaires.

On ne connut d'abord qu'une seule coquille fossile de ce genre des plus intéressants; et cette espèce fut découverte à Grignon par M. Defrance. Cette coquille, très rare, au lieu d'avoir le sommet garni de tubes disposés en couronne, comme dans l'Arrosoir, les a irrégulièrement épars sur les parois du grand tube, ce qui aurait pu sans doute empêcher Lamarck d'apprécier les rapports naturels de cette coquille, s'il avait eu un esprit moins profondément observateur.

Plus tard, en 1811, Brocchi, dans sa *Conchyliologie fossile subapennine*, fit connaître une nouvelle espèce du genre Clavagelle, et produisit, à son sujet, des observations qui paraissaient ne pouvoir se concilier avec les principes admis dans la science. L'auteur italien rapportait, en effet, avoir trouvé dans les tubes de sa Clavagelle, non seulement la valve libre propre à caractériser ce genre, mais quelquefois à sa place il trouvait une Coquille bivalve dont les caractères étaient ceux tantôt d'une Vénus ou d'une Pétricole, tantôt d'une Cardite. Comme on le concevra sans peine, Brocchi dut conclure de ces faits que Lamarck avait peu connu le genre Clavagelle, ce genre lui paraissant une espèce de Protée présentant des caractères très divers. Les conchyliologistes firent peu d'attention aux remarques de Brocchi, et lorsque j'en pris connaissance, il me parut impossible de les concilier avec ce que l'observation m'avait

appris sur les Clavagelles. Mais bientôt je fus conduit à une explication satisfaisante par quelques faits qui me parurent concluants. Ayant cassé des masses madréporiques assez considérables, dans lesquelles j'apercevais les traces de Mollusques perforateurs, j'en retirai, à mon grand étonnement, des Modioles lithophages, dans l'intérieur desquelles il y avait presque toujours un, ou quelquefois deux individus d'une très jolie espèce de Cypricarde. On sait que, parmi les espèces de ce genre, il en existe plusieurs qui sont perforantes, et qu'avec ces espèces M. de Blainville a formé son genre Coralliophage. Depuis, je rencontrai dans des pierres criblées de Pétricoles, des Saxicaves ou des Vénérupes, qui les avaient remplacées, et qui avaient déjà commencé à dissoudre une partie du premier habitant.

Ces observations conduisent naturellement à l'explication des faits singuliers rapportés par Brocchi. On peut croire, en effet, que ces Clavagelles, aussi bien que les Saxicaves et les Modioles lithodomes, vivant dans les mêmes lieux que d'autres Mollusques perforateurs, leurs cavités, vides par la mort naturelle de l'animal, ont reçu, soit en même temps, soit successivement, un ou plusieurs œufs de Vénérupes ou de Saxicaves, etc., qui se sont naturellement développés dans une cavité toute faite par un animal d'un genre tout différent. On voit dès lors qu'il y a seulement une sorte d'emboitement, tout-à-fait fortuit, d'une espèce dans la cavité d'une autre. Par sa forme générale, la Clavagelle de Brocchi ressemble plus à celle de Lamarck qu'à un Arrosoir, ce qui est cause sans doute que, dans la 1re édition du *Règne animal*, Cuvier ne mentionna pas le genre Clavagelle, et laissa le genre Arrosoir parmi les Serpules, dans le voisinage des Amphitrites. Les rapports des Clavagelles et des Arrosoirs se trouvèrent enfin mis tout-à-fait hors de doute par la découverte que je fis aux environs de Paris d'une espèce allongée, terminée par un disque, bordée à sa circonférence d'une rangée de tubes dichotomes. A la même époque, M. Meynard de la Groye recevait de Blaye les moules intérieurs d'une Clavagelle semblable à celle de Paris, mais qu'il n'avait pu rapporter à ce genre. Enfin, un peu plus tard, M. Sowerby retrouva cette même espèce dans les Argiles de Londres. Comme on le voit, jusqu'à présent ce genre n'est point cité à l'état vivant. J'en avais cependant trouvé une belle espèce dans les Madrépores, dont j'ai parlé précédemment; mais, entièrement plongée dans cette masse uniforme, n'ayant aucune apparence de tube, je me décidai néanmoins à la rapporter à son véritable genre. C'est à la même époque que M. Sowerby, dans son *Genera of Shells*, publia pour la première fois, sous le nom de *Clavagella aperta*, une espèce très voisine de la mienne, mais beaucoup plus complète.

A peu près vers le même temps, un marchand d'histoire naturelle, fort intelligent, apporta à Paris de très beaux individus d'une grande espèce de Clavagelle ayant tout-à-fait le port d'un Arrosoir, et dont je donnai pour la première fois la description dans l'*Encyclopédie méthodique* sous le nom de *Clavagella bacillaris*. Tandis que les observations sur le genre Clavagelle se multipliaient, M. Rüppel rapportait de son côté un animal bien conservé dans l'alcool de l'*Aspergillum vaginiferum* de la mer Rouge, ce qui détermina enfin Cuvier, dans la 2e édition du *Règne animal*, à admettre, parmi les Mollusques acéphalés, les deux genres dont il est question, et à les y admettre dans les rapports depuis si longtemps indiqués par Lamarck.

La rareté des Clavagelles vivantes, et leur haut prix dans le commerce d'histoire naturelle, les firent rechercher avec beaucoup plus de soin; et l'on en découvrit dans la Méditerranée plusieurs espèces, dont l'une se trouva particulièrement dans les calcaires tendres de l'île de Malte. Un individu, conservé dans l'alcool, envoyé en Angleterre, fut remis entre les mains d'un anatomiste des plus distingués, M. Owen, auquel la science est redevable d'un travail anatomique assez complet sur le genre qui nous occupe. On a donc pu comparer les Clavagelles avec les Arrosoirs, et juger de la grande analogie qui existe entre ces deux genres. Jusqu'alors on n'avait point vu vivre de Clavagelles. En 1841, M. Scacchi découvrit, dans le golfe de Naples, une espèce nouvelle qu'il nomma *Clavagella balanorum*, et sur l'animal vivant de laquelle il fit des observations intéressantes. Il représenta pour la première fois ces organes singuliers, ces tubes charnus prolongés du manteau, et qui

sécrètent les épines tubuleuses situées vers le sommet du tube de cette Clavagelle.

On doit aux observations du savant italien la connaissance d'un fait très curieux qui tendrait à expliquer l'usage des tubes allongés qui forment la manchette des Arrosoirs, la couronne de certaines Clavagelles et les tubes épars de certaines autres. L'animal ne produit ces tubes, dans l'espèce en question, que dans les seuls endroits où la cavité habitée présente des vides plus ou moins considérables, comme cela doit avoir lieu naturellement dans une substance sans continuité comme celle des Balanes. On peut donc croire que ces tubes sont des moyens d'adhérence appropriés à la manière de vivre de l'animal. Les Arrosoirs et les Clavagelles couronnées vivent dans le sable, enfoncés perpendiculairement, la couronne ou la manchette en bas. On conçoit que, plus ces parties s'élargissent, plus l'animal doit avoir de solidité, puisque la base qui lui sert d'appui s'est agrandie, et que la masse de sable qui repose dessus est plus considérable. Dans les Clavagelles perforantes, partout où l'animal trouve des parois unies et sans lacunes, il y fixe les parois de son tube; mais s'il rencontre des lacunes, il cherche des points d'appui à cette portion détachée de la cavité qu'il habite, au moyen des tubes spiniformes qu'il va fixer sur tous les points qu'il peut atteindre. M. Scacchi a fait connaître les caractères extérieurs des siphons de l'animal; ces parties ressemblent assez à celles des Mollusques des mêmes familles, c'est-à-dire que deux tubes charnus inégaux sont adossés et soudés dans toute leur longueur, et garnis de petites papilles à leur extrémité. Les observations de l'auteur italien ont été bientôt après confirmées par celles de M. Caillaud, qui, dans un voyage sur la Méditerranée, étudia avec beaucoup de soin les caractères des Clavagelles de cette mer, et en porta le nombre à quatre. Toutes, sans exception, appartiennent au groupe des Clavagelles perforantes.

M. Caillaud a donné des détails très intéressants sur les mœurs de chacune d'elles, l'accroissement de leur tube et de leur coquille, et a fait voir que la petite perforation qu'on remarque à la partie ventrale du manteau est destinée, comme dans les Saxicaves et les Arrosoirs, au passage d'un pied très petit, cylindrique et susceptible de s'allonger considérablement. Ce pied qui, comme celui de la Mactre [illegible]dome, sert à faire connaître à l'animal [illegible] de la cavité qu'il habite; car cet organe s'allonge assez pour pouvoir atteindre tous les points des parois du tube, sinon ceux qu'occupent les siphons. L'animal, comme tous ceux de la même famille, est enveloppé dans un manteau épais qui, étant ouvert, laisse apercevoir une masse abdominale assez considérable de chaque côté de laquelle sont placés les feuillets branchiaux. L'ouverture de la bouche est profondément cachée entre le manteau et le muscle adducteur antérieur des valves. Cette bouche, comme dans tous les autres Mollusques lamellibranches, est pourvue, de chaque côté, d'une paire de palpes. Le genre Clavagelle rentre donc, d'une manière normale dans la famille des Acéphalés lamellibranches [illegible]bicolés. Ses caractères peuvent être exprimés de la manière suivante : Animal claviforme, enveloppé d'un manteau épais, terminé postérieurement en un siphon cylindrique, composé de deux tubes charnus inégaux [illegible] teau, percé en avant pour le passage d'un pied cylindracé très grêle. Il est [illegible] tre les valves inégales d'une coquille [illegible], ovale, triangulaire, très bâillante, à charnière simple et sans dents, dont l'une des valves, celle du côté droit, s'incruste dans les parois du tube. Tube plus ou moins allongé, cylindracé ou aplati, ayant des tubes spiniformes épars sur les parois ou disposés en couronne à la circonférence d'un disque terminal aplati. Lorsque ce disque existe, on remarque une rimule bifurquée qui, franchissant la circonférence, vient aboutir perpendiculairement vers le crochet de la valve engagée.

Le nombre des espèces connues jusqu'à ce jour est peu considérable. Il y en a [illegible] environs de Paris, une à Bordeaux, deux dans les terrains subapennins, deux dans les terrains plus récents de la Sicile, et enfin d'après M. Goldfuss, il y en aurait une dans les terrains beaucoup plus anciens que ceux qui sont tertiaires. Voilà ce qui est connu en espèces fossiles. Quant aux vivantes, on [illegible] mentionne que les quatre connues dans la Méditerranée. [illegible]

CLAVAIRE. *Clavaria* (*clava*, [illegible]

BOT. CR. — Genre de Champignons de la famille des Hyménomycètes, sous-ordre des Clavariées-Clavulées, établi par Vaillant (*Paris*, 39), ayant pour caractères : Réceptacle droit, cylindrique, homogène, divisé en rameaux diffus ; hyménium concret, lisse, occupant toute la surface du réceptacle, mais ne portant d'utricules que dans sa partie supérieure. Utricules petites et séparées. Ce sont des Champignons terrestres ou croissant sur les troncs d'arbres, à rameaux comprimés, verticaux, fastigiés, ordinairement charnus et fragiles, et quelquefois d'une substance coriace.

Les Clavaires, qui croissent dans toutes les parties de l'Europe, sont toutes inoffensives, et la plupart comestibles. On en compte un grand nombre d'espèces ; mais la plus répandue dans notre pays est la CL. CORALLOÏDE, *C. coralloides*, vulgairement *Barbe de chèvre* ou *de bouc*, *Pied de coq*, *Ganteline*, *Tripette*, *Mainotte* ou *Manine jaune*. Son tronc, fort épais, se divise en un grand nombre de rameaux glabres, cylindriques, pleins, fragiles, taillés en branche de corail, et dont la surface est comme ondulée. Sa couleur est jaune pâle ; mais elle peut encore varier du rouge orangé au blanchâtre. On la trouve en automne dans les bois. Sa chair est blanche, cassante, d'une légère odeur de Champignon, et d'une saveur très agréable. On en fait une grande consommation dans toutes les parties de l'Europe. Dans les pays où les Clavaires sont abondantes, on les conserve pour l'hiver macérées dans le vinaigre après les avoir fait blanchir.

On trouve encore dans nos environs les CLAVAIRES BOTRYDE, CRÉPUE, qui croissent sur les troncs de sapin, et acquièrent un volume considérable, et la C. CENDRÉE, très abondante en Normandie et en Franche-Comté, où les pauvres habitants des campagnes en font une consommation considérable.

Endlicher rapporte aux Clavaires, comme sections du genre, les sous-genres *Corynoides*, Endl. ; *Ramaria*, Holmsk, et *Botryoides*, Endl. (C. d'O.)

CLAVALIER. BOT. PH. — Nom vulg. du *Zanthoxylum*.

***CLAVALITHES** (*clava*, massue ; λίθος, pierre). MOLL. — Genre absolument inutile proposé par M. Swainson pour celles des espèces du genre Fuseau qui sont clavelliformes. *Voyez* FUSEAU. (DESH.)

CLAVARIA, Stackh. BOT. CR. — Synonyme de *Gelidium*, Lam. — Vaill. *Voyez* CLAVAIRE.

***CLAVARIACÉES.** *Clavariaceæ*. BOT. CR. — Famille établie par M. Dumortier dans le groupe des Champignons, et à laquelle il rapporte les genres *Clavaria*, *Pistillaria*, *Typhula*, *Geoglossum*, *Mitrula* et *Spathularia* (*Spathulea*, Fr.).

CLAVARIÉES. *Fungi*, *Clavati*, *Clavariei*, Fries. BOT. CR.—Tribu établie par M. A. Brongniart dans la famille des Champignons hyménomycètes, et dont le g. Clavaire est le type. Ce groupe a été élevé par M. Endlicher à la hauteur d'un sous-ordre auquel il assigne pour caractères : Réceptacle claviforme, perpendiculaire, subcylindrique, simple ou rameux, immarginé, à chapeau à peine distinct. Hyménium amphigène, lisse. Thèques sublinéaires, à peine paraphysophores ; substance charnue. Les Clavariées comprennent les g. *Pterula*, Fr.; *Typhula*, Fr.; *Calocera*, Fr.; *Clavaria*, Vaill.; *Crinula*, Fr.; *Geoglossum*, Fr.; *Mitrula*, Fr.; *Spathulea*, Fr.; *Sparassis*, Fr.; *Mariella*, Scop. Il rapporte aux Gastéromycètes le g. *Pistillaria*, Fr., que MM. Brongniart et Dumortier mettent dans leurs Clavariées. (C. d'O.)

CLAVATELLE. *Clavatella* (diminutif de *clava*, massue). BOT. CR. — (Phycées). M. Bory de Saint-Vincent avait créé ce g. pour deux Algues marines dont l'une, le *C. nostoc-marina* Bory, constitue le g. *Corynephora* d'Agardh, et l'autre, le *C. viridissima* Bory, a été rapportée au g. *Rivularia* par la plupart des auteurs. (BRÉB.)

CLAVATULE. *Clavatula*. TUNIC. — Genre proposé autrefois par Lamarck, et depuis justement abandonné par lui, pour quelques espèces de Pleurotomes à canal très court. *Voyez* PLEUROTOME. (DESH.)

CLAVÉE. *Clavea*. POLYP. — Genre incomplétement connu, établi par Oken pour l'*Hydra gelatinosa* de Muller (*Zool. danica*, fasc. 3, p. 25, pl. 95, f. 1-2 *inf.*). Les naturalistes postérieurs à Oken ne l'ont pas distingué des Hydres ; mais c'est à tort, l'*Hydra gelatinosa* ayant 12 tentacules en entonnoir. Muller parle de son intestin, mais sans dire s'il a deux orifices. Il est probable cependant que les Clavées sont bryozoaires. (P. G.)

CLAVEL et **CLAVELADE**. POISS. — Noms vulgaires de la Raie bouclée.

***CLAVELINE**. *Clavelina*. TUNIC.—Genre de l'ordre des Acéphales sans coquilles établi par Savigny aux dépens des Ascidies, pour celles qui ont le sac branchial sans plis, ne pénétrant pas jusqu'au fond de l'enveloppe, et dont le corps est porté sur un pédoncule et le test gélatineux. Il comprend plusieurs espèces des mers du Kamtschatka, des côtes de Norwége et de la Méditerranée. Le type des Clavelines est l'*Ascidia lepadiformis* de Muller. Le g. *Alina* de M. Risso n'en diffère pas.

CLAVELLARIA. INS.—Genre de la tribu des Tenthrédiniens, de l'ordre des Hyménoptères, établi par Leach sur des espèces très voisines des vrais Cimbex, et dont elles diffèrent par les antennes de quatre articles avec une massue sans articulations distinctes.

Le type est le *C. amerinæ* Lin., répandu dans une grande partie de l'Europe. (BL.)

CLAVELLE. *Clavella* (*clava*, massue). ANNÉL. — Genre établi par M. Oken aux dépens de la famille des Lernées, et qui comprend les *Lernea clavata* et *uncinata*, dont le corps est en forme de massue.

***CLAVELLE**. *Clavella* (*clava*, massue). CRUST. — Ce g., qui fait partie de l'ordre des Lernéides et appartient à la famille des Chondracanthiens, est remarquable par la tête distincte du thorax; celui-ci présente à sa partie antérieure un étranglement, de manière à paraître formé de deux articles; mais cette séparation n'est qu'apparente, car il n'existe en ce point aucune articulation. La tête est petite, et garnie, sur le bord frontal, d'une paire d'antennes sétacées, très courtes, et composées de plusieurs articles. A la face inférieure de la tête se trouve la bouche, entourée par trois paires de pattes-mâchoires. Celles de la première s'insèrent immédiatement en arrière des antennes, et ont la forme de crochets assez forts, composés d'une pièce basilaire et d'un ongle terminal aigu. Les pattes-mâchoires de la seconde paire paraissent être représentées par leurs appendices rudimentaires, et celles de la troisième paire sont ancreuses comme les premières, mais beaucoup plus grêles et un peu plus longues. La première partie du thorax porte en dessous deux paires de pattes biramées d'une petitesse extrême; la seconde partie du thorax n'est garnie ni de [illegible] de prolongement en forme de lobes [illegible] qui représentent ces organes chez les Chondracanthes et les Lernanthropes. Enfin, les tubes ovifères naissent de chaque [illegible] point de l'abdomen; et celui-ci, [illegible] état rudimentaire, ne se reconnaît [illegible] l'existence de deux petits appendices [illegible]naux. On ne connaît pas les mâles des espèces que ce genre renferme. La *C*[illegible] *glossi* Kroyer (*Natur. hist.*, tom. 2, p. [illegible], pl. 2, fig. 5), peut être considérée comme le type de ce genre établi par M. Oken aux dépens des *Lernea* de Muller. La [illegible] espèce est la *C. scari* Kroyer ([illegible] fig. 1).

Les *Lernea clavata*, *uncinata* de Muller, appartiennent probablement à ce genre; mais n'ayant pas été suffisamment caractérisées, il est difficile de leur assigner une place bien positive. (H. L.)

***CLAVENA**. BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Cynarées, établi par De Candolle (*Prodr.*, VI, 633) pour des plantes herbacées des Canaries, simplicicaules, [illegible]néeuses, à feuilles décurrentes, dentées, [illegible]neuses, ailées, ayant le port des Carduus, dont elles se distinguent par les écailles des involucres dont la marge est [illegible], et par les soies des aigrettes claviformes. On en connaît deux espèces: les *C.* [illegible] et *squarrosa*.

***CLAVÉS**. *Clavati* ou *C*[illegible]. BOT. [illegible] — Fries avait désigné sous ce nom les Champignons de la famille des Hyménomycètes, dont le réceptacle est en forme de [illegible] de massue.

***CLAVICANTHA**, Swains. MOLL. — Ce g. de M. Swainson était d'autant moins nécessaire qu'il correspond exactement au genre Clavatule, dont Lamarck lui-même a reconnu l'inutilité. *Voy.* PLEUROTOME. [illegible]

***CLAVICEPS**. *Claviceps* (*clava*, massue; *ceps*, tête). ZOOL. — On emploie cette épithète pour désigner certains animaux [illegible] classes inférieures dont la tête est en forme de massue.

CLAVICÈRE. INS. — *Voyez* [illegible]

CLAVICORNES. *Clavicornia*. INS. — Grande famille établie par Latreille dans l'ordre des Coléoptères pentamères, et [illegible] le principal caractère est d'avoir les antennes grossissant insensiblement de la [illegible]

au sommet ou terminées en massue, tantôt solide, tantôt perfoliée. Elle se divise en deux sections, dont la première comprend 8 tribus, sous les noms de : *Palpeurs*, *Histéroïdes*, *Silphales*, *Scaphidites*, *Nitidulaires*, *Engidites*, *Dermestiens* et *Byrrhiens*. Ces 8 tribus ont pour caractères communs : Antennes plus longues que la tête, toujours composées de 11 articles dont le deuxième n'est pas dilaté, et qui, à partir du troisième, ne forment pas de massue en fuseau ou cylindrique ; le dernier article des tarses ainsi que ses crochets de longueur moyenne ou petit. La seconde section, qui ne se compose que de deux tribus, les *Acanthopodes* et les *Leptodactyles*, se distingue de la première par une réunion de caractères qu'il serait trop long d'exposer ici. Nous nous bornerons à dire que les Insectes qu'elle renferme sont aquatiques ou vivent sur le bord des eaux, tandis que ceux de la première section sont terrestres. Tous se nourrissent de matière animale, au moins à l'état de larves. *Voyez* les noms de chaque tribu pour en connaître les caractères, ainsi que la nomenclature des genres qu'elles contiennent respectivement. M. Duméril admet aussi dans sa méthode la famille des Clavicornes, mais il en retranche les g. *Anthrenus* et *Hister*, qu'il place dans une autre famille à laquelle il donne le nom de *Solidicornes*.

M. Brullé réunit aux Clavicornes de Latreille les g. *Pselaphus*, *Claviger* et *Articerus* ; mais, d'après sa nomenclature, il appelle tribus ce que Latreille nomme familles, et *vice versâ*. Ainsi les Clavicornes sont pour lui une tribu qu'il divise en 8 familles sous les noms de : *Elmiens*, *Byrrhiens*, *Dermestiens*, *Nitiduliens*, *Histériens*, *Silphiens*, *Scaphidiens* et *Psélaphiens*.

Enfin, M. de Castelnau, en conservant la dénomination de famille aux Clavicornes de Latreille, n'y comprend que les Dermestiens et les Byrrhiens, et forme, avec les autres tribus du même auteur, deux nouvelles familles qu'il nomme *Nécrophages* et *Histéroïdes*. (D.)

CLAVICULE. *Clavicula* (*clavis*, clef). ZOOL.—On appelle ainsi, en anatomie, un os pair servant d'arc-boutant à l'épaule, et qui s'articule avec le sternum et l'omoplate (*voy.* SQUELETTE). Kirby désigne sous ce nom le premier article des bras ou des pattes antérieures des Insectes hexapodes, et les anciens conchyliologistes le donnaient à la columelle des coquilles en spirale. On l'a aussi appliqué aux pointes des Échinodermes.

CLAVIÈRE. POISS.—Nom vulgaire d'une esp. du g. Labre, *Labrus varius*.

***CLAVIFER** (*clava*, branche, massue ; *fero*, je porte). INS. — Genre de Coléoptères dimères, tribu des Psélaphiens, créé par M. Laporte de Castelnau (*Études entomologiques*, pag. 137) avec le *Claviger longicornis* de Muller, espèce fort rare qu'on pensait être propre à l'Allemagne, et qui a été trouvée, il y a peu de temps, aux environs de Tours, par M. le vicomte de Lamote. Cet Insecte, privé d'yeux, a été, de la part de M. Muller, l'objet d'un Mémoire fort intéressant, traduit par notre ami Silbermann dans sa *Revue entomolog.* Il résulte des curieuses observations du naturaliste allemand, que le *Clavifer* ne peut pourvoir à sa nourriture, et qu'il la reçoit directement des Fourmis, parmi lesquelles il vit : celles-ci en retour sucent de petites houppes de poils situées sur le corps des *Clavifer*, et en obtiennent une liqueur dont elles paraissent très friandes. Ce genre diffère des *Claviger* par ses antennes, dont le 2[e] article est presque aussi grand que tous les autres réunis, tandis que cet article est de la taille des deux suivants dans l'autre genre. (C.)

CLAVIFORME. *Claviformis* (*clavis*, clef ; *forma*, forme). ZOOL., BOT.— Les zoologistes et les botanistes emploient cette épithète pour désigner les différentes parties des êtres organisés qui ont la forme d'une massue, c'est-à-dire qui sont renflées de la base au sommet. Tels sont les palpes des Vrillettes, la coquille du *Conus clavatus*, le spadice de l'*Arum*, etc.

***CLAVIGERA** (*clavus*, clou ; *gero*, je porte). BOT. PH. — Genre de la famille des Composées-Eupatoriacées, établi par De Candolle (*Prodr.*, V, 127) pour des arbrisseaux du Mexique, dressés ; rameaux à feuilles alternes, dentées ou très entières, oblongues, quelquefois linéaires et uninervées ; capitules en corymbes et garnis de fleurs blanches. On n'en connaît que 3 espèces.

CLAVIGÈRE. *Claviger* (*clava*, massue ; *gero*, je porte). INS. — Genre de Coléoptères dimères, famille des Psélaphiens, établi par Müller, et adopté par M. Aubé,

dans sa Monographie de cette famille, où il le range dans la division des Psélaphes monodactyles et la section de ceux dont les antennes ont 6 articles. Ce g. ne renferme que deux espèces, ayant à peine une ligne de long, et nommées par Müller, l'une *C. foveolatus*, la même que le *testaceus* de Panzer, et l'autre *C. longicornis*. La première se trouve en Suède, en Allemagne, en Belgique, et même dans les environs de Paris; la seconde, moins répandue, n'avait encore été trouvée qu'en Allemagne, mais elle a été découverte depuis, en France, dans les environs de Chinon. Toutes deux sont figurées grossies avec leurs caractères génériques dans l'ouvrage de M. Aubé.

Les mœurs de ces petits Coléoptères sont tout-à-fait singulières; on ne les rencontre jamais qu'au milieu des Fourmis qui établissent leur nid sous les pierres; et loin que ces Hyménoptères voient en eux des intrus ou des parasites, ils leur montrent, au contraire, la plus grande affection. On en a la preuve quand on dérange une fourmilière qui en renferme; on voit alors les Fourmis témoigner pour leurs hôtes la même sollicitude que pour leurs larves ou leurs nymphes, et les emporter comme celles-ci dans leur fuite pour les soustraire au danger. Cette sympathie entre deux genres d'Insectes si différents méritait bien qu'on en cherchât l'explication : Müller est parvenu à la trouver en se livrant, à cet effet, à une suite d'observations et d'expériences toutes plus ingénieuses les unes que les autres, et dont il a rendu compte, en 1818, dans le *Magasin entomologique* de Germar. Il résulte de son Mémoire que la bonne intelligence qui règne entre les Fourmis et les Clavigères est fondée sur un échange réciproque de services. Cet observateur s'est assuré que certaines parties du corps des Clavigères sécrètent une [illegible] qui n'est pas moins du goût des Fo[illegible] que celle qui leur est fournie, [illegible] sait, par les Pucerons. Elle trans[illegible] pinceaux de poils qui garnissent [illegible] côté de leurs élytres et d'une cavité [illegible] en dessus et au milieu de l'abdomen, [illegible] moitié antérieure seule est recouverte [illegible] ces mêmes élytres. C'est sur ces parties [illegible] les Fourmis opèrent leur succion, en [illegible]tant la plus grande précaution, pour ne pas blesser avec leurs mandibules les Clavigères, qui s'y prêtent d'ailleurs avec la plus [illegible] complaisance. Jusque là, rien de [illegible] dans un fait qui n'est que la [illegible] ce qui se passe entre les Fourmis [illegible]cerons; mais ce qui est nouveau [illegible]blement fait pour étonner dans [illegible] nos Micro-coléoptères, c'est qu'ils [illegible]ris à leur tour par les Fourmis. Müller a [illegible] à plusieurs reprises celles-ci dégorger [illegible] la bouche entr'ouverte de leurs [illegible] pâtée liquide que les Clavigères semb[illegible] savourer avec délices par la manière [illegible] agitaient leurs mâchoires, et il pense qu[illegible] là leur seule nourriture, car ayant [illegible] leur portée du miel, du sucre en poudre [illegible] débris de fruits et autres matières qu[illegible]posait pouvoir leur convenir, aucun [illegible] n'y a touché, tandis que les Fourmis [illegible] pas tardé à s'en rassasier, et il a vu [illegible] qui étaient repues donner la pâtée aux Clavigères qu'elles rencontraient sur leur chemin.

Müller ayant trouvé, dans les fourmilières, des Clavigères accouplés et d'autres à [illegible] de nymphes, en conclut qu'ils y naissent et y passent toute leur vie, bien qu'il n'ait [illegible] découvrir ni leurs œufs ni leurs larves [illegible] en était ainsi, l'existence des Clavigères serait intimement liée à celle des Fourmis au milieu desquelles on les trouve. [illegible]

FIN DU TROISIÈME TOME.





